







NOUVELLE

BIOGRAPHIE GÉNÉRALE

DEPUIS

LES TEMPS LES PLUS RECULÉS

JUSQU'A NOS JOURS.

TOME TREIZIÈME.

—

Dans. — Dewlet.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, RUE JACOB, 56.

NOUVELLE
BIOGRAPHIE GÉNÉRALE

DEPUIS

LES TEMPS LES PLUS RECULÉS
JUSQU'A NOS JOURS,

AVEC LES RENSEIGNEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES

ET L'INDICATION DES SOURCES A CONSULTER;

PUBLIÉE PAR

MM. FIRMIN DIDOT FRÈRES,

SOUS LA DIRECTION

DE M. LE Dr HOEFER.

Tome Treizième.

PARIS,

FIRMIN DIDOT FRÈRES, ÉDITEURS,

IMPRIMEURS-LIBRAIRES DE L'INSTITUT DE FRANCE,

RUE JACOB, 56.

M DCCC LV.

NOUVELLE

BIOGRAPHIE

GÉNÉRALE

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'A NOS JOURS.

D

***DASS** (*Adolphe*), poëte néerlandais, mort en 1636. On a de lui : *Oratio de laudibus Elizabethæ, reginæ Angliæ*; Leyde, 1619, in-4° ; — *Poemata; accessit vita Elizabethæ, Anglorum reginæ*; ibid., 1636, in-12 (ouvrage posthume).

Adelung, Supplément à Jöcher, *Allgem. Gelehr.-Lex.*

DANSSE OU D'ANSSE DE VILLOISON (*Jean-Baptiste-Gaspard*), célèbre helléniste français, né à Corbeil, le 5 mars 1750, mort à Paris, en 1805 (1). Il tirait son surnom d'un village situé dans les environs de cette ville. Envoyé à Paris pour y faire ses études classiques, il habita successivement plusieurs colléges de la capitale. Suivant ses biographes, il passa du collége de Lisieux à celui du Plessis, puis à celui des Grassins. Mais probablement, dans cette énumération, ils ont oublié le collége d'Harcourt; car c'est dans ce dernier établissement qu'il connut le père de l'auteur de cet article, et forma avec lui cette liaison d'ami-

(1) Dansse ou D'Ansse de Villoison était originaire d'Espagne. [illegible] ses ancêtres, nommé Miguel de Ansso, vint en France à la suite de la reine Anne d'Autriche, dont il était [illegible]. Son nom, en passant dans la langue française, [illegible] orthographié de plusieurs manières. On le trouve écrit dans les mémoires du temps, d'*Ance*, [illegible] *D'Ansse*, *Danse*, *Dansse*. Dans les *Historiettes* de Tallemant des Reaux (t. V, p. 24), on lit *Hanse*, et ailleurs (t. VI, p. 144) *Hanssé*. Mais je crois que dans ces passages il faut reconnaître une faute de copiste et lire *Dansse* ou *D'Ansse*. Sa femme était femme de chambre d'Anne d'Autriche, et, comme dit De La Porte (*Mémoires*, p. 223), elle entrait au prie-Dieu de S. M. et avait grande part à sa familiarité, en sorte que le crédit dont elle jouissait finit par porter ombrage au cardinal [illegible]. Suivant le même écrivain (p. 226), « Mme de [illegible] ayant voulu, comme elle faisait autrefois, entrer en présence de la reine, Mme Dansse lui dit de la part de S. M. qu'elle sortît et que la reine ne voulait personne avec elle à cette heure-là ». A l'époque des troubles de la Fronde, Mme Dansse, qui était liée avec plusieurs des principaux frondeurs, perdit la confiance de la reine, et fut complétement disgraciée (*Mém. de Motteville*; *Lettres de Guy Patin à Ch. Spon*). [illegible] toute apparence, elle ne tarda pas à recouvrer l'affection de cette princesse et à remplir de nouveau la place qu'elle avait occupée auprès d'elle; [illegible] son testament (*Mémoires de Motteville*), [illegible] Anne d'Autriche légua à chacune des dames de Beri, Varenne, du Bocher, Braquemont, [illegible], ses femmes de chambre ordinaires, la somme de [illegible] livres, et au sieur Dancé, apothicaire [illegible], 10,000 livres. Suivant le témoignage de [illegible] *Mémoires de l'Institut*, 1815, p. 354), Miguel [illegible] récompense de ses longs services, avait obtenu des lettres de naturalisation et de confirmation de son ancienne noblesse. Son fils (Jean) lui fut adjoint, et lui succéda dans la charge qu'il occupait à la cour. Après la mort de Miguel de Ansso, sa veuve habitait dans la maison des Quinze-Vingts (Tallemant, t. VI, p. 144). Elle avait auprès d'elle sa fille, femme de chambre de la reine, et épouse d'un nommé Patrocle, écuyer ordinaire de la même princesse (De La Porte, *Mémoires*, p. 175). Un de ses fils était probablement cet abbé Dansse dont parle Bussy-Rabutin (*Lettres*, t. I, p. 285; t. V, p. 274, 280). Il avait été d'abord membre de la congrégation de l'Oratoire, et obtint du cardinal Mazarin un canonicat de la Sainte-Chapelle. Suivant la tradition, c'est lui que Boileau, dans son *Lutrin*, a désigné sous le nom du *chanoine Évrard*; ce qui n'empêchait pas qu'il ne fût intimement lié avec le célèbre poëte, dont il avait tenu une nièce sur les fonts de baptême.

Les petits-fils de Miguel de Ansso embrassèrent la profession des armes. L'un d'eux, capitaine de dragons, fut tué à la bataille de Hochstedt (M. Dacier, tom. I). L'aïeul paternel de M. de Villoison, qui occupait dans la hiérarchie militaire une position distinguée, avait contracté un mariage d'inclination, en épousant une très-jolie personne, mais qui n'appartenait nullement à une famille de gentilshommes. Son fils, père du savant qui fait l'objet de cette notice, resta dans la carrière militaire autant de temps qu'il lui fallait pour obtenir la croix de Saint-Louis. C'était un homme franc, loyal, qui attachait peu d'importance à la culture des lettres. Il avait peine à concevoir comment son fils s'était écarté de la route que lui avaient tracée les exemples de sa famille, et comment cette déviation l'avait conduit à une renommée européenne, dont il semblait partager peu le prestige. Une branche de cette famille, sous le nom de *Danse*, est depuis longtemps établie dans la ville de Beauvais, où elle occupe encore aujourd'hui une position très-honorable.

tié qui se prolongea tout le temps de leur vie. Le jeune Villoison se distingua par un goût passionné pour la littérature, surtout pour la langue grecque, une mémoire prodigieuse et une ardeur infatigable pour le travail. Dans les concours universitaires, il obtenait chaque année les premiers prix, principalement ceux de version grecque et de vers latins. Une seule fois la palme de la composition grecque lui échappa; mais ce fut par la faute des examinateurs, qui s'en rapportèrent trop à une version latine. Dans une autre circonstance, on avait donné pour sujet de la composition latine une version extraite de l'Histoire naturelle de Pline, et remplie d'expressions techniques ainsi que de mots qui ne se trouvent pas dans les lexiques ordinaires. Les concurrents, pour la plupart, reculèrent devant ces difficultés, et n'essayèrent pas même une lutte qui leur paraissait impraticable. Le jeune Villoison ne se laissa nullement effrayer par une tâche si épineuse. Il aborda de front les obstacles que lui offrait la matière. Il traduisit tout, sans hésiter, sans passer un seul mot, et le prix lui fut décerné par acclamation. On a peine à concevoir jusqu'à quel point, dans un âge encore tendre, il avait acquis une connaissance approfondie des meilleurs écrivains grecs et latins. Je lui ai souvent entendu dire que dans le cours de ses études classiques, et avant de quitter le collége, il avait lu quinze fois les odes de Pindare. En sortant de ses classes, il suivit, au Collége de France, les leçons de Capperonier, professeur de grec. Poursuivant avec un zèle passionné, une ardeur insatiable, les travaux auxquels il avait voué sa vie, déployant, à peine dans l'adolescence, les talents et l'érudition qui auraient honoré un homme blanchi dans les études les plus profondes, il conquit bientôt l'estime de tous ceux qui le connaissaient, et acquit une véritable célébrité. Voulant mettre en pratique le précepte de Perse :

> Scire tuum nihil est, nisi te scire hoc sciat alter.

il était empressé de communiquer au public savant un premier fruit de ses doctes veilles. Par le conseil d'un profond érudit, le Suédois Biœrnstæhl, il choisit pour objet de ses recherches le *Lexique d'Apollonius sur Homère*, qui était conservé dans un seul manuscrit appartenant à la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Non content de copier avec une exactitude scrupuleuse un texte grec hérissé d'abréviations, il l'accompagna d'une version latine, de commentaires et de prolégomènes qui annonçaient une vaste et solide érudition. A cette époque, et guidé par les leçons du même savant, il s'était livré à l'étude de l'hébreu, du syriaque, de l'arabe, et avait fait dans ce genre de travail des progrès rapides, qui excitaient au plus haut point l'admiration de son docte maître. Sans doute Villoison, absorbé par sa passion pour le grec, négligea beaucoup, par la suite, ces connaissances accessoires; mais dans ses notes sur le Lexique d'Apollonius il a pris soin de consigner les étymologies d'un grand nombre de mots grecs, dont il va chercher les origines dans la langue hébraïque. Ce genre de travail, auquel dans un âge plus mûr il attachait beaucoup moins d'intérêt, témoigne de la ferveur de son zèle pour des connaissances qu'il venait récemment d'acquérir. L'ouvrage parut en 1773, et forme deux volumes in-4°. L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, qui s'était fait rendre compte d'un fruit si étonnant d'érudition précoce, s'était hâtée, l'année précédente, d'appeler dans son sein l'éditeur, qui n'était alors âgé que de vingt-deux ans. Comme une pareille distinction était sans exemple dans les fastes de cette société, elle dut solliciter du roi Louis XV une dispense, qui fut accordée dans les termes les plus honorables.

Si l'on en croit Chardon de La Rochette, Villoison entreprit, en l'année 1775, un voyage dans lequel il parcourut la Hollande, une partie de l'Allemagne, et surtout la Saxe. Mais j'avoue que je n'ai trouvé aucune trace de cette prétendue excursion; tout me porte à croire que cette assertion repose sur une méprise, et que notre savant à l'époque dont il s'agit n'avait pas quitté Paris, et encore moins la France. En 1778 Villoison publia une édition grecque et latine du roman de *Daphnis et Chloé*, composé par le sophiste Longus; il accompagna cet ouvrage d'un long et savant commentaire. Toutefois, on doit remarquer un fait qui a besoin d'explication. Dans la préface, l'éditeur annonce que son travail offrira de nombreuses explications et conjectures, que lui avaient suggérées les hellénistes de l'Europe les plus célèbres, avec lesquels il entretenait une docte correspondance; et cependant ces observations, annoncées avec tant d'éclat, ne sont pas en fort grand nombre. Mais il faut savoir que, dans l'intention du savant éditeur, son commentaire devait avoir une bien plus grande étendue. Un libraire estimable, M. De Bure, s'était chargé de publier l'ouvrage. Le texte, avec la version latine, était déjà imprimé. Villoison avait remis les notes qui concernaient les premiers chapitres, et qui, dit-on, auraient formé un volume entier. Le libraire, épouvanté de l'extension qu'avait prise ce travail, et craignant que cette surabondance d'érudition, en augmentant la valeur commerciale du livre, ne nuisît à son débit, s'adressa à l'un des confrères de Villoison, M. Larcher, et le conjura d'engager son ami à resserrer son commentaire dans les limites que réclamait impérieusement l'intelligence du texte, et à réserver pour une autre occasion cette masse d'observations, sans doute fort utiles pour la philologie grecque, mais dont l'abondance aurait pu nuire au succès matériel du livre. Villoison céda, bien à regret sans doute, et se contenta de joindre au texte environ 300 pages de commentaires. L'année qui précéda cette publication, Villoison avait acquis la connaissance d'un savant éminemment distingué. Wyttenbach était venu faire un voyage à Paris, pour collationner les ma-

la Bibliothèque du Roi. Il se propo- [illegible] publier une édition complète et toutes les œuvres de Plutarque. Villoi[illegible] (*Animadvers.*, p. 4) ce travail [illegible] bientôt paraître : « *Cui pra-* [illegible] *et omnibus numeris absolutam editionem mox debebimus.* » Mal[illegible] de nombreux obstacles retardèrent [illegible] de cette vaste entreprise; et bien des [illegible] cette époque les *Œuvres morales* [illegible] vu le jour, accompagnées seulement [illegible] du commentaire qu'avait promis l'il[illegible]logue.

[illegible] avait contracté un mariage parfaite[illegible], qui devait faire le bonheur de sa [illegible] d'épouser Mlle Caroline de Neu[illegible] de Pithiviers. Cette jeune personne [illegible] toutes les qualités qui font l'orne[illegible] sexe une connaissance approfondie [illegible] grecque et bien d'autres talents, [illegible] avec le plus grand soin. Chari[illegible] point, elle faisait souvent enlever [illegible] un plat délicat, et le faisait porter à [illegible] famille. Pleine d'habileté dans la con[illegible] affaires, elle était parvenue à aug[illegible] beaucoup les revenus de sa maison. [illegible]ndrement son intéressante com[illegible], par malheur, il ne put pas jouir [illegible] du bonheur qu'il trouvait auprès [illegible] quelques années de mariage, dominé [illegible] pour la langue grecque, il sollicita [illegible] 1785, la permission d'aller à Venise [illegible] pour faire dans la Bibliothèque [illegible] des recherches savantes, qui pro[illegible] de résultats. Il séjourna trois [illegible] s'occupant avec ardeur [illegible] manuscrits et d'en extraire [illegible] qui avaient rapport à [illegible] Il en composa deux volumes [illegible] à Venise, sous le titre d'*A-* [illegible] comme on sait, se [illegible] de l'impératrice Eudocie; le [illegible] une quantité prodigieuse de [illegible] longs, d'auteurs grecs, [illegible] de scoliastes. Il avait [illegible] une portion d'une version grec[illegible] différente de celle des *Septante*. [illegible] livres à Strasbourg en [illegible] préface savante et de cour[illegible] la copie du Pentateuque a [illegible] Ansse d'Ansson, qui se chargea de le [illegible] ouvrage parut, en 3 vol. in-8°, [illegible] découverte qui excita chez [illegible] l'Europe savante un véri[illegible] fut [illegible] d'un manuscrit grec [illegible] le dixième siècle, et offrant [illegible] autres [illegible] inventés par les [illegible] l'école d'Alexandrie une masse [illegible] les ouvrages de [illegible] ce trésor, si pré[illegible] Villoison fut au [illegible] de copier cet important manuscrit, et de le mettre sous presse. Durant son séjour à Venise, il se délassait de ses laborieuses recherches en allant passer une partie de ses soirées dans les réunions où se trouvait rassemblée la plus brillante société, et où il était accueilli avec le plus vif empressement. Ce fut à cette époque qu'il prit pour la littérature italienne ce goût passionné qu'il a conservé toute sa vie (1).

Villoison avait été invité par le duc de Saxe-Weimar à se rendre à sa cour. Il accepta avec empressement cet honorable appel, et séjourna quelque temps auprès du duc, qui le combla de témoignages de bienveillance. Voulant reconnaître à sa manière la brillante hospitalité dont il avait été l'objet, il adressa à ses illustres hôtes des lettres latines, dans lesquelles il passait en revue quelques-uns des trésors littéraires qu'il avait trouvés dans la bibliothèque du palais de Weimar. L'ouvrage parut à Zurich, sous le titre de : *Epistolæ Vinarienses*, in-4°, 1783. M. Dacier, avec sa verve un peu épigrammatique, s'est égayé sur l'idée qu'avait eue le savant helléniste d'adresser une lettre hérissée de grec à une princesse qui, dit-il, ne se piquait pas de savoir le latin et encore moins le grec. Mais, comme l'a fait observer Chardon de La Rochette, la duchesse de Saxe-Weimar, par l'étendue et la profondeur de ses connaissances, était parfaitement digne de recevoir un présent de ce genre et capable de l'apprécier. Villoison, à la suite de ces voyages, était de retour à Paris, lorsqu'une imprudence peu excusable le compromit assez gravement à l'égard d'un ami et d'un confrère. Le baron de Sainte-Croix, qui était alors absent de Paris, en 1784, le pria de surveiller l'impression de ses *Recherches sur les Mystères du Paganisme*. Il accepta volontiers cette tâche; mais il comprit mal ses fonctions d'éditeur. Il ajouta à l'ouvrage de son ami quantité de notes, dans lesquelles il modifiait ou contredisait les assertions de l'auteur. Enfin, il inséra au milieu de l'ouvrage une dissertation latine sur la théologie des stoïciens. Ce morceau, complétement inutile, et qui formait dans un ouvrage français un véritable hors-d'œuvre, coupait d'une manière désagréable l'ensemble du travail de l'auteur. M. de Sainte-Croix fut outré de ce qu'il appelait une infidélité, et réclama vivement sur ce sujet par une lettre insérée dans le *Journal des Savants*. Tous ses amis, qui étaient en

(1) En parlant habituellement la langue italienne, il avait, comme on peut croire, et sans y penser, adopté l'accent de Venise et les idiotismes particuliers à cette ville. Une petite anecdote achèvera de démontrer combien, après une interruption d'un grand nombre d'années, il avait, à son insu, conservé le caractère du langage qu'il avait durant plusieurs années parlé d'une manière exclusive. Au commencement de [illegible] Villoison, se rendant à la campagne, rencontra dans [illegible] de Neuilly un bataillon de soldats napolitains. Il s'approcha d'eux, et engagea avec eux une longue conversation en langue italienne. Au moment où ils allaient se séparer, [illegible] lui dir[illegible] : « Monsieur, vous ne pourriez pas renier votre patrie : vous êtes vraiment Italien de nation, et natif de Venise. »

même temps ceux de Villoison, s'unirent pour blâmer la conduite du savant éditeur. Il faut savoir que Villoison s'occupait depuis longtemps d'une édition critique du traité grec de Cornutus *De Natura Deorum;* que dès l'année 1775, dans une lettre adressée au Suédois Biœrnstæhl, il lui rendait un compte détaillé de son travail sur cet écrivain et des recherches auxquelles il s'était livré pour éclaircir la théologie des stoïciens. Cet ouvrage, qui était demeuré inédit, a été publié à Gœttingue en 1844, par M. Osann, qui y a joint des notes et des éclaircissements fort utiles. Du reste, et je me plais à le dire, ce procédé dont M. de Sainte-Croix avait eu à se plaindre ne produisit entre lui et Villoison qu'un refroidissement passager. Bientôt ces deux savants reprirent l'un pour l'autre les sentiments d'amitié qui les avaient unis jusqu'à cette époque, et qui se maintinrent sans interruption jusqu'au moment où la mort vint en rompre les liens.

Bientôt Villoison vit un nouveau champ s'offrir à ses doctes investigations. Le roi venait de le choisir pour aller explorer la Grèce, dans le but principalement de recueillir les inscriptions antiques et les manuscrits qui pouvaient avoir échappé aux ravages du temps et à la main dévastatrice des hommes. Fier d'une pareille mission, qui flattait si bien ses goûts et lui offrait tant de chances de découvertes précieuses, il eut le courage d'abandonner une seconde fois une femme bien aimée et de s'exposer volontairement aux hasards d'une expédition lointaine. Il trouvait dans cette circonstance un avantage inappréciable, celui d'accompagner son noble confrère à l'Académie le comte de Choiseul-Gouffier, qui allait remplir les fonctions importantes d'ambassadeur de France près la Porte ottomane. Dans la même société se trouvait un poëte brillant, trop oublié aujourd'hui, je veux dire l'abbé Delille. Arrivé à Constantinople, en 1785, Villoison, confrère et ami de l'ambassadeur, fut obligé de se répandre dans la haute société française et étrangère et d'assister à toutes les fêtes brillantes où les représentants des différentes cours déployaient à l'envi leur luxe et leur magnificence (1).

Villoison ne tarda pas à s'arracher aux plaisirs de Constantinople pour aller remplir la noble mis-

(1) Je me rappelle à ce sujet une anecdote que je lui ai entendu raconter, et qui avait excité chez lui un sentiment de terreur bien légitime. Dans un bal que donnait le comte de Choiseul-Gouffier, il se trouvait parmi les nombreux invités une jeune Grecque d'une beauté parfaite, d'une figure vraiment angélique. Tous les assistants étaient empressés autour de cette aimable personne, lui prodiguaient les adulations les plus flatteuses, et briguaient le plaisir de danser avec elle. Le lendemain on apprit que la peste régnait dans la famille de la jeune Grecque, et que le matin même de la fête son frère, encore en bas âge, était mort sur ses genoux, par suite de cette terrible maladie. Tous ceux qui faisaient partie de cette réunion, ceux surtout qui avaient pressé la main de la danseuse, restèrent glacés d'effroi, craignant de voir à tout instant surgir sur leur corps des bubons pestilentiels. Heureusement cette inquiétude ne se réalisa pas; et la jeune Grecque ainsi que les danseurs n'éprouvèrent aucune atteinte du redoutable fléau.

sion à laquelle l'avait appelé la confianc
Il dirigea d'abord sa course vers les îles
chipel. Embarqué souvent sur de frêles
bravant les périls d'une mer orageuse,
taques des pirates, les ravages de la p
pénétrait partout où il espérait réaliser l
grands objets de son voyage, la découv
inscriptions inconnues et la recherche d
nuscrits : on le voyait, la tête couve
immense chapeau de paille, accompagn
fidèle domestique Joseph, qui portait
plein d'eau et une éponge, parcourir les
gues, sous les rayons d'un soleil ardent
server avec le plus grand soin si l'on fou
pieds une inscription. Dès qu'un de ce
ments s'offrait à nos explorateurs, on s'
aussitôt à laver la pierre, afin d'enlever
qui remplissait les lettres, et à faire re
une inscription qui souvent était restée
çue depuis un temps immémorial. Villo
bien des fois la satisfaction de faire en c
des découvertes aussi importantes qu'ine
Quant aux manuscrits, ses recherches
complétement infructueuses; il ne trouv
part un seul ouvrage, un seul fragmen
écrivain de l'antiquité, pas même un volu
extraits rédigés par ordre de l'empereur C
tin Porphyrogénète. Les bibliothèques de
couvents n'offrirent à ses regards que d
ascétiques, des ouvrages de controvers

Je ne suivrai point le savant voyageur
vers de ses courses aventureuses. Parla
facilité la langue grecque vulgaire, accue
empressement par les hommes du rang
élevé, il aimait à se mêler aux gens du
aux paysans, sûr de retrouver parmi e
locutions et des usages antiques, qui
servent plus sûrement chez eux que dans
ses supérieures de la société. Il se plaisa
péter qu'il existait une foule de passages

(1) Qu'il me soit permis à cette occasion de r
une anecdote, qui n'a pas sans doute un grand c
de gravité, mais dont le souvenir s'était conserv
Grèce longtemps après le voyage de Villoison. C
étant monté sur une petite barque, fut jeté par
de vent sur un îlot désert qui ne lui offrait p
qu'une chapelle abandonnée, et pour nourriture
herbes sauvages et des coquillages. Il fallut r
rant trois semaines dans une situation si peu at
Le voyageur, on peut le croire, s'ennuyait mort
de son oisiveté et des tristes aliments qui étai
à sa disposition. Joseph lui disait journellement. «
monsieur, que nous sommes bien mal ici; «
étions beaucoup mieux à Paris, dans la rue de
Enfin, un hasard heureux vint les arracher
triste position. Villoison, épuisé par ce jeûne si c
blement prolongé, était à peine arrivé sur le c
qu'il fut invité par des Grecs à un repas de no
la table figurait un cochon de lait rôti. On le
à Villoison, pour qu'il en choisît le morceau qui
viendrait le mieux. Mais le savant convive, emp
un appétit fougueux, et absorbé d'ailleurs par l
la conversation, au lieu de faire circuler le plat,
devant lui, et mangea l'animal tout entier. Sa
de sa distraction, il tendait son assiette pour
une nouvelle part, lorsque le désappointemen
commensaux lui révéla qu'il venait de consomm
seul un plat destiné pour une nombreuse compa

u de temps après son retour il
aimable qu'il chérissait, mais
le laquelle il n'avait pu passer
nombre d'années. A la même
e plan de son *Voyage historique*
rrage devait offrir pour chacun
parcourus le docte explorateur
lete de la ville et de la contrée,
éroiques jusqu'à nos jours. Les
onnelles du voyageur devaient
corroborer et compléter les ren-
nis par les monuments litté-
es. Il n'y avait dans toute l'Eu-
a qui pût entreprendre un tra-
ique et en surmonter les prodi-
. Voulant apporter dans la réa-
n une exactitude poussée jus-
l s'imposa la tâche de relire en
d calcem, la plume à la main,
de l'antiquité profane et chré-
eillir tous les passages, même

extraits du poëte, et voulant offrir à leurs auditeurs des narrations parfaitement complètes, s'étaient permis de transposer quelques vers, d'en supprimer d'autres, de compléter ceux qui offraient des lacunes. Plus tard un helléniste célèbre, Frédéric Wolf, entreprit de contester l'existence d'Homère et d'infirmer le témoignage de la tradition constante qui attribuait à un poëte de ce nom la composition de l'Iliade et de l'Odyssée. Partant des aveux faits par Villoison, il ne craignit pas de le représenter comme ayant posé la base de ce système hardi. Les personnes, en petit nombre, qui ont connu notre savant compatriote se rappellent avec quel chagrin et quelle indignation il repoussait une assertion de ce genre. Admirateur enthousiaste d'Homère, il frémissait en pensant qu'on avait pu le soupçonner de nier l'existence de ce poëte. Il rejetait, avec toute la force d'une conviction profonde, une hypothèse hardie, qui dans ces poëmes si réguliers, si magnifiques, ne voyait que des mor-

même temps ceux de Villoison, s'unirent pour blâmer la conduite du savant éditeur. Il faut savoir que Villoison s'occupait depuis longtemps d'une édition critique du traité grec de Cornutus *De Natura Deorum;* que dès l'année 1775, dans une lettre adressée au Suédois Biœrnstæhl, il lui rendait un compte détaillé de son travail sur cet écrivain et des recherches auxquelles il s'était livré pour éclaircir la théologie des stoïciens. Cet ouvrage, qui était demeuré inédit, a été publié à Gœttingue en 1844, par M. Osann, qui y a joint des notes et des éclaircissements fort utiles. Du reste, et je me plais à le dire, ce procédé dont M. de Sainte-Croix avait eu à se plaindre ne produisit entre lui et Villoison qu'un refroidissement passager. Bientôt ces deux savants reprirent l'un pour l'autre les sentiments d'amitié qui les avaient unis jusqu'à cette époque, et qui se maintinrent sans interruption jusqu'au moment où la mort vint en rompre les liens.

Bientôt Villoison vit un nouveau champ s'offrir à ses doctes investigations. Le roi venait de le choisir pour aller explorer la Grèce, dans le but principalement de recueillir les inscriptions antiques et les manuscrits qui pouvaient avoir échappé aux ravages du temps et à la main dévastatrice des hommes. Fier d'une pareille mission, qui flattait si bien ses goûts et lui offrait tant de chances de découvertes précieuses, il eut le courage d'abandonner une seconde fois une femme bien aimée et de s'exposer volontairement aux hasards d'une expédition lointaine. Il trouvait dans cette circonstance un avantage inappréciable, celui d'accompagner son noble confrère à l'Académie le comte de Choiseul-Gouffier, qui allait remplir les fonctions importantes d'ambassadeur de France près la Porte ottomane. Dans la même société se trouvait un poëte brillant, trop oublié aujourd'hui, je veux dire l'abbé Delille. Arrivé à Constantinople, en 1785, Villoison, confrère et ami de l'ambassadeur, fut obligé de se répandre dans la haute société française et étrangère et d'assister à toutes les fêtes brillantes où les représentants des différentes cours déployaient à l'envi leur luxe et leur magnificence (1).

Villoison ne tarda pas à s'arracher aux plaisirs de Constantinople pour aller remplir la noble mission à laquelle l'avait appelé la confiance du roi. Il dirigea d'abord sa course vers les îles de l'Archipel. Embarqué souvent sur de frêles esquifs, bravant les périls d'une mer orageuse, les attaques des pirates, les ravages de la peste, il pénétrait partout où il espérait réaliser les deux grands objets de son voyage, la découverte des inscriptions inconnues et la recherche des manuscrits : on le voyait, la tête couverte d'un immense chapeau de paille, accompagné de son fidèle domestique Joseph, qui portait un vase plein d'eau et une éponge, parcourir les campagnes, sous les rayons d'un soleil ardent, et observer avec le plus grand soin si l'on foulait aux pieds une inscription. Dès qu'un de ces monuments s'offrait à nos explorateurs, on s'occupait aussitôt à laver la pierre, afin d'enlever la terre qui remplissait les lettres, et à faire reparaître une inscription qui souvent était restée inaperçue depuis un temps immémorial. Villoison eut bien des fois la satisfaction de faire en ce genre des découvertes aussi importantes qu'inespérées. Quant aux manuscrits, ses recherches furent complétement infructueuses; il ne trouva nulle part un seul ouvrage, un seul fragment, d'un écrivain de l'antiquité, pas même un volume des extraits rédigés par ordre de l'empereur Constantin Porphyrogénète. Les bibliothèques des divers couvents n'offrirent à ses regards que des livres ascétiques, des ouvrages de controverse (1).

Je ne suivrai point le savant voyageur au travers de ses courses aventureuses. Parlant avec facilité la langue grecque vulgaire, accueilli avec empressement par les hommes du rang le plus élevé, il aimait à se mêler aux gens du peuple, aux paysans, sûr de retrouver parmi eux des locutions et des usages antiques, qui se conservent plus sûrement chez eux que dans les classes supérieures de la société. Il se plaisait à répéter qu'il existait une foule de passages d'Aris-

(1) Je me rappelle à ce sujet une anecdote que je lui ai entendu raconter, et qui avait excité chez lui un sentiment de terreur bien légitime. Dans un bal que donnait le comte de Choiseul-Gouffier, il se trouvait parmi les nombreux invités une jeune Grecque d'une beauté parfaite, d'une figure vraiment angélique. Tous les assistants étaient empressés autour de cette aimable personne, lui prodiguaient les adulations les plus flatteuses, et briguaient le plaisir de danser avec elle. Le lendemain on apprit que la peste régnait dans la famille de la jeune Grecque, et que le matin même de la fête son frère, encore en bas âge, était mort sur ses genoux, par suite de cette terrible maladie. Tous ceux qui faisaient partie de cette réunion, ceux surtout qui avaient pressé la main de la danseuse, restèrent glacés d'effroi, craignant de voir à tout instant surgir sur leur corps des bubons pestilentiels. Heureusement cette inquiétude ne se réalisa pas; et la jeune Grecque ainsi que les danseurs n'éprouvèrent aucune atteinte du redoutable fléau.

(1) Qu'il me soit permis à cette occasion de rapporter une anecdote, qui n'a pas sans doute un grand caractère de gravité, mais dont le souvenir s'était conservé dans la Grèce longtemps après le voyage de Villoison. Ce savant, étant monté sur une petite barque, fut jeté par un coup de vent sur un îlot désert qui ne lui offrait pour asile qu'une chapelle abandonnée, et pour nourriture que des herbes sauvages et des coquillages. Il fallut rester durant trois semaines dans une situation si peu attrayante. Le voyageur, on peut le croire, s'ennuyait mortellement de son oisiveté et des tristes aliments qui étaient seuls à sa disposition. Joseph lui disait journellement : « Avouez monsieur, que nous sommes bien mal ici; que nous étions beaucoup mieux à Paris, dans la rue de Biè[illegible] Enfin, un hasard heureux vint les arracher à [illegible] triste position. Villoison, épuisé par ce jeûne si dés[illegible] blement prolongé, était à peine arrivé sur le con[illegible] qu'il fut invité par des Grecs à un repas de noces. [illegible] la table figurait un cochon de lait rôti. On le pré[illegible] à Villoison, pour qu'il en choisît le morceau qui lui viendrait le mieux. Mais le savant convive, emporté p[illegible] un appétit fougueux, et absorbé d'ailleurs par le feu d[illegible] la conversation, au lieu de faire circuler le plat, le gard[illegible] devant lui, et mangea l'animal tout entier. Sans sort[illegible] de sa distraction, il tendait son assiette pour réclamer une nouvelle part, lorsque le désappointement de s[illegible] commensaux lui révéla qu'il venait de consommer à l[illegible] seul un plat destiné pour une nombreuse compagnie.

[illegible] dont le sens véritable ne lui avait été révélé que depuis son voyage en Grèce, attendu qu'il avait rencontré chez les classes inférieures du peuple les proverbes, les expressions familières auxquels fait allusion le poëte comique. Après avoir parcouru trente-quatre îles de l'Archipel, il se rendit ensuite au mont Athos, dont il explora avec un soin minutieux les vingt-six bibliothèques. Mais là ses espérances furent encore complétement déçues : il n'y trouva que des ouvrages ascétiques ou des livres de controverse religieuse. Quelques personnes avaient supposé que Villoison, dont le caractère avait quelque chose de peu grave, n'avait gagné qu'imparfaitement la confiance des moines, qui avaient montré peu d'empressement à lui communiquer leurs richesses littéraires ; mais cette conjecture manque d'exactitude. Il paraît bien démontré que ces pauvres religieux n'avaient ni la volonté ni le pouvoir de soustraire aux recherches de leur hôte des manuscrits tant soit peu précieux (1). Ensuite il visita Athènes, la contrée voisine et le Péloponnèse. Ce fut près des ruines de l'ancienne Sparte qu'il trouva les Tzaconiotes, descendants des Lacédémoniens, et dont le langage lui offrit le dialecte dorique presque dans sa pureté primitive. Il rédigea sur les lieux une grammaire et un dictionnaire de cet antique idiome. Revenu en France, en 1787, il s'empressa de communiquer à l'Académie un sommaire du résultat de ses recherches. Il annonça à cette compagnie de nombreux mémoires relatifs au même objet. Peu de temps après son retour il perdit la femme aimable qu'il chérissait, mais dans la société de laquelle il n'avait pu passer qu'un bien petit nombre d'années. A la même époque il conçut le plan de son *Voyage historique en Grèce*; cet ouvrage devait offrir pour chacun des lieux qu'avait parcourus le docte explorateur une histoire complète de la ville et de la contrée, depuis les temps héroïques jusqu'à nos jours. Les observations personnelles du voyageur devaient sur chaque point corroborer et compléter les renseignements fournis par les monuments littéraires et historiques. Il n'y avait dans toute l'Europe que Villoison qui pût entreprendre un travail aussi gigantesque et en surmonter les prodigieuses difficultés. Voulant apporter dans la réalisation de ce plan une exactitude poussée jusqu'au scrupule, il s'imposa la tâche de relire en entier, *a capite ad calcem*, la plume à la main, tous les écrivains de l'antiquité profane et chrétienne, et d'y recueillir tous les passages, même les moins importants, qui pouvaient entrer, d'une manière ou d'une autre, dans le plan projeté. La vaste collection de la Byzantine avait été lue par lui quatre fois ; chaque Père de l'Église, au moins trois fois.

L'année suivante parut enfin, à Venise, l'édition de l'Iliade d'Homère, accompagnée de nombreuses observations empruntées aux grammairiens grecs de l'école d'Alexandrie. Le savant helléniste plaça en tête du poëme des prolégomènes étendus, remplis de discussions approfondies sur une foule de points relatifs à la philologie et à l'érudition grecques. Cette publication fut accueillie avec une vive reconnaissance par tous les savants, qui voyaient pour la première fois s'ouvrir devant eux une mine abondante de renseignements, aussi précieux qu'inattendus. Malheureusement, il faut le dire, Villoison entraîné dans des voyages lointains, ne put pas surveiller par lui-même cette édition, qui présente un assez grand nombre de fautes (1). On peut regretter également qu'il ait fait imprimer les mots grecs sans les accompagner des esprits et des accents qui leur conviennent. Il est aussi fâcheux qu'il n'ait pas joint à son édition un *index* destiné à reproduire dans un ordre méthodique les nombreux renseignements contenus dans cette foule de scolies. Mais un inconvénient auquel il n'avait nullement songé lui causa, il faut le dire, un véritable et long chagrin. Dans ses prolégomènes, parlant des Rhapsodes, qui chantaient dans la Grèce les vers d'Homère, il avait dit, ce qui paraissait fort naturel, que ces hommes, plus ou moins lettrés, reproduisant des extraits du poëte, et voulant offrir à leurs auditeurs des narrations parfaitement complètes, s'étaient permis de transposer quelques vers, d'en supprimer d'autres, de compléter ceux qui offraient des lacunes. Plus tard un helléniste célèbre, Frédéric Wolf, entreprit de contester l'existence d'Homère et d'infirmer le témoignage de la tradition constante qui attribuait à un poëte de ce nom la composition de l'Iliade et de l'Odyssée. Partant des aveux faits par Villoison, il ne craignit pas de le représenter comme ayant posé la base de ce système hardi. Les personnes, en petit nombre, qui ont connu notre savant compatriote se rappellent avec quel chagrin et quelle indignation il repoussait une assertion de ce genre. Admirateur enthousiaste d'Homère, il frémissait en pensant qu'on avait pu le soupçonner de nier l'existence de ce poëte. Il rejetait, avec toute la force d'une conviction profonde, une hypothèse hardie, qui dans ces poëmes si réguliers, si magnifiques, ne voyait que des mor-

(1) Un fait récent confirme la vérité de cette assertion. M. Minoïde Mynas, qui il y a peu d'années, chargé d'une mission du gouvernement français, explora avec un soin minutieux les bibliothèques du mont Athos, ne rencontra que deux ouvrages intéressants, les *Fables de Babrius*, qui ont été publiées pour la première fois par M. Boissonade, ainsi qu'un traité attribué à Origène, et dont l'édition a été donnée par les soins de M. Miller.

(1) Un helléniste fort habile, feu M. Bast, avait pris la peine de collationner d'un bout à l'autre l'ouvrage sur le manuscrit original, qui se trouvait momentanément à Paris. J'ai eu jadis occasion de voir entre ses mains ce travail, exécuté avec une exactitude vraiment scrupuleuse. Depuis, M. Imman. Becker a publié de nouveau le scoliaste de Venise. Malheureusement, comme il l'atteste lui-même, il crut pouvoir se dispenser de relire une seconde fois le plus beau et le plus important des deux manuscrits qui avaient été la source de cette publication.

ceaux séparés, écrits par différents poëtes et réunis ensuite pour former un tout complet et homogène.

Cependant, la révolution de 1789 éclata. Villoison, qui tenait extrêmement à son titre et à ses habitudes de gentilhomme, accueillit avec une vive répugnance la manifestation et les développements de cette grande commotion populaire. Et ici je puis citer en témoignage les souvenirs de mon bas âge : Villoison venait régulièrement souper chez mon père, au moins deux fois chaque semaine. Dans ces petites et intimes réunions, il rencontrait d'ordinaire des personnes honnêtes et pleines de candeur qui, séduites par les protestations des chefs de la révolution, ne voyaient dans ce mouvement que la réforme des abus et l'aurore d'un temps meilleur. Villoison, mettant à profit son extrême facilité d'élocution, sa logique forte et pressante, sa profonde connaissance de l'histoire, s'attachait à détromper ses amis et à les éclairer sur des projets et des intrigues des hommes qui compromettaient les destinées de la France. Quoique je fusse à cette époque un enfant, je me rappelle parfaitement quel effroi j'éprouvais lorsque j'entendais Villoison, avec une voix forte et un accent presque prophétique, annoncer d'avance les maux incalculables qui devaient suivant lui être la suite de cette dangereuse commotion, et qui, il faut le dire, se réalisèrent presque tous.

On peut bien croire que par suite de cette antipathie que Villoison témoignait contre la révolution, il se montra peu empressé de rechercher les honneurs, les emplois qu'elle décernait, et que tant d'autres briguaient avec la plus vive ardeur. D'ailleurs, la franchise énergique avec laquelle il exprimait et soutenait ses idées d'opposition aurait pu, dans ces temps désastreux, lui créer des dangers réels. Il se renferma donc dans la société de ses nombreux amis, la poursuite de ses travaux d'érudition et l'accroissement de sa riche bibliothèque.

Villoison, comme le savent les personnes, en petit nombre, qui l'ont connu, n'avait, ni sur sa personne, ni dans son logement, ni dans son ameublement, rien qui trahît des goûts de luxe. Logé d'abord dans une rue étroite, celle des *Grands-Degrés*, il était venu ensuite habiter la rue de Bièvre, dans le voisinage de la place Maubert. La maison où il demeurait, et dans laquelle il mourut, n'offrait aucune apparence, et avait en général pour locataires des hommes honnêtes, appartenant à la classe du peuple. L'appartement occupé par lui était vaste, mais tout y respirait la plus extrême simplicité. La bibliothèque en formait le seul ornement. Villoison avait eu toute sa vie un goût passionné pour les livres. Il aimait à dire que quand il séjournait deux heures dans une ville, une heure au moins était employée par lui à visiter les boutiques des libraires, les étalages des bouquinistes. Se trouvant par l'état de sa fortune, et par suite de ses habitudes d'économie, à portée de satisfaire son noble goût, il recueillait de tous côtés, avec une ardeur infatigable, tous les ouvrages que réclamait la variété de ses connaissances, et où il pouvait trouver des renseignements utiles. Sa bibliothèque, une des meilleures et des plus nombreuses qu'ait possédées un homme de lettres, offrait, avec une richesse abondante, des trésors précieux sur la théologie savante, la philologie grecque et latine, les littératures française et italienne, les voyages, l'histoire, les antiquités, l'histoire littéraire. On y trouvait de très-beaux exemplaires, achetés aux ventes Soubise, La Vallière et autres. Quant aux livres qu'il avait acquis en feuilles, il ne songeait pas à leur procurer le luxe de la reliure : il les faisait revêtir d'un cartonnage solide, couvert d'un papier gris; le dos portait le titre, écrit à la main, et sur la première page on lisait : *Ex libris D'Ansse de Villoison*. D'ordinaire, en tête, on trouvait une note, plus ou moins étendue, rédigée par le savant possesseur, et qui donnait des détails instructifs sur le livre et l'auteur. La littérature ancienne formait, comme on peut croire, la base de cette belle collection (1).

La figure de Villoison présentait un caractère remarquable, auquel il attachait beaucoup de prix : c'était une ressemblance frappante avec celle de Louis XVI. Quand il traversait la place Maubert, les femmes du marché le regardaient avec attendrissement, et se disaient l'une à l'autre : « Tiens, voilà notre bon roi qui passe. »

Cependant, la révolution marchait à grands pas, et bientot le règne odieux de la terreur envahit la France. Notre savant, profondément affligé des maux et des excès qu'il avait trop prévus, ne trouva sa sûreté qu'en se réfugiant plus que jamais dans l'obscurité de la vie d'homme de lettres.

Dans sa jeunesse, il avait été intimement lié avec Herault de Séchelle. Une égale passion pour la littérature grecque avait donné naissance à ces relations, qui s'étaient prolongées sans interruption jusqu'à ce que de longs voyages entraînèrent un des deux amis sur des plages lointaines. Au moment de la révolution, et

(1) Qu'aurait dit Villoison s'il avait vécu de notre temps, s'il avait vu les bonnes et magnifiques éditions des auteurs grecs et latins, auxquelles il attachait tant d'importance, tombées dans un décri presque absolu, se vendre à des prix bien au dessous de leur valeur réelle; tandis que les amateurs dépensent des sommes fabuleuses pour se procurer des pamphlets, des facéties, des satires, et autres pièces qui n'ont ordinairement d'autre mérite que leur rareté, et qui en général ne sont devenues rares que pour avoir été justement repoussées à l'époque de leur publication! Un jour, Villoison reçut en présent, de la part du ministre de la maison du roi, un exemplaire broché des dix volumes in-fol. du Catalogue de la Bibliothèque royale. Il répondit que, d'après un usage immémorial, le roi ne donnait pas un livre broché. L'avis fut trouvé juste; car peu de temps après Villoison reçut un magnifique exemplaire relié en veau, aux armes du roi.

plus tard, à l'époque de la terreur, Hérault de Séchelles s'était jeté parmi les jacobins et en avait adopté les principes, avec l'exagération la plus révoltante. Au milieu de ces féroces démagogues, il avait conservé dans son costume, dans ses manières, toutes les formes de la bonne société, et l'on était douloureusement affecté quand on l'entendait ouvrir la bouche pour proclamer d'un ton de voix plein de douceur, avec tout l'atticisme du langage, des maximes empreintes de la plus hideuse violence. On pense bien que Villoison avait, sans éclat, rompu tout commerce avec son indigne ami. Un jour, au commencement de la terreur, il montait le perron du Palais de Justice, lorsqu'il rencontra Hérault de Séchelles, accompagné de quelques jeunes adeptes de la révolution. Il s'approcha du savant helléniste, et lui dit : « Il paraît que M. de Villoison ne me reconnaît pas? » Ah, monsieur! lui dit Villoison, qui pourrait vous reconnaître, après une aussi étrange métamorphose. *Quantum mutatus ab illo!* Hérault ne répondit que par un sourire dédaigneux, et continua rapidement sa marche. Quelques mois après, le malheureux recueillit le triste salaire dont la révolution gratifiait en général ses fougueux adorateurs. Il alla porter sa tête sur l'échafaud (1).

Un décret de la Convention ayant expulsé de Paris tous les nobles, sans exception, Villoison fut obligé de fuir la capitale, et alla chercher un asile dans la ville d'Orléans. Là, comme on sait, se trouve une bibliothèque remarquable, composée en partie de celle de Prousteau, et qui renferme, entre autres trésors littéraires, les livres de Henri et Adrien de Valois, couverts de notes manuscrites des deux doctes frères. Villoison prit possession de cette bibliothèque, qui était alors complètement abandonnée, et il se dit à lui-même :

Ce temple est mon pays : je n'en connais point d'autre.

Le bibliothécaire lui avait remis la clef de l'établissement confié à ses soins. Chaque matin, de bonne heure, Villoison entrait dans les salles désertes de la bibliothèque, s'y installait comme s'il eût été chez lui, et y restait sans interruption jusqu'à la nuit close. C'est dans cet asile solitaire qu'il lut d'un bout à l'autre une foule de livres philosophiques, ascétiques, théologiques, monuments du moyen âge, qui jusqu'alors avaient échappé à ses recherches. Je puis citer en ce genre, d'après son propre témoignage, la collection complète des nombreux commentateurs grecs d'Aristote. C'est là également qu'il recueillit les notes savantes déposées par Henri et Adrien de Valois sur les marges de leurs livres. Il en forma un gros volume in-4°, que la veille de sa mort il offrit en présent à son ami M. Dureau de la Malle, aujourd'hui membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Pour apprécier le courage que déploya Villoison dans ses explorations, il faut se rappeler qu'il passa dans la bibliothèque d'Orléans les journées de l'hiver terrible de 1794-1795, le plus rigoureux de tous ceux dont la France a gardé la mémoire (1).

Le régime sanglant de la terreur ayant fait place à des jours un peu plus calmes, Villoison revint habiter Paris, et reprendre le cours de ses doctes travaux. Mais les choses étaient bien changées autour de lui. Les académies avaient été balayées par le torrent révolutionnaire. Parmi les amis, les confrères de Villoison, les uns avaient péri sur l'échafaud, d'autres étaient morts naturellement, d'autres se trouvaient dispersés. Sa fortune personnelle, par suite de la dépréciation des assignats et des pertes de tous genres, avait éprouvé une très-forte diminution. D'ailleurs, par l'effet du mariage d'inclination qu'avait contracté son aïeul, il avait des parents, que l'on a vus paraître à la vente de ses livres, et qui, très-honnêtes à coup sûr, appartenaient à une classe inférieure de la société, et auxquels probablement il offrait avec délicatesse les secours que réclamait leur position. Espérant se procurer un supplément de revenu, il ouvrit un cours de grec, qu'il proposa par souscription. Mais, dans ces temps désastreux, la littérature ancienne était tombée dans un oubli presque absolu; et un bien petit nombre de personnes répondit à l'appel du noble savant. Je puis citer les noms des élèves qui composaient le modeste auditoire du premier helléniste de l'Europe : c'étaient Codrika, MM. Seguier de Saint-Brisson, Hase, Jules David, Lepage, Casimir Rostan, l'auteur de cet article, et deux Danois, MM. Thorlacius et Müller. Villoison expliquait les odes de Pindare. Chacune de ses leçons était écrite; ce qui n'empêchait pas le docte professeur de joindre de vive voix à son explication des développements toujours instructifs. Il est impossible de se figurer un cours plus

(1) [illegible] de Chazet, dans deux endroits de ses *Mémoires*, rapporte une anecdote bizarre, que je ne dois pas passer sous silence. Si on l'en croit, Villoison durant la terreur s'était présenté devant un officier municipal pour obtenir un passeport. Interrogé sur ce qui concernait son nom, il répondit : « D'Ansse de Villoison. » Le municipal lui fit observer que la France révolutionnaire n'ajoutait plus aux noms l'article *de*; qu'en outre elle ne connaissait plus de villes, mais des communes; en conséquence il inscrivit sur le passeport : Citoyen *Dansse-Commune-Oison*. C'est le cas de dire : *Se non è vero, è ben trovato*. Certes, cette histoire cadre bien avec la stupidité de plusieurs des hommes du temps de la terreur, mais ce qui me fait douter de la vérité de l'histoire, c'est que Villoison, qui se plaisait à raconter les aventures plaisantes dans lesquelles il [illegible] mêlé, n'en a jamais dit un mot, ni à moi ni à d'autres amis.

(1) Probablement ce genre d'existence auquel s'était voué Villoison contribua à lui sauver la vie. Les jacobins de la ville, en voyant un homme s'enterrer volontairement dans les salles poudreuses d'une bibliothèque, conçurent pour lui un sentiment de pitié dédaigneuse, et supposèrent qu'un pareil régime de vie dénotait ou un insensé ou un être trop complétement inepte pour prendre une part tant soit peu active aux sublimes conceptions de la France révolutionnaire.

savant; mais, il faut le dire, il l'était peut-être un peu trop. Bien des remarques, qui dans un commentaire critique auraient été parfaitement à leur place, offraient souvent une surabondance de détails étrangers à l'intelligence du texte. Et il faut avouer que l'interprétation avançait souvent avec trop de lenteur (1).

Le gouvernement créa ensuite pour lui une chaire provisoire de grec moderne près l'École des Langues orientales vivantes. Dans cette chaire, Villoison, non content d'expliquer les ouvrages écrits en grec moderne, et surtout la traduction des *Mille et une Nuits,* donnait à ses auditeurs des leçons de paléographie grecque. On sait en effet jusqu'à quel point il avait approfondi cette branche essentielle de la science : ayant, dans le cours de ses recherches, lu et examiné avec une attention scrupuleuse une foule de manuscrits grecs, il avait rédigé sur cette matière un traite beaucoup plus complet que celui de Dom de Montfaucon. Cet ouvrage, fruit des recherches de toute sa vie, et qu'il regardait comme devant être un de ses plus beaux titres de gloire littéraire, formait un volume in-folio, qui était placé dans sa bibliothèque à côté de la *Palæographia* du savant bénédictin. Durant la maladie de Villoison cet ouvrage précieux a disparu de sa bibliothèque, et on ignore dans quelles mains il se trouve actuellement.

Une place à l'Institut étant vacante, par la mort de Sélis (1802), Villoison se mit sur les rangs, et fut nommé. Comme l'astronome Jérôme de Lalande avait, dans cette occasion, déployé un grand zèle pour appuyer la candidature du savant philologue, cette circonstance produisit entre ces deux hommes célèbres des relations assez intimes. Villoison, voulant célébrer à sa manière la fête de Lalande, lui adressa une pièce de vers latins, dans laquelle on remarque la traduction d'une strophe celèbre de Lefranc de Pompignan :

> Niliacas quondam ad ripas, gens torrida solem
> Ignivomum increpitans, voce adlatrabat inani.
> Infelix rabies, atque impar congressa, coruscat
> Gentem despiciens penitus penitusque jacentem,
> Phœbus, inexhausta fundebat flumina lucis,
> Obscuram illustrans flammis ultricibus oram.

Villoison etait enfin arrivé a la réalisation de ses vœux les plus chers : le gouvernement impérial, cédant aux sollicitations du savant philologue, venait de transférer sa chaire au Collége de France, sous le titre de *Chaire de langue grecque ancienne et moderne*. Dansse, désormais tranquille sur son avenir, allait interpréter Homère et les autres poetes de l'antiquité grecque dans cet illustre sanctuaire des lettres, qui doit sa fondation à François Ier. Désormais l'infatigable auteur allait songer à la rédaction du grand ouvrage qui depuis tant d'années était la principale et presque la seule occupation de ses doctes veilles. Tous les matériaux étaient prêts et classés dans un ordre méthodique. Quinze énormes volumes in-4°, d'une écriture extrêmement serrée, offraient sur chaque ville de la Grèce, sur chaque point de l'histoire hellénique, tout ce que l'antiquité, le moyen âge, les temps modernes avaient pu présenter à ses immenses recherches. Je me souviens avec quelle complaisance il aimait à montrer à ses amis ce trésor inappréciable de renseignements si nombreux, si variés. Il me disait quelquefois : « J'aimerais mieux perdre ma bibliothèque tout entière que cette collection d'extraits; car il n'existe dans mes livres aucun fait tant soit peu intéressant qui ne se trouve reproduit dans ce recueil. » Il trouvait souvent un secours précieux dans son fidèle domestique, le bon Joseph, qui l'avait accompagné dans tous ses voyages, et qui parlait avec une extrême facilité le grec moderne. Si Villoison hésitait sur la signification d'un mot, sur un usage populaire, il sonnait Joseph, et lui demandait son avis; et la mémoire de ce brave homme ne se trouvait presque jamais en défaut.

Villoison n'était encore que dans sa cinquante-cinquième année. Doué d'une force d'Hercule, d'une santé robuste, n'ayant jamais connu aucun genre de maladie, il semblait avoir devant lui un long avenir, et pouvoir se livrer sans inquiétude à la perfection du plus vaste monument littéraire que l'érudition eût élevé à la Grèce ; mais la Providence en avait ordonné autrement.

Villoison était venu prendre possession de la chaire du Collége de France. Il se trouvait entouré d'un petit nombre d'élèves, mais tous bien décidés à suivre ses leçons avec une imperturbable fidélité (1). Il avait choisi pour sujet de ses explications le *Prométhée* d'Eschyle, et, il faut le dire, son enseignement avait beaucoup gagné. Sans cesser d'être un maître profond, il avait su écarter de ses interprétations cette surabondance d'érudition, ces longues digressions qui jadis faisaient perdre un peu trop de vue le texte de l'auteur. Désormais les personnes même instruites médiocrement en grec auraient pu suivre ce cours et en recueillir un véritable fruit; il à peine avait-il donné quelques leçons, que, sortant du Collége de France, il se trouva attaqué d'une forte jaunisse (2). Ses élèves, qui le condui-

(1) Un de nos plus savants hellenistes, M. Boissonade, dans sa *Notice sur M. de Villoison*, dit à cette occasion : « Ce cours ne dura pas, je crois, plus de quelques mois. Le petit nombre de personnes qui avaient souscrit s'éloigna insensiblement, et bientôt il ne resta plus personne. » Si ma mémoire ne me trompe pas, le fait n'est pas présenté d'une manière parfaitement exacte. Les auditeurs de Villoison ne l'abandonnèrent pas; mais lui-même, voyant son cours si peu suivi, se livra au découragement, et suspendit ses leçons.

(1) On comptait dans ces rangs MM. Seguier, Hase, Prunelle, Dureau de la Malle, et l'auteur de cet article.

(2) Villoison avait été atteint précédemment d'une fièvre scarlatine, maladie qui, fréquente chez les enfants, ne présente ordinairement aucun danger. Il aurait dû se tenir chaudement, et suivre le régime que réclamait cette indisposition. Malheureusement il n'en fit rien. Plein de confiance dans la force de son tempérament, il ne changea rien à ses habitudes ordinaires, et passait une partie de son temps dans sa salle à manger, expos

[illegible] lui, l'engagèrent à ne plus sortir, et [illegible] toutes les précautions que réclamait ils se promirent de se relayer auprès de [illegible] soirs, de manière à ce qu'il fût le possible abandonné à une triste solitude. [illegible] de ces attentions, en dépit des secours [illegible]decine, le mal fit des progrès rapides. [illegible] constitution se minait à vue d'œil; et [illegible] deux mois de maladie, il expira, [illegible] 1805, sans presque avoir été alité. Les [illegible]nts de religion dont il était pénétré le [illegible]nt dans sa dernière maladie, et il vit [illegible] la mort avec le calme de l'homme de [illegible] résignation du véritable chrétien.

[illegible]son était un homme d'un savoir prodigieux. [illegible] si vaste, des litteratures et des monu[illegible] l'antiquité était loin d'avoir absorbé [illegible]stigations. Il connaissait à fond l'his[illegible] les institutions des différents peuples, [illegible] et modernes. Il pouvait parler, et parler [illegible]ment, sur une foule d'objets divers. [illegible] mémoire lui fournissait à point nommé, [illegible] fidélité imperturbable, tout ce qui [illegible]ir la matière qu'il voulait traiter. [illegible] quantité d'anecdotes, de tous [illegible] répandait dans sa conversation une [illegible] de charme. On le voyait continuel[illegible]sser, sans aucun effort, d'une discus[illegible] profondie sur un point abstrait d'anti[illegible] [illegible] sophie, de littérature, à un entre[illegible] quelquefois tout à fait frivole. [illegible]lerai pas que dans sa conversation, [illegible] ses ouvrages, il ne savait pas s'as[illegible] à un ordre regulier, méthodique. Dominé [illegible] imagination vive et par un esprit brillant, [illegible] facilement entraîner dans de longues [illegible], qui, tout instructives qu'elles étaient, [illegible] un peu trop de l'objet de la discus[illegible] écrits laissaient souvent à désirer sous [illegible] de l'élégance du style. Maniant fort bien [illegible], il se plaisait quelquefois à lancer un [illegible] contre des personnes dont il croyait [illegible] se plaindre; mais ces paroles, plus gaies [illegible] n'étaient jamais inspirées par un sen[illegible]ance té. Lui-même s'empressait de [illegible] à ceux qu'il avait pu blesser par un [illegible] caustique; et en général il ne se [illegible] avec personne. Quant à ses amis, il [illegible] constamment une vive affection; [illegible] les embarrassait quelquefois, en les [illegible] louanges, toujours sincères, mais [illegible] pas toujours exemptes d'un peu [illegible] Il s'intéressait vivement aux jeunes [illegible] distinguaient par des connaissances [illegible] par leur ardeur pour l'étude. Il ap[illegible] leurs succès, et ne manquait pas [illegible] tous les services qui dépendaient [illegible] les ouvrages dont j'ai parlé, [illegible] à différentes époques, plusieurs mémoires insérés dans différents recueils, et surtout dans le *Magasin encyclopédique*. On peut en voir l'indication dans la *Notice* de Chardon de La Rochette et dans celle de M. Boissonade. Un des morceaux les plus intéressants qu'il ait donnés est sans contredit son *Mémoire sur la Troade*, publié à la suite du Voyage de l'abbé Lechevalier. Depuis la mort de Villoison, Malte-Brun a fait imprimer dans les *Annales des Voyages* des observations sur les Grecs modernes extraites des papiers du savant helléniste.

Étienne Quatremère.

Documents particuliers.

[illegible] est probable qu'une [illegible] dans l'intérieur, et la [illegible]

* **DANT** (*Jean*), littérateur français, né à Castres, en 1565, mort dans la même ville, le 14 mars 1651. Il fit partie de l'Académie fondée dans sa patrie, et nombre de pièces de vers grecs, latins et français, composées par ses collègues, attestèrent les regrets que causa sa mort. Durant sa longue carrière, Dant composa de nombreux ouvrages, dont une partie resta manuscrite; il traduisit en vers français la *Philis de Scyre*, du comte Bonnarelli. Mais le seul de ses écrits qui ait conservé quelque intérêt aux yeux des bibliophiles a pour titre : *Le Chauve, ou le mépris des cheveux, tiré de l'oraison grecque de Synésius*; Paris, 1621, in-4° : le but de cet ouvrage, assez singulier, est de consoler les personnes qui ont perdu leur chevelure, en leur montrant que le mal n'est pas grand: d'après Dant, les cheveux sont « la plus abjecte et la plus vile des choses, un honteux excrément; l'éléphant est la merveille des bêtes, parce qu'elle n'a point de poils ».

G. Brunet.

Nayral, *Biographie et chroniques castraises*; 1834, t. II, p. 80. — *Bulletin du Bibliophile*; Paris, 1836, p. 25.

DANTAL (*Pierre*), grammairien français, né à La Souchère (Haute-Loire), le 18 novembre 1781, mort à Lyon, le 13 octobre 1820. Il était instituteur à Lyon, On a de lui : *Abrégé de l'Histoire d'Égypte*; Lyon, 1809, in-12; *Cours de Thèmes rédigés d'après le rudiment de Lhomond*; Genève et Paris, 1809, 2 vol. in-12; réimprimés avec quelques *additions à l'usage des écoles publiques et particulières de septième à quatrième classe*; Paris, 4e édition, 1824, 2 vol. in-12; — *Les mêmes, avec les corrigés en regard, français-latin, à l'usage des maîtres*; ibid.; — *Nouveau Cours de Thèmes, pour les cinquième et quatrième, rédigés d'après les rudiments adoptés et recommandés par l'Université impériale avec les mots latins en regard à l'égard des commençants*; Paris, 1809, in-12; 3e édit., soigneusement revue et corrigée; Paris, 1823, in-12; avec les *corrigés en regard, pour les maîtres*; ibid.; — *Calendrier perpétuel et historique, fondé sur les principes des plus célèbres astronomes, Copernic, Galilée, Clavius, Cassini, Newton, La Hire, Lalande*, etc.; Paris, 1810, in-8°, avec pl.; — *Rudiment théorique et pratique de la Langue La-*

tine, calqué sur Lhomond, etc.; Paris, 1810, in-12; 3e édition, Paris, 1823, in-12; — *Nouveau Cours de Thèmes, pour les quatrième et troisième*; Lyon, 1811, in-12; — *Epitome Historiæ Francorum, ad usum tironum linguæ latinæ*; Lyon, 1813, in-12; et avec les *corrigés* en regard, à l'usage des maîtres; ibid.; — *Le Petit* Levamen *des professeurs de basses classes, ou traduction des thèmes du rudiment théorique et pratique, latin et français*; 3e édit., Lyon et Paris, 1813, in-12; *les mêmes, avec les corrigés*; ibid.; — *Petit Cours de Thèmes adaptés aux règles du rudiment de Lhomond, à l'usage des huitième, septième et sixième classes, suivi d'un dictionnaire français-latin*, 2e édit.; Paris, 1824, in-12; *avec les corrigés*; ibid.; — *Nouveau Cours de Thèmes sur l'histoire de France, depuis l'origine des Francs jusqu'à la fin du règne de Louis XV, à l'usage des sixième et cinquième classes; suivi d'un dictionnaire français-latin par Masselin*; Paris, 1824, in-12; *avec les corrigés*; ibid.; — *Choix de jolies Fables, traits d'histoire, bons mots et anecdotes en latin élémentaire*; — *Nouveau Cours de Versions à l'usage des élèves de sixième et de cinquième*; Paris, 1827, in-12;

Querard, *La France litt.*

* DANTAN aîné (*Antoine-Laurent*), statuaire français, né à Saint-Cloud, le 8 décembre 1798. Il fut d'abord élève de son père, modeste sculpteur en bois, puis du célèbre Bosio. Sa première statue, *Télémaque*, fut exécutée (en plâtre) en 1819. Il fit ensuite *L'Asie*, figure allégorique, remporta le second prix de sculpture en 1826, et le premier en 1828. Envoyé comme pensionnaire à Rome, Dantan aîné s'y fit remarquer par la pureté des formes et la beauté savante du modelé. Il revint d'Italie en 1833, et exposa en 1835 : *Un jeune Baigneur jouant avec son chien* (statue en marbre); — en 1836 : un bas-relief en plâtre représentant l'*Ivresse de Silène*, et le *Buste de Mlle de La Roche*; — En 1838 : *Une jeune Fille jouant du tambourin* (statue en bronze). Depuis il a exécuté les *Statues du maréchal de Villars* et *de Louis-Joseph de Bourbon*, ainsi que les *Bustes de Louis de France, dauphin*, et *de Marie-Josèphe de Saxe, dauphine de France*, pour le Musée de Versailles; — la *Statue* de *Juvénal des Ursins*, qui se voit à l'hôtel de ville de Paris; celle de *Duquesne*, inaugurée à Dieppe en 1844; — *Saint Christophe*, statue en pierre : à l'église de La Villette (1846); — le *Buste du baron Mounier, pair de France* : au palais du Luxembourg (1846); — *Malherbe*, statue pour la ville de Caen (1847); — Le *Buste de J.-J. Grandville* salon de 1848; — *Jung-Bahadoor-Sing, ambassadeur du rajah de Nepaul*, buste; salon de 1850; — *Des Renaudes*; ibid.; — *Edmond Dupuis*; ibid.; — *Mme de Mirbel*; ibid. Les ouvrages de M. Dantan aîné sont aussi remarquables par l'aspect que par le détail d'exécutio[n] lent un artiste fidèle aux traditions [des] écoles. Alfred DE [...]

Documents particuliers.

* DANTAN jeune (*Jean-Pierre*) [...] français, frère du précédent, né à Pa[ris ...] cembre 1800. Il reçut les premiers [...] la sculpture dans l'atelier de son pè[re ...] en jouant qu'il sentit naître et se dév[elopper ...] penchant à la caricature et à la r[...] plastique des objets. Comme son fr[ère ...] jeune suivit les leçons de Bosio; ap[rès ...] études à l'Académie de Paris, il pa[rtit pour l'I]talie, et s'appliqua surtout à l'étude [...] Il revint en France en 1830, et les pr[emières ...] tes qu'on remarqua de lui furent ce[...] *Pie VIII* et celui de *Boieldieu*, qui [...] 1831, mérita à son auteur une méd[aille de] seconde classe. Dès cette époque [...] mença à cultiver sa disposition à sai[sir les ridi]cules d'une physionomie et à moule[r les im]fections et les habitudes des figures, [...] qui devait le rendre créateur d'un ge[nre ...] sans rivaux. Les premières *charges* q[...] ne furent pour lui qu'une sorte de [...] de ses travaux plus sérieux. Ses amis [...] de Paris, *Carle* et *Horace Vernet*, [...] *Ducornet*, *Cicéri*, etc., exercèrent [...] sa verve naissante. Leurs figurines [...] génieusement grotesques eurent u[n ...] succès dans le monde artistique. [...] davantage, et reproduisit sous des m[...] lesques toutes les illustrations cont[...] Bientôt la vogue s'empara du nom [...] et la palme de la sculpture bouffonn[e ...] cernée. *Victor Hugo*, *Alexandre D*[...] *vert*, *Chaudesaigues*, *du Sommera*[...] et bien d'autres littérateurs et criti[ques ...] leurs images prendre rang dans le n[...] *tanesque*. La musique fournit aussi [...] tés : on vit successivement *Berton* [...] une comique satisfaction son habit d'a[...] tout chamarré de notes musicales; [...] s'abandonnant à toute l'expansibilité [...] *Paganini* concentrant toutes les fac[ultés de son] âme dans un accord inspiré par [...] puissante et la conviction que la [...] flexibilité de ses doigts ne lui fera [...] *Castil-Blaze* sur les épaules de *Ros*[sini ...] statuette rappelle l'embonpoint du [...] tous les autres à la suite : *Caraff*[a ...] *Habeneck*, *Monpou*; puis *Martin*, [...] *Santini*, *Tamburini*, *Rubini*, *Ivano*[...] *Levasseur*, *Dabadie*; les trois têtes [...] *Lemonnier* et *Thenard*, surmontan[t ...] nette; une série d'artistes aimés du [...] produits dans les rôles où ils excel[...] leurs rôles de prédilection : *Ligier*, dan[s ...] *Bouffé*, dans *Le Gamin de Paris*; *O*[...] sous les cornettes de *Mme Gibou* et [...] *chel*; *Frederick Lemaître* et *Serre* [...] haillons fantastiques de *Robert Ma*[caire]

urlot, *Arnal*, *Achard*, *Levas-*
s. En même temps d'ingénieux ré-
t le nom des personnages, venaient
rpes plus épigrammatiques, plus
ssi plus populaires.
se contenta pas d'avoir élargi pour
s cercle du rire et ajouté un grelot
ie humaine. Il alla chercher de
pes en Angleterre; là son talent
nouvelle ère, et atteignit à la hau-
ire. *Les ducs de Cumberland* et
; *lord Wellington*, *lord Grey*;
, assis sur le sac de laine;
le marquis de Clanricarde, gen-
g; *O' Connell*, l'orateur populaire
; *Cobbett*, négligé dans sa
; *Samuel Rothschild*, nageant
sur des monceaux d'or; *sir Roger*,
; *lord Selton*, *lord Allan*,
mel, et la plupart des représentants
, de la finance et de la *fashion* an-
ent à Dantan certains traits de sa-
ment atteindre ni la plume ni le
ge de *Talleyrand* offrit surtout
de sérieux et de grotesque impos-
par tout autre que Dantan : cette
considérée comme un portrait frap-
. Le cadre de cet ouvrage ne nous
donner le catalogue complet des
es et sérieuses de M. Dantan
ignalerons pourtant parmi les der-
de *Jean-Bart*, de *Giulia Grisi*,
, de *Bentinck*, la statue de *Boïel-*
ée à Rouen en 1838, les bustes de
Kemble, exposé en 1844; — du
Soufflot; salon de 1845; — du
Cloquet; ibid.; — du docteur *Jo-*
balle; ibid.; — du compositeur
, — du compositeur *Cherubini*;
; — de *Lallemand*; ibid.; — de
; — de *Rose Chéri*, artiste dra-
; — de *Samson*, de la Comédie-
; — de *Fattet*; salon de 1848; —
ibid.; — du docteur *Clot-Bey*;
— du docteur *Blandin*; ibid.; —
, pacha d'Égypte; ibid.; — de
1850; — du docteur *Blanche*;
Maurice; ibid.; — de *Cavan-*
Rosa Bonheur, habile peintre
; — du compositeur *Musard*;
positeur *Spontini*, salon de
teur *Marjolin*; ibid.; — du
marquise *de Turgot*; salon

Alfred DE LACAZE.

ure. — J.-B. Delestre, dans *La Conversation*.

DANTE ALIGHIERI, l'Ho-
it à Florence, le 8 mai 1265,
leil était dans le signe des
lui fit prédire une brillante des-
exilé à Ravenne, le 14 sep-
21, année mémorable par une éclipse totale du soleil, suivant la chronique d'un des historiens de l'époque, Jean Villani. Poëte, soldat, publiciste, philosophe, homme d'État et simple citoyen, fondateur d'un art et d'une langue, tantôt l'un des chefs de sa cité républicaine, tantôt proscrit, presque mendiant dans l'exil, théologien membre tertiaire d'un ordre religieux et ardent apôtre d'une théorie politique opposée à la puissance temporelle des papes, guelfe et gibelin, condamné au feu par un tribunal révolutionnaire, poursuivi comme hérésiarque par l'inquisition et placé après sa mort jusque dans le Vatican parmi les docteurs de l'Église, il correspond à tout, et réunit en lui tous les extrêmes, tous les contrastes. Si Aristote fut l'*encyclopédie vivante* de l'antiquité (1), l'immortel Toscan, jeté dans la période orageuse dont son universalité réfléchit les faces diverses, par son existence militante aussi bien que par ses écrits, offre la personnification la plus complète du moyen âge. Longtemps demi-perdu pour nous à travers ses ténèbres, ressuscité depuis peu par des investigations ferventes ou plutôt par la double force expansive de la forme et de l'idée, il y apparaît comme le flambeau qui éclaire le passé et l'avenir.

D'après la tradition, un Eliseo, issu d'une ancienne famille romaine, les Frangipani, vint s'établir à Florence au neuvième siècle, quand Charlemagne, après avoir rebâti cette cité, détruite par Totila, roi des Goths, y appela des colons pour la repeupler. L'un de ses descendants, né en 1106, Cacciaguida, qui épousa Alighiera, de la maison des Alighieri Fontana de Ferrare (2), suivit l'empereur Conrad III dans sa désastreuse croisade, fut armé chevalier de sa main, et périt sous le sabre des Turcs, en 1147. Ses enfants, fixés dans sa ville natale, adoptèrent le nom maternel, sans doute pour distinguer sa branche de celles de ses deux frères. Le troisième Alighieri, jurisconsulte, épousa en secondes noces Donna Bella, dont naquit notre poëte. Comme ses aïeux, quoique leur maison eût un chevalier pour souche, il avait embrassé le parti guelfe ou bourgeois, au milieu des factions qui divisaient la république florentine, et il avait subi un premier exil, vers 1248. Dans la bataille de Monte-Aperto, en 1260, les gibelins triomphèrent de nouveau, par le secours du roi Manfred, le valeureux bâtard des Hohenstaufen. Alighieri était banni pour la seconde fois à l'heure où Donna Bella mettait au jour un fils baptisé sous le nom de Durante, changé depuis en celui de Dante, par une abréviation familière. Guido Novello, des comtes Guidi, seigneurs du Casentin, gouvernait Florence comme podestat et lieutenant de Manfred; des agitations menaçantes l'obligèrent d'élire à sa place pour podestats deux chevaliers de Sainte-Marie, appartenant chacun à l'un des deux

(1) Voyez dans cet ouvrage l'article *Aristote*, de M. Hoefer.

(2) Nommés aussi *Aldigieri*, *Aligieri*, *Alaghieri* ou *Alagieri*, suivant l'instabilité commune alors des noms de famille.

tine, calqué sur Lhomond, etc.; Paris, 1810, in-12; 3e édition, Paris, 1823, in-12; — *Nouveau Cours de Thèmes, pour les quatrième et troisième*; Lyon, 1811, in-12; — *Epitome Historiæ Francorum, ad usum tironum linguæ latinæ*; Lyon, 1813, in-12; et avec les *corrigés* en regard, à l'usage des maîtres; ibid.; — *Le Petit* Levamen *des professeurs de basses classes, ou traduction des thèmes du rudiment théorique et pratique, latin et français*; 3e édit., Lyon et Paris, 1813, in-12; *les mêmes, avec les corrigés*; ibid.; — *Petit Cours de Thèmes adaptés aux règles du rudiment de Lhomond, à l'usage des huitième, septième et sixième classes, suivi d'un dictionnaire français-latin*, 2e édit.; Paris, 1824, in-12; *avec les corrigés*; ibid.; — *Nouveau Cours de Thèmes sur l'histoire de France, depuis l'origine des Francs jusqu'à la fin du règne de Louis XV, à l'usage des sixième et cinquième classes; suivi d'un dictionnaire français-latin par Masselin*; Paris, 1824, in-12; *avec les corrigés*; ibid.; — *Choix de jolies Fables, traits d'histoire, bons mots et anecdotes en latin élémentaire*; — *Nouveau Cours de Versions à l'usage des élèves de sixième et de cinquième*; Paris, 1827, in-12;

Querard, *La France litt.*

*DANTAN aîné (*Antoine-Laurent*), statuaire français, né à Saint-Cloud, le 8 décembre 1798. Il fut d'abord élève de son père, modeste sculpteur en bois, puis du célèbre Bosio. Sa première statue, *Télémaque*, fut exécutée (en plâtre) en 1819. Il fit ensuite *L'Asie*, figure allégorique, remporta le second prix de sculpture en 1826, et le premier en 1828. Envoyé comme pensionnaire à Rome, Dantan aîné s'y fit remarquer par la pureté des formes et la beauté savante du modelé. Il revint d'Italie en 1833, et exposa en 1835 : *Un jeune Baigneur jouant avec son chien* (statue en marbre); — en 1836 : un bas-relief en plâtre représentant l'*Ivresse de Silène*, et le *Buste de Mlle de La Roche*; — En 1838 : *Une jeune Fille jouant du tambourin* (statue en bronze). Depuis il a exécuté les *Statues du maréchal de Villars* et *de Louis-Joseph de Bourbon*, ainsi que les *Bustes de Louis de France, dauphin*, et *de Marie-Josèphe de Saxe, dauphine de France*, pour le Musée de Versailles; — la *Statue* de *Juvénal des Ursins*, qui se voit à l'hôtel de ville de Paris; celle de *Duquesne*, inaugurée à Dieppe en 1844; — *Saint-Christophe*, statue en pierre : à l'église de La Villette (1846); — le *Buste du baron Mounier, pair de France* : au palais du Luxembourg (1846); — *Malherbe*, statue pour la ville de Caen (1847); — Le *Buste de J.-J. Grandville* salon de 1848; — *Jung-Bahadoor Sing, ambassadeur du rajah de Népaul*, buste; salon de 1850; — *Des Renaudes*; ibid.; — *Edmond Dupuis*; ibid.; — *Mme de Mirbel*; ibid. Les ouvrages de M. Dantan aîné sont aussi remarquables par l'aspect que par le détail d'exécution. Ils révèlent un artiste fidèle aux traditions des grandes écoles. Alfred de Lacaze.

Documents particuliers.

*DANTAN jeune (*Jean-Pierre*), sc[ulpteur] français, frère du précédent, né à Paris, le [2]8 [dé]cembre 1800. Il reçut les premiers principes [de] la sculpture dans l'atelier de son père, et ce [fu]t en jouant qu'il sentit naître et se développer so[n] penchant à la caricature et à la reproductio[n] plastique des objets. Comme son frère, Danta[n] jeune suivit les leçons de Bosio; après quelque[s] études à l'Académie de Paris, il partit p[our l'I]talie, et s'appliqua surtout à l'étude du port[rait]. Il revint en France en 1830, et les premiers [bus]tes qu'on remarqua de lui furent celui du *pap[e] Pie VIII* et celui de *Boïeldieu*, qui, exposé [en] 1831, mérita à son auteur une médaille d'or [de] seconde classe. Dès cette époque Dantan com[men]ça à cultiver sa disposition à saisir les rid[i]cules d'une physionomie et à mouler les imper[]fections et les habitudes des figures, disp[osition] qui devait le rendre créateur d'un genre ou [pl]u[tôt] sans rivaux. Les premières *charges* qu'il exécu[ta] ne furent pour lui qu'une sorte de délasseme[nt] de ses travaux plus sérieux. Ses amis de Rome [et] de Paris, *Carle* et *Horace Vernet*, *Lépau[lle]*, *Ducornet*, *Cicéri*, etc., exercèrent les prem[iers] sa verve naissante. Leurs figu[res] [] [ing]énieusement grotesques eurent [] [un im]m[ense] succès dans le monde artistique. [] davantage, et reproduisit sous des [formes] [gro]tesques toutes les illustrations contempo[raines]. Bientôt la vogue s'empara du nom de Dantan et la palme de la sculpture bouffonne lui fut dé[]cernée. *Victor Hugo*, *Alexandre Dumas*, *D[]vert*, *Chaudesaigues*, *du Sommerard*, *Romie[u]* et bien d'autres littérateurs et critiques vi[rent] leurs images prendre rang dans le musée *d[an]tanesque*. La musique fournit aussi ses célé[bri]tés : on vit successivement *Berton* étalant av[ec] une comique satisfaction son habit d'académici[en] tout chamarré de notes musicales; *Ponc[hard]* s'abandonnant à toute l'expansibilité de sa vo[ix]; *Paganini* concentrant toutes les facultés de [son] âme dans un accord inspiré par une vol[onté] puissante et la conviction que la merveil[leuse] flexibilité de ses doigts ne lui fera pas d[éfaut]; *Castil-Blaze* sur les épaules de *Rossini*, d[ont la] statuette rappelle l'embonpoint du *maestro*; tous les autres à la suite : *Caraffa*, *Musa[rd]*, *Habeneck*, *Monpou*; puis *Martin*, *Lablac[he]*, *Santini*, *Tamburini*, *Rubini*, *Ivanoff*, *Nour[rit]*, *Levasseur*, *Dabadie*; les trois têtes de *Fer[]*, *Lemonnier* et *Thenard*, surmontant une [sellette]; une série d'artistes aimés du public e[t re]produits dans les rôles où ils excellaient, [dans] leurs rôles de prédilection : *Ligier*, dans *Louis [XI]*; *Bouffé*, dans *Le Gamin de Paris*; *Odry* et *Vern[et]* sous les cornettes de *Mme Gibou* et de *Mme Po[]chet*; *Frederick Lemaître* et *Serres*, sous les haillons fantastiques de *Robert Macaire* et

; *Parlet*, *Arnal*, *Achard*, *Levas-*
, etc. En même temps d'ingénieux ré-
le nom des personnages, venaient
s types plus épigrammatiques, plus
t aussi plus populaires.
se contenta pas d'avoir élargi pour
le cercle du rire et ajouté un grelot
la folie humaine. Il alla chercher de
types en Angleterre; là son talent
une nouvelle ère, et atteignit à la hau-
satire. *Les ducs de Cumberland* et
ster; *lord Wellington*, *lord Grey*;
ugham, assis sur le sac de laine;
; *le marquis de Clanricarde*, gen-
ing; *O' Connell*, l'orateur populaire
véhémente; *Cobbett*, négligé dans sa
toilette; *Samuel Rothschild*, nageant
sur des monceaux d'or; *sir Roger*,
banquier; *lord Selton*, *lord Allan*,
nel, et la plupart des représentants
gue, de la finance et de la *fashion* an-
ent à Dantan certains traits de sa-
atteindre ni la plume ni le
charge de *Talleyrand* offrit surtout
de sérieux et de grotesque impos-
par tout autre que Dantan : cette
considérée comme un portrait frap-
té. Le cadre de cet ouvrage ne nous
de donner le catalogue complet des
et sérieuses de M. Dantan
signalerons pourtant parmi les der-
de *Jean-Bart*, de *Giulia Grisi*,
, de *Bentinck*, la statue de *Boïel-*
rée à Rouen en 1838, les bustes de
Kemble, exposé en 1844; — du
Soufflot; salon de 1845; — du
Cloquet; ibid.; — du docteur *Jo-*
mballe; ibid.; — du compositeur
, — du compositeur *Cherubini*;
47; — de *Lallemand*; ibid.; — de
; — de *Rose Chéri*, artiste dra-
; — de *Samson*, de la Comédie-
; — de *Fallet*; salon de 1848; —
; ibid.; — du docteur *Clot-Bey*;
— du docteur *Blandin*; ibid.; —
Ali, pacha d'Égypte; ibid.; — de
; 1850; — du docteur *Blanche*;
Maurice; ibid.; — de *Cavan-*
de *Rosa Bonheur*, habile peintre
; — du compositeur *Musard*;
compositeur *Spontini*, salon de
docteur *Marjolin*; ibid.; — du
la marquise *de Turgot*; salon

Alfred de Lacaze.

— J.-B. Delestre, dans *Le* ... *Conversation.*

DURANTE ALIGHIERI, l'Ho-
it à Florence, le 8 mai 1265,
le soleil était dans le signe des
lui fit prédire une brillante des-
exile à Ravenne, le 14 sep-
1321, année mémorable par une éclipse totale du soleil, suivant la chronique d'un des historiens de l'époque, Jean Villani. Poëte, soldat, publiciste, philosophe, homme d'État et simple citoyen, fondateur d'un art et d'une langue, tantôt l'un des chefs de sa cité républicaine, tantôt proscrit, presque mendiant dans l'exil, théologien membre tertiaire d'un ordre religieux et ardent apôtre d'une théorie politique opposée à la puissance temporelle des papes, guelfe et gibelin, condamné au feu par un tribunal révolutionnaire, poursuivi comme hérésiarque par l'inquisition et placé après sa mort jusque dans le Vatican parmi les docteurs de l'Église, il correspond à tout, et réunit en lui tous les extrêmes, tous les contrastes. Si Aristote fut l'*encyclopédie vivante* de l'antiquité (1), l'immortel Toscan, jeté dans la période orageuse dont son universalité réfléchit les faces diverses, par son existence militante aussi bien que par ses écrits, offre la personnification la plus complète du moyen âge. Longtemps demi-perdu pour nous à travers ses ténèbres, ressuscité depuis peu par des investigations ferventes ou plutôt par la double force expansive de la forme et de l'idée, il y apparaît comme le flambeau qui éclaire le passé et l'avenir.

D'après la tradition, un Eliseo, issu d'une ancienne famille romaine, les Frangipani, vint s'établir à Florence au neuvième siècle, quand Charlemagne, après avoir rebâti cette cité, détruite par Totila, roi des Goths, y appela des colons pour la repeupler. L'un de ses descendants, né en 1106, Cacciaguida, qui épousa Alighiera, de la maison des Alighieri Fontana de Ferrare (2), suivit l'empereur Conrad III dans sa désastreuse croisade, fut armé chevalier de sa main, et périt sous le sabre des Turcs, en 1147. Ses enfants, fixés dans sa ville natale, adoptèrent le nom maternel, sans doute pour distinguer sa branche de celles de ses deux frères. Le troisième Alighieri, jurisconsulte, épousa en secondes noces Donna Bella, dont naquit notre poëte. Comme ses aïeux, quoique leur maison eût un chevalier pour souche, il avait embrassé le parti guelfe ou bourgeois, au milieu des factions qui divisaient la république florentine, et il avait subi un premier exil, vers 1248. Dans la bataille de Monte-Aperto, en 1260, les gibelins triomphèrent de nouveau, par le secours du roi Manfred, le valeureux bâtard des Hohenstaufen. Alighieri était banni pour la seconde fois à l'heure où Donna Bella mettait au jour un fils baptisé sous le nom de Durante, changé depuis en celui de Dante, par une abréviation familière. Guido Novello, des comtes Guidi, seigneurs du Casentin, gouvernait Florence comme podestat et lieutenant de Manfred; des agitations menaçantes l'obligèrent d'élire à sa place pour podestats deux chevaliers de Sainte-Marie, appartenant chacun à l'un des deux

(1) Voyez dans cet ouvrage l'article *Aristote*, de M. Hoefer.

(2) Nommés aussi *Aldigieri*, *Aligieri*, *Alaghieri* ou *Alagieri*, suivant l'instabilité commune alors des noms de famille.

camps opposés (Catalano et Loderingo, 1266). Ainsi, dès le berceau, l'enfant prédestiné puisait dans sa propre famille et dans sa municipalité, avec l'expérience des cruelles luttes civiles, les deux traditions antagonistes qui dominèrent ses actes et sa pensée, le principe impérialiste et le principe démocratique. Ces deux traditions se partageaient le monde. L'Italie, dont la papauté faisait toujours le centre de l'Europe, après l'immense mouvement des croisades, entrait dans une féconde période intellectuelle, signalée par d'importantes rénovations civiles et de grandes découvertes scientifiques.

L'expulsion de Guido Novello, dont la lieutenance temporaire s'écroulait avec la race impériale déchue, ramena en 1267 sous leur toit natal tous les guelfes exilés depuis sept ans. Alighieri put embrasser son fils et lui donner ses enseignements tutélaires; mais le jeune Dante resta bientôt orphelin. Heureusement sa famille, malgré ses vicissitudes, sans être riche, possédait assez d'aisance pour lui assurer des ressources et, s'il le désirait, son droit d'action dans les affaires du gouvernement. Outre sa maison florentine, il avait quelques biens-fonds, diverses métairies à Camerata, près de Plaisance et de Pise, ainsi que des objets mobiliers, dont plus tard la perte devait lui être sensible. Sa mère, Donna Bella, qui survécut quelque temps, ne négligea rien, selon les vues paternelles, pour cultiver ses facultés précoces. Avant de mourir, elle confia son éducation au savant Brunetto Latini (1), secrétaire de la république, professeur célèbre, et coreligionnaire politique du jurisconsulte défunt. Dante, sous un tel maître, reçut une précieuse impulsion, et se familiarisa vite avec toutes les notions scientifiques et morales dont les études embrassaient le cercle. Toutefois une puissante, une mystérieuse influence, agissant déjà sur son âme réfléchie et ardente, y développa ce que la scolastique ne pouvait donner, le feu rayonnant de la poésie et du génie, comme d'autres leçons plus profondes y développeront le vaste sentiment de l'humanité.

Dans sa dixième année, il avait rencontré une charmante enfant, dont la figure angélique sembla lui révéler le beau idéal avec l'amour; chacun connaît la Béatrice qu'il a immortalisée au-dessus de toute femme mortelle. Nous ne répéterons pas l'anecdote, peut-être romanesque, vulgairement empruntée à Boccace, sur leur première entrevue dans une réunion de famille chez les Portinari, leurs voisins, où Alighieri aurait conduit son jeune fils un jour de fête et de printemps. Le poete a retracé son chaste amour dans sa *Vita nuova*, comme un exorde à sa vision future; mais il ne précise aucun detail local, et lui laisse un voile mystique. Quoi qu'en aient dit certains commentateurs et quelles qu'en fussent les allégories latentes, cet amour ni son objet ne furent une pure fiction. Les renseignements recueillis sur les Portinari,

(1) *Voyez* BRUNETTO LATINI.

fondateurs de l'hospice de Santa-Maria, ainsi que sur le mariage de leur fille Béatrice ou Bice avec l'un des Bardi, attestent la véracité biographique du pieux narrateur. Sous l'empire de cette passion, il traverse une adolescence agitée, en proie à des commotions étranges, à des phases maladives. Tout enfant, il aime et pense profondément; il compose des vers qui émeuvent : le *mens divinior* fermente en lui. A propos d'un sonnet, ou songe énigmatique, sur lequel il les consulte, il entame une correspondance par symboles avec les troubadours en renom, Guido Cavalcante, qu'il appelle son premier ami, Cino de Pistoie, son second, Dante de Majano, son homonyme, et autres qui forment les *fidèles d'amour*.

Cependant sa famille, suivant l'usage, l'envoie perfectionner son instruction à l'université de Bologne, nommée *Mater studiorum*, puis à celle de Padoue, célèbre par sa primauté dans la jurisprudence. Au sortir de ses études, il fait son apprentissage militaire dans les guerres entre Florence et les villes rivales. Bientôt se réalise la vision qui dans une maladie lui a montré Béatrice morte : vers 1287, elle s'était mariée au riche seigneur Simon di Bardi, le fils d'un des amis de son père; elle expire le 9 juin 1290, dans sa vingt-sixième année. Un an après, Dante publie sa *Vita nuova*, élégiaque monodie qui prélude à son épopée. Si nous en croyons un commentateur (Buti), il aurait pris alors, comme novice, l'habit de Saint-François. On désigne même le monastère de *San-Benedetto in Alpe*, dans les gorges de l'Apennin, comme l'asile où il aurait commencé son noviciat. Le projet d'une retraite absolue dut lui venir en plusieurs occasions de malheur ou de trouble. Des écrivains franciscains affirment qu'il appartenait à leur ordre, dont il portait toujours le cordon comme affilié, et il voulut mourir sous cet habit.

Sa *Vita nuova* et ses Canzones lui avaient acquis une rapide renommée. On l'appelait communément *le Poëte*, quoique beaucoup d'autres écrivissent des vers en rimes latines e vulgaires. Une pléiade d'hommes éminents l'environnait : Arnolfo, l'architecte des trois princi paux monuments de Florence; Cimabué, dont i reçut des leçons de dessin, avec Giotto et le ma saiste Gaddi; le savant Cecco, illustre professeu et astrologue de Bologne; François Barberino l'auteur des *Documenti d'Amore ;* les troubadours cités plus haut, enfin toute une élite d'esprits distingués, dont la plupart jouent un rôle act dans les affaires publiques comme dans son épopée. Lorsque Charles II d'Anjou traversa Florence en 1289, pour aller se remettre en possession d son royaume, Dante fut présenté à son royal héritier par Brunetto, et prit place dans l'escor que le *comune* donna a ce prince pour le protéger contre les ligues hostiles. Ce fut là s debut sous le drapeau national.

Ses premières campagnes méritent d'être mentionnees. Il se distingua honorablement à la b

taille de Campaldino, où les gibelins furent si cruellement défaits. Les Florentins, alliés avec d'autres villes guelfes, avaient envoyé des forces contre Arezzo, devenu le centre du gibelinisme. Corso Donati commandait le principal corps florentin, comme *capitano*, et le comte Buonconte de Montefeltro les Arétins. Dante marchait sous les ordres de Vieri dei Cerchi, chef de la cavalerie, et avait sollicité l'honneur de faire partie des *feditori*, c'est-à-dire des cavaliers d'attaque. Selon le rapport de Léonard d'Arezzo, il combattit à cheval sur la première ligne, et courut de grands dangers. On a du poëte lui-même une lettre, datée de 1300, où il raconte ses impressions, après avoir décrit les manœuvres des troupes. « Je n'étais plus inexpert dans les armes, dit-il; néanmoins au commencement j'eus une grande peur (*ebbi temenza molto*), et à la fin une très-vive joie, à la suite des diverses péripéties de la bataille. » Horace, qui fit le même métier, n'avait pas montré le même courage. La contre-révolution gibeline, simultanément accomplie à Pise par la chute d'Ugolin, provoqua la ligue toscane. Dante assista dans cette seconde guerre au siége de Caprona, défendue par une garnison lucquoise. La garnison fut contrainte de se rendre sous condition d'avoir la vie sauve; mais les paysans irrités voulaient la massacrer pendant qu'elle défilait, pâle et tremblante, devant les vainqueurs, et le poëte-soldat rappelle cette scène dans un des chants de *L'Enfer*. Parmi les troupes florentines ou alliées combattait Bernardino da Polenta, neveu de Guido Polenta de Ravenne, père de la célèbre Françoise, peu après tragiquement assassinée à Rimini. Dante y eut encore pour compagnon le juge de Gallura, Nino Visconti, son noble ami, l'indigne petit-fils du traître dont le supplice attendrit les plus barbares. Le capitaine général, podestat des Pisans, était le fameux Guido de Montefeltro, depuis cordelier, et père de Buonconte, tué à Campaldino, où son cadavre ne put être retrouvé entre les morts : autour du poëte s'amoncelaient (*s'affollavano*) les épisodes et les personnages de ses chants à venir.

Dante épousa, vers 1292, Gemma, de la noble maison des Donati, dont le chef, Corso, tenait haut la bannière, et dont l'alliance lui promettait un puissant concours. Les documents authentiques manquent sur son mariage et les années qui le suivirent; seulement son nom se trouve inscrit dans un registre de l'an 1297, sur la matricule de l'art des médecins et pharmaciens, le sixième des arts majeurs, avec sa qualification distinctive : *Dante degli Alighieri, poeta fiorentino*. Son inscription dans l'une des classes savantes lui ouvrait le chemin des principales magistratures. D'autres indices ou témoignages sûrs nous aideront à le suivre jusqu'à la fin du treizième siècle. Tout en méditant sa *Comédie*, dont il esquisse en latin les premiers chants, il s'initie pendant cette période au maniement des affaires publiques. En 1292 avait lieu à Florence l'orageux prieurat de Giano della Bella, démocrate intègre, qui par des mesures vigoureuses essaya d'établir le gouvernement populaire sur des bases indestructibles, et fût obligé de s'exiler devant les intrigues des factions comme devant les caprices de la multitude. Une de ces mesures, connues sous le nom d'*ordonnances de justice*, rangeait parmi les grands et privait de certaines immunités civiques quiconque avait compté un chevalier dans sa famille. Le petit-fils de Cacciaguida devint donc du même coup un grand et un exclu. Cependant, il ne resta pas neutre au milieu des querelles où s'agitait son avenir ainsi que le salut de son pays; il s'exerça dans les comices à parler cette énergique langue populaire dont il nous a légué le modèle. Signalé par ses facultés éclatantes, il remplit avec succès diverses charges ou missions pour le *commune*, soit auprès des républiques et seigneuries voisines, soit dans les États pontificaux. A Ferrare, on lui accorde le pas sur les autres ambassadeurs; à Pérouse, il délivre des concitoyens, qu'il ramène dans la patrie; à Naples, où il renoue ses liens avec le fils de Charles II, le prince Charles-Martel, il sauve du supplice un accusé florentin, Vanni Barducci. « Excellent roi, dit-il dans son plaidoyer, rien ne te fait plus ressembler au Créateur que la miséricorde, la justice et la pitié. » En 1295 il vint à Paris conclure un traité entre la France et la Toscane (1). Cette mission servait de corollaire au traité de paix négocié par Boniface VIII entre Florence et le roi Jacques d'Aragon. Dante, à qui Brunetto avait enseigné la langue d'oil, saisit l'occasion de ce voyage pour compléter ses hautes études dans l'université où ses plus illustres compatriotes allaient solliciter le diplôme de docteur (2). Une

(1) Plusieurs biographes reportent à 1308 son voyage en France. Nous apprécierons en son lieu cette seconde version; mais les témoignages les plus sérieux corroborent ici la relation de Marius Philelphe, adoptée par Pelli.

(2) Les récits du poëte, d'après différentes comparaisons et descriptions topographiques, semblent marquer d'abord un itinéraire qui passant par Arles, Paris, Bruges et Londres, aurait fini dans Oxford. Aucun document précis pour l'Angleterre et la Flandre ne vient appuyer cette hypothèse, ni l'indication vague de Boccace à ce sujet. Quant à Paris, les témoignages abondent, indépendamment du texte où l'enseignement du docte Siger, dans la rue du Fouarre, se trouve caractérisé d'une façon trop précise pour n'y pas voir l'hommage d'un auditeur et d'un disciple fervent, il y est aussi parlé de l'excellence de notre art dans l'enluminure. La date forme toute la difficulté. Le passage très-net du commentaire que Jean Seravalle, évêque de Fermo, écrivait à Constance en 1416, la fixe, comme nous, entre 1295 et 1296.

« Dante, dit le docte évêque, fut bachelier dans l'université de Paris, où il lut les sentences pour le grade de maître; il lut aussi la Bible; il répondit à toutes les questions, selon l'usage, et fit tous les actes nécessaires pour obtenir le doctorat en théologie. Il ne restait plus que l'*inceptio* ou le *conventus*. Mais l'argent lui manqua pour cet acte, et il revint en chercher à Florence, déjà regardé comme un parfait théologien. Noble par sa naissance, doué d'un sens naturel très-élevé, il devint alors prieur du peuple florentin, se mit à suivre les offices du palais, négligea les écoles, et ne retourna point à Paris. »

autre mission lui fut confiée en 1299. Ce n'est plus le gouvernement, mais la ligue guelfe (*la parte guelfa*) qui le choisit pour son délégué. Dante est envoyé pour engager les habitants de San-Germiniano à élire, dans l'intérêt commun, un *capitano* designé en remplacement de celui dont le mandat venait d'expirer. Son influence grandissait ; tous les chemins lui étaient préparés vers le rôle qu'il allait jouer parmi ses concitoyens. Les historiens qui n'ont vu dans sa vie que le côté littéraire se sont complétement trompés, comme les érudits et les enthousiastes qui n'ont vu que le poëte ou l'amant dans ses œuvres.

Quelques faits négligés par tous les biographes viennent jeter un nouveau jour sur le double aspect qu'il ne cessera de garder. Premièrement, il figurait au palais du *comune* dans une fresque où Giotto l'avait représenté grave et plein de jeunesse, au-dessous de Clément IV, entre Brunetto Latini, son maître, et Corso Donati, son parent par alliance. Cette fresque, récemment découverte, avait dû être exécutée avant son départ et celui de Giotto pour Rome, entre 1292 et 1295. L'association des trois personnages guelfes autour du pape français n'accusait pas une simple fantaisie d'artiste, et le poëte-soldat de Campaldino, popularisé par ses Canzones et sa bravoure, avait sa place marquée d'avance au capitole florentin. Un second fait, non moins significatif sous d'autres rapports, se passa dans le même intervalle, et a Dante même pour garant. Un jour qu'il méditait, selon sa coutume, dans la chapelle de Saint-Jean, un enfant tomba fortuitement dans un des fonts baptismaux. Pour le sauver, il fut obligé de briser le marbre d'une de leurs ouvertures. Un tel acte, bien que commandé par le plus simple devoir, lui fut sourdement imputé à sacrilége ; et quinze ans après, pour se disculper aux yeux des fanatiques, il est encore contraint d'en donner l'explication. (*Enf.*, ch. XIX.) Ne voit-on pas là le premier signe de ces haines ténébreuses, acharnées contre une supériorité naissante, et qui incriminèrent jusqu'à ses sentiments religieux ?

L'année 1300, celle du grand jubilé, fut aussi le milieu de sa carrière, l'année de son priorat et de sa vision. *Nel mezzo del cammin di nostra vita* (*Enf*, ch. 1). Ce ne sont point là de vaines concordances ; sa vie et son poëme s'enchaînent d'une façon indissoluble aux événements.

Comme toutes les républiques italiennes, la république florentine recélait dans sa constitution l'antagonisme de ses deux éléments primordiaux, la municipalité romaine et l'oligarchie féodale, c'est-à-dire deux aristocraties armées se disputant un pouvoir électif : l'ancienne noblesse seigneuriale, ou les gibelins ; la riche noblesse bourgeoise, ou les guelfes. Ces derniers, avec lesquels se rangeait le peuple, *la plèbe*, étaient demeurés vainqueurs. Mais les ordonnances de Giano della Bella, en proscrivant à jamais les principales familles gibelines, avaient séparé la patrie en deux camps : les exilés et les citadins, la Florence extra-muros et la Florence intra-muros. Les guelfes, une fois maîtres du gouvernement, formèrent à leur tour deux partis antagonistes, ayant pour chefs les deux vaillants capitaines de Campaldino, *il barone Corso Donati*, ambitieux sans frein, aux allures patriciennes, et Vieri del Cerchi, son beau-frère, parvenu plébéien. Un double incident détermina leur rupture. Deux familles exilées de Pistoie, nommées la *blanche* et *la noire*, étaient venues se réfugier à Florence, l'une chez les Donati, l'autre chez les Cerchi. Une rixe meurtrière s'engagea entre eux, le 1er mai 1300, sur la place de *la Trinità*, au milieu des danses publiques. « La cité entière se divisa, dit Machiavel, aussi bien le peuple que les grands, et les deux partis prirent les noms de *blancs* et de *noirs*. Les Cerchi dirigeaient les premiers, et les Donati les seconds. » Les familles elles-mêmes et les vieilles opinions se scindèrent ; de nouvelles alliances surgirent par le changement des situations et des intérêts. Aux Cerchi blancs se rattachèrent les gibelins restés dans la ville et une nombreuse fraction des *popolani* ; aux Donati noirs, les guelfes aristocratiques et plusieurs familles populaires. Chaque circonstance mettait aux prises les factions ennemies ; peu après l'affaire du bal de *la Trinità*, une collision éclata à la suite d'un enterrement. Le légat pontifical, envoyé pour rétablir la paix, vit son autorité méconnue ; la ville fut mise en interdit.

Le 15 juin 1300, au milieu de ces discordes, Dante est nommé prieur, avec cinq collègues obscurs. Deux actes y signalent son passage au pouvoir. Avant de partir, le cardinal d'Acqua Sparta, d'accord avec les prieurs, essaye de se faire donner *la balia*, ou l'autorité suprême, pour tenter une réconciliation générale ; un refus presque unanime repousse cette tentative. Citons maintenant la relation de Machiavel, dans son *Histoire de Florence*, livre II ; sa grave autorité répond pour nous à M. de Sismondi, l'un des principaux écrivains qui ont nié l'importance politique de Dante. « Toute la ville était en armes ; les magistrats et les lois se taisaient devant la violence ; les citoyens les plus sages et les plus vertueux vivaient dans l'anxiété. Les Donati et leurs partisans s'effrayaient davantage, parce qu'ils se sentaient moins puissants. Corso Donati tint donc un conciliabule avec les autres chefs noirs et les

[1] L'époque indiquée se rapporte bien à l'ambassade dont parlait Philelphe, et concorde avec les autres probabilités touchant l'achèvement de ses études pour le grade de docteur avant son priorat ; car, d'après le remarquable travail inséré par M. Leclerc dans l'*Histoire littéraire de la France*, continuée des Bénédictins, cet éminent professeur, qui n'est autre que Siger de Brabant ou Siger de Courtray, déjà maître de théologie en 1250, cité en 1278 devant le tribunal de l'Inquisition établi à Saint-Quentin, mourut avant la fin du treizième siècle. Ses successeurs dans l'enseignement professaient des doctrines opposées aux siennes, comme à celles de Dante.

du parti; on y convint de demander au ... du sang royal pour rétablir l'or... et par ce moyen refrener les ... assemblée et sa délibération furent ... aux prieurs par leurs adversaires, et ... comme une conjuration contre la liberté. ... factions avaient le fer à la main; les ... par les conseils et la sagesse de ... à cette époque siégeait dans la seigneu... le peuple de la ville. Aidés de son ... des populations rurales accourues, ils ... les chefs des deux factions à mettre bas ... bannirent Corso Donati avec plusieurs ... montrer l'impartialité de leur sentence, ... quelques membres de la faction ... qui rentrèrent bientôt sous divers pré... Parmi ces membres on remar... le plus cher du poète, Guido Caval... ne pouvant soutenir le mauvais air de ... l'exil, obtint sa grâce : un tombeau ... où il revint mourir. Dante quitta sa ... et de ses tentatives pacificatrices ... que la haine et la calomnie.

... rompent leur ban, et rentrent à ... dans Florence, tandis que Corso Do... vole à Rome presser l'arrivée du ... attendu. Dante, toujours regardé ... de sa phalange, y est député en ... pour contre-balancer l'influence du ... Vers la fin de 1300, il arrive dans ... assiste au jubilé séculaire, et en ... Ébloui par les pompes reli... confiant dans les promesses du pontife, ... A peine l'a-t-il revue ... franchit les Alpes, et passe ... dans Pistoie, ou ... offrir leur hommage. ... dissensions agitent de nouveau ... parti s'y prononce en faveur ... Au milieu d'une assemblée ... conjurer l'orage par ... Vatican, l'ex-prieur s'é... si je pars, qui reste? » ... trop de gens ... Désigné par le choix, ... près du pontife, avec ... détourner ce qu'il appelle *la* ...

... le prince français, dé... député ses ... Après avoir juré de ... communales, il ... 1301, avec 2,000 ... français. A sa suite ... son sicaire, et Corso ... la république ... déplore par ... sincères, Dino ...

venue la foi de ta royale maison? » Le pillage, l'incendie, le meurtre, préludent pendant six jours à l'inique décret rendu contre le grand poëte. Charles de Valois feignait de ne rien voir, et laissait faire. Après ces sanglantes saturnales, de nouveaux prieurs, tous du parti des noirs, furent installés, le 11 novembre 1301, avec un nouveau podestat, Cante de Gabrielli d'Agubbio. Pendant cinq mois que dura sa magistrature, presque toutes les familles des blancs et des gibelins furent exilées, au nombre de plus de sept cents hommes; parmi eux figuraient Dante Alighieri, alors ambassadeur à Rome, les Cerchi, les Cavalcanti, Dino Compagni, et Petrarco dal Ancisa, père de Pétrarque. Cette première sentence d'exil fut décrétée le 17 janvier 1302. « Dans son texte barbare, écrit en mauvais latin mélangé d'italien, dit M. de Sismondi, Dante est accusé d'avoir vendu la justice et reçu de l'argent, contre les lois. Mais le même reproche était adressé non moins iniquement à tous les chefs du parti vaincu. Cante de Gabrielli était un juge révolutionnaire, qui voulait trouver des coupables, sans s'inquiéter de chercher l'apparence de preuves. » Outre le crime de prévarication, on lui reprochait de s'être opposé à la réception du prince français; enfin, une sentence aggravante, prononcée comme définitive, le 10 mars de la même année, le condamne à la peine du feu, s'il est pris sur le territoire de la république, *comburatur sic quod moriatur* !

Dante apprit ses deux condamnations à Rome, où il séjournait encore. En quittant Florence, il y avait laissé sa femme et ses cinq enfants (1), dont l'aîné, Jacques, devait avoir neuf ans, en outre deux jeunes neveux, François et André Poggi. Sa famille se voyait ruinée, sans asile. La flamme et le pillage avaient dévasté sa maison et ses métairies. On avait confisqué le reste de ses biens, dont un Adimari s'était emparé. Gemma, par bonheur, avait eu soin de faire enlever avant le pillage les coffres où elle avait renfermé quelques objets précieux et les papiers de son mari, entre autres ses manuscrits contenant les sept premiers chants de *L'Enfer* (2).

Ainsi, les gibelins, alliés avec les blancs, se trouvent désormais confondus dans la même proscription. Ils ne forment plus qu'un seul parti, uni dans un but commun : rentrer à Florence pour en chasser les noirs et y reconquérir leur position, avec leurs droits injustement ravis. Mais ils n'en gardent pas moins chacun leurs différences et leurs affinités particulières; il y a toujours les *Secchi* et les *Verdi*, c'est-à-dire les gibelins aristocratiques et impériaux purs, et les gibelins blancs, restés guelfes ou démocratiques. Dante appartient aux derniers.

(1) Deux autres étaient morts en bas âge.

(2) Ce trait, le seul qu'on en connaisse, ainsi que le nombre et la piété de leurs enfants, élevés par ses soins, ... les suppositions défavorables avancées sur les rapports de Dante avec sa femme.

Le ...

Vers 1303, les exilés ont établi dans Arezzo, dont le podestat Uguccione les appuie, un gouvernement composé d'un conseil des Douze (pouvoir délibérant) et d'un conseil secret (pouvoir exécutif). Dante, revenu de Rome, après avoir visité Sienne et Bologne, va les rejoindre; il fait partie des Douze, et contracte avec Uguccione une amitié durable : c'est à lui qu'il dédia son *Enfer*. Le comte Alexandre de Romena, vaillant gibelin de la Toscane, est choisi pour commander les forces militaires, environ 1,200 cavaliers et 4,000 fantassins. Une première tentative des blancs gibelins, dirigée par Scarpetta degli Ordelaffi, échoue contre la forteresse de Pulciano; son gouverneur, Calboli, fait trancher la tête à dix-sept prisonniers tombés entre ses mains. Cette cruauté inspirera les paroles vengeresses du poëte, dont Can Scala (Bartholomeo) protège l'infortune. L'année suivante, une tentative plus hardie et plus mémorable a lieu. Les nouveaux excès des noirs, qui ont incendié Florence, rendent l'instant propice, et le légat du pape Benoît XI, le cardinal de Prato, en donne lui-même avis aux exilés. Ceux-ci rassemblent à la hâte leurs auxiliaires, au nombre de 9,000, et marchent, en avril 1304, contre Florence, où les appellent des voix amies. Mais, au lieu de saisir l'occasion, ils s'arrêtent dans les environs pour attendre le chef gibelin, Toloseo degli Uberti, qui leur amenait un renfort. Par un sentiment patriotique, une phalange d'émigrés franchit dès l'aube la porte du faubourg San-Gallo et pénètre dans la ville. Des témoins oculaires les représentent s'avançant couronnés d'olivier, leurs enseignes déployées, l'épée nue à la main, et venant se dérouler sur la place Saint-Marc, en criant : Vive la paix ! la paix ! Si Dante participa en personne à l'expédition, comme plusieurs le présument, il était à coup sûr dans cette avant-garde; sa généreuse pensée l'inspirait pour éviter l'effusion du sang. Quelques circonstances imprévues, l'antipathie excitée par les gibelins, la maladresse des mesures prises firent tout avorter. Les malheureux sont repoussés avec de rudes pertes, et le poete voit se fermer pour jamais devant lui la cité natale.

Tu proverai si come sa di sale
Lo pane altrui, e com' è duro calle
Lo scendere, e il salir per l'altrui scale.

Du pain de l'étranger tu sauras l'amertume;
Tu sentiras combien il est dur au banni
De descendre et monter par l'escalier d'autrui.

Les premiers chez lesquels Dante va, en 1305, demander un refuge, comme son aïeul le lui annonce *au Paradis* par ces vers fatidiques, sont les Scaligers, seigneurs de Vérone. Il y elabore ses deux ouvrages commencés depuis son exil, un traité philosophique intitulé : *Le Banquet* (*Il Convito*), et celui sur la langue vulgaire : *De Vulgari Eloquio*. Toutefois il n'y séjourne pas longtemps : un acte daté du 6 août 1306 le montre à Padoue, servant de témoin dans une affaire privée; il y habitait la rue Santo-Lorenzo. Les Malaspina, grands amis des lettres, furent ses seconds protecteurs, et Franceschino, vers la fin de 1306, l'employa comme son ambassadeur auprès de l'évêque de Luni. Morello, fils aîné de Franceschino, était un chef noir. Mais pour Dante, les couleurs changeantes des partis, dont il répudie également les excès, ne réglaient ni ses affections ni ses principes. C'est Morello qui lui rendit, avec de vives instances pour terminer son épopée, les sept premiers chants de *L'Enfer*, miraculeusement retrouvés par André Poggi dans les papiers dérobés à l'incendie de sa maison de Florence. C'est à Morello qu'il dédiera *Le Purgatoire*. La Lunigiane, enclavée entre les monts et la mer, lui offre une retraite paisible. Il y passe plusieurs mois dans la solitude et le travail. Au commencement de 1307, une commotion l'arrache de son asile; Clément V, le nouveau pape siégeant dans Avignon, a déclaré la guerre aux Florentins par son légat, Napoléon Orsini. Les blancs gibelins se rassemblent cette fois sous la bannière papale; mais leur tentative n'a pas une meilleure issue que les précédentes. Le proscrit retourne dans la Lunigiane, où l'on perd sa trace pendant deux années (1).

Quoiqu'expatrié, il conservait des amis dans Florence, et il leur envoyait des messages poétiques, mystérieusement répandus chez les adeptes (2). Déjà il avait adressé un appel plus direct dans une épître latine, dont Léonard d'Arezzo cite l'exorde, emprunté à la parole du prophète : « Que t'ai-je fait, ô mon peuple? » Son *Convito*, ou Banquet, était en partie composé pour réfuter les bruits mensongers qui couraient sur ses premiers écrits, sur ses opinions et sa personne. Il y insérait ces admirables passages : « Ah! plût au dispensateur de l'univers que la cause de ma justification n'eût jamais existé! je n'aurais pas failli contre moi-même; je n'aurais pas souffert de peine injuste, je veux dire peine d'exil et de pauvreté. Car aux citoyens de la belle et célèbre fille de Rome, Florence, il a plu de me jeter hors de son doux giron, dans lequel j'étais né, dans lequel j'avais été nourri jusqu'au moment où j'atteignis l'apogée de mes jours, et dans lequel, si j'obtiens d'elle cette grâce, je souhaite ardemment reposer mon âme fatiguée et finir le temps qui m'est donné ici-bas; depuis lors j'ai parc[illegible] en [illegible] quasi mendiant, presque toutes [illegible] se parle ma langue natale, [illegible]

(1) La lettre d'un religieux, frère Hilaire, insérée dans les manuscrits de la bibliothèque *Laurentienne* et publiée par l'abbé *Mehus* en 1759, raconte éloquemment la vie de Dante au monastère *del Corvo* en 1303, où il confie sa *cantica* de *L'Enfer* au religieux, ami d'Uguccione. Cette lettre, contestée jusqu'à présent sans preuves, énonce deux faits positifs à la même date : l'achèvement de la première partie de son poëme et son départ pour un lieu inconnu, qui doit être Paris.

(2) Une représentation de l'enfer donnée sur l'Arno en 1304, l'année même de la tentative des *blancs*, et terminée par la catastrophe du pont de la Carraia, prouve que sa pensée restait toujours présente dans sa ville natale.

[illegible] par la fortune, et que l'injustice [illegible] communément au blessé lui-même. Véritablement je me suis trouvé, comme le navire sans voiles et sans gouvernail, entraîné vers différents ports, détroits et rivages, par le vent [illegible] que souffle la pauvreté douloureuse. » — « Quelle pitié me saisit, dit-il ailleurs, mon infortunée patrie, chaque fois que je lis ou écris quelque chose qui concerne le gouvernement civil! »

Florence formait son autre idole terrestre. Tout l'y ramenait, la haine et l'amour, la poésie et la dialectique. Même dans son traité philologique *De Vulgari Eloquio*, il semait des traits de douleur et de satire incisive. Il avait pour but d'y justifier la partie capitale de son œuvre, la nouvelle langue italique, dénigrée par les pédants, les aveugles et les envieux. Qu'on se reporte à l'époque. Après la confusion produite par le débordement des barbares, deux seules langues régulières subsistaient comme liens entre les peuples ennemis, vainqueurs ou vaincus : le grec pour l'Orient, le latin pour l'Occident; deux langues mortes! Avec les dialectes rustiques et les [illegible] des jongleurs, il lui fallait remplacer Virgile. On concevra son immense innovation et ses innombrables difficultés. Déjà le religieux du couvent del Corvo, en transmettant le précieux manuscrit, s'émerveillait de voir vêtir « une si grande science d'un habit si grossier ». Écrit en latin, le poëme eût simplement grossi la liste des curiosités chères aux érudits; sa transformation en langue vulgaire lui donnait une popularité vivante et immortelle.

[illegible] relate, d'après Marius Philelphe et [illegible], la mission et le baccalauréat [illegible] en France avant son prieurat. Mais [illegible] nullement l'assertion de Boccace, [illegible] par Benvenuto d'Imola, sur son [illegible] dans notre capitale à la date présente [illegible] accomplissait la lugubre procédure [illegible]; car il exalte également le grand [illegible] dont *les syllogismes véridiques excitèrent* [illegible], et l'ordre du Temple, dont il stigmatise [illegible] *Pilate* destructeur avec une impression [illegible] celle d'un témoin oculaire. L'é[illegible] n'aura pas eu connaissance du [illegible] comme les autres biographes n'ont [illegible] du premier. Une tradition, men[illegible] Benv. Cellini dans ses *Mémoires*, [illegible] Dante et Giotto habitèrent ensemble [illegible] sur ce point. L'éminent ar[illegible] cette époque, dut évidemment [illegible] son ami et compatriote vé[illegible] Brunetto Latini y avait trouvé [illegible], des protections, et ouvert [illegible]. Son élève ne pouvait-il [illegible] avantages? Malheureusement

tout était bien changé. Les persécutions, dirigées avec cruauté contre un ordre puissant, n'épargnaient pas non plus les Italiens, notamment les Florentins, emprisonnés et rançonnés comme usuriers. Les déboires amers que Dante éprouva s'ajoutèrent à ses légitimes vindictes contre la maison de France.

Des événements d'une importance majeure se passaient au delà des Alpes. Henri VII de Luxembourg, élu roi de Germanie et des Romains, avait succédé à l'empereur Albert, assassiné par son neveu Jean, au milieu du mouvement de l'indépendance helvétique. Le nouvel empereur, d'accord avec Clément V, annonce qu'il va descendre en Italie pour y rétablir l'ordre, et ressaisir, en s'y faisant sacrer, l'antique domination acquise à ses devanciers. Les espérances de l'exilé se raniment, et il repart en toute hâte. Loin d'abjurer ses opinions en se déclarant gibelin, il tentait un moyen extrême pour les faire triompher; car, ainsi que lui, les hommes les plus avancés, jurisconsultes et poëtes, frappés par les déchirements des républiques italiennes, souhaitaient ardemment un pouvoir unitaire supérieur, comme la seule sauvegarde de la vraie liberté, de la vraie nationalité; et les empereurs allemands s'étaient attribué ce grand protectorat dans leurs pactes avec les républiques comme dans leur longue lutte avec la théocratie papale.

En 1310, Dante fait ensemble sa réapparition et sa profession de foi par une lettre solennelle à tous les princes et à tous les peuples italiens, lettre dont voici les principaux passages : « Le nouveau jour commence à répandre sa clarté; voici vers l'orient l'aurore qui dissipe les ténèbres de la longue misère!.... Nous allons goûter l'allégresse attendue, nous qui sommes dans le désert depuis si longtemps. — Le soleil de la paix va se lever, et la justice, obscurcie dans les voies rétrogrades, reverdira devant la splendeur... O ma patrie! réjouis-toi! il arrive celui qui te délivrera du cachot des méchants. Il frappera les coupables; mais n'aura-t-il nulle pitié? Non certes; il pardonnera à tous ceux qui demanderont miséricorde, car il est César... Le trompera-t-on par des ruses? Non, car il est régénérateur autant qu'auguste; il ne se vengera pas des injures. — Vous qui pleurez dans l'oppression, reprenez vos esprits, car votre salut est proche. Levez-vous devant votre roi, ô habitants de l'Italie! conservez-lui non-seulement l'obéissance, mais le gouvernement, tout en restant autonome. »

Cette lettre, signée par le chantre de *L'Enfer*, revenu tout à coup sur la scène du monde, dut soulever bien des rumeurs dans les deux camps. Florence, pour toute réponse au manifeste et aux messagers impériaux, arrachait les aigles de ses monuments publics et appelait le secours du roi Robert. Henri, qui n'était pas *ricco da moneta* (*riche de monnaie*), attendait à Lausanne, pour avancer, des renforts et de l'argent. Dante s'était

[illegible] ch. XX. *Purg.*, ch. XX. [illegible] Clément V dans sa cour [illegible] après la mort de ce pontife, [illegible] passe [illegible] des [illegible]

retiré chez les Scala, dont le jeune rejeton, Can le Grand, lève intrépidement le drapeau impérial. Afin de mieux préparer les voies, il y rédige son traité *De la Monarchie*, où il définit les deux parts et les deux devoirs du pape et de l'empereur dans le gouvernement des peuples. Le poëte écrit cette fois avec la plume du publiciste et du législateur. Dans les analyses ou extraits publiés, on n'a jamais cité le passage suivant, qui en donne admirablement la mesure : « Les citoyens ne sont pas institués pour les consuls, ni la nation pour le roi, mais au contraire les consuls pour les citoyens et le roi pour la nation. Les cités ne sont pas établies pour les lois, mais les lois pour la cité. Ainsi ceux qui vivent selon la loi ne sont pas organisés pour le législateur, mais lui pour eux, selon l'avis du Philosophe. Quoique les consuls ou les rois soient les maîtres de tracer la route aux autres, ils sont leurs ministres par rapport au but, et le monarque incontestablement le ministre de tous, car il est ordonné d'avance dans sa fin et dans ses lois, comme la monarchie, *pour le bien-être du monde* » (1). Ne nous étonnons pas si Dante proclamait dès le quatorzième siècle les principes inscrits dans le *Contrat social* et la révolution française : il les puisait aux mêmes sources, dans le droit romain et la *politique* du Stagyrite.

Cependant l'empereur d'Allemagne entre à Milan (décembre 1310), et y ceint la couronne de fer le jour de l'Épiphanie. Il tente d'abord la pacification entre les partis dans les États Lombards. Ses partisans l'entourent; Dante vient le saluer au passage, et retourne dans les solitudes alpestres. Leur conférence n'a pas de témoin; mais la lettre qu'il lui adresse quatre mois après en révèle l'objet : car tandis que ce prince s'occupe de petites guerres et s'amuse à se faire fabriquer une couronne d'or avec les dons des Vénitiens, la ligue ennemie, commandée par le prince angevin, s'organise dans la Toscane pour embrasser les villes papales et la Lombardie même. « Pourquoi tarder? » lui crie la voix inapaisable du banni. « On croit, ô notre soleil! que tu t'arrêtes ou que tu vas en arrière, et nous nous écrions avec le précurseur : Es-tu celui qui doit venir? ou en attendons-nous un autre?.... Ne découvres-tu point, ô excellent prince, du faîte de ta grande altitude, en quel lieu le renard de la corruption se cache, à l'abri du chasseur? Ce n'est ni dans l'Éridan, aux ondes rapides, ni dans le Tibre, ton tributaire; mais les eaux du fleuve de l'Arno entretiennent ses vices, et, tu ne le sais peut-être pas, cet abominable fléau s'appelle Florence.... Elle est la vipère qui se redresse contre les entrailles de sa mère, la brebis contagieuse qui souille le troupeau... Tu dois tuer l'hydre, en coupant sa tête. » *Scriptum sub fontem Sarni.*

Florence était en effet l'hydre anarchique, la tête guelfe; mais Dante appelait la fureur des armes allemandes contre son pays. « Ne l'excusons pas, dit en cet endroit un écrivain (1); car, d'excuse en excuse, nous serions peut-être forcés d'excuser ses bourreaux. » Nous n'excusons pas. Les anciens, par une vue profonde, assimilaient la fatalité au crime, et lui imposaient l'expiation. Toutefois, la république florentine, devant les périls, s'aperçut qu'elle s'était aliéné trop d'enfants, et que le parti de Henri VII s'en grossirait beaucoup. En octobre 1311, elle amnistia ses exilés; le père de Pétrarque avait déjà antérieurement obtenu sa grâce. Une clause exceptionnelle en exclut, avec quelques autres chefs gibelins, le condamné de Cante Gabrielli. Le prieur Baldo d'Aguglione, transfuge du parti *blanc*, introduisit cette clause, qui servait bien des animosités et de vils intérêts effrayés par le retour du banni; tels étaient ses proscripteurs. Henri VII, sans écouter son conseil, court dompter Crémone, Brescia et Pavie, cités rebelles, se fait sacrer dans Rome au milieu de luttes violentes, revient vainement mettre le siége devant Florence le 19 septembre 1312, et, après avoir lancé une superbe menace contre Robert de Naples, meurt subitement à Buonconvento, le 24 août 1313, sous le poids du chagrin et de la fatigue, disent les uns, par le poison, disent les autres.

Le poëte, hâtons-nous de le constater, depuis son hommage passager, n'avait plus reparu dans le camp de l'empereur. Après sa missive des sources de l'Arno, il s'était abrité en divers lieux : dans le Casentin, où il eut à souffrir pour ses opinions gibelines; dans la tour de Porciano, où la tradition le montre traîtreusement retenu par un comte de Romena; puis à Gênes, où Uguccione, nommé vicaire impérial, le soustrait à la vengeance de Branca Doria, le puissant meurtrier qu'il a plongé tout vivant dans son *Enfer*. Pour comble de maux, à l'heure où il répandait son plaidoyer monarchique, la mort de son héros emporte ses espérances. Il s'éclipse encore dans l'ombre de la vie errante. Vers 1314, Dante reprend la plume de publiciste, dans une lettre aux cardinaux, lors de la vacance du siége romain pour l'élection d'un nouveau pape. Il y proteste contre la translation du pontificat dans Avignon, et y rappelle éloquemment aux princes ecclésiastiques dégénérés les grands évêques et les saintes traditions de l'Église primitive. Cette épître contient sa profession de foi religieuse, et ceux qui ont incriminé son catholicisme ont volontairement fermé les yeux. « Pour nous, y est-il dit, il n'est pas moins douloureux de pleurer Rome déserte et veuve que de voir la plaie lamentable des hérésies ... Qu'on ne me reproche pas la présomption d'Osée, si j'élève la voix pour la vérité! car lui courut à l'arche; moi, je cours aux bœufs qui refusent d'obéir et qui marchent dans une mauvaise route. Une

(1) Extr. de notre trad. Voy. ci-après l'anal. de l'ouv.

(1) M. Artaud de Montor, *Histoire de Dante*.

dans ma patrie par ce chemin.
se ... trouvez un moyen qui
... à mon honneur, à ma
... et n'y marcherai point d'un
... pour rentrer à Florence il
... voie, jamais je ne rentrerai à
... ! ne verrai-je point partout
? Sous quels cieux ne pour-
... vérité? Faut-il pour cela
... paraisse vêtu d'ignominie
... la ville de Florence ! Non... »
... du roi Robert, répond à
... une quatrième sen-
... précédentes; il servait
... re, qu'un tercet du
... (roi de sermon),
... cette circonstance la courtoisie
... en lui par Pétrarque.
... d'Uguccione, renversé par le
... Castracani, force Dante à se
... Il retro... en 1316 le podes-

latines, où il retrace ses espérances et ses malheurs sous des emblêmes pastoraux, comme le Virgile de Mantone. Il y achève sa *Trilogie*, et en retouche les trois cantiques, pour leur imprimer le sceau indestructible. La couronne triomphale dont il rêve la récompense dans son ingrate patrie, et dont Guido lui destine l'honneur dans Ravenne, n'attend plus que leur achèvement. Une dernière épreuve, un dernier ennemi devait l'y poursuivre. Il faut bien le nommer : c'est le saint-office.

Certains ordres monastiques et tous les puissants que Dante avait attaqués se soulevaient contre sa gloire. Les haines religieuses se joignaient aux haines politiques. « *Accusatus est hæreseos.* » Il fut accusé d'hérésie, comme les anciens philosophes d'impiété; si l'accusation fut étouffée dans l'ombre, les documents ne laissent aucun doute à cet égard. On l'incriminait simultanément devant le pape et devant le tribunal sacré. C'est alors, comme en témoignent les

très-fameux docteur Dante Alighieri, en réponse à messire l'inquisiteur de Florence, sur ce que Dante croyait. » Le péril était imminent, car Cecco d'Ascoli, le professeur célèbre dont nous avons parlé, malgré l'appui du roi Robert, fut brûlé six années plus tard, comme hérétique et sorcier, devant tout le peuple assemblé. Heureusement cette nouvelle honte fut épargnée au quatorzième siècle. Après une courte absence pour une mission à Venise, dont Guido Novello le chargea, et au sujet de laquelle Doni fabriqua une lettre reconnue apocryphe, Dante revint malade à Ravenne, où il mourut au bout de quelques jours. Il désira être enseveli sous l'habit des franciscains. Par les soins de Guido, il fut inhumé dans leur église, dont l'auteur du *Campo Santo*, son ami, décorait les murs ; et le laurier qui devait orner son triomphe fut déposé sur son tombeau de marbre. On y inscrivit l'épitaphe latine qui lui est attribuée et qui résume sa carrière :

« J'ai chanté les droits de la monarchie et les mondes supérieurs. — J'ai chanté, en les parcourant, le Phlégéton et les lacs impurs, tant que les destins l'ont permis. — Mais comme la partie de moi-même, passagère ici-bas, rentra dans de meilleurs domaines, — et, plus heureuse, remonta vers son auteur parmi les astres, — je suis enfermé ici, moi Dante, exilé du sein de la patrie, — moi, qu'engendra Florence, mère sans amour. »

L'inscription composée par Jean de Virgile, et gravée vis-à-vis, exprimait dans son premier vers une autre consécration unanime :

Theologus Dantes nullius dogmatis expers.

Néanmoins, douze années après, le cardinal del Poggetto lança l'interdit contre le traité *De la Monarchie*, qui servait de charte au parti de Louis de Bavière, et voulut faire exhumer les ossements du banni, comme excommunié. La sagesse pontificale empêcha une telle profanation. Ils y reposent encore, et sa patrie, dont l'amour repentant les a réclamés en vain, lui a fait élever naguère un cénotaphe dans la cathédrale de Santa-Maria del Fiore, où sont ensevelis ses grands concitoyens.

Une série d'anecdotes et de traditions se forma, comme un *romancero* populaire, autour de la tombe du poete. Nous n'avons point à rapporter ces anecdotes, la plupart connues. Les faits réels dans sa vie comme dans ses poëmes se confondent avec les légendes. Nous en dirons autant de ses amours, brodées par quelques biographes, sur les termes mystiques de ses *rime*. Boccace, qui avait conversé avec ses proches et ses compagnons d'exil, nous a transmis les seuls renseignements traditionnels que nous ayons sur sa personne. Il était de taille moyenne, légèrement courbé vers l'âge mûr. Il avait la démarche noble et grave, l'air bienveillant, le visage allongé, le nez aquilin, les yeux assez grands, la lèvre inférieure un peu saillante, le teint très-brun, la barbe et les cheveux noirs, épais et crépus, la physionomie mélancolique et pensive. Dans toutes ses relations, il se montrait courtois et réservé ; il ne parlait guère, à moins qu'on ne l'interrogeât, et pourtant sa parole prenait au besoin une irrésistible éloquence. On cite divers traits de ses préoccupations extrêmes au milieu du monde. Mélange du gentilhomme et du bourgeois, il recherchait le drap fin dans ses vêtements ; il mangeait et buvait peu, et à des heures réglées. Il aimait passionnément les beaux-arts, et se lia plus ou moins avec les artistes renommés de son temps ; doué lui-même d'une belle voix, il se plaisait à chanter dans ses heures paisibles ou joyeuses. Ces heures durent être rares. Outre les crises de son premier âge, dont parle *La Vita nuova*, il fut affecté, dans son exil, d'une maladie de la vue, occasionnée par les veilles. Les portraits que nous ont laissés les peintres ont tous un air de famille, et complètent la description précédente. On y retrouve ce front spacieux et ces sourcils puissamment arqués qui caractérisent le génie, sa face osseuse, assombrie par les passions et les chagrins. Son masque, moulé après sa mort par les soins de Guido, offre son image la plus fidèle. Toute sa vie y semble écrite. Esprit souple et vaste comme les personnages éminents de l'antiquité et de la renaissance, il cultiva dans sa jeunesse la musique et le dessin avec la poésie. Ensuite il s'attacha aux sciences naturelles, métaphysiques et sociales, ses consolatrices. Philologue habile, comme le prouve son traité *De la Langue Vulgaire*, il savait à fond les dialectes italiens, provençaux, ainsi que notre langue d'oil. Un passage de son *Banquet* témoigne qu'il connaissait trop imparfaitement le grec pour lire Homère dans l'original ; cependant son sonnet à Bozon, plusieurs mots grecs, hébreux ou arabes, insérés ou analysés dans ses ouvrages, et certaines parties de ses connaissances révèlent qu'il se familiarisa plus ou moins avec cette langue comme avec celles d'Orient. Il s'initia indubitablement à la cabale, sinon par le livre du Zohar, rédigé dans le treizième siècle, du moins par ses maîtres scolastiques et les docteurs même de l'Église, comme Albert le Grand, [illegible] il étudia les arcanes. Ses œuvres nous [illegible] sent d'irrécusables preuves. Ce n'est pas [illegible] motif que Giotto l'a peint, dans la chapelle [illegible] Bargello, tenant à la main la grenade des [illegible]

Ouvrages et doctrines de Dante. La [illegible] phie des hommes d'élite, souverains pa[illegible] ou la puissance, ne consiste pas seulem[illegible] leurs actes, mais dans les manifestat[illegible] pensée, qui les perpétue et vit après [illegible] L'enthousiasme qu'excita Dante se manif[illegible] tout du quatorzième au seizième siècle, pa[illegible] dation des chaires établies dans les prin[illegible] villes italiennes pour expliquer ses poëm[illegible] par les spectacles populaires où [illegible] sous maintes formes leurs scènes les plus [illegible] vantes. Si son école éphémère dans l'épopé[illegible] point d'éclat, en revanche il inspira la [illegible] depuis les *Giotteschi* jusqu'à Michel-A[illegible] lui doit un art nouveau, appelé l'*art dan*[illegible]

Les ouvrages de Dante se divisent en d[illegible] ties générales et homogènes, quoiq[illegible]

[illegible] *La Divina Commedia*, son épopée célè[illegible] œuvres diverses, lyriques, philosophi[illegible] politiques, restées enfouies chez les Italiens [illegible] titre d'*Opere minori*. Elles furent écrites [illegible] de circonstances agitées ou dans le ban[illegible]ment, arrachées par miracle au pillage et à [illegible]. Plusieurs demeurèrent inachevées, et [illegible]ent certaines lacunes dans leur dévelop[illegible]ment, quelques incorrections ou variantes dans [illegible] texte, dont la restitution exacte occupa les [illegible] éditeurs et scoliastes. Si l'épopée qui [illegible] éclipsa les résume toutes sans contredit à un [illegible] supérieur, elles n'en forment pas moins les [illegible] et les corollaires indispensables [illegible] son intelligence, comme pour les détails [illegible] et le système de l'auteur; elles ren[illegible] en outre des aperçus d'une haute portée [illegible] enveloppe scolastique et mystique. En [illegible] l'écorce, on y découvre ces richesses mo[illegible] qu'y admirait le Tasse et que d'érudits in[illegible] commencent à y apercevoir. Comme [illegible], sauf un opuscule et quelques fragments, [illegible] encore inconnues de notre public, nous al[illegible] spécifier, en les classant par ordre de dates, [illegible] qui les relie entre elles et avec l'œuvre principale (1). Leur section comprend deux séries: les ouvrages *italiens* et les traités ou opuscules *latins*. Les premiers sont ceux dont il destinait la lecture au vulgaire, les seconds ceux qui s'a[illegible] spécialement aux classes aristocra[illegible]; car tout est déterminé par des principes [illegible] dans ses compositions.

Ouvrages italiens. La Vie nouvelle (*La Vita* [illegible] opuscule en prose, mêlé de vers, avec une [illegible], fut écrite par le poete à vingt[illegible] imprimée en 1576, et contient, nous l'a[illegible] la narration de son amour pour Béatrice. [illegible] adolescent, dont les épisodes sont un [illegible], un regard, une parole, une salutation ac[illegible] refusée, des entrevues muettes dans [illegible] dans des lieux indéfinis, des visions [illegible] dans des nombres astrologiques ou [illegible] se rattache évidemment par des idées [illegible] au symbolisme platonico-chrétien. [illegible] annonce son intention de poétiser allé[illegible]ment en langue vulgaire, comme l'ont fait [illegible] rhapsodes, contrairement à l'usage des [illegible] et de transfigurer sa dame dans une [illegible] grandiose. *La Vita nuova*, auto[illegible] étrange, où l'étude psychologique du [illegible] révèle sous des fictions parfois [illegible] n'a point d'antécédent direct, et, par [illegible] comme par sa nature, forme le pro[illegible] *La Divina Commedia*.

[illegible] *Rime*, comprenant les ballades, [illegible] et sestines, ont été publiées en [illegible] les *Rime antiche*, dans le recueil des [illegible] divisent en trois parties distinctes: [illegible] par Dante à sa dame, soit dans sa *Vita nuova*, soit postérieurement, et qui en complètent la narration; celles qu'il composa dans ses pérégrinations et qui sont adressées à ses idéalités ou aux objets de ses affections terrestres; celles adressées à ses amis, connus ou inconnus, et roulant sur des matières diverses, la plupart relatives aux circonstances politiques et sociales. Si le voile énigmatique dont se servaient les *fidèles d'amour* les obscurcit trop souvent, quelques-unes rivalisent avec les plus belles de Pétrarque. M. de Vitte a récemment ajouté, par d'intelligentes recherches, plusieurs joyaux à leur trésor. Mais tout cela est enterré dans le pêle-mêle où les reproduisent jusqu'à nos jours toutes les éditions italiennes, les illégitimes avec les authentiques, les symboliques avec les littérales. Une classification normale, accompagnée des documents nécessaires, en les éclairant fera mieux apprécier leur valeur littéraire et biographique. Nous en avons donné la division préparatoire avec la traduction dans notre édition des *Œuvres complètes*, 1852.

Le Banquet (*Il Convito*), traité philosophique sous forme de commentaire, dont on possède les quatre premiers livres, est malheureusement inachevé. Il parut pour la première fois à Florence, en 1490, avec le titre d'*Amoroso Convivio*. Entièrement distinct par le plan du célèbre *Banquet* de Platon, il s'en rapproche par le but d'enseignement exotérique et par d'autres analogies. Au point de vue personnel, c'était, nous l'avons dit, une réponse aux accusations dont l'auteur se trouvait l'objet. C'est aussi l'explication de ses poésies, dont il commente trois canzones, traitant d'amour et de vertu, sur quatorze qu'il devait analyser. Il y prend pour guide principal son père en infortune, Boèce, et convie tous les pauvres déshérités à son festin, c'est-à-dire à la connaissance de la sagesse et de la vérité. Il y déclare que ces poésies ont un sens réel, un sens moral et un sens allégorique ou spirituel, et que la dame dont il s'éprit, après la mort de la Béatrice, dépeinte dans *La Vita nuova*, est la très-noble dame dont s'éprit Pythagore, la fille de l'empereur de l'univers, la philosophie, personnifiée dans ses nouvelles canzones. Au point de vue général, c'est en ébauche la véritable Somme scientifique de l'époque. Il y traite alternativement de l'ordre terrestre, de l'ordre civil et de l'ordre céleste; de la triple nature humaine (végétative, animale et sensitive, ou animée, sensible et rationnelle); des correspondances entre les cieux et les sciences (1), des vertus et des quatre âges de la vie. Il y affirme l'immortalité de l'âme, la vileté des richesses corruptrices, et l'égalité des hommes, dont les mérites et les aptitudes font la seule noblesse; car Dieu n'en a pas créé deux espèces, comme des chevaux et des ânes, et l'on peut seulement nommer ânes ou brutes ceux qui ne font pas usage de la raison. A quiconque

(1) [illegible] cet article a entrepris la première traduction des *Opere minori* de Dante, en cours [illegible].

(1) Les dix Séphiroths du *Zohar* et les dix catégories d'Aristote.

soutiendrait des bestialités semblables, s'écrie-t-il, par un fameux argument métaphorique mal interprété, « il ne faudrait pas répondre avec la parole, mais avec le couteau ». Ses chapitres sur l'éloquence de la langue nationale et sur l'action providentielle dans l'histoire romaine ont leurs compléments dans les traités *De Monarchia* et *De Vulgari Eloquio*. *Le Banquet* se distingue par ses belles démonstrations, qu'environnent des gloses trop prolixes, par une antique virilité de style et de pensée. On y sent revivre, comme un souffle inspirateur, tous les docteurs polythéistes, catholiques et musulmans, dont il cite sans cesse les noms et les maximes, avec ses maîtres privilégiés : Hippocrate, Galien, Ptolémée, Caton, Ovide, Cicéron, Lucain, Sénèque, Juvénal, Stace, Tite-Live, Salomon, saint Augustin, Denis l'Aréopagite, saint Benoît, Albert le Grand, saint Thomas, saint François d'Assise, Albumanassar, Averroès, Alfergan, Avicenne, Algazel.

II. *Ouvrages latins*. De la Monarchie universelle (*De Monarchia mundi*). Ce traité en trois livres sur l'ordre politique est le plus important des œuvres diverses. Son titre est emprunté d'une lettre de saint Irenée. D'abord anonyme et mis a l'index, il ne fut imprimé avec le nom de Dante qu'en 1559, à Bâle. Comme l'expose son debut, il aborde une lice alors neuve, qui fut rarement parcourue depuis avec autant de largeur, et il a pour conclusion une fin pratique permanente pour les sociétés, une fin tout actuelle au milieu des événements que nous avons spécifiés. Dante y examine la mission de la monarchie dans les États et dans le monde et la forme politique la plus propre à leur développement régulier. — Dans le premier livre, il etablit par toutes les raisons morales et mathématiques, selon Pythagore et selon Aristote, son principal guide, la nécessité de l'unité directrice ou d'une monarchie universelle, pour prevenir les conflagrations. Il definit, comme nous l'avons indiqué, la magistrature tutelaire, en harmonie avec les constitutions nationales et locales, légitimement appropriées à chaque peuple, à chaque cité. La paix annoncée par le Christ et ses apôtres, *la paix universelle*, dit-il magnifiquement, voila donc la perfection, la dernière fin vers laquelle le genre humain se dirige. On y marche par la justice, la liberté, la rectitude. Les gouvernements droits, c'est-a-dire legitimes, opposés aux gouvernements obliques, sont ceux qui dirigent par ces trois chemins les peuples vers leur but. — Le second livre, pour établir la légitimité de l'empire romain, recherche et definit le droit dans ses trois bases indélébiles : l'ordre divin, l'ordre social, l'ordre naturel. « Chercher la source du droit dans les opérations terrestres, c'est chercher si elles ont eu lieu par la volonte divine. Le droit dirige le bien commun, et qui dirige le bien commun marche vers le but du droit. La nature, dans son œuvre ordonnatrice, règle aussi le droit et le mesure à chaque être, selon ses facultés et l'économie générale. » Ces trois principes ont sanctionné l'impériat romain, élu de Dieu pour avoir triomphe tour à tour par la vertu, par la civilisation et par les armes. — Le troisième livre traite la question, alors palpitante, de la suprématie terrestre entre le pape et l'empereur. Tous les arguments reproduits par la déclaration du clergé de France dans l'année 1682 s'y pressent en traits acérés. Le polémiste, avec le style enflammé d'Isaïe, proclame incompatibles l'encensoir et le glaive. La direction suprême doit se partager en deux offices, pour éclairer le monde dans sa double voie : le spirituel et le temporel, selon notre double nature et notre double fin, la félicité ici-bas et là haut.

De la Langue Vulgaire, ou mieux, De l'Éloquence en langue vulgaire (*De Vulgari Eloquio*) (1), traité composé, comme les précédents, durant les pérégrinations de l'exil, et inachevé, comme *Le Banquet*. Les deux livres qui nous en restent furent publiés pour la première fois à Vicence, l'année 1529, en traduction italienne par le Trissin (anonyme), et dans le texte original, à Paris, l'année 1577, par Corbinelli, d'après une copie manuscrite. C'est le rudiment de la grande œuvre linguistique et vulgarisatrice accomplie par le poëte. En suivant la tradition biblique, dans une voie encore inexplorée, sans maître, Dante remonte à l'origine du langage, dont le type parfait a été perdu avec l'Éden, et dont la division fatale, analogue à notre seconde déchéance, date de la tour *de Babel* ou confusion. Depuis lors il suit la dispersion des idiomes avec celle des races en Europe, où il retrouve, par des analogies constitutives, les trois familles sœurs, les langues d'oil, d'oc et de si, c'est-à-dire la française, la romane et l'italienne. Puis il cherche dans tous les dialectes de son pays la belle langue parfaite, la plus choisie et la plus commune à tous, pour remplacer l'ancienne langue latine; il en reconnait partout les éléments à des degrés divers, nulle part le foyer. Car depuis la dispersion de la cour sicilienne, l'Italie, qui avait son siége à la cour de Frédéric II, n'a plus de centre impérial; mais elle a une communauté, un centre universel, la raison : tel sera son élément régénérateur. Ainsi finit le premier livre, complet dans son ensemble, écrit avec une rare verve satirique et pittoresque. Le deuxième livre ébauche, dans son exorde, une poétique générale, dont les compléments se trouvent dans divers passages des ouvrages précités. Adoptant celle d'Horace pour toute la partie de goût, il s'élève à des vues plus hautes : « Pour être grand poëte, il faut trois choses : le don naturel du génie, l'acquisition de la science, la pratique de l'art. » La poësie est *une fiction musicale*, une appropriation du langage figuré

(1) Cet ouvrage, bien que commencé avant *La Monarchie*, dut être terminé postérieurement. Les Italiens en contestèrent d'abord l'authenticité, à cause de ses critiques acerbes contre leurs idiomes locaux

...si. Mais ses allégories et ses fables ...n enseignement. Son domaine embrasse ...es : le courage ou l'amour de la conser- ... de la justice, le culte du beau, et la rec- ...la sagesse. Les sots, eux seuls, versi- ...s savoir le sens de leurs images, et les ...e fient à leur seul génie naturel. La suite ...xième livre traite des règles spéciales à la ...e italienne. Il contient, comme le premier, ...seignements précieux, souvent les seuls, ... dialectes et les troubadours de l'époque, ... Guinicelli, *leur père en rimes d'amour*, ...o, Guittone d'*Arezzo*, notre Arn. Daniel ...e Bertrand de Born, c'est-à-dire sur l'école ...ne et l'école provençale. Les deux derniers ... manquent.

...s *Epîtres* et *Mélanges* comprennent : ... allocutions politiques et les missives litté- ... parvenues, en très-petit nombre, jusqu'à ... documents précieux, qui expliquent et cor- ...ent les autres écrits : M. Ch. de Vitte en a pu- ... Padoue la meilleure édition, avec des éclair- ...ments : *Dantis Epistolæ*; 1827; — 2° les ... églogues au poëte bolonais, Jean de Vir- ... la thèse *De Duobus Elementis*, *aquæ et* ..., les paraphrases des Psaumes, du *Credo*, ...ster et de l'*Ave Maria*. Elles se trouvent, ... que les Épîtres, dans le recueil des *Opere* ...*i*, édition Fraticelli; Florence, 1840. Plu- ... les nombreuses lettres que l'illustre publi- ...adressa durant ses ambassades et son exil, ...t les historiens citent des fragments, ont été ...es, comme quelques-unes de ses poésies. ... les ouvrages restés inconnus ou inachevés, ... attribue une *Histoire des Guelfes et des* ...*ins* : c'eût été la véritable histoire de l'Ita- ... moyen âge, et le meilleur commentaire de ...pée.

...chef-d'œuvre de Dante, *La Divina Com-* ..., imprimé, pour la première fois en 1472, ... l'édition de Fuligno, parut sous le titre de ...*edia di Dante Alighieri di Fiorenza*. Elle ...t le titre consacré de *Divina Commedia* ... 1516, dans la vingt-neuvième édition, pu- ... Venise et précédée du commentaire de ...ophe Landino. L'épithète de *Divina* est ici ...ée à l'œuvre elle-même, comme un nom in- ...se; l'œuvre est en effet divine par la ma- ..., par l'esprit et par la forme : c'est la théodicée ...époque. Pour l'analyser et la bien faire com- ...e, il faudrait évoquer les mœurs, les croyan- ...s passions, qui l'ont produite, en un mot ... social d'alors tout entier. Sous le rapport ...ue, d'éminents écrivains l'ont vengée des ... de Voltaire et de l'oubli de Boileau. On a ...é ses origines dans les traditions platoni- ...es du monde gréco-romain et dans les vi- ...mystiques du catholicisme. Mais est-ce une ...œuvre d'art, comme nous l'entendons d'a- ...nommées? Nous citerons à ce sujet le juge- ...t de Vico, l'un des penseurs les mieux fa- ...iarisés avec le maître florentin : « *La Divine* *Comédie* mérite d'être lue pour trois raisons : c'est l'histoire des temps barbares de l'Italie, la source des plus belles expressions du dialecte toscan, et le modèle de la poésie la plus sublime. A l'époque où les nations commencent à se civiliser, et toutefois conservent encore l'esprit de franchise qu'ont ordinairement les barbares, par défaut de réflexion (la réflexion appliquée au mal est la mère unique du mensonge); alors, dis-je, les poëtes ne chantent que des choses véritables; ainsi, dans la *Science nouvelle*, nous avons établi qu'Homère est le premier historien du paganisme. Ennius, qui a célébré les guerres Puniques, a été incontestablement le premier historien des Romains; de même notre Dante est le premier ou l'un des premiers historiens de l'Italie. Dans *La Divine Comédie*, une seule chose est du poëte; c'est d'avoir placé les morts selon leur mérite dans l'enfer, dans le purgatoire, ou dans le paradis. Dante est l'Homère ou, si l'on veut, l'Ennius du christianisme. Ses allégories répondent aux réflexions morales que l'on peut faire en lisant un historien, pour profiter des exemples d'autrui. »

Le cadre de *La Divine Comédie* embrasse, par ses allusions et ses personnages, les principaux événements accomplis dans le cycle où Dante a vécu : l'extinction de la maison de Souabe, les Vêpres siciliennes, les batailles et les crises de la république florentine, la révolution de la Flandre, l'affranchissement de la Suisse, l'abolition de l'ordre des Templiers, la guerre des hérésies albigeoises et fratricelles, la translation du siége papal à Avignon. Souverainement satirique et réformatrice, la grande trilogie fut en même temps une révolution dans la langue, dans la poésie et dans l'idée : œuvre de colère et d'amour, de raison et de foi, de démolition et de reconstruction, tenant à l'*Apocalypse* et à l'*Éthique*, autant qu'à l'*Énéide* et à la *Somme* de saint Thomas, elle est toujours une dans sa multiplicité comme dans son action; car sous ses allégories, à travers ses mille épisodes, se développe la pensée mère, formellement indiquée par les écrivains encore plus rapprochés de sa source. C'est ce que nous avons cherché à signaler dans l'introduction à notre nouvelle édition française des trois poëmes : « Il y a au fond, outre toute une histoire non moins émouvante que celle des Grecs et des Troyens, toute une cosmologie de l'univers et un système organisateur des sociétés humaines. » Son propre auteur déclare, dans sa lettre à Can le Grand et dans plusieurs passages explicites, son enseignement évangélique ou social et son caractère *polisensamento* (à plusieurs sens). Il a pour aïeux saint Jean, les Pythagoriciens et les psalmistes, autant qu'Homère, les philosophes du Portique et les troubadours, et pour descendants, sous plusieurs rapports, malgré leurs divergences radicales, Montaigne, Rabelais, Campanella. Ce double caractère de synthèse et de prédication, qui reste à y étudier, constitue son cachet le plus distinctif et résume ses écrits antécédents.

Voici l'appréciation de Cantu, dans son *Histoire universelle :* « Nous placerons aussi, dit-il, parmi les hommes de science Dante Alighieri, qui sut tout ce que l'on connaissait de son temps et pressentit quelques-unes des connaissances ultérieures. Il indiqua clairement les antipodes (1) et le centre de gravité de la terre ; il fit des observations pleines de finesse sur le vol des oiseaux, sur le scintillement des étoiles, sur l'arc-en-ciel, sur les vapeurs qui se forment dans la combustion. Avant Newton, il assigna à la lune la cause du flux et reflux ; avant Galilée, la maturation des fruits par la lumière, qui en fait évaporer l'oxygène ; avant Linné, il déduisit de leurs organes sexuels la classification des végétaux, affirma que toutes les plantes, même les plantes cryptogames et météoroscopiques, naissent de semence ; que les fleurs ouvrent à la lumière leurs pétales, découvrent leurs étamines et leurs pistils pour féconder leurs germes, et que les sucs nutritifs circulent dans les plantes ; avant Leibnitz, il signala le principe de la raison suffisante ; avant Bacon, il indiqua l'expérience comme la source d'où dérivent nos arts humains ; il fait même allusion à l'attraction universelle (2). Des commentateurs s'émerveillent de ce qu'il connut les constellations des pieds du Centaure et de la Croix du Sud ; cependant les fréquents voyages des Italiens au détroit de Bab-el-Mandeb et les planisphères arabes, qui lui étaient familiers, ne permettent de trouver là rien d'extraordinaire. »

Dante a fait plus encore dans l'ordre scientifique et intellectuel. Avant Vico, il a fondé la philosophie de l'histoire, tracé les premiers éléments de la linguistique et jeté les premières bases d'une poétique rationnelle, destinée à renouveler l'exégèse de l'art. Théoricien et praticien, il a créé comme types des genres inexplorés, le roman psychologique et l'épopée mixte, la comédie philosophique et sociale. Le *Cosmos* du chantre du moyen âge a sans doute vieilli ; mais ce qui ne vieillira pas, ce sont les admirables beautés de ses tableaux, où revit toute la création visible et idéale, les éternelles passions humaines qu'il peint en traits indélébiles.

Peu d'hommes ont d'ailleurs été aussi diversement jugés. Tandis que les uns passent une éponge sur son scolasticisme, et en font un poëte à l'*alta fantasia*, selon la manière moderne, les autres le regardent comme un fervent apôtre de la foi et de la constitution catholiques. D'autres enfin le placent dans le *Musée des Protestants célèbres*, parmi les ancêtres de Luther : ils l'y rattachent par le triple lien d'une doctrine, d'une association et d'une langue secrètes, établies au moyen âge pour le renversement de la puissance pontificale et l'inauguration d'un empire hétérodoxe. Nous ne discutons point, nous constatons seulement ces divergences.

Les doctrines de Dante sont, comme sa vie et ses œuvres, encyclopédiques. C'est là ce qui explique leurs contradictions apparentes. En philosophie et en science, il suit d'abord le *maître de ceux qui savent*, le chef péripatéticien, puis son guide spirituel, le divin Platon, les Pères et les docteurs arabes, les écoles profanes et sacrées : c'était le scolasticisme orthodoxe. En religion, catholique fidèle, il se prononce pour la réforme disciplinaire et la pureté de l'Église primitive. Il est avec Grégoire le Grand, saint Augustin, Sylvestre II, Bossuet et Fénelon, contre le dogme théocratique de Grégoire VII. Sa lutte et ses armes ont servi les scissions religieuses par leur coïncidence : il agissait dans un but contraire et prêchait une seule communion. En politique, il défend le principe de la liberté civile et du concordat entre les deux pouvoirs ; il prêche la fusion du principe démocratique avec le principe monarchique ou impérial, la fédération des peuples, diversement constitués, selon leurs mœurs et leurs climats, sous une force centrale régulatrice. S'il est allégorique comme les prophètes dans ses écrits, il n'y ma [illegible] point [illegible]
foi ; car il a combattu, so[illegible]ert [illegible]
elle, au milieu des [illegible] civ[illegible], en [illegible]
bûchers ; il se déclare [illegible] curel [illegible]
peau de saint Pierre. Co[illegible]e chrétien, i[illegible]
damne les schismatiques, plébéiens ou couronnés, et tous ceux qui s'opposent au bon[illegible]
humain dans ses trois conditions : [illegible]
paix, la lumière. Comme rationnaliste, [illegible]
l'opinion de l'empereur aussi bien que cel[illegible]
ristote et du pape temporel ; mais il appuie la [illegible]
son individuelle sur la raison universelle. [illegible]
il subordonne le bien privé au bien [illegible]
mille et la cité à la patrie, la patrie à [illegible]
Cette haute idée du devoir et de [illegible]
inscrite dans tous ses livres, [illegible]
inspirer son apostolat. Ne lui a-t-il pas [illegible]
crifié, fortune, repos, dignités, [illegible]oir. [illegible]
N'y consacre-t-il pas ses ter[illegible]
à tort pour l'unique effet du [illegible]
ses ennemis ? Un passage entièrem[illegible]
entre vingt pareils, dans son traité [illegible]
Vulgaire, le révèle mieux. « Pour nous, dont le monde est la patrie, comme l'eau est [illegible]
des poissons, quoique avant d'avoir eu des [illegible]
nous ayons bu l'eau de l'Arno et que nous [illegible]
rissions Florence au point de souffri[illegible]
exil pour l'avoir trop aimée, nous fai[illegible]
notre sensibilité et préférons appuyer notre [illegible]
ment sur notre raison. Certes, dans l'ordre [illegible]
notre satisfaction et de notre [illegible]s ma[illegible]el. [illegible]
n'y a aucun lieu sur la terre [illegible]
Florence ; mais en parcourant les œuv[illegible]
poëtes et des autres écrivains, qui ont [illegible]
monde dans son ensemble ou ses détails, [illegible]
raisonnant par la pensée sur les diverses p[illegible]

(1) L'évêque Virgile de Salzbourg les avait déjà devinés au huitième siècle, et le livre de Cham[illegible] le Vieux indique le système de Copernic, système des pythagoriciens, très-connu d'Aristote, qui le rejette.

(2) Aristote y fait aussi allusion.

...tres, sur la place qu'elles occu-
... a l'autre et par rapport à l'équa-
... jugeons et nous le pensons ferme-
... des contrées et des villes plus il-
... plus délicieuses que la Toscane et
... je suis originaire et citoyen, et
les nations et des races l'emportent
par la délicatesse et l'utilité de
» Admirable confession, qui ren-
...çons si profondes, un christianisme
...ami de sa patrie, errant de foyer en
...uit aux écoles étrangères, mêlé à
...raditions et à toutes les souffrances,
...rte s'est dépouillé de tous les préju-
... et de secte; il est devenu, comme
le pèlerin, le citoyen, l'apôtre du
est la hauteur à laquelle il faut
apprécier pleinement son génie et
...rique.

...cipales éditions de la *Divina Com-*
...rdre chronologique, sont : celle
...ento, 1477; revue et annotée par
...me, 1516. 3 vol.; celle de Sta-
... le c... de Landino,
... ; celle de 1506,
... typographique et le dessin
... ; celle de Venise, 1544, avec
... Vellutello, et dédiée au pape
de la *Crusca*, Florence, 1595,
... Manuce, Venise, 1502; celle
... *na Commedia del codice Bar-*
... *secolo storico di Ferd. Arri-*
..., 4 vol. in-4°; celle de Bodoni,
... rare ; celle de Rovela, 1820,
... se trouve la reproduction d'un
...ire du Vatican et regardé comme
de Boccace; enfin, celle de Flo-
... vol. in-fol., avec 125 gravures à
...bel *Atlante Dantesco* de Flax-
... Milan, 1822; et le *Paradis* des-
...ins, à Leipzig. Les *Opere mi-*
... à Venise (Zata), 1741 et 1757.
... italien la traduction du traité
, par Marsile Ficin, quinzième
... traité *De vulgari Eloquio*,
..., seizième siècle. Ces deux
... trouvent dans l'edition complète
... Parmi les traductions fran-
... celle de Grangier, en vers,
...notes, 1696; de Rivarol, *L'En-*
...1785; d'Artaud de Montor, en
...tre. 1811-13, 3 vol. in-8°;
... morceaux choisis en vers,
..., trad. en prose, 1841; de Séb.
... rhythmique, avec une clef gé-
... complémentaires, 1843-55,
... strations par Étex, 1854;
... *nouvelle*, 1843; — de
... *Enfer*, en vers et par tercets,
... in-12. — Lamennais, *L'En-*
... ; 18... Parmi les traduc-
... citerons celles de Francis Cary et de Blogel; en allemand, celle du duc Jean de Saxe, sous le pseudonyme de Philalèthe, Dresde, 1839-42; en espagnol, celle de *L'Inferno*, par de Villegas, avec des *Commentaires*, Burgos, 1515.

Le catalogue raisonné des éditions de Dante se trouve dans la *Bibliografia Dantesca*, par C. de Batines, Prato, 3 vol. in-8°.

Séb. Rhéal (de Cesena).

Chronique de Villani, etc. — Muratori, *Scriptores Rerum Italicarum*. — Franco Sachetti, *Novelle*. — Tiraboschi, *Storia della Letteratura*. — Machiavelli, *Storia di Fiorenza*. — Cesare Cantu, *Storia universale*. — Sismondi, *Hist. des Répub. ital. et de la Litt. du midi de l'Europe*. — Boccaccio, *Vita e Comm. del Inf.*—Mario Filelfo, Gian. Manetti et Filip. Rinuncini, *Vita di Dante*. — Dionisi et Pelli, *Memorie*. — Misirini et Ces. Balbo, *Comment*. — Parmi les commentateurs et interprètes, on remarque L'Ottimo (anonyme), Benvenuto d'Imola et Buti, du quatorzième siècle.—Mars. Ficino, Christ. Landino et le grand Vico, *Phil. platoniciens*.— Velutello, dans son *Esposizione*. — Biscioni, dans sa *Difesa*.— Le Jurisc. Gravina, dans sa *Ragione poetica*, écriv. des trois derniers siècles. — Ugo Foscolo, *Discorso sul testo e su li opinioni diversi*, etc. — Rosetti, *Sullo spirito antipapale*, *disquisizioni*, etc. — Troya, l'auteur d'*El Veltro allegorico*. — Perticari, Azzolino et Trivulci, dans leurs divers *Éclaircissements*. — F. Arrivabene, l'auteur du *Secolo storico*. — Ginguené, *Hist. litt. de l'It.*, t. I et II.—Libri, *Hist. des Sc. math.*, t. II. — Artaud de Montor, *Hist. de Dante*; in-8°, 1841. — Fauriel, *Dante orig. de la langue et de la litt. ital.*; 2 vol., in-8°, 1854. — Ozanam, *Dante, ou la phil. cathol. au treizième siècle*; in 8°, 1840. — Delécluze, *Florence et ses viciss.*; 2 vol., 1837; *Dante et la poésie amoureuse*; 1851, 2 vol. in-12. — Droulliet de Sigalas, *Dante et l'art en Italie*; 1 vol. in-8°, 1842. — Villemain, *Cours de Litt. au moyen âge*. — V. Leclerc, *Les Écoles de la rue du Fouarre*, t. XXI, *Hist. littér. de la France*. — Ampère, *Voyage dantesque*; dans la *Rev. des Deux Mondes*, 1839 — Ch. Labitte, *Orig. de la Div. Com.*; ibid., 1841 — Ph. Chasles, *Études sur le moyen âge*; in-12, 1846. — Châteaubriand, *Génie du Christ.* et *De la Poésie angl.* — Lamennais, *Esquisse d'une Philosophie*.—Humboldt, *Hist. de la Géographie de l'ancien continent*. — Lamartine, *Études sur Milton*. — Schlegel, *Dante, Pétrarque et Boccace*, réfut. du syst. de Rosetti; dans la *Rev. des Deux Mondes*, juin, 1836. — Aroux, *Dante hérétique, etc.*, reprod. du syst. de Rosetti; in-8°, 1854. — Boissard, *Dante est-il hérétique? Memorial cathol.*, mars 1854. — Id., *Dante non hérétique*, 8 octobre 1854.

DANTE (*Giovani-Batista*), physicien et mathématicien italien, né à Pérouse, vivait à la fin du quinzième siècle. Bayle le suppose avec quelque fondement de la famille des Danti Rinaldi. Il était excellent mathématicien, et inventa des ailes artificielles si exactement proportionnées à la pesanteur de son corps, qu'il s'en servit pour voler. Il en fit plusieurs fois l'expérience avec succès sur le lac de Trasimène. Il voulut donner ce spectacle à la ville de Pérouse, et choisit le temps de la solennité du mariage de Bartolommeo d'Alviane avec la sœur de Giovanni-Paolo Ballioni. Lorsque la foule fut assemblée sur la place publique, Dante, tout couvert de plumes, s'élança du lieu le plus éminent de la ville, et plana quelque temps en battant de deux grandes ailes. Il dirigeait son vol en tous sens, au bruit des acclamations publiques, lorsque le fer avec lequel il dirigeait une de ses ailes se rompit; n'ayant plus de contre-poids, il tomba sur l'église de Notre-Dame, et se cassa une cuisse. Après sa guérison, il professa les mathé-

matiques à Venise, et mourut âgé de quarante ans.

Oldouin, *Athenæum Ligusticum*, p. 188. — Bayle, *Dict. crit.* — Moréri, *Grand Dictionn. historique*.

*DANTE ou DANTI (*Girolamo*), peintre de l'école vénitienne, vivait au seizième siècle. Il est successivement désigné sous les noms de *Dante di Tiziano* ou *Girolamo di Tiziano* (1), parce qu'il fut élève et aide du Titien, qui le regardait comme étant de sa famille. Il n'a laissé qu'un petit nombre de tableaux, ayant passé toute sa vie à peindre ceux de son maître. On voit cependant de lui à San-Giovanni-Nuovo de Venise un tableau de *Saint Côme et Saint Damien*. E. B—N.

Ridolfi *Vite de' Pittori Veneti*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Ticozzi, *Dizionario*.

DANTECOURT (*Jean-Baptiste*), théologien français, né à Paris, le 24 juin 1643, mort dans la même ville, le 5 avril 1718. Il entra le 8 septembre 1662 chez les chanoines réguliers de Saint-Augustin dans la congrégation de Sainte-Geneviève. Il fut nommé chancelier de l'université de Paris en 1680 et curé de Saint-Étienne-du-Mont en 1694. Il administra cette église jusqu'en 1710, époque à laquelle il se retira à Sainte-Geneviève. On a de lui deux *Factums pour la préséance des Augustins sur les Bénédictins aux états de Bourgogne*; — *Défense de l'Eglise*, contre le livre du ministre Claude intitulé : *Défense de la Réformation*; Paris, 1689.

Registres de l'abbaye Sainte-Geneviève. — Dupin, *Bibl. des Auteurs ecclésiastiques du dix-septième siècle*, III. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — Feller, *Dict. historique*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

DANTE-RAINALDI. *Voy.* DANTI.

*DANTHOUARD DE VRAINCOURT ou D'ANTHOUARD (*Charles-Nicolas*, comte), général français, né à Verdun (Meuse), le 7 avril 1773, mort à Paris, le 14 mars 1852. Issu d'une ancienne famille de Bourgogne, il entra le 1er septembre 1787 à l'École Militaire de Pont-à-Mousson en qualité de cadet gentilhomme, et en sortit lieutenant d'artillerie. Il fit les campagnes d'Italie et d'Égypte, et le courage qu'il déploya à la bataille des Pyramides lui valut le grade de chef de bataillon. De retour en France, il fut nommé (22 novembre 1801) colonel du 1er régiment d'artillerie à cheval, et reçut l'ordre de se rendre à l'armée d'Italie, qui se trouvait sous les ordres de Murat. Appelé auprès du vice-roi en qualité de premier aide de camp, il fut chargé de la réorganisation des armées de terre et de mer ainsi que de celle des écoles militaires, etc. Élevé par Napoléon au grade de général de brigade (11 février 1806), il fut envoyé pour prendre possession de la Dalmatie, que le traité de Presbourg venait de joindre à la France. En 1809 il fit, sous le prince Eugène, la guerre d'Allemagne, et se distingua aux batailles de Raab, où il eut la main fracassée. Nommé comte de l'empire et

(1) Orlandi, avec son inexactitude ordinaire, fait de ces deux noms deux artistes différents.

général de division (21 juin 1810), aux commissaires autrichiens et hav de fixer les limites du royaume d'I du Tyrol. La guerre de 1812 a Danthouard fut appelé à diriger l l'armée du vice-roi, puis celle du 4 grande armée. Créé gouverneur gén let 1813) des provinces illyriennes rendre lorsque la guerre d'Autriche commandement de l'aile gauche de talie. Ayant adhéré à la déchéance Danthouard, que Louis XVIII avait de Saint-Louis (8 juillet 1814), pui cier de la Légion d'Honneur, fut ch pection des places de Metz et de M ploi qu'il remplit pendant les cent jo de Napoléon pour les places de l' 1822 député par le département de siégea à la chambre pendant cette s Après la révolution de 1830, le ro lippe l'éleva à la dignité de pair de F A.

Archives de la guerre. — *Fastes de la neur*. — *Vict. et Conq.*, t. XVII, XIX. — *Noblesse*, 1852.

*DANTI (*Jean*), mathématicien Arezzo, vers 1346. Il a laissé un trai *rismo*, composé d'après l'arithmétiq et une *Geometria*, d'après des aut Ces ouvrages n'ont point été imprimé ensevelis au fond de quelques grand ques de l'Italie.

Tiraboschi, *Storia lett.*, t. XI, p. 178. — *logus Codicum Bibliothecæ Medicæ Laur* p. 13.

DANTI ou DANTE (*Ignace*), m italien, né à Pérouse, en 1536, m trois ans après avoir été nommé é tri. Entré fort jeune dans l'ordre cains, il se consacra d'abord à l'étude matiques, et les professa à Florence duc Côme Ier lui confia le projet, qu exécution, d'unir l'Adriatique à la M et lui fit dresser de grandes car phiques. Danti traça à l'église de S Novella, à Florence, une méridienn l'admiration des astronomes; il en une autre à Bologne. Le pape l'ap pour qu'il coopérât à la réforme du Il fut aussi chargé par Grégoire XII au Vatican, dans la salle dite *de' D* graphie antique et moderne de l' vaste entreprise, dans laquelle il fut frère Vincenzo, lui laissa peu de te livrer à d'autres travaux, jusqu'au j appelé à l'évêché d'Alatri. Parmi ce vrages, on distingue ses traduction *spective* d'Euclide et de la *Sphère* de compagnées de notes qui ne sont p rite. Il donne dans son écrit intitulé *matematiche ridotte a tavole*, une bre encyclopédique des mathéma *Traité de l'Astrolabe*, Florence, 156

[illegible], renferme une remarque [illegible] les meilleurs auteurs ont à tort fait [illegible]-Brahé, savoir la diminution de l'écliptique, déduite de la comparaison [illegible] observations avec les modernes [illegible] *Sur l'Anémoscope*, Bologne, [illegible] faits curieux sur l'histoire de [illegible] vents. La perspective fut de sa [illegible] recherches assidues. G. B.

[illegible] *des Sciences mathématiques en Italie*, [illegible], *Aperçu de l'Histoire des méthodes* [illegible], 1837, in 4°, p. 348. — Quétif [illegible] *ord. Pr.*

[illegible] (*Jérôme*), peintre italien, né à Pé[illegible], mort en 1580. Il était frère d'I[illegible] Danti. Tout promettait en [illegible] de talent, quand il fut enlevé par [illegible], laissant dans l'église Saint-[illegible] six fresques dans le style de [illegible]. E. B—n.

[illegible] *de' Pittori Perugini*. — Gambini, *Guida*

[illegible]), architecte, né à Pérouse, [illegible]. Il était fils de Pietro Vincenzo, [illegible] commentaire italien *Sur la Sphère* [illegible]; Pérouse, 1544. Il dirigea [illegible] Alessi la construction de la magni[illegible] Sainte-Marie-des-Anges, élevée [illegible], sur les dessins de Vignole.

[illegible]

[illegible] (*Vincenzo*), architecte et sculpteur, fils [illegible], né à Pérouse, en 1530, mort en 1576. [illegible] Michel-Ange lorsque ce grand [illegible] déjà octogénaire : aussi dut-il ses [illegible] à ses conseils qu'à l'étude de ses [illegible]. Dès l'âge de vingt ans il modela [illegible] grande statue de bronze de Jules III, [illegible] place de Pérouse ; on lit sur la [illegible] *Dantius Perusinus, adhuc* [illegible]. Cette statue est déjà remarquable [illegible], la noblesse et la finesse du [illegible] la cathédrale de Pérouse on voit [illegible] beaux fonts baptismaux. Ce sont [illegible] sculptures que les trois statues placées en 1571 sur une des [illegible] de Florence, et représentant [illegible] *de saint Jean-Baptiste*, ainsi [illegible] *enchaînant la Fraude*, magni[illegible] qui orne la grande salle du Palais-[illegible] la cathédrale de Prato, il a sculpté [illegible] pour le mausolée de Charles de-[illegible] d'un style large et belle de [illegible] figure est un peu froide, mais l'en[illegible] estimé pour son air ingénu et le [illegible] dessin.

[illegible] aussi l'architecture, et le [illegible] comme son architecte. Il fit [illegible] des dessins que Cosme Ier envoya [illegible], qui en fut tellement charmé qu'il [illegible] en vain, d'attirer Danti en Espa[illegible] [illegible], il réussit en 1560 à re[illegible] les eaux perdues de la belle [illegible] Pérouse. Enfin, en 1567 il a publié un livre, devenu très-rare, qui contenait sur les arts d'utiles enseignements. Il était petit-fils de Pietro Vincenzo, gentilhomme de Pérouse, savant mathématicien, et grand connaisseur en architecture. E. B—n.

Cicognara, *Storia della Scultura*. — Vasari, *Vite*. — Gambini, *Guida di Perugia*. — Quatremère de Quincy, *Dictionnaire d'Architecture*. — Pascoli, *Vite de' Pittori Perugini*.

* **DANTI** (*Théodora*), femme peintre, née à Pérouse, en 1498, morte en 1573. Elle étudia sans doute sous le Pérugin, ou au moins sous l'un de ses meilleurs élèves, car on reconnaît dans ses tableaux de chevalet le style de cette école. Elle eût pour élèves ses trois neveux, Ignazio, Vincenzo et Girolamo. E. B—n.

Pascoli, *Vite de' Pittori Perugini*.

DANTINE (*Maur-François*), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, antiquaire et paléographe, né à Gourieux, dans l'ancienne principauté de Liége, le 1er avril 1688, mort à Paris, le 3 novembre 1746. Fils d'un cultivateur aisé, il étudia la philosophie à Douai, et fit profession, à l'âge de vingt-quatre ans, dans l'abbaye de Saint-Lucien de Beauvais. Il se livra dès lors à l'étude avec tout l'entraînement d'une véritable vocation, et il professait avec éclat la philosophie dans l'abbaye de Saint-Nicolas de Reims, lorsque, sur son refus de souscrire à la bulle *Unigenitus*, le cardinal de Mailly, archevêque de Reims, partisan dévoué des jésuites, exigea que ses supérieurs l'éloignassent de ce diocèse. Appelé à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés à Paris, Dantine fut employé d'abord à continuer la *Collection des Décrétales*, qu'avait interrompue la mort de dom Constant et de dom Mopinot ; puis à préparer une nouvelle édition du *Glossarium ad scriptores mediæ et infimæ Latinitatis* de Du Cange, édition dont trois volumes in-fol. seulement avaient été publiés en 1678. Les cinq premiers volumes avaient paru lorsque Dantine, toujours par suite de ses opinions religieuses, fut exilé à Pontoise, où, tout en continuant ses études philologiques, il s'occupa avec ardeur de la lecture des livres saints, et fit une traduction des Psaumes, encore estimée : *Les Psaumes traduits sur l'hébreu, avec des notes, par un religieux de la congrégation de Saint-Maur* ; Paris, 1738, in-8° ; ibid., 1739, in-8°, et 1740, in-12. Dom Carpentier, que Dantine avait pour collaborateur, fit paraître en 1736 le sixième volume du *Glossaire*, et plus tard, en 1766, mais sans parler des obligations qu'il avait à Dantine, un supplément en 4 volumes in-fol., qui le fit accuser de plagiat par plusieurs de ses confrères. Après sa mort, cette accusation fut renouvelée par dom Tassin, qui la lui avait adressée dès 1756 dans le *Journal des Savants*. En 1737 Dantine fut rappelé à Paris, et entreprit avec dom Bouquet le *Recueil des Historiens des Gaules et de la France* ; malheureusement son travail relatif aux croisades est resté inédit. Il se

livra ensuite à la composition de *L'Art de vérifier les dates*, et il en avait rédigé une grande partie quand, au mois de décembre 1743, il fut frappé d'apoplexie. Il traîna depuis une vie languissante, mais sans interrompre l'œuvre qu'il avait commencée, et dont une partie était imprimée au moment où une seconde attaque vint l'enlever, à l'âge de cinquante-neuf ans. Clémencet et Durand achevèrent le livre de leur éminent confrère, et le publièrent à Paris, 1750, in-4°. Il fut bientôt complété et perfectionné par dom Clément, qui donna la seconde édition, en 1 vol. in-fol., Paris, 1770, et la troisième, qui parut à Paris, 1783-1792, 3 vol. in-fol. formant plus de 3,000 pages. MM. de Saint-Allais, Jullien de Courcelles et de Fortia-d'Urban en ont publié une quatrième édition; Paris, 1818-1844, 38 volum. in-8°. Des exemplaires ont été tirés aussi in-4° et in-fol. Les éditeurs y ont ajouté une continuation depuis l'année 1770 jusqu'à nos jours, et une partie relative aux événements antérieurs à l'ère chrétienne. En élevant ce beau monument de chronologie, Dantine rendit aux sciences historiques un service qui recommande son nom à tous ceux qui les cultivent. Ce savant était d'ailleurs un homme de bien, d'un esprit juste, et d'un caractère aimable et doux.

E. Regnard.

Préface en tête de la 3e édit. de *L'Art de vérifier les dates*. — D. Tassin, *Histoire litt. de la Congrég. de Saint-Maur*, p. 633. — M. Polain, *Notice sur D. Maur Dantine*, dans la *Revue belge*, t. Ier, p. 265.

DANTOINE (*Jean-Baptiste*), jurisconsulte français, vivait en 1720. Il était docteur ès droits, avocat en parlement et aux cours de Lyon. On a de lui: *Règles du Droit civil, dans le même ordre qu'elles sont disposées au dernier titre du Digeste, traduites en français, avec des explications et des commentaires sur chaque règle*, etc.; Lyon, 1710, in-4°; — *Règles du Droit canon, dans le même ordre qu'elles sont disposées au dernier titre du cinquième livre des Décrétales, traduites en français, avec des explications et des commentaires sur chaque règle*; Lyon, 1720, in-4°.

Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

DANTON (*Georges-Jacques*), célèbre homme politique français, né à Arcis-sur-Aube, le 28 octobre 1759, mort le 5 avril 1794. La révolution le trouva revêtu du titre d'avocat aux conseils du roi. Une particularité assez piquante de sa vie privée, c'est qu'il était lié d'une étroite amitié avec Berquin, *l'Ami des enfants*. Le peu de considération dont jouissait Danton, à raison de l'irrégularité de ses mœurs, en faisait à peu près un avocat sans causes; cette situation devait le porter à seconder les changements qui se préparaient dans l'ordre social: aussi se jeta-t-il à corps perdu dans le mouvement révolutionnaire. Le géant de l'époque, Mirabeau, à qui il fallait des hommes d'action, se hâta de s'attacher Danton. Une grande analogie de penchants et de moyens devait rapprocher ces deux hommes, dont M. Mi-

gnet, dans son *Histoire de l*
caractérisé d'une manière saisi
mités et les dissemblances. « D
« un révolutionnaire gigantesq
« ne pouvait lui paraître cond
« qu'il lui fût utile, et selon
« tout ce qu'on osait. Danton, c
« Mirabeau de la populace, ava
« blance avec ce tribun des ha
« traits heurtés, une voix forte
« tueux, une éloquence hardie
« nateur. Leurs vices aussi éta
« mais ceux de Mirabeau étaie
« ceux de Danton d'un d
« avait de hardi dans les co
« beau se retrouvait dans
« autre manière, parce qu'il et
« lution, d'une autre époque.
ajouter un seul trait à ce paral
avait du Marius dans Danton,
du Catilina dans Mirabeau.

Président du district des
formation, Danton le dirigea à
pour acolytes l'atroce Marat et
Desmoulins, et leur réunion fu
duquel se forma le club des
table exagération de celui des
époque, où la ré
matin au soir,
titude, toujours p à la bar
salle ou au milieu d'un carrefou
tribune ou monté sur une born
tant par sa véhémence, quel
avec une sorte de bonhomie jo
janvier 1790, le Châtelet ayan
de prise de corps contre Marat,
lait par les publications les
Danton osa s'opposer ou
de ce décret. Atteint par
il en brava les effets, et
traint à la révoquer. Quelques
Danton vint à la tête d'une
sections de Paris demander à
tionale le renvoi et la mise en j
ministres de Louis XVI; mais c
là que des escarmouches, e
Danton ne commença ré
la suite de la tentative
royale. Il adressa alors à La F
dilemme: « Ou vous êtes un
« favorisé la fuite du roi, ou vo
« de commander, puisque vou
« pêcher la fuite du roi commi
De concert avec C. Desmouli
voqua par une adresse la dé
narque; tous deux se rendi
de-Mars, déposèrent l'adresse
patrie, dressé pour l'annive
dération, appelèrent le peupl
joignirent à cet appel les dé
furibondes. La Fayette et Baill
17 juillet la loi martiale, miren

poursuites furent entamées contre
, et Danton, Desmoulins et Legendre
Paris. Danton y reparut après la
semblée constituante, et, quoique
d'un decret pour dettes, il parvint,
la loi, à se faire élire substitut du
e la commune de Paris. La cour,
n reussir à l'écarter, résolut alors
et il se vendit. M. de Lessart, mi-
res étrangères, conclut ce marché,
a Danton plus de cent mille écus et
ta fidèlement les clauses tant qu'il
sis le résultat sur lequel on comp-
pas été obtenu, les subventions fu-
sees, et, d'auxiliaire inutile, Danton
rsaire implacable; l'année 1792 le
permanente contre le pouvoir
se les fédérés marseillais arrivèrent
erser le trône constitutionnel,
n ses établit dans le bâtiment des
n les y gorgea de vin et de
le 10 août il les conduisit lui-même
la château. Nous avons eu entre les
de Camille Desmoulins à son
phe, qui établit que dans cette
ns lui faisaient le coup de fusil
Carrousel. Quant à Robespierre
s'étaient mis en sûreté au fond
ministère de la justice devint
e prix de ses succès au 10 août :
qu'il y avait été porté par un
. Bientôt survinrent la défection
la prise de la ville de Longwy,
Verdun. L'alarme était dans Pa-
seurs du trône croyaient toucher
Danton, d'accord avec la commune
, fit faire des visites générales,
es armes qui étaient entre les
uliers, incarcérer les prêtres
et tous les royalistes reconnus;
en comité de défense géné-
et les chefs de la commune, et
avis est que, pour déconcerter
arrêter l'ennemi, il faut faire
es. » On était au 1er septem-
2 il se présenta, dès le ma-
législative à la tête des auto-
rapide discours, fit entendre
tremblants sur leurs sié-
ment, messieurs, que vous
que la capitale a bien mérité
e. Le canon que vous allez
mt le canon d'alarme, c'est
sur nos ennemis!... Pour
les atterrer, que faut-il?...
re de l'audace, et tou-
e! » Les massacres de sep-
ce peu de mots. Ils com-
res après, et ils durerent
sinat des détenus de Paris
des prisonniers d'Orléans,
, à Versailles, dans la rue
de l'Orangerie. Parmi ces derniers se trouvaient MM. de Brissac et de Lessart, agents du traité par lequel Danton s'était mis à la solde de la liste civile. De Versailles les égorgeurs se rendirent à Paris. Placé au balcon de la Chancellerie, Danton les harangua, et l'on peut croire qu'il avait en vue le service qu'ils venaient de lui rendre par la mort de ces deux hommes lorsqu'il leur dit : « Ce n'est pas le ministre de la justice, « c'est le ministre de la révolution qui vous re- « mercie de votre louable fureur. » Qui le croirait pourtant ? ce fut à ce même Danton que plusieurs victimes dévouées à la mort durent leur salut. Il contribua à la délivrance d'Adrien Duport et de Charles de Lameth, qui avaient été arrêtés en province; et en 1793 ce fut lui encore qui fit rendre à la liberté le célèbre auteur du *Voyage du jeune Anacharsis*, l'abbé Barthélemy. Il ne se montrait impitoyable que lorsqu'il s'agissait de frapper en masse, et souvent les infortunes individuelles le trouvaient accessible à la pitié. Ces inégalités dans sa conduite et dans son caractère semblent trouver leur explication dans ces paroles, qui sont de lui : « Une révo- « lution ne peut se faire géométriquement. Les « bons citoyens qui souffrent pour la liberté et « l'égalité doivent se consoler par ce grand et « sublime motif. »

Élu le second député de Paris à la Convention nationale, Danton abdiqua les fonctions du ministère, où il fut remplacé par Garat. Comme il était un des plus ardents à presser le jugement de Louis XVI par la Convention, un de ses amis lui représenta qu'elle n'avait pas le droit de s'ériger en tribunal. « Vous avez raison, répondit-il : « aussi nous ne le jugerons pas, *nous le tuerons*. » L'ex-ministre de la marine Bertrand de Molleville, entre les mains de qui était demeurée une lettre autographe de Danton dont les termes constataient ses anciennes relations avec la cour, lui écrivit de Londres, où il s'était retiré, qu'il ferait imprimer et placarder cette lettre dans tout Paris s'il usait de son influence pour faire condamner Louis XVI. Danton vit le danger, et se fit donner une mission pour l'armée du Nord. Il ne revint à Paris que sur sommation, et la veille du jour où l'arrêt fut prononcé. Danton vota néanmoins pour la mort; Bertrand de Molleville vit dans ce vote un acte d'insigne félonie, et il se hâta d'adresser à Garat la lettre accusatrice; mais celui-ci la remit officieusement à Danton, et il n'en fut plus question. Immédiatement après la mort du roi, Danton retourna avec Lacroix dans la Belgique, envahie par Dumouriez. On leur remit quatre millions pour révolutionner le pays; ils furent bientôt soupçonnés de s'être approprié une grande partie de cette somme énorme. Les dépenses excessives auxquelles on les vit se livrer à leur retour justifiaient assez ces accusations. Ils revinrent à Paris au commencement de mars, époque qui fut marquée par les premiers revers de Dumouriez.

Danton se montra dévoué aux intérêts de ce général jusqu'à ce que sa défection et les désastres qui s'ensuivirent eurent rendu sa défense impossible. Alors, pour détourner les soupçons qui commençaient à planer sur lui, et dont déjà Marat s'était rendu l'organe, il revint à son premier rôle en se replaçant à la tête du mouvement révolutionnaire. Sur sa motion, une levée de 300,000 hommes fut ordonnée; il proposa de dévaster la France en cas d'invasion. « Si les « tyrans, s'écriait-il, mettaient notre liberté en « péril, les riches seraient les premiers la proie « de la fureur populaire! » Enfin, le 10 mars, il fit décréter l'établissement d'un tribunal criminel extraordinaire destiné à punir les ennemis de la révolution à l'intérieur et dont les arrêts devaient être sans appel. Telle fut l'origine du fameux tribunal révolutionnaire, qui un an plus tard envoya Danton lui-même à l'échafaud.

Le comité de salut public, en qui devaient bientôt se concentrer toutes les forces du gouvernement, ayant été institué le 6 avril, Danton en fit partie à la formation. Il semblait être alors à l'apogée de son crédit; pourtant, il se trouvait entre deux écueils: d'un côté, les Girondins ne cessaient de l'inquiéter en réclamant avec persistance la punition de ceux qui avaient souillé par le meurtre la cause de liberté; d'un autre côté, les *purs* de la Montagne le harcelaient par leurs insinuations sur les profits de sa mission en Belgique. Menacé par les deux partis, il sentit la nécessité, pour s'assurer contre l'un, de se rallier à l'autre; et la prévision du résultat de la lutte l'engagea à faire cause commune avec le parti de la violence contre celui de la modération. D'ailleurs, disait-il, *en révolution l'autorité doit appartenir aux plus scélérats*. Il se réunit donc à Pache et à Robespierre pour former, en dehors de la majorité du comité de salut public, ce comité clandestin de Charenton, où fut préparée l'insurrection du 31 mai. Sans haine personnelle contre les Girondins, qui le gênaient, Danton voulait borner à leur exclusion de l'assemblée les résultats de cette journée. L'erreur où Mirabeau était tombé, après le 5 octobre, en croyant pouvoir arrêter le mouvement révolutionnaire à ce point, devint celle de Danton après le 31 mai; ni l'un ni l'autre n'avait réfléchi qu'il n'appartient qu'à Dieu de dire aux flots déchaînés de la mer: Vous n'irez pas plus loin!

Depuis la chute des Girondins, l'influence de Danton sur la Convention diminuait de jour en jour; on lui reprochait d'avoir déployé peu d'énergie contre les proscrits, et surtout de s'être apitoyé sur leur fin. Il avait rompu ouvertement avec la commune en flétrissant d'une manière énergique les saturnales appelées *fêtes de la Raison*. « Quand, s'était-il écrié à la tribune, « ferons-nous cesser ces mascarades? Nous n'a- « vous pas voulu détruire la superstition pour « établir l'athéisme. » Il faisait en même temps décréter l'établissement du *maximum* et allouer quarante sous par jour aux
fréquentaient les assemblées
tardifs efforts ne pouvaient
cienne popularité : dans les d
il fut traité aux Jacobins avec
quée. Robespierre prit alors
de manière pourtant à le co
un certain point, et surtout à
dépens. Lorsque enfin les exc
eurent été portés au comble
Paris, Danton et ses amis c
d'arrêter l'action du tribunal
vider les prisons et de dissou
salut public et de sûreté gé
voulait perdre la commune, f
les comités voulaient se défa
Camille et autres *modérés*
s'établit entre Robespierre e
comités : il leur livra leurs
livrèrent les siens. La faction
tôt abattue; l'horreur et le d
rait hâtèrent sa chute. Danton
plus redoutable. Quelques hom
encore à prendre parti entre
essayèrent de les rapprocher.
lieu : Robespierre reprocha à
ces, Danton lui reprocha ses
parèrent avec aigreur et déso
bles.

De ce moment la perte de
Engagé par quelques-uns de
nir les coups de Robespierre
premier, il s'y refusait en disa
être guillotiné que guillot
d'autres de pourvoir par la
menacée, il répondit, comme
« Ils n'oseraient!... Et d'ailleu
« ce qu'on emporte sa patri
« ses souliers? » Il ne sortit
dont les effets étaient ceux
lorsqu'il se vit arrêté chez
du 30 au 31 mars 1794. Lac
à l'armée du Nord, son ému
et son compagnon de débauc
même temps que lui. On les
prison du Luxembourg; Da
aborda les détenus avec cal
« Messieurs, leur dit-il, j'e
« vous faire sortir d'ici, ma
« même avec vous, et je ne
« finira. » Cela devait bientô
l'entendit alors s'écrier : « C
« que que j'ai fait instituer le
« naire; j'en demande bien
« aux hommes! » La nouvelle
répandit la terreur au sein
Legendre seul osa élever la
pour Danton le droit d'être e
son patriotisme. Robespierre
gnation, et s'écria : « Il s'agi
« ques hommes aujourd'hui l'
« patrie; nous verrons dans

...blier une prétendue idole pour-... logique, ou si, dans sa chute, ... la Convention et le peuple fran-... pour assurer l'effet de ses paroles, ... monta à la tribune, et lut, au nom ..., un rapport diffus, verbeux, incor-... faits les plus disparates, les alléga-... plus incohérentes étaient, selon la lo-... époque, amalgamés de gré ou de force, ... hommes qu'on voulait perdre. Comme ... pouvait leur faire un reproche de leurs ..., qui alors eussent été des titres ..., on se rabattit sur leurs vices, sur la ... la débauche, et il faut convenir qu'à ... moins de Danton, de Lacroix et de ... la matière était ample. Mais Saint-Just ... pas là, et il ne rougit pas de les ... comme complices de ceux qu'ils avaient ... avec le plus d'acharnement, des roya-... La Fayette, des Girondins, en un mot ... de tous les partis. A la suite de ce ... décret d'accusation fut porté à l'u-... et au milieu des applaudissements, ... même Convention dont deux heures ... toutes les sympathies étaient pour ..., et *la terreur* fut irrévocablement ... *du jour* AU NOM DE LA VERTU! ... même saisi de l'affaire, le tribunal ... ne la traîna pas en longueur. ... parurent avec une assurance qui ... l'audace. Interrogé sur son nom et ..., Danton répondit : « Ma demeure ... dans le néant, et mon nom vivra ... panthéon de l'histoire. » Certain du ... attendait, il ne ménageait en rien ni ... les jurés; il leur jetait à la tête des ... papier. Les autres accusés ne gar-... plus de mesure; ceux d'entre eux ... se défendre le faisaient avec un ... d'une manière visible sur ... réclamaient à grands cris la ... Robespierre et des membres in-... comités. Au dehors, la femme de ..., idolâtre de son mari, exci-... l'intérêt public en sa faveur. Le ... et Robespierre, inquiet à son ... par la Convention que tous les ... troubleraient l'audience seraient à ... hors des débats. Ce décret fut im-... suivi de l'arrêt de mort. « On nous ... Danton, à quelques lâches ... ils ne jouiront pas longtemps de ...! J'entraîne Robespierre.... Ro-... suit... L'infâme poltron, ajou-... le seul qui pouvait avoir assez ... pour le sauver! »

... conduit à l'échafaud le 5 avril, ... Desmoulins, Lacroix, Fabre d'É-... Hérault de Séchelle, Philippeaux, De-..., Chabot et Bazire, tous députés ..., le fameux fournisseur abbé ... le général Westermann, vainqueur au 10 août et dans la Vendée, un Espagnol, un Danois et deux Autrichiens. La constance de Danton se soutint jusqu'au dernier moment. Au pied de l'échafaud, le souvenir de sa femme lui arracha une exclamation de regrets et quelques larmes; mais il se remit sur-le-champ, en disant : *Allons, Danton, point de faiblesse!* Sur le point de recevoir le coup fatal, il dit au bourreau : *Tu montreras ma tête au peuple; elle en vaut la peine.* Il périt à trente-cinq ans. Robespierre, à qui cette mort assurait la dictature, voulut réjouir ses yeux du supplice de son rival. Il se plaça auprès du Pont-Tournant, entouré des goujats appelés ses gardes du corps, et lorsque le couteau fut tombé pour la dernière fois, on le vit rentrer dans le jardin des Tuileries en se frottant les mains. Il alla ensuite commencer ce règne de sang qui dura quatre mois, et au bout duquel Paris vit sa tête tomber à la même place où il avait vu tomber celle de Danton. Son triomphe devint le principe de sa chute : ceux des amis de Danton qui n'avaient point péri avec lui trouvèrent au moins dans sa mort une leçon à laquelle ils durent leur salut; menacés à leur tour par le tyran, ils sentirent que leurs coups devaient devancer les siens : en se sauvant ils sauvèrent la France. Ce fut l'œuvre du 9 thermidor; et lorsqu'en ce jour, épuisé par ses vains efforts pour conjurer la tempête qui éclatait sur son front, pâle et haletant, Robespierre écumait de rage sans pouvoir parler, une voix lui cria : *Malheureux! le sang de Danton t'étouffe!* [M. P.-A. VIEILLARD, dans l'*Enc. des G. du M.*]

On lit dans le 3ᵉ volume des *Œuvres inédites de P.-L. Rœderer*, publiées par son fils M. Rœderer, ancien pair de France, un portrait remarquable de Danton. Comme ces œuvres, qui contiennent des documents historiques de la plus grande importance, n'ont été imprimées qu'à un très-petit nombre d'exemplaires, et ne sont point destinées au commerce, nous croyons devoir reproduire l'opinion d'un historien aussi compétent :

« *Danton* : Figure de dogue, sanguin, emporté, mais corrompu, capable d'une atrocité et point atroce, accessible aux bons sentiments et aux mauvais; avocat sans principes, paresseux, dissipé, aimant le plaisir; propre à une conspiration plus qu'à une faction; d'abord sans autre but que de se faire acheter par la cour, ensuite de gouverner la république; amant de sa popularité sans en être soigneux; sans instruction, sans principes politiques ni moraux; sans logique, sans dialectique, mais non sans éloquence; jamais de discussion, jamais de raisonnements, mais tout ce qui pouvait s'enlever par un mouvement, il l'enlevait. Il n'avait ni persuasion ni autorité, mais une impétuosité qui faisait tout céder. Il ne battait pas son adversaire sur le champ de bataille, mais il l'emportait sur un autre terrain. »

Parallèle de Danton et de Robespierre.

« Danton n'a été un grand scélérat que pour pouvoir être tranquillement un bon drôle. Robespierre

Danton se montra dévoué aux intérêts de ce général jusqu'à ce que sa défection et les désastres qui s'ensuivirent eurent rendu sa défense impossible. Alors, pour détourner les soupçons qui commençaient à planer sur lui, et dont déjà Marat s'était rendu l'organe, il revint à son premier rôle en se replaçant à la tête du mouvement révolutionnaire. Sur sa motion, une levée de 300,000 hommes fut ordonnée ; il proposa de dévaster la France en cas d'invasion. « Si les « tyrans, s'écriait-il, mettaient notre liberté en « péril, les riches seraient les premiers la proie « de la fureur populaire ! » Enfin, le 10 mars, il fit décréter l'établissement d'un tribunal criminel extraordinaire destiné à punir les ennemis de la révolution à l'intérieur et dont les arrêts devaient être sans appel. Telle fut l'origine du fameux tribunal révolutionnaire, qui un an plus tard envoya Danton lui-même à l'échafaud.

Le comité de salut public, en qui devaient bientôt se concentrer toutes les forces du gouvernement, ayant été institué le 6 avril, Danton en fit partie à la formation. Il semblait être alors à l'apogée de son crédit ; pourtant, il se trouvait entre deux écueils : d'un côté, les Girondins ne cessaient de l'inquiéter en réclamant avec persistance la punition de ceux qui avaient souillé par le meurtre la cause de liberté ; d'un autre côté, les *purs* de la Montagne le harcelaient par leurs insinuations sur les profits de sa mission en Belgique. Menacé par les deux partis, il sentit la nécessité, pour s'assurer contre l'un, de se rallier à l'autre ; et la prévision du résultat de la lutte l'engagea à faire cause commune avec le parti de la violence contre celui de la modération. D'ailleurs, disait-il, *en révolution l'autorité doit appartenir aux plus scélérats*. Il se réunit donc à Pache et à Robespierre pour former, en dehors de la majorité du comité de salut public, ce comité clandestin de Charenton, où fut préparée l'insurrection du 31 mai. Sans haine personnelle contre les Girondins, qui le gênaient, Danton voulait borner à leur exclusion de l'assemblée les résultats de cette journée. L'erreur où Mirabeau était tombé, après le 5 octobre, en croyant pouvoir arrêter le mouvement révolutionnaire à ce point, devint celle de Danton après le 31 mai ; ni l'un ni l'autre n'avait réfléchi qu'il n'appartient qu'à Dieu de dire aux flots déchainés de la mer : Vous n'irez pas plus loin !

Depuis la chute des Girondins, l'influence de Danton sur la Convention diminuait de jour en jour ; on lui reprochait d'avoir déployé peu d'énergie contre les proscrits, et surtout de s'être apitoyé sur leur fin. Il avait rompu ouvertement avec la commune en flétrissant d'une manière énergique les saturnales appelées *fêtes de la Raison*. « Quand, s'était-il écrié à la tribune, « ferons-nous cesser ces mascarades ? Nous n'a- « vous pas voulu détruire la superstition pour « établir l'athéisme. » Il faisait en même temps décréter l'établissement du *maximum* et allouer

quarante sous par jour aux
fréquentaient les assemblées d
tardifs efforts ne pouvaient l
cienne popularité : dans les d
il fut traité aux Jacobins avec
quée. Robespierre prit alors
de manière pourtant à le con
un certain point, et surtout à
dépens. Lorsque enfin les exc
eurent été portés au comble
Paris, Danton et ses amis c
d'arrêter l'action du tribunal r
vider les prisons et de dissou
salut public et de sûreté gén
voulait perdre la commune, f
les comités voulaient se défai
Camille et autres *modérés*
s'établit entre Robespierre et
comités : il leur livra leurs
livrèrent les siens. La faction
tôt abattue ; l'horreur et le dé
rait hâtèrent sa chute. Danton
plus redoutable. Quelques hon
encore à prendre parti entre
essayèrent de les rapprocher.
lieu : Robespierre reprocha à
ces, Danton lui reprocha ses
parèrent avec aigreur et déso
bles.

De ce moment la perte de l
Engagé par quelques-uns de
nir les coups de Robespierre
premier, il s'y refusait en disa
être guillotiné que guillot
d'autres de pourvoir par la
menacée, il répondit, comme
« Ils n'oseraient !... Et d'ailleu
« ce qu'on emporte sa patri
« ses souliers ? » Il ne sortit
dont les effets étaient ceux
lorsqu'il se vit arrêté chez
du 30 au 31 mars 1794. Lacr
à l'armée du Nord, son émul
et son compagnon de débaucl
même temps que lui. On les
prison du Luxembourg ; Dan
aborda les détenus avec cal
« Messieurs, leur dit-il, j'e
« vous faire sortir d'ici, ma
« même avec vous, et je ne
« finira. » Cela devait bientôt
l'entendit alors s'écrier : « C'
« que que j'ai fait instituer le t
« naire ; j'en demande bien
« aux hommes ! » La nouvelle
répandit la terreur au sein
Legendre seul osa élever la
pour Danton le droit d'être e
son patriotisme. Robespierre
gnation, et s'écria : « Il s'agit
« ques hommes aujourd'hui l'
« patrie ; nous verrons dans

[illegible] briser une prétendue idole pour-
[illegible] ps, ou si, dans sa chute,
[illegible] convention et le peuple fran-
[illegible] pour assurer l'effet de ses paroles,
[illegible] à la tribune, et lut, au nom
[illegible] rapport diffus, verbeux, incor-
[illegible] les plus disparates, les allèga-
[illegible] étaient, selon la lo-
[illegible] de gré ou de force,
[illegible] qu'on vou[illegible] perdre. Comme
[illegible] leur faire un reproche de leurs
[illegible] qui alors eussent été des titres
[illegible] it sur leurs vices, sur la
[illegible] , et il faut convenir qu'à
[illegible] de Lacroix et de
[illegible] [illegible]. Mais Saint-Just
[illegible], il ne rougit pas de les
[illegible] complices de ceux qu'ils avaient
[illegible] plus d'acharnement, des roya-
[illegible] des Girondins, en un mot
[illegible] tous les partis. A la suite de ce
[illegible] d'accusation fut porté à l'u-
[illegible] des applaudissements,
[illegible] on dont deux heures
[illegible] les sympathies étaient pour
[illegible] *la terreur* fut irrévocablement
[illegible] *du jour* AU NOM DE LA VERTU !
[illegible] de l'affaire, le tribunal
[illegible] traîna pas en longueur.
[illegible] avec une assurance qui
[illegible] interrogé sur son nom et
[illegible] répondit : « Ma demeure
[illegible] le néant, et mon nom vivra
[illegible] de l'histoire. » Certain du
[illegible], il ne ménageait en rien ni
[illegible] jurés ; il leur jetait à la tête des
[illegible]. Les autres accusés ne gar-
[illegible] mesure ; ceux d'entre eux
[illegible] défendre le faisaient avec un
[illegible] d'une manière visible sur
[illegible] réclamaient à grands cris la
[illegible] pierre et des membres in-
[illegible]. Au dehors, la femme de
[illegible] idolâtre de son mari, exci-
[illegible] public en sa faveur. Le
[illegible] Robespierre, inquiet à son
[illegible] la Convention que tous les
[illegible] raient l'audience seraient à
[illegible] débats. Ce décret fut im-
[illegible] l'arrêt de mort. « On nous
[illegible] Danton, « quelques lâches
[illegible] ne jouiront pas longtemps de
[illegible] Robespierre.... Ro-
[illegible]. L'infâme poltron, ajou-
[illegible] qui pouvait avoir assez
[illegible] sauver !
[illegible] à l'échafaud le 5 avril,
[illegible], Lacroix, Fabre d'É-
[illegible] Desmoulins, Philippeaux, De-
[illegible] et Bazire, tous députés
[illegible] un fournisseur abbé
[illegible] Westermann, vainqueur

au 10 août et dans la Vendée, un Espagnol, un Danois et deux Autrichiens. La constance de Danton se soutint jusqu'au dernier moment. Au pied de l'échafaud, le souvenir de sa femme lui arracha une exclamation de regrets et quelques larmes; mais il se remit sur-le-champ, en disant : *Allons, Danton, point de faiblesse !* Sur le point de recevoir le coup fatal, il dit au bourreau : *Tu montreras ma tête au peuple; elle en vaut la peine.* Il périt à trente-cinq ans. Robespierre, à qui cette mort assurait la dictature, voulut réjouir ses yeux du supplice de son rival. Il se plaça auprès du Pont-Tournant, entouré des goujats appelés ses gardes du corps, et lorsque le couteau fut tombé pour la dernière fois, on le vit rentrer dans le jardin des Tuileries en se frottant les mains. Il alla ensuite commencer ce règne de sang qui dura quatre mois, et au bout duquel Paris vit sa tête tomber à la même place où il avait vu tomber celle de Danton. Son triomphe devint le principe de sa chute : ceux des amis de Danton qui n'avaient point péri avec lui trouvèrent au moins dans sa mort une leçon à laquelle ils durent leur salut; menacés à leur tour par le tyran, ils sentirent que leurs coups devaient devancer les siens : en se sauvant ils sauvèrent la France. Ce fut l'œuvre du 9 thermidor; et lorsqu'en ce jour, épuisé par ses vains efforts pour conjurer la tempête qui éclatait sur son front, pâle et haletant, Robespierre écumait de rage sans pouvoir parler, une voix lui cria : *Malheureux! le sang de Danton t'étouffe!* [M. P.-A. VIEILLARD, dans l'*Enc. des G. du M.*]

On lit dans le 3[e] volume des *Œuvres inédites de P.-L. Rœderer*, publiées par son fils M. Rœderer, ancien pair de France, un portrait remarquable de Danton. Comme ces œuvres, qui contiennent des documents historiques de la plus grande importance, n'ont été imprimées qu'à un très-petit nombre d'exemplaires, et ne sont point destinées au commerce, nous croyons devoir reproduire l'opinion d'un historien aussi compétent :

« *Danton* : Figure de dogue, sanguin, emporté, mais corrompu, capable d'une atrocité et point atroce, accessible aux bons sentiments et aux mauvais; avocat sans principes, paresseux, dissipé, aimant le plaisir : propre à une conspiration plus qu'à une faction; d'abord sans autre but que de se faire acheter par la cour, ensuite de gouverner la république; amant de sa popularité sans en être soigneux; sans instruction, sans principes politiques ni moraux; sans logique, sans dialectique, mais non sans éloquence; jamais de discussion, jamais de raisonnements, mais tout ce qui pouvait s'enlever par un mouvement, il l'enlevait. Il n'avait ni persuasion ni autorité, mais une impétuosité qui faisait tout céder. Il ne battait pas son adversaire sur le champ de bataille, mais il l'emportait sur un autre terrain. »

Parallèle de Danton et de Robespierre.

« Danton n'a été un grand scélérat que pour pouvoir être tranquillement un bon drôle. Robespierre

n'a été un grand scélérat que pour être un petit dieu dans un magnifique néant.

« Danton fut vénal sous la monarchie, et rapace dans la république.

« Robespierre avait toujours été intact, jamais on n'avait daigné l'acheter. Il aurait payé pour qu'on lui offrît de l'or, pour pouvoir dire qu'il l'avait refusé.

« Danton avait l'éloquence d'un tribun séditieux, il l'eut plus que Mirabeau même : Robespierre, celle d'un rhéteur factieux. Danton fit trembler des gens de plus de talent que lui : il comprimait. Robespierre fut toujours dédaigné, et c'est ce qui fit sa grandeur. Danton proposait des lois féroces pour acquérir, a-t-on dit, le droit d'en proposer d'humaines. Robespierre, plus habile, ne parlait que d'humanité, pour en proposer de féroces.

« Que la liberté était bien entre ces deux hommes ! quand l'un la lâchait, elle tombait dans les mains de l'autre. On crut Danton humain parce qu'il aimait le plaisir, et Robespierre vertueux parce qu'il ne l'aimait pas !

« Danton n'aimait que la crapule, qui corrompt la faculté de jouir. Robespierre en avait l'impuissance.

« Danton se livrait, parce qu'il avait de l'esprit.

« Danton eut de l'audace et point de courage : il affronta les périls de loin, et n'en sut supporter aucun.

« Danton avait de l'esprit et des idées, avantage dont Robespierre était dépourvu ; Robespierre, l'art et la persévérance, qui manquèrent à Danton.

« Danton connaissait le mouvement des insurrections populaires ; mais Robespierre connut mieux la force de compression.

« Ni l'un ni l'autre ne fut capable de gouverner, l'un par sa légèreté, l'autre par sa pesanteur, tous deux par leur ignorance.

« Danton savait étonner le peuple, Robespierre l'inquiéter.

« Danton se montrait pour exciter, Robespierre se plaignait toujours. »

Buchez et Roux, *Hist. parl. de la Rév. fr.* — Michelet, *Hist. de la Révol. fr.* — Thiers, *Hist. de la Rév. fr.* — Mignet, *Hist. de la Rév. fr.* — De Lamartine, *Hist. des Girondins.* — Villaumé, *Histoire de la Révolution.* — Barante, *Hist. de la Convention.*

* **DANTON** (*Joseph-Arsène*), écrivain français, neveu du précédent, né à Plancy (Aube), le 1er janvier 1814. Élève du collége Charlemagne, il obtint de brillants succès au concours général, en 1830, entra à l'École Normale, en sortit en 1835, et fut reçu, en premier rang, agrégé des classes de philosophie. Professeur au lycée de Versailles jusqu'en octobre 1837, il fut en 1840 attaché à M. Villemain, ministre de l'instruction publique, en qualité de chef du cabinet. Il se fit remarquer dans l'accomplissement de ses fonctions par son intelligence et une infatigable activité. M. Danton est actuellement inspecteur de l'académie de Paris. Il a édité : *Cours d'histoire de la philosophie morale au dix-huitième siècle, professé à la Faculté des lettres de Paris en* 1819 *et* 1820 *par M. V. Cousin, seconde partie, école ecossaise*, publié avec la collaboration de M. Vacherot ; Paris, 1 vol. in-8° ; — *Œuvres philosophiques de Fénelon*, précédées d'un *Essai sur Fénelon par M. Villemain*, et accompagnées d'un avertissement et de notes de l'éditeur ; Paris, 1843 M. Danton a écrit plusieurs bo le *Dictionnaire des Sciences p* publié par M. Hachette.

Documents particuliers.

* **DANTY** (....), jurisconsulte dans la seconde moitié du dix-s On a de lui : *Traité de la preu en matière civile, contenant le de J. Boyleau, sieur de la Bord présidial de Poitiers, sur l'art donnance de Moulins, en latin auquel sont ajoutées sur plusieurs questions tirées des juriscon sultes et décidées p des cours souveraines* ; Paris, 1715, même format ; — *Traité norifiques des seigneurs dans l feu M. Maréchal, avocat, ave droit de patronage, de la pré bénéfices ; arrêtés servant de les droits honorifiques, et un Tr par M. Simon* ; ibid., 1700, 2 1724, in-12.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgem. G*

DANTZ (*Jean-André*), théol taliste allemand, né à Sandhause 1654, mort le 20 décembre 17 Gotha, Wittenberg et Hambourg leçons du célèbre rabbin Edzar zig et à Iéna. En 1683 il se rend de là à Francfort ; il visita ensuit l'Angleterre. A son retour à Ley point d'y obtenir la chaire des lan Après avoir séjourné quelque te Helmstædt et Hambourg, il fut no agrégé des langues orientales à l seur titulaire après la mort de l 1686. Il se fit surtout remarquer naissance des langues orientales. ouvrages sont : *Disputatio de c in conquirendis proselytis* ; Iéi — *Interpres Hebræo-Chalda linguæ idiotismos dextere expli num Sanctæ Scripturæ sensum dum* ; Iéna, 1694, in-8° ; — *Ad clusus, compendiose ducens ad p Syriacæ Antiochenæ seu Maron nem* ; Iéna, 1689, in-8°, et Franc — *De Hebræorum Re Militai* in-4° ; — *Interpres Hebræo-Ch utriusque Linguæ Syriacæ A Maroniticæ cognitionem comp* 1689 et 1735, 7e édition ; — *Bapti torum judaicum, e monument mudicis erutum* ; ibid., 1699, in *virginis miraculosus ad Esdran* 1700 ; — *Compendium Gramma et Chaldaicæ* ; ibid., 1706, 3e é *sertatio historico-apologetica p acrimonia styli reprehenso* ; i — *Oratio de Tryphone Justini*

bla; ibid., 1708; — *Divina Elohim*
jnales de primo homine condendo
o; ibid., 1712; — *Inauguratio Christi*
mosaica decem dissertationi-
a; ibid., 1717, in-4°; — *Programmata*
e festo judaico Septimanarum abro-
rogato in ejus locum festo Pentecos-
ti ., 1715-1718; — d'au-
dans plusieurs re-
Testamentum de Men-
le *Thesaurus dissertationum*
Testamentum.

liter., II — Jöcher, *Allgem. Gelehr.-*

chel), peintre espagnol, né à
léares), vivait vers 1700. Il
apprendre les éléments de la
se rendit où il suivit les
rit la manière.
up de tal x dans sa pa-
du cloître du couvent du

ire des Peintres espagnols.

( ) néral anglais, né à
, en 1573, mort en
les Pays-Bas sous les ordres
comte de Nassau, depuis prince
à de nombreux engage-
mer. Il eut le grade de
corps de troupes envoyé par
secours d'Henri IV, roi de France,
sa bravoure d'être fait chevalier.
en Irlande, où il fut employé par
et par le baron de Montjoy. A
Jacques Ier, il fut nommé pair
de baron de Dantesey. Charles Ier
de Damby, membre du conseil
lier de la Jarretière. Danvers ne
at un brave guerrier, il fut en-
ope éclairé : il dota l'université
acres de terre pour y cons-
otanique, et fonda un hôpital
mesbury, dans le Wiltshire.

graphical Dictionary.

(*Jean*), gentilhomme anglais,
vers, mourut dans la seconde
ème siècle. Il n'imita pas son
ute fut intacte. Gentilhomme
harles Ier, il siégea parmi les
dont il signa la sentence de
vit pas la restauration des
cation de ses biens fut pro-

y of England. — Nalson, *Proc. de*
res, 1733, in-fol.

ANVILLE (D').

ume), poete français,
ait gendarme de la reine
mme de Louis XIII, et fut
oyage en Styrie, en Autriche
le service royal. A son re-
fut mis à la Bastille, où il
avoir été instruit du motif

de sa détention. Il avait, en courant la poste, composé un poëme, dont il a rimé jusqu'à neuf cents vers en douze jours; cette pièce est intitulée : *La Chasteté, poëme héroïque en l'honneur du roy et des reynes*; Paris, 1624, in-4°. Ce poëme est en vers de dix syllabes, tournés avec assez de facilité, mais pleins d'hiatus et d'enjambements. L'auteur, dans sa préface, se plaint vivement de la saisie de ses papiers et de son emprisonnement non motivé.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel.*

*DANYAU (*Antoine-Constant*), médecin français, né à Paris, en 1803. Il est ancien élève interne des hôpitaux, et a été reçu docteur à Paris en 1829. Il remplit de 1830 à 1834 les fonctions de chef de clinique de la Faculté, et fut attaché de 1834 à 1839 au bureau central. Nommé chirurgien professeur adjoint à Bicêtre, il passa ensuite à l'hospice de La Maternité. En 1832 M. Danyau fut nommé, à la suite d'un concours, professeur agrégé à la Faculté (section de chirurgie). Il a épousé la fille du célèbre chirurgien Roux, membre de l'Institut. On doit à M. Danyau : *Des Abcès à la marge de l'anus,* thèse soutenue en 1832 pour l'agrégation : on y trouve des observations très-curieuses sur la métrite gangréneuse; — *Principaux vices de conformation du bassin de la femme*, trad. de l'allemand du docteur Ch. Nægele; — plusieurs *Mémoires* insérés dans les principaux journaux de médecine.

Archives générales de Médecine. — Sachaile, *Les Médecins de Paris.* — Louandre et Bourquelot, *La Littérature française.*

*DANYCAN, famille de Saint-Malo, dont les membres, à l'envi les uns des autres, se sont distingués par leur patriotisme, leur habileté et leur bienfaisance. Ceux qui ont plus particulièrement droit d'être mentionnés ici sont :

*DANYCAN (*Noël*), sieur *de l'Épine*, marin français, originaire du Cotentin. Il naquit à Saint-Malo, vers la moitié du dix-septième siècle, et y mourut, dans les premières années du dix-huitième. Son père était depuis 1640 établi à Saint-Malo. Dès 1688 il arma plusieurs forts corsaires, qui firent avec le plus grand succès la course contre les ennemis de l'État. Ayant obtenu en 1692 le commandement de deux navires du roi, il y joignit six de ses propres bâtiments, sous les ordres de ses deux frères, Louis-Joseph et Paul-Servan, s'empara des côtes de Terre-Neuve, et fit des prises considérables sur les Anglais. En 1698 il fut autorisé par le ministre à tenter le passage du détroit de Magellan, et, secondé par ses deux frères, il réussit complétement dans cette entreprise. Il arma deux vaisseaux, dont il confia le commandement à deux navigateurs expérimentés, Fouquet et Ducoudray-Pérée. Ils mirent à la voile le 26 septembre 1703, et, à leur retour de la mer du Sud, ils découvrirent à soixante lieues du détroit de Magellan, dans le S.-E. des *Sebaldes*, un groupe d'îles, auquel ils donnèrent

le nom d'îles *Danycan*, comme nous l'apprend le P. Nyel, jésuite, embarqué sur le vaisseau de Ducoudray-Pérée, dans sa relation de ce voyage, insérée au tome VII des *Lettres des Missionnaires;* Paris, 1707. Danycan continua avec un rare bonheur ses expéditions à la mer du Sud jusqu'en 1706, époque où il prit un intérêt dans la compagnie de la Chine, qu'il rétablit et mit en état d'acquitter ses dettes, alors considérables. Lorsqu'en 1709 plusieurs négociants, capitalistes ou armateurs, firent à Louis XIV un prêt de 30 millions, qui sauva l'État d'une ruine imminente, Danycan y contribua à lui seul pour quatorze millions. Quelques années après, il fit au trésor royal l'abandon gratuit et spontané d'une partie de sa créance. En 1711 il forma avec ses deux frères, ainsi qu'avec Lefer de Beauvais et Trouin de la Barbinais, une société pour aller attaquer Rio-Janeiro, de concert avec Duguay-Trouin: les vaisseaux *Le Mars* et *Le Chancelier*, de cinquante canons chacun, lui appartenaient; ils étaient commandés par ses deux frères. En 1730, Louis XV, pour le récompenser des services rendus à la France par ses armements, et pour lui témoigner sa gratitude du rare désintéressement qu'il avait montré, lui concéda les fermes de Bretagne. L'année suivante, Danycan les remit au roi, qui le décora du cordon de Saint-Michel, et lui fit la concession des mines de Bretagne et du Bourbonnais, dont sa famille eut la jouissance après lui. Ces récompenses ne furent pas les seules décernées à Danycan : il devint conseiller et secrétaire du roi, conseiller-maître à la chambre des comptes, etc. Son immense fortune lui avait permis d'acquérir en Bretagne les marquisats et comtés de Landivisiau, Rieux, la Thébaudaye, Launay-Quinart, etc.; en Normandie, le marquisat d'Annebaut, et, près de Paris, le comté d'Aligre. Il employa une partie de cette fortune à fonder à Saint-Servan la communauté de la Croix et le couvent des Récollets. Il fut aussi l'un des principaux fondateurs de l'hôpital général de Saint-Malo, qu'il dota, le 15 septembre 1714, d'une rente de quatre mille livres, et il contribua pour douze mille livres à la construction du séminaire que l'évêque faisait élever. Ce fut lui aussi qui eut, en 1698, la première pensée de créer une maison de retraite pour les femmes et les filles séculières. Sa femme et lui firent don à cet effet, le 8 juin 1701, des bâtiments affectés à la communauté de La Croix, détruite en 1793. A sa mort, ses concitoyens, pour perpétuer le souvenir de ses actes de bienfaisance et de désintéressement, donnèrent à deux rues de Saint-Malo le nom *de l'Épine*, changé pour l'une d'elles, en 1839, en celui de *Danycan*. La branche de ce généreux citoyen est maintenant éteinte.

* **DANYCAN** (*Louis-Paul*), sieur *de la Cité*, commanda plusieurs grands corsaires appartenant à sa famille, et se distingua dans diverses affaires avec les Anglais. Il commandait le vaisseau *Le Mars* à la prise de Rio-Janeir branche est aussi éteinte.

* **DANYCAN** (*Joseph-Servan*), sieur cher, commandait à dix-sept ans le vai cinquante canons *Le Diamant*, appart son frère Noël; il fit des prises consi sur les Anglais. En escadre avec c vaisseau, sous les ordres de M. de Br il se trouva à la prise du *Foulton* et d *Joseph*, de la marine anglaise. En 169 manda le vaisseau *Le Diamant*, avec fit la course sur les Anglais; en 1701 il ses ordres le vaisseau *Le Martinet*, guerre; en 1702, le vaisseau *Le Franç* la Chine; en 1703, *Le Falmouth*, Pérou; en 1711, *Le Chancelier*, de l'es Duguay-Trouin. A cette branche appa capitaine de vaisseau, commandeur de l d'Honneur, chevalier de Saint-Louis, mandeur de l'ordre d'Isabelle la Catholi jourd'hui retraité à Brest, après qua années des plus brillants services.

* **DANYCAN** (*Julienne*), sœur de dents, épousa M. Le Provost de la Ro fonda l'hôpital du Rozé ou Rozais à S van, dont elle fit présent aux pauvre coûta 400,000 fr. C'est aujourd'hui l'Hô Marins. P. LEVO

Biographie Bretonne. — Documents inédit

DANZ (*Ferdinand-Georges*), chiru lemand, né à Dachsenhausen, le 26 octol mort le 1er mars 1793. Reçu docteur à il y ouvrit d'abord des cours partic 1791 il obtint une chaire vacante à l'u et mourut deux ans plus tard. La plupa ouvrages portent sur l'art obstétrica de lui : *Dissertatio brevis, forcipum ciarum historia;* Giessen, 1790, in-4° *such einer allgemeinen Geschichte de hustens* (Essai d'une Histoire général tarrhe); Marbourg, 1791, in-8°; — *Pro de arte obstetricia Ægyptiorum;* 1791, in-4°; — *Grundriss der Zerglie kunde des ungebornen Kindes in den denen Zeiten der Schwangerschaft* (de la Formation du Fœtus aux diverse de la gestation); Francfort, 1792, t. I *meistik oder Handbuch der allgemei chenlehre zum Gebrauch für an Wundærzte* (Seméiotique, ou manuel logie à l'usage des chirurgiens qui comm Leipzig, 1793, in-8°.

Biographie médicale.

* **DANZEL** (*Eustache*), graveur f à Abbeville, mort à Paris, en 177. plusieurs estampes avec talent, entre a *deux Fils de Rubens dans l'adolesc* près la copie que Daullé a gravée pour intitulé : *Galerie de Dresde*.

Basan, *Dictionnaire des Graveurs*. — Chau landine, *Dictionnaire universel*.

* **DANZEL** (*Jérôme*), graveur fran

précédent, né à Abbeville, vivait en était un des meilleurs élèves de Beau-. On a de lui : *Le Roi boit !* d'après Til- - *Vénus et Adonis*, d'après J. Béthon; et Énée, d'après A. Boizot. — *Socrate* sant son discours sur l'immortalité après avoir bu la ciguë; — *Vénus* dant les armes; — *Le Sacrifice de* ..., d'après Fragonard, etc.

Dictionnaire des Graveurs.

... (*Jacques*), théologien catholique ..., né en 1743, à Langenfeld, en Souabe, ... en 1798, à Burgau. Entré dans l'ordre de ... à ..., on le nomma en 1784 pro- de théologie à Salzbourg. Mais accusé de s'être laissé gagner par les hérésies de Pélage, ... beaucoup d'ennemis, et malgré l'ap- l'archevêque de Salzbourg, qui fit arrêter, ..., les enquêtes commencées devant les ... ecclésiastiques, il ne put tenir tête à la ... qu'il avait soulevée, et se retira en 1792 ..., où il avait un canonicat. Ses princi- ouvrages sont : *Einleitung in die biblis-* ... (Introduction à la morale chrétienne); ... 1791, 2e édition; — *Einfluss der Mo-* ... *des Menschen Glück* (Influence de la ... le bonheur de l'homme); Salzbourg, ... *Ideen über die Reform in der Theolo-* ... *besonders in der Dogmatik bei den* ... (Idées sur la Réforme de la Théolo- ... de la Dogmatique, chez les Catho- ...), 1793; — *Der Geist Jesu-Christi* ... *Lehre* (Esprit de Jésus-Christ et ...); Fribourg, 1793; — *Joseph's tole-* ... *Geist* (Esprit tolérant de Joseph II); ... penchait pour les principes de to- ... l'empereur Joseph II cherchait à ré- ... Allemagne. W. S.

...-Lexicon. — Feller, *Biographie universelle*.

... (*François*), compositeur allemand, ..., le 15 mai 1763, mort à Carslruhe, ... 1826. Il était élève de son père, pre- ... de la chapelle de l'électeur ... l'abbé Vogler. A douze ans il avait ... morceaux pour le violon- ... 1778 Danzi fit représenter son pre- ... Munich, et en 1790 il épousa Mar- ... cantatrice distinguée, fille du ... théâtre de cette ville. En 1791 il ... sa femme; il dirigea à Leipzig et ... l'orchestre de la troupe italienne de ..., que sa femme chantait avec ... de Suzanne dans *Les Noces de* ... *Caroline*, dans *Il Matrimonio* ... *Nina* dans l'opéra de ce nom. En ... couple artiste parcourut l'Italie, ... à Venise et à Florence. La ... l'obligea à revenir à Munich, ... en 1799, a l'âge de trente-deux ... de poitrine. Danzi, accablé ... renonça quelques années à son art : ce ne fut qu'en 1807 qu'il accepta la direction de la chapelle du roi de Wurtemberg; l'année suivante, la cour de Bade lui ayant accordé le même titre, il se fixa à Carlsruhe, jusqu'à sa mort. Suivant Fétis, « les compositions religieuses et instrumentales de Danzi lui ont fait en Allemagne la réputation d'un savant musicien; mais dans ses opéras il a souvent sacrifié les convenances dramatiques à des effets d'instrumentation ou à des combinaisons harmoniques dépourvues du charme de la mélodie, ce qui est d'autant plus étonnant qu'il connaissait bien l'art du chant et qu'il l'enseignait à merveille. » Parmi ses nombreux ouvrages, on remarque : *Cléopâtre*, mélodrame; Manheim, 1779; — *Azakia*, operette; Munich, 1780; — *Das Triumph der Treue* (Le Triomphe de la Fidélité); *Der Sylphe*, opéra; Munich; — *Die Mitternacht Stunde* (L'Heure de Minuit); ibid.; — *Der Kuss* (Le Baiser); Munich, 1799; — *Der Quasimann*, operette; ibid.; — *El Bondokani*, operette; — *Iphigénie en Aulide*, opéra; Munich, 1807; — *Das Freudenfest* (Le Jubilé), cantate à quatre voix et orchestre; — *Preis Gottes*, cantate; Leipzig, 1804. Il a en outre composé beaucoup de morceaux de musique sacrée, d'hymnes, de chansons, etc.

Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*.

DANTZICK (Duc de). *Voyez* LEFEBVRE.

DAON (*Roger-François*), théologien français, né à Briqueville, en 1679, mort à Séez, le 16 août 1749. Il entra chez les Eudistes le 22 septembre 1699, reçut la prêtrise et enseigna la théologie à Avranches. Il fut ensuite gouverneur du petit séminaire de Rennes, puis successivement supérieur des séminaires d'Avranches, de Senlis (1730), de Caen (1738), et de Séez (1744). On a de lui : *La Conduite des Confesseurs dans le tribunal de la Pénitence, selon les instructions de saint Charles Borromée et la doctrine de saint François de Sales*; Paris, 1738, et 1747, in-12; Toulouse, 1820, in-12 : cet ouvrage a été réimprimé souvent, et traduit en italien; — *Pratique du sacrement de l'Eucharistie, à l'usage des enfants qui font leur première communion*; Caen, 1740, in-12; — *Pratique de la préparation et action de grâce avant et après la sainte messe*; Alençon, 1748, in-12; — *Méthodes pour bien faire des conférences spirituelles; pour faire des prônes; pour faire de grands cathéchismes; pour bien faire un sermon; pour expliquer les cérémonies du Baptême en l'administrant; pour expliquer les cérémonies du Mariage; pour apprendre aux nouveaux prêtres à entendre utilement les confessions; pour faire renouveler les vœux du baptême; pour faire faire la première communion; pour administrer le saint Viatique et l'Extrême-Onction*, etc., réunies en un seul ouvrage; Caen, 1744, et Alençon, 1749, in-12; — *La Conduite des âmes dans le tribunal de la Pénitence*; Paris, 1753, in-

12; — *Cathéchisme pour les ordinants, contenant des Instructions sur l'état ecclésiastique en général, sur la tonsure et sur les ordres mineurs;* — *Introduction à l'amour de Dieu, tirée de saint François de Sales;* in-12; — *Règlements de vie pour un prêtre; devoirs des prêtres*, etc. Le style de l'abbé Daon est simple et concis.

Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*. — Quérard, *La France littéraire*.

* **DAOUD**, philosophe arabe, fils de Nassir, mort l'an 160 de l'hégire (770 de l'ère chrétienne). Il appartenait à la tribu des Thaï, qui a produit plusieurs hommes remarquables. « C'était, dit d'Herbelot, un docteur pieux et savant. Un de ses disciples lui ayant dit un jour qu'il voulait apprendre à tirer de l'arc, il lui dit : « L'art de tirer de l'arc est bon; mais les jours de votre vie sont précieux : considérez un peu avec quoi vous les voulez occuper. »

D'Herbelot, *Bibliothèque orientale*.

* **DAOUD-AL-ANTAGHY** (*David d'Antioche*), médecin arabe, vivait au seizième siècle. Il a écrit sur la médecine plusieurs traités, entre autres : *Système de Médecine;* — *Des Causes des Maladies et des Infirmités;* — *Avis aux gens sages*. On lui attribue encore une *Explication* en vers d'une partie des Œuvres d'Avicenne. L'*Avis aux gens sages* se trouve en manuscrit à la Bibliothèque impériale.

Hyde, *Itinera Mundi, auct. Abr. Peritsol.*

DAOUD-PACHA, homme d'État turc, mort l'an 1032 de l'hégire, 1623 de l'ère chrétienne. Bosnien de naissance, il était devenu beglerbeg de Roumélie, capitan-pacha et beau-frère du sultan Mustapha. Ce prince presque idiot, ayant été déposé au bout de quelques mois de règne, fut remplacé par son neveu Othman. Le nouveau sultan ne tarda pas à s'aliéner les janissaires et les spahis, et une révolte éclata le 19 mai 1622 : elle eut pour résultat la restauration de Mustapha et la déposition d'Othman. Daoud-Pacha fut nommé grand-vizir. Il signala les premiers jours de son administration par le meurtre d'Othman, bien que les soldats révoltés ne demandassent pas un pareil crime. Ils trouvèrent au contraire dans cet acte inique un prétexte de nouveaux troubles. Le 22 mai, deux jours après l'avénement de Mustapha, les spahis vinrent en foule devant le palais du grand-vizir, et lui crièrent : « Pourquoi as-tu tué le sultan Othman, que nous t'avions confié? — Je l'ai tué, répondit le grand-vizir, sur les ordres du maître du monde, le sultan Mustapha. » Cette assertion apaisa pour le moment le tumulte; mais Daoud-Pacha n'en fut pas moins destitué quelques jours après. Sa punition ne devait pas s'arrêter là. Le 3 janvier 1623, les spahis se rassemblèrent devant le palais, déclarant qu'ils ne pouvaient pas supporter plus longtemps de passer pour les meurtriers d'Othman, et sommèrent Mustapha de dire s'il avait en effet ordonné la mort de son neveu. Sur la réponse négative du s[illegible] exigèrent le supplice de Daoud-Pach[illegible] conduit aux Sept-Tours et condamné [illegible] Déjà il était arrivé au lieu de l'exécut[illegible] allait être frappé, lorsqu'il montra le [illegible] Kazi-Askers et le hatti-chérif de Mus[illegible] avaient déclaré légitime l'exécution [illegible] Othman. Cet incident arrêta la main [illegible] reau; des cris tumultueux s'élevèrent [illegible] tez! » criaient les uns; « Frappez! » di[illegible] autres. Au milieu de cette confusion, [illegible] saires enlevèrent. Daoud-Pacha, le co[illegible] à la mosquée du centre, le revêtirent [illegible] tan, couvrirent sa tête d'un turban d'É[illegible] créèrent de leur propre autorité gr[illegible] pendant le véritable grand-vizir Gu[illegible] med-Pacha assembla le conseil pour [illegible] qu'il y avait à faire dans cette circon[illegible] tique : le bourreau, appelé à déposer sur [illegible] ment de Daoud, en accusa les spahis, [illegible] officiers repoussèrent vivement cette i[illegible] sertion. La plus grande incertitude régn[illegible] conseil, qui se sépara sans prendre de[illegible] nation. Alors Gurdji Mohammed s'ente[illegible] le grand chambellan, qui fut chargé d[illegible] tion de Daoud-Pacha. Celui-ci, aband[illegible] ses partisans, fut reconduit aux Sept-[illegible] étranglé dans la même prison où il [illegible] même exercé l'office de bourreau sur la [illegible] du sultan Othman.

De Hammer, *Histoire de l'Empire Othoma[illegible]*

DAOUST. *Voyez* AOUST (D').

DAOYZ (*Étienne*), jurisconsulte [illegible] né en Navarre, mort en 1619. Il était [illegible] et chanoine de Pampelune. On a de lu[illegible] *Juris civilis, tam textus quam glo[illegible]* nise, 1610, 2 vol. in-fol.; Lyon, 1612-[illegible] fol.; Milan, 1742, 4 vol. in-fol.; — *In[illegible] pontificii*; Bordeaux, 1623-1624, 2 v[illegible]

N. Antonio, *Bibliotheca Hispana nova*, II, [illegible] réri, *Grand Dictionnaire historique*. — Ric[illegible] raud, *Bibliothèque sacrée*.

* **DAPHITAS** ou **DAPHIDAS** (Δαφίτ[illegible] φίδας), grammairien et poëte é[illegible] Telmesse, vivait vers 200 ava[illegible] port de Suidas, il accusa Homère de [illegible] pour avoir dit que les Athéniens étaie[illegible] siége de Troie. Censeur impitoyable d[illegible] hommes, il n'épar[illegible] pas même les [illegible] tendit un piége à [illegible] le de Delphes [illegible] mandant s'il retrouve[illegible] son cheval. L[illegible] pondit qu'il le trouve[illegible] peu [illegible] « Eh bien, répliqua [illegible] l'a[illegible] mon [illegible]val, je n'en [illegible] ne t[illegible] pas à se [illegible], car [illegible]phitas, [illegible] d'Attal [illegible] presque du [illegible] nom de Ἵππος [illegible] de Magnésie [illegible] qui domine cette [illegible] quelle Daphitas fut crucifié pour avo[illegible] les rois dans deux vers que ce critiq[illegible]

...s. Il rapporte aussi l'anecdote de l'ora... substituant le mot Θώραξ (*Cuirasse*) au ...; Le distique cité par Strabon se trouve ...nthologie grecque.

... mot Δαφίτας. — Cicéron, *De Fato*, 3. — ...laume, I, 8. — Strabon, XIV. — Brunck, *Ana*...

...PHNÆUS (Δαφναῖος), général syracusain, vers 410 avant J.-C. Devenu un des chefs ...populaire de cette ville, après la mort de ..., il fut chargé de commander les troupes ... Syracusains ainsi que leurs alliés de Si... d'Italie envoyèrent, en 406, au secours ...ente, alors assiégée par les Carthaginois. ... battit d'abord les forces qu'Himilcon ...t marcher contre lui ; mais il ne put empê... chute d'Agrigente, et perdit ainsi toute sa ... Il fut déposé sur la proposition de ... celui-ci, aussitôt qu'il se fut emparé du ...r suprême, fit condamner à mort par ...blée du peuple Daphnæus et son collègue, ...me. Suivant Aristote, la grande fortune de ... l'avait rendu l'objet de l'envie de la ...

... de Sicile, XIII, 86, 87, 92, 96. — Aristote, *Polit.*,

... Δαφνίς), orateur grec, d'une épo... Un passage de lui a été traduit en ...ilius Lupus. On ne sait rien de sa ... ouvrages.

... *De Fig. Sent.*, 18. — Ruhnken, *Ad Rutil.* ... *Orat. Græc.*

...NIS, architecte de Milet, vivait vers ... J.-C. De concert avec Pæonius, il ... sa ville natale un temple d'ordre ... à Apollon. On ne sait rien de lui ...'il vivait postérieurement à Chersiphron, ... acheva le temple d'Artémis ... d'Éphèse, commencé par ce dernier ar-...

... *Préface*, 14.

...PATÈS (*Théodore*), (Θεόδωρος Δα-...) ... un ecclésiastique byzantin, vivait ... du dixième siècle de l'ère chré-... a la cour de Constantinople ... premier secrétaire, *primus a secre*-... manuscrits lui donnent le titre de ... quelquefois de *magister*. Il écrivit, ...ble, une histoire de Byzance, mais ... de cet ouvrage, et il n'en est ... part fait mention d'une manière ... ses nombreux écrits théologiques, ... ont été imprimés, savoir : un ... transport de la main de saint Jean-... a Constantinople, en 956. ... quand fut célébré l'anniver-... événement, Daphnopatès prononça ... a été traduit en latin et inséré ... *Sanctorum* (au 29 août). L'ori-... le en manuscrit dans plusieurs ... il n'a jamais été publié. — Les ... sont des extraits en trente-trois ... ouvrages de saint Jean Chry-sostome. Ces extraits ont été réimprimés dans les éditions de saint Jean Chrysostome, vol. VII, p. 669, de celle de Savillius, et vol. VI, p. 663 de celle de Ducæus.

Jean Scylitzes, *Præf.* — Cedrène, *Hist.*, p. 2. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, X. — Cave, *Historia litteraria*.

* **DAPHNUS** (Δάφνος), médecin grec, vivait dans le deuxième siècle de l'ère chrétienne. Il figure dans le *Deipnosophistæ* d'Athénée.

Athénée, *Deipnosophistæ*, I.

DAPPER (*Olfert* ou *Olivier*), médecin et géographe hollandais, mort en 1690. Il s'occupa particulièrement d'histoire et de géographie, écrivit sur ces deux branches des connaissances humaines de nombreux ouvrages, compilés d'après des sources dont quelques-unes sont devenues fort rares. Le style de Dapper est prolixe, et il a peu de méthode ; mais les planches de ses ouvrages, exactes et bien exécutées, leur assurent une place importante dans les bibliothèques. Outre une traduction des *Histoires d'Hérodote* et une *Vie d'Homère*, 1665, il a publié : *Beschryving van Amsterdam* (Description d'Amsterdam); Amsterdam, 1663, in-fol. ; — *Naukeurige Beschryving der Afrikaenschen gewesten van Egypten, Barbaryen, Lybien, Biledulgerid, Negroslant, Guinea, Ethiopien, Abyssinie* (Nouvelle Description des pays africains, Égypte, Barbarie, Libye, Bilédulgérid, Pays des Nègres, Guinée, Éthiopie et Abyssinie) ; Amsterdam, 1668, in-fol., et 1686 ; — *Gedenkwaerdig Bedrif der Nederlandsche Maetschappye op de Kuste en in het Keiserryk van Taising of Sina* (Expédition mémorable des Néerlandais sur les côtes et dans l'empire de Taising ou de Chine) ; Amsterdam, 1670, in-fol. : cet ouvrage eut du succès ; il a été traduit en anglais et en allemand ; on en trouve un extrait au tome V de l'*Histoire générale des Voyages* ; — *Beschryving van het Keiserryk van Taising of Sina* (Description de l'empire de Taising ou Chine) ; Amsterdam, 1670, in-fol. ; — *Beschryving van Persie* (Description de la Perse) ; Amsterdam, 1672, in-fol. ; — *Asia of naukeurige Beschryving van het risk des Grooten Mogols* (Asie, ou nouvelle description du royaume du Grand-Mogol) ; Amsterdam, 1672, in-fol. ; — *Beschryving van America en Sudlanden* (Description de l'Amérique et de la terre du Sud) ; Amsterdam, 1673, in-fol. ; — *Naukeurige Beschryving der Africaensche Eylanden* (Nouvelle Description des îles d'Afrique) ; Amsterdam, 1676, in-fol. ; — *Naukeurige Beschryving von Asie, behelsende de gewesten van Mesopotamie, Babylonie, Assyrie, Anatolie, of Kleinasie ; beneffens eene Beschryving van Arabie* (Nouvelle Description de l'Asie, contenant les pays de la Mésopotamie, de la Babylonie, de l'Assyrie, de l'Anatolie, de l'Asie Mineure, avec une description complète de l'Arabie) ; Amsterdam, 1680, in-fol. ; — *Naukeurige Beschryving der Eylanden inde Archipel der*

Middellandsche zee (Nouvelle Description des îles de l'Archipel de la Méditerranée); Amsterdam, 1688, in-fol.; — *Naukeurige Beschryving van Morea* (Nouvelle Description de la Morée, etc.); Amsterdam, 1688, in-fol. Tous ces ouvrages ont été traduits en français.

Meusel, *Bibl. hist.* — Ebert, *Bibl. Lexic.* — Benthem, *Holland. Kirchenstaat.* — *Biog. méd.* — Ersch et Gruber, *Allg. Enc.*

DAPRES ou **D'APRES DE MANNEVILLETTE**, marin. *Voyez* APRES (D').

* **DAPYX** (Δάπυξ), chef d'une tribu gétique, vivait vers 30 avant J.-C. Comme il se trouvait en guerre avec un autre chef des Gètes, nommé Roles, celui-ci réclama les secours du proconsul Licinius Crassus, petit-fils du triumvir. Dapyx, défait, fut obligé de se réfugier dans une forteresse, où il fut assiégé. Un Grec, qui se trouvait dans la place, la livra à Crassus. Aussitôt que les Gètes s'aperçurent de la trahison, ils s'entre-tuèrent, pour ne pas tomber vivants aux mains des vainqueurs. Dapyx périt dans ce suicide général de ses soldats.

Dion Cassius, LI, 26.

DAQUIN. *Voyez* AQUIN (D').

DAQUIN (*Joseph*), médecin savoisien, né à Chambéry, en 1757, mort dans la même ville, en 1815. Il était bibliothécaire de Chambéry et secrétaire fondateur de la Société d'Agriculture de cette ville. Ses principaux ouvrages sont : *Analyse des eaux thermales d'Aix-en-Savoie*; Chambéry, 1773, in-8°; — *Analyse des eaux de la Boisse*; Chambéry, 1775, in-8°; — *Essai météorologique sur la véritable influence des astres*, etc., trad. de l'italien de l'abbé Giuseppe Toaldo; Chambéry, 1782 et 1784, in-4°; — *Topographie médicale de la ville de Chambéry*; ibid., 1786, in-8° : cet ouvrage valut à l'auteur une médaille d'or et le titre de correspondant de la Société royale de Paris; — *La Philosophie de la Folie*, dédiée à Pinel, 2e édit.; Chambéry, 1804, in-8°; — *Traité de Vaccination, avec des observations sur le javart et la variole des bêtes à cornes*, trad. de l'italien du docteur Luigi Sacco; Chambéry, 1811, in-8°; Paris, 1813, in-8°.

Quérard, *La France littéraire*. — Feller, *Biographie universelle*, édit. de M. Weiss.

* **DAQUIN** (*Louis-Claude*), organiste français, né à Paris, en juillet 1694, mort dans la même ville, le 15 juin 1772. Il n'avait que six ans lorsqu'il joua du clavecin devant Louis XIV, qui l'applaudit et le récompensa. Bernier, alors un des musiciens les plus savants de France, donna quelques leçons de composition au jeune Daquin, qui écrivit à l'âge de huit ans un *Beatus vir* à grand chœur et orchestre. On plaça l'auteur sur une table, afin qu'il pût surveiller l'exécution de son œuvre. A douze ans, il obtint la place d'organiste des chanoines de Saint-Antoine, et en 1727 celle de l'église Saint-Paul, bien qu'il eût Rameau pour concurrent. « Que Daquin, dit Fétis, ait eu une exécution brillante et une connaissance étendue des effets de l'orgue, on doit le croire puisqu'il obtint l'estime de ses contemporains; mais j'ai examiné ses pièces d'orgue, ses noëls, ses pièces de clavecin, et je puis affirmer que tout cela est misérable : on n'y trouve que des idées communes et une ignorance complète de l'art d'écrire. » On a de Daquin : un livre de *Pièces de clavecin*; Paris, 1735; — un livre de *Noëls*; — *La Rose*, cantate; et de nombreux manuscrits.

La Borde, *Essai sur la Musique*. — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*.

* **DAQUIN** (*Pierre-Louis*), fils du précédent, littérateur français, mort à Paris, en 1797. Il était bachelier en médecine, et a laissé plusieurs écrits médiocres, ce qui fit dire aux critiques d'alors :

On souffla pour le père; on siffle pour le fils.

Le principal ouvrage de Daquin est intitulé : *Lettres sur les hommes célèbres dans les sciences*; — *La Littérature et les Arts sous le règne de Louis XV*; Paris, 1752, 2 vol. in-12; réimprimé sous le titre de : *Siècle littéraire de Louis XV*; Paris, 1754, in-8°.

Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*.

DARA-CHÉKOUH, prince indien, fils de Jehan, empereur du [illegible], né en 1616, m[illegible] 11 septembre 1643. S[illegible] avait [illegible] ses enfants le gouvern[illegible] vinces de l'empire. Dara [illegible] vieux monarque, dont il [illegible] le [illegible] l'héritier désigné. Malgré son caractère [illegible] et impétueux, Dara-Chékouh était [illegible] plus aimable prince de la famille impé[illegible] la mollesse corruptrice des cours, i[illegible] ses loisirs à la culture des lettres. Il [illegible] rival redoutable dans un de ses frères, [illegible]tieux et rusé Aureng-Zeb. Cette sourde [illegible] toute menaçante qu'elle était, aurait pu [illegible] éclater de longtemps, si l'empereur n'eût pris tout à coup d'une dangereuse m[illegible] pendant plusieurs jours lui enleva toute [illegible]sance et ne laissa aucun espoir de le [illegible]ver. Dara, par ses ordres, prit aussitôt en [illegible] les rênes du gouvernement, comme s'il [illegible] déjà sur le trône. Il laissa percer la plus [illegible] défiance à l'égard de ses [illegible]s. [illegible] toute communication avec eux, [illegible] correspondance, envoyant en exil [illegible]rahs qu'il soupçonnait d'être attachés à [illegible]térêts. C'est ainsi qu'il précipita et en [illegible] façon justifia les mesures hostiles auxq[illegible] n'étaient eux-mêmes que trop disposés. [illegible]més de la maladie de leur père, ils pri[illegible] médiatement les armes. Cependant Shah-[illegible] guérit, et Dara lui restitua aussitôt le [illegible]nement; mais les révoltés refusèrent de s'[illegible] et Dara fut forcé de marcher contre Aureng[illegible] et contre un autre de ses frères nommé [illegible] Il prit avec son armée, composée de 100,[illegible] valiers, une position très-forte sur les rives [illegible] Chambal. La bataille qui s'engagea et qui décida

[illegible] l'empire mogol, est racontée par les [illegible] d'une manière très-confuse et avec [illegible] évidemment empreints de l'exagé[illegible] orientale. Ils disent qu'après de longues [illegible] de victoire et de défaite, les deux [illegible] s'enfuirent en même temps, ne laissant [illegible] que mille cavaliers auprès de Dara, et [illegible] seulement autour d'Aureng-Zeb. Celui[illegible] déjà perdu toute espérance, lorsqu'un [illegible] rétrograde de l'éléphant de Dara [illegible] malheureuse idée qu'eut ce prince de [illegible] à terre jeta le découragement parmi [illegible] impériales et causa leur défaite dé[illegible] Ce qui semble le plus probable, c'est [illegible] des princes révoltés était partagée [illegible] divisions. Celle qui était commandée [illegible] et qui avait à combattre Dara, fut [illegible] tant d'impétuosité, que, malgré [illegible] courage de son chef, elle fut mise en [illegible] lui-même blessé et en danger d'être [illegible] son allié, après un combat acharné, [illegible] en fuite les troupes qui lui étaient op[illegible] et alors, faisant un mouvement de flanc, [illegible] Murad, rétablit la bataille, et [illegible] une victoire complète. Dara s'enfuit, [illegible] que ses frères marchaient sur Delhi, [illegible] à Lahore, où il rassembla [illegible] Peu confiant dans le courage [illegible], il se retira au delà de l'Indus; [illegible] dans sa position et avec des sol[illegible] siens n'était pas moins désas[illegible] défaite réelle. Les rangs de son [illegible] rapidement. Arrivé à Tatta, [illegible] lui qu'une poignée de [illegible] Repassant alors l'Indus, et [illegible] désert, il se jeta dans la [illegible] rate, détermina le gouverneur [illegible] et parvint ainsi à réunir [illegible] Mais il se laissa prendre à [illegible] tendait Aureng-Zeb; il fut vaincu [illegible] du Gouzerate. Il n'eut plus [illegible] que de se jeter dans le désert. [illegible] serviteurs y périrent. Avec [illegible] Tatta. Au lieu de passer [illegible] comme il en avait l'intention, [illegible] Khan, chef du voisinage, [illegible] devoirs à Nadira Bana, [illegible] Djihan-Khan, qui avait deux [illegible] à mort par Shah-Jehan, et qui [illegible] à l'intervention de Dara, [illegible] malheureux prince à Aureng[illegible] destin était inévitable. Dara [illegible] pendant tout son voyage, [illegible] que digne, et il con[illegible] l'esprit pour composer [illegible] histoire. Ar[illegible] la ville sur un [illegible] Ce cruel spectacle [illegible] [illegible] rieuse. Aureng-Zeb vit qu'il était temps de hâter le dénouement de cette tragédie. Pendant la nuit des assassins s'introduisirent dans la prison de Dara, qui succomba après une résistance héroïque. Nous avons déjà dit que Dara avait cultivé la littérature avec succès; son principal ouvrage est une traduction persane des *Oupanishades*, livre sanscrit qui contient un résumé de la partie dogmatique des *Vedas*. Cette traduction persane intitulée *Oupnek'hat*, a été traduite en latin par Anquetil-Duperron sous le titre de *Oupnek'hat, id est secretum tegendum;* Paris, an IX, in-4°. On cite encore de Dara les deux ouvrages suivants : *Medjnia âl-bahreïn* (Réunion des deux mers), tentative pour réunir le brahmanisme et l'islamisme; — *Hadjat-Chékouh* (Remède de Chékouh), espèce d'encyclopédie médicale qui fait partie des manuscrits persans de la Bibliothèque impériale de Paris.

Jonathan Scott, *History of Dekkan from the first mohummudan conquests..... and the history of Bengal from the accession of Aliverdee Khan to the year* 1780. — F. Bernier, *Voyages contenant la description des États du Grand-Mogol, de l'Indoustan, du royaume de Cachemire.* — D. Jancigny et Xavier Raymond, *Inde*, dans l'*Univers pittoresque*.

*DARAB. *Voyez* DARIUS OCHUS.

DARAN (*Jacques*), chirurgien français, né à Saint-Frajon, en Gascogne, le 6 mars 1701, mort à Paris, en 1784. Il s'appliqua de bonne heure à la chirurgie, et ses progrès furent tels que, jeune encore, il occupa des places importantes, dans lesquelles il se signala. Il fut chirurgien-major dans les troupes autrichiennes, séjourna en Lombardie, à Milan, et à Turin, où il avait été appelé par Victor-Amédée II, qui lui fit les offres les plus avantageuses pour qu'il se fixât dans ses États. Mais Daran ne voulait pas renoncer à sa patrie. Il continua de voyager pour son instruction. A Messine, le prince de Villefranche lui conféra, en quelque sorte malgré lui, l'emploi de chirurgien-major de son régiment. A cette époque, une peste affreuse qui se déclara dans Messine lui fournit l'occasion de mettre son talent et son humanité à l'épreuve. Il prodigua ses soins aux malheureux habitants avec un zèle infatigable. Sa sollicitude se porta particulièrement sur le consul de France et ses autres compatriotes qui se trouvaient dans la ville. Il se chargea de les arracher au fléau destructeur et de les conduire sur un vaisseau dans leur patrie. Un seul mourut dans la traversée, malgré la maladie et la famine qui s'étaient réunies pour décimer l'équipage. Son entrée à Marseille fut un vrai triomphe, et les instances pour l'y retenir furent si vives, qu'il s'établit dans cette ville, où il se fit une réputation brillante. Sans négliger les autres parties de son art, il s'attacha surtout aux maladies de la vessie. Dans le traitement des rétrécissements de l'urètre, il propagea l'emploi des *bougies*, connu avant lui, mais négligé par la plupart des praticiens. Il fit quelque temps un secret de leur composition, en les présentant comme

un moyen nouveau, et acquit ainsi une grande renommée non-seulement dans le monde profane, mais même parmi les médecins. J.-J. Rousseau raconte dans ses *Confessions* (liv. I, ch. 8) qu'il eut recours à lui; Daran, sans le guérir, le soulagea : c'est tout ce qu'il pouvait faire pour le vice d'organisation que Jean-Jacques avait dans la vessie. Bientôt Daran fut appelé à Paris en qualité de chirurgien ordinaire du roi. Sa vogue s'étendit ; de toutes parts on sollicitait ses soins; des princes étrangers même vinrent le consulter; sa maison ne désemplissait pas; des gens de toutes les classes y affluaient, et il faut remarquer, à la louange de Daran, que les pauvres étaient traités par lui avec autant d'égards que les riches; qu'il leur donnait gratuitement les remèdes dont ils avaient besoin et souvent même de l'argent. On portait si haut l'estime pour ses travaux et ses talents, qu'en 1755 le roi lui conféra des titres de noblesse. Un tel succès ne pouvait manquer de faire sa fortune : on prétend qu'en peu d'années il avait gagné plus de deux millions; mais son extrême facilité, sa confiance aveugle l'ayant engagé dans différentes entreprises, il perdit le fruit de ses travaux, et mourut dans un état voisin de la détresse. On a de lui les ouvrages suivants : *Observations chirurgicales sur les maladies de l'urètre;* Avignon, 1745, in-12 (réimprimées en 1748, 1751, 1758, 1766); — *Réponse à la brochure de M. Bayer intitulée : Lettre pour la défense et la conservation des parties les plus essentielles de l'homme;* 1750, in-12; — *Traité complet de la gonorrhée virulente;* 1756, in-12; — *Lettre pour servir de réponse à l'article du Traité des Tumeurs;* 1759, in-4°; — *Composition du remède de M. Daran pour la guérison des difficultés d'uriner;* 1779, in-12.

GUYOT DE FÈRE.

Desessarts, *Les Siècles littéraires.* — *Biographie médicale.*

*DARARI, fondateur de la secte hérétique des *Dararyah* (Darariens), était d'origine persane, et vivait vers l'an 1000. Il vint en Égypte sous le règne d'Hakem, et commença à prêcher des doctrines contraires à l'islamisme. Le prince l'écouta avec faveur; mais le peuple, indigné, tua le sectaire. Il eut pour successeur Hamzeh-ben-Ahmed, qui prit le titre de *Al-Hady*, le directeur. Ces sectaires proscrivaient différents dogmes, différentes pratiques du mahométisme, entre autres la solennité du vendredi, les fêtes du grand et du petit Beyram et même le pèlerinage de La Mekke, qu'ils remplaçaient par celui du temple de *Thalab*, dans l'Yémen. Ils permettaient le mariage entre les frères et les sœurs, les pères et leurs filles, les mères et leurs fils, et admettaient des principes entièrement opposés à ceux du Koran. Malgré l'appui éclatant que Hakem (voyez ce nom) accorda aux nouveaux sectaires, ceux-ci ne purent pas jeter les racines profondes en Égypte, et après la mort de ce prince ils se retirèrent dans les montagnes du Liban, où leurs descendants vivent encore aujourd'hui sous le nom de *Druses*.

D'Herbelot, *Bibliothèque orientale.* — J. de Sacy, *Chrestomathie arabe*, t. II.

*DARBEFEUILLE (*Jean-Baptiste-Augustin*), médecin français, né à Nantes, le 27 août 1756, mort le 17 novembre 1831. Il fut longtemps attaché à l'hôpital de Nantes, et a publié : *Notice sur les Pansements;* Nantes, 1821, br. in-8°; — *Programme d'un Cours de Physique chimique appliquée à l'étude de l'anatomie physiologique*, Nantes, 1823-1826, br. in-8°; — *Un petit Mot sur quelques formules pharmaceutiques, à messieurs les élèves de l'hôpital civil et militaire;* Nantes, in-8°; — *Réflexions sur la cause ordinaire des incendies, la possibilité de les prévenir et les procédés les plus rationnels pour en arrêter les progrès;* Nantes, Mellinet-Malassis, 1828, br. in-8°.

P. LEVOT.

Annales de la Société académique de Nantes, t. [illegible] p. 419-420, et t. III, p. 64-67.

DARC OU D'ARC (*Jeanne*) (1), dite *la Pucelle d'Orléans*, née le 6 janvier 1412, morte le 31 mai 1431. Elle était fille de [illegible] ques Darc et d'Isabelle Ro[illegible]e, native de Vou[illegible] Jacques Darc, selon C[illegible]es du Lis, un de[illegible] descendants, était né à [illegible] nd[illegible] « d'une riche et [illegible] Un drapier de Troyes, mort en 1375, [illegible] *J. Darc* : ce nom patronymique a [illegible] subsiste encore dans le département [illegible] et ailleurs. Jeanne vit le jour à Domremy, [illegible] lage ou hameau situé sur la Meuse, aujourd'hui [illegible] ton de Coussey, arrondissement de Neufchâ[illegible] Vosges. Domremy formait de ce côté l'ex[illegible] limite de la Champagne par rapport à la Lor[illegible] Ce village était même *mi-parti*. Ainsi [illegible] la chaumière où naquit la Pucelle, [illegible] directement du roi de France, et faisaient [illegible] de la prévôté d'Andelot, bailliage de [illegible] en Bassigny, tandis qu'à deux pas de [illegible] tres habitants et d'autres chaumiè[illegible] d'une autre juridiction. Ces parti[illegible] sont pas sans intérêt pour expliquer [illegible] chement passionné que la jeune fille su[illegible] quelque sorte, avec le lait pour [illegible]

Jacques Darc exerçait la pro[illegible] reur. Il possédait une maison[illegible] avec [illegible] din et quelque bétail. Mais, chargé de [illegible] fants, trois fils et deux filles, et par [illegible] de calamités les docume[illegible] le montrent dans un état v[illegible] famille n'était point de condition [illegible] partageait l'état des pop[illegible] contrée, qui avait pour [illegible] lemont, gentilhomme f[illegible] çut au baptême le nom de *Jeanne*, [illegible]

(1) DARC est la véritable orthographe de ce [illegible] Voyez *Nouvelles Recherches sur la Famille* [illegible] *de Jeanne Darc, etc.*; Paris, Dumoulin, 1854, in-[illegible]

s jusqu'au moment où elle quitta son l. Tout enfant, elle apprit de sa mère l'Ave, le Credo, à coudre et à filer. i aussi, à tour de rôle, les bestiaux de t ceux de la commune. Le reste du s'occupait aux travaux du ménage. La paternelle était située près de l'église. idence, on voyait de là, sur le coteau, u des *Groseilliers*, ombragée d'un hêtre, qui portait le nom de l'*Arbre*. Plus loin, en montant, s'étendait le u, ou des Chênes. Jeanne était réflé- chissait la solitude, et tenait parfois ses ent attachés au ciel. Elle était très- l'une foi fervente.

tranquillité du pays échappa longtemps à Toutefois après la bataille de Verneuil, septembre 1424, le Barrois fut envahi par des forces anglo-picardes. Dom- relevait militairement de la châtellenie leurs, résista constamment à ces ir- il demeura français. Mais, pressé en ite entre la Champagne, subjuguée par s, et la Comté bourguignonne, il subit médiat des hostilités. Domremy était t en français; tandis que Maxey, vil- s, était *bourguignon*. Dans les rixes e se livraient les deux communes, souvent avec larmes revenir san- fois les jeunes garçons de sa pa- 1424 à 1428, diverses alertes, écla- coup, signalèrent l'arrivée des gens mis. Les habitants se réfugièrent au château de l'île comprise, devant entre deux bras de la Meuse, et i de Neuf-Château. Ils trouvèrent au demeures dévastées par le pillage et . De telles circonstances exaltèrent et rêveuse de la jeune fille. Son en- tisé des ardeurs de la foi, s'en- la cause de sa patrie. Elle conçut de faire d'elle-même à la fois itoire et l'instrument actif de . A l'âge de treize ans, pendant se trouvant au jardin de son père, une voix qui l'appelait, à droite, e; le bruit de cette voix était ac- une grande clarté. Elle reconnut oix pour celle d'un ange, qui lui tre bonne, pieuse et d'aller *en livrer le royaume*. Sainte Cathe- guerite et saint Michel lui appa- lui parlant distinctement et lui aide. Ces apparitions se renou- en plus nettes et fréquentes, et esprit. Dès ce moment elle de- concentrée, absorbée dans son ation. Elle déclara plus tard *pouvait plus durer*, et que le *comme à une femme enceinte.* erait, accueillit ces ouvertures, une inquiétude qu'il finit par exprimer sur le ton de l'autorité, puis de la colère. Il rêva la nuit que sa fille partait en France avec les gens d'armes du roi. Dès lors il retint Jeanne sous une étroite discipline, et dit à ses fils : « Si je savois que votre sœur partist, je voudrois que la noyessiez; et si vous ne le faisiez, je la noyerois moy-mesme. » Jeanne se soumit à tout pour temporiser; mais elle tenta de se concilier l'intervention de son oncle, nommé Laxart, qui habitait un village voisin. La femme de ce dernier était en couches : Jeanne se fit demander, et obtint le consentement de ses parents pour se rendre auprès de sa tante et l'assister. Arrivée là, elle sut persuader à Laxart d'aller annoncer à Robert de Baudricourt, capitaine de Vaucouleurs, qu'elle voulait aller porter secours à Charles VII. Baudricourt répondit à cet avis qu'il fallait donner à Jeanne de bons soufflets, et la ramener chez ses parents. Ces derniers voulurent aussi, vis-à-vis de leur fille, déjouer par un stratagème le dessein qu'elle avait formé. Un jeune homme recherchait Jeanne en mariage. D'intelligence avec la famille de celle-ci, ce jeune homme cita par-devant l'official de Toul sa fiancée ou prétendue telle, affirmant qu'il avait d'elle promesse de mariage et la sommant de l'accomplir. Mais Jeanne avait dévoué à la mission qui l'appelait sa virginité comme sa vie. Elle comparut, fit connaître qu'elle n'avait rien promis, plaida son procès, et le gagna. Deux fois elle s'échappa de nouveau, se fit conduire à Vaucouleurs auprès du capitaine, et le fatigua vainement de ses interpellations.

Cependant la force surnaturelle que portait en elle la sublime enfant se communiquait peu à peu au dehors. De vagues prophéties couraient parmi le peuple, qui leur donnait de jour en jour un sens plus précis. Depuis plusieurs années déjà, Robert Blondel (1), gentilhomme normand, proscrit pour la cause nationale, dans un poëme brûlant de patriotisme, adressé à Charles VII, faisait luire aux yeux de ses contemporains consternés la victoire comme prix final de tant de sang, de tant de larmes, et leur montrait l'ange protecteur de la France sous les traits d'une *vierge* pudique et tutélaire. Des pronostics accrédités sous le nom merveilleux de Merlin annonçaient que des marches de Lorraine, proche du *Bois Chesnu*, sortirait une jeune fille qui foulerait aux pieds les archers *bretons* et délivrerait la France. On a vu que Domremy avait son Bois Chesnu. Jeanne elle-même répétait tout haut « qu'une femme (Isabeau de Bavière) avait perdu le royaume, qu'une fille le sauverait ». L'invasion du village natal, suivie de l'émigration à Neufchâteau (juin, juillet 1428); plus tard, la nouvelle de la situation des affaires et du siége d'Orléans mirent le comble à son exaltation. Au carême de 1429, elle retourna une troisième fois à Vaucouleurs, au risque de laisser son père et

(1) *Voy.* ce nom.

sa mère consternés de son départ clandestin. Elle vint trouver Baudricourt, et lui dit qu'il fallait absolument qu'elle partît pour faire lever le siége d'Orléans, et qu'elle irait, « *dussé-je*, ajoutait-elle, *user mes jambes jusqu'aux genoux !* » Avant de s'éloigner définitivement, elle se rendit à Nancy en passant par Saint-Nicolas, lieu de pèlerinage, où elle fit ardemment ses dévotions. Le duc de Lorraine l'avait mandée, et lui avait envoyé, dit-on, un cheval et un sauf-conduit. Malade et troublé dans sa conscience (1), il voulut la voir, et lui recommanda l'état de sa santé, mortellement atteinte. La Pucelle, sur cet article, lui conseilla de reprendre son épouse légitime, ajoutant qu'elle, Jeanne, n'avait pas la puissance de le guérir. Elle l'exhorta du reste à l'aider dans l'entreprise qu'elle avait formée. Le duc lui fit remettre quatre francs d'or, et Jeanne revint à Vaucouleurs. Cependant le capitaine, vaincu par l'ascendant de la jeune inspirée, ou peut-être obéissant à une réponse de la cour, avait fini par céder à ses instances. Elle était venue avec ses pauvres habits rouges de son village. Jean de Novelonpont, officier pour le service du roi à Vaucouleurs, lorsque la Pucelle le requérait de la conduire, lui demanda si elle entendait se mettre aux champs dans cet équipage. Jeanne répondit que volontiers elle s'habillerait en homme. Là-dessus Jean de Novelonpont la vêtit et la chaussa des dépouilles d'un de ses valets.

Quelques jours après, les habitants de Vaucouleurs, suivant l'exemple donné par le capitaine, se cotisèrent pour l'habiller de neuf et en homme. On lui fournit aussi un cheval, une épée, une dague, un haubert, une lance ; en un mot l'équipement complet du cavalier militaire. Elle partit ainsi, escortée de Jean de Novelonpont, dit *de Metz*, chevalier ; de Bertrand de Poulengy, écuyer ; de deux sergents d'armes ou coustiliers, au service de ces militaires ; de Colet de Vienne, messager royal, et d'un archer, nommé Richard. Baudricourt leur fit jurer de bien et sûrement la conduire ; sa foi cependant n'était pas bien vive, car, au moment où s'éloignait l'héroïne, il la salua, pour tout adieu, de ces paroles : « Va donc, Jeanne, et advienne que pourra ! »

Le petit cortége quitta Vaucouleurs vers le 25 février 1429. Pour arriver jusqu'au roi, qui résidait alors au château de Chinon, il fallait traverser un espace d'environ cent-vingt lieues, y compris les détours, sur un territoire coupé de rivières, semé de garnisons, et la moitié en pays ennemi. Jean de Novelonpont, chef de l'escorte, ainsi que ses compagnons, étaient des jeunes gens. Jeanne venait d'atteindre sa dix-septième année. Brune, assez grande, forte, bien prise, la voix un peu grêle, très-féminine

(1) Le duc Charles délaissant Marguerite de Bavière, son épouse, lui avait substitué une concubine nommée Alison du Mai.

et d'une grande douceur, Jeanne a
nature tous les attraits propres à
de véritables priviléges physique
une force inouïe de pudique vo
rent contre ce péril. H elle
partageait la couche de quel p
table) *femme* de la localité. En c
ou lorsqu'elle se désarmait au
compagnons de guerre, ce qui lui
ment, elle dormait ou demeurait
ses habits d'homme, les chauss
pon (1) étroitement liés « à foison
D'ailleurs, le sentiment qu'elle
d'abord était celui d'un profond
puissance, insinuante, était irrésis
bien que conduite par ces homme
moins dès le principe l'autorité
l'initiative de l'expédition. La pe
dirigea par Saint-Urbain, abbaye
la première nuit. Puis elle se ren
presque sans débrider, évitant le
mins, s'avançant le moins en vu
de préférence après le jour. La
traversé Auxerre, gagna Gien, e
premier poste français ; puis, côt
elle se rendit à Sainte-Catherine
en Touraine, où elle entendit tro
sécutives. Enfin, le 6 mars le co
sauf, mit pied à terre sous les m
dence royale à Chinon : le trajet a
en onze jours.

Le conseil mit en délibération,
lança pendant deux jours, si on n
pas sans lui donner audience. Ell
troisième. C'était dans l'après-midi
bas : on venait d'allumer les torc
y avait au château de nombre
Jeanne fut introduite, par le co
dôme, grand-maître de l'hôtel et
bellan de France. Le roi, pour l'
faça de manière à ce que d'autr
plus richement vêtus que lui, p
le change à la nouvelle venue. Mai
se méprendre ni se troubler, arri
se prosternant à ses pieds et l'ab
salutations usitées en pareille oc
premières questions, elle répon
daulphin, j'ay nom Jeanne la P
des cieux vous mande, par moy,
sacré et couronné dans la ville
serez lieutenant du roi des cieux,
France. » Bientôt Charles VII, s'é
veau, emmena Jeanne à part, et tou
tinrent ainsi quelques instants. Le j
saint de l'année avant la venue
c'est-à-dire le 1er novembre 1428,
le siége posé devant Orléans, le
au château de Loches, dans son
mentalement cette prière, que
l'héritier légitime de la couronne,

(1) Sortes de *pantalon* et de *gilet*.

moins une retraite auprès de ses d'Écosse ou d'Espagne, en le rt ou de prison. — Jeanne, d'a- témoignages, dans son entretien roi, relata expressément ces in- larités.

la méfiance du roi l'emporta de- fut soumise à de nouvelles épreu- forme de longues et minutieuses arles VII, non content de l'avoir fait endant plusieurs jours par les gens et par des docteurs de facultés di- fut toujours entouré, voulut qu'on Poitiers. C'est là qu'avaient été trans- l'université royale et d'autres grands tat. La conclusion de cet examen docteurs n'avaient trouvé *dans le* une *aucun mal*. Il fallut encore que subit une dernière inquisition per- hysique, dont l'idée seule révolte l'esprit et le sens moral. C'était l'o- mps que le diable, ou le génie du vait avoir de prise sur une vierge. ines ou un mois furent consumés minaires, qui irritaient l'impatience Enfin, Charles VII se résolut à or- la Pucelle reçût un *état* ou com- militaire avec un service attaché à e; préparatifs qui entraînèrent de etards. Cet état se composait d'un me considérable, nommé Jean d'Au- ux pages, deux valets, deux hérauts n maître d'hôtel et un aumônier. rendit à Tours, où elle fut armée à -à-dire d'une armure de guerre mé- r la révélation de ses voix, elle en- ter une épée marquée de cinq croix, terrée derrière l'autel, dans l'église atherine de Fierbois, et qui lui fut ortée. Elle eut aussi une lance et une de main, qui pendait à la ceinture e. De plus, Jeanne fit exécuter par ir, peintre de Tours, un étendard age personnel. Cet étendard présen- champ semé de fleurs de lis l'image de assisté de deux anges et tenant en globe du monde.

le se rendit ainsi à Blois, où elle se le 25 avril 1429. C'est de là pour faire lever le siége d'Or-

immense intérêt qui s'attachait à cette par laquelle l'héroïne allait inaugurer carrière. Les Anglais, maîtres de de toute la France septentrionale, ménagé les États du duc Char- prisonnier à Londres depuis la sert, et dont le caractère doux, le ique et poli avaient su lui con- prices de ses vainqueurs. Or- de la France et la clef de la franchie, les provinces pau-vres du midi ne pouvaient offrir à l'ennemi qu'une faible résistance, et la perte finale de Charles VII devenait imminente. Les Anglais poussèrent le 7 octobre 1428 une reconnaissance armée jusque sous les murs de cette ville, dont ils formèrent le siége le 12 du même mois. La population tout entière d'Orléans, sans acception de classes, ni même d'âge et de sexe, soldats, écoliers, bourgeois, femmes, vieillards, enfants, rivalisèrent de zèle, d'intelligence et de courage. Le patriotisme, l'intrépidité de ces habitants, suprêmes défenseurs d'une nationalité qui semblait près de périr, furent à la hauteur, de cette lutte grandiose, et méritent une place d'honneur dans l'histoire. Cependant ces nobles efforts, luttant vainement contre la force et le destin, paraissaient devoir succomber. Près de six mois se passèrent en escarmouches et en succès opiniâtrément disputés des deux parts. Le 12 février 1429 eut lieu la journée dite *des Harengs*. Ils s'agissait pour les Orléanais de faire une sortie par le nord pour arrêter un convoi de vivres de carême, qui, expédié de Paris, arrivait aux assiégeants. La rencontre eut lieu entre Angerville et Rouvray-Saint-Denis. Les Anglais n'avaient que deux mille cinq cents hommes, mais commandés par l'un des premiers capitaines de son temps, sir John Falstaf. Les Français comptaient de leur côté près de cinq mille combattants. Mais trois mille d'entre eux, par une circonstance fatale, ne furent d'aucun secours dans le combat. La funeste indiscipline et la pétulance des Français causèrent dans cette occasion un désastre comparable, eu égard aux conséquences de l'action et par l'analogie des circonstances, aux défaites de Poitiers et d'Azincourt. Les Anglais demeurèrent vainqueurs, et tout ce qui combattit dans les rangs opposés tomba en leur pouvoir ou fut tué sur le champ de bataille. Cet échec fit naître le découragement dans l'âme des Orléanais. Ils envoyèrent alors une ambassade au duc de Bourgogne, pour invoquer sa protection et même reconnaître au besoin son autorité. Le duc fit attendre pendant un grand mois sa réponse, qui du reste était favorable, et les parlementaires de la ville ne purent retourner à Orléans que le 17 avril 1429. Mais au moment où ils rapportaient les paroles bienveillantes du duc et venaient ainsi rendre le courage à leurs compatriotes, une impression bien autrement puissante avait ranimé la force et l'espoir dans le cœur des Orléanais. La Pucelle se dirigeait vers la ville assiégée, où le bruit de sa venue prochaine l'avait précédée. Le 29 avril 1429 était le jour convenu de son arrivée. Jeanne écrivit d'abord une lettre aux Anglais, dans laquelle, au nom de Dieu, elle les sommait de renoncer à une guerre injuste et de retourner immédiatement en Angleterre. Son plan était ensuite de se présenter à l'ennemi, en plein jour, par le chemin le plus direct, et sur le point où les Anglais avaient réuni le plus de forces, pour leur montrer, sans plus de délai, la supériorité de cette puissance

inconnue dont elle se sentait dépositaire. Cependant une pareille tactique dépassait les idées militaires des capitaines placés sous ses ordres. Ceux-ci, abusant de l'ignorance de Jeanne, la trompèrent et la firent passer au delà d'Orléans jusqu'à Checy-sur-Loire. Là des bateaux expédiés d'Orléans devaient embarquer les renforts d'hommes et de vivres qu'envoyait le roi de France, ainsi que la personne de l'héroïne. Jeanne, en découvrant leur manque de foi, s'éleva en reproches contre ses lieutenants infidèles. Le vent n'avait cessé de souffler de l'est tout le jour, et les bateaux de la Loire, naviguant à la voile, n'avaient pu arriver. Jeanne leur démontra par cette preuve évidente combien la désobéissance à ses ordres était peu justifiée. Du reste, conformément à ses prévisions, les assiégeants, frappés d'une surprise étrange à sa venue, s'étaient, au lieu d'agir, renfermés dans leurs retranchements. Sur ces entrefaites, et pendant qu'on délibérait, le vent changea comme par miracle. La flottille de bateaux arriva jusqu'à la station des troupes; mais elle était insuffisante pour subvenir au transport intégral du convoi. Une portion des troupes fut donc contrainte de rebrousser chemin jusqu'à Blois, d'où elles étaient parties. Jeanne, conduisant le reste de l'expédition, se décida à s'embarquer pour la ville, et le soir même elle fit son entrée dans Orléans, aux flambeaux. Elle était montée, comme les chefs de guerre, sur un cheval blanc, armée de pied en cap, et marchait au milieu des flots pressés d'une population qui déjà saluait en elle un ange libérateur.

La Pucelle voulait commencer dès le lendemain les hostilités; mais, à l'exception de La Hire, qui se déclara prêt à marcher, la *prudence* et la *sagesse* des autres capitaines se tournèrent encore en une insubordination déguisée. Force lui fut, avant que de rien tenter d'énergique, d'attendre que les forces renvoyées la veille à Blois eussent accompli leur retour et rallié les troupes de la ville. Jeanne ajourna donc jusque là l'exécution du plan qu'elle avait conçu. Le mercredi 4 mai, de très-grand matin, l'approche de ces auxiliaires ayant été signalée, la Pucelle se rendit au-devant d'eux pour les recevoir. Elle plaça en tête de la colonne une cohorte de prêtres précédés d'une bannière qu'elle avait fait peindre, et qui entonnèrent le *Veni Creator*. A l'aspect de cette réalité inouie, de cette armée conduite par une jeune fille; à l'aspect de ces ministres d'un culte qui courbait assiégeants et assiégés sous son commun empire, psalmodiant cet hymne majestueux dans la langue sacrée, les Anglais, consignés par leurs chefs, laissèrent passer encore une fois, immobiles, stupéfaits, cette apparition, ce renfort merveilleux. Les troupes, à peine rafraîchies, se livrèrent immédiatement à l'assaut de l'une des fortifications ou bastilles que les Anglais avaient pratiquées autour de l'église de Saint-Loup.

Jeanne s'abstint de prendre part i
à cette sortie, et demeura dans son
Une fausse alerte la rendait perple
de lui dire que Falstaf arrivait ave
recrues. Jeanne était incertaine
courir au-devant de lui. Dans cett
s'endormit. Ce recueillement de
compagne le sommeil lui appo
qu'elle cherchait. Un calme
tour d'elle : tout à coup J
sursaut; elle appelle son n
le sang francais c à t
armer à la . à val.
deux vers , «
tellement que le feu
droict comme si elle e sceu
avant; et toutefois oncques n'y av
Son secours était fort opportun.
attaqués dans leurs ret ch
leur surprise, se défendu
que doublait l'amer déboire mêl
de leurs succès accoutumés. La
Pucelle vint ajouter une nouvelle
rage des assaillants. A la suite d'u
niâtre, Thomas Guérard, comn
bastille, demanda vainement à
poursuivi dans le clocher de l
Loup, où l'élite de sa troupe s
Jeanne, armée de son étendard,
premier rang, en disant : Au nom
vez-moi! Le clocher fut pris ap
tance désespérée. Les Français
tuer. Plusieurs Anglais s'étaient r
bits sacerdotaux qu'ils avaient tro
asile. La générosité de Jeanne m
eux ce stratagème. Elle les sauva
compagnons d'armes « qu'on ne
mander aux gens *d'église*, et les fi
léans (2) ». Les Français revinrer
le soir dans la ville, après avoir b
la bastille, ramenant en outre f
prisonniers. Le lendemain, jeudi
les hostilités demeurèrent suspen
fut employé à concerter les opéra
nir. Les capitaines, au lieu de s'
sa direction, avaient résolu de l'
une fois sur leurs dispositions st
premier mot qu'elle en apprit, J
leurs desseins, et se contenta de
mécontentement silencieux. Le v
de Gaucourt, bailli d'Orléans, vou
un mouvement qu'avait ordonné la
ci aussitôt l'interpella vivement
à elle le peuple et bour is,
par son as . ob
ment, elle : pre r

(1) *Chronique de la Pucelle.*
(2) *Ibid.*
(3. Raoul de Gaucourt, chevalier, re
bailli les fonctions de préfet civil, réu
commandant de la place. Mais Jeann
commission royale, avait le commande
l'armée.

[illegible] journée fut la conquête de la [illegible] Augustins, autre ouvrage fortifié, [illegible] les vicissitudes de la veille. [illegible] mai, Jeanne se leva et s'arma de [illegible] Elle avait annoncé dès la veille [illegible] serait chaude et que le *sang lui* [illegible] *corps*. Elle etait cependant sereine [illegible] Les velléités d'insoumission, vain[illegible] [illegible] avaient fait place à la dis[illegible] [illegible] [illegible]usiaste. Jeanne tenait déjà [illegible] [illegible]e. Au moment de passer [illegible] combattre aux Tourelles, [illegible] Jacques Boucher, son hoste, [illegible] et lors il luy dit : « Jehanne, [illegible] alose, avant que partiez. — [illegible], repondit la Pucelle, on n'en [illegible] jusques au souper, que nous repas[illegible] *dessus le pont* (1), et ramènerons [illegible] (2), qui en mangera sa part. » L'at[illegible] Tourelles commença à six heures du [illegible] poste principal des assiégeants. [illegible] cours des opérations militaires, [illegible] elle-même une échelle contre une [illegible] trait d'arbalète l'atteignit alors, [illegible] part en part les chairs, de la [illegible], entre le cou et l'épaule [illegible] elle-même prédit cette bles[illegible] [illegible] la femme reparut en elle [illegible] tout son abandon. Elle pleura, [illegible] s'être fait panser, elle se sentit [illegible], remise sur pied, elle ra[illegible] [illegible] a l'attaque. L'assaut dura [illegible], et la plus grande bravoure fut [illegible] part et d'autre. Le soleil se cou[illegible] [illegible] le bâtard d'Orleans faisait sonner [illegible], en cette conjoncture, s'ecarta [illegible] confia son etendard a un ecuyer. [illegible] [illegible]robant dans une vigne, elle ap[illegible] [illegible] communication extatique dont [illegible]e. Bientôt elle revint, comman[illegible] [illegible] de nouveau les echelles, [illegible] lorsque la queue de sa ban[illegible] [illegible] les retranchements, c'en serait [illegible] En effet, a peine cet ordre etait [illegible] vent dirigeait en ce sens l'e[illegible] [illegible]elle. Aussitôt Jeanne s'ecria : [illegible] donc, ils sont tous a vous ! » [illegible] existait plus de la part des [illegible] ainsi que leurs munitions [illegible] et [illegible]. Les Français en[illegible] [illegible] ayant la Pucelle au milieu [illegible] ou a poursuivre [illegible] [illegible] en retraite a son tour, [illegible], vers la campagne. Dans [illegible], les Anglais levèrent [illegible] en deux corps, l'un sur [illegible] Jergeau (3).

[illegible] li le premier point de sa mission. Le lendemain de la levée du siége d'Orléans, bien que souffrante de sa blessure, elle partit pour chercher le roi à Loches et le conduire au sacre de Reims. Elle fut reçue *à grand honneur* par Charles VII, après avoir traversé en libératrice des populations enivrées d'amour et de reconnaissance (1). Mais la contradiction qu'elle avait déjà rencontrée de la part des lieutenants militaires s'éleva de nouveau devant elle, plus grave, plus opiniâtre, dans le conseil du monarque. La Trimouille et les autres ministres, peu sensibles à des exploits que certes ils n'avaient point conçus, et qui troublaient la quiétude de leurs mesquines ambitions, s'attachaient à enlacer le roi dans le réseau de leur égoïste influence. Le naturel du prince ne servait que trop ces vues, misérablement intéressées. Un mois se passa en stériles délibérations, en vains projets de tacticiens. Le roi finit par consentir à se laisser conduire; il imposa toutefois cette condition, que les abords de la Loire, encore occupés par les Anglais, seraient préalablement dégagés.

Baisant les mains du roi pour cette concession disputée, Jeanne reprit aussitôt l'offensive. Le temps perdu avait exactement suffi aux Anglais pour former une nouvelle armée. La Pucelle marcha droit à sa rencontre. Meun, Jergeau, Baugency, Janville furent emportés coup sur coup. Le 18 juin, la mémorable victoire de Patay anéantit les nouvelles troupes recrutées, et commandées par les Talbot et les Bedford. La Loire était affranchie. L'armée victorieuse accomplit le 26 juin sa jonction avec le cortége du monarque indolent. De part et d'autre on se dirigea vers Gien, lieu du rendez-vous, où se réunirent douze mille vassaux du roi ou combattants. Ces troupes, il est vrai, n'avaient ni argent, ni provisions, ni artillerie de siége; mais il ne restait plus à lutter que contre des *demi-Français*. Jeanne tenait exactement ses promesses. Moins fidèle à sa parole de roi, Charles, de nouveau circonvenu, refusait de partir. La Pucelle partit d'autorité, et ouvrit la marche. Arrivée devant Auxerre, que défendait une garnison bourguignonne, Jeanne se préparait à donner l'assaut. Mais La Trimouille, ayant reçu des ennemis un présent de deux mille écus d'or,

(1) [illegible] Anglais.
(2) C'est-à-dire un prisonnier anglais.
(3) [illegible] en [illegible]

(1) Le 2 juin, Charles VII, avant de congédier l'héroïne, lui accorda l'autorisation de prendre pour armes un blason emprunté à celui de ses propres armoiries, c'est-à dire un écu d'azur, avec une épée en pal, accostée de deux fleurs de lis d'or et soutenant la couronne de France. Ce fait, bien connu, mais dont on ignorait la date et les circonstances précises, est attesté en ces termes, dans un document resté jusqu'à ce jour inédit. « Le IIe juin M. CCCC. XXIX, le roy, connaissant les prouesses de la Pucelle et victoire du don de Dieu, et son conseil, donna estant à Chinon, armoiries à la dicte Jeanne pour soy decorer, du patron qui suit, donnant charge au duc d'Alençon et a icelle Jeanne du siége de Jergeau. » Hautin, *Figures des Monnoies de France*; *ms. Histoire*, 467 de la Bibliothèque de l'Arsenal, in-4°, feuillet 402, verso, du texte. Le *patron* ou représentation figurée de ces armoiries se trouve gravé au feuillet [illegible] des planches qui accompagnent ce manuscrit.

parlementa au nom du roi, et la ville fournit seulement de vivres les troupes de l'expédition. L'entrée en Champagne fut presque une marche triomphale. Saint-Florentin ouvrit ses portes instantanément. Troyes opposa quelque résistance : les ministres délibéraient de lâcher pied. Jeanne, avertie à temps, frappe à la porte du conseil; introduite, elle promet qu'avant huit jours la cité, pressée vigoureusement, aura capitulé. Pendant la nuit elle fait reprendre les opérations du siége; le lendemain, 9 juillet, la capitale de la Champagne reconnut l'autorité du roi de France. Les habitants de Châlons, leur évêque en tête, se portèrent en masse au-devant des libérateurs. C'est ainsi qu'après avoir traversé en dix-huit jours quatre-vingt lieues de provinces à reconquérir, la Pucelle amena Charles VII à Reims, où il fut solennellement sacré, le 17 juillet 1429.

Citons ici quelques traits propres à peindre le caractère de Jeanne Darc, où la naïveté de la jeune fille et le sel de l'esprit gaulois se mêlent à l'inspiration la plus haute, à l'âme la plus tendre et la plus noblement douée. Frère Séguin, « bien aigre homme, » fut un des clercs savants et subtils qui l'interrogèrent à Poitiers. Il s'exprimait avec un accent peu français, étant né au pays de Limoges. « Quel idiome, dit-il à la Pucelle en son patois limousin, parlent vos voix ? — *Meilleur que le vôtre !* » On connaît une jolie lettre, écrite par les jeunes Gui et André de Laval à leurs mère et aïeule, le 8 juin 1429. Elle est tout empreinte du plaisir que ces deux gentilshommes avaient goûté dans l'accueil de la Pucelle. Ils la visitèrent à Selles, en son logis. Jeanne fit venir le vin de l'hospitalité, ajoutant *qu'elle leur en ferait bientôt boire à Paris* (1).

On se ferait difficilement une idée de la renommée, de l'intérêt, de l'enthousiasme qui s'attachèrent à son nom et à sa personne. Dès 1429 .es magistrats de Ratisbonne [illegible] corps à l'exhibition d'un tableau qu[illegible] pour de l'argent et qui représentai[illegible] de la Pucelle. Nous avons vu le [illegible] raine la consulter; le duc de Bre[illegible] voya son confesseur et un hérau[illegible] menter en ambassade. Jean IV. co[illegible] gnac, lui écrivit pour [illegible] fa[illegible] des trois antipapes. [illegible] Benoît XIII, il de[illegible] Bonne, vicomtesse [illegible] remète afin d'être [illegible] M[illegible] Les populations [illegible] p[illegible] [illegible] Ceux qui ne p[illegible] [illegible] un objet qu[illegible] [illegible] son anne[illegible] [illegible]tement [illegible] ces de son cheval, [illegible] pas. Un enfant nouveau-né [illegible] Jeanne, par compassion, vint; elle [illegible] qui depuis trois jours ne donnait [illegible] vie, remua, poussa trois cris, puis i[illegible] dit qu'elle l'avait ressuscité. Son in[illegible] dans les églises (1); des *collectes* [illegible] se chantaient ou se disaient en [illegible] A la guerre elle était intrépide, et [illegible] blessée cruellement; mais, exposée [illegible] elle ne tua jamais. Elle allait au f[illegible] dard à la main; à la dernière ex[illegible] saisissait l'épée ou sa petite hache. [illegible] revers, à droite et à gauche, p[illegible] route. En voyant ses ennemis m[illegible] elle pleurait, et les faisait confes[illegible] « Oncques elle ne vit couler (c'[illegible] paroles) le sang français que ses [illegible] dressassent sur la tête. »

[illegible]s les trésors les plus [illegible] a[illegible] pour ob[illegible] es pauvres, [illegible] . Elle récha[illegible] [illegible] de douces [illegible] allait communier avec [illegible] nts. [illegible] accepta d'être [illegible] nait le nom de [illegible] rles; [illegible] les filles du sien propre. En passa[illegible] elle avait connu la fille de son pe[illegible] nommait Héliotte Poulvoir, et l'a[illegible] affection. Au milieu de ses travaux [illegible] l'héroïne n'oublia point sa jeune [illegible] 1430, Jeanne écrivit aux autorités [illegible] l'on mit de côté une somme de [illegible] devait être donnée à Héliotte pour [illegible] municipalité répondit que l'argent [illegible] virait à réparer ses murs, abattus [illegible] toutefois, *pour l'amour et en l*[illegible] *ladite Pucelle*, Héliotte fut mariée [illegible] des magistrats de la ville, qui lui [illegible] tre « du pain, un septier de from[illegible]

(1) L'aïeule était Anne de Laval, veuve du grand Duguesclin. Par courtoisie, la Pucelle lui avait envoyé un anneau d'or; elle y joignit ce compliment : « C'est bien petite chose, et vous eusse volontiers envoyé mieux, considéré votre recommandation. » Jeanne était très-sobre. La cohue, le tumulte lui répugnait; elle aimait fort la société des nobles. La vue des femmes effrontées qui abondaient dans les camps lui était insupportable. A Château-Thierry, ayant rencontré une de ces amazones qui ne lui semblait pas à sa place, elle piqua vers elle, et l'éconduisit poliment. Mais elle en usa moins doucement vis-à-vis d'une autre, à Saint-Denis; elle la chargea du plat de son épée, qu'elle lui brisa sur le dos; c'était l'épée de Sainte-Catherine de Fierbois. Elle ne pouvait pas non plus souffrir les *jureurs et maugreeurs* ; elle fit tant que La Hire, pour lui complaire, réforma son langage au point de ne plus renier que son bâton. Elle même prêchait d'exemple, et *jurait*, mais son *serment* était : *Par mon martin* (martin-bâton). Le jeune duc d'Alençon, prince du sang, fut son meilleur ami; elle l'appelait *mon beau duc*, et l'avait vu pour la première fois à Chinon. Le roi les avait emmenés tous deux courir la lance au pré : c'était une des épreuves de Jeanne. Le duc lui trouva si bonne grâce, qu'il lui donna un coursier. Jeanne eut de tout temps pour le cheval un goût très-vif : elle excellait comme écuyère, et s'y montrait infatigable. La Pucelle était aussi éprise des belles armes, et, dans ses habits d'homme elle fit preuve d'une recherche et d'une élégance que ses ennemis, ses envieux, n'eurent point honte de lui imputer à crime.

(1) Il existe à Paris une statuette en [illegible] monte très-vraisemblablement à cette [illegible] l'*Illustration* du 15 juillet 1854, page 48. [illegible] *chéologique*, t. XII (1855).

[illegible] Lorsqu'elle conduisit le roi en juillet 1429, des gens de Domremy [allèrent] à Châlons pour la voir passer. Jean [Morel], son parrain, reçut d'elle un habit [que] la Pucelle avait porté. Elle les ac[cueillit] comme autrefois, avec la plus cor[dialité]. Elle dit à un autre Domremois, « Je ne crains rien, sinon d'être [trahie] ». Par lettres patentes données sur sa re[quête] du 31 juillet 1429, son village natal [fut exempté] à perpétuité (2) de tailles et d'impôts. [Elle] regardait souvent les astres, et com[me] [illegible] ; ses yeux se remplissaient [souvent] de larmes. Plus d'une fois, dans [ses entretiens] avec les politiques qui menaient le roi, [elle leur disait] : « Employez-moi, car je ne [durerai] plus d'une année ! »

[De] Reims, la Pucelle entraîna le [roi sur] Paris, où elle voulait qu'il se [rendît promptement]. On marcha de la sorte [illegible]. Toutes les villes ouvraient [leurs portes]. De l'aveu même du Bourguignon [illegible] Saint-Quentin, Amiens, Corbie, Ab[beville] [et toute] la Picardie ne désirait autre « chose [que] de recevoir le roi Charles à sei[gneur] [illegible] à Soissons, les irrésolutions du [illegible] recommencèrent. Le chancelier Renaut [de Chartres], archevêque de Reims, plein de [confiance en] ses propres talents diplomatiques, [voulait obtenir] par des négociations le pro[illegible]. Il fut décidé qu'on res[illegible] du duc de Bourgogne, suze[rain] [illegible], et l'on signa une trêve de [illegible]. L'armée fut contrainte [illegible] une diversion [illegible] de son [illegible] de la capitale, [illegible] Saint-Denis. Blessée [illegible] porte Saint-Honoré, qui [illegible] elle criait aux as[illegible] [illegible], l'un des lieu[tenants] [de] Charles VII, survint ; il la [illegible] et ramener au [illegible] elle était [illegible] du jour, et rallait les troupes [illegible] le [illegible] le baron de l'Île de [illegible] se réunir [illegible]. Le duc [illegible], avait jeté [illegible] sur la rive [illegible] le pont fut [illegible] conduite dans [illegible] la Loire, [illegible] (3), de préve[illegible]nances peu sincères, et retenue dans une inaction ou dans des opérations stériles qui la désespéraient. Enfin, « le 29 mars 1430, dit un chroniqueur, la Pucelle, qui avoit vu et entendu tout le fait et manière que le roi et son conseil tenoient pour le recouvrement de son royaume, elle, très-malcontente de ce, trouva manière de soy départir d'avec eux ; et sans le sçeu du roy, ni prendre congé de lui, elle fit semblant d'aller en aucun ébat, et s'en alla à la ville de Lagny-sur-Marne, etc. (1). »

La sublime abnégation de Jeanne n'était nullement altérée. Mais à partir de ce moment elle fut complétement abandonnée des ministres de Charles VII ; ceux-ci ne prirent même plus le soin de voiler cet abandon. C'était, du reste, toujours la même inspiration, la même lucidité surnaturelle ; seulement ses voix ne lui apportaient plus que de sinistres appréhensions. « Jeanne, lui disaient-elles, tu seras prise avant la Saint-Jean (24 juin). Il faut qu'il soit ainsi fait, ne t'étonne point ; prends tout en gré, Dieu t'aidera ! » Jeanne obéit, et marcha au-devant de cette fin tragique, évidente et inévitable. Pendant deux mois elle guerroya comme par le passé. Le 23 mai 1430, dans une sortie contre les Bourguignons, devant Compiègne, elle se vit entourée, presque seule, d'un gros d'ennemis. Jamais elle n'avait déployé plus de sang-froid ni d'intrépidité. La retraite lui était coupée. Renversée de cheval, accablée sous la presse, un homme d'armes artésien, nommé le bâtard de Wandonne, sujet du duc de Bourgogne, la fit prisonnière. Aussitôt Renaut de Chartres, ministre de Charles VII, écrivit une lettre abominable, connue depuis peu de temps, et dont l'analyse nous a été conservée. Après avoir raconté le fait en des termes que Warwick ou Bedford n'eussent point désavoués, il dit « que Dieu avoit souffert prendre Jeanne la Pucelle, pour ce qu'elle s'étoit constituée en orgueil et pour les riches habitz qu'elle avoit pris ; et qu'elle n'avoit faict ce que Dieu luy avoit commandé mais sa propre volonté (2). »

[illegible] lettres. [illegible] sujet [illegible] et l'Athenæum [illegible] 1856 [illegible] lettres [illegible] données [illegible] Jeanne [illegible] famille [illegible] transmuque en celui de Dulis (voy. ce nom), et le transmirent à leur postérité. Mais Jeanne affirma, quant à elle, n'avoir jamais pris aucune part à cette concession.

(1) Voy. Procès de la Pucelle, etc., tome IV, page 32. Chronique de Lagny.

(2) L'idée d'une trahison, au préjudice de la Pucelle, passa et demeura pendant des siècles, dans Compiègne même, à l'état de tradition. Alain Bouchard, auteur des Chroniques de Bretagne reproduites dans le Mirouer des femmes vertueuses, rapporte que cette tradition lui a été communiquée à Compiègne en 1498, au mois de juillet, par deux vieillards de cette ville, âgés l'un de quatre-vingt-dix-sept ans et l'autre de quatre-vingt-onze. Ces vieillards, d'après le chroniqueur breton, invoquaient à l'appui de leur rapport des paroles qu'eux-mêmes avaient entendu proférer par la Pucelle en l'église de Saint-Jacques de Compiègne, le matin même du jour où elle fut prise.

J'ajouterai sur ce point le témoignage d'un document [illegible] : « Ladite Pucelle estoit logée au logis du procureur [du roi] dudit Compiegne, à l'enseigne du Bœuf, et couchoit

Jeanne avait été prise le 23, à la chute du jour. Paris en reçut la nouvelle *à la hâte*, dans la matinée du 25. Dès le lendemain 26 le vicaire général ou vice-gérant de l'inquisiteur de la foi au royaume de France, séant aux Jacobins, écrivit au duc de Bourgogne pour évoquer la cause de Jeanne, prévenue d'avoir « semé, dogmatizé et publié diverses erreurs contre l'onneur divin et nostre saincte foy ». L'université de Paris y joignit son message, où elle demandait au duc « que celle femme dite *la Pucelle* fust mise ès mains de l'Église, pour lui faire son procès dûment, sur les ydolastries et autres matières à l'occasion d'elle survenues, » etc. De son côté, l'évêque de Beauvais, sur le diocèse duquel elle avait été faite prisonnière, la réclama dans le même but, comme sa justiciable.

Cependant l'homme d'armes, après s'être emparé de la Pucelle, l'avait remise à son capitaine, Jean de Luxembourg, comte de Ligny, qui commandait un corps de routiers au service du duc de Bourgogne. Après l'avoir conservée pendant quelques jours, sous bonne garde, dans son logis de guerre, Jean de Luxembourg la fit conduire à Beaulieu-en-Vermandois, forteresse voisine. La Pucelle, n'ayant donné sa foi à personne, tenta de s'évader. Deux pièces de bois qui entraient dans la construction de la tour donnaient près d'une issue. Jeanne les creusa, et parvint à s'échapper entre les deux. Elle était déjà sortie, et se disposait à enfermer ses propres gardiens pour gagner le large, lorsque le portier de la tour survint, et la réintégra dans sa captivité. Elle fut alors conduite entre Saint-Quentin et Cambrai, dans un autre château, qui portait le nom de Beaurevoir. Les châtelaines étaient deux dames d'une haute naissance et d'une grande distinction; la première, fort âgée, avait pour neveu, et la seconde très-jeune, pour mari, le même Jean de Luxembourg. Elles témoignèrent à l'illustre captive tous les égards compatibles avec les lois de la guerre, et employèrent même leur noble influence pour sauver ses jours. Sachant en effet que céder la Pucelle aux Anglais, c'était la livrer à une mort certaine, elles engagèrent, au nom de l'honneur et de l'humanité, Jean de Luxembourg à repousser les ouvertures et les instances qui déjà se pratiquaient, de la part du roi d'Angleterre, auprès du capitaine. Celui-ci en effet y résista quelque temps; puis, cédant aux suggestions qui l'assiégeaient, il finit par vendre l'infortunée. L'é-

avec la femme dudit procureur, mère-grand' de maistre Jehan Le Féron [heraldiste du seizième siècle], appelee Marie Le Boucher, et faisoit souvent relever de son lict ladite Marie, pour aller advertir ledit procureur que se donnast de garde de plusieurs trahisons des Bourguignons l'espace de sept mois sept jours (duree du siége ; et fut ladite Pucelle prinse sur le pont de Marigny, par ledit de Luxembourg... » (Notes manuscrites et anonymes tracées par J. Le Féron sur un exemplaire imprimé de Jean Bouchet, *Annales d'Aquitaine*, in-folio; Poitiers 1524, Bibliothèque impériale, Réserve : L, 859, feuillet xxxvij).

vêque de Beau[illegible]
fut l'agent de ce marché. [illegible]
de guerre usitées au roya[illegible]
roi avait le droit de se faire adj[illegible]
nant un maximum de 10,000 fran[illegible]
sonnier fait sur l'ennemi, quelle [illegible]
leur estimative du captif, en re[illegible]
somme au premier occupant. Ca[illegible]
le roi d'Angleterre et de France [illegible]
de neuf ans), pour une caution de [illegible]
envers Jean de Luxembourg, a[illegible]
appoint de 6,000 livres, ce qui po[illegible]
la somme totale de 16,000 francs. Une [illegible]
2 à 300 livres [illegible]onds de terre fut [illegible]
bâtard de V[illegible] e. [illegible]
poir par cette ex[illegible]
de tomber entre les [illegible]
mis. Elle résolut donc de tout [illegible]
s'échapper et aller secourir ceux de Com[illegible]
menacés du sort le plus cruel. C'est al[illegible]
s'élança dans l'espace, du haut du [illegible]
Beaurevoir, dont l'élévation peut [illegible]
au moins de soixante à soixante-dix [illegible]
des circonstances inexpliquées, elle fu[illegible]
vivante, et à peine blessée au pied [illegible]
raille. Quelques jours suffirent p[illegible]
santé. Puis les Anglais la détinrent [illegible]
ment dans diverses forteresses, et [illegible]
enfin au château de Rouen, où all[illegible]
le procès.

Pierre Cauchon, le p[illegible]
drame, était un homme re[illegible]
activité malfaisante. L'un de[illegible]
nommés de l'université de Paris, il [illegible]
fortune dans les agitations cabochiennes[illegible]
partenait au duc de Bourgogne. [illegible]
procura le poste éminent d'év[illegible]
Beauvais, l'une des douze [illegible]
ce titre, il était encore cons[illegible]
des priviléges de l'université, qui l'avait [illegible]
cédemment recteur et qui obéissait au [illegible]
gleterre. Jeanne, pour son malheur, [illegible]
trouvée l'ennemie de Pierre Cauchon. [illegible]
son retour armé de Reims [illegible]
fut une des villes qui suivi[illegible]
qu'elle avait suscité. Le peuple, [illegible]
s'insurgèrent contre leur évêque et [illegible]
fut expulsé comme adversaire de la [illegible]
nale, et rentrèrent sous le drapeau de [illegible]
Charles VII saisit le temporel de l'é[illegible]
lat vindicatif emporta dans [illegible]
cette blessure. Il redoubla de [illegible]
Anglais : ceux-ci, pour entre[illegible]
montrèrent en suspens le si[illegible]
de l'archevêché de Rouen, n[illegible]
Normandie. Tel est l'homme qui vint [illegible]
offrir son concours.

Le 3 janvier 1431, des lettres pa[illegible]
à Rouen sous le nom d'Henri V[illegible]
que la Pucelle serait livrée par les [illegible]
roi à Pierre Cauchon et à ses assess[illegible]
être jugée; se réservant toutefois et [illegible]

le la revoir et reprendre, si elle n'estoit ... Cauchon demanda et obtint ... pitre de Rouen territoire et juridiction ... dans ce diocèse. Il dissuada ... de l'université de juger la cause à ... où les Anglais ne se sentaient plus en ... les manda, moyennant salaire, à Rouen, ... province que l'on croyait mieux ... ger. L'inquisiteur du lieu ... son collègue de la capitale, et, se... associé à l'évêque ordinaire. Le re... l'inquisition en Normandie se trou... comme Jean Lemaître, homme faible ... le sang du juste lui était un ... : il fit tout ce qu'il put afin de ne ... mais il manquait du courage et de l'é... pour s'en défendre. Après s'ê... longtemps, il s'adjoignit, par ordre de ..., à Cauchon, l'assista, contraint et ... tous les actes de la procédure, et dis... qu'on ait su jamais depuis ce qu'il ... Quelques-uns, en très-petit nombre, ... de cœur dont ce jacobin était ... exemple, Jean Lohier, honnête ... de Rouen, qui dès le début, ... procès, en signala hautement les ... pour échapper à la vindicte ... exprès fut envoyé à Domremy ... Barrois pour informer sur la pré... il revint, il n'avait rien appris de ... il ne voulût être en sa propre ... colère à ce rapport, Pierre Cau... contre le commissaire en invec... traître, mauvais homme, et ... payer les frais de sa longue et dis... La grande majorité des juges ... comme fait toujours le ... l'égoïsme, à la peur et ... lâche imitation (1).

... interrogatoire eut lieu le 20 fé... la chapelle du château, et les ... se succédèrent à peu d'inter-

valle en diverses autres salles de la même forteresse. Les audiences se tenaient une ou deux fois par jour, de trois heures chacune, et fatiguaient les interrogateurs eux-mêmes. Ils la pressaient, l'assiégeaient, l'accablaient de questions subtiles, préparées, subites, survenant coup sur coup; de telle sorte qu'elle leur dit : « Beaux seigneurs, faites l'un après l'autre. » Ces interrogations portaient sur toute sa vie, sur ses actes même les plus minimes, où ils espéraient trouver matière à sorcellerie, et principalement sur ses merveilles et ses révélations. Le réquisitoire ou acte d'accusation comprenait d'abord soixante-dix articles, qui, à la fin, se réduisirent à douze griefs. Jeanne était principalement accusée : d'avoir affirmé qu'elle avait des communications avec les puissances célestes, tandis qu'au contraire elle avait invoqué les démons; d'avoir porté l'habit d'homme et exercé l'état militaire; d'avoir erré en la foi, et refusé de se soumettre au jugement ainsi qu'à l'autorité de l'Église militante. Pour tout ce qui ne touchait qu'elle-même, elle fut sans défense et sans réserve aucune. Mais on lui demanda, par exemple, de révéler le *signe* auquel elle s'était fait reconnaître du roi : là-dessus elle se montra invincible et inébranlable. « Jeanne, lui demanda-t-on, sçavez-vous point que saintes Catherine et Marguerite haient (haïssent) les Anglois? — Elles ayment ce que Notre-Seigneur ayme et haient ce que Dieu hait. » Autre demande : « Savez-vous être en la grâce de Dieu? » — Réponse : « Dieu m'y veuille recevoir; et si j'y suis, Dieu veuille m'y conserver! » — D. « Disiez-vous point que les pannonceaux (bannières) qui estoient à la ressemblance du vôtre estoient heureux? » — R. « Je disois aux soldats : *Entrez hardiment parmi les Anglois*, et j'y entrois moi-même. » On lui reprochait d'avoir tenu à la cérémonie du sacre son étendard déployé; c'est alors qu'elle répondit : *Il avoit été à la peine, n'étoit-ce point raison qu'il fust à l'honneur!*

L'affaire, cependant, n'avançait pas au gré de ceux qui la conduisaient. L'un des affidés de Pierre Cauchon, nommé Loiseleur, qui était prêtre, fut introduit dans la prison de Jeanne, se disant captif de guerre français. Il provoqua ainsi non-seulement ses épanchements intimes, mais encore sa confession. Pendant qu'il recevait ces communications sacrées, des scribes, apostés dans une pièce voisine, d'où l'on pouvait tout entendre, avaient ordre de transcrire ses paroles pour accroître d'autant les charges de l'accusation. Enfin, on requit les avis des consulteurs : sauf quelques variantes, ils conclurent à peu près unanimement qu'ils la jugeaient coupable d'hérésie et des autres griefs qui lui étaient imputés (1).

Le 24 mai Jeanne fut conduite au cimetière de Saint-Ouen. La sentence de condamnation

(1) ... juges : l'évêque ... y avait en outre un promoteur (ou ... un commissaire examinateur, des ... un huissier ou appariteur. Les asses... arbitrairement par Cauchon, étaient des ... des docteurs, licenciés et bacheliers ... droit en arts ... littérature et même ... étranger. Quatre-vingt-... sa ... et soixante siégè... Ils n'avaient que voix con-

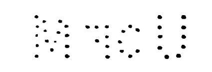
... persévéramment refusé de donner sa ... son ... saint. En consé... arrivée au ... Rouen, sa nou... décembre 1430 elle fut ... la tenait ... par le cou, les ... La procédure s'ouvrit en février ... grâce en la ... chambre ... lit. Le jour ... pieds d'une ... tenait à une ... cette chaîne fermait ... de trois à ... misérables ... qui ... pour ...

(1) Voy. COURCELLES (Thomas DE).

avait été libellée. Deux échafauds se dressaient sur la place : l'un servait de théâtre aux juges, assistés du cardinal de Winchester et des assesseurs. Jeanne monta sur l'autre, accompagnée d'un prédicateur et de divers suppôts du tribunal. Selon l'usage pratiqué dans les causes d'hérésie, le *sermon* commença. Elle laissa d'abord le docteur se livrer à toute la fougue de ses déclamations. Tant que les violences de son langage l'inculpèrent uniquement, elle garda le silence. Mais lorsqu'il enveloppa dans ses anathèmes le roi de France, qu'il traita d'*hérétique* pour avoir accepté son concours, elle l'interrompit publiquement, et s'écria : « Parlez de moi; c'est le plus noble chrétien de tous les chrétiens, et qui plus aime la foi et l'Église! »

Cependant le bourreau attendait sur une charrette, dans la rue voisine, pour conduire Jeanne au bûcher. On lui présenta une formule d'abjuration préparée par les récentes suggestions de Loiseleur : elle faiblit; un secrétaire du roi d'Angleterre lui saisit la main; on assure qu'elle sourit dédaigneusement et traça un *zéro* en guise de signature. Par le fait de cette rétractation, la sentence mortelle se trouvait annulée. Une nouvelle sentence fut alors prononcée qui, par *grâce et modération*, la condamnait à passer le reste de ses jours en prison, *au pain de douleur et à l'eau d'angoisse*. Déjà la foule murmurait : les Anglais firent pleuvoir des pierres sur les juges *prévaricateurs*. Le comte de Warwick se plaignit, au nom du roi d'Angleterre, envers Cauchon et ses assesseurs. *N'ayez cure*, répondit l'un d'eux : *nous la retrouverons bien!* Jeanne fut reconduite dans les fers.

L'un des griefs principaux, le plus grave même et le plus opiniâtre de l'accusation, portait sur ce que Jeanne avait jugé convenable de s'habiller en homme. La conséquence de sa soumission fut de reprendre l'habit de femme, qu'elle revêtit en rentrant dans sa prison. Trois jours après, Jeanne, pour se lever, demanda les habits de femme qu'elle avait quittés la veille; mais ce fut vainement : elle ne trouva que ses anciens habits d'homme, laissés à dessein dans un sac au pied de son lit. Elle insista, jusqu'à ce qu'une nécessité absolue la contraignit à quitter sa couche, et, n'ayant pas d'autres vêtements, à se couvrir de ces habits d'homme. Cette scène d'ignobles violences ne fut pas la première : Jeanne avait déjà le corps et le visage meurtris. Sur ces entrefaites, Pierre Cauchon fut mandé à la hâte. Il arriva, pour constater que Jeanne était *renchue* (récidiviste). Aussi bien, une nouvelle inspiration s'était fait jour dans l'âme de cette martyre. Elle se reprochait la faiblesse qu'elle avait eue d'abjurer. Dès les premières interpellations de Pierre Cauchon, accouru sur sa proie, elle rétracta hautement son abjuration, déclarant qu'elle avait succombé à un instant de défaillance; que tout ce qu'elle avait dit, vu et fait dans le cours de sa carrière, de sa mission, lui avait été



inspiré par Dieu, qui l'avait envo
l'évêque sortit tout joyeux. Au ba
il rencontra dans la cour le comte
gouverneur du roi d'Angleterre, ac
beaucoup d'Anglais. *Farowell*, le
chon, en leur adressant ce complim
langue, et il ajouta : *Faictes bonne*
est fait! (1). Le lendemain les asse
assemblés, et la sentence définitiv
contre Jeanne, comme *relapse*. Le
mai 1431, de bonne h . M in
l'ordre des , a dan
de Jeanne, p pi r a
nouvelle, la e, se, n
levèrent pour ainsi dire dans ses ve
gitèrent comme d'une convulsion c
« Ah ! ah ! s'écria-t-elle avec sanglo
t-on si horriblement et cruellemen
que mon corps, net en entier et
corrompu, soit aujourd'hui c
en cendres ! » Ladvenu et un autre
bard de la Pierre, s'étaient montrés c
pour elle durant le cours du procès
même déployé un certain courage
la victime. A partir de ce moment
donnèrent point. Elle se confessa,
charistie. Après avoir payé ce tribu
de la conservation, elle devint plus
sure qu'elle s'approchait de l'éternit

A neuf heures du matin, elle quitt
sur une charrette et vêtue d'habit
assistée d'Isambard de la Pierre
hommes de troupes anglaises lui f
corte : toute la garnison était sur p
s'épaississait. Tout à coup, suivant
d'un témoin, au moment du départ, u
fait place et veut monter sur la cha
Loiseleur. Poursuivi par le remords
suppliant, implorer son pardon c
que lui, prêtre, avait trahie. Loisele
mis en pièces par les gardes, et s'en
incident. Le cortége funèbre se di
lieu habituel des exécutions, la pla
Marché. Trois échafauds y avaient
Le premier était destiné aux juges.
sur le deuxième, ainsi que le prédica
ques assistants. Celui-ci prêcha son
la Pucelle entendit tout entier ave
docteur termina ainsi : « Jeanne,
l'Église ne p te défendre et t
main sécul . »

Alors, à t l. I
possède p
en pouvons rep ; no
portée. On pu q
ouvrit sa bouche et u de ses reve
donna à tous et à hum avec larm
testa doucement que ce qu'elle av
été à bonne intention, et que son ro
conseillé aucun mal. Elle finit en

(1) C'est-à-dire : *Tenez-vous en joie, r* *c'en est fait*.

pitié et à la prière des assistants.
on l'interrompit pour prononcer
suivie de la sentence définitive.
la *la croix*. Un Anglais assembla
de bois, qu'il lia, et en fit une;
it . et la mit entre ses vêtements et
ce que prononça Cauchon por-
declarons relapse et hérétique,
nchee de l'Église, et te livrons à la
, la priant de modérer son juge-
, *en t'épargnant la mort et
des membres.* » Telle était la
séculière, c'est-à-dire le bailli,
les assistants. Le bailli ne pro-
me de jugement. Mais le bûcher
r la place, tout prêt et comblant
hafaud. Aussitôt, au milieu d'un
une voix cria : *Fais ton office.*
saisit de la Pucelle, la fit des-
ier échafaud, et l'entraîna vers
monta. Cet échafaud, d'une
ur, était en maçonnerie, avec une
eteau de plâtre; un grand amas
le soubassement. Sur la
, un écriteau portait en grosses
s, qui s'est fait nommer *la*
sse, pernicieuse, abuseresse
sse, supersticieuse, blasphé-
lcréant de la foy de Jhésu-
, ydolastre, cruelle, dissolue,
diables, scismatique et héré-
fut, en outre, ceinte d'une mitre,
. *heretique, relapse, apostate,*
Le bourreau mit le feu par le bas du
Ladvenu, qui accompagnait tou-
ale, déjà liée au poteau, l'exhortait,
femme. Jeanne la lui montra, et le fit
Pendant tout ce temps, Isambard de
ur la recommandation de la patiente,
evant ses yeux la croix proces-
rat prêter le clergé de Saint-Sau-
oisme, afin que, jusqu'au der-
s, elle ne perdît point de vue le
échafaud était si haut et si vaste
ment. L'agonie se prolon-
ient et soulevaient, comme
la multitude. Jeanne conti-
religieux, son entretien. Par
entendre quelque déchirante
quelques Anglais riaient; la
Louis de Luxembourg, frère
d'Angleterre, et d'autres, fon-
ndant la flamme gagnait;
embrasa la robe de la pa-
de l'eau; par cinq fois,
Jesus. Le feu redoublait;
dernier cri : *Jesus!* La
elle avait cessé de vivre.
es chefs, le bourreau, qui
recula les brandons autour et
 tache, afin que cette toute
 porta... de la vierge suppli-

ciée et s'assurer par tous ses yeux qu'un miracle ou une fraude ne l'avait pas sauvée. Puis on remit le feu; les textes rapportent que le *cœur* résista à cette combustion réitérée. Enfin, les cendres furent jetées à la Seine.

Charles VII laissa périr avec une monstrueuse indifférence la victime qui l'avait sauvé par le dévouement le plus sublime et le plus admirable. Il se repentit peu à peu de cette révoltante ingratitude (*voyez* CHARLES VII, *roi de France*). Aussitôt qu'il fut maître de Paris et de la Normandie, il provoqua en faveur de Jeanne Darc une tardive réhabilitation : la sentence fut prononcée à Rouen, le 7 juillet 1456.

VALLET DE VIRIVILLE.

Procès de condamnation et de réhabilitation de Jeanne d'Arc, dite la Pucelle d'Orléans, publiés pour la première fois d'après les manuscrits de la Bibliothèque royale, suivis de tous les documents historiques qu'on a pu réunir, et accompagnés de notes et d'éclaircissements, par Jules Quicherat; Paris, 1841-1849, 5 volumes in-8° (1). — Barthélemy de Beauregard, *Histoire de Jeanne d'Arc*, etc.; Paris, 1847, 2 volumes in-8° (2). — Vallet de Viriville, *Nouvelles Recherches sur la famille, etc., de Jeanne Darc*; Paris, Dumoulin, 1854, in-8° (3). — Desjardins, *Vie de Jeanne d'Arc*, avec des cartes d'itinéraire; Paris (Firmin Didot); 1854, in-18.

DARCET (*Jean*), chimiste français, né en 1727, à Doazit (Landes), mort à Paris, le 13 février 1801. Dès sa jeunesse il fit à la science qu'il aimait le sacrifice de sa fortune, et il supporta même la misère jusqu'au moment où, devenu précepteur des enfants du président de Montesquieu, il devint aussi l'ami et le compagnon des travaux de cet homme célèbre, dont il ferma les yeux et dont il défendit les derniers moments contre les agressions des jésuites. Déjà il était docteur en médecine et versé dans la connaissance de la chimie, à laquelle il se consacra exclusivement après la mort de son protecteur, par suite de la liaison qu'il contracta avec Rouelle l'aîné, l'un des plus habiles chimistes de cette époque, où la science sortait à peine de son berceau. Initié à tous les travaux de son maître, Darcet devint bientôt maître lui-même; sans négliger la partie théorique de l'art, il se livra avec assiduité à la partie pratique, et, une fois entré dans cette voie, chacun de ses pas devint une découverte et chaque découverte une conquête pour l'industrie, l'économie domestique, l'hygiène publique, l'agriculture, etc. Ses essais sur la porcelaine, tant sous le rapport des matériaux que sous celui des procédés de fabrication, marquent une époque de perfectionnement et de progrès pour la manufacture royale de Sèvres, qu'il fut appelé

(1) Cet ouvrage, publié sous les auspices de la Société de l'Histoire de France, est la base première de tout travail historique et approfondi sur la Pucelle.

(2) L'auteur a inséré à la fin du tome II de cette histoire une bibliographie qui comprend près de douze cents indications de monuments, littéraires ou autres, relatifs à la Pucelle.

(3) On trouvera page 1) de ce mémoire la liste de divers autres opuscules du même auteur ayant trait à la Pucelle et contenant des recherches postérieures au recueil publié par la Société de l'Histoire de France

à diriger lui-même à la mort de Macquer. A ces travaux d'autres succédèrent, dans lesquels l'action du feu, comme moyen d'analyse, fut particulièrement étudiée, et d'où résultèrent des changements notables et avantageux dans l'art du verrier, du potier, du métallurgiste, etc. C'est en 1770 que Darcet communiqua à l'Académie des Sciences ses intéressantes recherches sur les pierres précieuses, recherches dans lesquelles il démontra d'une manière irréfragable la combustibilité du diamant. Il prit part au grand travail sur les hôpitaux dont Bailly fut rapporteur; il fut de la commission chargée d'examiner le mesmérisme; il donna les moyens d'extraire la soude du sel marin, de fabriquer les savons avec toute espèce de graisse ou d'huile, de calciner la terre calcaire, de perfectionner divers procédés de teinture, enfin, de procéder avec plus de certitude dans l'essai des métaux destinés à la fabrication des monnaies. Ses travaux sur l'extraction de la matière nutritive des os suffiraient seuls pour rendre sa mémoire chère aux amis de l'humanité, et sa découverte de l'*alliage fusible* qui porte son nom (alliage d'étain et de bismuth) a reçu des applications de la plus haute utilité.

Darcet ne fut pas seulement un homme de pratique ou de spéculation rétrécie : familier avec les études de tous genres, il savait embrasser toutes les faces d'une question et s'élever aux plus importantes généralités. Comme professeur, il a laissé des souvenirs durables, tant par la variété de ses connaissances que par l'habileté avec laquelle il savait les communiquer à ses auditeurs, et par l'admirable désintéressement avec lequel il consacrait le traitement qui lui était accordé à multiplier les expériences et donnait à tous ceux qui venaient le consulter communication des procédés qu'il avait découverts, et qui entre leurs mains devinrent la source de fortunes considérables. Aux qualités du savant et de l'homme privé, Darcet joignit celles du citoyen. A l'époque de la révolution française, dont il avait noblement adopté les principes, bien qu'elle eût bouleversé sa fortune, il fut nommé électeur; plus tard, dénoncé au comité du salut public, il fut heureusement sauvé par ce même Fourcroy qu'on accusa d'avoir fait périr Lavoisier; enfin, à la création du sénat, il fut appelé dans ce corps, où se réunirent tant d'illustrations diverses. Il avait été membre de l'Académie des Sciences de 1784 à 1793, et fit partie de l'Institut National dès sa formation. Il fut en outre inspecteur général des essais à la Monnaie de Paris et des peintures à la Manufacture des Gobelins. Il avait, en 1771, épousé la fille de Rouelle. Ses écrits sont, outre un grand nombre de mémoires insérés dans le Recueil de l'Académie : *Mémoires sur l'action d'un feu égal, violent et continué plusieurs jours, sur un grand nombre de terres ;* Paris, 1766 et 1771, in-8° ; — *Histoire géologique des Pyrénées ;* ibid., 1776, in-8° ; — des notes aux *Questions naturelles* de Sénèque, Lagrange ; Paris, 1778-1779, 7 vol. in- *des G. du M.*, avec addit.]

J.-J. Hizé, *Précis historique sur la Vie de J. Darcet*, 1802.

* DARCET (*J[illegible] e-Josep[illegible]*) français, né à [illegible] en 1777, [illegible] d'août 1844. Il [illegible] et en [illegible] nouve[illegible] commen[illegible] au collége du Plessis [illegible] volution avait interrompues. En vingt-quatre ans à peine, il obtint la place d'essayeur de la monnai[illegible] il fut employé par le gouvernement tion des poudres, en même temps [illegible] de travaux chimiques se rattachan[illegible] et aux manufactures. Entré dans [illegible] il fonda ou dirigea plusieurs fabr[illegible] tantes. d'où, grâce à ses procédés, pr[illegible] et à meill[illegible] probation e[illegible] penses de [illegible] ses premiers tèrent [illegible] la pre[illegible] on drate de [illegible] ide de [illegible] ficielle, [illegible] des savons de sur le perfect[illegible] ment du clicha sieurs points de [illegible] ou m[illegible] par [illegible] [illegible] à d'autres amél[illegible] plusieurs mémoires, p[illegible] qui est intitulé *De l'As[illegible] ateliers de doreurs*, travail qu[illegible] 1818 le prix fondé par Ravrio, et [illegible] cipes furent étendus par l'auteur à[illegible] ment des latrines, des laboratoires, des soufroirs et des salles de spe[illegible] il mit la dernière main à un autre [illegible] lui avait été en quelque sorte légué *Sur l'amélioration des aliments au moyen de la gélatine des os.* [illegible] sacra beaucoup de temps à donner [illegible] des renseignements à tous ceux qui [illegible] à lui, et dans plusieurs circonstan[illegible] nomiser au gouvernement et aux p[illegible] sommes très-considérables.

Tout ce qu'a écrit Darcet est cl[illegible] et chacun de ses rapports est pre[illegible] [illegible] La coll[illegible] [illegible] Dan[illegible] [illegible] de produits chimiques qu'il di[illegible] produisit des *aluns* dits *de Rome*, semblables à ceux que fournit l'[illegible] époque où l'on ne connaissait pas

de la potasse et de la soude, il dé- ces deux alcalis, dans leur plus grand reté, renferment de l'eau de combi- nt il démontra la présence en les cal- du fer. Ce savant succéda en 1823 dans la section de chimie de l'Aca- Sciences. Outre les ouvrages cités, -P.-J. Darcet : *Description des appa- migation*; Paris, 1818, in-4°; — *d'un fourneau de cuisine cons- manière à pouvoir y préparer toute aliment sans être incommodé par du charbon*, etc.; Paris, 1822; — *d'une salle de bain*; Paris, 1827, *Lettre à M. le baron de Férussac, à une note de M. Masuyer rela- age alimentaire de la gélatine ex- os par le moyen des acides*; 1825, *Mémoire sur l'art de dorer le bronze de l'amalgame d'or et de mercure*; ; — *Précis sur la mine de sel Vic et sur les principales mines de urope*; Paris, 1824, in-8°; — *Des- une magnanerie salubre au moyen le*, etc.; Paris, 1838, in-4°, 3e édit.; *ration du régime alimentaire des des pauvres et des grandes réu- ommes vivant en commun*; 1844; brochures sur des objets d'utilité pu- différents articles dans des recueils .

des Arts et Manufactures. — *Notice rre-Joseph Darcet*; Paris, 1844.

DARCIUS ou DARCHIUS (*Jean*), moderne, né à Venouse, dans le Naples, vivait probablement au com- du seizième siècle. On a de lui un re- poésies latines contenant un poème inti- , une héroïde de *Déidamie à* et quelques petites pièces. Ce recueil a par Colines; Paris, 1543, in-8°. Le se trouve aussi dans l'*Amphi- Sapientiæ* de Dornau et dans les *De- rum Italorum*, t. I. D'après La Mon- Darci est le même que Jean Darces *Darcius*), aumônier du cardinal de et traducteur des *Treize livres des* de Palladius Rutilus Taurus imprimés chez Michel de Vascosan; in-8°.

du Maine et du Verdier, *Bibliothèques fran-* de Rigoley de Juvigny).

(...), graveur français, mort à Pa- Il est connu par un grand nombre estimés : entre autres : *Le Départ*; ; — *L'Industrie*; — *L'Economie*; *et ses suites*; — *La Brouille*; *modement*; — *Marius à Min-* — les portraits de *Bonaparte, à cheval*; ; — de *Franklin*; — de *Guil-* ; — de *Jean-Jacques Rousseau*.

Dictionnaire universel.

Voyez Arçon (D').

DARCY (*Jean-Baptiste*), théologien français, pseudonyme de CADRY. (*Voy.* ce nom.)

* **DARD** (*Henri-Jean-Baptiste*), jurisconsulte français, né à Vienne (Isère), le 18 novembre 1779, mort vers 1845. Il fut avocat à la cour de cassation et professeur à l'académie de législation de Paris. Il se fit remarquer par la chaleur qu'il déploya pour la cause des émigrés, et contribua par ses efforts jusqu'en 1825 à faire adopter la loi d'indemnité du 27 avril 1825. On a de lui : *Instruction facile sur les conventions selon les principes et sur les contrats de mariage*; Paris, 1807, 1809, 2 vol. in-8°; — *De la Restitution des biens des émigrés, considérés sous le rapport*, etc.; Paris, 1814, in-8°. Mis en jugement à la suite de cette publication, l'auteur fut acquitté, mais obligé de se retirer de la cour de cassation; les émigrés, dont il avait plaidé la cause, ouvrirent une souscription destinée à l'indemniser par l'achat d'un domaine; — *Opinions d'un Jurisconsulte sur diverses questions concernant les dettes contractées par les émigrés antérieurement à la mort civile dont ils ont été frappés et à la confiscation de leurs biens*; Paris, 1819, in-4°; — *Opinion d'un Jurisconsulte concernant la confiscation, la vente des biens des émigrés, et la confirmation de la vente de ces biens par l'autorité royale*; Paris, 1821, in-8°; — *Réflexions sur les moyens de faire cesser la différence qui existe dans l'opinion de la valeur des biens patrimoniaux et les biens dits nationaux*, etc.; Paris, 1821, in-8°; — *Observations sur le droit de souveraineté de la France sur Saint-Domingue et sur les droits des colons souverains de cette île*; Paris, 1824, in-8°; — *Observations sur le projet de loi d'indemnité à accorder aux émigrés*; Paris, 1825, in-8°; — *Dissertation sur la question de savoir si les anciens propriétaires des biens-fonds confisqués et vendus révolutionnairement, indemnisés par la loi du 27 avril dernier, peuvent être tenus de supporter la déduction des intérêts des dettes par eux contractées avant la confiscation et courus depuis*, etc.; Paris, 1826, in-8°; — *Code Civil avec des notes indicatives des lois romaines, coutumes, ordonnances, édits et déclarations qui ont rapport à chaque article; ou conférences*, etc.; Paris, 1805, 1813 et 1827, 3e éd.; — *De la Législation ancienne et nouvelle concernant les rentes foncières seigneuriales*, etc.; Paris, 1828, in-8°; — *Du Droit des officiers ministériels de présenter leurs successeurs à l'agrément de sa majesté*; Paris, 1836, in-8°; — *Traité des Offices désignés dans l'article* 91 *de la loi du* 28 *avril* 1816 *concernant les avocats à la cour de cassation, les notaires, les avoués*, etc.; Paris, 1838, in-8°.

Galerie hist. des Contemp. — Quérard, *La Fr. litt.* — *Suppl.* au même ouvrage.

DARD (*Jean*), historien et traducteur français, né à Vendôme, en 1585, mort à Paris, le 17 avril 1641. La mort d'un de ses amis, frappé de la foudre à côté de lui, le décida à entrer, en 1618, dans la Société de Jésus. On a de lui : *Histoire du royaume de Japon des années 1621 et 1622*; Paris, 1627, in-12; — *Histoire de ce qui s'est passé en Éthiopie, Malabar, Bresil et ès Indes orientales*, traduite de l'italien; Paris, 1628, in-8°; — *Abrégé très-accompli de toutes les méditations des mystères de la foi du R. P. Louys du Pont*, traduit en français; Douai, 1638, in-8°.

J. Sotwel, *Bibliotheca Societatis Jesu*. — Aug. et Al. de Backer *Bibliothèque des Écrivains de la Compagnie de Jésus*.

* **DARDANI**, peintres de l'école bolonaise, florissaient de 1677 à 1755. Antonio, le plus célèbre et le chef de la famille, Giuseppe, son frère, Paolo et Pietro, fils de Giuseppe, peignirent l'ornement et le paysage; le cinquième, Luigi, fils d'Antonio, fut prêtre et sculpteur; il apprit à dessiner sous Giuseppe Pedretti et à modeler dans l'atelier d'Ercole Lelli. E. B. — N.

Malvasia, *Pitture, Scultura ed Architetture di Bologna*.

* **DARDANO** (*Luigi*), écrivain italien, fort peu connu, vivait vers le milieu du seizième siècle. Il a laissé un ouvrage mêlé de prose et de vers, dans lequel il se constitue l'apologiste du beau sexe, attaqué par de téméraires détracteurs. Ce livre, intitulé : *La bella e dotta Difesa delle Donne*, fut imprimé à Venise en 1554; il est rempli d'anecdotes et de petites narrations assez curieuses. G. B.

Gamba, *Bibliografia delle Novelle Italiane*; 1835, p. 96.

* **DARDANUS** (Δάρδανος), philosophe stoïcien grec, vivait vers 110 avant J.-C. Il était contemporain d'Antiochus d'Ascalon, qui dirigeait avec Mnesarque l'école stoïcienne d'Athènes.

Ciceron, *Acad.*, II, 22. — Zumpt, *Ueber den Bestand der Philos. Schulen in Athen*.

* **DARDANUS**, sophiste grec, natif d'Assyrie, vivait dans le second siècle de l'ère chrétienne. Philostrate le cite comme le maître d'Antiochus d'Égée.

Philostrate, *Vit. Soph.*, II, 4.

* **DARDEL** (*Robert-Guillaume*), sculpteur, né à Paris, en 1749, mort en 1821, élève de Pajou. En 1796 il fut nommé administrateur du musée établi à Versailles, et professeur à l'école de cette ville. En 1800 il obtint le prix d'encouragement à l'exposition des projets pour un monument commémoratif de la paix d'Amiens. Ses principaux ouvrages sont : *Virginius tuant sa fille*, mis au salon en 1812; — *Henri IV pleurant dans les bras de la Victoire*, exposé en 1814; — une des statues (*Le Grenadier*) de l'Arc de triomphe du Carrousel; — *Apollon ôtant le masque de Voltaire*; — *Descartes débrouillant le chaos*; — enfin, les statuettes en bronze de *Condé*, *Turenne*, *Duguesclin* et *Bayard*. E. B—N.

Gabet, *Dictionnaire des Artistes de l'école française au dix-neuvième siècle*.

DARDÈNE. *Voy.* ARDÈNE (D').

* **DARDENNE** (...), théologien et botaniste français, vivait dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : *Traité des Renoncules*; Paris, 1747, in-8°.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*.

* **DARDENNE** (*Jean*), poëte français, né à Toulouse, vivait en 1694. Il était docteur en théologie, prit l'habit ecclésiastique, et devint vicaire général et official du diocèse d'Agen. Il remporta aux Jeux Floraux les prix de l'églantine, de la violette (1672), et du souci (1674). En 1694 il obtint le titre de maître et de juge des Jeux. On a de lui : *Le Triomphe de la Violette*, poëme; Toulouse, 1672, in-4°; — *Le Triomphe du Souci*; ibid., 1674, et un grand nombre de madrigaux et autres pièces de vers, insérés dans les recueils littéraires du temps.

Biographie toulousaine.

* **DARDI** (*Bembo*), traducteur vénitien, né vers 1560, mort vers 1640. Il apprit les lettres grecques et latines sous les meilleurs maîtres que possédât alors l'Italie, et il devint un des premiers hellénistes de son temps. Il a traduit du grec en italien : *Comento di Ierocle sopra i Versi di Pitagora detti d'Oro*; Venise, 1600, in-4°; — les *Œuvres de Platon*; Venise, 1601, 5 vol. in-12. Cette traduction est estimée. Le traducteur recherchait avec soin les avis des savants, et imprimait ses corrections à la fin de chaque volume; — *Trattato di Timeo di Locri intorno all' anima del mondo*; Venise, 1607, in-12. L'ouvrage est suivi des *Dialogues* dits apocryphes, des *Définitions*, et d'une lettre écrite qui ne sont pas de Timée, mais d'un auteur inconnu. On les imprime à la fin des Œuvres de Platon, auquel certains critiques les attribuent. Ce volume fait suite et sert de complément à la traduction de Platon : il contient une table des matières très-ample et très-bien raisonnée. M. G.

Fontanini, *Bibl. dell' Eloquenza Italiana*. — Argelati, *Bibl. de' Volgarizzatori*.

DAREAU (*François*), jurisconsulte et littérateur français, né à Sainte-Feyre, près de Guéret, le 19 mars 1736, mort à Paris, vers 1783. Il exerça d'abord la profession d'avocat au présidial de Guéret, et vint ensuite habiter Paris. Il a publié : *Traité des Injures dans l'ordre judiciaire*; Paris, 1775, in-12; nouv. édit., avec des observations par Fournel, ibid., 1785, 2 vol. in-12, la seule recherchée. Dareau a fourni un grand nombre d'articles importants au *Répertoire de Jurisprudence* de Guyot. Il cultiva aussi les lettres, et il est auteur de divers écrits indiqués dans *La France littéraire* de 1769, et de quelques pièces de poésie insérées dans l'*Almanach des Muses*, années 1768, 1776 et 1778. E. REGNARD.

La France littéraire de 1769. — Desessarts, *Les Siècles littéraires de la France*.

* **DAREMBERG** (*Charles-Victor*), médecin français, est né à Dijon (Côte-d'Or), le 14 avril

docteur en médecine en 1841, après
u une thèse *Sur l'anatomie et la phy-*
Galien, il devint en 1843 bibliothécaire
• de Medecine, et en 1845 il fut
mission en Allemagne et en Bel-
recueillir les matériaux d'une grande
s médecins grecs et latins et d'une
la littérature et des sciences médi-
1847 et 1848 il voyagea (à ses frais)
re pour compléter ses recherches.
me epoque, il fut chargé de faire
le France un cours sur l'histoire et la
des sciences médicales, et en 1849 il
e de bibliothécaire de la bibliothèque
Depuis lors M. Daremberg a rempli
s reiterées en Angleterre, en Alle-
n Italie pour la publication impor-
médecins grecs qu'il a entreprise. Ce
vant a publie jusqu'à ce jour, dans
ologique : *Œuvres choisies d'Hip-*
édition; 1 vol. in-12, 1843; 2e édition,
refondue et augmentée, 1 vol. in 8°,
sition des Connaissances de Galien
mie et la physiologie du système
4°. Paris, 1841; — *Rapport sur une*
Allemagne et en Belgique; br. in-8°,
— *Histoire et critique des Doctrines*
s de la Peau, par Rosenbaum,
l'allemand avec des notes; in-8°,
; — *Histoire de la Syphilis dans*
, par Rosenbaum, traduite de l'alle-
des notes; Paris, 1846, in-8°; dans les
s Maladies de la Peau; — *Traité*
s attribué à Rufus d'Ephese, publie
re fois en grec et en français, avec
et des notes; Paris, 1846; in-8°;
, *De acutis Passionibus; nunc*
ad fidem codicis Bruxellensis in
, etc.; Breslau, 1847, in 8°; — *Frag-*
Commentaire de Galien sur le
Platon, publiés pour la première
et en français, suivi d'un *Essai sur*
ere comme philosophe; Paris,
; — *Plan de la Collection des Mé-*
et latins, suivi des *Rapports de*
Inscriptions et Belles-Lettres
de Medecine; Paris, Impri-
1851, in-8°; — *Lettre a M. le*
sur un passage de Celse rela-
de la medecine; deuxieme
1852, br in-8°; — *Notices et*
muscrits imperiaux des prin-
ques de l'Europe; première
grecs d'Angleterre, suivis d'un
le Gilles de Corbeil et des scolies
erate, Paris, Imprimerie im-
1853; — *Cours, au Collège de*
l'histoire et la littérature des
les; 4 brochures in-8°, Paris,
1850; — *Rapport sur une mis-*
dans les *archives des Missions*;
Paris, 1850; — ***Œuvres d'Oribase;*** texte grec, en grande partie inédit, collationné sur les manuscrits, traduit pour la première fois en français, avec une introduction, des notes, des tables et des planches, par les docteurs Bussemaker et Daremberg; Paris, Imprimerie impériale, 1851 et 1854, 2 vol. in-8°; — *Glossulæ quatuor magistrorum super Chirurgiam Rogerii et Rolandi; nunc primum ad fidem codicis Mazarinei edidit*, etc. (texte, introd. et notes); *Neapoli*, 1854, in-8°; — *Œuvres médicales et philosophiques de Galien*, traduites en partie pour la première fois sur les textes imprimés et manuscrits, accompagnées de sommaires, de notes, de figures et d'une table des matières, précédées d'une introduction ou études biographique, littéraire et scientifiques sur Galien, tome Ier; Paris, 1754, in-8°; — *De Secretis Mulierum, de Chirurgia, de Modo Medendi, libri septem; Poema Medicum, nunc primum in lucem editum; Neapoli*, 1855. in-8°; — *Collectio Salernitana, ossia documenti inediti, e trattati di medicina appartenenti alla scuola medica Salernitana, raccolti ed illustrati da Henschel, Daremberg et de Renzi; premessa la Storia della Scuola, e publicati a cura di S. de Renzi; Napoli*, 1852-1854, 4 vol. in-8°; — *Nouveau Dictionnaire lexicographique et descriptif des Sciences médicales et vétérinaires, suivi d'un Vocabulaire biographique*, par MM. Raige-Delorme, Daremberg, Bouly et Mignon, avec la collaboration de M. Lamy; 1 fort volume grand in-8°, publié en quatre livraisons; Paris, 1851-1855. — M. Daremberg a promis de publier prochainement une nouvelle édition de *Celse* (Collectio Teubneriana), 2 vol. in-18; de *Philostrate*, traité inédit *Sur la Gymnastique*, texte, traduction et commentaires, in-8°; enfin, les *Œuvres de Rufus d'Ephèse* (texte, trad. et commentaires).

Journal de la Librairie.

DARÈS (Δάρης), pseudonyme de l'auteur d'un ouvrage sur la ruine de Troie. Ce Darès était, selon l'*Iliade*, un prêtre d'Hephæstus (Vulcain). Il existait dans l'antiquité une *Iliade*, ou récit de la destruction de Troie, que l'on regardait comme plus ancienne que les poemes d'Homère et comme l'ouvrage de Darès, prêtre d'Hephæstus. Ptolemée et Eustathe avancent, sur l'autorité d'Antipater d'Acanthe, que Darès avertit Hector de ne pas tuer Patrocle. Eustathe ajoute que Darès ayant passé aux Grecs, fut tué par Ulysse. Cet événement ne peut avoir eu lieu qu'après la prise de Troie, puisque Darès avait raconté la destruction de cette ville. Du temps d'Élien, l'*Iliade* de Darès, que cet historien appelle Φρυγία Ἰλιάς, existait encore; elle passait pour plus ancienne que celle d'Homère, et Isidore de Séville prétend qu'elle était écrite sur des feuilles de palmier. Il ne reste rien de cette œuvre, et il n'est pas facile de s'en faire une idee. Il existe, il est vrai, un ouvrage latin qui passe pour être la traduction de l'*Iliade* de Darès; il porte le

titre de *Daretis Phrygii De Excidio Trojæ Historia;* cet écrit en prose comprend quarante-quatre chapitres. Il est précédé d'une prétendue lettre de Cornelius Nepos à Crispus Sallustius. Le Pseudo Cornelius déclare que, ayant trouvé pendant son séjour à Athènes un manuscrit de l'ancienne *Iliade* de Darès, de la main de l'auteur lui-même, il l'a lu avec tant de plaisir qu'il a résolu de le traduire. L'imposture de cette lettre est évidente, et ne repose pas même sur le plus léger fondement. Aucun historien ancien ne parle de cette production de Cornelius Nepos, et le style en est si barbare qu'on ne saurait l'attribuer à un auteur classique. Comme cette prétendue traduction de Cornelius n'est connue que depuis le quatorzième siècle, on a cru que c'était un abrégé du poëme épique latin de Joseph Iscanus (Joseph d'Exeter), qui vivait dans le douzième siècle. En effet il y a entre ces deux ouvrages des rapports de pensée et d'expression qui feraient croire que l'un est inspiré de l'autre ; mais les différences et les contradictions sont encore plus nombreuses. Dederich, le dernier éditeur de l'*Iliade* de Darès, pense qu'elle est l'ouvrage d'un auteur latin du cinquième, du sixième, ou du septième siècle. Cette production ne peut venir d'ailleurs que d'une personne sans savoir et sans goût. Elle consiste en un grand nombre d'extraits, empruntés à divers écrivains et rassemblés sans aucun jugement. Quoiqu'elle ne contienne rien de frappant ni de neuf, elle fut très-populaire au quinzième et au seizième siècle, comme tout ce qui se rapportait à la guerre de Troie. Elle fut plusieurs fois publiée et traduite. On l'imprimait ordinairement avec l'ouvrage de Dictys de Crète. L'édition *princeps* est de Cologne, 1470. La première édition soignée est celle de J. Mercier, Paris, 1618, et Amsterdam, 1631, in-12. Les autres éditions ne firent que reproduire le texte de Mercier ; telles sont celles d'Anne Dacier, Paris, 1680, et Amsterdam, 1702, in-4° ; de M. Obrecht, Strasbourg, 1691, in-8°, et autres. La meilleure et la plus récente est celle de A. Dederich, Bonn, 1837, in-8°, avec une intéressante dissertation sur Darès et l'ouvrage qui porte son nom. L. J.

Ptolémée, *Hephæst.*, I. — Eustathe, *ad Hom. Od.*, XI, 881. — Élien, *Var. Hist.*, XI, 2. — Isidore de Séville, *Orig.*, I, 41. — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*.

*DARESTE (*Antoine-Élisabeth-Cléophas*), historien français, né à Paris, le 25 octobre 1820. Après avoir successivement enseigné l'histoire aux colléges de Versailles, de Rennes, et de Stanislas à Paris, il a été nommé en 1847 professeur à la Faculté des lettres de Grenoble, et en 1849 à celle de Lyon. On a de lui : *Éloge de Turgot;* Paris, 1846, in-8° ; — *Histoire de l'Administration en France;* ibid., 1847, in-8° ; — *Histoire des classes agricoles;* ibid., 1853, in-8°. Ces deux derniers ouvrages ont été couronnés par l'Académie des Sciences morales.

Son frère, docteur en médecine, est auteur de plusieurs mémoires sur l'histoi professeur au lycée de Versailles, collaborateurs de la *Biographie g*

Documents particuliers.

* DARET (*Jean*), bénédictin, né 1667, mort le 3 janvier 1736. Son la constitution *Unigenitus* le fi parmi les appelants, et il composa, à ces controverses, des écrits bien jourd'hui. Il s'est acquis un titr l'estime de la postérité par la par prit aux grands travaux de Mabillo le collaborateur intelligent et zélé.

Histoire littéraire de la Congrégation d

DARET (*Pierre*), graveur françai en 1610, mort en 1675. Il fit le v pour se perfectionner dans le dessi gravure. On a de lui environ quatre ce les plus remarquables sont : *Saint le désert, tenant sur ses genoux* d'après le Guide ; — *Saint Pierre prison*, d'après le Dominiquin ; — *avec quatre enfants*, d'après Bl *Tableaux historiques* (avec Loui recueil contenant les *portraits* des illustres des seizième et dix-se tels que ceux de *la reine Anne, cesse de Condé*, de *Charles I*[er], 1652-1656, grand in-4° ; — une s *Tableaux*, gravés d'après Otho Ve *Doctrine des Mœurs*, de Gomber 1646, in-fol. : cet ouvrage est très-r Daret a publié aussi la *Vie de Raph* l'italien de Vasari ; Paris, 1651, in-1 trait (très-rare).

Basan, *Dictionnaire des Graveurs*. — (landine, *Dictionnaire universel*. — Nagle *Künstl.-Lexic.*

*DARGAUD (*J.-M.*), littérateur français, né à Paray-le-Monial, le 22 Il suivit à Paris les cours du collég gne et plus tard ceux du collége Bo que, après Waterloo, l'ennemi e France, le jeune Dargaud figura pagnie d'écoliers qui se rendirent pour y offrir le tribut de leur sang 1828 d'une maladie dangereuse, il r vie publique, à laquelle de solides étu préparé, pour ne plus se livrer qu'au il occupe un rang distingué. Aprè vres déjà sérieuses, des traduction mes bibliques, il a abordé l'histo *Stuart* a été ressuscitée dans tou sion, dans tous ses malheurs, mai ses erreurs, par M. Dargaud, qui n' ouvrage qu'après avoir fouillé le de ces tragiques événements. Ami d martine, M. Dargaud s'est souven l'abondance et de l'éclat de l'auteur *tions poétiques*. On a de M. Dargaud Paris, 1833, in-8° ; — une traductio *mes de David ;* Paris, 1838 ; — une de *Job* et du *Cantique des Cantiq*

-Georges ; 1840 ; — *Le Duc de* France, *et l'horizon politique* ure, Paris, 1844 ; — *Histoire de* ; Paris, 1850, 2 vol. in-8°. V. R.
Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, IV. Librairie.

LLE. *Voy.* DEZALLIER.

Voy. ARGONNE (D').

DE FINTA (*Christophe*), littois, vivait dans la première moitié le siècle. On a de lui : *Novissima* en hongrois : *Az az, Ileletre ser-Trombita szo*; Kaschau, 1639, in-12.
Hung.

DARIEZ (*Louis* DE LA MOTTE), nçais, pendu le 12 avril 1585. Il nsul de Marseille, et il favorisait Ligue. Le 9 avril 1585, aidé de Dedes Guises, et de Claude Boniface le poignarder son frère, général de la ville), Dariès se mit à la tête e, et se rendit maître de la ville. Il la déchéance de Henri III. Cebourgeois catholiques ne voulurent une sédition qui pouvait causer la ville; ils s'armèrent, se réunirent aux et reprirent les postes les plus imcepté le château de Notre-Dame de grand-prieur d'Angoulême, gouProvence, accourut d'Aix au secours de l'autorité royale. Les chefs liarrêtés; on leur fit leur procès sur furent interrogés, condamnés, puis flambeaux.
rnal, p. 201. — De Thou, *Historia*, lib. — *Mémoires de la Ligue*, t. 73. — Nos*de Provence*, VII, 836. — Davila, VI, 186. — *Dictionnaire de la Provence.* *Histoire des Français*, XX, 143.

Voy. DARIÈS.

(*Dominique*), magistrat et français, né à Mont-de-Marsan, le 1761, mort en novembre 1829. Il se par son ardeur révolutionnaire, 1793 dans les bureaux de la compEn 1807 Napoléon le nomma à la cour des comptes; Louis XVIII dans ses fonctions, et lui donna la Darmajou était l'un des auanonyme intitulé : *La Chasteté ... au procès-verbaux des ... chez les filles de Paris, ... la Bastille*; Rome, imprimerie de la 1790, in-8°.
— *Biographie des Contempo-*

(*Varotari*). *Voy.* VAROTARI.

DARIOT (*Blaise*), homme poliné en 1760, décapité le 29 juin médecin à Toulouse, et fut nommé de Saint-Gaudens. Élu député Haute-Garonne à la Convention naun rôle actif dans les mesures 31 mai pour résister au parti de la Montagne, alors tout-puissant. Le 4 mars 1794 Dariot fut appelé à siéger à la Convention; mais le 11 juin suivant, sur le rapport de Dubarran, il fut rejeté de cette assemblée, comme fédéraliste. Dénoncé de nouveau par Dartigoyte, pour sa conduite après le 31 mai, il fut traduit au tribunal révolutionnaire, condamné à mort et exécuté.
Biographie moderne. — *Biographie nouvelle des Contemporains.* — *Biographie toulousaine.*

DARIOT (*Claude*), médecin français, né à Pomar, en Bourgogne, en 1533, mort en 1594. On a de lui : *De Electionibus principiorum idoneorum rebus inchoandis*; Lyon, 1557, in-4°; en français, 1558, in-4°; — *Ad Astrorum judicia facilis Introductio de electionibus principiorum, de præparatione medicamentorum*; Lyon, 1582, in-4° : le premier de ces traités a été traduit en français, Lyon, 1582, in-4° ; le deuxième également, Lyon, 1589, in-4°; — *Discours sur la goutte, et trois traités sur la préparation des médicaments*; Lyon, 1603, in-4°.
Biog. méd. — Éloy, *Dictionnaire de la Médecine.*

*DARISTE (*Jean-Baptiste-Auguste*), sénateur français, né le 19 juin 1807, à la Martinique. Son père, médecin des plus distingués de cette colonie, lui fit donner une excellente éducation. Doué d'une intelligence remarquable, d'un esprit vif et pénétrant, le jeune Dariste consacra ses premières années à des études sérieuses de littérature grecque, latine et française. Ses travaux sur les sciences agricoles économiques devaient bientôt l'initier à tous les problèmes aujourd'hui à l'ordre du jour. En 1831, M. Dariste vint se fixer dans le département des Basses-Pyrénés, qui s'empressa de l'admettre au nombre de ses enfants adoptifs, de ses citoyens les plus dévoués et les plus expérimentés. Nommé maire de Lalongue, puis délégué au congrès vinicole, il devint bientôt membre du conseil général, qui pendant cinq ans le choisit à l'unanimité pour secrétaire. C'est dans cette position qu'il épousa la fille du général baron Lamarque. Lorsque son nom fut prononcé, après la révolution de février 1848, sa candidature à la Constituante rallia un grand nombre de suffrages ; il fut élu le troisième, par 45,335 voix. Les progrès du socialisme dans le département des Basses-Pyrénées n'empêchèrent pas sa réélection à l'Assemblée législative. Il y arriva le quatrième, par 39,440 suffrages; mais les tendances révolutionnaires de ses concitoyens l'avertirent des dangers qui menaçaient le pays, et lui tracèrent la ligne politique qu'il n'a pas cessé de suivre depuis. Il y marcha constamment avec le parti conservateur, dont il ne se sépara jamais. Il faisait partie, dans la dernière assemblée, du comité de l'Algérie; il vota pour les deux chambres, pour la suppression des clubs, pour l'ordre du jour en faveur du ministère dans la discussion sur les affaires d'Italie, contre la suppression de l'impôt du sel, contre la mise en liberté des transportés, etc. Fidèle à ses principes d'ordre et de conservation, M. Dariste n'hésita pas à se rallier

titre de *Daretis Phrygii De Excidio Trojæ Historia;* cet écrit en prose comprend quarante-quatre chapitres. Il est précédé d'une prétendue lettre de Cornelius Nepos à Crispus Sallustius. Le Pseudo Cornelius déclare que, ayant trouvé pendant son séjour à Athènes un manuscrit de l'ancienne *Iliade* de Darès, de la main de l'auteur lui-même, il l'a lu avec tant de plaisir qu'il a résolu de le traduire. L'imposture de cette lettre est evidente, et ne repose pas même sur le plus léger fondement. Aucun historien ancien ne parle de cette production de Cornelius Nepos, et le style en est si barbare qu'on ne saurait l'attribuer à un auteur classique. Comme cette prétendue traduction de Cornelius n'est connue que depuis le quatorzième siècle, on a cru que c'était un abrégé du poëme épique latin de Joseph Iscanus (Joseph d'Exeter), qui vivait dans le douzième siècle. En effet il y a entre ces deux ouvrages des rapports de pensée et d'expression qui feraient croire que l'un est inspiré de l'autre; mais les différences et les contradictions sont encore plus nombreuses. Dederich, le dernier éditeur de l'*Iliade* de Darès, pense qu'elle est l'ouvrage d'un auteur latin du cinquième, du sixième, ou du septième siècle. Cette production ne peut venir d'ailleurs que d'une personne sans savoir et sans goût. Elle consiste en un grand nombre d'extraits, empruntés à divers écrivains et rassemblés sans aucun jugement. Quoiqu'elle ne contienne rien de frappant ni de neuf, elle fut très-populaire au quinzième et au seizième siècle, comme tout ce qui se rapportait à la guerre de Troie. Elle fut plusieurs fois publiée et traduite. On l'imprimait ordinairement avec l'ouvrage de Dictys de Crète. L'édition *princeps* est de Cologne, 1470. La première édition soignée est celle de J. Mercier, Paris, 1618, et Amsterdam, 1631, in-12. Les autres éditions ne firent que reproduire le texte de Mercier; telles sont celles d'Anne Dacier, Paris, 1680, et Amsterdam, 1702, in-4°; de M. Obrecht, Strasbourg, 1691, in-8°, et autres. La meilleure et la plus récente est celle de A. Dederich, Bonn, 1837, in-8°, avec une intéressante dissertation sur Darès et l'ouvrage qui porte son nom. L. J.

Ptolémée, *Hephæst.*, I. — Eustathe, *ad Hom. Od.*, XI, 521. — Élien, *Var. Hist.*, XI, 2. — Isidore de Séville, *Orig.*, I, 41. — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*.

* **DARESTE** (*Antoine-Élisabeth-Cléophas*), historien français, né à Paris, le 25 octobre 1820. Après avoir successivement enseigné l'histoire aux colléges de Versailles, de Rennes, et de Stanislas à Paris, il a été nommé en 1847 professeur à la Faculté des lettres de Grenoble, et en 1849 à celle de Lyon. On a de lui : *Éloge de Turgot;* Paris, 1846, in-8°; — *Histoire de l'Administration en France;* ibid., 1847, in-8°; — *Histoire des classes agricoles;* ibid., 1853, in-8°. Ces deux derniers ouvrages ont été couronnés par l'Académie des Sciences morales.

Son frère, docteur en médecine, est auteur de plusieurs mémoires sur l'histoi professeur au lycée de Versailles, collaborateurs de la *Biographie g*

Documents particuliers.

* **DARET** (*Jean*), bénédictin, né 1667, mort le 3 janvier 1736. Son la constitution *Unigenitus* le fit parmi les appelants, et il composa, à l ces controverses, des écrits bien jourd'hui. Il s'est acquis un titr l'estime de la postérité par la part prit aux grands travaux de Mabillon le collaborateur intelligent et zélé.

Histoire littéraire de la Congrégation d

DARET (*Pierre*), graveur françai en 1610, mort en 1675. Il fit le vo pour se perfectionner dans le dessi gravure. On a de lui environ quatre cen les plus remarquables sont : *Saint le désert, tenant sur ses genoux* d'après le Guide; — *Saint Pierre prison*, d'après le Dominiquin; — *avec quatre enfants*, d'après Bl *Tableaux historiques* (avec Louis recueil contenant les *portraits* des illustres des seizième et dix-sept tels que ceux de *la reine Anne*, *cesse de Condé*, de *Charles Ier*, 1652-1656, grand in-4°; — une su *Tableaux*, gravés d'après Otho Ve *Doctrine des Mœurs*, de Gomber 1646, in-fol.: cet ouvrage est très-r Daret a publié aussi la *Vie de Raph* l'italien de Vasari; Paris, 1651, in-1 trait (très-rare).

Basan, *Dictionnaire des Graveurs.* — (landine, *Dictionnaire universel.* — Nagle *Künstl.-Lexic.*

* **DARGAUD** (*J.-M.*), littérateur français, né à Paray-le-Monial, le 22 Il suivit à Paris les cours du collége gne et plus tard ceux du collége Bo que, après Waterloo, l'ennemi e France, le jeune Dargaud figura da pagnie d'écoliers qui se rendirent à pour y offrir le tribut de leur sang 1828 d'une maladie dangereuse, il r vie publique, à laquelle de solides étu préparé, pour ne plus se livrer qu'au il occupe un rang distingué. Aprè vres déjà sérieuses, des traduction mes bibliques, il a abordé l'histo *Stuart* a été ressuscitée dans tou sion, dans tous ses malheurs, mais ses erreurs, par M. Dargaud, qui n' ouvrage qu'après avoir fouillé le de ces tragiques événements. Ami d martine, M. Dargaud s'est souvent l'abondance et de l'éclat de l'auteur *tions poétiques*. On a de M. Dargaud Paris, 1833, in-8°; — une traductio *mes de David;* Paris, 1838; — une de *Job* et du *Cantique des Cantiq*

— *Georges*; 1840; — *Le Duc de la France, et l'horizon politique* ...re, Paris, 1844; — *Histoire de* ...; Paris, 1850, 2 vol. in-8°. V. R.

Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, IV. ...

...LLE. *Voy.* DEZALLIER.

Voy. ARCONNE (D').

... DE FISTA (*Christophe*), lit... vi... dans la première moitié ... On a de lui : *Novissima* ...is : *Az az, Ifeletre ser*...; Kaschau, 1639, in-12.

...r. *Hung.*

... DARIEZ (*Louis* DE LA MOTTE), ...çais, pendu le 12 avril 1585. Il ...nsul de Marseille, et il favorisait ... Ligue. Le 9 avril 1585, aidé de De... des Guises, et de Claude Boniface ... poignarder son frère, général de la ville), Dariès se mit à la tête ... et se rendit maître de la ville. Il ... la déchéance de Henri III. Ce...s catholiques ne voulurent ... qui pouvait causer la ...ille; ils s'armèrent, se réunirent aux ... et reprirent les postes les plus im... le château de Notre-Dame de ...d-prieur d'Angoulême, gou..., accourut d'Aix au secours ... l'autorité royale. Les chefs li...rrêtés; on leur fit leur procès sur ...rent interrogés, condamnés, puis ...mbraux.

... — De Thou, *Historia*, lib. ... *Mémoires de la Ligue*, I. ... — ... Davila, ... *Dictionnaire de la Provence*. ... *Français*, XX. 143.

Voy. DARJES.

... *Dominique*, magistrat et ...çais, né à Mont-de-Marsan, le ..., mort en novembre 1829. Il se ...on ardeur révolutionnaire, ...ans les bureaux de la comp... En 1807 Napoléon le nomma ... cour des comptes; Louis XVIII ... ses fonctions, et lui donna la ... Darmajou était l'un des au...nyme intitulé : *La Chasteté* ..., *au procès-verbaux des* ... *chez les filles de Paris*, ...; Rome, imprimerie de la ...

... — *Biographie des Contempo*...

. *Voy.* VAROTARI.

... (*Blaise*), homme poli... 1760, décapité le 29 juin ... Toulouse, et fut nommé ... Saint-Gaudens. Élu député ... Garonne à la Convention na... actif dans les mesures pour résister au parti de la Montagne, alors tout-puissant. Le 4 mars 1794 Dariot fut appelé à siéger à la Convention; mais le 11 juin suivant, sur le rapport de Dubarran, il fut rejeté de cette assemblée, comme fédéraliste. Dénoncé de nouveau par Dartigoyte, pour sa conduite après le 31 mai, il fut traduit au tribunal révolutionnaire, condamné à mort et exécuté.

Biographie moderne — *Biographie nouvelle des Contemporains*. — *Biographie toulousaine*.

DARIOT (*Claude*), médecin français, né à Pomar, en Bourgogne, en 1533, mort en 1594. On a de lui : *De Electionibus principiorum idoneorum rebus inchoandis*; Lyon, 1557, in-4°; en français, 1558, in-4°; — *Ad Astrorum judicia facilis Introductio de electionibus principiorum, de præparatione medicamentorum*; Lyon, 1582, in-4° : le premier de ces traités a été traduit en français, Lyon, 1582, in-4°; le deuxième également, Lyon, 1589, in-4°; — *Discours sur la goutte, et trois traités sur la préparation des médicaments*; Lyon, 1603, in-4°.

Biog. méd. — Éloy, *Dictionnaire de la Médecine*.

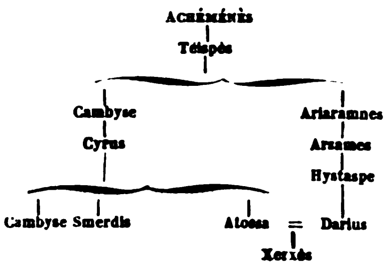
*DARISTE (*Jean-Baptiste-Auguste*), sénateur français, né le 19 juin 1807, à la Martinique. Son père, médecin des plus distingués de cette colonie, lui fit donner une excellente éducation. Doué d'une intelligence remarquable, d'un esprit vif et pénétrant, le jeune Dariste consacra ses premières années à des études sérieuses de littérature grecque, latine et française. Ses travaux sur les sciences agricoles économiques devaient bientôt l'initier à tous les problèmes aujourd'hui à l'ordre du jour. En 1831, M. Dariste vint se fixer dans le département des Basses-Pyrénés, qui s'empressa de l'admettre au nombre de ses enfants adoptifs, de ses citoyens les plus dévoués et les plus expérimentés. Nommé maire de Lalongue, puis délégué au congrès vinicole, il devint bientôt membre du conseil général, qui pendant cinq ans le choisit à l'unanimité pour secrétaire. C'est dans cette position qu'il épousa la fille du général baron Lamarque. Lorsque son nom fut prononcé, après la révolution de février 1848, sa candidature à la Constituante rallia un grand nombre de suffrages; il fut élu le troisième, par 45,335 voix. Les progrès du socialisme dans le département des Basses-Pyrénées n'empêchèrent pas sa réélection à l'Assemblée législative. Il y arriva le quatrième, par 39,440 suffrages; mais les tendances révolutionnaires de ses concitoyens l'avertirent des dangers qui menaçaient le pays, et lui tracèrent la ligne politique qu'il n'a pas cessé de suivre depuis. Il y marcha constamment avec le parti conservateur, dont il ne se sépara jamais. Il faisait partie, dans la dernière assemblée, du comité de l'Algérie; il vota pour les deux chambres, pour la suppression des clubs, pour l'ordre du jour en faveur du ministère dans la discussion sur les affaires d'Italie, contre la suppression de l'impôt du sel, contre la mise en liberté des transportés, etc. Fidèle à ses principes d'ordre et de conservation, M. Dariste n'hésita pas à se rallier

à la politique du chef de l'État. Après l'acte du 2 décembre, il devint membre de la commission consultative, instituée le 13 du même mois sur la proposition du ministre de la justice. Nommé conseiller d'État par décret du 26 janvier 1852, il fut élevé, le 4 mars 1853, à la dignité de sénateur. SICARD.

Biographie des Représentants à l'Assemblée législative. — Biographie des grands corps politiques de l'État.

DARIUS (Δαρεῖος ou Δαρειαῖος, en grec, et en hébreu *Daryavesh*) (1), nom de plusieurs rois de Perse, dont voici la vie :

DARIUS I, fils aîné d'Hystaspe (Gustasp), né en 550 avant J.-C., mort en 485. Il appartenait à une branche collatérale de la famille royale des Achéménides ; voici sa généalogie, d'après les indications d'Hérodote :



Lorsque Cyrus entreprit son expédition contre les Massagètes, Darius, qui avait alors vingt ans, fut laissé dans la province de Perse dont son père était satrape. Pendant la nuit qui suivit le passage de l'Araxe, Cyrus rêva qu'il voyait Darius avec deux ailes gigantesques ombrageant de l'une l'Asie et de l'autre l'Europe. Le monarque perse crut voir dans ce songe une révélation de projets ambitieux et même de complots de la part de Darius, et chargea Hystaspe d'aller surveiller son fils. Darius suivit Cambyse en Égypte en qualité de garde du corps. Lorsque l'imposture du mage qui s'était fait passer pour Smerdis commença à se découvrir, Darius, qui venait d'arriver à Suse, s'associa aux six seigneurs qui conspiraient le renversement de l'usurpateur, et les décida à agir sans délai. Le faux Smerdis fut égorgé, et le sort de l'empire se trouva entre les mains des sept conspirateurs. A la suite

d'une longue discussion, ils
forme du gouvernement monarc
été mise en avant par Darius, et
le trône (521), grâce au t
Œbarès, qui fit t
convenue entre les c s, cet
l'on trouve raconté avec beauc
dans Hérodote, est probablement
parfaitement conforme à l'esprit
persane. L'usurpation du faux S
avoir été une tentative faite par le
ressaisir leur ancienne suprémati
rateurs étaient des nobles de la P
blement les chefs des tribus de ce
la discussion des conjurés sur la r
de gouvernement, c'est en grande
vention d'Hérodote, qui a transp
idées p ues d'Athènes. Les
a pu songer à se partager l'
h en c voit u
ocratie, ls ne
mais à r nocra
nement au le
en soit, l'avènement de
triomphe de la suprématie perse
nement mon que. Il est vrai q
le pouvoir sou in à leur comp
co nt leurs conditi
lèrent ses que le
de prendre s fa
conjurés, et qu eux s
cer, pourraient pénétrer à toi h
lui, excepté lorsqu'il se
Intapherne, un des sept s
même cette exception, et voulut vo
que le garde de la porte et l'intro
tissent que le roi était avec une d
Intapherne s'imaginant qu'il nt
cimeterre, et leur coupa le n
Darius, craignant que cette vio
commise de concert avec les cin
gneurs, les fit venir l'un après
sonda chacun en particulier po
approuvaient la conduite d'Intaph
fut bien sûr que celui-ci avait agi
mouvement, il le fit arrêter, lui,
proches parents, et les fit mettre
lors personne ne songea à dispu
prérogatives du pouvoir absolu,
gneurs ne figurent plus dans l'histo
gouverneurs de provinces éloign
nants du roi dans ses expéditions

Darius se fortifia d'abord par
avec la maison royale. Il épousa
Cyrus, Atossa et Artystone, et
du même monarque, Parmys, fille
épousa aussi Phédime, fille d'Ot
puissant des conjurés. Il divisa en
pire en vingt satrapies, dont chac
administration particulière, et qu
monarque un tribut fixé par lui. O
Hérodote un compte détaillé des s

(1) Ce nom est sans contredit un titre honorifique ; mais le sens n'en est pas parfaitement connu. D'après Hérodote, il veut dire ἐρξείης ; mais le sens du mot grec est lui-même fort obscur. Quelques-uns le font venir du radical ἐργ (faire), et le prennent dans le sens de faiseur de grandes choses ; mais il dérive plus probablement de εἴργω (contraindre), et signifie *souverain*. Dans le persan moderne, seigneur se dit *dara* ou *darab*, mot qui a beaucoup de ressemblance avec le nom de Darius, tel qu'on le trouve dans les inscriptions de Persepolis (*Dareush* ou *Daryush*), car *sh* n'est ici qu'une terminaison qualificative. Cette induction, tirée des inscriptions de Persépolis, est confirmée par un passage de Strabon. Cet écrivain, à propos des changements que les mots éprouvent en passant d'une langue dans une autre, prétend que Δαρεῖος est une corruption de Δαριήκης, ou, selon la correction de Saumaise, de Δαριαύης (Hariav).

qu'elles payaient. La province de Perse ... exemple. L'établissement des im- ... fit dire aux Perses, comme nous ... Hérodote, que Darius était un mar- ... (κάπηλος), parce qu'il faisait argent de tout. ... mois du règne de Smerdis avaient pro- ... grande confusion dans tout l'empire. ... le disent les historiens, il avait af- ... les provinces de tout tribut pendant ... Darius dut avoir de la peine à obtenir ... provinces le payement des impôts. ... d'indépendance se manifestait aussi ... satrapes, et menaçait l'unité de l'em- ... par exemple, satrape de Sardes, ... d'avoir fait périr Polycrate par une ... et d'avoir commis plusieurs ... de tyrannie, fit mettre à mort un ... Mitrobate, gouverneur de Dascy- ... Bithynie, et tuer un messager royal ... les réprimandes de Darius. Celui-ci, ... les embarras d'un avénement au ... la puissance du satrape re- ... point contre lui. Mais un des ... parvint à gagner les mille ... servaient de gardes du corps à Oroétès, ... Cet événement eut entre ... celui d'amener à la cour de ... Démocède, qui attira sur la ... de Darius et lui donna l'idée de ... de ce pays. Le grand duel ... asiatique et les libres États de ... commencer. Les différents princes ... l'empire de l'Asie occi- ... désiré étendre leur domination ... par delà la mer Égée; mais Cré- ... en avaient été empêchés, le pre- ... contre les Perses, le second ... dans l'Asie centrale. Darius ... à réaliser le rêve de Cyrus; cou- ... d'une de ses ailes, il commença ... sur l'Europe. Il attaqua Samos, ... de rétablir Syloson dans cette île; ... furent momentanément ar- ... révolte des Babyloniens. Ceux-ci ... de la période de confusion qui ... de Cambyse, et préparé une vi- ... Après un siége de vingt ... fut prise, grâce au stratagème de ... punie de sa révolte. ... eut probablement lieu en 516.

... de Babylone fut suivie de la cam- ... les Scythes, vers 513 ou 508. La ... expédition est difficile à découvrir. ... Darius voulait tirer ven- ... invasion des Scythes en Médie du ... Cette invasion, qui remontait ... était plutôt un prétexte qu'un ... Suivant Ctésias, le satrape de ... fait des incursions sur le terri- ... leur roi envoya une lettre ... et le provoqua à la guerre. En ... motif, qui ne paraît pas beaucoup plus sérieux que l'autre, nous trouvons que Darius eut des raisons plausibles pour pénétrer dans les steppes de la Scythie. Au moment de s'engager dans la guerre contre la Grèce, il ne voulait pas laisser derrière lui ces dangereux voisins; puis il voulait par la conquête de la Thrace s'ouvrir la route de la péninsule hellénique. Les détails de l'expédition présentent aussi d'assez graves difficultés, bien qu'elle ait été racontée longuement par Hérodote. Darius traversa le Bosphore de Thrace sur un pont de bateaux, ouvrage de l'ingénieur Mandroclès de Samos, et fit élever en mémoire de son passage deux colonnes, où les noms des tribus qui composaient son armée étaient inscrits en caractères grecs et assyriens. De là il s'avança à travers la Thrace jusqu'au commencement du delta du Danube, où sa flotte, qui avait déjà remonté le fleuve jusqu'à cet endroit, avait jeté un pont de bateaux. Darius fit passer son armée de l'autre côté du fleuve, et ordonna aux Ioniens de rompre le pont et de suivre l'expédition avec le reste des équipages de la flotte. Coès, fils d'Erxandre, qui commandait les Mityléniens, lui représenta qu'il fallait conserver le pont, afin d'avoir les moyens de faire retraite si les circonstances l'exigeaient. Alors Darius convoqua les chefs des Ioniens, et leur adressa ce discours : « Ioniens, j'ai changé d'avis au sujet du pont; voici une courroie à laquelle j'ai fait soixante nœuds : quand je serai entré dans la Scythie, ayez soin de défaire chaque jour un de ces nœuds. Si je ne suis pas de retour lorsque vous les aurez tous défaits, vous retournerez dans votre patrie; mais gardez le pont jusqu'à ce moment-là, et ne négligez rien pour le défendre et pour le conserver : vous me rendrez, en agissant ainsi, un service essentiel. » Après avoir donné ces ordres, Darius s'éloigna du fleuve, et pénétra dans l'intérieur du pays. Les soixante jours s'écoulèrent, et un des chefs ioniens, Miltiade, tyran de la Chersonèse de Thrace, proposa de rompre le pont; mais Histiée s'y opposa. Au moment où les chefs ioniens délibéraient ainsi, l'armée perse était en pleine retraite. Darius n'ayant jamais pu amener les Scythes à une bataille avait renoncé à les poursuivre plus loin. Suivant Hérodote, il avait pénétré fort avant dans l'intérieur du pays, qui forme la Russie actuelle; mais le récit de l'historien ne brille ni par la clarté ni par la vraisemblance. Il paraît que les troupes perses ne manquèrent pas de vivres et n'essuyèrent pas de très-grandes pertes, puisque après avoir repassé le Danube Darius put laisser dans la péninsule hellénique, sous les ordres de Mégabaze, quatre-vingt mille hommes, qui achevèrent la conquête de la Thrace et soumirent la Pœonie et la Macédoine. Le roi de Perse traversa l'Hellespont à Sestos, resta quelque temps à Sardes, et chargea Otanès de s'emparer des places de la mer Égée, de l'Hellespont et du Bosphore qui gardaient encore leur

indépendance. Les principales conquêtes d'Otanès furent Byzance, Chalcédoine, les îles d'Imbros et de Lemnos. Darius lui-même retourna à Suse, laissant Artapherne gouverneur de Sardes.

Ces événements furent suivis de plusieurs années d'une paix profonde, de 505 à 501. Elle fut interrompue par la révolte des Ioniens et la première guerre médique. Les détails de cette guerre appartiennent à l'histoire et à la biographie de plusieurs autres hommes célèbres (*voyez* ARISTAGORAS, HISTIÉE, HIPPIAS, MARDONIUS, MILTIADE, ARTAPHERNE). Darius fut-il entraîné à la guerre par le cours des événements, ou avait-il médité et préparé longtemps à l'avance son expédition? C'est ce qu'il est impossible de décider, bien que la dernière opinion soit plus probable. Darius semble d'ailleurs s'être fait une très-fausse idée de la force des États libres de la Grèce, puisqu'il envoya pour les réduire une armée moins considérable que celle qui avait envahi la Scythie. La bataille de Marathon (490) lui montra qu'il se trompait, tout en lui laissant l'espoir de pouvoir conquérir la Grèce avec une armée plus nombreuse. Il rassembla donc des soldats de toutes les parties de son empire. Ses préparatifs duraient depuis trois ans, lorsque son attention fut détournée par la révolte de l'Égypte et par la rivalité de deux de ses fils (*voyez* XERXÈS). Il désigna Xerxès pour son successeur, et mourut après un règne de trente-six ans, suivant Hérodote, de trente-et-un, selon Ctésias.

Deux autres événements du règne de Darius méritent encore d'être remarqués, savoir une expédition contre la Libye à l'époque de l'invasion de la Scythie, et le voyage de Scylax de Caryande sur les frontières de l'Indoustan. La treizième année de son règne (508 avant J.-C.), Darius ordonna à Scylax de se rendre à Caspatyre sur l'Indus, de descendre le fleuve jusqu'à son embouchure, de naviguer ensuite vers l'ouest, et de recueillir tous les renseignements nécessaires pour une expédition militaire dans l'Inde. Scylax obéit aux ordres de Darius, et aborda heureusement à un port de la mer Rouge, le trentième mois après son départ. Il partit ensuite pour Suse, et rendit compte de son voyage à Darius, qui, profitant des avis du hardi voyageur, soumit les Indiens. Hérodote nous a transmis le souvenir de cette expédition, qui termina la longue série des conquêtes des Perses en Asie; mais il en omet tous les détails.

Darius eut de la fille de Gobryas, qu'il avait épousée avant de monter sur le trône, Artabarzane et deux autres fils. Il eut d'Atossa: Xerxès, Hystaspe, Achœménès et Masistès; d'Artystone: Arsame et Gobryas; de Parmys: Ariomardas; et de Phrataguna, fille de son frère Artane: Abrocome et Hypéranthe. Diodore mentionne encore de lui une fille nommée Mandane. Les inscriptions de Persépolis dans lesquelles

figure son nom ont été décrites
Grotefend et Höckh. D'après ce de
beau que Darius s'était fait constr
ceux qui se trouvent sur la c
Rachmed.

Hérodote, III, 70, 160; IV, VI; VII, 1, 4
sias, 14, 19. — Diodore, II, 5; X, 17;
Justin, I, 10; II, 3, 5, 9, 10; VII, 3. — Jo
Jud., XI, 3. — Thirlwall, *History of G*
Vet. Med. et Pers. Monumenta.

DARIUS II régna de 424 avan
Nommé *Ochus* avant son a
il a reçu des historiens
thus (Νόθος, bâtard).
soixante-dix fils d'A
Celui-ci le fit satrape
mariage sa sœur Parysatis, fille
Sogdien, autre fils naturel d'A
avoir assassiné le roi Xerxès II,
la cour. Celui-ci promit de s'y re
différa, rassembla une nombreuse
clara la guerre à Sogdien. Arbarius
de la cavalerie royale, Arsames
gypte, et Artoxarès, satrape d'A
rèrent pour Ochus, et le pr
gré lui, à ce que prétend Ctésias.
de se rendre, fut mis à mort. Och
tant sur le trône le nom de Dari
pouvoir à trois eunuques, Artox
nès, Anthoüs, et à sa femme Par
deux filles, Amitris, Artosta, e
cès, qui lui succéda sous le nom d
Mnemon, et Cyrus. Il eut d'autr
tous moururent fort jeunes, à l'ex
trième, Oxendras. Plutarque, citan
aux quatre enfants de Darius et
noms d'Arsicas, de Cyrus, d'O
thrès. La faiblesse du gouv
occasionna de nombreuses révo
Arsitès se souleva avec Artyphiu
byse. Les Grecs mercenaires qui
des deux rebelles les livrèr
général de Darius. Tous deux fu
sur la demande de Parysatis.
Pisuthnès, en 414, eut précisém
sultat (*voyez* TISSAPHERNE). Le
toxarès, chef des eunuques, n'e
succès. L'insurrection d'Égypte
reuse pour les Perses: Amyrté
414, régna six ans, et laissa en m
le trône à son fils Pausiris, que l
de reconnaître. Les Mèdes, qui
vers la même époque, furent bi
Quant aux rapports que Darius
les républiques grecques, *voy*
SANDRE, TISSAPHERNE.

Ctésias, *Persica*, 44, 56. — Diodore
70, 108. — Xénophon, *Hellenica*, I, 2;
— Plutarque, *Artaxerxès* I.

DARIUS III ou **DARIUS** *Cod*
d'Ostanès, frère d'Artaxerxès M
336 avant J.-C. à 330. Il succé
chus, Arsès, qui n'avait fait qu

tme y monta avec l'aide ou plutôt é de l'eunuque Bagoas, et au préju- rne, autre fils d'Ochus. Bagoas n'a- n'un fantôme de roi : familiarisé e par le meurtre d'Ochus et d'Ar- se débarrasser par le poison d'un eu docile; mais celui-ci le prévint, e boire le breuvage mortel. Darius onne lorsque Philippe de Macédoine et menaçait déjà l'empire des Per- t de Philippe ne suspendit que peu craintes du grand-roi : Alexandre, soumission des Grecs, franchit l'Hel- . Philippe et Alexandre le Grand). t rassemblé des forces dont il confia lement à Memnon le Rhodien; c'était habile, capable de balancer les talents e du Macédonien. Il avait déjà réduit s et les îles asiatiques de la mer que la mort priva Darius de ses servi- nce ne manquait pas d'une certaine personnelle; il s'était même fait un vaillance chez les Perses, sous le rtaxerxès Mnémon, par la victoire orta dans un combat singulier contre des plus fameux des Cadusiens; et la hardiesse d'esprit et la été lui manquaient : il sentait le be- général éclairé, et cependant il re- sages conseils de l'Athénien Chari- lorsqu'il ne fût pas cruel, dans un mou- colère il fit immoler ce même Charidème de soupçons. Alexandre en allant atta- n'avait que 40,000 hommes, mais , bien armés et pleins d'espérances; ait à sa suite 4 ou 500,000 hommes, et inutile cortége de femmes, d'en- ts. Alexandre, vainqueur sur les nique, avait parcouru et soumis l'A- ; il désirait ardemment en venir au mains. Le roi de Perse, qui aurait faiblir cette ardeur et l'ascendant de victoire, avait d'abord sagement ndre son rival dans les plaines d'As- s'imaginant, sur la foi de ses flatteurs, n'oserait pas arriver jusqu'à lui, il dans les gorges de la Cilicie : la san- te d'Issus est le châtiment de cette qui lui coûte aussi la liberté de toute ille. Tandis qu'Alexandre soumet la Syrie, et l'Égypte, Darius rassemble der- d'immenses colonnes de soldats ou nombrables troupeaux d'hommes. En e des armes meilleures et tente une véritable armée docile à la voix nations différentes : cette pru- ne lui inspire pas une grande sécu- envoyé trois ambassades différentes r la paix à Alexandre. D'abord il cé- pris entre la mer et le fleuve Ha- il reculait la limite jusqu'à l'Eu- ait des sommes énormes. Mais plus les offres étaient magnifiques, plus elles prouvaient ses craintes et moins elles étaient acceptées : il fallait être le vainqueur ou le sujet d'Alexandre. Le monarque persan croyait que Mazée, son général, veillait à la garde des passages du Tigre, quand déjà moins de 50,000 Macédoniens s'avançaient pleins de confiance contre le million d'hommes rassemblés entre Arbèles et Gaugamèle. Cette fois la victoire fut un peu plus disputée par les Perses, un peu plus chèrement achetée par l'ennemi; mais on remarque du côté des Asiatiques toujours la même négligence à calculer les chances du combat, la même promptitude à désespérer de la victoire, à chercher le salut dans la fuite. Darius se précipite du char où il paraissait plutôt en triomphateur qu'en guerrier, abandonne ses plus belles provinces, ses plus riches cités, Babylone, Suse, Persépolis, ne comptant sur ses trésors que pour ralentir la poursuite du vainqueur. Comme s'il était possible de se relever d'un pareil coup, Darius prétendait réunir de nouvelles forces; mais du fond de la Bactriane il ne lui vint que des traîtres : Bessus et Nabarzane voulurent lui arracher ce diadème déjà si déchiré par l'épée d'Alexandre, et, de satrapes devenus assassins, consommèrent, en répandant le sang de Darius, la destruction de l'empire fondé par Cyrus. Alexandre ne put refuser ses larmes à la destinée de son malheureux rival, qui avait ainsi durement expié les agressions de ses aïeux contre la Grèce. [*Enc. des G. du M.*]

Diodore, Arrien, Justin, Quinte-Curce et tous les historiens d'Alexandre.

* **DARIUS**, prince perse, fils aîné de Xerxès Ier, mort en 465 avant J.-C. Artaban et Spamitrès, après avoir assassiné Xerxès, se rendirent auprès d'Artaxerxès, et accusèrent Darius de parricide. Artaxerxès, soit pour venger son père, soit pour se débarrasser d'un compétiteur au trône, alla sur le champ à l'appartement de Darius, et le tua avec l'aide d'Artaban et de quelques gardes du palais.

Ctésias, *Persica*, 29. — Diodore, XI, 69. — Justin, III, 1.

* **DARIUS**, prince perse, fils aîné d'Artaxerxès Mnémon, né vers 415 avant J.-C., mort vers 365. Pour mettre fin à la rivalité de ce prince et d'un de ses frères plus jeunes nommé Ochus, Artaxerxès déclara roi Darius, et lui permit de porter la tiare droite. C'était l'usage en Perse que le prince désigné pour héritier de la couronne demandât au roi régnant une grâce que celui-ci ne pouvait lui refuser. Darius pria Artaxerxès de lui donner la courtisane Aspasie. Le roi, bien qu'il eût dans son harem trois cent soixante concubines, ne voulut pas céder Aspasie à son fils, et la fit prêtresse de Diane, pour la condamner à vivre dans la chasteté le reste de ses jours. La colère que Darius éprouva de ce refus ayant été encore excitée par Tiribaze, qui avait reçu d'Artaxerxès une injure du même

genre, le porta à ourdir une conjuration contre son père. Elle fut découverte, et Darius fut mis à mort.

Plutarque, *Artaxerxès*, 28-29. — Justin, X, 1, 2.

DARJÈS ou **DARIÈS** (*Joachim-Georges*), philosophe allemand, naquit à Gustrow, dans le Meklembourg, en 1714, et mourut à Francfort-sur-l'Oder, le 17 juillet 1791. Il étudia la philosophie et la théologie à Rostock et à Iéna. Des controverses théologiques le décidèrent à étudier aussi la jurisprudence. Il professa la philosophie et le droit à Iéna d'une manière si éclatante que sa renommée parvint à Frédéric II, qui lui conféra le titre de conseiller intime et le nomma professeur à Francfort-sur-l'Oder, où sa réputation le suivit. Dans un discours sur le droit naturel et public, il dit que pendant les vingt-sept ans qu'il avait professé jusque là ses leçons avaient été suivies par plus de dix mille auditeurs. A Francfort il fonda une société savante, qui lui dut sa principale illustration. Darjès attaqua en plusieurs points fondamentaux la doctrine de Leibnitz et de Wolf; mais il se rapprocha beaucoup de ce dernier en droit naturel, puisqu'il fait du perfectionnement de soi-même et d'autrui la base de cette science. Il ne met d'autre différence entre la morale et le droit, sinon que le droit n'oblige qu'à ne pas amoindrir la nature humaine, tandis que la morale fait un devoir d'y ajouter indéfiniment. La politique, telle qu'il la conçoit, a pour principe suprême de procurer les moyens convenables pour atteindre la double fin du droit et de la morale. En métaphysique et en logique, Darjès ne s'éloigne pas beaucoup de Crusius, qui jouissait alors d'une grande célébrité. La science n'existe à ses yeux qu'en matière d'idées purement rationnelles; les idées expérimentales ne sont susceptibles de former une science qu'autant que des notions rationnelles viennent s'y mêler et les dominer. Point donc de science expérimentale pure. Mais il admet, à défaut de science, une probabilité. La partie de sa logique qui traite du probable est même l'une des meilleures. Darjès, comme Wolf, aime la méthode géométrique en philosophie. L'économie politique, surtout la science des finances, lui est beaucoup redevable. Ses écrits, qui se distinguent par la précision et la clarté, sont : *Via ad Veritatem*; Iéna, 1755; en allemand, 1776, in-8°. Cette logique contient aussi des *Meditationes in logicas veterum*; — *Elementa metaphysica*; Iéna, 1743-4, 2 vol. in-4°; — *Remarques sur quelques propositions de la Métaphysique de Wolf*; Francfort et Leipzig, 1748, in-4° (en allem.); — *Loisirs philosophiques*; 1749-52, formant quatre recueils, in-8° (en allem.); — *Premiers Fondements de la Philosophie morale*; Iéna, 1755, in-8° (en allem.); 3e édit., 1762, in-8°; — *Institutiones Jurisprudentiæ universalis*; Iéna, 1745, in-8°; — *Observationes Juris naturalis, socialis et gentium*; Iéna, 1750, 2 vol. in-4°; — *Introduction au système de gouvernem[...] feld*; Iéna, 1764, in-8°; — *Dis[...] Droit naturel et public* (en all[...] 1762-63, in-4°; — Darjès a donn[...] *Bibliothèque philosophique* (en[...] Iéna, 1759-60, 2 vol. in-8°; — *Me[...] Pandectas*; Francfort, 1765; — *P[...] cipes des Finances* (en allemand[...] — *Améliorations dans l'écon[...]* Erfurt, 1754; — *Système de Cu[...] abolit les jachères avec avantage[...]*

J.

Schlicht Groll's *Nekrolog.*, année 179[...] *Lehrb. der Gesch. der Phil.*, t. VII, p. [...] *der Kuenste und Wissench.*, t. V, p. [...] *Allg. Handwort der Phil. Wissensch.*[...] *Hist. comp. des Syst. de Phil.*, 2e p, t[...] J.-H. Fichte. *Beitraege zur Charakteri[...] Phil.*, 2e aufl., p. 149.

DARLUC (*Michel*), médecin français, né à Grimaud, près Fré[...] mort à Aix (Provence), en 1783[...] ses études à Lorgues, et les ter[...] oratoriens de Marseille. Il entra [...] grégation, et en sortit peu après [...] comme secrétaire, un prince all[...] quel il parcourut toute l'Italie e[...] l'Allemagne. Sa mauvaise santé l'[...] quitter son protecteur à Vienne, [...] Tyrol et le Trentin, et alla joindre [...] qui venait de se faire proclamer r[...] prince l'attacha à sa personne; m[...] lui ayant été contraire, Darluc [...] de lui et revenir en Italie. Après u[...] à Naples, il s'embarqua pour rentr[...] un coup de vent l'ayant jeté sur l[...] pagne, il visita cette contrée en to[...] ses nombreuses courses, son goût [...] ces naturelles s'était développé; i[...] cclore les cours de médecine, puis [...] où il étudia l'anatomie et la botani[...] taud. Ce professeur ayant été n[...] du dauphin, Darluc vint avec lui [...] quitta pour suivre le cours de chim[...] D'abord [illegible] de la communa[...] D [illegible] pr [illegible] le [illegible] Société [illegible] appela peu après dans son [...] d'un travail assidu le privèrent de[...] tinua néanmoins de professer, ai[...] secours du tact et de l'odorat; il [...] miner peu de jours avant sa mort [...] vail sur l'histoire naturelle de la [...] luc fut un des premiers médecins [...] l'usage de l'alcali volatil aux fi[...] rielles dans le traitement de la ra[...] avec succès, par le quinquina, [...] provenant de causes internes, et [...] l'usage de la belladone; il fut aussi [...] tisan de l'inoculation. On a de l[...] *maladies épidémiques qui ont* [...]

s Caillan et aux environs ; dans le *de Medecine*, VII, p. 55-65 ; — *Ob-s sur quelques maladies épidé-mi ont regné dans la Provence en 5 et 1761 ;* même journal, t. VI, jan-, p. 64-75 ; t. VIII, p. 357-373 ; t. XVI, '2 ; — *Traite des eaux minérales de en Provence (Basses-Alpes) ;* Aix, ; Paris, 1821, in-12 ; — *Histoire na-e la Provence, contenant ce qu'il y remarquable dans les règnes vé-néral, animal et la partie géopo-* et Marseille, 1782-1786, 3 vol. *Poeme sur l'Inoculation*, dédié à Ca-date.

Bibliothèque historique de la France, I, — E.-H. Bouche, dans l'*Histoire des* *de Provence*. — Querard, *La France*

(Jean-Achille-Jérôme), jour-, naquit à Pamiers (Ariége), le 2 mourut à Paris, le 30 juillet 1836. à une famille de magistrats. Son en 1793, victime de la révolu-ne cessa de réclamer ses biens, été illégalement confisqués : il ne qu'une portion minime, sous Mais on lui avait donné une dans une cour de justice cri-trouva supprimee par la mise en de 1810. Darmaing père se artisan de la cause royale; de l'École Normale, adopta politiques différentes, par suite des-sa démission de professeur ... emploi auquel ... fait appeler. Il écrivit ... qui parut ... à quelques jour-... *Le Surveillant poli-*..., journal qui de ... les premiers à une condamnation à 200 fr. ... attache au *Constitu-* comptes-rendus des séances des ... les tribunaux. Son père l'ancien parlement une *Ga-*... Achille Darmaing conçut ... cette publication, et en ... Berton, et avec ... francs, il créa la nou-... qui eut aussitôt un ... Une des causes ... impartialité et le ... apporta dans la entreprise. Ainsi vainement sur une ... de ... francs ... qu'il n'insérât pas dans ... dont la publicité ... affaire importante. ... était de son devoir de ; il repoussa le solliciteur, deux ... estimables ... perdus en ...

tant une mauvaise opération. En 1830, après avoir pris les armes en juillet, il se montra un des dissidents du gouvernement nouveau. En 1832 et 1833, il fut appelé par les propriétaires du *Constitutionnel* à diriger ce journal. Peu de temps après il succomba à une maladie douloureuse, âgé de quarante-deux ans.

Guyot de Fère.

Renseignements particuliers.

DARNALT (*Jean*), jurisconsulte et historien français, vivait en 1619. Il était avocat et jurat de Bordeaux. On a de lui : *Harangue faite aux ouvertures des plaidoyeries d'après la Saint-Luc en la sénéchaussée d'Agen, où sont rapportées les antiquités d'Agénois ;* Paris, 1606, in-8° ; — *Supplément à la Chronique bourdeloise de Gabriel Lurbeo, continuée depuis le 20 octobre 1594 jusqu'au 17 décembre 1619 ;* Bordeaux, 1619-1620, et 1672, in-4° ; — *Instructions pour la conservation de certains droits appartenant à la ville de Bordeaux ;* Bordeaux, 1620, in-8° ; — *Les Anciens et Nouveaux Statuts de la ville de Bordeaux, avec des arrêts et instructions pour la conservation des droits de la ville ;* Bordeaux, 1672 et 1700, in-4°.

Lelong, *Bibl. hist. de la France*, III, n°s 37531, 37536, 37586. — *Biographie de la Gironde*, p. 12.

DARNALT (L'abbé *Jean*), théologien français, vivait en 1618. Il était prêtre religieux de Sainte-Croix à Bordeaux, et prenait le titre de *docteur ès sacrés décrets*. Il a été confondu par Lelong avec le précédent. On a de l'abbé Darnalt : *Narré véritable de la vie, trépas, et miracles de saint Mommolin, auteur de la translation des sacrées reliques de M. saint Benoît, du mont Cassin en Italie au monastère de Fleury-sur-Loire, en l'an 664 ;* suivi de l'*Éloge de Bordeaux ;* Bordeaux, 1618, in-8° ; — *Statuta et decreta reformationis Congregationis Benedictinorum nationis Gallicanæ ;* Paris, 1605, in-8°.

Lelong, *Biblioth. hist. de la France*, I, n° 9786 et 11628 ; III, n° 37541.

DARNAUT-BACULARD. *Voyez* Arnaud.

DARNAU, et non **DARNAUD** (*Jacques*, baron), lieutenant général, né à Bricy-le-Boulay (Loiret), le 8 avril 1768, mort le 3 mars 1830, prit une part glorieuse aux victoires de Spire, de Mayence, de Francfort-sur-le-Mein, ainsi qu'à la retraite de l'armée sur Landau et sur Wissembourg effectuée par les Français en 1793. Employé à l'armee de Sambre et Meuse en l'an III (1794-1795), il se trouva à la défense de Longwy ainsi qu'à l'affaire de Lintz, où, à la tête de 60 hommes d'infanterie, 25 dragons et deux pièces d'artillerie légère, il mit en fuite plusieurs escadrons autrichiens. Chargé par le général Jourdan de protéger la retraite de l'armée, qui s'apprêtait à repasser le Rhin, il remplit sa mission avec la plus grande bravoure. Ayant eu, au siége de Mayence, la mâchoire inférieure fracassée par un éclat d'obus, il passa, après quelques mois de convalescence,

à l'armée d'Italie, où il se distingua aux combats d'Otricoli, et il combattit les Russes à Novi; mais bientôt, attaqué (14 décembre 1799) par les forces autrichiennes et russes réunies, Darnau, qui avait attiré les premiers dans les montagnes voisines de Novi, fut contraint d'abandonner la ligne de Monte-Cornua. Effrayée du nombre des ennemis qui marchent contre elle, la troupe de Darnau se sauve en désordre jusqu'à Novi. Le danger était imminent. Si l'ennemi s'emparait de ce débouché, la retraite allait être coupée à une colonne française qui se trouvait vers Recco et Sori. Ne pensant qu'au salut de ses frères d'armes, Darnau, suivi de deux hommes, s'élance le sabre à la main sur l'ennemi, qui, s'attendant sans doute à voir fondre sur lui la 73e brigade, fuit devant trois hommes. Le lendemain, à l'affaire de la Castegna, Darnau, quoique frappé de trois coups de feu, marche à la tête de ses soldats, culbute l'ennemi, lui enlève quatre pièces d'artillerie et lui fait 1,200 prisonniers. Obligé de quitter le service actif, par suite de l'amputation de la jambe gauche, il fut nommé gouverneur de la ville de Gênes. Mis en disponibilité le 19 août 1802, il reçut les commandements des 14e et 20e divisions militaires. Appelé (22 juin 1811) au commandement de l'Hôtel des Invalides, il sut par sa fermeté empêcher Blucher de s'emparer des plans en relief qui sont une de ses richesses. Le nom de ce général est gravé sur la partie nord de l'arc de triomphe de l'Étoile. A. S.

Archives de la guerre. — *Moniteur*, 1800, page 282. — Mullié, *Biog. des Célébrités militaires.*

DARNLEY (*Henri* STUART, lord), époux de Marie Stuart, né en 1541, mort le 9 février 1567. Il était fils de Marguerite Douglas et du comte de Lennox, qui descendait d'une branche des Stuarts. Il épousa Marie Stuart le 29 juillet 1565. Ce mariage fut mal vu des protestants, qui soupçonnaient la maison de Lennox d'attachement au catholicisme; ils allèrent jusqu'à insulter Darnley. La reine lui donna d'abord de grandes marques de tendresse, ainsi qu'elle faisait toujours au début de ses mobiles liaisons; mais il faut reconnaître que Darnley était d'un caractère peu estimable, et qu'il se dégrada de plus en plus par la plus grossière débauche. La tendresse de Marie diminua tout aussi sensiblement. Persuadé que Rizzio, musicien et confident de Marie, lui nuisait dans l'esprit de cette princesse, Darnley résolut de le faire périr, et s'engagea par écrit à protéger contre toutes poursuites ultérieures les instruments gagés du projet homicide qu'il méditait. C'est avec l'épée, et en la présence de Darnley, que Rizzio fut frappé, en 1566; et pour dégager la responsabilité des meurtriers, il déclara ensuite qu'ils avaient agi par ses ordres. Son union avec Marie ne fut plus marquée que par les vicissitudes ordinaires d'une affection qui tend à se rompre. Depuis le jour où, après s'être laissé persuader de marcher contre les conjurés restés à

Édimbourg, il désavoua tous
la reine ne cacha plus son
elle refusa, il est vrai, de divo
ladie extraordinaire qu'il fit
tribuée, non sans vraisemblan
l'y vint visiter; il y eut enc
réconciliation, à la suite de
époux retournèrent à Édimb
logé à Kirk-of-Field, dans un
raison de son état d'indispo
passer quelques nuits dans
placé au-dessous de celui de
circonstance accusatrice, la
1567 elle ne coucha pas dans
ley. Après avoir cependant pa
son mari, elle le quitta à onz
assister au mariage d'un de
l'on célébrait à Holy-Rood.
tard, la ville fut ébranlée pa
plosion (10 février 1567), et
vers la maison de Kirk-of-Field
On trouva dans un jardin le
lui de son page Taylor. Ils n
trace de violence, et cepend
avait commencé par les étran
sentai le lendemain matin au
dit Melville, et j'y trouvai le
(il prenait alors la place de Da
de Marie Stuart), qui me dit
fort triste. J'ai été témoin, co
l'événement le plus étrange q
rivé : cette nuit le tonnerre
et a brûlé la maison du roi,
trouvé à une petite distance d
sans vie, sous un arbre. » V
laquelle personne ne crut; le
pureté inaltérée. Les ministre
de leur côté une proclamation,
sincère. On y promettait 2,0
ferait connaître les meurtriers
pas les connaître. Poursuivi pa
Darnley, Bothwell fut acquitté
payer la dette de l'assassinat
plicité de Marie Stuart n'a j
établie; mais, dominée par Bo
pas les projets de cet homme, qu
droit au forfait. On a cité d'el
cette connaissance des proj
ressortirait suffisamment; ma
l'exacte reproduction de ces
table.

Lingard, *Hist. of Engl.* — Mi
Stuart. — Dargaud, *Hist. de Mar*

* **DAROCZI** (*Georges*), thé
nien, de l'ordre des Jésuites,
mière moitié du dix-septième
Ortus et progressus collegi
Claudio-Politani ab anno 15
1736, in-12.

Benke, *Transylv.*, t. II.

* **DAROCZI** (*François*), h
mort le 1er mai 1616. Il rem

iques. On a de lui : *Descriptio rerum gloriania gestarum post Moldavicam nem* ; 1600, in-4°.

Mem. Hung. — Haner, *Script. Hung.*

ATSI (*Katchadour*), écrivain et doc- nien, né en 1161. Il composa le can- les Arméniens chantent avant de com- messe, les oraisons que récite le prêtre vant des habits sacerdotaux, et plu- es écrits du même genre. Il était abbé ère de Hoghardsin, et il assista au Lorhi en 1204. E. B.

Sargas, *Compendio storico di Memorie cernenti la religione et la morale della nazione*, v. III, — Pl. Sukias Somal, *Quadro letteraria di Armenia*, p. 101.

(*Paul*), écrivain arménien, né mort en 1123, dans un monastère dont bé. Il se fit une grande réputation par science profonde qu'il acquit de la philo- de la théologie. On a de lui : une *Let-* écrit (1101) en faveur des monophy- Théopiste, théologien grec, partisan de Chalcédoine. Cette lettre a été im- Constantinople, en 1752, 1 vol. in-fol. a inséré une vingtaine de passages stolique ; — un *Traité contre l'É-* que ; — un *Commentaire sur Da-* E. Beauvois.

Serpos, *Compendio storico di Memorie cernenti la religione et la morale della*, v. III, p. 381. — Pl. Sukias Somal, *ria letteraria di Armenia*, p. 77-78. — *ciliatio Ecclesiae Armenae cum Romana*.

EAU (*Stanislas*), peintre français, mort en 1842. On a de lui des ta- gieuse et de sainteté, qui ont paru à de 1827 à 1841. Les principaux *enseignant dans le temple*, 1827 ; *de Rimini*, 1831 ; — *Charles Ier se faisant peindre par Van Dyck*, *Enfance de sainte Geneviève*, 1837 ; *et sa famille*, id. ; — *La Vierge Jésus*, id. ; — *Le Convoi d'Isabeau* id. ; — *L'Annonciation*, 1839 ; — *et ses Enfants*, 1840 ; — *Jeanne* En 1840 ce peintre était parti Italie ; à son retour et à peine France, où il rapportait un grand faits pendant ses excursions, un âge peu avancé.

Guyot de Fère.

Beaux-Arts.

DE PELLEPOIX (*Augustin*), as- né à Toulouse, le 23 novem- le 18 janvier 1802. Bien jeune passion pour l'astronomie, et y ses efforts, sa fortune. Il atoire dans sa maison, acheta instruments, ouvrit des cours, et remarquables, dont voici *graphie*, *ou contemplation de tout le monde* ; Paris, 1771, in-18 : ce livre, composé pour une dame dont il avait été l'intendant, et qui contient les figures des constellations, est, suivant Lalande, un des meilleurs pour apprendre à connaître le ciel ; — *Observations astronomiques faites à Toulouse en* 1777 ; Avignon, in-4°. L'auteur a publié un second volume à Paris, en 1782, et il donna une suite à l'ouvrage dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences de Toulouse* et dans l'*Histoire céleste* de Lalande ; — *Observations de l'éclipse de soleil du* 24 *juin* 1778 ; Toulouse, 1781 ; traduites de l'espagnol, Toulouse, 1780, in-8°, et se trouvent réimprimées dans le *Journal de Physique*, avril 1781 ; — *Lettres sur l'Astronomie pratique ;* 1786, in-8° ; son *Uranographie* a été reproduite à la suite de ces lettres ; — *Éléments de Géométrie ;* traduits de l'anglais de Simpson, 1766, in-8° ; — *Lettres cosmologiques sur la construction de l'univers*, traduites de l'allemand de Lambert ; Amsterdam, 1801, avec des notes fournies par l'éditeur. Darquier était membre des principales sociétés savantes de l'Europe ; il fut correspondant de l'Académie des Sciences, et depuis associé de l'Institut. L'Académie ; dans son Recueil des Savants étrangers, a inséré les mémoires suivants dus à cet astronome : *Observations astronomiques faites à Toulouse en* 1761, *avec des remarques sur la variation du foyer des télescopes* (t. V, 1768) ; — *Observations générales des degrés de chaleur des différentes sources de Bagnères, prises avec un thermomètre de mercure divisé selon la méthode de M. de Réaumur* (t. X, 1774) ; — *Opposition de Jupiter*, observée en 1760 (id., ib.) ; — *Observations sur la Lune* (id., ib.) ; — *Observation d'une éclipse de Lune, faite à Toulouse le* 18 *mai* 1761 (t. XI, 1775) ; — *Observation de la lune et des planètes pour l'année* 1763 (t. XIII).

Guyot de Fère.

Rabbe, *Biographie univ. portat. des Contemp.* — Quérard, *La France littéraire*.

DARRACQ (*François-Balthazar*), homme politique français, né vers 1750, à Mont-de-Marsan, mort vers 1808. Il était avocat lors de la révolution, et fut élu en septembre 1795 député des Landes au Conseil des Cinq-Cents. Le 19 mars 1796 il prit la parole sur la liberté de la presse, et fut d'avis que cette liberté devait être illimitée, excepté pour les journaux ; le 6 février 1797 il s'opposa à ce que la discussion se rouvrît sur cet objet. Ayant comparé les journalistes aux filles publiques, que la police doit seule réglementer, le président le rappela à l'ordre, et Pelet de la Lozère s'écria que jamais la tribune n'avait été souillée par un aussi dégoûtant langage. Le 1er mai suivant Darracq fit une sortie contre tous les cultes, et demanda qu'on cessât de poursuivre les prêtres insermentés, puisque le serment exigé d'eux devenait ridicule depuis qu'il n'y avait plus de constitution civile du clergé. Il mettait les assermentés et les insermentés au même niveau ; et

considérant que rien n'avait été jamais moins sacré que les promesses solennelles faites sous le nom de serments, il proposa à l'assemblée le rapport des lois qui prescrivaient les serments publics. « Abolir les serments, s'écria-t-il, c'est diminuer le nombre des faussaires. » Darracq fit décréter en faveur des indigents un impôt sur les spectacles et les bals. Il demanda le rétablissement de la contrainte par corps, et après avoir combattu un projet de loi tendant à la répression des jeux, il énonça, à l'appui de son opinion, que les grandes fortunes étaient les fléaux des républiques. Le 23 janvier 1797, il démontra que « le divorce n'est que l'épuration heureuse des séparations de corps, dont la nécessité a consacré l'usage, et demanda que l'incompatibilité d'humeur fût maintenue au nombre des causes de dissolution du mariage. Le 11 janvier 1799 il s'opposa au partage des biens nationaux, qui ne pouvait apporter qu'un bien insignifiant à chacun en privant l'État d'une immense fortune. Le 12 juin 1799, toujours partisan de la liberté illimitée de la presse, il voulait que seuls les journalistes en fussent privés; « car, disait-il, les journalistes bien appréciés sont les rouliers de la politique et de la littérature, comme à Paris ils en sont les fiacres. Leurs infidélités, leurs écrits, leurs falsifications sont et doivent être dans les attributions de la police. » Darracq sortant du Conseil en mai 1799, y fut renvoyé par son département. Après le 18 brumaire il fut appelé au corps législatif, et s'y montra partisan dévoué du gouvernement consulaire, puis impérial. Décoré en novembre 1803, il cessa ses fonctions en 1804. Il revint à Mont-de-Marsan, y fonda une société d'agriculture et de commerce, et s'occupa de physique et de chimie. On a de lui : *Preuves de l'identité des acides acéteux et acétique*; dans le *Journal des Mines*, t. XI (1801); — *Expériences sur l'acide extrait du safre ou oxide gris de cobalt*, même journal, t. XII (1802).

Biographie moderne — *Biographie nouvelle des Contemporains*. — Querard, *La France littéraire*.

DARRAGON (*François-Louis*), littérateur français, né vers 1750, mort en 1814. Il faisait partie de la maison royale lors de la révolution, et montra pour Louis XVI et sa famille un attachement qui mit plusieurs fois sa vie en péril. Il était poëte fort médiocre et encore plus faible auteur dramatique; néanmoins il avait de grandes prétentions au talent littéraire. On a de lui : *Épître au plus illustre de mes aïeux*; Paris, 1780, in-8°; — *Épître au roi sur les réformes de sa maison*; ibid.; — *Le Siége de Jérusalem*, tragédie (fragments); Paris, 1781; — *Le Suborneur joué, ou les femmes de bonne humeur*, comédie en cinq actes et en vers; Rennes, 1787; — *Le Bon Frère*, comédie en deux actes (fragments); — *L'Anti-Lalande, ou refutation de la lettre du célèbre astronome Lalande sur le dix-huitième siècle*; Paris, 1801, in-12; — *Le Cri du Cygne, ou réfutation th*[...] Paris, 1806, in-8°. Cet opuscule contient [...]breux fragments de *Ricimer*, tragédie d[...]gon refusée par le Théâtre-Français; — [...]*noncé, ou la prééminence poétique d*[...] *Corneille*; Paris, 1808, in-8°; — *Le* [...] *à Paris, ou le critique Salgues répri*[...] ris, 1809, in-8°; — *Le Tarpa, ou l'*[...] *préalable, tragique et comique, ava*[...] *à l'art, aux auteurs, au Théâtre-Fr*[...] Paris, 1811, in-8°; — *Vers pour me*[...] *bas du portrait de S. M. l'empereur*, [...] *de* 1810; ibid.; l'auteur publia vers l[...] temps un *Épithalame sur le mariage* [...]*poléon et de Marie-Louise*, et des ver[...] portraits de *Talma*, de *Corneille*, de *C*[...] *Murat, reine de Naples*, de *Cambacé*[...] *prince Charles*, etc.; — *Ode bellique*[...] *Français du premier ban*; Paris, 181[...] — *La Mort de Jacques Molay, ou l*[...] *pliers*, tragédie en trois actes et en ver[...] pièce fort mauvaise, à laquelle le publi[...] justice.

Quérard, *La France littéraire*.

* **DARRERAC** (*Jean*), antiquaire et [...]suite français, vivait dans la première [...] dix-septième siècle. On a de lui : *Antiq*[...] *la ville de Bordeaux*; Bordeaux, 162[...]

Lelong, *Bibliothèque historique de la Fra*[...] Fontette, II et III.

DARRIGOL (Abbé *Jean-Pierre*), [...] français, né à Lahonce, près de Bayon[...] mai 1790, mort le 17 juillet 1829. Il e[...] l'état ecclésiastique en 1813, professa le[...] classes à Dax, puis la théologie à Betharr[...] ensuite appelé à Bayonne pour y remplir [...] de morale du séminaire, et devint sup[...] cet établissement. L'abbé Darrigol avait [...] étude particulière de la langue basque, [...] arrivé à en reconstruire le système gran[...] lorsqu'une mort prématurée, causée par [...]ladie d'entrailles, vint l'enlever à la sci[...] a de lui : *Dissertation critique et a*[...] *que sur la langue basque*; Bayonne ([...] in-8°. Cet ouvrage a remporté en 18[...] fondé par Volney pour le meill[...] ou[...] l'analyse raisonnée du système gr[...] la langue basque; et pourtant L[...] pour concurrent Guill. de Humboldt.

Feller, *Biographie universelle* (1848).

* **DARRIULE** (*Jean*, baron), général [...] né à Arudy (Basses-Pyrénées) le 16 [...] 1774, mort à Berne (Seine-et-Oise), [...]tembre 1850. Parvenu au grade de so[...]nant du 7e régiment d'infanterie lég[...] lequel il était entré simple soldat le 7 [...] 1793, Darriule fit les campagnes de l'an III à l'armée des Pyrénées occiden[...] l'an IV et de l'an V à l'armée d'Italie, [...]nala à l'affaire de Bellune (an V), où, [...] de vingt-cinq carabiniers du 7e régim[...] deux cents prisonniers. Devenu lieu

a campagne d'Égypte, par le courage
ait fait preuve tant au combat naval
qu'au siége de Malte, il sut encore
r les champs de bataille d'Italie et d'Es-
grades de capitaine (1807) et d'officier
par aide de camp du général Augereau
se distingua à la sanglante bataille de
iu siege de Saragosse, à Ostalrich ainsi
l de Sespina. Chef de bataillon du
nent de ligne (1811), il fit la campagne
1812 en qualité de lieutenant-colonel
giment de la garde, et fut successive-
rge du commandement du quartier gé-
l'empereur, ainsi que de celui du Krem-
nt tout le temps du séjour de Napoléon
Appelé 14 avril 1813) a la tête du
ment de tirailleurs, il sut mériter sur
ps de bataille de Bautzen, de Lutzen et
le. la croix de commandeur de la Légion
ur, le titre de baron de l'empire ainsi
de général de brigade dans la garde
. Quoique décoré de la croix de Saint-
pourvu par la Restauration du com-
ent du département des Hautes-Pyré-
rriule n'hesita pas a se ranger sous les
de Napoléon reparaissant sur le sol de
fut chargé, en qualité d'inspecteur gé-
e l'instruction de la garde nationale de
si que de l'organisation de la compagnie
des ecoles de Paris. Mis en non-ac-
r des Bourbons, il fut appelé en
commandement militaire du départe-
Seine et de la ville de Paris, et fut
lieutenant general 29 juillet 1830, et
rance octobre 1837. Mis a la retraite
Darriule mourut dans sa terre
A. S.... Y.

[illegible] Biographie des Ce-
[illegible] — Biog. des Hommes du Jour

...AD, prince georgien, de la race des
...quième fils de Libarid, vivait
...onde moitie du treizième siècle. D'a-
...ram du territoire d'Orodn, sur les
...oun, il devint en 1285 maître de
des Orpelians. Il prit une part
...rres que les Mongols de Perse
... le Khorasan et dans l'Asie Mi-
... nomme, vers 1284, atabek d'Ar-
...etnus. Il mourut en 1290. Son
...portante en elle-même, se con-
...celle de tous les atabeks de son
... annales des Mongols.

...re des Mongols depuis les temps les
...qu'à Tamerlan, trad. du persan par
... Pétersb... 1834, in-8°. — Raschid-
... des Mongols de la Perse, traduite en
...

... antiquaire anglais, vivait
...itié du dix-huitième siècle.
...ory of Antiquities of the ca-
... of Canterbury and the adjoi-
...; Londres, 1727, in-fol., avec

[illegible]

DARTHÉ (*Augustin - Alexandre - Joseph*), homme politique français, né à Saint-Pol (Pas-de-Calais), en 1769, mort le 25 mai 1797. Il vint faire son droit à Paris, et se distingua, au 14 juillet 1789, parmi les jeunes gens qui allèrent enlever les canons des Invalides pour les conduire à la Bastille. Il retourna peu de temps après dans sa ville natale, s'y signala de nouveau par son ardeur révolutionnaire, et fut nommé en 1792 l'un des administrateurs du département du Pas-de-Calais. Il parvint l'année suivante à disperser un grand nombre de réquisitionnaires qui s'étaient rassemblés dans le bois de Pernes et avaient levé l'étendard de la révolte. La Convention, instruite de ce fait, décréta qu'il avait bien mérité de la patrie. Joseph Lebon, envoyé en mission dans le département du Pas-de-Calais, le nomma, le 13 février 1794, l'un des jurés au tribunal révolutionnaire d'Arras. Il devint ensuite secrétaire de Lebon, et remplit sous lui les fonctions d'accusateur public. Envoyé à Boulogne, de nombreuses exécutions signalèrent son séjour. Arrêté après le 9 thermidor, comme terroriste, sur la dénonciation du conventionnel Guffroy, Darthé fut amnistié par la loi du 4 brumaire (26 octobre 1795), et vint à Paris, où il fut employé dans les bureaux de l'agence de commerce. Compromis dans la conspiration de Babeuf, il fut traduit avec lui devant la haute cour de Vendôme, et refusa constamment de répondre à ses juges, dont il déclinait la compétence. Babeuf et Darthé furent seuls condamnés à mort, comme ayant provoqué le rétablissement de la constitution de 1793. Au moment où ils connurent cet arrêt, ils se frappèrent tous deux de plusieurs coups de poignard en criant : Vive la République ! Mais la blessure que Darthé s'était faite avec une espèce de poinçon n'était pas mortelle : on le pansa pour le réserver au supplice. Revenu à lui, il arracha son appareil, et déchira en silence sa blessure, sous la couverture qui le cachait. Son sang, ruisselant à flots, révéla enfin à ses gardiens le suicide qui venait de s'accomplir. Le cadavre de Darthé fut néanmoins porté à l'échafaud, et décapité. Darthé avait vingt-huit ans. A. DE L.

Le Bas, *Dict. encycl. de la France*. — *Galerie hist. des Contemp.* — *Biogr. moderne*, édit. 1806. — Lamartine, *Histoire des Girondins*, VIII, 232. — Granier de Cassagnac, *Hist. du Direct.*

DARTIGOYTE (*Pierre-Armand*), homme politique français, né à Lectoure, mort vers 1820. Député à la Convention nationale en 1792, il proposa, le 8 octobre de la même année, d'abolir le serment, qu'il considérait comme un reste des institutions monarchiques et monacales. A l'époque du procès de Louis XVI, retenu chez lui par une grave maladie, il écrivit à l'assemblée pour presser le jugement et la condamnation du roi, qu'il appelait *le plus grand des coupables*. Rétabli avant le jugement, il s'empressa d'y prendre part, vota la peine de mort, et s'opposa vivement à l'appel au peuple. Envoyé à Bor-

deaux par le comité de salut public, on voulut, à la nouvelle des événements du 31 mai et du 2 juin, l'arrêter par représailles; mais il put sortir de Bordeaux, et reparut à la Convention, où il vint discuter l'acte constitutionnel et réclamer des censeurs populaires pour surveiller les magistrats. Le 25 juillet il fut élu secrétaire; mais il reçut bientôt une nouvelle mission pour les départements du Gers et des Hautes-Pyrénées. Il y mit la terreur à l'ordre du jour, détruisit à Auch les monuments du culte catholique, provoqua l'accusation presque générale de donner aux mœurs un caractère de cynisme ou de licence que la fièvre révolutionnaire a pu seule faire confondre avec la liberté. Rappelé à Paris après le 9 thermidor, il fut accusé, le 1er juin 1795, par Pérès du Gers, qui lui imputa de nombreux excès, des dilapidations et une dépravation inouïe de mœurs. Dartigoyte écouta cette attaque sans trahir aucune émotion, et refusa de se défendre. Il fut décrété d'accusation, puis amnistié après le 13 vendémiaire an IV (5 octobre 1795). Dartigoyte n'a plus depuis lors reparu sur la scène politique. A. DE L.

Le Bas, *Dict. encyc. de la France*. — *Petite Biograp. Conventionnelle*. — *Galerie hist. des Contemporains*.

* **DARTIGUELONGUE** (*Jean*), médecin hollandais, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : *Apographe rerum physiologico-medicarum, contra Cartesium pluresque alios, tam physices quam medicinæ doctores celeberrimos, nunc primum ab autore inventorum*; Ulm, 1707, in-12.

Journal des Savants, 1708.

DARTIS. *Voy.* ARTIS (D').

* **DARTOIS DE BOURNONVILLE** (*François-Victor-Armand*), auteur dramatique français, né à Beauvais, le 3 octobre 1788. Il entra dans une étude d'avoué en 1808, fut garde du corps en 1815, et dirigea le théâtre des Variétés en 1830. M. Dartois compte parmi les vaudevillistes les plus féconds : il a composé seul ou en collaboration un grand nombre de pièces, parmi lesquelles : *Les Maris ont tort*, comédie en un acte; Paris, 1813, in-8°; — *Le Matin et le Soir, ou la fiancée et la mariée*, comédie-vaudeville, en un acte; Paris, 1822; avec Théaulon, Chazet et Eugène Lamerlière; — *Le Perruquier et le Coiffeur*, comédie, en un acte, mêlée de couplets; Paris, 1824, in-8°; — *M. Pique-Assiette*, comédie-vaudeville, en un acte, mêlée de couplets; Paris, 1824, in-8°; en collaboration avec MM. Dupin et Sauvage; — *Cartouche et Mandrin*, comédie-vaudeville, en un acte; Paris, 1827, in-8°; — avec Désaugiers : *Le Château de mon oncle, ou le mari par hasard*, comédie-vaudeville, en un acte; 1827, 3e édition; — *Les Inconvénients de la Diligence, ou monsieur Bonaventure*, six tableaux-vaudevilles; Paris, 1828, in-8°; en collaboration avec MM. Francis et Théaulon; — avec M. Vanderburch : *La Grisette mariée*, comédie-vaudeville, en deux actes; Paris, 1829, in-8°; — *Le Flagrant Délit*, comédie-vaudeville, en un acte; Paris, 1841, in-8°; en collaboration avec M. Biéville. (Voir pour les autres pièces, l'article DARTOIS [*Louis-Armand-Théodore*], et les articles ROCHEFORT, THÉAULON, LEUVEN, VANDERBURCH, etc.)

* **DARTOIS DE BOURNONVILLE** (*Louis-Armand-Théodore*), frère du précédent, auteur dramatique français, né à Beauvais, près de Noyon, le 3 septembre 1786, mort à Paris, le 18 février 1845. Après avoir été clerc de notaire, il devint sous-lieutenant dans le régiment étranger levé par M. de la Tour d'Auvergne, puis receveur particulier des droits réunis en 1812, garde du corps en 1815, capitaine d'infanterie jusqu'en 1820 et secrétaire du gouverneur du château de Meudon jusqu'en 1830. On a de lui : *Le Père tuteur, ou l'école de la jeunesse*, comédie, en cinq actes et en vers; Paris, 1822, in-8°; — *Caïus Gracchus, ou le sénat et le peuple*; tragédie, en cinq actes et en vers; Paris, 1833, in-8°; — des poésies légères éparses dans plusieurs recueils.

Louandre et Bourquelot, *La France littéraire contemporaine*.

DARU (*Pierre-Antoine-Noël-Bruno*, comte), homme d'État et littérateur français, né à Montpellier, le 12 janvier 1767, mort le 5 septembre 1829. Il fit ses premières études à l'École militaire de Tournon, dirigée par les Oratoriens. A treize ou quatorze ans, il sortait de rhétor[illegible] après s'être fait remarquer dans les exe[illegible] littéraires usités chez les pères de l'Oratoire. [illegible] que destiné à la carrière administrative, le [illegible] Daru fut d'abord pourvu d'un brevet de l[illegible] nant d'artillerie, et bientôt après d'un [illegible] de commissaire des guerres. Comme il [illegible] que dix-sept ans, il lui fallut une dispens[illegible] Secrétaire du comte de Périgord en 1788, [illegible] conda ce personnage, chargé de faire exé[illegible] dans le Languedoc l'édit du timbre et de la [illegible] vention territoriale; et dès lors on v[illegible] ner de front ses travaux littéraires et ses [illegible] voirs de son emploi. Il traduit Cicéron, Té[illegible] projette un théâtre latin complet, se pré[illegible] devenir l'élégant interprète d'Horace, et à [illegible] ans il entreprend une épopée en douze ch[illegible] *Washington, ou la liberté de l'Amérique [illegible] tentrionale*; enfin, il sacrifie aussi à la mod[illegible] temps, en faisant de la poésie légère; mais [illegible] tôt il abandonne ce genre frivole : l'é[illegible] son élément, et ses travaux portent sur [illegible] tous les genres. C'est ainsi qu'on trouve [illegible] manuscrits remontant à cette époque [illegible] *sur le théâtre espagnol*. Cependa[illegible] bientôt entraîné dans la marche des évé[illegible] contemporains. Incriminé en 1791 de[illegible] club de Montpellier pour ses relations a[illegible] marquis de Bouzol, commandant du La[illegible] doc, il se défendit avec vigueur et fran[illegible] ne laissa rien debout de l'accusation. [illegible] commissaire ordonnateur, il servit en cett[illegible]

côtes de Bretagne, dans l'armée destinée au cas d'une descente des Anglais. Arrêté alors comme suspect, par suite d'un malentendu : on avait lu et pris au cette phrase ironique d'une lettre écrite à un ami, et qui fut interceptée : « J'attends amis les Anglais, qui, dit-on, vont débarquer. »

la Tour Lebas, prison de Rennes, où il fut enfermé, on le conduisit à Orléans, resta jusqu'à la chute de Robespierre. On qu'il employa les loisirs que lui faisaient sécutions politiques à continuer ses études compositions littéraires, et tout en traduisant, il puisait dans sa détention le sujet œuvre de circonstance intitulée : *Épître Sans-Culotte*, publiée quelques années tard. Ce *Sans-Culotte* était le garde de le surveiller; Daru lui disait :

non, tu n'es point libre, et c'est moi qui le suis :
esprit, libre encor, parcourt tout l'univers

le cette composition sont ceux de e.

du régime légal, Daru reprit ses atives. Sous le ministère de il avait déjà été le subordonné chef de division. Il se dans la guerre que, par une hono[...], ce ministre faisait aux hommes et de rapine. En l'an VII (1799) par Masséna, qui commandait ube en Suisse, ordonnateur en de Ferrand, dont il sollicita lui-un acte de justice, la réintégration; dans ce poste, et parmi des difficultés [...]bre, des qualités qui commencèrent sa mérite de capacité et de rigidité dans [...]ment de tous ses devoirs. En même se livrait à un travail infatigable, études le reposaient; il traduisait les [...], après avoir interprété les [...], et composait une œuvre des[...] : *Poème des Alpes*, inspirée qu'il avait sous les yeux.

combat du Saint-Gothard et la bataille le jeune commissaire-ordonnateur, à un juste sentiment d'indignation, [...]sion de l'assassinat des plénipoten[tiaires] Roberjot, Bonnier et Jean de [Debry] Rastadt, un *Chant de guerre*, ministre de l'intérieur, François de qui le fit mettre en musique; et suite de l'envoi à Paris des chefs-[d'œuvre] d'Italie, on exécuta le *Carmen* [...], ce fut la traduction de Daru, [...] précédente, 1798, que l'on adopta [...]. Rappelé à Paris à l'effet travaux de la commission nom[mée] [...] pour refondre la légis[lation], Daru se livra sur cette matière [...], dit M. Viennet, [...] Bonaparte) nous avait été rendu par les déserts de l'Égypte ».

Daru fut ensuite compris parmi les inspecteurs aux revues nouvellement créés à côté des commissaires des guerres, puis nommé inspecteur en chef à l'armée de réserve campée au pied des Alpes, chargé enfin, avec les généraux Berthier et Dejean, de conclure l'armistice. A l'issue de cette dernière mission, il fut replacé dans les bureaux de la guerre comme secrétaire général de ce département.

Le projet d'organisation militaire signé Berthier, mais élaboré par Daru, se rencontra avec le projet du général Bonaparte. Naturellement celui-ci trouvait meilleures ses idées, qu'il soutenait impérieusement. Le secrétaire général témoigna en cette occasion une fermeté que Napoléon reconnut souvent depuis. « Je persiste, » disait-il; mais en même temps il ajoutait, comme il convenait : « Donnez des ordres, et j'obéirai. » Membre du Tribunat en 1802, il y défendit les principes de la révolution, et se plaça par la franchise et la vigueur de sa parole au nombre des principaux orateurs de cette assemblée. On cite particulièrement le discours qu'il prononça sur l'instruction publique, où l'on trouve cette remarquable et juste pensée, que les gouvernements qui favorisent la propagation des lumières ont seuls une haute idée de la gloire. Daru prit part alors à toutes les discussions d'affaires : système monétaire, cautionnements des receveurs des finances, etc. Chargé de défendre devant le corps législatif le projet de conscription, il le présenta avec assez de vérité comme l'expression du développement de la liberté politique. Au temps du projet de descente en Angleterre, Daru fut adjoint à l'intendant général Pétiet en qualité de commissaire général de l'armée des côtes. Cependant, ses travaux littéraires ne discontinuaient point. Après avoir fait applaudir au Lycée un conte abrégé de Casti, et dont l'idée se trouve reproduite dans la chanson des *Gueux* de Béranger, idée qui n'est autre que celle, un peu contestable, du bonheur du pauvre comparé à l'ennui du riche, Daru composa (1801) une *Épître à Delille*, qui ne fut pas moins goûtée. Précédemment (1800) le poëte avait publié, en forme de brochure, des satires ou dialogues en vers, sous ce titre : *La Cléopédie, ou la théorie des réputations en littérature*.

Cependant Daru reprit ses travaux sur le code militaire, interrompus par la campagne de Suisse. Nommé conseiller d'État le 1er juillet 1805, il fut appelé sept jours plus tard à l'intendance générale de la maison de l'empereur. Il témoigna quelque crainte au sujet de ces dernières fonctions. « J'ai passé ma vie, disait-il à l'empereur, dans les livres, et je n'ai pas eu le temps d'apprendre le métier de courtisan. — Des courtisans! répondit Napoléon; ils ne sont pas rares autour de moi, je n'en manquerai jamais. Mais ce qu'il me faut, c'est un administrateur éclairé, ferme, vigilant; et c'est pour cela que je vous ai

deaux par le comité de salut public, on voulut, à la nouvelle des événements du 31 mai et du 2 juin, l'arrêter par représailles; mais il put sortir de Bordeaux, et reparut à la Convention, où il vint discuter l'acte constitutionnel et réclamer des censeurs populaires pour surveiller les magistrats. Le 25 juillet il fut élu secrétaire; mais il reçut bientôt une nouvelle mission pour les départements du Gers et des Hautes-Pyrénées. Il y mit la terreur à l'ordre du jour, détruisit à Auch les monuments du culte catholique, provoqua l'accusation presque générale de donner aux mœurs un caractère de cynisme ou de licence que la fièvre révolutionnaire a pu seule faire confondre avec la liberté. Rappelé à Paris après le 9 thermidor, il fut accusé, le 1er juin 1795, par Pérès du Gers, qui lui imputa de nombreux excès, des dilapidations et une dépravation inouie de mœurs. Dartigoyte écouta cette attaque sans trahir aucune émotion, et refusa de se défendre. Il fut décrété d'accusation, puis amnistié après le 13 vendémiaire an IV (5 octobre 1795). Dartigoyte n'a plus depuis lors reparu sur la scène politique. A. DE L.

Le Bas, *Dict. encyc. de la France*. — *Petite Biograp. Conventionnelle*. — *Galerie hist. des Contemporains*.

*DARTIGUELONGUE (*Jean*), médecin hollandais, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : *Apographe rerum physiologico-medicarum, contra Cartesium pluresque alios, tam physices quam medicinæ doctores celeberrimos, nunc primum ab autore inventorum*; Ulm, 1707, in-12.

Journal des Savants, 1708.

DARTIS. *Voy.* ARTIS (D').

*DARTOIS DE BOURNONVILLE (*François-Victor-Armand*), auteur dramatique français, né à Beauvais, le 3 octobre 1788. Il entra dans une étude d'avoué en 1808, fut garde du corps en 1815, et dirigea le théâtre des Variétés en 1830. M. Dartois compte parmi les vaudevillistes les plus féconds : il a composé seul ou en collaboration un grand nombre de pièces, parmi lesquelles : *Les Maris ont tort*, comédie en un acte; Paris, 1813, in-8°; — *Le Matin et le Soir, ou la fiancée et la mariée*, comédie-vaudeville, en un acte; Paris, 1822; avec Théaulon, Chazet et Eugène Lamerlière; — *Le Perruquier et le Coiffeur*, comédie, en un acte, mêlée de couplets; Paris, 1824, in-8°; — *M. Pique-Assiette*, comédie-vaudeville, en un acte, mêlée de couplets; Paris, 1824, in-8°; en collaboration avec MM. Dupin et Sauvage; — *Cartouche et Mandrin*, comédie-vaudeville, en un acte; Paris, 1827, in-8°; — avec Desaugiers : *Le Château de mon oncle, ou le mari par hasard*, comédie-vaudeville, en un acte; 1827, 3e édition; — *Les Inconvenients de la Diligence, ou monsieur Bonaventure*, six tableaux-vaudevilles; Paris, 1828, in-8°; en collaboration avec MM. Francis et Théaulon; — avec M. Vanderburch : *La Grisette mariée*, comédie-vaudeville, en deux actes; Paris, 1829, in-8°; — *Le Flagrant Délit*, comédie-vaudeville, en un acte; Paris, 1841, in-8°; en collaboration avec M. Biéville. (Voir pour les autres pièces, l'article DARTOIS [*Louis-Armand-Théodore*], et les articles ROCHEFORT, THÉAULON, LEUVEN, VANDERBURCH, etc.)

*DARTOIS DE BOURNONVILLE (*Louis-Armand-Théodore*), frère du précédent, auteur dramatique français, né à Beauvais, près de Noyon, le 3 septembre 1786, mort à Paris, le 18 février 1845. Après avoir été clerc de notaire, il devint sous-lieutenant dans le régiment étranger levé par M. de la Tour d'Auvergne, puis receveur particulier des droits réunis en 1812, garde du corps en 1815, capitaine d'infanterie jusqu'en 1820 et secrétaire du gouverneur du château de Meudon jusqu'en 1830. On a de lui : *Le Père tuteur, ou l'école de la jeunesse*, comédie, en cinq actes et en vers; Paris, 1822, in-8°; — *Caius Gracchus, ou le sénat et le peuple*; tragédie, en cinq actes et en vers; Paris, 1833, in-8°; — des poésies légères éparses dans plusieurs recueils.

Louandre et Bourquelot, *La France littéraire contemporaine*.

DARU (*Pierre-Antoine-Noël-Bruno*, comte), homme d'État et littérateur français, né à Montpellier, le 12 janvier 1767, mort le 5 septembre 1829. Il fit ses premières études à l'École militaire de Tournon, dirigée par les Oratoriens. A treize ou quatorze ans, il sortait de rhétorique après s'être fait remarquer dans les exercices littéraires usités chez les pères de l'Oratoire. Quoique destiné à la carrière administrative, le jeune Daru fut d'abord pourvu d'un brevet de lieutenant d'artillerie, et bientôt après d'un emploi de commissaire des guerres. Comme il n'avait que dix-sept ans, il lui fallut une dispense d'âge. Secrétaire du comte de Périgord en 1788, il seconda ce personnage, chargé de faire exécuter dans le Languedoc l'édit du timbre et de la subvention territoriale; et dès lors on voit Daru mener de front ses travaux littéraires et les devoirs de son emploi. Il traduit Cicéron, Térence; projette un théâtre latin complet, se prépare à devenir l'élégant interprète d'Horace, et à vingt ans il entreprend une épopée en douze chants : *Washington, ou la liberté de l'Amérique septentrionale*; enfin, il sacrifie aussi à la mode du temps, en faisant de la poésie légère; mais bientôt il abandonne ce genre frivole : l'étude est son élément, et ses travaux portent sur presque tous les genres. C'est ainsi qu'on trouve dans ses manuscrits remontant à cette époque un *Essai sur le théâtre espagnol*. Cependant, il fut bientôt entraîné dans la marche des événements contemporains. Incriminé en 1791 devant le club de Montpellier pour ses relations avec le marquis de Bouzol, commandant du Languedoc, il se défendit avec vigueur et franchise, et ne laissa rien debout de l'accusation. Devenu commissaire ordonnateur, il servit en cette qua-

…r les côtes de Bretagne, dans l'armée des… à agir au cas d'une descente des Anglais. …arrêté alors comme suspect, par suite d'un …lier malentendu : on avait lu et pris au …x cette phrase ironique d'une lettre écrite …si à un ami, et qui fut interceptée : « J'attends …s amis les Anglais, qui, dit-on, vont débar… bientôt. »

…e la Tour Lebas, prison de Rennes, où il …d'abord enfermé, on le conduisit à Orléans, …il resta jusqu'à la chute de Robespierre. On …ne qu'il employa les loisirs que lui faisaient …ersécutions politiques à continuer ses études …s compositions littéraires, et tout en tradui… Horace, il puisait dans sa détention le su… d'une œuvre de circonstance intitulée : *Épî… à mon Sans-Culotte,* publiée quelques an… plus tard. Ce *Sans-Culotte* était le gar… chargé de le surveiller ; Daru lui disait :

…, non, tu n'es point libre, et c'est moi qui le suis :
…n esprit, libre encor, parcourt tout l'univers.

…défauts de cette composition sont ceux de …e du poëte.

…u retour du régime légal, Daru reprit ses …tions administratives. Sous le ministère de …et (1796), dont il avait déjà été le subor…né, il fut nommé chef de division. Il se…da Pétiet dans la guerre que, par une hono… exception, ce ministre faisait aux hommes …cre illicite et de rapine. En l'an VII (1799) …il fut nommé par Masséna, qui commandait …mée du Danube en Suisse, ordonnateur en …f à la place de Ferrand, dont il sollicita lui-…e, comme un acte de justice, la réintégration ; …ploya dans ce poste, et parmi des difficultés …nombre, des qualités qui commencèrent sa …tation méritée de capacité et de rigidité dans …omplissement de tous ses devoirs. En même …s il se livrait à un travail infatigable, …ses études le reposaient ; il traduisait les …es d'Horace, après avoir interprété les …s et les *Épîtres*, et composait une œuvre des…ve, intitulée : *Poëme des Alpes*, inspirée …s sites qu'il avait sous les yeux.

…tre le combat du Saint-Gothard et la bataille …urich, le jeune commissaire-ordonnateur, …ant à un juste sentiment d'indignation, …a l'occasion de l'assassinat des plénipoten… français Roberjot, Bonnier et Jean de …ry de Rastadt, un *Chant de guerre*, …sé au ministre de l'intérieur, François de …hâteau, qui le fit mettre en musique ; et …e, à la suite de l'envoi à Paris des chefs-…re venus d'Italie, on exécuta le *Carmen …lare d'Horace*, ce fut la traduction de Daru, …e l'année précédente, 1798, que l'on adopta …a circonstance. Rappelé à Paris à l'effet …ender les travaux de la commission nom… par les *Cinq Cents* pour refondre la légis… militaire, Daru se livra sur cette matière …travail immense ; « mais, dit M. Viennet, …e grand réformateur (Bonaparte) nous avait été rendu par les déserts de l'Égypte ».

Daru fut ensuite compris parmi les inspecteurs aux revues nouvellement créés à côté des commissaires des guerres, puis nommé inspecteur en chef à l'armée de réserve campée au pied des Alpes, chargé enfin, avec les généraux Berthier et Dejean, de conclure l'armistice. A l'issue de cette dernière mission, il fut replacé dans les bureaux de la guerre comme secrétaire général de ce département.

Le projet d'organisation militaire signé Berthier, mais élaboré par Daru, se rencontra avec le projet du général Bonaparte. Naturellement celui-ci trouvait meilleures ses idées, qu'il soutenait impérieusement. Le secrétaire général témoigna en cette occasion une fermeté que Napoléon reconnut souvent depuis. « Je persiste, » disait-il ; mais en même temps il ajoutait, comme il convenait : « Donnez des ordres, et j'obéirai. » Membre du Tribunat en 1802, il y défendit les principes de la révolution, et se plaça par la franchise et la vigueur de sa parole au nombre des principaux orateurs de cette assemblée. On cite particulièrement le discours qu'il prononça sur l'instruction publique, où l'on trouve cette remarquable et juste pensée, que les gouvernements qui favorisent la propagation des lumières ont seuls une haute idée de la gloire. Daru prit part alors à toutes les discussions d'affaires : système monétaire, cautionnements des receveurs des finances, etc. Chargé de défendre devant le corps législatif le projet de conscription, il le présenta avec assez de vérité comme l'expression du développement de la liberté politique. Au temps du projet de descente en Angleterre, Daru fut adjoint à l'intendant général Pétiet en qualité de commissaire général de l'armée des côtes. Cependant, ses travaux littéraires ne discontinuaient point. Après avoir fait applaudir au Lycée un conte abrégé de Casti, et dont l'idée se trouve reproduite dans la chanson des *Gueux* de Béranger, idée qui n'est autre que celle, un peu contestable, du bonheur du pauvre comparé à l'ennui du riche, Daru composa (1801) une *Épître à Delille*, qui ne fut pas moins goûtée. Précédemment (1800) le poëte avait publié, en forme de brochure, des satires ou dialogues en vers, sous ce titre : *La Cléopédie, ou la théorie des réputations en littérature.*

Cependant Daru reprit ses travaux sur le code militaire, interrompus par la campagne de Suisse. Nommé conseiller d'État le 1er juillet 1805, il fut appelé sept jours plus tard à l'intendance générale de la maison de l'empereur. Il témoigna quelque crainte au sujet de ces dernières fonctions. « J'ai passé ma vie, disait-il à l'empereur, dans les livres, et je n'ai pas eu le temps d'apprendre le métier de courtisan. — Des courtisans ! répondit Napoléon ; ils ne sont pas rares autour de moi, je n'en manquerai jamais. Mais ce qu'il me faut, c'est un administrateur éclairé, ferme, vigilant ; et c'est pour cela que je vous ai

choisi. » Daru travailla alors en même temps à la législation et à la comptabilité militaires; il porta un tel soin dans l'administration des dépenses de la maison impériale, qu'il « savait, dit M. Viennet, ce que coûtaient les carottes du pot au feu ». Le 1er janvier 1806 il fut chargé d'une mission plus importante, celle de l'exécution du traité de Presbourg. Il sut porter vigoureusement le poids de ces fonctions multiples. « Daru est bon à tout, disait Napoléon; il a du jugement, de l'esprit, une grande capacité de travail, un corps et une âme de fer. »

Après la bataille d'Iena, il fut chargé de l'intendance générale de la grande armée, besogne immense, selon son expression, montant toujours comme la marée. Plus tard, il reprit ses portefeuilles. Une anecdote, que Plutarque n'eût pas manqué de citer, peint assez cette position laborieuse auprès du vainqueur de l'Europe. Une nuit, la fatigue l'emportant, il s'endormit pendant qu'il écrivait sous la dictée de l'empereur. Au réveil il s'aperçoit que les bougies ont diminué; que le jour commence à poindre, et que Napoléon continue le travail sur une table voisine. — « Eh bien, Daru, lui dit l'empereur, qu'est-ce qui vous arrive? — Sire, répond l'intendant général, veuillez m'excuser : c'est la troisième nuit que je passe sans dormir; la fatigue l'a emporté. — La troisième nuit! Mais je ne veux pas qu'on se tue ainsi à mon service. J'ai besoin de vous : j'entends que vous vous ménagiez; allez vous reposer. Daru insiste, et veut continuer la dictée commencée : « Tout est fini, lui répondit Napoléon : j'ai écrit à votre place; voilà les ordres, vous n'avez qu'à les expédier, et maintenant allons nous coucher. »

Daru fut chargé de l'exécution du traité de Tilsitt; il dirigea l'évacuation de Varsovie et celle des États prussiens; puis il fut envoyé en qualité de ministre plénipotentiaire auprès du roi de Prusse, Frédéric-Guillaume. Après les batailles d'Eckmuhl et de Wagram, il alla joindre l'empereur à Ratisbonne; il le suivit à Vienne, et fut chargé d'exécuter le traité de paix résultat de la conquête, et d'administrer les États autrichiens.

Lors du projet de mariage de l'empereur avec une princesse russe ou une princesse autrichienne, Daru, qui n'était partisan ni de l'une ni de l'autre, penchait plutôt pour l'alliance avec la Russie que pour l'alliance avec l'Autriche. A la sortie du conseil où l'alliance autrichienne fut décidée : « Que pensez-vous, lui demanda l'empereur, qu'il me convienne d'épouser, d'une princesse russe ou d'une autrichienne? — Ni l'une ni l'autre, répondit Daru. — Diable! reprit l'empereur, vous êtes bien difficile; » et le froncement du sourcil de l'empereur indiqua à Daru que ses objections seraient inopportunes. « Je m'en aperçus, raconte le comte Daru, et je m'empressai de le rassurer... Je lui dis que la France regretterait sans doute l'impératrice Joséphine, et s'intéresserait à la douleur inséparable d'un si grand sacrifice, mais que personne ne méconnaîtrait les raisons qui le portaient à chercher dans un nouveau mariage le moyen d'avoir des héritiers directs. La sérénité reparut sur le front de l'empereur, et il demanda quel choix il convenait de faire. — Le choix d'une Française, répondis-je. Votre trône n'est pas fondé sur les mêmes bases que celui des maisons souveraines de l'Europe. Ce n'est donc pas à imiter les autres souverains, c'est à vous en distinguer que vous trouverez votre véritable grandeur. Vous n'avez pas régné comme eux : pourquoi vous marier comme eux? L'union la plus propre à affermir votre pouvoir est celle d'une Française; et pourvu qu'elle n'ait pas trop de parents à doter, trop de frères à élever à la dignité de princes, tout le monde applaudira à un tel choix. » Mais il était écrit que cette alliance extraordinaire d'un plébéien homme de génie avec la fille des Césars s'accomplirait. En maintes occasions, le confident de l'empereur osa lui faire entendre la voix de la vérité. On sait que l'emplacement de l'arc de triomphe du Carrousel fut assez critiqué : « N'est-ce pas, dit un jour Napoléon à Daru, qu'on dit beaucoup de mal de mon arc de triomphe? — Pardon, répondit Daru, j'ai entendu deux personnes qui en faisaient l'éloge : Votre Majesté et son architecte. » Quelque temps avant le divorce, l'empereur étant à travailler avec son secrétaire, l'interpella brusquement pour l'interroger sur ce qui arriverait si lui, Napoléon, venait à mourir le lendemain. « Sire, répond Daru, je pense que le prince Joseph prendrait sans difficulté possession de votre trône, mais qu'on lui ferait des conditions. » Devenu ministre secrétaire d'État en remplacement du duc de Bassano, chargé, par conséquent, de l'ensemble de l'administration de l'empire, Daru resta ce qu'il était : l'homme modeste, intègre et désintéressé. Il fallut que l'empereur réparât de sa main dans le projet de budget de 1812 présenté par Daru l'omission faite par ce ministre du traitement affecté à ses fonctions. Il se montra opposé à la campagne de 1812. « En Russie, disait-il, ce ne sont pas les hommes qui seront le plus à craindre; c'est la nature qu'il faudra craindre. » Mais une fois la guerre entreprise et commencée, il voulut qu'on allât jusqu'au bout. « Vous avez voulu cette expédition, il faut l'achever. Passons l'hiver à Moscou, je réponds des approvisionnements de l'armée, et au printemps nous marcherons sur Pétersbourg. » Ainsi s'exprimait-il au sein du conseil de guerre tenu plus tard au Kremlin; mais après l'incendie il engageait Napoléon de presser son départ. A l'issue de cette campagne désastreuse, il prépara celle de Saxe avec la même activité administrative. Dans les événements trop connus qui suivirent, il fut toujours pour les résolutions les plus dignes et les plus patriotiques : il eût voulu défendre Paris, et s'opposait à la translation du gouvernement dans une autre résidence; il suivit Marie-Louise à Blois, et se retira

qu'après sa mort. L'Histoire de
vit l'*Histoire de Venise*, mais n'eut
de son aînée, quoique l'auteur y
mtant de conscience.

surprit alors qu'il méditait d'au-
On rencontre dans l'histoire con-
de vies aussi honorablement et
ment remplies. A toutes les qua-
citoyen et aux vertus domesti-
ignait une bienveillance extrême,
trouvèrent en lui un protecteur
que dévoué. Voici la liste de
Traduction de l'*Orateur* de Cicé-
traduction en vers des *Œuvres*
; — *La Cléopédie, ou la théorie*
ns littéraires, suivie du poëme
le l'Épître à mon Sans-Culotte;
in-8°; — *Épître à J. Delille*,
; Paris, 1801, in-8°; — *Sur la*
nérale, et plus particulièrement
ation militaire de France, dis-
au corps législatif; Paris, 1802;

et de l'artillerie, il prit une part active à la ré-
daction du nouveau code militaire ordonné par
le décret du 1er germinal an XIII. Les services
rendus par Daru le plaçaient au premier rang de
ces administrateurs habiles et laborieux que
l'empereur avait toujours auprès de lui pour or-
ganiser les pays conquis; aussi après la bataille
d'Iéna fut-il nommé intendant du duché de
Brunswick, de la province prussienne d'Al-
berstadt, du pays d'Hildesheim et de la ville de
Goslar. Dans ce poste difficile, il sut se concilier
l'affection des habitants, et mériter des témoi-
gnages d'estime de la part de la duchesse de
Brunswick. Il fut nommé inspecteur aux revues
de la garde impériale de la première campagne
d'Espagne (1808-1809). Napoléon lui confia au
mois de mai 1809 l'intendance de Vienne et
de la basse Autriche, le nomma en 1811 inten-
dant de la couronne à Rome, et lui conféra
quelques mois plus tard le titre de baron. Chargé
de présider aux travaux d'embellissements que
l'empereur fit entreprendre à Rome, Daru n'y dé-

événements de 1814 ramenèrent le baron Daru à Paris. Il fut créé chevalier de Saint-Louis en décembre 1814, et nommé en 1815 inspecteur aux revues de la 1[re] division militaire; mais en 1816 sa place d'inspecteur lui fut enlevée. Le souvenir reconnaissant qu'il gardait de l'empire l'éloignait d'ailleurs du nouveau gouvernement et le rapprochait de l'opposition. Rendu à la vie privée, moins riche qu'à son entrée dans l'administration, il consacra ses dernières années à d'importants travaux littéraires, que la mort ne lui permit pas d'achever. Parmi les nombreux manuscrits qu'il a laissés, on remarque une *Histoire de Rome pendant l'occupation française* (1809-1814). Dans ce récit, plutôt administratif que politique, l'auteur s'est surtout occupé des arts et des monuments. Bien que ce travail soit malheureusement trop incomplet pour être livré à l'impression, il n'en a pas moins beaucoup d'intérêt et contient des documents précieux pour l'histoire de la domination française en Italie (1). — Le baron Daru a laissé deux fils : l'un, *Jérôme-Napoléon-Frédéric-Pierre-Martial*, né à Paris, le 30 octobre 1807, a suivi la carrière des armes; l'autre, *Charles-Martial*, né à Paris, le 14 avril 1816, est resté dans la vie civile, où il s'est voué à de sérieux travaux de jurisprudence et d'économie politique. L. J.

Arnault et Jouy, *Biographie des Contemporains*. — *Documents particuliers*.

* **DARU** (*Napoléon*, comte), homme politique français, fils de Pierre-Antoine et neveu du précédent, né en 1802, filleul de l'empereur Napoléon I[er] et de l'impératrice Joséphine. Au sortir des études, il entra à l'École Polytechnique, où il choisit l'arme de l'artillerie. Capitaine en 1836, il servit en Afrique. Devenu pair de France par droit d'hérédité en 1832, il porta dignement son nom, et fit partie de la nuance libérale de cette assemblée; en même temps il concourut à la préparation et à la discussion des projets de loi relatifs aux travaux publics, et fut membre, souvent président, des commissions nommées pour l'examen des propositions concernant les chemins de fer. Envoyé à l'Assemblée constituante par le département de la Manche, il y fit partie du comité des travaux publics. Devenu membre de l'Assemblée législative, après avoir fait partie du fameux comité électoral dit de la *rue de Poitiers*, il fut élu vice-président par la majorité indécise et nuancée dans les rangs de laquelle il siégeait. Depuis le 2 décembre 1851, le comte Napoléon Daru n'est plus sorti de la vie privée. On lui doit d'utiles ouvrages sur les travaux publics. Entre autres : *Des Chemins de Fer et de l'application de la loi du 11 juin* 1842; Paris, 1843, 1 vol. in-8°.

Journ. des Sc. — *Dict. de l'Éc. Pol.* — Lesur, *Ann. hist.*, 18[illegible]-18[illegible].

* **DARUT DE GRAND-PRÉ** (*François-Joseph*), général français, né à Valréas, en 1720, mort à Charleville, en 1793. Il était lieutenant général des armées du roi et commandeur de l'ordre de Saint-Louis. Il commanda le camp de Saint-Omer, et fit la délimitation entre la France et l'Espagne. On a de lui, outre un grand nombre de cartes et de plans : *Mémoires sur les moyens de parvenir à la perfection dont le militaire en France est susceptible*; 1787, in-8°, et 1789, 3 vol. in-8°.

Barjavel, *Dictionnaire historique de Vaucluse*.

* **DARUT DE GRAND-PRÉ** (*Frédéric-Vincent*), surnommé *l'abbé de Saint-Urbain*, savant français, frère du précédent, né à Valréas, le 22 janvier 1738, mort dans la même ville, le 11 décembre 1809. Il fit ses études au séminaire de Saint-Sulpice à Paris, et devint grand-vicaire. En 1789 il fut choisi pour présider l'assemblée représentative séante à Carpentras; lors du 18 brumaire, il fut élu membre du conseil général, et accepta la présidence du conseil d'arrondissement d'Orange. Il faisait partie de l'Athénée de Vaucluse et de plusieurs autres sociétés savantes et littéraires. En mourant, il voulut être enterré au pied d'un olivier pour être utile quand il ne serait plus. On a de lui plusieurs mémoires sur l'économie rurale et politique ainsi que des *Observations météorologiques*, imprimées dans les *Mémoires de l'Athénée de Vaucluse*, I[re] part., p. 40.

Baron de Stassart, dans l'*Almanach de l'arrond. d'Orange pour* 1810, p. 181. — Ad. Aubenas, *Notice sur Valreas*, p. 127. — Barjavel, *Dictionnaire historique de Vaucluse*.

* **DARUTY.** *Voyez* VINCENT-DARUTY.

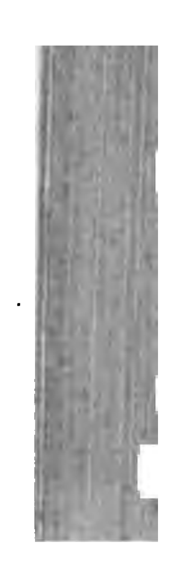
DARVIEUX. *Voyez* ARVIEUX (D').

DARWIN (*Érasme*), médecin [illegible] glais, né le 12 décembre 1731, à [illegible] tinghamshire), mort le 18 août [illegible] au collége Saint-Jean à Cambridge, et [illegible] cevoir médecin. Il vint ensuite exercer sa profession à Lichtfield, où la guérison [illegible] d'un homme opulent le mit en [illegible] Ayant un goût vif pour la poésie, [illegible] cependant as[illegible] ne pas attacher [illegible] nom aux premiers [illegible] se, dans la c[illegible] que les succès du p[illegible]ssent. [illegible] il arrive presque toujours, [illegible] médecin. La sienne devint [illegible] seul concurrent qu'il eût dans la ville, [illegible] délaissé, ne tarda pas à s'éloigner. Le p[illegible] des poëmes auxquels Darwin mit son nom [illegible] *Botanical Garden* (Le Jardin botanique), parut en 1781. Il est divisé en deux parties, [illegible] première contenant l'économie des végétaux, [illegible] seconde les amours des plantes. Le poëme [illegible] est basé sur le système sexuel de Linné, accompagné de notes savantes et étendues. [illegible] nouveauté du plan, l'éclat du style, plein [illegible] pressions figurées, attirèrent l'attention sur [illegible] ouvrage, où tout est personnifié : l'av[illegible] exemple, est ici *la belle Avena*. La d[illegible] l'auteur fit, comme l'on dit, école en Ang[illegible]

(1) C'était sans doute aussi le sentiment de Napoléon; il résulte des papiers de famille, qu'il fit demander de Sainte-Hélène au baron Daru des documents sur l'occupation française en Italie.

Femmes (*A Treatise on*
, Londres, 1797, in-8°, où
ates règles pour le maintien
: a été traduit en allemand
n 1822, par le célèbre doc-
noique doué d'une consti-
que, Darwin fut un modèle
tempérance. Son exemple
ndations eurent une salu-
tfield sur les mœurs de la
avant son arrivée faisait
nation de liqueurs fortes.
t voisin du célèbre Samuel
otion et le torysme faisaient
iété et le républicanisme
e la *Zoonomie*, et chacun
n d'une société distincte,
re tendances. Le docteur
première femme, se re-
demeurer alors à Derby,
ne qu'il avait laissé inédit,

demanda en vain le titre de colonel des gardes de Preobrajensk. Mécontente du refus qu'elle éprouva en cette occasion, elle se retira à Moscou, où elle ne vécut plus que dans le commerce des lettres et des savants; puis elle parcourut les grandes villes de l'Europe. En 1771 elle visita Paris et Ferney, où elle vit Voltaire. « Elle me parla quatre heures de suite de V. M. I., et je crus qu'elle ne m'avait parlé que quatre minutes. » Ces termes de la lettre de Voltaire à Catherine ne lui ont sans doute pas été suggérés par la princesse Daschkof. Revenue à Saint-Pétersbourg en 1782, elle fut nommée *directeur* (ce sont les termes de l'oukase) de l'Académie des Sciences, et *président* de la nouvelle Académie russe en 1784. Un nouveau refroidissement, sinon une rupture entre elle et l'impératrice, la détermina à se démettre de ses emplois en 1796. Elle travailla au Dictionnaire de l'Académie russe. Outre plusieurs écrits en prose et en vers, on a d'elle *Toissiokoff*, comédie, et un drame intitulé : *Le Mariage de Fabien*.



divers endroits les fonctions pastorales. On a de lui : *Exercitatio de origine et auctoritate punctorum hebraicorum divina;* Tubingue, 1728, in-4° ; — *Tractatus de Augustiniana Decalogi Divisione;* ibid., 1733 ; — *Vertheidigung* (Défense) *integritatis textus hebraici Veteris Testamenti;* Halle (en Souabe), 1763, in-8°.

Moser, *Wirtemb. Gel.-Lex.*

DASH (Comtesse), romancière. *Voyez* SAINT-MARS (DE).

DASSDORF (*Charles-Guillaume*), érudit allemand, né à Staubitz, en Saxe, le 2 février 1750, mort le 28 février 1812. Après avoir étudié la théologie à Leipzig, il fit l'éducation des enfants du conseiller intime de Ferber, dont la protection lui valut en 1775 une place à la Bibliothèque de Dresde. Promu à la place de premier bibliothécaire en 1806, il s'est acquis une certaine célébrité par une érudition profonde et par sa complaisance à aider les savants dans leurs recherches. De ses ouvrages nous citerons : *Beschreibung der Merkwürdigkeiten von Dresden* (Description des Curiosités de Dresde); 1782 ; — *Numismatisch-historischer Leitfaden zur Uebersicht der Sächsischen Geschichte* (Manuel historique et numismatique pour faciliter l'étude de l'histoire de Saxe) ; Dresde et Leipzig, 1801 ; — *J. Winkelmann's Briefe an seine Freunde mit Zusätzen und literarischen Anmerkungen* (Lettres de J. Winkelmann à ses amis, avec additions et notes littéraires) ; Dresde, 1771-1781, 2 vol. Z.

Conversat.-Lex.

* **DASSI** (*François*), secrétaire de Jean d'Albret, roi de Navarre, et de Louise, duchesse de Valentinois, vivait à la fin du quinzième et au commencement du seizième siècle. Il a traduit d'italien en français le dialogue très-élégant intitulé : *Le Pérégrin traitant de l'honnête et pudique amour concilié par pure et sincère vertu ;* Paris, 1527, pet. in-4°, gothique. Le roman de *Pérégrin* ou Pélerin est ainsi nommé parce que Jacques Caviceo, son auteur, y décrit les voyages pénibles qu'il entreprit pour la belle Genèvre, et le courage qu'il eut de pénétrer jusqu'aux enfers. Ce roman, au commencement du règne de François Ier, faisait les délices de la jeunesse et donnait lieu aux prédicateurs d'en blâmer fortement la lecture, comme dangereuse. *Le Pérégrin* a été réimprimé un grand nombre de fois à Paris et à Lyon. Les meilleures éditions sont celles qui contiennent les annotations de Jean Martin de Paris, secrétaire du cardinal de Lenoncourt ; Paris, 1528, in-8° ; ib., 1529, in-4°, et 1535, in-8°. M. G.

La Croix du Maine et Du Verdier, *Bibl. franç.*, avec les notes de La Monnoye. – Brunet, *Manuel du Libraire.*

DASSIÉ (*F.*), hydrographe français, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il fut constructeur de vaisseaux pour la marine royale au Havre. On a de lui : *Description générale des côtes de l'Amérique, avec les mœurs et usages des peuples qui les* [...]; Rouen, 1677, in-8° ; — *L'Architectu*[...] *avec le routier des Indes orientales* [...] *tales ;* Paris, 1677, in-4° ; — *Le Pilo*[...] *contenant l'explication des termes* [...] *naviguer ;* Havre-de-Grâce, 1683,

Dict. biog. univ. et pitt. (Aîné-André); [...]

* **DASSIER** (*Lazare*), prédicateu[...] vivait en 1685. Il était de l'ordre de S[...]nique, et a publié un grand nombre d[...] entre autres : *Sermons pour l'Ave*[...] 1678, in-8° ; — *Id. pour tous les* [...] *de l'année ;* Lyon, 1682, 2 vol. in-8° ; [...] *les mystères de Notre-Seigneur ;* [...] *Trois Octaves pour le Saint-Sacre*[...] *Sermons sur les mystères de la saint*[...] 1685, in-8°. Les ouvrages de Dassier o[...]nis sous le titre de : *L'Évangile de l*[...]

Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.*

DASSIER (*Jean*), graveur suisse, [...]nève, en 1676, mort dans la même vi[...]tobre 1763. Il était élève de son pèr[...] des monnaies de la république suis[...] plaça en 1694 à Paris, chez Maugers. [...] Rottiers, excellents graveurs méd[...] l'époque. De retour à Genève, en 17[...] y grava les médailles des *Grands Ho*[...] *siècle de Louis XIV* (soixante-et-d[...]dailles, de douze lignes de diamètre), [...] au duc d'Orléans, régent de France. [...] ensuite les médailles des *Vingt-quat*[...]*mateurs* les plus célèbres, qu'il présenta [...] archevêque de Cantorbéry ; puis gra[...] même manière les principaux *Théolo*[...] *Genève.* Il visita en 1728 l'Angleterre, [...]cuta les médailles des plus célèbres s[...]glais et des rois d'Angleterre depuis G[...] *le Conquérant* jusqu'à *George II.* I[...] les portraits de *Maffei*, de *Mazucn*[...] *Cardinal Fleury.* Rentré dans [...] 1732, il grava les médailles de *Lu*[...] du *Jubilé de la Réformation ; Conco*[...]*stituta ; Respublica pacata*, et du C[...] *Lautrec.* En 1738 Dassier fut élu m[...] Conseil des Deux-Cents de l'État de G[...] 1743 il représenta les *Principaux Évé*[...] *de l'Histoire Romaine* sur soixante je[...] même année il alla à Turin, et y grav[...]dailles de *Charles-Emmanuel III*, [...] *Sardaigne ; de Maurice, maréchal d*[...] *de Guillaume, stathouder de Hol*[...] de *Ferdinand VI, roi d'Espagne.* Il [...] une autre médaille, fort belle, intitulée *A*[...] qui a été frappée en or. Dassier se [...] marquer par l'exactitude et la rapi[...] travail ; il faisait sauter l'acier sous se[...]ments comme un sculpteur le marbre [...] ciseau. Il n'employait le burin que [...] Ses têtes sont pleines de vie, habile[...]nées, d'un beau fini. Il y a du génie e[...]vention dans son *Histoire Romaine*, [...] *Métamorphoses d'Ovide* et dans quelq[...]

Son œuvre est considérable ; on en ...logue détaillé dans Senebier.

...oire littéraire de Genève, III, 204.

... (*Jacques-Antoine*), graveur suisse, né à Genève, en octobre 1715, ...rse, en 1759. Il fut d'abord élève ... de Germain, orfèvre de Paris. ... ensuite l'Italie, afin de se perfec... le dessin. En 1736 il grava à Turin ... l'État, et à Rome la médaille de ... Appelé en Angleterre comme se... de la Monnaie, il y exécuta les ... duc d'Argyle, de Robert Baster, ...ard, de Carteret, de Chester... Moivre, de Folkes, de Halley, ... Robert Walpole, de William ... Hans-Sloane, du prince de ... Chevalier Fontaine et de Spencer. ... à Paris la médaille de Montes... est une des plus belles qui se soit ... Dassier, demande à Saint-Péters... exécuta les têtes de la czarine Éli... du comte Schuvaloff. La rigueur ... altère sa santé, il s'embarqua ...; mais il fut forcé de débarquer ... il mourut, chez le comte de ... talent n'avait pas l'élégance et la ... de son père ; mais ses médailles ... précision dans le dessin, plus de fini

...oire universel de la Suisse. — Senebier, ...oire de Genève, III, 215.

...LE (*Jacques*...), graveur fran... Saint-Ouen, près Rouen, en 1719. ... habile dans la gravure à l'eau-forte. ... composition plusieurs petits sujets de ... de cabarets dans le genre de

... Gu[illegible]bert, Mé... [illegible]

Voyez A[illegible].

...DASTEYN (*Jean*...), philosophe ..., vivait dans la première moitié ... siècle. On a de lui : *Speculum* ... manuscrit dans la Bibliothèque ... *Liber Mixtionum* ; ... *Viso* ; — ... *Sapiens* ... ; ouvrages iné... partie insérés dans le *Theatrum*

... [illegible] Pierre Borel ... *Scriptor*... [illegible]

... (nom grécisé de l'allemand ...) Pierre ..., linguiste et mé... à Strasbourg, en 1559. Il ... cette ville, et y publia un ...-latin, souvent réim...

... et nova

... (*Conrad*), mathématicien ... le 26 avril 160... Il professa ... Strasbourg. Il commenta ... en outre de lui : *Oratio de* ... *ad Fredericum II*, *regem Daniæ* ; — *Hieronis Alexandrini Nomenclaturæ vocabulorum geometricorum Translatio* ; — *Lexicon mathematicum, ex diversis collectum antiquis scriptis* ; Strasbourg, 1579, in-8°.

Vossius, *De Scient. mathem.*, XVI, XXVI. — Witte, *Diar. biog.* — Sax., *Onomast. liter.*, III, 358.

DASYPODIUS (*Wenceslas*), savant bohémien, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. On a de lui : *Dictionarium Latino-Bohemicum*, qu'il ne faut pas confondre avec le *Lex. Lat.-Germ.* d'un Pierre Dasypodius ; — *Elegia de ultimo judicio et mundi fine* ; l'auteur y annonce la fin du monde pour l'année 1588 ; — *Carmen de terræ motu anno* 1581 ; — *Calendarium perpetuum, ad horizontem Pragensem* ; Prague, 1591.

Balbini, *Bohemia docta*, II.

DASZDORF. *Voy.* DASSDORF.

* **DATAME** (Δατάμης), général perse, vivait dans le quatrième siècle avant J.-C. Il ne nous est connu que par quelques passages de Diodore de Sicile et de Polyen, et par une notice fort intéressante de Cornelius Nepos. « Je vais m'occuper maintenant, dit cet historien, du plus vaillant et du plus habile des généraux barbares, à l'exception des deux Carthaginois Amilcar et Annibal. J'en parlerai avec d'autant plus de détails, que ses actions sont peu connues et qu'il dut ses succès non pas à de grandes armées, mais à une habileté presque sans égale. Fils de Camissare, Carien de nation, et d'une femme scythe, Datame fit d'abord partie des gardes du corps d'Artaxerxès II Mnemon. Son père, nommé gouverneur de la Cilicie, ayant été tué dans la guerre contre les Cadusiens, Datame, qui s'était distingué dans cette expédition, lui succéda. Se faisant remarquer à la fois par ses talents militaires et par sa fidélité au roi, il soumit les satrapes de Paphlagonie et de Cataonie, Tyus et Aspio, révoltés contre Artaxerxès. Celui-ci lui donna le commandement en chef des troupes envoyées contre l'Égypte insurgée. Mais les machinations des ennemis de Datame l'ayant perdu dans l'esprit du roi, et l'exposant à de graves dangers s'il reparaissait à la cour, il se retira dans la Cappadoce, s'en empara, ainsi que de la Paphlagonie, et s'y fortifia après s'être entendu avec Ariobarzane et les autres satrapes révoltés. Artabaze, un des généraux restés fidèles au roi, marcha contre le rebelle, et fut complètement défait. La grande réputation de Datame engagea Artaxerxès à envoyer contre lui des forces considérables ; mais Autophradate, qui les commandait, fut vaincu et contraint de se retirer. La trahison fit ce que n'avait pu faire la force ouverte. Mithridate, fils d'Autophradate, feignit de s'insurger contre le roi, gagna par cette révolte simulée la confiance de Datame, le fit consentir à une conférence, et l'assassina. » On peut lire dans Cornelius Nepos les détails de ce stratagème. Il paraît, d'après le récit de

cet historien, que Datame mourut avant Artaxerxès, probablement vers 362.

Cornelius Nepos, *Datames*. — Diodore de Sicile, XV, 91. — Polyen, VII, 21, 29.

* **DATAPHERNES** (Δαταφέρνης), général perse, vivait vers 330 avant J.-C. Ami et complice de Bessus, il fut un de ceux qui le livrèrent à Alexandre, en 329. Il se joignit à Spitamène, satrape de Sogdiane, révolté contre les Macédoniens. Après la victoire de ces derniers, il se réfugia chez les Dahès, qui, informés de la mort de Spitamène, chargèrent Dataphernes de chaînes, et l'envoyèrent au conquérant macédonien.

Arrien, *Anabasis*, III, 29, 30; IV, 1. — Diodore de Sicile, XVII, 83. — Quinte-Curce, VII, 5, 6; VIII, 3.

* **DATHE** (*A.*), historien allemand, natif de Hambourg, mort dans cette ville, le 23 juillet 1768. Il a laissé : *Essai sur l'histoire de Hambourg* (en français); Londres, 1766, in-8°; avec additions, Hambourg, 1768, in-8°.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gelehrten-Lexicon*.

* **DATHE** (*Jean-Jérôme*), jurisconsulte allemand, né à Kemberg, le 6 janvier 1702, mort le 28 avril 1762. Il étudia à Leipzig et à Wittenberg, où il fut admis au doctorat en 1724. Il remplit ensuite diverses fonctions publiques, et fut anobli. On a de lui : *Disputatio de prudentia Abigaelis ad* 1 *Sam.*, 25, 23; Leipzig, 1723, in-4°; — *De Jure ordinum Imperii territoriali circa operas subditorum*; Wittenberg, 1724, in-4°.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *All. Gel.-Lexic.*

DATHE (*Jean-Auguste*), théologien et orientaliste allemand, né en 1731, à Weissenfels, et mort à Leipzig, en 1791. Après avoir fait des études de théologie à Wittenberg, à Leipzig et à Gœttingue, il s'établit à Leipzig. Retenu par les liens qui l'unissaient à son beau-frère S. A. Ernesti, en 1762 il fut nommé professeur de langues orientales à l'université de cette ville. On lui doit une édition revue et corrigée de la première partie de l'ouvrage de Sam. Glassius intitulé : *Philologia sacra, his temporibus accomodata*, enrichie de notes; Leipzig, 1776, gr. in-8°; Glassius n'étant plus au niveau des connaissances philologiques, la seconde partie ne parut qu'en 1795 et 1797, en 2 vol. in-8°, par les soins de G.-L. Baner. Son ouvrage capital est une *traduction latine de l'Ancien Testament*, accompagnée de notes grammaticales, historiques et critiques, dont les différents livres furent publiés séparément depuis 1773 jusqu'en 1789. Cette traduction se distingue par sa fidélité et même par son élégance; elle rend avec bonheur non-seulement le sens, mais encore ce que nous pourrions appeler la physionomie de chacun des écrits qui composent l'Ancien Testament. Tout ce qu'on peut lui reprocher, c'est de manquer peut-être dans les livres poétiques d'éclat et de coloris. Les notes qui l'accompagnent sont faites en général en vue de ceux qui n'ont pas à leur disposition tous les livres nécessaires à l'étude de l'Ancien Testament, comme aussi en vue de ceux qui n'ont pas le temps d[illegible] des[illegible]ches approfondies et qui v[illegible] une connaissance positive [illegible] les regarder comme un résumé tr[illegible] meilleurs travaux sur cette partie [illegible] théologiques. Cet ouvrage a été [illegible] temps fort utile à ceux qui com[illegible] tude des livres de l'a[illegible]ne A[illegible]ce; [illegible] aujourd'hui sa lec[illegible] pas sans [illegible]tage. Parmi les au[illegible] de il faut encore citer ses [illegible] au C[illegible] *terpretationem Veteris* [illegible] réunis et publiés par L.-P.-K. Ro[illegible]zig, 1796, in-8°.

Schlichtegroll, *Nekrolog auf das Jahr* 1791, t. I, et suiv.

DATHENUS (*I*[illegible]*re*), poëte né[illegible] mort à Elbing, en 1[illegible] D'abord moine [illegible]baye de Popperi[illegible], il adopta à [illegible] les doctrines des [illegible], abandonn[illegible]vent, et vint se [illegible] A[illegible] Il laissa ensuite cette pro[illegible] les fonctions pastorales, qu[illegible] Francfort en 1555; de cette dernière [illegible] il défendit la cause des religionnaires en 1566 il alla soutenir dans les Pays [illegible] l'avaient vu moine, les doctrines de [illegible] traduisit ensuite en hollandais, à [illegible] mise au concours par les états de [illegible] Psaumes de David, qu'il adapta à la traduction fran[illegible] de Th. [illegible] Marot. La version [illegible]mière, eut le prix, et fut adoptée [illegible]blic jusqu'en 1773. Elle a été im[illegible] zevier; Leyde, 1617, en regard de celle [illegible]nix de Sainte-Aldegonde, qui l'a[illegible] texte hébreu. Dathenus eut [illegible] comme prédicateur et comm[illegible] beaucoup de chefs de secte, [illegible] parole une multitude d'auditeurs, [illegible] on vit s'élever le nombre jusqu'à [illegible] personnes. Il lui arriva de [illegible] le p[illegible] d'O[illegible] qui pouvaient être [illegible] au culte catholique, [illegible]cès, d'empêcher le prince [illegible] l'attendait. Il se r[illegible] dans le [illegible] où il fut nommé [illegible] et conse[illegible] lecteur, dont il accom[illegible] pagne. Aussi exalté da[illegible] été en Flandre, il re[illegible] à Vreeswyck [illegible] à Utrecht. N[illegible] tendit pas avec un col[illegible] dont le caractère était plus tolé[illegible]tiquer la médecine à Stade, dans [illegible] le nom de Pierre Montanus. Il eut [illegible] rait, à cette époque de sa vie, des ve[illegible] retour au catholicisme; enfin, il termin[illegible] pérégrinations orageuses en venant exer[illegible]fession médicale à Elbing, où il

…que publique. La ville lui en donna un té-
…éclatant lorsqu'il mourut, en lui accor-
…monument surmonté d'une statue de
…naturelle.

…*Hist. de la Poës. holl.*; Amsterdam, 1808 et
…*Ann. belg.* — Jöcher, *Allgemeines*
…Lexicon, avec le supplément d'Adelung. —
…de la *Bibliothèque impériale*.

…EVATSI (*Grégoire*), théologien de
…arménienne, naquit vers le milieu du qua-
…siècle, et mourut en 1410. Il fut moine
…monastère de Dathev, et c'est de cette
…ce qu'il a pris son surnom. Après avoir
…leçons du célèbre Jean Orodnetsi, il
…lui-même avec beaucoup de succès la
…e et la théologie. Dathevatsi composa
…une d'ouvrages, dont le plus connu,
…Livre des Questions, a été imprimé à
…ople, 1 vol. in-4°. Ce livre renferme
…nombre d'opinions particulières aux
…d'Eutychès; elles ont été attaquées avec
…r Galanus, qui injurie fréquemment
…l'appelle un *détestable hérésiarque*.
…iens, au contraire, frappés de l'érudi-
…trouve dans les ouvrages de Dathe-
…regardé comme un homme éclairé de
…le et doué de la science infuse. Mais
…e le témoignage d'un certain Jean,
…Diarbékir, cette science aurait été pil-
…manuscrits traduits du latin en ar-
…les dominicains. — Il y a eu un autre
…Dathevatsi, martyrisé au dix-septième
…s Curdes; c'est ce dernier qui, selon
…Serpos, est désigné dans la liturgie
BEAUVOIS.

…Serpos, *Compendio storico de' Memorie
…la rel. et la morale della nazione Ar-*
… — C. Galanus, *Conciliatio Eccl. Armenæ*
… t. I, part. II, p. 97, t. II. — Catalogue de
… impériale.

…o, abréviation de *Gregorio*), ma-
…italien, né en 1363, mort en 1436 (1).
…Florence, sa patrie, les premières
…municipales, et il écrivit en neuf livres,
…de dialogue, une *Histoire du duc de
…Galéas Visconti et de ses guerres
…Florentins*. Longtemps délaissé, cet
…enfin publié à Florence, en 1735. Dati
…i un poëme intitulé *La Spera*, que
…ains attribuent à son frère Leonardo
…e nous lui restituons d'après l'au-
…Libri, décisive en pareille matière.
…ns cette petite épopée cosmogra-
…le de renseignements intéressants
… de la navigation et de la géogra-
…le, le loch, l'horloge à poudre, y
…les applications nautiques de ces
…ont expliquées. Une petite carte,
…l'Afrique est entourée par la mer,
…examinée. Dati ne connaissait ce-
…s pays situés au delà du cap Boja-

(1) …*Scritt. Florent.*, le fait vivre, par er-

dor; en fait de cosmographie, il reproduit toutes les erreurs qui se rencontrent chez les écrivains des premiers siècles du moyen âge; d'après lui, la terre a la forme d'un T en dedans d'un O; il place l'enfer au centre de la terre, et il en donne même le diamètre :

> Suo diametro e septe millia miglia,
> El cerchio, vinti due migliara si piglia.

M. de Santarem a reproduit une curieuse mappemonde qui accompagne un superbe manuscrit de *La Spera*, exécuté au quinzième siècle. C'est par erreur que Ginguené a dit dans la *Biographie universelle* de Michaud que ce poëme n'avait jamais été imprimé; il en existe deux éditions sans date et une datée de 1478; toutes trois sont extrêmement rares. G. BRUNET.

Libri, *Histoire des Sciences mathématiques en Italie*, t. II, p. 221, et *Catalogue*, 1847, p. 156. — De Santarem, *Essai sur l'Histoire de la Cosmographie pendant le moyen âge*, t. I, p. 154. — Negri, *Scritt. Fior.* — Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*.

DATI (*Leonardo*), théologien italien, né à Florence, vers 1360, mort en avril 1425. Il entra dans l'ordre des Dominicains, et se fit une grande réputation de savoir et de piété. Il fut envoyé en 1400 au concile de Constance. Après avoir rempli des missions diplomatiques auprès du roi de Bohême en 1409, et auprès de l'empereur Sigismond en 1413, il fut élu général de l'ordre des Dominicains en 1414. Il a laissé en manuscrits plusieurs ouvrages théologiques, dont on peut voir la liste dans Quétif et Échard. Les seuls qui aient été imprimés sont : *Sermones quadragesimales de petitionibus*; Lyon, 1518, in-8°; — *Sermones quadragesimales de flagellis peccatorum festinanter converti nolentium*; Lyon, 1518, in-4°. Leonardo Dati avait composé sur la sphère un poëme en italien et en octaves. Cet ouvrage, intitulé *Sphæra mundi*, a été publié en 1478. Ce n'est probablement qu'un extrait du Traité de la Sphère de Sacrobosco.

Quétif et Échard, *Scriptores ordinis Prædicatorum*, t. I, p. 788. — Richard et Giraud, *Biographie sacrée*. — Feller, *Dictionnaire historique*. — Tiraboschi, *Storia della Letterat. Ital.*, t. VI, p. 1.

DATI (*Leonardo*), théologien italien, né à Florence, en 1408, mort à Rome, en 1472. Après avoir été chanoine de Florence et ensuite secrétaire de quatre souverains pontifes, Calixte III, Pie II, Paul III, et Sixte IV, il fut nommé en 1467 évêque de Massa. Il a laissé manuscrits beaucoup d'ouvrages en prose et en vers, entre autres une tragédie intitulée *Hyempsal*. L'abbé Mehus a publié *Trente-trois Lettres de Léonardo Dati*; Florence, 1743, in-8°.

Salvino Salvini, *Vita de Leonardo Dati*, en tête des *Lettres de Leonardo Dati*. — Negri, *Scritt. Florent.*

DATI (*Augustin*), orateur et historien italien, né à Sienne, en 1420, mort dans la même ville, le 6 avril 1478. Élève du savant helléniste François Philelphe, il fit des progrès rapides, et joignit à la connaissance du grec et du latin celle

de l'hébreu, de la théologie et de la philosophie. Il avait dans sa jeunesse une difficulté de langue qui le fit surnommer *le Bègue*. Il employa pour s'en délivrer les mêmes moyens dont s'était servi Démosthène : se mettant de petits cailloux dans dans la bouche, et montant avec vitesse sur des collines, il faisait des efforts pour bien prononcer. En réitérant souvent cet exercice, il parvint à parler avec une netteté et une facilité merveilleuses. Il professa pendant deux ans, de 1442 à 1444, les belles-lettres à Urbin; mais à la suite d'une émeute, où périt le duc d'Urbin et où lui-même courut les plus grands dangers, il retourna à Sienne. Il ne quitta sa patrie que pour aller à Rome, sur l'invitation du pape Nicolas V, qui voulait le faire secrétaire des brefs. Il refusa cet honneur, qui l'aurait forcé de vivre à la cour, et revint à Sienne, où il ouvrit des cours de rhétorique et d'humanité. L'éloquence de Dati le fit souvent choisir pour prononcer des discours latins en public. « C'était, dit Nicéron, la coutume en Italie dans le quinzième siècle, lorsque le latin n'était pas si commun qu'il l'est maintenant, de l'employer en toutes les cérémonies un peu considérables, comme quelque chose d'extraordinaire. Il ne mourait guère de gentilshommes, de magistrats, d'avocats, de médecins, ou d'hommes doctes en quelque science que ce fût, il ne se faisait aussi guère d'entrées d'évêques ou de gouverneurs, ni de mariages parmi la noblesse, sans qu'on prononçât à cette occasion quelques discours latins; et même toutes les lettres des communautés ne s'écrivaient qu'en cette langue. C'est ce qu'on peut voir dans les ouvrages de Dati, où il y en a un grand nombre sur toutes ces sortes de sujets. »

Dati fut chargé de négociations importantes auprès du pape Pie II, et parvint aux premières magistratures de Sienne. Il mourut de la peste. « C'était, dit Nicéron, un petit homme, fort vif, fort gai, dont les mœurs étaient bien réglées, et qui avait beaucoup de piété. » Ses ouvrages furent recueillis après sa mort par son fils, Nicolas Dati, et imprimés par Jérôme Dati, cousin de ce dernier, sous ce titre : *Augustini Datii, Senensis, Opera;* Sienne, 1503, in-fol.; Venise, 1516, in-fol. Les opuscules rassemblés dans ce volume sont au nombre de dix-sept; les plus importants sont : *Orationum Libri septem; — Fragmenta Senensium Historiarum, libris tribus; — Isagogicus libellus pro conficiendis epistolis et orationibus*, plusieurs fois réimprimé sous le titre de : *Elegantiarum Libellus*.

Nicolas Bandiera, *De Augustino Datho, libri duo;* Rome, 1733, in-4°. — Nicéron, *Memoires*, t. XL. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — Jöcher, *Allgemeines Gelehrten-Lexicon*, avec le Supplément d'Adelung.

DATI (*Nicolas*), médecin et littérateur, fils du précédent, né à Sienne, en 1457, mort dans la même ville, en 1498. Élevé avec beaucoup de soin par son père, il alla étudier la médecine à Bologne. Il pratiqua cette scienc natale, et fut quelque temps secré publique de Sienne. On a de lui c imprimés avec les œuvres de son *De Laudibus Eloquentiæ Augu Quid reipublicæ scribam, quid nuenses deceat, Carmen*. « C est d'environ deux cents vers, est p dit Nicéron.

Nicéron, *Memoires*, t. XXXIX. — Mo *tionnaire historique*. — Jöcher, *Allg.* C Suppl. d'Adelung.

***DATI** (*Giuliano*), écrivain 1445, mort en 1524. Il était né à se rendit à Rome, où il fut pénite Jean-de-Latran; il devint ensui Saint-Léon en Calabre. Il a lais vrages en vers, devenus extrême imprimés à la fin du quinzième si *ria di tutti gli Re di Francia*, s l'expédition de Charles VIII en I un intérêt historique qu'on ne t même degré dans *La Storia del m. Africano*. Dati est aussi l'aute cription en vers de l'église de Sai tran (*Comincia el tractato di* . *Laterano*), qui paraît inconnue à graphes et que nous mentionn de la *Bibliotheca Grenviliana*, à Dati qu'on doit également une e tère intitulé : *La Representation del Nostro Signor Jesu Cristo, l presenta nel Coliseo de Roma il v* on connaît deux éditions (Rome, 1 1525) de cet ouvrage, qui manqua lections les plus riches en livres d poëme sur la description *dell' Is suoi tempi*, Rome, 1494, est rieux, mais il n'est connu que de u introuvable aujourd'hui. Dati eut étrange, de mettre en vers un ca quant pour trente années les éclip mobiles, et son travail parut à R

G.

Negri, *Scrittori Fiorentini*, p. 306. — *tores Florentini*, p 103. — Tiraboschi, S *teratura*, t. XVII, p. 90. — Audiffredi, *tionum Romanarum sæc. XV*.

***DATI** (*Georges*), littéra Florence, vivait dans la seconde zième siècle. On a de lui : *Val tradotto in toscano;* Rome, 153 nise, 1605, in-8°; — *Gli Annali tradotti in lingua toscana;* Venis

Paitoni, *Bibl. degli Volgarizz.* — *Fiorentini*.

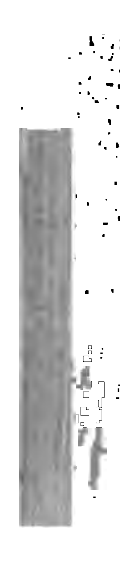
DATI (*Charles*), philologue ita rence, le 2 octobre 1619, mort ville, le 11 janvier 1676. Très-connaissance des langues ancienn pas avec moins de zèle la langue fut reçu fort jeune membre de l'A Crusca; il y figura sous le nom de

dont le premier traiterait de
ne, c'est-à-dire de l'origine,
règles de cet art; le second
les vies des anciens peintres
ait des renseignements assez
, enfin, contiendrait une liste
les peintres sur lesquels on
chose. Le volume publié par
une sorte d'échantillon de ce
qu'on y trouve seulement les
Parrhasius, d'Apelles et de
ed Irene, gemelle della dea
la nuova concordia delle
e di Spagna; Florence, 1668,
rico alla maestà cristia-
IV; Florence, 1669, in-4°;
par Guillaume Gréard du
1670, in-4°; — *Frammenti*
Lotario imperatore, tratti
dal sign. Bapt. Cosimo
iati al sign. Emerico Bi-

Datif fut étendu sur le chevalet et torturé avec des ongles de fer. Il se proclama chrétien, mais ne fit aucun autre aveu. Accusé de nouveau d'inconduite par Pompeius Janus, il fut soumis à une nouvelle question, puis envoyé en prison. Quelques jours après, Anulin le fit mettre à mort. Le martyrologe romain fait mention de Datif au 11 février; ses actes sont confondus avec ceux de saint Saturnin.

Baluze et Bollandus, *Acta Sanctorum*. — Baillet, *Vies des Saints*. — Drouet de Maupertuy, *Les véritables Actes des Martyrs*, II, 28. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*, XXII, 58.

* **DATIS** (Δᾶτις), poëte tragique athénien, vivait dans le cinquième siècle avant J.-C. Le scoliaste d'Aristophane le donne pour un des quatre fils de Carcinus; et comme le même scoliaste dit dans un autre endroit que trois des fils de Carcinus étaient danseurs dans les chœurs, et qu'un seul, Xénoclès, était poëte tragique, on peut en conclure que Datis était un surnom donné à Xénoclès, à cause de la barbarie (δατισμος) de son



rathon, en 490. A l'approche de la flotte perse, qui cinglait du côté de la Grèce à travers la mer Égée, les Déliens abandonnèrent leur île, et s'enfuirent à Ténos. Datis les rassura, et leur fit déclarer par un héraut que de lui-même, quand il n'en aurait pas reçu l'ordre exprès de Darius, il eût respecté l'île où étaient nés *les deux dieux* (οἱ δύο θεοί). Ce respect de Datis pour le berceau d'Apollon et d'Artémis (Diane) s'explique naturellement par la relation symbolique de ces deux divinités avec le Soleil et la Lune, qui étaient adorés par les Perses. Otfried Müller, ne reconnaissant pas dans la mythologie hellénique du cinquième siècle avant J.-C. la divinité du Soleil et de la Lune, symbolisés par Apollon et par Artémis, a essayé d'expliquer le passage d'Hérodote au moyen d'une hypothèse peu vraisemblable. Datis montra encore son respect religieux pour Apollon en rétablissant une statue de ce dieu, que des Phéniciens de son armée avaient enlevée de Délium en Béotie. Armamithre et Tithée, fils de ce général, commandaient la cavalerie de Xerxès pendant son expédition de Grèce. Datis admirait la langue grecque, et s'efforçait de la parler; mais il y réussissait mal, et ses efforts inutiles fournirent aux Grecs un nouveau mot, celui de δάτισμος, qui signifiait *solécisme* ou *barbarisme*.

Hérodote, VI, 94, 97, 118; VII, 88. — Pausanias, X, 28. — Suidas, au mot Δᾶτις. — Ott. Müller, *Dor.*, II, 5, 6. — Thirlwall, *History of Greece*, vol. II. — Spanheim, *Ad Callim. Hymn. in Del.*

* DATIVE (Sainte), martyrisée en 484. Elle habitait Peradame, dans la Byzacène, et souffrit le martyre par les ordres d'Hunneric, roi des Vandales. Arrêtée avec sa famille, qui était chrétienne, Dative vit presque tous ses parents mourir dans les plus cruels supplices. Elle-même, dépouillée de ses vêtements, fut fouettée de telle sorte, que le sang ruisselait sous les verges. Sa constance lassa ses bourreaux, qui lui arrachèrent les entrailles. Ses actes sont joints à ceux de sa sœur Denyse. L'Église honore sainte Dative le 6 décembre.

Usuard, *Martyrologe.* — Baillet, *Vies des Saints*, III. — Richard, et Giraud, *Bibliothèque sacrée*, IX, 144.

* DAUB (*Charles*), philosophe allemand, né à Cassel, en 1765, mort en 1836. Il fit ses premières études au gymnase de cette ville, et termina ses cours académiques à l'université de Magdebourg, où il enseigna d'abord. En 1805 il fut nommé premier professeur de théologie à Heidelberg, et conseiller ecclésiastique de l'église de Bade. Sa philosophie subit vers la fin l'influence de Hegel, comme elle avait ressenti d'abord celle de Schelling. On y aperçoit aussi une tendance mystique. Ses premiers ouvrages philosophiques parurent en 1805, dans les *Études* qu'il publia de concert avec Creutzer (Francfort et Heidelb., in-8°). On a encore de lui: *Judas Ischariot, ou le mal par rapport au bien*; Heidelb., 1816-1818, 2 cah., 4 divis. in-8°, en all.; — *Théologie dogmatique de notre temps, ou l'égoïsme*

dans la science de la foi et de se
delberg, 1833, in-8°, all.; — *Expo*
ciation des hypothèses sur le lib
Daub, publiées avec *l'assentime*
et d'après ses leçons par le D
ger; Altona, 1834, in-8°, allem.
paux ouvrages sont ses leçons, pu
heinecke et Dittenberger, sous le
Vorlesungen, et qui ont pour obj
logie (Berlin, 1838, in-8°); — *Les*
à la dogmatique et la critiqu
de l'existence de Dieu (Berlin, 1
Les Prolégomènes à la théologie
principes de l'éthique (Berlin, 1
Le Système de la Morale théolo
1840-41, 2 vol. in-8°); — *Le Syst*
matique chrétienne (Berlin, 18
fin du quinzième volume des Le
teurs promettaient une suite à l
1842.

Rosenkranz, *Erinnerungen an Carl.*
in-8°. — Marheinecke et Dittenberg
Vorlesungen ueber die Phil. Anthrop
Handwörterb. der Phil.

* DAUBAIS (*Charles* DE BAS
historien français, né au château
en Languedoc, le 20 mars 1686,
le 5 mars 1777. Il publia en 17
de pièces fugitives sur l'histoi
fait avec discernement, et qui a
consulté. L'auteur, qui avait réun
bibliothèque, la mettait à la disp
qui cultivaient les lettres, et leur r
vices multipliés. Ses lumières su
été utiles à beaucoup d'auteurs de
le trouvaient toujours prêt à
recherches. Il a publié aussi u
historique, qui a eu peu de succè

Sabatier, *Les trois Siècles de la Litte*

DAUBANTON (*Antoine-Gré*
consulte français, né à Paris, en 1
cette ville, le 22 février 1813. Il
à Paris, et publia de nombreux ou
prudence, dont les titres sont: *Man*
journalier du citoyen, de l'arb
bunaux de famille et domestiqu
in-12; — *Code des familles, o*
des époux, ou recueil de tous
Code Civil relatifs aux formalit
Paris, 1805, in-12; — *Dictionn*
civil, ou le texte du Code Civil
dre alphabétique; Paris, 1805,
tionnaire textuel, analytique
Code de Procédure civile et d
Code Civil qui y sont relatifs
2 vol. in-8°; — *Dictionnaire t*
pratique et formulaire général
intérieur et maritime; Paris, 1
Dictionnaire textuel raisonné
maire et des matières du Code
criminelle; Paris, 1809, in-8°
Manuel pratique des Juges de
greffiers et huissiers, etc.;

in-12, 2e édition; — *Principes, objets et motifs généraux de la Police, extraits des ordonnances et des règlements et des meilleurs auteurs qui en ont écrit*; Paris, 1805, in-12; — *Répertoire universel de Législation commerciale, intérieure et maritime de l'empire, avec toutes les formules*, d'après Jousse, Valin, Émerigon, Savary; Paris, 1810, 2 vol. in-8°; — *Traité complet des Droits des Époux l'un envers l'autre, à l'égard de leurs enfants, de la puissance paternelle et maternelle, de la minorité et des tutelles*; Paris, 1810, in-8°; — *Traité pratique de toutes espèces de Conventions, Contrats, Obligations et Engagements, tant civils que de commerce extérieur et maritime*; Paris, 1812, 2 vol. in-12; — *Traité pratique du Code d'Instruction criminelle, avec formules d'après le Bulletin des Lois* n° 214 bis; Paris, 1809, 1 vol.; — *Appendice audit Traité, ou le Code Pénal rangé*, etc.; Paris, 1810, 1 vol.

Quérard, *La France littéraire.*

DAUBASSE (*Armand*), poëte français, né à Moissac, en Quercy, dans l'année 1664, mort en 1727. Il suivit la profession de son père, qui était fabricant de peignes, et, après avoir végété à Moissac, il alla s'établir à Villeneuve-sur-Lot, partageant son temps entre ses peignes, la table et la poésie. Un jour de foire, certain gentillâtre, fatigué d'attendre dans sa boutique, et voyant que Daubasse ne se dérangeait pas pour lui, se mit à l'apostropher rudement; aussitôt le marchand-poëte lui décoche une épigramme en huit ou dix vers, dans lesquels, en présence des nombreux chalands, il livre au ridicule le malavisé personnage. L'épigramme, aussitôt recueillie, courut toute la ville; la boutique ne désemplit pas; les gens les plus distingués du pays voulurent aller voir le poëte, et devinrent ses protecteurs; il recevait de nombreuses invitations de la part des seigneurs, entre autres du duc de Biron, qui se déclara son Mécène. Daubasse, cependant, ne savait ni lire ni écrire; tous ses poëmes, même les plus longs, ont été improvisés; ce qui a pu en être recueilli a été imprimé d'abord en 1796, et depuis en 1839, sous ce titre: *Œuvres complètes d'Armand Daubasse, maître peignier à Villeneuve-sur-Lot; nouvelle édition, revue avec soin et collationnée sur les manuscrits authentiques, augmentée de plusieurs pièces inédites de ce poëte et d'une notice sur sa vie*, par H. E....; Villeneuve-sur-Lot, 1 vol. in-8° de 160 pages. Ces œuvres se composent d'épigrammes, de sonnets, de madrigaux, de noëls et cantiques, et de divers petits poëmes en patois gascon, où il y a plus de malice que d'esprit, plus de grossièreté que de finesse; cependant il s'y trouve quelques pièces assez remarquables.

GUYOT DE FÈRE.

H. E., *Notice en tête des Œuvres de Daubasse*, édit. de [illegible]. — [illegible], *Annuaire du dépt. du Lot-et-Garonne*, [illegible], p. [illegible]. — Philippon la Madeleine, *Dictionnaire portatif des Poëtes français*, p. 189. — Desessarts, *Siècles littéraires.*

DAUBE. Voyez RICHER-DAUBE.

DAUBENTON (*Guillaume*), jésuite français, né à Auxerre, en 1648, mort en 1723. Il suivit en Espagne, en qualité de confesseur, le roi Philippe V. Renvoyé en 1706, par suite de la jalousie des courtisans, il fut rappelé en 1716. Il eut la faiblesse de communiquer au duc d'Orléans, régent de France, le projet d'abdication que lui avait confié le roi d'Espagne, dans l'espoir que la cour de France détournerait ce prince de sa résolution. Le régent fit passer la lettre au roi, qui la montra en silence à son confesseur. Celui-ci, frappé d'une commotion subite, tomba à la renverse, et mourut peu de temps après. Daubenton avait prêché avec assez de succès. On a de lui des *Oraisons funèbres* et une *Vie de saint François Régis*; in-12.

Voltaire, *Siècle de Louis XV*. — Desessarts, *Les Siècles littéraires.*

DAUBENTON (*Louis-Jean-Marie*), célèbre naturaliste français, né à Montbar (Côte-d'Or), le 29 mai 1716, mort le 1er janvier 1800. Son père, qui le destinait à l'état ecclésiastique, lui en fit prendre l'habit dès l'âge de douze ans, et, voulant l'obliger à se distinguer dans cette carrière, où un oncle l'avait précédé, il lui fit sentir le besoin et l'importance d'études solides et étendues. Le jeune Daubenton répondit aux soins que l'on eut pour lui; et comme il n'avait plus rien à apprendre à Dijon, il quitta l'école des jésuites de cette ville pour venir à Paris suivre les cours de théologie à la Sorbonne; mais, il faut le dire, il n'obéissait que par soumission aux volontés paternelles: aussi, dès qu'il reconnut la possibilité de secouer le joug de la contrainte et de se livrer pleinement à ses penchants, il étudia secrètement la médecine. La mort de son père, arrivée en 1736, lui permit de marcher ouvertement dans la voie qu'il voulait suivre, et bientôt il fut en état de prendre ses degrés. En 1741 il rentra dans ses foyers pour y exercer l'art de guérir et y vivre selon ses goûts, simples et modestes. Buffon changea cette destinée sans ambition, en appelant l'année suivante son camarade d'enfance à Paris et en l'associant à la grande œuvre qu'il allait entreprendre, dans l'intérêt de l'histoire naturelle, pour illustrer son nom et le titre d'intendant du Jardin des plantes, qu'il venait d'obtenir.

Daubenton réunissait toutes les qualités nécessaires: justesse d'esprit, finesse de tact, persévérance et scrupuleuse circonspection dans les recherches, unies à une rare modestie, à un dévouement sans bornes et une abnégation comme il la fallait à Buffon, habitué à primer en tout et à renfermer dans un rôle secondaire celui qu'il chargeait pourtant de la partie la plus difficile et la plus aride de l'ouvrage. Jamais association ne fut mieux assortie. Il existait, comme on l'a dit, au physique et au moral, entre les deux amis ce contraste parfait si nécessaire pour rendre une union durable: chacun

d'eux semblait en effet avoir reçu précisément les qualités propres à tempérer celles de l'autre par leur opposition. Cependant, aux yeux de la science austère, le style pompeux et plein de chaleur de l'un, qui l'entraînait souvent aux hypothèses les plus poétiquement hasardées et aux conséquences les plus fausses, lui profitait moins que la sagesse de l'autre, armée du compas et du scalpel, ne décrivant les parties les plus cachées de l'organisation, ne déterminant les dimensions des êtres, ne comparant leurs formes, qu'après les avoir vues, revues, touchées et mesurées, ne laissant échapper aucune expression sans en avoir, avec une inaltérable patience, calculé les portées actuelles et même celles à venir, dans la crainte que l'enthousiasme et les jouissances de l'imagination ne l'entraînassent au delà de la vérité. Non-seulement les travaux anatomiques occupaient une grande partie des journées de Daubenton, mais il trouvait encore le temps nécessaire pour rassembler, pour classer les minéraux, les fruits, les bois, les coquillages, entassés sans ordre depuis la mort de Tournefort; pour rendre, par des procédés de conservation empruntés à Réaumur et à d'autres naturalistes, aux dépouilles inanimées des quadrupèdes et des oiseaux toutes les apparences de la vie; en un mot, pour présenter aux yeux des étudiants et des amateurs tous les objets recueillis sous le jour le plus convenable, sans blesser les rapports naturels.

D'après le plan primitif de l'*Histoire naturelle*, Daubenton était chargé de la description anatomique de tous les êtres qui devaient faire partie de ce grand ouvrage; mais l'amour-propre et la jalousie de Buffon ne virent point avec plaisir que les savants espéraient plus de profit réel pour la science, des détails scrupuleusement exacts, de la marche circonspecte du patient démonstrateur, que des tableaux élégants et vifs, que des écarts hardis du poëte. Daubenton, tourmenté par les tracasseries qu'on lui suscitait chaque jour, ne dépassa pas la section des mammifères. Ce fut une perte immense pour l'histoire naturelle, puisque ceux qui s'occupent des quadrupèdes ont tiré de cette partie des choses très-curieuses, sans en indiquer la source, et que l'on est tout surpris d'y découvrir quand on fouille cette riche mine pour écrire l'histoire de la science. Camper en a fait la remarque, et, tout en restituant à Daubenton les fleurons qui ont servi à d'autres pour se tresser des couronnes, il a dit avec beaucoup de vérité : « La modestie de Daubenton ne lui a pas permis de savoir toutes les découvertes dont il était l'auteur. » On lui a fait souvent des reproches, surtout celui d'avoir trop resserré les descriptions, en les bornant à l'anatomie du squelette et à celle des viscères, sans traiter des muscles, des vaisseaux, des nerfs, ni des organes extérieurs des sens; mais, ainsi que Cuvier aimait à le dire à ceux qui l'attaquaient devant lui, « on ne prouvera « qu'il lui était possible d'éviter ce reproche que « lorsqu'on aura fait mieux que lui, dans le « même temps et avec les mêmes moyens ».

On ne tarda pas à s'apercevoir de l'éloignement de Daubenton : le style de Buffon, les efforts de Guéneau de Montbéliard, de Bexon, de Sonnini, ne purent combler la lacune importante qu'il devenait chaque jour physiquement et moralement impossible au chef de l'entreprise de remplir. Ce qui mit un terme à l'espoir des savants, ce fut de voir un simple dessinateur chargé de remplacer Daubenton. Une première faute en amène une seconde, et c'est lorsque l'injustice fut à son comble que l'on pensa à réparer le mal : il n'était plus temps, et la grande œuvre conçue, commencée par Buffon, demeura pour toujours incomplète. On a tenté plusieurs fois de nos jours de la mettre au niveau du progrès actuel de la science : on échoua, cela devait être; les assises du monument gigantesque entrepris au milieu du dix-huitième siècle ne pouvaient suffire pour répondre à l'immense extension acquise par chacune des divisions du temple scientifique. Buffon reconnut plus tard sa faute; il eut la franchise de l'avouer, et l'intimité des deux anciens amis se rétablit entièrement. Quoique Daubenton eût cessé toute coopération avec son injuste ami, il ne négligea point ses investigations; il enrichit les fastes de l'histoire naturelle de vues nouvelles, de découvertes importantes. Le premier il appliqua la connaissance de l'anatomie comparée à la détermination des corps fossiles, et ouvrit ainsi la véritable route pour retrouver les annales perdues des révolutions géologiques du globe. Il déclara en 1762 que l'os ridiculement attribué à la jambe d'un géant, et que l'on conservait au garde-meuble sous ce nom, avait appartenu à une girafe, et devait être l'os du rayon. Trente ans après, il eut la satisfaction de voir sa conjecture vérifiée sur le squelette de la girafe envoyée par Levaillant au Musée d'Histoire Naturelle de Paris. Ce qu'il écrivit en 1764, dans les *Actes de l'Académie des Sciences*, sur les différences qui séparent l'homme de l'orang-outang, et celui-ci du sommet de la création, est aujourd'hui démontré par l'orang-outang qu'on a pu voir dans les différentes ménageries. Ce fut aussi Daubenton qui découvrit le premier la petite lame élastique adhérente à la coquille du *turbo perversus* de Linné, que le mollusque abaisse en sortant et qui reprend sa place dès qu'il rentre. Ce fait, unique dans les fastes de la conchyliologie, n'a pas été contesté depuis; mais on le cite sans en nommer le premier observateur.

On doit encore à Daubenton de profondes remarques en physiologie végétale et en agriculture. La minéralogie lui doit le savant Haüy. Il a singulièrement contribué à l'amélioration de nos laines, et l'art du berger a reçu de lui tous les éléments de la plus haute prospérité. L'on ne peut oublier ses heureuses tentatives pour l'in-

tion en France de la race des mérinos, ni s leçons qu'il donna dans l'École Vétéri- l'Alfort. Les nombreux articles qu'il a aux deux Encyclopédies, surtout à l'*Encyclopédie méthodique*, ont répandu de larges lumières sur les diverses parties de naturelle. Quoique né avec un tempé- aible, Daubenton soutint longtemps ses s occupations, et il atteignit son seizième ans infirmités douloureuses. Le travail sur lui un amusement plutôt qu'une tâche ur, nullement tourmenté par la soif de i fait faire tant de bassesses, ne nour- ni projets d'ambition ni désir de gran- qui usent tous les ressorts de la vie et t souvent transiger avec l'honneur, son ce coula paisible. Il entra dès 1744 à mie des Sciences, et fut nommé presque t garde et démonstrateur du Cabinet re Naturelle. Dans la suite, il devint eur au Collège de France. Lors de la réorganisation du corps scientifique après 1789, il le à l'Institut, et maintenu comme pro- administrateur au Muséum d'Histoire ; enfin, l'un des premiers il fut nommé re du sénat conservateur à la fin de dé- 1799. Cette nomination l'effraya telle- l'idée de voir quelques changements , à ses habitudes, décida sa mort. ont été déposées au belvédère du Plantes.

principaux mémoires de Daubenton, : *Sur la manière de distinguer ntes pierres précieuses*; dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, 1750; — *pommes*; ibid., 1751; — *Sur la liqueur mloude*; ibid., 1752; — *Sur l'Albâtre*; 54, — *Sur les Musaraignes, et en particulier sur une espèce de Musaraigne qui se n France, et qui n'a pas été remarquée les naturalistes*; ibid., 1756, avec deux — *Sur les Chauves-Souris*; ibid., avec ; — *Sur des os et dents remarquables grandeur*; ibid., 1762; — *Sur le e de la Rumination et sur le tem- des bêtes à laine*; ibid., 1768; — *ition des bêtes à laine*; ibid., — *le régime le plus nécessaire x*, dans lequel l'auteur détermine iences ce qui est relatif à leurs *ur boisson*; dans les *Mémoires de gnie de médecine*, ann. 1777-78; *mières les plus nécessaires aux* avec planch., ibid., 1779; — *Sur les s*; dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, 1777; *Sur les pur- ur les bêtes à laine*; dans les *Société de Médecine*, ann. 1780- *k étincelant, sur l'Aventurine la pierre appelée Œil-de-pois-* ; — *Sur le grand os qui a été dans Paris, et sur la conformation des os de la tête des cétacées*; ibid., 1782; — *Sur les causes qui procurent trois sortes d'herborisations dans les pierres*; ibid.; — *Instruction pour les bergers et les propriétaires de troupeaux*, etc., avec *notes* de J.-B. Huzard; Paris, 1782 et 1821, in-8°; — *Sur la pierre à lancettes*; avec fig., dans les *Mémoires de l'Académie de Médecine*, ann. 1782-83; — *Sur le premier drap de laine superfine du crû de la France*; dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, ann. 1784; Paris, 1784, in-8°; — *Tableau méthodique des Minéraux, suivant leurs différentes natures, et avec des caractères distinctifs, apparents ou faciles à reconnaître*; Paris, 1784 et 1801, in-8°; — *Mémoire sur les indigestions, qui commencent à être plus fréquentes pour la plupart des hommes à l'âge de quarante à quarante-cinq ans*; Paris, 1785 et 1798, in-8°; — *Sur la comparaison de la nouvelle laine superfine de France*, etc.; dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, ann. 1785; — *Sur la pierre de Poix*, Pechstein *des Allemands*; ibid., 1787; — *Sur l'organisation et l'accroissement du bois*; ibid., 1790, avec trois planch.; — *Sur la couleur des gemmes*, dans le *Journal des Mines*, IV, ann. 1796; — *Plan des expériences qui se font au Jardin des Plantes sur les moutons et d'autres animaux domestiques*; dans les anciens *Mémoires de l'Institut*, I, ann. 1798; — *Observations sur les caractères génériques en histoire naturelle*; ibid.; — *Moyens d'augmenter la production du blé sur le sol de la république française par le parcage des moutons et la suppression des jachères*; ibid.; — *Catéchisme des Bergers*, etc. (ouvrage posth.); Paris, 1810 et 1822; — Des articles dans le *Journal des Savants* et dans la *Collection académique de Dijon*; et des *Éléments d'Histoire Naturelle*, restés manuscrits. [A. THIÉBAUT DE BERNEAUD, dans *l'Enc. des G. du M.*, avec addit.]

G. Cuvier, *Notice sur la Vie et les Ouvrages de Daubenton*; dans les *Mém. de l'Institut*, t. III, p. 69.

DAUBENTON (*Marguerite*), romancière française, femme du naturaliste, née à Montbar, en 1720, morte à Paris, en 1788. Elle publia un roman intitulé : *Zélie dans le Désert*; Paris, 1787, 2 vol. in-12; nouvelle et seule édition avouée par l'auteur; Paris, 1823, 4 vol. in-12; Paris, 1845, 12ᵉ édition. Cette composition, quoique assez faible, ne manque pas d'intérêt.

Rabbe, *Suppl. à la Biog. univ. et portat. des Contemp.* — Beuchot, *Journ. de la Libr.*

***DAUBENTONNE** ou **DABENTONNE** (*Jeanne*), appelée par la *Chronique de Saint-Denis* PIERONNE DAUBENTON, hérétique française, née à Paris, brûlée dans la même ville, le 5 juillet 1372. Elle se mit, comme *prédicatrice*, à la tête des *turlupins* ou *frères de la compagnie de pauvreté*, sectaires issus des frérots et des bégards. Ces turlupins s'étaient formés dans les montagnes du

Dauphiné et de la Savoie, d'où ils s'étaient répandus en France et en Allemagne. En 1372, Jeanne Daubentonne, entraînée par leur morale relâchée, se joignit à une de ces bandes, et devint bientôt un de leurs plus actifs missionnaires. Elle affirmait « que les femmes avaient reçu de Dieu le don de la prédication aussi bien que les hommes, » et enseignait « que pour marcher sur les traces des apôtres, il fallait que le chrétien fût pauvre, déchaussé et presque entièrement nu; que quand l'homme était arrivé à un certain degré de perfection, il devenait impeccable et pouvait sans crainte assouvir ses passions et accorder à son corps tout ce qu'il demande; qu'il n'y avait que les *imparfaits* qui pussent s'en troubler et en avoir honte, la sensualité étant, dans l'état de grâce, soumise à l'esprit et à la raison, etc. » Les turlupins réduisaient tous les devoirs de la religion à une oraison mentale, allaient nus, et commettaient en public les actions les plus indécentes. Génébrard dit : *Turelupini cynicorum sectam suscitantes de nuditate pudendorum et publico coitu.* Nonobstant ces extravagances profanes, ces sectaires affectaient de grands airs de spiritualité et de dévotion, « afin, remarque Gerson, de se mieux insinuer dans l'esprit des femmes et de les faire tomber dans le piége de leurs désirs impudiques ». Les turlupins parurent en France sous le règne de Charles V. Viguier et quelques auteurs pensent que le nom de turlupins leur fut donné des mots latin *turris* et *lupus*, parce que ces hérétiques vagabonds se retiraient dans des tours abandonnées ou dans les forêts, et y vivaient avec les loups, *quod ea tantum habitarent loca quæ lupis exposita erant.* Quoi qu'il en soit, ils furent excommuniés par Grégoire XI, qui invita les princes chrétiens à les anéantir. Traqués dans leurs repaires comme des animaux sauvages, un grand nombre d'entre eux fut massacré sur la place ou brûlé vif dans les principales villes d'Allemagne et de Belgique. On ne déploya pas moins de vigueur pour en purger la France, comme le prouve la pièce suivante, rapportée par Du Cange. « A frère Jacques More, de l'ordre des Frères Prescheurs, inquisiteur de la province de France, pour don à lui fait par le roi, par ses lettres du 2 février 1373, pour et en récompensation de plusieurs peines, missions et despens qu'a eus, soufferts et soutenus en faisant poursuite contre les turlupins et turlupines, qui trouvés et pris en ladite province et par sa diligence pugnis de leurs méprentures et erreurs, pour 50 francs vallant 10 livres parisis. » Gaguin dit qu'à Paris « on brusla Jehanne Daubentonne et un autre avec elle, qui estoient les deux principaux prescheurs des turlupins; mais cettui que nous nom mettons, comme il fut trespassé en prison avant la sentence de sa crémation, à ce que son corps ne pourrist, on le garda quinze jours dedans un tas de chaux, et au jour déterminé pour sa punition fut bruslé sur la place de Grêve ». La *Chronique de Saint-Denis* rapporte ce fait dans les termes suivants : « Le dimanche quatriesme du mois de juillet l'an 1372, en la place de Grêve à Paris, l'habit et les livres des turelupins, autrement appelez et nommez la compagnie de pauvreté, furent condamnés de hérésie par les inquisiteurs; et ce jour furent condamnez deux hérétiques, c'est à sçavoir un homme qui étoit mort dans les prisons de l'evesque de Paris, durant son procez, seize jours ou environ avant ladite condamnation, et une femme appelée Pieroime d'Aubenton, de Paris. Et ce dimanche furent ars audit lieu de la place de Grêve à Paris l'habit et les livres. Et le lendemain, jour de lundy, furent ars en la place aux Pourceaux, auprès de Paris, hors la porte Saint-Honoré, la dicte Pieroime et ledit mort, qui toujours depuis sa mort avoit esté gardé en un tonneau plein de chaux. »

Alfred DE LACAZE.

Chronique de Saint-Denis, chap. XXXVI. — Prateole, *Elenchus Hæresium*, tit. *Turlup.* — Gautier, *Siècle XIV*. — Hermant, *Histoire des Heresies*, IV. 376. — Du Cange, *Glossaire*, tit *Turlup.* — Rob. Gaguin, *Hist.*, liv. XI. — Du Tillet, *Chronique de France.* — Génébrard, *Chronic.* — P. de Herentals, *Vitæ Pontificorum Romanorum*, 675. — Secousse, *Chronique française*, II, 648. — Meyer, *Annal. Flandr.*, lib. XIII, fol. 168. — Mézeral. *Abrégé chronologique*, III, 227. — Bayle, *Dictionnaire critique.* — Sismondi, *Histoire des Français*, XI, 161. — Pluquet, dans *l'Encyclopedie theologique*, XII.

DAUBERMESNIL (*Antoine*), homme politique français et fondateur de la secte des *théophilanthropes*, mort à Perpignan, en 1802. Il fut élu, en septembre 1792, député du Tarn à la Convention nationale, et ne vota pas dans le procès de Louis XVI, pour cause de maladie. Quelques mois plus tard le comité de salut public le contraignit à donner sa démission, comme partisan des girondins; mais il fut rappelé en 1795, et proposa, le 24 octobre de la même année, de faire graver sur le sceau de la république une ruche entourée d'abeilles, ce qui fut rejeté « parce que, dit un membre, les abeilles travaillent pour une reine, qui ne fait rien, et que cet emblème se retrouve dans les armes de plusieurs des rois de la première race, dits *rois fainéants* ». Daubermesnil après la session de la Convention devint membre du Conseil des Cinq-Cents; il en sortit en mai 1797, et y fut réélu en mars 1798, après avoir été dans l'intervalle commissaire du Directoire exécutif à Alby. S'étant opposé au coup d'État du 18 brumaire, il fut exclu du corps législatif et détenu quelque temps dans la Charente-Inférieure. Rendu à la liberté, il se retira dans son département, où il mourut peu après. C'était un esprit ardent et romanesque; entre autres singularités, il se proclamait disciple des anciens mages. On a de lui : *Extraits d'un manuscrit intitulé : Le Culte des adorateurs de Dieu, contenant des fragments de leurs différents livres sur l'institution du culte, les observances religieuses, l'instruction, les préceptes et l'adoration*; Paris, an IV (1796), in-8°. Ce livre

dans une maison à la Société des Théophilanthropes, qui se réunissait rue du Bac en 1796. Grégoire, ancien évêque de Blois, parle ainsi de l'ouvrage de Daubermesnil : « Ce livre, qui est, dit-il, selon l'auteur, à la fois un *Eucologe* et un *Rituel*, se compose de prières et de mauvaises poésies, à travers lesquelles on rencontre quelques idées saines. Daubermesnil assurait qu'à Gaillot, dans une petite association, étaient usitées ces simagrées théurgiques. Il en avait formé à Paris une de sept à huit personnes, qui, dans un local rue du Bac, eut neuf ou dix séances. Au milieu de l'appartement, sur un trépied, était un brasier dans lequel chacun jetait un grain d'encens en entrant, et cette cérémonie se répétait de temps à autre pendant la durée de la séance. Daubermesnil voulait que ses sectateurs s'appelassent *théoandropophiles*, et leur manuel fut d'abord imprimé, en vendémiaire 1797, avec cette qualification, qu'ils syncopèrent ensuite pour en faire des *théophilanthropes*. »

Abbé Grégoire, Histoire des Sectes religieuses, II, [illegible]. — *Petite Biographie Conventionnelle*. — *Biographie nouvelle des Contemporains*.

[illegible]. *Voyez* [illegible].

DAUBIGNY (*Jean-Louis-Marie* VILLAIN), homme politique français, né à Saint-Just (Picardie), mort aux îles Séchelles, en 1801. Il était en 1789 procureur au parlement de Paris, et se montra aux premiers rangs parmi les démocrates dans tout le cours de la première révolution française : il fit partie du club des Jacobins, où il se signala parmi les plus ardents. Il contribua puissamment à la journée du 10 août : ce fut lui qui, rencontrant le journaliste Sulleau sur la place Vendôme, à la tête d'une patrouille supposée royaliste, le fit arrêter et enfermer dans un poste des Champs-Élysées. Ami de Danton, Daubigny devint, après le 10 août, l'un des membres du tribunal révolutionnaire. Accusé par le ministre Roland d'un vol considérable commis au Garde-Meuble, ses amis politiques arrêtèrent les poursuites. Vers la fin de 1793, Daubigny fut adjoint au ministre de la guerre Bouchotte, et devint membre du comité révolutionnaire de sa section. Accusé une seconde fois de vol par Bourdon de l'Oise, en 1793, Daubigny fut encore acquitté ; et après le 9 thermidor il fut décrété d'accusation. En 1795 Bourdon de l'Oise l'attaqua de nouveau ; Daubigny allait encore avoir à répondre du même fait, lorsque l'amnistie du 4 brumaire lui rendit la liberté. Après l'affaire du 3 nivôse an IX (24 décembre 1800), il se vit confondu parmi ceux des jacobins que Bonaparte accusa d'un complot qui avait été ourdi par les royalistes. Daubigny fut déporté aux îles Séchelles, où il mourut peu de temps après. Sa veuve épousa Bouchotte.

Le Bas, Dict. encyc. de la France. — *Biographie moderne*, édit. de 1806. — *Galerie historique des Contemporains*.

* DAUBIGNY (*Pierre*), peintre en miniature français, né à Paris, à la fin d'octobre 1793. Élève d'Aubry, il exposa pour la première fois en 1822, et depuis cette époque ses ouvrages ont figuré à presque toutes les expositions. Parmi les nombreuses miniatures de M. Daubigny, qui décèlent une étude approfondie des maîtres, on remarque les portraits de Mme de Marescalchi, de M. et de Mme Alfred de Vigny, et du général Gourgaud.

Documents partic.

* DAUBIGNY (Mme, née *Amélie* DAUTEL), peintre en miniature, femme du précédent, naquit à Paris, en 1795, et obtint une médaille d'or de troisième classe à la suite de l'exposition de 1834. Parmi ses productions, on remarque les portraits du duc d'Orléans et de Mlle Grisi, exposés au salon de 1837. A. S.

Archives des Musées impériaux. — *Documents particuliers*.

* DAUBIGNY (*Charles-François*), paysagiste français, graveur à l'eau-forte et sur bois, né à Paris, le 15 février 1817. Neveu de Pierre Daubigny, il visita à dix-huit ans l'Italie, et à son retour en France il exposa, au salon de 1838, une *Vue de l'église de Notre-Dame de Paris*. Parmi les principales productions de cet artiste, on remarque : *Les Bords de la rivière d'Oullins ; — Vue de la Seine à Charenton ; — Les Iles de Bezons ; — La Seine à Bezons*. Ces quatre tableaux ont été acquis par le ministère de l'intérieur. Au nombre des toiles exposées aux divers salons, nous signalerons (salon de 1840) : *Saint Jérome*, paysage ; — *Vue prise dans la vallée d'Oisans* (Isère) ; — (1841) *Vue prise sur les bords du Fiéron, Sassenage* ; — (1843) *Vue prise aux environs de Choisy-le-Roi* ; — (1844) *Carrefour du Nid de l'Aigle, forêt de Fontainebleau* ; — (1847) *Vue prise en Picardie* ; — *Vue prise au bord du Ru* (Valmondois) ; — *Une Chaumière en Picardie* ; — (1848) *Les Souches, vue prise dans le Morvan* ; — un *Champ de blé* ; — *Les Bords du Cousin, près d'Avallon* ; — *Vue prise aux environs de Château-Chinon* ; — (1850-1851) *Vue prise à Champlay* ; — *Vue prise sur les bords de la Seine* ; — *Soleil couché* ; — (1852) *La Moisson* : appartient à la liste civile ; — *Vue prise sur les bords de la Seine* : acquis par la liste civile ; ce tableau est au Musée de Nantes ; — (1853) *Étang de Gilieu, près d'Optevoz* (Isère) : ce tableau, acheté par l'empereur Napoléon III, est au palais de Saint-Cloud ; — *Petite Vallée d'Optevoz* ; — *Entrée de Village*. Comme graveur à l'eau-forte, M. Daubigny a enrichi plusieurs ouvrages publiés par Curmer, tels que *Le Jardin des Plantes*, la *Revue des Beaux-Arts*. La galerie du Luxembourg possède de cet artiste un cadre de treize eaux-fortes, parmi lesquelles il s'en trouve une représentant *Une Tonnelle*, dont les figures ont été gravées par Ernest Meissonnier. Ses dessins sur bois se trouvent disséminés dans *L'Illustration*, le *Journal des Artistes*, etc.

A. SAUZAY.

Dauphiné et de la Savoie, d'où ils s'étaient répandus en France et en Allemagne. En 1372, Jeanne Daubentonne, entraînée par leur morale relâchée, se joignit à une de ces bandes, et devint bientôt un de leurs plus actifs missionnaires. Elle affirmait « que les femmes avaient reçu de Dieu le don de la prédication aussi bien que les hommes, » et enseignait « que pour marcher sur les traces des apôtres, il fallait que le chrétien fût pauvre, déchaussé et presque entièrement nu; que quand l'homme était arrivé à un certain degré de perfection, il devenait impeccable et pouvait sans crainte assouvir ses passions et accorder à son corps tout ce qu'il demande; qu'il n'y avait que les *imparfaits* qui pussent s'en troubler et en avoir honte, la sensualité étant, dans l'état de grâce, soumise à l'esprit et à la raison, etc. » Les turlupins réduisaient tous les devoirs de la religion à une oraison mentale, allaient nus, et commettaient en public les actions les plus indécentes. Génébrard dit : *Turelupini cynicorum sectam suscitantes de nuditate pudendorum et publico coitu.* Nonobstant ces extravagances profanes, ces sectaires affectaient de grands airs de spiritualité et de dévotion, « afin, remarque Gerson, de se mieux insinuer dans l'esprit des femmes et de les faire tomber dans le piége de leurs désirs impudiques ». Les turlupins parurent en France sous le règne de Charles V. Viguier et quelques auteurs pensent que le nom de turlupins leur fut donné des mots latin *turris* et *lupus*, parce que ces hérétiques vagabonds se retiraient dans des tours abandonnées ou dans les forêts, et y vivaient avec les loups, *quod ea tantum habitarent loca quæ lupis exposita erant.* Quoi qu'il en soit, ils furent excommuniés par Grégoire XI, qui invita les princes chrétiens à les anéantir. Traqués dans leurs repaires comme des animaux sauvages, un grand nombre d'entre eux fut massacré sur la place ou brûlé vif dans les principales villes d'Allemagne et de Belgique. On ne déploya pas moins de vigueur pour en purger la France, comme le prouve la pièce suivante, rapportée par Du Cange. « A frère Jacques More, de l'ordre des Frères Prescheurs, inquisiteur de la province de France, pour don à lui fait par le roi, par ses lettres du 2 février 1373, pour et en récompensation de plusieurs peines, missions et desprens qu'a eus, soufferts et soutenus en faisant poursuite contre les turlupins et turlupines, qui trouvés et pris en ladite province et par sa diligence pugnis de leurs méprentures et erreurs, pour 50 francs vallant 10 livres parisis. » Gaguin dit qu'à Paris « on brusla Jehanne Daubentonne et un autre avec elle, qui estoient les deux principaux prescheurs des turlupins; mais cettui que sans nom mettons, comme il fut trespassé en prison avant la sentence de sa crémation, à ce que son corps ne pourrist, on le garda quinze jours dedans un tas de chaux, et au jour déterminé pour sa punition fut bruslé sur la place de Grève ». La *Chronique de Saint-Denis* rapporte ce fait dans les termes suivants : « Le dimanche quatriesme du mois de juillet l'an 1372, en la place de Grève à Paris, l'habit et les livres des turelupins, autrement appelez et nommez la compagnie de pauvreté, furent condamnés de hérésie par les inquisiteurs; et ce jour furent condamnez deux hérétiques, c'est à sçavoir un homme qui étoit mort dans les prisons de l'evesque de Paris, durant son procez, seize jours ou environ avant ladite condamnation, et une femme appelée Pieroime d'Aubenton, de Paris. Et ce dimanche furent ars audit lieu de la place de Grève à Paris l'habit et les livres. Et le lendemain, jour de lundy, furent ars en la place aux Pourceaux, auprès de Paris, hors la porte Saint-Honoré, la dicte Pieroime et ledit mort, qui toujours depuis sa mort avoit esté gardé en un tonneau plein de chaux. »

Alfred de Lacaze.

Chronique de Saint-Denis, chap. XXXVI. — Prateole, *Elenchus Hæresium*, tit. *Turlup.* — Gautier, *Siècle XIV*. — Hermant, *Histoire des Hérésies*, IV. 376. — Du Cange, *Glossaire*, tit *Turlup.* — Rob. Gaguin, *Hist.*, liv. XI. — Du Tillet, *Chronique de France.* — Génébrard, *Chronic.* — P. de Herentals, *Vitæ Pontificorum Romanorum*, 678. — Secousse, *Chronique française*, II, 648. — Meyer, *Annal. Flandr.*, lib. XIII, fol. 165. — Mézeral, *Abrégé chronologique*, III, 227. — Bayle, *Dictionnaire critique.* — Sismondi, *Histoire des Français*, XI, 161. — Pluquet, dans *l'Encyclopedie theologique*, XII.

DAUBERMESNIL (*Antoine*), homme politique français et fondateur de la secte des *théophilanthropes*, mort à Perpignan, en 1802. Il fut élu, en septembre 1792, député du Tarn à la Convention nationale, et ne vota pas dans le procès de Louis XVI, pour cause de maladie. Quelques mois plus tard le comité de salut public le contraignit à donner sa démission, comme partisan des girondins; mais il fut rappelé en 1795, et proposa, le 24 octobre de la même année, de faire graver sur le sceau de la république une ruche entourée d'abeilles, ce qui fut rejeté « parce que, dit un membre, les abeilles travaillent pour une reine, qui ne fait rien, et que cet emblème se trouve dans les armes de plusieurs des rois [illegible] la première race, dits *rois f*[illegible]*ts* ». [illegible]bermesnil après la session d[illegible] vint membre du Conseil des [illegible] sortit en mai 1797, et y fut réélu en [illegible] après avoir été dans l'intervalle commi[illegible] Directoire exécutif à Alby. S'étant opp[illegible] coup d'État du 18 brumaire, il fut exclu d[illegible] legislatif et détenu quelque temps dans la [illegible]rente-Inférieure. Rendu à la li[illegible]é, il se [illegible] dans son département, où il [illegible] C'était un esprit ardent et r[illegible] tres singularités, il se pro[illegible] ciens mages. On a de lui : [illegible] crit intitulé : *Le Culte des adorateurs* [illegible] *contenant des fragments de leurs diffé*[illegible] *livres sur l'institution du culte, les obser*[illegible]*ces religieuses, l'instruction, les préce*[illegible] *l'adoration*; Paris, an IV (1796), in-8°.

donna naissance à la Société des Théophilanthropes, qui se réunissait rue du Bac en 1796. Grégoire, ancien évêque de Blois, parle ainsi de l'ouvrage de Daubermesnil : « Ce livre, qui est, dit-il, selon l'auteur, à la fois un *Eucologe* et un *Rituel*, se compose de prières et de mauvaises poésies, à travers lesquelles on rencontre quelques idées morales. Daubermesnil assurait qu'à Gaillot, dans sa petite association, étaient usitées ces simagrées théurgiques. Il en avait formé à Paris une de sept à huit personnes, qui, dans un local rue du Bac, eut neuf ou dix séances. Au milieu de l'appartement, sur un trépied, était un brasier dans lequel chacun jetait un grain d'encens en entrant, et cette cérémonie se répétait de temps à autre pendant la durée de la séance. Daubermesnil voulait que ses sectateurs s'appelassent *théoandropophiles*, et leur manuel fut d'abord imprimé, en vendémiaire 1797, avec cette qualification, qu'ils syncopèrent ensuite pour en faire des *théophilanthropes*. »

Abbé Grégoire, Histoire des Sectes religieuses, II, ... — Petite Biographie Conventionnelle. — Biographie nouvelle des Contemporains.

DAUBIGNÉ. *Voyez* AUBIGNÉ.

DAUBIGNY (*Jean-Louis-Marie* VILLAIN), homme politique français, né à Saint-Just (Picardie), mort aux îles Séchelles, en 1801. Il était en 1789 procureur au parlement de Paris, et se montra aux premiers rangs parmi les démocrates dans tout le cours de la première révolution française : il fit partie du club des Jacobins, où il se signala parmi les plus ardents. Il contribua puissamment à la journée du 10 août : ce fut lui qui, rencontrant le journaliste Sulleau sur la place Vendôme, à la tête d'une patrouille supposée royaliste, le fit arrêter et enfermer dans un poste des Champs-Élysées. Ami de Danton, Daubigny devint, après le 10 août, l'un des membres du tribunal révolutionnaire. Accusé par le ministre Roland d'un vol considérable commis au Garde-Meuble, ses amis politiques arrêtèrent les poursuites. Vers la fin de 1793, Daubigny fut adjoint au ministre de la guerre Bouchotte, et devint membre du comité révolutionnaire de sa section. Accusé une seconde fois de vol ... Bourdon de l'Oise, en 1793, Daubigny fut ... acquitté ; et après le 9 thermidor il fut ... d'accusation. En 1795 Bourdon de l'Oise ... de nouveau ; Daubigny allait encore avoir ... du même fait, lorsque l'amnistie du 4 ... lui rendit la liberté. Après l'affaire du ... an IX (24 décembre 1800), il se vit con... parmi ceux des jacobins que Bonaparte ... d'un complot qui avait été ourdi par les ... Daubigny fut déporté aux îles Séchel... il mourut peu de temps après. Sa veuve ... Bouchotte.

... Dict. encyc. de la France. — Biographie mo... — Galerie historique des Contem...

DAUBIGNY (*Pierre*), peintre en miniature ..., né à Paris, à la fin d'octobre 1793. Élève d'Aubry, il exposa pour la première fois en 1822, et depuis cette époque ses ouvrages ont figuré à presque toutes les expositions. Parmi les nombreuses miniatures de M. Daubigny, qui décèlent une étude approfondie des maîtres, on remarque les portraits de Mme de Marescalchi, de M. et de Mme Alfred de Vigny, et du général Gourgaud.

Documents partic.

* **DAUBIGNY** (Mme, née *Amélie* DAUTEL), peintre en miniature, femme du précédent, naquit à Paris, en 1795, et obtint une médaille d'or de troisième classe à la suite de l'exposition de 1834. Parmi ses productions, on remarque les portraits du duc d'Orléans et de Mlle Grisi, exposés au salon de 1837. A. S.

Archives des Musées impériaux. — Documents particuliers.

* **DAUBIGNY** (*Charles-François*), paysagiste français, graveur à l'eau-forte et sur bois, né à Paris, le 15 février 1817. Neveu de Pierre Daubigny, il visita à dix-huit ans l'Italie, et à son retour en France il exposa, au salon de 1838, une *Vue de l'église de Notre-Dame de Paris*. Parmi les principales productions de cet artiste, on remarque : *Les Bords de la rivière d'Oullins ; — Vue de la Seine à Charenton ; — Les Iles de Bezons ; — La Seine à Bezons*. Ces quatre tableaux ont été acquis par le ministère de l'intérieur. Au nombre des toiles exposées aux divers salons, nous signalerons (salon de 1840) : *Saint Jérome*, paysage ; — *Vue prise dans la vallée d'Oisans* (Isère) ; — (1841) *Vue prise sur les bords du Fiéron, Sassenage* ; — (1843) *Vue prise aux environs de Choisy-le-Roi* ; — (1844) *Carrefour du Nid de l'Aigle, forêt de Fontainebleau* ; — (1847) *Vue prise en Picardie* ; — *Vue prise au bord du Ru* (Valmondois) ; — *Une Chaumière en Picardie* ; — (1848) *Les Souches, vue prise dans le Morvan* ; — un *Champ de blé* ; — *Les Bords du Cousin, près d'Avallon* ; — *Vue prise aux environs de Château-Chinon* ; — (1850-1851) *Vue prise à Champlay* ; — *Vue prise sur les bords de la Seine* ; — *Soleil couché* ; — (1852) *La Moisson* : appartient à la liste civile ; — *Vue prise sur les bords de la Seine* : acquis par la liste civile ; ce tableau est au Musée de Nantes ; — (1853) *Étang de Gilieu, près d'Optevoz* (Isère) : ce tableau, acheté par l'empereur Napoléon III, est au palais de Saint-Cloud ; — *Petite Vallée d'Optevoz* ; — *Entrée de Village*. Comme graveur à l'eau-forte, M. Daubigny a enrichi plusieurs ouvrages publiés par Curmer, tels que *Le Jardin des Plantes*, la *Revue des Beaux-Arts*. La galerie du Luxembourg possède de cet artiste un cadre de treize eaux-fortes, parmi lesquelles il s'en trouve une représentant *Une Tonnelle*, dont les figures ont été gravées par Ernest Meissonnier. Ses dessins sur bois se trouvent disséminés dans *L'Illustration*, le *Journal des Artistes*, etc.

A. SAUZAY.

Archives des Musées impériaux. — *Documents particuliers.*

***DAUBION-DELISLE** (*Joseph*), poëte français, né à Castres, le 1er mai 1734, mort dans la même ville, le 21 août 1822; il étudia le droit à Toulouse, fut reçu avocat, et remplit à Carcassonne et à Castres des fonctions judiciaires; il cultiva la littérature, mais il s'en tint, dans ses compositions poétiques, au patois méridional, idiome doué de beaucoup d'expressions pittoresques et gracieuses, dont une main habile sait faire un heureux usage. Parmi les écrits de Daubion, restés en grande partie inédits, on distingue un petit poëme badin, *Lous Caoulets farcits* (Les Choux farcis), et une imitation enjouée du *Misanthrope* de Molière, imprimée en 1797; elle a le privilége d'amuser très-fort ceux qui comprennent le dialecte dans lequel elle est écrite.

Nayral, *Biographie et chroniques castroises*, 1834, t. II, p. 83.

DAUBUS (La famille des) a donné pendant plusieurs générations des théologiens à l'Église réformée française. Les plus connus sont les suivants :

*I. DAUBUS (*Charles*), né vers le milieu du seizième siècle; il fut d'abord ministre à Auxerre, et ensuite principal du collége d'Orange. En 1600 le conseil de la ville de Nîmes le mit à la tête de son collége des arts. Il quitta le poste trois ans après, pour reprendre la direction du collége d'Orange. Enfin, on le trouve une vingtaine d'années plus tard remplissant les mêmes fonctions à Nérac. C'était un homme versé dans la connaissance des langues classiques. Il a laissé quelques pièces de vers latins, imprimées en tête de différents ouvrages de théologie de cette époque.

II. DAUBUS (*Charles*), fils du précédent, né à Auxerre, fut longtemps ministre à Nérac. Outre plusieurs pièces de vers latins imprimées soit en tête de ses propres écrits, soit dans quelques ouvrages des théologiens protestants de son temps, il a laissé trois traités de controverse : *L'Échelle de Jacob, ou la doctrine touchant le vrai et unique médiateur des hommes envers Dieu, à sçavoir Jésus-Christ, contre l'intercession, l'adoration et l'invocation des anges et des saints*, etc.; Sainte-Foy, 1626, in-8°, de plus de douze cents pages; — *L'Ébionitisme des Moines de la pauvreté et mendicité volontaire, vouée et pratiquée contre l'Écriture Sainte, l'orthodoxe antiquité et la saine raison*; in-12; — *Bellarmin réformé, ou la justification de la croyance des Églises reformées*; 1631, in-8°. Le premier de ces ouvrages est un vaste arsenal d'arguments contre l'Église catholique : Daillé, Claude, Jurieu et plusieurs autres controversistes n'ont pas dédaigné de lui faire de nombreux emprunts.

*III. DAUBUS (*Sébastien*), né en 1613, petit-fils de l'ancien principal du collége d'Orange, et neveu du pasteur de Nérac. Il fut d'abord ministre à Commonde et ensuite professeur de philosophie à l'Académie protestante de Montauban. Le 1er août 1658 il abjura, dans la cathédrale de cette ville, entre les mains de l'évêque Berthier et au milieu d'un concours immense de curieux. Les catholiques, pour faire valoir leur nouvelle conquête, vantèrent Sébastien Daubus comme un homme aussi distingué par sa science que par ses mœurs, tandis que les protestants, pour atténuer sans doute cette perte, déclarèrent que c'était un homme d'une très-petite portée d'esprit.

*IV. DAUBUS (*Charles*), probablement petit-fils du pasteur de Nérac. Il était ministre en France à la révocation de l'édit de Nantes : il passa alors à Londres, où il fut nommé pasteur, après avoir souscrit à la confession de foi de l'Église anglicane. Il mourut au commencement du dix-huitième siècle. En outre d'un commentaire de l'Apocalypse, on a de lui : *Pro testimonio Flavii Josephi de Jesu Christo libri II, cum J.-E. Grabii professione*; Londini, 1706, in-8°. Havercamp a inséré dans son édition de Josèphe cet écrit, destiné à défendre l'authenticité du passage relatif à Jésus-Christ dans l'Histoire des Juifs de Josèphe, livre XVIII, ch. IV.

Michel NICOLAS.

Aymon, *Synodes nationaux*. — MM. Haag, *La France protestante*.

DAUCOUR. *Voy.* BARBIER D'AUCOUR.

DAUCOUR. *Voy.* GODARD D'AUCOURT.

***DAUCOURT** (*Bonaventure*), géologue français, né à Stenay, vivait en 1633. Il a fait imprimer un petit ouvrage, devenu très-rare; il est intitulé : *Diluviorum et cœlestium incendiorum singulares Causæ et Historiæ*, dédié à Charles de Lorraine, abbé de Gorze; Nancy, 1633, in-12. L'auteur y expose « qu'outre la mer Méditerranée et la mer Caspienne, il y a une très-vaste ouverture souterraine par le moyen de laquelle les eaux se communiquent d'une mer à l'autre; qu'il y en a de pareilles dans la Méditerranée, où les eaux se perdent, qu'il y a un abîme très-profond sous le pôle où les mers s'engouffrent : que dans les eaux souterraines il se trouve des poissons tout noirs, dont on ne peut manger sans danger de mort; que dans les eaux qui sont en l'air, on voit de petits poissons et de petites grenouilles; que le cours des astres était autrefois différent de ce qu'il est aujourd'hui; que le soleil et les planètes passaient par la voie lactée, mais qu'ils ont quitté cette route, parce qu'elle était trop étroite. » En parlant des feux souterrains, des volcans, il dit que ces feux sont la cause des tremblements de terre. Il ne croit pas que le déluge puisse être arrivé naturellement, parce que rien ne se détruit le soi-même, etc. Dom Calmet donne une rapide analyse de l'ouvrage de Daucourt.

Dom Calmet, *Bibliothèque lorraine*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

***DAUCY** ou **D'AUXY** (*Jean*), historien lor-

[illegible]vait en 1566. Il était de l'ordre des Cor[illegible], et fut confesseur des ducs François Ier [illegible]les III. On a de lui l'*Abrégé et Épi*[illegible] *des Vies et Gestes des Ducs de Lorraine,* [illegible]*mencer à Lother, neveu de Jules César,* [illegible] *présent régnant, avec aucuns ducs* [illegible]*oliane, Ardenne, Bouillon, et comtes* [illegible]*, successeurs en ladite ligne;* [illegible], 1566. Dom Calmet considère le frère [illegible] comme le premier et le principal auteur [illegible] historiques ou fabuleuses des [illegible] de Lorraine; il ajoute que le prétendu ma[illegible] cité par l'abbé Hugo, sous le nom de [illegible]bourg, ainsi que l'ouvrage d'Edmond du [illegible] ne sont que des plagiats du livre de [illegible]. Néanmoins, tout en reconnaissant le sa[illegible] de Daucy, Calmet déclare « qu'il considère [illegible] en plusieurs circonstances comme un [illegible] mal assorti et sans fondement, et non [illegible] une véritable histoire ». Daucy est aussi [illegible] d'une *Histoire des Comtes de Bar,* [illegible] par D. Calmet.

[illegible] *Histoire de Lorraine*, I, 78, et *Bibl.* [illegible]

[illegible] (*Adrien*), historien allemand, né [illegible], au commencement du dix-huitième [illegible] en 1746. Reçu docteur en théologie, [illegible] la règle de saint Ignace, et remplit [illegible] d'histoire à l'université de Wurtz[illegible]. Les divers ouvrages qu'il eut à consulter [illegible] lui ayant paru peu satisfaisants, il [illegible] d'une histoire universelle qui [illegible] toutes les autres. Une mort pré[illegible] l'empêcha de terminer ce grand ou[illegible] il n'a conduit que jusqu'au règne de [illegible], et qui a pour titre : *Historia* [illegible] *et pragmatica Romani Imperii* [illegible], *provinciarum, una cum insi*[illegible] *monumentis hierarchiæ ecclesias*[illegible] *probatis scriptoribus congesta, ob*[illegible] *criticis aucta*; Wurtzbourg, [illegible], 11 t. en 4 vol. in-4°. Le P. Gräbner [illegible] continué cette histoire universelle, [illegible] *de Compendium historiæ univer*[illegible] *Imperii et Ecclesiæ christianæ;* [illegible], 3 vol. in-8°. GUYOT DE FÈRE.

[illegible] *historique.*

[illegible] (*Pierre*), théologien protestant, né à [illegible]), le 28 septembre 1654, mort à [illegible] janvier 1733. Il étudia la théolo[illegible], et passa en 1680 en Angleterre, [illegible] études, exerça quelque temps le [illegible], et occupa durant vingt-[illegible] de commis de l'Échiquier. A [illegible] une partie de sa modeste for[illegible]ments de charité, et l'autre à [illegible] Daude. On a de lui diverses [illegible]; Amsterdam, 1730, in-8°.

[illegible] *France protestante.*

[illegible] (*Pierre*), ministre protestant et litté[illegible] à Marvejols (Lozère), en 1681, [illegible], le 11 mai 1754. On a de lui les ouvrages suivants, publiés sous le voile de l'anonyme : *Vie de Michel de Cervantes, trad. de l'espagnol de Mayans y Siscar*; Amsterd., 1740, 2 vol. in-12; — *Traité de la Foi et des devoirs des chrétiens, traduits du latin de Burnet*; Amsterd., 1729, in-12; — *Discours historiques, critiques et politiques sur Tacite par Gordon, trad. de l'anglais*; Amsterd., 1742, 2 vol. in-12; — *Discours historiques et politiques sur Salluste par Gordon, trad. de l'angl.*; sans nom de lieu, 1759, 2 vol. in-12. Cette traduction et la précédente ont été réunies et publiées à Paris, l'an II (1794), 3 vol. in-8°; — *Sibylla Capitolina, Publii Virgilii Maronis poemation, interpretatione et notis illustratum*; Oxonii (Amsterd.), 1726, in-8°. C'est un centon dirigé contre la bulle *Unigenitus*. Enfin, d'après Barbier et Brunet, il coopéra à la rédaction de la *Bibliothèque historique*, depuis 1733 jusqu'en 1747. M. N.

MM. Haag, *La France protestante.*

D'AUDEBARD DE FÉRUSSAC. *Voy.* FÉRUSSAC.

DAUDET (*Louis-Pierre*), ingénieur-géographe français, né à Nîmes, vers la fin du dix-septième siècle, et connu principalement par plusieurs écrits sur le sacre du roi et sur les naissances, les mariages, les maladies, les voyages, etc., des membres de la famille royale, dont il se fit l'historiographe officieux. Ses ouvrages ont pour titre : *Relation de la cérémonie du sacre et couronnement du roi, de celles qui ont suivi et de tout ce qui s'est passé pendant le voyage de sa majesté*; Paris, 1722, in-4°; — *Explication des emblèmes héroïques inventés par M. le chevalier Daudet pour la décoration des arcs de triomphe érigés aux portes de Reims lors de la cérémonie du sacre de Louis XV*; Reims, 1722, in-4°; — *Journal historique du voyage de Mlle de Clermont, depuis Paris jusqu'à Strasbourg, du mariage du roi et du voyage de la reine*; Châlons, 1725, in-12; — *Épître historique à la reine, sur sa maladie et celle du roi en 1726*; Paris, 1726, in-12; — *Discours présenté à la reine au sujet de son heureux accouchement et de la naissance de deux princesses*; Paris, 1727, in-12; — *Histoire de l'auguste naissance de monseigneur le dauphin*; Paris, 1731, in-8° : c'est une description des fêtes données à Paris et dans les provinces, avec un recueil des discours prononcés en cette circonstance; — *Journal historique du premier Voyage du roi Louis XV dans la ville de Compiègne, de l'ouverture du congrès convoqué à Soissons*, etc.; Paris, 1729, in-12; — *Nouveau Guide des Chemins du royaume de France*; Paris, 1724, in-12; — *Mémoire instructif concernant le canal de Conti*; Paris, 1733, in-4° : ce canal devait amener une partie des eaux de l'Oise à Paris, à la pointe du bastion de l'arsenal; — *Nouvelle introduction à la*

Géométrie pratique; Paris, 1740, 2 vol. in-12. On a encore de Daudet une *Carte de la route de Paris à Reims* et des *Cartes des différentes routes de Paris à Compiègne, de Compiègne à Soissons, et de Paris à Soissons, dressées pour le service du roi, à l'occasion du premier voyage de sa majesté à Compiègne et de la tenue du congrès à Soissons dans le mois de juin* 1728; Paris, demi-feuille, ainsi qu'un recueil de plans et de gravures sous ce titre : *Les plans de la ville de Reims, sa vue du côté de Paris; Plan de l'église cathédrale; Représentation de la cérémonie du sacre de Louis XV; Le tombeau de saint Remi; Le tombeau de Jovin; La marche du roi depuis Notre-Dame jusqu'à Saint-Remi; La porte Bazée et le dessin de la porte de Mars; Le village de Corbeni, avec le plan de l'église de Saint-Marcou; La route depuis Versailles jusqu'à Reims et celle depuis Reims jusqu'à Soissons, passant par Corbeni*; Paris, 1722, in-fol. M. N.

Lelong, *Bibl. hist. de la France*. — *Doc. part.*

DAUDET (*Robert*), graveur français, né à Lyon, en 1737, mort à Paris, le 2 juin 1824. Il était fils d'un marchand d'estampes, et vint à Paris se perfectionner dans la gravure sous les leçons de Balechou et de Wille. Il travailla à la collection dite *Galerie du duc de Choiseul*; Paris, 1771, in-4°. Son œuvre se compose de quatre-vingt-deux pièces, parmi lesquelles on distingue : *Vue du Port d'Ostende*, d'après Solvyns; — *Les Ruines de Palmyre*, dans le *Voyage en Syrie* de Cassas (Paris, 1799, 3 vol. in-fol.); — *Passage du Pô par Napoléon*, d'après Carle Vernet; — *Marines*, d'après Joseph Vernet; — *Batailles sous Louis XIV*, d'après Vander Meulen; — Six *Paysages*, dans le *Musée français* de Robillard et Laurent; — plusieurs planches dans la *Galerie de Florence*; dans *le Voyage à Naples* de l'abbé de Saint-Non (Paris, 1781-1786, 5 vol. in-fol., 417 planches, et Paris, 1828, 4 vol. in-8°, 558 pl.); — idem, dans les *Monuments de l'Indoustan*, par Langlès (Paris, Didot l'aîné, 1812-1821, 2 vol. in-fol., 3 cartes et 144 pl.); — *La Promenade du Prado à Madrid*, pour le *Voyage pittoresque en Espagne*, par le comte Alexandre de Laborde (Paris, 1807-1818, 4 vol. in-fol., 280 pl.). Cette gravure est le dernier ouvrage de Daudet; il avait quatre-vingt-deux ans lorsqu'il l'exécuta.

Huber, *Manuel des Curieux*, VIII, 289.

DAUDIGUIER (*Pierre*). *Voyez* AUDIGUIER.

DAUDIN (*François-Marie*), naturaliste français, né à Paris, le 25 mars 1774, mort en 1804. Il était fils d'un ancien receveur des finances. Privé dès son enfance de l'usage de ses jambes, il dut se condamner à une vie sédentaire, et s'adonna à l'étude de l'histoire naturelle; et, aidé par sa femme, charmante créature, qui partageait ses goûts et ses travaux, il publia un grand nombre d'ouvrages précieux pour la science. Daudin mourut avant trente ans : sa femme l'avait devancé au tombeau. On a de lui comme écrivain et de sa femme comme dessinateur : *Traité élémentaire d'Ornithologie, ou histoire naturelle des oiseaux*; Paris, 1799-1800, 2 vol. in-4°, 30 fig.; — *Mémoires et Notes sur des espèces inédites ou peu connues de mollusques, de vers et de zoophytes*; Paris, 1800, in-8°, avec 4 planches; — *Histoire naturelle des Rainettes, des Grenouilles et des Crapauds*; Paris, an XI (1802), in-4°, et in-fol., 38 planches; — *Histoire naturelle générale et particulière des Reptiles, pour faire suite à l'Histoire naturelle de Buffon*; Paris, 1802-1804, 8 vol. in-8°, fig.; — *Tableau des divisions, sous-divisions, ordres et genres des Mammifères et Oiseaux, d'après la méthode de Lacépède, avec l'indication de toutes les espèces décrites par Buffon et leur distribution dans chacun des genres*; Paris, 1802, in-18; — *Observations sur les Oiseaux rangés dans le genre Tangara, avec la description d'une espèce nouvelle, trouvée en Afrique*, insérées dans le *Dictionnaire des Sciences naturelles*; 1802, tome Ier; — *Description du Vautour de Pondichéry*; ibid., avec pl.; — *Description du Tupinambis orné*; ibid., 1803, tome II, a[...] — *Sur une Chouette funèbre, observ[...] de Strasbourg et de Colmar*; ibid.: — [...]*cription d'une nouvelle espèce de* [...] *à Porto-Rico*, avec pl.; ibid.; — [...] *d'un Guêpier et d'un Martin-Pêcheur* [...]*frique*, avec pl.; ibid.; — *Caractères de* [...] *trois genres qui composent l'ordre des* [...]*diens*; *Magasin encyclopédique*, an[...] tome VII; — *Mémoire sur une distri*[...] *méthodique des mouvements progressi*[...] *animaux*; dans les *Annales du Muse*[...]*toire Naturelle*, 1804, tome III; — [...] *de la Pie-Grièche à gorge rouge* [...]; — [...]*tice sur les familles des Coluriens, des* [...]*cherolles et des Tourbes*, avec pl.; ibid.

Magasin encyclopédique. — Rabbe, *Biographie* [...]*verselle des Contemporains*.

DAUGE. *Voyez* AUGE (D').

DAUGIER (*François-Henri-Eugène*, [...] amiral français, né le 12 septembre 1764, [...]tezon, département de Vaucluse, et mort [...]ris, le 12 avril 1834. Il entra dans la m[...] 1782, fit plusieurs campagnes dans l[...]e, [...] lieutenant de vaisseau en 1789, et ob[...] à la faveur duquel il vint à Courtezon, où sa [...]fiance de ses concitoyens l'appela à rempli[...] fonctions de procureur de la commune. [...] dans la marine en 1792, il fut le 5 [...] l'année suivante chargé des foncti[...] [...] général de l'escadre commandée par le vice-[...]ral Morard de Galles. Le zèle qu'il déploya [...] péril de sa vie, pour aider le général en [...] comprimer la révolte sur les bâtiments [...] cadre ne put le préserver d'une d[...]

...ité de salut public le rappela bientôt à ... perte d'appointements et de servi... capitaine de vaisseau le 1er germinal ... investi du commandement de *La Pro*... il participa aux combats des 29 prai... ...sidor, et sur laquelle passèrent, dans ... ces journées, Villaret, son major ... le représentant du peuple Topsent, ...t deux aides-majors. Villaret-Joyeuse ...re pour aller rendre compte au ...nées : « Je vous expédie, écri... ...e occasion, le capitaine Daugier ; si ... un officier plus distingué et qui ... le talents et d'instruction, je vous ...oyé. » Plus tard Villaret-Joyeuse lui ... nouvelle marque d'estime en le char... convoyer, avec quatre frégates, ...tre bâtiments marchands de Nantes ... Rencontré à l'entrée de la baie par une division anglaise forte d'un ... de trois frégates, il l'attaqua résolu... que ses propres équipages ne fussent ...sés que de novices, et fournit ainsi ... les moyens de se réfugier dans la ... avoir successivement commandé les ... *Jupiter* et *Le Batave* dans les ar... le l'Océan et de la Méditerranée, ... port de Lorient les fonctions de ... qu'il ne quitta que pour aller siéger ... and fut conçu le projet d'une ... ...rre, il présidait l'une des ... pour l'armement de la flot... ...dait le bataillon des marins de ... la division du Havre, avec laquelle ... plusieurs combats. Il parvint à ...n intacte du Havre à Boulo... ...commandement d'un des quatre de la flottille, et repoussa les atta... ... de l'ennemi. Napoléon le chargea ...rer la mer Adriatique, sillonnée ... et russes. Cette mission ... reçut l'ordre d'aller pren... ...ment des marins de la garde, ...tter Boulogne pour se rendre dont il contribua à amener ...lude de la paix de Tilsitt. ...péré au siège de Stralsund et à le Rugen. Il fut appelé à servir d'Espagne, où se réunissaient ...urs autres corps de la garde. ...ction de Madrid, il suivit en ... de ses marins, le corps d'ar... ...pont. Dans son récit de la ...ee à Baylen, le 19 juillet 1808, ...toire de la Guerre de la ... rend hommage en ces ter... marins de la garde et de leur ...ot, dit-il, arriva la der... français, le bataillon des ma... capitaine de vaisseau Dau... trois cents hommes, mais la crainte ne pouvait faire broncher. » En 1809, après la convention d'Andujar, qui lui laissa la liberté, Daugier revint en France, résolu à prendre sa retraite ; mais Napoléon ne voulut lui accorder qu'un congé, et le nomma préfet maritime à Lorient : « Je « sais, lui dit-il, l'éloge que les généraux enne- « mis ont fait de vous et des hommes de fer « que vous commandiez ; cet éloge d'un ennemi « en vaut bien un autre, monsieur Daugier. » La première Restauration le fit contre-amiral, chevalier de Saint-Louis et comte. La seconde lui confia successivement les préfectures de Rochefort et de Toulon, et le nomma conseiller d'État, directeur du personnel de la marine, membre du conseil d'amirauté et vice-amiral. Appelé, en 1815, par le département du Morbihan à le représenter à la chambre des députés, réélu en 1817 par le département du Finistère, et en 1819 par celui de Vaucluse, qu'il représenta jusqu'en 1830 ; il s'y montra constamment le défenseur intelligent des intérêts de la marine.

P. LEVOT.

Archives et Annales de la marine. — Fastes de la Légion d'Honneur.

DAULET-SCHAH. *Voyez* DOULET-SCHAH.

DAULIER DES LANDES (*André*), voyageur français, né à Montoire-sur-Loir, vivait dans la deuxième moitié du dix-septième siècle. Il servit dans les bureaux de la Compagnie des Indes, et accompagna Tavernier en Perse, en 1664. Il se brouilla avec son compagnon, et revint seul en 1666, par Constantinople. Il reprit alors son service d'employé, et la Compagnie le nomma directeur de son agence à Bordeaux. Il paraît qu'il y fut témoin d'actes qui choquèrent ses idées de probité austère ; car il donna sa démission (1668), puis il s'occupa de rédiger la relation de son voyage, sous ce titre : *Les Beautés de la Perse, etc., avec la relation des aventures de Louis Marot, pilote réal;* Paris, 1673, in-4°, avec cartes et figures. Les cartes de cet ouvrage sont mauvaises, les figures assez intéressantes, le texte fort médiocre, surtout quand on le compare avec celui de Chardin et de Tavernier. Ce qui est peut-être plus neuf, c'est la partie de l'itinéraire qui ouvre le livre (de Paris à Tunis). Daulier est un voyageur sincère, froid, et qui se défie de tout enthousiasme irréfléchi.

G. L-J-N.

Lelong, *Bibl. hist. de la France.*

DAULLÉ (*Jean*), graveur français, né à Abbeville, en 1707, mort à Paris, le 23 avril 1763. Il reçut les premiers principes de son art d'un religieux de Cluni, et vint à Paris se perfectionner dans l'atelier de Robert Hecquet. Daullé gravait avec un égal succès l'histoire et le portrait. Il devint membre de l'Académie royale de Peinture. On a de cet habile artiste : *La Madeleine au désert*, d'après le Corrége. Cette gravure fait partie du *Recueil de la galerie de Dresde* ; — *Diogène avec sa lanterne*, d'après l'Espagnolet, même recueil ; — *Quos ego*, d'après

Rubens, même recueil; — *Les deux Fils de Rubens*, d'après ce maître; — Portrait de *Pierre Mignard*, d'après lui-même; — Portrait de *la comtesse de Feuquières*, fille de Mignard, d'après Mignard : ce portrait est regardé comme le chef-d'œuvre de Daullé; — Portrait de *Gendron*, fameux oculiste, d'après Rigaud; — Portrait de *Maupertuis*, d'après Tournière; — Portrait de *Jean Marriette*, graveur, d'après Pesne; — *Le Triomphe de Vénus*, d'après Boucher; — *Les Quatre Saisons*, d'après le même; — Portrait de *Mlle Pélissier*, d'après Drouais; — *L'Amour*, d'après Van Dick; — Portrait du *Prince Charles-Édouard*, etc.

Basan, *Dictionnaire des Graveurs*.

DAULTANNE. *Voyez* AULTANNE (Marquis D').

DAUM (*Christian*), érudit allemand, né à Zwickau, le 29 mars 1612, mort le 15 décembre 1687. Après avoir commencé ses études dans sa ville natale, il se rendit à Leipzig en 1631 pour les continuer; mais deux fléaux, la peste et la guerre, ravageaient alors cette ville, et Daum dut revenir à Zwickau; en 1633 il retourna à Leipzig, d'où il se rendit dans d'autres villes savantes, telles que Iéna, Géra, etc. Revenu à Zwickau, il fut nommé régent du collége de cette ville le 12 mars 1642 et recteur le 21 juillet 1662. Il donna dès lors tout son temps à la composition de ses écrits et à ses fonctions. Les principaux de ses nombreux ouvrages sont : *De Causis amissarum quarumdam linguæ latinæ radicum*; Zwickau, 1642. Ce livre n'était que le prélude d'un dictionnaire général de la langue latine d'après les racines, projeté, mais non exécuté par l'auteur; — *Strenæ, seu vota metrica vario carminum genere*; Leyde, 1646, in-8°; — *Versiculus ex Anthologia Græca latinis hexametris plus trecentis redditus*; ibid., 1652; — *Casparis Barthii Soliloquiorum rerum divinarum libri XX*; ibid., 1655, in-4°; — *Claudiani Ecdicii Mamerti De statu animæ libri tres, ut et Hermæ Pastor itemque Paciani Paræneticus ad pœnitentiam, cum Barthii animadversionibus*; ibid., 1655, in-8°; — *Willhelmi Tritomis Aremorici Philippidos libri XII, sive gesta Philippi Augusti versibus heroicis descripta, cum commentario Casparis Barthii*; ibid., 1657, in-4°; — *Epistolarum Ciceronis a Johanne Sturmio selectarum libri tres, cum brevibus argumentis et notis*; ibid., 1657; — *Palponista Bernardi, Geystensis, sive de Vita privata et aulica libri duo versibus Leoninis scripti; ex bibliotheca Thomæ Reinesii, nunc primum edidit Christianus Daumius, qui et duo carmina Walonis Britanni adjecit cum brevibus notis*; ibid., 1660, in-8° : Daum croyait par erreur avoir édité le premier cet ouvrage, déjà publié à Cologne, en 1504; — *Dionysii Catonis Disticha de Moribus ad filium, græce a Maximo, Planude, Josepho Scaligero, Matthæo Zoubero et Joh. Mylio germanice vero ex mente Josephi Scaligeri et Casparis Barthii a Martino Opitio expressa*, c… *dem interpolatis a Christiano D…* 1662 et 1672, in-8°; — *Statii Papin… animadversionibus Casp. Barthi… Daumianis*; ibid., 1664, in-4°; — *meditationes in festum Nati… Christi, ex Patrum operibus co…* 1670, in-4°; — *Hieronymi græc… Trinitate et Gennadii patriarch… nopolitani Opuscula; item Hiero… tismo, cum notis et præfatione* … in-8°; — *Fabulæ Camerarii*, c… *aliis carmine redditarum et al… darum et notis*; Leipzig, 1679, in… *rici Septimellensis, seu pauperis dialogus de diversitate fortun… phiæ consolatione*; Leipzig, 1680 … rence, 1730, in-4°; — *Benedicti … trocori De vita B. Martini lib… men ad Nepotulum, et Epigram… B. Martini apud Turones insc… Francisci Jureti, Casparis Bart… derici Gronovii et suis notis rec… tianus Daumius*; Leipzig, 1681, … dit Nicéron, a mis en tête la list… poëtes qui ont écrit sur des sujet… les éditions de leurs ouvrages »; … *Daumii Epistolæ latinæ ad Johan… cum Hekelium, editæ a Joh… Gleich*; Dresde, 1697, in-4°; — *Ch… mii Epistolæ philologico-critic… viros D. Andræam Bosium*, etc.; … — des manuscrits conservés dans … que de Zwickau et portant sur div… tamment l'histoire littéraire.

Nicéron, *Mém.*, XXX, 114 et suiv. — … *Historia Rectorum et Gymnasiorum*…

*DAUMAS (*Melchior-Joseph-*… néral français, né le 4 septembre 180… vaillants soldats de la république et… choisit la carrière des armes, dans l… en 1822 comme engagé volontaire. … lieutenant en 1827, on l'envoya à … mur, d'où il ne sortit qu'après y av… études à la satisfaction de ses maîtr… le trouve en Afrique. Placé sous … maréchal Clauzel, il fit les cam… cara et de Tlemcen, qui lui va… citations honorables et la décorati… d'Honneur. A cette époque, M. … prenant qu'il y avait un rôle … plir dans notre nouvelle colonie, … dier l'arabe et les mœurs des pe… afin de mieux connaître leurs beso… ciliter les rapports qu'ils devai… avec les Français. Ces études l… loin, et furent le principe de sa … Après avoir été de 1837 à 1839 … cara, auprès de l'émir Abd-el-… sion délicate, dont il … fut chargé par le géné… riger les affaires arabes …

...ent de celui-ci. Deux ans après, le ...rand le plaçait à la tête de la po... affaires indigènes de toute l'Algé... poste important, M. Daumas rendit ...ont été appréciés par tous les ...On peut même dire ...tion des bureaux arabes, dont l'u...jourd'hui reconnue, est une œuvre ...pre : il peut donc légitimement ...le mérite. Les nombreuses cam... les actions d'éclat qu'il y ac...compenses par des promotions ...la hiérarchie militaire et dans ...Légion d'Honneur, dont il est au...andeur. Après la prise d'Abd-...mbre 1847) le général Dau... Louis-Philippe d'une mis... auprès de l'émir, alors en ..., à Toulon. Rentré ...pour commander deux colon... soumettre des tribus révoltées, ...revint en France au mois de ... mois après il était nommé ...de l'Algérie au ministère ... e de se faire remar... sollicitude pour les in... Daumas n'est pas seulement ...et un administrateur habile, ...d'un talent consacré par ...ouvrage *Les Chevaux du* ...peu de temps à une troisième ...en espagnol et en allemand, ...s incontesté. On doit encore ...plusieurs travaux insérés dans ...eux *Mondes* et dans la *Revue* ...livres dont l'énumération suit : ...*actuel de la société arabe*, ...*et de la législation qui la* ...; — *Le Sahara algé...graphiques, statistiques et* ...*la région sud des établisse...Algérie* (en collaboration ...acel ; Paris, 1845 ; — ...— *études historiques* (en ...Fabar) ; Paris, 1847 ; — ...*itinéraire d'une cara...pays des Nègres* (en col...laboration de Chancel) ; Paris, ...*urs et Coutumes de l'Al...* ...édit. ; — *Principes géné...e* ; Paris, 1855, 4e édit. ; ...allemand. A. R.

...

...MAT.

...-*Frédéric*, philosophe ...rg, le 5 mars 1800. Il ...sa ville natale, dirigé ...1817 il se rendit à l'u...d'abord entraîné vers ...il s'en détourna bien...philosophie. Après avoir ...Schelling, il alla continuer ses études à Leipzig. Après avoir pris à Munich en 1822 le grade de licencié, il devint professeur à Nuremberg. Obligé, par suite d'une inflammation des yeux, de suspendre ses cours, il profita de ses loisirs pour composer des ouvrages sur les matières objet de ses prédilections. Les principaux sont : *Urgeschichte des Menschengeistes* (Histoire primordiale de l'esprit humain); Berlin, 1827; — *Andeutungen eines Systems speculativer Philosophie* (Programme d'un Système de Philosophie spéculative); Nuremb., 1831; — *Philosophie, Religion und Alterthum* (Philosophie, Religion et Antiquité); ibid., 1833; — *Züge zu einer neuen Philosophie der Religion und Religionsgeschichte* (Esquisse d'une nouvelle Philosophie de la Religion et de l'Histoire de la Religion); Nuremberg, 1835; — *Die Geheimnisse des Christlichen Alterthums* (Les Mystères de l'Antiquité chrétienne); Hambourg, 1847, 2 vol.; — *Bettina*, poëme; Nuremberg, 1837; — *Die Glorie der heiligen Jungfrau Marie* (La Gloire de la Vierge Marie), poëme; ibid., 1841 : ces deux ouvrages ont été publiés sous le pseudonyme d'Eusèbe Emméran; — *Der Anthropologismus und Kriticismus der Gegenwart* (L'Anthropologisme et le Criticisme du temps présent); Nuremberg, 1844; — *Die Stimme der Wahrheit in den religiösen und confessionellen Kæmpfen der Gegenwart* (La Voix de la Vérité dans les luttes religieuses *confessionnelles* du temps présent); Nuremberg, 1845 : ces dernières productions ont été publiées sous le même pseudonyme; — *Religion des neuen Weltalters* (Religion de l'ère nouvelle du monde); Hambourg, 1850, 3 vol.; — *Mahomed*; Hambourg, 1848; — *Hafiz*; Hambourg, 1846-51. La philosophie de Daumer incline au panthéisme de Schelling et de Hegel ; il conçoit l'histoire de l'esprit et du monde comme celle d'une même chose qui a ses périodes, et qui n'est au fond que celle de l'esprit. Voici comment il esquisse cette histoire dans le *Programme d'un Système de Philosophie spéculative* : « La première période de l'esprit est celle qui a précédé le monde. L'absolu était alors dans un état d'enveloppement, sans conséquent, sans antécédent, comme sans conscience de soi. Le premier pas dans le développement qui s'opéra au sein de l'absolu fit naître l'esprit absolu, Dieu, c'est-à-dire l'esprit doué de conscience et de personnalité. La conscience amena l'idée, qui elle-même se déroula sous forme d'idée du monde, mais du monde encore en Dieu. Cette idée du monde en Dieu produisit une sorte de dualité, qui devint à son tour une raison d'être pour autre chose, c'est-à-dire pour un autre degré de développement. Cette raison ou principe ne se distingua pas d'abord de l'intelligence qui la conçut, de la raison comme faculté. C'était l'état d'innocence. Mais du moment où cette distinction s'opéra, la raison se détacha pour ainsi dire du raisonnable; elle devint *moi*, et se trouva par là séparée de

l'absolu. Ce fut la chute ; mais cette chute ne fut pas si entière que la raison ne se conçoive encore par rapport à l'absolu ; il y a donc là une médiation, fruit du *Verbe*, ou de la raison absolue, qui reste comme un moyen de salut. Cependant l'idée du monde, devenue un principe en Dieu, aboutit à la création du monde, qui est la seconde phase de l'esprit absolu. Cette seconde phase présente elle-même de nombreux degrés, qui sont autant de développements partiels, et qui conduisent à une troisième et dernière période. Ces phases sont représentées par la formation successive du ciel des fixes, du système solaire, de l'organisation terrestre, de l'homme primitif. Avec l'homme primitif apparaît la première religion, le panthéisme de la nature. Le second âge du monde et de l'humanité, l'âge historique, est celui de la diversité des peuples et des religions : le paganisme d'abord, le judaïsme ensuite, le christianisme en troisième lieu. Le paganisme présente trois phases : les religions de la nature, celle de l'art ou l'hellénisme, enfin l'universalité romaine. Le judaïsme n'a pas cette diversité successive ; mais il prépare cependant le christianisme, qui a lui-même trois moments bien marqués : le christianisme primitif, ou les fondements antécatholiques, le catholicisme et le moyen-âge, le protestantisme et la civilisation moderne. Toutefois, ce sont encore là des points de vue étroits, des religions particulières, qui doivent faire place à la religion absolue, au royaume universel du dernier âge du monde. Mais cet état religieux des esprits sera la transition au monde absolu, à la grande catastrophe cosmique, à la transformation de toutes choses. » —Malgré la ressemblance qu'on trouve ici avec la philosophie de Schelling et de Hegel, Daumer avoue qu'il ne saurait donner une forme scientifique aux doctrines de ces deux grands maîtres. J. T.

Krug. *Encyclop. Phil. Lexicon.* — *Conversations-Lex.*

DAUMESNIL (*Pierre*, baron), général français, né à Périgueux (Dordogne), le 14 juillet 1777, mort à Vincennes, le 17 août 1832. Engagé dans le 22ᵉ régiment de chasseurs à cheval, il se distingua à l'armée d'Italie. A la bataille d'Arcole, Bonaparte, saisissant un drapeau, s'était élancé à la tête des grenadiers en s'écriant : « Suivez votre général. » Au milieu d'une mêlée affreuse, il est renversé dans le fleuve, et allait périr, lorsque deux guides se précipitent dans l'eau et lui sauvent la vie. Ces deux guides étaient Daumesnil et Musy. Pendant l'expédition d'Égypte, Daumesnil se fit aussi remarquer par plusieurs traits de courage et de dévouement. A Saint-Jean-d'Acre, lorsqu'une bombe tomba aux pieds du général en chef, il se jeta entre lui et la bombe. « Quel soldat ! » furent les paroles que lui adressa Bonaparte. Nommé lieutenant le 18 juillet 1800 et capitaine le 1ᵉʳ juillet 1801, Daumesnil se distingua dans les guerres d'Autriche, de Prusse et de Pologne (1805 à 1807), où il obtint le grade de chef d'escadron. A la bataille [de Wa]gram, il tomba frappé d'un boulet à la [jambe] gauche, au moment où il criait aux solda[ts de la] garde : « Chargez ! » et le même boulet [tua] roide mort son ami et camarade Musy. [Dau]mesnil, couvert de vingt-trois blessur[es, fut] nommé général de brigade le 21 févrie[r 1812] et gouverneur du château de Vincenn[es le 2] mars suivant. En 1814 il refusa intrépidem[ent de] rendre cette place aux sommations des g[énéraux] ennemis. Un article de la capitulation [de Pa]ris (30 mars 1814) ordonnait que tout [le ma]tériel qui se trouvait sur les hauteurs e[nviron]nant la capitale serait remis le lendem[ain aux] alliés. N'écoutant que la voix de son patri[otisme,] Daumesnil profita de la nuit, sortit av[ec] cent cinquante chevaux, prit canons, caissons, et au lever du jour il introdui[sit le tout] dans la citadelle. Irrités de cette auda[ce, des] parlementaires sont envoyés à Vincen[nes; ils] somment Daumesnil de restituer à l'inst[ant] ce qu'il avait pris, le menaçant de le fair[e pendre] s'il refuse. Pour toute réponse, Daumes[nil leur] montra un magasin qui contenait 1,800,0[00 mil]liers de poudre, en ajoutant ces mots : « En[trez], je commencerai le premier à vous faire [sauter,] et nous sauterons ensemble. » Ayant enfi[n remis] la place à Louis XVIII, reconnu roi de F[rance,] il quitta Vincennes, et fut envoyé comm[andant] d'armes à Condé, où il resta jusqu'à la r[entrée] de Napoléon, qui lui rendit le soir même [de son] arrivée à Paris (20 mars 1815) le gouver[nement] du château de Vincennes. Lorsque les [alliés] revinrent en France, ils trouvèrent encor[e Dau]mesnil sur les remparts dont ils n'avai[ent pas] osé approcher. Essayant le même systèm[e d'in]timidation qui leur avait si mal réussi [l'année] précédente, ils sommèrent de nouveau D[aumes]nil de se rendre. C'est à cette occasi[on qu'il] répondit ces paroles dignes d'un Spartia[te : « Je] vous rendrai Vincennes quand vous [m'aurez] rendu ma jambe. » Blücher lui écriv[it alors] pour lui proposer trois millions s'il voul[ait livrer] Vincennes. « Je ne vous rendrai pas [la place] que je commande, » répond Daumesnil[, « mais] je ne vous rendrai pas non plus votre [lettre ; à] défaut d'autre richesse, elle servira de [dot à mes] enfants » (*Moniteur*, 1815, p. 1606). [Mis à la] retraite le 9 septembre 1815, Daumesn[il fut ra]pelé au commandement de Vincennes [le 5 août] 1830, en remplacement du maréchal [de camp] marquis de Puyvert, et obtint (27 fév[rier 1831]) le brevet de lieutenant général. Voici [un] trait du sang-froid chevaleresque de D[aumesnil :] les ministres de Charles X avaient été [enfermés] dans le donjon de Vincennes pour être [jugés ; la] populace vint demander à grands cris [leur tête ;] il fallait ou mitrailler le peuple ou lui [livrer] ... assassinat. Oubliant tout à la fois et l'a[bandon dans] lequel la Restauration l'avait laissé, ... qu'il court en s'opposant aux vœux [des masses] exaspérées, Daumesnil se présente, ...

dit : « Vous ne savez donc pas
... n'appartiennent qu'à la loi ?
... rec ma vie. » Ces simples
naguère si exas-
... retire en criant :
... de bois ! » Le général Daumesnil,
... mourut à Vincennes, à l'âge
Le gouvernement de Juil-
... des députés de voter
... à la veuve et
... Cette pro-
... fut alors ...tue, et ce
... u'on accorda à la veuve
... ière de trois mille
...). A. SAUZAY.

... guerre. — Fastes de la Légion d'Hon- ... sur le général Daumesnil, par M. le co- ... (Constitutionnel du 10 octobre 1851). — Vie ... du général Daumesnil, dit la Jambe de ... in-8°). — Victoires et Conquêtes, t. XIX.

Voy. AUBONT.

... *-pold-Joseph-Marie*, comte DE), ... généraux autrichiens du dix- ... naquit en 1705, et mourut en ... les traces glorieuses de son ... père et de son oncle, qui tous ... dans les armes, il ... par la victoire éclatante ... (le 13 juin 1757) sur Fré- ... Après s'être distingué contre les ... à 1739) comme major général, ... dans la guerre de la ... au poste de grand- ... de ses succès mi- ... avec la comtesse de ... en 1757 (seconde ... re de sept ans) au rang de feld- ... Si en 1756 Frédéric avait ... ositz en Bohême, et, vain- ... s'était emparé de la Saxe, et si ... grâce à la mort héroïque du ... à Prague, la victoire si chè- ... avait rendu maître de la Bo- ... avec des forces supé- ... conquête, en lui faisant ... plus sanglante défaite. Aussi ... premier de l'ordre de Marie- ... ratrice créa en souvenir de ... journée. Mais la fortune de la ... capricieuse, le trahit à Leu- ... son tour contraint d'aban- ... ilésie, que les Autrichiens ... prussiens. Cependant à l'at- ... le 31 octobre 1758), Daun ... et il aurait indubitable- ... armée ennemie si le prince ... teur inexpliquée, n'eût ... s combinaisons straté- ... richien. Au milieu des ... il força encore le 21 ... le Prussiens, comman- ... à mettre bas les armes ... embre 1760 il était sur le point de vaincre à Torgau, lorsque, pour son malheur et celui de ses soldats, il fut blessé et obligé d'abandonner le champ de bataille aux Prussiens, électrisés par le courage irrésistible de Ziethen, leur chef. Enfin, en 1763, la paix de Hubertsbourg, conclue au mois de février, ayant mis fin à la guerre entre l'Autriche et la Prusse, Daun, rentré dans la vie privée, mourut au bout de trois ans. On reproche souvent à ce capitaine, aussi brave que circonspect, renommé encore par ses heureuses réformes dans l'infanterie, d'avoir manqué de ce coup-d'œil rapide et de cette vigueur d'exécution qui caractérisent un tacticien consommé ; mais on oublie que, gêné dans ses plans d'opérations, et responsable de ses actes, il n'avait pas, comme son rival, l'initiative de ses entreprises. On pourrait toutefois le blâmer à bon droit d'avoir poussé trop loin l'esprit de temporisation, et de n'avoir pas toujours su tirer parti des avantages remportés sur l'ennemi.

SUCKAU.

Luden, *Deutsche Geschichte*. — A. Handerson, *Mémoirs of Daun*, 1787, in-8°. — Archenholz, *Histoire de la Guerre de Sept Ans*. — *Documents particuliers*, faisant partie des archives du prince Xavier de Saxe, déposées à la préfecture de Troyes, parmi les archives du département de l'Aube.

DAUNOU (*Pierre-Claude-François*), homme politique et historien français, naquit le 18 août 1761, à Boulogne-sur-Mer, ville où son père exerçait la médecine, et mourut le 20 juin 1840. Le jeune Daunou entra, par la volonté de son père, dans la congrégation des Pères de l'Oratoire, dont il fit partie jusqu'à la suppression des ordres religieux, et plus tard, en entrant à la Convention nationale, il cessa d'exercer des fonctions ecclésiastiques. Il professa la philosophie aux colléges de Troyes et de Soissons, et débuta dans la carrière des lettres par un discours que couronna l'Académie de Nîmes (*De l'Influence de Boileau sur la littérature française*; Paris, 1787, in-8°). L'année suivante l'Académie de Berlin lui décerna le premier accessit pour un *Mémoire sur l'origine, l'étendue et les limites de l'autorité paternelle* (Berlin, 1788, in-4°). Au mois de septembre 1792, le département du Pas-de-Calais le nomma député à la Convention nationale, et lui donna pour collègues Carnot et Thomas Payne. Les temps étaient difficiles pour le courage, le talent et la vertu : Daunou les fit briller avec éclat dans ses *Considérations sur le procès de Louis XVI*. Dans son *opinion* sur ce grand procès, il déclare et soutient avec talent que Louis XVI ne peut être jugé par la Convention ; et, s'appuyant des autorités de Montesquieu et de Rousseau : « Vous ne pouvez, dit-il, être à la fois jurés d'accusation, jurés de jugement, juges non responsables, juges non récusables. Hors des formes judiciaires il n'y a point de jugement, il n'y a que guerre et vengeance. Nous devons quelque *attention*, du moins, à ce que l'on dira de nous. Si les nations vous contemplent, législateurs, ne donnez

donc pas un grand scandale aux nations! » Dans un *complément* de son opinion, il s'écriait, comme s'il eût trop bien pressenti l'avenir : « Citoyens, voilà comment naîtront la pitié, le regret, la *terreur*, les accusations contre la Convention nationale, et tous les éléments de troubles, de haines et de discorde dont les aristocrates, les royalistes, les anarchistes, les intrigants et les ambitieux, et tous vos ennemis intérieurs et tous les tyrans étrangers, vont s'emparer de toutes parts avec la plus meurtrière émulation, etc. » Il ne voulait pas que la Convention cédât aux cris des factions qui se disaient le peuple : « Quant aux factions, plus ou moins obscures, plus ou moins intrigantes, plus ou moins impuissantes; quant aux agrégations partielles qui agitent, qui divisent, qui assassinent, et que l'on s'obstine à nommer le peuple, elles ne sont pas plus le peuple que les marais ne sont la nature et que les reptiles ne sont l'univers. » Daunou vota pour la détention et le bannissement à la paix. Un de ses premiers travaux législatifs fut son *Essai sur l'Instruction publique* (1793, in-8°). L'auteur y demandait l'établissement progressif dans les départements de bibliothèques publiques, de dépôts publics d'histoire naturelle, d'antiquités, de tableaux, etc.; l'organisation d'établissements publics d'éducation pour tous les âges, et celle d'une école primaire par chaque population de mille habitants. L'auteur voulait qu'il y eût dans les écoles des élèves entretenus par l'État, des récompenses accordées aux inventeurs, aux savants, etc.; il demandait que la république contribuât aux dépenses des sociétés savantes et qu'elle encourageât les grandes entreprises d'instruction, comme voyages, expériences, éditions, etc. Ce travail fut suivi d'un *Essai sur la Constitution; motion d'ordre sur le travail de la constitution* (séance du 26 avril), et de *Remarques sur le projet proposé par le Comité de salut public* (1793, trois brochures in-8°). L'auteur y examine les principes sur lesquels l'état social doit être fondé. Son projet est divisé en cinq titres, partagés en douze sections et en 168 articles. Plusieurs dispositions importantes de ce projet sont passées depuis dans les chartes des gouvernements représentatifs.

La Convention s'était partagée en deux grandes fractions : les hommes sages et modérés, qui cherchaient à retenir la république naissante sur le penchant de l'anarchie, et les hommes de violence, qui l'y précipitaient. Daunou signa les protestations des 6 et 19 juin contre la journée du 31 mai, et fut compris dans l'arrestation des soixante-onze signataires. Après le 9 thermidor, il rentra dans la Convention, et en fut élu secrétaire le 21 décembre 1794. Il fit rendre un décret relatif à l'Imprimerie nationale et à l'envoi des lois. Le 2 avril 1795, la Convention ordonna, sur son rapport, qui fut publié, l'impression à trois mille exemplaires de la célèbre *Esquisse*

du tableau historique des pr
humain, ouvrage posthume de
être distribué « dans toute l'é
publique, de la manière la plus
tion ».

Nommé membre de la co
chargée de rédiger les lois organ
titution, Daunou fit (mai 1795)
les moyens de donner plus d'i
vernement. Bientôt il présenta
constitution de l'an III, dont
seul rapporteur, et prit souve
la discussion concernant la Décla
la division départementale, le pl
nicipalités, l'état civil, les asse
la division du corps législatif e
l'organisation du pouvoir exé
sabilité de ses membres, etc.
élu président de la Convention
après membre du comité de sa
tôt il fit décréter, comme articl
l'inviolabilité de l'asile du citoy
Toujours membre de la comm
il fit un rapport et présenta un
les élections. Nous ne pouvons
ses travaux législatifs, dont l
imprimés par ordre de la Conv
dernières séances, la loi sur
l'instruction publique fut enc
Daunou (oct. 1795). Enfin, il te
conventionnelle par son rappo
vellement du corps législatif (c

Élu membre du Conseil des
fut le premier président. C'est
et qui fit adopter l'établissem
thèque près du corps législat
premier président de l'Institu
nonça le discours d'ouverture
de ce corps illustré depuis
éminents. Le nom de Daunou
à l'organisation du tribunal auj
cassation. Au nom d'une comm
saient partie Siméon, Treilhard
blanc, Daunou fit, le 25 nov.
suivi d'un projet de loi, qui fu
répression des délits de la presse
il proposa des peines contre la
tablissement d'un journal officie
breux et utiles projets que D
nous citerons ceux qui fixaie
assemblées électorales, la comp
législatif, et celui qui ordonna l
archives des papiers du Chât
conseil le 20 mai 1797. Après av
des travaux de la première an
et après avoir prononcé au Clu
loge du général Hoche, il fut cl
rectoire d'organiser la républiq
rendit à Rome, en qualité de c
nonça bientôt l'installation de l
blique, revint en France, et f
Bertholio. Réélu au Conseil d

1798, il en fut nommé président (20
'est en cette qualité qu'il répondit, le 18
e l'Institut (Bitaubé),
des dernières lois de
an IV), ce dernier
à la barre le *compte-rendu* des tra-
pendant la troisième année de
usage qui ne s'est pas main-
le regretter, car il eût fait con-
ment à la France le progrès des
arts, le mouvement des lettres,
la statistique de la marche
humain.

révolution du 18 brumaire, Dau-
membre de la commission lé-
le Conseil des Cinq Cents
et qui prit part à la rédac-
de l'an VIII. Il refusa la
d'état, qui lui fut offerte par
consul, et entra dans le Tribunat.
, dans un discours, la bataille de
des honneurs nationaux
au général Desaix. Il combat-
des tribunaux spéciaux, se montra
opposé aux projets du nouveau
fut compris (mars 1802) dans
ination subie par un corps qui
le premier consul de l'avé-
re.

Daunou reprit ses fonc-
la bibliothèque du Panthéon,
ds travaux, restés inédits.
Analyse des opinions di-
origine de l'imprimerie, 1802,
Mémoire sur les élections au scru-
-4°. Au mois de septembre 1804, il
dans la garde des archives du
plus tard 1807, il devint ar-
re. A cette époque, il mit en
ublia, avec une savante intro-
de l'Anarchie de Pologne, ou-
n'avait pas eu le temps de ter-
in 8°. L'ancien conseiller au
Ferrand, qui avait mis peu
son *Esprit de l'Histoire*,
vieilles opinions le travail de
continuation ne fut pas adop-
chargé de donner à l'ouvrage
suite plus digne de son tra-
naître en 1809 son excellente
complètes de Boileau;
en 3 vol. in-8° et 3 vol.
tirages qui en ont été faits
supériorité de cette édi-
une vie abrégée du poète,
787, *Sur le caractère et*
de Boileau, les variantes,
et tous les documents his-
et bibliographiques,
des auteurs
1810) parut, sans
torique sur la Puis-
sance temporelle des Papes; 1 vol. in-8° : ou-
vrage remarquable, où la critique est sans pas-
sion, la vérité cherchée de bonne foi et produite
sans déguisement. La 3e édition de ce livre,
avec des corrections et des additions, fut don-
née en 1811, à l'imprimerie du gouvernement,
2 vol. in-8°, et détruite en grande partie vers
1813. Barbier dit, dans son *Dictionnaire des Anonymes*, que « cinquante ou soixante exem-
plaires tout au plus en ont été conservés ». Une
4e édition (Paris, 1818, 2 vol. in-8°) offre des
additions importantes; mais plusieurs morceaux
de la 3e ne s'y trouvent pas : il y avait alors la
censure de la Restauration. En 1811 Daunou
donna sur la vie et les ouvrages de M.-J. Ché-
nier, qui avait été longtemps son collègue et
toujours son ami, une fort bonne *Notice*, repro-
duite depuis à la tête des œuvres complètes de
cet écrivain. Ginguené et Daunou suppléaient
assez souvent Dacier, secrétaire perpétuel de la
classe d'histoire et de littérature de l'Institut,
dans la rédaction de l'*Exposé annuel* des tra-
vaux de cette classe. Les *Exposés* de 1814 et de
1815 sont de Daunou. Cette même année il
perdit sa place de garde des archives du royau-
me; mais il fut nommé principal rédacteur du
Journal des Savants. Élu député du département
du Finistère en 1818, il siégeait à la chambre, lors-
qu'en 1819 il fit paraître son *Essai sur les ga-
ranties individuelles que réclame l'état actuel
de la société*, 1 vol. in-8°. Le titre seul de cet
ouvrage annonçait déjà son importance; l'époque
où il parut, son à-propos; le civisme éclairé de
l'auteur, son mérite et son utilité : aussi cet *Essai*
a-t-il été plusieurs fois réimprimé (1822-1825),
et traduit en espagnol (1826). Nommé profes-
seur du cours d'histoire et de morale au Collège
de France, Daunou prononça, le 13 avril 1819,
et fit imprimer son *discours* d'ouverture. Son
cours fut très-suivi, et il le continua jusqu'en
1830, époque où, ayant été réintégré dans ses
fonctions d'archiviste du royaume, il crut, par un
rare désintéressement, devoir se démettre de sa
chaire. Toujours infatigable dans ses utiles tra-
vaux, il composa la notice historique sur Gin-
guené, qui précède la 2e édition de l'*Histoire lit-
téraire d'Italie* (1824). Il rédigea pour l'édition
des *Œuvres de La Harpe* (1826) une notice très-
remarquable sur cet écrivain. En même temps
il s'occupait de travaux législatifs et faisait des
rapports à la chambre des députés dans diverses
sessions. Nous ne citerons que le rapport du 22
décembre 1831 sur le projet de loi concernant
l'*instruction primaire* (in-8° de 67 pages);
car il n'est pas inutile de remarquer que, dans
une période de près de quarante années (1793-
1831), le premier et le dernier travail de Dau-
nou dans les législatures nationales ont eu pour
but l'instruction publique. Réélu à Brest en
1828, il le fut encore en 1830 et en 1831, et ce
n'est que depuis les élections de 1834 qu'il re-
nonça à faire partie de la chambre.

Daunou fut appelé en 1832 à l'Académie des Sciences morales et politiques, et il succéda en 1838 à Sylvestre de Sacy comme secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Enfin, Daunou a pris part à la rédaction de plusieurs ouvrages périodiques. En 1788 et 1789, il fit insérer plusieurs articles de littérature dans le *Journal encyclopédique*. Il rédigea la partie des mélanges de philosophie et de politique dans *La Sentinelle* de Louvet. En 1797 il entreprit, avec Camus et Baudin des Ardennes, de ressusciter le *Journal des Savants*, qui, publié sans interruption depuis son ancienne origine (1665), avait cessé de paraître à la fin de 1792. Mais les temps étaient encore peu favorables aux sciences et aux lettres : la continuation du journal ne dura que six mois; elle n'a été reprise qu'en 1816, sous la direction de Daunou.

Parmi ses travaux plus récents, on remarque sa collaboration à la continuation de la Collection des *Historiens de France*, par D. Bouquet, et de celle de l'*Histoire littéraire de la France*, et son *Cours d'Études historiques* (ouvrage posthume); Paris (Firmin Didot), 1842 et suiv., 20 vol. in-8°, publié par MM. Taillandier, Dehèque, etc. — Peu d'existences littéraires ont été aussi honorablement remplies que celle de Daunou. Tous ses travaux présentent un but d'utilité publique. Il a eu le rare bonheur de traverser plus de quarante années de révolutions et d'orages politiques avec l'estime, au moins secrète, de tous les gouvernements, de toutes les factions, de tous les partis; toujours élevé dans l'opinion publique, toujours simple et modeste, mais ferme, invariable dans ses principes, à la tribune, à l'Académie, dans les chaires d'enseignement, comme dans sa vie privée, l'envie s'est arrêtée et la critique s'est tue devant la renommée de ses talents et de ses vertus. [VILLENAVE, dans l'*Enc. des G. du M.*]

A. H. Taillandier, *Documents biographiques sur Daunou*; Paris, 1841, in-8°; — Mignet, *Notice*, dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences morales et politiques*, t. V. — Sainte-Beuve, *Revue des Deux Mondes*, août 1844, et *Portraits contemporains*, t. III. — Victor Leclerc, *Notice sur Daunou*.

* **DAUPHIN** (*Augustin-Anne*), littérateur français, né à Niort, vers 1750, mort le 24 juillet 1822. Il termina dans le collége des Oratoriens de Niort ses études, qu'il avait commencées à Poitiers, et devint professeur d'histoire à l'École centrale des Deux-Sèvres. Il avait une grande facilité pour la poésie, et a laissé un nombre d'ouvrages très-considérable, mais en général assez médiocres, malgré les passages élevés qu'on y trouve d'espace en espace. Ils n'ont pas été imprimés, et sont réunis pour la plupart dans la bibliothèque publique de Niort. Les plus dignes d'être cités sont : un poëme latin en dix chants, intitulé *Pictavium liberatum* (*Poitiers délivré*); — *Le Jugement de Pâris*, poëme en six chants, également en latin; — une *Traduction*, en vers latins, du *Télémaque* de Fén
Sèvre niortaise, poëme en deux chan
radis réservé aux Amours, poëme i
et de vers; — *Le Jugement dernier*. i
que, en dix chants. Dauphin avait
une traduction complète de l'I
français. Il composa en outre un po
française en dix-sept chants sur *La*
de Poitiers; — plusieurs volumes d
gitives; — des *Cours d'Histoire a*
moderne; — un *Cours de Gramm*
Cours de Mythologie, etc. ALEX.

Briquet, *Histoire de la ville de Niort.*

DAUPHIN (*Pierre*). *Voyez* DEL

DAURAT. *Voy.* DORAT.

DAURE. *Voyez* AURE (D').

* **DAURES** (*Louis*),
à Milhau (Rouergue), [illegible]
le 10 mai 1728. Il était né [illegible]
mais fit abjuration, et prit [illegible]
le couvent des dominic[illegible] sa
Il vint ensuite à Paris, et y fonda la
de pénitence nommée *Sainte-Valère*
Germain), dans le but de recue
filles que la misère et la séduction
la débauche. On a du père Daurè
protestante détruite par elle-
calvinistes ramenés [illegible] *leurs seu*
à la véritable foi; [illegible] 1[illegible]
gravé le portrait de ce[illegible]
un quatrain du père L[illegible]

> Héritier de l'esprit du grand saint Do
> Par un savant écrit il confond l'héréti
> Il fait la guerre au vice, et, plein de
> Donne au sexe fragile un asile assuré

Échard, *Scriptores ordinis Prædicato*
— Richard et Giraud, *Bibliothèque sacré*

* **DA**[illegible] (Δαυρίσης). g
[illegible] J.-C. [illegible]
[illegible]
les [illegible] 499. Après
l'armée [illegible] Ephèse. Daur
contre les [illegible] de l'Hell[illegible]
[illegible]
tomba lui-même dans une embuscade
avec un grand nombre de Perses.

Hérodote, V, 116-121.

DAUSQUE ou **DAUSQUEY** (*Clau*
Dausquius, né à Saint-Omer (1), le
1566, mort le 17 janvier 1644. Il entra
pagnie de Jésus; mais il quitta cet
1610, et devint chanoine à Tournay
grande érudition, connaissait pa
littérature de l'antiquité, et était bon
néanmoins son style est affecté, ob
pli d'archaïsmes. Dausque a
ment plusieurs cordeliers, qui
saint Paul et saint Joseph avai

(1) Et non pas à Tournay, comme le d
après lui Richard et Giraud dans la *Bibli*

le ventre de leur mère. On a de lui : seleuciensis episcopi, Homiliæ, trad. avec notes ; Heidelberg, 1604, in-8°, et 22, in-fol. ; — Scutum duplex, alte-Virg. Aspri-Collensis, alterum Justi adversus Agricolam Thiacum, Scotum ; 610 ; — Notæ in Quinti Calabri Παρα-ι, et Cointhi Smirnæi Ἰλίου ἅλωσιν ; l, 1614, in-8°, et Leyde, 1734 ; — Com-s in Silium Italicum De Bello Punico, Paris, 1618, in-4° ; — S. Pauli sanc-n utero, extra, in solo, in cœlo, libri ris, 1627, in-8° ; — Ascia conciliabuli :rni ; Arras, 1629, in-8° ; — S. Josephi catio extra uterum, seu Binoctium s F. Petrum Marchantium, Mino-Lyon, 1631, in-8° ; — Spongia libelli nsium Minoritarum ; ibid. ; — An-risque Sermonis Latii Orthographia, ad Valerii Probi Notas ; Tournay, 1632, et Paris, 1677, in-fol. ; — Terra et seu terræ fluctuantes juxta Audoma-. ; Paris, 1633, in-4°, et Paris, 1677, - Oratio de D. Thomæ Aquinatis Torre s cingulo ; Douai, 1635, in-4°, et nuscrits relatés dans la Bibliotheca

-ré, Bibliotheca Belgica, pars prima, p. 184 ; , Amphitheatrum Honoris. — Alegambe, Societatis Jesu. — Bayle, Dictionnaire cri-lobet. Jugements des Savants, I, Nos 482, — Epistola n° 66, ad Voss. — Vos-..., cap. IV. p. 29. — Dupin, Table des ...astiques du dix-septième siècle, p. 1888.

...SE (Joseph), compositeur de rançais, né à Givet (Ardennes), le 24 . Élève d'Adam pour le piano, de Catel our l'harmonie et la composition, ...ivement, à l'Institut, les deuxième grands prix. Les succès de ses études iter ses premiers pas dans la carrière s il n'en fut pas ainsi. L'auteur d un ...actes, intitulé Robert Guiscard, et s longtemps à l'Opéra, lui remit son ...ure la partition : Daussoigne ne ...nir l'audition à laquelle il avait ...t ensuite la musique d'un opéra en ... Viennet, Le faux Inquisiteur ; ...ure du poëme le fait rejeter, et le du jeune compositeur est perdu. ...ner suivante, en 1818, l'admi-Feydeau le charge de faire la mu-...péra posthume de Marsollier ; ...orta sa partition, la pièce fut ...sée, et définitivement rejetée. tribulations du même genre, ...rvint à faire représenter en 1820 en un acte, Aspasie. L'ouvrage ...ces, quoiqu'on trouvât du mérite . Daussoigne réussit mieux dans ...at du reste, celui de mettre ...e parlé de la Stratonice de ...ussi aussi, comme élève de ce compositeur, pour terminer la partition de sa Valentine de Milan, qui fut jouée avec succès au théâtre Feydeau, en 1822. Deux ans après. Daussoigne donna à l'Opéra Les deux Salem, en un acte, pièce qui offrait peu d'intérêt, et qui n'eut qu'un petit nombre de représentations. Quelques déceptions nouvelles le dégoûtèrent de la carrière théâtrale, et quoiqu'il fût professeur d'harmonie au Conservatoire, il se décida à accepter, en 1827, les propositions qui lui furent faites pour la direction du Conservatoire de Liége, emploi qu'il occupe encore aujourd'hui. L'Institut de France lui donna un témoignage de souvenir et de regrets en le nommant, en 1834, un de ses correspondants, en remplacement de M. Meyerbeer, qui venait d'être promu au titre d'associé étranger. GUYOT DE FÈRE.

Fétis, *Biogr. universelle des Musiciens*. — *Annuaire dramatique belge*, 1840.

DAUTHEVILLE. *Voy* AUTHEVILLE DES AMOURETTES.

DAUTREAU *Voy.* AUTREAU (D').

DAUVERGNE. *Voy.* AUVERGNE (D').

* **DAUVET** (*Jean*), magistrat français, né vers 1400, mort le 23 novembre 1471. Il fut d'abord envoyé (vers 1435) à Rome et à Constance avec un caractère diplomatique par le roi Charles VII. De 1441 à 1443, il fut attaché à René, roi de Sicile. Nommé procureur général au parlement de Paris en 1446, il s'acquit un rang historique par le rôle qu'il joua dans le mémorable procès de Jacques Cœur. Ce fut lui qui dirigea personnellement les poursuites. Jamais peut-être magistrat investi des fonctions qui consistent à faire éclater la justice et la vérité ne manqua plus gravement à ses devoirs. Jean Dauvet déploya contre l'accusé, innocent, une activité digne d'une meilleure cause. Vers 1454, il fut député par le roi avec Louis de Luxembourg, comte de Saint-Paul, Louis de Beaumont, maréchal de Poitou, et Gui Bernard, archidiacre de Tours, vers le duc de Bourgogne, pour réconcilier ce prince avec les Gantois, révoltés. Louis XI, au mois de septembre 1461, le nomma président du parlement de Toulouse, puis commissaire aux états de Languedoc en 1463. Dauvet fut également employé par le roi dans ses démêlés avec son frère Charles, duc de Berry, lors de la ligue dite *du bien public*. Ces divers services lui valurent le poste de premier président du parlement de Paris, par lettres patentes du 7 novembre 1465, poste qu'il occupa jusqu'à sa mort. Jean Dauvet avait épousé Jeanne Boudrac, fille de Bureau-Boudrac, seigneur de Clagny, secrétaire du roi. De ce mariage descendit une nombreuse lignée, dont les membres occupèrent de hauts emplois sous les noms de comtes des Marais, seigneurs de Rieuc, etc. Jean Dauvet et sa femme furent inhumés à Paris, en l'église de Saint-Landry, leur paroisse. Ce monument curieux, où se voyaient leurs effigies sculptées, subsistait encore vers

1789; il a été gravé par Millin, dans le tome V de ses *Antiquités nationales*. V.

Cabinet des titres, Bibliothèque impériale, dossier *Dauvet*. — *Histoire généalogique de la couronne*. — Pierre Clement, *Charles VII et Jacques Cœur*; 1853, in-8°.

DAUVIGNY. *Voyez* AUVIGNY.

DAUXION-LAVAYSSE (*Jean-François*), voyageur et agent français, né à Saint-Araille, près Auch, vers 1775, mort en Bavière, en 1826. Il se trouvait à Saint-Domingue, dans les propriétés de sa famille, lors de la révolte des nègres, et faillit y perdre la vie. Il erra ensuite plusieurs années en Amérique, vint à Paris, et fut attaché en 1813 à l'état-major de la grande armée. En 1814 il portait le titre de colonel, et vint offrir à Malouet, alors ministre de Louis XVIII, de faire rentrer Haïti sous la domination française. Ses offres furent acceptées. On lui adjoignit un nommé Draverman, de Bordeaux, personnage obscur, et un aventurier espagnol, Agostino Franco-Medina, se disant aussi colonel au service de France. La mission de ces agents devait rester occulte : aussi se rendirent-ils à Saint-Domingue sur des bâtiments anglais. Ils devaient se borner à sonder les dispositions des principaux chefs haïtiens « sans affectation, promesses ni menaces ». Pour réussir dans une pareille entreprise, il fallait autant de prudence que d'adresse. Loin de là, Dauxion-Lavaysse prit tout d'abord le titre d'agent principal du ministre de la marine et des colonies, et mit si peu de mesure dans ses rapports avec le président Pétion et le roi Henri (Christophe), que ce dernier fit arrêter Franco-Medina, et le traduisit devant un conseil de guerre, comme espion et agent provocateur : condamné comme tel, ce malheureux mourut en prison. Pétion, plus généreux, se borna à expulser Dauxion et à le faire reconduire à Kingston, d'où il revint en France. Le 10 janvier 1815, le *Moniteur* publia la note officielle suivante : « Le ministre secrétaire d'État de la marine et des colonies a mis sous les yeux du roi des lettres insérées dans les papiers publics, et qui ont été adressées de la Jamaïque, sous les dates des 6 juillet et 1er octobre derniers, aux chefs actuels de Saint-Domingue, par le colonel Dauxion-Lavaysse. M. Dauxion, dont la mission toute pacifique avait pour but de recueillir et de transmettre au gouvernement des renseignements sur l'état de la colonie, n'était nullement autorisé à faire des communications aussi contraires à l'objet de cette mission. Le roi en a témoigné son mécontentement et a ordonné de rendre publique sa désapprobation. » Quelques jours avant ce désaveu formel (le 3 janvier) Dauxion avait été nommé adjudant-commandant. Il conserva ce grade durant les cent jours; mais il fut destitué à la seconde rentrée des Bourbons. En août 1817, il fut accusé de bigamie par une demoiselle Lafitte, qu'il avait épousée à la Jamaïque en 1797. La cour d'assises de la Seine prononça la nullité de ce mariage, et condamna Dauxion à vingt ans de travaux forcés. Il obtint la commutation de sa peine en celle du bannissement, et se retira en Bavière. Il avait été un des premiers rédacteurs de la *Biographie universelle* des frères Michaud. On a de lui : *Voyage aux îles de Trinidad, de Tabago, de la Marguerite et dans diverses parties de Venezuela, dans l'Amérique méridionale; ou essai physique et statistique sur ces régions, avec des considérations sur l'accroissement et la décadence de la puissance continentale de l'Angleterre*; Paris, 1813, 2 vol. in-8°, avec cartes; — *Les Princes rivaux, ou mémoires de mistress Mary-Anne Clarke, favorite du duc d'York, écrits par elle-même, où l'auteur dévoile le secret des intrigues du duc de Kent contre le duc d'York, son frère*, trad. de l'anglais; Paris, 1813, in-8°.

ALFRED DE LACAZE.

Wallez, *Précis historique des Négociations entre la France et Saint-Domingue*; Paris, 1826, in-8°. — Quérard, *La France littéraire*. — *Biographie des Hommes vivants*. — *Galerie historique des Contemporains*. — *Biographie nouvelle des Contemporains*.

DAUXIRON. *Voyez* AUXIRON (D').

* **DAUZ** (*Jean-André*), orientalist[e] [et théolo]gien allemand, né à Sandhausen, vil[lage] p[rès de] Gotha, le 1er février 1654, et mort à Iéna, [le ...] décembre 1727, d'une attaque d'apoplexie. [Après] s'être fait recevoir maître ès arts à W[ittemberg], il se rendit à Hambourg, pour étudier ... sous le savant rabbin Esdras Edzardi. Il [visita] ensuite quelques universités de l'Al[lemagne], les écoles de la Hollande et de l'A[ngleterre], pour se perfectionner dans la connaissance [des] langues orientales. De retour de ces voy[ages], il résida pendant quelque temps à Brême, à [Ham]bourg et à Helmstædt, et il se fixa enfin à [Iéna], où il obtint une chaire de langues orie[ntales]. Plus tard il fut nommé professeur de ... Dauz est surtout connu dans l'histoire de la littérature orientale par son système [gram]maire hébraïque, système dont l'idée p[remière] se trouve dans un ouvrage de Jacq. ... intitulé : *Fundamenta punctuationis lin[guæ] sanctæ*; Groning., 1654, in-8°. [Cette théorie gram]maticale, désignée sous le nom de ... *[...]rorum*, a pour but d'expliquer le[s] ... voyelles, qui constituent une des ... difficultés, pour ne pas dire la plus grande diffi]culté, de la grammaire hébraïque. Il [l'exposa] d'abord dans un ouvrage intitulé : *Nucy[...]bulum sanctum scripturæ Veteris Testa[menti ...] Linguam Hebraicam enucleans*; Ié[na, ...] in-8°., ouvrage auquel il donna plus [tard des] développements considérables, et qu'il [publia sous] ce nouveau titre : *Litterator Ebræo-Chaldæus* ... *plenam utriusque linguæ Veteris* ... *institutionem harmonice ita tra[dens ...] cuncta firmis superstantia funda[mentis] innotescant scientifice*; Iéna, 1696, in-8°. [La] seconde partie, qui contient la syntaxe, a [été] imprimée séparément, sous ce titre : *Inte*

...dicieux, *omnes utriusque linguæ* ...*textere explicans ad genuinum* ...*turæ sensum rite indagandum.* ...les, soit réunies, soit séparées, ont eu ...tions; la meilleure de la dernière par... J.-G. Timpen fit paraître avec des ...en 1755, in-4°. Le système de Dauz a l'enseignement de la langue hébraïque ...jusqu'à la fin du siècle dernier; il com... à être abandonné quand Schul...tré les avantages qu'on pouvait reti...grammaire hébraïque de la comparai...rents dialectes sémitiques. Vater en ...de solidité, dans la préface de sa ...hébraïque (Leips., 1797, in-8°; 2e édit, ...encore de Dauz: *Rabbinismus enu...*, 1751, in-8°; — *Eruditus Syriæ re...*...*dioses ducens ad plenam Linguæ* ...*Chaldææ seu Maroniticæ cognitio...*, in-8°; 3e édit., revue et corrigée ...Francfort., 1766, in-8°; c'est une ...grammaire estimée; — *Compendium* ...*Hebraicæ et Chaldaicæ*; Iéna, ...; — Ce ne sont pas là les seuls ou...vrages; il a publié en outre un grand ...dissertations plus ou moins étendues ...divers sur des points de philologie ...théologie, d'histoire et d'antiquités ...Ils renferment tous une solide éru... six d'entre eux, destinés à défen... de la religion chrétienne contre les ...juifs, offrent un assez grand intérêt ... et méritent d'être étudiés par les

Michel Nicolas.

...*Vitæ et Scripta Professorum Jenensium.* ...*Lexikon der Schriftsteller*, t. III et IV,

...(*Pierre*), jurisconsulte et mathéma..., mort en 1763. Il fit partie de la ...lerie, et fut admis pour ses con...mathématiques dans la Société royale. ...au sujet des arcs ellipti... Black-Friars, il fut appelé par le ...truction à donner son opinion sur ...importante. On la trouve consi... *Magazine* du mois de mars ... de lui: Une traduction anglaise ... du *Cardinal de Retz*; 1723, ...dédiée à Congrève, qui encoura...; — *Vindication of the* ...*Tables and Rules annected to* ...*the commencement of the* ...

...*Dictionary*.

...(*Daniel*), ingénieur français, ...ri IV. Il n'est connu que par ...: *L'Arsenal et magazin de* ...*contenus plusieurs beaux* ...*considérations et ques...*... L'auteur appartenait à la ..., et avait pris part aux guerres

de l'époque; mais il n'a produit qu'une compilation dénuée d'idées neuves.

Lelong, *Bibl. hist. de la Fr.*

DAVANZATI BOSTICHI (*Bernard*), littérateur italien, né à Florence, le 30 août 1529, mort le 20 mars 1606. Il exerça le commerce à Lyon d'abord et ensuite dans sa patrie, sans négliger les études littéraires. Ses auteurs favoris étaient Dante et Tacite. Il affectait dans son style et même dans son langage une extrême concision. Il était membre de l'académie des *Alterati*, sous le nom de *Il Silente* (Le Silencieux), et il avait pris pour devise un cercle de tonneau avec ces deux mots: *Strictius, Arctius*. Les vieux chroniqueurs italiens étaient l'objet de ses constantes études, et il essaya de transporter dans ses ouvrages les grâces et l'originalité de leur langue. Davanzati est surtout connu par sa traduction de Tacite, publiée à Venise, 1658, in-4°; elle a été réimprimée à Padoue, 1755, 2 vol. in-4°; à Bassano, 1790, 3 vol. in-4°; à Paris, 3 vol. in-12. Davanzati est parvenu à surpasser la concision si vantée de Tacite, mais c'est aux dépens de la clarté. Voici sur cette traduction le jugement, beaucoup trop sévère, mais curieux, de Baillet: « Il a fait aussi, dit ce critique, une traduction italienne de Tacite, mais, selon le Vittorio de Rossi, d'une manière à faire croire qu'il avait voulu corrompre et faire périr la pureté et l'élégance de la langue du pays, pour l'affermissement de laquelle les autres employaient tous leurs soins et leur industrie; car il y a fait entrer des expressions et des termes si vieux et si éloignés du bel usage, que ceux qui n'ont que les premières teintures de la latinité entendront plus aisément Corneille Tacite en sa langue, que les Italiens naturels qui savent la leur n'entendraient cette version de Davanzati. De sorte qu'après la mort du traducteur quelques personnes judicieuses se crurent obligées de mettre les termes latins de Tacite à côté de l'italien de Davanzati, pour servir d'explication et d'éclaircissement à la traduction. Les Florentins même, qui passent pour les plus intelligents dans la langue du pays, témoignent qu'ils sont souvent obligés de recourir à l'original latin pour pouvoir déchiffrer la copie italienne. » Davanzati dans sa traduction avait deux buts: 1° de montrer, contre l'assertion d'un traducteur français, que l'italien était plus propre que le français à rendre la concision du latin; 2° de faire entrer dans la langue écrite un grand nombre de locutions populaires ou de remettre en usage les vieux mots passés de mode. Son œuvre, trop obscure pour être regardée comme une interprétation de Tacite, a le plus grand prix pour tous ceux qui s'occupent de philologie italienne. On a encore de Davanzati: *Coltivazione toscana delle viti et d'alcuni arbori*; Florence, 1600 et 1621, in-4°. L'auteur accorde beaucoup aux influences lunaires; mais en revanche il est assez exact dans ses nomenclatures; — *Del Modo di Piantare et cus-*

1789; il a été gravé par Millin, dans le tome V de ses *Antiquités nationales*. V.

Cabinet des titres, Bibliothèque impériale, dossier *Dauvet*. — *Histoire généalogique de la couronne*. — Pierre Clement, *Charles VII et Jacques Cœur*; 1853, in-8°.

DAUVIGNY. *Voyez* AUVIGNY.

DAUXION-LAVAYSSE (*Jean-François*), voyageur et agent français, né à Saint-Araille, près Auch, vers 1775, mort en Bavière, en 1826. Il se trouvait à Saint-Domingue, dans les propriétés de sa famille, lors de la révolte des nègres, et faillit y perdre la vie. Il erra ensuite plusieurs années en Amérique, vint à Paris, et fut attaché en 1813 à l'état-major de la grande armée. En 1814 il portait le titre de colonel, et vint offrir à Malouet, alors ministre de Louis XVIII, de faire rentrer Haïti sous la domination française. Ses offres furent acceptées. On lui adjoignit un nommé Draverman, de Bordeaux, personnage obscur, et un aventurier espagnol, Agostino Franco-Medina, se disant aussi colonel au service de France. La mission de ces agents devait rester occulte : aussi se rendirent-ils à Saint-Domingue sur des bâtiments anglais. Ils devaient se borner à sonder les dispositions des principaux chefs haïtiens « sans affectation, promesses ni menaces ». Pour réussir dans une pareille entreprise, il fallait autant de prudence que d'adresse. Loin de là, Dauxion-Lavaysse prit tout d'abord le titre d'agent principal du ministre de la marine et des colonies, et mit si peu de mesure dans ses rapports avec le président Pétion et le roi Henri (Christophe), que ce dernier fit arrêter Franco-Medina, et le traduisit devant un conseil de guerre, comme espion et agent provocateur : condamné comme tel, ce malheureux mourut en prison. Pétion, plus généreux, se borna à expulser Dauxion et à le faire reconduire à Kingston, d'où il revint en France. Le 10 janvier 1815, le *Moniteur* publia la note officielle suivante : « Le ministre secrétaire d'État de la marine et des colonies a mis sous les yeux du roi des lettres insérées dans les papiers publics, et qui ont été adressées de la Jamaïque, sous les dates des 6 juillet et 1[er] octobre derniers, aux chefs actuels de Saint-Domingue, par le colonel Dauxion-Lavaysse. M. Dauxion, dont la mission toute pacifique avait pour but de recueillir et de transmettre au gouvernement des renseignements sur l'état de la colonie, n'était nullement autorisé à faire des communications aussi contraires à l'objet de cette mission. Le roi en a témoigné son mécontentement et a ordonné de rendre publique sa désapprobation. » Quelques jours avant ce désaveu formel (le 3 janvier) Dauxion avait été nommé adjudant-commandant. Il conserva ce grade durant les cent jours; mais il fut destitué à la seconde rentrée des Bourbons. En août 1817, il fut accusé de bigamie par une demoiselle Lafitte, qu'il avait épousée à la Jamaïque en 1797. La cour d'assises de la Seine prononça [illegible] nullité de ce mariage, et condamna Dauxion à vingt ans de travaux forcés. Il obtint la commutation de sa peine en celle du bannissement, et se retira en Bavière. Il avait été un des premiers rédacteurs de la *Biographie universelle* des frères Michaud. On a de lui : *Voyage aux îles de Trinidad, de Tabago, de la Marguerite et dans diverses parties de Venezuela, dans l'Amérique méridionale; ou essai physique et statistique sur ces régions, avec des considérations sur l'accroissement et la décadence de la puissance continentale de l'Angleterre*; Paris, 1813, 2 vol. in-8°, avec cartes; — *Les Princes rivaux, ou mémoires de mistress Mary-Anne Clarke, favorite du duc d'York, écrits par elle-même, où l'auteur dévoile le secret des intrigues du duc de Kent contre le duc d'York, son frère*, trad. de l'anglais; Paris, 1813, in-8°.

ALFRED DE LACAZE.

Wallez, *Précis historique des Négociations entre la France et Saint-Domingue*; Paris, 1826, in-8°. — Quérard, *La France littéraire*. — *Biographie des Hommes vivants*. — *Galerie historique des Contemporains*. — *Biographie nouvelle des Contemporains*.

DAUXIRON. *Voyez* AUXIRON (D').

* **DAUZ** (*Jean-André*), orientaliste et théologien allemand, né à Sandhausen, village près de Gotha, le 1[er] février 1654, et mort à Iéna, le 20 décembre 1727, d'une attaque d'apoplexie. Après s'être fait recevoir maître ès arts à Wittemberg, il se rendit à Hambourg, pour étudier l'hébreu sous le savant rabbin Esdras Edzardi. Il visita ensuite quelques universités de l'Allemagne et les écoles de la Hollande et de l'Angleterre, pour se perfectionner dans la connaissance des langues orientales. De retour de ces voyages, il résida pendant quelque temps à Brême, à Hambourg et à Helmstædt, et il se fixa enfin à Iéna, où il obtint une chaire de langues orientales. Plus tard il fut nommé professeur de théologie. Dauz est surtout connu dans l'histoire de la littérature orientale par son système de grammaire hébraïque, système dont l'idée première se trouve dans un ouvrage de Jacq. [illegible] intitulé : *Fundamenta punctuationis [illegible] sanctæ*; Groning., 1654, in-8°. C[illegible] maticale, [illegible] le [illegible] *systema [illegible] rorum*, a pour [illegible] expli[illegible] [illegible]gements [illegible] voyelles, qui [illegible] plus gra[illegible] difficultés, pour ne pas [illegible] de[illegible] culté, de la grammaire hébra[illegible] d'abord dans un ouvrage i[illegible] *[illegible]bulum sanctum scripturæ veteris [illegible] Linguam Hebraicam enucleans*; [illegible] in-8°., ouvrage auquel il donna plus [illegible] développements considérables, et qu'il [illegible] ce nouveau titre : *Litterator Ebræo-Chaldæ[illegible] plenam utriusque linguæ Veteris [illegible] institutionem harmonice ita tra[illegible] cuncta firmis superstantia fun[illegible] innotescant scientifice*; Iéna, 1696, in-[illegible] seconde partie, qui contient la syntaxe, a [illegible] imprimée séparément, sous ce titre : *Interp*

ont un assez grand intérêt
d'être étudiés par les

Michel Nicolas.

et Scripta Professorum Jenensium.
der Schriftsteller, t. III et IV,

). et mathéma-
mort 1703. Il fit partie de la
lerie. pour ses con-
la Société royale.
des arcs ellipti-
-Friars, il fut appelé par le
à donner son opinion sur
tante. On la trouve consi-
gazine du mois de mars
: Une traduction anglaise
Cardinal de Retz; 1723,
à Congrève, qui encoura-
: — *Vindication of the*
Rules annected to
mcement of the

leurs soins et leur industrie; car il y a fait entrer des expressions et des termes si vieux et si éloignés du bel usage, que ceux qui n'ont que les premières teintures de la latinité entendront plus aisément Corneille Tacite en sa langue, que les Italiens naturels qui savent la leur n'entendraient cette version de Davanzati. De sorte qu'après la mort du traducteur quelques personnes judicieuses se crurent obligées de mettre les termes latins de Tacite à côté de l'italien de Davanzati, pour servir d'explication et d'éclaircissement à la traduction. Les Florentins même, qui passent pour les plus intelligents dans la langue du pays, témoignent qu'ils sont souvent obligés de recourir à l'original latin pour pouvoir déchiffrer la copie italienne. » Davanzati dans sa traduction avait deux buts: 1° de montrer, contre l'assertion d'un traducteur français, que l'italien était plus propre que le français à rendre la concision du latin ; 2° de faire entrer dans la langue écrite un grand nombre de locutions populaires ou de remettre en usage les vieux mots passés de

udire una ragnaja e di uccellare a ragna, ouvrage resté longtemps inédit; Florence, 1790, in-8°; — *Scisma d'Inghilterra;* Rome, 1600, in-8°. Dans la seconde édition donnée à Florence, 1638, in-8°, on a recueilli les trois opuscules suivants: *Notizia de' Cambj; Lezione delle Monete; Orazione in morte del granduca Cosimo I°*.

Niclas Erythrée, *Pinacotheca*. — Giulo Negri, *Istoria degli Scrittori Fiorentini*. — Baillet, *Jugements des Savants*, t. I. — Tiraboschi, *Storia della Let. Ital.*

DAVANZATI. *Voy.* DEVANZATI.

DAVANZO (*Jacopo*). *Voy.* **AVANZI** (D').

DAVAUX (*Jean-Baptiste*), violoniste et compositeur français, né dans le Dauphiné, vers 1740, mort à Paris, le 22 février 1822. Il vint à Paris à l'âge de vingt-trois ans, pour y continuer ses études musicales, et se livra à la composition avec assiduité. Ses productions obtinrent un succès de vogue. Il exerçait un emploi dans les bureaux du ministère de la guerre, et devint chef de division à la chancellerie de la Légion d'Honneur. Il était membre de la Société des Enfants d'Apollon. On a de lui: *Lettre sur un instrument ou pendule nouveau qui a pour but de déterminer avec la plus grande exactitude les différents degrés de vitesse depuis le* prestissimo *jusqu'au* largo, *avec les nuances imperceptibles d'un degré à l'autre*, imprimée dans le *Journal encyclopédique*, juin 1784; — *Théodore*, opéra comique en deux actes; Paris, comédie italienne, 1785; — *Vingt Quatuors pour deux violons, alto et basse;* — *Cinq Concertos pour violon;* — *Douze Symphonies concertantes pour deux violons;* — *Deux Duos pour violon et violoncelle;* — *Six Trios pour deux violons et alto;* toute cette musique a été publiée à Paris, de 1800 à 1810.

Fétis, *Biographie universelle des Musiciens.*

DAVENANT (*Guillaume*), poëte anglais, né à Oxford, en février 1605, mort en 1668. Son père tenait le cabaret de la Couronne, où, au rapport de Wood, Shakspeare venait parfois se reposer quelques heures; et sa mère, liée avec le grand poëte, était une femme renommée pour son esprit et sa beauté. Après avoir reçu sa première instruction chez Édouard Sylvester, qui tenait une école privée, Guillaume Davenant continua ses études au collége de Lincoln à Oxford; cependant il n'y prit point ses degrés, ses goûts le portant dès lors vers les productions de l'imagination. Au sortir du collége il entra en qualité de page au service de la duchesse de Richmond, puis à celui de lord Brooke, qui lui témoigna beaucoup d'attachement. Ses premières œuvres datent de l'année 1628; elles eurent assez de succès pour qu'il obtînt, à la mort de Ben Johnson, le titre de poëte lauréat. Accusé au mois de mai 1641 d'avoir tenté de soulever l'armée contre le parlement, il fut arrêté à Feversham et relâché après avoir fourni caution. Il se retira en France, où il séjourna quelque temps. A son retour en Angleterre, il fut nommé lieutenant général d'artillerie par son protecteur le duc de Newcastle, à qui ce choix d'un poëte pour un emploi qui n'a pas d'analogue au Parnasse, attira quelques plaisanteries. En 1643, pendant le siége de Glocester, Charles Ier créa Davenant chevalier; ce qui ferait supposer que le poëte se montra assez digne de son grade. Il retourna en France lorsqu'il vit perdue la cause de la royauté; et par un de ces changements assez fréquents chez les hommes d'imagination, il passa à l'Église romaine. Il trouvait aussi à cette conversion son intérêt, puisque la reine Henriette-Marie d'Angleterre lui confia l'importante mission d'aller conseiller à Charles Ier de consentir à l'abolition de l'épiscopat; il eut le tort de traiter légèrement cette question en présence d'un prince qui envisageait sérieusement et avec opiniâtreté les matières de ce genre, et qui le renvoya tout confus du non-succès de sa mission. Revenu à Paris, il se mit à composer son poëme intitulé *Gondibert*, qui occupa fort la cour de la reine d'Angleterre; mais ce sujet, si intéressant qu'il fût, ne pouvait rien pour faire cesser sa détresse, qui allait croissant ainsi que celle des autres partisans de la même cause. Il résolut alors de mener en Virginie un certain nombre d'ouvriers placés dans la même situation, projet utile, et qui eût mérité de réussir; mais le navire qui portait Davenant et ses compagnons fut pris par des vaisseaux du parlement. Ramené en Angleterre et d'abord emprisonné à l'île de Wight, Davenant fut transféré ensuite à la Tour de Londres, d'où il ne serait sans doute sorti que pour entendre prononcer sa sentence de mort, si l'auteur du *Paradis perdu* n'eût intercédé pour lui; cependant il ne recouvra sa liberté que deux ans plus tard. C'est alors que pour vivre, et n'ayant pas la ressource d'écrire des tragédies et des comédies, dont la représentation était alors défendue, il composa ce qu'on a appelé des *Intertainments* (Divertissements); c'étaient des opéras conçus à la manière italienne, et auxquels Davenant adaptait des caractères empruntés en général aux pièces de Corneille. L'entreprise n'était pas facile, avec l'austérité à la mode, et « afin, dit Wood, que cela s'exécutât avec décence, sans grossièreté et sans profanation, Jean Maynard, sergent ès lois, et plusieurs riches bourgeois se portèrent répondants ». Ce détail peint les temps. Après la restauration, on concéda à Devenant un nouveau [illegible] vilége, pour la formation d'une tr[illegible] tragiques et comiques, sous [illegible] Jacques duc d'York. Ce fut, [illegible] que que Davenant rendit à [illegible] service, lorsque ce poëte fut à son tour [illegible] aux vengeances politiques. Davenant [illegible] jeune encore, un accident qui altéra ses [illegible] d'abord assez beaux: il per[illegible] le [illegible] de ses relations avec [illegible], qu[illegible] cependant figurer dans [illegible] de Gondibert. On pense bien que cette [illegible]

t e des sarcasmes des rivaux ou des u poete. Quant à *Gondibert*, quoiqu'il ayé la critique pendant plus d'un siècle, peu près oublié : c'est le sort des œuvres ment le mauvais goût et l'exagération. ut, le poeme de *Gondibert* offre en endroits des sentiments nobles, poéti- primés. Au temps de Gay, *Gondibert* lu pour que ce poëte ait cru devoir une suite en trois chants. Davenant autre mérite de contribuer à relever le anglais et a y introduire certaines amé- . avait été lié avec Dryden, qui

Athenæ Oxonienses. — *Biogr. Britannica*. — *British Poets*. — Cambell, *Specim*.

NANT (*Charles*), jurisconsulte anglais, de William Davenant, né en 1656, mort en 1714. A dix-neuf ans il écrivit une *Circé*; is il ne poussa pas plus en ire. Il se tourna vers , le titre de docteur de Cambridge. Il fut plusieurs fois au parlement, en 1685, 1698 et III l'adjoignit à l'intendant du de la cour, pour l'examen des pièces l'intérêt des bonnes mœurs. , sous le règne de Guillaume III, opposition aux ministres et au laissa nommer, sous le règne suivant, général des importations et exporta- posa sur diverses matières d'intérêt ouvrages qui aujourd'hui encore peuvent avec fruit. Son principal ouvrage *essay on the probable methods making gainer in the balance of trade* (Essai des probables qui peuvent assurer l'avantage dans la balance du com- Londres, 1699, 1 vol. in-8°. Bien que le système mercantile, l'auteur n'adop- les théories des partisans de ce voulait qu'on veillât attentivement à du commerce; mais il pensait qu'il avec une extrême réserve des pro- les restrictions, même dans les re- les contrées dont la balance serait cet ouvrage de Davenant ainsi que its ont été reunis et édités par orth, sous ce titre : *The political al Works of Charles Davenant*; , 5 vol. in-8°.

— *Dict. de l'Écon. polit.*

(*Guillaume*), traducteur anglais, de sir William Davenant, mort Paris, en 1681. Il fut élevé à prit ses degrés en 1680, puis il res. On a de lui une traduction de La Mothe Le Vayer grecs et latins. Un accident rs : il se noya en se livrant exercice de la natation.

Biog. Dict.

DAVENANT (*John*), prélat anglais, né à Londres, en 1576, mort le 20 avril 1641. Il était fils d'un marchand, et fut élevé au collége de la Reine à Cambridge. Il prit ses degrés en 1609, et se fit bientôt assez remarquer pas son savoir pour que Jacques I[er] le désignât comme membre du synode de Dort en 1618. En 1621 il fut nommé évêque de Salisbury, mais en 1631 il encourut le mécontentement de Charles I[er], en soutenant devant ce prince la doctrine de la pré- destination. Les mœurs de Davenant étaient exemplaires. On a de lui : *Prælectiones de duobus in theologia controversis capitibus; de judice controversiarum primo ; de justitia habituali et actuali altero;* Cambridge, 1631, in-fol.; — *Expositio Epistolæ D. Pauli ad Colossenses;* Cambridge, 1639, in-fol.; — *Determinationes quæstionum quarumdam theologicarum;* 1634, in-fol.; — *Animadversiones upon a Treatise lately published by S. Hoard, and entitled: God's Love to mankind;* Cambridge, 1641, in-fol.

Rose, *New biog. Dict.*

* **DAVENNE** (*Henri-Jean-Baptiste*), administrateur français, né à Paris, le 12 janvier 1789. Entré en 1812 dans les bureaux du ministère de l'intérieur, il dut, en 1844, à ses longs services et à ses lumières, la place de chef de la division de l'administration communale et hospitalière. En 1849 il fut nommé directeur de l'administration générale de l'assistance publique à Paris, emploi qu'il occupe encore aujourd'hui. M. Davenne a publié : *Recueil méthodique et raisonné des Lois et Règlements sur la Voirie, les alignements et la police des constructions;* Paris, 1824, in-8°; nouv. édit., ibid., 1836, 2 vol. in-8°; — *Régime administratif et financier des Communes;* Paris, 1840, in-8°; nouv. (cinquième) édit., ibid., 1844, in-8°; — *Législation et Principes de la Voirie urbaine;* Paris, 1849, in-8°. Ces trois ouvrages jouissent d'un estime méritée. M. Davenne a été l'un des collaborateurs de l'*Annuaire historique universel* de Lesur, de l'*Encyclopédie du Droit*, et du *Dictionnaire général d'Administration;* Paris, 1849, gr. in-8° de 1627 pag.

E. Regnard.

Beuchot, *Journal de la Librairie*. — *Documents particuliers.*

DAVENPORT (*Christophe*), théologien anglais, né à Coventry, en 1598, mort en 1680. Il fit ses premières études dans sa ville natale, puis il entra au collége Merton d'Oxford; deux ans plus tard il vint à Douai et à Ypres, où il changea de religion et prit l'habit de franciscain. Il retourna ensuite en Angleterre sous le nom de Saint-Clair, et y devint chapelain de la reine Henriette. Il prit alors une part active, ardente, et dans l'intérêt de la communion romaine, à la polémique religieuse du temps. Durant la guerre civile, Davenport fut obligé de mener une vie errante; on le vit se fixer tantôt à Londres, tantôt

à Oxford. Après la restauration, il fut nommé chapelain de la reine Catherine de Portugal, épouse de Charles II, puis général de son ordre en Angleterre. Il a laissé des ouvrages de théologie, aujourd'hui oubliés.

Rose. New. biog. Dict.

DAVENPORT (*John*), frère de Christophe, théologien anglais, né à Coventry, en 1597, mort à Boston, en 1669. Il fit ses études à partir de 1613, et devint un zélé puritain. Après avoir été ministre à Saint-Étienne, il vint à Amsterdam. Il revint ensuite en Angleterre, d'où il s'embarqua pour l'Amérique, où il remplit également des fonctions sacerdotales. On a de lui : *A Catechism, containing the chief heads of the christian religion.*

Rose. New. biog. Dict.

* **DAVENPORT** (*Richard-Alfred*), excentrique anglais, né en 1777, mort le 18 janvier 1852. Quoiqu'il s'occupât de littérature, sa fin fut plus remarquable que sa vie. Il demeurait dans Brunswick-Collége, Park-Street, Comberwell. On le trouva mort dans sa chambre, tenant à la main une fiole de laudanum. Ses gémissements, entendus par ses voisins, avaient engagé à enfoncer sa porte. A l'arrivée du médecin, Davenport expira. On trouva dans sa chambre à coucher de nombreuses fioles de laudanum : il avait l'habitude d'en prendre de fortes doses en écrivant. La chambre présentait le plus étrange aspect : partout étaient entassés des livres, manuscrits, tableaux, pièces de monnaie anciennes et antiques, le tout recouvert d'une couche épaisse de poussière. L'appartement de ce personnage excentrique n'avait pas été nettoyé depuis plus de onze ans, et il n'y avait pas de vitres aux fenêtres. On a de Davenport une *Histoire d'Amérique;* — une *Histoire des Indes;* — et d'assez beaux poëmes.

Morning-Post, janvier 1852.

* **DAVERHOULT** (*Jean-Antoine*), homme politique hollandais, mort à Saint-Menges, en août 1792. Il avait été obligé de quitter la Hollande en 1787, à cause de ses opinions républicaines. Il se réfugia en France, et fut un des fondateurs du club des Feuillants, à Paris, en 1791. Il fut nommé administrateur du département des Ardennes, puis député de ce département à l'Assemblée législative. Il devint l'un des membres les plus courageux du parti constitutionnel. Le 27 novembre 1791, il pressa l'Assemblée d'exiger des électeurs de Trèves et de Mayence la dissolution des corps d'émigrés qui se rassemblaient chez eux. Le 16 décembre il s'opposa à la mise en accusation du cardinal de Rohan, parce que, comme prince de l'Empire, il avait le droit de lever des soldats. Le 8 janvier 1792 il fut nommé président. Le 25 il émit l'opinion que l'empereur Léopold voulait moins déclarer la guerre à la nation française qu'à la philosophie, et demanda qu'on laissât aux lumières le soin d'éclairer l'univers. Il défendit ensuite La Fayette, et parla le 21 juin avec beaucoup de force contre les insultes faites la veille à Louis XVI. Le 1er juillet il fit rendre un décret répressif contre les sociétés populaires. Le 13 il revint sur les attentats du 20 juin, et insista pour la punition de Pétion et de Manuel. Le 13 août suivant il donna sa démission, annonçant son départ pour l'armée, où il venait d'être nommé colonel. Le 23 Thuriot rendit compte à l'assemblée que Daverhoult, ayant voulu passer à l'étranger, avait été rencontré par des moissonneurs près du village de Saint-Mendès (Lorraine), et qu'il s'était brûlé la cervelle au moment où on allait l'arrêter.

Biographie moderne. — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel.* — *Biographie nouvelle des Contemporains.* — *Galerie historique des Contemporains.*

DAVESNE (*François*), écrivain illuminé, né à Fleurance, vers la fin du règne d'Henri IV; on ne connaît exactement ni la date de sa naissance ni celle de sa mort, et l'on sait peu de chose de sa vie. Sa tête paraît s'être dérangée de bonne heure; il adopta les extravagances du malheureux Simon Morin, qui se donnait comme le Messie; mais il réussit à ne point figurer dans le procès fait à ce malheureux, que le parlement condamna au bûcher en 1647. A l'époque de la Fronde, il s'érigea à son tour en chef de secte, prêcha une nouvelle religion pour son propre compte, et, dans ses prédications, il ne prétendait à rien moins qu'à remplacer Louis XIV sur le trône de France. Dans un de ses nombreux opuscules il s'écrie, en faisant un jeu de mots sur son prénom : « Il est trouvé ! il est trouvé ! la France a un François qui la convoite, et lequel Dieu, de sa souveraine puissance et autorité royale, élit roi de ses provinces. » Ailleurs il annonce pour l'an 1656 la fin du monde. Mis en prison par l'autorité ecclésiastique, remis en liberté sous caution avec ordre de garder le silence, il fut deux ans après incarcéré pendant quatre mois. Anne d'Autriche fit de nouveau tomber ses fers, donnant ainsi preuve de beaucoup d'indulgence; car Davesne avait osé imprimer, en parlant de cette princesse : « Elle a la douceur du tigre et la débonnaireté de la vipère. » Abordant les sujets les plus délicats, il prétendait prouver, par des exemples tirés de la Bible, que Louis XIV ne pouvait être le fils de Louis XIII.

Davesne s'avisa un jour de lancer un défi, qu[illegible] ne fut pas tenté de prendre au sérieux : « Ap[illegible] le cardinal, la régente, le duc d'Orléans, [illegible] coadjuteur et ceux qu'on estime les plus [illegible] dans le monde. Faites allumer une f[illegible] qu'on nous y jette dedans, et que celui [illegible] sans lésion de la flamme, comme un pu[illegible] nouvelé, celui-là soit estimé le protégé [illegible] et qu'il soit ordonné prince des peuples. » [illegible] audacieux rêveur avait pris le surnom de *P[illegible]fique*, parce qu'il avait été élu de Dieu, pour donner la paix aux peuples. Ses pamp[illegible] ont presque tous pour but de revendiqu[illegible]

que Dieu lui a attribuée « de sa souve-
nance et autorité royale ». Davesne
et fit imprimer en 1649, 50 et 51, vingt-
trente écrits différents; il n'en existe
pas une seule collection complète. Des
thes lui ont attribué *La Politique du*
restant de la puissance, autorité et
es princes; c'... erreur: cet écrit,
par des id... cratiques ailleurs
et ... ie fort *avancée*
... est un ancien
... contre la régence de
... et qu'on jugea de circons-
... des troubles de la Fronde. Les
... recherchent, en raison de leur sin-
les ... its de Davesne; la Bibliothèque
possède vingt-trois; il serait fasti-
la liste de leurs titres. Davesne
... une pièce de théâtre, qu'il ne
question de faire représenter: elle
: *Tragédie sainte*, divisée en trois
..., et quatre actes); c'est un vrai
de ceux du quinzième siècle, et
par un sermon rimé que pro-
... *l'auteur*. Circonstance étrange,
absurde a été imprimée à trois
... : en 1652, en 1660 et sans
... que Davesne ne fit lui-même les
...sions, car il lui eût été difficile de
... disposé à spéculer sur la vente
... Un autre ouvrage de ce fana-
...*monie de la Justice de Dieu*, 1650,
production dramatique en trois
vers: *Combat d'une âme avec la-*
... est en divorce. Jamais poésies
que celles de Davesne mérité qu'on
... n'avaient ni rime ni raison.
G. BRUNET.

... XXVII. - P. Lacroix, *Catalogue* ... *de M. de Soleinne*, t. I, ... *Bibliographie des Mazarinades*, ...

..., auteur dramatique français, ... 1714, mort en 1742. Il vint se ... mourut d'hydropisie, à vingt-huit ... obtinrent beaucoup de succès ... de son époque. Parmi ses ou... ceux qui furent le plus ap... *Frère ingrat* et *Arlequin ap-*... comédies en vers libres et représentées au Théâtre-Italien en réimprimée en 1732. Les premières éditions de cet ouvrage sont très-rares. M. G.

... *Notices sur les Littérateurs de* ...

Brunet, *Manuel du Libraire*.

* DAVEZAN (*Jean*). *Voyez* AVEZAN (D').

... *Pantaleon*, religieux portugais, ... et au commencement ... siècle. Il fit le voyage de Jéru... une relation sous ce titre: ... *sancta e todas suas parti-*... ; ibid., 1596 et ... en a donné une édition, augmentée, Lisbonne, 1683,

DAVID, nom commun à plusieurs personnages célèbres. Nous les diviserons en deux catégories; l'une comprend les princes, l'autre les savants littérateurs ou artistes.

I. David princes.

DAVID, roi d'Israel, guerrier et prophète, né à Bethléem, l'an 1074 avant J.-C., mort en 1001. Son père Isaï ou Jessé lui donna la garde de ses troupeaux. Le jeune berger trouva dans cette occupation le moyen d'exercer la vigueur du corps qu'il avait reçue de la nature et le loisir nécessaire pour développer d'autres dons plus heureux encore, ceux de la musique et de la poésie, dont il nous a laissé d'admirables monuments. Plus d'une fois les animaux féroces venaient insulter son troupeau, emporter un de ses béliers; David courait à eux, les attaquait à son tour, luttait corps à corps contre les lions et les ours, leur arrachait leur proie d'entre les dents, les étouffait en les serrant étroitement dans ses bras. C'était par ces victoires qu'il préludait à celles qu'il devait remporter sur tous les ennemis de sa nation. Sans autre maître que son génie, il apprenait à manier les divers instruments connus dans cette haute antiquité, et les accompagnait des chants que lui inspirait la contemplation des merveilles de la nature. L'étude particulière qu'il semble avoir donnée à la harpe lui valut ses prodigieux succès auprès de Saül, dont lui seul pouvait calmer les fureurs. Dieu l'avait choisi pour le substituer à ce prince. David était dans sa vingt-deuxième année lorsque Samuel reçut du Seigneur l'ordre d'aller lui conférer l'onction royale; et déjà le prophète avait instruit le monarque qu'il était rejeté de Dieu et qu'il ne régnerait plus sur son peuple; mais le décret de la Providence ne devait s'exécuter que huit ans après. Jusque là le jeune héros était destiné à de cruelles épreuves. Il s'était fait connaître de Saül par sa victoire sur le géant Goliath. C'était un Philistin, dont l'insolence surpassait encore la force extraordinaire. Il venait tous les jours défier à un combat singulier les braves d'Israel, et personne n'osait se mesurer avec lui. David seul osa se présenter, sans autre arme que sa fronde. S'adressant à son ennemi: « Tu viens, s'écria-t-il, avec l'épée, la lance et le bouclier, te reposant sur tes propres forces; mais, moi, je mets toute ma confiance au nom du Seigneur Dieu des armées, défenseur d'Israel, auquel tu oses insulter. » Cela dit, il s'avance contre le géant, et fait jaillir de sa fronde une pierre lancée avec tant d'adresse et de vigueur qu'elle va le frapper droit au milieu du front, qu'elle entr'ouvre, et s'y enfonce si profondément que ce vaste corps chancelle et tombe renversé par terre. Son vainqueur s'élance à l'instant sur lui,

et, de sa propre épée, lui coupe la tête. L'aspect de ce trophée répandit à la fois la consternation dans le camp des Philistins, qui ne songèrent qu'à fuir, et l'allégresse parmi les Israélites, qui, sortis brusquement de leurs tentes, se précipitèrent sur les fuyards et les taillèrent en pièces. Mais cette victoire, due au brillant exploit qui l'avait précédé, pensa devenir funeste à David. Le peuple avait fait éclater sa joie par des chants dont le refrain était : Saül a tué 1,000 ennemis, et David en a tué 10,000. Ce parallèle alluma dans le cœur du roi une jalousie implacable. Saül lui avait promis pour récompense l'aînée de ses filles en mariage; mais, infidèle à sa parole, il la donna à un autre. Ce ne fut que longtemps après qu'il parut consentir à lui faire épouser une autre de ses filles, moins peut-être par le sentiment secret que cette princesse manifestait en faveur de David que dans l'espérance de voir son nouveau gendre succomber aux embûches qu'il avait concertées perfidement contre sa vie; mais, grâce à son courage, David se sauva de tous les dangers. Saül le poursuivait toujours, malgré des actes de générosité qui auraient dû toucher son cœur. Lorsqu'il était dans le désert, David aurait pu deux fois se défaire de lui : l'une dans une caverne où ils s'étaient rencontrés par hasard, l'autre dans sa tente, où il s'était endormi profondément; mais David se contenta de faire connaître à Saül que sa vie avait été entre ses mains. Une mort funeste vint enfin terminer les jours de ce malheureux prince. Vaincu et blessé par les armes des Philistins, et craignant de tomber vivant entre leurs mains, Saül se perça lui-même de sa propre épée. Quelques écrivains juifs ont essayé de justifier ce suicide : l'Écriture Sainte le condamne en termes exprès; le livre des *Paralipomènes* dit que Saul mourut dans son iniquité pour avoir désobéi aux commandements du Seigneur, en consultant une magicienne, au lieu de mettre sa confiance au Seigneur. C'est pourquoi, ajoute le texte sacré, le Seigneur le frappa de mort et transféra son royaume au fils d'Isaï (1 *Paral.*, x, 17). David le pleura; il fit plus encore, il le vengea, et tira un châtiment sévère de ceux qui, pour faire leur cour au nouveau prince, se vantaient de l'avoir débarrassé de son plus cruel ennemi. Il fut une seconde fois sacré à Hébron, l'an 1054 avant J.-C. Cependant Abner, général des armées de Saül, ayant formé un parti contre lui, réussit à faire reconnaître pour roi Isboseth, quatrième fils du prince mort; mais ce général ayant été tué, tout Israel proclama David. Le nouveau roi voulut signaler son avénement par une conquête importante, celle de la capitale des Jébuséens, qui en avaient fait une place forte et réputée imprenable; c'était Sion. David l'assiégea, s'en rendit maître, l'augmenta d'une nouvelle ville, qui fut nommée la Cité de David, et qu'il rendit la plus forte place du pays : ce fut là qu'il fixa sa demeure. Il y fit transporter l'arche, et forma dès lors le dessein de bâtir un temple au Seigneur; mais il ne lui fut pas donné de l'exécuter : l'honneur en était réservé à de plus pacifiques mains. Les peuples voisins s'étaient alarmés de sa puissance; les Philistins, ces éternels ennemis du peuple de Dieu, essayèrent encore de la combattre, et se répandirent dans la plaine qui s'étend depuis Jérusalem jusqu'à Bethléem. David s'avança contre eux; ce fut dans une de ces marches qu'un jour, pressé par la soif, il dit : « Oh! si quelqu'un m'apportait de l'eau qui est dans la citerne de Bethléem, près de la porte de la ville! » Ces paroles furent entendues de trois de ses plus vaillants soldats, qui partirent secrètement, passèrent à travers le camp des ennemis, puisèrent de l'eau de la citerne et l'apportèrent à David. Ce prince admira leur courage, mais il refusa de boire, en disant : « A Dieu ne plaise que je boive le sang de ces braves, qui m'ont apporté cette eau au péril de leur vie! » L'attaque fut ordonnée, et la victoire com

David était au comble de la gl[illegible] : il [illegible] vaincu les Philistins, subjugué les [illegible] sujetti l'Idumée et la Syrie. [illegible] tion au delà de l'Euphrate. [illegible] actions furent obscurcies par son a[illegible] Bethsabée et par la mort d'Urie, [illegible] Dieu lui envoya le prophète Nathan [illegible] senter son double crime. Le prophète [illegible] mission. Introduit auprès du roi : « Il y a [illegible] « dit-il, dans une certaine ville deux [illegible] « l'un riche et l'autre pauvre : le pauvre [illegible] « pour tout bien une brebis, qu'il aimait [illegible] « sa fille; il la faisait manger à sa table, [illegible] « dans sa coupe et dormir sur [illegible] « étranger étant venu voir le riche, [illegible] « voulant pas toucher à ses bre[illegible] « bœufs, qu'il avait en grand nombre, [illegible] « ler son hôte, prit la brebis du pauvre, [illegible] « servit à l'étranger. » Il n'av[illegible] pas ces[illegible] parler que déjà le roi, éveillé par [illegible] justice naturelle, s'était écrié : « [illegible] « mérite la mort! » Le prophète [illegible] homme, c'est vous-même! » David [illegible] normité de sa faute; ses regrets [illegible] exprimés dans plusieurs de ses p[illegible] maux que le prophète lui avait prédits [illegible] tion de son iniquité ne tardèrent pas à [illegible] sentir dans sa propre maison : le fils de [illegible] tère mourut au berceau; David se [illegible] de fuir devant Absalon, [illegible] contre lui. Pour mettre la [illegible] il déclara son succ[illegible] sacrer et c[illegible] les [illegible] nias, son [illegible] d'[illegible] mités, il [illegible] née de[illegible] age et [illegible] son royau[illegible]

C'est une question parmi les [illegible] est l'auteur des *Psaumes*, au [illegible]

Ce qu'il y a
... supposé la plus
... de
... pré-
... pu-
... sire
... que « vous
... psaumes de Da-
... rie de Jésus-
... nelle de ce ... au
avant l'au ... a
... son s
... son ascen-
... » .
... plus s ... par
... ivre
... Sei-
... 'aveu de David
... c'est par l'ap-
... rid Jésus pro-
... se ... rec ... pour
tion ou ... re numain.
... dire qu ... l'Écriture,
... es d'en haut, surpasse émi-
... ctions du génie de l'homme, le
... l'emp ... e sur tout le reste de
... e du sujet autant que
... été des tableaux
... Tout s'y trouve,
... e qui plait. C'est le livre de
... tes les situations de la vie.
... mide, Alcée, Pindare, a
... p ... on ne ressent avec
... on céleste, qui pé-
... ce et les plus vives
... inspire jusque dans
... demi barbare de nos
... ossible de s'en dé-
... prendre la lyre de
... lui et s'unir à ses
... llon, évêque de Ma-
... au M.] — M. de Saulcy
... voyage en Palestine,

— *Hist. eccles. Vet. Test.* ... r., t. II, p. 108. — Jacob ... ventae, 1834.

... nie orientale, né
... fils de Gagik,
... ines, et fut sur-
... , parce que sa
... urs occupée par
... cur et de moins
intéressant que les annales des petits dynastes, toujours en guerre entre eux et les districts de l'Arménie, lorsqu'ils ne se réunissaient pas pour les défendre contre les Turcs ou contre les Grecs. David passa ses dernières années depuis 1036 à guerroyer contre Aboulsewar, émir de Towin, dans la vallée de l'Araxe. On connait fort peu les détails de cette lutte; on sait seulement que David à l'époque de sa mort était en possession de sa principauté.

Tchamtchian, *Histoire universelle de l'Arménie.*

DAVID, nom de plusieurs rois de Géorgie: *David I*, fils de Bagrat I, régna de 855 à 860; *David II*, fils d'Adranassé II, régna dans la première partie du dixième siècle de l'ère chrétienne, et fut remplacé par son neveu Gourgen I; *David IV*, fils de Temedr, monta sur le trône en 1158; *David V*, mort en 1272; *David VI* régnait en 1287; *David VIII* parvint au trône en 1503, et mourut en 1526. Tous ces rois ont fort peu marqué dans l'histoire, à l'exception de *David III* (*voyez* l'article ci-après).

DAVID III, surnommé *le Fort* et *le Réparateur* ou *le Constructeur*, un des plus grands rois des Géorgiens, mourut selon Samuel d'Ani et Ibn-el-Athir en 1124, selon les traditions géorgiennes en 1130. Son père, George II, mort en 1089, lui laissa plutôt des droits au royaume de Géorgie que ce royaume même; car il avait été dépouillé de la plus grande partie de ses États par les Seldjoukides, déjà maîtres de la Perse et de l'Asie Mineure; et son autorité ne s'étendait plus guère que sur les montagnes d'un accès difficile. Pendant toute la durée de son long règne, David s'occupa à réaliser ses droits; favorisé par les dissensions qui s'élevèrent entre les fils de Mélik-Schah, sultan des Seldjoukides, et aidé de l'Orpelian Ivané, *sbasalar* ou généralissime héréditaire du royaume, il reconquit peu à peu les États de ses ancêtres, et menaça même la ville de Tiflis, qui appartenait aux musulmans. L'émir Ilghazi, prince de Mardin et Mélik-Thogril, qui possédait l'Arran et Nakidchévan, s'avancèrent avec une armée de trente mille hommes pour s'opposer aux progrès de David. Celui-ci, à la tête de quarante mille Khiptchaks, livra bataille aux princes alliés devant Tiflis, détruisit la plus grande partie de leurs troupes et fit quatre mille prisonniers. Sans perdre son temps à poursuivre les vaincus, il assiégea Tiflis, après en avoir ravagé les alentours. Cette place résista pendant un an; mais elle finit par être prise, en 1121 (515 de l'hégire), et fut mise au pillage et brûlée. Auparavant les Géorgiens avaient condamné au supplice du feu deux envoyés des assiégés, qui venaient demander une capitulation. Ces actes de barbarie doivent être sans doute imputés plutôt aux farouches auxiliaires de David qu'à ce prince lui-même; car David était doué d'un caractère généreux, comme le prouve sa conduite envers les habitants de la ville conquise. Il les traita

comme ses anciens sujets, leur accorda divers priviléges, respecta leurs coutumes et leur religion, et défendit aux chrétiens de vexer les musulmans. Après avoir délivré sa patrie des conquérants étrangers, il soumit tout le littoral de la mer Noire jusqu'à Trébizonde, la plupart des provinces qui formaient l'ancienne Albanie, enfin une partie de l'Arménie avec sa capitale, Ani. Au moment de sa mort, il était maître de presque toutes les contrées comprises entre la mer Noire et la mer Caspienne. Les Géorgiens le vénèrent comme un saint, à cause des grandes victoires qu'il remporta sur les infidèles. Il eut pour successeur son fils *Temedr* (Demetrius). BEAUVOIS.

M. Defrémery, *Trad. de frag. d'Ibn-al-Athir*, dans le *Journal Asiatique*, 1849, vol. I. — Saint-Martin, *Mém. sur l'Arménie*, vol. I, II, et nouv. édit. de l'*Hist. du Bas-Empire de Lebeau*, contin. par M. Brosset, t. XV, XVI. — Klaproth, *Voyage dans le Caucase et en Géorgie*, t. II. — Tchamtchian, *Hist. d'Arménie*, t. III. — Samuel d'Ani, *Ratio Temporum*; Milan, 1818, in-4°. — Sibt-ibn-al-Djouzi, *Mirat Ezzéman*, ou *Miroir des Temps*, en manusc. — Mathieu d'Édesse, *Récit de la première Croisade*.

DAVID I, roi d'Écosse, mort le 24 mai 1153. Il succéda à son frère, Alexandre I. Après la mort de Henri I, roi d'Angleterre, il se mit sur les rangs pour lui succéder comme héritier légitime du chef de la race saxonne; mais il se désista de sa prétention en faveur de l'impératrice Mathilde, dont il défendit les intérêts contre Étienne de Blois, rival de cette princesse. David envahit deux fois l'Angleterre, mais il fut battu par Étienne dans la plaine de Coton-Moor, à la journée dite de l'Étendard. Il fonda six évêchés et rétablit plusieurs monastères détruits dans des temps de guerre. Les historiens contemporains sont unanimes dans l'éloge qu'ils font de ce prince.

Buchanan, *Hist. d'Écosse*. — *Art de vérifier les dates*.

DAVID II BRUCE. *Voy.* BRUCE.

DAVID COMNÈNE, dernier empereur de Trébizonde, mort en 1466. Il enleva en 1458 la couronne à son neveu Alexis V, fils de l'empereur Jean IV ou Calo-Jean. Il épousa en premières noces Marie-Theodora, de la maison des Théodore princes de Crimée. Il se maria ensuite avec Hélène ou Irène, fille de Matthieu Cantacuzène et petite-fille de Jean VI Cantacuzène, empereur de Constantinople. Les derniers empereurs de Trébizonde n'avaient plus qu'une ombre de puissance, et il suffit d'un ordre de Mahomet II pour enlever la couronne à David Comnène, en 1462. Il fut transporté avec sa famille à Serres, près d'Andrinople, et mis à mort au bout de quelques années, avec sept de ses fils. Deux de ses enfants seulement survécurent à ce massacre; savoir : Georges, le plus jeune, qui adopta, dit-on, le mahométisme, eut la vie sauve, mais on ne sait ce qu'il devint; Anna, qui eut aussi la vie sauve, et qui épousa un chef turc.

Fallmerayer, *Geschichte des Kaiserthums von Trapezunt*.

* **DAVID**, *hati* ou empereur d'Abyssinie, mort en 1401. Il était fils de Séif-Arad, et succéda à son frère aîné, Weden-Asferi. David eut à soutenir pe [illegible] le Edden, [illegible] qu laissa pas [illegible] A [illegible] chréti tant de repos, et qui [illegible] avoir reçu l [illegible] musulman indépendant, mourut su [illegible] de l [illegible] ille. David trouva un enn [illegible] s Saad-E [illegible]. frère et su [illegible] de [illegible] br [illegible] Amh [illegible] de [illegible]. fit [illegible] son peuple. et réuni [illegible] la [illegible] qu'o [illegible] ore [illegible] dans ces contrées. [illegible] toire [illegible] des chrétiens : Saad défait, se [illegible] où [illegible] courut l'a [illegible] bientôt d' [illegible]; [illegible] pas à se rendre. quand [illegible] ch [illegible] un [illegible] min caché par lequel [illegible] : Saad-Eddin fut tu [illegible]. que Da [illegible] pro [illegible] ses troupes, [illegible] des églises à [illegible] suivante; son [illegible] lui [illegible]

Macrizi, *Historia Regum islamiticorum in* [illegible]*sia*, etc.; Leyde, [illegible], in-4°. — A. Noël Des[illegible] *Abyssinie*, dans l'[illegible] *vers pittoresque*, p. 18.

* **DAVID** [illegible] l'Ab [illegible] né [illegible] mort vers 1[illegible]. [illegible] 1507, et comm [illegible] de son aïeule, [illegible] sinie était alors [illegible] nent pr [illegible] Turcs; Sélim Ier couv [illegible] la m[illegible] vaisseaux, et s'était emparé de [illegible] Sonakim et Zéila. Hors d'état de résis[illegible] janissaires, que leurs mousquets et leur [illegible] rendaient presque invincibles, la cour [illegible] nie résolut de demander des secours à [illegible] nuel, roi de Portugal. Un mar [illegible] nommé Matthieu, fut chargé de [illegible] lui remit des lettres de créance, [illegible] on donnait au jeune empereur [illegible] « David aimé de Dieu, colonne d[illegible] et de la lignée de Juda, fils de Da[illegible] mon, fils de la colonne de Sion, [illegible] mence de Jacob, fils de la [illegible] Nahu, par la chair, em[illegible] haute Éthiopie et de [illegible] pendent : roi, etc.; » [illegible] zèle chrétien d'Emmanuel contre le[illegible] « afin, dit la traduction naïve que Jean [illegible] a laissée de ce curieux document, que fin [illegible] et totalement soit mise en ruine et ext[illegible] de dessus la face de la terre cette ver[illegible] Maures infidèles, et que les dévots pré[illegible] dons sacrés qui sont envoyés et portés a[illegible] sépulcre ne soient par les c[illegible] de Toutes les paroles que de par n[illegible] Matthieu, notre ambassadeur, [illegible] comme de notre propre personne, et [illegible] foi comme à nous-même; car il

personnages de notre cour, et pour
pour vous le mander. En outre,
à plaisir de donner et joindre par
vos filles à nos fils, ou bien vos
. ce serait chose très-agréable à
très-utile. Nous vous fai-
avisons que si nous pre-
de conjoindre nos forces et
armes ensemble, nous aurons
de) forces bastantes
nptement détruire et
en sainte foi. Mais
es tant avant en
la marine, que
ne pouvons mettre armée sur mer,
nous n'avons aucune puissance. Par
serait nécessaire la conjonction
, qui êtes très-puissant en
maritimes : et si vous voulez armer
guerre, nous vous donnerons à
fournirons toutes choses né-
en très-grande abondance. »
les Abyssins, après
l'empire de la mer,
leurs possessions maritimes.
arriver à la cour d'Emmanuel
de tribulations. Le roi de
avantage de l'alliance pro-
beaucoup d'égards, et en-
solennelle à Da-
le chef; il était
empereur abyssin une riche
de damas de tenture, une
velours, un casque doré,
ellerie, une mappemonde et un
sept mois d'un voyage très-
portugaise arriva au
dont les tentes innombrables
immense. L'audience eut
solennité, le 1er novembre
mystérieuse se fit d'abord en-
des courtines de drap d'or, et
la bienvenue; puis les
donne, laissèrent voir
main une croix etin-
leur accueil aux Portugais,
confiance dans leur appui.
n'eut pas de suite. Dès
, Francisco Alvarez et
qui avaient accompagné
erent des controverses
points par lesquels
celle d'Éthiopie. On mon-
d'aigreur, que la froideur
succédèrent aux bonnes
nterdisait à l'étranger
sol de l'Abyssinie d'en jamais sortir. Malgré l'urgence de son retour en Portugal, Rodrigo sollicita vainement pendant six années la permission de partir; il eût probablement, comme son prédécesseur Covilham, terminé ses jours en Abyssinie, si les progrès des Turcs n'eussent forcé David à transiger avec la coutume, afin de presser les secours portugais. Il s'adressa aussi au pape par le ministère du chapelain Francisco Alvarez. En avril 1526, don Rodrigo de Lima quitta enfin Massouah (1), en compagnie d'un ambassadeur abyssin; mais il s'écoula douze années avant que des forces portugaises parussent en Abyssinie. Pendant ce temps, Mohammed le Gaucher, prince mahométan de Zéila, envahit les plus belles provinces de l'empire; les armées chrétiennes furent défaites : les villes d'Ambara, Tigré et Axum furent brûlées, et les beaux monuments que les envoyés d'Emmanuel avaient admirés n'offraient plus que des ruines. Les islamites escaladèrent le pic d'Amba-Geschen, plateau de roc situé au sommet d'une montagne, et taillé à pic comme un mur; on n'y parvenait que par un sentier escarpé, gardé puissamment le jour et la nuit. C'était le séjour des princes de la famille impériale; ils y étaient retenus jusqu'à la mort du souverain régnant; alors on faisait descendre son successeur de ce nid d'aigle pour le placer sur le trône : de la captivité la plus étroite il passait subitement au pouvoir absolu. Maîtres de la prison impériale, les vainqueurs massacrèrent tous les princes abyssins. Contraint de se réfugier dans les montagnes du Samen, David y mourut de misère, ne laissant à son successeur Claudius que quelques rochers arides et une poignée de soldats découragés (2).

Alfred de LACAZE.

Marmol-Caravajol, *Descripcion general de Africa*, I, cap. XX. — Paul Jove, *Historia*, lib. XVIII. — Francisco Alvarez, *Verdadeira Informaçao do Preste João das Indias*. — Damião à Goez, *Fides, Religio, Moresque Æthiopum*. — Ludolph, *Historia Æthiopica*. — Ferdinand Denis, *Le Monde enchanté; Cosmographie et histoire naturelle fantasque du moyen âge avec la légende du Prestre Jean.*

II. *David savants, littérateurs, artistes, etc.*, par ordre chronologique.

DAVID DE NERKEN, philosophe arménien, vivait vers la fin du cinquième siècle de l'ère chrétienne. Né dans un village du Douroupéran, nommé Herthen, Hérean, ou plus communément Nerken, il était, suivant Nersès, cousin germain de l'illustre historien Moïse de Khorène, et il florissait vers 490, selon le témoignage de Samuel, autre chroniqueur arménien. Il mourut vers le commencement du sixième siècle; il fut un des jeunes gens que saint Sahag et Mesrob envoyèrent aux écoles grecques pour

(1) ... d'Éthiopie étaient ... pape. Ils y portaient le nom ... et leur richesse avaient ... mensongers que merveil-

(1) Petite île située près de la côte Nord de l'Abyssinie.

(2) Les principaux détails de cet article sont empruntés à l'excellent ouvrage sur l'Abyssinie de M. A. Noël Desvergers. Cet ouvrage fait partie de l'*Univers pittoresque, Afrique*, III; Paris, Firmin Didot frères, 1848.

y puiser les lumières qui firent alors de l'Arménie une nation indépendante et fort supérieure à toutes celles dont elle était entourée. Il vint étudier à Athènes sous Syrianus, précepteur de Proclus et un des philosophes éclectiques qui essayèrent d'accorder la philosophie de Platon avec celle d'Aristote. David profita beaucoup à cette école. Par le savoir et par la diction, ses ouvrages grecs ne sont pas indignes de Proclus lui-même. Rentré dans sa patrie, il se consacra uniquement à la philosophie. Du moins son nom ne paraît pas une seule fois dans les agitations politiques dont l'Arménie fut alors le théâtre.

Bien que David se soit aussi occupé de théologie et de philologie, qu'il ait composé des traités religieux et une grammaire arménienne, il est surtout remarquable comme philosophe. Voici une liste de ses ouvrages philosophiques, presque tous manuscrits, rédigés en arménien : *Définitions des principes de toutes choses*; — *Fondements de la Philosophie* ; — *Apophthegmes des philosophes* ; en arménien et en grec : *Commentaire sur l'Introduction de Porphyre* ; — *Commentaire sur les Catégories d'Aristote*; en grec seulement ; — *Prolégomènes sur les Catégories d'Aristote*. On a de plus de David des traductions des ouvrages suivants d'Aristote : *Catégories*, *Hermenéia*, *Analytiques* (*premiers* et *derniers*), *Lettre à Alexandre sur le monde*, *Les Vices et les Vertus*, etc. Plusieurs des commentaires de David ont été traduits en arabe et en hébreu.

David était resté à peu près inconnu jusqu'au moment où M. Neumann publia, en 1829, dans le *Nouveau Journal Asiatique*, une étude très-intéressante sur ce philosophe. M. Barthélemy Saint-Hilaire lui a consacré une notice étendue, dont nous citerons les dernières lignes : « Les œuvres de David, dit-il, indépendamment de leur valeur propre, en ont une autre, toute relative, et qui n'est point à dédaigner : elles sont, dans l'histoire de la philosophie, un des anneaux de la longue chaîne intellectuelle qui unit l'antiquité aux temps modernes. David représente le mouvement philosophique de la Grèce se propageant en Arménie, et contribuant pour sa part à celui que développèrent les Arabes un peu plus tard. Retrouver dans un monument authentique l'état des études philosophiques en Arménie à la fin du cinquième siècle, c'est presque, ce semble, conquérir une nouvelle province à l'histoire de la philosophie. L'Arménie jusqu'à présent n'y figurait point à ce titre, et pourtant elle le méritait : elle vivait à cette époque de la vie philosophique de la Grèce. Elle étudiait, comme Athènes elle-même, comme Alexandrie, comme Constantinople, Aristote et Platon. En un mot, elle prenait rang en philosophie, et si elle n'y joua pas un rôle éclatant, il faut en accuser les circonstances et les difficultés des temps plus encore que le génie de la nation. La gloire de David sera de représenter son pays en philosophie, comme il le représentai[illegible] d'Athènes. »

On trouve de lo[illegible] fr[illegible]
mentaires dans [illegible]
bliée par l'Aca[illegible] e [illegible]
des éc[illegible] de [illegible] *[illegible]ion*
de to[illegible] *cl*[illegible]
[illegible], [illegible]
Croix. [illegible] au patriar[illegible]
av[illegible] ses écrits, ont p[illegible]
182[illegible]

Fr. [illegible]ann, *Mémoire sur la Vie et [illegible] Dav[illegible]*, Paris, 1829. — *Geschichte der A[illegible]teratur*; Leipzig, 1836, p. 58. — Sukius[illegible] *delle Litteratura Armena* ; Venezia, 18[illegible] dain, *Recherches sur l'âge et l'origine* [illegible] *latines d'Aristote* ; Paris, 1819. — *Di[illegible] Sciences philosophiques*.

DAVID NICETAS (*le Paphlago*[illegible]
gien byzantin, vivait vers 880. Il s[illegible]
par son attachement au patriarche
ses attaques contre Photius. On a[illegible]
S. Ignatii patriarchæ, grec et latin
Concil. de Rader ; Ingolstadt,
Apostolorum XII ; *Encomia I*[illegible] ;
in Marcam evangelistam, *in n*[illegible]
Mariæ, *in exaltationem S. Cru*[illegible]
gorium theologum ; *Oratio* [illegible]
Hyacinthum Amastrensem [illegible]
ces opuscules ont été [illegible] avec
latine par [illegible] *No*[illegible]
rium ; Pa[illegible] [illegible] — *O*[illegible]
in inclit[illegible]
avec les [illegible]
Christi [illegible]
in-8° ; — *[illegible] [illegible]pha*
est perdu, mais [illegible]
servi pour rédiger son *Historia*
— *Liber pro synodo Chalce*[illegible]
versus Epistolam regis Armen[illegible]
propablement l'ouvrage de Nicé[illegible]
zance ; — *Commentarii in Grego*[illegible]
Tetrasticha et Monosticha : c'[illegible]
l'œuvre de Nicétas Serron ; le
Venise, 1563, in-4° ; une traductio[illegible]
primée à Imola, 1588. On a encor[illegible]
cétas quelques hymnes et divers [illegible]

Cave, *Historia literaria*. — Fabri[illegible] *Græca*, vol. VII.

DAVID EL-ROÏ, c'est-à[illegible] *Da*[illegible]
appelé aussi David el-Da[illegible] l'u[illegible]
lèbres de ces imposteurs [illegible]
trompé les Juifs, en se faisant [illegible]
sie, vivait vers le milieu du [illegible]
Originaire de Ghamarie, dans la [illegible]
à Bagdad, sous le savant Hasdai, p[illegible]
tivité, et sous Jacob, chef de la
cette ville, qui lui apprirent à [illegible]
ou loi mosaïque et les traditions [illegible]
fut initié en [illegible] à tous les my[illegible]
bale, et, fier [illegible] qui [illegible]
dé[illegible]gé ses
[illegible] le *zèl*[illegible]

ils ne détournaient David
chefs des synagogues et
qui le regardaient comme
us leurs efforts pour le
devoir, sans pouvoir y
mps après, Zinaldin ou
partie de l'Arménie et
rrompit le beau-père de
une récompense de dix
sina son gendre pendant
a substance le récit de
qui parcourait l'Orient
vénement. On peut voir
de cet imposteur d'après
iles, qui ne diffèrent de
ques détails. Feller, dans
elle, a confondu ce David
Messie, originaire de l'A-
Messie, persan comme
t le même nom, souleva
s les premières années du

dre des Frères Mineurs, mort en 1272. Il était, au dire de Trithème, très-versé dans les Saintes Écritures, et, selon Marianus (livre II des *Chroniques de l'ordre des Frères Mineurs*), instruit dans toutes les sciences. On a de lui trois opuscules latins, imprimés à Augsbourg, en 1593, dans le tome VIII de la *Bibliothèque des Pères de Cologne*; l'un traite de la réforme de l'homme extérieur, l'autre de la réforme de l'homme intérieur, et le troisième expose les sept progrès d'un religieux. C'est à tort que les éditeurs de saint Bonaventure ont attribué à ce saint les opuscules que nous venons de citer, et qui du reste dans la plupart des manuscrits portent le nom de David d'Augsbourg. Selon les *Chroniques Saxonnes*, la mort de ce cordelier aurait été révélée à son ami Berthold pendant qu'il était en chaire. S'adressant aussitôt au peuple qui l'écoutait, il recommanda David à ses prières, et récita en même temps les paroles de l'hymne pour la fête d'un confesseur : *Qui pius*



récitent tous les jours de l'année; imprimée à Constantinople en 1514, et à Venise en 1570; — Un traité de l'*Année intercalaire;* — des *Tables astronomiques;* — un écrit sur les *Équinoxes* et *Solstices.*

Bartolocci, *Bibl. rabbin.* — Dublin, *Histoire des Juifs.* — Rossi, *Dizion. degli Obr.*

* **DAVID RUBENI**, appelé aussi DAVID LEIMLEIN, fanatique juif, vivait à la fin du quinzième et dans la première moitié du seizième siècle. On assurait qu'il restait fréquemment jusqu'à six jours sans prendre aucune nourriture. Il venait de l'Orient, d'un pays qu'il disait situé au delà de la Tartarie. Il annonçait l'arrivée du Messie pour l'an 1500, et en 1499 il ne craignit pas de soutenir encore la réalité de sa prophétie; il prétendait avoir reçu la mission de conduire les Juifs dans le pays de leurs pères, et il prenait en conséquence le titre de *chef de l'armée d'Israel.* Les Juifs, entraînés par ses discours, abandonnaient toutes leurs affaires, et se préparaient à rentrer dans la Terre Sainte, lorsque David se vit obligé de déclarer que Dieu, irrité par leurs péchés, avait retardé l'accomplissement de sa promesse. Les Israélites d'une partie de l'Europe cherchèrent alors à fléchir le courroux du Seigneur par un jeûne solennel, et David continua sa propagande. Le pape Clément VII, qui favorisait beaucoup les Israélites, accueillit avec distinction David Rubeni, qui, étant allé ensuite à Lisbonne, parvint à ramener au judaïsme Salomon Malcho, qui s'était fait chrétien et qui remplissait les fonctions de secrétaire du roi de Portugal. Salomon devint habile comme orateur et comme écrivain, et fut d'un grand secours à David. Ils se trouvaient tous deux à Mantoue lors du passage de Charles-Quint dans cette ville. Salomon ayant eu la folie de demander une audience à l'empereur, pour le convertir au judaïsme, l'obtint, mais n'en sortit que pour monter sur le bûcher. David fut saisi en même temps et envoyé en Espagne, où il mourut au bout de quelques jours. Sa mort ne détrompa pas les Juifs, qui longtemps après croyaient qu'il revenait toutes les semaines pour visiter sa femme, établie en Italie.

AL. BONNEAU.

Basnage, *Histoire des Juifs*, liv. VII, ch. XXIX, § 6, de l'édition de Rotterdam, 1707. — Bartolocci, *Bibliotheca rabbinica*, t. IV, p. 288. — Wolf, *Bibliotheca Hebraica*, t. III, p. 1065. — Beugnot, *Les Juifs d'Occident*, troisième partie, page 269.

DAVID DE POMIS, grammairien et médecin juif, né en 1525, à Spolète, mort vers 1600. Il prétendait descendre d'un des chefs des captifs hébreux transportés de Jérusalem à Rome par Titus, et comptait parmi ses ancêtres Élie le Saint, sur le tombeau duquel on avait vu, dit-on, briller des feux miraculeux pendant sept nuits. David ayant trouvé le manuscrit d'un dictionnaire hébraïque appelé l'*Aruch* (bien ordonné, mis en ordre [alphabétique]), composé par Nathan, un de ses ancêtres, fils de Jéchiel de Pomis, et chef de la synagogue de Rome, qui vivait au co[illegible] résolut d'en o[illegible] et mit ce proje[illegible] seulement les m[illegible] d'origine étra[illegible]; qui figurent dans les [illegible] des rabbins. [illegible] y avait de[illegible] les dictionn[illegible] de Rab[illegible] et dans les [illegible] compris [illegible] ouv[illegible] titre de *G*[illegible] j[illegible] la [illegible] C[illegible] fut imprimé qu[illegible] ol. Il sera [illegible] utile aux personnes qui se livrent à l'[illegible] l'hébreu rabbinique, non-seulement à l'étendue de sa nomen[illegible] qu'il est plein de [illegible] térature des Juifs [illegible] cine, qu'il exerça avec honneur dan[illegible] villes. L'évêque de Chiusi lui ayant [illegible] trée de son diocèse, où il était [illegible] foule de personnes, il passa à R[illegible] dans la suite pour se rendre à V[illegible] mina sa carrière. C'est dans cette ville [illegible] posa, pour se consoler de ses propres [illegible] un discours italien sur la misère de l[illegible] le moyen de l'éviter. Reconnaissant d[illegible] favorable qu'il avait reçu à Venise, il [illegible] traité pour prouver *che le constitu[illegible] netiane sono divine, e che ha pro[illegible] per bocca del profeta di conservar[illegible] republica*, c'est-à-dire « que les [illegible] tiennes sont divines, et que Dieu par [illegible] du prophète a promis de conserver u[illegible] république ». On a aussi de David un [illegible] *Senum Affectibus*; Venise, 1588, in-8°. [illegible] traduction en italien de l'Ecclés[illegible] ouvrages de médecine et de [illegible] jouit d'une réputation très-[illegible] tous les rabbins celui [illegible] vent dans ses écrits la [illegible] qu'il habitait.

Basnage, *Histoire des Juifs*, liv. VII, ch. [illegible] Bartolocci, *Bibliotheca rabbinica*, Rome II, [illegible] Jost, *Histoire des Israélites depuis le temps des Machabées jusqu'à nos jours.* — Beugnot, *Les [illegible] cident*, III[e] partie. — Mardochée Samuel G[illegible] *graphie des Auteurs juifs de l'Italie.*

DAVID (*Lucas*), jurisconsulte et [illegible] né à Altenstein, en 1503, mort à K[illegible] août 1583. Il étudia à Leipzig, où il [illegible] et se convertit au protestantisme en [illegible] nommé conseiller et assesseur de la [illegible] ciaire de Kœnigsberg par Albert I[er] [illegible] David travailla quarante années à [illegible] de Prusse, dont il n'eut que le t[illegible] bler les matériaux; les [illegible] liv[illegible] sur ce sujet se trouv[illegible] thèque royale de K[illegible]g.

Arnold, *Historie der [illegible]sbergischen U*[illegible]

* **DAVID** (*Jacques*), poëte et théol[illegible] çais, né au Puy en Velay, vivait en [illegible] juge royal au bailliage de Velay. On a d[illegible]

...*alienis Ecclesiæ Podii Aniciensis* ...*a, sacræque imaginis Virginis* ...*gis temporum curricula veneratæ)*, ...*nis, et translationis*, etc.; Avi- ... in-4°; — *Trois Chants royaux*, ...*lades et dix Rondeaux à l'honneur* ... *de la très-sacrée vierge Marie*, ...*raison*; Lyon, 1536.

... *Bibliothèque française*, IV, 277. — Lelong, ...*aire de la France*, I, 475. — Chaudon et ...*ictionnaire universel*.

... (*Jehan*), médecin français, né à ...rs 1560. Il a publié un livre intitulé : ...*a Peste, contenant les causes, si-* ...*ations et cure d'icelle; ensemble* ...*et cure de la maladie populaire* ...*l'année dernière passée*, 1595; Li- ..., in-16. Cet ouvrage, dédié au comte ...cars, reçut les plus grands éloges de ...breuil, Balthazard du Bois, Bardon ...u Mestre, Bastier et autres beaux ...mporains. David ne se contenta pas ...rimer leurs éloges en tête de son ...rivit cet avis au lecteur :

... de peste un médecin,
...roir que rien ne coste,
... soir et matin
... livre fais ton hoste.

... ainsi la cause de la peste : « A ...t violent froid hyver succéda un ...ps austral, et bien tost après une ... chaleur de l'esté, accompaignée ...nsaulx, qui continuèrent presque ...le l'année : ce qu'a esté la princi- ... la maladie populaire qu'a régné ...nnée 1595. »

... *Compte-rendu des Travaux de la* ... *de la Haute-Vienne*, p. 70. — *Bio-* ... *illustres du Limousin*.

...n), théologien belge, né à Cour- ... mort à Anvers, le 9 août 1613. ... curé de Saint-Martin à Courtray, ... la congrégation des Jésuites en ...ssivement recteur des colléges ... Bruxelles et de Gand; ses nom- ... ascétiques sont écrits en latin ... ils sont recherchés, à cause des ...nnement. On remarque : *Ve-* ...*, seu de fidei christianæ* ...ers, 1601 et 1606, in-4°; — *Ex-* ... *facis Hollandiæ*, en fla- ... — *...earium Romanæ Eccle-* ... *Arcanum hæreticum*; ibid.; ... Theol. Petreius; — *Labyrin-* ...; ibid., 1605, in-8°; — *Oc-* ... *ac neglectæ Typus*; Anvers, ... *Paradisus Sponsi ac Sponsæ*, ... *Marianum*; Anvers, 1607 ... — *Lapis Lydius*, en flamand, ... Th. Petreius; Anvers, 1607; ... *Sponsæ dux*; Ura- ... flamand; — *Viridiarium ri-* ... *Ecclesiæ*, suivi de *Œconomus christianus* et de *Spongia Vitiorum*; ibid., in-8°; — *Excubitor contra ariolos, incantatores et similes maleficos*, en flamand; Bois-le-Duc, 1609, in-8°; — *Specula XII, Deum aliquando videre desideranti concinnata*; Anvers, 1610, in-8°; — *Respiraculum pro bulliente musto Novatorum*; Ypres, 1610; — *Amputanda quæ radix et stirps est malorum*; Anvers, 1612, in-8°, etc.

Valère André, *Bibliotheca Belgica, pars secunda*, 624. — Alegambe, *Bibliotheca Scriptorum Societatis Jesu*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

* **DAVID TZÛON**, rabbin, natif de Modène, vivait à la fin du seizième et au commencement du dix-septième siècle. Il montra beaucoup de zèle pour la propagation de sa langue en Italie. On a de lui un petit dictionnaire hébreu-italien intitulé : *Devar thou*, c'est-à-dire *Verbum bonum, seu dictionariolum vocabulorum communium, cum italica interpretatione*; Venise, 1606, in-4°; réimprimé plusieurs fois depuis. M. G.

Bartolocci, *Bibl. rabbinica*.

DAVID HA-COHEN (*le Prêtre Safardi-de-Lara*), savant rabbin, né à Lara (Espagne), au commencement du dix-septième siècle, et mort à Hambourg, en 1674. Il fut chef de la synagogue d'Amsterdam et plus tard de celle de Hambourg. Il fut déposé de ces fonctions parce qu'on le soupçonnait, dit-on, de vouloir embrasser le christianisme. On prétend même qu'il se serait fait chrétien si la mort ne l'avait pas frappé inopinément. Il est probable que ce ne sont là que de simples suppositions. David ha-Cohen aurait eu tout le temps de se convertir au christianisme s'il en avait eu le désir, car il ne mourut qu'à la suite d'une longue maladie; rien dans ses écrits ne fait découvrir ce penchant vers la religion chrétienne. Tout son crime aux yeux de ses coreligionnaires fut sans aucun doute d'être moins fanatique qu'eux, parce qu'il était plus instruit. On a de ce rabbin : *De Convenientia vocabulorum rabbinicorum cum græcis, iisque maximam partem, nec non aliarum linguarum europæarum, quam asterisco a cæteris distinxit, vocibus*; Amsterdam, 1638, in-4°. Il avait complété cet ouvrage par un autre sur le même sujet, qui est resté inédit; — *Ænigma Aben-Esræ de quatuor litteris Ehevi*; Lugd. Bat., 1658, in-8°. Le texte hébreu d'Aben-Esra est accompagné d'une version latine et de notes en hébreu et en latin; il fut tiré à part avec les notes en hébreu. — *Corona Sacerdotum*; Hambourg, 1667, in-fol. C'est un dictionnaire talmudico-rabbinique; il n'a été imprimé que jusqu'à la lettre *Jod*, et David n'avait poussé son travail que jusqu'à la lettre *Resch*. Il avait consacré à cet ouvrage quarante ans. En 1648 il en publia à Amsterdam un spécimen sous le titre de *Civitas David*. Dans ce lexique, les mots talmudiques et rabbiniques sont mis en regard des termes correspondants

des langues orientales et de quelques langues de l'Occident; — *Tratado de Moralidad y Regimiento de la Vida die rabbenu Mose de Egypto* (Traité de morale et de règle de la vie par Maimonide); Hambourg, 1662, in-4°. — un Abrégé du Traité des articles de la foi divine de Maïmonide, réduits à dix chapitres; Amsterd., 1654, in-4°; — une traduction en espagnol du chapitre de la Pénitence du *Reschit-Kokhema* (Principes de la Sagesse, par le rabbin Élie de Bidache, disciple de Maimonide); Lugd., 1666, in-4°; — une traduction du chapitre de la Crainte de Dieu du même ouvrage; Amsterd., 1633, in-4°. — David ha-Cohen laissa un assez grand nombre d'ouvrages manuscrits, parmi lesquels on cite principalement un Recueil d'Apophthegmes rabbiniques, un Choix de sentences morales et un Dictionnaire des Synonymes de la Langue Rabbinique. MICHEL NICOLAS.

G.-H. Gœtzius. *Elogia Philologorum Hebræorum*. — Wolf, *Bibliotheca Hebræa*, t. I, p. 316; t. III, p. 198. — J. Fürst, *Bibliotheca Judaica*, t. II, p. 222 et 223.

DAVID (*Jean*), canoniste français, né à Carcassonne, vivait en 1672. Il était commendataire de l'abbaye des Bons-Hommes près Angers, et fut envoyé en mission à Rome par Louis XIV. En mourant il eut la singulière loyauté de laisser la plus grande partie de sa fortune, qui était considérable, à la maison de Soubise, dont il avait été longtemps l'intendant, et donna le reste aux plus grands seigneurs de la cour. Les principaux ouvrages de David sont : *Du Jugement canonique des Évêques*; Paris, 1671, in-4°; ce traité, dont l'esprit est ultramontain, a été attaqué par le père Quesnel, Jacques Boileau, Jean Gervais, et quelques autres théologiens français; — *Réponse aux Remarques de M. de Launoy sur la Dissertation du concile plénier*; Paris, 1671, in-8°. De Launoy répondit à cet écrit par l'*Examen de la préface de M. David*, etc.; Paris, 1672, in-8°.

Dupin, *Table des Auteurs ecclésiastiques du dix-septième siècle*. — Barbier, *Examen critique des Dictionnaires historiques*.

DAVID (*Maurice*), historien français, né à Dijon, en 1614, mort dans la même ville, le 11 novembre 1679. Il était d'abord avocat au parlement de Dijon, et se maria à Marguerite de Thésut, dont il eut plusieurs enfants. Devenu veuf vers 1660, il embrassa l'état ecclésiastique, et devint, en 1663, supérieur du monastère du Refuge à Dijon, puis promoteur de l'officialité de Langres. On a de lui : *Animadversiones in observationes chronologicas Possini ad Pachimerem*; Dijon, 1679, in-4°. Ce livre est devenu très-rare; Fleury, Thoinard, Boivin, Fabricius en font un grand éloge. — Cinq *Lettres* adressées à Du Cange sur l'Histoire ecclésiastique, imprimées dans les *Mémoires de Bruys*, II, p. 406.

Fabricius, *Bibliotheca Græca*, VI, 489. — Papillon, *Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne*, I, 168 — Barbier, *Examen critique des dictionnaires historiques*.

DAVID (*Charles*), graveur
Paris, vers 1600, mort vers 1
que par son talent et ses œuvres, p
les on remarque : *Les Cris de R*
seize copies dans le genre grotes
Villamena; — *Un Homme qui ti*
got sur son doigt, d'après Callot :
bizarre est fort rare et d'une ex
rieure; — *La Vierge et l'Enfant*
ronnés d'anges, d'après Cham
grand nombre d'autres sujets et
Camille Procaccini, Tempeste, A
Frank Mathieu et Paul Bril, Vou
Brebiette, etc.

Bazan, *Dictionnaire des Graveurs*.

DAVID (*Jérôme*), graveur fran
précédent, vivait en 1633. Il it p
son frère, et travaillait souv d'a
pres dessins. Il séjourna lo
y exécuta bon nombre de
forte. On remarque de lui :
les Ier, roi d'Angleterre, d'*H*
femme, d'*Anne d'Autriche*, *reine*
de *Gaston, duc d'Orléans*; du *Ca*
chelieu, etc. : presque tous ces
sont à cheval; — *L'Assomption*
d'après Camille Procaccini; — *L*
Rosaire, d'après le Guide; — *Ecce*
près le Guerchin; — quarante-
représentant des *églises*, *des tom*
autels à Rome, d'après les dessin
milanais Montano; — Une suite
historiques pour l'ouvrage de Tom
sieurs têtes de philosophes sur ses
sins, et divers autres sujets, d'apr
cou, Claude Vignon, Brebiette, etc

Bazan, *Dictionnaire des Graveurs*.

* **DAVID** (*Claude*), bénédictin
gation de Saint-Maur, né à Dijon, e
le 6 novembre 1705. Il composa
v es sur des d'é n

que ce saint est l des
portent son nom. Ce
les uns, appuyée par les
une assez vive controverse; aujo
nion soutenue par dom David
abandonnée.

Tassin, *Histoire littéraire de la Co* *Saint-Maur*, p. 236.

DAVID (*Louis-Antoine*),
à Lugano, en 1648, mort vers
livré d'abord à l'étude des belle
quenta à Milan les écoles du
Procaccini, et à Bologne
il passa ensuite à Rome,
talent par une étude assidue des
fit connaître par un d nor
très-ressemblants.
villes d'Italie, et p
son passage. Il a

gieux; on voit de lui à Venise, dans l'é- Saint-Sylvestre, une *Nativité*, dont la, un peu minutieuse, décèle un imitateur llo, plus que d'aucun autre des Procac- ndant son séjour à Parme, David avait lé les matériaux d'une vie du Corrége; nement il ne paraît pas l'avoir publiée; n a aussi de lui un livre sur les arts, inti- *Insegnamento delle principali Notizie ed nei delle arti più nobili del disegno.* Il fils, nommé Antonio, qui dès l'âge de était connu comme habile portraitiste.

E. B—n.

Dizionario. — Lanzi, *Storia pittorica.*

DAVID (*Jean-Pierre*), médecin et physicien , né à Gex, en 1737, mort le 21 août fit ses premières études dans sa ville na- commença à s'instruire dans l'art de guérir, s leçons d'un médecin de Seyssel; il se nsuite à Lyon, et vint en 1757 terminer à n éducation médicale. Il s'y fit recevoir en chirurgie, et reçut le grade de docteur . En 1764 l'Académie de Chirurgie de ouronna un *Mémoire* de David *sur la e d'ouvrir et de traiter les abcès dans les parties du corps.* En 1770 il rem- le prix proposé par l'Académie *Sur les que produisent les contre-coups dans rties du corps autres que la tête.* La e doit à David plusieurs procédés, aussi ux qu'utiles, entre autres son instrument a ligature des polypes utérins. On a de tre les mémoires cités : *Recherches sur anière d'agir de la saignée et sur les qu'elle produit relativement à la par- on la fait;* Paris, 1762, in-12; — *Dis- on sur ce qu'il convient de faire pour mer ou supprimer le lait des femmes;* 1763, in-12: cette dissertation a été cou- par la Société de Harlem; — *Dissertatio ctione cæsarea;* Paris, 1764, in-4°; — *tation sur le mécanisme et les usages respiration;* Paris, 1767, in-12: ouvrage par l'Académie des Sciences de Rouen; — *sertation sur la cause de la pesanteur conformité qu'elle nous présente;* Pa- , in-8°; — *Dissertation sur la figure terre*, avec une *Lettre de La Condamine* réplique à cette lettre; Paris, 1771, in-8°; — *de la Nutrition et de l'Accroisse-* précédé d'une *Dissertation sur l'usage x de l'amnios;* ibid.; — *Dissertation effets du mouvement et du repos les maladies chirurgicales;* Paris, 1779, — *Observations sur une maladie des sous le nom de nécrose;* Paris, in-8°.

Dictionnaire historique de la Médecine. — *Biographie médicale.*

DAVID (*Nicolas-Joseph*), théologien fran- né dans les environs de Bayeux, mort à le août 1784. Il était bachelier en théo-logie de la maison et société d'Harcourt à Paris. Il devint ensuite professeur du collége de Montaigu et chanoine de Saint-Marcel. On a de lui : *Réfutation du système d'un philosophe cartésien qui a prétendu démontrer géométriquement la possibilité de la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie;* Paris, 1729, in-12. Le livre auquel David répond est intitulé : *Brevε opusculum quo geometrice demonstratur possibilitas præsentiæ corporis Christi in Eucharistia, ex principiis Cartesii.* La *Biographie sacrée* contient l'analyse détaillée de ces deux ouvrages.

Journal des Savants, mars 1730. — Richard et Giraud, *Biographie sacrée*, IX, 66. — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel.*

DAVID (*Antoine*), imprimeur et agriculteur français, né à Aix (Provence), le 2 février 1714, mort dans cette ville, le 11 juillet 1787. Il était originaire d'une famille lyonnaise, qui depuis 1597 exerçait à Aix, avec supériorité, la profession d'imprimeur. David continua l'état de ses parents, et fut nommé, en 1781, imprimeur ordinaire du roi. Il s'occupait beaucoup d'agriculture, et a laissé des ouvrages encore très-utiles sur la culture des arbres à fruits. Les principaux sont : Deux *Lettres sur les Oliviers;* Aix, 1763-1771, in-8°; Marseille, 1832, in-8°; — deux *Lettres sur la Vigne;* Aix, 1772-1775, in-8°; — *Lettre sur le Pêcher;* Aix, 1776, in-8°; — *Culture du Pêcher en buisson;* Aix, 1783, in-8°.

La France littéraire.

DAVID DE SAINT-GEORGES (*Jean-Joseph-Alexis*), philologue français, né en 1759, à Saint-Claude, en Franche-Comté, mort à Arbois, le 30 mars 1809. Après s'être fait recevoir avocat, il acheta une charge de conseiller au grand conseil. Il se livrait à des études de botanique et allait publier une Flore du Jura, quand la révolution le força à se réfugier en Allemagne. Ses travaux prirent alors une nouvelle direction : en lisant *Le Monde primitif* de Court de Gébelin, il conçut l'espoir de retrouver la filiation des langues depuis le berceau du genre humain. Dans ce but, il se familiarisa avec les différents idiomes de l'Asie et de l'Europe; il les analysa, les compara entre eux, et rédigea ensuite son travail, que malheureusement sa mort l'empêcha de mettre au jour. Charles Nodier, son ami, auquel il avait légué ses manuscrits, a donné un aperçu de ce travail important dans ses *Prolégomènes de l'Archéologie.* David de Saint-Georges a publié les ouvrages suivants : *Lettres de Charlotte à Caroline pendant sa liaison avec Werther*, etc., traduit de l'anglais; 1787, 2 vol. in-12; — *Histoire des Rouge-Gorge*, trad. de l'anglais de miss Trummer......; — *Histoires fabuleuses destinées à l'éducation des enfants dans ce qui regarde la conduite envers les animaux*, trad. de l'anglais de miss Trummer; 1789, 2 vol. in-12; — *Poésies d'Ossian et de quelques autres bardes*, traduites de l'anglais

(avec Labaume); 1795, 3 vol. in-8°; cet ouvrage est estimé; — *Fathom et Melvill*, traduit de l'anglais de Smolett; 1796, in-12; — *Mémoires sur les tourbières des arrondissements de Saint-Claude et de Poligny, dep. du Jura*, et *Mémoire sur les antiquités celtiques et romaines des mêmes arrondissements;* Arbois, 1808, in-8°. GUYOT DE FÈRE.

Feller, *Dictionnaire historique*. — Querard, *La France litteraire*.

DAVID (*François-Anne*), graveur et éditeur français, né à Paris, en 1741, mort dans la même ville, le 2 avril 1824. Il était élève de Lebas, devint graveur du cabinet du roi, et membre des Académies de Berlin et de Rouen. Il a travaillé prodigieusement, et a publié un nombre immense d'estampes destinées à orner des livres qu'il éditait lui-même. La plupart de ses gravures se ressentent de la précipitation avec laquelle elles ont été exécutées, et sont peu recherchées. Les principaux ouvrages de David sont: *Les Antiquités d'Herculanum*, texte de Sylvain Maréchal; Paris, 1780-1803, 12 vol. in-4°, ornes de 864 grav.; — *Histoire d'Angleterre*, représentée en figures, avec un *Precis historique*, par Letourneur et l'abbe Guyot; Paris, 1784-1800, 3 grav.; et Paris, 1818, 1 vol., avec 30 grav.; 3 vol. in-4°, 3 grav.; — *Antiquites etrusques, grecques et romaines*, avec leurs explications, par d'Hancarville; Paris, 1785-1788, 5 vol. in-4° et in-8°, 360 gravures: cet ouvrage ne manque pas de mérite; les premières épreuves ont du prix; — *Histoire de France*, représentée par figures, accompagnées d'un *Precis historique*, par Letourneur et l'abbé Guyot; Paris, 1787-1796, 5 vol. in-4°, 140 figures; et Paris, 1817-1819, 3 vol., avec 90 gravures; — *Muséum de Florence*, avec une explication, par Mulot et Sylvain Maréchal; 8 vol. in-4°, avec 553 figures; — *Élements du Dessin, ou catechisme a l'usage de ceux qui se destinent aux beaux-arts;* Paris, 1797, in 8°; — *Proportions des plus belles figures de l'Antiquite*, etc., avec leur description par Winkelmann; Paris, 1794, in-4°, avec 20 planches; — *Histoire de Russie*, representée en 150 gravures, d'après les dessins de Mionnet, avec un *Precis historique*, par Blin de Sainmore; Paris, 1799-1805, 3 vol. in-4°; — *Traité de paix definitif entre S. M. l'empereur, roi de Hongrie et de Bohême, et la republique française, signe a Lunéville le 20 pluviôse an IX, precede du Message des consuls au Corps legislatif et suivi du Traite de Campo-Formio;* Paris, 1801, in-18, avec 6 planches; — *Monuments inedits de l'Antiquite*, expliques par Winkelmann et Fantin des Odoards; Paris, 1809, 3 vol. in-4°, fig.; — *Faits mémorables de S. M. l'empereur Napoléon le Grand;* Paris, 5 gravures, in-fol.; — *Histoire de France sous l'empire de Napoleon*, representee en 150 figures, avec un texte de Guyot et Sylvain Marechal; Paris, 4 vol. in 4°; — *La Bible des Enfants*, représentée en figures, avec le texte de l'*Ancien* et du *Nouveau Testament;* Paris, 1816, in-12; — *Livres historiques de l'Ancien Testament*, ornés de peintures orientales gravées; Paris, 1819, in-8°, 30 planches. — *Portrait de Charles I*[er], d'après Vandyck, etc.

Brunet, *Manuel du Libraire*. — Hubert, *Manuel des Curieux*.

DAVID (*Jacques-Louis*), célèbre peintre français, né à Paris, le 31 août 1748, mort le 29 décembre 1825. Son père, ancien commerçant, ayant péri dans un duel, un oncle, nommé Buron, architecte, qui était aussi son parrain, prit soin de lui comme de son propre fils. Placé au collége des Quatre-Nations pour faire ses études, il éprouva un accident grave: une pierre lancée avec force par un de ses condisciples l'atteignit au visage et lui cassa une dent: il survint une tumeur, contre laquelle les ressources de la chirurgie furent impuissantes, et qui, en déformant ses traits, lui occasionna un embarras de prononciation qu'il conserva toute sa vie. L'instinct de l'art se développa en lui dès l'enfance. Comme il dessinait sans cesse sur les marges de ses livres de classe, un de ses professeurs lui en prit un ainsi crayonné, le remplaça sur-le-champ par un autre exemplaire, et eut occasion de lui montrer le premier dans la suite, après ses premiers succès dans la peinture. L'artiste fut sensible à ce précoce témoignage d'estime.

Buron destinait son neveu à l'architecture, où il pouvait l'initier lui-même et suivre ses études: mais le jeune homme voulait être peintre. .
quelque temps de discussions et d'épreu
l'oncle demeura convaincu qu'il ne fallait
combattre davantage un penchant qui se n
festait par des indices aussi prononcés; m
mere résistait encore. Liée par le sang au
meux Boucher, premier peintre du roi,
chargea un jour son fils de lui porter
Pendant que l'artiste en faisait la lecture, le
homme examinait avec une curiosité toute
ticulière l'ebauche d'un tableau sur le che
Cette attention fut remarquée par le peintre.
conversation s'engagea, à la suite de la
Boucher consentit à solliciter M[me] David,
cela enfin. David fut installé dans l'atelier de
parent. Celui ci lui enseigna, comme
disait plaisamment, à casser une jambe
elegance. Mais Boucher etait deja vieux; il
d'ailleurs homme d'esprit, et il ne pouv
dissimuler les concessions qu'il a
goût du siècle; il eut la généreuse
mettre a Vien la culture du talent de

Vien ne tarda pas non plus à re
en David un talent inné. « Il a deviné l
sait-il, et il ajoutait que le disciple ir
loin que le maître. Sedaine, ami intime
mille, occupait un appartement au Louvre.
qualite de secretaire perpetuel de l'Ac
d'Architecture: il y donna un l

, excitant par la chez lui la louable ambi-
-tre logé quelque jour dans le palais des
a titre personnel. David avait vingt-trois
and il entra en lice pour le grand prix de
Il lui fallut renouveler cinq fois la lutte.
l'infructueuse issue du quatrième con-
le désespoir s'empara de lui au point qu'il
résolution de se laisser mourir de faim ; et
et allait s'accomplir lorsque Doyen et Se-
qui l'avaient deviné, réussirent à l'en dé-
mené à la vie par le même amour de la
lui en avait fait faire le sacrifice, il con-
année suivante (1775) avec une nouvelle
et remporta enfin le grand prix, objet de
s vœux. Cette année même Vien fut re-
directeur de l'Académie de France à Rome,
mena avec lui son élève lauréat. A leur
la capitale des arts, Vien exigea de
promesse que dans les premiers temps
séjour il ne ferait autre chose que dessi-
it d'après l'antique, soit d'après les maî-
dernes. Le pensionnaire obéit avec une
e défiance, craignant que la lenteur de
marche ne refroidît son imagination et sa
voyage qu'il fit à Naples avec un jeune
x antiquaire, artiste lui-même, Quatre-
y, détermina sa conviction. Ses
rent, et il devint un autre homme.
i monde, il s'écriait à chaque pas, de-
monument : « J'ai été opéré de la
»

l'empire de ces nouvelles idées, David
pour peindre librement et sans in-
sa Peste de Saint-Roch, pour le lazaret
. L'apparition de cet ouvrage fut un
. Les applaudissements éclatèrent de
parts. Pompée Battoni, président de l'Aca-
le Saint-Luc, embrassa l'artiste et le pressa
le rester à Rome. Mais David avait
es qu'il était dans sa destinée de re-
le française. En 1780 il était de re-
Il y exécuta le Bélisaire, qui le fit
à l'Académie de Peinture comme
sa Mort d'Hector, qui suivit, le fit re-
académicien. Le logement au Louvre, que
avait fait pressentir, lui ayant été
ouvrit un atelier d'élèves. En 1784,
en faisait partie, ayant obtenu le
par le tableau de La Cananéenne,
accompagner à Rome ce disciple
venait d'épouser Mlle Pécoul, sœur
compagnons d'études en Italie. Il
lui sa jeune femme, et emporta
eau des Horaces, composé à
de le peindre sous la triple ins-
, des souvenirs et des chefs-
e excita l'enthousiasme; les
nt, la jeunesse romaine jon-
es approches de la maison où
- Restez avec nous, lui dit en-
si, vous serez mon succes-
français fut touché, mais il

résista encore à ces nouvelles instances ; l'artiste octogénaire, qui mourut peu après, lui légua sa palette avec ses pinceaux. David fut proclamé le régénérateur de l'art. L'exposition des *Horaces* à Paris y renouvela les mêmes transports. Louis XVI vit le tableau, demanda un pendant, et lui-même, dit-on, indiqua au peintre le sujet de *Brutus*, qui fut achevé en 1789. Dans l'intervalle entre ces deux productions, David avait exécuté, en 1787, pour M. de Trudaine, la *Mort de Socrate*, et en 1788, pour le comte d'Artois, *Les Amours de Pâris et d'Hélène*.

La révolution éclata. En 1790, l'Assemblée constituante chargea David de représenter *Le Serment du Jeu de Paume*. L'année suivante, un décret du 28 septembre ordonna que le tableau serait exécuté aux frais du trésor et qu'il ornerait la salle des séances législatives. En 1792 l'artiste fut nommé député de Paris à la Convention. Cette nouvelle position l'exalta. Romain dans l'âme, le peintre de Brutus se crut un Brutus, et, juge de Louis XVI, il trouva tout simple, dans ses convictions républicaines, de condamner un roi à titre de tyran. Sous la république, il fut le principal ordonnateur de ces grandes solennités nationales qui rappelaient les fêtes de la Grèce, et dont, suivant son expression, *le peuple était à la fois l'ornement et l'objet*. Les programmes de ces fêtes présentent toutefois des conceptions bizarres et des détails d'un goût hasardé. Il *révolutionnait* (c'était le mot) tout ce qui pouvait agir sur le sens de la vue, changeant jusqu'aux figures des cartes à jouer. Il projetait une suite de costumes non-seulement pour les fonctionnaires publics, mais pour les simples citoyens. Il composait dans la forme antique l'uniforme de l'École de Mars. Quoiqu'il eût peine à suffire à tant de travaux, il trouva le temps de peindre Michel Le Pelletier, assassiné par le garde du corps Pâris, et Marat expirant dans son bain sous le poignard de Charlotte Corday. Ces deux tableaux, destinés à la salle des séances de la Convention, furent exposés sous un portique improvisé au milieu de la cour du Louvre, et la vérité et l'énergie de pinceau qu'il y a déployées eussent suffi pour en assurer le succès, qui porta jusqu'à l'enthousiasme l'exaltation qui dominait alors. Le jeune Barra, frappé à mort dans les champs de la Vendée, devint aussi l'objet d'un tableau, qui resta en ébauche; cette ébauche est sublime. David prit souvent la parole à la tribune de la Convention dans l'intérêt des arts; mais il mêla souvent aussi aux idées justes, aux sentiments élevés du grand artiste, le langage d'un tribun, étalant des maximes philosophiques et de ssouvenirs de l'antiquité. Sa participation aux actes du comité de sûreté générale et une protestation de dévouement, plus irréfléchie que sincère, adressée à Robespierre la veille du 9 thermidor, attirèrent sur lui après cette journée les plus rudes attaques et les dénonciations les plus violentes. David subit deux déten-

(avec Labaume); 1795, 3 vol. in-8°; cet ouvrage est estimé; — *Fathom et Melvill*, traduit de l'anglais de Smolett; 1796, in-12; — *Mémoires sur les tourbières des arrondissements de Saint-Claude et de Poligny, dep. du Jura*, et *Mémoire sur les antiquités celtiques et romaines des mêmes arrondissements*; Arbois, 1808, in-8°. GUYOT DE FÈRE.

Feller, *Dictionnaire historique*. — Querard, *La France littéraire*.

DAVID (*François-Anne*), graveur et éditeur français, né à Paris, en 1741, mort dans la même ville, le 2 avril 1824. Il était élève de Lebas, devint graveur du cabinet du roi, et membre des Académies de Berlin et de Rouen. Il a travaillé prodigieusement, et a publié un nombre immense d'estampes destinées à orner des livres qu'il éditait lui-même. La plupart de ses gravures se ressentent de la précipitation avec laquelle elles ont été exécutées, et sont peu recherchées. Les principaux ouvrages de David sont : *Les Antiquités d'Herculanum*, texte de Sylvain Maréchal; Paris, 1780-1803, 12 vol. in-4°, ornés de 864 grav.; — *Histoire d'Angleterre*, représentée en figures, avec un *Précis historique*, par Letourneur et l'abbé Guyot; Paris, 1784-1800, 3 grav.; et Paris, 1818, 1 vol., avec 30 grav.; 3 vol. in-4°, 3 grav.; — *Antiquités étrusques, grecques et romaines*, avec leurs explications, par d'Hancarville; Paris, 1785-1788, 5 vol. in-4° et in-8°, 360 gravures : cet ouvrage ne manque pas de mérite; les premières épreuves ont du prix; — *Histoire de France*, représentée par figures, accompagnées d'un *Précis historique*, par Letourneur et l'abbé Guyot; Paris, 1787-1796, 5 vol. in-4°, 140 figures; et Paris, 1817-1819, 3 vol., avec 90 gravures; — *Muséum de Florence*, avec une explication, par Mulot et Sylvain Maréchal; 8 vol. in-4°, avec 553 figures; — *Éléments du Dessin, ou catéchisme à l'usage de ceux qui se destinent aux beaux-arts*; Paris, 1797, in 8°; — *Proportions des plus belles figures de l'Antiquité*, etc., avec leur description par Winkelmann; Paris, 1794, in-4°, avec 20 planches; — *Histoire de Russie*, représentée en 150 gravures, d'après les dessins de Mionnet, avec un *Précis historique*, par Blin de Sainmore; Paris, 1799-1805, 3 vol. in-4°; — *Traité de paix définitif entre S. M. l'empereur, roi de Hongrie et de Bohême, et la république française, signé à Lunéville le 20 pluviôse an IX, précédé du Message des consuls au Corps législatif et suivi du Traité de Campo-Formio*; Paris, 1801, in-18, avec 6 planches; — *Monuments inédits de l'Antiquité*, expliqués par Winkelmann et Fantin des Odoards; Paris, 1809, 3 vol. in-4°, fig.; — *Faits mémorables de S. M. l'empereur Napoléon le Grand*; Paris, 5 gravures, in-fol.; — *Histoire de France sous l'empire de Napoléon*, représentée en 150 figures, avec un texte de Guyot et Sylvain Maréchal; Paris, 4 vol. in 4°; — *La Bible des Enfants*, représentée en figures, avec le texte de l'*Ancien* et du *Nouveau Testament*; Paris, 1816, in-12; — *Livres historiques de l'Ancien Testament*, ornés de peintures orientales gravées; Paris, 1819, in-8°, 30 planches. — *Portrait de Charles Ier*, d'après Vandyck, etc.

Brunet, *Manuel du Libraire*. — Hubert, *Manuel des Curieux*.

DAVID (*Jacques-Louis*), célèbre peintre français, né à Paris, le 31 août 1748, mort le 29 décembre 1825. Son père, ancien commerçant, ayant péri dans un duel, un oncle, nommé Buron, architecte, qui était aussi son parrain, prit soin de lui comme de son propre fils. Placé au collége des Quatre-Nations pour faire ses études, il éprouva un accident grave : une pierre lancée avec force par un de ses condisciples l'atteignit au visage et lui cassa une dent : il survint une tumeur, contre laquelle les ressources de la chirurgie furent impuissantes, et qui, en déformant ses traits, lui occasionna un embarras de prononciation qu'il conserva toute sa vie. L'instinct de l'art se développa en lui dès l'enfance. Comme il dessinait sans cesse sur les marges de ses livres de classe, un de ses professeurs lui en prit un ainsi crayonné, le remplaça sur-le-champ par un autre exemplaire, et eut occasion de lui montrer le premier dans la suite, après ses premiers succès dans la peinture. L'artiste fut sensible à ce précoce témoignage d'estime.

Buron destinait son neveu à l'architecture, où il pouvait l'initier lui-même et suivre ses études; mais le jeune homme voulait être peintre. Après quelque temps de discussions et d'épreuves, l'oncle demeura convaincu qu'il ne fallait pas combattre davantage un penchant qui se manifestait par des indices aussi prononcés; mais la mère résistait encore. Liée par le sang au fameux Boucher, premier peintre du roi, elle chargea un jour son fils de lui porter une lettre. Pendant que l'artiste en faisait la lecture, le jeune homme examinait avec une curiosité toute particulière l'ébauche d'un tableau sur le chevalet. Cette attention fut remarquée par le peintre. Une conversation s'engagea, à la suite de laquelle Boucher consentit à solliciter Mme David, qui céda enfin. David fut installé dans l'atelier de son parent. Celui ci lui enseigna, comme David le disait plaisamment, à casser une jambe avec élégance. Mais Boucher était déjà vieux; il ét[illegible] d'ailleurs homme d'esprit, et il ne pouv[illegible] se dissimuler les concessions qu'il avait [illegible] goût du siècle; il eut la généreuse pensée de remettre à Vien la culture du talent de David.

Vien ne tarda pas non plus à reconnaître en David un talent inné. « Il a deviné l'art, » disait-il, et il ajoutait que le disciple irait plus loin que le maître. Sedaine, ami intime de la famille, occupait un appartement au Louvre, en sa qualité de secrétaire perpétuel de l'Académie d'Architecture : il y donna un logement au jeune

…e, excitant par là chez lui la louable ambi-… d'être logé quelque jour dans le palais des … à un titre personnel. David avait vingt-trois … quand il entra en lice pour le grand prix de … Il lui fallut renouveler cinq fois la lutte. … l'infructueuse issue du quatrième con-… le désespoir s'empara de lui au point qu'il … la résolution de se laisser mourir de faim ; et … projet allait s'accomplir lorsque Doyen et Se-… qui l'avaient deviné, réussirent à l'en dé-…er. Ramené à la vie par le même amour de la … qui lui en avait fait faire le sacrifice, il con-… l'année suivante (1775) avec une nouvelle …, et remporta enfin le grand prix, objet de … ses vœux. Cette année même Vien fut re-… nommé directeur de l'Académie de France à Rome, … emmena avec lui son élève lauréat. A leur … dans la capitale des arts, Vien exigea de … la promesse que dans les premiers temps … séjour il ne ferait autre chose que dessi-… soit d'après l'antique, soit d'après les maî-… modernes. Le pensionnaire obéit avec une … de défiance, craignant que la lenteur de … marche ne refroidît son imagination et sa … Un voyage qu'il fit à Naples avec un jeune … antiquaire, artiste lui-même, Quatre-… de Quincy, détermina sa conviction. Ses … se dessillèrent, et il devint un autre homme. … à Rome, il s'écriait à chaque pas, de-… chaque monument : « J'ai été opéré de la …de ! »

… l'empire de ces nouvelles idées, David … pour peindre librement et sans in-… *La Peste de Saint-Roch*, pour le lazaret … Marseille. L'apparition de cet ouvrage fut un … Les applaudissements éclatèrent de … parts. Pompée Battoni, président de l'Aca-… de Saint-Luc, embrassa l'artiste et le pressa … de rester à Rome. Mais David avait … compris qu'il était dans sa destinée de ré-… l'école française. En 1780 il était de re-… à Paris. Il y exécuta le *Bélisaire*, qui le fit … à l'Académie de Peinture comme … *La Mort d'Hector*, qui suivit, le fit re-… académicien. Le logement au Louvre, que … lui avait fait pressentir, lui ayant été … il ouvrit un atelier d'élèves. En 1784, … qui en faisait partie, ayant obtenu le … prix par le tableau de *La Cananéenne*, … voulut accompagner à Rome ce disciple … Il venait d'épouser Mlle Pécoul, sœur … de ses compagnons d'études en Italie. Il … avec lui sa jeune femme, et emporta … du tableau des *Horaces*, composé à … dans la vue de le peindre sous la triple ins-… des lieux, des souvenirs et des chefs-… L'ouvrage excita l'enthousiasme ; les … le chantèrent, la jeunesse romaine jon-… de verdure les approches de la maison où … renfermé. « Restez avec nous, lui dit en-… Pompée Battoni, vous serez mon succes-… » Le peintre français fut touché, mais il résista encore à ces nouvelles instances ; l'artiste octogénaire, qui mourut peu après, lui légua sa palette avec ses pinceaux. David fut proclamé le régénérateur de l'art. L'exposition des *Horaces* à Paris y renouvela les mêmes transports. Louis XVI vit le tableau, demanda un pendant, et lui-même, dit-on, indiqua au peintre le sujet de *Brutus*, qui fut achevé en 1789. Dans l'intervalle entre ces deux productions, David avait exécuté, en 1787, pour M. de Trudaine, la *Mort de Socrate*, et en 1788, pour le comte d'Artois, *Les Amours de Pâris et d'Hélène*.

La révolution éclata. En 1790, l'Assemblée constituante chargea David de représenter *Le Serment du Jeu de Paume*. L'année suivante, un décret du 28 septembre ordonna que le tableau serait exécuté aux frais du trésor et qu'il ornerait la salle des séances législatives. En 1792 l'artiste fut nommé député de Paris à la Convention. Cette nouvelle position l'exalta. Romain dans l'âme, le peintre de Brutus se crut un Brutus, et, juge de Louis XVI, il trouva tout simple, dans ses convictions républicaines, de condamner un roi à titre de tyran. Sous la république, il fut le principal ordonnateur de ces grandes solennités nationales qui rappelaient les fêtes de la Grèce, et dont, suivant son expression, *le peuple était à la fois l'ornement et l'objet*. Les programmes de ces fêtes présentent toutefois des conceptions bizarres et des détails d'un goût hasardé. Il *révolutionnait* (c'était le mot) tout ce qui pouvait agir sur le sens de la vue, changeant jusqu'aux figures des cartes à jouer. Il projetait une suite de costumes non-seulement pour les fonctionnaires publics, mais pour les simples citoyens. Il composait dans la forme antique l'uniforme de l'École de Mars. Quoiqu'il eût peine à suffire à tant de travaux, il trouva le temps de peindre Michel Le Pelletier, assassiné par le garde du corps Pâris, et Marat expirant dans son bain sous le poignard de Charlotte Corday. Ces deux tableaux, destinés à la salle des séances de la Convention, furent exposés sous un portique improvisé au milieu de la cour du Louvre, et la vérité et l'énergie de pinceau qu'il y a déployées eussent suffi pour en assurer le succès, qui porta jusqu'à l'enthousiasme l'exaltation qui dominait alors. Le jeune Barra, frappé à mort dans les champs de la Vendée, devint aussi l'objet d'un tableau, qui resta en ébauche ; cette ébauche est sublime. David prit souvent la parole à la tribune de la Convention dans l'intérêt des arts ; mais il mêla souvent aussi aux idées justes, aux sentiments élevés du grand artiste, le langage d'un tribun, étalant des maximes philosophiques et de souvenirs de l'antiquité. Sa participation aux actes du comité de sûreté générale et une protestation de dévouement, plus irréfléchie que sincère, adressée à Robespierre la veille du 9 thermidor, attirèrent sur lui après cette journée les plus rudes attaques et les dénonciations les plus violentes. David subit deux déten-

tions à peu de distance l'une de l'autre, la première de quatre mois, la seconde de trois. Pendant la première, ses élèves présentèrent à la Convention une pétition signée de tous pour demander que leur maître fût mis en liberté. La seconde ne finit que par le décret d'amnistie du 24 octobre 1795. C'est alors que l'artiste rentra dans la vie privée et se renferma dans son atelier, d'où il n'aurait jamais dû sortir.

Déjà, pendant sa seconde détention au Luxembourg, le paroxysme révolutionnaire commençait à se calmer. David charmait l'ennui de sa prison par la pratique de son art. Il dessina au lavis plusieurs de ses compagnons de captivité; il fit le portrait de sa mère, qui le venait voir tous les jours. C'est là aussi qu'il crayonna l'esquisse du tableau des *Sabines*. Sorti de prison, il commanda la toile à Anvers; pendant le temps, assez long, que la confection de cette toile exigea, il fit lui-même des études d'après le modèle, dans l'atelier de ses élèves et concurremment avec eux; c'est ce qu'il appelait se retremper. Les *Sabines* furent suivies des *Thermopyles*, et lorsqu'il préparait dans Léonidas un pendant à Romulus, il fut détourné de son travail par l'homme extraordinaire qui entraînait tout dans sa sphère d'activité, par Bonaparte. Quand ce dernier commandait en chef l'armée d'Italie, il avait fait à l'artiste la proposition de venir dans son camp pour se soustraire aux agitations politiques, revoir la terre classique des arts et peindre la gloire des armées françaises. Après le traité de Campo-Formio, il désira connaître personnellement le peintre. L'entrevue eut lieu, et il fut question de faire le portrait du général. David lui dit: « Je vous peindrai l'épée à la main sur le champ de bataille. » Bonaparte répondit: « Ce n'est plus avec l'épée qu'on gagne les batailles; je veux être peint calme sur un cheval fougueux. » Cette poétique représentation ne se réalisa qu'au retour de Marengo. Par suite des vicissitudes de la guerre, le portrait du héros français gravissant à cheval le mont Saint-Bernard orne aujourd'hui le musée de Berlin. Proclamé empereur, Napoléon nomma David son premier peintre, et lui commanda quatre grands tableaux pour décorer la salle du Trône aux Tuileries, *Le Couronnement*, *La Distribution des aigles dans le Champ-de-Mars*, *L'Intronisation à Notre-Dame* et *L'Entrée à l'hôtel de ville*. Tout cela était grandiose, impérial; mais la gloire y avait remplacé la liberté. Les deux premiers sujets seulement ont été exécutés; le peintre ne fit que dessiner les esquisses des deux autres. *Le Couronnement* étant achevé après trois ans d'un travail assidu, l'empereur l'alla voir en grand cortége. Il loua l'auteur à diverses reprises; puis, levant son chapeau devant l'artiste, il lui dit: « David, je vous salue. » — « Sire, répondit David, je reçois votre salut au nom de tous les artistes, heureux d'être celui à qui vous l'adressez. »

Longtemps distrait par les demandes colossales de l'empereur et par un grand nombre de portraits, entre lesquels nous citerons celui de Napoléon peint en pied pour le marquis de Douglas, et celui du pape Pie VII, chefs-d'œuvre dignes de l'école romaine, David se remit enfin aux *Thermopyles*. Le tableau fut terminé en 1814. Mais une nouvelle révolution avait eu lieu par le retour des Bourbons, dont ses antécédents le rendaient en quelque sorte l'ennemi personnel. Il lui fut interdit d'exposer son ouvrage au salon; mais tout Paris l'alla voir dans l'atelier. La catastrophe de Mont Saint-Jean ayant ramené les armées étrangères sur le sol français, David s'attendait à son sort: il ne tarda pas en effet à être banni par la loi du 16 janvier 1816, avec un grand nombre d'autres conventionnels, et il alla s'établir à Bruxelles. Avant son départ, dans la crainte que le tableau du *Couronnement* et celui de *La Distribution des aigles* n'eussent à souffrir des passions politiques, il arma sa main de ciseaux et coupa lui-même chacune de ces peintures en trois bandes, suivant les contours du dessin, de manière que les parties essentielles ne fussent pas endommagées. Heureusement réparés et acquis par Louis XVIII, les deux tableaux sont aujourd'hui dans le musée de Versailles. Mais ce qui affecta le plus vivement l'artiste fut son élimination de l'Institut. Moins attaché à sa patrie, il aurait pu trouver de puissantes consolations dans les hautes prévenances dont il fut l'objet chez l'étranger. Le roi de Prusse lui fit faire les propositions les plus avantageuses pour qu'il allât se fixer à Berlin: il le remercia. Le frère du roi lui-même, dans un voyage qu'il fit à Bruxelles, vint le trouver, et lui réitéra les instances royales: David fut inébranlable. Mais une consolation réelle pour lui fut l'hommage d'une médaille frappée en son honneur, au nom de l'école française, et qui lui fut portée par Gros, son illustre disciple. Il en fut attendri jusqu'aux [illegible] Plusieurs de ses élèves et de ses adm[illegible] visitèrent; plusieurs l'engagèrent à ec[illegible] Mémoires. Il goûta cette idée, et co[illegible] même ce travail; mais il l'abandonna b[illegible] sant qu'il ne convenait pas à un che[illegible] quand il avait fait une révolution dans l'art, [illegible] écrire, ses ouvrages devant parler pour [illegible] Dans son exil, il termina *L'Amour et Psyché*. [illegible] bleau qu'il avait commencé à Paris pour [illegible] Sommariva. Il entreprit et mit à fin une r[illegible] tion du *Couronnement*, qui fut exposée à [illegible] dres et en Amérique. Il peignit en deu[illegible] grandeur naturelle *Les Adieux de Tél[illegible]* *d'Eucharis* et *La Colère d'Achille*. Il exé[illegible] le sujet de *Mars désarmé par Vénus*. Ces [illegible] peintures furent exposées dans plusi[illegible] de la Belgique au profit des pauvres. [illegible] cerna une médaille à leur auteur. Le [illegible] ces tableaux seulement a été vu en Fran[illegible] vid fit aussi à Bruxelles plusieurs portraits. [illegible] l'été de 1825, il tomba sérieusement

ieurs rechutes, il fut dix jours sans
e ; puis les sens lui étant revenus, il
ou art avec le même feu qu'en pleine
i mit sous ses yeux une épreuve de la
les *Thermopyles*, sur laquelle le gra-
avoir son avis. David la fit placer
parcourut du doigt les diverses par-
estampe, et, arrivé au principal person-
Il n'y a que moi, dit-il, qui pouvais con-
tête de Léonidas. » Ce furent ses der-
roles : il expira, à l'âge de soixante-dix-

e artiste, David fut invariablement atta-
principes du beau selon les Grecs et les
; mais sous l'influence d'une opinion
réditée, celle de l'idéal, il tenta quelque-
enchérir sur la nature vivante, en pla-
e elle et son imitation l'intermédiaire de
e antique ; son style s'en ressentit, et
types de beauté, rappellent un peu la
marbre. Mais dans ses derniers ou-
comme dans ceux de Canova, on re-
me tendance à une vérité plus naïve. Sa
fut simple et forte ; il n'imposait pas ses
s. , il dirigeait son enseignement
dispositions naturelles de l'élève, ce
les talents si nombreux et si variés
école, Drouais, Girodet, Gérard,
y, le comte de Forbin, Granet, Lan-
r, Ingres, Drolling, Léopold Ro-
le statuaire, Dupré et beaucoup
erateur de l'art français, il fut le
peintres de son époque. [Miel, dans
. *du M*, avec addit.]

des Artistes. — Nagler, *Neues Allg.* *Lex* · *Biographie des Contemp* — Coupin, *Jacques Louis David*; Paris. 18. — Miel, *J.-L. David*; 1834 — Delecluze, *David et son* in-8°.

Charles-Louis-Jules, fils du pré-
aniste français, né à Paris, le 15 fé-
, mort à Paris, le 25 janvier 1854.
encore dans l'administration, il fut
lite d'élève vice-consul à Civita-
1805, puis devint vice-consul à Otran-
et sous-préfet à Stade, Bouches-de-
, poste qu'il occupa jusqu'en 1814.
Grèce en 1816, en qualité de profes-
publique de Chio, il épousa dans
ne et belle Grecque, et y ouvrit un
ature française, qu'il continua à
1818 à 1820. Revenu à cette époque
, en 1831, professeur sup-
e grecque à la Faculté des let-
l remplit jusqu'en 1840.
plusieurs ouvrages sur la lan-
oderne, dont il connaissait bien la
qu'il parlait avec facilité : Συν-
παραλληλισμός τῆς Ἑλληνικῆς καὶ Γραι-
κικῆς Γλώσσης, ou *Parallèle*
langues Grecques ancienne et
, 1820, in-8° ; — *Méthode pour*
ue Grecque moderne; Paris, 1821, in-8°, et deuxième édition, ibid., 1827. Il a laissé en manuscrit, et complétement achevé, un Dictionnaire Français-Grec ancien, que tous les hellénistes qui en ont eu communication voudraient voir mis au jour. A. P.

Documents particuliers.

* **DAVID** (*Pierre*), diplomate et poëte français, né près de Falaise, en 1771, mort à Paris, le 21 juin 1846. Sa famille, quoique peu fortunée, l'envoya fort jeune à Paris, où il compléta ses études, et fut admis au nombre des rédacteurs du *Moniteur universel*. Entré plus tard au ministère des affaires étrangères, il s'y fit assez remarquer pour que Talleyrand l'envoyât à Milan en qualité de secrétaire d'ambassade près de la république cisalpine, puis de là à Stuttgard. A son retour, il fut nommé chargé d'affaires d'abord près le grand-maître de Malte, ensuite près le roi de Naples. On l'envoya ensuite comme consul général en Bosnie, où il résida pendant plusieurs années et rendit de grands services à l'armée française d'Illyrie. La Restauration employa David comme consul général à Smyrne ; il y resta sept ans, et fournit au gouvernement des renseignements précieux sur le commerce levantin. Pendant l'insurrection grecque, il déploya la plus grande énergie ; il sauva plus de deux mille Grecs, les nourrit et leur procura des moyens de transport. Sa conduite obtint l'approbation générale : les Hellènes lui offrirent un sabre d'honneur ; le roi Othon lui envoya la croix de l'ordre du Sauveur et le gouvernement français l'éleva au grade d'officier de la Légion d'Honneur. Envoyé à la chambre des députés par le département du Calvados (1842), David monta plusieurs fois à la tribune pour réclamer la protection française en faveur des chrétiens de Syrie et le rétablissement de notre influence en Orient ; ses discours étaient ceux d'un homme qui possède à fond son sujet. Malgré ses nombreuses occupations, il ne négligea pas la culture des lettres ; entre autres ouvrages, on a de lui : *La Bataille d'Iéna*, poëme en trois chants ; Paris, 1808, in-8° ; — *Athènes assiégée*, poëme ; Paris, 1827, in-8° ; sous le pseudonyme de Sylvain Phalantée ; — *L'Alexandréide, ou la Grèce vengée*, poëme en vingt-quatre chants ; Paris, 1827-1829, 2 vol. in-8° ; sous le même pseudonyme ; — *Réponse à la pétition du sieur Marc Vigoureux contre l'administration consulaire du Levant* ; Paris, 1828, in-8° ; — enfin, un grand nombre de documents précieux sur l'Orient. A. Jadin.

Moniteur du 24 juin 1846. — *Documents particuliers.*

** **DAVID** (*Pierre-Jean*), célèbre statuaire français, né le 12 mars 1789, à Angers (Maine-et-Loire). Venu très-jeune à Paris, il commença à se faire connaître dès 1809, époque où il obtint de l'Académie une médaille d'encouragement. Il remporta bientôt le prix du concours (un bas-relief représentant *Épaminondas*), et alla se perfectionner à Rome. De retour à Paris, en 1816,

il fut chargé de la statue du *Grand Condé*, laquelle figure aujourd'hui dans la cour d'honneur du château de Versailles. Dès 1825 sa réputation de M. David était faite ; le 5 août 1826 il fut nommé membre de l'Institut (Académie des Beaux-Arts), et le 6 décembre de la même année professeur à l'École de Peinture. En 1831 il commençait les magnifiques sculptures du Panthéon ; en 1848, élu par le département de Maine-et-Loire représentant du peuple, il venait siéger dans l'Assemblée constituante. En 1851, exilé momentanément de la France, par suite des événements de décembre, il alla visiter Athènes et enrichir cette terre classique de ses chefs-d'œuvre. M. David est parmi les sculpteurs modernes celui dont les ouvrages rappellent le plus les beautés de la statuaire antique. « Si la statue de *Marco* « *Botzaris* (œuvre de M. David), dit M. Gustave « Planche, était enfouie à vingt pieds de profon- « deur, aux environs d'Athènes ou de Marseille, je « suis sûr qu'elle tromperait la sagacité d'un anti- « quaire.... Dans tous les traits du visage de ses « statues, ajoute le même critique, il y a une vie « si abondante, une harmonie si pure, une logi- « que si parfaite, qu'on devine difficilement la « différence qui sépare le marbre sculpté de la « réalité vivante ; mais pour peu qu'on prenne « la peine de comparer le buste au modèle, on « s'aperçoit bien vite que le mérite principal de « M. David consiste à interpréter la nature pour « lutter avec elle. »

De son propre mouvement, et souvent à ses frais, M. David s'est toujours occupé de faire revivre sous son habile ciseau les traits des hommes qu'il croyait avoir été utiles à l'humanité. C'est là ce qui explique en partie la renommée qui s'attache à son nom. Voici ses principaux ouvrages :

I. Bas-reliefs : *Épaminondas*, aujourd'hui au musée d'Angers ; *Marches militaires*, pour l'hôtel de ville de Paris ; *Bas-reliefs sur bois*, pour le palais de Fontainebleau ; *Trophées d'armes turques*, et *autres ; Batailles de Fleurus et d'Héliopolis*, pour l'arc de triomphe de Marseille ; *La Navigation* et *Le Commerce*, à la douane de Rouen.

II. Médaillons de grandeur colossale : *Rouget de l'Isle*, *Gohier*, *Condorcet*, *Casimir Périer*, *Capitaine Miel*, *Baraguay d'Hilliers*, *Maréchal Lefebvre*, *Grenier*, peintre, *Mme d'Abrantès*, *Lemercier*, *Daunou*, *Dulong*, *Wilhem*, compositeur, *Ives Bernard*, *Geoffroy Saint-Hilaire*, *Manuel*, *Kératry*, et autres.

III. Bustes : *Lafayette* et *Washington*, salle du congrès aux États-Unis ; *Chateaubriand*, *Lamartine*, et *Victor Hugo*, à Paris ; *Camille Jordan*, au Père-Lachaise ; *Béranger*, à Paris ; *Merlin de Douay*, id. ; *Visconti*, antiquaire, à l'Institut ; *Baron Desgenettes*, *Lacépède*, à Paris ; *Dr Carus*, à Dresde ; *Dr Percy*, *Baron Portal*, à l'Académie de Médecine ; *La Revellière-Lepeaux*, à Paris ; *Grégoire* (ancien évêque de Blois), à Nancy, et Haïti ; *Alexandre de Laborde*, à l'Institut ; *Rossini*, à Paris ; *Gœthe*, à Dresde, et Weimar ; *Lady Sydney-Morgan*, en Irlande ; *François Ier* et *Louis XVI*, au Havre ; *Jérémie Bentham*, en Angleterre ; *Dr Hahnemann*, à Paris ; *Adam Mickiewicz*, ibid. ; *Fenimore Cooper*, à New-York ; *Raoul Rochette*, *Box*, *Boulay de la Meurthe*, à Paris ; *Dumont*, à Genève ; *De Jussieu*, *Daunou*, à l'Institut ; *Sieyès*, *Lakanal*, *Joseph Chénier*, au Théâtre-Français ; *André Chénier*, à Paris ; *Lamennais*, à Paris ; *Arago*, ib. ; *Humboldt*, à Berlin ; *Rauch*, statuaire, ib. ; *l'Abbé Hauréau*, à Angers ; *De Tracy*, à Paris ; *Auguste Lethière*, ib. ; *De Briqueville*, à Cherbourg ; *Adam Billaud*, à Nevers ; *Jean Rouvet*, à Clamecy ; *Henri II*, à Boulogne-sur-Mer ; *Volney*, *Paganini*, *Berzélius*, etc.

IV. Statues : *Corneille*, à Rouen ; *Cuvier*, à Montbéliard, et au Jardin des Plantes ; *Ambroise Paré*, à Laval ; *Paul Riquet*, à Béziers ; *Guttenberg*, à Strasbourg ; *Armand Carrel*, à Saint-Mandé ; *Bichat*, à Bourg ; *le roi René*, à Aix, et à Angers ; *Cardinal Cheverus*, à Mayenne ; *Jean Bart*, à Dunkerque ; *Jefferson*, à New-York ; *Larrey*, au Val-de-Grâce ; *De Belmas*, archevêque, à Cambray ; *Racine*, à La Ferté-Milon ; *Casimir Delavigne* et *Bernardin de Saint-Pierre*, au Havre ; *l'Abbé Montgazon*, à Angers ; *Philopœmen*, aux Tuileries ; *Talma*, au Théâtre Français ; *Dombasle*, à Nancy.

V. Tombeaux et monuments : *Général Foy*, au Père-Lachaise ; *Gouvion Saint-Cyr*, ibid. ; *Maréchal Suchet ; Tombeau de Bœrne*, littérateur allemand, ib. ; *Général Gobert*, ib. ; puis le *Monument élevé*, dans la ville de Cambray, *à la mémoire* de *Fénelon*, et le *Mausolée de Marco Botzaris*, à Missolonghi, monument d'une simplicité si touchante, dont l'auteur fit hommage à la Grèce, qui venait de renaître à la vie.

J.-L. F.

Dictionnaire de la Conversation. — *Biographie des Contemporains illustres.* — *Moniteur de 1848*, page [illegible]. — Gustave Planche, *Portraits d'Artistes*, tome II, pages 63, 65, 66.

* DAVID (*Félicien*), musicien compositeur français, né le 8 mars 1810, à Cadenet (Vaucluse). Son père, qui s'occupait de musique en amateur, lui enseigna les premiers éléments de cet art, et à l'âge de sept ans et demi le jeune David entra à la maîtrise de Saint-Sauveur d'Aix, où ses parents étaient allés se fixer ; la beauté de sa voix, l'intelligence avec laquelle il interprétait les œuvres des grands maîtres le firent bientôt remarquer. Il était alors d'usage que le chapitre de la métropole subvînt aux frais d'éducation des enfants de chœur qui avaient fini leur temps à Saint-Sauveur ; à quinze ans Félicien David fut placé chez les jésuites d'Aix. On y faisait beaucoup de musique aux cérémonies religieuses ; il y tenait le premier pupitre de violon, et fut ainsi à même de cultiver les heureuses dispositions dont la nature l'avait

Il avait dix-huit ans lorsqu'il sortit de cet ...ment. Orphelin et sans fortune, il se ... en attendant mieux chez un avoué; peu ...ps après il entra comme second chef d'or... au théâtre d'Aix, et obtint en 1829 la ... de maître de chapelle de Saint-Sauveur. ... vif désir était de venir à Paris; mais ...aliser ce rêve de son imagination, il lui ... de l'argent, et il n'en avait pas. Un de ses ..., qui jouissait d'une certaine aisance, con..., après beaucoup de résistance, à lui faire ...sion de cinquante francs par mois pour ... dans ses études pendant son séjour dans ...itale; et au commencement de l'année 1830 ...eux jeune homme, plein de confiance ... avenir, arrivait à Paris. Parmi les mor... de musique qu'il avait écrits à Aix pour ... de la métropole, se trouvait un *Bea...*; il le montra à Cherubini, alors direc... du Conservatoire, et son admission au ... des élèves de l'établissement fut aussi...cidée. M. Félicien David entra d'abord ... la classe d'harmonie de Lesueur; il travailla ... le contre-point et la fugue avec M. Fétis, ... plus tard la classe d'orgue de M. Be... ...tient de terminer promptement ses ... prenait en outre des leçons particu... Reber. Un *Ave, verum*, un *Lauda* ... autres productions attestèrent ... progrès dans la science. Malheureu... ... de ses travaux, son oncle lui ... coup sa pension; il fallait vivre, ... peine si le jeune artiste pouvait suffire ... en donnant quelques leçons d'har... et de piano. Au mois de décembre 1831, ... le Conservatoire pour s'enrôler sous la ... des saint-simoniens, dont il avait cha...ment embrassé les doctrines, et écrivit ... tous les hymnes qu'ils exécutaient dans ... de Ménilmontant. *Le Sommeil de ...*, *La Danse des Astres*, qui plus tard ... la brillante fortune du *Désert*, font ... recueil de ces hymnes, qui fut publié ... de la société. Lors de la dispersion ...oniens, M. Félicien David suivit ... coreligionnaires qui se rendirent ... revint à Paris au mois d'août 1835. ... fut de faire graver, sous le ...*ies orientales*, les chants qu'il ... pendant ses voyages; mais cette ... eut point le succès qu'il en atten... du froid accueil fait à son œuvre, ...vid se retira à la campagne, chez ..., et y vécut pendant plusieurs an... dans la retraite et l'isolement, ... rares apparitions à Paris. Ce... 1838 il fit exécuter au concert Va... symphonie à grand orchestre, et ..., au concert Musard, un *nonetto* ... vent, qui lui valurent des ..., mais ... de ces triomphes qui ... d'un artiste. Il publia en-suite des mélodies de divers genres, telles que *Le Pirate*, *L'Ange rebelle*, *Les Hirondelles*, etc. Enfin, après une longue série d'infatigables travaux, de luttes incessantes et d'amères déceptions, l'ode-symphonie du *Désert*, exécutée pour la première fois le 8 décembre 1844, au Conservatoire, révéla tout à coup au public le talent, jusqu'alors inapprécié, du compositeur. La grâce et la distinction des mélodies, la clarté et l'ordonnance des idées, une connaissance parfaite des effets d'instrumentation, le fini des détails, tout concourut à l'éclatant succès de cette œuvre. Le Théâtre-Italien s'empara de l'ouvrage, dont les nombreuses représentations ne firent qu'augmenter la vogue et portèrent rapidement le nom du compositeur dans toute l'Europe. L'oratorio de *Moïse au mont Sinaï*, qu'il fit entendre l'année suivante à l'Opéra, fut moins heureux; mais le succès de son ode-symphonie de *Christophe Colomb*, exécutée en 1847 au Conservatoire, n'est comparable qu'à celui du *Désert*. *L'Eden*, mystère représenté à l'Opéra, succéda à *Christophe Colomb;* depuis lors il a donné à l'Opéra-National, aujourd'hui Théâtre Lyrique, *La Perle du Brésil*, opéra dans lequel on retrouve le cachet d'individualité et les autres qualités qui distinguent les ouvrages que nous venons de citer.

L'œuvre musical de M. Félicien David se compose des productions suivantes : soixante romances, lieders, nocturnes et mélodies de tous genres; cinquante morceaux de piano de divers caractères; — douze *nonetti*, pour instruments de cuivre; — quatre symphonies à grand orchestre; — vingt-quatre *quintetti*, pour instruments à cordes; — *Le Désert*, ode-symphonie en trois parties, au Conservatoire (1844); — *Moïse au mont Sinaï*, oratorio en deux parties, à l'Opéra (mars 1846); — *Christophe Colomb*, ode-symphonie en quatre parties, au Conservatoire (mars 1847); — Douze mélodies pour violoncelle et piano, publiées en 1847; — *L'Eden*, mystère, en deux parties, à l'Opéra (1848); — *La Perle du Brésil*, opéra en trois actes, représenté au mois de novembre 1851, à l'Opéra-National; — Album religieux, composé de six motets, publié en 1853; — *La Ruche harmonieuse*, collection de trente chœurs de divers genres, à quatre voix d'homme, publiée en 1854; — *Hymne à la Paix*, grande scène avec soli et chœurs (inédit); — *La Fin du Monde*, opéra en quatre actes, complétement terminé, mais non représenté.

D. Denne-Baron.

Biographie de Félicien David, par M. Sylvain Saint-Étienne. — J. d'Ortigue, *Dictionnaire de la Conversation*, 2e édition. — *La France musicale*.

DAVID GANZ, historien juif. *Voyez* Ganz.

DAVID GEORGE (*Jorisz*). *Voyez* George David.

DAVIDIS (*François*), théologien hongrois, né vers 1510, mort dans la forteresse de Dewa, en Transylvanie, le 6 juin 1579. Il était ministre so-

cinien dans la Pologne quand, en 1563, Georges Blandrata, médecin appartenant à la même secte, fut appelé auprès de Sigismond de Transylvanie, et l'emmena avec lui pour faire accréditer dans cette contrée leurs communes opinions religieuses. Blandrata sut profiter de sa position, qui lui permettait de pénétrer dans les intrigues de la cour, et il fut si bien secondé par le savoir de Davidis, que par leurs efforts réunis ils gagnèrent le prince et la plupart des grands à leur parti, répandirent leurs doctrines dans toute la Transylvanie, et obtinrent pour leur secte la liberté d'y professer publiquement ses croyances. Davidis fut alors nommé surintendant des églises sociniennes de ce pays. Il entra cependant bientôt en lutte avec les chefs du parti religieux auquel il appartenait : repoussant les ménagements que Fauste Socin avait cru devoir garder, et exagérant sa doctrine sur la présence de Jésus-Christ jusqu'à des conséquences inévitables, il s'opposa avec beaucoup de chaleur au culte que les sociniens lui rendaient comme à l'intercesseur des hommes auprès de Dieu, et il enseigna que Dieu seul doit être l'objet de notre adoration. Au fond, ces sentiments étaient ceux de Fauste Socin lui-même, qui pensait aussi qu'il valait mieux s'adresser directement à Dieu que de prendre Jésus-Christ pour intercesseur auprès de lui. Mais dans la crainte que ce disciple indiscret ne compromît encore plus la secte avec les autres communions protestantes, Socin et avec lui les principaux chefs du parti unitaire se prononcèrent avec force contre Davidis, qu'ils appelèrent un semi-judaïsant. On chercha cependant d'abord à le ramener à des opinions moins prononcées. Blandrata y employa toute son éloquence, et finit par appeler à son aide Fauste Socin, qui se rendit exprès en Transylvanie en 1573, mais qui ne fut pas plus heureux. Davidis resta inébranlable. On eut alors recours à des mesures de violence, auxquelles n'auraient pas dû même penser des hommes persécutés dans presque toutes les contrées de l'Europe et par toutes les communions chrétiennes. Sur leurs instances, Davidis fut jeté en prison en 1579, par ordre de Christophe Bathori, prince de Transylvanie, et c'est là qu'il finit ses jours, dans un âge avancé. Sa mort n'arrêta pas cependant la controverse qu'il avait soulevée. Il laissa des disciples, qui défendirent sa doctrine et qui causèrent de grands ennuis à Fauste Socin et à ses adhérents. Les plus considérables des partisans de Davidis furent Jacob Paleologue, de l'île de Chios, brûlé à Rome en 1595, pour cause de religion; Christ Francken, qui continua la discussion avec Fauste Socin, et Jean Sommer, docteur de l'académie de Clausenbourg. Cette subdivision des sociniens n'acquit jamais une véritable importance, ni par le nombre de ses adhérents ni par le mérite scientifique de ses chefs.

Outre quelques écrits publiés en commun avec Blandrata pour faire triompher leurs opinions dans la Transylvanie, on a de Davidis un petit volume, comprenant trente thèses contre Blandrata, et publié en 1578, in-12, et deux autres pièces, contre Faute Socin, dans un recueil intitulé *Defensio Franc. Davidis*; 1580, in-8°.

Michel NICOLAS.

G. Hanner, *Historia Ecclesiarum Transylvaniæ*. — C. Sandius, *Bibliotheca Antitrinitariorum*. — Czwittinger, *Specimen Hungariæ litteratæ*.

DAVIDOWICH (*Paul*, baron DE), général autrichien, né en Servie, vers 1750, mort à Comorn, en 1820. Il fit ses premières armes avec distinction en Bosnie, contre les Turcs, de 1789 à 1793; il combattit les Français dans les Pays-Bas, et se fit remarquer en octobre 1793, à Marchiennes et sous Maubeuge. Devenu feld-maréchal lieutenant en mars 1796, il passa à l'armée d'Italie, et y rendit des services signalés. Le combat du 29 juillet sur l'Adige, les affaires du 8 au 12 octobre entre Borgo et Brussak, la prise de Trente le 4 novembre, les attaques des châteaux de Bassano et de la Pietra, dont il s'empara le 7 du même mois, enfin la bataille de Rivoli, dans laquelle il fit prisonniers les généraux Fiorella et Vallet, furent les occasions où il se distingua particulièrement. En 1805, employé sous l'archiduc Charles en Italie, Davidowich fut mentionné honorablement dans les rapports du prince, et fut envoyé en juin 1806 pour apprécier les dispositions des Serviens. Il revint ensuite à Vienne, et obtint sa retraite en 1807. En 1809 il fut nommé gouverneur de Comorn, et conserva ces fonctions jusqu'à sa mort.

Biographie moderne. — *Biographie étrangère*.

* **DAVIDS** (*N.*), orientaliste anglais, né dans le Hampshire, le 28 août 1811, mort le 15 juillet 1832. Veuve lorsque son fils unique n'avait encore que neuf ans, Mme Sarah Davids n'épargna rien pour cultiver les dispositions [illegible] coces que montrait le jeune Davids. C[illegible] étudia les langues anciennes, la philoso[illegible] les sciences abstraites, et à quatorze ans il [illegible] déjà publié quelques opuscules. Au latin, [illegible] il joignit la connaissance du français, de [illegible] mand, de l'italien, de l'arabe, du persan, [illegible] turc. Il profita de son séjour en Orient pour [illegible] sembler les matériaux d'une gramm[illegible] et en 1832 il publia cette gr[illegible] ire, [illegible] tantinople. Le sultan Mahmou[illegible] dédicace. Mais cet ouvrage était à p[illegible] que Davids succomba, épuisé par [illegible] travaux, n'ayant pas encore attein[illegible] unième année. Sa mère reçut, avec la [illegible] de sa mort, les remercîments du sultan, éloges sur l'ouvrage de son fils, l'expression [illegible] ses regrets, et une bague enrichie de diam[illegible] Un ami de Davids adressa un exemplaire [illegible] grammaire à la Société Asiatique de [illegible] 1836, Mme Sarah Davids fit elle-même [illegible] duction française de cet ouvrage, qui [illegible] Londres, en un volume in-4°, et qu'elle [illegible] roi Louis-Philippe. GUYOT DE [illegible]

M. Garcin de Tassy, dans le *Jour. Asiatique*, [illegible]

ou DAVISSONIUS (*Guillaume*),
is, vivait dans la seconde moitié
e siècle. Il s'établit d'abord en
rapport de Manget, il eut l'in-
din des Plantes et le titre de mé-
ent le même titre en Pologne, où
ite. Il enseigna la chimie à Paris,
rtisan des doctrines de Paracelse
'astrologie. On a de lui : *Philo-
hnica, seu curriculus chymia-*
aris, 1635, in-8°, 1657, in-8° ;
l'auteur lui-même, Paris, 1675,
*nentariorum in Petri Severini
nedicinæ philosophicæ prope-
rum Prodromus, in quo*, etc.; La
4° ; — *Plicomastiæ seu plicæ e
rum apospasma* ; Dantzig, 1668,
us le pseudonyme de Théophraste
a nie dans cet ouvrage, fort re-
istence de la plique, dont il at-
nts à d'autres maladies.
érale.

Lucretia-Maria), poëte Améri-
7 septembre 1808, à Plattsburg,
et 1825, avant d'avoir accompli
e année. Sa famille était peu for-
lus tendre enfance, Lucretia mon-
xtraordinaire pour l'étude : elle
onze ans, et déjà elle avait com-
de vers, qui ont été détruits ; elle
s meilleurs auteurs. « Elle com-
le que d'autres copient (a dit un
es), et ses pensées coulaient si ra-
le exprima plus d'une fois le désir
mains pour les écrire ; quand elle
elle écrivait debout et n'entendait ni
les personnes présentes. Elle s'in-
e ses ouvrages quand ils étaient
gardait bien quelques-uns pour les
r, mais elle détruisait le plus grand
d elle sortait, elle risquait souvent
par les voitures, à cause de sa
and elle était occupée d'un poëme
e, elle oubliait maintes fois ses
était d'une grande beauté et très-
musique. Sa santé avait toujours
l'excès de l'étude, la stimulation
organisation des plus impression-
irent promptement au tombeau.
multitude de compositions, parmi
s poëmes en plusieurs chants, une
nombreuses lettres. Un choix fut
s papiers, et fut mis au jour à New-
: *Amer-Khan and other poems,
of Lucretia Davidson*. Les dé-
de l'auteur et de l'inexpérience se
ces poésies, mais il y a de l'inven-
, une entente déjà habile de la ver-
d'espérances ensevelies avec cette
de-ephémère. » Elle eut une sœur, dont
presque de tous points et d'une façon
ne à la sienne. G. BRUNET.

Quarterly Review, vol. XLI, p. [illegible]. — *Revue de Paris*, t. X ([illegible]). — Miss Sedgwick, *Life of Lucretia Davidson* ; [illegible].

*DAVIDSON (*Margaret*), poëte américaine, sœur de la précédente, née le 26 mars 1823, à Plattsburg (États-Unis), décédée le 25 novembre 1838. Elle n'avait que deux ans et demi lorsque sa sœur mourut, et dès l'âge le plus tendre elle manifesta, comme elle, une imagination ardente, une sensibilité très-vive ; enfin, elle fut également d'une santé débile. A sept ans elle s'exerçait déjà à composer des vers, et avait lu les meilleurs poëtes anglais. Après avoir séjourné quelque temps à New-York et dans le Canada, auprès d'une sœur aînée, et après avoir passé la plus grande partie de son existence à soigner sa mère, devenue infirme, elle succomba à une maladie de poitrine ; elle vit venir sa fin avec de sincères sentiments de piété et de résignation. Ses poésies ont été recueillies et publiées par un écrivain célèbre, Washington Irving, qui y a joint une notice biographique. Il y a des passages qui ne sont pas sans mérite, mais il y en a aussi de bien faibles, et, quel que soit l'enthousiasme des parents et des compatriotes, il faut reconnaître qu'on ne ferait pas grande attention à ces écrits s'ils n'étaient pas dus à une jeune fille qui n'atteignit pas sa seizième année, et qui aurait pu mériter une véritable gloire littéraire si elle avait vécu plus que *ne vivent les roses*.

G. BRUNET.

Washington Irving, *Biography and poetical Remains of the late Miss Margaret Davidson* ; Philadelphie, 841. — *Quarterly Review*, vol. LXIX, p. 91.

*DAVIE (*Adam*), poëte anglais, vivait vers le commencement du quatorzième siècle. On ne sait à peu près rien de sa vie. Il a laissé divers ouvrages en vers, contenus dans un manuscrit sur vélin que possède la Bibliothèque Bodleyenne à Oxford ; en voici les titres, traduits en français : *La Bataille de Jérusalem*, *La Vie de saint Alexis*, *Les Quinze Signes avant le Jugement*, *La Lamentation des Ames* ; il faut y joindre des *Visions*, composition d'un genre religieux, où le roi Édouard II est loué avec emphase. Ces différents écrits n'ont point été publiés, et il faut convenir qu'ils ont peu de mérite. Warton avait attribué à Davie une *Vie d'Alexandre*, en vers, où les circonstances fabuleuses, narrées dans le vieux roman français d'*Alexandre* sont fréquemment reproduites ; mais ce poëme, d'une étendue assez considérable, et qui révèle quelque habileté, est reconnu aujourd'hui pour être d'un autre auteur. Il a été imprimé dans le Ier volume du Recueil de Weber, *English metrical Romances* ; Édimbourg, 1810, 3 vol. in-8°.

G. B.

Warton, *History of English Poetry* ; 1840, t. II, p. 1.

*DAVIEL (*Jacques*), célèbre oculiste français, né à La Barre (Normandie), le 11 août 1696, mort à Genève, le 30 septembre 1762. Il commença ses études chirurgicales à Rouen, chez son oncle, et vint les achever sous Boudon,

à l'Hôtel-Dieu de Paris. En 1719 on détacha de cet hôpital un certain nombre de jeunes chirurgiens pour aller en Provence combattre la peste. Daviel accepta cette mission avec courage et la remplit avec intelligence. Pour récompenser ses services, les magistrats de Marseille l'agrégèrent au corps des maîtres chirurgiens de leur ville, et le roi lui envoya une décoration spéciale portant l'image de saint Roch, avec la légende : *Profugata peste*. Daviel se fixa à Marseille; il y devint chirurgien-major d'une galère et professeur d'anatomie et de chirurgie. L'Académie de Chirurgie de Paris le mit au nombre de ses membres associés. En 1728 il se livra entièrement à l'étude des maladies des yeux. La réputation qu'il s'acquit dans cette branche de la chirurgie le fit appeler successivement à Lisbonne, à Modène, à Gênes et dans plusieurs autres villes de l'Italie. Ce fut dans le cours de ce voyage qu'il obtint son agrégation à l'Institut de Bologne. L'Académie de Toulouse lui avait déjà ouvert ses portes. En 1746 il vint exercer à Paris, et obtint la permission d'opérer aux Invalides. L'année suivante, ayant à traiter une cataracte qu'il ne put abaisser avec l'aiguille destinée à cet usage, il pratiqua l'extraction du cristallin, méthode qui a prévalu depuis. En janvier 1749 Daviel fut nommé chirurgien oculiste du roi. En 1750 il alla à Manheim pour la princesse palatine, et y rendit la vue à quatre personnes de la cour. En novembre 1752 il fit deux cent-six opérations, dont cent quatre-vingt-deux réussirent. En 1754 le roi Ferdinand VI le manda en Espagne, et lui fit des offres brillantes pour l'attacher à sa personne; mais Daviel préféra rentrer dans son pays, qu'il quitta cependant encore une fois pour guérir à Munich le prince Clément de Bavière. Le dépérissement de sa santé l'obligea à ralentir son zèle. Vainement eut-il recours aux eaux de Bourbon et de Genève, il succomba à une paralysie du pharinx. Il venait d'être associé aux Académies royales de Bordeaux, Dijon, Londres et Stockholm. Son portrait a été gravé par Devoge, en 1756. On a de Daviel : *Lettres sur les Maladies des Yeux;* Paris, 1748, in-12; — deux *Lettres à M. Van Dermonde, sur les avantages de l'opération de la cataracte par extraction;* Paris, 1756, in-12; — *Mémoire sur une nouvelle méthode de guérir la cataracte par extraction*, inséré dans les *Mémoires de l'Académie de Chirurgie*. Cet ouvrage a répandu l'opération de la cataracte par l'extraction. On avait déjà extrait des cristallins opaques, on ouvert la cornée afin d'évacuer du sang ou du pus étanché derrière elle; mais ces opérations n'avaient eu lieu que dans quelques circonstances particulières; Daviel n'a donc pas imaginé le premier que l'on pût faire sortir le cristallin à travers la cornée, mais il a le premier établi cette opération comme la plus avantageuse : il a converti en méthode et soumis à des règles un procédé jusque là peu usité et exécuté sans principes.

Mercure de France de 1768. — *Journ* de 1786. — *Journal des Savants*. — Élo *la Médecine*. — Addition à la *Lettre* su dans les *Œuvres de Diderot*; Paris (E

*DAVIEL (*Alfred*), juriscons français, petit-neveu du précéden le 3 mars 1800. Il suivit d'abor l'École de Droit de Paris. n Rouen et y exercer la pro on plaça bientôt dans les pre rs ordre, dont il devint su Ayant marqué dans l'opposition vernement de la Restauration, il f août 1830, premier avocat gén royale de Rouen; mais en 1833 amis, entrés en même temps q ministère public, ayant été révoq sa démission, comme pour protes mesure qui lui paraissait réaction au barreau de Rouen, il se cha fois de la défense d'écrivains polit déclara, dans un plaidoyer impr qu'il n'était pas républicain. Pro à Rouen, en février 1850, il fut, le de l'année suivante, appelé au n justice, qu'il quitta peu de semain reprendre sa place de procureur à la dignité de sénateur le 19 juin viel a échangé, le 31 octobre sui tions judiciaires contre le titre d sident honoraire de la cour impé Il est en outre membre du conse cette ville et du conseil général férieure. Ses ouvrages ont pour *men de l'ordonnance du* 20 *n concernant l'ordre des avocats* décembre 1822, in-8° de 64 pages (pin, avocat . Cet opuscule est re la 5e édit. des *Lettres sur la p vocat*, de Camus; — *Traité de et de la pratique des cours d'ea* in-8°; 3e édit., ibid.; 1845, 3 v le travail d'un légiste expériment tière délicate, remplie de di ult naissance à des litiges con *M. Isambert, avocat, sur la duelle sous l'ancien droit nor* 1827, broch in-8°; — *Commen du 29 avril 1845 sur les irrigatio* in-8°. M. Daviel a fourni aussi d *Revue de Législation et de Juri* Il est l'un des auteurs du *Diction d'Administration;* Paris, 1849 1627 pag. E.

Beuchot, *Bibliographie de la Fran particuliers.*

DAVIES (*Jean*), maître d'éc anglais, mort vers 1618. Il renommé pour son talent de sa poésie. On a de lui : *Anatomy ture;* 1639; — *The Pilgrim Wish of Insanity.*

DAVIES (*John*), juriso

s, né à Tisbury, dans le Wiltshire, embre 1626. Il fut élève du Queen's ford, d'où il passa à Middle-Temple es lois. Il se fit remarquer dès lors ons peu communes que ère qui amena un jour , pour insulte envers Londres. Il se retira alors à Oxcomposa le *Nosce teipsum*, imprimé qui fit sa réputation comme poete. Il que son aventure a adouci son t. « L'adversité, dit-il, a calmé mes ma raison, réformé ma vopensées : »

...y years gone and reason clear,
...y will and rectify'd my thought.

...uite à obtenir la faveur de la en publiant ses *Hymns of As*... acrostiches, montés, il est ...yrique, mais écrits avec élé... rentra dans la société du Tem... sorte de rétractation; la même siéger au parlement et prendre une ...s débats relatifs à la suppres... A l'avénement de Jacques Ier ...nt solliciteur puis procu... des Assises d'Irlande. ...e ces diverses fonctions John service aux justiciables, en de l'égalité des lois aux ...a en avaient été pour ainsi ...n 1607 il accompagna le plusieurs tournées judiciaires, ...s il publia un compte-rendu de Salisbury. Revenu en An... au roi l'historique des actes ...r l'Irlande, ou il fut renvoyé ... Les résultats de ce ...nt consignés dans un ouvrage ...12. C'était à l'époque de la con... parlement irlandais, dont il ...il *speaker*). Il s'y posa en de la cour; mais il soutint ...gale énergie les intérêts ir...ement d'administration mo... Angleterre. Nommé membre New Castle under-Line en ...que sur les affaires d'Ir... *justice* d'Angleterre, il mou... avait épousé une fille de ...iquant du don de prophétie, ...ur à son mari qu'il mour... fut pas heureux comme ...et sa fille eut l'esprit exalté ouvrages mentionnés, on *...of the true causes why ...were subdued and brought the crown of England of His Majesty's happy* vraies causes de la non... à la couronne d'Angle... du roi); 1612; — *A Declaration concerning the title of Prince of Wales;* 1614; — *The prime reports of cases et matters resolved and adjuged in the king's courts of Irland;* Dublin, 1615; Londres, 1618 et 1674, in-fol.; — *Abrégé des onze livres des rapports de sir Édouard Coke;* Londres, 1651, in-12, écrit en français, puis traduit en anglais; — *Jus imponendi vectigalia*, etc., *ou preuve de la doctrine relative aux douanes, au tonnage et pondage et aux impôts sur les marchandises*. Le recueil de ses ouvrages en vers a été publié en 1773, in-8°, et fait partie de plusieurs collections, notamment de celle de Chalmers. Le recueil de ses ouvrages en prose a paru sous ce titre: *Historical Tract, by sir John Davies*, en 1786, in-8°.

Biog. Brit. — Aikin, *Gen. Biog.*

DAVIES (*John*), théologien et antiquaire anglais, vivait encore au commencement du dix-septième siècle. Il eut pour premier instituteur à l'école de Ruthin, William Morgan, depuis évêque de Saint-Asaph; il étudia ensuite à Oxford. Au sortir de ses études, il se livra à la théologie, et devint recteur de Malloyd, puis chanoine de Saint-Asaph. La théologie ne l'absorba cependant pas entièrement; il cultiva encore avec succès les langues grecque, latine et hébraïque. On a de lui : *Antiquæ Linguæ Britannicæ, nunc communiter dictæ Cambro-Britannicæ, a suis Cymræcæ vel Cambriæ, ab aliis Walliæ, Rudimenta*, etc.; 1621, in-4°, ouvrage fort intéressant pour la linguistique; — *Dictionarium Britannico-Latinum;* 1632, in-fol.; un *Dictionarium Latino-Britannicum*, commencé par Thomas William, en 1600, et complété par Davies, compose la première partie de cet ouvrage; — *Adagia Britannica, and Authorum Britannicorum Nomina et quando floruerunt*; 1632, imprimé à la suite de l'ouvrage précédent. Il prit part aussi à la rédaction de la traduction galloise de la Bible.

Wood, *Athen. Oxon.*

DAVIES (*John*), littérateur anglais, né à Londres, en 1679, mort en 1732. Il étudia successivement au Charter-House, puis au Queen's College de Cambridge. En 1711 il fut appelé par l'évêque d'Ély au rectorat de Fen-Ditton, puis il obtint une prebende à Ély. La mort ne lui permit pas de réaliser le projet qu'il avait conçu de publier les œuvres philosophiques de Cicéron. Les notes dont il a enrichi plusieurs ouvrages classiques témoignent d'une sérieuse connaissance de l'histoire philosophique et en outre de beaucoup d'érudition ; mais souvent il va trop loin dans ses jugements. Ses papiers furent détruits dans un incendie : Davies appliqua surtout son érudition aux œuvres de Cicéron, et ses éditions du grand orateur romain lui assurent un juste renom. On lui doit : *Maximi Tyrii Dissertationes;* grec-latin, 1703, in-8°, et 1740 (posthume), in-8°. Tout le travail de Davies sur Maxime de Tyr se retrouve dans l'édition

de Reiske; Leipzig, 1774; — *Ciceronis Tusculanæ*; 1709, in-8°; — *Minucii Felicis Octavius*; 1707, 1712, in-8°; — *Ciceronis De Natura Deorum*; 1718, in-8°; — *Ciceronis De Divinatione* et *De Fato*; 1721, 1730, in-8°; — *Ciceronis Academica*; 1725, 1736, in-8°; — *Ciceronis De Legibus*; 1727, in-8°; — *Ciceronis De Finibus*; 1728, 1741. Le texte et les notes de Davies se retrouvent aussi dans l'édition des *Œuvres philosophiques de Cicéron* par M. Rath; — *C. Julii Cæsaris quæ exstant omnia*; 1706, 1727, in-4°. Ces notes sur l'auteur des Commentaires sont réimprimées dans le *César* d'Oudendorp; 1727.

Rose, *New biog. Dict.*— *Biographia Britannica.*

DAVIES (*Samuel*), théologien américain, né en 1724, dans la province de Delaware, mort en 1761. En 1759 il eut la présidence du collége de New-Jersey, et il garda ces fonctions jusqu'à sa mort. On a de lui : *Sermons*, publiés à Londres, en 3 vol. in-8°.

Rose, *New biographical Dictionary.*

DAVIES (*Thomas*), comédien, libraire et écrivain anglais, né vers 1712, mort le 5 mai 1785. Il étudia à l'université d'Édimbourg, et prit ensuite la direction d'une troupe de comédiens. Plus tard il se fit libraire; mais comme cette profession ne lui réussit pas, il revint à celle de comédien, qu'il exerça quelque temps à Londres et en province. Une satire décochée contre lui à l'occasion de son mariage avec une honnête femme, par Churchill, lui fit encore déserter la scène et reprendre en 1762 son état de libraire, faisant ainsi de sa vie quelque chose d'assez semblable à une pièce de théâtre. Mais il était loin encore du repos: ses affaires allèrent mal, et il fit banqueroute en 1778. Ce désastre, dû aux circonstances plutôt qu'à sa faute, ne lui enleva pas les sympathies des amis que lui avait faits l'honnêteté de son caractère. Le docteur Johnson en particulier lui fit obtenir de Sheridan une représentation à bénéfice au théâtre de Drury-Lane. Il renonça dès lors aux deux professions où il avait peu prospéré, et embrassa celle des lettres, qui d'ordinaire ne mène pas mieux à la fortune; cependant elle réussit mieux à Thomas Davies, et lui donna une certaine réputation. Ses ouvrages sont : *Life of David Garrick*; 1780, 2 vol : cet ouvrage eut plusieurs éditions; — puis à des dates diverses : *Dramatic Miscellanies*; — *Memoirs of M. Henderson*; — *A Review of lord Chesterfield's Characters*; — *A Life of Massinger*; — *Lives of Dr. Eachard, sir John Davies and M. Lillo*, en tête des œuvres de ces personnages.

Nichols *Poeyer*. — Boswell, *Life of Johnson.*

DAVIET DE FONCENEX, général et géomètre savoisien, né à Thonon, en 1734, mort à Casal, en août 1799. Il vint de bonne heure à Turin, où il apprit les mathématiques sous Lagrange. Ses succès furent tels que l'Académie des Sciences de Turin l'appela dans ses rangs en 1778 et que le roi de Sard[...] le [...] b[...] armées et [...] e. Da[...] [...] fut [...] tr[...] gouvernement pour avoir rendu [...]rir Villefranche aux Français. Il [...] reçu des ordres supérieurs no[...] sorte. Quoi qu'il en soit, il fu[...] un an à Turin, et demeura [...] mort de Daviet, on a avanc[é] q[...] ses mémoires scientifiques n'[...] des inspirations de Lagrange; [...] éclaircir, car Lagrange n'a jamais [...] réclamation à cet égard. On a d[...] *moire sur les logarithmes des* [...] *gatives*; inséré dans le tome I[er] [...] *nea Taurinensia*; 1760; — *Écl*[...] *sur les quantités imaginaires*; [...] tome II, 1761; — *Récit d'une* [...] *dante éclatée sur la tour du fa*[...] *franche*; dans la *Biblioteca o*[...] 1789; — *Princi*[...] [...]*ta*[...] *canique*, etc.; Tu[...] in-4° [...] manuscrits sur l'[...]

***DAVIGNON** [...], [...]teil, poëte [...] au Puy en 1630. Il [...] lait de docu[...] avocat en la sénéchaussée du Pu[y] diverses élégies, stances, canti[...]ches, etc., réunis en trois livres, [...] *La Velayade, ou délicieuse me*[...]*mage de Nostre-Dame-du-*[...] *Velay*; Lyon, 1630, in-8°. [...] versification est mauvaise, [...] peux événements du Velay, [...] diges dont ce pays a été le théâ[...] l'histoire des hommes célèbres qu[...]

Lelong, *Bibl. hist. de la France*, [...] don et Delandine, *Dictionnaire univer*[...]

DAVILA (*Henri-Catherin*), hi[...] né le 30 octobre 1576, aux enviro[...] mort en 1631. Ses ancêtres portaie[...] le titre de connét[...] de l'île de C[...] avaient leurs [...] Son [...] vila, fut o[...] prise par l[...] 1570, et p[...] biens. Il se ré[...] d'abord à Pado[...] en Espagne, [...] était riche et [...] pas qu'il y ait [...] pui[...] il ne [...] à [...] décida [...] [F]rance; Catheri[...] favorable; ans[...] étant né peu après, il le [...] et dès qu'il eut a[...] année, il l'amena du Sacco [...] où il était né, à Paris, où il [...] La reine mère ou, selon d'autres [...] parmi ses pages; après leur mort, [...]

…rsit, chez sa sœur, madame d'Hé- … à l'âge de dix-huit ans, époque à …s au service d'Henri IV. Il se dis- …ges d'Honfleur et d'Amiens. A la …la France, et se rendit à Padoue, …père, qu'il perdit presque aussitôt. …lors âgé de vingt-quatre ans, et …formé le dessein d'écrire l'histoire …de religion en France. Il se pré- …vaste entreprise non-seulement en …le nombreux matériaux, mais en- …mençant ses études, qui avaient …res. Un duel qu'il eut à Parme en …e se réfugier à Venise, où il reprit …armes. La république fut si satis- …rvices qu'elle lui assigna une pen- …ucats, réversible à ses enfants, et …prendrait auprès du doge la place …ses ancêtres lorsqu'ils étaient con- …ypre. Malgré le tumulte de la vie …avila n'avait point cessé de tra- …rand ouvrage; il le fit enfin pa- …res, avec ce titre : *Historia delle …di Francia, de Henrico-Cathe- …nella quale si contengono le …quattro re, Francesco II, …rico III, Henrico IV, cogno-* …de; Venise, Tommaso Baglioni, …deux plus belles éditions ont été …à Paris, Imprimerie royale, 1644, …à Venise, en 1733, 2 vol. in-fol.; …ne qui fait partie de la collection …aliens, Milan, 1807, 6 vol. in-8°; …nçaise, par l'abbé Mallet de Gros- …m (Paris), 1757, forme 3 vol. in-4°. …*Guerres civiles de France* est …cieuse pour la dernière moitié du …; mais ce serait exagérer sa valeur …r sur le même rang que les histoi- …et de Guichardin. Le style, sans …de celui de ces deux écrivains, …rapide; les idées, sans être aussi …manquent ni de justesse ni d'éléva- …de l'auteur à la cour de France …ière jeunesse lui avait fait voir …nnages qu'il met en scène et …ute, et l'avait mis à même de …up d'anecdotes : aussi reconnait- …naire dans son ouvrage à travers …style oratoires. Davila a su al- …ance pour Catherine de Médicis …qui ne se dément qu'en fort peu …s d'auteurs ont tracé un plus beau …ne d'Albret; il est moins favo- … Du reste, Davila est tout à fait …achiavel, en ce sens qu'il envi- …les faits, quels qu'ils soient, et …t de vue de l'utilité. La Saint- …lui arrache pas un seul cri d'in- …il en termine le récit par la ré- …des trahisons et de telles violences …mais aucun bien. Peu de temps après la publication de son livre, il se rendait à Crémone pour en prendre le commandement. Au bourg de Saint-Michel, près de Vérone, un homme appelé *le Turc* refusa de lui fournir les voitures nécessaires; et comme il insistait, cet homme l'étendit mort d'un coup d'arquebuse; son fils le vengea sur le champ, en cassant la tête au meurtrier, et la république prit soin de sa nombreuse famille. Davila n'était âgé que de cinquante-cinq ans. [*Encycl. des G. du M.*]

Tiraboschi, *Storia della Letteratura Ital.* — Ginguené, *Histoire littér. de l'Italie.*

*DAVILA (*Francisco*), théologien espagnol, né à Avila, mort en 1604. Il était de famille noble, et prit l'habit de dominicain. Il suivit à Rome, en 1596, le cardinal Davila, son cousin; le pape Clément VIII le nomma congrégaliste de l'index. Davila se fit remarquer dans la dispute qui s'éleva à cette époque entre les dominicains et les jésuites. On a de lui : *De Gratia et libero Arbitrio, sive de auxiliis divinæ gratiæ*; Rome, 1599, in-4°; — *Dissertatio de Confessione per litteras sive per internuncium*; Douai, 1623, in-8°.

Gonzalez Davila, *Teatro eccles. de las Españas*, II. — Lopez, *Historia gen. ordinis Prædicat.*, t. III, 378. — N. Antonio, *Bibl. nova Hispana*, III, 465. — Échard, *Scriptores ordinis Prædicatorum*, II, 382.

DAVILA (Don *Pedro-Franco*), naturaliste péruvien, né à Guyaquil, mort en 1785. Il vint former à Paris un fort beau cabinet d'histoire naturelle, qu'il vendit 500,000 réaux. En 1769 il fut appelé à Madrid pour y créer un musée d'histoire naturelle, dont il fut nommé directeur. Davila se mit en rapport avec toutes les autorités espagnoles d'Europe et d'Amérique, les invitant à lui faire parvenir toutes les curiosités que l'on pourrait rencontrer dans les districts soumis à leur juridiction. Par ce moyen le musée de Madrid devint rapidement un des plus complets du monde. Davila fut élu membre de l'Académie d'Histoire de Madrid et correspondant de la Société royale de Londres, de celle de Berlin, etc. Le catalogue de son cabinet, rédigé par Romé de Lisle, est fort recherché des naturalistes. Il est intitulé : *Catalogue systématique et raisonné des curiosités de la nature et de l'art qui composent le cabinet de M. Davila*, avec figures en taille douce de plusieurs pièces qui n'avaient point été gravées; Paris, 1767, 3 vol. in-8°.

Chaudon et Delandine, *Dictionn. universel.* — Feller *Dict. hist.*

DAVILA Y PADILLA (*Fra-Augustino*), historien mexicain, mort en 1604. Il prit à Mexico l'habit de l'ordre de Saint-Dominique, le 19 novembre 1579, et devint prieur de la Puebla de Los Angelos à Tascala. Son zèle catholique et son éloquence le firent choisir par Philippe III pour maître de théologie. Ce monarque, en 1599, le créa archevêque de Saint-Domingue. On a de Davila y Padilla : *Historia de la provincia de Santiago de Mexico de la orden de Pre-*

dicadores; Madrid, 1596, in-4°, et Bruxelles, 1625, in-fol.; réimprimée sous le titre de : *Varia Historia de la Nueva Espana y Florida*; Valladolid, 1634, in-fol.

Gonzalez Davila, *Theat. eccles. de las Indias*, I, 266.— Lopez, *Hist. gen.*, pars IV, lib. 4, p. 789. — Ghilini, *Teatro de' Literati*. — N. Antonio, *Bibliotheca Hispana nova*, I, 176. — Échard, *Scriptores ordinis Prædicatorum*, II, 281.

DAVILA. *Voyez* AVILA.

D'AVILER. *Voyez* AVILER.

DAVIN (*Félix*), romancier et journaliste français, né à Saint-Quentin, en 1807, mort en 1836. Bien jeune encore il fit quelques vers insérés dans les journaux de Saint-Quentin, et remporta un prix de poésie proposé par la Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres de cette ville, sur le siége de Saint-Quentin en 1557. Malgré le peu de succès qu'eut son roman intitulé *Wolfthurn, ou la Tour aux Loups*, fait en collaboration avec Henri Martin, et publié sous les noms de F. D. et Irner, il quitta un emploi qu'il avait dans le commerce pour venir à Paris se consacrer à la littérature. Là, après quelques articles insérés dans le journal *Le Figaro*, il réussit à trouver un éditeur pour un roman intitulé *Le Crapaud, épisode de la guerre d'Espagne*. Après la révolution de 1830, il retourna à Saint-Quentin pour y fonder un journal, auquel il donna le titre de *Guetteur*. Un second roman, *Les deux Lignes parallèles*, qu'il fit paraître dans cette ville, n'eut guère plus de succès que le premier. Décidé à suivre la carrière de romancier, il vint se fixer dans la capitale, où il donna successivement : *Frère et Sœur*; — *L'analyste, ou une séduction*; — *Une élection en province*; — *Ce que regrettent les femmes* (c'est la réunion des deux précédents); — *Histoire d'un Suicide*; — *La Maison de l'Ange, ou le mal du siècle* (c'est son meilleur roman de mœurs; le mal du siècle, selon lui, est l'ambition de sortir de sa sphère et de vouloir s'élever au niveau de plus grand que soi); — *Une Fille naturelle, règne de Henri II*; — *Une première Inclination*. Il terminait un autre roman, ayant pour titre : *L'Idée naturelle*, quand il fut atteint d'une maladie grave. Sentant sa fin approcher, il voulut revoir sa ville natale, et se fit transporter à Saint-Quentin, où il mourut, n'ayant encore que vingt-neuf ans. Davin avait de l'imagination : ses romans ont de l'intérêt, mais on y voudrait plus de vigueur dans le style. Outre son poëme sur le siége de Saint-Quentin, il a publié : *Poésies sanquentinoises*; Saint-Quentin, 1823, in-8° de 112 pages; — *Las Casas, poëme en trois époques*, couronné à Saint-Quentin en 1829; Saint-Quentin, 1830, in-8° de 78 pages. Enfin, il a inséré divers morceaux de prose et de poésie dans plusieurs recueils, entre autres une *Épître sur les Jésuites*, qui fit quelque bruit à l'époque de la Restauration.

GUYOT DE FÈRE.

Daudville, *Mémoires de la Société des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Saint-Quentin*, 1837-1838. — Louandre et Bourquelot, *Littérat. contemporaine*.

* **DAVINI** (*Jean-Baptiste*), [...] né à Camporgiano, en 1582. [...] était très-versé dans l'hi[...] donnait à c[...] loisir que lui [...] qu[...] duc de Modène le n[...] Dans un âge a[...] ecclésiastique. [...] *Dissertatio*; [...] 1720, in-4°; avec le [...] *des Bains* [...]lisnieri, qui était son neveu : c[...] se trouve insérée dans presque [...]tions des œuvres de Vallisnieri; [...] *usu chinæ*; imprimée dans le [...] *lerie de Minerva*; — *Epistol*[...] *rium*, dans les œuvres de Val[...] parle d'une source qu'il avait [...] dont l'eau était claire ou tr[...] ciel était serein ou couvert.

Tiraboschi, *Bibl. Modenese*.

* **DAVION** (*Julien*), hellén[...] Auxerre, vers 1615, mort à P[...] fit sa théologie à Paris, et fut [...] sous-chantre d'Auxerre. Il devi[...] cier de Saint-Étienne-des-Grés [...] *Apologie pour Épicure*; Paris [...] *La Philosophie de Socrate*; [...]

Papillon, *Bibliothèque des Auteur*[...] Lebeuf, *Mémoires pour servir à* [...] *et civile d'Auxerre*.

DAVIRON. *Voyez* AVIRON ([...]

DAVIS (*Edwards*), chef [...]tiers, vivait en 1692. Il s'était [...] *Frères de la Côte*, ou flibustie[...] faisait partie de l'équipage de [...] timent de trente-six canons, co[...] Cook, sous les ordres duquel [...] Horn, et fit plusieurs croisièr[...] du célèbre Dampier. Lorsque J[...] dans les îles Gallapagos. [...] remplacer. Renforcé [...] français, il pénétra dans la me[...] navires, et commit de grand[...] côtes du Pérou. Battu près de [...] escadre de sept gros vaisseaux [...] continua pas moins ses dépré[...] vembre 1684, il débarqua avec [...] devant Payta, qu'il réduisit en [...] siége de six jours; de là il se [...] quil, qu'il attaqua sans succès [...] arrêta quatre bâtiments march[...] du fleuve : l'un était chargé [...] fabriques de Quito, et les [...] un millier d'esclaves. Da[...] de ces derniers, et per[...] [...]mer leur route. En 1685, [...] cantons fertiles, s'empara de q[...] marchands, et vint se pourvo[...] Realejo (Guatemala). Dampi[...] époque pour suivre le capitai[...] prit la mer le 27 août 1685 [...]sieurs villes sur les côtes du

…ux Gallapagos au partage de son …les Gallapagus avaient, avec celles …andez, le triste avantage de servir …x pirates de l'Océan austral, qui y …le l'eau et des tortues en abondance. …à la voile au commencement de 1687, …vers le Sud. Arrivé par 27° 20′ de …ridionale, il découvrit un îlot sablon-…, plus à l'est, une chaîne de hauteurs …former une suite d'îles. Il est fâcheux …n'en ait pas pris une connaissance plus …car depuis lors cette chaîne d'îles …été revue. Vainement Roggeween, …Pérouse et autres célèbres naviga-…a cherché ces îles dans la latitude …rien ne leur en a révélé la présence. …Lionel Wafer, chirurgien à bord de …de, a confirmé dans sa relation le …pitaine flibustier. Quoi qu'il en soit, …les ont cessé de mentionner sur les …erra incognita australis de Davis. …s les premiers jours de mai que trois …iers français étaient partis sous la …Grognet et du Picard, pour sur-…yaquil, Davis mit le cap sur cette …n'arriva que le 26. Les flibustiers, …pris d'assaut et pillé la ville, s'étaient …l'île de Puna. Ils avaient fait un bu-…cinquante-quatre mille piastres en …ayé, pris une quantité considérable de …quatorze navires marchands, et con-…nt prisonniers de qualité, dont ils exi-…rançon. L'arrivée de Davis ne fut …car les Espagnols vinrent en force …boucaniers. Mais ils n'osèrent rien …leur : après sept jours de manœuvres …ts de tirailleurs, les flibustiers mi-…rté leurs prisonniers, et se rembar-…ique Davis n'eût pas coopéré à la …yaquil, il n'en eut pas moins sa part …lon la loi qui régissait les Frères de …reux de revoir le théâtre de ses …loits, il alla relâcher à Juan-Fer-…blés le cap Horn, mouilla sur les …il, et rentra dans la mer des An-…prit la dispersion complète des fli-…l'amnistie que le roi d'Angleterre, …ait promulguée en leur faveur. Davis …r revoir sa patrie en mai 1688 : il …avec ses richesses à Philadelphie, et …ngleterre, dans un âge avancé.

ALFRED DE LACAZE.

…on of Travels of captain Davis, etc.; …ier. – Burney, Voyages, IV, chap XXIII.

…[illegible]) , peintre et graveur an-…le pays de Galles, en 1640. Son goût …s'annonça de bonne heure. Il eut …[illegible] pour maître; mais les mauvais …de la [illegible] de ce dernier firent …l'élève cette école. Les circons-…[illegible] bientôt à endosser la livrée. …avec ses maîtres, il y eut occasion d'étudier la peinture. A son retour en Angleterre, il mania tour à tour, et avec une égale habileté, le burin et le pinceau. Cependant ses gravures sont plus connues des amateurs que ses tableaux; on y remarque une suite de portraits historiques, destinés en quelque sorte à faire la contrepartie de ceux de Cooper : celui-ci avait pris à tâche de reproduire les traits des principaux partisans de Cromwell; Davis, au contraire, peignit les membres de la famille de Charles Ier. Malgré ce zèle, à l'avénement de Guillaume III, on vit Édouard Davis ajuster à la place de la tête du second des Stuarts, celle du nouveau roi. On cite parmi ses gravures : Une *Sainte Cécile jouant de la basse*; 1672, d'après Van Dyck; — *Jacques, duc d'York*; — *La Duchesse de Portsmouth assise*; — *Guillaume d'Orange*, d'après Lely; — *Marie d'Orange*, d'après le même; — *Étienne Montague*; 1675; — *Le général Monk*; — Un *Ecce homo*, d'après Carrache ou Van Dyck; — Une *Sainte Famille*, d'après Algardi; à Paris, chez Chauveau.

Nagler, *Neues Allg. Künstl. Lexic.*

DAVIS (*Henri-Edwards*), théologien anglais, né à Windsor, en 1750, mort en 1784. Il fut élevé à Ealing dans le Middlesex, d'où il se rendit au collége Balliol d'Oxford. On a de lui : *Examination of Gibbon's History of the Decline and Fall of the Roman Empire*. Cette critique lui valut une réponse de la part du célèbre historien, à laquelle Davis répondit une dernière fois.

Aikin, *Biog. Dict.*

DAVIS (*John*), célèbre navigateur anglais, né à Sandbridge, près de Darmouth (Devonshire), tué près de Patane, sur la côte de Malacca, le 29 décembre 1605. Entré fort jeune dans la carrière maritime, il mérita, par ses talents, d'être désigné par le gouvernement anglais, en 1685, pour commander une expédition destinée à la recherche du passage au nord-ouest du continent américain. C'était l'idée dominante de cette époque. Parti de Darmouth le 7 juin avec deux barques, le *Sun-Shine*, de cinquante tonneaux et de vingt-trois hommes d'équipage, et le *Moon-Shine*, de trente-cinq tonneaux, monté par quatre-vingt-dix hommes, Davis était le 19 juillet au milieu des glaces sur la côte occidentale du Groënland, par 60° de latitude nord. Les bruits formidables produits par le choc des masses flottantes qui les entouraient épouvantèrent les équipages des deux petits bâtiments. Qu'on se figure en effet des îles mouvantes de deux cents lieues de long sur cinquante de large, c'est-à-dire plus grandes que l'Angleterre et l'Écosse réunies, poussées l'une contre l'autre par la violence des courants, se heurtant avec un bruit semblable à celui du tonnerre, au milieu du silence de ces affreuses solitudes, et l'on pourra se faire une idée de l'effroi qui dut saisir les compagnons de Davis. Peu familiarisés d'ail-

leurs avec ces terribles scènes, ils se voyaient à chaque instant sur le point d'être brisés, sans que ni le courage ni l'habileté pussent leur être d'aucun secours. Ce qui rendait le danger plus imminent, c'était un brouillard tellement intense, que les navigateurs ne pouvaient distinguer le haut de leur mâture. Davis n'en continua pas moins à s'avancer au Nord. Le 20 juillet il découvrit une terre couronnée de hautes montagnes, qu'il nomma *cap de la Désolation*, à cause de l'aspect lugubre qu'elle présentait. Les glaces l'empêchèrent d'aborder. Il s'éloigna en tirant vers l'occident, et découvrit le 29, à 64° 15', une terre au nord-est et plusieurs îles assez fertiles. Il mouilla dans une baie, à laquelle il donna le nom de *Gilbert;* il y trouva un peuple très-pacifique, de moyenne stature, ayant de petits yeux et pas de barbe. Des relations s'établirent entre les Anglais et les naturels, qui, charmés des danses et de la musique qu'exécutaient les équipages des deux bâtiments, commencèrent des échanges. Davis reçut d'eux des peaux de veau marin et des fourrures de plusieurs espèces. Les habitants paraissaient sans défiance: ils vinrent en grand nombre sur trente-sept canots à la fois, et ne tentèrent jamais de commettre aucun vol. Les Anglais prirent par curiosité cinq de ces canots et quelques vêtements. Ces vêtements étaient faits les uns de fourrure, les autres de peaux d'oiseaux, ornés de leurs plumes et travaillés avec beaucoup d'art. Davis fut surpris de la quantité de bois flottant qu'il vit le long des côtes. Il rencontra même un arbre entier, ayant soixante pieds de long. Il trouva aussi de nombreuses pierres ponces (1). Le 1er août il continua sa route au nord-ouest, sur une mer sans glaces, et arriva le 6, à 66° 40', devant une montagne dont les flancs brillaient comme de l'or; il l'appela *Mont Raleigh*, et mouilla dans une belle rade, qui reçut le nom de *Totness;* il n'y trouva pas d'habitants, mais il y vit beaucoup d'ours blancs, dont il tua quelques-uns. Le 8 il longea cette terre, qui s'étendait à l'occident, et signala le cap *Dier*, la baie d'*Exeter*, le cap *Walsingham*, tourna au sud; le 11 il atteignit l'extrémité méridionale de la terre qu'il côtoyait. Cette pointe fut nommée le cap de *Gool's-Mercy*, parce que Davis la considéra comme le point qui devait le conduire vers le passage cherché. En effet, à l'ouest de ce cap, il se trouva dans un détroit sans banquises, large d'environ dix myriamètres dans toute sa longueur. L'intrépide navigateur se crut à l'entrée de la mer qui communique avec l'océan Pacifique. Ce qui le confirma dans cette croyance, c'est que l'eau avait la couleur et l'apparence de celle de l'Océan. Il s'avança dans ce détroit (qui porte encore le nom de *Davis*) l'es-

(1) Il a été constaté que les bois que l'on trouve dans ces contrées viennent de la baie d'Hudson, où les grands fleuves d'Amérique les apportent en quantité. Quant aux pierres ponces, Forster pense qu'elles viennent d'Islande, à moins qu'elles ne soient le produit de quelque volcan voisin, demeuré inconnu.

nace de trente [illegible], et t[illegible] [illegible] ses 14. [illegible] d[illegible] [illegible] ; [illegible] du [illegible] d[illegible], qu'il [illegible] vent s'étant [illegible] du sud [illegible] devenu très-brumeux, il [illegible] de reprendre le chemin [illegible] D[illegible] b[illegible] [illegible] voy[illegible] av[illegible] sous ses ordres, outre les [illegible] *Shine*, et le *Moon-Shine*, le [illegible] seau de cent-vingt tonneaux, et [illegible] pinasse de dix tonneaux. Il déc[illegible] méridionale du Groenland le 1[illegible] de latitude nord et 47 de lo[illegible] méridien de Londres. Mais c[illegible] glaces ne permirent pas d'en[illegible] visa sa flottille en cet endr[illegible] *Sun-Shine* et le *North-Star* au[illegible] couverte d'un passage entre l'Yc[illegible] land oriental. Lui-même explor[illegible] dentale de cette dernière contr[illegible] descendit dans une île, dont les ha[illegible] lirent avec bienveillance et lui [illegible] peaux de veau marin, de cerf [illegible] blanc, du poisson sec et q[illegible] vis fit construire une pinasse [illegible] pour visiter les passes, trop ét[illegible] deux autres bâtiments; tandis q[illegible] cupaient de ce travail, les natur[illegible] en foule; chaque jour ils ava[illegible] de quarante à cent canots: [illegible] sieurs des Es[illegible] aux [illegible] précédente, [illegible] la joie de se rev[illegible] pris à connaître [illegible] [illegible] jusqu'à [illegible], et [illegible] quara[illegible] dans le der[illegible] qu'il avait décou[illegible] cédente; il reconnut [illegible] la[illegible] vait le mont [illegible] îles entourées [illegible] très-po[illegible] glaces, plus c[illegible] vinrent arrêter sa navig[illegible] rencontra une masse flottante[illegible] n'essaya même pas d'en [illegible] craignant d'être taxé d'ex[illegible] est-il qu'il la côtoya treize jours [illegible] qui arrivait après avoir passé su[illegible] était si froid, que tous les agrès [illegible] navire furent gelés : les [illegible] d'aller plus loin. Davis r[illegible] est, et mouilla dans [illegible]

(2) Probablement d'élan.

...titude, et 70° de longitude occidentale. ...s vaisseaux, il poursuivit son entre... la pinasse avec quelques marins de ...: il se mit en route le 11 août, ...dans un détroit qu'il suivit l'espace ...vingts lieues jusqu'à un groupe d'îles ...donna, ainsi qu'au détroit, le nom de ... Après être parvenu au 69e de...titude, arrêté de nouveau par les ...rejoignit ses équipages; mais dans ...e la température avait complétement ... Les Anglais souffrirent même de la ...et furent tourmentés par des mous...ont la piqûre était très-douloureuse. ...ême chaleur est un des phénomènes ... glaciales; on l'explique par la grande ...l'élévation des terres vers le pôle Nord. ...on des rayons du soleil sur la surface ...de ces terres et leur croisement en ... directions produisent une chaleur ... quelquefois pour fondre le goudron ... Le même fait n'a jamais été re... les régions polaires de l'hémi... Davis rentra dans la pleine mer, ... il se trouva à la hauteur de ...ur mer découverte, qu'il prit pour le ... cherchait depuis si longtemps; le ... au midi ne lui parut qu'un ... Il était résolu de s'aventurer sur ...ne des vents contraires l'obli... à l'ancre. Il se préparait à par... avait envoyé dans une chaloupe ... pour prendre du poisson laissé sur ...lorsqu'une troupe de naturels accou...blèrent de flèches ses matelots. Deux ... les trois autres grièvement blessés. ... une tempête violente, qui acheva ... ses équipages, et le 11 septembre ... d'un vent d'ouest-nord-ouest pour ...l'Angleterre, dont il vit les côtes ... au commencement d'octobre.

...aventures n'avaient pas affaibli ...l'ardeur de Davis, et malgré ce se... demeurait plein d'espoir. Con... par trouver le passage qu'il ... fois, il proposa une troisième ... quelque peine à trouver des ... n'y réussit-il qu'en leur fai...dédommagement dans la pêche ... Le 19 mai 1587, il partit pour la ... avec trois petits bâtiments, le ...Elisabeth de Darmouth et l'*Hé*... Ces deux derniers étaient ar... Il mit à l'ancre le 18 juin ...ionale d'Amérique, détacha ...s pour la pêche, et s'avança ... jusqu'à 72° 12' de lat., où il si...pe *Saunderson*. Il dirigea sa ...: mais, arrêté par des ban... ...ont par le vent du nord de ... Le ... il aperçut le dé... ... trente myriamètres; il y débarqua sans observer rien de nouveau, et se borna à donner des noms à certains lieux qui n'en avaient pas. Les glaces l'empêchant de passer outre, le 29 juillet il gagna la pleine mer, navigua dans le détroit de Frobisher, qu'il nomma *détroit de Lumley*, découvrit le cap Warwick, et traversant un large golfe, arriva, par 61° 10 de latitude, près d'un promontoire, qu'il appela cap *Chidley*. Il est donc constant que le détroit qui porte aujourd'hui le nom d'*Hudson* fut réellement découvert par Davis. Après cette découverte, Davis côtoya la côte des Esquimaux jusqu'au 52°, où, ne trouvant pas les deux bâtiments pêcheurs auxquels il avait donné rendez-vous dans ces parages, il rentra à Darmouth, le 15 septembre. En arrivant en Angleterre, Davis écrivit ce qui suit à un de ses amis : « J'ai été jusqu'au soixante-treizième degré de latitude, trouvant la mer ouverte à quarante lieues d'une terre à l'autre. L'existence du passage est donc très-probable, et il est facile de s'en assurer. »

La guerre entre l'Angleterre et l'Espagne vint diriger l'infatigable Davis vers un autre but. Il accompagna, comme vice-amiral, Cavendish dans son deuxième voyage dans la mer du Sud. Partie de Plymouth, 20 août 1591, l'expédition, qui se composait de cinq navires, aborda dans la baie de San-Salvador (Brésil), pilla la Placentia et Los-Santos les 5 et 6 décembre, et San-Vincente le 21 janvier. Elle se porta ensuite au Sud, et entra le 14 avril dans le détroit de Magellan. Après avoir vainement essayé de franchir le dangereux passage, les navires se séparèrent le 29 mai, et Davis résolut de continuer l'entreprise. Cavendish et les autres capitaines revinrent en Europe avec le *Désir* et la *Black-Pinnace*. Il relâcha au port Désiré, où il demeura jusqu'au 6 août, puis il entra de nouveau dans le détroit. Arrivé à l'île des Pingouins, il fit saler vingt barrils de phoques, et le 7 il remit à la voile. Le 12 il fut jeté par un coup de vent de l'est entre plusieurs îles inconnues, situées à environ cinquante lieues de la côte à l'est et au nord du détroit : elles ont été nommées *Davis's Southern Islands* (1). Davis laissa ces îles le 19, et jeta l'ancre dans le détroit, qu'il traversa au commencement de septembre; mais il y fut rejeté. Deux autres tentatives pour débarquer dans la mer du Sud ne furent pas plus heureuses; Davis revint alors mouiller le 3 octobre au port Désiré. Il y prit quatorze mille pingouins pour faire des pro-

(1) On croit qu'Americ Vespuce avait longé ces îles en 1502, ignorant si elles faisaient ou non partie du continent. Après Davis, elles furent revues en 1594, par Richard Hawkins, qui les nomma *Virginia* et *Maiden-Sand*, en l'honneur de la reine Elisabeth. Le capitaine anglais Strong donne le nom de Falkland-Channel au détroit qui sépare ces deux principales îles. Ce nom fut appliqué par les Anglais à tout l'archipel. En 1700 elles furent revues par des navigateurs de Saint-Malo, et le 16 juillet 1708 Porée, de Saint-Malo, y descendit et leur donna le nom de *Malouines* ... regarder ... Davis comme le *découvreur* de ces îles.

leurs avec ces terribles scènes, ils se voyaient à chaque instant sur le point d'être brisés, sans que ni le courage ni l'habileté pussent leur être d'aucun secours. Ce qui rendait le danger plus imminent, c'était un brouillard tellement intense, que les navigateurs ne pouvaient distinguer le haut de leur mâture. Davis n'en continua pas moins à s'avancer au Nord. Le 20 juillet il découvrit une terre couronnée de hautes montagnes, qu'il nomma *cap de la Désolation*, à cause de l'aspect lugubre qu'elle présentait. Les glaces l'empêchèrent d'aborder. Il s'éloigna en tirant vers l'occident, et découvrit le 29, à 64° 15', une terre au nord-est et plusieurs îles assez fertiles. Il mouilla dans une baie, à laquelle il donna le nom de *Gilbert;* il y trouva un peuple très-pacifique, de moyenne stature, ayant de petits yeux et pas de barbe. Des relations s'établirent entre les Anglais et les naturels, qui, charmés des danses et de la musique qu'exécutaient les équipages des deux bâtiments, commencèrent des échanges. Davis reçut d'eux des peaux de veau marin et des fourrures de plusieurs espèces. Les habitants paraissaient sans défiance: ils vinrent en grand nombre sur trente-sept canots à la fois, et ne tentèrent jamais de commettre aucun vol. Les Anglais prirent par curiosité cinq de ces canots et quelques vêtements. Ces vêtements étaient faits les uns de fourrure, les autres de peaux d'oiseaux, ornés de leurs plumes et travaillés avec beaucoup d'art. Davis fut surpris de la quantité de bois flottant qu'il vit le long des côtes. Il rencontra même un arbre entier, ayant soixante pieds de long. Il trouva aussi de nombreuses pierres ponces (1). Le 1er août il continua sa route au nord-ouest, sur une mer sans glaces, et arriva le 6, à 66° 40', devant une montagne dont les flancs brillaient comme de l'or; il l'appela *Mont Raleigh*, et mouilla dans une belle rade, qui reçut le nom de *Totness;* il n'y trouva pas d'habitants, mais il y vit beaucoup d'ours blancs, dont il tua quelques-uns. Le 8 il longea cette terre, qui s'étendait à l'occident, et signala le cap *Dier*, la baie d'*Exeter*, le cap *Walsingham*, tourna au sud; le 11 il atteignit l'extrémité méridionale de la terre qu'il côtoyait. Cette pointe fut nommée le cap de *Gool's-Mercy*, parce que Davis la considéra comme le point qui devait le conduire vers le passage cherché. En effet, à l'ouest de ce cap, il se trouva dans un détroit sans banquises, large d'environ dix myriamètres dans toute sa longueur. L'intrépide navigateur se crut à l'entrée de la mer qui communique avec l'océan Pacifique. Ce qui le confirma dans cette croyance, c'est que l'eau avait la couleur et l'apparence de celle de l'Océan. Il s'avança dans ce détroit (qui porte encore le nom de *Davis*) l'es-

(1) Il a été constaté que les bois que l'on trouve dans ces contrées viennent de la baie d'Hudson, où les grands fleuves d'Amérique les apportent en quantité. Quant aux pierres ponces, Forster pense qu'elles viennent d'Islande, à moins qu'elles ne soient le produit de quelque volcan voisin, demeuré inconnu.

pace de trente myriamètres, et tr[illegible] marques d'un passage: les 14, 1[illegible] [illegible] les rivages. [illegible] [illegible] se vit [illegible] d'aout, de [illegible] il arriva sain et sauf à Dartm[illegible] bien résolu de revenir mener a[illegible] rageuse entre[illegible].

Da[illegible] déco[illegible] du Groenland le 1[illegible] de latitude nord et 47 de longi[illegible] méridien de Londres. Mais cette [illegible] glaces ne permirent pas d'en a[illegible] visa sa flottille en cet endroit[illegible] *Sun-Shine* et le *North-Star* au[illegible] couverte d'un passage entre l'Ycel[illegible] land oriental. Lui-même explor[illegible] dentale de cette dernière contr[illegible] descendit dans une île, dont les [illegible] lirent avec bienveillance et lu[illegible] peaux de veau marin, de cerf [illegible] blanc, du poisson sec et quelqu[illegible] vis fit construire une pinasse de t[illegible] pour visiter les passes, trop [illegible] deux autres bâtiments; tandis q[illegible] cupaient de ce travail, les natur[illegible] en foule; chaque jour ils avaie[illegible] de quarante à cent canots; ils r[illegible] sieurs des Esquimaux qu'ils av[illegible] précédente, et ils se témo[illegible] la joie de se revoir; mais [illegible] pris à connaître l'u[illegible] glais échangeaient avec [illegible] vols. Davis envoya [illegible] les plus hautes [illegible], au[illegible] pays à une grande [illegible]. Il [illegible] jusqu'à 66° 20', [illegible] dans le détroit qu'il av[illegible] cédente; il reconnut que la t[illegible] vait le mont Raleigh se comp[illegible] îles entourées d'une [illegible] très-[illegible] glaces, plus [illegible] vinrent [illegible] rencontra [illegible] n'es[illegible] pas d'en donner [illegible] taxé d'exa[illegible] [illegible] la côtoya tr[illegible] jours qui arrivait après a[illegible] était si froid, que [illegible] navire furent [illegible] d'aller plus [illegible]

(2) Probablement d'élan.

latitude, et 70° de longitude occidentale.
ses vaisseaux, il poursuivit son entre-
la pinasse avec quelques marins de
onté; il se mit en route le 11 août,
dans un détroit qu'il suivit l'espace
-vingts lieues jusqu'à un groupe d'îles
donna, ainsi qu'au détroit, le nom de
nd. Après être parvenu au 69° de-
litude, arrêté de nouveau par les
rejoignit ses équipages; mais dans
e la température avait complétement
Les Anglais souffrirent même de la
t furent tourmentés par des mous-
nt la piqûre était très-douloureuse.
ême chaleur est un des phénomènes
glaciales; on l'explique par la grande
t l'élévation des terres vers le pôle Nord.
ion des rayons du soleil sur la surface
le ces terres et leur croisement en
s directions produisent une chaleur
nse quelquefois pour fondre le goudron
eaux. Le même fait n'a jamais été re-
dans les régions polaires de l'hémi-
ustral. Davis rentra dans la pleine mer,
eptembre il se trouva à la hauteur de
s une mer découverte, qu'il prit pour le
qu'il cherchait depuis si longtemps; le
é situé au midi ne lui parut qu'un
fle. Il était résolu de s'aventurer sur
r, lorsque des vents contraires l'obli-
e mettre à l'ancre. Il se préparait à par-
, et il avait envoyé dans une chaloupe
mes pour prendre du poisson laissé sur
, lorsqu'une troupe de naturels accou-
ccablèrent de flèches ses matelots Deux
ts, les trois autres grièvement blessés.
urvint une tempête violente, qui acheva
aliser les équipages, et le 11 septembre
lla d'un vent d'ouest-nord-ouest pour
e pour l'Angleterre, dont il vit les côtes
s au commencement d'octobre.
pénibles aventures n'avaient pas affaibli
et l'ardeur de Davis, et malgré ce se-
e il demeurait plein d'espoir. Con-
l finirait par trouver le passage qu'il
qué deux fois, il proposa une troisième
. Il eut quelque peine à trouver des
; encore n'y réussit-il qu'en leur fai-
er un dédommagement dans la pêche
e. Le 19 mai 1587, il partit pour la
ition, avec trois petits bâtiments, le
r, l'Élisabeth de Darmouth et l'Hé-
ndres. Ces deux derniers étaient ar-
la pêche. Il mit à l'ancre le 18 juin
e septentrionale d'Amérique, détacha
h et l'Hélène pour la pêche, et s'avança
Shine jusqu'à 72° 12' de lat., où il si-
ints Hope Saunderson. Il dirigea sa
l'occident; mais, arrêté par des ban-
t contraint par le vent du nord de
r chemin. Le 20 juillet il aperçut le dé-
Cumberland, qu'il remonta l'espace de
trente myriamètres; il y débarqua sans observer rien de nouveau, et se borna à donner des noms à certains lieux qui n'en avaient pas. Les glaces l'empêchant de passer outre, le 29 juillet il gagna la pleine mer, navigua dans le détroit de Frobisher, qu'il nomma *détroit de Lumley*, découvrit le cap Warwick, et traversant un large golfe, arriva, par 61° 10 de latitude, près d'un promontoire, qu'il appela cap *Chidley*. Il est donc constant que le détroit qui porte aujourd'hui le nom d'*Hudson* fut réellement découvert par Davis. Après cette découverte, Davis côtoya la côte des Esquimaux jusqu'au 52°, où, ne trouvant pas les deux bâtiments pêcheurs auxquels il avait donné rendez-vous dans ces parages, il rentra à Darmouth, le 15 septembre. En arrivant en Angleterre, Davis écrivit ce qui suit à un de ses amis : « J'ai été jusqu'au soixante-treizième degré de latitude, trouvant la mer ouverte à quarante lieues d'une terre à l'autre. L'existence du passage est donc très-probable, et il est facile de s'en assurer. »

La guerre entre l'Angleterre et l'Espagne vint diriger l'infatigable Davis vers un autre but. Il accompagna, comme vice-amiral, Cavendish dans son deuxième voyage dans la mer du Sud. Partie de Plymouth, 20 août 1591, l'expédition, qui se composait de cinq navires, aborda dans la baie de San-Salvador (Brésil), pilla la Placentia et Los-Santos les 5 et 6 décembre, et San-Vincente le 21 janvier. Elle se porta ensuite au Sud, et entra le 14 avril dans le détroit de Magellan. Après avoir vainement essayé de franchir le dangereux passage, les navires se séparèrent le 29 mai, et Davis résolut de continuer l'entreprise. Cavendish et les autres capitaines revinrent en Europe avec le *Désir* et la *Black-Pinnace*. Il relâcha au port Désiré, où il demeura jusqu'au 6 août, puis il entra de nouveau dans le détroit. Arrivé à l'île des Pingouins, il fit saler vingt barrils de phoques, et le 7 il remit à la voile. Le 12 il fut jeté par un coup de vent de l'est entre plusieurs îles inconnues, situées à environ cinquante lieues de la côte à l'est et au nord du détroit : elles ont été nommées *Davis's Southern Islands* (1). Davis laissa ces îles le 19, et jeta l'ancre dans le détroit, qu'il traversa au commencement de septembre; mais il y fut rejeté. Deux autres tentatives pour débarquer dans la mer du Sud ne furent pas plus heureuses; Davis revint alors mouiller le 3 octobre au port Désiré. Il y prit quatorze mille pingouins pour faire des pro-

(1) On croit qu'Améric Vespuce avait longé ces îles en 1502, ignorant si elles faisaient ou non partie du continent. Après Davis, elles furent revues en 1594, par Richard Hawkins, qui les nomma *Virginia* et *Maiden-Sand*, en l'honneur de la reine Élisabeth. Le capitaine anglais Strong donne le nom de Falkland-Channel au détroit qui sépare ces deux principales îles. Ce nom fut appliqué par les Anglais à tout l'archipel. En 1700 elles furent revues par des navigateurs de Saint-Malo, et le 16 juillet 1708 Porée, de Saint-Malo, y descendit et leur donna le nom de *Malouines*. On peut regarder justement Davis comme le *découvreur* de ces terres.

visions, et remit à la mer le 22 décembre pour retourner en Europe. Ayant relâché à la côte du Brésil, treize de ses hommes furent tués par les Portugais. Pour comble de calamités, les pingouins se putréfièrent, et des vers longs d'un pouce dévorèrent les provisions et même les habits : les hommes de l'équipage en étaient attaqués dans leurs lits au point de ne pouvoir dormir : la plupart succombèrent à une espèce de typhus. De soixante-seize matelots ou soldats que Davis avait au départ de l'Angleterre, il n'en restait plus que seize quand il arriva à Bear-Haven (Irlande), le 11 juin 1593. En 1598 Davis passa en Hollande, et conduisit une flotte marchande de Middelbourg aux Indes; il fut de retour l'année suivante, et adressa au comte d'Essex une relation détaillée de son voyage ainsi qu'un vocabulaire du langage parlé à Achem. En 1601 il était premier pilote de la flotte commandée par Lancaster. En 1605 il s'associa avec Michelbourn, et ils équipèrent deux vaisseaux pour les Indes : leur voyage fut heureux; mais au retour, ayant enlevé une joncque, sur la côte de Malacca, à des pirates malais, ceux-ci revinrent en force pour la reprendre, et Davis périt dans le combat.

Davis est justement considéré comme une des illustrations de l'Angleterre : son courage dans les dangers, sa constance dans les revers, son habileté dans la navigation, lui ont mérité une place distinguée parmi les grands navigateurs. Il a fait faire un pas immense vers la solution du problème, si longtemps discuté, du passage nord-ouest; c'est à juste titre que Cowley a dit que le détroit auquel a été donné le nom de Hudson a été de fait découvert par Davis, dont le nom est d'ailleurs resté justement attaché à celui qu'il avait traversé sous la latitude nord la plus éloignée. « Si les glaces ne l'eussent pas empêché, ajoute un savant moderne, il eût probablement fait les découvertes qui plus tard illustrèrent Baffin. » A un point de vue plus positif, les expéditions de cet illustre navigateur ne sont pas moins importantes. Indépendamment de ses découvertes, Davis a acquis des titres sérieux à la reconnaissance de ses compatriotes : il donna un grand essor à la pêche de la baleine.

La relation de son voyage de découvertes, publiée dans Hackluyt (*Voyages*, etc., t. III, p. 103), paraît avoir été rédigée par Davis lui-même. Un extrait de son ouvrage intitulé : *The World's hydrographical Description*, et un récit de son voyage aux Indes orientales en 1598, se trouvent dans Harris, *Collection of Voyages*.

Alfred DE LACAZE.

Biographia Britannica. — Hackluyt, *Navigations*, III. — Purchas, *Pilgrim*. I et III. — Le même, *The last Voyage of Thomas Cavendish, etc.*, IV, chap. VI et VII. — Harris, *Collect. of Voyages*. — Van Tenac, *Histoire générale de la Marine*, II, 270. — Léon Galibert et Clément Pellé, *Angleterre*, dans l'*Univers pittoresque*, II, 288. — Desborough-Cowley, *Gen. Hist. of Trav.* — Ferdinand Denis, *le Génie de la Navigation*, 38 et 117. — Aug. Saint-John, *The Lives of celebrated Travelers*; Londres, 1831-1832, 3 vol. in-12. — Frédéric Lacroix, *Régions circumpolaires*, dans l'*Univers* [...] *Lives and Voyages of Drake, Cavendis*[...] *pier*, etc.; Edimburg, 1831, in-12.

DAVIS (*Rowland*), théologien i[...] dans le voisinage de Cork, en 164[...] collége de La Trinité à Dublin, il d[...] doyen de Cork, puis vicaire général [...] On a de lui : *A Letter to a Friend, his changing his religion*; Lon[...] in-4°; — *The Truly catholic an*[...]*gion, showing that the establis*[...] *in Ireland is more truly a membe*[...]*tholic Church than the Church of* [...] — *A Letter to the pretended An*[...] une réponse à la réfutation de l'ou[...] dent par O' Brien. Cette polémique [...] quelque temps.

Rose, *New biog. Dict.*

DAVIS (*Williams*), voyageur a[...] en 1650. Il était chirurgien à bor[...] ment anglais qui fut pris par les [...] habita quelque temps l'Amérique c[...] écrit la relation de sa captivité. On [...] ce récit des documents curieux sur l[...] avoisinant le fleuve des Amazones.

Purchas, *Pilgrim*. — Robertson, *Hist.*

DAVISI (*Urbain*), mathématicie[...] à Rome, vers 1630, mort vers 1[...] élève du fameux père Bonaventure [...] suite. On a de lui : *Trattato della* [...] *le pratiche per quelli che deside*[...]*tarsi in essa e col modo di far l*[...]*leste* (Traité de la Sphère, avec [...] pour ceux qui désirent s'y exerce[...] manière de tracer la figure du c[...] 1682, in-12. L'auteur a mis la vie [...] naventure en tête de l'ouvrage, a[...] face.

Fontanini, *Biblioteca dell' Eloquenza*

DAVISON (*Jean*), controversis[...] licencié en droit, vivait vers le mi[...]zième siècle. On a de lui : *Miroir* [...] *auquel on pourra voir les profes*[...] *vraie foi et les discerner d'avec le*[...] *de la fausse doctrine*; Louvain, [...] l'auteur y excite le pouvoir sécul[...] le fer et par le feu ceux de la religi[...]

Du Verdier, *Bibliothèque française*.

DAVITY (*Pierre*), seigneur de [...] historien français, né à Tournon ([...] 1573, mort à Paris, en 1635. Il était [...] ordinaire de la chambre du roi. O[...] *États et empires du monde par* [...] Paris, 1626, in-fol.; réimprimés so[...] *Description de l'Univers*, Paris, 1[...] augmentée par F. Ranchin, Paris, [...] in-fol.; revue et augmentée encore [...] Rocole, Paris, 1660, 6 vol., in-fol. Ce[...] compilation mal choisie, que les [...] n'ont pas améliorée; — *Origine de to*[...] *de chevalerie de toute la chréti*[...] *statuts, armes et devises*, etc., par

-fol.; — *Arrêt de mort exécuté* [illegible] *de Jean Guillet, Lyonnais,* [illegible] *convaincu de l'horrible* [illegible] *imposée à ceux de La Ro-*[illegible] *de l'admirable découverte de* [illegible] *dessein contre ceux de la re-*[illegible] *par le seigneur de Montmar-*[illegible], in-8°; — *État certain de* [illegible] *en France*; Paris, 1626, [illegible], qui consistent en épigrammes, [illegible], poëmes, épitaphes, etc., sont [illegible] médiocrité; elles sont réunies à [illegible] dialogues amoureux, historiettes [illegible] en prose. Les œuvres de Da-[illegible] sous le titre de : *Les Tra-*[illegible]; Paris, 1598, 1602, et Rouen,

A. JADIN.

[illegible] *Davity*, en tête de la *Description de* [illegible]. — Lelong, *Bibliothèque histo-*[illegible], nos [illegible] et [illegible]. — L'abbé [illegible] des ouvrages géographiques, dans le [illegible]. — Chorier, *Histoire du Dau-*[illegible]

[illegible] (*Gabriel*), jurisconsulte et magis-[illegible] né à Auxonne, le 13 mars 1677, [illegible] le 12 août 1743. Il fut reçu avocat [illegible] 1696, devint en 1698 substitut du [illegible]éral au parlement de cette ville, [illegible] d'un grand talent, d'une vaste éru-[illegible] intégrité égale à ses lumières. [illegible] nommé professeur en droit fran-[illegible]sité de Dijon. Il venait d'être pourvu [illegible] de secrétaire de chancellerie, lors-[illegible] subitement, à l'âge de soixante-six [illegible] cabinet de M. de Saint-Contest, [illegible] Bourgogne. Il a laissé : *Traités sur* [illegible] *de Droit français, à l'usage* [illegible] *Bourgogne et des autres pays qui* [illegible] *au parlement de Dijon*, avec les [illegible]; Dijon, 1751 et ann. suiv., [illegible] 2e édit., revue et augmentée par [illegible], Dijon, 1788-1789, 4 vol. in-4° : [illegible] de cet ouvrage] se trouvait avant [illegible] à la bibliothèque de l'université [illegible] *Coutumes du duché de Bourgo-*[illegible] *de suite aux Traités du Droit* [illegible], 1776, in-12.

E. REGNARD.

[illegible] *de l'éditeur*, en tête des *Traités sur* [illegible] *de Droit français*, etc.

[illegible] **DAVOUST** (1) (*Louis-Nico-las*), duc d'Auerstaedt, prince d'Eckmühl, maré-chal de France, ministre de la guerre, né à Annoux, près Noyers, en Bourgogne, le 10 mai 1770, mort à Paris, le 1er juin 1823. Élevé à l'École de Brienne, il n'avait que quinze ans lorsqu'il en sortit, et entra comme sous-lieutenant au régiment de Champagne-cavalerie, le 2 février 1785. Quelques années après (22 septembre 1791), on le voit chef de bataillon du 3e régiment de volontaires de l'Yonne dans l'armée de Dumouriez, et dans les années 1793, 1794 et 1795, général de brigade aux armées de la Moselle et du Rhin. Ses talents et son intrépidité le firent distinguer par Moreau, qui lui confia des commandements importants, et à qui il rendit des services signalés, particu-lièrement au passage du Rhin, le 20 avril 1797. Davout suivit Bonaparte en Égypte. Il se fit re-marquer plusieurs fois dans la haute et dans la basse Égypte, et contribua puissamment à la vic-toire d'Aboukir. De retour en France avec Desaix, il fut nommé général de division le 3 juillet 1800, commandant en chef des grenadiers de la garde consulaire le 28 novembre 1801, et maréchal d'empire le 19 mai 1804. En 1805 il reçut le com-mandement du troisième corps de la grande armée, avec lequel il prit une part glorieuse aux mémo-rables victoires d'Ulm, d'Austerlitz, d'Iéna, d'Ey-lau et de Friedland. Il reçut, par lettres patentes du 2 juillet 1808, le titre de duc d'Auerstaedt, en ré-compense de la savante manœuvre qu'il avait opé-rée près de ce village, voisin de Iéna, avec la droite de l'armée française, et qui lui donna la victoire le même jour (14 octobre 1806) que Na-poléon remportait celle d'Iéna avec la gauche de l'armée. Le titre de prince d'Eckmühl lui fut donné sur le champ de bataille, dans la campagne d'Autriche, le 28 novembre 1809. Après la ba-taille de Wagram, où il fit des prodiges de valeur, le prince d'Eckmühl, nommé comman-dant en Pologne, gouverna ce pays avec un des-potisme outré, qui lui mérita les reproches de l'empereur; mais il ne changea point pour cela de système. Dans la campagne de Russie, il battit l'ennemi à Mohilow; et à la bataille de la Moskowa, où il fut blessé et eut plusieurs chevaux tués sous lui, il donna de nouvelles preuves de sa bravoure et de son habileté. Après la retraite de Moscou, il établit son quartier gé-néral à Hambourg (30 mai 1813). Bientôt il y fut assiégé par l'ennemi victorieux. En vain, par des attaques réitérées et des sommations me-naçantes, les armées russe, prussienne et sué-doise cherchèrent-elles à s'emparer de la place et à ébranler la fermeté du prince d'Eckmühl, leurs menaces et leurs efforts furent également inutiles. Ce ne fut qu'au mois d'avril 1814, après la paix, qu'il consentit à remettre la place, non aux généraux ennemis, mais au général Gérard, porteur des ordres du roi Louis XVIII. Pen-dant la première restauration, il vécut retiré

(1) [illegible] que presque tous les biographes écri-[illegible] voici ce que dit M. Borel d'Hauterive, [illegible] *de la Pairie et de la Noblesse* (année [illegible] a introduite dans le nom de *Da-*[illegible] été adoptée par le maréchal ni par [illegible] famille; c'est une forme vicieuse, qui pa-[illegible] à l'état-major de l'armée d'Égypte. » [illegible] d'une manière définitive l'ortho-[illegible], nous allons transcrire le commence-[illegible] de l'acte de naissance du maréchal [illegible] Archives de la guerre) : « *Louis-Nicolas* [illegible] Jean-François DAVOUT, écuyer, *lieu-*[illegible] *royal-Champagne-cavalerie, sei-*[illegible], *et de Françoise Adélaïde Minard* [illegible] » À cette preuve sans réplique nous [illegible] comme une autre, nous citerions [illegible] sous le titre de *Notes sur des Obser-vations de Bourienne contre le maréchal* DAVOUT, par DAVOUT fils, etc.

dans sa terre de Savigny-sur-Orge. Après le retour de l'île d'Elbe, appelé par Napoléon au ministère de la guerre, Davout, de concert avec l'empereur, organisa en trois mois l'armée française sur le pied où elle était avant les événements de 1814, et créa d'immenses ressources militaires pour la défense du pays. Après le désastre de Waterloo, il reçut le commandement général de l'armée réunie sous les murs de Paris. Le 3 juillet il se disposait à livrer bataille à Wellington et à Blücher, et toutes les chances de succès qu'un général en chef peut prévoir lui étaient favorables, lorsqu'il reçut du gouvernement provisoire l'ordre de traiter avec l'ennemi. Ce même jour il signa à Saint-Cloud la convention de Paris, d'après laquelle l'armée française devait se retirer derrière la Loire. Le maréchal fit sa soumission au gouvernement royal le 14 juillet, et quelques jours après il remit le commandement de l'armée au maréchal Macdonald, chargé de la licencier. Quand il eut connaissance de l'ordonnance du 24 juillet, qui proscrivait les généraux Gilly, Grouchy, Excelmans, Clausel, etc., il écrivit au maréchal Gouvion Saint-Cyr, ministre de la guerre, pour demander qu'on substituât son nom à celui de ces généraux, attendu qu'ils n'avaient fait qu'obéir à ses ordres. Lors du procès du maréchal Ney, Davout, interpellé sur l'extension que devait avoir la convention du 3 juillet, relativement au prince de la Moskowa, répondit avec courage que si la sûreté des militaires qui se trouvaient alors à Paris n'eût pas été garantie par les alliés, il n'aurait pas signé la convention et aurait livré bataille. Davout vécut jusqu'en 1818 dans la disgrâce des Bourbons. On alla jusqu'à faire enlever son portrait de la salle des maréchaux aux Tuileries. Il rentra à la chambre des pairs le 5 mars 1819, et se rallia par des actes non équivoques de royalisme à la cause de la Restauration. A. S...Y.

Vict. et Conquêtes. -- Biographie des Contemporains. — Archives de la guerre.

DAVOUT (*Louis-Alexandre-Edme-François*, baron), général français, né à Étivey (Yonne), le 14 septembre 1773, mort à Rovières (Yonne), le 3 septembre 1820. Frère cadet du précédent, il prit une part active aux campagnes du Nord, de Rhin et Moselle, du Rhin et d'Égypte. Le courage dont il fit preuve tant aux siéges de Malte, de Jaffa et de Saint-Jean-d'Acre qu'aux batailles de Chebréis et des Pyramides lui valut (10 décembre 1799) le grade de chef d'escadron. Rappelé par son frère (10 juillet 1800), il lui servit d'aide de camp, et fit la campagne d'Italie, où il eut un cheval tué sous lui, au passage du Mincio. Les services qu'il rendit à Austerlitz, Iéna, Eylau et Wagram, le firent nommer baron de l'empire (15 août 1809) et général de brigade (6 août 1811); l'état de sa santé le força de quitter le service et de prendre sa retraite, le 25 novembre 1813. Il mourut à l'âge de quarante-sept ans. A. S... Y.

Archives de la guerre. — Fastes de la ...eur, t. V.

* **DAVRE** (*François*), théologien ... curé de Minière vers la seconde ... septième siècle. Voyant avec doule... s'égarer dans des voies profanes, ... donner une direction plus chrétienn... à Montargis deux soi-disant t... *Infante d'Irlande*, 1668; *Genev... nocence reconnue*, 1670. Il anno... préface qu'il a voulu « procurer de... tissements espurés des espèces qui ... primer aux lascives représentatio... moderne ». Ses pièces, mal rimée... l'idée et le style, d'une naïveté ...

Catalogue de la bibliothèque drama... Soleinne, t. II, p. 12.

* **DAVREUX** (*Charles-Joseph*...) belge, né à Liége, le 10 septembr... en 1822 l'un des fondateurs de l... Sciences naturelles de Liége, et s... pharmacien en 1825. En 1827 il fut... fesseur de chimie et de minéralogie... dustrielle de Liége. En 1834 il d... seur au collége de Liége pour la ... sique et l'histoire naturelle. Il était d... la Société des Amis des Sciences, L... de Maëstricht et de celle des Scienc... de Paris. On a de lui : *Leçons su... logie et la Chimie*; Liége, 1828-... *sur la constitution géognostique ... vince de Liége*; Bruxelles, 1833 ... trois planches. Ce travail a été cour... par l'Académie royale des Sciences ... tres de Bruxelles.

Annales de l'Académie des Sciences et ... de Bruxelles, IX. — Dictionnaire des ... Belgique. — Comte de Becdelièvre-Ham... liégeoise, II, 798. — Biographie général...

DAVRIGNY. *Voy.* AVRIGNY.

* **DAVY** (*Nicolas*), littérateur f... le Maine, vers 1520, mort en 15... diacre à Soissons. Il a traduit de l'... l'espagnol plusieurs ouvrages de p... au jour un de ces livres dont les t... étaient alors un appât mis au jour p... *Le Psaltérion de l'âme dévote au s... quel elle peut exercer et maint... sées en contemplation*; Paris, 157... aussi un traité d'un tout autre genr... *nière de semer et faire pépinières* ...

Du Verdier, Bibliothèque française, éd... vigny, t. III, p. 112.

DAVY (Sir *Humphry*), célèbre ... glais, né à Penzance, dans le co... nouailles, le 17 décembre 1778, m... le 28 mai 1829. Sa famille posse... domaine à Varfell, dans le diocèse ... A l'âge de seize ans, il perdit son ... Davy, qui avait exercé l'état de scul... et sa mère (née Grace Millett) ... de cinq enfants. Pour subvenir à le...

ment une boutique de mer-
hôtel garni pour les voyageurs qui
sur les bords de la Boye, renommée
s pittoresques et la douceur du cli-
ne Davy fut élevé à l'école du vil-
révérend docteur Cardew, et se dis-
la vivacité de son esprit, qui le fit
ur vers l'étude des belles-lettres :
n a conservé de lui plusieurs frag-
s qui attestent un talent poétique
s qu'aucun autre pays, le comté de
, si diversement accidenté par ses
ses rochers et ses mines, était
iter l'imagination. Au commence-
5, il fut mis en apprentissage chez
ase, chirurgien et apothicaire de
Dès ce moment il sentit naître en
ant pour la science qu'il devait
e circonstance fortuite l'y confirma.
tt, fils de l'immortel inventeur de
à vapeur, avait été envoyé par son
ance pour se rétablir d'une affec-
e. Il vint loger chez madame Davy.
d'apothicaire, pour se lier avec
, dont le rang et la fortune de-
éloigné, se procura une traduction
éments de Chimie de Lavoisier.
, il avait lu et compris le livre ; et
les objections que d'autres
contre les doctrines de Lavoisier,
comprenait tout autrement la
omènes, et ne songea dès lors
qu'à un nouveau plan d'études,
peu près toutes les connaissances
À la suite des discussions qu'il eut
, il se consacra tout entier à l'é-
chimie. « Un habile physicien doit,
, savoir percer avec une scie. »
vy construisit ses premiers appa-
iques tubes de verre achetés à un
baromètres ambulant, avec de
de pipe, et avec une seringue dont
le chirurgien d'un navire fran-
s de Lands' End.
s expériences, entreprises à dix-
pour objet la détermination
dont sont remplies les vésicules
(*fucus siliquosa*), et il constata
-précise que les plantes mari-
l'air comme les plantes terres-
en décomposant, sous l'in-
mière, l'acide carbonique pour
oxygène nécessaire à leur respi-
son travail au doc-
l'inséra dans son recueil pé-
tributions to physical and
e, principally from the
Le docteur Beddoes, ancien
à l'université d'Oxford,
commerce épistolaire avec La-
fonder à Bristol un établisse-
nom d'*Institution pneuma-*

tique, avait pour but d'appliquer l'action des gaz aux traitements des maladies pulmonaires. Le travail de H. Davy était intitulé : *Essays on the heat, light and the combinations of light, with a new theory of respiration; on the generation of oxygen gas and the causes of the colours of organic bodies* (Essais sur la chaleur, la lumière et les combinaisons de la lumière, avec une nouvelle théorie de la respiration ; sur la génération du gaz oxygène et les causes de la coloration des corps organiques). « Ces essais, dit son frère John, savant distingué, sont le début d'un esprit hardi et original : ils portent à la fois l'empreinte de la jeunesse et du génie, avec les qualités et les défauts de l'une et de l'autre. » Beddoes résolut de s'attacher le jeune chimiste apothicaire, et chargea son ami Davies Gilbert (qui succéda plus tard à H. Davy dans la présidence de la Société royale de Londres) de négocier auprès de l'apothicaire de Penzance la résiliation du contrat d'apprentissage. Par bonheur, l'apothicaire ne demandait pas mieux que de se défaire de celui qu'il qualifiait de *pauvre sujet*.

Le jeune Davy s'établit donc à Bristol, dans l'Institution pneumatique du docteur Beddoes, et ne tarda pas à attirer sur lui l'attention du monde savant. En 1799 il fit des expériences sur le *gaz nitreux* (protoxyde d'azote) et en publia les résultats sous le titre de *Researches, chemical and philosophical, chiefly concerning nitrous oxide and its respiration*; London, 1800, vol. in-8° (traduit dans les *Annales de Chimie*, t. XLI, p. 305; XLII, p. 33 et 276; XLIII, 97 et 324; XLIV, 43 et 218; XLV, 97 et 169). L'auteur y décrit, d'une manière fort dramatique, l'effet que produisit sur lui la respiration de ce gaz : il perdit d'abord le mouvement des muscles ; il voyait cependant et entendait tout autour de lui ; mais à mesure que cette asphyxie augmentait, il devint comme étranger au monde extérieur ; une multitude d'images nouvelles se présentaient alors à son esprit, qui s'élevait à des théories sublimes. Quand un ami l'eut éloigné du bocal où il respirait ce dangereux gaz, on l'entendit, revenu à lui-même, prononcer gravement cette sentence de l'idéalisme : « Rien n'existe que la pensée : l'univers ne se compose que d'impressions, d'idées de plaisir et de souffrance. »

La découverte d'un moyen qui devait varier si étrangement les jouissances uniformes de la vie produisit une sensation immense en Angleterre, et bientôt sur le continent. Le nom de Davy fut dans toutes les bouches, et chacun voulait respirer le singulier gaz auquel on attribuait la propriété de mettre les uns dans une extase délicieuse et d'asphyxier les autres au milieu d'un rire inextinguible, ce qui lui valut le nom de *gaz hilarant*. Davy ne s'en tint pas à ses expériences sur le protoxyde d'azote ; il essaya encore sur lui-même la respiration de l'hydrogène car-

boné, de l'acide carbonique, de l'azote, de l'azote et du bioxyde d'azote. C'est sans doute à cet imprudent zèle pour la science qu'il dut l'état valétudinaire dans lequel il languit jusqu'à la fin de sa vie.

Le comte Rumford venait de créer à Londres l'*Institution royale*. D'une humeur peu accommodante, il s'était brouillé avec son professeur de chimie, le docteur Garnett, et songeait à lui donner un successeur. Davy fut proposé et accepté. Son air enfantin et ses manières un peu provinciales lui attirèrent d'abord un accueil peu favorable. Mais dès la première leçon (le 25 avril 1801) il sut, par la chaleur, la vivacité et la clarté de sa parole, charmer ceux qui étaient venus l'entendre dans la petite chambre qu'on lui avait assignée pour ses cours. Aux leçons suivantes, il fallut élargir le local pour contenir un auditoire nombreux et de plus en plus enthousiasmé; et bientôt le jeune professeur devint l'homme à la mode dans la capitale de la Grande-Bretagne.

Tant de succès obtenus à un âge où l'on ne commence qu'à entrer dans le monde lui donnèrent des sentiments d'un orgueil légitime : aspirant aux titres et aux honneurs, il fut créé successivement chevalier et baronet (en 1812). Depuis 1803 il était déjà membre de la Société royale de Londres; trois ans après il en remplit les fonctions de secrétaire, et à la mort de Joseph Bancks, en 1820, il fut élevé au poste éminent de président de cette illustre compagnie. Depuis 1817 il était associé étranger de l'Institut de France, qui dix ans auparavant l'avait couronné, au moment où la guerre avec l'Angleterre était dans toute sa violence.

Pendant vingt-cinq ans, Davy travailla sans interruption pour la chimie, dont il avait été chargé par le bureau d'agriculture d'enseigner les applications. Ce chimiste célèbre eut la bonne fortune d'avoir rencontré un principe ou un agent puissant, qui devint entre ses mains une véritable mine de découvertes. Ce sujet vaut la peine d'être traité avec quelque développement.

Les phénomènes de l'électricité avaient depuis une cinquantaine d'années vivement occupé les physiciens, lorsque l'apparition de la pile de Volta (*voy.* ce nom) vint tout à coup exciter le zèle de tous les savants : chacun voulut essayer sur toutes sortes de substances ce simple et merveilleux instrument. Rien de plus instructif pour le philosophe qui réfléchit sur l'histoire des sciences, que ce conflit d'opinions ou de théories contraires que l'on vit alors surgir de toutes parts : aux erreurs la préséance, la vérité ne vient qu'après. Carlisle et Nicholson, plongeant (en 1800) dans l'eau les fils métalliques fixés aux deux pôles (positif et négatif) de la pile, virent avec surprise du gaz oxygène se dégager au fil positif et du gaz hydrogène au fil négatif; en même temps il se montrait un peu d'acide d'un côté et d'alcali de l'autre. Dans la même année, Ritter en Allemagne, modifiant un peu

cette expérience, obtint les
Mais il en conclut que l'oxygèn
sont de l'eau combinés avec les de
Dans d'autres expériences, où l'
la communication entre les de
quelque fibre animale, ou même a
il apparaissait toujours de l'acide
fil positif : quelques-uns en avaie
cet acide était un sous-oxyde d'h
1803, Hisinger et Berzelius co
l'action décomposante de la pile
espèce de corps, et qu'elle fait tou
les acides au pôle positif et les
négatif.

Davy suivit toutes ces expérience
vive attention, et les répéta de
des piles plus puissantes, ou autrem
Il parvint ainsi à démontrer que lo
pure, on n'en extrait que de l'hy
l'oxygène, exactement dans les p
ces deux gaz se combinent pour for
et que quant aux acides et alcalis
se produire, ils viennent des impu
telles de l'eau. Cette fois la véri
jour : soumettant ensuite beaucoup
au même agent de décomposition, il
muler cette loi sur laquelle Berzeli
sa classification, savoir, que l'*affin*
n'est autre que l'énergie des p
triques opposés. Davy publia en 180
de ses expériences dans un mém
Leçons Bakériennes, ou *On so*
agencies of electricity (*Philosopl*
XCVII) (1). Ce fut ce beau travail
le prix de l'Institut de France, f
progrès du galvanisme. Mais un t
éclatant l'attendait.

Depuis quelque temps il s'était éle
dans l'esprit des chimistes sur la
alcalis fixes (potasse et soude) et d
lines (chaux, magnésie, etc.). Dès
sier avait émis l'hypothèse que ces
raient bien n'être que des oxydes
par les moyens ordinaires. Pour le
on avait l'analogie de l'alcali volatil,
let venait de démontrer la compositi
données encouragèrent Davy à
tère qui couvrait la plupart des cor
réputés simples. Ici encore la pile lui
trument et de guide. Il l'essaya d'ab
tasse en dissolution aqueuse; après
il tenta l'expérience sur de la potass
solides, légèrement humectés d'ea
grait les deux pôles ou fils termin
forte pile; pendant qu'au pôle pos
festait une effervescence, il vit, a
apparaître au pôle négatif de pe
d'un éclat argentin, semblables au
globules ne tardaient pas à se couvri

(1) Trad. dans les *Annales de Chimie*, et 225; *Journal de Physique*, t. LX *bliot. brit.*, XXXV, p. 16.

...uit de la potasse régénérée, et jetés
... surnageaient, prenaient feu spon-
...brûlaient avec une flamme purpu-
...e chaleur ; la fin de la combustion
...r une petite explosion : le produit
...tasse. Les petits globules inflam-
...ndaient le corps simple qui depuis
... de potassium ; l'effervescence re-
...ôle positif avait été produite par
... en liberté : c'est cet oxygène que
...reprenait à l'eau pour se transformer
...même temps que le second élément
...posée, l'hydrogène, se dégageait. Le
... s'obtint avec la soude ; seulement
...tait avec une flamme jaune, ce qui
...a densité plus faible, à le distinguer
.... Ces expériences si vraies et si sim-
...ent cependant des contradicteurs : on
...ces nouveaux corps, qui semblaient
...ents sur la voie du fameux feu gré-
...tique des combinaisons d'hydrogène
...avec les alcalis. Pour faire tomber
... ces hypothèses, il fallut répé-
...iences, et montrer que les nou-
...non-seulement ne contiennent ni hy-
...ydrogène, mais qu'ils ne brûlent, en se
... potasse, qu'au contact des sub-
...tées, et qu'on peut les conserver
... l'huile de naphte, comme dans
... liquide exempte d'oxygène. C'est
... fut le premier hors de doute que
... (potasse et soude) sont de véri-
...s, et comme on ne connaissait alors
... métalliques, il assimila, par une
... hardie, le potassium et le
...véritables *métaux*. Cette grande dé-
...communiquée, dans les séances des
...e 1807, à la Société royale de
... se trouve consignée sous le titre
... new *phenomena of chemical*
...by electricity, particularly
... of the fixed alkalies, and
... of the new substances which
... bases, dans les *Transactions*
... Londres, vol. XCVIII, p. 1 (1).
... un champ nouveau s'ouvrit aux
... la chimie. La découverte du po-
... fit songer aussitôt à la pos-
... également des terres alcalines
.... Les premières tentatives
...nèrent que des produits tout
... modifiant ses expériences, sur
... de Berzelius et Pontin, en-
... recherches, c'est-à-dire en
... légèrement humectées et mé-
...ure, en contact avec des glo-
..., Davy se procura des amal-
... ensuite le mercure par la
... qu'il découvrit le *baryum*,

... française dans les *An-*
..., p. 208 et 225, et dans la *Bibl.*
... p. 2.

le *strontium*, le *calcium* et le *magnesium*, en quantité très-petite, il est vrai, mais suffisante pour montrer que ces corps simples, non volatiles à la chaleur rouge, ont un éclat argentin, qu'ils sont plus pesants que l'eau, très-avides d'oxygène, et qu'ils enlèvent ce gaz au verre à une température élevée, et dans les circonstances ordinaires, à l'air et à l'eau, en les décomposant. « Davy, ajoute ici son frère et biographe, se proposa d'appliquer ces faits à l'explication de plusieurs grands phénomènes de la nature, tels que les tremblements de terre, les volcans, les aérolithes, la formation de la croûte terrestre, etc. (1). »

Toute vraie méthode conduit de découverte en découverte. En électrisant négativement du mercure en contact avec une solution concentrée d'ammoniaque, Davy vit le mercure se solidifier et perdre les trois quarts de sa densité par l'absorption d'une quantité de gaz équivalant à peine à $\frac{1}{210}$ de son poids. Cette expérience lui suggéra l'idée que l'ammoniaque aussi pourrait avoir pour base un métal dont l'azote et l'hydrogène (éléments de l'ammoniaque) remplaceraient l'oxygène. Puis, par une sorte d'intuition, reprise par quelques chimistes vivants, il se demandait si l'hydrogène ne serait pas le principe de la métallisation, et si les oxydes ne se réduiraient pas à des combinaisons de bases avec l'eau (2).

Après avoir extrait les métaux des alcalis et des terres, les chimistes entreprirent aussi d'isoler les radicaux des acides. Lavoisier avait posé en principe que le gaz qu'il avait découvert, en même temps que Scheele et Priestley, était l'élément nécessaire de toutes les substances acides, ce qui valut à cet élément le nom d'*oxygène*, c'est à-dire *générateur des acides*. Il fut réservé à Davy de renverser la fameuse théorie de Lavoisier, qui avait déjà contre elle l'exemple de deux acides (l'hydrogène sulfuré et l'acide prussique) exempts d'oxygène. Le corps que Scheele avait obtenu en traitant l'acide muriatique par l'oxyde de manganèse, et qu'il avait nommé *acide muriatique déphlogistiqué*, occupait alors les principaux chimistes. Voyant que ce corps, dissous dans l'eau, donne de l'oxygène, sous l'influence de la lumière, Berthollet en conclut que c'était un composé d'oxygène avec l'acide muriatique, et il lui imposa le nom d'*acide muriatique oxygéné*. Quant à l'acide muriatique ordinaire, c'était, d'après la théorie de Lavoisier, admise par Berthollet, une combinaison de l'oxygène avec un corps particulier encore inconnu.

Si cette explication était exacte, rien n'aurait dû être plus simple que de reconstituer l'acide muriatique en enlevant à l'acide muriatique oxygéné (déplogistiqué de Scheele) son oxygène.

(1) Dr. Davy's, *Life of sir Humphry*, vol. I, p. 397.

(2) *An account of some analytical researches on the nature of certain bodies, particularly the alkalies*, etc., lu à la Société royale de Londres, le 15 déc. 1808 ; publié dans les *Philosoph. Trasact*, t. XCIX, p. 39 ; trad. dans les *Annales de Chimie*, t. LXXII, p. 244, et LXXIII, p. 5.

MM. Gay-Lussac et Thenard l'essayèrent, mais jamais ils ne réussirent sans y avoir préalablement ajouté de l'eau ou du moins de l'hydrogène. En présence de ce phénomène inattendu, leur embarras fut extrême, et nous laisserons ici parler leur illustre collègue, G. Cuvier : « L'eau, se disaient MM. Gay-Lussac et Thenard, est donc un ingrédient nécessaire à la formation de l'acide muriatique ; mais comment se fait-il qu'elle y adhère avec tant de force qu'on ne puisse l'en retirer par aucun moyen ? Ne serait-ce point seulement par un de ses éléments (par l'hydrogène) qu'elle concourt à former cet acide ? et l'oxygène qui se dégage dans cette opération, et que l'on croyait provenir de l'acide muriatique oxygéné, ne serait-il pas simplement l'autre élément de l'eau ? Alors ni l'acide muriatique oxygéné ni l'acide muriatique ordinaire ne contiendraient d'oxygène : ce ne serait que le premier, plus de l'hydrogène. Cette pensée leur vint ; ils l'exprimèrent même à la fin de leur Mémoire (1), comme une hypothèse possible ; mais ils n'osaient la soutenir en face de leurs vieux maîtres (Berthollet, Fourcroy, Chaptal), pour qui la théorie de Lavoisier était devenue presque une religion (2). »

Davy n'eut pas les mêmes scrupules : il adopta hardiment l'hypothèse de MM Gay-Lussac et Thenard, après avoir démontré dès 1808 que le potassium mis en contact avec le gaz acide muriatique produit de l'hydrogène et une substance tout à fait identique avec le muriate de potasse ; que dans le même cas l'acide muriatique oxygéné ne donnait ni oxygène ni hydrogène, mais simplement du muriate de potasse (3). Ces expériences décisives, toujours répétées avec le même succès, l'amenèrent enfin à conclure que le corps le moins complexe était précisément celui qu'on avait jusque alors cru le plus composé ; en un mot, que l'acide muriatique oxygéné était un corps simple, qui combiné avec l'hydrogène donnerait l'acide muriatique ordinaire. Ce corps simple, gazeux, il l'appela *chlorine* (du grec χλωρός, à cause de la couleur jaunâtre de ce gaz), nom qu'on changea plus tard en *chlore*, qu'il porte encore aujourd'hui. La lumière était faite ; toutes les réactions jusque alors inexplicables s'expliquaient naturellement, mais la théorie de Lavoisier était sapée par la base : il ne fut plus permis de douter que l'oxygène n'est pas l'élément unique de la combustion, et qu'il y a des acides (*hydracides*), des sels (*sels haloïdes*) ou des bases (*chlorobases*), dans la composition desquels il n'entre pas un seul atome d'oxygène. Cependant, malgré l'évidence de ces faits, la théorie de Lavoisier conserva de nombreux [...] pour la renverser irrévocablement, i[...] découverte de l'iode, substance de prop[...] miques analogues à celles du chlore. La [...] doctrine de Davy ne fut universellem[...] qu'environ dix ans après les expérience[...] dix ans, n'est-ce pas tout un siècle [...] science qui marche à pas de géant ? Le[...] qui suivirent les traces du grand chi[...] glais ne tardèrent pas à s'apercevoi[...] cette route était féconde en découvert[...]

(1) *Mémoires de la Société d'Arcueil*, t. II, p. 357.

(2) Cuvier, *Éloge de Humphry Davy*, dans les *Mém. de l'Institut*, t. XII, p. 25, année 1833.

(3) *Researches on the oxymuriatic acid, its nature and combinations, and on the elements of the muriatic acid*; lu à la Société royale de Londres, le 12 juillet 1810, imprimé dans les *Philos. Transact.*, t. C, p. 231 ; trad. dans les *Annales de Chimie*, t. LXXVI, p. 112 et 129.

Davy n'eut pas seulement la gloir[...] trente-deux ans un des créateurs de la c[...] derne, il servait aussi l'humanité par l[...] de la *lampe des mineurs*, qui porte son [...] anciens savaient déjà que les mines ou ga[...] terraines sont quelquefois remplies de g[...] nants, tels que l'hydrogène carboné ou l'[...] mêlé d'une très-petite quantité d'air, de[...] l'asphyxie et des explosions terribles a[...] d'une flamme. Une de ces explosions arri[...] dans la mine de Felling, en A[...]terre : [...] tant plus de cent ouvriers p[...]ent [...] constances affreuses, qui épou[...] hommes de ce pénible métier. Un[...] propriétaires de mines de houille s'or[...] fit un appel à la science de Davy pour [...] retour de pareils désastres. Le problèm[...] sait d'une solution bien [...]le : empê[...] inflammables de faire e[...]sion au [...] c'était demander pre[...] l'i[...] pendant ne désespéra p[...] : il se mit [...] analyser les gaz, déte[...]a les propor[...] lesquelles leurs méla[...] détonnent, e[...] le premier que la fla[...] ne se propage [...] des tubes de petite dimension ou à t[...] mailles étroites d'un réseau métallique. [...] pour lui un trait de lumière ; après qu[...] sais préalables, il parvint à construir[...] appareil, fort simple, composé d'[...] métallique, entourant une lampe o[...] l'air détonnant ne peut, sans aucune [...] qu'éteindre la flamme, et même alors [...] platine tourné en spirale au-dessus de [...] éteinte suffira par son incandescence [...] les mineurs tant qu'ils pourront se [...] dans un air aussi peu respirable. Te[...] *lampe de Davy*, qui depuis son inv[...] 1815) a conservé la vie peut-être à d[...] d'ouvriers. Dès ce moment on crut tou[...] au génie de cet homme extraordinaire [...] me servir d'une comparaison de Cuvie[...] commandait une découverte comme i[...] une fourniture ». L'Angleterre dépen[...] lement des sommes considérables pou[...] ration de ses vaisseaux, dont les dou[...] cuivre étaient rongés par l'eau de mer [...] invité à y porter remède : l'incompa[...] miste, qui vit dans ce phénomène u[...] électro-chimique, imagina de neutral[...] électrique du cuivre par de petits clo[...] dont un seul devait préserver de la d[...]

pied carré de cuivre. Des na-
après cette méthode allèrent en
revinrent sans que leur doublage

fut envoyé à Naples par le
depuis George IV, qui prenait
déroulement des manuscrits
la chimie donnait l'espoir de fa-
; mais l'effet de la carbonisation
manuscrits rendit inapplicable
le ramollissement : Davy dut se
ition de quelques moyens pour
es parties et les étendre plus par-
e l'avait fait jusque alors. Mais il
yage pour faire connaître la na-
rs dont se servaient les peintres
quelques écailles détachées des
a et d'Herculanum lui suffirent
, à l'aide de l'analyse, que ces
près aussi nombreuses que les
la plupart empruntées au règne
préparation parfaite. Le voisi-
devint pour lui l'occasion de vues
formation des volcans et l'état
e.

temps, la santé de Davy
second et un troisième voyage,
age à Florence et à Rome n'eu-
l'heureuse influence qu'en at-
mis. Pendant ses pérégrinations
ire, son esprit ne demeura
posa ses *Consolations en
derniers jours d'un philo-*
Cuvier appelle « l'ouvrage de
». L'auteur y développe, sous
ques, des pensées sublimes sur
l'espèce humaine, sur le sort qui
sur la destination des milliers de
nt au firmament, etc. Ce fut la
un flambeau qui allait s'étein-
rivé à Genève, il expira subitement,
ans, dans la nuit du 29 au
les bras de son frère John
épousé Mme veuve Apreece).
la mémoire de son mari, Mme Davy
mie de Genève un prix qui est
six ans à l'expérience chimique
plus féconde en résultats.

déjà cités, on a de H. Davy :
*some experiments and obser-
constituent parts of certain
tables and their operation in
Philos. Transact.*, t. XCIII,
Journal, V, 2..; *Biblioth.*
; — *An Account of a new*
Nicholson, *Journal*, IV,
britan., VII, 2..; *Annales*
XLII, 301; — *An Account of
experiments on a mineral
Devonshire, consisting*

... *Travel ... the last days of a philo-*
..., in-4°.

principally of alumine and water; dans les *Philos. Transact.*, XCV, 155; *Biblioth. brit.*, XXX, 303; *Annales de Chimie*, LX, 297; — *On a method of analysing stones containing a fixed alkali, by means of the boracic acid;* lu à la Société royale de Londres, le 16 mai 1815; imprimé dans les *Philosophical Transactions*, XCV, 231, et dans les *Annales de Chimie*, LX, 294; — *Some experiments on the combustion of the diamond and other carbonaceous substances;* lu à la Société royale de Londres, le 23 juin 1814; imprimé dans les *Philosophical Transactions*, CIV, 557; dans les *Annales de Chimie et de Physique*, I, 16, et dans la *Bibliothèque britannique*, LVII, 126; — *Memoria sopra un deposito trovato nel Bagni di Lucca;* imprimé dans les *Atti della Reale Academia Neapolitana*, II, 9, et dans les *Annales de Chimie et de Physique*, XIX, 194; — *On the state of water and aeriform matter in cavities found in certain crystals;* lu à la Société royale de Londres, le 13 juin 1822; imprimé dans les *Philosophical Transactions*, CXII, 367, et dans les *Annales de Chimie et de Physique*, XXI, 132; — *Observations on the appearance*, etc.; dans le *Journal of Royal Institution*, 1803; dans la *Bibliothèque britannique*, XXII, 335, et dans les *Annales de Chimie*, XLVI, 273; — *On the cause of the changes of colour produced by heat on the surface of steel*; dans les *Ann. of Philosophy*, I, 131, et dans la *Bibliothèque britannique*, LV, 157; — *Some observations of the formation of mists in particular situations*; lu à la Société royale de Londres, le 25 février 1819; imprimé dans les *Philosophical Transactions*, CIX, 123, et dans les *Annales de Chimie et de Physique*, XII, 195; — *On application of liquids formed by the condensation of gazes as mechanical agents*; lu à la Société royale de Londres, le 27 avril 1823; imprimé dans les *Philosophical Transactions*, CXIII, 193, et dans les *Annales de Chimie et de Physique*, XXV, 80; — *Notice of some observations on the causes of the galvanic phenomena, and on certain modes of increasing the powers of the galvanic pile of Volta*; dans le *Journal* de Nicholson, in-4°, IV, 337, 380 et 394; — *An Account of some galvanic combinations formed by the arrangement of single metallic plates and fluids analogous to the new galvanic apparatus of Volta*; lu à la Société royale de Londres, le 18 juin 1801; imprimé dans les *Philosophical Transactions*, XCI, 397, et dans la *Bibliothèque britannique*, XVII, 237; — *New analytical Researches on the nature of certain bodies : 1° further inquiries on the action of potassium or ammonia and on the analysis of ammonia; 2° on the sulphur and phosphores; 3° carbonaceous matter; 4° muriatic acid*; lu à la Société royale de Londres, les

MM. Gay-Lussac et Thenard l'essayèrent, mais jamais ils ne réussirent sans y avoir préalablement ajouté de l'eau ou du moins de l'hydrogène. En présence de ce phénomène inattendu, leur embarras fut extrême, et nous laisserons ici parler leur illustre collègue, G. Cuvier : « L'eau, se disaient MM. Gay-Lussac et Thenard, est donc un ingrédient nécessaire à la formation de l'acide muriatique ; mais comment se fait-il qu'elle y adhère avec tant de force qu'on ne puisse l'en retirer par aucun moyen ? Ne serait-ce point seulement par un de ses éléments (par l'hydrogène) qu'elle concourt à former cet acide? et l'oxygène qui se dégage dans cette operation, et que l'on croyait provenir de l'acide muriatique oxygéné, ne serait-il pas simplement l'autre élément de l'eau? Alors ni l'acide muriatique oxygéné ni l'acide muriatique ordinaire ne contiendraient d'oxygène : ce ne serait que le premier, plus de l'hydrogène. Cette pensée leur vint; ils l'exprimèrent même à la fin de leur Mémoire (1), comme une hypothèse possible; mais ils n'osaient la soutenir en face de leurs vieux maîtres (Berthollet, Fourcroy, Chaptal), pour qui la théorie de Lavoisier était devenue presque une religion (2). »

Davy n'eut pas les mêmes scrupules : il adopta hardiment l'hypothèse de MM Gay-Lussac et Thenard, après avoir démontré dès 1808 que le potassium mis en contact avec le gaz acide muriatique produit de l'hydrogène et une substance tout à fait identique avec le muriate de potasse; que dans le même cas l'acide muriatique oxygéné ne donnait ni oxygène ni hydrogène, mais simplement du muriate de potasse (3). Ces expériences décisives, toujours répétées avec le même succès, l'amenèrent enfin a conclure que le corps le moins complexe était précisément celui qu'on avait jusque alors cru le plus composé; en un mot, que l'acide muriatique oxygéné était un corps simple, qui combiné avec l'hydrogène donnerait l'acide muriatique ordinaire. Ce corps simple, gazeux, il l'appela *chlorine* (du grec χλωρός, à cause de la couleur jaunâtre de ce gaz), nom qu'on changea plus tard en *chlore*, qu'il porte encore aujourd'hui. La lumière etait faite; toutes les réactions jusque alors inexplicables s'expliquaient naturellement, mais la theorie de Lavoisier était sapee par la base : il ne fut plus permis de douter que l'oxygène n'est pas l'element unique de la combustion, et qu'il y a des acides (*hydracides*), des sels (*sels haloïdes*) ou des bases (*chlorobases*), dans la composition desquels il n'entre pas un seul atome d'oxygène. Cependant, malgré l'evidence de ces faits, la theorie de Lavoisier conserva de nombreux partisans; pour la renverser irrévocablement, il fallait la découverte de l'iode, substance de propriétés chimiques analogues à celles du chlore. La nouvelle doctrine de Davy ne fut universellement admise qu'environ dix ans après les expériences de 1810; dix ans, n'est-ce pas tout un siècle pour une science qui marche à pas de géant? Les savants qui suivirent les traces du grand chimiste anglais ne tardèrent pas à s'apercevoir combien cette route était féconde en découvertes.

Davy n'eut pas seulement la gloire d'être à trente-deux ans un des créateurs de la chimie moderne, il servait aussi l'humanité par l'invention de la *lampe des mineurs*, qui porte son nom. Les anciens savaient déjà que les mines ou galeries souterraines sont quelquefois remplies de gaz détonnants, tels que l'hydrogène carboné ou l'hydrogène mêlé d'une très-petite quantité d'air, déterminant l'asphyxie et des explosions terribles au contact d'une flamme. Une de ces explosions arriva en 1812, dans la mine de Felling, en Angleterre : en un instant plus de cent ouvriers périrent dans des circonstances affreuses, qui épouvantèrent tous les hommes de ce pénible métier. Un c[illegible] de propriétaires de mines de houille s'o[illegible] fit un appel à la science de Davy pour pré[illegible] retour de pareils désastres. Le problème p[illegible] sait d'une solution bien difficile : empêcher de[illegible] inflammables de faire explosion au co[illegible] c'était demander presque l'impo[illegible] pendant ne désespéra point : il se [illegible] analyser les gaz, déte[illegible] propor[illegible] lesquelles leurs mélanges [illegible] le premier que la flamme ne se prop[illegible] des tubes de petite dimension ou [illegible] mailles étroites d'un réseau metallique. Ce fut pour lui un trait de lumière; après quelques [illegible]sais préalables, il parvint à const[illegible] appareil, fort simple, composé [illegible] metallique, entourant une lampe [illegible] l'air détonnant ne peut, sans aucune ex[illegible] qu'éteindre la flamme, et même alors un [illegible] platine tourné en spirale au-dessus de la [illegible] éteinte suffira par son incandescence à écl[illegible] les mineurs tant qu'ils pourront se m[illegible] dans un air aussi peu respirable. Telle [illegible] *lampe de Davy*, qui depuis son inve[illegible] 1815) a conservé la vie peut-être à des [illegible] d'ouvriers. Dès ce moment on crut tout p[illegible] au génie de cet homme extraordinaire; et [illegible] me servir d'une comparaison de Cuvier, « [illegible] commandait une découverte comme à [illegible] une fourniture ». L'Angleterre dépe[illegible]lement des sommes considérables p[illegible] ration de ses vaisseaux, dont les dou[illegible] cuivre etaient ronges par l'eau de mer. [illegible] invité a y porter remède : l'incompar[illegible]miste, qui vit dans ce phenomène une [illegible] électro-chimique, imagina de neutraliser [illegible] électrique du cuivre par de petits clous de [illegible] dont un seul devait préserver de la dé[illegible]

(1) *Mémoires de la Société d'Arcueil*, t. II, p. [illegible].

(2) Cuvier, *Éloge de Humphry Davy*, [illegible] *de l'Institut*, t. XII, p. 25, année 1832.

(3) *Researches on the oxymuriatic acid, its nature and combinations, and on the elements of the muriatic acid*; lu à la Société royale de Londres, le 12 [illegible] 1810, imprimé dans les *Philos. Transact.*, t. [illegible], et dans les *Annales de Chimie*, t. LXXVI, p. 113 et 129.

pied carré de cuivre. Des na-
après cette méthode allèrent en
evinrent sans que leur doublage

y fut envoyé à Naples par le
depuis George IV, qui prenait
déroulement des manuscrits
La chimie donnait l'espoir de fa-
; mais l'effet de la carbonisation
manuscrits rendit inapplicable
le ramollissement : Davy dut se
ition de quelques moyens pour
es parties et les étendre plus par-
le l'avait fait jusque alors. Mais il
pour faire connaître la na-
dont se servaient les peintres
ques écailles détachées des
es d'Herculanum lui suffirent
r, à l'aide de l'analyse, que ces
près aussi nombreuses que les
ur la plupart empruntées au règne
e préparation parfaite. Le voisi-
devint pour lui l'occasion de vues
formation des volcans et l'état
re.

que temps, la santé de Davy
second et un troisième voyage,
a Florence et à Rome n'eu-
ureuse influence qu'en at-
Pendant ses pérégrinations
e, son esprit ne demeura
composa ses *Consolations en*
les derniers jours d'un philo-
e Cuvier appelle « l'ouvrage de
. L'auteur y développe, sous
, des pensées sublimes sur
espèce humaine, sur le sort qui
, sur la destination des milliers de
illent au firmament, etc. Ce fut la
d'un flambeau qui allait s'étein-
sé à Genève, il expira subitement,
-un ans, dans la nuit du 29 au
entre les bras de son frère John
épouse Mme veuve Apreece).
mémoire de son mari, Mme Davy
de Genève un prix qui est
ans à l'expérience chimique
plus féconde en résultats.
déjà cités, on a de H. Davy :
some experiments and obser-
constituent parts of certain
tables and their operation in
Philos. Transact., t. XCIII,
, *Journal*, V, 256 ; *Biblioth.*
; — *An Account of a new*
bolson, *Journal*, IV,
., VII, 246; *Annales*
301 ; — *An Account of*
experiments on a mineral
Devonshire, *consisting*

Travel ... *last days of a phi-*
, in-8°.

principally of alumine and water; dans les *Philos. Transact.*, XCV, 155; *Biblioth. brit.*, XXX, 303; *Annales de Chimie*, LX, 297; — *On a method of analysing stones containing a fixed alkali, by means of the boracic acid;* lu à la Société royale de Londres, le 16 mai 1815; imprimé dans les *Philosophical Transactions*, XCV, 231, et dans les *Annales de Chimie*, LX, 294; — *Some experiments on the combustion of the diamond and other carbonaceous substances;* lu à la Société royale de Londres, le 23 juin 1814; imprimé dans les *Philosophical Transactions*, CIV, 557; dans les *Annales de Chimie et de Physique*, I, 16, et dans la *Bibliothèque britannique*, LVII, 126; — *Memoria sopra un deposito trovato nel Bagni di Lucca;* imprimé dans les *Atti della Reale Academia Neapolitana*, II, 9, et dans les *Annales de Chimie et de Physique*, XIX, 194; — *On the state of water and aeriform matter in cavities found in certain crystals;* lu à la Société royale de Londres, le 13 juin 1822; imprimé dans les *Philosophical Transactions*, CXII, 367, et dans les *Annales de Chimie et de Physique*, XXI, 132; —*Observations on the appearance*, etc.; dans le *Journal of Royal Institution*, 1803; dans la *Bibliothèque britannique*, XXII, 335, et dans les *Annales de Chimie*, XLVI, 273; — *On the cause of the changes of colour produced by heat on the surface of steel*; dans les *Ann. of Philosophy*, I, 131, et dans la *Bibliothèque britannique*, LV, 157; — *Some observations of the formation of mists in particular situations*; lu à la Société royale de Londres, le 25 février 1819; imprimé dans les *Philosophical Transactions*, CIX, 123, et dans les *Annales de Chimie et de Physique*, XII, 195; — *On application of liquids formed by the condensation of gazes as mechanical agents*; lu à la Société royale de Londres, le 27 avril 1823; imprimé dans les *Philosophical Transactions*, CXIII, 193, et dans les *Annales de Chimie et de Physique*, XXV, 80; — *Notice of some observations on the causes of the galvanic phenomena, and on certain modes of increasing the powers of the galvanic pile of Volta;* dans le *Journal* de Nicholson, in-4°, IV, 337, 380 et 394; — *An Account of some galvanic combinations formed by the arrangement of single metallic plates and fluids analogous to the new galvanic apparatus of Volta*; lu à la Société royale de Londres, le 18 juin 1801; imprimé dans les *Philosophical Transactions*, XCI, 397, et dans la *Bibliothèque britannique*, XVII, 237; — *New analytical Researches on the nature of certain bodies : 1° further inquiries on the action of potassium on ammonia and on the analysis of ammonia ; 2° on the sulphur and phosphores ; 3° carbonaceous matter ; 4° muriatic acid ;* lu à la Société royale de Londres, les

2 février et 16 mars 1809; imprimé dans les *Philosophical Transactions*, XCIX, 450, et dans la *Bibliothèque britannique*, XLIV, 42; — *On some of the combinations of oxymuriatic gas and oxygen, and on the chemical relation of these principles to inflammable bodies;* lu à la Société royale de Londres, le 15 novembre 1810, et imprimé dans les *Philosophical Transactions*, CI, 1, dans les *Annales de Chimie*, LXXVIII, 298, dans le *Journal de Physique*, LXII, 358, et dans la *Bibliothèque britannique*, XLVII, 34, 245 et 340; — *Some experiments and observations on a new substance which becomes a violet coloured gas by heat;* lu à la Société royale de Londres, le 20 janvier 1814, et imprimé dans les *Philososophical Transactions*, CIV, 74, dans les *Annales de Chimie*, XCII, 89, dans le *Journal de Physique*, LXXIX, 153, et dans la *Bibliothèque britannique*, LVI, 248; — *Further experiments and observations on iodine*, lu à la Société royale de Londres, le 16 juin 1814, et imprimé dans les *Philosoph. Transactions*, CIV, 487, et dans la *Bibliothèque britannique*, LVII, 243; — *On the safety lamp for coal miners, with some researches of flame;* Londres, 1815, in-8°; — *On the firelamp of coal mines, and on methods of lighting the mine so as to prevent its explosion;* lu à la Société royale de Londres, le 9 novembre 1815, et imprimé dans les *Philosophical Transactions*, CVI, 106, et dans les *Annales de Chimie et de Physique*, I, 136; — *On the corrosion of copper sheathing by sea water and on methods of preventing this effect;* lu à la Société royale de Londres, le 22 janvier 1824, et imprimé dans les *Philosophical Transactions*, CXIV, I, dans les *Annales des Mines*, X, 149, et dans les *Annales de Chimie et de Physique*, XXVI, 84; — *Additional experiments and observations on the application of electrical combinations to the preservation of the copper sheathing of ships and to other purposes;* lu à la Société royale de Londres, le 18 juin 1824, et imprimé dans les *Philosophical Transactions*, CXIV, 242, dans les *Annales de Chimie et de Physique*, XXIX, 187, et dans les *Annales des Mines*, XII, 214; —*Report on the state of the manuscripts of papyrus found at Herculanum;* dans le *Journal of Sciences and the Arts*, VII, 154; — *Some observations and experiments ot the papyri found in the mins of Herculanum;* lu à la Société royale de Londres, le 15 mai 1821; imprimé dans les *Philosophical Transactions*, CXI, 191, et dans le *Journal de Physique*, XCIII, 401; — *Some experiments and observations on the colours used in painting by the ancients;* lu à la Société royale de Londres, le 23 février 1815, et imprimé dans les *Philosophical Transactions*, CV, 97, dans les *Annales de Chimie*, XCVI, 72 et 193, et dans la *Bibliothèque britannique*, LIX, 226 et 236, LX, 129; — *On the phenomena of* [illegible] la Société royale de Londres, le imprimé dans les *Philosophica*[illegible] CXVIII, 241, dans les *Annale*[illegible] *de Physique*, XXXVIII, 133, et *thèque universelle*, XXXIX, 1 *nia, or days of fly-fishing, in* *versations*; Londres, 1823; in-1 *of agricultural Chemestry in* [illegible] *tures for the Board of Agric* 1813, in-4°; trad. en franc. p[illegible] Migneaux, Paris, 1820, in-12; par F. Wolf, avec des additions lin, 1814, in-8°; — *Element* *Phylosophy;* Lond., in-8°, 181[illegible] chevé); trad. en franç. par Van M 1813, 1816, in-8°; en allemand Berlin, 1814, in-8°. Peu de temp Davy avait communiqué à dive expériences galvaniques sur la to[illegible] ger-Seidel en a rendu compte da *cher*, t. III, p. 1, et suiv.

The annual Biography and Obitu[illegible] p. 30. — G. Cuvier, *Éloge de sir H. D*[illegible] *moires de l'Institut*, 1830, t. XII, p. [illegible] Sciences). — John Davy, *Memoirs* *Humphry Davy;* Lond., 1830, in-8°. - *moirs of the life of sir H. Davy;* Lo[illegible] Ayrton, *Life of sir H. Davy:* Lond., 1[illegible] *Revue encyclopédique*, ann. 1829, vo[illegible] Kireevsky, *Histoire des Législateurs c*[illegible] 1848, in-8°. — *Die Zeitgenossen*: Les vol. VI, p. 107. — *Penny-Cyclopædia*.

DAVY DE CHAVIGNÉ (*Fra*[illegible] architecte français, né à Paris, [illegible] mort le 17 août 1806. Il fit ses [illegible] chez les oratoriens, et son dr[illegible] acheta ensuite une charge d'audit[illegible] des comptes. Il a beaucoup écrit ture, quoique aucun de ses proje[illegible] cuté. On a de lui : *Projet d'un*[illegible] *publique de Jurisprudence*; Pa[illegible] — *Projet de Fontaine des Mus*[illegible] — *Projet d'un pont triompha*[illegible] in-8°; — *Plans, coupe et élévat* *en fer d'une seule arche de cent* *deux pieds d'ouverture;* Paris, *Leçons d'un Père à ses Enfan* *de sentences et de pensées mora* *des meilleurs auteurs latins* Paris, 1801 et 1806, in-12; — *M* *construction des ponts en fer*[illegible] in-8°; — *Colonne de l'empire* *projet de colonne triomphale* *Napoléon le Grand, restaurat*[illegible] *narchie sous le nom de l'em*[illegible] Paris, 1806, in-8°; — *Rapport* *ciété libre des Sciences, Lettre* *Paris, sur un ouvrage intitul* *lidité des Bâtiments*; par Ch.-

Ch.-Fr. Viel, *Notice nécrologique su*[illegible] *de Chavigné*; 180[illegible], in-4°. — Chau[illegible] on et [illegible] *tionnaire universel*. — Quérard, *La F*[illegible]

DAVY. *Voyez* Du PERRON.

(*Denis Wasiljewitsch*), général
e, né à Moscou, en 1784, mort en
dans la cavalerie de la garde en
djudant de Bagration, et prit part
pagnes de Finlande en 1808 et
il eut le commandement d'un
sans, à la tête duquel il opéra plu-
main, dont il se fit ensuite l'his-
Souvenirs patriotiques de Swi-
distingua pas moins durant les
3 et lors de l'invasion des alliés en
ommé colonel en 1814 et général-
. De 1825 à 1827 il combattit en
fut la valeur qu'il déploya en 1831
l'il fut élevé au grade de lieutenant
errier fut aussi un poëte remar-
le Tyrtée de l'armée russe. Ses
nt l'insouciante gaieté du soldat
plus répandue de ses productions,
plus de succès, est le *Polusoldat*
qu'il composa lorsqu'il servait dans
ucase. Ses autres poésies, satires,
ambes, témoignent d'un talent
ante ne lui permit pas de perfec-
en outre de lui : Souvenirs de la
n (*Wospominaniié o srashenié*
h *Eilau*); — Essai d'une théorie
pratique des corps francs (*Opüt*
naLewo däistwija). La première
contient une histoire complète des
t les deux dernières sont consacrées
le se servir de ces corps de troupes
erre.

rse.

orge), peintre anglais, mort le 15
Une *Andromaque*, qu'il peignit en
n tel enthousiasme, qu'il fut nommé
pondant de l'Académie royale; les
u'il fit paraître ensuite lui valurent
e cette illustre compagnie. Il visita
séjourna plusieurs années à Saint-
Il mourut quelques semaines après
Angleterre. On a de lui une *Biogra-*
nal.

t Dict.

ichard), critique anglais, né en
s 1766. Il étudia à Cambridge,
uer dès lors par sa haine pour
tley, dont il affectait de mécon-
ce comme helléniste. En 1736
rojet de traduction du *Paradis*
en grec; mais ce projet ne se
En 1738 il fut appelé à diriger l'é-
grammaire de Newcastle sur la
ignit à ces fonctions le gouverne-
pital de Sainte-Marie. Dawes pu-
un ouvrage intitulé : *Miscellanea*
8°, : c'est un recueil d'observa-
dans sur certains écrivains grecs.
l'imiter de même tous les poè-
e cette entreprise n'eut pas non
L'esprit de Dawes n'était pas bien
sain; ses écoliers le désertèrent, et il se retira à Henworth, où il avait pour unique distraction de se promener en bateau.

Biog. brit.

DAWES (Sir *Williams*), prélat anglais, né à Braintree, en 1671, mort en 1724. Il étudia à Oxford, entra dans les ordres, et obtint la charge de vice-chancelier de l'université de Cambridge et de chapelain du roi Guillaume. En 1698 il fut nommé recteur et doyen de Bocking, dans le comté d'Essex. A l'avénement de la reine Anne, il devint un des chapelains de cette souveraine, auprès de laquelle il fut tellement en faveur qu'elle le nomma évêque de Chester en 1707, puis archevêque d'York; il occupa ce siége jusqu'à sa mort. Il fut en grand renom comme prédicateur; mais il dut ses succès en ce genre bien plus à la beauté de sa figure qu'à son talent. On a de lui : *The Anatomy of Atheism* (Anatomie de l'Athéisme), poëme; 1693; — *The Duties of the Closet*; — *Sermons preached upon several occasions*, etc. Ces ouvrages et d'autres posthumes ont été réunis en un recueil, 1733, 3 vol. in-8°.

Biog. brit.

DAWOUD, philosophe musulman. *Voy.* DAOUD.

DAWSON (*Jean*), mathématicien et chirurgien anglais, né à Garsdale, dans l'Yorkshire, en 1734, mort en 1820. Destiné à la chirurgie, il se détourna de cette carrière pour aller professer les mathématiques à Sedburgh. Il se fit connaître par diverses polémiques, notamment avec Émerson, au sujet de l'analyse de Newton, avec Stewart sur la distance du Soleil, enfin avec Wildbore sur le dégagement de fluides opéré par les vaisseaux en mouvement. On a en outre de lui un traité sur la doctrine de la nécessité philosophique, dirigé contre Priestley.

Rose *New. biog. Dict.*

DAY, DAYE ou **DAIE** (*John*), imprimeur anglais, né à Dulwich, dans le comté de Suffolk, en 1522, mort le 23 juillet 1584. Ses impressions, nombreuses et supérieures à celles de ses devanciers, lui ont fait donner quelquefois, ainsi qu'à Grafton, le nom de *Plantin* de l'Angleterre. Il introduisit le premier l'emploi du caractère saxon, et fit usage aussi de l'italique; quelques-uns de ses livres sont imprimés en caractères romains. On prétend même qu'il gravait ses poinçons. Il fut encouragé par l'archevêque Parker, qui estimait en lui son mérite supérieur à celui des autres imprimeurs, et Ames rapporte que comme il devint riche, il excita l'envie de ses confrères, qui cherchaient à entraver la vente de ses livres. Day fut admis le premier parmi les membres de l'association des libraires (*Charter's Company*), et après avoir fait partie du bureau pendant quatre ans, il fut élu président en 1580. Il fut l'un des champions les plus ardents du protestantisme. La plupart de ses livres portent un emblème qui, conformément au goût de l'époque, offre un jeu

de mots sur son nom : on y voit l'Amour éveillant un jeune homme et lui montrant le soleil levant, avec ces mots : *Arise, for it is Day*, ce qui signifie *éveillez-vous, car il fait jour;* or en anglais le mot *Day*, que portait l'imprimeur, signifie *jour*. Ses principales impressions sont : *Cosmographical Glasse*, in-folio, 1559, par Cuningham, très-bien imprimé en caractère italique, avec des gravures en bois représentant des sujets de mécanique, et le portrait de l'auteur la main posée sur une sphère, et un livre de Dioscoride avec cette divise : Ἡ μεγάλη εὐδαιμονία οὐδενὶ φθονεῖν : c'est une grande jouissance que de n'envier personne. Le privilége pour cet ouvrage est accordé à Daye pour toute sa vie et garanti pour sept ans ; s'il est réimprimé, il ne pourra l'être qu'avec la révision correcte d'un savant de son choix ; — *Fox's Acts and Monuments;* un vol. in-fol., 1562, contenant un grand nombre de gravures ; on y voit l'horrible supplice de Jean Hus, celui de lord Cobham, de Richard Hun, de Tyndall, de Lambert, et de plusieurs autres personnages brûlés vifs à Smithsfield : on croit y voir le portrait de plusieurs de ces personnages. Ce livre est très-rare et très-recherché ; John Day l'a réimprimé en 1570 et en 1589 ; — *The poor man librarie* πτωχομουσεῖον, ouvrage volumineux et indigeste, qui n'offre aucun rapport avec son titre.

Son fils, *Richard* DAY, qui lui succéda, imprima peu d'ouvrages, et établit la distinction entre l' *i* et le *j*, l' *u* et le *v*. A.-F. D.

Ames et Dibdin, *Typographical Antiquities of Great Britain*, t. IV.

DAY (*Thomas*), philosophe anglais, né à Londres, en 1748, mort le 28 septembre 1789. Son père, qu'il perdit lorsqu'il n'avait encore qu'un an, lui laissa un revenu d'environ 1,200 liv. sterling. Après avoir reçu sa première éducation sous les yeux de sa mère, il alla continuer ses études à l'université d'Oxford, où il resta trois ans sans prendre de degrés. Après s'être fait recevoir à Middle-Temple, il entra au barreau. Il se mit ensuite à voyager en France et ailleurs. Trompé dans une première affection, il se prit un jour à élever deux orphelines, dont il destinait l'une à devenir sa femme. Son plan d'éducation était en partie conçu dans les idées de Rousseau, dont Thomas Day était grand admirateur ; mais ses élèves ne répondirent pas précisément à son attente ; cependant il les maria et les dota convenablement. Lui-même épousa en 1778 Esther Milnes, femme d'une grande distinction ; il alla se fixer avec elle dans le comté d'Essex, où il présida des meetings qui avaient pour objet l'opposition à la guerre d'Amérique et la réforme parlementaire. Son amour des innovations causa sa mort : il fut précipité du haut d'un cheval qu'il n'avait pas voulu diriger de la manière ordinaire. Ses ouvrages portent sur les matières philosophiques et d'éducation, qui l'occupèrent toute sa vie. On a de lui : *The Dying Negro*; 1773, poëme composé en compagnie avec Bicknels; *Legions*, poëme dirigé cont mérique; 1776; — *The De rica*, poëme; 1776; — *Refl present state of England a of America*, pamphlet en pro en Angleterre et même en F succès; — *Sandford and* d'éducation en trois parties; l nière partie a été traduite en quin.

Biog. Brit. — *Penny Cycl.*

* **DAZA** (Fra *Antonio*), rien ecclésiastique, né à Va 1625. Il prit l'habit de francisc du couvent de Valladolid, m vince de la Conception et con de son ordre auprès de Grégoir *Quarte parte de las Chroni de S. Francisco, sive conti Minorum a Marco Vlyssipon* au roi Philippe III; Valladolid *Historia de las Llagas de S.* drid, 1612, et Valladolid, 1617, *sor Juana de la Cruz, de la San-Francisco;* Madrid, 161 in-4°; trad. en italien par I Padoue, 1627, in-8°; — *E tuales para los que viven* trad. en italien, par Antiodoc et 1625, in-16; Milan, 1643; — *purissima Concepcion de N* Madrid, 1621 et 1628, in-4°; — *aventurado P.-F. Pedro Re* 1627, in-12; trad. en italien, Ocampo, Milan, 1634, in-4°.

Wadding, *Scriptores ordinis Min* Antonio, *Biblioth. Hispana nova*, *Bibliotheca ecclesiastica* (dix-sept P. Jean de Saint-François, *Biblioth.* 101.

* **DA** [illegible] (...), [illegible] Bo [illegible], à Na [illegible] pou [illegible] lors de [illegible] à ue [illegible] : [illegible] *de pu rendu au public des pièces lég pert de Monclar et de tous le rivés en Provence à l'occasion jésuites;* Anvers, 1763, 2 vol sant disait « que ce livre eût m *Il est temps de partir* »; — 1764, in-12; — *Compte-rendu comptes-rendus aux divers p cédé d'une Réponse décisive dont on a chargé les jésuite* in-8°.

Chaudon et Delandine, *Diction* Quérard, *La France littéraire*.

DAZILLE (*Jean-Barthél* français, né en 1733, mort à I Il eut pour professeur en Petit, et entra en 1755 dans la

chirurgien-major. Il parcourut une ie des colonies françaises en Amé- sista en 1759 au bombardement de 1776 il fut nommé médecin hono- à Saint-Domingue; il introduisit dans les hôpitaux d'heureuses réformes, ar l'expérience et par une longue pra- n climat malsain et exposé au retour s épidémies. Il revint en France en chargé de plusieurs missions hygié- les provinces méridionales fran- de lui : *Observations sur les ma- nègres, les moyens de les prévenir,* n *Précis sur l'analyse des eaux , pour servir de guide aux jeunes et chirurgiens;* Paris, 1776, in-8°, et l. in-8° : Dazille fait des réflexions ses sur les causes de la mortalité t sur les moyens d'y porter remède; — *ns générales sur les maladies des* boeufs, etc.; Paris, 1785, in-8° : c'est ction particulièrement destinée aux qui veulent s'établir à Saint-Domingue; une juste idée de la topographie mé- colonies d'Amérique; — *Observations* lenes, *sur la santé des femmes en- t sur les hôpitaux d'entre les tro-* ; 1788 et 1792, in-8°. Selon l'auteur est produit par la suppression de la n cutanée, suite de l'impression su- air frais et humide : il fait en outre le tétanos traumatique de l'abus des irritantes et spiritueuses. Cette der- que a été souvent confirmée par le opérations faites dans les armées.

M. G.

...tale. — Quérard, *La France littéraire.*

...URT, acteur français. *Voyez* AL-

(*André*), poëte latin moderne, né à vers 1470, mort en 1548, enseigna avec res anciennes dans sa ville natale. Ses imprimés sont : *Æluromachiæ, libri tres octo; — Epicedia et poemata* et un discours à la louange des lettres Florence, 1549, in-8°. Quelques autres Dazzi ont été insérées dans un recueil ...rum. La bibliothèque Laurentienne possède du même auteur un poëme livres, qui n'ont pas été publiés.

M. G.

...s, *Dialogi de Poetis sui temporis.* — Ges- — Poccianti, *Catalog. Scriptor. Florent.* — ...ellin, *De Scriptoribus non ecclesiasticis.* ...ianni *et Ditirambo.*

...é (___), littérateur français, né en le pseudonyme de *Saint-Yves*, il a ...nombreux vaudevilles, pleins de gaieté et s'il a aussi coopéré, mais sous son nom différents recueils, particulièrement ...de des *Gens du Monde*, où l'on ...er le style naturel et facile de ses ...le bien, il y a quelques années, nommer directeur du petit théâtre Beaumarchais, et ce fut momentanément pour lui une cause de ruine. M. Deaddé est le fils d'un inspecteur des Ports. Sa mère, sœur du général Defrance, avait d'abord épousé M. de Lostanges, et eut de ce mariage un fils qui, sous le nom de comte Alexandre de Lostanges, a longtemps signé et dirigé le journal *La Quotidienne*. La mère de madame Deaddé était fille de Chompré, auteur du *Dictionnaire de la Fable*, et elle avait eu pour mari le docteur Defrance, médecin de l'École militaire de Rebais, membre de la Convention et d'autres assemblées politiques. Cette dame composait des vers gracieux, et s'était fait connaître par quelques imitations poétiques d'Anacréon et d'Horace.

J. B.

Docum. partic.

DEAGEANT DE SAINT-MARTIN (*Guichard*), écrivain français, mort en 1639 (1). Il occupa d'abord un emploi de commis chez le contrôleur général des finances Barbin. Arnauld d'Andilly l'ayant recommandé à Cadenet de Luynes, il s'acquit la faveur de ce favori en le servant avec zèle contre le maréchal d'Ancre, dans diverses commissions et négociations. Étant devenu veuf, on lui proposa de le faire arriver à l'évêché d'Évreux, s'il voulait entrer dans les ordres; mais il préféra un second mariage et les intrigues de la politique aux dignités et à l'état ecclésiastique. Il fit néanmoins paraître beaucoup de zèle contre les calvinistes, ce qui fit dire au cardinal de Richelieu que s'il avait terrassé l'hérésie, Deageant avait donné le premier coup. Du reste, ses intrigues finirent par tourner contre lui : après avoir reçu les faveurs de la fortune, il en éprouva les caprices, et disgracié, il reçut ordre de se retirer en Dauphiné, où il mourut premier président de la chambre des comptes. Deageant a publié des *Mémoires envoyés au cardinal de Richelieu*, qui furent imprimés à Grenoble en 1668 par son fils. Ces mémoires manquent quelquefois de fidélité dans les faits et presque toujours d'élégance dans le style; mais ils contiennent plusieurs particularités remarquables sur les dernières années du règne de Henri IV jusqu'au commencement du ministère de Richelieu, c'est-à-dire jusqu'en 1624. On les trouve réimprimés dans les *Mémoires particuliers pour l'histoire de France*; 1756, 3 vol.; in-12.

GUYOT DE FÈRE.

Desessarts, *Siècles littéraires.*

DEANI (*Marc-Antoine*), dit le père *Pacifico*, prédicateur et théologien italien, né à Brescia, en septembre 1775, mort le 24 octobre 1824. Destiné à l'état ecclésiastique, il embrassa, très-jeune encore, l'ordre des Franciscains. Il fut admis à professer la philosophie et la théologie dans différentes maisons de son ordre. En 1802 il alla prêcher à Ferrare, où il eut un brillant succès. Dans ses sermons, il aimait

(1) Et non 1626, comme on l'a écrit par erreur dans la *Biog. univ.* des frères Michaud.

surtout à rappeler les persécutions des premiers chrétiens, le courage des martyrs, le triomphe de la religion, au milieu des obstacles qui semblaient devoir arrêter son essor. Les discours du P. Pacifico sont nombreux : 17 sont imprimés; 240 sont restés manuscrits. En 1815, le pape voulait le nommer à l'évêché de Zante; mais il s'y refusa par esprit d'humilité, se contentant des titres de consulteur de l'index et de définiteur général de son ordre, qu'il conserva jusqu'à sa mort. GUYOT DE FÈRE.

L'abbé Beraldi, *Mém. de Religion et de Morale*, publ. à Modène.

* **DEBACQ** (*Charles - Alexandre*), peintre français, né à Paris, le 12 août 1804, mort dans cette ville, le 2 octobre 1850. Il entra dans l'atelier de Gros, et suivit en même temps les leçons de l'École des Beaux-Arts. Parmi les nombreuses productions de cet artiste, qui obtint une médaille d'or de seconde classe en 1831, et dont chaque œuvre porte le cachet des plus sérieuses études, on remarque, outre beaucoup de portraits : (salon de 1831) *Tentation de saint Antoine; — Jeanne d'Arc visitée dans sa prison par le comte Jean de Ligny-Luxembourg, qui l'avait vendue aux Anglais;* — (1833) *Marie Stuart quittant la France:* ce tableau est à la vénerie de S. M. l'empereur; — *Mort de Duguesclin; — Le Jeu de Boules;* — (1834) *Mort de Jean Goujon, au moment où il termine la sculpture de la Fontaine des Innocents;* — (1835) *Épisode des troubles de la Fronde;— Faust au moment où la vue de l'empreinte laissée sur la terre par les fers d'un cheval lui fait concevoir l'idée de l'imprimerie;* — (1837) *Bernard Palissy brûlant ses meubles pour alimenter le feu de son fourneau :* à la Manufacture impériale de Sèvres; — (1838) *L'Enfance de Montaigne;* — (1839) *Mort de Molière* : le moment représenté est celui où l'illustre comique prononce *juro*, dans *Le Malade imaginaire;*—(1840) *Louis VII, l'empereur Conrad et Baudouin III, roi de Jérusalem, délibérant, à Ptolémaïs, sur la conduite de la guerre sainte* : Musée de Versailles; — *Des pêcheurs trouvant un cadavre au pied de la tour de Nesle;* — (1842) *Saint Antoine; — Sainte Geneviève; — Reddition de Tripoli :* ce dernier tableau fait partie du Musée de Versailles; — *Marguerite de Bourgogne et Blanche, sa sœur, convaincues d'adultère, sont emmenées prisonnières au Château-Gaillard;* — (1844) *L'Enfance de Callot* : Musée de Nancy; — (1845) *Prise de Smyrne par les chevaliers de Rhodes* : Musée de Versailles. Debacq, qui, outre la peinture à l'huile, a produit un grand nombre de charmantes aquarelles, fut un des plus constants collaborateurs du journal *L'Artiste*, qui la veille même de sa mort publiait un de ses dessins. A. SAUZAY.

Archives de la direction des Musées impériaux. — Documents particuliers.

DEBAST. *Voyez* BAST.

* **DEBAY** (*Jean-Baptiste-Jo* teur belge, né à Malines, le 16 élève de l'Académie et de Chaudet à Nantes, il y exécuta des statue pour la Bourse de cette ville, le fr tel de ville, les statues de *Saint 1 Paul*, et *Saint Jacques*, pour et 60 bustes pour la bibliothèque. exercer son art à Paris, où il fit d'a *Sébastien*, pour l'église de S tue en marbre du *chancelier* u pour la ville d'Aigueperse, *thieu*, statue en pierre, pou ras. Au salon de 1824, on vi ue colossale, *Mercure prenant son ép cher la tête d'Argus*, et une autre *endormi au son de la flûte par* au salon de 1827, une statue de *L* groupe des *Trois Parques;* — à une statue équestre de *Louis XIV* de Montpellier; — en 1833, *Péric des récompenses aux artistes* : J leries; — en 1835, un groupe de *La* en 1836, une statue en bronze du une statue en marbre de *Charles* le Musée de Versailles, et le modèl de *La Vierge et l'enfant Jésus*, en marbre plus tard; — enfin, en *quillage*, statue en plâtre. On a a bay plusieurs bustes d'hommes cél corent divers édifices publics. I médaille de première classe en 18 ration de la Légion d'Honneur en 1

Statistique des Beaux-Arts.

* **DEBAY** (*Jean-Baptiste-Josep* français, fils du précédent, né à août 1802, élève de son père. Il premier grand prix en 1819. Ses o cipaux sont : *Thésée découvrai son père avait cachée* (salon de *Génie de la Marine* (salon de 18 *au milieu des docteurs*, bas-reli pour le maître-autel de Saint-Sulpi *Esclave*, statue en marbre (salon *Le Génie de la Chasse*, groupe (— un *Hallali*, groupe (salon de 1 *Repos du monde*, statue en mar 1840); — *Le Tourment du mon* marbre (salon de 1841); — *Sain tiste enfant*, statue en marbre (— *Sainte Amélie faisant l'aum* (salon de 1843); — la statue du bronze, pour la ville de Nantes, a été exposé au salon de 1840; — *tagne*, statue en marbre qui décor Luxembourg (salon de 1847); — très-considérable élevé à la mémo *chal Oudinot* à Bar-le-Duc; — *La dant à l'Amour*, groupe en marl 1853); — la statue en marbre du *Ma*

le musée de Versailles (même salon). Debay termine en ce moment (1854) du général Lepic, qui doit être placée ... Il a reçu en 1836 une médaille ... classe et la décoration de la Légion ... en 1851. GUYOT DE FÈRE.

... des Beaux-Arts. — Renseignements par-...

... (Auguste-Hyacinthe), frère du pré-... et sculpteur français, né à Nantes, ... A peine âgé de onze ans, il ... buste colossal de *Louis XVIII* pour ... de Nantes, et exposa au salon de ... de Mlle de Brosse et de M. René ... frère. A l'âge de seize ans, il entra ... baron Gros, et exécuta, sur ... du ministre de l'intérieur, une ... *François Ier* et de *Charles V*, d'après ... Cette copie est placée dans la sacristie ... de Saint-Denis. En 1822 il rem-... second prix de peinture, et l'année ... le grand prix : le sujet du con-... *Égisthe croyant découvrir le corps ... reconnait celui de Clytem-...* Après avoir terminé une copie de *La ...*, d'après le baron Gros, il partit ... et les trois envois successifs qu'il ... se composent de *Miltiade dans ... ; ... avec une panthère ; ... dans l'île de Lemnos ;* ... d'après Garo-Folo. Cette der-... longtemps placée dans la cha-... de Rosny. De retour à Paris ... au salon de 1831 *Lucrèce sur ...* Ce tableau, qui ... [illegible] ... rita à l'auteur ... classe. A partir de ... M. Debay fut représenté à cha-... [illegible] peintre, soit comme ... remarqué ... [illegible] 1792 : ce tableau, ... Philippe, ayant reçu plusieurs ... fut remis à l'exposi-... dans la galerie historique du ... 1833 *Le roi Louis-Philippe ...* 1832 ; com-... de l'intérieur : ce tableau ... [illegible] *... ses Enfants.* ... d'après ... Gros, deux ... *Bataille des ...* [illegible] *Henri VIII* [illegible] [illegible]

Dreux : ce tableau, commandé par le ministre de l'intérieur, est à Dreux ; — (1846) *Sagesse et bonheur ; — Inconduite et Misère ;* — (1848) *Le Vieillard et les trois Jeunes Hommes ; — Le premier et le dernier quartier de la lune de miel ;* — (1850) *Exécution de Mme de La Méteyrie et de ses filles à Nantes*, en 1793 : au musée de Nantes ; — *La Religion chrétienne et ses Bienfaits.* M. Debay est encore auteur du tableau représentant *Les vingt-quatre Vieillards de l'Apocalypse* : église de Saint-Pierre à Chaillot. Comme sculpteur, on doit à cet artiste : *Le Berceau primitif d'Ève* et *Les deux Enfants* : une reproduction de ce groupe en marbre a été exécutée en 1850, pour M. le prince Demidoff ; — le *Mausolée élevé à la mémoire de M. Affre, archevêque de Paris ;* — le *Tombeau en marbre de Mme la comtesse de Damas*, au château de Hautefort ; — la statue de *Perrault*, pour l'une des façades du palais du Louvre. A. SAUZAY.

Archives des Musées impériaux. — Documents particuliers.

DEBAY (*Caroline-Louise-Emma* PÉRIGNON, Mme), peintre française, belle-sœur des précédents, née à Paris, le 24 mars 1809, morte dans cette ville, le 6 septembre 1832. Élève de son père, Mme Debay, dont les œuvres se firent remarquer tout à la fois par le charme de la composition et par la fraîcheur du coloris, exposa au salon de 1831 : *Christine de Suède chez le Guerchin ; — La Mariée de village ; — Jeune Fille endormie ; — Sujet tiré de la Prison d'Édimbourg ; — Henri IV armant chevalier son fils Louis XIII ; — La visite au médecin.* Cette artiste, dont les débuts étaient si riches d'avenir, mourut de la poitrine, à l'âge de vingt-trois ans. A. SAUZAY.

Archives des Musées impériaux. — Documents particuliers.

DEBELLE. *Voy.* BELLE (DE).

DEBELLOY. *Voyez* BELLOY.

***DEBES** (*Lucas-Jacobson*), naturaliste et géographe danois, né dans l'île de Falster, en 1623, mort en 1676. Pasteur à Thorshaven, dans l'île de Stromoe, la principale de l'archipel Feroe, il décrivit les phénomènes de ces parages, si peu connus et si curieux par les basaltes qu'on y découvre. Debes eut une vie assez agitée ; il devint prisonnier des Suédois, que ses connaissances charmèrent assez pour qu'ils lui rendissent sa liberté ; mêlé plus tard aux troubles suscités par les vexations du prévôt des îles Féroé, il prit parti contre ce fonctionnaire, dont il demanda et obtint la punition. Mais une faction qui tenait pour le prévôt fit éprouver à Debes des ennuis qui abrégèrent ses jours. Le principal ouvrage de Debes est : *Færoa reserata*, ou *Færøernes ... de færøske, Indbyggeres Beskrivelse ;* Copenhague, 1673, in-4°.

Nyerup et Kraft, *Dansk Norsk Literatur Lexicon.*

DEBEZ. *Voyez* BEZ.

surtout à rappeler les persécutions des premiers chrétiens, le courage des martyrs, le triomphe de la religion, au milieu des obstacles qui semblaient devoir arrêter son essor. Les discours du P. Pacifico sont nombreux : 17 sont imprimés; 240 sont restés manuscrits. En 1815, le pape voulait le nommer à l'évêché de Zante; mais il s'y refusa par esprit d'humilité, se contentant des titres de consulteur de l'index et de définiteur général de son ordre, qu'il conserva jusqu'à sa mort. GUYOT DE FÈRE.

L'abbé Beraldi, *Mém. de Religion et de Morale*, publ. à Modène.

* DEBACQ (*Charles-Alexandre*), peintre français, né à Paris, le 12 août 1804, mort dans cette ville, le 2 octobre 1850. Il entra dans l'atelier de Gros, et suivit en même temps les leçons de l'École des Beaux-Arts. Parmi les nombreuses productions de cet artiste, qui obtint une médaille d'or de seconde classe en 1831, et dont chaque œuvre porte le cachet des plus sérieuses études, on remarque, outre beaucoup de portraits : (salon de 1831) *Tentation de saint Antoine*; — *Jeanne d'Arc visitée dans sa prison par le comte Jean de Ligny-Luxembourg, qui l'avait vendue aux Anglais*; — (1833) *Marie Stuart quittant la France*: ce tableau est à la vénerie de S. M. l'empereur; — *Mort de Duguesclin*; — *Le Jeu de Boules*; — (1834) *Mort de Jean Goujon, au moment où il termine la sculpture de la Fontaine des Innocents*; — (1835) *Épisode des troubles de la Fronde*; — *Faust au moment où la vue de l'empreinte laissée sur la terre par les fers d'un cheval lui fait concevoir l'idée de l'imprimerie*; — (1837) *Bernard Palissy brûlant ses meubles pour alimenter le feu de son fourneau* : à la Manufacture impériale de Sèvres; — (1838) *L'Enfance de Montaigne*; — (1839) *Mort de Molière* : le moment représenté est celui où l'illustre comique prononce *juro*, dans *Le Malade imaginaire*; — (1840) *Louis VII, l'empereur Conrad et Baudouin III, roi de Jérusalem, délibérant, à Ptolémaïs, sur la conduite de la guerre sainte* : Musée de Versailles; — *Des pêcheurs trouvant un cadavre au pied de la tour de Nesle*; — (1842) *Saint Antoine*; — *Sainte Geneviève*; — *Reddition de Tripoli* : ce dernier tableau fait partie du Musée de Versailles; — *Marguerite de Bourgogne et Blanche, sa sœur, convaincues d'adultère, sont emmenées prisonnières au Château-Gaillard*; — (1844) *L'Enfance de Callot* : Musée de Nancy; — (1845) *Prise de Smyrne par les chevaliers de Rhodes* : Musée de Versailles. Debacq, qui, outre la peinture à l'huile, a produit un grand nombre de charmantes aquarelles, fut un des plus constants collaborateurs du journal *L'Artiste*, qui la veille même de sa mort publiait un de ses dessins. A. SAUZAY.

Archives de la direction des Musées impériaux. — *Documents particuliers*.

DEBAST. Voyez BAST.

* DEBAY (*Jean-Baptiste-Jo*... teur belge, né à Malines, le 16 ... élève de l'Académie et de Chaude... à Nantes, il y exécuta des statue... pour la Bourse de cette ville, le fr... tel de ville, les statues de *Saint P*... *Paul*, et *Saint Jacques*, pour ... et 60 bustes pour la bibliothèque. ... exercer son art à Paris, où il fit d'a... *Sébastien*, pour l'église de Saint-M... tue en marbre du *chancelier d*... pour la ville d'Aigueperse, et ur... *thieu*, statue en pierre, pour la ... ras. Au salon de 1824, on vit de ... colossale, *Mercure prenant son ép*... *cher la tête d'Argus*, et une autre ... *endormi au son de la flûte par* ... au salon de 1827, une statue de *1*... groupe des *Trois Parques*; — à ... une statue équestre de *Louis XI*... de Montpellier; — en 1833, *Péric*... *des récompenses aux artistes* : J... leries; — en 1835, un groupe de *La*... en 1836, une statue en bronze du ... une statue en marbre de *Charles* ... le Musée de Versailles, et le modèl... de *La Vierge et l'enfant Jésus*, ... en marbre plus tard; — enfin, en ... *quillage*, statue en plâtre. On a a... bay plusieurs bustes d'hommes cél... corent divers édifices publics. I... médaille de première classe en 18... ration de la Légion d'Honneur en 1...

Statistique des Beaux-Arts.

* DEBAY (*Jean-Baptiste-Josep*... français, fils du précédent, né à ... août 1802, élève de son père. Il ... premier grand prix en 1819. Ses c... cipaux sont : *Thésée découvrai*... *son père avait cachée* (salon de ... *Génie de la Marine* (salon de 18... *au milieu des docteurs*, bas-reli... pour le maître-autel de Saint-Sulp... *Esclave*, statue en marbre (salon ... *Le Génie de la Chasse*, groupe (... — un *Hallali*, groupe (salon de ... *Repos du monde*, statue en mar... 1840); — *Le Tourment du mon*... marbre (salon de 1841); — *Sai*... *tiste enfant*, statue en marbre ... — *Sainte Amélie faisant l'aum*... (salon de 1843); — la statue du ... bronze, pour la ville de Nantes, d... a été exposé au salon de 1840; — ... *tagne*, statue en marbre qui décor... Luxembourg (salon de 1847); — ... très-considérable élevé à la mémo... *chal Oudinot* à Bar-le-Duc; — *L*... *dant à l'Amour*, groupe en mar... 1853); — la statue en marbre du *Ma*...

musée de Versailles (même salon). ... termine en ce moment (1854) ... *néral Lepic*, qui doit être placée ... Il a reçu en 1836 une médaille ... et la décoration de la Légion ... 1851. GUYOT DE FÈRE.

... Beaux-Arts. — Renseignements par-

...*uguste-Hyacinthe*), frère du pré... et sculpteur français, né à Nantes, ... A peine âgé de onze ans, il ... colossal de *Louis XVIII* pour ... de Nantes, et exposa au salon de ... de Mlle de Brosse et de M. René ... A l'âge de seize ans, il entra ... baron Gros, et exécuta, sur ... du ministre de l'intérieur, une ... *çois Ier* et de *Charles V*, d'après ... copie est placée dans la sacris... de Saint-Denis. En 1822 il rem... prix de peinture, et l'année ... le grand prix : le sujet du con... *...nthe croyant découvrir le corps ... rt reconnaît celui de Clytem...* avoir terminé une copie de *La* ... d'après le baron Gros, il partit ... les trois envois successifs qu'il ... composent de *Miltiade dans ... ...ment avec une panthère; ...onne dans l'île de Lemnos;* ... d'après Garo-Folo. Cette der... longtemps placée dans la cha... de Rosny. De retour à Paris ... au salon de 1831 *Lucrèce sur* [illegible] ... tableau, qui [illegible] ... l'auteur [illegible] ... A partir de ... M. [illegible] représenté à cha... [illegible] peintre, soit comme [illegible] remarque sa... [illegible] en 1792 : ce tableau, [illegible] ayant reçu plusieurs [illegible] remis à l'exposi... [illegible] historique du [illegible] sac de ce palais ... 1835 *Le roi Louis-Philippe* ... 1832; com... de l'intérieur : ce tableau [illegible] *et ses Enfants.* [illegible] exécuter, d'après [illegible] Gros, deux agrandis... [illegible] *Bataille des* ... de 1837 ; [illegible] *de ... Henri VIII* [illegible] [illegible]

Dreux : ce tableau, commandé par le ministre de l'intérieur, est à Dreux ; — (1846) *Sagesse et bonheur ; — Inconduite et Misère* ; — (1848) *Le Vieillard et les trois Jeunes Hommes ; — Le premier et le dernier quartier de la lune de miel ;* — (1850) *Exécution de Mme de La Méteyrie et de ses filles à Nantes*, en 1793 : au musée de Nantes ; — *La Religion chrétienne et ses Bienfaits*. M. Debay est encore auteur du tableau représentant *Les vingt-quatre Vieillards de l'Apocalypse* : église de Saint-Pierre à Chaillot. Comme sculpteur, on doit à cet artiste : *Le Berceau primitif d'Ève* et *Les deux Enfants* : une reproduction de ce groupe en marbre a été exécutée en 1850, pour M. le prince Demidoff ; — le *Mausolée élevé à la mémoire de M. Affre, archevêque de Paris* ; — le *Tombeau en marbre de Mme la comtesse de Damas*, au château de Hautefort ; — la statue de *Perrault*, pour l'une des façades du palais du Louvre. A. SAUZAY.

Archives des Musées impériaux. — Documents particuliers.

DEBAY (*Caroline-Louise-Emma* PÉRIGNON, Mme), peintre française, belle-sœur des précédents, née à Paris, le 24 mars 1809, morte dans cette ville, le 6 septembre 1832. Élève de son père, Mme Debay, dont les œuvres se firent remarquer tout à la fois par le charme de la composition et par la fraîcheur du coloris, exposa au salon de 1831 : *Christine de Suède chez le Guerchin ; — La Mariée de village ; — Jeune Fille endormie ; — Sujet tiré de la Prison d'Édimbourg ; — Henri IV armant chevalier son fils Louis XIII ; — La visite au médecin.* Cette artiste, dont les débuts étaient si riches d'avenir, mourut de la poitrine, à l'âge de vingt-trois ans. A. SAUZAY.

Archives des Musées impériaux. — Documents particuliers.

DEBELLE. *Voy.* BELLE (DE).

DEBELLOY. *Voyez* BELLOY.

*****DEBES** (*Lucas-Jacobson*), naturaliste et géographe danois, né dans l'île de Falster, en 1623, mort en 1676. Pasteur à Thorshaven, dans l'île de Stromø, la principale de l'archipel Feroë, il décrivit les phénomènes de ces parages, si peu connus et si curieux par les basaltes qu'on y découvre. Debes eut une vie assez agitée ; il devint prisonnier des Suédois, que ses connaissances charmèrent assez pour qu'ils lui rendissent sa liberté ; mêlé plus tard aux troubles suscités par les vexations du prévôt des îles Feroe, il prit parti contre ce fonctionnaire, dont il demanda et obtint la punition. Mais une faction qui tenait pour le prévôt fit éprouver à Debes des ennuis qui abrégèrent ses jours. Le principal ouvrage de Debes est : *Færoa reserata*, ou *Færøernes og de færøiske Indbyggeres Beskrivelse* ; Copenhague, 1673, in-4°.

Nyerup et Kraft, *Dansk Norsk Literatur Lexicon.*

DEBEZ. *Voyez* BEZ.

DEBÉZIEUX (*Balthazar*), jurisconsulte français, né à Aix, le 24 juillet 1655, mort dans la même ville, le 22 mai 1722. Fils de Jean-Baptiste Debézieux, avocat au parlement d'Aix, il fut reçu en 1679 avocat du roi au bureau des trésoriers de France, nommé consul et procureur en 1692, et président de la chambre des enquêtes du parlement de Provence en 1693. Sa probité et son savoir lui valurent l'estime et la considération des personnages les plus distingués de la Provence, tels que l'archevêque d'Aix, Cosnac, l'évêque de Marseille, Vintimille, et celui de Toulon, Chalucet. En 1718, il fut un des commissaires nommés avec le maréchal de Villars pour examiner l'usage qu'on faisait des revenus de la ville de Marseille. En 1719 il se démit de sa charge en faveur d'Alexandre Debézieux, son fils. Il laissa un recueil manuscrit des arrêts rendus pendant sa présidence; ce recueil a été imprimé à Paris, 1750, in-fol.

Moréri, *Grand Dictionnaire historique.*

DÉBONNAIRE (*Louis*), théologien français. né à Ramerupt-sur-Aube, en 16.., mort à Paris, le 26 juin 1752. Il entra d'abord dans la congrégation de l'Oratoire; mais il n'y resta point. Lors des querelles religieuses qui de son temps agitèrent l'Église, il s'éleva fortement, sinon comme janséniste déclaré, du moins comme *appelant*, contre les convulsionnaires. Il publia successivement les ouvrages suivants : *L'Espérance, poëme qui a remporté le prix à Toulouse en* 1714; 1714, in-8°; — *L'Imitation de Jésus-Christ, traduction nouvelle, avec des réflexions et des prières*, par L. D.; Rouen et Paris, 1719, petit in-12 et in-18; cette traduction a eu plusieurs autres éditions : Paris, 1731, in-12; ibid., 1735, in-12, avec figures dessinées et gravées par l'auteur; 1740, in-12; — *Parallèle de la morale des jésuites et de celle des payens*; Troyes, 1726, in-8° : l'imprimeur de cet ouvrage fut mis à la Bastille; — *Chansons sur l'air des pendus, à l'encontre des Gensinistres* (les jésuites) : 17.., in-12; — *Examen critique, physique et théologique des convulsions*; 1733, en trois parties, in-4°; — *Les Semaines évangéliques, qui contiennent des réflexions pour chaque jour de l'année*; 1735, in-8°; — *Traités historiques et polémiques de la fin du monde et de la venue d'Élie et du retour des Juifs*; Amsterdam (Paris), 1737, 1738, in-8°: cet ouvrage, plein d'érudition et publié sans le nom de l'auteur, est attribué à l'abbé E. Mignot par Barbier, dans son *Dictionnaire des Anonymes*; — *Les Leçons de la Sagesse et la Défense des Hommes*; La Haye (Paris), 1737, 1744, 3 vol. in-12; — *Alexicon, ou la défense prétendue des sentiments des SS. Pères repoussée*; 1740, in-12; — *Essai du nouveau conte de Ma Mère l'Oie, ou les enluminures du jeu de la constitution* (en vers); 1743, in-8°; — *La Religion chrétienne méditée, ou le véritable esprit de ses maxi[...]* P. Jard, doctrinaire); Paris, 174[...] — *L'Esprit des Lois quintessenci[...]* in-12; — *La Vérité de l'Histoi[...] de Rome*; 1754, in-4°; — *La [...] voirs que la nature impose à [...] mes*; Paris, 1758, 4 vol. in-12. [...] notes à l'ouvrage de l'abbé Fleury [...] tre : *De la Liberté de l'Église gal[...]* ainsi que la préface et les notes d[...] édition des *Remarques sur les p[...] reurs du livre intitulé : De l'a[...] veauté de l'Écriture Sainte*, par [...]

GUYOT

Grosley, *Les Troyens illustres*. — De[...] *cles littéraires de la France*. — Felle[...] *historique*. — Quérard, *La France litt[...]*

DÉBORA, c'est-à-dire *Abeille* juive, vivait dans le treizième siè[...] Les Israélites après la mort d'Éh[...] rent ce qui déplut à Jéhovah, et l'I[...] à Jabin, roi de Canaan, qui r[...] d'Hatsor. Ils gémissaient depuis [...] cablés sous le poids de la servitud[...] bora, femme de Lappidoth, reçut [...] de les délivrer. Elle fit appeler B[...] binoham, de Kédès en Nephtali, [...] rassembler sur le Thabor 10,000 [...] tribus de Nephtali et de Zabulon p[...] l'ennemi. Barac y consentit, mais [...] que Débora marcherait avec lui. L[...] alla donc le trouver à Kédès, et bi[...] riers d'Israel se trouvèrent réunis [...] tagne. Sisera, général de Jabin, a[...] nouvelle à Haroteth-des-Nathoris, [...] réunit sur-le-champ toute l'armé[...] vint camper avec 900 chariots [...] les bords du torrent de Kison. I[...] profitant d'un subit orage, s'élanc[...] du Thabor, et mirent en fuite l'armé[...] dont ils firent un massacre horrible [...] ne s'en échappa pas un seul h[...] l'expression poétique du livre [...] lui-même, obligé de s'e[...] à pie[...] la tente de Jabel, [...] l'avo[...] du lait mêlé de q[...] clou dans la [...] fu[...] pour c[...] et [...] le d'Israel[...] meux [...] qui forme le chapit[...] des *Juges*. [...] un morceau, qu'[...] regarder [...] le plus beau [...] des Hébreux, [...] représe[...] peuple jusqu'à ce qu'elle se [...] bora, *pour être la mère* [...] avec amertume les tribus qui n[...] armées pour la délivrance; béni[...] toutes les femmes Jahel, qui a frap[...] peint avec un raffinement de l[...] freuse du général vaincu, et repr[...] tement après, la mère de Sisera, regardant par le grillage de sa fe[...] quoi, dit-elle, pourquoi son char [...]

Pourquoi les roues de son attelage ...s si lentement ? Les plus sages de ses ...nt répondu, et elle aussi se répond ... N'a-t-il pas trouvé du butin à faire ... une jeune fille, deux jeunes filles ... guerrier : les vêtements de couleur ...ents brodés pour Sisera ! »..... Puis, ...t brusquement ce sarcasme sanglant, ...sse termine en souhaitant qu'ainsi ...us les ennemis de Jéhovah. Telle est ... de cet hymne magnifique, que le ... imité dans le psaume 68, mais dont ... atteindre la sublime hauteur.

... fait mention (Genèse, XXXV, 8) Debora, nourrice de Rebecca. Elle ...ethel, ou on l'enterra sous un chêne, ...le *Elon Bacouth*, *le Chêne des*

...ges, ch. IV et V; *Genese*, ch. XXXV, 8. ...ire de la *Poesie des Hebreux*, IIe partie. ...rm..nn Janssens, *Hermeneutique sacree*, ...

...GES (*Jean*), conventionnel fran... la Marche, en 1759, mort en 1834. ...de la revolution il exerçait dans son ...fession d'avocat. Nommé membre de ...ion par le departement de la Creuse, ...toujours des opinions modérées, et ... voter dans le procès de Louis XVI. ...du Conseil des Anciens sous le Direc... ...nommé en 1800 président du tri...bon. Il fut admis à la retraite

...graphie Conventionnelle.

...A ou BRAÏA (*Nicolas* DE), poète ...u treizième siècle. On ne sait rien de ...lui. D'après dom Brial, c'est le même ...e le Nicolas de Braia doyen du cha... de ce nom en Champagne, dont le ... a cite une lettre existant sous la ...1202, dans le Cartulaire des comtes de ... Sur cette conjecture, et sur un pas... ...dans lui-même, l'*Histoire litteraire* ...e chronologie un peu hypothetique de ...le; nous la citerons, faute de rensei... ... authentiques : « En dédiant son ...ume d'Auvergne, archevêque de ...a prelature est marquee entre les ...248, le poete fait connaitre que ...re de temps que les copies de ... se repandre; or, cela marque... ...e posterieure a celle de la mort ... et ce n'est pas dom Brial qui ... observation, mais seulement ...quième vers du poeme, ou, ...mort, le poete s'exprime ainsi :

...... [illegible]
... [illegible]

...mort dans sa quarante-unième ...re 1226, il paraîtra sans doute ... de la composition de son ...: avoir environ soixante ans ... car il faut bien ... au poete cet âge avancé, pour qu'il ait pu traiter de *jeunesse florissante* l'âge mûr d'un homme de quarante ans : un poëte âgé de trente ans se serait sans doute exprimé différemment. Si l'on admet ces conjectures, Nicolas serait né vers 1160; il aurait atteint l'âge de quarante-deux ans à la date de l'an 1202, qui est celle de la charte de Nicolas Debraïa dont on cite l'existence au Cartulaire de Champagne, et l'on voit qu'à cette date le poëte aurait eu l'âge compétent pour stipuler des intérêts au nom de son chapitre. Il suivrait encore de ces diverses combinaisons que le chantre de Louis VIII aurait été contemporain d'Adam, chanoine de Saint-Victor. » Le sacre de Louis VIII et le siége d'Avignon, précédé de celui de La Rochelle, font le sujet de tout ce qui nous reste de l'ouvrage de Nicolas Debraïa intitulé *Gesta Ludovici VIII*. Le poëte raconte successivement le sacre et les fêtes qui furent données en cette circonstance dans la ville de Reims, dont il fait remonter l'origine au frère de Romulus. Par une espèce de paganisme propre aux poëtes de la renaissance, et que l'on s'étonne presque de trouver dans un auteur du moyen âge, il désigne Dieu par la périphrase de souverain de l'Olympe, *Rector Olympi*. Après les fêtes données pour son sacre, le roi fait une tournée dans ses États. L'auteur alors saisit l'occasion de susciter contre ce prince les génies infernaux. Il passe ensuite en revue les ducs, les comtes, et trouve l'occasion de caractériser diversement les peuples qui leur sont soumis. Il continue par la description de la ville d'Avignon, dans l'état où elle était avant que ses anciennes et doubles fortifications eussent été rasées. Les Avignonais parviennent à séparer de l'armée royale le corps de troupes commandé par le comte de Saint-Paul. Celui-ci exhorte ses soldats à se défendre vaillamment et à mourir, s'il le faut, en bons chrétiens. Il mêle à son discours d'assez singuliers jeux de mots; il dit entre autres choses à ses soldats :

.... Mors ea felix
Cujus dat mortis æternæ præmia vitæ.

Sept jours après, les bourgeois d'Avignon se rendent à discrétion; les fauteurs de la trahison sont pendus, mais la citadelle continue à résister. Le roi en ordonne l'assaut, et le comte de Saint-Paul y succombe, au moment où la victoire lui était assurée. Ici s'arrête ce qui nous reste du poëme de Nicolas Debraïa.

Cet ouvrage, qui contient 1870 vers, offre quelque intérêt au point de vue historique; le style, malgré des expressions barbares, est assez correct pour le temps, et la versification offre parfois une harmonie sonore qui rappelle les vers de Claudien. André Duchesne le fit imprimer pour la première fois, mais d'une manière défectueuse et peu complète, dans son cinquième volume des *Scriptores Historiæ Francorum coætanei*, sur un manuscrit de la bibliothèque de Jean de Besly. Dom Brial en donna une seconde édi-

DEBÉZIEUX (*Balthazar*), jurisconsulte français, né à Aix, le 24 juillet 1655, mort dans la même ville, le 22 mai 1722. Fils de Jean-Baptiste Debézieux, avocat au parlement d'Aix, il fut reçu en 1679 avocat du roi au bureau des trésoriers de France, nommé consul et procureur en 1692, et président de la chambre des enquêtes du parlement de Provence en 1693. Sa probité et son savoir lui valurent l'estime et la considération des personnages les plus distingués de la Provence, tels que l'archevêque d'Aix, Cosnac, l'évêque de Marseille, Vintimille, et celui de Toulon, Chalucet. En 1718, il fut un des commissaires nommés avec le maréchal de Villars pour examiner l'usage qu'on faisait des revenus de la ville de Marseille. En 1719 il se démit de sa charge en faveur d'Alexandre Debézieux, son fils. Il laissa un recueil manuscrit des arrêts rendus pendant sa présidence; ce recueil a été imprimé à Paris, 1750, in-fol.

Moreri, *Grand Dictionnaire historique*.

DÉBONNAIRE (*Louis*), théologien français. né à Ramerupt-sur-Aube, en 16.., mort à Paris, le 26 juin 1752. Il entra d'abord dans la congrégation de l'Oratoire; mais il n'y resta point. Lors des querelles religieuses qui de son temps agitèrent l'Église, il s'éleva fortement, sinon comme janséniste déclaré, du moins comme *appelant*, contre les convulsionnaires. Il publia successivement les ouvrages suivants : *L'Espérance, poëme qui a remporté le prix à Toulouse en* 1714; 1714, in-8°; — *L'Imitation de Jésus-Christ, traduction nouvelle, avec des réflexions et des prières*, par L. D.; Rouen et Paris, 1719, petit in-12 et in-18; cette traduction a eu plusieurs autres éditions : Paris, 1731, in-12; ibid., 1735, in-12, avec figures dessinées et gravées par l'auteur; 1740, in-12; — *Parallèle de la morale des jésuites et de celle des payens*; Troyes, 1726, in-8° : l'imprimeur de cet ouvrage fut mis à la Bastille; — *Chansons sur l'air des pendus, à l'encontre des Gensinistres* (les jésuites) : 17.., in-12; — *Examen critique, physique et théologique des convulsions*; 1733, en trois parties, in-4°; — *Les Semaines évangéliques, qui contiennent des réflexions pour chaque jour de l'année*; 1735, in-8°; — *Traités historiques et polémiques de la fin du monde et de la venue d'Élie et du retour des Juifs*; Amsterdam (Paris), 1737, 1738, in-8°: cet ouvrage, plein d'érudition et publié sans le nom de l'auteur, est attribué à l'abbé E. Mignot par Barbier, dans son *Dictionnaire des Anonymes*; — *Les Leçons de la Sagesse et la Défense des Hommes*; La Haye (Paris), 1737, 1744, 3 vol. in-12; — *Alexicon, ou la défense prétendue des sentiments des SS. Pères repoussée*; 1740, in-12; — *Essai du nouveau conte de Ma Mère l'Oie, ou les enluminures du jeu de la constitution* (en vers); 1743, in-8°; — *La Religion chrétienne méditée, ou le véritable esprit de ses maxin* P. Jard, doctrinaire); Paris, 1743 — *L'Esprit des Lois quintessencié* in-12; — *La Vérité de l'Histoir de Rome*; 1754, in-4°; — *La R voirs que la nature impose à t mes*; Paris, 1758, 4 vol. in-12. I notes à l'ouvrage de l'abbé Fleury tre : *De la Liberté de l'Église gal* ainsi que la préface et les notes d édition des *Remarques sur les pr reurs du livre intitulé : De l'a veauté de l'Écriture Sainte*, par

GUYOT

Grosley, *Les Troyens illustres*. — Des *cles littéraires de la France*. — Felle *historique*. — Quérard, *La France litt*

DÉBORA, c'est-à-dire *Abeille* juive, vivait dans le treizième sièc Les Israélites après la mort d'Éh rent ce qui déplut à Jéhovah, et l'l à Jabin, roi de Canaan, qui régnai d'Hatsor. Ils gémissaient depuis v cablés sous le poids de la servitude bora, femme de Lappidoth, reçut d de les délivrer. Elle fit appeler Ba binoham, de Kédès en Nephtali, rassembler sur le Thabor 10.000 tribus de Nephtali et [illegible] l'ennemi. Barac v c [illegible] que Débora ma [illegible] alla donc le trouver a [illegible] riers d'Israel se trouvèren[illegible] réunis tagne. Sisera, général de Jabin, a nouvelle à Haroteth-des-Nathoris, réunit sur-le-champ toute l'armée vint camper avec 900 chariots les bords du torrent de Kison. L profitant d'un subit orage, s'élancè du Thabor, et mirent en fuite l'armé dont ils firent un massacre horrible, ne s'en échappa pas un seul hor l'expression poétique du livre bil lui-même, obligé de s'enfuir à pied la tente de Jahel, qui, après l'avoi du lait mêlé de quelque d [illegible] clou dans la tempe. Ce [illegible] pour célébrer le triomphe [illegible] meux cantique qui forme le des *Juges*. Dans un morceau, qu regarder comme le plus beau ch des Hébreux, elle représente l'état peuple jusqu'à ce qu'elle se soit lev bora, *pour être la mère d'Isra* avec amertume les tribus [illegible] armées pour la délivrance; [illegible] toutes les femmes Jahel, qui a frap peint avec un raffinement de hain freuse du général vaincu, et repré tement après, la mère de Sisera, regardant par le grillage de sa f quoi, dit-elle, pourquoi son char

pourquoi les roues de son attelage si lentement ? Les plus sages de ses ont répondu, et elle aussi se répond : N'a-t-il pas trouvé du butin à faire ? une jeune fille, deux jeunes filles guerrier : les vêtements de couleur brodés pour Sisera ! »..... Puis, brusquement ce sarcasme sanglant, termine en souhaitant qu'ainsi les ennemis de Jéhovah. Telle est de cet hymne magnifique, que le imité dans le psaume 68, mais dont atteindre la sublime hauteur.

fait mention (Genèse, XXXV, 8) Débora, nourrice de Rébecca. Elle thel, où on l'enterra sous un chêne, elé *Allon Bacouth*, *le Chêne des*

ges, ch. IV et V ; *Genèse*, ch. XXXV, 8. re de la *Poésie des Hébreux*, IIe partie. Janssens, *Herméneutique sacrée*,

(*Jean*), conventionnel fran- la Manche, en 1759, mort en 1834. la révolution il exerçait dans son d'avocat. Nommé membre de par le département de la Creuse, des opinions modérées, et dans le procès de Louis XVI. Conseil des Anciens sous le Direc- mmé en 1800 président du tri- n. Il fut admis à la retraite

Conventionnelle.

DEBRAÏA (*Nicolas* DE), poëte siècle. On ne sait rien de D'après dom Brial, c'est le même Nicolas de Braïa doyen du cha- ce nom en Champagne, dont le a cité une lettre existant sous la , dans le Cartulaire des comtes de cette conjecture, et sur un pas- lui-même, l'*Histoire littéraire* ologie un peu hypothétique de la citerons, faute de rensei- thentiques : « En dédiant son d'Auvergne, archevêque de est marquée entre les , le poëte fait connaître que de temps que les copies de répandre ; or, cela marque- postérieure à celle de la mort ce n'est pas dom Brial qui observation, mais seulement vers du poëme, où, , le poëte s'exprime ainsi :

> ... Cui, ut fatales fila sorores
> vitæ florentis juventæ.

dans sa quarante-unième 1226, il paraîtra sans doute de la composition de son avoir environ soixante ans bien supposer au poëte cet âge avancé, pour qu'il ait pu traiter de *jeunesse florissante* l'âge mûr d'un homme de quarante ans : un poëte âgé de trente ans se serait sans doute exprimé différemment. Si l'on admet ces conjectures, Nicolas serait né vers 1160 ; il aurait atteint l'âge de quarante-deux ans à la date de l'an 1202, qui est celle de la charte de Nicolas Debraïa dont on cite l'existence au Cartulaire de Champagne, et l'on voit qu'à cette date le poëte aurait eu l'âge compétent pour stipuler des intérêts au nom de son chapitre. Il suivrait encore de ces diverses combinaisons que le chantre de Louis VIII aurait été contemporain d'Adam, chanoine de Saint-Victor. » Le sacre de Louis VIII et le siége d'Avignon, précédé de celui de La Rochelle, font le sujet de tout ce qui nous reste de l'ouvrage de Nicolas Debraïa intitulé *Gesta Ludovici VIII*. Le poëte raconte successivement le sacre et les fêtes qui furent données en cette circonstance dans la ville de Reims, dont il fait remonter l'origine au frère de Romulus. Par une espèce de paganisme propre aux poëtes de la renaissance, et que l'on s'étonne presque de trouver dans un auteur du moyen âge, il désigne Dieu par la périphrase de souverain de l'Olympe, *Rector Olympi*. Après les fêtes données pour son sacre, le roi fait une tournée dans ses États. L'auteur alors saisit l'occasion de susciter contre ce prince les génies infernaux. Il passe ensuite en revue les ducs, les comtes, et trouve l'occasion de caractériser diversement les peuples qui leur sont soumis. Il continue par la description de la ville d'Avignon, dans l'état où elle était avant que ses anciennes et doubles fortifications eussent été rasées. Les Avignonais parviennent à séparer de l'armée royale le corps de troupes commandé par le comte de Saint-Paul. Celui-ci exhorte ses soldats à se défendre vaillamment et à mourir, s'il le faut, en bons chrétiens. Il mêle à son discours d'assez singuliers jeux de mots ; il dit entre autres choses à ses soldats :

> . . . . Mors ea felix ·
> Cujus dat morsus æternæ præmia vitæ.

Sept jours après, les bourgeois d'Avignon se rendent à discrétion ; les fauteurs de la trahison sont pendus, mais la citadelle continue à résister. Le roi en ordonne l'assaut, et le comte de Saint-Paul y succombe, au moment où la victoire lui était assurée. Ici s'arrête ce qui nous reste du poëme de Nicolas Debraïa.

Cet ouvrage, qui contient 1870 vers, offre quelque intérêt au point de vue historique ; le style, malgré des expressions barbares, est assez correct pour le temps, et la versification offre parfois une harmonie sonore qui rappelle les vers de Claudien. André Duchesne le fit imprimer pour la première fois, mais d'une manière défectueuse et peu complète, dans son cinquième volume des *Scriptores Historiæ Francorum coætanei*, sur un manuscrit de la bibliothèque de Jean de Besly. Dom Brial en donna une seconde édi

tion, augmentée d'une centaine de vers, avec quelques notes sommaires et quelques corrections du texte, dans le XVIIIe vol. du *Recueil des Historiens des Gaules et de la France*.

Histoire littéraire de la France, t. XVIII, p. 80.

DEBRAUX (*Paul-Émile*), poëte français, né en 1796, à Ancerville, mort à Paris, le 12 février 1831. Il commença tout jeune sa réputation de chansonnier, à l'époque où les armées étrangères campaient en France et où le pouvoir s'attachait à comprimer les élans du sentiment national. Ses refrains patriotiques, où il y avait plus de facilité que de correction, plus de verve que de délicatesse, trouvaient rarement entrée dans les salons, mais étaient répétés en chœur dans les ateliers et dans les chaumières. Cependant quelques-unes de ses chansons, telles que *La Colonne, Soldat, t'en souviens-tu*, n'étaient pas indignes de l'approbation du public. Membre de toutes les sociétés chantantes, mais sans place, sans protection, il eut à soutenir contre la misère des luttes pénibles, où il eut besoin de s'armer de toute sa gaieté naturelle pour ne pas tomber dans le découragement. Les persécutions du pouvoir vinrent encore le mettre à d'autres épreuves : appelé à comparaître pour ses chansons, il alla pendant quelques mois expier sous les verrous le tort d'avoir fait rire le peuple aux dépens des ministres. La vie de ce pauvre et joyeux poëte fut courte : il mourut à trente-cinq ans. Béranger lui a consacré les strophes suivantes :

Le pauvre Émile a passé comme une ombre,
Ombre joyeuse et chère aux bons vivants.
Ses gais refrains vous égalent en nombre,
Fleurs d'acacia qu'éparpillent les vents.
Debraux dix ans régna sur la goguette,
Mit l'orgue en train et le chœur des faubourgs,
Et roulant roi de guinguette en guinguette,
Du pauvre peuple il chanta les amours.

. . . .
. . . . il logeait au grenier.
Le temps au bruit des fêtes enivrantes
Râpait, râpait l'habit du chansonnier.
Venait l'hiver : le bois manquait à l'âtre,
La vitre au nord étincelait de fleurs ;
Il grelottait, mais sa muse folâtre
Du pauvre peuple allait sécher les pleurs.

Bien jeune, hélas ! il descend dans la fosse ;
Je l'ai conduit où vieux j'irai demain.
Chantant au loin, des buveurs à voix fausse
Aux noirs pensers m'arrachaient en chemin.
C'étaient ses chants que disait leur ivresse,
Chants que leurs fils sauront bien rajeunir.
De son passage est-il un roi qui laisse
Au pauvre peuple un si doux souvenir ?

Les ouvrages de Debraux, la plupart de circonstance, méritent peu d'être mentionnés ; il suffira de citer ici son roman, aussi médiocre que licencieux, intitulé *Le Passage de la Bérésina, petit épisode d'une grande histoire* ; Paris, 1825, 3 vol. in-12 ; — *Chansons complètes de P.-Émile Debraux, augmentées d'une notice et d'une chanson sur Debraux par M. de Béranger* ; Paris, 1835, 3 vol. in-32.

Le Bas, *Dictionnaire encyc. de la France*. - Rabbe et Boisjolin, *Biographie portative des C*[…] Louandre et Bourquelot, *La Littér*[…]*raine*.

DEBRECINUS (*Jean*), théolo[…] vivait dans la première moitié d[…] siècle. On a de lui : *Exercitation*[…] *de scientia Dei* ; Franeker, 16[…] *Joannis Thaddæi Conciliatoriu*[…] Utrecht, 1658, in-12.

Horanyi, *Mem. Hungariæ*.

DEBRET (*Jean-Baptiste*), pei[…] né à Paris, le 18 avril 1768, [...] vers 1845. Il entra fort jeune da[…] Louis David, son parent, et l'[…] Rome. De retour en France en [...] porta un second prix de peinture[…] appelé sous les drapeaux, lorsqu[…] nombre de quelques élèves de l'[…] mis à l'École des Ponts et Chauss[…] venir des ingénieurs. A la formati[…] Polytechnique, il fut du nombre [...] génieurs qui en formè[…] le pre[…] bientôt on le nomma pro[…] la figure à cette même école. Il r[…] la palette, qu'il avait abandonnée de[…] années, et l'on vit de lui, au salo[…] tableau, *Aristomène délivré pa*[…] *fille*, pour lequel il reçut un pr[…] prix. Il exécuta ensuite des peintu[…] dans des maisons de luxe bâties à[…] d'Antin par Percier et Fontaine, et [...] 1804 que le public vit un nouvel o[…] artiste, *Le médecin Érasistrate d*[…] *cause de la maladie du jeune A*[…] 1806 il eut à l'exposition un tablea[…] *Napoléon saluant un convoi de* [...] *chiens*, qui fut acheté par le corp[…] auquel une mention honorable fut[…] le rapport pour les prix décennaux. [...] ensuite, au salon de 1808 : *Napol*[…] *un brave de l'armée russe*, à Tilsit[…] *Napoléon haranguant les Bava*[…] 1812 : *La première distribution de*[…] *de la Légion d'Honneur dans l'*[…] *valides* ; — en 1814 : *Andromède* [...] *Persée*. Il fut un des artistes dési[…] pour aller former un institut des [...] Rio-Janeiro, résidence de la cour de[…] tirée au Brésil. Les événements pol[…] lèrent de dix années l'inauguratio[…] blissement, qui produisit cependa[…] résultats. Debret pendant son séjo[…] exécuta plusieurs tableaux pour [...] autres : *La Revue militaire pass*[…] *de la cour à Bahia-Grande* ; — [...] *ment des troupes pour Monte-Vid*[…] *trait en pied de don Pedro* ; — *L'Ac*[…] *don Jean VI* ; — *Le Portrait en* [...] *Jean VI* ; — *Le Débarquement d*[…] *chesse autrichienne Léopoldine à* [...] — les *Plafonds* et une partie des *Fr*[…] lerie des bâtiments du trésor de la co[…] Janeiro, ouvrage interrompu par

... de l'acclamation ... reur du Brésil; ... edro; — La Ma... ...esse de Leuchten ... la de ... et ...

... Voyage ... dont le ..., le 3e en ... Fils.

...arts. — G. ..., Biogr. des ...

...naille), méde... la Trappe, dans ... novembre 1786, ... Il fit ses études ... docteur en 1814. ...onie de solitaires taci... il trouve ...

... ainsi. ...

... et ... moderne, l'âme ... le duel et le ma... in-8°; une 3e édi... 1844; — Thérapeutique ...nts spéciaux de la plu... chroniques; 1841, in-8°; — ... orthodoxe, à l'usage des ...; — Essai sur la Théologie ...rts avec la physiologie ... spécialement destiné ...; nouv. édit., augmentée, ... sur la Physiologie hu... ...duction aux études ... la théologie morale, ..., ouvrage destiné ... séminaires; 1844, ... année; — Théorie ... et de la Géologie; ... analytique et synthé... des éléments morbides ... l'école de Montpellier); ... de feu Fréderic Bé... ...rapeutiques de la ... ouvrage qui a obtenu en ... académique. J. B.

... théologie, ... des quatre ... au concile de ... ...ion à porter les ...itiemment, avec paix d'esprit, joie et liberté intérieure; Paris, 1542, in-4°; — Bref aiguillon à aimer l'état de religion chrétienne, etc.; Paris, 1544, in-8°.

M. G.

Launoy, *Hist. du Collége de Navarre*. — Du Verdier, *Bibl. française*.

DEBROSSES. *Voyez* BROSSES.

DEBRY (*Jean-Antoine*), homme d'État français, né à Vervins, en 1760, mort à Paris, en 1834. Il était avocat, et avait publié plusieurs écrits en faveur de la révolution, lorsqu'en 1791 il fut élu député à l'Assemblée législative. Peu de membres de cette assemblée montrèrent un patriotisme plus ardent que le sien. Il demanda, le 1er janvier 1792, la mise en accusation des princes français émigrés, et le 16 du même mois il fit décréter que Monsieur, frère du roi, par le fait de son émigration, était censé avoir abdiqué son droit éventuel à la régence. Ce fut sur sa proposition que l'Assemblée rendit le décret par lequel elle s'attribuait exclusivement et sans le concours de la sanction royale le droit de déclarer la patrie en danger. Quelques jours auparavant il avait appuyé la mesure relative à la dissolution de la garde constitutionnelle du roi. Le 8 août il demanda un décret d'accusation contre le général La Fayette, pour avoir fait délibérer son armée sur les événements du 20 juin. Il prit une part active à ceux du 10 août, et quelques jours après proposa la création d'un corps de 1,200 tyrannicides, destinés à aller attaquer individuellement, et jusque sur leur trône, les rois qui avaient formé une coalition contre la France. Réélu à la Convention nationale, Debry opina, dans le procès du roi, pour la formation d'un tribunal d'État, pris hors de l'assemblée, qui eût eu à juger tous les crimes de contre-révolution, quels que fussent le nom et le rang de leurs auteurs. Ce vote semble indiquer qu'il ne reconnaissait pas à la Convention le droit de juger Louis XVI; cependant, il vota ensuite la mort du roi sans appel et sans sursis. Depuis lors jusqu'au 9 thermidor, il ne reparut que rarement à la tribune, pour provoquer des mesures contre les émigrés et faire décréter la translation des restes de J.-J. Rousseau au Panthéon. Accusé de fédéralisme, et ayant protesté contre le coup d'État du 31 mai, il faillit être arrêté avec les soixante-treize girondins qui furent emprisonnés pendant plus d'un an, et qui, par la protection de Robespierre, échappèrent aux ultra-révolutionnaires. Mais après le 9 thermidor il reparut sur la scène. Envoyé en mission dans les départements de Vaucluse, de la Drôme et de l'Ardèche, il revint bientôt après prendre part à la discussion de l'acte constitutionnel, où il fit insérer dans la déclaration des droits l'article suivant : « Tout traitement qui aggrave la peine déterminée par la loi est un « crime. » — A l'expiration de la session Conventionnelle, Debry fut nommé au Conseil des Cinq-Cents, et présida deux fois cette as-

semblée, à laquelle il fut appelé à trois reprises différentes : il y revint aux sentiments de républicanisme prononcé qu'il avait fait paraître à l'Assemblée législative. L'adresse du Corps législatif au peuple français sur la journée du 18 fructidor est de lui. En l'an VI (1798), Jean Debry fut choisi avec Roberjot et Bonnier pour représenter la république au congrès de Rastadt. On connaît la sanglante catastrophe qui termina leur mission. Jean Debry échappa seul à l'infâme guet-apens où ses deux collègues perdirent la vie. Laissé pour mort par les assassins, après avoir reçu treize coups de sabre, il parvint cependant à gagner la demeure du baron de Gœrtz, ministre de Prusse, qui prodigua au blessé tous les soins qu'exigeait sa situation. Rentré en France, lorsqu'il fut rétabli de ses blessures, Debry figure au 18 brumaire parmi les députés qui secondèrent les projets du général Bonaparte. Il fut pendant quelque temps membre du Tribunat, et le premier consul le nomma en l'an IX (1801) préfet du département du Doubs, qu'il administrait encore en 1814. A la première nouvelle du rétablissement des Bourbons, Debry parut à l'une des fenêtres de la préfecture, le 22 avril, une cocarde blanche à son chapeau, tandis que ses domestiques, par son ordre, en distribuaient aux fonctionnaires publics. Il demanda le registre des actes de la préfecture, y fit inscrire le sénatus-consulte qui rappelait le roi, et signa le premier. Il écrivit ensuite à Monsieur, comte d'Artois, pour lui offrir l'hommage de son profond respect et de sa soumission et pour le prier de lui accorder la liberté de finir ses jours dans la retraite. Pendant les cent jours il fut appelé à la préfecture du Bas-Rhin. La seconde rentrée des Bourbons lui fit perdre cette place. Compris dans l'ordonnance d'exil rendue contre les conventionnels qui avaient voté la mort de Louis XVI, il sollicita vainement de Monsieur la permission de rester en France, et se retira en Belgique. La révolution de 1830 lui rouvrit les portes de la France. Il mourut à l'âge de soixante-quatorze ans. On a de lui : *Essai sur l'Éducation nationale;* 1790, 2 vol. in-8° ; — *Éloge de Mirabeau;* 1790, in-4° ; — *Opinion sur la constitution de* 1793 ; in-8° ; — *Catéchisme des Élections;* 1797, in-8°.

Thiers. *Hist. de la Rév. fr.*—Le Bas, *Dictionnaire encyc. de la France.* — Rabbe et Boisjolin, *Biographie des Contemporains.*

DEBURE (*Guillaume-François*), bibliographe, né à Paris, en 1731, mort le 15 janvier 1782. Il exerça avec distinction la profession de libraire; son père et son grand-père l'avaient précédé dans la même voie. Debure rendit les plus grands services à la science des livres; jusqu'à lui il n'avait pas existé un répertoire raisonné des ouvrages rares et des éditions précieuses; il se consacra à remplir cette lacune. A l'âge de vingt-quatre ans, il fit paraître un livret intitulé : *Museum typographicum*, tiré à très-peu d'exem-

plaires. En 1763 il mit au jou
lume de sa *Bibliographie instru*
de la connaissance des livres
liers; le septième et dernier to
travail parut en 1768. Une pa
est nécessairement bien arrié
le goût des bibliophiles a subi d
tions; des livres fort recherchés
sont maintenant dédaignés; d'aut
n'accordait que peu d'attention,
des joyaux les plus précieux. E
rares ont été découvertes ou
mais à l'époque où elle parut
instructive était chose tout à
fut extrêmement utile. Elle p
consultée avec profit : elle décri
ges précieux avec des détails q
nulle part aussi circonstanciés. C
ont été relevées; mais est-il po
glisse pas des méprises dans
étendu, touchant à toutes les
les idiomes, à tous les points d
raire? Debure fut chargé de la
belles bibliothèques qui furent li
res parisiennes pendant le dix-l
en 1769, il publia le *Catalogu*
Gaignat, 2 vol., qui se joignent
phie instructive, et qui présen
d'une bien riche réunion de livr
Catalogue des livres de M. Gi
fond, 1757, in-8°, est égalem
recherché.

Debure l'aîné (*Guillaume*)
cousin germain et associé de G.
blia, en 1783, le *Catalogue des l*
La Vallière; Ire partie, 3 vol. in
ample collection d'anciens livres
jamais été formée; la vente p
465,000 francs, et, d'après la
éprouvée de pareils ouvrages, c
vendue aujourd'hui rapporterai
grâce à la concurrence qu'elle f
le monde des amateurs d'impres
laume Debure avait épousé une
broise Didot l'aîné; il eut pour
suite pour successeurs deux fils
son honorable réputation. Dura
premières années du siècle, les p
de livres précieux furent confiées
les catalogues qu'ils rédigèrent
scrupuleux, une connaissance p
bibliographie. On peut citer les cata
de 1804; de *Caillard*, 1808; *Fir*
1810; de *Larcher*, 1813; et
comte de *Mac-Carthy* 1815.
tinguèrent aussi comme éditeu
d'importants ouvrages, durable
l'érudition française : nous ment
ment les travaux de M. Silvestr
langue arabe et le *Catalogue des*
en 7 vol., rédigé par M. Van Pr
de cette immense Bibliothèque

distant les libraires en titre. En ... hirent quitter les affaires, et ils fi- ... fonds considérable une vente qui ... du public éclairé, en raison des ... qui parurent alors au grand jour; ... originales de divers écrits de Ra- ... leur existence. Les deux frères ... à peu de distance l'un de l'autre; ... bure, l'aîné, décéda le 15 janvier ... de quatre-vingt-huit ans; il laissait ... livres précieux parfaitement choi- ... le catalogue a été fort bien dressé ... instruit (M. Potier); leur vente, ... 1853, a produit la somme ... de 140,700 francs. M. Debure s'é- ... attaché à former une collection ... il en avait rassemblé près de soixante- ... cette réunion, unique en son genre, ... heureuse pour échapper à la dis- ... sort ordinaire des collections ... ; elle a été achetée en bloc ... du cabinet des estampes de la Bi- ... impériale.

G. Brunet.

... dans le Journal des Débats, novembre ... dans le *Bulletin du Bibliophile*. ... — *Notice en tête du catalogue de* ... *bibliothèque de Debure*, 1853.

... -FAUXBEN (*Jean-Fran-* ... français, frère de Guillaume ... le 16 septembre 1741, mort à ... janvier 1825, vécut constamment ... On a de lui : *A. M. T. S. Boe-* ... *philosophica, libri quin-* ... *Johannes Eremita*; Paris, 1783, ... *Eremita* est un pseudonyme de De- ... *Manuel d'Épictète, extrait* ... *d'Arrien*; Paris, 1784, 2 vol. ... *d'un Solitaire à un acadé-* ... *sur la nouvelle version* ... *l'Histoire des Animaux d'Aris-* ... 1784, in-4°; — *Les Amours pas-* ... *et Chloé, trad. du grec de* ... 1787, in-4°; — *Épître dédica-* ... *constituante*, imprimée en ... en tête du Nouveau Testament ... par Sangrin; Paris, 1791- ...

... *Biog. univ. et port. des Contem-* ...

... (*Jean-Gaspard*), artiste dra- ... né à Newkolin (Bohême), le ... le 18 juin 1846. Il était un ... jongleurs qui parcourent le ... en gambade, et posent leur ... ils trouvent quelque argent ... des douleurs qui auraient ... le plus énergique, le pau- ... vers un but certain; il ... la pantomime aux préceptes ... renommée, et il y réussit. ... personnage mime, qui ... tout sans prononcer une parole. Plein d'intelligence, Debureau, sous son masque enfariné, animait le public : il le faisait rire quand il souriait, pleurer quand il essuyait une larme; caustique, fin et railleur, stupide à merci, inquiet et guetteur, rompu de coups, vindicatif et malicieux, gourmand et goulu, toujours amusant, toujours intéressant, il était l'idole de son public, qui accourait en foule pour l'applaudir chaque soir. Non-seulement Debureau jouissait de sa réputation de mime, de pierrot; mais son éloge comme homme particulier était dans toutes les bouches : on vantait sa probité, sa douceur de caractère, l'aménité de ses mœurs et de son esprit. Gardien de la fortune du théâtre qui lui était confié, il l'administrait avec une probité exemplaire. Aussi sa mort fut-elle une douleur publique sur le boulevard du Temple, où sa réputation était bien établie sous tous les rapports.

A. Jadin.

Histoire de Debureau, par J. Janin. — Galerie des Artistes dramatiques.

DECAEN (*Charles-Mathieu-Isidore*, comte), général français, né à Caen, le 13 avril 1769, mort à Ermont, dans la vallée de Montmorency, le 9 septembre 1832. Issu d'une famille honorable, mais peu favorisée de la fortune, il perdit à l'âge de douze ans son père, qui occupait un modeste emploi au bailliage de Caen. Il avait été destiné au barreau, mais son inclination naturelle le porta vers la profession dans laquelle il devait s'illustrer : en 1792 il fut élu par ses concitoyens sergent-major de la deuxième compagnie des canonniers du quatrième bataillon de volontaires, et quelques mois après (janvier 1793) il était adjudant-sous-officier à l'armée du Rhin. Il servait sous Kléber, lorsque les événements de la campagne de 1793 forcèrent ce général, déjà célèbre, à se renfermer dans Mayence. Decaen partit avec les braves qui s'étaient distingués dans le siége mémorable de cette ville, pour prendre part aux guerres de la Vendée. Il y servit comme officier d'état-major auprès des généraux Canclaux, Du Bayet et Marceau. Quittant en 1795 ce pays, qu'avait désolé la guerre civile, pour revenir sous Kléber, à l'armée de Rhin et Moselle, il recevait du général Hoche une lettre qui faisait honneur à l'un et à l'autre: « Pars, mon cher Decaen, lui écrivait celui-ci; va à un poste honorable, et sers bien ta patrie. » Decaen prit une part glorieuse à la campagne de 1796, pendant laquelle, à vingt-sept ans, il fut nommé général de brigade. Il se distingua principalement aux batailles de Rastadt, d'Ettlingen, de Neresheim, d'Ingolstadt, et reçut les félicitations du Directoire, qui lui vota un sabre d'honneur, que lui remit Moreau.

Après le traité de Campo-Formio, Decaen passa à l'armée du Danube, sous les ordres de Jourdan (1798), puis à l'armée du Rhin (en 1799), et fut l'année suivante promu au grade de général de division, que lui avaient mérité ses glorieux services. Il contribua puissamment, avec le

général Richepanse, au gain de la célèbre bataille de Hohenlinden, et prit part à toutes les grandes affaires qui amenèrent, le 8 janvier 1801, le traité de Lunéville. Nommé en 1802, par le premier consul, capitaine général des possessions françaises à l'est du cap de Bonne-Espérance, il partit de Brest avec l'amiral Linois, le 6 mars 1803, et arriva quatre mois après devant Pondichéry. La situation était des plus critiques; la guerre avec l'Angleterre était imminente. Il reçut ordre de se retirer à l'Ile-de-France : là pendant huit années (de 1803 à 1811) le capitaine général eut à lutter contre des obstacles de toutes natures, qui lui fournirent l'occasion de déployer un courage et une persévérance admirables, en même temps qu'une capacité administrative supérieure encore à ses talents militaires. Il appropria, en les modifiant, des lois nouvelles aux besoins de la colonie, qu'il dota d'une foule d'utiles établissements; l'Ile-de-France eut tellement à se féliciter des bienfaits de cette législation, qu'elle stipula plus tard, dans un article de sa capitulation avec les Anglais, qu'elle continuerait, même en passant sous une domination étrangère, a être régie par le *Code Decaen*. « Le général Decaen, disait le baron Lacuée, à la chambre des députés, le 27 janvier 1834, a presque fait oublier dans l'Inde les Dupleix et les Labourdonnais. »

A peine rentré dans sa patrie, après la reddition de l'Ile-de-France, il fut nommé, en remplacement de Macdonald, au commandement de l'armée de Catalogne. Il s'y distingua, comme toujours, par sa valeur et son austère probité. De retour à Paris, il reçut presque aussitôt l'ordre d'aller prendre le commandement en chef de l'armée de Hollande. La Restauration, voulant s'attacher le général Decaen, lui confia la 1re division militaire et le promut au grade de grand'-croix de la Légion d'Honneur. Envoyé à Bordeaux au commencement des cent jours, il capitula avec Clausel, et reçut quelques jours après de l'empereur, qui l'appela aux Tuileries, l'ordre d'aller se mettre à la tête du corps d'observation des Pyrénées orientales et de prendre le commandement de la neuvième et de la dixième division militaires. A la nouvelle du désastre de Waterloo, il vit se soulever contre lui la populace du midi, qui se signalait à cette triste époque par des actes d'une férocité sauvage, et il eût été massacré à Montauban sans l'intervention du maréchal Pérignon. Arrêté vers la fin du mois d'octobre, Decaen vécut loin du monde et des affaires, pauvre après avoir occupé dans l'Inde une place où il lui eût été facile de s'enrichir. Retiré à Ermont, dans la vallée de Montmorency, dans une modeste demeure, où s'écoulèrent en paix les treize dernières années de sa vie, il fut emporté en 1832 par le fléau terrible qui, parti du fond de l'Asie, frappa alors un si grand nombre de victimes. Le général Decaen a laissé des Mémoires intéressants, que sa famille est dans l'intention de publier.

C. Hippeau.

Victoires et Conquêtes des Français. — Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire.* — *Discours prononcés à la chambre des députés*, le 27 mai 1833, par le maréchal Soult, et le 27 janvier 1834, par MM. Charles Dupin, Baude, Mauguin, le baron Lacuée. — *Biographie du général Decaen*, par M. L.-B. Gaulier, Caen, 1850

* DECAISNE (*Henri*), peintre français, né à Bruxelles, le 27 janvier 1799. Élève de Girodet et de Gros, il obtint une médaille d'or de deuxième classe en 1828, et exposa au salon de 1827 : *Milton aveugle dictant Le Paradis perdu à ses filles;* lithographié par Léon Noël; — *Une jeune Fille à sa fenêtre;* lithographié par Léon Noël; — *Une jeune Mulâtre tenant un enfant* : appartient à M. Didot; — *Le Père malade;* — *Le Mari malade* : galerie du duc d'Orléans; — *Marguerite de Valois sauvant la vie à un protestant* : liste civile; lithographié par Léon Noël; — (1831) *Les derniers moments de Louis XIII* : au palais de Versailles; lithographié par Léon Noël; — (1833) *Les Adieux d'Anne de Boleyne à sa fille Élisabeth* : acheté par le prince de Ligne; — *Mlle de Montpensier écrivant ses Mémoires* : liste civile; — (1835) *Henri de Lorraine, duc de Guise, au milieu des ligueurs* : au château d'Eu; — *Mater dolorosa* : à Bruxelles; gravé par H. Garnier; — (1836) *Le Christ descendu de la croix;* gravé par H. Garnier; — *L'Ange gardien* : ce tableau, gravé par Bouquet et placé dans un cabinet de la reine Marie-Amélie, a été transporté après le sac des Tuileries au palais de l'Assemblée législative; — *François Ier à Madrid;* — (1837) *Henriette de France, reine d'Angleterre, reçue au Louvre par Anne d'Autriche et Louis XIV* : liste civile; — (1838) *La Méditation de la Vierge;* — *Entrée de Charles VII à Rouen* : au Musée de Versailles; — *Une Baigneuse;* — (1839) *La Charité* : au musée de Hambourg; gravé par Sixdeniers; — *Le Giotto gardant des moutons* : au Cercle des Arts; — (1841) *L'Adoration des Bergers;* — *Françoise de Rimini;* gravé par Rollet; — (1842) *Institution de l'ordre de Saint-Jean-de-Jerusalem* : musée de Versailles; — (1843) *Plafond pour le palais du Luxembourg;* — (1844) *L'Education du Christ* : a l'église Saint-Paul et Saint-Antoine; — *Prise de Marrah;* musée de Versailles; — (1846) *Les Joies maternelles;* — (1847) *Conversation;* — *La Diseuse de bonne aventure;* — (1848) *Boniface de Montferrat élu chef de la quatrième croisade* : liste civile; — *Une jeune Malade;* — (1849) *Suzanne au bain;* — *Dernière visite de Raphael à son atelier;* — (1850) *Le chancelier de L'Hôpital pendant la Saint-Barthélemy;* — *L'Assomption de la Vierge;* — *Louis XIV et Mme de La Vallière;* — (1852) *Le Dauphin dans la prison du Temple;* — *Jane Shore*. Outre ces toiles, qui se font remarquer par une grande correction de dessin et un coloris vrai, on doit encore à cet artiste : *Un Factionnaire grec trouvant sur le rivage le corps d'une jeune fille de Chio;* —

...nt; — *Lady Francis implorant* ..., *son père, en faveur des Stuarts*; — Edwards Smith; — *Agar et Ismael* ...*ésert*: au Musée de Bruxelles; — *La* ... *couronnant ses plus illustres en*... Augustines de Bruxelles; — *Les qua*... ...*gélistes*: à l'église Saint-Paul de Paris; — *Laissez venir à moi les petits enfants*, ... à l'Académie royale de Bruxelles.

A. Sauzay.

...*historiques sur le peintre Henri Decaisne*, par ... tom. XXI, n° 10, des *Bulletins de l'Académie* ... *Belgique*. — *Archives des musées impériaux*. ... *particuliers*.

...*ISNE* (*Joseph*), botaniste français, frère ... [précéd]ent, est né à Bruxelles, le 7 mars 1807. ... avoir terminé ses études à l'Athénée de ..., il vint se fixer à Paris avec sa famille, ... à la peinture, sous la direction de son ...; mais bientôt il quitta la peinture pour ... cours de l'École de Médecine, de 1823 à ... Il se sentit entraîné vers l'étude ...: il entra (fin d'octobre 1824) au ... d'Histoire Naturelle en qualité d'élève ... sous la surveillance de Bosc, alors pro... ...culture. Son assiduité et son intelli... ... bientôt remarquer de M. de Mirbel, ... en 1828 à diriger les semis, une des ... plus importantes de la culture du Mu... ... années après il fut nommé aide-na... ... la botanique rurale sous M. Adrien ... Après 1848 il fut chargé de la chaire ... appliquée, et en 1848 au col... ... de François Ier, puis de la chaire ... agricole établie pendant quelque ... Collége de France par un décret du ... provisoire. Ses travaux lui avaient ... les portes de l'Académie des Sciences ... économie rurale), le 19 avril 1847, en ... de M. Dutrochet, et le 17 avril ... à M. de Mirbel comme profes... ... au Muséum. On a de M. Decaisne: ... *anatomiques et physiologiques* ...; in-4°, 10 planches coloriées, ... couronné à l'Académie des Scien...; — *Recherches sur le Ra*... *Journal d'Agriculture pratique*, ...; — *Histoire de la Maladie des* ... *Terre*; Paris, in-8°, 1846; — *His*... ... *et agricole du Riz*, en collabo... ... Bonafous; 16 planch., in-fol.; — ... *anatomiques et physiologiques sur* ... — *Recherches sur le parasitisme* ...; — *Histoire de l'Igname de* ... Batatas); — *Notice historique* ... Jussieu; — *Mémoire sur la fa*... ...*balées*; dans les *Archives du* ..., 4 planch., 1838; imprimé dans le ... étrangers; — *Recherches* ... et *physiologiques sur le déve*... ... *pollen, de l'ovule, et sur la* ... *du gui*; in-4°, 3 planch.; dans le Recueil des savants étrangers; — *Recherches sur les Anthéridies et les Spores de quelques Fucus*; — *Mémoire sur les Corallines*; — *Herbarii Timorensis Descriptio*; in-4°, 6 planch.; — *Études sur quelques genres de la famille des Asclépiadées*; — *Description des Asclépiadées et des Plantaginées*; dans le *Prodromus* de De Candolle; — *Description des genres Brimysperm*um, *Pseudais et Gyrinopsis, du groupe des Aquilarinées*; — *Plantes de l'Arabie Heureuse récoltées* par M. P.-E. Botta, *Ire partie, comprenant les Algues, les Fougères et les Lycopodiacées*; dans les *Archives du Muséum*; in-4°, 4 planch.; — *Essai sur une Classification des Algues et des Polypiers calcifères*; — *Plantæ Asiaticæ quas in India collegit V. Jacquemont*; Paris, in-4°, Firmin Didot: cet important ouvrage, commencé par par M. Cambessedes, a été terminé par M. Decaisne, qui en a publié 120 planches. Outre ces mémoires, M. Decaisne a donné un nombre considérable de détails botaniques dans le *Tentamen Floræ Senegambiæ*, les *Icones selectæ*, publiées par M. B. Delessert, et les analyses de tous les palmiers de l'archipel indien, au nombre de plus de soixante, publiées dans la *Rumphia*.

A. S.

Renseignements particuliers.

*DECAISNE (*Pierre*), médecin belge, frère du précédent, naquit à Bruxelles, le 11 mai 1809. Il fut attaché (octobre 1830) en qualité d'officier de santé au corps des volontaires français commandés par le général Niellon, et obtint le grade d'aide-major sur le champ de bataille de Berchem. Successivement médecin de régiment (25 août 1837) et médecin de garnison (1848), M. Decaisne a publié les mémoires suivants: *Essai sur les corps étrangers développés spontanément dans l'articulation fémoro-rotulienne*; 1835; — *Choix d'Observations chirurgicales*; 1838; — *Lettre à un confrère parisien sur l'ophthalmie régnant en Belgique*; 1841; — *De la Phlébite considérée comme cause de la* phlegmatia alba dolens; 1841; — *Sur l'application de l'eau froide en chirurgie*; 1841; — *Remarques sur la réunion immédiate après les amputations*; 1843; — *Observations pratiques sur les plaies pénétrantes des articulations*; 1844; — *Sur les données fournies par l'anatomie pathologique à la médecine pratique*; 1847; — *Mémoire sur les causes de l'ictère*; 1845; — *De l'emploi de la pommade au nitrate d'argent dans le traitement des tumeurs blanches*; 1848; — *Des plaies des articulations et des tendons*; 1851; — *Sur les moyens d'éviter les amputations et les résections osseuses*; 1854. Ce mémoire a été couronné à l'Académie royale de Médecine de Bruxelles. Chevalier de l'ordre de Léopold (1834) et de la Croix de Fer (1835), reçu docteur à la Faculté de Louvain, M. Decaisne est membre de l'Académie royale

de Médecine, et professeur agrégé à la Faculté de médecine de Gand. A. Sauzay.

Renseignements particuliers.

DECAMPS. *Voyez* Camps et Descamps.

DE CANDOLLE. *Voyez* Candolle (De).

* **DECATUR** (*Stephen*), marin américain, né le 5 janvier 1779, dans le comté de Maryland, mort le 22 mars 1820. Il entra en 1798 au service, et ne tarda pas à se signaler par son intrépidité. Une frégate américaine, *Philadelphia*, ayant échoué sur un rocher, avait été prise par les Tripolitains; le jeune Decatur entreprit de l'enlever ou de la détruire dans le port ou elle avait été conduite : il se jeta dans une barque avec une poignée de volontaires, et le 16 fevrier 1804, entrant à la faveur de la nuit dans la rade de Tripoli, il attaqua la fregate au milieu des bâtiments qui l'entouraient et des batteries qui croisaient leur feu sur elle; ne pouvant emmener le navire dont il s'emparait, il le livra aux flammes. L'année suivante, il dirigea une nouvelle attaque sur Tripoli; il enleva à l'abordage plusieurs chaloupes canonnières. Sa fermeté dans un péril extrême lui sauva la vie : luttant corps à corps avec un officier barbaresque, il fut renversé, et son adversaire brandissait un poignard pour le percer; Decatur detourne le coup, saisit un pistolet qu'il avait dans sa poche, et, quoique renversé, il parvient à le placer contre le front de l'ennemi qui se penche sur lui et qu'il etend roide mort. Lorsque plus tard la guerre éclata entre l'Angleterre et les États-Unis, Decatur reçut le commandement d'une frégate de 44 canons, et il fut l'un des officiers qui infligèrent à l'orgueil britannique des revers humiliants. Le 25 octobre 1812, il rencontra la frégate de 38 canons *Le Macedonien*; après un combat acharné, le bâtiment anglais, démâté et désemparé, fut contraint de se rendre; il avait 104 tués ou blessés sur un équipage de 290 hommes; son antagoniste n'avait que 5 morts et 7 blessés. Cette difference énorme, qui se reproduisit dans plusieurs engagements de la meme époque, venait de ce que les Américains confiaient à des canonniers habiles des bouches à feu d'un gros calibre, tandis que les Anglais, négligents après une longue suite de succès, avaient un matériel insuffisant et des matelots peu exercés. Plus tard, Decatur fut moins heureux : le 15 janvier 1815, ayant sous ses ordres la frégate de 44 canons *Le Président*, il sortit du port de Boston en dépit d'une escadre anglaise qui le tenait bloqué : poursuivi et atteint par plusieurs navires, il succomba sous des forces inégales, et fut pris à la suite d'une résistance opiniâtre. Cette défaite ne nuisit point a l'estime qu'il avait inspirée a ses concitoyens. Le retablissement de la paix l'empêcha de reprendre un service actif; mais il fit partie du conseil qui dirigeait les affaires de la marine. Quelques critiques ameres qu'il dirigea sur la conduite d'un de ses collègues, le commodore Barron, furent la cause d'un duel au pistolet; Decatur y trouva la mort. Il réunissait les conditions qui forment le grand homme de mer : constitution robuste, activité infatigable, courage extrême, dirigé par un jugement éclairé et par un coup d'œil sûr.

G. B.

Cooper, *Naval History of the United-States*.— James, *Naval History of Great Britain*.

* **DECAZES** (*Élie*, duc), célèbre homme d'État français, issu d'une famille de magistrature, est né le 28 septembre 1780, à Saint-Martin-du-Laye, sénéchaussée et présidial de Libourne (Gironde), dont son père était lieutenant particulier. Le jeune Decazes, qui avait commencé ses études à l'École Militaire de Vendôme en 1790, les termina en 1799. Après avoir debuté avec succès dans le barreau, il épousa, en 1805, la seconde fille du comte Muraire, premier président de la cour de cassation, fut nommé juge suppléant au tribunal civil de la Seine, et peu de temps après juge titulaire. Appelé à La Haye en 1807, par la confiance du roi de Hollande, mais forcé par l'état de sa santé de rentrer en France à la fin de cette année, il reçut du roi Louis-Napoléon le titre de conseiller de cabinet, avec la direction des intérêts particuliers de ce prince en France. L'occupation de la Hollande par un corps d'armée impérial détermina le roi à abdiquer, en août 1810, en faveur de son fils et à s'éloigner de ses États. Le comte Réal raconte dans ses Mémoires que l'empereur n'apprit le lieu où son frère s'était retiré que par une lettre écrite quinze jours après son départ par lui à M. Decazes et que la poste avait interceptée. M. Decazes se rendit auprès du roi à Tœplitz, et l'accompagna pendant plusieurs mois en Bohême et en Autriche. Revenu de Gratz en Styrie, en ja[...] 1811, il fit partie, comme conseiller, de la [...]mière formation de la cour impériale de [...] Vers le même temps, et sur la demande d[...] daine, mère de l'empereur, il fut nommé [...]taire de ses commandements. A l'ép[...] Restauration M. Decazes présidait [...] de Paris depuis trois ans. La réputation [...] était acquise l'avait fait désigner et présen[...] le procureur général et par le grand-juge p[...] place d'avocat général à la cour de cassat[...] comte Réal, dans ses Mémoires, expl[...] refus obstiné de l'empereur d'adopter [...]sentations, qu'appuyait l'archic[...] la continuité des rapports de M. [...] le prince Louis-Napoléon depuis son [...] M. Decazes fut nommé en janv[...] 1814 [...]taine dans la 2[e] légion de la garde [...] prit part avec sa compagnie à la dé[...] sous Montmartre et à la [...] Après les événements politiques [...] 1814, il se rallia au gouvernement con[...] promis par la déclaration de Saint-Ouen, [...] gure bientôt apres par la charte. Conv[...] une assemblée générale de la cour roy[...]

se nouveau serment, alors que délié de celui qu'il venait de limité. Deux jours après il fut ses fonctions de conseiller et n décret d'exil, entre les noms ult et du baron Seguier, avec igner à quarante lieues au moins n dans ses propriétés de la Gi- recteur du roi, qui l'appela le poste de préfet de police. Les s ayant évacué Paris, la tran- itale fut confiée à la garde natio- ilermes. C'est avec cette faible azes eut à assurer l'exécution royale qui prononçait la disso- bres, à protéger l'entrée du roi ment des autorités évincées trois t. Peu de jours après, il fut roi, à l'occasion d'une pré- d'empoisonnement sur la per- eur Alexandre à l'Élysée. Après es pleines de bienveillance sur XVIII l'autorisa à lui faire di- pports. Vers cette époque, le rapport du duc d'Otrante, ministre liste de soixante-huit personnes avoir l'ordre de quitter Paris. 26 juillet réduisit le nombre des es de l'amnistie à trente-huit, devaient être traduites devant autre quitter la France. M. De- à faire rayer de la première ms, entre autres ceux du comte t de Benjamin Constant. Au colonel Labédoyère, qui avait , où il n'était pas inquiété, pour avait été reconnu dans la dili- fficier de gendarmerie, arrêté de celui-ci à son arrivée, et ecture de police, où M. Decazes ir de l'interroger. Il en fut de al Ney, arrêté dans le Cantal s royalistes du pays. L'esprit préfet de police cette arresta- lieues de Paris et, il faut gouvernement lui-même, qui hors de France. L'arresta- Lavalette, qui avait précédé bientôt suivie de sa condam- vains efforts pour obtenir sa dévouement de madame n de son mari. En appre- dit à M. Decazes, devenu générale (21 sept. 1815) : disent que c'est nous! » défaut; portée en effet à la des députés par M. de comte de Barbé-Marbois lieu à la nomination arrêta de proposer une que ses deux ministres du pays. La fermeté du roi fit abandonner l'accusation. La marche insurrectionnelle de Didier sur Grenoble fut une occasion d'attaques violentes et des plus contradictoires contre le ministre de la police. M. Decazes avait réclamé, avant l'événement, l'augmentation de la garnison de Grenoble, demandant même qu'à défaut d'autres troupes un bataillon de la garde fût envoyé de Paris; ce fut la présence de la légion de l'Hérault qui sauva la ville. Le rejet ou l'acceptation de la demande de grâce de quelques-uns des condamnés n'était pas dans les attributions du ministre de la police, mais bien dans celles du ministre de la justice, et la rigueur de la décision qui fut prise ne peut être attribuée qu'à l'exagération des rapports militaires.

L'ordonnance du 5 septembre 1816 mit fin à la lutte d'une chambre qui se prétendait plus royaliste que le roi lui-même. Accueillie avec reconnaissance au dedans et confiance au dehors, cette ordonnance inaugura la France constitutionnelle et prépara la libération du territoire. En proclamant qu'aucun article de la charte ne serait modifié, elle avait exclu de la chambre les députés âgés de moins de quarante ans. M. Decazes n'en avait que trente-six; il fut élevé à la pairie avec le titre de comte. La disposition royale qui conférait cette double dignité rapporte qu'un des aïeux de M. Decazes avait reçu des lettres de noblesse de Henri IV, en 1595, « pour avoir, étant maire de Libourne, dit ce roi, chassé nos sujets rebelles de notre ville de Saint-Émilion ». Veuf depuis douze ans, M. Decazes épousa, en 1818, mademoiselle de Saint-Aulaire, petite-fille par sa mère du dernier prince régnant de Nassau-Sarrebruck et petite-nièce de la duchesse de Brunswick-Bevern, qui obtint de Frédéric VI, roi de Danemark, la transmission du duché de Glucksberg en faveur des nouveaux époux. Quoique nommée sous l'empire de la même loi électorale, la chambre nouvelle donna au gouvernement une majorité de 40 voix. MM. le maréchal Saint-Cyr, Lainé, Pasquier, Molé avaient été appelés dans le cabinet en 1816 et 1817; une nouvelle loi électorale étendit le droit de voter à tous les imposés de 300 fr.; elle augmentait le nombre des électeurs, mais en conservant le renouvellement par cinquièmes et la réunion des électeurs en un seul collége. Une autre loi, pour régler le mode d'avancement dans l'armée et assurer le sort des officiers, fut également votée l'année suivante; la confiance qu'elle inspira contribua à la libération du territoire, qui fut évacué à la fin de 1818. Les deux renouvellements survenus dans l'intervalle avaient appelé à la chambre, sans changer toutefois la majorité, des noms tels que ceux de La Fayette, Manuel, Benjamin Constant, considérés comme les représentants du parti républicain. Le cabinet se divisa : M. de Richelieu se retira, après avoir vainement tenté de former un nouveau ministère. M. Decazes, qu'il pressa de rester après lui, refusa de le

remplacer à la présidence du conseil, mais accepta plus tard le ministère de l'intérieur, auquel il donna une nouvelle vie. Son premier acte fut le rétablissement de l'exposition quinquennale de l'industrie, qui eut lieu en 1819, avec le plus grand éclat, au Louvre; il renouvela les courses annuelles de chevaux, établit un conseil général d'agriculture, et réorganisa les conseils généraux du commerce et des manufactures. Une société générale pour le soulagement et la moralisation des prisonniers, placée sous le patronage du duc d'Angoulême, devait se réunir deux fois par an. Un conseil général, auquel avaient été appelés vingt-quatre notabilités de toutes les opinions, avait la surveillance des prisons de Paris et du royaume, divisées entre MM. le duc de La Rochefoucauld-Liancourt, le comte Daru, le vicomte Mathieu de Montmorency, M. Benjamin Delessert, M. le duc de Broglie, M. le baron Pasquier, M. le duc d'Albufera, M. Guizot, etc., etc. Enfin, le Jardin des Plantes, indépendamment d'autres subventions, reçut une dotation annuelle de 20,000 francs, heureusement maintenue jusqu'à ce jour, pour l'envoi des naturalistes voyageurs dans les deux mondes.

Le rejet par la majorité de la chambre des pairs, sans discussion et contrairement aux conclusions de la commission, du projet de loi voté par la chambre des députés pour la perception provisoire des trois douzièmes de l'impôt, en attendant le budget, força le roi à briser une opposition systématique, qui tendait à arrêter la marche du gouvernement et à le faire à entrer dans les voies révolutionnaires. L'ordonnance du 5 mars 1819 introduisit dans cette chambre soixante nouveaux pairs, choisis en partie parmi les plus grandes illustrations de l'empire. Toutes ces mesures du gouvernement n'empêchèrent pas les manœuvres des partis, et l'élection d'un nouveau cinquième amena à la chambre des députés le conventionnel Grégoire, nommé, assurait-on, par l'appoint de quelques membres de l'extrême droite. Le roi fut effrayé, et exigea des modifications à la loi des élections; la division des colléges par arrondissements et le renouvellement intégral eussent suffi aux exigences, comme les événements postérieurs l'ont prouvé et comme l'avait proposé M. Decazes l'année précédente; mais les ministres et leurs amis se divisèrent : M. Pasquier remplaça le général Dessoles aux affaires étrangères; le comte Roy, le baron Louis aux finances. M. Decazes eut la présidence du conseil sur le refus du duc de Richelieu. Un projet de loi mixte fut adopté pour les élections, et la majorité lui paraissait conquise, lorsque survint l'attentat de Louvel. Les ultra-royalistes cherchèrent à tirer parti de ce crime, et s'efforcèrent d'en faire retomber sur M. Decazes la responsabilité. Une accusation, aussi absurde qu'odieuse, portée à la tribune par M. Clausel de Coussergues, valut à son auteur l'apostro-

phe de *calomniateur*, que lui
Saint-Aulaire : « Songez, dit-il,
« il faut que vous obteniez la t
« cazes, ou que la vôtre reste «
« mie! » L'amitié du roi ne pouv
par de telles attaques; sa confia
la même : il avait repoussé av
mande d'éloigner son ministre
ne pouvait consentir à être le se
besoin de pacification. Sa sant
térée, ne lui laissait plus la forc
cessaire pour soutenir des lutte
aussi ardentes. Il céda la présid
Richelieu et le port ille de
comte Siméon. Le roi, v t té
manière éclatante que ses
pas changé, éleva le comte
de duc, de ministre d'État, et
ambassadeur à Londres. M.
sorti du ministère simple cheval
gion d'Honneur. Trois mois pl
une promotion d'officiers de cet
inscrivit le nom de son ambass
Decazes fut compris peu après
tion des chevaliers de l'ordre d
à l'occasion de la naissance du d
Ce ne fut que sous le règne de
qu'il reçut (21 octobre 1841) le g
la Légion d'Honneur.

A la chute de ses anciens coll
de Richelieu (décembre 1821), M.
l'ambassade de Londres, et rest
dant la vie du roi son bienfaite
cussion politique dans la chambre
le règne de Charles X, tout en év
rait pu avoir le caractère d'une
tématique, il ne négligea aucune o
tante de prendre part aux d
chambre, et il contribua à de nou
tions, notamment dans les lois
le Code pénal militaire; il partici
lois du droit d'aînesse et du sacril
l'institution des quatre jurés sup
des deux jurés suppléants. La
1830 le trouva éloigné de Paris,
qu'après le départ de la famille
exprimer au futur roi le vœu
l'intérêt du pays comme dans
cepfât que la régence. Le trône a
la veille; le gouvernement provi
cette solution la seule possible. C
jours après au *Moniteur*, dans le
des séances de la chambre des
du duc Decazes : « Je déplore p
« catastrophe qui a frappé la
« j'eusse voulu l'éviter au prix de
« mais en présence de faits ac
« vois qu'une ancre de salut po
« je m'y ralliе. » Il avait voulu re
toutes les combinaisons ministéri
cepta quatre ans après que les fonc
référendaire de la chambre des p

[illegible] qui furent élevés, en 1835, la salle des séances, la bibliothèque, la façade sur le jardin du Luxembourg, [illegible] la nouvelle pépinière, où fut complétée l'école des vignes, qui réu[nit] les variétés connues dans les deux [illegible], en 1846, d'une mission extra[ordinaire] auprès du roi Christian VIII de Dane[mark] [illegible] de ce prince, qui l'honorait de son [illegible] l'ordre de l'Éléphant et la croix [illegible] de Danebrog.....

[illegible] Decazes est du petit nombre des [hommes d']État qui ont contribué à assurer à la [illegible] de leur pays au dehors, [illegible] liberté et d'un pouvoir répa[rateur] [illegible]. L'étude des lois et l'applica[tion qu'il en] avait faite dans les quinze pre[mières années] de sa carrière comme magistrat, [illegible] président de cour d'assises; [illegible] qu'il avait acquise des hommes [illegible], des intérêts, des besoins, de [illegible] classes de la société avec [illegible] en d'intimes rapports dès son [entrée dans] la vie civile; l'élévation et la no[illegible], facile et ferme en même [temps, qui] savait trouver de ressources et [illegible] les circonstances difficiles, [illegible] plus propre qu'un autre à la [illegible] l'appela Louis XVIII à la se[illegible], et qu'il a remplie de manière [illegible]. Fils de ses œuvres, il est [illegible], étranger aux partis et à [illegible] a recherché l'alliance des gens [illegible] il disait à la tribune : « Que [illegible] roi par la charte ou à la charte [illegible] sera également le bienvenu. » [illegible] fusion, consacrée par l'ordon[nance illegible], mit *hors de pair*, selon son [illegible] le roi qui l'avait rendue, [illegible] qui la lui avaient conseillée, et [illegible] lequel ses adversaires eux-[illegible] soin, par leurs attaques, d'en [illegible] honneur. L'agriculture, les [illegible] avaient reçu de M. Decazes, [illegible] [administ]ration, l'impulsion la plus [illegible] n'a cessé pendant le reste de [illegible] ses efforts les plus [illegible]. La métallurgie lui doit [illegible] établissements, les *Forges* [illegible] il y a trente ans, dans [illegible] inhabitée de l'Aveyron, et [illegible] une commune de 4000 [illegible] le nom de leur fondateur. [illegible] impériale et centrale d'A[illegible] [So]ciété impériale d'Horticul[ture illegible] d'honneur, il partage [illegible] l'étude ce que la politique [illegible] dans la retraite à laquelle [illegible] révolution de 1848.

[illegible], duc de Glucksberg, né le [illegible] de la Légion d'Honneur, [illegible] d'Isabelle la catholique, chambellan honoraire du roi de Danemark, ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire de France auprès des cours d'Espagne et de Portugal au moment de la révolution de 1848, a quitté les affaires publiques en même temps que son père.

SICARD.

Galerie des Contemporains illustres. — Le Bas, *Dictionnaire encyclopédique.* — *Biographie des Contemporains.* — *Dictionnaire historique de tous les ministres.* — *Mémoires du comte Réal et du duc de Rovigo.* — M. de Lamartine, *Hist. de la Restaur.* — De Vaulabelle, *Hist. des deux Restaur.* — Lubis, *Hist. de la Restaur.*

DÉCÉBALE (1) (Δεκέβαλος), roi des Daces, né dans le premier siècle de l'ère chrétienne, mort en 105. Il fut pendant de longues années, sous Domitien et sous Trajan, le plus entreprenant et le plus formidable ennemi de Rome. S'étant signalé de bonne heure par son courage et par son habileté dans toutes les parties de l'art militaire, il fut élevé au trône par le souverain régnant, Douras, qui abdiqua en sa faveur. L'événement eut probablement lieu en 84. Le nouveau monarque traversa aussitôt le Danube, attaqua et enleva les postes avancés des Romains, défit et tua Appius Fabinus, gouverneur de la Mésie; et, portant partout la dévastation, il s'empara d'un grand nombre de villes et de forteresses importantes. Nous n'avons pas de détails sur cette invasion, mais nous voyons par quelques lignes de Tacite combien elle inquiétait les Romains. « Les événements politiques, dit cet historien, forcèrent bientôt de parler d'Agricola; son nom ne devait-il pas être prononcé lorsque tant d'armées périssaient dans la Mésie, dans la Dacie, dans la Germanie, dans la Pannonie, par l'imprudence ou la lâcheté des généraux, lorsque tant de forteresses, tant de garnisons tombaient au pouvoir de l'ennemi : au point qu'il ne s'agissait plus de conserver nos frontières, mais les quartiers de nos légions et nos provinces. » Effrayé de ces calamités, Domitien se rendit en Illyrie, en 86, avec toutes les troupes qu'il put rassembler. Il en confia le commandement à Cornelius Fuscus, préfet du prétoire. Ce général n'avait pas d'autre mérite que de s'être prononcé un des premiers pour Vespasien contre Vitellius. Il n'avait étudié la guerre que dans son palais de marbre et au milieu des plaisirs de la cour. En apprenant les préparatifs de Domitien, Décébale lui offrit la paix, mais à condition que les Romains payeraient aux Daces un tribut annuel de deux oboles (30 cent) par tête. Les maîtres du monde n'étaient pas encore assez dégénérés pour accepter une aussi insultante proposition. Tandis que Domitien allait à Rome effrayer le

(1) Le mot *Décébale* était probablement parmi les Daces un titre honorifique équivalant à celui de *chef* ou de *roi*, puisque nous le voyons porté par plusieurs autres chefs daces (Trebell. Pollion, *Trigint. Tyrann.*, 10). Le personnage que, d'après Dion Cassius, nous appelons Décébale, est nommé *Diurpaneus* par Orose et Dorphaneus par Jornandès (le mot dace devait être *Djorpan* ou *Dorpan*). Ce nouveau nom n'est probablement aussi qu'un titre, comme on le voit par la terminaison *pan*, qui dans les langues slaves signifie *chef*, *roi*.

sénat par de sanglantes exécutions, Cornelius Fuscus traversa le Danube sur un pont de bateaux avec une nombreuse armée, formée en partie de corps d'élite. Après divers combats, dans quelques-uns desquels il eut l'avantage, il fut vaincu et tué. Les Daces enlevèrent aux Romains une aigle, des armes, des machines et beaucoup de prisonniers. Cette nouvelle rappela Domitien sur le Danube. Au lieu de marcher en personne contre les Daces, il s'arrêta dans une ville de Mésie, au milieu du luxe et de grossiers plaisirs, tandis que ses lieutenants éprouvaient de nouvelles défaites. De temps en temps quelques succès arrêtaient la marche victorieuse des barbares. Dion parle d'une grande victoire remportée par le général romain Julianus près de Tapées. Décébale fut complétement battu, et on vit sa résidence royale tomber entre les mains des vainqueurs. Le premier de ses lieutenants, Vézénas, ne se sauva qu'en se glissant parmi les cadavres, et en feignant d'être mort, jusqu'à ce que les Romains eussent quitté le champ de bataille. Cette victoire n'eut aucun résultat. Domitien, fatigué d'une lutte prolongée, et alarmé des pertes qu'il venait d'éprouver dans ses guerres contre les Quades et les Marcomans, fut contraint de solliciter la paix qu'il avait souvent refusée. Décébale, qui lui aussi avait des pertes à réparer, s'empressa d'accepter. Néanmoins, il ne voulut point venir en personne trouver Domitien : il lui envoya son frère Djegis, ou Degis, avec quelques prisonniers romains et une partie des armes enlevées à Fuscus. En retour de cette soumission illusoire, Domitien envoya au roi barbare un diadème, de grandes sommes d'argent, de nombreux ouvriers pour tous les arts de la paix et de la guerre, et s'engagea à lui payer un tribut annuel. Malgré d'aussi honteuses conditions, il ne manqua pas de mander aux Romains cette paix comme une victoire. Il envoya en même temps les ambassadeurs de Décébale au sénat avec une lettre de soumission que ce prince lui avait écrite, ou que Domitien lui-même avait supposée, comme on le crut généralement. Le sénat décerna le triomphe à l'empereur; mauvaise comédie, qui ne trompa personne, car on savait que les triomphes de Domitien étaient les preuves les plus assurées des victoires de ses ennemis. La paix avec les Daces fut conclue probablement en 89, et le triomphe de Domitien dut avoir lieu l'année suivante.

Depuis cette époque jusqu'à l'avénement de Trajan, en 98, la paix exista entre les Romains et leurs belliqueux voisins. Le Danube servit de limite aux deux empires. Décébale mit à profit ces dix années de paix pour affermir son autorité sur les peuplades de la Dacie, pour reculer les frontières de son royaume et pour les protéger par des forteresses. Il s'efforça aussi de discipliner ses soldats à la manière romaine, et d'introduire parmi ses sujets barbares les arts des peuples civilisés. C'était dans ce but qu'il avait demandé à Domitien des ouvriers et des artistes romains. On dit qu'il offrit
aux Juifs que les conquêtes de T
chassés de la Judée. Nous ne savons
sement rien de certain sur les tentati
bale pour civiliser son royaume. Le
très-rares d'ailleurs et très-insuffisa
période de l'empire romain ne parle
bale qu'à l'occasion de ses luttes cont
et Trajan. Ce qu'il fit dans l'intervalle,
que par conjecture. Maître des Carp
à-dire des gîtes aurifères les plus ric
rope, il put facilement se procurer d
des armes, et l'on vit qu'il n'avait pa
temps, par la résistance opiniâtre qu'
plus grand homme de guerre que l
eussent possédé depuis ...s César.
Trajan refusa ... avéne...
tribut convenu; ...re
Daces n'éclata ... me au
règne, en l'an 101. Le peu que l'on
guerre se trouve dans Dion ou plu
abréviateur Xiphilin; il faut donc no
ce récit confus, tronqué et fort
Trajan quitta Rome dans son quatri
lat, et conduisit en personne son a
les Daces. Une rencontre eut lieu
gauche du Danube. à Tapées, ch
taille déjà ...ore ... victoire
Les Daces ...ore
sans une ré... ce qui ... cuer
Ceux-ci eurent tant de blessés.
nant à man... pour le
donna ses l... ...e des

Décébale, vigoureusem... pours
Romains, demanda la paix; Trajan
pour traiter des conditions Licin
Claudius Libianus. Ces négociatio
tirent à rien, et Trajan, s'engage
dans les défilés des Carpathes,
Sarmazegethuse, capitale des Daces,
Lucius Quietus, commandant de
maure, y arrivait d'un autre côté,
dispersé les Daces. En même temp
Décébale et une des villes daces le
furent prises par le général romain
cébale, se voyant investi dans sa c
subir les conditions du vainqueur.
Xiphilin, commanda aux Daces de
armes, leurs machines, et les ouvrier
travaillé à les faire, de lui rem
teurs romains, de démolir les fo
en Dacie, de rendre le pays qu
et de tenir pour amis et pour en
le seraient des Romains. Décébale av
à Trajan subit ces conditions-là,
cœur, et se prosterna à terre pour
jan étant retourné à Rome, les dép
cébale furent introduits dans le séna
les armes bas, joignirent les mains
des prisonniers, prononcèrent que
pour assurer la compagnie de leur
conclurent la paix, et reprirent le

[illegible] pouvait être durable. Trajan vou- [illegible] la Dacie dans l'empire romain; [illegible] à s'affranchir d'un traité hu- [illegible]eux. Des deux côtés on n'attendait [illegible] pour recommencer la guerre; ce [illegible] qui le fournirent à Trajan. [illegible] « on rapporta que Décébale contre- [illegible] articles du traité de paix, qu'il [illegible] d'armes, qu'il recevait les dé- [illegible] l'armée romaine, qu'il fortifiait ses [illegible] pressait ses voisins d'entrer dans [illegible] qu'il ravageait le pays de ceux qui [illegible] voulu s'engager dans ses intérêts, [illegible] emparé de quelques terres ja- [illegible] refusa depuis de leur rendre [illegible] redemandèrent. Ces contraven- [illegible] le sénat à déclarer une seconde [illegible] ennemi du peuple romain, en 104, [illegible] résolut de lui faire la guerre en [illegible] d'en confier le soin à ses géné- [illegible] Décébale n'avait pas des forces [illegible] de Trajan, il eut recours à la [illegible] fallut qu'il ne le fit périr par la [illegible] déserteurs qu'il avait en- [illegible] pour l'assassiner. Ceux-ci n'o- [illegible] à l'exécution, parce que l'un [illegible] arrêté sur quelque soupçon, il [illegible] à la question, et avait confessé [illegible]. »

[illegible] mieux à surprendre Longinus, [illegible] lieutenants de Trajan. Il l'attira [illegible], et le retint prisonnier. Après [illegible] tâché de savoir de lui les des- [illegible], il écrivit à Trajan pour lui [illegible] la liberté à Longinus, mais à [illegible] Romains se retireraient au delà [illegible] payeraient les frais de la guerre. [illegible] en termes vagues, car s'il tenait [illegible] de Longinus, il ne voulait pas [illegible] sa liberté. Longinus, qui devi- [illegible] de son maître, l'en tira par une [illegible] : il se fit apporter du poison [illegible], puis, après avoir mis ce der- [illegible] en l'envoyant au camp romain [illegible] nouvelle négociation, il s'em- [illegible] de perdre un otage aussi pré- [illegible] renvoya aussitôt un centurion [illegible] offrir à Trajan le corps de ce [illegible] prisonniers si on voulait lui en- [illegible] Trajan refusa, et retint même [illegible].

[illegible] hiver de 104 à 105 à jeter un [illegible] (voy. APOLLODORE et TRA- [illegible] de son côté faire de grands [illegible]; mais sur cette seconde [illegible] de Dion est encore plus [illegible] première : il se contente de [illegible] la guerre avec plus de pru- [illegible] d'ardeur et de prompti- [illegible] longue en effet, et rem- [illegible]. Pline en parle ainsi [illegible] à un de ses amis qui voulait en faire le sujet d'un poëme : « Vous ne pourriez mieux faire, dit-il, que d'écrire la guerre contre les Daces : où trouve-t-on un sujet plus nouveau, plus riche, plus étendu, plus susceptible de tous les ornements de la poésie, et où les plus constantes vérités aient plus l'air de fables? Vous vous représenterez des fleuves au milieu de campagnes auparavant sèches et arides; des ponts bâtis sur des rivières où l'on n'en avait point encore vu; des armées campées sur la cime de montagnes inaccessibles; un roi toujours plein de confiance, forcé d'abandonner sa capitale et la vie. Vous nous peindrez deux triomphes, dont l'un a été le premier qu'on eût remporté sur une nation jusque là invincible; l'autre sera le dernier. » Voici sur ces événements, dont Pline parle en termes presque épiques, le sec résumé de Xiphilin : « Trajan réduisit enfin les Daces sous sa puissance par des exploits d'une valeur extraordinaire, qui fut secondée par celle de ses soldats. Quand Décébale vit que son pays et son palais étaient déjà en la puissance des vainqueurs, et qu'il courait risque de tomber vif entre leurs mains, il se donna la mort, après quoi sa tête fut portée à Rome. Les trésors du prince vaincu, consistant en or, en argent, en pierreries et autres meubles précieux, furent découverts par un de ses plus intimes amis, nommé Bicilis, prisonnier de guerre, et trouvés dans des cavernes faites exprès le long du palais, sous le lit du fleuve Sargetia (aujourd'hui l'Istrig ou le Strigy), dont le cours avait été détourné pour cet effet par des esclaves. Il y eut aussi de riches habits trouvés dans des cavernes creusées par les mêmes esclaves, que Décébale avait eu la cruauté de faire assommer à l'heure même, de peur qu'ils ne trahissent son secret. » Sur les événements qui suivirent la mort de Décébale et sur la colonisation de la Dacie, *voy.* TRAJAN.

LEO JOUBERT.

Dion Cassius, LXVII, 6, avec les notes de Reimarus, 7, 10; LXVIII, c. 18. — Tacite, *Agricola*, 41. — Juvénal. *Sat.*, IV. — Martial, V, 3 : VI, 76. — Pline, *Epist.*, VII, 49; X, 16. — Suétone, *Domit.*, 6. — Eutrope, VII, 18. — Eusèbe, *Chron.* — Zonaras, XI, 21. — Orose, VII, 7. — Jornandès, *Res Getarum*, 13, — Pet. Patricius, *Excerpta Legationum*, p. 28, edit., 1348. — Engel, *Comment. de Traj., exped. ad Danubium*; Vienne, 1806. — Mannert, *Res. Traj., imp. ad Danubium. gestæ*, 1798. — Tillemont, *Histoire des Empereurs*, t. II. — Franke, *Geschichte Trajans*, 1837.

DECEMBRIO (*Uberto*), érudit italien, vivait vers le commencement du quinzième siècle. Élève de Chrysolaras, il s'acquit de la réputation en traduisant du grec en latin plusieurs discours de Démosthène et de Lysias, et les lettres de Démosthène et de Platon. Il composa quelques traités philosophiques, intitulés : *De Republica*, *De Modestia*, *De Candore*, *De morali Philosophia*, dont aucun n'a vu le jour. Il commença une traduction de la *République* de Platon; elle fut achevée par son fils, Pierre Candide.

Fabricius, *Bibliotheca mediæ et infimæ Latinitatis*,

t. II. — Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. VI, p. II.

DECEMBRIO (*Angelo*), littérateur italien, fils du précédent, mort vers 1504. Né à Vigevano, dans le duché de Milan, il devint célèbre dans les lettres et les affaires, et fut nommé ambassadeur du pape Jules II auprès du duc de Milan. Il avait dédié au pape Pie II, vers 1462, un livre intitulé : *Libri septem de Politia litteraria*. On voit dans l'*Athenæum Eruditorum Mediolanensium*, de Philippo Picinelli, et dans le *Museum Novarrense*, de Lazare-Augustin Cotta, que cet ouvrage fut enlevé de la Bibliothèque pontificale pendant l'occupation de Rome par les soldats de Charles-Quint. La *Politia litteraria* de Decembrio fut publiée non pas à Bâle, en 1527, comme le prétend Cotta, mais à Augsbourg, en 1540, in-fol.; elle fut ensuite réimprimée avec une dédicace à Alphonse II d'Este, duc de Ferrare; Bâle, 1562, in-8°. Dans le prologue du quatrième livre, Decembrio déclare qu'il avait composé un traité *De Religionibus et Cæremoniis*; — un poëme. *De Matronali et Æconomico*, en cinq livres; — un panégyrique en vers héroïques *De Vita et Morte divi Caroli*; il s'agit de don Carlos de Viane, fils de Jean II d'Aragon. On attribue encore à Angelo Decembrio des notes sur Ausone.

Fabricius, *Bibliotheca mediæ et infimæ Latin.* — Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. VI, p. II.

DECEMBRIO (*Pierre-Candide*), littérateur italien, frère du précédent, né à Pavie, en 1399, mort à Milan, le 12 novembre 1477. Il fut secrétaire des brefs sous le pape Nicolas V, vers l'an 1450, et succéda à son père Uberto Decembrio, dans l'emploi de secrétaire des ducs de Milan. Il eut beaucoup de part aux bonnes grâces des princes d'Italie qui aimaient les lettres, et particulièrement du pape Nicolas V. Ce fut à la prière de ce pape qu'il entreprit la traduction d'Appien, et il lui en dédia les premiers livres; il adressa le reste à Alphonse, roi d'Aragon et de Naples : cette traduction fut imprimée à Venise, 1472-1474. L'inscription gravée sur le tombeau de Pierre-Candide Decembrio porte que le nombre de ses ouvrages s'élevait à cent vingt-sept, non compris ses opuscules; presque tous sont restés inédits. Fabricius cite les suivants : *Res gestæ Francisci Sforciæ IV*; — *Epitome Romanæ Historiæ*; — *Peregrina Historia*; — *Vitæ aliquot Virorum Illustrium*; — *Descriptio Mortis Darii*; — *Libri X Platonis De Republica*; — *Orationes et Epistolæ CLVII*, en manuscrit, dans la bibliothèque Ambrosienne; — les *Commentaires* de Jules César, traduits en italien. On a imprimé de Decembrio les ouvrages suivants : *Appiani Alexandrini De civilibus et externis Romanorum Bellis*; Venise, 1472, 1477, in-fol.; — Une traduction italienne de Quinte-Curce; Milan, 1488; Venise, 1535; — *Vita Philippi-Mariæ, ducis Mediolanensis*; Milan, 1625, et dans le t. XX des *Rerum Italicarum Scriptores* de Muratori. [...] core dans le même recueil deux [...] Decembrio; savoir : *Vita Fran*[...] — *Oratio in funere Nicolai Pic*[...]

Fabricius, *Bibliotheca mediæ e*[...] *tis*. — Tiraboschi, *Storia della L*[...] *liana*.

DÉCENCE (*Decentius Magn*[...]) [...]main, mort le 18 août 353 de l'[...] Frère ou cousin de Magnence, il [...] par ce prince après la mort de Co[...] et nommé consul l'année suivant[...] tant dans la Gaule contre les *Al*[...] fut défait par Chroidomare, che[...] Les habitants de Trèves profi[...] nement pour se révolter, et re[...] tre dans leurs murs le césar [...] la mort de Magnence et se voyan[...] nemis, sans espoir de s'échapper[...] Sens. Les médailles qui donnent [...] titre d'auguste passent généraleme[...] pour fausses. Sur les médailles [...] nom est écrit *Mag.* ou *Magn.* [...] ne sait s'il faut lire *Magnus* ou [...] Selon Eutrope et Zonaras, Décen[...] de Magnence, et d'après Zosime [...] cousin.

Aurelius Victor, *De Cæs.*, 42; *Epit.*, [...] X, 7. — Zonaras, XIII, 8, 9. — Ammie[...] 6; XVI, 12.

DECHAMPS (*Étienne-Agard*). [...]

* **DECHAMPS** (*Adolphe*), homm[...] né à Melle, le 17 juin 1807. Aprè[...] jusqu'à la révolution de 1830 de [...] sophiques, qui le rapprochaient de [...] de Lamennais, il se rangea de[...] publicistes orthodoxes et catholi[...] populaire par sa collaboration au [...] *Flandres* et à *L'Émancipation* [...] fut nommé membre de la second[...] la ville d'Ath en 1834. Il se [...] lors autant par son talent oratoi[...] intelligence des intérêts commerc[...] triels de son pays. On remarqua [...] pération à la loi de 1835 sur l'en[...] périeur et à celle de 1836 sur l'o[...] communes. Gouverneur de la pro[...] bourg sous le ministère de Theu[...] chargé deux ans plus tard du [...] travaux publics dans le cabine[...] M. Nothomb. Il fit hâter alors l[...] du réseau des chemins de fer belg[...] bua à la fusion des doctrines lib[...] liques. En 1845, à l'arrivée de M. [...] aux affaires, M. Dechamps eut l[...] affaires étrangères, qu'il garda [...] le cabinet catholique de M. de [...] doit les traités avec l'union douan[...] (1847), avec les États-Unis, avec la [...] enfin avec Naples et la Hollande [...] venu simple représentant, M. De[...] tinué de siéger sur les bancs de l[...] tholique. Il avait fondé en 1837, d[...]

[illegible] *la Revue de Bruxelles*, continuée [illegible]

[illegible] — De Beaumont-Vassy, *Hist. des* [illegible] *depuis le congrès de Vienne.*

[illegible] (*Pierre-Toussaint*), écri[illegible] né à Lyon, en 1751, mort en 1833. [illegible] et la peinture à l'École des [illegible] Lyon, et fut ensuite attaché à une des [illegible] manufactures de soieries de cette ville. [illegible] le bon goût de ses dessins, l'é[illegible] de ses couleurs donnèrent une [illegible] aux étoffes qui sortaient de cet [illegible] Par suite des événements dont [illegible] théâtre, Dechazelles quitta le com[illegible] dans la retraite à l'étude des [illegible] ans il travailla à un ouvrage [illegible] en 1826, sous le titre : *Études* [illegible] *des arts, ou tableau des progrès* [illegible] *de la statuaire et de la* [illegible], *au sein des révolutions qui* [illegible] *et l'Italie*; Lyon, et Paris, [illegible] a aussi de lui : un *Discours* [illegible] mention *honorable sur cette* [illegible] *sur l'influence de la peinture* [illegible] *d'industrie commerciale*, etc.; [illegible] in-8°; — *Hommage rendu à* [illegible] *J.-J. Boissieu*; Lyon, 1810, [illegible]

Guyot de Fère.

[illegible]

[illegible] (*Bernard*), poëte basque, vi[illegible] moitié du seizième siècle. [illegible] détails sur sa vie, si ce n'est [illegible] de la paroisse de Saint-Michel-[illegible], dénoncé par des ennemis au [illegible] eut à subir une rude captivité. [illegible] écrivain dont il reste des écrits [illegible] basque, idiome des plus remarqua[illegible] avec les langues des autres con[illegible] et qui, après avoir donné lieu aux [illegible] invraisemblables, après avoir [illegible] Guillaume de Humboldt, ouvre [illegible] intéressante et difficile aux in[illegible] philologie et de l'ethnographie. [illegible] écrits de la langue basque étant [illegible] et d'une excessive rareté, il [illegible] de les mettre à la disposition [illegible] l'auteur de cet article a-t-il in[illegible] *de l'Académie de Bordeaux*, [illegible] des vers de Dechepare, [illegible] traduction exécutée par un Bas[illegible] Larche). Ce qui nous reste de [illegible] petit volume de 28 feuillets, [illegible] chez François Morpain, en [illegible] connaissons qu'un seul exem[illegible] Bibliothèque impériale, enré[illegible] Y, 6194, P. Ces poésies [illegible] A [illegible] portions bien distinctes; [illegible] sujets de dévotion, sur [illegible] sur le jugement dernier; [illegible] amoureuses et parfois un peu [illegible] *des Femmes*, *Amoureux secret*, *Amoureux jaloux*, *La Demande du Baiser*, *La Dispute des Amoureux*, *L'Amie inexorable*, etc. On peut s'étonner de voir un ecclésiastique traiter de pareils sujets et parfois se laisser aller à des licences choquantes; mais au seizième siècle on était peu difficile en fait de bienséance, et un autre curé, maître François Rabelais, se permettait, sans révolter ni la cour ni la ville, des saillies bien autrement répréhensibles que les vers galants du poëte basque.

G. Brunet.

Docum. inédits. — *Actes de l'Acad. de Bordeaux.*

DECHEZEAUX DE LA FLOTTE (*Georges*), homme politique français, né vers 1750, guillotiné en 1794. Négociant à La Rochelle, il fut nommé en 1792, par son département, député suppléant à l'Assemblée législative, puis en décembre 1792 député du même département à la Convention nationale. Dans le procès de Louis XVI, il se prononça pour la réclusion et le bannissement à la paix. Il s'attacha au parti de la Gironde; lorsqu'il le vit renversé par celui de la Montagne, dans les journées des 31 mai, 1er et 2 juin 1793, non-seulement il signa les protestations contre les actes de la Convention, mais il donna sa démission, et écrivit une lettre énergique à ses commettants contre l'expulsion des Girondins. Il fut alors mis hors la loi, et parvint quelque temps à se dérober aux recherches; mais il fut découvert par un de ses collègues en mission, traduit devant le tribunal criminel de son département, condamné à mort et exécuté le 29 nivôse an II (8 janvier 1794). Sa veuve obtint, le 18 janvier 1795, la réhabilitation de sa mémoire et la restitution de ses biens.

Rabbe, Boisjolin, etc., *Biographie univ. et port. des Contemporains.*

* **DECIANUS APPULEIUS**, magistrat romain, vivait vers 100 avant J.-C. Tribun du peuple en 90, il intenta à L. Valerius Flaccus une accusation dont on ne connaît pas l'objet précis. Il accusa encore L. Furius, un des tribuns de l'année précédente, qui s'était opposé au rappel de Metellus Numidicus. Ce fut probablement à cette occasion qu'il déplora publiquement le sort de L. Appuleius Saturninus et de Servilius Glaucia, et essaya de soulever le peuple pour venger leur mort. A la suite de cette tentative séditieuse, il fut condamné à l'exil, et entra au service de Mithridate.

Valère Maxime, VIII, 1. — Appien, *Bel. civ.*, I, 33.

DECIANUS APPULEIUS, fils du précédent, vivait vers 60 avant J.-C. Chargé d'une mission en Asie Mineure, à Pergame et à Apollonie, il fut accusé de violence et de rapacité par les habitants de cette dernière ville, et condamné par le préteur Flaccus, fils de Valerius Flaccus. En 59, Decianus se vengea en se joignant à D. Lælius pour accuser Flaccus.

Cicéron, *Pro Flacco*, 29-32.

* **DECIANUS**, (*C. Plautius*), général romain, vivait vers 330 avant J.-C. Consul en 329, avec L. Æmilius Mamercinus, il fut chargé de conti-

t. II. — Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. VI, p. 11.

DECEMBRIO (*Angelo*), littérateur italien, fils du précédent, mort vers 1504. Né à Vigevano, dans le duché de Milan, il devint célèbre dans les lettres et les affaires, et fut nommé ambassadeur du pape Jules II auprès du duc de Milan. Il avait dédié au pape Pie II, vers 1462, un livre intitulé : *Libri septem de Politia litteraria*. On voit dans l'*Athenæum Eruditorum Mediolanensium*, de Philippo Picinelli, et dans le *Museum Novarrense*, de Lazare-Augustin Cotta, que cet ouvrage fut enlevé de la Bibliothèque pontificale pendant l'occupation de Rome par les soldats de Charles-Quint. La *Politia litteraria* de Decembrio fut publiée non pas à Bâle, en 1527, comme le prétend Cotta, mais à Augsbourg, en 1540, in-fol.; elle fut ensuite réimprimée avec une dédicace à Alphonse II d'Este, duc de Ferrare; Bâle, 1562, in-8°. Dans le prologue du quatrième livre, Decembrio déclare qu'il avait composé un traité *De Religionibus et Cæremoniis*; — un poëme. *De Matronali et Æconomico*, en cinq livres; — un panégyrique en vers héroïques *De Vita et Morte divi Caroli;* il s'agit de don Carlos de Viane, fils de Jean II d'Aragon. On attribue encore à Angelo Decembrio des notes sur Ausone.

Fabricius, *Bibliotheca mediæ et infimæ Latin.* — Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. VI, p. 11.

DECEMBRIO (*Pierre-Candide*), littérateur italien, frère du précédent, né à Pavie, en 1399, mort à Milan, le 12 novembre 1477. Il fut secrétaire des brefs sous le pape Nicolas V, vers l'an 1450, et succéda à son père Uberto Decembrio, dans l'emploi de secrétaire des ducs de Milan. Il eut beaucoup de part aux bonnes grâces des princes d'Italie qui aimaient les lettres, et particulièrement du pape Nicolas V. Ce fut à la prière de ce pape qu'il entreprit la traduction d'Appien, et il lui en dédia les premiers livres; il adressa le reste à Alphonse, roi d'Aragon et de Naples : cette traduction fut imprimée à Venise, 1472-1474. L'inscription gravée sur le tombeau de Pierre-Candide Decembrio porte que le nombre de ses ouvrages s'élevait à cent vingt-sept, non compris ses opuscules; presque tous sont restés inédits. Fabricius cite les suivants : *Res gestæ Francisci Sforciæ IV; — Epitome Romanæ Historiæ; — Peregrina Historia; — Vitæ aliquot Virorum Illustrium; — Descriptio Mortis Darii; — Libri X Platonis De Republica; — Orationes et Epistolæ CLVII*, en manuscrit, dans la bibliothèque Ambrosienne; — les *Commentaires* de Jules César, traduits en italien. On a imprimé de Decembrio les ouvrages suivants : *Appiani Alexandrini De civilibus et externis Romanorum Bellis;* Venise, 1472, 1477, in-fol.; — Une traduction italienne de Quinte-Curce; Milan, 1488; Venise, 1535; — *Vita Philippi-Mariæ, ducis Mediolanensis;* Milan, 1625, et dans le t. XX des *Rerum Italicarum Scriptores* de Muratori. On core dans le même recueil deux o Decembrio; savoir : *Vita Francisi — Oratio in funere Nicolai Picini*

Fabricius, *Bibliotheca mediæ et infim tis.* — Tiraboschi, *Storia della Lett liana*.

DÉCENCE (*Decentius Magn.*), main, mort le 18 août 353 de l'ère Frère ou cousin de Magnence, il fu par ce prince après la mort de Const et nommé consul l'année suivante. . tant dans la Gaule contre les *Aleman* fut défait par Chroidomare, chef d Les habitants de Trèves profitèrent nement pour se révolter, et refusère tre dans leurs murs le césar vaincu la mort de Magnence et se voyant e nemis, sans espoir de s'échapper, il Sens. Les médailles qui donnent à titre d'auguste passent généralement pour fausses. Sur les médailles aut nom est écrit *Mag.* ou *Magn. Decen* ne sait s'il faut lire *Magnus* ou Selon Eutrope et Zonaras, Décence de Magnence, et d'après Zosime il cousin.

Aurelius Victor, *De Cæs.*, 42 : *Epit.*, 42 X, 7. — Zonaras, XIII, 8, 9. — Ammien I 6 ; XVI, 12.

DECHAMPS (*Étienne-Agard*). V

* **DECHAMPS** (*Adolphe*), homme né à Melle, le 17 juin 1807. Après s jusqu'à la révolution de 1830 de tr sophiques, qui le rapprochaient de l'éc de Lamennais, il se rangea depui publicistes orthodoxes et catholiqu populaire par sa collaboration au *J Flandres* et à *L'Émancipation* de l fut nommé membre de la seconde c la ville d'Ath en 1834. Il se di lors autant par son talent oratoire intelligence des intérêts commerc triels de son pays. On remarqua son pération à la loi de 1835 sur l'ens périeur et à celle de 1836 sur l'orga communes. Gouverneur de la pro c bourg sous le ministère de Theux chargé deux ans plus tard du por travaux publics dans le cabinet M. Nothomb. Il fit hâter alors la du réseau des chemins de fer belges, bua à la fusion des doctrines libéra liques. En 1845, à l'arrivée de M. Va aux affaires, M. Dechamps eut la d affaires étrangères, qu'il garda en le cabinet catholique de M. de Th doit les traités avec l'union douanièr (1847), avec les États-Unis, avec la Fr enfin avec Naples et la Hollande (1 venu simple représentant, M. Dec tinué de siéger sur les bancs de l'op tholique. Il avait fondé en 1837, de

[illegible]re, la Revue de Bruxelles, continuée [illegible]
[illegible]

[illegible] — De Beaumont-Vasy, Hist. des [illegible], depuis le congrès de Vienne.

[illegible] (Pierre-Toussaint), écri[illegible], né à Lyon, en 1751, mort en 1833. [illegible] dessin et la peinture à l'École des [illegible] de Lyon, et fut ensuite attaché à une des manufactures de soieries de cette ville. [illegible] et le bon goût de ses dessins, l'é[illegible] de ses couleurs donnèrent une [illegible] aux étoffes qui sortaient de cet [illegible]. Par suite des événements dont [illegible] théâtre, Dechazelles quitta le com[illegible] livra dans la retraite à l'étude des [illegible] trente ans il travailla à un ouvrage [illegible] enfin en 1834, sous le titre : *Études [illegible] des arts, ou tableau des progrès [illegible] de la statuaire et de la [illegible], au sein des révolutions qui [illegible] la Grèce et l'Italie*; Lyon, et Paris, [illegible]. On a aussi de lui : un *Discours [illegible] la mention honorable sur cette [illegible] est l'influence de la peinture [illegible] d'industrie commerciale*, etc.; [illegible], in-8°; — *Hommage rendu à [illegible] de J.-J. Boissieu*; Lyon, 1810, [illegible]

Guyot de Fère.

[illegible]

[illegible] (Bernard), poëte basque, vi[illegible] moitié du seizième siècle. [illegible] détails sur sa vie, si ce n'est [illegible] de la paroisse de Saint-Michel-[illegible], dénoncé par des ennemis au [illegible], il eut à subir une rude captivité. [illegible] écrivain dont il reste des écrits [illegible] basque, idiome des plus remarqua[illegible] avec les langues des autres con[illegible], et qui, après avoir donné lieu aux [illegible] plus invraisemblables, après avoir [illegible] de Guillaume de Humboldt, ouvre [illegible] intéressante et difficile aux in[illegible] la philologie et de l'ethnographie. [illegible] écrits de la langue basque étant [illegible] et d'une excessive rareté, il [illegible] de les mettre à la disposition [illegible] l'auteur de cet article a-t-il in[illegible] *de l'Académie de Bordeaux*, [illegible] des vers de Dechepare, [illegible] traduction exécutée par un Bas[illegible] (M. Archu). Ce qui nous reste de [illegible] petit volume de 28 feuillets, [illegible], chez François Morpain, en [illegible] qu'un seul exem[illegible] Bibliothèque impériale, enre[illegible] Y, 6194, P. Ces poésies [illegible] A [illegible] deux portions bien distinctes; [illegible] des sujets de dévotion, sur [illegible], sur le jugement dernier; [illegible] amoureuses et parfois un peu [illegible] des Femmes, Amoureux *secret*, *Amoureux jaloux*, *La Demande du Baiser*, *La Dispute des Amoureux*, *L'Amie inexorable*, etc. On peut s'étonner de voir un ecclésiastique traiter de pareils sujets et parfois se laisser aller à des licences choquantes; mais au seizième siècle on était peu difficile en fait de bienséance, et un autre curé, maître François Rabelais, se permettait, sans révolter ni la cour ni la ville, des saillies bien autrement répréhensibles que les vers galants du poëte basque.

G. Brunet.

Docum. inédits. — *Actes de l'Acad. de Bordeaux.*

DECHEZEAUX DE LA FLOTTE (*Georges*), homme politique français, né vers 1750, guillotiné en 1794. Négociant à La Rochelle, il fut nommé en 1792, par son département, député suppléant à l'Assemblée législative, puis en décembre 1792 député du même département à la Convention nationale. Dans le procès de Louis XVI, il se prononça pour la réclusion et le bannissement à la paix. Il s'attacha au parti de la Gironde; lorsqu'il le vit renversé par celui de la Montagne, dans les journées des 31 mai, 1er et 2 juin 1793, non-seulement il signa les protestations contre les actes de la Convention, mais il donna sa démission, et écrivit une lettre énergique à ses commettants contre l'expulsion des Girondins. Il fut alors mis hors la loi, et parvint quelque temps à se dérober aux recherches; mais il fut découvert par un de ses collègues en mission, traduit devant le tribunal criminel de son département, condamné à mort et exécuté le 29 nivôse an II (8 janvier 1794). Sa veuve obtint, le 18 janvier 1795, la réhabilitation de sa mémoire et la restitution de ses biens.

Rabbe, Boisjolin, etc., *Biographie univ. et port. des Contemporains.*

* **DECIANUS APPULEIUS**, magistrat romain, vivait vers 100 avant J.-C. Tribun du peuple en 90, il intenta à L. Valerius Flaccus une accusation dont on ne connaît pas l'objet précis. Il accusa encore L. Furius, un des tribuns de l'année précédente, qui s'était opposé au rappel de Metellus Numidicus. Ce fut probablement à cette occasion qu'il déplora publiquement le sort de L. Appuleius Saturninus et de Servilius Glaucia, et essaya de soulever le peuple pour venger leur mort. A la suite de cette tentative séditieuse, il fut condamné à l'exil, et entra au service de Mithridate.

Valère Maxime, VIII, 1. — Appien, *Bel. civ.*, I, 33.

DECIANUS APPULEIUS, fils du précédent, vivait vers 60 avant J.-C. Chargé d'une mission en Asie Mineure, à Pergame et à Apollonie, il fut accusé de violence et de rapacité par les habitants de cette dernière ville, et condamné par le préteur Flaccus, fils de Valerius Flaccus. En 59, Decianus se vengea en se joignant à D. Lælius pour accuser Flaccus.

Cicéron, *Pro Flacco*, 29-33.

* **DECIANUS**, (*C. Plautius*), général romain, vivait vers 330 avant J.-C. Consul en 329, avec L. Æmilius Mamercinus, il fut chargé de conti-

nuer la guerre contre Privernum, tandis que son collègue fut envoyé contre les Gaulois, qui, selon certains rapports, marchaient contre Rome. Mais ces rapports ayant été trouvés faux, toutes les forces romaines furent dirigées contre Privernum, et cette ville fut prise. A son retour, Decianus obtint les honneurs du triomphe. Il essaya de faire adoucir le châtiment que le sénat voulait infliger aux habitants de Privernum. Selon les *Fastes consulaires*, C. Plautius Decianus fut encore consul l'année suivante; mais Tite-Live mentionne à sa place P. Plautius Proculus. En 312, Plautius Decianus fut censeur avec Appius Claudius; mais après avoir exercé cette charge pendant dix-huit mois, il s'en démit pour obéir aux prescriptions de la loi *Æmilia*, tandis qu'Appius Claudius refusa de se soumettre à la loi, et resta seul censeur.

Tite-Live, VIII, 20, 22; IX, 29, 33. — Valère Maxime, VI, 2. — Frontin, *De Aquæd.*, I, 5. — Diodore, XX, 36.

* **DECIMIUS**, nom d'une famille originaire de la ville samnite de Bovianum. Les principaux membres de cette famille sont:

* **DECIMIUS** (*Numerius*), général samnite, vivait vers 220 avant J.-C. Il tenait le premier rang dans le Samnium, par sa noblesse et sa fortune. En 217, il rejoignit avec 8,000 fantassins et 500 chevaux l'armée romaine commandée par le dictateur Q. Fabius Maximus. En tombant à l'improviste sur l'arrière-garde d'Annibal, il décida en faveur des Romains la bataille, presque perdue par l'imprudence de Minucius, maître de la cavalerie. Deux des retranchements des Carthaginois furent enlevés, et ils perdirent 6,000 hommes; les Romains de leur côté en perdirent 5,000.

Tite-Live, XXII, 24.

* **DECIMIUS** (*Caius*), ambassadeur romain, vivait vers 180 avant J.-C. En 171 il fut envoyé en Crète pour demander aux habitants de ce pays des secours contre Persée de Macédoine. Nommé préteur en 169, il fut chargé avec deux autres ambassadeurs romains d'aller réconcilier Antiochus et Ptolémée. A cette occasion, lui et ses collègues visitèrent Rhodes, sur la demande même des habitants de l'île, et à leur retour à Rome ils firent un rapport favorable aux Rhodiens, et les disculpèrent du crime d'avoir été hostiles aux Romains.

Tite-Live, XLII, 35; XLIII, 11, 15; XLIV, 19; XLV, 10.

DECIMIUS (*Caius*), questeur romain, vivait vers 60 avant J.-C. Il appartenait au parti de Pompée. En 47 il fut chargé d'occuper l'île de Cercina et de préparer des subsistances pour l'armée des Pompéiens; mais à l'arrivée de l'historien Salluste, alors lieutenant de César, il quitta l'île immédiatement, et s'enfuit sur un petit vaisseau. C'était probablement le même que C. Decimius, ami d'Atticus.

César, *Bell. Afr.*, 34. — Cicéron, *Ad. Att.*, IV, 16.

DECIO ou **DECIUS** (*Philippe*), jurisconsulte italien, fils naturel de Tristan de Dexio, naquit à Milan, en 1454, et mourut à Sienn 1535. Il étudia les belles-lettres natale. Envoyé ensuite auprès de time, nommé Lancelot, profess Pavie, il étudia cette science s et ses progrès furent tels qu'à se trouva en état de l'enseig obtint à Pise la chaire de droi Decio était un de ces disputeu fatiguent les esprits les plus bienve dant sa réputation s'accrut à un fut chargé de professer les lois connu pour ses bons mots, il le fu haut prix auquel il évaluait sa s plaignait-il d'être mal rétribué. I non plus en harmonie avec ses é prudence, tels que Solin, Accolti. F ce qui le fit passer d'une loc notamment de Pise à Sienne. En Rome, où il fut nommé auditeur nocent VIII. Il aurait voulu alors l'état ecclésiastique; mais sa permit point de dépasser les pr En 1502 il fut appelé à professer nique à Padoue, et en 1505. Louis XII, qui le rev les Vénitiens le laissèrent aller à montra à la hauteur de sa renom ce qu'aucun professeur n'avait eu traitement de 2,000 livres. Mais à p ment Decio paya son tribut à la ma Consulté par Louis XII sur les m tance à opposer à Jules II, il opin nion à Pise des cardinaux mécontent se rendit dans cette ville pour y rection de cette assemblée; cette valut d'être excommunié par le pa Pavie, survenue ensuite, l'obligea d ville, où sa maison et sa bibliothèqu à la soldatesque; peut-être même dix ans, eût-elle été l'objet de vainqueur sans le dév nt u chargées de la garde de tenta de lui enlever ce qu' France, où il vint chercher un asil le titre de conseiller au parlement de professeur à l'université de Va leçons attirèrent de nombreux éc en Italie et appelé d'abord à Pise, il dre de François I[er], se rendre à l séjour lui déplut parce qu'il y étai retourna donc à Pise, puis à Sienne. Il s'était fait construire à l'avanc de marbre blanc, dont le style in lieu à des plaisanteries. Les cit dans ses ouvrages portent sou cependant quelques-uns de ses jurisprudence sont estimés. On a *mentaria in Decretales;* — *C Pandectas et Codicem;* — *Con mentarius de Regulis Juris.* Ces ouvrages ont été annotés par

nt pas dédaigné de transmettre à
souvenir d'une fille naturelle de
nait beaucoup, mais dont, à ce qu'il
elle était loin d'être édifiante. V. R.

teur. *Jur. Enterpr.* — Paul Jove, *Elog.*
rill. — Papadopoli, *Hist. Gymn. Patav.*
t. med. et inf. Ætat.

um d'une famille plébéienne, mais
fameuse dans l'histoire romaine
ment héroïque de deux de ses mem-
les surnoms de la *gens Decia* sont
s.

US. Voyez Mus.

Publius), homme d'État romain,
s avant J.-C. Élu tribun du peuple
L. Opimius, consul l'année pré-
fit périr sous jugement C. Grac-
d'autres citoyens. Deux ans
mmé préteur urbain. Dans l'exer-
il offensa grièvement le con-
, en ne se levant pas devant
qu'il en reçut. Le consul, irrité,
du préteur et défendit au peu-
pour les actes judiciaires à ce
La haine de ces deux
à des motifs plus graves
de politesse. C'était Scaurus qui
Opimius à prendre contre C. Grac-
les mesures les plus rigou-
partageait certainement les
des Gracques. Cicéron
comme d'un orateur qui riva-
avec M. Fulvius Flaccus, ami
, et c'est probablement à ce
que fait allusion le poëte Lucilius,
qui nous a été conservé par

De Vir. Illust., 72. — Tite Live, *Epist.*,
Orat., II, 30, 31, 62; *Brutus*, 28; *Part.*

LLIUS, général campanien,
J.-C. Le sénat, en apprenant
, envoya pour garder la ville
était restée fidèle, la huitième
de Campaniens et commandée
Les soldats et leur chef,
des habitants de Rhegium
les Mamertins, s'étaient em-
de Messine, commirent un
odieux. Ils attaquèrent les
pendant une fête solen-
ou expulsèrent tous les
les femmes pour eux. Decius,
soldats rebelles, essaya de se
que les habitants de Rhegium
ville à Pyrrhus. Cette excuse
par le sénat, il se déclara
république, et fit cause com-
Mamertins. Cet état de choses
Decius ne jouit pas longtemps
Atteint d'un mal d'yeux
médecin à Rhegium, il en
à Messine. Celui qu'on lui amena était, sans que les messagers du tyran s'en doutassent, un ancien habitant de Rhegium; il vengea ses concitoyens de la manière suivante: il posa sur les yeux de Decius un emplâtre corrosif, qu'il lui donna comme un remède violent mais infaillible; puis il partit en lui recommandant d'attendre son retour pour lever l'appareil. Decius suivit cette prescription pendant quelques jours; mais enfin, ne pouvant plus supporter les intolérables douleurs que lui causait cet emplâtre, il l'enleva, et reconnut qu'il était aveugle. Malgré sa cécité, Decius resta, à ce qu'il semble, à la tête des soldats rebelles; mais la vengeance de Rome allait bientôt les atteindre. Le consul C. Genucius investit Rhegium en 270. Le siége se prolongeant, les Romains eurent à souffrir de la disette; mais Hiéron, qui régnait sur les Grecs de Sicile, et qui était déjà l'allié des Romains, leur envoya des vivres et même des soldats. Enfin, la ville fut prise d'assaut, malgré la résistance désespérée des Campaniens. Ceux qui restaient de la légion coupable furent chargés de chaînes et conduits à Rome. Selon Denys d'Halicarnasse et Paul Orose, le peuple les condamna à mort. Selon Valère Maxime, ce fut le sénat qui prononça la sentence, et qui la fit exécuter, malgré l'opposition du tribun M. Flaccus. Tous furent décapités; il fut défendu d'en porter le deuil, et même de leur rendre les derniers devoirs. Les anciens citoyens de Rhegium furent rappelés dans leur patrie; ils rentrèrent en possession de leurs biens, et la ville fut déclarée libre. Decius se tua lui-même dans sa prison de Rome, à la veille du supplice.

Appien, *Samnit.* — Diodore, *Fragm.*, l. XXII. — Tite-Live, *Epist.*, 12, 15. — Polybe, 1, 7. — Valère Maxime, II, 7.

DECIUS ou **DÈCE** (*Caius Messius Quintus Trajanus Decius*), empereur romain, né en 191 (1) après J.-C., à Bubalie ou Budalie, village près de Sirmium, dans la Pannonie inférieure, mort en 251. Il fut le premier de cette longue suite de princes que l'Illyrie fournit à l'empire. On ne sait presque rien sur la première partie de sa carrière. Après avoir été, à ce qu'on croit, gouverneur de la Lusitanie sous Maximin, vers l'an 236, il vint exercer sur le Danube, en 245, un commandement militaire important. Quatre ans plus tard, Philippe le chargea de rétablir l'ordre dans l'armée de Mésie, désorganisée par la révolte de Marinus. Dèce refusa longtemps cette tâche, et ne l'accepta qu'avec la plus grande répugnance. Enfin, vaincu par les instances de Philippe, il partit. Son arrivée au camp, loin d'apaiser la révolte, la rendit irrémédiable. Les soldats, persuadés qu'ils ne trouveraient l'impunité que dans un changement de règne, placèrent Dèce dans l'alternative d'être égorgé ou de se laisser proclamer empereur. D'après Zonaras, ce fut l'épée sur la gorge que le lieutenant de Philippe accepta la

(1) C'est la date de la *Chronique d'Alexandrie*. D'après Aurélius Victor, au contraire, Dèce serait né en 201.

pourpre impériale, et se dirigea sur l'Italie. D'après le même historien, il écrivit à l'empereur de ne rien craindre, et qu'il était décidé à déposer les insignes du pouvoir suprême aussitôt qu'il pourrait le faire sans danger. Philippe, doutant de la sincérité de ces protestations pacifiques, marcha contre l'usurpateur, le rencontra près de Vérone, fut défait et tué. Ces événements se passèrent vers la fin de 249. Le règne du nouveau prince dura deux ans et demi, et fut rempli par la guerre des Goths. Ces barbares, qui apparaissent pour la première fois, comme des ennemis redoutables, sur la frontière nord-ouest de l'empire, passèrent le Danube sous le commandement de Cniva, et ravagèrent la Thrace. On trouve sur leur invasion d'assez nombreux détails dans Jornandès, Zosime, et les fragments de Dexippe; mais les recits de ces historiens sont si contradictoires qu'on peut à peine entrevoir la vérité. Dèce apaisa d'abord les troubles qui agitaient les Gaules; il paraît même qu'il se rendit en personne dans cette province. A son retour en Italie, retenu à Rome par les travaux de fortification qu'il y faisait executer et peut-être aussi par des préoccupations politiques, il envoya contre les Goths son fils, qu'il avait declaré césar. Cniva vint attaquer avec soixante-dix mille hommes la ville d'Eusterium, sur le Danube, dans la basse Mésie. Repoussé par le général (depuis empereur) Gallus, il se replia sur Nicopolis, dont il fit le siége. Il en fut chassé, soit par l'empereur Dèce lui-même, soit plus probablement par son fils, passa le mont Hemus, et essaya de s'emparer de Philippopolis. Le jeune Dèce l'y poursuivit, et vint camper à Bérée. Pendant que les Romains se reposaient dans cette ville, ils furent attaqués à l'improviste par les barbares, complétement défaits, et forcés de se retirer en désordre dans la Mésie. Les Goths se rendirent maîtres de Philippopolis, firent un butin immense et un grand nombre de prisonniers, et pénétrèrent dans la Macédoine, où les appelait le gouverneur de cette province, L. Priscus, qui venait de se faire proclamer empereur. Ces fâcheux événements, qui se passèrent probablement dans les derniers mois de 250, décidèrent l'empereur à quitter Rome pour venir au secours des provinces ravagées par les Goths. Si l'on en croit Zosime, Dèce vainquit ces barbares partout ou il les rencontra, et leur enleva le butin qu'ils avaient fait. Les médailles de cet empereur nous apprennent en effet qu'il conquit ou plutôt reconquit la Dacie sur les Carpiens (habitants des Carpathes). Pendant ce temps Claude fermait aux Goths l'entrée de la Grèce. Les barbares semblent alors avoir repris le chemin du Danube, dans l'intention de repasser le fleuve (1) : Dèce chargea Gallus de les en empêcher, tandis que lui-même les poursuivait. Les Goths, se voyant pressés de tous côtés par les Romains, offrirent de rendre leur butin et leurs prisonniers à condition qu'il leur serait permis de se retirer chez eux sans être inquiétés. Cette proposition ayant été rejetée, les Goths attendirent de pied ferme l'armée romaine. D'après Zonaras, Gallus, qui trahissait secrètement ses compatriotes, indiqua lui-même aux barbares les positions qu'ils devaient occuper, en même temps qu'il donnait à Dèce les plus perfides conseils et les plus fausses indications. Le jeune Dèce fut tué dès le commencement de l'action, qui s'engagea près d'Abricium, vers la fin de novembre 251, et son père y trouva la défaite et la mort. Voici, d'après Zosime, le récit de cette bataille : « Les barbares se divisèrent en trois bandes, et placèrent la première en un endroit à l'opposite duquel il y avait un étang. Dèce ayant tué une grande partie de cette première bande, la seconde accourut pour la soutenir; mais celle-ci ayant encore été mise en déroute, la troisième parut aux environs de l'étang. Gallus fit dire à Dèce de le traverser pour aller combattre les barbares. Comme l'empereur ne connaissait pas le pays, il s'enfonça avec son armée dans le limon, et fut à l'heure même accablé des traits des barbares, sans que lui-même ni aucun des siens pussent s'échapper. »

L'administration de Dèce fut [illegible] actes qui semblent n'avoir auc[illegible] eux, et qui cependant éma[illegible] pensée conservatrice et réparatrice. [illegible] romain était alors en proie à une dissolu[illegible] tenait à deux grandes causes : la corru[illegible] mœurs et la ruine de l'ancienne rel[illegible] remédier à ce double mal, Dèce i[illegible] revivre la censure et de réprimer [illegible] ment le christianisme. Le rétablissem[illegible] censure eut lieu avec une grande [illegible] choix du nouveau censeur avait été [illegible] nat, qui désigna à l'unanimité Va[illegible] se trouvait alors aux bords du Danube [illegible] de l'empereur. Dèce, dit Z[illegible] sénatus-consulte qui déc[illegible] lérien, convoqua toute sa cour, [illegible] rien lui-même. Au milieu de c[illegible] des hommes les plus considérables de [illegible] on fit la lecture du sénatus-consulte, [illegible] ajouta : « Je vous estime heureux, [illegible] de ce jugement du sénat et de cet témoignage de son affection. Chargez-vous [illegible] censure de tout l'univers, que vous a c[illegible] république romaine, comme au seul ho[illegible] mérite de juger nos mœurs. Vous [illegible] qui doivent rester dans le sénat, vous [illegible] l'ordre équestre son ancien éclat; vous [illegible] le cens, vous assurerez la perception [illegible] et vous en ferez la répartition; vous [illegible] connaissance de l'état de la ré[illegible] aurez le pouvoir de faire des lois; vous [illegible] droit de juger de l'avancement des

1. Au lieu de *Danube*, Zosime dit le *Tanaïs*. C'est évidemment une erreur. Bien loin de s'étendre jusqu'au Tanaïs (Don), l'empire romain n'atteignait même pas le Borysthène (Dnieper), et s'arrêtait au Tyras (Dniester.)

les armes; votre censure s'étendra
notre palais, jusque sur les juges et
magistrats; enfin, vous jugerez tout
excepté le préfet de Rome, excepté
ordinaires, excepté le roi des sacri-
grande prêtresse des vestales, tant
ra pure. Ceux même qui ne seront pas
tre juridiction s'efforceront de mériter
e. » Ces paroles de Dèce indiquent
sion quelle était sa pensée en réta-
censure; mais cette magistrature, dont
tion d'ailleurs fut éphémère, ne pou-
ur le salut de la société romaine. Quant
oyen que Dèce employa dans le même
fut pas seulement impuissant, il fut
t a laissé sur le nom de ce prince une
açable. Depuis deux siècles, en dépit
s persécutions, le christianisme avait
ses progrès. Il avait une hiérarchie
organisée, il tenait des réunions pu-
avait des cimetières particuliers pour
s morts; il formait une société dans
un État dans l'État. Il y avait là de
er un empereur qui se proposait de
les anciennes institutions romaines.
rsécution commença-t-elle dès l'avé-
e Dèce; elle fut commandée et pour
égularisée par des édits. On y voit, au
ntraînements populaires, l'action ré-
pouvoir, avec un caractère moins reli-
politique; les édits impériaux frap-
tout les évêques. On place au 20
le martyre de l'évêque de Rome Fa-
sa mort, la prison reçut deux de
Moïse et Maxime, et le diacre Ni-
ils en sortirent avec la vie sauve.
d'Antioche et de Jérusalem pleu-
perte de leurs évêques, Babylas et
Origène fut soumis à des tortures, et
d'Alexandrie massacra les chrétiens,
demi-siècle plus tard elle devait
les derniers défenseurs du paganisme.
ment, puis des peines plus ou
sévères, enfin le dernier supplice, telle
gression des moyens imaginés pour
es chrétiens à la religion de l'État. Ces
inutiles supplices ne sauvèrent pas
et ils ont attiré sur le nom de Dèce le
blâme de tous les historiens chrétiens.
eut cependant des vertus. Ses efforts
urer les antiques institutions de Rome
d'une âme médiocre, et ses rudes
contre les barbares au bord du Danube,
vallées des Carpathes et de l'Hémus,
grand capitaine.

..., De Caesar., 29; Epist., 29. — Eutrope, IX, 4.
... Pollion, Valerianus, c. 1. — Eusèbe, Histor.
..., VI, 39. — Zosime, I, 21-23. — Zonaras, XII,
..., Der Cathicar, 16. — Tillemont, His-
... Empereurs Romains, t. III. — Gibbon, The
... Fall of the Roman Empire.

...IUS, statuaire romain, vivait probable-
... le premier siècle avant J.-C. Il était
l'auteur d'une tête colossale placée dans le Ca-
pitole.

Pline, *Hist. Nat.*, XXXIV, 7. — Sillig, *Catalogus Artificum*, p. 178.

DECIUS ou **DECIO** (*Antoine*), poëte italien, du seizième siècle. Il était lié d'amitié avec l'auteur de la *Jérusalem délivrée*. On a de lui : *Acripanda*, tragédie; Venise, 1592, in-12.

Rossi, *Pinacotheca*. — Fabricius, *Bibl. med. et inf. Æt.*

DECIUS (*François*), savant espagnol, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Professeur de rhétorique à Valence, il fit des efforts pour imposer à ses élèves le goût des écrivains de l'antiquité. On a de lui : *Oratio de scientiarum et Academiæ Valentinæ laudibus*; Valence, 1547, in-4°; — *Oratio patribus juratis pro munere oratorio Musis nuper condito eucharistico*; ibid., 1549, in-4°.

Clément, *Specimen Bibl. Hispanæ*.

DECIUS, DETZI ou **TZETZI** (*Jean*), jurisconsulte hongrois, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Il étudia à Tolna, Debreczin et Clausenbourg, et ses progrès furent tels qu'il gagna l'appui d'un noble, Wolfgang Banfi, qui lui procura les moyens de voyager à l'étranger en lui confiant l'éducation d'un fils; c'est ainsi que Decius put parcourir la Moldavie, la Pologne, la Prusse, la Marche et la Poméranie. Ses principaux ouvrages sont : *Hodœporicon Itineris Transylvanici, Moldavici, Russici*, poëme; Wittenberg, 1587, in-4°; — *Syntagma Institutionum Juris imperialis ac Hungarici*, etc.; Clausenbourg, 1593, in-4°; — *Adagia Latino-Hungarica*.

Horanyi, *Memor. Hungar.*

DECIUS (*Josse-Louis*), historien allemand, vivait au seizième siècle. Il fut secrétaire du roi Sigismond de Pologne. On a de lui : *De Vetustatibus Polonorum*; — *De regis Sigismundi temporibus*. Ces deux ouvrages ont été publiés ensemble à Cracovie, 1521, in-fol., et dans Pistor, *Script. Hist. Polon.*, II.

Fabricius, *Bibl. med. et inf. Æt.*

DECKER, (*Adolphe*), navigateur hollandais, d'origine française, né à Strasbourg, vivait en 1629. Il entra au service de la Hollande, et fut engagé en 1623, comme capitaine des armes (commandant des troupes de débarquement), dans l'expédition conduite par Jacques L'Hermite et destinée à enlever le Pérou aux Espagnols. Cette expédition, composée de douze vaisseaux, appareilla le 29 avril 1623 : elle arriva le 2 février 1624 devant le détroit de Magellan; mais, longtemps contrariée par des vents contraires, elle ne put embouquer ce détroit; cotoyant alors la Terre-de-Feu, elle arriva dans la mer du Sud par le détroit de Lemaire, tout récemment découvert. Après avoir couru de nombreux dangers, les Hollandais parurent le 7 mai 1624 devant Callao, où ils trouvèrent trente vaisseaux espagnols. Sur le conseil de Decker, L'Hermite n'hésita pas à attaquer, malgré l'iné-

galité de ses forces; une lutte terrible s'engagea. Les Espagnols y perdirent vingt-deux vaisseaux coulés ou brûlés, et les Hollandais deux seulement; mais les vainqueurs étaient si maltraités qu'ils durent renoncer à un débarquement immédiat. Après s'être ravitaillés sur les côtes du Chili, les Hollandais revinrent devant Lima; et, malgré un feu de cent canons, ils brûlèrent encore à leurs ennemis dix-neuf caraques, un grand nombre de frégates et un galion. Decker se distingua dans chacun de ces combats. Mais les Espagnols ayant reçu de puissants renforts, les Hollandais furent contraints à la retraite. Ils remontèrent alors vers la ligne, s'emparèrent de Guayaquil, incendièrent la ville et les vaisseaux qui s'y trouvaient, et emportèrent un riche butin. Pour la troisième fois ils se présentèrent devant Lima, et y détruisirent dix-huit bâtiments richement chargés. La mort de L'Hermite empêcha de suivre ce succès. L'amiral Van Schapenham lui succéda; et Decker eut encore à faire, sous les ordres de cet habile officier, de nombreuses expéditions. Après avoir ravagé les côtes espagnoles jusqu'à Acapulco, les Hollandais vinrent se rafraîchir, le 26 janvier 1625, à l'île de Guaham, puis à Mindanao et à Batavia. Decker y débarqua avec ses troupes, et y demeura jusqu'en novembre 1627, époque à laquelle il fut rappelé en Hollande. En 1629 il était à Strasbourg, où il publia le *Journal de son Voyage* (Meusel, *Bibl. histor.*, III, II[e] part.). Il paraît qu'il en avait donné ou laissé prendre une rédaction à Fitzer, gendre de De Bry; car celui-ci publia cet abrégé en latin dès 1628, dans la XII[e] partie des *Petits Voyages* de son beau-père. L'édition la plus consultée est celle que donna, en 1634, le continuateur des *Grands Voyages* de De Bry (*Math. Mérian*, Part. XIII, sect. x). Nous n'avons pu consulter l'édition allemande, et Camus, qui l'avait cherchée pour la collationner avec celle de Mérian, ne la connaissait pas non plus; mais il est à croire que cette dernière était une traduction, autorisée par l'auteur, de celle de 1629. On la trouve encore en français dans la compilation des *Voyages de la Compagnie* (hollandaise) *des Indes orientales*; 1705 (t. IV, p. 663 et suiv.). — La relation de Decker est fort remarquable, par les détails nouveaux et curieux qu'elle renferme. Outre le but politique, dont nous avons parlé, l'expédition en avait un autre, celui de chercher un passage plus avantageux que celui de Magellan pour doubler l'extrémité sud de l'Amérique. Ce but au moins fut atteint, car la flotte passa par le détroit de Lemaire; en outre, la géographie s'enrichit de notions précises sur divers points encore peu connus de la Malaisie. (*Voyez* L'HERMITE et SCHAPENHAM).

Voyages de la Compagnie hollandaise des Indes orientales, passim. — Van Tenac, *Histoire generale de la Marine*, III.

* DECKER (*Charles* DE), publiciste allemand, né à Berlin, en 1784, mort le 29 juin 1844. Lieutenant dès 1800, il prit part aux campagnes de 1806 et de 1807. Des déboires qu'il éprouva ensuite le firent passer en 1809 au service du duc de Brunswick-Oels, qu'il suivit en Angleterre, où il resta jusqu'en 1813. A cette époque il rentra dans l'armée prussienne. En 1813 et 1814, il assista avec le corps d'armée de Kleist aux batailles de Dresde, Kulm et Leipzig, et ne prit pas une moindre part à la campagne de France en 1814. Major en 1817, et professeur à l'École d'Artillerie et du Génie en 1818, il eut en 1821 la direction d'une division du Bureau topographique. Il s'éleva encore dans la hiérarchie jusqu'au grade de général-major, qu'il obtint en 1842. Ses principaux ouvrages sont: *Ansichten ueber die Kriegführung im Geiste der Zeit* (Vues sur la conduite de la guerre selon l'esprit de l'époque); Berlin, 1817, ouvrage conçu dans les idées de celui du général Rogniat intitulé: *Considérations sur l'Art de la Guerre*; — *Die Gefechtslehre der beiden verbundenen Waffen*, *Cavalerie und reitende Artillerie* (La Tactique des deux armes réunies de la Cavalerie et de l'Artillerie à cheval); Berlin, 1819; — *Versuch einer Geschichte des Geschützwesens und der Artillerie in Europa* (Essai d'une Histoire du Tir et de l'Artillerie en Europe); Berlin, 1819; — *Lesebuch für unter-offiziere und soldaten des preussischen Heers* (Livre de L[illegible] les sous-officiers et soldats de [illegible] Berlin, 1836, et 1845, 2[e] [illegible]; — *Der* [illegible] *Krieg im Geiste der ne*[illegible] *Kri*[illegible] (La Petite Guerre au point de vue [illegible] actuelle de la guerre ordinaire): [illegible] 1844, 4[e] éd.; — *Bonaparte's* [illegible] *in* [illegible] *lien* (Campagnes de Bonaparte en Italie); [illegible] 1825; — *Ergänzungstaktik der Feldar*[illegible] (Tactique complémentaire de l'A[illegible] pagne); Berlin, 1834; — *Taktik der a*[illegible] *Infanterie, Cavalerie und Artillerie* [illegible] des trois Armes, infanterie, cavaleri[illegible] Berlin, 1834; — *Schlachten und* [illegible] *des Siebenjährigen Kriegs* (B[illegible] paux faits d'armes de la Guerre [illegible]; Berlin, 1837; — *Algerien und d*[illegible] *Kriegführung* (L'Algérie et la guerr[illegible] fait); Berlin, 1844. Decker avait fond[illegible] avec Lilienstern la feuille hebdomadaire (*Militærwochenblatt*), et plus tard, [illegible] riacy, le Journal des science, art et hist[illegible] Guerre (*Zeitschrift für Kunst, Wiss*[illegible] *und Geschichte des Kriegs*). On [illegible] des cartes et des ouvrages d'éduc[illegible] [illegible] V.

Conversations-Lexicon.

DECKER ou DECKHER (*C*[illegible]*ad*). [illegible] gien néerlandais de l'ordre des [illegible] 1620. Il professa au collége de [illegible] Heidelberg, et publia divers traités de [illegible] On a de lui: *De Papa romano et* [illegible] *mana*; — *De Proprietatibus*. [illegible]

Alegambe, *Bibl. Sociel. Jesu.*

[illegible] (Paul), architecte allemand, né à [illegible], en 1677, mort à Bareuth, en 1713. [illegible] en 1699, il y étudia l'architecture [illegible] Schlüter; il retourna à Nuremberg [illegible] y devint architecte de la cour pala- [illegible]. On a de lui : Fürstlicher [illegible] oder architectura civilis; Augs- [illegible], t. I, in-fol. avec pl.; et 1716, t. II; [illegible] zu Kaminen, Plafonds (Dessins [illegible], Plafonds, etc.).

[illegible] Berlin. — Reinecke, Nachricht.

[illegible] (Thomas et Jérémie). Voy. Dekker.

[illegible] (Jean), théologien flamand, né à [illegible], vers 1560, mort à Gratz, en 1619. [illegible] étudié à Douai, il entra dans l'ordre [illegible], fit son noviciat à Naples, professa [illegible] et la théologie à Douai et à Louvain, [illegible] de l'université à Gratz et [illegible] d'Olmütz en Moravie. « Decke- [illegible], était un religieux d'un profond [illegible] haute piété : il partageait tout son [illegible] l'étude et la prière. Dès son novi- [illegible] obligé de lui donner une chambre [illegible], afin qu'il pût se livrer sans témoin [illegible], dont Dieu l'avait favorisé. » [illegible] ouvrages sont : Tabula chrono- [illegible] Pompeium Ierosolyma [illegible] a Tito cæsare urbem [illegible] ac triumphatam [illegible], in-4°; — Theologicarum [illegible] et chronologica- [illegible]; Paris, 1699, 3 vol. in-4°; [illegible] ephemeridum, ejusque ex- [illegible].

[illegible] Belgicæ. — Paquot, Mém. pour serv. à [illegible] Pays-Bas, XII. — De Backer, Bibl. des [illegible] Comp. de Jésus.

[illegible] (Jean), jurisconsulte allemand, [illegible] la seconde moitié du dix-septième [illegible] reçu docteur en droit à Strasbourg [illegible] partie de la chambre impériale [illegible] a de lui : Conjecturæ de scriptis [illegible] pseudepigraphis et supposititiis, [illegible] dans le Theatrum de Flaccius; [illegible] forenses, libri II; — De Pace [illegible] Germanorum data; — Monu- [illegible] cameralis antiquæ; — Vin- [illegible] et justitia rei jurisque ca- [illegible] œuvres complètes de ce juriscon- [illegible] publiées à Francfort, 1691, et à [illegible] 1723, in-4°.

[illegible]

[illegible] (André), compilateur fran- [illegible] dix-huitième siècle. Il était prêtre [illegible]. On a de lui : Dictionnaire [illegible]; Paris, 1745, 1758, 3 vol. [illegible] de Thamas Kouli-Kan, roi [illegible] 1758, in-12; — Table géné- [illegible] contenues dans le Journal [illegible] l'édition de Paris, depuis [illegible], suivie d'un Mémoire his- torique sur le Journal des Savants (par Dupuy); Paris, 1753-64, 10 vol. in-4°.

Quérard, La France littéraire.

DÉCLIEUX. Voyez. Clieu.

DECOMBEROUSSE (Benoît-Michel), jurisconsulte et homme politique français, né à Villeurbanne, près de Lyon, le 3 février 1754, mort à Paris, le 13 mars 1841. Il étudia le droit à Grenoble, et devint avocat au bailliage de Vienne; comme il s'était montré, non sans quelque enthousiasme, partisan des réformes réclamées alors par l'opinion publique, il fut envoyé par le tiers état de l'élection de cette ville à l'assemblée des trois ordres du Dauphiné, qui se tint en 1788 à Romans, pour rédiger la nouvelle constitution des états de cette province. Élu en 1792 député suppléant à la Convention nationale, et membre du directoire du département de l'Isère, il se prononça contre la sanglante journée du 31 mai 1793, et fut bientôt après destitué de la seconde de ces fonctions comme modéré. En juillet 1795, il vint siéger à la Convention, et après la session entra, par suite de la réélection des deux tiers, au Conseil des Anciens, dont il dut sortir en mai 1798. Ses concitoyens l'ayant alors réélu à la même assemblée, il en devint secrétaire, puis président, et prit une part fort active à ses travaux. Après le 18 brumaire, il fut nommé président du tribunal criminel de l'Isère; mais il préféra à cet emploi celui de membre du bureau de consultation et de révision, comité de jurisconsultes que Merlin de Douai avait créé au ministère de la justice, pour préparer les réponses du ministre aux questions qui lui étaient soumises par les tribunaux sur des matières de législation ou de jurisprudence, et rédiger des rapports au gouvernement sur ces mêmes objets. Il fit en outre partie du conseil du contentieux des droits-réunis, dès l'établissement de cette importante administration. Ayant perdu ces deux places au retour du roi, il fut pendant les cent jours nommé conseiller à la cour impériale de Paris; mais la seconde restauration le fit rentrer définitivement dans la vie privée. Quelques années avant sa mort, une cécité presque complète le priva des distractions que l'étude apportait encore à sa vieillesse. Dans des notes sur divers membres du Conseil des Anciens insérées dans les *Mémoires de Bourrienne*, t. III, p. 143, Regnaud de Saint-Jean d'Angely s'exprime ainsi sur Decomberousse : « Beaucoup de talent, aimant le travail, éloigné des intrigues, incorruptible. » Ajoutons, nous qui l'avons connu, que c'était un homme modeste, désintéressé, d'une raison libre de préjugés, et d'une grande douceur de caractère. Ses principaux ouvrages imprimés ont pour titres : *Le Testament de l'Aristocratie mourante*; 1790, in-12; — *Le Codicile de l'Aristocratie*; 1790, in-12; — *Le Siége de Florence, ou la Nouvelle Heloïse*, tragédie en cinq actes et en vers; Vienne, flo-

réal an III, in-8°; — *Asgill, ou le prisonnier anglais*, drame en cinq actes et en vers, an IV, in-8°, dont un épisode de la guerre de l'indépendance de l'Amérique a fourni le sujet; — *La Mort de Michel Lepelletier*, tragédie en trois actes et en vers; Paris, an V, in-8°, pièce rare et curieuse; — *La Marche triomphante de la Liberté, épître à un ami*; Paris, an VII, in-8°; — *Code Napoléon, mis en vers français*, publié sous l'initiale D; Paris, 1811, in-12.

E. REGNARD.

Biog. nouv. des Contemp. — *Le Courrier français*, du 15 mars 1841 — *Gazette du Dauphiné*, du 16 avril 1841 — *Bibl. dramat. de M. de Soleinne*. — *Documents particuliers*.

*DECOMBEROUSSE (*François-Isaac-Hyacinthe*), fils du précédent, auteur dramatique français, né à Vienne, en Dauphiné, le 3 juillet 1786. Il occupa à l'administration centrale des droits-réunis un emploi, qu'il perdit sous la Restauration. Il fit représenter à l'Odéon, en 1809, *Le Mariage de Corneille*, et, en 1813, *Le Temporiseur*, comédies en un acte et en vers, que le public accueillit froidement, mais dont la seconde offrait des vers d'une excellente facture. En 1814 il donna sur le même théâtre *Le Bourgeois gentilhomme* et *Le Médecin malgré lui*, qu'il avait mis en vers, le privilége accordé au Théâtre-Français ne permettant pas de jouer sur une autre scène les ouvrages de Molière. En 1818 il publia *L'Ultra, ou la manie des ténèbres*, et en 1819 *Le Ministériel, ou la manie des dîners*, comédies politiques en un acte et en vers, dont la représentation n'avait pas été permise par le ministre de la police. Il a fait jouer en outre sur les théâtres de Paris divers ouvrages, parmi lesquels on remarque : au Théâtre-Français, *Judith*, tragédie en trois actes et en vers, 1825, fort supérieure à celle de Boyer; — à l'Odéon, avec D'Aubigny : *Le Présent du Prince, ou l'autre Fille d'honneur*, comédie en trois actes et en prose, 1821, dont le succès fut complet; — au théâtre de la Porte-Saint Martin, avec D'Aubigny et Merle : *Le Lépreux de la vallée d'Aoste*, mélodrame en trois actes; 1822; — avec Jouslin de La Salle et Alphonse : *Jane Shore*, mélodrame en trois actes; 1824; — avec M. de Chavanges et Auguste : *Le Docteur d'Altona*, mélodrame en trois actes; 1825; — Au Panorama-Dramatique, avec Pichat : *Ali, pacha de Janina*, mélodrame en trois actes, 1822, qui eut de nombreuses représentations; — avec D'Aubigny et Carmouche : *Le Pauvre Berger*, drame en trois actes; 1823. M. Decomberousse est en outre auteur de *Jésus-Christ ou l'Évangile poétique*, précédé d'une *Épître à Châteaubriand*; Paris, 1843, in-8°, imprimé en encre rouge. Il a publié quelques-uns de ses ouvrages sous le nom d'*Hyacinthe* et quelques autres sous celui de *Montbrun*.

E. REGNARD.

Biog. univ. et portat. des Contemp. — *Bibl. dramat. de M. de Soleinne*. — *Documents particuliers*.

*DECOMBEROUSSE (*Alexis-Barbe-Benoît*), frère du précédent, auteur dramatique français, né à Vienne (Isère), le 13 janvier 1793. Il étudia le droit à Paris, et fut reçu en 1818 avocat à la cour royale de cette ville; mais il renonça bientôt à l'exercice de sa profession pour se livrer exclusivement à la littérature. Il a depuis 1825 fait représenter sur les théâtres de Paris soixante-treize ouvrages, dont voici les principaux. Il a donné au Théâtre-Français, avec M. Fulgence : *L'Espion du Mari*, comédie en un acte; 1832; — à l'Opéra-Comique, avec Ancelot : *La Sainte-Cécile*, opéra-comique en trois actes; 1844; — au Vaudeville, avec Ancelot : *L'ami Grandet*, comédie en trois actes; 1834; — avec le même : *Vouloir c'est Pouvoir*, comédie en deux actes; 1837; — *Le Serment de Collége*, comédie en un acte; 1838; — avec M. Jules Cordier : *La Polka en Province*, vaudeville en un acte; 1844; — avec M. Brisebarre : *Le Chapeau gris*, comédie-vaudeville en un acte; 1847; — au Gymnase-Dramatique, avec Bayard : *Une Bonne Fortune*, comédie-vaudeville en un acte; 1832; — avec MM. Scribe et Rougemont : *Salvoisy, ou l'amoureux de la reine*, comédie en deux actes; 1834; — avec MM. Mélesville et Antier : *Le Capitaine de Vaisseau*, vaudeville en trois actes, 1834; — avec M. d'Épagny : *La Fille mal élevée*, comédie-vaudeville en deux actes; 1835; — aux Variétés, avec Ancelot : *Madame d'Egmont*, comédie en trois actes; 1833; — avec le même : *La Consigne*, comédie-vaudeville en un acte; 1833; — au théâtre du Palais-Royal, avec Bayard : *Frétillon*, vaudeville en cinq actes, 1834, dont une chanson de Béranger avait fourni l'idée première, et qui eut un grand succès; — au théâtre de la Porte-Saint-Martin, avec M. Antier : *L'Incendiaire, ou la cure et l'archevêché*, drame en trois actes; 1831; — à l'Ambigu-Comique, avec le même : *Le Cocher de Fiacre*, mélodrame en trois actes; 1825; — avec G. Drouineau et A. Béraud : *Le Fou*, drame en trois actes; 1829; — au théâtre de la Gaieté, avec M. Antier : *Le Fils de Louison*, drame en trois actes; 1829; — avec le même : *Le Marché de Saint-Pierre*, drame en cinq actes; 1839.

E. REGNARD.

Bibl. dramat. de M. de Soleinne. — *Documents particuliers*.

DECOMBES (*Jean*). *Voyez* COMBES (DE).

DECREMPS (*Henri*), écrivain français, né à Beduer, dans le Quercy (Lot), le 1er avril 1746, mort vers 1826. Après avoir fait ses études au collége de Toulouse, on le destina à l'état ecclésiastique; mais il se dégoûta bientôt de la théologie, et préféra chercher fortune à Paris. Lassé de l'attendre, il se mit un jour en route, et parcourut à pied une partie de la France. Il passa ensuite en Allemagne, dans les Pays-Bas, en Angleterre, fit des excursions maritimes et enfin revint à Paris, aussi pauvre qu'il en était parti. C'était en 1782; à cette époque les esprits étaient préoccupés des sciences occultes

...o et Mesmer avaient mises en vo-
. par des moyens empruntés à la
à la physique, à l'adresse de ses
ait de nombreux spectateurs, avec
estigieux, qui avaient le plus grand
emps, qui avait deviné une partie
ts, imagina de les révéler au public
rage qu'il fit paraître en 1784, sous
La Magie blanche dévoilée, 1 vol.
re, qui excita la curiosité, se vendit
il fut traduit en anglais, réimprimé
, et l'auteur, l'année suivante, y
site ayant pour titre : *Éclaircisse-
tifs à la magie blanche*, 1 vol.
omplément, qu'il appela *Testament
Sharp, professeur de physique*
n vol. in-8° (2e édit. en 1786, in-8°);
il publia de nouvelles suites à sa
...me, sous les titres suivants : *Les
...res de Jérôme, ouvrage conte-
de tours ingénieux que de le-*
. ; Paris et Bruxelles, 1785,
en bois; et *Codicile de Jérôme
r servir de suite à la Magie blan-*
n-8°. Ces ouvrages ont été reunis et
trois volumes in-8°, et furent en
dans le *Dictionnaire des Amu-
...ques* de l'*Encyclopédie métho-*
. les graves événements de la
...ue vinrent mettre fin au succès
de Decremps, qui prit le parti
à Londres pour y donner des leçons
...aise. Ses idées républicaines,
manifestées, le firent expulser de
; il revint en France, et se déclara
des sans-culottes : il voulut même,
r apprendre l'astronomie, et publia
un livre portant le titre de : *La
...-culottisée, premier essai sur les
faciliter l'étude de l'astronomie
une revolution dans l'enseigne-*
s, an II, in-12, avec fig. Lalande
... de cet ouvrage, qui met en effet
à la portée des intelligences les
...; l'auteur, par exemple, sans
... le mot *angle*, demontre claire-
de mesurer la distance de la
... et même les montagnes de la
à ses démonstrations une carte
terre vue de la lune, fiction
...uelle il explique l'inconnu
...remps faisait aussi un cours
de langue anglaise pour les
... donnant, du reste, à partager
se rendre compte de leurs
révolution, il vécut dans l'obs-
en 1822, il parut encore un
: *Diagramme chimique, ou
figures* ; sur 112 pl. *qui ex-
...ssivement les experiences par
agents et des produits qui le
qui rendent sensible la théo-
rie des phénomènes en représentant le jeu des
attractions par la convergence des lignes,
ouvrage élémentaire, auquel on a ajouté pour
les étrangers une nomenclature chimique en
six langues et pour les commençants : 1° un
vocabulaire contenant la définition et l'éty-
mologie des mots techniques; 2° une série de
tableaux synoptiques qui représentent les
préparations et les parties proportionnelles
des produits*; Paris, in-4°. On a encore de Decremps : *Le Parisien à Londres, ou avis aux Parisiens qui vont en Angleterre, contenant le parallèle des deux plus grandes villes de l'Europe*; Amsterdam et Paris, 1784, in-8°, avec fig. et carte; — *Lettre à M. de Jouy, membre de l'Institut*, sur un article satirique de sa *Biographie des Contemporains*; 1824.

GUYOT DE FÈRE.

Rabbe, *Biographie*. — Decremps, *Avis*, à la fin de sa *Science sans-culottisée*.

DECRÈS (*Denis*, duc), amiral français, né à Chaumont (Haute-Marne), le 18 juin 1761, mort à Paris, le 7 décembre 1820. Entré dans la marine, en qualité d'aspirant-garde, le 17 février 1779, il mérita, par son zèle et son intelligence précoce, d'être fait garde au mois de juillet de l'année suivante. Embarqué sur la frégate *Le Richemont*, faisant partie de l'armée navale aux ordres du comte de Grasse, il participa à tous les combats que cette armée eut à soutenir, et se fit particulièrement remarquer dans la journée du 12 avril 1782, en portant sous le feu de l'ennemi une remorque au vaisseau *Le Glorieux*, entièrement démâté. Cet acte d'intrépidité, auquel *Le Glorieux* dut son salut, valut à Decrès le grade d'enseigne. Passé en cette qualité sur *La Nymphe*, il prit part, le 13 février 1783, au combat dans lequel cette frégate, *La Cybèle* et *L'Amphitrite* s'emparèrent du vaisseau anglais *L'Argo*. Promu au grade de lieutenant de vaisseau en 1786, il passa sur *L'Atalante*. Ayant été detaché de cette frégate sur *La Nymphe*, il fut chargé, pendant trois années consécutives, de diverses missions de confiance, dont l'une avait pour but special de determiner s'il existait réellement des lacs de bitume à La Trinité espagnole. Le journal de ses explorations obtint les éloges du maréchal de Castries, alors ministre de la marine. Decrès était embarqué depuis le mois de février 1791 sur *La Cybele*, comme major de la division commandée par M. de Saint-Félix dans les mers de l'Inde, lorsque cette division, croisant en vue de la côte de Malabar, eut connaissance, le 6 février 1792, qu'un bâtiment de commerce français, capturé par les Marattes, était amariné sous le fort Coulabo. Decrès proposa d'enlever ce navire à l'abordage. Du consentement de M. de Saint Félix, il arma trois canots, et ayant rejoint, à la nuit tombante, le bâtiment capturé, il sauta à son bord avec ses marins, [illegible] en jeta à la mer environ 150 Marattes qui le gardaient, et le ramena aux accla-

mations de la division. Venu en France, au mois d'octobre 1793, pour exposer au gouvernement, au nom de M. de Saint-Félix, la situation de l'Ile de France et demander que de prompts secours y fussent envoyés, il apprit, à son arrivée à Lorient, le 10 février 1794, que, promu capitaine de vaisseau depuis le mois de janvier 1793, il avait été destitué, peu de temps après, comme noble, par mesure de sûreté générale. Arrêté, il fut conduit à Paris par la gendarmerie; mais relâché presque aussitôt, il se retira au sein de sa famille, et y vécut ignoré jusqu'au mois de juin 1795, époque où il fut réintégré dans son grade. Peu de mois après, il fut nommé au commandement du vaisseau *Le Formidable*, qu'il conduisit de Toulon à Brest. Promu chef de division en 1796, et contre-amiral en 1798, ce fut en cette dernière qualité qu'il commanda, sur la frégate *La Diane*, l'escadre légère de l'armée navale aux ordres de l'amiral Brueys. Chargé à l'attaque de Malte de protéger le débarquement des troupes, il eut un engagement très-vif avec les galères de l'ordre, et se trouva même assez dangereusement compromis sous le feu du fort La Valette. Au funeste combat d'Aboukir, où il était placé à l'arrière-garde de la ligne, il essuya pendant plus de deux heures et demie le feu des Anglais, et lorsque après l'explosion du vaisseau amiral *L'Orient*, le feu eut cessé sur toute la ligne, il se rendit successivement à bord du *Mercure* et de *L'Heureux*, faisant partie des vaisseaux qui s'étaient mis au plain après avoir coupé leurs câbles et s'être éloignés de *L'Orient*, pour ne pas être incendiés. Son intention était de porter son pavillon sur l'un d'eux, *La Diane* ayant eu son gréement criblé et ayant perdu ses ancres; mais leurs avaries étaient telles, qu'il ne leur donna aucun ordre, qu'il laissa les capitaines libres de leur manœuvre, et qu'il retourna à bord de *La Diane*. Cette frégate, obéissant ensuite au signal qui lui fut fait, suivit *Le Guillaume Tell* à Malte. Le général Vaubois y commandait en chef, et, sous ses ordres, le contre-amiral Villeneuve commandait la marine. Tous deux confièrent le commandement des avant-postes à Decrès; et lorsque après dix-sept mois d'assauts réitérés des Russes et des Napolitains, les forces françaises furent resserrées dans la cité La Valette, il reçut l'ordre de sortir avec *Le Guillaume Tell*, à bord duquel furent embarqués mille hommes et environ deux cents malades, pour aller faire connaître en France la situation réelle de l'île de Malte. Il eut à peine appareillé, le 29 mars 1800, à onze heures du soir, que les postes de terre occupés par les Anglais firent feu de toutes parts; vers le milieu de la nuit, la frégate *La Penélope* lui appuya la chasse, et à cinq heures du matin le vaisseau de 64 *Le Lion* l'attaqua à portée de canon. Deux fois, sur l'ordre de Decrès, on avait tenté de l'aborder, et il avait été forcé de fuir vent arrière, après avoir été très-maltraité, quand *Le Foudroyant*, de 86, étant venu attaquer *Le Guillaume Tell*, *La Pénélope* et *Le Lion*, qui avaient réparé leurs avaries les plus importantes, revinrent à la charge. Pendant deux heures *Le Guillaume Tell* lutte contre une frégate et deux vaisseaux; il est entouré d'une ceinture de feu; ses mâts sont abattus, son gaillard d'arrière est jonché de débris, la moitié de son équipage hors de combat, et l'amiral lui-même est renversé de son banc de quart, couvert de blessures par une explosion de gargousses. Enfin, après plus de huit heures d'une lutte acharnée et glorieuse pour le pavillon français, *Le Guillaume Tell* fut obligé d'amarrer. La victoire coûta cher aux Anglais, car *La Pénélope* seule put amariner *Le Guillaume Tell* et le remorquer jusqu'à Syracuse; quant au *Lion* et au *Foudroyant*, ce fut à grand'peine qu'ils purent atteindre Minorque, où ils relâchèrent coulant bas d'eau. L'ennemi ne put se dispenser de payer son tribut d'admiration à l'héroïque résistance du *Guillaume Tell*. « C'est peut-être, dit le *Chronicle naval*, l'action la plus chaude que jamais bâtiment ennemi ait soutenue contre ceux de S. M. britannique. »

Lorsque Decrès revint en France, le consul lui remit de ses propres m[...] pense la plus ambitionnée alors, [...] neur; et après l'avoir n[...] préfet maritime à Lorient [...] command[...] l'escadre de Rochefort, il l'appela, au mois [...] tobre 1801, à remplir les fonctions de [...] de la marine, qu'il exerça pendant t[...] de l'empire. Cette administration, trop dénigrée, a été jugée à travers le pri[...] ambitions déçues, des intérêts f[...] bien l'apprécier, il faut se reporter [...] la marine en 1801, à ce qu'elle était de[...] 1814. Lorsque Decrès prit le portefeuille [...] se composait de cinquante-cinq [...] aux quarante et une frégates; les a[...] vides, les ressources nulles, et, p[...] malheur, la tourmente révolution[...] av[...] troduit partout le désordre, [...] malversation. Decrès ne ploya pas sous le [...] du fardeau : il réorganisa tous les [...] affluer les munitions dans les ports, [...] des chantiers, des vaisseaux, et sa pe[...] activité, secondant la pensée de celui [...] décrété la continuation des travaux [...] bourg et conçu ceux de New-Dep, de [...] gues, d'Anvers; son activité, disons-nous, [...] para tous les moyens de restaurer la [...] et d'assurer son avenir. Il satisfit au[...] exigences les plus immédiates, en ar[...] équipant ces milliers de navires qui d[...] exécuter la descente en Ang[...]rre. [...] l'expédition de Saint-Domingue; [...] personnel maritime sur des bases [...] Restauration s'est vue contrainte de re[...] augmentant le matériel de la flotte d'une [...] que, malgré ses pertes, elle comptait en 1814 [...] trois vaisseaux et cinquante-une frégates. Si

[illegible] imputé les revers trop fréquents [illegible] pendant la période impériale : c'est [illegible] justice. L'empire avait hérité du [illegible] la république, composé d'hommes [illegible], mais dont beaucoup, élevés [illegible] positions infimes à des postes su[illegible] comblé nominalement les vides [illegible] migration de l'ancienne marine. [illegible] courage isolés, quelque nombreux [illegible], ne pouvaient suppléer aux con[illegible] nécessaires à l'homme de [illegible] surtout qui est appelé à diriger des [illegible] ensemble. Là, et dans la pénurie [illegible] de 1792 à 1802, étaient les [illegible] de nos revers. Decrès le sen[illegible] s'attacha-t-il à atténuer les dé[illegible] d'un tel état de choses, [illegible] au service, autant qu'il le pou[illegible] de l'ancienne marine, soit en fai[illegible] hommes nouveaux des choix jus[illegible] graduelle de nos dé[illegible] fut d'autant plus difficile qu'il [illegible] à combattre les préventions de [illegible], ne tenant pas assez compte de la [illegible] de terre à celles de mer, [illegible] également dociles à ses [illegible] éléments eux-mêmes lui cé[illegible] juger des obstacles que De[illegible] par l'ouvrage publié sous [illegible] *de Napoléon avec* [illegible] *depuis* 1804 *jusqu'en* [illegible] *d'un portefeuille de* [illegible] Paris, Delloye et Vᵉ Lecou, [illegible]. Mais pour apprécier complé[illegible] le rôle important qu'il a joué, [illegible] se reporter à sa propre corres[illegible] verrait que cet homme, parfois [illegible] des attaques dont il était [illegible] le chagrin que lui causaient [illegible] toujours, dans la trans[illegible] (les plus importants étaient [illegible]), animé de l'honneur de son [illegible] comme la fraude trou[illegible] qui ne pactisait avec [illegible] élevée qu'elle fût. C'est [illegible] avait lui-même de son

[illegible] été élevé le 30 mai 1804 [illegible] et comblé d'honneurs [illegible] d'être ministre en 1814, et [illegible] les cent jours. Rentré dans [illegible] restauration, il périt [illegible] déterminée par des [illegible] son valet de chambre [illegible] de son lit, espérant [illegible] de son maître il déro[illegible] d'un vol considérable qu'il

P. Levot.

[illegible] *Marine. — Biographie ma*[illegible] *de la Legion d'Honneur.* [illegible] *avec le ministre de la* [illegible]

[illegible]), théologien et moraliste français, né à Tournus, en 1598, mort à Paris, le 10 avril 1668. Il entra en 1614 dans l'ordre des Jésuites, devint professeur de philosophie et de belles-lettres à Châlons-sur-S., puis recteur du collége de cette ville. On a de lui : *La véritable Veuve, ou l'idée de la perfection dans l'état du veuvage, avec quarante éloges des veuves distinguées par leur sainteté*; Paris, 1654, in-4°.

Papillon, *Bibl. des Auteurs de Bourgogne.*

* **DECRIANUS**, architecte et mécanicien romain, vivait au commencement du second siècle de l'ère chrétienne. Adrien le chargea d'enlever le colosse de Néron placé devant le palais impérial. D'après Spartien, pour transporter cette masse énorme, il fallut employer jusqu'à vingt-quatre éléphants. On ne sait rien de plus sur cet artiste. Son nom n'est pas même bien certain, puisque les critiques lisent dans le texte de Spartien : *Decrianus*, *Detrianus*, *Dentrianus*, *Destrianus* et *Demetrianus*. Lucien cite avec beaucoup d'éloges un Decrianus sophiste de Patras.

Spartien, *Had.*, 19. — Lucien, *Asin.*, 2.

* **DECRIUS**, officier romain, vivait au commencement du premier siècle de l'ère chrétienne. Il commandait une place forte en Afrique pendant l'insurrection de Tacfarinas, en l'an 20. C'était un brave et hardi soldat. Au lieu de s'enfermer dans sa forteresse, il présenta, avec un très-petit nombre de soldats, bataille aux révoltés. Grièvement blessé dès le commencement de l'action, il combattit jusqu'à la mort.

Tacite, *Ann.*, III, 20.

DECROIX (*L.-J.*), savant français, né à Lille, vers 1725, mort en 1815. On a de lui : *Physico-Chimie théorique, en dialogues*; Lille, 1768, in-8° ; — *Avis instructif d'un père à ses enfants*; ibid., 1770, in-12 ; — *Étrennes aux jeunes gens*; ibid., 1772, in-12 ; — *Tables des Combinaisons les plus connues en Chimie*; ibid., 1772, in-8° ; — *Analyses de l'eau d'une fontaine minérale située à Saint-Pol en Artois*; ibid., 1788, in-8°.

Quérard, *La France littéraire.*

DECROIX (*L.-P.*), littérateur français, né à Lille, vers le milieu du dix-huitième siècle, mort dans la même ville, en 1827. Avant la révolution il était secrétaire du roi et trésorier de France. On a de lui : *Almanzor*, tragédie en cinq actes, en collaboration avec Vieillard de Boismartin (*voyez* ce nom) ; — *L'Ami des Arts, ou justification de plusieurs grands hommes*; Amsterdam (Lille) ; 1776, in-12 ; — *Stances irrégulières sur le Spectacle de Lille, ou étrennes à M. Branchu, directeur de ce théâtre*; Lille, 1819, in-8°. Decroix a donné ses soins à l'édition des *Œuvres* de Voltaire faite à Kell : il est l'éditeur du *Commentaire sur le théâtre de Voltaire par La Harpe*; 1814, in-8°, et (avec M. Beuchot) des *Mémoires sur Voltaire et sur ses ouvrages*, par Longchamp et Wagnière. On doit encore à Decroix quelques articles de la *Biographie universelle* de Michaud.

Quérard, *La France littéraire.*

*DECTADES (Δεκτάδης), mythographe grec, d'une époque incertaine. Ph. Parthenius le cite au sujet de l'histoire d'Harpalyce. On peut en conclure qu'il avait écrit sur des sujets mythologiques.

Parthenius, *Erot.*, 13.

*DECTION (Δεκτίων), grammairien grec, d'une époque incertaine. Il avait écrit sur la *Cassandra* de Lycophron un commentaire cité dans l'*Etymologicum magnum*.

Etymol. mag., au mot Ἤπιος.

DÉDALE (Δαίδαλος). On connait plusieurs sculpteurs grecs de ce nom. Le premier apparait dans les traditions helléniques comme la souche de la race héroïque des *Dédalides* à Athènes, et lui-même, arrière-petit-fils, suivant quelques mythographes, du roi Érechthée, est le type ou représentant de l'art plastique pendant une longue époque de l'histoire des arts en Grèce, comme il est aussi le père des arts chez les Crétois. Le nom de Dédale, dérivé de δαιδάλλειν, *travailler artistement*, fait déjà supposer une allusion mythologique, et les traditions qui se rattachent à ce nom confirment cette supposition. Cependant, bien que ce personnage soit évidemment mythique, il occupe dans l'histoire de l'art chez les anciens une place trop considérable pour pouvoir être omis. Nous rapporterons donc sa légende telle qu'elle nous a été transmise par les historiens et les poëtes de l'antiquité. Dédale eut pour père Métion, fils d'Eupalamus et petit-fils d'Érechthée. Sa mère se nommait Alcippe, Iphinoé ou Phrasimède. S'étant adonné à la sculpture avec le plus grand succès, il instruisit dans cet art les fils de sa sœur Calos, Talus et Perdix, et jaloux de l'habileté de ce dernier, il le tua. Condamné à mort par l'aréopage, il s'enfuit en Crète, et obtint l'amitié de Minos et de Pasiphaé, pour laquelle il construisit une génisse de bois et le Labyrinthe. En se rendant ainsi complice des criminelles amours de Pasiphaé, il s'attira la colère du roi Minos, qui le fit enfermer dans le Labyrinthe. Il en sortit grâce à la reine, monta sur un vaisseau qu'elle lui avait fait préparer, et s'enfuit avec son fils Icare. Tous deux furent poussés vers une île aux bords escarpés. Icare ayant voulu témérairement gravir les rochers du rivage, tomba dans la mer, et se noya (1). L'île

(1) Nous suivons le récit de Diodore. On voit que cet historien a essayé, d'après le système d'Évhémère, de substituer une hypothèse prosaïque et vraisemblable à la légende purement poétique et mythique. On sait quelle est cette légende. Retenu prisonnier avec Icare par Minos, Dédale essaya d'échapper par les airs; il fit des ailes à son fils, et les attacha avec de la cire; mais Icare s'étant trop approché du soleil, la cire finit par se fondre, et il tomba dans la mer, qui reçut de lui le nom d'*Icarienne*. Il est curieux de comparer à l'hypothèse *historique* de Diodore l'explication *symbolique* du même mythe par Lucien (*De Astrologia* 15). D'après ce dernier, Dédale était un grand astronome, qui fit part de son savoir à son fils; mais celui-ci ayant voulu s'élever de la connaissance des phénomènes physiques jusqu'à la science des mystères transcendants de la nature, tomba dans un abîme de difficultés, et perdit la raison.

où se passa cet événement prit le
la mer voisine s'appela mer d'I
Dédale, désolé, fit voile vers la
sur les domaines du roi Cocal
avec empressement. Minos l'y
il périt dans un piége que lui
Dédale fit pour son royal prot
nombre d'ouvrages énumérés
passa, au rapport du même hi
de ses jours en Sicile. Les ouv
Dédale par les anciens sont très-
citerons seulement les plus imp
en Crète, la génisse de Pasipha
et une statue de Diane Britom
près de Mégare, le Colymbethra
par où le fleuve Alabon se d
mer; près d'Agrigente, sur un r
resse, réputée imprenable, et d
mer les trésors de Cocalus; une
de Vénus sur le mont Éryx; en
ples d'Apollon à Capoue et à Cu
le beau propylée du temple de
phis; en Béotie, à Thèbes, une
une autre de Trophonius à L
statues encore dans divers lie
Toutes ces statues étaient en bo

Les inventions et les perfecti
bués à Dédale se rapportent à l
nique et à la statuaire. Il pass
teur de la scie, de la hache, d
navires. « Dans la statuaire, dit
passa tellement tous les mortels,
venus après lui débitèrent sur
fables, disant qu'il avait fait des
bles à des êtres vivants par le
marche et enfin par tous les
corps. Dédale en effet exprima
ses statues le regard, les mou
bes et ceux des bras. Les arti
précédé faisaient les statues av
més, les bras pendants et collés
aux yeux des Grecs le grand m
c'était d'avoir donné à des œuv
rence de la vie. Plus tard son n
à des automates artificiels, en s
pressions merveilleuses produite
ges. La matière qu'il employa c
fut le bois; un groupe de danse
pierre blanche pour Ariadne, et
nias, fait seul exception; mais
puie sur trois vers d'Homère,
assez douteux, et l'interprétatio
a été contestée par de savants c
nes. En tous cas, si Homère a n
sculpté par Dédale, il n'a rien
sur laquelle il l'avait été, et si
tel que le décrit Pausanias (
pierre), il devait être d'un artiste
à l'époque assignée à Dédale p
grecs.

Si on cherche quelles sont les
couvrent les fables et les trad

porter, on trouve que sous le
» les écrivains grecs personni-
iers développements de l'archi-
sculpture, particulièrement chez
les Crétois. Les plus anciennes
ent attribuées aux dieux et ap-
Passant de la mythologie à
voyons la sculpture naître de
remières idoles n'étaient que des
de pierre, adorés sous le nom
rimités. Les perfectionnements
onsistèrent d'abord à exprimer
culiers de chaque divinité. De là
très-anciens artistes de terminer
me tête, par un buste. Mais cer-
» peuvent être représentés par
seulement, et exigent le corps
r. Dans les premiers essais
représentations entières, on
e bois, comme plus facile
pierre; on les orna de dra-
ou les peignit des plus vives
à ces sortes d'ouvrages que l'on
rement le nom de δαίδαλα,
de Pausanias. La dis-
de ces statues étaient
par le savoir borné
comme on le voit si for-
s sculpture égyptienne,
prescrivaient l'usage
sacrées. La période re-
de Dédale est celle pen-
s émancipa pour ainsi dire,
prescrites, et donna aux sta-
ons naturelles et vivantes. A ce
artistique répondit un progrès
is les arts mécaniques. Les li-
ses de la période de Dédale,
les étrangers sur les progrès
là des questions difficiles,
article biographique ne nous
discuter. D'après la chrono-
mblable, la période de Dédale
siècle avant l'ère chrétienne,
t plusieurs siècles; les plus
indiquent l'Égypte comme
(1). Le genre de sculpture
dédalien se perpétua avec
u'au cinquième siècle avant
étaient appelés *Dédalides*,
descendants de Dédale,
héréditaire dans certaines
même était un *Dédalide*.
connus sont les ... Talus
ius, Eudœus d'Athènes,
Onatas d'Égine. Outre

(1) ... [illegible]

Icare, Dédale eut encore, dit-on, un autre fils, Iapyx, père des Iapyges. Un dème de la tribu Cécropide à Athènes portait le nom de *Dédalide*. Les Béotiens célébraient tous les sept ans de petites et tous les soixante ans de grandes fêtes en l'honneur de Dédale (δαιδάλεια); mais nous n'avons point sur ces fêtes des notions bien positives. Nous savons seulement qu'il en existait sous le même nom dans plusieurs parties de la Grèce. L. J.

Diodore de Sicile, I, 61, 97; IV, 30, 76, 79. — Pausanias, I, 26; II, 4, 15; III, 17; V, 25; VII, 4; VIII, 53; IX, 3, 40. — Hygin, *Fabul.*, 39, 40, 44. — Ovide, *Met.*, VIII. — Hesychius, au mot Ἰκάριος. — Pline, *Hist. Nat.*, VII, 56. — Strabon, VI. — Thiersch, *Epoch.* — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*.

DÉDALE, statuaire grec de Sicyone, vivait vers 400 avant J.-C. Il était, d'après Pausanias, frère et disciple de Patrocle, lequel, au dire de Pline, vivait vers la quatre-vingt-quinzième olympiade. Il érigea dans l'*Altis* d'Olympie un trophée pour les Éléens après leur victoire sur les Lacédémoniens dans la guerre de 401 à 399. On cite de lui, entre autres ouvrages, une statue de la Victoire et celles de plusieurs athlètes vainqueurs aux jeux olympiques. Arrien, dans un passage cité par Eustathe, parle d'une fort belle statue de Jupiter qu'on voyait à Nicomédie et qui était l'œuvre d'un Dédale né en Bithynie. On a conjecturé que cet artiste était postérieur à Alexandre le Grand.

Pausanias, VI, 2, 3, 6; X, 9. — Pline, XXXIV, 8. — Arrien, *Ap. Eustath. ad Dionys. Perieg.* — Thiersch, *Epoch.*, p. 19. — Sillig, *Catalogus Artificum*, p. 169-176.

* **DEDEKENN** ou **DEKEN** (*Jean*), critique néerlandais, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Observationes poeticæ*; Anvers, 1688, in-8°; Kiel, 1691, édité par Morhof.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexic.*

DEDEKIND (*Frédéric*), littérateur allemand, né à Neustadt, en 1550, mort en 1598, après avoir rempli les fonctions d'inspecteur des églises protestantes du diocèse de Lubeck. Il est auteur de quelques ouvrages en vers allemands, complétement oubliés aujourd'hui; il mit en vers latins le Catéchisme de Luther, et il composa une satire, également en vers latins; c'est le seul de ses écrits qui ait eu de la vogue, mais elle fut considérable. Cet ouvrage est intitulé : *Grobianus, De morum simplicitate libri III, in gratiam omnium rusticitatis amantium conscripti*. Il s'agit d'un individu fort grossier, et dont les travers sont exagérés à plaisir, retracés avec complaisance, afin de donner ainsi des leçons de convenance et de savoir-vivre. C'est une ironie dans le genre de celle dont plusieurs auteurs, et notamment Swift, ont fait usage depuis. La première édition, Francfort, 1594, ne contient que deux livres, et c'est déjà assez pour une plaisanterie qui ne gagne point à trop se prolonger; plus tard l'ouvrage reçut des additions, et il fut souvent réimprimé en Allemagne et en Hollande; il fait partie de la collection intitulée :

Deliciæ Poetarum Germanorum. On en connaît deux traductions anglaises, 1605 et 1739, et plusieurs versions allemandes, une entre autres publiée sous le nom supposé de Galato, en 1752, avec l'indication de Kamtschaka. Nous ne croyons pas que le *Grobianus* ait jamais été traduit en français. G. Br.

Joerdens, *Lexicon deutscher Dichter und Prosaisten*, t. VI, p. 16. — Hegel, *Geschichte der comischen Litteratur*, t. III, p. 309. — Borrich, *De Poetis Latinis*, p. 128. — Grasse, *Lehrbuch einer allgemeinen Literargeschichte*, t. III, p. 871.

DEDEKIND (*Constantin-Chrétien*), littérateur allemand, natif de Reinsdorf, vivait encore en 1697. Il se fit surtout connaître par ses poésies, qu'il se contentait souvent de signer de ses initiales. On a de lui : *Masinissa und Sophonisbe;* Leipzig, 1654, in-8°; — *Ehebetrug* (Déception matrimoniale); 1654; — *Venus-Troedel* (Friperie de Vénus); 1658; — *Mænner regieren* (Les hommes gouvernent); 1658; — *Weiber gebæhren* (Les femmes enfantent); 1658; — *Heilige Myrtenblætter* (Feuilles de myrte saintes); ibid., 1665, in-12; — *Neugeistliche Schauspiele* (Comédies spirituelles nouvelles); Dresde, 1670, in-8°; — *Freuden-und-Trauerspiel über die Geburt Jesu* (Chant de douleur et de joie sur la nativité de Jésus); ibid., 1670, in-8°; — *Heilige Arbeit über Freud und Leid der alten und neuen Zeit in Musik bekwehmten schauspielen angewendet* (Étude sacrée sur les joies et douleurs des temps anciens et modernes, mise en musique pour en faire des opéras); Dresde, 1676, in-8°. On voit figurer dans ce travail : Le premier péché, le premier fratricide, le sacrifice d'Isaac, Samson, Jésus mourant, Jésus vainqueur, l'étoile de Jacob; — *Salomons Lehrvorschriften in gesaengen verfasst* (Les Enseignements de Salomon mis en chants); 1696, in-12.

Neumeister, *De Poet. Germ.* — Wetzel, *Liederdicht*, I, 167.

DEDELAY ou **DE DELLEY D'AGIER** (*Claude-Pierre*), célèbre publiciste français, né à Romans, en Dauphiné, le 25 décembre 1750 (1), mort le 4 août 1827. Il suivit d'abord la carrière des armes. A dix-huit ans, Dedelay entra dans la compagnie écossaise des gendarmes du roi, et publia à vingt-deux ans un abrégé d'hippiatrique (2),
qui lui valut le titre de corresp[...]
démies de Saint-Pétersbourg et d[...]
quitta le service avec le grade [...]
se voua dès lors à l'étude de l'[...]
l'économie politique et des finan[...]
sit aux environs de sa ville na[...]
du Péage, de nouveaux modes de[...]
résultats qu'il en obtint amenè[...]
de révolution pacifique et tou[...]
dans les régions d'alentour. En [...]
sait les fonctions de maire de R[...]
assista à Grenoble, en juin de la m[...]
première assemblée des trois ordr[...]
de Dauphiné. Le zèle avec lequel[...]
abus qui pesaient principalemen[...]
des paysans fut regardé comme[...]
le ministère dans un moment où d[...]
taient sur plusieurs points du Da[...]
par de faux rapports, le gouv[...]
contre lui une lettre de cachet.[...]
fermé au fort de Brescou, près d[...]
1788; mais il en sortit un mois a[...]
clamations de l'assemblée des tr[...]
nis à Vizille. Dedelay était l'un d[...]
membres de la noblesse du Dau[...]
de cette province nouvellement[...]
qu'il fut élu député suppléant[...]
néraux; admis plus tard comm[...]
rendit à l'Assemblée nationale c[...]
il s'occupa principalement des[...]
du cadastre et de l'agriculture.[...]
1790 il vota contre le commerc[...]
dans la crainte que d'avides[...]
s'entendissent pour en tenir le[...]
Le 12 mars il présenta des vues[...]
sation de l'ordre judiciaire, et pr[...]
la discussion sur l'emplacement[...]
le traitement et les attributions[...]
manière d'obtenir la réforme de[...]
Il énonça et posa, dans ses disc[...]
octobre de la même année, ce[...]
damentale, si féconde en résulta[...]
agricoles bien administrés, « [...]
chit le fisc n'est point le plus [...]
qu'on s'efforce de retirer par[...]
foncière, mais bien plutôt les i[...]
que le fisc peut obtenir et par[...]
rects et par les profits du comm[...]
dants des récoltes que le gouve[...]
quera nécessairement si le culti[...]
par l'impôt, acquiert de l'aisan[...]
suite de son aisance, se livrer à[...]
source féconde de la prospéri[...]
prospérité toujours croissante[...]
stimulée, et dont les résultats[...]
autres branches de l'administra[...]
ment incalculables. »

Le premier il a présenté, avec d[...]
pirent la confiance, un tableau [...]
du revenu net effectif de la Fra[...]

(1) Il appartenait à la famille des anciens seigneurs de Delley, qui avaient pris et finirent par porter uniquement le nom de ce fief, situé dans le pays de Vaud, sur les bords du lac de Neufchâtel. Pendant plusieurs générations les châtelains de Delley avaient porté réunis les noms de *Delley* et de *Asnens*. Asnens étant le nom de leurs ancêtres, à partir de Guillaume d'Asnens, que le dernier baron d'Estavayé, mort au commencement de ce siècle, déclare être le troisième fils de Robert, seigneur d'Estavayé en 1070 et 1086. Ce Guillaume, sans doute pour se distinguer de ses frères, avait pris le nom de Asnens; d'où il résulte que la famille de Delley, qui n'est plus aujourd'hui représentée que par deux seules branches, celles de Blancmesnil et d'Avaize (celle d'Agier étant éteinte), continue l'antique maison d'Estavayé (*Archives généalogiques et historiques de la noblesse de France*, par Lainé, tome VIII, à l'article : *De Delley d'Asnens*).

(2) *Prospectus d'un cours d'hippotomie ou anatomie du cheval, et sa pathologie, avec u*[...] *trique ;* Paris, 1777, in-8°.

[illegible]ement imposable, portant à dix-[illegible] le revenu net effectif, et à onze [illegible] le revenu imposable. Le travail [illegible] célèbre Lavoisier sur le même [illegible] fait d'après d'autres données, [illegible] aperçu, en s'en rapprochant à cin[illegible] près.

[illegible] que le revenu net effectif des [illegible] (variable comme le plus ou [illegible] intelligente du propriétaire) ne [illegible] de base à l'impôt sans décourager [illegible] il fallait créer un revenu plus fixe, [illegible] imposable, et qui doit toujours être [illegible] plus ou moins d'efforts de celui [illegible] eut la plus grande part à l'éta[illegible] nouveau mode de contributions, et [illegible], alors nouvelles et dont la [illegible], sur les bases de l'impôt [illegible] plus propre à en assurer le re[illegible] les intérêts de l'agri[illegible] il a le premier non-seulement [illegible] les éléments de l'impôt direct et [illegible] le premier il a présenté, dans [illegible] septembre 1790, un plan gé[illegible] de contributions pour la France, [illegible] des systèmes, mais sur des [illegible], déjà éprouvés et réunis pour [illegible] un même tableau.

[illegible] l'impression des cinq [illegible] de Dedelay sur l'impôt, et ré[illegible] en réduisant de soixante [illegible] cent millions du principal de [illegible] foncière que le comité proposait [illegible] époque. Après la Constituante, [illegible] travaux agricoles. Et telle [illegible] il jouissait dans tout le pays, [illegible] inquiété pendant la terreur. [illegible] la partie du Dauphiné qu'il ha[illegible] en proche dans le départe[illegible], une agriculture si perfection[illegible] capitale de certaines terres [illegible] jusque là comme stériles, [illegible] de ses méthodes d'assole[illegible] dans une énorme proportion. [illegible] répandit par ses écrits con[illegible] progrès que l'exemple pra[illegible] par ses travaux. Une de ces [illegible] : *Rapport sur les moyens [illegible] culture dans le district de* [illegible] grandement à l'amélioration [illegible] constate la *Statistique du [illegible] Drôme*, par M. Delacroix ; [illegible].

[illegible] en 1797 au Conseil des [illegible] à s'y occuper d'agriculture, [illegible] des finances. Il fut nommé [illegible] le 21 avril 1799. Il passa [illegible] novembre 1799), au Corps [illegible] président le 7 mars 1800. [illegible] année par le Corps légis[illegible] consul pour entrer au [illegible] en fut proclamé membre le 19 décembre 1800. Il fut nommé commandant de la Légion d'Honneur, à la première promotion de cet ordre, et reçut le titre de comte de l'empire. Nommé pair de France par le roi, le 4 juin 1814, il fut appelé par l'empereur dans la chambre des cent jours ; il s'opposa vivement à la proposition d'accepter l'Acte additionnel sans examen, et fit renvoyer à une commission la fameuse adresse des représentants, ce qui, dans la précipitation des événements, équivalait à un ajournement indéfini. Au retour de Louis XVIII, l'ordonnance du roi du 4 août 1815 qui considérait comme démissionnaires les pairs de France ayant siégé dans la chambre des cent jours lui fit perdre la pairie ; il y fut réintégré par l'ordonnance du 21 novembre 1819. Il était chevalier de Saint-Michel et de Saint-Louis. Déjà affaibli par l'âge, et surtout par ses longs et incessants travaux, il renonça pendant les dernières années de sa vie à s'occuper activement des questions politiques et à siéger à la chambre des pairs.

La vie de Dedelay d'Agier fut comme un long acte de bienfaisance. Pendant cinquante ans il consacra une partie de sa fortune et de ses revenus à des travaux d'utilité publique, qui devenaient des secours précieux pour les ouvriers sans ouvrage. Il fonda et dota en immeubles : 1° un hospice, 2° une école gratuite, 3° une distribution quotidienne de 500 soupes très-substantielles pendant l'hiver dans la commune de Bourg-de-Péage, près Romans, 4° un revenu de la valeur de 4000 fr., moitié en rentes, moitié en blé, devant alimenter une caisse de secours pour les pauvres ouvriers de la ville de Romans et de Bourg-de-Péage, dans les moments de chômage ou dans les cas d'accidents ou de maladies. Cet homme de bien mourut à l'âge de soixante-dix-sept ans, sans laisser de postérité. Le comte de Delley de Blancmesnil, chef de la branche cadette, représentant aujourd'hui la maison de Delley.

Biogr. des Contemporains. — Documents particuliers.

* DEDEUX (*Jean*), théologien français, né à Saintes, vers 1520, mort vers 1600. On a de lui : *Antithèses de la sainte Eucharistie et de la Cène des modernes ;* Lyon, 1571, in-8°.

M. G.

Du Verdier, *Bibl. franç.*

* DEDRAIN (*René*), jurisconsulte français, né à Nantes, vers 1530, mort vers 1600, exerça la profession d'avocat au siége présidial de Cahors. Il a laissé un *Commentaire sur les ordonnances de Moulins faites par Charles IX*; Paris, 1566, in-8°.

M. G

La Croix du Maine, *Bibl. franç.*

* DEDU (....), médecin botaniste français, vivait à Montpellier dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *De l'âme des plantes, de leur naissance, de leur nourriture et de leurs progrès ; — Essai de Physique ;* Montpellier, 1682, in-12.

Journal des Savants, 1682.

Deliciæ Poetarum Germanorum. On en connait deux traductions anglaises, 1605 et 1739, et plusieurs versions allemandes, une entre autres publiée sous le nom supposé de Galato, en 1752, avec l'indication de Kamtschaka. Nous ne croyons pas que le *Grobianus* ait jamais été traduit en français. G. Br.

Joerdens, *Lexicon deutscher Dichter und Prosaisten*, t. VI, p. 16. — Hegel, *Geschichte der comischen Litteratur*, t. III, p. 309. — Borrich, *De Poetis Latinis*, p. 128. — Grasse, *Lehrbuch einer allgemeinen Literargeschichte*, t. III, p. 871.

DEDEKIND (*Constantin-Chrétien*), littérateur allemand, natif de Reinsdorf, vivait encore en 1697. Il se fit surtout connaître par ses poésies, qu'il se contentait souvent de signer de ses initiales. On a de lui : *Masinissa und Sophonisbe;* Leipzig, 1654, in-8°; — *Ehebetrug* (Déception matrimoniale); 1654; — *Venus-Troedel* (Friperie de Vénus); 1658; — *Mænner regieren* (Les hommes gouvernent); 1658; — *Weiber gebæhren* (Les femmes enfantent); 1658; — *Heilige Myrtenblætter* (Feuilles de myrte saintes); ibid., 1665, in-12; — *Neugeistliche Schauspiele* (Comédies spirituelles nouvelles); Dresde, 1670, in-8°; — *Freuden-und-Trauerspiel über die Geburt Jesu* (Chant de douleur et de joie sur la nativité de Jésus); ibid., 1670, in-8°; — *Heilige Arbeit über Freud und Leid der alten und neuen Zeit in Musik bekwehmten schauspielen angewendet* (Étude sacrée sur les joies et douleurs des temps anciens et modernes, mise en musique pour en faire des opéras); Dresde, 1676, in-8°. On voit figurer dans ce travail : Le premier péché, le premier fratricide, le sacrifice d'Isaac, Samson, Jésus mourant, Jésus vainqueur, l'étoile de Jacob; — *Salomons Lehrvorschriften in gesaengen verfasst* (Les Enseignements de Salomon mis en chants); 1696, in-12.

Neumeister, *De Poet. Germ.* — Wetzel, *Liederdicht*, I, 167.

DEDELAY ou **DE DELLEY D'AGIER** (*Claude-Pierre*), célèbre publiciste français, né à Romans, en Dauphiné, le 25 décembre 1750 (1), mort le 4 août 1827. Il suivit d'abord la carrière des armes. A dix-huit ans, Dedelay entra dans la compagnie écossaise des gendarmes du roi, et publia à vingt-deux ans un abrégé d'hippiatrique (2),

qui lui valut le titre de correspo
démies de Saint-Pétersbourg et d
quitta le service avec le grade d
se voua dès lors à l'étude de l'
l'économie politique et des finan
sit aux environs de sa ville na
du Péage, de nouveaux modes de
résultats qu'il en obtint amenè
de révolution pacifique et tou
dans les régions d'alentour. En 1
sait les fonctions de maire de Ro
assista à Grenoble, en juin de la m
première assemblée des trois ordr
de Dauphiné. Le zèle avec lequel
abus qui pesaient principalemen
des paysans fut regardé comme
le ministère dans un moment où d
taient sur plusieurs points du Da
par de faux rapports, le gouv
contre lui une lettre de cachet.
fermé au fort de Brescou, près d'
1788; mais il en sortit un mois a
clamations de l'assemblée des tr
nis à Vizille. Dedelay était l'un de
membres de la noblesse du Dau
de cette province nouvellement
qu'il fut élu député suppléant
néraux; admis plus tard comm
rendit à l'Assemblée nationale c
il s'occupa principalement des
du cadastre et de l'agriculture.
1790 il vota contre le commerce
dans la crainte que d'avides
s'entendissent pour en tenir le
Le 12 mars il présenta des vues
sation de l'ordre judiciaire, et pr
la discussion sur l'emplacement
le traitement et les attributions
manière d'obtenir la réforme de
Il énonça et posa, dans ses disc
octobre de la même année, cet
damentale, si féconde en résultat
agricoles bien administrés, «
chit le fisc n'est point le plus
qu'on s'efforce de retirer par
foncière, mais bien plutôt les in
que le fisc peut obtenir et par l
rects et par les profits du comm
dants des récoltes que le gouve
quera nécessairement si le culti
par l'impôt, acquiert de l'aisan
suite de son aisance, se livrer à
source féconde de la prospéri
prospérité toujours croissante
stimulée, et dont les résultats
autres branches de l'administra
ment incalculables. »

Le premier il a présenté, avec d
pirent la confiance, un tableau
du revenu net effectif de la Fra

(1) Il appartenait à la famille des anciens seigneurs de Delley, qui avaient pris et finirent par porter uniquement le nom de ce fief, situé dans le pays de Vaud, sur les bords du lac de Neufchâtel. Pendant plusieurs générations les châtelains de Delley avaient porté réunis les noms de *Delley* et de *Asnens*. Asnens étant le nom de leurs ancêtres, à partir de Guillaume d'Asnens, que le dernier baron d'Estavayé, mort au commencement de ce siècle, déclare être le troisième fils de Robert, seigneur d'Estavaye en 1070 et 1096. Ce Guillaume, sans doute pour se distinguer de ses frères, avait pris le nom de Asnens; d'où il résulte que la famille de Delley, qui n'est plus aujourd'hui représentée que par deux seules branches, celles de Blancmesnil et d'Avaize (celle d'Agier étant éteinte), continue l'antique maison d'Estavaye (*Archives généalogiques et historiques de la noblesse de France*, par Lainé, tome VIII, à l'article : *De Delley d'Asnens*).

(2) *Prospectus d'un cours d'hippotomie ou anatomie du cheval, et sa pathologie*, avec u
trique; Paris, 1777, in-8°.

[illegible] imposable, portant à dix- [illegible] la revenu net effectif, et à onze [illegible] revenu imposable. Le travail [illegible] célèbre Lavoisier sur le même [illegible] fait d'après d'autres données, [illegible] en s'en rapprochant à cin- [illegible] près.

[illegible] que le revenu net effectif des [illegible] (variable comme le plus ou [illegible] intelligente du propriétaire) ne [illegible] la base à l'impôt sans décourager [illegible] il fallait créer un revenu plus fixe, [illegible] imposable, et qui doit toujours être [illegible] plus ou moins d'efforts de celui [illegible] la plus grande part à l'éta- [illegible] nouveau mode de contributions, et [illegible] alors nouvelles et dont la [illegible] sur les bases de l'impôt [illegible] plus propre à en assurer le re- [illegible] les intérêts de l'agri- [illegible] le premier non-seulement [illegible] éléments de l'impôt direct et [illegible] premier il a présenté, dans [illegible] septembre 1790, un plan gé- [illegible] contributions pour la France, [illegible] systèmes, mais sur des [illegible] déjà éprouvés et réunis pour [illegible] un même tableau.

[illegible] l'impression des cinq [illegible] de Dedelay sur l'impôt, et ré- [illegible] en réduisant de soixante [illegible] millions du principal de [illegible] que le comité proposait [illegible]. Après la Constituante, [illegible] travaux agricoles. Et telle [illegible] il jouissait dans tout le pays, [illegible] inquiété pendant la terreur. [illegible] la partie du Dauphiné qu'il ha- [illegible] en proche dans le départe- [illegible], une agriculture si perfection- [illegible] capitale de certaines terres [illegible] jusque là comme stériles, [illegible] de ses méthodes d'assole- [illegible] une énorme proportion. [illegible] répandit par ses écrits con- [illegible] progrès que l'exemple pra- [illegible] ses travaux. Une de ces [illegible] : *Rapport sur les moyens* [illegible] *culture dans le district de* [illegible] grandement à l'amélioration [illegible] constate la *Statistique du* [illegible] *Drôme*, par M. Delacroix ;

[illegible] en 1797 au Conseil des [illegible] à s'y occuper d'agriculture, [illegible] de finances. Il fut nommé [illegible] le 21 avril 1799. Il passa [illegible] novembre 1799), au Corps [illegible] président le 7 mars 1800. [illegible] année par le Corps légis- [illegible] consul pour entrer au [illegible] en fut proclamé membre le 19 décembre 1800. Il fut nommé commandant de la Légion d'Honneur, à la première promotion de cet ordre, et reçut le titre de comte de l'empire. Nommé pair de France par le roi, le 4 juin 1814, il fut appelé par l'empereur dans la chambre des cent jours ; il s'opposa vivement à la proposition d'accepter l'Acte additionnel sans examen, et fit renvoyer à une commission la fameuse adresse des représentants ; ce qui, dans la précipitation des événements, équivalait à un ajournement indéfini. Au retour de Louis XVIII, l'ordonnance du roi du 4 août 1815 qui considérait comme démissionnaires les pairs de France ayant siégé dans la chambre des cent jours lui fit perdre la pairie ; il y fut réintégré par l'ordonnance du 21 novembre 1819. Il était chevalier de Saint-Michel et de Saint-Louis. Déjà affaibli par l'âge, et surtout par ses longs et incessants travaux, il renonça pendant les dernières années de sa vie à s'occuper activement des questions politiques et à siéger à la chambre des pairs.

La vie de Dedelay d'Agier fut comme un long acte de bienfaisance. Pendant cinquante ans il consacra une partie de sa fortune et de ses revenus à des travaux d'utilité publique, qui devenaient des secours précieux pour les ouvriers sans ouvrage. Il fonda et dota en immeubles : 1° un hospice, 2° une école gratuite, 3° une distribution quotidienne de 500 soupes très-substantielles pendant l'hiver dans la commune de Bourg-de-Péage, près Romans, 4° un revenu de la valeur de 4000 fr., moitié en rentes, moitié en blé, devant alimenter une caisse de secours pour les pauvres ouvriers de la ville de Romans et de Bourg-de-Péage, dans les moments de chômage ou dans les cas d'accidents ou de maladies. Cet homme de bien mourut à l'âge de soixante-dix-sept ans, sans laisser de postérité. Le comte de Delley de Blancmesnil, chef de la branche cadette, représentant aujourd'hui la maison de Delley.

Biogr. des Contemporains. — Documents particuliers.

* DEDEUX (*Jean*), théologien français, né à Saintes, vers 1520, mort vers 1600. On a de lui : *Antithèses de la sainte Eucharistie et de la Cène des modernes* ; Lyon, 1571, in-8°.

M. G.

Du Verdier, *Bibl. franç.*

* DEDRAIN (*René*), jurisconsulte français, né à Nantes, vers 1530, mort vers 1600, exerça la profession d'avocat au siége présidial de Cahors. Il a laissé un *Commentaire sur les ordonnances de Moulins faites par Charles IX* ; Paris, 1566, in-8°. M. G

La Croix du Maine, *Bibl. franç.*

* DEDU (....), médecin botaniste français, vivait à Montpellier dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *De l'âme des plantes, de leur naissance, de leur nourriture et de leurs progrès* ; — *Essai de Physique* ; Montpellier, 1682, in-12.

Journal des Savants, 1682.

DEE (*John*), visionnaire et alchimiste anglais, né à Londres, le 13 juillet 1527, mort en 1607. Il était fort jeune encore lorsque le désir de s'instruire le porta à visiter les pays étrangers. Il se rendit dans les Pays-Bas, et séjourna à Paris, où il professa quelque temps les mathématiques. L'exaltation de sa tête et la volonté d'acquérir de la réputation le menèrent à étudier avec ardeur l'astrologie et la cabale. Il s'y fit un grand nom; et comme à cette époque l'influence des astres sur les destinées humaines ne trouvait guère d'incrédules, Dee fut regardé comme un oracle par des personnages très-haut placés; on le chargea de fixer le jour le plus heureux pour le couronnement de la reine Élisabeth. Cette souveraine se montra toujours bienveillante pour son astrologue, et malgré sa parcimonie habituelle, elle lui accorda souvent des secours nécessaires. Dee eut le malheur de faire connaissance avec un nommé Édouard Kelley, qui prétendait avoir découvert la pierre philosophale, et qui était tout simplement un fripon plein d'impudence. Ils se rendirent ensemble en Pologne, en Hongrie, en Allemagne, où ils restèrent six ans (de 1583 à 1589), menant une existence aventureuse, tantôt fort bien accueillis par des princes crédules, tantôt chassés comme des imposteurs, vivant alternativement dans l'opulence et dans la détresse. Les deux adeptes finirent par se brouiller : Dee revint en Angleterre, et fatigua la reine de ses demandes d'assistance : on vint à son secours, mais on lui fit surtout des promesses qui ne furent point tenues. Indigné de ces mécomptes, il songeait à retourner sur le continent, lorsque la mort le frappa : il était plus qu'octogénaire. Cinquante ans plus tard, Méric Casaubon, le fils d'un érudit célèbre, mit au jour un gros in-folio intitulé : *Relation fidèle et véritable de ce qui s'est passé durant longues années entre J. Dee et quelques esprits*. Le manuscrit autographe avait été arraché à la destruction; tombé en des mains profanes, il ne dut sa conservation qu'au hasard. Ce recueil d'extravagances n'est remarquable que par les inepties qu'il renferme; Dee prétend qu'il possédait un miroir où se montraient des apparitions, où se lisaient des inscriptions magiques, révélatrices de l'avenir. Ce miroir est encore conservé dans une collection particulière; c'est un morceau de verre volcanique taillé en rond, d'un beau poli; il a perdu, comme bien on peut croire, ses propriétés surnaturelles. Dee était d'ailleurs un de ces esprits chercheurs que tourmente le besoin d'accroître leurs connaissances; il avait formé un cabinet de curiosités remarquables et une bibliothèque nombreuse pour l'époque. Ces collections furent en grande partie détruites et dispersées pendant ses voyages. Il travailla par ordre d'Élisabeth à la réforme du calendrier; il écrivit un grand nombre d'ouvrages sur l'astrologie, la chimie, la navigation. On en a imprimé quelques-uns à la fin du seizième siècle; les autres gisent dans de grandes bibliothèques

de l'Angleterre. Il paraît d'ailleurs
s'adonnant aux sciences occultes, e
de la transmutation des métaux, D
cabinet britannique d'*observateu*
autres cours de l'Europe. Les p
mystères des tables tournantes dev
naître en [illegible] n de le [illegible] précurseurs,
[illegible] uit-il, sous de
[illegible] voix étr
[illegible] le
[illegible]
[illegible]
([illegible]) [illegible] a été édi
aux frais d'une association (la C
ciety) qui s'occupe à tirer de l'
ments relatifs à l'histoire des faits
dans la Grande-Bretagne. Les ouv
sont : *Propædeumata aphoristic*
stantioribus quibusdam naturæ v
horismi; Londres, 1558, in-12; — .
glyphica, ad regem Romanorum
num; Anvers, 1564, in-4°; —
eximium ducis Urbini mathem
superficierum divisionibus; Pe
Parallaticæ commentationis pra
cleus quidam; Londres, 1573; —
graphica Americæ, Africæ, regi
polum arcticum sitarum, 1580;
tés sur des sujets de géographie,
de religion. Méric Casaubon a p
grande partie des écrits de Dee ave
préface; Londres, 1659, in-fol. Ce
rare. (

The Smith, *Vita Johannis Dee*, p. 1-10
Eruditorum Virorum; Londres, 1707, in
Geschichte der menschlichen Narrheit,
Nicéron, *Mémoires*, t. I, p. 163. — Beloe,
terature, t. II, p. 263. — D'Israeli, *Ame*
ture, Paris 1842, t. II, p. 2162-38 — Dibd
1842, p. 262 — Tanner, *Bibliotheca Bri*
nica; Londres, 1748, folio.

DEE (*Arthur*), alchimiste
précédent, naquit à Mortlac, dans
juillet 1579, et mourut à Norwich, a
tembre 1651. A son retour de la
avait suivi son père, il entra en 15
de Westminster, puis à celui d'C
étudia la médecine, qu'il vint exerc
Interdit pour défaut de titre légal
des Médecins, il dut se retirer à Ma
rendit ensuite en Russie, où pen
ans il eut le titre de premier mé
Revenu en Angleterre, il occupa le
près de Charles Ier. Après la mort
s'attacha aux idées et à la personne
Jean Hunniades. De son côté, il che
philosophale, et mourut dans la mi
lui : *Fasciculus chymicus abstrus*
scientiæ ingressum, progressum
explicans; Bâle, 1575, in-8°; Pari

Biographie médicale. — Éloy, *Dict. de*
Aikin, *General Biog.*

DEERING (*Charles*), médecin
dans la Saxe, vivait dans la premiè

(*Auguste-Jean-Baptiste*),
, né à Lille, le 12 juillet 1767,
1843. D'abord notaire à Paris,
es malheureuses une partie
vécut quelque temps retiré à
son séjour en Angleterre, qui ne
e vingt-cinq ans, il publia, avec
son fils, plus de quatre cents vo-
erses, qui ne se ressentent
on du travail, et lui ont
tation méritée. Par-
ue surtout celle des
Scott et une partie des *Ro-*
On lui doit, en outre, un
a, 1799, et 1805, in-12);
Cour et l'Intérieur
Napoléon; Paris et Londres
— *Quinze Jours à Lon-*
; Paris, Eymery, 1817, in-8°;
Londres; Paris, Eymery,
Année à Londres; Paris,

il fut accusé d'avoir dirigé l'interrogatoire de l'accusé dans un sens favorable. Il prononça néanmoins, avec la presque unanimité de ses collègues, la culpabilité du roi; mais lorsqu'on délibéra sur la peine, il vota pour la détention et le bannissement à la paix. Il avait répondu affirmativement à la question de l'appel au peuple, et son vote fut également favorable au sursis. Dans la journée du 31 mai, il proposa qu'on appelât la municipalité de Paris à la barre, pour y rendre compte de sa conduite, et attaqua violemment la Montagne. Le 2 juin il repoussa l'accusation portée contre Lanjuinais. Le 11 du même mois, après le décret d'accusation lancé contre les Girondins, il prit leur défense, et fut accusé d'avoir correspondu avec les députés fédéralistes, qui organisaient la guerre civile dans le Calvados. Obligé de fuir, et bientôt après mis hors la loi, il se retira dans son pays natal, et y resta caché jusqu'au 9 thermidor. Rappelé dans le sein de la Convention le 8 mars 1795, il se montra empressé à seconder le mouvement réac-

moins hostile contre ceux de l'ouest. Cette manifestation de sentiments républicains ne le préserva pas du soupçon de royalisme. A la clôture de la session conventionnelle, il entra au Conseil des Cinq Cents, et fut appelé, en mai 1796, aux fonctions de président. Il remplit cette troisième mission législative comme la première, en travaillant assidûment dans les comités. A sa sortie du Conseil, en 1797, le corps législatif l'élut commissaire de la trésorerie, et Bonaparte l'appela au conseil d'État, après le 18 brumaire. Il en présida la section des finances pendant toute la durée du consulat et de l'empire. Orateur du gouvernement dans les occasions où il s'agissait d'impôt, il fit preuve à la fois d'habileté financière et de dévouement à l'empereur, qui le nomma d'abord directeur général de la dette publique, dont il poursuivit incessamment la réduction, quelquefois même avec trop de rigueur; et ensuite ministre d'État en 1807. Plus tard il fut nommé comte et grand-officier de la Légion d'Honneur. Lorsque des jours sinistres se levèrent, à la fin de 1812, Defermon conserva tout son zèle pour la cause impériale, dans laquelle il voyait la cause de la patrie. Ce fut lui qui, dans la séance du sénat du 3 avril 1813, fit décréter une levée de 190,000 hommes, à prendre sur les conscrits des six années précédentes, ainsi que l'organisation de quatre régiments de gardes d'honneur. Malgré cet effort et tant d'autres qui le suivirent, la chute du trône impérial ne put être évitée. Mais après cette catastrophe Defermon n'imita point tant de flatteurs qui applaudirent à la déchéance du maître qu'ils avaient encensé. Fidèle à Napoléon, il rentra dans la vie privée en 1814, et reparut après le 20 mars 1815 dans le conseil d'État de l'empereur. Il fut à cette époque nommé directeur général de la caisse de l'extraordinaire, envoyé à la chambre des représentants par le département d'Ille-et-Vilaine, et après Waterloo il insista pour faire proclamer Napoléon II comme souverain de droit, par le seul fait de l'abdication de son père. Louis XVIII, à son retour de Gand, le comprit dans l'ordonnance du 24 juillet, qui le força de quitter la France. Defermon se retira alors à Bruxelles, où il résida pendant quelque temps. Rentré en France en 1822, il y vécut éloigné des affaires jusqu'à l'époque de sa mort.

Rabbe et Boisjolin, *Biogr. univ. et port. des Contemporains.* — Arnault et Jouy, *Biographie nouv. des Contemporains.*

DEFFAND (*Marie* DE VICHY-CHAMROND, marquise DU), femme célèbre, née en 1697, morte à Paris, le 24 septembre 1780. Issue d'une famille noble de Bourgogne, mieux apparentée que riche, mademoiselle de Chamrond fit son éducation au couvent de La Madeleine de Trenelle, rue de Charonne, à Paris. Douée d'une rare intelligence, elle se fit remarquer dès l'abord par l'indépendance et le côté frondeur et sceptique d'un esprit qui fut l'expression la plus séduisante

de la société du dix-huitième
dix-huit ans, elle entretint un
tres avec son directeur, auqu
ses doutes en matière de religi
efforts de celui-ci furent loin d
parents, raconte Walpole, alar
timents religieux, lui envoyère
sillon, pour s'entretenir avec e
intimidée par son caractère.
raisonnements, mais se d
de bon sens; et le prélat fu
esprit et de sa beauté que ch
sie. » Ses parents la marièrent
quis du Deffand, mariage de
qui tourna mal et finit par u
sait quelle licence régnait alor
sante, recherchée, madame d
dans tous les excès de la gal
pour avoir été maîtresse du ré
la suite à faire oublier cette pe
vie, et songea à se remettre a
réconciliation s'opéra ; mais le
ne fut pas plus tôt fait que ses a
rent, et les époux se séparèrent
récidive produisit le plus fâche
en croire mademoiselle Aïssé,
aventure fort au long et fort d
marquise (1).

Froide, personnelle, rongée p
rable, elle se jette dans le tou
avec ses amies, mesdames d
Châtelet, de Mailly, de la P
pable d'amour, elle n'en sen
besoin d'une affection qui la d
sans doute à cela qu'il faut
son avec le président Hénaul
qu'à la mort de ce dernier, en
chaleur d'âme et que l'habitud
qu'un sentiment très-profond.
vant, rapporté par Grimm et
la marquise et Pont-de-Veyle.
cœur sec, avec lequel elle viv
ans dans une intimité de tous
en deux mots cette
Veyle, depuis que nous
jamais eu de nuage dans notre
madame. — N'est-ce pas parce
aimons guère plus l'un que l'au
bien être, madame. » Le jour
de Pont-de-Veyle, son
Marchais; on
de ce vieil : « : rép
mort ce : sa
. » Et elle sou
, c'est-à-dire fort bien;
gourmande, ajoute La Harpe. L
hors plus décents, une condui
firent oublier des erreurs qui
femmes du plus haut rang. So
l'importance de sa parenté (2

(1) *Correspondance de mademoise*
(2) Sa grand'mère était une duch

erlan; et l'incontestable supériorité
qui la rendait trop indispensable
ne glissait pas volontiers l'éponge sur
le était une des habituées de la cour
où la duchesse du Maine, revenue
s d'ambition après la dure leçon
reçue du sort, réunissait une petite
mes distingués, de poëtes anacréon-
femmes aimables. C'est dans l'inti-
princesse qu'elle rencontra made-
mercy, la docte madame du Châ-
teur de *La Henriade*. Voltaire,
ut l'importance d'une pareille amitié,
s grandes caresses et n'épargna rien
de son parti. Il lui écrivait en 1732 :
t beau et lumineux est votre élé-
gnez pas de faire la dissertense;
point de joindre aux grâces de votre
force de votre esprit; faites des
les autres femmes, mais parlez-moi
entretint avec elle une correspon-
sans interruptions, mais qu'il n'a-
complétement, lui prodiguant les
vers et en prose, ce qui n'empêcha
Deffand de le traiter parfois avec une
rie.

de l'année 1752 qu'elle com-
r les atteintes d'un mal qui, en
ment, ne fut pas sans compen-
pour elle et pour la société.
vue allait s'affaiblissant; une
son malheur devint irréparable.
, madame, écrivait-elle en mars
de Luynes; on me loue de
mais que gagnerais-je à me dé-
dant, je sens le malheur de ma
avait alors cinquante-six ans.
fait en Bourgogne de 1752 à
du Deffand était allée se retirer
té de Saint-Joseph de la rue
; son appartement était composé
celui que s'était réservé jadis
de Montespan. Cet appar-
se trouvait dans l'enceinte du
son accès par une cour
ettait à la marquise de re-
qui elle voulait. Toute l'élite de
-huitième siècle, grands sei-
étrangers, ministres, écri-
Choiseul, les Mirepoix, les
, les d'Aiguillon, les Bauf-
, Voltaire, le président
, Caraccioli, D'Alembert,
Argental, son frère, s'étaient
dans le petit salon de la rue

Ce fut en 1754 qu'elle s'attacha Mlle de Lespinasse (*voy.* ce nom), en qualité de lectrice : les premières années de cette communauté furent agréables pour toutes deux. Les amis de madame du Deffand ne se lassaient pas de la féliciter sur sa demoiselle de compagnie; mais cet engouement fut peut-être l'origine de la mésintelligence qui commença à se déclarer entre elles. Défiante, jalouse, absolue, la marquise ne faisait que trop sentir à mademoiselle de Lespinasse sa supériorité et l'inégalité de leurs conditions. D'un autre côté, mademoiselle de Lespinasse, nature fière, indépendante, irritable, se redressait à la moindre piqure; et si elle n'oubliait pas complétement qu'elle ne pouvait repousser avec les mêmes armes les coups qu'elle recevait, chaque jour le venin s'amassait dans son cœur, et quels que fussent ses efforts pour se contraindre, elle ne laissait que trop voir sa désaffection et le poids du joug qui pesait sur elle. Après une communauté d'existence de dix années, elles se séparèrent, en 1764, par un éclat qui divisa en deux camps cette société. Mademoiselle de Lespinasse avait ses partisans enthousiastes, à la tête desquels il faut placer D'Alembert; ils prirent fait et cause pour elle, et désertèrent le salon de la rue Saint-Dominique. Mme du Deffand ne l'oublia jamais : quand, en 1776, on lui annonça la mort de sa rivale, elle se contenta de dire : « Elle aurait bien dû mourir quinze ans plus tôt; je n'aurais pas perdu D'Alembert. » Ce fut toute son oraison funèbre. Walpole était fort attaché à madame du Deffand, et fit plusieurs voyages à Paris uniquement pour venir voir et embrasser sa vieille amie. Leur correspondance, qui parle de tout, qui s'étend aux infiniment petits, mais infiniment intéressants de cette société si spirituellement frivole, est un recueil précieux à consulter. Madame du Deffand n'aimait pas les philosophes; lorsqu'elle trouve l'occasion de leur décocher un trait bien dirigé, elle n'y manque guère. A tel philosophe qui se vantait d'avoir détruit une *forêt* de préjugés, elle répondait : « Je ne m'étonne plus pourquoi vous nous contez tant de *fagots*. » Elle eût bien voulu avoir la foi du charbonnier, mais elle n'y put parvenir. Dans la maladie qui l'enleva, le curé de Saint-Sulpice vint la voir; elle lui dit : « Monsieur le curé, vous serez fort content de moi; mais faites moi grâce de trois choses : ni questions, ni raisons, ni sermons. » Agée de quatre-vingt-trois ans, elle s'éteignit après quelques jours de maladie. On cite de madame du Deffand une foule de reparties, dont la plus célèbre est celle qu'elle fit sur le miracle de saint Denis : « Vous me demandez mon mot de saint Denis, cela est bien plat à raconter, mais vous le voulez. M. le cardinal de Polignac, beau diseur, grand conteur, et d'une excessive crédulité, parlait de saint Denis, et disait que quand il eut la tête coupée, il la prit et la porta entre ses mains. Tout le monde sait cela; mais tout le monde ne

de ce nom et sa femme que
grand'maman; elle avait pour
, qui fut longtemps favo-
de Louis XV. Brienne, arche-
cardinal de Loménie, et qui
dans des conditions si cri-

sait pas qu'ayant été martyrisé sur la montagne de Montmartre, il porta sa tête de Montmartre à Saint-Denis, ce qui fait l'espace de deux grandes lieues.... Ah! lui dis-je, monseigneur, je crois que dans une telle situation, *il n'y a que le premier pas qui coûte* (1) ». La *Correspondance* de madame du Deffand avec D'Alembert, le président Hénault, Montesquieu, la duchesse du Maine a été publiée en 1809, 2 vol. in-8°. Ses *Lettres à Walpole*, depuis comte d'Orford, écrites de 1766 à 1780, auxquelles on a ajouté celles écrites à Voltaire de 1759 à 1775, publiées d'après les originaux, déposés à Strawberry-Hill, parurent à Londres, en 1810, 4 vol in-12. M. Artaud, de 1811 à 1812, en publia une édition revue, corrigée et diminuée; ces mutilations, exigées par la censure impériale, feront préférer, malgré les soins du nouvel éditeur, l'édition de Londres à la sienne. Gustave DESNOIRESTERRES.

Notice en tête de sa Correspondance avec Walpole. — *Correspondance de La Harpe*, t. I, II, III. — *Correspondance de Grimm*, t. III, VIII, IX, X. — *Correspondance de Voltaire.* — *Mémoires de Marmontel.* — Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi*, t. I. — Jean-Jacques Rousseau, *Confessions*, liv. XI. — Madame de Genlis, *Mémoires*, t. III.

DEFOË (*Daniel*). *Voy.* FOE.

DEFORIS (*Jean-Pierre*), théologien français, né à Montbrison, en 1732, guillotiné le 25 juin 1794. Il entra dans la congrégation de Saint-Maur à l'âge de vingt ans, et fit profession à l'abbaye de Saint Allyre de Clermont, le 28 août 1773. Ses supérieurs le chargèrent de travailler avec dom Coignac, son ami, à la nouvelle édition des *Conciles des Gaules*, commencée par dom Hervin et dom Bouvotte, continuée depuis par dom Labbat, qui ne put en publier que le premier volume. Deforis renonça bientôt à cette entreprise pour se livrer à la défense de la religion contre les incrédules et à d'autres travaux littéraires. Quoiqu'il se fût dès le commencement déclaré contre la révolution, il fut accusé d'avoir contribué à la constitution civile du clergé; il se justifia par une lettre adressée à la *Gazette de France*. Arrêté à cause de la profession de foi que contenait cette lettre, il fut successivement enfermé à La Force, au Luxembourg, à la Conciergerie. Traduit devant le tribunal révolutionnaire et condamné à mort, il fut conduit au supplice avec plusieurs femmes, qu'il encouragea pendant toute la route. Arrivé au pied de l'échafaud, il demanda et obtint d'être guillotiné le dernier, afin de pouvoir exhorter toutes les victimes qui devaient être exécutées avant lui. Il a publié : *La Divinité de la religion chrétienne vengée des sophismes de J.-J. Rousseau*; 1re partie de la réfutation d'Émile (par André, bibliothécaire de M. d'Aguesseau); Paris, 1763, in-12; — *Préservatif pour les fidèles contre les sophismes et les impiétés des incrédules, ou l'on développe les principales preuves de la religion, et où l'on détruit les objections formées contre elle, avec une réponse à la lettre de J.-J. Rousseau à M. de Beaumont, archevêque de Paris*; 1764, 2 vol. in-12; — *Importance et obligation de la vie monastique, son utilité dans l'Église et dans l'État, pour servir de préservatif aux moines et de réponse aux ennemis de l'ordre monastique*; Paris, 1768, 2 vol. in-12 : cet ouvrage fut réimprimé sous le titre de *Mémoires pour les ordres religieux contre les principes de la commission établie en 1768*; Paris, 1785, in-12; — *Exposition de la doctrine de l'Église sur les vertus chrétiennes, contre les articles que M. l'évêque du Mans a fait signer aux PP. de l'Oratoire, et examen apologétique du P. Du Verdier, assistant du Père général de l'Oratoire*; en France (Paris), 1776, in-12 : c'est un écrit très-violent, dans lequel la congrégation de l'Oratoire et M. de Grimaldi, évêque du Mans, sont également maltraités; — *Plan de réforme, motivé, présenté aux états généraux par les fidèles citoyens de la bonne ville de Paris*; ouvrage non achevé, écrit en 1787, 1788, 1790; 3 vol. in-8°; — *Œuvres de messire Jacques-Bénigne Bossuet*, nouvelle édition, enrichie d'un grand nombre d'ouvrages de l'auteur non encore imprimés, Paris, 1772-1790, 19 vol. in-4°. Cette édition, commencée par l'abbé Lequeux, fut continuée par Deforis et dom Coignac et terminée par le libraire Lamy. Deforis ne négligea rien pour compléter la collection des *Œuvres de Bossuet*; il y ajouta des sermons inédits, une foule de lettres précieuses, et cette *Bible* de Vitré sur laquelle l'abbé de Fleury écrivit, sous la dictée de Bossuet, les notes qui servirent de bases aux Commentaires du prélat sur l'*Écriture Sainte*; — *Sermons et Oraisons funèbres de M. Bossuet*; Paris, 1772-1790, 6 vol. in-4°, et 17 vol. in-12.

Rabbe et Boisjolin, *Biographie univ. et port. des Contemporains.* — Quérard, *La Fr. litt.*

* **DEFOS** (*David*), jurisconsulte français, né à Castres, vers 1570, mort vers 1650. Il remplit pendant quarante ans les fonctions de contrôleur du domaine royal et de garde les archives au comté de Castres. Les recherches auxquelles sa place l'assujétissait journellement lui donnèrent l'idée d'un ouvrage qu'il publia à Toulouse en 1633 : *Traité du comté de Castres, des seigneurs et comtes, et des droits féodaux que Sa Majesté a accoutumé d'y prendre et lever*; ce livre n'est pas exempt d'erreurs historiques; il renferme cependant des détails qui pour les gens du pays conservent encore de l'intérêt. H.

Nayral, *Biographie et chroniques castraises*, t. II, p. [illegible]

DEFRANCE (*Jean-Claude*), homme politique français, né à Vassy, en Champagne, en 17[illegible], mort à Nantes, le 6 janvier 1807. Après avoir occupé la place de médecin de l'École royale militaire de Rebais en Champagne, il fut nommé

(1) Lettre à Walpole du [illegible] juin 17[illegible]. C'est elle qui a dit aussi en parlant de l'immortel ouvrage de Montesquieu que *L'Esprit des Lois* était de *l'esprit sur les lois*.

puté à la Convention par le département de Seine-et-Marne, et siégea parmi les députés. Il vota la détention de Louis XVI pendant la guerre et son bannissement à la paix. En 1795 au Conseil des Cinq Cents, et devint substitut du commissaire du Directoire près l'administration des postes et messageries. Il fut nommé en 1806 directeur de la loterie de Nantes, versa en route, et mourut à Nantes des suites de cet accident.

Babeuf. *Biog. univ. et port. des Contempo-*

DEFRANCE (*Claude-Jeanne* CHOMPRÉ), femme poëte française, épouse du précédent, née à Paris, le 15 septembre 1747, morte à Paris, en avril 1818. Fille de Pierre Chompré, auteur du *Dictionnaire de la Fable*, et héritière de ses goûts studieux, elle a cultivé la poésie avec quelque succès. On a d'elle : *Odes d'Anacréon en vers français*, d'après la traduction en prose de Gail et avec des notes de cet helléniste; Paris, 1798, in-12; — *Idylles sur l'Enfance et l'Amour maternel de M. Jauffret mises en vers*; Paris, 1800, in-8°. Mme Defrance a fourni quelques pièces à l'*Almanach des Muses* et autres recueils, entre autres des imitations des *Odes* d'Horace; elle a laissé en manuscrit des *Fables*, des *Poésies fugitives*, des *Lettres* et des *Nou-*

Babeuf, etc., *Biog. univ. et port. des Contem-* — Quérard, *La France litt.*

DEFRANCE (*Jean-Marie-Antoine*, comte), général français, fils de la précédente, né à Vassy (Haute-Marne), le 21 septembre 1771, mort à Épinay, juillet 1835. Entré (1er juillet 1791) volontaire au 1er bataillon de Seine-et-Marne au sortir de l'École Militaire de Rebais, il passa successivement sous-lieutenant (26 du même mois) au bataillon des fédérés de Paris, capitaine au régiment de chasseurs (3 juin 1794) et adjudant général chef de brigade (13 juin 1795). Il servit aux armées du nord, de Sambre et Meuse, des Ardennes, d'Allemagne, de Mayence et du Danube, et se distingua à la bataille de ... Promu au grade de général de brigade, puis à celui de général de division (6 août 1811), il fit les campagnes d'Autriche, de Prusse, de ... Il adhéra en 1814 au sénatus-consulte qui prononçait la déchéance de l'empereur. Appelé (... 1819) à succéder au général Despinoy dans le gouvernement de la place de Paris, il conserva ce poste important jusqu'en 1820, où il fut élevé à la charge d'écuyer cavalcadour du roi. Après avoir été chargé de diverses inspections de cavalerie, il fut conservé sur le cadre ... formé en 1831. Le nom de ce général est inscrit sur l'arc de triomphe de l'Étoile, côté ...

A. SAUZAY.

Archives de la guerre. — *Fastes de la Légion d'Honneur.* — *Biographie des Contemporains.* — *Dictionnaire des Batailles.* — *Vict. et Conq.* — *Bullet. de la ...*, t. II, p. 392; t. IV, p. 121.

DEFRÉMERY (*Charles*), orientaliste français, né à Cambrai, le 8 décembre 1822. Il étudia, de 1840 à 1842, l'arabe sous MM. Reinaud et Caussin de Perceval, le persan sous MM. Quatremère et Jaubert. Lorsqu'il posséda bien ces deux langues, il s'en servit pour faire des recherches sur l'histoire des contrées de l'Asie en deçà de l'Indus. Dans le but de faciliter la tâche de l'historien qui voudra retracer d'une manière suivie et avec exactitude les événements qui se sont succédé pendant le moyen âge dans cette partie de la terre, il a publié un grand nombre de textes, de traductions et de mémoires relatifs à des points obscurs et difficiles. Ces travaux, qui montrent l'étendue et la variété des connaissances de l'auteur, lui ont procuré un rang distingué parmi les orientalistes; il est depuis 1843 membre de la Société Asiatique de Paris. On a de lui : *Histoire des Sultans du Kharezm, par Mirkhond, texte persan, accompagné de notes historiques, géographiques et philologiques*; Paris, 1842, grand in-8°; — *Histoire des Sultans Ghourides, extraite du Rouzet essefa de Mirkhond; traduite en français et accomp. de notes hist. et philolog.*, Paris, 1844, in-8°; et dans le *Journal Asiatique de Paris*, 1843, II, et 1844, I; — *Histoire des Samanides, par Mirkhond, texte persan, trad. et accomp. de notes critiq., histor. et géogr.*; Paris, 1845, in-8°; — *Mémoire sur la famille des Sadjides*, Paris, 1848, in-8°; et dans le *Journ. Asiat.*, 1847; — *Voyages d'Ibn-Batoutah dans la Perse et dans l'Asie centrale, extraits de l'original arabe, trad. et accomp. de notes*; Paris, 1848, in-8°; — *Mémoire sur les émirs Al-Omera*, Paris, 1848, in-4°; et dans le tome II de la 1re série des *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*; — *Histoire des Seldjoukides et des Ismaéliens ou Assassins de l'Iran, extraite du Tarikhi Guzideh ou histoire choisie d'Hamd-Allah Mustaufi, trad. du persan et accomp. de notes histor. et géogr.*, Paris, 1849, in-8°; et dans le *Journ. Asiat.*, 1848 et 1849, I; — *Fragments de géographes et d'historiens arabes et persans inédits, relatifs aux anciens peuples du Caucase et de la Russie méridionale, trad. et accomp. de notes critiques*, Paris, 1849, in-8°; et dans le *Journ. Asiat.*, 1849, 1850, II, et 1851, I; — *Voyages d'Ibn-Batoutah dans l'Asie Mineure, trad. de l'arabe et accomp. de notes hist. et géogr.*; Paris, 1851, in-8°; — *Histoire des Khans Mongols du Turkistan et de la Transoxiane, extraite du Habib essiier de Khondémir, trad. du persan et accomp. de notes*, Paris, 1852, in-8°; et dans le *Journ. Asiat.*, 1852; — *Voyages d'Ibn-Batoutah, texte arabe accomp. d'une traduction* par C. Defrémery et le docteur B.-R. Sanguinetti; Paris, in-8°, t. I, 1853; II, 1854; le IIIe tome paraîtra prochainement : cet ouvrage fait partie de la *Collection d'ouvrages orientaux publiée par la So-*

ciété Asiatique; — *Achler et Djéida, anecdote extr. et trad. du Béharistan de Djami*; dans le *Journal Asiatique*, 1842, I, 1844, II; — Première partie d'un *Mémoire historique sur la destruction de la dynastie des Mozzafériens*; ibid., 1845, I; — *Notice sur Ahmed, fils d'Abd-Allah-al-Khodjoustani*; ibid., 1845, I; — *Recherches sur trois princes de Nichabour*; ibid., 1846, I; — *Recherches sur quatre princes de Hamadan*, et *Notice de l'ouvrage intitulé The History of the Almohades, édité par Dozy*; ibid., 1847, I; — *Recherches sur le règne du sultan seldjoukide Barkiarok* (485-498 de l'hég.; 1092-1104 de l'ère C.); ibid., 1853; — *Nouvelles Recherches sur les Ismaéliens ou Bathiniens de Syrie, plus connus sous le nom d'Assassins, et principalement sur leurs rapports avec les États chrétiens d'Orient*; 1854, I, et 1855, I; — plusieurs autres articles d'une moindre étendue : dans le *Moniteur* (26 et 29 janvier 1851), *Le Constitutionnel*, les *Nouvelles Annales de Voyages* et l'*Athenæum français*, des notices d'ouvrages ou des observations philologiques et historiques. La plupart des morceaux publiés dans les recueils précédemment cités ont été réimprimés par l'auteur, sous le titre de *Mémoires d'histoire orientale, suivis de mélanges de critique, de philologie et de géographie*; Paris, 1854, in-8°, partie Ire. Ce recueil contiendra en outre huit articles inédits.
E. BEAUVOIS.

Documents particuliers. — *Exposé des titres scientifiques de M. C. Defremery*; 1854, 1 feuille in-8°. — Dozy, *Recherches sur l'Histoire d'Espagne*, p. 11 et 12 *Scriptorum Arabum loci de Abbadidis*. — Tornberg, *Ibn-el-Athiri Chronicon*. — Wright, *Travels of Ibn-Jubair*. — Fr. Michel, *Recherches sur les étoffes de soie, d'or et d'argent*, I, 3. — Quatremère, Jugement sur l'*Histoire des Samanides*, *Journal des Savants*, 1847. — R. Dozy, Appréciation du *Mémoire sur les émirs Al-Omeru*, dans le *Journal Asiat.*, 1848, II.

DEGAULLE (*Jean-Baptiste*), ingénieur français, né à Attigny, le 5 juillet 1732, mort à Honfleur, le 13 avril 1810. Il était ingénieur de la marine militaire, et se trouvait à Louisbourg (Canada) en 1758, lors de la prise de cette ville par les Anglais. Il eut assez de bonheur et d'adresse pour échapper aux vainqueurs, et atteignit Québec après de nombreuses fatigues. De retour en France, il fut nommé professeur d'hydrographie au Havre, devint correspondant de l'Institut et membre des Académies de Rouen et de Caen. C'est à Degaulle que l'on doit la construction des petits phares élevés sur les jetées du Havre et de Honfleur. On a de lui : *Usage d'un nouveau calendrier perpétuel astronomique et maritime*; Paris, 1768, in-8°; — *Construction et usage du sillomètre, instrument destiné à observer en mer le sillage des vaisseaux*; 1782, in-8°; — *Instruction sur la manière de vérifier les boussoles*; 1803, in-8°; — *Mémoires sur les travaux du port du Havre et sur le gisement des côtes qui l'environnent*; in-4°; — *Nouveau moyen de vérifier la hauteur du soleil*; in-12. Degaulle a aussi fait paraître un grand nombre de *Cartes* fort estimées, entre autres celle *des Côtes de la Manche*.

Biographie universelle et portative des Contemporains. — *Dictionnaire universel*, édit. de 1822. — Quérard, *La France littéraire*.

DEGEER. *Voy.* GEER.

DEGEN (pron. DEGHENN) (*Charles-Ferdinand*), mathématicien danois, né le 1er novembre 1766, à Brunswick, mort le 8 avril 1825. Son père était musicien, et violoncelliste de l'orchestre royal à Copenhague; il y amena son fils en 1771. Celui-ci suivait dès 1783 à l'université de Copenhague les cours de droit, puis de théologie et en même temps ceux de linguistique, de philosophie et de mathématiques. En 1792, à l'ouverture des concours académiques nouvellement institués à Copenhague, il remporta deux prix, en théologie et en mathématiques. A peu près à cette époque il fut précepteur des jeunes princes Christian (plus tard le roi Chr. VIII) et Frédéric-Ferdinand, enfants du prince héréditaire Frédéric, grand père du roi actuel de Danemark. En 1798, reçu docteur en philosophie, il professa aux lycées des villes d'Odensee et de Viborg la physique et les mathématiques; il obtint en 1814 la chaire de mathématiques à l'université de Copenhague. Outre un grand nombre d'articles et de programmes de collége, on a de lui : *Dissert. qua existentia vacui evincitur*; Copenh., 1791; — *Pædagogiske Aphorismer*; ibid., 1799; — *De Ratione qua analysin atque synthesin intercedat*, etc.; ibid., 1812; — *De Analogia motus compositi progressivi et gyratorii, ubique analyseos subsidio adstruenda*; ibid., 1815; — *Canon Pellianus, sive tabula simplicissimam æquationis celebratissimæ* $y^2 = aX^2 + 1$ *solutionem pro singulis numeri dati valoribus ab 1 usque ad 1000 in numeris rationalibus iisdem integris exhibens*; ibid., 1817; — plusieurs mémoires dans les *Actes de la Société des Sciences de Copenhague*, et dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences de Saint-Pétersbourg*.
P.-L. MÖLLER.

Erslew, *Forfatter-Lexicon*.

DEGENER ou **DEGNER** (*Jean-Hartmann*), médecin allemand, né à Schweinfurt, le juillet 1689, mort le 6 novembre 1756. jurisconsulte distingué, il fit ses prem des dans le gymnase de sa ville na rendit à Halle en 1706. Il s'adonna à la jurisprudence pour plaire à son pèr- devenu libre par la mort de celui-ci, il dier la médecine et la chimie à Bärenbo- Jean Junker. Il termina ses études Utrecht, et obtint dans cette ville le do 1717. Il exerça successivement la mé Eberfeld et à Nimègue, où il reçut bourgmestre. On a de lui : *Dissertatio notabili quodam casu febris petechialis*

[illegible] ; Utrecht, 1717, in-4° ; — *Dissertatio de turfis, sistens historiam naturalem cespitum combustibilium, qui in multis Europæ regionibus et præcipue in Hollandia reperiuntur, et lignі loco usurpantur ;* Utrecht, 1729, in-4° ; trad. en allemand, Francfort, 1731, in-8°, ibid., 1760, in-8° ; — *Historia medica de dysenteria bilioso-contagiosa anno 1736, quæ Neomagi et in vicinis eidem pagis epidemice grassata fuit. In qua simul corticis simarubæ et radicis jalap, novorum remediorum antidysentericorum, effectus et præstantia explanatur ;* Utrecht, 1738, in-8° ; Leyde, 1750, in-8° ; Utrecht, 1754, in-8° ; — *Aquulæ Ubbergenses ; of kort verhaal van en minerale gezond bron in de grafschap et heerlykheyd Ubbergen ;* Nimègue, 1745, in-4°. Degener a aussi publié quelques *Mémoires* dans les *Ephemerides des Curieux de la nature* et dans les *Medicinische Abhandlungen*, imprimées à Breslau.

Biographie médicale.

DEGENFELD (*Christophe-Martin*, baron DE), mort en Souabe, en 1653. Après avoir combattu en Allemagne, en Hongrie et en Bohême sous Wallenstein et Tilly, et plus tard dans les Pays-Bas sous Spinola, il entra au service de Gustave-Adolphe, et battit en 1633 les Impériaux devant Dillingen, qu'ils assiégeaient. Il fut défait à son tour par Jean de Werth, en 1636, au moment où il amenait des troupes auxiliaires à Louis XIII. Ce prince lui conféra le grade de lieutenant général de la cavalerie allemande ; c'est en [illegible] que Degenfeld prit part au siége d'I[illegible] [illegible]. Il reçut ensuite du roi le titre, créé [illegible] de colonel général des troupes étrangères. [illegible] pour Venise, tailla en pièces [illegible] pape Urbain VIII, et se fit remarquer [illegible] qu'il déploya contre les Turcs. [illegible] donna en récompense une chaîne [illegible] médaille avec cette légende : *Dal[illegible] tutata.* Il quitta le service de la [illegible] à la suite de dissentiments avec le [illegible] Leonardo Foscolo.

[illegible]-Lexicon.

[illegible]FELD (*Ferdinand*), fils du précédent, [illegible] Venise, en 1710. Un coup de feu lui [illegible] la vue à dix-huit ans ; malgré cette [illegible] remplit les fonctions de conseiller de [illegible] palatins, et fut chargé de plusieurs [illegible] auprès de Guillaume prince d'Orange, [illegible] la Grande-Bretagne. En 1693 il [illegible] dans la ville d'Heidelberg par les Français [illegible] traita avec humanité, et on le [illegible] sauve-garde.

[illegible]FELD (*Marie-Susanne-Louise*, baronne), fille de Christophe-Martin de Degenfeld, femme morganatique de Charles-Louis, [illegible] palatin, morte le 18 mars 1677. Venue à la cour de ce prince et nommée fille [illegible] de l'électrice, née princesse de Hesse, [illegible] dans le cœur de l'électeur la place de l'épouse légitime, dont les manières froides et hautaines causaient à Charles-Louis autant d'éloignement qu'il éprouva de sympathie pour les grâces de la jeune Degenfeld. Les deux amants correspondirent en latin, ce qui, en supposant un style plus ou moins cicéronien, témoignait d'une rare érudition chez une femme. A la suite de cette correspondance et de scènes intérieures d'une extrême violence, où d'une part l'électeur s'oublia jusqu'à souffleter l'électrice en présence de nombreux et illustres témoins, et où, d'autre part, l'épouse outragée alla jusqu'à tenter de brûler la cervelle à sa rivale, les deux époux se séparèrent, et le 15 avril 1657 le prince Charles-Louis se maria de la main gauche avec Marie-Susanne-Louise de Degenfeld, qu'il créa comtesse et qu'il perdit après une longue union, au moment où elle lui donnait son quatorzième enfant.

Conversations-Lexicon.

* **DEGENKOLB** (*Charles-Frédéric*), théologien allemand, né à Weissenfels, le 12 juillet 1682, mort en 1747. Il étudia à Leipzig, devint diacre en 1716, archidiacre en 1723 et pasteur à Stolpen en 1729. Ses principaux ouvrages sont : *Gründlichen Unterricht von den unterschiedenen Kirch-Regierungen Gottes im Alten und Neuen Testament alse in Compendium der Kirchen-historie* (Enseignement approfondi des directions de Dieu dans le gouvernement de l'Église, d'après l'Ancien et le Nouveau Testament, ou Compendium de l'Histoire de l'Église) ; Bautzen, 1715, in-8° ; — *Kurze Einleitung in die politische Historie insgemein und in die sæchsische insonderheit* (Courte Introduction à l'Histoire politique en général et à l'histoire de la Saxe en particulier) ; Pirna, 1716, in-8°, et 1731, in-8° ; — *Unterweisung der christlichen Religion wider die Atheisten, Materialisten, Juden, Turken und Heiden* (Démonstration de la religion chrétienne contre les athées, les matérialistes, les juifs, les Turcs et les païens) ; 1722, in-8° ; — *Grundriss der Theologie* (Principes de la Théologie) ; Dresde, 1731, in-8°.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon.*

* **DEGER** (*Ernest*), peintre allemand, né à Bockenem (Hanovre), en 1809. Il appartient à l'école de Dusseldorf. Après avoir fait ses premières études artistiques à l'académie de Berlin, il alla à Dusseldorf, où il reçut les leçons de Guillaume de Schadow. Il fit ensuite le voyage d'Italie, où il séjourna pendant quatre années. Il revint en Allemagne sur l'invitation du comte de Furstenberg, qui lui proposa de peindre à fresque, avec le concours d'autres artistes, l'église Sainte-Apollinaire à Remagen sur le Rhin. L'œuvre fut menée à bonne fin en 1851 ; elle forme un des monuments de l'école de Düsseldorf. Le roi de Prusse confia à Deger un autre travail d'art, celui des peintures murales du château de Stolzenfetz. Cet habile artiste est devenu professeur de peinture et membre des Académies de Berlin et de Munich.

Nagler, *Neues Allg Künstl.-Lexic.* — *Conversat.-Lexicon*.

* **DEGEORGE** (*Frédéric*), écrivain et législateur français, né en Westphalie, de parents français, en 1797, mort en juillet 1854. Il se montra de bonne heure un des ennemis les plus vifs de la monarchie. Dès 1819 il publiait, dans le tome VI de la *Bibliothèque historique*, un article où il s'élevait avec force contre des excès commis par les réactionnaires du département du Pas-de-Calais. Dans la même année, une brochure qu'il publia sous ce titre : *Ce qu'il faut faire, ou ce qui nous menace*, le fit condamner à 2,000 fr. d'amende et à deux mois de prison. Il avait fait paraître aussi, avec M. Gauja, une autre brochure, intitulée : *Les Accents de la liberté au tombeau de Napoléon*. En 1823 il fut condamné à mort pour avoir servi en Espagne avec la parti constitutionnel; il se réfugia à Londres, et y fut le correspondant du journal *Le Globe* et de la *Revue encyclopédique*. Il donna plus de 150 articles politiques, scientifiques et littéraires à ces publications, travaillant en même temps a un grand nombre de journaux anglais et a deux recueils espagnols. Ses articles principaux ont été réimprimés à Londres en 1827, et forment un volume in-8°. De retour en France, il a fondé, a Arras, un journal politique, sous le titre du *Propagateur* (aujourd'hui *Progrès*) *du Pas-de-Calais*. Il a pris part a la rédaction du journal *Le bon Sens*, et publié en 1832 *Les Femmes poètes françaises du dix-septième siècle*, un vol. in-8°. M. Degeorge a fait partie de l'Assemblée constituante de 1848 jusqu'à la dissolution de ce corps, et en a été l'un des secrétaires. Il est mort a l'âge de cinquante-sept ans, atteint depuis plusieurs mois d'une paralysie des membres inférieurs. GUYOT DE FÈRE.

Statistique des Lettres. — *Renseignements particuliers.*

* **DEGHEWIEZ** (*Georges*), jurisconsulte belge, né à Gand, en 1651, mort à Lille, en 1745. Il était a l'âge de vingt ans avocat au conseil provincial de sa ville natale; on le voit ensuite dès 1678 fixé à Tournay, exerçant sa profession près du parlement que le roi de France y avait etabli. Cette cour de justice ayant été, apres la paix d'Utrecht, transférée à Douai, Deghewiez la suivit dans cette ville. Il y jouissait d'une juste considération, et fut nommé référendaire honoraire près le parlement et conseiller du roi de France. Il paraît avoir passé ses dernières années à Lille. Il était le doyen des avocats lorsqu'il mourut, âgé de quatre-vingt-quatorze ans. Deghewiez a publié : *Institutions du Droit belgique par rapport tant aux dix-sept provinces qu'au pays de Liege, avec une methode pour étudier la profession d'avocat*; Lille, 1736, in-4°; Bruxelles, 1758, 1762, 2 vol in-8°. Ce livre, qui dénote une vaste érudition et une grande connaissance des affaires, a fondé la réputation de l'auteur. Il avait rédigé un *Commentaire sur la Coutume de Tournay*, et un *Grand Répertoire ou recueil des arrêts du parlement de Flandre*; ces deux ouvrages, dont les manuscrits paraissent perdus, sont mentionnés dans les *Institutions*. Les écrits de Deghewiez forment l'une des principales sources de l'ancien droit national de la Belgique.

E. REGNARD.

Biblioth. roy. de Bruxelles, *Manuscrit* n° 16,444, p. 180. — J. Britz. *Code de l'ancien droit belgique.*

* **DEGLAND** (*Jean-Vincent-Yves*), médecin et botaniste français, né le 20 janvier 1773, à Rennes, mort le 19 février 1841. Il étudia à Montpellier, visita l'ouest et le nord de la France; il fit dans les départements méridionaux des recherches qui valurent à la Flore française quelques espèces nouvelles. Nommé en 1803 professeur de mathématiques et d'histoire naturelle au lycée de Rouen, sur la recommandation de Cuvier, il revint à Rennes vers la fin de 1807. Sa ville natale lui avait fait une proposition qu'il s'empressa d'accepter, celle de restaurer le jardin des plantes et d'y professer la botanique. Son premier soin fut de reconstituer ce jardin. Il ouvrit ensuite des cours de botanique pendant l'été, et de minéralogie ou de zoologie pendant l'hiver; ce double enseignement continua jusqu'en 1815, époque de la suppression du Muséum à Rennes. On a de Degland : — *La sève circule-t-elle dans les plantes à l'instar du sang dans certaines classes d'animaux?* thèse inaugurale; Montpellier, 1800; — *De Caricibus Galliæ indigenis Tentamen* : cet opuscule remarquable a été inséré dans la seconde édition de la *Flore française* de M. Loiseleur Deslongchamps; — une monographie inédite des *Graminées de la France*. Degland était sur le point de terminer une Flore du département d'Ille-et-Vilaine, lorsqu'il est mort. P. LEVOT.

Biographie bretonne. — *Documents inédits.*

DEGOLA (*Eustache*), théologien italien, né à Gênes, le 30 septembre 1761, mort le 17 janvier 1826. Il se livra de bonne heure à l'étude de toutes les branches de la théologie. Lorsque, en 1791, l'Assemblée nationale eut décrété en France la nouvelle constitution civile du clergé, cette mesure trouva des approbateurs en Italie, dans le centre même de la catholicité, et Degola s'empressa d'adresser une lettre d'adhésion au clergé assermenté. Intimement lié avec Grégoire, ancien évêque de Blois, il l'accompagna en Angleterre, en Hollande et en Allemagne, et ne le quitta qu'à Strasbourg, pour retourner dans sa patrie. Afin de perpétuer le souvenir de leur amitié et adoucir le regret de l'absence, ils convinrent que le dernier jour de chaque mois, à sept heures du matin, prosternés simultanément devant Dieu, ils demanderaient l'un pour l'autre des secours spirituels. Plusieurs personnes, qui connurent cet accord, prirent mutuellement un engagement semblable, et il en résulta une association d'individus dispersés dans l'Ancien et

au Monde, et qui, sans s'être jamais donnaient réciproquement des témoi- de sympathie. De retour en Italie, concourut à l'établissement de l'Institu- Sourds-Muets fondée à Gênes par le Assarotis. Il a publié des ouvrages en et en français. Les principaux sont les : *Annali politico-ecclesiastici* (ouvrage que), 1797-1799, 1 vol. in-4° : il cherche server que la liberté et l'égalité sont en harmonie avec la doctrine de l'Église; *struzioni famigliari sopra la verità christiana catholica religione*; Gênes, in-12; — Précis sur la vie du R. P. *Tho- Igandi*; 1804, in-8°; — *L'ancien clergé stitutionnel jugé par un évêque d'Italie*; me, 1804, in-8°; — *Justification de Fra Sarpi, ou lettre d'un prêtre italien à magistrat français sur le caractère et les ments de cet homme célèbre*; Paris, 1811, (ce magistrat était le président Agier); *techismo de' Gesuiti*; Leiprig, 1820, C'est une attaque contre la constitution, viléges, le système théologique, la conduite des jésuites. Ces ouvrages sont ano- Degola a laissé en manuscrit un Traité raison dominicale, auquel il avait donné up de soin.

GUYOT DE FÈRE.

encyclopédique, t. XXX, juin 1806 (Notice de ...).

DEGOUVE DENUNCQUES, magistrat et teur français, né à Arras, en 1784, mort le 16 octobre 1839. Avocat distingué à il fut appelé aux fonctions de substitut cureur général, puis à celles de conseiller ur royale de Douai. Il était en même temps e du conseil municipal et du conseil d'ar- ment. En 1827 il fut appelé à la chambre putés par l'arrondissement d'Hesdin (Pas- is). Il y vota avec le côté gauche, notam- dans la session de 1829. Nommé procureur près la cour de Douai, il refusa ces fonc- pour conserver son indépendance; mais a révolution de 1830 il passa en qualité seiller à la cour royale de Paris; il vota chambre pour la liberté de la presse, e rétablissement de la Pologne, et pour le ment du divorce.

GUYOT DE FÈRE.

...ements particuliers.

DEGRANGE (*Edmond*), financier français, de Bordeaux, vivait au commencement de siècle. Il a publié de 1808 à 1828 des ou- très-estimés sur la comptabilité commer- en voici les titres : *La Tenue des Livres facile, ou nouvelle méthode d'ensei- ment de la tenue des livres en simple et le partie, etc.*; 1818, in-8° : cet ouvrage a très-grand nombre d'éditions; le fils de ... a donné une traduction en espagnol, un *Traité du Change*; — *Arithmétique ... analytique, démontrée dans tous développements et dans ses diverses applications*; 1808, in-8°; une 2e édit. sous ce titre : *Arithmétique commerciale analysée et démontrée dans ses diverses applications aux usages du commerce et de la banque*; 1819, 2 vol. in-8°; — *Balance générale simplifiée, ou méthode pour obtenir tous les mois, ainsi que dans l'intervalle de l'un à l'autre, la balance générale des comptes tenus en double partie, etc.*; 1808, 1 vol., avec un tableau; — *Le Change et les Arbitrages expliqués, etc.*; 1808, in-8°; une 5e édit. en 1840, in-8°; — *Vade-Mecum des Commerçants, etc.*; 1808, in-8°; une 2e édit., sous ce titre : *Manuel du Commerce, ou vade-mecum des commerçants, etc.*; 1826, in-8°; — *La Tenue des Livres en partie double appliquée à la comptabilité d'un receveur général*; 1808, in-8°; — *La Tenue des Livres généralisée, ou avis aux négociants et aux comptables*; 1809, in-8°; — *Traité de la valeur intrinsèque en argent*; 1809, 1 feuille in-plano; — *Tablettes des Négociants, exposant les divers systèmes actuels des peuples commerçants*; 1815, in-8°; — *De l'Avantage des parties doubles sur les autres méthodes*; 1821, in-8° de 28 pages; — *Tenue des Livres des Maîtres de Forges, etc.*; 1824, in-8°; 2e édit., en 1843, in-8°; — *De la Tenue des Livres des Agents de Change et des Courtiers de Commerce*; 1825, in-8°. Son fils a réuni sous le titre d'*Études commerciales* les divers traités spéciaux publiés par son père.

GUYOT DE FÈRE.

Quérard, *La France littéraire*. — *Dictionnaire de l'Économie politique.*

DEGRANGES ou **DESGRANGES** (*Michel*), théologien français, plus connu sous le nom de *Père Archange*, né à Lyon, en 1734, mort dans la même ville, le 13 octobre 1822. Il entra dans l'ordre des Capucins, émigra à l'époque de la révolution, et s'adonna à la prédication lorsqu'il lui fut permis de rentrer en France. Après quelques années d'une vie inquiète et errante, il mourut à Lyon, à l'hôpital de la Charité, où des personnes pieuses l'avaient fait entrer. Les ouvrages, d'ailleurs fort médiocres, de Degranges ne se distinguent guère que par la vivacité et quelquefois la violence des opinions. Cependant M. Mahul est trop sévère lorsqu'il dit : « Le P. Archange était plus royaliste que le roi et plus ultramontain que le pape : ses brochures sont ce qu'étaient ses sermons, de véritables capucinades. » On a de lui : *Discours adressé aux juifs, et utile aux chrétiens, pour les confirmer dans leur foi*; Lyon, 1788, in-8°; — *Aperçu nouveau d'un plan d'éducation catholique*; Lyon, 1814, in-8°; — *Réflexions intéressantes sur le Génie du Christianisme*; Lyon, 1815, in-8°; — *Précis abrégé des vérités qui distinguent le culte catholique de toutes les sectes chrétiennes et avouées par l'Église de France*; Lyon, 1817, in-8°; — *Explication de la lettre encyclique du pape Benoît XIV sur*

les usures, par le R. P. Michel Archange, prêtre capucin, ancien professeur de théologie, suivie de quelques réflexions particulières de l'auteur; Lyon, 1822, in-8° ; — *Dissertations philosophiques, historiques et théologiques sur la religion catholique*; Lyon, 1836, 2 vol. in-8°.

Mahul, *Annuaire nécrologique pour l'année* 1822.

DEGRAVE (*Charles-Joseph*), littérateur belge, né à Ursel, en Flandre, le 24 octobre 1736, mort près de Gand, le 2 août 1805. Après avoir étudié la philosophie et le droit à l'université de Louvain, il se fit recevoir avocat au conseil de Flandre en 1760, fut nommé conseiller le 26 mai 1775, et avocat fiscal en 1794. Il fut porté par les suffrages de ses compatriotes au Conseil des Anciens le 23 germinal an V (12 avril 1797), comme représentant du département de l'Escaut, et y siégea jusqu'au 18 brumaire. Il consacra ses dernières années à la composition d'un ouvrage qui parut après sa mort, sous le titre suivant : *La République des Champs-Élysées, ou le monde ancien*; Gand, 1806, 3 vol. in-8°. Les opinions paradoxales ou extravagantes soutenues dans ce livre sont assez curieuses pour que nous en disions quelques mots. « Degrave, dit M. de Stassart, profondément versé dans la connaissance de l'histoire et des langues anciennes, s'était occupé très-particulièrement de la mythologie, et ses loisirs furent employés à débrouiller cette science, qu'il considérait comme mal comprise généralement. Il crut avoir découvert, sous le voile des fables mythologiques, des vérités incontestables. Accueillant l'opinion d'Aristote que la Grèce devait ses institutions religieuses à des peuples regardés par elle comme barbares, et se rappelant qu'aux yeux de quelques auteurs Homère et Hésiode étaient non pas Grecs, mais Atlantes, il rechercha quel pouvait être le sol de l'Atlantide, et d'induction en induction il fut conduit à croire que ce sol est celui de la Flandre, où s'était formée une république d'hommes éminemment justes, de sages, et dont les anciens avaient fait les Champs-Élysées et l'Enfer, lieu de l'initiation d'Ulysse aux mystères. D'après ses convictions, exprimées sans le plus léger doute, Circé n'est autre chose que l'emblème de l'Église elyséenne; l'Élysée est le berceau des arts, des sciences et nommément de la mythologie; les Elyséens, ou, si vous l'aimez mieux, les Atlantes, ont civilisé les anciens peuples, tels que les Égyptiens et les Grecs. Les dieux de la Fable sont les emblèmes des institutions sociales de l'Élysée; la voûte céleste est le tableau de ces institutions et de la philosophie des législateurs atlantes; l'aigle céleste est l'emblème des fondateurs de la nation gauloise. Quant aux poëtes Homère et Hésiode, ils sont originaires de l'Atlantide, c'est-à-dire de la Belgique, de la Flandre. »

Baron de Stassart, *Notices biographiques*.

DEGRIN (*Gervais*), bénédictin de l'abbaye de Tiron, diocèse de Chartres, vivait vers la fin du seizième siècle. On a de lui : *Les Armes du chevalier chrétien et le vrai refuge de tout bon catholique*; Paris, 1575, in-8°. M. G.

Du Verdier, *Bibliothèque française*.

DEGUA DE MALVES. *Voy.* GUA (DE).

DEGUERLE (*Jean-Marie-Nicolas*), littérateur français, né à Issoudun, le 15 janvier 1766, d'une famille noble, originaire de l'Irlande, mort à Paris, le 11 novembre 1824. Après avoir fait de bonnes études au collège de Montaigu, il débuta dans la carrière littéraire par quelques poésies insérées dans l'*Almanach des Muses* et par un volume de poésies érotiques intitulé *Les Amours*, où il a très-heureusement imité plusieurs poëtes latins. En 1791, lors de la rébellion de quelques anciens nobles, au camp de Jalès, ce fut lui qui rédigea, sous le nom supposé de *marquis d'Arnay*, une proclamation qui fit beaucoup de bruit à cette époque. Il fut incarcéré à l'Abbaye, où il était encore lors des massacres de septembre. Il trouva heureusement un de ses condisciples dans le médecin de la prison : celui-ci parvint à l'arracher des mains des bourreaux. Sous le Directoire, Deguerle fut un des rédacteurs du *Mémorial* avec La Harpe, Fontanes et l'abbé de Vauxcelles. Fontanes, qui avait apprécié son mérite, le fit nommer professeur de belles-lettres au collége de Compiègne en 1801, et successivement professeur de rhétorique au prytanée de Saint-Cyr et professeur de rhétorique et censeur au Lycée Bonaparte, où il resta jusqu'en 1809, époque à laquelle il fut élevé à la chaire d'éloquence française de la faculté des lettres de Paris. Sa modestie lui fit refuser l'emploi de proviseur du collége Louis-le-Grand, qui lui fut offert. Ses ouvrages sont : *Les États généraux des bêtes*, 1790 (anonyme); — *Les Amours*, imitation en vers des poetes latins; 1794 (anon.); — *Éloge des Perruques, enrichi de notes plus amples que le texte*, par le docteur Ackerlio; Paris, 1799, in-12; il a été traduit en hollandais, Amsterdam, 1801, in-12 : c'est une débauche d'érudition dans le genre de l'*Éloge de la Folie* d'Erasme; — *La Guerre civile*, poëme, traduction libre de [illegible] tronne (en vers français); Paris, 1799, in-[illegible]; réimprimée à la suite du Lucain d'Amar [illegible] vier, 1816, 2 vol. in-12, et dans le 16e livre [illegible] *Classiques latins* publiés par [illegible] in-12; — *Stratonice et son p*[illegible]*re, ou* [illegible] *portraits, conte qui n'en est pas un*; [illegible] *Phryné devant l'Aréopage de P*[illegible] *comédie*, etc.; satire faite à l'occasion [illegible] trait épigrammatique de Mlle Lange, que avait exposé au salon de l'an VII (1799); — [illegible] *cours sur la Grammaire générale*, etc.; — *L*[illegible] *néide de Virgile, traduction nouvelle, avec texte en regard, par M. M.-N. Deg*[illegible]*le, bliée d'après les manuscrits autograp*[illegible] *l'auteur, et précédée d'une notice bi*[illegible]*que et littéraire*, par [illegible]

…l. in-12. Cette traduction, fidèle … très-estimée. On a du même … tice sur Léonard, que Campenon … a fait paraître aussi ses *Œuvres* …29; 1 vol. in-8°.

GUYOT DE FÈRE.

…sur J.-M.-N. Deguerle, dans la traduc-…

…Voy. GUIGNES.

…(*Louis-Timothée*), économiste et …çais, né en 1794, mort à Neuilly-…9 juillet 1851. Il avait été délégué …ançaises et lieutenant-colonel de la …n de la garde nationale de Paris. …*Les Colonies et la Métropole*; *Le* …*ue et le Sucre indigène*; *trésors* …*rce, agriculture, émancipation* …*de nos colonies et abolition de* …Paris, 1839, in-8°; *Le Proscrit*, …actes, avec Frédéric Soulié; Paris, …*Petite Botanique du jeune âge*; — *Petite Météréologie du jeune* …; quelques brochures sur la statis-…fut le fondateur du journal *La Se-*…

A. JADIN.

…*rsalisten*.

…(*Jean-David*), peintre hollandais, …vers 1604, mort à Anvers, en 1674. …é les fleurs, les fruits et des …de fantaisie. Il réussissait sur-…jusqu'à faire illusion, la trans-…du cristal. Il forma d'habiles …els ses fils et Abraham Mignon.

— …*et peint*, 183…

…(*Guillaume*), poete français, né à …s 1520, mort vers 1601. Il alla s'é-…Pays-Bas, où il mit au jour un …en vers et en prose, sous ce …*delectable et fructueuse de la* …*toire de vertu contre fortune*; … in-4°. Deheris a traduit en français …grecs et latins, entre autres l'ho-…Jean Chrysostome où ce Père …n'est blessé que de soi-même.

M. G.

…, *Bibl. franç.* — Brunet, *Manuel du*…

…(*Abraham*), viticulteur alle-…a première moitié du dix-sep-…a de lui: *Weinbuchlein oder* …Le livre du Vin, ou de la vi-…, 1626, in-8°; réimprimé dans …*Germania* de Bernard de Rohr.

…Jöcher, *Allgem. Geleh.-Lexicon*.

…(*Jean-Conrad*), médecin alle-…seconde moitié du dix-hui-…la médecine à Schœningen, …chimie. Outre de nombreux …dans les journaux de Crell, on …*einer vollst. Anleit. Ab-*…*scharfe Tinctur des Spies-*…(Essai d'un traite complet sur …, etc., Helmstædt, …; 1779; — *Versuch einer vollstændigen Abhandlung von dem Maywurm und dessen Anwendung in der Wuth und Wasserscheu* (Essai d'un emploi de la larve du hanneton contre l'hydrophobie, etc.); Leipzig, 1788.

Biographie médicale.

* **DEHN** (*Siegfried-Guillaume*), musicographe allemand, né à Altona, le 25 février 1799. Il fit ses premières études à Ploen, étudia à Leipzig, de 1819 à 1822, la jurisprudence, qu'il abandonna pour la musique et surtout pour la théorie et l'histoire musicales. Un heureux concours de circonstances favorisa ce penchant pour un art qu'il affectionnait. Dehn composa aussi divers écrits sur la musique. On a de lui: *Theoretisch-praktische Harmonie lehre* (Enseignement théoritico-pratique de l'harmonie); Berlin, 1840. Dehn continua en outre de 1842 à 1848 le journal *Cæcilia*, fondé par Godefroi Weber.

Conversations-Lexicon.

DEI (*Jean-Baptiste*), généalogiste italien, né à Florence, en 1702, mort dans la même ville, le 15 février 1789. Il fut directeur de l'*Archivio secreto* du prince Ferdinand, réuni aux archives du grand-duc, sous le titre de *Segretaria vecchia*. Il mit dans un ordre lumineux la plupart des archives de Florence, et forma les arbres généalogiques de plusieurs familles illustres.

Tipaldo, *Biogr. dei Ital. illustri*.

DEI (*Vincenzo*), peintre de l'école florentine, né à Livourne, en 1774, mort en 1838. Il a surtout travaillé à Sienne, où il a peint la voûte de l'église Saint-Léonard, et décoré la chapelle du palais Bianchi et celle de la confrérie de Saint-Roch, construite en 1815.

E. B—N.

Romagnoli, *Cenni storico-artistici di Siena*.

DEIDIER (*Antoine*), médecin français, mort le 30 avril 1746. Fils d'un chirurgien de Montpellier, il fut reçu docteur à l'université de cette ville en 1691, et cinq ans plus tard il fut appelé à professer la chimie. Sa conduite à Marseille durant la peste de 1720 lui valut le cordon de Saint-Michel et son admission dans la Société royale de Londres. En 1732 il quitta la chaire de chimie, qu'il occupait depuis trente-cinq ans, pour venir exercer à Marseille les fonctions de médecin des galères. Ses ouvrages sont: *Quæstio de temperamentis*; Montpellier, 1706, in-8°; — *Dissertatio de humoribus*; Montpellier, 1708, in-8°; — *Physiologia tribus dissertationibus comprehensa*; Montpellier, 1708, in-8°; — *Dissertatio de morbis internis capitis et thoracis*; Montpellier, 1710, in-8°; — *Explicatio materialis sensationum*; Montpellier, 1715, in-8°; — *Chimie raisonnée, où l'on tâche de découvrir la nature et la manière d'agir des remèdes chimiques les plus en usage en médecine et en chirurgie*; Lyon, 1715, in-12; — *Institutiones medicæ theoreticæ, physiologiam et pathologiam complectentes*; Montpellier, 1716, in-12; — *Ergo rabiei caninæ balneum*; Montpellier, 1722, in-4°; — *Expériences sur*

la bile et les cadavres des pestiférés; Zurich, 1722, in-4°; — *Dissertatio de morbis venereis*; Montpellier, 1723, in-8°; en français, par Devaux, Paris, 1735, in-12; — *Theoria morborum internorum capitis, thoracis et abdominis, absque suppositione spirituum animalium*; Montpellier, 1723, in-8°; — *Dissertatio de arthritide*; Montpellier, 1726, in-8°; — *Abrégé complet d'Ostéologie*; Avignon, 1737, in-12; — *Matière médicale*, etc.; Paris, 1738, in-12; — *Anatomie raisonnée du corps humain*; Paris, 1742, in-12; — *Consultations et observations médicinales*; Paris, 1754, 3 vol. in-12.

Éloy, *Dictionnaire de la Médecine*. — *Biog. medic.*

DEIDIER (L'abbé), mathématicien français, né à Marseille, en 1696, mort à Paris, en 1746. Après avoir fait ses premières études dans le collége de l'Oratoire, il étudia la théologie chez les Jésuites, et fut ordonné prêtre. Chargé de professer la philosophie au séminaire d'Aix, il s'occupa spécialement de mathématiques. Il quitta le séminaire, pour devenir précepteur des enfants du marquis d'Havré, et fut ensuite nommé professeur d'artillerie à l'École Militaire de La Fère. Des infirmités précoces l'ayant obligé à demander sa retraite, il obtint une pension de 1,200 fr., et vint finir ses jours à Paris. Ses nombreux ouvrages lui assurent une place distinguée parmi les mathématiciens de son temps. On a de lui: *Lettre d'un mathématicien à un abbé, où l'on prouve que la matière n'est pas divisible à l'infini*; Paris, 1737, in-12; — L'*Arithmétique des Géomètres*; Paris, 1739, in-4°; — *De la Science des Géomètres*; Paris, 1739, in-4°; — *De la Mesure des Surfaces et des Solides par l'arithmétique des infinis et les centres de gravité*; Paris, 1740, in-4°; — *Du Calcul différentiel et intégral*; Paris, 1740, in-4°; — *De la Mécanique générale*; Paris, 1741, in-4°; — *Du Parfait Ingénieur français*; Paris, 1742, in-4°; — *Éléments généraux des parties des Mathématiques nécessaires à l'artillerie et au génie*; Paris, 1745, 2 vol. in-4°.

Histoire des Hommes illustres de la Provence.

* **DEIDRICH** (*Georges*), écrivain transylvain, natif de Tecken, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Il étudia à Strasbourg jusqu'en 1592, et devint professeur (*lector*) à Hermannstadt. Ses ouvrages sont: *Analysis libri VI Ethicorum Aristotelis, ad Nicomachum de quinque habitibus intellectus*; Hermannst., 1589, in-4°; — *Hodœporicon itineris Argentoratensis, insigniumque aliquot locorum et urbium cum Hungariæ, tum vero maxime Germaniæ, descriptiones fluviorum item ac montium quorumque appellationes historias denique nonnullas aliaque lectu non injucunda continens*, poëme en vers hexamètres; ibid., 1589, in-4°; — *Carmen in laudem principis Sigismundi Bathori*; 1591, in-fol.; — d'autres poëmes latins sur divers sujets.

Haner, *Script. Hung.* — Horanyi, *Mem. Hung.*

DEIMANN (*Jean-Rodolphe*), m[...] miste hollandais, né à Hage (Ostfri[...] 1743, mort le 15 janvier 1808. Orp[...] de quatorze ans, il fut élevé par s[...] Jean Thierry, célèbre prédicateur, [...] manuel, pharmacien à Amsterdam, [...] rent étudier la médecine à Halle. R[...] 13 avril 1770, il s'établit la même an[...] dam, s'acquit de la réputation co[...] teur de la vaccine, et devint s[...] chef du grand hôpital, président [...] dical et membre de la société *Con[...] bertate*, à laquelle il présenta [...] ses travaux. Les expériences [...] attirèrent bientôt toute son attenti[...] avec ses compatriotes Bondt, Nie[...] Van Troostwyk et Lauwerenburg[...] ciation d'expérimentateurs qui s'est [...] si célèbre sous le nom de *Compa[...] mistes hollandais*. Ce furent eu[...] vrirent le *gaz oléfiant*, en fai[...] chlore sur l'hydrogène bicarboné; [...] des recherches fort intéressante[...] *du mercure dans les végétaux*, [...] *binaisons du carbone avec l'h[...] l'acide nitrique et les nitrates* [...] *l'analyse de l'eau au moyen de[...] sur les oxydes d'azote*, enfin *sur l[...] sans l'oxygène* (1). Cette associat[...] était pour la Hollande ce qu'était [...] France la Société d'Arcueil; et [...] celle-ci publia ses mémoires dans u[...] cial, la Compagnie des Chimistes ho[...] les siens en français, sous le titre d[...] *physico-chimiques*, trois cahiers[...] 1793; recueil rare et recherché: i[...] hollandais qu'en 1799. Grâce à la lu[...] mortels travaux de Lavoisier, le fra[...] langue des chimistes comme elle [...] des diplomates.

Deimann fut chargé, avec les pro[...] manns de Leyde, Driessen de Gr[...] lyk d'Amsterdam, de la rédaction [...] *macopæa Batava*, imprimée à [...] en 1805. Il s'occupa aussi de phil[...] un zélé partisan du système de Ka[...] cha le premier à introduire dans [...] son pays. A l'avénement du roi Lo[...] en 1806, au trône de Hollande, il fu[...] mier médecin de la cour. Ce roi, [...] sujets, avait une estime particuli[...] mann; on raconte même qu'il [...] le portrait dans sa chambre de [...] des portraits de Frédéric II et de [...] tia Bonaparte. Outre les *Recherc[...] chimiques*, auxquelles il contribu[...] mann: *Dissert. de indicatione [...] ratim*; Leyde, 1770, in-4°; — *sur l'Électricité* (en hollandais); 1779, in-8°; — *Sur l'usage d[...]*

(1) Voy. *Annales de Chimie*, t. V, p. 211; *Journal de Physique*, t. XLIII,

ée par l'Académie de Médecine ; — *Mémoire sur la nature ... culins*, en collaboration avec ...twyk, Niewland et Bondt, dans ...*ysique*, juin 1792, p. 409 ; — ...*ekking der Kritische Wysbe*... rage philosophique) ; Amster-...

F. H.

...*ce sur J.-R. Deimann*; Amsterdam, ..., *Eloge de Deimann*; ibid., 1808. — ...*cyclop.*

...*erre* DE), littérateur français, ...rs 1570, mort vers 1618. La ...e Crillon le fit admettre à la ...te de Valois. La littérature fut ...ccupations les plus constantes ; ...*ustriade*, Lyon, 1601) célèbre ...pante, remportée sur les Turcs ...triche. C'est une relation versi-...ques épisodes de chevalerie et ...oup trop longs ; le tout est fort ...eur sans doute se dégoûta de ...e l'acheva point. Il se montra ...gacr dans son *Académie de ...œuvre exacte et requise pour ...rations du bien dire*; Paris, ...erbeux et prolixe, Deimier con-...ature pratique de son temps ; ...sont judicieuses ; ses conseils, ...époques, méritent encore d'être ...é. Peu disposé à s'incliner de-...contemporaines, il reprend dans ...tas et autres écrivains alors cé-...sensibles, des hiatus, des en-...eitsements, qu'on ne tolère plus. ...volumes de Deimier, *Les illus-*... 1613. *Le Printemps des lettres* ... *La royale Liberté de Mar-*... ne méritent pas de sortir de ...oubli. GUSTAVE BRUNET.

...[illegible]

...EIN (*Jean-Louis*), auteur ...mand, né à Vienne, en 1791. Son ...et notaire dans cette ville ; il ...a remplir les mêmes fonctions. ...is ans, Jean-Louis Deinhard-... d'esthétique et de littérature ... De 1832 à 1841 il fut ... du théâtre de la cour. ...gea, avec autant d'habileté ... de la Littérature (*Jahr-*...r.). Ses œuvres dramati-...s et parfaitement adaptées ...a un style bien élevé, ont de ...ce. On a de lui : *Drama-*... (Poésies dramatiques) ; ...r ; Vienne, 1827. On re-...recueil : *Die verschleierte* ...*;* *Floretta ; das Bild ...e Danae* ; — *Ehestands-*...*lariage* : Vienne, 1826 ; ...*Brautzug* (Les Fiançailles de l'archiduc Maximilien) ; — *Hans Sachs* ; Vienne, 1829 ; — *Künstlerdramen* (Drames artistiques) ; Leipzig, 1845, 2 vol. ; — *Skizzen einer Reise* (Esquisses de Voyage) ; Vienne, 1831 ; — *Gedichte* (Poësies) ; Berlin, 1844 ; — *Erzählungen und Novellen* (Contes et Nouvelles) ; Pesth, 1846. Les œuvres dramatiques complètes (*Gesammelte dramatische Werke*) de Deinhardstein ont été publiées à Leipzig, 1848-51, 5 vol.

Conversations-Lexicon.

* DEINLEIN (*Georges-Frédéric*), jurisconsulte suisse, né à Altorf, le 18 décembre 1690, mort le 11 mai 1757. Il obtint le grade de licencié dans sa ville natale. Il se rendit à Halle en 1716, retourna à Altorf en 1718, fut reçu docteur en droit en 1719, devint professeur agrégé de droit, puis assesseur à la Faculté en 1730, et professeur titulaire en 1730. En 1738 il fut chargé de professer les Institutes de Justinien, en 1740 les Pandectes, enfin le Code et le droit canon en 1744. Ces emplois si importants ne l'empêchèrent point de s'occuper de poésie dans ses loisirs. Ses principaux ouvrages sont : *Dissertatio de transitu hypothecæ tacitæ in bonis tutoris ad hæredes pupilli* ; 1734 ; — *De testamento irati valido* ; 1747 ; — *De vera indole Vellejani ad uxorem mercatricem pro marito mercatore intercedentem applicata* ; 1751 ; — *De Remedio revisionis et transmissionis actorum in causis appellabilibus non excluso* ; 1752.

Strodtmann, *Neues Gelehrten Europa.*

* DEÏOCHUS (Δηίοχος), historien grec de Proconnèse, vivait probablement dans le sixième siècle avant J.-C. Denys d'Halicarnasse le cite parmi les plus anciens historiens grecs, et le donne comme antérieur à Hérodote. C'est probablement le même que le Deiochus qui, au rapport d'Étienne de Byzance, était né à Cyzique et avait écrit un ouvrage sur sa ville natale (Περὶ Κυζίκου). Ce livre est souvent cité par le scoliaste d'Apollonius de Rhodes, qui ne le désigne d'ailleurs qu'une seule fois sous le nom de Δηίοχος. Partout ailleurs il l'appelle Δηΐλοχος ou Δαίοχος.

Denys d'Halicarnasse, *Jud. de Thucyd.*, 2, 5. — Étienne de Byzance, au mot Ἀάμψαχος. — Scoliaste d'Apollonius de Rhodes, I, 961, 966, 974, 987, 989, 1037, 1062, 1063 1065; II, 85, 106.

DEIRON (*Jacques*), archéologue français, né à Nîmes, vers le commencement du dix-septième siècle, mort dans la même ville, en 1677. On a de lui quelques ouvrages historiques, inexacts et peu importants, entre autres : *Des anciens bâtiments de Nîmes* ; Nîmes, 1656 ; — *Les Antiquités de la ville de Nîmes* ; ibid., 1663, in-4°.

Le P. Lelong, *Dict. hist. de la France*, III, éd. Fontette.

DEISCH (*Jean-André*), médecin allemand, mort à Augsbourg, vers 1780. Reçu docteur en 1741, il fut nommé membre du Collège des Méde-

cins et médecin pensionné de la ville. Il s'occupa surtout de l'art obstétrical. On a de lui : *Dissertatio de necessaria in partu præternaturali instrumentorum applicatione*; Strasbourg, 1741, in-4°; — *Kurze und in der Erfahrung gegründete Abhandlung, dass weder die Wendung noch englische Zange in allen geburts fællen vor Mutter und Kinder sicher gebrauchet, noch dadurch die scharfen Instrumente gænzlich vermieden werden können* (Traité concis et basé sur l'expérience, démontrant que ni la version ni le forceps anglais ne peuvent être toujours employés avec sûreté pour la mère et les enfants dans les accouchements, et qu'ils ne dispensent pas absolument de l'emploi des instruments tranchants; Augsbourg, 1754, in-8°;) — *Dissertatio de usu cultrorum atque uncinorum scindentium eximio in partu præternaturali nec versione fœtus, nec applicatione forcipis anglicanæ, vel Leoreti, terminando, sectionisque cæsareæ, matre adhuc vivente instituendæ, securitate atque utilitate*; Schwabach, 1759, in-4°; — un mémoire sur l'incertitude des signes de la conception, dans les *Éphémérides des Curieux de la nature*; — une traduction allemande du *Traité d'Anatomie* de Verdier; Augsbourg, 1744, in-8°.

Biographie médicale.

DEJAURE (*Jean-Élie* BEDENC), auteur dramatique français, né à Paris, en 1761, mort à Paris, le 5 octobre 1799. Pour obtenir que les comédiens italiens le traitassent avec quelques égards, lorsqu'il leur présenta ses premières pièces, il avait joint à son nom le titre de baron, quoiqu'il ne fût que le fils d'un marchand. Mais après ses premiers succès il quitta cette qualification, dont il n'avait plus besoin. Il a donné un assez grand nombre de pièces, tant à la Comédie-Italienne qu'au Théâtre-Feydeau. Les principales sont : *Les Époux réunis*, comédie en un acte, en vers; 1789; — *L'incertitude maternelle, ou la chose impossible*, comédie en un acte, en vers (1791); — *Ferdinand, ou la suite des Deux Pages*, opéra-comique en un acte; 1790; — *Louise de Valsan*, comédie en trois actes; 1791; — *Le Faux Bellon, ou le négociant de Nantes*, un acte, en vers; 1791; mis depuis en opéra-comique, avec la musique de Kreutzer; — *Lodoïska, ou les Tartares*, opéra-comique en trois actes, musique de Kreutzer; 1791; — *Les Quiproquos espagnols*, opéra en deux actes, avec ariettes, musique de Devienne (1798); — *Imogène, ou la gageure indiscrète*, opéra-comique en trois actes, en vers; 1796; — *La Dot de Suzette*, opéra-comique en un acte, musique de Boïeldieu; 1797; — *Montano et Stéphanie*, opéra-comique en trois actes, musique de Berton; le troisième acte de cette pièce fut refait en 1801, par Legouvé; — *Astyanax*, opéra-comique en trois actes, musique de Kreutzer; 1801. Dans ses pièces, qui la plupart ont eu du succès, on trouve peu d'invention, mais

elles offrent de
un but moral,

Rabbe, Biographie des Contemporains. — France littéraire.

* [D]AZET [Ma]rie-Virg[inie] ...ne, née à ... en 1797. ...

Arts, qui ne ...ait pas à l'en[fant]
la famille ét[ait] nombreuse : car la ...
dont la nai[ssance] ...

Virginie, ...
ses parents. ...

sa sœur aînée (... Bouches), d[e]
l'Opéra, la gentille enfant débuta
Capucines avant d'avoir accompli ...
quième année, et y créa le rôle de ...
seule. Elle faisait sensation et ...
cevait cinquante francs par m[ois] ...
et les bonbons du public. Le couv[ent]
le théâtre des Capucines disparu[t] ...
place à la rue de la Paix, et le pet[it] ...
sant se vit réduit à ... au ...
remplir des rôles ... et ...
chœurs. *La Fée Nab*... *La* ...
dormant, est en ...
importante de ...
sa camarade, ...
peu près du même âge, ...
une double ...
fit une courte ...
mais Brunet ne ...
sous sa main. P...
sot ne firent p... place ...
s'était fait applaudir pourtant dan[s] ...
d'Absence, à côté de Tiercelin, d'O...
et de Bosquier-Gavaudan. Dejazet ...
tement à la rue de Chartres, où ...
double chagrin d'être rel...
rôle et toujours traitée en p...
eût seize ans environ. Un hasar[d] ...
présenta pendant un mois de relâ[che] ...
de réparations à la salle. Une par[tie] ...
se réunit en société pour donner q[uelques repré-]
sentations à Orléans. Gonthier, S...
tenay étaient les chefs de la car[avane] ...
ne put ou ne voulut pas être du v[oyage] ...
tite Virginie prit sa place dans la ...
rôles sur le théâtre. C'était la ...
qu'elle quittait Paris, qu'elle se ...
tresse, dans une petite chambre à ...

… de deux cents francs, dont ses
… avaient fait l'avance. Sa brillante
… jeu fin et spirituel avaient été
… Moriennais, mais avaient surtout
… et Sévesie, qui, de retour à Pa-
… activement de lui trouver un
… province. C'est par leur entre-
… à Lyon pour y remplir ce qu'on
… les soubrettes : on dit mainte-
… Le séjour de Lyon fut un
… d'étude : mais déjà le public de
… charmante soubrette, qu'il
… aujourd'hui comme son enfant
… comme telle chaque fois qu'elle
… Une tournée à Bordeaux ne fit
… jeune actrice plus d'acquis et
… bien que M. Delestre-Poirson
… du Gymnase dramatique
… à sa troupe Mlle Dejazet, qui
… un enfant, grâce à sa taille
… mignonne. Il fallait un
… à la gentille Léontine Fay,
… M. Scribe proportionnait à
… se trouva tout à point pour
… *La Petite Sœur*, *Le Ma-*
… *La Famille normande*, *Le*
… *de la Vie*, etc. La ci-devant
… portait si bien le costume
… lors sa spécialité de ces
… travestis en termes de cou-
… dans cet emploi, pour
… au théâtre des Nouveautés,
… dans *Henri IV en*
… dans *L'École de Brienne*,
… *Le Fils de l'Homme*. Mais c'est
… du Palais-Royal que Mlle De-
… ses plus beaux triom-
… Ses créations sont sans nom-
… remarquables sont en rôles de
… *de Bondy*, *Frétillon*, *La*
… *Sophie Arnould*, *Le*
… *La Danseuse de Venise*,
… *Pretintailles*, etc.; en tra-
… *La Fille de Dominique*,
… *Béranger*, *Louis XI*, *Les*
… *Le Marquis de Létorières*
… *premières Armes de Ri-*
… Mlle Dejazet, par sa grâce,
… de bon goût s'est élevée
… Fleury. M. Dormeuil,
… le tort de se séparer de la
… commencé son théâtre et
… avoir encore les succès
… dans *Gentil-Bernard*,
… *paroles*, *La Douairière*

… aucun détail sur la vie
… dont nous esquis-
… nous nous faisons un
… hautement les
… absurdes dont
… Loin d'aimer la vie dissipée et les orgies, comme l'ont prétendu les orateurs de café, elle est d'une sobriété exemplaire; entourée d'un très-petit cercle d'amis, elle vit fort simplement et fort bourgeoisement. La plupart des bons mots assez égrillards qu'on lui attribue sont aussi de pure invention. La conversation de Mlle Dejazet est fine, spirituelle : personne ne lit et ne raconte mieux qu'elle; mais elle trouverait de mauvais goût et hors de sa société intime quiconque tiendrait devant elle un mot trop inconvenant. Ce qu'on a dit de vrai, c'est l'éloge qu'on a pu faire de sa bonté, de son humanité, de ses actes nombreux de bienfaisance. Son amour profond de la famille, ses soins touchants pour sa vieille mère et pour sa sœur aînée, voilà ce qu'on peut attester avec sincérité.

Émile Vander-Burch.

Jules Janin, Rolle, Charles de Flonnes, etc., dans les feuilletons des *Débats*, du *National*, du *Siècle*, du *Constitutionnel*, etc. — Eugène Guinot, *Notice sur Mlle Dejazet*. — Roucourt, *Le Perroquet de Dejazet*. — Eugène de Mirecourt, *Biographie de Dejazet*. — *Renseignements particuliers*.

* DEJEAN (...), historien français, vivait dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. Il fut chanoine de Saint-Marcel à Paris. On a de lui : *Introduction à la révolution des Pays-Bas et à l'histoire des Provinces-Unies*; Paris, 1784, in-12.

Adelung, Supplément à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexic.*

* DEJEAN (...), chimiste français, vivait dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : *Traité raisonné de la Distillation, avec un Traité des Odeurs*; Paris, 1753, in-12.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexic.*

* DEJEAN (...), médecin français, vivait dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : *Règles et observations sur les descentes ou hernies*; Paris, 1755, in-12.

Adelung, Suppl. à Jocher, *Allg. Gel.-Lexic.*

DEJEAN (*Jean-François-Aimé*, comte), général français, né à Castelnaudary (Aude), le 6 octobre 1749, mort à Paris, le 12 mai 1824. Il fut successivement employé dans divers postes du génie militaire jusqu'à l'époque de la révolution de 1789. Ses talents pour l'administration militaire lui assuraient un avancement rapide : il parvint de grade en grade jusqu'aux premières fonctions de son arme. Il remplit diverses missions importantes sous le consulat, notamment à Gênes, où il résida près de deux ans comme ministre extraordinaire et président de la *consulta* chargée d'organiser la république ligurienne. Il fut appelé à Paris en 1802, pour remplir les fonctions de ministre de l'administration de la guerre, qu'il conserva jusqu'en janvier 1810, à l'époque où il fut nommé grand-trésorier de la Légion d'Honneur. Quelque temps avant sa sortie du ministère il avait été promu à la dignité de premier inspecteur général du génie; l'empereur y ajouta bientôt celle de sénateur. Dans ces diverses fonctions sa conduite fut constamment honorable. Après l'abdication, le général Dejean

adhéra au gouvernement provisoire, et remplit ensuite avec plus de zèle que de succès la mission difficile de commissaire extraordinaire du comte d'Artois. Il fut nommé successivement à son retour à Paris pair de France, gouverneur de l'École Polytechnique, et président du comité de liquidation de l'arriéré. Mais ayant accepté de Napoléon sa nomination à la pairie des cent jours, il fut éloigné de toutes fonctions publiques au retour des Bourbons, et ne rentra qu'en 1819 à l'ancienne chambre des pairs, où il s'est constamment montré l'ami des libertés constitutionnelles. Entre autres ouvrages, le général Dejean a laissé : *Description d'un nouveau moyen proposé par le directeur général des subsistances militaires, et mis en essai à la manutention des vivres, pour la conservation illimitée des grains*; Paris, sans date, in-8°, de 10 pages; — *Économie publique; resumé de toutes les expériences faites pour constater la bonté du procédé pour la conservation illimitée des grains et farines*; Paris, 1824, Bachelier, 40 pages. Cette brochure a été rédigée par M. le chevalier Saint-Fare-Bontemps, mais vue et approuvée par le général Dejean; — *Mémoire sur la manière d'extraire et de préparer la tourbe dans les provinces de Hollande et d'Utrecht*, dans le tome XV du *Journal des Mines*. « Dejean était semblable, » a dit le général Haxo dans son éloge funèbre, « à « ces hommes que l'antiquité présente à notre « admiration, également propres à la guerre et « à l'administration de l'État : grand dans le « public et grand dans son intérieur. »

Haxo, *Éloge funèbre de Dejean*. — *Moniteur* du 3 juillet 182[illegible]. — Le Bas, *Dictionnaire encycl. de la France*.

* **DEJEAN** (*Pierre-François-Auguste*, comte), général et entomologiste français, fils du précédent, né à Amiens, en 1780, mort en 18[illegible]. Il se distingua dans les guerres de l'empire, notamment aux batailles de Ligny et de Waterloo, devint général de brigade en 1810, aide de camp de l'empereur en 1813, général de division le 3 mars 1814, fut exilé après les cent jours, et rappelé en 1818. Il succéda à la pairie de son père, et ne fut remis en activité dans l'armée qu'en 1830. Il fut nommé grand-officier de la Légion d'Honneur en 1833. Il a publié en 183[illegible] des *Observations sur l'ordonnance de 1829 relative à la cavalerie*; et divers ouvrages d'histoire naturelle, savoir : le *Catalogue* de sa collection d'insectes; 1821 et 1833; — *Histoire générale des Coléoptères* (1825-1839), 7 volumes in-8°; — *Iconographie et histoire naturelle des Coléoptères de l'Europe*, avec Boisduval et Aubé (1829 et années suivantes), avec planches coloriées. Cet ouvrage a été continué par M. Aubé. — Le comte Auguste Dejean est le père de M. le comte Dejean, conseiller d'État et membre de la chambre des députés sous le règne de Louis-Philippe.

Rouillet, *Dictionnaire historique*.

DÉJOCÈS, en grec Δηιόκης (Da
ral, en sanscrit), premier roi des Mè
Hérodote, qui le dit fils de Phraorte, vi
avant J.-C. Déjocès, voyant le désordr
dans son pays, résolut de s'y faire pr
Il se fit une grande réputation de vertu
et de justice, et devint juge d'un villa
blit une administration régulière, q
bientôt florissant. Les autres bourga
narchie n'avait cessé de désoler, com
tourner leurs regards vers Déjocès e
dre pour arbitre dans leurs différend
Phraorte, sentant qu'il était devenu
ble au peuple, pensa qu'il était tem
son projet à exécution. Il feignit d'
par la foule des affaires qu'on ven
mettre de toutes parts, et se démit
tions de juge. La licence qu'il avait
primée ne tarda pas à renaître, et l
trouvèrent en proie à de telles misèr
rassemblèrent pour aviser aux mo
médier aux désordres. Les émissaire
représentèrent à l'assemblée que l'él
roi était le seul remède efficace. Déj
Les Mèdes n'eurent pas à regrett
qu'ils avaient fait. Le monarque, apr
vironné de gardes et d'un appareil
pour inspirer de la crainte et du re
pliqua à civiliser son peuple, publia
glements et fit bâtir Ecbatane du
sthana, dépôt de chevaux, en sanscri
par ses sept enceintes concentriqu
septième renfermait le palais et l
Les murailles de chacune de ces encei
de couleurs différentes, qui servai
blement à distinguer les diverses caté
bitants de la ville nouvelle, ce qu'Hér
en effet à entendre. Nous devons rap
leurs à ce sujet que le régime des
particulier aux Aryas ou Ariens, do
étaient un rameau, et que chacune de
diennes avait pour symbole une coule
ce qui leur avait fait donner le nom
varani ou couleurs. Hérodote ajout
cès, après avoir forcé une partie de la
à peupler la ville nouvelle, se ren
inaccessible et pour ainsi dire invisib
jets, qui ne pouvaient communique
qu'au moyen de placets, et que ceu
avaient le privilège de l'aborder n
ni rire ni cracher en sa présence, cér
d'ailleurs n'était pas particulier aux
de la Médie. Déjocès, se livrant t
l'œuvre de civilisation qu'il s'éta
n'entreprit aucune guerre pendant t
de son règne, qui fut de cinquante-tr
laissa le trône à son fils Phraorte ou
dont il est parlé dans la Bible sou
phaxad (Judith, I, 1). Les autres
s'accordent pas avec Hérodote au su
cès. Ctésias, qui ne le nomme pas, fai
ou sept rois dans la Médie avant l'é

[illegible] par Hérodote. Eusèbe nomme [illegible], [illegible], Médidus et Car[illegible] de même de le Syncelle, qui [illegible] nom de *Diocès*. On place le règne de Déjocès entre les an[illegible] avant J.-C.

Alexandre Bonneau.

[illegible] — [illegible], liv. II. — Rollin, *Histoire* [illegible] ch. 2. — Volney, *Recherches nouvelles* [illegible].

[illegible] (Δηιόταρος), tétrarque de Ga[illegible] 115 avant J.-C., mort vers 40 [illegible] lié avec Caton d'Utique, [illegible] les Romains dans leurs guerres [illegible], en 74, en Phrygie les géné[illegible]. Pour prix de ses services, le [illegible] le titre de roi, probablement [illegible] de la mort de Mithridate, [illegible] la basse Arménie. Ap[illegible] trop absolue que Pompée [illegible] tétrarque de Galatie; il est plus [illegible]-ci profita de la faveur des [illegible] sur les droits des autres [illegible] s'attribuer toute la souverai[illegible]. En 51, pendant que Cicéron [illegible], sur les frontières de la [illegible] protéger cette province et la Ci[illegible], Dejotarus lui offrit d'al[illegible] un corps auxiliaire, et il [illegible] lorsque Cicéron l'in[illegible] n'étaient plus nécessaires. [illegible], Dejotarus suivit la cause [illegible] avec lui après la bataille [illegible] vainqueur lui laissa le titre de [illegible] enlevant sa tétrarchie et son [illegible] partagea entre Mithridate de Per[illegible], roi de Cappadoce. Le [illegible] ne put rentrer dans ses États, [illegible] de Brutus et de Cicéron, [illegible] cause auprès de César. Accusé [illegible] Castor d'une tentative d'as[illegible] César, Dejotarus trouva dans [illegible] défenseur, et l'accusa[illegible]. Ce qu'il n'avait pu ob[illegible] du dictateur, Dejotarus [illegible] de Fulvie, et recouvra [illegible] la mort de César, au prix [illegible] (2,213, 550 fr.) [illegible] l'entraîna dans le parti [illegible]; mais il mourut proba[illegible] de Philippes. Il eut pour [illegible] II, le seul de ses fils qui [illegible]rque, il avait fait mourir [illegible] assertion est vraie, il [illegible] des éloges que Cicé[illegible]. Ce prince était fort [illegible] une grande importance [illegible].

[illegible] *Minor*, 12, 18; *Pompeius*, [illegible]., 22. — Cicéron, *Pro* [illegible], 22; *ad Famil.*, VIII, 10; [illegible] *Attic.*, XIV, 1; *Brutus*, 84; [illegible] *Hier. Rosp.*, 13. — Appien, [illegible], II, 71, 91. — César, *Bel. civile*, 3, 4. — Lucain, *Pharsal.*, V, [illegible]; VIII, [illegible]. — Dion Cassius, XLII, [illegible]. — Suétone, *Jul.*, 54. — Suidas, au mot Κάστωρ.

DEJOTARUS II, roi de Galatie, fils et successeur du précédent, vivait vers 50 avant J.-C. Dès avant la mort de son père, il reçut le titre de roi, probablement avec une certaine étendue de territoire. Cicéron lui confia son fils et son neveu pendant que lui-même et Quintus guerroyaient dans la Cilicie. Dans la guerre entre Antoine et Octave, il se déclara d'abord pour le premier, puis passa dans le parti contraire avant la bataille d'Actium. Il eut pour successeur son fils Amyntas. Un arrière-petit-fils de Dejotarus I[er], portant le même nom et surnommé *Philadelphe*, fut le dernier roi de Paphlagonie.

Cicéron, *Ad Att.*, V, 17, 18; *Phil.*, XI, 12, 13. — Plutarque, *Anton.*, 61, 63. — Dion Cassius, L, 13; LI, 2.

DEJOUX (*Claude*), sculpteur français, né en 1731, à Vadans, près Arbois (Jura), mort à Paris, en 1816. Sa famille était pauvre, et il fut mis en apprentissage chez un menuisier de village, puis chez un patron plus habile, à Lons-le-Saunier. Il entra ensuite chez un sculpteur en bois à Lyon; et il avait déjà appris à manier le ciseau, quand, dans un voyage qu'il fit à Marseille, sa vocation lui fut révélée par la vue des chefs-d'œuvre du Puget. Il parvint à force de travail à réunir quelques économies, et partit pour Paris, où il entra dans l'atelier de Guillaume Coustou, et où il se lia d'une intime amitié avec son confrère Pierre Julien. Ses progrès furent rapides, et facilités surtout par un séjour à Rome de six années. En 1779 il fut admis à l'Académie de Peinture et de Sculpture, et donna pour morceau de réception un *Saint Sébastien mourant*. De ce jour de nombreux travaux lui furent confiés; il exécuta successivement une statue de *Catinat*, en 1783, un *Philopœmen* et *un Achille* colossal, et un groupe également colossal d'*Ajax enlevant Cassandre*, exposé en 1787. Il fut chargé de faire le modèle d'une *Renommée* qui devait être placée sur la coupole du Panthéon, mais qui ne fut jamais exécutée en bronze. En 1800, il sculpta pour l'une des salles du Musée du Louvre deux bas-reliefs représentant *La France accompagnée de la Victoire*, et *Minerve distribuant des couronnes;* la même année il exposa un buste d'*Alexandre*. Ayant donné le modèle d'une statue colossale de Desaix, destinée à la place des Victoires, et cette figure ayant été coulée sans sa participation, il en conçut un tel dépit, qu'il se retira dans son village, où il resta quelque temps au milieu de sa famille, et depuis cette époque il ne paraît avoir rien produit d'important jusqu'à sa mort. Dejoux était membre de l'Institut depuis la création de cet établissement, professeur à l'École royale des Beaux-Arts.

E. B—n.

Gabet, *Dictionnaire des Artistes de l'école française au dix neuvième siècle*.

DEJOUX DE LA CHAPELLE (*Pierre*), théo-

logien français, né en 1752, à Gênes, mort à Paris, en 1835. Sa mère, qui était Française, lui rendit notre langue familière. Il fut reçu ministre protestant à l'âge de vingt-trois ans, et alla séjourner quelque temps en Angleterre et à Bâle. Le savant Court de Gébelin l'appela à Paris, pour l'aider dans ses grands travaux d'érudition, entre autres à son *Monde primitif* et à son *Dictionnaire des Origines latines*, aux *Origines grecques*, et à l'*Histoire de la Parole*. S'étant ensuite établi à Genève, Dejoux dirigea pendant quatorze ans, avec succès, un pensionnat, et se distingua par son talent oratoire dans la chaire protestante. Mais lorsque, en 1794, quelques démagogues renversèrent le gouvernement genevois, Dejoux se montra dans les rues coiffé du bonnet rouge, après avoir publié une brochure intitulée: *Exposé de mes principes révolutionnaires*, dont on trouve un extrait dans les *Archives du Christianisme*, année 1826, n° 255. En 1803 il fut nommé président du consistoire de Nantes. Il fut privé de cette place en 1816, par une ordonnance qu'il sollicita, dit-on, lui-même à cause de l'éloignement que commençait à lui inspirer le protestantisme. Dans le but d'étudier à fond la religion catholique, il alla en Italie, qu'il avait déjà visitée en 1773; mais bientôt un riche Anglais le détermina à l'accompagner en Écosse, où il demeura sept ans professeur de langues anciennes à l'Institut de Dollar, près de Stirling. Lorsqu'il revint en France, il se décida à faire son abjuration entre les mains de l'archevêque de Paris, dix ans avant sa mort, le 11 octobre 1825. On a de lui les ouvrages suivants: *Le commerce, les sciences, la littérature et les beaux-arts expliqués*; Genève, 1801, in-4° (c'est le prospectus de son pensionnat); — *Prédication du Christianisme*; 1803, 4 vol. in-8°; — *La Providence de Napoléon*; 1806, in-8°; — *Discours sur la guerre dans ses rapports avec la civilisation*; Nantes, 1810, in-8°; — *Second Discours sur la guerre*; Nantes, 1801, in-8°; — *Troisième Discours sur la guerre considérée dans ses rapports de légitimité et relativement aux triomphes récents de la grande armée, surtout à l'éclatante victoire de la Moskowa, prononcé le* 11 *octobre* 1812, *à l'École réformée de Nantes*; Nantes, 1813, in-8°; — *La Vertu glorifiée, ou le triomphe après la mort, discours prononcé le* 21 *janvier* 1815, *pour l'anniversaire de la mort de Louis XVI*; Nantes, 1815, in-8°; — *Lettre sur l'Italie considérée sous le rapport de la religion*; Paris, 1825, 2 vol. in-8°; 2° édit., en 1836, publiée par sa fille. Ces lettres, outre le nom de Pierre La Chapelle, portent celui d'*Eusèbe Adhémar Clinton*, personnage supposé; l'auteur y fait un grand éloge des ordres religieux, des papes et de leur gouvernement. GUYOT DE FÈRE.

Henrion, *Ann. biographique*.

* DEJUINNE (*François-Louis*), peintre français, né vers 1788, mort en 1844. Élève de Girodet, il obtint le grand prix 1817. Ses principaux ouvrage *guérissant des aveugles et d* bleau qui décore l'église Saint-V Paris; — *Saint Fiacre refusan* ce tableau est à Saint-Sulpice; — représentant: *Les Saisons*: au p — *La Guerre*: peinture d'une d vre, dite du Conseil d'État; — *La* Musée du Luxembourg; — *Michel-Ange*; — *Girodet peign* — *Saint Agnan invoquant le c d'Orléans, assiégée*, etc. Cet à la suite de l'exposition en 18

GUY

Statistique des Beaux-Arts. — *Jo Arts*, ann. 1844.

DEKEN (*Agathe*), femme-au née le 10 décembre 1741, d'Amstelveen, près d'Amsterd novembre 1804. Elle perdit de parents, et fut élevée dans un l lins, où elle puisa dans les préc des Remontrants les principes d qui se reflètent dans tous ses successivement demoiselle de Marie Bosch et d'Élisabeth Wol femmes lettrées, avec lesquelles plus grande intimité. C'est e elles, et surtout avec la derniè composé la plupart et les plus ses ouvrages. Ce qui étonne en gathe et son amie avaient des c tralement opposés; car la pren et sérieuse, et celle-ci vive, espiègle. L'une et l'autre s[illegible] les créatrices du roman bo[illegible] de leurs ouvrages de ce genre, *Historie van Willem Levend* (laume Levend), Amsterdam, 17 et *Historie van Sara Burgerh* Sara Burgerhart), Amsterd [illegible] les critiques de leur [illegible] des tableaux de [illegible] justesse, des [illegible] situations [illegible] nés d'après [illegible] premier au [illegible] de leurs [illegible] que *Les* *pour l* [illegible] *Privilég* *vin*, [illegible] moins fav a au [illegible] d'Abr (*Brieven* [illegible] *Abrah* [illegible] 3 vol.; — [illegible] vol [illegible] des campagnes (*Le* [illegible] *stand*), La Haye, 17[illegible], qui comme classiques dans sons pour les enfants ([illegible] *ren*). Agathe Deken ne s'est p mourut peu de jours après le dé Mme Wolff. [*Enc. des G. du M*

Conversat.-Lexic.

...), humaniste hollandais, vivait ... du dix-septième siècle. On a de ... poetica exemplis illustra- ... 1686, in-8°; il y en a une édition plus correcte, avec une préface de ...rhof; Kiel, 1691, in-8°, et Heus... format. M. G.

... des Libraire.

Voy. DECKER.

... DEKKER, poëte hollandais, né en ..., mort à Amsterdam, en 1666. ... éducation soignée de son père, Belge ... avait quitté sa patrie pour cause ... manifesta de bonne heure des dis... la poésie; mais son père, qui le ... commerce, n'en tint pas compte. ... put néanmoins consacrer tous ... l'étude des belles-lettres; il apprit ... les langues latine, française, ..., et même lorsque, plus tard, ... les maladies de son père l'obli... charger des affaires de la famille, ... détournèrent point de ses occupa... et du culte de la poésie. Son pre... de quelque étendue fut une para... des Lamentations de Jérémie ... *Jeremias*). A ce travail il fit ... imitations d'Horace, de Juvénal, ... quelques autres poëtes classi... ses poésies originales, on dis... épigrammes (*Puntdichten*) ... 940 en tout), mais surtout la ... *Éloge de l'Avarice* (*Lof der* ...) qu'on peut appeler le pendant du ... *de la Folie* d'Érasme, et un di... *Vendredi saint, ou saint* ... Ce ne fut que sur les instances ... amis que Dekker consentit à ... poétiques : ils ont paru à ... 1656, sous le titre de *Poésies*. ... on a publié une nouvelle édi... de pièces inédites (Amst., 1702, ... collection complète des poésies ... donnée par Brouerius van Ni... d'*Exercices poétiques* (ibi... in-4°). Un choix de ces poésies ... *Proeven van nederduitsche* ...boek; Leyde, 1823; et un ... dans l'*Epigrammatis*... Geysbeek; Amsterdam, 1821. ..., avec add.]

... (*Thomas*), poëte an... d'Elisabeth et de Jacques Ier. ... à l'égard de sa biogra... le théâtre, tantôt seul, tantôt ... quelques autres auteurs con... Ford, Webster et Rowley. ... première pièce : *Le vieux* ... *Fortunatus*); une de ... *Honest Whore*, titre dont ... est impossible, est une réhabilitation anticipée des *Fleur-de-Marie* de l'époque. De nombreux écrits satiriques, qui conservent encore de l'intérêt en Angleterre, sortirent durant trente ans de la plume de Dekker; il eut de vifs démêlés avec Ben Johnson, et ils échangèrent bien des sarcasmes. Comme auteur dramatique, Dekker n'a guère été en réputation; il a cependant été jugé avec plus de faveur par un critique moderne, qui a dit de lui : « Il avait sur le caractère des idées plus justes que la plupart de ses contemporains; il comprenait les vacillations de l'esprit humain; ses personnages ne marchent pas vers la fin du drame sans tourner à droite ou à gauche; ils s'abandonnent à la nature et à leurs passions, et ils nous introduisent agréablement dans quelques-uns des secrets et des inconséquences du monde réel. Quelques-uns de ses portraits sont admirables. »

G. B.

Baker, *Biographia dramatica*, éd. Jones, t. I, p. 179. — Watt, *Bibliotheca Britannica*. — *Retrospective Review*. — Dibdin, *History of the English Stage*. — Collier, *Annals of the Stage*.

DELABERGE. *Voy.* LA BERGE (DE).

DELABORDE (*Henri-François*, comte) général français, né à Dijon, le 21 décembre 1764, mort le 3 février 1833. Il entra simple soldat dans le 55e de ligne, et fut élu (1792) lieutenant de la compagnie des volontaires de la Côte-d'Or, avec laquelle il se rendit à l'armée de La Fayette. Il combattit à Rheinzabern (17 mai 1793); quelques mois après il fut chargé par le général Carteaux de marcher contre les Marseillais, qui avaient pris les armes contre la Convention. La victoire qu'il remporta sur eux au village de Lepin près d'Aix lui valut le grade de général de brigade. Mis par Dugommier à la tête de la 1re division de l'armée devant Toulon, il contribua puissamment à la prise de cette ville, en enlevant à la baïonnette le camp retranché des Anglais. Employé ensuite à l'armée des Pyrénées occidentales, à la tête de ces soldats qui avaient mérité en Vendée le surnom de colonne infernale, il s'empara (25 juillet 1794) des redoutes de Biviata et de Vera, et le 1er août suivant de Bera, de Bersat, d'Aya, et enfin il battit complétement le général Filangieri dans la célèbre vallée de Roncevaux. La paix étant faite avec l'Espagne, Delaborde passa à l'armée du Rhin, que commandait Moreau, traversa le fleuve à Neuf-Brisach, s'empara de Brisgau, et prit possession des villes frontières, abandonnées par les Autrichiens. Général de division depuis 1793, il occupa la ligne comprise entre Oggersheim et Germersheim, attaqua (16 décembre 1799) l'ennemi devant Philisbourg, lui enleva cinq pièces de canon et lui fit 1,000 prisonniers. Désigné pour se rendre en Portugal (fin de 1807), il reçut de Junot l'ordre de marcher contre un corps de l'armée anglaise qui venait de débarquer à Figuères. N'ayant que deux bataillons du 70e, 150 chasseurs du 26e et 5 pièces de canon, il se dirigea sur Leiriar (14 août 1808), prit position en avant du village de Ro-

logien français, né en 1752, à Gênes, mort à Paris, en 1835. Sa mère, qui était Française, lui rendit notre langue familière. Il fut reçu ministre protestant à l'âge de vingt-trois ans, et alla séjourner quelque temps en Angleterre et à Bâle. Le savant Court de Gébelin l'appela à Paris, pour l'aider dans ses grands travaux d'érudition, entre autres à son *Monde primitif* et à son *Dictionnaire des Origines latines*, aux *Origines grecques*, et à l'*Histoire de la Parole*. S'étant ensuite établi à Genève, Dejoux dirigea pendant quatorze ans, avec succès, un pensionnat, et se distingua par son talent oratoire dans la chaire protestante. Mais lorsque, en 1794, quelques démagogues renversèrent le gouvernement genevois, Dejoux se montra dans les rues coiffé du bonnet rouge, après avoir publié une brochure intitulée: *Exposé de mes principes révolutionnaires*, dont on trouve un extrait dans les *Archives du Christianisme*, année 1826, n° 255. En 1803 il fut nommé président du consistoire de Nantes. Il fut privé de cette place en 1816, par une ordonnance qu'il sollicita, dit-on, lui-même à cause de l'éloignement que commençait à lui inspirer le protestantisme. Dans le but d'étudier à fond la religion catholique, il alla en Italie, qu'il avait déjà visitée en 1773; mais bientôt un riche Anglais le détermina à l'accompagner en Écosse, où il demeura sept ans professeur de langues anciennes à l'Institut de Dollar, près de Stirling. Lorsqu'il revint en France, il se décida à faire son abjuration entre les mains de l'archevêque de Paris, dix ans avant sa mort, le 11 octobre 1825. On a de lui les ouvrages suivants: *Le commerce, les sciences, la littérature et les beaux-arts expliqués*; Genève, 1801, in-4° (c'est le prospectus de son pensionnat); — *Prédication du Christianisme*; 1803, 4 vol. in-8°; — *La Providence de Napoléon*; 1806, in-8°; — *Discours sur la guerre dans ses rapports avec la civilisation*; Nantes, 1810, in-8°; — *Second Discours sur la guerre*; Nantes, 1801, in-8°; — *Troisième Discours sur la guerre considérée dans ses rapports de légitimité et relativement aux triomphes récents de la grande armée, surtout à l'éclatante victoire de la Moskowa, prononcé le* 11 *octobre* 1812, *à l'École réformée de Nantes*; Nantes, 1813, in-8°; — *La Vertu glorifiée, ou le triomphe après la mort, discours prononcé le* 21 *janvier* 1815, *pour l'anniversaire de la mort de Louis XVI*; Nantes, 1815, in-8°; — *Lettre sur l'Italie considérée sous le rapport de la religion*; Paris, 1825, 2 vol. in-8°; 2° édit., en 1836, publiée par sa fille. Ces lettres, outre le nom de Pierre La Chapelle, portent celui d'*Eusèbe Adhémar Clinton*, personnage supposé; l'auteur y fait un grand éloge des ordres religieux, des papes et de leur gouvernement. GUYOT DE FÈRE.

Henrion, *Ann. biographique.*

* **DEJUINNE** (*François-Louis*), peintre français, né vers 1788, mort en 1844. Élève de Girodet, il obtint le grand pri[x en] 1817. Ses principaux ouvra[ges ...] *guérissant des aveugles et* [...] bleau qui décore l'église Saint-[...] Paris; — *Saint Fiacre refus*[...] ce tableau est à Saint-Sulpice; [...] représentant: *Les Saisons*: au [...] — *La Guerre*: peinture d'une [...] vre, dite du Conseil d'État; — *L*[...] Musée du Luxembourg; — [...] *Michel-Ange*; — *Girodet peig*[...] — *Saint Agnan invoquant le* [...] *d'Orléans, assiégée*, etc. Cet [...] à la suite de l'exposition en 18[...]

G[...]

Statistique des Beaux-Arts. — [...] *Arts*, ann. 1844.

DEKEN (*Agathe*), femme [...] née le 10 décembre 1741, [...] d'Amstelveen, près d'Amster[dam ...] novembre 1804. Elle perdit d[...] parents, et fut élevée dans un [...] lins, où elle puisa dans les pr[...] des Remontrants les principes [...] qui se reflètent dans tous se[s ...] successivement demoiselle d[...] Marie Bosch et d'Élisabeth W[...] femmes lettrées, avec lesquelle[s ...] plus grande intimité. C'est [...] elles, et surtout avec la [...] composé la plupart et [...] ses ouvrages. Ce qui étonne [...] gathe et son amie avaient des [...] tralement opposés; car la pre[...] et sérieuse, et celle-ci vive, [...] espiègle. L[...] et l'autre sont [...] les [...], du roman h[...] de [...] de ce [...] [illegible] *vand* [...] Levend), [illegible] [...] *torie van* [illegible] Sara [...] les [...] pays s'ac[...] des [...] mœurs plein[...] [...] fines et [...] et de[...] [...] ils n[...] [...] du secon[...] [...] tels [...] *Le*[...] [...] *Les* [...] [illegible] (*Brieven van* [...] *Bl*[...] 3 vol.; — trois vo[...] de C[...] des campagnes (*Lieder* [...] *stand*), La Haye, 1782, q[...] comme classiques dans leur ge[...] sons pour les enfants (*Lieder*[...] *ren*). Agathe Deken ne s'est [...] mourut peu de jours après le d[...] Mme Wolff. [*Enc. des G. du* [...]

Conversat.-Lexic.

[illegible] humaniste hollandais, vivait [illegible] dix-septième siècle. On a de [illegible] *poeticæ exemplis illustratæ*, in-8°; il y en a une édition plus correcte, avec une préface de [illegible]; Kiel, 1691, in-8°, et Heus- [illegible] furent. M. G.

[illegible] *du Libraire*.

[illegible] Voy. Decker.

[illegible], poëte hollandais, né en [illegible], mort à Amsterdam, en 1666. [illegible] soignée de son père, Belge [illegible] avait quitté sa patrie pour cause [illegible] manifesta de bonne heure des dis- [illegible] la poésie; mais son père, qui le [illegible], n'en tint pas compte. [illegible] put néanmoins consacrer tous [illegible] des belles-lettres; il apprit [illegible] les langues latine, française, [illegible], et même lorsque, plus tard, [illegible] les maladies de son père l'obli- [illegible] des affaires de la famille, [illegible] point de ses occupa- [illegible] du culte de la poésie. Son pre- [illegible] quelque étendue fut une para- [illegible] des Lamentations de Jérémie [illegible] *Jeremias*). A ce travail il fit [illegible] d'Horace, de Juvénal, [illegible] quelques autres poëtes classi- [illegible] ses poésies originales, on dis- [illegible] épigrammes (*Puntdichten*) [illegible] en tout), mais surtout la [illegible] *Éloge de l'Avarice* (*Lof der* [illegible] peut appeler le pendant du [illegible] *la Folie* d'Érasme, et un di- [illegible] *Vendredi saint, ou saint* [illegible]. Ce ne fut que sur les instances [illegible] amis que Dekker consentit à [illegible] poétiques : ils ont paru à [illegible] 1656, sous le titre de *Poésies*. [illegible] a publié une nouvelle édi- [illegible] pièces inédites (Amst., 1702, [illegible] collection complète des poésies [illegible] donnée par Brouerius van Ni- [illegible] *d'Exercices poétiques* (ibi- [illegible] in-4°). Un choix de ces poésies [illegible] *Proeven van nederduitsche* [illegible]; Leyde, 1823; et un [illegible] dans l'*Epigrammatis-* [illegible] *Geysbeek*; Amsterdam, 1821. [illegible], avec add.]

[illegible]

[illegible] (*Thomas*), poëte an- [illegible] d'Élisabeth et de Jacques Ier. [illegible] à l'égard de sa biogra- [illegible] théâtre, tantôt seul, tantôt [illegible] quelques autres auteurs con- [illegible] Ford, Webster et Rowley. [illegible] première pièce : *Le vieux* [illegible] *Fortunatus*); une de [illegible] *Honest Whore*, titre dont [illegible] est impossible, est une réhabilitation anticipée des *Fleur-de-Marie* de l'époque. De nombreux écrits satiriques, qui conservent encore de l'intérêt en Angleterre, sortirent durant trente ans de la plume de Dekker; il eut de vifs démêlés avec Ben Johnson, et ils échangèrent bien des sarcasmes. Comme auteur dramatique, Dekker n'a guère été en réputation; il a cependant été jugé avec plus de faveur par un critique moderne, qui a dit de lui : « Il avait sur le caractère des idées plus justes que la plupart de ses contemporains; il comprenait les vacillations de l'esprit humain; ses personnages ne marchent pas vers la fin du drame sans tourner à droite ou à gauche; ils s'abandonnent à la nature et à leurs passions, et ils nous introduisent agréablement dans quelques-uns des secrets et des inconséquences du monde réel. Quelques-uns de ses portraits sont admirables. »

G. B.

Baker, *Biographia dramatica*, éd. Jones, t. I, p. 179. — Watt, *Bibliotheca Britannica*. — *Retrospective Review*. — Dibdin, *History of the English Stage*. — Collier, *Annals of the Stage*.

DELABERGE. Voy. La Berge (De).

DELABORDE (*Henri-François*, comte) général français, né à Dijon, le 21 décembre 1764, mort le 3 février 1833. Il entra simple soldat dans le 55e de ligne, et fut élu (1792) lieutenant de la compagnie des volontaires de la Côte-d'Or, avec laquelle il se rendit à l'armée de La Fayette. Il combattit à Rheinzabern (17 mai 1793); quelques mois après il fut chargé par le général Carteaux de marcher contre les Marseillais, qui avaient pris les armes contre la Convention. La victoire qu'il remporta sur eux au village de Lepin près d'Aix lui valut le grade de général de brigade. Mis par Dugommier à la tête de la 1re division de l'armée devant Toulon, il contribua puissamment à la prise de cette ville, en enlevant à la baïonnette le camp retranché des Anglais. Employé ensuite à l'armée des Pyrénées occidentales, à la tête de ces soldats qui avaient mérité en Vendée le surnom de colonne infernale, il s'empara (25 juillet 1794) des redoutes de Biviata et de Vera, et le 1er août suivant de Bera, de Bersat, d'Aya, et enfin il battit complétement le général Filangieri dans la célèbre vallée de Roncevaux. La paix étant faite avec l'Espagne, Delaborde passa à l'armée du Rhin, que commandait Moreau, traversa le fleuve à Neuf-Brisach, s'empara de Brisgau, et prit possession des villes frontières, abandonnées par les Autrichiens. Général de division depuis 1793, il occupa la ligne comprise entre Oggersheim et Germersheim, attaqua (16 décembre 1799) l'ennemi devant Philisbourg, lui enleva cinq pièces de canon et lui fit 1,000 prisonniers. Désigné pour se rendre en Portugal (fin de 1807), il reçut de Junot l'ordre de marcher contre un corps de l'armée anglaise qui venait de débarquer à Figuères. N'ayant que deux bataillons du 70e, 150 chasseurs du 26e et 5 pièces de canon, il se dirigea sur Leiriar (14 août 1808), prit position en avant du village de Ro-

lica, et quoiqu'il ne pût opposer que 1,900 hommes à 4,000 ennemis commandés par lord Wellington, il tint la victoire indécise jusqu'au moment ou, blessé, il fut contraint d'opérer sa retraite en bon ordre. Ce beau fait d'armes lui valut d'être élevé à la dignité de comte de l'empire. Étant passé (1812) à l'armée de Russie, il prit le commandement d'une division du corps du duc de Trévise, et le conserva jusqu'à son retour en France, époque à laquelle il fut nommé gouverneur du château de Compiègne. A la chute de l'empire, il reçut de Louis XVIII la croix de Saint-Louis et le commandement de la dixième division militaire. Le retour de Napoléon lui semblant être une nécessité de l'époque, il se rangea sous son ancien chef, fit arrêter le baron de Vitrolles, qui remplissait à Toulouse les fonctions de commissaire du roi, arborer le drapeau tricolore, et publia une proclamation dans laquelle il appelait tous les habitants à se rallier à l'empereur. Cette marque de souvenir engagea Napoléon à se l'attacher en qualité de chambellan et à le créer (2 juin 1815) pair de France. Destitué à la seconde restauration, le nom de *Laborde* fut porté sur la liste de ceux qui, selon l'ordonnance du 24 juillet 1815, devaient être poursuivis. Mis en jugement par contumace (septembre 1816) devant le 2e conseil de guerre de Paris, Mme Delaborde publia un mémoire justificatif, dans lequel elle soutenait que l'ordonnance royale qui prescrivait les poursuites contre *Laborde* ne pouvait désigner le général qui s'appelait *Delaborde*. Le conseil de guerre, heureux de saisir cette équivoque, renvoya le général de l'accusation. Son nom est inscrit sur le côté est de l'arc de triomphe de l'Étoile.

A. Sauzay.

Arch. de la guerre. — Fastes de la Légion d'Honn. — Vict. et Conq., t. III, VI, VII, XI, XVII, XVIII, XIX, XXIV. — *Biographie des Contemporains* — Henrion, *Ann. biographique* — *Monit. univ.*, 1833, p. 343.

* **DELABORDE** (*Henri*, vicomte), peintre français, fils du précédent, né à Rennes (Ille-et-Vilaine), en mai 1811. Élève de M. Paul Delaroche, il reçut les médailles d'or de deuxième et première classe à la suite des expositions de 1837 et 1847. Parmi les meilleures productions de cet artiste, on remarque: (salon de 1836) *Agar dans le désert* : au musée de Dijon; — (1837) *La Conversion de saint Augustin* : ce tableau est placé dans l'église de Raismes, près de Valenciennes; — (1838) *Arrestation du comte Ugolin*; — (1840) *Apparition de Beatrix au Dante*; — (1841) *Prise de Damiette par Jean de Brienne*; — (1842) *Offrande à Hygie*; — (1845) *Les Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem rétablissant la religion en Arménie*; — *La prise de Damiette* : le tableau des *Chevaliers de Saint-Jean* et celui de *Jean de Brienne sous les murs de Damiette*, qui n'a point été exposé, font partie de la salle des Croisades au Musée de Versailles; — (1847) *Dante à la Verna* : ce paysage, orné de figures, est au palais de Saint-Cloud; — *Le Repos*, environs de Florence; — *Le Christ et la Madeleine*; — (1848) *Le Christ acceptant sa passion à la vue des vices humains* : ces deux tableaux sont dans la cathédrale d'Amiens; — *Virgile en Campanie*; — (1850) *Le Christ acceptant sa croix*; répétition avec quelques changements du tableau exposé en 1848; — (1853) *Saint Augustin au lit de sa mère* : tableau acheté par le ministère d'État. Outre plusieurs portraits, qui font partie de la galerie historique de Versailles, cet artiste a encore produit un certain nombre de tableaux et de dessins qui ont été gravés ou lithographiés par MM. Le Rouge, Léon Noël, Dollet, Moulin et Blanke.

A. Sauzay.

Archives des Musées impériaux. — Documents particuliers.

DELABORDE. *Voy.* La[illegible] (De).

DELACROIX. *Voyez* L[illegible]

DELACROIX (*Jacques-*[illegible]), jurisconsulte et historien français, né à [illegible], le [illegible] 1743, mort à Versailles, le 9 [illegible] à Troyes, où son père occupait [illegible] conseiller du roi et d'officier des [illegible] il se destina à l'étude et à la pratique [illegible] risprudence, et se fit recevoir avocat. [illegible] une part active aux querelles [illegible] de la cour, et fit revivre *Le Sp*[illegible] créé jadis par Marivaux. La fameuse [illegible] le procès avec le comte de [illegible] alors l'attention publique [illegible] au mémoire que Linguet [illegible] tre en faveur de ce gen[illegible] frayer de la réputa[illegible] de son adver[illegible] croix engagea le com[illegible] s'il [illegible] cause de ses clients, il [illegible] étendues comme juriscon[illegible] et [illegible] quable talent de discussion. [illegible] gnalé au public, il vit [illegible] fluer chez lui. Il publia un mémoire [illegible] marquise de Gouy, pour la rosière [illegible] pour la marquise de [illegible] sœur de [illegible] il défendit les juram[illegible], et fit casser [illegible] avait condamné Abu[illegible] galères. [illegible] travaux firent à Delacroix [illegible] lante, et Voltaire lui écrivit [illegible] son mérite de jurisconsulte et [illegible] hardi par ce suffrage, Delacroix [illegible] *flexions morales sur la civilisation*, contre l'usage de la torture et les nombr[illegible] de la procédure alors en vigueur. [illegible] incriminé par la magistrature, dont [illegible] privilèges, fut lu avec empress[illegible] blic et couronné par l'Académie [illegible] commencement de la révolution, [illegible] *Lycée* un cours de droit public. A [illegible] procès de Louis XVI, il entreprit de pro[illegible] ce prince ne devait pas être mis en [illegible] tout au moins qu'il n'était pas just[illegible] la Convention. Il développa ces prin[illegible]

ns adressées à la Convention, et
dans *Le Spectateur français.*
es et imprudentes publications le
devant le tribunal révolutionnaire.
après le 9 thermidor ; défendu par
udray, il fut acquitté. En 1795
juge au tribunal civil de Seine-
en 1800 au tribunal de première
ersailles, et occupa cette place jus-
u il fut admis à la retraite. On a
res de J.-J. Rousseau à M. de
vchevéque d'Auch; 1764, in-12 ; —
avocat au parlement à un avo-
ur des aides de Montpellier; —
chevalier de Gonthieu; Amster-
2 vol. in-12 ; — *Lettres d'Aphy à*
1767, in-12 ; — *Le Spectateur*
mn et Paris, 1767, in-12 ; — *Mé-*
ictoire ; Amsterdam et Paris, 1769,
ttres d'un Philosophe sensible;
— *Mémoires d'un Américain;* Lau-
et Paris, 1770, 2 vol. in-12 ; — *Le*
rançais; Paris, 1771 à 1773, 6 vol.
s à 2, sous ce titre : *Peinture des*
siecle, ou lettres et discours sur
sujets ; Amsterdam et Paris, 1777,
spérite du Commerce ; 1774, in-4° ;
le r... et pour les mœurs con-
ues États; Bruxelles, 1776,
sur J.-J. Rousseau; Amsterdam,
— *Le Portefeuille du Physicien,*
usant et instructif des actions
ues animaux; Paris, 1780, 2 vol.
xions philosophiques sur l'o-
civilisation et sur les moyens de
quelques-uns des abus qu'elle en-
dam et Paris, 1781 à 1783, 2 vol.
en allemand, Nuremberg, 1783 ;
se ramener l'ordre et la securite
iete; Paris, 1783, 2 vol. in-8° ; —
sur la tenue prochaine des etats
sur les objets qui doivent y être
ussion ; Paris, 1788, in-12 ; — *Ca-*
tique à l'usage de tous les ci-
Paris, 1789, in-8° ; — *L'Ami*
1790, in-8° ; — *Tableau des*
ies principaux Etats de l'Eu-
-Unis d'Amerique; Paris, 1790-
r : cet ouvrage, qui a eu qua-
traduit en allemand et en
age de la Constitution civile
, 1791, in-8° ; — *Défense des*
méricaine, ou de la necessite
tous les pouvoirs d'un gouver-
par J. Adams, trad. avec des no-
ns ; Paris, 1792, 2 vol. in-8° ;
français sous le gouverne-
; 1794, in-8° ; — *Le Specta-*
ut la revolution; Paris, 1795,
yens de regenerer la France
... durable avec ses en-
1797, in-8° ; *Montesquieu*

considéré dans une république; Paris, 1798, in-8° ; — *Les Dangers des Souvenirs ;* Paris, 1804, 2 vol. in-8° ; — *Reflexions morales sur les délits publics et privés;* Paris, 1807, in-8° ; — *L'Instituteur français;* Paris, 1809, in-8° ; — *Tableau historique et politique de la France sous les trois premières dynasties jusqu'au siècle de Louis XIV;* Paris, 1813, 3 vol. in-8° ; — *Le Spectateur français sous le gouvernement royal;* Paris, 1817, in-8° ; — *Méditations et Souvenirs du Spectateur français ;* Paris, 1819, in-8° ; — *Étrennes morales, suivies de la conversion d'un démagogue;* Paris, 1822, in-8° ; — *Lettres du Spectateur français aux électeurs du département de la Seine ;* Paris, 1823, in-8° ; — *Les Adieux du Spectateur français au monde politique et littéraire, suivis d'une description de la Grande Chartreuse et des moyens de la repeupler de nouveaux pénitents ;* Versailles, 1823, in-8° ; — *Le Moraliste du XIX° siècle, ou dernier adieu du Spectateur français ;* Paris, 1824, in-8° ; — *Opinion d'un ancien publiciste sur l'indemnité qui doit être attribuée aux émigrés ;* Versailles, 1825, in-8° ; — *Le Missionnaire conciliateur, pour servir de suite au Moraliste du XIX° siècle ;* Versailles, 1826, in-8° ; — *Lettres aux Parisiens sur les mouvements tumultueux de la capitale ;* Paris, 1827, in-8° ; — *Lettre d'un ancien magistrat à M. de Châteaubriand, pair de France ;* Versailles, 1827, in-8° ; — *Le Réveil du Spectateur français;* Paris, 1829, in-8°.

Arnault et Jouy, *Biographie des Contemporains.* — Rabbe, Boisjolin, etc., *Biogr. univ. et port. des Contemporains.* — Quérard, *La France littéraire.*

* **DELACROIX** (*Nicolas*), homme politique et archéologue français, né à Montblainville (Meuse), le 11 décembre 1785, mort à Valence (Drôme), le 7 juillet 1843. A peine sorti de l'École Centrale, où il avait fait ses études, il devint, en août 1802, chef des bureaux de la sous-préfecture de Nyons (Drôme), dont un frère du conventionnel Pons (de Verdun) était sous-préfet. En 1810 le préfet du département, Descorches de Sainte-Croix, qui avait pu en maintes circonstances apprécier sa vive intelligence et ses précieuses capacités administratives, l'appela dans ses bureaux, d'abord comme chef de division, puis en qualité de secrétaire intime. Il y resta pendant toute la durée de l'empire, et ce fut lui qui rédigea seul toute la correspondance dans les moments les plus difficiles où ce département se trouva placé, notamment lors de l'invasion étrangère et des opérations militaires du duc d'Angoulême. Nommé en mai 1815 député de la Drôme à la chambre des représentants, il y prit part à la discussion du projet et déclaration des droits et à celui du projet d'Acte constitutionnel. Il faisait partie de la réunion des députés patriotes à laquelle Dupont (de l'Eure) soumit le projet de sa memorable dé-

claration des droits. Enfin, il signa la protestation du 8 juillet 1815, après s'être vu refuser l'entrée du Palais-Bourbon par les baïonnettes étrangères. De retour à Valence, Delacroix s'occupa de la composition d'un grand ouvrage sur la statistique et l'histoire d'un département qui était devenu pour lui une seconde patrie : son travail, publié en 1817, lui valut les plus honorables suffrages, et peu d'années après les Valentinois, qui le regardaient désormais comme un enfant de leur cité, l'appelèrent dans le conseil municipal, puis l'élurent maire le 2 septembre 1830. Le gouvernement le confirma dans ces fonctions. L'année suivante il fut nommé membre du conseil général, et officier de la Légion d'Honneur. Enfin, de 1840 à 1843, époque de sa mort, les électeurs du 1[er] arrondissement de la Drôme l'envoyèrent à la chambre des députés, où il siégea constamment dans les rangs de l'opposition constitutionnelle. — Comme homme politique, Delacroix a laissé peu de traces de son passage aux affaires ; il n'avait pas ces brillantes qualités de tribune qui éblouissent la foule ; mais comme historien il a donné à son pays adoptif un ouvrage qui seul est un titre de gloire aux yeux de tous les amis des sérieuses études et des savantes investigations. Nous voulons parler de la 2[e] édition de la *Statistique de la Drôme*, publiée en 1835. Au lieu de se renfermer dans les étroites limites de son titre modeste et de se borner à de sèches nomenclatures, l'auteur, reculant les bornes de son sujet, s'est élancé dans le domaine de l'histoire et de l'archéologie : il y déroule les annales du département depuis les temps antérieurs à la domination romaine jusqu'en 1789 ; puis, entrant dans des détails plus intimes, il fait la chronique particulière des villes, villages et châteaux, avec l'indication des monuments, des curiosités, des inscriptions antiques, le récit des traditions populaires et la biographie de tous les hommes remarquables du département. Cet ouvrage, que l'on doit regarder comme un modèle, où tout était à créer sans l'aide de travaux antérieurs, où une multitude de faits, de légendes, d'inscriptions antiques ont été sauvés de l'oubli ou de la destruction, lui valut la médaille d'or Montyon au concours de 1835 et une médaille d'honneur de la Société française de Statistique universelle. Delacroix fut correspondant de l'Académie des Sciences morales et politiques et de la Société des Antiquaires de France, et membre d'un grand nombre d'académies provinciales.

On a de lui : *Notice biographique sur M. J.-M. Raymond de Saint-Vallier* (Valence, imp. Borel) ; in-8°, 7 pages : c'est un tirage à part de la *Revue du Dauphiné*, t. I ; — *Rapport au nom de la commission des crédits extraordinaires pour secours generaux* (impr. Henry, 1841) ; in-8°, 7 pages ; — *Opinion dans la discussion du budget du ministère de l'intérieur, organisation des conseils de préfecture* (impr. de Panckoucke) ; in-8°, 4 pages ; — *E*[illegible] *Statistique, l'histoire et les antiqu*[illegible] *partement de la Drôme* ; Valence[illegible] Montal, 1817, in-8°, 493 pages ; la [illegible] été publiée sous le titre de : *Statistiq*[illegible] *partement de la Drôme* ; Valence, B[illegible] F. Didot, 1835, in-4°, de XII et 696 [illegible] sur cet ouvrage un rapport de M. [illegible] l'Institut), in-4°, 4 pages, et un de[illegible] par M. Jullien (de Paris) à la Sociét[illegible] tique universelle ; Paris, Belin, 1836 [illegible] 14 colonnes. An.

Biog. portative des Contemporains — *Hommes du Jour*. — *Documents inedits*.

DELACROIX DE CONSTANT ([illegible] homme politique français, né en Cha[illegible] 1740, mort à Bordeaux, en 1805. A[illegible] ger à la Convention nationale, il se [illegible] pendant les premiers mois de la sessi[illegible] assemblée. Lorsqu'on jugea Louis X[illegible] l'appel au peuple, et se prononça p[illegible] sans sursis. Membre de la Plaine, il [illegible] la discussion du projet de constitut[illegible] par Hérault de Séchelle. Chargé d[illegible] missions dans les départements, il s'[illegible] avec plus de modération que plusie[illegible] collègues. A son retour au sein de la [illegible] il osa paraître incliner vers un syst[illegible] rigoureux que celui qui régnait al[illegible] mandant des explications sur certain[illegible] tions de la loi des suspects. Mais le [illegible] salut public ayant fait observer, par l[illegible] Robespierre et de Couthon, que le m[illegible] mal choisi pour les exiger, Delacr[illegible] quelque sorte s'excuser. A la chute [illegible] pierre, il se joignit aux plus violents [illegible] riens, et se laissa entraîner dans le [illegible] de réaction contre ceux dont il avait [illegible] actes et les votes. Il reprit son rôle [illegible] cain en 1795, lorsqu'il vit cette réacti[illegible] trop menaçante ; il s'opposa alors à [illegible] tion des biens aux familles des vict[illegible] révolution ; et, tout en se pronon[illegible] liberté des cultes, il renouvela le[illegible] d'autrefois contre les prêtres catholi[illegible] secrétaire du Conseil des Anciens et [illegible] relations extérieures jusqu'au 16 juill[illegible] voyé ensuite en Hollande comme am[illegible] il y favorisa la révolution démocratiq[illegible] Au 18 brumaire, il abandonna de [illegible] principes républicains, et devint [illegible] préfet des Bouches-du-Rhône et de [illegible]

Rabbe, Sainte-Beuve, etc., *Biographie* [illegible] *portative des Contemporains*. — *Petite Bio*[illegible] *ventionnelle*. — *Galerie des Contemporain*[illegible]

* **DELACROIX** (*Ferdinand-Victo*[illegible] célèbre peintre français, fils du préc[illegible] d'école, naquit à [illegible] Paris, le 26 avril [illegible] lée par plusieurs accidents [illegible] un domestique qui le po[illegible] tomb[illegible] dans la mer ; ils durent la vie l'un e[illegible] courage de quelques matelots. Que[illegible]

prit au berceau du jeune Delacroix, le lui causa des blessures sérieuses. il s'empoisonna avec du vert-de-gris, ment laissé à sa portée. Sorti sain et mières épreuves de la vie, il fit des études complètes, puis se leurs bons articles de critique dans divers recueils littéraires, chel-Ange et son Jugement der- vue des Deux-Mondes, tome XI, il apprenait alors la peinture dans e Pierre Guérin, quoiqu'il ait bien dif- de la nière du maître. En effet, croix rompit avec l'école par un genre nouveau, qui, sition, reçut le nom de *romantique*. re toile, *Dante et Virgile*, parut au 1822 (1) : elle souleva autant d'enthou- d'amère critique. Parmi les articles inspira, il est peut-être curieux celui de M. Thiers, qui alors es- dans les colonnes du *Constitu-* tableau, disait-il, ne révèle l'avenir d'un grand peintre Delacroix, représentant *Dante aux Enfers*. C'est là surtout que arquer ce jet de talent, cet riorité naissante qui ranime les peu découragées par le mérite un de tout le reste. Dante et Vir- par Caron, traversent le fleuve avec peine la foule qui se de la barque pour y pénétrer. Le vivant, a l'horrible teinte des couronné d'un sombre laurier, a de la mort. Les malheureux con- éternellement la rive opposée à la barque : l'un la saisit en vain, par un mouvement trop rapide, est eaux; un autre l'embrasse, et re- ses pieds ceux qui veulent aborder ; deux autres serrent avec les dents leur échappe. Il y a là l'égoïsme et de l'enfer. Dans ce sujet, si voisin on trouve cependant une sévé- convenance locale en quelque le dessin, auquel des juges sé- avisés ici, pourraient reprocher de noblesse. Le pinceau est large couleur simple et rigoureuse, quoi- L'auteur a, outre cette imagi- qui est commune au peintre ain, cette imagination de l'art en quelque sorte appeler l'ima- dessin. Il jette ses figures, les à volonté avec la hardiesse de la fécondité de Rubens. Je ne de grands artistes me saisit e tableau : j'y retrouve cette puis- ardente, mais naturelle, qui cède sans effort à son propre entraînement. » — La seconde œuvre de M. Delacroix fut le *Massacre de Chio* (1) : il est justement considéré comme un des plus dramatiques tableaux de l'école française du dix-neuvième siècle. Un autre critique, M. Thoré, porta sur ce tableau le jugement suivant : « En présence de ces jeunes Grecques demi-nues et foulées aux pieds des chevaux, de ces cadavres meurtris, de ces chairs palpitantes, de ce sang, de ces larmes, de ces douleurs, de ces résignations, de ces abattements et de ces rages ; devant cette foule où les enfants pressent le sein de leurs mères expirantes, où les sœurs s'embrassent, où les époux sont violemment séparés de leurs femmes, devant cette confusion éblouissante de lumière, devant ce contraste entre les splendeurs du ciel oriental, le calme de la nature et ces inexprimables angoisses de l'homme ; entre l'horreur et la beauté, entre la mort et la vie, on est enlevé dans le monde poétique, car il y a tout un nouvel art, fond et forme, sentiment et expression. »

Depuis cette époque, M. Delacroix ne s'est pas reposé ; sa verve infatigable a créé successivement : En 1826 : *Le doge Marino Faliero, décapité sur l'escalier des Géants, à Venise ; — La Grèce sur les ruines de Missolonghi*, allégorie ; — en 1837 : *Le Christ au Jardin des Oliviers* : tableau qui décore l'église Saint-Paul à Paris ; — *Justinien* : pour la salle du conseil d'État ; — *L'Apparition de Méphistophélès à Faust ; — Un Pâtre de la campagne de Rome blessé, se désaltérant au bord d'un marais ; — Un jeune Turc caressant son cheval ; — Milton aveugle dictant* Le Paradis perdu *à ses filles ; — Sardanapale mourant au milieu de ses femmes, qu'on égorge* ; ce tableau fit impression : il donnait une idée vraisemblable du luxe de l'ancien Orient et de ses voluptés ; on a reproché avec raison à l'auteur d'y avoir prodigué les détails, mais la couleur en est fraîche et abondante ; — en 1827 : *Le Tasse dans un hospice de Fous ;* — En 1828 : *Le Cardinal de Richelieu officiant dans la chapelle du Palais-Royal* : le prélat est représenté entouré de ses gardes ; — en 1829 : *Le Combat du Giaour et du Pacha* : acheté par le Musée de Nantes ; — *Le Giaour après le combat ;* — plusieurs petits tableaux et quelques *portraits* exposés à la galerie Colbert ; — en 1830 : *La Liberté guidant le peuple sur les barricades* : c'est une des toiles les plus chaudes, les plus colorées d'Eugène Delacroix ; on l'a appelée une *magnifique exagération* ; ce tableau est au Louvre ; — en 1831 : *Le Meurtre de l'évêque de Liége*, scène empruntée au *Quentin Durward* de Walter Scott ; — *Le Sanglier des Ardennes*, épisode du même roman ; — *Deux Tigres de grandeur naturelle ; — Boissy d'Anglas à la séance du 1er prairial an III*.

(1) [Aujourd'hui] au Musée du Luxembourg.

(1) Ce tableau est également au Luxembourg.

En 1832 M. Eugène Delacroix fut attaché à une mission que le gouvernement envoyait au Maroc; il étudia en artiste la partie septentrionale du sol africain, et en rapporta, outre une suite de *Vues* et de *Costumes* exposés au salon de 1832, des *Souvenirs*, qui se traduisirent plus tard en compositions pleines d'originalité et d'intérêt; — en 1833 : *Charles-Quint touchant de l'orgue dans le monastère de Saint-Just*, et quelques *portraits*, entre autres celui de Mme *Dudevant* (Georges Sand), en homme, presque de profil, avec une cravate négligemment nouée autour du cou : ce portrait a été souvent gravé et lithographié; — en 1834 : *La Mort de Charles le Téméraire après la bataille de Nancy*; — *Le Couvent des Dominicains à Madrid*; — des *Scènes Mauresques*; — *Les Femmes d'Alger* (1); ce tableau a été jugé une merveille de couleur; c'est le meilleur ouvrage de M. Delacroix : la critique, tout en reconnaissant le charme du calme voluptueux qui règne dans cette toile, a fait remarquer que l'artiste, fidèle à son système, avait là encore sacrifié les lignes de la composition, la correction du dessin, la beauté et la noblesse des caractères à des effets produits par l'opposition de trois ou quatre tons éclatants, harmonisés plus ou moins heureusement; — en 1835 : *Le Prisonnier de Chillon*; — *Les Natchez*; — *Le Christ au Calvaire*; — en 1836 : *Le Martyre de saint Sébastien*; — en 1837 : *La Bataille de Taillebourg* : pour le musée de Versailles; — en 1838 : *Medée* (2) : cette toile produisit une vive sensation. La magicienne est représentée au moment où, après avoir empoisonné Créuse, l'amante de son infidèle époux, elle fuit le poignard à la main, serrant ses enfants dans ses bras, regardant en arrière, et prête, si Jason qui la poursuit l'atteint, à lui laisser pour dernier adieu les membres lacérés de ses propres enfants : la figure est rendue avec cette énergie impétueuse qui caractérise le pinceau de M. Eugène Delacroix. Le corps de Médée est frappé d'une vive et pleine lumière, tandis que le front et les yeux, animés d'un mouvement terrible, sont complétement dans l'ombre. On a blâmé sévèrement la sécheresse et la dureté de cette ligne obscure se détachant sur un fond lumineux. Le visage de Medée, haletant, exténué par la fuite et la fureur, est d'une laideur repoussante : mais l'impression générale de la composition est vive et puissante; — *Les Convulsionnaires de Tanger*; — *Le Kaïd*; — *L'Intérieur d'une Cour à Maroc* : trois esquisses plutôt que des tableaux finis, mais résumant très-bien toutes les qualités et tous les défauts du peintre; — en 1839 : *Cléopatre se préparant à la mort* : figure à mi-corps et de grandeur naturelle. Cléopatre, assise le menton appuyé sur sa main, contemple un panier de figues apporté par une esclave. On devine le sujet en apercevant un aspic qui s'enroule dans les fruits : la tête de Cléopatre a de la noblesse; l'expression de la physionomie est vague; les yeux sont dénués de transparence : on devine l'indécision devant la mort; mais les bras et les mains sont d'une incorrection extrême, le ton des chairs est terne, les détails ont de la négligence, et les couleurs sont d'un effet peu agréable à l'œil; — *Hamlet contemplant le crâne d'Yorick*, esquisse bien composée, dans laquelle, sauf quelques négligences de dessin, l'attitude des figures est parfaitement en harmonie avec la sombre mélancolie du sujet; — en 1840 : *La Justice de Trajan*; — en 1841 : *La Prise de Constantinople par les Latins*; — *Un Naufrage*, réminiscence du *Radeau de la Méduse*, mais avec moins d'ampleur et de mouvement que dans l'œuvre de Géricault. Un bon critique, M. Peisse, en rendit ainsi compte (1) : « Un ciel sombre et bas, un vaste silence, une mer sans rivages, dont les larges flots se déroulent jusque dans les dernières profondeurs de l'horizon, et sur cette mer une barque surchargée d'hommes à demi nus, en proie aux terreurs de la mort, au désespoir, aux fureurs de la faim, procédant avec une sinistre régularité au fatal tirage qui doit donner l'un d'eux à dévorer aux autres; la barque ne vogue plus, car le timonier a, lui aussi, abandonné le gouvernail pour prendre part à l'horrible scrutin; elle flotte au hasard, ballottée par les vagues. L'impression de la peinture correspond à la conception, elle est profonde et saisissante; mais elle résulte moins, selon nous, de l'action particulière dont la barque est le théâtre et les naufragés les acteurs, que de l'effet général de tristesse, de terreur et de désolation répandu sur le lieu de la scène »; — *Une noce juive à Maroc*; — en 1845 : *L'empereur de Maroc sortant de son palais*; — *La Mort de Marc-Aurèle* : acheté par le musée de Toulouse; — *Une Sibylle*; — *Une Tête de Madeleine*; — en 1846 : *I... enlevée par les esclaves du templier Guilbert au milieu du sac du chât... Torquilstone*, scène tirée de l'*Ivanh...* sir Walter Scott; — *Les Adieux de ... et de Juliette*; — *Marguerite à l...* *Un Lion*, aquarelle; — En 1846 Delacroix fut promu au grade d'... Légion d'Honneur; — en 1847 : *Le ... croix*; — *Exercices militaires des ... cains*; — *Corps-de-garde à Mequinez*; — ... *siciens juifs de Mogador*; — *Une Odal...* — en 1848 : *Le Christ au tombeau*; — ... *Valentin et de Faust*; — *Mort de ...* *Saltimbanques arabes*; — *Un Lion ... ...ntre*; — *Un Lion dévorant une chèvre* ...gène Delacroix obtint à cette expo... médaille d'or de première classe; —

(1) [illegible]

(2) Tableau acheté [illegible] Lille.

(1) Dans la *Revue des Deux Mondes*.

uits. — *Femmes d'Alger dans* ur ; — *Otello et Desdemona* ; — avec son *cheval* ; — en 1850 : ction de *Lazare* ; — *Le Lever* ; — ; — *Lady Macbeth* ; — *Le Bon Sa-* — en 1853 : *Ensevelissement du* *Étienne* ; — *Les Pèlerins d'Em-* *Pirates africains enlevant une* me.

en outre à M. Eugène Delacroix la l'une des salles du Palais Bourbon, du roi. Ce travail dura depuis 1831 1833 ; — quatre sujets allégoriques : *La* *La Guerre*, *L'Agriculture* et *L'Indus-* le plafond de ce salon : l'artiste a cette œuvre des qualités incontes- mposition et de noblesse ; ses allégo- ment mélangées d'action, offrent de plus dramatique et de plus la peinture décorative ordinaire ; — que du même palais : elle se com- coupoles, renfermant chacune quatre de deux hémicycles aux extrémités, *l'Invasion d'Attila* et *L'Age d'Or* ; du Luxembourg : la coupole de la représentant *Les Champs Élysées*, quatrième chant de *L'Enfer* de au-dessus de la fenêtre de contenant *Alexandre faisant ser-* *d'Homère dans une cassette d'or* *dictant son Code* ; — à l'hôtel plafond et les pendentifs d'une des représentant l'*Histoire d'Her-* et plusieurs divinités ; — au Lou- de la galerie dite *d'Apollon*, 1854 : ce plafond représente *Apollon* *du serpent Python* ; — à l'église au Marais : *Le Christ des-* *croix* : — à l'église Saint-Paul : *Jardin des Oliviers* ; — à Saint-Sul- *chapelle des Saints-Anges* ; — celle des aux ; — à Saint-Louis au Marais : *de croix*, etc., etc. Son ouvrage est un tableau allégorique déco- de l'hôtel de ville. A cette lon- ajouter beaucoup d'importantes à diverses époques par le , entre autres un morceau remar- *de la Vierge*. Aucun siècle n'a certainement grands ouvrages que M. Eu- On peut résumer ainsi le ta- artiste : le mouvement de est énergique et naturel, l'ex- vivante et vraie, la couleur y la profusion d'un talent sûr ces touches de couleur belles de loin, ne le sont ne présentent à l'œil rap- d'empâtements sous la- distincte des objets, tout disparaît. C'est là l'inconvénient du procédé de peinture de M. Eugène Delacroix, et cependant jamais artiste n'a préparé avec plus de soin sa palette ; on dirait celle d'un peintre d'arabesques, tant la gamme des tons y est variée. Malgré ce soin extrême, M. Eugène Delacroix, même comme coloriste, restera plus puissant qu'harmonieux.

M. Eugène Delacroix a collaboré au *Plutarque français*. Il a illustré de dix-sept lithographies la traduction du *Faust* de Gœthe, par Albert Stapfer, 1828, in-f° ; il a aussi publié en 1843 une suite de lithographies inspirées par l'*Hamlet* et le *Macbeth* de Shakspeare.

Dans un article inséré, en juillet 1854, dans la *Revue des Deux Mondes*, en traitant de *Questions sur le Beau*, M. Eugène Delacroix établit sur de larges bases les principes de ce qu'on doit entendre par le *beau dans les arts*. La justesse des considérations, la finesse des aperçus, la clarté et la netteté d'un style précis et correct signalent à un haut degré le sentiment profond dont est pénétré M. Delacroix lorsqu'il parle de Raphael, de Michel-Ange et de tous les grands maîtres pour lesquels il s'est toujours montré plein de vénération.

Un seul passage de cet écrit fera mieux comprendre comment M. Delacroix entend ces principes, non pas d'une manière exclusive, mais en signalant ce qui constitue dans chaque école, dans chaque maître le type du beau (1).

« Rubens a vu l'Italie et les anciens ; mais, dominé par un instinct supérieur à tous les exemples, il revient des contrées où s'engendre la beauté, et demeure flamand. Il trouve la beauté du peuple et des apôtres, hommes simples, dans cette *Pêche miraculeuse* où il nous peint le Christ disant à Simon : « Laisse là tes filets, et suis-moi ; je te ferai pêcheur d'hommes. » Je défie que l'Homme-Dieu eût dit cela à ces disciples si bien peignés auxquels il donne l'institution chez Raphael. Sans l'admirable composition, sans cette disposition savante qui place le Christ tout seul d'un côté, les apôtres rangés ensemble en face de lui, saint Pierre à genoux recevant les clefs, nous serions peut-être choqués d'un certain apprêt dans les poses et dans les ajustements. Rubens, par contre, présente des lignes brisées et décousues, des draperies sans élégance et jetées comme au hasard, qui déparent ses sublimes et simples caractères : il n'est plus beau par ce côté.

« Si l'on compare la *Dispute du Saint-Sacrement* de Raphael au tableau des *Noces de Cana* de Paul Véronèse, on trouvera chez le premier une harmonie de lignes, une grâce d'invention qui est un plaisir pour les yeux comme pour l'esprit. Cependant, les mouvements contrastés des figures et la grande recherche des formes en général introduisent dans cette composition une sorte de froideur ; ces saints et ces docteurs ont l'air de ne point se connaître, et chacun d'eux semble poser là pour l'éternité. Dans le festin de Paul Véronèse je vois des

(1) Les sentiments exprimés si bien par M. Delacroix sont du reste totalement conformes à ceux que nous avons entendu professer à son maître Louis David ; et cependant l'on sait que la ligne qu'il a suivie est diamétralement opposée à celle de son élève.

A. F.-D.

hommes comme je les rencontre autour de moi, de figures et de tempéraments variés, qui conversent et échangent des idées, le sanguin près du bilieux, la coquette près de la femme indifférente ou distraite, enfin la vie et le mouvement. Je ne parle pas de l'air, de la lumière, ni des effets de la couleur, qui sont incomparables.

« Le beau est-il également dans ces deux ouvrages? Oui, sans doute, mais dans des sens différents : il n'y a pas de degrés dans le beau; la manière seule d'exciter le sentiment du beau diffère. Le style est aussi fort chez les deux peintres, parce qu'il consiste dans une originalité puissante. On imitera certains procédés pour ajuster des draperies et balancer les lignes d'une composition; on cherchera les types les plus purs de la forme, sans atteindre en aucune façon le charme et la noblesse d'idées de Raphaël; on copiera des modèles avec leurs détails de nature ou des recherches d'effet propres à produire l'illusion, sans rencontrer cette vie, cette chaleur présente partout qui forme le lien de ce magique tableau des *Noces de Cana*.

« Quand David témoignait l'admiration la plus vive pour le *Christ en croix* de Rubens, et en général pour les peintures les plus fougueuses de ce maître, était-ce à cause de la ressemblance de ces tableaux avec l'antique, qu'il idolâtrait?

« D'où vient le charme des paysages flamands? La vigueur et l'imprévu de ceux de l'Anglais Constable, le père de notre école de paysage, si remarquable d'ailleurs, qu'ont-ils de commun avec ceux du Poussin? La recherche du style dans certains arbres de convention des premiers plans, ne déparet-elle pas un peu ceux de Claude Lorrain?

« On se rappelle ce que dit Diderot à ce peintre qui lui apporte le portrait de son père, et qui, au lieu de le représenter tout simplement dans ses habits de travail (il était coutelier), l'avait paré de ses plus beaux habits : « Tu m'as fait mon père des dimanches, et je voulais avoir mon père de tous les jours. » Le peintre de Diderot avait fait comme presque tous les peintres, qui semblent croire que la nature s'est trompée en faisant les hommes comme ils sont; ils fardent, ils *endimanchent* leurs figures. »

Alfred DE LACAZE.

Mercey, dans la *Revue des Deux Mondes*, mai 1838. — De Loménie, *Galerie des Contemporains illustres*, VI. — Gustave Planche, *Portraits des Artistes contemp.*

DELACROIX-FRAINVILLE (*Joseph*), jurisconsulte et législateur français, né le 27 janvier 1749, à Chartres, mort à Paris, le 28 décembre 1831. Après avoir fait de bonnes études à Vendôme et à Lyon, il vint à Paris, s'y livra avec ardeur à l'étude du droit, et fut reçu avocat en 1774. Cependant il plaida peu; mais la réputation qu'il s'était acquise comme jurisconsulte et la connaissance parfaite qu'il avait des diverses coutumes qui faisaient la législation particulière de chacune des provinces de la France lui amenèrent un grand nombre de causes importantes, pour lesquelles il rédigea des mémoires ou des consultations. Il fut bâtonnier et doyen des avocats de Paris, et envoyé par le département d'Eure-et-Loir à la chambre des députés; il y siégea de 1819 à 1823, au centre gauche, et y présida comme doyen d'âge. G. D. F.

Renseignements particuliers.

DELAHAUT (*Nicolas-Joseph*), historien français, né à Yvois-Carignan, dans le Luxembourg, le 15 décembre 1702, mort à Brieulles-sur-Meuse, le 17 mars 1774. Entré en 1718 dans l'ordre de Prémontré, il fut envoyé à l'abbaye de Belval, près de Mouzon, où il professa la théologie pendant plusieurs années; il demeura dans la suite à l'abbaye de Mureaux, diocèse de Toul, et mourut dans la maison que sa congrégation avait à Brieulles. C'était un religieux exact à remplir ses devoirs, aimant l'étude, et dont le caractère ne manquait pas d'indépendance. Comme un grand nombre d'ecclésiastiques dont les lumières n'étaient point douteuses, il ne vit dans le livre de Jansenius que la doctrine de saint Augustin, et il refusa de signer le formulaire. Il a laissé manuscrites : *Annales civiles et religieuses d'Yvois-Carignan et de Mouzon, publiées avec des augmentations et corrections, par M. L'Écuy, ancien abbé général de Premontré;* Paris, 1822, in-8°. Le laborieux éditeur a joint à cet ouvrage une notice sur Yvois et Mouzon.

E. REGNARD.

L'Écuy, *Notice sur Nic.-Jos. Delahaut*, en tête des *Annales civ. et relig. d'Yvois-Carignan et de Mouzon.*

DELAHAYE (*Guillaume-Nicolas*), graveur en géographie, né à Paris, en 1725, mort en 1802. Il fut élève de son père, graveur assez obscur, et du géographe Delisle. Il créa la gravure topographique, et forma une nombreuse école, à laquelle appartiennent la plupart des artistes qui de notre temps ont porté cet art à la perfection. Delahaye a gravé toutes les œuvres de D'Anville, une partie de celles de Robert de Vaugondy, les cartes des campagnes de Maillebois en Italie, la carte des Alpes par Bourcet, celle du diocèse de Cambray, celles du pays de Vaud et de Genève par Mallet, enfin les belles cartes des forêts de Fontainebleau et de Saint-Hubert. C'est lui qui a commencé la carte des chasses du roi, véritable chef-d'œuvre de gravure topographique, qui a été continuée par J.-B. Tardieu, Boudet, d'Houdan et Glot.

Nagler, *Neues Allgemeines Künstler-Lexicon.*

DELAIRE (*Jacques-Auguste*), c... teur de musique français, né à Moul...
le 10 mars 1795. Il montra dès son ...
plus grandes dispositions pour la mus...
onze ans il faisait une partie de second ...
dans l'orchestre du théâtre de sa ville ...
et bientôt il composa trois duos p...
Après avoir complété ses études ...
un cours de philosophie, qu'il ...
ans, il fut envoyé à Paris pour ... y
cours de droit; mais loin d'al...
sique, il organisa des concerts d'amateurs...
rait à toutes les réunions musicales, écri...
morceaux, et se décida, pour se perfect...
à prendre des leçons d'harmonie chez ...
puis chez Reicha. Cependant, reçu av...
partagea son temps entre le barreau et se...

… 1825, pendant les vacances, il fit … une chapelle près de Vichy, un … heure, qui en 1826 et 1827 eut un … à Paris, dans les églises de Saint-… Saint-Eustache. Attaché en 1826 à … des finances, M. Delaire ne put … musique que de rares instants de … par ses occupations importantes, … la décoration de la Légion d'Hon-… ductions connues sont : la *Stabat*; — … lyrique, avec chœurs et orchestre, … concert donné au profit des Grecs … divers autres concerts; — une … *mi-bémol*; 1828; — une *Messe* … divers fragments ont été chan-… concerts; — *Trois Quatuors* … *violons, alto et violoncelle*; — un … *pour piano, violon, alto,* … *contre-basse*; — enfin, un grand … et plusieurs morceaux … exécutés dans les séances publiques … libre des Beaux-Arts, dont il fait … a en outre publié quelques … en 1831 : *Mémoire en faveur des … à l'occasion de la fixation de la …* en 1836 : *Examen de la ques-… par la Société libre des Beaux-… les Beaux-Arts en eux-mêmes ? … But ?* etc.; — en 1841 : *Obser-… à la commission chargée de … projet de loi sur la propriété …* 1842 : *Observations d'un ama-… au sujet du Stabat de …*, il a donné des articles aux … *Société libre des Beaux-Arts* et … *musicale* de M. Fétis.

Guyot de Fère.

… *Musiciens*

…. *Voy.* Ballière.

…. *Voy.* Courtalon.

… (*Claude*), humaniste et juris-…, vivait à Paris vers le milieu … siècle, et se fit une grande répu-… et son éloquence. Il passait … humanistes de son temps. … français le *Panégyrique de* … 1681, in-12, et le *Discours de* … *Milon*, Paris, 1693, in-12. Ces … encore dignes d'être lues, … été surpassées par d'autres, … discours pour Milon est accom-… notes, où le traducteur expli-… formules de Rome qui ne … usités de notre barreau.

M. G.

… tome II. — *Journal des Sa-*…

… (*François-Nicolas*), sculp-… à Paris en 1832, âgé de …. Il fut membre de l'ancienne … sculpture. Ses principaux ou-… : à l'église Saint-Nicolas-des-Champs à Paris; — une statue de *Phocion*, dont le modèle en plâtre est au palais du Luxembourg et dont le marbre est au musée de Bordeaux; — *L'Amour et Psyché*, groupe en marbre; au musée du Luxembourg; — les bustes en marbre de Puget, Karl Dujardin, Buffon, Hoche, etc.; commandés par la liste civile; — des bas-reliefs : à la colonne de la place Vendôme et au Panthéon. Il reçut la médaille de première classe en 1804.

Annuaire des Artistes français, ann. 1832, 1833.

DELAISTRE (*Hugues*), publiciste français, né à Langres, vivait vers la fin du seizième siècle. Il fut pendant la Ligue avocat général de la chambre du parlement transféré à Châlons. On a de lui : *De l'Être perpétuel de l'empire français par l'éternité de cet État, ou remontrances faites aux ouvertures*, etc.; 1591; — *Deux Discours prononcés en la chambre de justice séant à Châlons*; 1596, in-8°; — *Felicioribus summi magistratus auspiciis, lætissimo sapientissimo D. Pomponio Bellievreo ad dignitatem cancellarii divino munere erecto verissimi Hugonis Læstræi, juris utriusque doctoris, Psychagogia*; Paris, 1599; — *Deux Discours français sur les diverses occurrences et nécessités de ce temps*; Paris, 1610, in-8°; — *Premier plan du mont-de-piété français*; Paris, 1611, in-4°.

Lelong, *Biblioth. Hist. de la France.*

DELAISTRE. *Voy.* Delestre.

* **DELAISTRE** (*Louis-Jean-Désiré*), graveur français, né à Paris, le 5 avril 1800. Élève de M. Forster, il obtint une médaille d'or de troisième classe en 1833. Parmi les productions de cet artiste, on cite : Salon de 1824 : *Portrait de Picard*, d'après M. Deveria; — 1827 : *Métabus, roi des Volsques, voue ses filles à Diane*, d'après M. L. Coignet : cette gravure est une des planches de l'ouvrage intitulé : *Galerie du Luxembourg*, publié par Noël; — 1833 : *Une Chasseuse*, d'après M. L. Coignet; — *Hercule combattant le fleuve Achéloüs*, d'après le groupe exécuté par le baron Bosio; — 1848 : *Raphael et la Fornarina*, d'après M. A. Deveria; et enfin le *Naufrage de la Méduse*, d'après Géricault. Cette dernière planche fait partie du *Musée* publié par M. Filhol. M. Delaistre a gravé plusieurs suites de vignettes pour les Œuvres de Voltaire, d'après Desenne; pour les *Œuvres de Rousseau*, d'après M. A. Deveria, et enfin le portrait de *P. Corneille*, d'après ce dernier artiste.

A. Sauzay.

Archives des Musées impériaux. — Documents particuliers.

* **DELALAIN** (*A.-H. Jules*), imprimeur-libraire, né à Paris, le 31 janvier 1810, succéda à son père, qui en 1808 avait réuni le fonds de Barbou à celui de Lallemand. L'aïeul de M. Jules Delalain, *Auguste-Nicolas* Delalain, était libraire à Paris en 1764. On a de M. Jules Delalain : *Législation de la propriété littéraire et artistique*, 1852; in-8°; — *Loi sur l'enseigne-*

ment, expliquées et commentées par ses motifs, les actes législatifs et la jurisprudence; deuxième édition, 1854, publiée sous les noms de Nau et Delalain; mais c'est par modestie que M. Jules Delalain a ajouté le pseudonyme *Nau*, qui est le nom de sa mère.

DELALANDE (*François*). *Voy.* LALANDE.

DELALANDE (*Pierre-Antoine*), naturaliste français, né à Versailles, le 27 mars 1787, mort le 27 juillet 1823. Fort jeune il fut employé avec son père au Muséum d'Histoire Naturelle. Il se livra quelque temps à la peinture, et exposa au salon des paysages et des tableaux d'animaux dans le genre de Berré. Mais bientôt le goût pour l'histoire naturelle l'emporta; il s'y adonna entièrement, et fut attaché comme aide-naturaliste à la chaire de Geoffroy Saint-Hilaire. Il suivit en 1808 ce professeur, qui s'était rendu en Portugal par ordre du gouvernement pour y faire des recherches scientifiques. En 1813 Delalande, envoyé dans le midi de la France par l'administration du Muséum, en rapporta une riche collection de poissons et de mollusques de la Méditerranée. En 1816 il accompagna le duc de Luxembourg, nommé ambassadeur extraordinaire au Brésil, et fit dans ce pays une ample moisson d'objets précieux pour l'histoire naturelle. Mais son voyage scientifique le plus important est celui qu'il fit au Cap. Il y arriva le 3 août 1818. Accompagné du jeune Verreaux, son neveu, qui avait à peine douze ans, il pénétra successivement dans le pays des Hottentots, le 11 novembre 1818, puis dans les provinces de Berg-Rivière, le 5 juillet 1819, et enfin dans la Cafrerie le 2 novembre de la même année. Il recueillit dans ces trois excursions une des plus belles collections zoologiques qu'aucun voyageur ait jamais faites. « Elle se composait, dit la *Biographie universelle des Contemporains*, de treize mille cinq cents individus, appartenant à plus de seize cents espèces différentes. De plus, il avait formé un herbier de plus de six mille individus, comprenant neuf cent vingt espèces de plantes, avec les graines et les oignons de deux cent quatre-vingt-quatre; et ramassé trois cents échantillons de minéraux très-intéressants pour la géologie. Parmi les animaux qu'il avait recueillis, on remarquait le rhinocéros à double corne, qui manquait absolument à la collection du Muséum, et d'autres rhinocéros; un hippopotame avec son squelette, qui lui avait été également désigné comme nécessaire à la science; une girafe et trois baleines, que des coups de vent avaient jetées sur la côte. Il en a soigneusement rapporté toutes les pièces, grosses, moyennes, petites, les plus petits os de l'oreille, les fanons, généralement enfin tout ce qui concerne le système osseux, et qu'il était important de conserver, pour qu'on pût étudier plusieurs points de l'organisation de ces grands animaux. La science qui s'occupe de l'organisation comparative de toutes les races humaines, l'anthropologie, n'est

[illegible] des peuplades [illegible] sont aussi [illegible] petit coin [illegible] lalande [illegible] valut à [illegible] de [illegible], et lui [illegible] parmi les naturalistes [illegible] s'occupait activement de [illegible] son voyage, lorsqu'il mourut d[illegible] fatigues. On a de lui le *Précis d'*[illegible] *cap de Bonne-Espérance, entre*[illegible] *du gouvernement*, lu à l'Académi[illegible] le 16 juillet 1821, et imprimé dan[illegible] des *Mémoires du Muséum d'Hist*[illegible] Divers naturalistes ont donné le [illegible] *lande* à plusieurs espèces du [illegible] qu'il avait le premier fait connaî[illegible]

Rabbe et Boisjolin, *Biographie univ*[illegible] *des Contemporains*. — *Biographie des* [illegible] le *Dict. des Scienc. nat.*).

* **DELALANDE** (*Jean-Marie*[illegible] français, né le 6 février 1807, [illegible] des-Bois (Loire-Inférieure), mort [illegible] 21 novembre 1861. Il entra dans [illegible] devint en 1839 professeur d'his[illegible] au petit séminaire de Nantes, où [illegible] études. Pendant les vacances, il [illegible] cursions botaniques, dont les pri[illegible] tats sont consignés dans les *Ann*[illegible] *ciété académique de la Loi*[illegible] ann. 1848, pp. 220-244; 1849, pp. [illegible] pp. 262-380. Dans ces di[illegible] part, l'auteur décrit entre autr[illegible] *acaule*, l'*euphrasia Flaubertii* [illegible] *Jussiæi*, l'*œnanthe Lachenalii*, [illegible] avait cueillies dans la Charente-Inf[illegible] na aussi des détails pleins [illegible] *vre glaucoïde*, [illegible] rons de [illegible] sin; [illegible] *Hædic* [illegible] lalande av[illegible] de la L[illegible] [illegible] notice sur [illegible] travaill[illegible] une [illegible] *de Saint-*[illegible] déjà fou[illegible] la [illegible] *et grog*[illegible] il avait publié en 18[illegible] une *Criti*[illegible] *tistique de Savenay*, par D[illegible] *sur les tombeaux trouvés* [illegible] légué à la Société acad[illegible] naire de Nantes sa [illegible] tions. Au nombre [illegible] un herbier contenant [illegible]

…ne, quelques plantes non dé-…rtement de la Loire-Inférieure, …e qui semble nouvelle ; c'est …avait trouvée sur les rochers

P. Levot.

…Delalande, par M. Maresschal, dans …ciété académique de la Loire-Infé-…t-et; et par M. le docteur de Rée-…ne, Vincent Forest, 1852, in-8° de

…-B.-E.), légiste, né à Paris, …8, mort le 20 juillet 1817. Di-…s et de l'enregistrement à l'Ile-…, et président du conseil supé-…nie, il s'acquit dans ses diver-…juste réputation de droiture, …talent. Ayant eu occasion de …ien la législation coloniale était …il était difficile de consulter et …nombreux documents dont elle …ensacra dix années à rassem-…r les lois et règlements dont les …de Bourbon avaient été l'objet …aient été rétrocédées à l'État …des Indes. Ce recueil, qui a …le Code Delaleu, que nos colo-…nt à son apparition, fut publié …ous le titre de : *Code des Iles-…Bourbon ;—Premier et second …it Code ;* Ile-de-France, Imp. …1787, 4 vol. in-8°. Cet ouvrage …e rareté en France. L'ordre que …i et le résumé analytique qui le …un esprit méthodique et éclairé.

P. Levot.

…er.

…*Charles*), homme politique fran-…s-sur-Marne, en 1772. Fils d'un …aire du roi, il ne se fit connaître …vendémiaire an IV. Il fut alors …l'insurrection des sections de …Convention nationale. Il dirigeait …section Lepelletier, qui témoigna …une grande énergie ; lorsque les …noblesse présentèrent pour dis-…eux qui la composaient sortirent …les avenues et croisèrent les …alot harangua les chefs républi-…une collision sanglante. Condam-…ne commission militaire, il réus-…, et lorsque l'irritation des partis …lmée, il fit casser son jugement. …it rédacteur au *Journal des Dé-*…avec talent des doctrines souvent …1820 il fut envoyé par le dépar-…arne à la chambre des députés, …rquer par des principes libéraux. …des publiés par lui dans le *Jour-*…, et signés Z., M. Delalot a publié …*n et les lois fondamentales de …française*; 1814, in-8°.

…Rabbe, etc., *Biographie universelle et …contemporains*. — Arnault, Jouy, etc., …elle des *Contemporains*.

DELAMALLE (*Gaspard-Gilbert*), jurisconsulte français, né à Paris, le 25 octobre 1752, mort en avril 1834. Reçu avocat au parlement de Paris en 1774, il ne tarda pas à s'y distinguer ; les premières causes importantes qu'il plaida furent celles de la comtesse d'Évry, accusée d'adultère, et de la marquise de Mirabeau, mère de l'orateur, femme de l'économiste qui prenait fastueusement le titre d'*Ami des hommes* en faisant enfermer les membres de sa famille, et contre lequel Delamalle plaida avec succès une affaire de séparation de corps et de biens. Après la suppression des parlements, en 1790, il vécut dans la retraite, sans prendre aucune part aux événements de la révolution, sans manifester la répulsion qu'il éprouvait pour ses principes. Mais en 1793, par suite du refus qu'il fit de rédiger un mémoire dénonciatif contre un grand nombre de personnes notables, entre autres contre Angrand d'Alleray, ancien lieutenant civil, il fut mis en prison, et n'en sortit qu'après la mort de Robespierre. Il ne reprit l'exercice de sa profession qu'en 1797, et devint bâtonnier de son ordre. Comme tel il fut appelé, le 14 avril 1806, à prononcer l'oraison funèbre de son confrère Tronchet, l'un des défenseurs de Louis XVI ; c'était en présence des hauts fonctionnaires de l'empire, et il n'en exprima pas moins son admiration pour le courage de celui qui avait tenté d'arracher l'auguste victime à ses bourreaux ; mais il y ajouta l'éloge du héros qui savait *vaincre et régner*. Napoléon, appréciant le mérite éminent de Delamalle, le nomma en 1807 membre du conseil de l'enseignement de l'École de Droit de Paris ; en 1808, conseiller à vie de l'université, lors de la création de cet établissement ; et en 1811 conseiller d'État. Il était attaché à la section du contentieux, où il se fit remarquer par sa vive pénétration et son extrême facilité de travail. En 1814 il se prononça pour le retour des Bourbons. Aussi fut-il compris dans la réorganisation du conseil d'État. Il en fut éliminé par Napoléon, revenu de l'île d'Elbe, qui cependant lui laissa ses fonctions au conseil de l'université. Il reprit sa place au conseil d'État à la rentrée du roi, qui le nomma en outre inspecteur général des écoles de droit et commandeur de la Légion d'Honneur. Il fut chargé de défendre dans les chambres, comme commissaire, des projets de loi importants, tels que ceux sur la suppression de la liberté individuelle, et sur la presse (1818) ; sur les pensions ecclésiastiques (1821) ; sur le règlement définitif du budget (1821) ; sur le budget de 1824, etc. Intimement lié avec Bellart et de Sèze, ses anciens collègues au barreau, ceux-ci l'aidèrent à donner un avancement rapide à son fils cadet, *Charles* Delamalle, qui, né en 1792, était procureur général à la cour d'Angers, lorsqu'il mourut, en novembre 1828. Delamalle père a fait imprimer les écrits suivants : *Éloge de Suger* ; Amsterdam, 1780, in-12 ; — *De l'Enterrement*

ment, expliqués et commentés par ses motifs, les actes législatifs et la jurisprudence; deuxième édition, 1854, publiée sous les noms de Nau et Delalain; mais c'est par modestie que M. Jules Delalain a ajouté le pseudonyme *Nau*, qui est le nom de sa mère.

DELALANDE (*François*). *Voy*. LALANDE.

DELALANDE (*Pierre-Antoine*), naturaliste français, né à Versailles, le 27 mars 1787, mort le 27 juillet 1823. Fort jeune il fut employé avec son père au Muséum d'Histoire Naturelle. Il se livra quelque temps à la peinture, et exposa au salon des paysages et des tableaux d'animaux dans le genre de Berré. Mais bientôt le goût pour l'histoire naturelle l'emporta; il s'y adonna entièrement, et fut attaché comme aide-naturaliste à la chaire de Geoffroy Saint-Hilaire. Il suivit en 1808 ce professeur, qui s'était rendu en Portugal par ordre du gouvernement pour y faire des recherches scientifiques. En 1813 Delalande, envoyé dans le midi de la France par l'administration du Muséum, en rapporta une riche collection de poissons et de mollusques de la Méditerranée. En 1816 il accompagna le duc de Luxembourg, nommé ambassadeur extraordinaire au Brésil, et fit dans ce pays une ample moisson d'objets précieux pour l'histoire naturelle. Mais son voyage scientifique le plus important est celui qu'il fit au Cap. Il y arriva le 3 août 1818. Accompagné du jeune Verreaux, son neveu, qui avait à peine douze ans, il pénétra successivement dans le pays des Hottentots, le 11 novembre 1818, puis dans les provinces de Berg-Rivière, le 5 juillet 1819, et enfin dans la Cafrerie le 2 novembre de la même année. Il recueillit dans ces trois excursions une des plus belles collections zoologiques qu'aucun voyageur ait jamais faites. « Elle se composait, dit la *Biographie universelle des Contemporains*, de treize mille cinq cents individus, appartenant à plus de seize cents espèces différentes. De plus, il avait formé un herbier de plus de six mille individus, comprenant neuf cent vingt espèces de plantes, avec les graines et les oignons de deux cent quatre-vingt-quatre; et ramassé trois cents échantillons de minéraux très-intéressants pour la géologie. Parmi les animaux qu'il avait recueillis, on remarquait le rhinocéros à double corne, qui manquait absolument à la collection du Muséum, et d'autres rhinocéros; un hippopotame avec son squelette, qui lui avait été également désigné comme nécessaire à la science; une girafe et trois baleines, que des coups de vent avaient jetées sur la côte. Il en a soigneusement rapporté toutes les pièces, grosses, moyennes, petites, les plus petits os de l'oreille, les fanons, généralement enfin tout ce qui concerne le système osseux, et qu'il était important de conserver, pour qu'on pût étudier plusieurs points de l'organisation de ces grands animaux. La science qui s'occupe de l'organisation comparative de toutes les races humaines, l'anthropologie, n'est pas [illegible] rede [illegible] lande. Il a rapporté [illegible] des peuplades de ces [illegible], sont aussi remarquables par leur [illegible] petit coin de l'Afrique australe [illegible] bizarre conformation. » Delalande [illegible] dix mille insectes appartenant à [illegible]tre-vingt-deux espèces. Ce voyage [illegible] d'aussi beaux résultats, valut à De[illegible] de la Légion d'Honneur, et lui as[illegible] distinguée parmi les naturalistes [illegible] que. Il s'occupait activement de [illegible] de son voyage, lorsqu'il mourut d[illegible] fatigues. On a de [illegible] e *Précis d'*[illegible] *cap de Bonne-E*[illegible]*e, entre* [illegible] *du gouvern*[illegible] le 16 juillet 1821, [illegible] des *Mémoires du* [illegible] *d'Hist*[illegible]. Divers naturalistes ont donné le [illegible] *lande* à plusieurs espèces du [illegible] qu'il avait le premier fait conn[illegible]

Rabbe et Boisjolin, *Biographie unive*[illegible] *des Contemporains*. — *Biographie des* [illegible] le *Dict. des Scienc. nat.*).

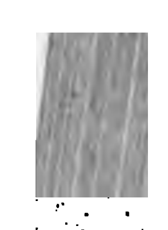
* **DELALANDE** (*Jean-Marie*[illegible] français, né le 6 février 1807, à [illegible] des-Bois (Loire-Inférieure), mort [illegible] 21 novembre 1861. Il entra dans [illegible] devint en 1839 professeur [illegible] au petit séminaire de Nan[illegible] études. Pendant les vacances, il [illegible] cursions botaniques, dont les pri[illegible]tats sont consignés dans les *Ann*[illegible] *ciété académique de la Loi*[illegible] ann. 1848, pp. 220-244; 1849, pp. [illegible] pp. 262-380. Dans ces divers mé[illegible] part, l'auteur décrit entre autr[illegible] *acaule*, l'*euphrasia Flaubertii*[illegible] *Jussiæi*, l'*œnanthe Lachenalii*, [illegible] avait cueillies dans la [illegible]rente-Inf[illegible] na aussi des [illegible] d'intérêt [illegible] *vra glaucoïde*. [illegible] trouvée [illegible] rons de [illegible] sin; [illegible] surtout so[illegible] *Hœdic* [illegible] *Hou*[illegible] du Mort[illegible] lalande a [illegible] outre à la Soci[illegible] de [illegible] une *Notice* *sur Jean* [illegible]*al, botaniste* [illegible] réunis [illegible] notice [illegible] trava[illegible] *de Saint-*[illegible] sur [illegible] déjà fou[illegible] la nouvelle [illegible] *Dictionna*[illegible] *et géographique de Bretagne*, p[illegible] il avait publié en 1849 une *Criti*[illegible]*tistique de Savenay*. [illegible] *sur les tombeaux* [illegible] légué à la Société [illegible] naire de Nantes [illegible] tions. Au nombre [illegible] un herbier contenant [illegible]

... le résumé analytique ... ordre que ... esprit méthodique qui le ... esprit méthodique et éclairé.

P. LEVOT.

... *arles*), homme politique fran... ...ur-Marne, en 1772. Fils d'un ... du roi, il ne se fit connaître ...ndémiaire an IV. Il fut alors ...nsurrection des sections de ...ention nationale. Il dirigeait ...on Lepelletier, qui témoigna ... grande énergie; lorsque les ...lesse présentèrent pour dis... qui la composaient sortirent ... avenues et croisèrent les ... les chefs républi... sanglante. Condam... ...on militaire, il réus... l'irritation des partis ... casser son jugement. ...teur au *Journal des Dé*... ...nt des doctrines souvent ...

... l'auguste victime à ... celui qui avait tenté ... mais il y ajouta l'éloge du héros qui savait *vaincre et régner*. Napoléon, appréciant le mérite éminent de Delamalle, le nomma en 1807 membre du conseil de l'enseignement de l'École de Droit de Paris; en 1808, conseiller à vie de l'université, lors de la création de cet établissement; et en 1811 conseiller d'État. Il était attaché à la section du contentieux, où il se fit remarquer par sa vive pénétration et son extrême facilité de travail. En 1814 il se prononça pour le retour des Bourbons. Aussi fut il compris dans la réorganisation du conseil d'État. Il en fut éliminé par Napoléon, revenu de l'île d'Elbe, qui cependant lui laissa ses fonctions au conseil de l'université. Il reprit sa place au conseil d'État à la rentrée du roi, qui le nomma en outre inspecteur général des écoles de droit et commandeur de la Légion d'Honneur. Il fut chargé de défendre dans les chambres, comme commissaire, des projets de loi importants, tels que ceux sur la suppression de la ... duelle, et sur ...



de ma Mère, ou reflexions sur les cérémonies des funérailles, le soin des sépultures et sur la moralité des institutions civiles en général; 1795, in-8°; 2e édit., en 1796; — *Essai d'institutions oratoires, à l'usage de ceux qui se destinent au barreau*; 1816, 2 vol. in-8°; 2e édit., augmentée, 1822, 2 vol. in-8°; — *De la Filiation et de la Paternité légitimes, et particulièrement de la règle : Pater est quem nuptiæ demonstrant*, d'après les articles 312 à 318 du Code Civil; 1817, in-8°; — *Considérations sur le projet de faire juger les procès sur rapports dans les tribunaux civils*; 1820, 24 pages in-8°; — *Discours sur ce sujet : Déterminer et comparer le genre d'éloquence et les qualités morales de l'orateur du barreau et de l'orateur de la chaire*; 1821, brochure in-4°. Ce discours remporta en 1820 le prix d'éloquence décerné par l'Académie Française; — ses *Plaidoyers choisis et œuvres diverses*; 1827, 4 vol. in-8°, avec portrait. On y trouve, outre ses plaidoyers, ses discours dans les deux chambres, une traduction de l'épisode de *Nisus et Euryale*, du IXe livre de l'*Enéide*; — la traduction de la 1re partie du livre de *L'Orateur*, de Cicéron; — l'*Eloge de Tronchet*; — une *Notice sur Gerbier*, etc. On conserve à la Bibliothèque des avocats la plus grande partie de ses manuscrits. GUYOT DE FÈRE.

Parquin, *Discours aux funérailles de G.-G. Delamalle*. — Fournel, *Histoire des Avocats du parlement de Paris*. — *Documents particuliers*.

DELAMARCHE (*Charles-François*), géographe français, né à Paris, en août 1740, mort à Paris, le 31 octobre 1817. Il se consacra à l'enseignement de la géographie, et publia les ouvrages suivants : *Aperçu historique et géographique des Quatre Parties du Monde; suivi d'un précis sur l'invention et la perfection des cartes géographiques*; 1790, in-8°; imprimé aussi à la suite de la 1re édit. de son ouvrage intitulé : *Des Usages de la Sphère, des globes céleste et terrestre, précédés d'un abrégé sur les différents systèmes du monde, suivis de la description et des usages de la géographie, du dénombrement des constellations anciennes et modernes et de la description de la sphère mouvante d'après le système de Copernic*; 1790, in-8°; la 5e édit., en 1825, in-8°, avec planches; — *Tableaux géographiques et élémentaires*; 1794, 4 feuilles in-fol.; — *Recherches historiques sur le gouvernement politique, civil et militaire des Romains*; 1806, in-8°; — *Nouvel Atlas portatif de la Géographie ancienne, pour servir à l'intelligence des auteurs anciens et guider dans la lecture de l'histoire, composé de 19 cartes, y compris celle de l'itinéraire historique des conquêtes d'Alexandre, lesquelles viennent à l'appui d'une description géographique et historique des différentes régions de l'Europe, des peuples et des lieux les plus remarquables, précédé de quelques notions analytiques sur ce que les Romains entendaient par provinces, municipes, colonies, préfectures*, etc.; 1809, grand in-8°. Cet atlas n'est autre que celui de Robert de Vaugondy, revu, corrigé et adapté aux nouvelles divisions, qu'avait publié Delamarche en 1790; — *Description géographique et historique des peuples les plus renommés de l'Europe ancienne et des lieux les plus remarquables; précédée d'une introduction analytique sur les prérogatives des citoyens romains, sur les différentes dénominations et les privilèges accordés aux peuples alliés, vaincus ou volontairement soumis; description acc[illegible]gnée de notes, qui, avec certains détail[illegible] tructifs, appelle pour ainsi dire en [illegible] gnage tous les auteurs anciens sur [illegible] elle se fonde*, etc.; 1809, in-4° de [illegible] Cette description est jointe à l'atlas [illegible] dont elle fait partie; — *Atlas élémentair[illegible] posé de trente-trois cartes, revues [illegible] gées et augmentées tant des nouv[illegible] couvertes que des nouveaux chan[illegible] litiques; précédé des instruc[illegible] ques et historiques; ou descri[illegible] du globe terrestre suivant les r[illegible] les différentes parties de la terre [illegible] avoir soit avec le ciel, soit entre elles, avec l'histoire*; 5e édition, 1820, in-4°; — [illegible] *trait de la correspondance entre la Klostermann, ancien libraire à [illegible]tersbourg, et moi soussigné* (Delama[illegible] 8 pages in-8°; — *Revue chronologiq[illegible] gétique de la correspondance entr[illegible] Klostermann et Delamarche*; 1[illegible] in-8°; — *Idee de la Sphère*; 182[illegible].

Son fils, DELAMARCHE (*Félix*), [illegible] un *Atlas de la Géographie anci[illegible] moyen âge et moderne*, adopté par [illegible] d'instruction publique; 1829, grand in-4[illegible] cartes. GUYOT DE [illegible]

Querard, *La Fr. litt.*

***DELAMARRE** (*Guillaume*), humaniste français, né vers 1470, [illegible] en Normandie, mort vers 1550. Il em[illegible] tat ecclésiastique, et devint [illegible] sité de Caen. Les langues [illegible] familières, et il passait pour [illegible] élégant. La plupart de ses ouv[illegible] été imprimés. On a de [illegible] des [illegible] tant en prose qu'en [illegible] 1514, et qui ne donnen[illegible] pas [illegible] nion de son esprit. D[illegible] tion du poème grec [illegible] *de Leandre et d'Héro*, avec [illegible] tine; Paris, 1526, in-8°.

La Croix du Maine, *Bibliothèque française*.

DELAMARRE (*Louis-Gervais*), [illegible] français, né en 1766, à Mello, dans le [illegible]sis, mort à Paris, au mois d'octobre 18[illegible] avoir été pendant plusieurs années

cette retraite l'extrême modi-
. C'est alors qu'il se livra
études historiques et litté-
l'origine de ses grands travaux.
traductions assez étendues d'ou-
, grecs, italiens et anglais; non
de retirer de ce travail aucun profit,
été facile, mais dans la seule vue
son instruction. Il commença
motif, à se livrer à l'étude
matiques. Il vivait seul, obs-
heureux et libre, sans autre
de l'étude. Son temps, seul
méritait, lui restait tout entier; au-
fortune n'interrompait ses loisirs;
e fortifiait chaque jour, et crois-
de l'astronomie et des let-
ire le génie; elle appelle
dissipe le désir présomp-
renommée hâtive et vulgaire, et
rages immortels qui feront l'ad-
. Le mérite de Delambre

temps les recherches les plus étendues, forma le dessein de perfectionner toutes les tables astronomiques, et consacra sa vie à l'étude et à la description du ciel. » Dès son début dans la carrière astronomique, il parvint à construire les tables qui font connaître la marche d'Uranus, planète alors récemment découverte par Herschell. En 1790 et 1792, il remporta le prix de l'Académie des Sciences pour ses tables d'Uranus et celles des satellites de Jupiter. Il présenta à la même Académie les tables de Jupiter et celles de Saturne. Ces vastes travaux le firent nommer à l'unanimité membre de l'Académie des Sciences, au commencement de 1792. On lui confia ainsi qu'à Méchain le soin de mesurer un arc du méridien depuis Dunkerque jusqu'à Barcelone. Cette vaste entreprise, interrompue par les troubles de la révolution, ne fut achevée qu'en 1799. Il serait trop long d'exposer ici le caractère, les difficultés et les progrès de ce travail. Delambre, qui y eut la plus grande part, en a écrit l'histoire: c'est s son ouvrage qu'il faut cher-

on peut dire qu'aucune autre application des sciences n'est comparable à celle-ci, et n'offre le même caractère d'exactitude, d'utilité et de grandeur. C'est le jugement qu'en ont porté toutes les académies de l'Europe, et l'opinion de l'Institut de France fut solennellement exprimée, lorsqu'on lui proposa de désigner l'application la plus importante des sciences mathématiques ou physiques dans le cours de dix années; les suffrages unanimes décernèrent ce prix à l'auteur de la *Base du Système métrique*. » En 1795 Delambre fut placé parmi les astronomes du Bureau des Longitudes, et entra dans la première classe de l'Institut de France, dont il devint en 1803 secrétaire perpétuel pour la partie mathématique. Nommé par le premier consul inspecteur général des études, il organisa le lycée de Moulins en 1802 et celui de Lyon en 1803. Dans l'année 1807 il obtint au Collége de France la chaire laissée vacante par la mort de Lalande, son maître et son ami, et fut nommé en 1808 trésorier de l'université impériale. Cette place fut supprimée en 1815, et il fut admis à la retraite. Un an auparavant il avait publié son *Traité d'Astronomie théorique et pratique*. « Un enchaînement des plus heureux y rend facile et presque populaire l'intelligence des résultats les plus sublimes; chaque page y porte l'empreinte de l'invention et du génie, et l'entendement se récrée et se délasse à suivre dans son ensemble cette série de formules élégantes, de démonstrations ingénieuses qui n'appartiennent qu'à l'auteur. » Le dernier travail de Delambre fut une *Histoire de l'Astronomie*. Cuvier, dans un discours prononcé sur la tombe de Delambre, a jugé ainsi cet important ouvrage: « Avant lui l'histoire de l'astronomie avait ses temps fabuleux, comme l'histoire des peuples; des esprits superficiels n'avaient pas su la dégager de sa mythologie; loin de là, ils l'avaient embarrassée encore de conceptions fantastiques. Delambre paraît, et sans effort il dissipe ces nuages; lisant toutes les langues, connaissant à fond toutes les sources, il prend chaque fait où il est, il le présente tel qu'il est; jamais il n'a besoin d'y suppléer par les conjectures et l'imagination. Nulle part, dans ce livre d'une simplicité si originale, il ne se substitue aux personnages dont il raconte les découvertes. C'est eux-mêmes qu'il fait parler, et dans leur propre langage. Chacune de leurs idées se montre au lecteur comme elle s'est montrée à eux-mêmes, revêtue des mêmes images, entourée du même cortége d'idées préparatoires et accessoires; on la suit à travers les âges et dans tous ses développements; on en voit naître à chaque siècle comme des générations d'idées nouvelles, et ainsi se forme et se complète, en quelque sorte sous nos yeux, cette science admirable, première création du génie de l'homme et celle qu'il lui a été donné de porter le plus près de la perfection; et ce qui dans ce grand ouvrage n'est pas moins précieux ni moins rare que ce[illegible] sition simple et entière des faits, c'est c[illegible] bité scientifique, si l'on peut s'exprim[illegible] cette recherche pure de la vérité, que[illegible] détourne de son but : ni les jalousies na[illegible] ni la considération des personnes, ni ces[illegible] parti qui sont venues troubler jusqu'à l[illegible] du ciel. »

Les ouvrages de Delambre sont : *T[illegible] Jupiter et de Saturne*; Paris, 1789, i[illegible] *Tables du Soleil, de Jupiter, de S[illegible] d'Uranus et des satellites de Jupite[illegible]* 1792, in-4°; — *Méthodes analytiques[illegible] détermination d'un arc du méridien[illegible]* 1799, in-4°; — *Tables trigonométriq[illegible] cimales, calculées par Borda, revu[illegible] mentées et publiées par Delambre*[illegible] 1801, in-4°; — *Tables du Soleil publ[illegible] le Bureau des Longitudes*; Paris, 180[illegible] — *Base du Système métrique décimal[illegible] sure de l'arc du méridien compris [illegible] parallèles de Dunkerque et Barcelone[illegible] tée en 1792 et années suivantes par [illegible] chain et Delambre, rédigée par* [illegible] Paris, 1806-1810, 3 vol. in-4°; — [illegible] *torique sur les progrès des scie[illegible] matiques depuis 1789, et sur leur[illegible] tuel, présenté le 6 février* 1810, [illegible] *des sciences mathématiques et p[illegible] l'Institut*; Paris, 1810, in-4°; — [illegible] *tronomie, ou leçons élémentaires [illegible] mie théorique et pratique*; Paris, 18[illegible] — *Astronomie théorique et pratiqu[illegible]* 1814, 3 vol. in-4°; — *Tables éclipti[illegible] Satellites de Jupiter*; Paris, 1817. *Histoire de l'Astronomie anci[illegible]* 1817, 2 vol. in-4°; — *Histoire d[illegible] mie du moyen âge*; Paris, 1819, in-4°; [illegible] *toire de l'Astronomie moderne*; Pari[illegible] 2 vol. in-4°; — *Histoire de l'Astron[illegible] dix-huitième siècle*, ouvrage posthum[illegible] par M. Mathieu; Paris, 1827, in-4°; -[illegible] mémoires dans les Recueils de l'Acad[illegible] Sciences de Paris; de l'Académie de [illegible] l'Académie de Turin, de l'Académie [illegible] holm.

Fourier, *Éloge de Delambre*; dans les *Mé[illegible] l'Académie royale des Sciences*, t. IV. — [illegible] *Notice sur Delambre*; dans la *Revue enc[illegible]* t. XVI (ann. 1822). — Rabbe, Boisjolin, etc., [illegible] *et port. des Contemporains*.

DELAMET. *Voy.* LAMET.

DELAN (*François-Hyacinthe*), [illegible] siste français, né à Paris, en 167[illegible], [illegible] Rouen, en 1754. D[illegible]eur de Sorbonne[illegible] noine de [illegible]en, il pu[illegible]ers ouvr[illegible] la consti[illegible]n *Unigen[illegible]* et l'*U*[illegible] nions jan[illegible] lui [illegible] div[illegible] ces, e[illegible] nonça [illegible] lui : *[illegible]onse du plan général de [illegible] convulsions*; 1733, in-4°; — *D[illegible] théologique adressée à un l[illegible]*,

maire. Son *Histoire des An-*
nales de France le fit élire en
, où il vota constamment
narchique. Après la session de
, il occupa à Lyon la
de l'Académie; mais une
journée du 20 juin 1792,
transmit au roi par l'intermé-
de Poix, le força à quitter cette
1793 à Néronde en Forez,
. Il y fut arrêté bientôt
conventionnel Javogue, et
prison des Recluses de Lyon,
'en 9 thermidor. Sous le Direc-
chaire de législation à l'École
, et d'autres emplois dans
à cette époque qu'il eut le
du Directoire le rappel de
uis le 18 fructidor. Lors
Lyon, par Bonaparte, de la
, Delandine rédigea avec J.-
rnal de Lyon et du midi,

in-8°; — *Histoire*; 1819, 2 vol. in-8°; — *Mémoires bibliographiques et littéraires*; 1816, in-8°.

Mahul, *Ann. nécrol.*, 1820.

* DELANDINE DE SAINT-ESPRIT (*Jérôme*), fils du précédent, né à Lyon, le 14 septembre 1787, se voua, comme son père, à la défense de la monarchie et aux travaux littéraires. Investi par Louis XVIII, en 1815, des fonctions de commissaire extraordinaire du roi dans les départements méridionaux, il combattit aux côtés du duc d'Angoulême, et fut blessé au pont de la Drôme. A son retour en France, par une ordonnance qui mentionne le courage déployé par M. Delandine, le roi lui conféra le nom de *Saint-Esprit*, en faveur des services qu'il avait rendus au duc d'Angoulême dans la nuit du 15 au 16 août, lors de la captivité de ce prince au pont du Saint-Esprit. Depuis la chute de la branche aînée des Bourbons, sous laquelle il a rempli plusieurs missions honorables, M. Delandine de Saint-Esprit consacre ses loisirs à la culture des lettres.

jeune, il se livra avec zèle à l'étude du droit, et débuta avec succès peu de temps après au barreau de Paris, où il se distingua par les principales qualités qui constituent l'orateur. Avocat général à la cour de cassation de 1840 à 1846, et procureur général de la cour royale en 1847, ce fut lui qui, en juillet de la même année, dirigea le procès criminel intenté à Parmentier, Teste, Pellaprat et Cubières, au sujet de l'affaire des mines de sel gemme de Goubenans. Quelques mois après, il présida à l'instruction du procès criminel du duc de Praslin, qui eut un si grand retentissement en France et à l'étranger. En 1846 M. Delangle fut élu député par le collége électoral de Cosnes (Nièvre); il faisait encore partie de la chambre lorsque la révolution de février éclata. Destitué de ses fonctions par le gouvernement provisoire, il rentra au barreau, et se rallia à la politique du prince président de la république. En 1850 il fut nommé président du bureau d'assistance judiciaire de la cour de cassation, et acquit de nouveaux titres à l'estime publique et à la confiance du gouvernement. En 1851 il devint membre de la commission départementale et municipale du département de la Seine et de la ville de Paris; enfin, membre de la commission consultative définitivement constituée par décret du 13 décembre. L'année suivante, il fut appelé à présider la section de l'intérieur, de l'instruction publique et des cultes, au conseil d'État. Il fut aussi l'un des commissaires chargés de représenter le gouvernement dans la délibération du sénat relative au rétablissement de l'empire. Nommé successivement procureur général de la cour de cassation et premier président de la cour impériale de Paris (30 décembre 1852), il a été réélu le lendemain, jour de son installation, président de la commission municipale de la ville de Paris. Un décret de la même date lui conféra la dignité de sénateur. M. Delangle a publié *Traité sur les Sociétés commerciales*, en 2 vol. in-8°; 1843; — divers articles de jurisprudence dans la *Gazette des Tribunaux*; — *Plaidoyer pour le comte de Perregaux, pair de France, contre la Banque de France et M. Laffitte* (1833); — *Discours prononcé à l'ouverture des conférences de l'ordre des avocats*, le 24 novembre 1836 (imprimé par ordre du conseil des avocats). SICARD.

Biographie des Sénateurs.

DELANNES (*Jean*), historien français, vivait au dix-huitième siècle. Religieux de Cîteaux, il professa dans plusieurs maisons de cet ordre, et fut nommé bibliothécaire de Clairvaux. On a de lui : *Histoire du pontificat d'Eugène III*; Nancy, 1737, in-8°; — *Histoire du Pontificat du pape Innocent II*; Paris, 1741, in-12. Delannes continua l'histoire de son ordre, mais cette continuation n'a point paru.

Dictionnaire hist. et crit. — Quérard, *La France littéraire.*

DELANO (*Amasa*), voyageu
Duxbury, Massachusets (Étal
vrier 1763, mort dans sa patrie
gagea dès l'âge de quatorze
rine militaire, et se trouva à
contre les Anglais. Il fit ensuil
ges dans l… xique e
tilles, et … age en 1787
(…ssacuu…). Il s'occupa
cu… ce fut
[illegible]
[illegible]
Massachusets, magnifique tro
cents tonneaux, sur lequel D
Canton en 1791. Il y rencontr
Luer, et l'accompagna dans un
îles Pelew, de la Papouasie
En 1793 Delano visita l'île
de l'Inde. L'année suivante il
trie, où il demeura jusqu'en 1
quelle il fit un voyage de circu
lequel il relâcha au Chili, au
dans l'archipel Sandwich, en Cl
Bonne-Espérance. Ce voyage n
la fin de 1802. En 1805 Delano
fit de nouveau le tour du mo
toucha au Cap de Bonne-Espéra
de Van-Diémen, la Nouvelle-G
gna les côtes du Pérou, travers
aborda en Chine, et fut de reto
encore plusieurs voyages aux
nombreuses fatigues ne lui p
richesse. Delano mourut dans
fortunée. On a de lui : *A Narra
and Travels in the northern
hemispheres, comprising thre
the World; together with a v
and discovery in the Pacific Oc
Islands*; Boston, 1817, in-8°.
estimé; il contient de nombr
ments concernant le commerce
Alf

Documents inédits

DELANY (*Patrick*), théol
en 1686, mort en 1768. Issu
obscure, il fut élevé au collège
Dublin, et devint professeur d
ment; il en sortit en 1724. S
avec le docteur Swift et d'
parti tory lui nuisit d'abord
teret, gouverneur général d'
finit cependant par lui accorde
la cathédrale de Saint-Patrick
lany entreprit sans succès la
journal périodique intitulé *Le*
deux mariages assez riches lu
certaine fortune, et en 1744 il
de Doron. On a de lui : *Revel
with candour, or a fair en
sense and use of the several
pressly declared or suffici
be given to mankind from*

to be found in the Bible, etc.; 1732-,3 vol.; — *Reflections upon Polygamy* [illegible]*ncouragement given to that prac*-[illegible]*e scriptures of the Old Testament*; [illegible] *An historical Account of the life and David, king of Israel, interspersed* [illegible]*ous conjectures, digressions and* [illegible]*ons*; 1740-1742, 2 vol.; — *Sermons* [illegible]*al duties, sermons on the opposite* [illegible]44; — *Essays towards evidencing* [illegible]*e original of Tithes*; 1748; — *Obser*-[illegible]*pon lord Orrery's Remarks on the writings of doctor Jonathan Swift*; [illegible] *An humble Apology for Christian*[illegible]*ry*; 1761; — *Eighteen Discourses and* [illegible]*ons upon various very important* [illegible]*sting subjects*; 1766.

[illegible] *Britannica*.

[illegible]**Y** (*Mary*), artiste anglaise, femme du [illegible] fille de lord Lansdowne, née à Coulton, [illegible]hire, en 1700, morte en 1788. D'a-[illegible] à un riche et vieux gentilhomme de [illegible]s, elle épousa, en 1744, Patrick De-[illegible] connaissait depuis longtemps par [illegible]ndance de Swift. Après la mort de [illegible]i, elle obtint de George III une [illegible] livres et un logement à Windsor. [illegible] correspondance avec les hommes les [illegible]s de son temps. On a d'elle une [illegible] ion de 980 plantes, très-bien

[illegible]*raphical Dictionary*.

[illegible]**CE** (*Guislain-François-Marie-Jo*-[illegible]), [illegible]iste français, né à Arras, le 8 dé-[illegible] 27, mort le 13 décembre 1825. Il se [illegible] l'état ecclésiastique; mais on lui of-[illegible] ce fut un emploi au collège Louis-[illegible] il s'était distingué comme élève, et [illegible] du professorat. Après la ré-[illegible] professa les belles-lettres et les lan-[illegible] à l'École Normale et plus tard [illegible]n. Enfin, en 1810, il fut appelé [illegible] chaire d'éloquence latine à la fa-[illegible], il la conserva jusqu'à sa mort. [illegible] *Le Nouveau Siècle de la* [illegible]. Il a laissé en manuscrit une [illegible] traité *De l'Orateur*, de Cicéron; [illegible] de Quintilien; un ouvrage intitulé *de la Bible*, et *Leçons grecques et de Morale*, rédigées avec [illegible], aussi avec Noel, le *Conciones* [illegible] *Leçons françaises de Littéra*-[illegible]*rale*; — les *Leçons latines de* [illegible]*ue morale*; — les *Leçons lati*-[illegible], et le *Manuel du Rhétoricien*.

Guyot de Fere.

[illegible] et Bar[illegible] du Bocage aux funérailles [illegible]. *La France littéraire*.

[illegible] (*Jacques-Guillaume*), mé-[illegible] à Lisieux, le 19 août 1794. [illegible] médecin militaire, fut employé [illegible] à l'hôpital de Saint-Quentin, à

l'hôpital de Lourcine à Paris, enfin au Val-de-Grâce, et reçut le grade de docteur le 20 mars 1817. On a de lui un grand nombre d'articles ou de mémoires, parmi lesquels on remarque: *Hystérie occasionnée et guérie par la frayeur*; dans le *Journal général de Médecine*, t. Ier, 2e série, 1818; — *Douleurs abdominales suivies de la sortie d'un ver ascaride lombricoïde par les voies urinaires*, même journal, t. II, p. 356, 1819; — *Hernies étranglées guéries sans opération de débridement, par apposition de ventouses*; dans le *Bulletin de l'Acad. de Médecine*, t. Ier, p. 159; 1836-1837; — *Mort subite occasionnée par la rupture des vaisseaux de la rate*; séance de l'Acad. de Médecine du 22 février 1836; — *Déclaration en faveur de la liberté de dicussion en matières scientifiques*; dans le *Journal de Chirurgie* de M. Malgaigne, novembre 1843; — *Persistance de la vie du fœtus quelque temps après la destruction du cerveau*; dans le *Bulletin de Thérapeutique*, t. XXVII, 461. M. Delaporte est maire de la petite ville de Vimoutiers (Orne), et correspondant de l'Académie impériale de Médecine.

Documents particuliers.

DELARAM (*François*), graveur anglais, né à Londres, en 1590, mort en 1627. Il grava au burin les portraits des personnages les plus célèbres du seizième siècle. Ces gravures, fermes et nettes, sont fort recherchées, bien qu'on y trouve de l'incorrection et du mauvais goût. Le plus remarquable de ses portraits est celui de John, évêque de Lincoln. L'œuvre de Delaram est très-considérable, et doit, malgré d'assez grands défauts, être regardé comme un monument de l'art anglais au dix-septième siècle.

Strutt, *Dict. of Engravers*.

DELARBRE (*Antoine*), naturaliste français, né à Clermont, en 1722, mort en 1811. Après avoir terminé ses études médicales à Paris, il revint s'établir dans sa ville natale, en 1749, et entra dans les ordres. Il consacra ses moments de loisir à l'étude de la botanique, dont il avait puisé le goût à l'école de Bernard de Jussieu. Il fit aussi de curieuses recherches sur la géologie. Non content d'établir à ses frais un journal botanique, et de faire des cours publics, qu'il ouvrit en 1781, il parcourut les montagnes de l'Auvergne, et publia pour l'instruction de ses élèves le catalogue des plantes qui y croissent spontanément. Il était membre de l'Académie de Dijon, et correspondant des Sociétés de Médecine et d'Agriculture de Paris. On a de lui: *Dissertation sur l'arcade et le mur formés par les eaux minérales de Saint-Alyre*; Clermont-Ferrand, 1768, in-8°; — *Dissertation sur le serein de la ville de Clermont-Ferrand et des environs*, lue dans l'Assemblée des Sciences, Arts et Belles-Lettres de cette ville, le 25 août 1771; in-8°; — *Discours sur l'utilité et la nécessité d'un jardin botanique à Clermont-Ferrand*, prononcé dans la même Assemblée, le 9 août 1781; Cler

mont, 1781, in-8°; — *Essais zoologiques, ou histoire naturelle des animaux sauvages quadrupèdes et des oiseaux indigènes; de ceux qui ne sont que passagers ou qui paraissent rarement, et des poissons et amphibies observés dans la ci-devant province d'Auvergne;* Clermont-Ferrand, 1797, in-8°; — *Flore d'Auvergne, ou recueil des plantes de cette province;* Clermont-Ferrand, 1797, in-8°. La préface contient l'exposition des méthodes de Tournefort, de Linné, de Durande, professeur a Dijon, et de Jussieu. L'ouvrage se termine par des observations sur les propriétés des plantes médicinales, extraites des leçons et dictées de Bernard de Jussieu. On y trouve la description du lac de Pavin, près de la ville de Bresse. Cette première édition n'est qu'un simple catalogue descriptif, par ordre alphabetique. Delarbre améliora considérablement son ouvrage dans une seconde édition, publiée sous ce titre : *Flore de la ci-devant Auvergne, ou recueil des plantes observées sur les montagnes du Puy-de-Dôme, du Mont-Dore, du Cantal;* Riom, 1801, 2 vol. in-8°; « édition, dit l'auteur, augmentée de plusieurs genres ou espèces, avec les caractères, la description, la durée, le temps de la floraison et de la maturation des fruits, la station, etc. » Dans cette seconde édition les plantes sont décrites avec soin et classées d'après une méthode qui ne diffère de celle de Tournefort que par quelques améliorations. On a encore de Delarbre : *Essai topographique de la paroisse de Royat ; Essais topographiques et d'histoire naturelle du Mont-Dore et des environs ; — Essai topographique de Clermont-Ferrand et de quelques autres endroits de la Limagne d'Auvergne;* dans les *Mémoires de la Société de Médecine de Paris;* 1785, 1797; — *Mémoire sur la formation et la distinction des basaltes en boule de différents endroits d'Auvergne ;* dans le *Journal de Physique* de 1787.

Dictionnaire historique, crit. et bibl. — Rabbe, Boisjolin, etc., *Biogr. univ. et port. des Contemporains.* — Quérard, *La France littéraire.*

DELAROCHE (*Paul*), peintre français, né à Paris, en 1797. Son père était l'un des estimateurs des objets d'art présentés au mont-de-piété. M. Paul Delaroche se livra d'abord à l'étude du paysage, et concourut en 1817 pour le prix de Rome ; mais il reconnut bientôt que ce genre de peinture n'était pas sa vocation, et entra dans l'atelier du baron Gros, où il ne tarda pas à se distinguer. Suivant les préceptes de son illustre maître, il s'éloigna complétement du style grec, mais n'embrassa pas pour cela celui de la Renaissance : il parvint à se créer un genre mixte entre l'école classique et l'école romantique. N'écoutant que ses inspirations, M. Paul Delaroche sut s'approprier ce qu'il y avait de bon dans les deux doctrines opposées. Sa peinture constitue en quelque sorte l'éclectisme de l'art, c'est-à-dire qu'elle est l'expression de l'ordre d'idées qui semble dominer notre société, et qu'elle résume les progrès faits par l'art depuis le commencement du dix-neuvième siècle ; aussi les amateurs de comparaisons l'ont-ils surnommé le *Casimir Delavigne de la peinture actuelle.* Les débuts de M. Paul Delaroche furent à la fois sérieux et brillants ; sa réputation grandit rapidement : il la dut sans doute à son mérite hors de ligne, mais l'heureux choix de ses sujets n'y fut pas étranger. En 1832, le 3 novembre, il fut nommé membre de l'Institut, et depuis professeur à l'École des Beaux-Arts. Les plus importantes de ses œuvres sont, en suivant l'ordre de leur apparition : en 1819, *Nephthali dans le désert ;* — en 1822 : *Joas dérobé aux bourreaux par Josabeth.* Dans un compte-rendu du salon, M. Thiers disait de ce tableau : « La teinte est ardente, les expressions sont fortes, mais exagérées ; un seul groupe, celui des deux enfants égorgés, est fort beau ; mais il est fâcheux que le beau de ce tableau soit caché dans le fond » ; — *Une Descente de croix ;* — en 1824 : *Saint Vincent de Paul prêchant en présence de la cour de Louis XIII pour les enfants abandonnés* (gravé par Prévost) ; — *Jeanne d'Arc interrogée dans sa prison par le cardinal de Winchester* (gravé à la manière noire par Reynolds) ; — *Saint Sébastien secouru par Irène :* ces trois toiles valurent une médaille à leur auteur ; — *Filippo Lippi,* qui, chargé de peindre une Vierge pour un couvent, devient amoureux d'une religieuse qui lui servait de modèle ; — en 1826 : *La Mort d'Augustin Carrache :* — *Miss Macdonald portant des secours au* [illegible] *tendant Charles-Edouard après la d*[illegible] *de Culloden* (gravé à la manière noire [illegible] Reynolds) ; — *La Mort d'Elisabeth* [illegible] d'Angleterre, production pleine d'[illegible] dignité (1) ; — *Une Scène de la* [illegible] *thélemy : le jeune Caumont recueilli* [illegible] *parmi les cadavres ;* — en 1827 : *La p*[illegible] *Trocadero,* commandée par la liste ci[illegible] tableau fut l'objet de beaucoup de c[illegible] « L'artiste, dit un spirituel biographe (2), [illegible] été obligé de rendre d'imagination l'[illegible] siége de nuit, des feux de batterie au [illegible] lune, le tout se mirant dans le e[illegible] des [illegible] enfin, quelque chose de fort difficile » [illegible] — *La Mort du président Dur*[illegible] [illegible] deuxième salle du conseil d'État ; — *Un* [illegible] *trait en pied du Dauphin* (duc d'A[illegible] — un plafond du *Musée Charles* [illegible]. Delaroche reçut la croix de la Légion d'H[illegible] 26 avril 1828 ; — en 1831 : *Les Enf*[illegible] *douard,* souvent reproduits par la gra[illegible] lithographie ; — *Le Cardinal de Rich*[illegible] *le Rhône, conduisant au supplice* [illegible] *et de Thou ;* — *Le Cardinal Ma*[illegible]

(1) Cette toile est actuellement au Musée du [illegible] bourg.

(2) M. de Loménie

...aux, formant pendants, et gra-... ...rard, sont devenus populaires ; ... le *Portrait de Mlle Sontag ;* ... *romwell contemplant le cadavre* ... *Ier*. « Il fallait, dit justement M. de Lo-... le goût, toute la convenance, toute qui caractérise le talent de M. Paul De-... se tirer avec bonheur d'un pareil su-... peindre sans exciter l'horreur, à un ...patible avec l'admiration, un cercueil, ...ueil un roi décapité, devant ce cercueil homme qui a fait trancher la tête et qui d'une main profanatrice soulève du cercueil pour contempler le ca-... ...ctime ? Et pourtant M. Delaroche a ...duire un ouvrage qui intéresse sans ; — En 1834 : *Le Supplice de Jane* tableau est un chef-d'œuvre de senti-... et d'exécution pittoresque ; quel-... ont cependant trouvé une cer-... prétentieuse dans la pose des et la minutie des détails. Quoi qu'il ... est impossible de contempler cette éprouver une vive émotion ; — *Sainte* ... (gravé par Mercuri) est ... premiers peintres italiens de ... ; il était destiné à servir de mo-... le vitrail de la chapelle du château — *Galilée étudiant le mouvement de* petit cadre d'un effet charmant de des-... ...leur ; — en 1835 : *La Mort du duc* ..., œuvre pleine de simplicité et de a fait dire à de bons juges que c'é-... lière en peinture. « L'intention du ... Lenormand, se révèle dans la ... soulevant la portière, et regardant ... l'œil si son ennemi est bien mort ; ... moins évidente dans la manière ... court ... dont les assassins s'écar-... laisser voir au roi l'accomplissement ... Mais le peintre reprend toute sa ... il montre le noble cadavre étendu ... du tableau. M. Delaroche n'a rien plus ferme ni de mieux rendu que ... ; — en 1837 : *Charles Ier insulté soldats dans un corps-de-garde* Achille Martinet : ce tableau, pensé , composé avec habileté, est peint cependant il laisse à désirer plus et de vie ; — *Strafford marchant ... par Laud, archevêque de* ... — *Sainte Cécile* ; — ... de 1838 à ...*trait de M. Guizot* (gravé par Ca-... *Portrait en pied de Napoléon* ... des grenadiers de la garde et ... son cabinet de travail des ...ableau, exécuté d'après les con-... de Naples, Caroline (comtesse ... sœur de l'empereur, appartient Sandwich, et se trouve en An-... ...che travaillait depuis 1837 à ... l'hémicycle du Palais des Beaux-Arts. Il termina cette œuvre capitale en 1841. Dans cette vaste et belle composition, l'auteur a su dérouler l'histoire de l'art depuis les temps antiques jusqu'à nos jours, en représentant dans un seul cadre les grands artistes de tous les siècles, peintres, sculpteurs et architectes. Malgré le nombre des personnages, qui dépasse quatre-vingts, et la diversité des figures et des costumes, rendus avec une grande fidélité historique, tout est groupé avec une harmonie parfaite. Le coloris est sobre et riche à la fois, et la pureté du dessin ne laisse rien à désirer. Cet immense travail a été gravé par M. Henriquel Dupont ; — en 1851 : *La Reine Marie-Antoinette après sa condamnation à mort.*

« Le caractère du talent de M. Paul Delaroche est une exposition sage et naturelle du sujet, une grande vérité d'action, une expression savante et juste, enfin une exécution séduisante, tant sous le rapport de la couleur, qui est toujours dans ses tableaux brillante et harmonieuse, que sous celui du rendu des étoffes, des chairs, des moindres accessoires, auxquels il apporte un soin si minutieux parfois, qu'il va jusqu'à nuire à l'ensemble en détournant l'attention de l'objet principal (1). »

M. Paul Delaroche est officier de la Légion d'Honneur depuis le 8 mai 1834. Il avait épousé la fille unique de M. Horace Vernet, morte en 1845, d'une fièvre nerveuse. Alfred DE LACAZE.

Archives du Musée. — De Loménie, *Galerie des Contemporains illustres*, VII. — Vitet, *Revue des Deux Mondes*, décembre 1841. — *Revue de Paris*, 1831 et 1834.

DELARUE et non **DE LARUE** (L'abbé *Gervais*), historien français, né à Caen, en 1751, mort en 1835, fut un des plus savants hommes de notre époque sur l'histoire du moyen âge. Il fit ses études à l'université de Caen, dont il devint un des professeurs. Il s'appliqua spécialement aux antiquités nationales et à l'histoire de la Normandie. Depuis dix ans il travaillait à cette histoire, et en avait composé plusieurs volumes encore manuscrits, lorsque la constitution civile du clergé fut décrétée par l'Assemblée constituante. L'université de Caen protesta contre cet acte, et Delarue, comme ses collègues, se refusa au serment prescrit. Obligé de s'expatrier en 1793, il confia ses manuscrits, ses nombreux matériaux au comte de Mathan, chez lequel il vivait comme professeur de son fils. La terreur arrive ; le comte est effrayé de l'idée que ces papiers d'un proscrit, dans lesquels se trouvent à chaque page les noms de roi, de royauté, si souvent mal interprétés alors, peuvent servir de prétexte aux bourreaux contre lui, contre son fils, et il finit par se décider à jeter au feu tant de feuilles précieuses, fruits de si laborieuses recherches, de si utiles travaux. L'auteur, retiré en Angleterre, travaillait à compléter son ouvrage, lorsqu'il apprit cette perte irréparable ; alors il ne s'occupa plus que de l'Histoire littéraire du moyen

(1) M. Soyer, dans l'*Encycl. des Gens du Monde*.

âge et de l'histoire civile, littéraire et ecclésiastique de la ville de Caen. Son érudition le lia en Angleterre avec un grand nombre de savants de cette nation, et le fit recevoir à la Société royale des Antiquaires de Londres. Aidé de l'influence de cette Société, il put se faire ouvrir tous les dépôts littéraires, toutes les archives historiques, dont les Anglais se montrent si jaloux. Ce fut dans celles de la Tour de Londres surtout qu'il trouva un grand nombre de précieux documents qu'avant lui nul étranger n'avait eu la permission d'examiner. Pendant six ans il travailla constamment huit heures par jour dans ces grandes archives anglo-normandes. Sous Louis XV M. de Bréquigny les avait compulsées, par ordre du gouvernement; mais il s'était borné à copier les titres des pièces qui pouvaient intéresser la France, et rien de plus. Delarue copia plus de 4,000 pièces sur le commerce, la marine et les arts en France pendant les douzième, treizième, quatorzième et quinzième siècles. Il trouva aussi dans les grands dépôts publics de l'Angleterre une infinité de manuscrits français enlevés à la France sous les règnes de Charles VI et de Charles VII, et qui faisaient connaître des trouvères des onzième, douzième et treizième siècles, presque tous inconnus à la France, et qui cependant étaient les pères de notre littérature. Il fit l'analyse des ouvrages des anciens poetes, en copia les morceaux les plus importants, et transcrivit même en entier plusieurs de ces manuscrits. Passant ensuite en Hollande, Delarue y fit les mêmes travaux, jusqu'à ce qu'enfin, vers 1798, il put revenir en France, où il apporta sa riche collection. Il s'occupa aussitôt de composer l'ouvrage que ses découvertes lui avaient fait concevoir et qui manquait à notre littérature. L'abbé Millot avait donné l'histoire des poetes ou troubadours de la France méridionale; Delarue entreprenait celle des poètes ou trouvères de la France septentrionale. Mais il voulut encore ajouter de nouvelles richesses à celles qu'il avait recueillies, et pour compléter son travail il remua tous les manuscrits du moyen âge qui se trouvaient en France. Il obtint de pouvoir fouiller dans tous nos dépôts publics, et la carrière s'agrandissant de plus en plus, il la parcourut pendant trente ans avant d'oser mettre au jour son ouvrage. Il est vrai qu'ayant repris ses fonctions de professeur d'histoire dans l'université, en 1808, il eut à s'occuper aussi des travaux que nécessitait cet enseignement. De son côté, Raynouard explorant les richesses littéraires de la langue romane, exhumait de l'oubli les troubadours; ses recherches excitèrent l'attention de l'abbé Delarue, et ces deux littérateurs érudits se communiquèrent leurs découvertes et leurs différents systèmes, mais sans pouvoir s'entendre; l'un soutenait que nous tenons tout des troubadours: idiome, poésie, romans historiques et presque notre civilisation. L'abbé Delarue attribuait ces conquêtes de l'esprit humain à ses trouvères; et comme son ouvrage n'avait pas encore paru, il soutint avec force ce système dans un mémoire lu à l'Institut en 1814 et imprimé en 1815. Ce ne fut que vingt ans après (en 1834) qu'il publia, en trois volumes in-8°, ce qu'il appelait encore avec modestie des *Essais historiques sur les Bardes, les Jongleurs et les Trouvères normands et anglo-normands*. Il y développe son système en attaquant celui de son adversaire du midi. Qu'est-il résulté de ce combat entre les trouvères et les troubadours? Beaucoup de lumières nouvelles sur nos origines littéraires, deux bons ouvrages de plus et une solide gloire pour les deux rivaux. L'abbé Delarue, déjà membre de la Société royale des Antiquaires de Londres et de l'Académie de Caen, fut élu membre correspondant de l'Institut. Outre ses *Essais historiques sur les Bardes, les Jongleurs et les Trouvères*, il a publié des *Recherches historiques sur la Prairie de Caen*; 1837, broch. in-8°; plusieurs mémoires sur le commerce de Caen depuis le onzième jusqu'au dix-septième siècle, dans les *Mémoires de la Société d'Agriculture de Caen*; de nombreuses dissertations dans les *Mémoires de la Société royale de Londres*, dans les Magasins et Revues d'Angleterre. On a publié de lui après sa mort: *Mémoires historiques sur le palinod de Caen*; 1841, in-8°, de 20 pages; — *Recherches sur la tapisserie de Bayeux représentant la conquête de l'Angleterre par les Normands*; 1841, in-8° de 116 pages (une 1re édit. avait paru en 1824); — *Nouveaux Essais historiques sur la ville de Caen et son arrondissement, contenant des Mémoires d'antiquités locales et les annales militaires, politiques, religieuses de la ville de Caen et de la basse Normandie*; 1842, in-8°. GUYOT DE FÈRE.

P. David, *Notice sur G. Delarue*, dans le *Moniteur* du 6 décembre 1837. — *Biographie des Contemporains*. — *La France littéraire*.

*DELARUE (*Amédée-Joseph*), architecte français, né à Lille, en 1790. Élève de Huyot, Alavoine et Guénepin, il fut nommé architecte de la ville de Mézières (Ardennes), et exécuta dans cette ville et dans le département un grand nombre d'édifices, tels que l'hôtel de ville, le palais de justice, la maison d'arrêt, la caserne de gendarmerie, l'école des frères de la doctrine chrétienne, à Sedan; le palais de justice et l'hôtel de ville de Rocroy; la maison d'arrêt à Vouziers; des mairies et des écoles en diverses localités; des églises à Hautes-Rivières, Féchéral, Harcy, Auvilliers, Pourru-Saint-Remy, etc. Il a fait les restaurations de la cour d'assises à Mézières, du palais de justice et de la maison de correction à Rethel, de l'église des ci-devant Bénédictins à Mouzon, de l'hôtel de ville de Charleville. GUYOT DE FÈRE.

Annuaire des Artistes français.

DELARUE. *Voy.* LA RUE (DE).

OUCHE. *Voyez* LATOUCHE (DE).
OUR. *Voyez* LATOUR (DE).
OUR (*Louis-François*), littérateur né à Paris, le 6 avril 1727, mort le 6 1807. Il fut longtemps imprimeur-li- imprima entre autres ouvrages le *Ta- otier*; Paris, 1771, 4 vol. in-4°. Dela- tira ensuite du commerce, et consacra à la littérature et aux arts. Il s'occupa ement de la Chine, et recueillit sur ce foule de particularités curieuses. On a ouvrages suivants, tous anonymes : *es Nouvelles parisiennes*; Paris, 1750, re rare, tiré à un petit nombre d'exem- — *Catalogue des livres imprimés et its de la bibliothèque de M. Lamoi- vec une table alphabétique des au- les anonymes*; Paris, 1770, in-fol.; tiré xemplaires. L'édition en trois volumes e pour la vente en 1791, a subi des re- ents considérables; — *Suite et arran- les volumes d'estampes connus sous le Cabinet du Roi, imprimée sur l'e- Louvre en* 1727, in-fol., *et réduite* in-8°; Paris (sans date), in-8°; tiré mplaires; — *Essais sur l'Architecture ois, sur leurs jardins, leurs prin- médecine et leurs mœurs et usages, notes*; Paris, 1803, deux parties en -8°, tiré à 36 exemplaires seulement.

Dictionnaire des Anonymes. — Quérard, *La France litt.*

... (*Pierre*), sieur d'Aygalliers, ...que français, né à Uzès, en 1575, ...à peste, en 1629, au château d'Aygal- ...ou il avait été envoyé pour faire ...de philosophie, il se livra tout entier ...ture, entraîné par ses goûts et solli- ...être un peu trop vivement par un de ..., Robert Delaudun, aumônier du roi. ... a de certain, c'est qu'il fut un assez ...et que quand, retourné dans sa ...il ne fut plus sous l'influence des ...on oncle, il eut le bon esprit de re- ...travaux littéraires dans lesquels il ...le succès; ou du moins s'il ne re- ...un amour malheureux pour la poé- ...esse de ne plus livrer ses pro- ...publicité. Vers 1625, il succéda à ...harge de juge temporel de l'évê- ...de lui : *Poésie contenant deux ...Le Martyre de saint Sébastien* et *...la Diane, poème, mélanges*, etc.; ..., in-12 : ce que ce volume ren- ...curieux, ce sont quelques petites ...composées d'un quatrain et d'un ...avait nommées demi-sonnets, et ...ées à tenir une place durable à ...Mais, dit Colletet, comme tout ...par une pure bizarrerie d'esprit, pas ...son temps ne voulut marcher sur ...: si bien que son invention, dont il se vantait hautement partout, avorta entre ses mains, et il ne se rencontra point de demi-sonnets ailleurs que dans ses œuvres (1) »; — *L'Art poétique français, divisé en cinq livres*; Paris, 1598, in-16. C'est le meilleur de ses ouvrages. Quoique contenant plus d'une idée erronée et empreint trop souvent d'une vanité juvénile, qui va jusqu'à pousser l'auteur à donner ses propres écrits pour modèles, cet Art poétique n'a pas été sans rendre quelques services, soit à la la langue française en général, soit à l'art dramatique en particulier. Il contribua pour sa part à mettre un terme à la pédantesque affectation des Baïf, des Jodelle, et de plusieurs autres poëtes de son temps, qui employaient sans cesse des mots nouveaux, tirés des langues anciennes et peu conformes au génie de notre langue; enfin, il contribua à débarrasser l'idiome français des lettres que l'étymologie y avait introduites et qui ne se prononçaient pas. Un des premiers, Delaudun proposa de ne plus faire monter sur la scène des personnages allégoriques; et, reprenant le précepte d'Horace, il s'éleva avec raison contre l'intervention, dans la tragédie, des dieux et des êtres surnaturels. L'insistance qu'il mit à établir ce dernier précepte est d'autant plus méritoire qu'il s'était servi lui-même dans une de ses tragédies de ce faible moyen de dénouement : il confessa sa faute, tout en essayant de l'excuser; — *La Franciade*; Paris, 1604, in-12. Ce poëme, qui est divisé en neuf chants, en l'honneur des neuf Muses, et dont le fond ne vaut pas mieux que la forme, est accompagné de notes pleines d'érudition, mais dépourvues de toute critique. L'abbé Goujet assure qu'elles appartinrent à Robert Delaudun, qui voulut enrichir de sa savante prose les vers de son neveu.

Michel NICOLAS.

L'abbé Goujet, *Bibliothèque française*, t. XV. — *Biblioth. du Théâtre français depuis son origine* (par Marin), t. I. — *Histoire littéraire des Sciences*, t. I.

DELAULNE (*Étienne*), dessinateur et graveur français, né à Orléans, en 1520, mort vers 1595. C'est à Strasbourg qu'il cultivait l'art de la gravure, pour lequel il était plein d'une ardeur et d'une passion infatigables. Aussi a-t-il produit un nombre de pièces très-considérable, la plupart de petit format, et exécutées d'après les propres dessins de l'artiste; elles sont remarquables par la facilité de l'invention, la légèreté, l'extrême délicatesse du burin. Les figures, quoique d'un dessin parfois incorrect, sont touchées avec goût. Les estampes de Delaulne sont ordinairement signées *Stephanus F.*; d'autres fois elles portent un *S.* ou les lettres *S. F.* Les plus estimées sont : *L'Histoire de l'Ancien Testament*; — trente petites pièces de travers; trente-petites pièces en rond; — *Les Douze Mois de l'année*; — *Les Trois Grâces*; — *Le Serpent d'airain*, d'après J. Cousin; — des copies en petit de Marc-Antoine, représentant *La Mort de Goliath*;

(1) Colletet, *Discours du Sonnet*, p. 11

— *Le Massacre des Innocents*; — *Les Travaux d'Hercule*; — *Alexandre faisant enfermer dans une cassette les œuvres d'Homère*, etc.; — *Léda*, d'après Michel-Ange; — *L'Enlèvement d'Hippodamie*, d'après Rosso; et plusieurs belles *frises* et *sujets d'histoire ancienne*, sur ses propres dessins.

Biographie orleanaise. — Nagler, *Neues Allgemeines Künstler-Lexicon.*

DELAUNAY (*Pierre Py-Poulain* ou *Pipoulain*), grammairien français, né à Paris, vers 1670, mort vers 1730. Il est connu par un petit traité grammatical publié sous le titre de *Methode du sieur Py-Poulain de Launay, ou l'art d'apprendre à lire le français et le latin*; Paris, 1719. « Ceux qui ont profité de cet ouvrage sont louables, dit l'abbé Goujet. Il est certain qu'en reformant quelques idées de cet auteur, et en en perfectionnant quelques autres, son ouvrage ne pourrait être que très-utile aux commençants, pour la prononciation surtout et pour l'orthographe. Quand il présenta sa méthode en 1713 à l'abbé Bignon, ce savant, après l'avoir examinee, y trouva de fort grands avantages, et applaudit au zèle et aux vues de l'auteur. Cette méthode eut ensuite d'autres approbateurs distingués par leurs talents et par leurs lumières; et l'expérience a montré depuis que l'on pouvait s'en servir avec beaucoup d'utilité. »

Goujet, *Bibliothèque française*, t. I, p. 117.

DELAUNAY (*Pipoulain*), grammairien français, fils du précédent, né à Paris, vers le commencement du dix-huitième siècle, mort à Paris, le 6 mars 1767. Il chercha à populariser et à appliquer la méthode de son père, et publia dans ce but les ouvrages suivants : *Méthode pour apprendre à lire le français et le latin par un système si aise et si naturel qu'on y fait plus de progrès en trois mois qu'en trois ans par la méthode ancienne et ordinaire*; Paris, 1741, in-12; — *L'Anti-Quadrille*; Paris, 1745, in-12; — *La Nouvelle Methode pour apprendre la langue latine, par un moyen si facile qu'il est à la portee d'un enfant de cinq à six ans qui sait lire*; Paris, 1756, in-8°.

Journal des savants, annee 1761. — *Annee litteraire*, t. V, p. 285.

DELAUNAY *d'Angers* (*Joseph*), homme politique français, né à Angers, en 1746, mort le 5 avril 1794. Il était fils d'un procureur au présidial. Ses opinions au commencement de la révolution le firent nommer successivement commissaire près le tribunal du district de sa ville natale, en 1791, et député de Maine-et-Loire à l'Assemblée legislative. A son arrivée à Paris, il réclama son admission dans le club des Jacobins, et se lia avec les membres les plus ardents du parti démocratique. Placé à l'extrême gauche de l'Assemblée, il appuya toutes les mesures violentes qu'on crut devoir prendre contre les adversaires de la révolution, et présenta, à la séance du 30 juin 1792 cette motion : « Il n'y a plus qu'un principe qui doive guider les envoyés du peuple, un principe que je voudrais « voir graver dès ce moment, en caractères « profonds et ineffaçables, sur le mur du sanc« tuaire des lois, et dans les termes suivants : « *Jusque après l'extinction de tous les foyers « de conspiration et la clôture définitive de « la révolution de l'empire, les représentants « des Français, dans leurs déterminations « répressives contre les conspirateurs et les « perturbateurs de l'ordre public, ne consul« teront que la loi impérieuse et suprême du « salut public.* » Delaunay voulait soulever la question de la decheance, qui menait naturellement à celle de la république. Ce fut encore Delaunay qui demanda qu'on permît aux prêtres de se marier. Après la clôture de l'Assemblée législative, Delaunay entra dans la Convention, où l'avaient encore appelé les suffrages de ses compatriotes de Maine-et-Loire. Il prit place à la Montagne, vota la mort de Louis XVI, combattit le *scrutin épuratoire* que les Girondins voulaient obtenir, se fit remarquer au 31 mai parmi les défenseurs des sectionnaires insurgés, vota le 2 juin pour l'arrestation et la mise en accusation des vingt-deux. Depuis lors il ne s'occupa guère plus que de questions financières. Le 26 juillet 1793 il fit ordonner l'apposition des scellés sur les magasins de la Compagnie des Indes, et le 16 octobre il fit décréter la suppression de cette compagnie et la vente de ses marchandises. Traduit au tribunal révolutionnaire avec Chabot et Bazire, comme prévenu d'avoir falsifié un décret de la Convention, trafiqué de ses opinions, et spéculé sur les compagnies financières aux dépens de la république, il fut condamné, et mourut sur l'échafaud le 5 avril 1794.

Petite Biog. Convent. — Arnault, Jouy, etc., *Biographie nouvelle des Contemporains.*

DELAUNAY jeune (*Pierre-Marie*), [illegible] français, frère du précédent, n[illegible] à A[illegible] en 1755, et mourut en 1814. Av[illegible] ville, il fut elu en 1790 procureur-[illegible] département de Maine-et-Loire. Nommé [illegible] de la Convention deux ans après, il s'at[illegible] parti de la Plaine, et manifesta sa tend[illegible] modérantisme dans toutes les que[illegible] menèrent à la tribune. Il vota la [illegible] Louis XVI et son bannissement à la p[illegible] nonça *L'Ami du Peuple* comme pré[illegible] tature et le pillage; et ce fut sur son [illegible] Marat fut décrété d'accusation. [illegible] mission dans l'ouest, il s'y pr[illegible] général Rossignol, et prit part [illegible] négociations qui apaisèrent momenta[illegible] troubles du Poitou et de la Bretagne. [illegible] thermidor, Delaunay fut porté au co[illegible] reté générale. Après la clôture de [illegible] Conv[illegible] il entra au Conseil des Cinq-C[illegible] [illegible] sa mission législative en 179[illegible], [illegible] membre du tribunal de cassation. App[illegible] le 18 brumaire, à la présidence du tri[illegible]

ine-et-Loire, il dirigea en cette qua-
la du procès relatif à l'enlèvement
: Clément de Ris, et sut allier en
stance la fermeté du magistrat aux
à des accusés que la politique seule
s coupables. Napoléon nomma Pierre-
unay membre de la Légion d'Honneur,
, lors de la réorganisation de l'ordre
, il le revêtit du titre et des fonctions
nt de chambre à la cour impériale
La restauration de 1814 le laissa dans
où il mourut.
u. Consult.
NAY (*Pierre-Louis-Athanase* Veau),
ditique français, né à Tours, en 1751,
janvier 1814. Nommé suppléant à la
n, il y siégea après le 31 mai, s'y fit
arquer, et revint à Tours en 1795. Il
place de professeur d'histoire naturelle
ntrale de cette ville, et publia quelques
dont le plus important, intitulé: *Recher-
les moyens de rendre une nouvelle
à l'étude de la langue grecque et de
ue latine*, fut couronné par l'Institut.
Histoire de Touraine, t. 4, p. IV 430.
NAY (*Claude-Jean* Veau), physicien
frère du précédent, naquit à Tours, en
ourut le 2 avril 1826. Il étudia la médecine
llier, et professa en 1809 la physique à
n a de lui : *Manuel de l'Électricité*;
09, in-8°; — *Sur un dolmen, monu-
idique, près de Pont-le-Voy*, et *Sur la
Saint-Mars*, monument supposé ro-
tre Tours et Langeais, dans le t. III
. *de l'Académie Celtique*.
La France Littéraire.
NAY (*Louis*), minéralogiste néerlan-
vers 1740, vivait encore en 1805. Avo-
elles, il cultivait cependant les sciences.
oire sur les défrichements lui valut, en
accessit de l'Académie de cette ville. De-
mbre de la même compagnie en 1776, il
aussi en 1784 au sein de l'Académie
de. Il remplissait à la même époque les
s de greffier du conseil des finances des
. Outre plusieurs *Mémoires* insérés
Recueil de l'Académie du Bruxelles*,
lesquels ceux *Sur l'orichalque des an-
; sur le lapis ærosus de Pline; Sur la
rre connue des anciens sous le nom de
rcophage ou pierre d'asso; Sur les
tions d'eau; Sur l'origine des fos-
accidentels des provinces belgiques*;
s, 1779, on a encore de lui : *Mémoire
la double question : La pratique des
adopter en Angleterre est-elle avan-
au défrichement? Quel est en géné-
moyen le plus prompt et le plus efficace
ver les terres nouvellement défri-
?* Bruxelles, 1770, in-4°; — une traduction
latine sur la tourmaline du Tyrol de
, Bruxelles, 1779, in-4°; — *Essai sur
l'histoire naturelle des roches*; Pétersbourg,
1786, in-4°, et Bruxelles, même année, in-12; — *Minéralogie des Anciens*; Bruxelles, 1803, 2 vol. in-8°.

Recueil de l'Acad. de Bruxelles. — L'abbé Rozier, *Journ. de Phys.*, XV. — Beuchot, *Journ. de la Librairie*.

DELAUNAY. *Voy.* Launay (de).

DELAUNEY. *Voy.* Launey (de).

* **DELAVAL** (*Pierre-Louis*), peintre français, né à Paris, le 27 avril 1790. Élève de Girodet, il débuta au salon de 1810 par deux tableaux ayant pour sujet, l'un : *Un Épisode de la guerre civile suscitée par la rivalité de Vespasien et de Vitellius*, figures de grandeur naturelle; et l'autre (demi-nature) : *Télémaque dans les oasis d'Égypte*. Le salon de 1812 eut de lui : *Orphée perdant de nouveau son Eurydice*, et le *Portrait en pied du général de Sugny*. On reconnaissait déjà dans ces tableaux les qualités d'un coloriste et d'un bon dessinateur, et le talent du jeune artiste lui mérita d'être compris dans le petit nombre de ceux qu'un décret du 24 février 1814 exempta de la conscription. Continuant ses travaux, il exposa successivement les tableaux suivants : *Hélène montrant à Priam les principaux chefs de l'armée des Grecs*, salon de 1814; — *Saint Louis malade, entouré de sa famille*, salon de 1817; — *Un Croisé dans l'église de la Sainte-Chapelle*, même salon : ce dernier tableau est dans la chapelle de la marine à Brest; — Le portrait en pied *du marquis de Larochejaquelein :* ce portrait faisait partie de la collection des généraux vendéens commandée par Louis XVIII; — *Sainte Clotilde exhortant Clovis à embrasser la religion chrétienne*, salon de 1817 : église Saint-Louis à Versailles; après cette exposition la médaille d'or fut décernée à M. Delaval; — *Portrait en pied du maréchal de Vioménil*, salon de 1819; ce portrait, d'abord placé dans la salle des maréchaux, fait actuellement partie du musée de Versailles; — *Minerve protégeant les arts:* conservé au grand Trianon : — *La Justice*, *La Force :* ces deux figures décorent la chambre à coucher du roi à Versailles; — *Herminie chez le Vannier*, salon de 1821; — *Psyché abandonnée par l'Amour*, même salon : musée de Grenoble ; — *Jésus et la femme adultère*, même salon: église Saint-Leu à Paris ; — *Treize à table*, même salon ; — *Le Départ de Tobie*, même salon. En 1842 M. Delaval exposa un tableau très-curieux : *Portrait d'un Chinois*, dont toutes les parties sont exécutées avec des couleurs provenant de la Chine; ces couleurs n'ont subi aucune altération, et on reconnaît la supériorité de plusieurs d'entre elles sur les nôtres; telles sont les jaunes . ce tableau est au musée de Versailles; — Au salon de 1824 ; *L'Adoration de Jésus* : cathédrale de Saint-Malo); — au salon de 1827 : *Saint Louis après la bataille de Taillebourg :* commandé par le ministre de la marine pour la chapelle

de l'École de Marine, et transporté à Brest après la dissolution de cette école; — *Saint Maximilien et saint Bonose refusant de sacrifier aux idoles* : église Saint-Étienne-des-Grés. En 1825 et 1826 on a placé dans l'église de Saint-Philippe du Roule et dans celle de Saint-Leu les tableaux de *Jésus et saint Philippe* et de *Saint Charles Borromée*, commandés par le préfet de la Seine et par le roi à M. Delaval, qui exécuta ensuite un grand tableau de sept mètres sur quatre mètres ayant pour sujet le *Serment de Charles X au sacre;* — au salon de 1831 : *Sainte Juliette condamnée à périr par le feu;* — le portrait en pied du *duc de Bourbon*, prince dont il était le peintre; — au salon de 1834 : *Télémaque abordant l'île de Calypso;* — à celui de 1835, *Péveril du Pic partant de l'auberge du Chat-Botté;* — en 1836 : *Un Calvaire*. — en 1837 : *La Vierge et l'enfant Jésus* : église de Vannes; — *Un Christ* : cathédrale de Saint-Quentin. On a encore de M. Delaval : *Saint Faron donnant la communion à un aveugle;* — *Sainte Céline recevant de sainte Geneviève l'habit de son ordre* : cathédrale de Meaux; — *Saint Louis portant l'oriflamme en qualité de croisé* : commandé en 1840 pour le musée à Versailles; — *Henri IV à l'âge de quinze ans;* — *Sainte Catherine d'Alexandrie;* — *Un Christ* : demandé par l'archevêque de Paris; — *La Vierge et l'enfant Jésus* : Saint-Philippe du Roule; — *La Vierge intercédant;* enfin, une foule de portraits importants, tels que ceux des amiraux Willaumez, Emeriau, Lemarant, Cuvillier; des généraux Montrichard, Valin, Hubert, Pelleport, Campy, de Croisy, etc.; ceux du vicomte Dubouchage, ministre de la marine; de Marduel, curé de Saint-Roch; de l'abbé de Genoude, de Châteaubriand, de madame de Saint-Cyran, de la marquise de Saint-Forget, de la vicomtesse de La Villegontier, de madame Armand Bertin, du vicomte et de la vicomtesse de La Boullaye, du vice-amiral Bergeret, de lord Exmouth, etc.

GUYOT DE FÈRE.

Statistique des Beaux-Arts. — Journal des Beaux-Arts, etc.

DELAVIGNE (*Jean-François-Casimir*), célèbre poete lyrique et dramatique français, né au Havre (Seine-Inférieure), le 4 avril 1793, mort le 11 décembre 1843. Fils d'un estimable commerçant, Casimir Delavigne n'annonça pas dès son enfance les succès qu'il devait obtenir plus tard. Quoique doué d'un esprit vif, il éprouvait beaucoup de difficulté à travailler, et pendant les premières années de ses études, au lycée Napoléon à Paris, il se fit plus remarquer par son application que par des triomphes. Vers l'âge de quatorze ans, une heureuse révolution s'opéra en lui, et il devint rapidement un des meilleurs élèves de son temps. Il manifesta un goût marqué pour la poésie, et fit confidence de ses premiers essais à son frère, Germain, et à un de ses condisciples, qui resta toujours son ami, Eugène Scribe. En 1811, un événement, considéré alors comme un bonheur public, la naissance du roi de Rome, fournit à Casimir Delavigne l'occasion de se faire connaître : il composa un dithyrambe, qui attira sur le jeune rhétoricien l'attention générale. Avant cette époque quelques essais de Casimir avaient été présentés à Andrieux, qui, fidèle à son habitude de détourner les jeunes gens de la carrière des lettres, avait répondu : « Ce n'est pas mal; mais, croyez-moi, il serait plus sage de se disposer à faire son droit. » Après le dithyrambe, Andrieux changea d'avis : « Voilà qui est bien différent, s'écria-« t-il, il ne faut plus le tourmenter : amenez-le « moi; il ne fera jamais que des vers, et j'espère « qu'il les fera bons. » On a dit qu'à propos de cette pièce, présenté à l'empereur dans une visite au lycée Napoléon, et invité à déclarer quelle récompense il désirait, Casimir avait demandé l'exemption de la conscription, et que sa demande, accueillie d'ailleurs, lui avait valu le mécontentement du souverain. M. Germ[illegible], dans la notice qu'il a écrite sur [illegible] dément formellement cette anecdote, [illegible] Casimir ne dut d'être soustrait à la [illegible] qu'au dévouement de ses jeunes com[illegible] du Hâvre, qui le certifièrent a[illegible] de Casimir Delavigne était en [illegible] de cette infirmité, qui disparut [illegible] ne dut point à sa première œuvre [illegible] d'une audience impériale, il en retira [illegible] un profit plus réel. Le comte Français de [illegible] alors directeur des droits-réunis, voulut [illegible] jeune poete, et lui donna un petit [illegible] son administration, en lui recomm[illegible] venir que le dernier jour de chaque [illegible] rencontrait dans les bureaux à une autre [illegible] que, il le renvoyait en disant : « Mon cher [illegible] « mir, allez travailler, et ne venez pas ici [illegible] « votre temps. Si je vous ai donné [illegible] « c'est pour que vous ayez bientôt le [illegible] « vous en passer. » La famille de Dela[illegible] rait pu faire les sacrifices nécessaires pour [illegible] pût se livrer à son goût favori. La généro[illegible] Français de Nantes était donc un [illegible] cieux; aussi Casimir lui en garda-t-il [illegible] vie une profonde reconnaissance. Pour [illegible] la bienveillance qu'on lui témoignait, [illegible] lut de se présenter aux concours académ[illegible] La première pièce qu'il composa dans [illegible] fut un épisode épique ayant pour titre *C[illegible] les XII à Narva*. L'Académie ne jugea pas [illegible] vrage digne du prix, mais, y [illegible] qualités poétiques, elle accorda [illegible] mention honorable. L'année sui[illegible] rentra en lice pour le prix proposé [illegible] *Sur la découverte de la vaccine*. Voulant [illegible] son sujet en connaissance de cause, il d[illegible] des explications scientifiques au doct[illegible] set, et accompagna ce savant prat[illegible] vaccinations autour de Paris. Le p[illegible] simir Delavigne fut remarqué pour [illegible] ses tableaux; néanmoins, le prix lui éch[illegible]

r ne fut jamais infidèle à cette
ex sa voix, qui revendiqua la pre-
ur du drapeau de la révolution,
us tard salua, la première aussi, le
tour de ce même drapeau. Les
ennes, *Waterloo* et la *Dévastation*
fu nt pas tout d'abord imprimées;
quelque temps manuscrites,
rs de danger à faire preuve de
Lorsque enfin un éditeur osa les
gnées d'une troisième, *Sur le*
après le départ des étran-
ires furent enlevés en
vers de Delavigne répon-
ment universel que l'é-
même dans les régions officielles.
quier, ancien fonctionnaire de
ministre de Louis XVIII, appela
e jeune poëte, et le nomma bi-
chancellerie, où il n'y avait pas
que. Casimir accepta cette fa-
sceaux, faveur bien utile en

plissait la salle, une foule nombreuse stationnait sur la place du théâtre, et ses applaudissements faisaient écho à ceux des spectateurs du dedans. Picard se jeta dans les bras de Delavigne, et lui dit avec effusion : « Mon cher Casimir, vous nous « sauvez, vous êtes le fondateur du Second-Théâ- « tre-Français. Jouissez bien de votre succès. Vous « ferez sans doute encore de plus beaux ouvrages ; « mais vous n'obtiendrez jamais un pareil triom- « phe. » Ce n'était pas en effet seulement la justice rendue par un public ému au mérite de l'œuvre dramatique, c'était l'élan de reconnaissance de tout un peuple pour l'homme qui l'avait consolé, relevé et vengé ; c'était un de ces inexprimables entraînements que ne retrouvent jamais deux fois ni le même homme ni la même foule.

Sous le coup du refus déguisé du Théâtre-Français, l'auteur des *Vêpres Siciliennes* avait commencé un ouvrage destiné à livrer ses juges aux railleries du public. Mais l'âme du poëte n'était capable ni d'un profond ni d'un long ressentiment. Sans abandonner son sujet, il l'adou-

« ment frappé d'une lèpre morale, luttant con- « tre sa destinée ; et je voudrais en même « temps que mon sujet me permît de déployer « tout le luxe de la poésie orientale. » Ces idées le conduisirent à composer *Le Paria*. Il y travailla avec passion, et donna un soin particulier au style, surtout à celui des chœurs, que l'on a souvent rapprochés de ceux d'*Athalie*. *Le Paria* fut joué le 1er décembre 1821, et ne reçut pas du public un moins favorable accueil que *Les Vêpres* et *Les Comédiens*. Comme œuvre dramatique, *Le Paria* est inférieur aux *Vêpres;* mais ce défaut est compensé par l'éclat et l'élévation de la poésie. L'auteur y plaide magnifiquement le principe de l'égalité native des hommes ; c'était là une thèse peu faite pour plaire aux esprits qui gouvernaient alors la France. La censure avait déjà avant la représentation mutilé l'œuvre du poëte ; ce n'était point assez : on lui fit payer son succès par la suppression de ce modeste emploi de bibliothécaire de la chancellerie qu'un ministre plus éclairé lui avait accordé. Cette misérable vengeance émut vivement le public ; le duc d'Orléans, alors empressé de saisir toutes les occasions de se montrer libéral, offrit à Casimir Delavigne la place de bibliothécaire du Palais-Royal. « Le tonnerre, écrivait-il « au poëte, est tombé sur votre maison ; je vous « offre un appartement dans la mienne. » Le poëte accepta l'hospitalité si gracieusement proposée, et conserva toute sa vie cette modeste position. Pressé par quelques-uns des grands orateurs d'alors de rechercher l'honneur d'une élection parlementaire, sollicité par ses compatriotes du Havre d'accepter la candidature dans cette ville, il s'y refusa avec persévérance. Voué tout entier à la culture des lettres, il n'ambitionnait que les triomphes littéraires ; et, détournant ses pas de la tribune politique, il alla heurter aux portes de l'Institut. Deux fois il s'y présenta, et deux fois il se vit repoussé pour faire place à des prélats. Une troisième vacance étant survenue, il ne voulut pas reproduire sa candidature. « Cette « fois, dit-il, on m'opposerait le pape. » Il voulut du moins se venger, mais de la seule manière qui lui convînt, par un nouveau triomphe. Le Théâtre-Français, regrettant ses rigueurs passées, venait spontanément se mettre à la disposition du jeune et victorieux écrivain. Delavigne répondit noblement aux démarches faites près de lui : il composa *L'École des Vieillards*, où Talma voulut avoir le principal rôle. On sait quel succès obtint cette comédie, jouée le 6 décembre 1823. A côté du grand acteur tragique, Mlle Mars apportait toutes les séductions de son talent ; l'esprit, la finesse, la grâce du langage, l'intérêt dramatique, l'art des comédiens, tout se réunissait pour ravir les suffrages du public. L'Académie Française ne résista pas plus longtemps au sentiment général, et aussitôt qu'une nouvelle vacance se produisit, elle nomma Delavigne. La réception eut lieu le 7 juillet 1825 ; après l'éloge obligé de son obscur prédécesseur (le comte Ferrand), Delavigne montra la valeur de la conscience en littérature. Comme il était lui-même la vivante démonstration de ce principe, il trouva pour le développer de nobles et dignes accents.

Les succès dramatiques n'avaient pas fermé le cœur de Delavigne aux émotions politiques. Entre *Le Paria* et sa réception à l'Académie, il avait eu des chants pour les grands événements accomplis autour de lui. Les premiers tressaillements de la liberté en Grèce et en Italie, la mort de Napoléon, de lord Byron, du général Foy lui avaient inspiré de nouveaux poëmes, auxquels il donna le nom de *Messéniennes*, déjà consacré par la voix populaire. Malgré les sentiments exprimés dans ces diverses pièces, le roi Charles X voulut faire acte de munificence envers le nouvel académicien : il lui fit offrir par M. de La Rochefoucauld une pension de douze cents francs, qui fut refusée avec fermeté, mais sans ostentation. Delavigne ne voulait rien accepter d'un pouvoir qu'il croyait ennemi des libertés publiques, qu'il avait déjà combattu et aurait peut-être à combattre encore. L'opinion sut gré au poëte d'un désintéressement qui à cette époque déjà n'était pas chose commune. L'écrivain était arrivé au but de son ambition littéraire, le [illegible] toyen avait fait son devoir : Delavigne se [illegible] droit de laisser quelque temps reposer [illegible] et d'aller chercher sous le ciel d'Italie un [illegible] plus doux et des loisirs que lui commandai[illegible] périeusement sa santé affaiblie. Il partit e[illegible] tant le plan et le premier acte composé, [illegible] non écrit, de la tragédie de *L[illegible] is XI*, [illegible] avait promis le principal rôle à [illegible] ma. [illegible] l'absence du poëte, la mort empo[illegible] Après un an de séjour en Italie, Dela[illegible] avec sept *Nouvelles Messéniennes*, q[illegible] pas le succès des précédentes, soit que [illegible] jets en fussent moins populaires, soit qu[illegible] la faveur publique se tournât vers des [illegible] d'un genre plus aventureux. Les *Nouvelle[illegible] séniennes* n'en sont pas moins re[illegible] et par le fond des idées et par le n[illegible] pression. Laissant inachevée la pièce [illegible] cée pour Talma, Delavigne écrivit *La P[illegible] Aurélie*, jouée le 6 mars 1828, comédie [illegible] de finesse et d'élégance, mais bien [illegible] tion, et qui de tous les ouvrages [illegible] fut le plus froidement accueilli. Il se [illegible] bientôt de cet échec par la tragédie [illegible] *Faliero*, écrite pour le Théâtre-F[illegible] transportée, par suite de quelques [illegible] distribution, au théâtre de la Porte-[illegible] où elle fut représentée le 30 mai 1[illegible] alors dans tout le feu des grandes q[illegible] raires dont furent marquées les der[illegible] de la Restauration. Sans s'être enc[illegible] ressé [illegible] la liberté politique, l[illegible] vivement ému de la guerre

[illegible]ntiques. La majorité du public se [illegible] pour ceux-ci, et leurs tentatives au[illegible]ent tous les applaudissements de la [illegible] admettre toutes leurs hardiesses, [illegible] reconnaissait que certaines de leurs [illegible] étaient fondées, et il les acceptait dans [illegible] son goût. *Marino Faliero* fut son [illegible] en dehors des règles de l'ancienne [illegible] grand et légitime succès couronna [illegible] Ligier, chargé du principal rôle, y [illegible] talent qui fit penser à Delavigne que [illegible]ait être remplacé et le porta à ter[illegible] *XI*. Mais avant l'achèvement de [illegible] grand événement s'accomplit. La ré[illegible] Juillet renversa Charles X, et laissa [illegible] trône le duc d'Orléans. La victoire [illegible] ramenait enfin le drapeau de la révo[illegible] pouvait être permis de croire qu'un [illegible] véritable liberté allait commencer pour [illegible] Delavigne donna à l'insurrection son [illegible] *Parisienne*, qui un moment partagea [illegible] peuple avec *La Marseillaise*, et [illegible] abandonnée par des motifs qui n'alté[illegible] l'estime dont jouissait l'auteur. Il [illegible] outre *La Semaine de Paris* et *Le* [illegible]. Quoique bien supérieures à *La* [illegible], ces deux pièces eurent moins de [illegible]. Delavigne résista avec fermeté à [illegible]stances qui lui furent faites d'accep[illegible]tions politiques, et se remit à ses [illegible] en reprenant *Louis XI*. Vers [illegible] 183[illegible], il épousa M[lle] Élisa de [illegible] avait connue en Italie et pour la[illegible] [illegible] une vive sympathie. A la [illegible], stimulée par l'exemple [illegible] Belgique, essaya de s'af[illegible] la Russie. Cet événement [illegible] *Dies iræ* de Kosciusko et [illegible], que les Polonais chantèrent [illegible] dans ces combats héroïques ou [illegible] de la gloire. *Louis XI* fut [illegible] 1832; un an après, le 18 mai [illegible] la première représentation des [illegible] *d'Édouard*, que des hésitations de [illegible] un moment retardée. Ces deux [illegible] entrait plus franchement en[illegible] voies dramatiques, eurent [illegible]. Jusque là Delavigne n'avait [illegible] vers; la poésie semblait être sa [illegible] Sa santé s'étant altérée de [illegible] lui fut prescrit; il se retira à [illegible] et charmante retraite, qu'il [illegible] près de Vernon (Eure), sur un [illegible] les [illegible] et les îles de la Seine, [illegible] jusqu'au fleuve. [illegible] à son frère, [illegible] composer une comédie en [illegible] lui imposerait moins de tra[illegible] [illegible] au milieu [illegible] il écrivit *Don Juan* [illegible] 17 octobre 1835, et qui fut [illegible] triomphes. Ce n'avait été là en quelque sorte qu'un passe-temps; la maladie ayant cédé momentanément, Delavigne revint à la poésie, et donna le 19 avril 1836 *Une Famille au temps de Luther*, tragédie en un acte, qui obtint un succès honorable. Moins de deux ans après, le 1[er] octobre 1838, fut représentée *La Popularité*, comédie en vers, œuvre méritoire sans doute, et qui n'est pas indigne de son auteur, mais d'un genre vieilli et hors des habitudes du public. L'année suivante Delavigne prit sa revanche par *La Fille du Cid*, tragédie en cinq actes, jouée le 15 décembre 1839, où le poète, renonçant aux nouveaux effets introduits dans le drame, retourna au pur genre des maîtres de la scène française, et rencontra des inspirations qui rappellent le style de Corneille. Malheureusement, des travaux aussi persévérants avaient achevé de ruiner la santé de Delavigne. Réduit à ne plus sortir de chez lui, il s'occupait cependant encore de nouvelles compositions, *Le Conseiller rapporteur*, comédie en prose, représentée le 17 avril 1841; *Charles VI*, opéra, qu'il fit en collaboration de son frère Germain, et qui fut exécuté le 15 mars 1843. Enfin, il préparait une tragédie, *Mélusine*, où il se proposait de tirer parti du fantastique, et qui était son œuvre de prédilection. Il l'avait complètement achevée dans son esprit, mais il n'eut le temps d'en écrire qu'un acte et demi. Le mal qu'il avait jusque alors combattu énergiquement prit rapidement une allure menaçante. Delavigne avait été obligé de vendre sa maison de La Madeleine. Scribe lui offrit son habitation de Montalais. Le poète alla y passer quelques mois, puis se rendit au château de Saint-Just, d'où il adressa de si touchants adieux à La Madeleine, située vis-à-vis, sur l'autre rive de la Seine. L'hiver s'approchait, et Delavigne, craignant que les rigueurs de la saison n'aggravassent la maladie, consentit à retourner en Italie. Il quitta Paris le 2 décembre 1843; arrivé à Lyon, il ne put supporter les fatigues du voyage, et se mit au lit. Le 11 décembre, tandis que, d'une voix défaillante, M[me] Delavigne lisait un roman de Walter Scott pour distraire le malade, Delavigne cessa d'écouter, murmura quelques vers, et, laissant retomber sa tête en arrière, s'endormit de l'éternel sommeil. La nouvelle de cette mort prématurée causa une émotion générale. Le corps de Delavigne fut rapporté à Paris, dans sa résidence de la rue Bergère, n° 5; le 19 décembre la dépouille mortelle du poète fut conduite au cimetière de l'Est, accompagnée par les plus hautes notabilités des lettres, des arts, de la politique; une voiture vide y représentait la royauté; la population se pressait sur le passage du cortége, manifestant sa sympathie et son estime par une attitude recueillie et des paroles émues. Ce n'était pas seulement l'honnête homme, le citoyen courageux, le poète éminent dont la foule suivait les funérailles, c'était celles mêmes de l'amour des lettres,

« ment frappé d'une lèpre morale, luttant con-
« tre sa destinée; et je voudrais en même
« temps que mon sujet me permit de déployer
« tout le luxe de la poésie orientale. » Ces idées le conduisirent à composer *Le Paria*. Il y travailla avec passion, et donna un soin particulier au style, surtout à celui des chœurs, que l'on a souvent rapprochés de ceux d'*Athalie*. *Le Paria* fut joué le 1[er] décembre 1821, et ne reçut pas du public un moins favorable accueil que *Les Vêpres* et *Les Comediens*. Comme œuvre dramatique, *Le Paria* est inférieur aux *Vêpres*; mais ce défaut est compensé par l'éclat et l'élévation de la poésie. L'auteur y plaide magnifiquement le principe de l'egalité native des hommes; c'était là une thèse peu faite pour plaire aux esprits qui gouvernaient alors la France. La censure avait dejà avant la représentation mutilé l'œuvre du poète; ce n'etait point assez: on lui fit payer son succès par la suppression de ce modeste emploi de bibliothécaire de la chancellerie qu'un ministre plus eclairé lui avait accordé. Cette misérable vengeance émut vivement le public; le duc d'Orleans, alors empressé de saisir toutes les occasions de se montrer libéral, offrit à Casimir Delavigne la place de bibliothécaire du Palais-Royal. « Le tonnerre, ecrivait-il
« au poete, est tombé sur votre maison; je vous
« offre un appartement dans la mienne. » Le poete accepta l'hospitalité si gracieusement proposee, et conserva toute sa vie cette modeste position. Pressé par quelques-uns des grands orateurs d'alors de rechercher l'honneur d'une élection parlementaire, sollicité par ses compatriotes du Havre d'accepter la candidature dans cette ville, il s'y refusa avec perseverance. Voué tout entier à la culture des lettres, il n'ambitionnait que les triomphes littéraires; et, detournant ses pas de la tribune politique, il alla heurter aux portes de l'Institut. Deux fois il s'y présenta, et deux fois il se vit repoussé pour faire place à des prelats. Une troisième vacance étant survenue, il ne voulut pas reproduire sa candidature. « Cette
« fois, dit-il, on m'opposerait le pape. » Il voulut du moins se venger, mais de la seule manière qui lui convînt, par un nouveau triomphe. Le Theâtre-Français, regrettant ses rigueurs passées, venait spontanément se mettre à la disposition du jeune et victorieux ecrivain. Delavigne répondit noblement aux démarches faites près de lui: il composa *L'École des Vieillards*, où Talma voulut avoir le principal rôle. On sait quel succès obtint cette comedie, jouée le 6 décembre 1823. A côté du grand acteur tragique, M[lle] Mars apportait toutes les séductions de son talent; l'esprit, la finesse, la grâce du langage, l'intérêt dramatique, l'art des comédiens, tout se réunissait pour ravir les suffrages du public. L'Académie Française ne résista pas plus longtemps au sentiment général, et aussitôt qu'une nouvelle vacance se produisit, elle nomma Delavigne. La réception eut lieu le 7 juillet 1825; après l'eloge obligé de son obscur prédécesseur (le comte Ferrand), Delavigne montra la valeur de la conscience en littérature. Comme il etait lui-même la vivante démonstration de ce principe, il trouva pour le développer de nobles et dignes accents.

Les succès dramatiques n'avaient pas fermé le cœur de Delavigne aux émotions politiques. Entre *Le Paria* et sa réception à l'Académie, il avait eu des chants pour les grands événements accomplis autour de lui. Les premiers tressaillements de la liberté en Grèce et en Italie, la mort de Napoléon, de lord Byron, du général Foy lui avaient inspiré de nouveaux poèmes, auxquels il donna le nom de *Messéniennes*, déjà consacré par la voix populaire. Malgré les sentiments exprimés dans ces diverses pièces, le roi Charles X voulut faire acte de munificence envers le nouvel académicien: il lui fit offrir par M. de La Rochefoucauld une pension de douze cents francs, qui fut refusée avec fermeté, mais sans ostentation. Delavigne ne voulait rien accepter d'un pouvoir qu'il croyait ennemi des libertés publiques, qu'il avait déjà combattu et aurait peut-être à combattre encore. L'opinion sut gré au poète d'un désintéressement qui à cette époque déjà n'etait pas chose commune. L'écrivain était arrive au but de son ambition littéraire, le citoyen avait fait son devoir: Delavigne se [illegible] droit de laisser quelque temps repo[illegible] et d'aller chercher sous le ciel d'Ita[illegible] plus doux et des loisirs que lui commanda[illegible] perieusement sa santé affaiblie. Il partit [illegible] tant le plan et le premier acte composé, non écrit, de la tragédie de *Louis XI*, [illegible] avait promis le principal rôle à [illegible] l'absence du poete, la mort em[illegible] Après un an de séjour en Italie, De[illegible] avec sept *Nouvelles Messeniennes*, q[illegible] pas le succès des precedentes, soit que [illegible] jets en fussent moins populaires, soit q[illegible] la faveur publique se tournât vers des [illegible] d'un genre plus aventureux. Les *Nouvelles* [illegible] *seniennes* n'en sont pas moins [illegible] et par le fond des idées et par le [illegible] pression. Laissant inachevée la [illegible] cée pour Talma, Delavigne ecrivit *La P*[illegible] *Aurelie*, jouée le 6 mars 1828, com[illegible] de finesse et d'élégance, mais bien [illegible] tion, et qui de tous les ouvrages [illegible] fut le plus froidement accueilli. Il se [illegible] bientôt de cet échec par la tragédie [illegible] *Faliero*, écrite pour le Théâtre-F[illegible] transportée, par suite de quelques [illegible] distribution, au théâtre de la Porte[illegible] où elle fut représentée le 30 mai 1[illegible] alors dans tout le feu des grandes quer[illegible] raires dont furent marquées les der[illegible] de la Restauration. Sans s'être enc[illegible] ressé de la liberté politique, l'[illegible] vivement ému de la guerre [illegible]

tiques. La majorité du public se
ur ceux-ci, et leurs tentatives au
t tous les applaudissements de la
admettre toutes leurs hardiesses,
connaissait que certaines de leurs
aient fondées, et il les acceptait dans
son goût. *Marino Faliero* fut son
n dehors des règles de l'ancienne
grand et légitime succès couronna
Ligier, chargé du principal rôle, y
lent qui fit penser à Delavigne que
it être remplacé et le porta à ter-
XI. Mais avant l'achèvement de
an 1 événement s'accomplit. La ré-
uillet renversa Charles X, et laissa
'ne le duc d'Orléans. La victoire
nenait enfin le drapeau de la révo-
ouvait être permis de croire qu'un
itable liberté allait commencer pour
elavigne donna à l'insurrection son
arisienne, qui un moment partagea
peuple avec *La Marseillaise*, et
andonnée par des motifs qui n'alté-
a l'estime dont jouissait l'auteur. Il
outre *La Semaine de Paris* et *Le
erre*. Quoique bien supérieures à *La*
ces deux pièces eurent moins de
Delavigne résista avec fermeté à
ces qui lui furent faites d'accep-
as politiques, et se remit à ses
arres en reprenant *Louis XI*. Vers
e 183?, il épousa Mlle Élisa de
avait connue en Italie et pour la-
conçu une vive sympathie. A la
, la P...gne, stimulée par l'exemple
et ... la Belgique, essaya de s'af-
joug de la Russie. Cet événement
e le *Dies iræ* de Kosciusko et
ar, que les Polonais chantèrent
ns dans ces combats héroïques ou
rent que de la gloire. *Louis XI* fut
rier 183? ; un an après, le 18 mai
la première représentation des
...ouard, que des hésitations de
moment retardée. Ces deux
...entrait plus franchement en-
...elles voies dramatiques, eurent
... Jusque là Delavigne n'avait
... ; la poésie semblait être sa
Sa santé s'étant altérée de
... lui fut prescrit; il se retira a
...npi... et charmante retraite, qu'il
...res de Vernon (Eure), sur un
...les replis et les îles de la Seine,
qui descendent jusqu'au fleuve.
... de son ... à son frère,
... composer une comédie en
... lui imposerait moins de tra-
...pie celle ... au milieu
...elles il écrivit *Don Juan*
... le 17 octobre 183., et qui fut
... triomphes. Ce n'avait été
là en quelque sorte qu'un passe-temps; la maladie ayant cédé momentanément, Delavigne revint à la poésie, et donna le 19 avril 1836 *Une Famille au temps de Luther*, tragédie en un acte, qui obtint un succès honorable. Moins de deux ans après, le 1er octobre 1838, fut représentee *La Popularité*, comédie en vers, œuvre méritoire sans doute, et qui n'est pas indigne de son auteur, mais d'un genre vieilli et hors des habitudes du public. L'année suivante Delavigne prit sa revanche par *La Fille du Cid*, tragédie en cinq actes, jouée le 15 decembre 1839, où le poëte, renonçant aux nouveaux effets introduits dans le drame, retourna au pur genre des maîtres de la scène française, et rencontra des inspirations qui rappellent le style de Corneille. Malheureusement, des travaux aussi persévérants avaient achevé de ruiner la santé de Delavigne. Réduit à ne plus sortir de chez lui, il s'occupait cependant encore de nouvelles compositions, *Le Conseiller rapporteur*, comédie en prose, représentée le 17 avril 1841; *Charles VI*, opéra, qu'il fit en collaboration de son frère Germain, et qui fut exécuté le 15 mars 1843. Enfin, il préparait une tragédie, *Mélusine*, où il se proposait de tirer parti du fantastique, et qui était son œuvre de prédilection. Il l'avait complétement achevée dans son esprit, mais il n'eut le temps d'en écrire qu'un acte et demi. Le mal qu'il avait jusque alors combattu énergiquement prit rapidement une allure menaçante. Delavigne avait été obligé de vendre sa maison de La Madeleine. Scribe lui offrit son habitation de Montalais. Le poëte alla y passer quelques mois, puis se rendit au château de Saint-Just, d'où il adressa de si touchants adieux à La Madeleine, située vis-à-vis, sur l'autre rive de la Seine. L'hiver s'approchait, et Delavigne, craignant que les rigueurs de la saison n'aggravassent la maladie, consentit à retourner en Italie. Il quitta Paris le 2 décembre 1843; arrivé à Lyon, il ne put supporter les fatigues du voyage, et se mit au lit. Le 11 décembre, tandis que, d'une voix défaillante, Mme Delavigne lisait un roman de Walter Scott pour distraire le malade, Delavigne cessa d'écouter, murmura quelques vers, et, laissant retomber sa tête en arrière, s'endormit de l'éternel sommeil. La nouvelle de cette mort prématurée causa une émotion générale. Le corps de Delavigne fut rapporté à Paris, dans sa résidence de la rue Bergere, n° 5; le 19 décembre la dépouille mortelle du poëte fut conduite au cimetière de l'Est, accompagnée par les plus hautes notabilités des lettres, des arts, de la politique; une voiture vide y représentait la royauté; la population se pressait sur le passage du cortége, manifestant sa sympathie et son estime par une attitude recueillie et des paroles émues. Ce n'était pas seulement l'honnête homme, le citoyen courageux, le poëte éminent dont la foule suivait les funérailles, c'était celles mêmes de l'amour des lettres,

« ment frappé d'une lèpre morale, luttant con« tre sa destinée ; et je voudrais en même « temps que mon sujet me permît de déployer « tout le luxe de la poésie orientale. » Ces idées le conduisirent à composer *Le Paria*. Il y travailla avec passion, et donna un soin particulier au style, surtout à celui des chœurs, que l'on a souvent rapprochés de ceux d'*Athalie*. *Le Paria* fut joué le 1er décembre 1821, et ne reçut pas du public un moins favorable accueil que *Les Vêpres* et *Les Comédiens*. Comme œuvre dramatique, *Le Paria* est inférieur aux *Vêpres;* mais ce défaut est compensé par l'éclat et l'élévation de la poésie. L'auteur y plaide magnifiquement le principe de l'égalité native des hommes; c'était là une thèse peu faite pour plaire aux esprits qui gouvernaient alors la France. La censure avait déjà avant la représentation mutilé l'œuvre du poète ; ce n'était point assez : on lui fit payer son succès par la suppression de ce modeste emploi de bibliothécaire de la chancellerie qu'un ministre plus éclairé lui avait accordé. Cette misérable vengeance émut vivement le public; le duc d'Orléans, alors empressé de saisir toutes les occasions de se montrer libéral, offrit à Casimir Delavigne la place de bibliothécaire du Palais-Royal. « Le tonnerre, écrivait-il « au poète, est tombé sur votre maison ; je vous « offre un appartement dans la mienne. » Le poète accepta l'hospitalité si gracieusement proposée, et conserva toute sa vie cette modeste position. Pressé par quelques-uns des grands orateurs d'alors de rechercher l'honneur d'une élection parlementaire, sollicité par ses compatriotes du Havre d'accepter la candidature dans cette ville, il s'y refusa avec persévérance. Voué tout entier à la culture des lettres, il n'ambitionnait que les triomphes littéraires; et, détournant ses pas de la tribune politique, il alla heurter aux portes de l'Institut. Deux fois il s'y présenta, et deux fois il se vit repoussé pour faire place à des prélats. Une troisième vacance étant survenue, il ne voulut pas reproduire sa candidature. « Cette « fois, dit-il, on m'opposerait le pape. » Il voulut du moins se venger, mais de la seule manière qui lui convînt, par un nouveau triomphe. Le Théâtre-Français, regrettant ses rigueurs passées, venait spontanément se mettre à la disposition du jeune et victorieux écrivain. Delavigne répondit noblement aux démarches faites près de lui : il composa *L'École des Vieillards*, où Talma voulut avoir le principal rôle. On sait quel succès obtint cette comédie, jouée le 6 décembre 1823. A côté du grand acteur tragique, Mlle Mars apportait toutes les séductions de son talent ; l'esprit, la finesse, la grâce du langage, l'intérêt dramatique, l'art des comédiens, tout se réunissait pour ravir les suffrages du public. L'Académie Française ne résista pas plus longtemps au sentiment général, et aussitôt qu'une nouvelle vacance se produisit, elle nomma Delavigne. La réception eut lieu le 7 juillet 1825; après

l'éloge obligé de son obscur pr
comte Ferrand), Delavigne montra
conscience en littérature. Comm
même la vivante démonstration d
il trouva pour le développer de n
accents.

Les succès dramatiques n'avaier
cœur de Delavigne aux émotio
Entre *Le Paria* et sa réception
il avait eu des chants pour les
ments accomplis autour de lui.
tressaillements de la liberté en G
lie, la mort de Napoléon, de lo
général Foy lui avaient inspiré
poëmes, auxquels il donna le no
niennes, déjà consacré par la v
Malgré les sentiments exprimés
verses pièces, le roi Charles X vo
de munificence envers le nouvel
il lui fit offrir par M. de La Roch
pension de douze cents francs, q
avec fermeté, mais sans osten
vigne ne voulait rien accepter
qu'il croyait ennemi des libertés p
avait déjà combattu et aurait pe
battre encore. L'opinion sut g
d'un désintéressement qui à cett
n'était pas chose commune. L'écri
rivé au but de son ambition litt
toyen avait fait son devoir : Delav
droit de laisser quelque temps rep
et d'aller chercher sous le ciel d'It
plus doux et des loisirs que lui co
périeusement sa santé affaiblie. Il
tant le plan et le premier acte c
non écrit, de la tragédie de *Lou*
avait promis le principal rôle à T
l'absence du poete, la mort em
Après un an de séjour en Italie, De
avec sept *Nouvelles Messéniennes*
pas le succès des précédentes, so
jets en fussent moins populaires,
la faveur publique se tournât ver
d'un genre plus aventureux. Les *N*
séniennes n'en sont pas moins r
et par le fond des idées et par le
pression. Laissant inachevée la p
cée pour Talma, Delavigne écrivit
Aurélie, jouée le 6 mars 1828, c
de finesse et d'élégance, mais bien
tion, et qui de tous les ouvrag
fut le plus froidement accueilli.
bientôt de cet échec par la tragé
Faliero, écrite pour le Théâtre-
transportée, par suite de quelques
distribution, au théâtre de la Port
où elle fut représentée le 30 mai
alors dans tout le feu des grandes
raires dont furent marquées les
de la Restauration. Sans s'être
ressée de la liberté politique, l'
vivement émue de la guerre entre

...antiques. La majorité du public se
pour ceux-ci, et leurs tentatives au
...ient tous les applaudissements de la
...s admettre toutes leurs hardiesses,
reconnaissait que certaines de leurs
...étaient fondées, et il les acceptait dans
...de son goût. *Marino Faliero* fut son
...s en dehors des règles de l'ancienne
...n grand et légitime succès couronna
...e. Ligier, chargé du principal rôle, y
... talent qui fit penser à Delavigne que
...vait être remplacé et le porta à ter-
...*is XI*. Mais avant l'achèvement de
... grand événement s'accomplit. La ré-
...e Juillet renversa Charles X, et laissa
...trône le duc d'Orléans. La victoire
...ramenait enfin le drapeau de la révo-
...il pouvait être permis de croire qu'un
...véritable liberté allait commencer pour
... Delavigne donna à l'insurrection son
...*Parisienne*, qui un moment partagea
...du peuple avec *La Marseillaise*, et
... abandonnée par des motifs qui n'alté-
...rien l'estime dont jouissait l'auteur. Il
...n outre *La Semaine de Paris* et *Le*
...Louvre. Quoique bien supérieures à *La*
...e, ces deux pièces eurent moins de
...ent. Delavigne résista avec fermeté à
...instances qui lui furent faites d'accep-
...nctions politiques, et se remit à ses
...aires en reprenant *Louis XI*. Vers
...l'année 1830, il épousa M[lle] Élisa de
...qu'il avait connue en Italie et pour la-
...avait conçu une vive sympathie. A la
...que, la Pologne, stimulée par l'exemple
...nce et de la Belgique, essaya de s'af-
...du joug de la Russie. Cet événement
...Delavigne le *Dies iræ* de Kosciusko et
...*rsovienne*, que les Polonais chantèrent
... fois dans ces combats héroïques où
...rèrent que de la gloire. *Louis XI* fut
...11 février 1832 ; un an après, le 18 mai
... lieu la première représentation des
... *d'Édouard*, que des hésitations de
...aient un moment retardée. Ces deux
... Delavigne entrait plus franchement en-
... les nouvelles voies dramatiques, eurent
... succès. Jusque là Delavigne n'avait
...en vers : la poésie semblait être sa
...ernelle. Sa santé s'étant altérée de
..., le repos lui fut prescrit ; il se retira à
...leine, simple et charmante retraite, qu'il
...tait près de Vernon (Eure), sur un
...ominant les replis et les îles de la Seine,
...s jardins qui descendent jusqu'au fleuve.
... se plaignait de son inaction à son frère,
...l'engagea à composer une comédie en
...catégorie qui lui imposerait moins de tra-
...accueillit avec joie cette idée, et au milieu
...ffrances continuelles il écrivit *Don Juan*
...triche, joué le 17 octobre 1835, et qui fut
... de ses plus beaux triomphes. Ce n'avait été

là en quelque sorte qu'un passe-temps ; la maladie ayant cédé momentanément, Delavigne revint à la poésie, et donna le 19 avril 1836 *Une Famille au temps de Luther*, tragédie en un acte, qui obtint un succès honorable. Moins de deux ans après, le 1[er] octobre 1838, fut représentée *La Popularité*, comédie en vers, œuvre méritoire sans doute, et qui n'est pas indigne de son auteur, mais d'un genre vieilli et hors des habitudes du public. L'année suivante Delavigne prit sa revanche par *La Fille du Cid*, tragédie en cinq actes, jouée le 15 décembre 1839, où le poëte, renonçant aux nouveaux effets introduits dans le drame, retourna au pur genre des maîtres de la scène française, et rencontra des inspirations qui rappellent le style de Corneille. Malheureusement, des travaux aussi persévérants avaient achevé de ruiner la santé de Delavigne. Réduit à ne plus sortir de chez lui, il s'occupait cependant encore de nouvelles compositions, *Le Conseiller rapporteur*, comédie en prose, représentée le 17 avril 1841 ; *Charles VI*, opéra, qu'il fit en collaboration de son frère Germain, et qui fut exécuté le 15 mars 1843. Enfin, il préparait une tragédie, *Mélusine*, où il se proposait de tirer parti du fantastique, et qui était son œuvre de prédilection. Il l'avait complétement achevée dans son esprit, mais il n'eut le temps d'en écrire qu'un acte et demi. Le mal qu'il avait jusque alors combattu énergiquement prit rapidement une allure menaçante. Delavigne avait été obligé de vendre sa maison de La Madeleine. Scribe lui offrit son habitation de Montalais. Le poëte alla y passer quelques mois, puis se rendit au château de Saint-Just, d'où il adressa de si touchants adieux à La Madeleine, située vis-à-vis, sur l'autre rive de la Seine. L'hiver s'approchait, et Delavigne, craignant que les rigueurs de la saison n'aggravassent la maladie, consentit à retourner en Italie. Il quitta Paris le 2 décembre 1843 ; arrivé à Lyon, il ne put supporter les fatigues du voyage, et se mit au lit. Le 11 décembre, tandis que, d'une voix défaillante, M[me] Delavigne lisait un roman de Walter Scott pour distraire le malade, Delavigne cessa d'écouter, murmura quelques vers, et, laissant retomber sa tête en arrière, s'endormit de l'éternel sommeil. La nouvelle de cette mort prématurée causa une émotion générale. Le corps de Delavigne fut rapporté à Paris, dans sa résidence de la rue Bergère, n° 5 ; le 19 décembre la dépouille mortelle du poëte fut conduite au cimetière de l'Est, accompagnée par les plus hautes notabilités des lettres, des arts, de la politique ; une voiture vide y représentait la royauté ; la population se pressait sur le passage du cortége, manifestant sa sympathie et son estime par une attitude recueillie et des paroles émues. Ce n'était pas seulement l'honnête homme, le citoyen courageux, le poëte éminent dont la foule suivait les funérailles, c'était celles mêmes de l'amour des lettres,

du culte de ce qui est beau, vrai et bien. Après avoir raconté la vie de l'écrivain, nous devons faire connaître le caractère de l'homme. Nous emprunterons les lignes suivantes à la notice publiée par M. Germain Delavigne. « Casimir « était un de ces hommes rares, à l'épreuve de « la crainte, de l'intérêt ou de l'ambition. Aucun « danger, aucune séduction n'aurait pu le pous- « ser à un acte qu'il aurait regardé comme blâ- « mable ou lui faire abandonner ce qu'il croyait « noble et juste. Beaucoup ont connu sa « bonté, mais bien peu ont pu se faire une idée « de toute l'énergie de son âme. Honoré de l'a- « mitié du souverain, jamais il ne demanda rien « pour lui-même; mais, sans crainte d'être im- « portun, il demanda bien souvent pour les « autres, et jamais il n'éprouva un refus. Son « cœur était ouvert à tous les sentiments tendres; « aimant avec passion le travail et la retraite, « les réunions intimes de la famille faisaient tout « le charme de sa vie... Toujours animé d'une « noble émulation, jamais il n'éprouva un senti- « ment de jalousie pour ses rivaux; il applau- « dissait avec transport à leurs travaux quand « son goût était satisfait; dans le cas contraire, « il gardait le silence..... Casimir avait un mode « de travail qui lui était particulier. Quand, « après de longues méditations, il avait arrêté un « plan d'une manière définitive, il l'écrivait, « mais ensuite il composait son ouvrage entier sans « en écrire un seul mot. Lorsqu'un acte était « fini, il me le récitait; si je lui adressais quel- « ques observations critiques, il faisait des cor- « rections, et par une disposition singulière de « sa mémoire, le vers condamné s'effaçait, et il « était remplacé par un vers nouveau, sans qu'il « y eût jamais erreur ni confusion. »

Après la mort de Casimir Delavigne, sa famille réunit en un volume, sous le titre de *Derniers Chants*, un certain nombre de petits poëmes écrits et publiés à différentes époques, avec quelques autres jusque alors inédits, et de ce nombre un acte et demi de *Mélusine*. Ce recueil était précédé d'une notice biographique par M. Germain Delavigne, à laquelle nous avons fait pour cet article de fréquents emprunts. Les *Œuvres* de Casimir Delavigne ont eu de nombreuses éditions. Les meilleures éditions des œuvres complètes sont celles de Furne, 8 volumes in-8°; Paris, 1845; — de Didier, 6 vol. in-8°, 1846; — Charpentier, 4 vol. in-12, 1851; — Didier, 4 vol. in-12, 1854; — Didier, 4 vol. in-18, 1854. Le 16 novembre 1846 un buste de Casimir Delavigne, par David d'Angers, a été placé dans la première cour du collége Henri IV (lycée Napoléon); le 10 août 1852, sa statue en bronze, par le même artiste, a été solennellement inaugurée au Havre.

Frédéric Lock.

Germain Delavigne, *Notice sur Casimir Delavigne*, en tête de ses *Œuvres*. — Le Bas, *Dictionnaire encyclopédique de la France*. — Rabbe, *Biographie des Contemporains*. — *Magasin pittoresque*, t. XVI, p. 189, et t. XXII, p. 118. — *Discours de réception* ... Beuve et la *Répon*... de M. Victor Hugo ... *nal* du 25 décembre ...

* ... AVI ... G... , aute... que ... le 1er ... Napoleon, ... de ... sous ... du mobilier de la couronne. ... succès littéraires de son frère, il ... la carrière dramatique. M. Scribe a ... laborateur le plus habituel; et c'est de ces deux auteurs que l'on doit de belles ou charmantes pièces, ... principales : A l'Opéra : *La Mu*... opéra, cinq actes; 1828; — *Robert* ... opéra, cinq actes, 1831; — *Charle*... cinq actes; 1843; avec son frère C... l'Opéra-Comique : *La Neige, ou le n*... *hard*, opéra-comique, quatre ... *Le Maçon*, opéra-comique, trois actes ... *La Vieille*, opéra-comique, un ... à l'Odéon : *Le Valet de son* ... un acte; 1816; — au Vaude... : vaudeville un acte; 1811 : ce ... pièce des deux auteurs; — *Thibaul*... *Champagne*, vaudeville historiqu... 1813; — *Le Bachelier de Salama*... die-vaudeville, deux actes; 1815; — ... *bule*, comédie vaudeville, deux act... au Gymnase : *Le Colonel*, comédi... un acte; 1821; — *Le Mariage en* ... 1821; — *Le vieux Garçon et la pet*... 1822; — *L'Avare en goguettes*, id.; 1... *ritière*, id.; 1824; *Le Diplomate*, c... ville, deux actes; 1827; — *Le baron* ... id.; 1828; — *Les Nouveaux Jeux de l*... *Hasard*, comédie-vaudeville, un act...

Alfred D...

Dictionnaire de la Conversation. — *Bi*... *verselle et portative des Contemporains*. *Journal de la Librairie*.

DELBECQ (*Jean-Baptiste*), ... tampes flamand, né à Gand, ... 1840. Directeur d'une école d'... qu'une médiocre fortune, il se co... vent aux plus rudes privations p... une passion qu'il conserva toute ... de rechercher les anciennes est... vouloir prouver que la gravure ... fut inventée en Flandre avant les e... rentin Finiguerra, avant même les ... primées en Allemagne et qui por... 1466. Il appuyait son opinion sur ... épreuves portant des dates du trei... mais dont on a toujours contesté l... A ses détracteurs, cependant, il op... nuscrit latin du quatorzième siècl... de l'ancienne abbaye de Saint-P... où se trouvent, à la place de ... centaine de gravures au burin, ... talent, l'une surtout, représentant ... dans le style de Martin Schœn e... mots : *actum Gandavi*. Delbecq...

… en fit le sujet principal d'un … que malheureusement la … pas de terminer. L'écriture … positivement de la fin … il en inférait que les gra- … même époque, c'est-à-dire d'un … l'école allemande, qui au- … essais faits à Gand. Del- … au trait plusieurs de ces es- …; une tête de Christ, la … Calvaire, trois saints et saintes, … Jésus. Telle était l'ardeur de … sa collection que lors du … vente d'estampes ayant été … de chez lui pour s'y rendre, … qui tombaient. La vente n'eut … public; mais il attendit une … de la salle, où il manqua d'être … Après sa mort, sa col- … à plus de 9,000 pièces, … Paris, en 1845, pour y être …, qui en est recherché, dé- … de ces pièces, entre au- … *premiers hommes*, et *Jésus* … *saint Jean*, chefs-d'œuvre … siècle.

GUYOT DE FÈRE.

…-Arts, 1838. — *Dictionnaire de la* …

…), poète italien, vivait … du quatorzième siècle. Il … Colonne et ami de Pé- … n'ont pas été recueillis. … sous son nom que … *de Pétrarque*; Venise, 1607, … de Senuccio se trouve dans … son ami. Léon Allacci en a … dans sa *Raccolta de'* … bibliothèque du Vatican et la … de ce poète plusieurs pièces …

… — Crescimbeni, *Storia della* … *Scrittori Fiorentini*.

…), historien français, … vers 1540, mort le 8 février … Delbene, patrice flo- … Bonacorsi, il témoigna dès … inclination pour l'état … l'abbaye d'Haute-Combe … plus tard contre celle de … Henri III évêque d'Albi, … avec beaucoup de sa- … très-difficiles. On a de lui : … *et vera ducum ori-* … *simulque regum* … *Capeti deducta, liber* …, 1581, in-4°; — *Trac-* … *Marchionum Go-* … *Sancti Ægidii et Tho-* …, 1607, in-8°; — … *Capeti origine* … *dignitatem regiam*; Lyon, 1595 et 1605, in-8°; — *De Regno Burgundiæ Transjuranæ et Arelatis, libri tres*; Lyon, 1602, in-4°; Paris, 1606, in-4°. On lui a attribué, mais à tort, les *Lettres à d'Épernon*, 1589, in-12, violent pamphlet en faveur de la Ligue. Alphonse Delbene eut pour successeur à l'évêché d'Albi un autre Alphonse Delbene, son neveu. Celui-ci ayant pris part à la révolte du duc de Montmorency, fut forcé de quitter la France. Après la mort de Richelieu, il revint à Paris, où il mourut, en 1651.

Sainte-Marthe, *Gallia christiana*.

DELBENE (*Alexandre*), officier et diplomate français, d'origine italienne, né à Lyon, en 1554, mort en 1613. Il entra de bonne heure au service, et s'y distingua. Il fut blessé au siége de La Rochelle en 1573, suivit Henri III en Pologne, et servit sous les ducs de Guise et de Mayenne. Il contribua à la réconciliation d'Henri IV avec le saint-siége, et apporta au roi, campé devant La Fère, l'absolution du pape. Henri IV donna à Delbene le collier de l'ordre de Saint-Michel, et le désigna pour être chevalier de l'ordre du Saint-Esprit à la première promotion. La mort seule de ce prince empêcha Delbene d'obtenir cette distinction.

Moréri, *Grand Dictionnaire historique*.

DELBENE (*Benoît*), savant agronome italien, né à Vérone, le 29 mai 1749, mort le 7 décembre 1825. Se destinant à la magistrature, il étudia d'abord la jurisprudence; mais à la mort de son père il abandonna cette carrière, pour s'adonner à la littérature et à l'agronomie. Afin de se familiariser avec le latin, il traduisit dans cette langue l'*Élégie* de Thomas Gray *Sur un cimetière de village* et la *Description d'un jardin anglais* par Pindemonte. Il fit aussi plusieurs traductions d'auteurs latins : celle de Columelle établit sa réputation, qu'augmentèrent encore les traductions des *Géorgiques* de Virgile, de quelques *Épitres* d'Horace, des *Dialogues* de Cicéron *Sur la Vieillesse*, des *Noces de Thétis et de Pélée* par Catulle. Les plus importants travaux de Delbene concernent l'agriculture. Son *Mémoire sur une nouvelle manière de faire le vin* obtint le prix à l'Académie de Vérone; il en reçut un second pour sa *Dissertation sur la culture de quelques plantes oléagineuses, qu'il proposait de naturaliser en Italie*. Il remporta encore le prix proposé par l'Académie de Capo-d'Istria *Sur la culture des oliviers*. Une médaille d'or fut aussi accordée par la Société des Géorgophiles de Florence à son mémoire sur la manière de suppléer à la rareté des bois et de corriger les inconvénients auxquels sont exposés les pays trop boisés. Élu en 1797 secrétaire perpétuel de l'Académie d'Agriculture, de Commerce et des Arts de Vérone, il prononça les éloges de plusieurs membres de cette Académie. On doit encore à Delbene deux mémoires sur l'agriculture, en forme de dialogue entre Virgile et Rozier,

publiés dans les *Annales de l'Institut d'Italie*, et une dissertation *Sur l'origine de l'amphithéâtre de Vérone.*

Rabbe, Boisjolin, etc., *Biographie universelle et portat. des Contemporains.*

DELBREL (*Pierre*), homme politique français, né à Moissac, département de Tarn-et-Garonne, en 1764, mort vers 1832. . Il suivait la carrière du barreau à l'époque de la révolution. Nommé en 1791 procureur de la Commune, il abandonna ses fonctions en 1792, pour s'enrôler comme volontaire. Un patriotisme si désintéressé lui mérita d'être élu membre de la Convention. Il y fit partie de la Plaine, et vota dans le procès de Louis XVI pour la mort avec sursis. Envoyé en 1793 comme représentant du peuple à l'armée du nord, il y rendit les plus importants services, notamment à la bataille d'Hondschoote (8 septembre 1793). Après cette affaire, Delbrel suivit l'armée à Lille, où il apprit que la place du Quesnoy s'était rendue aux armées coalisées, qui avaient déjà en leur pouvoir Condé et Valenciennes. Cambrai et Bouchain, dont les garnisons avaient été très-affaiblies par différentes sorties, étaient les seules places qui pussent arrêter la marche de l'ennemi. Sentant de quelle importance était leur conservation, il résolut d'y introduire de nouvelles troupes; entreprise difficile, puisque ces villes étaient entourées de tous côtés par l'armée ennemie. Il part avec un hussard déguisé, qui lui sert de guide, traverse le pays occupé par l'ennemi, et arrive heureusement à Cambrai, résolu à se renfermer dans la citadelle, si la place n'offrait plus de défense. De là il correspondit avec la municipalité et les officiers de Bouchain, et ranima leur courage. Cependant les ordres qu'il avait donnés furent fidèlement exécutés; une première tentative n'eut aucun succès, mais à la seconde on réussit à faire entrer six bataillons à Cambrai et un à Bouchain. Ce trait de dévouement sauva ces deux places, dont la perte aurait eu les plus funestes conséquences. Rappelé bientôt après par un décret de la Convention, il fut presque aussitôt envoyé dans les départements du midi, pour y opérer une grande levée de chevaux et organiser la cavalerie des armées d'Italie et des Pyrénées. Désigné ensuite, par décret spécial du 9 fructidor an II (26 août 1794), pour aller remplacer près de l'armée des Pyrénées orientales les représentants Milhaut et Soubrani, il prit part aux conférences qui amenèrent la capitulation du fort de Bellegarde, la seule des places françaises qui fût encore au pouvoir de l'ennemi. Le 27 brumaire an II (17 novembre 1794) eut lieu l'affaire de Saint-Sébastien, où le général Dugommier perdit la vie. L'armée se trouvait sans chef; Delbrel en prit momentanément le commandement, et prépara, par ses sages dispositions, la victoire remportée le 30 du même mois par le général Pérignon, qu'il avait nommé pour remplacer le général en chef. La capitulation du fort de Saint-Fernand, de Figuières, qui se rendit avec dix m
la prise des places de Bouton et d
les suites de cette brillante affa
l'Espagne à signer la paix à Bâle,
an III (22 juillet 1795).

Delbrel, n'ayant pas été con
conventionnels réélus au nouveau
tif, rentra dans ses foyers aprè
la Convention, et devint présider
tration de la ville de Moissac. En
l'assemblée électorale de son d
fut élu député au Conseil des Cin
occupa principalement de législati
se distingua surtout par son opp
tème rétrograde du Directoire. C
tion et sur son rapport que fut r
19 fructidor an VI sur la conscr
Lors de la fameuse séance du
Saint-Cloud, il monta l'un des prem
pour s'opposer aux projets du génér
fut en conséquence du nombre de
députés exclus du corps légi
qui furent condamnés à la dép
arrêté des consuls provisoires d
mois. Mais il parvint à se soustra
décret en se cachant; Murat lui
un asile, et obtint peu de temps
en liberté. Delbrel se retira dans
où il fut nommé commandant d
tionale. Nommé en 1808 préside
de première instance de Moissac
place à la seconde restauration. I
jours, il revint siéger à la chan
sentants. Condamné à l'exil par
vier 1816, il se retira en Suisse.
datée du 11 mars 1818, et porta
eu fausse application de la loi
1816, lui permit enfin de rentrer e
après une carrière si active et
n'y obtint ni emploi, ni pension
La piété filiale put procurer que
ment à son sort.

Arnault, Jouy, etc., *Biog. nouv. des*

DELBRÜCK (*Jean-Frédér*
l'aîné, théologien allemand, né à
22 août 1768, mort le 4 juillet 18
étudié la théologie à Halle, il fu
gymnase dans sa ville natale et
De 1800 à 1809 il dirigea l'éduca
de Prusse, et fut nommé ensu
conseil privé. Il remplit enco
plois; en dernier lieu il eut la sur
chevêché de Zeitz.

Conversations-Lexicon.

DELBRÜCK (*Jean-Frédéri*
philosophe allemand, frère du
Magdebourg, le 12 août 1772, m
1848. Au sortir de ses études, qu
1790 à 1794, il fut instituteur pri
où il connut Klopstock. En 1809 i
berg en qualité de conseiller d
même temps il y occupa la cha

actions analogues l'appelèrent 1816 et à Bonn en 1818. Ses s sont : *Xenophon zur Ret- r durch Niebuhr gefahrteten Ehre* ou défense de sa réputation attaquée ; Bonn, 1829; — *Der verewigte her ; ein Beitrag zur gerechten desselben* (Feu Schleierma- ment destiné à le faire apprécier à); Bonn, 1837 ; — *Reden* (Dis- 1831 ; — *Ergebnisse akade- rschungen* (Résultats de recherches s) ; Bonn, 1843. La vie de Delbrück par Nicolovius ; Berlin, 1848.

-Lexicon.

Thomas), musicien français, né 1760, mort à Paris, le 6 janvier 1828. jeune comme musicien dans un ré- de dix-huit ans il se rendit à Paris, e d'Ozy, pour le basson. En 1790 rchestre du théâtre de Monsieur, l'emploi de premier basson avec mme professeur au Conservatoire de Paris, à l'époque de la fon- établissement, il y resta jusqu'à . « Un beau son, dit Fétis, une et pure, étaient les qualités dis- de.cambre ; mais il manquait en ce et d'expression. » Cet artiste *sonates avec accompagnement duos pour deux bassons* ; Paris, *duos*, ibidem ; Paris, 1798 ; — *Con- basson principal, avec accompa- rchestre* ; 1800.

univ. des Musiciens.

Victor-Joseph, DE CHAMP- ral fran ais, né à Douai, le 10 mars it aux armées du nord, de la Mo- Sambre et Meuse, se distingua aux Fleurus, et gagna à la le grade de colonel ainsi baron de l'empire. Laissé (3 mai les murs de Figuières (Catalogne) hommes, il repoussa 10,000 Es- spéraient ravitailler la place ; et près, à la tête de sa petite troupe, de Saarfeld. Il fut promu au grade de général de bri- fu commandement de l'avant- orps de la grande armée. Là en- de rendre les plus grands ser- mt de Buken, avec quatre com- de ligne, il culbuta 2,000 Russes après une lutte des plus achar- se l'acte par lequel le 13e corps ce de l'empereur Napoléon, fut attaché 17 mars 1815 mandé par le duc de Berri, puis avril au 1er corps de l'armée de chef d'état-major général, VIII le titre de vicomte. Mis août 1830, il fut définitivement admis à la retraite le 11 juin 1832. Le nom de ce général est gravé sur l'arc de triomphe de l'Étoile. A. S.... Y.

Archives de la guerre. — Mullié, *Biog. des Célèb milit.* — *Vict. et Conq.*, t. XX, XXI.

*DELEAU (*Nicolas*), médecin français, né à Vézelise (Meurthe), le 29 avril 1797. Son aïeul, son oncle et son frère furent chirurgiens mili- taires, et lui-même suivit cette carrière en 1814, 1815 et 1816. Il vint ensuite à Paris, où il reprit ses études médicales, et fut reçu docteur en 1818. Il alla exercer quelque temps en Lorraine, et les maladies de l'oreille devinrent le sujet de ses études particulières et de ses expériences. Il fit voir, par plusieurs cures heureuses, qu'il est possible de guérir des sourds-muets de nais- sance, et publia à ce sujet un *Mémoire sur la perforation de la membrane du tympan* (Paris, 1822). Vers la même époque, il adressa à l'Académie des Sciences un *Mémoire sur l'art de sonder la trompe d'Eustache* ; un autre mémoire, intitulé : *Description d'un instru- ment inventé pour rétablir l'ouïe dans plu- sieurs cas de surdité* ; puis il publia, en 1826, un écrit ayant pour titre : *L'ouïe et la parole rendues à Honoré Trézel, sourd-muet de naissance* ; — en 1827, de *Nouvelles Observa- tions de guérison de sourds-muets* ; — en 1828, un *Rapport sur les personnes qui ont recouvré l'ouïe par ses soins* ; — un *Tableau des Éléments de la Parole* ; — un *Mémoire sur les causes et le traitement du bégayement*. Ces travaux ob- tinrent à leur auteur deux prix : l'un en 1826, le second en 1832, decernés par l'Académie des Sciences, qui décida qu'une somme de 6,000 francs serait allouée annuellement au docteur Deleau pour les frais de traitement et d'instruc- tion de quatre jeunes sourds-muets confiés à ses soins sous la surveillance d'une commission. L'Académie conserve dans ses Archives un autre *Mémoire* de M. Deleau, *sur l'emploi des dou- ches d'air dans le diagnostic, le pronostic et le traitement des maladies de l'oreille moyenne*. Plusieurs publications suivirent celles qui avaient fait connaître les intéressants travaux de ce médecin. En voici les titres : *Exposé d'une nouvelle Dactylologie alphabétique, in- dispensable aux personnes qui veulent com- mencer l'instruction des sourds-muets* ; 1830, in-8° ; — *Introduction à des recherches pra- tiques sur les maladies de l'oreille qui occa- sionnent la surdité*, etc. ; 1834, in-8° ; — *Ex- trait d'un ouvrage intitulé Traité des Mala- dies de l'Oreille moyenne qui engendrent la surdité* ; etc. ; 1836, in-8° ; — *Nouvelles Re- cherches physiques sur les éléments de la parole qui composent la langue française et sur leur application à la Nouvelle Dactylo- logie alphabétique*, etc. ; 1838, in-8°. Il a lu à l'Institut en 1848 un *Mémoire sur la culture des prairies élevées*, mémoire qui est inséré dans *Le Cultivateur*, numéro d'avril 1843 ; — en 1850

publiés dans les *Annales de l'Institut d'Italie*, et une dissertation *Sur l'origine de l'amphithéâtre de Vérone*.

Rabbe, Boisjolin, etc., *Biographie universelle et port. des Contemporains*.

DELBREL (*Pierre*), homme politique français, né à Moissac, département de Tarn-et-Garonne, en 1764, mort vers 1832. Il suivait la carrière du barreau à l'époque de la révolution. Nommé en 1791 procureur de la Commune, il abandonna ses fonctions en 1792, pour s'enrôler comme volontaire. Un patriotisme si désintéressé lui mérita d'être élu membre de la Convention. Il y fit partie de la Plaine, et vota dans le procès de Louis XVI pour la mort avec sursis. Envoyé en 1793 comme représentant du peuple à l'armée du nord, il y rendit les plus importants services, notamment à la bataille d'Hondschoote (8 septembre 1793). Après cette affaire, Delbrel suivit l'armée à Lille, où il apprit que la place du Quesnoy s'était rendue aux armées coalisées, qui avaient déjà en leur pouvoir Condé et Valenciennes. Cambrai et Bouchain, dont les garnisons avaient été très-affaiblies par différentes sorties, étaient les seules places qui pussent arrêter la marche de l'ennemi. Sentant de quelle importance était leur conservation, il résolut d'y introduire de nouvelles troupes; entreprise difficile, puisque ces villes étaient entourées de tous côtés par l'armée ennemie. Il part avec un hussard déguisé, qui lui sert de guide, traverse le pays occupé par l'ennemi, et arrive heureusement à Cambrai, résolu à se renfermer dans la citadelle, si la place n'offrait plus de défense. De là il correspondit avec la municipalité et les officiers de Bouchain, et ranima leur courage. Cependant les ordres qu'il avait donnés furent fidèlement exécutés; une première tentative n'eut aucun succès, mais à la seconde on réussit à faire entrer six bataillons à Cambrai et un à Bouchain. Ce trait de dévouement sauva ces deux places, dont la perte aurait eu les plus funestes conséquences. Rappelé bientôt après par un décret de la Convention, il fut presque aussitôt envoyé dans les départements du midi, pour y opérer une grande levée de chevaux et organiser la cavalerie des armées d'Italie et des Pyrénées. Désigné ensuite, par décret spécial du 9 fructidor an II (26 août 1794), pour aller remplacer près de l'armée des Pyrénées orientales les représentants Milhaut et Soubrani, il prit part aux conférences qui amenèrent la capitulation du fort de Bellegarde, la seule des places françaises qui fût encore au pouvoir de l'ennemi. Le 27 brumaire an III (17 novembre 1794) eut lieu l'affaire de Saint-Sébastien, où le général Dugommier perdit la vie. L'armée se trouvait sans chef; Delbrel en prit momentanément le commandement, et prépara, par ses sages dispositions, la victoire remportée le 30 du même mois par le général Pérignon, qu'il avait nommé pour remplacer le général en chef. La capitulation du fort de Saint-Fernand, de Figuières, qui se rendit avec dix m[...] la prise des places de Bouton et d[...] les suites de cette brillante affa[...] l'Espagne à signer la paix à Bâle, an III (22 juillet 1795).

Delbrel, n'ayant pas été com[...] conventionnels réélus au nouveau [...] tif, rentra dans ses foyers aprè[...] la Convention, et devint présiden[...] tration de la ville de Moissac. En [...] l'assemblée électorale de son d[...] fut élu député au Conseil des Cin[...] occupa principalement de législati[...] se distingua surtout par son opp[...] tème rétrograde du Directoire. C[...] tion et sur son rapport que fut r[...] 19 fructidor an VI sur la conscri[...] Lors de la fameuse séance du [...] Saint-Cloud, il monta l'un des prem[...] pour s'opposer aux projets du généi[...] fut en conséquence du nombre de [...] députés exclus du corps législa[...] qui furent condamnés à la dép[...] arrêté des consuls provisoires d[...] mois. Mais il parvint à se soustra[...] décret en se cachant; Murat lui [...] un asile, et obtint peu de temps [...] en liberté. Delbrel se retira dans [...] où il fut nommé commandant d[...] tionale. Nommé en 1808 préside[...] de première instance de Moissac, [...] place à la seconde restauration. I[...] jours, il revint siéger à la cham[...] sentants. Condamné à l'exil par l[...] vier 1816, il se retira en Suisse. U[...] datée du 11 mars 1818, et portan[...] eu fausse application de la loi [...] 1816, lui permit enfin de rentrer e[...] après une carrière si active et si [...] n'y obtint ni emploi, ni pension [...] La piété filiale put procurer que[...] ment à son sort.

Arnault, Jouy, etc., *Biog. nouv. des* [...]

DELBRÜCK (*Jean-Frédér*[...] l'aîné, théologien allemand, né à [...] 22 août 1768, mort le 4 juillet 18[...] étudié la théologie à Halle, il fu[...] gymnase dans sa ville natale et [...] De 1800 à 1809 il dirigea l'éduca[...] de Prusse, et fut nommé ensu[...] conseil privé. Il remplit enco[...] plois; en dernier lieu il eut la sur[...] chevêché de Zeitz.

Conversations-Lexicon.

DELBRÜCK (*Jean-Frédéri*[...] philosophe allemand, frère du [...] Magdebourg, le 12 août 1772, mo[...] 18[...]. Au sortir de ses études, qu'[...] 1790 à 1794, il fut instituteur priv[...] où il connut Klopstock. En 1809 i[...] berg en qualité de conseiller d[...] même temps il y occupa la [...]

[illegible] l'appelèrent [illegible] 1816 et à Bonn en 1818. Ses [illegible] : *Xenophon zur Rettung [illegible] gefährdeten Ehre* [illegible] de sa réputation attaquée [illegible], 1829; — *Der verewigte* [illegible] *ein Beitrag zur gerechten* [illegible] (Feu Schleierma- [illegible] à le faire apprécier à [illegible]); [illegible], 1837; — *Reden* (Dis- [illegible], 1831; — *Ergebnisse akade-* [illegible] (Résultats de recherches [illegible], 1842. La vie de Delbrück [illegible]; Berlin, 1848.

[illegible]

[illegible] ([illegible]), musicien français, né [illegible], mort à Paris, le 6 janvier 1828. [illegible] comme musicien dans un ré- [illegible]-huit ans il se rendit à Paris, [illegible], pour le basson. En 1790 [illegible] du théâtre de Monsieur, [illegible] de premier basson avec [illegible] professeur au Conservatoire [illegible] Paris, à l'époque de la fon- [illegible], il y resta jusqu'à [illegible]. « Un beau son, dit Fétis, une [illegible] et pure, étaient les qualités dis- [illegible]; mais il manquait en [illegible] et d'expression. » Cet artiste [illegible] *avec accompagnement* [illegible] *pour deux bassons*; Paris, [illegible]; Paris, 1798; — *Con-* [illegible] *principal, avec accompa-* [illegible]; 1800.

[illegible] *univ. des Musiciens.*

[illegible] (*Victor-Joseph*, DE CHAMP- [illegible], né à Douai, le 10 mars [illegible] armées du nord, de la Mo- [illegible] et Meuse, se distingua aux [illegible] et Fleurus, et gagna à la [illegible] le grade de colonel ainsi [illegible] de l'empire. Laissé (3 mai [illegible] murs de Figuières (Catalogne) [illegible], il repoussa 10,000 Es- [illegible] ravitailler la place; et [illegible] à la tête de sa petite troupe, [illegible] de Saarfeld. Il fut promu [illegible] grade de général de bri- [illegible] commandement de l'avant- [illegible] la grande armée. Là en- [illegible] rendre les plus grands ser- [illegible] de Buken, avec quatre com- [illegible], il culbuta 2,000 Russes [illegible] une lutte des plus achar- [illegible] par lequel le 13e corps [illegible] de l'empereur Napoléon, [illegible] fut attaché (17 mars 1815) [illegible] par le duc de Berri, puis [illegible]) au 1er corps de l'armée [illegible] d'état-major général, [illegible] le titre de vicomte. Mis [illegible] 1830), il fut définitivement admis à la retraite le 11 juin 1832. Le nom de ce général est gravé sur l'arc de triomphe de l'Étoile. A. S.... Y.

Archives de la guerre. — Mullié, *Biog. des Célèb. milit.* — *Vict. et Conq.*, t. XX, XXI.

DELEAU (*Nicolas*), médecin français, né à Vézelise (Meurthe), le 29 avril 1797. Son aïeul, son oncle et son frère furent chirurgiens militaires, et lui-même suivit cette carrière en 1814, 1815 et 1816. Il vint ensuite à Paris, où il reprit ses études médicales, et fut reçu docteur en 1818. Il alla exercer quelque temps en Lorraine, et les maladies de l'oreille devinrent le sujet de ses études particulières et de ses expériences. Il fit voir, par plusieurs cures heureuses, qu'il est possible de guérir des sourds-muets de naissance, et publia à ce sujet un *Mémoire sur la perforation de la membrane du tympan* (Paris, 1822). Vers la même époque, il adressa à l'Académie des Sciences un *Mémoire sur l'art de sonder la trompe d'Eustache*; un autre mémoire, intitulé : *Description d'un instrument inventé pour rétablir l'ouïe dans plusieurs cas de surdité*; puis il publia, en 1826, un écrit ayant pour titre : *L'ouïe et la parole rendues à Honoré Trézel, sourd-muet de naissance*; — en 1827, de *Nouvelles Observations de guérison de sourds-muets*; — en 1828, un *Rapport sur les personnes qui ont recouvré l'ouïe par ses soins*; — un *Tableau des Éléments de la Parole*; — un *Mémoire sur les causes et le traitement du bégayement*. Ces travaux obtinrent à leur auteur deux prix : l'un en 1828, le second en 1832, décernés par l'Académie des Sciences, qui décida qu'une somme de 6,000 francs serait allouée annuellement au docteur Deleau pour les frais de traitement et d'instruction de quatre jeunes sourds-muets confiés à ses soins sous la surveillance d'une commission. L'Académie conserve dans ses Archives un autre *Mémoire* de M. Deleau, *sur l'emploi des douches d'air dans le diagnostic, le pronostic et le traitement des maladies de l'oreille moyenne*. Plusieurs publications suivirent celles qui avaient fait connaître les intéressants travaux de ce médecin. En voici les titres : *Exposé d'une nouvelle Dactylologie alphabétique, indispensable aux personnes qui veulent commencer l'instruction des sourds-muets*; 1830, in-8°; — *Introduction à des recherches pratiques sur les maladies de l'oreille qui occasionnent la surdité*, etc.; 1834, in-8°; — *Extrait d'un ouvrage intitulé Traité des Maladies de l'Oreille moyenne qui engendrent la surdité*; etc.; 1836, in-8°; — *Nouvelles Recherches physiques sur les éléments de la parole qui composent la langue française et sur leur application à la Nouvelle Dactylologie alphabétique*, etc.; 1838, in-8°. Il a lu à l'Institut en 1848 un *Mémoire sur la culture des prairies élevées*, mémoire qui est inséré dans *Le Cultivateur*, numéro d'avril 1843; — en 1850

un *Mémoire sur le traitement des plaies de tête;* — enfin, en 1854, il a fait connaître à l'Institut une *Nouvelle Méthode de Desséchement des Marais*, en rapportant son expérience sur le marais de Lachaut, près de Nemours (Seine-et-Marne), entièrement desséché par lui en 1850, et qu'il a transformé en 100 hectares de prairies. Nous pouvons encore citer de M. Deleau des *Lettres sur l'éducation auriculaire et orale des sourds-muets qui recouvrent l'ouïe*, lettres insérées dans le journal *Le Globe* en 1826 et 1827. M. Deleau est membre de l'Académie de Médecine et médecin des orphelins pour les maladies de l'oreille. GUYOT DE FÈRE.

Documents particuliers.

DELEBOE. *Voy.* DUBOIS.

DELECLOY (*Jean-Baptiste-Joseph*), homme politique français, né à Doullens, en 1737, mort vers 1810. Il embrassa la carrière du barreau, montra le plus vif enthousiasme pour la Révolution, et fut nommé en 1792 membre de la Convention nationale par le département de la Somme. Il vota la mort du roi avec sursis. Après le 9 thermidor, il se signala par son ardeur contre les débris encore menaçants du parti terroriste, provoqua la mise en accusation de Joseph Lebon et la démolition du local qui avait servi aux séances des jacobins; cependant, au 13 vendémiaire il fut conduit, par la crainte du triomphe des royalistes exaspérés, à demander l'élargissement des démocrates. Il ne s'y fit remarquer que dans les discussions relatives aux établissements de secours publics, et sortit de l'assemblée en 1797. Nommé commissaire du Directoire près le tribunal de Doullens, il fut appelé au Conseil des Anciens en 1798. Il se montra favorable au coup d'État du 18 brumaire, et fut compris au nombre des députés qui composèrent le nouveau corps législatif. Il n'a plus figuré depuis sur la scène politique.

Biographie univ. et port. des Contemporains.

* **DELÉCLUZE** (*Étienne-Jean*), littérateur français, né à Paris, en 1781. Destiné d'abord à la peinture, il suivit l'atelier de David. Un tableau d'*Andromaque*, qu'il exposa au salon de 1808, lui valut la grande médaille. Quelques années lui avaient suffi pour se faire un nom recommandable comme artiste; cependant, en 1816 il abandonna la peinture pour les lettres, et fut chargé de la critique des œuvres d'art dans le *Lycée Français*; de là il passa au *Moniteur*, puis au *Journal des Débats*, toujours pour la rédaction relative aux beaux-arts. Depuis longtemps M. Delécluze travaille à un grand ouvrage qui doit présenter le tableau général de la renaissance des lettres et des arts dans le moyen âge. De nombreux fragments de ce travail ont paru dans la *Revue de Paris* et dans la *Revue des Deux Mondes*. Roger Bacon, Raymond Lulle, l'architecte Montreuil, le voyageur Marco Polo, Silvius Piccolomini le diplo-

mate, L [illegible] l
l'Ario [illegible]
lesi [illegible]
figurent dans cette série. Il a
outre, les ouvrages suivants :
Traité de Peinture, contenant l
du dessin, du modelé, et du co
leur application à l'imitation c
à la composition; précédé d'un
tion historique, et suivi d'une bi
plus célèbres peintres, d'une bibl
d'un vocabulaire analytique;
in-32, avec un frontispice lithograph
de l'*Encyclopédie portative*); —
selle Justine de Lyron, nouv
Le Mécanicien du roi; 1832, in-
tican, extrait de lettres écrites
1824, 1833, in-8°; — *La Première C*
nouvelle; 1836, in-12; — *Floren*
cissitudes (1215-1790); Paris, 1837
avec une carte; Bruxelles, 1837,
— *Notice sur la vie et les ouvrage*
Robert, suivie de la description
tableaux de ce peintre : L'
napolitain; — La Madone de
Moissonneurs; — Les Pêcheurs
tique, gravés par Z. Prevost;
avec 4 gravures et un portrait; —
de Ying-Li, nouvelle chinoise; 18
28 pages; — *François Rabelais*
1841, in-8° de 41 pages; — *Don*
1842, 2 vol. in-8°; — *Romans, co*
velles; nouvelle édition, revue et co
in-12; — *Grégoire VII, Saint Fr*
sise, saint Thomas d'Aquin;
in-8°; — *Roland, ou la cheva*
2 vol. in-8° : dans cet ouvrage l'a
ché à u [illegible] a [illegible] est
riter [illegible] à
tion, [illegible]
ques [illegible] sont [illegible]
grossière des [illegible]ques, qu'il
bué à embrouiller; enfin, il accuse
d'avoir introduit dans nos mœurs u
effrontée et l'usage barbare du du
cluze a été l'un des collaborateurs
des Villes d'Europe, du *Diction*
Conversation, du livre des *Ce*
Plutarque français, du Journal
auquel il a donné des articles litté
Revue de Paris, de la *Revue Fr*
donné aussi, en 1843, une traducti
Nuova de Dante, in-12, et a publié
volume intitulé : *Louis David*,
son temps, souvenirs. GUYOT

Documents particuliers. — Ch. Louan[illegible]
rature contemporaine.

DELEN (*Dyrck* ou *Thierry* VAN)
landais, né à Heusden, en 1635, mort
fut élève de François Hals, le célèb
portraits, qui rivalisa presqu'en ce g
toine Van Dyck. Son goût pour l'ar

[illegible] des intérieurs. Il peignit [illegible], des édifices publics et des [illegible] qui ornent ses tableaux sont [illegible] Van Herp, d'Antoine Palamède, [illegible] et d'autres. Vers la fin de [illegible] à Armuyden, en Zélande; il y [illegible]re, et y mourut. Depuis que [illegible] les éloges qu'a accordés à [illegible] de Bye, souhaitait que ses [illegible] en France, le Musée du [illegible] de deux de ses productions : [illegible] et *Les Joueurs de ballon*. [illegible] voit de lui : *La Salle du Bin-[illegible], pendant l'assemblée des* [illegible], avec des figures de Pierre Stee-[illegible], un *Tableau d'architecture* [illegible] Anvers, *Le Temple de la Paix*, [illegible] de Théodore Booyermans, et [illegible] une *Vue de plusieurs palais* [illegible] signale en outre de lui plu-[illegible] le même genre, et les por-[illegible] et de sa femme, à Rotterdam. [illegible] Delen sont en général bien finis; [illegible] est grandiose, la perspective [illegible] brillante." J. K.

[illegible] *des Peintres holl.*

[illegible] (*Octave*), littérateur belge, [illegible] 1804. Il étudia le droit à l'uni-[illegible]. Il débuta d'abord au barreau [illegible] entra ensuite dans la carrière [illegible] consacra depuis lors tous ses [illegible] à l'étude de l'histoire et de [illegible]. Il occupe actuellement [illegible] de légation et de consul [illegible] à Londres. On a de lui : [illegible] *le Bon, précédée d'un ré-*[illegible] *de Flandre, depuis les* [illegible] *reculés;* (sans date) in-8° : [illegible] en partie de la traduction de [illegible] le Bon, faite sur le texte [illegible] a été insérée dans les Bollan-[illegible] *de Tiel-Ulenspiegel, de* [illegible] *finesses et amusantes inven-*[illegible]*dition, dédiée aux biblio-*[illegible]*entée de rapprochements* [illegible]*ations sur ce personnage* [illegible] *conteurs qui en ont* [illegible] *des principales éditions* [illegible], 1835, in-8° de 90 pag., [illegible]. seulement, réimp. en [illegible] in-18, avec des additions bi-[illegible] gravures par Lauters; — [illegible] *de Bruges, depuis les* [illegible] *jusqu'au dix-septième* [illegible], in-8°; — *Les Traditions* [illegible]*dre;* Lille, 1834, in-8°; [illegible], *traduit pour la pre-*[illegible] *texte flamand du dou-*[illegible] *J.-M. Willems, aug-*[illegible] *de ce qu'ont écrit au* [illegible] *du Renard, Ro-*[illegible] Bruxelles, 1838, in-8°; — *Vision de Tondalus, récit mystique du treizième siècle;* tirée à 100 exemplaires, par la Société des Bibliophiles de Mons; — *La Belgique illustrée par les arts, les sciences et les lettres;* 1841, in-8°; — *Galerie des Artistes brugeois depuis J. Van Eyck jusque aujourd'hui;* — *De l'Origine des Flamands, avec une esquisse de la littérature flamande;* imprimé à Gand, en 1818, par le baron Keverberg; — *La Châsse de sainte Ursule, gravée au trait par Ch. Onghena*, d'après J. Memling, avec texte; Bruxelles, 1841, grand in-fol.; — *Description bibliographique et analyse d'un livre unique, qui se trouve au Musée britannique*, par Tridace Nafé Théobrome, gentilhomme breton; au Meschacebé, Chesel Ouarbil, York-Street, 1849, grand in-8°; — *Macaroneana, ou mélanges de littérature macaronique des différents peuples de l'Europe;* Brighton Gancia (imp. de Crapelet, à Paris), 1852, in-8°; — *Old Flanders*, 2 vol., écrits en anglais, et reproduisant des légendes flamandes. De concert avec M. Gustave Brunet, de Bordeaux, M. Delepierre a publié en outre une collection anonyme sous le titre de *Bibliothèque bibliophilo-facétieuse*, tirée à 66 exemp., pour le commerce, sous le pseudonyme des frères Gébeodé; in-12. FERD. DENIS.

Documents particuliers.

DELESPINE (*Pierre-Jules*), architecte français, né à Paris, le 11 octobre 1756, mort en 1825. Il était issu de trois générations d'architectes distingués. Mansard était un de ses ancêtres. Il alla perfectionner ses études à Rome et dans quelques autres contrées de l'Europe. A son retour, la ville de Paris lui confia divers travaux. Le marché des Blancs-Manteaux est un de ses ouvrages. Il a été membre du jury d'architecture de l'École royale des Beaux-Arts, membre du Conseil des bâtiments civils, et l'un des membres de la quatrième classe de l'Institut. Il a publié en 1818 : *Le Marché des Blancs-Manteaux, suivi du Tombeau de Newton;* 1828, in-fol., un texte et 15 planches.

GUYOT DE FÈRE.

Rabbe, *Biographie contemporaine.*

***DELESSERT** (*Étienne*), financier français, chef de famille, vivait dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. D'une famille protestante établie à l'étranger à la suite de la révocation de l'édit de Nantes, mais revenue en France en 1735, il se fixa à Paris sous le ministère du cardinal de Fleury, où il se plaça bientôt au premier rang des capitalistes et des chefs d'entreprises commerciales. Il ne se fit pas moins remarquer par ses fondations philanthropiques et par le concours qu'il prêtait à celles dont il n'était pas le créateur. Il institua deux écoles primaires à l'usage des enfants de la religion réformée, fit établir la première compagnie d'assurances contre l'incendie et la Caisse d'escompte, dont il fut administrateur. C'est à Étienne De-

lessert que Louis XVI confia le soin d'employer plusieurs millions, qu'il lui avança à cet effet, à relever le commerce des soies, frappé dans sa prospérité par la guerre d'Amérique. Ce philanthrope éclairé recevait chez lui les contemporains que distinguaient leur génie ou leurs vertus.

Ch. Dupin, *Discours prononcé au Conservatoire des Arts et Métiers*. — *Moniteur*, 1847.

DELESSERT (*Benjamin*), industriel, financier et philanthrope français, fils d'Étienne Delessert, né à Lyon, le 14 février 1773, mort à Paris, le 1er mars 1847. Il n'eut qu'à marcher sur les traces de son père pour se faire un nom dans la finance et dans l'industrie; seulement il agrandit sous ce double rapport l'héritage paternel. Il visita d'abord avec son frère aîné l'Angleterre et l'Écosse. « Édimbourg alors, dit M. Charles Dupin, était dans le plus grand éclat de sa gloire scientifique et littéraire; elle méritait à juste titre le beau surnom d'Athènes du Nord. » Il suffit en effet de citer les Hume, les Robertson, les Adam Smith et les Stewart, pour justifier cet éloge. Les deux derniers écrivains surtout témoignèrent à Benjamin Delessert la plus grande bienveillance. En Angleterre, il fut introduit auprès de James Watt, qui « portait à ce moment à la perfection, ajoute M. Ch. Dupin, le grand établissement de Soho près Birmingham, dans lequel pendant sa vie il a construit un ensemble de machines à vapeur équivalant à la force d'un million d'hommes. Watt s'occupait de faire servir l'invention qu'il avait tant perfectionnée à la mise en jeu des mécanismes d'Arkwright pour la filature du coton : il commençait la grandeur de Manchester et l'opulence de l'empire britannique. » Benjamin Delessert eut le bonheur, pendant un tiers de siècle, de compter le créateur des machines à vapeur parmi ses amis. A Windsor il fit une autre précieuse rencontre, celle de Deluc, correspondant de Mme Étienne Delessert et auteur des *Lettres sur l'histoire de la terre*, qui initia le jeune voyageur à la grande question de la conciliation des faits géologiques récemment acquis à la science avec le texte biblique. A son retour en France, Benjamin Delessert étudia quelque temps à l'École d'Artillerie de Meulan, d'où il sortit avec le grade de capitaine; il fit ensuite la campagne de Belgique sous Pichegru, et fut nommé aide de camp du général Kilmaine. Il se distingua en plusieurs rencontres, particulièrement au siége de Maubeuge; nommé commandant d'Anvers par intérim, il allait s'élever plus haut dans la hiérarchie militaire, lorsque son père, emprisonné pendant la terreur, et à la suite de la mort de son fils aîné, rappela Benjamin pour lui confier la direction d'une maison déjà haut placée dans le monde commercial et financier. Jeune encore, mais prudent et ferme, il justifia la confiance paternelle; aussi se trouva-t-il en mesure de figurer en tête des capitalistes qui firent au premier consul un prêt de douze millions destinés à suppléer à la pénurie du trésor public; il n'avait pas trente ans que, par une exception qui donne une idée de la notoriété qu'il avait acquise, il fut nommé régent de la Banque de France, et il garda pendant près d'un demi-siècle ces fonctions. On lui doit en partie l'adoption des principes de prévoyance qui président aux opérations de cette grande institution.

L'industrie proprement dite ne dut pas moins au zèle intelligent de Benjamin Delessert. Il fallait apprendre à la France à se passer de certaines denrées du dehors, des sucres d'abord, du coton ensuite. Delessert établit en 1801 à Passy une raffinerie de sucre, où on ne se contenta pas d'introduire les procédés les plus parfaits connus alors, mais on y mit en usage des perfectionnements nouveaux; « on y fit, dit [illegible]ore M. Charles Dupin, un habile emploi de [illegible]vapeur : on y ménagea plus avantag[illegible] mélasses égouttées des [illegible] où [illegible] sucre; on ménagea leur co[illegible] canalets jusqu'au réservoir [illegible] » [illegible] tard vingt-et-une autre raffi[illegible] [illegible]blies dans plusieurs provinces [illegible] teur de celle de Passy. Le premi[illegible] Delessert sut extraire en grand et cristalliser le sucre [illegible]e : il [illegible] la betterave jaune, [illegible] les autres. Napoléon vi[illegible] décora Benjamin Delessert de sa [illegible] d'Honneur, et en 1812 il le nomma [illegible] pire. Benjamin Delessert ne se con[illegible] faire gagner sa vie à l'ouv[illegible] il [illegible] le moraliser : c'est ainsi qu[illegible] ment dans les ateliers le [illegible] cette source de désordre [illegible] rieuse. Ce qu'il avait fait pour le [illegible] treprit pour le coton; il établit une [illegible]dèle pour prouver par l'application, [illegible] fait remarquer M. Charles [illegible], la [illegible] pour la France de mettre elle [illegible] les cotons que réclament ses [illegible]. « [illegible] cinquante ans, continue ce savant ([illegible] *au Conservatoire des Arts et Métiers*) [illegible] les fabrications françaises où le c[illegible] comme matière première [illegible] d'être citées. Aujourd'hui les [illegible]çaises mettent en œuvre [illegible] lions de francs, de [illegible] jusqu'à la mouss[illegible] Néanmoins, les [illegible] France même sont [illegible] grandes, puisque des [illegible] millions de [illegible]mes de coton brut mis en œuvre [illegible]liers la totalité des ex[illegible] en poids net 2 millions de [illegible]

L'étude de la botanique e[illegible]relles et les œuvres philanthrop[illegible] les délassements de Benjamin [illegible] sait à peine au moment où J.-J. [illegible] mençait pour sa sœur, Mlle Delessert, Mme Gautier, un herbier modeste, [illegible]

le la main qui le formait. Enrichi
Delessert, cet herbier devint en-
in de Benjamin Delessert une des
ections. On en jugera par ce seul
demi-siècle cet herbier s'aug-
utres collections formées par des
s voyageurs étrangers ou fran-
rt, botaniste passionné, finit par
ts herbiers spéciaux, formant un
où l'on comptait 86,000 espèces.
il avait une bibliothèque de bo-
les ouvrages publiés sur cette
us les peuples et dans toutes les
du musée des plantes, il éleva
chyliologique, où l'on comp-
quillages, subdivisés en 25,000
lesquelles 1,200 coquilles non
Un conservateur spécial veillait
es vastes dépôts scientifiques,
stement au public studieux. Les
min Delessert, devenus légatai-
ées, ont pris l'engagement au-
mie des Sciences, dont il fut l'un
res, de continuer cette hospita-
la richesse à l'étude. C'est à
pour la botanique et la con-
se rapportent deux publications
jamin Delessert concourut; la
itulée : *Icones selectæ planta-*
systemate universali ex her-
nsibus, præsertim ex Lesser-
il Aug. Pyr. Decandolle, ex
ciminibus, a Turpin delineatæ
jamin Delessert; Paris, 1820-
r. in-4°, contenant chacun 100
teur voulut que le prix du livre
ur le rendre accessible aux sa-
d de ces ouvrages a pour objet
il a pour titre : *Recueil de co-*
s décrites par Lamarck dans
turelle des Animaux sans ver-
encore figurés; Paris, 1842, gr.
planches et un texte explicatif
Chenu. Benjamin Delessert en-
toutes les entreprises littéraires
utiles; on peut citer parmi les
ce genre l'*Anatomie* du docteur
peintre Jacob. Sa haute position
mêla nécessairement aux grands
de la politique contemporaine.
814 colonel de la 3e légion de la
parisienne, mais patriotiquement
vasion étrangère, il fut destitué
de Waterloo par Louis XVIII,
l'avait nommé officier de la Lé-
r. Représentant des intérêts com-
mme juge consulaire, comme mem-
ière et du conseil général du com-
appelé à la députation en 1815
ent jours; puis de 1817 à 1824,
à 1843. D'une opposition modé-
de centre gauche. Parmi les propo-

sitions émanées de son initiative, on remarque celle qui tendait à abolir la peine de mort. Il vota avec les 221 députés dont l'opposition amena l'explosion des événements de 1830.

Les œuvres philanthropiques ou d'utilité publique découvrent une autre face de sa vie : outre qu'il contribua à moraliser les masses en demandant la suppression des loteries et des jeux, on lui doit encore la fondation de sociétés et établissements philanthropiques de prévoyance : celle de la Société d'Encouragement pour l'industrie nationale et celle de la Caisse d'épargne, dont il suivit pendant vingt ans le développement. A sa mort on comptait en France 350 caisses d'épargne, possédant ensemble 150 millions. Sa dernière pensée fut consacrée à réaliser un acte de bienfaisance : il destina une somme de 150,000 fr. à répartir en livrets de 50 francs entre 3,000 ouvriers. Les progrès, la prospérité des caisses d'épargne lui tenaient assez à cœur pour qu'il mît son ambition à n'avoir que cette seule épitaphe : *Ci gît l'un des fondateurs des caisses d'épargne.* Une des coutumes les plus touchantes de Benjamin Delessert, c'était de donner des étrennes aux enfants malades dans les hôpitaux et aux enfants trouvés. On lui reproche d'avoir appuyé la mesure de la suppression ou au moins de la diminution des tours de dépôt et le déplacement des enfants abandonnés. Il a pu se tromper sur une question dont on n'a pas encore la solution ; mais il est évident qu'aucun motif d'inhumanité ne pouvait guider en cette occasion Benjamin Delessert ; peut-être pensait-il que cette double mesure diminuerait le nombre et surtout la mortalité de ces malheureux enfants. Outre les ouvrages cités, on a de B. Delessert : *Des Avantages de la Caisse d'épargne et de prévoyance*; Paris, 1835, in-18; — *Almanach de la Caisse d'épargne et de prévoyance offert aux déposants du sixième arrondissement de Paris*; Paris, 1837, in-18; — *Le Guide du Bonheur*; 1840 : livre souvent réimprimé et qui mérite d'être lu ; — *Fondations qu'il serait utile de faire*; Paris, 1847, in-8°.

V. Rosenwald.

Son frère, *François*, longtemps chef de la maison de banque Delessert et député, fut membre de l'Institut, administrateur des caisses d'épargne, régent de la Banque de France. Il protégea aussi les sciences et les arts. — Son fils *Benjamin*, né en 1807, fut membre de l'Assemblée constituante, et s'est signalé par le zèle traditionnel de sa famille pour les arts et les sciences. La photographie, qu'il a encouragée des premiers, lui doit de précieuses publications.

Disc. pron. au Conserv. des Arts et Métiers, par M. Charles Dupin, 1847. — *Notice sur M. Benj. Delessert*, par M. d'Argout, dans le *Journal des Économistes*, XVII, 296. — Flourens, dans les *Mém. de l'Acad. des Sciences.*

* **DELESSERT** (*Gabriel*), homme politique français, frère de Benjamin, né à Paris, en 1780. Capitaine-adjoint de la garde nationale de Paris,

plus tard adjudant-commandant sous les ordres des maréchaux Moncey et Masséna, et du général Durosnel, il se signala à la bataille de Paris, le 30 mars 1814, et au combat de Saint-Cloud. Il fut ensuite jusqu'en 1830 un des associés de la maison de banque qui porte son nom. En 1831 il obtint le titre de général de brigade de la garde nationale. Successivement préfet de l'Aude et d'Eure et Loir, où il exerça ses fonctions avec autant de zèle que de modération, il fut ensuite de 1841 à 1848 préfet de police de la ville de Paris. M. Gabriel Delessert était un administrateur intègre, dont tous les partis estiment la loyauté du caractère. L'administration municipale lui est redevable de plusieurs améliorations importantes. On a de lui : *Collection officielle des ordonnances de police de 1830 à 1844*; Paris, 1844, 2 vol. in-8°.

Son fils, *Édouard*, né en 1828, a accompagné M. de Saulcy dans son expédition à la mer Morte. Il a publié : *Voyage aux villes maudites et Six semaines dans l'île de Sarduigne*; 1855, in-12.

Lesur, *Ann. hist.*, 1830-1844. — *Dict. de la Convers.*

DELESTANG (*Louis-Charles-Nicolas*), statisticien français, né à Mortagne, le 23 avril 1756, mort en 1830. Il fut nommé en 1801 sous-préfet de sa ville natale. On a de lui : *Chorographie de l'arrondissement de Mortagne*; Mortagne, 1803, in-8°; — *Notice statistique de la sous-préfecture de Mortagne, pour servir de suite et de rectification à la Chorographie*; Mortagne, 1810, in-8°.

Querard, *La France littéraire*.

DELESTRE ou **DELAITRE** (*François*), auteur de mémoires sur la révolution française, né à Neufchâtel, en Normandie, en 1766, mort en 1798. Il entra dans les ordres, et devint principal du collége de sa ville natale. Ayant refusé en 1791 de prêter le serment exigé des ecclésiastiques, il fut forcé de se réfugier en Angleterre. Il eut l'imprudence de rentrer en France, et fut déporté à Cayenne, où il mourut. Il laissait des Mémoires, qui furent publiés par son neveu, sous ce titre : *Six années de la révolution française, ou précis des principaux événements correspondant à la durée de ma déportation, de 1792 à 1797 inclusivement*; Paris, 1819, in-8°.

Aimé Guillou, *Martyrs de la Foi*, t. I.

* **DELESTON**, en latin **DELESTRÆUS** (*Hugues*), vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. On a de lui : Ψυχαγωγία; Paris, 1599, in-8°; — *Discours français sur les diverses occurrences et nécessités de ce temps*; ibid, 1610, in-8°.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehr.-Lex.*

DELEUZE (*Joseph-Philippe-François*), naturaliste français, né à Sisteron, au mois de mars 1753, mort à Paris, le 31 octobre 1835. Nommé en 1795 aide-naturaliste au Muséum d'Histoire Naturelle, Deleuze concourut avec les professeurs de cet établissement à la rédaction des *Annales du Muséum d'Histoire Naturelle*. Il eut bientôt le tort de négliger ses premiers travaux pour s'adonner à une science aussi conjecturale que le magnétisme animal. L'enthousiasme de Deleuze pour les rêves de Deslons et de Mesmer a été tourné en ridicule par le spirituel critique Hoffmann. En 1814 Deleuze fut nommé censeur du *Nain Jaune*. En 1828 il devint bibliothécaire du Muséum d'Histoire Naturelle. On a de lui : *Les Amours des Plantes*, poëme en quatre chants, traduit de l'anglais de Darwin; Paris, 1799, in-8°; — *Les Saisons de Thompson*, poëme, traduct. nouvelle, précédée d'une notice sur la vie et les écrits de cet auteur; Paris, 1801, in-8°; — *Eudoxe, entretiens sur l'étude des sciences, des lettres et de la philosophie*; Paris, 1810, 2 vol. in-8°; — *Histoire criti[que] du magnétisme animal*; Paris, 1813, 2 [vol.] in-8°; — *Réponse aux objections [contre le] magnétisme*; Paris, 1817, in-8°; — [...] *l'auteur d'un ouvrage intitulé : S[...] et prestiges des Philosophes du [...] siècle*; Paris, 1818, in-8°; — [...] *cription du Muséum royal [d'Histoire Natu]relle*; Paris, 1823, 2 vol. in-8°; — [...] *pratique sur le Magnétisme an[imal]* [...] 1825, in-8°; — *Lettre à messie[urs] de l'Académie de Médecine [...] réalité du Magnétisme ani[mal]* [...] in-8°. On doit encore à Del[euze] [...] tices et dissertations insérées [dans les Annales] *du Muséum d'Histoire Naturelle*; — [un grand] nombre d'articles dans les A[...] *tisme* et dans la *Bibliothèque* [...] les rapports généraux des travaux [de la Société] Philanthropique, des articles littéraires [...] fiques dans plusieurs journaux.

Rabbe, etc., *Biographie des Contemporains*.

DELEUZE. *Voyez* FRAXINIS.

DELEYRE (*Alexandre*), littérat[eur] [...] né aux Portets (Gironde), en janvier [...] le 27 mars 1797. Il fit ses études [...] et eut le dessein d'entrer dans [...] en porta l'habit dans sa jeunesse; [...] délivré des liens monastiques, il [...] se fit distinguer parmi ce qu'on app[elait les] philosophes, et après avoir été d'une [...] outrée, il affecta l'[...]. En 1[...] nommé membre de la Con[vention] [...] vota pour la mort du roi Louis XVI [...] 1795 au Conseil des Anciens, et fut [...] de l'Institut, classe des Sciences [...] litiques. On a de Deleyre : *Ana[lyse de la phi]losophie de Bacon, avec sa vie*, [...] glais; Amsterdam et Paris, 1755. [...] — *Le Père de Famille*, co[...] trad. de l'italien de Goldoni; [...] — *Le Génie de Montesquieu*; [...] 1758 et 1762, in-12; — *Le véritable* [...] médie en trois actes, trad. de G[oldoni] [...] *de Rour*, docteur régent à la F[...] Amsterdam, 1777, in-12; — et plusieurs [...]

le *Journal des Savants* et dans le
anger.

tonnaire des Anonymes.

Dom *François*), théologien fran-
uiet, en Auvergne, en 1637, mort
e 1676. Il entra dans la congrégation
ur, et se fit connaître surtout par
es *Œuvres de saint Augustin*. Voici
fut publiée. Arnauld étant
» que de l'abbaye de Saint-Ger-
ts pour y consulter un manuscrit de
, on vint à parler de l'édition de
ut il reconnut les imperfections et
bénédictins à en entreprendre une
ux-ci goûtèrent son conseil, et char-
Delfau de préparer l'édition. Il fit
s 1670 un *Avis* pour faire connaître
et inviter les savants à l'aider de
es et de leurs manuscrits. Le général
pareil *Avis*, en forme de lettre cir-
le du 17 octobre 1670, dans toutes
de l'ordre, afin que chacun contri-
entreprise, qui devait être si utile à
m Delfau s'y appliqua de son côté
deur dont il était capable; il en
en 1671, et il avait déjà fort
lorsqu'il fut forcé de l'inter-
ribua L'*Abbé commendataire*,
e l'usage de donner des béné-
ende, et publié en 1673, in-12,
s de Bois-Franc. Delfau fut exilé
basse Bretagne. Il périt dans un
se rendant a Brest pour y prêcher
e de sainte Thérèse. Il avait com-
pologie du cardinal de Furstemberg,
e par les troupes de l'empereur, et
imir roi de Pologne, qui, après
cette couronne, se retira en
e de Saint-Germain-des-Pres.

ctionnaire historique.

Melchior, historien et homme
t, ne au château de Leognano,
de Naples, le 1er août 1744,
e 21 juin 1835. Il appartenait à
les et des plus riches familles
ts avoir fait à Naples de bril-
s voyagea dans les pays voisins
ses connaissances en économie
dministration. Bien qu'il s'oc-
lès lors d'études littéraires, il
ublier des ouvrages qu'à l'âge
ans. Ses mémoires sur les
du riz et contre l'institu-
Grascia furent favorable-
e roi de Naples, et répan-
o parmi les savants et
le italie. Ami d'une liberte
la réformer les abus en evitant
s qui n'amènent trop sou-
ses opinions libérales le
. Il recouvra la liberté lors
du royaume de Naples par les
troupes françaises; mais il refusa de faire partie du corps législatif de la république parthénopéenne. Après la chute de cette république éphémère, il se réfugia dans la petite république de Saint-Marin, qui l'admit au nombre de ses citoyens et dont il écrivit les annales. Rappelé à Naples par Joseph Bonaparte, qui le nomma conseiller d'État et président de la section de l'intérieur, il fut au retour des Bourbons maintenu dans ses fonctions de président de la commission générale des archives du royaume. Les principaux ouvrages de Delfico sont : *Saggio filosofico sul matrimonio;* 1774, in-16; — *Indizii di Morale;* 1774, in-16; — *Elogio de F.-A. Grimaldi;* Naples, 1785, in-4°; — *Ricerche sul vero carattere della giurisprudenza romana e dei suoi cultori;* Naples, 1791 et 1815, et Florence, 1815, in-8°; — *Memorie storiche della Republica di San-Marino*; Milan, 1804, in-4°; traduit en français par M. Auger Saint-Hippolyte, Paris, 1827, in-8°; — *Pensieri su la Storia e su l'incertezza ed inutilità della medesima;* Forli, 1806; Naples, 1809 et 1814, in-8°; — *Nuove Ricerche sul Bello;* Naples, 1818, in-8°; — *Dell' antica numismatica della città d'Atri nel Piceno, con un discorso preliminare sulle Origini Italiche, ed un appendice su e Pelasgi e Tirreni;* Teramo, 1824; Naples, 1826, in-fol. Delfico a aussi laissé plusieurs ouvrages inédits, parmi lesquels on cite les suivants : *Su i danni et terremoti delle Calabrie nel* 1783; — *Discorso sulle scienze morali*; — *Sulle origini ed i progressi della Società, ossia saggio filosofico sulla storia del genere umano;* — *Sugli antichi Confini del regno di Napoli;* — *Sulla Vita e Vitalità.*

Gregoire de Filippis Delfico, *Della Vita e delle Opere di Melchiorre Delfico*, libri II; Teramo, 1836. — Tipaldo, *Biografia degli Ital. illust.*, t. II.

DELFINO (*Jean*), doge de Venise, mort le 11 juillet 1361. Il appartenait à une des plus illustres familles de la république. Envoyé en qualité de provéditeur au secours de Trévise, assiégée par les Hongrois, il parvint à se jeter dans cette place, et la défendit avec succès. Sur ces entrefaites le doge Gradenigo mourut, le 8 août 1356. On avait besoin d'un homme de guerre à la tête des conseils de la république, les suffrages se réunirent sur Jean Delfino; mais il était enfermé dans Trévise, et il devenait difficile même de lui faire parvenir l'avis de sa nomination. On demanda un sauf-conduit au roi de Hongrie, qui le refusa; mais Jean Delfino parvint à s'échapper. Son gouvernement ne fut qu'une suite de malheurs. En 1357 les Hongrois enlevèrent presque toutes les places de la Dalmatie et de l'Istrie, et les Vénitiens furent forcés d'implorer la paix. Le roi Louis de Hongrie exigea que la république renonçât pour toujours à la Dalmatie et rendit toutes ses places depuis le golfe de Quarnero, au-dessous de Fiume, jusqu'à Du-

razze, qui est près de l'entrée de l'Adriatique. C'était demander le sacrifice d'un littoral de plus de cent lieues et d'une multitude d'îles et de ports. Si dures que fussent ces conditions, les Vénitiens se décidèrent à les accepter, et le traité fut signé le 18 février 1358. Il fut stipulé que le doge cesserait de prendre le titre de duc de Dalmatie et de Croatie, et que s'il arrivait que le roi de Hongrie eût à soutenir une guerre maritime, la république de Venise devait lui fournir, aussitôt qu'elle en serait requise, une flotte de vingt-quatre galères, dont il payerait l'armement et l'entretien. Il était triste pour Jean Delfino d'avoir été élevé au dogat pour avoir le malheur d'attacher son nom au traité de Zara. Il en ressentit un violent chagrin. Il perdit la vue, et mourut bientôt après.

Daru, *Histoire de la République de Venise.*

DELFINO (*Pierre*), théologien italien, né à Venise, en 1444, mort le 16 janvier 1525. Il eut pour professeur de langue latine l'habile philologue Pierre Parleoni de Rimini, et s'appliqua d'abord avec beaucoup de goût et d'ardeur à l'étude des belles-lettres et à la lecture des auteurs profanes; mais il les abandonna bientôt pour les auteurs ecclésiastiques. Il entra à dix-huit ans dans l'ordre des Camaldules. Son mérite et sa naissance l'élevèrent rapidement aux premières dignités de son ordre: il en fut élu vicaire général en 1479 et général en 1480. Les soins et les embarras inséparables de cette charge l'en dégoûtèrent au bout de quelque temps, et il voulut s'en démettre. Il en fut empêché par le cardinal de Sienne, son ami intime et protecteur des Camaldules. Mais cette démission, qu'on ne voulut pas accepter alors, on l'exigea plus tard de lui. Une des congrégations de l'ordre des Camaldules demanda en 1503 une réforme d'après laquelle Delfino devait renoncer à sa place. Il s'y refusa, et sa résistance suspendit quelque temps cette affaire, qui recommença à s'agiter en 1513. On adopta alors un des principaux points de la réforme proposée, et cette décision fut approuvée par le pape Léon X. Delfino résista encore quelque temps, et ne donna sa démission qu'en 1515, après avoir gouverné l'ordre des Camaldules en qualité de général pendant trente-cinq ans. On a de lui : *Epistolæ;* Venise, 1524, in-fol. Ce recueil, divisé en douze livres, ne contient que les lettres écrites par Delfino pendant son généralat. Lui-même a pris soin de les revoir, pour faire plaisir à Jacques de Brescia, camaldule, prieur d'Oderza dans le Trévisan. Ces lettres sont extrêmement rares, et cette rareté fait leur plus grand mérite. « Elles ne sont considérables, dit l'auteur du *Menagiana*, ni par la diction, qui est entièrement monacale, ni par l'importance des faits, si on en excepte trois ou quatre, telles que celle du 12 juillet 15[illegible], à Pierre Barocci, évêque de Padoue, touchant un orage qui fit bien du fracas dans la chambre d'Alexandre VI; une autre, où il rapporte l'histoire du supplice de Savonarole d[illegible] un peu différente de celle de Jean de la Mirandole. Les lettres de cette fort clair-semées. Les trois quarts de bons religieux de l'ordre des C[illegible] ne contiennent qu'une morale fr[illegible] circonstances peu intéressantes ; » 242, *quæ in editis desiderant[illegible] Camaldulensibus eruit Mabillo[illegible]* trouvent dans le troisième tome d[illegible] PP. Martenne et Durand, intitulé *Scriptorum et Monumentorum C[illegible]*ris, 1724, in-fol. Ces lettres ne so[illegible]téressantes que les premières; il plupart que des détails d'affaires peu importantes; — *Oratio ad Le[illegible] tificem M.*, à la suite des lettres Ce discours ne donne pas une gr[illegible] l'éloquence de Delfino. On trouve [illegible] des PP. Martenne et Durand une *nebre de* Delfino par l'abbé Euséb[illegible] contient des particularités curieus[illegible]

Nicéron, *Mémoires pour servir à l'hi[illegible] mes illustres*, t. XV.

DELFINO (*Frédéric*), méd[illegible] italien, né à Padoue, en 1477, mor[illegible] ville, en 1547. Après avoir exercé Venise avec tant de succès qu'il [illegible] magie, Delfino remplaça, en 1521, logo dans la chaire d'astronomie, [illegible] place jusqu'à sa mort. On a de lui *et refluxu aquæ maris*, *subtili[illegible] disputatio; — De Motu octavæ Annotationes in tabulas Alph[illegible] Liber de phænomenis sublunari[illegible] nomica parallaxi*; les deux pr[illegible] traités seulement ont été imprim[illegible] 1559, in-fol.; Bâle, 1577, in-fol.

Papadopoli, *Historia Gymnasii Pata[illegible]* — Tiraboschi, *Storia della Letteratur[illegible]* partie I.

DELFINO (*Joseph*), amiral vé[illegible] vers 1650. En 1654, pendant la gu[illegible] et de la Turquie, il fut chargé de [illegible] sage des Dardanelles avec seize va[illegible] galéasses [illegible] huit [illegible]s. Il [illegible] côté de [illegible] barbaresques, [illegible] détroit. Le 6 [illegible], il vit [illegible] Constanti[illegible] soixante-quinze [illegible]seaux turcs. Il donna a[illegible] le [illegible]bat; mais, soit que [illegible] eussent mal exécuté [illegible] courants ne leur permissent p[illegible] la ligne, douze vaiss[illegible] et six emportés loin du [illegible]. L' deux galères, [illegible] seaux. Cette [illegible] ne l' tenir ferme. Un [illegible] de ses bientôt ent[illegible] par [illegible] mis. L'une des [illegible]res succomba ap[illegible] défense. Deux [illegible]seaux sautèren[illegible] troisième vaiss[illegible] et les deux gale[illegible]

[illegible] des ennemis, et gagnèrent la haute [illegible], resté seul au milieu de l'armée en[illegible] fin au vaisseau qui lui restait, et [illegible], percée de tous côtés, sans voiles, [illegible], il parvint à se dégager et à re[illegible] de son escadre.

[illegible] de Venise, liv. XXXIII, 14, 18.

[illegible] (*Jean*), général vénitien, vivait [illegible] du dix-huitième siècle. Pro[illegible] des Vénitiens de 1694 à 1699, [illegible] de Venise contre les Ottomans, [illegible] forteresses turques, notam[illegible] de Gliclut, à laquelle le divan atta[illegible] l'importance qu'il envoya pour la [illegible] corps de vingt mille hommes; mais [illegible] dispersé et taillé en pièces. Delfino [illegible] Dulcigno, quoiqu'il eût repoussé [illegible] trois petites armées turques ve[illegible] de cette forteresse. Il était pro[illegible] de la Morée lorsque la Porte [illegible] une armée considérable contre [illegible]. Delfino, qui n'avait à sa disposi[illegible] mille hommes et une flotte de onze [illegible] huit vaisseaux de ligne, vit fondre [illegible] de cent mille Turcs, comman[illegible]-vizir, et secondée par une flotte [illegible] Il fut élevé aux fonctions de ca[illegible], mais il avait plus besoin de sol[illegible] nouvelle. Il était évident [illegible] hommes il ne pouvait pas [illegible] suffisantes une douzaine de [illegible] à défendre les principales, [illegible] entièrement ouvert aux dévas[illegible]. Dans l'été de 1714 Co[illegible], Napoli de Romanie, Modon, [illegible] au pouvoir des Turcs. [illegible] ceux-ci reconquéraient si facile[illegible], Delfino avec sa flotte rôdait au[illegible], se présentant toujours [illegible] les places, qui ne lui donnaient [illegible] des secours. Tantôt évité, [illegible] par le capitan-pacha, sans ja[illegible] une bataille, il laissa prendre [illegible] de Cérigo, fit sauter les for[illegible]-Maur, et ramena enfin dans [illegible] qui n'avait pas combattu. Le [illegible], qui était le premier cou[illegible] pertes, s'en prit à Delfino, [illegible] sans être puni.

[illegible] la *République de Venise*.

[illegible]), poëte italien, né à Ve[illegible] à Udine, le 20 juillet 1699. [illegible] coadjuteur de Jérôme Grade[illegible] d'Aquilée, il lui succéda, et [illegible] cardinal en 1667. Il composa [illegible] tragédies : *Cléopâtre*, [illegible]. « Sans être exemptes [illegible], dit Tiraboschi, elles éga[illegible] du style et la conduite de [illegible] du siècle précédent. » Il [illegible] publier. La *Cléopâtre* fut [illegible] fois dans le vol. III du *Teatro Italiano* de Maffei. Un Hollandais les fit toutes paraître à Utrecht, en 1730; mais cette édition, faite sur une mauvaise copie, est fort défectueuse. Comino en donna une excellente, d'après les manuscrits originaux, avec un discours apologétique de ces tragédies par le cardinal Delfino lui-même : *Le Tragedie di Giovani Delfino, senatore veneziano, poi patriarca d'Aquileia e cardinale; col dialogo apologetico dell' autore non più stampato*; Padoue, 1733, grand in-4°. On a encore de Delfino *Six Dialogues philosophiques*, en vers, insérés dans le recueil intitulé : *Miscellanee di varie opere*; Venise, 1740, t. I. « L'auteur, dit Tiraboschi, s'y montre très-versé dans la philosophie moderne, sans renoncer entièrement aux préjugés de l'ancienne, et le style n'en est pas aussi noble ni aussi soutenu que celui de ses tragédies. »

Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. VIII.

DELFINO (*Jean-Pierre*), théologien italien, né à Brescia, en 1709, mort en 1770. Il étudia la théologie, et le droit à Venise, et fut nommé archi-prêtre de Saint-Zénon. On a de lui : *Il tempio di Dio, o sia la giustificazione dell' uomo, simboleggiata nella fabbrica di un tempio materiale, didicata a Clemente XIII*; Brescia, 1760, 1767; — *Ragionamento in cui si propone il vero sistema per riformare il clero, e in un con esso i fedele in confutazione del sistema proposto dell' autor del libro intitolato Del Celibato*; dans les *Opuscoli scientifici e filologici* de Calogera.

Dictionnaire historique, crit. et bibl.

* **DELFINO**, en latin *Delphinus* (*César-Pierre-Michel*), publiciste italien, natif de Parme, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. On a de lui : *De Summo Romani Pontificis Principatu*, Venise, 1547, in-4°; — *De Proportione Papæ ad concilium et de utroque ejus Principatu*; Parme, 1550, in-4°.

Catalogue de la Bibl. impér. de Paris. — Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*.

* **DELFINO** (*Dominique*), encyclopédiste italien, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. On a de lui : *Sommario di tutte le Scientie*; Venise, 1556, in-4°.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*.

DELFT (*Gilles* DE). *Voyez* DELPHUS.

DELFT (*Jacques* WILLEMSZOON, c'est-à-dire *fils de Guillaume*), peintre hollandais, né à Delft, en 1619, mort le 12 juin 1661 (1). Il fit

(1) C'est le dernier représentant d'une intéressante famille d'artistes, à propos de laquelle les biographes modernes ont commis d'étranges confusions, qui proviennent de ce que tous ont mal copié Descamps, qui avait lui-même assez mal traduit Campo-Weyerman et Houbracken. Ainsi l'article de la *Biographie Michaud*, édition 1818, est conçu de telle sorte que Jacques, né en 1619, serait mort en 1601, c'est-à-dire dix-huit ans avant sa naissance, et se trouverait être à la fois son propre grand père et son propre petit-fils. Le premier dont Houbracken et Campo-Weyerman fassent mention est Jacques Willems Delft, bon peintre de portrait, qui peignait à Delft en 1592. Lebrun (*Galerie des Peintres flamands, hollandais et allemands*) transforme cette date en celle de 1570, prise probablement dans Descamps, qui la met, on ne sait pourquoi, en marge de l'article collectif qu'il

dans son art de tels progrès que ses œuvres, dit Campo-Weyerman, purent être comparées à celles de son grand-père. Il peignit en pied et de grandeur naturelle les échevins et prévôts et les maîtres des corps de métiers de Delft. Ces tableaux, peints d'une manière magistrale, furent endommagés par l'explosion d'une poudrière, et replacés par Jacques, près de celui de son grand-père, dans le musée de Delft, après qu'il les eut également réparés. Jacques fut conseiller et maître de port de Delft, et y mourut le 12 juin 1661, ainsi que le prouve l'épitaphe citée par Houbracken, et qui était gravée sur le tombeau que la veuve de Jacques lui fit élever par Pierre Rijks, maître sculpteur. Nous regrettons que cette épitaphe touchante soit trop longue pour être rapportée ici. J. K.

Descamps, Houbracken, etc., *Peintres hollandais*. — *Documents inédits*.

* **DELIBERATORE** (*Nicolo*), peintre de l'école romaine, né à Foligno, vivait dans la seconde moitié du quinzième siècle. En compagnie de Pietro Mazzaforte, il peignit en 1461, pour l'église Saint-François de Cagli, un beau tableau qui leur fut payé la somme, alors considérable, de cent quinze ducats d'or. Un autre tableau, sur lequel on lit le nom de *Nicolo*, et que la ressemblance du style fait attribuer à Deliberatore, se trouve dans l'église de *San-Venanzio* a Camerino; il représente sur fond d'or trois petits sujets évangéliques, et *Jésus-Christ sur la croix, entouré de plusieurs saints*. L'inscription est ainsi conçue : *Opus Nicolai Fulignatis; MCCCCLXXX*. E. B—N.

Colucci, *Antichità Picene*. - Lanzi, *Storia pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*.

* **DELICADO** (*Antoine*), littérateur portugais, natif d'Alvito, vivait vers le milieu du dix-septième siècle. On a de lui : *Adagios portuguezes reducidos a lugares communs*; Lisbonne, 1651, in-4°, et 1785, in-8°.

Barbosa Machado, *Bibl. Lusit.* — *Summario da Bibl. Lusit.*, I.

* **DELICADO** (*François*), littérateur espagnol, vivait dans la première moitie du seizième siècle. On a de lui : *Los tres libros del cavallero Primaleon y polendos su Hermano, hijos del emperador Palmerin de Oliva, traduzidos da griego en romance castellano*; Venise, 1534.

Gordon de Percel, *Bibl. des Romans*.

DELICHÈRES (*Jean-Paul*), archéologue français, né en 1752, à Aubenas (Ardèche), mort dans la même ville, le 1er décembre 1820. Jurisconsulte et littérateur distingué, il fut successivement maire de sa ville natale, procureur-syndic de son district, administrateur de son département, député au Conseil des Cinq Cents et président du tribunal de Privas. Les antiquités, surtout celles de son pays, furent l'objet particulier de ses études. On a de lui les dissertations suivantes : *Notice historique du département de l'Ardèche*; — *Dissertation sur le monument de Mithras qui existe à Bourg-Saint-Andéol*; — *Dissertation sur l'Hercule gaulois, dans laquelle on indique au bourg de Desagnes le premier monument qui lui fut elevé par les Romains*. Il laissa en manuscrit quelques ouvrages sur la philologie comparée et sur les idiomes de la France méridionale.

Revue encyclopédique, t. XXV, p. 287.

* **DELICADO** ou **DELGADO** (*François*), prêtre et médecin espagnol du seizième siècle. Il a laissé un opuscule intitulé : *El Modo di adoperare el legno de India occidentale, salutifero remedio a ogni piaga e mal incurabile, et si guarisce el mal françoso* (La manière de se servir du bois de l'Inde occidentale, remède salutaire pour toutes les plaies et maux incurables, et l'en guérit le mal français); Venise, 1529, in-4°, très-rare. M. G.

Brunet, *Manuel du Libraire*.

DELGADO (*Jean-Pinto*), poëte [illegible] vivait dans la première moitié du [illegible] siècle; il appartenait à la religion isra[illegible] réfugié en France. Il composa un volume qui a pour titre : *Poema della reina* [illegible] *Lamentacion de Jeremia, Istoria de varias poesias* (Rouen, 1627, [illegible]°, qu'il dédia au cardinal de [illegible]

Wolf, *Biblioth. Hebr.*

* **DELGADO** (....), commu[illegible] *Pepe Hillo*, fameux tauréador [illegible] 1770. Il fut tué dans un de ces [illegible] auxquels il aimait à se livrer. On a de [illegible] *romaquia, o arte de toreor a caballo* [illegible] Madrid, 1804, in-8°, avec 30 [illegible]

Brunet, *Manuel du Libraire*.

DELILE-RAFFENEAU. Voy[illegible]

DELILLE (L'abbé *Jacques*), [illegible] né à Aigues-Perse, en Auvergne ([illegible] 1738, mort à [illegible], le 1er [illegible] naturel, il n'eut [illegible] viagère de cent é[illegible] On le plaça au [illegible]

consacre à toute la famille. Au temps de Descamps, on conservait encore dans les *Butes* de Delft les restes d'un tableau où Jacques Willems avait réuni les *Portraits d'une compagnie d'arquebusiers*. Ce tableau, endommagé par l'explosion d'une poudrière, le 12 octobre 1654, fut réparé par le petit-fils de l'auteur Jacques-Willems destina de bonne heure aux arts ses trois fils, Corneille, Roch et Guillaume. Lebrun, formant un seul nom des deux premiers, fait *Jacques-Willems* père de *Corneille et Roch*. Corneille l'aîné, après avoir reçu de son père les premiers eléments de la peinture, acheva l'étude de son art sous la direction de Corneille Cornelius, de Harlem, devint, au dire de Houbracken, un bon peintre *dans le genre tranquille*. Le second, Roch, fut un habile portraitiste. Guillaume, le troisième, se livra à la gravure en taille douce, et y acquit une habileté qui fait rechercher encore, dit Descamps, ses planches par les amateurs. Il épousa la fille de Michel Miereveit, bon peintre de portraits, dont il grava les principales productions. C'est de ce mariage que naquit, en 1619, ce Jacques Willemszoon.

[illegible] l'Auvergne est féconde en illustrations. [illegible] naître dans les temps anciens Vercingetorix, [illegible] Apollinaris, et plus tard Gerbert, Domat, l'abbé [illegible] valier d'Assas, Desaix, Marmontel, Marivaux et [illegible] lèbre historien de Barante.

style parut à propos. Dans
au dix-huitième siècle, l'étude
ques, les controverses, la po-
des novateurs s'emparaient
ains, et le public demandait
de ection dans
vives contre les
esprits supérieurs
rrègne de ce bon
l'autre siècle. Le public
le talent qu'un moyen, et
l'indulgence pour les for-
on commençait à s'apercevoir
perfection n'est qu'un talent
les derniers chefs-d'œuvre de
n'avait jeté un vif éclat;
passé de mode, la poésie
le nombre des écrivains
sure : les sciences exactes,
philosophiques occupaient le
; mais aucun poëte ne retrou-
grand siècle. Au milieu de

l'apparition d'un vrai talent, accueillit le nouveau poëte, et la voix imposante de celui qui tenait à bon droit le sceptre de la littérature pria l'Académie Française, à l'insu de Delille, de donner le premier fauteuil vacant à l'interprète de Virgile, qui fut en effet admis sans opposition. Louis XV n'approuva point l'élection, en alléguant la jeunesse de Delille, qui n'avait que trente-deux ans. Ce prétexte cachait un motif qu'on n'osait avouer. Deux ans plus tard Delille fut réélu avec Suard, refusé comme lui; il succédait à La Condamine. L'existence aventureuse du savant voyageur fournit à la poétique imagination du récipiendaire un sujet dont il profita habilement : son discours de réception obtint un grand succès. Delille n'était alors que simple professeur de troisième. La Harpe acquit beaucoup d'honneur en faisant publiquement remarquer l'inconvenance du contraste de la haute élévation du poëte avec ses humbles fonctions, qui l'obligeaient à dicter des thèmes aux enfants. On l'appela au professorat du Collége de France. Il ouvrit avec éclat

sait pleinement de son régime tutélaire; et pourtant l'activité sans repos de l'esprit français, son ardent désir de nouveautés lui faisaient caresser des idées de réforme et de perfectionnement; il s'abandonnait aux merveilleuses utopies d'un siècle qui, rassasié de biens réels, en recherchait le complément dans les illusions. Interprètes des sentiments publics, toutes les œuvres littéraires prêchaient la réforme. Le poëme des *Jardins* n'était guère militant; il n'invoquait en vers harmonieux que l'innocente réforme des bosquets symétriques et des avenues droites; mais la renommée de l'auteur, la nouveauté du sujet, attirèrent l'attention universelle. Cette production originale d'un grand talent produisit une vive sensation : on la vanta avec chaleur, on la critiqua sans mesure. Quoique cette œuvre eût augmenté nos richesses poétiques, il faut l'avouer, l'ensemble en est défectueux, plusieurs parties en sont faibles, un peu communes; mais elle brille de beautés du premier ordre.

Parmi les littérateurs de la dernière moitié du dix-huitième siècle, nul ne fit plus ample récolte de gloire et de faveurs que Delille. L'un des princes français, dont l'intelligence ne s'élevait pas dans les régions littéraires, mais qui avait le sentiment de la considération due aux arts, le comte d'Artois, fit donner au poëte des *Jardins* l'abbaye de Saint Séverin (bénéfice simple de trente mille livres de rente). Delille passa de la gêne à la richesse, sans changer de ton, de mœurs, ni de goût; il a fidèlement peint son caractère dans un des poëmes qu'il publia quand la tempête révolutionnaire lui eut enlevé ce qu'il devait au prince; sa reconnaissance s'accrut envers son bienfaiteur auguste et malheureux.

> Je fus pauvre longtemps, sans accuser les dieux.
> Je fus riche un moment, sans être plus heureux.
> Je me vis entouré de jouissances vaines,
> D'un luxe embarrassant, de tracas et de peines.
> A mon premier état le destin m'a rendu :
> J'avais bien peu gagné, j'ai donc bien peu perdu.

Les temps qui précédèrent la catastrophe de 1789 furent l'époque la plus heureuse de la vie de Delille : son esprit, son caractère étaient faits pour la société d'alors. Ses manières de l'homme du monde, son facile enjouement, son esprit piquant et vif, sa causerie aimable, le faisaient rechercher par les hommes les plus distingués. Chaque cercle se le disputait; et lui, toujours prêt à payer sa dette, répandait à profusion des traits d'esprit, comme l'arbre sème ses fruits dès qu'il est secoué. Quoiqu'il eût de la justesse et de la solidité dans le jugement, il se livrait a une insouciance juvénile, qui cachait l'homme de mérite sous une tenue d'enfant. On admirait son talent, mais on se divertissait de son naïf abandon. On l'a vu parfois, dans ses promenades sans but, rencontré par des personnes empressées de lui parler et qui le décidaient à monter dans leur voiture. Tout entier à la conversation, qu'il animait de ses saillies, il ne s'apercevait qu'en descendant de voiture qu'il étai à la campagne. Là choyé, fêté, obje des dames, qui exerçaient un grand le poétique abbé, il oubliait le rapt procurait que de l'agrément, et il vi abandonné à un doux rêve.

Observateur du monde qu'il a si b semblait exister dans une sphère a froissements de la rivalité et de l'env ses principes de loyauté et de bie conservant la dignité de l'homme d savait avec un tact exquis ménager t d'autorité qui pouvait troubler son r montel a justement dit :

> L'abbé Delille, avec son air enfant,
> Sera toujours du parti triomphant.

Cela fut vrai jusqu'au jour où d événements le forcèrent de faire têt On ne change point le caractère, d les grandes crises et les attaques d retrempent l'âme amollie. Delille l bientôt. L'art difficile de la causerie, le délicat et noble avaient été révélés dans cette société d'élite parisienne ger n'imita jamais qu'imparfaiten

La célèbre Mme Geoffrin, dont le le rendez-vous de tous les person par le rang et le mérite, eut la ne dans ses débuts l'aimable poëte; ele à son indigence des secours qu'il n'ac et dont il a dignement consacré le so son dernier poëme.

> Aux offres de ta bienfaisance
> Ma fière pauvreté ne consentit jamais.
> Mais en refusant tes bienfaits
> J'ai gardé ma reconnaissance.

Delille se fit de puissants et généreı comte de Choiseul-Gouffier le décida dans son ambassade à Constantinople ce voyage d'Orient que le chantre d *nation* s'inspira à l'aspect de lieux en poésie et en grands souvenirs. I demeura une année entière sur les ri phore, exprimait son admiration pou contrée dans des lettres que la Fran le plus vif intérêt. Chaque jour, dis jeûnait en Asie et dînait en Europe.

Delille revenu à Paris vit une d'élite se presser à ses cours, où sa tique reproduisait dans ses récits l enchanteurs qu'il avait admirés. Sa grandissait sans cesse. Mais l'orage d l'anarchie succède à l'ordre, le trôn tous les droits, tous les titres s détruits. Delille perdit sa fortune, ce revers avec la sérénité inaltérabl dont les aspirations s'élèvent bien avantages matériels. Aucun pouvoi lui ravir sa renommée; il se voyait environné de ruines; il ne plaignait trie. Cependant, traîné devant les tres sanglants de la démagogie, son le perdre; mais il fut efficacement

[illegible] d'un ouvrier maçon, [illegible]: cet homme persuada ses terri- *de ne pas tuer tous les poëtes, il était même utile d'en con- [illegible], ne serait-ce que pour [illegible]*. L'argument parut bon, [illegible].

[illegible] point de la France dans [illegible]ment; d'autres, inspirés [illegible] firent un devoir de s'exiler à [illegible] princes fugitifs; lui, eut le cou- [illegible] quitter la patrie expirante. De- [illegible] de 93 une périlleuse épreuve. [illegible] qui gouvernait la France [illegible] fantaisie, dans sa soif de meur- [illegible] le rétablissement de l'*Être su-* [illegible] croyait avoir aussi brisé le trône. [illegible], soit désir d'offrir quelque [illegible] terrifiée, Robespierre, jouant [illegible] du nouveau culte, voulut [illegible] inaugurer l'autel de la di- [illegible] reconnaître. On ordonna à [illegible] en vers l'*Être suprême et de l'âme.*

[illegible]. Étonné, mais calme, [illegible], et compose le dithy- [illegible] dans le fracas des saturnales, [illegible] annonçant la chute [illegible] Delille, appelé au comité, lut

[illegible] le tonnerre,
[illegible] les autels,
[illegible] de la terre,
[illegible] immortels!
[illegible], victimes passagères,
[illegible] les regards paternels,
[illegible] aux rives étrangères,
[illegible] vous êtes immortels!

[illegible] croyait dans ces vers entendre [illegible] contre lui et ses complices, fut [illegible] poëte vengeur anticipait leur [illegible], dit le président; mais le [illegible] de publier ces vers : on [illegible] jour convenable. L'avertisse- [illegible]. Ce silence était menaçant : [illegible] poëte imposa sans doute [illegible] et Delille traversa impuné- [illegible] démagogie; il semblait con- [illegible] pour en flétrir les au-

[illegible], tel Vernet, sans pâlir,
[illegible] à l'entrevoir.

[illegible] de la terreur, Delille se [illegible] il termina sa version de [illegible] depuis très-longtemps, puis- [illegible] passages à Voltaire. Cet [illegible] rempli de beautés et de [illegible], les paraphrases, [illegible] épithètes, l'absence trop [illegible] du coloris antique ont [illegible] sévères, à des cri- [illegible] plus souvent exagérées. [illegible] admirable par la [illegible] il est presque impossible

de les déplacer, de les varier sans [illegible] leur valeur, sans altérer leur grâce, leur simplicité, leur naturel touchant. Ces beautés délicates ressemblent aux liqueurs exquises, qu'on ne peut transvaser sans faire évanouir leur parfum. Dans la peinture des passions, Delille a substitué sa manière de sentir, son coloris moderne, à la concision, à la simplicité de Virgile. Élégant, coloré, harmonieux, il n'a pas l'abandon passionné, l'accent du cœur, le cri profond du désespoir; il manque quelquefois de ces mots sortis de l'âme, de ces expressions vives et rapides dont la concision pittoresque laisse le lecteur deviner lui-même la force des sentiments et en deviner les nuances; il intervertit parfois l'ordre des idées; il prête trop à Virgile, et ne lui emprunte pas assez : il omet une foule de beautés dont il ne donne pas l'équivalent; il les altère sous une impuissante abondance. Malgré ses défauts, cette œuvre est une précieuse conquête de la poésie moderne; la lutte du traducteur avec son modèle révèle tout ce que peut notre langue. Si on n'y retrouve pas la ressemblance entière du poëte romain, on y respire sans cesse son parfum poétique : entraîné par la grâce facile, l'harmonie, le coloris des vers, on parcourt cet ouvrage avec admiration pour Virgile et reconnaissance pour son interprète.

Après une année de résidence à Saint-Dié, Delille quitta enfin la France, où s'agitait encore une menaçante anarchie; il se réfugia à Bâle, et s'y trouvait à l'époque du bombardement de la forteresse d'Huningue. On a dit que le poëte, voulant contempler le terrible spectacle des fureurs de la guerre, venait le soir sur les bords du Rhin suivre du regard les sillons flamboyants des bombes. Un de nos écrivains, aussi remarquable par la puissance de sa raison que par la noblesse de son caractère, le comte Daru, crut devoir disculper en beaux vers le poëte du reproche qu'on lui fit de cette apparence d'insensibilité. Le comte Daru n'a cédé qu'au premier mouvement de son cœur, droit et généreux; il n'a pas assez compris que l'homme le plus sensible, qui ne supporterait qu'avec douleur l'aspect d'un malheur individuel, d'un accident isolé, n'est point ému de la même manière par le tableau des grandes catastrophes, des mouvements des armées et des flottes. La pitié en lui est alors dominée par des sensations confuses d'étonnement, de grandeur et d'admiration; et d'ailleurs le talent aime à se repaître des scènes qu'il doit reproduire; de sa paisible sphère il aime à contempler les agitations de la foule qu'il déplore et qu'il évite. Non pas que les maux d'autrui aient pour lui des charmes; mais il pense comme le grand philosophe poëte :

Suave mari magno turbantibus æquora ventis
E terra magnum alterius spectare laborem.

Dans toutes les pauses de son exil volontaire, le poëte trouvait des inspirations; il achevait alors simultanément plusieurs ouvrages. En 1800

il publia *L'Homme des Champs* (1). Ce nouveau poëme fit beaucoup de bruit; les critiques furent nombreuses, sévères et souvent justes; le plan n'est pas ingénieusement conçu, les épisodes n'inspirent pas un vif intérêt; les détails descriptifs laissent refroidir le lecteur. Le style est moins châtié, moins vif, moins pur que dans ses premiers poëmes. L'auteur semblait gâté par le succès et par l'absence d'émules de sa force; il tenait alors le sceptre parmi les poëtes, il ne sentait l'aiguillon d'aucune rivalité. Ce ne fut que quelques années plus tard qu'il trouva dans Chénier un rival digne de lui.

Vers 1803 parut le poëme de *La Pitié*, œuvre inspirée par les souvenirs des désastres dont Delille avait été témoin et victime. Malgré de nobles sentiments, des tableaux frappants de vérité, des épisodes faits pour émouvoir les cœurs généreux, l'ensemble du poëme est froid; il attriste plus qu'il n'émeut; la poésie manque de ce souffle qui maîtrise les auditeurs et les associe aux sentiments du poëte. Ce poëme augmenta peu les titres de gloire de Delille, mais il donna un nouveau retentissement à son nom.

Dès 1795 la France avait repris un peu de calme, et des hommes d'un mérite distingué conçurent l'idée de rassembler les débris dispersés des académies. Delille, encore sur la terre étrangère, refusa de se réunir à ses confrères; le ferment révolutionnaire bouillonnait encore, et la France aux yeux de Delille n'avait pas de gouvernement. Ce ne fut que quelques années plus tard, sous le consulat, qu'il vint reprendre à l'Institut sa place glorieuse.

Chargé de trésors empruntés aux littératures étrangères, Delille publia d'abord son *Paradis perdu*. Cette traduction, ou, si l'on veut, cette imitation de l'un des beaux monuments du génie moderne, étendit notre domaine poétique. La France manquait d'une véritable épopée; le seul poëme de Voltaire qui lutte de grâce et d'esprit avec l'Arioste est trop empreint du ton licencieux de son époque pour tenir la place où n'a pu se conserver *La Henriade*. Delille transmit dans notre langue tout ce que l'épopée a de grandeur et de naturel, d'éclat et de simplicité,

de terrible et de touchant. Le poët
la variété harmonieuse, la fraîche
ces inventives de sa verve, p
nieuse imitation la chaleur et
ginalité; l'interprète ne se tr
défauts de son modèle, il
guise, s'empare des beautés,
s'élève à la hauteur du maître et
à la trivialité, à la plaisanterie fr
casmes satiriques et mesquins où
parfois du plus haut de son vol.
dans plusieurs passages s'est
fidélité servile, d'une soumissio
goût, il faut reconnaître que dan
tion d'un immense labeur. il a négl
du premier ordre, vérita m
que l'habile traducteur devait e
conservant tout leur éclat; il a
lassitude, et non par impuissance

Au *Paradis perdu* succéda bi
de *L'Imagination*, sujet vaste, ou
sure; l'auteur y peint tout ce qu'i
qu'il a senti. ou e que lui a
n on D . u ne pas
l'esu ue i vre
dé es
un autre succes es a ses
abandonne sa verve à sa in
invoque; il prend avec el
objet. Les images, les pensées,
s'enchaînent sans méthode; is
jours tenu en haleine par le cu
se livre volontiers à l'essor
des vers, l'attrait des épisodes,
d'un style qui s'assouplit à tous
sent malgré de nombreuses inégal
de *L'Imagination* n'a point d'ana
littératures anciennes ou étrangèr
création de l'époque, et toute em
et de l'esprit français.

Les Trois Règnes de la Nature
Ce poëme avait occupé Delille
années: dans la lo série de u
phéno phys s. les épisod
a Delill
ure se c r; trop
trop p e. La not
fait perdre le fruit d'un re
la fois un tour de force e

De nombreux titres de
européenne, èrent s
héros qui du d de l'abîme
faisait r France à la pl
tion de sp et de prospé
épiait les oc er
lents; il
génie. Il de
Le poëte, vi so env
cécité, viv nous. il l'a
qu'il n'ass à la d
c e s
le t,

(1) Il est un côté du talent de Delille qui mérite des éloges d'autant plus grands, qu'il est plus rare d'avoir à les décerner aujourd'hui. Nul versificateur des temps anciens et modernes n'égale l'étendue de ses connaissances scientifiques, et il sut les développer avec une précision merveilleuse. S'il charme l'oreille par la constante harmonie du vers, il plaît à l'esprit par le bon sens qu'on est sûr d'y trouver. Il n'est pas une production naturelle qu'il ne décrive avec l'exactitude d'un savant de profession. Tout est convenable, tout est juste, tout est bien dit. Buffon et Cuvier ont plus de profondeur, mais ils n'ont pas été plus loin dans la sévère exposition des faits: il n'y a rien à reprendre. Toutes les compositions de ce grand poëte méritent l'éloge que nous lui adressons; et s'il fait mieux admirer ce côté de son talent dans le poëme des *Trois Règnes*, c'est que le sujet le permettait davantage. Nos jeunes écrivains, s'ils lisaient Delille, apprendraient à connaître combien est juste le vers de Boileau dans lequel il est dit que le vrai seul est aimable et beau. A. Féa.

[illegible] les prix décennaux : noble [illegible] de la plus difficile exécution. Le [illegible] désigna comme les œuvres poé[illegible] plus dignes d'être couronnées, *L'I*[illegible] et les traductions de l'*Énéide* et du [illegible]. Ce jugement fut rendu sur le [illegible] plus illustre émule de Delille, son [illegible], son ennemi politique, Marie-Jo[illegible]. L'auteur du *Tibère* et de tant [illegible] était supérieur à ces mes[illegible], honteuse maladie de cette foule [illegible] qui s'entre-déchirent dans la pous[illegible], objet de l'admiration universelle, [illegible] de se montrer à la population pa[illegible] autour de lui avec une respec[illegible]. Il vivait dans sa modeste habi[illegible] Collége de France, ou se retirait à la [illegible] à Nanterre les deux dernières [illegible] vie.

[illegible] courageuse et bonne avait ac[illegible] Delille dans ses pérégrinations loin[illegible] veillé sur ses maux, consola ses [illegible] le dévouement d'une mère. Le [illegible], voulut donner son nom à [illegible] son Antigone. Une dispense [illegible] à l'illustre abbé l'épouse de sa [illegible] montra digne par le cœur de por[illegible]. Mais son esprit naturel ne [illegible] toujours à l'absence des manières [illegible] du monde. Elle respectait [illegible] l'homme qui l'avait élevée à lui ; [illegible] intérêt commun du ménage, elle [illegible] le poëte, dont l'âge ne tarissait [illegible] composât le plus de vers possible, [illegible] ses vers se vendait alors cinq [illegible] absence, elle le tenait sous clef, [illegible] toute distraction, et lui disait en [illegible], monsieur Delille, il faut battre [illegible], ma chère, lui répliquait le poëte ; [illegible] frappe trop souvent cette mon[illegible] pour fausse. »

[illegible] Daru, Parseval-Grandmaison al[illegible] visite à leur confrère, logé au [illegible] ; personne ne répondant à leurs [illegible], ils appelèrent : Delille re[illegible], et leur cria : Je ne puis [illegible] femme a emporté la clef ; atten[illegible] elle va rentrer. En effet Mme De[illegible] de la provision, le panier [illegible] introduisit les illustres visiteurs. [illegible] vers la poésie, et Delille [illegible] passages de *Phèdre*. Mme De[illegible] l'humeur de la distraction qu'on [illegible], s'en approche précipitam[illegible] à l'oreille, mais d'un ton à être [illegible] donc : ne voyez-vous pas [illegible] de vers ; ils vont retenir [illegible] chère, ils ne voleront donc [illegible] Delille, irrité et confus. [illegible] tient de la bouche même [illegible] point bien la singulière édu[illegible] du grand poëte. Mais cette femme du moins sentait sous d'autres rapports les devoirs que lui imposait le nom célèbre qu'elle portait ; son respect pour la gloire de son mari ne se démentit jamais.

Ni l'âge ni les infirmités ne refroidissaient dans Delille l'amour du travail. Il ne pouvait pas écrire ; mais il retenait facilement ses vers, qu'il dictait à la fin de la journée. En 1812, un an avant sa mort, il publia *La Conversation*, poëme en vers libres. L'agrément de la causerie, le bon ton, l'esprit de la société française ne pouvaient être mieux sentis que par l'un des plus agréables causeurs du siècle. Aucun genre ne paraissait plus convenable à son esprit, piquant, ingénieux et fin. Mais la poésie fait souvent défaut à ses légères esquisses ; la vie manque à ses fictions. Ses portraits nombreux et variés ne sont pas mis en relief avec assez de vigueur. C'est une galerie qu'on parcourt sans émotion, et qui vous laisse sans souvenirs. Huit ans après la mort de Delille, ses éditeurs publièrent sa traduction de *L'Essai sur l'Homme* de Pope. Cette œuvre avait été composée quelque temps après le succès des *Géorgiques*, et bien avant la traduction du même ouvrage essayée par Fontanes ; Delille ne réclama point la priorité, soit qu'il ait jugé son œuvre comme peu utile à sa renommée, soit qu'il n'ait aperçu aucune rivalité réelle dans le talent de Fontanes. Delille mourut en 1813, dans tout l'éclat de sa réputation, qui n'avait pas cessé de s'accroître depuis un demi-siècle. Il mit en vogue le genre descriptif ; mais il abusa de sa facilité, et ses imitateurs, dépourvus de son talent, formèrent une école qui décrédita la poésie didactique. Spirituel, harmonieux, mais trop fécond, il n'eut guère d'originalité et de verve qu'en imitant. Delille tient une large place dans l'opinion publique : on lui accorda trop pendant sa vie, depuis on le déprima à l'excès. Il subit l'injustice de la réaction ; cependant, il vivra autant que notre littérature, mais dans le Panthéon poétique il ne siégera que parmi les demi-dieux.

DE PONGERVILLE.

Berville (Saint-Albin), *Éloge de J. Delille* ; Paris, 1817. — Lingay, *Éloge de J. Delille* ; Paris, 1814. — Sainte-Beuve, dans la *Revue des Deux Mondes*, 1er août 1837. — Campenon, *Éloge de Delille*, discours de réception à l'Acad. Française, 1813. — Boucharlat, *Cours de Littérature*, t. II, p. 1-313. — Jullien, *Histoire de la Poésie française à l'époque impériale*.

DELILLE. *Voy.* LILLE (DE).

* DELINIERS (*Jacques-Antoine-Marie*), vice-roi de Buénos-Ayres, né à Niort, le 6 février 1756, mort en 1810. Son père, *Jacques-Louis-Joseph*, seigneur du Grand-Breuil, avait servi dans la marine, et Marie Deliniers entra lui-même dans la marine espagnole après avoir fait partie de l'ordre de Malte. Étant parvenu au grade de capitaine de vaisseau, il fut envoyé en mission à Alger, et ensuite dans l'Amérique méridionale. L'Espagne était alors en guerre avec la Grande-Bretagne ; une escadre anglaise, com-

mandée par l'amiral Howe Popham, parut devant Buénos-Ayres en juin 1806, et débarqua onze cents hommes, sous les ordres du général Béresford, qui mit en fuite l'armée espagnole et fit son entrée dans la ville le 2 juillet. Deliniers se trouvait alors à Montevideo ; il rassembla les milices du pays, livra aux Anglais un combat acharné, dans lequel il leur fit subir des pertes très-considérables, et se vit bientôt appelé au secours de Buénos-Ayres par les habitants, qui supportaient avec peine la domination anglaise. Deliniers s'empressa de répondre à leur désir, s'embarqua sur sa flottille, marcha sur Buénos-Ayres, somma le commandant anglais d'évacuer la place, et sur son refus commença l'attaque. La résistance fut opiniâtre ; mais l'ennemi fut obligé de capituler (12 août 1807), après avoir perdu plus de quatre cents hommes ; il laissa au vainqueur seize cents fusils, vingt-six canons et quatre obusiers. Nous devons ajouter toutefois que les efforts de Deliniers furent admirablement secondés par la population ; car on vit les femmes elles-mêmes prendre part à la lutte. Sobremonte, alors revêtu de la vice-royauté, se trouvait à Montevideo ; le peuple demanda avec énergie son remplacement par Deliniers, qui fut élevé à cette dignité. L'année suivante (13 février 1808) les Anglais s'emparèrent de Montevideo, après avoir fait subir aux Espagnols une perte de plus de trois mille hommes, et se préparèrent à marcher sur Buénos-Ayres, après une sommation à laquelle Deliniers répondit qu'il était déterminé à se défendre jusqu'à la dernière extrémité. Le 1er juillet les deux armées se trouvèrent en présence, sous les murs de Buénos-Ayres. Les Anglais étaient au nombre de dix mille, et Deliniers en avait sept mille à leur opposer. La lutte fut sanglante et la perte des Anglais fut plus grande que celle des Espagnols ; ceux-ci pourtant leur abandonnèrent le champ de bataille, et rentrèrent dans la ville, où ils furent bientôt assiégés. Les généraux Whitelocke et Auchmuty enveloppèrent entièrement la place, et y pénétrèrent par plusieurs points à la fois ; mais ils trouvèrent partout une résistance opiniâtre, et furent forcés à la retraite après une perte de quatre mille sept cents hommes, dont douze cents avaient été faits prisonniers. Deliniers put alors dicter des conditions à Whitelocke, auquel il restait à peine cinq mille hommes. Les Anglais s'engagèrent à évacuer dans un délai de deux mois la ville de Montevideo et tout le Rio de la Plata. Cette victoire mit le comble à la réputation de Deliniers, qui reçut du roi d'Espagne le grade de brigadier des armées. Mais d'ardentes aspirations à la liberté et à l'indépendance commençaient à agiter l'Amérique espagnole, et les passions populaires ne pouvaient céder même devant la reconnaissance. Deliniers, qui venait de sauver les habitants de Buénos-Ayres, vit se former contre lui un parti puissant, dont le principal agent était Xavier Élio ; il pou-

vait résister, mais il [illegible] le
d'une guerre civile, et [illegible]
La paix se fit entre l'Es[illegible] et
14 janvier 1809 La [illegible] acc
ses colonies américaines des pri[illegible]
tèrent l'explosion révolutionnaire.
maître de l'Espagne, et le [illegible]
time avait cessé d'inspirer le r[illegible]
vinces espagnoles étaient sourdem[illegible]
Deliniers avait recouvré l'autorité
au nom de Ferdinand VII, lorsqu[illegible]
trale d'Espagne envoya un nou[illegible]
don Balthasar de Cisneros, chargé
Deliniers, qu'il venait remplacer, le
de Buénos-Ayres, et de lui enjoin[illegible]
temps de s'embarquer pour l'[illegible]
niers reconnut son successeur ; [illegible]
de quitter l'Amérique, et se retira [illegible]
il vit bientôt arriver Guttières d[illegible]
Moreno, Sant-Iago d'Allande et V[illegible]
drigue, proscrits par le nouveau
L'arrivée de Cisneros avait produ[illegible]
tement profond ; mais ce méconte[illegible]
purement révolutionnaire. Delinier[illegible]
la portée de ce mouvement, qui ab[illegible]
ment à l'abdication forcée de Cisne[illegible]
en profiter pour rétablir dans toute
l'autorité royale, gravement comp[illegible]
sembla en conséquence un corps [illegible]
hommes, tandis qu'il faisait bloq[illegible]
Buénos-Ayres par une escadrille [illegible]
sans avaient organisée à Montev[illegible]
petite armée était composée d'[illegible]
aguerris, qui se dispersèrent dev[illegible]
imposantes envoyées par la junt[illegible]
naire, et il fut fait prisonnier. On [illegible]
Buénos-Ayres avec les autres che[illegible]
lorsque Juan-Jose Castelli se ren[illegible]
supérieur, au-devant de l'illustre
rencontra (26 août 1810) près du m[illegible]
et qu'il fit fusiller avec ses compag[illegible]
tune. La junte s'était déterminée
parti violent, dans la crainte d'un
populaire en faveur d'un homme [illegible]
lent supérieur et qui avait si bien
colonie. Al. B[illegible]

Warden, *Tableau chronologique de* [illegible]
l'Amérique ; 12 vol. in-8°. — Ferdinand [illegible]
Ayres et le Paraguay. — Nuguez, *Esquis*[illegible]
politiques et statistiques de Buenos-[illegible]
Briquet, *Histoire de la ville de Niort*. [illegible]
[illegible]*nces-Unies du Rio de la Plata* ; dans l[illegible]
resque.

DELISLE. *Voyez* LISLE (DE).

* **DELISLE** (*Jean*), alchimiste pr[illegible]
les opérations firent grand bruit e[illegible]
la fin du règne de Louis XIV. Il [illegible]
domestique d'un philosophe qui [illegible]
disait-on, la pierre philosophale. e[illegible]
Louvois l'ordre de quitter la F[illegible]
sassina son maître en Suisse, [illegible]
substances dont il faisait usage, e[illegible]
vence déguisé en ermite. Vers 170[illegible]

..., ... des transmutations ... universelle. Il obtint des ..., l'évêque de Senez entre ... vint jusqu'à Versailles; ... pour qu'il vint à la cour. Il ... d'abord, car il avait sujet de re... à un examen trop atten... lesquels parurent s'être réduits ... d'escamotage et au procédé ... par le mercure. En ... et amené de force à Paris. En ... qui l'exhortaient voulurent le ... de la pierre philosophale, ... sur lui; on lui facilita ..., et on le poursuivit à coups ... de ne réussir ... Enfermé à la Bastille, ... livré à un désespoir furieux, ..., repoussant tout secours; ... G. B.

... *Histoire de la Philosophie hermétique* ... *et les Alchimistes*; 1854.

... *Joseph*), théologien français, ... le Bassigny, vers 1690, mort ... 24 janvier 1766. Après avoir ... française en qualité de volon... service de bonne heure, et en... congrégation des Bénédictins de ... 1711. Il enseigna les humanités, ... théologie d'abord à l'abbaye ... à celle de Saint-Maurice ... abbé de Saint-Léopold ... lui : *Vie de M. Hugy*, cal... *ci-devant capitaine dans le ... re*; Nancy, 1731, in-12; — ... *et dogmatique touchant ... faire l'aumône*; Neufchâteau, ... *Défense de la vérité du mar... thébaine*, *pour servir de ... critique du minis...* Nancy, 1737, in-8°; — *His...* Paris, 1741, in-8°; — *Vie de ... histoire de sa translation* ... Nancy, 1745, in-8°; — *His... abbaye de Saint-Mihiel ... en porte le nom, pré... dissertations préliminaires*; ... — *Avis touchant les dis... on doit être selon le ... théologie*; Paris, 1760, ... aussi quelques autres ou... manuscrits, et cités par dom ...

... *de Lorraine*.

... **DELISLE DE LA DRÉVETIÈRE** (*Louis-*...), né à Suze-la-... (Dauphiné), mort en ... était d'une bonne ... vint terminer ses études ... droit. Mais l'amour des ... le firent renoncer au ... pour le théâtre. Malgré quelques beaux succès, Delisle de la Drévetière mourut dans l'indigence, fort âgé. Il était d'un caractère fier, taciturne, et supportait mal la critique; sa roideur le suivait même auprès des grands qui auraient pu le protéger; il disait « qu'il y avait trop à souffrir dans leurs antichambres ». On a de lui : *Arlequin sauvage*, comédie en trois actes; Paris, 1722, et Avignon 1778, in-8° : cette comédie, qui eut une grande vogue, est lue encore avec plaisir; elle eut le mérite de contraster avec les farces grossières qu'on avait jouées jusqu'alors sur le Théâtre-Italien; — *Timon le Misanthrope*, comédie en trois actes, avec prologue; Paris, 1722, in-8°, 1732, in-12, 1739, in-8°, et Amsterdam, 1729, in-8° : cette pièce se recommande par les idées philosophiques qu'elle contient; — *Arlequin au Banquet des Sept Sages*; Paris, 1723; — *Le Banquet ridicule*; ibid.; — *Le Faucon, ou les oyes de Boccace*, comédie en trois actes, avec prologue; Paris, 1725 et 1731, in-12 : le dialogue de cette comédie est franc et naturel, sans être licencieux; — *Danaüs*, tragi-comédie en trois actes, et intermèdes en vers; 1732, et 1734, in-12 : cette pièce n'eut aucun succès; — *Essai sur l'amour-propre*; Paris, 1738, in-8° : ce poëme contient un grand nombre de vers heureusement tournés; — *Abdilly*, tragédie; Paris, 1739; — *Le Valet Auteur*, comédie en trois actes, en vers libres; Paris, 1738, in-12; — *Les Caprices du Cœur et de l'Esprit*, comédie avec Mme Riccoboni; Paris, 1739; — *La Découverte des Longitudes*; 1740, in-12; — *Théâtre et Poésies*, contenant : *Le Berger d'Amphryse*; *Arlequin astrologue*; *Arlequin Grand-Mogol*; plusieurs autres comédies ou drames et quelques poésies fugitives; Paris, in-12. A. Jadin.

Petite Bibliothèque du Théâtre. — Laharpe, *Le Lycée*.

* **DELISLE** (.....), littérateur français, surnommé Delisle Noel ou Delisle Couplet, mort en mars 1784. Son esprit agréable et sa facilité pour la poésie légère et dans la chanson lui valurent les surnoms de *Noël* et de *Couplet*. Ses qualités aimables le firent successivement pensionner par M. le duc de Choiseul, le prince de Rohan et le comte d'Artois (depuis Charles X). Les *Noëls* satiriques de Delisle eurent une grande vogue à la cour et dans les salons de Paris; il n'en reste que quelques-uns, imprimés dans les gazettes et recueils littéraires du temps. Delisle en mourant avait laissé ses *Mémoires* au comte d'Artois; ils contenaient, dit-on, des anecdotes fort curieuses; soit à cause des événements politiques, soit pour tout autre motif, ils sont restés inédits. A. Jadin.

Documents particuliers.

DELIUS (*Christophe* Traugott), minéralogiste allemand, né en 1728, à Walhausen, mort le 21 janvier 1779. Il appartenait à une famille protestante, dépouillée de ses biens dans les guerres du dernier siècle. Après avoir lui-même servi quelque temps, il se prit de passion pour les études minéralogiques. A Vienne, où il se ren-

dit ensuite, il se convertit à la religion catholique, et devint successivement essayeur, inspecteur des mines de Hongrie, professeur de l'Académie des Sciences à Chemnitz, et en dernier lieu conseiller au département des monnaies d'Autriche. On lui doit un nouveau procédé d'extraction du cuivre et la découverte d'une mine d'opale en Hongrie. Sa santé, altérée, ne lui permit pas de pousser plus loin ses travaux; il mourut à Florence, où il avait espéré se rétablir. On a de lui: *Abhandlung von dem Ursprung der Gebierge und*, etc. (Traité de l'Origine des Montagnes); Leipzig, 1770, in-8°; — *Anleitung zur Bergbaukunde*, etc. (Instrust. pour l'exploitation des mines); Vienne, 1773, in-4°, avec planches; traduit en français par Schreiber, Paris, 1778, 2 vol. in 4°, avec planches. Cet ouvrage valut à l'auteur la faveur de l'impératrice et les fonctions qu'il occupa.

Meusel. *Gelehrtes Deutschland.* — *Nova Acta Acad. Nat. Curios.*, t. VII, Append., p. 211.

DELIUS (*Henri-Frédéric*), médecin allemand, né à Wernigerode, le 8 juillet 1720, mort le 22 octobre 1791. Fils d'un ministre évangélique, et destiné lui-même à la carrière théologique, il y renonça pour les études médicales, qu'il préférait. Envoyé d'abord au gymnase récemment fondé d'Altona, en 1738, il y étudia pendant deux années. Il séjourna deux autres années à Halle; après s'être arrêté quelque temps à Berlin et avoir visité les universités de Leipzig et d'Helmstædt, il revint se faire recevoir médecin à Halle. Il exerça d'abord sa profession dans sa ville natale; nommé ensuite médecin pensionné à Bayreuth, il quitta cet emploi deux ans plus tard pour celui de cinquième professeur de médecine à Erlangen. Sa réputation croissante lui valut dès lors de nombreuses distinctions: déjà membre de l'Académie des Curieux de la Nature, sous le nom de *Démodore* II, il fut nommé président de cette compagnie, avec les prérogatives attachées alors en Allemagne à ce titre; c'est-à-dire qu'il fut créé comte palatin, noble de l'Empire, conseiller et médecin de l'empereur. Ses nombreux écrits, peu lus aujourd'hui, sont pour la plupart des opuscules académiques ou des articles de journaux. Les principaux sont: *Dissertatio de consensu pectoris cum infimo ventre*; Halle, 1743, in-4°; — *Amœnitates medicæ circa casus medicopracticos haud vulgares*; Leipzig, 1745-47, decades I-V, in-8°; — *Rudera terræ mutationum particularium testes possibiles pro diluvii universalis testibus non habenda*; Leipzig et Wolfenbuttel, 1747, in-4°: mémoire curieux, qui se trouve aussi dans le tome IX des *Acta physico-medica* de l'Académie des Curieux de la Nature; — *Programma de theoria et secundo in medicina usu principii, sensationem sequitur motus sensationi proportionatus*, *conformis conveniens*; Erlangen, 1749, in-4°; — *Dissertatio de theoria toni, magno medicinæ incremento*; ibid., 1749. in-4°; — *Catalepsis a*
simi historia, causa, curatio; il
— *Theoria appetitus*; ibid., 175
madversiones in doctrinam de
tono, sensatione et motu corp
ibid., 1752, in-4°; — *Dissertatio de*
ib., 1754, in-4°; — *Oratio de m*
rum in rem medicam et physica
in-4°; — *Dissertatio de hydrop*
centesi imprimis feliciter cura
in-4°; — *Dissertatio de purpur*
cum diarrhæa et fluxu hemorr
1756, in-4°; — *Nonnulla ad mal*
driacum spectantia; ibid., 1757,
de chemia œconomiæ; ibid., 175
sertatio pathemata graviora
cultu oriunda; ibid., 1759, in 4
tio de revolutionibus morbosis
in-4°; — *Animadversiones non*
tum faciliorem spectantes; ibid.,
Theses ex universa medicina d
1738, in-4°; — *Dissertatio de me*
masticatoriorum usu et præ
1766, in-4°; — *Meditationes p*
micæ sæculi ingenio accomo
1766, in-4°; — *Einige Beobacht*
tersuchungen welche das Gesch
gung und der Geburtshu
ques Observations au sujet de
l'accouchement); Nuremberg,
Nachricht von dem Nutzen
der Salzasche zum Duengen d
Wiesen und zum Vortheil
Land und Bauergueter (De
l'utilité des Cendres de sel pour
champs et prairies et pour l'ava
maines de tous genres); Hil
1767, in-8°; — *Dissertatio de m*
nitri in febribus putridis et m
1772, in-4°; — *Dissertatio de*
vera et spuria; ibid., 1773, in-4°;
de paralysi utrimque brachi
scarlatinam; ibid., 1773, in-4°;
de visceralibus et therapia st
approprianda; ibid., 1773, in-4°
neæ semiologiæ pathologicæ, s
Boerhaavii Institutiones semio
prælectionibus academicis
ibid., 1776, in-8°; — *Principia*
Hermanni Boerhaavii Institut
digessit, auxit et prælectionib
accomodavit; ibid., 1777, in-8°
quædam physico-medica; ibid.,
Fragmenta quædam physico-
1779, in-4°; — *Meletemata qu*
medica ad universam medicina
ibid., 1779, in-4°; — *Synopsis in*
medicinam universam ejusque l
rariam; ibid., 1779, in-4°; —
riditis cujusdam et propositi
chimico-medicæ; ibid., 1780, i
medicinæ extemporaneæ et d

in quibusdam chemicis; ibid., 1780, — Observationes et experimentum de tonsibus pathologicose; ibid., 1782, in-4°; — Brevis medicamentorum antiphthisico- adversariis nonnullis physico-; ibid., 1783, in-4°; — Cogitationes circa efficaciam medicamentorum et medicum, cum propositio- chemicis; ibid., 1784; — Pro- et observationes quasdam medici- et populationem, necnon medicinae scientiam spectantes; in-4°; — Dissertatio de ophthalmia, cum adversariis nonnullis -medicis; ibid.; 1786, in-4°; — Su- observationes nonnullas mi- -chemicae epistola; ibid., 1788, in-4°; chemica cum gummiresinis ; ibid., 1788, in-4°; — Dis- observata et cogitata non- necnon medico-practica; in-4°. Un grand nombre de ces opus- réunis par l'auteur en six fasci- titre: Adversaria argumenti phy- ibid., 1778-1790, in-4°. Delius a articles dans plusieurs re- dans les Acta Academiæ Na- ; dans les Frankische Samm- Anmerkungen aus der Natur- , 1756-1768, 8 vol. in-8°.

— (G.-C.), Memoria H.-F. Delii; in-4°.

DELLA-MARIA (Dominique), musicien français, né à Marseille, en 1768 (1), originaire d'Italie, mourut à Paris, 1800. Ses heureuses dispositions mu- se manifestèrent de bonne heure, et à dix-huit ans il avait déjà fait représenter de sa ville natale un grand opéra . Il partit ensuite pour l'Italie, ans, poursuivant ses études sous de plusieurs maîtres, notamment l'avait pris en grande amitié. pour la scène italienne six opé- lui valurent des succès, Della- France, et se rendit à Paris, où . Il avait été recommandé à ; celui-ci terminait alors sa du Prisonnier, ou la res- destinait au Théâtre-Français; le jeune artiste, dont la physio- , les manières vives et origi- inspiré de la confiance, le dé- sa pièce en opéra-comique. la musique, et l'ouvrage fut 1798, sur le Théâtre-Fa- du talent du composi- toute d'opportunité vint succès de l'ouvrage. Depuis 1789 l'école française avait fait un pas immense sous le rapport de la richesse des combinaisons harmoniques et de la vigueur du coloris; mais les partisans de l'ancien opéra-comique goûtaient peu la sévérité d'un genre de musique où le sentiment mélodique ne se faisait apercevoir que d'une manière secondaire, et ils appelaient de tous leurs vœux un compositeur qui écrivît dans le style qu'ils affectionnaient. Della-Maria parut; ses mélodies gracieuses et naturelles, auxquelles la voix d'Elleviou et celle de madame Saint-Aubin ajoutaient un nouveau charme, réunirent tous les suffrages. Dans ce mouvement rétrograde vers la musique légère, la première représentation du Prisonnier fut un véritable triomphe pour l'auteur. En moins de deux ans Della-Maria donna au Théâtre-Feydeau quatre autres ouvrages, *Le vieux Château*, en trois actes, *L'Opéra-Comique*, en un acte, *L'Oncle et le Valet*, en un acte, et *Jacquot, ou l'école des mères*, en trois actes. Doué d'un caractère doux et facile, ce compositeur s'était fait de nombreux amis; un heureux avenir semblait lui être réservé, lorsqu'un soir, revenant chez lui après un dîner qu'il avait fait avec plusieurs de ses compatriotes, il tomba évanoui dans la rue Saint-Honoré. Les soins qu'il reçut dans une maison voisine furent inutiles; il avait cessé de vivre. Comme il ne se trouvait sur lui aucune indication de son nom ni de sa demeure, la police fut plusieurs jours à découvrir qui il était. — Depuis la mort de Della-Maria, on a représenté de ce compositeur deux opéras en trois actes, *La Maison du Marais* (1800), et *La Fausse Duègne* (1802); mais, soit qu'il n'eût pas eu le temps d'y mettre la dernière main, soit qu'il eût produit tout ce que la nature lui avait donné d'idées, ces deux derniers ouvrages n'eurent pas le succès des précédents.

D. DENNE-BARON.

Décade philosophique 10 germinal an VIII. *Notice sur Della-Maria*. — *Œuvres d'Alex. Duval*, *Notice sur Le Prisonnier*, t. II, p. 321. — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*. — *Dictionnaire de la Conversation*.

(1) Biographie universelle des Musiciens, Maria serait né en 1764.

DELLE (*Claude*), historien ecclésiastique français, né à Paris, dans la première partie du dix-septième siècle, mort en 1699. On a de lui : *Histoire ou Antiquités de l'état monastique et religieux, où l'on traite de l'institut de ceux qui ont fait anciennement profession de la vie religieuse dans le christianisme, et de la conduite des personnes de l'un et de l'autre sexe qui ont fait paraître quelques traits de la profession religieuse dans le judaïsme et dans la gentilité*; Paris, 1699, 4 vol. in-12. A la fin du 3e vol. on trouve la *Vie de don Jérôme Marchant, général des Chartreux, avec une table chronologique de tous les prieurs de la grande Chartreuse jusqu'en 1699*.

Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*. — Lelong, *Bibliothèque historique de la France*, édit. Fontette.

* DELLIUS (*Quintus*), homme politique et historien romain, vivait vers 50 avant J.-C. Se

trouvant en Asie pendant les troubles qui suivirent le meurtre de César, il se déclara d'abord pour Dolabella; il passa ensuite du côté de Cassius, et finit par se joindre à Marc-Antoine. Il alla, de la part de celui-ci, porter à Cléopâtre l'ordre de se rendre a Tarse en Cilicie. On connait les suites de cette mission. En 36, Dellius, que ses affaires avaient appelé en Judée, vit Alexandra, fille d'Hyrcan et veuve d'Alexandre; il lui fit compliment sur l'extraordinaire beauté de ses deux enfants, Aristobule et Marianne, et lui conseilla d'envoyer leurs portraits à Antoine, déclarant que c'était le meilleur moyen de gagner la bienveillance du triumvir romain. En 34, lorsque Antoine se préparait à marcher contre l'Arménie, Dellius prit les devants pour aller rassurer Artavasdes et lui porter des promesses trompeuses. Lors de la rupture d'Antoine et d'Octave, Dellius et Amyntas furent chargés par le premier de se rendre en Macedoine pour y faire des levées d'auxiliaires; mais avant la bataille d'Actium Dellius abandonna Antoine, comme il avait abandonné successivement Dolabella et Cassius. On prétend qu'il fut poussé à cette dernière trahison par crainte de Cléopâtre, dont il avait tourné en ridicule la manière de vivre. A partir de ce moment il cessa de figurer dans l'histoire. Il avait écrit un recit de l'expédition d'Antoine contre les Parthes. Cet ouvrage est complétement perdu; on ignore même s'il était écrit en grec ou en latin, mais on a des raisons de croire que le recit de cette guerre par Plutarque est emprunte a Dellius. Du temps de Sénèque, il existait plusieurs lettres tres-licencieuses de Dellius a Cleopâtre; elles sont perdues aujourd'hui. Ce Quintus Dellius est probablement le même que le Dellius a qui Horace adressa la troisième ode de son second livre.

Dion Cassius, XLIX, 39; L, 13, 23. Velleius Paterculus, II, 84; — Josephe, *Antiquit. Jud.*, XV, 2. — Plutarque, *Antonius*, 25. — Zonaras, X, 29 — Sénèque, *De Clement.*, I, 10

* **DELLO**, peintre florentin, né en 1372, mort en 1421. Il ne put être élève d'Agnolo Gaddi, comme le prétendent plusieurs historiens; il n'avait que quinze ans à la mort de ce maître, et Vasari nous apprend que jusqu'à cet âge il ne s'était occupé que de sculpture. Il s'adonna particulièrement a peindre des bahuts et autres meubles, et de là vient sans doute son habileté pour les petites figures. Aussi ne connait-on de lui qu'une seule peinture a fresque en camaieu, *Jacob benissant Esau*, sur la muraille occidentale du *Chiostro verde* de Sainte-Marie-Nouvelle de Florence. Dans le même cloitre, Paolo Uccello nous a laissé le portrait de Dello, sous la figure de Cham dans l'*Ivresse de Noé*. Bien que dessinateur assez mediocre, Dello fut appelé en Espagne, ou il obtint une grande réputation, et fut fait chevalier. Il y mourut, à l'âge de quarante-neuf ans. E. B-N.

Vasari, *Vite.* — Lanzi, *Storia pittorica* — Fantozzi, *Nuova Guida di Firenze.*

DELLON (C..), médecin et voyageur français, né vers 1649; on ignore l'époque de sa mort. La lecture des voyages lui inspira le désir de voyager à son tour. Le 20 mars 1668 il s'embarqua au Port-Louis, et, après avoir séjourné une année à Madagascar, il se rendit à Surate. En 1671 et 1672 il visita la côte du Malabar jusqu'à Cananor. Revenu à Surate, il résolut d'aller en Chine, mais il ne poussa pas au dela de Daman. Dénoncé à l'inquisition par le gouverneur de cette place, qui était jaloux de lui, Dellon fut arrêté et conduit à Goa, en 1674. Après deux années de détention et de tortures, l'inquisition, n'ayant pu obtenir de lui un aveu d'hérésie, le bannit des Indes, confisqua ses propriétés et le condamna à cinq années de galères en Portugal. Il fut mis aux fers et embarqué en 1676; mais le capitaine de vaisseau les lui ôta, le traita avec humanité, et le débarqua à San-Salvador, qu'il quitta trois mois plus tard pour être conduit à Lisbonne, où enfin le grand-inquisiteur lui rendit la liberté. En France, où il vint ensuite, il exerça la médecine avec assez de distinction pour être attaché au prince de Conti, lorsque ce dernier, en 1685, se rendit en Hongrie. Son sort depuis cette époque est resté inconnu. On a de lui : *Relation d'un voyage fait aux Indes orientales*; Paris, 1685, 2 vol. in-12; — *Traité des Maladies particulières aux pays orientaux et dans la route*; Amsterdam, 1695, in-12, et aussi à la fin du IIe volume de l'ouvrage précédent; — *Relation de l'Inquisition de Goa*; Leyde, in-12; Paris (Hollande), 1688, in-12. Cette relation a été refondue, sous le titre : *Voyages de M. Dellon, avec sa relation de l'Inquisition de Goa*; Amsterdam, 1709, in-12.

Biographie medicale.

***DELMACE** ou **DALMACE** (*Delmasius* ou [illegible]*matius*), prince romain, vivait vers [illegible] J.-C. Fils de Constance Chlore et de [illegible] femme, Flavia Maximiana Theodora, i[illegible] frère de Constantin le Grand. C[illegible] le titre de censeur, qui était retombé [illegible] bli depuis que l'empereur Dèce avait [illegible] le faire revivre, et qui figura alors p[illegible] nière fois au nombre des dignités rom[illegible] Delmace fut chargé de faire [illegible] en[illegible] conduite de saint Athanase, [illegible] d'Arsenius, évêque d'Hypselis. [illegible] bablement avant l'année 335

Tillemont *Hist. des Emp.*, t. IV.

DELMACE (*Flavius Julius* [illegible] prince romain, fils du précéd[illegible] n [illegible] Il fut élevé à Narbonne par les [illegible] Exsupère, se distingua en met[illegible] volte de Calocerus dans l'île de Cypre, [illegible] consul en 333, et créé césar deux [illegible] son oncle, Constantin le Grand, d[illegible] disent les historiens, le caractère et le[illegible] Il partagea le sort des frères, des me[illegible] des principaux ministres de Co[illegible]

né par les soldats après la mort de ce

st pas facile de distinguer le père du fils. rs historiens pensent que c'est le premier qui fut consul en 333, et ils lui attri- victoire sur Calocerus. Il existe plusieurs s portant le nom de *Delmatius* ou, mais rment, celui de *Dalmatius*, avec les *cæsar* et de *princeps juventutis*.

Prof., 17. — Aurelius Victor, *Epist.*, 41. *De Cæ- Excerpt. Val.*, 35. — Théophane, *Chronograph.* st. *Histoire des Empereurs*, vol. IV.

ARE (*Paul-Marcel*), théologien ita- Gênes, en 1734, mort le 17 février 1821. il fut converti à la religion catholique cclésiastique de sa ville natale, et reçut e en 1753, en prenant les prénoms de cel. Il embrassa l'état ecclésiastique, endant plusieurs années aux missions ruction des fidèles, et fut appelé en 1783, nd-duc Léopold, à professer la théolo- ence. Il prit part à plusieurs controver- ipalement à celle sur les Arméniens t subi la censure de la faculté de théolo- me, censure qu'il justifia dans ses *Prin- r servir de préservatif contre les l'examen*; Sienne, 1786, in-8°. En vait contribué à l'édition du *Caté- Gourlin*, qui fut mis à l'Index le 20 32, et dont Delmare prit la défense; on e ce théologien : *Prælectiones de lo- ciis Senis habitæ*, mis aussi à l'In- is cet ouvrage, il donna une profes- i qui satisfit le pape. Par son testa- oulut que le peu qu'il possédait fût doter les jeunes gens qui voudraient s le monastère de Saint-Benoît, à

GUYOT DE FÈRE.

t *Autor*.

S (Le Père), poëte religieux français, Rouergue, en 1733, mort à Montau- octobre 1790. Il entra dans la congré- Pères de la doctrine chrétienne. Après esse la rhétorique dans divers colléges dre, il fut nommé curé de la paroisse rens ou Ville-Bourbon à Montauban, Breteuil, évêque de Montauban. Il cul- c succès la poésie latine et française, ra son talent à répandre les maximes ale chrétienne. On a de lui : *Ars Ar- s de pastorali officio*; Montauban, °. Ce poëme en quatre chants est une paraphrase poétique du *Pastoral* de oire; — *Traduction en vers de l'Imi- e Jésus-Christ*; Montauban, 1791, ette traduction, publiée après la mort r, est restée longtemps ignorée; elle a en honneur par M. Onésime Leroy, qui ndit les passages les plus remarqua-

ttéraire (1788). — Onésime Leroy, *Corneille dans l'Imitation de Jésus-Christ.*

AS (*Jean-François-Bertrand*), homme politique français, né aux environs de Toulouse, en 1754, mort vers 1800. Il fut nommé en 1791 député à l'Assemblée législative par le département de la Haute-Garonne. Il travailla dans le comité militaire, et fut revêtu des fonctions de secrétaire le 25 janvier 1792. Chargé, après le 10 août, de porter à l'armée du nord la nouvelle officielle de la déchéance du roi, il s'acquitta avec zèle de sa mission; et ses commettants approuvèrent tacitement sa conduite en le réélisant à la Convention nationale. Il y siégea parmi les Montagnards, et vota la mort du roi, sans appel et sans sursis. Il présida la Convention du 4 au 18 avril 1793. fut appelé plusieurs fois au comité de salut public avant le 31 mai et après le 9 thermidor. Dans cette journée il fut un des six députés que l'assemblée adjoignit à Barras pour marcher contre Henriot et la Commune. Cependant, il ne tarda pas à s'apercevoir que la mort de Robespierre allait entraîner la chute de tous les autres chefs de la Montagne. Rentré au comité de salut public dans les premiers jours de la réaction, et porté encore à la présidence de la Société des Jacobins, il craignit que ce mouvement ne s'étendît jusqu'aux républicains d'opinions avancées. Il attaqua dès lors avec violence les ennemis de la Montagne, menaça les réacteurs de *la massue nationale*, et proposa un projet de police pour les sociétés populaires. Cependant, au 1er prairial il reprit une attitude hostile contre les derniers membres du parti de la Montagne, et la Convention le chargea encore du commandement des troupes qui dispersèrent les insurgés. Il passa en octobre 1795 au Conseil des Anciens, y obtint successivement les honneurs du secrétariat et de la présidence, et cessa d'y siéger en 1798. Il n'en fut point éliminé cependant, car son nom y figurait encore dans l'almanach de l'an VIII (1799).

Le Bas, *Dict. encycl. de la France.* — *Biographie des Contemporains.*

DELMAS (*Antoine-Guillaume*), général français, né à Argentat (Corrèze), le 21 juin 1768, mort à Leipzig, le 31 octobre 1813. Entré élève à l'École royale Militaire (3 janvier 1781), il fut nommé sous-lieutenant le 18 août 1784, passa lieutenant dans la gendarmerie nationale (23e division) le 19 juin 1791, fut élu le 14 septembre, par ses compatriotes, chef du 1er bataillon de la Corrèze, et bientôt après élevé au grade de général de brigade, puis à celui de général de division. Il servit ensuite dans l'armée du nord, et se distingua à la prise des forts Orthem et de Crèvecœur. En 1799 il commanda une division de l'armée d'Italie, dont il eut le commandement provisoire jusqu'à l'arrivée de Scherer. L'année suivante il était à la tête d'une division de l'armée du Rhin, sous les ordres du général Moreau. La bravoure qu'il avait déployée à Cassano, à Engen, à Sainte-Lucie, à Magnano, à Moëskirck, à Radstadt, à Reichlingen et à Salionza, permettaient encore à la France d'es-

trouvant en Asie pendant les troubles qui suivirent le meurtre de César, il se déclara d'abord pour Dolabella; il passa ensuite du côté de Cassius, et finit par se joindre à Marc-Antoine. Il alla, de la part de celui-ci, porter à Cléopâtre l'ordre de se rendre à Tarse en Cilicie. On connaît les suites de cette mission. En 36, Dellius, que ses affaires avaient appelé en Judée, vit Alexandra, fille d'Hyrcan et veuve d'Alexandre; il lui fit compliment sur l'extraordinaire beauté de ses deux enfants, Aristobule et Marianne, et lui conseilla d'envoyer leurs portraits à Antoine, déclarant que c'était le meilleur moyen de gagner la bienveillance du triumvir romain. En 34, lorsque Antoine se préparait à marcher contre l'Arménie, Dellius prit les devants pour aller rassurer Artavasdes et lui porter des promesses trompeuses. Lors de la rupture d'Antoine et d'Octave, Dellius et Amyntas furent chargés par le premier de se rendre en Macédoine pour y faire des levées d'auxiliaires; mais avant la bataille d'Actium Dellius abandonna Antoine, comme il avait abandonné successivement Dolabella et Cassius. On prétend qu'il fut poussé à cette dernière trahison par crainte de Cléopâtre, dont il avait tourné en ridicule la manière de vivre. A partir de ce moment il cessa de figurer dans l'histoire. Il avait écrit un récit de l'expédition d'Antoine contre les Parthes. Cet ouvrage est complétement perdu; on ignore même s'il était écrit en grec ou en latin, mais on a des raisons de croire que le récit de cette guerre par Plutarque est emprunté à Dellius. Du temps de Sénèque, il existait plusieurs lettres très-licencieuses de Dellius à Cléopâtre; elles sont perdues aujourd'hui. Ce Quintus Dellius est probablement le même que le Dellius à qui Horace adressa la troisième ode de son second livre.

Dion Cassius, XLIX, 39; L, 13, 23. — Velleius Paterculus, II, 84; — Josèphe, *Antiquit. Jud.*, XV, 2. — Plutarque, *Antonius*, 28. — Zonaras, X, 29. — Sénèque, *De Clement.*, I, 10.

* **DELLO**, peintre florentin, né en 1372, mort en 1421. Il ne put être élève d'Agnolo Gaddi, comme le prétendent plusieurs historiens; il n'avait que quinze ans à la mort de ce maître, et Vasari nous apprend que jusqu'à cet âge il ne s'était occupé que de sculpture. Il s'adonna particulièrement à peindre des bahuts et autres meubles, et de là vient sans doute son habileté pour les petites figures. Aussi ne connaît-on de lui qu'une seule peinture à fresque en camaïeu, *Jacob bénissant Esaü*, sur la muraille occidentale du *Chiostro verde* de Sainte-Marie-Nouvelle de Florence. Dans le même cloître, Paolo Uccello nous a laissé le portrait de Dello, sous la figure de Cham dans l'*Ivresse de Noé*. Bien que dessinateur assez médiocre, Dello fut appelé en Espagne, où il obtint une grande réputation, et fut fait chevalier. Il y mourut, à l'âge de quarante-neuf ans. E. B-N.

Vasari, *Vite*. — Lanzi, *Storia pittorica*. — Fantozzi, *Nuova Guida di Firenze*.

DELLON (*C.*.), médecin et [...]çais, né vers 1649; on ignor[...] mort. La lecture des voyages l[...] de voyager à son tour. Le [...] s'embarqua au Port-Louis, et, [...] journé une année à Madagasc[...] Surate. En 1671 et 1672 il visi[...] labar jusqu'à Cananor. Revenu [...] lut d'aller en Chine, mais il ne p[...] de Daman. Dénoncé à l'inquisiti[...] neur de cette place, qui était jalo[...] fut arrêté et conduit à Goa, en 1[...] années de détention et de tortu[...] n'ayant pu obtenir de lui un av[...] bannit des Indes, confisqua ses [...] condamna à cinq années de gal[...] Il fut mis aux fers et embarqué [...] capitaine de vaisseau les lui ôt[...] humanité, et le débarqua à Sa[...] quitta trois mois plus tard po[...] Lisbonne, où enfin le grand-in[...] dit la liberté. En France, où i[...] exerça la médecine avec asse[...] pour être attaché au prince de [...] dernier, en 1685, se rendit en H[...] depuis cette époque est resté i[...] lui : *Relation d'un voyage [...] orientales*; Paris, 1685, 2 vol. [...] *des Maladies particulières [...] taux et dans la route*; Am[...] in-12, et aussi à la fin du II[e] [...]vrage précédent; — *Relation [...] de Goa*; Leyde, in-12; Paris [...] in-12. Cette relation a été re[...] titre : *Voyages de M. Dellon, [...] de l'Inquisition de Goa*; Am[...] in-12.

Biographie médicale.

***DELMACE** ou **DALMACE** (*De[...]matius*), prince romain, vivait [...] J.-C. Fils de Constance Chlore [...] femme, Flavia Maximiana Theod[...] frère de Constantin le Grand. [...] le titre de censeur, qui était r[...] bli depuis que l'empereur Dèce [...] le faire revivre, et qui figura al[...] nière fois au nombre des di[...] Delmace fut chargé de faire u[...] conduite de saint Athanase, a[...] d'Arsenius, évêque d'Hypselis. [...]bablement avant l'année 335

Tillemont, *Hist. des Emp.*, t. IV.

DELMACE (*Flavius Juliu[...]*) prince romain, fils du précéden[...] Il fut élevé à Narbonne par les s[...] Exsupère, se distingua en mett[...] volte de Calocerus dans l'île de C[...] consul en 333, et créé césar de[...] son oncle, Constantin le Grand, [...] disent les historiens, le caractè[...] Il partagea le sort des frères, [...] des principaux ministres de C[...]

...re par les soldats après la mort de ce

...t pas facile de distinguer le père du fils.
...rs historiens pensent que c'est le premier
...e qui fut consul en 333, et ils lui attri-
...a victoire sur Calocerus. Il existe plusieurs
...s portant le nom de *Delmatius* ou, mais
...rement, celui de *Dalmatius*, avec les
...*cæsar* et de *princeps juventutis*.

...*Prof.*, 47. — Aurelius Victor, *Epist.*, 41. *De Cæ-*
...*Excerpt. Vol.*, 35. — Théophane, *Chronograph.*
...*Histoire des Empereurs*, vol. IV.

...ARE (*Paul-Marcel*), théologien ita-
...Gênes, en 1734, mort le 17 février 1821.
..., il fut converti à la religion catholique
...cclésiastique de sa ville natale, et reçut
...e en 1753, en prenant les prénoms de
...cel. Il embrassa l'état ecclésiastique,
...dant plusieurs années aux missions
...ruction des fidèles, et fut appelé en 1783,
...nd-duc Léopold, à professer la théolo-
...ence. Il prit part à plusieurs controver-
...cipalement à celle sur les Arméniens
...il subit la censure de la faculté de théolo-
...ne, censure qu'il justifia dans ses *Prin-*
...*r servir de préservatif contre les*
...*l'examen*; Sienne, 1786, in-8°. En
...avait contribué à l'édition du *Caté-*
... Gourlin, qui fut mis à l'Index le 20
...3, et dont Delmare prit la défense; on
...e ce théologien : *Prælectiones de lo-*
...*icis Senis habitæ*, mis aussi à l'In-
...s cet ouvrage, il donna une profes-
... qui satisfit le pape. Par son testa-
...oulut que le peu qu'il possédait fût
... doter les jeunes gens qui voudraient
...s le monastère de Saint-Benoît, à
GUYOT DE FÈRE.

...t. Alstor.

...s (Le Père), poëte religieux français,
... Rouergue, en 1733, mort à Montau-
... octobre 1796. Il entra dans la congré-
... Pères de la doctrine chrétienne. Après
...sé la rhétorique dans divers colléges
...dre, il fut nommé curé de la paroisse
...an ou Ville-Bourbon à Montauban,
... Breteuil, évêque de Montauban. Il cul-
... succès la poésie latine et française,
...a son talent à répandre les maximes
...le chrétienne. On a de lui : *Ars Ar-*
...*de pastorali officio*; Montauban,
.... Ce poëme en quatre chants est une
... paraphrase poétique du *Pastoral* de
...*ire*; — *Traduction en vers de l'Imi-*
...*Jésus-Christ*; Montauban, 1791,
...tte traduction, publiée après la mort
..., est restée longtemps ignorée; elle a
... lumière par M. Onésime Leroy, qui
...duit les passages les plus remarqua-

...*contemporaine* (1788). — Onésime Leroy, *Corneille*
...*dans l'Imitation de Jésus-Christ.*

...AS (*Jean-François-Bertrand*), homme politique français, né aux environs de Toulouse, en 1754, mort vers 1800. Il fut nommé en 1791 député à l'Assemblée législative par le département de la Haute-Garonne. Il travailla dans le comité militaire, et fut revêtu des fonctions de secrétaire le 25 janvier 1792. Chargé, après le 10 août, de porter à l'armée du nord la nouvelle officielle de la déchéance du roi, il s'acquitta avec zèle de sa mission; et ses commettants approuvèrent tacitement sa conduite en le réélisant à la Convention nationale. Il y siégea parmi les Montagnards, et vota la mort du roi, sans appel et sans sursis. Il présida la Convention du 4 au 18 avril 1793 fut appelé plusieurs fois au comité de salut public avant le 31 mai et après le 9 thermidor. Dans cette journée il fut un des six députés que l'assemblée adjoignit à Barras pour marcher contre Henriot et la Commune. Cependant, il ne tarda pas à s'apercevoir que la mort de Robespierre allait entraîner la chute de tous les autres chefs de la Montagne. Rentré au comité de salut public dans les premiers jours de la réaction, et porté encore à la présidence de la Société des Jacobins, il craignit que ce mouvement ne s'étendît jusqu'aux républicains d'opinions avancées. Il attaqua dès lors avec violence les ennemis de la Montagne, menaça les réacteurs de *la massue nationale*, et proposa un projet de police pour les sociétés populaires. Cependant, au 1er prairial il reprit une attitude hostile contre les derniers membres du parti de la Montagne, et la Convention le chargea encore du commandement des troupes qui dispersèrent les insurgés. Il passa en octobre 1795 au Conseil des Anciens, y obtint successivement les honneurs du secrétariat et de la présidence, et cessa d'y siéger en 1798. Il n'en fut point éliminé cependant, car son nom y figurait encore dans l'almanach de l'an VIII (1799).

Le Bas, *Dict. encycl. de la France.* — *Biographie des Contemporains.*

DELMAS (*Antoine-Guillaume*), général français, né à Argentat (Corrèze), le 21 juin 1768, mort à Leipzig, le 31 octobre 1813. Entré élève à l'École royale Militaire (3 janvier 1781), il fut nommé sous-lieutenant le 18 août 1784, passa lieutenant dans la gendarmerie nationale (23e division) le 19 juin 1791, fut élu le 14 septembre, par ses compatriotes, chef du 1er bataillon de la Corrèze, et bientôt après élevé au grade de général de brigade, puis à celui de général de division. Il servit ensuite dans l'armée du nord, et se distingua à la prise des forts Orthem et de Crèvecœur. En 1799 il commanda une division de l'armée d'Italie, dont il eut le commandement provisoire jusqu'à l'arrivée de Scherer. L'année suivante il était à la tête d'une division de l'armée du Rhin, sous les ordres du général Moreau. La bravoure qu'il avait déployée à Cassano, à Engen, à Sainte-Lucie, à Magnano, à Moëskirck, à Radstadt, à Reichlingen et à Salionza, permettaient encore à la France d'es-

pérer de longs services de ce général, lorsqu'une disgrâce inattendue l'envoya en surveillance à Porentruy, où il resta jusqu'en 1813. Les biographes ne sont pas d'accord sur le motif qui la provoqua : les uns l'attribuent à quelques mots piquants adressés au premier consul relativement à la cérémonie qui eut lieu à Notre-Dame lors de la signature du concordat; d'autres, à un duel qu'il eut avec le général Destaing. L'entrée de l'ennemi sur le territoire de la France, la perte de tant de généraux morts sur les champs de bataille l'engagèrent à offrir son épée. Napoléon, qui oublia le passé, accepta les services de Delmas Mis à la tête d'une division du 3[e] corps de la grande armée, il culbuta les Prussiens à Dessau, et tomba mortellement blessé à la bataille de Leipzig, où il mourut. Le nom de ce général, gravé sur les tables de bronze du palais de Versailles, est inscrit sur l'arc de triomphe de l'Etoile. A. S....Y.

Archives de la guerre. — Dictionnaire des Sièges et Batailles. — Victoires et Conquêtes.

DELMINIO. *Voy.* CAMILLO.

DELMONT (*Déodat* ou *Dieudonné*), peintre flamand, né à Saint-Tron, en 1581, mort à Anvers, le 25 novembre 1634. Il était d'une famille riche et considérée, qui lui fit donner une éducation complète et variée, et ne le destinait aucunement à l'art. Outre les langues, il étudia avec succès l'arpentage, l'astronomie et même l'astrologie. Houbracken reproduit, d'après de Brye, des faits qui se rapportent évidemment à Delmont et à Rubens : non-seulement élève, mais encore intime ami de ce dernier, Delmont l'accompagna dans son voyage d'Italie. Une telle direction et la vue des chefs-d'œuvre ne contribuèrent pas peu à développer ses heureuses dispositions et à lui faire acquérir parmi les artistes de son temps une place honorable. Anobli par le duc de Neubourg, dont il fréquenta la cour, et par le roi d'Espagne, auquel il avait dans sa jeunesse rendu des services, en qualité d'ingénieur militaire, Delmont se vit en outre comblé par ce dernier prince de faveurs et de bénéfices. Ceux-ci lui ayant été contestés plus tard, le roi ne dédaigna pas d'en écrire personnellement au prince-cardinal Ferdinand pour que Delmont fût réintégré dans ses droits (Houbracken). Une lettre latine de Rubens, citée par Cornille de Brye, donne au talent de Delmont des él...es que l'on ne peut attribuer à l'amitié, quand on examine sa *Transfiguration*, qui existe encore à Anvers. La noblesse de la composition, la correction du dessin, une couleur chaude et une touche hardie sont des qualités qui rachètent quelques imperfections de détail. On y reconnaît en somme un digne disciple de Rubens. J. K.

Houbracken Descamps, *Vies des Peintres flamands*, etc.

DELMOTTE (*Henri-Florent*), littérateur néerlandais, né à Mons, en 1779, mort en ... 1836. Notaire à Mons, il fut nommé bibliothécaire de cette ville à la mort de son père, et ensuite archiviste de la province de Hainaut. Avec M. René Chalon, son ami, il fonda la Société des Bibliophiles de Mons. L'Académie de Bruxelles l'admit au nombre de ses membres. Les ouvrages suivants ont été publiés par lui : *Mes Pensées, ou petites idées d'un écrivain étroit;* Mons (Bruxelles), 18.., in-12, de 64 pages; — *Des Femmes, éloge comme il y en a peu, ou plutôt comme il y en a beaucoup* (resté manuscrit, ou imprimé à un très-petit nombre d'exemplaires); — *Recherches historiques sur Gille, seigneur de Chin et de Dragon;* Mons, 1825, in-8°, de 59 pages et 3 pl.; — *El doudou ein si plat Montois que curie' del' dire*, facétie en patois sur le combat dit le Lunegon, qui s'exécute à la Kermesse; imprimée plusieurs fois dans un recueil ayant pour titre : *Des Morceaux choisis sur la Kermesse de Mons;* Mons, 1826, 1834, etc., in-12; — *Le Réveil;* Mons, 1830, in-8° de 8 pages, dithyrambe, signé *un Belge*, sur la révolution de Belgique, dont l'auteur fut un zélé partisan; — *Le Candidat à la royauté*, vaudeville; Bruxelles, 1831, in-8° (avec Émile de Puy et Sainte-Rousselle); — *Fac-Simile du Saint Bernardin de 1454, première estampe gravée sur bois avec noms d'auteur;* Mons, 1833, in-fol. de 4 pages; — *Scènes Montoises, calligraphiées par Anatole Oscar Prudhomme;* Mons, 1834, 76 pages, in-8° (tiré à 150 exempl. numérotés); — *Règlements pour le jeu de la Galoche;* Mons, 1834, petit in-8° de 12 pages (facétie dans le patois du pays); — *Notice sur le général La Hure*, dans la *Revue Belge*, tirée à part à 50 exempl.; 1830, in-8°; — *Voyage pittoresque et industriel de Kuout' l' Chouk*, etc.; 1834, in-8° de 30 pages; — *Notice sur Philibert* (père de l'auteur); Valenciennes, 18.., in-8°, 18 pages; — *Les Tournois de Chau..., poëme du treizième siècle, avec notes et commentaires, par Philibert Delmotte, pub... par son fils;* 1834, in-8°, avec fig.; — *Gouvernement du pays d'Haynaut depuis le te... de l'archiduc Albert* (1621); Mons, 18.., in-8° (avec René Chalon); — *Notice biographique sur Robert Delattre, connu sous le ... de Orland de Lassus, Montois;* Va... 1836, in-8°, avec planches. Il avait préparé ... *Biographie Montoise;* mais quelques no... seulement ont paru dans les *Archives du N...* publiées à Valenciennes.

GUYOT DE FÈRE.

Quérard, *La France littéraire*.

DELOEUVRE (*Étienne-Xavier*), ... et auteur dramatique français, né ... assassiné le 24 avril 1817, dans le département de Maine-et-Loire. Il s'était de bonne ... retiré du théâtre, où il a laissé peu de sou... comme acteur; et si son nom a éc... l'oubli, c'est grâce à quelques ... écrits, qui furent imprimés; sa ...

a du public. Voici ses
— Deux Bon , co-
: — Le
;
: —
A.
mis. et yöll. — Quérard, La France

), antiquaire, p
le 3 mars 1753, a
, à F
de
d
ville
poésie, avec plus de
mochs.
On a
de procurer
quantité d'eau nécessaire
1787, in-8°; — De l'U-
de l'aqueduc romain;
projet d'un canal de déri-
; 1788, in-8°; — De l'Excel-
versement et de dérivation;
ire présenté aux maires et
8°; — Poésies diverses;
: — Les Noces de Diane et de
ve, 1778, in-8°; — Les Fu-
religieux de la Trappe,
ham; Londres, 1775, in-8°;
que, en trois actes et
ve, 8°; — L'heureuse
en trois actes et en vers libres;
: — L'Isle froide, comédie
libres; Genève, 1778,
ux, comédie en un
17 8°; — Le Finan-
et en vers; Paris,
age de Chérubin, co-
en prose; Paris, 1785,
de Fanchette? comédie
prose; Paris, 1785, in-8°; —
fessions de J.-J. Rous-
8°; — Discours sur
a été l'influence de
rature française; Nîmes,
sit cette influence à zéro;
ssions; — Histoire
ire Romain, depuis
antin, pour servir de
révolutions de l'Empire
; es, 1781, in-8°; —
ation de l'arriéré;
pages; — Système de
Pitt; Paris, 1818, in-8° de 20 pages; — *Système du crédit public particulier à la France, fondé sous le ministère de M. Corvetto*, en 1816; Paris, 1825, in-4° de 8 pages; — *Moyens d'exécution applicables au système du crédit public de la France*, etc.; Paris, 1825, in-8° de 8 pages. M. Nicolas.

Statistiq. morale de la France, Gard. — Jules Teissier-Rolland, *Histoire des Eaux de Nîmes.* — *Hist. litt. de Nîmes.*

* **DELON** (*Timothée*), théologien protestant, né vers 1525, à Montauban, et mort dans cette ville, en 1650. Il fut pasteur et professeur d'hébreu à l'académie protestante de sa ville natale. On a de lui deux sermons : *L'Ambassade du Ciel, ou sermon pour l'ouverture du synode provincial tenu à Castres le 26 novembre et jours suivants l'an 1637*; Montauban, 1637, petit in-8° de 107 pages, et *Le Secret de Piété, ou sermon sur la première à Timothée, ch.* III, *verset* 16, *fait à Charenton devant la tenue du synode national*; 3° édit.; Montauban, 1638, petit in-8° de 119 pages. M. Nicolas.

M. Nicolas, *Hist. litt. de Nîmes.*

* **DELORD** (*Taxile*), publiciste français, né à Avignon, le 25 novembre 1815. Son père et sa mère étaient protestants. Il étudia au collége de Marseille de 1834 à 1837, et rédigea d'abord, comme la plupart de ses compatriotes lettrés, *Le Sémaphore de Marseille*. Venu à Paris en 1837, il collabora au journal *Vert-Vert*, et fut chargé du feuilleton littéraire du *Messager*. Rédacteur en chef du *Charivari* en 1842, il quitta cette position dix-huit mois plus tard, pour la reprendre en 1848. Après une nouvelle interruption lors des journées de juin de la même année, il redevint et resta un des rédacteurs habituels de cette feuille, que l'on peut considérer comme le meilleur recueil satirique des mœurs de notre époque. M. Delord publia dans le même intervalle (1837-1848) des articles dans plusieurs autres journaux, *Le Siècle*, *Le Courrier*, *Le Peuple* et dans *Les Français peints par eux-mêmes*, etc. Sous la verve comique de ses articles du *Charivari* se cache une pensée souvent profonde, rendue dans un style correct et élégant. On a de lui : *La Fin de la Comédie*, pièce représentée sur le théâtre de l'Odéon en 1854; *Physiologie de la Parisienne*; Paris, 1841, in-12. V. R.

Doc. partic. — Louandre et Bourquelot, *La Litt. française contemp.* — E. Texier, *Biog. des Journalistes.*

DELORME (*Charles*), médecin français, né à Moulins, en 1584, mort le 24 juin 1678. Son père, Jean Delorme, né en 1547, mort en 1637, fut premier médecin de la reine femme de Henri III, de Marie de Médicis, de Henri IV et de Louis XIII. Il céda cette dernière place à son fils en 1626. Charles Delorme voyagea en Italie, et s'y fit tellement admirer, que le sénat de Venise lui conféra gratuitement le titre de noble, titre que la république faisait payer à cette époque 100,000 écus. Delorme rendit de très-grands services lors de la peste de Paris, en 1619, ainsi

qu'au siége de La Rochelle, où l'armée était ravagée par une dyssenterie cruelle. Ce célèbre médecin, aimé et estimé par le cardinal de Richelieu et le chancelier Seguier, loué, comme son père, par le caustique Gui Patin, exerçait son art avec tant de désintéressement, que Henri IV dit un jour que *le jeune Delorme gentilhommait la médecine*. « Nous ne pouvons, dit la *Biographie médicale*, juger de son mérite, qui se bornait peut-être à bien connaître le jargon et les intrigues de la cour, car il n'a écrit que d'insignifiants opuscules académiques. » On a de Delorme : Μελετνοδανεια; Paris, 1608, in-8°. C'est un recueil des thèses qu'il avait soutenues à Montpellier pendant sa licence.

L'abbé Saint-Martin, *Moyens faciles et éprouvés dont M. Delorme s'est servi pour vivre près de cent ans*; Paris, 1682, in-12. — *Biographie medicale*.

DELORME (*Philibert*), architecte français, né à Lyon, vers l'année 1518, mort en 1577. Au commencement du seizième siècle, l'Italie chrétienne était parvenue au plus haut point de sa splendeur. La renaissance, qui avait fait briller d'un si vif éclat la patrie de Bramante et de Raphael, projetait au loin sa lumière. Partout l'antiquité était remise en honneur, comme au sein de l'Italie. Les ruines imposantes qui couvrent nos provinces méridionales étaient devenues l'objet d'une curieuse attention. Sans sortir de sa ville natale, le jeune Delorme put déjà diriger ses premières études vers l'architecture antique. Électrisé par ces débris inspirateurs, il passa les Alpes, dans la vue d'explorer sur le sol classique, à Rome surtout, les restes de l'art grec ou romain, et de se former sur les grands modèles de l'art moderne. Il n'était âgé que de quatorze ans. Pendant son séjour à Rome, il rechercha le commerce des hommes instruits, non-seulement dans l'architecture, mais dans toutes les sciences qui s'y rapportent. Il s'attachait de préférence à la recomposition raisonnée des édifices anciens. Dans cette synthèse architecturale, il choisissait les problèmes les plus compliqués, et, suppléant par son génie aux données qui lui manquaient, il reproduisait des monuments dont l'histoire n'avait laissé que des descriptions vagues ou imparfaites. C'est ainsi qu'il prouva l'existence de la construction célèbre, mais alors révoquée en doute, de Caius Scribonius Curion. On sait qu'elle consistait en deux vastes théâtres de bois, assez éloignés l'un de l'autre pour que des représentations différentes pussent y avoir lieu en même temps; à un signal donné, ces deux hémicycles et leurs nombreux gradins, mobiles sur un pivot, se rapprochaient pour se rejoindre en un vaste amphithéâtre circulaire, ou des combats de gladiateurs et de bêtes féroces s'exécutaient devant les mêmes spectateurs, qui avaient changé de scène sans changer de place. Delorme en fit un modèle, où l'on put reconnaître toute la portée de son esprit inventif. Ces solutions difficiles conduisaient naturellement leur auteur vers l'examen approfondi des moyens pratiques et vers les applications de la science à l'art. Effectivement il excella dans le trait géométrique et dans la coupe des pierres; le premier il réunit en un corps d'ouvrage les méthodes pour l'appareil des pierres; il enrichit ces méthodes de procédés nouveaux; il inventa tout un système de charpente. Un amateur puissant et éclairé, Marcel Cervin, cardinal de Sainte-Croix, qui depuis devint pape, sous le nom de Marcel II, témoin de ses efforts et de ses succès, se fit son protecteur; il le reçut dans son palais, et contribua lui-même à son instruction.

Riche des trésors de l'antiquité et de ses propres découvertes, Delorme revint dans sa patrie en 1536. Il construisit à Lyon plusieurs bâtiments. On y admire encore, rue de la Juiverie, deux trompes en saillie situées aux angles opposés d'une maison et liées par une galerie en arcades. Un ordre ionique orne tout le système, et montre la science habilement unie à l'art. Étonnés de ce résultat nouveau pour eux et fiers de ce talent né dans leurs murs, ses compatriotes le chargèrent de construire le portail de l'église Saint-Nizier; mais il commença seulement cet ouvrage, que son départ subit fit suspendre, et qui n'a jamais été repris. Le cardinal du Bellay, qui l'avait connu à Rome, l'emmena à Paris, et le présenta à la cour. De ce moment le jeune architecte fut en évidence. La confiance dont l'honora François I[er] lui fut continuée par Henri II et par Catherine de Médicis, qui, après la mort de son époux, lui conféra l'intendance de ses bâtiments. Sous ces princes amis des arts, il exécuta beaucoup d'importants travaux; mais un grand nombre de ces édifices n'existent plus ou sont dénaturés.

La cour en fer à cheval du château de Fontainebleau fut son début dans les constructions royales. Sur ses plans furent élevés le château de Meudon, auquel il travailla conjointement avec le Primatice; celui de Saint-Maur-des-Fossés, commencé pour le cardinal du Bellay et acquis depuis par la reine; celui d'Anet, présent de Henri II à sa maîtresse, Diane de Poitiers. Du premier, tel que Delorme l'avait bâti, la grande terrasse en briques subsiste seule; les deux autres ne sont plus que des ruines : la principale porte du dernier, heureusement sauvée du vandalisme révolutionnaire, est un des principaux ornements de l'École des Beaux-Arts. Cet architecte fit des réparations considérables au château de Saint-Germain et à La Muette, maison de plaisance dans la forêt. A Villers-Cotterets, le portique de la chapelle du parc lui acquit une invention dont l'art a fait depuis des applications fréquentes. La difficulté de se procurer des colonnes d'un seul bloc, qu'il fallait aller chercher au loin, à grands frais et avec grande perte de temps, lui fit prendre le parti de composer celles de ce portique avec plusieurs tambours, dont il recouvrit les joints par des [illegible]

ement qu'elle n'en a aujourd'hui, par
neures et d'autres dependances.
. Delorme de l'entreprise; mais
s que la partie centrale, c'est-à-dire
le milieu, les deux galeries conti-
leurs portiques en arcades surmon-
ées, et les deux avant-corps qui ter-
galeries. Beaucoup de parties de l'ar-
imitive ont disparu, par suite de
s, additions et raccordements exécu-
IV, Louis XIII et Louis XIV. Le
lieu n'a conservé de Delorme que
our, composé de colonnes ioniques
ments sculptées, en marbre sur la
rre sur le jardin. Un escalier en vis
d'œuvre de coupe des pierres, était
tre du bâtiment, dans l'emplacement
uel il a été démoli en 1664,
quait la vue du jardin. Les deux
rps, avec leurs deux ordres super-
onique, l'autre corinthien, sont de-
s tels qu'ils étaient dans l'ori-

de leurs toits. Les énormes bois nécessaires à ces couvertures, composées uniquement de grosses pièces de charpente, épuisaient les forêts de leurs plus beaux arbres, embarrassaient les combles et fatiguaient les murs. Pour remédier à ces inconvénients, Delorme imagina un nouveau système de charpente, réunissant la solidité et la commodité à la légèreté et à l'économie. Il en causait un jour avec Henri II à table; mais l'invention fut traitée de chimère par les courtisans, et le roi gardant le silence, l'artiste avait résolu de n'en plus rien dire. A quelque temps de là, Catherine de Médicis voulut construire un jeu de paume dans son château de Monceaux; mais elle fut effrayée du devis de la charpente seule. Delorme saisit cette occasion pour reparler de son procédé. L'épreuve en fut faite au château de La Muette, et elle réussit sous tous les rapports. Ce procédé consiste à substituer aux fermes des courbes en planches de bois blanc, tel que sapin, peuplier, tilleul, etc., les moins lourds et les moins chers de tous les bois. Ces courbes, pla-

dante, peut, en cas de dégradation partielle, être enlevée et remplacée sans affecter l'ensemble. D'ailleurs, les courbes peuvent être disposées en ogive, plein cintre ou cintre surbaissé, c'est-à-dire qu'elles sont susceptibles de toutes les formes employées pour les voûtes les plus élégantes; et le dessous des toitures étant dégagé, on peut en tirer parti pour l'habitation et pour la décoration. L'extérieur peut être couvert suivant une courbure pareille à celle de l'intérieur; il peut l'être aussi en parties de toit à surface plane avec des brisures de chaque côté, ainsi que les deux pavillons de La Muette en offraient l'exemple. Voilà bien la mansarde, laquelle, comme on voit, porte le nom d'un architecte qui n'en fut pas l'inventeur. Mais le véritable inventeur a laissé le sien a tout le système, qu'on appellera dans tous les temps *couverture à la Philibert Delorme*.

Afin de propager les nouveaux principes de charpente dont la connaissance devait être d'une utilité générale, Henri II avait chargé l'auteur d'en établir les règles dans un ouvrage spécial, qui a pour titre : *Nouvelles Inventions pour bien bâtir et à petits frais*; il est composé de deux livres, et fait suite à un autre ouvrage, formé de neuf livres, intitulé : *De l'Architecture*. Principalement recommandable par les préceptes relatifs à la coupe des pierres et à la conduite du bâtiment, « où l'auteur était plus consommé, dit Chambrai, que dans la composition des ordres, » ce traité contient en outre, sur la partie morale de l'art, d'excellents conseils, auxquels l'autorité du talent et de l'expérience donne le caractère d'aphorismes. Un sentiment religieux, exprimé simplement, règne dans tous les écrits de Philibert Delorme, et lorsque sa pensée s'élance vers Dieu, *le grand et supernaturel architecte*, son style s'élève avec elle. Il préparait un second volume de ses œuvres; il devait y disserter *Sur les divines proportions et mesures de l'ancienne et primitive architecture des Pères du Vieil Testament, accommodées à l'architecture moderne*. De nouvelles notions sur la science du trait et sur la coupe des pierres, une théorie générale sur les proportions des ordres, divers traités concernant la perspective appliquée aux tracés graphiques, l'emploi des machines, la construction des ports de mer, celle de ponts d'une seule arche sur de grands fleuves de 100 ou 200 toises de largeur, telles devaient être les principales matières de ce volume. Un examen détaillé et approfondi du Panthéon de Rome et de plusieurs autres monuments antiques, une description ou plutôt une histoire du palais des Tuileries, un précis de la maison qu'il projetait pour lui rue de la Cerisaie, et d'autres logis de diverses sortes, tant pour les grands que pour les petits, devaient le compléter. La mort le frappa pendant qu'il mettait en ordre ces matériaux, aujourd'hui perdus pour l'art et pour la science.

Philibert Delorme n'est pas à l'abri de toute critique : ses écrits sont par intervalles diffus et obscurs, ses profils manquent quelquefois de correction ou d'élégance et ses dessins de clarté; mais son génie a exercé une puissante influence sur son siècle et sur le goût de ses contemporains. Il partage incontestablement avec Jean Bulland et Pierre Lescot la gloire d'avoir adapté l'architecture antique au climat et aux mœurs de la France. Milizia a dit de lui : « Il mit tous ses « soins à dépouiller l'architecture de ses habits « gothiques et à la revêtir de ceux de l'antique « Grèce. » Cette justice rendue par un architecte étranger à l'un des créateurs de l'architecture française nous dispense de tout autre éloge. [MIEL, dans l'*Enc. des G. du M.*, avec addit.]

Milizia, *Mémoires sur les Architectes anciens et modernes*. — Le P. Colonna, *Les Lyonnais dignes de mémoire*. — Pingeron, *Vies des Architectes anciens et modernes*. — Nagler, *Neues allg. Kunstl.-Lexic.* — Callet, *Notice sur Ph. Delorme*.

* DELORME (*F.*), poète français, fort peu connu. Il donna un exemple d'outrecuidance qu'on a revu depuis chez d'autres rimeurs. Craignant, dit-il, qu'on n'imprimât à son insu et qu'on ne lui dérobât les vers qu'il avait composés au collége avant sa dix-neuvième année, il prit le parti de les publier lui-même à Lyon, en 1665 : *La Muse nouvelle, ou les agréables divertissements du Parnasse*, est accompagnée du portrait de l'auteur. Delorme annonce que le barreau ne lui permettait pas de visiter souvent la double montagne; il aurait bien dû avoir la certitude que personne ne se serait avisé de venir lui dérober ses sonnets, ses élégies, ses satires, ses épigrammes, ses madrigaux, tous vers d'écolier incapable de mieux faire plus tard. B.

Viollet-Leduc, *Bibliothèque poétique*, t. I, p. [illegible].

DELORME (*Marion*), courtisane o[illegible] re dix-septième siècle, naquit en 1612, à [illegible] en Champagne, et mourut à Paris, en 1650. [illegible] était encore fort jeune quand on la vit p[illegible] dans le monde pour la première fois, et [illegible] der aux brillants succès [illegible] l' [illegible] tard. D'une beauté peu co[illegible], ext[illegible] spirituelle et capricieuse o[illegible] tint facilement les homm[illegible] foule de grands seigneurs que fréquen[illegible] amant le fameux libertin Des Barreaux. [illegible] parmi eux qu'elle connut le marquis de [illegible] Mars (1), qui, par la passion vive et [illegible] qu'elle lui inspira, mit le sceau à sa [illegible] naissante.

A cette liaison se rattache une anecdote piquante, dont Richelieu fut le heros. [illegible] de Marion, il lui fit une cour des plus [illegible] la belle maîtresse du favori de Louis X[illegible] contenta de rire de sa conquête sans y répo[illegible] Néanmoins, Cinq-Mars, inquiet, espérant la [illegible] traire à de semblables poursuites, re[illegible] bruit qu'un mariage secret les unissait. [illegible] tat ne répondit pas à son attente; car le

(1) Cinq-Mars était grand-écuyer; on le nommait *Grand* [illegible]

[illegible] à ses vues, saisit au contraire l'occasion de se débarrasser tout à la fois d'un rival si heureux et de se venger des dédains de la superbe Marion. A son instigation, la [illegible] formula contre elle une plainte en crime de rapt et de séduction sur la personne de son fils. On laissa commencer les débats de ce étrange procès, qui aurait sans doute eu un dénoûment non moins étrange, si l'intervention, pour mettre fin à des longueurs [illegible], n'eût promulgué l'ordonnance de 1639 sur les mariages clandestins, en vertu de laquelle les deux amants furent définitivement séparés.

[illegible] céder que d'avoir à lutter plus longtemps contre le tout-puissant ministre, et [illegible] fidèle à la mémoire de Cinq-Mars. [illegible] par tout ce que Paris avait de distingué par la naissance que par les talents, [illegible] facilement de tous les ennuis que [illegible] lui avait causés. Ses salons devinrent le rendez-vous des princes, des courtisans désœuvrés, des beaux esprits, qui [illegible] se disputaient les attentions de la reine du jour. Séduite, enivrée par ses [illegible] à tous les instants, elle oublia au milieu de cette existence si variée, si remplie, [illegible] des Laïs, des Aspasie, quelque brillante qu'elle soit, avilit et déshonore avant tout celle [illegible] une fois lancée dans cette voie, ne [illegible] pas si, pour soutenir son opulence, [illegible] nous lui voyons prendre tour à tour [illegible] Buckingham, Saint-Évremond, [illegible], le chevalier de Grammont, le [illegible], etc. Cependant cette vogue [illegible] plusieurs années, que son esprit lui [illegible] ses galanteries, reçut le contrecoup des événements importants qui venaient de [illegible]. La mort de Louis XIII, la régence [illegible] et les troubles de la Fronde [illegible] autre caractère aux splendides [illegible] de la place Royale (1); [illegible] les préoccupations de la politique avaient [illegible] causeries légères, banales et [illegible] temps. Marion, pour ne pas [illegible] abandonnée, les suivit sur [illegible] même une part très-active à [illegible] qui agitèrent la minorité de [illegible] Mazarin, lors de l'arrestation [illegible] l'honneur de l'envelopper [illegible] en lançant contre elle une [illegible]. Les exécuteurs de cet ordre [illegible]. Marion venait d'expirer

L. R.

[illegible] Royale.

[illegible] ont prétendu que cette [illegible], et que Marion Delorme a [illegible] jusqu'au dix-huitième siècle. On a [illegible] en Angleterre, épousa un riche [illegible] après son veuvage, fut de [illegible] de voleurs, dont le chef l'épousa; [illegible] femme d'un procureur fiscal de [illegible] *Lebrun*; que dans une vieillesse [illegible] et réduite à une misère extrême, elle eut l'idée de se recommander à Ninon de Lenclos; mais que le messager qui s'était chargé de sa demande lui ayant, à son retour, annoncé que Ninon venait d'expirer, elle mourut de saisissement, à plus de quatre-vint-dix ans (1706). Un autre récit la fait vivre jusqu'à cent trente-quatre ans, et fixe sa mort au 5 janvier 1741. Il n'a d'autre fondement que l'existence d'un acte de décès d'une femme morte à cet âge sur la paroisse Saint Paul à Paris, sous le nom de *veuve en troisièmes noces de Lebrun*. Ces conjectures, qui ne reposaient sur aucune base solide, sont aujourd'hui tout à fait abandonnées et ne méritent aucune créance.

Tallement des Réaux, *Histor.* — Grammont, *Mém.* — Bazin, *Hist. de Louis XIII*.

* **DELORME** (*Pierre-Claude-François*), peintre français, né à Paris, en 1783. Élève de Girodet, il composa, pour son début, un ouvrage important, *La Mort d'Abel*, qui parut au salon de 1810. En 1814 il exposa un autre tableau, *La Mort de Héro et Léandre*; — en 1817, *La Résurrection de la Fille de Jaïre*, qui est aujourd'hui à l'église de Saint-Roch; — au salon de 1819, *Jésus-Christ apparaissant dans les Limbes*, tableau qui est dans l'église Notre-Dame de Paris; — en 1822, *Céphale enlevé par l'Aurore*, qui figure au musée du Luxembourg; — en 1833, *Sapho récitant à Phaon l'ode qu'elle venait de composer*; — en 1834, *Ève cueillant le fruit défendu*; — en 1835, *La Madeleine au tombeau de Jésus-Christ*; — en 1839, *Adam et Ève après leur désobéissance*; — enfin, en 1850, *Le Repos en Égypte*. M. Delorme fut chargé en 1847 de décorer la chapelle de la Vierge de Saint-Gervais, chapelle qui venait d'être restaurée. Cet artiste ne semble pas s'y être assez pénétré du caractère religieux et sobre que ces peintures auraient dû avoir pour se lier avec l'architecture nerveuse de Saint-Gervais. Il a reçu une médaille de deuxième classe, une mention honorable et la décoration de la Légion d'Honneur.

GUYOT DE FÈRE.

Statistique des Beaux-Arts. — *Journal des Beaux-Arts.*

DELORT (*Jacques-Antoine-Adrien*, baron), général français, né à Arbois (Jura), le 16 novembre 1773, mort à Arbois, en 1846. Il s'enrôla en 1791, dans le 4e bataillon des volontaires nationaux du Jura, et fit toutes les campagnes de la révolution. A l'armée d'Italie, devant Mantoue, à la bataille d'Austerlitz, où il reçut plusieurs blessures, Delort donna des preuves d'un rare courage; il fut nommé colonel du 24e de dragons (1er mai 1806), chevalier de l'empire avec dotation, en 1808. Cette même année il passa à l'armée d'Espagne, se trouva à plusieurs siéges et batailles, se distingua particulièrement à celle de Puente del Rei, où il enleva vingt-cinq pièces de canon et tous les bagages de l'ennemi dans une charge des plus brillantes et des plus hardies. Le 23 mars 1810, avec la 7e compagnie de son régiment et le 4e bataillon du 3e d'infanterie légère, il mit complétement en déroute, à Vendrell, l'avant-garde espagnole; le 9 avril, à Villa-Franca, il battit une colonne ennemie et fit pri-

sonnier le colonel qui la commandait ainsi que sept autres officiers. Une autre fois, une division italienne fut sauvée par Delort, qui arrêta sept escadrons espagnols avec un escadron de son régiment. Grièvement blessé dans cette charge, il faillit rester sur le champ de bataille. Le jour de l'assaut de Tarragone, il poursuivit des fuyards jusqu'à la mer, et les sabra sous le feu des croisières anglaises. Ces services furent récompensés par le grade de général de brigade, qui lui fut donné le 21 juillet 1811. A la bataille de Sagonte, Delort culbuta l'ennemi, et mérita d'être cité avec de grands éloges dans le rapport du général Soult. A la tête de l'avant-garde de l'armée d'Aragon, il seconda avec habileté le général en chef lors de l'envahissement de Valence. Le 21 juillet 1812 O'Donnel attaqua inopinément, avec douze mille hommes, le général Delort, détaché à Castalla, où il commandait l'avant-garde de l'armée d'Aragon, forte d'environ deux mille cinq cents hommes. Mais le mouvement de retraite fut exécuté si habilement, et suivi d'une charge si heureuse, que toute la ligne ennemie fut mise dans le plus grand désordre, et que le général anglais Roche fut forcé d'abandonner l'attaque du château d'Ibi. Cette affaire fut une des plus brillantes de la guerre d'Espagne. En juillet 1813, le général Delort, chargé de couvrir la retraite de l'armée de Suchet, se distingua surtout par la précision et la vigueur de ses manœuvres. A son retour en France, il fut employé dans l'armée qui devait s'opposer à la marche des alliés sur Paris, se trouva à la bataille de Montereau, et força, sur la route de Melun, quatre régiments à se rendre prisonniers, après avoir sabré lui-même leur général. Napoléon le récompensa de cette action d'éclat en le nommant général de division (février 1814). En 1815 Delort contribua, par les belles charges des cuirassiers qu'il commandait, au gain de la bataille de Ligny. Deux jours après, il fit, à Waterloo, des efforts inouïs, et reçut un coup de feu et huit balles dans ses habits. Après la seconde restauration, il fut mis à la retraite. En 1830 il fut remis en activité, fut élu membre de la chambre des députés par le département du Jura, devint aide de champ du roi, et fut promu en 1837 aux dignités de grand'croix de la Légion d'Honneur et de pair de France.

Fastes de la Légion d'Honneur, t. IV. — *Victoires et Conquêtes*, t. X, XI et suiv. — Le Bas, *Dict. encyc. de la France*.

* **DELORT** (*Joseph*), historien français, né à Mirande (Gers), le 17 novembre 1789. Fils d'un avocat au parlement de Toulouse, il vint jeune à Paris, et l'abbé de Montesquiou, son compatriote, le fit placer en 1814 dans les bureaux du ministère de l'intérieur. Il a publié les ouvrages suivants : *Mes Voyages aux Environs de Paris*, en prose et en vers ; Paris, 1821, 2 vol. in-8° ; — *Mémoire à messieurs les membres de la chambre des députés, pour provoquer une loi sur les propriétés littéraires et des récompenses en faveur des savants, et artistes* ; Paris, 1822, in-8° ; *tique sur l'histoire de Charles Sorel et de Jeanne d'Arc* ; Paris — *Histoire de l'homme au m accompagnée de toutes les pi ques* ; Paris, 1825, in-8° ; — *His tention des philosophes et des à la Bastille et à Vincennes, celle de Fouquet, de Pelisson e avec tous les documents authen dits* ; Paris, 1829, 3 vol. in-8°.

Rabbe et Boisjolin, etc., *Biog univ. e temp.* - Louandre et Bourquelot, *La l. çaise. contemporaine*.

DELOY (*Jean-Baptiste-Aimé* çais, né en 1798, à Plancher-Bas, dans les Vosges, mort à Saint-Étie 1834. « Toute sa vie, dit M. Sa semble qu'une longue école buis fit de bonnes études au lycée de vit ensuite les cours des facultés de Strasbourg, et prit le grade droit. Il commença dès l'adoles une vie vagabonde et aventureuse trop long de décrire toutes les loin, le même critique ajoute : n'avoir conçu de bonne heure la un pèlerinage ; partout où il sen il y allait ; partout où il trouvait u séjournait. Aussi dans ses vers nes ! Il croyait naïvement que oiseau voyageur, qui n'a qu'à bec et à gauche, partout où le porten repris et réalisé de nouveau au siècle l'existence du troubadour teau en château, et payant son gî son. Rousseau voyageant à pied encore, un misanthrope altier et r monde ; il y avait pourtant du Jea ton dans Deloy, ce *fantassin d* c'était surtout, et plus simpleme dour décousu. Il allait donc sans demain, quand un jour, à vingt-e maria ; comme La Fontaine, il ne s être longtemps souvenu. » Il se du ménage et du petit magasin ou de se confiner, et partit pour le Cette puissante colonie venait de sa métropole ; elle était gouverne dro, qui ne portait encore que les régent et de défenseur perpétuel d qui fut bientôt proclamé empereur à la cour du jeune prince, Deloy nal intitulé : l'*Estrella Brasilei* Brésil), qui devint le *Moniteur* don Pedro. Le poëte français, qui vait le portugais avec une remar publia dans son journal un projet d et ce projet fut, dit-on, adopté par par les représentants du Brésil que Deloy devint gentilhomme de

de l'ordre du Christ. A part ces
n'ajoutent rien au mérite du poëte,
Brésil marque le plus brillant et
moment de l'existence de Deloy.
consigné ce qu'on peut appeler ses
voyage dans ces vers agréables,
nt connaître à la fois son talent et
vie :

bords des amitiés parfaites :
dans ses belles retraites ;
à mes regrets si chers,
(1) m'a récité mes vers.
le rang suprême entraîne !
dans les yeux d'une reine !
et dans triste élan
: « Ce sol est un volcan... »
Son nom sur mes lèvres expire.
la rose de l'empire ?
plein de sève et d'ardeur ;
sa pompe et sa splendeur ;
des flots, le bruit de la tempête,
mes plaisirs de poëte.
aux bords d'un Monde encor nou-
vu mon rapide vaisseau [veau
vents et des lames sonores ?
mes hôtes des Açores ?
-François, sous l'immense oranger,
du fils de l'étranger ?
ô mes belles recluses,
échappés à mes muses ?

voyaient avec peine les succès des
cour de don Pedro, et la plupart
forcés de quitter le pays ; de
Deloy. Il revint en France, erra
Angleterre, en Belgique, en Hol-
publia des poésies qui ne tirè-
de l'obscurité, alla combattre
pour la cause de dona Maria, fut
sivement à une feuille politique
à la *Gazette de Franche-Comté*
Mercure Ségusien (2). On a de lui :
tiques, précédés d'une introduc-
Durand ; Lyon, 1827, in-8° : cet
être le premier volume de la *Bi-*
de l'Académie provinciale ; mais
entreprise par quelques jeunes
Lyon, n'alla pas plus loin ; —
temf, poésies posthumes publiées
du poëte ; Lyon et Paris, 1840,

sur Aimé Deloy, en tête des *Feuil-*
Marmier, dans la *Revue de Paris*,
Sainte-Beuve, *Portraits contemporains*,

Fag. PAPA.

(*François-Séraphin*), artiste et
né à Paris, en 1778, mort le
Doué d'un goût très-vif pour les
il fut d'abord dessinateur, et dé-
littérature par une série d'articles
de 1812, insérés dans le *Mer-*
. Il publia ensuite : *Examen*

impératrice du Brésil, archiduchesse
de Marie-Louise.
dans ce dernier recueil une assez belle
signée A. de L. (Aimé Deloy) ;
être attribuée à M. Alphonse de La-

raisonné des ouvrages de peinture, sculpture et gravure exposés au Louvre en 1814 ; Paris, 1814, 1815, in-8°, onze livraisons. Le principal ouvrage de Delpech est une *Iconographie des Contemporains*, dont il avait conçu le plan et rédigé le prospectus. C'était une collection de portraits lithographiés avec facsimilés ; elle fut commencée en 1823. L'entreprise, interrompue par la mort de Delpech, fut continuée par sa veuve.

Rabbe, Boisjolin, etc., *Biographie universelle et port. des Contemporains*. — *Revue encyclopédique*, t. XXIII, p. 486.

DELPECH (*Jacques-Mathieu*), chirurgien français, né à Toulouse, en 1777, mort le 29 octobre 1832. Jeune encore il vint à Montpellier faire ses études médicales, et là bientôt ses dispositions brillantes le firent remarquer. A peine docteur en médecine (1801), sa réputation prit son essor ; sa pratique à Toulouse devint en peu de temps très-étendue, et les cours particuliers qu'il faisait, suivis par un nombreux auditoire, le mirent bientôt en première ligne. L'usage des concours subsistait encore à Montpellier : la chaire de chirurgie clinique vint à vaquer, et Delpech, qui avait pu étendre encore ses connaissances par un séjour à Paris, se présenta comme concurrent avec Fage et Mannoir, lesquels depuis se sont aussi distingués par leurs travaux ; il eut l'honneur de l'emporter sur ses adversaires (1812). Placé sur ce grand théâtre, il employa ses soins, son activité, le talent spécial et les vastes connaissances dont il était doué, à relever la chirurgie de l'école de Montpellier de l'espèce d'abâtardissement où elle était tombée. Instruction profonde, sagacité de diagnostic, mémoire heureuse, talent de la parole, habileté de la main, Delpech possédait tout ce qui constitue un grand chirurgien et particulièrement un professeur de clinique chirurgicale ; en un mot, son enseignement parvint à un tel degré de développement et de perfection, que non-seulement il eut la gloire de restaurer la chirurgie à Montpellier et de peupler le midi d'opérateurs distingués, dont il manquait alors, mais encore de faire rivaliser la clinique de l'hôpital de Saint-Éloi, dont il était devenu chirurgien en chef, avec les plus célèbres du temps.

Cependant ni les travaux d'un enseignement suivi ni les fatigues d'une pratique étendue ne pouvaient suffire à son étonnante activité et à sa soif de connaissances : il trouvait encore du temps pour des études profondes et pour répandre au loin par ses écrits les lumières que ses travaux, ses observations et ses réflexions lui fournissaient chaque jour. Il publia successivement un grand nombre d'ouvrages : le premier, qui parut en 1815, fut un mémoire sur la *Complication des plaies et ulcères connue sous le nom de pourriture d'hôpital*, ouvrage dans lequel, faisant jouer un rôle moins important à l'humidité, il attribue la principale cause

sonnier le colonel qui la commandait ainsi que sept autres officiers. Une autre fois, une division italienne fut sauvée par Delort, qui arrêta sept escadrons espagnols avec un escadron de son régiment. Grièvement blessé dans cette charge, il faillit rester sur le champ de bataille. Le jour de l'assaut de Tarragone, il poursuivit des fuyards jusqu'à la mer, et les sabra sous le feu des croisières anglaises. Ces services furent récompensés par le grade de général de brigade, qui lui fut donné le 21 juillet 1811. A la bataille de Sagonte, Delort culbuta l'ennemi, et mérita d'être cité avec de grands éloges dans le rapport du général Soult. A la tête de l'avant-garde de l'armée d'Aragon, il seconda avec habileté le général en chef lors de l'envahissement de Valence. Le 21 juillet 1812 O'Donnel attaqua inopinément, avec douze mille hommes, le général Delort, détaché à Castalla, où il commandait l'avant-garde de l'armée d'Aragon, forte d'environ deux mille cinq cents hommes. Mais le mouvement de retraite fut exécuté si habilement, et suivi d'une charge si heureuse, que toute la ligne ennemie fut mise dans le plus grand désordre, et que le général anglais Roche fut forcé d'abandonner l'attaque du château d'Ibi. Cette affaire fut une des plus brillantes de la guerre d'Espagne. En juillet 1813, le général Delort, chargé de couvrir la retraite de l'armée de Suchet, se distingua surtout par la précision et la vigueur de ses manœuvres. A son retour en France, il fut employé dans l'armée qui devait s'opposer à la marche des alliés sur Paris, se trouva à la bataille de Montereau, et força, sur la route de Melun, quatre régiments à se rendre prisonniers, après avoir sabré lui-même leur général. Napoléon le récompensa de cette action d'éclat en le nommant général de division (février 1814). En 1815 Delort contribua, par les belles charges des cuirassiers qu'il commandait, au gain de la bataille de Ligny. Deux jours après, il fit, à Waterloo, des efforts inouis, et reçut un coup de feu et huit balles dans ses habits. Après la seconde restauration, il fut mis à la retraite. En 1830 il fut remis en activité, fut élu membre de la chambre des députés par le département du Jura, devint aide de champ du roi, et fut promu en 1837 aux dignités de grand'croix de la Légion d'Honneur et de pair de France.

Fastes de la Légion d'Honneur, t. IV. — *Victoires et Conquêtes*, t. X, XI et suiv. — *Le Bas*, *Dict. encyc. de la France*.

DELORT (*Joseph*), historien français, né à Mirande (Gers), le 17 novembre 1789. Fils d'un avocat au parlement de Toulouse, il vint jeune à Paris, et l'abbé de Montesquiou, son compatriote, le fit placer en 1814 dans les bureaux du ministère de l'intérieur. Il a publié les ouvrages suivants : *Mes Voyages aux Environs de Paris*, en prose et en vers; Paris, 1821, 2 vol. in-8°; — *Mémoire à messieurs les membres de la chambre des députés, pour provoquer une loi sur les propriétés littéraires et des récom-*
penses en faveur des savant
et artistes; Paris, 1822, in-
tique sur l'histoire de Charl
Sorel et de Jeanne d'Arc; Pa
— *Histoire de l'homme au*
accompagnée de toutes les
ques; Paris, 1825, in-8°; — *H*
tention des philosophes et de
à la Bastille et à Vincenn
celle de Fouquet, de Pelisso
avec tous les documents auth
dits; Paris, 1829, 3 vol. in-8°.

Rabbe et Boisjolin, etc., *Biog. univ*
temp. — Louandre et Bourquelot, *La*
çaise. contemporaine.

DELOY (*Jean-Baptiste-Ai*
çais, né en 1798, à Plancher-
dans les Vosges, mort à Saint-
1834. « Toute sa vie, dit M.
semble qu'une longue école b
fit de bonnes études au lycée
vit ensuite les cours des facult
de Strasbourg, et prit le gra
droit. Il commença dès l'adol
une vie vagabonde et aventure
trop long de décrire toutes le
loin, le même critique ajoute
n'avoir conçu de bonne heure l
un pèlerinage; partout où il
il y allait; partout où il trouvai
séjournait. Aussi dans ses ver
nes! Il croyait naïvement qu
oiseau voyageur, qui n'a qu'à
et à gauche, partout où le port
repris et réalisé de nouveau
siècle l'existence du troubadou
teau en château, et payant son
son. Rousseau voyageant à pi
encore, un misanthrope altier e
monde; il y avait pourtant du
ton dans Deloy, ce *fantassin*
c'était surtout, et plus simple
dour décousu. Il allait donc sa
demain, quand un jour, a ving
maria; comme La Fontaine, il n
être longtemps souvenu. » Il
du ménage et du petit magasin
de se confiner, et partit pour l
Cette puissante colonie venait d
sa métropole; elle était gouve
dro, qui ne portait encore que l
régent et de défenseur perpétue
qui fut bientôt proclamé empere
à la cour du jeune prince, Delo
nal intitulé : l'*Estrella Brasil*
Brésil), qui devint le *Monite*
don Pedro. Le poëte français, q
vait le portugais avec une rem
publia dans son journal un proje
et ce projet fut, dit-on, adopté
par les représentants du Brésil
que Deloy devint gentilhomme

r de l'ordre du Christ. A part ces
n'ajoutent rien au mérite du poëte,
Brésil marque le plus brillant et
moment de l'existence de Deloy.
consigné ce qu'on peut appeler ses
de voyage dans ces vers agréables,
t connaître à la fois son talent et
vie :

res bords des amitiés parfaites ;
cueillir dans ses belles retraites ;
uliers, à mes regrets si chers,
(1) m'a récité mes vers.
grâce le rang suprême entraine !
autrefois dans les yeux d'une reine !
noyés, et dans un triste élan
pour : « Ce sol est un volcan... »
... Son nom sur mes lèvres expire.
la rose de l'empire ?
alors, plein de sève et d'ardeur ;
, sa pompe et sa splendeur ;
des flots, le bruit de la tempête,
mes plaisirs de poëte.
aux bords d'un Monde encor nou-
vu mon rapide vaisseau [(veau
vents et des lames sonores ?
mes hôtes des Açores ?
-François, sous l'immense oranger,
du fils de l'étranger ?
, ô mes belles recluses,
échappés à mes muses ?

voyaient avec peine les succès des
cour de don Pedro, et la plupart
forcés de quitter le pays ; de
Deloy. Il revint en France, erra
Angleterre, en Belgique, en Hol-
, publia des poésies qui ne tirè-
de l'obscurité, alla combattre
pour la cause de dona Maria, fut
ivement à une feuille politique
à la *Gazette de Franche-Comté*
Mercure Ségusien (2). On a de lui :
...iques, précédés d'une introduc-
Durand ; Lyon, 1827, in-8° : cet
être le premier volume de la *Bi-*
de l'Académie provinciale ; mais
, entreprise par quelques jeunes
Lyon, n'alla pas plus loin ; —
...t, poésies posthumes publiées
du poëte ; Lyon et Paris, 1840,

...sur *Aimé Deloy*, en tête des *Feuil-*
— Barnier, dans la *Revue de Paris*,
Sainte-Beuve, *Portraits contemporains*,

. *Voy.* PAPA.

(*François-Séraphin*), artiste et
, né à Paris, en 1778, mort le
. Doué d'un goût très-vif pour les
Il fut d'abord dessinateur, et dé-
littérature par une série d'articles
de 1812, insérés dans le *Mer-*
. Il publia ensuite : *Examen*
raisonné des ouvrages de peinture, sculpture et gravure exposés au Louvre en 1814 ; Paris, 1814, 1815, in-8°, onze livraisons. Le principal ouvrage de Delpech est une *Iconographie des Contemporains*, dont il avait conçu le plan et rédigé le prospectus. C'était une collection de portraits lithographiés avec facsimilés ; elle fut commencée en 1823. L'entreprise, interrompue par la mort de Delpech, fut continuée par sa veuve.

Rabbe, Boisjolin, etc., *Biographie universelle et port. des Contemporains*. — *Revue encyclopédique* t. XXIII, p. 466.

DELPECH (*Jacques-Mathieu*), chirurgien français, né à Toulouse, en 1777, mort le 29 octobre 1832. Jeune encore il vint à Montpellier faire ses études médicales, et là bientôt ses dispositions brillantes le firent remarquer. A peine docteur en médecine (1801), sa réputation prit son essor ; sa pratique à Toulouse devint en peu de temps très-étendue, et les cours particuliers qu'il faisait, suivis par un nombreux auditoire, le mirent bientôt en première ligne. L'usage des concours subsistait encore à Montpellier : la chaire de chirurgie clinique vint à vaquer, et Delpech, qui avait pu étendre encore ses connaissances par un séjour à Paris, se présenta comme concurrent avec Fage et Mannoir, lesquels depuis se sont aussi distingués par leurs travaux ; il eut l'honneur de l'emporter sur ses adversaires (1812). Placé sur ce grand théâtre, il employa ses soins, son activité, le talent spécial et les vastes connaissances dont il était doué, à relever la chirurgie de l'école de Montpellier de l'espèce d'abâtardissement où elle était tombée. Instruction profonde, sagacité de diagnostic, mémoire heureuse, talent de la parole, habileté de la main, Delpech possédait tout ce qui constitue un grand chirurgien et particulièrement un professeur de clinique chirurgicale ; en un mot, son enseignement parvint à un tel degré de développement et de perfection, que non-seulement il eut la gloire de restaurer la chirurgie à Montpellier et de peupler le midi d'opérateurs distingués, dont il manquait alors, mais encore de faire rivaliser la clinique de l'hôpital de Saint-Éloi, dont il était devenu chirurgien en chef, avec les plus célèbres du temps.

Cependant ni les travaux d'un enseignement suivi ni les fatigues d'une pratique étendue ne pouvaient suffire à son étonnante activité et à sa soif de connaissances : il trouvait encore du temps pour des études profondes et pour répandre au loin par ses écrits les lumières que ses travaux, ses observations et ses réflexions lui fournissaient chaque jour. Il publia successivement un grand nombre d'ouvrages : le premier, qui parut en 1815, fut un mémoire sur la *Complication des plaies et ulcères connue sous le nom de pourriture d'hôpital*, ouvrage dans lequel, faisant jouer un rôle moins important à l'humidité, il attribue la principale cause

(1) ..., impératrice du Brésil, archiduchesse ... de Marie-Louise.
(2) ... dans ce dernier recueil une assez belle ..., signée A. de L. (Aimé Deloy) ; ... d'être attribuée à M. Alphonse de La-

de cette grave complication à l'entassement des malades et aux émanations perspiratoires. En 1815 parut en même temps à Paris et à Montpellier son plus important ouvrage : *Précis des maladies réputées chirurgicales*, 3 vol. in-8° ; huit ans après (1823), le premier volume de la *Chirurgie clinique de Montpellier*, recueil de mémoires, la plupart d'une haute importance et remplis de cet esprit droit qui caractérisait le talent de l'auteur. Delpech, tout en élevant sa science à un degré jusque alors inconnu à Montpellier, n'abandonna pourtant pas l'esprit de son école, et se montra médecin et physiologiste avant tout. Ce volume contenait principalement des observations sur la ligature des artères, les fractures, la syphilis constitutionnelle, les pieds-bots; le premier il détermina d'une manière précise la véritable cause de cette difformité, le manque de longueur du tendon d'Achille. Dans le second volume de la *Clinique*, publié en 1828, on remarque surtout le beau travail de Delpech sur l'inflammation, sur la formation des dépôts, la découverte de la membrane *puogénique* et celle du tissu *inodulaire*. Ayant senti toute l'importance de l'orthopédie, trop longtemps négligée, Delpech ouvrit une maison spécialement destinée à la guérison des difformités, et publia en 1829, en 2 vol. in-8°, le fruit de ses observations, sous le titre de : *L'Orthomorphie par rapport à l'espèce humaine*, etc. — En 1829 et 1830 il rédigea, à lui seul, le *Mémorial des Hôpitaux du midi* ; — en 1831 il fit paraître un *Traité* remarquable *Du Choléra-Morbus*. Il avait auparavant publié une traduction de l'ouvrage de Scarpa sur l'anévrysme, et, en société avec Coste, un travail *Sur le développement du poulet dans l'œuf*. On remarque dans les écrits de Delpech, malgré quelques défauts de style, de l'originalité, de la précision et des éclairs de génie, ce qui donnait surtout à sa parole une force persuasive et un entraînement presque irrésistible.

Delpech vit sa carrière coupée par un horrible attentat : il fut assassiné en plein jour, à un âge où il devait faire espérer à la science de nouvelles découvertes. [CAVELET DE BEAUMONT, dans l'*Enc. des G. du M.*]

Biographie des Contemporains.

DELPHIDIUS (*Attius Tiro*), rhéteur gallo-romain, vivait au quatrième siècle de l'ère chrétienne. Il était fils du rhéteur Patère. Il jouit dans son temps d'une immense réputation, comme on le voit par ces mots de saint Jérôme : *Omnes Gallias prosa versuque suo illustravit ingenio*. Aujourd'hui il ne nous est connu que par les éloges d'Ausone et d'Ammien Marcellin. Le peu que l'on sait de sa vie a été recueilli avec soin par les auteurs de l'*Histoire littéraire de France*. « Dès les premières années de son âge, disent ces pieux compilateurs, il réussit à faire des vers; et il n'était pas encore sorti de l'enfance lorsqu'un de ses poëmes remporta le prix et lui mérita un des premiers rangs sur le Parnasse. Bientôt cet heureux succès [illegible] de plus hauts desseins : il [illegible] poëme épique, et l'on c[illegible] n'avait plus de disposition [illegible] sorte de poésie. Heureux s'il se [illegible] cette douce et tranquille occupation [illegible] ses. » Delphidius était, à ce qu'il semb[illegible] ractère inquiet et ambitieux. Il e[illegible] reau, et en 358, pour se [illegible] vant Julien, alors c[illegible] de la Narbon[illegible] imputait. D[illegible] ne pouvant le [illegible] s'écria avec [illegible] : « Quel coupa[illegible] césar, ne pa[illegible] de nier ses c[illegible] cette réponse [illegible] : « Et qui [illegible] passera pas pou[illegible] s'il s[illegible] cusé »? Delphi[illegible] de cette action, se [illegible] se jetant dans [illegible] nomme pas [illegible] se révolta sous [illegible] prières de son [illegible] peu rev[illegible] projets [illegible] et se mit à [illegible] avec [illegible] si on en cr[illegible] po[illegible]; et il eût pris [illegible] rhéteurs du quatrième siècle s'il n'[illegible] par une mort prématurée. Il [illegible] dit saint Jérôme, que [illegible] veuve et sa fille embrasser[illegible] mais elles tombèrent d[illegible] lianistes, et furent [illegible] des persé[illegible] atteignirent cette secte. [illegible] per[illegible] tation, car on l'accusa de [illegible] Priscillianus. Quant à la mère, ap[illegible] cia, elle eut la tête tranchée à Trèv[illegible] « Son supplice, dit dom Rivet, fut d[illegible] par les chrétiens les mieux instruit[illegible] de l'Église et par les païens même. » P[illegible] d'entre ceux-ci, qui écrivait quelq[illegible] après, ne s'arrêtant qu'à la profe[illegible] rieure d'une vie plus austère que [illegible] priscillianistes, entreprend la justific[illegible] crocia en ces termes : « Quels étaien[illegible] crimes atroces de cette dame veuve [illegible] tre poëte, qui méritaient qu'on la tra[illegible] plice avec un croc? On ne l'accusait [illegible] trop religieuse; on ne lui reprochait [illegible] grand attachement au culte de la Div[illegible]

Ausone. — Ammien Marcellin, l. XVI[illegible] Saint Jérôme, *Ad Hedibiam*. — *Histoire* [illegible] *France*, t. I, p. 2[illegible]

DELP[illegible]. *V*[illegible]INO.

DELP[illegible] *Voyez* [illegible]

DELPHUS ([illegible]), ou GIL[illegible] théologien italien, vi[illegible] 1500. [illegible] bricius il était doct[illegible] Sorbonne [illegible] la théologie à Pa[illegible] 1507. Gir[illegible] merveilleuse [illegible] l'appelle un [illegible] d'[illegible]

…teur, s'il eût joint la force à la … *Commentarius in Ovidium …eris*; Paris, 1496, in-4°; — *Me… …ninorum septem pœnitentia…umque*; Paris, sans date, chez …, qui imprimait de 1497 à 1501; …, 1515, in-4°. Dans la dédi…cation à l'évêque du Puy, au… Louis XII, Delphus demande à ce … pour fournir à la dépense du … qu'il allait prendre; — *Defen… …ibertate*; Paris, 1507; … *Epistola ad Romanos*; — *De Cœlo ortus mortisque … cæsareum …*, sans date, mais probablement ….

… auteur d'une in… de l'*Aurora*, de … voy. sur ce personnage, dont … moins douteuse, *Gilles de* …

…, med. et inf. Latinitatis, t. I, p. …

… DELPHIUS (*Jean*), théologien …, vivait au seizième siècle. … de Strasbourg, il assista … colloque de Worms. … *potestate pontificia*; Cologne, … *Notis Ecclesiæ*; ibid.

… *Delphus*.

… LAVERNHON (*Jacques-An…çois*), né le 22 octobre 1778, … 1833. Il fut avocat, procu… du tribunal de Figeac, … et député. Il se retira de la … pour se livrer plus librement … Il était membre d'un … sociétés savantes. Il a mis au … suivants : *Statistique du …*, 2 vol. in-4°, couronnée par … et l'Académie des Ins… ; — *Biographie de M. de …* … en 1824 par la Société … *Essai sur l'histoire de l'ac… …public*; 1830, 2 vol. in-8°; … *…té des Cultes*, couronné … *Morale chrétienne*, in-18; … *d'Uxellodunum*; Ca…

GUYOT DE FERE.

…

…çois), agronome français, …-sur-Mer, mort dans la … Il se consacra à l'agri… à combattre la routine, … toutes les améliorations … expérience et la science lui … artificielles multi… l'extension don… utiles, de nouveaux … des fourrages et … grains, la culture en … *etc.*, tels sont les … il enrichit le nord de la France. Les soins à donner aux troupeaux, la connaissance des meilleures races et leur amélioration par les croisements furent aussi les objets de son attention. Dès 1774 il avait importé d'Angleterre un troupeau de moutons d'une race chinoise remarquable, auquel plus tard il ajouta des mérinos : par le mélange des races, et en donnant le moyen de former des troupeaux de progression, il fit participer tout le pays aux avantages qu'il avait su se procurer. L'amélioration des races chevalines fut également le sujet de ses soins intelligents et lui valut même une médaille d'or décernée par la Société royale d'Agriculture de Paris, qui l'admit ensuite au rang de ses membres correspondants. Il fut un des fondateurs de la Société d'Agriculture de Boulogne. On a de lui : un *Mémoire sur l'éducation des troupeaux*; 1791, in-8°; — avec M. Henry, *Description topographique du district de Boulogne-sur-Mer, de son agriculture et des moyens de l'améliorer*; 1798, in-8°.

G. DE F.

Biographie des Contemporains.

DELPUECH COMEYRAS. *Voy.* COMEYRAS.

DELRIEU (*Étienne-Joseph-Bernard*), auteur dramatique français, né en 1761, mort le 4 novembre 1836. Il occupa d'abord à Versailles une place de régent de rhétorique jusqu'en 1793, et sous l'empire il fut nommé chef de bureau à l'administration des douanes. A sa mort, le ministre de l'intérieur accorda à sa veuve un secours de cinq cents francs et une pension viagère de six cents francs. Dès le début de sa carrière poétique, Delrieu, qui n'eut jamais d'opinion bien prononcée, fit des vers de circonstance : en 1793 il publia des stances qu'il adressait à la Montagne, et en 1811 il chanta la naissance du roi de Rome. Delrieu composa une immense quantité de pièces de théâtre; mais sa réputation ne fut fondée que par la représentation de son *Artaxerxès*, en 1808, et par celle de son *Démétrius*, joué en 1815, et qui ajouta encore à sa renommée. Si on a remarqué de beaux vers et une intrigue habilement conduite dans la première de ces tragédies, il est juste d'observer aussi que l'auteur n'en a point tout le mérite; car l'*Artaxerxès* de Delrieu rappelle malheureusement l'œuvre que Métastase composa sur le même sujet, d'après Crébillon, et l'*Artaxerxès* de Lemierre ne paraît pas étranger à celui de Delrieu, dont le dénoûment rappelle un peu trop l'*Héraclius* de Corneille. Malgré tant d'imitations, Delrieu n'en obtint pas moins, sous l'empire, une pension de deux mille francs, que le gouvernement de Juillet réduisit à douze cents. Sollicité de mettre des notes à sa tragédie d'*Artaxerxès*, Delrieu ne voulut point d'abord y consentir; mais pressé plus vivement, il fit ce que l'éditeur lui demandait, et on assure que dans une seconde édition il fut obligé d'adoucir les louanges que, dans sa conscience d'auteur, sa pièce lui paraissait mériter. On a encore de

lui : *Arsinoüs*, tragédie en trois actes ; 1791 ; — *Adèle et Pauline ;* 1792 ; — *Harmodius et Aristogiton*, opéra en trois actes ; 1794 ; — *Le Philosophe soldat*, comédie en trois actes ; — *Le Pacha du Caire ;* — *La Fille du Grand-Mogol ;* — *Les Deux Lettres*, opéra-comique en deux actes ; 1796 ; — *Delmon et Nadine*, opéra-comique en deux actes ; 1796 ; — *Candos, ou les sauvages du Canada*, opéra-comique en trois actes ; 1797 ; — *Le Pont de Lodi*, fait historique mêlé d'ariettes, en un acte ; 1797 ; — *Amélia, ou les deux jumeaux espagnols*, drame en cinq actes et en prose ; 1798 ; — *Le Jaloux malgré lui*, comédie en un acte et en vers ; — *L'Impromptu de campagne*, opéra-comique ; — *Les Pères supposés, ou les époux dès le berceau*, comédie en trois actes et en vers ; 1802 ; — *Michel-Ange*, opéra-comique en un acte ; 1802 ; — *Les Ruses du Mari*, comédie en trois actes et en vers ; 1802 ; — *La Prévention paternelle*, comédie en un acte et en vers ; 1804 ; — *Florestan*, opéra-comique ; 1821 ; — *L'Éligible*, comédie en un acte et en vers, en collaboration avec MM. Sauvage et Mazères ; 1821 ; et *Léonide*, qui fut représentée peu de temps avant sa mort. FRESSE-MONTVAL.

Monit. univ., 5 nov. 1836. — Quérard, *La France litt.*

DELRIO (*Martin-Antoine*), théologien néerlandais, né à Anvers, le 17 mai 1551, mort à Louvain, le 19 octobre 1608. Fils d'un gentilhomme espagnol, il étudia à Lière et à Paris au collége de Clermont. Plus tard il vint compléter ses études à Douai et à Louvain. Reçu bachelier en droit à Louvain, il fut admis au doctorat à Salamanque. En 1575 il fut nommé sénateur au conseil souverain du Brabant, auditeur général de l'armée en 1577 et vice-chancelier, enfin procureur général en 1578. Les troubles auxquels les Pays-Bas étaient en proie le déterminèrent à renoncer à ses charges et à entrer le 9 mai 1580 dans la Compagnie de Jésus à Valladolid. En 1589 il fut appelé à professer la philosophie à Douai et plus tard la théologie morale à Liége. Quatre ans plus tard il devint professeur d'Écriture Sainte à Louvain. En 1600 il alla à Gratz, où pendant quatre années il professa la même matière. Il revint ensuite à Salamanque, de là à Louvain, où il mourut. Ses principaux ouvrages sont : *In Caii Solini Polyhistorem Notæ ;* Anvers, 1572, in-8° ; — *In Caii Claudiani Opera Notæ ;* Anvers, 1572, in-12 ; — *In Senecæ Tragedias Adversaria ;* Anvers, 1574, in-4° ; — *Miscellanea scriptorum ad universum jus civile ;* Paris, 1580, in-4° ; Lyon, 1606, in-4° ; — *Syntagma Tragœdiæ Latinæ, seu fragmenta veterum tragicorum et L. Ann. Senecæ Tragœdiæ, cum commentariis ;* Anvers, 1593, in-4° ; Paris, 1619, in-4° ; — *Disquisitionum magicarum Libri sex ;* Louvain, 1599, in-4° ; traduit en français par A. Duchesne, Paris, 1611, in-8° ; ouvrage qui a eu de la célébrité, mais où l'auteur se montre ex-

trêmement crédule ; — *S.* *mata, cum notis ;* — *Notæ* *cadum Titi Livii ;* Saint-Gerv la suite d'une édition de Flor

Nicéron, *Mém.*, t. XXII. — Val. A

DEL SOLE (*Joseph*). Voy

DELUC. *Voyez* LUC (DE).

DELUSSE (*Charles*), musi Paris, en 1731, mort vers 179 flûtiste à l'Opéra-Comique en senter le 18 août de l'année s comique intitulé : *L'Amant S* ouvrages sont : *L'Art de la F* Paris, 1760, ouvrage fort in Quantz, publié quelques anné *Lettre sur une nouvelle* *la gamme ;* Paris, 1766, petit *de Romances historiques, t* *ques, tant anciennes que m* *airs notés ;* Paris, 1768, in-8°, erreur à Laujon, dans le Cat lière, n° 15109. Delusse éta d'instruments à vent. Il exé flûte double, qu'il appela *flû* elle était composée de deux dans un même corps, et sur exécuter des duos. Cette inve velée des anciens, comme on ques passages de Pollux, de thénée, et par plusieurs bas-r

Fétis, *Biographie universelle des*

* DELVAUX (*André*), e jurisconsulte belge, né à Ande en 1569, mort à Louvain, le Il professa la philosophie, puis à l'université de Louvain, d fois recteur. On a de lui : *Par* *maria et methodica explic* *D. Gregorii papæ IX ;* Louv 1640, in-4° ; Lyon, 1673, in-4° in-4° ; — *Editio nova ; cui ac* *Schnorremberg Commentari* *ris regulas ;* Genève, 1759, in- *ciis, libri IV ;* Malines, 1646, par les soins d'André Delvau lement de Malines, et neveu vaux, qui a laissé de nombreu Paquot donne la liste, était l' dont les ouvrages étaient autr vent consultés. Son portrait François Van den Steen.

Valère-André, *Bibliotheca Belgi* *moires.*

DELVAUX (*Remi-Henri*- français, né en 1748, mort 1823. Il fut élève de Noël Le plusieurs gravures importante on remarque (Salon de 1802) *culeuse*, d'après Rubens ; — *L* *et Léandre*, d'après Hariet : — *çois Bacon ;* — (1804) d *et Abeilard ;* — (1810) Q

[illegible]; — *Le Chasseur*, d'après [illegible] carbignes, qui se recommandent [illegible], il a fait plusieurs planches [illegible] de *Molière*, de *Voltaire*, de [illegible] *Gessner*, de *Châteaubriand*, [illegible] grand nombre de portraits [illegible].

A. S.... Y.

[illegible] imprimés.

[illegible] (*Claude-Étienne*), jurisconsulte, [illegible] à Paris, le 7 septembre 1762, [illegible] ville, le 23 octobre 1831. [illegible] collége Mazarin, devint docteur [illegible] 1785, et obtint, à la suite d'un [illegible] janvier 1790, la place d'agrégé [illegible] Paris. Pendant la révolution, il [illegible] du ministère de la marine [illegible] quitta lors du rétablissement [illegible], pour occuper à celle de Pa[illegible] Code Civil. Nommé doyen en [illegible] tard, sous la Restauration, [illegible] zélé partisan, censeur royal, [illegible] de Saint-Michel, adjoint du [illegible] arrondissement, membre de [illegible] se rendit adjudicataire du [illegible] Chambord (1), et en fit hommage [illegible] au duc de Bordeaux; puis, [illegible] du conseil royal de l'instruc[illegible] remplacé comme doyen en août [illegible] après de faire partie du [illegible] Delvincourt était estimable, mais [illegible] homme de parti; ses ma[illegible] et dures, et il était aussi [illegible] que de ses élèves. Il a [illegible] de *Droit civil français*; [illegible] in-8°; — *Institutes du Droit* [illegible]; Paris, 1810, 2 vol. [illegible] ibid., 1823, 2 vol. in-8°; — [illegible] *Elementa, secundum ordinem* [illegible] *Justiniani*, *cum notis ad tex*[illegible], *ejusque cum jure gal*[illegible] *compositis*; Paris, 1814, [illegible] ibid., 1823, in-8°; — *Cours* [illegible] en deux parties, dont l'une [illegible] des *Institutes de Droit* [illegible] l'autre la troisième édition [illegible] sur ces *Institutes*; [illegible] un nouveau titre, 1834, [illegible] encore ce dernier ou[illegible] extrême clarté, et long[illegible] l'explication de toutes [illegible] code; les autres sont [illegible]

E. REGNARD.

[illegible] *Biographie nouvelle des Con*[illegible], *Notice sur la Vie et les* [illegible]; Paris, 1832, in-8°.

[illegible]), historien belge, né [illegible], le 18 novembre [illegible] à Thuin, petite ville de la principauté de Liége, il entra, en 1668, dans la Congrégation de l'Oratoire. Il devint supérieur de la maison de Thuin, puis assistant du prévôt des maisons wallones, et enfin, de retour à Mons, il fut plusieurs fois élu à la dignité de prévôt. Il menait une vie retirée et studieuse, et s'était formé une bibliothèque assez nombreuse, dont il disposa en faveur de ses confrères de la maison de Mons, dans laquelle il termina ses jours, à l'âge de soixante-quatorze ans. On a de lui : *Histoire générale du Hainaut*, etc.; Mons, 1718, 6 vol. in-12, ouvrage estimé, quoique mal écrit.

E. R.

Paquot, *Mémoires*.

(1) [illegible] des communes, signalée [illegible] des plus spirituels pam[illegible] avait fourni la somme né[illegible]

DELY-HASSAN. *Voyez* CARAYAZYDJY.

DELZONS (*Alexis-Joseph*, baron), général français, fils d'un magistrat d'Aurillac, né dans cette ville, le 26 mars 1775, tué en Russie, le 24 octobre 1812. Il s'engagea en 1791, dans l'un des bataillons de volontaires du Cantal, et fut nommé lieutenant de grenadiers le 8 juillet 1792; il fit en cette qualité les campagnes de 1792 et 1793, à l'armée des Pyrénées orientales. L'activité et les talents qu'il montra lui valurent, le 15 octobre 1793, le brevet de capitaine. Sa brillante conduite au combat de la Jonquière, où il fut blessé d'un coup de feu à la cuisse, le 21 septembre 1794, lui mérita les éloges du général Pérignon. A peine rétabli de cette blessure, il rejoignit son corps, et vint se signaler au siége de Roses. Le 10 mai 1796 il se fit remarquer au célèbre passage du pont de Lodi, et le 30 on le vit partager les périls des braves qui traversèrent audacieusement le Mincio sous le feu meurtrier de l'ennemi, et lui enlevèrent les pontons parqués sur la rive opposée. Après s'être particulièrement distingué pendant toute la durée de cette campagne, Delzons fut fait prisonnier à la tête d'un détachement qu'il commandait, dans un engagement qui eut lieu près de Mantoue. Échangé huit jours après, il prit une part active à l'affaire du 17 novembre, près de Rivoli, où il fut blessé, et reçut sur le champ de bataille le grade de chef de bataillon. Désigné pour faire partie de l'expédition d'Égypte, il s'embarqua et rejoignit en mer l'escadre de l'amiral Brueys. Le 2 juillet 1798 il pénétra l'un des premiers dans Alexandrie, enleva le 21 les retranchements d'Embabeh, et reçut pour prix de son courage le brevet de chef de la 4e demi-brigade. Il avait alors vingt-trois ans. Delzons se prononça fortement contre la capitulation d'Alexandrie, et rentra en France avec les débris de l'armée expéditionnaire. Après la paix de Presbourg (1805), il reçut l'ordre de se rendre en Dalmatie, et contribua, sous le commandement du général Molitor, à la levée du siége de Raguse, où s'était renfermé le général Lauriston avec sa division. En 1809 il commandait la brigade de droite du corps de Marmont, qui devait évacuer la Dalmatie pour rejoindre la grande armée. Il dé-

cida la victoire de Bilay, et contribua par son élan au succès du combat de Znaïm. Après la signature du traité de Vienne, en 1809, Delzons fut chargé de l'organisation de la province illyrienne de Karlstadt cette importante mission, dont il s'acquitta avec zèle, lui valut, le 15 février 1811, le grade de général de division ainsi que des lettres de service qui lui donnaient le commandement en chef, par *intérim*, de l'armée d'Illyrie. Appelé en 1812 à l'armée d'Italie, il fit sous les ordres du prince vice-roi à la tête de la 1re division du quatrième corps la campagne de Russie, et se distingua surtout aux journées d'Ostrowno et de la Moskova. Le 24 octobre, pendant la retraite de l'armée française, il fut chargé de s'emparer du passage de la Louja, qui devait faciliter l'occupation du point important de Maloiaroslawitz. Les ponts ayant été détruits, Delzons les fit immédiatement rétablir, et parvint à y faire passer sa division. Arrivé sur la rive gauche il donne aussitôt l'ordre d'attaquer les hauteurs de la ville, et s'en rend maître après une vive résistance. Cependant une grande partie de l'armée russe s'étant dirigée sur ce point, les régiments qui l'occupaient en furent bientôt chassés. A cet instant, le prince Eugène donne l'ordre à la division Delzons de reprendre la ville, qui venait d'être abandonnée; le général voulant augmenter le courage de ses troupes et les enlever, s'élance à la tête du 84e régiment, et reçoit le coup mortel. Voici comment M. de Ségur, raconte cette mort (1): « Après avoir franchi la Louja sur un pont « étroit, la grande route de Kalouga entre dans « Maloiaroslawitz, en suivant le fond d'un ravin « qui monte dans la ville les Russes remplis « saient en masse ce chemin creux. Delzons et « ses Français s'y enfoncent tête baissée les « Russes rompus, sont renversés; ils cèdent « et bientôt nos baionnettes brillent sur les hau- « teurs. Delzons se croyant certain de la vic- « toire, l'annonça. Il n'avait plus qu'une en- « ceinte de bâtiments à envahir; mais ses sol- « dats hésitent lui s'avance, il les encourage du « geste, de la voix et de son exemple, lorsqu'une « balle le frappe au front et l'étend par terre. « On vit alors son frère (2) se jeter sur lui le « couvrir de son corps, et vouloir l'arracher du « feu de la mêlée mais une seconde balle l'at- « teignit lui-même et tous deux expirèrent en- « semble. Le général Delzons fut enterré le lendemain, 25 octobre sur le champ de bataille où il avait glorieusement combattu. Le nom de ce général est inscrit sur les tables de bronze du palais de Versailles ainsi que sur l'arc de triomphe de l'Étoile.

Victoires et Conquêtes. — De Ségur, *Campagne de la Russie.* Le Bas, *Dict. encyc. de la France.*

DEMABUER (*Jean*), peintre français, né à Maubeuge, en 1499, mort en 156 On cite de lui des portraits et croix.

Dict. Biog. univ. et pitt.

DEMACHY (*Jacques-Fra* français, né à Paris, le 30 avril la même ville, le 7 juillet 1803. négociant peu fortuné, qui le pharmacien : il y passa quelq entra au laboratoire de l'Hôtel- sa maîtrise. Il ouvrit bientôt a mais le commerce avait peu d' il préférait la littérature et l'étu Nommé d'abord pharmacien en militaire de Saint-Denis, il devi pharmacie centrale des hôpitau la place de censeur. Demachy aux anciennes idées et n'accep coup de répugnance les décou il n'avait pas contribué aus contre la réforme chimique et On a de lui : *Nouveaux Dialo* Paris, 1755, in-12; — *Exam eaux de Passy*; Paris, 1756, i *chimique des eaux de Verbe* in-12; — *Éléments de Chimi* de Junker; Paris, 1757-1761, *Dissertations chimiques*, tr de Pott; Paris, 1759, 4 vol. in- *chimiques*, traduits de l'allem Paris, 1762, 2 vol. in-12 *Ins ou principes élémentaires d présentés sous un jour nouv* 2 vol. in-8° *Procédés ch méthodiquement et définis*; P l'auteur y a joint une *Nouvelle naisons ou rapports pour se Instituts de Chimie*; — *Écon notions simples et faciles s la médecine*, etc., avec Pont in-12; — *Recueil de disser chimiques*; Paris, 1774, in- *Distillateur des Eaux-fort* in-fol., trad. en allemand pa mann; Leipzig, 1784, 2 vol. in *Distillateur-Liquoriste* co *leur d'eau-de-vie, le Fabric le Débitant ou le Cafetier-* ris, 1775, in-fol., 16 planches *vations* de E. Bertrand; Paris, 11 planches: traduit en allen Hahnemann, Leipzig, 1785, *L'Art du Vinaigrier*; Neuf Paris, 1785, 1814 et 1820, 2 planches; — *Manuel du Ph* 1788, 2 vol. in-8 Il existe chy une foule de poésies épars lologiques ou littéraires et d'é insérés dans le *Mercure*, *Muses* et autres recueils sem

Biographie médicale. — Quéra raire.

(1) *Napoléon et la grande armée en 1812.*
(2) L'un de ses aides de camp

[illegible] (1), orateur et homme [illegible], vivait dans le quatrième siècle [illegible]. Il fut le contemporain de Philippe, [illegible] le Grand et d'Antipater. Il était, [illegible] basse naissance et avait exercé la [illegible] de marinier. Des talents très-remar- [illegible] beaucoup d'intrigue le placèrent au [illegible] des orateurs de son temps. Il fit de [illegible] un usage souvent honteux, quel- [illegible] funeste à sa patrie. Il disait de lui- [illegible] allusion sans doute à son ancien [illegible] Je suis le pilote des naufrages d'A- [illegible] entendre par là que la démo- [illegible] n'étant plus qu'un vaisseau [illegible], il ne pouvait pas gouverner [illegible] été intacte, et que porté sur [illegible] naufrage, il était bien forcé d'obéir [illegible]. « Mais Démade, s'écrie élo- [illegible] Plutarque, en répondant à ce so- [illegible] était lui-même un de ces nau- [illegible], lui dont la conduite et l'admi- [illegible] si honteuses, qu'Antipater di- [illegible] devenu vieux que, semblable à [illegible], il ne lui restait plus que la [illegible]. » Le même Antipater disait : [illegible] rassasier Démade ni rien faire [illegible] Phocion. » Démade et Phocion, ces [illegible] d'ailleurs si différents, étaient [illegible] par leurs opinions politiques : tous [illegible] au parti macédonien : l'un en [illegible] et respecté, l'autre l'instru- [illegible] méprisé. Démade s'attaqua na- [illegible] chef du parti contraire, à Démos- [illegible] qui s'engagea en 349, presque [illegible] de ce dernier, ne finit qu'avec [illegible], à l'approche d'Antipater et de [illegible] Démosthène et ses amis quittèrent [illegible] Démade proposa le décret qui le con- [illegible]. A la bataille de Chéronée il tomba [illegible] des Macédoniens : Philippe célé- [illegible] par un banquet. Au sortir de [illegible] en revue ses prisonniers, non sans [illegible] des paroles de mépris pour les [illegible] s'écria alors avec autant d'es- [illegible] courage. « Roi ! lorsque la fortune [illegible] d'Agamemnon, n'as-tu pas honte [illegible] Thersite ? » Philippe, qui venait [illegible] l'hégémonie, c'est-à-dire [illegible] à Agamemnon dans les [illegible], comprit la flatterie conte- [illegible] de l'orateur; il lui en [illegible] satisfaction en lui donnant [illegible] comblant de présents. Il fit [illegible] rançon les prisonniers athé- [illegible] Athènes un traité d'alliance. [illegible] eurent d'ailleurs une cause [illegible] que le bon mot de Démade [illegible]. La manière dont cet orateur [illegible], les présents qu'il reçut [illegible] de plus en plus à la cause macédonienne. Il alla jusqu'à proposer quelques années plus tard de mettre Alexandre au rang des dieux. Les Athéniens n'étaient pas encore tombés assez bas pour se prêter à une pareille apothéose, et Démade fut accusé de proposition illégale. Il eut beau répondre : « Je ne suis point auteur de ce décret; la guerre l'a dicté, et c'est la lance d'Alexandre qui s'est chargée de l'écrire, » l'accusation n'en fut pas moins accueillie, et Démade expia son adulation par une amende de dix talents (55,700 francs). Le fait le plus marquant de sa vie politique fut sans doute celui où il parvint à sauver ses propres adversaires de la colère d'Alexandre. Ce prince demandait qu'on lui livrât les orateurs coupables d'avoir excité le peuple contre la Macédoine. Ils étaient huit ou dix, et de ce nombre se trouvaient Lycurgue et Démosthène. On s'assembla pour délibérer sur cette demande. Phocion, avec sa rudesse ordinaire, déclara que les orateurs réclamés par Alexandre devaient se résigner à la mort, que le salut de la république était à ce prix. Démosthène, par quelques paroles habiles, détourna facilement le peuple de cette cruelle résolution, sans lui indiquer quel parti il fallait prendre. Démade alors monta à la tribune. Les orateurs compromis avaient acheté son assistance au prix de cinq talents (27,850 francs). Il proposa le décret suivant, qui conciliait tout : « Les orateurs désignés devront être mis en jugement, et seront sévèrement punis s'ils sont trouvés coupables. » Ce décret fut voté sur-le-champ, et Démade fut chargé de le porter lui-même à Alexandre. Ce prince, se contentant de cette soumission, n'insista pas sur sa première demande, et le procès contre Démosthène et ses amis ne fut pas même entamé. En 313, Démade, malgré sa vénalité bien connue, eut l'administration d'une partie des finances athéniennes, probablement de l'argent destiné au spectacle (θεωρικόν). Les Athéniens voulant appliquer cette somme aux affaires politiques, il les en dissuada en faisant appel à leur amour pour les spectacles. Bien que la loi défendît de produire aux *Dionysiaques* des danseurs étrangers, sous peine de mille drachmes d'amende pour chacun, Démade, étant chorége, en fit, dit-on, paraître cent sur le théâtre, et paya l'amende pour chacun, ce qui fit une somme de 100,000 drachmes (93,000 francs). On comprend qu'avec de pareilles prodigalités Démade avait souvent besoin d'argent; il en demandait sans scrupule à tous les partis. Lorsque Harpalus vint à Athènes (*voy.* DÉMOSTHÈNE), il se laissa gagner par lui, et fut l'objet d'une deuxième condamnation; il paraît qu'il en encourut encore une troisième, et finit par être frappé d'incapacité politique. En 322, à l'approche d'Antipater, les Athéniens, alarmés, lui rendirent ses droits de citoyen, et l'envoyèrent avec Phocion auprès du général macédonien pour implorer la paix; quatre ans plus tard, ils le députèrent encore auprès d'Antipater,

[illegible] contraction de Δημεάδης. Voyez [illegible], édit. de Sylburg, et Priscien. II.

malade en Macédoine, pour demander que la garnison macédonienne fût retirée de Munychie. Antipater se montra d'abord bien disposé; mais ayant trouvé dans les papiers de Perdiccas des lettres que lui adressait Démade, et dans lesquelles il le pressait de passer en Europe pour attaquer le régent de Macédoine, il ordonna de tuer l'orateur athénien, après avoir fait massacrer sous les yeux du malheureux père son fils Déméas. Plutarque attribue à Cassandre ce double meurtre.

L'élocution de Démade était fort négligée; mais ses discours étaient pleins d'énergie et semés de ces vives images, de ces traits piquants et incisifs qui manquent rarement leur effet sur la multitude. Il improvisait toujours, et, d'après Cicéron et Quintilien, il ne laissa aucun discours écrit; cependant on voit par un passage de Tzetzès que du temps de cet écrivain il existait plusieurs discours attribués à Démade. Nous avons sous son nom un fragment étendu d'un discours (περὶ δωδεκαετίας) prononcé en 326, et dans lequel Démade défend sa conduite sous le règne d'Alexandre. L'authenticité de ce fragment est douteuse, bien que Im. Bekker l'ait trouvé dans six manuscrits, et qu'il soit imprimé dans les collections des *Orateurs Attiques* d'Alde Manuce, 1513; d'Henri Estienne, 1573; de Reiske, 1770; d'Immanuel Bekker, Oxford et Berlin, 1823. Auger l'a traduit en français. Suidas attribue encore à Démade un ouvrage sur l'île de Délos et sur les enfants de Latone; mais il est bien difficile de regarder l'orateur attique comme l'auteur d'une pareille production, et on ne connait dans l'antiquité aucun écrivain du même nom à qui elle puisse appartenir.

L. J.

Suidas, au mot Δημάδης. — Diodore de Sicile, XVI, 87; XVII, 15; XVIII, 18. 48. — Dinarque, *Contra Demosthenem*, 90; *Contra Aristogitonem*, 15 — Plutarque, *Demosthène*, 8. 10, 11, 23. 28, 31; *Phocion*. 1. 30; *Præcepta reipublicæ gerendæ*, 23; *Apophthegmata*. — Pausanias, VII, 10. — Athenée, II, VI, XIII — Élien, *Var Histor.*, V, 12; XIII, 12. — Tzetzès, *Chil.*, VI, 36. — Cicéron, *Orator*, 26; *Brutus*, 9. — Quintilien. II, 17; XII, 10. — Sextus Empiricus, *Advers. Math*. I, 13; II, 16. — Aulu-Gelle, XI, 10. — Ruhnken, *Historia critica Oratorum Græcorum*, p. 71. — Freytag, *De Demade*; Leipzig, 1780. — J.-G. Hauptmann, *Disputatio qua Demad. et illi tribut. fragment.; orat. consideratur* Gera. 1768, in-4°, reimprimée dans les *Oratores* de Reiske, IV, p. 243. — H. Lhardy, *Dissertatio de Demade oratore Atheniensi*; Berlin, 1834 in-8°. — Westermann, *Gesch. de Griech. Beredtsamkeit*.

* **DÉMAGORAS** (Δημαγόρας), écrivain grec, d'une époque incertaine. Denys d'Halicarnasse le cite en même temps qu'Agathylle, comme un écrivain qui s'accordait avec Céphalon sur la date de la fondation de Rome. On ignore si Démagoras était poète, comme Agathylle. Il est souvent cité par les grammairiens.

Denys d'Halicarnasse *Antiquit. Roman.*, I, 72. — Bekker, *Anecdota*. p. 277. — Bachmann. *Anecd.*, I, 68. — C. Müller, *Historicorum Græcorum Fragmenta*, t. IV.

* **DEMAHIS** (*Étienne Achille*), peintre français, né à Paris, en 1801, mort en 1843. Enlevé au milieu de sa carrière, au com-

mencement de ses succès, cel
pendant une place ici. Élève
mais découragé sans cesse par
mère, qui voulait en faire un e
croire à son talent, et condam
ses essais. Néanmoins, en 1
au salon un petit tableau de
ses Nuits et un beau portrai
matique Rougemont. Après
tres portraits en 1833, il eut
un ouvrage plus important
tiré des *Pionniers*, de Coop
Louise tombant sans conn
forêt, à la vue de la lutte
engagée entre leur fidèle ch
thère. Un éditeur fit graver c
çois Girard. La liste civile co
Demahis une petite bataille d
châteaux royaux. Après quel
posés en 1836, il fit admettre
un sujet tiré du *Jocelyn* de L
moment où Jocelyn reconnait c
pagnon est une femme. Là fini
artiste : des chagrins de cœur
une mort prématurée. Gu

Journal des Beaux-Arts.

DEMANDRE (*A.*), gramma
dans la première partie du di
mort en 1808. On a de lui :
l'Élocution française; Paris,
Il y a des exemplaires de la
qui portent pour titre : *Dict*
des règles de la Langue Fra
de 1770. Cet ouvrage fut r
soins de l'abbé de Fontenay; l
in-8°.

Ersch, *La France littéraire.*

DEMANDRE (*Claude-Fr*
cien français, né vers 1728, à
Franche-Comté, mort à Par
1803. Curé à Donnelay, il co
à la mécanique, et inventa u
attendait sans doute la gloire
qui le ruina sans le tirer de l'obsc
avec succès quelques applica
cédé sur la Marne et dans le p
demanda une indemnité à l'
tuante. L'Académie des Science
répondit « re
mandre e des h
et : sa m
p
pouvait e
d'une utilité
compense considérable. » Tou
put obtenir, ce fut, en 1802, un
cents francs sur la cassette du

Precis des pieces de l'abbé De
a sa decouverte et aux avantage
Paris, 1790, in-8°. — Lejoyand, *Obs*
couverte de l'abbé Demandre et su
de fait, le 15 janvier 1791, à l'Ass
Académie des Sciences — Mo
Mathematiques, t. III, p. 197

.(*Jean-Baptiste*), prélat fran-
...dant, né à Paris, le 28 octobre
...ançon, le 20 mars 1823. Il em-
...ecclésiastique, et fut nommé, après
...s jésuites, préfet des études au
...nçon. En 1769 il obtint la cure
...t-Pierre de cette ville, et fut élu
...é du clergé aux états généraux.
...ieurs de son ordre, il se réunit au
...adhésion à la constitution civile du
...nvier 1791. Jeté pendant la ter-
...prisons de Dijon, il y fut détenu
...mois. Il reprit ses fonctions de
...pastorale, lorsque l'exercice public
...mis. Élu en 1798 évêque métro-
...ançon, il tint en 1800 un concile
...dura six jours, et dont les actes
...liés dans les *Annales de la Reli-*
..., 353. L'année suivante il donna
...comme tous ses collègues, au con-
...nu à Paris, et fut nommé grand-
...e qu'il venait de quitter. Sa bonté
...l'avaient fait beaucoup aimer de
..., qui voulaient placer sur son can-
...es de l'épiscopat; l'autorité s'y
...'en suivit quelques troubles. Dans
...nées de sa vie, Demandre avait
...ne foule de tracasseries auxquelles
..., dom Grappin, répondit par un
...é : *A Messieurs les administra-*
...èse de Besançon, relativement
...tions exigées des anciens prêtres
...is*, et attribué à Demandre lui-
...i avait publié deux ouvrages de
..., dont il était l'ami; ils ont pour
...s sur le Mariage des Protes-*
...ervations sur le Divorce*; Besan-
....

..., etc., *Biographie univ. et port. des*

..., historien français, vivait au dix-
.... Il entra dans les ordres, et fut
...ier de l'île de Gorée en Afrique.
...*Nouvelle Histoire de l'Afrique*
...Paris, 1767, 2 vol. in-12; l'auteur
...es mots d'*Afrique française* tout
...is entre le cap Blanc et la rivière
.... Bien que Demanet eût visité
... partie de la contrée dont il parle,
...son livre peu de choses originales
...emprunté au P. Labat; — *Paral-*
...*des Mœurs et des Religions de*
...tions; 1768, 5 vol. in-12 : Barbier
...tence de cet ouvrage, et croit que
...il n'en a publié que le *Prospectus*.

...France littéraire.

... (*Cyriaque*). *Voy.* Henrion.

.... *Voy.* Manne (De).

... (*Antoine-Marie*), jurisconsulte
... Paris, le 26 septembre 1789. Il est
...ent-régent de l'ancienne Faculté de
...e ville, qui devint plus tard prési-
dent du tribunal de première instance de Louviers. Il étudia le droit à Paris, et se fit recevoir en 1809 avocat à la cour impériale. Nommé en 1819, à la suite d'un concours, professeur suppléant à la Faculté de Paris, il fut en 1821 appelé par le gouvernement à remplir l'une des chaires de Code Civil de nouvelle création. En 1848 les électeurs du département de l'Eure l'envoyèrent à l'Assemblée constituante, où, par son activité, son instruction et la droiture de son esprit, il se rendit fort utile. Il prit part à la discussion du projet de constitution et des décrets relatifs à la transportation des insurgés, à la composition du jury, aux caisses d'épargne et aux bons du trésor public, à la naturalisation et au séjour des étrangers en France. Appelé par les suffrages des mêmes électeurs à faire partie de l'Assemblée législative, M. Demante parla en faveur du projet de loi relatif à la transportation des insurgés de juin en Algérie, fut rapporteur de la commission chargée de l'examen du réquisitoire du procureur général tendant à autoriser des poursuites contre le représentant Félix Pyat, et fit sur le désaveu de paternité en cas de séparation de corps une proposition qui donna naissance à la loi du 6 décembre 1850. Il prit aussi la parole sur le projet de loi organique de l'enseignement, présida la commission chargée de l'examen du projet de réforme hypothécaire, et fit un rapport sur les propositions de MM. Wallon et Schœlcher tendant à la suppression de la mort civile. M. Demante est aussi connu par ses écrits que par son enseignement. Il a publié : *Programme du Cours de Droit civil français*, fait à la Faculté de Paris; Paris, 1830, 3 vol. in-8°; 3° édit., ibid., 3 vol. in-8°. Remarquable par sa clarté et sa concision, cet ouvrage, destiné aux étudiants, est l'un des meilleurs guides qu'ils puissent suivre; — *Cours analytique de Code Civil*; Paris, 1849, tomes I et II, in-8°. Cette explication du *Programme* aura environ neuf volumes. Au simple énoncé des questions traitées dans son cours oral, l'auteur a substitué des solutions brièvement motivées. M. Demante a publié aussi divers articles dans *La Thémis*, l'*Encyclopédie du Droit*, et dans la *Revue française et étrangère de Législation*, etc.

Son fils, M. *Auguste-Gabriel* Demante, né à Paris, le 3 mars 1821, est devenu en décembre 1850, professeur suppléant à la Faculté de Toulouse. On a de lui : *Questions et exercices élémentaires sur les examens de droit*; Paris, 1850, in-18; — *De la Loi et de la Jurisprudence en matière de donations déguisées*; Toulouse, 1855, in-8°. Il est collaborateur de la *Revue critique de Législation*. E. Regnard.

Archives de la Faculté de Paris.

* DEMANTIUS (*Christophe*), poëte et musicographe allemand, vivait encore en 1631. On a de lui : *Threnodiæ*; Freyberg, 1620, in-8°; — *Isagoge artis Musicæ ad incipientium*

cantum accommodata, en latin et en allemand; Freyberg et Iéna, 1656, in-8°; — *Luscinia poetica;* 1645, in-8°; — *Tentorium de Globis;* Dresde, 1662, in-4°.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon.*

DÉMAR (*Claire*), femme de lettres française, née vers 1800, morte en 1833. Après avoir pris une part assez active à la propagation du saint-simonisme, elle se suicida. On a d'elle : *Appel d'une femme au peuple sur l'affranchissement de la femme;* Paris, 1833, in-8°; — *Ma Loi d'avenir*, *ouvrage posthume publié par Suzanne;* Paris, 1833, in-8°.

Louandre et Bourquelot, *La Littérat. contemporaine.*

* **DEMARATA**, princesse syracusaine, morte en 214 avant J.-C. Fille de Hiéron II, roi de Syracuse, elle épousa Andranodore, un des tuteurs de Hiéronyme, petit-fils et successeur de ce prince. Après le meurtre de Hiéronyme, elle conseilla à son mari de s'emparer du pouvoir suprême. Andranodore suivit d'abord les conseils de Demarata; mais le cœur lui manqua bientôt. En vain sa femme « lui rappela, dit Tite-Live, ce mot répété tant de fois par Denys le Tyran, qu'un roi ne doit renoncer à la tyrannie que lorsqu'on le tire par les pieds, et jamais tant qu'il est à cheval (*pedibus tractum*, *non insidentem equo*, *relinquere tyrannidem debere*) ». Malgré ces paroles énergiques, Andranodore livra la citadelle aux Syracusains, et renonça au pouvoir. La république fut établie, et le peuple par un de ses premiers décrets ordonna que toute la famile royale fût mise à mort. Demarata fut égorgée avec sa nièce, Harmonia, femme de Gélon.

Tite-Live, XXIV, 22-25.

DÉMARATE (Δημάρατος), quinzième roi de Sparte de la famille Eurypontide, régna depuis environ 510 avant J.-C. jusqu'en 491. Il était fils du roi de Sparte Ariston. Les circonstances de sa naissance influèrent tellement sur le reste de sa vie, qu'il est nécessaire de les faire connaître. Ariston s'était marié deux fois, sans avoir d'enfants. Du vivant de sa seconde femme, il se fit céder par une ruse, dont on peut lire le récit dans Hérodote, la femme de son ami Agétus. Celle-ci avant le dixième mois (lunaire) mit au monde un enfant mâle. Ariston siégeait avec les éphores pour un jugement lorsqu'on lui annonça cette naissance. Aussitôt, se rappelant la date de son mariage et comptant sur ses doigts le nombre de mois écoulés, il s'écria : « Cet enfant n'est pas de moi ». Les éphores, qui entendirent ces mots, ne semblèrent pas y attacher grande importance, et Ariston lui-même, oubliant bien vite ses premiers soupçons, s'attacha vivement à l'enfant qui venait de naître, et lui donna le nom de Démarate (désiré du peuple), par allusion aux vœux que le peuple avait faits pour la naissance du jeune prince. Celui-ci répondit à l'espérance du peuple et à l'attachement de son père, auquel il succéda, probablement vers 510.

D'après Pausanias, il partagea a
l'honneur de chasser Hippias d'
tarque nous montre ces deux pr
ensemble la guerre contre A
se fit remarquer, dit Hérodote,
leté et son courage. Seul de to
Sparte, il remporta aux jeux ol
victoire à la course des quadrig
fut brusquement interrompue par
qui s'élevèrent entre lui et son c
ci ayant tenté une expédition co
Démarate, qui l'avait accompagné j
refusa d'aller plus loin, et en d
signal de la retraite aux alliés d
manquer l'entreprise. Furieux de
et de l'échec qui en avait [illegible] la
ne songea plus qu'à [illegible]
[illegible]
... paroles
[illegible]
timité de la naissance de Dém
longues discussions sur ce [illegible]
faire devant l'oracle de Delphes. [illegible]
par Cléomène, se prononça co
fut exclu du [illegible]ne. [illegible]
assistait [illegible]
magistr[illegible]
la place [illegible]
l'humil[illegible]
après avoir été roi. [illegible]
[illegible]
lui [illegible] un bœuf, et, [illegible]
sac[illegible] mains de sa [illegible]
lui dire la vérité. Celle-ci lui
récit d'où il résultait que
d'Ariston ou du demi-dieu [illegible]
rate, qui avait craint un moment [illegible]
dire de ses ennemis, fils de [illegible]
taire paître les ânes (ὀνοφορβός),
les paroles de sa mère; et conv
[illegible]
par une fuite rapide à la p
[illegible] il se rendit en A[illegible]
[illegible]bien accu[illegible]
[illegible]
[illegible]
tement avertir ses c[illegible]
moment il joue dans [illegible] guerre [illegible]
qui semble moins appar[illegible] à
l'imagination d'Hérodote.
battre les espérances que concevai

es d'hommes qu'il traînait après
revoir les désastres qui menaçaient les
'est le … qu'on lui fait jouer à la revue
me, … …ples, avant la bataille
… …, et dans la plaine de
… a quelque chose de
… que fictive, elle n'est pas indi-
… l'histoire. Dicéus, Athénien
… les Perses, se trouvait avec Déma-
de Thria quelques jours avant
… . Il vit tout à coup venir
… de poussière comme au-
… une armée de trente mille
… milieu du tourbillon il entendit
… sacré d'Éleusis, le mystique
… μυστικὸν Ἴακχον). Démarate, qui
aux mystères d'Éleusis, de-
… cette clameur. « Puisque l'At-
… rte, répondit Dicéus, cette clameur
que des dieux; ils quittent Éleu-
… des Athéniens et de leurs
vers le Péloponnèse, mal-
… terre de Xerxès; s'ils se di-
e, c'en est fait de la flotte
… achevait-il ces paroles, que
va un nuage qui fut emporté à
jusqu'à Salamine, et les deux
… ce prodige comprirent que la
… serait détruite.
À ces récits merveilleux, on ne peut
… n'ait en effet prévu la dé-
… qu'il n'ait donné à Xerxès de
… conseils. Il en fut récompensé
… de Pergame, de Teuthrania
, que sa famille possédait encore
Xénophon. Un de ses descendants,
… la fille d'Aristote, lorsque ce der-
… et eut d'elle deux fils, Pro-
… Si l'on en croit une anecdote
… Plutarque, Démarate vivait encore
…tocle vint, en 466, chercher un
de Perse. L. J.

…, VI, 41-70; VII, 3, 101-105, 209, 234, … — Pausanias, III, 7. — Plutarque, *De Themist.*, c. 29. — Xénophon, *Hellen.*, VII, 8, 17. — Otfried Müller, *Dor.*, I, 9.

…TE, citoyen de Corinthe, lié par la famille de Philippe, roi de … vers 340 avant J.-C. Lorsque … illa avec Philippe à l'occasion … celui-ci avec Cléopâtre, en 337, … entre le père et le fils, et fit … à revenir à la cour de Ma-

…andre, 9

…, écrivain d'une époque incer… par Plutarque. C'est peut-être … des Τραγῳδούμενα, ouvrage … tragédie grecque, mentionné … lexandrie, Stobée et le scoliaste … Rhodes. Plutarque cite aussi des … sur les rivières, sur la … Arcadie.

Plutarque, *Parall. Min.*, 16; *De Fluv.*, IX. — Saint Clément d'Alexandrie, *Protrept.*, 3. — Stobée, *Floril.*, XXXIX, 32, 33. — Scoliaste d'Appollonius de Rhodes, I, 45, 1289. — Fabricius, *Bibl. Græca.*, II, 289, 294. — Vossius, *De Histor. Græc.*

*DÉMARATE, écrivain spartiate, vivait vers 120 après J.-C. D'après Planudes, il répliqua à l'épigramme d'Adrien sur la conquête de la Grèce, en inscrivant au-dessus de cette pièce un vers du discours d'Achille à Patrocle. Lorsqu'on rechercha le nom de celui qui avait osé toucher à l'épigramme impériale, il répondit en parodiant un vers d'Archiloque. « C'est moi, le soldat bien cuirassé de Mars, etc. »

Εἰμὶ μὲν εὐθώρηκος Ἐνυαλίου πολεμιστής, etc.

Cette histoire semble tirée d'une note du manuscrit du Vatican, qui ne donne pas cependant le nom de Démarate.

Planudes, *Anthologia.* — Jacobs, *Ad Anthologiam*, II, 285.

DÉMARATE, prince étrusque, d'origine grecque, vivait vers 660 avant J.-C. Né à Corinthe, et appartenant à la tribu des Bacchiades, il avait acquis d'immenses richesses dans le commerce. Quand la puissance de sa tribu eut été détruite, vers 657, par Cypselus, il s'enfuit de Corinthe, et vint s'établir à Tarquinies en Étrurie. Au rapport de Strabon, il avait avec lui une suite nombreuse et apportait de grands trésors. Ce fut assez pour lui donner d'abord une grande influence à Tarquinies, et enfin la royauté de cette ville. D'après les historiens anciens, il se fit accompagner du peintre Cléophante de Corinthe, d'Eucheir et d'Eugramme, savants dans les arts plastiques, et introduisit dans l'Étrurie en même temps les beaux-arts et la connaissance de l'écriture alphabétique. Il épousa une femme étrusque, et eut d'elle deux fils, Aruns et Lucumon, appelé plus tard *L. Tarquinius Priscus* (Tarquin l'Ancien).

Tite-Live, I, 34. — Denys d'Halicarnasse, III, 46. — Polybe, VI, 11. — Strabon, V, VIII. — Cicéron, *Tuscul. Quæst.*, V, 37. — Tacite, *Ann.*, XI, 14. — Pline, *Hist. nat.*, XXXV, 3, 12. — Niebuhr, *Histoire Romaine*, t. I. — Macaulay, *Laws of ancient Rome.*

DÉMARES (*Josse*), philologue flamand, né à Anvers, en 1590, mort à Maubeuge, le 13 décembre 1637. Il entra chez les Jésuites, et professa longtemps les lettres grecques et latines. On a de lui : *Q. Horatius ad usum et castos mores juventutis accommodatus, cum notis et brevibus commentariis P. Jodoci Demares*; Cologne, 1648, in-16. Il laissa en manuscrit un *Onomasticon* grec-latin.

Foppens, *Bibliotheca Belgica.*

*DÉMARÈTE (Δημαρέτη), princesse syracusaine, vivait vers 480 avant J.-C. Fille de Théron, tyran d'Agrigente, elle épousa Gélon, prince de Syracuse. Au rapport de Diodore de Sicile, elle obtint de son mari, après la grande victoire d'Himère, qu'il accorderait à des conditions modérées la paix aux Carthaginois. Ceux-ci, par reconnaissance, envoyèrent à Démarète une couronne d'or de la valeur de cent talents. La prin-

cantum accommodata, en latin et en allemand; Freyberg et Iéna, 1656, in-8°; — *Luscinia poetica;* 1645, in-8°; — *Tentorium de Globis;* Dresde, 1662, in-4°.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon.*

DÉMAR (*Claire*), femme de lettres française, née vers 1800, morte en 1833. Après avoir pris une part assez active à la propagation du saint-simonisme, elle se suicida. On a d'elle : *Appel d'une femme au peuple sur l'affranchissement de la femme;* Paris, 1833, in-8°; — *Ma Loi d'avenir*, *ouvrage posthume publié par Suzanne;* Paris, 1833, in-8°.

Louandre et Bourquelot, *La Littérat. contemporaine.*

*DEMARATA, princesse syracusaine, morte en 214 avant J.-C. Fille de Hiéron II, roi de Syracuse, elle épousa Andranodore, un des tuteurs de Hiéronyme, petit-fils et successeur de ce prince. Après le meurtre de Hiéronyme, elle conseilla à son mari de s'emparer du pouvoir suprême. Andranodore suivit d'abord les conseils de Demarata; mais le cœur lui manqua bientôt. En vain sa femme « lui rappela, dit Tite-Live, ce mot répété tant de fois par Denys le Tyran, qu'un roi ne doit renoncer à la tyrannie que lorsqu'on le tire par les pieds, et jamais tant qu'il est à cheval (*pedibus tractum, non insidentem equo, relinquere tyrannidem debere*) ». Malgré ces paroles énergiques, Andranodore livra la citadelle aux Syracusains, et renonça au pouvoir. La république fut établie, et le peuple par un de ses premiers décrets ordonna que toute la famille royale fût mise à mort. Demarata fut égorgée avec sa nièce, Harmonia, femme de Gélon.

Tite-Live, XXIV, 22-25.

DÉMARATE (Δημάρατος), quinzième roi de Sparte de la famille Eurypontide, régna depuis environ 510 avant J.-C. jusqu'en 491. Il était fils du roi de Sparte Ariston. Les circonstances de sa naissance influèrent tellement sur le reste de sa vie, qu'il est nécessaire de les faire connaître. Ariston s'était marié deux fois, sans avoir d'enfants. Du vivant de sa seconde femme, il se fit céder par une ruse, dont on peut lire le récit dans Hérodote, la femme de son ami Agétus. Celle-ci avant le dixième mois (lunaire) mit au monde un enfant mâle. Ariston siégeait avec les éphores pour un jugement lorsqu'on lui annonça cette naissance. Aussitôt, se rappelant la date de son mariage et comptant sur ses doigts le nombre de mois écoulés, il s'écria : « Cet enfant n'est pas de moi ». Les éphores, qui entendirent ces mots, ne semblèrent pas y attacher grande importance, et Ariston lui-même, oubliant bien vite ses premiers soupçons, s'attacha vivement à l'enfant qui venait de naître, et lui donna le nom de Démarate (désiré du peuple), par allusion aux vœux que le peuple avait faits pour la naissance du jeune prince. Celui-ci répondit à l'espérance du peuple et à l'attachement de son père, auquel il succéda, probablement vers 510.

[illegible] il
rappa[illegible]
que nous montre ces deux
ensemble la guerre contre
se fit remarquer, dit Hérod[illegible]
leté et son courage. Seul de
Sparte, il remporta aux jeux
victoire à la course des quad[illegible]
fut brusquement interrompue
qui s'élevèrent entre lui et so[illegible]
ci ayant tenté une exp[illegible]
Démarate, qui l'avait accomp[illegible]
refusa d'aller plus [illegible], et
signal de la [illegible] aux
[illegible]
[illegible] avait été [illegible]
ne s[illegible] qu'à renverse[illegible]
[illegible] ce [illegible] avec L[illegible]
[illegible]
[illegible]
rée, [illegible]
[illegible] Ariston, parti[illegible]
[illegible] longtemps, co[illegible]
[illegible] de la naissance de Dé[illegible]
longues discussions sur ce
faire devant l'oracle de Delphes
par Cléomène, se prononça co[illegible]
fut exclu du trône. Peu de tem[illegible]
assistait aux jeux G[illegible]
magistrats, Léotychide [illegible]
la place du roi déchu. [illegible]
l'humilier, [illegible] pouv[illegible]
après avoir [illegible] roi. [illegible]rate
[illegible]
[illegible] de son manié
lui. [illegible] bœuf, et, me[illegible]
sacrées [illegible] mains de sa m[illegible]
lui dire la vérité. Celle-ci lui
récit d'où il résultait que D[illegible]
d'Ariston ou du demi-dieu As[illegible]
rate, qui avait craint un mome[illegible]
dire de ses ennemis, fils de l'[illegible]
taire paître les ânes (ὀνοφορβό[illegible]
les paroles de sa mère; et co[illegible]
de [illegible]
espéra [illegible]
prête [illegible] l'orac[illegible]
retira [illegible]
par une fuite rapide à la p[illegible]
toyens, il se rendit en A[illegible]
rius. Il fut très-bien accue[illegible]
et y exerça même une certain[illegible]
prévaloir l'ordre [illegible]
Sparte, et [illegible]
Xerxès au [illegible]
vénement [illegible]. Lorsqu[illegible]
para à envahir [illegible]
tement avertir ses c[illegible]
moment il joue dans [illegible]
qui semble moins [illegible]
l'imagination d'Hérodote. [illegible]
battre les espérances que con[illegible]

...tude d'hommes qu'il traînait après ...ir les désastres qui menaçaient les ...le rôle qu'on lui fait jouer à la revue aux Thermopyles, avant la bataille ...sage du défilé, et dans la plaine de ...dernière scène a quelque chose de ...bien que fictive, elle n'est pas indi... dans l'histoire. Dicéus, Athénien ...les Perses, se trouvait avec Déma... plaine de Thria quelques jours avant Salamine. Il vit tout à coup venir ...tourbillon de poussière comme au... soulever une armée de trente mille ...au milieu du tourbillon il entendit ...un sacré d'Éleusis, le mystique ...(Ἴακχον). Démarate, qui ...initié aux mystères d'Éleusis, de... cette clameur. « Puisque l'At...pte, répondit Dicéus, cette clameur ...que des dieux; ils quittent Éleu... secours des Athéniens et de leurs ...ment vers le Péloponnèse, mal... armée de terre de Xerxès; s'ils se di... Salamine, c'en est fait de la flotte ...peine achevait-il ces paroles, que ...s'éleva un nuage qui fut emporté à ...jusqu'à Salamine, et les deux ...de ce prodige comprirent que la ...devait détruite.

...ces récits merveilleux, on ne peut ...rate n'ait en effet prévu la dé... et qu'il n'ait donné à Xerxès de ...conseils. Il en fut récompensé ...de Pergame, de Teuthrania ..., que sa famille possédait encore ...Xénophon. Un de ses descendants, ...la fille d'Aristote, lorsque ce der...mort, et eut d'elle deux fils, Pro... Si l'on en croit une anecdote ...Plutarque, Démarate vivait encore ...Thémistocle vint, en 466, chercher un ...de Perse. L. J.

... VI, 61-70; VII, 3, 101-105, 209, 234, ... — Pausanias, III, 7. — Plutarque, De ..., c. 29. — Xénophon, Hellen., ..., 37. — Otfried Müller, Dor., I, 9.

..., citoyen de Corinthe, lié par ...la famille de Philippe, roi de ...vers 340 avant J.-C. Lorsque ...avec Philippe à l'occasion ...celui-ci avec Cléopâtre, en 337, ...entre le père et le fils, et fit ...à revenir à la cour de Ma...

..., 9.

...écrivain d'une époque incer... Plutarque. C'est peut-être ...des Τραγῳδούμενα, ouvrage ...tragédie grecque, mentionné ...Alexandrie, Stobée et le scoliaste ... Plutarque cite aussi des ...sur les rivières, sur la ...

Plutarque, Parall. Min., 16; De Flum., IX. — Saint Clément d'Alexandrie, Protrept., 3. — Stobée, Floril., XXXIX, 30, 33. — Scoliaste d'Appollonius de Rhodes, I, 45, 1299. — Fabricius, Bibl. Graec., II, 289, 294. — Vossius, De Histor. Graec.

*DÉMARATE, écrivain spartiate, vivait vers 120 après J.-C. D'après Planudes, il répliqua à l'épigramme d'Adrien sur la conquête de la Grèce, en inscrivant au-dessus de cette pièce un vers du discours d'Achille à Patrocle. Lorsqu'on rechercha le nom de celui qui avait osé toucher à l'épigramme impériale, il répondit en parodiant un vers d'Archiloque. « C'est moi, le soldat bien cuirassé de Mars, etc. »

Εἰμὶ μὲν εὐθώρηκος Ἐνυαλίου πολεμιστής, etc.

Cette histoire semble tirée d'une note du manuscrit du Vatican, qui ne donne pas cependant le nom de Démarate.

Planudes, Anthologia. — Jacobs, Ad Anthologiam, II, 265.

DÉMARATE, prince étrusque, d'origine grecque, vivait vers 660 avant J.-C. Né à Corinthe, et appartenant à la tribu des Bacchiades, il avait acquis d'immenses richesses dans le commerce. Quand la puissance de sa tribu eut été détruite, vers 657, par Cypselus, il s'enfuit de Corinthe, et vint s'établir à Tarquinies en Étrurie. Au rapport de Strabon, il avait avec lui une suite nombreuse et apportait de grands trésors. Ce fut assez pour lui donner d'abord une grande influence à Tarquinies, et enfin la royauté de cette ville. D'après les historiens anciens, il se fit accompagner du peintre Cléophante de Corinthe, d'Eucheir et d'Eugramme, savants dans les arts plastiques, et introduisit dans l'Étrurie en même temps les beaux-arts et la connaissance de l'écriture alphabétique. Il épousa une femme étrusque, et eut d'elle deux fils, Aruns et Lucumon, appelé plus tard *L. Tarquinius Priscus* (Tarquin l'Ancien).

Tite-Live, I, 34. — Denys d'Halicarnasse, III, 46. — Polybe, VI, 11. — Strabon, V, VIII. — Cicéron, *Tuscul. Quaest.*, V, 37. — Tacite, *Ann.*, XI, 14. — Pline, *Hist. nat.*, XXXV, 3, 12. — Niebuhr, *Histoire Romaine*, t. I. — Macaulay, *Laws of ancient Rome*.

DÉMARES (*Josse*), philologue flamand, né à Anvers, en 1590, mort à Maubeuge, le 13 décembre 1637. Il entra chez les Jésuites, et professa longtemps les lettres grecques et latines. On a de lui : *Q. Horatius ad usum et castos mores juventutis accommodatus, cum notis et brevibus commentariis P. Jodoci Demares*; Cologne, 1648, in-16. Il laissa en manuscrit un *Onomasticon* grec-latin.

Foppens, *Bibliotheca Belgica*.

*DÉMARÈTE (Δημαρέτη), princesse syracusaine, vivait vers 480 avant J.-C. Fille de Théron, tyran d'Agrigente, elle épousa Gélon, prince de Syracuse. Au rapport de Diodore de Sicile, elle obtint de son mari, après la grande victoire d'Himère, qu'il accorderait à des conditions modérées la paix aux Carthaginois. Ceux-ci, par reconnaissance, envoyèrent à Démarète une couronne d'or de la valeur de cent talents. La prin-

cease syracusaine fit frapper en mémoire de cet événement des médailles d'argent valant dix drachmes attiques, ou cinquante livres (λίτρα) de Sicile, et qui portèrent le nom de *demaretion*. Après la mort de Gélon, elle épousa Polyzelus, frère et successeur de ce prince.

Diodore de Sicile, XI, 26. — Pollux, IX, 85. — Hesychius, au mot Δημαρέτιον. — Schol. in Pind., Ol., II, 1, 29. — *Annali dell' Ist. di Corresp. Archeol.*, vol. II, p. 81.

* DEMARNE. *Voy.* MARNE.

DÉMARQUE (Δέμαρχος), général syracusain, fils de Pidocus, vivait vers 410 avant J.-C. Il fut un des généraux qui allèrent prendre le commandement des forces auxiliaires syracusaines dans la Grèce, à la place d'Hermocrate et de ses collègues, lorsque ceux-ci furent bannis. A son retour, il prit une part importante aux affaires publiques, et devint un des plus fermes adversaires du pouvoir naissant de Denys. Il fut en conséquence mis à mort, vers 405, à l'instigation de ce dernier, en même temps que Daphnæus, et peu après que Denys eut été nommé général autocrate.

Thucydide, VIII, 85. — Xénophon, *Hellenica*, I, 1. — Diodore, XIII, 96.

DEMAUGRE (*Jean*), littérateur français, né à Sedan, le 28 février 1714, mort à Yvoy-Carignan, en 1801. Il fit ses études chez les Jésuites, entra dans leur ordre, et obtint la chaire d'humanités au collége de Metz. Plus tard il embrassa l'état ecclésiastique, fut nommé vicaire de Balant près de Sedan, puis curé de Chauvency, dans le duché de Luxembourg. Une requête piquante, en vers, qu'il adressa à l'impératrice Marie-Thérèse, lui valut de cette princesse un cadeau de cent ducats. Il ne tarda pas à passer à la cure de Givet, où il parvint à mettre ses sermons à la portée des soldats de la garnison, en prenant dans l'art militaire des comparaisons et des arguments en faveur de la morale chrétienne. Enfin, il obtint la cure de Gentilly, près de Paris, puis le prieuré de Chablis. La révolution le priva de ce bénéfice; il fut même arrêté quelque temps. On a de lui : *Oraison funèbre de M. le maréchal de Belle-Isle*; 1761, in-8°; — *Oraison funèbre de dom Menne-Effleur, abbé d'Orbal*; 1765, in-4°; — *Le Militaire chrétien*; in-12 : ce sont des fragments de sermons prononcés à Givet; — *Épître en vers latins, sur les jeux de wisk et de reversi, adressée à l'abbé Séguin*; — *Les Psaumes de David mis en vers latins*. Cet ouvrage est resté inédit.

Rabbe, Boisjolin, etc., *Biograph. univ. et port. des Contemporains.*

DEMAUTORT (*Jacques-Benoît*), vaudevilliste français, né à Abbeville, le 27 mai 1745, mort à Paris, le 10 octobre 1819. Il a donné au théâtre du Vaudeville, en 1793 : *Le Petit Sacristain*; — *La Première des Dames de la Halle*; — *Gilles dupé*: — *Arlequin Joseph*; — *Le Cordonnier allemand*; — *Margot la resolue*; — *La Maîtresse d'École*, parodie de ... avec Ducray-Duménil : *La Taverne, La Caverne*; — avec Chazet : *A ... miséricorde*, parodie de *Misanthr... pentir*; — en 1805 : *Une Matinée de ... frin*; — en 1809 : *Hyacinthe R...* ... trouve plusieurs chansons de ... le recueil des *Dîners du V...* était un des plus joyeux ...

Rabbe, Boisjolin, etc., *Biographie univ. Contemporains.*

DEMBARRÈRE (*Jean* ...), ... çais, né à Tarbes (Haute ... 1747, mort à Paris, ... (1768) avec l... de ... l'École du G... nieur deux ans ... puis capitaine ... devint (1792) c... mandant du génie ... talent qu'il déploya lors de la d... ciennes lui valut le grade de ... avec lequel il alla servir en ... tions qu'il prit au combat de ... 1793), et grâce auxquelles le général Santerre remporta la victoire sur les ... commandés par d'A... le T... valurent (18 ... de division. A... de l'ouest, il ... commanden... fut plus tard ... tions que le ... à la ... Var. ... voir ... barrière ... Demb... sous un ... des ... éminents qu'il av... temps aux plus hau... février 1805, il reçut ... 1808. S'étant joint aux membres ... rèrent au sénatus-consulte qui pronon... ance de Napoléon, Dembarrère, que l... avait appelé à la pairie le 4 juin 1814, membre de la chambre des pairs for... poléon pendant les ... ours seconde ... des ... rent la ... le général ... sur l'arc de l'Étoile, ... est auteur de : ... d'œil sur les ... verses de la science militaire, pris... sur l'influence de celles qui ap... l'arme du génie, brochure in-8°; ... historique du maréchal de Vauba... Projet de changements à opérer dan... des places fortes; Paris, 1819, in-8°

Archives de la guerre. — *Dict. et Cam... Biographie des Pairs de France*, t. I, p. ... *de la Légion d'Honneur.* — *Moniteur* de ...

* DEMBINSKI (*Henry*), géné... dans le palatinat de Cracovie, le 1... En 1809, il s'enrôla dans le 5° ... chasseurs à cheval, commandé par ... nommé lieutenant à l'ouverture de la ...

blessé au combat de Weronow. En
e distingua à la bataille de Leipzig, et
ris lors de l'abdication de Napoléon.
1815 dans ses terres en Pologne, il
1825 député à la diète. Après la révo-
ovienne du 29 novembre 1830, il de-
r dans un régiment qui s'organisait
de Cracovie. Nommé chef de
cavalerie, il se distingua aux batailles
Wielkie, de Liw, de Kuflew. Après
les Russes sur le Narew, il fut en-
du général de Gielgud, et fit toute
de Lithuanie; il prit part aux batail-
, de Wilna, de Poniewiez, de
juillet 1831 il exécuta une mé-
, avec 4,000 Polonais, à tra-
la Lithuanie, et arriva à Varsovie
au milieu de la joie universelle, et
par un acte solennel que tous
avaient bien mérité de la patrie ».
en chef Skrzynecki ayant été ren-
commandement pour sa conduite
le remplaça; mais comme
l'intention de suivre
ligne tracée par Skrzynecki, il
, et le commandement
trois jours après. Depuis il
dans sa retraite vers la frontière
, et se réfugia en France.
en Égypte, conduit par la
guerre contre la Russie. Ren-
, il y resta jusqu'en 1849;
pour la Hongrie, y combattit les
Russes dans les rangs des Hon-
ensuite en Turquie, d'où il re-
à Paris. L. Chodzko.

et les Polonaises de 1830, par Straszewicz.
particuliers.

(*Albert*), écrivain polonais,
mort vers 1640. Il était de l'ordre des
écrivit à Rome une *Historia an-*
Rentré en Pologne, il publia :
qui se sont distin-
1633, *sous les règnes de Sigis-*
de l'empereur Ferdinand II;
L'Histoire de Pologne, regar-
le plus ancien et le
Europe; Varsovie, 1633.
L. Ch.

littérature polonaise, par Bentkowski;
Le Siècle de Sigismond III, par Star-
— *Doc. part.*

(*Louis-Matthieu*, baron), gé-
origine polonaise, né à Gora, en
(Espagne), le 12 juillet
grade de major dans le régi-
dont son père était colo-
, après avoir inutilement
indépendance de la Pologne, en-
France (19 février 1795), en
-major attaché à l'armée
colonel de la légion polonaise
(5 avril 1799), il fit les campagnes des Alpes, d'Italie, et prit une glorieuse part aux victoires de Novi et de Mantoue. Après avoir gagné en Amérique, sous les ordres de Rochambeau, le grade d'adjudant général, Dembowski rentra en France, fut employé dans la deuxième division de dragons, et fit successivement les campagnes de la grande armée (1806) et d'Espagne (1809). Il se distingua au passage du Tage : le premier il traversa un gué qu'il avait été chargé de reconnaître; il se distingua aussi à la bataille d'Occana, où à la tête de la cavalerie il décida de la victoire. Général de brigade (8 janvier 1810), il fut chargé, à la tête d'une brigade composée des 34e et 40e régiments d'infanterie de ligne, de protéger la retraite de l'armée française, qui venait d'évacuer le village de Arroylo-Molinos : Dembowski, qui n'avait que 1,300 hommes, se trouva inopinément attaqué par 5,000 Anglais et 3,000 Espagnols, commandés par le général Hill. Éloigné de tout secours, la position était des plus décourageantes, et cependant le général français, puisant une nouvelle force dans le danger, forme sa troupe en carrés, qui, tout en battant en retraite, soutiennent vaillamment les chocs réitérés de la cavalerie anglaise, qui ne s'arrêta que pour permettre à l'artillerie et à l'infanterie espagnole de mitrailler les soldats français. Malgré l'énorme disproportion du nombre, le combat durait déjà depuis près de cinq heures, lorsqu'un colonel anglais, touché de la conduite héroïque des Français, et voulant épargner ceux qui combattaient encore envoya un parlementaire pour sommer le général de se rendre. « Allez dire à celui qui vous envoie, « répondit Dembowski, qu'il nous reste encore « des cartouches et des baïonnettes, et que nous « ne nous rendrons pas. » Cette noble résolution donnant une nouvelle énergie à ses troupes, celles-ci parvinrent à passer la Guadiana et à rejoindre ainsi le cinquième corps, qui était commandé par le comte d'Erlon. Après avoir de nouveau combattu en Espagne, Dembowski, qui venait de recevoir (1812) l'ordre de passer à l'armée de Russie, mourut à Valladolid, au moment où il se rendait à son poste. A. Sauzay.

Decourcelles, *Hist. des Généraux français*.

DEMBOWSKI (*Jean*), général, frère du précédent, né à Gora, sur la Wistule, en 1773, mort à Milan, en Italie, en 1823. D'abord secrétaire d'Ignace Potocki, grand-maréchal de Lithuanie, il prit part aux guerres de 1792 et 1794, comme volontaire. En 1795 il se réfugia en France; en 1796 il entra dans les légions polonaises, puis au service de France, mais il n'y resta pas longtemps, s'établit en Lombardie, et termina ses iours à Milan. L. Ch.

Biographie des Contemporains.

DEMBOWSKI (*Ignace*), écrivain et poëte polonais, né vers 1770, mort vers 1830. En 1805 il fit paraître une excellente traduction de *La Henriade* de Voltaire, et réussit mieux que les autres traducteurs, tels qu'Eusèbe Slowacki et

cusse syracusaine fit frapper en mémoire de cet événement des médailles d'argent valant dix drachmes attiques, ou cinquante livres (λίτρα) de Sicile, et qui portèrent le nom de *demaretion*. Après la mort de Gélon, elle épousa Polyzelus, frère et successeur de ce prince.

Diodore de Sicile, XI, 26. — Pollux, IX, 80. — Hesychius, au mot Δημαρέτιον. — Schol. in Pind., *Ol.*, II, 1, 29. — *Annali dell' Ist. di Corresp. Archeol.*, vol. II, p. 81.

* **DEMARNE.** *Voy.* MARNE.

DÉMARQUE (Δέμαρχος), général syracusain, fils de Pidocus, vivait vers 410 avant J.-C. Il fut un des généraux qui allèrent prendre le commandement des forces auxiliaires syracusaines dans la Grèce, à la place d'Hermocrate et de ses collègues, lorsque ceux-ci furent bannis. A son retour, il prit une part importante aux affaires publiques, et devint un des plus fermes adversaires du pouvoir naissant de Denys. Il fut en conséquence mis à mort, vers 405, à l'instigation de ce dernier, en même temps que Daphnæus, et peu après que Denys eut été nommé général autocrate.

Thucydide, VIII, 85. — Xénophon, *Hellenica*, I, 1. — Diodore, XIII, 96.

DEMAUGRE (*Jean*), littérateur français, né à Sedan, le 28 février 1714, mort à Yvoy-Carignan, en 1801. Il fit ses études chez les Jésuites, entra dans leur ordre, et obtint la chaire d'humanités au collége de Metz. Plus tard il embrassa l'état ecclésiastique, fut nommé vicaire de Balant près de Sedan, puis curé de Chauvency, dans le duché de Luxembourg. Une requête piquante, en vers, qu'il adressa à l'impératrice Marie-Thérèse, lui valut de cette princesse un cadeau de cent ducats. Il ne tarda pas à passer à la cure de Givet, où il parvint à mettre ses sermons à la portée des soldats de la garnison, en prenant dans l'art militaire des comparaisons et des arguments en faveur de la morale chrétienne. Enfin, il obtint la cure de Gentilly, près de Paris, puis le prieuré de Chablis. La révolution le priva de ce bénéfice; il fut même arrêté quelque temps. On a de lui : *Oraison funèbre de M. le maréchal de Belle-Isle*; 1761, in-8°; — *Oraison funèbre de dom Menne-Effleur, abbé d'Orbal*; 1765, in-4°; — *Le Militaire chrétien*; in-12 : ce sont des fragments de sermons prononcés à Givet; — *Épître en vers latins, sur les jeux de wisk et de reversi, adressée à l'abbé Séguin*; — *Les Psaumes de David mis en vers latins*. Cet ouvrage est resté inédit.

Rabbe, Boisjolin, etc., *Biograph. univ. et port. des Contemporains*.

DEMAUTORT (*Jacques-Benoît*), vaudevilliste français, né à Abbeville, le 27 mai 1745, mort à Paris, le 10 octobre 1819. Il a donné au théâtre du Vaudeville, en 1793 : *Le Petit Sacristain*; — *La Première des Dames de la Halle*; — *Gilles dupé*; — *Arlequin Joseph*; — *Le Cordonnier allemand*; — *Margot la résolue*; — *La Maîtresse d'École*, parodie de avec Ducray-Duménil : *La Taverne*, *La Caverne*; — avec Chazet : *A miséricorde*, parodie de *Misanthr pentir*; — en 1805 : *Une Matinée de frin*; — en 1809 : *Hyacinthe* R trouve plusieurs chansons de Dem le recueil des *Dîners du Vaudevi* était un des plus joyeux convives.

Rabbe, Boisjolin, etc., *Biographie univ. Contemporains*.

DEMBARRÈRE (*Jean* [illegible]), [illegible] çais, né à Tarbes (Haute [illegible] 1747, mort à Paris, le 3 [illegible] 1 (1768) avec le grade de li [illegible] l'École du Génie de [illegible] nieur deux ans a [illegible] devint (1792) com [illegible] du génie talent qu'il déploya [illegible] la défens ciennes lui valut le grade de chef avec lequel il alla servir en V [illegible] tions qu'il prit au combat d [illegible] 1793), et grâce auxquelles le [illegible] Santerre remporta la victoire sur [illegible] commandés par d'Autichamp [illegible] valurent (16 février 1795) [illegible] de division. Après avoir [illegible] de l'ouest, il passa à [illegible] d' commandem [illegible] fut plus [illegible] tions [illegible] à la [illegible] barrière qui [illegible] mbarrère la d sous [illegible] plus meurt [illegible] éminents qu'il avait rendus [illegible] temps aux plus hautes [illegible] février 1 [illegible], il reçut l [illegible] 1808. S' [illegible] rèrent au [illegible] qui pronon ance de [illegible] éon, Dembarrère, que l avait appelé à la pairie le 4 juin 1814, membre de la chambre des pairs for poléon pendant les [illegible] urs. Réint seconde [illegible] [illegible] œil sur les [illegible] sur la science [illegible] litaire, prin sur l'influence de [illegible] qui appa l'arme du génie, brochure in-8°; 17 historique du maréchal de Vauba Projet de changements à opérer dan des places fortes; Paris, 1819, in-8°

Archives de la guerre. — *Vict. et Con* *Biographie des Pairs de France*, t. I, p. *de la Légion d'Honneur.* — *Moniteur* de

* **DEMBINSKI** (*Henry*), général dans le palatinat de Cracovie, le 16 j En 1809, il s'enrôla dans le 5° chasseurs à cheval, commandé par nommé lieutenant à l'ouverture de la

… blessé au combat de Wetonow. En … se distingua à la bataille de Leipzig, et … Paris lors de l'abdication de Napoléon. … 1815 dans ses terres en Pologne, il … 1825 député à la diète. Après la révo- … de novembre du 29 novembre 1830, il de- … dans un régiment qui s'organisait … de Cracovie. Nommé chef de … cavalerie, il se distingua aux batailles … de Liw, de Kuflew. Après … les Russes sur le Narew, il fut en- … du général de Gielgud, et fit toute … de Lithuanie; il prit part aux batail- … de Wilna, de Poniewiez, de … juillet 1831 il exécuta une mé- … avec 4,000 Polonais, à tra- … la Lithuanie, et arriva à Varsovie … au milieu de la joie universelle, et … par un acte solennel que tous … avaient bien mérité de la patrie ». … chef Skrzynecki ayant été ren- … commandement pour sa conduite … Dembinski le remplaça; mais comme … l'intention de suivre … ligne tracée par Skrzynecki, il … les esprits, et le commandement … trois jours après. Depuis il … dans sa retraite vers la frontière … et se réfugia en France. … en Égypte, conduit par la … guerre contre la Russie. Ren- … 1836, il y resta jusqu'en 1849; … pour la Hongrie, y combattit les … Russes dans les rangs des Hon- … ensuite en Turquie, d'où il re- … à Paris. L. CHODZKO.

… les Polonaises de 1830, par Straszewicz. … particuliers.

… (*Albert*), écrivain polonais, … mort vers 1640. Il était de l'ordre des …, écrivit à Rome une *Historia an-* … Rentré en Pologne, il publia : … *Lituaniens qui se sont distin-* … 1633, *sous les règnes de Sigis-* … *de l'empereur Ferdinand II;* … — *L'Histoire de Pologne, regar-* … *comme le plus ancien et le* … *Europe*; Varsovie, 1633. L. CH.

… *Littérature polonaise*, par Bentkowski; … *Le Siècle de Sigismond III*, par Star- … — *Doc. part.*

… (*Louis-Matthieu*, baron), gé- … d'origine polonaise, né à Gora, en … Valladolid (Espagne), le 12 juillet … grade de major dans le régi- …, dont son père était colo- … Dembowski, après avoir inutilement … l'indépendance de la Pologne, en- … de France (19 février 1795), en … d'état-major attaché à l'armée … colonel de la légion polonaise (5 avril 1796), il fit les campagnes des Alpes, d'Italie, et prit une glorieuse part aux victoires de Novi et de Mantoue. Après avoir gagné en Amérique, sous les ordres de Rochambeau, le grade d'adjudant général, Dembowski rentra en France, fut employé dans la deuxième division de dragons, et fit successivement les campagnes de la grande armée (1806) et d'Espagne (1809). Il se distingua au passage du Tage : le premier il traversa un gué qu'il avait été chargé de reconnaître; il se distingua aussi à la bataille d'Occaña, où à la tête de la cavalerie il décida de la victoire. Général de brigade (8 janvier 1810), il fut chargé, à la tête d'une brigade composée des 34e et 40e régiments d'infanterie de ligne, de protéger la retraite de l'armée française, qui venait d'évacuer le village de Arroyo-Molinos : Dembowski, qui n'avait que 1,300 hommes, se trouva inopinément attaqué par 5,000 Anglais et 3,000 Espagnols, commandés par le général Hill. Éloigné de tout secours, la position était des plus décourageantes, et cependant le général français, puisant une nouvelle force dans le danger, forme sa troupe en carrés, qui, tout en battant en retraite, soutiennent vaillamment les chocs réitérés de la cavalerie anglaise, qui ne s'arrêta que pour permettre à l'artillerie et à l'infanterie espagnole de mitrailler les soldats français. Malgré l'énorme disproportion du nombre, le combat durait déjà depuis près de cinq heures, lorsqu'un colonel anglais, touché de la conduite héroïque des Français, et voulant épargner ceux qui combattaient encore envoya un parlementaire pour sommer le général de se rendre. « Allez dire à celui qui vous envoie, « répondit Dembowski, qu'il nous reste encore « des cartouches et des baïonnettes, et que nous « ne nous rendrons pas. » Cette noble résolution donnant une nouvelle énergie à ses troupes, celles-ci parvinrent à passer la Guadiana et à rejoindre ainsi le cinquième corps, qui était commandé par le comte d'Erlon. Après avoir de nouveau combattu en Espagne, Dembowski, qui venait de recevoir (1812) l'ordre de passer à l'armée de Russie, mourut à Valladolid, au moment où il se rendait à son poste. A. SAUZAY.

Decourcelles, *Hist. des Généraux français*.

DEMBOWSKI (*Jean*), général, frère du précédent, né à Gora, sur la Wistule, en 1773, mort à Milan, en Italie, en 1823. D'abord secrétaire d'Ignace Potocki, grand-maréchal de Lithuanie, il prit part aux guerres de 1792 et 1794, comme volontaire. En 1795 il se réfugia en France; en 1796 il entra dans les légions polonaises, puis au service de France, mais il n'y resta pas longtemps, s'établit en Lombardie, et termina ses jours à Milan. L. CH.

Biographie des Contemporains.

DEMBOWSKI (*Ignace*), écrivain et poëte polonais, né vers 1770, mort vers 1830. En 1805 il fit paraître une excellente traduction de *La Henriade* de Voltaire, et réussit mieux que les autres traducteurs, tels qu'Eusèbe Slowacki et

Jean Chodani, professeurs à l'université de Wilna. L. CH.

Documents particuliers.

* **DEMBOWSKI** (*Édouard*), écrivain, né dans le palatinat de Plock, vers 1810, mort en 1846. En 1844 il publia un *Abrégé de l'Histoire de la Littérature polonaise*, et prit part à la rédaction de plusieurs journaux politiques et littéraires. En 1846 il fut l'un des plus actifs dans la conspiration polonaise, et se montra le plus énergique lors de l'insurrection de Cracovie de 1846. Il faisait partie de la procession que les habitants de Cracovie organisèrent, dans l'intention d'aller au-devant des Autrichiens, pour prouver à ces derniers leur innocence et pour arrêter s'il était possible les massacres de Gallicie; mais les soldats autrichiens tirèrent sur cette procession désarmée, et Dembowski y fut tué l'un des premiers, le 24 février 1846. L. CHODZKO.

Documents particuliers.

* **DEMEAS**. Deux statuaires grecs ont porté ce nom : l'un était de Crotone; il fit en bronze la statue de son compatriote le célèbre Milon; l'autre était de Clitore en Arcadie. Les Lacédémoniens, après une victoire, eurent recours à lui pour les offrandes qu'ils voulaient faire au temple de Delphes; il exécuta en airain les statues de Minerve, de Neptune et de Lysandre.

Sillig, *Catalogus Artificum*, p. 179.

DEMELMAYER (*Conrad*), théologien allemand, mort le 27 janvier 1740. Il était de l'ordre des Bénédictins. On a de lui : *Chronicon philosophicum*; Ingolstadt, 1737, in-4°.

Ziegelbauer, *Hist liter. ord. S. Bened.*

* **DEMENYI** (*Ladislas*), théologien hongrois, natif de la province de Trente. Il professa les belles-lettres, et laissa : *Orationes sexdecim*; Tyrnau, 1742, in-8°; — *Meditationes ex sacris litteris et SS. PP. sententiis in omnes Domini totius anni dies concinnatæ*; Presbourg, 1760, in-8°.

Horanyi, *Mem. Hung.*

DEMERVILLE (*Dominique*), conspirateur français, né dans le Bigorre, en 1767, guillotiné le 31 janvier 1801. Il fut employé, en 1794, dans les bureaux du comité de salut public. Il devint, en 1800, l'un des chefs de la conspiration de Ceracchi et d'Arena. Il mourut avec sang-froid ainsi que ses coaccusés, après avoir inutilement tenté de s'empoisonner.

Le Bas, *Dict. encyc. de la France*. — Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*.

* **DEMERY** (*Antoine*), médecin, né à Abbeville en Picardie, vers le commencement du seizième siècle. Il est auteur d'un opuscule intitulé : *Antidote contre la Peste*; Paris, 1545, in-8°. M. G.

Du Verdier et La Croix du Maine, *Bibl. franç.*

DEMESTE (*Jean*), chirurgien liégeois, né en 1743, mort en 1783. Il était chirurgien dans les troupes du prince de Liége. La chimie était son occupation favorite; mais elle ne lui suggéra que des hypothèses frivoles et des opinions bizarres, qui ont fait dire que l'imagination de Paracelse était sage et féconde en comparaison de celle de Demeste. On a de lui : *Lettres au docteur Bernard sur la chimie, la docimasie, la crystallographie, la lithologie, la minéralogie et la physique en général*; Paris, 1779, 2 vol. in-12; traduit en allemand, Saint-Pétersbourg et Leipzig, 1784, in-8°.

Biographie médicale.

DÉMÉTRIANUS (Δημητριανός), rhéteur de Ravenne, père du célèbre rhéteur Aspasius, vivait sous l'empereur Alexandre Sévère, en 225 après J.-C. Il n'était pas moins distingué comme mathématicien que comme rhéteur.

Philostrate, *Vit. Sophis*, II, 33. — Suidas, au mot Ἀσπάσιος.

DÉMÉTRIUS (Δημήτριος), nom commun à deux catégories de personnages grecs :

I. *Démétrius princes.*

DÉMÉTRIUS *Poliorcète* (Δημήτριος Πολιορκητής), c'est-à-dire *Assiégeur de villes*, fils d'Antigone, né en 338 avant J.-C., mort en 283. Il fut appelé de bonne heure à jouer un rôle important dans les guerres qui suivirent la mort prématurée d'Alexandre le Grand. Associé à la politique de son père, il le servit avec un dévouement qui ne se démentit jamais : fid[illegible]
dans ces temps de haines et de [illegible]
ques. Il n'avait pas seize ans lo[illegible]
pagna dans sa fuite secrète en [illegible]
ligue formée contre Perdiccas [illegible]
que son ambition devait un jour [illegible]
lui-même. Il fit ses premières [illegible]
des hétaires, dans deux [illegible]
en Médie, et contribua, par son [illegible]
toire. Aussi, quand Antigone reprit les [illegible]
domination qu'il avait combattus chez P[illegible]
ne craignit-il pas de l'opposer au plus [illegible]
de ses ennemis, pour surveiller ses [illegible]
Assuré du concours de Séleu[illegible]
maque, que les prétentions d[illegible]
çaient encore plus que lui, Ptol[illegible]
cendu dans l'île de Chypre, et [illegible]
ment sur la Cilicie, il en a[illegible]
et ravage le territoire. A cette nouvelle, [illegible]
trius s'élance du fond de la Cœlé-Sy[illegible]
déjà Ptolémée était rentré en [illegible]
bientôt, appelé par Séleu[illegible]
et vint placer son camp [illegible]
Malgré les conseils de ses [illegible]
de le voir se mesurer seul [illegible]
du gymnase d'Alexandre (1), Dém[illegible]
de le combattre. « Il réunit tous les so[illegible]
« assemblée générale : tout troublé e[illegible]
« monta à la tribune. L'assemblée [illegible]
« aperçue lui cria d'une seule v[illegible]
« courage, et aussitôt le plus g[illegible]
« tablit avant même que le [illegible]
« ordonné. La fierté et la vivacité [illegible]
« sa haute taille, sa riche armure, tout [illegible]

(1) Plutarque.

rer d'un des forts de Baby-
se rappela sur les bords de la

gone, Lysimaque et Ptolémée
en 311 n'était qu'une trêve : tous
exécuter les conditions, et chacun
les imposer aux autres. Le
(2) et l'invasion de Léonidas,
Ptolémée, en Cilicie, rouvrirent
à les villes du littoral étaient
masse allait succomber. Démé-
las, et, poussant la guerre avec
bientôt forcé à évacuer le pays.
son fils enflant ses espérances, ce
, sous le prétexte d'enlever
tion de Cassandre et de
y établir la sienne. Démé-
d'une flotte de cent cinquante
tout à coup, avant même qu'on
son départ, parut devant le
en libérateur. « On le
debout sur le tillac de

contre le roi d'Égypte, prit en Cilicie le commandement de l'armée et de la flotte, et vint établir son camp devant Carpasie. En quelques jours il eut pris d'assaut toutes les villes de la côte; il se porta sur Salamine, rencontra au pied des murs Ménélas, qu'il battit, et mit le siége devant la place. Ptolémée vint à son secours; mais Démétrius l'empêcha de joindre ses forces à celles de Ménélas, dispersa sa flotte dans une grande bataille, où se heurtèrent plus de trois cents vaisseaux (voir Diodore, traduction de M. Hoefer, t. IV, p. 159 et 199), le vainquit une deuxième fois sur terre; et Salamine lui ayant ouvert ses portes, il demeura maître de la ville entière et d'un immense butin (en 306). Cet éclatant succès lui valut le titre de roi, que son père lui donna en le prenant lui-même : il fallait le justifier. Antigone avait résolu d'envahir l'Égypte; tandis qu'il s'avançait à travers les déserts, Démétrius, à la tête de la flotte, suivit les côtes. Mais à la hauteur de Raphia il fut assailli par une violente tempête, et, pour comble de malheur, l'équipage manquait d'eau, à tel

Jean Chodani, professeurs à l'université de Wilna. L. CH.

Documents particuliers.

* **DEMBOWSKI** (*Édouard*), écrivain, né dans le palatinat de Plock, vers 1810, mort en 1846. En 1844 il publia un *Abrégé de l'Histoire de la Littérature polonaise*, et prit part à la rédaction de plusieurs journaux politiques et littéraires. En 1846 il fut l'un des plus actifs dans la conspiration polonaise, et se montra le plus énergique lors de l'insurrection de Cracovie de 1846. Il faisait partie de la procession que les habitants de Cracovie organisèrent, dans l'intention d'aller au-devant des Autrichiens, pour prouver à ces derniers leur innocence et pour arrêter s'il était possible les massacres de Gallicie; mais les soldats autrichiens tirèrent sur cette procession désarmée, et Dembowski y fut tué l'un des premiers, le 24 février 1846. L. CHODZKO.

Documents particuliers.

* **DEMEAS**. Deux statuaires grecs ont porté ce nom : l'un était de Crotone; il fit en bronze la statue de son compatriote le célèbre Milon; l'autre était de Clitore en Arcadie. Les Lacédémoniens, après une victoire, eurent recours à lui pour les offrandes qu'ils voulaient faire au temple de Delphes; il exécuta en airain les statues de Minerve, de Neptune et de Lysandre.

Sillig, *Catalogus Artificum*, p. 179.

DEMELMAYER (*Conrad*), théologien allemand, mort le 27 janvier 1740. Il était de l'ordre des Bénédictins. On a de lui : *Chronicon philosophicum*; Ingolstadt, 1737, in-4°.

Ziegelbauer, *Hist liter. ord. S. Bened.*

* **DEMENYI** (*Ladislas*), théologien hongrois, natif de la province de Trente. Il professa les belles-lettres, et laissa : *Orationes sexdecim*; Tyrnau, 1742, in-8°; — *Meditationes ex sacris litteris et SS. PP. sententiis in omnes Domini totius anni dies concinnatæ*; Presbourg, 1760, in-8°.

Horanyi, *Mem. Hung.*

DEMERVILLE (*Dominique*), conspirateur français, né dans le Bigorre, en 1767, guillotiné le 31 janvier 1801. Il fut employé, en 1794, dans les bureaux du comité de salut public. Il devint, en 1800, l'un des chefs de la conspiration de Ceracchi et d'Arena. Il mourut avec sang-froid ainsi que ses coaccusés, après avoir inutilement tenté de s'empoisonner.

Le Bas, *Dict. encyc. de la France*. — Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*.

* **DEMERY** (*Antoine*), médecin, né à Abbeville en Picardie, vers le commencement du seizième siècle. Il est auteur d'un opuscule intitulé : *Antidote contre la Peste*; Paris, 1545, in-8°. M. G.

Du Verdier et La Croix du Maine, *Bibl. franç.*

DEMESTE (*Jean*), chirurgien liégeois, né en 1743, mort en 1783. Il était chirurgien dans les troupes du prince de Liége. La chimie était son occupation favorite; mais elle ne lui suggéra que des hypothèses frivoles et des opinions bizarres, qui ont fait dire que l'imagination de Paracelse était sage et féconde en comparaison de celle de Demeste. On a de lui : *Lettres au docteur Bernard sur la chimie, la docimasie, la crystallographie, la lithologie, la minéralogie et la physique en général*; Paris, 1779, 2 vol. in-12; traduit en allemand, Saint-Pétersbourg et Leipzig, 1784, in-8°.

Biographie médicale.

DÉMÉTRIANUS (Δημητριανός), rhéteur de Ravenne, père du célèbre rhéteur Aspasius, vivait sous l'empereur Alexandre Sévère, en 225 après J.-C. Il n'était pas moins distingué comme mathématicien que comme rhéteur.

Philostrate, *Vit. Sophis*, II, 33. — Suidas, au mot Ἀσπάσιος.

DÉMÉTRIUS (Δημήτριος), nom commun à deux catégories de personnages grecs :

I. *Démétrius princes.*

DÉMÉTRIUS *Poliorcète* (Δημήτριος [illegible]ητής), c'est-à-dire *Assiégeur de* [illegible] d'Antigone, né en 338 avant J.-C., m[illegible] fut appelé de bonne heure à jouer [illegible] tant dans les guerres qui suivirent [illegible] maturée d'Alexandre le Grand. Ass[illegible] tique de son père, il le servit avec [illegible] qui ne se démentit jamais : fidél[illegible] dans ces temps de haines et de cri[illegible] ques. Il n'avait pas seize ans [illegible] pagna dans sa fuite secrète en [illegible] ligue formée contre Perdiccas l'[illegible] que son ambition devait un j[illegible] lui-même. Il fit ses premières [illegible] des hétaires, dans deux combats [illegible] en Médie, et contribua, par son ar[illegible], à [illegible] toire. Aussi, quand Antigone reprit les [illegible] domination qu'il avait combattus [illegible] ne craignit-il pas de l'opposer au [illegible] de ses ennemis, pour surveiller ses mouv[illegible] Assuré du concours de Séleucus et d[illegible] maque, que les prétentions d'An[illegible] çaient encore plus que lui, Ptolém[illegible] cendu dans l'île de Chypre, et se port[illegible] ment sur la Cilicie, il en avait pris [illegible] et ravagé le territoire. A cette nouvelle, [illegible] trius s'élance du fond de la [illegible]-Sy[illegible] déjà Ptolémée était rentré en [illegible] bientôt, appelé par Séleucus, [illegible] et vint placer son camp dans [illegible] Malgré les conseils de ses amis, [illegible] de le voir se mesurer seul contre « un [illegible] du gymnase d'Alexandre (1) », Dém[illegible] de le combattre. « Il réunit tous les [illegible] « assemblée générale : tout [illegible] « monta à la tribune. L'[illegible] « aperçue lui cria d'une [illegible] « courage, et aussitôt le plus g[illegible] « tablit avant même que le [illegible] « ordonné. La fierté et la vivacité d[illegible] « sa haute taille, sa riche armure, [illegible]

(1) Plutarque.

ne chose d'imposant, et qui gagnait
n sa faveur (1). » Il eut d'abord l'a-
'aile droite, qu'il commandait; mais
par Séleucus et Ptolémee, privé du
ses éléphants, abandonné par son
il fut lui-même forcé de quitter le
ataille. Il courut s'enfermer dans les
xth, où Ptolémée lui renvoya ses pri-
ses bagages : « Ce n'est pas, disait-il,
lles dépouilles que nous sommes en
: Antigone, mais pour les provinces
nous enlever contre toute justice. »
avait à cœur de reconnaître une telle
Il rassembla une nouvelle armée en
tombant à l'improviste sur Cillès, que
vait détaché contre lui, il le fit pri-
sc sept mille de ses meilleurs soldats,
l rendit la liberte sans rançon; puis,
r son père, qui avait voulu lui laisser
eur de ces représailles, il recouvra
érir les villes de la Syrie et de la Phé-
2'. Pto e, battant en retraite, était
oyaume : Démétrius n'osa l'y
; il fit une incursion dans le pays
théens, dont Antigone redoutait
pour ses nouvelles provinces. Une
tive avait échoué, par l'incapacité
: repoussé lui-même de Pétra, Dé-
porta du désert que des promesses
riche butin. Son expédition dans
s'était révoltée en faveur de
plus heureuse : il n'eut que
rer d'un des forts de Baby-
rappela sur les bords de la

Antigone, Lysimaque et Ptolémée
en 311 n'etait qu'une trêve : tous
exécuter les conditions, et chacun
les imposer aux autres. Le
... et l'invasion de Léonidas,
Ptolemee, en Cilicie, rouvrirent
la les villes du littoral etaient
carnasse allait succomber. Démé-
nilas, et, poussant la guerre avec
bientôt forcé à évacuer le pays.
on fils enflant ses espérances, ce
e, sous le prétexte d'enlever
nination de Cassandre et de
prit d'y etablir la sienne. Démé-
d'une flotte de cent cinquante
out a coup, avant même qu'on
son départ, parut devant le
it en libérateur. « On le
ue, debout sur le tillac de
faisait signe qu'on se tînt
on l'ecoutât. Lorsqu'il eut ob-
il fit publier par un héraut,
qu'Antigone l'avait envoyé
es plus favorables pour chas-

XIX, ... traduction de M. Ferd.

« ser la garnison macédonienne et leur rendre « leurs lois (en 307). » Démétrius de Phalère fut reconduit avec honneur à Thèbes; le gouverneur macédonien s'était retranché dans le port de Munychie : Démétrius l'assiégea, s'en rendit maître, et alla chasser la garnison de Mégare. Trompés par ces apparences de liberté et par les présents d'Antigone, les Athéniens prodiguèrent à leurs *sauveurs* intéressés les témoignages de la plus déplorable adulation : on leur dressa des autels, des jeux furent institués en leur honneur, deux tribus nouvelles créées sous leurs auspices; les députés qu'on leur envoyait prirent le nom de théores, comme ceux qu'on envoyait à Delphes; les fêtes de Bacchus furent célébrées sous le nom de Démétrius; on en vint à consulter Démétrius comme un oracle. Démétrius répondit à ces ovations en épousant Eurydice, de la famille de Miltiade, quoiqu'il fût déjà marié avec Phila, fille d'Antipater. Il aurait facilement oublié dans les honneurs et les plaisirs les desseins de son père : il était né pour régner sur cette Athènes dégénérée, où ses qualités et ses vices, son penchant à la débauche et son goût pour les arts trouvaient une égale satisfaction; mais Ptolémée ne lui laissa pas le temps d'y faire un long séjour. Il avait jeté dans l'île de Chypre une armée considérable, et menaçait de nouveau la Cilicie. Invité par son père à revenir en toute hâte, Démétrius aborda en Carie, tenta inutilement de soulever les Rhodiens contre le roi d'Égypte, prit en Cilicie le commandement de l'armée et de la flotte, et vint établir son camp devant Carpasie. En quelques jours il eut pris d'assaut toutes les villes de la côte; il se porta sur Salamine, rencontra au pied des murs Ménélas, qu'il battit, et mit le siége devant la place. Ptolémée vint à son secours; mais Démétrius l'empêcha de joindre ses forces à celles de Ménélas, dispersa sa flotte dans une grande bataille, où se heurtèrent plus de trois cents vaisseaux (voir Diodore, traduction de M. Hoefer, t. IV, p. 159 et 199), le vainquit une deuxième fois sur terre; et Salamine lui ayant ouvert ses portes, il demeura maître de la ville entière et d'un immense butin (en 306). Cet éclatant succès lui valut le titre de roi, que son père lui donna en le prenant lui-même : il fallait le justifier. Antigone avait résolu d'envahir l'Égypte; tandis qu'il s'avançait à travers les déserts, Démétrius, à la tête de la flotte, suivit les côtes. Mais à la hauteur de Raphia il fut assailli par une violente tempête, et, pour comble de malheur, l'équipage manquait d'eau, à tel point que si le mauvais temps eût duré un seul jour de plus, tous les hommes auraient péri de soif. Il eût voulu débarquer à la première embouchure du Nil (la bouche Phatnitique); mais l'entrée était gardée par des barques chargées de machines de guerre et par une armée rangée en bataille sur le rivage. Forcé de se replier sur le camp de son père, il y trouva le désordre et

le découragement : les soldats désertaient, les officiers voulaient se retirer. Antigone se décida à revenir sur ses pas, laissant à Ptolémée la tranquille possession de l'Égypte. Cependant, Démétrius ne se tenait pas pour battu : il se rejeta sur l'île de Rhodes, dont la conquête eût enlevé à Ptolémée la plus utile de ses alliances; mais ses promesses et ses menaces échouèrent également devant la fidélité des Rhodiens. Ce fut alors qu'il fit construire la machine appelée *Hélépole*, dont Diodore nous a laissé la description, et qui se trouve exactement représentée sur l'un des monuments faussement attribués à l'ancienne Ninive (1). « La base, dit Diodore, « était carrée; chaque côté formé de poutres « équarries, jointes ensemble par des crampons de « fer. L'espace intérieur était étagé par des planches, laissant entre elles environ une coudée « d'intervalle, et destinées à porter ceux qui de« vaient faire jouer la machine. Toute la masse « était supportée par des roues, au nombre de « huit, grandes et solides; et afin de pouvoir im« primer à la machine toutes sortes de directions, « on y avait adapté des pivots mobiles. Les « quatre angles étaient formés par quatre piliers « légèrement inclinés en haut, et de manière que « toute la bâtisse était partagée en neuf étages. « Le plus bas se composait de quarante-trois « planches, et le plus élevé de neuf. Trois côtés « de cette bâtisse étaient recouverts extérieure« ment par des lames de fer, pour les garantir « contre les torches allumées. Sur le quatrième « côté, faisant face à l'ennemi, étaient pratiquées, « à la hauteur de l'étage, des fenêtres propor« tionnées aux projectiles qui étaient lancés sur « l'ennemi. Ces fenêtres étaient garnies d'au« vents, fixés par des ressorts, et derrière les« quels se trouvaient à l'abri les hommes qui « lançaient les projectiles. Ces auvents étaient « formés de peaux cousues ensemble et bourrées « de laine pour amortir le choc des pierres lan« cées par les lithobules. Enfin, à chaque étage « étaient deux larges échelles : l'une servait « pour monter et apporter les munitions néces« saires, et l'autre pour descendre, afin de ne « pas troubler la régularité du service. Les « hommes les plus vigoureux, au nombre de « 3,400, furent choisis pour mettre en mouve« ment, du dedans et du dehors, cet immense « appareil de guerre (2). » Mais il ne put entamer les murs des Rhodiens, héroïquement défendus (en 304). Une députation des Athéniens vint à temps, pour l'honneur de Démétrius, implorer son secours contre Cassandre, qui tenait

(1) Voir les deux mémoires adressés à l'Académie par M. Hoefer, où il prouve d'une manière péremptoire, p[ar] le texte des anciens et à l'aide des peintures et [...] trouvées sur les monuments, notamment à l'aide de l'Hélépole, dont l'invention date de l'an 304 (deuxième mémoire, p. 40), que les ruines découvertes aux environs de Mossoul n'appartiennent pas et ne sauraient appartenir [...] la capitale de l'Empire Assyrien, détruite en [...]

(2) Diodore, XX, 91, tome IV, p. 194, de la traduction de M. Hoefer.

leur ville assiégée. Démétrius n'avait [...]
Grèce qu'à regret : il s'empressa de [...]
avec les Rhodiens un traité par lequel ils [...]
geaient à servir Antigone contre tous se[...]
mis, excepté contre le roi d'Égypte, et [...]
vers Athènes. Avec sa célérité ordin[aire ...]
chassa Cassandre de l'Attique, le po[...]
jusqu'aux Thermopyles, le vainquit, et s'[...]
d'Héraclée, où 6,000 Macédoniens passèr[ent]
son camp. L'Attique et la Béotie affran[chies ...]
entra dans le Péloponnèse : Sicyone étai[t ...]
pée par les troupes de Ptolémée : il ach[...]
retraite; et pour la fortifier contre l'us[...]
étrangère, il la fit transporter sur une é[...]
voisine, où elle prit le nom de Démétria[de ...]
gare, Corinthe lui ouvrirent leurs porte[s ...]
golide et l'Arcadie, excepté Argos et M[...]
se rangèrent sous sa protection. Il rev[...]
de son triomphe à Athènes, où l'attend[...]
nouveaux honneurs. L'opisthodome (le [...]
du Parthénon) lui fut donné pour palais; [...]
content de livrer à ses débauches le te[...]
la déesse vierge, Stratoclès fit élever de[...]
à ses courtisanes. Les lois les plus sai[...]
rent violées en sa faveur; on changea [...]
des mois pour qu'il pût subir de suite to[...]
cérémonies de l'initiation aux grands et [...]
tits mystères. Il épuisa la servilité des [...]
jusqu'à s'en moquer amèrement : un j[...]
fit demander sans délai une somme [...]
lents (plus de 1,250,000 fr.), et quand [...]
recueillie à grand'peine, il ordonna de l[...]
à Lamia et à ses autres courtisanes, afin [...]
s'en achetassent des poudres pour leur [...]
Tel était l'homme que la Grèce, dont [...]
naissance s'égarait, venait de pro[...]
lissime à Corinthe, comme autrefois [...]
Alexandre. Ce titre cependant [...] de [...]
inquiéter ses rivaux; il affectait [...]
eux le plus grand mépris. « Il se [...]
« tenment, dit Athénée (1), de ceux q[...]
« naient à tout autre qu'à son père ou [...]
« titre de roi; et il aimait à voir de[...]
« faire à sa table des libations à Dém[étrius ...]
« à Séleucus capitaine des éléphants, [...]
« mée amiral, à Lysimaque garde du [...]
« Agathocle, son fils, gouverneur [...]
Quant à Cassandre, qui lui demandai[t ...]
il lui avait répondu qu'il eût à se livr[er ...]
condition, et il semble qu'il ne [...]
même plus. Ce fut pourtant Cas[sandre ...]
proch[a] encore une fois contre [...]
tous les héritiers d'Alexandre. Ly[simaque ...]
leucus ayant opéré en Asie la jonction [...]
troupes, se trouvèrent en face d'A[ntigone ...]
Ipsus en Phrygie. Le vieux roi pa[...]
dédaigneuses illusions de son fils, [...]
« tait de dissiper cette nouvelle ligue ave[c ...]
« de facilité qu'une pierre ou le moi[ndre ...]
« disperse une volée de moineaux. »

(1) VI, 17.

succès démentit ses espérances. Dé-
moment vainqueur, se laissa folle-
ter à la poursuite de Lysimaque;
at sur le champ de bataille, il
ère entouré par l'infanterie de Sé-
ndonné par ses meilleures troupes,
e purent rétablir le combat ni sau-
t Antigone, qui, les armes à la main
a vie, le cherchait partout des yeux,
n secours (en 301). La perte de l'Asie
les vainqueurs se partagèrent, était
pour Démétrius que la mort de
le livrait à lui-même. Instrument
main d'Antigone, il avait heureu-
té ses desseins; mais cette direc-
nécessaire : il n'avait de l'ambi-
; l'esprit de suite, qui en prépare
l'achève, lui manquait. Aussi à
, abandonné à son humeur aven-
il plus que passer de l'exil au trône,
r du trône dans l'exil : il était in-
maintenir, surtout en face de ses
ersévérants et plus habiles que lui.
i échappa d'abord en même temps
comptait sur la fidélité des Athé-
avait confié ses vaisseaux, son
nouvelle femme Déidamie, sœur
Mais à la hauteur des Cyclades
des ambassadeurs envoyés d'A-
e prévenir qu'elle était décidée à
cun roi dans ses murs.
pour songer à y rentrer de force,
arqua à Corinthe, y reprit son
lotte, et cingla vers la Thrace. Il
utre ressource que le pillage pour
armée, et les États de Lysi-
t sans défense. Séleucus et Ptolé-
t que, plus voisin qu'eux de l'A-
il ne se fît une trop large part
e d'Antigone : aussi laissèrent-ils
paraître en Asie, à la tête de
es; et il l'eût reconquise sans le
cle, fils de Lysimaque, qui, s'at-
pas, le força à se renfermer en
il menaçait également Séleucus
ils se réconcilièrent avec lui : l'un
a fille, l'autre lui donna la sienne; et
roclamèrent roi d'Asie, sans doute
ses armes de leurs États, et aussi
r les tourner contre Lysimaque.
dura pas : Séleucus convoitait la
tendit la racheter. Démétrius re-
rendre, il fit valoir ses droits sur
: Démétrius y mit garnison; et
comme s'il eût été sûr de l'Asie, il
la Grèce. Il espérait se rétablir à
la tyrannie de Lacharès avait excité
Une tempête qui détruisit une
flotte ralentit son ardeur : n'osant
ique, il alla prendre Messène, où
d'un trait de batterie qui lui perça
forces rétablies il revint assiéger

Athènes : la famine la réduisit bientôt à la dernière extrémité, et elle lui livra, toute tremblante, Munychie obstinée. Il s'amusa de sa terreur : il fit assembler tous les citoyens dans le théâtre, environna la scène de gens armés, plaça ses gardes aux deux côtés de l'avant-scène, et descendit lui-même, comme les acteurs, par les degrés d'en haut, le regard menaçant; mais ses paroles calmèrent les craintes, et une distribution de 100,000 médimnes de blé acheva de lui ramener tous les cœurs (en 296). Sparte sembla s'inquiéter de cette restauration, et Démétrius ne pouvait souffrir qu'elle lui eût toujours échappé. Il marcha contre le roi Archidamus, le battit près de Mantinée, le poursuivit jusque sous les murs de sa capitale; et il allait s'en emparer quand il reçut coup sur coup la nouvelle que Lysimaque lui avait enlevé ses villes d'Asie, et Ptolémée l'île de Chypre, sauf Salamine, où il assiégeait sa mère et ses enfants. Mais c'est au moment même où la fortune semblait l'abandonner, qu'elle lui rendit une couronne. Après la mort de Cassandre, Antipater ayant tué sa mère Thessalonique, Alexandre appela à son secours Pyrrhus et Démétrius. Pyrrhus (1), arrivé le premier, s'appropria comme prix de ses services une partie de la Macédoine. Quand Démétrius se présenta, Alexandre, réconcilié avec son frère, lui fit entendre qu'il n'avait plus besoin de son intervention; et dans la crainte qu'il ne voulût aussi s'indemniser lui-même de son voyage, il tenta, selon Plutarque, de l'assassiner. Démétrius le prévint, et le trône de Macédoine demeurant vacant, il y fut porté par la nation, qui détestait la famille de Cassandre et aimait de prédilection celle d'Antipater, dont il était le gendre par sa première femme, Phila. La Grèce reconnaissait aussi la domination de Démétrius : il fallut que Thèbes, poussée par cet esprit de résistance provocatrice qui l'avait fait prendre et détruire déjà tant de fois, essayât de s'y soustraire : il n'eut pas plus tôt fait approcher les machines de ses murailles qu'elle se rendit à discrétion. Peu après, tandis qu'il marchait contre Lysimaque, qui menaçait ses États, elle se révolta de nouveau : il la prit, la traita encore avec humanité, mais il y mit garnison. Ces guerres en Béotie et diverses campagnes en Épire et en Étolie remplirent le commencement de son règne. Ce fut au retour d'une de ces expéditions que les Athéniens, dont l'enthousiasme ne connaissait plus de bornes, vinrent à sa rencontre couronnés de fleurs, brûlant de l'encens, et chantant un hymne qu'Athénée nous a conservé : « Les autres dieux demeurent trop loin « de nous, ou ils n'ont pas d'oreilles, ou ils « n'existent même pas, ou ils ne s'occupent pas « de nous. Pour toi, nous te voyons ici présent, » non pas fait de bois, non pas fait de pierre, « mais réel et vivant; et nous t'adorons. » Mais

(1) *Voy.* PYRRHUS.

Démétrius se trouvait à l'étroit en Grèce; il n'aspirait à rien de moins qu'à reconquérir tout l'empire de son père. Une armée de 110,000 hommes, une flotte de cinq cents vaisseaux, la plus belle et la mieux équipée qu'on eût jamais vue, semblaient justifier ses espérances. Informés de ces préparatifs, Séleucus, Ptolémée, Lysimaque, organisèrent une nouvelle ligue, et sollicitèrent Pyrrhus de faire irruption en Macédoine par l'Épire, tandis qu'ils y entreraient de leur côté. Démétrius n'ignorait pas qu'il s'était aliéné les Macédoniens par son faste et sa hauteur; il se plaisait a les mortifier. Un jour, en sortant de son palais, il avait reçu un grand nombre de placets qu'il avait serrés dans un pli de son manteau : arrivé sur le pont de l'Axius, il les jeta dans le fleuve. Les robes de pourpre, les manteaux brodés d'or, le double diadème dont il se parait, blessaient leurs habitudes de simplicité barbare; et, ce qui les indisposait encore davantage, il les surchargeait d'impôts. Aussi, dans la crainte d'être trahi par leurs sympathies pour Lysimaque, qu'ils aimaient comme un des plus vaillants soldats d'Alexandre, il les mena contre Pyrrhus. Mais à peine eut-il placé son camp devant celui du roi d'Épire, que la défection commença : une révolte éclata; il s'enfuit en hâte à Cassandre (Potidée), d'où il repassa en Grèce. Il y eut bientôt réuni une autre armée. Athènes, qui était retombée de l'enthousiasme dans la peur, l'avait encore une fois abandonné. Désarmé par les prières du philosophe Cratès, il renonça à s'en emparer, et préféra tenter de nouveau la conquête de l'Asie. Il obtint d'abord quelques succès : les villes de la Lydie et de la Carie se rendirent volontairement; Sardes fut prise, et quelques officiers de Lysimaque passèrent avec leurs soldats dans son camp. Mais il n'eut pas le temps de s'affermir. Poursuivi par Agathocle, il remonta en Phrygie, dans l'espoir de faire révolter l'Arménie et les provinces de la haute Asie. La famine, la peste, qui décimèrent son armée, le forcèrent à renoncer à ce dessein, et le réduisirent à demander asile à Séleucus. Après bien des hésitations, le roi de Syrie lui permit de se retirer dans la Cataonie. Emprisonné dans ce pays sauvage comme une bête féroce, Démétrius s'en échappa, pénétra dans la Syrie, battit Séleucus dans plusieurs rencontres; et ces succès relevant son courage, il résolut de lui livrer un combat décisif. Mais sur le champ de bataille ses soldats passèrent à Séleucus, et bientôt il ne resta plus autour de lui qu'un petit nombre d'amis et d'officiers, avec lesquels il s'échappa. Il voulait se percer de son épée; on le détermina à se rendre. Séleucus le traita avec honneur, lui assigna une pension considérable pour subvenir à ses besoins, et le leurra quelque temps de l'espoir d'une prochaine liberté. Mais trop heureux de le tenir en sa puissance, s'il ferma l'oreille aux offres de Lysimaque, qui voulait le faire assassiner, il ne fut pas moins sourd aux sollicitations de ceux qui demandaient son rétablissement sur le trône (en 285). Démétrius finit lui-même par prendre plaisir à sa vie de débauches orientales : enfermé dans un vaste parc, rempli de bêtes fauves, il se livra d'abord à la chasse avec ardeur; puis il s'abandonna à des habitudes de mollesse, à des excès de table, qui abrégèrent sa vie. Il mourut à l'âge de cinquante-cinq ans (en 283). — Ainsi devait se terminer la carrière aventureuse d'un homme dont l'inquiète et stérile ambition avait fatigué ses propres partisans, las de vaincre inutilement avec lui. Doué d'un génie militaire remarquable dans un temps où une victoire pouvait donner un trône, il joignait aux avantages extérieurs, qui attirent les sympathies des peuples, toutes les brillantes qualités qui les conservent; mais son impatience de tout repos, son agitation désordonnée, et surtout son amour effréné du luxe et des plaisirs, compromirent ou gâtèrent toujours le succès de ses plus belles entreprises; si bien qu'après quarante ans d'une activité et d'une audace incomparables, il s'éteignit en roi fainéant : triste et frappant exemple de la démoralisation du monde à cette époque, et du mauvais emploi qu'on y faisait des plus vastes ressources et des plus grands talents. A la suite de plusieurs révolutions, Antigone Gonatas, son fils, monta sur le trône de Macédoine, que sa postérité conserva jusqu'à la défaite de Persée par les Romains.

GALLAND.

Plutarque, *Vie de Démétrius et de Pyrrh*[illegible] — [illegible]dore, XIX, XX, XXI. — Appien, *Passim*. — J[illegible] XVI. — Athénée, VI, 17. — Polybe, II, 41; IX, [illegible] santas, *Attiques*, I, 6, 10, 25, 26; VI, 16. — App[illegible] riaca), 17, 56. — Rollin (*Hist. Anc.*), VII. — [illegible] *des Lagides*, par Champollion-Figeac.

* DÉMÉTRIUS *le Beau* (Δημήτριος ὁ K[illegible] un des deux fils de Démétrius Poliorcète [illegible] portèrent le même nom que leur père, v[illegible] 280 avant J.-C. Par sa mère Ptolémaïs [illegible] Ptolémée Soter, il était frère d'[illegible] Il épousa d'abord Olympias de [illegible] eut Antigone surnommé Doson, [illegible] tard le trône de Macédoine. [illegible] de Magas, roi de Cyrène, sa veuve [illegible] désirant obtenir du secours contre [illegible] voya en Macédoine offrir la main [illegible] Bérénice et le royaume de Cyrène à [illegible] Celui-ci, acceptant avec empress[illegible] proposition, se rendit à Cyrène, et [illegible] son autorité sans opposition. On [illegible] de temps il garda le pouvoir; [illegible] se fit haïr par ses manières ar[illegible] pulaires et par son co[illegible] belle-mère. Irritée d'une par[illegible] jeune reine Bérénice le fit as[illegible] bras d'Arsinoé. D'après une conject[illegible] bable de Droysen, ce fut ce Démétrius [illegible] comme le prétend Justin, le fils d'An[illegible] natas, qui repoussa l'invasion d'A[illegible] pire en Macédoine.

VI. 22. — Eusèbe, *Arm.*, I, pp. 187, 188. — *Schriften*, p. 229. — Droysen, *Hellen.*, II.

[...]s II, roi de Macédoine, fils d'An-
, né vers 278 avant J.-C., mort
succéda à son père en 239. D'a-
il s'était distingué dès 266 ou 265
d'Alexandre d'Épire, qui avait en-
doine. Mais cette victoire a été at-
plus de vraisemblance au fils de
Poliorcète, par Droysen et par Nie-
aux événements du règne de Dé-
ils sont si imparfaitement connus
pas facile de se former une idée de
et de ses talents. Il suivit la poli-
père en entretenant des relations
ec les tyrans des principales villes
nèse pour les opposer à la ligue
même temps nous le voyons engagé
erre contre les Étoliens, qui avaient
avec les Achéens On ignore les
expédition; mais on sait qu'il
possession de l'Acarnanie. Bien
par les Béotiens et par Agron,
trius laissa gagner du terrain
essuya une grande défaite en
contre les Dardaniens, tribu barbare
nord-ouest de la Macédoine; mais
lle époque de son règne se rap-
fvenement. Démétrius avait d'abord
, fille d'Antiochus Soter; il la
pour femme Phthia, fille d'Olym-
andre d'Épire.

XX, 5. — Justin, XXVIII, 1. — Droy-
II — Niebuhr, *Kleine Schrift.* — Thirl-
VIII, p. 90 — Schorn, *Gesch. Griechen-*

[...]us, prince macédonien, fils de
roi de Macédoine, né en 207 avant
181. Il était pour l'âge le cadet de
; mais il avait sur lui l'avantage
une femme légitime, tandis que l'au-
mère une concubine. Après la
Cynocéphales, il fut remis, quoi-
a Flaminius comme otage, et
Il y apprit à craindre et à
Rendu à son père après
Antiochus, il ne tarda pas à être
seconde fois à Rome, où il fut ac-
plus grande faveur. La position
alors très-difficile. Les voisins
sachant que les ennemis de ce
favorablement écoutés à Rome, se
plaindre de lui. Démétrius parlait
ces récriminations. Le sénat, qui
it, le renvoya en Macédoine avec
chargés d'examiner sans éclat
qu'il pouvait y avoir de vérita-
tions dirigées contre Philippe.
virent avec plaisir le retour
regardaient comme l'héritier
couronne, et Persée craignit
de lui échapper. N'ayant plus

d'espoir de parvenir au trône que par le crime, il calomnia son frère en toute occasion, et persuada au roi que Démétrius n'était qu'un agent des Romains. On peut lire dans Tite-Live le récit des coupables manœuvres qui préparèrent la mort du plus jeune fils de Philippe: nous raconterons seulement l'intrigue qui en fut la cause immédiate.

En 181, Philippe envoya sous un prétexte vague de nouveaux ambassadeurs au sénat. Ils devaient, d'après des instructions particulières, sonder la disposition des esprits à l'égard de Démétrius et s'informer de la conduite qu'il avait tenue à Rome pendant son séjour. Les agents dont le roi fit choix, Philoclès et Apelle, étaient des créatures de Persée. Philippe partit ensuite pour explorer le mont Hémus. Il emmena avec lui Persée, et confia Démétrius aux soins de Didas, gouverneur de la Péonie. Celui-ci, s'insinuant dans la confiance du jeune homme, apprit qu'il songeait à se retirer chez les Romains. Il en donna aussitôt avis à Persée, qui en fit part au roi. Philippe ordonna d'arrêter Hérodote, ami intime de Démétrius, et de garder à vue ce jeune prince. Philoclès et Apelle, à leur retour, présentèrent au roi une fausse lettre de Flaminius, par laquelle il le priait « de ne point savoir mauvais gré à Démétrius de quelques paroles imprudentes qui avaient pu lui échapper, que le jeune prince n'entreprendrait jamais rien contre les droits du sang et de la nature ». Cette lettre supposée semblait confirmer les accusations de Persée contre son frère; le malheureux Hérodote fut appliqué à la question, et mourut dans les tourments sans avoir chargé son maître. Philippe, assez cruel pour vouloir la mort de son fils, n'osa pas l'ordonner publiquement. En partant de Thessalonique pour se rendre à Démétriade, il chargea Didas de le délivrer de Démétrius. Celui-ci ayant conduit le jeune homme en Péonie, lui donna du poison. Deux esclaves de l'assassin, témoins des souffrances de Démétrius, l'étouffèrent entre des couvertures.

Polybe, XVIII, 22; XX, 13; XXIII, 14; XXIV, 1-3, 78. — Tite-Live, XXXIII, 13, 30; XXXIV, 52; XXXVI, 35; XXXIX, 35, 47 53; XL, 4-15, 20-24. — Justin, XXXII, 2. — Zonaras, IX, 22.

DÉMÉTRIUS I[er], **roi de Syrie, surnommé** ***Soter*** (Σωτήρ), le Sauveur, né vers 187 avant J.-C., mort en 150. Il était fils de Séleucus IV, *Philopator*, et petit-fils d'Antiochus le Grand. Encore enfant, il fut envoyé à Rome comme otage par son père, et il y resta pendant tout le règne d'Antiochus Épiphane. Il s'y lia intimement avec l'historien Polybe. Après la mort d'Antiochus, en 164, il demanda au sénat la permission de retourner en Syrie et d'occuper le trône, de préférence à son cousin Antiochus Eupator. Voyant que ses demandes étaient rejetées par le sénat, il s'enfuit secrètement de Rome, par les conseils et avec l'assistance de Polybe, et se rendit avec une suite peu nombreuse à Tripolis, dans la Phénicie. Les Syriens se déclarèrent

Démétrius se trouvait à l'étroit en Grèce; il n'aspirait à rien de moins qu'à reconquérir tout l'empire de son père. Une armée de 110,000 hommes, une flotte de cinq cents vaisseaux, la plus belle et la mieux équipée qu'on eût jamais vue, semblaient justifier ses espérances. Informés de ces préparatifs, Séleucus, Ptolémée, Lysimaque, organisèrent une nouvelle ligue, et sollicitèrent Pyrrhus de faire irruption en Macédoine par l'Épire, tandis qu'ils y entreraient de leur côté. Démétrius n'ignorait pas qu'il s'était aliéné les Macédoniens par son faste et sa hauteur; il se plaisait à les mortifier. Un jour, en sortant de son palais, il avait reçu un grand nombre de placets qu'il avait serrés dans un pli de son manteau : arrivé sur le pont de l'Axius, il les jeta dans le fleuve. Les robes de pourpre, les manteaux brodés d'or, le double diadème dont il se parait, blessaient leurs habitudes de simplicité barbare; et, ce qui les indisposait encore davantage, il les surchargeait d'impôts. Aussi, dans la crainte d'être trahi par leurs sympathies pour Lysimaque, qu'ils aimaient comme un des plus vaillants soldats d'Alexandre, il les mena contre Pyrrhus. Mais à peine eut-il placé son camp devant celui du roi d'Épire, que la défection commença : une révolte éclata; il s'enfuit en hâte à Cassandre (Potidée), d'où il repassa en Grèce. Il y eut bientôt réuni une autre armée. Athènes, qui était retombée de l'enthousiasme dans la peur, l'avait encore une fois abandonné. Désarmé par les prières du philosophe Cratès, il renonça à s'en emparer, et préféra tenter de nouveau la conquête de l'Asie. Il obtint d'abord quelques succès : les villes de la Lydie et de la Carie se rendirent volontairement; Sardes fut prise, et quelques officiers de Lysimaque passèrent avec leurs soldats dans son camp. Mais il n'eut pas le temps de s'affermir. Poursuivi par Agathocle, il remonta en Phrygie, dans l'espoir de faire révolter l'Arménie et les provinces de la haute Asie. La famine, la peste, qui décimèrent son armée, le forcèrent à renoncer à ce dessein, et le réduisirent à demander asile à Séleucus. Après bien des hésitations, le roi de Syrie lui permit de se retirer dans la Cataonie. Emprisonné dans ce pays sauvage comme une bête féroce, Démétrius s'en échappa, pénétra dans la Syrie, battit Séleucus dans plusieurs rencontres; et ces succès relevant son courage, il résolut de lui livrer un combat décisif. Mais sur le champ de bataille ses soldats passèrent à Séleucus, et bientôt il ne resta plus autour de lui qu'un petit nombre d'amis et d'officiers, avec lesquels il s'échappa. Il voulait se percer de son épée; on le détermina à se rendre. Séleucus le traita avec honneur, lui assigna une pension considérable pour subvenir à ses besoins, et le leurra quelque temps de l'espoir d'une prochaine liberté. Mais trop heureux de le tenir en sa puissance, s'il ferma l'oreille aux offres de Lysimaque, qui voulait le faire assassiner, il ne fut pas moins sourd aux sollicitati[illegible] qui demandaient son rétablissement [illegible] (en 285). Démétrius finit lui-même [illegible] plaisir à sa vie de débauches oriental[illegible] dans un vaste parc, rempli de bête[illegible] se livra d'abord à la chasse avec a[illegible] il s'abandonna à des habitudes d[illegible] à des excès de table, qui abrégèren[illegible] mourut à l'âge de cinquante-cinq ans [illegible] Ainsi devait se terminer la carrière [illegible] d'un homme dont l'inquiète et stéri[illegible] avait fatigué ses propres partisans, [illegible] inutilement avec lui. Doué d'un ge[illegible] remarquable dans un temps où [illegible] pouvait donner un trône, il joignait [illegible] tages extérieurs, qui [illegible]ent les [illegible] des peuples, toutes les [illegible] q[illegible] les conservent; mais son [illegible] repos, son agitation déso[illegible], son amour effréné du luxe et des p[illegible] promirent ou gâtèrent toujours le[illegible] plus belles entreprises; si bien qu[illegible] rante ans d'une activité et d'une [illegible] comparables, il s'éteignit en roi [illegible] et frappant exemple de la dém[illegible] monde à cette époque, et [illegible] qu'on y faisait des plus [illegible] plus grands talents. A la suite [illegible] p[illegible] volutions, Antigone Gonatas, so[illegible] trône de Macédoine, que sa p[illegible] jusqu'à la défaite de Persée par [illegible]

Gr[illegible]

Plutarque, *Vie de Demétrius et de Py*[illegible] dore, XIX, XX, XXI. — Appien, *Passim*. - [illegible] XVI. — Athénée, VI, 17. — Polybe, II, 41; [illegible] sanias, *Attiques*, I, 6. 10, 25. 36; VI. 16. — [illegible] riaca), 17, 34. — Rollin (*Hist. Anc.*), VI[illegible] *des Lagides*, par Champollion-Figeac.

* DÉMÉTRIUS *le Beau* ([illegible] un des deux fils de [illegible] Poli[illegible] portèrent le même nom [illegible] 280 avant J.-C. Par sa [illegible] Ptolémée Soter, il était frère d'A[illegible] Il épousa d'abord Olympias de [illegible] eut Antigone [illegible]mmé Doson, qui [illegible] tard le t[illegible] . Apr[illegible] de Magas, [illegible] de Cy[illegible], sa veuv[illegible] désirant obtenir du se[illegible] voya en Macédoine [illegible] Bérénice et le royaume de Cyrène [illegible] Celui-ci, acceptant avec empresse[illegible] proposition, se rendit à Cyrène, et y fit [illegible] son autorité sans opposition. On ign[illegible] de temps il garda le pouvoir; mais [illegible] se fit haïr par ses m[illegible]res arrogant[illegible] pulaires et par son c[illegible] crir[illegible] belle-mère. Irritée d'une [illegible] le c[illegible] jeune reine Bérénice [illegible] bras d'Arsinoé. [illegible] bable de Droysen, ce [illegible] comme le pr[illegible] d[illegible] pare[illegible].

[illegible] — [illegible], *Arm.*, I, pp. 157, 158. — [illegible], p. [illegible]. — Droysen, *Hellen.*, II.

[illegible], roi de Macédoine, fils d'An[illegible], né vers 278 avant J.-C., mort [illegible] succéda à son père en 239. D'a[illegible] il s'était distingué dès 266 ou 265 [illegible] d'Alexandre d'Épire, qui avait en[illegible]doine. Mais cette victoire a été at[illegible] plus de vraisemblance au fils de [illegible], par Droysen et par Nie[illegible] aux événements du règne de Dé[illegible] sont si imparfaitement connus [illegible] facile de se former une idée de [illegible] et de ses talents. Il suivit la poli[illegible] en entretenant des relations [illegible] les tyrans des principales villes [illegible] pour les opposer à la ligue [illegible] temps nous le voyons engagé [illegible] contre les Étoliens, qui avaient [illegible] les Achéens. On ignore les [illegible] expédition; mais on sait qu'il [illegible] possession de l'Acarnanie. Bien [illegible] par les Béotiens et par Agron, [illegible] laissa gagner du terrain [illegible] essuya une grande défaite en [illegible] les Dardaniens, tribu barbare [illegible]-ouest de la Macédoine; mais [illegible] époque de son règne se rap[illegible]. Démétrius avait d'abord [illegible], fille d'Antiochus Soter; il la [illegible] femme Phthia, fille d'Olym[illegible] d'Épire.

[illegible]; XX. 5. — Justin, XXVIII, I. — Droy[illegible]. — Niebuhr, *Kleine Schrift.* — Thirl[illegible], p. 10. — Schorn, *Gesch. Griechen-*[illegible]

[illegible], prince macédonien, fils de [illegible] de Macédoine, né en 207 avant [illegible] 181. Il était pour l'âge le cadet de [illegible]; mais il avait sur lui l'avantage [illegible] femme légitime, tandis que l'au[illegible] mère une concubine. Après la [illegible]céphales, il fut remis, quoi[illegible], à Flaminius comme otage, et [illegible]. Il y apprit à craindre et à [illegible]. Rendu à son père après [illegible], il ne tarda pas à être [illegible] fois à Rome, où il fut ac[illegible] grande faveur. La position [illegible] alors très-difficile. Les voisins [illegible] que les ennemis de ce [illegible]blement écoutés à Rome, ne [illegible] de lui. Démétrius [illegible] récriminations. Le sénat, qui [illegible], le renvoya en Macédoine avec [illegible] chargés d'examiner sans éclat [illegible] pouvait y avoir de vérita[illegible] dirigées contre Philippe. [illegible] avec plaisir le retour [illegible] regardaient comme l'héritier [illegible], et Persée craignit [illegible] lui échappât. N'ayant plus d'espoir de parvenir au trône que par le crime, il calomnia son frère en toute occasion, et persuada au roi que Démétrius n'était qu'un agent des Romains. On peut lire dans Tite-Live le récit des coupables manœuvres qui préparèrent la mort du plus jeune fils de Philippe: nous raconterons seulement l'intrigue qui en fut la cause immédiate.

En 181, Philippe envoya sous un prétexte vague de nouveaux ambassadeurs au sénat. Ils devaient, d'après des instructions particulières, sonder la disposition des esprits à l'égard de Démétrius et s'informer de la conduite qu'il avait tenue à Rome pendant son séjour. Les agents dont le roi fit choix, Philoclès et Apelle, étaient des créatures de Persée. Philippe partit ensuite pour explorer le mont Hémus. Il emmena avec lui Persée, et confia Démétrius aux soins de Didas, gouverneur de la Péonie. Celui-ci, s'insinuant dans la confiance du jeune homme, apprit qu'il songeait à se retirer chez les Romains. Il en donna aussitôt avis à Persée, qui en fit part au roi. Philippe ordonna d'arrêter Hérodote, ami intime de Démétrius, et de garder à vue ce jeune prince. Philoclès et Apelle, à leur retour, présentèrent au roi une fausse lettre de Flaminius, par laquelle il le priait « de ne point savoir mauvais gré à Démétrius de quelques paroles imprudentes qui avaient pu lui échapper, que le jeune prince n'entreprendrait jamais rien contre les droits du sang et de la nature ». Cette lettre supposée semblait confirmer les accusations de Persée contre son frère; le malheureux Hérodote fut appliqué à la question, et mourut dans les tourments sans avoir chargé son maître. Philippe, assez cruel pour vouloir la mort de son fils, n'osa pas l'ordonner publiquement. En partant de Thessalonique pour se rendre à Démétriade, il chargea Didas de le délivrer de Démétrius. Celui-ci ayant conduit le jeune homme en Péonie, lui donna du poison. Deux esclaves de l'assassin, témoins des souffrances de Démétrius, l'étouffèrent entre des couvertures.

Polybe, XVIII, 22; XX, 18; XXIII, 14; XXIV, 1-3, 78. — Tite-Live, XXXIII, 13, 30; XXXIV, 52; XXXVI, 35; XXXIX, 34, 47, 53; XL, 4-15, 20-24. — Justin, XXXII, 2. — Zonaras, IX, 22.

DÉMÉTRIUS Ier, roi de Syrie, surnommé *Soter* (Σωτήρ), le Sauveur, né vers 187 avant J.-C., mort en 150. Il était fils de Séleucus IV, *Philopator*, et petit-fils d'Antiochus le Grand. Encore enfant, il fut envoyé à Rome comme otage par son père, et il y resta pendant tout le règne d'Antiochus Épiphane. Il s'y lia intimement avec l'historien Polybe. Après la mort d'Antiochus, en 164, il demanda au sénat la permission de retourner en Syrie et d'occuper le trône, de préférence à son cousin Antiochus Eupator. Voyant que ses demandes étaient rejetées par le sénat, il s'enfuit secrètement de Rome, par les conseils et avec l'assistance de Polybe, et se rendit avec une suite peu nombreuse à Tripolis, dans la Phénicie. Les Syriens se déclarèrent

immédiatement en sa faveur, et les enfants d'Antiochus furent saisis avec leur tuteur, Lysias, par leurs propres gardes, et mis à mort. Aussitôt établi sur le trône de Syrie, Démétrius chercha immédiatement à se concilier la faveur des Romains, en leur envoyant une ambassade avec des trésors considérables, et en leur livrant Leptine, qui, sous le règne précédent, avait assassiné l'envoyé romain Cn. Octavius. Ayant ainsi réussi à se faire reconnaître comme roi, il entreprit de régler selon son bon plaisir les affaires de l'Orient. Il chassa de Babylone le satrape Héraclide, qui s'y était rendu très-impopulaire. Les habitants de cette ville donnèrent par reconnaissance au nouveau roi le surnom de *Soter*. Ses persécutions contre les Juifs poussèrent ceux-ci à se révolter, sous les ordres de Judas Machabée. Le général juif battit Nicanor, lieutenant de Démétrius, et conclut un traité avec les Romains, qui déclarèrent la Judée indépendante, et défendirent à Démétrius de l'attaquer. Il encourut plus tard l'inimitié des Romains, en chassant Ariarathe de Cappadoce, pour lui substituer une de ses créatures. Le sénat prit en main la cause d'Ariarathe, et le rétablit aussitôt sur le trône.

Pendant que Démétrius se créait ainsi de tous côtés des ennemis extérieurs, il s'aliénait complétement le cœur de ses sujets par ses prodigalités et ses débauches. Dans cet état de choses, Héraclide, pour se venger d'avoir été chassé de Babylone, mit en avant un imposteur appelé Balas, qui prit le nom d'Alexandre, et se donna pour le fils d'Antiochus Épiphane. Cet usurpateur éprouva d'abord plusieurs échecs; mais ayant obtenu la puissante protection des Romains, il reçut aussitôt des secours d'Attale, roi de Pergame, d'Ariarathe, roi de Cappadoce, de Ptolémée Philometor et des Juifs commandés par Jonathas Macchabée. Démétrius livra bataille à son compétiteur, et malgré des prodiges de valeur il fut vaincu et tué. Il avait régné onze ou douze ans. Il laissa deux fils, Demétrius Nicator et Antiochus Sidétès, qui dans la suite montèrent tous deux sur le trône.

Polybe, XXXI, 12, 19-23; XXXII, 4, 6, 20, XXXIV, 14, 16. — Appien, *Syriaca*, 46, 47, 67. — Diodore de Sicile, *Excer. Vales.*, XXXIII. — Josèphe, *Antiq. Jud.*, XII, 10; XIII, 2. — Tite-Live, *Epit.*, XLVI, XLVII. — Justin, XXXIV, 3; XXXV, 1.

DÉMÉTRIUS II, surnommé *Nicator* (Νικάτωρ), roi de Syrie, fils du précédent, né vers 165, mort en 125. Envoyé à Cnide par son père, à l'époque de l'invasion d'Alexandre Balas en Syrie, il échappa aux mains de l'usurpateur. Après la mort de son père, il passa plusieurs années dans l'exil. Mais bientôt, Balas s'étant rendu, par sa faiblesse et ses vices, odieux à tous ses sujets, Démétrius résolut de reconquérir le royaume de Syrie, et assembla dans ce but un corps de mercenaires crétois, avec lesquels il débarqua sur les côtes de Cilicie, en 148 ou 147. Ptolémée Philometor, qui occupait avec une armée les provinces méridionales de la Syrie, se déclara aussitôt en faveur du jeune prétendant, et lui donna pour femme sa fille Cléopâtre, déjà mariée à l'usurpateur Balas. Les forces combinées de Démétrius et de Ptolémée prirent possession d'Antioche. Alexandre, qui s'était retiré en Cilicie, revint les attaquer en Syrie, et complétement défait, sur les bords du [illegible] Anoporas. Ptolémée mourut des suites des [illegible] sures reçues dans ce combat, et Balas, qui [illegible] réfugié à Abas, en Arabie, fut massacré [illegible] compagnons de fuite. Démétrius prit, à la [illegible] de cette victoire, le titre de Nicator. Se [illegible] délivré de l'usurpateur, et croyant n'avoir [illegible] à craindre de la part du roi d'Égypte, il [illegible] donna aux vices les plus grossiers. En [illegible] temps qu'il se faisait détester des Syr[illegible] cruautés, il licenciait ses troupes, [illegible] de toute son armée qu'un corps de [illegible] crétois. Cette conduite engagea un [illegible] dote, surnommé Tryphon, à [illegible] comme prétendant au trône, l[illegible] d'Alexandre Balas. Tryphon [illegible] Jonathas Machabée, et par [illegible] maître d'Antioche et d'une grande [illegible] Syrie. Démétrius, désespérant de [illegible] provinces ou voulant rassembler [illegible] nombreuses pour attaquer Balas, [illegible] leucie et à Babylone, et entreprit une [illegible] contre les Parthes. Après des [illegible] succès et de revers, il se l[illegible] stratagème, perdit toute son a[illegible] fait prisonnier. Suivant App[illegible] volte de Tryphon fut postérieure à [illegible] Démétrius; mais l'opinion cont[illegible] *livre des Machabées*) est plus pro[illegible] métrius fut relégué en Hyr[illegible] d'ailleurs amicalement par le [illegible] Mithridate (Arsaces II), qui lui [illegible] Rhodogune en mariage. Après la [illegible] thridate, Démétrius fit pour s'échapper [illegible] tentatives inutiles. Pendant ce temps, Antiochus Sidétès, ayant chassé l'usurp[illegible] s'étant solidement établi sur le trône, d[illegible] guerre aux Parthes. Le nouveau [illegible] Phraate, rendit la [illegible] à D[illegible] pensée que les d[illegible] et que les Parthes se t[illegible] de l'invasion syrienne. [illegible] dit pas tout à fait à l'espoir [illegible] the. Antiochus ayant été tué [illegible] Démétrius se rétablit sur le trône, [illegible] une captivité de dix ans, et s'y ma[illegible] de Phraate. Il se crut assez fort p[illegible] prendre une expédition contre l'[illegible] fut forcé d'y renoncer, à cause d[illegible] de ses sujets et de ses soldats. [illegible] fita pour lui opposer Alexandre Z[illegible] le roi de Syrie et le força de [illegible] Cléopâtre, ne pouvant oublier le [illegible] mari avec Rhodogune, refusa de le [illegible] Ptolémaïs. Il se réfugia à Tyr, et il y

[illegible] il essayait de s'échapper
[illegible]pion, il fut tué à l'instigation
[illegible] laissa deux fils, Séleucus,
[illegible]ère de Cléopâtre, et Antio-
Grypus. Démétrius II porte
outre le titre de *Nicator*, ceux
Philadelphos. Par les dates
on voit qu'elles furent frap-
pendant sa captivité qu'avant
qui sont antérieures à sa capti-
[illegible] avec une figure très-jeune
[illegible] qui furent frappées après
[illegible]ment avec une longue barbe
[illegible]arthes.

[illegible]XXXVI, 1; XXXVIII, 9, 10; XXXIX,
[illegible], LII, LX. — Diodore de Sicile,
[illegible]XII. — Appien, *Syriaca*, 67-68. —
[illegible], XIII, 4, 8, 8, 9.

[illegible], surnommé *Eucærus*, roi
[illegible] 94 avant J.-C. à 88 (218-224
[illegible]ides). Il était le quatrième
[illegible]Grypus et le petit-fils de Démé-
[illegible] les guerres civiles qui suivi-
[illegible]ochus Grypus, il fut établi roi
[illegible]Syrie, par Ptolémée Lathyre,
[illegible] la mort d'Antiochus Eusé-
[illegible] son frère Philippe se parta-
[illegible]aume de Syrie. Les Juifs récla-
[illegible] du premier contre leur
[illegible]ée. Démétrius accourut, et
[illegible] au lieu de poursuivre sa
[illegible] Bérœ. Ce fut le signal de
[illegible] frères. Straton, gouver-
[illegible] pour Philippe; il assiégea
[illegible] camp, et le força par famine
[illegible]rétion. Le prisonnier fut en-
[illegible], roi des Parthes, et termina
[illegible] captivité. Les médailles que
[illegible] prince, très-importantes pour
[illegible] des rois syriens, ne portent
[illegible]cærus, mais elles donnent
[illegible] de *Theos*, *Philopator*,
[illegible], *Euergetès*, *Callinicus*.

[illegible], XIII, 13, 14. — Eckel, *Doct.*
[illegible], *Dissertation sur la durée*
[illegible], dans les *Mémoires de l'Aca-*
[illegible] *Belles-Lettres*, I, 99.

[illegible] de Bactriane, régna pro-
[illegible] J.-C. jusqu'en 165. Il
[illegible]. D'après Polybe, quand
[illegible] les territoires d'Eu-
[illegible] son fils Démétrius,
[illegible] négocier la paix avec le
[illegible], charmé de la beauté
[illegible] homme, confirma Eu-
[illegible]té, et promit une de
[illegible] à Démétrius. Les autres
[illegible] possédons sur ce prince
[illegible]. Il paraît, malgré
[illegible] Bayer, que Démétrius
[illegible] trône de Bactriane et
[illegible]. Strabon le mentionne
[illegible] qui firent de vastes conquêtes dans l'Inde septentrionale, mais sans indiquer avec précision l'étendue de ces conquêtes. Justin au contraire l'appelle roi des Indes, et nous le montre faisant la guerre à Eucratidès, roi de Bactriane. Mionnet a conjecturé qu'il y avait eu deux Démétrius, l'un fils d'Euthydème, l'autre roi de l'Inde septentrionale; mais il n'est pas nécessaire de recourir à cette hypothèse. On peut expliquer l'assertion de Justin en supposant que tandis que Démétrius faisait des conquêtes dans l'Hindoustan, Eucratidès, un de ses vassaux ou peut-être un de ses lieutenants, se révolta et se rendit indépendant. Ces deux princes peuvent avoir régné en même temps pendant un grand nombre d'années. C'est probablement à ce Démétrius qu'appartient la fondation de la ville de Démétriade dans l'Arachosie, mentionnée par Isidore de Charax. La chronologie de son règne est, comme celle de tous les rois de Bactriane, extrêmement incertaine. Selon M. Raoul-Rochette, il monta sur le trône en 190, et en 185 d'après M. Lassen. Il régna probablement environ vingt ou vingt-cinq ans.

Polybe, XI. 34. — Strabon, XI, 11. — Justin, XLI, 6. — Bayer, *Historia Regni Græcorum Bactriani*. — Mionnet, *Description des médailles antiques, supplément*, vol. VIII, p. 472. — Wilson, *Ariana*. — Lassen, *Gesch. der Bactr. Könige*. — Raoul-Rochette, *Journal des Savants*, année 1835.

DÉMÉTRIUS *rois de Géorgie*, *Voyez* TEIMOUR.

II. DÉMÉTRIUS *guerriers*, *écrivains*, *savants*, *artistes*, *etc.*

DÉMÉTRIUS surnommé *l'Athlète* (*Pugil*), grammairien grec, d'une époque incertaine. On cite de lui un ouvrage intitulé Περὶ Διαλεκτίκου. Il semble aussi avoir écrit sur Homère.

Etymol. magn., au mot Μόλωψ. — Apollonius Soph. au mot: Ὀπαζόμενος.

* DÉMÉTRIUS *de Tarse*, poëte grec, que Diogène Laerce mentionne comme ayant composé quelques-unes de ces pièces qu'on représentait à la suite d'une trilogie tragique, et qu'on appelait *Satyriques*, parce que des Satyres en étaient les principaux personnages. Diogène lui donne l'épithète de *Tarsique*, ce qui a fait croire à quelques savants qu'il était natif de Tarse, tandis que d'autres (et entre autres Casaubon) pensent que ce nom désigne les auteurs d'un certain genre de compositions. G. BRUNET.

Fabricius, *Bibliotheca Græca*, t. XI, p. 410.

DÉMÉTRIUS, poëte épique grec, d'une époque incertaine. Du temps de Diogène Laerce, il ne restait de lui que trois vers sur les envieux. Ces vers sont aussi cités par Suidas, sans nom d'auteur.

Diogène Laerce, V, 85. — Suidas, au mot Φθονῶ.

Aux Démétrius littérateurs que nous venons d'énumérer, nous ajouterons les suivants, dont on ne connaît guère que les noms : DÉMÉTRIUS Γονύπεσος, un des commentateurs d'Homère; — DÉMÉTRIUS *d'Ilion*, auteur d'une histoire de Troie; — DÉMÉTRIUS, auteur d'une histoire des

immédiatement en sa faveur, et les enfants d'Antiochus furent saisis avec leur tuteur, Lysias, par leurs propres gardes, et mis à mort. Aussitôt établi sur le trône de Syrie, Démétrius chercha immédiatement à se concilier la faveur des Romains, en leur envoyant une ambassade avec des trésors considérables, et en leur livrant Leptine, qui, sous le règne précédent, avait assassiné l'envoyé romain Cn. Octavius. Ayant ainsi réussi à se faire reconnaître comme roi, il entreprit de régler selon son bon plaisir les affaires de l'Orient. Il chassa de Babylone le satrape Héraclide, qui s'y était rendu très-impopulaire. Les habitants de cette ville donnèrent par reconnaissance au nouveau roi le surnom de *Soter*. Ses persécutions contre les Juifs poussèrent ceux-ci à se révolter, sous les ordres de Judas Machabée. Le général juif battit Nicanor, lieutenant de Démétrius, et conclut un traité avec les Romains, qui déclarèrent la Judée indépendante, et défendirent à Démétrius de l'attaquer. Il encourut plus tard l'inimitié des Romains, en chassant Ariarathe de Cappadoce, pour lui substituer une de ses créatures. Le sénat prit en main la cause d'Ariarathe, et le rétablit aussitôt sur le trône.

Pendant que Démétrius se créait ainsi de tous côtés des ennemis extérieurs, il s'aliénait complétement le cœur de ses sujets par ses prodigalités et ses débauches. Dans cet état de choses, Héraclide, pour se venger d'avoir été chassé de Babylone, mit en avant un imposteur appelé Balas, qui prit le nom d'Alexandre, et se donna pour le fils d'Antiochus Épiphane. Cet usurpateur éprouva d'abord plusieurs échecs; mais ayant obtenu la puissante protection des Romains, il reçut aussitôt des secours d'Attale, roi de Pergame, d'Ariarathe, roi de Cappadoce, de Ptolémée Philométor et des Juifs commandés par Jonathas Macchabée. Démétrius livra bataille à son compétiteur, et malgré des prodiges de valeur il fut vaincu et tué. Il avait régné onze ou douze ans. Il laissa deux fils, Démétrius Nicator et Antiochus Sidétès, qui dans la suite montèrent tous deux sur le trône.

Polybe, XXXI, 12, 19-23; XXXII, 4, 6, 20; XXXIV, 14, 16. — Appien, *Syriaca*, 46, 47, 67. — Diodore de Sicile, *Excer. Vales.*, XXXIII. — Josèphe, *Antiq. Jud.*, XII, 10; XIII, 2. — Tite-Live, *Epit.*, XLVI, XLVII. — Justin, XXXIV, 3; XXXV, 1.

DÉMÉTRIUS II, surnommé *Nicator* (Νικάτωρ), roi de Syrie, fils du précédent, né vers 165, mort en 125. Envoyé à Cnide par son père, à l'époque de l'invasion d'Alexandre Balas en Syrie, il échappa aux mains de l'usurpateur. Après la mort de son père, il passa plusieurs années dans l'exil. Mais bientôt, Balas s'étant rendu, par sa faiblesse et ses vices, odieux à tous ses sujets, Démétrius résolut de reconquérir le royaume de Syrie, et assembla dans ce but un corps de mercenaires crétois, avec lesquels il débarqua sur les côtes de Cilicie, en 148 ou 147. Ptolémée Philométor, qui occupait avec une armée les

provinces méridionales de la Syrie. s
aussitôt en faveur du jeune
donna pour femme sa fille Cléopâtre,
riée à l'usurpateur Balas. Les force
nées de Démétrius et de Ptolémée pr
session d'Antioche. Alexandre, qui s'é
en Cilicie, revint les attaquer en Syr
complétement défait, sur les bords
Anoporas. Ptolémée mourut des suites
sures reçues dans ce combat, et Balas,
réfugié à Abas, en Arabie, fut massacr
compagnons de fuite. Démétrius prit,
de cette victoire, le titre de Nicator.
délivré de l'usurpateur, et croyant n'
à craindre de la part du roi d'Égypte,
donna aux vices les plus grossiers.
temps qu'il se faisait détester des Syrie
cruautés, il licenciait ses troupes, et
de toute son armée qu'un corps de m
crétois. Cette conduite engagea un ce
dote, surnommé Tryphon, à mettre
comme prétendant au trône, le fils, enco
d'Alexandre Balas. Tryphon obtint
Jonathas Machabée, et parvint à s
maître d'Antioche et d'une grande
Syrie. Démétrius, désespérant de
provinces ou voulant rassembler des
nombreuses pour attaquer Balas, se re
leucie et à Babylone, et entreprit une
contre les Parthes. Après des
succès et de revers, il se l
stratagème, perdit toute son
fait prisonnier. Suivant Appien et
volte de Tryphon fut postérieure à
Démétrius; mais l'opinion contraire
livre des Machabées) est plus prob
métrius fut relégué en Hyrcanie, m
d'ailleurs amicalement par le roi des
Mithridate (Arsaces II), qui lui do
Rhodogune en mariage. Après la
thridate, Démétrius fit pour s'échapper
tentatives inutiles. Pendant ce temps,
Antiochus Sidetès, ayant chassé l'usur
s'étant solidement établi sur le trône,
guerre aux Parthes. Le n eau de
Phraate, rendit la lib à D
pensée que les d
et que les Parthes
de l'invasion syri
dit pas t
the.
Dém sur le trône, et
le et s'y main
se assez fort p
expédition contre l'Égypt
fut forcé d'y renoncer, à cause de la
de ses sujets et de ses soldats.
fita pour lui opposer Alexandre Z
le roi de Syrie et le força de
Cléopâtre, ne pouvant oublier le mari
mari avec Rhodogune, refusa de le r
Ptolémaïs. Il se réfugia à Tyr, et il y

de

purnè
ceux
les dates
nt frap-
qu'avant
sa c

1; XXXVIII, 9, 10; XXXIX,
LX. — Diodore de Sicile,
Syriaca, 67-68. —
, 8, 8, 9.

roi
210-224

, qui
roi
ptolémée
, re,
ensé-
parta-
syrie. Les Juifs récla-
premier contre leur
s accourut, et
poursuivre sa
fut le signal de
a, gouver-
; il assiégea
força par famine
prisonnier fut en-
roi des Parthes, et termina
vité. Les médailles que
très-importantes pour
rois syriens, ne portent
, elles donnent
de , Philopator,
, Callinicus.

12, 14. — Eckel, Doct.
dissertation sur la durée
dans les Mémoires de l'Aca-
Belles-Lettres, I, 99.

. régna pro-
u'en 165. Il
Polybe ,quand
territoires d'Eu-
son fils Démétrius,
la paix avec le
de
, lu-
une de
Les autres
sur ce prince
. Il paraît, malgré
, que Démétrius
de Bactriane et
Strabon le mentionne
firent de vastes

conquêtes dans l'Inde septentrionale, mais sans indiquer avec précision l'étendue de ces conquêtes. Justin au contraire l'appelle roi des Indes, et nous le montre faisant la guerre à Eucratidès, roi de Bactriane. Mionnet a conjecturé qu'il y avait eu deux Démétrius, l'un fils d'Euthydème, l'autre roi de l'Inde septentrionale; mais il n'est pas nécessaire de recourir à cette hypothèse. On peut expliquer l'assertion de Justin en supposant que tandis que Démétrius faisait des conquêtes dans l'Hindoustan, Eucratidès, un de ses vassaux ou peut-être un de ses lieutenants, se révolta et se rendit indépendant. Ces deux princes peuvent avoir régné en même temps pendant un grand nombre d'années. C'est probablement à ce Démétrius qu'appartient la fondation de la ville de Démétriade dans l'Arachosie, mentionnée par Isidore de Charax. La chronologie de son règne est, comme celle de tous les rois de Bactriane, extrêmement incertaine. Selon M. Raoul-Rochette, il monta sur le trône en 190, et en 185 d'après M. Lassen. Il régna probablement environ vingt ou vingt-cinq ans.

Polybe, XI, 34. — Strabon, XI, 11. — Justin, XLI, 6. — Bayer, *Historia Regni Græcorum Bactriani*. — Mionnet, *Description des médailles antiques, supplément*, vol. VIII, p. 473. — Wilson, *Ariana*. — Lassen, *Gesch. der Baetr. Könige*. — Raoul-Rochette, *Journal des Savants*, année 1835.

DÉMÉTRIUS *rois de Gréorgie*, Voyez TEMEDR.

II. DÉMÉTRIUS *guerriers, écrivains, savants artistes, etc.*

DÉMÉTRIUS surnommé *l'Athlète* (*Pugil*), grammairien grec, d'une époque incertaine. On cite de lui un ouvrage intitulé Περὶ Διαλεκτίκου. Il semble aussi avoir écrit sur Homère.

Etymol. magn., au mot Μόλωψ. — Apollonius Soph. au mot: Ὀπαζόμενος.

* **DÉMÉTRIUS** *de Tarse*, poëte grec, que Diogène Laerce mentionne comme ayant composé quelques-unes de ces pièces qu'on représentait à la suite d'une trilogie tragique, et qu'on appelait *Satyriques*, parce que des Satyres en étaient les principaux personnages. Diogène lui donne l'épithète de *Tarsique*, ce qui a fait croire à quelques savants qu'il était natif de Tarse, tandis que d'autres (et entre autres Casaubon) pensent que ce nom désigne les auteurs d'un certain genre de compositions. G. BRUNET.

Fabricius, *Bibliotheca Græca*, t. XI, p. 649.

DÉMÉTRIUS, poëte épique grec, d'une époque incertaine. Du temps de Diogène Laerce, il ne restait de lui que trois vers sur les envieux. Ces vers sont aussi cités par Suidas, sans nom d'auteur.

Diogène Laerce, V, 85. — Suidas, au mot Φθονῶ.

Aux Démétrius littérateurs que nous venons d'énumérer nous ajouterons les suivants, dont on ne connaît guère que les noms : DÉMÉTRIUS Γονύπεσος, un des commentateurs d'Homère; — DÉMÉTRIUS *d'Ilion*, auteur d'une histoire de Troie; — DÉMÉTRIUS, auteur d'une histoire des

rois des Juifs; — DÉMÉTRIUS *d'Odessa*, auteur d'un ouvrage sur sa ville natale; — DÉMÉTRIUS *de Sagalassus*, auteur d'un ouvrage intitulé Παρθονικά; — DÉMÉTRIUS *de Salamine*, auteur d'un ouvrage sur l'île de Cypre; — DÉMÉTRIUS *de Trézène*, grammairien grec cité par Athénée. C'est probablement le même qui, au rapport de Diogène Laerce, écrivit contre les sophistes. On trouve dans l'*Anthologie* deux distiques d'un certain Démétrius sur la *Vache* de Myron. On ne sait auquel des nombreux Démétrius cités plus haut on peut les attribuer; — DÉMÉTRIUS auteur des *Pamphyliaca*; — DÉMÉTRIUS auteur des *Argolica*; — et DÉMÉTRIUS auteur d'un ouvrage sur l'Égypte, intitulé Περὶ τῶν κατ' Αἴγυπτον.

Vossius, *De Historicis Græcis*. — C. Müller, *Historicorum Græcorum Fragmenta*, t. IV. — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*.

* DÉMÉTRIUS, poëte athénien de la vieille comédie, vivait dans le cinquième siècle avant J.-C. Les fragments qui nous restent de lui contiennent des allusions évidentes à des événements accomplis entre la 92e et la 94e olymp. (412-404 avant J.-C.); mais ils font mention aussi de Séleucus et d'Agathocle, ce qui ferait vivre Démétrius vers la 118e olympiade (308 avant J.-C.), c'est-à-dire cent ans plus tard que l'époque indiquée par le plus grand nombre de fragments. Il n'y a qu'une seule manière d'expliquer une pareille contradiction, c'est de supposer, avec Clinton et Meineke, qu'il a existé deux Démétrius poëtes, l'un de l'ancienne, l'autre de la nouvelle comédie. On peut donner à l'ancien Démétrius les Σικελιά ou Σικελοί, cités par Athénée, Élien, Hesychius et l'*Étymologicon magnum*. Au second appartient indubitablement le fragment de l'Αρεοπαγίτης, puisque cette pièce, comme on le voit par ce fragment même, est postérieure à 299.

Clinton, *Fast. Hell.*, année 299. — Meineke, *Frag. Com. Græc.*, I, pp. 264-266; II, pp. 876, 878; IV, pp. 539, 540.

* DÉMÉTRIUS, statuaire grec, vivait vers 400 avant J.-C. Pline cite de lui une statue de Lysimacha, qui fut prêtresse de Minerve pendant soixante-quatre ans; une statue de Minerve qui reçut le nom de *Musicale* (Μουσική), parce que les serpents qui couvraient la tête de la Gorgone résonnaient comme les cordes d'une lyre, et une statue équestre de Simon, le plus ancien auteur qui ait écrit sur la cavalerie. Nous savons par Xénophon que Simon, auteur d'un traité sur la cavalerie, Περὶ Ἱππικῆς, plaça dans l'Éleusinum d'Athènes un cheval de bronze, sur le piédestal duquel ses propres ouvrages étaient indiqués en relief. L'Éleusinum fut bâti par Périclès. C'est donc dans les quarante ans (430-390) qui séparent Périclès de Xénophon qu'il faut placer Démétrius. Hirt voit dans un bas-relief du musée Nani à Venise une copie de la statue équestre de Simon.

Selon Quintilien, Démétrius fut blâmé de s'attacher dans ses statues à la ressemblance au point de manquer aux lois du [illegible] bablement le même que Démét[illegible] dont la statue de Pellichus est d[illegible] cien. Ce critique, faisant allusion [illegible] nous avons parlé plus haut, ap[illegible] un statuaire d'hommes, et [illegible] de dieux (οὐ θεοποιός τις ἀλλ ανθρ[illegible]

Pline, XXXIV, 8. — Xenophon, Περὶ [illegible] Lucien, *Philop.* — Hirt, *Gesch. der Bi*[illegible]

DÉMÉTRIUS *de Byzance*, p[illegible] patéticien, vivait, à ce [illegible] trième siècle avant J.-C. [illegible] même que le Démétrius disciple [illegible] cite de lui un traité *Sur les Poët*[illegible] *Poëmes*, Περὶ Ποιητῶν ou Περὶ [illegible] sont peut-être deux ouvrages d[illegible] critiques anciens ne citent rien d[illegible] mais on a découvert à Herculanum [illegible] de deux de ses traités savoir : Πε[illegible] τηθέντων ζήτησιν, et Περὶ τῆς Πολι[illegible] Il n'est pas impossible que ce phil[illegible] d'être un disciple de Criton, [illegible] siècles plus tard et eût été un [illegible] qui cherchèrent à dissuader C[illegible] se tuer.

Diogène Laerce, V, 83. — Athénée, [illegible] Plutarque, *Cato Minor*, 65. — *Volu*[illegible] p. 106, éd. d'Oxford.

* DÉMÉTRIUS, architecte grec [illegible] blement dans le quatrième siècle [illegible] s'associa à Péonius pour termine[illegible] ple de Diane à Éphèse, que Che[illegible] commencé deux cent vingt ans [illegible] vivait probablement vers 340; [illegible] ne peut être fixée avec certitude. V[illegible] *Servus Dianæ*, c'est-à-dire Hiér[illegible] λος), esclave sacré.

DÉMÉTRIUS *de Phalère*, ora[illegible] né dans le bourg de Phalère, vers [illegible] (348 avant J.-C.), mort vers [illegible] d'un certain Phanostrate, qui a[illegible] dans la maison de [illegible] non, et de [illegible] gré l'obscurité de sa [illegible] ance, il [illegible] mières dignités de [illegible] Disci[illegible] Théophraste, il [illegible] que le remarque [illegible] quence. Il débuta [illegible] 325. A cette époque les orateurs [illegible] morts ou vieux. Le jeune Démétr[illegible] dement une réputation brillante. [illegible] alors au parti démocratique ou a[illegible] et fut forcé de s'enfuir d'Athènes [illegible] ville tomba au pouvoir d'Antipater. [illegible] de Démétrius, se sauva à Égine [illegible] Hypéride et Ar[illegible] [illegible] Tous tr[illegible] rent dans le t[illegible] d'A[illegible] comm[illegible] sacré. Ils en [illegible] pater, qui le [illegible] à la perte de son frère et rendit [illegible] honneurs à sa mémoire, qu'on le [illegible] l'honorer d'un culte divin. Soit q[illegible] fût fondé, soit plutôt que ce fût un [illegible] lui ôter tout espoir de retour à At[illegible]

[illegible] par le peuple pour crime de sacri-
[illegible] rentra bientôt en grâce auprès
[illegible] ainsi que Phocion et Démade
[illegible] parti oligarchique. Ce changement
[illegible] lui devenir funeste. Atteint par
[illegible] qui éclata en 318 à l'ins-
[illegible], il échappa par la fuite
[illegible], et se retira auprès de Cas-
[illegible], profitant des troubles d'Athè-
[illegible] Pirée avec une flotte de trente-
[illegible]. Les Athéniens lui envoyèrent
[illegible] pour conclure la paix : ils ob-
[illegible] maîtres de la ville, de leurs
[illegible] revenus et de leurs vaisseaux.
[illegible] rester au pouvoir de Cassandre
[illegible] de la guerre civile. On convint
[illegible] qui possédaient dix mines de
[illegible]) auraient seuls part au gou-
[illegible], on laissa à Cassandre le choix
[illegible] suprême de la république. Cette
[illegible] fut confiée à Démétrius de Pha-
[illegible] la ville pendant dix années.
[illegible] les bonnes lois, en fit sanc-
[illegible], destinées à réprimer le
[illegible] les revenus de l'État, et ramena
[illegible] cette ville fatiguée de troubles
[illegible] par les sacrifices qu'elle
[illegible] *Atheniensium rem exsanguem*
[illegible] *sustentavit*, a dit Cicéron, *De*
[illegible]. Il releva les anciennes familles
[illegible], et entre autres celle d'A-
[illegible] il réunissait dans sa personne
[illegible] et l'homme de lettres, son élo-
[illegible] persuasive montra, ainsi qu'il
[illegible], que le discours avait autant
[illegible] gouvernement que les armes dans
[illegible] la cent-quinzième olympiade, il
[illegible] de la population de
[illegible] trouva être de vingt-et-un mille
[illegible] étrangers, et quatre cent
[illegible] Il tira la philosophie spéculative
[illegible], et sut la produire au grand
[illegible] avec le tumulte des af-
[illegible] des tragédies était
[illegible], à cause des grandes dé-
[illegible]. Pour donner au peuple
[illegible] coûteux et cependant litté-
[illegible] fit réciter sur le théâtre par des
[illegible] homériques. Sa douceur,
[illegible] accorda aux beaux-arts, le
[illegible] la persuasion au lieu
[illegible] l'affection des Athé-
[illegible], dit-on, trois cent soixante
[illegible] qu'il y avait de jours
[illegible]. Varron a dit :

[illegible]
[illegible]

[illegible] passage d'Athénée, que
[illegible] de son administration
[illegible] sa fortune, se livra à tous
[illegible] la débauche. Mais Athénée
[illegible] fait une confusion et avoir

mis sur le compte de Démétrius de Phalère les excès de Démétrius Poliorcète. L'arrivée de ce dernier, qui en 307 se présenta au Pirée avec une flotte de deux cent cinquante voiles, détermina dans Athènes un mouvement démocratique. Le lieutenant de Cassandre se retira à Thèbes, sous la protection d'une escorte que lui donna le fils d'Antigone. Le parti triomphant fit passer contre Démétrius de Phalère une sentence de mort, et son ami Ménandre fut bien près d'être victime de cette violente réaction. Toutes ses statues furent renversées, à l'exception d'une seule. Après un court séjour à Thèbes, il se retira en Égypte, auprès de Ptolémée Lagus, dont il gagna bientôt l'amitié et la confiance, et qui le chargea, dit-on, de la révision des lois de son royaume. Les auteurs ecclésiastiques prétendent que la célèbre bibliothèque d'Alexandrie fut fondée d'après ses conseils, et qu'il en fut le premier administrateur; quelques-uns vont même jusqu'à lui attribuer l'idée de la traduction des Septante; ces deux assertions ne sont pas aussi dénuées de fondement que l'ont cru plusieurs critiques. On lit dans Plutarque : « Démétrius de Phalère conseilla au roi Ptolémée d'acquérir les livres qui traitaient de la royauté et du gouvernement, et de les lire; car il y trouverait des vérités que les courtisans n'osent pas dire aux rois. » Pourquoi la législation de Moïse n'aurait-elle pas été au nombre de ces ouvrages de morale politique dont Démétrius conseillait la lecture à Ptolémée? Pour que celui-ci pût la lire, ne fallait-il pas qu'elle fût traduite? chose facile, à cause du grand nombre de Juifs qui se trouvaient à Alexandrie. La traduction partielle du *Pentateuque* put donner l'idée d'une traduction complète de la Bible. L'immense dépôt de livres désigné sous le nom de bibliothèque d'Alexandrie comprenait réellement deux établissements distincts : la bibliothèque du Serapeum, fondée par Ptolémée Philadelphe postérieurement à la mort de Démétrius, et la bibliothèque du palais, laquelle datait de Ptolémée Soter, et dont l'orateur athénien put être l'administrateur. Ces deux faits n'ont donc rien d'invraisemblable en eux-mêmes; mais il faut reconnaître que les historiens profanes n'en disent rien, et que les écrivains ecclésiastiques n'en parlent que sur la foi de la *Lettre* d'Aristéas, c'est-à-dire d'une pièce évidemment fausse et fabriquée.

Démétrius vécut paisiblement en Égypte pendant tout le règne de Ptolémée Lagus; Ptolémée Philadelphe, que son père avait choisi pour successeur, malgré l'avis de Démétrius et au préjudice des fils d'un premier lit, fut à peine monté sur le trône qu'il priva le conseiller du roi défunt de toutes ses distinctions, et le relégua dans une province de la haute Égypte. Démétrius languit quelque temps dans l'exil, et mourut de la piqûre d'un aspic.

Démétrius fut le dernier des orateurs attiques dignes de ce nom; ses discours portaient, au ju-

gement des anciens, des marques évidentes de décadence. Ils n'avaient plus rien de la sublimité qui caractérise ceux de Démosthène. « Démétrius, dit Cicéron, fut le plus savant de tous les orateurs d'Athènes; mais, moins exercé au maniement des armes qu'aux jeux de la palestre, il charmait les Athéniens plutôt qu'il ne les enflammait : aussi était ce de l'école paisible du savant Théophraste, et non de la tente du guerrier, qu'il était sorti pour braver les ardeurs du soleil et la poussière des combats. Il altéra le premier le véritable caractère de l'éloquence, et lui ôta son nerf et sa vigueur; il aima mieux paraître doux que fort, et il le fut en effet, mais d'une douceur qui pénétrait les âmes sans les émouvoir. On gardait le souvenir de sa diction harmonieuse, mais il ne savait pas, comme Périclès, laisser l'aiguillon avec le sentiment du plaisir dans l'âme de ses auditeurs. » Les ouvrages de Démétrius, presque tous composés en Égypte, étaient très-nombreux. Diogène Laerce en énumère près de cinquante. « Par la quantité des livres, dit-il, et le nombre des lignes, Démétrius surpassa presque tous les péripatéticiens, parce qu'il était savant et expérimenté en chaque chose. Il composa des ouvrages historiques et politiques, des traités sur les poëtes, sur l'art oratoire à l'usage des orateurs et des ambassadeurs, des recueils de fables (Λόγων) ésopiques, et d'autres livres en quantité. » De tant d'ouvrages il ne reste qu'un petit nombre de fragments. Le traité *De l'Élocution* (Περὶ Ἑρμηνείας), qui est venu jusqu'à nous sous le nom de Démétrius de Phalère, est probablement l'œuvre d'un rhéteur alexandrin du même nom. Démétrius avait écrit : *Sur son Administration* (Περὶ Δεκαετείας); — *Liste des Archontes* (Ἀρχόντων Ἀναγραφή); — *Sur la Législation athénienne* (Περὶ τῆς Ἀθήνησι Νομοθεσίας); — *Sur la Fortune* (Περὶ τῆς Τύχης). Ce dernier traité contenait sur les révolutions des empires un très-beau passage, que Polybe nous a conservé. C'est le plus remarquable des fragments qui nous restent de Démétrius de Phalère. Après avoir raconté la défaite de Persée et la chute de l'empire de Macédoine, Polybe continue ainsi : « Je me suis bien souvent, à ce propos, rappelé certaines paroles de Démétrius de Phalère. Dans son traité *Sur la Fortune*, afin de donner aux hommes une preuve manifeste de l'inconstance de cette divinité, il se reporte au temps où Alexandre détruisit l'empire des Perses, et dit : « Sans consulter une longue suite d'années, une longue série de générations, en se renfermant dans les cinquante ans qui se sont écoulés avant nous, on verra suffisamment l'humeur despotique de la Fortune. Pensez-vous que si à la première de ces cinquante années un dieu eût révélé l'avenir aux Perses et aux rois de Perse, aux Macédoniens et aux rois de Macédoine, ils eussent pu croire que dans cet espace de temps périrait jusqu'au nom même de ces Perses, dont l'empire embrassait la terre presque entière, et que les Macédoniens, jusque alors inconnus, domineraient sur l'Asie? La fortune, cette inconstante maîtresse de notre vie, qui change toute chose contre notre pensée et signale sa puissance par tant de coups imprévus, me semble, en transportant l'empire des Perses aux Macédoniens, avoir fait entendre à ces derniers qu'elle leur en prête la jouissance jusqu'au moment où il lui plaira d'en disposer autrement. » C'est ce qui s'accomplit en la personne de Persée. Démétrius a prophétisé cette révolution comme inspiré par un dieu, et moi, que mon récit a conduit à cette époque où fut ruiné le royaume macédonien, après avoir insisté sur ce grand événement comme je le devais, en ayant été témoin oculaire, j'ai cru ne pouvoir mieux finir ce récit que par des réflexions accommodées au sujet et par les paroles de Démétrius. Ces paroles sont à mon avis plutôt celles d'un dieu que celles d'un homme : cent cinquante ans d'avance Démétrius a prédit exactement ce qui devait arriver. » L. J.

Diogène Laerce, V, 5, 75, 78, 80. — Élien, *Var. Histor.*, III, 17; IX, 9; XII, 43. — Diodore de Sicile, XIX, 78. — Athénée, VI, XII, XIII, XIV. — Polybe, XII, 22 — Plutarque, *Demetrius*, 8, 9; *De Exilio*. — Denys d'Halicarnasse, *Demarchus*, 8. — Cicéron, *Pro Rabirio*, 9; *Brutus*, 8, 9, 82; *De Oratore*, II, 23, 27; *De Finib.*, V, 9. — Quintilien, X, 1. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, t. III, p. [illegible]; t. VI, p. 63, éd. de Harles. — Bonamy, *Vie de Démétrius de Phalère*, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. VIII, p. 157. — H. Dohrn, *De Vita et [illegible] Demetrii Phalerei*; Kiel, 1825, in-4°. — Parthey, *Alexandr. Museum*, pp. 36, 38, 71. — Ritschl, *Die Biblioth.*, p. 18. (En 1851 l'Académie royale de Bel[gique] mit au concours une *Étude sur Démétrius* : le pri[x] remporté par M. Legrand.)

DÉMÉTRIUS *d'Apamée en Bithynie*, m[édecin] grec. On ignore à quelle époque précise il a [vécu]. Mais comme il appartenait à la secte d'Hér[ophile], on conjecture qu'il vivait au troisi[ème ou au] deuxième siècle avant J.-C. Il est souven[t cité par] Cœlius Aurelianus, qui nous a conservé le[s titres] et des fragments de plusieurs de ses ouv[rages]. [En] quelques endroits on lui donne le surnom [d'Apame]*leus*, au lieu d'*Apameus*; mais c'est [une faute] des copistes. « On reconnaît, dit la *Biog[raphie] médicale*, dans les fragments de ses ou[vrages] que Cœlius Aurelianus nous a conser[vés des] traces manifestes de la distincti[on que] Gaubius essaya dans la suite d'é[tablir entre les] hémorrhagies. Cœlius atteste qu'i[l s'était beau]coup occupé de la pathologie générale, [et nous] n'oublierons pas de faire remarquer [qu'il ne] mettait point de différence esse[ntielle entre la] pleurésie et la péripneumonie; suivant [lui, ces] deux prétendues maladies ne sont que de[s degrés] différents d'une seule et même affection. » (*De Compos. Medicam. sec. gen.*, IV. 7) d'après Héraclide de Pont, un Dém[étrius de] Bithynie qui vivait vers [le] deuxième siècle avant J.-C. [...] le même que Démétrius d'[Apamée].

Cœlius Aurelianus, *De Morbis acutis*, III, 18; [De Morbis] *chronicis*, II, 2; V, 9. — Soranus, *De Art[e]*. — *Biographie médicale*.

RIUS de *Byzance*, historien grec, 280 avant J.-C. D'après Diogène ait composé deux ouvrages, l'un en sur la migration des Gaulois d'Eu-; l'autre contenant l'histoire de Ptolélphe, d'Antiochus Soter, et de leur en Libye.

-ce, V, 83. — Schmidt, *De Fontibus vete-* *expeд. Gallorum.* — C. Müller, *His-* *orum Fragmenta*, t. II, p. 624.

IUS *de Pharos*, général illyrien, avant J.-C. Il était né à Pharos, a mer Adriatique. Lorsque la guerre les Romains et les Illyriens, il était e ces derniers, et avait reçu de la le commandement de Corcyre. Il hison cette île aux Romains, et leur ide et de conseiller pendant tout le pédition. Après la défaite et la sou-Teuta, il obtint pour prix de ses ser-ande partie des États de cette reine. semblent cependant n'avoir eu ja-confiance en lui. Il s'allia ensuite le Doson, roi de Macédoine, et l'as-n expédition contre Cléomène. Per-s'était ainsi assuré le secours puis-cédoine, et que les Romains ne punir son manque de foi, occupés par les Gaulois et par Annibal, il eux un grand nombre d'actes de Romains envoyèrent aussitôt en consul L. Æmilius Paulus, qui ses forteresses de Démétrius, lui s, et le força de s'enfuir auprès de i de Macédoine. Le prince déchu de sa vie à la cour de Philippe, et cipal conseiller. Les Romains de-vain son extradition. Ce fut par ruilippe se détermina, après la ba-asimène, à conclure une alliance l et à déclarer la guerre aux Ro-ius était un homme habile; mais hardiesse que de jugement, et poussa à violer la bonne foi et la ir Philippe, il fit contre la cita-une tentative téméraire, dans la-

ue.

I, III, 16, 18, 19, V, 101, 105, 108; VII, 11, s, *Illyr.*, 8 — Tite-Live, XXII, 33. — Jus-

I, p e grec, d'une époque in-par gène Laerce. C'est peut-le Démétrius dont parle Dio-τοπογράφος, peintre de pay-il vivait à Rome vers 164 avant time l'appelle peintre alexan-

V, 83. — Diodore de Sicile, XXI, 18. V, 1. — Sillig, *Catalogus Artificum*, *Lettre à M. Schorn*, p. 271.

d'Alexandrie, philosophe , vivait vers 150 avant cite de lui un ouvrage sur (Τέχνη ῥητορική). On trouve parmi les ouvrages attribués à Démétrius de Phalère un traité *Sur l'Élocution* (περὶ Ἑρμηνείας); mais ce traité contient des expressions qui ne peuvent appartenir au siècle d'Alexandre. Beaucoup de critiques l'attribuent à Démétrius d'Alexandrie. Il est écrit avec beaucoup de goût; et comme il cite toujours les meilleurs auteurs, c'est une source précieuse pour l'histoire de l'éloquence grecque. Il fut imprimé pour la première fois dans les *Rhetores Græci* des Aldes, I, 575, et réimprimé par J.-G. Schneider, Altenbourg, 1779, in-8°, et par Fr. Goller, Leipzig, in-8°. La meilleure édition est celle de Walz, *Rhetores Græci*, vol. IX.

Diogène Laerce, V, 84. — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography.*

* **DÉMÉTRIUS** *de Bithynie*, poëte grec, dont l'*Anthologie* a recueilli deux épigrammes sur la vache de Myron; on ignore si ce personnage est le même que le philosophe stoïcien Démétrius, qui était aussi de Bithynie et qui fut élève de Panetius; il vivait 120 ans avant notre ère.

Fabricius, *Bibliotheca Græca*, t. IV, p. 471, édit. de Harles. — Jacob, *Notæ ad Anthologiam*, t. XIII, p. 882.

* **DÉMÉTRIUS** *de Scepsis*, grammairien grec, vivait 150 avant J.-C. Il était issu d'une famille noble et riche. Contemporain d'Aristarque et de Cratès, il cultiva le même genre de littérature que ces habiles philologues, et égala presque leur réputation. Il composa un ouvrage très-étendu, souvent cité par les anciens et intitulé: *Revue Troyenne* (Τρωικὸς Διάκοσμος). Il contenait au moins vingt six livres. C'était un commentaire historique et géographique du second livre de l'Iliade, où sont énumérées les forces des Troyens. On l'appelle quelques fois le Scepsien, et d'autres fois tout simplement Démétrius.

Diogène Laerce, V, 84. — Étienne de Byzance, au mot Σκῆψις. — Strabon, IX, X, XII, XIII. — Harpocrate, aux mots Ἀδράστειον, Θυργωνίδαι. — Vossius, *De Hist. Græcis*.

* **DÉMÉTRIUS** *d'Érythrée*, écrivain grec, vivait probablement dans le premier siècle avant J.-C. « Le poëte Démétrius d'Érythrée, dit Diogène Laerce, écrivait sur des sujets variés (ποικιλογράφος ἄνθρωπος); il composa des livres d'histoire et de rhétorique. Selon Suidas, il était contemporain du grammairien Tyrannion.

Diogène Laerce, V, 85. — Suidas, au mot Τυραννίων.

* **DÉMÉTRIUS**, philosophe grec platonicien, vivait vers 85 avant J.-C. Habitant Alexandrie, sous le règne de Ptolémée Denys, il refusait de partager les habitudes voluptueuses et efféminées de la cour. Il fut accusé de boire de l'eau et d'avoir paru aux *Dionysiaques* sans costume de femme. Pour le punir de ce double méfait, il fut condamné à boire en public une grande quantité de vin et à se montrer en habits de femme. C'est probablement le même que le Démétrius mentionné par Marc-Aurèle. Gataker l'a confondu avec Démétrius de Phalère.

Lucien *De Calumnia*, 16. — Marc-Aurèle, VIII, 25.

* **DÉMÉTRIUS**, rhéteur grec, originaire de Syrie, vivait vers 80 avant J.-C. Il donnait des leçons de rhétorique à Athènes. Cicéron, pendant le séjour qu'il fit dans cette ville, fut un disciple assidu de Démétrius.

Ciceron, *Brutus*, 91.

DÉMÉTRIUS, affranchi de Pompée, né à Gadare, en Syrie, vivait vers 60 avant J.-C. Favori de Pompée, il amassa des richesses qui, selon Plutarque, s'élevaient à quatre mille talents (environ 20,000,000 de francs). Après la conquête de la Syrie, Pompée fit rebâtir sur sa demande la ville de Gadare, qui avait été détruite par les Juifs. Une anecdocte racontée par Plutarque donnera une idée du crédit de Démétrius et de l'usage qu'il en faisait. Caton (d'Utique), déjà célèbre par sa sagesse et sa grandeur d'âme, alla visiter la ville d'Antioche, qui faisait alors partie du gouvernement de Pompée. Il marchait à pied selon sa coutume, et ses amis le suivaient à cheval. En arrivant aux portes de la ville il vit une foule de gens vêtus de robes blanches, et, des deux côtés du chemin, des adolescents et des enfants rangés en haie. Caton, qui crut que tous ces préparatifs étaient faits pour lui, et qu'on venait par honneur au-devant de lui, en fut très-mécontent, car il ne voulait aucune cérémonie. Il ordonna donc à ses amis de descendre de cheval et de le suivre à pied. Lorsqu'ils eurent rejoint cette troupe, celui qui réglait la fête et qui avait placé tout le monde, étant venu au-devant d'eux, avec une verge à la main et une couronne sur la tête, leur demanda où ils avaient laissé Démétrius, et à quelle heure il arriverait. Les amis de Caton éclatèrent de rire; et celui-ci s'écria : « O malheureuse ville! » Pompée augmentait encore l'audace de son favori par sa patience à tout souffrir de lui. On dit que souvent, tandis qu'il attendait les convives, Démétrius, rabattant sa toge sur sa tête, se mettait insolemment à table le premier.

Plutarque, *Pompeius*, 40; *Cato minor*, 13. — Josèphe, *Ant.*, XIV, 4; *De Bell. Jud.*, I, 7.

* **DÉMÉTRIUS**, acteur tragique, mentionné par Hesychius, vivait dans le premier siècle avant l'ère chrétienne. C'est probablement le même Démétrius dont Acron parle comme d'un « δραματοποιός, *id est modulator, histrio, actor fabularum*. » Horace le traite avec mépris et l'appelle un singe. Weichert voit dans le Démétrius des satires d'Horace un simple professeur de déclamation théâtrale; d'autres critiques y trouvent le Sicilien Démétrius Mégas, qui obtint de Jules César le droit de franchise à Rome par l'influence de Dolabella, et qui est souvent mentionné sous le nom de P. Cornelius.

Hesychius, au mot Δημήτριος. — Acron, *Ad Horat. Sat.*, I, 10, 18, 79. — Weichert, *De Horat. Obtrect.*

DÉMÉTRIUS *de Magnésie*, historien et critique grec, vivait dans le premier siècle avant J.-C. Il figure dans la correspondance de Cicéron et d'Atticus. Il envoya à celui-ci, sur la demande du premier, un traité *Sur*
Περὶ Ὁμονοίας), que Cicéron désirait
Un autre de ses ouvrages, souvent ci
anciens, était à la fois historique et c
traitait des poëtes et autres auteurs h
(Περὶ ὁμωνύμων ποιητῶν καὶ συγγραφ
ouv . fort , aut q
v er [illegible]
te [illegible]
ex [illegible] rites.

Ciceron, *Ad Att.*, IV, X; VIII, 2. — Diogène
38, 79, 112; II, 52, 56; V, 3, 75, 89; VI, 79,
169, 185; VIII, 84; IX, 15, 27, 35; X, 13. Plut
decem Oratorum. — Démosthène, 15, 27, 28,
pocration, au mot Ἰσαῖος. — Athenée, X. —
licarnasse, *Deinarchus*, I.

* **DÉMÉTRIUS**, médecin auquel Gal
le titre d'*archiater*. Comme ce titre
venté que sous le règne de Néron, o
surer que Démétrius ne vivait pas
prince, et on ne saurait par conséqu
fondre avec le précédent.

Galien, *De Antid.*, I, 1; *De Theriaca*,
Smith, *Dictionary of Antiquities*, au mot

* **DÉMÉTRIUS** *d'Adramyttium*,
Ixion, grammairien grec, viv au
ment de l'ère chrétienne. On re
nait ce surnom : c'était, dit
mis un vol dans le temple de
Il vécut tour à tour à Perg et à A
et appartint à l'école critique d'Aris
est cité comme l'auteur des ouvrages
Ἐξήγησις εἰς Ὅμηρον; — Ἐξήγησις εἰς
— Ἐτυμολογούμενα ou Ἐτυμολογία; —
Ἀλεξανδρέων Διαλέκτου; — Ἀττικαὶ Γλῶ
on a un petit nombre de fragments; —
verbes grecs terminés en μι.

Suidas, au mot Δημήτριος. — Diogène
84. — Athénée, II, p. 50; III, p. 64. — Schol.,
Av., 1568; *Ran.*, 78, 186, 810, 1001, 1081, 1237.

* **DÉMÉTRIUS**, surnommé *Chytra*
sophe cynique, vivait à Alexandrie, da
trième siècle de l'ère chrétienne, sou
reur Constance. Il fut mis à la tortur
suspect de pratiques coupables. Il su
tourments en véritable philosophe, et
liberté. C'est lui probablement que l
Julien mentionne sous le nom de Chy

Ammien Marcellin, XIX, 12. — Julien, *Ora*

[illegible] grec.
[illegible]
[illegible]
et il [illegible]
[illegible]
et rursus; la p [illegible]
a en Lombardie, vers 1510: [illegible]
[illegible] 22 feuill , tellement rare
on en conn ou laire
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] nouvelle, en y joignant [illegible]
taire de [illegible] iste Lamberti; il n'a pas
suite à [illegible] ée, mais M. Emmanue

qui a peut-être le plus fait imprimer publie derechef cette courte épopée un manuscrit de la bibliothèque Angélique), en 1823, dans les *Miscellanea* ibliés par MM. Friedemann et Seebode, 76. Démétrius Moschus est l'auteur de t des Λιθικά attribués à Orphée. Quels opuscules de lui sont demeurés inédits. G. B.

Græcus illustribus, 1762, p. 314. — J. Ch. *Manuel du Libraire*, t. III, p. 466.

TRIUS surnommé *le Syncelle*, métropolite de Cyzique, vivait vers le milieu du onzième siècle après J.-C. Jean Scylitza et Georges Cédrène le nomment dans les introductions de leurs ouvrages. Il écrivit une exposition des hérésies des Jacobites et des Chatzitzariens, imprimée avec une traduction latine dans l'*Auctarium* de Combefis. On trouve un traité de cet auteur dans le *Jus Græco-Romanum*, de Leunclave. Quelques ouvrages de Démétrius existent en manuscrit dans les bibliothèques de Paris, de Rome et de Milan.

Fabricius, *Bibl. Græca.*

TRIUS *Cydonius*, théologien grec, vivait dans la seconde moitié du quatorzième siècle, né à Thessalonique ou à Byzance, et lui vint probablement de ce qu'il ... (Κυδώνη) en Crète. L'empereur ..., qui lui était fort attaché, l'é... les places de l'État. Lorsque ce ... embrasser la vie monastique, ... résolut aussi de quitter le monde, et ... entrèrent dans le même couvent, en ... la suite, Démétrius quitta tempo... son pays, et s'établit à Milan pour ... langue et la théologie latines. Il ter... jours dans un monastère de Crète. On ... date de sa mort, mais on sait qu'il vi... en 1384, lorsque Manuel Paléologue ... trône; car nous avons une lettre ... Démétrius à l'empereur à l'occasion ...ent. Démétrius est l'auteur d'un ... de traités sur des sujets théolo...es; la plupart n'ont jamais été pu... aussi traduit plusieurs ouvrages du ... Parmi ceux de ses livres qui ont ..., voici les plus importants : Deux ... adressées à Nicéphore Grégoras et à Phi... les trouve à la suite du Nicéphore ... J. Boivin; Paris, 1702, in-fol.; ... c'est une lamentation sur ceux qui ... à Thessalonique pendant les 1343; elle a été réimprimée dans ... Combefis par Combefis, en 1586, ... discours adressé aux ... dangers qu'ils ont à craindre de la ...; il a été imprimé dans l'*Auctar.* ..., II, 1221; — ... ne pas livrer cette ...; publiée dans l'*Auct. Nov.* de 1284; — Περὶ τοῦ καταφρονεῖν τὸν θάνατον, publiée par R. Seiler, Bâle, 1553; réimprimée par Kuinœl, Leipzig, 1786, in-8°; — *Une Lettre à Barlaam sur la procession du Saint-Esprit*; imprimée dans les *Lectiones antiquæ* de Canisius; Ingolstadt, 1604, vol. VI; — un traité contre Grégoire Palamas, publié pour la première fois par P. Acudius, dans ses *Opuscula Aurea Theologiæ Græcæ;* Rome, 1630, in-4°. Le même recueil contient encore un ouvrage de Démétrius contre Max. Planudes.

Fabricius, *Biblioth. Græca*, XI, 398. — Cave, *Historia liter.* — Wharton, *Append.* à Cave, *Histor. lit.*

DÉMÉTRIUS PEPANUS ou **PEPANO**, théologien grec, né dans l'île de Chio, vers 1620, mort dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Envoyé à Rome, en 1637, pour y achever ses études, il y donna des leçons de grec. Il entra d'abord dans les ordres; mais, par des raisons de santé, il obtint d'être relevé de ses vœux. Il retourna dans sa patrie, et s'y maria. L'époque de sa mort est incertaine; on sait seulement qu'il quitta vers 1655 l'île de Chio avec sa femme et ses enfants; on suppose qu'il périt dans un naufrage. Tous ses écrits théologiques étaient destinés à ramener les Grecs schismatiques à la religion catholique. Ils furent découverts à Chio par le consul anglais Stellio Rafaelli, qui les adressa au cardinal Henri Stuart. Celui-ci confia le soin de les publier au savant Amaduzzi. Ils parurent sous ce titre : *Demetrii Pepani Domestici Chii Opera quæ reperiuntur;* Rome, 1781, 2 vol. in-4°; une traduction latine de Bern. Stephanopolos, préfet du collége des Grecs. Le premier volume contient les traités suivants : *In illud Symboli : Credo in unam sanctam, catholicam et apostolicam Ecclesiam; — Demonstrativa Methodus de Processione Spiritus Sancti etiam ex Filio.* Le second contient : *De magno et tremendo Sacramento sacræ Eucharistiæ; — De Purgatorio Igne; — De Indissolubilitate magni matrimonii sacramenti; — S. Athanasii fidei catholicæ Professio; — Triumphus catholicæ Fidei.* On trouve à la fin du second volume deux lettres inédites de Jean Comnène et une de Manuel Comnène.

Amaduzzi, *Preface en tête des Demetrii Pepani Opera.*

DÉMÉTRIUS PÉPAGOMÈNE. *Voyez* PÉPAGOMÈNE.

DÉMÉTRIUS DIMITRI ou **DMITRI**. *Voyez* DMITRI.

* **DEMEULEMEESTER** (*Joseph-Charles*), graveur belge, né à Bruges, le 28 avril 1771, mort le 5 novembre 1836. Fort jeune encore il devint l'un des élèves du célèbre Berwick, sous lequel il étudia trois ans, et qui le compta au nombre de ses meilleurs disciples. En 1806 il se rendit à Rome, et il y trouva un protecteur zélé dans le peintre Suvée, directeur de l'École française. Doué d'un talent patient et exact, Demeulemeester copia à l'aquarelle une des fresques des *Loges* de Raphael, *Moïse sauvé des eaux;* il rendit ce chef-d'œuvre avec une vérité frappante,

avec une fidélité minutieuse; encouragé par les éloges que d'habiles connaisseurs donnèrent à son travail, il conçut le projet de dessiner à l'aquarelle, en imitant scrupuleusement le ton et l'effet de la fresque, les cinquante-deux sujets bibliques que Raphael a peints (ou fait peindre par ses principaux élèves et d'après ses dessins) dans les travées de l'une des galeries du Vatican; ces aquarelles devaient ensuite être transportées sur le cuivre au moyen de la gravure. Le temps, l'humidité, ont amorti ou effacé les couleurs de ces admirables productions : l'artiste belge passa douze années à les étudier dans leurs moindres détails, à les reproduire exactement et trait pour trait. Perché sur une échelle de vingt-cinq pieds de haut, il n'eut de pensées et de regards que pour l'œuvre de Raphael. Cette échelle était devenue pour lui un domicile; il y faisait la sieste pendant les grandes chaleurs, et il s'y attachait alors au moyen d'une courroie. On peut juger quelle fut sa douleur lorsqu'une mesure administrative, provoquée par quelques envieux, ordonna l'enlèvement de l'échelle. L'artiste eut l'esprit d'adresser à la reine de Naples, femme du roi Joachim, trois couplets en assez mauvais français, dans lesquels il lui disait d'une façon imprévue et originale qu'elle était bonne et belle et qu'il n'avait d'espoir qu'en sa protection. Ce placet d'un genre étrange débutait ainsi :

Je possède une échelle de bois,
Je possède une échelle
Et ne possède plus, je crois,
Guère autre chose qu'elle

Il obtint un plein succès. Le pape Pie VII vint plusieurs fois voir travailler celui qu'il appelait *l'artista della scala*. Nommé par le nouveau roi des Pays-Bas professeur de gravure à l'Académie d'Anvers, il ne voulut accepter cette place qu'après avoir employé encore deux années à l'achèvement de ses aquarelles. En 1819 il revint en Belgique, pour s'occuper de la seconde partie de son œuvre, la gravure. Il lança un prospectus qui fut bien accueilli; presque tous les souverains et les personnages les plus éminents de l'Europe figurèrent parmi les souscripteurs. En 1825 parut en couleur et en taille-douce le premier cahier des *Loges*; il se composait de quatre estampes accompagnées chacune d'un texte explicatif; on y admira un procédé d'eau-forte et de burin qui reproduisait merveilleusement le genre de peinture du modèle. Demeulemeester alla en 1829 se fixer à Paris, pour se consacrer exclusivement à l'œuvre qu'il s'était imposée, et qu'il ne pouvait faire marcher qu'avec lenteur, jaloux d'y mettre seul la main et de la porter au plus haut degré de perfection. En 1836, la mort vint le frapper presque subitement, dans un voyage qu'il faisait à Anvers; il avait donné le neuvième cahier des planches en couleur et le second seulement des gravures. Après quelques années d'interruption, cette belle publication a été reprise par un libraire de Bruxelles, qui a fait l'acquisition des dessins et des cuivres laissés par le graveur brugeois. Ces gravures à l'échelle du neuvième des fresques originales, sont d'autant plus précieuses que les outrages des années et la nature même de ces fresques condamnent l'œuvre de Raphael à une destruction prochaine ou du moins à des altérations telles qu'on ne pourra plus y découvrir la pensée du maître. Demeulemeester était désintéressé, régulier dans sa conduite, mais susceptible et défiant; il s'imaginait sans cesse qu'on voulait lui dérober le fruit de ses pénibles travaux, et qu'on avait la prétention de partager avec lui l'honneur de reproduire Raphael; il s'acharna à vouloir achever seul une entreprise colossale, qui exigeait le secours de plusieurs talents réunis.

G. BRUNET.

De Reiffenberg, *Notice*, dans le *Bulletin du Bibliophile belge* t. I, p. 290, et t. II, p. 213-238.

DÉMEUNIER ou **DESMÉUNIER** ou **DEMEUNIERÉ** (*Jean-Nicolas*), législateur et écrivain français, né en Franche-Comté, à Nozeroi, le 15 mars 1751, mort le 7 février 1814. Après avoir fait de bonnes études, il vint à Paris, mit au jour quelques essais littéraires, à l'aide desquels il obtint l'emploi de secrétaire du comte de Provence, qui le fit en même temps nommer censeur royal. Lorsque commença la révolution, il adopta les opinions politiques qui triomphèrent en 1789. Le tiers état de Paris le nomma député aux états généraux, où il prit une part active aux grandes réformes qu'opéra cette assemblée. Plus instruit que beaucoup d'autres de ses collègues dans les questions d'économie politique, science alors peu répandue, il fut utile dans les comités, qui le choisirent souvent pour rapporteur, et fut successivement appelé aux fonctions de secrétaire et de président. Il suivit l'opinion de la majorité lorsqu'elle entreprit de réviser le nouveau code constitutionnel qu'elle avait d'abord arrêté. Président, il rappela un jour à l'ordre l'abbé Maury, qui traitait d'indécente la demande qu'avaient faite les comédiens français d'être admissibles aux emplois publics comme les autres citoyens. Plusieurs fois il insista sur la nécessité de rendre responsables de leurs actes les ministres ou autres agents de l'autorité. Il demanda que l'émission des assignats ne dépassât pas 800 millions, vota la mise en activité immédiate du jury, et fit décréter celle du tribunal de cassation. Le 7 mars 1791, chargé de présenter, au n[illegible] comité de constitution, le rapport sur l'o[illegible] tion du ministère, il développa avec b[illegible] de force les motifs qui devaient faire [illegible] les amis des libertés publiques sur la néce[illegible] de déclarer responsables des actes du p[illegible] exécutif les agents d'un roi invio[illegible] après avoir exposé les vues du comi[illegible] garanties que la puissance législative av[illegible] d'exiger des dépositaires de l'autorité ou[illegible]

il crut devoir réclamer pour ceux-ci une liberté d'action qui leur permît de ré- la tendance anarchique des passions in- ies et de maintenir l'ordre. Le 14 juillet il répondait à Prieur de la Marne, qui at à ce que le pouvoir exécutif pût ja- re rendu au roi, et forcé de s'expliquer ses questions, il déclara que les co- : constitution et de revision présentaient eaux cas de déchéance autres que ceux ncés dans l'acte constitutionel; il ajouta rticle exprès de cet acte portait même Louis XVI n'acceptait pas purement et ent la constitution, il serait déchu du e 26 août il fit un nouveau rapport, au comités réunis, sur cette question : Les s de la famille royale seront-ils éligibles ctions et emplois qui sont à la nomina- peuple ? Il conclut en disant qu'on n'y pas d'inconvénient, mais demandait, tou- que les princes fussent exclus du minis- révision de l'acte constitutionnel terminé, déclara que, quels que pussent être ements, il ne croyait pas nécessaire d'y nger, et qu'il s'efforcerait d'en défendre tions fondamentales, même lorsque la voudrait la république. Cependant, après le l'Assemblée constituante, ayant été directoire du département de Paris, à la résistance que cette administra- entatives du parti républicain, et suspension de Pétion des fonc- ès le 20 juin. Il donna sa dé- ses collègues lors de la réinstalla- ration, un mois avant le 10 août. Il ne alors aucune part aux affaires publiques, aux États-Unis, où il resta pendant révolutionnaire; il revint en 1796, sur la liste des candidats au Lors de l'organisation du gouver- consulaire, Bonaparte le fit entrer au où il vota constamment en faveur de Le 21 janvier 1800 il fut nommé et un an après présenté par ses comme candidat au sénat, où il fut janvier 1802. Plus tard l'empe- de la sénatorerie de Toulouse et le andeur de la Legion d'Honneur. a publié un assez grand nombre principalement des traductions de voici les titres : *Voyage au pôle en 1773 par Constantin-Jean* uit de l'anglais, revu par Fleurieu; — *État civil, politique et géné- ale, ou histoire des conquêtes et tration des Indes anglaises*, trad. 1775, 2 vol. in-8°; — *Esprit des mes de différents peuples;* ; — *Voyage en Sicile et à* de l'angl. de Brydone; 1776, 2 vol. 2 vol. in-12; — *Essai sur le génie mère*, trad. de l'angl. de Wood; 1777, in-8°; — *Histoire de la Décadence et de la Chute de l'Empire Romain*, par Gibbon, trad. de l'angl. par Démeunier à partir du 4e vol.; le commencement est de Louis XVI, sous le nom de Leclerc de Sept-Chênes, et la fin, de Cantwel et Marignié, revue par Boulard; 1777-95, 18 vol. in-8°; — *Voyage au pôle austral et autour du monde en 1772 et 1773*, écrit par John Cook, trad. de l'angl.; 1778, 6 vol. in-8°; — *Voyage aux Moluques et à la Nouvelle-Guinée, fait en 1774, 1775 et 1776, par le capitaine Forest*, trad. de l'anglais; 1780, in-4°; — *Histoire des Gouvernements du Nord*, trad. de l'anglais de Willams; 1780, 4 vol. in-12; — *Nouvelles Découvertes des Russes dans l'Asie et dans l'Amérique*, trad. de Coxe; 1781, in-4° et in-8°; — *Œuvres de Cicéron*, traduction nouvelle, 1783 et 1789, 8 vol. in-12 (les 4 premiers vol. sont seuls de Démeunier); — *Histoire des Progrès et de la Chute de la République Romaine*, par Adam Ferguson, trad. de l'anglais (avec Gibelin); 1784, 7 vol. in-8° et in-12; — *Troisième Voyage de Cook, ou voyage à l'océan Pacifique*, etc., trad. de l'anglais; 1785, 4 vol. in-8°; — *Essai sur les États-Unis*; 1786, in-4°; — *Des Conditions nécessaires à la légalité des états généraux*; 1788, in-8°; — *Avis aux députés qui doivent représenter la nation*; in-8°; — *L'Amérique indépendante, ou les différentes constitutions des treize provinces*; Gand, 1790, 4 vol. in-8°; — *Voyages et Découvertes à l'océan Pacifique du Nord et autour du monde, en 1791 et 1793, par le capitaine Van Couver*, trad. de l'anglais (le 3e vol. est trad. par Morellet); 1799, 3 vol. in-4°. On lui attribue une traduction de l'anglais du *Code des Gentoux*; 1778, in-8°.

GUYOT DE FÈRE.

Rabbe, *Biographie des Contemporains*. — *Moniteur*, 1789, 1791.

DÉMIA (*Charles*), théologien français, né à Bourg-en-Bresse, le 3 octobre 1636, mort le 25 octobre 1689. Nommé en 1665 archiprêtre de Bresse, il fonda à Lyon les petites écoles, et il en devint directeur général en 1672. Encouragé par le succès de cette institution, il en fonda en 1676 une analogue pour les jeunes filles, sous le titre de *Communauté des sœurs de Saint Charles*. On a de lui : *Remontrances à messieurs les prévôt des marchands, échevins et principaux magistrats de la ville de Lyon, touchant la nécessité des écoles pour l'instruction des enfants pauvres*; Lyon, 1680; — *Les litanies de saint Charles Borromée*.

L'abbé Faillon, *Vie de M. Démia, instituteur des sœurs de Saint-Charles, suivie de l'esprit de cet institut et d'une histoire abrégée de son premier patron saint Charles Borromée*; Lyon, 1829, in-8°. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

* **DÉMIANUS CLAUDIUS**, Romain, vivait du temps de Néron. Il n'est connu qu'à cause de la part odieuse qu'il prit à la mort de L. Vetus Antistius. Celui-ci, proconsul d'Asie, l'avait fait

emprisonner pour ses crimes. Démianus, de concert avec un affranchi nommé Fortunatus l'accusa auprès de Néron. Cette accusation valut à Demianus d'abord la liberté, puis une place au théâtre parmi les *viateurs* des tribuns.

Tacite, *Annales*, l. XVI, 10.

* **DEMICIEN** (*Jean*), érudit grec, né à Céphalonie vers 1550, mort à Paris, vers 1620. Il étudia la langue latine à Rome, voyagea dans toute l'Europe, et fut employé à diverses négociations par les princes de Mantoue. Il se rendit à Paris où il se lia d'amitié avec l'avocat général Servin. Sa prétendue connaissance des sciences occultes fit croire qu'il était initié à la secte, des Rose-Croix alors fort en vogue en Allemagne et même à Paris.

Nic. Erythrées, *Pinac. I imag. illust.*, c. 198. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*.

DEMIDOF, famille noble russe, dont les principaux membres sont, dans leur ordre chronologique :

DEMIDOF (*Nikita*), d'abord simple forgeron de Toula, établit à Néviansk (district d'Iékaterinebourg), le 23 avril 1699, la première fonderie de fer de toute la Sibérie (1), où cette industrie est aujourd'hui si florissante. Pierre le Grand ayant reconnu son talent, l'avait nommé à cet effet commissaire impérial ; et il fut si satisfait de la gestion de Demidof, qu'en 1702 il lui fit don de l'usine avec toutes ses dépendances. Cette usine servit de modèle à toutes celles qui ne tardèrent pas à animer les solitudes de l'Oural, dans le gouvernement de Perm, et qui ensuite y créèrent d'immenses richesses. Nikita reçut de la reconnaissance de son souverain des lettres de noblesse.

DEMIDOF (*Akinfi* ou *Hyacinthe*), fils du précédent, employa des ouvriers allemands à exploiter les riches mines d'or, d'argent et de cuivre des pays de l'Irtysch, de l'Obi supérieur et de l'Altaï. En 1727 il établit une usine sur le lac Kolyvân, dont le nom fut attaché dans la suite à tout le district. Cette exploitation devint et est encore aujourd'hui d'une grande importance pour le pays. Le gouvernement russe récompensa les efforts de l'actif et intelligent métallurgiste en lui conférant le titre honorifique de conseiller d'État.

DEMIDOF (*Nikita Akinfievitch*), fils d'Hyacinthe, continua les exploitations commencées, et dès l'année 1744 il put annoncer au gouvernement qu'il avait obtenu 25 pouds et 18 zolotniks d'argent, sur 233 pouds de minerai (2). Le lavage d'or de Nijnii-Taghilsk, sur la pente asiatique de l'Oural, découvert par Nikita en 1725, est encore aujourd'hui l'un des plus productifs de tous. Outre l'or, on y lave aussi beaucoup de platine.

DEMIDOF (*Procope Akinfievitch*), frère du précédent, fonda en 1772, à Moscou, une école de commerce destinée à offrir une instruction complète aux fils des marchands russes. En 1800 cet établissement fut transféré à Saint-Pétersbourg, où il a été compris au nombre de ceux auxquels l'impératrice Marie-Feodorovna vouait ses soins particuliers.

DEMIDOF (*Paul-Gregorievitch*), cousin du précédent, né à Rével, en 1738, mort à Saint-Pétersbourg, en 1826. Il fit dans sa jeunesse de grands voyages dans toutes les parties de l'Europe, surtout pour étudier l'art du mineur à Freiberg, dans l'Erzgebirg, et pour s'instruire aux leçons de Linné dans l'université d'Upsal. Les sciences naturelles formèrent son étude favorite. Afin de s'y livrer avec plus d'avantage, dans l'intérêt surtout de ses vastes exploitations, il forma, dans sa maison de la Slobode allemande, à Moscou, un riche cabinet d'histoire naturelle, auquel, entre autres, celui de la comédienne Clairon servit de base ; et il convertit les dépendances de cette maison en un jardin botanique, aujourd'hui détruit, mais riche alors en plantes et surtout en arbres exotiques. L'université de Moscou reçut de lui en don la majeure partie de ce cabinet, et il y fonda aussi une chaire pour sa science de prédilection. La ville de Iaroslav lui doit le *lycée Demidof*, fondé en 1803, sous le nom d'*Athénée* ou d'*École des hautes Sciences*, et qui occupe dans l'instruction publique un rang à peine inférieur aux universités. Demidof était membre des principales sociétés savantes de l'Europe et conseiller privé. L'empereur avait fait frapper en son honneur une médaille dont on peut voir le dessin dans le *Catalogue systématique des livres de la bibliothèque de Paul Demidof, etc.*, à Moscou, 1806, in-4°. [*Enc. des G. du M.*]

Conversat.-Lex.

DEMIDOF (*Nicolas-Nikititch*), ne[illegible]cédent, né en 1774, mort en 1828. [illegible] service, il se distingua comme aide [illegible] Potemkin, dans la guerre c[illegible] Tur[illegible] tard il épousa la co[illegible] nommé conseiller privé [illegible] reur. Le goût des beaux-a[illegible] turelles lui fit entreprendre de no[illegible] il fit voyager aussi des ouvriers et [illegible] mines pour se perfectionner dans les [illegible] étrangers. En 1812 il fit la guerre à la [illegible] régiment levé à ses frais. Possesseur [illegible] et célèbre ga[illegible] de tableaux, il forma [illegible] cabinet d'[illegible] dont il dota l'université de [illegible]. Il [illegible] quelques ouvrages, réunis [illegible] *cules d'Économie politique* [illegible] 1830. Il laissa deux fils, Paul et [illegible] mier mourut à un âge peu avancé.

Dict. de la Convers. — V. Müller. *Notice sur* [illegible] *de Nicolas Demidof*; Paris, 1830, in-8°.

* **DEMIDOF** (*Anatole*, comte), [illegible] fils du précédent, naquit en 1812. [illegible] en France, par les soins d'un prêtre

(1) M. Ermann, dans son *Voyage*, t. I, p. 313, semble revendiquer pour Taghilsk la priorité.

(2) Le poud répond à 16,[illegible] kilog.; le zolotnik, à [illegible].

: Bradt. Il s'est toujours distingué généreux et intelligent pour les lettres es. Son *Voyage dans la Russie mé-t la Crimée par la Hongrie, la la Moldavie*, Paris, 1839 et 1841, avec atlas, est le fruit d'un voyage a entrepris par lui avec le concours artistes et savants Français. C'est instructive et sérieuse; et quoique dé-pereur Nicolas, elle ne lui attira pathies du tzar, qui témoigna pour ment (1). Le comte Demidof épousa, esse Mathilde de Montfort, fille Napoléon et de Catherine de L'engagement qu'il avait pris à ion de faire elever dans la religion s les enfants à naître de cette union a source de l'animadversion publi-ue, et lui fit perdre sa place de cham-mpereur, auprès duquel il avait dû er. Cinq ans plus tard les époux le corps et de biens, par consente-sans avoir eu d'enfants. L'empe-rmea alors que le comte Demidof de une rente annuelle

es p r.

es pays doivent à M. Anatole fondations utiles ou philan- ce nombre on cite une maison e travail pour les filles pauvres femmes inoccupées, etablie à Saint-; un hôpital créé dans la même ville 500,000 roubles; l'institution d'un 5,000 roubles papier pour le meil-ecrit en langue russe, prix qu'il emie des Sciences de Saint-Péters-er. Une fabrique de soie établie San-Donato, près de Florence, dans la circulation, et valut à la part du grand-duc de Toscane, rince. L'exploitation intelligente des Oural est une de ses principales sse. [*Enc. des G. du M.* avec add].

— Gallet de Kulture, *Le tzar Nico-le Russie.*

Voy. DUMAIKI.

(*Paul*), historien polonais, vers 1590, mort vers 1650. Son *de la Pologne* s'arrête a ut publiee a Lubeck, en 1625. avec soin et suivant la methode polonais Martin Kromer. L. CH.

— *pol*, par Bentkowski

, poete grec, d'une . On ne connait de lui qu'une l'Anthologie grecque.

— Jacobs, IV, 226.

Demidof s'est toujours montre devoue de la guerre actuelle d'Orient à l'entiere disposition de l'empereur : de Votre Majesté, ecrivait-il, l'âme, trop heureux si elle daigne uti-

DEMME (*Germain-Christophe-Godefroi*), poëte allemand, né le 7 septembre 1760, à Muhlhausen, mort le 26 décembre 1822, à Altenbourg. Après avoir étudié la théologie, il fut nommé correcteur au gymnase de sa ville natale, et en 1796 surintendant ecclésiastique dans la même localité. En 1801 il passa à Altenbourg avec le titre de surintendant général, et y demeura jusqu'à la fin de ses jours. Il s'est fait connaître comme romancier moraliste sous le pseudonyme de *Charles Stille*. Ses principaux ouvrages sont : *Der Pachter Martin und sein Vater* (Le fermier Martin et son père); Leipzig, 1793, 2 vol.; 3e édition, 1802, 3 vol; — *Erzählungen* (Contes); Riga, 1793, 2 vol. Ses écrits populaires respirent une douce piété et une saine morale. Il publia encore : *Sechs Jahre aus Karl Burgfelds Leben* (Six années de la vie de Charles Burgfeld); Riga, 1793; — *Abendstunden* (Heures du Soir); Gotha, 1804, 2 vol. On a aussi de lui des *Sermons* et des *Discours*, qui ont été publiés plusieurs fois à Gotha et à Neustadt. Il a surtout acquis une grande réputation par des poésies variées et par des chants d'église, dont le langage, est à la fois noble et touchant.

Conversat.-Lexic.

* DEMME (*Guillaume-Louis*), jurisconsulte suisse, né à Muhlhausen, le 20 mars 1801. Il étudia à Leipzig et à Iéna, devint avocat à Altenbourg, et professeur à Tubingue. On a de lui : *Annalen für deutsche und auslændische criminal Rechtspflege* (Annales de la pratique du droit criminel allemand et étranger); 1837-45; — *Buch der Verbrechen* (Traité des Délits), Leipzig, 1851, 4 vol.

Conversat.-Lex.

* DÉMOCÈDE (Δημοκήδης), célèbre médecin de Crotone, dans la Grande Grèce, fils de Calliphon, vivait dans le sixième siècle avant J.-C. Il appartenait à l'école de Pythagore. Ayant été obligé de quitter la Grande Grèce lors de la révolte des Crotoniates contre la secte philosophique dont il faisait partie, il se retira à Égine, et y exerça la médecine. Il reçut du trésor public un traitement annuel d'un talent (8,600 fr. environ, d'après la valeur des monnaies d'Égine). L'année d'après il se rendit à Athènes, où ses services furent payés cent mines par an (10,150 fr. environ). L'année suivante il passa dans l'île de Samos, et reçut un salaire de deux talents (12,175 fr. environ, d'après la valeur des monnaies attiques). Lorsque le tyran de Samos fut saisi et mis à mort par Oroétès, gouverneur de Sardes, en 522, Démocède, qui avait accompagné Polycrate dans ce voyage, fut saisi en même temps et conduit prisonnier à Suze, à la cour de Darius fils d'Hystaspe. Il y resta quelque temps relégué parmi les autres esclaves. Un jour, Darius s'étant démis le pied en tombant de cheval, et ne trouvant à sa cour personne capable de le traiter, s'adressa au médecin grec, qui

le guérit promptement. Quelque temps après, Démocède ne fut pas moins heureux en traitant la reine Atossa, femme de Darius, d'un ulcère qu'elle portait au sein. Ces deux cures valurent au médecin de Crotone de grands honneurs et des richesses considérables. Cependant il désira revenir dans sa patrie, et pour obtenir la permission de quitter la Perse il offrit d'aller explorer les côtes de la Grèce, et d'en faire connaître à Darius les endroits faibles et faciles à attaquer. Il partit en effet avec quinze Perses chargés de le surveiller. Arrivé à Tarente, il prévint le roi Aristophilide, qui fit saisir les Perses comme espions et permit ainsi à Démocède de s'enfuir. Les Perses, mis en liberté, le poursuivirent jusqu'à Crotone, et demandèrent inutilement qu'il leur fût rendu. Il resta dès lors dans sa ville natale, et s'y maria avec la fille du célèbre athlète Milon. D'après Suidas, il avait écrit un livre sur la médecine. Il est aussi mentionné par Élien et Jean Tzetzès, et Dion Cassius le nomme à côté d'Hippocrate, comme l'un des deux plus célèbres médecins de l'antiquité. Dion Chrysostome l'appelle par erreur *Demodocus*.

Hérodote, III, 131, 135, 137. — Élien, *Var. Hist.*, VIII, 17. — Jean Tzetzès, *Histor.*, IX, 3. — Dion Cassius, XXXVIII, 18. — Dion Chrysostome, *Dissert. I, De Invid.* — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography.*

DÉMOCHARÈS (Δημοχάρης) de Leuconoé, orateur athénien, neveu de Démosthène, né vers 350 avant J.-C., mort vers 275. Fils de Lachès et d'une sœur de Démosthène, il hérita des sentiments patriotiques et d'une partie du génie oratoire de son oncle. Vivant au milieu de circonstances encore plus difficiles, il ne sut pas toujours se maintenir dans les limites d'une sage politique et d'une saine éloquence, et poussa quelquefois la liberté du langage jusqu'à la témérité, jusqu'à la déclamation. Ses violentes invectives contre Antipater et Cassandre l'exposèrent à la haine du parti macédonien et à des calomnies que l'historien Timée n'eut pas honte de consigner dans ses ouvrages, et que Polybe a réfutées en rendant hommage au caractère de Démocharès. Celui-ci, après la mort de son oncle, se trouva naturellement placé à la tête du parti patriotique. Ses services politiques sont énumérés dans un décret rendu sur la proposition de son propre fils Lachès, et que l'auteur des *Vies des dix Orateurs* nous a conservé. Il est à peu près impossible d'établir la chronologie des actes de Démocharès; nous suivrons en les exposant l'ordre adopté par Droysen.

Démocharès parut pour la première fois sur la scène politique en 322, lorsque Antipater demanda qu'on lui livrât Démosthène et les autres ennemis de la Macédoine. En vain le jeune orateur se présenta sur la place publique le manteau de guerre sur le dos et l'épée au côté, pour montrer comment il fallait répondre aux insolentes sommations du Macédonien, le peuple, abattu, se soumit, et la mort des derniers défenseurs de la liberté athénienne fut votée sur la proposition de Démade. Pendant les quinze années qui suivirent, Démocharès vécut dans la retraite et probablement dans l'exil. Démétrius de Phalère gouvernait alors, sous la suzeraineté de la Macédoine. En répandant le bien-être au sein d'Athènes, en y protégeant avec éclat les arts et les lettres, il tâchait de faire oublier à ses compatriotes que naguère encore ils étaient libres, et qu'un siècle et demi plus tôt ils étaient le premier peuple de la Grèce et les vainqueurs de l'Asie. Démocharès a porté sur cet homme d'État un jugement qui les peint tous les deux. Il avoue que Démétrius fit régner l'abon[...] dans Athènes; mais en veillant sur le b[...] de cette ville, veilla-t-il également sur s[...] sur sa dignité? Ne fut-il pas le serviteur [...] sandre? Peut-on lui accorder d'autre mérite [...] celui de bon administrateur? Lorsque l'[...] éminent qu'il jugeait avec tant de sé[...] été chassé d'Athènes, Démocharès re[...] dre la direction du parti patriotique. [...] en 303 pour avoir voulu s'opposer aux basse[...] teries que Stratoclès prodiguait à [...] Poliorcète, restaurateur de la [...] l'intervalle, il soutint énergiqu[...] proposé par l'orateur Sophocle p[...] ment des philosophes, dont les [...] vaient d'énerver le patriotisme at[...] ami de Zénon et des stoïciens; mais il re[...] Théophraste et les autres disci[...] d[...] comme des partisans de la Macé[...] ligarchie. Revenu à Athènes au [...] de la guerre de quatre ans (297-294), [...] quelle Démétrius Poliorcète recouvra en p[...] l'influence qu'il avait perdue à la bat[...] sus, il répara les murailles d'Athènes et p[...] la ville de vivres et de munitions. La deu[...] année de la guerre, il fut envoyé [...] d'abord auprès de Philippe, fils [...] de Cassandre, puis auprès d'Antip[...] même prince. On trouve dans Sénèq[...] mière de ces missions, une anec[...] elle est vraie, ne donne pas une idée [...] geuse de la politesse du diplomate [...] Philippe ayant demandé aux a[...] qu'il pouvait faire d'agréable p[...] « C'est de vous pendre, » répondit D[...] parole brutale, que Sénèque blâme [...] lippe dédaigna de punir. Banni de nou[...] l'influence de Lacharès et du parti olig[...] Démocharès revint à Athènes sous [...] de Dioclès, en 287 ou 286. Il fut c[...] ministration des finances, et parvint [...] les dépenses des réductions impor[...] 282, il se rendit en mission auprès de L[...] et obtint de ce prince un subside [...] talents (722,800 francs). Vers le [...] il fit envoyer au roi d'Égypte une [...] qui rapporta aux Athéniens cinqu[...] (278,000 fr.). En 280, sous l'arc[...] gias, il proposa de conférer des h[...] nels à la mémoire de Démo[...]e.

…ment d'une vie consacrée tout en-
…ir les principes politiques de son
…ne, sur la proposition de son fils
…, après sa mort, des honneurs
…. On lui éleva dans l'Agora une
…. Il était représenté avec le cou-
…, qu'il portait dans la fameuse
… l'exigence d'Antipater.
… plusieurs discours et une
… temps ; Cicéron dit qu'elle était
… style oratoire qu'en style histo-
… de cet ouvrage et des discours
… nombre de fragments.

L. J.

… — Plutarque, *Démosthenes*, 30 ; *Demo- … decem Oratorum*. — Diogène Laerce, … V, VI, IX, XI, XIII. — Élien, *Var. Hist.*, … Pollux, IX, 42. — Eusèbe, *Præp. Evang.*, … *De Ira*, I. — Cicéron, *Brut.*, 83 ; *Orat.*, … *Macrob.*, 10. — Droysen, *Gesch. der …*, p. 497 ; et son *Essai sur Démo- … Zeitschrift für die Allerthumswis- …*, nos 20 et 21. — Westermann, *Gesch. …* — C. Müller, *Historicorum Græ- …*, t. II, p. 445.

…RÈS, *Voy.* MOUCHY (DE).

…ÈS DE PHYGÉLA (Δημοκλῆς ὁ Φυγε-… … plus anciens historiens grecs. Il … Denys d'Halicarnasse. Vossius a pro-… … à Φυγαλεύς, qui se trouve dans … critique, Φυγαλεύς, de Phygalée ou … Mais il serait singulier qu'un écri-… parmi les premiers historiens ioniens … Arcadie. On voit de plus par l'unique … nous reste de lui qu'il avait écrit … Il vaut donc mieux ne pas corriger … Denys et voir dans Démoclès un his-… … la ville d'Ionie que Pline appelle … qui est plus connue sous le nom …

…, *De Thucyd. Jud.*, 5. — Strabon. … *De Historicis Græcis*. — C. Müller, *…Historicorum Græcorum*, t. II, 20.

…LÈS, orateur athénien, vivait vers … J.-C. Disciple de Théophraste, il est … pour avoir défendu les enfants … Lycurgue contre les calomnies de … de Menesæchme. Il restait encore, à … quelque chose de lui du temps … d'Halicarnasse, puisque ce critique lui … discours qui passait pour l'ouvrage … Denys et Suidas l'appellent Démo-… … le croit le même que Démo-… … en 316 avant J.-C.

… Harpocrat., ὠ τὸ ἱερὸν πῦρ. — Plut., … — Ruhnken, *Histor. crit. Orat. Græcor.*

…LÈS *le Beau* (Δημοκλῆς ὁ Καλός), … d'une beauté remarquable, mort … sa vertu, vers 301 avant J.-C. Pour … l'infâme passion de Démétrius Po-… … se précipita dans une chaudière d'eau … Plutarque, qui nous a transmis ce … termine son récit par ces paroles … et dont il est difficile de conser-… … la tournure antithétique : Ἀνάξια μὲν παθὼν, ἄξια δὲ τῆς πατρίδος καὶ τοῦ κάλλους φρονήσας (il souffrit une mort indigne, mais il fit une action digne de sa patrie et de sa beauté).

Plutarque, *Demetrius*, 24.

* DÉMOCOPOS MYRILLO, architecte grec, construisit le théâtre de Syracuse ; il vivait antérieurement à la 70e olympiade (500 ans avant J.-C.). Cet artiste n'est connu que par le témoignage d'Eustathe, commentateur d'Homère ; aussi a-t-il échappé à l'attention des divers érudits qui ont fait sur l'archéologie grecque des recherches spéciales. G. B.

Raoul-Rochette, *Lettre à M. Schorn, Supplément au Catalogue des Artistes*, 1845, p. 280.

DÉMOCRATE (Δημόκρατης) *d'Aphidna*, orateur athénien, fils de Sophile, vivait vers 350 avant J.-C. Contemporain de Démosthène, il appartenait, comme cet orateur célèbre, au parti anti-macédonien. Il fit partie de l'ambassade envoyée à Philippe pour recevoir ses serments à l'occasion du traité de ce prince avec les Athéniens, et fut un des ambassadeurs qui accompagnèrent Démosthène à Thèbes, pour conclure l'alliance des Thébains et des Athéniens contre Philippe. Aristote nous a conservé un de ses discours.

Démosthène, *De Corona*. — Aristote, *Rhetorica*, III, 4.

* DÉMOCRATE, philosophe grec. On n'a point de détails sur son compte ; mais on croit qu'il vivait à l'époque d'Auguste, et qu'il appartenait à la secte pythagoricienne. Il composa des sentences morales, qui nous sont parvenues, et qui, jointes à celles de Démophile et de Secundus, furent publiées pour la première fois à Rome, en 1638, par Lucas Holstenius ; elles ont reparu accompagnées de notes, plus longues que le texte, dans les *Opuscula mythologica*, édités par F. Gale et dans le recueil d'Orelli, *Opuscula Græcorum sententiosa*, Leipzig, 1819, in-8°. J.-M. Fleischner les a fait réimprimer à Nuremberg, en 1819, en y joignant une traduction allemande. G. B.

Fabricius, *Bibliotheca Græca*, t. I, p. 866.

DÉMOCRITE (Δήμοκριτος), célèbre philosophe grec, naquit à Abdère, en Thrace, selon Apollodore dans la 80e olympiade (460 avant J.-C.), et suivant Trasylle dans la 77e olympiade, et mourut dans la 105e olympiade (357 avant J.-C., dans la même année qu'Hippocrate). Abdère était une colonie de Milet, ce qui a fait donner à Démocrite le surnom de *Milésien*. Son père, indifféremment nommé Hégésistrate, Damasippe ou Athénocrite, fut, dit-on, assez riche pour recevoir chez lui Xerxès lors de la grande expédition des Perses contre la Grèce (1). On prétend que le roi de Perse laissa au fils de son hôte plusieurs mages pour précepteurs (2). Quoi qu'il en soit, Démocrite dépensa son patrimoine, estimé à plus de cent talents (plus de 550,000 fr.) en longs voyages, qu'il avait entre-

(1) Valère Maxime, VIII, 7.
(2) Diogène Laerce, *Vita Dem.*

pris pour satisfaire sa curiosité et s'instruire. Démocrite visita en effet une partie de l'Afrique et de l'Asie, et pénétra, selon quelques-uns, jusqu'à l'Éthiopie et à l'Inde, pour conférer avec les gymnosophistes (1). Au rapport de Diodore, il résida cinq ans en Égypte (2), et d'autres écrivains le citent parmi les voyageurs qui avaient visité le plus grand nombre de pays et s'étaient liés avec des savants de tous genres (3).

Dans ses pérégrinations, il consulta les Chaldéens, les philosophes perses et les prêtres égyptiens sur les secrets de leur science, et s'acquit bientôt une grande renommée, qui le sauva peut-être de la note d'infamie qu'il aurait encourue pour n'avoir pas su conserver son héritage.

Les uns admettent, les autres nient son séjour à Athènes. Diogène Laerce rapporte, d'après Démétrius, que Démocrite vint à Athènes; que, dédaignant la gloire, il ne chercha point à s'y faire connaître, et que, bien qu'il eût occasion de voir Socrate, il ne fut pas connu de ce philosophe. Aussi dit-il : « Je suis venu à Athènes et j'en suis sorti inconnu (4). » Suivant un autre auteur, cité par le même Diogène Laerce, Démocrite ne serait jamais venu à Athènes; « en quoi, ajoute le rapporteur, il paraît encore plus grand, puisqu'il méprisa une ville si célèbre, et fit ainsi voir qu'il ne cherchait pas à tirer sa renommée de la réputation du lieu. »

On raconte que Démocrite se fit admirer d'Hippocrate par des observations d'une sagacité extraordinaire. Durant une visite que le célèbre médecin de Cos lui rendait, le philosophe envoya chercher du lait, et après l'avoir regardé, il dit que c'était du lait d'une chèvre noire, qui avait porté pour la première fois. Hippocrate était accompagné d'une jeune fille. Démocrite la remarqua : « Bonjour, vierge, » lui dit-il. Puis l'ayant revue le lendemain, il la salua par ces mots : « Bonjour, femme (5). » Les critiques ont beaucoup discuté sur la possibilité de cette pénétration, que la plupart traitent d'imaginaire; mais les raisons qu'ils allèguent me paraissent toutes très-faibles et mal choisies (6).

(1) Cic., *De Finib.*, V, 19. Strabon, XVI.

(2) Diodore, I, 98.

(3) Élien, *Var. Hist.*, IV, 20. Diog. Laerce. Clément d'Alexandrie, *Stromat.*, I.

(4) Diog. Laerce, *Vie de Démocrite*.

(5) Diog. Laer., *ibid.*

(6) « Il est possible, dit Bayle, que la perte de la virginité produise quelque changement dans l'extérieur des personnes, et il est possible qu'elle n'en produise aucun. Ces deux choses opposées étant possibles, supposons que dans le lait d'une chèvre noire, et qui n'a porté qu'une fois, il y ait une qualité particulière qui dépende de la noirceur et de la première portée, sera-t-il possible à un homme de connaître cette qualité? Je réponds que cela ne paraît pas impossible; mais je ne crois pas que jusqu'ici aucun homme soit parvenu à ce degré de connaissance. On dit que les abeilles ont un discernement assez fin pour connaître entre plusieurs personnes qui s'approchent des ruches, celles qui ont goûté depuis peu le plaisir vénérien. Il n'y a rien là qui ne soit probable; car les organes des insectes sont si délicats qu'une émanation de corpuscules qui n'excite point de sensation dans un homme peut irriter l'odorat des abeilles et des fourmis. » Mais la science de Démocrite surpa[…] abeilles ». Bayle part de là pour trai[…] toute l'histoire qui vient d'être rappor[…] que, art. *Démocrite*.)

D[…] connaissait Soc[…]
[…]; cependant, il […]
ce […] parlé dans aucun
Ce […] étrange à l'égard
phe alors […] : il est d'aut[…]
que Platon […] I[…]
non le maître […]
(ἑταῖρος) de […]
simple à […] 'ou […]
ture hum[…] et Newton,
génies, […] pour se c[…]
brouillè[…] à la […] de l[…] :
[…] des […]
[…] pour […]
[…] jusqu'à […]
de son adversaire […] on et […]
raient-ils pas usé du même procéd[…]
de l'autre? L'analogie permet d[…]
rancune des grands esprits est sil[…]
des esprits médiocres est bruyant[…]

On sait peu de choses sur les […] de la vie de Démocrite. Tous les […] qui en parlent nous le présente[…] pour la science et amoureux de […] Il vécut pauvrement, après avoi[…] son bien, et fut recueilli dans s[…] son frère Damaste (3). Timon, […] ses impitoyables satires tous ses […] ne put s'empêcher de rendre justic[…] qu'il appelle plein de prudence et […] ses discours.

Suivant une tradition, rappo[…] et Aulu-Gelle (4), Démocrite se […] pour mieux se concentrer dans […] qui ne lui fit pas perdre son enjou[…] talent à saisir toujours le côté c[…] humaine, d'où viendrait, dit-on, l[…] verbiale de *rire comme Démocr[…]*

Il mourut à un âge très-avancé, cent-neuf ans, selon d'autres à qu[…] neuf. On raconte qu'il prolong[…] approchant du pain chaud de se[…] rant les trois jours de la fête de […] sa sœur avait voulu assister (6). […] frappèrent en son honneur des […] élevèrent des statues en bronze.

Système de Démocrite. L'é[…] niant le mouvement, le vide et l[…] êtres, avait posé en principe, l'*u*[…] *ble*, c'est-à-dire l'absolu. Démoc[…]

(1) On cite beaucoup d'autres exemple[…] *Voy.* les articles *Blainville* et *Cuvier*.

(2) Il cherchait, dit-on, ses lieux d[…] dans les sépulcres. *Diog. Laerce.*

(3) On raconte que pour échapper […] la loi qui privait de la sépulture ceux qu[…] leur patrimoine, il lut devant ses acc[…] vrage *De l'Univers*, et qu'il fut auss[…]

(4) Cic., *De Finibus*, V, 29. Aulu-Gell[…]

(5) Sénèque, *De Ira*, II, 10. Élien, *V*[…]

(6) Hermippe, cité par Diogène Laer[…]

enseigna que le vide aussi bien que
nt, et que la matière est divisible,
fini, mais jusqu'à des limites qui
nom d'atomes (ἄτομα), c'est-à-
s indivisibles, insécables (de
s).
urs comment ses doctrines sont
son biographe, Diogène Laerce :
et le vide sont les principes de
(ἀρχαὶ τῶν ὅλων); tout le reste
nature. Les mondes sont en nom-
nt eu un commencement et auront
ἀ καὶ φθαρτοί).
fait de rien, ni ne s'anéantit. Les
ariables à l'infini en grandeur et
ils tourbillonnent dans l'univers,
; ainsi tous les corps concrets
(1). Le feu, l'eau, l'air et la terre
s composés de quelques atomes
bles et impénétrables à cause de
Le soleil et la lune sont formés de
ν) arrondies et globuleuses ; il en
de l'âme (ψυχή) et de l'intelli-
: Nous ne voyons les choses que
qui en émanent (ὁρᾶν δ' ἡμᾶς
ἐμπτώσεις). Tout se fait par la
(…), le mouvement gyratoire
étant la cause de la génération
(2). La fin des actions hu-
lité de l'âme (εὐθυμία), qui
té, comme quelques-uns l'ont
is ce calme, cette tranquillité
ment éloignée de la crainte,
ou de toute autre passion. Le
(τὰ νόμιμα) sont l'œuvre de
les atomes et le vide existent

de se procurer une idée exacte
de Démocrite, d'abord parce
reste que des fragments inco-
parce que ces fragments nous
par des auteurs qui étaient eux-
à l'appui ou à la réfutation d'une
n'avons plus la clef. Enfin,
certitude et de confusion, les
les ont tellement délayés
réflexions et commentaires,
d'en suivre la véritable
soit, il résulte des passages
que le point de départ du sys-
était l'espace, c'est-à-dire
le plein et le vide, l'un et l'autre expliquant la divisibilité de la matière et la possibilité du mouvement : tout ce qui est ne diffère que par la figure, les rapports, et la place des atomes entre eux (1). Le rapport et la place des atomes ou éléments changent par leur mouvement. La naissance ou la mort des corps composés tient à l'union ou à la séparation de leurs éléments, dont le poids est proportionné au volume (2). Cependant, il faut admettre quelque chose de primitif, d'éternel : en demander l'origine, ce serait chercher le commencement de l'infini (3). Démocrite ne s'est pas nettement expliqué à l'égard du mouvement en général, qu'il paraît avoir considéré comme éternel, et dont il laissait de côté le principe : il faisait présider le *hasard* (τυχή) à la création du monde (4), et ne faisait intervenir la nécessité que dans les phénomènes particuliers. Sa doctrine sur les atomes, « immobiles de leur nature et ayant reçu un mouvement initial par un choc (πληγή) » (5), n'a pas été sans doute étrangère à la théorie des tourbillons de Descartes ; mais de quelle nature est ce choc primordial ? Est-ce une force particulière des éléments (βία στοιχείων), le λογός (raison souveraine), l'ἀνάγκη (nécessité) ou la *nature irrationnelle* (ἄλογος φύσις) (6) ? Voilà ce que ne nous ont pas dit bien clairement ceux qui nous ont transmis quelques fragments de Démocrite. Conformément à sa doctrine, « que le semblable attire le semblable » (dont s'est emparé de nos jours Hahnemann, le créateur de l'homéopathie), le célèbre philosophe d'Abdère avait admis un mouvement oscillatoire ou circulaire, résultat d'une force d'attraction et de répulsion (7). On sait le rôle que joue cette force dans le système du monde des savants modernes. Esquissant la science de l'univers, Démocrite enseignait que les mondes, dont chacun est entouré d'une enveloppe particulière, sont en nombre infini ; « les uns sont semblables, et les autres tout différents entre eux ; il y en a sans soleil, et d'autres avec plusieurs soleils ; quelques-uns sont encore près de leur naissance, et d'autres ont atteint tout leur développement ; d'autres, enfin, déclinent ou périssent par leur rencontre avec d'autres mondes. Les surfaces de

ponctuation du texte grec,
reproduit par tous les traducteurs,
: au lieu de πάντα τὰ συγ-
, ὕδωρ, ἀέρα, γῆν· εἶναι γὰρ
τινῶν συστήματα (tous les
, l'air, la terre. Car ceux-là
quelques atomes), je propose de
γεννᾶν· πῦρ, ὕδωρ,
, etc.
sur la scène toutes les
raille ce mouvement gyra-
, dans la comédie des

(1) Aristote, *De Generat. et Corruptione*, I, 8 ; *Phys.*, IV, 6 ; *Metaphys.*, III, 5, VII, 2. Plutarque, *Advers. Colot.*, 8.

(2) Aristote, *De Generat. et Corrup.*, I, 8.

(3) Arist., *Phys.*, VIII, 1 ; *De Gen. Anim.*, II, 6.

(4) Il faut donner au mot τυχή le sens de *hasard* : c'était un *effet* dont la cause était encore indéterminée. Démocrite attachait la plus haute importance à la recherche des causes : Je préfère, aurait-il dit, à tout l'empire de Perses la découverte d'une vraie cause (Eusèbe, *Præp. evang.*, XXIV, 27).

(5) Simplicius, *Phys.*, fol. 74 : ἀκίνητα ἄτομα πληγῇ κινεῖσθαι.

(6) Stobée, *Eclog.*, I, 160, 348 ; II, p. 344, 410.

(7) Stobée, *Eclog.*, I, 394. Δημόκριτος ἓν γένος κινήσεως τὸ κατὰ παλμὸν ἀπεφαίνετο. Comp. Cicéron, *De Natura Deorum*, I, 24, et Sextus Empir., *Adversus Mathem.*, VII, 117.

ces mondes sont formées d'atomes ronds, angulaires ou crochus (1). » En psychologie, il admettait que l'âme est dans le corps visible et palpable un corps très-délié, impalpable (σῶμά τι λεπτομερές), « pareil à ces corpuscules lumineux qu'on voit quelquefois s'agiter dans l'air. Ce sont ces atomes légers de l'âme qui mettent en mouvement et entraînent tout le corps : ils sont sphériques, comme ceux du feu ; c'est pourquoi l'âme développe de la chaleur dans les corps animés. Cette âme mobile est emprisonnée dans chaque corps comme un globule dans un grand vaisseau : elle tend sans cesse à en sortir par le canal de la respiration ; mais pendant la vie l'air l'en empêche : elle ne s'échappe qu'au moment où cette importante fonction vitale cesse, c'est-à-dire à la mort (2). » C'est probablement à cette théorie que Descartes a emprunté les mouvements mécaniques de ses *esprits vitaux*. Démocrite accordait une âme non-seulement à l'homme, mais aux animaux et même aux plantes, à cause de la chaleur dont leurs corps sont pénétrés (3). Quant aux phénomènes purement intellectuels, il les range dans le même système matérialiste atomistique, par la raison que « l'esprit grandit et vieillit avec le corps (4) ».

« L'âme intelligente (νοῦς), disait-il, a deux sources de connaissance (γνώμης δύο εἰσὶν ἰδέαι), l'une légitime (γνησίη), l'autre obscure (σκοτίη). La vue, l'ouïe, l'odorat, le goût, en un mot nos sens, forment la source trouble ou obscure de nos connaissances : des effluves se détachent du monde extérieur, pénètrent par les pores des organes de nos sens, et vont se répandre dans l'âme. Ces effluves sont les images mêmes des objets qui s'impriment dans l'âme : mais comme elles ne nous font ainsi connaître que la superficie, elles ne donnent pas une connaissance profonde, complète, légitime des choses : ces images sensibles (εἴδωλα) ne font naître en nous que des opinions ou des apparences (5) ; c'est ainsi qu'une surface polie peut nous paraître blanche et une surface raboteuse noire (6). Ce genre de connaissances est le résultat de l'action combinée du sujet qui sent et de l'objet senti. Il finit là où commence la connaissance pure ou légitime des phénomènes non sensibles des atomes et du vide (7). En somme, il se plaignait souvent de l'incertitude des connaissances humaines, disant que nous ne savons rien absolument ; que la vérité était au fond d'un puits,

(1) Cicéron, *Acad.*, II, 17, 18. Plutarque, *De Placitis Philos.*, II, 7 ; Aristote, *De Cælo*, III, 4.
(2) Aristote, *De Anima*, I, 2, 3, 5 ; *De Cælo*, III, 4 ; *De Respirat.*, 4. Sextus Empiricus, *Advers. Math.*, VII, 116.
(3) Aristote, *De Plantis*, I, 1. Plutarque, *De Placitis phil.*, IV, 4.
(4) Plutarque, *De Solert. Anim.*, 20 ; *De Tuenda Sanit.*, 22. Stobée, *Serm.*, CXVI, 25.
(5) Sext. Emp., *Adversus Math.*, VII, 135 : ὅπερ νομίζεται μὲν εἶναι καὶ δοξάζεται τὰ αἰσθητά, οὐκ ἔστι δὲ κατὰ ἀλήθειαν ταῦτα.
(6) Aristote, *De Sensu*, 4.
(7) Sextus Emp., *Adversus Math.*, VII, 137-140.

et que nos sens tâtonnent dan
Ritter, dans son *Histoire de l*
Démocrite, prétend que le
rale était un égoïsme étroit
principe renouvelé par Helvétiu
losophes du dix-huitième siéc
jugement est contradictoire av
fragments que l'histoire nous a
Ainsi, Démocrite prescrivait
l'âme que le corps, et surtout,
précepte d'un égoïste, de ne c
injustice et de ne pas même e
Il recommandait le respect de
dération en toutes choses, le c
vrai. « L'homme, dit-il, vivra
venablement, qu'il fera moins
sance dans des choses périssa
la colère, l'envie, l'amour des
brité inquiète et vaniteuse ; il
mariage, le coït trop fréquent
à une courte épilepsie, et le
enfants, parce que toutes ces j
gères troublent l'équilibre, l
l'âme. Enfin, il blâmait, ce qu
bien étrange aux Grecs, l'
parce que cet amour ex
naître que le *monde ent*
De toutes les idées de l'antiqu
dernière est sans dit
plus hardie que je
et aussi à Socrate qu'

Les ouvrages de Démocri
breux et tous écrits en diale
à Abdère. Embrassant toutes
connaissances humaines, la phi
thématiques, la mécanique,
grammaire, la musique, ils
classés en tétralogies, comm
Platon, par le grammairien Th
sous le règne de Tibère. Dans
que cite Diogène Laerce, on rem
De la triple Génération (Τρι
Enfers (Περὶ τῶν ἐν Ἅδου),
quillité de l'âme (Περὶ Εὐθυμ
Description du monde (Μέγα
La petite Description du mo
κοσμος) ; — *La Cosmographie*
Des Planètes (Περὶ τῶν Πλα
la Nature de l'Homme (Περὶ
— *Des Causes célestes* (Αἰτία
Des Causes de l'Air ; des Cau
et des Plantes ; des Causes
de la Géométrie ; des Nombre
Année ; l'Uranographie ; de l
la Poésie ; du Chant ; des Pro
griculture ; de la Tactique,
écrits eurent un grand retentisse

(1) Sext. Emp., *Hypotyp.*, I, 213. D
ἐτεῇ δ' οὐδὲν ἴδμεν, ἐν βυθῷ
Acad., IV, *Sensus tenebricosi.*
(2) Stobée, *Serm.*, I, 31 ; III, 25,
28 : X, 37 : XVII, 39 ; XX, 56.

par au.
Société
ensuite
Abderitæ
Le

conservés par Aristote,
tarque, Stobée, Sextus Em-
— Fabricius, Bibl.
— Becker, Hist.
II, p. 280. — Tenne-
t. I (édit. de Wendt).
t. I, — Krug, Enc.
Sciences philosophiques.
Pavie, 1646,
Democriti ; Tub.,
Doctrina;
crit. de Dem.
in-4°. — Mul-
Vita,
la Revue
— A. Ge-
losophia;
De Democriti logia; Co-
Quæstionum ...critearum
— Geffers, Quæstiones Demo-
in-4°. — A. Franck, Sur les
et sur ses doctrines, dans les
de Nancy, 1836. —

stagogue, ou pseudo-
époque incertaine après
sophes de l'école d'A-
-Empire, qui ne se
de probité littéraire,
à défaut d'idées,
ue l'antiquité. Ho-
te, tous ces grands
premiers siècles de l'ère
liastes, et par des al-
plus d'un Grec peut
lorsque le Pseudo-
c est ici le cas, de faire
, qu'il a voyagé en
é aux mys-
Héliopolis, et
itude de choses
au Démocrite
ie n'est plus
si fa-

au
(τεχνιται τῆς
Orat., I, 11, 20.
, 6.

θείας τέχνης). Il est probablement contemporain de Zosime ou d'Olympiodore. On a de lui un petit traité intitulé *Les Physiques et les Mystiques* (Φυσικὰ καὶ Μυστικὰ; en manuscrit à la Bibl. impériale), dont Pizimenti de Vérone a donné au seizième siècle une traduction latine, aujourd'hui assez rare.

L'auteur raconte que le maître était mort avant que lui, son disciple, ait eu le temps de se perfectionner dans la science, il résolut de l'évoquer des enfers pour l'interroger sur les secrets de l'art sacré; que, au moment où il était occupé à exécuter l'œuvre magique de l'évocation, le maître, sorti de sa tombe, s'était présenté tout à coup et lui avait adressé ces paroles : « Voilà donc la récompense de tout ce que j'ai fait pour vous ! » Démocrite osa lui faire plusieurs questions; et, entre autres, il lui demanda comment il fallait disposer et combiner entre elles les natures. Pour toute réponse, le maître répliqua : « Les livres sont dans le temple. » Toutes les recherches de Démocrite pour trouver ces livres furent inutiles. Quelque temps après, ce philosophe se rendit au temple pour assister à une grande fête. Étant à table avec ceux qui composaient l'assemblée, il vit une des colonnes du temple s'entr'ouvrir d'elle-même. Alors Démocrite, s'étant baissé pour regarder dans l'ouverture de la colonne, y aperçut les livres indiqués par le maître. Mais il n'y vit autre chose que ces trois phrases : *La Nature se réjouit de la Nature* (Ἡ φύσις τῇ φύσει τέρπεται); *la nature triomphe de la nature* (ἡ φύσις τὴν φύσιν νικᾷ); *la nature commande à la nature* (ἡ φύσις τὴν φύσιν κρατεῖ). Nous fûmes fort étonnés, ajoute Démocrite, que toute la doctrine du maître fût renfermée en si peu de mots. »

Pour faire de l'or, Démocrite (Φυσικὰ καὶ Μυστικὰ, Ms. 2326) conseille l'*anagallis* (primevère) et le suc du rhapontic ou de la rhubarbe du Pont (ῥαπόντικον). Il indique encore une foule d'autres recettes pour faire de l'or. On n'a que l'embarras du choix; voici une de ces recettes : « Prenez du mercure, fixez-le avec le corps de la magnésie ou avec le corps du stibium d'Italie, ou avec le soufre qui n'a pas passé par le feu, ou avec l'aphroselinum ou la chaux vive, ou l'alun de Mélos, ou l'arsenic, ou comme il vous plaira; et jetez la poudre blanche sur le cuivre : alors vous verrez le cuivre perdre sa couleur. Versez de la poudre rouge sur l'argent, vous aurez de l'or; si c'est sur de l'or que vous la projetez, vous aurez le corail d'or corporifié. La sandaraque produit cette poudre rouge, de même que l'arsenic bien préparé, et le cinabre. La nature triomphe de la nature. » (Ms. 2325, fol. 11 de la Bib. imp.)

On reconnaît là, malgré l'obscurité des termes, deux poudres de projection, dont l'une, blanche (γαῖα λευκή), a la propriété de blanchir le cuivre : c'est évidemment l'arsenic blanc (acide arsénieux); l'autre, rouge ou jaune, qui est probablement le cinabre ou un sulfure d'ar-

senic, avait, suivant l'opinion des adeptes, la propriété de transformer l'argent en or, et l'or en corail d'or (χρυσοχόραλλος). Ce corail d'or, qui est ailleurs appelé coquille d'or (χρυσοκογχύλιον), était le chef-d'œuvre de l'art, parce que, d'après la croyance répandue, avec un seul grain de cette composition on pouvait se procurer tout d'un coup une grande quantité d'or. F. H.

F. Hoefer, *Hist. de la Chimie*, t. I. — Manuscrits grecs de la Bibl. imp.

DÉMOCRITE, poëte épigrammatique grec. On ignore l'époque où il vécut; mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'il fut antérieur à Diogène de Laerte, qui le loue et qui le regarde comme un poëte clair et fleuri. Il ne nous reste de Démocrite qu'une seule épigramme.

Diogène de Laerte, IX, 49. — Brunck, *Analect.*, t. II, p. 260.

DÉMOCRITE DE SICYONE. *Voyez* DAMOCRITE.

***DÉMODAMAS** (Δημοδάμας), historien grec, vivait probablement vers 300 avant J.-C. Il était de Milet ou d'Halicarnasse. D'après Pline, il était général de Séleucus et d'Antiochus. Il avait, à ce qu'il semble, composé sur l'Asie un ouvrage géographique, qui fut d'un grand secours à Pline le naturaliste. Il est aussi cité par Étienne de Byzance. C'est probablement le même Démodamas qui, selon Athénée, écrivit sur Halicarnasse.

Pline *Hist. Nat.*, VI, 16. — Étienne de Byzance, au mot Ἀντισσα. — Athénée, XV. — C. Müller, *Fragmenta Historicorum Græcorum*, t. II, p. 444.

DÉMOIVRE. *Voy.* MOIVRE.

***DEMOLOMBE** (*Jean-Charles-Florent*), jurisconsulte français, né à La Fère (Aisne), le 22 juillet 1804. Après avoir étudié le droit à Paris, et y avoir obtenu le grade de docteur, il fut, en 1827, nommé, avec dispense d'âge, professeur suppléant à la faculté de Caen, à la suite d'un concours ouvert devant celle de Paris. En 1831 il obtint, encore à la suite d'un concours, et avec une nouvelle dispense d'âge, une chaire de Code Civil à Caen. Il est devenu doyen en 1853, et il a été deux fois élu bâtonnier de l'ordre des avocats. M. Demolombe a publié un *Cours de Code Civil*, Paris, 1845 et années suiv., ou, avec un nouveau titre, *Cours de Code Napoléon*, Paris, 1854, tomes I à X, in-8°. Les tomes XI et XII sont sous presse. Cet ouvrage, qui contiendra un traité complet sur chacun des titres du Code Napoléon, doit être mis au nombre des meilleures compositions modernes sur le droit civil. L'auteur a fourni aussi divers articles à la *Revue critique de Législation et de Jurisprudence*. E. REGNARD.

Documents particuliers.

***DÉMON** (Δήμων), historien grec, vivait probablement vers 300 avant J.-C. On ne sait rien de sa vie; mais comme un de ses ouvrages a été réfuté par Philochorus, on a conjecturé que ces deux historiens étaient contemporains. Il nous reste les titres des fragments des ouvrages suivans de Démon : Ἀτθίς (l'Attique); — Περὶ Παροιμιῶν (Sur les Proverbes) : — (Sur les Sacrifices). I r de Démon sur demus, Ἀτθίδων reueq. Fragm Clitodemi ; Leipzig, 1812 nière plus comp par C. et Th. menta historico Græcor t. IV, p. 626, 646.

Plutarque, *Theseus*, 19, 23. — Athéné au mot Τριτοπάτορες. — Smith, *Dictio and Roman Biography*.

***DÉMON**, orateur athénien, vi avant J.-C. Fils de la sœur de se distingua lui-même comme o tenait comme son oncle au p nien. Après la mort d'Alexandre rappel de Démosthène. Le décret enthousiasme et le retour de l'ill un triomphe. On n'a pas d'autres vie; on sait seulement qu'il eut u Phrynion.

Plutarque, *Demosthenes*, 27. — Athén

***DEMONAX**, philosophe grec, r Chypre, florissait dans la premi deuxième siècle de J.-C. Il vécut fut pour le peuple grec un ob Lucien, qui l'avait connu, a écri tête et Démétrius le Cynique av maîtres, et ce sont eux sans doute inspiré ces belles paroles : « Vou tre vertu tout ce que vous retranc sirs; » mais il connaissait et ai écoles philosophiques, sans marque pour aucune. Esprit cultivé, nourr des poëtes, exempt de faste et d d'indulgence et d'affection pour le jours heureux de leur être utile, par là même des Cyniques, parmi range ordinairement. Arrivé à un cé, il se laissa mourir de faim. C

Lucien, *Vita Demonactis*. — Orell *vet. sent.*

***DEMONICE** (Δημόνικος), p athénien de la nouvelle comédie, quatrième siècle avant J.-C. On d'une de ses pièces (Ἀχελώνιος Ἀχελῷος), dont Athénée nous a fragment.

Meineke, *Frag. Com. Græc.*, I, 482;

[illegible] (J[illegible], écriv siècle [illegible] de [illegible] teurs [illegible] dans la [illegible] généralement, [illegible] Les deux ouvrages qu'il a mis au [illegible] ment. des [illegible] lev [illegible] : *La L* [illegible] *et tout*, [illegible] *rien et de ses* [illegible] *La Sextessence* [illegible] *et* [illegible] *par une nouvelle façon* d

[illegible] *magie*; Paris, 1595. [illegible] de dire précisément à quelle [illegible] connaissances humaines se rappor[illegible] volumes, fort rares; ils ont été [illegible] théologie mystique, à l'histoire de [illegible] poésie; ils sont en vers, accompa[illegible] glose latine ou française fort étendue, [illegible] d'un bout à l'autre un amphigouri [illegible]. On ne sait trop quelle pensée a [illegible] mystique: peut-être qu'à l'é[illegible] Ligue, hésitant entre Henri IV et [illegible] du catholicisme, Démons, voulant [illegible] les partis, s'avisa de cacher son [illegible] une phraséologie obscure, dont per[illegible] soucié de percer les mystères.

G. B.

[illegible] *d'une petite bibliothèque*, [illegible] *Catalogue*, t. II, p. 260.

[illegible] (*Claude*), seigneur d'Hédicourt, [illegible], né à Amiens, en 1591, mort après [illegible] conseiller du roi au siége baillial et [illegible] la ville d'Amiens. On a de lui : [illegible], *tant en acclamations* [illegible] *qu'en libres déclamations*, dédiés [illegible] Démons; 1628, in-8°. Cet ouvrage [illegible] livres : un *livre bucolique*, un de [illegible], et un *livre satirique*. « Le [illegible], ne répond nullement à son [illegible] sept chants, pleins de verbiage [illegible], où la louange et la satire, la [illegible] et la piété semblent se dis[illegible] exprimera en plus mauvais vers. [illegible] adressés à Henri d'Orléans, duc [illegible], à Catherine de Gonzague de [illegible] de ce duc, à M. le duc d'Elbeuf, [illegible] entrée dans la ville d'Amiens, à M. le [illegible] et à la duchesse sa femme, et [illegible]..... Le deuxième livre est un mé[illegible]; mais les sujets en sont peu variés. [illegible] célèbre que les mariages de M. le [illegible] et du roi d'Angleterre Char[illegible] Henriette-Marie de France, fille [illegible] sœur de Louis XIII..... Le *livre* [illegible] ainsi nommé parce qu'il est com[illegible] de pièces où l'auteur, se lais[illegible] l'impétuosité de son zèle, re[illegible] abus qu'il croit avoir aperçus [illegible]. Il dit assurément des choses [illegible] nier la vérité; mais il les dit [illegible] avec tant d'impolitesse que le [illegible] plus qu'il n'instruit. » Dans [illegible] qui suit ses poésies, Dé[illegible] après avoir fréquenté le Par[illegible] résolution de se consacrer tout [illegible] de magistrat. Il paraît qu'il [illegible] ne connaît aucun autre [illegible]

[illegible] *française*.

[illegible] comte), général français, [illegible] mort à Paris, le 8 mai [illegible] de la garde du roi, il [illegible] service, et remplit sous le général Moreau les fonctions d'adjudant général à l'armée de Rhin et Moselle. La conduite brillante qu'il tint au passage du Rhin à Dursheim lui mérita la lettre suivante : « Le Directoire exé« cutif a observé, citoyen adjudant général, que « vous vous êtes trouvé à la tête des premiers « débarquements au passage du Rhin. Cette en« treprise a été exécutée avec autant d'audace que « d'habileté. » Étant passé en l'an VII (1799) à l'armée d'Helvétie, il battit l'ennemi dans la vallée de Dissentis et à Coire, et lui enleva deux drapeaux et deux pièces d'artillerie. Il fut élevé au grade de général de division le 21 décembre 1805, en récompense du courage qu'il avait déployé à la bataille d'Austerlitz, où il fut blessé. Sénateur par décret du 19 mai 1806, puis comte de l'empire (1808), il se distingua à la bataille d'Eckmühl, où il eut un cheval tué sous lui. Ayant adhéré à la déchéance de Napoléon, le comte Démont fut nommé pair de France le 4 juin 1814, et par l'éloignement où il resta des affaires pendant les cent jours, cette dignité lui fut conservée sous la seconde restauration, qui la rendit héréditaire dans sa famille, par lettres patentes du 2 mai 1826. Le nom de ce général est gravé sur l'arc de triomphe de l'Étoile, côté est.

A. S.

Archives de la guerre. — *Fastes de la Légion-d'Honneur*. — *Vict. et Conq.*, t. VII, VIII, X. — *Bulletin de la grande armée*, 1er et 29e bulletins. — *Moniteur*, 1806, p. 666.

DEMONTIOSUS. *Voyez* MONTJOSIEU.

* **DÉMOPHANE** (Δημοφάνης), de Mégalopolis, philosophe platonicien et disciple d'Arcésilas. Lui et Ecdème furent les principaux chefs de la conspiration qui délivra Mégalopolis de la tyrannie d'Aristodème. Ils aidèrent aussi Aratus à rendre la liberté aux habitants de Sicyone. Ils furent chargés pendant quelque temps de l'administration de Cyrène, et Philopœmen dans sa jeunesse cultiva leur amitié.

Plutarque, *Philopœmen*, I. — Polybe, X, 25.

* **DÉMOPHILE** (Δημόφιλος), historien grec, fils d'Éphore, vivait vers 320 avant J.-C. Aux vingt-neuf livres de l'histoire écrite par son père, il en ajouta un trentième, qui contenait le récit de la guerre sacrée, depuis la prise de Delphes et le pillage du temple par Philomèle de Phocée, en 357, jusqu'au siége de Périnthe. Selon une conjecture vraisemblable, ce Démophile est le même qui, d'après Phavorinus, accusa Aristote d'impiété. On sait les haines qui existaient entre ce philosophe et les disciples d'Isocrate, parmi lesquels on compte Éphore et peut-être Démophile lui même.

Diodore, XVI, 14. — Suidas, au mot Ἔφιππος. — Athénée, VI. — Vossius, *De Historicis Græc.* — C. Müller, *Fragmenta Historicorum Græcorum*, t. I, 61; t. II, 86.

* **DÉMOPHILE**, poëte comique de la nouvelle comédie, vivait probablement vers 300 avant J.-C. Il n'est fait mention de lui que dans le prologue de l'*Asinaria* de Plaute. Ce poëte

déclare qu'il a traduit sa pièce de l'Ὀναγός de Démophile :

Huic nomen græce est *Onagos* fabulæ;
Demophilus scripsit, Marcus vortit barbare;
Asinariam volt esse, si per vos licet :
Inest lepos ludusque in hac comœdia.

(Le nom de cette pièce est en grec *Onagos* : Démophile l'écrivit, Marcus la traduit en latin; elle s'appellera l'*Asinaria*, si vous le permettez. Il y a de la grâce et de l'enjouement dans cette comédie.)

Meinecke fait observer qu'à en juger par la grâce et l'enjouement de l'*Asinaria*, il n'y a pas lieu de regretter la perte de l'Ὀναγός.

Plaute, *Asinaria*, *prol.* v. 10-13. -- Meineke, *Frag. Com. Græc.*, I, p. 491.

* **DÉMOPHILE**, philosophe pythagoricien, d'une époque incertaine. On ne sait rien de lui. Il écrivit un ouvrage intitulé Βίου Θεράπεια (Guérison de la Vie). C'était, comme on le voit par le titre, un traité de morale pratique. Nous en avons quelques extraits réunis sous le titre de Γνωμικὰ Ὁμοιώματα (Images gnomiques); on peut juger par ces fragments, trop courts, de l'excellence de tout l'ouvrage. Ce qui nous en reste a été publié pour la première fois par Lucas Holstenius, dans sa collection des anciens moralistes; Rome, 1638, in-8°; Leyde, 1639, in-12; ensuite par Gale, dans ses *Opuscula Mythologica*; Canterbury, 1670, in-8°; Amsterdam, 1688, in-8°; avec l'édition de Maxime de Tyr, Oxford, 1677, in-12; et avec l'Épictète de Wetstein Amsterdam, 1750, in-12. Les fragments de Démophile ont été réimprimés séparément par J. Swedberg, Stockholm, 1682, in-8°, et plus correctement par J.-A. Schier, Leipzig, 1754, in-8°, et J.-C. Orelli dans ses *Opusc. Græc. vet. sentent.*, Leipzig, 1819, in-8°.

Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biograph*.

DEMOPHILUS. *Voyez* DAMOPHILUS.

DÉMOPHON. *Voyez* DAMOPHON.

* **DÉMOPHON**, général athénien, vivait vers 400 avant J.-C. Selon Diodore, il fut un des deux généraux que les Athéniens chargèrent par un décret d'aider les Thébains à reprendre la Cadmée. Ce récit est jusqu'à un certain point confirmé par Dinarque, qui fait mention d'un décret proposé à cet effet par Cephalus. Au rapport de Xénophon, cependant, ce fut sans ordres et sous leur propre responsabilité que les deux généraux Athéniens vinrent au secours des Thébains. Bientôt après, suivant le même historien, les Athéniens, par crainte des Spartiates, condamnèrent à mort un des deux généraux, et bannirent l'autre, qui s'était enfui avant le jugement.

Diodore, XV, 26. — Dinarque, *Cont. Demo*. — Xenophon, *Hell.*, V, 4. -- Plutarque, *Pelopidas*, 14.

* **DÉMOPHYLAX** (*Jean*), poëte latin moderne, né à Gand, en 1502, mort à Lyon, en 1528. Il était religieux du mont Carmel. On a de lui : *Christomarium*; Gand, in-4°, sans indication de date, et un poëme en acrostiches sur la passion du Christ. On peut regretter que Démophylax ait consacré à un usage aussi puéril des talents poétiques assez remarquables; — *Fornax chaldaica*, *Israelitica catachesis*, *Laudes lucis*, *Erotema religionis*, *Carmen de Flandria*, *Ode in Christi Domini natalem*, *de Virgine beata*, *Epigrammatum liber*. Tous ces opuscules poétiques furent publiés à Lyon, 1527.

Fabricius, *Bibliotheca mediæ et infimæ Latinitatis*. — Valère André. *Bibliotheca Belgica*.

DÉMOSTHÈNE (Δημοσθένης), l'un des meilleurs généraux athéniens pendant la guerre du Péloponnèse. En 425 avant notre ère il se trouvait à la tête de l'armée combinée des Athéniens, des Messéniens de Naupacte et des autres alliés de la république. Il voulut s'emparer de l'Étolie, de l'Ambracie et de la Leucadie; mais le manque d'union entre les alliés fit échouer cette expédition, et Démosthène éprouva même un vérita[ble] désastre en Étolie. Il répara cet échec par le [cou]rage et l'habileté qu'il déploya dans la [défense] de Naupacte, où il avait été obligé de [...] Il put alors reparaître sans [...] Athènes. Peu après il s'embarqua avec [...] composée en partie de Messéniens, [...] sur le rivage de Pylos, rebâtit en si[x jours] ville, ruinée par la guerre, et en fit [...] redoutable. Les Lacédémoniens avec [...] forces vinrent l'y attaquer par [...] il résista avec une habileté [...] forces supérieures. L'ennemi, [...] une retraite honteuse; et le [...] hâtant de demander une susp[ension] livra aux Athéniens comme [...] soixante vaisseaux qui devaient [...] les négociations. Démosthène avait [...] à sa patrie les moyens de conclure [...] avantageuse; mais le fougueux Cléon, [...] fluence était alors dominante à Athè[nes] impossible le rétablissement de la paix. [...] garda pas moins les vaisseaux [...] hostilités recommencèrent. [...] à Pylos un grand nombre de [...] [ani]més d'une haine implacable contre [...] leur causèrent pendant le cours de [...] plus grands préjudices, par leurs [...] invasions. Le général athénien o[...] nouveaux triomphes, ravagea [...] ponnèse, et rendit tout à fait dé[...] tion des ennemis. Il s'empara [...] le port le plus important des M[...] fut moins heureux en Bé[otie ...] tions politiques qui divisa[...] forma avec les habitants [...] Chéronée, de Sipha et d'[...] piration qui devait mettre [...] partie orientale de la Béotie, [...] livrer la ville même de Thèbes. [...] parer de Delium, et se trou[...] cette ville, lorsqu'il se vit a[...] par les [Thé]bains, qui mirent son armée [...] combat acharné. Peu après [...] trêve entre Sparte et Athènes [...]. Plus

t envoyé en Sicile au secours de
ait de subir une défaite par l'im-
es collègues, Euthydème et Mé-
sthène aborda sur les côtes de
soixante-treize vaisseaux portant
de débarquement. Nicias se dis-
sa prudence extrême, qui lui fut
préjudiciable. Démosthène, au
doué d'un caractère hardi et im-
posa de marcher immédiatement
e. Le conseil des généraux opina
la nuit suivante il attaqua le fort
culbuta d'abord trois divisions
rément campées, mais s'étant
les détours des fortifications avan-
it à coup arrêté par un bataillon
ant avoir affaire à l'armée enne-
ire, les Athéniens tournèrent le
t attaqués par leur arrière-garde,
t pas reconnus. Le général lacédé-
a tomba ensuite sur eux à l'im-
faite fut complète, et Démosthène
grande partie de ses soldats. On
dans l'automne; des maladies
laient les faibles restes de
songer à quitter la Sicile. On
à l'embarquement, lorsqu'une
effrayer le trop superstitieux
de partir avant la fin du mois.
la perte totale de l'armée et de
attaquées simultanément, furent
l'une et l'autre. Ce fut ainsi,
de Cicéron, que la marine,
empire d'Athènes, vint faire nau-
port de Syracuse. La retraite par
impossible; il fallut songer
terre jusqu'à un port où on pût
ports ou une nouvelle flotte. Mais
se mirent en mouvement,
pée de tous côtés par des em-
thène, s'étant égaré dans les
l'arrière-garde, fut enveloppé
Polyzelium, au sud de Syra-
avec un courage héroïque,
stance impossible, il se perça
il ne se tua pas, et fut fait
éprouva bientôt le même sort.
assurent que ces deux gé-
par les Syracusains. Timée
ils se donnèrent la mort dans
le sort qui leur était

A. BONNEAU.

, et VII. — Plutarque, *Alcibiades*;

(1), le plus grand des ora-
, dème de la tribu Pan-
, la 4e année de la 98e
olymp. (1) (385 avant J.-C.), sous l'archontat de Dexithée, mort à Calaurie, le 16 du mois de pyanepsion, la 3e année de la 114e olymp. (10 novembre (2) 322 avant J.-C.). Le père de Démosthène laissa en mourant une veuve, Cléobulé, fille de Gylon, et deux enfants, Démosthène, qui avait alors sept ans, et une fille, qui n'en avait que cinq. Dans les derniers moments de sa vie, il confia la garde de sa femme et de ses enfants ainsi que la gestion de sa fortune, consistant en un capital et en une vaste fabrique d'épées, à trois tuteurs : Aphobus, fils de sa sœur; Démophon, fils de son frère; et Thérippide, son ami d'enfance, à condition que le premier épouserait sa veuve avec un douaire de 80 mines (7,414 f.); que le second épouserait sa fille quand elle serait nubile, et recevrait une dot de deux talents (11,122); Thérippide devait toucher l'intérêt d'un capital de 70 mines (6,488 f.) jusqu'à ce que Démosthène passât dans la classe des hommes faits (δοκιμασία εἰς ἄνδρας), admission qui avait lieu à l'âge de dix-huit ans. Les deux premiers tuteurs ne se soumirent pas aux prescriptions du testament, et tous trois, en dépit des remontrances de la famille, s'entendirent pour dissiper ou pour s'approprier la plus grande partie de l'héritage, qui s'élevait à plus de 14 talents (77,853 f.), et qu'une sage administration aurait pu doubler pendant la minorité de Démosthène. Lorsque celui-ci atteignit l'âge viril, il ne restait plus que 70 mines (6,488 f.), c'est-à-dire le douzième de la propriété laissée par son père. La honteuse conduite de ses tuteurs exerça certainement une grande influence sur le jeune Démosthène; elle développa en lui ce sentiment passionné du juste et de l'injuste qui caractérisa toute sa vie; elle lui apprit à ne pas compter sur la protection des autres et à chercher son secours en lui-même ; elle fortifia l'indépendance et la vigueur naturelle de son âme, en le mettant de bonne heure en lutte contre ceux qui l'entouraient; enfin, elle dirigea toute l'activité de son esprit vers l'art oratoire, seul moyen qui lui restât de se faire rendre justice.

De ce que Démosthène fut dans son enfance en butte aux malversations de ses tuteurs, il ne faut pas conclure qu'il ne reçut aucune espèce d'éducation. Lui-même, dans le discours *Sur la Couronne*, se vante d'avoir fréquenté les meil-

le rapport fortuit qui existe
(Δῆμος σθένος, *la force*
à la cause démocratique.
ment :
, mitigat, urget,
Attica *Vim populi*.

(1) Touchant l'année de la naissance de Démosthène, les renseignements fournis par les anciens sont fort contradictoires. Denys d'Halicarnasse le fait naître dans l'année qui précéda la 100e olympiade, c'est-à-dire la 4e année de la 99e olymp. (381 avant J.-C.). Suivant Aulu-Gelle, Démosthène était dans sa vingt-septième année lorsqu'il composa ses discours contre Androtion et Timocrate, lesquels appartiennent à l'an 355; ainsi la naissance du grand orateur tomberait en 383 ou en 382. Cette dernière date a été adoptée par Clinton. D'après les *Vies des dix Orateurs*, Démosthène naquit sous l'archontat de Dexithée, c'est-à-dire en 385. Nous nous arrêtons à cette date avec les historiens et les critiques les plus récents, Becker, Bœckh, Westermann, Thirlwall et autres.

(2) Nous suivons les calculs généralement admis. M. Vœmel place la mort de Démosthène au 14 octobre.

déclare qu'il a traduit sa pièce de l'Ὀναγός de Démophile :

> Huic nomen græce est *Onagos* fabulæ;
> Demophilus scripsit, Marcus vortit barbare;
> *Asinariam* volt esse, si per vos licet :
> Inest lepos ludusque in hac comœdia.

(Le nom de cette pièce est en grec *Onagos* : Démophile l'écrivit, Marcus la traduit en latin; elle s'appellera l'*Asinaria*, si vous le permettez. Il y a de la grâce et de l'enjouement dans cette comédie.)

Meinecke fait observer qu'à en juger par la grâce et l'enjouement de l'*Asinaria*, il n'y a pas lieu de regretter la perte de l'Ὀναγός.

Plaute, *Asinaria, prol.* v. 10-13. -- Meineke, *Frag. Com. Græc.*, I, p. 491.

* **DÉMOPHILE**, philosophe pythagoricien, d'une époque incertaine. On ne sait rien de lui. Il écrivit un ouvrage intitulé Βίου Θεράπεια (Guérison de la Vie). C'était, comme on le voit par le titre, un traité de morale pratique. Nous en avons quelques extraits réunis sous le titre de Γνωμικὰ Ὁμοιώματα (Images gnomiques); on peut juger par ces fragments, trop courts, de l'excellence de tout l'ouvrage. Ce qui nous en reste a été publié pour la première fois par Lucas Holstenius, dans sa collection des anciens moralistes; Rome, 1638, in-8°; Leyde, 1639, in-12; ensuite par Gale, dans ses *Opuscula Mythologica*; Canterbury, 1670, in-8°; Amsterdam, 1688, in-8°; avec l'édition de Maxime de Tyr, Oxford, 1677, in-12; et avec l'Épictète de Wetstein Amsterdam, 1750, in-12. Les fragments de Démophile ont été réimprimés séparément par J. Swedberg, Stockholm, 1682, in-8°, et plus correctement par J.-A. Schier, Leipzig, 1754, in-8°, et J.-C. Orelli dans ses *Opusc. Græc. vet. sentent.*, Leipzig, 1819, in-8°.

Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biograph*.

DEMOPHILUS. *Voyez* DAMOPHILUS.

DÉMOPHON. *Voyez* DAMOPHON.

* **DÉMOPHON**, général athénien, vivait vers 400 avant J.-C. Selon Diodore, il fut un des deux généraux que les Athéniens chargèrent par un décret d'aider les Thébains a reprendre la Cadmée. Ce récit est jusqu'à un certain point confirmé par Dinarque, qui fait mention d'un décret proposé à cet effet par Cephalus. Au rapport de Xénophon, cependant, ce fut sans ordres et sous leur propre responsabilité que les deux généraux Athéniens vinrent au secours des Thébains. Bientôt après, suivant le même historien, les Athéniens, par crainte des Spartiates, condamnèrent a mort un des deux généraux, et bannirent l'autre, qui s'était enfui avant le jugement.

Diodore, XV, 25. — Dinarque, *Cont. Demo.* - Xenophon. *Hell.*, V, 4. -- Plutarque, *Pelopidas*, 14

* **DÉMOPHYLAX** (*Jean*), poete latin moderne, né à Gand, en 1502, mort a Lyon, en 1528. Il était religieux du mont Carmel. On a de lui : *Christomachia*; Gand, in-4°, sans indication de date; un poeme en acrostiches sur la passion de Christ. On peut regretter que Démophylax ait consacré à un usage aussi puéril des talents poétiques assez remarquables; — *Fornax chaldaica*, *Israelitica catachesis*, *Laudes lucis*, *Erotema religionis*, *Carmen de Flandria*, *Ode in Christi Domini natalem*, *de Virgine beata*, *Epigrammatum liber*. Tous ces opuscules poétiques furent publiés à Lyon, 1527.

Fabricius, *Bibliotheca mediæ et infimæ Latinitatis*.— Valère André. *Bibliotheca Belgica*.

DÉMOSTHÈNE (Δημοσθένης), l'un des meilleurs généraux athéniens pendant la guerre du Péloponnèse. En 425 avant notre ère il se trouvait à la tête de l'armée combinée des Athéniens, des Messéniens de Naupacte et des autres alliés de la république. Il voulut s'emparer de l'Étolie, de l'Ambracie et de la Leucadie; mais le manque d'union entre les alliés fit échouer cette expédition, et Démosthène éprouva même un véritable désastre en Étolie. Il répara cet échec par le courage et l'habileté qu'il déploya dans la [illegible] de Naupacte, où il avait été ob[illegible] de [illegible] r. Il put alors reparaître san[illegible] Athènes. Peu après il s'embarqua [illegible] composée en partie de Messé[illegible] sur le rivage de Pylos, reb[illegible] ville, ruinée par la guerre, et en [illegible] redoutable. Les Lacédémoniens av[illegible] forces vinrent l'y attaquer par terre [illegible] il résista avec une habileté cons[illegible] forces supérieures. L'ennemi, [illegible] une retraite honteuse; et le [illegible] hâtant de demander une sus[illegible] livra aux Athéniens comme [illegible] soixante vaisseaux qui devai[illegible] les négociations. Démos[illegible] à sa patrie les moyens de co[illegible] avantageuse; mais le fougueux [illegible] fluence était alors dominante à A[illegible] impossible le rétablissement de la paix. [illegible] garda pas moins les vaisseaux ennem[illegible] hostilités recommencèrent. Démosth[illegible] à Pylos un grand nombre de Messéniens, [illegible] més d'une haine implacable contre les Sp[illegible] leur causèrent pendant le cours de [illegible] plus grands préjudices. par leurs [illegible] invasions. Le général [illegible] obtint [illegible] nouveaux triomphes, [illegible] ponnèse, et rendit tout à [illegible] tion des ennemis. Il s'empara [illegible] le port le plus important des [illegible] fut moins heureux en Béotie. [illegible] tions politiques qui divisaient c[illegible] forma avec les habitants les plus [illegible] Chéronée, de Sipha et d'Orchom[illegible] piration qui devait mettre entre [illegible] partie orientale de la Béotie, et par [illegible] livrer la ville même de Thèbes. Il [illegible] parer de Delium, et se trouvait encore [illegible] cette ville, lorsqu'il se vit attaqué par [illegible] bains, qui mirent son armée en déroute [illegible] combat acharné. Peu après une trêve fu[illegible] entre Sparte et Athènes [illegible]. Plus tard

ut envoyé en Sicile au secours de
nait de subir une défaite par l'im-
ses collègues, Euthydème et Mé-
osthène aborda sur les côtes de
soixante-treize vaisseaux portant
s de debarquement. Nicias se dis-
une prudence extrême, qui lui fut
is préjudiciable. Démosthène, au
t doué d'un caractère hardi et im-
roposa de marcher immédiatement
ise. Le conseil des généraux opina
ès la nuit suivante il attaqua le fort
l culbuta d'abord trois divisions
arément campées, mais s'étant
i les détours des fortifications avan-
ut à coup arrêté par un bataillon
yant avoir affaire à l'armée enne-
ière, les Atheniens tournèrent le
nt attaqués par leur arrière-garde,
it pas reconnus. Le général lacédé-
pe tomba ensuite sur eux à l'im-
léfaite fut complète, et Démosthène
s grande partie de ses soldats. On
dans l'automne; des maladies
ci maient les faibles restes de
n songer à quitter la Sicile. On
er à l'embarquement, lorsqu'une
e vint effrayer le trop superstitieux
sa de partir avant la fin du mois.
la perte totale de l'armée et de
aquées simultanément, furent
s l'une et l'autre. Ce fut ainsi,
que de Cicéron, que la marine,
empire d'Athènes, vint faire nau-
port de Syracuse. La retraite par
ormais impossible; il fallut songer
r terre jusqu'à un port où on pût
renforts ou une nouvelle flotte. Mais
théniens se mirent en mouvement,
coupés de tous côtes par des enn-
osthène, s'étant égaré dans les
vec l'arrière-garde, fut enveloppé
le Polyzélion, ... de Syra-
dit avec un courage héroïque,
ne résistance impossible, il se perça
is il ne se tua pas, et fut fait
éprouva bientôt le même sort.
ns assurent que ces deux gé-
ugnes par les Syracusains. Timée
qu'ils se donnèrent la mort dans
ennant le sort qui leur était
A. BONNEAU.

b. V, VI. et VII. Plutarq., *Alcibiades*;

...e, le plus grand des ora-
Paeania, dème de la tribu Pan-
...ue, la 4e année de la 98e

... remarque le rapport ...
... Démosthène (Δῆμος σθένος) ...
... dévouement à la cause démocratique.
... ...
... démocratique, ...
... ... *populi*.

olymp. (1) (385 avant J.-C.), sous l'archontat de Dexithée, mort à Calaurie, le 16 du mois de pyanepsion, la 3e année de la 114e olymp. (10 novembre (2) 322 avant J.-C.). Le père de Démosthène laissa en mourant une veuve, Cléobulé, fille de Gylon, et deux enfants, Démosthène, qui avait alors sept ans, et une fille, qui n'en avait que cinq. Dans les derniers moments de sa vie, il confia la garde de sa femme et de ses enfants ainsi que la gestion de sa fortune, consistant en un capital et en une vaste fabrique d'épées, à trois tuteurs : Aphobus, fils de sa sœur; Démophon, fils de son frère; et Thérippide, son ami d'enfance, à condition que le premier épouserait sa veuve avec un douaire de 80 mines (7,414 f.); que le second épouserait sa fille quand elle serait nubile, et recevrait une dot de deux talents (11,122); Thérippide devait toucher l'intérêt d'un capital de 70 mines (6,488 f.) jusqu'à ce que Démosthène passât dans la classe des hommes faits (δοκιμασιά εἰς ἄνδρας), admission qui avait lieu à l'âge de dix-huit ans. Les deux premiers tuteurs ne se soumirent pas aux prescriptions du testament, et tous trois, en dépit des remontrances de la famille, s'entendirent pour dissiper ou pour s'approprier la plus grande partie de l'héritage, qui s'élevait à plus de 14 talents (77,853 f.), et qu'une sage administration aurait pu doubler pendant la minorité de Démosthène. Lorsque celui-ci atteignit l'âge viril, il ne restait plus que 70 mines (6,488 f.), c'est-à-dire le douzième de la propriété laissée par son père. La honteuse conduite de ses tuteurs exerça certainement une grande influence sur le jeune Démosthène; elle développa en lui ce sentiment passionné du juste et de l'injuste qui caractérisa toute sa vie; elle lui apprit à ne pas compter sur la protection des autres et à chercher son secours en lui-même; elle fortifia l'indépendance et la vigueur naturelle de son âme, en le mettant de bonne heure en lutte contre ceux qui l'entouraient; enfin, elle dirigea toute l'activité de son esprit vers l'art oratoire, seul moyen qui lui restât de se faire rendre justice.

De ce que Démosthène fut dans son enfance en butte aux malversations de ses tuteurs, il ne faut pas conclure qu'il ne reçut aucune espèce d'éducation. Lui-même, dans le discours *Sur la Couronne*, se vante d'avoir fréquenté les meil-

1 Touchant l'année de la naissance de Démosthène, les renseignements fournis par les anciens sont fort contradictoires. Denys d'Halicarnasse le fait naître dans l'année qui précéda la 100e olympiade, c'est-à-dire la 4e année de la 99e olymp. (381 avant J.-C.). Suivant Aulu-Gelle, Démosthène était dans sa vingt-septième année lorsqu'il composa ses discours contre Androtion et Timocrate, lesquels appartiennent à l'an 355; ainsi la naissance du grand orateur tomberait en 383 ou en 382. Cette dernière date a été adoptée par Clinton. D'après les *Vies des dix Orateurs*, Démosthène naquit sous l'archontat de Dexithée, c'est-à-dire en 385. Nous nous arrêtons à cette date avec les historiens et les critiques les plus récents, Becker, Boeckh, Westermann, Thirlwall et autres.

2 Nous suivons les calculs généralement admis. M. Vœmel place la mort de Démosthène au 13 octobre.

leures écoles. D'après les *Vies des dix Orateurs*, il eut pour maîtres Isocrate, Platon, Isée. Il se peut que Démosthène connut et admira Platon, mais rien ne prouve qu'il suivit ses leçons; rien surtout n'autorise à transformer, comme l'ont fait certains critiques, le grand orateur en philosophe platonicien. Son éducation oratoire par Isocrate était déjà un point en litige parmi les anciens. Selon quelques-uns, Démosthène n'aurait pas reçu les leçons du rhéteur, mais aurait étudié dans ses livres. Cette assertion même est très-hasardée. Les œuvres de Démosthène et celles d'Isocrate n'offrent aucune analogie. D'ailleurs le premier, dans son discours *Contre Lacritus*, parle avec mépris de l'école du second, et fait assez entendre qu'il n'en sortait pas. Isée passait pour être particulièrement versé dans les lois relatives aux successions; Démosthène, désireux de connaître avant tout cette matière, dut naturellement s'adresser à lui. Les discours *Contre Aphobus et Onetor*, premiers essais de Démosthène, sont si bien dans la manière d'Isée, qu'on peut les regarder comme inspirés et peut-être en partie composés par celui-ci. Aux leçons de ce maître habile Démosthène joignit l'étude des grands auteurs attiques; il s'efforça surtout, si on en croit Denys d'Halicarnasse, de s'approprier certaines qualités éminentes de Thucydide, « la vivacité, le nerf, la véhémence, ce ton mordant et austère, ce sublime qui remue le cœur ». Lucien, renchérissant sur Denys d'Halicarnasse, prétend que Démosthène s'imposa la tâche, aussi fastidieuse qu'inutile, de copier huit fois le livre de Thucydide. Zosime va plus loin encore. D'après un bruit qui courait de son temps, dit-il, l'*Histoire de la Guerre du Péloponnèse* ayant péri dans un incendie, Démosthène en aurait fait faire de nouvelles copies en la dictant de mémoire. De pareilles anecdotes méritent peu qu'on en tienne compte. Faut-il prendre plus au sérieux le fait suivant, rapporté par Plutarque? D'après cet historien, Démosthène encore enfant eut pour la première fois le sentiment de sa vocation oratoire en entendant parler Callistrate dans l'affaire de l'île d'Oropé. « Le succès de Callistrate fut prodigieux, dit-il; Démosthène envia une telle gloire, quand il vit l'orateur reconduit en pompe par la foule, qui l'élevait au ciel; mais il admira plus encore l'empire de l'éloquence, faite pour tout soumettre et pour tout captiver. Aussi, renonçant aux autres études et aux occupations de l'enfance (τὰς παιδικὰς διατριβάς), il s'exerça par des efforts assidus à composer des discours, dans la pensée que lui aussi compterait parmi les orateurs. » Cette anecdote n'aurait rien d'invraisemblable, si elle n'était contredite par la chronologie. Les débats au sujet de l'île d'Oropé eurent lieu en 366. A cette époque Démosthène, déjà admis dans la classe des hommes, étudiait depuis plusieurs années l'art oratoire, pour s'en faire une arme contre ses tuteurs.

Aussitôt après avoir atteint sa majorité, Démosthène assigna en reddition d
tutelle Aphobus, Démophon et
Ceux-ci trouvèrent des déclinatoi
des remises, et traînèrent l'affair
pendant plus de deux ans, malgré d
arbitrales favorables au plaignant. I
sous l'archontat de Timocrate, Dén
sa plainte contre Aphobus au tril
chonte, se réservant le droit d'in
reilles actions contre Démophon
Aphobus fut condamné à paye
(55,609 f.) à Démosthène, et celi
possession d'une partie de ses bi
nouvelles chicanes de son adversai
niers incidents aussi bien qu'à l'ac
se rapportent les trois discours co
et les deux contre Onetor. Dans
essais on remarque déjà les traits ca
de l'éloquence de Démosthène, sol
vigueur d'argumentation, gravité
y remarque surtout, en quelques li
engagement que le jeune orateur
le peuple : « Vous ne savez pas
ce que je puis être pour l'État; mai
je ne lui serai pas moins utile qu

La victoire que Démosthène ve
porter était d'autant plus glorieuse
à lutter non-seulement contre les
phobus, mais aussi contre l'insuf
propres moyens physiques. Très-f
plexion, ayant la langue embarrass
courte, il remédia à ses défauts
travail le plus obstiné. « Voici, dit
traitement qu'il y appliqua, comm
de Phalère prétend l'avoir appris d
lui-même, déjà vieux. Sa langue en
gayait : il lui rendit violemment l
se mettant de petits cailloux dans
en prononçant ainsi des tirades
exercer sa voix, il montait d'une
sur des lieux escarpés, récitant, d
d'une haleine des morceaux de
prose. Debout devant un grand
tait chez lui les harangues qu'il
sées. Quelqu'un étant venu le
cause, lui raconta qu'il avait été
répondit Démosthène, on ne t'a rien
tu dis là. » Le plaignant alors, renf
« Quoi, Démosthène! s'écria-t-il,
fait! — Oh! maintenant, répliqu
reconnais les accents d'un homm
tant il était convaincu que le to
contribuent puissamment à la per
sa déclamation plaisait à merveil
mais les gens élégants (οἱ χαρίεντ
que son action manquait de noble
vité, et de ce nombre était Démétriu
Les biographes et les rhéteurs anc
coup brodé sur ce thème qui prêt
ments; mais le fait, tel que le ra
trius de Phalère, d'après Démosthè
est incontestable.

orateur trouva bientôt l'occasion contre un redoutable adversaire le avait perfectionné par ces efforts per- Midias, citoyen riche, puissant et avait été mêlé au procès de Démos- ses tuteurs; de là une inimitié, par des dissentiments politiques. Thesmylaque, sous prétexte d'un pour l'armement d'un navire, dans la maison de Démosthène en portes, et en présence de sa mère ses fils l'accablèrent des injures les Démosthène intenta à Midias pour paroles injurieuses. Celui-ci né par défaut; et comme il ne payait Démosthène lui fit en 362 un procès pour (δίκη ἐξούλης) (1). Midias trouva cette poursuite pendant huit ans, n'était pas encore jugée en 354, lors- compliqua d'un grave incident ou nouveau procès. Démosthène s'était pour remplir les fonctions après avoir tenté par les plus indi- de l'empêcher de remplir conve- cette charge, Midias le frappa au vi- la fête des grandes Dyonisiaques, il marchait à la tête du chœur. aussitôt une plainte (προβολή) qui déclara Midias coupable. pas en rester là. Le suffrage qu'un précédent favorable aux qui devaient prononcer en dernier même une amende de 1,000 f.) contre celui qui ayant intenté ne la soutenait pas jusqu'au bout. procès n'eut pas lieu, et Démos- pas le vigoureux discours contre Midias, et que nous Eschine reproche à Démosthène sa plainte moyennant 30 mines ce désistement comme un Plutarque a reproduit cette im- calomnieuse, d'un ennemi po- , s'il accepta cette somme, comme un dédommagement une preuve que Midias se ; mais il est plus probable sa plainte, ce ne fut pas à prix par prudence et pour ne pas en- inégale contre le parti redouta- le chef. Enfin, son désiste- problématique. Midias, si intri- par sa fortune, son éloquence, à l'armée et dans l'admi- de ses juges des délais fut assoupie, en dépit de -être de son aveu tacite.

digne de lui réclamait toute Il avait déjà débuté dans la carrière politique par ses discours contre Aristocrate en 356, contre la loi de Leptine et contre Androtion en 355. L'estime générale dont il jouissait dès lors était telle que, malgré tout le crédit de Midias, il fut confirmé en 354 dans la dignité de membre du conseil (βουλευτής) qu'il avait obtenue par le sort, et que l'année suivante il conduisit, en qualité d'*architheoros*, la *théorie* envoyée selon l'usage aux jeux de Jupiter Néméen. Son active participation aux affaires publiques est attestée par les discours qu'il composa à cette époque. En 354 il s'opposa à l'expédition projetée contre l'île d'Eubée, et il y prit part sous les ordres de Phocion. La même année il prononça un discours *Sur les classes des armateurs* (Περὶ συμμοριῶν), dans lequel il dissuada les Athéniens de leur folle idée d'entreprendre une guerre contre la Perse. Le jeune orateur, qui était déjà un homme d'État, redoutait pour sa patrie la puissance croissante de la Macédoine, et il ne voulait pas que les Athéniens usassent leurs forces dans une lutte sans opportunité et sans résultats possibles. Son génie politique se révéla plus clairement encore dans le discours *Pour les Mégalopolitains*, prononcé en 353. Les Spartiates voulant reconquérir Mégalopolis, leur ancienne vassale émancipée par les Thébains, réclamaient les secours d'Athènes. Démosthène s'éleva contre cette demande. « La tâche de l'orateur, dit le scoliaste, présentait de graves difficultés : il parlait pour des Grecs qui, dans une guerre encore récente, avaient combattu contre Athènes; il s'opposait aux Lacédémoniens, alliés de cette république. Au reproche d'inconséquence, au mauvais renom qu'il allait peut-être attirer sur sa patrie, se joignait le double danger de protéger des alliés de Thèbes, et de s'aliéner les Spartiates, dont les Athéniens allaient avoir bientôt besoin pour reprendre Orope sur les Thébains. Malgré ces difficultés, Démosthène combine si bien son plan qu'il ménage Lacédémone, rapproche les Arcadiens de la république d'Athènes, et ne fortifie pas les Thébains, tout en soutenant leurs alliés. La question seule de la protection d'Athènes sur l'Arcadie était déjà très-épineuse. Que fait l'orateur? Il arrête Lacédémone, en ne lui permettant pas de s'agrandir aux dépens de ses voisins; il arrête Thèbes, en attirant ses alliés vers Athènes. S'il embrasse la cause de Mégalopolis, ce n'est point en haine de Sparte; s'il résiste à cette dernière ville, ce n'est point en accumulant contre elle les reproches. Au-dessus de ces intérêts secondaires, Démosthène place l'intérêt de sa patrie : fidèle à son système, il ne plaide véritablement que la cause d'Athènes. » Toute la pensée de ce remarquable discours se résume dans les lignes qui le terminent : « De toutes les manières, il importe de ne pas abandonner les Arcadiens et de ne pas laisser croire qu'ils doivent leur délivrance à eux-mêmes ou à d'autres qu'à nous. Pour moi, j'ai parlé sans

(1) d'un objet injustement du droit romain, *l'action* droit français.

affection, sans haine personnelle pour aucun des deux peuples. J'ai consulté votre intérêt. Ne sacrifiez pas les Mégalopolitains, ne laissez jamais le faible à la merci du puissant. » Nous avons insisté sur ce discours, parce qu'il fut la première manifestation éclatante de la politique de Démosthène : Athènes, selon lui, devait se placer au-dessus des mesquines rivalités qui divisaient les villes helléniques, et devenir ainsi la protectrice des États faibles. La même politique sage et élevée lui inspira le discours sur la liberté des Rhodiens (351). Ceux-ci ne s'étaient soustraits à la suzeraineté d'Athènes que pour tomber sous le joug d'un gouvernement oligarchique et sous la domination de la veuve de Mausole, l'habile et ambitieuse Artémise, reine de Carie. Ils venaient maintenant réclamer le secours de leurs anciens suzerains. Athènes, pour punir des vassaux ingrats et rebelles, n'avait qu'à les abandonner à eux-mêmes. Cette politique dictée par la rancune sembla petite à Démosthène; il soutint qu'il était de l'honneur et de l'intérêt d'Athènes d'accorder le secours demandé; qu'elle ne pouvait sans honte et sans péril laisser partout autour d'elle la liberté périr sous les coups de l'oligarchie. « Je m'étonne, dit-il, qu'aucun de vous ne considère que si Chios, Mitylène, Rhodes et presque toute la Grèce se courbent sous le joug, notre propre gouvernement est en péril, et que si tous les peuples subissent cette constitution, il n'est pas possible qu'ils laissent chez nous la démocratie. Les oppresseurs savent que la liberté n'a plus d'autres soutiens que vous, et vous êtes pour eux une menace perpétuelle, qu'ils voudront supprimer. D'ordinaire les hommes qui commettent l'injustice doivent être regardés seulement comme les ennemis de ceux à qui ils ont fait du tort; mais les hommes qui renversent le gouvernement libre de leur pays pour y substituer l'oligarchie sont à mon avis les ennemis communs de tous les amis de la liberté. D'ailleurs, Athéniens, il est juste que vous, peuple libre, vous éprouviez pour tout peuple malheureux le même sentiment que vous voudriez lui inspirer si, ce qu'aux dieux ne plaise, son sort devenait le nôtre. Vainement dira-t-on que les Rhodiens méritent leur infortune. Le moment est mal choisi pour nous réjouir de leurs maux. Il faut dans la prospérité montrer une grande bienveillance aux malheureux, puisque l'avenir est voilé pour tous les hommes. » On ne sait quel fut le succès de ces éloquentes paroles; on croit même que les Athéniens, préoccupés de leur guerre contre la Macédoine, ne purent donner aux Rhodiens un secours efficace et que l'oligarchie se perpétua dans cette île.

L'année précédente avait vu commencer une lutte qui ne devait finir qu'avec la vie de Démosthène. Cet orateur prononça en 352 son premier discours contre Philippe. Dès 358 le roi de Macédoine avait empiété sur les possessions d'Athènes dans le nord de la mer Égée, en s'emparant d'Amphipolis, de Pydna, de Potidée et de Méthone; puis, pour dissiper les alarmes des Athéniens, dont il redoutait la puissance, il leur avait prodigué les promesses, et n'avait pas poussé plus loin ses conquêtes en Thrace. Tandis que les Athéniens réparaient leurs forces, épuisées par la révolte de leurs alliés, Philippe profita de la guerre sacrée pour s'immiscer dans les affaires de la Grèce. Sous prétexte de porter un dernier coup aux Phocéens, il essaya de franchir les Thermopyles, en 353; mais il fut repoussé par le général athénien Nausiclès. Pour faire oublier cette tentative malheureuse et les craintes qu'elle avait excitées, le rusé monarque s'ensevelit pendant plus de deux ans à Pella, sa capitale, ne se montrant occupé que de plaisirs. On le voyait entouré de peintres, de sculpteurs, d'architectes, de comédiens, de bouffons, d'hommes perdus de débauche; on ne parlait plus que de ses vices. Démosthène ne devina pas seul que derrière cette inaction hypocrite se cachait une ambition formidable; mais seul il osa le dire hautement à la tribune, seul il montra les dangers de la situation et en indiqua les remèdes. La première *Philippique* (352) n'a pas d'autre but. L'orateur presse ses concitoyens de mettre résolûment la main à l'œuvre, de ne plus perdre le temps en lamentations sur le passé et en hypothèses sur l'avenir, mais de [illegible] immédiatement la guerre en Macédoine, [illegible] veulent pas avoir à la repousser aux portes [illegible]thènes. Il marque avec la plus grande préc[illegible] le nombre de soldats et de vaisseaux néce[illegible] à cette expédition, ainsi que les moyens de [illegible]nir aux frais de la guerre. Enfin, il n'épargne [illegible] à ceux qui l'écoutent les paroles sévères [illegible] prophéties menaçantes. « Pour vous, Athéniens, bien que vous pos[illegible] plus imposantes de la Grèce [illegible] grosse infanterie, en cavalerie, en [illegible] n'avez jamais jusqu'à ce jour, tout en [illegible]tant beaucoup, tiré profit d'aucun de [illegible]tages. Votre manière de combattre [illegible] semble tout à fait au pugilat des barbares. [illegible] d'eux est-il frappé, il ne pense qu'au c[illegible] vient de recevoir; le frappe-t-on ailleurs, [illegible] porte aussitôt la main; mais parer les coups [illegible] porter à son tour, il ne le sait et n[illegible] pable. Ainsi de vous : apprenez-vous [illegible] est dans la Chersonèse, décret pour [illegible] Chersonèse; aux Thermopyles, décret [illegible] Thermopyles; sur quelque autre point, [illegible] courez, vous montez, vous descen[illegible] suite. Oui, vous manœuvrez sous ses [illegible] n'arrêtant vous-mêmes aucune mesure importante, ne prévoyant absolument [illegible]tendant la nouvelle du désastre d'hier [illegible] jourd'hui. Autrefois, peut-être, vous [illegible] impunément vous conduire ai[illegible]; mais [illegible] approche, et exige une autre [illegible]

Si tant d'éloquence et de raison [illegible]

s'en prendre à l'orateur, mais à la
hoses. Les républiques grecques, en
irrémédiable dissolution intérieure,
nt mutuellement lorsqu'elles ne se
it pas avec fureur. Au milieu de ces
e trouble et de désorganisation, les
avaient ressaisi une ombre de leur
omination. Ils songeaient à reconsti-
nfédération hellénique, dont ils au-
comme au temps de Cimon et d'A-
chefs et les protecteurs. Démosthène
le les pousser vers ce but élevé; mais
indre il aurait fallu une suite d'ef-
les descendants des vainqueurs de
de Xerxès n'étaient plus capables.
ix oisives discussions de la place pu-
sipant les revenus de l'État en fêtes
et en pompes théâtrales, ils se ré-
divement et à demi aux fatigues et
res de la guerre; ils opposaient aux
oldats de Philippe des mercenaires
s, mal payés, mal commandés et
ujours vaincus. Se laissant abattre
vers, ils subissaient la paix; mais
it-elle conclue, que la trouvant trop
achetée ils concevaient des projets
et formaient des plans de campagne.
ant se résigner ni aux humiliations
ni aux sacrifices de la guerre, ils ne
mais celle-ci en temps opportun et
mais pleinement de l'autre. Dans
de découragement et d'ardeur,
it tour à tour pour chacun des
e disputaient l'influence à Athè-
ndant la prépondérance de la Ma-
e un fait accompli, pensait qu'il
er volontairement, de peur d'être
a subir; il demandait en même temps
veraineté politique, au lieu d'être le
tous, devint le privilége d'un petit
était le parti oligarchique, dont Pho-
le chef intègre et dont Eschine fut
éloquent et vénal. Le parti démo-
Démosthène dirigea pendant trente
le peuple conservât avec les
[illegible] ses ancêtres les traditions patrio-
[illegible] fait leur grandeur, qu'il se
[illegible] protecteur de la Grèce et
[illegible] prix de son or et de son sang
[illegible] la liberté des États hellé-
[illegible] par les sévères et nobles pa-
[illegible] orateur, qui évoquait devant eux
de gloire et de liberté, les Athé-
avec enthousiasme l'honneur
[illegible] protectorat; mais leur ar-
t bientôt, et n'aboutissait qu'à des
[illegible] sans portée. L'imminence
[illegible] des réso-
d'Athènes, mais trop tardives
[illegible]

[illegible]

réparer sa défaite des Thermopyles et préparer de nouvelles conquêtes. En 349 il attaqua Olynthe. Cette ville, naguère ennemie d'Athènes, était maintenant son unique point d'appui dans le nord. Sollicités par les Olynthiens, qui leur envoyèrent trois ambassades, instamment pressés par Démosthène, qui prononça à ce sujet les trois discours connus sous le nom d'*Olynthiennes*, les Athéniens firent partir des troupes pour secourir la place assiégée. Ces troupes, composées de mercenaires, furent battues, et Olynthe, livrée par ses propres magistrats, tomba au pouvoir de Philippe, en 348.

Le roi de Macédoine faisait toujours marcher de pair la guerre et les négociations. Désirant pour le moment ne plus avoir les Athéniens contre lui, il exprima pendant le siége d'Olynthe le désir de faire avec eux la paix et même une alliance. Après la prise de la ville, il renouvela ses offres pacifiques; en conséquence le peuple, sur la proposition de Philocrate, lui envoya une ambassade, dont Démosthène et Eschine firent partie. On ne connaît pas l'objet précis des négociations; elles portèrent probablement sur les Phocéens et les Thébains, alors engagés dans une guerre d'extermination. Les Athéniens, alliés des premiers, demandèrent sans doute qu'ils fussent compris dans le traité de paix et d'alliance. C'était plus que Philippe ne pouvait accorder, car il avait déjà résolu la ruine des Phocéens; cependant, il dut tranquilliser les ambassadeurs athéniens par des promesses, tout en leur faisant entendre que ses rapports avec Thèbes et la Thessalie ne lui permettaient pas de se déclarer publiquement en faveur des Phocéens. Au retour de Démosthène et de ses collègues, la paix, discutée dans deux assemblées du peuple, fut votée, sanctionnée et jurée en présence des ambassadeurs de Philippe. Eschine reprocha depuis à Démosthène d'avoir tellement pressé la conclusion du traité de paix, que les Athéniens n'attendirent même pas l'arrivée de leurs alliés, invités à prendre part aux délibérations. Il semble étrange que le chef du parti de la guerre ait été en cette occasion le plus ardent promoteur de la paix; rien cependant n'est plus explicable que cette apparente contradiction. Dans la pensée de Démosthène il y avait quelque chose de pis que de prendre un mauvais parti, c'était de n'en pas prendre du tout. Il eût mieux valu continuer la guerre; mais puisqu'on était résolu à la paix, il fallait la faire immédiatement. C'était le seul moyen d'arrêter les conquêtes de Philippe dans la Chersonèse de Thrace. Chaque jour de retard coûtait une portion de territoire aux Athéniens ou à leurs alliés. Pour mettre un terme aux empiétements de Philippe, il fallait que celui-ci fût le plus tôt possible mis en demeure de jurer le traité. Ici se manifestèrent la trahison et la vénalité d'Eschine et de son parti. Comme il [illegible] dans la nouvelle ambassade en-

voyée à Philippe pour la ratification du traité, ils voyagèrent avec une extrême lenteur, malgré les instances de Démosthène. Arrivés en Macédoine, ils attendirent tranquillement que Philippe fût revenu de Thrace. Près de trois mois se passèrent ainsi. Philippe à son retour différa de prêter serment jusqu'à ce qu'il eût achevé ses préparatifs militaires. Il partit alors pour la Thessalie, accompagné des ambassadeurs, et ce fut à Phères seulement qu'il jura le traité, d'où il exclut formellement les Phocéens. Démosthène au retour des ambassadeurs dénonça immédiatement la trahison d'Eschine et les projets du roi de Macédoine; mais Eschine parvint à calmer les craintes du peuple, et lui persuada d'attendre les événements. Pendant ces débats Philippe franchit les Thermopyles et termina sans coup férir la guerre sacrée, qui durait depuis dix ans. Il convoqua aussitôt après les amphictyons pour délibérer sur le sort des Phocéens, obtint la présidence de cette assemblée, et fit rendre contre les vaincus un décret d'extermination. A cette nouvelle les Athéniens coururent aux armes, et y appelèrent les autres États de la Grèce. Cette démonstration belliqueuse intimida Philippe, qui rentra en Macédoine en demandant seulement aux peuples de la Grèce de confirmer son admission dans le conseil amphictyonique. Il tenait surtout à obtenir le consentement des Athéniens. Le peuple fut appelé à délibérer sur cette importante proposition dans la 3[e] année de la 108[e] olympiade (346 avant J.-C.). Démosthène se prononça nettement pour le maintien de la paix. « Il ne fallait pas la faire, dit-il en résume, mais puisqu'elle est faite il faut l'observer; c'est pour nous un moyen de réparer nos forces et d'acquérir des alliés. Ne donnons pas aux amphictyons vendus a Philippe un prétexte de décréter la guerre contre Athènes et d'armer contre elle tous les peuples de la confédération hellénique. » Aux personnes disposees à braver de pareils dangers pour disputer a Philippe un titre illusoire, qui n'ajoute rien à sa puissance réelle, l'orateur fait remarquer que « Athènes, pour conserver la paix, a cédé Orope aux Thebains, Amphipolis à Philippe, Cos, Chios, Rhodes à la Carie; et aujourd'hui elle braverait une guerre terrible pour un privilège chimérique, pour une *ombre dans Delphes!* » C'est par cette allusion, trivialement énergique, au proverbe bien connu sur l'ombre de l'âne (περὶ ὄνου σκιᾶς) que Demosthène termine sa harangue au sujet de la paix. L'orateur, on le voit, ne cedait pas à Philippe sans mauvaise humeur et sans rudoyer les Athéniens. Il fit retomber sa colère sur ses collègues d'ambassade, et en particulier sur Eschine; mais ses vehementes accusations n'eurent pas de résultat, et le peuple, content d'avoir frappé dans Philocrate un traitre abandonné par le parti oligarchique lui-même, mit Eschine hors de cause. Quant à la paix, les Atheniens, on n'en peut douter, suivirent le conseil de Démosthène, et ne protestèrent pas contre le titre d'amphictyon décerné à Philippe. Celui-ci n'était pas homme à se contenter d'un titre honorifique; il aspirait à l'*hégemonie* (commandement en chef des troupes fédérales), et attendait que les circonstances lui permissent de s'en emparer. Les Lacédémoniens lui en fournirent l'occasion, en essayant de reprendre leur ancien empire sur Messène, Argos et l'Arcadie. Ces États portèrent plainte aux amphictyons, qui chargèrent Philippe de les défendre. Sparte à cette nouvelle se hâta de réclamer le secours d'Athènes (1[re] année de la 109[e] olympiade, 344 avant J.-C.). Sur les événements qui suivirent immédiatement, nous n'avons d'autres témoignages que la deuxième *Philippique* de Démosthène et l'argument de Libanius, fort important au point de vue historique. « Philippe, dit ce rhéteur, envoya une députation aux Athéniens pour se plaindre d'être accusé fa[illegible]
Grèce de s'être engagé envers eux [illegible]
messes nombreuses et impor[illegible]
ensuite violé sa parole. Il niait [illegible]
et ce manque de foi, et voulait qu[illegible]
sentât les preuves. Argos et Messène [illegible]
même temps que Philippe envoyé[illegible]
sade aux Athéniens. Ces deux [illegible]
gnaient qu'Athènes favorisât les [illegible]
oppresseurs du Peloponnèse, et qu[illegible]
tile aux Messéniens et aux Argiens [illegible]
battaient pour la liberté. Les A[illegible]
embarrassés pour répondre à [illegible]
deux villes. Alliés de Lacéd[illegible]
redoutant la ligue des Argiens et [illegible]
avec le roi de Macédoine, ils ne [illegible]
pendant declarer que le bon dr[illegible]
des Lacedémoniens. Quant à Philippe, [illegible]
leurs espérances, il n'a du moins [illegible]
cune promesse formelle. En effet, [illegible]
engagé à rien, ni dans sa correspondance [illegible]
la voix de ses ambassadeurs; [illegible]
ques Athéniens avaient bercé le p[illegible]
pérance qu'il sauverait la Phocide d[illegible]
des Thébains. Dans ces conjonc[illegible]
Démosthène présente les [illegible]
faire, et il s'engage à les [illegible]
réponses ne furent prob[illegible]
santes, puisque Philippe fit [illegible]
bassade de modifier le traité [illegible]
vorable aux Athéniens: mais ces [illegible]
vagues n'etaient qu[illegible]
core une fois la [illegible]
de Macédoine vo[illegible]
créer une marine. [illegible]
s'empara de l'île d'[illegible]
session d'Athènes, [illegible] pour
rates. Les Athéniens envoyèrent [illegible]
ambassade en Macédoine pour récla[illegible]
nèse. Philippe tout en soutenant [illegible]
perdu leurs droits sur cette île [illegible]
rendre, mais à titre de don, et non [illegible]

… en apparence une question de … réalité une question de dignité, … conseilla aux Athéniens de re… injurieuse (1).

… et d'autres actes pareils … les yeux aux Athéniens, et les … mesures de vigueur, en dépit … parti macédonien. L'intervention … les affaires de la Chersonèse … énergique diversion de la part du … Diopithe, qui ravagea la Thrace … l'impuissance de se venger par … roi de Macédoine écrivit aux … 342, et accusa leur général d'une … de la paix. Les orateurs du … se déchaînèrent contre Dio… … qu'il fût sévèrement puni. … défendit, dans le discours *Sur* … que La Harpe regarde comme … *Philippiques*. « L'orateur, dit … la défense sur deux moyens : … de Diopithe n'a rien d'injuste. … a commis les premières hos… … la paix par ses tentatives sur …) qui dépend d'Athènes. 2° Il … intérêts de la république … et de licencier cette ar… … arrête Philippe à l'entrée … Enfin, l'orateur exhorte les … guerre, et accuse avec énergie … la justice, la foi des … sourdement Athènes et la … année Démosthène parla … pour convaincre les Athéniens … la guerre. On ne connaît pas … donna lieu à cette *troisième* … Comme le remarque Libanius, … pas encore rompu officielle… … il la violait chaque jour par … Un grave événement … aussi fausse. En 341 Philippe … de Périnthe pour attaquer By… … avait déjà dans l'antiquité l'im… … qu'elle conserve encore au… … en s'en emparant conquérait … militaire et maritime ; il … commerce de la mer Noire, … d'où Athènes tirait presque … Athéniens ne pouvaient … laisser s'accomplir …; sur les instances de Démos… … à cette occasion sa *qua*… … ils firent partir immédiate… … Phocion, qui en reçut le … le roi de Macédoine à … et celui de Byzance, … de ses conquêtes dans la … encore une fois les Ma-cédoniens loin des côtes de l'Hellespont (1re année de la 110e olympiade, 340 avant J.-C.). Bien que la paix fût rompue de fait, la guerre n'était pas encore déclarée. Phocion accourut à Athènes pour empêcher une rupture définitive ; mais la vigoureuse concision de sa parole et l'autorité que lui donnaient ses récentes victoires ne purent rien contre l'éloquence de Démosthène, qui dans son *Discours sur la lettre de Philippe*, résumant tous les torts du roi de Macédoine, exposant les vices, l'ambition, et les qualités éminentes qui rendaient ce prince le plus redoutable ennemi de la confédération hellénique, rappelant en même temps aux Athéniens leurs devoirs envers eux-mêmes et envers le reste de la Grèce, fit déclarer la guerre et voter les mesures propres à la pousser avec la dernière vigueur.

Philippe ne répondit pas d'abord à cette déclaration de guerre. Il savait que la fougue athénienne, irrésistible dans son premier élan, ne tarderait pas à s'user d'elle-même si on ne lui résistait pas de front. Il feignit donc de renoncer à ses projets sur la Grèce, et entreprit une expédition contre les Scythes ; mais tandis qu'il s'enfonçait dans les régions les plus inexplorées de la Thrace, Eschine lui préparait une occasion de se mêler encore une fois des affaires de la Grèce. Au printemps de 340, cet orateur, qui assistait à l'assemblée des amphictyons en qualité de pylagore, rendit un décret contre les Locriens d'Amphissa, accusés d'avoir occupé une terre consacrée à Apollon. Les Amphissiens ne se soumirent pas au décret, et les amphictyons convoquèrent une assemblée extraordinaire pour délibérer sur le châtiment des sacriléges. Démosthène prévit les conséquences funestes d'une nouvelle guerre sacrée. Il persuada aux Athéniens de ne pas envoyer de députés à l'assemblée extraordinaire et de protester par leur absence contre les mesures qui pourraient être prises. Les amphictyons n'en votèrent pas moins la guerre contre Amphissa, et en confièrent la direction à l'Arcadien Cottyphus. Celui-ci, soit faute d'énergie, soit à dessein, ne fit rien d'important. Les amphictyons à leur prochaine session, en 339, lui enlevèrent le commandement, et nommèrent Philippe général en chef des forces fédérales, avec mission de châtier les Locriens d'Amphissa ainsi que les États helléniques qui prendraient leur défense. Le roi de Macédoine fit usage de ce décret avec son activité ordinaire, et envahit le territoire d'Amphissa, tandis que Démosthène mettait tout en œuvre pour arrêter cette marche menaçante. Si Philippe avait la majorité dans le conseil amphictyonique, les États qui composaient la minorité, quoique inférieurs en nombre, étaient supérieurs en puissance. Leurs forces réunies pouvaient ressaisir l'hégémonie, qu'une majorité vénale et intimidée venait de livrer au roi de Macédoine. Ce fut à amener cette union que Dé-

… un discours prononcé en 343. … les œuvres de Démosthène, … comme le croit Libanius et …

mosthène consacra toutes les ressources de son génie politique et de son merveilleux talent oratoire. « Ambassadeur près des villes de la Grèce, dit Plutarque, il les aiguillonna si vivement par ses discours, qu'elles se liguèrent presque toutes contre Philippe, rassemblèrent quinze mille hommes d'infanterie et deux mille cavaliers, sans compter les milices de chaque ville, et fournirent avec empressement des contributions pour l'entretien et la solde des mercenaires. La Grèce était ainsi soulevée et dans l'attente : après que les villes de l'Eubée et de l'Achaïe, Corinthe, Mégare, Leucade, Corcyre, se furent confédérées, il restait à Démosthène la tâche la plus pénible, celle d'attirer Thèbes dans cette alliance. Voisins de l'Attique, les Thébains avaient des troupes exercées, et leur réputation militaire effaçait alors celle des autres Hellènes. Il n'était pas facile de les détacher de Philippe, qui leur avait rendu de si grands services dans la guerre de Phocide, ni de les rapprocher des Athéniens, avec lesquels ils guerroyaient sans cesse pour des questions de frontières. Mais Philippe, enflé d'un succès obtenu près d'Amphissa, entre soudain dans Élatée, et s'empare de la Phocide. Parmi les Athéniens, consternés, nul n'ose monter à la tribune, nul ne sait quel avis ouvrir; le silence et l'anxiété règnent dans l'assemblée. Seul alors, Démosthène se présente : il conseille de solliciter opiniâtrément les Thébains; et quand il a, selon sa coutume, relevé par l'espoir les courages abattus, il part pour Thèbes avec quelques autres ambassadeurs Athéniens. Philippe y députa pour leur résister les Macédoniens Amyntas et Cléarque, avec Daochus le Thessalien et Thrasydée. Les Thébains ne se dissimulaient pas le parti qui leur était le plus utile; chacun d'eux avait devant les yeux les maux causés par la guerre de Phocide, et leurs plaies saignaient encore. Mais, suivant l'expression de Théopompe, l'orateur, de son souffle puissant, alluma dans tous les cœurs le noble amour de la gloire, et répandit sur toutes les autres considérations de si épaisses ténèbres, que les Thébains, rejetant crainte, prudence, reconnaissance même, embrassèrent avec enthousiasme la cause de la justice et de la liberté. Cette œuvre de l'éloquence parut si éclatante, si prodigieuse, que Philippe envoya sur-le-champ des hérauts demander la paix, et que la Grèce entière se dressa soulevée vers l'avenir. Les chefs de la Béotie, aussi bien que les généraux athéniens suivaient les ordres de Démosthène, devenu à Thèbes non moins que dans Athènes l'âme de toutes les assemblées populaires; également cher aux deux villes, il exerçait sur l'une et sur l'autre non pas une autorité injuste et indigne, comme l'a dit Théopompe, mais l'influence la plus légitime.» L'espoir que le grand orateur fondait sur l'union des Grecs ne se réalisa pas. Les alliés furent complétement défaits

à Chéronée, le 7 de métagitnio[illegible]
la 110e olympiade (3 août 338
sista à cette funeste journée plu[illegible]
d'État que comme guerrier : [illegible]
n'avait aucun commandement
pas vraisemblable qu'il ser[illegible]
simple soldat. On ne voit pas
les alliés étaient en pleine déro[illegible]
sur le champ de bataille pour
prendre par les ennemis, au
d'Athènes. La captivité ou la
thène, voilà en effet ce que d[illegible]
sans de la Macédoine et de [illegible]
crut pas devoir leur donner c[illegible]
et, accourant à Athènes, il [illegible]
une résistance désespérée. Le
cette énergie qu'aucun désastr[illegible]
tre, le chargea de régler la
troupes sur les remparts, d[illegible]
truction des retranchements [illegible]
approvisionnements. En quelq[illegible]
d'activité, et en y consacrant
fortune, Démosthène mit la vil[illegible]
de défense, que Philippe ren[illegible]
l'emporter de vive force ou
poser des conditions humilia[illegible]
traitait les Thébains fort dure[illegible]
les prisonniers athéniens san[illegible]
corda à la république une pai[illegible]

Bien que la conduite de D[illegible]
la bataille de Chéronée eût e[illegible]
du peuple, qui lui en donna [illegible]
feste en le chargeant de prono[illegible]
nèbre des guerriers tués da[illegible]
cependant la victoire de P[illegible]
lement enhardi le [illegible]
en ayant l'air [illegible] le
patrie, en faisan[illegible] ret[illegible] tou[illegible]
lité sur l'auteur de la [illegible]rre.
parti ne se mirent pas d'abord [illegible]
sèrent contre leur grand rival
sycophantes, tels que Sosiclès,
thus, Aristogiton et autres, qu[illegible]
légalités, de malversations,
pareilles calomnies n'étaient
mais elles étaient un désagré[illegible]
ras. Pour couper court à tout[illegible]
tions, les amis de l'orateur [illegible]
mander pour lui une récomp[illegible]
tout son passé d'une éclatant[illegible]
conséquence Ctésiphon propo[illegible]
une couronne d'or, au théâ[illegible]
grandes Dionysiaques, et de p[illegible]
mosthène recevait cette récom[illegible]
sa vertu et de ses bienfaits
athénien. Eschine releva ce [illegible]
macédonien; il accusa Ctésiph[illegible]
un décret illégal par la form[illegible]

(1) Les *Vies des dix Orateurs*
fuite de Démosthène des détails
puérils, répétés par Photius. Il es[illegible]
peler ici.

[illegible] le fond, puisque Démosthène
[illegible] d'une couronne d'or, le châti-
[illegible]ureux. Des motifs qui nous sont
[illegible]rent ce procès pendant huit ans,
[illegible] deux grands événements
La mort de Philippe, en 336, ren-
[illegible]que espoir de recouvrer son
[illegible] nouvelle Démosthène, bien
[illegible] fille sept jours auparavant, ou-
[illegible]tique pour appeler les Grecs
[illegible] nouer de nouvelles relations
Perse. L'apparition d'Alexandre
[illegible] armée aguerrie arrêta brusque-
[illegible] belliqueuses, et les Athéniens
[illegible] ambassade au prince. Démos-
[illegible] partie, aima mieux s'exposer
[illegible] de ses ennemis que de pa-
[illegible] devant le fils de Philippe, et
[illegible] après avoir fait la moitié du
[illegible] Alexandre se fut-il enfoncé
[illegible] pour réprimer les barbares,
[illegible] insurrection éclata. Excitée par
[illegible] avaient le plus souffert dans la
[illegible], elle gagna l'Arcadie, Argos,
Les Thébains montrèrent seuls
[illegible]mosthène leur envoya à ses frais
[illegible] guerre; mais il ne put pas
[illegible]patriotes des secours plus
[illegible] d'Alexandre et la destruc-
[illegible] fin à cette tentative d'af-
[illegible] Athènes se soumit. Le vain-
[illegible] que tous les chefs du parti
[illegible] fussent livrés. Phocion, ap-
[illegible] d'Alexandre, déclara du-
[illegible]thène et à ses amis qu'ils de-
[illegible] à mourir. Le peuple cependant
[illegible] la perte de ses défenseurs, et
[illegible] par son adroite intervention
[illegible] Macédoine. Non-seulement le
[illegible] pardonna aux Athéniens,
[illegible]manda de s'appliquer aux af-
[illegible], « car s'il lui arrivait quelque
[illegible] serait à eux de gouverner la
[illegible] d'un ennemi est le plus
[illegible] conseillée par Démos-
[illegible] par ses défaites même,
[illegible] dans les républiques grec-
[illegible] si elle eût réparé ses
[illegible], au lieu de les user
[illegible] !

[illegible] et l'accusation d'Es-
[illegible] de bataille tout trouvé
[illegible] qui divisaient Athènes. Ce
[illegible] sept années tenait toute
[illegible] juges enfin en 330. Mal-
[illegible] et d'éloquence, Es-
[illegible] accusation ayant été reje-
[illegible] cinquièmes des suffrages,
[illegible] de calomnie, et fut en
[illegible] à l'exil. Le discours qui
[illegible] mémorable triomphe
[illegible] ou plutôt l'idéal de

l'éloquence. C'est l'avis du plus grand orateur romain, « Démosthène, dit-il, que nous avons mis au-dessus de tous les autres orateurs, dans son incomparable discours pour Ctésiphon, commence adroitement d'un ton modeste; il devient pressant lorsqu'il discute la question de droit; puis, s'animant peu à peu à mesure qu'il voit les juges s'enflammer, il donne dans le reste de son discours un libre essor à son éloquence. Cette composition est si conforme au type idéal gravé dans nos esprits, qu'on ne peut souhaiter une plus haute éloquence (1). »

Le parti oligarchique, qui venait d'éprouver dans la personne d'un de ses chefs une éclatante défaite, prit sa revanche cinq ans plus tard. En 325, Harpalus, lieutenant infidèle d'Alexandre, s'enfuit de Babylone avec les trésors confiés à sa garde (5,000 talents, près de 28,000,000 de fr.) et 6,000 mercenaires. Laissant sa flotte au cap Ténare, il se présenta devant Athènes avec un seul vaisseau, et demanda un asile. Le lui accorder c'était rompre avec la Macédoine. Démosthène, qui ne crut pas le moment venu de se jeter dans une pareille entreprise, proposa de ne pas recevoir Harpalus et de saisir ses trésors pour les restituer à Alexandre. Ce décret ne passa pas, du moins dans son ensemble; et sans donner une réponse positive à Harpalus, on chargea des commissaires, parmi lesquels se trouvait Démosthène, de faire l'inventaire des trésors du fugitif. Sur ces entrefaites arrivèrent Philoxène, lieutenant d'Alexandre, et des émissaires envoyés par Antipater pour réclamer l'extradition d'Harpalus. L'intervention des envoyés macédoniens donnait un tout autre caractère à cette affaire. Athènes, en chassant ou en livrant Harpalus, semblait céder non à la justice, mais aux injonctions d'un maître. Résister était insensé, se soumettre était honteux. Dans cette déplorable alternative, Démosthène crut devoir garder le silence. Les Athéniens tout en ayant l'air d'obéir laissèrent fuir Harpalus. Les émissaires macédoniens demandèrent alors une enquête sur les orateurs accusés d'avoir reçu des présents d'Harpalus. Démosthène, que son silence avait rendu suspect, appuya le projet d'enquête, et demanda lui-même à passer en jugement. Le peuple nomma dix accusateurs, et le procès dura six mois. Démosthène présenta sa défense dans un discours aujourd'hui perdu. Son éloquence fut inutile; l'Aréopage le déclara coupable, et le condamna à une amende de 50 talents (278,045 fr.). Comme sa fortune ne lui permettait pas de payer cette somme, il se trouvait par le fait même condamné à une

(1) Voici le texte de Cicéron : *Hic quem præstitisse diximus cæteris, in illa pro Ctesiphonte oratione longe optima, summissus a primo, deinde, dum legibus disputat, pressus, post sensim incedens, judices ut vidit ardentes, in reliquis exsultavit audacius... Ea profecto oratio in eam formam, quæ est insita in mentibus nostris, includi sic potest, ut major eloquentia non requiratur.* (*Orat.*, VIII, 38.)

prison perpétuelle; mais les magistrats favorisèrent son évasion et le laissèrent quitter librement Athènes.

L'Aréopage avait prononcé sur de vagues présomptions, et non sur des faits précis, puisque les historiens les plus hostiles au condamné ne sont pas d'accord sur la somme qu'il aurait reçue; elle était de 20 talents (111,218 f.) selon les uns, de 1,000 dariques ou 3 talents (16,682 f.) selon les autres. Cette contradiction montre assez que l'arrêt n'indiquait pas de chiffre précis. Plutarque, qui rapporte trop complaisamment les accusations de Théopompe, avoue que Démosthène a pu être calomnié; mais le doute n'est même pas possible en face du passage suivant de Pausanias : « Démosthène s'est justifié très-au long lui-même, il l'a été aussi par d'autres, en ce qui concerne les richesses qu'Harpalus avait apportées de l'Asie; mais je vais rapporter ce qu'on a dit depuis. Harpalus, lorsqu'il s'enfuit d'Athènes, s'embarqua, et passa dans l'île de Crète, où il fut tué peu de temps après par les esclaves qui le servaient; d'autres disent qu'il périt victime de la trahison d'un Macédonien nommé Pausanias. L'esclave qui avait pris soin de ses trésors s'enfuit à Rhodes, y fut pris par Philoxène, Macédonien, qui avait déjà demandé que les Athéniens lui livrassent Harpalus. Philoxène questionna cet esclave pour savoir les noms de tous ceux qui avaient reçu de l'argent d'Harpalus. Il écrivit ensuite aux Athéniens des lettres où il faisait l'énumération de ceux qu'Harpalus avait soudoyés, et des sommes distribuées à chacun d'eux; mais il ne nomme point Démosthène, qui était pourtant le plus grand ennemi d'Alexandre, et par qui Philoxène lui-même avait été gravement offensé. » « La Providence a donc permis, dit éloquemment Niebuhr, que cette infâme calomnie fût aussi évidente pour nous que si nous étions contemporains. » (1) Ce qui est en question, ce n'est donc pas l'innocence de Démosthène, ce sont les moyens que ses ennemis employèrent pour le perdre. Sans doute il n'est pas facile de démêler, à plus de deux mille ans de distance, les fils d'une intrigue qui pour les contemporains eux-mêmes fut embrouillée et obscure; cependant, si on rapproche avec soin les témoignages historiques, on arrive au résultat suivant: Plusieurs orateurs avaient accepté les présents d'Harpalus. Appelés à rendre compte de leur conduite, ils inculpèrent Démosthène, pour trouver grâce devant le parti macédonien, alors tout-puissant et beaucoup moins intéressé à saisir les vrais coupables qu'à frapper

(1) On a accusé aussi Démosthène de s'être vendu à la Perse, ou, selon l'expression de Plutarque, de s'être laissé couler à fond par l'or de Suse et d'Ecbatane. Alexandre trouva à Sardes la correspondance de l'orateur avec les satrapes du grand roi et la liste des sommes immenses qu'il avait reçues. Ce fait prouve simplement que les cités grecques pour faire la guerre à Philippe réclamèrent les subsides de la Perse et que Démosthène en fut le dépositaire et le distributeur.

le grand ennemi de l'oligarchie...
cratique, effrayé par la présen...
macédoniens, abandonna son che...
graphe anonyme dit formelleme...
niens condamnèrent Démosthè...
lexandre (αὐτοῦ κατέγνωσαν Ἀλ...

Démosthène passa le temps d...
zène et à Égine, non loin des c...
qu'il ne pouvait regarder, dit...
des larmes. Découragé par les t...
il en vint à regretter d'avoir co...
affaires publiques. Quand des...
naient le visiter, il les détournai...
« Si dès le principe, leur disait-i...
tré deux routes, l'une menan...
aux assemblées nationales, l'a...
certaine, et que j'eusse pu prév...
leurs inévitables pour l'homm...
jalousies, calomnies, combats,...
tête baissée dans le chemin de l...
couragement n'était que pass...
mourut au commencement de...
mort fut le signal d'une insur...
Athènes, fidèle à son ancienne p...
la tête de cette nouvelle ligue, et...
bliant l'ingratitude de ses con...
aux ambassadeurs athéniens,...
eux les villes du Péloponnèse,...
prendre les armes. Les Athénie...
dévouement, le rappelèrent, su...
mon de Pœania, son neveu. U...
pour aller le prendre à Égine....
manquât à la solennité de c...
paration, tous les magistrats,...
suivis du peuple entier, vinrent...
l'escortèrent jusqu'à sa demeu...
moment, dit Démétrius de M...
thène, levant les mains au ciel,...
journée si glorieuse, qui le ram...
trie plus honorablement qu'Al...
devait cet accueil à la volonté...
citoyens, et non à la violence....
meurait sous le poids ... ne am...
ple ne pou ... g ... e.
Le peuple ... n
crifice annuel ... eu
pour ce soin les ... ue
montait son amende. Les é...
dèrent avec une telle ...
de Démosthène, qu'il eut à pe...
prendre part. On signale cepe...
au camp des alliés, qui, sous le...
thène, assiégeaient ... ter
général ... au mo...
place. Les ...
sur Léo ... n ... eo
fut leur ...
... ue ... u ... mocu...
... ois ... ur me...
au secours ... naler,
...ation, au mois de ... nion
tant rapi... c ... cum

… et Antipater parvinrent à iso… qui se trouvèrent dans l'im… résister. Démosthène et ses adhé… la ville. Le parti oligarchique, … puissant, les fit condamner à mort, … résistance Athènes aux Macédoniens … boédromion (septembre) de la même … premier soin d'Antipater fut de se dé… chefs du parti démocratique. Les … quittant Athènes s'étaient disper… Démosthène s'était réfugié à Calaurie, … de Neptune. Archias, envoyé à la … fugitifs, pénétra dans le temple avec … soldats macédoniens, et proposa … de quitter son asile et de se rendre … Antipater, l'assurant qu'il ne lui serait … Démosthène sourit de mépris à … hypocrites, et, demandant le temps … lignes, il alla s'asseoir à l'é… la virent prendre ses tablettes, … écrire, porter son poinçon à sa … coutume, suivant son habitude lors… composait, envelopper ensuite … manteau, et, l'inclinant sur ses ge… immobile. Les Macédoniens, croyant …, se moquèrent de sa faiblesse, et … de lui, lui promit encore … réconcilier avec Antipater. Le grand … allusion au premier métier d'Ar… été acteur : « Hâte-toi mainte… le Créon de cette tragédie, et … corps sans sépulture. Pour moi, … amie! je sors vivant de ton … il ne laisse pas d'avoir été … Antipater et les Macédoniens. » Il … le soutint pour l'aider à sortir du … à peine avait-il dépassé l'autel, qu'il … qu'il s'était empoisonné, … possible de dire de quelle manière. … prétendirent que le poison … dans un anneau, d'autres dans … Démosthène porta à sa bouche. …, il tira d'un linge et avala … pour de l'or. Ces récits … et incertains donnèrent lieu à … Les dieux, dit-on, pour … à la férocité et aux outrages …, lui avaient envoyé une mort … (1). Il avait soixante-trois ans. … siècle plus tard, le peuple … proposition de son neveu Dé… une statue de bronze (2), et décréta que l'aîné de sa famille serait à perpétuité nourri dans le Prytanée. On grava sur le piédestal l'inscription suivante :

Si tu eusses eu, ô Démosthène, une force égale à ton génie,
Jamais le Mars Macédonien n'eût commandé aux Hellènes.

Le décret proposé par Démocharès est venu jusqu'à nous. C'est, dans sa simplicité même, le plus bel éloge de Démosthène; c'est aussi le plus ancien document historique qui nous reste sur le grand orateur. Nous citerons en entier cette pièce importante, que les autorités les plus compétentes, Boeckh et G. Becker, regardent comme authentique :

« *Décret du peuple athénien pour honorer la mémoire de Démosthène.*

« Démocharès, fils de Lachès, de Leuconoé, demande pour Démosthène, fils de Démosthène de Pœania, une statue de bronze sur la place publique, et pour l'aîné de sa famille, à perpétuité, le droit d'être nourri au Prytanée et des places d'honneur. Démosthène a souvent assisté honorablement le peuple athénien de ses bienfaits, de ses conseils, et employé sa propre fortune au bien de l'État. Il a donné gratuitement huit talents et une trirème lorsque le peuple délivra l'Eubée; une autre trirème lorsque Céphisodore fit voile pour l'Hellespont; une troisième, lorsque Charès et Phocion furent envoyés par le peuple à Byzance comme généraux; il a racheté plusieurs citoyens faits prisonniers par Philippe à Pydna, à Méthone, à Olynthe; il a été chorége volontaire quand la tribu Pandionide manqua de choréges; il a fourni des armes à de pauvres citoyens; préposé par le choix du peuple à la réparation des remparts, il a ajouté aux dépenses trois talents de son bien et payé les frais des deux tranchées dont il a fortifié le Pirée; il a donné un talent après la bataille de Chéronée; un talent pour acheter du blé pendant la disette; par ses conseils, son éloquence, son dévouement, il a fait entrer dans l'alliance de la république Thèbes, l'Eubée, Corinthe, Mégare, l'Achaïe, la Locride, Byzance et Messène, réuni pour la défense d'Athènes et de la confédération une armée de dix mille fantassins et de mille cavaliers; déterminé dans une ambassade les villes liguées à fournir une contribution de guerre de plus de cinq cents talents; il a empêché le Péloponnèse d'envoyer des renforts à Alexan-

… un bas-relief antique, en … les derniers moments du grand … assis, dans l'attitude de la mé… que l'on croit être l'autel de Nep…; dans la main gauche il tient un … repose sur ses genoux. Au des… inscription :
…ΟΣΘΕΝΗΣ
…ΩΜΙΟΣ

… *Histoire de l'Art antique*, X, 1. … *grecque*, t. I, p. 249.

… de Polyeucte, fut érigée sous l'archontat de Gorgias (280 avant J.-C.). Pausanias la vit près de la statue de l'orateur Lycurgue. Selon Visconti, c'est la même qui existait encore dans le portique de Zeuxippe, à Constantinople, au cinquième siècle de l'ère chrétienne, et dont Christodore a donné une description (*Anthol.*, II). Cette statue a probablement servi de modèle aux nombreux bustes de Démosthène qui nous restent, notamment à la statue conservée au musée du Louvre, et dont la tête seule est authentique. Les traits de la figure et le front carré annoncent la force; la physionomie, austère et triste, porte l'empreinte des travaux et des soucis qui remplirent et consumèrent la vie du grand orateur.

dre contre Thèbes; il a conseillé au peuple beaucoup d'autres résolutions honorables, et a mieux soutenu, par son administration, l'indépendance nationale et la démocratie qu'aucun de ses contemporains; banni par l'oligarchie, quand le peuple eut perdu sa souveraineté, il mourut à Calaurie, victime de son zèle pour la cause démocratique. Poursuivi par les soldats d'Antipater, il demeura jusqu'à la fin fidèle à son ardent amour pour la démocratie, sut échapper aux mains de ses ennemis, et à l'approche de la mort ne fit rien qui fût indigne d'Athènes. »

Plusieurs illustres écrivains modernes, Heeren, Niebuhr, Châteaubriand, lord Brougham, regardent Démosthène comme le plus grand homme d'État de l'antiquité grecque; d'autres, au contraire, mesurant le mérite au succès, et donnant tort au vaincu, lui reprochent d'avoir engagé sa patrie dans une lutte inégale, au lieu d'accepter l'*hégémonie* de la Macédoine. Même en admettant que la suzeraineté de cette puissance fût une nécessité historique, Démosthène fit bien de ne pas la subir sans résistance et d'en retarder l'avénement par une lutte opiniâtre. Si Athènes devait tomber, il était digne d'elle de tomber en combattant. Le génie politique de Démosthène a pu trouver des juges sévères ou injustes, son génie oratoire n'a trouvé que des admirateurs. Proclamé par le plus redoutable des rivaux de Démosthène, loué avec enthousiasme par le grand orateur romain qui l'égale presque sans lui ressembler, consacré par l'admiration unanime de vingt siècles, ce génie défie à la fois la critique et la louange. Sans recommencer un éloge fait mille fois, nous indiquerons rapidement par quels moyens, par quelles combinaisons, l'orateur atteignit ce haut point de perfection. Nous avons dit quelles difficultés il eut à vaincre, et comment il y parvint. Habitué à demander ses inspirations à l'étude et à la réflexion, il s'abstint d'improviser, et ne parla jamais sans préparation. Le fond de ses discours est un amour passionné d'Athènes, de tout ce qui pouvait raffermir sa liberté au dedans et contribuer à sa puissance au dehors. Le but qu'il montre à ses concitoyens, c'est l'indépendance de la Grèce, se gouvernant librement sous la protection d'Athènes; les moyens qu'il indique pour y atteindre sont toujours conformes à la politique la plus ferme, la plus sensée et ne violent jamais la justice. Ses arguments, très-forts en eux-mêmes, parce qu'ils s'adressent aux sentiments les plus généreux, reçoivent une force nouvelle de la manière dont ils sont disposés. Présentant son sujet sous la forme la plus claire et la plus saisissante, écartant toutes les objections possibles par de courtes et décisives réfutations, enchaînant les preuves de telle sorte qu'elles se fortifient mutuellement et vont toujours en progressant, l'orateur marche à son but avec un calme irrésistible. Cette force suprême, qui pour tout dompter n'a pas besoin d'efforts violents et n'emploie que les mouvements les plus simples et les

plus facil
de Dém[illegible] comme [illegible]
Phidias. [illegible] orateur, comme chez [illegible]
une exécution achevée ajoute encore
de la conception, [illegible] a met dans tou
Cette dernière qu[illegible] est moins fac
cier que les autres. [illegible] a force des a
leur vigoureux encl[illegible] nous [illegible]
peine, il n'en est [illegible] des [illegible]
langage. Peut-être [illegible]
Denys d'Halicarnasse [illegible]
lyser en détail, de les faire ressortir [illegible]
ment. Pour admirer le génie de Dém
suffit de lire ses discours; pour saisir
et pour ainsi dire les ruses de son
les étudier dans le traité de Denys d'H
intitulé Περὶ τῆς λεκτικῆς Δημοσθένου
pouvons en donner ici qu'un extrait
Le rhéteur grec distingue trois sortes
celui de Thucydide, grand, élevé, [illegible]
les ornements dont le discours es[illegible]
celui de Lysias, pur, exact, serré, v[illegible]
Le troisième genre, créé par Thras
fectionné par Isocrate et Platon,
entre les deux précédents, plus
plus orné que l'autre. « Démos
après tant de grands hommes, a[illegible]
idée du style oratoire, qu'il ne s[illegible]
d'eux en particulier, tous lui [illegible]
cres ou imparfaits; mais choi[illegible]
cun d'eux avait de meilleur et de [illegible]
sut composer un tout dont résultait
même temps magnifique et simple,
naturel, figuré et commun, austère et [illegible]
étendu, gracieux et sévère, affectue[illegible]
ment, tel enfin que le Protée des poè[illegible]
raissait sous toutes sortes de f[illegible]
d'Halicarnasse s'occupe en[illegible]
des mots et de l'harmonie [illegible]
dans des détails techniques qui ti[illegible]
près à la langue grecque pour être [illegible]
Voici sa conclusion sur ce point. « Il [illegible]
période de Démosthène qui n'ait sa m[illegible]
cadence marquée au coin de la [illegible]
sie, sans que ce soient des vers, [illegible]
défaut dans une œuvre oratoire. »

Avant Denys d'Halicarnasse e[illegible]
coup de rhéteurs s'occupèrent [illegible]
Démosthène, mais leurs commentaire[illegible]
dus. D'autres s'efforcèrent de l'imiter
unes de ces imitations, telles que le Λόγ[illegible]
et le 'Ερωτικός, longtemps attribuées
thène, se trouvent dans le recueil de [illegible]
Il ne faut pas ranger parmi ces cop[illegible]
moins habiles le *Discours sur H[illegible]*
premier contre Aristogiton, ceux *co[illegible]*
crine et *contre Néera*, productions
contemporains insérées à tort parmi [illegible]
de Démosthène. On trouverait sans do[illegible]
cours importants pour l'intelligence de
dans les commentaires écrits sur lui p[illegible]
Longin, Hermogène, le philosophe

éon, Gymnasius et autres; mais peu de chose. Nous en sommes point aux insignifiantes scolies nous sous le nom d'Ulpien et aux Libanius. D'après Plutarque et tait de leur temps soixante-cinq nosthène; il ne nous en reste que a plutôt soixante, si on en déduit la ppe; encore quelques-uns sont- ou du moins d'une authenticité utre ces harangues, nous avons l'orateur cinquante-six exordes ubliés, et six lettres, qui très- sont pas de lui.

Démosthène se trouvent dans les rateurs attiques publiées par ienne, Taylor, Reiske, Dukas, Baiter et Sauppe, A.-F. Didot, ubner. Quant aux éditions des sthène seul, les principales sont enise, 1504; de Bâle, 1532; de 1543; de Morel et Lambin, Wolf, 1572, souvent réimpri- aris, 1790; de Schæfer, Leipzig 1. 9 vol., in-8°. Les deux pre- le texte, le troisième la tra- six derniers des notes (Ap- et des index; de W. Dindorf, vol., in-8°.

discours le Démosthène, avec as lorsqu'ils ont été imprimés courte analyse de ceux qui n'ont és dans le courant de l'article.

litiques. — *Discours contre Philippe*

[illegible]

Brückner. C.-H. Frotscher et C.-H. Funkhänel ont donné une bonne édition des *Olynthiennes*; Leipzig, 1834, in-8°.

5. Discours *Sur la Paix*; composé en 346. Sur la question si ce discours fut prononcé oui ou non, *consultez* Becker, *Philippische Reden*, et Vœmel, *Prolegom. ad orat. De Pace*. André Downes a donné une édition de ce discours, avec un savant commentaire, *Prælectiones in Philippicam De Pace*; Londres, 1621, in-18.

6. *IIe Philippique*: prononcée en 344. Consult. Vœmel, *Integram esse Demosth. Philip. II apparet ex dispositione*; Francfort, 1828. Cette opinion a été combattue par Rauchenstein, dans *Jahn's Jahrb*, vol. XI, 2, p. 144.

7. *Sur Halonèse*: prononcé en 343; regardé comme suspect par les anciens eux mêmes et attribué à Hégésippe (Libanius, *Argum.*; Harpocration, *Etym. mag.*; Photius, *Bibliot.*). Weiske a essayé de revendiquer ce discours pour Démosthène, dans sa *Dissertatio super orat. De Halon.*; Lubben, 1808; son opinion a été réfutée par Becker, *Seebode's Archiv.*, pour 1825, I, p. 84; *Philippische Reden*; et par Vœmel, *Ostenditur Hegesippi esse orationem de Haloneso*; Francfort, 1830.

8. Περὶ τῶν ἐν Χεῤῥονήσῳ (Sur les affaires de la Chersonèse): prononcé en 342.

9. *IIIe Philippique*: prononcée en 342. Consult. Vœmel, *Demosthenis Philip. III habitam esse ante Chersonesiticam*, Francfort, 1837; L. Spengel, *Ueber die dritte Philip. Rede des Dem.*, Munich, 1839.

10. La *IVe Philippique* appartient à l'année 341. Les nombreuses répétitions que contient ce discours ont inspiré à beaucoup de critiques des doutes sur son authenticité. Consult. Becker, *Phil. Reden*, W.-H. Veersteg, *Orat. Philip. IV Demosth. abjudicatur*; Groningue, 1818.

11. Πρὸς τὴν ἐπιστολὴν τὴν Φιλίππου; ce discours se rapporte à l'année 340. On le regarde généralement comme apocryphe ainsi que la lettre de Philippe qui le précède. Cependant le discours n'est pas indigne de Démosthène, et la lettre, par sa noblesse, par sa précision, répond à la réputation que Philippe s'était acquise dans le genre épistolaire. Consult. Becker, *Philip. Reden*.

II. *Autres discours politiques.*

[illegible] *Sur les réformes publi-* [illegible] année 353 [illegible] deux morceaux qui se [illegible]

soldées. De toutes les dilapidations, la plus scandaleuse était le salaire alloué à ceux qui assistaient aux représentations théâtrales. Une loi punissait de mort quiconque oserait proposer à la tribune de rendre au service de la guerre les fonds si abusivement attribués au théâtre. C'est pourtant ce que tente Démosthène avec autant d'adresse que d'éloquence. Consult. Wolf., *Proleg. ad Leptin.*, p. 124; Schæfer, *Apparat. crit.*, I, p. 686.

13. Περὶ συμμοριῶν : *Sur les classes des armateurs ;* prononcé en 354.

Nous avons dit plus haut par quelle pensée politique ce discours fut inspiré. Non content de détourner les Athéniens de faire la guerre à la Perse, l'orateur indique comment, si la guerre leur était déclarée à eux-mêmes, ils pourraient la soutenir. C'est, dit-il, en améliorant le service maritime ; et il propose de le réorganiser sur un nouveau plan, qu'il développe dans tous ses détails et dont il fait connaître tous les avantages. Malgré la sécheresse inévitable des détails techniques et des chiffres, « ce discours intéresse encore aujourd'hui, dit M. Stiévenart, parce qu'il présente dans un homme d'État de trente-et-un ans la réunion rare de la modération et du zèle, d'une prudence éclairée et d'une noble fierté. » Consult. Amersfoordt, *Introduct. in Orat. de Symmor.*, Leyde, 1821 (réimprimée dans l'*Apparatus* de Schæfer), et Parreidt, *Disputat. de Inst. eo Athen. cujus ordinat. et correct. in orat.* Περὶ Συμμ., *inscripta suadet Demosth.*; Magdebourg, 1836.

14. Ὑπὲρ Μεγαλοπολιτῶν : *Pour les Mégalopolitains ;* en 353.

15. Περὶ τῆς Ῥοδίων ἐλευθερίας : *Sur la liberté des Rhodiens ;* en 351.

16. Περὶ τῶν πρὸς Ἀλέξανδρον συνθηκῶν : *Sur les traités avec Alexandre;* se rapporte à l'année 325, mais il a été reconnu apocryphe par les anciens eux-mêmes.

Antipater, régent de Macédoine, avait commis des actes qui pouvaient passer pour une violation manifeste du traité conclu à Corinthe entre les Grecs et Alexandre. Aussi un orateur athénien monta-t-il à la tribune, en 325, pour reprocher aux Macédoniens d'avoir enfreint le traité et pour appeler ses concitoyens aux armes. Ce discours a été compris à tort parmi ceux de Démosthène ; Libanius l'attribue à Hypéride, Ulpien à Hégésippe.

Discours judiciaires.

17. Περὶ στέφανου : prononcé en 330. Il existe de nombreuses éditions de ce discours célèbre. Les principales sont celles de Bekker, avec les scolies, Halle, 1815, Berlin, 1835; de Bremi, Gotha, 1834; de Dissen, Gœttingue, 1837; de N. Landois, Paris, 1844, in-12. L'authenticité des pièces judiciaires et diplomatiques contenues dans le discours *Sur la Couronne* a été révoquée en doute par Droysen (*Ueber die Aechtheit der Urkund. in Demosth. Rede v*[illegible] le *Zeitschrift für die Alterth*[illegible] réimprimé séparément, Berlin [illegible] F.-W. Newman (*Classical* [illegible] p. 141-169), et défendue par [illegible] série de *programmes* comn[illegible] Consult. encore sur ce discour[illegible] *Comment. historic. et chr*[illegible] *mosth. orat. De Coron.*, [illegible] Wolper, *De Forma hodierna* [illegible] *De Coron.*, Leipzig, 1825; et L[illegible] *Comment. de Demosth. orat*[illegible] *Præstantia*, Isenac, 1832.

Cet admirable discours a été so[illegible] les principales langues de l'Eur[illegible] cienne traduction française est [illegible] vair ; simple et d'une fidélité litt[illegible] parfois à la dignité de la tribun[illegible] et les plus estimables sont ce[illegible] goulm, [illegible] . 1834. et de M. S[illegible] 1840. V[illegible] travail [illegible] [illegible] que par re[illegible] forme de bon[illegible] tentée pa[illegible] Le ton c[illegible] presque [illegible] de [illegible]

18. Περὶ τῆς [illegible]πρεσβείας : [illegible] *cations de l*[illegible]*ussade ;* pron[illegible]

Eschine avait trahi, ainsi que [illegible] collègues, les intérêts d'Athènes [illegible] sade en Macédoine. Démosthèn[illegible] en 343. Ce procès n'est pas u[illegible] haute trahison (εἰσαγγελία), c'[illegible] en reddition de com[illegible] (εὐθύν[illegible] clusions de l'orateur [illegible] tout en appelant sur la [illegible] le plus rigoureux, il [illegible] l'application de la peine de mort [illegible] lente attaque, dictée d'ailleurs pa[illegible] légitime, [illegible]mosthène, avec u[illegible] groupe les [illegible] de manière à [illegible] faibles prés[illegible] en un [illegible] preuves. La [illegible] d'E[illegible] ambassades [illegible] avec une [illegible] équitable.

19. Περὶ τῆς ἀτελείας πρὸς Λ[illegible] *immunités contre Leptine ;* p[illegible]

D'après la constitution athé[illegible] riches [illegible] de rempl[illegible] charges [illegible]) les [illegible] ses. Pa[illegible] thènes deux [illegible] à [illegible] patrie, l'[illegible] λεία) était au premier [illegible] taient multipliées à l'excès. [illegible] rédité, elles passaient souv[illegible] à [illegible] opulents, tandis que le[illegible] les fortunes médiocres. [illegible] un citoyen estimable, [illegible]

toutes les immunités (excepté celle ac-
[illegible] d'Harmodius et d'Aris-
[illegible] n'en plus accorder à l'avenir. La loi
[illegible] suivante, Aphepsion, fils de Ba-
[illegible], fils de Chabrias, en deman-
[illegible]. Démosthène, alors âgé de
[illegible] au nom de Ctésippe. Tout en
[illegible] de la loi de Leptine et le
[illegible], il demande que l'on
[illegible] justice ceux qui les ont obtenues
[illegible] méritées, et s'engage à présenter
[illegible]. Ce discours a été édité séparé-
[illegible] Wolf, Halle, 1789; réimprimé
[illegible].

[illegible] περὶ τοῦ κονδύλου : *Contre* [illegible] *un coup de poing;* composé en [illegible] a été publié séparément par [illegible], 1822 et 1823; par Blume, [illegible] par Meier, Halle, 1832. Voy. [illegible] *die Zeitverhältnisse der Mi-* [illegible] *Abhandl. der Berlin. Akadem.* [illegible].

[illegible] παρανόμων : *Contre An-* [illegible] appartient à l'année 355. [illegible] proposé de décerner une cou- [illegible] conseil des cinq cents sortant de [illegible] cependant n'avait pas suffi- [illegible] à l'entretien de la flotte, et l'in- [illegible] de la marine s'était enfui [illegible] et Diodore, ennemis [illegible] son décret. Démosthène, [illegible] ans, parla pour Diodore. [illegible] fut l'issue du procès. Ce dis- [illegible] séparément par Funkhänel; [illegible].

[illegible] : *Contre Aristocrate;* [illegible].

[illegible], relatif aux affaires de la Cher- [illegible] Thrace, fut composé pendant les [illegible] de la guerre de Phocide. L'o- [illegible] avait proposé un décret en fa- [illegible] d'Orée, intrépide aventurier [illegible] de Chersoblepte, fils de Cotys, [illegible] décret était ainsi conçu : « Qui- [illegible] pourra être saisi dans [illegible] nos alliés. Si un État ou un [illegible] à son arrestation, qu'il [illegible]. » Euthycrate, riche Athé- [illegible], attaqua Aristocrate dans [illegible] par Démosthène. L'orateur [illegible] que le décret d'Aristocrate est [illegible], qu'il est contraire à l'État; [illegible] au lieu d'avoir droit à une ré- [illegible] d'être puni. Ce discours, ter- [illegible] de toutes les lois con- [illegible] d'Aristocrate, est l'un des plus [illegible]. On ne connaît pas le ré- [illegible]. Rumpf, *De Charidemo* [illegible].

[illegible] : *Contre Timocrate;* [illegible] par Archébius et Ly- [illegible]

sithide et portant trois députés athéniens, Androtion, Mélanopus et Glaucétès, s'était emparé d'un navire égyptien chargé de marchandises. Au lieu de remettre, comme le voulait la loi, au temple de Minerve et au trésor les deniers provenant de la cargaison, les trois députés les retinrent pour eux-mêmes, s'exposant ainsi à payer au trésor le double de la somme retenue, le décuple au temple de Minerve, et à rester en prison jusqu'au payement de l'amende. Timocrate, dans l'intérêt des députés, proposa une loi qui permettait aux débiteurs du trésor de fournir des répondants pour la somme due à l'État. Diodore, dans ce discours, composé par Démosthène, accuse Timocrate d'avoir proposé une loi illégale, contraire aux intérêts de l'État, et conclut contre lui à la peine de mort. On ignore quelle fut l'issue du procès. Voy. Blume, *Prolegom. in Demosth. Orat. c. Timocrat.;* Berlin, 1823.

24 et 25. Les deux discours *Contre Aristogiton* appartiennent à une époque postérieure à 338. Aristogiton, sycophante notoire, surnommé le *Chien du peuple*, débiteur envers l'État d'une somme de près de dix talents, et privé en conséquence de ses droits de citoyen, éluda la loi par un subterfuge, et, osant reparaître à la tribune, il accusa un certain Ariston de l'avoir indûment porté sur la liste des débiteurs de l'État. Ariston fut défendu par Lycurgue et par Démosthène. Lycurgue parla le premier. Son discours, aujourd'hui perdu, contenait probablement la défense proprement dite, tandis que Démosthène, prenant le langage de l'accusation, dénonce Aristogiton comme coupable d'avoir enfreint la loi qui le condamne au silence. Le second plaidoyer que nous avons sur le même sujet peut être considéré comme une sorte de réplique. L'authenticité de ces discours, surtout du premier, a été révoquée en doute par quelques critiques anciens (Denys d'Halicarnasse, *De admir. vi dict. Dem.*, 57; Harpocration, aux mots, Θεωρίς et Νεαλής; Pollux, X, 155); et soutenue par d'autres (Liban., *Argum.*; Photius, *Bibl.*). Les critiques modernes en général les regardent comme apocryphes. Voyez Schmidt, dans son édition de *Dinarque*, p. 106, et Westermann, *Quæst. Demosth.*, III, p. 96.

26 et 27. Les deux discours *Contre Aphobus;* prononcés en 364.

28. Πρὸς Ἄφοβον, ψευδομαρτυριῶν : *Contre Aphobus, pour faux témoignages;* est regardé comme suspect par Westermann, *Quæst. Dem.*, III, p. 11. Voy. Schömann, *De Jure public. Græc.*

29 et 30. Les deux discours *Contre Onetor.* Bœckh en révoque en doute l'authenticité, dans son *Économie politique des Athéniens.* Voy. Schmeisser, *De Re tutelari ap. Athen.;* Freiburg, 1829.

31. Παραγραφὴ πρὸς Ζηνόθεμιν : *Déclinatoire contre Zénothemis;* postérieur à 355.

Démon, oncle de Démosthène, s'était emparé d'une cargaison de blé, que revendiquaient un né-

gociant athénien nommé Protus et Zénothémis, courtier de commerce. Zénothémis éleva une réclamation judiciaire, à laquelle Démon opposa cette fin de non recevoir rédigée par Démosthène.

32. Πρὸς Ἀπατούριον παραγραφή : *Déclinatoire contre Apaturius ;* d'une date incertaine.

L'Athénien inconnu pour lequel Démosthène composa ce plaidoyer était appelé en garantie par Apaturius de Byzance, comme s'étant porté caution pour un certain Parménon, condamné à payer vingt mines à Apaturius. L'Athénien mis en cause répond qu'il n'a pris aucun engagement vis-à-vis d'Apaturius, et qu'il n'a pas répondu pour Parménon.

33. Πρὸς Φορμίωνα, περὶ δανείου : *Contre Phormion, pour argent prêté ;* prononcé en 332.

Phormion, négociant, avait emprunté à Chrysippe vingt mines, garanties par des marchandises déposées sur le vaisseau de Lampis. Ce vaisseau périt dans un naufrage, et Phormion, se regardant comme libéré, opposa une fin de non recevoir aux réclamations de son créancier. Chrysippe, dans ce plaidoyer composé par Démosthène, attaque ce moyen de défense comme illégal et discute l'affaire à fond. Voyez. Baumstark, *Prolegom. in orat. Demosth. adv. Phorm.;* Heidelberg, 1826.

34. Πρὸς τὴν Λακρίτου παραγραφήν : *Contre le déclinatoire de Lacritus ;* discours d'une date incertaine, et dont l'authenticité a été révoquée en doute par quelques anciens.

Lacritus, élève d'Isocrate et frère d'un certain Artémon, dont il avait hérité, était attaqué par Androclès, créancier d'Artémon. Lacritus opposait à cette demande un déclinatoire fondé sur ce qu'il n'avait pris aucun engagement vis-à-vis d'Androclès et sur ce qu'il avait renoncé à la succession d'Artémon. A cette fin de non recevoir péremptoire, Démosthène, ou l'auteur, quel qu'il soit, de ce plaidoyer répond assez faiblement et se rejette sur la mauvaise foi de Lacritus, dont il raille le talent oratoire, puisé à l'école sophistique et artificieuse d'Isocrate.

35. Ὑπὲρ Φορμίωνος παραγραφή : *Déclinatoire en faveur de Phormion ;* appartient à 350.

Phormion, d'abord esclave, puis commis de Pasion, banquier d'Athènes, obtint que celui-ci, en se retirant des affaires, lui cédât, à titre de location, sa banque et une manufacture de boucliers. Pasion, avant de mourir, légua à Phormion par testament sa femme avec une dot, et la tutelle de Pasiclès, son plus jeune fils. Apollodore, son fils aîné, était majeur. Quelques années plus tard, Phormion renonça à la location, et les deux frères rentrèrent en possession de la banque et de la fabrique. Après avoir accepté un règlement de comptes fait par arbitres, et donné à Phormion une décharge, Apollodore l'attaqua comme n'ayant pas rendu compte de tous les fonds qui lui avaient été confiés par Pasion. Démosthène oppose à cette poursuite une fin de non recevoir, fondée sur ce que Apollodore avait deux

fois déchargé Phormion des com

36. Πρὸς Πανταίνετον παραγραφή *contre Pantænetus ;* postérieur

Ce plaidoyer roule sur une aff compliquée, très-obscure et sans i mêle la fin de non recevoir fond, ce qui ajoute encore à l doyer.

37. Πρὸς Ναυσίμαχον καὶ Ξενοπ *Déclinatoire contre Nausimaq pithe ;* d'une date incertaine.

Nausimaque et Xénopithe atta les tribunaux les quatre fils et h tœchmos, leur ancien tuteur, quo sions relatives aux comptes de été terminées par une transaction paravant. Aristœchmos oppose u recevoir à cette réclamation tar passages de ce plaidoyer se trou le précédent.

38. Πρὸς Βοιωτὸν, περὶ τοῦ ὀνό *Bœotus, pour usurpation de no* 351 ou 350.

Mantias, Athénien, avait deux fi sane nommée Plangon. Ces fils, d citèrent Mantias devant les tribun dèrent à être reconnus. Mantias pour assoupir le débat, et fit ave tions suivantes : le serment se courtisane ; elle ne l'accepterait adopter ses fils par un oncle devant les juges Plangon prit a dès qu'il lui eut proposé le serm se vit donc forcé de reconnaître le Il fit pour eux le moins qu'il put inscrits dans sa section, l'un s Bœotus, l'autre sous celui de Pa ferma sa porte. Il avait aussi u nommé Mantithée. Après la mo Bœotus prit le nom de Mantithée ; ne consentit pas à se laisser dé nom, et dans ce plaidoyer il dem tus ait à reprendre le nom que Mantias. Il a été attribué à Dina ques anciens. Voyez Denys *Dinarchus*, 13 ; Bœckh, *Urku Att. Seewesen*, p. 22.

39. Πρὸς Βοιωτὸν, ὑπὲρ προικὸς μ *Bœotus, pour la dot maternell*

Les fils de Plangon, dont il a ét le plaidoyer précédent, pré mère avait apporté une dot, e en tenir compte dans le tandis que Mantithée revendi la dot de sa mère. Un arbitre chois accord prononça en faveur d Bœotus et Phamphile appelèrent tence, et Démosthène composa Mantithée.

40. Πρὸς Σπουδίαν, ὑπὲρ προικὸς *dias, pour une dot ;* d'une date

Il s'agit dans ce plaidoyer d

[illegible] des débats de succession et [illegible] dont le nom nous est in- [illegible] contre Spoudias, son beau-frère, [illegible] hypothéquée de dix mines.

[illegible], περὶ ἀντιδόσεως : *Contre [illegible] touchant un échange de biens;* [illegible]rtaine.

[illegible] pour lequel Démosthène composa [illegible] avait proposé un échange de biens [illegible]). Celui-ci s'y refusa, et pendant [illegible] relatives à l'échange, il parvint à [illegible] une partie de sa fortune. Le [illegible] qu'on le dispense à la fois de [illegible] l'échange, qui lui serait mainte[illegible]. L'authenticité de ce discours [illegible] par l'ancien scoliaste qui en a fait [illegible] par Boeckh, *Économie politique* [illegible], et par Schaefer, *Appar. crit.*,

[illegible], περὶ Ἀγνίου κλήρου : *Con[illegible], touchant la succession d'Ha[illegible]* [illegible] incertaine.

[illegible] roule sur un des nombreux pro[illegible] la succession d'Hagnias. Sosithée [illegible], fils de Théopompe, au [illegible], entré par adoption dans [illegible], la succession de ce dernier, [illegible] ou usurpée par Théo[illegible]. L'objet du procès dans lequel [illegible] nous ne disons rien de son [illegible] que l'analyse n'en serait intelli[illegible] accompagnée du texte des [illegible] en matière de succession et [illegible] des descendants de Bu[illegible]. Voy. Boor, *Prolegom. zu Demosth. gegen Makartatus;* [illegible]

[illegible], περὶ τοῦ κλήρου : *Contre [illegible] une succession;* d'une date in-[illegible]

[illegible] d'une affaire de succession. [illegible] d'Aristodème et descendant au [illegible] d'Euthymaque, plaide contre [illegible] Léocrate avait été adopté [illegible] des fils d'Euthymaque. Le fils [illegible] la légalité de l'adoption, et [illegible] de son père la succession

[illegible] (ἀντίδοσις) était le droit [illegible] appelé à remplir une *liturgie* [illegible]; de la rejeter sur un autre, [illegible] de la supporter, ou, en cas de [illegible] de leurs biens respectifs. [illegible] s'acquittait de la liturgie [illegible] entre ses mains, et l'autre [illegible] le citoyen sommé de faire l'é[illegible] adversaire saisissait aussitôt ses [illegible] sur sa maison, sans subir lui-[illegible] deux consuls prêtaient ser-[illegible] déclaration de leurs biens, [illegible] jours fournir l'inventaire [illegible] prononçait. La sentence [illegible] demandeur, il n'y avait point [illegible] favorable, son adversaire [illegible] à l'échange ou de se char-[illegible], *Écon. pol. des Athén.*,

d'Archiade, à titre de plus proche collatéral.

44 et 45. Les deux discours *Contre Stéphanus* appartiennent à une date antérieure à 343.

Dans son procès contre Phormion, Apollodore avait été condamné sur le témoignage de Stéphanus; il traduit aujourd'hui celui-ci en justice, comme coupable de faux témoignage. Il fait lire sa déposition, et prouve qu'elle est fausse, en l'examinant dans tous ses détails; il le prouve encore par la conduite des témoins et par celle de Phormion, qui les a subornés. Dans un second discours, qui est une réplique, il réfute les moyens de défense de l'accusé, prouve assez au long que Pasion, son père, ne pouvait pas, même suivant les lois, faire le testament dont les témoins ont affirmé l'existence. Il prie les juges de lui rendre justice, en les punissant comme ils le méritent. Démosthène, qui avait défendu Phormion contre Apollodore, composa ces plaidoyers, dans lesquels Apollodore attaque directement Stéphanus et indirectement Phormion. Aussi ses ennemis lui ont-ils reproché d'avoir plaidé le pour et le contre dans la même cause; mais en réalité les causes étaient distinctes et séparées par un intervalle de sept ans. L'authenticité du premier discours est contestée par Im. Bekker. Voy. C.-D. Beel, *Diatribe in Demosth. orat. in Stephan.*; Leyde, 1825.

46. Περὶ Εὐέργου καὶ Μνησιβούλου ψευδομαρτυριῶν : *Sur Evergus et Mnesibulus, pour faux témoignages;* postérieur à 356.

Un armateur athénien avait été autorisé à opérer une saisie dans la maison de Théophème. Pendant qu'il y procédait, Théophème engagea avec lui une querelle qui dégénéra en rixe. Les deux adversaires échangèrent une assignation judiciaire, chacun d'eux accusant l'autre d'avoir frappé le premier. L'armateur fut condamné sur les dépositions d'Evergus, frère de Théophème, et de Mnésibule, son parent; maintenant il accuse les deux témoins de faux témoignage, dans ce plaidoyer attribué à Démosthène. L'authenticité en est contestée par Harpocration, aux mots Ἐκπλίστρουν et Ἠτημένην; par H. Wolf, par Bœckh et par J. Bekker. Voyez Schæfer, *Appar. crit.*, V, p. 216.

47. Κατὰ Ὀλυμπιοδώρου βλάβης : *Contre Olympiodore, pour réparation de dommage;* postérieur à 343.

Deux beaux-frères, Callistrate et Olympiodore, se disputaient l'héritage de Conon, mort sans enfants, héritage réclamé aussi par d'autres prétendants. Les beaux-frères convinrent que celui des deux qui gagnerait partagerait l'héritage avec l'autre. Olympiodore gagna, et garda tout. Ne pouvant rien obtenir par les voies de conciliation, Callistrate poursuivit son beau-frère devant les tribunaux. Un long exposé de toutes les relations existant entre le plaignant et son adversaire pendant le premier séjour d'Olympiodore à Athènes, pendant son absence (il était parti pour la guerre) et à son retour; les preuves tes-

20.

timoniales, quelques arguments, une courte réfutation, une violente sortie contre une courtisane qui avait rendu Olympiodore infidèle à ses engagements, une prière aux juges : voilà les parties les plus saillantes de ce plaidoyer, où le récit occupe plus de place que l'argumentation.

48. Πρὸς Τιμόθεον, ὑπὲρ χρέως : *Contre Timothée, pour une dette;* se rapporte aux années comprises entre 363 et 354.

Le célèbre général Timothée avait plusieurs fois emprunté de l'argent au banquier Pasion. Après la mort de ce dernier, Apollodore, son fils, réclama le payement des dettes à Timothée, qui prétendit s'être acquitté dans les mains de citoyens que le créancier lui avait désignés. Apollodore insiste, et établit quatre dettes qui sont encore, dit-il, à la charge du général. Il le prouve, selon l'usage, par des dépositions, des arguments, et par l'induction qu'on doit tirer du serment refusé par l'adversaire. Une violente sortie contre la mauvaise foi de Timothée, une prière adressée au tribunal composent la péroraison de ce plaidoyer. Il est regardé comme apocryphe par Harpocration, au mot Κακοτεχνιῶν; par Bœckh, et par Bekker (Voy. Schæfer, *Appar. crit.*, V, p. 264), et défendu par Rumpf., *De Orat. adv. Timoth.*, Giessen, 1821.

49. Πρὸς Πολυκλέα, περὶ τοῦ ἐπιτριηραρχήματος : *Contre Polyclès, au sujet d'une triérarchie;* postérieur à 361.

Polyclès, nommé pour remplacer Apollodore dans la charge dispendieuse de triérarque, n'était entré en fonctions que longtemps après l'époque fixée; et Apollodore avait été forcé de continuer le service à ses frais. Ce dernier réclame contre le retardataire toutes les dépenses qu'il a été obligé de faire depuis l'expiration de son mandat.

50. Περὶ τοῦ στεφάνου τῆς τριηραρχίας : *Sur la couronne navale;* après 361.

Les Athéniens, ayant besoin de vaisseaux, avaient décrété la mise en prison de tout triérarque dont le navire ne serait pas en état d'appareiller au commencement du mois suivant, et promis une couronne d'or au commandant dont la trirème serait le mieux équipée et la première mise à flot. Apollodore obtint cette récompense. Ses collègues la lui disputèrent, par des motifs qui nous sont inconnus. Apollodore leur répondit par ce plaidoyer, où il prouve qu'il a mérité la couronne promise au triérarque le plus dévoué et le plus expéditif. Ce discours est regardé comme suspect par Becker, *Demosth. als Staatsmann und Redner*, p. 465.

51. Πρὸς Κάλλιππον : *Contre Callippe;* prononcé en 364.

Callippe, orateur influent et agent des Héracléotes, réclamait d'Apollodore, fils de Pasion, une somme d'argent déposée chez ce banquier par Lycon, négociant d'Héraclée, et sur la demande de celui-ci, mort depuis, remise à Céphisiade. Le défendeur n'avait qu'une proposition à prouver : la somme déposée par Lycon à la banque n'était nullement destinée au réclamant. Il le prouve par cinq raisons, et après une récapitulation rapide, il demande, au nom de la justice et au nom de son père, que le tribunal prononce en sa faveur.

52. Πρὸς Νικόστρατον, περὶ τῶν Ἀρεθουσίου ἀνδραπόδων : *Contre Nicostrate, sur les esclaves d'Aréthusius;* d'une date incertaine.

Apollodore dénonce Nicostrate comme recélant quelques esclaves de son frère Aréthusius, débiteur insolvable de l'État, et frustrant aussi la république d'un bien qui lui appartenait. D'après les lois athéniennes, si le dénonciateur gagnait, il recevait les trois quarts des biens dénoncés; s'il perdait, il payait une amende de mille drachmes et était à jamais exclu de la tribune. Apollodore demande qu'on ne le confonde pas avec les dénonciateurs ordinaires ou sycophantes. Il veut seulement, dit-il, se venger des torts de Nicostrate à son égard, et abandonne au trésor la récompense promise. Ce discours est regardé comme suspect par Harpocration, au mot Ἀπογραφή.

53. Κατὰ Κόνωνος αἰκίας : *Contre Conon pour mauvais traitements;* prononcé en 343.

Un citoyen nommé Ariston, déjà vieux et jouissant d'une certaine aisance, porte plainte, pour mauvais traitements, contre un nommé Conon et contre ses fils. Les faits qu'il expose sont un tableau très-curieux de quelques désordres de la vie athénienne.

54. Πρὸς Καλλικλέα, περὶ χωρίου : C[illegible] e C[illegible]liclès, pour un emplacement; d[illegible]taine. Le client inconnu pour lequel [illegible] écrivit cette défense avait une terre [illegible] celle de Calliclès. Un chemin sé[illegible] les [illegible] petits domaines, situés d[illegible] tombée des montagnes avait [illegible] dans la propriété de Calliclès. Celui-ci [illegible] dommage au voisin, le cite devant un [illegible] pour avoir bouché un canal destiné à fac[illegible] coulement des eaux, et conclut à mille [illegible] de dommages-intérêts. Le défendeur s[illegible] prouver d'abord qu'il n'est pas cause [illegible]mage, ensuite qu'il n'y a aucune p[illegible] entre le dommage et l'indemnité réclamée.

55. Κατὰ Διονυσοδώρου βλάβης : *Contre [illegible] prétention injuste de Dionysodore* : [illegible] 329. Il s'agit d'un Dionysodore [illegible] une somme d'argent et ne vo[illegible] tous les intérêts.

56. Ἔφεσις πρὸς Εὐβουλίδην : *Appel [illegible] Eubulide;* postérieur à 346.

Un Athénien, nommé Euxithée, a[illegible] de la liste des citoyens. [illegible] cision, qu'il attribue à [illegible] mande sa réintégration. [illegible] ne p[illegible] aucune conclusion contre Eubulide.

57. Κατὰ Θεοκρίνου ἔνδειξις : *P[illegible] Théocrine;* appartient à 325.

Epicharès poursuit Théocrine, qui [illegible] condamner son père à une amende.

ir porté plainte contre un armateur nommé Midias, et de s'être ensuite poursuite, désistement puni par la amende de mille drachmes. Épicharès application de la loi. Ce discours est à l'ouvrage de Dinarque. (Voy. Halicarnasse, Deinarch., 10; l'Argument du discours contre Théocrine; Harpocration, aux mots Ἀγραφίου et Θεωκρίνης; et Schæfer, , V, p. 473).

Νεαίρας : Contre Neæra; se rapporte

...hos, fils de Dinias, pour venger des ...nuelles, accuse Stéphanus d'avoir ...a, étrangère, d'abord esclave, puis malgré la loi qui, sous des peines ...ndait aux Athéniens d'épouser des Le mariage étant avéré, l'accusateur prouver que Néæra est étrangère; ...mp, s'excusant sur sa jeunesse et ...érience, il quitte la tribune pour y à sa place Apollodore, à la fois son son beau-père, plus âgé, plus ...de des lois, et plus irrité contre ...i avait failli le perdre. Apollodore qui défend à une étrangère d'é...oyen, parcourt toute la vie de sa première jeunesse, et donne la ... La harangue se termine par ...ectives contre l'accusé, et par aux six archontes de condam... si évidemment coupable envers dieux. Néæra, si elle fut con... retomber dans la servitude; mais ...lle fut acquittée. Ce discours est ... apocryphe par les critiques an...ciens. Voy. Denys d'Halicarnasse, ... vi dict. Dem., 57; Phrynicus; ..., aux mots Γέῤῥα, Δημοποίητος, Ἱππαρχος, Κωλιάς; et Schæfer, ... V, p. 527.

... Discours d'apparat.

...ς : Discours funèbre; se rap...338, mais il est certainement apo... d'Halicarnasse, De admir. vi ... 23, 44; Libanius, Argum.; ...aux mots Αἰγεῖδαι et Κεκροπίς; ...; Suidas, au mot Δημοσθένης; ... p. 354; Westermann, Quæst. ... L'authenticité de ce discours a ... Becker, Demosth. als Staatsm. ... par Krüger, dans les Archives ...

... Éloge amoureux; est, comme ...production apocryphe. Cet éloge ... et maniéré du jeune Épicrate, ... soit digne du grand orateur ... Voy. Denys d'Hal., Ad... Demosth., 44; Libanius, Argum.; ... Photius, Biblioth.; Wester... ..., II, 70.

Parmi les discours perdus de Démosthène on cite les suivants : 1. Διφίλῳ δημηγορικὰς αἰτοῦντι δωρεάς (Denys d'Hal., Deinarch., II); — 2. Κατὰ Μέδοντος (Pollux, VIII, 53; Harpocration, au mot Δεκατεύειν); — 3. Πρὸς Πολύευκτον παραγραφή (Bekker, Anecd., p. 90); — 4. Περὶ Χρυσίου (Athénée, XIII) : c'est probablement le même que l'Ἀπολογία τῶν δωρῶν, mentionnée par Denys d'Hal. dans son Epist. ad Amm., I, 12, bien que le même rhéteur, dans son De admir. vi dict. Dem., 57, déclare que ce dernier discours est apocryphe); — 5. Περὶ τοῦ μὴ ἐκδοῦναι Ἅρπαλον : apocryphe, suivant Denys d'Hal., De admir. vi dict. Demosth., 57; — 6. Κατὰ Δημάδου (Bekker, Anecd., p. 335). On en trouve probablement un fragment dans Alexandre, De Figur., p. 478, édit. Walz; — 7. Πρὸς Κριτίαν περὶ τοῦ ἐνεπισκήμματος (Harpocration, au mot Ἐνεπίσκημμα) : Denys d'Hal. en révoque en doute l'authenticité; — 8. Ὑπὲρ ῥητόρων : ce n'était probablement pas un ouvrage de Démosthène (Suidas, au mot Ἅμα); — 9. Ὑπὲρ Σατύρου τῆς ἐπιτροπῆς πρὸς Χαρίδημον; c'était l'œuvre de Dinarque, selon Callimaque, cité par Photius, Biblioth., p. 491.

Démosthène a été traduit un très-grand nombre de fois, dans presque toutes les langues de l'Europe. Parmi les traducteurs allemands on compte : Reiske, Boner, Gottsched, Röderer, Scheffel, Heinze, Becker, Wieland, Ienisch, Luden, Seiler, Raumer, Schwabe, Niebuhr, Kortum, Jacobs, etc.; — Parmi les Italiens : Castione, Figliucci, Terra, Pigafetta, Felletti, Noghera, Selechi, Cesarotti. — Parmi les Anglais : Wylson, Dawson, Portal, Francis, Leland, lord Brougham; — Parmi les Français : Jacques Perrion, Jean Lalemant, Louys Le Roy, Jean Papon, Gervais de Tournay, Guillaume Duvair, François de Maucroix, Jacques de Tourreil, d'Olivet, Gédéon Le Cointe, Millot, Auger, Gui, Charles Dupin, Bignan, l'abbé Jager, Plougoulm, Stiévenart. La traduction de M. Stiévenart, publiée à Paris, 1842, in-8°, est plus fidèle et plus complète que toutes les précédentes; elle contient d'intéressants parallèles de l'éloquence antique avec l'éloquence moderne : chaque discours est précédé d'une introduction et suivi de notes historiques, littéraires et critiques. M. Plougoulm prépare un grand travail sur la lutte de Démosthène contre la Macédoine. LÉO JOUBERT.

Plutarque, Démosthenes; Vitæ decem Orat. — Denys d'Halicarnasse, De admir. vi dict. Demosth.; Epistola ad Ammeum. — Libanius, Argum. in Orat. Demosth. — Photius, Bibliotheca. — Suidas, au mot Δημοσθένης. — Lucien, Encom. Demosth., 48. — Cicéron, De Orat., III, 56; Brutus, 38. — Quintilien, XI, 3. — Hildericus, Oratio de vita Demosthenis; Wittenberg, 1862, in-8°. — Hier. Wolf, Vita Demosthenis et Æschynis; Bâle, 1572, in-fol. — Schott, Vitæ parallelæ Aristot. et Demosth.; Anvers, 1608. — Fabricius, Bibl., Græca, t. II, p. 806, édit. Harles. — Becker, Demosthenes als Staatsmann und Redner; Halle, 1816, 2 vol. in-8°. — Zimmermann, Dissertatio de Demosthene reipublicæ Atheniensis administratore; Berlin, 1828, in-8°. — Westermann, Quæstiones Demosthenicæ; Leipzig, 1830-1837. — Böhnecke, Studien auf dem Gebiete der Attischen Redner; Berlin, 1843. — Clinton, Fasti Hellenici. —

Norberg, *De Ingenio Demosthenis*, dans ses *Opuscula selecta*; 1817. — G. de Rochefort, *Considérations sur Demosthène, considéré comme orateur et comme politique*, quatre mémoires, dans le recueil de l'Académie des Inscriptions, t. XLIII et XLVI. — Scholten, *Disquisitio de Demosthenis eloquentiæ charactere*, Utrecht, 1835, in 8°. — *Edinburgh Review*, n° 65 et 72. — Thirlwall, *History of Greece*.

DÉMOSTHÈNE *de Bithynie*, historien grec, d'une époque incertaine. Il avait écrit un ouvrage sur la Bithynie, en dix livres au moins (Βιθυνιακά), et un autre sur les fondations des villes (Κτίσεις). On ne sait si cette dernière composition était en prose ou en vers. Il était plus ancien que Polyhistor et Polybe, comme on le voit par les paroles suivantes d'Étienne de Byzance : « Polyhistor dit, d'après Démosthène, que Chalcée est une ville de Libye ; Polybe le reprend, etc. » Mais plusieurs critiques doutent que Δημοσθένης soit ici la véritable leçon, dans ce passage d'Étienne de Byzance. Le poëte Euphorion avait composé contre Démosthène ou adressé à Démosthène des vers dont il nous reste quelques fragments, publiés par M. Bekker. M. Meineke pense qu'il s'agit dans ce poëme d'Euphorion de l'historien Démosthène de Bithynie. C'est une simple conjecture, qu'aucun témoignage des auteurs anciens ne contredit ou ne confirme.

Étienne de Byzance, aux mots Κοσσός, Μαυσωλοί, Τάρας, Ταρσός, Τευμησσός, Ἀλεξάνδρεια, Ἀρτάκη. — Bekker, *Anecdota*, p. 1383. — Meineke, *De Euphorione*, p. 31.

***DÉMOSTHÈNE** *de Thrace*, grammairien grec, d'une époque incertaine. Suivant Suidas, il avait écrit un ouvrage sur les poëtes dithyrambiques (Περὶ διθυραμβοποιῶν), une paraphrase de l'*Iliade* d'Homère et de la *Théogonie* d'Hésiode et un abrégé de l'ouvrage de Damagète d'Héraclée.

Suidas, au mot Δημοσθένης. — Westermann, *Quæst. Dem.*, IV, p. 88, 89.

* **DÉMOSTHÈNE** *le Petit* (Δημοσθένης ὁ Μικρός), rhéteur grec, d'une époque inconnue. On ne sait rien de sa vie. Quelques fragments de ses discours ont été publiés par M. Bekker.

Bekker, *Anecdota*, pp. 135, 140, 164, 170, 172.

DÉMOSTHÈNE *de Marseille* (Δημοσθένης ὁ Μασσαλιώτης), médecin grec, né à Marseille, vivait vers le premier siècle de l'ère chrétienne. Il est l'auteur de plusieurs formules médicales qui ont été conservées par Galien. Quelques critiques l'ont identifié avec Démosthène Philalèthe. Il est quelquefois désigné simplement par son surnom de *Massaliotes* ou *Massiliensis*. Ce qui nous reste de lui a été recueilli par C.-G. Kuhn.

Galien, *De Compos. Medicam. sec. gen.*, V, 15. — Aetius, IV, 2. — C.-G. Kühn, *Additam. ad Elench. Medicor. veter. a J. A. Fabricio exhibitum.*

DÉMOSTHÈNE PHILALÈTHE (Δημοσθένης ὁ Φιλαλήθης), médecin grec, vivait probablement au commencement de l'ère chrétienne. Élève d'Alexandre Philalèthe, il appartenait à l'école de médecine fondée par Hérophile, et se rendit surtout célèbre par son habileté comme oculiste. Il écrivit un ouvrage sur le pouls, cité pa[r Ga]lien, et un autre sur les maladies des yeu[x] existaient encore, à ce qu'il semble, da[ns le] moyen âge, mais dont il ne reste aujou[rd'hui] que des extraits conservés par Actius e[t Paul] d'Égine.

Galien, *De Differ. Puls.*, IV, 4. — Smith, *Dict[ionary] of Greek and Roman Biography*.

* **DÉMOSTHÈNE**, jurisconsulte grec. [...] qualifié de préfet du prétoire dans une co[nstitu]tion que lui adresse l'empereur Justin en [...] en 529 et 530, Justinien lui adresse plu[sieurs] constitutions recueillies sur le code. Les éc[rits de] ce légiste ne sont pas venus jusqu'à nous [...] vraisemblable qu'il a existé un autre Démost[hène] plus ancien que le préfet du prétoire ; c'e[st] lui que Thallée, écrivant vers 536, appel[le] *lustre mémoire*.

Mortreuil, *Histoire du Droit byzantin*, t. i, p. [...]

* **DÉMOSTRATE** (Δημόστρατος), se[nateur] romain, vivait probablement dans le p[remier] siècle de l'ère chrétienne. D'après Suidas, i[l avait] composé un ouvrage sur la pêche, en vin[gt] livres, Ἁλιευτικά, un autre sur la divinati[on au] moyen de l'eau (Περὶ τῆς ἐνυδρομαντ[είας]). C'est probablement le même dont Pline c[ite un] livre d'histoire, peut-être d'histoire natu[relle], et le même aussi que Démostrate d'Ap[amée], auteur d'un ouvrage *Sur les Fleuves* (Πο[τα]μῶν), cité par Plutarque.

Suidas, au mot Δημόστρατος. — Pline, *Hist[...]* XXXVII, 6. — Plutarque, *De Fluviis*, 13. — [...] *De Histor. Græcis.*

* **DÉMOSTRATE**, orateur [athén]ien. Ce [fut sur] sa proposition qu'Alcibiade, N[icias et] La[machus] furent placés, avec des pouvoirs [...] tête d'une expédition [...] paraît avoir joué un rôle [...] cussions politiques de l'époque, [...] poëte [...] le met en scène dans une comédie intitul[ée] [...].

Plutarque, *Vie d'Alcibiade*. — Ruhnken, [*Historia*] *critica Oratorum Græcorum*, p. XLVI.

* **DÉMOTÉLÈS**, écrivain grec, à l'égard [duquel] on sait seulement qu'il avait écrit *Sur les P[yramides] des d'Égypte* un traité cité dans l'*Histo[ire natu]relle* de Pline.

Pline, *Hist. Nat.*, XXXVII, 12. — *Frag. Græc.* [...] la Bibl. grecque de M. A.-Firmin Didot.

DÉMOTZ DE LA SALLE (L'abbé), litt[érateur] français, né à Rumilly, en Savoie, vers la fin [du dix-]septième siècle, mort à Paris, vers 1742. I[l entra] dans les ordres, et obtint une cure dans [...] du diocèse de Genève qui appartenait au[x] [...] France. Il fit insérer dans le *Mercure* [...] d'une nouvelle méthode de notation pour [la mu]sique, qui fut approuvé par l'Académ[ie des] Sciences en 1726. Le système de [Dé]motz [consis]tait à supprimer la portée, et à ne [...] que d'un seul caractère de n[...] sition verticale, horizontale ou [...] sens, indiquait le degré d'élévation [...] Cette invention n'était pas nouvelle : [...] ter, en 1601, Suidt, en 1607, et le père so[...]

avaient proposé d'analogues. Elle fut ttaquée dans un opuscule intitulé : sur la Méthode d'écrire la musi- Demotz : Paris, 1726, in-12. Démotz par une brochure qui avait pour ti- se a la critique de M.... contre systeme de chant par M...., pré- 1727, in-12. On y trouve les appro- Académie des Sciences, de Campra, ault, de Lallouette et de plusieurs es du temps. On a encore de lui : e plain-chant selon un nouveau es-court, très-facile et très-sûr; in-12; — Breviaire romain, noté nouveau système de chant; Paris, — Methode de Musique selon un steme ; Paris, 1728, in-8°. Brassard système, et fit voir qu'il ne pouvait s une Lettre en forme de disser- Demotz, sur une nouvelle mé- re le plain-chant et la musique; in-4°.

aphie universelle des Musiciens.

Pierre), médecin oculiste fran- rseille, en 1702, mort le 26 juin ils d'un apothicaire de Marseille, études à Avignon, et les acheva tre-Nations à Paris. Il fut reçu arcane à Avignon, et revint à Paris, le prit pour suppléant dans l'ensei- l'anatomie. Après la mort de Du- obtint la place de démonstrateur cabinet d'histoire naturelle du ; mais il ne conserva cette place s. Il allait retourner dans sa e le docteur Antoine Petit lui pro- dans ses travaux anatomiques r spécialement des maladies des se voua à cette branche de la mé- de médecin-oculiste de Louis XV, ocié-vétéran de l'Académie royale et de correspondant de la Société ndres récompensèrent ses travaux. censeur royal. On doit à De- remarques intéressantes sur la e de la vue dans l'homme et est lui qui dessina toutes les s aux recherches d'Antoine Petit sur l'œil du coq d'Inde, du hibou uille et de la tortue. Il prouva est pas la continuation de la de couverte de la membrane de appartient à Demours. Il a s opinions des médecins sur la mo-nse bibliothèque était une des pour l'art médical. On a de lui : Cavalier, trad. de l'anglais du Paris, 1747, et Reims, 1752, et Observations de la Société dimbourg, trad. de l'anglais; vol. in-12, avec fig.; — Essai naturelle du Polype insecte, trad. de l'anglais de Henri Baker; Paris, 1741 et 1744, in-8°, fig.; — *Description du ventilateur, par le moyen duquel on peut renouveler facilement et en grande quantité l'air des mines, des prisons, et des hôpitaux*, etc., trad. de l'anglais d'Étienne Hales; Paris, 1744, in-12, fig.; — *Méthode de traiter les blessures d'armes à feu*; Paris, 1745, in-12; — *Table générale des matières contenues dans l'Histoire et dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, tomes V à IX*; Paris, 1747, in-4°; — *Dissertation sur le mécanisme des mouvements de la prunelle, où l'on examine quelle est la structure et la manière d'agir des fibres droites de l'uvée*; dans le IIe vol. des *Savants étrangers de l'Académie des Sciences*; — *Essais et observations physiques et littéraires de la Société d'Edimbourg*, trad. de l'anglais; Paris, 1759, in-12, fig.; — *Transactions philosophiques de la Société royale de Londres pour les années* 1736 à 1740, trad. de l'anglais; Paris, 1759 à 1761, 5 vol. in-4°; — *Lettre à M. le docteur Antoine Petit*, en réponse à sa critique d'un rapport sur une maladie de l'œil, survenue après l'inoculation de la petite vérole, *contenant de nouvelles observations sur la structure de l'œil, et quelques remarques générales de pratique, relatives aux maladies de cet organe*; Paris, 1767, in-12; — *Nouvelles Réflexions sur la Lame cartilagineuse de la cornée, pour servir de réponse à la lettre de M. Descemet*; Paris, 1770, in-8°; — *Observations au sujet de deux animaux dont le mâle accouche la femelle*; dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, année 1778. Demours a en outre publié des Mémoires à consulter, qui se trouvent dans le *Traité des Maladies des Yeux*, de son fils, Antoine-Pierre Demours; Paris, 1818, 3 vol. in-8°, planch.

Boisseau, dans la *Biographie medicale*. — Quérard, *La France littéraire*.

DEMOURS (*Antoine-Pierre*) médecin et oculiste français, fils du précédent, né à Paris, le 16 décembre 1762, mort le 4 octobre 1836. Il fit ses études sous la direction de Bouvart, Desbois, Lorray et autres médecins célèbres, et se consacra particulièrement à l'oculistique. Il fut reçu docteur en médecine à Paris : son habileté le fit nommer oculiste des rois Louis XVIII et Charles X, membre honoraire de l'Académie de Médecine et chevalier de la Légion d'Honneur. On doit à Demours plusieurs découvertes utiles dans la médecine : le premier il fit l'emploi de la belladone pour dilater la pupille et empêcher l'adhérence de la marge pupillaire de l'iris à la capsule du cristallin. Il fit aussi l'essai de la kératonyxis, à laquelle l'expérience lui fit renoncer. Son plus grand titre à la reconnaissance humaine est d'avoir osé pratiquer l'opération de la pupille artificielle, opération qui a rendu la vue à un certain nombre d'aveugles-nés. La vie de Demours fut abrégée par un mal-

heur domestique : son fils unique se noya dans une partie de plaisir, faite en canot sur la Seine. Antoine-Pierre Demours a laissé : *An Retina immediatum visionis organum;* Paris, 1784, in-4° ; — *Mémoire sur l'opération de la cataracte;* ibid. ; — *Mémoire sur les filaments, taches mobiles, globules, et toiles d'araignée qui paraissent voltiger sur les yeux;* imprimé dans l'ancien Journal de Médecine, Tenier, 1788 ; — *Observations sur une pupille artificielle ouverte tout auprès de la sclérotique;* Paris, 1800, in-8°, avec planch. ; — *Traité des Yeux,* suivi de la *Description de l'Œil humain,* trad. du latin de Sœmmening ; Paris, 1818, 3 vol. in-8°, avec atlas de 81 planch. ; — *Précis historique et pratique sur les Maladies des Yeux;* Paris, 1821, in-8°.

Reveillé-Parise, dans la *Gazette médicale de Paris*, 5 novembre 1836. — Quérard, *La France littéraire.*

DEMOUSTIER (*Charles-Albert*), poëte français, né à Villers-Coterets, le 11 mars 1760, mort le 2 mars 1801. Fils d'un garde du corps du roi, il fit ses études au collége de Lisieux, et suivit pendant quelque temps la profession d'avocat, qu'il quitta pour se livrer à la littérature, près de sa mère, qui habitait la campagne. Doué d'un caractère doux et aimable, d'une humeur gaie et facile, il eut un grand nombre d'amis, parmis lesquels on distingue Collin d'Harleville, Legouvé, etc. Heureux près de sa mère, qu'il adorait, il composa dans sa solitude un grand nombre d'ouvrages, qui eurent beaucoup de vogue, mais qui sont empreints d'une afféterie dont il faut accuser plutôt l'époque à laquelle il écrivait que l'auteur, qui a sacrifié au goût du moment. Demoustier devint membre associé de l'Institut, de la Société Philotechnique, de celle des Sciences, Lettres et Arts, et de l'Athénée des Arts à Paris ; et chacun applaudit à ces distinctions, car tous ceux qui le connaissaient l'aimaient. Deux mots donneront une idée de son caractère : il disait souvent, en parlant du bonheur qu'il éprouvait à passer ses jours près de sa mère : « Le souvenir des services qu'on a rendus à ceux qu'on aime est la seule consolation qui nous reste quand nous les avons perdus. » Il mourut jeune, d'une maladie de poitrine ; le jour même de sa mort il écrivait à une personne qui lui était chère : « Je n'ai plus la force de vivre, mais j'ai encore celle de vous aimer. » Le plus important et le plus connu des ouvrages de Demoustier a pour titre : *Lettres à Émilie sur la Mythologie.* Ces lettres, mêlées de prose et de vers, parurent en 1790, et obtinrent un grand succès, surtout auprès des dames, auxquelles elles racontaient d'une façon gracieuse, bien que souvent trop prétentieuse, l'histoire des dieux de la Fable. Ce genre de style est tout à fait passé de mode ; mais au milieu des incorrections qu'on peut lui reprocher, on trouve çà et là des idées ingénieuses ; et en se reportant à l'époque où il a paru, on peut comprendre le succès de ce livre. Ce succès a duré plus longtemps qu'on ne devait le croire, car en

1827 les [illegible] ie c
sept [illegible]
gravu[illegible]
tugais [illegible]
Cartas [illegible] *sobre* [illegible]
1819. in-12 : il en existe aussi [illegible]
[illegible] e. On a encore d[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] auteur [illegible]
une fois [illegible] ituée, dans
[illegible] eunesse es[illegible]
[illegible] nt n'excuse
[illegible] — *Le* [illegible] *ciliate*[illegible]
aimable, [illegible] actes [illegible]
an II (179[illegible]), [illegible] pièc[illegible]
un grand succès sur le [illegible]
une époque où l'on ne [illegible]
circonstance ou des dr[illegible]
amis voulurent reconnaître dan[illegible]
mable le portrait de l'auteur, et
ces vers :

Et quand il peignit l'homme aima[illegible]
Il était devant son miroir ;

— *L'Amour filial, ou la jamb*[illegible]
comique en un acte, musique de
pièce, imitée d'une idylle de Ges[illegible]
core en province ; — *Les Femm*[illegible]
trois actes et en vers ; Paris, an
et 1803) : des épigrammes, des [illegible]
ques scènes de sentiment firen[illegible]
pièce un succès brillant. Dans [illegible]
teur avoue qu'il aime trop les [illegible]
bien connaître ; cet avis a été [illegible]
sieurs critiques. Les agréments [illegible]
laient pas assez quelques situatio[illegible]
L'auteur le comprit, car après la
sentation il supprima d[illegible] scè[illegible]
rait avoir voulu démont[illegible]
éprouvent toujours le b[illegible]

Tout ce qui vous émeut est pour [illegible]
Vous aimez mieux souffrir que d[illegible]

Dans les scènes supprimées on
mes [illegible] places p[illegible]
[illegible] au nier
[illegible]
[illegible]
[illegible] ; —
[illegible] ;
propos de cette comédie, [illegible]
une anecdote assez piquante. [illegible]
représentation il prêta
forée à un de ses voisins [illegible]
— *Le Tolérant, ou la toléra*[illegible]
gieuse, comédie en cinq actes et
an IV, (1796), in-8°. On n'a reten[illegible]
qui pourtant eut du succès, que
suivants :

De mon opinion si la sienne diffère
Mon frère, je vous prie, en est-il

Les autres ouvrages de Demou[illegible]
Liberté du Cloître, poëme ; Par[illegible]

la campagne, ou le misanthrope
nédie en trois actes et en vers ; Paris,
8, in-8° ; — *Le Divorce*, comédie en
en vers ; Paris, ans III et XI (1795 et
ophronyme, ou la reconnaissance,
que en un acte ; Paris, an III (1795),
urs de Morale, en prose et en vers,
Consolations, roman philosophique ;
rie du dix-huitième siècle, frag-
s ; — *Notice sur la vie et les ou-*
Mme du Bocage ; — Le Voyage de
- La Première année du Mariage ;
Sur la Nature ; — Nouvelles
milie sur l'Histoire ; et des *Poésies*
ris, 1804 à 1809, 3 vol. in-18. Les
s n'ont jamais été imprimées :
Julie, comédie en un acte et en
Paria, opéra-comique en un acte,
rdin de Saint-Pierre ; — *La Chau-*
nne ; idem ; — *Constance*, comé-
actes et en vers ; 1792 ; — *Agnès et*
deux espiègles, opéra en trois actes ;
lle et Campaspe, grand opéra ;
Lichtfield, comédie en cinq actes
— *Paris*, opéra ; — *Macbeth*, idem.
noustier a coopéré à la rédaction
des Muses. Ses *Œuvres complètes*
en 1804 ; Paris, 2 vol. in-8°,
vol. in-12. A. JADIN.

othèque d'un Homme de Goût, II, 208,
Manuel du Libraire.

(*Guillaume*), théologien écos-
treizième siècle. Il fut recherché
ent pour s'être montré partisan des
mond Lulle. On a de lui : *Exa-*
Raym. Lullii Artem, imprimé
1519.

Bibl. med. et inf. Ætat.

George), polygraphe anglais,
en 1736, mort en 1818. Il reçut sa
ion dans sa ville natale, d'où il se
ndres et plus tard à Édimbourg,
titre de membre de la Faculté
après avoir visité le continent, il
barreau, qu'il quitta pour la députa-
il fut appelé en 1762. D'abord
ingham, ensuite de Pitt, il se ran-
re de la régence, du côté de Fox.
a vie publique en 1790, ne s'oc-
ravaux agricoles, et donna l'un
ér de la pisciculture. On a de
of the magnetic Mountains of
des travaux dans plusieurs recueils,
sactions of the Royal Society of
s l'*Agricultural Magazine*,
Speeches) prononcés au par-

Dict.

mas), théologien écossais,
angus, le 23 août 1579, mort
1625. D'après ses propres récits,
patrieme des vingt-huit enfants de Thomas, baron de Muresk, et de Jeanne Leslee ; il prétend aussi que le 23 août, jour de sa naissance, fut pour lui, dans tout le cours de sa vie, un jour fatidique. Ce fut, dit-il, un 23 août qu'il sortit de sa patrie, qu'il fut reçu docteur en droit, qu'il fut admis à l'Académie de Nîmes, qu'il gagna un procès considérable à Toulouse, et qu'il fut mis au nombre des professeurs de Pise. On voit que Dempster croyait à l'astrologie. Ce n'était pas le seul trait de ressemblance qu'il eût avec Cardan. Comme l'illustre savant de Pavie, il éprouva de grands malheurs domestiques ; un de ses frères fut écartelé à Utrecht. Pour lui, il commença ses études à Aberdeen, et les continua à Cambridge, au collége de Pembrocke. Vers l'âge de quatorze ans, il passa en France, où il se donna pour un catholique romain zélé, persécuté par ses compatriotes pour cause de religion. Quelques seigneurs de son pays l'aidèrent de leurs libéralités, et lui fournirent de quoi continuer ses études. La peste l'ayant forcé de quitter Paris, il se retira chez les jésuites de Louvain, qui l'envoyèrent à Rome. Des raisons de santé et son humeur aventureuse le ramenèrent en Flandre. Il acheva ses études à Douai, fut reçu maître ès arts et professa quelque temps les humanités à Tournay. Pressé de se produire sur un plus grand théâtre, il se rendit à Paris avant l'âge de dix-sept ans. Malgré son extrême jeunesse, il se fit recevoir docteur en droit canonique, et fut chargé de la chaire d'humanités au collége de Navarre. Cette place ne put fixer longtemps l'inconstance de Dempster. Il alla professer les belles-lettres à Toulouse, la philosophie à Montpellier, l'éloquence à Nîmes, voyagea en Espagne, et devint le précepteur d'Artus d'Épinay, abbé de Redon, depuis évêque de Marseille, fils de Saint-Luc, grand-maître de l'artillerie de France. Congédié pour une querelle qu'il eut avec un des parents de son élève, il alla en Écosse pour tâcher de retirer quelque chose de la succession de son père. N'ayant pas réussi dans ce projet, il revint à Paris, où il professa pendant sept ans dans les colléges de Lisieux, des Grassins, du Plessis et de Beauvais. Il lui arriva dans ce dernier collége une aventure qui peint son caractère. « Dempster, dit Bayle, se piquait de grande noblesse. Quoique son métier fût de régenter, il ne laissait pas d'être aussi prompt à tirer l'épée, et aussi querelleur qu'un duelliste de profession. Il ne se passait presque point de jour qu'il ne se battît, ou à coups d'épée ou à coups de poing ; de sorte qu'il était la terreur de tous les régents. Grangier, principal du collége de Beauvais, ayant été obligé de faire un voyage, établit Dempster pour son substitut. Celui-ci exerça justice sur un écolier qui avait porté un duel à l'un de ses camarades, et lui fit mettre chausses bas, et l'ayant fait charger sur les épaules d'un gros drôle, il le fouetta d'importance en pleine classe. L'écolier, pour tirer raison de cet affront,

heur domestique : son fils unique se noya dans une partie de plaisir, faite en canot sur la Seine. Antoine-Pierre Demours a laissé : *An Retina immediatum visionis organum;* Paris, 1784, in-4°; — *Mémoire sur l'opération de la cataracte;* ibid.; — *Memoire sur les filaments, taches mobiles, globules, et toiles d'araignée qui paraissent voltiger sur les yeux;* imprimé dans l'ancien *Journal de Médecine*, Tenier, 1788; — *Observations sur une pupille artificielle ouverte tout auprès de la sclérotique*; Paris, 1800, in-8°, avec planch.; — *Traité des Yeux*, suivi de la *Description de l'Œil humain*, trad. du latin de Sœmmening; Paris, 1818, 3 vol. in-8°, avec atlas de 81 planch.; — *Précis historique et pratique sur les Maladies des Yeux;* Paris, 1821, in-8°.

Reveillé-Parise, dans la *Gazette medicale de Paris*, 5 novembre 1836. — Querard, *La France littéraire*.

DEMOUSTIER (*Charles-Albert*), poëte français, né à Villers-Coterets, le 11 mars 1760, mort le 2 mars 1801. Fils d'un garde du corps du roi, il fit ses études au collége de Lisieux, et suivit pendant quelque temps la profession d'avocat, qu'il quitta pour se livrer à la littérature, près de sa mère, qui habitait la campagne. Doué d'un caractère doux et aimable, d'une humeur gaie et facile, il eut un grand nombre d'amis, parmis lesquels on distingue Collin d'Harleville, Legouvé, etc. Heureux près de sa mère, qu'il adorait, il composa dans sa solitude un grand nombre d'ouvrages, qui eurent beaucoup de vogue, mais qui sont empreints d'une afféterie dont il faut accuser plutôt l'époque à laquelle il écrivait que l'auteur, qui a sacrifié au goût du moment. Demoustier devint membre associé de l'Institut, de la Société Philotechnique, de celle des Sciences, Lettres et Arts, et de l'Athénée des Arts à Paris; et chacun applaudit à ces distinctions, car tous ceux qui le connaissaient l'aimaient. Deux mots donneront une idée de son caractère : il disait souvent, en parlant du bonheur qu'il éprouvait à passer ses jours près de sa mère : « Le souvenir des services qu'on a rendus à ceux qu'on aime est la seule consolation qui nous reste quand nous les avons perdus. » Il mourut jeune, d'une maladie de poitrine; le jour même de sa mort il écrivait à une personne qui lui était chère : « Je n'ai plus la force de vivre, mais j'ai encore celle de vous aimer. » Le plus important et le plus connu des ouvrages de Demoustier a pour titre : *Lettres à Émilie sur la Mythologie*. Ces lettres, mêlées de prose et de vers, parurent en 1790, et obtinrent un grand succès, surtout auprès des dames, auxquelles elles racontaient d'une façon gracieuse, bien que souvent trop prétentieuse, l'histoire des dieux de la Fable. Ce genre de style est tout à fait passé de mode; mais au milieu des incorrections qu'on peut lui reprocher, on trouve çà et là des idées ingénieuses; et en se reportant à l'époque où il a paru, on peut comprendre le succès de ce livre. Ce succès a duré plus longtemps qu'on ne devait le croire, car en 1827 les *Lettres à Émilie* comptaient déjà dix-sept éditions, presque toutes de luxe et ornées de gravures; de plus, elles ont été traduites en portugais par J.-P.-B. Primiera, sous le titre de : *Cartas a Emilia sobre a Mythologia;* Paris, 1819, in-12; il en existe aussi une élégante traduction anglaise. On a encore de lui : *Le Siége de Cythère*, poëme en vers de huit syllabes; Paris, 1790, in-8°. Ce poëme devait avoir dix-huit chants, mais l'auteur n'en a publié que six : c'est une folie assez spirituelle, dans laquelle l'imagination riante de la jeunesse est dépeinte, mais dans laquelle l'esprit n'excuse pas toujours le mauvais goût; — *Le Conciliateur, ou l'homme aimable*, comédie en cinq actes et en vers; Paris an II (1794), in-8°. Cette pièce obtint en 1791 un grand succès sur le Théâtre de la Nation, à une époque où l'on ne jouait que des pièces de circonstance ou des drames bien noirs. Quelques amis voulurent reconnaître dans *L'Homme aimable* le portrait de l'auteur, et lui adressèrent ces vers :

> Et quand il peignit l'homme aimable,
> Il était devant son miroir;

— *L'Amour filial, ou la jambe de* [illegible] comique en un acte, musique de Ga[illegible] pièce, imitée d'une idylle [illegible]essner, [illegible] core en province; — *Les* [illegible] trois actes et en vers; [illegible] et 1803) : des é[illegible] ques scènes de [illegible] pièce un succès brillant. [illegible] teur avoue qu'il aime trop [illegible] bien connaître; cet a[illegible] a été [illegible] sieurs critiques. Les [illegible] du [illegible] laient pas assez quel[illegible] L'auteur le comprit, car [illegible] sentation il supprima [illegible] rait avoir voulu démontrer, [illegible] éprouvent toujours le besoin d'être [illegible]

> Tout ce qui vous émeut est pour vous un p[illegible]
> Vous aimez mieux souffrir que de ne pas [illegible]

Dans les scènes supprimées on vo[illegible] mes faire retenir des places p[illegible] un homme co[illegible] é au d[illegible] dévotes séduire [illegible] ur et [illegible] ger du chocolat [illegible] sions ne sont pas [illegible] — *Le*[illegible] comédie en cinq actes [illegible] : [illegible] propos de cette comédie, qui [illegible] une anecdote assez piquante. [illegible] représent[illegible] il prêta offic[illegible] forée [illegible] pour [illegible] — *Le* [illegible] *gieuse*, co[illegible] es [illegible] an IV, ([illegible] qui pourtant eut du suc[illegible] suivants :

> De mon opinion si la sienne diffère,
> Mon frère, je vous prie, en est-il moins [illegible]

Les autres ouvrages de Demoust[illegible] *Liberté du Cloître*, poëme; [illegible]

la campagne, ou le misanthrope
..die en trois actes et en vers; Paris,
, in-8°; — *Le Divorce*, comédie en
en vers; Paris, ans III et XI (1795 et
..phronyme, ou la reconnaissance,
.. en un acte; Paris, an III (1795),
..rs de Morale, en prose et en vers,
..nsolations, roman philosophique;
..le du dix-huitième siècle, frag-
; — *Notice sur la vie et les ou-*
..me du Bocage; — *Le Voyage de*
La Première année du Mariage;
. *Sur la Nature*; — *Nouvelles*
..ille sur l'Histoire; et des *Poésies*
..ies, 1804 à 1809, 3 vol. in-18. Les
..ces n'ont jamais été imprimées :
..e Julie, comédie en un acte et en
Paris, opéra-comique en un acte,
..lle de Saint-Pierre; — *La Chau-*
..me; idem; — *Constance*, comé-
..ies et en vers; 1792; — *Agnès et*
..eux espiègles, opéra en trois actes;
..lle et Campaspe, grand opéra;
..e Lichtfield, comédie en cinq actes
— *Paris*, opéra; — *Macbeth*, idem.
..moustier a coopéré à la rédaction
..s *Muses*. Ses *Œuvres complètes*
..es en 1804; Paris, 2 vol. in-8°,
..5 vol. in-12. A. JADIN.

..othèque d'un Homme de Goût, II, 208,
.., *Manuel du Libraire*.

.. (*Guillaume*), théologien écos-
..treizième siècle. Il fut recherché
.. pour s'être montré partisan des
..aymond Lulle. On a de lui : *Exa-*
.. *Raym. Lullii Artem*, imprimé
..44.

.. *med. et inf. Ætat.*

.. (*George*), polygraphe anglais,
.. en 1736, mort en 1818. Il reçut sa
..tion dans sa ville natale, d'où il se
..André et plus tard à Édimbourg,
.. titre de membre de la Faculté
..près avoir visité le continent, il
.., qu'il quitta pour la députa-
.. Il fut appelé en 1762. D'abord
..ingham, ensuite de Pitt, il se ran-
.. de la régence, du côté de Fox.
.. vie publique en 1790, ne s'oc-
..travaux agricoles, et donna l'un
.. de la pisciculture. On a de
.. *the magnetic Mountains of*
..travaux dans plusieurs recueils,
..tions of the Royal Society of
.. *l'Agricultural Magazine*,
.. (*Speeches*) prononcés au par-

..

..ms.

..(*Thomas*), théologien écossais,
..Angus, le 23 août 1579, mort
.. D'après ses propres récits,
..dième des vingt-huit enfants
de Thomas, baron de Mureak, et de Jeanne Leslee; il prétend aussi que le 23 août, jour de sa naissance, fut pour lui, dans tout le cours de sa vie, un jour fatidique. Ce fut, dit-il, un 23 août qu'il sortit de sa patrie, qu'il fut reçu docteur en droit, qu'il fut admis à l'Académie de Nîmes, qu'il gagna un procès considérable à Toulouse, et qu'il fut mis au nombre des professeurs de Pise. On voit que Dempster croyait à l'astrologie. Ce n'était pas le seul trait de ressemblance qu'il eût avec Cardan. Comme l'illustre savant de Pavie, il éprouva de grands malheurs domestiques; un de ses frères fut écartelé à Utrecht. Pour lui, il commença ses études à Aberdeen, et les continua à Cambridge, au collége de Pembrocke. Vers l'âge de quatorze ans, il passa en France, où il se donna pour un catholique romain zélé, persécuté par ses compatriotes pour cause de religion. Quelques seigneurs de son pays l'aidèrent de leurs libéralités, et lui fournirent de quoi continuer ses études. La peste l'ayant forcé de quitter Paris, il se retira chez les jésuites de Louvain, qui l'envoyèrent à Rome. Des raisons de santé et son humeur aventureuse le ramenèrent en Flandre. Il acheva ses études à Douai, fut reçu maître ès arts et professa quelque temps les humanités à Tournay. Pressé de se produire sur un plus grand théâtre, il se rendit à Paris avant l'âge de dix-sept ans. Malgré son extrême jeunesse, il se fit recevoir docteur en droit canonique, et fut chargé de la chaire d'humanités au collége de Navarre. Cette place ne put fixer longtemps l'inconstance de Dempster. Il alla professer les belles-lettres à Toulouse, la philosophie à Montpellier, l'éloquence à Nîmes, voyagea en Espagne, et devint le précepteur d'Artus d'Épinay, abbé de Redon, depuis évêque de Marseille, fils de Saint-Luc, grand-maître de l'artillerie de France. Congédié pour une querelle qu'il eut avec un des parents de son élève, il alla en Écosse pour tâcher de retirer quelque chose de la succession de son père. N'ayant pas réussi dans ce projet, il revint à Paris, où il professa pendant sept ans dans les colléges de Lisieux, des Grassins, du Plessis et de Beauvais. Il lui arriva dans ce dernier collége une aventure qui peint son caractère. « Dempster, dit Bayle, se piquait de grande noblesse. Quoique son métier fût de régenter, il ne laissait pas d'être aussi prompt à tirer l'épée, et aussi querelleur qu'un duelliste de profession. Il ne se passait presque point de jour qu'il ne se battit, ou à coups d'épée ou à coups de poing; de sorte qu'il était la terreur de tous les régents. Grangier, principal du collége de Beauvais, ayant été obligé de faire un voyage, établit Dempster pour son substitut. Celui-ci exerça justice sur un écolier qui avait porté un duel à l'un de ses camarades, et lui fit mettre chausses bas, et l'ayant fait charger sur les épaules d'un gros drôle, il le fouetta d'importance en pleine classe. L'écolier, pour tirer raison de cet affront,



fit entrer dans le collége trois gentilshommes de ses parents et gardes du corps. Dempster fit armer tout le collége, coupa les jarrets aux chevaux de ces trois gardes devant la porte du collége, et se mit en tel état de défense, que ce fut à ces trois messieurs à lui demander quartier. Il leur accorda la vie; mais il les fit traîner en prison dans le clocher, et ne les relâcha qu'après quelques jours. Ils cherchèrent une autre voie de se venger; ils firent informer de la vie et mœurs de Thomas Dempster, et firent ouir des témoins contre lui. C'est pourquoi il se retira en Angleterre, où il trouva non-seulement un asile, mais aussi une belle femme, qu'il amena avec lui à Paris, lorsqu'il y revint. Allant un jour par les rues avec cette femme, qui montrait à nu la plus belle gorge et les plus belles épaules du monde, il se vit entouré de tant de gens que la foule les aurait apparemment étouffés tous deux, s'ils n'eussent trouvé un logis à se retirer. Une beauté ainsi étalée, dans un pays où cela n'était point en pratique, attirait cette multitude de badauds. Il passa les monts, et enseigna les belles-lettres dans l'académie de Pise, sous de bons appointements. Un jour en revenant du collége il trouva qu'on lui avait enlevé sa femme; ses propres disciples avaient prêté la main à ce rapt. Il s'en consola en stoïcien. Peut-être ne fut-il pas fâché qu'on le délivrât d'un trésor de si difficile garde. » D'après Nicéron, ce fut à Bologne, où il professait déjà depuis plusieurs années, que Dempster éprouva cette disgrâce conjugale, et il la supporta un peu moins philosophiquement que le prétend Bayle. On dit même qu'il en mourut de chagrin; mais ce fait n'est pas bien prouvé. Dempster fut enterré dans l'église de Saint-Dominique, avec une pompeuse épitaphe. Comme il faisait partie de l'Académie *della Notte*, son oraison funèbre fut prononcée au sein de cette compagnie par Ovidio Montalbani. On a de lui : *Corippi, Africani grammatici, De laudibus Justini minoris Augusti, libri quatuor*; Paris, 1610, in-8°; — *Musca rediviva*; Paris, 1611, in-8° : c'est un poëme sur une mouche qui reprend vie après avoir été noyée; — *Tragœdia, Decemviratus abrogatus*; Paris, 1613, in-12; — *Antiquitatum Romanarum Corpus absolutissimum*; Paris, 1613, in-fol.; — *Licitatio Professorum, sive præfatio solemnis habita Pisis postridie kal. novembris* 1614; Pise, 1616, in-4°; — *Bandum Mediceum*; Florence, 1617, in-4°; — *Troja etrusca, sive Gamelia ser. Frederico Urbinatum duci decursa*; Florence, 1618, in-4°; — *Bononiæ, sive præfatio solemnis habita 9 kal. novembris*; Bologne, 1619, in-4°; — *Scotorum Scriptorum Nomenclatura*; Bologne, 1619, 1622, in-4° : ce n'est qu'une simple liste des écrivains dont Dempster parle plus au long dans son *Historia ecclesiastica*; on y trouve tous les défauts que nous relèverons dans ce dernier ouvrage; — *Ulyssis Aldrovandi Quadrupedum omnium bisulcorum*

Historia, colligi cæpta a Jo
Uterverio, absoluta a Thom
Bologne, 1621, in-fol.; — *Ap*
toriam Scoticam, libri duo;
in-4°; — Κέραυνος καὶ ὀβελό
viani, Accursii et aliorum in
Institutionum; Bologne, 162
nedicti Accolti De Bello a ch
barbaros gesto pro Christi s
dæa recuperandis, lib. IV; I
in-4°; *De triplici Juramento*,
loci ex libro X Antiquitatum
cap. 3; Bologne, 1623, in-8
ecclesiastica gentis Scotoru
Bologne, 1627, in-4°. Dempster
l'impression de cet ouvrage, et
soin d'achever l'édition. On y
toire fort curieuse de sa vie, écri
et que les éditeurs ont continué
Quant à l'*Histoire ecclésiastiq*
superficielle et très-peu exacte.
vrage le jugement de Baillet : «
ster fût habile d'ailleurs, il n'en
plus droit, ni le jugement pl
conscience meilleure. Il eût
les savants fussent Écossais; il
de livres qui n'ont jamais été
pour relever la gloire de sa pat
mis diverses autres fourberies
parmi les gens de lettres. » Ce s
critiques que font de lui Usseri
Sandius, Nicolas Antoine, etc.

Chalmers, *Gen. biog. Dict.* — Nicé
hommes illustres, t. XXVIII. — Bayle
torique et critique. — Baillet, *Juge*
t. II, p. 8°.

DENAISIUS (*Pierre*), jurisco
né à Strasbourg, le 1er mai 1561
berg, le 20 septembre 1610. Il a
famille que les guerres de reli
s'expatrier. Docteur en droit en
seiller du comte palatin, il rep
en Pologne et en Angleterre. Il
seur auprès de la chambre jud
Ses principaux ouvrages sont :
sive novissimi juris compendiu
1600, in-4°; et Heidelberg, 165
sertio juridictionis cameræ i
versus senatum Spirensem; H
in-4°; — *Assertio de Idolo Hall*
1605, in 4°; ouvrage en réponse
Hallensis de Juste Lipse.

Adam, *Vitæ Erudit*or.

DENATTE (*François*), théo
né à Ligny, le 25 janvier 1696,
était curé de Saint-Pierre-en-Châ
cèse d'Auxerre. Il a paraphrase
d'Opstraet, *De Conversione Pec*
livre intitulé : *Idée de la C*
Pécheur; 1732, 2 vol. in-12.

Chaudon et Delandine, *Dictionnai*
et critique.

* DENCK (*Jean*), théologien

aptistes, originaire du Palatinat, 1528. Lors de son séjour en Suisse, s doctrines anabaptistes. La con- l avait des langues hébraïque, ie lui valut l'emploi de correcteur de Ratander de Bâle; il s'y ac- tie d'Œcolampade. De Bâle il alla mberg, pour y diriger un établis- uction publique. Mais en même aignit pas de laisser percer ses aptistes; il donna aussi à entendre le diable et les damnés pourraient res quelque jour. Ordre lui fut quitter Nuremberg et de se tenir distance de cette ville. Il se rendit s'y crea des partisans, appelés moniaques, a cause de l'opinion du des demons et de leur réhabili- . On lui fit quitter encore Augs- es localités. Après quelque temps rante, il mourut de la peste en n, ses erreurs, comme cela a u dernier moment. Ses ouvrages *che Verse* (Vers grecs), dans les g. de Maittaire; — *Was geredt hrift sagt Gott thue und mache* s (Sur ce qu'il est dit dans l'É- n fait le bien et le mal); 1526, *nkens Widerruf, Protestation* ss (Appel, protestation et aveu de bourg, 1526, in-8°; — *Alle ebreischers prache* (Tous les sur le texte hébreu); Worms,

... *Lexic.* — Will, *Beytræge zur* baptisten.

n-*Georges*, révolutionnaire belge, 831. Il fut un moment à la tête qui en 1830 s'insurgèrent à Lou- vernement établi. On lui donna *atfayette de Louvain*, et même, érieux, il s'affubla de divers titres r aux revues, général, bourg- ard colonel de la garde civique. du chagrin que lui avait ment subi, malgré un sauf- n, par le lieutenant-colonel par la populace aux portes de bre 1830. Ce suicide a l'oc- rable, qu'il eût voulu préve- ener sité de ses sentiments.

... *les Belges*

(***), littérateur français, né à Paris, le 2 novembre 1767. La se fut le premier genre dans le- mais, quoique ses fictions ne ue délicatesse, son style le laissa des plus médiocres auteurs qui re. L'ode ne lui réussit pas alors en prose, et ne lui pas qui l'a fait échapper à l'oubli. de ses mœurs se peint dans ses écrits. Partout on y trouve l'empreinte d'une âme pure, sensible et résignée. Cette philosophie modeste lui fit supporter courageusement les traverses d'une longue carrière, que l'indigence rendit souvent bien pénible. On a de Denesle : *L'Étourneau, ou les aventures du sansonnet de* ***, poëme héroïque; 1736, in-12 : ce poëme, imité de *Vert-Vert*, renferme quelques détails agréables; — *Le Curieux puni*, poëme; Paris, 1737, in-12; — *La Présomption punie*, ibid.; — *Adieux aux Muses*; ibid.; — *L'Aristippe moderne, ou réflexions sur les mœurs du siècle*; Paris, 1738, in-12; Liége, 1757, in-8°, et 1764, in-12 : cet ouvrage est une pâle et froide imitation des *Caractères* de Théophraste; — *Cerbère*, allégorie; Paris, 1743, in-8°; — *Ode sur le Mariage du Dauphin*; 1745; — *Les Préjugés du public*; 1747, 2 vol. in-12 : cet écrit est empreint d'une saine morale, solidement établie; — *Examen du Matérialisme*; 1754, 2 vol. in-12 : ce livre eut un succès mérité, malgré le style diffus dans lequel il est écrit; — *Lettre sur le* Nouvel Abrégé de l'Histoire ecclésiastique *de M. l'abbé Racine*; 1759, in-12; — *Réponse à la lettre d'un quaker*, adressée sous le nom de Philippe Gramme (don Clément), à l'auteur des observations sur le *Nouvel Abrégé de l'Histoire ecclésiastique*; ibid.; — *Analyse de l'Esprit du Jansénisme*; 1760, in-12; — *Les Préjugés des anciens et nouveaux Philosophes sur la nature de l'âme humaine*; 1765, 2 vol. in-12; — *Les Préjugés du public sur l'honneur*; 1766, 2 vol. in-12; — *Épître platonique à Thérèse*; et quelques autres pièces intéressantes. A. Jadin.

Desessarts, *Les Siècles littéraires*. — *Dict. biog. pitt.*

DENEUX (*Louis-Charles*), médecin français, né à Heilly (Somme), le 25 août 1767, mort à Paris, le 28 octobre 1846. Parent de Baudelocque, son premier maître, il étudia la médecine sous les auspices de ce praticien célèbre, et fut reçu maître en chirurgie à Amiens en 1790. Nommé en 1792 chirurgien-major du 3e bataillon des volontaires de la Somme, puis chirurgien en chef de la 24e demi-brigade d'infanterie, il revint exercer sa profession à Amiens en 1795, où il resta jusqu'en 1810 en qualité de chirurgien des hôpitaux et de professeur d'anatomie. Médecin depuis 1804, il avait donné à sa thèse le titre suivant : *Essai sur les ruptures de la matrice pendant la grossesse et dans l'accouchement*. De 1814 à 1816 il fit des cours particuliers sur la matière obstétricale. Nommé dans le cours de la dernière année accoucheur de la duchesse de Berry, il assista quatre fois cette princesse. A partir de la naissance de Mlle de Berry, les faveurs honorifiques se répandirent sur Deneux; il obtint en outre le titre de médecin-adjoint de La Maternité. En 1823 il fut appelé à la chaire nouvellement créée pour lui de clinique d'accouchement. Il sortit de France en 1830, et n'y revint qu'en 1833. Il délivra alors une der-

nière fois la duchesse de Berry, prisonnière à Blaye, et se rendit avec elle en Italie. Il revint ensuite en France. Retiré, vers la fin de sa carrière, à Nogent-le-Rotrou, il n'apparut plus qu'à de rares intervalles à Paris, où il vint visiter quelques rares et vieux amis. Ses ouvrages sont: *Sur les Hernies de l'Ovaire;* Paris, 1813; — *Sur les Propriétés de la Matrice;* 1818; — *Observations sur la terminaison des grossesses extra-utérines et sur les hémorrhagies utérines;* 1819; — *Sur la sortie du cordon ombilical pendant le travail de l'enfantement;* 1820; — *Recherches sur la cause de l'accouchement spontané après la mort;* 1823.

Journal de la Librairie.

* **DENFER** (*Jean-Henri*), surnommé JANSEN, naturaliste et alchimiste allemand, mort le 13 décembre 1770. On a de lui : *Vernunft und Erfahrungmaessiger Discours, worinn überhaupt die wahren Ursachen der Fruchtbarkeit wie auch Scheinursachen der Unfruchtbarkeit der Erden abgehandelt sind* (Discours rationnel et expérimental, où l'on expose les causes de la fécondité ou de l'infécondité des terrains); Mittau, 1740, in-4°; — *Betrachtungen uber die Cometen* (Observations sur les Comètes); Mittau, 1770, in-8°.

Gadebusch, *Liefland. bibl.*

DENHAM (*John*), poëte anglais, d'origine irlandaise, né à Dublin, en 1615, mort en 1688 (1). En 1617 il vint en Angleterre avec son père, nommé baron de l'échiquier. En 1631 il entra en qualité de pensionnaire au collége de La Trinité d'Oxford, où, au rapport de Wood, maîtres et élèves le considéraient comme un songe-creux (*dreaming*) de peu d'étoffe, plus occupé des dés et des cartes que de l'étude. Ceux qui le jugeaient ainsi étaient loin de supposer qu'il pût jamais enrichir de ses ouvrages le monde littéraire. Reçu bachelier ès arts trois ans plus tard, il entra à Lincoln's-Inn, où, entraîné par sa passion, il s'appliqua au jeu bien plus qu'aux lois. Il perdit assez d'argent pour que la chose arrivât enfin aux oreilles de son père, qui le réprimanda et menaça même de le déshériter. S'il ne se corrigea pas tout d'abord, au moins fit-il semblant de rentrer dans la bonne voie en écrivant un Essai sur le Jeu (*Essay upon Gaming*), qu'il montra à son père, et où il faisait ressortir les fâcheux résultats qu'il pouvait produire. Après cet acte de contrition, le jeune Denham ne joua plus jusqu'à la mort de son père, survenue en 1638; mais alors l'amour du jeu le reprit, et il y perdit plusieurs milliers de livres sterling, dont il venait d'hériter. En 1641 il publia une tragédie intitulée : *The Sophy*, qui eut assez de succès pour que Wood dit de son auteur qu'il avait éclaté, comme la rébellion d'Irlande, lorsqu'on s'y attendait le moins.

(1) 1668 d'après Chalmers, suivi en cela par la *Biogr. univ.* des frères Michaud. Nous adoptons la date que donne un célèbre recueil anglais, le *Penny Cyclopædia*.

On trouve dans le prologue d[illegible]
jouée dans l'hôtel privé de Black-F[illegible]
passage que voici : « Messieur[illegible]
comédiens qui parlent), si la pièc[illegible]
faites-nous la grâce d'attendre [illegible]
représentations avant de le faire
vous saurez que la perte en retomb[illegible]
et non sur l'auteur : il n'écrit ni [illegible]
l'argent ni pour se faire donner d[illegible]
n'aspire point à la réputation de [illegible]
se moque des applaudissements [illegible]
Pourquoi Denham écrit-il donc? d[illegible]
être. C'est qu'il n'avait rien de [illegible]
comme vous à présent. » Denham
momentanément dans les charges
son élévation aux fonctions de g[illegible]
Surrey et de gouverneur de Farnh[illegible]
Il quitta ce poste, pour lequel il a[illegible]
tude, et se rendit auprès du roi à [illegible]
fit paraître son ouvrage le plus [illegible]
intitulé : *Cooper's Hill*; Oxford, 1[illegible]
1650 et 1655, in-4°. Ce poëme [illegible]
suffrages; aux yeux de Dryden il [illegible]
modèle pour la majesté du style. [illegible]
Denham, dit-il dans l'ouvrage intit[illegible]
the Poets; ce vieux poëte boiteux, [illegible]
tion est fondée sur le *Sophy* et sur [illegible]
il menait avec lui plusieurs li[illegible]
tout haut que rien ne se ven[illegible]
ses terres. Mais Apollon lui [illegible]
encore quelque chose, afin de dis[illegible]
çons que la cour av[illegible] ue le poëm[illegible]
Hill, tant vanté, [illegible] œuvre d'un
qui en avait eu [illegible] res
ne se montra pas [illegible]
Hill, dans sa [illegible]
dans les mêmes regrets Denha[illegible]
« Ici Denham, s'écrie-t-il, fit en[illegible]
tueusement ses premières chanso[illegible]
chanta pour la dernière fois : O pert[illegible]
quelles larmes le fleuve (la Tar[illegible]
t-il pas à la vue de [illegible] triste p[illegible]
lorsqu'elle passa [illegible] ses bord[illegible]
cultivant les [illegible] tio[illegible]
mêlait aux préoc[illegible]
en 1647 il fut [illegible]
auprès du roi, [illegible] de [illegible]
Hugh Peters se laissa désa[illegible]
permit à Denham de voir [illegible]
qui lui conseilla « de ne plus faire
que pendant qu'on était jeune e[illegible]
rien de mieux à faire, il était perm[illegible]
à cela; mais que quand on était
choses plus [illegible] l'[illegible]
se liv[illegible] à la po[illegible]
pas à [illegible]
pr[illegible] du vi[illegible]
ne [illegible] pas [illegible] parole. Il a[illegible]
dép[illegible] de [illegible]court, le roi [illegible]
demeurer secrètement à Londres
de sa correspondance secrète a[illegible]
mais l'écriture de Cowley, qui [illegible]

…nnes, fut reconnu, et tout faillit …nne réussit à échapper au danger. … employé à faire passer en France … De Pologne, où il se rendit ensuite, … préleva sur les Écossais en voyage … environ 10,000 livres sterling à … pour le roi, il revint en An… 1652. En revanche, il se trouva ré… même gêne par les pertes qu'il avait … les conséquences désastreuses de … Il fut assez heureux pour être … comte de Pembroke, qui l'hébergea … année. La restauration rétablit ses … nommé inspecteur général des … eaux et chevalier du Bain lors du … du roi. Il renonça alors à la poésie, … que de sa place. Les désagré… éprouva à la suite d'un second ma… perdre quelque temps la raison. … Butler se permit au sujet de Den… comme qui fait peu d'honneur à son … dit à ce sujet Johnson, quelle … a pu lui valoir ce qu'aucune … excuser (*what provocation … to do what no provocation can* …) recouvra peu de temps après la … alors sur la mort de Cowley, qu'il … un beau poëme, qui l'honore … un juste hommage à un autre … mourut dans l'exercice de ses … enterré à Westminster, entre … : Chaucer, Cowley et Spen… de Johnson, Denham est un des … anglaise (*one of the fathers … poetry*).

… avec Waller la voie du progrès … poésie anglaise. Outre les ouvrages … ce poëte : *The Destruction of* …, 1656; — *Cato Major; A new … Psalmes; A Panegyric on gene… True Presbyterian*; Londres, … certain que cet écrit soit sorti … Denham; — *Directions to a* … observation qu'au sujet de l'ou…; — *Clarendon's House war…* … *Directions to a Painter*. … liste quelques autres écrits. … de Denham ont eu plu… la première a été publiée en … est de 1719. V. R.

… — Johnson, *Lives*. — Chalmers, … Chaufepié, *Nouveau Dict. hist. et* …

… *Voy.* DIXON.

…-*Maria-Carlo*), historien … en 1731, mort en 1813. … Saluces, où il prit l'habit ec… quelque teinture de … suisse qu'il y rencontra …; en 1748 il entra dans … à l'université de Turin; … ordres, et fut, en 1753, nommé professeur d'humanités à Pignerol. Une comédie de collége, où, à propos de la direction des écoles, il faisait l'éloge des prêtres séculiers aux dépens des moines, lui attira la haine des jésuites : il lui fallut quitter Pignerol. Après avoir reçu, en 1756, le grade de docteur en théologie à Milan, il rentra dans les écoles royales, et fut nommé professeur extraordinaire d'humanités et de rhétorique au collége supérieur de Turin. Déjà il avait publié un écrit théologique : en 1760 il fit paraître un *Discours sur les vicissitudes de la littérature*. La manière dont il s'exprimait sur Voltaire lui attira un sarcasme mordant de la part de celui-ci (voir *L'Homme aux quarante écus*, chapitre dernier). Denina avait formé le projet d'écrire l'histoire littéraire du Piémont; mais une entreprise plus vaste l'y fit renoncer. En 1769 il publia le premier volume de l'*Histoire des Révolutions d'Italie*, qui lui valut la chaire de rhétorique au collége supérieur de Turin. Un an après, lorsque parut le second volume, il obtint la chaire d'éloquence italienne et de langue grecque à l'université; la troisième, terminé en 1771, eut un grand succès; mais Denina ayant fait imprimer quelques années après, à Florence, un manuscrit sur l'emploi des personnes (*Dell' Impiego delle Persone*), on l'attaqua comme coupable d'infraction à la loi qui défend à tout Piémontais de rien faire imprimer en pays étranger sans la permission des censeurs de Turin. Le livre fut supprimé, l'auteur exilé à Verceil et privé de sa chaire. La protection de son ami l'abbé Costa d'Arignan, devenu archevêque de Turin, le fit revenir dans cette ville. M. de Chambrier, envoyé de Prusse à Turin, ayant appris qu'il se proposait d'écrire les révolutions de l'Allemagne, l'engagea au nom de Frédéric II à se rendre à Berlin. Denina arriva dans cette ville en 1782, et fut immédiatement nommé membre de l'Académie des Sciences; cependant, il ne plut jamais à Frédéric II. Quelques ouvrages qu'il publia en Allemagne n'y eurent pas un grand succès. Sa vie s'écoula exempte de vicissitudes, à travers les guerres et les bouleversements de la fin du dix-huitième siècle, et l'année 1804 le trouva à Mayence, où le vit l'empereur Napoléon, qui, au mois d'octobre suivant, le nomma son bibliothécaire. Cette place l'appela à Paris, et il y demeura jusqu'à l'époque de sa mort. Le seul ouvrage vraiment remarquable que Denina ait composé est l'*Histoire des Révolutions d'Italie* (*Delle Revoluzioni d'Italia*), 3 vol. in-4°, traduite en français par l'abbé Jardin; Paris, 1771-75, 4 vol. in-12. Cette composition, d'ailleurs peu remarquable, est d'un style si supérieur aux autres écrits de Denina, que ses nombreux ennemis n'hésitèrent pas à dire qu'un savant prélat italien était l'auteur de cet ouvrage, auquel le professeur n'aurait fait que mettre son nom; celui-ci, en repoussant cette imputation, avoua qu'il

avait souvent consulté son ami l'abbé Costa d'Arignan. Denina avait repris dans sa vieillesse le projet d'écrire l'histoire du Piémont : il en composa trois volumes, qui n'ont point été publiés, mais que M. Frédéric Strass a traduits en allemand sur le manuscrit italien. Les *Révolutions d'Allemagne* parurent à Florence, en 1804, 8 vol. in-8°; — *La Russiade* (Berlin, 1799) est une espèce d'épopée consacrée à la gloire de Pierre le Grand et, à ce que l'auteur prétendait, traduite sur un original grec inédit. L'*Essai sur la Vie et le Règne de Frédéric II* fut aussi écrit à Berlin et publié en 1788. Outre les ouvrages mentionnés dans cet article, on a de Denina : *De Studio theologiæ et de norma fidei*; Turin, 1758 ; — *Parlamento Ottaviano ;* Lucques, 1763 ; — *Bibliopea, o sia l'arte de compor libri ;* Turin, 1776 ; — *La Sibella Teutonica ;* Berlin, 1786 ; — *Apologie de Frédéric II roi de Prusse sur la préférence qu'il parut accorder à la littérature française ;* Paris, 1787 ; — *Discours sur les progrès de la littérature dans le nord de l'Allemagne ;* Berlin, 1788 ; — *Guide littéraire ;* 1794, 1795, 3 vol.; — *Dell' uso della lingua francese ;* Berlin, 1803 ; — *La Clef des Langues, ou considérations sur l'origine et la formation des langues ;* Berlin, 1804, 3 vol. — *Tableau historique, statistique et moral de la haute Italie ;* Paris, 1806 ; — *Istoria dell' Italia occidentale ;* Turin, 1809, 6 vol. [*Encycl. des Gens du Monde.*]

Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, t. IV. — *Riflessi Memorie sopra la Vita e le Opere di Carlo Denina;* Parme, 1799, in-12.

DENIS. *Voy.* DENIS.

DENIS, roi de Portugal. *Voyez* DINYS.

DENIS (*Guillaume*), hydrographe français, natif de Dieppe, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Tables de la déclinaison du soleil et des principales étoiles du firmament ;* Dieppe, 1663, in-4° ; — *Traité de la variation de l'aiguille aimantée;* ibid., 1666, in-4°; — *L'art de naviger par les nombres et secantes ;* ibid., 1668, in-8° ; — *L'art de naviger dans sa plus haute perfection ;* ibid., 1673, in-4°.

Lelong, *Bibliothèque historique de la France.*

* **DENIS** (*Jacques*), jurisconsulte et poëte français, vivait à Paris dans la seconde moitié du dix-septième siècle ; il a laissé une comédie en trois actes et en vers, *Les Plaintes du Palais, ou la chicane des plaideurs ;* Paris, 1679 : c'est une satire mordante et vive, bonne à faire connaître les mœurs des gens de chicane à cette époque. Il existe deux comédies restées inédites du même auteur, lequel se vante d'avoir été honoré des suffrages de messieurs Corneille (Thomas sans doute) et Boursaut ; elles ont pour titres : *Le Salmigondi comique* et *L'Amour apothicaire.* G. B.

Catalogue de la bibliothèque dramatique de M. de Soleinne. t. II, p. 89.

DENIS (*Jean-Baptiste*),
né à Paris, dans la première
tième siècle, mort le 3 octol
la médecine à Montpellier, et
A son retour dans la capitale,
fesseur de philosophie et de
obtint le titre de médecin c
de Louis XIV. Le roi Charles
Angleterre, et lui offrit la pla
decin, ou archiâtre ; Denis re
France. « Peu de médecins, dit
dicale, ont défendu la transfu
chaleur que lui ; il la pratiq
sur les animaux, mais mêm
fut vraisemblablement le prer
cette expérience dangereuse ;
sujets qu'il opéra étant v
veuve attaqua les expérimen
et le parlement, qui se saisit
un arrêt portant défense de
transfusion sur les homme
Lettre à M. de Montmor t
périences de la transfusi
hommes ; Paris, 1668, in-4° ;
une folie invétérée, qui a
peu par la transfusion du
in-4° ; — *Discours sur l'*
claire et sur les horoscopes ;
— *Recueil de mémoires et c*
arts et les sciences, prése
phin pendant l'année 1672 ;
Denis tenait chez lui des conf
où l'on traitait principalemen
des mathématiques et de la
sonnes habiles dans ces scie
régulièrement ; mais on n'en
vants qui n'étaient d'aucune
Ces conférences commencèren
continuaient encore en 1672.
cette espèce d'académie, publ
suppléer au *Journal des Sava*
mentanément cessé de paraîtr
dans le tome III de la réimpr
des Savants ; Amsterdam, 1
lation curieuse d'une fonta
Pologne, laquelle, entre a
a celle de suivre le mouve
et de s'enflammer comme f
de guérir diverses maladie
la vie jusqu'à cent cinquan
plication des propriétés d
fontaine ; Paris, 1687, in-4°.
sais de Denis sur la transfusi
sous forme de lettres, dans l
vants, et traduits en anglais
tions philosophiques.

Journal des Savants, 1667, 1672.
historique de la Médecine. — *Bi*

* **DENIS** (*Jean-Baptiste*),
né vers 1675, mort vers 17
détails bien précis sur les circo
Après avoir été secrétaire de

passa à l'étranger, et il se mit à
nbre de ces libellistes que les im-
vres employaient à la composition
riques où toutes les gloires de la
déchirées sans ménagement. Tout
tre, Denis spécula sur le scandale
lonnie; il publia les *Mémoires
la Cour et du Clergé de France;*
de), 1712, vol. in-8°. Ce libelle,
prétend que Bossuet était marié
avec mademoiselle Desvieux de
se livrait à la contrebande, qu'il
es revenus par des moyens illicites.
le Louis XIV avec madame de
: raconté avec des détails dont
été reconnue depuis; ce qui mon-
Denis était bien informé.

G. B.

ist.

uis), géographe français, vivait
ait bon graveur, appliqua son ta-
aphie, et se fit distinguer dans cette
i ses nombreux ouvrages on doit
ographique et raisonné de Pa-
ad, in-12, avec 42 cartes; — *Cartes*
aris, 1761, atlas in-4° : cet atlas se
ept cartes; elles représentent la
e sous les rapports particuliers;
de la population, de la minéralo-
*nalyse de la France, ou recueil
les provinces, avec une ex-
emandes et réponses;* Paris,
— *Géographie des Dames, ou alma-
ique et historique;* Paris, 1764,
— *Empire des Solipses*, atlas de
1764, in-12 : c'est un atlas du
s des jésuites; il est fort curieux,
très-incomplet; — *Guide royal,
ire topographique des grandes
aux villes;* Paris, 1764, 2 vol.
ches; — *Mappemonde phy-
que et mathématique;* Paris,
; — *Tableau topographique des*
Paris; Paris, 1769, in-8°; — *Iti-
f d'un arrondissement de
nte lieues de la ville de*
1777, 2 vol. in-12; — *Précis
topographique du diocèse de*
in-fol.

rance littéraire.

iel, bibliographe et poète al-
septembre 1729, à Scharding,
Vienne, le [illegible] septembre 1800.
es études au séminaire des Jé-
entra en 1747 dans leur ordre.
comme prêtre et pédagogue
antes variées et solides lui
la place de professeur de
oire littéraire au collège de
e. En 1773 on lui confia
bibliothèque de Garelli. Le
rèse et son ordre ayant
été supprimés, Joseph II nomma Denis en 1784 second conservateur et en 1791 premier conservateur de la Bibliothèque impériale. On remarque parmi ses écrits : *Merkwürdigkeiten der Garellischen Bibliothek* (Curiosités de la bibliothèque de Garelli); Vienne, 1804, in-8° et in-4°; — *Wiens Buchdruckergeschichte bis* 1560 (Histoire de l'Imprimerie à Vienne jusqu'en 1560); Vienne, 1782, et supplément, 1793, in-4°; — *Einleitung in die Bücherkunde* (Introduction à la bibliographie); 2e édition, Vienne, 1795-96, 2 vol. in-4°; — *Codices manuscripti theologici bibliothecæ Palat. Vindobonensis latini aliarumque Occidentis linguarum;* Vienne, 1793-1802, 2 vol. in-fol., en six parties; — *Ossians und Sineds Lieder* (Chants d'Ossian et de Sined); Vienne, 1784; 2e édition, 1791-94, 6 vol : c'est une pâle imitation de la poésie des anciens bardes; — *Michaelis Denisii Commentariorum de vita sua Libri V*, en allemand; Winterthur, 1802.

Biographien Œsterreichischer Dichter (Biographie de poëtes autrichiens); vol. 2, cahier 1, p. 37 et suiv.

DENIS *de Gênes* (Le Père), théologien italien, né à Gênes, en 1636, mort en 1695. Il entra dans l'ordre des Capucins, et publia un ouvrage intitulé : *Bibliotheca Scriptorum ordinis Minorum S. Francisci Capuccinorum*; Gênes, 1680, in-4°; ibid., 1691; Venise, 1747, in-fol.

Bernard de Bologne, *Bibl. Capucc.* — Clément, *Bibl. Cur.*, VII.

DENIS DE LA NATIVITÉ, navigateur français, né à Honfleur, en 1600, mis à mort en novembre 1638. Il se nommait Pierre *Berthelot*. Il prit en 1614 la carrière maritime, et fit comme novice plusieurs voyages en Europe et à Terre-Neuve. En 1619 il partit pour les Indes, sous les ordres du général Beaulieu; son vaisseau fut brûlé par les Hollandais à Jaatra, et lui-même passa dans la marine portugaise. En 1629 il fut chargé de conduire une flotte destinée à débloquer Malacca et à agir contre le sultan d'Achem. Dans cette campagne il fit connaissance avec le P. Philippe de la Sainte-Trinité, et entra dans l'ordre des Carmes déchaussés, sans pourtant renoncer à l'état militaire, car quelque temps après avoir prononcé ses vœux il conduisit une escadre portugaise contre les Hollandais, et prit part devant Goa à un combat naval qui dura trois journées. En 1638 il accompagna un ambassadeur portugais envoyé à Achem; mais le 25 octobre, à peine débarqué, il fut saisi avec ses compagnons de voyage, et mis à mort après un mois de souffrances. On a du P. Denis des *Cartes* et des *Notes* remarquables par leur exactitude.

Bernard de Bologne, *Bibl. Capucc.*

* **DENIS** (*Ferdinand*), littérateur et bibliographe français, est né à Paris, le 13 août 1798. Son père, employé supérieur aux Affaires étrangères, le destinait à la diplomatie, à cet art où la parole ne sert qu'à voiler la pensée; doué d'une intelligence laborieuse, le jeune Denis pré-

féra l'étude des langues. Familier avec le ... les langues orientales et néolatines, M. ... sut puiser avec profit aux sources fécondes ... alimentèrent ses talents d'érudit et ... graphe. Il alla au Brésil en étudia les ... en philosophe et les ressources de la contrée en savant. A son retour, il écrivit l'histoire de cet empire et de la plus grande partie des autres provinces de l'Amérique méridionale; chacune de ses publications obtint un succès mérité. Il y apprécie avec une grande sagacité le caractère, les coutumes, les arts, les qualités et les défauts de ces peuples européens transportés sous le climat qui leur donna comme une existence nouvelle. Les événements politiques interdirent à M. Denis les voyages du Levant, que méditait son goût observateur Son temps fut utilement employé à des œuvres importantes, qui lui ont valu les distinctions de plusieurs gouvernements de l'Europe et de l'Amérique. Ce modeste écrivain est un des conservateurs de la célèbre bibliothèque de Sainte-Geneviève, où ses connaissances variées rendent d'importants services aux jeunes gens studieux qui trouvent dans M. Denis un guide dont le caractère bienveillant fait aimer les conseils. Ses travaux ont pour titres : *Le Brésil, ou histoire, mœurs, usages et coutumes des habitants de ce royaume* (en société avec M. Hipp. Taunay); Paris, Nepveu 1821-1822, 6 vol. in-8°, fig.; *Buénos-Ayres et le Paraguay; histoire mœurs usages et coutumes de cette partie de l'Amérique* Paris, Nepveu, 1823, 2 vol. in-18 *La Guyane, ou histoire, mœurs usages et coutumes des habitants de cette partie de l'Amérique;* Paris, Nepveu, 1824, 2 vol. in-8; — *Scènes de la nature sous les tropiques, et de leur influence sur la poésie,* suivies de *Camoëns* et *Jozé Indio;* Paris, Janet, 1824, in-8° — *Résumé de l'Histoire du Brésil,* suivi du *Résumé de l'Histoire de la Guyane;* Paris, 1825, in-18 : cet ouvrage réimprimé en 1827 et contrefait en Belgique, a été traduit en portugais à Rio-de-Janeiro; — *Résumé de l'Histoire de Buénos-Ayres, du Paraguay et des provinces de la Plata,* suivi du *Résumé de l'Histoire du Chili,* avec des notes; Paris, 1827, in-18; — *Résumé de l'Histoire littéraire du Portugal suivi de l'Histoire littéraire du Brésil* Paris, 1826 in-18 de plus de 600 pages; l'auteur prépare une 2e édit., en 3 vol. in-8° ; — *André le Voyageur, histoire d'un marin* Paris, 1827, in-18, figures de Devéria. On peut lire sur ce petit volume ce qui en a été dit par M. Sainte-Beuve, préface de *Paul et Virginie;* il a été réimprimé format in-8° en 1840 ; — *Ismael Ben Kaizar, ou la découverte du Nouveau Monde;* Paris 1829, 5 vol. in-12 2e édit., Gosselin, 1829; *Atlas de la Littérature espagnole,* dans la *Collection des Atlas de Littérature* de Jarry de Mancy; Paris, 1831, 1 vol. in-fol. ; — *Atlas de la Littérature portugaise;* ibid., id., in-fol. ; — *Tableau*

hi ... et critique ... ne l'orig ... influence et le ca ... de l'astrologie, des ... de la kabbale, la ... etc. : Paris, 1830, in-... de l'*Encyclopédie* ... : — *Le Bré ... ou la ... de tou ...* Paris, ... livre. ... a paru chez S ... *écrits à miniatures, dans l ... avec la peinture moderne* à la ... du *Manuel du Peintre et du Scul ...* dans lequel on traite de la philos ... L.-C. Arsenne; Paris, 1833, ... *Souza;* Paris, Gosselin, 1835, ... détruit en partie par un incendie; *Luiz de Souza* est une continuation ... les sciences occultes *Le Brési ...* sant partie de la collection de l'*U ... que;* Paris, Didot, 1837, in-8°, 1846, avec additions ; — *Chroniqu ... ques de l'Espagne et du Portug ... Tisserand de Ségovie,* drame d ... siècle; Paris, 1839, 2 vol. in-8°; ... *de la régence d'Alger, h ... Rousse,* chronique arabe ... bliée sur un manuscrit de ... avec un appendice et des notes ... Sander Rang) Paris, 1837, 2 vol. et cartes; — *Camoëns et ses Co ...* suivi de la traduction de *Poésies ...* tête de la traduction des *Lusiade ...* Fournier et Desaules; Paris, G... portr., in-8°; — *Notice sur le me ... vers,* en tête des *Poésies* de ma... laut, publiée avec des notes de M. Ferd. Wagnien; Nevers, 1842 fig.; — *Le Monde enchanté,* cos... *histoire naturelle fantastiques* ... Paris, 1843, in-32; *Le Portugal* ... tion de l'*Univers pittoresque;* P... in-8° à 2 colonnes, fig. : — *Le ... vigation;* Paris. 1847. ...8° : ... 136 pages, a ... bronze exé... Toulon; — *une fête ...* Rouen en 1550, suivie d'un fr... siècle, roulant sur la ... ples du Brésil et des po... de Christovam Va... ; ... grand in-8°; — ... *tabac en France.* ... *miques de M. D ...* Paris 1851, in-8°; — ... *occultes,* 1852 : ce travail a ... ré ... ouvrage intitulé *Le ... Age.* ... ducteur, M. Ferd. ... a publié ...

des *Théâtres étrangers* un volume et des drames de Gomes, Pimenta de Antonio José; Paris, Ladvocat, 1833, in- mé dans le *Théâtre Européen* une nou- tion des chefs-d'œuvre des théâtres al- anglais, espagnol, etc.; deux drames ne sibelle, l'*Inez de Castro*, de Ferreira, par le même; Paris, 1835, grand des articles considérables sur le Para -Grosso, trad. de la *Corografia Bra-* insérés dans les *Annales des Voyages*. entreprit une traduction complète du ro, formant 4 à 5 vol. in-8°. M. Ferd. a outre travaillé à la *Revue des Deux* à la *Revue de Paris*, à la *Revue Eu-* ; à *L'Artiste*, au *Journal des Voyages*, *Pittoresque*, etc. Il est un des col- s les plus laborieux de la *Nouvelle* *générale*, pour laquelle il a rédigé les articles concernant les Portu- . Il a sous presse un grand travail . Enfin, cet infatigable et zélé en 1854 une édition diamant des *Malouet dans les forêts de la*

De P ***.

particuliers.

(*Alphonse*), agronome français, est né à Paris, le 25 décembre premières études au lycée de Ver- à l'École de Saint-Cyr, d'où il dans le 58ᵉ régiment de à la première campagne de France, à la suite de la bataille de Monte- , il fit partie de l'armée de la retour à Paris, il chercha dans les une distraction aux tracasse- qui venaient assaillir les offi- -solde. Ce fut alors qu'il fit repré- comédie en un acte et en vers, inti- *ou l'ami du mari*. Mais il la carrière du théâtre, et se midi, pour se livrer à des travaux maire d'Hyères après les jour- , il consacra ses loisirs à l'intro- culture de plusieurs plantes exo- lesquelles on remarque le tef (*poa* plusieurs belles espèces d'*arau-* du Japon, l'*elaïs guineensis*, de la Nouvelle-Galles du Sud, la Chine, etc. Vers la fin de 1833, la publication d'un volume in-folio *nades pittoresques et statis- département du Var*, livre resté dont la partie relative à Hyères a été imprimée en 1841, in-8°, du docteur Bayle sur l'influence ; 3ᵉ édit., 1853, in-8°. — Enfin Denis fut élu député du Var, et la discussion de plusieurs pro- . Il fonda, de concert avec la *Revue de l'Orient*; Paris, ; c'est un recueil fort estimé et utile à consulter par ceux qui veulent se ren- seigner sur l'état de l'Orient. Vers la fin de 1844 et au commencement de 1845, il visita l'Algérie, et de retour à la chambre, il exposa dans les séances des 17 et 18 juin les moyens de coloni- sation les plus convenables et les résultats qu'on avait déjà obtenus, malgré les difficultés presque insurmontables qu'a toujours rencontrées la créa- tion des établissements coloniaux.

Documents particuliers. — *Dictionnaire de la Con- versation* (*Supplément*).

DENISART (*Jean-Baptiste*), jurisconsulte français, né à Iron, près de Guise, le 1ᵉʳ octo- bre 1713, mort à Paris, le 4 février 1765. Il était depuis 1739 procureur au Châtelet de Paris, lorsqu'il fit paraître une *Collection de décisions nouvelles et de notions relatives à la juris- prudence*; Paris, 1754-1756, 6 vol. in-12; 5ᵉ édition, ibid., 1771, 4 vol. in-4° : ouvrage fait sans méthode et rempli de citations inexactes. Camus et Bayard en commencèrent, sur un nouveau plan, une édition, dont les neuf premiers volumes furent publiés à Paris, de 1783 à 1790, in-4°; mais les changements survenus alors dans la législation empêchèrent l'achèvement du tra- vail de ces savants avocats. Le tome IX, le der- nier qui ait paru, finit au mot *Hypothèque*. En 1806 et 1807, Calenge donna, sous le même titre et le même format, les tomes X à XIII et vingt- et-une feuilles du tome XIV, pour servir de con- tinuation et de table supplémentaire aux neuf volumes de Camus et Bayard. On doit en outre à Denisart : *Almanach des Plaideurs*; Paris, 1745, in-12, et une édition annotée des *Actes de Notoriété donnés au Châtelet de Paris sur la jurisprudence et les usages qui s'y obser- vent*, par Jean Le Camus; Paris, 1759, in-4°. De Varicourt, lieutenant civil, ami de Denisart, a revu et publié de nouveau cette édition; Pa- ris, 1769, in-4°.

E. REGNARD.

La France littéraire de 1769. — Camus, *Bibliothèque choisie des livres de droit*.

* **DENISE** ou **DENYSE** (*Jean*). *Voyez* DENYSE.

Lelong, *Biblioth. histor.*

DENISOT (*Gérard*), médecin français, né aux environs de Chartres, vers 1520, mort en 1595. Il étudia la médecine à Paris, et fut reçu docteur en 1548. Pendant près d'un demi-siècle, il exerça la médecine avec un grand succès. On trouva parmi ses papiers un manuscrit en vers grecs et latins sur les Aphorismes d'Hippocrate. Jacques Denisot, son petit-fils, le fit imprimer (Paris, 1634, in-8°), avec quelques épigrammes du même auteur. On a encore de lui : *Non ergo solius thoracis adfectus indicat respiratio*; Paris, 1549, in-4°; — *Ergo hystericis venæ sectio*; Paris, 1573, in-4°; — *An hemorrhagiæ unius generis remedia?* Paris, 1574, in-4°; — *Ergo vero mania, melancholia et phrenitis facilius ut fiunt ita et curantur*; Paris, 1586, in-4°; — *Ergo facultas nutrix omni viventi necessaria*; Paris, 1587, in-4°.

Biographie médicale.

DENISOT ou **DENYSOT** (*Nicolas*), poëte français, né au Mans, en 1515, mort à Paris, en 1559. Son père, Jean Denisot, bailli d'Assé, était avocat au présidial du Mans. Il se fit d'abord connaître comme adroit dessinateur, et prit part à la confection de la carte du Maine, qui porte le nom d'Androuet Du Cerceau. Son premier recueil de vers parut en 1545. Il le publia sous cet anagramme : *par le comte d'Alsinoys*. Aussi quand il parut à la cour et devint un des familiers de François Ier, celui-ci dit-il plaisamment : « Ce comté d'Alsinoys n'est pas de grand revenu, puisqu'il n'est que de six noix. » On peut croire qu'il quitta le Maine pour aller faire briller son talent sur un plus grand théâtre, vers la même année 1545. Toute la cour de Fontainebleau le connut, et le trouva gai compagnon. Cependant, s'étant mis à la suite d'une dame de haut rang, dont le nom est inconnu, Denisot s'éloigna bientôt de la cour, et se rendit a Londres, où il fut chargé d'enseigner les lettres et les mœurs françaises aux filles d'Édouard Seymour, protecteur du royaume. Il reparut en France sous le règne de Henri II, et devint un des amis de Ronsard, de Joachim du Bellay, de Belleau, de Jodelle, un des astres de la pléiade. On agite cette question : Nicolas Denisot est-il le premier qui ait essayé, sans trop de succès, d'accrediter en France les vers blancs et mesurés? Pasquier raconte que Denisot fut en cela le malheureux imitateur de Jodelle. C'est l'opinion qui nous paraît la plus vraisemblable. Nous ne voulons pas dire assurément que Denisot fût incapable de cette audace ; loin de là : c'était un novateur téméraire, qui donnait volontiers dans tous les excès de la nouvelle école. Pour s'en convaincre, il suffit de lire quelques strophes de ses *Cantiques* ou de ses *Noëls*, autrefois goûtés, aujourd'hui justement oubliés. Il aimait d'ailleurs, par instinct, les périlleuses entreprises. Il prétendit un jour restituer à la France la ville de Calais, occupée par les troupes anglaises. L'affaire, on le voit, n'était pas de médiocre importance. Ayant pénétré dans la ville, il en leva le plan le plus exact, et le transmit au duc de Guise. La place fut assiégée en janvier 1558 ; et sur les instructions de Denisot, elle fut prise. Il aurait peut-être été grand capitaine, s'il n'eût été méchant poete. On a de lui : *Noelz par le comte d'Alsinoys, présentez à madamoyselle sa Valentine;* Le Mans, 1545, in-12; — *Cantiques du premier advénement de Jésus-Christ*; Paris, 1553, in-8° (1). Thomas Tanner, dans sa *Bibliotheca Britannico-Hibernica*, lui attribue un volume de vers latins en l'honneur d'Édouard VI, conservé en manuscrit à la bibliothèque de Westminster. La Croix du Maine compte parmi ses œuvres un *Livre de*
n'est pas parvenu jusqu'à nous. On
core quelques-unes de ses pièc
éparses dans les recueils du ten
comme on le suppose, inséré que
dans l'*Heptaméron* et dans les *Con*
aventure des Périers? Cela n'est pa
ment établi. Il a formé le recueil po
titre : *Le Tombeau de la reine* A
Paris, 1561, in-8°.

La Croix du Maine, *Bibliothèque fra*
Verdier, *Bibliothèque*. — Pasquier, *Recher*
— Ch. Nodier, *Notice sur Bonav des Pe*
de ses Œuvres. — Royer, *Notice sur l*
vrages et la famille de Nicolas Denisot; da
de la Sarthe de 1812. — B. Hauréau, *Hist*
du Maine, t. III. — Rathery, *Bulletin d*
2e série, 1840, p. 435.

DENMAN (*Thomas*), chirurgien et
anglais, né le 27 juin 1733, à Bakev
comté de Derby, mort le 26 novem
était fils d'un pharmacien ; à l'âge de
ans, il se rendit à Londres, et y pa
à étudier l'anatomie et les opér
gicales. Il entra ensuite dans la
resta jusqu'à la conclusion de la pai
revint alors à Londres, suivit avec
leçons de Smellie, et alla s'établir à
après avoir obtenu un diplôme d
d'Aberdeen. Revenu à Londres au b
que temps, il fut protégé par Cave
Drake, et vers 1770 il commenç
avec d'Osborne, des leçons d'ac
qui attirèrent un concours nomb
teurs. Il publia sur le même sujet d
qui obtinrent l'accueil le plus favo
vint médecin accoucheur de l'hôp
dlesex et membre de la Société
dimbourg. On a de lui : *An Essay o*
Fever; Londres, 1768, in-8°; trad.
Altenbourg, 1777, in-8°; — *An Ess*
ral Labour; Londres, 1786, in-8°;
tion to the Practice in Midwifer
1787, 1795, in-8°; traduit en allema
Jacques Roemer, Zurich, Leipzig,
en français par Jean-François Kuys
1802, in-8° : « Cet ouvrage, dit *l*
médicale, est regardé comme clas
gleterre; mais il est inférieur s
rapports à celui de Baudelocque
risms on the Application and use
ceps and vectis in preternatur
Londres, 1788, in-8°; ibid., 1817, in
lection of engravings tending t
the generation and parturitio
and of the human species; Lo
in-fol.; ibid., 1815, in-fol.; — *Engr*
uterine Polypi; Londres, 1801, in-
rations on the rupture of the ut
shuffles in infants, and on the m
Londres, 1818, in-8°; — *Observa*
of cancer; Londres, 1816, in

(1) Ces cantiques, médiocres comme poésie, offrent parfois un caractère pittoresque, à cause des détails descriptifs que Denisot accumule, et qui ne pouvaient sortir que d'une main habituée à manier le pinceau ou le crayon autant que la plume. L'édition originale est fort rare; [illegible] tirée à un petit nombre d'exemplaires.

... médicale

AN (Thomas), célèbre avocat et anglais, né le 23 juillet 1779; mort à ny, dans le Northampton, le 22 sep-4, était fils d'un des médecins de Il termina son éducation et prit ses collége de Cambridge, en 1800. Il 1804 la fille d'un ecclésiastique de lle-fille d'un baronet, dont il eut ats, dont onze ont survécu à leur lle en 1852. Peu après son mariage, l'exercice de la profession du barreau Il était ami particulier des lords Brougham et du docteur Lu-n 1819 il était grandement accrédité et député aux communes pour le rham. Membre de l'opposition contre tion tory, il combattit les six bills pro-chancelier Eldon et lord Castlereagh : époque de troubles et de conspira-ulait enchaîner la presse, dont il fut nseurs les plus habiles, ainsi que de discussion, qu'on voulait entraver. était déjà grande, lorsque le re-leterre, en 1820, de la femme du t, depuis George IV, donna lieu à ndaleux : Denman fut admis comme ur) par la princesse, tandis que sista comme avocat. Lors de l'élec-qui suivit l'avénement de Geor-fut élu député de Nottingham, lutte des plus acharnées. La des honneurs de son rang; mais , poursuivie par Denman, Broug-ton, fut victorieuse des intrigues V et de l'opposition de son chance-occasion, les nobles traits, la e, et l'émotion qui animait Den-buèrent beaucoup au triomphe de l'administration de lord El-ne put obtenir les honneurs ac-ssion; mais la cité de Londres, conféra le poste modeste de com-, qui est le premier pas dans la la cité. Sous l'administration de fut créé *attorney general*), et en cette qualité il soutint . A la mort de lord Tenderden, en lord *chief-justice*, ou président du Roi, et en 1834 élevé à la , ce fut lui qui prononça la fa-dans le procès de Stockdale , où la magistrature anglaise osa privilége illimité réclamé par communes en faveur de son im-triompher la justice sur la poli-hautement les principes de mérita dans cette circonstance suprême gardien des libertés de remplit ses fonctions judiciaires ans avec une dignité qui aug-cette magistrature. S'il n'avait d'un homme d'État, et si l'on retrouvait encore en lui l'esprit d'un avocat, tout le monde reconnut la droiture de ses intentions, son amour pour la vérité, la simplicité de ses manières, et ses méditations consciencieuses. Il était, dit le *Times*, le réformateur des abus et l'ennemi de tout ce qui pouvait ternir l'éclat ou diminuer l'influence de nos institutions. Son aversion pour l'esclavage des Africains était devenue une passion, et il s'éleva avec ardeur contre la cruauté et l'injustice des possesseurs d'esclaves et contre les offenses qu'elles causaient à l'humanité et à la religion. Il contribua puissamment à la réforme des lois criminelles, dont Samuel Romilly prit l'initiative; il soutint toujours la cause de la tolérance et de la liberté religieuses, se montra zélé pour l'amélioration de l'instruction populaire, la diffusion des connaissances, et l'amendement des coupables. On ne connaît de lui aucun ouvrage spécial sur la jurisprudence ou la politique. ISAMBERT.

Times, 1854.

* DENNE-BARON (*Pierre-Jacques-René*), poëte français, né le 6 septembre 1780, à Paris, mort dans cette ville, le 6 juin 1854. Fils unique d'un riche négociant de la capitale, il fut mis de bonne heure au collége de Navarre. Les événements de 1793 interrompirent ses premières études, mais sa nature poétique ne se laissa pas envahir par les préoccupations qui dominaient alors la France. Au milieu du bouleversement général, il étudiait Homère et Isaïe, apprenait le grec et l'hébreu, cultivait la musique et devenait le digne élève de Duport sur le violoncelle. M. Alexandre Dumas l'appelle un *poëte charmant*; il cite de lui, entre autres, comme un modèle de grâce et de suavité la pièce intitulée *Le Zéphyr*, qui fut inspirée par le tableau de Prudhon. « Ce poëte, dit M. Sainte-Beuve, est du nombre de ceux qui ont su être classiques sans convenu et avec originalité. » On a de lui : *Héro et Léandre*, poëme épique en IV chants, Paris; 1806, 1 vol. in-12; — *Elégies de Properce*, avec quinze élégies traduites en vers français, des fragments d'un poëme de David et d'autres poésies; Paris, 1813, 1 vol in-12; — des traductions en vers de fragments de Virgile, de Lucain et de Claudien : dans ce dernier figure le charmant poëme du *Phénix; Guirlande à Mnémosine*; recueil d'élégies, d'odes et autres pièces; Paris, 1822, 1 vol. in-12; — *La Nymphe Pyrène*, ode suivie d'autres pièces, telles que : *Le Couvent, Zéphyre et Flore, Le Lézard*, etc.; Paris, 1823, in-8°; — *Les Fleurs poétiques*, contenant quinze idylles, avec notes; Paris, 1825, in-12, — *Élégies de Properce*, traduites en vers français; Paris, 1825, in-12 : cet ouvrage comprend cinquante-huit élégies, précédées d'une notice sur Properce; — traduction en prose de *Properce*; Paris, 1839; — traduction en prose d'Anacréon, avec notice (Classiques grecs de Lefebvre); Paris, 1841; — traduction du roman grec de *L'Ane*, de Lucius de Pa-

DENISOT ou **DENYSOT** (*Nicolas*), poëte français, né au Mans, en 1515, mort à Paris, en 1559. Son père, Jean Denisot, bailli d'Assé, était avocat au présidial du Mans. Il se fit d'abord connaître comme adroit dessinateur, et prit part à la confection de la carte du Maine, qui porte le nom d'Androuet Du Cerceau. Son premier recueil de vers parut en 1545. Il le publia sous cet anagramme : *par le comte d'Alsinoys*. Aussi quand il parut à la cour et devint un des familiers de François Ier, celui-ci dit-il plaisamment : « Ce comté d'Alsinoys n'est pas de grand revenu, puisqu'il n'est que de six noix. » On peut croire qu'il quitta le Maine pour aller faire briller son talent sur un plus grand théâtre, vers la même année 1545. Toute la cour de Fontainebleau le connut, et le trouva gai compagnon. Cependant, s'étant mis à la suite d'une dame de haut rang, dont le nom est inconnu, Denisot s'éloigna bientôt de la cour, et se rendit a Londres, où il fut chargé d'enseigner les lettres et les mœurs françaises aux filles d'Édouard Seymour, protecteur du royaume. Il reparut en France sous le règne de Henri II, et devint un des amis de Ronsard, de Joachim du Bellay, de Belleau, de Jodelle, un des astres de la pléiade. On agite cette question : Nicolas Denisot est-il le premier qui ait essayé, sans trop de succès, d'accréditer en France les vers blancs et mesurés ? Pasquier raconte que Denisot fut en cela le malheureux imitateur de Jodelle. C'est l'opinion qui nous paraît la plus vraisemblable. Nous ne voulons pas dire assurément que Denisot fût incapable de cette audace ; loin de là : c'était un novateur téméraire, qui donnait volontiers dans tous les excès de la nouvelle école. Pour s'en convaincre, il suffit de lire quelques strophes de ses *Cantiques* ou de ses *Noëls*, autrefois goûtes, aujourd'hui justement oubliés. Il aimait d'ailleurs, par instinct, les périlleuses entreprises. Il prétendit un jour restituer à la France la ville de Calais, occupée par les troupes anglaises. L'affaire, on le voit, n'était pas de médiocre importance. Ayant pénétré dans la ville, il en leva le plan le plus exact, et le transmit au duc de Guise. La place fut assiégée en janvier 1558 ; et sur les instructions de Denisot, elle fut prise. Il aurait peut-être été grand capitaine, s'il n'eût été méchant poëte. On a de lui : *Noëlz par le comte d'Alsinoys, présentez à madamoyselle sa Valentine;* Le Mans, 1545, in-12; — *Cantiques du premier advénement de Jésus-Christ* ; Paris, 1553, in-8° (1). Thomas Tanner, dans sa *Bibliotheca Britannico-Hibernica*, lui attribue un volume de vers latins en l'honneur d'Édouard VI, conservé en manuscrit à la bibliothèque de Westminster. La Croix du Maine compte parmi ses œuvres un *Livre de* n'est pas parvenu jusqu'à nous. On core quelques-unes de ses pièce éparses dans les recueils du t comme on le suppose, inséré que dans l'*Heptaméron* et dans les *Con* aventure des Périers ? Cela n'est pa ment établi. Il a formé le recueil po titre : *Le Tombeau de la reine M* Paris, 1551, in-8°.

(1) Ces cantiques, médiocres comme poésie, offrent parfois un caractère pittoresque, à cause des détails descriptifs que Denisot accumule, et qui ne pouvaient sortir que d'une main habituée à manier le pinceau ou le crayon autant que la plume. L'édition originale est fort rare ; mais il en a été fait en 1847 une réimpression très-soignée, tirée à un petit nombre d'exemplaires.

La Croix du Maine, *Bibliothèque fran* Verdier, *Bibliothèque*. — Pasquier, *Recherc* — Ch. Nodier, *Notice sur Bonav des Pe* de ses *Œuvres*. — Royer, *Notice sur la vrages et la famille de Nicolas Denisot* ; da *de la Sarthe* de 1812. — B. Hauréau, *Histo du Maine*, t. III. — Rathery, *Bulletin d* 2e série, 1840, p. 435.

DENMAN (*Thomas*), chirurgien et anglais, né le 27 juin 1733, à Bakew comté de Derby, mort le 26 novem était fils d'un pharmacien ; à l'âge de ans, il se rendit à Londres, et y pas à étudier l'anatomie et les opérati gicales. Il entra ensuite dans la n resta jusqu'à la conclusion de la paix revint alors à Londres, suivit avec les leçons de Smellie, et alla s'établir à V après avoir obtenu un diplôme de d'Aberdeen. Revenu à Londres au b que temps, il fut protégé par Cave Drake, et vers 1770 il commença avec d'Osborne, des leçons d'acc qui attirèrent un concours nombr teurs. Il publia sur le même sujet d qui obtinrent l'accueil le plus favor vint médecin accoucheur de l'hôpi dlesex et membre de la Société dimbourg. On a de lui : *An Essay on Ferer* ; Londres, 1768, in-8° ; trad. Altenbourg, 1777, in-8° ; — *An Ess ral Labour* ; Londres, 1786, in-8° ; - *tion to the Practice in Midwifer* 1787, 1795, in-8° ; traduit en allema Jacques Roemer, Zurich, Leipzig, en français par Jean-François Kuysl 1802, in-8° : « Cet ouvrage, dit *la médicale*, est regardé comme class gleterre ; mais il est inférieur so rapports à celui de Baudelocque » *risms on the Application and use ceps and vectis in preternatura* Londres, 1788, in-8° ; ibid., 1817, in *lection of engravings tending to the generation and parturition and of the human species* ; Lon in-fol. ; ibid., 1815, in-fol. ; — *Engr uterine Polypi* ; Londres, 1801, in-f *vations on the rupture of the ute snuffles in infants, and on the m* Londres, 1818, in-8° ; — *Observat* *of cancer* ; Londres, 1816, in

rton, *General biographical Di* phie *médicale*

...AN (Thomas), célèbre avocat et anglais, né le 23 juillet 1779; mort à ...ny, dans le Northampton, le 22 sep-...54, était fils d'un des médecins de ... Il termina son éducation et prit ses ... collége de Cambridge, en 1800. Il ... 1804 la fille d'un ecclésiastique de ...ite-fille d'un baronet, dont il eut ...nts, dont onze ont survécu à leur ...ille en 1852. Peu après son mariage, ... à l'exercice de la profession du barreau ... Il était ami particulier des lords ... et Brougham et du docteur Lu-... En 1819 il était grandement accrédité ... et député aux communes pour le ...Wareham. Membre de l'opposition contre ...istère tory, il combattit les six bills pro-...chancelier Eldon et lord Castlereagh : ... époque de troubles et de conspira-... voulait enchaîner la presse, dont il fut ... défenseurs les plus habiles, ainsi que ... de discussion, qu'on voulait entraver. ... était déjà grande, lorsque le re-...Angleterre, en 1820, de la femme du ...nt, depuis George IV, donna lieu à ...scandaleux : Denman fut admis comme ...procureur) par la princesse, tandis que ...assista comme avocat. Lors de l'élec-... qui suivit l'avénement de Geor-... fut élu député de Nottingham, ... lutte des plus acharnées. La ... des honneurs de son rang; mais ..., poursuivie par Denman, Broug-..., fut victorieuse des intrigues ... IV et de l'opposition de son chance-... occasion, les nobles traits, la ..., et l'émotion qui animait Den-...rent beaucoup au triomphe de ...ant l'administration de lord El-... ne put obtenir les honneurs ac-...fession ; mais la cité de Londres, ... conféra le poste modeste de *com-...*, qui est le premier pas dans la ... la cité. Sous l'administration de ... fut créé *attorney general* ...ral), et en cette qualité il soutint ... A la mort de lord Tenderden, en ... lord *chief-justice*, ou président ...c du Roi, et en 1834 élevé à la ..., ce fut lui qui prononça la fa-... dans le procès de Stockdale ..., où la magistrature anglaise osa ... privilége illimité réclamé par ... communes en faveur de son im-... triompher la justice sur la poli-... hautement les principes de ...mérita dans cette circonstance ... suprême gardien des libertés de ...plit ses fonctions judiciaires ... ans avec une dignité qui aug-... cette magistrature. S'il n'avait ...hauteur d'un homme d'État, et si l'on retrouvait encore en lui l'esprit d'un avocat, tout le monde reconnut la droiture de ses intentions, son amour pour la vérité, la simplicité de ses manières, et ses méditations consciencieuses. Il était, dit le *Times*, le réformateur des abus et l'ennemi de tout ce qui pouvait ternir l'éclat ou diminuer l'influence de nos institutions. Son aversion pour l'esclavage des Africains était devenue une passion, et il s'éleva avec ardeur contre la cruauté et l'injustice des possesseurs d'esclaves et contre les offenses qu'elles causaient à l'humanité et à la religion. Il contribua puissamment à la réforme des lois criminelles, dont Samuel Romilly prit l'initiative; il soutint toujours la cause de la tolérance et de la liberté religieuses, se montra zélé pour l'amélioration de l'instruction populaire, la diffusion des connaissances, et l'amendement des coupables. On ne connaît de lui aucun ouvrage spécial sur la jurisprudence ou la politique. BARBERET.

Times, 1854.

* DENNE-BARON (*Pierre-Jacques-René*), poëte français, né le 6 septembre 1780, à Paris, mort dans cette ville, le 5 juin 1854. Fils unique d'un riche négociant de la capitale, il fut mis de bonne heure au collége de Navarre. Les événements de 1793 interrompirent ses premières études, mais sa nature poétique ne se laissa pas envahir par les préoccupations qui dominaient alors la France. Au milieu du bouleversement général, il étudiait Homère et Isaïe, apprenait le grec et l'hébreu, cultivait la musique et devenait le digne élève de Duport sur le violoncelle. M. Alexandre Dumas l'appelle un *poëte charmant;* il cite de lui, entre autres, comme un modèle de grâce et de suavité la pièce intitulée *Le Zéphyr*, qui fut inspirée par le tableau de Prudhon. « Ce poëte, dit M. Sainte-Beuve, est du nombre de ceux qui ont su être classiques sans convenu et avec originalité. » On a de lui : *Héro et Léandre*, poëme épique en IV chants, Paris; 1806, 1 vol. in-12; — *Elégies de Properce*, avec quinze élégies traduites en vers français, des fragments d'un poëme de David et d'autres poésies; Paris, 1813, 1 vol in-12; — des traductions en vers de fragments de Virgile, de Lucain et de Claudien : dans ce dernier figure le charmant poëme du *Phénix; Guirlande à Mnémosine*; recueil d'élégies, d'odes et autres pièces; Paris, 1822, 1 vol. in-12; — *La Nymphe Pyrène*, ode suivie d'autres pièces, telles que : *Le Couvent*, *Zéphyre et Flore*, *Le Lézard*, etc.; Paris, 1823, in-8°; — *Les Fleurs poétiques*, contenant quinze idylles, avec notes; Paris, 1825, in-12, — *Élégies de Properce*, traduites en vers français; Paris, 1825, in-12 : cet ouvrage comprend cinquante-huit élégies, précédées d'une notice sur Properce; — traduction en prose de *Properce*; Paris, 1839; — traduction en prose d'Anacréon, avec notice (Classiques grecs de Lefebvre); Paris, 1841 ; — traduction du roman grec de *L'Ane*, de Lucius de Pa-

tras; Paris, 1841; — traduction en vers du *Corsaire* de Byron; — traduction textuelle, d'après l'hébreu, et en vers, de plusieurs psaumes de David; — Fragments d'un poëme d'*Alaric, ou les Goths au quatrième siècle*; — *Jérusalem, ou le Christ au mont Golgotha*; — *La Vierge au bois*; — un grand nombre d'odes, dithyrambes, ballades et autres pièces, insérés dans divers recueils ou restés inédits; — enfin, plus de quatre cents articles dans le *Dictionnaire de la Conversation* et plusieurs notices dans *La France Littéraire*.

Le Mercure de France. — Quérard, *La France littéraire*. — Philarète Chasles, *Dictionnaire de la Conversation*. — Alex. Dumas, Journal *Le Mousquetaire* des 15, 16 et 17 juin 1854. — Jules Janin, *Journal des Débats* du 19 juin 1854. — *L'Illustration* du 24 juin 1854. — Sainte-Beuve, le *Moniteur universel* du 4 août 1854.

* **DENNE-BARON** (*Mme Sophie*), femme du précédent, a publié les *Aventures surprenantes de Polichinelle*, et a fait insérer dans la *Gazette des Femmes*, dans divers keepsakes et recueils: *L'Alexis* et la *Pharmacopée* de Virgile, traduites en vers; *Alix*, traduit de l'anglais; *L'Inquisition*, *Wallace*, *L'Highlander*, *Le Fils de Cromwell*, *La duchesse de Montmouth*, *Alexandrie ou la vieille Égypte*, *Palmyre*, *Les Contrastes*, *La Petite fille enlevée*, *Bonne et mauvaise Éducation*, et diverses pièces de poésie. Le *Dictionnaire de la Conversation* lui est redevable de plusieurs articles.

Les Littérateurs français contemporains, continuation de *La France littéraire*. — *Dictionnaire de la Conversation*, 2e édition, 1854.

* **DENNE-BARON** (*René-Dieudonné*), fils des précédents, compositeur de musique et littérateur, né à Paris, le 1er novembre 1804. Entraîné par son goût pour la musique, il étudia beaucoup cet art, et reçut les conseils de Cherubini. Des morceaux de musique religieuse qu'il fit exécuter dans les églises, des romances, dont plusieurs eurent du succès, furent ses premières productions; il écrivit ensuite des airs et des morceaux d'ensemble pour diverses pièces jouées au théâtre du Palais-Royal, notamment pour celle de *Vert-Vert*. En 1847 il publia, dans l'ouvrage intitulé *Patria*, une *Histoire de la Musique en France*, qui n'est que le programme d'un grand travail qu'il s'occupe de terminer. Il a donné en outre un aperçu général de l'art musical dans l'*Enseignement élémentaire*, et de nombreux articles insérés dans divers recueils, entre autres dans la *Nouvelle Biographie générale* publiée par MM. Firmin Didot. Parmi ses productions musicales, on connaît: Une messe à grand chœur et orchestre; — *O quam suavis*, pour voix de basse avec accompagnement d'orgue, violoncelle obligé et contrebasse; — *O salutaris Hostia*, pour solo et chœur, id.; — Hymne à grand chœur; — des chœurs à quatre voix sans accompagnement, écrits pour l'Orphéon; — une marche religieuse pour orchestre; — des airs et morceaux d'ensemble pour les pièces de *Vert-Vert*, *Hog le Charpentier*, *L'Alcôve* et autres [...] du Palais-Royal; — [...] *amours*, barcarolle; — *Notre-D[...] Secours*, nocturne à deux voix; avec chœurs, et plusieurs autres [...] chœur; — des valses et diverses [...] pour piano.

La France musicale. — *Les Littérat[...]* continuation de *La France littéraire*. [...] *de la Conversation*, 2e édition, 1854 — [...] *bats* des 19 mars 1852 et 31 décembre 18[...]

DENNER (*Balthasar*), peint[...] naquit à Hambourg, en 1685, et m[...] même ville, en 1747. A l'âge de [...] une chute qui l'estropia pour la vi[...] de se tenir constamment assis de[...] le goût du dessin. Il reçut les pr[...] à Altona, chez un maître appelé A[...] à peindre à l'huile à Dantzig, lo[...] encore que quatorze ans, puis se [...] C'est à Berlin qu'après avoir reno[...] que temps à la peinture, dont le [...] paraissait pas suffisant, il eut l'o[...] prendre les études qu'il aimait. [...] extraordinaire engagea successive[...] princes du Nord à l'appeler pour [...] leurs portraits. L'empereur C[...] 4,700 florins la *Tête de Vieille* [...] par cet artiste, et qui se trouve [...] dans la galerie impériale de Vienn[...] cer dans une chambre dont il a [...] La *Tête d'un Vieillard*, qu'il [...] même prince, comme pendant [...] trait, n'est pas moins estimée. [...] de ces deux têtes, on regarde [...] leures productions son propre [...] de sa sœur, placés dans la galeri[...] ainsi que le portrait de *la dam[...]* mère du *savant enfant de Lub[...]* plus précoces enfants qu'on connai[...] dans quelques-uns de ses portraits [...] d'exécution des costumes, qu[...] contenta même quelquefois de fair[...] d'autres. Denner réussissait aus[...] production des fruits, des fleur[...] ture morte. Il n'a transmis à [...] de sa manière de préparer la [...] à ses corrections.

Ersch et Gruber. *Allg. Enc.* — Nagl[...] *Künstl.-Lexic.*

DENNER (*Jean-Christophe*), [...] d'instruments, né à Leipzig, le 13 [...] mort à Nuremberg, le 20 avril 17[...] fabricant de corps de chasse et d[...] n'était âgé que de huit ans lor[...] s'établir à Nuremberg. Il appr[...] à confectionner les instruments d[...] se distingua bientôt par son [...] principalement étaient préférés [...] tres facteurs allemands. On lui d[...] qu'il inventa vers 1690 selon les [...] d'autres vers 1700. Cet instrument [...] lité de son et le mécanisme n'ont d[...]

re, prouve l'imagination de son auteur; écia pas d'abord tout le mérite de cette e, et ce ne fut que soixante ans plus tard ge de la clarinette fut adopté dans les ; 'rance, Gossec fut le premier qui ıans la symphonie. Denner eut deux ı digneinent soutenu la réputation de D. DENNE-BARON.

graphie universelle des Musiciens. — Le eurites de la Musique.

RY. Voy. ENNERY (D').

Jean), poëte et critique anglais, né 1657, mort en 1734. Son père après avoir reçu sa première ins- école d'Harrow, Jean Dennis entra au collége Caius de Cambridge et en inity-Hall, dans la même université, il fut reçu maître ès arts. C'est vers ne qu'au rapport de Baker il se serait upable d'une tentative de meurtre ses camarades; mais rien n'établit de ce fait. Au sortir de ses études, e et l'Italie. A son retour, se ssession d'une petite fortune, qu'il acle, il brilla d'un certain éclat, et se notabilités politiques et littéraires de notamment avec Dryden, Wicherley, Co ève. Cette vie de dissipation a chercher des moyens de sub- sistance. Cependant il obtint, grâce uation du duc de Marlborough, i, qui lui faisait gagner 120 liv. ce l'atteignit dans ses derniers plus alors le malheur d'être écité. Dennis se rendit aussi célèbre -être encore par ses excentricités, soupçonneux et sa vanité, qui at- es du ridicule, que par ses écrits, ons, surtout les œuvres en prose, réel. Les traits qu'on cite de sa ussi nombreux que comiques. Sa rançais était si notoire et s'était ré- s si excentriques, qu'il se crut sé- nacé d'extradition lors de la con- aix d'Utrecht. Comme il témoignait de Marlborough ses inquiétudes à d et plus redoutable ennemi de uit spirituellement : « Votre cas si désespéré que vous le supposez. ir fait presque autant de mal que cais, et je n'ai pris moi-même au- our échapper à leur vengeance. » es Français prit dans l'esprit de rtions d'une monomanie. Voyait- du bord de la mer un bâtiment doutait point que ce ne fût pour personne. Voltaire a fait allusion bie de Dennis à propos d'une voyage en France publiée par ce , dit Dennis dans le passage , vous faire un portrait juste et ais; et pour commencer je vous dirai que je les hais mortellement. Ils m'ont à la vérité très-bien reçu et m'ont accablé de civilités; mais tout cela est pur orgueil : ce n'est pas pour nous faire plaisir qu'ils nous reçoivent si bien, c'est pour se plaire à eux-mêmes. » Ce ridicule sentiment dut se faire jour dans quelques-uns de ses écrits, notamment dans sa tragédie intitulée : *Liberty asserted* (La Liberté raffermie), représentée en 1704. En 1709 il fit jouer une autre pièce appelée *Appius and Virginia*, à laquelle se rattache le souvenir d'un assez plaisant épisode. On entendit retentir dans ce drame un tonnerre de l'invention de Dennis. *Appius and Virginia* n'eut qu'une représentation; mais si la pièce dut être mise à l'écart, il n'en fut pas de même du tonnerre, dont Dennis reconnut, à son grand scandale, l'emploi ailleurs, et particulièrement dans *Macbeth*. Comme critique, Dennis ne manquait ni de goût ni de pénétration; on cite particulièrement son *Essay on Criticism* (Essai sur la Critique). Il attaqua sévèrement le *Caton* d'Addison : celui-ci ne répondit pas; mais Pope, dont il critiqua l'*Essai sur l'Homme*, lui riposta vivement dans *La Dunciade*; Dennis a publié : *Select Works*; 1718, 2 vol. in-8°; — *Original Letters familiar, moral and critical*; 2 vol. in-8°. V. R.

Biog. Brit. — *Gentl. Magaz.* XXXVIII, 363; LXV. — D'Israeli, *Calamities of Authors*.

DENON (Le baron *Dominique* VIVANT), artiste français, né à Châlons-sur-Saône, le 4 janvier 1747, mort à Paris, le 27 avril 1825. Membre de l'Institut de France, directeur général des musées et de la Monnaie des médailles, officier de la Légion d'Honneur, chevalier des ordres de Sainte-Anne de Russie et de la Couronne de Bavière, Denon a été successivement diplomate, artiste, administrateur. Sa longue carrière se trouve ainsi divisée en trois périodes bien distinctes.

Né de parents nobles, qui le destinaient à la magistrature, il vint de bonne heure à Paris pour y faire son droit; mais il avait peu d'inclination pour les études graves du barreau; on assure même qu'il attachait de l'importance à une prophétie dont à l'âge de sept ans il avait été l'objet de la part d'une bohémienne : cette femme lui avait annoncé qu'il ferait une rapide fortune à la cour. Quoi qu'il en soit, un goût inné pour les beaux-arts et la littérature lui fit bientôt déserter les bancs de l'école, pour s'adonner à des études étrangères à la carrière qui lui avait été destinée. Il rechercha les artistes, les hommes de lettres, fréquenta les spectacles, et composa même une comédie, *Le bon Père* (Paris, 1769, in-12), qui fut jouée, grâce au patronage de Dorat, mais avec un médiocre succès. Lekain disait à ce sujet : « C'est la comédie de ce jeune auteur couleur de rose que nos dames ont reçue. » Doué d'une imagination vive, d'un esprit gai et malin, contant l'anecdote avec une grâce parfaite, aimant les femmes avec en-

thousiasme, Denon obtint des succès que ses amis ont singulièrement exagérés. La comtesse Albrizzi elle-même a dit de lui, assez étrangement, qu'il était aimé des hommes, « quoiqu'il le fût des femmes ». Le jeune Denon recherchait avec une ardeur qui ressemblait à un pressentiment toutes les occasions de se trouver sur le passage de Louis XV. Ce prince s'en aperçut à la fin, et un jour l'ayant fait approcher, il lui demanda ce qu'il voulait : *Vous voir, Sire!* De cette circonstance, frivole en apparence, date la fortune de Denon. Le roi lui accorda l'entrée des appartements et des jardins, causa souvent avec lui sur des objets d'art et de littérature, et le prit en affection. Mme de Pompadour avait eu entre autres caprices celui d'apprendre à graver sur pierre dure. Son royal amant avait rassemblé pour lui plaire un riche cabinet de médailles et de pierres gravées ; il en donna la direction à Denon. Celui-ci acquit en cette circonstance de nouveaux droits à la bienveillance du roi, qu'il sut amuser, dans des moments de lassitude et d'ennui, par des explications ingénieuses, toujours entremêlées d'anecdotes piquantes. Peu de temps après, il fut nommé gentilhomme ordinaire du roi et, presque immédiatement, gentilhomme d'ambassade attaché à la legation du roi à Saint-Pétersbourg. Il partit avec des dépêches, et ne s'arrêta que quelques instants à Potsdam, où il eut l'honneur d'être présenté au grand Frédéric. Arrivé à sa destination, il y obtint des succès de société, qu'il fit servir habilement aux affaires de l'ambassadeur, baron de Talleyrand. A la mort de Louis XV, il alla joindre M. de Vergennes en Suède, et l'accompagna bientôt à Paris, où ce diplomate vint prendre le portefeuille des affaires étrangères. En 1775, le ministre lui confia une mission près de la Confédération helvétique : il s'en acquitta avec bonheur. A son retour, passant à Ferney, il y sollicita une audience du *patriarche;* et comme celui-ci faisait quelques difficultés pour le recevoir, Denon lui fit dire qu'étant, ainsi que lui, gentilhomme ordinaire, il avait le droit d'entrer partout. Voltaire goûta la plaisanterie, et admit sur-le-champ le jeune diplomate. Bientôt après on vit paraître un portrait de Voltaire et une composition connue sous le nom de *Déjeûner de Ferney :* dessin et gravure, Denon était l'auteur de tout, et on peut voir dans la correspondance de Voltaire que ce grand homme, qui avait tant de faiblesses, se scandalisa fort d'avoir été représenté plus vieux qu'il ne croyait l'être et dans un costume qui le faisait ressembler à une caricature. Envoyé à Naples auprès de l'ambassadeur comte de Clermont d'Amboise, Denon séjourna dans cette ville pendant sept années, d'abord comme secrétaire, plus tard comme chargé d'affaires. Pendant toute cette période il déploya une rare activité ; tous les instants qu'il ne donnait pas aux affaires, il les consacra aux beaux-arts. L'Italie lui fournissait de sublimes modèles, qu'il sut et profit. Il se perfectionna dans l'art d apprit à graver à l'eau-forte, recueillit u quantité de dessins et de gravures, et cette précieuse collection d'antiquités faire la consolation de ses vieux jou de Saint-Non ayant à cette époque co du *Voyage pittoresque de Naples et* Denon se chargea non pas, comme par erreur, de faire plusieurs dessins d ouvrage, mais de diriger les artistes e Italie pour cet objet et de prendre par daction du texte; quelques contestat eut avec l'abbé de Saint-Non l'enga pendant à publier son travail separe partie de l'itinéraire relative à l'Italie tale parut dans les notes de la traduc çaise du voyage de Swinburne, et concerne Malte et la Sicile fit l'objet d' qui fut imprimé dix ans après (*Voya cile et à Malte, pour faire suite a de Swinburne dans les Deux-Sicile* De Naples, Denon vint à Rome, auprès nal de Bernis, et eut l'occasion de dans le cercle de cet ambassadeur, plu souverains de l'Europe ainsi que les les plus éclairés de la capitale du mo tien. A la mort de M. de Vergennes, i pelé à Paris (1787) : ce fut la fin de s diplomatique, et dès lors il se consacr ment à celle des arts.

Denon brigua et obtint l'honneur d' à l'Académie de Peinture. Son titre d'a qui est certainement l'un de ses plus ouvrages, était une gravure à l'eau-fo le genre de Rembrandt, représentant *tion des Bergers*, de Luca Giordano après il entreprit un second voyage où il séjourna cinq années. La rev trouva à Venise, dans le cercle de Mme d obligé de quitter cette ville, il passa su ment à Florence, à Bologne et en Su ayant appris que ses biens avaient été s et son nom porté sur la liste des é prit la courageuse détermination de Paris même faire tête à l'orage. Il eut le d'y rencontrer le peintre David, qui l amitié. David avait promis de faire l des nouveaux costumes républicains : chargea de les graver, et cette compla dut d'être rayé de la liste des émigrés il avait adopté les principes de la révolu modération, il en traversa toutes les ph olut, mais sans danger. Enfin ce ta pourrait peut-être dire cet instinct, q toujours guidé, le porta à s'attacher à Bonaparte, qu'il avait connu chez Mme harnais. L'expédition d'Égypte ayant lue, Denon obtint d'en faire partie, pour lui une nouvelle occasion de dépl ce que son amour pour les arts avait reux et d'intrépide. Il fit avec Desaix

la haute Égypte; là, portant son porte- bandoulière, on le vit maintes fois au galop les premiers escadrons de s'asseoir sur le terrain qui allait devenir de bataille, et achever paisiblement sous le feu de l'ennemi. De retour il publia (1802) le *Voyage dans la haute Égypte* (2 vol. grand in-fol., planches; on en a plusieurs éditions format) ; c'est son plus beau titre de écrivain, comme archéologue et dessinateur. La France accueillit avec cette importante publication, qui lui richesses monumentales de la patrie et des Ptolémées, et qui servit sorte de prolégomènes à la magni- ription publiée par l'Institut d'Égypte. après, Bonaparte le nomma directeur musées et de la Monnaie des mé- qu'il a occupé jusqu'en 1815. Ici la troisième période de sa vie.

stration de Denon eut une grande in- les artistes, et par conséquent sur lui a reproché de leur avoir donné qui rentrait trop exclusivement système d'admiration pour le chef . Il fut chargé de faire frapper les son règne et d'élever la Colonne Armée. Denon accompagna l'em- campagnes d'Autriche, d'Espa- logne, et jamais son intrépidité ne . C'était surtout dans les lieux les , sur les champs de bataille, qu'il dessiner; son talent semblait gran- danger. Ce fut lui qui désigna à l'em- principaux objets d'art qu'on choisit pays pour en enrichir le Musée du 1815, après le second retour des Bour- rentra dans la vie privée, ne s'occu- faire les honneurs de son riche ca- grâce habituelle, son inaltérable gaieté chaleureuse que l'âge ne refroidit conçu le projet d'écrire l'histoire de temps les plus reculés jusqu'à sa collection lui en fournit à peu matériaux. Les dessins en furent d'habiles artistes; le texte seul et Denon allait y mettre la main la surprit. M. Amaury Duval a ouvrage, qui a paru, sous le titre : *Arts du dessin chez les peu- que modernes, recueillis enon, pour servir à l'histoire* graphiés par ses soins et sous et expliqués par Amaury Du-

longue carrière, a été tour à tour de Louis XV, de M. de Ver- de Bernis, de David, de Ro- de Beauharnais et de Napoléon. doué d'une physionomie riante heureux, élégant écrivain, artiste habile, bon administrateur, adroit courtisan, ami zélé, il fut aimé de presque tous ceux qui le connurent, et réussit dans tout ce qu'il entreprit.

Denon a donné plus de trois cents gravures, parmi lesquelles on s'accorde assez généralement à citer comme les plus remarquables : *Jésus-Christ sur les genoux de la Vierge*, d'après Annibal Carrache; — les *Lions*, d'après Quaval; — *Le bon Samaritain*, d'après Rembrandt; — *Le Taureau* de P. Potter; — un *Grand Paysage* de Vander-Welde, etc. [C. Famin, dans l'*Encycl. des G. du M.*]

Rabbe, Boisjolin, etc., *Biographie universelle et port. des Contemporains*. — Coupin, *Notice sur Denon*; dans la *Revue encyclopédique*, 1825, t. XXVII, p. 30-41.

DENORES (*Jason*). *Voy.* Nores (De).

DENTAND (*Jean*), théologien genevois, du dix-huitième siècle. Il publia des extraits du Vieux et du Nouveau Testament sous le titre : *Recueil de passages de l'Écriture Sainte*; Genève, 1739, in-8°. Son fils Julien, né en 1736, publia un ouvrage intitulé : *Essai de Jurisprudence criminelle*; Genève, 1785, 2 vol. in-8°.

Senebier, *Histoire littéraire de Genève*.

DENTAND (*Pierre-Gédéon*), naturaliste genevois, né en 1750, mort en 1780. Il étudia la théologie et prêcha avec distinction; mais une santé très-faible le força de renoncer au ministère évangélique. « Avec des passions très-vives, dit Senebier, il eut un corps très-frêle, et fut exposé à mille chocs qu'une âme froide ressent à peine dans la société, mais dont chacun fait une plaie profonde à ceux qui sont doués d'une excessive sensibilité et d'un grand amour-propre. » Le malheureux Dentand mit lui-même fin à ses jours. On a de lui : *Relation de différents Voyages dans les Alpes de Faucigny, par MM. D* et D***; in-8°. Dentand est l'un des voyageurs et De Luc l'autre; — *Mémoire sur la culture des arbustes dans les dunes*; mémoire qui obtint l'accessit de la Société de Harlem, en 1777. Dans les *Lettres sur l'histoire de l'Homme et de la Terre*, par De Luc, on trouve les traités suivants de Dentand : *Réflexions cosmologiques*; — *Remarques sur les Dunes*; — *Remarques sur l'état de l'air*; — *Remarques sur la chaleur*. Dentand obtint un accessit à l'Académie de Berlin pour un mémoire sur cette question : *Est-il utile au peuple d'être trompé, soit qu'on l'induise en de nouvelles erreurs, ou qu'on l'entretienne dans celles où il est?*

Senebier, *Histoire littéraire de Genève*.

DENTATUS SICINIUS. *Voy.* Sicinius.

* DENTATUS (*Marcus Curius*), général romain, vivait vers 280 avant J.-C. Son surnom lui vint, d'après Pline, de ce qu'il avait une dent en naissant. Cicéron l'appelle un homme nouveau, et il descendait probablement d'une famille sabine. Tribun du peuple, il fit de l'opposition à Appius Claudius l'aveugle, qui, présidant

en qualité d'*interrex* (roi par intérim) les élections des consuls, voulait, en dépit de la loi, déclarer nuls les votes donnés aux candidats plébéiens. Consul en 290 avec P. Cornelius Rufinus, il marcha contre les Samnites, et termina par une victoire éclatante une guerre qui durait depuis quarante-neuf ans. A la fin de cette campagne Curius Dentatus ne combattit pas les Sabins avec moins de succès, et obtint ainsi deux triomphes dans la même année. En 275 Curius Dentatus fut élu consul pour la seconde fois. Pyrrhus venait de quitter la Sicile et de rentrer en Italie. Dentatus se porta sur le Samnium, tandis que son collègue Cornelius Lentulus marchait sur la Lucanie. Après un combat acharné et longtemps douteux, il remporta sur Pyrrhus une victoire complète, à Bénévent. Le camp du roi fut pris, on tua deux éléphants, et sur huit qui furent pris, quatre furent réservés pour le triomphe : « Jamais, dit Florus, triomphe plus éclatant n'excita l'admiration des Romains. Jusque là l'on n'avait vu derrière le char du triomphateur que les troupeaux des Volsques ou des Sabins, les chariots des Gaulois, les armes brisées des Samnites; mais cette fois on voyait parmi les prisonniers des Molosses, des Thessaliens, des Macédoniens, des Brutiens, des Apuliens et des Lucaniens. On admirait parmi les dépouilles, de l'or, de la pourpre, des statues, des tableaux, tout ce qui faisait la joie et l'orgueil de Tarente. Mais ce que les Romains regardaient avec le plus de plaisir, c'étaient ces éléphants chargés de tours, qu'ils avaient tant redoutés. Ces monstrueux animaux marchaient la tête baissée, derrière les coursiers vainqueurs, comme s'ils avaient quelque sentiment de leur captivité. » Élu consul l'année suivante, pour la troisième fois, Dentatus acheva de soumettre les Lucaniens, les Samnites et les Brutiens, qui avaient continué la guerre après la défaite de Pyrrhus, et il se retira ensuite dans une ferme du pays des Sabins, où il vécut avec la plus grande simplicité. Ce fut dans cette retraite qu'il fit l'acte de désintéressement si souvent cité. « Les Samnites, dit Rollin, qui avaient pris Curius pour leur patron et leur protecteur, députèrent vers lui les principaux de leur nation, et lui firent offrir des présents considérables pour l'engager à les aider de son crédit dans le sénat et à leur faire obtenir de favorables conditions de paix. Ils le trouvèrent à la campagne, dans sa petite maison, auprès de son foyer, assis sur un escabeau, qui prenait son repas dans un plat de bois. Tout cet appareil fait assez connaître de quoi le repas était composé. Il n'y avait d'admirable dans cette maison que le maître. Après lui avoir exposé le sujet de leur députation, ils lui présentèrent l'or et l'argent que leur république les avait chargés de lui remettre entre les mains. Ils connaissaient bien peu Curius. Il leur répondit d'une manière gracieuse, mais refusa constamment leurs offres, et ajouta, avec une noblesse digne d'un véritable R[illegible] trouvait beau « non d'avoir soi-mê[illegible] mais de commander à ceux qui en [illegible] beaucoup ».

Dentatus n'est pas moins connu p[illegible] tructions que par ses victoires sur Py[illegible] les Samnites. En 272, pendant son [illegible] bâtit un aqueduc (*Aniensis vetus*) [illegible] à Rome l'eau de l'[illegible]. Les dépenses [illegible] vertes par le [illegible] dans la g[illegible] Pyrrhus. Il de[illegible] de Réate, dans la S[illegible], en [illegible] Velinus, au moyen d'un cana[illegible] qui aboutissait à la rivière de [illegible] sait une chute de cent-quarante pieds. [illegible] est encore célèbre aujourd'hui, sous [illegible] cascade de Terni ou delle Marmore.

Tite-Live, *Epitome*, 11-14. — Polybe, II, [illegible] III, 28; IV, 2. — Eutrope, II, 5. — Florus. [illegible] Maxime, IV, 3. — Plutarque, *Pyrrhus*, [illegible] *Imp.*, I; *Cat. Maj.*, 2. — Pline, *Hist. Nat.*, X[illegible] 4. — Zonaras, VIII, 6. — Cicéron, *Brut.*, 14[illegible] 13, 16; *De Republ.*, III, 28; *De Amicit.*, 5, [illegible] *Carmina*, I, 12, 37. — Rollin, *Histoire* [illegible] J.-H. Westphal, *Die Campagne von Rom*, [illegible]

* **DENTONE** (*Antonio*), sculpte[illegible] vivait dans la seconde moitié du [illegible] siècle. Plusieurs de ses ouvrages [illegible] mais ceux qui restent suffisent pour [illegible] un rang distingué parmi les sculpt[illegible] temps. Cicognara a publié la statue [illegible] *Capello à genoux devant sain*[illegible] groupe de Dentone, placé au-dessus [illegible] principale de l'église Sainte-Hélène-[illegible] vail d'un style très-large, exécuté [illegible] marbre, en 1480. Dentone avait sc[illegible] en 1464, à *Santo-Andrea della* [illegible] mausolée d'Orsato *Giustiniani*.

Cicognara, *Storia della Scultura*.

DENTONE (*Girolamo* [illegible] dit [illegible] italien, né à Bologne, en 15[illegible] parents pauvres, il fut dans [illegible] dans une filature. [illegible] quand il entra [illegible] après avoir [illegible] reçu quelque[illegible] de dessin de L[illegible] Spada, auq[illegible] servi quelque temps de modèle. [illegible] pas longtemps [illegible] de [illegible] en étudiant la [illegible] de la règle [illegible]. Il [illegible] seul les [illegible] spective [illegible] lio. Il [illegible] perspective [illegible], du *sotto in* [illegible] qu'aucun autre peintre [illegible] ses architectures feintes [illegible] illusion. Il [illegible] peintre de déc[illegible] biles [illegible] F[illegible] et I[illegible] [illegible] pectives [illegible] et de statues. [illegible] tard, il s'ass[illegible] Michele Colonna, et travailla avec [illegible] mort.

...laine pittorica. — Orelli, Memorie. — ...Storica. — Ticozzi, Dizionario.

...COLLES (François-Xavier), mis...çais, né à Lyon, en 1664, mort à ...juillet 1741. Il entra dans l'ordre ...et se consacra aux missions de la ...père Parennin. Son caractère ...esprit insinuant, ses manières dou...s, lui gagnèrent l'estime et l'affec... Il écrivit en chinois un grand ...vrages pour la propagation de la ...de son séjour en Chine pour étu...tion de la porcelaine. Il observa ...beaucoup d'attention la manière d'é...nourrir les vers à soie. Dentrecolles ...le résultat de ses recherches à ses ...rances, qui en firent part au public. ...uve de lui plusieurs lettres dans ...les Lettres édifiantes, et dans la ...la Chine du P. Duhalde plusieurs ...autres : un Extrait d'un ancien ...qui enseigne la manière d'élever ...les vers à soie pour avoir une ...rée et plus abondante; — L'Art ...peuples heureux en établissant ...ques; — Dialogue où un phi...expose son sentiment sur l'o...du monde; — Extrait d'un ...composé sous la dy...

...t. XXVI. — Duhalde, Description ...Recherches pour servir à

...Georges-Frédéric, baron), géné... à Turkheim, le 25 juillet 1755, ... Il fit ses études à Iéna, et passa ...à l'époque de la guerre de l'indé...qualité d'aumônier du régiment ... De retour en France, il devint ...luthérienne de Landau jusqu'à ...membre de la Convention, il ...ission dans les départements du ...la Moselle. Pendant le siége de ...quelques actes arbitraires ...et les autorités civiles, mais ...ement à la défense de la ..., il fut arrêté par l'ordre des ...et Baudot, et ne fut rendu ...le 9 thermidor. Rentré dans ...cette époque, Dentzell s'é...les terroristes, et combattit ...Conseil des Anciens, où il siégea ..., le parti réactionnaire. Il ...l'empire en qualité d'officier .... L'humanité avec laquelle ...lui valut des décora... 1809 Alexandre lui conféra, ..., le titre de commandeur ...de l'autorité à Vienne, il ...une médaille d'or en ...ce. En 1813 il fut ...et baron. Il fut mis à

Rabbe, Boisjolin, etc., Biographie universelle et port. des Contemporains.

* DENYAU, en latin DENYALDUS ou DENIALDUS (*Robert*), théologien français, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Rotomagensis Cathedra, seu Rothomagensium pontificum dignitas et auctoritas in suam diœcesanam Pontesiam*; Paris, 1633, in-4°; — *Vita sancti Clari in pago Vulcassino*; ibid., 1633, in-4°; en français, Rouen, 1645, in-8°; — *Rollo Northmanno-Britannicus*; Rouen, 1660, in-fol., 1re partie; la 2e partie, intitulée *Vindiciæ Normannicæ*, est restée manuscrite.

Lelong, *Bibl. hist. de la Fr.*, éd. Fontette.

DENYS (Διονύσιος), nom commun à plusieurs personnages grecs, que nous divisons en trois classes, *princes*, *saints*, et *écrivains*, etc., par ordre chronologique.

I. *Denys princes.*

DENYS *l'ancien*, tyran de Syracuse, né vers l'an 430 avant Jésus-Christ, d'une famille distinguée, s'il faut en croire Cicéron, mort en 368, n'était, selon Diodore, qu'un simple greffier, de la plus humble condition. Quoi qu'il en soit de son origine, il fut lui-même l'auteur de sa fortune ; citoyen d'une république dégénérée, il commença par flatter le peuple, pour s'en rendre maître. Agrigente venait de tomber au pouvoir des Carthaginois: les Syracusains, qui craignaient le même sort, étaient mécontents de leurs généraux, mais ils hésitaient encore à les accuser. Denys, montant à la tribune, demanda qu'ils fussent châtiés sans délai. Condamné par les magistrats, il trouva dans l'historien Philiste un riche et puissant appui, qui lui assura l'impunité, en payant ses amendes. C'était encourager son audace : il proposa aux Syracusains de placer à la tête des affaires des citoyens sans fortune, sous le prétexte que plus rapprochés du peuple par leur condition, ils le serviraient mieux. Élu parmi les nouveaux magistrats, il appela d'abord sur ses collègues les soupçons de la foule, en affectant de ne pas se rendre à leurs conférences : il n'y prit part que pour faire rappeler les bannis, qu'il voulait s'attacher. La révolte du peuple de Géla contre l'aristocratie lui fournit l'occasion de consolider son pouvoir. Maître de la ville, il fit condamner les plus riches, vendit leurs biens, en distribua le prix à la garnison, et promit aux siens une double paye. Le jour où il revint à Syracuse, le peuple célébrait des fêtes publiques. A la nouvelle de son retour, la foule, qui sortait du théâtre, se porta à sa rencontre, et lui demanda ce qu'il avait appris des Carthaginois. Denys, habile à profiter des circonstances, répondit qu'il n'en avait pas de nouvelles; mais qu'il était bien plus inquiet de voir la ville se livrer ainsi à de folles réjouissances, au lieu de surveiller les perfides menées de ses magistrats. Enfin, frappant le dernier coup, il déclara qu'il

aimait mieux se démettre de ses fonctions que de passer pour complice des traîtres. Le lendemain la multitude, excitée par ses accusations, le proclama général en chef, avec un pouvoir dictatorial (405).

Son premier soin fut de doubler la solde de ses troupes; mais une armée était un point d'appui trop mobile : il résolut de se faire donner une garde, comme Pisistrate, et il y réussit par les mêmes moyens. Appelé à Leontium, il avait établi son camp dans la campagne, « lorsqu'au « milieu de la nuit il fit répandre l'alarme par « ses domestiques, et jeter de grands cris, comme « si on avait voulu attenter à sa personne. En « même temps il se réfugia dans la forteresse « de la ville, où il passa la nuit en allumant « des feux et en appelant auprès de lui les plus « braves de ses soldats. Dès le lever du jour la « foule se rassembla à Leontium. Denys vint « lui-même raconter les détails de cette prétendue conspiration, et il persuada à la multi- « tude de lui donner une garde de six cents « hommes, qu'il choisirait lui-même (1) ». Dès lors, jetant le masque, il se rendit à Syracuse, dressa sa tente dans le Naustathme (quartier du port), et se proclama « le tyran de sa patrie ». Son mariage avec la fille d'Hermocrate affermit sa toute-puissance : Daphné et Démarque, dont l'influence sur le peuple lui portait ombrage, en furent les premières victimes.

Il se hâta de tourner l'ardeur des Syracusains contre les Carthaginois. Imilcar assiégeait Géla. Les habitants se défendaient avec courage : aidés des enfants et des femmes, ils relevaient pendant la nuit les pans de mur que le bélier avait renversés durant le jour. Denys se porta à leur secours : l'habileté de son plan échoua contre la vigoureuse résistance des Carthaginois. Sur l'avis de ses officiers, il renonça à leur livrer une nouvelle bataille; mais pour ne pas encourir le reproche d'avoir abandonné les Géléens, il les força, ainsi que ceux de Camarine, à sortir de leur ville et à se réfugier à Syracuse. La vue de ces malheureux, jetés au hasard sur les routes, fit éclater le ressentiment de l'armée contre Denys. Après avoir tenté de l'assassiner, la cavalerie prit les devants pour aller à Syracuse exciter une révolte. Denys, à la tête de ses troupes d'élite, s'élança à sa poursuite, brûla les portes de la ville, qu'il trouva fermées, et massacra ceux des cavaliers qui firent résistance; les autres se réfugièrent à Etna. Quant aux mécontents de Géla et de Camarine, il les envoya à Leontium; puis il conclut la paix avec les Carthaginois. Il en profita pour asseoir sa tyrannie sur des bases plus solides. Il s'établit dans le quartier le plus facile à défendre, appelé l'Ile, s'y fortifia, et éleva au milieu une citadelle qui pût lui servir d'asile; enfin, il en partagea les habitations entre ses mercenaires et des

(1) *Diodore* livre XIII, chap. XCV, *traduction de M. Hoefer*, t. III, p. 134.

étrangers. Le plus important étai
Syracusains en haleine; il entrepr
duire les villes favorables aux Ca
marchait contre les Herbésinéens,
coup une nouvelle révolte éclata
fomentée par les cavaliers banni
toute hâte, Denys s'enferma dans l
assiégé. Privé de toute communic
campagne, abandonné de ses m
voyait encore Rhegium et Messine
soutenir les rebelles, et sa tête étai
Il pensait à abdiquer. Philistus l'
« Un roi, lui dit-il, ne doit sortir de
par les pieds ». Résolu dès lors à s
demanda seulement aux Syracusai
sion de sortir de la ville avec les sie
temps il appela secrètement les
son aide. Le dévouement de ces
division qui se mit parmi les révol
prudences, lui eurent bientôt rend
le pouvoir. Il traita les vaincus av
nérosité; mais pour prévenir de n
lèvements, il leur fit enlever leurs a
qu'ils étaient à la moisson, ent
d'un second mur, et augmenta le n
mercenaires.

Sous la perpétuelle menace de c
de ces complots, Denys était dev
neux et cruel : c'étaient des étran
maient sa garde; il ne sortait jama
sous sa robe une forte cuirasse,
admis en sa présence qu'après avo
Ses parents mêmes lui étaient susp
son frère, en lui faisant la descript
rain, prit la hallebarde d'un soldat p
le plan : Denys le réprimanda ave
tua le garde qui avait prêté son a
sa sœur, qu'il avait mariée à Polyx
aussi plus d'une fois sa colère (ro
La chambre qu'il habitait était e
fossé qu'on passait sur un pont-le
il haranguait le peuple, c'était du
tour. Les plus innocentes plaisan
punies comme des menaces. Un
syas, eut le malheur de songer qu'
la tête et l'imprudence de le dire :
mourir, en disant qu'il n'y aurait
nuit s'il n'y avait pas pensé le jour.
la même rigueur un barbier qui s'ét
riant, de porter toutes les semain
sa gorge; et pour ne plus confier
étranger, il apprit à ses filles à lui b
avec des coques de noix. Il sacrifia
cons jusqu'à ses amitiés les plus ten
jeune de ses favoris, Léon, était l
il remettait son épée quand il jou
paume. Un courtisan, mal inspir
jour : « Voilà donc quelqu'un à qui
confiée. » Léon ayant souri, Deny
le faire mourir. Trois fois il en d
trois fois il le révoqua; la crainte fi
porter : « O Léon! s'écria-t-il en

» Élien et Plu- ... sa mère. Ceux ... lice jetés ... des ... La plus ... nom de ... la ... 1), que nous ... vers ... et y ... écouter ... et ... les voyageurs ... encore l' ... qui ... , c'est ... cent cinquante pieds de ... pieds de hauteur ... entières : on a ... dans des ex- ... s doute ... aux ... rendu ... le type du ty- ... plus d'une ... : mais l'his- ... -t-elle pas ... uiet, la ... re sa vie en

que ce ne fut pas sans ... êt personnel qu'il en- ... jamais il ne chercha à ruiner ... ance des Carthaginois ni ... de Syracuse. Un oracle lui ... dore, qu'il mourrait le ... emi plus fort que lui ; ... nférieur aux Car- ... d' ... es raisons plus sé- ... Le secret de sa poli- ... er la guerre, qui, en ... mis contre l'ennemi com- ... mécontents de se retourner ... rent, car s'il ne détruisit ... use, ce n'est pas moins ... ncement de la ... es avoir rapidement ... le voisinage inquiétait sa ... ne, Leontium (403), il ... ses préparatifs contre les ... s les points de la Si- ... r les Épipoles (en ... aux travaux avec ses ... à des ouvriers, qu'ils ... r journée une partie ... il fondait au pied de ... une partie de ses ... tentative de Rhe-

... ut faite furent mis à mort.

gium, qui prétendit venger Naxos et Catane, comme elle d'origine chalcidienne, retarda un instant l'achèvement de ses desseins ; mais il les reprit aussitôt (en 399). La ville fut, dit Diodore, transformée en un vaste atelier, où rivalisaient de force et d'habileté des ouvriers italiens, grecs, carthaginois même, attirés par la promesse d'un riche salaire : 140,000 boucliers, autant de casques et de coutelas, 14,000 cuirasses, un nombre considérable de javelots furent fabriqués en moins d'un an ; et c'est à cette époque qu'on rapporte l'invention de la catapulte et de la quinquérème. Denys n'avait plus qu'à réunir une armée : toute la Sicile y concourut d'elle-même ; et les Locriens, plus prévoyants que les Rhégiens, lui envoyèrent avec empressement des auxiliaires et l'épouse qu'il leur avait demandée (en 398). Après la célébration de ses noces, pendant lesquelles il avait prodigué aux Syracusains les festins et les fêtes, il convoqua une assemblée générale et rappela au peuple combien il avait souffert de la domination des Carthaginois. Le pillage qu'il permit de riches propriétés que quelques-uns d'entre eux possédaient à Syracuse mit le comble à l'enthousiasme, qui gagna rapidement les villes voisines ; et bientôt Carthaginois et Phéniciens furent expulsés de la Sicile. Carthage était prise au dépourvu : la peste venait de décimer ses mercenaires. Denys, profitant de ces avantages, vint avec 83,000 hommes et 200 vaisseaux établir son frère Leptine devant Mothye, la clef de l'Éryx, qui avait toujours été le centre des opérations des Carthaginois. Puis, à la tête de quelques troupes légères, il parcourut la Sicile, ravageant les territoires des villes demeurées fidèles à l'ennemi. En vain Imilcar tenta une diversion sur Syracuse pour arracher ses forces de Mothye. Denys, pressant le siége, força les Mothyens dans leurs derniers retranchements, et mit la place à feu et à sang (en 397). Mais il fut moins heureux dans la campagne suivante (en 396). Imilcar, de Leptine à Panorme, vainqueur, marcha sur Syracuse. Denys, campé autour d'Égeste, était éloigné de ses troupes : il n'eut que le temps de se jeter dans sa capitale. Imilcar vint derrière lui établir son camp aux portes de la ville, et s'y fortifia. Déjà le peuple, excité par Théodose, appelait de ses vœux l'ennemi, et bravait le tyran. Mais la peste vint à son aide ; le désordre se mit dans l'armée ennemie : il la dispersa et brûla la flotte. Il lui eût même été facile d'anéantir de ce coup les forces d'Imilcar ; il aima mieux lui fournir les moyens de se retirer avec le petit nombre de soldats qui lui restaient : c'étaient des ennemis qu'il tenait en réserve aux Syracusains.

N'ayant plus rien à craindre des Carthaginois, il tourna ses regards et son ambition vers l'Italie. Les Rhégiens venaient encore de provoquer ses armes, en attaquant Messine, qu'il avait fortifiée (en 394). Denys battit leur général syracusain, Héloris, et il songeait à passer le détroit pour attaquer Rhegium ; mais il voulut d'abord s'assurer de

Naxos, son alliée. Il fut mis en déroute par les Sicules. En 393 il reprit l'avantage sur Magon, qui, avec quelques troupes carthaginoises, soutenait les rebelles; et il alla, avec 100 trirèmes, brûler un quartier de Rhegium, mais sans pouvoir la prendre. Il eût même retrouvé l'année suivante, à Agyris, l'occasion de détruire l'armée carthaginoise qui avait voulu profiter de son absence; mais, fidèle à sa politique, il laissa Magon remettre à la voile, malgré une double révolte de ses troupes, fatiguées d'une guerre sans résultats, et il se contenta d'enlever Tauromenium aux Sicules : c'était un nouveau pas vers l'Italie, dont il convoitait toujours la conquête. L'énergique défense des Rhégiens, soutenus par ceux de Crotone (en 390), le rejeta encore une fois sur les côtes de la Sicile; mais plus heureux, en 389, il battit leurs troupes réunies sous le commandement d'Héloris, assiégea Rhegium, qui se rendit, et rasa Caulonia. L'Italie lui était ouverte; mais tandis qu'il était allé s'emparer d'Hipponium, les Rhégiens, qu'il ruinait par ses exactions et par le séjour prolongé de ses troupes, se révoltèrent (388). Il investit leur ville, les réduisit à la famine, les priva même des herbes dont ils se servaient pour faire leur pain; et s'étant emparé de Phyton, leur chef, il fit noyer son fils, en 387.

Toutefois, il poursuivait dans ses guerres un but plus élevé et plus digne de son ambition, que souillaient ses cruelles vengeances. Il voulait, pénétrant jusqu'à la mer Ionienne, y établir sa domination et s'assurer le chemin de la Grèce. C'est dans cet espoir qu'il avait fondé, sur les bords de l'Adriatique, la colonie de Lissus, et en 385 il aida les Pariens à en établir une autre, dans l'île de Pharos. Déjà son nom était connu dans le Péloponnèse, où il avait contracté alliance avec les Lacédémoniens. La soumission de Rhegium lui laissant la libre disposition de ses forces, il intervint directement dans les affaires des Illyriens, et les appuya contre les Molosses, qui avaient chassé leur roi Alcétas, son allié. Ce fut une occasion de faire passer une armée considérable en Épire. En même temps les Gaulois, qui venaient de brûler Rome, lui offraient leur amitié en 385; et il se voyait maître de l'Italie. Ces projets de conquête n'aboutirent malheureusement qu'au pillage du temple de Jupiter à Dodone et de celui de Cérès en Étrurie. C'est sans doute vers le même temps qu'il s'empara des trésors du sanctuaire de Proserpine à Locres : « Voyez, disait-il à ses courtisans, en revenant avec un vent favorable, comme les dieux protègent les impies ! » Déjà il avait dépouillé les temples de la Sicile, et surtout celui de Jupiter Olympien à Syracuse. Le dieu était revêtu d'un manteau d'or massif : il le remplaça par un manteau de laine, « parce que l'autre était, disait-il, trop froid en hiver et trop lourd en été ». Il avait enlevé de même à la statue d'Esculape sa barbe d'or : « Apollon son père n'en ayant pas, il n'était pas juste que le fils en portât ». L'emploi qu'il fit de ces dépouilles est

sa meilleure justification. « Il av
« truire dans le port des bassins
« contenir deux cents trirèmes; l'
« ville était plus grande qu'aucune
« entouraient les villes grecques;
« vastes gymnases sur les bords
« enfin, il ne négligeait rien de ce
« vir à l'accroissement et à
« Syracuse (1). »

La guerre qu'il reprit contre le
ne lui laissa pas le loisir d'étendre
en dehors de la Sicile. Les villes qu
encore aux Carthaginois, séduites
la gloire de l'administration de Den
visiblement à la révolte : il les y d
Carthaginois, ayant réuni toutes
confièrent à Magon le commande
armées qui devaient agir simultan
et en Italie. Leur défaite près de C
gon lui-même avait succombé, les
mander la paix; mais Denys y
condition qu'ils évacueraient la
bourseraient tous les frais de la g
cèrent à leur tête le fils de gon.
mort de son père à C
Siciliens restèrent sur
parmi eux l'un des frères de
mandait l'aile gauche de l'armée
victoire rétablit les affaires des Ca
paix ayant été de nouveau
nys commença par enlever,
Entelle, Sélinonte, et mit le
lybée; mais informé que le chanti
ginois avait été brûlé, il crut n'av
craindre : il renvoya donc ses
ments à Syracuse, et vint, avec les a
possession du port d'Éryx. Il y
une nouvelle flotte de deux cents
Carthaginois avaient armée à la
de ses vaisseaux n'échappa. Ce
qui suivit ce désastre qu'il succo
gnard de ses sujets, selon Just
par son fils (*voy.* DENYS *le jeune*
tarque et Cornelius Nepos. Pline p
traire qu'il mourut de joie; d'aut
pérance. Le récit de Diodore j
dernières opinions, en les conciu
Denys serait tombé dans une grave
suite des festins offrit à
neur de sa
s a des p
ire aim pl
a ce qu pr
les p ou op
aucun y ou y
Philoxène
franchise a
pièce de sur laquelle le tyra
mandé son opinion dans un f
main, il fut tiré de prison, et

(1) *Diodore*, XV, 13, *traduction* III, 13.

mettre à une nouvelle épreuve, le tenta d'appeler les gardes, en leur conduisez-moi aux Carrières ». Cette rire le tyran, qui lui pardonna ; et Philoxène sut habilement concilier avec le respect de la vérité. Denys tiré un jour quelques distiques qu'il sés sur un sujet lamentable, il ré-thologiquement « qu'ils lui faisaient logues à double sens suffisaient-ils à moins, il paraît que Philoxène vieillit à Syracuse. Il n'en fut pas de même ne Dion avait invité à venir de Ta- philosophe voulait s'établir. Dion, Denys, était en grande faveur à sa peut-être de tous ceux qui appro- le tyran, il avait la permission de dans le trésor. Il se flatta que quelque influence sur l'âme de De- n'était pas inaccessible aux conseils ; lui était chère avant toute Platon blâmait la tyrannie dans il le renvoya dans sa patrie. Dio- qu'il le fit conduire au marché et esclave au prix de vingt mines. que le capitaine du navire fut embarqué avait ordre de première île où il aborderait (1). que Denys cultivait la musique c'est du titre de poëte qu'il se jaloux. Dès 388 il avait Olympiques des déclamateurs propre frère Théaride, avec devaient présenter au concours. de leurs costumes éblouit d'a- des Grecs, mais ils trouvèrent la ; le lendemain, dans la course, brisés, et, pour comble de mal- qui lui rapportait ces tristes sur les côtes de Tarente. à la jalousie le mauvais succès deux ans après un second Ce second échec lui fut plus qu'il en conçut fut telle, plusieurs de ses amis à mort, comme coupables de porter en- Philiste, son fidèle général, et furent du nombre. Ces fa- font comprendre comment de sa joie, quand il apprit à Athènes le prix de poésie. pendant pas celle qui demeure Denys l'ancien a bien mé- le Tyran, que lui a infligé vices et ses cruautés n'ont services qu'il rendit à sa pa- sur les Carthaginois et son Telle était, dit Polybe,

l'admiration qu'il inspirait à Scipion l'Africain, qu'à part Agathocle, son successeur, il ne trouvait personne à lui comparer pour la science du gouvernement et l'art de la guerre.

Denys avait eu plusieurs femmes : la première, fille d'Hermocrate, avait péri dans l'émeute soulevée par la cavalerie syracusaine, en 405. Il en épousa plus tard deux à la fois, Doride et Aristomaque, qui avaient une égale part à son affection. Élien rapporte que l'une le suivait à l'armée, et il trouvait l'autre à son retour. Il eut d'Aristomaque, qui était sœur de Dion (voy. DION), deux fils, Hipparinus et Niséus : deux filles, Sophronime et Arété. Doride lui donna Denys le jeune, qui lui succéda. GRÉARD.

Diodore de Sicile, livres XIII (91, et sqq.), XIV (7 et sqq.), XV (6, 7, 13, 14, 15, 16, 17, 73, 74) ; *traduction de M. Hoefer*, tome II et III. — Plutarque, *Vie de Dion* (3, 5, 6, 7, 10). - Justin, XX. — Pline l'ancien (I, 8, 23). — Cornelius Nepos, *Vie de Dion*, *Vie des Rois* (De Regibus). — Cicéron, *De Natura Deorum* (III, 33). — Lettres de Platon, *passim*.

DENYS *le jeune*, fils de Denys l'ancien et de Doride, succéda à son père en 368 avant Jésus-Christ. Plutarque et Cornelius Nepos l'accusent, d'après Timée, d'avoir hâté la mort de son père, dans la crainte que Dion ne profitât de ses derniers instants pour s'emparer de la domination. Cette assertion ne paraît pas fondée (*voy.* DENYS *l'ancien*) : les Syracusains laissèrent d'eux-mêmes entre ses mains le souverain pouvoir, par reconnaissance peut-être pour l'administration de Denys, dont ils commençaient à sentir les bienfaits, peut-être aussi par confiance dans un jeune prince qui inaugurait son règne en délivrant 3,000 prisonniers et en supprimant les impôts pour trois ans. Mais Denys ne tarda pas à démentir ces espérances. Après quelques campagnes sans succès contre les Carthaginois, il se hâta de traiter, et la même année il profita des avantages qu'il avait remportés sur les Lucaniens pour leur imposer la paix (en 359). Quelque temps auparavant, comme s'il eût songé à exécuter les grands projets de son père, il avait fondé en Apulie deux villes qui devaient offrir aux bâtiments marchands une rade sûre contre les corsaires de la mer Ionienne. C'est à ces deux ou trois faits que se borne l'histoire extérieure de son règne. C'était moins la paix qu'il cherchait que l'oisiveté ; cette apparente douceur était, au fond, de la mollesse. Son père, dont l'imagination soupçonneuse voyait partout des ennemis, l'avait toujours tenu éloigné des affaires : Denys le jeune était arrivé au pouvoir sans expérience, et il manquait de cette énergie qui quelquefois y supplée. Il fut bientôt assailli de flatteurs, qui, excitant ses vices et ses mauvaises passions, le plongèrent dans la plus honteuse débauche. Dion entreprit de l'en tirer. Ses vertus, son influence sur les Syracusains, sa parenté avec Denys lui donnaient le droit de l'aider de ses conseils : la proposition qu'il avait faite d'armer cinquante galères, lors de la dernière guerre contre les Carthaginois,

lettres, où il ne ménage pas Denys, circonstance, qu'il n'aurait sûre- elle était vraie. Peut-être ne fut-ce part des amis du philosophe.



avait encore augmenté son crédit. A force d'entretenir Denys des hautes doctrines de Platon, il finit par lui inspirer un vif désir de voir le philosophe. Platon, qui se souvenait de la perfide hospitalité de Denys l'ancien, n'était pas tenté d'en renouveler l'épreuve; mais il ne put résister aux instances de son intime ami (voy. *Lettres de Platon*, 3); et l'accueil qu'il reçut dut l'encourager dans ses desseins. Un char magnifiquement orné l'attendait sur le rivage; et s'il faut en croire Élien, ce fut Denys lui-même qui voulut tenir les rênes, après avoir offert aux dieux un sacrifice pour les remercier de la faveur insigne qu'ils lui accordaient. En quelques jours le tyran changea de conduite : l'étude des sciences et de la philosophie, en l'arrachant à la mollesse et à la débauche, semblèrent élever et purifier son âme. Platon le pressait de rendre la liberté aux villes grecques et de rétablir le gouvernement démocratique à Syracuse : exalté par ces discours, Denys en vint à déclarer publiquement qu'il avait la tyrannie en horreur. Grande fut la terreur parmi les courtisans : l'exemple du prince, le goût de la nouveauté les avaient un instant entraînés aux leçons de Platon; la crainte que Denys n'échappât à leur influence les réunit bientôt contre lui. Mais il fallait d'abord éloigner Dion, son appui. Dion avait jadis écrit aux magistrats de Carthage de ne pas traiter avec le tyran sans qu'il fût présent aux conférences : il espérait contribuer à rendre la paix plus solide. Ils l'accusèrent de trahison : sur l'ordre de Denys, Philiste, qu'ils avaient fait rappeler de l'exil (*voy.* PHILISTE), le conduisit un jour, seul, aux bords de la mer; là, il lui lut ses lettres, et sans écouter sa justification, il le fit monter sur un vaisseau qui l'emporta en Italie (en 360).

Mais son départ, loin de ruiner l'influence de Platon, ne fit d'abord que l'accroître et l'affermir. Denys ne voulait pas le laisser partir; non pas seulement qu'il craignît son alliance avec Dion à l'étranger, mais il s'était pris à l'aimer d'une amitié presque jalouse. Sous prétexte de lui faire honneur, il le tenait enfermé dans la citadelle, afin de l'avoir constamment près de lui. Là, il ne cessait de l'entourer des plus pressants égards; il voulait avoir plus de part que personne à son estime : il était prêt à lui sacrifier tout ce qu'il possédait, l'empire même, s'il consentait seulement à ne pas lui préférer Dion. C'étaient tous les jours des scènes de violents reproches, d'humbles repentirs, et de réconciliations bientôt troublées. Tristes contrastes d'une âme faible : « Il brûlait d'envie, dit Plutarque, « d'entendre Platon et d'être initié aux plus hauts « secrets de sa philosophie, et il en rougissait « devant ses courtisans, qui cherchaient à l'en « détourner comme d'une étude corruptrice et « fatale à sa puissance. » Cependant la guerre qui survint le força à renvoyer le philosophe en Grèce; mais ce ne fut qu'après lui avoir fait promettre de revenir; il s'engageait en retour à rappeler Dion. Platon aborda donc p
fois en Sicile (358), pour affront
horrible Charybde, comme il le d
(lettre 7). Mais l'amitié de Denys
un assez sûr rempart contre la hai
tisans. Un jour qu'il l'avait renvoyé
bre, en colère, des gardes faillirent
Denys le sauva; mais Arrhytas, qui
comme caution de la vie de Platon,
de demander son retour. Denys n
de le retenir; mais, toujours inqui
gnage qu'il pourrait porter contre
Grèce, il le combla de présents (1)

Il semble même qu'il n'oublia pas
ses leçons; mais, par une illusion
intervertissait les rôles : il prétenda
Platon qui s'était toujours opposé a
sement des villes grecques et au ré
de la démocratie à Syracuse, et av
surance que Platon dut se disculper
courtisans ne lui laissèrent pas lo
étrange reste d'enthousiasme et de
peine eurent-ils ressaisi leur empire
retomba dans les désordres les
Il restait souvent ivre pendant
et ces excès ayant affaibli ses yeux,
que des courtisans à vue basse, qu
guaient pas même les mets placés
Ces débauches et les violences
rent portèrent bientôt au comble
des Syracusains.

Ce fut alors que Dion, qui avai
tyran tant qu'il le savait entre le
Platon, irrité par le traitement qu'
bir à sa femme et à son fils, se dec
la guerre en Sicile. Il partit de Za
deux vaisseaux de transport et huit
cenaires (Diodore dit mille); mais à
débarqué à Minoa, qu'il vit accourir a
Sicaniens et Sicules, Grecs de l'île et
marcha sur Syracuse, qui lui ouvrit
et y proclama la liberté. Cependant
à Caulonia, en Italie. A nouvelle
volution, il rappela P . qui croi
flotte dans les p ner Adr
ordonna de rev
tandis qu'il s'y
côté. Il y arriva sep ap
phale de Dion. De l'île où il
des négociations avec les Syra
les plus considérables d'entre eux
rompant tout à coup l'armistice, fit
la tête de ses troupes rangées en
combat acharné se livra dans
stade. Ralliés par Dion, les Syr
foulèrent jusque dans la citadelle le

(1) « Platon, lui disait-il, je crois que de r
nes, vous direz bien du mal de nous av
sophes. — A Dieu ne plaise, » lui répondit
n s sujets de conversation à l'Académie
f... pour que nous ayons le temps d'y pa
Plutarque, *Dion*, 22.)

(2) Platon (lettre 3me).

il sollicita une nouvelle trêve ; mais [illegible] garde contre les perfidies de Denys, [illegible] d'entourer la citadelle d'un mur in[illegible] ; puis il lui déclara qu'il ne traiterait [illegible] il aurait abdique. Denys se soutint avec peine : il envoya des députés [illegible] lui offrir d'abord la moitié du sou[illegible]voir, puis l'abandon de l'autorité en[illegible] peuple voulait s'emparer de sa per[illegible], la défaite et la mort de Philiste ayant [illegible] dernières espérances du tyran, il confia la citadelle à l'élite de ses merce[illegible] mandés par son fils Apollocrate, et secrètement pour l'Italie, emportant [illegible] ors et les ornements royaux. Était-il [illegible] Dion qu'il garderait l'Italie et [illegible] serait la Sicile et Syracuse, excepte [illegible] dont Apollocrate demeurerait maître, [illegible] rapporte Cornelius Nepos? Un tel par[illegible] invraisemblable : toujours est-il [illegible] en Italie, à Locres, que Denys se

[illegible] ne l'avait pas instruit : son pre[illegible] se établir dans la citadelle; et [illegible] peser sur les Locriens la tyrannie [illegible] chasser par les Syracusains. Jus[illegible] de plusieurs crimes qu'il n'a [illegible] et Athénée, qui se complaît trop [illegible] histoires scandaleuses pour mériter [illegible] cru sur parole, racontent que, [illegible] de dépouiller les citoyens les plus [illegible] fit mourir et déshonora leurs [illegible] filles. Ces lâchetés ne sont pas [illegible] doute que les barbares repré[illegible] après avoir violé les femmes [illegible] les Locriens [illegible] entre les ongles [illegible] chair [illegible] dans un mortier. Strabon [illegible] après les avoir [illegible] corps et on jeta leurs cendres [illegible] que Denys mérita [illegible]

[illegible] conserve le désir et l'espoir [illegible]. A peine arrivé à Locres, [illegible] Syracusains porter des vivres et des [illegible] mercenaires. Attaqué à l'impro[illegible], battu ; mais [illegible] il sortit de la [illegible] serait [illegible] maître de la ville, [illegible] toute hâte, ne fût arrivé à [illegible] pour le repousser. Mais déjà [illegible] les Syracusains ; [illegible] le pouvoir : Dion [illegible] Hicétas, qu'en le [illegible] bientôt lui-même [illegible] mercenaires qu'il avait [illegible] chef d'une [illegible] au bout de [illegible] Denys,

qui se maintint deux ans. Après bien des révolutions, Denys parvint enfin lui-même à se rétablir ; mais ce ne fut que pour renouveler ses violences. Son caractère s'était aigri dans cette vie de perpétuelles débauches : les Syracusains appelèrent un libérateur. Hicétas, roi de Leontium, auquel ils s'adressèrent d'abord, leur amena des secours, mais avec l'intention de s'emparer lui-même de l'autorité. Ils demandèrent donc à Corinthe, leur métropole, un chef capable de les gouverner sans les asservir : le sénat leur envoya Timoléon, qui avait poignardé son frère Timophane, accusé d'aspirer à la tyrannie (*voy.* Timoléon). Cependant Hicétas assiégeait Syracuse ; mais manquant de vivres, il avait résolu de se retirer. Denys s'élança à sa poursuite, attaqua son arrière-garde, et engagea le combat. Hicétas fit volte-face, et, poursuivant Denys à son tour, il rentra dans la ville, dont il s'empara : il ne resta plus à Denys que le quartier de l'Ile. Trois jours après, Timoléon vint aborder à Rhegium, échappa, par une ruse, aux Carthaginois, surprit et dispersa au pas de course les troupes d'Hicétas, et vint camper devant Syracuse. La Sicile se déclara unanimement pour son libérateur. Denys, intimidé, lui livra la citadelle, et s'engagea à partir pour le Péloponnèse. « C'est « ainsi, ajoute Diodore (1), qu'il perdit, par son « indolence et sa pusillanimité, cette fameuse « tyrannie que son père se vantait d'avoir con« solidée avec des chaînes de diamant. »

Comment acheva-t-il sa carrière ? Réfugié à Corinthe, il affecta, suivant Justin, de vivre dans la condition la plus obscure, pour se livrer plus librement à ses passions honteuses. Vêtu de haillons, il allait s'enivrer dans les tavernes, et prenait plaisir à rivaliser d'ivrognerie avec les plus débauchés. La misère le réduisit enfin à donner des leçons de grammaire pour être toujours, ajoute Justin, sous les yeux de ceux qui le craignaient, et se faire plus mépriser encore de ceux qui ne le craignaient pas. Un érudit allemand (2) a entrepris de l'effacer de la liste des maîtres d'école, comme il le dit lui-même dans le titre d'un mémoire publié en 1732. Mais c'est une tradition fondée sur le témoignage de presque tous les auteurs anciens, et elle n'a rien par elle même qui déshonore Denys.

Qu'il ait voulu, comme le dit Cicéron, avoir encore quelqu'un à qui il pût commander, » ou, ce qui paraît plus vrai, qu'il ait mieux aimé recourir aux plus humbles ressources plutôt que de tendre la main, il ne semble pas du moins qu'il soit tombé si bas dans l'estime publique que Justin le ferait supposer, puisqu'il fut accusé d'aspirer à la royauté. Et puis, comment concilier un jugement si sévère avec l'accueil que lui fit Philippe de Macédoine ? Tout barbare qu'il

(1) Diodore, XVI, 70, *traduction de M. Hoefer*, III, 15[illegible]

(2) M. Heumann, *Epistola ad Rosphelium, in qua Dionysius, Sic. [illegible], segregatur a numero magistrorum*.

avait encore augmenté son crédit. A force d'entretenir Denys des hautes doctrines de Platon, il finit par lui inspirer un vif désir de voir le philosophe. Platon, qui se souvenait de la perfide hospitalité de Denys l'ancien, n'était pas tenté d'en renouveler l'épreuve; mais il ne put résister aux instances de son intime ami (voy. *Lettres de Platon*, 3); et l'accueil qu'il reçut dut l'encourager dans ses desseins. Un char magnifiquement orné l'attendait sur le rivage; et s'il faut en croire Élien, ce fut Denys lui-même qui voulut tenir les rênes, après avoir offert aux dieux un sacrifice pour les remercier de la faveur insigne qu'ils lui accordaient. En quelques jours le tyran changea de conduite : l'étude des sciences et de la philosophie, en l'arrachant à la mollesse et à la débauche, semblèrent élever et purifier son âme. Platon le pressait de rendre la liberté aux villes grecques et de rétablir le gouvernement démocratique à Syracuse : exalté par ces discours, Denys en vint à déclarer publiquement qu'il avait la tyrannie en horreur. Grande fut la terreur parmi les courtisans : l'exemple du prince, le goût de la nouveauté les avaient un instant entraînés aux leçons de Platon; la crainte que Denys n'échappât à leur influence les réunit bientôt contre lui. Mais il fallait d'abord éloigner Dion, son appui. Dion avait jadis écrit aux magistrats de Carthage de ne pas traiter avec le tyran sans qu'il fût présent aux conférences : il espérait contribuer à rendre la paix plus solide. Ils l'accusèrent de trahison : sur l'ordre de Denys, Philiste, qu'ils avaient fait rappeler de l'exil (*voy.* PHILISTE), le conduisit un jour, seul, aux bords de la mer; là, il lui lut ses lettres, et sans écouter sa justification, il le fit monter sur un vaisseau qui l'emporta en Italie (en 360).

Mais son départ, loin de ruiner l'influence de Platon, ne fit d'abord que l'accroître et l'affermir. Denys ne voulait pas le laisser partir; non pas seulement qu'il craignît son alliance avec Dion à l'étranger, mais il s'était pris à l'aimer d'une amitié presque jalouse. Sous prétexte de lui faire honneur, il le tenait enfermé dans la citadelle, afin de l'avoir constamment près de lui. Là, il ne cessait de l'entourer des plus pressants égards; il voulait avoir plus de part que personne à son estime : il était prêt à lui sacrifier tout ce qu'il possédait, l'empire même, s'il consentait seulement à ne pas lui préférer Dion. C'étaient tous les jours des scènes de violents reproches, d'humbles repentirs, et de réconciliations bientôt troublées. Tristes contrastes d'une âme faible : « Il brûlait d'envie, dit Plutarque, « d'entendre Platon et d'être initié aux plus hauts « secrets de sa philosophie, et il en rougissait « devant ses courtisans, qui cherchaient à l'en « détourner comme d'une étude corruptrice et « fatale à sa puissance. » Cependant la guerre qui survint le força à renvoyer le philosophe en Grèce; mais ce ne fut qu'après lui avoir fait promettre de revenir; il s'engageait en retour à rap-

peler Dion. Platon aborda donc po
fois en Sicile (358), pour affronte
horrible Charybde, comme il le
(lettre 7). Mais l'amitié de
un assez sûr rempart c
tisans. Un jour qu'il l'a
bre, en colère, des gardes
Denys le sauva; mais Arrh , q
comme caution de la vie de Plato
de demander son retour. Denys
de le retenir; mais, toujours inq
gnage qu'il pourrait porter cont
Grèce, il le combla de présents (

Il semble même qu'il n'oublia p
ses leçons; mais, par une illusion
intervertissait les rôles : il préten
Platon qui s'était toujours opposé
sement des villes grecques et au
de la démocratie à Syracuse, et
surance que Platon dut se disculp
courtisans ne lui laissèrent pas
étrange reste d'enthousiasme et d
peine eurent-ils ressaisi leur empi
retomba dans les désordres les pl
Il restait souvent ivre pendant de
et ces excès ayant affaibli ses yeu
que des courtisans à vue basse,
guaient pas même les mets placé
Ces débauches et les violences qu
rent portèrent bientôt au comble
des Syracusains.

Ce fut alors que Dion, qui av
tyran tant qu'il le savait entre
Platon, irrité par le traitement c
bir à sa femme et à son fils, se d
la guerre en Sicile. Il partit de
deux vaisseaux de transport et hu
cenaires (Diodore dit mille); mais
débarqué à Minoa, qu'il vit accouri
Sicaniens et Sicules, Grecs de l'île
marcha sur Syracuse, qui lui ouv
et y proclama la liberté. Ce
à Caulonia, en Italie. A la nouvel
volution, il rappela Philiste, qui c
flotte dans les parages de la mer A
ordonna de revenir en toute hâte
tandis qu'il s'y rendrait lui-mêm
côté. Il y arriva sept jours après l
phale de Dion. De l'île où il se r
des négociations avec les Sy
les plus considérables d
rompant tout à coup
la tête de ses troupes
combat acharné se livra
stade. Ralliés par Dion, les Sy
foulèrent jusque dans la citadelle le

(1) « Platon, lui disait-il, je crois que d
nes, vous direz bien du mal de nous
sophes. — A Dieu ne plaise, » lui répon
n sujets de conversation à l'Académie
rares pour que nous ayons le temps d'y
Plutarque, *Dion*, 22.)

(2) Platon (lettre 3me).

[illegible] une nouvelle trêve; mais garde contre les perfidies de Denys, d'entourer la citadelle d'un mur in- ; puis il lui déclara qu'il ne traiterait [illegible] abdiqué. Denys se soutint [illegible] avec peine : il envoya des députés lui offrir d'abord la moitié du sou-[illegible], puis l'abandon de l'autorité en- [illegible] voulait s'emparer de sa per- [illegible] et la mort de Philiste ayant [illegible] espérances du tyran, il confia la citadelle à l'élite de ses merce- [illegible] par son fils Apollocrate, et [illegible] pour l'Italie, emportant [illegible] et les ornements royaux. Était-il [illegible] bien qu'il garderait l'Italie et [illegible] la Sicile et Syracuse, excepté [illegible] Apollocrate demeurerait maître, [illegible] Cornelius Nepos? Un tel par- [illegible] invraisemblable : toujours est-il [illegible] Italie, à Locres, que Denys se [illegible]

[illegible] ne l'avait pas instruit : son pre- [illegible] s'établir dans la citadelle; et [illegible] sur les Locriens la tyrannie [illegible] par les Syracusains. Jus- [illegible] de plusieurs crimes qu'il n'a [illegible] Athénée, qui se complait trop [illegible] scandaleuses pour mériter [illegible] sur parole, racontent que, [illegible] dépouiller les citoyens les plus [illegible] mourir et déshonora leurs [illegible] filles. Ces lâchetés ne sont pas [illegible] doute que les barbares repré- [illegible] : après avoir violé les femmes [illegible] Denys, les Locriens leur enfon- [illegible] des aiguilles entre les ongles et la [illegible] leur chair en morceaux et pi- [illegible] dans un mortier. Strabon se [illegible] qu'après les avoir étranglées [illegible] et on jeta leurs cendres à [illegible] est certain que Denys mérita [illegible] six ans de règne, selon Jus- [illegible] dit Diodore, avec plus d'exac- [illegible], en 358.

[illegible] conservé le désir et l'espoir [illegible]. A peine arrivé à Locres, [illegible] porter des vivres et des [illegible]. Attaqué à l'impro- [illegible], Nysius fut battu ; mais [illegible] Une nuit, il sortit de la ci- [illegible] rendu maître de la ville, [illegible] toute hâte, ne fût arrivé à [illegible] pour le repousser. Mais déjà [illegible] parmi les Syracusains ; [illegible] le pouvoir : Dion [illegible] rival, Héraclide, qu'en le [illegible] succomba bientôt lui-même [illegible] mercenaires qu'il avait ame [illegible]. Callippe, chef du com- [illegible] céder la place, au bout de [illegible], frère aîné de Denys, qui se maintint deux ans. Après bien des révolutions, Denys parvint enfin lui-même à se rétablir; mais ce ne fut que pour renouveler ses violences. Son caractère s'était aigri dans cette vie de perpétuelles débauches : les Syracusains appelèrent un libérateur. Hicétas, roi de Leontium, auquel ils s'adressèrent d'abord, leur amena des secours, mais avec l'intention de s'emparer lui-même de l'autorité. Ils demandèrent donc à Corinthe, leur métropole, un chef capable de les gouverner sans les asservir : le sénat leur envoya Timoléon, qui avait poignardé son frère Timophane, accusé d'aspirer à la tyrannie (*voy.* TIMOLÉON). Cependant Hicétas assiégeait Syracuse; mais manquant de vivres, il avait résolu de se retirer. Denys s'élança à sa poursuite, attaqua son arrière-garde, et engagea le combat. Hicétas fit volte-face, et, poursuivant Denys à son tour, il rentra dans la ville, dont il s'empara : il ne resta plus à Denys que le quartier de l'île. Trois jours après, Timoléon vint aborder à Rhégium, échappa, par une ruse, aux Carthaginois, surprit et dispersa au pas de course les troupes d'Hicétas, et vint camper devant Syracuse. La Sicile se déclara unanimement pour son libérateur. Denys, intimidé, lui livra la citadelle, et s'engagea à partir pour le Péloponnèse. « C'est « ainsi, ajoute Diodore (1), qu'il perdit, par son « indolence et sa pusillanimité, cette fameuse « tyrannie que son père se vantait d'avoir con- « solidée avec des chaînes de diamant. »

Comment acheva-t-il sa carrière? Réfugié à Corinthe, il affecta, suivant Justin, de vivre dans la condition la plus obscure, pour se livrer plus librement à ses passions honteuses. Vêtu de haillons, il allait s'enivrer dans les tavernes, et prenait plaisir à rivaliser d'ivrognerie avec les plus débauchés. La misère le réduisit enfin à donner des leçons de grammaire pour être toujours, ajoute Justin, sous les yeux de ceux qui le craignaient, et se faire plus mépriser encore de ceux qui ne le craignaient pas. Un érudit allemand (2) a entrepris de l'effacer de la liste des maîtres d'école, comme il le dit lui-même dans le titre d'un mémoire publié en 1732. Mais c'est une tradition fondée sur le témoignage de presque tous les auteurs anciens, et elle n'a rien par elle-même qui déshonore Denys. « Qu'il ait voulu, comme le dit Cicéron, avoir encore quelqu'un à qui il pût commander, » ou, ce qui paraît plus vrai, qu'il ait mieux aimé recourir aux plus humbles ressources plutôt que de tendre la main, il ne semble pas du moins qu'il soit tombé si bas dans l'estime publique que Justin le ferait supposer, puisqu'il fut accusé d'aspirer à la royauté. Et puis, comment concilier un jugement si sévère avec l'accueil que lui fit Philippe de Macédoine? Tout barbare qu'il

(1) Diodore, XVI, 70, *traduction de M. Hoefer*, III, 189.

(2) M. Heumann (*Epistola ad Rospheltum, in qua Dionysius, Siciliæ rex, segregatur a numero magistrorum*).

était, Philippe aurait-il admis à sa cour un tel débauché? Ce n'est pas que cette hospitalité de Philippe soit une justification complète : la vieillesse de Denys est loin d'être pure, et le récit d'Élien, en s'accordant avec celui de Justin, lui donne bien quelque poids; mais il ne faut pas oublier que Justin écrivait sous l'impression de la haine que l'antiquité avait vouée aux tyrans, et qu'Élien avait toujours en vue un idéal qu'il ne pouvait certes pas trouver dans la vie de Denys : c'est ainsi que leurs exagérations s'expliquent. D'ailleurs Justin le reconnaît lui-même, dans une phrase qu'il est bon d'opposer à ses accusations : « Denys, « dit-il (1), imitait les vices des autres plutôt « qu'il n'était vicieux. » Là, ce me semble, est la vérité de son caractère : « J'avais hérité, disait-il à Philippe, qui lui demandait comment il avait pu perdre un empire que son père avait si solidement affermi, « J'avais hérité de sa puissance, et non de sa fortune. » La fortune de Denys l'ancien, c'était la fermeté inébranlable de son caractère, son infatigable activité, qui se portait sur tout : ses seules débauches avaient été de mauvaises poésies (2). L'âme de Denys le jeune n'était pas aussi fortement trempée, ce qui explique l'empire de ses courtisans; mais elle était plus élevée, plus noble. Moins cruel que son père (*voy.* DAMON et PYTHIAS), quoi qu'en ait dit Justin, dont le témoignage à ce sujet porte complétement à faux (*voy.* HIPPARINUS), Denys le jeune fut aussi moins avide; et tandis que Denys le Tyran avait pillé les temples de l'Italie et de la Grèce, il avait envoyé, lui, aux temples de Delphes et d'Olympie des statues d'or et d'ivoire (3). Il aimait les lettres et les arts : au rapport de Suidas, il avait laissé quelques écrits, qui n'étaient pas sans mérite, notamment sur les poésies d'Épicharme. Mais surtout il aimait à récompenser ceux qui les cultivaient. C'est ainsi qu'il donna un talent à Hélicon de Cyzique, qui avait prédit une éclipse de lune. Il paraît qu'il voulait accabler Platon de ses présents; et s'il ne fût pas toujours assez maître de lui-même pour mettre à profit les leçons du grand philosophe, il faut lui savoir gré de l'avoir aimé avec tant de passion. Au moins avait-il trouvé dans ces le[...] le disait à ceux qui se moqu[...] sophie, « le secret de bien [...] « tune ». Enfin, le meilleur [...] été porté sur lui est peut-être [...] phétique de son père. Il avait [...] de Syracuse : le vieux desp[...] mandant, lui demandait s'il [...] tendu dire qu'il se fût ainsi [...] jeunesse : « C'est, répondit le j[...] « vous n'étiez point fils de roi [...] « Denys, tu n'en seras jamais l[...] après son départ, Timoléon [...] magistratures populaires; Sy[...] vré sa liberté : de là, sans [...] rapportée par Pline, que le jo[...] barqua pour l'exil, l'eau du [...] amertume.

On croit que Denys vécut e[...] et on raconte que dans ses d[...] s'était fait prêtre de Cybèle [...] Grèce en demandant l'aumô[...] déesse : on ne sait pas au j[...] mourut.

Diodore de Sicile, livre XV et [...] *M. Hoefer*, tome III. — Plutarque, [...] *de Dion*. — Justin, chap. 21. — Élien [...] *Lettres de Platon*.

DENYS (Διονύσιος) *de Milet* [...] ciens historiens grecs, vivait ve[...] D'après Suidas, il était contemp[...] Milet, qui florissait vers 520. On [...] le titre d'un de ses ouvrages qu[...] rius, c'est-à-dire à l'année 485. [...] histoire de Darius fils d'Hystas[...] Suidas lui attribue encore un [...] Τὰ μετὰ Δαρεῖον, en cinq livres [...] Perses (Περσικά), en dialecte [...] là trois ouvrages différents ou [...] niers ne font qu'un seul et [...] sont la co[...] du premi[...] ne peut [...] avec certi[...] [illegible] e encore à [...] *mythiques* [...]ικά), des *Tro*[...] trois livres; un *Cycle histori*[...] une *Description* (Περιήγησις) [...] mais ces ouvrages peuvent fo[...] à différents auteurs.

Suidas, au mot Διονύσιος. — [...] *Homeri*, I, p. 88. — Bernhardy, d[...] *nys le Périégète* et dans ses notes [...] *Aglaophe*..II, p. 990. — Welcker, [...] p. 78. — C. Müller, *Historicorum Gr*[...] t. II, p. 5.

DENYS, [illegible] Euxin, né [illegible] mort [...] fils de Cl[...] [illegible] souve[...] [illegible] céda à son frère [illegible] la destruction [illegible]

(1) XXI, V, 8.

(2) Un jour que Philippe lui demandait en quel temps son père avait eu le loisir de composer tant de poésies : « Il les composa, dit Denys, aux heures que vous et moi passons à nous divertir. »

(3) Ces statues furent enlevées dans le voyage par Iphicrate, qui manquait d'argent pour subvenir aux besoins de ses troupes. Denys le jeune s'en plaignit amèrement, dans une lettre que Diodore rapporte (XVI, 57, *traduction de M. Hoefer*, III, p. 157.) « *Denys au sénat et au « peuple d'Athènes.* — Je ne dois pas vous écrire, en vous « souhaitant salut et prospérité; car vous êtes des sa« crilèges sur terre et sur mer. Vous avez pris et con« verti en monnaie les offrandes que j'avais envoyées « aux dieux, et vous avez ainsi commis une profanation « envers les plus grands des dieux, Apollon de Delphes « et Jupiter l'Olympien. » Les Athéniens lui répondirent qu'il fallait s'occuper de la nourriture des soldats avant de s'occuper des dieux.

ses fils demandèrent au conquérant de rétablir la république dans Denys obtint par la protection de , sœur d'Alexandre, que les vœux des seraient pas exaucés. Cependant, il pas en sûreté tant que vécut le fils , et à sa mort il érigea une statue , c'est-à-dire de la joie et de la paix Les exilés d'Héraclée eurent alors à Perdiccas, et le tyran se précautionna danger en se joignant à ses ennemis. Amastris, première femme de Perdic- de cette union des avantages Une fille qu'il avait d'un premier épousa Ptolémée, neveu d'Antigone. Il pendant beaucoup d'années en pos- du pouvoir souverain. En 306, quand d'Alexandre prirent le titre de suivit leur exemple. Il mourut bien- Suivant Élien et Athénée, il était gras et gros. Cet embon- finit par lui causer une maladie Il fut, dit-on, le plus doux et le plus tyrans qui vécurent de 350 à 300. Il fils, Zathras et Cléarque, qui lui l'un après l'autre.

XVI, 88; XX, 78. — Athénée, XII. — Élien, IX, 13.

II. *Denys saints.*

), dit *l'Aréopagite*, était juge lorsque saint Paul parut devant ce Il est nommé dans les *Actes* , ch. 17, v. 34. Il embrassa la foi d'après d'anciens auteurs, il fut le d'Athènes, et il souffrit le martyre A partir du neuvième siècle, il a été des écrivains ignorants avec saint de Paris. Sa fête se célèbre le Il existe sous son nom plusieurs ou- sont aujourd'hui bien reconnus pour composés au cinquième siècle, par un des doctrines mystiques du pla- Ces ouvrages sont : le *Traité* , le *Traité de la Hiérarchie* de la *Hiérarchie ecclésiastique*, *mystique*, dix lettres sur des su- et de morale. Chrétien sincère de ses écrits, le pseudo-Denys *Théologie mystique* les limites la foi, qu'il cherche à rattacher la philosophie des Alexandrins. l'interprétation des Écritures une aucune des règles de la largement usage de la théorie sens des livres bibliques, le le sens allégorique, théorie les écrits d'Origène. Il re- des néo-platoniciens ; il a , leur mépris de la science aspiration vers l'infini et est son maître de prédilection ; il avait probablement vécu auprès de lui, et il chercha à sanctifier la doctrine de ce philosophe en la mettant en harmonie avec la foi chrétienne. On ignorera toujours sans doute le nom du véritable auteur de ces livres qui sont inconnus à tous les auteurs des cinq premiers siècles, et qui mentionnent des usages, des cérémonies, des faits appartenant aux cinq cents premières années de l'ère chrétienne. Le Nourry, Kestner, Baumgarten-Crusius et bien d'autres érudits, ont émis à cet égard des conjectures que l'on trouvera signalées dans l'écrit de M. Montet, que nous citons plus bas, et qui ne laisse rien à désirer aux personnes qui seraient jalouses d'approfondir cette question. La première édition grecque de Denys parut à Rome, en 1516; elle fut suivie de plusieurs autres, parmi lesquelles on distingue, pour la beauté de l'exécution, celle que donna Guillaume Morel, 1562, in-8°; celles d'Anvers, 1634, de Paris, 1644, et de Venise, 1755; toutes, en deux volumes in-folio, présentent une réunion fort nombreuse de variantes et de notes. Des traductions latines ont souvent été imprimées. Il en existe une en français par M. Darboys, 1844, in-8°, précédée d'une introduction, où beaucoup d'efforts et de science se déploient en faveur d'une authenticité rejetée par les meilleurs critiques catholiques et protestants.

G. BRUNET.

Dupin, *Bibliothèque des Auteurs ecclésiastiques*, t. I, p. 34. — Baumgarten-Crusius, *De Dionysio Areopagita*, Iena, 1823, in-4°. — Ritter, *Histoire de la Philosophie chrétienne*, t. II, p. 473-487. — Vacherot, *Histoire de l'École d'Alexandrie*, t. III, p. 24. — Bahr, *Gesch. der Röm. Lit. im Karoling Zeitalter*. — Montet, *Des Livres du pseudo-Denys*; Paris, 1848, in-8°, 140 p.

* DENYS (Saint), apôtre de la France et premier évêque de Paris, martyrisé dans le troisième siècle. Il fut envoyé de Rome vers 250 pour prêcher la foi chrétienne dans les Gaules. Après s'être arrêté à Arles et en d'autres endroits, où son zèle lui attira diverses persécutions, il arriva à Paris, où il fit de nombreux prosélytes. Pescennius ou Sicinnius Lescennius, qui gouvernait alors pour les Romains cette partie des Gaules, ordonna que Denys fût amené devant lui, ainsi que deux autres chrétiens, le prêtre Rustique et le diacre Éleuthère. Ce magistrat ayant trouvé les trois compagnons fermes dans leur foi, les fit tourmenter très-cruellement et enfin décapiter. On attribue à saint Denys ou à ses disciples la fondation des églises de Chartres, de Senlis, de Meaux, de Cologne, etc. Grégoire de Tours, Fortunat et les martyrologes d'Occident rapportent que Denys avait souffert une longue détention lorsqu'il fut décapité avec Rustique et Éleuthère; que les corps des trois martyrs furent jetés dans la Seine, mais qu'une femme les recueillit et les enterra auprès du lieu où ils avaient perdu la vie. Les chrétiens bâtirent une chapelle sur leur tombeau. Les restes de ces saints furent renfermés dans trois châsses d'argent et portés ensuite au lieu où s'éleva depuis la célèbre ab-

baye de Saint-Denys, longtemps la sépulture des rois de France. L'authenticité des reliques des trois saints a donné lieu à de longues et singulières contestations. D'après Richard et Giraud et autres auteurs ecclésiastiques éclairés, il n'y a rien d'assuré sur le temps précis ni le lieu du martyre de saint Denys. Les actes de ce saint, écrits vers la fin du septième ou au commencement du huitième siècle, ne méritent aucune autorité, n'étant fondés que sur des traditions vulgaires. Une curieuse tradition, conservée dans l'Église grecque, fait de l'apôtre des Gaules le même personnage que saint Denys l'Aréopagite, premier évêque d'Athènes. Quoi qu'il en soit, l'Église romaine honore saint Denys de Paris le 9 octobre. Le nom de ce saint servait de cri de guerre aux Français, qui chargeaient ou se ralliaient aux mots de *Montjoye Saint-Denys!*

Grégoire de Tours, *Hist.*, lib. V.— Fortunat, lib. II. — *Gallia Christiana*, I, 403. —Démocharès, *Christianæ Institutionis Propugnatio*, etc., lib. II, cap. XVIII, 300. — Bosquet, *Historia Ecclesiæ Gallicanæ*. —De Launoy, *De Duobus Dionysiis*. — Gérard du Bois, *Histoire de l'Église de Paris*. — Tillemont, *Mémoires eccles.*

DENYS (Saint), évêque de Corinthe, vivait dans la seconde moitié du deuxième siècle de l'ère chrétienne. Il se distingua parmi les prélats de son temps par sa piété, son éloquence et la sainteté de sa vie. Non-seulement il veilla avec le plus grand soin sur son propre diocèse; mais il s'occupa avec beaucoup de zèle des autres provinces et communautés religieuses, et leur adressa de fréquentes épîtres. Il mourut de la mort des martyrs, en 178. Aucune de ses nombreuses épîtres n'est venue jusqu'à nous; mais Eusèbe nous en a conservé les titres et un petit nombre de fragments. Dans l'un d'eux Denys se plaint que quelques-unes de ses épîtres avaient été interpolées par des hérétiques, qui se servaient de son nom pour appuyer leurs fausses doctrines.

Cave, *Hist lit.*, I, p. 44.

DENYS (Saint), pape, né en Calabre, mort en 269. Il succéda en 259 à saint Sixte II. Saint Basile appelle Denis un homme illustre par l'intégrité de sa foi et par ses vertus de toutes sortes. Ce pape possédait une si profonde connaissance des doctrines de l'Église, qu'il pouvait servir de règle à un concile œcuménique. La ville de Césarée, dans la Cappadoce, ayant été saccagée par les barbares, il envoya des secours pour racheter les chrétiens de l'esclavage. La bonne harmonie qui existait entre Denys de Rome et Denys d'Alexandrie fut sur le point d'être altérée. Celui-ci ayant réfuté avec vivacité l'hérésie de Sabellius, fut accusé de tomber dans l'excès contraire et dénoncé à l'Église de Rome. Le pape écrivit à Denys d'Alexandrie, et se trouvant satisfait de sa réponse, il le justifia complétement devant un concile tenu à Rome. Il eut pour successeur saint Félix Ier.

Platina, *Historia Pontificum*. — Artaud, *Histoire des souverains Pontifes*.

* **DENYS** d'Alexandrie (Saint), théologien grec, né à Alexandrie, vers l'an 200 de l'ère chrétienne, mort dans la même ville, en 265. Ses parents étaient païens, et occupaient une place éminente. Il étudia les doctrines des diverses sectes théologiques, et fut ainsi conduit à embrasser le christianisme. Origène, qui fut un de ses maîtres, exerça probablement sur lui une grande influence. Il était prêtre depuis quelques années, lorsqu'il remplaça en 232, comme chef de l'école théologique d'Alexandrie, Héraclas, qui venait d'être élevé au patriarcat de cette ville; et après la mort de ce dernier, en 247, il fut désigné pour son successeur. Pendant la persécution des chrétiens par Decius, Denys fut saisi par des soldats et conduit, probablement pour y être mis à mort, à Toposiris, petite ville entre Alexandrie et Canope. Il a raconté lui-même avec beaucoup de détails comment il fut délivré. Il eut encore plus à souffrir en 257, pendant la persécution que l'empereur Valérien dirigea contre les chrétiens. Denys confessa ouvertement sa foi devant Émilien, préfet du prétoire, et fut en conséquence exilé à Céphron, district de la Libye. Il fut forcé de s'y rendre sur-le-champ, bien qu'il fût alors dangereusem[illegible] malade. Après un exil de trois ans, l'édit de [illegible] en faveur des chrétiens lui permit de [illegible] à Alexandrie, où il combattit de toutes se[illegible] les opinions des hérétiques. [illegible] contre Sabellius, il poussa si [illegible] laissa entraîner vers l'extrême op[illegible] quelques opinions incompatibles avec [illegible] orthodoxie. Il reconnut sa faute [illegible] adressée au pape saint Denys, et [illegible] manière à satisfaire le con[illegible] avait rassemblé à ce sujet. In[illegible] cile d'Antioche, pour y dispu[illegible] Samosate, il en fut empêché par les infirmités, et écrivit au con[illegible] sur le sujet de la discussion. [illegible] a été mis au nombre des [illegible] fête le 18 octobre. Nous [illegible] qu'une église d'Alexandrie [illegible] composa un grand nombre d'ouv[illegible] giques, consistant en épîtres ad[illegible] des églises et des communautés [illegible] il ne nous reste de tous ses écr[illegible] ments, conservés par Eusèbe et [illegible] toriens ecclésiastiques. On p[illegible] une liste complète de ses ou[illegible] terons seulement les [illegible] *Sur les Promesses*, [illegible] pos : il nous en re[illegible] considérables; — un ouv[illegible] contre Sabellius, adressé [illegible] on en trouve de nombreux [illegible] écrits de sa [illegible] ouvrage ad[illegible] sèbe en cite [illegible] Les [illegible] contiennent [illegible] de saint Denys [illegible] reste de lui a été [illegible]

trum, t. III, p. 481, et par Simon de , Rome, 1790, in-fol.

storia litteraria, p. 95.

III. *Denys poëtes, rhéteurs, etc.*

YS *de Colophon*, écrivain grec, d'une ncertaine. Il fabriqua, de concert avec n Zopyre, quelques ouvrages qu'il pu- e nom de Ménippe le Cynique.

Laerce, VI, 100. — Scoliaste d'Aristophane,

YS *de Corinthe*, poëte grec, d'une épo- taine. Il composa plusieurs ouvrages grecs, tels que *Conseils pour la vie* u, *Sur les Causes* (Αἰτια) et des *Mé- ques*. Il écrivit en prose un commentaire de. Suidas cite aussi de lui une descrip- terre; c'est probablement l'ouvrage de riégète. Quelques critiques lui ont en- bué un poëme intitulé Δ...κά, qui pa- appartenir à un autre Denys.

s mot Διονύσιος. — Plutarque, *Amat.*, 17.

YS *d'Argos*, historien grec d'une époque . Clement d'Alexandrie le cite à une de la prise de Troie. Denys est mé par le scoliaste de Pindare.

r, *Historicorum Græcorum Fragmenta*, t. III,

surnommé *Chalcus* (ὁ Χαλκοῦς), eur athénien, vivait vers 450 avant soin lui vint de ce qu'il avait con- mpatriotes de frapper de la mon- re pour faciliter les transactions s. Nous ne savons rien de ses dis- ses poésies, et particulièrement ses souvent mentionnées et citées par . Les fragments qui nous restent de urtout rapport à des festins (συμπο- lute blâme ses métaphores outrées. ffet par ce qui nous reste de lui it à relever les petites choses par et des images pompeuses. Un arque nous permet de préciser laquelle il vivait. D'après cet his- avait dans sa maison un nommé donnait lui-même pour le fils de , chef de la colonie attique qui me de Thurium en Italie. Cette de 444. Les fragments de Denys recueillis par M. Bergk, *Poetæ* p. 432.

, lil. 2 — Athenee, X, XV. — Plutarque, *Beiträge zur Griech und Rom. Lit.*, dans le *Rhein. Mus.* pour 1836, p. 430.

let, écrivain grec, vivait vers 516 avant J.-C.). Il composa dont il ne reste plus que des chez divers auteurs de l'anti- nt servi de guide à Diodore de zuait parmi ses écrits le e, divisé en sept livres, le *Cycle* istoire de Troie, etc. Les tra- s par les anciens poëtes, qui furent dans le principe les seuls narrateurs des événements, formaient le fond des ouvrages de Denys; et c'est ce fond que la critique moderne, en Allemagne surtout, tourne et retourne en tous sens. Athénée fait deux fois mention d'un Denys de Samos, qu'il qualifie de *Cyclographe*, mais qui paraît devoir être distingué de Denys de Milet, quoique des érudits aient cru que ce n'était qu'un seul et même personnage.

Creuzer, *Histor. Kunst der Griechen*, p. 124. — Fabricius, *Biblioth. Græca*, t. IV, p. 409. — Welcker, *Der Epische Cyclus*, p. 80. — Wesseling, *ad Diodorum Siculum*, 1746, t. I, p. 220, 236.

* **DENYS** *d'Argos*, statuaire grec, vivait vers 480 avant J.-C. Il exécuta avec Glaucus les ouvrages que Smicythus consacra à Olympie. Ce fait indique l'époque de la vie de Denys, puisque Smicythus succéda en 476 à Anaxilas, tyran de Rhegium. Denys fit pour sa part quatre statues de la lutte de Bacchus, d'Orphée et de Jupiter. Denys d'Argos était aussi l'auteur d'un cheval et d'un cocher en bronze, consacrés à Olympie par Phormis de Ménale, contemporain de Gélon et de Hiéron.

Pausanias, V, 26, 27.

* **DENYS** *de Colophon*, peintre grec, vivait vers 450 avant J.-C. Contemporain et imitateur de Polygnote de Thasos, il l'égala presque pour la délicatesse du pinceau et l'heureuse disposition des draperies, mais il resta bien au-dessous de lui pour la grandeur. D'après Plutarque, la peinture de Denys était ferme, mais elle sentait trop le travail. Aristote dit que Polygnote faisait les hommes plus beaux qu'ils ne l'étaient réellement; que Pauson, au contraire, les faisait plus laids, et que Denys les faisait exactement ressemblants. Il semble que ce dernier peintre manquait d'idéal. Ce fut sans doute pour cette raison qu'il fut surnommé ainsi que Démétrius peintre d'hommes (*Anthropographus*). Il est vrai que Pline, de qui nous tenons ce fait, l'explique autrement. Selon lui, ce surnom fut donné à Denys parce qu'il peignait seulement des hommes, et non des paysages. Mais ce n'est pas la seule erreur qu'ait fait commettre à Pline l'ignorance de l'art dont il parlait.

Pline, XXXV, 10. — Élien, *Var. Hist.*, IV, 3. — Plutarque, *Timol.*, 36. — Aristote, *Poet.*, 2. — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography.*

* **DENYS** *de Sinope*, poëte athénien de la comédie moyenne, vivait vers 350 avant J.-C. On voit par les fragments de ses pièces qu'il était plus jeune qu'Archestrate, qu'il florissait vers le même temps que Nicostrate fils d'Aristophane et qu'il vécut jusqu'à l'établissement de la suprématie macédonienne en Grèce. Nous avons les titres et quelques fragments de plusieurs de ses pièces, savoir : Ἀκοντιζόμενος; Θεσμοφόρος, Ὁμώνυμοι, Διμός, Σώζουσα ou Σώτειρα. Meursius et Fabricius ont eu tort d'attribuer à Denys les Ταξιάρχαι. C'était une pièce d'Eupolis.

Meineke, *Fragmenta Comicorum Græcorum*, I, pp. 429, 430; III, pp. 547-555.

* DENYS surnommé *Iambus*, poëte grec, vivait vers 300 avant J.-C. Son surnom lui vint de ce qu'il composa surtout des iambes. Suidas le mentionne parmi les maîtres d'Aristophane de Byzance. Clément d'Alexandrie cite de lui un vers hexamètre, et suivant Athénée il écrivit aussi un ouvrage sur les dialectes. D'après Plutarque, il faisait autorité en matière de musique, d'où l'on peut conclure qu'il était l'auteur d'une Histoire de la Musique dont Étienne de Byzance cite le vingt-troisième livre.

Suidas, au mot Ἀριστόφανης. — Clément d'Alexandrie, *Stromata*, V, p. 676. — Plutarque, *De Mus.*, 15. — Étienne de Byzance, au mot Ὕδρεία.

* DENYS *d'Héraclée*, philosophe grec, vivait à la fin du troisième siècle avant l'ère chrétienne. Il eut pour premiers maîtres Héraclide, Alexinus et Ménédème, dont il adopta les idées. Plus tard il s'attacha à Zénon et aux principes du stoïcisme. Enfin, à la suite d'une maladie douloureuse, il abandonna les doctrines sévères du portique pour la philosophie, plus indulgente, qui plaçait le souverain bien dans le plaisir ou dans l'absence de la douleur. Ce changement d'opinion lui fit donner le surnom de Μεταθέμενος (Transfuge). Tant qu'il resta stoïcien, il se fit remarquer par sa modestie et la pureté de ses mœurs; mais plus tard il s'abandonna à tous les plaisirs des sens. A l'âge de quatre-vingts ans, il se laissa volontairement mourir de faim. Diogène Laerce cite de lui plusieurs ouvrages, dont aucun fragment n'est venu jusqu'à nous. Cicéron lui reproche de mêler des vers à sa prose et de manquer d'élégance.

Diogène Laerce, VII, 166, 167; V, 92. — Athénée, VII, p. 281; X, p. 437. — Lucien, *Bis Accus.*, 20. — Censorin, 15. — Cicéron, *Acad.*, II, 22; *De Fin.*, V, 31; II, 11, 23.

* DENYS *de Mitylène*, surnommé *Scytobrachion* (Σκυτοβραχίων), le bouclier au bras, vivait probablement au commencement du premier siècle avant l'ère chrétienne. D'après le témoignage d'Artémon, cité par Athenée, Denys de Mitylène était l'auteur d'un ouvrage attribué à l'ancien historien Xanthus, de Lydie, qui vivait vers 480 avant J.-C. De cette assertion on a conclu, mal à propos, que Denys vivait lui-même vers le cinquième ou du moins vers le quatrième siècle avant J.-C.; car pour corriger, compléter ou revoir l'ouvrage de Xanthus, Denys n'avait pas besoin d'être son contemporain. Suidas lui attribue un poëme *Sur l'Expédition de Bacchus et de Minerve* (ἡ Διονύσου καὶ Ἀθηνᾶς στρατία) et un ouvrage en prose *Sur les Argonautes* (Ἀργοναυτικά), en six livres, adressé à Parménon. Il était probablement l'auteur du *Cycle historique* attribué par Suidas à Denys de Milet. Le scoliaste d'Apollonius de Rhodes cite souvent les *Argonautiques*; mais il varie parfois sur l'auteur, qu'il appelle tantôt Denys de Milet, et tantôt Denys de Mitylène.

Diodore de Sicile, III, 52, 66. — Welcker, *Der Ep. Cyclus*, p. 87. — C. Müller, *Historicorum Græcorum Fragmenta*, t. II, p. 7. — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*.

DENYS *de Pergame*, surnommé *l'Attique*, vivait vers le commencement de l'ère chrétienne. Strabon le cite comme un rhéteur, un historien et un *logographe*, c'est-à-dire un écrivain de discours. Il fut l'élève du rhéteur Apollodore, l'un des maîtres d'Auguste: Weiske le regarde comme l'auteur de l'ouvrage *Sur le Sublime*, Περί Ὕψους, généralement attribué à Longin; mais les raisons sur lesquelles il s'appuie sont très-faibles.

Weiske, *Ad Longin.*, p. 218. — Westermann, *Gesch. d. Griech. Beredts.*

DENYS *de Sidon*, grammairien grec, désigné quelquefois simplement sous le nom de Sidonius, vivait probablement dans le second siècle avant l'ère chrétienne. Venu peu après Aristarque, il paraît avoir fondé à son exemple, mais avec moins d'éclat, une école de critique. Le Scoliaste de Venise et Eustathe le citent comme un des commentateurs critiques d'Homère.

Varron, *De Lingua Latina*, X, 10, édit. de Müller. — Dansse de Villoison, *Prolegomena ad Hom. Iliad.*, p. XXIX.

* DENYS *d'Alexandrie*, grammairien grec, fils de Glaucus, vivait dans la seconde moitié du premier siècle de l'ère chrétienne. Il fleurit à Rome depuis le temps de Néron jusqu'à celui de Trajan, et devint secrétaire et bibliothécaire des empereurs qui régnèrent dans l'intervalle. Il fut aussi employé dans plusieurs ambassades. Élève et successeur du philosophe Chérémon, il fut le professeur du grammairien Parthenius.

Suidas, au mot Διονύσιος. — Athénée, XI, p [illegible]

* DENYS *de Thrace*, gr [illegible]
vait vers 100 avant J.-C. Son père [illegible]
Thrace. Lui-même naquit à Alexa [illegible]
Suidas, et à Byzance, suivant d'autres [illegible]
On l'appelle aussi quelquefois Denys [illegible]
parce qu'il résida quelque temps dans [illegible]
et y donna des leçons. Denys fut le plus [illegible]
disciple d'Aristarque, et il ens [illegible] les [illegible]
lettres à Rome du temps de P [illegible]
avec une grande distinction. On [illegible]
une Τέχνη γραμματική (Art de [illegible]
petit ouvrage qui devint classi [illegible]
rition, et qui a servi de base [illegible]
philologiques, à tant de commentaires [illegible]
lies, et presque à tous les ouv [illegible]
sur la grammaire pe [illegible]
comprend combien un livre aussi [illegible]
les écoles dut éprouver de [illegible]
bien il dut être abrégé, éte [illegible]
interpolé enfin de toutes le [illegible]
quoi les manuscrits de l' [illegible] gre [illegible]
nous possédons diffèrent beaucoup [illegible]
Il est même douteux que ce traité [illegible]
que chose de sa forme o [illegible] ale.
pour la première fois par F [illegible]
blioth. Græca (IV, p. 20 de [illegible]
Il a été réimprimé, avec des [illegible]
par Dansse de Villoi [illegible]
nise, par Harless, *Bibliotk.* [illegible]
cius (VI, p. 311 de la nou [illegible]

necdota, II, p. 627. Il existe une tra-
ménienne de cet ouvrage faite proba-
ers le cinquième siècle de notre ère et
fidèle que le texte grec que nous possé-
ourd'hui. Cette traduction a été publiée
, dans les *Mémoires de la Société
Antiquaires de France*, t. VI,
séparément, Paris, 1830. La comparai-
traduction et du texte grec nous per-
cider de l'authenticité de ce dernier,
ntérieur cependant à n'y voir qu'une
mpilation de quelque grammairien
ppartenant aux derniers temps de
rec. L'ouvrage qui a servi de base au
nous avons aujourd'hui est inconteste-
l'œuvre de Denys de Thrace. Ce cri-
iqua plusieurs passages d'Homère,
le voit par des citations du scoliaste
Il ne semble pas cependant avoir écrit
ntaire régulier sur l'auteur de l'Iliade,
ses remarques probablement dans un
ages, tel que le livre contre Cratès,
προσῳδιῶν (Sur les quantités). Il
quelques manuscrits un traité Περὶ
... (Sur la force des accents
), qui a été quelquefois attribué à
...; mais il est plus que douteux
soit l'auteur d'un commentaire sur
... on l'a cru d'après quelques
... scoliaste de ce poëte. On cite en-
... ouvrages de Denys des Μελέται
...) et un livre sur Rhodes.
... *magnum* contient quelques
... observations sur les étymolo-
..., l'explication des auteurs. Le
... de Denys de Thrace, c'est d'avoir
... vigoureuse impulsion aux études
..., et d'avoir contribué à l'intelli-
... d'Homère.

... Διονύσιος. — Gräfenhan, *Gesch. der* ... p. ... — Smith, *Dictionary of Greek* ...

... peintre grec, qui vivait à Rome en
... Il était contemporain de
... Lala de Cyzique. Pline dit de lui
... qu'ils étaient après Lala les plus
... de leur temps, et que leurs ou-
... les galeries de peintures.

..., XXXV, 11.

... grammairien grec, vivait vers 50
... fils ou élève du grammairien
... composé un ouvrage sur les
..., qui comprenait au moins
... est souvent cité par Étienne
... Harpocration.

...IV. — Smith, *Dictionary of Greek* ...

... *Halicarnasse*, célèbre historien et
... d'un certain Alexandre, naquit
... vers l'an 700 de Rome
... Nous ne pouvons indiquer la
... naissance, parce que les té-
... nous manquent. Photius,
dans sa *Bibliothèque*, *codex* 84, se contente
de remarquer qu'il fut antérieur à Dion Cassius
et à Appien. Denys nous apprend lui-même, dans
son *Archéologie romaine*, I, 7, qu'il se rendit
à Rome au milieu de la 187e olympiade (725 de
Rome, 29 avant J.-C.), et qu'il y passa vingt-
deux ans, jusqu'à la publication de son grand
ouvrage historique. Nous ne savons ce qu'il de-
vint ensuite; nous ignorons également la date et
le lieu de sa mort. Pendant son séjour à Rome
il se fit une grande réputation comme critique
et comme historien. On peut affirmer, bien qu'il
n'existe à ce sujet aucun témoignage formel,
qu'il avait commencé par enseigner la rhétorique
dans sa ville natale, et qu'il continua d'exercer
à Rome la profession de rhéteur; c'est ce que
prouvent les ouvrages qui nous restent de lui.
Tout en réunissant les matériaux de son *Archéo-
logie romaine*, il sentit le besoin de ranimer
l'étude des grands modèles de l'antiquité grec-
que, et il publia successivement plusieurs traités
importants de rhétorique et de critique. Rhéteur
et grammairien plutôt que philosophe, Denys
s'attache surtout à décomposer les auteurs qu'il
examine, sans remonter jusqu'aux principes
métaphysiques de l'art. Ses traités sont au nom-
bre de neuf; savoir: I. Περὶ συνθέσεως ὀνομάτων
(Sur l'arrangement des mots). Cet ouvrage,
adressé à Rufus Melitius, fils d'un ami de Denys,
fut probablement composé pendant les premières
années du séjour de ce dernier à Rome. Malgré
son titre spécial, c'est un véritable traité de l'art
oratoire. « Là, dit M. Gros, sont rassemblées
une foule d'observations sur le mécanisme de
la phraséologie grecque, et des détails sans les-
quels bien des finesses de la langue seraient
perdues pour nous. » Il existe deux bonnes édi-
tions séparées de ce traité, celle de G.-H. Schæ-
fer, Leipzig, 1809, in-8°; et celle de F. Goller,
Iéna, 1815; — II. Περὶ τῶν ἀρχαίων ῥητόρων ὑπο-
μνηματισμοί (Mémoires sur les Orateurs). Ce
traité se composait de six parties; nous avons
seulement les trois premières sur Lysias, Iso-
crate, Isée. Des trois autres parties, qui trai-
taient de Démosthène, d'Hypéride et d'Eschine,
il ne reste qu'un seul fragment, considérable,
mais défiguré par de nombreuses lacunes; il est
intitulé : Περὶ λεκτικῆς Δημοσθένους δεινότητος
(De l'excellence de l'élocution de Démosthène).
S'il est vrai de dire que Denys d'Halicarnasse,
dans sa critique, apprécie mieux le style que les
pensées des auteurs qu'il analyse, nous devons
remarquer aussi que sa bonne foi est constatée par
les nombreux exemples qu'il cite à l'appui de
sa critique. A.-G. Becker a donné une excellente
traduction allemande du fragment relatif à Dé-
mosthène, avec une dissertation sur Denys con-
sidéré comme critique littéraire; Wolfenbüttel et
Leipzig, 1829, in-8°; — III. Δείναρχος, très-bonne
étude sur les traités et la vie de Dinarque; elle
sert de complément à l'ouvrage précédent; —
IV. Ἐπιστολὴ πρὸς Ἀμμαῖον πρώτη (Première



Lettre à Amméus (1)). Dans ce traité l'auteur prouve que la plupart des discours de Démosthène sont antérieurs à la *Rhétorique* d'Aristote, et qu'ainsi le grand orateur d'Athènes ne doit rien au philosophe de Stagire. La *Lettre à Amméus* est d'une grande importance philologique et historique. Nous remarquerons cependant que, d'après les recherches de la critique moderne, le jugement que porte Denys sur l'authenticité des harangues attribuées à Démosthène a bien peu d'autorité; — V. Περὶ μιμήσεως (Sur l'imitation). Le livre complet de ce traité était probablement Ὑπομνηματισμοὶ περὶ τῆς μιμήσεως. L'ouvrage original est perdu; il n'en reste qu'une espèce d'abrégé, sous le titre de Τῶν ἀρχαίων κρίσις. On y trouve rapidement passés en revue les poëtes grecs depuis Homère jusqu'à Euripide, les principaux historiens, tels que Hérodote, Thucydide, Philistus, Xénophon, Théopompe et enfin quelques philosophes et orateurs. Quintilien a souvent copié ce traité; aussi Frotscher l'a-t-il inséré dans son édition du dixième livre de l'*Institution oratoire*; Leipzig, 1826; — VI. Ἐπιστολὴ πρὸς Γναῖον Πομπήϊον; lettre pour justifier les critiques que l'auteur avait faites au sujet de Platon, et que Pompée avait blâmées. La dernière partie de cet opuscule est très-mutilée, et n'appartient peut-être pas à Denys; — VII. Περὶ τοῦ Θουκυδίδου χαρακτῆρος καὶ τῶν λοιπῶν τοῦ συγγραφέως ἰδιωμάτων. Ce traité (Sur le Génie de Thucydide et sur les traits caractéristiques de son style) fut écrit par Denys sur la demande de Q. Élius Tubéron; — VIII. Περὶ τῶν τοῦ Θουκυδίδου ἰδιωμάτων (Sur les Expressions particulières de Thucydide). Cet opuscule, adressé à Amméus, fait suite au précédent. Une bonne édition de ces trois derniers traités a été publiée par C.-G. Kruger, sous le titre de : *Dionysii Historiographica, id est epistolæ ad Cn. Pompeium, Q. Ælium Tuberonem et Ammæum*; Halle, 1823, in-8°.

Sur les deux plus grands génies du siècle de Périclès le subtil rhéteur d'Halicarnasse porte un jugement étroit, injuste et même faux. A Platon il reproche de se perdre dans le vague, quand il vise au sublime. Mais comment le critique, pour qui tout le mérite d'un ouvrage etait dans l'arrangement des mots et des membres d'une période, aurait il pu apprécier et comprendre l'enthousiasme, nous dirions presque l'inspiration de Platon, le dernier des Grecs qui ait été à la fois poete, philosophe et orateur? Denys trouve de l'obscurité dans Thucydide, et en cela il ne se trompe pas; mais croire que ce grand historien ait visé avec affectation à être obscur, certes c'est rendre peu de justice à cet esprit profond et réfléchi. Denys voulait que l'historien s'attachât a plaire au lecteur, et qu'il fondât sa réputation sur le plaisir qu'on trouverait en le lisant. Thucydide, au contraire, méconnu et maltraité par ses contemporains, n'écrivit point son ouvrage pour disputer la vogue du moment, mais pour léguer à tous les âges un trésor impérissable. Thucydide ne désespère point de l'humanité, comme on l'a dit : il lui adresse des exhortations et l'éclaire par une morale empruntée à l'histoire. Il renonce à la gloire qu'il aurait pu obtenir de ses contemporains pour en devoir à la postérité une plus belle et plus durable. On comprend ainsi les [illegible] le son style énigmatique et sententieux, et [illegible] avoir à l'excuser, nous l'admirons en [illegible] dissant. — IX. Τέχνη ῥητορική (De l'Art [illegible] Cet ouvrage consiste en douze, ou, selon [illegible] autre division, en onze chapitres, qu'aucun [illegible] logique ne rattache les uns aux [illegible] res, et semblent réunis par hasard. [illegible] une collection de traités de divers [illegible] ques-uns, entre autres le neuvième, [illegible] vraisemblablement à Denys, qui, au [illegible] de Quintilien, avait écrit un *Manuel* [illegible] *rique*. H.-A. Schott a publié une ex[illegible] édition du Τέχνη ῥητορική, avec des pr[illegible] et des notes; Leipzig, 1804, in-8°. — [illegible] soient les défauts de Denys comme [illegible] manque de profondeur philosophique, [illegible] préjugés pour ou contre certains auteurs. [illegible], l'étude attentive des traités que nous v[illegible] d'énumérer est très-utile aujourd'[illegible] mieux que lui n'a développé la [illegible] prose grecque, envisagée, non comme [illegible] duit de la spontanéité du génie, [illegible] résultat du travail et de l'art. [illegible] Denys que nous apprenons à comp[illegible] immense étude il fallait chez les Grecs du [illegible] de Périclès pour arriver à bien écrire en pr[illegible] « Nul aussi bien que Denys, [illegible] avec Jean de Muller (*Histoire uni*[illegible]*le*, [illegible] c. VI), n'a remarqué les d[illegible] et des orateurs grecs. L'étude [illegible] indispensable à celui qui veut mieux c[illegible] les beautés de ces auteurs et former [illegible] sur les meilleures règles. »

En 1808 M. G. Amati essaya d'[illegible] Denys d'Halicarnasse le *Traité du S*[illegible] Longin; mais cette h[illegible] se fut depuis [illegible] tée en France par M. [illegible] *universelle*, article *Longin*), [illegible] divers critiques, et en Italie par [illegible]

Clément d'Alexandrie et Suidas [illegible] ouvrage historique de Denys, inti[illegible] ou χρονικά. On ne sait pas ex[illegible] était le sujet; on sait seulement par [illegible] Étienne de Byzance qu'il en es[illegible] en cinq livres, perdu aujourd'[illegible] l'œuvre originale.

Le grand ouvrage historique auquel [illegible] d'Halicarnasse consacra plus de vi[illegible] vie est intitulé Ῥωμαϊκὴ Ἀρχαιολογία [illegible] *logie romaine* ou *Antiquités romaines* [illegible] traitait l'histoire de Rome depuis

(1) Ce titre ne se trouve pas dans les manuscrits, et au lieu de *Première Lettre*, il vaudrait peut-être mieux [illegible] *seconde Lettre*.

Italie jusqu'à la 3ᵉ année de la 128ᵉ … époque à laquelle commençait l'ou… olybe. De ses vingt livres il ne nous … ntier que les quatre premiers. Le … léfiguré par plusieurs lacunes, nous … à l'an 312 de Rome. Plusieurs frag… livres XII à XX nous ont été conser… s extraits que fit faire l'empereur … Porphyrogénète, dans le dixième … its qui sont connus sous le nom de : *…egationum* ou *Fragments d'Orsini*, … *le Virtute et Vitiis* ou *Fragments* …, publiés par Henri de Valois, et *Ex…ententiis*. Ces divers fragments ont … s chronologiquement et placés à la … re XIᵉ par les éditeurs modernes.

… e Denys était de faire comprendre à … lotes grecs que l'histoire des Ro… d'une origine non moins illustre … importante, indispensable même … avait étudié à fond la langue la… naissait toutes les anciennes chroni… traditions; il s'était mis en rapport … s hommes distingués que Rome pos… . Écrivant pour les Grecs, il nous a … les antiquités romaines une foule … que nous chercherions vainement … riens … ns : aussi son ouvrage a-t-il … une importance critique que … ive. Toutefois sa prédilection …, ou peut-être cette tendance pour … naturellement inhérente à l'esprit … à nous donner comme his… s traditions fabuleuses des premiers … . Jean de Muller nous semble … peu de mots le résultat des recher… s sur le degré de croyance que mé… disant de son *Archéologie* : … romaine, écrite avec élégance et … trop belle, trop complète, pour … s fragments extraits des Annales, … populaires, ne suffisent pas pour … tableaux si achevés. L'auteur doit … rempli beaucoup de lacunes. … paux de la constitution de Rome … avec éloquence et vérité. Seule… est trop orateur. » Photius, qui … ouvrage en entier, lui reproche … style recherché, visant à la nou… tournures insolites. Il loue cepen… simplicité de la narration, qui … suite de récits entremêlés de … ons, lesquelles reposent et … s lecteur. Mais, ajoute-t-il, les … s et trop peu ménagées. … dernes ont relevé dans le … um nombre de latinismes, … s prouve au reste que l'auteur … sciencieusement sur des sources …

… ouvrage publié de Denys d'Hali… traduction latine de son *Archéo-logie romaine* faite par Lapus Biragus sur un très-bon manuscrit de Rome; Trévise, 1480. Glareanus donna de nouveau cette traduction, avec quelques corrections; Bâle, 1532, 1549. Le texte grec fut publié pour la première fois par Robert Estienne, avec quelques-uns des traités de rhétorique; Paris, 1546, in-fol. La première édition complète de l'*Archéologie* et des ouvrages de rhétorique est celle de F. Sylburg; Francfort-sur-le-Mein, 1586, 2 vol. in-fol.; elle fut reproduite, Leipzig, 1691, 2 vol. in-fol.; et avec un petit nombre de changements par Hudson, Oxford, 1704, 2 vol. in-fol.; J.-J. Reiske en donna une édition nouvelle et estimée, bien que déparée par un grand nombre de corrections arbitraires, Leipzig, 1774-1776, 6 vol. in-12. Tous les traités de rhétorique, à l'exception du Τέχνη ῥητορική et du Περὶ συνθέσεως ὀνομάτων, ont été publiés par M. E. Gros, sous le titre collectif d'*Examen critique des plus célèbres écrivains de la Grèce*, accompagné de la traduction française, de commentaires et des variantes des manuscrits de la Bibliothèque du Roi; Paris, 1827 et 1828, 3 vol. in-8°. C'est là un bon et consciencieux travail. On estime avec raison, pour les remarques, la traduction française du *Traité de l'Arrangement des Mots* donnée par Batteux, Paris, 1788, in-12.

Les *Antiquités romaines*, depuis Reiske, n'ont pas été publiées à part. En 1816, M. Ang. Maï crut avoir trouvé dans deux manuscrits de Milan l'abrégé cité par Photius. Il publia sa découverte la même année; mais en Italie MM. Ciampi et le comte J. Leopardi, en France Visconti, en Allemagne M. Struve, prouvèrent jusqu'à la dernière évidence que ce prétendu abrégé n'était autre chose que des extraits pris du grand ouvrage, comme ceux que l'on connaissait déjà. En 1828, M. Maï lui-même se rangea à cet avis, et réimprima dans le tome II de sa grande collection in-4° ces extraits, tirés probablement des *Excerpta de Sententiis*, que Constantin Porphyrogénète avait fait recueillir. Un manuscrit du Vatican lui fournit encore plusieurs fragments nouveaux. MM. Richschl et Sauppe en publient pour la *Bibliothèque grecque* de A.-F. Didot une édition plus complète que les précédentes. [L. DE SINNER, dans l'*Encycl. des G. du M.*, avec de nombreuses additions.]

Fabricius, *Bibl. Græca*, IV. — F. Matthäi, *Halicar.*; Wittenberg, 1779, in-4°. — Dodwell, *De Ætate Dyonis.*, dans l'édition de Reiske. — C.-J. Weismann, *De Dionysii Halic. Vita et Scriptis*; Rinteln, 1837, in-4°. — Busse, *De Dionysii Hal. Vita et Ingenio*; Berlin, 1838, in 8°. — Vitus Loers, *De Dionysii Hal. Judicio de Platonis oratione et genere dicendi*; Trèves, 1840, in-4°. — Ph.-F. Schultz, *De Dionysio Hal. historico, præcipuo historiæ juris fonte*; Heidelberg, 1821, in-4°. — *An Inquiry into the credit due to Dionys. of Hal. as a critic and historian*; dans le *Class. Journal*, vol. XXXIV. — Krüger, *Præfatio ad Historiogr.*, p. 12. — Niebuhr, *Leçons sur l'Histoire romaine*. — Visconti, dans le *Journal des Savants*, juin 1817. — Struve, *Ueber die von Mai aufgefund. Stücke des Dionys. von Halic.*; Kœnigsberg 1820, in-8°; et un travail important du même auteur dans les *Annales philologiques* de Jahn, 1828, 8ᵉ cahier. — Jacobs, dans Ersch et Gruber, *Allgem. Encycl.*

* **DENYS** *de Milet*, rhéteur grec, vivait au commencement du deuxième siècle de l'ère chrétienne. Élève d'Isée l'Assyrien, il se distingua par l'élégance de ses discours. Les cités d'Asie le comblèrent d'honneurs Adrien le nomma préfet d'une province considérable, l'éleva au rang de chevalier romain, et lui donna une place dans le musée d'Alexandrie. Pendant quelque temps il enseigna la rhétorique à Lesbos. Il mourut à Éphèse, dans un âge avancé, et fut enseveli sur la place publique de cette ville. Philostrate nous a conservé quelques specimens de son talent oratoire.

Philostrate, *Vitæ Sophistarum*, I, 20. — Dion Cassius, LXIX, 3.

* **DENYS**, poëte et sophiste grec, contemporain de l'empereur Adrien on a de lui quelques épigrammes et deux hymnes adressés à la muse Calliope et à Apollon. Ces écrits ont été insérés dans les *Analecta* de Brunck, t. II, p. 253, et dans les *Lyrici Græci* édités par M. Boissonade, p. 37.

Burette, *Mem. de l'Acad. des Inscriptions*, t. VII, p. 284. — Snedorf, *De Hymnis veterum Græcorum*, p. 88. Jacobs, *Catal. Poet. epigrammaticorum*. — Burgess, *Classical Journal*, t. XXIV, p. 374.

DENYS (*Élius*), rhéteur grec, né à Halicarnasse, vivait vers 20 de l'ère chrétienne. Musicien très-habile, il écrivit plusieurs ouvrages sur la musique et son histoire. On croit qu'il descendait de l'ancien Denys d'Halicarnasse auteur de l'*Archéologie romaine*. Nous ne savons rien de sa vie; quant à ses ouvrages, ils sont tous perdus maintenant; on lui attribue les suivants: Ἀττικὰ ὀνόματα, dictionnaire des mots attiques en cinq livres, dédié à un certain Seymnus. Photius, qui loue beaucoup cet ouvrage et le regarde comme très-utile prétend que l'auteur en avait donné deux éditions et l'avait considérablement amélioré dans la seconde. Ces deux éditions existaient encore, à ce qu'il semble, du temps de Photius. C'est probablement à cet ouvrage que Denys doit d'avoir été surnommé quelquefois l'*Atticiste*. Meursius attribue à Élius Denys un livre Περὶ ἀκλίτων ῥημάτων καὶ ἐγκλινομένων λέξεων, publié par Alde Manuce, Venise, 1496, dans le volume intitulé *Horti Adonidis*; c'est une hypothèse sans fondement — Μουσικὴ ἱστορία, histoire de la musique, en trente-six livres, avec les vies des citharistes des joueurs de flûte, et des poëtes en tous genres — Ῥυθμικὰ ὑπομνήματα, en trente livres Μουσικῆς παιδείας ἢ διατριβαί; en vingt-deux livres — un ouvrage en cinq livres sur les opinions avancées par Platon au sujet de la musique dans sa *République*.

Photius, *Biblioth.*, cod. 152. — Suidas, au mot Διονύσιος.

* **DENYS** *de Byzance*, poëte grec, vivait probablement dans le deuxième siècle de l'ère chrétienne. Étienne de Byzance et Suidas le citent comme auteur d'un Ἀνάπλους Βοσπόρου Suidas lui donne ailleurs le titre de poëte épique, et prétend qu'il écrivit des poësies élégiaques (θρῆνοι). Quelques historiens pensent que Denys de Byzance est le même que Denys le Périégète; mais cette opinion ne repose que sur une assertion de Suidas. L'Ἀνάπλους Βοσπόρου semble avoir existé complet jusqu'au seizième siècle, puisque P. Gylli, dans son ouvrage *Sur le Bosphore de Thrace*, en a traduit en latin une partie considérable. G.-J. Vossius s'en procura un fragment, que son fils Isaac copia dans la bibliothèque de Florence. Ce fragment est aujourd'hui tout ce qui nous reste de l'ouvrage de Denys. Il a été imprimé dans la *Const. christ.* de Du Cange, dans les *Geogr. minor.* de Hudson, dans la *Bibliotheca Græca* de Fabricius, IV, p. 664, note 1, et dans les *Geograph. minores* de A.-F. Didot, t. II.

Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*.

* **DENYS**, philosophe épicurien, vivait vers 200 avant J.-C. On ne sait rien de lui, sinon qu'il succéda à Polystrate dans la direction de l'école d'Épicure, et eut lui-même Basilide pour successeur. Brucker l'a confondu avec un philosophe stoïcien surnommé Μεταθέμενος, qui abandonna l'école du Portique pour celle de Cyrène.

Diogène Laerce, VII, 4; X, 25.

DENYS surnommé *le Périégète*, d'après sa description de la terre, Περιήγησις τῆς γῆς, géographe grec, vivait probablement vers le quatrième siècle de l'ère chrétienne. On a beaucoup discuté sur la date et sur la patrie de Denys, bien que tous les critiques s'accordent à le placer après l'ère chrétienne et sous les empereurs romains. C'est ce qu'on peut induire de plusieurs passages de la *Périégèse* même, par exemple du vers 355, où l'auteur parle de ses ἄνακτες, c'est-à-dire de ses sou[illegible]s, qui ne peut s'appliquer qu'aux emper[illegible]. Il [illegible] à savoir quels empereurs Denys de[illegible] ce passage. Quelques critiques le pla[illegible] règne d'Auguste, d'autres sous celui de [illegible] d'autres sous Marc-Aurèle et Lu[illegible]ver[illegible] d'autres, enfin, sous Septime Sévère et [illegible] Eustathe, qui le commenta. [illegible] l'époque à laquelle il viv[illegible] été en partie dissipées par [illegible] éditeur de Denys. D'après les [illegible] de pays dans la *Périégèse*, d'après la [illegible] au vers 730, enfin d'après le caractère du poëme, ce critique conclut que Denys soit dans la seconde moitié du troisième [illegible] de l'ère chrétienne, soit au commenc[illegible] quatrième. Quant à son pays na[illegible] pense, d'après la manière enthou[illegible] le [illegible] parle de la rivière Rhebas (vers [illegible], etc.), géographe était né à Byzance ou [illegible] le [illegible] mais Eustathe et le scoliaste le [illegible] Africain et cette double autorité a [illegible] que la simple assertion de Suidas. La [illegible] Denys contient une description en [illegible] mètres de toute la terre connue de son [illegible] L'auteur paraît suivre principalemen[illegible] tions d'Ératosthène. Ce poëme, écri[illegible]

ir, semble avoir joui chez les anciens popularité, puisque deux auteurs les Festus et le grammairien Priscien ... rent ou plutôt le paraphrasèrent. Eustathe lui consacra un commentaire, qui existe encore; et on a de plus poème une paraphrase grecque et la première édition de la *Periegesis* ... 1512, in-4°, avec une traduction ... imprima ce poème, Venise, ... *Pindare, Callimaque* et *Ly*-... Estienne l'insérera dans ses *Poetæ* ... *carminis*; Paris, 1566, in-fol. ... éditions subséquentes on remarque ... Thwaites, Oxford, 1697, in-8°, ... commentaire d'Eustathe, les scolies ... paraphrase; celle d'Hudson, dans ... *minor*., Oxford, 1712, in-8, t. IV; ...er, Leipzig, 1825, in-8°; celle de ... Leipzig, 1828, in-8°. Cette dernière, ... de beaucoup toutes les précédentes, ... commentateurs anciens, de savantes ... et une excellente dissertation ... Müller en prépare une nouvelle ... la *Bibliothèque grecque* de A.-F. ... la *Periegesis*, Eustathe attribue en... le Périégète les ouvrages suivants : ..., et Βασσαρικά. Les Βασσαρικά ... par Étienne de Byzance.

... *Periegetes*; 1788. — Fabricius. ... t. III, p. 21; t. IV, p. 596, édition de ... *Geographie der Griechen*, 1799, t. I, ... *Geographie der Griechen*, t. I, p. 206.

... *Chalcis*, historien grec, qui vivait vers 350 avant J.-C. Il composa ... des villes un ouvrage en cinq ... cité par les anciens. Il est d'ailleurs inconnu.

... *Græcorum Fragm.*, t. IV, p. 393.

... *(Exiguus)*, théologien grec, ... 530 de l'ère chrétienne. D'après ... né en Scythie (probablement ... de Dacie). Ami et condisciple ... vécut à Rome, moine ou abbé ... fut célèbre par son érudition, ... la théologie et le droit canon. ... ses ouvrages : *Collectio sive* ... *ecclesiasticorum* : c'est une ... apostoliques et des décisions ..., de Constantinople, de Chalcédoine; elle a été publiée par Justel, ... et dans la *Bibliotheca Juris* ... 1661; — *Collectio Decretorum* ... *a Siricio ad Anastasium*; Justel, Paris, 1628, in-8°, et ... *Juris canonici*, t. I, p. 181; ... *S. Cyrilli et concilii* ... *Nestorium*, traduite ... publiée par Justel avec les ...; — *Epistola Paschalis* ..., traduite en latin; ... autres lettres pascales de ... Théophile et à Boniface, dans l'appendice de la *Doctrina Temporum*, du P. Petau; — *Vita S. Pachomii abbatis*, traduite en latin; publiée dans les *Vitæ Patrum*, par Héribert Rosweyd, Anvers, 1615, 1628, in-fol.; — *Oratio Procli de laudibus Deiparæ*; — *Epistola ejusdem de fide, ad Armenos, et altera ad Domnum, pro Athanasio Perrhenorum episcopo*, traduites en latin; elles sont imprimées dans l'édition des œuvres de Proclus, par Vincent Richard; Rome, 1630, in-4°; — *Gregorii Nysseni De Opificio Hominis liber, in duas divisus homilias*, traduit en latin; Bâle, 1562; Cologne, 1573; et dans les *Analecta* de Mabillon, t. II, p. 1; — *Historia inventionis capitis S. Joannis Baptistæ a Marcello abbate, græce conscripta*, traduite en latin; publiée par Dufresne, à la fin du *Tractatus de capite S. Joannis Baptistæ*; Paris, 1665, in-4°; — *Cyclus paschalis annorum XCVII*. Dans ce traité Denys renouvela le cycle pascal de Victor, Victorin ou Victorius, et trouva une période de 532 ans, qui commençait dans l'année de l'Incarnation, fixée à l'an de Rome 753. Mais la naissance de J.-C. paraît avoir eu lieu quatre ans plus tôt, en 749. Une grande partie de la chrétienté adopta la période dionysienne, surtout à partir du huitième siècle, et c'est d'après Denys qu'on calcule l'ère chrétienne, non pas à partir de la mort du Christ, comme c'était d'abord l'usage, mais à partir de sa naissance.

Cave, *Historia literaria*, p. 363.

* DENYS, médecin romain, vivait au commencement du cinquième siècle de l'ère chrétienne. C'était un homme d'une grande piété. Il était diacre. En 410, lors de la prise de Rome par Alaric, Denys fut au nombre des captifs; mais ses vertus et son habileté médicale le firent traiter par les barbares avec beaucoup d'égards. On trouve dans Baronius son épitaphe en vers élégiaques.

Baronius, *Annal. eccl.*, à l'année 410.

DENYS *d'Antioche*, sophiste grec, vivait probablement dans le cinquième siècle de l'ère chrétienne. On croit qu'il était chrétien, et que c'est à lui qu'est adressée la dix-neuvième lettre d'Énéas de Gaza. Lui-même passe pour l'auteur de quarante-six lettres que nous avons encore. Cognat en publia une traduction latine dans ses *Epistolæ Laconicæ*; Bâle, 1554, in-12; elle fut réimprimée dans le *Thesaurus Epistolarum Laconicarum* de J. Buchler; 1606, in-12. L'original grec fut publié pour la première fois par Henri Estienne, dans sa collection des *Épîtres grecques*; Paris, 1577, in-8°. Meursius incline à attribuer ces *Épîtres* à Denys de Milet, mais il n'apporte aucune preuve à l'appui de cette assertion.

Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*.

* DENYS *d'Égée*, médecin grec, vivait probablement vers le neuvième siècle après J.-C. On ignore s'il était lui-même médecin; mais il écrivit un ouvrage intitulé Δικτυακά, dans lequel il

discutait différentes questions médicales. Ce livre comprenait ces chapitres dont Photius (*Biblioth.*) nous a conservé les titres. On compte encore dans l'antiquité treize médecins qui ont porté le nom de Denys. Ils sont trop peu importants pour être mentionnés ici. On peut en voir la liste dans Fabricius et Kuhn.

Fabricius, *Bibliotheca Græca*. — Kuhn, *Additamenta ad Elenchum Medicorum veterum a Fabricio in Bibliotheca Græca exhibitum*, fascic. XIV, p. 7. — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*.

DENYS *le Chartreux*, théologien belge, né à Ryckel, dans le pays de Liége, en 1394, mort à Ruremonde, le 12 mars 1471. Reçu maître ès arts à Cologne, il fit profession dans la Chartreuse de Ruremonde, et consacra toute sa vie à la composition de savants traités religieux qui lui valurent le surnom de *docteur extatique*. Lui-même a donné de ses écrits un catalogue qui nous a été conservé par Trithème. Ils s'élèvent à plus de deux cents; nous citerons seulement ceux qui ont été imprimés; savoir : *Commentarii in universos S. Scripturæ libros;* Cologne, 1533; Venise, 1569; Lyon, 1579; — *Enarratio in Hymnos aliquot veteres ecclesiasticos*, à la fin des *Commentarii*; — *Commentarius in libros IV Magistri sententiarum;* Venise, 1584; Cologne, 1535; — *Commentarius in S. Dionysii Areopagitæ Opera*; Cologne, 1536; — *Summa fidei orthodoxæ*; Anvers, 1569; Venise, 1572; — *Dialogion de fide catholica, libris VIII;* Venise, 1568; — *De Doctrina et regulis vitæ christianæ libri II*; Cologne, 1577; — *Monopanton, seu liber ex omnibus epistolis S. Pauli, secundum argumenta digestus;* Lyon, 1547, in-16; Paris, 1551, 1631, in-8°; — *Liber de quatuor hominis novissimis;* Delft, 1487, in-4° : ces quatre dernières choses de l'homme sont la mort, le jugement dernier, les peines de l'enfer et les joies du ciel. Denys soutient dans cet ouvrage, entre autres choses, que les âmes du purgatoire ne sont pas sûres de leur salut; ce doute a été sévèrement blâmé par Bellarmin; — *Colloquium de particulari judicio animarum*, imprimé avec l'ouvrage précédent; Cologne, 1591, 1598; — *Paraphrastica Redditio aliquot operum Cassiani*; Cologne, 1640; — *Enarrationes in Joannis Scholastici Climacem;* ibid.; — *Inflammatorium divini amoris*; Cologne, 1605; — *De Conversione peccatoris Speculum*; Alost, 1473, in-4° : cet ouvrage fut réimprimé à Louvain, 1577, avec les six opuscules suivants : *De arcta Via Salutis et Contemptu Mundi Tractatus*; *Speculum Amatorum Mundi; De Gravitate et enormitate Peccati; De Fonte Lucis et semita vitæ, devotum præcordiale; Dialogus patroni ad Canonicum*; — *Speculum beatæ Vitæ et humanæ Vitæ;* Nuremberg, 1495, in-4°; — *Scalæ epentateuchus*; Anvers, 1556, in-16; — *Contra Alcoranum et sectam mahometicam, libri V*; Cologne, 1533, in-8°; — *De ... endo Bello contra Turcos, de generali concilio celebrando, et contra vitia supersti*... — *De Vita sacerdotali recte i*... Anvers, 1532; — *De omnium* ... *statum institutione, prolapsion*... *matione;* Cologne, 1559.

Trithème, *De Script. ecc.*, p. 176. — Fa... *theca Latina med. et inf. Æt.*, t. II. — ... *litteraria*, p. 108.

DENYS (*Jacques*), peintre, né ... 1645. On ignore la date de sa mort ... Jordaens, il se rendit de bonne heu... où, selon Houbracken et Campo... il étudia surtout Raphael, le Guid... chel-Ange, tous les grands maîtres ... saient alors la gloire de la Pénins... tion du monde. A cette étude, « la ... puisse faire un peintre, » dit Desc... gnit celle de la nature et de l'antiq... Denys ne put échapper à l'influ... de l'Italie, et, comme beaucoup d... triotes, il y oublia les traditions c... Rubens avait léguées à sa patrie ... vanche il arriva rapidement à se ... des meilleurs peintres de sa patri... réputation lui attira les dons et l... duc de Mantoue, qui ne consentit q... laisser aller pendant quelque temp... Après avoir peint le grand-duc, sa ... courtisans, Denys s'empressa, au ... engagement, de retourner à Manto... breux tableaux d'histoire dont il ... de son protecteur augmentèrent en ... et la faveur dont il était entour... Pourtant, le souvenir du pays nata... sur presque tous ses compatriotes, ... rer de lui au milieu de ses succ... quatorze ans de séjour en Italie, ... pour Anvers, malgré les instance... Mantoue, qui ne le laissa aller que ... neurs et de présents. Au rapport d... le prince y joignit « la permission ... écrire et la distinction de recevoir ... temps des lettres d'un souverain ». ... Denys dans sa patrie fut un triom... tistes et amateurs d'Anvers lui fire... enthousiaste, et cependant Anver... aucune production de Jacques De... prématurée qui vint peu de temps ... cet artiste, au milieu de sa gloire, ... et de l'affection de tous, fut seule c... apparente insouciance de ses co... Descamps dit avoir vu de Jacques ... *Ecce Homo* entièrement dans le ... Dyck; un *Portrait* d'une cou... reuse, et peint si large, et avec ... qu'il semble l'ouvrage d'un seul ... *Portrait de Femme*, orné de vase... de fruits, et soigneusement termin...

(1) La date de 1708, assignée par Siret, ... bable; il est d'ailleurs le seul biographe ...

(2) Cela s'expliquerait encore par le ... que Denys fit en Italie, et le peu de te... lui compta dans son pays.

al, son dessin m'a paru fin et correct, ur vigoureuse et fière. Ces trois tableaux a donner une grande idée de ses ta-

DENYS (*Jacques*), également natif , élève de Van Aalst, peignit les plumes ux avec une telle ardeur, disait son il oubliait ce qu'il y avait dessous.

, *Vie des Peintres*. — Siret, *Dict. hist. des* · Nagler, *Neues Allg. Künst.-Lexic.*

DENIS (*Nicolas*), administrateur é à Tours, vivait en 1672. Il fut nommé uverneur et lieutenant général pour le ossessions françaises dans le Canada et l y séjourna quarante ans, et devint de l'espace compris entre le cap Gasté ; mais les divisions qui sépa- olons empêchèrent Denys de tirer au- le ses immenses propriétés. Un incen- ses dernières ressources, et le força France. On a de lui : *Description* *que et historique des côtes de l'A- eptentrionale, avec l'histoire natu- ys*; Paris, 1672, 2 vol. in-12. « L'au- P. Charlevoix, était un homme de eût fait un très-bon etablissement l'Ile-France, s'il n'eût point été tra- entreprises. Il ne dit rien qu'il ui-même, et tout est écrit de main On trouve dans le tome Ier une exacte de tout le pays qui s'é- ivière de Pentagoet, en suivant au cap des Rosiers, qui est la pointe de l'embouchure du fleuve Saint- ... volume comprend l'histoire même pays, et en particulier tout la pêche de la morue. L'auteur des sauvages de ces contrées, de productions du pays, des animaux, l'eau et de la qualité des bois. Il y les traits historiques touchant les ements français en Acadie et ...

histoire de la Nouvelle-France. ...

... artiste flamand, né à Mons, à Saint-Denis, en 1733. Il mani- son goût pour les arts et pour le travail du fer. Il se per- et à Paris, et entra en 1690 ... en qualité de com- qu'on nommait les laïques qui par un contrat civil à exercer d'une certaine congrégation des supérieurs. Il vécut pen- ans dans l'abbaye de Saint- le, dit Chaudon, comme le fer qu'il y ait eu en France. approche de la délicatesse, de la beauté, de la perfection de ses ouvrages. C'est à lui qu'on doit la belle grille, la suspension des lampes du chœur, la balustrade, les rampes du grand escalier, la chaire du réfectoire, et la plupart des autres ornements en fer de l'abbaye de Saint-Denis, qui sont généralement estimés des connaisseurs, et admirés de ceux même qui n'en sentent pas tout le prix. Il a fait encore la grille de la cathédrale de Meaux et celle du chœur de l'abbaye de Chelles. »

Chaudon et Delandine, *Dict. historique*.

DENYSE (*Jean*), philosophe français, vivait au dix-huitième siècle. Il professa la philosophie au collége de Montaigu. On a de lui : *La Vérité de la religion chrétienne démontrée par ordre géométrique*; Paris, 1717, in-12; — *La Nature expliquée par le raisonnement et par l'expérience*; Paris, 1719, in-12. L'auteur avait composé tout un cours de philosophie; les deux traités que nous venons de citer sont une portion de ce grand ouvrage.

Barbier, *Examen des Dict. hist.*

DENYSE (*Louis-Tranquille*), littérateur français, né dans la seconde partie du dix-septième siècle, mort en octobre 1742. Il était professeur de grammaire et sous-principal au collége de Navarre. On a de lui : Une traduction française des *Fables* de Faerne; Paris, 1699, in-16; — une traduction en vers français des *Fables* de Phèdre; Paris, 1708, in-12.

Querard, *La France littéraire*.

* DEODATO DA LUCCA, peintre de l'école florentine, peignit en 1288 un *Christ sur la croix*, placé dans une chapelle de la villa des archevêques de Lucques. E. B—N.

Mazzarosa, *Guida di Lucca*.

DÉPARCIEUX (1) (*Antoine*), mathématicien français, né le 18 octobre 1703, au hameau de Cessoux (arrond. d'Uzès), et mort à Paris, le 2 septembre 1768. Fils d'un pauvre agriculteur, il serait peut-être resté dans l'humble position de son père, si ses dispositions précoces n'avaient intéressé en sa faveur un protecteur de sa famille, qui le fit entrer au collége de Lyon. Il s'y distingua par de rapides progrès dans les sciences exactes, et dès qu'il eut terminé ses études, il se rendit à Paris, où il trouva dans Montcarville un ami qui se plut à lui faciliter l'étude des hautes mathématiques. Cependant, il était dans le plus grand dénûment. L'impérieuse nécessité le força de tirer parti immédiatement de ses connaissances : choisissant l'art qui lui était le plus accessible, il se fit constructeur de cadrans solaires. Il ne tarda pas à se faire remarquer dans ce métier, qu'il exerçait en savant. La precision de ces cadrans le fit rechercher, et bientôt il trouva une sorte d'aisance dans le produit de son travail. Il aspira dès lors à des succès plus dignes de lui : quelques ouvrages qu'il

... des frères Michaud consacre un ... Denys Jacques, qui fait évidemment ... celui-

(1) Voltaire et le *Mercure de France* écrivent De Parcieux; le nom véritable de ce savant est celui que nous donnons ici.

publia le placèrent au rang des hommes éminents dans les sciences. En général, c'est à des applications des sciences à des objets d'utilité publique qu'il consacra ses écrits ; tous ses travaux eurent du reste le même but. C'est dans cette intention qu'il inventa plusieurs machines propres à simplifier ou à perfectionner des procédés employés dans l'industrie. Il faut indiquer, entre autres, la presse pour la fabrication du tabac qu'il fit exécuter sur la demande des fermiers généraux, la pompe qu'il fit construire à Arnouville et celle qu'il avait faite pour élever les eaux à Crécy.

Déparcieux était d'une remarquable simplicité de caractère : il ne sut jamais ce que c'est que l'intrigue ; il était sans ambition, comme sans vanité. Aucun autre savant de son siècle ne fut plus digne que lui du nom de citoyen philosophe, que lui donne Voltaire dans *L'Homme aux quarante écus*. Le géomètre qui est un des deux interlocuteurs de ce conte ingénieux n'est autre que Déparcieux, et les calculs qui s'y trouvent lui sont en général empruntés. L'Académie des Sciences de Paris l'admit au nombre de ses membres en 1746 ; plusieurs autres académies françaises et étrangères s'honorèrent de le compter parmi leurs correspondants. La seule charge qu'il ait jamais occupée fut celle de censeur royal, emploi qui lui valut, avec un très-modeste traitement, un logement au Louvre. Ce respectable savant conserva toute sa vie le souvenir de son humble origine et des obstacles qu'il avait eu à surmonter pour acquérir les connaissances qu'il possédait : il voulut en mourant payer ce qu'il regardait comme une dette de la reconnaissance, en affectant une partie de sa modeste fortune à la fondation de prix en livres pour les écoles de Porte et de Saint-Florent, villages voisins du lieu de sa naissance, où il avait appris à lire et à écrire.

On a de lui : *Tables astronomiques* ; Paris, 1740, in-4° ; — *Traité de Trigonométrie rectiligne et sphérique, suivie d'un traité de gnomonique et de tables de logarithmes* ; Paris, 1741, in-4°, fig. ; — *Essai sur la probabilité de la durée de la vie humaine, d'où l'on déduit la manière de déterminer les rentes viagères, tant simples qu'en tontines* ; Paris, 1746, in-4°. Cet ouvrage, qui fonda sa réputation, a un *Supplément*, Paris, 1760, in-4°, dans lequel il ajoute quelques développements et quelques faits nouveaux aux considérations présentées dans l'*Essai*. Halley, dans les *Tables de la valeur des annuités et des rentes viagères* (en anglais), Londres, 1686, in-12, avait cherché le premier ce qu'il y a d'accessible au calcul dans le jeu en apparence si irrégulier et si bizarre de la nature par rapport à l'existence humaine. Déparcieux alla plus loin ; en outre des applications qu'il sut faire de ses calculs, il eut sur son devancier le mérite d'établir des comparaisons curieuses entre les lois de la mor-

talité dans les diverses classe[...] verses professions ; — *Trois* [...] *possibilité et la facilité d'*[...] *l'Estrapade de Paris les e*[...] *d'Yvette* ; Paris, 1763, in-4[...] in-4°. Ces mémoires, qui furent [...] ces publiques annuelles de l'Ac[...] ces, furent favorablement acc[...] qui goûta fort ce projet, et qui [...] toujours avec plaisir, dans ces [...] tifiques, les utiles discours de [...] plusieurs autres mémoires da[...] *l'Acad. des Sciences de* 1750 [...] Mi[...]

Bachaumont, *Mémoires secrets*, t. [...] p. 28 ; t. III, p. 113, t. IV, p. 115. [...] — *Mercure de France*, 1768, octobr[...] *par Grandjean de Fouchy*, dans l'[...] *des Sciences* ; 1769. — *Hist. litt. de l*[...]

DÉPARCIEUX (*Antoine*), [...] dent, et comme lui habile m[...] à Cessoux-le-Vieux, en 1753, [...] 23 juin 1799. Appelé à Par[...] pour perfectionner ses études, d[...] loin, il fit en peu de temps de [...] dans les sciences exactes, qu'à l[...] il fut chargé de l'enseignement [...] Dans sa séance du 16 avril 179[...] sur le rapport de Daunou, [...] livres sur les fonds qu'elle avait [...] penser et encourager les savant[...] Son nom, le troisième sur la li[...] le rapporteur, venait après ceu[...] thélemy et de l'érudit Brunck. L[...] des écoles centrales, il fut nom[...] physique et de chimie du [...] clarté avec [...] général ab[...] *des Annu*[...] 1791, in-4° ; — *Dissertation* [...] *d'élever l'eau par la rotatio*[...] *corde sans fin* ; Amsterd. : 178[...] *sertation sur les globes* [...] 1783, in-8°. Il laiss[...] [illegible] On a [illegible] [...] dont il ne c[...] dût séparer l'étude. [...] impre[...] due, et n'a jamais [...] trouva dans ses pa[...] pour un [...] d' [...]

[illegible]

DEPAULIS (*Alexis-Josep*[...] médailles français, né à Paris, l[...] Élève de M. Andrieu et de Cart[...] sous ces deux maîtres de 181[...] les nombreuses médailles qu'il [...] vers salons, et qui toutes se d[...] grande étude de l'art, en [...] *Louis XVII* ; — *Martin Luth*[...]

[illegible]bbé *Boyer*, *Arnould*, *Ambroise* [illegible]*é*, *Crébillon*, *Fernel*, *de Jussieu*, [illegible], *de Colbert*, pour la galerie [illegible]mmes; *Quatremère de Quincy*, [illegible] 1830) médaille de la *Fondation du* [illegible]ersailles; — (1841) *Achèvement* [illegible]*sée de Paris*; — (1852) modèle et médaille commémorative du *Pas*[illegible]*n des restes mortels de l'empe*[illegible]*on*. On doit aussi à cet artiste une [illegible]s sceaux français et étrangers en [illegible]rvés à l'École des Beaux-Arts.

A. Sauzay.

Musée impérial. — *Docum. partic.*

[illegible] (*Matthieu*, comte), homme poli[illegible], né à Mésin, dans l'Agenais, le [illegible], mort à Toulouse, le 8 décem[illegible] [illegible]tisan modéré de la révolution, il [illegible] 1790 vice-président de l'admi[illegible] département de Lot-et-Garonne, [illegible] 1791 pour représenter le même à l'Assemblée législative. Il ne [illegible] que de finances, et ne prit au[illegible] luttes des partis. Porté en 1795 [illegible] Anciens, il s'occupa encore spé[illegible]stions financières, et attacha [illegible]tablissement de la loterie. Il fut [illegible] les plus zélés de Bonaparte [illegible] du 18 brumaire, et obtint pour [illegible]ment une place de séna[illegible] pair en 1814. On a de lui: [illegible]*ulture pratique, ou instruc*[illegible]*ure sans jachères*; 1806, in-8°.

[illegible], *Biographie univ. et portat. des* [illegible]

[illegible] (*Jean-Baptiste*), artiste et lit[illegible], né à Reims, le 25 octobre 1761, [illegible]bre 1833. Après avoir pris à Pa[illegible] peinture du célèbre paysagiste [illegible] entra dans l'administration, et [illegible] le reste de ses jours dans les [illegible]fecture de la Seine. Il ne con[illegible] cultiver les arts, et prit place [illegible] les plus distingués de la ca[illegible]: *Opinion sur la destina*[illegible]*drait de donner au Muséum* [illegible]*ncouragement des artistes et* [illegible]*des beaux-arts en France*; [illegible] — *Théorie du Paysage, ou* [illegible]*érales sur les beautés de* [illegible]*rt peut imiter et sur les* [illegible] *employer pour réussir* [illegible]*tion*; Paris, 1818, in-8°; — [illegible] *du Paysage, ou considéra*[illegible]*puis la renaissance des* [illegible] *dix-huitième siècle*.

[illegible], décembre 1832. — Quérard, [illegible]

[illegible]*-Louis-Hubert Simon*), [illegible]phe français, né à Reims, [illegible]rt à Montfaucon, au mois [illegible] Il composa plusieurs ouvrages, dont quelques-uns sont estimés. On a de lui: *Les Diogènes modernes corrigés, ou recueils*, etc.; Reims, 1775, in-12; — *Histoire des Naufrages, ou recueil*, etc.; Paris, 1790, 3 vol. in-8°; 1795, 5 vol., avec la continuation par Née de La Rochelle; 1825, 3e éd.; 1832, 4e éd., par Eyriès; 1841, 5e édit.; — *Le Guide de l'Histoire, à l'usage*, etc., continué et mis au jour par J.-F. Née de La Rochelle: 1804, 3 vol. in-8°. La première édition était intitulée: *Traité sur l'utilité de l'histoire et les devoirs de l'histoire, suivi des Tableaux de l'histoire ancienne et moderne*; Reims, 1787. Cet appendice a été continué jusqu'en 1802 par Née de La Rochelle et publié à Paris, en 1807, in-8°.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire historique*. — Quérard, *La France littéraire*. — Louandre et Bourquelot, *La Littérature contemp.*

* DEPÉRY (*Jean-Irénée*), prélat et bibliographe français, né à Chalex, près de Gex, le 16 mars 1796. Il fut d'abord professeur de rhétorique à Chambéry, puis vicaire général du diocèse de Belley; il est aujourd'hui évêque de Gap. On a de lui les publications suivantes: *Vie de saint Anselme, évêque de Belley*, etc., suivie de *pièces justificatives*; Bourg, 1829, in-8°; — *Vie de saint Artaud, évêque de Belley*; Bourg, 1830, in-8° (pour la *Bibliothèque des familles chrétiennes*); — *Histoire hagiologique de Belley, ou recueil des vies des saints et des bienheureux nés dans ce diocèse*; Bourg, 1835, 2 vol. in-8°. Ces trois ouvrages renferment beaucoup de notes précieuses sur l'histoire du département de l'Ain; — *Dissertation sur l'emplacement du mur que César fit construire près de Genève pour s'opposer à l'invasion des Helvétiens*; 1832, in-8°; — *Essai sur les mœurs du peuple dans le pays de Gex*; 1833, in-8°; — *Notice sur saint Lambert et saint Roland, abbés de Chezery*; 1834, in-8°; — *Notice sur M. N. Fournier, évêque de Montpellier*; 1835, in-8°; — *Biographie des hommes célèbres du département de l'Ain*: il n'en a paru que 2 vol. in-8°, imprimés à Bourg, en 1835; — *De la Cathédrale de Belley et de sa reconstruction*; 1836, in-8°, avec une planche représentant la façade récemment construite; — *Notice sur Pierre Camus, évêque de Belley*, etc......; in-8°; — *Vie de saint Arnoud, évêque et patron du diocèse de Gap*; 1845, in-8°; — *Précis historique de la maison de sœur Benoîte, bergère de Saint-Étienne d'Avinçon*; Gap, 1851, in-8°; — *Histoire hagiologique du diocèse de Gap*; imprimée à Gap, 1852, in-8°.

G. de F.

Journal de la Librairie. — *Docum. part.*

* DEPKIN (*Liborius*, l'ancien), théologien allemand, né à Sissegall, en Livonie, le 20 août 1652, mort le 2 décembre 1708. Il étudia à Rostock, Helmstædt et Leipzig, devint recteur à Riga en 1680, et bientôt après prédicateur à Lemsal. Rappelé en 1690 à Riga, il y remplit

diverses fonctions ecclésiastiques. On a de lui : *De Cognoscibilitate;* Rostock, 1674, in-4° ; — *De Mundo;* ibid., 1675 ; — *Gottgeheiligte Evangelien-Andachten ueber das ganze Kirchen-Jahr in hundert Sonnetten* (Méditations évangéliques pour toute l'année ecclésiastique, en cent sonnets) ; Riga, 1681, in-8°.

Gadebusch, *Liefland. Bibl.*

DEPLACE (*Guy-Marie*), écrivain français, né à Roanne (Loire), le 20 juillet 1772, mort dans la même ville, le 16 juillet 1843. Après avoir été quelque temps soldat et commerçant, il se livra tout entier à la culture des lettres et de la philosophie religieuse. Il était lié avec Ampère, Ballanche, Dugas-Montbel et le duc Matthieu de Montmorency. La vivacité de ses opinions religieuses et monarchiques le rendit très-hostile à ce qu'on appelait les opinions libérales. Il fut en correspondance avec Joseph de Maistre, qui lui soumit avant l'impression son fameux livre *Du Pape*. Deplace persuada à l'auteur d'adoucir quelques passages du livre, et surveilla l'édition, qui se fit à Lyon. Deplace passe aussi pour avoir contribué à la rédaction des *Mémoires sur la guerre de la Vendée en* 1815, par le général Canuel, Paris, 1817, in-8°, et du *Pèlerinage à Jérusalem*, par le P. de Géramb, Lyon, 3 vol. in-8°. On a de lui : *Examen de la nouvelle Critique des Martyrs, insérée dans le* Journal de l'Empire*;* Lyon, 1810, in-8° ; — *Observations grammaticales sur quelques articles du Dictionnaire du mauvais Langage corrigé;* Lyon, 1810, in-12 ; — *De la Persécution de l'Église sous Bonaparte;* Lyon, 1814, in-8° ; — *Apologie des Catholiques qui ont refusé de prier pour Bonaparte comme empereur des Français;* Lyon, 1814, in-8° ; — *Messieurs Fabrier et Sainneville convaincus d'être ce qu'ils sont*, par P. Bourlier, maire révoqué de Saint-Andéol ; Lyon, 1818, in-8° ; — *Lettre de Jean Barbier, impliqué dans la conspiration du 8 juin 1817, à M. Charrier Sainneville;* Lyon, 1818, in-8°. Deplace composa encore quelques autres brochures sous le voile de l'anonyme. On peut en voir la liste dans l'ouvrage de Collombet cité en source.

F.-Z. Collombet. *Notice sur Guy-Marie Deplace, suivie de sept lettres inédites de J. de Maistre;* Lyon, 1843, in-8°. — Sainte-Beuve, *Portraits littéraires*, vol. II.

DEPLANCHES ou **DESPLANCHES** (*Jean*), poëte français, né à Nouaillé, dans le Poitou, vivait vers la fin du seizième siècle. Il prend dans ses ouvrages les titres de sieur de Chastelier et de la Bastonnerie. « Le premier usage, dit l'abbé Goujet, que Deplanches fit de la poésie fut pour l'amour, et, suivant le mauvais goût de son temps, il ne se contenta pas de tendres sentiments, il se laissa entraîner aux expressions licencieuses et à ces images indécentes dont ses contemporains ne se faisaient pas plus de scrupule que lui. Il chanta successivement sa passion pour quatre personnes, Marguerite, Isal rine, et Francine. Il paraît que les de surtout eurent une grande place da Il les rechercha l'une après l'autr et ce ne fut pas faute de soupirs, tions, de témoignages de tendresse, tions de sincérité, si ses vœux n leur effet. La première mourut je regretta avec le même excès qu'il l Il avait soupiré au moins trois a Isabelle surprit ensuite son affect semble dire qu'après quatre ans de désirs, elle fut mariée à un au qu'il eut pour Catherine et Franc passager. A sa passion pour Marg douleur que sa mort lui causa, il a quante-quatre sonnets, sans comp chansons, des stances, un discours autres petites pièces. Il n'y a que vi nets pour Isabelle, quelques stance son. Catherine n'eut que des acros ques madrigaux, une chanson et t et Francine, aussi peu avantageusem n'obtint que quatre sonnets, des chanson. » Après avoir ainsi pa muses profanes, Deplanches emb clésiastique, devint prieur de Con de Sainte-Radegonde, et cultivant gieuse, il prit pour devise : *Mortal* Pour faire pénitence sans doute amoureux, il composa, sous le titre une suite de cent trente-et-une stan femmes. Voici, selon Goujet, à qu « Se trouvant en bonne compagnie à chez la vicomtesse de Saint-Amand, la conversation s'égaya au sujet de en fit l'éloge, et Deplanches se m plus que le reste de la compagnie mégyriste. L'excès avec lequel il les on le lui témoigna ; il répondit q dire mille fois plus de mal qu'il n'e bien. Et pour le prouver il comp *sogyne*, ou stances d'un ennemi et envoya cet écrit à la vicomte Amand, le 15 mai 1586. La dam pièce comme un hommage que l poëte lui faisait : elle le fit invi voir, et lui envoya en même temp doré et un cheval gascon. Le p dez-vous, et fut bien reçu. On l mais à condition que l'auteur ferai en composant un *Philogyne*. Le mit, fit cinquante stances en faveur reçut de la vicomtesse en quittant poignard doré et une rose de di n'avons point le *Philogyne;* le p prend lui-même qu'il le jeta au feu. lit dans le *Misogyne* avait déjà ét Les autres poésies de Deplanches œuvres chrétiennes et sonnets sur des sujets des psaumes 1, 6, 50, 51, 116, 1

Noël et diverses épitaphes. Le *Re-
uvres poétiques de Deplanches* fut
par son neveu Joachim Bernier de la
ers. 1611, in-12. L'éditeur a né-
er des détails sur la vie de
pas même indiqué la date de

Goujet, *Bibliothèque française*, t. XIV, p. 171.
Dreux du Radier, *Bibliothèque du Poitou*, t. III, p. 86.

(*Charles-François*, baron),
né à Éclaron (Haute-Marne),
mort à Saint-Dizier, le 29 août
(1796) de l'École de Metz en qua-
du génie, il passa à l'armée
ra au siége de Mantoue, aux
ie, de Saint-Georges, ainsi
Piave et du Tagliamento;
faire partie de l'armée d'Égypte,
de capitaine le 23 septembre
en France après la capitulation
loyé à l'île de Cadzand,
de la Légion d'Honneur
Appelé (1806) en qualité d'offi-
e auprès de Napoléon, il fut
pense des importants services
a Austerlitz et à Iéna, promu
au grade de chef de bataillon. Le
s deux missions impor-
l'empereur des Fran-
de l'empire (15 août
son cabinet, et à le charger
détaillé sur les embouchures
et de l'Elbe, ainsi que sur
que de la Baltique à la
au grade de colonel (7 octobre
ourna en Russie, et tout attaché
abinet de l'empereur, il assista
molensk et de Moscou, ainsi qu'à
la Moskowa. Officier de la Légion
janvier 1813), il reçut le com-
ie au 5e corps de la grande
et prit une part active aux
n et de Bautzen; général de
1814, il fut chargé de la di-
Paris 21 août , et il con-
sous le titre d'inspecteur per-
1826. Nommé lieutenant géné-
il passa dans la 1re section
jor general le 19 août 1842,
ne France en 1846.

A. S — Y.

— *Fastes de la Légion d'Hon-
neur*, 1849, page 2923

rges-Bernard), célèbre éru-
e allemande, né à Munster,
à Paris, 5 septembre 1853.
1803, en compagnie d'un
l'unique but de visiter
en combien de ressources
à quiconque aimait pas-
na le projet de s'y éta-
ser en 1827. D'abord, il se livra à la carrière de l'enseignement; c'est là qu'il eut occasion de s'apercevoir de ce qui manquait à la plupart des livres destinés à la jeunesse, et il écrivit pour elle un livre où il a déposé le fruit de ses nombreuses lectures, les *Soirées d'Hiver*, qui obtinrent beaucoup de succès; on les traduisit dans la plupart des langues de l'Europe. Les *Merveilles de la Nature en France* furent composées dans le même but. L'étude de la géographie était à cette époque peu cultivée; un savant, étranger à la France comme Depping, et qui s'était, comme lui, fixé à Paris pour faire son chemin dans les lettres, Malte-Brun, voulant propager le goût de cette science importante, fonda les *Annales des Voyages*, dont Depping fut un des collaborateurs les plus actifs. En même temps il travaillait au *Magasin encyclopédique* de Millin, et composait plusieurs ouvrages de géographie et des récits de voyages, entre autres celui de *Paris à Munich*. C'est dans cette dernière ville qu'il avait fait connaissance avec le roi de Bavière, qui le chargea d'acquisitions d'objets d'art pour les collections de Munich et pour celle du comte de Rechberg, éditeur de l'ouvrage *Sur la Russie* (1839, in-fol.), dont Depping a rédigé le texte. M. Solvyns, qui avait aussi entrepris une publication de luxe, *Les Hindous* (4 vol. in-fol.), le chargea d'un travail de ce genre. Mais toutes ces publications n'étaient que le prélude d'autres, plus importantes. En même temps qu'il collaborait à une foule de recueils littéraires de la France et de l'Allemagne ainsi qu'à plusieurs journaux politiques (*Le Temps*, *Les Annales de Vienne*, *La Gaz. d'Augsbourg*, *de Cologne*, etc.), il se livrait à de sérieuses études d'histoire, d'archéologie et de linguistique, consacrant une partie de ses nuits à un travail opiniâtre. La connaissance qu'il avait faite à Paris de deux célèbres poètes du Danemark, Baggesen et Oehlenschlæger, lui donna l'envie de s'initier à la littérature scandinave, et il possédait à fond les langues du Nord lorsqu'en 1820 l'Institut mit au concours la question des *Expéditions maritimes des Normands en France au dixième siècle*. Depping se mit à l'œuvre; il a lui-même raconté dans ses *Souvenirs* avec quelle ardeur et quel amour il traita ce sujet difficile; le prix lui fut décerné. « Jamais, dit M. Maury dans sa notice, jamais succès ne fut plus loyalement conquis, jamais la brigue et la faveur ne demeurèrent plus étrangères à un concours académique. L'auteur du mémoire couronné, qui n'avait guère été encore qu'un traducteur ou un compilateur intelligent, s'annonçait comme un érudit sérieux et un investigateur infatigable. » Ce mémoire, imprimé en 1826, et retouché par l'auteur en 1844, traduit sur-le-champ en danois et en suédois, lui procura l'amitié de Daunou, l'un des juges du concours, qui l'engagea à se mettre sur les rangs pour l'Institut. Cependant, malgré le succès des *Normands*, qui furent suivis de l'*Histoire du*

Commerce entre le Levant et l'Europe, également couronnée (1828), et *Les Juifs au moyen-âge*, mentionnée très-honorablement (1829), l'auteur, doué d'une modestie rare dans notre siècle, vivant éloigné de tout ce qui sentait l'intrigue, ne put y parvenir, et se vit préférer des concurrents dont les titres étaient moins nombreux que les siens. « Dans cette circonstance, disent avec raison les auteurs de *La France littéraire*, le plus à plaindre ne nous paraît pas celui qu'on a dédaigné. » Toutefois, le laborieux écrivain, voué dès lors aux sciences historiques, ne se découragea point. Il donna une suite aux *Normands*, en composant l'*Histoire de la Normandie*. Ayant eu occasion d'étudier la littérature espagnole pour une *Histoire d'Espagne*, qui ne fut malheureusement pas achevée, à cause des rigueurs de la censure impériale, il édita un *Romancero*, qui fut réimprimé à Londres; un petit livre *Sur les Mœurs des différents Peuples* (dans *L'Encyclopédie portative*) obtint le rare honneur d'être traduit en arabe (Le Caire, in-4°), ce qui n'empêchait pas Depping de fournir de nombreux articles à des publications telles que la *Biographie universelle* des frères Michaud, l'*Encyclopédie des Gens du Monde*, *L'Art de vérifier les dates*, le *Dictionnaire géographique de Killian*, etc. Membre de la Société des Antiquaires de France et de la Société Philotechnique, dont il a enrichi les *Mémoires* de curieuses et savantes notices, il fut nommé en 1846 docteur en philosophie de la faculté de Münster, qui était fière de le compter au nombre de ses enfants. Depping édita, dans la *Collection des Documents inédits*, le *Livre des Métiers* d'Ét. Boileau, qu'il a fait précéder d'une excellente dissertation sur le commerce des Parisiens au treizième siècle. Depuis douze ans il avait entrepris, pour la même collection, un vaste ouvrage sur l'administration de Louis XIV, qui devait présenter ce règne sous un jour nouveau; il avait compulsé pour cela toutes les pièces manuscrites conservées aux Dépôts de la guerre et de la marine, aux Archives et à la Bibliothèque impériale; il commençait le quatrième et dernier volume quand la mort l'a frappé.

Voici les titres de ses ouvrages historiques : *Histoire générale de l'Espagne, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin du dix-huitième siècle*; Paris, 1811, 2 vol. in-8°; trad. en italien par Beccatini (Livourne, in-8°); — *Histoire des Expéditions maritimes des Normands et de leur établissement en France au dixième siècle*; 2ᵉ édit., Paris, 1844, in-8°. Il y en a une traduction danoise par Peterson (Copenhague, 1844) et une suédoise par A.-B. Collin (Stockholm, 1828); — *Les Juifs dans le moyen âge, essai historique sur leur état civil, commercial et littéraire*; Paris, J.-R., 1834, in-8° (traduction allemande, à Stuttgard, 1834); — *Histoire du Commerce entre le Levant et l'Europe, depuis les croisades jusqu'à*

la fondation des colonies d'
Imp. roy., 1830, 2 vol. in-
la Normandie sous le règ
le Conquérant et de ses su
la conquête de l'Angleterr
nion de la Normandie au ro
(1066-1204); Rouen, 1835,
Règlements sur les Arts et
au treizième siècle, et conn
Livre des Métiers d'Étienne
pour la première fois en ent
et une Introduction; Paris,
troduction, qui est une diss
sur l'industrie de Paris au
été tirée à part; — *Geschicht*
Münsterer und Coelner in
Frankreich gegen Holland
tants de Münster et de Cologn
contre la Hollande), 1672-167
in-8°; traduit en hollandais
Arnheim, 1841; — *Corre*
nistrative sous le règne de
le cabinet du roi, les secr
chancelier de France, etc. (
de la *Collection des Docu*
l'Histoire de France); Pari
53, in-4°.

Parmi ses ouvrages de
graphie on remarque : *Voyage*
châtel en Suisse, fait da
1812; Paris, 1813, in-12; —
dans un voyage de Paris
1814, in-8°; — *La Suisse,*
bleau historique, pittores
cantons helvétiques, 2ᵉ édit
in-8°, avec pl.; trad. en all
in-18; — *La Grèce, descri*
que de la Livadie, de la
1823, 4 vol. in-18; trad. en all
collection *Miniatur-Gemæl*
de la Jeunesse; Paris, 2ᵉ édit
in-12; — *Aperçu historique*
Coutumes des Nations; ibid.
l'*Encyclopédie portative* de
— *L'Angleterre, descriptio*
pographique; 2ᵉ édit., ibid.,
pl.; trad. en allemand par
vol. in-12; — *Les Soirées d*
tiens d'un père avec ses en
les mœurs et l'industrie
de la terre; 3ᵉ édit., ibid.,
trad. en anglais dans la *Ju*
Hailes, Londres, in-12; en
lens, Crefeld, 1831, in-18;
coni, sous le titre de : *Tuis*
1838, 6 vol. in-12; et
et en Belgique; — *Mer*
Nature en France, ou
qu'elle offre de curieux et
le rapport de l'histoire
Paris Didier, 1845, in-8° et

Ouvrages de littérature :

[illegible] aus der *Belagerung von Da-* [illegible], 1834, in-8°; — *Véland le For-* [illegible] *sur une tradition du* [illegible], *avec les textes islandais, anglo-* [illegible], *allemand et français-ro-* [illegible], Didot, 1833, in-8° (tirée à petit [illegible] trad. en anglais par Singer; Londres, [illegible] — *Romancero castellano, o col-* [illegible] *antiguos romances populares de* [illegible]; nueva ed., con las notas de Al- [illegible]; Leipzig, 1844, 2 vol. in-12; la [illegible] allemand (1817, in-12) avait été [illegible] à Londres (1825, 2 vol.)]

[illegible] travaux originaux, M. Depping a tra- [illegible] *de Belzoni en Égypte* (1821, in-8°), [illegible] *Manuscript aus süd-Deutschland* [illegible] 1820), de Linder, etc. Il a aug- [illegible] avec Malte-Brun l'*Histoire de* [illegible] Lévesque (1812, 8 vol. in-8°), [illegible] l'*Histoire des Voyages* de La [illegible] et le *Voyage pittoresque en Rus-* [illegible] (1832, in-fol.); il a refondu [illegible] de Montalle; fait une introduction [illegible] du Nord) dans l'*Hist. de* [illegible] de Licquet; édité et annoté dans [illegible] *français* de Belin, Diderot, *La* [illegible]*marques*, *Fontenelle*, *Laroche-* [illegible].

[illegible], *Notice sur la Vie et les Travaux* [illegible]; Paris, 1834, in-12. — Autobiographie, [illegible] *dem Leben eines Deutschen in Paris*;

[illegible] (*Jean-Frédéric*), médecin alle- [illegible] Mayence, dans la seconde partie du [illegible] siècle, mort dans la même ville, le [illegible] 727. Il entra dans l'ordre des Jésuites, [illegible] pendant cinq ans à Erfurt et à Wurtz- [illegible] ensuite de son ordre dans celui [illegible]. Il abandonna ces derniers pour [illegible] la médecine, qu'il étudia à Erfurt. [illegible] années de pratique, il obtint en [illegible] ville la chaire d'anatomie, de [illegible] chimie, devenue vacante par la [illegible]. On a de lui soixante-cinq disserta- [illegible] peut voir la liste dans la *Biogra-* [illegible].

[illegible].

[illegible] (*Jean*), jurisconsulte français, [illegible] 1550, mort le 4 mars 1629. Il [illegible] famille d'origine écossaise; son [illegible] et greffier en la prévôté royale [illegible] avoir étudié à l'université de [illegible] avocat au parlement de Dijon, [illegible] il obtint la charge de procureur [illegible] des comptes. Profondément [illegible] des lois et surtout de la cou- [illegible] de bonne heure de ses fonc- [illegible] son fils. Quoiqu'il eût eu onze [illegible] se trouve éteint aujourd'hui. [illegible] ouvrages restés manuscrits, [illegible] *Coutume du duché de Bour-* [illegible] *commentaires faits sur* son texte par les sieurs *Begat*, président, et *Despringles*, avocat, etc.; Lyon et Châlons, 1652, in-4°. Des erreurs assez fortes firent d'abord prohiber la vente de ce livre, qui fut ensuite réimprimé par les soins du président Bouhier, sous ce titre: *La Coutume du duché de Bourgogne*; 1717, in-4°.

Papillon, *Bibl. des auteurs de Bourgogne*. — Fevret, *De claris fori Burgundici Oratoribus*.

DEPUNTIS (*François-Joseph*), auteur dramatique français, né à Montauban, le 8 février 1771, mort dans la même ville, le 28 janvier 1820. On a de lui: *L'École des Ministres*, comédie en cinq actes et en vers; Paris, 1806, in-8°; — *L'Entremetteur de' mariages*, comédie en trois actes et en vers; Paris, 1812, in-8°; — *Clovis*, tragédie en cinq actes; Paris, 1813, in-8°; — *Henri IV et Sully*, comédie en trois actes et en vers; Toulouse, 1816, in-8°; — *Ode sur le rétablissement de la statue d'Henri IV*; Montauban, 1818, in-8°; — *Le Protecteur supposé*, comédie en un acte et en vers. Depuntis laissa en manuscrit des tragédies, des comédies et les *Mémoires du comte de Montmirau*.

Quérard, *La France littéraire*.

* DERAHIM, naturaliste et moraliste arabe, florissait en Espagne au quatorzième siècle. Il mourut vers 1341; son nom véritable est Abou-Fatah-Ali, mais son grand-père portait celui de Derahim ou Al-Derihim. Comme naturaliste, il a composé un traité sur l'*Utilité des Animaux*, dans lequel il parle séparément des quadrupèdes, des oiseaux, des poissons et des insectes. La bibliothèque de l'Escurial possède un manuscrit de cet ouvrage orné de peintures. Comme moraliste, Derahim a écrit un traité *De la Supériorité de l'âme sur les agitations des sens*.

A. B.

Hadji-Khalfa, *Découverte des pensées touchant les livres et les genres*. — Michel Casiri, *Bibliotheca Arabico-Hispana Escurialensis*.

DERAND (*François*). Voyez DERRAND.

DERBY (*Jacques* STANLEY, comte DE), homme d'État anglais, né en 1596, mort le 15 octobre 1651. Après avoir combattu pendant plusieurs années pour la cause de Charles Ier, il se retira dans l'île de Man, et s'y maintint jusqu'en 1650. Appelé en Écosse par Charles II, il se fit jour avec 500 cavaliers à travers 3,000 hommes, commandés par le colonel Lilburne. Fait prisonnier après la bataille de Worcester, il fut décapité à Bolton. Sa veuve, Charlotte de La Trémouille, se réfugia dans l'île de Man avec une petite garnison, et s'y défendit vigoureusement. Elle fut en Angleterre la dernière personne qui se soumit aux républicains.

Hume, *History of England under the house of Stuart*.

* DERBY (*Edward-Geoffroy-Smith* STANLEY, comte DE), homme d'État anglais, né le 29 mars 1799. Après avoir étudié à Éton et à Cambridge, il vint siéger à la chambre des communes sous le nom de *lord Stanley*, comme représentant de Stockbridge et plus tard de Windsor, de

Preston et du comté de Lancastre. Il ne se fit connaître comme orateur qu'à partir de 1824 ; il défendit alors avec talent et habileté la constitution de la haute Église d'Angleterre contre une motion de Hume. Il visita ensuite les États-Unis, et à son retour, en 1825, il épousa une fille de lord Skelmersdale. Décidé dès lors à se mêler aux affaires du pays, il commença par l'étude des matières coloniales, et pour se mettre au courant des lois qui régissent cette partie du service public, il accepta un assez mince emploi dans l'administration des colonies. Il procéda de même pour arriver à la connaissance des affaires d'Irlande : il suivit dans ce pays en qualité de secrétaire le marquis d'Anglesey, vice-roi, et s'acquit dans ces fonctions les sympathies du parti national irlandais. En 1830 il fut appelé par le ministère Grey à la secrétairerie de l'Irlande et au conseil privé. Quoiqu'il se fût attiré par la vigueur qu'il déploya dans l'exercice de ses fonctions le ressentiment d'un parti d'abord tout disposé pour lui, il ne laissa pas d'améliorer en Irlande l'institution du jury et l'instruction publique, en même temps qu'il donnait aux ressources matérielles du pays un développement qu'elles n'avaient pas encore eu et qu'il en faisait disparaître les loges orangistes. L'exécution du bill de réforme qu'il avait soutenu en 1831 contre Robert Peel lui permit de procéder à l'abolition des dîmes irlandaises. Au mois de mars de la même année, il remplaça lord Glenelg au département des colonies ; il fut chargé, à raison de ces fonctions, de présenter au parlement, dans la session de 1833, et de défendre devant la chambre des lords la mesure tendant à l'abolition de l'esclavage. Bientôt il cessa de suivre ses collègues dans leur politique réformiste ; le parti pris par la majorité du cabinet dont il était membre de laisser au parlement la décision au sujet des propriétés de l'Église d'Irlande le détermina à donner sa démission (1834), en même temps que sir James Graham, le comte Ripon et le duc de Richmond. Il refusa en novembre de la même année 1834, époque de la retraite du cabinet whig, de faire partie du ministère tory ; mais au mois d'avril 1835, lors du retour des whigs aux affaires, à la suite de l'adoption de la *clause d'appropriation* par la chambre des communes, mesure qui avait pour conséquence la violation du principe de l'intégrité des propriétés protestantes en Irlande, le comte de Derby entra définitivement dans les rangs des tories modérés.

Ainsi s'explique son opposition au ministère Melbourne, dont il contribua à amener la chute au mois d'août 1841. Il fit partie alors, comme secrétaire d'État pour les colonies, du cabinet Peel, et défendit avec habileté les mesures présentées par ce ministre. Cependant, il se prononça contre la suppression du droit d'entrée sur les céréales, et en 1844 contre la diminution de la taxe sur le sucre, et l'on sait voulait au contraire la liberté com... il amena à la fin le t... mphe. Au dut-il se démettre de ... crise ministérielle ... Il combattit avec é... , mais infr... durant la session ...vante, la ... mesures qui avaient amené sa ret... net. Devenu membre de la chamb... le titre de comte de Derby, par l... père, il y soutint la cause des *pro*... et attaqua en général la politique ... alliés les whigs. Il fit surtout ress... de leur conduite vis-à-vis de l'... ainsi qu'au mois de juin 1850 ... avait déterminé au sujet de la qu... eût amené la chute du ministè... contraire de la chambre des co... avait balancé le résultat. ... février 1851, à la suite de ... de composer à son ... noncer à cette mission, parce qu'i... pas un seul homme politique in... à entrer dans un cabinet protectio... seul témoigne de la popularité des... tible des idées de sir Robert Peel. ... whigs, revenus aux affaires, s'é... comte de Derby put enfin, au ... 1852, constituer un cabinet dans ... politique ; mais ce fut une vaine t... politique sans écho dans le pays ... la dissolution du ministère et des ... lui donnèrent dans la chambre d... une majorité hostile, il vit rej... tion d'indemnité pour l'agric... re... pertes que lui avait fait éprou... des droits protecteurs sur les cér... tira de nouveau, en décembre 18... à un ministère de coalition, co... Aberdeen, Russell, Palmerston... downe.

Annual. Register. — Lesur, *Ann.* ...

* DERBY (*Edu*... *-Henry*, lord ... aîné du pré... né le 21 juille... buta au pa... 1850, et ... l'Inde en 1851. ... département des ... de la co... tion ou ... avait la p... lui ... *Ressources of the ...-Indian* ... dres, 1849.

Conversat.-Lexic.

DERBY. *Voyez* F...

* DERCKUM (*Simon*), ... lemand, né en 1622, mort le 25 ... entra dans les ordres en 1642, et ... remarquer par sa connaissance ... grecque et hébraïque. On a de l... *dium Grammaticæ Græcæ in* ... *læ*, ouvrage qui a été souvent ...

Harzheim, *Bibl. Col.*

* DERCYLLIDAS (Δερκυλλίδας ...

it vers 400 avant J.-C. Envoyé sur nt au printemps de 411, pour exciter de ce pays à s'insurger contre Athènes, à s'emparer d'Abydos et de Lamp- ette dernière ville fut presque immé- reprise par les Athéniens, sous les Strombichidès. En 399, Dercyllidas fut ur remplacer Thimbron dans le com- nt de l'armée employée à protéger les tiques contre les Perses. Dès son ar- prit avantage de la jalousie qui régnait rnabaze et Tissapherne pour diviser qu'il avait à combattre, et ayant fait avec le dernier, il marcha sur l'Éolie gouvernée par Pharnabaze. Il avait une sonnelle contre ce satrape, parce que l avait fait infliger une punition mili- que lui-même était harmoste d'Abydos ordres de Lysandre. Dans l'Éolie, il villes en huit jours, et s'empara des Mania. Ne voulant pas surcharger les Sparte en hivernant dans leur pays, il ans la Bithynie, et entretint son armée lage. Au printemps de 398, il quitta vince, et se rendit à Lampsaque, où missaires spartiates vinrent le féliciter cès et la discipline de ses troupes, et cèrent qu'il était continué dans son ement. Apprenant des mêmes com- que les Grecs de la Chersonèse de aient envoyé une ambassade à Sparte ander aide contre les barbares voisins, a de conclure une trêve avec Phar- passa en Europe, et fit élever un our protéger la péninsule. A son retour il assiégea Atarnée, dont quelques Chio avaient pris possession, et il ara malgré une vigoureuse défense. le général spartiate avait été en guerre rnabaze seul; mais en 397, sur la de- s Ioniens et par l'ordre des éphores, a sur la Carie, où commandait Tissa- es deux satrapes réunirent leurs forces; part et d'autre, au lieu d'en venir à un n négocia. Les Spartiates demandaient dance des Grecs d'Asie, les Perses de- t la retraite des troupes lacédémo- En 396 Agésilas vint en Asie prendre ndement en chef des Spartiates, et dès yllidas fut relégué sur le second plan. de 394 il disparaît tout à fait de l'his- rcyllidas était brutal et rapace, ce qui le double surnom de *Scythe* et de *Si-* D'après Xénophon, il aimait peu à servir patrie, et préférait les guerres en Asie, explique par les humiliations auxquelles posé en qualité de célibataire.

e, VIII, 61, 62. — Xenophon, *Hellenica*, III, 1; Diodore, XIV, 38. — Plutarque, *Lycurgus*, 81. ée, XI.

DERCYLLIDAS, écrivain philosophique, que inconnue. Il avait écrit un volumineux ouvrage sur la philosophie de Platon, et un commentaire sur le *Timée*. Aucun de ces deux livres n'est venu jusqu'à nous.

Fabricius, *Bibliotheca Græca*, ed. Harles. III, p. 66, 168, 170.

* **DERCYLLIDE**, sculpteur grec; Pline mentionne de lui des statues de pugilistes qui étaient à Rome dans les jardins de Servilius.

Pline, *Historia Naturalis*, l. XXXVI.

* **DERCYLLUS**, historien grec, vivait probablement vers 300 avant J.-C. On a les titres et les fragments des ouvrages suivants de lui : Ἀργολικά (Sur Argos); — Ἰταλικά (Sur l'Italie); — Αἰτωλικά (Sur l'Étolie); — Κτίσεις (Fondations des villes); — Σατυρικά (probablement sur les fables relatives aux Satyres); — Περὶ Ὀρῶν (Sur les Montagnes); — Περὶ Λίθων (Sur les Pierres). Meineke l'a identifié, probablement à tort, avec l'auteur de la comédie des Νόστοι.

Plutarque, *Parall. minora*, 17, 26; *De Fluviis*, 1, 10, 19, 23. — Athénée, III. — Clément d'Alexandrie, *Stromata*. — Meineke, *Historia critica Comicorum Græcorum*. — C. Müller, *Historicorum Græcorum Fragmenta*, t. IV, 386.

DERCYLUS ou **DERCYLLUS** (Δερκύλος ou Δέρκυλλος), orateur athénien, vivait vers 350 avant J.-C. Il fut avec Eschine et Démosthène un des dix ambassadeurs envoyés vers Philippe pour traiter de la paix en 347. L'année suivante, les mêmes ambassadeurs se rendirent à la cour de Macédoine pour les ratifications du traité. Dercyllus figura encore dans l'ambassade envoyée à Philippe lorsqu'il marchait sur les Thermopyles. Dercylus l'orateur est peut-être le même que celui dont Plutarque parle comme d'un général dans sa *Vie de Phocion*.

Démosthène, *De falsa Legat.* — Eschine, *De falsa Legat.* — C. Nepos, *Phoc.*, 2. — Droysen, *Gesch. der Nachf. Alex.*

DEREQUELEYNE (*Balthazar-Antoine*), érudit français, né à Dijon, le 27 juin 1663, mort le 27 février 1734. Il était conseiller aux requêtes au parlement de Dijon. On a de lui une *Lettre au P. Lempereur, jésuite, sur le Dyptique de M. de La Mare*, dans les *Mémoires de Trévoux* de 1721, p. 1673. Il laissa en manuscrit les ouvrages suivants : *Éclaircissements sur les endroits les plus obscurs de l'Écriture Sainte*; — *Apollodore traduit en français, avec des remarques*; *traduction française du traité du cardinal Bona intitulé : Manuductio in cœlum*; — et des *Méditations latines*, attribuées par quelques-uns à saint Augustin, et par d'autres à saint Bernard. Derequeleyne possédait une riche bibliothèque et une belle collection de médailles.

Papillon, *Bibl des Auteurs de Bourgogne*.

DEREQUELEYNE (*Claude*), littérateur français, né à Dijon, le 28 décembre 1655, mort au mois de mars 1734. Il était curé d'Esbarres, près de Saint-Jean-de-Losne. Il composa un assez grand nombre d'ouvrages poétiques; on n'a imprimé que le suivant : *Concert des dieux pour le mariage de S. A. R. M. le duc de Lor-*

raine, etc.; Dijon, in-8°, sans date. On a encore de Derequeleyne : *Exercices de Piété, tirés des ouvrages de saint François de Sales, pour les pensionnaires de son ordre de la Visitation de Sainte-Marie*; Dijon, 1694, in-12, et 1717, ibid.

Papillon, *Bibl. des Auteurs de Bourgogne.*

*DERESER (*Antoine-Thaddee*), théologien allemand, né le 11 mars 1757, mort le 16 juin 1827. Il entra encore enfant chez les Carmes observantins, sous le nom de Thaddée de Stiklamo. En 1783 il alla professer à Bonn l'herméneutique et la littérature orientale, et en 1791 il fut nommé vicaire épiscopal et professeur de théologie à Strasbourg. En 1797 il y fut appelé à professer la théologie à Heidelberg; plus tard, en 1807, il devint pasteur à Fribourg, et en 1810 il alla remplir les mêmes fonctions à Carlsruhe. A partir de 1811 il professa pendant trois années la théologie au lycée, et fut régent au séminaire de Lucerne; mais les controverses dans lesquelles il fut entraîné l'éloignèrent de ces fonctions. Après avoir passé quelque temps dans la vie privée, il fut nommé en 1816 conseiller ecclésiastique et professeur de philosophie et de théologie à Breslau. Ses ouvrages eurent un certain retentissement. On a de lui : *Sendungs-Geschichte Jesu* (Histoire de la mission de Jésus); 1789; — *Deutsche Brevier fur Stiftsdamen, Klosterfrauen und gute Christen* (Breviaire allemand des dames de chapitre, femmes cloîtrées et chrétiens fidèles); Augsbourg, 1792, 4 vol.; — *Katholisches Gebetbuch* (Rituel catholique); Heilbronn, 1808; — *Grosses Biblisches Erbauungsbuch auf alle Tage des Kirchenjahrs* (Grand Livre d'Édification pour tous les jours de l'année ecclésiastique); Heilbronn, 1810, 4 vol. in-8°.

Conversations Lexicon.

DERHAM (*Guillaume*), philosophe et théologien anglais, né à Stoughton, près de Worcester, en 1657, mort à Upminster, en 1735. Il commença ses études à Blockley, dans son pays natal, et les acheva au collége de La Trinité à Oxford. Il entra dans les ordres en 1681, fut nommé l'année suivante vicaire de Wargrave, dans le comté de Berks, et en 1689 recteur d'Upminster, dans le comté d'Essex. Consacrant une grande partie de son temps à l'étude des mathématiques et des sciences naturelles, il devint membre de la Société royale, et enrichit les *Transactions philosophiques* de trente-cinq mémoires, qui roulent presque tous sur des sujets scientifiques. Il prouva, entre autres, que le bruit pulsatif qu'on entend si souvent dans les vieilles boiseries, et qu'on désigne vulgairement sous le nom d'*horloge de la mort*, est produit par des larves d'insectes. Plusieurs ouvrages scientifiques qu'il publia lui acquirent tant de réputation que l'université d'Oxford lui envoya en 1730 un diplôme de docteur, en le dispensant des formalités d'usage. Depuis 1716 il avait été nommé chapelain du prince de Galles et chanoine de Windsor. On a de lui : *The artificial clock-maker, a treatise of watch and clock, work shewing to the meanest capacity the art of calculating numbers to all sorts of movements; the way to alter clock-work; to make chimes, and set them to musical notes; and to calculate and correct the motions of pendulums* : c'est un ouvrage de la jeunesse de Derham; la troisième édition est de Londres, 1714, in-12; la quatrième, ibid., 1734, in-4°; il a été traduit en français, Paris, 1731, in-12; — *Physico-Theology, or a demonstration of the being and attributes of God, from his works on the creation*; Londres, 1713, in-8° : cet ouvrage, qui eut trois éditions dans la première année de sa publication, a été traduit en français par Bellanger, Paris, 1726, in-8°; ibid., 1729, in-8°; et par Élie Bertrand, Paris, 1760, in-8°; Strasbourg, 1769, in-8°; en hollandais, par Abraham van Loon, Leyde, 1728, in-4°; en allemand, Hambourg, 1730, in-8°; Dresde, 1764, in-8°; en suédois, Stockholm, 1736, in-8°; en danois, Copenhague, 1759, in-4°; — *Astro-Theology, or a demonstration of the being and attributes of a God from a survey of the heavens*; Londres, 1714, in-8°; traduit en allemand, Hambourg, 1728, in-8°; ibid., 1732, in-8°; ibid., 1765, in-8°; en français, Rotterdam, 1730, in-8° : ces deux ouvrages sont composés de seize sermons, que Derham prononça en 1711 et 1712, lorsqu'il fut appelé à faire les discours connus sous le nom de *Fondation de Boyle*. « On ne peut guère, dit la *Biographie medicale*, les considérer que comme des compilations; mais l'auteur a toujours puisé aux bonnes sources, et avec beaucoup de discernement. On s'aperçoit même fort souvent qu'il avait observé avec attention la nature, et de temps en temps on découvre des observations qui lui sont propres : telle est entre autres la découverte des six et septième satellites de Saturne. [illegible] prouver l'existence, la puissance [illegible] de Dieu par la contemplation des [illegible] la nature »; — *Christo-Theology, or a* [illegible] *monstration of the divine authority* [illegible] *christian religion*; Londres, 1730, in-[illegible] ham a encore ajouté des notes aux [illegible] d'Éléazar Albinus sur les oiseaux et les [illegible] d'Angleterre, et revu les *Miscellanea* [illegible] Londres, 1726, 3 vol. in-8°. Il a pu[illegible] *sis methodica Avium et Piscium* [illegible] Jean Ray; Londres, 1713, in-8°; — [illegible] *cal Letters between the late* [illegible] *and several of his in*[illegible] *natures and fore*[illegible] — *The Philosophical Experim*[illegible] *servations of Robert Hooke*; L[illegible] in-8°.

Bibliotheca Brit., avril 1738, p. 218. — *General biographical Dictionary.* — *Biographie m*[illegible]

DERHAM (*Samuel*), médecin

1655, dans le comté de Glocester, mort le 26 août 1689. Il fit ses études à Oxford, et fut reçu docteur en médecine en 1687. On a de lui : *Hydrologia philosophica, or an account of Ilmington Waters in Warwickshire;* Oxford, 1685, in-8°.

Biographie médicale.

DÉRIC (*Gilles*), historien français, né à Saint-Coulomb (arrondissement de Saint-Malo), dans la première partie du dix-huitième siècle, mort à Jersey, pendant l'émigration, vers 1790. Il était docteur en théologie, prieur de Notre-Dame du château royal de Fougères et vicaire général du diocèse de Dol. On a de lui : *Histoire ecclésiastique de Bretagne;* Paris, 1777-1789, 6 vol. in-12. « Cette histoire, dit Miorcec de Kerdanet, est précieuse pour la province. Elle est écrite avec feu, la marche en est rapide; elle entraîne, malgré l'emphase oratoire qui s'y fait quelquefois trop sentir. On reproche à l'auteur, avec raison, d'avoir voulu expliquer par une langue qu'il n'entendait pas tous les noms de lieux et tous les noms de saints, de princes et d'évêques des quatrième, cinquième et sixième siècles. Quel abus à cet égard n'a-t-on pas fait de notre langue bretonne ? Un étymologiste breton n'a-t-il pas prétendu traduire l'hébreu et toutes les langues par la sienne, et y retrouver les origines de toutes les nations ? A l'en croire, Adam parlait le bas-breton, et le Paradis terrestre était à Quimper-Corentin. » Sans chercher jusqu'à quel point cette dernière observation s'applique à Déric, il suffit de dire que son *Histoire ecclésiastique*, malheureusement inachevée, offre encore aujourd'hui de l'intérêt et peut être consultée avec fruit.

Miorcec de Kerdanet, *Notice sur les Écrivains et les Artistes de la Bretagne.*

DERING (*Édouard*), théologien anglais, né dans le comté de Kent, dans la première moitié du seizième siècle, mort en 1576. Il fut élevé au collége du Christ à Cambridge, et devint professeur dans cet établissement en 1568. Il fut successivement recteur de Pluckley, dans le diocèse de Canterbury, chapelain du duc de Norfolk et lecteur de Chardstoke dans la cathédrale de Salisbury. Il se fit une grande réputation par son savoir, son éloquence et sa vigueur dans la controverse. On a de lui : *A Sparing restraint of many lavish untruths*; 1568, in-4°; écrit contre le papiste Harding; — *Lecture or exposition upon a part of the fifth chapter of the Epistle to the Hebrews;* Londres, 1581. Les ouvrages de Dering ont été recueillis en 1595, in-8°. Sa correspondance avec Burleigh se trouve dans les *Annales* de Strype.

— *Biogr. univ.* — *Dict.*

DÉRIOT (*Albert-François*, baron), général français, né à Clairvaux-les-Vandins (Jura), le 1766, mort le 30 janvier 1836. Sorti du régiment des gardes françaises (1789), il passa (2 septembre) dans la garde nationale soldée de Paris, qu'il quitta (2 janvier 1792) pour entrer brigadier dans la gendarmerie. Le courage qu'il déploya aux armées de la Moselle et du nord, où il se distingua principalement aux affaires d'Arlebec et à la prise de Menin, lui valut (15 février 1795) le grade de lieutenant au 1er bataillon de Saône-et-Loire, puis celui d'adjudant-major (29 juin suivant). Étant passé aux armées d'Italie et d'Égypte, il fut promu au grade de chef de brigade commandant les guides de l'armée d'Orient le 18 février 1800. Frappé de dix-sept blessures à la bataille d'Héliopolis, Dériot, auquel l'état de sa santé ne permettait pas de rester en Égypte, revint en France, et le premier consul lui confia (21 janvier 1802) la place d'adjudant supérieur du palais du gouvernement, l'éleva (30 décembre 1803) au grade de colonel titulaire de la 23e demi-brigade d'infanterie, et le nomma (30 novembre 1804), sous-gouverneur du palais de Fontainebleau, puis de celui de Versailles. Deriot fit les campagnes de 1805-1806 à la grande armée et en Dalmatie; mais ses nombreuses blessures ne lui permettant pas de soutenir les fatigues de la guerre, il fut mis à la retraite le 9 mars 1806. Le repos ayant rétabli sa santé, il fut relevé de sa position de retraite, et reçut (20 janvier 1808) le grade de chef d'état-major de la garde impériale, avec laquelle il fit la campagne d'Espagne, sous les ordres du général Lepic. Général de brigade dans la garde impériale (6 août 1811), chargé de l'instruction des dépôts de ce corps, puis général de division (24 décembre 1812), il fut attaché à la personne de Napoléon Ier, en qualité de chambellan, le 15 décembre 1813. Mis en retraite à la Restauration, il reprit pendant les cent jours son service dans la garde impériale, se distingua dans la campagne de France, et fut définitivement mis à la retraite par ordonnance du 9 septembre 1815. Le nom de ce général est gravé sur l'arc de triomphe de l'Étoile.

A. S....Y.

Archives de la guerre. — *Victoires des Français*, t. V. — *Fastes de la Légion d'Honneur.* — *Moniteur*, 1836, p. 293.

* **DERIVAUX** (Le baron *Achille*), général français, né à Senones (Vosges), le 23 mars 1776, mort à Nancy, le 6 septembre 1843. Il assista au siége de Mayence, et après la prise de cette ville il fut dirigé sur la Vendée, où il s'illustra par un trait d'humanité qui mérite d'être rapporté : une femme vendéenne, qui avait vu périr son mari à ses côtés, atteinte elle-même par une balle, expirait tenant dans ses bras un enfant, qui poussait des cris déchirants; ému de pitié à la vue de ce spectacle, Derivaux, ne consultant que son cœur, se précipite en avant, et arrache à une mort certaine le petit orphelin, dont il voulut se charger, et auquel il prodigua depuis tous les soins d'un père (1). Nommé

(1) Sous la restauration, une pièce qui rappelle ce fait

sous-lieutenant en récompense de sa belle conduite, Derivaux prit part à toutes les guerres de l'armée de Rhin et Moselle, fit partie de l'armée d'Helvétie, se distingua dans les campagnes de l'an VII et de l'an VIII (1799 et 1800), et parvint au grade de capitaine. Fait prisonnier en Pologne (1807), il recouvra sa liberté après six mois de captivité, fut envoyé en Espagne, où sa bravoure en maintes occasions lui valut successivement les grades de chef d'escadron et d'adjudant général (colonel). Il fut ensuite attaché à l'état-major de la cavalerie du corps d'observation d'Italie. Mis à la demi-solde après les événements de 1815, Derivaux se retira à Commercy, et devint maire de cette ville jusqu'en 1819, époque à laquelle il fut appelé au commandement des dragons du Calvados. En 1821 le roi lui conféra le titre de baron, et après la révolution de Juillet Louis-Philippe le nomma maréchal de camp, et lui confia le commandement du département de l'Allier. En 1840 Derivaux fixa sa résidence à Nancy, où il mourut. CH. H.

J. Nollet-Fabert, *La Lorraine militaire*.

DERJAVINE. *Voy.* DERZAVINE.

DERLING (*Christian-Godefroi*), littérateur et poete allemand, natif d'Helmstædt, vivait dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : *Nachahmungen edler Dichter* (Imitations de nobles Poetes); Leipzig, 1753-1757, in-8°; — *Schriften zum Vergnügen* (Ouvrages récréatifs); ibid., 1757, in-8°; — *Programma de claris Halberstadiensibus*; Halberstædt, 1753, in-4°; — *Dissertationes* sur des sujets d'erudition; celle relative à Haymon, évêque d'Halberstædt, intitulée *Commentarius de Haymone episc.*, etc.; Helmstædt, 1747, contient une notice sur la bibliothèque fondée dans cette ville au neuvième siècle par ce prelat.

Adelung, supplement à Jocher, *Allgemeines Gelehrten-Lexicon*.

DERLING (*Jean-Théophile*), theologien allemand, né à Aschersleben, le 14 février 1697, mort le 21 juillet 1771. Il visita une grande partie de l'Allemagne, fut ministre et inspecteur du gymnase à Halberstædt. Ses principaux ouvrages sont : *De Consuetudine proponendi ænigmata apud veteres*; Halle, 1720, in-4°; — *De Servis litteratis*; ibid. : l'auteur entendait par là les esclaves stigmatisés par un fer chaud; — *De More inurendi stigmata vetustissimo*; ibid.

Adelung, Supplement à Jöcher, *Allg. Gelch.-Lexicon*.

DERMOD. *Voy.* CONNOR (*Roderick O'*).

***DERNIS** (...), mathématicien français, vivait dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : *Traité des Changes étrangers, contenant le pair ou la valeur intrinsèque de l'ecu de soixante sols de France relativement aux monnoies de change des principales villes de l'Europe, depuis 27 livres le marc d'argent monnoyé jusqu'à 60 livres; inclusivemente* (sic) *l'explication des arbitrages, avec leurs calculs pour toutes les places*; Paris, 1726, in-4°; — *Parités réciproques de la livre numéraire ou de compte, instituée par l'empereur Charlemagne, proportionnellement à l'augmentation du prix du marc d'argent arrivée depuis son règne jusqu'à celui de Louis XV*; ibid., 1744.

Journal des Savants, 1744.

***DERNUSSON** (*Philippe*), jurisconsulte français, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Traité de la subrogation de ceux qui succèdent au lieu et place des creanciers, où sont traitées les questions ardues et difficiles de cette matière*; Paris, 1685, avec des annotations par Fourcroy; — *Traité des Propres réels et conventionnels, où sont traitées les questions notables du droit françois*; 1714, in-4°, 3e édition; — *Traité de la Communauté des Biens*; — *Traité du Douaire et de la garde noble ou bourgeoise*.

Journal des Savants, 1702.

DERODON (*David*), théologien protestant et philosophe français, né à Die, dans le Dauphiné, vers 1600, et mort à Genève, en 1664. Il professa la philosophie à Orange, à Nîmes et à Genève, où il fut obligé de se retirer, en 1663. Partisan décidé des formes de la philosophie scolastique, inclinant d'ailleurs vers les opinions de Gassendi, il se déclara contre le système de Descartes, qui trouva cependant un assez grand nombre de disciples parmi les théologiens protestants du dix-septième siècle. Il eut même sur quelques points du cartésianisme des discussions assez vives avec quelques-uns de ces derniers, entre autres sur l'idée de la conservation des choses considérée comme une création continuelle, avec Jean Bon, qui fut plus tard professeur de philosophie à l'académie protestante de Puylaurens. Il a laissé la réputation d'un très-habile dialecticien. Cette reputation était même si bien etablie de son temps qu'un jour le président d'une thèse, dans une académie dont on n'a pas conservé le nom, se trouvant poussé à bout par un [illegible]mentateur inconnu, l'apostropha de ces [illegible] *Tu es Diabolus aut Derodon!* C'é[illegible] Derodon. La controverse avec l'Église [illegible] lui offrit une facile occasion de faire u[illegible] lents en ce genre; il en profita pour écrire [illegible] les points controversés un assez grand no[illegible] d'ouvrages. La réimpression d'un de [illegible]vres intitulé : *Le Tombeau de la* [illegible] bannir du royaume, en 1663. Il se [illegible] Genève, où il mourut bientôt [illegible] rodon : *Quatre raisons pour* [illegible] *doit quitter la R. P. R.*; Paris, [illegible] Senebier ne parle pas de ce livre, [illegible] bien n'être pas de Derodon; mais i[illegible] d'un autre, intitulé : *Quatre raisons* [illegible]

a été jouée longtemps au Gymnase : une petite statuette en bronze le rappelle également : elle est aujourd'hui très-rare. Louis-Philippe en avait une sur son bureau de travail à Neuilly.

de l'eucharistie, du purgatoire, du pé- *riginel et de la prédestination*, sans lieu, 1662, in-8°, ouvrage que *La France* *vante* suppose être une réimpression du *at*; — *Disputatio de supposito in qua* *ma hactenus inaudita de Nestorio (an-* *orthodoxo et de Cyrillo Alexandrino* *ae episcopis Ephesi in synodum coac-* *nquam hæreticis demonstrantur, ut* *riptura Sacræ infaillibilitas asseratur;* ort Orange, 1645, in-8°. Ce livre, fort thodoxe, fut brûlé en 1658, par arrêt du de Toulouse; — *Le Tombeau de la* ve, 1654, in-8° : cet ouvrage, plu- réimprimé et traduit en anglais, 1673, in-8°, et en allemand par Hubrich, 1689, in-8°, et 1698, in-8°, fut brûlé par du bourreau, le 6 mars 1663. L'auteur et le libraire condamné à mille livres de, à la perte de son privilége et à dix bannissement; — *Dispute de l'Eucha-* Genève, 1655, in-12 de 458 pages, avec de 10 pages adressée aux pasteurs et de l'Église de Paris, et une table de ; — *Dispute de la Messe, ou discours* *paroles : Ceci est mon corps;* Genève, in-12 de 218 pages; — *La Lumière de la* *opposée aux ténèbres de l'impiété;* 1647, in-12 de 576 pages. Ce volume se de deux traités, dont le premier a été à part, sous ce titre : *L'Athéisme* , *traité démontrant par raisons* *qu'il y a un Dieu*; Orange, 1659, 51 pages, et a été traduit en allemand, 1733, in-12;— *De Existentia Dei;* in-4. C'est probablement une trad. le *L'Athéisme convaincu;* — *Logica* ; Genève, 1659, in-4°; et sous cet autre *Philosophia contracta;* Gen., 1681, c'est le développement de la *Logica res-* *metaphysica*; Orange, 1659, in-8°; — *realis de ante reali;* Nîmes, ; — *Disputatio de libertate et ato-* , 1660, in-8°. Ce volume renferme l'un de 159 pages sur la liberté, et sur les atomes; on les trouve sé- ication de Genève; mais c'est la avec un nouveau frontispice; — *Philosophia*; Gen., 1663, in-8°; ; sans nom de lieu et sans date, in-4° : aux attaques de Jean Bon; — *re l'Astrologie judiciaire*; Ge- ; *Les Inconstants;* Genève, les différents écrits de Derodon après sa mort sous ce titre : *Dav.* *opera omnia*; Genève, 1664 et 1669, le premier volume contient ses trai- phie et le second ceux de théo-

Michel NICOLAS.

Senebier, ... *Hist. de la Philo* ... MM. Haag, *La France* ...

DEROI (*Bernard-Erasme*), général bavarois, né à Manheim, le 11 décembre 1743, mort en 1812. Entré très-jeune au service militaire, il obtint un avancement rapide. En 1792 il était major général de l'armée bavaroise, qui de concert avec les Autrichiens et les Prussiens devait envahir la France. Sous l'empire, lorsque la Bavière se fut alliée à la France, il commanda avec distinction un corps d'armée bavarois qui fut placé tour à tour sous les ordres supérieurs des maréchaux Bernadotte, Lefebvre et Gouvion-Saint-Cyr. Blessé mortellement à la bataille de Potolsk, le 18 août 1812, il ne survécut que cinq jours à sa blessure.

Rabbe, Boisjolin, etc., *Biographie univ. et portative des Contemporains.*

***DEROSNE** (*Charles*), chimiste et mécanicien français, né à Paris, en 1780, mort en 1846. Il dirigeait avec un de ses frères la pharmacie Cadet-Derosne, et fit avec lui, en 1806, des recherches sur l'esprit pyro-acétique que fournit la distillation de l'acétate de cuivre. En 1808 il réussit à blanchir le sucre brut par divers procédés, entre autres par l'alcool à 33°. En 1811, modifiant les découvertes d'Achard et d'Hermstaedt, il parvint à retirer quatre pour cent de sucre des racines de betterave, et présenta à la Société d'Encouragement un pain de sucre de betterave raffiné. En 1813 il trouva la fabrication du noir animal par la carbonisation des os, et appliqua le charbon à la décoloration et à la purification des sirops de sucre. En 1817 il établit avec Ceillier-Blumenthal l'appareil distillatoire continu, demeuré la base de tous les appareils évaporatoires. Ayant observé que le sang frais desseché à basse température forme un produit sec, avec toutes les propriétés de l'albumine, il s'en servit pour la clarification des jus et des sirops sucres et aussi comme engrais puissant. En 1825 Derosne s'associa avec Cail, mécanicien intelligent et expérimenté; l'usine qu'ils construisirent à Chaillot devint bientôt une des premières pour la construction des machines a vapeur et la fabrication des locomotives de chemins de fer. Durant quinze ans toutes les machines employées par le roi de Hollande pour l'épuration du sucre de ses fabriques dans les colonies furent également fabriquées par Ch. Derosne. On a de lui : *Traité complet sur le sucre européen de betteraves*, trad. de l'allemand de Fr.-Ch. Achard; Paris, 1812, in-8°. A. DE L.

A. Feuillet, dans le *Dictionnaire de la Conversation.*

DEROSSI (*Jean-Gérard*). *Voy.* ROSSI.

DÉROZIERS (*Claude*), traducteur français, né à Bourges, vivait dans la première partie du seizième siècle. On n'a de lui que des traductions savoir : *La Vie civile*, traduit de l'italien de Matthieu Palmieri; Paris, 1527, in-8°; — *Dion, historien grec, Des faictz et gestes insignes des Romains, reduictz par annales et consulatz, commençant au consulat de Lucius Cotta et Lucius Torquatus (durant lequel*

Pompée le Grand fit la guerre contre les Hibériens et défit Mithridate), et continuant de temps en temps jusques à la mort de Claude Néron; premièrement traduit du grec en italien par Messire Nicolas Leonicène, Ferrarais, et depuis de l'italien en vulgaire français; Paris, 1543, in-fol., chez les Angeliers frères. Cette traduction commence au 37e livre et finit au 58e. Le texte de Dion n'était pas encore imprimé en 1542, et Déroziers ne fit que traduire la traduction italienne de Nicola Leoniceno.

Du Verdier et La Croix du Maine, *Bibliothèques françaises.*

DERRAND et non **DERAND** (*François*), architecte et mathématicien français, né en 1588, dans le pays messin, mort à Agde, en 1644. Il entra jeune dans l'ordre des Jesuites, mais il n'en continua pas moins de se livrer à ses études, et professa les mathématiques dans les collèges de son ordre. En 1619, Louis XIII ayant donné aux jésuites des terrains occupés par les fossés et les murailles de l'ancienne enceinte de Paris, la Société résolut d'y faire elever une église sous l'invocation de saint Louis. François Derrand et Martel Ange, jésuite lyonnais, présentèrent chacun un projet. Celui de Martel Ange était une imitation de l'église du Jésus à Rome; celui de Derrand au contraire était entièrement original, et obtint la préférence. La première pierre fut posée par Louis XIII, le 16 mars 1627. Terminée en 1641, l'église fut dédiée le 9 mai de la même année, et le cardinal de Richelieu y célébra la première messe. La façade, élevée en 1634, aux frais du cardinal ministre, est sans contredit la partie la plus remarquable du monument; plus importante que beaucoup d'autres, où l'on ne retrouve point ce luxe et cette surabondance d'ornements de tous genres, qui constituent un des caractères distinctifs de l'architecture des jésuites, elle doit être considérée comme un des spécimens les plus curieux et les plus intéressants pour l'étude du style de cette époque. Lorsqu'on jette les yeux sur cette façade, on est frappé de l'analogie de sa disposition avec celle de l'église de Saint-Gervais; mais dès qu'on passe à la comparaison et à l'analyse de ses parties, on est bientôt forcé de reconnaître combien sous tous les rapports l'œuvre de Jacques de Brosse l'emporte sur celle de son concurrent. Et cependant la façade de Saint-Louis, encore surchargée d'ornements, a été depuis beaucoup simplifiée. On peut la voir telle qu'elle était dans la monographie publiée en 1643 par le P. Derrand lui-même; cette planche a été reproduite dans les *Monuments anciens et modernes* de Jules Gailhabaud.

Derrand a écrit un traité intitulé : *L'Art des traits et coupes des voûtes, ouvrage tres-utile, voire même necessaire à tous architectes, maîtres maçons, appareilleurs, tailleurs de pierre, et généralement à tous ceux qui se mêlent de l'architecture, même militaire;* Paris, 1643, in-fol. Ce traité renferme tout ce que Philibert Delorme et Mathurin Jousse avaient écrit déjà sur cette matière; mais il contient en outre beaucoup de principes et de moyens d'exécution dont l'auteur n'a dû la découverte qu'à ses profondes connaissances en mathématiques. Une nouvelle édition de cet ouvrage, avec des additions importantes a été donnée en 1728 par Larue, ancien membre de l'Académie d'Architecture.

E. Breton.

Quatremère de Quincy, *Dictionnaire d'Architecture.* — J. Gailhabaud, *Monuments anciens et modernes.*

* **DERRIEN** (*Romain-Marie*), ingénieur français, né à Quimper, le 1er juin 1780, mort à Paris, le 20 janvier 1844. N'étant encore qu'élève des ponts et chaussées, il fut attaché aux travaux de la route du Mont-Cenis, et cette gigantesque entreprise fut terminée sous sa direction. Employé plus tard comme ingénieur en chef dans le département de Maine-et-Loire il a exécuté de beaux travaux dans les marais de l'Authion et la construction du pont de Saumur. En 1833 le gouvernement lui confia l'établissement des routes stratégiques de l'ouest, qu'il termina en moins de quatre ans. On lui doit, sur les travaux accomplis entre Lans-le-Bourg et Suze, un mémoire portant le titre modeste de : *Notice historique et descriptive sur la route du Mont-Cenis;* Angers, in-4°, de 56 pages, avec quatre tableaux. Cette notice renferme des détails historiques et archéologiques sur la ville de Suze, et se termine par les réponses de l'auteur à quatorze questions que l'Institut lui avait adressées sur la physique, la géologie et la minéralogie du Mont-Cenis.

P. Levot.

A. de Blois, dans la *Biographie bretonne.*

DERT (*Gilbert*), traducteur français, né à Bourges, vivait vers 1550. La Croix du Maine lui donne le titre de *frère* (c'est-à-dire religieux), et l'appelle en même temps « théologien et orateur, poete français, et entendant bien la langue italienne ». On a de lui : *Le Soulas du cours naturel de l'homme, contenant sept dialogues, qui est un traité touchant la foi chrétienne a l'encontre des Juifs*, traduit de l'italien; Lyon, 1558, in-16; — *Traite de l'humilite*, trad. de l'ital.; Lyon, 1558, in-16; — *La Somme et fin de toute la Sainte Ecriture du Nouveau Testament, avec une épître de saint Jean Chrysostome, de la manière de prier Dieu;* Lyon, 1558, in-16; Paris, 1559, in-8°.

La Croix du Maine et Du Verdier, *Bibliothèques françaises.* — Brunet, *Manuel du Libraire.*

* **DERTHONENSIS** (*Amedée*), ermite de de Saint-Augustin, vivait au quatorzième si a imprimé sous son nom, en 1475, un livre tronomie et de chronologie intitulé : *Ratio rum calendarum, idium et nonarum mensi* Mention est faite d'un moine du même et du même nom, qui, ne a Plaisance, vers professa la theologie a Paris, et acquit de la putation comme predicateur. Il est vraisem

que d'une seule et même personne, ...ignements précis font défaut.

B.

...Script. August., p. 48.

...WATER (*Jacques*, comte DE), ...ique anglais, né dans la seconde ...septième siècle, mort le 6 mars 1716. ...rt active à l'insurrection jacobite de ...it que lord Mar soulevait les clans ...rwentwater et Forster commencè...vement dans le Northumberland, à la révolte les catholiques du nord ...Mar leur envoya Mackintosh avec ...auxiliaires écossais. Leurs forces ...ntaient à deux mille hommes; mais ...qui était composée d'éléments hé... tarda pas à éprouver de grandes ...inq cents Écossais refusèrent d'en... de Lancastre et reprirent le che...ontagnes. Les trois chefs jacobites ...ent pas moins sur la ville de Lan... sur Preston, ville éminemment ...leur fit un accueil plein d'enthou...grande partie de la population ca...ignit alors de toutes parts pour gros... Là devaient se borner les succès ...car les généraux du roi commen...rocher. Ces derniers résolurent ...insurgés de Preston. Ceux-ci, ...était bien supérieur à celui des ...ne firent qu'une démonstration ...s, et demandèrent à capituler. ...ter et le colonel Mackintosh se ...otages, et ordonnèrent aux clans ...s armes et de se soumettre. Les ...omté de Lancastre parvinrent à ...tous les Écossais, au nombre de ...furent faits prisonniers. Le nom...versaires n'était pas de plus de ...faible contenance de Derwentwa...Jeunes répara ce que la capitu...avait de peu héroïque. La du...nd et la comtesse de Derwent...ent en sa faveur; mais leurs ... aucun succès. Soixante mille ...rl.) furent offertes inutilement ...vie. Il fut décapité à Tower...re.

...*of England*. — Léon Galibert et ...*terre*, dans l'*Univers pittoresque*,

...DERJAVINE (*Gabriel-Ro*...ssee, né à Kasan, le 3 juillet ...illet 1816. Fils d'un major ...dia pendant quelque temps ...ville natale. En 1762 il entra ...giment de Preobatchinsky; ...tions pour le dessin et les ..., valurent la protection du ...qui le fit entrer à l'École des ...alors contre le rebelle Pu...ués de ses talents arriva jusqu'à l'impératrice Catherine, qui bientôt l'éleva aux plus hautes fonctions. Trésorier général de l'empire en 1800, il fut nommé ministre de la justice en 1802; mais en 1803 il prit une résolution bien extraordinaire pour un homme arrivé au faîte des honneurs : il s'en démit pour s'adonner uniquement à la culture des lettres. On peut le considérer comme le poëte le plus remarquable du temps de Catherine II. On cite parmi ses odes celles intitulées : *A Dieu*, la plus connue et la plus belle, traduite dans presque toutes les langues; — *La Chute d'eau*; — *L'Automne*, etc. Dans ses œuvres en prose on remarque : un *Traité de la Poésie lyrique*; — une *Description topographique du gouvernement de Tambow*. Derzawine fut un bon poëte, mais il a trop abusé de l'allégorie. Ses œuvres complètes ont été publiées à Saint-Pétersbourg; 1810-1815, 5 volumes.

Otto, *Lehrbuch der Russischen Literatur*. — *Conversat.-Lexic.*

* DES AGULIERS (*Jean*), théologien protestant de l'église d'Aytré, près de La Rochelle, vivait au dix-septième siècle. On ignore les dates précises de sa naissance et de sa mort. La révocation de l'édit de Nantes le força à s'exiler d'abord à Guernesey, puis en Angleterre. En 1692 il prit les ordres dans l'Église anglicane, et se fixa à Swallow-Street, qu'il quitta pour établir à Islington, grand village voisin de Londres, une école, qu'il dirigea avec succès jusqu'à sa mort.

Haag, *La France protestante*.

DES AGULIERS (*Jean-Théophile*), physicien et mathématicien français, fils du précédent, naquit à La Rochelle, le 12 mars 1683, et mourut en Angleterre, en 1744. Né en France, peu de temps avant la révocation de l'édit de Nantes, emmené en exil à l'âge de deux ans, Des Aguliers ne connut jamais sa patrie. Son père fut son unique précepteur, et dès l'âge de dix-sept ans il partageait avec lui la direction de l'école d'Islington. Mais un goût prononcé pour les sciences devait éloigner le jeune Des Aguliers de l'enseignement primaire. A la mort de son père, il abandonna l'école, et se fit admettre dans l'université d'Oxford, où il reçut en 1709 le grade de bachelier. Les sciences furent dès lors l'unique objet de ses études. Le savant professeur Keil ayant quitté la chaire de *philosophie naturelle* pour celle de l'astronomie dans la même université, Des Aguliers, qui n'avait alors que vingt-sept ans, fut désigné pour le remplacer. Bientôt après il entra dans les ordres, et obtint par la suite le titre de chapelain du duc de Chandos, puis du prince de Galles. Cette position, jointe à son mérite comme savant, le mit en évidence, et bientôt on le voit faire à Londres un cours public de *philosophie expérimentale*. Ces leçons étaient suivies par un nombreux et brillant auditoire; on rapporte même que le prince de Galles, depuis George II, et sa femme la reine Caroline y assistaient régulièrement. En 1663,



un Anglais, riche et savant, Jean Culter, avait fondé à Londres une chaire publique de mécanique, et assigné à Robert Hooke, l'illustre prédécesseur et l'antagoniste de Newton, une pension viagère, sous la condition de faire des lectures ou leçons publiques sur les diverses parties de la physique. C'est sans doute cette chaire qu'occupa Des Aguliers après la mort du professeur anglais. Notre physicien parcourut ensuite la Hollande, où il fit, comme en Angleterre, des cours publics, qui eurent beaucoup de succès. Il y connut l'astronome Huyghens, l'anatomiste Ruysch et le médecin Boerhaave, et compta, dit-on, le philosophe S'Gravesande au nombre de ses disciples. Il y avait alors en Angleterre, comme en Hollande, un mouvement scientifique très-prononcé; l'astronome Halley, le physicien Boyle, le naturaliste Ray, Hooke, que nous avons déjà nommé, et beaucoup d'autres savants non moins célèbres, tels que Derham, Bradley, Burnet, etc., imprimèrent aux sciences une vigoureuse impulsion, qui se communiqua à la France vers la fin du dix-huitième siècle. Au-dessus de tous ces noms plane, sans rival, celui de Newton. Des Aguliers eut le bonheur de prendre part à ce grand mouvement scientifique et l'honneur de seconder Newton lui-même, devenu vieux, dans ses expériences et dans ses démonstrations. On sait que les théories et les découvertes du grand mathématicien n'étaient accessibles qu'à un petit nombre de savants d'élite, qui s'en disputaient l'interprétation. Des Aguliers fut surtout chargé de vulgariser par des expériences bien faites le système de Newton sur les mouvements célestes, et les cours publics qu'il fit à Londres ainsi qu'en Hollande n'eurent d'autre but que de propager les idées profondes de ce puissant géomètre. On peut voir d'ailleurs, par la liste complète que nous donnons ici des ouvrages publiés par Des Aguliers, le caractère éminemment pratique de l'esprit de leur auteur : *Sermon prêché à Hamptoncourt*, devant le roi George Ier; 1716; — *Fire improved, being a new method of building chemnies, so as to prevent their smoking;* London, 1716, in-8°; — *Physico-mechanical Lectures;* Lond., 1717, in-12; — *A System of experimental philosophy proved by mechanics, as shewn at the public lectures, in a course of experimental philosophy, by J.-T. Des Aguliers;* Lond., 1719, in-4°, publié sans la participation de l'auteur; — *A Course of experimental Philosophy, with 32 copperplates;* Lond., 1725-1727, in-4°; 1734-1745, 2 vol. in-4°; nouvelle édition, 1763, 2 vol. in 4°; traduit en français par Pezénas, Paris, 1751-52, 2 vol. in-4°; — *The Newtonian System, a poem;* Westminster, 1728, in-4°; — *Dissertation sur l'électricité des corps;* Bordeaux, 1742; traduit en anglais, 1742, in-8° (ouvrage couronné par l'Académie de Bordeaux). Des Aguliers a en outre traduit en anglais : le *Cours de Mathématiques* d'Ozanam, la *Mécanique* de Gauger, le *des Eaux* de Mariotte, la *Dissert sur la médecine* de Pitcairn, l' *à la Philosophie newtonienne* sande (Lond., 1720), dont une se parut à Londres en 1747. Il a dor deuxième édition des *Éléments de et de Dioptrique* du D. Gregory, a dice contenant : *An Account of t lescopes;* Londres, 1754, in-8°. En dans les *Transactions philosoph* 1716 à 1742) beaucoup de mémoire sur la lumière, les couleurs, les varia mètre, la résistance de l'air, la dens le mouvement perpétuel, la figure formation des nuages, l'élasticité, la lance, l'hydrométrie. Il fit aussi d curieuses sur la cohésion du plom le magnétisme, l'électricité, etc.

H. Fe

Le Père Arcère, *Histoire de La Roche France protestante.* — Weiss, *Histoire français.*

DESAIDES. *Voyez* DEZÈDE.

* **DESAILLY** (. . . . . , comte), çais, né à Oisy (Pas-de-Calais), le 1768, mort le 22 mai 1830. Solda ment d'infanterie légère, il prit 1792) au combat du camp de Ma de Dunkerque (9 septembre 1793 sous les ordres de Pichegru, a la la Hollande. Ayant quitté l'armée Meuse après le passage du Rhin Mayence, il fut dirigé sur l'armée courage qu'il montra, tant au pas mento qu'à la prise de Gradisca, mars 1797) le grade de chef de b s'être de nouveau distingué au c Castellana (armée de Naples), u Italie, et eut un cheval tué sous l de la Trebbia, à la suite de laquelle il juin 1799) chef de brigade. Werting Austerlitz, Kœnigsberg l'ayant de à même de rendre d'éclatants servi le nomma comte de l'empire en 18 de brigade (8 juin 1809), à la suit de Thann et d'Eckmühl. Employé Russie (division Gudin), il contri de Smolensk; mais à peine âgé quatre ans, il dut être mis à la re 1813), par suite d'une blessure qu' lèvement de Valutina-Gora, bl fracassa la cuisse gauche. Le nom est gravé sur l'arc de triomphe de

A

Archives de la guerre. — *Vict. et* — *Fastes de la Légion d'Honneur*

DESAIX DE VEYGOUX (*Louis toine*), célèbre général français, 1768, au château d'Ayat, près de vergne, mort à Marengo, le 14 père appartenait à la bonne et ancien la province, mais n'avait qu'une m

alors à Strasbourg, vivant dans
tout le maire, M. de Dietrich, ami
était le centre. Il y connut le
Dumas, qui avait reçu la mis-
de réprimer les troubles dont
e. Là, comme en d'autres
ultes populaires et des sédi-
étaient déjà la triste consé-
révolution qui dépouillait le gouver-
force et de son autorité. Desaix,
découragé par l'esprit séditieux et
qu'il voyait dans l'armée, dégoûté
police et de répression où il était
la place de commissaire des
it pour destination sa province
sa famille et l'entourage où
ment exagérés et intolérants
s politiques, que bientôt il rentra
e, comme lieutenant dans le 46e
ençait; il devint aide de
de Broglie, chef d'état-major
r, qui commandait l'armée du
rencontre son cheval fut

à repasser le Rhin, il se distingua dans les diverses affaires qui signalèrent le retour de la victoire sous les drapeaux français. Tandis qu'il se dévouait ainsi au service de la patrie, sa mère et sa sœur étaient mises en prison par les jacobins d'Auvergne. La gloire et l'avancement de Desaix les scandalisaient; ils écrivirent au comité de salut public qu'on ignorait apparemment que Desaix avait deux frères et quinze parents émigrés. Desaix fut suspendu; Pichegru le réclama, comme le meilleur général de son armée, Saint-Just même fut de cet avis; mais les autorités de Strasbourg, irritées de ce que Desaix s'était refusé à exécuter leurs ordres rigoureux contre les paysans d'Alsace, accusés d'avoir bien accueilli les Autrichiens, envoyèrent leurs agents pour l'arrêter; sa division se révolta, chassa les agents, et déclara qu'elle voulait conserver son général. Pichegru avait été placé à la tête de l'armée du nord: Desaix semblait désigné pour lui succéder dans le commandement de l'armée du Rhin, mais il ne lui fut point donné. Pendant l'année 1794, le fort de la guerre fut au nord.

Allemagne. Jamais les armées n'avaient été aussi mal approvisionnées, jamais l'administration militaire n'avait eu moins d'argent à sa disposition : les vivres, les munitions, les chevaux manquaient. Cette campagne fut malheureuse, le siége de Mayence fut levé, Manheim fut repris. L'année suivante fut glorieuse, par les victoires d'Italie. La marche des armées du Rhin et de Sambre et Meuse devait concourir avec les opérations du général Bonaparte, qui serait parvenu aux débouchés du Tyrol par l'Italie en même temps que l'armée du Rhin y arriverait par la Bavière : alors les trois armées réunies se seraient avancées sur Vienne. Cette armée était commandée alors par Moreau, qui avait succédé à Pichegru, soupçonné, mais point encore convaincu, d'intelligences coupables avec le prince de Condé. Le mauvais état de l'administration militaire retarda jusqu'au mois de juin le passage du Rhin : cette grande et difficile opération fut préparée par le général Desaix; elle eut un plein succès. Jamais victoire si importante n'avait coûté si peu de monde. Ce fut le commencement de cette campagne célèbre où Moreau, après avoir combattu et vaincu presque chaque jour l'archiduc Charles, pénétra en Bavière jusqu'au Lech, tandis que Jourdan arrivait à Ratisbonne par la rive gauche du Danube. Mais le Directoire n'avait pas confié à un seul et même général le commandement de deux armées qui devaient opérer ensemble; de là résulta un grand revers de fortune. La retraite de l'armée de Sambre et Meuse fut malheureuse et précipitée; elle laissa à l'armée du Rhin la difficile entreprise de rentrer en France, en se défendant contre toute l'armée autrichienne. Cette retraite fit la renommée militaire du général Moreau et grandit aussi le nom de Desaix, commandant de l'aile gauche. Les Français ne conservaient plus sur la rive droite du Rhin que le fort de Kehl; Desaix fut chargé de le défendre. Les fortifications étaient en ruines; il les répara en toute hâte. Ce fut sous l'abri imparfait de ces remparts, qu'assiégé par l'armée autrichienne, il résista pendant plus de deux mois, au grand étonnement de l'Europe entière, contre les efforts de l'archiduc Charles, arrêté ainsi devant une bicoque, tandis que le général Bonaparte achevait la conquête de l'Italie. Au mois de janvier 1797, Desaix put encore conclure la plus honorable capitulation : la garnison se retira sans autre condition que de livrer le fort, en ne laissant ni canons ni munitions.

Au mois d'avril 1797 l'armée française passa de nouveau le Rhin; cette opération, plus difficile et plus périlleuse que l'année précédente, fut encore conçue et préparée par Desaix, qui commanda l'armée pendant quelque temps. Cette fois le passage, exécuté audacieusement et de vive force, fut une bataille gagnée dont tout l'honneur revint à Desaix. Il y fut grièvement blessé. Trois jours après arriva la nouvelle de l'armistice de Léoben, conclu par le général Bonaparte. Desaix passa trois mois à Strasbo[illegible] sa blessure fût guérie, entouré d[illegible] d'attachement et d'admiration : les [illegible] trichiens profitaient de l'armistice p[illegible] visite et lui montrer toute la consid[illegible] avaient pour son mérite et son [illegible] pendant il s'était épris d'enthousi[illegible] général Bonaparte. Ses triomphe[illegible] souveraine qu'il s'était donnée, [illegible] du génie guerrier avec le génie [illegible] proclamations retentissantes, avai[illegible] gination vive de Desaix. Incapable [illegible] timent d'orgueil et d'envie, sans [illegible] se placer sur la même ligne, il s[illegible] tacher à sa destinée et à ses des[illegible] juillet 1797, il se fit d[illegible] du général Bonaparte, qui, [illegible] Milan, fit mettre à l'ordre de l'arm[illegible] « général Desaix est venu voir l'ar[illegible]

Les entretiens du vainqueur de l[illegible] rent sur Desaix une séduc[illegible] déjà commencée : Bo[illegible] fiance entière, lui [illegible] ses projets ou ses [illegible] ons [illegible] l'emmena avec lui [illegible] e[illegible] courant des difficultés ou des pr[illegible] gociation qui allait être terminée [illegible] Campo-Formio. Desaix, en [illegible] du Rhin, se trouva [illegible] destitution. Ainsi [illegible] naissance des papiers s[illegible] trichien qui prouvaient les [illegible] avec le prince de Condé. [illegible] eu aucun résultat; Pichegru [illegible] le commandement. Moreau, D[illegible] pensèrent qu'il était inutile de dén[illegible] cien général et d'exposer l'armée [illegible] tion de police; le Directoire ne [illegible] de cette découverte. Desaix [illegible] général Bonaparte : après le [illegible] rectoire reçut de Moreau une ta[illegible] et les papiers saisis; il n'en deme[illegible] suspect, et le commandement de [illegible] donné au général Augereau. L'a[illegible] Bonaparte préserva Desaix d'un[illegible] voulu que l'armée du R[illegible] ordres : on lui confia seul[illegible] ment de l'aile gauche.

Peu après, lorsque [illegible] pensement annoncé la [illegible] d'Angleterre et le dessein d'une [illegible] citoyen Bonaparte fut nommé gén[illegible] le citoyen Desaix, chef d'état-maj[illegible] soirement chargé du commandem[illegible] avec une ext[illegible] des [illegible] embar[illegible] cente [illegible] prit du [illegible]; [illegible] difficultés. [illegible] d'en [illegible] fallu un gouvernement plus fort e[illegible] une administration mieux réglée que le Directoire. Une inspection

[illegible] l'Océan confirma le général [illegible] dans la pensée qu'une telle entreprise [illegible] exécutable. D'autres espérances qu'il [illegible] mouvoir, et dont il s'était souvent en- [illegible] Desaix, n'étaient pas non plus réa- [illegible] il voyait que le gouvernement directo- [illegible] et détesté par la nation, dénué [illegible] force, flottant au gré des passions [illegible], n'était pas destiné à une longue [illegible] que le pouvoir devait infailli- [illegible] appartenir; mais le moment n'était [illegible] venu. Il n'appartenait à aucun parti [illegible] parmi les membres du Directoire ni [illegible] législatifs; nul n'était disposé [illegible] l'autorité entre ses mains. Les gé- [illegible] Desaix se chargeait de sonder [illegible] d'une telle pensée : obéir au [illegible], même en ne lui apportant ni af- [illegible], tel était l'esprit de l'armée. [illegible] renverser le Directoire eût été [illegible] insensée; elle aurait infailliblement [illegible]. Ce fut alors que le général Bona- [illegible] besoin d'activité et son désir de [illegible] à exécuter un projet qui [illegible] son imagination, depuis que, [illegible] de l'Adriatique, il avait jeté [illegible] l'Orient; tous ses soins furent [illegible] l'expédition d'Égypte. De- [illegible] de prendre le commandement [illegible] se trouvait à Rome et dans les [illegible] conquis et tranformés en [illegible] le général Bonaparte avait [illegible] d'Italie, un esprit de méconten- [illegible] et de sédition s'y était ré- [illegible] Rome qu'avait éclaté la plus grave [illegible] militaires; les troupes avaient [illegible] Masséna à quitter le commande- [illegible] du général Gouvion-Saint- [illegible] réussi à rétablir l'ordre et l'o- [illegible] corps d'armée. Pour décider la [illegible] commander Desaix à se laisser [illegible]-Vecchia, il ne fallait pas [illegible] sur les soldats unie à [illegible] Gouvion-Saint-Cyr. Le convoi [illegible] à la voile le 24 mai 1798, [illegible] le 20 juin, et fut rejoint le [illegible] qui portait le général [illegible]. La division Desaix débar- [illegible], et s'empara d'un des forts qui [illegible] de la ville. Mais la prise [illegible] un fait de guerre : après [illegible], le grand-maître con- [illegible] de l'ordre et à l'occupation [illegible] française arriva devant [illegible]; Alexandrie fut emportée [illegible], commandée par De- [illegible] Caire. La route suivait la [illegible] température était brûlante, [illegible] : les soldats mou- [illegible] se décourageaient. On [illegible] leur épée avec désespoir; [illegible] expression de patience et de sérénité; son commandement et son exemple maintenaient la discipline et relevaient les courages. Les souffrances cessèrent lorsque l'armée atteignit les bords du Nil. Ce fut dans cette marche que les colonnes françaises eurent pour la première fois à soutenir le rude choc de la cavalerie des Mameloucks, qui ne purent entamer les carrés d'infanterie et le rempart des baïonnettes. Le 21 juillet la division fut attaquée la première à la bataille des Pyramides. Cette victoire livra Le Caire à l'armée française. Ibrahim-Bey se retira vers le désert de Syrie; Mourad-Bey remonta la vallée du Nil. Desaix fut chargé de le suivre dans cette direction et d'achever la conquête de l'Égypte. L'armée française n'occupait encore que le Delta et la basse Égypte. « Nul n'était plus propre à diriger une « pareille expédition; personne ne le désirait « avec plus d'ardeur. Jeune, la guerre était sa « passion; insatiable de gloire, il connaissait « toute celle qui resterait attachée à la conquête des « lieux dont le nom retentit dans l'histoire depuis « vingt siècles. Au seul nom de Thèbes et de Philœ, son cœur palpitait d'impatience. » Ainsi parle de Desaix Napoléon dans ses dictées de Sainte-Hélène.

Desaix ne se trompait pas dans cette espérance de gloire; la conquête de la haute Égypte est le plus beau souvenir attaché à son nom. Les obstacles qu'il rencontrait à chaque pas, les dangers qui se renouvelaient tous les jours, la témérité infatigable de Mourad-Bey, de continuels combats, le théâtre de la guerre porté à cent lieues du Caire, sans autres ressources que celles d'un pays étranger à la civilisation : telles étaient les difficultés et les misères de cette guerre. Desaix en triomphait par une inconcevable activité et une extrême prudence; adoré de ses soldats, il ne se bornait pas à maintenir la discipline, il donnait à l'administration des soins éclairés et assidus; s'occupant à prévenir ou à atténuer leurs privations, ils les partageait lorsqu'elles étaient inévitables. Respecté des habitants, ils le nommaient le *sultan Juste*. Dans l'armée chacun le comparait à Bayard, dont il avait la vaillance, le désintéressement, la franchise. Sa vie semblait l'accomplissement d'un idéal qu'il s'était proposé. Aux talents militaires il joignait le goût de s'instruire, le désir d'augmenter et de varier ses connaissances. Il s'était embarqué sur le Nil le 25 août 1798. Après avoir remporté des victoires opiniâtrément disputées à Sédimah et à Ramanhoute, après avoir conquis le Fayoum, province fertile, arrosée par une dérivation du Nil, Desaix parvint jusqu'aux ruines de Thèbes, de Dendera, à l'île d'Éléphantine, et ne s'arrêta qu'aux cataractes, sur la limite de l'Éthiopie, ayant rejeté Mourad-Bey et les derniers débris des mameloucks en Nubie. Cette campagne avait duré huit mois. Alors il s'occupa à soumettre la haute Égypte à une administration régulière et à établir des relations pacifiques et



confiantes avec les tribus arabes. Pour continuer les habitudes commerciales de cette région et assurer le parcours des caravanes, il se rendit à Cosséir, sur la mer Rouge. Cependant, de grands événements s'étaient passés à l'armée d'Égypte. La flotte française avait été détruite à Aboukir par l'amiral Nelson, et le retour en France était devenu impossible. Les Mamelouks d'Ibrahim-Bey avaient été dispersés dans le désert. Le général Bonaparte, après avoir établi son gouvernement en Égypte, comme s'il eût voulu y fonder une souveraineté bien ordonnée, avait emmené la meilleure partie de son armée en Syrie, poursuivant ainsi l'accomplissement du grand et chimérique dessein de transformer et de renverser l'empire ottoman. Sa fortune avait échoué devant les remparts de Saint-Jean-d'Acre, où les Anglais étaient venus secourir Djezzar-Pacha. Il fallut revenir promptement en Égypte pour combattre une armée turque qui allait y descendre par mer. Cette armée fut vaincue et détruite à Aboukir, le 25 juillet 1799. Aussitôt après le général Bonaparte, ne prévoyant en Égypte qu'une guerre défensive, sans espoir de secours de la métropole, ayant appris le renouvellement de la guerre et de la coalition européenne, les revers des armées françaises, la perte de l'Italie, les frontières menacées et la détresse du gouvernement directorial, comprit qu'en revenant il trouverait le moment opportun pour sauver la France, s'emparer du pouvoir, recommencer une nouvelle série de victoires, et réaliser les rêves prodigieux de son imagination. Aussitôt après son retour de Syrie, il avait mandé le général Desaix; mais le temps manqua avant qu'il pût arriver du fond de la haute Égypte. Le général en chef s'était embarqué pour revenir en France : il aurait voulu emmener Desaix avec lui, et sans doute il avait le dessein de l'associer à ses hautes destinées. Aussi, ce ne fut pas à lui, comme l'armée l'eût souhaité, qu'il laissa le commandement, mais à Kléber. En partant il lui envoya un sabre où étaient gravés ces mots : *Conquête de la haute Égypte*. « Elle est due, lui écrivait-il, à vos bonnes dispositions et à votre constance dans les fatigues. Recevez, je vous prie, cette arme comme une preuve de mon estime et de la bonne amitié que je vous ai vouée. » En même temps le général Bonaparte écrivait à Kléber : « L'intention du gouvernement est que le général Desaix parte pour l'Europe dans le courant de novembre, à moins d'événements majeurs. »

Après la bataille d'Aboukir le général Bonaparte avait eu la pensée de négocier avec le grand-vizir le retour de l'armée française. Puis il n'avait pas attendu une réponse à cette proposition, et il était parti. Kleber donna suite à ce projet. Sir Sidney-Smith, qui avait encouragé et soutenu la résistance de Saint-Jean-d'Acre, se rendit auprès du grand-vizir, prit le titre de ministre plénipotentiaire de la Grande
s'empara de la négociation.

Kléber avait le désir de ramene
France, et s'en était ouvertement
qui rendait la position moins bonn
cier ; il chargea de cette triste tâche
saix et Poussielgue, administrat
Desaix n'était point d'avis de q
mais Kléber ne voulant pas être se
de cette grave détermination, il
d'y associer le général Desaix, q
que nul autre l'estime et la confianc
La négociation fut longue et diffi
tisme des Turcs était plus intraita
gueil des Anglais. Desaix eût voul
conditions qu'il trouvait dures et
il envoya un aide de camp charg
Kléber qu'avant de mettre son n
reil traité, il lui demandait de lire
gissait d'accepter. « Je ne donne
sait-il, ma signature sans un or
Cet ordre fut envoyé à Desaix, a
bération d'un conseil de guerre
généraux. Desaix, indigné de leur
pour le général en chef, signa à re
assez que le gouvernement a
sir Sidney Smith, à qui il n'a
de pouvoirs, et que Kléber, se rev
aveuglement, mit à l'ordre du jour
insolente de l'amiral Keith, gag
d'Héliopolis, dispersa l'armée tur
quit l'Égypte. Desaix était parti
aussitôt après avoir sa
gociation. Il était à bord
muni de saufs-conduits du grand-
Sidney Smith. La traversée fut diffi
étaient contraires, il fallait éviter
napolitaines. On relâcha d'abord à
forcé par le mauvais temps de se
côte de Sicile, Desaix y courut u
menaçant que celui de la tempête
tion sauvage et fanatisée contre le
se précipita du rivage : les passage
massacrés s'il étaient descendus a

En vue de la côte de France,
d'Hyères, un brouillard épais fit t
ment au pouvoir d'une frégate ang
le sauf-conduit fut présenté, en
missaire anglais donné pour esc
remontra quelles étaient les pro
Sidney-Smith, le capitaine de la fr
rien écouter; il disait que l'
seul le droit de délivrer des saus
saix, sur sa demande, fut condui
ou se trouvait l'amiral; il ne fut
mis à le voir. La réponse fut dur
Le général Desaix fut jeté dans
étaient entassés des soldats franç
de guerre. Lord Keith, en railler
française, lui fit dire que, comme
vingt sous par jour. » J
les Mamelouks, avec les Arabes

es Noirs du Darfour; ils respectent
u e. Je suis avec mes soldats, et
plains ue rien que du manque de foi. »
ttendre une réponse de Londres, et
té dura trente jours Le 3 mai 1800
rva à Toulon; dès qu'il eut subi le dé-
: à son impatience par la quarantaine,
pour l'armée d'Italie, et arriva par le
ard et le val d'Aoste au quartier
lo, entre Tortone et Alexandrie,
. Il fut reçu avec les témoignages
mmarestes d'amitié et de haute distinc-
premier consul le montrait aux soldats
n gage assuré de la victoire. Une grande
llait se donner; Desaix fut chargé de com-
ex divisions Boudet et Monnier. Le
reçut l'ordre de s'avancer sur la route
ce moment le premier consul ignorait
le corps autrichien qui avait assiégé et
venu se joindre à l'armée de
occupait Alexandrie; c'était à prévenir
on que les troupes commandées par
t destinées. Il était déjà à quelques
tte direction, et rien ne lui annon-
ce ni l'approche d'un corps autri-
il crut entendre du côté d'A-
bruit répété du canon; il se décida
lieu ou l'on combattait. La
nencé de grand matin; l'ar-
it avancée jusqu'à la Bor-
Alexandrie; elle avait été re-
visions Victor et Lannes avaient
trasées en défendant les villages de
Castel-Ceriolo. Le premier consul
la retraite, et le général Melas, te-
jour gagnée, était rentré à Gênes,
éral Zach suivre le mouvement
vaincus. Le premier consul avait
l'ordre au général Desaix de reve-
it arriver l'aide-de-camp Savary,
que les divisions de Desaix
marche forcée. Le général les de-
avoir conféré avec le premier
ce qui s'était passé et quelle
, il retourna à la tête de ses
reprendre l'offensive contre les
, formant une formidable co-
de Marengo à San-Juliano,
encore les Français. Ce fut en
village que Desaix porta les
ie de la division Boudet; lui-
neuvième régiment d'infanterie
en avant d'une éminence cou-
le séparait des Autrichiens.
roche de l'ennemi quand,
mait à cette attaque une vi-
encore augmenter l'élan,
er au cœur; il tomba sans
et sans qu'il pût en mou-
érance assurée de la vic-
même que le général
charge de cavalerie, qui
rompit la colonne autrichienne et fit qu'une bataille perdue devint la glorieuse victoire de Marengo. Au moment où Desaix était tombé, officiers et soldats, animés d'une douloureuse colère, encouragés par la perturbation que la cavalerie portait dans la colonne ennemie, avaient engagé le combat qui était d'abord devenu une mêlée. Personne n'avait songé à relever son corps. Bien avant dans la soirée Savary vint rechercher les restes de son général; il le retrouva parmi les cadavres qui couvraient cette place tant disputée quelques heures auparavant. Ses vêtements avaient été arrachés par les pillards, mais il était facile de le reconnaître à ses cicatrices et à sa chevelure noire et abondante, rattachée par un cordon. A la clarté des torches, les soldats apportèrent ce corps au quartier général; les joies du triomphe de Marengo n'étouffèrent pas les regrets que la mort de Desaix répandit dans l'armée. Le premier consul ne manqua pas à honorer la mémoire du compagnon d'armes qu'il estimait si haut; il parla dans ses bulletins de cette irréparable perte; il prit pour aides de camp ses aides de camp, Rapp et Savary. Une médaille fut frappée en l'honneur de Desaix; sa statue devait être érigée sur la place des Victoires; des cérémonies solennelles furent ordonnées, des oraisons funèbres furent prononcées, un monument fut élevé, par souscription, sur la place Dauphine à Paris.

Parmi tant de funèbres honneurs, aucun ne porta un plus grand caractère que le choix du lieu assigné pour sa sépulture. « A tant de vertus et « d'héroïsme, je veux décerner, disait Napoléon, « un hommage tel qu'aucun homme ne l'a reçu. « Le tombeau de Desaix aura les Alpes pour « piédestal, et pour gardiens les religieux du « Saint-Bernard. » De B....te.

Le comte Beker, *Étude historique sur Desaix.* — *Victoires et Conquêtes.* — *Biographie des Contemporains.* Thiers, *Histoire du Consulat.* — De Courcelles, *Hist. des Généraux français.*

* **DESANI** (*Pietro*), peintre, né à Bologne, en 1595, mort en 1657. Ayant aidé son maître, Leonello Spada, dans les travaux qu'il exécutait dans l'église de la *Madonna della Giara* de Reggio, il se fixa dans cette ville, où il a laissé un assez grand nombre d'ouvrages estimables. E. B—n.

Lanzi, *Storia pittorica.* - Malvasia, *Felsina pittrice.*

DESARGUES (*Gaspard*), mathématicien français, né à Lyon, en 1593, mort en 1662. Les biographes et les historiens de la science n'ont point assez apprécié ce savant, que M. Poncelet appelle *le Monge de son siècle*, qui eut Descartes pour admirateur, Pascal pour émule, et qui, par ses belles conceptions, doit occuper une place importante dans l'histoire des mathématiques. Aussi avons-nous dû, par de nouvelles recherches sur ses travaux, essayer de combler cette lacune. Desargues, qui appartenait à une famille distinguée, suivit d'abord la carrière militaire; il se trouvait au siége de La Rochelle avec Des-

cartes, qui devint son ami. Après la paix, il quitta le service, vint à Paris, et cultiva avec ardeur les sciences mathématiques, entouré de Descartes, de Fermat, de Pascal et des savants les plus distingués de l'époque. Il s'adonnait plus particulièrement aux méthodes de la géométrie pure, tout en prenant part aux questions d'analyse qui s'agitaient entre Descartes et Fermat, et même aux systèmes et aux discussions philosophiques de ces deux grands génies. Il traita, soit sous les considérations de l'espace, soit par la théorie des transversales, quelques-unes des propriétés du triangle et du quadrilatère, en imaginant à cet effet une notation ingénieuse à l'aide de laquelle il réduisait la multiplication et la division des rapports composés, qui se reproduisent à chaque pas dans cette théorie, à de simples additions et soustractions de quantités. On peut en voir un exemple dans une petite note placée à la fin de quelques exemplaires de son *Traité de Perspective*, publié en 1648 par Bosse. Desargues consigna ses travaux dans quelques ouvrages, qui malheureusement ne se trouvent plus, et dont voici les titres : *Méthode universelle de mettre en perspective les objets donnés réellement ou en devis, avec leurs proportions, mesures, éloignement, sans employer aucun point qui soit hors du champ de l'ouvrage*, par G. D.; Paris, 1636, in-fol. — *Brouillon-Projet d'une atteinte aux événements des rencontres du cône avec son plan ;* 1639; — *Brouillon-Projet de la coupe des pierres ;* 1640; — *Des Cadrans, ou moyen de placer le style ou l'axe* (inséré à la suite du précédent). Ces traités étaient fort peu développés. On pense qu'il existait plusieurs autres écrits de Desargues ; mais les quatre précités sont ceux dont Descartes, Fermat et Pascal ont fait l'éloge. Descartes vante surtout la métaphysique et la généralité des conceptions de l'auteur. Il écrivait au P. Mersenne, en 1639, au sujet du premier ouvrage de Desargues : « La façon dont il commence son raisonnement en l'appliquant tout « ensemble aux lignes droites et aux courbes, « est d'autant plus belle qu'elle est plus générale « et semble être prise de ce que j'ai coutume « de nommer la *métaphysique de la géométrie*, ce qui est une science dont je n'ai point « remarqué qu'aucun autre se soit jamais servi, « sinon Archimède. Pour moi, je m'en sers tou« jours pour juger en général des choses qui « sont trouvables, et en quels lieux je dois les « trouver. » Descartes ajoute qu'on ne doit pas tellement s'y fier qu'on se croie dispensé de toute espèce de démonstration ; que, par exemple, en appliquant les mêmes raisonnements aux lignes droites et aux courbes, il faut prendre garde qu'il n'y ait rien qui appartienne à leur différence spécifique. Il paraît bien évident, d'après cette lettre, que Desargues avait deviné et connu l'intention qu'on pouvait donner aux principes élémentaires de la théorie des transversales, en

les appliquant indistinctement a
lignes droites et aux lignes cou
de Descartes prouvent qu'à l'ép
thode des coordonnées venait à
Desargues cherchait à imprimer
de la simple géométrie une g
n'a reçue que beaucoup plus tar
cours d'un grand nombre de sav
Pascal, qui s'est aidé des précept
ples de Desargues, comme il l'a
dans les *Essais sur les Coniq*
grand éloge de ce géomètre, et ci
Projet des Coniques une prop
pelle *merveilleuse*, et qui en
une propriété générale des six
nique, constitue une véritable
courbe, et se prête à une foule
et de corollaires. Cette proprié
théorie de l'involution de six
grand rôle dans les méthodes ré
métrie. Leibnitz parle aussi de
les *Acta Eruditorum* de Lei
dans sa correspondance avec
une des conceptions de ce géor
rattachant à la grande loi de co
ciple, un ami de Desargues,
graveur et professeur de persp
mie royale de Peinture, a heureu
conservé les idées nouvelles d
la perspective et sur la stéréot
fait une science nouvelle. L'ens
perspective était livré à la routin
attira l'attention du grand géo
partie si importante des arts du
argues trouva les moyens pra
l'orthographie, le ... les objets
visuelle à l'aide d ... échelle pe
sur les r ... iques. Av
on peut ...
d'imagination, et par ...
lyser tant sous le rapport ...
portions, positions relatives et
jets à représenter, que sous l
représentation elle-même ; en
cette épreuve le peintre peut c
jet imaginé, soit sa représentat
timent. L'inventeur étendit mêm
coloris ; il établit les rapp
entre le géométrique des fo
que des couleurs, et donna
de représenter géométrique...
objets. Bosse a développé ...
de Desargues ... s quelques ouvr
dans ceux qui ... pour titres :
selle de M. D... rgues pour
perspective par ... it-pied co
tral, ensemble ...
fortes et f...
Paris, 1648, ...
planches ; — ...
par M. Desargues, pour la
en architecture ; Paris, 1643,

La Manière universelle de Desargues pour poser l'essieu et pour placer les heures et autres choses aux cadrans solaires; Paris, 1643, in-8°, avec planches. Une note que Desargues a insérée lui-même dans ces ouvrages porte que « les principes qui y sont donnés sont conformes aux siens ». La méthode de perspective de Desargues, adoptée par Bosse pour les cours de l'Académie, fit du bruit à cette époque : elle eut ses partisans et ses adversaires. On sait par exemple que Le Sueur et La Hire procédaient sur cette méthode; Poussin, qui correspondait avec Desargues, eut connaissance de ces utiles découvertes. Il est à remarquer que ce fut à cette époque que l'on vit les tableaux si bien dégradés de Claude Lorrain, de Gérard Dow, de Gonzales Cocques et de tant d'autres qui ont donné l'exemple de la perspective aérienne rigoureuse. Une traduction hollandaise du *Traité de Perspective* de Bosse d'après Desargues avait répandu la méthode en Hollande et en Flandre, et William Gorrée, dans son *Introduction à l'Art de la Peinture*, reconnaît à la nouvelle découverte de Desargues une utilité, d'une importance et d'une valeur incomparables, qui devaient faire rejeter tous les autres procédés. Mais d'un autre côté il s'éleva un grand nombre d'adversaires contre ces inventions et contre leur auteur. C'était d'abord Melchior Tavernier, dont Desargues, dans son *Traité de la Coupe des pierres* publié par Bosse, signale les libelles et qui était l'auteur d'un livre intitulé : *La perspective pratique nécessaire à tout peintre, par un Parisien, religieux de la compagnie de Jésus*, qui déclarait que la doctrine de Desargues était fausse, trompeuse, inintelligible, et qu'il n'en était pas même l'auteur ; c'était un architecte nommé Curabelle, auteur d'un *Examen des Œuvres de Desargues*, suivi d'un autre libelle intitulé : *Faiblesse pitoyable de Desargues employée contre l'examen de ses Œuvres.* On voit dans ce libelle que Desargues avait offert à Curabelle de soutenir la bonté de ses principes pour la coupe des pierres par une gageure de cent pistoles, qui ne fut acceptée que pour un écu par Curabelle : un acte fut rédigé ; mais comme on ne put s'entendre sur divers points, il en résulta, entre les parties, un procès même au parlement de Paris. L'affaire en cet état quand parut le second libelle ; Bosse partagea les persécutions de Desargues, pour avoir défendu et professé sa doctrine ; défense lui fut faite de l'enseigner à l'Académie. Ce fut sans doute à la suite de ces dégoûts que Desargues quitta Paris pour se retirer à Lyon, sa ville natale, où il vécut dans l'obscurité, s'occupant à éclairer de ses leçons les ouvriers qui travaillaient soit pour la coupe des pierres, soit pour la charpente. Longtemps le nom de Desargues resta oublié, lorsque MM. de Montabert et Poncelet vinrent, presqu'en même temps, rappeler ses beaux travaux. M. de Montabert, dans son *Traité complet de la Peinture* (1822-29), a non-seulement payé un juste tribut d'éloges à ce géomètre, mais encore il lui a emprunté sa théorie pour la perspective, comme étant préférable à toute autre, la plus ingénieuse, la plus claire et la plus sûre. M. Poncelet, dans son *Traité des propriétés projectives des figures* (1822), en appelant Desargues *le Monge du dix-septième siècle*, signale les services rendus par lui à la géométrie. Enfin M. Michel Chasles, en s'occupant de son *Aperçu historique sur les Méthodes de Géométrie*, déclare que les documents qu'il a recueillis lui ont confirmé le jugement de M. Poncelet sur Desargues. Il reconnaît que c'est à ce savant qu'est due une partie des méthodes en usage aujourd'hui dans la coupe des pierres, et l'introduction des principes rigoureux de la géométrie dans la pratique de la perspective. M. Chasles, qui déplore la perte des écrits de Desargues, a cependant annoncé, en 1845, à l'Académie des Sciences avoir trouvé chez un libraire le *Brouillon-Projet des Coniques*, copie manuscrite qui, d'après une note, paraît avoir été faite en 1679, dix-sept ans après la mort de Desargues et quarante ans après la publication de l'ouvrage; ce qui semblerait prouver que déjà cet ouvrage était fort rare. Ce manuscrit porte les mots *Ex libris Richer*. Or, d'après l'*Histoire littéraire de la ville de Lyon*, par le P. Colonia, Richer, chanoine de Provins, devait publier une édition complète des Œuvres de Desargues, projet qui malheureusement ne s'est point réalisé ; on doit croire que le manuscrit provenait des pièces que Richer avait réunies. M. Chasles, en ajoutant quelques autres renseignements, engageait l'Académie à faire une démarche auprès du ministre de l'instruction publique pour qu'on parvînt à retrouver les divers autres ouvrages de Desargues. Cette démarche ne paraît pas avoir eu de résultat.

GUYOT DE FÈRE.

Colonia, *Hist. littér. de la ville de Lyon.* — Bosse, ouvrages cités. — P. de Montabert, *Traité de la Peinture.* — Poncelet, *Traité des propriétés projectives.* — M. Chasles, *Note à l'Acad. des Sciences*, 1845.

DESAUDRAY. *Voyez* SAUDRAY (DE).

DÉSAUGIERS (*Marc-Antoine*), compositeur français, père du chansonnier, né à Fréjus, en 1752, mort à Paris, le 10 septembre 1793. Il apprit sans maître la musique et la composition. En 1774 il vint à Paris, et s'y fit connaître par une traduction de l'ouvrage de Mancini sur l'art du chant. Desaugiers obtint à cette époque l'amitié de Glück et de Sacchini, qui lui donnèrent d'excellents conseils et le guidèrent dans la carrière lyrique. Plus tard il s'enthousiasma pour la révolution, et composa les airs de plusieurs hymnes qui eurent alors beaucoup de vogue. La musique de Desaugiers est naturelle,

expressive, ses chants pleins de verve et d'originalité. Il savait prendre tous les tons, et s'éleva jusqu'au sublime dans la messe de *Requiem* qu'il composa pour les obsèques de Sacchini; mais son harmonie est généralement incorrecte. Son caractère, moins flexible que son talent, était d'une rudesse fâcheuse, qu'il déguisait sous le nom de *franchise provençale*. On a de Desaugiers : *Réflexions sur l'Art du chant figuré de J.-B. Mancini*, trad. de l'italien; Paris, 1776, in-8°; — *Le Petit Œdipe*, opéra, un acte (Théâtre-Italien); Paris, 1779; — *Florine*, paroles d'Imbert, opéra, deux actes (ibid.); Paris, 1780; — *Érixène, ou l'Amour enfant*, pastorale, paroles de l'abbé de Voisenon, retouchées par Guillard (théâtre de l'Opéra); ibid.; — *Les deux Sylphides*, opéra en un acte, paroles d'Imbert (Théâtre-Italien); Paris, 1781; — *Les Jumeaux de Bergame*, paroles de Florian; Paris, 1782: cette pièce eut un grand succès; la romance *Daigne écouter l'amant fidèle et tendre* et quelques autres airs firent longtemps les délices des salons parisiens; — *L'Amant travesti*, un acte, imité du *Muletier* de La Fontaine, paroles de Dubreuil (Théâtre de Monsieur); Paris, 1790; — *La Prise de la Bastille*, hiérodrame, exécuté dans l'église Notre-Dame, le 13 juillet 1790, et à l'Opéra, le 23 décembre suivant; imprimé à Paris, 1794, in-4°; — *Les Rendez-vous*, opéra, deux actes (Théâtre Beaujolais); Paris, 1790; — *Le Médecin malgré lui*, de Molière, arrangé en opéra-comique par Marc-Antoine (le fameux chansonnier), fils puîné du compositeur Feydeau; Paris, 1791. Les auteurs avaient enchâssé d'une manière fort plaisante dans leur pièce l'air révolutionnaire *Ça ira*. Desaugiers a composé un grand nombre d'autres opéras qui n'ont pas été imprimés; tels étaient : *Mirzelle*, un acte, paroles de l'abbé de Voisenon; — *Écho et Narcisse*, un acte, du chevalier de Laurès; — *Cadmus*, de Quinault; — *Philémon et Baucis*, de Sedaine, musique de Monsigny, retouchée par Desaugiers; — *Pagamin*, idem.; — *Bélisaire*, opéra en cinq actes, paroles d'Auguste-Félix Desaugiers, etc. A. JADIN.

Almanach des Spectacles, 1791 à 1793. — *Dictionnaire des Musiciens*.

DESAUGIERS (*Marc-Antoine-Madeleine*), fils du précédent, chansonnier et auteur dramatique français, né à Fréjus, le 17 novembre 1772, mort à Paris, le 9 août 1827. Amené fort jeune à Paris, il fit ses études au collége Mazarin, où il eut pour professeur de rhétorique le célèbre critique Geoffroy. Sa famille le destinait à l'état ecclésiastique; mais son père, compositeur habile, reconnaissant en lui des dispositions précoces pour la poésie, l'encouragea à suivre cette vocation; c'est ainsi que dès l'âge de vingt ans il débuta dans la carrière dramatique par une comédie en un acte et en vers qui obtint du succès sur le théâtre de la rue de Bondi en 1792. Les scènes sanglantes qui désolaient la France à cette époque affligèrent vivement le cœur sensible et généreux du jeune Desaugiers, et l'engagèrent à suivre à Saint-Domingue une de ses sœurs, qui venait d'épouser un colon de cette île. Il ne devait pas jouir longtemps du calme qu'il allait chercher si loin de sa patrie et auquel il sacrifiait son penchant naturel pour la littérature et le théâtre. A peine était-il établi à Saint-Domingue que la révolte des noirs éclata et que de nouvelles scènes, plus sanglantes et plus terribles, si c'est possible, que celles qui l'avaient engagé à s'expatrier, mirent ses jours en danger. Il avait pris les armes contre les insurgés; mais, fait prisonnier, il allait être massacré, lorsque sa jeunesse, sa physionomie vive et animée, son élocution pleine de reparties promptes et gaies, même au milieu du péril, désarmèrent la férocité de ses vainqueurs, qui lui laissèrent la vie, et le plongèrent dans un cachot d'où il parvint à s'échapper. Après son arrivée aux États-Unis, une terrible maladie mit de nouveau ses jours en danger; échappé une seconde fois à la mort, mais dénué de tout, il tira parti du talent que son père lui avait donné, et professa le piano en courant le cachet pour vivre. Malgré tant de périls et de tourments, tant de péripéties plus sombres les unes que les autres, sa gaieté ne l'abandonna pas, et il la ramena en France, où il revint en 1797. Il se livra alors tout entier à son goût pour la littérature et le théâtre, et dès lors sa carrière fut une suite non interrompue de succès. Bientôt il se fit connaître par des comédies, des opéras-comiques, surtout par des vaudevilles, qui furent des chefs-d'œuvre d'esprit et de verve, et qui firent longtemps la fortune du théâtre des Variétés. Mais le genre dans lequel il excella, dans lequel il fut presque sans rival, est celui de la chanson de table, de la chanson grivoise, bachique, satirique sans fiel, malgré sa maligne causticité. Les chansons de Desaugiers ont effacé celles de ses prédécesseurs, et aujourd'hui encore on a du plaisir à les répéter. Peu de chansonniers ont atteint cette verve, cette franche gaieté, ce naturel entraînant; peu ont peint comme lui le délire bachique, critiqué d'une manière plus fine les travers et les ridicules de toutes les classes, donné de plus charmantes leçons de philosophie épicurienne et parodié avec plus d'esprit et d'à-propos. « Desaugiers, a dit un de ses contemporains, était la chanson personnifiée; il était le *chansonnier* comme La Fontaine était le *fablier*. Quelques personnes ont voulu faire un parallèle entre lui et Béranger, pour faire mieux ressortir leur mérite respectif, d'après ce parallèle ils ont deux talents bien distincts, bien séparés, deux genres dans lesquels ils peuvent être les premiers sans se nuire, sans s'éclipser. L'admirable talent de Béranger n'ôte rien à l'admirable talent de Desaugiers. Chacun d'eux a sa sphère où il brille, et l'éclat de l'un n'empêche pas celui de l'autre. Desaugiers avait une physionomie

: sourire fin
tout, jus-
donna... qu'il appelait
, *le physique de*
de l t le monde,
é que

ressor toutes
. Un vers agréa-
ca re vrai;
. Leur
où l'on chan-
devait être le
C surtout en relisant
Anacréon qu'on
de son

inspirations.
un choix parmi tous
il en

; — *Les*
et
rette; — Ma
ris; — La
; — *Le* *aval: — Le jour*
: — *Fortune*
toujours
ne les
des ouv
qui ent d'ob du
Cadet Buteux sur la *vestale*
firent les délices des salons
. Président de la Société du
, c'est pour les dîners qui en
mbres qu'il composa la plupart
Ce fut là aussi que Béranger
applaudissements des joyeux
d'Yvetot. Les soucis d'une di-
devaient être peu compatibles
ociant de Desaugiers, qui ai-
que le tracas des affaires; ce-
rré, directeur du Vaudeville,
de prendre du repos, crut
les intérêts de ce théâ-
té à même d'apprécier
, qu'à l'auteur qui mal-
, par ses qualités person-
caractère, conservé l'es-
ses confrères. Sous cette
Vaudeville prit, grâce au
des ouvrages, un essor qui
de ce théâtre : le public y
favorisait les efforts de
tous ceux qui l'aimaient,
, lorsque après cinq
fondation du théâtre
vint porter un coup
nouveau adopté au

Gymnase, le succès des charmants ouvrages qu'on y joua, la mode, enfin, qui prit cette entreprise sous sa protection, tout vint troubler la douce existence du Vaudeville et de son joyeux directeur. L'abandon du public, la baisse des recettes, amenèrent dans l'intérieur de la troupe des divisions intestines; rien n'était plus contraire au caractère conciliant de Desaugiers : il se fatigua, et se démit de sa direction, au grand préjudice du théâtre. Il avait bien promis qu'on ne l'y reprendrait plus; mais en 1825 son bon cœur, sa faiblesse de caractère, ne lui laissèrent pas la force de refuser les offres et d'écouter les prières des actionnaires, des acteurs et des auteurs, et il reprit, au contentement de tout le monde, ses fonctions de directeur. Mais la création du théâtre des Nouveautés vint de nouveau faire tort au Vaudeville, et le retour de l'ancien directeur fut pour ainsi dire sans effet, et ne fut pas sans influence sur sa santé. A cette époque il commença à ressentir les premiers symptômes de la maladie à laquelle il devait succomber. Après de longues souffrances, il supporta l'opération de la lithotritie; son état parut s'améliorer : on le croyait sauvé. Son ami Brazier lui ayant adressé des couplets pour le féliciter sur sa convalescence, il répondit par une chanson pleine de verve et de gaieté, dans laquelle il demandait comment il se faisait qu'on lui eût *jeté la pierre* à lui qui n'avait fait de mal à personne. La verve de cette chanson rassura ses nombreux amis; mais cet espoir ne fut pas de longue durée : le mal, un moment suspendu, reparut. Il fallut pratiquer l'opération de la taille, qu'il supporta avec courage; mais un spasme nerveux l'enleva en quelques minutes; il avait cinquante-cinq ans. Jamais homme de lettres ne fut autant regretté : la douceur et la bonté de Desaugiers étaient connues de tous. Ne sachant que lui reprocher, on lui fit un crime d'avoir chanté les Bourbons; il ne répondit à ces reproches que par des chansons dans lesquelles jamais la moindre personnalité n'avait pu blesser personne. Aussi ses obsèques eurent-elles lieu, comme on l'a dit alors, devant un peuple d'amis, et il fut sincèrement pleuré par tous ceux qui l'avaient connu.

Ses ouvrages pour le théâtre sont très-nombreux; voici les principaux : *Le Testament de Carlin*, un acte, en vers (Théâtre de la rue de Bondy); 1799; — *L'Entresol*, vaudeville, un acte (Théâtre des Variétés); 1802; — *Le Mari intrigué* (ibid.); 1803; — *C'est ma Femme* (ibid.); 1804; — *Mylord Go, ou le 18 brumaire* (ibid.); — *Le Quartier d'Hiver, ou les métamorphoses* (ibid.); 1805; — *Avis au public, ou le physionomiste en défaut*, opéra-comique en deux actes (avec M. Souriguière), Théâtre-Feydeau; 1806; — *Le Mari intrigué*, comédie en trois actes et en vers (Odéon); 1806; reprise en 1820; — *Un Dîner par victoire*, un acte (Vaudeville); 1807; — *Le Valet d'emprunt*,

ou le sage de dix-huit ans, comédie en un acte et en prose (Odéon); 1807; remise en 1821; — *Ils sont chez eux, ou les époux avant le mariage*, opéra-comique en un acte; 1808; — *Les trois Étages, ou l'intrigue sur l'escalier*, vaudeville en un acte (Variétés); 1808; — *M. Lagobe, ou un tour de carnaval* (ibid.); 1809; — *Manon la ravaudeuse* (ibid.); — *Le Diable en vacance, ou la suite du diable couleur de rose*, opéra-comique en un acte (Variétés); 1810; — *L'Heureuse Gageure*, comédie en un acte et en vers (avec M. Gentil, au Théâtre-Français); 1811; — *L'Appartement à deux Maîtres*, vaudeville en un acte; 1811; — *M. Vautour* (ibid.); 1811; — *Bayard à La Ferté*, opéra-comique en trois actes; 1811; — *Cadet-Roussel esturgeon*, vaudeville en un acte; 1813; — *Le Dîner de Madelon*, vaudeville en un acte, tiré d'un conte en vers de Desaugiers intitulé *Rien qu'une*; 1813; — *L'Hôtel garni, ou la leçon singulière*, comédie en un acte et en vers (Théâtre-Français, avec M. Gentil); 1814; — *L'Honnête Cosaque, ou croyez cela et buvez de l'eau*, vaudeville; 1814; — *Les Deux Voisines*, comédie en un acte et en vers (Théâtre-Français); 1815; — *Les petites Danaïdes*, parodie en cinq actes et à grand spectacle de l'Opéra, remis au Théâtre par Auguste-Félix Desaugiers. Cette parodie, faite en collaboration avec Gentil, eut plus de trois cents représentations de suite au théâtre de la Porte Saint-Martin, et fut reprise plusieurs fois, toujours avec un égal succès; 1817; — *L'Homme aux Précautions*, comédie en cinq actes et en vers (Odéon); les représentations de cette pièce furent interrompues en 1820 par la mort de l'acteur Perroud; elle a obtenu un grand succès. Beaucoup d'autres vaudevilles joués aux Variétés et composés en collaboration avec d'autres auteurs, mais presque tous avec Gentil, ont attiré la foule au théâtre des Variétés; — *Taconet, ou le réveil de la Courtille*; — *La Chatte merveilleuse*; — *Le Mariage extravagant*; — *M. Dumolet*; — *L'Ogresse*; — *Jocrisse aux enfers*; — *Monsieur Sans-Gène, ou les amis de collège* (au Vaudeville); — *Pierrot, ou le diamant perdu*; — *La Mégalanthropogénésie*; — *Le Petit Enfant prodigue*; — *Monsieur Pinson, ou je fais mes farces*; — *Le Bûcheron de Salerne*; — *La Petite Provence*; — *Le Jeune Werther, ou les grandes passions*; — *Va-de-bon-cœur*; — *Les Couturières*; — *Pinson père de famille*. Il faut ajouter à cette liste un grand nombre de pièces de circonstance, qui ont disparu avec les anniversaires qu'elles célébraient, et qui témoignent des opinions politiques de Desaugiers, qui avait trouvé dans la famille alors régnante des approbateurs. Il obtint en 1818 la croix de la Légion d'Honneur et une pension sur la cassette du roi. Quel qu'ait été le succès de ses ouvrages dramatiques, son véritable titre de gloire est le recueil de ses chansons; c'est là qu'on trouve Desaugiers dans tout l'éclat de son talent; là il n'a point de collaborateur qui puisse revendiquer sa part dans le succès, il est tout à lui. Il rassembla ses chansons sous ce titre : *Chansons et poésies diverses*; le 1er vol. in-18 parut en 1808, le 2e en 1812, le 3e en 1816. Ces volumes furent réimprimés en 1823; Paris, 3 vol. in-18; le libraire Ladvocat en a publié une charmante édition, qui parut en 1827, 3 vol. in-18.

A. Jadin.

Dumersan, *Notice sur Desaugiers* : dans les *Chants populaires de la France*. — *Notice sur Desaugiers* par Brazier, insérée dans la dernière édition de ses œuvres. — Sainte-Beuve, *Portraits des Contemporains*. — Duvicquet, dans le *Journal des Débats*, 12 août 1827.

*DESAUGIERS (*Auguste-Félix*), diplomate et littérateur français, frère aîné du précédent, né à Fréjus, en 1770, mort après 1836. Il suivait la carrière des lettres, et avait écrit plusieurs pièces dont son père composait la musique, lorsqu'en 1791 il fut nommé secrétaire de légation à Rome, puis en 1793 envoyé en Danemark comme premier secrétaire. Il devint consul général à Copenhague, où il resta vingt ans. Il obtint sa retraite et la croix d'Honneur en 1815. Depuis il ne s'occupa plus que de littérature. On connaît de lui : *Ode sur la descente projetée en Angleterre* en 1798; — *La Paix*, cantate; Copenhague, 1802, in-8°; — *La Gloire des armées françaises, ou la troisième coalition*, chant héroïque; 1809, in-4°; — *Cantate pour la fête de Louis XVIII*, 25 août 1814; — *Virginie*, tragédie lyrique, trois actes, musique de Berton; Paris, 1823, in-8°. Cette pièce eut du succès : — *Cantate pour la fête de Charles X*, 4 [illegible] vembre 1825. Desaugiers a remis au [illegible] avec des changements, en 1817, *Les* [illegible] opéra, et en 1819 *Tarare*, opéra de [illegible] chais, qu'il réduisit en trois actes. [illegible] senté au théâtre de l'Opéra pl[illegible] qui n'ont pas été acceptés; tels [illegible] tragédie lyrique, cinq actes; 17[illegible] — *Achille*; 1787; — *La Mort de Pat*[illegible]; — *La Colère d'Achille*; 1816; — [illegible] *Léandre*; même année; — *Sapho à* [illegible] id.; — *Les Fêtes du Scamandre*; [illegible] *Olinde et Sophronie*, musique de Paer; 1818; — *Démophon*; 1818.

A. J.

Documents particuliers.

*DESAUGIERS (*Jules-Joseph*). [illegible] français, frère cadet des deux pr[illegible] à Paris, en 1775, m[illegible] en avril [illegible] successivement second [illegible] Copenhague, chargé d[illegible] Meklembourg-Schwerin, [illegible] Prusse et en Hollande, et [illegible] commerciales au ministère des [illegible] res jusqu'en 1841. Il avait aussi [illegible] de conseiller d'État et [illegible] Légion d'Honneur. On a de [illegible] *relations politiques et c*[illegible] *ciens peuples de l'Afrique*, [illegible]

Paris, 1820, 2 vol. in-8°.
A. JADIN.

...particuliers.

... né à ... vers 1740. ...des à l'université de Pau, ... cours de médecine ... reçu docteur dans ... Paris, assista aux ... Tournefort, et se lia ... médecins du temps. Il ... pratiquer la médecine à Bor-... de sa mort; mais à ... ne reparaît plus sur les ... Bordeaux. « C'est à ... *médicale*, qu'on doit la ...thode de traiter les mala-... on. Il eut le cou-... c. ... son absurde hypothèse ... qu'il attribuait à des ... On a de lui : *Nou-...ant la santé et les ...quentes*; Paris, 1727, ... *sur les maladies vé-...tenant une méthode de les ... de bouche, sans risques et ... avec deux dissertations, l'une ... l'autre sur la phthisie*; Bor-...12; — *Dissertation sur la goutte ... de la guérir radicalement*, ... *d'observations sur les ma-...lantes du défaut de perspira-*...1725, in-12; ibid., 1728, in-12; — ... *sur la pierre des reins et de la ... méthode simple et facile ... e sans endommager les or-...*; Paris, 1736, in-12. « Desault, ... *médicale*, recommande l'u-...réges en boisson, en douches ...même en lavements. Il croyait ... de ses méthodes de trai-... feignait d'y croire. Quand ... trente ans la médecine ... croit au pouvoir de l'art, mais ... très-petit nombre de cas. » ... *historique de la Médecine*. —

...*e-Joseph*), chirurgien fran-... ...ny-Vernais, village près ...omté (Haute-Saône), mort ... Appartenant à une famille ...rd à l'Église, il étudia chez ... particulièrement dans les ...es, dont il donna quelque ...goût impérieux l'entraina ... y livra tout entier, d'abord sous la direction d'un praticien de son village (à la fois chirurgien et barbier), puis à l'hôpital militaire de Béfort. Ayant sous les yeux de nombreux sujets d'observation, il acquit seul une connaissance approfondie des plaies d'armes à feu. Après avoir passé trois ans dans cette ville, il vint à Paris, en 1764, suivre les cours du Collége de Chirurgie et la pratique des grands hôpitaux. Ses progrès furent si rapides qu'il put lui-même ouvrir en 1766 un cours d'anatomie et de chirurgie. Ses profondes connaissances, son excellente méthode attirèrent l'attention du public et la jalousie de ses confrères, qui, se prévalant des priviléges de la Faculté, firent défendre à Desault de continuer son cours. Le jeune homme fut forcé, pour éluder la défense, d'emprunter le nom d'un médecin qui lui donna le titre de son répétiteur. Il trouva d'ailleurs une généreuse protection dans La Martinière et Louis. D'après Descuret, « le génie de Desault l'avait fait dépasser les limites qu'avait eues jusque alors l'enseignement anatomique : il venait de créer un nouveau système, qui embrassait des considérations jusque-là négligées. La forme, la grandeur, la position et la direction des parties du corps humain en étaient les principales : en même temps qu'il démontrait une de ces parties à ses élèves, il les entretenait des maladies propres à chacune d'elles. » — « Sur ces principes, dit Bichat, reposa la méthode d'enseignement de Desault. Elle créa en France l'anatomie chirurgicale, et fut le premier pas que l'art lui dut vers la perfection. Les objets qu'elle embrasse sont immenses. C'est un vaste cadre, que des lignes saillantes séparent en plusieurs autres cadres secondaires. Dans l'un se range la conformation externe; à l'autre appartient la structure; un troisième embrasse les propriétés; le dernier est réservé aux usages : chacun se subdivise en plusieurs sections, qui s'enchaînent sans se confondre et se succèdent sans empiéter sur leurs limites. De leur réunion naît une formule générale, applicable aux organes de tous les systèmes, offrant à chaque point de leur description une place à occuper, indiquant ce qu'on omet par les vides qu'elle présente, et laissant à celui qui l'a parcourue le tableau exact de tout ce qu'il faut apprendre sur chaque partie. » Après plusieurs années d'enseignement, Desault, enhardi par son succès, tenta dans la pratique ce qu'il n'avait jusque-là démontré qu'en théorie. Ses travaux ont exercé une si grande influence sur la science chirurgicale, qu'il est nécessaire de les exposer; nous ne pouvons mieux faire que d'en emprunter le tableau au plus célèbre de ses disciples, à Bichat : « Desault, dit celui-ci, proposa le bandage de la clavicule. L'impossibilité d'une conformation régulière dans la fracture de cet os, avouée par Hippocrate, semblait être devenue depuis lui un axiome chirurgical. Les inutiles efforts des praticiens l'avaient confirmé; et alors plus de rai-

sonnements étaient accumulés dans l'école pour l'expliquer que de recherches pour l'éviter. Desault conçut qu'on y parviendrait en calculant sur les puissances du déplacement la résistance de l'appareil, et que puisque le fragment externe était entraîné en bas par le poids de l'épaule, en devant et en dedans par l'action musculaire, on devait en même temps que soutenir l'épaule tirer ce fragment en dehors et en arrière. L'extension continuelle lui offrait cet avantage. Il se servit pour l'exécuter du bras fixé sur un coussin en forme de coin, qui, en le rapprochant du tronc inférieurement, l'en écartait en haut et avec lui le fragment externe. L'exactitude des résultats prouva bientôt l'avantage de ce moyen, et l'art, si longtemps insuffisant sur ce point, arriva du premier coup à sa perfection. Peu répandu encore dans la pratique, Desault était obligé de confier à des mains étrangères l'essai de ses procédés. Le premier succès de son bandage fut obtenu à la Salpetrière. L'expérience confirma la première fois, à Bicêtre, la prééminence du couteau droit qu'il proposait depuis deux ans de substituer au courbe dans les amputations, fondée sur la facilité plus grande de couper les parties en les embrassant dans une moindre étendue, sur la possibilité de retrancher alors l'instrument interosseux, en rétrécissant la lame du couteau droit, et sur l'avantage d'être libre d'une main dans le procédé opératoire. Il avait rétabli la ligature immédiate, oubliée chez nous depuis Paré, longtemps avant qu'en France aucun praticien l'eût mise en usage, et sans savoir qu'en Angleterre on eût écrit sur l'inconvénient de lier immédiatement les vaisseaux. Alors aussi il conçut l'ingénieux projet de placer en certains cas au-dessous des tumeurs anévrismales la ligature de l'artère, projet qui offrirait peut-être les avantages nombreux d'épargner toutes les collatérales supérieures, d'être praticable souvent là où la méthode ordinaire est impossible, d'abréger, comme celle de Hunter, les douleurs de l'opération, et d'en rendre, comme elle aussi, les suites moins fâcheuses. Le traitement des fractures du col de l'humérus, objet dans ces derniers temps d'une foule de recherches, lui dut un appareil moins embarrassant que celui de Moscati, où l'immobilité du bras et de l'épaule, plus assurée que dans le bandage à dix-huit chefs de Petit, se réunit à la facilité de varier, au gré du chirurgien, la direction du corps de l'os, et qui, mieux calculé que celui de Paul d'Égine, sur les causes du déplacement, assure entre les fragments un contact moins inexact. Il emprunta de son bandage nouveau pour la clavicule ce qui manquait à la perfection des appareils anciens destinés à contenir la fracture des diverses portions de l'omoplate, et reproduisit pour l'avant-bras les compresses graduées de Petit, injustement négligées par les praticiens, et plus méthodiquement appliquées par lui que par leur célèbre auteur. » Cet ensemble de travaux et de découvertes plaçait Desault au premier rang des chirurgiens français. Reçu en 1776 membre du Collége de Chirurgie, il ne tarda pas à être appelé à l'Académie royale. Nommé en 1782 chirurgien en chef de La Charité, il perfectionna ses anciennes découvertes et en fit un grand nombre de nouvelles. En 1788, la survivance de chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu vint à vaquer; Desault l'obtint, malgré la redoutable concurrence de Pelletan; et peu après, la mort de Moreau lui donna le titre d'une place dont il exerçait déjà toutes les charges. Dans cette position supérieure, Desault put donner l'essor à son génie et déployer les ressources d'un esprit actif, fécond et judicieux, inventant à chaque instant des méthodes et des procédés [illegible] ires, en s'appropriant par d'ingénieu[illegible] ations ceux qui étaient déjà connus. [illegible] qu'il créa la première grande école de [illegible] le clinique qu'on ait vue en France. [illegible] 1791 membre du comité de santé mili[illegible] de grands services dans cette place. [illegible] lequel il s'en acquittait ne l'empêcha [illegible] arrêté comme suspect, le 28 mai 1793 [illegible] mations qui s'élevèrent de toutes [illegible] nèrent le comité de sûreté [illegible] la liberté après trois jours [illegible] lors de l'o[illegible]isation de l' [illegible] y fut [illegible] chirurgicale, qu[illegible] ment. Il était dans [illegible] l'e[illegible] toute la force de son talent lorsqu[illegible] frappa presque subitement. La[illegible] quelle il fut enlevé p[illegible] des soins au mal[illegible] de L[illegible] naître des bruits [illegible] jamais été confirmés. [illegible] fondément affecté par la [illegible] dès ce moment il ne fit [illegible] la nuit du 29 mai 1795 [illegible] ataxique, qui débuta par [illegible] lence fit présager les [illegible] et le 1er juin il expira, [illegible] et un ans.

A une bonté réelle, à une vé[illegible] Desault joignait une extrême vi[illegible] de roideur dans le caractère; [illegible] avait cependant une grande puis[illegible] thode d'enseignement devait être [illegible] en juge par les excellents et nom[illegible] qu'il a formés. D'ailleurs, il n'a [illegible] Tout ce qui porte son nom fut [illegible] amis ou par ses élèves. Tels [illegible] *Maladies chirurgicales*, [illegible] sault; — le *Journal de Chir*[illegible] chat, à partir de 1791, et [illegible] in-8°; — les *Œuvres chirurgica*[illegible] publiées par Bichat en 1798 et 1799. 3 [illegible] Sa thèse *De Calculo Vesicæ* [illegible]

Résumer les travaux de [illegible] son influence sur la c[illegible]

se était impossible à remplir dans les bornes qui nous sont prescrites. Il serait difficile de trouver un seul point de théorie, et surtout de pratique, auquel il n'ait imprimé son cachet. Créateur de l'anatomie exacte et consciencieuse, sans laquelle il n'y a pas de chirurgie, familier avec les mathématiques, il perfectionna tout ce qui tient au traitement des fractures et des luxations. Observateur aussi sage que chirurgien entreprenant, il restreignit dans de justes limites l'emploi de certaines opérations, en même temps qu'il en imagina de nouvelles. Enfin, en révisant tout ce qui avait été fait jusqu'à lui et en posant des principes puisés dans la nature, il mérita d'être le chef de cette belle école française qui a fourni tant de chirurgiens distingués aux armées et à la pratique civile et qui s'est placée si haut dans l'estime du monde entier. [l'*Enc. d. G. du M.*, avec de nombreuses additions.]

Petit, *Éloge de Desault*; Lyon, 1795, in-8°. — Bichat, *Notice historique sur Desault*, dans le *Magasin encyclopédique*. — Cailliot, *Notice sur la vie et les écrits de Desault*. — *Biographie médicale*.

DESAUSSURE. *Voyez* SAUSSURE (DE).

DES AUTELZ. *Voy.* AUTELZ (DE).

DESBANS (*Louis*), écrivain français, connu par ses plagiats, né vers 1650, mort vers 1720. Il exerça la profession d'avocat, mais sans parvenir à se faire une clientèle, vécut dans la gêne, et mourut dans l'indigence. On a de lui : *L'Art de connaître les hommes*; Paris, 1702, in-12 : cet ouvrage, extrait ou plutôt copié de la *Fausseté des vertus humaines* de M. Esprit, a été plusieurs fois réimprimé, entre autres sous le nom de l'abbé de Bellegarde; Amsterdam, 1709, in-12; — *Les Principes naturels du Droit et de la Politique*; Paris, 1715, in-12 : Desbans a tiré au moins la moitié de cet ouvrage du livre publié par un inconnu sous le titre de : *Essais de Morale et de Politique*; Lyon, 1687, in-12. *Les Principes naturels du Droit et de la Politique* furent réimprimés par Dreux du Radier, avec un discours préliminaire très-étendu; Paris, 1765, 2 vol. in-12.

Barbier, *Examen crit. des Dict.* — *Dictionnaire des Anonymes.* — Quérard, *La France littéraire*.

DESBARREAUX. *Voy.* BARREAUX (DES).

DESBIEFS (*Louis*), littérateur français, né à Dôle, en 1733, mort vers 1760. Reçu avocat, il se fit connaître par quelques romans licencieux, qu'excuse à peine la jeunesse de l'auteur; ce sont : *Le Passe-Temps des Mousquetaires*, avec la fausse indication de Berg-op-Zoom et sans date (1755); in-12 : c'est un recueil de contes et d'épigrammes; — *Sophie*; Amsterdam (Paris), 1756, 2 vol. in-12; — *Nine*; Amsterdam (Paris), 1756, in-12.

Quérard, *La France littéraire*.

DESBILLONS (*François-Joseph* TERRASSE), fabuliste français, né le 26 janvier 1711, à Châteauneuf-sur-le-Cher, en Berry, mort à Manheim, le 9 mars 1789. Il entra chez les Jésuites fort très-jeune, se livra au professorat, et après avoir enseigné la rhétorique à Caen, à Nevers, à La Flèche, à Bourges, il fut envoyé au collège Louis-le-Grand, à Paris, où il resta quinze ans. Lors de la suppression des jésuites, en 1762, il refusa de prêter le serment exigé par l'arrêt du parlement, et se réfugia près de l'électeur palatin, qui lui donna une place au collége de Manheim, en y ajoutant une pension. Il mourut dans cette ville, laissant un testament en vers latins, par lequel il léguait aux pères de la congrégation de Saint-Lazare, lesquels avaient remplacé les jésuites dans le Palatinat, sa bibliothèque, qui était nombreuse et riche en livres rares, mais avec cette condition, dictée par la reconnaissance, que le préfet de la bibliothèque de l'électeur pourrait y prendre les livres qui lui conviendraient. Desbillons fut surnommé le *La Fontaine latin* et *le dernier des Romains*. Son style participe des qualités de Phèdre unies à celles de Térence, ses auteurs favoris; et sa manière offre l'abandon et la bonhomie de La Fontaine. Ses ouvrages sont : *Fabulæ Æsopiæ, libri XV*. Les cinq premières parties, qui eurent un grand succès, furent imprimées en 1754, à Glascow; en 1757, à Paris; en 1757 les cinq dernières furent imprimées à Manheim, où parut l'édition complète, en 1768, 2 vol. in-8°, avec figures et notes. C'est l'édition la plus recherchée; l'auteur fit lui-même une traduction en français de ses fables; Manheim, 1769, 2 vol. in-12; — *Lettre à Fréron, ou apologie de l'Appendix de Dis de Jouvency*; 1766, in-12; — *Nouveaux Éclaircissements sur la vie et les ouvrages de Guillaume Postel*; Liége, 1773, in-8°; — *Histoire de la vie chrétienne et des exploits militaires de Mad. de Saint-Balmont*; Liége, 1773, in-8°; — *De Imitatione Christi, libri quatuor, ad veram lectionem revocati, et auctori Thomæ a Kempis, canonico regulari Sancti Augustini, denuo vindicati*; 1785, in-8°. Cette édition, qui restitue scrupuleusement le texte primitif, est recherchée; la savante dissertation qui l'accompagne tend à prouver que l'auteur de l'Imitation est Thomas à Kempis; — *Phædri Fabularum Æsopicarum libri quinque, cum notis et emendationibus Fr.-Jos. Desbillons, ex ejus commentario pleniore desumptis*; Manheim, 1786, in-8° : le commentaire dont les notes sont tirées est resté manuscrit; — *Ars bene valendi*, etc.; Heidelberg, 1788, in-8° de 66 pages, poëme en vers iambiques : on y trouve une longue tirade contre l'usage du café, du thé et du chocolat, d'éloquentes plaintes sur la décadence de la langue latine, etc.; — *Miscellanea posthuma*; Manheim, 1792, in-8°. Ce volume fait suite à la belle édition de ses fables. Il avait composé une *Histoire de la Langue Latine*, qui est restée manuscrite. GUYOT DE FÈRE.

Desessarts, *Siècles littéraires*. — Feller, *Dict. hist.* — Rabbe, *Biographie contemporaine*. — Quérard, *La Fr. littéraire*.

DESBOIS. *Voy*. CHESNAYE.

DESBOIS DE ROCHEFORT (*Éléonore-Marie*), prélat français, né à Paris, en 1739, mort en 1807. Il fut docteur en Sorbonne, vicaire général de La Rochelle et curé de Saint-André-des-Arts à Paris, enfin évêque constitutionnel d'Amiens. Il siégea aussi à l'Assemblée législative, et fut un des rédacteurs des *Annales de la Religion ou mémoires pour servir à l'histoire du dix-huitième siècle*. On a en outre de lui : *Lettres pastorales et mandements*; Paris, 1800, in-8°.

Biographie moderne.

DESBOIS DE ROCHEFORT (*Louis*), médecin français, né à Paris, le 9 octobre 1750, mort dans la même ville, le 26 janvier 1786. Après ses premières études, il fit à Sainte-Barbe un cours de philosophie; à vingt-deux ans il se présentait au concours ouvert par la Faculté de Médecine pour l'obtention de la réception gratuite. A la mort du concurrent qui avait remporté le prix, Desbois le remplaça. A trente ans il devint médecin de La Charité. Le premier il y ouvrit un cours de clinique, d'où sortirent des élèves distingués, entre autres Corvisart. On a de lui : *Cours élémentaire de matière médicale, suivi d'un précis de l'art de formuler*; Paris, 1789, 2 vol. in-8°; ouvrage posthume, publié par Corvisart; 1816; 2 vol. in-8°, avec des augmentations, etc., par Luther-Winslow. Desbois de Rochefort a laissé manuscrit : *Cours sur les maladies des femmes, des enfants, des grands, des artistes*.

Biographie médicale.

*DESBOEUFS (*Antoine*), graveur sur pierres fines et sculpteur français, né à Paris, le 13 octobre 1793. Élève de M. Cartellier, il obtint les médailles d'or de 2[e] et [re] classe en 1833 et en 1843. Parmi ses nombreuses productions on cite : (Salon de 1822) *Jeune Pâtre jouant avec un chevreau*; — (1824) *La Madeleine pleurant sur le corps du Christ* : à l'église Saint-Laurent; — (1827) *Adimante foudroyé* : à l'orangerie du sénat; — *Sainte-Geneviève* : à l'église Saint-Germain-des-Prés; — (1831) *Daphnis et Chloé*, groupe en plâtre d'après le baron Gérard; — (1837) *Le Christ annonce sa mission aux hommes* : à l'église de Notre-Dame-de-Lorette; — (1840) *Sainte Anne*, modèle en plâtre pour l'église de la Madeleine; — *Saint Bernard*, statue modèle en plâtre : au musée de Versailles; — (1842) *L'Histoire* et *La Science* : ces deux statues en marbre sont dans la rotonde de la Bibliothèque du sénat; — (1850) statue du général baron *De Blanmont*, marbre commandé par la ville de Gisors; — (1853) *Pandore*, statue en marbre. Parmi ses nombreux bustes, on remarque ceux de *Henri de Larochejaquelein*, *Henri Scheffer*, *Geoffroy Saint-Hilaire*, *Arnault*, *Marie-Thérèse*, femme de Louis XIV : au Musée de Versailles; *Dupuytren*; l'amiral De Rigny; Silvestre de Sacy; enfin celui de l'empereur Napoléon III, exécuté d'après nature.

A. SAUZAY.

Archives des Musées impériaux. — Documents particuliers.

DESBORDEAUX (*Pierre-François-Frédéric*), médecin français, né à Caen, le 16 mars 1763, mort dans la même ville, le 25 juillet 1821. Reçu docteur à l'université de Caen, il fut chargé d'y enseigner la thérapeutique. On a de lui : *Nouvelle Orthopédie, ou précis sur les difformités que l'on peut prévenir et corriger chez les enfants*; Caen, 1805, in-8°; — *Dissertation sur la cause directe des fièvres primitives qui règnent épidémiquement en Europe et sur les moyens de s'y soustraire*; 1815, in-12.

Th. Faucon-Duquesnoy, *Notice biographique sur M. Desbordeaux*; Caen, 1821, in-8°.

* **DESBORDES** (*Guilla*[illegible]), physic[illegible] çais, natif de Bordeaux, viv[illegible] moitié du seizième siècle. Il a [illegible] français le *Traité de la Sp*[illegible] crobosco, et il y a [illegible] taire ainsi qu'une p[illegible] ver que l'astrologie est très-utile; [illegible] in-8°. Il est en outre auteur [illegible] tulé : *La Déclaration et usage* [illegible] *nommé conomètre*, etc.; [illegible]

Du Verdier et La Croix du Maine, *Biblioth.*

DESBORDS DES [illegible] (*Olivier*), religieux français, né vers [illegible] Il entra dans la co[illegible] de [illegible] se fit connaître par [illegible] sous le voile de l'[illegible] : *Manière de prêcher*; [illegible] — *La Science du Salut*, [illegible] *paroles : Il y a peu d*[illegible] ou [illegible] *tique sur le nombre des* [illegible] in-12; publié sous le [illegible] *lincourt*.

Quérard, *La France littéraire.*

DES BOULMIERS (*Jean-Auguste*, [illegible]), littérateur français, né à Paris, [illegible] 1731, [illegible] dans la même ville, en 1771. Il [illegible] *Des Boulmiers*, et s'e[illegible] légère, où il par[illegible] goûta de l'état [illegible] parcourut les petites cours [illegible] de s'y faire accueillir. N'a[illegible] revint à Paris, et fit de la [illegible]ature : par des romans, puis tra[illegible] Des Boulmiers écri[illegible] avec [illegible] mais le goût des [illegible] ses œuvres; son s[illegible] incorrect. On ne [illegible] moralité dans les écrits de cet auteur [illegible]plètement sacrifié au goût de son temps, ce qui explique la vogue éphémère de [illegible]ductions. On a de lui : *Épître à* [illegible] *Prince*; Paris, 1760, in-8°; — *Honni* [illegible] *mal y pense, ou histoire des f*[illegible]

siècle: Londres, 1761 et ... fut très-recherché, ... ; — *Les Soirées du* ... *veillées d'une jolie* ... 12 : c'est une satire peu ... le cette époque; — *Le* ... comique, un acte; Pa- ... ; — ... *e, ou les effets de la* ... *de l'amitié;* Londres et ... 12; réimprimé sous le ... *de l'Amour;* Amsterdam ... vol. in-12; — *De tout un* ... *usements de la campagne;* Pa- ... Bordeaux, 1776, in-12: ... variés, dont quelques- ... aventures ... *de Solan-* ... 12; — *Le Bon* ... *du* ... *de* ... 1772 ... 12; — ... *phi-* ... *iques, l* ... *aires et* ... ; Londres et Paris, ... — ... *non et* ... e, comédie ... 1767, in-8: ... *nnée du* ... *son rétablissement* ... 1769, 7 vol. in-12: ... avec gaieté, con- ... pièces représentées sur ... même de ce ... trouve des notices ... sur les principaux ... ont égayé la scène ita- ... *Théâtre de l'Opéra-* ... 1769, 2 vol. in-12: cet ouvrage ... des auteurs et l'analyse ... 1761: c'est un ouvrage ex- ... à consulter pour les biographes; ... *des Théâtres;* Paris, 1768, 2 vol. ... *reine des Topinamboux, ou* ... , conte allégorique; Paris, ... Boulmiers a composé aussi ... lles ne méritent pas d'être

A. Jadin.

... *Voy.* Brosse (*Charles* de).

... *Marie*), artiste dramatique, ... 1764. Son père, Robert Des- ... e, et composi- ... avec succès un opéra de ... : *Les Trois Déesses ri-* ... re enfance, Marie Des- ... A l'âge de six ans on ... couplets devant Louis XV, ... stance elle était accompa- ... dame Dugazon, le jeune ... devint plus tard l'un ... orchestre de l'Opéra-Co- ... commença sa carrière ... des Italiens, situé alors ... put profiter des exemples que lui donnaient chaque soir Caillot, Clairval, Laruette, Trial; des conseils de Sedaine, de Monsigny, de Philidor, de Grétry. Elle tint successivement l'emploi des petites filles, puis celui des *travesties*, des amoureuses, appelées à cette époque *Dugazon-Corsets*, les mères Dugazon et enfin les duègnes. Peu d'artistes ont suivi avec plus de persévérance la voie hiérarchique, voie excellente, qui permettait aux artistes de changer d'emploi avec l'âge et d'acquérir les qualités qui ne pouvaient manquer de les rendre plus chers au public. Marie Desbrosses se consacra spécialement aux *caractères* et aux duègnes après la retraite de madame Gonthier. On ne saurait oublier les succès qu'elle obtint dans *La Fête du Village voisin*, *La Journée aux Aventures*, *Lully et Quinault*, *La jeune Femme colère*, *La Dame blanche*, etc., etc., et surtout dans *Jadis et Aujourd'hui*, *Fanfan et Colas*, *Le Traité nul*, *La Caverne* et *Ma Tante Aurore*. Ce qui distingua toujours le talent de madame Desbrosses, ce furent un naturel, une netteté, une sonorité d'organe, qui ne l'abandonnèrent jamais dans le cours de sa longue carrière. On peut dire que l'histoire de l'Opéra-Comique se résume dans cette actrice, qui pendant cinquante-huit années fit partie de toutes les sociétés qui ont exploité ce genre national. Madame Desbrosses donna sa représentation de retraite en 1823; mais sur les instances de l'autorité, et encouragée par les sollicitations de ses camarades, elle se détermina à prolonger sa carrière dramatique sept années encore, jusqu'en 1829, où elle abandonna définitivement le théâtre. Madame Desbrosses, actuellement âgée de quatre-vingt-douze ans, jouit encore de toutes ses facultés intellectuelles, et elle aime à se rappeler les différentes phases de son existence, les témoignages de bienveillance et d'intérêt qu'elle a obtenus dans sa longue carrière.

Ch. d'Argé.

Documents particuliers.

DESBUREAUX (*Charles-François*, baron), général français, né à Reims, le 13 octobre 1755, mort à Paris, le 26 février 1835. Sorti (21 avril 1784) sergent-fourrier du régiment de la Reine infanterie, il fut choisi par ses compatriotes pour commander en qualité de capitaine la garde nationale de Reims, qui voulait (1792) s'opposer à l'invasion de la Champagne. L'activité qu'il déploya dans cette circonstance lui valut (1er octobre 1792) le grade d'adjudant général chef de bataillon, et la bravoure et le talent dont il fit preuve aux armées des Ardennes, du nord et de la Moselle, le firent bientôt nommer général de brigade (16 août 1793) et général de division (20 septembre suivant). Après avoir pris une part active au déblocus de Maubeuge et à l'attaque de Charleroi, il passa à l'armée de la Moselle, et fut chargé, à la tête de 16,000 hommes, de débloquer Landau et de reprendre les lignes de Wissembourg. Envoyé ensuite à l'armée

de Sambre et Meuse, le général Desbureaux, qui avait la mission de défendre le pays compris entre la Sarre et la Moselle, et de se jeter dans Thionville, avec ordre de défendre cette place jusqu'à la dernière extrémité, fit un grand nombre de prisonniers, après avoir emporté de vive force le pont de Consarbruck, que défendait une formidable artillerie. Admis au traitement de réforme (19 juin 1795), il fut rappelé au service le 23 juillet 1799, en qualité de commandant de la 12e division militaire, et remporta plusieurs avantages sur les Vendéens. Admis de nouveau à la réforme (20 février 1801), il fut mis le 21 novembre suivant à la disposition du ministre de la marine, qui lui confia le commandement de la seconde expédition de Saint-Domingue. Rentré en France (10 avril 1803), il obtint le commandement de la 7e division, et fut créé baron par lettres patentes du 15 août 1809. Maintenu dans le commandement de la 7e division, lors de la première restauration et pendant les cent jours, le général Desbureaux fut définitivement mis à la retraite le 4 septembre 1815, et mourut doyen des lieutenants généraux. A. SAUZAY.

Archives de la guerre. — Mullié, *Célébrités militaires.* — *Vict. et Conq.*, t. XXIV. — *Moniteur universel*, 1835, p. 432.

* **DESCALIS** (*François*), poëte français, natif d'Aix en Provence, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Il a écrit dans le goût de Ronsard, et, comme il arrive toujours, il a exagéré les défauts du maître. Le style de Descalis fourmille de néologismes, de locutions surannées, de mots barbares, et il est d'une prolixité insupportable. On a de lui : La *Lydiade*, poëme en sept chants, où sont racontées les amours d'Alceste et de Lydie; Tournon, 1602, in-12 : l'ouvrage est dédié à Duvair. La *Lydiade* est suivie de quelques petits poëmes tirés de la Fable, et qui sont : *La Mort d'Icare; — Mars Amoureux; —* La *Nymphe Écho rendue muette par Junon ; — Céphale déguisé pour surprendre sa femme, Procris; — La Métamorphose de Myrrhe, et la vengeance que son fils Adonis en tira.* La *Lydiade* trouva des admirateurs parmi les beaux esprits de province. L'un d'entre eux a écrit que La *Lydiade* l'emporte sur l'*Iliade*. Ce qui doit étonner, c'est que Duvair ait accepté la dédicace d'un poëme qui blesse la pudeur. M. G.

Goujet, *Bibl. franç.*, t. XIV.

DESCAMPS (*Jean-Baptiste*), peintre français, né à Dunkerque, en 1714, mort à Rouen, en 1791. Neveu de Louis Coypel, il reçut de lui ses premières leçons de dessin, et vint se perfectionner à Paris. Il se fit bientôt connaître, et fut employé au tableau du *Sacre de Louis XV*. Quelque temps après, il s'établit à Rouen, et y fonda une école particulière de dessin. Elle ne tarda pas à être érigée en école publique et gratuite, et Descamps en fut nommé directeur. Professeur habile, il ne manquait pas de talent comme peintre, et ses tableaux, d
flamand, furent estimés au dix-l
Aujourd'hui il n'est plus connu que
ouvrages, dont le principal est : *l*
Peintres flamands, allemands et
Paris, 1753-63, 4 vol. in-8°, avec
gravés par Ficquet. Cet ouvrage, éc
nière triviale et incorrecte, est d
rieux, et mérite, malgré de nombre
titudes, d'être consulté. On a encore d
Sur l'utilité des établissements d
tuites de dessin en faveur des mé
in-8°; — *Voyage pittoresque de*
et du Brabant; Paris, 1769,
planches et une carte. Cet ou
considéré comme une suite des *V*
tres flamands, dont il a les défaut
lités.

De Semaisons, *Éloge de Descamps*; dan
de l'Académie de Rouen.

DESCARTES ou **DES QUARTES**,
tesius ou *De Quartis* (*René*), c
sophe et mathématicien français, né
petit bourg entre Tours et Poitiers
1596 (1), mort à Stockholm, le 11 f
Fils de Joachim Descartes, ancien
s'était distingué à la défense de Poi
en 1569 par les huguenots, il fu
élevé dans la religion catholique (2).
santé débile, dont il portait les germe
sance. « Il avoit hérité de sa mère
une toux sèche et une pâle c
jusqu'à plus de vingt ans, et
qui le voyoient avant ce temps
noient à mourir jeune (3). » Il fut
nourrice, qui eut grand soin de h
montra reconnaissant : il pourvut p
subsistance de sa vieille nourrice, e
jusqu'à sa mort une pension viagère
se fit de bonne heure remarquer p
tiable curiosité : il voulait savoir les
effets de tout ce qu'il voyait; aussi so
il coutume de l'appeler *son philos*
ans il fut envoyé au collége de La
par les Pères de la compagnie de
édit de Henri IV (2 janvier 1603)
tablir en France. Le Père Charlet,
temps recteur de ce collége, s'était
ment chargé de l'éducation de son jeu
ne l'oublia de sa vie. Le jeune
rapides progrès dans la connais
et de l'histoire. On aurait dit qu
de son état valétudinaire, il était

(1) Il nous a fait connaître lui-même le j
naissance, par l'insistance qu'il mit à faire
d'un portrait ces mots : *Natus in ultim*
« parce que, dit-il, j'avais aversion pour les
roscopes, à l'erreur desquels on semble co
on publie le jour de la naissance de quel
let, *Vie de Descartes*, t. I, p. 8.)

(2) Quand il mourut, à Stockholm, on
son extrait baptistaire, qu'il avait t
porte avec lui, comme pour témoigner de

(3) Baillet, *Éloge de Descartes*, t. I, p.

les autres enfants. « Je m'étois per-
dit-il lui-même plus tard, que la lecture
s bons livres est comme une conver-
les plus honnêtes gens des siècles
en ont été les auteurs, mais une con-
étudiée, en laquelle ils ne nous décou-
les meilleures de leurs pensées (1). »
firme encore lui-même que « non
ce qui s'enseignoit dans le collége, il
ru tous les livres qui traitent des
l'on estime les plus curieuses et les
2). » Il avait aussi du goût pour l'é-
la poésie; mais dès lors il était con-
l'éloquence et la poésie sont un don
tôt que le fruit de l'étude. « Ceux,
nt le raisonnement le plus fort et qui
mieux leurs pensées, afin de les rendre
telligibles, peuvent toujours le mieux
e qu'ils proposent, encore qu'ils ne
que bas-breton et qu'ils n'eussent
s de rhétorique. Et ceux qui ont les
les plus agréables et qui les savent
ec le plus d'ornement et de douceur
ent pas d'être les meilleurs poëtes,
t poétique leur fût inconnu (3). »
, il rapportait déjà tout ce qu'il
fin qu'il s'était proposée, savoir ce
utile à la vie. Il s'aperçut que
qu'on enseigne dans les écoles
à apprendre les choses que l'on
à parler sans jugement de celles
. Les préceptes de la logique lui
la plupart très-bons, mais il les
à beaucoup d'autres, nuisibles ou
il avoit, disoit-il, autant de peine
qu'un statuaire en peut avoir à
ou une Minerve d'un bloc de
point encore ébauché (4); » et
de tous ces préceptes de la logique
les quatre fameuses règles qui
à sa philosophie. Il fut de même
l'enseignement de la morale, et
il formula lui-même les quatre
lesquelles il régla sa vie : 1° d'o-
aux coutumes de son pays, con-
dans laquelle Dieu l'avait fait
ferme et résolu dans ses actions,
constamment les opinions les
une fois qu'il s'y serait déter-
étaient très-certaines; 3° de
vaincre soi-même plutôt que la
ses désirs plutôt que l'ordre
persuader que rien n'est en-
pouvoir que nos pensées;
d'occupation le plus conve-
la raison et d'avancer dans la
vérité. — Descartes fut en-
de la physique et de la mé-

Méthode.

taphysique qu'on lui enseignait à l'école de La Flèche. Le spectacle des perpétuelles dissidences que présente la philosophie le fit rentrer en lui-même. « Ayant appris, disait-il, dès le collége qu'on ne sçauroit rien imaginer de si étrange qui n'ait été avancé par quelqu'un des philosophes, je n'ai pu choisir un guide dont les opinions me parussent préférables à celles des autres. C'est ce qui m'a obligé dans la suite de me frayer un chemin nouveau (1). » La dernière année (1612) de son séjour à La Flèche fut consacrée à l'étude des mathématiques, pour lesquelles il montrait une aptitude extraordinaire. Ce qui le charmait particulièrement dans cette étude, c'était l'évidence des axiomes, et il s'étonnait « de ce qu'on n'eût encore rien bâti dessus de plus relevé ». — Un écolier qui raisonnait ainsi ses rudiments devait faire facilement deviner à ses maîtres ce qu'il serait un jour.

Le Père principal avait, par raison de santé, dispensé son élève des pratiques de la discipline; Descartes en profita pour approfondir l'algèbre et l'analyse des géomètres. Il prit fort jeune l'habitude de travailler le matin, et « c'est aux matinées de son lit, dit Baillet, que nous sommes redevables de ce que son esprit a produit de plus important dans la philosophie et dans les mathématiques (2) ».

Au mois d'août 1612, Descartes quitta le collége de La Flèche (3), et conserva toujours de ses maîtres un respectueux et reconnaissant souvenir (4). Dès son entrée dans le monde il fut assailli par le doute : désespérant d'acquérir par ses travaux d'esprit une connaissance claire et assurée de tout ce qui est utile à la vie, il fut tenté de croire toutes les sciences vaines, et renonça à l'étude des lettres. Il passa l'hiver de 1612 à 1613 à Rennes, montant à cheval, faisant des armes et méditant son petit *Traité de l'Escrime*. Il se rendit ensuite à Paris, où il rencontra, entre autres camarades de collége, Mydorge et Mersenne, qui venait de prendre l'habit des Minimes dans le couvent de Nigeon. Il vécut retiré dans une maison du faubourg Saint-Germain, trouvant ennuyeux les divertissements dans lesquels on avait cherché à l'entraîner. Bientôt, las de son nouveau genre de vie, il résolut d'embrasser la carrière militaire; et comme la France était alors divisée par des factions civiles, il s'engagea au service de la Hollande, et à la fin d'avril 1617 il vint, en qualité de volontaire, rejoindre les troupes du prince Maurice de Nassau, alors à Bréda. Descartes, à dire vrai, n'eut jamais de goût pour le métier de la guerre, et dans une de ses lettres

(1) *Discours de la Méthode.*

(2) *Vie de Descartes*, t. I, p. 28.

(3) Baillet a montré que Descartes ne vint point, comme on l'a prétendu, achever ses études à Paris au collége de Clermont (*Vie de Descartes*, t. I, p. 28).

(4) « Je dois rendre cet honneur à mes maîtres, de dire qu'il n'y a lieu au monde où je juge que la philosophie s'enseigne mieux qu'à La Flèche. » *Lettres de Descartes*, t. II, p. 389.

il attribue lui-même cette résolution belliqueuse à l'effet d'une chaleur de foie, qui s'apaisa par la suite. « Pour moi, dit-il, qui considère le métier de la guerre en philosophe, je ne l'estime qu'autant qu'il vaut, et même j'ai bien de la peine à lui donner place entre les professions honorables, voyant que l'oisiveté et le libertinage sont les deux principaux motifs qui y portent aujourd'hui la plupart des hommes (1). » C'est dans la ville de Bréda que Descartes se lia d'amitié avec le célèbre Beekmann, à l'occasion d'un problème de mathématiques, publiquement affiché par un inconnu, et que le jeune cadet de l'armée résolut en moins d'une heure, au grand étonnement du mathématicien hollandais. Leurs relations durèrent, presque sans interruption, jusqu'à la mort de Beekmann, en 1637.

Peu soucieux de se mêler aux querelles religieuses des arminiens et des gomaristes, Descartes employa ses loisirs de garnison à écrire un traité latin sur la musique : il en confia le manuscrit à Beekmann; quelques indiscrets en prirent une copie, et publièrent l'ouvrage (en 1618), à l'insu et au grand déplaisir de l'auteur. Ce traité eut un grand succès : il fut plus tard plusieurs fois réimprimé, puis traduit en anglais et en français. Vers la même époque, Descartes composa divers écrits, inédits ou perdus, et indiqués dans l'inventaire de Chanut (2), tels que : *Considérations sur les Sciences en général;* un fragment *Sur l'Algèbre; Democritia*, ou pensées fugitives; *Experimenta*, ou recueil d'observations; un discours intitulé *Olympica* (3), ou recueil de *Considérations mathématiques*, sous le singulier titre de *Parnassus*.

En 1618 éclata la guerre de Trente Ans. Descartes, qui avait entendu parler d'une collision sanglante arrivée à Prague entre les catholiques et les protestants, quitta le service de la Hollande, et se rendit en Allemagne. A Francfort, où il assista au couronnement de l'empereur Ferdinand II, il apprit que le duc de Bavière levait des troupes destinées à agir contre l'électeur palatin Frédéric V, que le parti protestant venait d'élire roi de Bohême au préjudice du nouvel empereur. Le jeune philosophe n'hésite point : il s'enrôle comme volontaire sous la bannière du duc, proclamé général de la Ligue des catholiques. Sa compagnie faisait partie des troupes qui étaient dirigées vers Donauwerth et Dilling, pour tenir en haleine les protestants sous les ordres du duc de Wurtemberg. Il passa l'hiver de 1619 sur les bords du Danube, et vit l'année suivante, à l'assemblée d'Ulm, le duc d'Angou-

(1) *Lettre* 118 du t. II.

(2) A la mort de Descartes, Chanut, ambassadeur de France en Suède, fut chargé par la reine Christine de dresser l'inventaire des papiers laissés par l'illustre philosophe.

(3) Ce petit écrit de douze pages, qui a vainement exercé l'esprit des bibliophiles, portait en marge : *XI novembris 1620 : cœpi intelligere fundamentum inventi mirabilis.*

lême, chef de l'ambassade françai[s]
tribua puissamment à l'armistice co[n]
let 1620 entre le duc de Bavière et
d'Anspach, général de l'Union des
Descartes prolongea son séjour à Ulm
l'amitié du mathématicien Jean Fa
la solution inattendue des problèmes
nier lui avait proposés. Ce fut, dit-o[n]
époque qu'il conçut le plan de sa n
losophie et qu'il inventa, par le r
parabole, « l'art de construire d'une
nérale toutes sortes de problèmes
duits à une équation de trois ou
sions (1), » ce qu'il e
troisième livre de sa *Géométrie*.

Vers la fin de septembre 1619.
tit d'Ulm pour se rendre en A
intervalle, le duc de Bavière a
trer les protestants rebelles
d'Autriche sous l'autorité de
était parvenu, en Bohême, à
avec celle du comte Bucquoy,
vaient alors plusieurs gentilsh[ommes]
Descartes arriva auprès du duc peu d[e]
la fameuse bataille de Prague (7 no[v]
gagnée par les catholiques sur les h
voltés. Il ne paraît pas que Descarte[s]
part active à cette bataille : ce qui
plus que toute autre chose, c'étai[t]
Prague les instruments astronomique[s]
Brahé avait fait transporter du
lais de l'empereur Rodolphe.
latin les a

[illegible]

pose à Nessa, en silence, au coll
suites, ce globe fut, en 1633, tra[nsporté à Co]
penhague.

En 1621.
Bavière p
de Bucquoy,
ravie. Il suivit
les
Imp
donné

[illegible]

alors à voyager dans les pays qu'il
encore visités. Il s'appliqua, comme
même, « à examiner les cours de[s]
fréq[uenter des] personnes de diverse[s]
di[vers] ... à rec

[illegible]

...rvait qu'il voyait parmi les peuple[s]
tions et de coutumes différentes (2)
qu'il appelait le *grand livre du m[onde]*
cherchait la science qu'il désespér[ait]
ailleurs. Mais, à ne considérer

(1) Baillet, *Vie de Descartes*, t. I, 70.

(2) *Discours de la Méthode*.

s, il y aperçut bientôt autant de di-
en avait remarqué parmi les opinions
phes, et le plus grand profit qu'il re-
observations était « de ne rien croire
et de ne point s'entêter de ce que
la coutume lui avoient autrefois per-

oir quitté la Hongrie, vers la fin de
il parcourut la Moravie et la Silésie,
elque temps à Breslau, visita une
Pologne, la Marche de Brandebourg,
, les côtes de la Baltique, le duché
bourg et le Holstein. Vers la fin de
s'embarqua sur l'Elbe à Hambourg,
e qui devait le mettre à terre dans
ce qu'il voulait aussi visiter les côtes
Nord. Les mariniers, croyant qu'ils
e à un étranger ignorant leur langue
dans le pays, délibéraient sur le
dépouiller, de l'assommer et de le
, lorsque Descartes, qui jusque là
tranquille dans un coin du navire,
coup, tira son épée et les menaça,
ngue, de les percer sur l'heure s'ils
liter. Cette sortie inattendue leur fit
contenance, et il observa en cette
mpression de terreur que peut faire
d'un homme sur une âme basse.
ssa l'hiver de 1621-1622 à La Haye,
t les états généraux de la Hollande,
ontre l'électeur palatin qui, après
Prague, était venu se réfugier au-
nce Maurice d'Orange, son oncle
visita ensuite les Pays-Bas espa-
en guerre avec la Hollande, ne s'ar-
ques jours à Bruxelles, où l'infante
uve de l'archiduc Albert, tenait sa
en France par Rouen; et comme
lors ravagé par une maladie conta-
dirigea sur Rennes, où il arriva
re, vers le milieu de mars 1622,
s d'absence de ses foyers. Mis en
u bien de sa mère, situé en Poi-
prit sa vie vagabonde, en revenant
il se trouvait vers la fin de février
ait fait courir le bruit qu'il s'était
lemagne dans la confrérie des Rose-
mpressa d'informer ses amis que,
ses courses en Allemagne, il avait
erché à rencontrer ces Rose-Croix,
prétendue secte d'alchimistes n'était
fication. Au nombre des amis qu'il
de plaisir à revoir était le P. Mer-
vait dans l'intervalle quitté Nevers
Paris diriger le couvent des Mi-
Place-Royale, et qui soignait alors
de son commentaire sur les six pre-

miers chapitres de la Genèse. Ce commentaire contenait, entre mille sujets divers, un chapitre sur les Rose-Croix. Descartes arriva à temps pour y apporter quelques corrections, ce qui engagea plus tard le P. Mersenne dans une polémique violente avec Robert Fludd et d'autres alchimistes de l'époque. Descartes fut plus que jamais indécis sur le choix d'un genre de vie conforme à ses goûts. Les mathématiques lui paraissaient une occupation inutile, surtout si on ne les applique pas à d'autres choses; et il se vantait d'avoir si bien oublié la division et l'extraction de la racine carrée, que pour faire usage de ces calculs il aurait été obligé de recommencer l'étude de l'arithmétique (1). La géométrie eut plus d'attrait pour lui. Cependant plus tard, en 1638, il disait de lui-même « que depuis plus de quinze ans il faisoit profession de négliger la géométrie, et de ne plus s'arrêter jamais à la solution d'aucun problème qu'à la prière de quelque ami (2) ».

Cet aveu est au moins singulier dans la bouche d'un des créateurs de la géométrie moderne.

Sans doute il ne pouvait disconvenir de la vérité des nombres et des figures; mais son esprit exigeait autre chose : il aurait souhaité qu'on lui eût montré les raisons pour lesquelles tel nombre ou telle figure géométrique était ainsi et pas autrement, et qu'on lui eût fourni les moyens d'en tirer les conséquences. Il y voyait même quelque chose de plus qu'inutile : il croyait « dangereux de s'appliquer trop sérieusement à ces démonstrations superficielles, que l'industrie et l'expérience fournissent moins souvent que le hasard, et qui sont plutôt du ressort des yeux et de l'imagination que de celui de l'entendement (3). »

Après avoir passé environ deux mois à Paris, il revint, au commencement de mai 1623, auprès de ses parents à Rennes, vendit ses terres en Poitou, et reprit le cours de ses voyages. Il choisit cette fois l'Italie pour but de ses excursions. Il partit en septembre 1624, entra en Suisse par Bâle, et s'arrêta quelque temps dans la Valteline, dont Louis XIII réclamait alors la possession au roi d'Espagne en exécution du traité de Madrid.

Le marquis de Cœuvres, à la tête des troupes françaises, battit les Espagnols et les Autrichiens, et réduisit toute la province en moins de deux mois. Descartes continua sa route par le Tyrol, vit à Venise la fameuse cérémonie des épousailles du doge avec la mer Adriatique, accomplit à Lorette un vœu qu'il s'était imposé durant son séjour en Allemagne, et arriva à Rome, vers la fin de 1624, pour l'ouverture du jubilé que le pape Urbain VIII venait de proclamer. Au commencement du printemps de 1625, il quitta Rome, et fit son voyage de retour par Florence, où il

de la *Méthode*.
nsistait en trois fiefs ou métairies, savoir :
Grande-Maison, et le Marchais, outre une
et plusieurs arpents de terre labourable
l'arabe.

(1) *Lettre* écrite en 1638, t. III, p. 437.
(2) *Ibid.*, et Baillet, t. II, p. 111.
(3) Descartes, *De direct. ingenii regula*; Baillet, t. II, p. 112.

n'eut pas, quoi qu'en aient dit quelques biographes, la satisfaction de voir Galilée. C'est lui même qui nous l'apprend, dans une lettre au P. Mersenne : « Pour ce qui est de Galilée, je vous dirai que je n'ai jamais eu aucune conversation avec lui, et que par conséquent je ne saurois avoir emprunté aucune chose de lui (1). » Il n'avait pas encore passé les frontières de la Toscane lorsqu'il apprit les nouvelles de la guerre qui venait d'éclater entre la république de Gênes, alliée du roi d'Espagne, et le duc de Savoie Charles-Emmanuel, soutenu par le roi de France. Il arriva à Gavi au moment où cette ville, après un court siége, se rendit au connétable Lesdiguières, commandant l'avant-garde du duc de Savoie ; il s'arrêta dix jours à Turin, et rentra en France en passant par Suse, après avoir fait quelques observations sur les Alpes de la Savoie. Ce fut en cette occasion qu'il crut avoir découvert la cause du tonnerre, et pourquoi il tonne plus rarement l'hiver que l'été. « Les neiges, disait-il, étant échauffées et appesanties par le soleil, la moindre émotion d'air étoit suffisante pour en faire subitement tomber de gros tas que l'on nommoit dans le pays *avalanches*, ou plutôt *lavanches*, et qui, retentissant dans les vallées, imitoient assez bien le bruit du tonnerre. » Il conjecturait de là que le tonnerre pouvait venir de ce que les nues, se trouvant quelquefois en assez grand nombre les unes sur les autres, les plus hautes qui sont environnées d'un air plus chaud tombent tout à coup sur les plus basses avec bruit (2) ». Nous savons aujourd'hui que cette conjecture, qui pouvait satisfaire les météorologistes d'alors, est tout à fait erronée. Les explications qu'il donne des autres phénomènes qu'il avait observés dans les Alpes sont ingénieuses de raisonnement, mais également fausses.

Après son retour en France, Descartes eut l'idée d'acheter une charge de lieutenant général en province, celle de Châtellerault; mais son ignorance du droit et de la chicane l'en dégoûta. Il revint à Paris loger chez un ami de son père, Le Vasseur, seigneur d'Étioles ; et pour un gentilhomme aisé, il vivait assez modestement : « Il étoit servi d'un petit nombre de valets, il marchoit sans train dans les rues ; il étoit vêtu d'un simple taffetas vert, ne portant le plumet et l'épée que comme des marques de sa qualité de gentilhomme (3). » A force de délibérer sur le choix d'un état, il s'affermit insensiblement dans la pensée de ne s'assujettir à aucun emploi et de consacrer toute sa vie à cultiver la raison et à s'avancer de tout son possible dans la connaissance de la vérité, suivant la méthode qu'il s'était prescrite (4). Dans le loisir de ses méditations, il visita la cour du roi à Fontainebleau : il y retrouva le légat du pape, le cardinal Barberini, qu'il avait

(1) *Lettres*, t. II, p. 387.
(2) *Traité des Météores*
(3) Baillet, t. I, p. 131.
(4) *Discours de la Méth.*

connu à Rome ; il fit des excursion
et en Poitou, et augmenta le nom
lations, parmi lesquelles on remar
Hardy, Beaune, Jean-Baptiste Mo
bieuf, de Balzac, Beaugrand, Sar
Marandé, Picot, etc., gens de rob
ou savants.

Descartes mûrissait le plan d
philosophie, lorsqu'il apprit, en a
mort du célèbre chancelier Bacon,
avait entrepris de restaurer les sci
moins l'*Instauratio magna* que c
du philosophe anglais : *Multi pert*
augebitur scientia, qui encoura
dans sa tâche. Les années 1626 et
séjour à Paris, il les employa en
à ses recherches sur l'optique. Son
était parvenu à lui tailler des ve
formes, convexes et concaves ;
voulaient assister à ses expériences
de Le Vasseur devint bientôt une
démie. Ces réunions lui furent imp
s'y soustraire, il quitta furtiveme
alla au pays d'Aunis voir le siége de
Après plusieurs mois d'absence, il
vers la fin de 1628. Les as
et de beaux-esprits se m
capitale : les plus
nonce du pape et c
C'était des centres
sophie scolastique et péripatéticien
pressé par ses amis, s'y rendait que
rencontrait entre autres le cardin
et le chimiste Chandoux.

Les discours qu'il prononça dans c
firent répandre le b
fondements d'une nou
reconnaît coupable d'a
contribué à ce bruit : « Ce
pour avoir confessé plus i
gnorois, que n'ont e
ont peu étudié, et pour
sons que j'avais de d
ses que les autres

Pour se re
lut de c
prit co
son correspondant, d
à l'abbé Picot, et
en route pour la
commodément e
d'études. A
les lettres de ses
retraite et de
Pour justifier sa
« En cette grande
n'y ayant aucun
n'exerce la marchandise, chacun
attentif à son profit, que j'y po
toute ma vie sans être jamais vu

(1) *Discours de la Méthode*.

me promener tous les jours parmi la
d'un grand peuple avec autant de li-
de repos que vous pourriez faire dans
s, et je n'y considère pas autrement les
qui me passent devant les yeux, que je
arbres qui se trouvent dans vos forêts
nimaux qui y paissent. Le bruit même
acas n'interrompt pas plus mes rêveries
t celui de quelque ruisseau » (1). —
dam. Descartes se retira dans un petit
situé aux portes de Franeker, ville
ar son université, fondée en 1581 : il
ieu d'autant plus agréable, qu'on y di-
esse, et qu'on lui laissait une liberté
ur l'exercice de sa religion. Ce fut là
ouvela au pied de l'autel ses protes-
ne travailler (*in majorem Dei Glo-*
à l'utilité du genre humain pour la
Dieu (2). Au bout de six mois, il
Amsterdam, où il passa l'hiver et une
rtie de l'année 1630. Il résulte de sa
dance qu'il consacra les neuf premiers
on séjour en Hollande à des méditations
ence de Dieu et celle de notre âme. Il
uite ses recherches sur la dioptrique.
même des parhélies, observé à Rome le
1629, devint l'occasion de son *Traité*
ores. Il en écrivit au P. Mersenne, en
de n'en parler à personne, parce qu'il
l'exposer en public comme un échantillon
losophie » (3). Vers la même époque,
nça l'étude de l'anatomie et de la mé-
l y mettait une grande ardeur, allant
ous les jours chez un boucher pour y
des animaux; et de là il faisait apporter
logis les parties des corps qu'il voulait
à loisir (4). Tout cela se rattachait à
d'études général. « L'esprit, disait-il,
fort du tempérament et de la disposi-
rps, que, s'il est possible de trouver
oyen qui rende les hommes plus sages
ont été jusque ici, je crois que c'est dans
ne qu'on doit le chercher. Il est vrai
qui est maintenant en usage contient
es dont l'utilité soit fort considérable.
assure, sans aucun dessein de la mé-
qu'il n'y a personne, même parmi ceux
nt profession, qui n'avoue que tout ce
n'est presque rien auprès de ce qui reste
On pourroit s'exempter d'une infinité de
tant du corps que de l'esprit, et peut-
e de l'affaiblissement de la vieillesse, si
assez de connaissance de leurs causes
s les remèdes dont la nature nous a
» (5). Aussitôt après son arrivée en
, Descartes renoua connaissance avec

res, t. I.
, t. I, p. 178.
re du t. II. *Voyez* sur les quatre faux so-
élies) vus à Rome, le dernier discours du *Traité*
ores.
re au *P. Mersenne*, t. II, lett. 33.
urs de la *Méth*.

Bekmann, et se lia d'amitié avec Reneri et d'autres professeurs de l'université de Leyde, qui s'étaient empressés d'adopter ses doctrines. Sa correspondance avec le P. Mersenne, qui vint le visiter en Hollande, est remarquable par les nombreux problèmes de mathématiques et de physique que les deux savants amis se plaisaient à échanger entre eux. En 1630 Descartes apprit la mort de Kepler, dont les écrits ne lui avaient pas été inutiles. Dans la même année il fut invité pour un voyage à Constantinople en compagnie du comte de Marcheville, qui venait d'être nommé ambassadeur près de la Porte Ottomane; mais Descartes s'y refusa, et fit un voyage en Angleterre, ce que Baillet conjecture d'une lettre au P. Mersenne, où il parle des observations qu'il fit près de Londres sur l'aiguille aimantée d'un cadran (1). On ne sait pas exactement en quel lieu il passa l'année 1632; mais en 1633 on le trouve à Deventer; de là il revint à Amsterdam, où il résida pendant 1634. Dans cet intervalle, il étudia l'astronomie (2), et acheva son *Traité du Monde*, où il devait parler du mouvement de la terre.

Descartes renonça à l'impression de ce traité, à la nouvelle de la condamnation de Galilée. On a beaucoup blâmé le célèbre philosophe de n'avoir pas eu en cette circonstance le courage de ses opinions, et d'avoir montré une déférence peu méritoire aux décisions du saint-siége, contestables en matière d'astronomie. En effet, sa correspondance avec le P. Mersenne ne laisse pas malheureusement de doute sur la défaillance et la pusillanimité égoïste de l'auteur du *Discours de la Méthode*. « Je m'étois proposé, dit-il, de vous envoyer mon *Monde* pour vos étrennes; et il n'y a pas plus de quinze jours que j'étois encore tout résolu de vous en envoyer au moins une partie, si le tout ne pouvoit être transcrit pour ces temps-là. Mais je vous dirai que m'étant fait enquérir ces jours passés, à Leyde et à Amsterdam, si le *Système du Monde* de Galilée ne s'y trouveroit point, parce que j'avois appris qu'il avoit été imprimé en Italie l'année dernière, on m'a mandé qu'il étoit vrai que le livre avoit été imprimé, mais que tous les exemplaires en avoient été brûlés à Rome dans le même temps, et l'auteur condamné à quelque amende; ce qui m'a si fort étonné, que je me

(1) *Lettres*, tom. II.

(2) L'aspect de la voûte étoilée le faisait incliner vers l'astrologie, à juger par une de ses lettres au P. Mersenne, où il dit : « Je suis devenu si hardi, que j'ose maintenant chercher la cause de la situation de chaque étoile fixe. Car, encore qu'elles paraissent fort irrégulièrement eparses çà et là dans le ciel, je ne doute pourtant pas qu'il n'y ait entre elles un ordre naturel qui est régulier et déterminé. La connoissance de cet ordre est la clef et le fondement de la plus haute et plus parfaite science que les hommes puissent avoir touchant les choses materielles, d'autant que par son moyen on pourroit connoitre *a priori* toutes les diverses formes et essences des corps terrestres, au lieu que sans elle il nous faut contenter de les deviner *a posteriori* et par leurs effets. » t. II, *lettre* 67; Baillet, t. I. p. 234.

suis presque résolu de brûler tous mes papiers, ou du moins de ne les laisser voir à personne. Car, je n'ai pu m'imaginer qu'un homme qui est Italien et, qui plus est, très-bien venu du pape, à ce que j'apprends, ait pu être *criminalisé* pour autre chose que parce qu'il aura sans doute voulu établir le mouvement de la terre, que je sais bien avoir été autrefois contesté par quelques cardinaux. Mais je croyois avoir ouï dire que depuis ce temps-là on ne laissoit pas de l'enseigner publiquement, même dans Rome; et j'avoue que si ce sentiment du mouvement de la terre est faux, tous les fondements de ma philosophie le sont aussi, parce qu'il se démontre par eux évidemment. Il est tellement lié avec toutes les parties de mon traité, que je ne l'en saurois détacher sans rendre le reste tout défectueux. Mais, comme je ne voudrois pour rien au monde qu'il sortît de moi un discours où il se trouvât le moindre mot qui fût désapprouvé par l'Église, aussi aimé-je mieux le supprimer que de le faire paraître estropié » (1). — Dans une autre lettre, également adressée au P. Mersenne (janvier 1634), on lit ces passages, non moins caractéristiques : « Toutes les choses que j'expliquois dans mon traité, quoique je les crusse appuyées sur des démonstrations très-certaines, très-évidentes, je ne voudrois toutefois pour rien au monde les soutenir contre l'autorité de l'Église. Je sais qu'on pourroit dire que tout ce que les inquisiteurs de Rome ont décidé n'est pas incontinent un article de foi pour cela, et qu'il faut premièrement que le concile y ait passé; mais je ne suis point si amoureux de nos pensées, que de vouloir me servir de telles exceptions pour avoir le moyen de les maintenir. Le désir que j'ai de vivre en repos et de continuer la vie cachée que j'ai commencée fait que je suis plus content de me voir délivré de la crainte que j'avois d'acquérir plus de connoissances que je ne désire par le moyen de mon écrit, que je suis fâché d'avoir perdu le temps et la peine que j'ai employés à le composer » (2).

Voilà Descartes, l'homme du moment. S'il avait pu prévoir que le développement de sa doctrine de libre penseur le poserait un jour comme le chef du rationalisme, le plus rude ennemi de l'Église, il aurait à jamais brisé sa plume, à moins, ce qui est peu probable, qu'il ne fût pas de bonne foi dans son orthodoxie.

Le séjour de Descartes en Hollande se prolongea jusqu'en 1649 : dans cet intervalle, il composa ou revit presque tous ses travaux. Il résida al-

(1) *Lettre* du 20 novembre 1633.

(2) Baillet, t. I, p. 246-247. L'éclat que fit l'affaire de Galilée dans toute l'Europe engagea les prédicateurs protestants à y prendre part : pour la première fois ils se trouvèrent, dans cette circonstance, unis de sentiments avec les inquisiteurs romains. Descartes entrevoyait dans cet accord la possibilité du triomphe de la doctrine de Galilée. « Je ne suis point fâché, dit-il au P. Mersenne, que les ministres fulminent contre le mouvement de la terre : cela conviera peut-être nos prédicateurs à l'approuver. » Baillet, t. I, p. 253.

ternativement à La Haye, à Devent
Amsterdam, à Harlem, à Utrecht, à
mais son séjour favori était à Egmon
dans les environs d'Alkmaer. Il fit a
une excursion en Danemark avec
sieux, son disciple, et entreprit trois
de France (en 1644, 1647 et 1648) :
second voyage qu'il reçut du roi u
trois mille livres, et qu'il vit B. l
conseilla de faire des expériences
teur de l'air. En 1638 eut lieu le fam
tifique au sujet du livre de Ferm
mis et minimis, et *De Invention*
linearum curvarum, où l'on v
calcul infinitésimal. Fermat, le pl
thématicien de son temps, a
en guise de cartel à Descartes.
sentir l'omission de cette matière
métrie, et qu'il avait trouvé pour
des lignes courbes un procédé
celui que Descartes avait indiq
lettre au P. Mersenne (1). Mydo
furent dans ce duel les seconds
Pascal père et Roberval s'étaien
Fermat. Les témoins ou rapporte
Paris; et les deux antagonistes re
Toulouse, l'autre à Egmond. Le
avait été choisi par Descartes po
La victoire parut douteuse, ou, si
d'influence exercée par l'ar , el
côté de Fermat; car le P. rse
nonça point. Descartes et
taient jamais vus auparavant,
leurs amis, et le premier insi
réconciliation s'étendit aussi jus
conds, qui seuls s'étaient battus
d'écrits incisifs. Voilà ce qu'on
ler la *paix des géomètres* :
les maîtres, mais non entre
Descartes eut à soutenir d'autre
avec l'intendant Petit, au sujet de
avec Morin, sur la lumière; av
sur la géostatique; avec Roberval,
de la ligne appelée la *roulette* (2)

(1) Lettre 88 du t. III.

(2) Cette ligne est le chemin que fai
d'une roue, quand elle roule de son
naire, depuis que ce clou commence à
jusqu'à ce que par le roulement conti
soit revenu à terre après un tour ent
dans cette définition il faut supposer q
cercle parfait, le clou un point de la
la terre un plan uni. Le P. Mersenne a
temps essayé, mais vainement, de rés
mes qui se rattachent à ce mouvement
avec la ligne circulaire. Il en proposa
à Roberval : celui-ci démontra que l'e
lette est triple de la roue qui la form
rotula ou roulette, il proposa de l'ap
ou *cycloïdes*. Le P. Mersenne devait en
pendant un an, et proposa dans cet
blème à tous les géomètres. Voilà ce qu
mais il croyait qu'il en avait déjà été que
ment dans la correspondance entre
P. Mersenne, correspondance qui avait
à Roberval : de là une querelle de p

ur de théologie à Utrecht; enfin, il se plus d'une fois avec les sectes religieuses lande(1). Parmi les partisans ou disciples pendant son séjour en Hollande, il r Leroy ou Regius, professeur à l'uni- l'Utrecht; Bloemart et Bannius, prêtres ; Rivet, Mlle de Schurmans, Heern- hooten, Hooghelande, la célèbre prin- latine Élisabeth, etc. Parmi les livres envoya pour les soumettre à son juge- remarque le Traité des Côniques de scal (2), le traité de Desargues sur les sec- iques, le livre *De Cive* de Hobbes, etc., ajouter les pamphlets et les ouvrages de rse philosophique et religieuse.

en 1646 que la célèbre reine Christine , alors âgée de dix-neuf ans, manifesta le connaître personnellement Descartes. été avait été vivement piquée sur le rap- lui en avait fait l'ambassadeur de France m, M. Chanut. En février 1647 elle Descartes, qui lui avait déjà dédié ses de Philosophie, une dissertation *Sur* , qui fut plus tard publiée par les soins ier. Elle en fut si satisfaite qu'elle de toutes les particularités de la vie r. « M. Descartes, dit-elle à l'am- de France, est, autant que je puis écrit et par la peinture que vous le plus heureux de tous les hommes, me semble digne d'envie. Vous de l'assurer de la grande estime de lui (3). » La reine lui soumit questions, à savoir : si le monde est fini, souverain bien, etc.; les réponses à lui inspirèrent un véritable enthou- le 27 février 1649 elle lui fit, par faire de Chanut, marquer le désir de près d'elle, pour apprendre de lui la . Dès qu'elle connut l'intention de Des- envoya en Hollande l'amiral Flem- le conduire à Stockholm sur un l'État. Mais lorsque l'amiral, qui ne fit connaître officiellement, se pré- cartes, celui-ci, naturellement dé- de s'embarquer, sous prétexte qu'il réponse de l'ambassadeur de l'intervalle, Chanut fit un voyage , et en retournant à son poste il par la Hollande, à Egmont, pour lui l'illustre philosophe. Mais le Chanut à Paris s'étant prolongé, qui craignait l'arrivée de l'hiver, le 1er septembre 1649, et s'em- terdam avec son fidèle domes- Schlüter. Avant son départ il mit ordre à ses affaires (1), comme s'il avait eu le pressentiment de sa fin prochaine, et, à la prière de son ami Bloemart, il laissa faire son portrait par un peintre. Il arriva à Stockholm au commencement du mois d'octobre; il descendit chez madame Chanut, qui attendait le retour de son mari. Le lendemain de son arrivée, il alla présenter ses hommages à la reine. A la seconde entrevue, qui eut lieu le surlendemain, Christine lui offrit des titres de noblesse suédoise et une dignité dans le royaume; mais Descartes refusa poliment ces offres. Prenant alors des mesures pour commencer ses leçons de philosophie, la reine choisit pour cette étude la première heure après son lever, et pria Descartes de se trouver dans la bibliothèque royale tous les matins à cinq heures. Christine le dispensa en même temps de tout le cérémonial de cour, dispense qu'il avait fait demander comme une grâce par l'intermédiaire de son ami l'historien Freinshemius. Mais avant de commencer leurs exercices du matin, elle voulait qu'il prît un mois ou six semaines pour se familiariser avec les mœurs du pays et le caractère de ses habitants. Ses lettres à la princesse Élisabeth et à l'abbé Picot témoignent de l'accueil favorable qu'il avait reçu de la reine : « Je me crois, écrivait-il, plutôt à Paris qu'à Stockholm. » Cependant, un mois après, il était déjà fatigué de l'oisiveté dans laquelle il était retenu par la reine, qui ne semblait l'avoir fait venir que pour la divertir. La cour n'était occupée que de réjouissances pour fêter la paix de Münster, qui mit fin à la guerre de Trente Ans, où Descartes avait fait ses débuts. La reine, ne pouvant obtenir de lui qu'il dansât des ballets, l'engagea à composer des vers français pour la circonstance. On dit qu'il s'en acquitta d'une manière très-heureuse (2). Il était du reste lui-même très-jaloux de ses succès, et il voyait avec dépit la reine étudier le grec en même temps que la philosophie. On rapporte que s'étant trouvé à une des leçons que le docte Isaac Vossius faisait à la reine, il lui échappa de dire qu'il « s'étonnait que Sa Majesté s'amusât à ces bagatelles; que pour lui, il en avait

reconnut lui-même que l'honneur en et à Roberval.

controverses Baillet, t. II.

pas croire que Blaise Pascal, alors un , fût l'auteur de ce traité : il l'attri-

lettres manuscrites (11 mai 1647).

(1) « Il disposa deux coffres de ses hardes et de ses papiers pour la Suède, et du reste il fit une malle, qu'il envoya en dépôt à Leyde, chez M. de Hooghelande, avec une lettre, du 30 août, pour le prier de faire ouvrir la malle en sa présence et en celle de M. Berghen, aux premières nouvelles qu'il recevrait de sa mort. Il lui marquait dans une autre lettre, qu'il avait enfermée dans la malle, qu'il n'avait pas voulu faire de testament, pour ne donner lieu à aucune dispute; mais qu'il laissait à ses héritiers tout ce qu'ils pourraient trouver en France qui lui appartenait. Il en exceptait seulement trois contrats de constitutions de rentes, qu'il avait transportés à l'abbé Picot depuis deux ans, et qui pour cette raison ne lui appartenaient plus. Il leur abandonnait nommément la succession de son oncle maternel, mort depuis un an; mais il leur fit dire qu'ils n'avaient rien à prétendre de lui dans toute la Hollande, leur déclarant qu'il n'y laissait rien qui fût à lui de la valeur d'un teston. » (Baillet, *Vie de Descartes*, t. II, p. 386.)

(2) Baillet, t. II, p. 395

suis presque résolu de brûler tous mes papiers, ou du moins de ne les laisser voir à personne. Car, je n'ai pu m'imaginer qu'un homme qui est Italien et, qui plus est, très-bien venu du pape, à ce que j'apprends, ait pu être *criminalizé* pour autre chose que parce qu'il aura sans doute voulu établir le mouvement de la terre, que je sais bien avoir été autrefois contesté par quelques cardinaux. Mais je croyois avoir ouï dire que depuis ce temps-là on ne laissoit pas de l'enseigner publiquement, même dans Rome; et j'avoue que si ce sentiment du mouvement de la terre est faux, tous les fondements de ma philosophie le sont aussi, parce qu'il se démontre par eux évidemment. Il est tellement lié avec toutes les parties de mon traité, que je ne l'en saurois détacher sans rendre le reste tout défectueux. Mais, comme je ne voudrois pour rien au monde qu'il sortît de moi un discours où il se trouvât le moindre mot qui fût désapprouvé par l'Église, aussi aimé-je mieux le supprimer que de le faire paraître estropié » (1). — Dans une autre lettre, également adressée au P. Mersenne (janvier 1634), on lit ces passages, non moins caractéristiques : « Toutes les choses que j'expliquois dans mon traité, quoique je les crusse appuyées sur des démonstrations très-certaines, très-évidentes, je ne voudrois toutefois pour rien au monde les soutenir contre l'autorité de l'Église. Je sais qu'on pourroit dire que tout ce que les inquisiteurs de Rome ont décidé n'est pas incontinent un article de foi pour cela, et qu'il faut premièrement que le concile y ait passé; mais je ne suis point si amoureux de nos pensées, que de vouloir me servir de telles exceptions pour avoir le moyen de les maintenir. Le désir que j'ai de vivre en repos et de continuer la vie cachée que j'ai commencée fait que je suis plus content de me voir délivré de la crainte que j'avois d'acquérir plus de connoissances que je ne désire par le moyen de mon écrit, que je suis fâché d'avoir perdu le temps et la peine que j'ai employés à le composer » (2).

Voilà Descartes, l'homme du moment. S'il avait pu prévoir que le développement de sa doctrine de libre penseur le poserait un jour comme le chef du rationalisme, le plus rude ennemi de l'Église, il aurait à jamais brisé sa plume, à moins, ce qui est peu probable, qu'il ne fût pas de bonne foi dans son orthodoxie.

Le séjour de Descartes en Hollande se prolongea jusqu'en 1649 : dans cet intervalle, il composa ou revit presque tous ses travaux. Il résida al-

(1) *Lettre* du 20 novembre 1633.

(2) Baillet, t. I, p. 246-247. L'éclat que fit l'affaire de Galilée dans toute l'Europe engagea les prédicateurs protestants à y prendre part : pour la première fois ils se trouvèrent, dans cette circonstance, unis de sentiments avec les inquisiteurs romains. Descartes entrevoyait dans cet accord la possibilité du triomphe de la doctrine de Galilée. « Je ne suis point fâché, dit-il au P. Mersenne, que les ministres fulminent contre le mouvement de la terre : cela conviera peut-être nos prédicateurs à l'approuver. » Baillet, t. I, p. 283.

ternativement à La Haye, à
Amsterdam, à Harlem, à Utrecht, a
mais son séjour favori était à Egmon
dans les environs d'Alkmaer. Il fit a
une excursion en Danemark avec
sieux, son disciple, et entreprit troi
de France (en 1644, 1647 et 1648) :
second voyage qu'il reçut du roi u
trois mille livres, et qu'il vit B. Pa
conseilla de faire des expériences
teur de l'air. En 1638 eut lieu le
tifique au sujet du livre de Fer
mis et minimis, et *De Invention*
linearum curvarum, où l'on v
calcul infinitésimal. Fermat, le pl
thématicien de son temps, avait en
en guise de cartel à Descartes.
sentir l'omission de cette matière
métrie, et qu'il avait trouvé p
des lignes courbes un procéde
celui que Descartes avait indiq
lettre au P. Mersenne (1). Mydo
furent dans ce duel les seconds
Pascal père et Roberval s' [illegible]
Fermat. Les témoins ou r[illegible]
Paris; et les deux ant[illegible]
Toulouse, l' [illegible] à l[illegible]. Le
avait été [illegible] [illegible]cartes po
La victoire [illegible] [illegible], ou, si
d'influence [illegible] [illegible]ié, el
côté de Fermat; car le P. [illegible]
nonça point. Descartes et [illegible]
taient jamais vus [illegible] [illegible]
leurs amis, et le [illegible] insist
réconciliation s'[illegible] [illegible]
conds, qui seuls [illegible] [illegible]
d'écrits incisifs. Voilà ce qu'on
ler la *paix des géomètres* : el
les maîtres, mais non entre le
Descartes eut à soutenir d'autre
avec l'intendant Petit, au sujet de
avec Morin, sur la lumière; a
sur la géostatique; avec Roberval,
de la ligne appelée la *roulette* (2).

(1) Lettre 88 du t. III.

(2) Cette ligne est le chemin que fai
d'une roue, quand elle roule de son
naire, depuis que ce clou commence à
jusqu'à ce que par le roulement conti
soit revenu à terre après un tour ent
dans cette définition il faut supposer q
cercle parfait, le clou un point de la
la terre un plan uni. Le P. Mersenne a
temps essayé, mais vainement, de ré
mes qui se rattachent à ce mouvement
avec la ligne circulaire. Il en proposa
à Roberval : celui-ci démontra que l'e
lette est triple de la roue qui la form
rotula ou roulette, il proposa de l'ap
ou *cycloides*. Le P. Mersenne devait en
pendant un an, et proposa dans cet
blème à tous les géomètres. Voilà ce qu
mais il croyait qu'il en avait déjà été qu
ment dans la correspondance entre
P. Mersenne, correspondance qui avait
à Roberval : de là une querelle de p

à Utrecht: il se

[illegible] où disciples

[illegible] séjour en Hollande. Il

[illegible] Regius.

[illegible] , concours

[illegible] Parmi les livres

[illegible] les soumettre à son juge-

[illegible] Traité des Côniques de

[illegible] de Desargues sur les sec-

le livre *de Cive* de Hobbes, etc.,

les pamphlets et les ouvrages de

philosoph[illegible] religieuse.

[illegible]

[illegible] Descartes.

[illegible] vivement piquée sur le rap-

[illegible] l'ambassadeur de France

[illegible] En février 1647

[illegible] avait déjà

[illegible] une

[illegible]

[illegible] de la vie

[illegible] dit-elle à l'am-

[illegible], est, a[illegible] que je puis

[illegible] par la [illegible] que vous

[illegible] des hommes,

[illegible] Vous

[illegible] » La [illegible]

[illegible] oir : si le monde est fini,

[illegible], etc.; les réponses à

[illegible] pirèrent un véritable enthou-

[illegible] février 1649 elle lui fit, par

de Chanut, marquer le désir de

d'elle, pour apprendre de lui la

[illegible] qu'elle connut l'intention de Des-

[illegible] en Hollande l'amiral Flem-

conduire à Stockholm sur un

[illegible] lorsque l'amiral, qui ne

[illegible] connaître officiellement, se pré-

[illegible], celui-ci, naturellement dé-

[illegible] s'embarquer, sous prétexte qu'il

[illegible] de l'ambassadeur de

[illegible], Chanut fit un voyage

[illegible] retournant à son poste il

la Hollande, à Egmont, pour

[illegible] l'illustre philosophe. Mais le

[illegible] à Paris s'étant prolongé,

[illegible] l'arrivée de l'hiver,

[illegible] septembre 1649, et s'em-

avec son fidèle domes-

[illegible]. Avant son départ il mit ordre à ses affaires (1), comme s'il avait eu le pressentiment de sa fin prochaine, et, à la prière de son ami Bloemart, il laissa faire son portrait par un peintre. Il arriva à Stockholm au commencement du mois d'octobre; il descendit chez madame Chanut, qui attendait le retour de son mari. Le lendemain de son arrivée, il alla présenter ses hommages à la reine. A la seconde entrevue, qui eut lieu le surlendemain, Christine lui offrit des titres de noblesse suédoise et une dignité dans le royaume; mais Descartes refusa poliment ces offres. Prenant alors des mesures pour commencer ses leçons de philosophie, la reine choisit pour cette étude la première heure après son lever, et pria Descartes de se trouver dans la bibliothèque royale tous les matins à cinq heures. Christine le dispensa en même temps de tout le cérémonial de cour, dispense qu'il avait fait demander comme une grâce par l'intermédiaire de son ami l'historien Freinshemius. Mais avant de commencer leurs exercices du matin, elle voulait qu'il prît un mois ou six semaines pour se familiariser avec les mœurs du pays et le caractère de ses habitants. Ses lettres à la princesse Élisabeth et à l'abbé Picot témoignent de l'accueil favorable qu'il avait reçu de la reine : « Je me crois, écrivait-il, plutôt à Paris qu'à Stockholm. » Cependant, un mois après, il était déjà fatigué de l'oisiveté dans laquelle il était retenu par la reine, qui ne semblait l'avoir fait venir que pour la divertir. La cour n'était occupée que de réjouissances pour fêter la paix de Münster, qui mit fin à la guerre de Trente Ans, où Descartes avait fait ses débuts. La reine, ne pouvant obtenir de lui qu'il dansât des ballets, l'engagea à composer des vers français pour la circonstance. On dit qu'il s'en acquitta d'une manière très-heureuse (2). Il était du reste lui-même très-jaloux de ses succès, et il voyait avec dépit la reine étudier le grec en même temps que la philosophie. On rapporte que s'étant trouvé à une des leçons que le docte Isaac Vossius faisait à la reine, il lui échappa de dire qu'il « s'étonnait que Sa Majesté s'amusât à ces bagatelles; que pour lui, il en avait

[illegible] lui-même que l'honneur en [illegible] et à Roberval.

[illegible] controverses Baillet, t. II.

[illegible] croire que Blaise Pascal, alors un [illegible] l'auteur de ce traité : il l'attri-

[illegible] manuscrites (11 mai 164[illegible]).

(1) « Il disposa deux coffres de ses hardes et de ses papiers pour la Suède, et du reste il fit une malle, qu'il envoya en dépôt à Leyde, chez M. de Hooghelande, avec une lettre, du 30 août, pour le prier de faire ouvrir la malle en sa présence et en celle de M. Berghen, aux premières nouvelles qu'il recevrait de sa mort. Il lui marquait dans une autre lettre, qu'il avait enfermée dans la malle, qu'il n'avait pas voulu faire de testament, pour ne donner lieu à aucune dispute; mais qu'il laissait à ses héritiers tout ce qu'ils pourraient trouver en France qui lui appartenait. Il en exceptait seulement trois contrats de constitutions de rentes, qu'il avait transportés à l'abbé Picot depuis deux ans, et qui pour cette raison ne lui appartenaient plus. Il leur abandonnait nommément la succession de son oncle maternel, mort depuis un an; mais il leur fit dire qu'ils n'avaient rien à prétendre de lui dans toute la Hollande, leur déclarant qu'il n'y laissait rien qui fût à lui de la valeur d'un teston. » (Baillet, *Vie de Descartes*, t. II, p. 386.)

(2) Baillet, t. II, p. 395

appris tout son soûl dans le collége, étant petit garçon; mais qu'il se savait bon gré d'avoir tout oublié lorsqu'il était parvenu à l'âge de raison ». Un semblable discours était fait pour blesser profondément les érudits nationaux, et devait paraître au moins étrange à la reine. Cependant Christine ne lui retira pas son estime; elle redoubla, au contraire, d'instances pour le fixer dans ses États, et alla jusqu'à lui offrir, par l'intermédiaire de Chanut, une riche seigneurie dans la Poméranie, dont le climat était plus doux que celui de la Suède. Mais une maladie de l'ambassadeur retarda la négociation de cette affaire, et dans cet intervalle Descartes tomba lui-même malade, par suite d'un refroidissement. Ses visites au château étaient devenues plus fréquentes depuis que la reine l'avait chargé de tracer les statuts d'une Académie des Sciences à Stockholm, académie dont, sur l'insistance même de Descartes, les étrangers devaient être exclus. Ce fut en rentrant chez lui, à la sortie d'une des conférences au sujet de cette nouvelle fondation, que Descartes fut saisi de tous les symptômes d'une pneumonie. Malgré sa fièvre, il voulut, pendant la fête de la Purification de la sainte Vierge, communier dans la chapelle de l'hôtel de l'ambassade. Le soir il fut obligé de se mettre au lit, qu'il ne quitta plus. Voici comment le grand philosophe, qui ne voyait dans la philosophie d'autre utilité que de perfectionner la médecine et de prolonger la vie, sut se gouverner dans sa maladie. Il ne voulut d'abord admettre auprès lui aucun médecin : la reine lui envoya alors le docteur Weulles, praticien habile, autant qu'il est permis de le juger d'après ses prescriptions. Celui-ci apprit, par la bouche de Chanut, que le malade dès le premier jour n'avait voulu prendre ni remède, ni nourriture, ni même aucune tisane ou autre boisson; qu'il avait presque toujours été assoupi jusqu'à la fin du second jour sans sentir son mal; que dans les intervalles de son réveil on lui avait proposé la saignée comme un remède nécessaire, mais qu'il l'avait toujours refusée, ne croyant avoir qu'un rhumatisme. (1) » Ce fut le troisième jour que le docteur Weulles vint le visiter, par ordre de la reine : il lui trouva de l'inflammation dans les poumons, accompagnée d'une fièvre violente, et jugea avec raison une saignée nécessaire. Mais le malade, qui avait raisonné son mal et le remède, rejeta obstinément la saignée, alleguant que « cette opération abrège nos jours, et qu'il avait vécu quarante ans en santé sans la faire (1) ». Le quatrième jour, même résistance de la part du malade, qui dans les moments de délire disait aux assistants : « Messieurs, épargnez le sang français; » et il renvoya le médecin « pour mourir avec plus de contentement ». Dans les intervalles de lucidité, son ami l'ambassadeur le conjurait de céder; mais le malade répondait invariablement « qu'il fallait attendre que le mal vînt en maturité, pour délibérer sur les moyens ». Le cinquième et la sixième jour la fièvre atteignit le plus haut degré d'intensité; elle diminua le lendemain; enfin, le huitième jour le délire avait cessé. « Le malade reconnut, dit Baillet, qu'il s'était trompé; il marqua la cause de son erreur, et il témoigna sans détour à M. et Mme Chanut que la soumission qu'il avait pour les ordres de Dieu lui faisait croire que ce souverain arbitre de la vie et de la mort avait permis que son esprit demeurât si longtemps embarrassé dans les ténèbres, de peur que ses raisonnements ne se trouvassent pas assez conformes à la [illegible] que le Créateur avait de disposer de sa [illegible] conclut que puisque Dieu lui r[illegible] libre de sa raison, il lui permettait [illegible] ce qu'elle lui dictait. C'est pourq[illegible] saigner de son propre mouvement par [illegible] gien de M. l'ambassadeur, vers les h[illegible]eures du matin (2). » Mais cett[illegible] tard, et par cela même in[illegible] après le malade envoya dire [illegible] rait réitérer la saignée, « sur ce [illegible] secrétaire de l'ambassade, et [illegible] de M. l'ambassadeur, lui avaient [illegible] qu'on lui avait tiré n'était que [illegible] médecins voulaient s'y oppo[illegible] congédia tous, et fit chercher son [illegible] père Viogué. Six heures après la [illegible]gnée, il poussa un sanglot qui [illegible] respiration entrecoupée; en même [illegible]pectoration devint difficile et mêlée de [illegible] le soir, il demanda qu'on lui fît infuser [illegible] dans du vin pour se procurer un v[illegible]ment (3) : c'était se [illegible] coup. Le [illegible] Weulles en jugea ai[illegible] pouvant vaincre l'o[illegible] l'abandonna à son sort. [illegible] augmenta; vers le matin le [illegible] parer par son domestique des [illegible] qu'il craignait que ses bo[illegible] sent s'il continuait à ne pre[illegible] lons, et s'il ne donnait de l'occu[illegible] mac et aux viscères pour [illegible] leur état ». Après avoir ma[illegible] eut vers trois heures du [illegible] ments de calme qui précèdent [illegible]minaison fatale; pendant [illegible] porter du lit dans un fauteuil, [illegible] faillance, et une heure après il [illegible]

(1) Baillet, t. II, p. 417. A cette occasion, qu'il me soit permis de faire connaître un détail curieux et authentique sur la dernière maladie d'un philosophe également célèbre et compatriote de Descartes. François de Lamennais, atteint de la maladie (une pleurésie qui l'enleva, s'est il persuadé qu'il avait la goutte remontée à l'estomac, et il voulait à toute force faire partager sa conviction à ceux qui l'entouraient de soins; il ne fallut rien moins que l'autorité d'un de nos plus habiles professeurs de la Faculté de Médecine de Paris pour lui faire changer d'avis; mais alors il était déjà trop tard.

(1) Baillet, t. II, p. 419.
(2) *Ibid.*, 420.
(3) *Ibid.*, p. 421.

vivre, à l'âge de cinquante-trois ans dix mois.

La reine Christine pleura sincèrement celui qu'elle aimait à appeler son *illustre maître* (1); elle voulait le faire déposer dans la sépulture des rois de Suède; mais Chanut, exécutant sans doute les dernières volontés du défunt, le fit inhumer sans pompe dans le cimetière de l'hôpital des Orphelins, où l'on enterrait les étrangers catholiques. Quelques années après, ses cendres furent transportées en France et solennellement déposées dans l'église Saint-Étienne du Mont à Paris. En 1793, la Convention, sur la proposition de Jos. Chénier, décréta la translation des cendres de Descartes au Panthéon. En 1800 elles furent portées au Musée des Monuments français, dans l'ancien couvent des Petits-Augustins; enfin, lors de la fermeture de cet établissement, elles furent déposées, le 26 février 1819, dans l'église de Saint-Germain-des-Prés, où on les voit encore avec l'inscription latine de Chanut.

D'après le portrait tracé par son disciple et biographe, Baillet, Descartes avait la taille petite, [illegible] bien prise, la tête grosse, le front large et couvert de cheveux noirs jusqu'aux sourcils (2), la lèvre inférieure un peu proéminente. Sa barbe, [illegible], commença à blanchir vers quarante-trois ans. A la même époque il commença à faire usage de la perruque: on lui en trouva quatre à sa mort. Il se servait de la perruque comme d'un préservatif contre les rhumes et autres maux [illegible]. La sobriété lui était naturelle; il buvait [illegible] de vin, et se contentait d'un repas frugal; il préférait les légumes aux viandes, comme [illegible] faciles à digérer, et aimait particulièrement [illegible] frite avec des œufs couvés depuis [illegible] dix jours. Il restait longtemps au lit, et dormait beaucoup en toute saison et en tout [illegible]. A son réveil, il méditait couché, et ne se [illegible] qu'à demi-corps par intervalles pour [illegible] ses pensées. Lorsque ses amis lui parlaient des honneurs et des richesses qu'on pou[illegible] se procurer par le moyen de l'esprit et du [illegible], il leur disait que pour ce qui le regardait [illegible], « son genre d'étude n'était propre [illegible] faire des gueux et à s'attirer des ennemis; [illegible] pour travailler à sa fortune il fallait écrire [illegible] selon les préjugés du vulgaire, et non [illegible]prendre de les combattre (3) ».

[illegible] ne s'était jamais marié; mais il eut [illegible] hollandaise une fille naturelle, ap[illegible] (née à Deventer, le 9 juillet 1635); [illegible] à la faire élever avec soin en France [illegible] direction de madame du Tronchet, lors[illegible] mourut de la scarlatine, à l'âge de cinq ans; il la pleura avec tendresse, et répéta à ses amis que la perte de cette enfant lui avait causé le plus grand regret qu'il eût jamais senti de sa vie (1). L'ambassadeur français à Stockolm fit l'inventaire des papiers de Descartes, et les envoya en France à Clerselier, son beau-frère. Le bateau qui les apportait de Rouen chavira près du port de l'École à Paris (dans le voisinage du Louvre): ces papiers, enfermés dans une caisse, restèrent trois jours au fond de l'eau, au bout desquels on les retrouva à quelque distance de l'endroit où le bateau avait péri. Pour les faire sécher, on les étendit dans des chambres aérées, et ce travail, confié à des domestiques, ne put se faire sans beaucoup de désordre. Ce désordre est surtout sensible dans les *Lettres*, qui furent publiées par Clerselier, Paris, 1657-1667, 3 vol. in-4°; nouv. édit., 1724, 6 vol. in-12.

Ouvrages de Descartes. — Ils ont été pour la première fois recueillis et publiés en latin à Amsterdam, 1670-83, 8 vol. in-4°; édités en 1692-1701 et 1713, 9 vol. in-4°, et à Paris, 1724-29, 13 vol. in-12. M. Cousin en a donné une nouvelle édition; Paris (Levrault), 1824-26, 11 vol. in-8°. Un choix des œuvres de Descartes par M. Jules Simon a paru en 1843, Paris (Charpentier), et un autre (*Œuvres morale et philosophiques*), par Aimé Martin, réimprimé en 1855, Paris (Firmin Didot). Voici une analyse succincte des écrits les plus connus et le plus souvent réimprimés de Descartes.

Essais de Philosophie ou *Discours de la Méthode*. Les quatre traités qui composent ces *Essais* parurent pour la première fois à Leyde, 1637, in-8°, mais sous un autre titre que celui que l'auteur avait envoyé au Père Marsenne pour l'édition qu'on en voulait faire à Paris. Ils furent publiés sous le titre définitif de *Discours de la Méthode pour bien conduire sa raison et rechercher la vérité dans les sciences. Plus, la Dioptrique, les Météores et la Géométrie, qui sont des essais de cette méthode*; in-4°. L'abbé de Courcelles en fit une traduction latine, revue par Descartes; Amsterdam, 1644, in-4°. Le dessein de Descartes n'était pas d'y enseigner toute la méthode, mais « de n'en proposer que ce qu'il estimoit suffisant pour faire juger que les nouvelles opinions qui se verroient dans la Dioptrique et dans les Météores n'étoient point conçues à la légère et qu'elles valoient peut-être la peine d'être examinées (2) ». Le célèbre *Discours de la Méthode*, qui renferme la logique du cartésianisme, commence par des considérations générales sur les sciences. L'auteur établit ensuite les principales règles qu'il avait cherchées pour son usage dans la conduite de sa raison. Ces règles sont : « 1° de ne recevoir jamais aucune chose pour vraie que je ne la connoisse évidemment être telle: c'est-à-dire d'éviter soigneusement la précipitation et la prévention, et de ne

(1) [illegible] que deux ans plus tard la reine Christine abjura le protestantisme. Dans un certificat signé [illegible] et portant la date de 1666, elle reconnaît que [illegible] beaucoup contribué à sa glorieuse conver[illegible], t. II, p. 428.

(2) [illegible] mode de porter les cheveux aplatis sur le [illegible] encore aujourd'hui chez les paysans bas-[illegible]

(3) [illegible], t. II, p. 446.

(1) Baillet, t. II, p. 89-90.

(2) *Lettres de Descartes*, t. I, p. 814.

comprendre rien de plus en mes jugements que ce qui se présenteroit si clairement et si distinctement à mon esprit que je n'eusse aucune occasion de le mettre en doute; 2° de diviser chacune des difficultés que j'examinerois en autant de parcelles qu'il se pourroit, et qu'il seroit réquis pour les mieux résoudre; 3° de conduire par ordre mes pensées, en commençant par les objets les plus simples et les plus aisés à connoître, pour monter peu à peu, comme par degrés, jusques à la connaissance des plus composés, et supposant même de l'ordre entre ceux qui ne procèdent point naturellement les uns des autres; 4° de faire partout des dénombrements si entiers et des revues si générales que je fusse assuré de ne rien omettre. »

C'est peut-être moins le philosophe que le géomètre qui se révèle dans ces règles de conduite appliquées à la recherche de la vérité. L'auteur établit ensuite quelques maximes de morale, qu'il a déduites de sa méthode. Puis, par une série d'arguments puisés à la même source, il s'attache à prouver l'existence de Dieu et de l'âme humaine, qui sont le fondement de la métaphysique. De là il arrive à traiter successivement diverses questions de physique et de physiologie, et essaye de faire ressortir la différence qui existe entre l'âme de l'homme et celle des bêtes. Enfin, il donne quelques indications qu'il croit nécessaires pour aller plus avant dans la recherche de la nature, et il finit en déclarant que toutes ses vues ne tendent qu'à l'utilité du prochain, mais qu'il est « très-éloigné de vouloir jamais s'appliquer à ce qui ne peut être utile aux uns qu'en nuisant aux autres, ne demandant pour toute reconnaissance à ceux qui doivent profiter de ses recherches, que la liberté de jouir de son loisir sans trouble ».

L'apparition du *Discours de la Méthode* fut un événement. Ce discours a été considéré avec raison comme la logique de la philosophie de Descartes; et les traités qui suivent en sont comme la pierre de touche.

La *Dioptrique* est le premier essai de la méthode. L'auteur l'a partagée en dix parties, qui sont autant de discours sur la lumière, sur la réfraction, sur l'œil et les sens, sur les images qui se forment au fond de l'œil, sur la vision, sur les lunettes et la taille des verres. Son but était de montrer que par le moyen de sa philosophie on peut facilement arriver à la connaissance des arts qui sont utiles à la vie. C'est dans ce traité que Descartes se sert de ses ovales pour la résolution d'un curieux et difficile problème optique. Ce problème consiste à déterminer quelle forme doit avoir la surface qui sépare deux milieux de différente densité, pour que tous les rayons qui partent d'un même point soient renvoyés par la réfraction dans un autre ou rendus parallèles ou divergents comme s'ils venaient d'un point donné. La solution qu'en donne Descartes est complète : elle va jusqu'à comprendre les cas où la réfraction se change en réflexion.

C'est dans le traité d'*Optique* que Descartes indique, entre autres, le rapport constant qui existe pour le même milieu entre le sinus de l'angle d'incidence et le sinus de l'angle de réfraction. Ce rapport se trouve déjà nettement indiqué dans l'*Optica* de Kepler, publié en 1604, et bien avant cet homme illustre dans un traité d'*Optique* de Ptolémée, encore inédit (La Bibliothèque impériale en possède en manuscrit une traduction latine). Ce n'est donc pas à Descartes que revient, comme on l'a soutenu, l'honneur de cette découverte.

Les *Météores* forment le second essai de la méthode. Le traité est, comme le précédent, divisé en dix parties ou chapitres. L'auteur y parle des corps terrestres, des vapeurs et exhalaisons, du sel, des vents, des nues, de la pluie, de la neige et de la grêle; des tempêtes, de la foudre, de l'arc-en-ciel, de la couleur des nuages, des cercles ou couronnes qui paraissent quelquefois autour des astres; des parhélies ou apparitions de plusieurs soleils. Ce traité des *Météores* fut composé à l'occasion des parhélies observées à Rome au mois de mars 1629. L'auteur y donne le premier une explication rationnelle du phénomène de l'arc-en-ciel.

La *Géométrie*, en trois livres, forme le dernier des trois essais de la méthode de Descartes. L'auteur mit peu de temps à le composer : il l'écrivit, comme il le dit lui-même dans une lettre au P. Mersenne, pendant qu'on imprimait ses *Météores*. Il s'y proposa de faire comprendre par voie de démonstration qu'il a trouvé beaucoup de choses qui étaient ignorées avant lui; et en insinuant qu'on pouvait en découvrir beaucoup d'autres, il excitait implicitement les hommes à la recherche de la vérité. On lui reprochait, comme à Aristote, d'avoir été obscur à dessein. En effet Descartes lui-même ne cherche pas à s'en excuser : « J'ai omis dans ma *Géométrie*, dit-il, beaucoup de choses qui pouvoient y [illegible] ajoutées pour la facilité de la p[illegible] Tout [illegible] je puis assurer que je n'av[illegible] sein, excepté le cas de [illegible] blié. Mais j'avois prévu que [illegible] se vantent de sçavoir tout n'auroi[illegible] de dire que je n'avois rien écrit qu[illegible] sçu auparavant, si je me fusse re[illegible] telligible pour eux (1). » Dans une [illegible] il ajoute : « J'ai t[illegible], par La [illegible] Les *Météores*, [illegible] est meilleure que [illegible] prétends l'avoir d[illegible] Ce traité parut, comme les [illegible] bord en français; l'auteur se servit de c[illegible] plutôt que du latin, « parce que ceux, qui ne se servent que de leur raison [illegible] toute pure jugeront mieux de mes opinions [illegible] ceux qui ne croient qu'aux livres anciens ».

(1) *Lettre*, t. III. p. 400.

cartes r d'a l'al-
à la
en de l'ex
la toujours seu-
le la courbe et son
rangé dans
qu'on ne
d'un nouveau continu par
le c . et on les appelait *méca-*
s sa *Géométrie*, cette er-
ant une distinction plus
géométriques et les autres
(1). *vales* de Descartes sont un
les p quables de son génie
courbes décrites à l'i-
e et de l'hyperbole rapportées
toutes ses découvertes
le plus de plaisir et
importance, c'est
mination des tan-
les problèmes,
en g il n'en est
é , et c'est
la solu-
époque, s'occupa
et l'énonça dans
La querelle
les deux grands
si Descartes eût
l'eût remplacé

...urs de la Méthode est la logique philosophique de Descartes, les en sont pour ainsi dire la dialec- parurent d'abord en latin, sous le *...ationes de prima philosophia, ubi ...entia et animæ immortalitate, etc.*; Joly), 1641, in-8°. En 1647, le duc donna une traduction française, par l'auteur, qui fit au texte ns. Descartes avait travaillé à ant ans, et il ne se décida de quelques théo- du P. Mersenne les divisa en six médita- première, il indique comment douter de toutes choses, jusqu'à de meilleurs fondements dans ceux que nous connaissons jus- Il m e que l'utilité de ce doute rer de toutes sortes de pré- esprit des sens, et à faire plus douter des choses que être véritables. Dans la il fait voir que l'esprit, usant r de toutes choses, ne peut douter de sa propre existence; de là le fameux axiome de *cogito, ergo sum*, qui lui sert à distinguer les choses qui relèvent de l'esprit de celles qui appartiennent au corps. Et pour suivre l'ordre des géomètres, il essaye d'abord de donner une idée bien nette de la nature de l'esprit humain, distincte de celle du corps.

Dans la troisième Méditation, il explique assez au long son principal argument pour prouver l'existence de Dieu. Il la déduit de l'idée d'un être infini et souverainement parfait. — Dans la quatrième Méditation, il montre que toutes les choses que nous concevons fort clairement et fort distinctement sont toutes vraies. Il explique comment par la nature de l'erreur il n'entend point le péché qui se commet dans la poursuite du bien et du mal, mais seulement l'erreur qui se trouve dans le discernement du vrai et du faux. Ainsi, l'auteur a soin d'avertir qu'il ne faut point appliquer ses raisonnements à la foi ou à la conduite de la vie, mais seulement à celles qui regardent les vérités spéculatives, et qui peuvent être connues à l'aide de la seule lumière naturelle. Cette distinction sauva le philosophe des foudres de l'Église. — Dans la cinquième Méditation, il explique la nature corporelle, et revient sur l'existence de Dieu par un nouvel argument, dont la difficulté se trouve levée dans ses réponses aux premières objections. Il essaye d'y faire voir comment la certitude même des démonstrations géométriques dépend de la connaissance de Dieu. — Dans la sixième et dernière Méditation, il distingue l'action de l'entendement de celle de l'imagination, et en indique les caractères essentiels. Il montre que si l'âme est distincte du corps, elle lui est néanmoins si étroitement unie qu'elle ne forme avec lui qu'une même chose (*unum quid*). Il expose ensuite les erreurs qui proviennent des sens, avec les moyens de les éviter; enfin, il examine les raisons desquelles on peut conclure l'existence des choses matérielles, non pas qu'il jugeât ces raisons fort utiles pour prouver ce qu'aucun des sens n'a jamais nié, savoir qu'il y a un monde, que les hommes ont un corps, etc., mais parce qu'en les considérant de près on arrive à se convaincre qu'elles sont moins évidentes que celles qui nous conduisent à la connaissance de Dieu et de notre âme : celles-ci sont les plus certaines de toutes les connaissances de l'esprit humain.

Descartes fit suivre ses *Méditations* des *Objections* qu'on lui avait faites ou qu'il s'était fait adresser lui-même. Les premières objections avaient pour auteur Caterus, prêtre à Alcmaer; les secondes sont du P. Mersenne; les troisièmes de Hobbes, disciple de Descartes; les quatrièmes d'Arnaud; les cinquièmes de Gassendi; les sixièmes de divers théologiens et philosophes; enfin, les septièmes sont de Descartes lui-même, sous forme de *Dissertations touchant la philosophie première*.

Les *Principes de Philosophie* parurent en

des courbes fut plus tard modifiée ...pela les unes algébriques, les autres

, t. I, p. 103 et suiv.

latin, à Amsterdam (Elzevier), 1644, in-8°. Cet ouvrage, qu'il voulait d'abord intituler *Summa Philosophiæ*, et qu'il dédia à la princesse Élisabeth, fille aînée de l'électeur palatin Frédéric V, comprend quatre parties : la première expose les principes de la connaissance humaine, qui ont été déjà développés dans les *Méditations*. La seconde contient l'explication des premières lois de la nature, les propriétés de la substance, de l'espace, du mouvement, etc.; la troisième traite du système du monde, du ciel et des corps célestes; la quatrième, enfin, renferme ce qui est relatif à la terre. C'est dans cet ouvrage surtout que Descartes expose sa fameuse doctrine des *tourbillons*; il y montre comment les astres ont pu se former au centre de chaque tourbillon, comment les planètes et les comètes se sont engendrées, comment elles se sont placées dans les tourbillons où elles sont descendues, et quelles sont les raisons des mouvements réguliers et irréguliers, etc. Parmi les autres écrits imprimés de Descartes, on remarque le *Traité des Passions de l'Ame*, rédigé en français, vers 1646, pour madame Élisabeth, princesse palatine, et publié à Amsterdam (Elzevier), 1649, in 8°; et les *Règles pour la direction de l'esprit*, œuvre posthume, publiée pour la première fois en latin, en 1701, par un anonyme; c'est sur ce texte que M. Cousin et plus récemment M. Aimé Martin l'ont traduit en français.

Le *Traité de l'Homme et de la formation du fœtus* est un ouvrage également posthume; il fut publié quatorze ans après la mort de Descartes par les soins de Clerselier; Paris, 1664, in-4°. C'est là que l'auteur expose sa célèbre doctrine sur les *esprits animaux*, qui sont pour lui un certain vent très-subtil ou plutôt une flamme très-vive et très-pure. « Ils viennent, ajoute-t-il, du cœur, par l'intermédiaire des artères et après s'estre divisés en une infinité de petites branches et avoir composé ces petits tissus, qui sont estendus comme des tapisseries au fond des concavités du cerveau, se rassemblent autour d'une certaine petite glande (1), située environ le milieu de la substance de ce cerveau, tout à l'entrée de ses concavités, et ont en cet endroit un grand nombre de petits trous, par où les plus subtiles parties du sang qu'elles contiennent se peuvent écouler dans cette glande ».

Pour le grand philosophe qui voulait tout fonder sur l'évidence et la certitude interne, les mouvements de la vie se réduisaient à un mécanisme hydraulique, et il s'explique là-dessus catégoriquement : « A mesure, dit-il, que les esprits vitaux entrent dans les concavités du cerveau, ils passent de là dans les pores de sa substance, et de ces pores dans les nerfs, où selon qu'ils entrent ou mesme seulement qu'ils tendent à entrer plus ou moins dans les uns que dans les autres, ils ont la force de changer la figure des muscles en qui ces nerfs sont insérés, et par ce moyen de faire mouvoir tous les membres; ainsi que vous pouvez l'avoir vu dans les grottes et les fontaines qui sont aux jardins de nos roys, que la seule force dont l'eau se meut en sortant de la source est suffisante pour y mouvoir diverses machines et même pour les y faire jouer de quelques instruments ou prononcer quelques paroles, selon la diverse disposition des tuyaux qui la conduisent. Et véritablement l'on peut fort bien comparer les nerfs de la machine humaine aux tuyaux des machines de ces fontaines; ses muscles et ses tendons aux autres divers engins et ressorts qui servent à les mouvoir, ses esprits animaux à l'eau qui les remue, dont le cœur est la source et les concavités du cerveau sont les regards. De plus, la respiration et autres belles actions qui lui sont naturelles et ordinaires, et qui dépendent du cours des esprits, sont comme les mouvements d'une horloge ou d'un moulin que le cours ordinaire de l'eau peut rendre continu. Les objets extérieurs qui par leur seule présence agissent contre les organes de ses sens, et qui par ce moyen la déterminent à se mouvoir en plusieurs diverses façons selon que les parties de son cerveau sont disposés, sont comme les étrangers qui, entrant dans quelques-unes des grottes de ces fontaines, causent eux-mêmes sans y penser les mouvements qui s'y font en leur présence; car ils n'y peuvent entrer qu'en marchant sur certains carreaux tellement disposés que, par exemple, s'ils approchent d'une Diane qui se baigne, ils la feront cacher dans des roseaux, et s'ils passent outre pour la poursuivre, ils feront venir vers eux un Neptune qui les menacera de son trident; ou s'ils vont de quelque autre costé, ils en feront sortir un monstre marin qui leur vomira de l'eau contre la face, ou choses semblables, selon le caprice des ingénieurs qui les ont faites; et enfin, quand *l'âme raisonnable* sera en cette machine, elle y aura son siége principal dans le cerveau, et sera là comme le fontainier qui doit être dans les regards où se vont rendre tous les tuyaux de ces machines, quand il veut exciter, ou empescher ou changer en quelque façon leurs mouvements (1) ».

Tout cela n'est pas sérieux : personne ne cr[illegible] plus aux esprits vitaux de Descartes, [illegible] qu'à ses tourbillons. Quel démenti [illegible] règles pour la recherche de la vé[illegible] : [illegible] cartes, grâce à son dédain p[illegible] seurs, n'avait pas ignoré l'histoire des [illegible] il se serait rappelé que ce qui pa[illegible] *très-évident* peut n'être plus [illegible] *grande erreur.*

Un mot en terminant sur la [illegible] Descartes, qui eut dès son appa[illegible] partisans que de détracteurs. Ce qui caractér[illegible]

(1) Quoiqu'on en ait dit et répété depuis, ce n'est point de la *glande pinéale*, mais de la *glande pituitaire*, que Descartes a voulu parler [illegible].

(1) *L'homme de Descartes*, p. 13-18; Paris 1664.

... essentiellement l'esprit de Descartes, c'est une foi opiniâtre en lui-même, une forte individualisation qui cherche par une vigoureuse dialectique, par la puissance des raisonnements, quelquefois même par les charmes de l'imagination, à se substituer à toute autre autorité. C'était bien là cet esprit breton, qui déjà avant Descartes s'était incarné dans Abeilard, comme depuis dans Lamennais et Châteaubriand.

Ce fut sans doute un spectacle saisissant que celui de la raison humaine aux prises avec le doute universel; mais ce spectacle ne dura pas longtemps. Quand Descartes dit au commencement de son *Discours de la Méthode* : « Je savois que la philosophie donne moyen de parler vraisemblablement de toutes choses, et de se faire admirer des moins savants », il s'annonce, dans un langage dédaigneux et satirique comme le destructeur des systèmes anciens et le fondateur d'une philosophie nouvelle. Mais, hélas ! cette philosophie eut bientôt le sort de ses aînées. Quoi qu'en aient dit ses partisans, Descartes n'a point fourni aux sciences leurs méthodes, et s'il a établi en principe *de ne jamais recevoir aucune chose pour vraie, à moins qu'elle ne soit connue comme évidente*, il a émis en même temps sur les esprits animaux sur toute la physique du corps humain, une série de doctrines reconnues depuis longtemps erronées.

Que dirai-je de son fameux axiome : « Je pense, donc je suis... » C'est une formule qui donne de l'existence humaine une idée évidemment fausse : d'abord elle isole l'homme dans l'humanité, dont lui-même fait partie; elle le dégage des conditions qui l'environnent, milieu permanent, necessaire, inséparable. Puis, la pensée abstraite, de quelque façon qu'on la retourne, ne pourra jamais donner à elle-même une valeur réelle : elle ne la reçoit que du monde extérieur, en se complétant comme la fraction qui devient unité par l'addition de ce qui lui manque. Il faut que la pensée prenne pour ainsi dire corps par les mouvements multiples de l'acte et de la parole, pour que l'homme ... son existence dans l'espace et dans le ...

... ainsi un élément essentiel du pro..., l'axiome de Descartes devait conduire ... résultats inexacts. Mais il trouvera toujours des partisans nombreux et passionnés, ... qu'il flatte l'instinct de nos aberrations, cet ... inné qui faisant, de l'homme le centre ... le, rapetisse Dieu et rétrécit l'univers.

F. H.

... *Vie de monsieur Descartes* ; Paris, 1691, 2 vol. — ... *Vitæ Ren. Cartesii Compendium* ; Paris, ... — Brucker, *Hist. Philosoph.* — Tennemann, *... der Philosophie*. — Thomas, *Éloge de Descartes* ; ... — Gaillard, *Éloge de Descartes* ; 1765, in-8°. ... de Saint Chamond, *Éloge de Descartes*. — ..., *Éloge de Descartes*. — Bordas-Dumoulin, *Le ...* ; Paris, 1843, 2 vol. in-8° (couronné par ...). — Boulet, *Sur la Philosophie cartésienne* ; ..., in-8°. — D. Stuard, *Descartes ...*

sur la littérature française, dans la *Revue des Deux-Mondes*, 1er décembre 1844. — Garnier, *Descartes*.

DESCAUDRES. *Voyez* CAUDRES (DES).

DESCEMET (*Jean*), médecin français, né à Paris, le 20 avril 1732, mort le 17 octobre 1810. Il s'adonna de bonne heure à l'étude des végétaux, et profita des savantes leçons de Duhamel-Dumonceau. A dix-huit ans, il embrassa la profession médicale, et l'exerça toute sa vie avec distinction, sans négliger ses études favorites. On lui doit dans l'anatomie de l'œil, la découverte importante de la membrane qui contient l'humeur aqueuse et qui revêt la partie intérieure de la cornée transparente. Sa modestie égalait son savoir. On a de lui : *Catalogue des plantes du jardin de MM. les apothicaires de Paris, suivant la méthode de Tournefort* ; Paris, 1759, in-8°. On a encore de Descemet des *Observations sur la Choroïde*, imprimées dans le tome V des *Savants étrangers* de l'Académie des Sciences. Il a fourni de nombreuses observations pour l'édition du *Traité des arbres et arbustes qui se cultivent en pleine terre, par Duhamel-Dumonceau* ; Paris, 1800-19, in-4°.

Barbier, *Examen des Dictionnaires*. — Rabbe Boisjolin, etc. *Biogr. univ. et port. des Contemporains*.

* **DESCHAMPS** (*Eustache*), dit MOREL, poëte français, né vers 1320, mort au commencement du quinzième siècle (1). Eutache Deschamps naquit à Vertus sur les États du comte de Champagne. Il possédait aux environs de sa ville natale un domaine appelé Les Champs, qui fut brûlé par les Anglais. Il tira de là et conserva le nom de *Deschamps*. Il dut à son teint *noir* et *hallez* le surnom ou sobriquet de *Morel*, qui équivalait alors à l'expression populaire de *moricaud* (petit maure). Notre poëte fit ses études à l'université d'Orléans, et s'y instruisit dans les arts libéraux ainsi que dans le droit civil. Il prit vraisemblablement dans ces deux facultés le grade de licencié, qui était dès lors exigé pour remplir des fonctions judiciaires, dont nous le verrons bientôt revêtu. C'est d'après ses écrits qu'on a pu déterminer quelques points de sa biographie. Il parcourut l'Égypte et la Syrie; il demeura quelque temps en captivité chez les Sarrasins ; il fut attaché à la personne de Charles V et de Charles VI en qualité d'huissier d'armes; il devint gouverneur du château de Fismes et bailli de Senlis; il servit dans les guerres contre les Flamands et les Anglais, mais sans avoir beaucoup à se louer des faveurs de la fortune. Ses

(1) Quatre ligne et géneracion
Av veu de roys depuis que je fus nez :
Philippe, Jehan, Charle en succession
Le cinquiesme ; Charles, son fils ainsnez,
Régna après.

Ainsi s'exprime Eustache Deschamps, parlant de lui-même. Les rois qu'il designe ici sont Philippe VI, qui monta sur le trône en 1328, Jean II, Charles V et Charles VI. La dernière trace directe et précise que l'on ait de son existence est une épître adressée à Eustache par Christine de Pisan, en date du 10 février 1403 (1404 nouveau style). -- V

biens furent ravagés et incendiés (1), et les plaintes qu'il adressa au monarque restèrent sans résultat. Le mécontentement qu'il ressentit donna à ses vers un caractère caustique et mordant. Il attaque avec vivacité les travers, les ridicules, les vices de son époque; les courtisans, les gens de guerre, les magistrats, sont également l'objet de ses critiques. Il paraît ne pas avoir trouvé le bonheur en ménage; aussi retrace-t-il avec verve, dans son *Miroir du Mariage*, le mauvais côté du nœud conjugal; d'après lui, quelque femme que l'on choisisse, il n'y aura que repentir. Les écrits de Deschamps fournissent parfois des renseignements historiques sur les principaux événements dont il fut spectateur, tels que les désordres de la Jacquerie et le rétablissement de l'autorité du roi à Paris en 1358 (2). Son *Art de dicter* est un traité de rhétorique et de prosodie française qui mérite encore d'être consulté, et plusieurs des fables mises en vers par La Fontaine se trouvent dans le vieux poëte. Des ballades, des rondeaux, des apologues, des allégories, le *Dit des quatre offices de l'ostel du roy à jouer par personnaiges*, le poëme sur le mariage, resté inachevé, et composé de plus de 13,000 vers, tels sont les principaux écrits de notre auteur. M. Crapelet a publié pour la première fois, d'après les manuscrits de la Bibliothèque impériale, les *Poésies morales et historiques* de Deschamps, en y joignant un précis historique et littéraire sur cet écrivain; Paris, 1832, in-8°. Ce volume présente un choix bien fait dans des compositions trop nombreuses pour être imprimées en totalité. M. Prosper Tarbé a derechef fouillé cette mine, et il a mis au jour en 1849, sous le titre d'*Œuvres inédites d'Eustache Deschamps*, deux volumes qui contiennent un choix de pièces historiques (1), précédés d'une introduction et accompagnées de notes. Malgré ces deux publications, il s'en faut de beaucoup que tous les écrits de Deschamps aient été livrés au public, puisqu'un seul manuscrit (n° 7219) offre 1774 ballades, 171 rondeaux, 17 épîtres, 80 virelais, 28 farces, complaintes et traités divers, 17 lais, etc. L'impression de toutes ces pièces n'est pas précisément un besoin urgent; cependant l'auteur ne manque pas de mérite; il montre plus de variété dans les formes de la versification, plus d'abondance dans les pensées que Charles d'Orléans, bien plus célèbre que lui; mais il finit par devenir monotone : il ne saurait prétendre à occuper une place très-distinguée dans l'histoire de la littérature française, et les éloges que lui prodiguèrent les éditeurs qui ont pris la peine de déchiffrer ses manuscrits ne doivent être admis qu'avec quelque réserve. G. B.

Raynouard, *Journal des Savants*, mars 1832. — Viollet-Leduc, *Bibliothèque poétique*, t. I, p. 64. — Le Roux de Lincy, *La Bibliothèque de Charles d'Orléans*, etc.; Paris, Didot, 1843, in-8°. — Registres du parlement de Paris, *Plaidoiries civiles* : Registre III, f° [illegible] verso, 27 juin 1381 ; ibidem f° 501, registre V, f° 146, 16 août [illegible] ; *Lettres et arrêts* : registre XXXI, f° [illegible] verso, même date; *Criminel*, registre XII, f° 200, 10 mars 1386, et *Plaidoiries civiles* : Registre VIII, folio 60 verso, 11 mai [illegible].

* DESCHAMPS (*Gilles*), fils [illegible] dent, théologien français, né à Rouen, [illegible] 1413. Il étudia d'abord à la rue du F[illegible] senta ensuite à la licence *in utroque jure*, [illegible] l'université d'Orléans. Son père à cette [illegible] adressa au pape une supplique rimée te[illegible] obtenir pour l'écolier d'Orléans un ca[illegible] qui lui permit de continuer ses études e[illegible] logie et d'avancer dans la carrière de l'[illegible] Gilles progressa en science, si ce n'[illegible] gnité. Jean Jouvenal des Ursins, [illegible] *toire de Charles VI*, l'appelle un [illegible] teur en théologie. En 1395, suivant [illegible] *Précis historique et littéraire sur* [illegible] *Deschamps*, Gilles fut choisi, avec les savants prélats et les plus illustres pe[illegible] nages du royaume, pour accompagner les [illegible] de Berry, d'Orléans et de Bourgogne, [illegible] par le roi d'aller à Avignon porter au pape [illegible] noît XIII le vœu de l'assemblée du clergé

(1) *Voy.* la ballade du recueil publié par M. Crapelet, *Poésies morales d'Eustache Deschamps*, page 61. Les désastres causés à la France par la guerre des Anglais, et dont le poëte avait souffert *pro aris et focis*, lui inspirèrent plus d'une pièce de vers empreinte d'un vif et amer ressentiment. Nous citerons un couplet de la ballade suivante, comme échantillon de ces passions d'un autre âge et de la manière du poëte :

Ballade de la prophétie de Merlin sur la destruction de l'Angleterre.

Selon *Le Brut* de l'isle des Géans,
Qui depuis fut Albions appelée,
Peuple maudit, tardis en Dieu créans,
Tardivement christianisé.
Sera l'isle de tous poins désolée.
Par leur orgueil vient la dure journée
Dont leur prophète Merlin
Pronostica leur colereuse fin,
Quand il escripst : Vie perdrez et terre;
Lors montreront estrangiez et voisins :
Au temps jadis estoit cy Angleterre!

Par arrêt du parlement de Paris, en date du 10 mars 1386, Eustache Deschamps obtint la condamnation de divers individus qui avaient envahi et pillé malgré la sauvegarde royale « un hostel de franc aleu, estant à Givry et appartenant au dit Morel ». La cour lui alloua pour le fait la somme de 800 fr. à titre de réparation et dommages et intérêts, sans préjudice de la peine criminelle envers le roi. Eustache Deschamps fut également attaché au service de Louis duc d'Orléans (mort en 1407), avec le titre de conseiller et maître d'hôtel. Par lettres données à Abbeville le 18 avril 1393, ce prince accorda au poëte une libéralité de cinq cents francs d'or « tant pour considération des bons services du dit Eustache, que pour accroissement de mariage de sa fille » (acte appartenant à M. Bordier). Eustache Deschamps est revêtu des mêmes qualités dans une quittance originale de la bibliothèque du Louvre datée du 7 septembre 1398, relative à un recueil de poésies intitulé *Le Livre de pèlerinage de vie humaine*, etc., qu'il avait cédé ou vendu au duc Louis d'Orléans. Les registres du parlement contiennent en outre au sujet d'Eustache Deschamps quelques autres détails ou particularités. On pourra s'en procurer la connaissance complète en recourant aux indications bibliographiques par lesquelles se termine cet article — V.

(2) On y trouve aussi des renseignements d'une précision très-instructive sur le costume, le mobilier et tout ce qui tient à la vie privée de l'époque. — V.

(1) Parmi ces pièces on trouve une ballade chantée [illegible] 1339, et intitulée : *Quand revicndra notre roy à Paris*

[illegible], pour mettre fin au schisme de l'Église. [illegible] Deschamps porta la parole dans le con[illegible], et eut pour adversaire le pape lui-même. [illegible] encore employé dans plusieurs occasions [illegible] ou solennelles pour défendre les [illegible] et les libertés de l'Église de France : mais [illegible] voit pas qu'il ait occupé des postes émi[illegible] de la hiérarchie ecclésiastique. V.

[illegible]. *Hist. du Collège de Navarre.* — Lenfant, [illegible] *du Concile de Pise.* — G.-A. Crapelet, *Poésies* [illegible] *d'Eustache Deschamps*, 1832, in-8°, page 10.

[illegible] (*Martial*), médecin français, [illegible] de Perigueux, vivait dans la seconde moitié [illegible] siecle. Il fit ses études à Paris, et fut [illegible] en 1573 medecin ordinaire de la maison [illegible] de Bordeaux. Ayant été attaqué par des [illegible] en un voyage qu'il fit dans le Berry, il [illegible] son aventure dans un livre intitulé : *His*[illegible] *tragique et miraculeuse d'un vol et* [illegible], etc.; Paris, 1576. Cet ouvrage est [illegible] *Contemplation chrétienne et phi*[illegible] *contre ceux qui nient la provi*[illegible]. Jean Daurat l'a mis en vers la[illegible] traduction ne se trouve point [illegible]; l'*Histoire tragique* a eu plu[illegible] : on l'a même augmentée et fal[illegible] les noms des personnes et [illegible] que les dates. La même année [illegible] ouvrage de Deschamps, on publia [illegible] suivante : *Martialis Campani* [illegible] *ibus divinitus liberati, Mon*[illegible]. M. G.

[illegible], *Bibliothèque française*, avec les [illegible] La Monnoye.

[illegible] (*Pierre*), jésuite et français, né à Nantes, mort le 20 [illegible] a de lui : *Axiomes évangéliques,* [illegible] *Nouveau Testament*; Paris, 1647; — [illegible] *de David et les Cantiques*, avec [illegible] latine; Paris, 1648; — *Axiomes* [illegible] *paroles de Jesus-Christ et des* [illegible]. Paris, 1659.

[illegible] *des Auteurs ecclesiastiques* (17e siecle), [illegible] : et [illegible], *Bibliotheque sacree.*

[illegible] (*François-Michel-Chrétien*), [illegible] français, né près de Troyes, mort a Paris, le 10 novembre 1747. [illegible], ancien capitaine de cava[illegible] pour parrain le ministre Louvois, [illegible]. D'abord destiné à l'état ecclé[illegible] bientôt à cette carrière, et [illegible] lieutenance de cavalerie. Mais dégoûté [illegible] sollicita en 1703 un emploi dans les [illegible] fut qu'en 1712 qu'il commença à [illegible], il fit représenter le 25 jan[illegible] tragédie en cinq actes, ayant pour [illegible] *d'Utique*, qui obtint du succès. [illegible] fut même traduite en anglais par [illegible] représentée à Londres dans le courant [illegible] Devenu en 1721 premier commis du [illegible] Paris-Duverney, il se trouva [illegible] riche pour renoncer à toute espèce [illegible] Outre la piece citée, on a de lui : *Antiochus et Cléopâtre*, tragédie en cinq actes; 1717; — *Licurgue*, tragédie (1731), non représentée; — *Artaxerxès*, tragédie (1735), non imprimée; — *Médus*, tragédie; 1739; — *Réponse à l'Épître à Uranie*, sans nom d'auteur ni de libraire; — *Examen des Réflexions sur les finances et le commerce* de M. du Tot; La Haye, 1740, 2 vol. in-12. Le ton prétentieux de cet ouvrage a nui à son succès. A. Jadin.

Le Mercure galant, mars 1708.

DESCHAMPS (*Jacques*), écrivain religieux français, né à Virunmerville, dans le diocèse de Rouen, en 1677, mort le 1er octobre 1759. Il était docteur de Sorbonne et curé de Dangu en Normandie. Il laissa en manuscrit une *Traduction nouvelle du prophète Isaïe, avec des dissertations préliminaires et des remarques;* elle fut publiée en 1760, in-12.

Desessarts, *Les Siècles littéraires.*

DESCHAMPS (*Claude-François*), instituteur des sourds-muets, né à Orléans, le 10 avril 1745, mort en 1791. Il fit ses études dans le séminaire de sa ville natale, et entra dans les ordres. Mais quelques tracasseries qu'il eut à essuyer, dit-on, de la part des jésuites l'empêchèrent d'exercer le ministère ecclésiastique. A cette époque, l'Espagnol Pereira jouissait d'une grande réputation, par le succès qu'il avait obtenu dans ses efforts pour améliorer la situation des sourds-muets. Il était même parvenu à faire parler un de ces malheureux. Cette espèce de miracle scientifique décida de la vocation de Deschamps, qui se consacra désormais tout entier à l'éducation des sourds-muets. Malheureusement sa méthode, empruntée à Pereira, était en contradiction avec celle de l'abbé de l'Épée; et comme ce dernier avait toute la vogue, Deschamps resta dans l'obscurité, et mourut pauvre. On a de lui : *Lettre à M. de S....* (Sailly), *capitaine de cavalerie, sur l'institution des sourds-muets;* Paris, 1777, in-12; — *Cours élémentaire d'éducation des sourds et muets;* Paris, 1779, in-12 : cet ouvrage fut attaqué dans un opuscule intitulé : *Observations d'un sourd-muet sur le cours élementaire de l'instituteur;* — *Lettre à M. de Belle-Isle, secretaire des commandements de M. le duc d'Orléans pour servir de reponse aux Observations d'un sourd-muet;* Paris, 1780, in-12; — *De la Manière de suppléer aux oreilles par les yeux, pour servir de suite au Cours élémentaire;* Paris, 1783, in-12.

Les hommes illustres de l'Orleanais. — Querard, *La France littéraire.*

DESCHAMPS (*Joseph-François-Louis*), médecin français, né en 1740, mort le 8 décembre 1824. D'abord destiné à la prêtrise, il abandonna bientôt cette carrière pour l'étude de la médecine. Arrivé à Paris à l'âge de dix-neuf ans, il suivit les leçons de Moreau, et fut admis en 1764 à l'École pratique, où il remporta les premiers prix fondés par Houstet. Un an après, il obtint au concours la place de *gagnant-maitrise*,

ou chirurgien principal de La Charité. Au bout de six ans de pratique, il fut reçu membre du Collége de Chirurgie. Aussi modeste que laborieux, il vivait très-retiré, accordait gratuitement ses soins aux pauvres, et ne songeait pas plus à sa réputation qu'à sa fortune. Il fut nommé successivement chirurgien consultant de Napoléon, chirurgien en chef de l'hôpital de La Charité, et membre de l'Institut. Ses dernières années ne furent pas heureuses ; il éprouva de vifs chagrins domestiques, et mourut très-pauvre. On a de lui : *Traité historique et dogmatique de l'opération de la taille;* Paris, 1796-97, 4 vol. in-8°. « On ne trouve dans ce traité, dit M. Brainne, aucun fait nouveau, aucune amélioration importante ; mais il présente avec exactitude et clarté l'ensemble des travaux dont la lithotomie a été l'objet jusqu'à l'époque où l'auteur écrivait. » Le quatrième volume est terminé par des observations sur les anévrysmes. L'auteur y traite particulièrement de la ligature des grosses artères et spécialement de celle de l'artère poplitée, que Deschamps pratiqua le second en France d'après la méthode de Hunter; — *Traité des Maladies des Fosses Nasales et de leurs sinus ;* Paris, 1803, in-8° ; — une *Traduction des Transactions médico-chirurgicales,* 1er vol., 1811, in-8°. Deschamps a fourni aussi divers mémoires au recueil de la Société de Médecine.

Rabbe, Boisjolin, etc, *Biographie univ. et port. des Contemporains.* — Ch. Brainne, *Les Hommes illustres de l'Orléanais.* — *La Biographie médicale.*

DESCHAMPS (*Jean-Marie*), littérateur français, né à Paris, vers 1750, mort en 1826. Il s'est acquis un nom distingué dans les lettres et dans les affaires. Sous l'ancien régime, il occupait un poste honorable au ministère des affaires étrangères. Quand l'empire vint remplacer le gouvernement consulaire, l'impératrice Joséphine le nomma secrétaire de ses commandements ; attaché ensuite au cabinet de l'empereur, il en sortit à l'époque du divorce, pour suivre la fortune de sa bienfaitrice. Deschamps a traduit de l'anglais plusieurs romans justement célèbres : *Simple Histoire*, *Le Moine*, *Les Mystères d'Udolphe*, et *Camille*. Comme auteur dramatique, il a donné au théâtre du Vaudeville plusieurs pièces qui se distinguent par le naturel et la franche gaieté. En voici la liste : en 1792, *La Revanche forcée ; — Piron avec ses amis ;* — en 1793, *Le Poste évacué ; — Poinsinet, ou que les gens d'esprit sont bêtes;* — et dans les années suivantes : *Les Effets au Porteur ; — Le Muet malgré lui ; — Charles Rivière-Dufresny, ou le mariage impromptu ;* — en 1796 : avec Desprès : *Le Scellé ; — La Succession;* — en 1798 : *Une Soirée des Deux Prisonniers* ; — avec Andrieux, en 1792 : *Albert, ou la république de Lucques ;* — avec MM. Desprès et Ségur jeune : *Le Nouveau Magasin des Modernes ;* — en 1798 : *Molière à Lyon* ; — *Le* [illegible] ; — avec

Barré, Radet, Desfontaines et Desp[illegible] *Pari ;* — avec Desfaucherets et [illegible] aîné : *Le Portrait de Fielding.* Des[illegible] contribué aussi à arranger pour la scè[illegible] péra le *pasticcio* ou *oratorio* de *Saü*[illegible] mina sa carrière littéraire en donnant [illegible] duction en vers du *Barde de la Fo*[illegible] poëme italien de Monti ; Paris, 1807. [illegible] *des G. du M.*]

* **DESCHAMPS** (*Émile*), littérateur né à Bourges, le 20 février 1791. Au s[illegible] écoles, il entra dans l'administration [illegible] maines, où son père occupait un [illegible] Paris. En 1812 le jeune Deschamps [illegible] la *Paix conquise*, chant poétique, [illegible] l'attention de l'empereur Napoléon. [illegible] et 1815 il concourut, comme officier d[illegible] nationale, à la défense du fort de V[illegible] sous les ordres de l'héroïque général [illegible] nil. En 1818 il fit jouer au Second [illegible] Français *Selmours et Florian*, com[illegible] actes et en vers, et *Le Tour de Fa*[illegible] en un acte, qui obtin[illegible] 1823 il fonda, en col[illegible] avec [illegible] amis, *La Muse française*. Il [illegible] paraître et sous le titre : *Le jeune Moraliste du* [illegible] *vième siècle*, les pièces publiées déj[illegible] dans *La Muse française*. En 1827 [illegible] comme capitaine d'état [illegible] r de [illegible] nale à la dernière revue [illegible] il improvisa sur le terrain [illegible] prophétique dans laquelle il [illegible] événements ultérieurs, y com[illegible] de 1830. Cette complainte ne fut pas [illegible] elle courut manuscrite et [illegible] gieux. La même année il [illegible] reau de première classe d[illegible] En 1828 M. Deschamps pu[illegible] *çaises et étrangères*, excell[illegible] qui fixa l'attention de to[illegible] poraine française et ét[illegible] ductions on remarque [illegible]

Aimant les lettres, M. Desc[illegible] jours consacré les heures d[illegible] laissaient ses fonctions. Doué d'un [illegible] et d'une souplesse de talent rares, il [illegible] avec succès tous les genres. D'un [illegible] doux, facile, il a touj[illegible] vécu en r[illegible] cales avec les écri[illegible] contemporains. On a [illegible] *des françaises et étrangères;* [illegible] in-8° ; — *Poésies complètes* [illegible] in-8°. — Son théâtre se compose [illegible] *beth*, *Roméo et Juliette*, [illegible] Shakspeare ; Paris, 1842 ; — [illegible] *ches ;* 12 poëmes, 1852 ; — *Selmours* [illegible] trois actes et en vers ; 1818 ; — *Le* [illegible] *reur*, comédie en un acte, en c[illegible] avec Henri Delatouche ; 1819 ; — *Do*[illegible] Mozart, opéra en cinq actes ; 1835 ; en c[illegible] avec M. Henri Blaze ; — *Stradella*, op[illegible] actes ; 1836 ; en collaboration avec E[illegible]

de Niedermeyer); — *Le Mari au* ...-comique en un acte; 1845; — *Mac-* ...ville imitée de Shakspeare; 1849; — ...*Juliette*, symphonie dramatique, mu-...rlioz; 1835; — *La Rédemption*, ora-...llaboration avec Paccini; 1850. Ses ...a prose sont: *Causeries littéraires*: ...s femmes célèbres; Paris, 1843, in-12; ...*physiologiques*; 1854, in-8°; — *Le* ...*aliste*; Paris, 1840, in-8°; — des ...nnances, études de mœurs, de cri-

P. Mecnot de Lyden.

...ents particuliers. — *Dict. de la Conversat.*

...AMPS (*Antony*), frère du précédent, ...rançais, né à Paris, le 12 mars 1800. ...ne maladie cruelle, il resta pendant ...nées en proie à une sombre hypo-...i paraissait incurable. Il fut néan-...1853 rendu à la santé. M. Antony ...excelle surtout dans le genre gra-...a de lui : traduction en vers de la ...*médie* de Dante (20 chants); Pa-...in-8°; — *Les Italiennes*, poésies; ..., in-8°; — *Dernières Paroles*, poé-...1835; — *Résignation*, poésies; Paris, ...*ésies complètes*; Paris, 1840.

E. M. de L.

... *Conversation.*

...MPS (*Étienne-Agard*). Voyez ...n).

...MPS. Voy. Morel.

...RRIÈRES (*Jean-Joseph-Claude*), ...français, né à Fougerolles, en 1744, ...rasbourg, le 8 mai 1831. D'abord au-...n régiment d'artillerie, il fut plus ...de Saint-Loup, professeur à l'école ...de Belfort, et enfin aumônier du ly-...asbourg. On a de lui : *Essai sur* ...*l'histoire du bourg de Saint-Loup*, ...*gardes nationales, par un cy-* ...nt-Loup, 1790, in-8° : c'est l'extrait ...*re de Saint-Loup*, qui devait former ...olumes, mais qui n'a point paru; — ...*l'histoire littéraire de Belfort et* ...*ge*; Belfort, 1808, in-12; — *Obser-* ...*r les anciennes fortifications de la* ...*rasbourg et sur les écoles d'artil-* ...*France*; Strasbourg, 1818, in-8°; — ...*la vie de M. François-Félix Pier-* ...*ne, curé de Belfort, mort en* ...*eté*; Strasbourg; 1826, in-12. ...du même auteur : une *Dissertation* ...*ennes fortifications de la ville de* ...*g et sur les écoles d'artillerie en* ...ce avec éloge dans l'*Almanach* ...n (an. 1786), et une *Histoire de* ...*moderne*, dont le manuscrit auto-...nservé à la bibliothèque publique ...g.

... *France littéraire.*

...ZEAUX (*Pierre*), botaniste et voya-...is, né à Mâcon, en 1687, mort vers 1730. Il était médecin et substitut de procureur général du grand conseil. En 1722 il visita la Norvége, la Livonie, et se rendit en Russie pour étudier la botanique de ce pays. Le czar Pierre Ier lui alloua un traitement annuel de trois cents roubles, et le chargea de créer un jardin de botanique à Saint-Pétersbourg; mais des affaires de famille forcèrent Deschizeaux à revenir en France. En juillet 1726, il retourna en Russie, où cette fois on lui accorda une pension de cinquante roubles seulement. Aussi, après quelques excursions dans l'intérieur de l'empire, il s'embarqua pour l'Angleterre, et de là rentra en France. On a de lui : *Mémoire pour servir à l'instruction de l'histoire naturelle des plantes de Russie et à l'établissement d'un jardin de botanique à Saint-Pétersbourg*; Paris, 1725 et 1728, in-8°; — *Voyage de Moscovie*; Paris, 1727 et 1728, in-8°. Avant Deschizeaux aucun Français n'avait écrit sur la flore de la Russie. Son ouvrage, quoique très-succinct, renferme des détails intéressants; mais l'orthographe des noms propres en est généralement vicieuse.

Biographie médicale. — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire historique*; — Quérard, *La France litt.*

* **DESCLOS** (*Bernard*), historien catalan, vivait dans la seconde moitié du treizième siècle. On a de lui : *Historia de Catalunna, compuerta por Bern. Desclos, cavallero catalan de las empresas hechas en sus tiempos por los reyes de Aragon, hasta la muerte de don Pedro el Grande, Tercero deste nombre, traducida de su antigua lingua catalana en romance castellano por Rapa el Cervera*, Barcelone, 1616, in-4°.

Lelong, *Bibliothèque historique*, III, édit. Fontette

* **DESCORBIAC** (*Jean*), seigneur de Bayonnette, poëte français, né en Gascogne, vers 1570. On a de lui : *La Christiade, ou poëme sacré contenant l'histoire sainte du Prince de la vie*; Paris 1613, in-8°.

Goujet, *Bibl. française.*

* **DESCORBIAC** (*Samuel*), jurisconsulte français, vivait vers le milieu du dix-septième siècle. On a de lui : *Recueil des édits, déclarations, arrêts et règlements du parlement de Toulouse*; imprimé dans la *Bibliothèque Toulousaine, ou recueil des notables et singulières questions de droit écrit décidées par arrêts du parlement de Toulouse*, par Gérauld de Maynard; Toulouse, 1751, 2 vol. in-fol.

M. G.

Debure, *Bibliographie instructive*, n° 1196.

DESCORCHES (*Marie-Louis-Henri*, marquis de Sainte-Croix), homme politique français, né à Sainte-Croix, en Normandie, le 17 septembre 1749, mort le 2 septembre 1830. Après avoir résidé quelques années auprès du prince évêque de Liége, en qualité d'envoyé de France, il fut nommé, en mars 1791, ministre plénipotentiaire à la cour de Pologne. Mais après la révolution du 10 août il reçut du gouverne-

ment polonais l'ordre de quitter Varsovie; il se rendit à Venise comme ministre de la république française au commencement de 1793, et de là à Constantinople; les intrigues de la Russie, de l'Autriche et de l'Angleterre, rendirent sa position très-difficile, et il céda bientôt la place au nouvel ambassadeur français, Verninac de Saint-Maur. En 1798, Descorches fut nommé pour la seconde fois ambassadeur en Turquie; mais sa nomination resta sans effet, par suite de la guerre qui éclata entre la Porte et le gouvernement français. Appelé le 2 décembre 1800 à la préfecture de la Drôme, il fut maintenu par le roi dans ses fonctions en 1814. Pendant les Cent Jours il fut nommé préfet de l'Aude. Révoqué à la seconde restauration, il vécut dès lors dans la retraite.

Rabbe, Boisjolin, etc., *Biog. univ. et port. des Contemporains.*

DESCOURVIÈRES (*Jean-Joseph*), missionnaire et voyageur français, né vers 1740, à Goux-les-Usies, près Pontarlier, mort à Rome, le 6 août 1804. Il fit ses études à Besançon, entra dans les ordres, et fut nommé vicaire à Belfort. Il quitta cette position, vint à Paris, et entra dans la Compagnie de Jésus comme missionnaire. Il fut désigné pour le royaume de Loango, et partit de Nantes en mars 1768, avec un autre prêtre, l'abbé Joli. Ils arrivèrent à Cabinde à la fin d'août. Leurs collègues du Loango, découragés, venaient de retourner en Europe. Descourvières et Joli ne suivirent pas cet exemple; ils s'établirent dans le Kacongo, et apprirent avec rapidité la langue du pays. Protégés par le roi du Kacongo, les missionnaires firent de nombreux prosélytes; mais Descourvières ne put résister au climat, et revint en France en janvier 1770; son collègue l'y suivit bientôt. Dès qu'ils furent rétablis, ils reprirent leur entreprise, et s'embarquèrent à Paimbœuf, le 7 mars 1773, avec quatre autres missionnaires et six cultivateurs. Ils abordèrent le 28 juin sur la côte d'Afrique, et se rendirent aussitôt à Kacongo; ils y furent très-bien accueillis, mais cette fois encore le climat les contraignit à renoncer à leur œuvre. Descourvières revint en France en 1775. En 1779 il fut nommé procureur général des missions françaises de Chine. Il se fixa à Macao : son séjour n'y fut qu'une longue suite d'avanies; il fut enfin expulsé par les naturels, en 1786. De retour en France, il émigra en 1793, et alla terminer ses jours à Rome. Le père Descourvières avait recueilli de précieux documents sur les divers pays qu'il avait habités : ces travaux ont servi utilement à la composition de plusieurs bons ouvrages. Outre un *Dictionnaire* et une *Grammaire Kacongaise*, il a laissé une volumineuse correspondance, dans laquelle Proyart a puisé son *Histoire de Loango, Kacongo et autres royaumes d'Afrique*; Paris, 1776, in-12. Les volumes II, V et VI du *Recueil des nouvelles Lettres édifiantes*, Paris, 1818, 8 vol. in-12, contiennent de nombreux extraits [illegible] Descourvières.

Quérard, *La France littéraire*, VI, [illegible]

DESCOUSU (*Celse-Hugues*), [illegible] *sutus*, jurisconsulte bourguignon, [illegible] sur-Saône, en 1480, mort vers 1540 [illegible] étudié successivement à Paris, à [illegible] Pavie, il fut reçu docteur en dro[illegible] vingt-deux ans, résida quelque temp[illegible] qualité d'assesseur du podestat, p[illegible] fesser le droit canon à Montpellier [illegible] enfin en Espagne, où il fut nommé [illegible] seil royal. Il composa plusieurs [illegible] droit, comme il nous l'appren[illegible] « Avant et après mon doctorat, di[illegible] obtenu en Italie à [illegible] de vingt-d[illegible] écrit (sans parler de [illegible] notes sur [illegible] les docteurs du [illegible] et du [illegible] des ouvrages [illegible] ré[illegible] m'ont fait conn[illegible] presque [illegible] s'occupent de [illegible] de jurisprud[illegible] de Descousu : [illegible] Barth. [illegible] ouvrage [illegible] parut à Ly[illegible] suivie de deux ou [illegible] en lettres g[illegible] 1513, [illegible] *Clausulis proroga*[illegible] *Repertorio de todas* [illegible] *tilla, abreviadas y re*[illegible] *pertorio decisivo*; [illegible] 1547 [illegible] *Consilia de rebus* [illegible] *tibus et juriscon*[illegible] *tum quæsitis*; L[illegible]

Bouhier, *Histoire des commentateurs* [illegible] *de Bourgogne*. — Papillon, *Bibliothèque d*[illegible] *Bourgogne*. — Nicolas Antonio, *Biblioth*[illegible] *nova* — Moréri, *Grand Dictionnaire hi*[illegible]

DESC[illegible] (*Ce*[illegible]*se-Hu*[illegible] de la même [illegible] que le [illegible] la première [illegible] chanoine de [illegible] et [illegible] le titre de pr[illegible] le [illegible] Il publia la [illegible] Théocrite [illegible] Jérôme [illegible] imprimé [illegible] date (en 151[illegible] aussi une édition des [illegible] rôme. Moréri lui attribue encore [illegible] vant, en vers français : [illegible] *France, nouvellement* [illegible] *joyeux retour du roi notre sire* [illegible] *contenant ses grands prouesses* [illegible] *sacre et couronnement jusqu'à p*[illegible] de 8 feuilles.

Moréri, *Grand Dictionnaire historiqu*[illegible] *Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne.*

DESCROCHETS (Dom *C*[illegible] français, né à Verdun, vers [illegible]. Il entra dans la congrégation de[illegible] Cluny. On a de lui : *Ethica, seu n*[illegible]*ralis, christiana, religiosa*; Paris

e Bénédictin, DESCROCHETS (Don
é aussi à Verdun, vers la même épo-
en 1672, a fourni plusieurs mémoires
IV de la *Gallia christiana*. Il a
é en manuscrit une histoire des ab-
nastères de Metz.

DIX (*Nicolas-Chrétien*). Voyez CHRÉ-

OIZILLES (*François-Antoine-Hen-*
iste français, mort presque octogénaire
le 14 avril 1825. Il fut successivement
ur des laboratoires de Rouelle, pro-
le chimie élémentaire et appliquée à
crétaire du conseil général des manu-
à Paris. On lui doit plusieurs obser-
himiques importantes sous le rapport
rie et quelques inventions utiles : ce
ui le premier soupçonna que l'alun
el double, et qui imagina de mettre un
calcaire en suspension dans l'eau où
ille le chlore pour le blanchiment, mé-
i conduisait à l'utile découverte des
l'oxides. A lui est due l'idée de cons-
après le procédé d'analyse des alcalis
fin, l'instrument connu sous le nom
ltre, dont il étendit l'emploi à l'éva-
titre du vinaigre, et dont il fit en
hloromètre propre à évaluer la force
tions de chlorure employées dans les
ies. On lui doit aussi le premier et
ment qui puisse donner les indications
r vineuse des vins à distiller, l'alambic
ay-Lussac a depuis perfectionné cet
; mais l'idée première n'en appar-
oins à Descroisilles, dont on vante
atigable, la grande force d'esprit et
e bienveillance. Il a laissé les ou-
ants : *Description et usage du Ber-*
, ou instrument d'épreuve pour
atique liquide, pour l'indigo et
manganèse, avec des observa-
art de graver le verre par le gaz
que, mémoire faisant suite à l'art
ment du citoyen Berthollet; 1802,
g. (extrait du *Journal des Arts et*
I, an III, et *Annales de Chimie*,
Notice sur l'Alcalimètre et autres
o-métriques, ou sur le polymètre
t sur un petit alambic pour l'essai
édit. corrigée et augm., 1824, in-8°,
s (la 1re édit. est de 1810. Cette no-
aussi dans les *Annales de Chimie*,
dans le 60e numéro du *Bulletin de*
Encouragement); — *Estampillage*
etc.; 1819, in-8° de 80 pages; —
n-simple pour préserver les blés,
s, avoines, etc., de toute alté-
tout déchet, dans des bâtiments
oins spacieux et moins coûteux
niers ordinaires, sans surveil-
et aucuns frais que l'intérêt du
9, in-8° de 16 pages et une planche;

— *Notice sur la fermentation vineuse, et spécialement sur celle du cidre et du poiré*; extraite des *Annales de l'Industrie*; 1822, in 8° de 24 pages. GUYOT DE FÈRE.

Rabbe, etc., *Biog. contemp.* — Quérard, *La France littéraire.*

DESDOSSAT. *Voyez* BAUME.

DESEINE (*François-Jacques*), libraire et voyageur français, né à Paris, mort à Rome, en 1715. Il parcourut plusieurs fois le midi de la France et l'Italie septentrionale; il se fixa à Rome, où il ouvrit un commerce de librairie. Deseine s'occupait avec succès de littérature et de géographie. On a de lui : *Description de la ville de Rome*, en faveur des étrangers; Lyon, 1690; in-4°, et 4 vol. in-12; réimprimée avec additions considérables, sous le titre de *Rome ancienne et moderne*; Leyde, 1713, 10 vol. in-12. Cet ouvrage est estimé pour son exactitude. La première partie en est empruntée à Publius Victor et à Sextus Rufus. L'auteur y cite loyalement toutes les sources dans lesquelles il a puisé ses documents, soin dont tant d'écrivains se dispensent actuellement; — *Bibliotheca Slusiana, ou catalogue de la bibliothèque du cardinal P.-L. Slusi*; Rome; 1690, in-4°; — *Tavole della Geographia*; 1690, in-fol.: c'est le recueil des cartes de Nicolas Sanson, extrait de l'*Atlas de Géographie ancienne*; — *Nouveau Voyage d'Italie, contenant une description exacte de toutes les provinces, villes et lieux considérables et des villes qui en dépendent*; Lyon, 1699, 2 vol. in-12.

Quérard, *La France littéraire.* — Feller, *Biographie universelle*, édit. Weiss.

DESEINE (*Louis-Pierre*), sculpteur français, né à Paris, en 1750, mort en 1827. Il étudia la sculpture seul et sans maître, remporta le grand prix en 1780. En 1785 il fut agrégé à l'ancienne Académie, et fut nommé statuaire du prince de Condé. Son dévouement pour la famille des Bourbons ne se démentit pas jusqu'à sa mort, et même pendant la révolution, au péril de sa tête, il ne laissa échapper aucune occasion d'exprimer son opinion. Sous la Restauration, il composa le projet d'un monument à la mémoire du duc de Berry, et commença pour la chapelle de Vincennes le mausolée du duc d'Enghien, qui fut terminé par Durand, son neveu. Les principaux ouvrages de Deseine sont les bustes d'*Héloïse*, d'*Abailard* et de *Winckelmann*, exposé en 1800; — ceux du *Cardinal du Belloy* et de *l'Abbé Sicard*, et la Statue de *Thouret*, 1804; buste de *Pie VII*, 1806; — le projet du *Tombeau du cardinal du Belloy*, à Notre-Dame, 1808; — la statue de *D'Aguesseau* pour la façade de la chambre des députés, 1814; — enfin en 1822, *La Bienfaisance répandant ses dons sur les vieillards* et *La Maternité*, bas-reliefs. On lui doit aussi les bas-reliefs de la chapelle du calvaire, dans l'église Saint-Roch.

E. B—N.

Gabet, *Dictionnaire des Artistes de l'école française au dix-neuvième siècle.*

DESENNE (*Alexandre-Joseph*), dessinateur et peintre français, né à Paris, le 1er janvier 1785, mort le 30 janvier 1827. Affligé d'une maladie qui le mettait dans l'impossibilité de partager les jeux des enfants de son âge, il s'amusait tout jeune à feuilleter des livres à images, que son père, libraire, mettait à sa disposition. Ce passe-temps développa chez l'enfant le goût du dessin. Le talent qu'on découvrit plus tard en lui engagea Robillard et Filhol à lui confier les dessins des deux publications rivales qu'ils faisaient paraître d'après les tableaux du Louvre. Dès cet instant, Desenne consacra sa vie à composer une immense suite de dessins pour un grand nombre de classiques français. Parmi ses productions on remarque : 6 vignettes et 1 portrait pour les *Œuvres de Boileau*, édition Lefebvre; — 12 vignettes et 1 portrait gravés par Girardet pour les *Œuvres de Racine*; — 18 vignettes pour les *Œuvres de Molière*, publiées in-8° par Lefebvre; — *Voltaire*, 70 vignettes et 10 portraits; — *J.-J. Rousseau*, édit. Lefebvre, 10 vignettes; — *Beaumarchais*, édition de Roux-Durfort, in-32; — Demoustier, *Lettres à Émilie*, in-32, 14 pièces; — *Bernardin de Saint-Pierre*, édition Méquignon-Marvis, in-8°, 7 vignettes; — *Lamartine*, poésies, édition in-32, 9 vignettes et 1 portrait; — *Florian* (œuvres complètes), édition Renouard, in-18, 80 vignettes; — *Œuvres de Delille*, 3 vignettes gravées sur cuivre, et 16 culs-de-lampe gravés sur bois par Thompson; — *Walter Scott*, romans, édition in-8°, 44 vignettes; — Collection de 36 portraits en pied, format in-32, publiés par Janet. A. Sauzay.

Archives des Musées impériaux. — Mahul, *Annuaire* 182., p. 477.

DESERIZ ou **DESERICIUS** (*Joseph-Innocent*), prélat hongrois, né à Nitra, en 1702, mort en 1765. Il appartenait à une ancienne famille, et tel fut son goût pour les belles-lettres qu'il se trouva bientôt en état de les professer dans la congrégation des Écoles pies; plus tard il enseigna la théologie au séminaire de Raab. Appelé ensuite à Rome, il y fut élevé au cardinalat. Il utilisa son séjour dans la ville pontificale en recueillant dans les bibliothèques les matériaux nécessaires à ses travaux sur l'histoire de son pays. Envoyé par Benoît XIV en qualité de légat auprès de Constantin Maurocordato, hospodar de Valachie, il se fit remarquer dans cette mission par ses efforts bien plus que par son succès. A son retour en Hongrie, il alla se fixer à Woriczen, où, malgré une faible santé, il continua avec ardeur ses travaux littéraires. La polémique qui s'engagea entre lui et le P. Pray, jésuite, au sujet de l'origine des Huns et des Turks, et qui dura jusqu'à sa mort, fit grande sensation dans le monde littéraire. Ses principaux ouvrages sont : *Tractatus ad probandam piacularium flammarum existentiam*; Raab, 1738, in-8°; — *Lapis angularis, sive prænotio physica theo-mistica*, etc.; Tyrnau, 1741, in-4°; — *... litterarum in Hungaria, ac ... tate diœcesique Nitriensi*, In... 1743, in-4°; — *De Initiis ac ... garorum Commentaria, quibu... finem libri secundi insigne a... manuscriptum ex Vaticana b... promptum hactenus desideratu...*; tome I, in-fol. Les autres volum... et dernier se succédèrent à Ofen, sous les titres suivants : le tome I... *de Scythis, Amazonibus, Hunn... ris, cui accedit alphabeticum ...*; tome II : *Attila, videlicet ejusq... proximis*; le tome III : *Hunno... suæ chronologiæ et nativo ord...*; le tome IV et dernier est relat... d'Attila et à des sujets divers ... l'ensemble de l'œuvre : *Histor... diœcesis et civitatis Vaciensis... bus synchronis*; 1763, in-fol.

Horanyi, *Mem. Hung.*

DESÈSE. *Voyez* Sèze (De).

DESESSARTS (*Alexis*), conti... çais, né à Paris, en 1687, mort ... Il entra dans les ordres, et ado... jansénistes. Il prit une p... discussions soulevées par la ... fut, comme on disait alors, ... de cette bulle. On a de lui : ...*sent Thomas sur la crainte*; 1735, i... *de la venue d'Élie*; 1737, in-1... *des saints Pères et des aut... sur le retour futur d'Élie e... ble intelligence des Écritures*; *Suite de la Défense des saint... anciens Juifs sur la durée des* ... — *Dissertation où l'on prouve ... n'enseigne pas que le maria... rompu lorsqu'une des parti... religion chrétienne*; Paris, 176...

Un autre Desessarts (*Jean-...*), nommé *Poncet*, frère du précéd... dans les ordres, et écrivit sur les ... plusieurs opuscules, dont on peut ... l'abbé d'Hébrail et dans Quéran...

L'abbé d'Hébrail, *La France littéra...* II). — Quérard, *La France littéraire.*

DESESSARTS (*Denis* Dechan...), ...dien français, né à Langres, e... Baréges, en brumaire an ... reçut une bonne éducation, ... de procureur, et l'exerça que... sa patrie. Venu à Paris pour ... conduisit à la Comédie-Françai... thousiasmé, et résolut de se fai... vendit son étude, et s'essaya sur p... de province. Il ne tarda pas à ... tation dans les emplois connus ... nations de *rondeurs*, de *fin... teaux*, et de *grimes*. Il était à ... la Comédie-Française, sur l'av...

[illegible] pour remplacer Bonneval. Desessarts dé-[illegible] octobre 1772, dans les rôles de Lisimon, [illegible]eur, et de Lucas, du *Tuteur*; il fut ac-[illegible] 1er avril 1773. Desessarts était extrême-[illegible]; il lui fallut un véritable talent pour [illegible]porter au public son obésité. Quand il [illegible] du *Tartufe*, il fallait une table faite [illegible] plus haute que d'ordinaire pour qu'il [illegible] dessous. Il avait aussi un fauteuil [illegible] pour sa taille : un jour que par oubli [illegible] on lui avait mis un fauteuil ordinaire, [illegible] sans y prendre garde, et y demeura [illegible] engagé que pour le délivrer il fallut le [illegible] dans la coulisse et casser un bras du [illegible], à la grande gaieté des spectateurs. [illegible] de son embonpoint prodigieux avec [illegible] qu'il jouait était des plus divertis-[illegible], jamais dans Petit-Jean, des *Plai*-[illegible] ne récita ce vers,

[illegible], je ne dors plus ; aussi je deviens maigre,

[illegible] l'hilarité de tous ses auditeurs. C'était [illegible] dans *La Réduction de* [illegible] Desessarts y repré-[illegible] qui venait solliciter [illegible] *exténué par une lon*-[illegible]. En voyant un magistrat si bien [illegible] se rassuraient sur le sort [illegible], les fâcheux, au contraire, y [illegible] de la misère générale.

[illegible] Étienne et Martainville, [illegible] de ses camarades, quoi-[illegible] impatiemment leurs [illegible] sa monstrueuse corpulence. [illegible] s'être fait une joyeuse [illegible] Desessarts. Lorsque la ména-[illegible] l'unique éléphant qu'elle pos-[illegible] prier Desessarts de venir [illegible] ministre, pour y jouer un pro-[illegible] il avait besoin d'un *compère* [illegible] y consent, et s'informe du [illegible] prendre. « Mets-toi en grand [illegible]; tu es censé représenter [illegible] » Voilà Desessarts en habit noir [illegible] crêpes, des pleureuses, etc. [illegible] ministre : « Monseigneur, dit [illegible]-Française a été on ne peut [illegible] mort du bel éléphant qui fai-[illegible] Ménagerie du roi; et si [illegible] la consoler, c'est de four-[illegible] l'occasion de reconnaître les [illegible] notre camarade Desessarts; [illegible] au nom de la Comédie-Fran-[illegible] pour lui la survivance de [illegible] difficilement le rire [illegible] du pauvre Desessarts. [illegible] Dugazon en duel pour [illegible] bois de Boulogne, les [illegible] l'épée à la main. [illegible], j'éprouve vraiment un [illegible] avec toi; tu me pré-[illegible]; j'ai trop d'avantage : [illegible] partie. A ces mots, il tire de sa poche un morceau de craie, trace un rond sur le ventre de Desessarts, et ajoute « Je veux être loyal : tous les coups portés en dehors de ce rond ne compteront pas. » La colère de Desessarts ne tint pas contre cette facétie, et le duel bouffon se termina par un déjeûner que l'impitoyable Dugazon rendit plus bouffon encore. La paix faite, il prend les devants, ordonne le repas chez un restaurateur, où on ne montait que par une allée fort étroite, et s'y rend avec ses camarades avant l'heure indiquée, sans attendre son convive principal; il fait servir, puis chacun se met aux fenêtres pour jouir de l'embarras de Desessarts. Celui-ci arrive enfin, et se trouve arrêté par le peu d'espace que lui offre la porte. Tandis qu'il se tourmente et se tourne en tous sens pour entrer, Dugazon et ses amis le pressent et l'excitent en lui présentant les mets les plus friands. Après avoir bien joui de son impatience et de ses efforts, on eut pitié du pauvre affamé, et le déjeûner fut transporté dans un local plus accessible. Ces deux anecdotes ont fourni le sujet d'un joli vaudeville intitulé *Le Duel et le Déjeuner*. Desessarts était aussi gourmand que vorace : son prodigieux appétit répondait à l'énormité de sa grosseur : il mangeait en un repas ce qui aurait suffi à quatre hommes. Aussi ses transpirations étaient-elles si abondantes, qu'il lui fallait changer de linge d'heure en heure. En 1793, de fréquentes oppressions firent craindre pour sa vie : les médecins lui ordonnèrent les eaux de Baréges; il reçut dans les Pyrénées la nouvelle de l'arrestation en masse de tous ses camarades de la Comédie-Française. Il fut si sensible à cet événement, qu'il en mourut suffoqué presque instantanément.

Desessarts était fort instruit; il avait une mémoire et une présence d'esprit à toute épreuve; une bonhomie mêlée de rudesse, de la gaieté naturelle, du mordant : tels étaient les principaux caractères de son talent. Il excellait dans les comédies de Molière, mais était moins bon dans les pièces modernes; cependant il a créé avec un talent incontestable un grand nombre de rôles, entre autres celui du comte de Bruxhall dans *Les Amants généreux*, de Rochon de Chabannes.

A. DE L.

Étienne et Martainville, *Histoire du Théâtre-Français*, III, 108. — Lemazurier, *Galerie historique des Acteurs du Théâtre-Français*. — Rabbe, *Biographie portative des Contemporains*....

DESESSARTS (*Nicolas-Toussaint* MOYNE, dit), littérateur français, né à Coutances, le 1er novembre 1744, mort le 5 octobre 1810. Compilateur laborieux et infatigable, mais inexact et superficiel, il fut avocat à Paris, puis libraire éditeur de quelques ouvrages, et auteur de plusieurs autres; tout en s'occupant de littérature, il continua de se charger d'affaires contentieuses, particulièrement auprès de la cour de cassation. On a de lui : *Instruction sur l'ordonnance civile et criminelle*; Paris, 1773, in-8°; — *Causes célèbres*, *curieuses et intéressantes*

de toutes les cours criminelles du royaume avec les jugements, etc.; Paris, 1773-1789, 196 vol. in-12; — *Les trois Théâtres de Paris, ou abrégé historique de l'établissement de la Comédie-Française, de la Comédie-Italienne et de l'Opéra;* Paris, 1777, in-8°; — *Choix de nouvelles Causes célèbres;* Paris, 1785-87, 15 vol. in-12; — *Essai sur l'Histoire générale des Tribunaux des peuples anciens et modernes, ou dictionnaire historique et judiciaire, contenant les anecdotes piquantes et les jugements fameux des tribunaux de tous les temps et de toutes les nations;* Paris, 1778-84, 9 vol. in-8°; — *Émile et Sophie, ou les époux désunis, mélodrame en un acte et en prose;* Paris, 1784, in-8°; — *Procès fameux extraits de l'Histoire générale des Tribunaux*, etc.; Paris, 1786-89, 10 vol. in-12; — *Procès fameux jugés depuis et avant la révolution;* Paris, 1796-98, 10 vol. in-12 : il n'y a dans cette collection d'antérieur à l'année 1789 que les procès du général Lally, de Struensée, et de la reine de Danemark Caroline-Mathilde; — *La Morale de l'Adolescence;* Utrecht, 1783, in-8°; — *Dictionnaire universel de Police;* Paris, 1786-90; 8 vol. in-4°; — *Préceptes sur le Beau et le Sublime;* Paris, 1798, in-12; — *Règles et Exemples sur la Prosodie française, sur la versification et le style figuré;* Paris, 1798, in-12; — *Nouveau Dictionnaire bibliographique portatif, ou essai de bibliographie universelle, précédé de conseils pour former une bibliothèque peu nombreuse, mais choisie;* Paris, 1798, in-8° : ouvrage fort médiocre, reproduit en 1804 avec un nouveau frontispice, et sans autre addition que quatre catalogues de bibliothèques, d'un homme d'État, d'un jurisconsulte, d'un militaire, d'un ministre du culte, par Alex. Barbier; — *La Vie et les Crimes de Robespierre et de ses principaux complices;* Paris, 1798, 2 vol. in-12; — *La Vie et les Crimes de Philippe, duc d'Orléans (Égalité) et son Procès;* Paris, 1802, in-18; — *Abrégé des Vies des Hommes illustres de Plutarque;* Paris, 1798, 3 vol. in-8°; — *Nouvelle Bibliothèque d'un Homme de Goût, ou tableau de la littérature ancienne et moderne;* Paris, 1797, 3 vol. in-8°, et *Supplément*, en 1799 : cet ouvrage, peu digne de son titre, fut refondu par l'auteur et par Alexandre Barbier, et reparut, Paris, 1808-1810, 5 vol in-8°; — *Discours sur l'établissement et les progrès des lettres en France jusqu'à la fin du dix-huitième siècle;* Paris, 1800, in-8°; — *Siècles littéraires de la France, ou Nouveau Dictionnaire historique, critique et bibliographique de tous les écrivains français morts et vivants jusqu'à la fin du dix-huitième siècle;* Paris, 1800-1801, 6 vol. in-8°, et *Supplément*, 1803. Cet ouvrage offre quelques articles curieux; mais la plupart sont pleins d'omissions et d'erreurs; — *Tableau de la Police de Londres*, imprimé dans les *Mélanges historiques et politiques sur l* [illegible] Paris, 1802, in-8°; — *Galerie* [illegible] *grecs et latins, ou tableau des* [illegible] *quence chez les anciens.* Deses[illegible] au *Répertoire universel de Juri*[illegible] Guyot, Paris, 1775, 17 vol. in-4°, et au *Dictionnaire de Jurisprude*[illegible] *cyclopédie méthodique.* Comme [illegible] publié un assez grand nombre d'ou[illegible] autres la *Bibliothèque orientale* d[illegible] Paris, 1781, 6 vol. in-8°; — Les [illegible] *Reyrac;* Paris, 1799, in-8°; — Le T[illegible] *rigine des Romans* de Huet, suivi [illegible] *tation sur les romans français;* [illegible] in-12.

Rabbe, Boisjolin, etc., *Biographie univ.* [illegible] *Contemporains.* — Quérard, *La France* [illegible]

DESESSARTS. *Voyez* HERBERA[illegible]

DES ESSARTS. *Voyez* ESSARTS [illegible]

DESESSARTZ (*Jean-Cl*[illegible]), [illegible] çais, né à Bragelogne, près [illegible] 1729, mort le 13 avril 1811. [illegible] études à Tonnerre, et vint les ache[illegible] collége de Beauvais. Il se fit rec[illegible] en médecine à la Faculté [illegible] ensuite à Villers-Cotterets [illegible] connaître par le zèle qu'il déploya [illegible] épidémies et par les mémoires [illegible] la Faculté de Médecine de Paris. [illegible] des membres de cette société, [illegible] teur en 1769, nommé professeur [illegible] en 1770, de pharmacie en 1775, [illegible] 1776. « Desessartz, dit la *Biogr*[illegible] *cale*, mit autant d'ardeur à [illegible] mation de la Société ro[illegible] Vicq-d'Azyr en mit à [illegible] vrai qu'il craignit que [illegible] académ[illegible] un foyer de haines et [illegible] rivalités [illegible] progrès de l'art? N'est-il pas plus [illegible] se montrait tout simplement jaloux [illegible] de la Faculté qu'il pr[illegible] et [illegible] voir sans ombrage [illegible] scientifique s'élever à [illegible] la tenir dans l'ombre? » Lorsque [illegible] créé, Desessartz en devint membre. [illegible] *Traité de l'Éducation corpor*[illegible] *en bas âge, ou ré*[illegible] *moyens de pr*[illegible] *aux citoyens;* [illegible] allemand par [illegible] 1763, in-8°. [illegible] coup [illegible] valut [illegible] — *Discours à* [illegible] *blique de la Faculté de* [illegible] Paris, 1778, in-4°; — [illegible] *soutenues en 1779;* [illegible] *posé des ju*[illegible] 1779; Paris, [illegible] in-4°; — *Éloge de* [illegible] — *Éloge de* [illegible] *Extrait de la* [illegible] *les*

1798, in-8°; — Obser... qui ont régné en ... 18 ... précipitées; ... annonces ... les moyens de ... les dangers de la ... ; — Sur les prépara... la petite ... clinique; Paris, ... encore donné une édi... ...ule de Cartheuser, avec ...

...s (Jean-Louis ...), ... né à ... 1742, ... 18 ... Fils ... nommé ... amateur, et ... à plus de ... nommé ... puis en 1791 ... Il ... 1792. ... f de bureau, ... des hospices. ... il était censeur ... au Théâtre- ... bienfaisant, comédie ... vers, en 1784 : cette pièce, ...; — Le Mariage secret, ... actes, en vers, en 1786 : « c'est, la meilleure pièce de l'auteur ; on ... comte de Provence, depuis ... eu la plus grande part à cette ... age secret, nous a-t-on raconté, ... rd ; le comte de Provence l'ayant ... pour même au premier gentil... la direction du Théâtre-Français ... on la reçût; elle fut alors par ordre ... et jouée avec succès. » Desfauche... ...re une quinzaine de pièces, jouées ... peu de succès et non imprimées; ... chansons, des contes, ... de l'anglais, etc.

...c. Biographie univers. et port. des ... Quérard, La France littéraire.

... (François), révolutionnaire fran... x, en 1755, guillotiné le 4 ... mars 1794). Il était mar... dans sa ville natale, lorsque ... Il se rendit aussitôt à Paris, ... se faire remarquer par son ... Il fit partie de la So... ... ença successivement La ... Dumouriez, et fut un des ... né après le 10 août. Les Girondins le firent décréter ensuite d'arrestation; mais ce décret fut bientôt après rapporté. Plus tard, Desfieux, convaincu d'avoir formé, avec Hébert et Anacharsis Clootz, un comité qui compromettait la république par des menées ultrarévolutionnaires, fut chassé des Jacobins et traduit au tribunal révolutionnaire, qui le condamna à mort.

Le Bas, *Dictionnaire encyclopédique de la France.* — Buchez et Roux, *Histoire parlementaire de la Révolution Française.*

DESFONTAINES (***), littérateur français, qui vivait dans la première moitié du dix-septième siècle, et qu'on croit natif de Caen. On n'a aucune notion sur sa naissance, ses emplois et l'époque de sa mort. Il n'est connu que par ses pièces de théâtre, qui sont toutes au-dessous du médiocre, sous le rapport du plan, de la conduite et de la versification. La première fut *Eurimédon, ou l'illustre pirate*, tragi-comédie; Paris (Théâtre-Français), 1637. L'auteur fait ainsi parler Archélas, roi de la Troade, reprochant à sa fille Pasithée sa conduite avec Eurymédon, le fameux pirate :

> Vous souffrez toutes fois que seul il vous cajole;
> Contre un père, pour lui, vous prenez la parole.
> Il baise librement et la bouche et le sein,
> Et tout cela chez vous passe pour bon dessein.
> Sa conversation est la même innocence,
> En parler seulement, c'est commettre une offense.
> Malgré ce beau mignon, qui cause tout ceci,
> Vos discours changeront dans peu de temps d'ici.

Certes, un pareil style serait mieux placé dans la bouche de Gorgibus admonestant Cathos ou Madelon. On le voit, dans ses tragi-comédies, Desfontaines n'approchait pas plus de Molière que de Corneille. Après cette citation, il ne reste plus qu'à donner le catalogue des autres ouvrages de Desfontaines : *Les heureuses Infortunes de Céliante et Marilinde*, roman; Paris, 1636, in-8°; — *Orphèse, ou la beauté persécutée*, tragi-comédie (Théâtre-Français); 1637; — *La vraye Suite du Cid*; ibid.; — *Hermogène*; ibid., 1638; — *L'Inceste innocent*; Paris, 1638, in-8°; — *Bélisaire*, tragi-comédie; 1641; — *Les Galantes vertueuses*, histoire véritable, arrivée pendant le siége de Turin; ibid., 1642; — *Alcidiane, ou les quatre rivaux*, tragédie; ibid., 1643; — *Paraphrase sur le* Memento, homo; Paris, 1638, in-8°; — *Porsida, ou la suite d'Ibrahim-Bassa*, tragi-comédie; Paris (Théâtre-Français), 1644 : *Ibrahim-Bassa* était une tragédie de Scudéri; — *Saint-Alexis, ou l'illustre Olympie*, tragédie; ibid., 1644; — *Le Martyre de saint Eustache*, tragédie; ibid, 1645; — *L'illustre Comédien, ou le martyre de saint Genest*; ibid.; — *L'Illustre Amalazontha*; Paris, 1645, 2 vol. in-8°; — *Bélissante, ou la fidélité reconnue*, tragédie; 1647; — *La véritable Sémiramis*; ibid.; — *Le Poëte chrétien passant du Parnasse au Calvaire*; Caen, 1648, in-8°.

Léris, *Dictionnaire des Théâtres.* — *Bibliothèque du Théâtre Français.*

DESFONTAINES (*Pierre-François* GUYOT), critique français, né à Rouen, en 1685, mort le 16 décembre 1745. Il fit ses études chez les Jésuites, entra dans les ordres, et professa avec succès la rhétorique au collége de Bourges. Appelé à Paris en 1724, pour travailler au *Journal des Savants*, qui était tombé dans un grand discrédit, il parvint à lui rendre quelque éclat; il publia ensuite, soit seul, soit en société avec Fréron, Granet, Destrées, etc., plusieurs recueils périodiques, parmi lesquels nous ne citerons que *Le Nouvelliste du Parnasse* et les *Observations sur les Écrits nouveaux*. On reproche à l'abbé Desfontaines d'avoir manqué, dans sa critique, de modération et de politesse; on l'accuse de précipitation et de partialité dans ses jugements et de morgue tranchante dans ses décisions. La querelle de Desfontaines avec Voltaire a intéressé toutes les puissances, comme le dit d'Argenson à Voltaire dans une lettre inédite que possède M. Ch. Nisard, et où il ajoute : « N'appréhendez pas de ne les avoir pas toutes pour vous. » Les jugements que Desfontaines avait émis, principalement sur les écrits dramatiques de Voltaire, blessèrent au vif ce dernier, qui lui déclara une guerre implacable. Voici comment ils sont appréciés par un critique judicieux, M. Ch. Nisard : « Les jugements de Desfontaines, pour être la plupart du temps justes au fond et même modérés, n'en étaient pas moins maladroits. Il avait eu jadis des relations assez amicales avec le poëte; il lui avait eu depuis des obligations considérables, lesquelles seules eussent dû le désarmer. Peu estimable du côté des mœurs, il avait eu le malheur d'être accusé, d'autres disent même pris en flagrant délit d'un crime que les lois punissaient encore de la peine du feu, commuée par humanité en celle des galères. Mis en prison pour ce fait, Desfontaines écrivit à Voltaire, et implora sa protection. Voltaire s'entremit de bonne grâce, et obtint qu'on étouffât l'affaire. Desfontaines l'en remercia par une lettre la plus expressive et la plus pleine de reconnaissance. Cette lettre subsiste; copie en fut adressée à M. Hérault, lieutenant de police, lorsque, attaqué avec une violence inouïe par Desfontaines dans la *Voltairomanie*, le poëte voulut faire voir au magistrat l'étendue de l'ingratitude de l'abbé par la grandeur du service qu'il lui avait rendu. Desfontaines fut obligé de désavouer son libelle; il n'échappa à un procès criminel qu'à ce prix. C'est ce qui fait que Voltaire répéta si souvent, et non sans quelque raison, qu'il sauva des galères l'abbé Desfontaines. Du reste la guerre continua de part et d'autre, mais avec plus de prudence de la part de Desfontaines. Aussi demeura-t-il bientôt accablé sous les coups de son antagoniste. Il mourut peu d'années après. »

L'abbé Desfontaines se recommande d'ailleurs par la facilité et la pureté de son style; mais la rapidité avec laquelle il travaillait l'empêchait de donner à ses productions une élégance soutenue, et l'exposait à tomber dans la platitude. Ses ouvrages sont, outre ceux que nous avons cités, un *Dictionnaire néologique*, une traduction de *Gulliver*, et une traduction de l'*Énéide*, qui est encore assez estimée aujourd'hui. X.

Barbier. *Dict. des Anonymes*. — De la Porte, *L'Esprit de l'abbé Desfontaines*; 1757, 4 vol. in-12. — C. Nisard, *Les Ennemis de Voltaire*. — Le Bas, *Dict. encyc. de la France*.

DESFONTAINES (*René* LOUICHE), célèbre naturaliste français, né en Bretagne, vers la fin de 1751 ou vers le commencement de 1752, au bourg de Tremblay (Ille-et-[illegible]), mort le 16 novembre 1833. Il commença [illegible] lieu
même de sa naissance, et, comme [illegible]
incapable d'aborder sérieusement le [illegible]
sciences. Ce jugement par bonheur [illegible]
sans appel. L'enfant entra au [illegible]
où, mieux conduit et jaloux de [illegible]
horoscope qu'on avait tiré de [illegible]
parmi les meilleurs élèves de [illegible]. Il en
sortit après avoir fait d'excellentes [illegible]
ouvrages qu'il publia en tém[illegible]
soin. On y trouve à un très-h[illegible]
et la précision, qualités rares, e[illegible]
latin descriptif, que trop de [illegible]
et qui pourtant a ses degrés [illegible]
reçu docteur en médecine à l'âge [illegible]
Entraîné vers la botanique par [illegible]
cible, que favorisaient [illegible]
rang desquels il est j[illegible]
nier, dont il devint l'ami. [illegible]
membre de l'Acad[illegible]
même qui suivit sa [illegible]
suite de travaux peu [illegible]
bientôt cette haute preuve [illegible]
époque on admettait à l'Aca[illegible]
gens dont la capacité était [illegible]
dans l'espérance qu'ils s'efforceraient [illegible]
le choix qu'on avait fait d'eux. [illegible]
chanceuse de procéder donnait [illegible]
des membres jeunes, qui im[illegible]
vaux une activité mer[illegible]
lustrer, très-vif [illegible]
décida Desfontaines [illegible]
ration en Barbarie, depuis [illegible]
poli jusqu'à celles de [illegible]
qui jusque alors n'a[illegible]
Dr Shaw. On lui acco[illegible]
et il partit, encouragé [illegible]
consul à Alger, qui lui [illegible]
ficace, et qui tint parole. [illegible]
instructions au voy[illegible]
Ce voyage fut heureux. [illegible]
la région de l'Afrique [illegible]
voir, des bords de la mer jusqu'aux [illegible]
sommités de l'Atlas, dont il descen[illegible]
méridionales pour s'avancer [illegible]
limites du désert de Sa[illegible]
deys qui se portaient [illegible]
territoire pour y r[illegible] ses im[illegible].

les deux années que dura ce voyage, Desfontaines fit une abondante récolte de plantes, d'insectes et d'animaux, notant soigneusement tout ce qui pouvait se rapporter aux sciences naturelles, à l'histoire et à la géographie. La relation de ce voyage, confiée à Louis XVI, qui s'était intéressé au voyageur, fut perdue par ce monarque; et comme il n'y en avait pas de copie, elle ne put être publiée : rien n'est plus regrettable. Aussi véridique que Tournefort et non moins instruit, il eût laissé des documents utiles sur les hommes et sur les choses, et nous eussions pu tirer un parti avantageux de ces renseignements durant les premiers temps de notre conquête de l'Algérie. Quelques fragments à la vérité en ont été publiés en 1830, dans les *Annales des Voyages;* mais ce n'est guère qu'une spéculation de librairie, et Desfontaines regrettait amèrement d'avoir confié les débris de sa relation, imprimés sans aucun soin, et avec des fautes grossières, qui en altèrent le sens. Rentré en France en 1785 avec des matériaux précieux d'étude, il se mit avec ardeur au travail, et devint professeur au Jardin des Plantes l'année suivante. Buffon le donna pour successeur au botaniste Lemonnier. Cette nomination le mit au comble de ses vœux, et le Jardin devint son univers. Rappelé à l'Académie des Sciences, lorsqu'elle fut rétablie comme une classe de l'Institut, il fut plusieurs fois élevé à la présidence de cette compagnie et à la direction de l'administration du Muséum d'Histoire Naturelle. Il atteignit la vieillesse sans qu'aucun incident remarquable vînt interrompre le cours de ses travaux, qui étaient pour lui des moments de récréation. Comme Lamarck, dont il était l'ami, il perdit la vue dans les dernières années de sa vie, et il cherchait à reconnaître au tact les plantes qui lui étaient apportées des serres; ne pouvant voir ses productions, qu'il connaissait si bien, il voulait du moins les toucher, comme si elles eussent été sensibles à ses caresses. Desfontaines mourut à l'âge d'environ quatre-vingt-un ans; il s'était marié fort tard, et laissa une fille, objet de ses dernières sollicitudes, qu'il unit en expirant à son neveu, ingénieur des ponts et chaussées. Desfontaines était aimé de tous ceux qui l'entouraient, et tous les jeunes botanistes au début de leur carrière allaient lui demander des conseils et des encouragements. L'auteur même de cet article fut assez heureux pour recevoir les uns et les autres. Cet illustre botaniste avait une grande douceur de caractère et beaucoup de timidité; cependant, il retrouvait au besoin de l'énergie, et il la puisait dans son cœur. Il en donna des preuves éclatantes en faisant pendant la période la plus sanglante de la révolution des démarches pour arracher les botanistes Ramond et Lhéritier aux fers et à la mort. On écouta la parole de cet homme de bien. A cette époque désastreuse l'héroïsme de l'amitié et du dévouement touchait parfois les cœurs les plus endurcis; tout sentiment d'humanité n'était pas éteint : il sommeillait, et il n'était pas rare qu'il se réveillât. Considéré comme professeur, Desfontaines portait en chaire la simplicité de langage qu'il avait hors de la chaire dans ses conversations. Il ne visait point à l'effet, mais sa parole était claire; et comme il savait beaucoup, il apprenait beaucoup à ses auditeurs. L'école de botanique, qu'il s'efforçait de rendre correcte, lui prit beaucoup de temps. Les catalogues qu'il publia sont de véritables ouvrages, dans lesquels ont été décrites plusieurs plantes nouvelles venues des pays lointains. Peut-être eût-il produit des travaux plus considérables s'il eût donné moins de temps à la tenue des collections des plantes vivantes; mais il était avant tout homme de devoir et de conscience. La vie de labeur de Desfontaines embrasse près d'un demi-siècle, s'étendant de 1786 à 1832. Les sujets qu'il traita appartiennent surtout à la botanique descriptive, mais non exclusivement. On lui doit en zoologie : un *Mémoire sur quelques espèces nouvelles d'oiseaux des côtes de Barbarie*, inséré dans les Mémoires de l'Académie des Sciences en 1787; — en botanique littéraire : un travail *Sur l'Arbre des Lotophages*, inséré dans le même recueil l'année suivante; — en physiologie végétale et en organographie : des *Observations sur l'irritabilité des organes sexuels* d'un grand nombre de plantes, et des *Observations sur l'organisation et l'accroissement des bois*, même recueil, années 1787 et 1788; enfin, un *Mémoire sur l'organisation des monocotylédones, ou plantes à une feuille séminale*, dans le tome Ier des Mémoires de l'Institut; — en botanique appliquée : des *Observations sur le chêne ballote, ou à glands doux, du mont Atlas*, arbre commun en Espagne, où il a très vraisemblablement été transporté par les Maures durant leur longue occupation. Desfontaines est le créateur d'un grand nombre d'espèces et de genres nouveaux, décrits dans des mémoires isolés, courts, mais substantiels, insérés de 1802 à 1824 dans les *Annales* et dans les *Mémoires du Muséum d'Histoire Naturelle*. Le principal ouvrage de Desfontaines est la *Flora Atlantica, sive historia plantarum quæ in Atlante agro Tunetano Algeriensi crescunt;* Paris, 1778, 2 vol. in-4°; avec 260 planches gravées. Il est dédié au professeur Lemonnier, *amico carissimo, fautori optimo.* Une préface, dans laquelle l'auteur trace les limites de son voyage, et où l'on aurait voulu qu'il en indiquât au moins les incidents, précède le corps de l'ouvrage. Il y est dit seulement qu'il a recueilli, dans un séjour de deux ans exécuté en Barbarie, *non sine molestiis et difficultatibus*, 1,600 espèces de plantes, rangées d'après le système de Linné; il s'en trouve parmi elles environ 300 jusque alors non décrites. Les descriptions sont très-bien faites, et peuvent servir

de modèle encore aujourd'hui; elles sont parfois accompagnées d'annotations importantes. Les gravures, exécutées pour la plupart sur les dessins de Redouté, sont très-bonnes, et reproduisent fidèlement, et souvent même avec élégance, le port de la plante. On y voudrait trouver plus de détails analytiques; mais Desfontaines était à cet égard de l'école de Tournefort, et nul ne faisait mieux alors. On lui doit encore *Fragments du Cours de Botanique et de Physique végétale*, imprimés dans la *Décade philosophique*, années 1794 à 1796; — *Descriptions de plantes rares qui ont fleuri en l'an X dans le jardin et dans les serres du Muséum*, cinq articles publiés dans les *Annales du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris*, tom. I et II; — *Choix de plantes du Corollaire de Tournefort*, gravées sur les dessins d'Aubriet; onze articles (dans le recueil cité plus haut, tom. X, XI et XII), réunis en un volume in-4°: c'est une dette qu'il a voulu payer à la mémoire de Tournefort; — *Histoire des arbres et des arbrisseaux qui peuvent être cultivés en pleine terre sur le sol de la France*; 2 vol. in-8°, Paris, 1809; — trois éditions successives du *Catalogue du Jardin des Plantes de Paris*; la dernière en latin, sous ce titre: *Catalogus Horti Parisiensis, cum adnotationibus de plantis novis aut minus cognitis*; in-8°; Paris, 1829, avec un supplément, qui a paru en 1832. Tel est l'aperçu rapide du résultat de cette vie de labeur, et il en est peu qui aient été mieux remplies. Les titres de Desfontaines à l'estime de la postérité sont très-légitimes, et reposent principalement sur la publication de la *Flore Atlantique*, dont le mérite a eu pour juges et pour admirateurs les botanistes qui ont exploré l'Algérie et qui se sont trouvés réduits à glaner là où Desfontaines avait moissonné. Enfin ce botaniste a le premier, et dès 1796, présenté un mémoire sur l'organisation des monocotylédones, travail dont les idées neuves le placèrent très-haut dans l'opinion des savants, et préparèrent sur ce même sujet, plus approfondi, une foule de mémoires qui valurent à leurs auteurs une célébrité à laquelle il semblait les convier en leur ouvrant une route nouvelle.

Trois genres ont été consacrés à la mémoire de Desfontaines: *Fontanesia*, par La Billardière, l'un de ses meilleurs amis; *Desfontainia*, par Ruiz et Pavon, et *Desfontana* appliqué par Arrabida à une plante du Brésil. Il y a même un genre *Louichea*, créé par Lhéritier dans la famille des chénopodées. Ce botaniste, voulant payer à Desfontaines sa dette d'affection et de reconnaissance, et trouvant déjà en botanique des *Fontanesia* et des *Desfontana*, se vit réduit, faute de mieux, à se servir de l'ancien nom patronymique de Desfontaines pour créer son genre.

A. Fée.

Biographie des Naturalistes, dans le *Dict. univ. des Sciences naturelles*. — *Doc. part.*

DESFONTAINES LA VALLÉE. *Voy.* LA VALLÉE.

* DESFORGES (...), chanoine à Étampes, littérateur français, vivait vers le milieu du dix-huitième siècle. Il occupa un instant l'attention publique par des extravagances dont il fut plus d'une fois victime. En 1758 il fit paraître deux petits volumes, qui devaient soulever et soulevèrent contre lui l'indignation et les foudres ecclésiastiques. Ils avaient pour titre: *Avantages du Mariage, et combien il est nécessaire et salutaire aux prêtres et aux évêques de ce temps-ci d'épouser une fille chrétienne.* Un arrêt du parlement condamna l'ouvrage à être brûlé par la main du bourreau. Quant à l'auteur, il fut mis à la Bastille, d'où il fut transféré dans le séminaire de Sens. Grimm ajoute que, pour prouver son attachement à sa doctrine, Desforges épousa une fille chrétienne; ce qui paraît être une plaisanterie. Les loisirs que lui procurèrent ces deux résidences forcées lui permirent d'étudier à fond l'amour des hirondelles: il les chanta avec une verve si désordonnée, que l'on arrêta la publication de son poëme. Il se jeta alors dans la mécanique. Sa première idée fut de donner des ailes à un paysan: il l'empluma de la tête aux pieds, le fit monter au haut d'un clocher et lui dit de s'élancer hardiment dans l'espace. Notre homme ne fut pas de cet avis, et refusa de tenter l'aventure. Ce fut alors que l'abbé Desforges eut recours à sa gondole volante, et ouvrit une souscription, dont il avait fixé le chiffre à cent mille francs. Les fonds furent faits et déposés chez un notaire. Il fallut bien s'exécuter. Le chanoine se fait alors porter par quatre paysans sur une hauteur, près d'Étampes; le signal est donné, la gondole est livrée à elle-même; mais, au lieu de décrire dans l'[illegible]ace une ligne horizontale, elle tomba lourd[illegible] à terre, entraînant le nouvel Icare, qui [illegible] pour une légère contusion au coude. « On ne [illegible] jamais le chanoine comme sorcier, dit [illegible] qu'il sait de magie se réduit à [illegible] simple: il a fabriqué une espèce [illegible] sier, il l'a enduite de plumes, il l'[illegible] d'un parasol de plumes; il s'y [illegible] rames à longues plumes, et il [illegible] ramer, de se soutenir [illegible] airs [illegible] traverser. Le miracle [illegible] mais il peut se faire encore, et la [illegible] noine se soutient malgré sa c[illegible] comment l'abbé Galiani mandait [illegible] pinay, en réponse à [illegible] tretenait fort au [illegible] matrimoniales [illegible] du chanoine: « Votre [illegible] trop de place dans votre [illegible], et [illegible] les airs. J'aurais mieux aimé l[illegible] de détails sur Gleichen ou sur [illegible] m'a fait chercher pou[illegible] aiment le mari[illegible] de Saint-Pierre, [illegible] votre chanoine; [illegible] les [illegible] ractères aiment le li[illegible]age,

, Laurent de Médicis, Henri IV, etc.
pourquoi : le fanatique est heureux lors-
fixé à ses idées ; il n'aime pas à s'en
er : rien ne tranquillise tant qu'une gou-
e. Les ... hommes aiment le tu-
... délassent qu'en en-
... encore plus vio-
... les tempêtes la
... nt. — Je
... dé-
... d'une ... presque
... d'un homme dev...
... avergure ; une ...
homme et un homme de...
ds. Il ...
... est ...
... ne re-
1783 : ... par un autre
... de la tentative
...
... MESTERRES.

... t. II, VIII. — Correspon-
... l'abbé Galiani avec madame d'Épinay,
... de Paris, à l'article : Amour du
Pagnerre et Lecou). — Mémoires se-
... t. VI.

... çais, né vers
... Arrêté en 1749,
... ux pour le roi. Il
... nt Saint ... hel.
...
... el,
... prisonnier, obtint sa
... se donna pour secrétaire à
... maréchal de Broglie. Desforges
commissaire des guerres. Avant
, il avait publié les opuscules
... *Rival secrétaire*, comédie en un
vers, représentée à Paris en 1737,
e suivante ; — une *Critique de*
Paris, 1748, in-8° ; — *Natilica*,
ou critique de Catilina ; Paris,

Mémoires secrets. — Chaudon et De-
... *univer. et critique.*

(*Pierre-Jean-Baptiste* CHOU-
... français, né à Paris, le 15 sep-
... is, le 13 août 1806. D'après
... adultérin d'une riche mar-
... du célèbre docteur A. Petit.
... de bonnes études, commencées
... et achevées à Beauvais, sous
... e et Thomas. Dès l'âge de
... deux tragédies sur *Tantale*
... *et de Jérémie*. Ce fait est ar-
... ; mais on doit constater
... , il avait d'évidentes dispo-
, une grande verve et une riche
... esse fut fort agitée ; des liai-
... aventures scandaleuses nui-
... ses études, et comprimèrent
l'essor de son talent. Le docteur Petit voulut lui faire apprendre la médecine ; mais cette science était trop sérieuse pour son esprit mobile. Desforges essaya ensuite de la peinture, et suivit quelque temps les leçons de Vien. Là encore il s'arrêta devant les difficultés du véritable art, et n'écouta plus que sa passion pour le plaisir. Son esprit, sa vivacité, ses talents lui procurèrent la connaissance de quelques jeunes seigneurs, dont il contracta les goûts sans avoir le moyen de les satisfaire. La ruine de son protecteur et la mort de son père putatif le forcèrent à chercher des ressources dans le travail. Il ne trouva rien de mieux à faire pour subsister que de copier de la musique, et traduisit des ariettes italiennes à douze francs la pièce. Il renonça à cette ressource, peu lucrative, pour entrer dans les bureaux du lieutenant de police ; la position n'était guère plus heureuse. Desforges, qui avait fait représenter avec beaucoup de succès en 1768, sur le théâtre de Nicolet, une farce intitulée : *A bon chat bon rat*, se décida à monter sur la scène. Il débuta le 25 janvier 1769 à la Comédie-Italienne, dans les rôles d'*amoureux*, appelés à cette époque les *Clairval*, du nom de l'acteur qui avait le mieux rempli ce genre jusque là. Bien fait, d'une figure agréable, Desforges fut bien accueilli du public. Quoique reçu aux Italiens, il s'enrôla pour Amiens, dans une troupe ambulante, courut la province, toujours plus occupé d'intrigues et d'aventures que de l'étude de la partie créatrice de sa profession. Rien n'a donc jamais révélé en lui un grand comédien ; mais comme auteur il s'est toujours maintenu à un rang distingué. En 1778 il donna à Bordeaux *Richard et d'Erlet*, comédie en cinq actes et en vers ; cette pièce eut du succès, mais les allusions satiriques qu'elle renfermait contre quelques personnages de la cour en firent défendre par le garde des sceaux la représentation à Paris. Desforges fut attaché au théâtre de Marseille vers 1772, lors d'une scène sanglante qui eut lieu à l'occasion d'une représentation de *Zémire et Azor*, scène qu'il a décrite avec intérêt et vivacité dans son roman du *Poëte*, et dans laquelle le parterre soulevé contre l'autorité ne fut réduit que par l'intervention de la force militaire, qui tua ou blessa plusieurs spectateurs. Desforges s'était marié en 1775, durant ses courses dramatiques. En 1779, entraîné par son inconstance naturelle, et peut-être aussi par le récit des faveurs dont l'impératrice Catherine II comblait les acteurs français, il partit pour Saint-Pétersbourg avec son épouse. L'impératrice lui accorda en effet quatre mille roubles de traitement et beaucoup de loisirs. Ne jouant que rarement, il employa son temps à la composition de plusieurs ouvrages dramatiques, dont les manuscrits lui furent fâcheusement volés lors de son retour en France, en 1782. Depuis cette époque il quitta le théâtre, et se consacra exclusivement aux lettres. Sa femme demeura au Théâtre-Italien, sous le nom de madame Philippe. Desforges divorça

avec elle (1), et se remaria (2) peu après. Parmi les nombreux ouvrages de ce littérateur, on cite : *Les deux Portraits*, comédie en un acte et en vers; Marseille, 1774, Nantes, 1775, et Paris, 1783, in-8° ; — *Richard et d'Erlet*, comédie en cinq actes et en vers; Bordeaux, 1778, et Toulouse, 1779, in-8° ; — *La Voix du Cœur*, divertissement en un acte, mêlé de chants et de danses, à l'occasion du passage de Monsieur, comte de Provence (depuis Louis XVIII); Bordeaux, 1778, in-8° ; — *Tom Jones à Londres*, comédie en cinq actes et en vers ; Paris, 1782 et 1785, in-8° : cette pièce fait encore partie du répertoire du Théâtre-Français. Voici le jugement qu'en porte La Harpe : « Desforges, qui avait pris son sujet dans le roman de Fielding, doit sans doute beaucoup au romancier anglais ; mais c'est en homme d'esprit qu'il a mis en œuvre le fonds qu'il avait à faire valoir. La marche de la pièce est facile, les situations sont intéressantes et bien ménagées ; le dialogue est rapide et animé, le style en général ingénieux et facile ; beaucoup de jolis vers et peu de mauvais goût ; les principaux caractères sont bien soutenus ; celui de lord Fellamar, qu'il s'est rendu propre et qu'il a fort embelli, lui fait surtout honneur. » Cet éloge de La Harpe peut s'appliquer à toutes les productions dramatiques de Desforges, et fait parfaitement connaître le genre de talent de cet auteur ; — *Les Marins, ou le médiateur maladroit*, comédie en cinq actes et en vers ; Théâtre-Français, Paris, 1783 : cette pièce n'eut pas de succès ; — *Théodore et Paulin*, comédie en trois actes, mêlée d'ariettes, musique de Grétry, représentée le 18 mars 1783 : cette pièce, malgré le charme de la musique, n'est pas restée au théâtre ; — *Le Temple de l'Hymen*, comédie épisodique, en trois actes et en vers, représentée le 4 juin 1783 ; — *L'Épreuve villageoise*, opéra-bouffon en deux actes, musique de Grétry ; Paris, le 4 juin 1783, in-8° : cette pièce, qui n'est qu'un remaniement de *Théodore et Paulin*, fut jouée fort longtemps et fructueusement ; — *La Femme jalouse*, comédie en cinq actes et en vers ; Paris, 1785, 1812 et 1817, in-8° : cette comédie offre un grand intérêt, de l'action, des caractères bien tracés, un style facile ; on la revoit avec plaisir ; — *L'Amitié au Village*, comédie en trois actes et en vers, mêlée d'ariettes, musique de Philidor, représentée le 31 octobre 1785 ; — *Feodor et Lisinska, ou Novogorod sauvée*, drame en trois actes, représenté le 3 octobre 1786 ; Paris, 1787, in-8° ; — *La Rencontre imprévue*, compliment dramatique en un acte et en vers ; Paris, 1786-1787, in-8° ; — *Tom Jones et Fellamar*, suite de *Tom Jones à Londres*, comédie en cinq et en vers, jouée en avril 1787 ; Paris, 1788, in-8° : cette suite est bien inférieure à la première partie ; — *Les Promesses de Mariage*, opéra-comique en deux actes, musique de Lebreton, représentée le 4 juillet 1787 ; Paris, 1787, in-8° : cet opéra est la suite de *L'Épreuve villageoise* ; — *Césarine et Victor, ou les époux au berceau*, comédie en trois actes et en vers, représentée le 21 octobre 1788 ; Paris, an IX (1801), in-8° ; — *Jeanne d'Arc à Orléans*, drame historique en trois actes et en vers, mêlé d'ariettes, représenté en mai 1790 ; — *Joconde*, opéra en trois actes, musique de Jadin, représenté sur le théâtre de la foire Saint-Germain, le 14 septembre 1790 : le succès de cet opéra s'est prolongé jusqu'à nos jours. — *Le Sourd, ou l'auberge pleine*, comédie en trois actes, représentée sur le théâtre Montansier, en 1790 ; Paris, 1793, 1794, 1795, 1799 et 1824, in-8° : cette pièce, qui enrichit le théâtre qui la représenta, fut payée cinquante francs seulement à son auteur ; — *La Perruque de laine*, comédie en trois actes, jouée sans succès sur le même théâtre ; — *L'Épouse imprudente*, comédie en cinq actes et en vers ; 1790 ; — *Griselidis*, opéra en trois actes, imité du conte d'Imbert, représenté en janvier 1791 ; — *Le Tuteur célibataire* ; 1791 ; — *Alisbelle, ou les crimes de la féodalité*, opéra en trois actes, musique de Jadin ; Paris, 1794, in-8° : cette pièce eut une grande vogue lors de ses premières représentations ; — *La Liberté et l'Égalité rendues à la terre*, opéra en trois actes, avec Sicard ; Paris, 1794, in-8° ; — *Le Manuel d'Épictète et le tableau de Cébès*, trad. du grec en vers ; Paris, 1797, in-4° ; — *Les Maris jaloux*, comédie en cinq actes et en vers, jouée sur le théâtre de la République, en 1798 ; — *Le Poëte, ou mémoires d'un homme de lettres*, écrits par lui-même ; Paris, 1798, 4 vol. in-12, Hambourg, 1799, 3 vol. in-18, et Paris, 1819, 5 vol. in-12. Cet ouvrage est écrit avec une grande verve ; mais il est fâcheux qu'elle ait été dépensée à reproduire les écarts d'une jeunesse très-débauchée. Les tableaux de Desforges ont toute la chaleur qu'une imagination vive peut donner aux réminiscences de la vérité ; rien n'a arrêté sa fougueuse licence, ni la mémoire de sa mère, ni l'honneur de sa sœur. On a quelquefois comparé *Le Poëte* à *Faublas* : l'avantage reste à l'œuvre de Louvet, qui, par l'élégance [illegible] le choix des personnages, s'est pre[illegible] donner l'immoralité de son sujet ; — [illegible] *Eugénie, ou la Surprise conju*[illegible] *de deux enfants d'une nuit d'err*[illegible] *parents* ; Paris, 1798 et 1799, 4 [illegible] — *Édouard et Arabelle, ou l'élève* [illegible] *tune et de l'amour, ouvrage tiré des* [illegible] *secrets de deux familles ang*[illegible] 1799, 2 vol. in-12 ; — *Les Mille et* [illegible] *Souvenirs, ou les veillées conjugales*, recueil [illegible] *ecdotes véritables, galantes, sérieuses, bouffonnes, comiques, tragiques, nationales*, Paris, 1799, 4 vol. in-12, et 1819, 5 vol : ce recueil contient plusieurs aventures de l'auteur : — *Adelphine de Rostanges, ou la mère* [illegible] *fut point épouse*, histoire véritable ; [illegible]

(1) Elle mourut en [illegible].

(2) La seconde Mme Desforges mourut en mars 1816.

12. en manuscrit
Jerusalem déli-
en vers de Mé-
ont été publiés
18 vol. 12. A. de L.
vraves. — Rabbe, etc., Biographie por-
temporains.

), poëte
1772. succès à
eurent aucun succès.
sous son nom, il s'avisa, vers
es en prose et en vers sous
Mais de la Vigne. Les poë-
trompés par
, par cure.
des
, en
en lui envoyant l'Histoire de

it la voix brillante a volé sur nos rives;
dans Paris nos muses attentives;
is si bien associer
science et l'art de plaire,
de Deshoulière
de Dacier,
pieds de ta muse divine
es écrits, enfants de mon repos;
l'objet de mes travaux;
fut mon héros,
mon héroïne!

pouvait se prolonger indé-
quitta le masque, et fut
adorateurs. Ce singulier
sujet de la Métromanie, chef-
. On a de lui: Poésies de
de la Vigne; Paris, 1735,
françaises et latines sur la
op-Zoom; 1748, in-12; — Œu-
et en prose; Amsterdam, 1759,

respondance. — Miorcec de Kerdanet,
écrivains de la Bretagne.

UX (Edme-Étienne Borne), comte, général français, né à Vé-
le 22 avril 1767, mort à Paris, en
nt de Conti infanterie le
sergent le 3 octobre
, étant en garnison à
preuve d'un tel courage en dissi-
ment insurrectionnel, que les au-
lui offrirent une montre d'or
gravés ces mots: « Au brave
que le ministre de la guerre
lieutenant le 25 décembre 1790.
ement au grade de lieutenant-co-
1792), il fut envoyé à Saint-
rendit des services éclatants.
re entre la république et
de cette puissance enva-
ise de Saint-Domingue. Le
les attaqua, et gagna, le 22
de Saint-Michel, la plus san-
les Antilles aient gardé le souvenir. Un décret de la Convention, du 11 décembre suivant, le confirma dans le rang de général en chef. Accusé ensuite par Sonthonax et Polverel, pour avoir renvoyé un bataillon d'Espagnols auxquels la liberté avait été promise, il fut mis en jugement après quatre mois de cachot, et acquitté sur-le-champ. Il se disposait à revenir en France, lorsque le Port-au-Prince fut attaqué par une flotte anglaise. Alors, reprenant le commandement, il battit les Anglais, qui se sauvèrent à la Jamaïque. Il s'embarqua ensuite pour la France, sous pavillon neutre; mais une frégate anglaise arrêta le bâtiment. Tous les passagers, hors Desfourneaux et ses deux aides de camp, se laissèrent séduire, et passèrent dans les rangs ennemis. Les Anglais profitèrent de l'absence du général pour attaquer de nouveau Saint-Domingue, et cette fois ce fut avec des succès rapides. Le Directoire exécutif, sur l'avis de Truguet, confia à Desfourneaux le commandement d'une nouvelle expédition. Des chefs noirs, qui avaient combattu sous ses ordres, lui offrirent leur médiation près des troupes rebelles, et le général en chef eut bientôt une armée de 28,000 hommes, qui força les Anglais d'évacuer Saint-Domingue. Le 7 juillet 1797, il fut décrété au corps législatif que le général Desfourneaux et son armée avaient bien mérité de la patrie. En 1798 il fut nommé gouverneur de la Guadeloupe, et en moins de deux ans il la rendit à son ancienne splendeur. Ce ne fut qu'après son départ que les Anglais osèrent attaquer cette colonie. Revenu en Europe, Desfourneaux reçut du premier consul le commandement des renforts envoyés en Égypte. Il s'embarqua en 1801, sur *L'Africaine;* mais cette frégate fut prise par les Anglais dans le détroit de Gibraltar, après un combat des plus meurtriers, où l'intrépide général vit périr ses trois aides de camp, son frère, son neveu, et où lui-même fut blessé à la poitrine. Il revint en France prisonnier sur parole, fut promptement échangé, et reparut encore en 1802 sur la terre d'Haïti. On sait combien l'expédition du général Leclerc fut malheureuse; elle ne fit qu'ajouter à la gloire de Desfourneaux, qui ne commandait plus en chef. Partout il fut victorieux, et conserva seul son artillerie, en s'attelant lui-même aux pièces. Cependant Maurepas, Christophe, se soumirent, et peu après Toussaint-Louverture, que Desfourneaux avait battu plusieurs fois, se rendit. Aussi, lorsque le brave général reparut devant Napoléon, ces paroles flatteuses lui furent adressées: « Vous vous êtes bien battu, vous « avez fait de grandes choses; je m'en souvien- « drai. » Cependant il fut oublié, parce qu'il ne voulut jamais devenir courtisan. Élu en 1811 député de l'Yonne au corps législatif, il fut promu en 1813 à la vice-présidence de cette assemblée. Il fit partie en 1814 de la chambre des députés, en 1815 de celle des représentants, et commanda lors de la seconde invasion les troupes qui occupaient les hauteurs de Mont-

martre. Quoique mis en non-activité le 1[er] août 1815, et admis à la retraite le 30 décembre 1818, il reçut de Louis XVIII le titre de comte. Remis en disponibilité le 1[er] avril 1820, il rentra définitivement en retraite le 19 août 1831. Le nom de ce général est inscrit sur l'arc de triomphe de la barrière de l'Étoile, côté ouest.

Archives de la guerre. — Le Bas, *Diction. encycl. de la France.*

DESFOURS DE LA GENETIÈRE (*Charles-François*), écrivain janséniste français, né à Lyon, vers 1757, mort le 31 août 1819. Élevé au collége de Juilly, et imbu de bonne heure des principes jansénistes, il consacra sa fortune et sa vie à soutenir la doctrine de cette secte. Il se montra partisan zélé des convulsions, qui après avoir fait scandale à Paris, vers le milieu du dix-huitième siècle, se sont mystérieusement perpétuées jusqu'à nos jours. Il regarda la révolution comme un châtiment infligé à la France et aux Bourbons pour avoir persécuté les disciples de Port-Royal. Il se prononça contre le concordat de 1802, et refusa de reconnaître la nouvelle organisation de l'Église de France. Cette opposition le fit enfermer au Temple pendant six mois. « Malgré son exaltation, dit la *Biographie univ. des Contemporains*, Desfours ne donna point dans les condamnables excès de beaucoup de convulsionnistes; ses mœurs furent toujours pures et même austères. La plus grande partie de son temps s'écoulait dans le jeûne et dans la prière : la conversion du peuple juif au christianisme, qui est le grand but de l'œuvre des convulsions, le préoccupait fortement, et il porta son zèle si loin qu'il fallut toute l'improbation de sa famille et de ses amis pour le détourner d'épouser une jeune israélite. Dans les dernières années de sa vie, divisé d'opinions avec ses frères et ses amis, en proie au chagrin et à l'exaltation de sa tête, tombé dans l'indigence la plus profonde, il se retira chez une vieille demoiselle de la ville de Lyon, et y mourut, à l'âge de soixante-deux ans. Il ne voulut recevoir les secours de la religion que d'un prêtre dissident : aussi le clergé de sa paroisse s'abstint-il d'assister à son convoi. Mais ses partisans en firent un saint; ils se disputèrent ses vêtements, se partagèrent ses cheveux, et conservent religieusement ses reliques. » On a de lui : *Les trois États de l'Homme;* 1788, in-8°, sans lieu d'impression ; — *Protestations contre les calomnies;* Lyon, 1788 : c'est une réponse à un écrit du P. Crêpe, dominicain de Lyon, intitulé : *Notion de l'œuvre des convulsions et des secours*, etc.; Lyon, 1788, in-12; — *Recueil de prédictions intéressantes, faites depuis 1773, par diverses personnes sur plusieurs événements importants;* Lyon, 1792, 2 vol. in-12 : c'est un recueil de prédictions faites par différents convulsionnaires. Celle de la sœur Holda (M[lle] Frontan) sont particulièrement curieuses, et se rapportent presque toutes à la révolution. Quelques-unes ont été démenties par l'événement ; d'autres, par exemple celles qui concernent le renversement du trône et la mort de Louis XVI, sont en concordance avec les faits postérieurs, mais elles sont loin d'être claires et explicites ; — *Avis aux catholiques sur le caractère et les signes des temps où nous vivons, ou de la conversion des juifs, de l'avénement intermédiaire de Jésus-Christ et de son règne visible sur la terre*, ouvrage dédié à M. l'évêque de Lescar (M. de Noé); Lyon, 1795, in-12; — *Abrégé* de l'ouvrage de Montgeron intitulé : *La vérité des miracles opérés par l'intercession de M. de Paris et autres appelants;* 3 vol. in-4°; — *Recueil de prières;* Lyon, in-12; — *La véritable Grandeur, ou constance et magnanimité de Louis XVI dans ses maux, dans ses liens et dans sa mort;* Lyon, 1814, in-8°.

Rabbe. Boisjolin, etc., *Biographie univ. et port. des Contemporains.*

DESGABETS (*Robert*), théologien f[illegible] né à Ancemont, dans le diocèse de Ver[illegible] 1620, mort à Breuil, près de Co[illegible] y, le [illegible] 1678. Il entra dans la con[illegible] des [illegible] tins de Saint-Vanne. Après avoir [illegible] seigné la théologie dans l'abbaye [illegible] de Toul, il fut nommé p[illegible] de S[illegible] à Metz, et visiteur de la c[illegible] de ceux qui contribuèrent le plus [illegible] sciences en honneur parmi les [illegible] essaya la transfusion du sang s[illegible] amis à Paris; mais comme il ne don[illegible] à sa découverte, des médecins a[illegible] proprièrent. Desgabets écrivit au [illegible] l'Eucharistie, qu'il tenta d'expl[illegible] idées de Descartes. « Il souhai[illegible] met, trouver des [illegible] d'exp[illegible] tère ineffable suivan[illegible] philosophie. Ses [illegible] donnât quelque at[illegible] la [illegible] lui ordonnèrent d[illegible] particuliers sur le sujet d[illegible] fense d'en écrire à qui que c[illegible] muniquer ses nouvelles opinion[illegible] ni par paroles ni par [illegible] s. » [illegible] dommagea de la [illegible] touchant l'Euch[illegible] fectibilité des cr[illegible] res. [illegible] avec [illegible] de Retz, alors re[illegible] à C[illegible] y. [illegible] conversations sur la [illegible] Presque tous ses ouvrages so[illegible] crits. Dom Calmet en a donné une [illegible] et détaillée.

Dom Calmet, *Bibliothèque lorraine.*

DESGALLARDS (*Nicolas*), en latin [illegible] *sius*, théologien protestant, né vers 1520 [illegible] vers 1580. Il devint citoyen de Genève [illegible] Pasteur d'une église de campagne en [illegible] fut envoyé à Paris en 1557, fonda une [illegible] çaise à Londres en 1560, assista au [illegible] Poissy avec son ami Théodore de Bèze, [illegible] l'église d'Orléans en 1564, et présida le

565. En 1571 la reine de Navarre
son prédicateur. Calvin estimait
allards, et l'avait pris pour secré-
dit qu'il travailla avec Bèze à l'his-
ses réformées de France. On a de
*Farello et collegis ejus, adver-
roli Theologastri calumnias de-
re*, 1545, in-8°; — *Traité de la*
, 1545, in-8°; — *Inventaire des*
nève, 1548, in-8°; — *Traité contre
stes et les Libertins*; Genève,
— *La forme de police ecclésias-
e à Londres en l'église française*;
— *De la divine Essence de Jésus-
e les nouveaux Ariens*; Lyon,
lards a traduit en français les
ints de Calvin : *Traité sur Ésaïe*;
— *Commentaire sur l'Exode*;
— *Traité sur la divinité de Jé-
ntre les ariens*; Orléans, 1565,
né aussi une édition de saint Irénée
e titre : *D. Irenæi, episcopi Lug-
ra, seu libri quinque adversus
hæreses Valentini et aliorum,
sam antehac emendata; additis
eperiri potuerunt, opera et dili-
ni Gallasii, una cum ejusdem
ns*; Paris, 1570, in-fol.

oire littéraire de Genève.

S ou DE GARCINS (Mlle), ac-
, née en 1770, morte en 1797. Son
était de Garcins, puisqu'elle
Louis-Antoine de Garcins et de
gélique Bourcet. La jeune Mlle Des-
à l'École de Déclamation, et sui-
ement les leçons de Molé. A dix-
débuta à la Comédie-Française,
8, dans le rôle d'Atalide (de *Ba-
*uccès fut brillant et mérité; elle
avec un égal talent *Zaïre*, *Chi-
re*, *Andromaque*, *Hypermnes-
Bérénice*, *Monime* et *Inès*, et fut
remplir les *amoureuses tragi-
*ne année elle fut reçue au nombre
s. En 1792, Mlle Desgarcins fit
teurs qui formèrent la troupe du
République, rue de Richelieu, sous
le Gaillard et Dorfeuille : l'ouver-
éâtre eut lieu le 27 avril 1795, par
eprésentation de *Henri VIII*, tra-
ier. Mlle Desgarcins y remplissait
ne Seymour, et fit couler bien des
réa ensuite Zuleima, dans *Abdé-
lie* de Murville; *Mélanie*, dans la
Harpe; Hédelmone, dans *Othello*
léma, dans *Abufar*, et un grand
rôles de moindre importance.
ins n'était pas jolie, elle avait la
commune et les traits irréguliers;
sédait la voix la plus touchante,
et la plus flexible; tous ses mouve-
naturels et nobles. Douée d'une
sensibilité profonde, elle excellait à peindre les tourments de l'amour, parce qu'elle trouvait dans son âme les sentiments qu'elle rendait sur la scène. Cette extrême sensibilité lui fut funeste : éperdûment amoureuse d'un homme qu'elle crut infidèle, elle se perça de trois coups de poignard. Des soins empressés la rendirent à la vie; mais après une longue convalescence, elle conserva une telle faiblesse de poitrine, qu'au moindre effort elle crachait le sang. Bientôt elle fût forcée de prendre un congé et de se retirer à la campagne. Là, elle habitait une maison isolée : des voleurs s'y introduisirent pendant la nuit, garrottèrent Mlle Desgarcins et ses femmes, et les enfermèrent dans une cave, afin de piller plus à leur aise. Ils voulurent ensuite tuer leurs captives pour assurer le secret de leur crime; mais les accents pathétiques de Mlle Desgarcins désarmèrent leur férocité; ils lui laissèrent même le portrait de sa fille, quoiqu'il fût entouré de brillants. Cependant vingt-quatre heures s'écoulèrent avant que les victimes pussent faire entendre leurs cris; quelques paysans accoururent, et les délivrèrent. Les émotions de cette scène terrible ébranlèrent les organes affaiblis de Mlle Desgarcins; sa raison s'égara, et elle mourut folle quelque temps après. En juillet 1839 MM. Marie Aycard et Vanderbuck firent représenter au Vaudeville une pièce intitulée *Mlle Desgarcins*. Bien que cette pièce reposât sur un épisode peu historique de la vie de cette célèbre tragédienne, elle obtint du succès. A. JADIN.

Étienne et Martainville, *Histoire du Théâtre-Français.*

DESGENETTES (*Nicolas-René* DUFRICHE, baron), médecin français, né à Alençon (Orne), le 23 mai 1762, mort le 3 février 1837. Fils d'un avocat au parlement de Rouen, il fit ses études à la communauté de Sainte-Barbe, au collége Duplessis, suivit les cours du Collége de France, et s'adonna avec ardeur à l'étude de la médecine. Devenu, en 1782, possesseur d'un modique héritage, il se mit à voyager, visita l'Angleterre et toute l'Italie. En 1789 il fut reçu docteur à la faculté de Montpellier, et se fit connaître par quelques ouvrages remarquables, qui le firent nommer membre correspondant de l'Académie de Médecine. Il partit en 1793 pour l'armée d'Italie, avec le titre de médecin ordinaire. Bientôt il fut nommé médecin en chef, place qu'il occupa jusqu'en 1796. Il s'était déjà fait une grande réputation de savoir, de courage et de dévouement, lorsque fut décidée l'expédition d'Égypte. Aussi Bonaparte s'empressa-t-il de l'attacher comme médecin en chef à l'armée d'Orient. La mission de Desgenettes était difficile; il la remplit avec habileté et courage. Arrivée en Égypte, l'armée éprouva les effets du climat : des symptômes de peste se déclarèrent, et un découragement mêlé de désespoir commençait à s'emparer de l'armée. Il importait de faire cesser cette terreur, qui en aggravant les maux physiques paralysait encore toute force morale. Desgenettes donna alors

l'exemple d'un dévouement héroïque : par une double piqure faite dans l'aine et au voisinage de l'aisselle, il s'inocula, en présence des soldats, le pus d'un bubon pestilentiel. Cet acte de généreuse témérité rassura les malades, et un grand nombre guérirent. Laissons ici parler le docteur Pariset, qui visita lui-même l'Égypte, pour y étudier la peste : « Desgenettes ne démentit point en Égypte la renommée qu'il s'était faite en Italie. Dès son entrée dans la contrée nouvelle, après avoir réparti ses collaborateurs sur les différents points qu'allaient occuper nos armes, son premier soin fut de les inviter, par une instruction, à l'étude des lieux, des hommes, des travaux, des aliments, des habitudes, de la température et des maladies, afin de préparer, par une suite de topographies médicales, l'exacte description de toute l'Égypte. De là sont nées les curieuses topographies, et les notes, et les mémoires qu'il a publiés dans son ouvrage, sous les noms de leurs auteurs; car, loin de tenir dans l'ombre les savants et courageux médecins de l'armée d'Égypte, il aimait à les parer de leurs talents, comme il aimait à reconnaître et à proclamer leurs services. Suivant Desgenettes, la peste est comme attachée au sol de la basse Égypte; elle y est endémique, mais elle peut se transmettre par voie de contagion. Un jour Berthollet venait de lui exposer ses spéculations sur les voies que prend le miasme pestilentiel pour pénétrer dans l'économie. Selon Berthollet, la salive en est le premier véhicule. Ce même jour, un pestiféré que traitait Desgenettes, et qui allait mourir, le conjura de partager avec lui un reste de la potion qui lui avait été prescrite. Sans hésiter, Desgenettes prend le verre du malade, le remplit et le vide : action qui donna une lueur d'espoir au pestiféré, mais qui fit pâlir et reculer d'horreur tous les assistants : seconde inoculation, plus redoutable que la première, de laquelle Desgenettes semblait lui-même tenir si peu de compte. »

Desgenettes, revenu en France vers la fin de 1801, fut nommé d'abord médecin en chef de l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, et ensuite, en 1804, inspecteur general du service de santé des armées. En 1805 il fut envoyé en Espagne pour observer l'épidemie qui l'annee précedente avait ravagé Cadix, Malaga et Alicante. Il suivit les armees françaises en Prusse, en Pologne, en Espagne et dans la malheureuse campagne de 1812. Pris par l'ennemi dans la retraite de Russie (10 decembre 1812), il demanda sa liberté à Alexandre, comme un droit que lui avaient acquis ses soins pour les soldats russes, et un ukase impérial lui rendit non-seulement la liberté, mais une escorte d'honneur, composee de cosaques de la garde, qui l'amena jusqu'aux avant-postes français, le 25 mars 1813. Employé de nouveau dans la campagne de Dresde, il fut forcé, apres la bataille de Leipzig, de s'enfermer dans Torgau, et ne put revenir a Paris, en 1814, qu'au commencement de mai. Il eut alors à [...]ques persécutions, et la chaire de [...] joint de physique médicale et d'hy[...] culté de Médecine, que le Direct[...] donnée en l'an VII, en récompense d[...] duite à Jaffa, faillit lui être enlev[...] Cent Jours il reprit les fonctions qu[...] cées sous l'empire, et se trouva à [...] qualité de médecin en chef de l'ar[...] garde impériale. A la seconde re[...] perdit cette double place; il fut [...] placé en 1819 dans le conseil de [...] mées, et quelques mois avant la m[...] léon ce fut lui que l'on chargea d[...] médecins qui devaient se rendre [...] lène. Destitué en 1823 de sa place [...] il partagea l'honorable disgrâce de[...] Dubois, des Chaussier, etc. Un [...] fomenté par des individus étranger[...] avait eu lieu à l'occasion d'un disco[...] par lui à une distribution des prix d[...] tique. Ce tumulte, qui n'avait rien [...] servit de prétexte à la dissolution d[...] sa réorganisation, que l'on prénar[...] main. Après la révolution de 18[...] Desgenettes fut nommé (14 no[...] 10ᵉ arrondissement, emploi qu'i[...] qu'aux élections municipales de 18[...] decin en chef des Invalides, le 2 n[...] célèbre médecin mourut à l'âge [...] quinze ans. Au milieu d'une vie [...] de voyages, par les fatigues de [...] occupée par les soins d'une [...] tion, Desgenettes avait trouvé [...] un grand nombre d'ouvrages. En vo[...] *Tentamen physiologicum de vas[...]cis*; Montpellier, 1789, in-8°; — [...] *sur une phthisie calculeuse*; dan[...] *de Medecine, Chirurgie et Phar[...]*cher, juin 1790; — *Observations [...] culté d'absorber que conserve le[...] vaisseaux lymphatiques après [...] animaux*; dans le même jo[...] *ticules passés de l'abdom[...] à l'âge de seize à dix-sept [...] mal conformées*; dans le même jou[...] dans la *Gazetta di Parma*, 179[...] *du système absorbant ou lympha[...]* 1792, in-12; — *Mich. Girardi [...] origine nervi intercostalis*; Paris, [...] — *Observations sur l'enseigne[...] medecine pratique dans les hôp[...] Toscane*; dans le *Journal de Mé[...]* juillet 1792; — *Précis d'une dis[...] M. Girardi et des recherches d[...] Fontana sur l'origine du nerf [...]* dans le même journal, 1793; — [...] *générales sur l'utilité de l'Anat[...]ielle, en particulier [...] la [...] Florence et la nécessité [...]blables en France*; dans [...] 1793; — *Lettre de R. D. Desg[...]*

du ... encyclopédique, sur
... bureau de consultation
rs à l'occasion des travaux
... des pièces artificielles de
le ... sein encyclopédique,
... — decine militaire,
... de l'armée d'I-
... in-8°; — Observation sur
... maladie pédiculaire; dans
... ciclopédique, troisième année,
... la petite vérole régnante,
... au Caire (avec une traduc-
..., par don Raphael); Le
... — Opuscules; Le Caire,
... est composé en partie
... l'auteur à la Dé-
... il fut le fondateur; —
... de l'armée d'Orient; Paris,
... édit. augmentée de notes et
... abétique, Paris, 1835, in-8°;
... principaux ouvrages sur
... Journal de Médecine,
de Corvisart et Leroux,
... — Discours prononcé le 9
à l'ouverture des cours de
... de Paris; Paris, 1810,
... dans les maladies
... de Médecine de Cor-
... LXI: c'est la trad. de
... connus et publiés à
... ; — Éloges des Acadé-
...er, publiés pour servir à
... dans le dix-huitième
...°; — Discours prononcé
1814, pour l'ouverture des
...ulté de Médecine de Paris;
- Éloge de N. Hallé, prononcé
...decine de Paris, le 18 no-
...; — Essais de Biographie
... médicales; Paris, 1825. Ce
...ron cent-dix notices biogra-
...s grande partie sont ex-
...raphie médicale. « Ces no-
... forment une partie de nos
...t à l'histoire de la méde-
...t à sa pratique, à la des-
... épidémies, à l'hygiène
... enfin à la conservation
... de guerre dans divers
... biographique sur D. Co-
... sur le chevalier M. Rossa;
P. Moscati; 1830; — Études
... des hommes illustres
... empereurs romains;
— Souvenirs de la fin du
... et du commencement du
... moires de R.-D.-G.; Paris,
...° : l'impression du tome
par la mort de l'auteur.
... fourni divers articles à la
... des frères Michaud, au
... des Sciences médi-
cales, au Journal hebdomadaire de Médecine; enfin, il a rédigé l'article *Peste* dans l'*Encyclopédie moderne* de MM. Firmin Didot.

Biographie des Contemporains. — *Dict. de la Conversation.* — Desgenettes, *Souvenirs de la fin du dix-huitième siècle et des commencements du dix-neuvième*; 2 vol. — Pariset, *Éloge des Membres de l'Acad. de Médecine.*

DESGODETS (*Antoine*), architecte français, né à Paris, en 1653, mort dans la même ville, le 20 mai 1728. Nommé en 1674 pensionnaire du roi à l'Académie de Rome, il fut pris par les Algériens en allant par mer en Italie; mais ayant été échangé en 1676, il se rendit à Rome, où, pendant un séjour d'environ seize mois, il étudia avec ardeur les monuments antiques qui s'offraient à ses regards. De retour en France, il devint successivement contrôleur des bâtiments du roi à Chambord, puis à Paris architecte du roi avec une pension de deux mille livres, et enfin professeur à l'Académie royale d'Architecture, à la place de Lahire. On a de lui : *Les Édifices antiques de Rome dessinés et mesurés très-exactement*; Paris, 1682, in-fol.; nouvelle édition, ibid., 1779, in-fol., moins belle et moins estimée que la première; les planches qui y sont jointes sont de Leclerc, Lepautre et autres graveurs célèbres. Lorsque l'impression de cet ouvrage, publié aux frais du roi, fut terminée, Colbert fit présent de l'édition entière et des planches à Desgodets. Après la mort de cet habile architecte, Goupy fit paraître, avec des notes, une partie de ses leçons publiques, sous le titre de : *Les Lois des Bâtiments suivant la Coutume de Paris*; Paris, 1748, 1768, 1777, 1787, in-8°; Avignon, 1802, in-8°. E. R.

Préface en tête des *Lois des Bâtiments suivant la Coutume de Paris.*

DESGOUTTES (*Jean*), littérateur français, né à Lyon, selon La Croix du Maine, et dans le Bourbonnais d'après La Monnoye, vivait dans le seizième siècle. On a de lui : *Le premier livre de l'Histoire de Philandre surnommé le Gentilhomme, prince de Marseille, et de Passe-Rose, fille du roi de Naples*; Lyon, 1544, in-8°; — *Lucian, De ceux qui servent à gages ès maisons des gros seigneurs et bourgeois, avec une oraison dudit Lucian contre la calomnie*; Lyon, 1537, in-16; — *Le Roland furieux, composé premièrement en rime thuscane par messire Loys Ariosto, et maintenant traduite en prose françoise*; Lyon, 1544, in-fol : c'est la première traduction de l'Arioste qui ait été faite en France. D'après La Monnoye, elle est probablement l'ouvrage de Jean Martin; Desgouttes n'en fut que l'éditeur.

Du Verdier et La Croix du Maine, *Bibl. franç.*

DESGRANGES (*Jean-Baptiste*), médecin français, né à Mâcon, en 1751, mort à Lyon, le 23 septembre 1831. Reçu en 1779 membre du Collége royal de Chirurgie de Lyon, il obtint en 1788 le grade de docteur en médecine à l'université de Valence. Nommé en 1793 chirurgien

en chef de l'armée de Lyon, alors insurgée contre la Convention, il échappa avec peine aux proscriptions qui suivirent la prise de cette ville, et se réfugia dans le pays de Vaud. Rentré en France en 1802, il revint à Paris, où il passa le reste de ses jours. On a de lui : *Lettre à M. Prost de Royer sur les moyens de rappeler à la vie les enfants qui paraissent morts-nés* ; 1779 ; — *Dissertation inaugurale sur les tumeurs fongueuses et fongosités de la dure-mère* ; Lyon, 1779 ; — *Réflexions sur la section de la symphise du pubis* ; Lyon, 1782 ; — *Mémoire et observations sur l'introversion et la rétroversion de la matrice* ; ce mémoire fut couronné par l'Académie de Chirurgie de Paris en 1783 ; — *Sur l'emploi de l'alcali volatil dans le traitement des maladies vénériennes* ; 1786 ; — *Mémoire sur les moyens de perfectionner les établissements de secours pour les noyés* ; 1790 ; — *Adresse patriotique aux officiers de santé militaires de l'Helvétie* ; Lausanne, 1797 ; — *Mémoire et observations sur la vaccine* ; 1803 ; — *Observations et remarques pratiques sur l'administration du seigle ergoté contre l'inertie de la matrice, dans la parturition* ; Montpellier, 1822.

J.-P. Pointe, *Éloge historique de Desgranges* ; Lyon, 1831, in-8°.

DESGRANGES (*Tiburce* DU PÉROUX), prêtre français, né en 1678, dans le Berry, mort à Castellane, en Provence, le 29 novembre 1726. Appartenant à une famille noble et ordonné prêtre à Orange, il se consacra tout entier à la tâche, aussi méritoire que pénible, d'accompagner les galériens dans leur trajet de Paris au bagne. Les fatigues de ce genre de vie abrégèrent les jours de Desgranges. Il portait le titre d'aumônier du roi pour les galériens.

Gaultier, *La Vie et les Lettres de M. de Soanen.*

DESGRANGES (Le P. *Michel*). *Voyez* DEGRANGES.

DESGRAVIERS (*Augustin-Claude* LECONTE), officier et écrivain français, né à Paris, le 7 mai 1749, mort le 20 novembre 1822. Nommé gentilhomme d'honneur du prince de Conti en 1770, il suivit ce prince dans l'exil après le 18 fructidor. Il reparut en France à diverses reprises, pour y solliciter l'exécution des engagements contractés par la nation à l'égard du prince de Conti, à titre d'indemnité pour ses biens confisqués. En 1813, pendant un de ces voyages, Desgraviers fut arrêté avec sa femme et détenu un mois au secret. Le prince de Conti le récompensa de ses services en le nommant son légataire universel. Ce fut à ce titre qu'il entama un mémorable procès contre le roi, acquéreur avant la révolution du domaine de l'Ile-Adam sur le prince de Conti, et dont le prix n'avait pas été entièrement payé. Débouté en première instance, Desgraviers gagna sa cause sur l'appel ; mais il succomba en cassation, à la majorité, dit-on, d'une seule voix. Ceux qui seraient curieux de connaître les détails du procès peu[vent consulter] le recueil publié sous le titre d'*Aff[aire du] chevalier Desgraviers contre le* [...] *sonne de son procureur* ; Paris, [...] dans lequel on a rassemblé toutes [...] bliées à cette occasion. On a de lu[i : ...] *valet de limier* ; Paris, 1784, in-[...] *de vénerie, ou l'art du valet de* [...] *d'un traité sur les maladies des* [...] *leurs remèdes*, etc. ; Paris, 1810, [...] *parfait Chasseur, traité général* [...] *chasses* ; Paris, 1810, in-8° ; — *L*[...] *Fête*, pièce à l'occasion de la fête [...] 1816, in-8°.

Rabbe Boisjolin, etc., *Biographie univ[erselle ...] Contemporains.* — Quérard, *La France* [...]

* **DESGROS** (*Guillaume*), théolo[gien ...] mort vers 1580. Il a laissé un *Trai[té de la con]fession auriculaire* ; Paris, 1568, [...]

La Croix du Maine, *Bibl. franç.*

DESGROUAIS (....), gramm[airien ...] à Magny à en 1703, mort, Paris, [...] Il était professeur au collège ro[yal ...] On a de lui : *Les* [...] louse, 1766, in-8°. [...] tions, dont la dern[ière] est [...] Desgrouais eut souvent des [...] l'abbé Desfontaines, contre l[...] chures aujourd'hui oubliées.

Desessarts, *Siècles littéraires.*

DESGUERROIS. *Voy.* GUERROIS.

DESHAU[TERA]YES (*Michel-An*[...] ROUX), o[...] français, né à Co[...] Hono[...] le 10 [...] mort [...] le 9 [...] Fou[...] les [...] ori[...] breu, [...] 1745 [...] rempla[ça ...] de professeur d'arabe au [...] a de lui : une *Lettre adress[ée ...] Stuart sur la chronologie de* [...] *Mercure* de décembre 1755 ; — *Le*[...] *à M. de Flottes sur l'histoire véri*[...] *phelin chinois de la maison de* [...] mée en 1755, à la suite de *L'Orphelin* [...] de Voltaire ; — *Doutes sur la dis*[...] *M. de Guignes qui a pour titr*[...] *dans lequel on prouve que les* [...] *une colonie égyp*[tienn]*e* : Paris, 1[...] *Mémoire sur les* [...] *de l'*[...] dans l'*Encyclopé*[di]e [...] 1767. Deshauterayes a [...] avec de Guignes, une [...] *flexions sur l'origine de l'*[...] *cession des anciens peuples...* [...] l'aîné (1747), 2 vol., in-4°, et en [...] P. Grosier, l'*Histoire générale* [...] trad. du chinois par le P. Mailla.

Goujet, *Mémoires historiques et littér*[aires ...] *de France* — Quérard, *La France* [...]

Louis, baron DE COURMEMIN).
es).
ean-Baptiste), dit *le Romain*,
, né à Rouen, en 1729, mort à
rier 1765. Il reçut les premiers
père, suivit ensuite les leçons
ermont, puis celles de Bou-
ilbert, copié par la *Biographie*
aud, « Deshays n'était encore
'il fit le tableau représentant
Putiphar : les amateurs et les
nt dès ce début que Deshays
plus grands succès. En 1751 il
r prix de l'Académie de Pein-
s lui procura l'avantage d'être
elier de Vanloo (comme élève
). Deshays reçut pendant trois
le cet artiste.... Le premier des
mposa dans cette école repré-
filles ; le second, *Psyché éva-*
me, *Céphale enlevé par l'Au-*
aux de *L'Annonciation* et de *La*
composa pour l'église de Saint-
, sont du même temps. Rome,
toires des armées françaises eus-
rance des chefs-d'œuvre immor-
duits l'Italie, était la première
pour les talents : c'était là seu-
uvait les admirables modèles de
belles productions sorties du pin-
depuis le pontificat de Léon X.
fit donc dans la mère patrie du
hagrin d'être éloigné des bords
ursuivit sur ceux du Tibre. L'a-
et le travail purent seuls le faire
mélancolie qui le consumait.....
sa patrie, il épousa la fille aînée
es portes de l'Académie s'ouvri-
1758. Son tableau de réception,
it *Vénus versant sur le corps*
sence divine, pour le garantir
, fut jugé digne des grands mal-
ssait point d'année que les ta-
osait au Louvre n'ajoutassent à
uand une chute funeste, et qui
ort, vint tout à coup détruire
rances qu'il faisait concevoir. Il
rer les tableaux représentant
r et Antiope, *Le Comte de Com-*
urs autres, qui ne leur sont pas
demeurer convaincu de son ta-
e de saint André est aussi un
ble, par l'énergie de dessin, l'é-
la fermeté de l'exécution. Mais
ux de Deshays, il n'en est au-
à faire déplorer sa perte que
enoît mourant. Il règne dans
n une expression et une vérité
ation de tous les connaisseurs.
it la vigueur de l'expression à
u génie. » Le musée de Rouen
intre estimable un tableau de-
venu populaire intitulé : *La Charité romaine, ou la piété filiale*.

Ch. Nic. Cochin, *Lettres sur la Vie de Deshays*; Paris, 1765, in-12. — Guilbert, *Mémoires biographiques sur les hommes remarquables de la Seine-Inférieure*, I, 322; Rouen, 1812.

* **DESHERBIERS LESTENDUAIRE** (*A.-A.*), général français, mort le 3 février 1794. Issu d'une famille noble, Desherbiers, qui était capitaine depuis 1789, fit la campagne d'Italie, et le courage qu'il y déploya l'éleva bientôt au grade de général de brigade. Sa vie, qu'il avait exposée tant de fois pour la gloire de la république, ne put faire oublier qu'il était noble. N'osant cependant pas le traduire devant le tribunal révolutionnaire sous la seule inculpation de ce crime de naissance, on l'accusa d'avoir voulu livrer à l'ennemi un poste qu'il commandait. C'est en vain qu'il somma ses accusateurs d'appuyer par une seule preuve la lâcheté dont on l'accusait, c'est en vain qu'il retraça les services qu'il avait rendus à la cause républicaine, le tribunal révolutionnaire le condamna, le 3 février 1794, à porter sa tête sur l'échafaud. A. S....Y.

Victoires des Français, t. V. — *Moniteur universel*, 1793, p. 25-33 ; 1794, p. 152.

DESHOULIÈRES (*Antoinette* DU LIGIER DE LA GARDE), femme de lettres, née à Paris, vers 1634, morte le 17 février 1694. Elle était fille d'un ancien chevalier noble, qui fut successivement maître d'hôtel des reines Marie de Médicis et Anne d'Autriche. Mademoiselle de La Garde avait été heureusement douée de la nature, tant pour les qualités du corps que pour celles de l'esprit; profitant de ses heureuses dispositions, ses parents lui donnèrent toutes sortes de maîtres, et la jeune fille apprit le latin, l'italien et l'espagnol, ainsi que la musique, la danse, l'équitation, en un mot tout ce qui formait alors une éducation complète pour les filles de qualité. La jeune fille ne tarda guère à devenir poëte; elle étudia la prosodie française sous le poëte Hesnaut, qui n'est guère connu aujourd'hui que par son élève. A l'âge de dix-huit ans, mademoiselle de La Garde épousa Guillaume de La Fon de Boisguérin, seigneur Des Houlières, qui dans les troubles de la Fronde embrassa le parti du prince de Condé, avec lequel il fut obligé de sortir de France peu de temps après son mariage. Retirée chez ses parents, sa jeune épouse y vivait dans la retraite, et étudiait avec passion la philosophie de Gassendi, lorsqu'elle dut aller rejoindre son mari à Rocroi, puis à Bruxelles, où le prince exilé s'était réfugié. Elle se vit à son arrivée reçue à la cour, et entourée de toutes sortes d'hommages; parmi les plus empressés de ses adorateurs, nous ne citerons que le grand Condé, qui en fut, dit-on, fort amoureux, et auquel elle résista aussi bien qu'à tous les autres. Emprisonnée au château de Vilworde, pour avoir sollicité vivement du gouvernement espagnol le payement du traitement arriéré de son mari; sans autre consolation que la lecture

de l'Écriture Sainte et des Pères de l'Église, madame Deshoulières languit pendant huit mois dans cette situation, et ne recouvra la liberté que par un coup de main de son mari, qui l'enleva et la reconduisit en France, où une amnistie lui permettait de rentrer lui-même.

Il est peu de noms plus connus que celui de madame Deshoulières : elle fut liée avec les personnages les plus célèbres de l'époque, les La Rochefoucauld, les Corneille, les Saint-Aignan, les Montausier, les Vivonne, les Fléchier, etc. Cependant ses œuvres sont presque entièrement tombées dans l'oubli. On ne connaît guère d'elle que la fameuse idylle citée dans toutes les poétiques :

> Dans ces prés fleuris
> Qu'arrose la Seine,
> Cherchez qui vous mène,
> Mes chères brebis

On l'a accusée, mais sans fondement, d'avoir emprunté aux *Promenades* de Coutel le sujet de ce petit poëme. Madame Deshoulières n'a pas laissé moins de deux gros volumes de vers, églogues, idylles, odes, élégies, épîtres, chansons, ballades, madrigaux, bouts-rimés et rondeaux ; elle n'a vraiment réussi que dans le genre pastoral ; ses idylles ont de la grâce et une certaine mollesse de style qui ne s'éloigne pas trop du naturel ; seulement sa poésie ne s'élève pas assez au-dessus de la langue habituelle ; quant à ses ballades, elles sont naïves et ingénieuses. Elle s'essaya aussi dans le genre dramatique, et composa deux mauvaises tragédies, *Genseric* et *Jules-Antoine*, qui lui firent donner le conseil de retourner à ses moutons ; une comédie, ayant pour titre *Les Eaux de Bourbon*, et un opéra de *Zoroastre*, également médiocres. Dans la fameuse querelle des anciens et des modernes, elle embrassa le parti que défendait Perrault, et ceci, joint à l'injustice qu'elle montra pour Racine, peut-être par suite d'une admiration excessive pour le grand Corneille, lui attira la haine de Boileau, qui prétendit la peindre dans ces vers :

> C'est une précieuse,
> Reste de ces esprits jadis si renommés,
> Que d'un coup de son art Molière a diffamés.

Du reste, madame Deshoulières peut se consoler de la malice du poëte, car personne ne se vit jamais plus loué, plus aimé, plus célébré qu'elle ne le fut ; et en regard des vers de Boileau elle put mettre ces vers, qu'on grava au bas de son portrait, en tête de ses œuvres, qui rendaient assez fidèlement l'opinion générale sur son compte :

> Si Corinne en beauté fut célèbre autrefois
> Si des vers de Pindare elle effaça la gloire,
> Quel rang doivent tenir au temple de mémoire
> Les vers que tu vas lire et les traits que tu vois?

Nous ne devons pas oublier de mentionner que l'académie des Ricovrati et l'académie d'Arles s'honorèrent de la compter parmi leurs membres. Madame Deshoulières passa presque toute sa vie dans la pauvreté, que six années d'une pension [illegible] Louis XIV lui avait accordée, d'une pièce de vers à sa louang[e] [illegible] Paris, d'un cancer au sein, don[t] [illegible] fert pendant douze années. C'e[st] [illegible] longue et douloureuse maladi[e] [illegible] Deshoulières fit ses meilleures [illegible] autres ses réflexions morales. [illegible] louange que jamais ses travaux [illegible] détournèrent de ses devoirs, et [illegible] se montra épouse fidèle, ami[e] [illegible] aussi tendre qu'éclairée. « [illegible] « françaises qui ont cultivé la po[ésie] [illegible] « en parlant de madame Des[houlières] [illegible] « celle qui a le plus réussi, pu[isque] [illegible] « dont on a retenu le plus de [illegible] vres complètes de madame Des[houlières] publiées à Paris, 1797, 2 vol. in-1[2] [illegible] in-8°. La première de ces deux é[ditions] [illegible] tée la meilleure.

Voltaire, *Siècle de Louis XIV* ; *L*[illegible] — T. du Tillet, *Le Parnasse françois*.

DESHOULIÈRES (*Antoi*[nette-Thérèse]) [illegible] fille de la précé[dente] [illegible] a laissé aussi [illegible] vers, qui [illegible] suite de ceux de sa mère. Nous [illegible] me sorte sa [illegible] et fai [illegible] de [illegible] qui [illegible] « [illegible] p [illegible] que l'os [illegible] « [illegible] à [illegible] « ma mère : j'en [illegible] « quand je joins dans un [illegible] « aux siens, je ne fais que suiv[re] [illegible] « heureuse de leur procurer par [illegible] « qu'ils ont de passer à la po[stérité] [illegible] avoir obtenu en 1688 le [illegible] de [illegible] mie Française p[illegible] de *de Saint-Cyr*, [illegible] des *Ricovrati* à la [illegible] de la maladie qui av[ait] conduit [illegible] tombeau.

[illegible] (*Fr*[ance]*sco*), [illegible] né à [illegible] s le [illegible] tième [illegible] Fioravanti. [illegible] de San-Piero [illegible] sieurs aut[res] [illegible], et à Sai[nt] [illegible] *Le Saint dans le désert*.

Tolomei, *Guida di Pistoia*. — [illegible] *e Pazioni d'Italia*. — Fioravanti.

DE[SIDERI] (*Le P.* [illegible]) [illegible] italien, ne à [illegible] 1733. Il appar[tint] [illegible] fit partie d'u[ne] [illegible] 1712. Il [illegible] a. et se [illegible] 1714. [illegible] et s'y [illegible] avec [illegible]

...tagnes, ils gagnèrent Cachemir. ...sta six mois fort malade; il ne put ...ce voyage qu'en mai 1715, et arriva ...Latac, ville du Boutan. Les mission... ...nt d'abord parfaitement reçus, même ...s (prêtres du pays); mais plus tard ...idérés comme espions, sur la dé... ...de plusieurs marchands, qui crai... ...leurs intérêts commerciaux. Desi... ...dit pas les résultats de cette jalousie, ...Freyre il gagna Lassa, capitale du ...arriva en mars 1716. L'ardeur de ...tarda pas à lui aliéner l'esprit de la ...représentants des diverses religions, ...missionnaires capucins. Malgré de ...munies, il tint ferme jusqu'en 1727, ...quelle le pape Benoît XIII crut de... ...dir en Europe, et lui faire défense ...au Thibet. Desideri sollicita vaine... ...les capucins; ses requêtes furent ...lui-même mourut à Rome sans avoir ...le décret papal. On a de lui plu... ...insérées dans les *Lettres édifiantes*, ...dans la *Bibliotheca-Pistoriensis* ...il rend compte de ses divers ...connaître des régions qui n'ont ...couvertes par aucun autre Européen; ...les mœurs et l'histoire pour s'oc... ...tion. Il a aussi traduit en latin ...*Saborin*; c'est la Bible du Thi... ...vingt-huit volumes par Jonkaba. ...de Desideri sont restés dans la ...collége de la Propagande à ...

...*Biographique*; Paris, 1834.

...(*Jérôme*), artiste italien, mort le ...Il cultiva les beaux-arts et la ...plusieurs poëmes, on a de lui : ...*della Pittura*, *Scoltura e Ar*... ...*azione*; Bologne, 1767, in-4°. ...*Bologn.*

...DA SETTIGNANO, sculpteur ...ttignano, en Toscane, en 1457, ...en 1485. Il ne put être élève de ...mort quand il n'avait pas encore ...ans; mais il se forma par l'é... ...ages, après avoir appris dans ...partie mécanique de l'art. Ce ...vécut malheureusement que ...dans le court espace de temps ...à ses travaux, on ne peut ...ait pu s'élever au talent qu'il ...magnifique mausolée de Carlo ...ur célèbre et secrétaire de la ...Ce monument, placé parmi ...*Santa-Croce*, le Panthéon de Flo... ...regards par le moelleux du ...de l'exécution, et la richesse ...en font un des plus beaux ...du quinzième siècle. La ...peu près la même que celle ...Nocceto, par M. Civitali, dans la cathédrale de Lucques, ou du tombeau de Tartagni, par Simon de Florence, à Saint-Dominique de Bologne. Dans l'un comme dans les autres de ces monuments nous voyons dans une niche, dont le fronton contient la Vierge entre deux anges, la figure du défunt couchée sur un sarcophage posé sur un soubassement. C'est surtout par la richesse de l'ornementation de l'urne et la présence des deux petits génies que l'ouvrage de Desiderio se distingue des autres.

Les mêmes qualités se retrouvent dans les sculptures de Desiderio à l'autel du Saint-Sacrement, dans l'église de Saint-Laurent, où l'on admire surtout le petit enfant Jésus bénissant. On doit encore à cet artiste plusieurs bas-reliefs placés dans la galerie de Florence; une belle base qui dans le même musée supporte le beau Bacchus étrusque de bronze; à *Santa-Trinita*, la statue en bois de la *Madeleine*, qui fut achevée par Benedetto da Majano; à la Badia, sur la route de Florence à *Fiesole*, une belle chaire; enfin, un buste conservé au palais public de Forli. C'est à tort que Vasari, Borghini et Baldinucci lui attribuent aussi le *Tombeau de la Bienheureuse Villana* à Sainte-Marie-Nouvelle de Florence. Ce monument fut sculpté par Matteo Rossellini, en 1457, l'année même de la naissance de Desiderio. E. Breton.

Vasari, *Vite*. — Baldinucci, *Notizie*. — Borghini, *Il Riposo*. — Cicognara, *Storia della Scoltura*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Fantozzi, *Guida di Firenze*.

DESIDERIUS. *Voy.* Décence et Didier.

* DÉSILAÜS (Δεσίλαος), statuaire grec, d'une époque incertaine. Pline cite de lui un *Doryphore* et une *Amazone blessée*. On n'a pas de raison pour admettre, avec Meyer et Ott. Müller, que ce nom est une corruption de Ctésilaüs. Au contraire, l'*Amazone blessée* du Vatican, que l'on regarde comme un ouvrage de Ctésilaüs, paraît être copiée sur l'*Amazone* de Désilaüs.

Pline, *Hist. Nat.*, XXXIV, 8. — Ross, *Kunstblatt*, pour 1840, n° 12.

* DESILLES (*Antoine-Joseph-Marc*), né à Saint-Malo, le 11 mars 1767, mort à Nancy, le 17 octobre 1790. Il était officier dans le régiment du Roi infanterie lors de la révolte de ce régiment et de ceux de *Mestre de camp* et de *Châteauvieux*, qui formaient ensemble la garnison de Nancy. Desilles, qui était alors en congé dans sa famille, ayant été informé par un de ses amis des actes d'indiscipline et de violence qui venaient d'être commis, ne voulut pas attendre l'expiration de son congé, et se dérobant aux larmes de sa mère et de ses sœurs, il courut partager les dangers de ses frères d'armes. Un moment comprimée par l'énergie de M. de Bouillé, la révolte éclata de nouveau quand le général de Malseigne vint, d'après ses ordres, faire une enquête à Nancy. Obligé de se sauver à Lunéville le 9 août, M. de Malseigne rentra le lendemain dans Nancy à la tête d'un régiment de carabiniers, qui le livrèrent le 11 aux insurgés. Dès que M. de Bouillé reçut

l'ordre de marcher sur Nancy, il se rendit devant cette ville avec six cents grenadiers, quatre bataillons suisses, quatorze escadrons de cavalerie, six cents gardes nationaux, et huit pièces d'artillerie. Arrivé le 31 août, il reçut trois députations desquelles il avait exigé la mise en liberté de M. de Malseigne et la sortie des trois régiments qui l'auraient attendu hors de la ville et lui auraient livré chacun quatre coupables. Ses dispositions d'attaque avaient eu pour résultat l'exécution de la première de ces conditions, et une partie de la garnison défilait vers la prairie qui lui avait été assignée, lorsque Bouillé, trompé par les apparences, et ignorant que le reste de la garnison s'opiniâtrait à ne pas se soumettre, changea son ordre de marche, et de ses deux colonnes d'avant-garde n'en forma plus qu'une seule pour entrer dans Nancy. La tête de cette colonne, composée de gardes nationaux et de Suisses, n'était plus qu'à trente pas de la porte lorsqu'il lui est intimé en termes injurieux de ne pas avancer. La lutte va s'engager, quand Desilles veut la prévenir. S'adressant à sa compagnie, qu'il n'avait pas voulu quitter afin de la surveiller et d'arrêter ses excès, il l'exhorte à la soumission; et voyant qu'il n'est écouté ni de ses soldats ni de la populace, il se précipite au-devant de la bouche d'un canon : « Ne tirez pas! s'écria-t-il, ce sont vos amis, nos frères! l'Assemblée nationale les envoie : voulez-vous donc déshonorer vos drapeaux en faisant feu sur eux! » Arraché de ce canon, il se cramponne à un autre, et s'assied sur la lumière. Quatre coups de feu l'atteignirent aussitôt. Foulé aux pieds des combattants, il fut soustrait à une mort immédiate par un garde national, le brave Hœner, qui lui fit un rempart de son corps. L'héroïsme de Desilles fut admiré de toute la France; Louis XVI lui fit remettre la croix de Saint-Louis, et l'Assemblée nationale, par l'organe de son président, lui adressa des félicitations. Les corps constitués de Saint-Malo suivirent cet exemple; et lorsque l'intrépide jeune homme eut succombé à ses blessures, sa ville natale célébra en son honneur un service solennel. La ville de Rennes s'associa au deuil de celle de Saint-Malo, comme l'atteste l'*Oraison funèbre de nos frères morts à Nancy, prononcée dans l'église de Toussaints, le 8 novembre* 1790, *par Barthélemy-Luc Champion, prêtre, gardien de l'hôpital Saint-Méen, précédée du procès-verbal du service solennel que la garde nationale de Rennes a fait célébrer le 8 novembre* 1790, *dans l'église paroissiale de Toussaints, pour M. Desilles et nos autres frères d'armes morts à Nancy pour le maintien de la constitution;* Rennes, R. Vat fils, 1790, in-8° de 27 pag. P. LEVOT.

L'abbé Manet, *Biographie des Malouins célèbres*

DESING (*Anselme*), théologien allemand, né à Amberg, le 15 mars 1699, mort en 1773. Il entra dans l'ordre des Bénédictins en 1718. Il professa quelque temps à Freisingen dorf. Ses principaux ouvrag *methodus contracta histor* — *Cogitationes de vita be* ten, 1727, gr. in-8° ; — *Por* Ingolstad, 1727, in-8°, et M *Compendium Eruditionis ;* — *Index Poeticus ;* Amber

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg*

DESINNOCENS (*Guilla* français, né à Toulouse, v zième siècle, mort vers *Traité de la Peste, plus paralysie et deux parado* traduit du latin de Laurent J in-8°; — *Examen des élépha recueilli de plusieurs bon teurs grecs, latins, arabe* 1595, petit in-8° ; — *Le Chir* extrait de Gui de Chauliac; — *Ostéologie, ou histoire corps humain ;* Bordeaux,

Biographie toulousaine.

DÉSIRÉ (*Artus*), écriv Normandie, vers l'an 1500, qu'on suppose, car son der de 1578, et le trépas seul po d'écrivain. Il embrassa la tique, et se jeta avec ardeu alors aussi active qu'acharn réforme était ardente; il lan tants une foule d'écrits en v lesquels il s'occupe peu de théologiques, mais où il acc ries, les images grotesqu surtout les injures. Son zèle manier la plume, il voulut pagne, Philippe II, au sec français. S'étant mis en ma adresse à ce prince, il fut arr par le parlement de Paris son. Il aurait pu être con faveur spéciale. aux galère traité avec une [illegible] ulgence [illegible] ses productions, [illegible] trente. Il suffit de [illegible] uns de ces ouvr [illegible] bien mérité, et qu [illegible] mettre chez des [illegible] point : *Les* [illegible] *Dieu,* publ [illegible] 1551 : — *Les* [illegible] *la* [illegible] 1550; — [illegible] *partout;* [illegible] : — *La* *marmots et guenons* [illegible] *Théodosienne;* 1574 : — *L*

de louage (nom qu'il donne aux ; — *La loyauté consciencieuse* vers. date. Irrité de tradi que Marot avait ré fit paraître *Le* -*deux chansons* *lulées par* sorte de pa- à David qu'à *du Cheva-* *chevalier terrestre*, for- de plus de sept mille lignes ce qu'il y a de singulier, c'est la bouche du *Cheva-* contre *u cheval* ce- uré ecrits peu mystérieux *a Bri-* G. Baun

Mémoires, t. XXXV. — D'Artigny, *langes* de Littérature, t. II, p. 44. — Gou... françaises; *Mélanges d'une grande* — J.-Ch. Brunet, *Manuel du Libra*... II, Bibliothèque poétique, t. II.

François-Michel, vicomte çais, né à Vic, en Au- 1810. Il était con- au bailliage de *sur l'origine* ; Paris, 1769, — *les pays de mon-* *froids*, *ou essai sur le* *agriculture particuliers aux montagnes d'Auvergne*; Paris, 1774, — *toire d'Auvergne*, première partie; in-12.

encore quelques ouvrages de plu- de cette famille; savoir : *Pané- de la reine Marguerite, duchesse de son arrivée à Paris* en 1582, par ières, bailli de Murat et lieutenant d'Aurillac; Paris, 1582, in-8°; — *Dis- la tenue des conciles, sur une dis- avec un religieux de Saint-Fran-* , 1594, in-12, par François Des- du précédent. Le P. Lelong ouvrages historiques manus- sistrières, aïeul de François ieres.

de la France. — Quérard, *La France*

S (*Jean*), médecin français, plus nom latinisé de *Hortensius* ou né près de Laon, vers le commencement siècle, mort en 1549. Il professa les humanités à Paris, au collége Lemoine, et s'appliqua ensuite à médecine. Reçu en 1519 docteur à lecine de Paris, il en devint le ... Il étudia avec ardeur la langue grecque, et s'acquit comme praticien une immense réputation. On prétendait que la mort seule pouvait résister à son art, et on lui appliquait, par allusion à son nom, ce vers de l'école de Salerne :

Contra vim mortis non est medicamen ab hortis.

Éloy, *Dictionnaire historique de la Médecine*.

DESJARDINS (*Jacques*), général français, né à Angers (Maine-et-Loire), le 9 février 1759, tué à Eylau, le 8 février 1807. Sorti sergent (5 février 1790) du régiment de Vivarais, où il était entré soldat le 8 décembre 1776, Desjardins, de retour dans ses foyers, se voua à l'instruction de la garde nationale d'Angers, qui le nomma successivement adjudant général (5 août 1791), et lieutenant-colonel. Ce fut dans ce dernier grade qu'il fit (1792-1793) les campagnes de l'armée du nord, et la bravoure et les talents qu'il montra à Jemmapes et à la prise de Namur lui valurent le grade de général de brigade (3 septembre 1793), et l'année suivante (19 mars 1794) celui de général de division, dont il avait précédemment rempli les fonctions au siége de Maubeuge. Pendant qu'il commandait la division droite à l'armée du nord, un arrêté du comité de salut public, en date du 8 juin suivant, le désigna pour prendre en chef le commandement de l'armée des Ardennes. Attaché tour à tour à celles du nord et de Batavie jusqu'au 23 septembre 1801, il fut mis en disponibilité. Rappelé au service en même temps que décoré de l'ordre de la Légion d'Honneur (11 décembre 1803), il fut envoyé au camp de Brest, où il reçut la croix de commandant de l'ordre, le 14 juin 1804. Designé pour faire partie de la grande armée, dont il commanda la 1re division du 7e corps, il fut tué à Eylau. Le nom de ce général est inscrit sur les tables de bronze du palais de Versailles ainsi que sur l'arc de triomphe de l'Étoile. A. S.....Y.

Archives de la guerre. — *Biographie des Contemporains*. — 38e *Bulletin de la grande armée*.

DESJARDINS ou **BAUGAERTEN** (*Martin* VAN DEN), sculpteur hollandais, né à Bréda, en 1640, mort en 1694. Venu jeune à Paris, il fut reçu membre de l'Académie de cette ville. Ses travaux lui méritèrent une fortune considérable, qu'il laissa à son fils. Celui-ci ne marcha pas sur ses traces; il acheta une noblesse que son père n'avait demandée qu'à la supériorité du talent. Le temps et les révolutions ont presque détruit les œuvres de Martin Desjardins. On cite parmi celles qui excitèrent l'admiration des contemporains un bas-relief représentant *Hercule couronné par l'Art*; — *La Statue équestre de Louis XIV*, érigée jadis sur la place Bellecour à Lyon; — Les groupes en pierre exécutés pour le portail du collége Mazarin, et représentant les *Évangélistes et les Pères de l'Église grecque et latine*; — *Le Soir*, représenté allégoriquement par *une Diane menant une levrette*; — *La Statue en pied de Louis XIV* placée à l'Orangerie de Versailles; — *Le Monument*

place des Victoires, construit des deniers maréchal de La Feuillade et fondu d'un seul sous la direction de Desjardins. Debout avec attributs de la royauté, et couronné par la oire, Louis XIV était représenté sur ce monent avec un cerbère sous les pieds, pour téigner son triomphe sur les trois ennemis lis contre lui. Le piédestal de ce monument, qui it haut de treize pieds, avait six bas-reliefs; voyait aux quatre angles des esclaves enchaîs, figurant les nations vaincues par le roi de rance. Enlevé en 1792, par un décret de l'Assemlée nationale, le monument a été détruit ensuite.

Nagler, *Neues Allg. Künstl.-Lexic.*

DESJARDINS (*Philippe-Jean-Louis*), théologien français, né à Messas près Meung, le 6 juin 1753, mort à Paris, le 21 octobre 1833. Au moment où éclata la révolution, il était grand-vicaire et doyen de la collégiale de Meung; il émigra en 1792, et passa en Angleterre. Burke lui fit confier une mission pour le Canada. Desjardins resta dans ce pays jusqu'en 1802. De retour en France sous le consulat, il devint curé des missions étrangères; il subit sous l'empire une assez longue détention dans le séminaire de Verceil. Rendu à la liberté sous la Restauration, il fut nommé grand-vicaire du diocèse de Paris, et refusa successivement l'évêché de Blois, en 1817, et celui de Châlons, en 1823.

L'abbé Ollvier, *Oraison funèbre de P.-L. Desjardins.*

DESJARDINS (*Marie-Catherine-Hortense*). Voy. VILLEDIEU (Mme DE).

DESLANDES (*André-François* BOUREAU), littérateur français, né à Pondichéry, en 1690, mort à Paris, en 1757. Commissaire général de la marine à Rochefort et à Brest, il se fit connaître par un grand nombre d'ouvrages, dans lesquels on trouve quelquefois de l'esprit, rarement du goût et trop souvent des impiétés. On dit qu'il mourut converti et repentant. On a de lui : *Landœsii Poemata*; Londres, 1713, in-12. Ce recueil de vers latins est le premier ouvrage de Deslandes; l'auteur le fit réimprimer, sous le titre de : *Poetæ rusticantis litterarium Otium*; Londres (Paris), 1752, in-12; — *Réflexions sur les grands hommes qui sont morts en plaisantant*; Amsterdam, 1713, in-12; — *L'Art de ne point s'ennuyer*; Paris, 1715, in-12; — *Nouveau Voyage d'Angleterre*; dans le recueil publié par Dubois de Saint-Gelais, 1717, in-12; — *Histoire critique de la Philosophie*; Amsterdam, 1737, 3 vol. in-12, et 1756, 4 vol. in-12. Cet ouvrage est aussi superficiel qu'incomplet. L'abbé Sabatier l'a jugé avec sévérité, mais sans injustice, en disant : « *L'Histoire critique de la Philosophie* annonce un mince philosophe et un littérateur médiocre, malgré tout le succès qu'elle a eu et tous les éloges qu'on en a faits. Son seul mérite consiste dans quelques anecdotes sur les anciens philosophes, qui supposent des études et des recherches aux yeux de ceux qui ignorent que l'auteur les a presque toutes puisées dans Diogène Laerce et dans les notes de Ménage »; — *Pygmalion, ou la statue animée*; Paris, 1741, in-12; — *L'Optique des Mœurs*; 1742, in-12; — *Essai sur la Marine et le Commerce*; Paris, 1743, in-8°; — *Mon Cabinet*; 1745, in-12; — *Lettre sur le Luxe*; Francfort, 1745, in-8°; — *Lettre à M. le trésorier de France*; 1748, in-12; — *Recueil de différents Traités de Physique et d'Histoire naturelle*: 1748, 1750-53, 3 vol. in-12; — *Essai sur la* [illegible] *rine des Anciens, et particulièrement* [illegible] *vaisseaux de guerre*; Paris, 1748, [illegible] 12; — *Histoire de la princesse de* [illegible] Londres (Paris), 1749, in-12; — [illegible] *les différents degrés de la Certi*[illegible] *par rapport aux conn*[illegible] Paris, 1750, in-12; — *La* [illegible] 12; — [illegible] *tique*; sans nom de lieu, 1751 [illegible] *critique sur l'histoire* [illegible] 1752, in-12; — *Histo*[illegible] *mier ministre du roi* [illegible] et Paris, 1756, in-12. On [illegible] landes : *De la Certitude des* [illegible] *humaines, ou examen ph*[illegible] *diverses prérogatives de la* [illegible] *foi, avec un parallèle* [illegible] Londres, 1741. [illegible] ouvrage c[illegible] cette tradu[illegible]

Desessarts, [illegible] *France littéraire.*

***DESLANDES** ([illegible]), né à Paris, en 179[illegible] le 14 février 1852. [illegible] nombre de places [illegible] confiance d'une [illegible] néanmoins assez de [illegible] travaux scientifiques, [illegible] *tomie pathologique* [illegible] t. III de la *Revue* [illegible] *Manuel d'Hygiène* [illegible] Paris et Montpellier, [illegible] plusieurs éditions; — *De l'*[illegible] *tres abus vénériens*, [illegible] *rapports avec la santé*; [illegible] *L'Angine gangréneuse et le croup* [illegible] *identiques sous le rapport de l'état* [illegible] dans le t. Ier (page 152) du *Journal de*[illegible] grès, recueil dont Deslandes fut un des [illegible] teurs et dans lequel il inséra d'autres [illegible] estimés; — *Phénomènes propres à fa*[illegible] *tinguer le suicide de l'homicide, dan*[illegible] *de pendaison*; Paris, 1824, in-8°; ex[illegible] *Revue médicale*; — *Mémoire sur l'*[illegible] *nement par la solution d'indigo*, [illegible] *furique*; in-8°, Paris, 1825.

Documents particuliers.

DESLANDES. Voy. DAULIER.

DESLAURIERS, comédien au co[illegible] du seizième siècle; il vivait encore [illegible] est fort connu des bibliophiles sous [illegible] *Bruscambille*; son prénom, sa patrie

qu'après avoir joué à Tou-
vers 1606, et qu'il entra
tel de urgogne. Doué
. il fit déli
se
gros-
rait pas aujourd'hui dans
époque de Henri IV et celle
remarquables par la publica-
de livrets plus que facé-
peu décents, mais
gauche jusqu'à
temps). Deslau-
voie de l'impres-
du haut de ses
Les Fantaisies
contes *plusieurs dis-*
et prologues
ressement, ce livre
il reparut en 1613,
simultanément sous
: de 1612 à
de fois tout
La Haye, en
à Cologne (in-
1709 et en 1741. Les titres
toujours les mêmes,
souvent; et tout amateur
cambille bien complet
ou douze volumes divers,
à se procurer et qu'il payera
beaux exemplaires de ce
s'élever en vente publique
Au milieu de bien des folies,
souvent des choses sensées
qu'il était obligé, comme Ra-
d'un voile. Il parodie les syno-
d'états, où chaque parti ca-
intrigues sous les grands mots
et d'intérêt de la religion. Il met
anguilles disputant contre les cuisi-
être écorchées par la queue,
grenouilles prétendent l'être par
n'est pas fort difficile à saisir.
scambille alléchant les acheteurs,
nirent son nom en tête
avait point composés. On
ment sur le voyage d'Es-
dictions grotesques pour 1619,
Résolutions, etc. Ces livrets
que assez plats, très-recher-
de singularités bibliographi-
Gustave BRUNET.

la biblion, t. II, p. 152. — J.-Ch. Bru-
t. I p. 477.

Antoine), théologien flamand,
1590, mort à Mons, le 11
la Compagnie de Jésus
les humanités, et se fit
prédicateur. Son talent
du cardinal-infant, gou-
Pays-Bas. On a de lui : *Traité sur les stations de la passion de N.-S.-J.-C.*; — *De Angeli tutelaris cultu Elegia*, imprimé à la suite du poëme suivant : *De Cultu B. V. Mariæ Elegiarum Libri tres*; Anvers, 1640, in-12; — *Elegiæ de Amore Jesu*; — *Histoire de l'institution, règles, exercices, et priviléges de l'ancienne et miraculeuse Confrérie des Charitables de Saint-Éloy*; Tournai, 1643, in-12.

Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*.

DESLOIX (*Jean*), théologien flamand, né à Tournehem, dans le diocèse de Saint-Omer, vers 1568, mort le 22 janvier 1658. Après avoir achevé ses études dans les Pays-Bas, il entra dans l'ordre des Dominicains, vint en France prendre ses grades académiques, se fit connaître comme prédicateur, et fut élu provincial de son ordre en 1619. Sorti du provincialat en 1623, il fut appelé à Besançon, où la congrégation du saint-office l'établit inquisiteur de la foi. Le P. Desloix en remplit les fonctions vingt-huit ans. Il se retira ensuite dans les Pays-Bas, et y mourut, dans un couvent de dominicains. On a de lui : *Exercices spirituels pendant la célébration de la sainte messe*; Douai, 1617, in-12; — *Speculum Inquisitionis Bisuntinæ, ejus vicariis et officiariis exhibitum*; Dôle, 1628, in-8°; — *Jus canonicum pro officio sanctæ Inquisitionis*; imprimé à la suite du précédent; — *L'Inquisiteur de la foi représenté*; Lyon (Besançon), 1634, in-8°.

Quétif et Échard, *Scriptores ordinis Prædicatorum*. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*.

DESLON (*Charles*), médecin français, né dans la première moitié du dix-huitième siècle, mort le 21 août 1786. Médecin ordinaire du comte d'Artois, il devint l'élève et ensuite le rival de Mesmer. On a de lui : *Observations sur le magnétisme animal*; Londres (Paris), 1780, in-12; — *Lettre à M. Philip, doyen de la Faculté de Médecine*; La Haye, 1782, in-8°. On lui attribue des *Observations sur les deux rapports des commissaires nommés par le roi pour l'examen du magnétisme animal*; Philadelphie (Paris), 1784, in-4°.

Biographie médicale. — Quérard, *La France littéraire*.

DESLYONS (*Jean*), théologien français, né à Pontoise, en 1615, mort à Senlis, le 26 mai 1700. Il fit ses études à Paris, embrassa l'état ecclésiastique, et fut reçu docteur en Sorbonne. Le 11 septembre 1638 il fut nommé doyen et théologal de Senlis, et passa sa vie dans cette ville, partageant son temps entre l'étude et les devoirs de sa profession. En 1656, n'ayant pas voulu souscrire à la condamnation d'Arnauld, il fut retranché, avec plusieurs autres docteurs, de la Faculté de Sorbonne, ce qui ne l'empêcha pas de conserver son titre et de prendre ceux de doyen de la Faculté et de *senieur de la maison de Sorbonne*, lorsqu'il se vit le plus ancien des docteurs, quoiqu'il n'ait jamais été

rétabli sur les rôles de la Faculté. Avant de mourir, il régla lui-même ses funérailles, commanda son cercueil et composa son épitaphe, rapportée *in extenso* par Nicéron. On a de Deslyons : *Enlèvement de la Vierge par les Anges*, homélie, etc.; Paris, 1647, in-12. Ce sermon fut censuré par Nicolas Sanguin, évêque de Senlis : Deslyons en appela du mandement de son évêque; après plusieurs discussions, un arrangement intervint : l'évêque leva sa censure, et le prédicateur fit paraître comme éclaircissement du sermon incriminé : *Défense de la véritable dévotion envers la sainte Vierge*, etc.; Paris, 1651, in-4°; — *Lettres à M. Arnauld*, en date des 29 juillet et 10 août 1663 : ces deux lettres sont imprimées dans le second volume des lettres d'Arnauld; — *Discours ecclésiastiques contre le paganisme du Roy boit*; Paris, 1664, in-12; une seconde édition porte le titre de *Traitez singuliers et nouveaux contre le paganisme du Roy boit* : 1° *Du Jeûne ancien de l'Église catholique la veille des Rois*; 2° *De la Royauté des Saturnales, remise et contrefaite par les chrétiens charnels en cette fête*; 3° *De la Superstition du Phœbé, ou de la sottise du febué*; Paris, 1670, in-12 : Maître Nicolas Barthélemy, avocat à Senlis, y répondit dans l'*Apologie du Banquet sanctifié de la veille des Rois*; Paris, 1664, in-12; livre très-rare; — *Oraison funèbre de très-haute et très-puissante dame Diane Henriette de Budos, duchesse de Saint-Simon*, etc.; Paris, 1671, in-4°; — *Discours à M. François Rouxel de Mesdavy, archevêque de Rouen*; Paris, 24 septembre 1673; — *Réponse aux lettres de M. Arnauld, docteur de Sorbonne*, au sujet du procès de Perrette Deslyons, religieuse de Port-Royal, contre son père, François Deslyons, sieur de Theuville; Paris, 1684, in-fol.; — *Éclaircissements de l'ancien droit de l'évêque et de l'église de Paris sur Pontoise et le Vexin français, contre les prétentions des archevêques de Rouen et les fausses idées des Aréopagites, avec la réfutation du livre intitulé :* Cathedra Rothomagensis in suam diœcesanam Pontesiam; Paris, 1694, in-8°; — *Lettre à M. de Bragelongne, doyen de Senlis*; Paris, 1698, in-4° : dans cette lettre Deslyons s'élève contre l'introduction de la musique et des instruments dans les cérémonies de l'église; — *Critique d'un docteur de Sorbonne sur la* Réponse de M. de Bragelongne; Paris, 1698, in-4°. Outre ces ouvrages, Deslyons a laissé en manuscrit plusieurs traités sur des questions ecclésiastiques et une oraison funèbre de Louis XIII.

Nicéron, *Mémoires*, etc., XI, 322 à 342. — Abbé Leclerc, *Bibliothèque de Richelet*. — Moreri, *Grand Dictionnaire historique*. — Lelong, *Bibliothèque historique de la France*, I, n° 9612; IV, n°s 13335, 22,130, et 48,1?8.

DESLYONS. *Voyez* DESLIONS.

DESMAHIS (*Joseph-François-Édouard* DE CORSEMBLEU), poëte français, né à Sully-sur-Loire, le 3 février 1722, mort à Paris, le 25 février 1761. Fils d'un magistrat et d'abord destiné au barreau, il préféra la carrière des lettres. On dit que la présence de Voltaire, qui vint visiter son père, ne contribua pas peu à enflammer l'imagination du jeune Desmahis et à décider sa vocation. Ses premiers essais eurent l'approbation de l'auteur de *La Henriade*. Des poésies fugitives le firent d'abord remarquer, mais son premier et éclatant succès fut sa pièce intitulée *L'Impertinent, ou le billet perdu*, en un acte et en vers, jouée en 1750. La versification en est facile, il s'y trouve des détails piquants; mais la trame n'en est peut-être pas assez solide. « *L'Impertinent*, dit La Harpe, pétille d'esprit, mais aux dépens du naturel; les vers sont d'une tournure spirituelle, mais rarement adaptés au dialogue; le style n'est rien moins que dramatique. La pièce est une dissertation sur la fatuité, un recueil de maximes et d'épigrammes; il y en a d'assez jolies pour [illegible] désirât de les trouver ailleurs; il y en a [illegible] raient mauvaises partout ». D[illegible] deux autres comédies, intitulées : [illegible] *du Sentiment* et *La Veuve coqu*[illegible] pas jouées. Il a laissé des fr[illegible] ayant pour titre *L'Incon*[illegible] *homme*. Le mauvais [illegible] de sa [illegible] mit pas de [illegible] ges. Il eût [illegible] l'était lui [illegible] précieuses q[illegible] du [illegible] que mon a[illegible], disait-il, [illegible] prendre le sujet de sa joie : lo[illegible] à moi à découvrir la [illegible] de[illegible]

Les poésies fugiti[illegible] rieures à son théâtre; les mo[illegible] vent cités sont : *Le Voyage de S*[illegible] *vogage d'Epône*, que l'on peut [illegible] gards placer à côté de certaines [illegible] pelle et Bachaumont; — *Je naqu*[illegible] *Parnasse*; — *De cet agréable h*[illegible] — *Heureux l'amant qui sait le* [illegible] *il vrai, comme on le publie?* [illegible] ceaux se trouvent dans les *Œuv*[illegible] Desmahis; Genève (Paris), 176[illegible] nouvelle édition, Paris, 1778, 2 vol. [illegible] édition est plus complète que la pré[illegible] *Œuvres choisies* de Desmahis [illegible] 1813, in-18, chez Firmin Didot.

Desessarts, *Les Siècles littéraires*. — [illegible] *de la Libr.*

DESMAHIS (*Marin-Grosteste*). [illegible] TESTE.

DESMAILLOT. *Vo*[illegible] ÈVE.

DESMAISEAUX ([illegible]re). [illegible] français, né en Auve[illegible] 16[illegible] dres, au mois de j[illegible] la religion réformée, il se r[illegible] en Angleterre. Les partic[illegible] restées inconnues. « C'était, [illegible] un savant, qui avait également [illegible] phie et la littérature. Il était li[illegible] avec [illegible]

sont le plus distingués de son temps; n'ont eu avec lui de liaison plus de Saint-Évremond et M. Bayle. » *Vie de Saint-Évremond*, sans lieu ni date, in-4°; La Haye (Rouen), in-12; — *Vie de Boileau-Des*sterdam, 1712, in-12; — *Life of* *nd Chillingworth*; Londres, 1719, — *Vie de Bayle*; La Haye, 1722, n-12 : cette vie se retrouve à la tête du *Dictionnaire de Bayle*, 1730, — *Histoire naturelle, civile, ec- du Japon*, trad. de l'allemand de Haye, 1729, 2 vol. in-fol. On à Desmaiseaux une traduction du n anglais, une *Lettre sur Arnauld* une explication d'un passage d'Hip-euxième livre de son *Traité de la* nées l'une et l'autre dans les *Nou- épublique des Lettres*, 1704; plu- imprimées parmi celles de Bayle. seaux a coopéré à la rédaction de *ue raisonnée des ouvrages des Europe* (1728-1753) et à celle de la *britannique* (1733-47). Il a publié r les *Mélanges curieux* de Saint- n *Recueil de diverses pièces sur ie*; les *Lettres de Bayle* et ses *Scaligerana*, le *Thuana* avec des

Dictionnaire historique, édit. 1789.

NS. *Voyez* CASE et LESCÈNE.

IS. *Voyez* DESMARETS, GODET et

AIS. *Voyez* MARCHAIS (Le cheva- **ES**).

. *Voy.* CHAMPMESLÉ.

(*Toussaint-Gui-Joseph*), prédi- troversiste français, né à Vire, en 1687. Il entra fort jeune, après études à Caen, dans la nouvelle le l'Oratoire, où il trouva pour di- uite pour ami le Père depuis cardinal ivré à la prédication depuis 1638 Il obtint des succès dont on garda souvenir. L'étude toute particu- ait faite de saint Augustin le fit doctrine de Jansenius, dont il prit me manière assez éclatante pour ombre de prédicateurs, et entre Catillon, jésuite, son rival dans la ssent avec force contre les propo- veloppait avec une éloquence qui les angereuses. La chaire lui fut d'a- et ses ennemis furent assez puis- tenir contre lui une lettre de ca- de le conduire à la Bastille fut qu'il se trouvait dans une des c de Luynes. Il s'échappa, se tint demeure d'un paysan, jusqu'à ce ttre de cachet, qui l'exilait à Quim- être remise. Lorsqu'en 1653 il lui fut permis de reprendre sa liberté, il fut envoyé à Rome avec les abbés Lane et de Saint-Amour, pour y défendre la doctrine de la grâce efficace, dont la condamnation était demandée au pape Innocent X. Il prononça devant ce pape un discours fort éloquent, dont le but était de montrer que la grâce efficace par elle-même, qui fait mouvoir et agir, est nécessaire pour accomplir le bien, tandis que la doctrine soutenue par les adversaires était impie et digne d'anathème. Quoiqu'il eût parlé une heure et demie, il ne put développer complétement le sujet qu'il avait préparé; la nuit survint, et le pape fut forcé de lever l'audience. Ce discours a été reproduit dans le *Journal de Saint-Amour*. Lorsqu'il fut retourné en France, il fut obligé de s'y tenir caché jusqu'en 1668, époque à laquelle l'archevêque Péréfixe l'appela à Paris, et lui fit prêcher l'Avent à Saint-Roch. Toujours zélé pour la propagation des doctrines qu'il avait défendues à Rome, il fut encore obligé de se retirer devant des ordres rigoureux. Il se réfugia d'abord chez le duc de Luynes, puis chez le duc de Liancourt, où il put passer le reste de ses jours, grâce au zèle avec lequel son bienfaiteur le défendit dans les diverses affaires qui lui furent encore suscitées. Il mourut à Liancourt, le 19 janvier 1669. Voici la liste de ses ouvrages : *Relation véritable de la conférence entre le Père D. Pierre de Saint-Joseph, feuillant, et le P. Desmares, de l'Oratoire, chez M. l'abbé Olier, alors curé de Saint-Sulpice, avec la réfutation des insignes faussetés que le père feuillant a publiées touchant la même conférence*; 1650; — *Lettre à M. de Liancourt : S'il faut expliquer le concile de Trente par saint Augustin*; 1650; — *Réponse d'un docteur en théologie à M. Chamillard, professeur en théologie*; 1656; — *Lettre d'un ecclésiastique à un évêque*; in-4°, 1652; — *Lettre d'un docteur en théologie au R. P. Pierre de Saint-Joseph, feuillant, sur le sujet d'une seconde lettre que le dit Père a fait publier dans Paris contre le R. P. Desmares*; in-4°, 1652; — *Lettre d'un ecclésiastique de Reims, ami des jésuites, au R. P. dom Pierre de Saint-Joseph, feuillant, sur le sujet de quelques vers ridicules qu'il lui envoie, etc.*; in-4°, 1652; — *La Censure de la faculté de théologie de Reims, contre le libelle d'un jésuite sur le sujet de Gotescalk, envoyée au R. P. D. Pierre de Saint-Joseph, feuillant, par un ecclésiastique de Reims*; in-4°, 1652; — *Les SS. PP. de l'Église vengés par eux-mêmes des impostures du sieur de Morandé, dans son livre des Antiquités de l'Église, et de M. Morel, docteur de Sorbonne, soi-disant censeur royal pour l'impression des livres par le sieur de Saint-Anne*; Paris, in-4°, 1652; — *Lettre d'un ecclésiastique au R. P. Lingendes, provincial des jésuites de la province de Paris, touchant le livre du P. Lemoine, jésuite, De la*

dévotion aisee; in-4°, 1652; — *Remontrance chrétienne et charitable à M. l'abbé Olier, sur le sujet du sermon qu'il fit dans l'église de Saint-Sulpice, le jour de la fête dernière de ce saint, par un ecclésiastique de ses auditeurs;* in-4°, 1653. Le Père Desmares a travaillé au *Nécrologe de l'abbaye de Notre-Dame de Port-Royal-des-Champs*, revu et achevé par D. Rivet; Amsterdam, 1723, in 4°. Il avait encore composé plusieurs ouvrages restés manuscrits, et entre autres des *Sermons*, et un grand *Traité de l'Église*, en latin, que Nicole avait eu dessein de publier. C. HIPPEAU.

Lefèvre de Saint-Marc, *Supplément au Nécrologe de Port-Royal;* in-4°, 1735. — Moréri, *Grand Dictionnaire.* — Sainte Beuve, *Histoire de Port-Royal.*

DESMARES (*Christine-Antoinette-Charlotte*), actrice française, née à Copenhague, en 1682, morte à Saint-Germain-en-Laye, le 12 septembre 1753. Son père, Nicolas Desmares, frère de M[lle] Champmeslé, et sa mère, Anne d'Ennebaut, faisaient partie d'une troupe de comédiens français entretenue par le roi de Danemark. Desmares, rappelé à Paris et reçu à la Comédie-Française, fit jouer à sa jeune fille de petits rôles. Dès 1690 elle parut dans une comédie en cinq actes intitulée *Le Cadet de Gascogne*. Elle succéda à M[lle] Champmeslé, morte en 1698. Pendant vingt-deux ans elle joua avec un égal succès les amoureuses de la tragédie et de la comédie et même les soubrettes. Elle prit sa retraite en 1721, à l'âge de trente-huit ans. « M[lle] Desmares, dit Lemazurier, avait une figure et une voix charmantes; rien n'était au-dessus de l'intelligence, du feu, de la volubilité, de la gaieté, du naturel exquis qu'elle portait dans tous ses rôles comiques. »

Lemazurier, *Galerie historique des Acteurs du Théâtre-Français.*

DESMARES (....), auteur dramatique français, mort en 1715. Il fut secrétaire des commandements du prince de Condé. Spectateur assidu de la Comédie-Française, il voulut être joué à son tour. En 1686 il donna au théâtre *Merlin Dragon*, comédie en un acte et en prose, imprimée dans le recueil intitulé : *Théâtre-Français;* Paris, 1737. Il n'est pas bien certain qu'une tragédie ayant pour titre *Roxelane*, jouée en 1673, soit de lui : les frères Parfaict, qui en doutent, disent que Desmares ne voulut pas hasarder plus d'une fois sa réputation littéraire. Toutefois, si *Roxelane* est de lui, elle aurait précédé par sa date *Merlin Dragon* ou *La Dragonne*, titre qu'on lui a donné dans une édition de 1696.

Parfaict, *Hist du Th.-Fr.*

DESMARETS (*Jean*), magistrat français, mort le 28 février 1385. Il était avocat général au parlement de Paris, et joua un rôle important pendant la guerre des *Maillotins*. Dévoué aux intérêts de l'ambitieux duc d'Anjou, Desmarets fit valoir les prétentions de ce prince à la régence, et décida les ducs à remettre la décision du différend au [illegible] de quatre arbitres. Ceux-ci prononcèrent en faveur du duc d'Anjou. Desmarets, qu'entourèrent toujours le respect et la confiance du peuple, fut le seul magistrat de la capitale qui osa y rester lors de la sédition des Maillotins, en 1381. Il se chargea ensuite des négociations entre les princes et le peuple parisien; mais, représenté l'année suivante à Charles VI par les ducs de Berri et de Bourgogne, comme un des moteurs de la sédition qui avait éclaté à Paris, tandis que le jeune prince était allé combattre les Gantois, il fut une des nombreuses victimes immolées en 1383. Le sort d'aucun de ces malheureux n'inspira autant de pitié que le sien. Desmarets était un vieillard de soixante-dix ans, que ses fonctions avaient fait entrer dans le conseil du roi. Il avait fait partie de celui du père et de l'aïeul de ce prince. Souvent il y avait opiné avec indépendance et autorité; souvent il s'était fait l'intermédiaire entre le peuple et le roi; il avait calmé les fureurs de l'un, sollicité la clémence de l'autre. Ce fut en vain qu'il invoqua les priviléges de la cléricature. On lui déclara qu'il fallait mourir. « Toutefois, lui disait-on, criez merci au « roi, afin qu'il vous pardonne. » Desmarets répondit : « J'ai servi au roi Philippe, son grand-« aïeul, au roi Jean et au roi Charles, son père, « bien et loyaument; ne oncques ces trois rois « ne me sçurent que demander, et aussi feroit ce-« tuy s'il avoit aage et cognoissance d'homme : « à Dieu seul veux crier merci. » A peine avait-il dit ces magnanimes paroles, que sa tête tomba sur l'échafaud.

Le Bas. *Diction. encycl. de la France.* — Michelet, *Hist de Fr.* t., IV. — Sismondi, *Histoire des Français.*

DESMARETS (*Henri*), [illegible] français, né à Paris, en 1662, [illegible] ville, le 7 septembre 1741. Il fut [illegible] la musique du roi, et concourut à [illegible] ans pour l'une des quatre places de [illegible] chapelle royale; Louis XIV le trouva [illegible] pour occuper cette place, et le dédomm[illegible] faisant une pension. Desmarets a [illegible] grand nombre de motets, qu'il fit [illegible] tie sous le nom de Goupillier, [illegible] pelle de Versailles; le roi le sut, et c[illegible] tance fit tant de tort à Goupillier, qu'il se [illegible] tard obligé de donner [illegible] démission. [illegible] séjour qu'il fit à [illegible], en 1700, [illegible] Gervais, maître de [illegible] de la [illegible] cette ville, Desmar[illegible] fille du président de [illegible] bert, et l'épousa sans le consen[illegible] père. Celui-ci le poursuivit en justice [illegible] ayant séduit et enlevé sa fille. [illegible] damné à mort par le Chatelet, [illegible] pagne, où il devint maître de [illegible] Philippe V, et y passa quatorze ans : [illegible] climat étant nuisible à la sa[illegible] de [illegible] quitta son poste, se rendit à [illegible] nommé surintendant de la musique du [illegible]. Quelque bonté que Louis XIV [illegible]

pour son talent,
de Desma-
la régence,
; il le gagna, et son ma-
; le duc d'Orléans aug-
le Desmarets, qui passa
ses jours. Desmarets
musiciens du règne de
la musique des opéras
: — *Circé* (1694); — *Théo-*
); — *Les Amours de*
Adonis (1697); — *Les*
; — *Iphigénie en Tauride*,
Campra (1704); — *Renaud*
en 1682 la musique d'une
du duc de Bourgogne.

D. Denne-Baron.

dramatiques. — De La Borde, *Essai sur* — Fétis, *Biographie universelle des Mu-*

Jean), sieur de Saint-Sorlin,
né à I . en 1595, mort le
. il fut
au roi, contrôleur
et secré-
Tous ces
ses talents
au nombre des
: il en fut le
va cette charge pen-
des trois commissai-
examiner le *Cid;* et il eut
dernière main aux observa-
ses vers de cette tragédie par
, de Gombauld, Baro et L'Es-
cette époque l'hôtel de Ram-
autre académie à côté de la
comptait dans son sein les
de la littérature; Desma-
ement partie, et il y a laissé
Quand M. de Montausier
de Rambouillet cette guir-
laquelle concoururent tous les
de l'hôtel, notre poëte y fit pour
trains, l'un sur le lis, l'autre,
, où il fait parler ainsi la

Je me cache sous l'herbe,
modeste en mon séjour;
front je me puis voir un jour,
des fleurs sera la plus superbe.

d'une assemblée si renommée
morale et son respect che-
sexe, Desmarets ne sem-
reusement en pratique
ses confrères sur l'a-
avait pas étudié bien
de Tendre. Il était alors
de se livrer au liberti-
: on se souvenait encore
phile, de Maynard, de
du Parnasse satirique,

qu'avaient si dignement continués Bergerac, Méré, Des Barreaux, et tant d'autres. Desmarets fut un des plus corrompus dans cette société : lui-même nous apprend, dans ses *Délices de l'Esprit*, où il a fait sa propre confession sous le nom d'Eusèbe, qu'afin de mieux séduire une femme, il n'hésitait pas à user de son éloquence pour lui faire croire que le vice était vertu et pour éteindre en elle tout sentiment d'honneur et toute crainte des lois de Dieu. Le cardinal de Richelieu engagea Desmarets à travailler pour le théâtre; et ne pouvant le décider à entrer dans cette carrière, il usa de ruse, et le pria d'inventer du moins un sujet de comédie qu'il pût donner à quelque autre, pour le mettre en vers : Desmarets lui en apporta quatre, dont l'un surtout plut beaucoup au cardinal, qui ne manqua pas d'ajouter perfidement, au milieu de ses louanges, que celui qui avait été capable de le trouver était seul capable de le traiter dignement. C'est ainsi qu'il fut en quelque sorte contraint de faire *Aspasie*. Cette tragédie était fort médiocre; cependant, représentée solennellement en 1636 devant le duc de Parme, elle réussit avec éclat. Ce succès eut des conséquences désastreuses : Richelieu pria ou plutôt obligea son poëte favori de lui faire tous les ans une pièce semblable, pour le délasser de la fatigue des affaires. C'est là l'excuse de la déplorable fécondité dramatique de Desmarets, qui donna successivement en quelques années *Scipion*, *Mirame*, *Roxane*, tragi-comédies; *Les Visionnaires*, comédie; *Erigone*, tragédie en prose, et *Europe*, pièce allégorique, qui fut attribuée au cardinal : elle est assez mauvaise pour cela. Il ne faut pas croire néanmoins que ces pièces soient toutes également indignes d'attention : dans le nombre il en est deux qui méritent d'être remarquées pour divers motifs : d'abord *Mirame*, dont Richelieu, dit-on, lui fournit le plan et quelques-unes des idées, de manière à ce que la pièce fit allusion à l'amour d'Anne d'Autriche pour Buckingham. Il avait voulu se venger par une allégorie transparente des froideurs de la reine, et, d'après son ordre, Desmarets avait composé cette tragi-comédie, où l'on voyait, raconte Tallemant des Réaux, « Buckingham plus aimé que lui, et le héros, qui est Buckingham, battu par le cardinal ». Ce n'était pas là à coup sûr le moyen de faire une bonne pièce. On connaît assez du reste le méchant goût poétique de l'ennemi du *Cid*, du protecteur de Boisrobert, de l'admirateur de Colletet et de sa cane, pour croire que les meilleures scènes de l'ouvrage ne soient pas celles qu'il a faites, si toutefois il y a travaillé, ce qui n'a rien d'improbable. Quoi qu'il en soit, il s'intéressa à *Mirame* comme un père au succès de son enfant qui débute dans le monde; il la fit jouer (1641) à l'ouverture du théâtre qu'il avait fait construire exprès dans la grande salle de son palais, et la représentation lui coûta jusqu'à trois cent mille

écus. Elle n'en réussit pas mieux pour cela ; mais Desmarets eut l'art de persuader au cardinal, en effet, irrité, que c'était la faute des comédiens ; et moyennant certaines mesures prudentes, elle se releva à la deuxième représentation. *Les Visionnaires*, une des premières pièces où fut observée la loi des vingt-quatre heures, eurent un succès inouï, auquel contribuèrent sans doute les nombreuses allusions qu'on y vit ou qu'on crut y voir (1). La comédie n'existait pour ainsi dire pas encore : *Le Menteur* ne vint que quatre ans après, et il n'y avait guère alors que d'informes ébauches et les premiers essais de P. Corneille.

Jusqu'à cette époque Desmarets n'avait mené en rien la vie d'un prophète et d'un réformateur religieux, et ses pièces de théâtre ne semblaient nullement annoncer un Jonas tout prêt à tonner contre la pécheresse Ninive. On peut donc dire que sa conversion soudaine fut un des effets les plus imprévus de la grâce. Il était en train de composer les derniers chants d'un poëme épique national, *Clovis, ou la France chrétienne*, lorsqu'il se sentit atteint de cette fièvre maladive qu'il prit pour l'enthousiasme d'une inspiration divine. De ce moment Desmarets devint un visionnaire comparable à ceux de sa comédie ; il se figura que Dieu l'avait aidé à terminer son œuvre, et il mêla à la fable de son *Clovis* toutes les folles imaginations qui bouillonnaient dans son cerveau. De là les conceptions étranges et les bizarres fictions de ce poëme. Néanmoins, quan il parut, Chapelain, cet *excuseur de toutes les fautes*, en loua la diversité et les agréments : il se sentait coupable de sa *Pucelle*, et pardonnait beaucoup pour qu'on lui pardonnât de même. Mais on sait comment Boileau ridiculisa l'ouvrage et l'auteur ; et quoique *Clovis* ait eu cinq éditions en treize ans, le public fut de l'avis de Boileau. Desmarets, persuadé qu'on ne pouvait sans sacrilége trouver détestable un ouvrage inspiré de Dieu, descendit lui-même dans l'arène pour rompre une lance en faveur de *Clovis*. Il publia divers écrits pour démontrer que le système suivi par lui dans la composition de son poëme est bien supérieur à celui de l'antiquité, et qu'il s'est plu surtout à *humilier* et à *fouler aux pieds* Homère et Virgile. A cette même occasion, il fit paraître, en 1670, sa *Comparaison de la langue et de la poésie françaises*, petit ouvrage d'un style lourd, obscur, dédié aux beaux esprits de France, c'est-à-dire aux fabricateurs de sonnets, de madrigaux et de bouts-rimés, ses confrères, qui ne demandaient pas mieux que de lui donner gain de cause. La première partie, consacrée à la discussion, n'est qu'un tissu de raisons frivoles, rassemblées sans ordre et sans méthode ; la deuxième, qui n'est pas la moins curieuse, se compose de morceaux tirés surtout de son *Clovis*, qu'il oppose hardiment aux plus beaux passages de Virgile, traduits à sa manière, en prenant le public pour juge. Plus tard il dédia à Perrault sa *Défense de la Poésie française*, maigre ouvrage, qui ne consiste qu'en une courte préface, suivie de quelques pièces de vers. Après ce plaidoyer en faveur de la poésie, il se tourna du côté de la religion. Suivant la mode usitée parmi les sectaires, il s'adressa d'abord à des femmes, pour qui il fit un *Office de la Vierge* et des *Prières*, empreintes de l'esprit le plus exalté et du mysticisme le plus dangereux. En même temps il ne cessait de frapper d'estoc et de taille Port-Royal et les jansénistes, qui du reste le lui rendirent bien. Ses livres de dévotion passèrent à la faveur de leur agression contre le jansénisme, et le clergé de Paris les approuva. Peu s'en fallut que Desmarets ne se posât en apôtre : il se crut inspiré de Dieu, comme les premiers disciples du Christ, et il composa son *Avis du Saint-Esprit au roi*, l'ouvrage le plus extravagant que puisse enfanter un esprit malade ; il s'y annonce comme un réformateur envoyé par Dieu pour redresser le genre humain ; il promet au grand roi, avec une grave assurance, puisée dans les prédictions de l'Apocalypse, une armée de cent quarante quatre mille hommes pour établir dans l'empire mahométan la religion du vrai Dieu.

Desmarets ne se borna pas à attaquer les jansénistes. On sait [illegible] il s'y prit pour perdre un pauvre fou, [illegible] se croyait le Fils de [illegible] le [illegible] Dieu sur la terre, et qui, [illegible] sionnaire et d'illuminé, [illegible] indulgence. Soit zèle pour l'orthodox[illegible] lousie de métier, il descendit pour [illegible] rôle d'espion, s'attacha à lui. [illegible] dans ses vues, et parvint à [illegible] après quoi, il le dénonça [illegible] conspiration et d'hérésie. [illegible] l'Homme, qui avait déjà été empri[illegible] quatre fois, fut arrêté avec sa femme [illegible] et condamné à être brûlé vif. [illegible] également vanté d'avoir causé [illegible] d'un autre fanatique du même [illegible] Sainte-Croix.

Desmarets [illegible] à l'[illegible] tre-vingt-un ans, [illegible] il était l'intendant ; [illegible] Saint-Paul. C'est à Desmarets que revi[illegible] neur ou la honte d'avoir, je ne dirai [illegible] mais devancé cette éc[illegible] moderne [illegible] dépendants qui ne veu[illegible] mêmes, et rejettent com[illegible] mination de l'antiquité [illegible] tre il méritait un examen [illegible] semblaient le demander [illegible] un des esprits faciles de c[illegible] Chapelain dans son Mémoire [illegible] et qui, sans grand fonds, sait une gran[illegible] tité de choses et leur donner un meilleur

(1) Suivant le *Segraisiana*, l'auteur avait voulu y peindre mesdames de Sablé, de Chavigny et de Rambouillet.

prose est pur, mais sans élévation :
t élevé et abaissé, selon qu'il le
l'un et en l'autre genre il est iné-
rapide dans l'exécution, aimant
ser des taches et des négligences
ir pas bientôt fait. Son imagination
e, et souvent tient la place du ju-
efois il s'en servait pour des ro-
s comédies, non sans beaucoup de
le retour de son âge, il s'est
tourné à la dévotion, où il ne
s vite qu'il allait dans les lettres
le jugement d'un homme plus re-
ne critique que comme poëte donne
Desmarets une idée assez juste. Il
le quarante ouvrages, qui tous ont
ment naufrage, après avoir surnagé
s longtemps. Nous avons déjà men-
éâtre, ses traités contre les anciens
de *Clovis*, qu'il avait d'abord publié
chants (1657), mais que par suite il
ingt et remania en entier pour dé-
ritique. Les principaux parmi ses
ges sont : *Les Morales d'Epic-
tate, de Plutarque et de Sénè-
Les Délices de l'Esprit* ; 1658 (Lisez
t un plaisant) ; — *Les Jeux de car-
de France, des reines renommées,
phie et des métamorphoses* ; 1664 ;
ans en prose, *L'Ariane* et *Roxane*,
achevés, ouvrages qui sentent plus
ne l'apôtre, et ne pourraient sou-
raison pour l'innocence des mœurs
ns ordinaires du temps ; — *La Vérité*
, en prose ; — *La Défense du poëme*
ui n'est en réalité qu'une censure
ouvrages de Boileau. Non content
avait fait beaucoup d'autres poëmes,
: *Les Promenades de Richelieu, ou
hrétiennes*, en huit chants ; 1653 ; —
leine ; 1669 ; — *Esther*, d'abord
s en sept chants ; 1670 et 1673 ; — *Le
Louis et de son siècle*, en six
. Parmi ses très-nombreux livres
, on peut citer, outre ceux dont nous
l'Imitation de Jésus-Christ, tra-
; — *Le Combat spirituel*, également
rs ; *Les Psaumes de David*, para-
vers français. VICTOR FOURNEL.

oire de l'Académie Française. — Nicole,
res, lettres. — Bayle, *Dictionnaire.* — Baillet,
— Niceron, *Mémoires.* - Les frères
du Théâtre Français. — De Beau-
sur les Théâtres de France.

ETS (*Roland*), en latin *Maresius*,
Desmarets de Saint-Sorlin, naquit
1594, et mourut dans la même ville,
bre 1653. Il suivit pendant quelque
carrière du barreau, qu'il abandonna
se livrer à la culture des lettres.
amis plusieurs érudits célèbres,
le P. Pétau et Ménage, auxquels
la plupart de ses *Lettres latines*,
seul ouvrage qui reste de lui ; on y remarque
un style pur et élégant, et des vers latins assez
bien faits, intercalés çà et là. Ces lettres ont
paru sous le titre de *Rolandi Maresii Episto-
larum philologicarum Libri duo* ; Paris,
1525, in-8°, et Leipzig, 1686, in-12. Elles ont
été plusieurs fois réimprimées depuis. Roland
Desmarets eût été bon critique et surtout bon
poëte latin, si sa modestie lui avait permis d'em-
brasser un plus vaste horizon. Il fut enterré à
Saint-Nicolas-des-Champs, où Marie Dupré, sa
nièce, qui apprit de lui le grec et le latin, fit placer
une épitaphe qu'elle avait composée dans cette
dernière langue.

Niceron, *Mem.*, XXXV, 184.

DESMARETS (*Nicolas*), financier français,
né vers 1650, mort en 1721. Il était neveu de Col-
bert, et s'il n'eut pas toutes les grandes qualités
de son oncle, il eut au même degré que lui le dé-
sir de bien faire. Ses bonnes intentions furent
inutiles, il est vrai ; mais il faut s'en prendre aux
circonstances, et non pas à l'homme. Employé dès
sa jeunesse dans l'administration des finances,
il encourut la disgrâce du roi pour des opéra-
tions relatives à une refonte des monnaies et fut
longtemps éloigné des affaires. Après Colbert,
l'administration des finances fut confiée suc-
cessivement à Le Peletier, à Phélypeaux de Pont-
chartrain, à Chamillart. Entre ces différentes
mains, l'état des finances n'avait fait qu'empirer.
La guerre, toujours de plus en plus dévorante,
avait absorbé d'avance toutes les ressources pu-
bliques. Chamillart succombant, en 1708, sous le
fardeau d'une administration si difficile, donna
sa démission de la place de contrôleur général,
et présenta pour son successeur Desmarets,
qui était déjà directeur des finances, et dont il
s'était beaucoup servi dans les dernières an-
nées. Louis XIV connaissait la difficulté de la
position. « Je sais, dit-il à Desmarets, l'état de
« mes finances. Je ne vous demande pas l'im-
« possible. Si vous réussissez, vous me rendrez
« un grand service ; si vous n'êtes pas heureux,
« je ne vous imputerai pas les événements. »
Desmarets se mit à l'œuvre avec beaucoup
d'ardeur et de zèle. « Il se proposait, dit Saint-
Simon, de ne se point engager, comme Chamil-
lart, en des paroles impossibles à tenir, de ré-
tablir la bonne foi, qui est l'âme de la confiance
et du commerce, de rendre au roi un compte
net et journalier, etc. » Ses premiers actes ad-
ministratifs relevèrent le crédit de l'État, et l'on
trouvait déjà des ressources inattendues, lors-
que l'hiver de 1709 vint de nouveau augmenter
les difficultés et aggraver la misère publique.
Desmarets ne perdit pas courage ; il était in-
ventif dans les circonstances embarrassantes :
il sut tirer parti de l'argent des banquiers, et
surtout de Samuel Bernard. Il imagina d'établir
la dîme royale sur les biens de chaque commu-
nauté et de chaque particulier ; il supprima
quelques charges inutiles et fortement rétri-

buées; il ordonna, en 1709, une refonte des espèces. Enfin, ses opérations mirent la France en état de rejeter les propositions humiliantes des conférences de Gertruydemberg. Le roi l'appela vers cette époque à son conseil en qualité de ministre d'État. Desmarets se proposait, après la paix d'Utrecht, de réparer tous les désordres de l'administration des finances, lorsque la mort de Louis XIV amena sa chute. Le régent lui ôta le pouvoir en septembre 1715. Saint-Simon, que Desmarets avait mécontenté, applaudit à sa disgrâce, à laquelle même il avait contribué, et dit que sa femme en devint folle. Toutefois, s'étant lié avec lui depuis sa retraite, il reconnut et apprécia son mérite, et dans ses Mémoires il lui a rendu justice. Desmarets se retira à La Ferté, et y mourut laissant un fils, qui devint le maréchal de Maillebois. Il répondit aux attaques de ses ennemis par son *Mémoire sur l'administration des finances, depuis le* 20 *février* 1708 jusqu'au 1er *septembre* 1715. Voltaire admire la fermeté et la noblesse de cette défense. « Elle vient de main de maître, a dit malignement Lenglet-Dufresnoy, mais elle ne dit pas tout. »

Saint-Simon, *Mémoires.* — Voltaire, *Siècle de Louis XIV.* — Lenglet-Dufresnoy, *Méthode pour étudier l'histoire.*

DESMARETS (*Samuel*), en latin *Maresius*, théologien flamand, né à Oisemont, en Picardie, le 9 août 1599, mort à Groningue, le 18 mai 1673. Malgré une extrême débilité physique, il montra d'heureuses dispositions, et étudia avec succès à Paris, à Saumur et à Genève. Il devint ministre de plusieurs églises protestantes, puis professeur de théologie à Sedan, à Bois-le-Duc et à Groningue. Il s'y acquit tant de réputation, que l'université de Leyde lui offrit une chaire de théologie en 1673. Mais il mourut au moment d'aller en prendre possession. On a de lui un grand nombre de livres de controverse contre les catholiques, les sociniens, et particulièrement contre Grotius. Comme tous les controversistes, il prodigue les injures à ses adversaires. Selon lui le pape était l'Antichrist. Les écrits de Desmarets s'élèvent à plus de cent; on en trouvera la liste dans Nicéron et dans Pacquot. Nous citerons seulement les deux plus importants, savoir : *Collegium theologicum, sive breve systema universæ theologiæ;* Groningue, 1673, in-4°; — *Bible françoise, édition nouvelle sur la version de Genève, avec les notes de la Bible flamande, celles de Jean Deodati et autres*, etc., par les soins de Samuel et Henri Desmarets, père et fils; Amsterdam, Elzevier, 1669, 3 vol. in fol. Très-belle comme impression, cette Bible n'a d'ailleurs que bien peu de valeur. Voici le jugement qu'en porte Richard Simon : « Desmarets cite les endroits qu'il n'est pas besoin de citer, et où il n'y a d'ordinaire aucune difficulté. S'il rapporte quelque chose qu'il ait pris des bons auteurs, il le gâte entièrement par ce qu'il son langage est un galimatias les notes, qu'il a prises des au d'ordinaire celles qui favorisent jugés, sans examiner si elles su mot, tout ce grand ouvrage de la version de Genève a été e par les additions peu judicieuse qui les a recueillies, outre qu'il de capacité pour en faire un bo

Nicéron, *Mémoires des hommes il* — Pacquot, *Mémoires pour servir raire des Pays-Bas.* — Richard Sim *tique du Vieux Testament.*

DESMARETS. *Voyez* Maill

DESMARETS (*Josse*). *Voye*

DESMARETTES. *Voyez* Bri

DESMARS, médecin franç commencement du dix-huitième 1767. Après avoir été attaché à de l'Oratoire, il étudia la méde decin pensionnaire de Boulogne-s bre de l'Académie des Sciences d'Amiens. On a de lui : *Obse toire naturelle faites aux en vais*, insérées dans le *Mercure* mois de juin 1749; — *Mémoi terre et les eaux de Boulogne ses environs;* Amiens, 1759, in reparut augmenté de la *Consti que observée suivant les pri crate, à Boulogne-sur-Mer*, dissertations *Sur la maladie de Mont-Lamberg*, et *l'origin en général;* Paris, 1761, in-12 dit la *Biographie médicale*, dans le petit nombre des bon médicales »; — *Lettre conce plantes qui naissent en Pica* sérée dans les *Registres de l' miens;* — *Mémoire sur la mo tons en Boulonnais dans les* 1762; Boulogne, 1762, in-4° Épidémies d'Hippocrate; — *Let talité des chiens dans l'an* trouve à la fin de l'ouvrage sui *mies d'Hippocrate, traduites des réflexions sur les constit ques; suivies de quarante- rapportées par cet ancien commentaire de Galien sur* Paris, 1767, in-12.

Biographie médicale.

DESMASURES (*Louis*), en poëte flamand, né à Tournay, vers 1580. Il s'attacha de bonn son de Lorraine, et devint cons secrétaire du cardinal Jean, fils Après la mort de François Ier, de France, et se retira à Rome, Jean du Bellay. Rappelé à la co Christine de Danemark, duche Desmasures y trouva assez de

nts travaux littéraires, entre au-
luction de l'*Énéide*. Les doc-
s, qu'il embrassa avec ardeur, le
tter la Lorraine et de se retirer
de Deux-Ponts. Il fut ensuite
ant à Metz, à Sainte-Marie et à
a de lui : *Les deux premiers
ïde de Virgile traduits en vers*
, 1547, in-4°; — *Les quatre
de l'Énéide de Virgile, tra-
françois*; Paris, 1554; in-12;
*mes de David, traduits selon
ique en rimes françoises, et
poétiques*; Lyon, 1557, in-4°;
*Echecs, en vers françois, tra-
de Jérôme Vida*; Lyon, 1557,
*e sur la Justice de Metz, de
nt-Quentin, et de la conqueste
louse*, 1558, in-4°; — *Chant
e parlement de France, du
Lorraine et Claude de France*,
yon, 1559; — *Les douze livres
le Virgile traduicts en vers*
, 1560, in-4°; — *David com-
mphant et fugitif, tragédies*
1566, in-12; — *Éclogue sur
enri du Pont, fils premier-né
c de Lorraine*; Genève, 1566;
rituelle; Paris, 1566, in-4°; —
Babylonicæ tyrannidis Ever-
1569, in-4°. Les poésies latines
ont été plusieurs fois publiées; la
n est intitulée : *Ludovici Ma-
secundo edita, ab authore ipso
ovis aucta*; Bâle, 1579, in-16.
ore quelques poésies latines de
ns les *Schediasmata poetica* de
Francfort, 1574, in-12; Paris,

a Croix du Maine, *Bibliothèques fran-*
aimet, *Bibliothèque de Lorraine*. —
Dictionnaire historique. — Paquot,
r à l'histoire littéraire des Pays-Bas.

RES (*Thomas-Louis*), sénateur
nçais, né à Angers, le 1er février
865. Il étudia le droit, et parcourut
s de la hiérarchie judiciaire, jus
emier président de la cour impé-
dont il conserva le titre honori-
du conseil général de Maine-et-
lla dans plusieurs occasions, il fut
té de sénateur par un décret du
852. S.

Sénateurs.

(*Jacques*), théologien français,
première moitié du dix-septième
lui : *Vie de saint Furcy*; Paris,
Remarques sur la vie de Jean
, 1621, in-8°; — *Vie de saint
de la ville de Péronne*; Paris,
Vie de sainte Clotilde; Rouen,

ster. de la France, édit. Fontette.

* **DESMAY** (*Louis*), historien français, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Relation nouvelle et particulière du voyage des PP. de la Mercy aux royaumes de Fez et de Maroc en 1681*; Paris, 1682, in-12.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gelehrten-Lexicon*.

DESMEUNIER (*Jean-Nicolas*). *Voyez* DÉMEUNIER.

DESMICHELS (*Louis-Alexis*, baron), général français, né à Digne, le 15 mars 1779, mort à Paris, le 8 juin 1845. Il fit ses premières armes dans le 13e régiment de hussards, où il avait été admis à l'âge de quinze ans, en qualité de volontaire, le 28 prairial an II (16 juin 1794). Après avoir fait en Italie la campagne que termina la paix de Campo-Formio, il entra dans les guides, et suivit ce régiment en Égypte. Revenu en France à la suite du général Bonaparte il fut nommé sous-lieutenant dans les grenadiers de la garde consulaire (4 brumaire an IX, 26 octobre 1800), puis lieutenant dans les chasseurs à cheval de la garde impériale (21 vendémiaire an XI, 13 octobre 1802), où il remplit les fonctions d'adjudant auprès de son colonel le prince Eugène, qui l'honora de son amitié. En 1805, au début de la campagne d'Austerlitz, un fait d'armes audacieux assigna au lieutenant Desmichels un rang des plus honorables parmi les brillants officiers de la garde impériale. A la tête de trente hommes seulement il fit prisonniers, près de Nuremberg, six cents fantassins autrichiens, enleva vingt-cinq pièces de canon, et poursuivit pendant deux heures quatre cents dragons de La Tour, prit leur colonel et ramena une centaine de prisonniers. Cet exploit lui mérita l'accolade chevaleresque du prince Murat et les éloges de l'empereur, qui le nomma capitaine et officier de la Légion d'Honneur. Aide de camp du maréchal de Bessières à Austerlitz, il combattit ensuite à Iéna, et reçut le grade de chef d'escadron après la bataille d'Eylau, où il avait été dangereusement blessé (7 février 1807).

Desmichels fit la campagne de 1809 dans les chasseurs de la garde, et eut un cheval tué sous lui, à la bataille d'Esslingen (1811). Il quitta la garde impériale, pour organiser et conduire en Espagne le beau 31e régiment de chasseurs, dont il avait été nommé colonel le 11 décembre 1811, et qui se distingua dans toutes les rencontres, notamment au combat de Sos, livré le 13 mai 1813 par le corps d'armée du général Clausel. Appelé à l'armée d'Italie en 1813, le colonel Desmichels se retrouva avec bonheur sous les ordres du prince Eugène, qui le cita à l'ordre de l'armée pour sa belle conduite aux batailles de Caldiero, de Villafranca et du Mincio, et le nomma provisoirement général de brigade. L'abdication de l'empereur n'ayant pas permis qu'il fût donné suite à un avancement si bien mérité, Desmichels fut mis en disponibilité et ne reprit du service qu'en 1815, époque où il alla rejoindre

à Lyon Napoléon arrivant de l'île d'Elbe. Dans l'organisation de l'armée qui devait succomber avec tant de gloire à Waterloo, l'empereur fit accepter à Desmichels le 4e régiment de chasseurs, en lui disant qu'il avait avant tout besoin de bons colonels, mais qu'il pouvait se reposer sur lui de son avancement. Au jour de la bataille, ce régiment fut des premiers à l'attaque et des derniers à la retraite.

Condamné à sept ans de demi-solde par la seconde restauration, Desmichels ne fut rappelé au service qu'en 1821, et obtint enfin le grade de maréchal de camp le 30 juillet 1823. Nommé commandant des Hautes-Alpes, le 4 février 1824, il encourut une troisième disgrâce en 1830, pour être resté fidèle à ses nouveaux devoirs. Cependant, le roi Louis-Philippe, qui avait besoin d'un homme de résolution pour assurer la possession de la ville d'Oran, le chargea du commandement de cette division, qui avait alors pour limites les remparts de la place (28 février 1833). Réduit à deux mille hommes de troupes disponibles, le général Desmichels osa se mesurer avec Abd-el-Kader, qu'il battit dans trois rencontres; et, par un coup de main des plus hardis il se rendit maître de Mostaganem, puis d'Arzew, dont la possession arrêta plus tard les désastres de la Macta et de la retraite de Mascara. Le grade de lieutenant général (31 décembre 1835) et le gouvernement militaire de la Corse furent la récompense de ses services en Afrique. Il commanda sept ans cette division, à la grande satisfaction des habitants, qui n'ont pas perdu le souvenir de sa loyauté et de ses vertus privées. Lorsque des influences, que sa dignité ne lui permettait pas de subir, parvinrent à lui faire retirer un commandement qui comblait son ambition, le général Desmichels fut appelé au comité de la cavalerie, et finit sa carrière dans ces fonctions, à l'âge de soixante-six ans. Il avait publié en 1835 une *Relation des principaux événements qui se sont passés sous son commandement en Algérie*.

Documents particuliers. — *Fastes de la Légion d'Honneur.* — *Dict. des Batailles*, t. III, p. 266.

DESMICHELS (*Ovide-Chrysanthe*), historien français, né au Val (Var), le 2 janvier 1793. Après avoir fait des études sérieuses et suivies à Marseille, il fut admis, en 1812, à l'École Normale, et devint successivement régent de troisième au collége de Montluçon, professeur d'histoire aux colléges Henry IV et de Bourbon, à Paris, de 1818 à 1831. Nommé recteur de l'académie d'Aix, le 31 mars 1831, il passa en la même qualité à l'académie de Rouen, le 28 avril 1838. Nommé chevalier de la Légion d'Honneur en 1838 et officier de cet ordre en 1845, il sollicita trois ans après son admission à la retraite, pour se livrer entièrement à ses travaux historiques. On a de lui : *La Liberté de la presse et des journaux sans restriction, seule garantie de toutes les libertés*; Paris, 1817, in-8°; — *Tableau de l'Histoire du Moyen Age, d des barbares jusqu'à la prise nople par les Turcs Ottoman* in-8°; réimprimé sous le titre *l'Histoire du Moyen Age*; Pa — *Histoire générale du Moye* suiv., 2 vol.; — *Précis de l'His Age*; Paris, 1827, in-8°. Souve

Biographie des Hommes marquan Laurent.

DESMOLETS (*Pierre-Nicol* français, né à Paris, en 1678. 1760. Il entra dans la congrég en 1701, et se lia avec les mem lustres de cet ordre, tels que Malebranche. Bibliothécaire de l il se fit connaître par des compi tes et fort utiles à ceux qui s'oc littéraire. Ses ouvrages sont : *raires*; Paris, 1723 et 1724, *nuation des Mémoires de Litt toire de Salengre*; [illegible] 172 in-12, avec l'abbé Gou — *R d'Histoire et de Li* ; P in-12, avec l'ab[illegible] publié [illegible] 2e *Eccles* [illegible] P. Gérar 1710, [illegible] — le 3e et le 4e v *tion* [illegible] *nies de l'Églis* de Vert : [illegible] 1713, 2 vol. *De Ta* [illegible] du [illegible] *licx*, du [illegible] ; Paris, [illegible] *Sermons* du P. Jean de Laro 8 vol. in-12; — les *Ruses de g* traduites du grec par le P. L 1739, 2 vol. in-12; — la *Rés de conscience*, du P. Juenin; in-12; — l'*Histoire de l'Emp* prince Cantemir, traduite par Jo 1743, 2 vol. in-4°, ou 4 in-12.

L'abbé Goujet, *Lettre à M. Bonam ouvrages du P. Desmolets*, dans le Jo — Quérard, *La France littéraire*.

DESMONCEAUX (L'abbé), né à Paris, en 1734, m[illegible] dans 5 m[illegible] 1806. Quoique [illegible] decine. [illegible] de lui : *Lettres* [illegible] *son ouvrage* [illegible] *Lettres et o*[illegible] *logiques et phys*[illegible] *naissants*; Paris, [illegible] — *ladies des Yeux et* [illegible] *Oreil*

pport des quatre âges de la vie de Paris, 1786, 2 vol. in-8°; — De la ice nationale,sa nécessité et son uti- administration des hôpitaux; Paris, ; — Plan économique et général des tions civiles des hôpitaux; Paris,

Siècles littéraires.

D (Jeanne FITZGERALD), comtesse dans le comté de Waterford, en rs 1467, morte en 1612. Cette dame m exemple remarquable de lon- a été sujet à contestation. Quelques rétendent qu'elle a vécu cent soixante- nais Walpole, qui a fait de scrupuleu- hes à cet égard, réduit la vie de la Desmond à cent quarante-cinq ans. Thomas, treizième comte de Des- sta veuve depuis 1534.

igh, Universal History. — Bacon, His- Mortis.

TS (Remy), écrivain religieux fran- Novy, près de Rhetel-Mazarin, le 30 , mort à Provins, le 27 octobre 1787. édictin de la congrégation de Saint- a de lui : Le Libertinage combattu noignage des auteurs profanes; 1744-1747, 4 vol. in-12; — Nouvelle tine et chrétienne, où en appre- tin on s'instruit en même temps ion; Metz, 1760, in-12.

Delandine, Dictionnaire universel.

LINS (Laurent), poëte français, la fin du quinzième siècle. On ne sa vie, si ce n'est qu'il était prêtre Il écrivit sur les travers et les vices que une violente satire, intitulée : des Maladvisez, autrement dit e des malheureux. Employant une fort à la mode, il suppose que durant est transporté dans un cimetière; é d'une foule de malheureux, dont il intes, d'après le conseil que lui donne ge allégorique, nommé Entende- pression des regrets de tous ces pé- pose le Catholicon, où défilent tour rognes, les gourmands, les joueurs, n, les enfants désobéissant à leurs r, les bénéficiers qui vivent folle- e multitude d'autres individus de s et de touts états dont la conduite réprobable. Tout cela est entremêlé s, de moralités, de rondeaux, de bal- yle est lâche et traînant, et malgré ges assez justes, le livre est au- ible. Il eut pourtant du succès lors ation : deux éditions, de Paris, 1511, 1512, furent désavouées par l'auteur incorrectes; il ne sanctionna que celle 13, suivie en 1534 d'une réimpres- . A l'occasion de la mort d'Anne de esmoulins exprima ses regrets dans un opuscule de seize feuillets : *La Déploration de la feue royne de France*, en vers au-dessous du médiocre. G. B.

Violet-Leduc, *Bibliothèque poétique*, t. I, p. 148. — Goujet, *Bibliothèque française*, t. X.

DESMOULINS (*Jean*), en latin *Molinæus*, botaniste français, né à Ambert, en 1530, mort vers 1620. Il avait étudié à Montpellier, où il fut lié avec le célèbre Rondelet, et pratiquait la médecine à Lyon. Il s'occupa particulièrement de botanique. Commerson a donné le nom de *Molinæa* à un genre de plantes qui comprend des arbustes de l'île de France. On ne sait rien de la vie de Desmoulins, et on ne connaît de lui que les deux traductions suivantes : *Les Commentaires de Mathiole sur Dioscorides, avec les petites figures de Valgrisi*; Lyon, 1572, 1579, in-fol.; — *Histoire générale des Plantes*; Lyon, 1615, et 1663, 2 vol. in-fol. Cet ouvrage est traduit du livre latin de Dalechamp intitulé : *Historia generalis Plantarum, in libros XVIII per certas classes artificiose digesta*; Lyon, 1586. « Cette histoire, dit la *Biographie médicale*, n'est pas entièrement due au savant botaniste Dalechamp; il en avait à la vérité recueilli les matériaux, mais Desmoulins, qui était beaucoup au-dessous de ce travail, fut chargé de la rédaction, et gâta cette entreprise. »

Du Verdier, *Bibl. franç.* — *Biographie médicale*.

DESMOULINS (*Camille*), homme politique français, né en 1762, à Guise, en Picardie, mort à Paris, le 5 avril, 1794. Il était fils du lieutenant général au bailliage de sa ville natale, et fut élevé à Paris, au collége de Louis-le-Grand, où son père avait obtenu pour lui une bourse, en 1776. Ce fut là que commença entre lui et Robespierre cette amitié d'enfance qui survécut à la vie de collége, et les suivit dans leur carrière politique. Camille étudia ensuite le droit, et se fit recevoir avocat au parlement de Paris. Jeune, bouillant, spirituel, doué d'une imagination féconde, ambitieux, avide de renommée, il embrassa avec enthousiasme la cause de la révolution. Deux pamphlets, *La Philosophie au Peuple français* (1788) et *La France libre* (1789), l'avaient déjà fait connaître comme l'un des partisans les plus hardis des réformes politiques et sociales, lorsque le renvoi du ministre Necker vint prouver à la France que la cour était peu disposée à céder et ne ferait volontairement aucune concession. Ce fut lui qui le 12 juillet 1789, monté sur une table dans le jardin du Palais-Royal, donna le signal de l'insurrection en agitant une épée nue et en tirant un coup de pistolet; il arbora aussi le premier le ruban vert, qui servit alors de signe de ralliement aux patriotes, et qui bientôt après fut échangé contre la cocarde tricolore. « Amis! s'écria-t-il, le signal « est donné; voici les espions et les satellites de « la police qui me regardent en face; je ne « tomberai pas du moins vivant entre leurs « mains! » Et il tira de sa poche deux pistolets,

en ajoutant aussitôt : « Que tous les citoyens « m'imitent. » Quoique la nature eût refusé à Camille une prononciation claire et distincte, la chaleur de son débit et la conviction qui semblait dicter ses paroles firent passer en un instant dans l'âme de ses auditeurs les sentiments dont il était animé. Le cri *aux armes!* se fit aussitôt entendre de tous côtés ; les boutiques des armuriers furent forcées, et la foule, faisant invasion dans les ateliers du statuaire Curtius, y enleva les bustes en cire de Necker et du duc d'Orléans, pour les porter en triomphe dans les rues et sur les places publiques. Bientôt le buste du ministre est brisé à coups de sabre par les soldats; mais on parvint à préserver celui du duc, dont l'ovation put ainsi continuer. Le lendemain les fusils ainsi que les canons de l'Hôtel des Invalides tombèrent entre les mains du peuple; et le 14 la Bastille fut prise.

Après s'être fait au Palais-Royal le tribun de la multitude, Camille s'était hâté de prendre les armes, et combattait dans les rangs des vainqueurs de la Bastille. Il n'en fallut pas davantage pour rendre son nom populaire et pour le faire classer au nombre des personnages les plus influents du parti démocratique. Il reprit bientôt la plume, et publia successivement *La Lanterne aux Parisiens,* pamphlet qui sous une forme légère contenait des attaques violentes contre les ennemis de la révolution, et où, par une odieuse allusion aux premiers assassinats populaires de 1789, il prenait le titre de *procureur général de la lanterne;* et *Les Révolutions de France et de Brabant,* ouvrage périodique, qui exerça une grande influence sur la marche des événements, et qui dut son succès à l'attrait d'un style coloré et à la hardiesse des théories. « Le Palais-Royal, « dit-il dans le premier de ces écrits, est le « foyer du patriotisme, le rendez vous de l'élite « des Français, qui ont quitté leurs provinces « pour assister au magnifique spectacle de la « révolution de 1789 et n'en être pas specta- « teurs oisifs. Pour les Parisiens même, il est « plus court d'aller au Palais-Royal. On n'a pas « besoin de demander la parole à un président, « d'attendre son tour pendant deux heures. On « propose sa motion : si elle trouve des parti- « sans, on fait monter l'orateur sur une chaise. « S'il est applaudi, il la dirige; s'il est sifflé, il « s'en va. Ainsi faisaient les Romains, dont le « *Forum* ne ressemble pas mal à notre Palais- « Royal. »

Bientôt l'auteur de ces feuilles, que le public dévorait avec avidité, fut exposé aux attaques des partisans de la cour. Malouet le dénonça, le 2 août 1790, à l'Assemblée constituante, et termina par ces mots sa dénonciation : « Qu'il se justifie, s'il l'ose! — Oui, je l'ose! » s'écria Desmoulins, qui se trouvait dans une tribune. Le président donna l'ordre de l'arrêter; mais Robespierre prit sa défense, et l'affaire en resta là.

Desmoulins se lia ensuite avec Pétion, avec Danton, avec Marat,
ses écrits une guerre u a
Enfin, Mirabeau l'a ve
près de lui, le loge
digua les témoignages de l'atta
sincère. « Il me flattait par son
Desmoulins lui-même, « il me
amitié, il me maîtrisait par s
grandes qualités. Je l'aimais av
amis savaient combien il redou
qui était lue de Marseille, et q
postérité. On sait que plus d
voya son secrétaire à une ca
de deux lieues, me conjurer d
page, de faire ce sacrifice à l'
services, à l'espérance de
rendre encore. »

Sur ces entrefaites, Desmouli
Duplessis, jeune personne ch
apporta une certaine fortune, e
la passion la plus vive. Leur
l'abbé Bérardier, ancien profes
lins, en présence de Robespier
d'un grand nombre de leurs ami
léans fit meubler à ses frais, a
l'appartement que le nouveau
cuper, rue de l'Odéon.

Desmoulins fit partie du clu
dès l'organisation de cette so
après Danton et Marat il en fu
plus influent. Lorsque après la fu
le 16 juillet 1791, les sociétés p
rent une pétition pour demand
la déchéance de ce prince, D
chef de la députation envoyée
naires à la municipalité, pour
leurs intentions (1). Cependan
ayant été averti de ls
mandant de la
rendre au
noncé, il alla à sa campag
Fréron, Legendre et les autres
liers. Des mandats d'arrêt furen
contre eux, le soir même (2).
restèrent sans effet. Au 10 a
après avoir, comme Danton, h
seillais au club des Cordeliers,
signal de l'insurrection eut été d
de feu tiré de la cour du C

(1) Ce fait, raconté par Camille
dernier numero de ses *Révolutions*
Brabant, n'est attesté par aucun a
Les auteurs de l'*Histoire parlement*
tion en ont vainement cherché la pre
tres de la commune. Voyez t. XI
p 103.

(2) Danton échappa, comme Cam
danger que couraient les pétitionna
hommes est inexcusable; c'étaient e
le peuple à se réunir pour signer
d'avance des projets de la municipa
pas se rendre des premiers au Cha
avertir le peuple et l'engager à s
l'*Histoire parlementaire de la Ré*
et suivantes.

dans les différentes églises, et ap-
pelant aux armes; il alla ensuite faire
... sur la place du Carrousel. Bien-
tôt nommé au ministère de la justice;
Desmoulins en qualité de secrétaire
... l'organisation des massacres de
... être attribuée surtout au minis-
... révolution, une part de la responsa-
... terribles journées doit revenir à
... du sceau (1). Mais du moins Des-
... point de vengeances personnelles
n'avait point de témoin dangereux
... rattire; et l'on cite, au contraire,
... qui durent leur salut à son
... entre autres les abbés Bérardier et
...

... eut lieu les élections des députés à
... Camille Desmoulins ne
... d'attirer sur lui les suffrages des
...; sa popularité ne faisait qu'aug-
... il était soutenu de l'appui de
... Il fut élu, et alla siéger
... membres les plus violents du parti
... Il ne se fit point remarquer dans
...; sa prononciation défectueuse de-
... la tribune, où l'entraînement du
... d'un grand danger ne pou-
... au Palais-Royal, suppléer aux
... de l'orateur. Ce fut surtout
... servit le parti auquel il s'at-
... d'être compté au nombre
... plus influents de la Convention
... le procès de Louis XVI, il vota
... « trop tard, peut-être, dit-il, pour
la Convention ». Adversaire déclaré
... la Législative, il acheva de les
... employant contre eux l'arme du ridi-
... *des Brissotins*, en dévoi-
... de leurs doctrines et en soulevant
... publique, leur fit peut-être
... les plus redoutables accusations
... la Montagne.
... 1793, lorsque Cambon vint, au
... de salut public, faire à la Con-
... sur l'arrestation d'Arthur
... Desmoulins essaya de prendre
... général. Il demanda la parole
... rapporteur, ne put l'obtenir,
... jours après un pamphlet en
... Ce fut vers cette époque que
... partis des *enragés* et des *in-*
... de plaisir avant tout, grand
... de tous ceux qui lui of-
... hospitalité, Camille Des-
... entraîner quelquefois à des

démarches qui pouvaient gravement le compromettre. Ses liaisons avec Danton, avec Fabre d'Églantine, avec le duc d'Orléans surtout, devaient lui faire craindre d'avoir tôt ou tard quelque démêlé fâcheux avec le comité de salut public, si l'on ne parvenait pas à mitiger la sévérité de cette terrible dictature. Sa place était donc marquée dans le parti des *indulgents*, qui le regarda bientôt comme un de ses membres les plus importants. Ancien condisciple de Robespierre, qui avait toujours conservé pour lui de l'amitié, on comptait sur lui pour amollir l'*Incorruptible*. Son talent comme écrivain, son adresse à manier l'arme du ridicule, faisaient d'ailleurs de lui un puissant auxiliaire. Son journal *Le Vieux Cordelier* eut un succès immense; il y prêchait l'indulgence, le retour aux formes lentes et circonspectes de la justice, dont les partis ne sont que trop disposés à s'écarter dans les temps d'orages. Il versait l'ironie sur la plupart des membres du comité de sûreté générale, et comparait leurs actes à ceux des tyrans à Rome.

Accusé aux Jacobins par Hébert, Camille Desmoulins trouva cependant un défenseur dans Robespierre. « Il faut, dit ce représentant, considérer Camille Desmoulins avec ses vertus et « ses faiblesses. Quelquefois faible et confiant, « souvent courageux, et toujours républicain, on « l'a vu successivement l'ami de Lameth, de « Mirabeau, de Dillon; mais on l'a vu aussi briser ces mêmes idoles qu'il avait encensées. Il « les a sacrifiées sur l'autel qu'il leur avait élevé, « aussitôt qu'il a reconnu leur perfidie. En un « mot, il aimait la liberté par instinct et par sen- « timent, et n'a jamais aimé qu'elle, malgré les « séductions puissantes de tous ceux qui la tra- « hirent. J'engage Camille Desmoulins à pour- « suivre sa carrière, à n'être plus aussi versa- « tile, et à tâcher de ne plus se tromper sur le « compte des hommes qui jouent un grand rôle « sur la scène politique. » Desmoulins ne suivit pas ces conseils, et s'engagea de plus en plus dans la voie où il était entré. Bientôt après eut lieu la défaite des Hébertistes. La ruine de ce parti, diamétralement opposé à celui des Dantonistes, semblait un triomphe pour ceux-ci. Ils n'en furent point satisfaits, et voulurent aller plus loin encore. Les dénonciations parties du club où présidait Camille Desmoulins, et qui s'étaient d'abord arrêtées aux chefs du parti des enragés, s'attaquèrent bientôt aux membres du comité de salut public, et *Le Vieux Cordelier* se chargea de leur donner une immense publicité. Accusé de nouveau, le 7 janvier 1794, au club des Jacobins, il y fut encore défendu par Robespierre, qui termina ainsi son plaidoyer: « Les écrits de Camille sont condamnables sans « doute; mais pourtant il faut distinguer sa per- « sonne de ses ouvrages. Camille est un enfant « gâté, qui avait d'heureuses dispositions, mais « que les mauvaises compagnies ont égaré. Il « faut sévir contre ses numéros, que Brissot

(1) ... dans l'*Histoire des Hommes de* ... qui avait été le secré- ... la veille du massacre, Camille ... du sceau, disait à qui voulait ... avec Danton et Fabre d'É- ... de grandes mesures, qui sauve- ... Voyez l'*Histoire parlementaire* ... XVIII, p. 201.

« lui-même n'eût osé avouer, et conserver Ca- « mille au milieu de nous. Je demande, pour « l'exemple, que les numéros de Camille soient « brûlés dans la société. » — « C'est fort bien « dit, Robespierre, répondit Camille; mais je te « répondrai comme Rousseau : *Brûler n'est « pas répondre*. » Cette réponse imprudente détruisit l'effet du discours de Robespierre ; les Jacobins ordonnèrent la lecture des numéros du journal de Camille Desmoulins, et particulièrement de celui où il essayait de se défendre des attaques dont il était l'objet; et cette lecture n'empêcha pas qu'il fût exclu de la société. Peu après, les comités de salut public, de législation et de sûreté générale se réunirent et décrétèrent l'arrestation immédiate des chefs du parti des indulgents. Camille fut arrêté dans la nuit du 30 au 31 mars et conduit à la Conciergerie. Traduit avec ses complices au tribunal révolutionnaire, et interrogé sur son âge par le président : « J'ai, répondit-il, l'âge du sans-culotte « Jésus, c'est-à-dire trente-trois ans, âge fatal « aux révolutionnaires. » Quand on lut aux accusés le décret qui les mettait hors des débats, Camille Desmoulins entra dans un accès de rage, et jeta à la tête des membres du tribunal un papier froissé dans ses mains et mouillé de ses larmes. Sur ce papier, que l'on a retrouvé, était tracée l'esquisse de la défense qu'il espérait prononcer en présence des membres du comité, dont, comme Lacroix et Danton, il avait demandé la comparution.

Quand on lui lut son arrêt de mort, il versa quelques larmes en songeant à sa femme et à son fils. « Que vont-ils devenir, s'écria-t-il, ma « pauvre Lucile! mon pauvre Horace! » Lorsqu'on vint le prendre pour le conduire à l'échafaud, il eut un nouvel accès de fureur, et les exécuteurs furent forcés de le terrasser pour le lier et le conduire à la fatale charrette. Dans le trajet, il s'écriait sans cesse, en s'adressant au peuple qui suivait la charrette : « C'est moi qui « vous ai appelés aux armes le 14 juillet; c'est « moi qui vous ai fait prendre la cocarde natio- « nale. Peuple, on te trompe! on immole tes « soutiens, tes meilleurs défenseurs! — Reste « donc tranquille, » lui dit Danton, qui était assis à côté de lui, « et laisse là cette vile ca- « naille. » Il faisait de tels efforts pour se débarrasser de ses liens, que ses habits étaient en lambeaux, et qu'il était presque nu lorsqu'il arriva sur l'échafaud. Sa femme voulut exciter un soulèvement pour le sauver; arrêtée et traduite au tribunal révolutionnaire, elle fut condamnée et mourut avec courage.

Histoire parlementaire de la Révolution, t. X. — Mignet, *Hist. de la Révolution*. — Thiers, *Hist. de la Révolution*. — Michelet, *Hist. de la Révolution*. — Villiaumé, *Hist. de la Révolution*.

* **DESMOULINS** (*Antoine*), naturaliste français, né à Rouen, en 1796, mort en 1828. Il fut reçu docteur en médecine à vingt-trois ans. Lié d'amitié avec plusieurs naturalistes distingués, encouragé par M. de Humboldt, [illegible] vie, il se livra avec ardeur à de[illegible] travaux d'histoire naturelle, [illegible] sagacité naturelle et la vivacité [illegible] faisaient faire en peu de temps [illegible] grès. Bientôt Bory de Saint-Vi[illegible] presque entièrement la partie d[illegible] *naire classique d'Histoire Na*[illegible] cernait la géologie et la partie [illegible] mammifères. On y remarque su[illegible] sur les *Antilopes*, sur les *Cerfs*, [illegible] et sur le système *Cérébro-Spin*[illegible] époque, il développait ses idées [illegible] publié avec M. Magendie sous le t[illegible] *des systèmes nerveux des an*[illegible] *bres, appliquée à la physiolo*[illegible] ties, avec un atlas et 13 [illegible] autre intitulé : *Histoire natur*[illegible] *maines du nord de l'Europe* [illegible] *réale et de l'Afrique austra*[illegible] *recherches spéciales d'antiqu*[illegible] *logie, d'anatomie et de géolog*[illegible] *la recherche des anciens peup*[illegible] *éthnologique, à la critique de* [illegible] *suivie d'un mémoire lu* [illegible] *cadémie des Inscriptions et* [illegible] 1826, in-8°, avec un tableau [illegible] Desmoulins a ajouté de nouv[illegible] l'étude des nerfs et du cerv[illegible] les nerfs du cerveau et de [illegible] ne sont [illegible] néce[illegible] la m[illegible] nerfs [illegible] ces o[illegible] Il a vu [illegible] raie [illegible]rrompre près de la [illegible] sans en pénétrer la su[illegible]ce et [illegible] Il a observé que ce[illegible] pois[illegible] de [illegible] mispl[illegible] de tout [illegible] qui [illegible] près lui, [illegible] la protubérance [illegible] de Varole qui serait le siége de [illegible] perception, autrement, et comm[illegible] la sensation avec conscience ». [illegible] juge pas de la puissance céré[illegible] tuelle, ainsi que l'a fait Gall, [illegible] le volume des cerveaux et [illegible] locales; il attache à l'étendue [illegible] nombre des plicatures et des [illegible] à la profondeur des sillons ou [illegible] autant de si[illegible] on peut [illegible] leur [illegible]. Il [illegible] qu'après [illegible] plus [illegible] cer[illegible] surface, ses cer[illegible] plus plissés, ta[illegible] ont des [illegible] venue, [illegible] idées neuves de ce [illegible]

L d' [illegible] assez mau- [illegible] dont il la [illegible] à l'Acadé- [illegible] devant un [illegible] l'assemblée [illegible] que les [illegible]

[illegible] sous un vo- [illegible] moins [illegible] pousser, [illegible] ne. Le savant audi- [illegible], la trouva en tout [illegible] à son auteur le droit [illegible]. Desmoulins, par [illegible] de se perdre. Injuste et [illegible] il le rendit l'objet de ses [illegible] préface de son nou[illegible] il critiqua ou dépr[illegible] savant, mais il l'a[illegible] membre de l'[illegible] cablant [illegible]

[illegible] *édition* [illegible] *contre en sa qualité de professeur* [illegible] *séum d'Histoire Natu-* [illegible] 10 pages. Enfin, voyant [illegible]es, il quitta Paris, et se [illegible] découragé, fatigué, ma- [illegible] dans un triste isolement. [illegible] nous avons cités, on a [illegible] *Recherches sur l'état du* [illegible] *se du système nerveux et* [illegible] *état sur les fonctions ner-* [illegible] présenté à la 1re classe de [illegible]embre 1820); 1824, in-4°, de 16 [illegible] *re sur le rapport qui unit le du nerf pneumo-gastrique à* [illegible] ième *ventricule*, etc., 1823, [illegible]° de 16 pages; — plu- [illegible] recueils scientifiques.

Guyot de Fère.

[illegible] *la Conversation*. — *Documents parti-*

Voyez Esnambuc (D').

[illegible]), prédicateur russe, né 17[illegible] [illegible]rt vers 1840. Il reçut sa [illegible]ire de sa ville [illegible] par une intel- [illegible] prêtre en 1785, il [illegible] prédicateur un renom [illegible] jusqu 1835, époque où [illegible] souvent. Appelé à [illegible] être prédicateur de [illegible] de degré en degré jus- [illegible] politain de Nowogorod [illegible], qu'il obtint en 1818. Ses [illegible]ons (*Besiadii*) ont été [illegible]bourg; 1820, 3 vol., et

[illegible]

* **DESNOIRESTERRES** (*Gustave* Le Brisoys), romancier et littérateur français, né à Bayeux, le 20 juin 1817. Après avoir fait de sérieuses études, il vint à Paris, où il fit ses débuts littéraires par un roman intitulé *La Pensionnaire et l'Artiste*, publié dans le *Journal général de France*. Plus tard il fonda un recueil mensuel ayant pour titre *La Province et Paris*; il prit ensuite part à la rédaction de la plupart des journaux et recueils périodiques, tels que *L'Époque*, *La Semaine*, *Le Code*, *Le Commerce*, *L'Ordre*, *L'Union*, *Le Pays*, etc., auxquels il a fourni des nouvelles, des romans et des articles de critique artistique ou littéraire. M. Desnoiresterres a surtout étudié le dix-huitième siècle, dont il reproduit souvent avec une piquante vérité la physionomie intime et variée. C'est à cette série d'études, dont il se propose de donner l'ensemble, qu'appartiennent ses *Intérieurs de Voltaire*, publiés dans la *Revue de Paris* (15 janvier, 1er février 1855), et dont le titre fait connaître tout l'intérêt. Ses autres ouvrages sont : *La Chambre noire*; Paris, 1843, 2 vol. in-8°; — *Iarnewick*; Paris, 1844, 2 vol. in-8°; — *Entre deux amours*; Paris, 1845, 2 vol. in-8°; — *Mademoiselle Zacharie*; Paris, 1845, 2 vol. in-8°; — *M. de Balzac*; Paris, 1851, in-12; — une édition annotée du *Tableau de Paris* de Mercier; Paris, 1853, in-12. L'étude mise en tête de cette édition donne la mesure du caractère si original de Mercier et de la portée de son livre; — *Un Amour en diligence*; 1853, in-18. C'est un épisode de voyage agréablement raconté par l'auteur; — *Les Talons rouges*; Paris, 1854, in-12. Le sujet de cet ouvrage est emprunté à des mœurs que l'auteur a étudiées de près et qu'il esquisse en peintre fidèle. M. Desnoiresterres est l'un des rédacteurs de la *Biographie générale*, publiée par MM. Didot.

V. R.

Journal de la Libr., 1841-55. — *Doc. partic.*

DESNOS. *Voyez* Odolant.

* **DESNOYERS** (*Auguste-Gaspard-Louis* Boucher, baron), dessinateur, peintre et graveur français, né à Paris, le 20 décembre 1779. Son père, qui remplissait les fonctions de commissaire des guerres de la maison militaire de Monsieur (Louis XVIII), et la fortune de sa famille, paraissaient devoir lui assurer une belle existence; mais des malheurs imprévus renversèrent cet avenir. Forcé de choisir une carrière, le jeune Desnoyers se destina à l'arme du génie, et consacra au dessin tous les instants que lui laissait l'étude des mathématiques. A cette époque (1791), il fut présenté à Lethière, qui l'admit dans son atelier. Bientôt, grâce aux bons conseils du maître aussi bien qu'à la précoce intelligence de l'élève, ce dernier fut reçu aux écoles de l'Académie. Les rapides progrès que M. Desnoyers faisait dans le dessin n'étaient pour lui qu'un moyen de parvenir au but qu'il s'était proposé, la gravure. Ce souhait fut bientôt accompli, car le graveur Darcis, qui avait vu une *Tête de Ma-*

deleine que le jeune artiste, à peine âgé de dix ans avait gravée sur fer-blanc, le prit avec lui, et l'employa à ébaucher les planches qu'il faisait d'après Carle Vernet. Plus tard, en 1796, M. Desnoyers se mit à graver au pointillé, sur le dessin de M. Henri Grevedon, *Une jeune Bacchante se pendant au cou d'un Terme*. Le succès de cet ouvrage dépassa de beaucoup les espérances de l'artiste. Tout en faisant quelques planches au pointillé, telles que *Léda*, d'après Lethière, *Hero et Léandre*, d'après Harriette, *Dédale et Icare*, d'après Landon, *Héloïse et Abeilard*, d'après Robert Lefèvre, ainsi que plusieurs autres qui parurent sans nom d'auteur, M. Desnoyers s'occupait de celle de *Vénus désarmant l'Amour*, d'après Robert Lefèvre. Cette gravure obtint un prix de deux mille francs à la suite de l'exposition de 1799. M. Desnoyers entra en avril 1799 dans l'atelier du graveur Alexandre Tardieu, où il fit plusieurs études au burin et à l'eau-forte; mais l'engagement qu'il avait antérieurement pris avec un dessinateur de graver *Les pénibles Adieux*, le força bientôt de quitter ce professeur. Il fit ensuite paraître *L'Espérance soutient l'homme jusqu'au tombeau*. Le succès qu'eut à l'exposition de 1801 cette gravure détermina MM. Morel d'Arleux et Foubert à engager M. Desnoyers à faire pour le Musée, dont ils étaient administrateurs, une nouvelle œuvre d'après un maître ancien. L'artiste choisit *La belle Jardinière* de Raphael. Son talent, justement apprécié, lui ouvrait enfin la carrière, lorsqu'un incident, terrible à cette époque, vint le frapper : il tomba à la conscription. Pensant que celui qui donnait de si belles espérances comme graveur pourrait bien n'être qu'un très-mauvais soldat, Lucien Bonaparte, alors ministre de l'intérieur, fit valoir auprès du premier consul le talent du jeune artiste, sa position exceptionnelle, et conclut à ce qu'il fût exempté du service militaire. « A-t-il des travaux pour la république? demande Bonaparte. — Oui, premier consul. — Eh bien! il payera pour se faire remplacer. » Voyant qu'il ne pouvait espérer aucun appui de ce côté, M. Desnoyers se présenta au conseil de révision, qui prononça son exemption. Dès cet instant, tout entier à son art, M. Desnoyers ne quitta plus le burin, et bientôt chaque nouveau salon vint lui offrir un nouveau succès. La liste complète des gravures exposées par M. le baron Desnoyers se compose : (salon de 1799) *Vénus desarmant l'Amour*, d'après Robert Lefèvre, gravure au pointillé; — (1801) *L'Espérance soutient l'homme jusqu'au tombeau*; cette gravure, faite d'après une esquisse de Caraffa, est la première que l'artiste ait gravée en taille-douce; — *Portrait de Jefferson*, président des États-Unis, gravure au pointillé; — (1802) *Les pénibles Adieux*, au pointillé d'après Hilaire Ledru; — *Portrait de Bonaparte*, taille-douce d'après Robert Lefèvre; — (1804) *La Vierge dite la belle Jardinière*, gravure taille-douce, d'après

Raphael (galerie du Luxembou
et l'Amour, taille-douce, d'ap
M. Ingres; — *Moïse sauvé d*
N. Poussin : le paysage, comm
fut terminé par Niquet; — *Pt*
ladelphe, et Arsinoé, gravé d'a
M. Ingres, de la même grande
antique qui, conservé jusqu'en
partement de S. M. l'impéra
aujourd'hui au musée de l'E
tersbourg (Galerie du Lux
vure valut à l'artiste d'abo
de 500 fr. et la grande médaille
vante; — (1806) *Bélisaire*, d'a
rard (galerie du Luxembourg
grec, et *L'Amour et Psyché*, d'
pour la collection publiée par M
rouville et Laurent; — *Portrai*
boldt, eau-forte, d'après un
Gérard; — (1808) *Portrait en p*
d'après le baron Gérard : cette
planche fut commandée en 180
nement pour le service du mini
étrangères, fut exposée de nou
1810 (galerie du Luxembourg
Vierge au Rocher, d'après Lé
— (1814) *La Vierge au Donat*
ligno, d'après Raphael (gal
bourg); — *La Vierge au Li*
phael; — *La Vierge à la Ch*
phael; — *Portrait en pied d*
leyrand, d'après le baron G
d'après Richard, *François*
Marguerite de Navarre, sa sa

Souvent femme varie :
Bien fol est qui s'y fie.

Louis XVIII accepta la dédica
vure; — (1819) *Éliezer et R*
N. Poussin; — (1822) *La Vie*
d'après Raphael; — (1824) *La*
près Raphael; — *Sainte Cathe*
drie, d'après Raphael : trouvan
Catherine moins parfaite dans l
en Angleterre que dans le c
maître que possède le Louvre,
pris pour type de la tête de s
dernier modèle; — (1827) *La*
d'après Raphael; — (1831) *La*
ceau, d'après Raphael; —
Piérides, d'après Perino del
La Transfiguration, d'après
du Luxembourg) : la co
faite en Italie par M.
(1841) *La belle Jardin* d
près Raphael (galerie du L
(1846) *La Vierge de Saint-Si*
phael (galerie du Luxembourg
à M. Desnoyers plusieurs plan
quelles on remarque le *Port*
Louise. Un fait assez curieux r
doit trouver ici sa place. La
n'avait pas encore mis le pied

Paris de ses portraits,
que les autres. Pour en
on envoie au milieu de la
Denon, alors directeur
musées impériaux, et lui ordonne de
à Desnoyers un portrait
; pour tout modèle il le
tre ce signalement:
us, front haut. Au
non Denon remit une
qui, enchanté, ordonna
médiatement livré au pu-
à l'œuvre, vingt épreu-
de la presse, lorsqu'on
apporte à M. Desnoyers
de ie-Louise. Aussitôt
à l vre. La tête ronde aux
le, et le lendemain la
la pose et aux ajuste-
rs dans Paris une
à *figure allongée.* En
fit pour l'École des Beaux-
à l'huile, cinq grandes aqua-
tures et quatre portraits d'hom-
d'après Raphael. Élu membre
nce (Académie des Beaux-Arts)
il fut nommé premier graveur
reçut le titre de baron le 10 no-
croix d'officier de la Légion
1835. A. Sauzay.

ses impériaux. — Documents par-

(*Jules-Pierre-François-Sta-*
logue et historien français, né à
trou (Eure-et-Loir), le 8 octobre
par sa famille à la carrière du bar-
mença en 1820 l'étude du droit;
détourné par son goût pour l'ar-
e naturelle. De 1822 à 1830
particulièrement de géologie, et
des travaux mentionnés plus loin.
1831 il fit à l'Athénée un cours sur
du moyen-âge. Nommé en 1833
de géologie au Muséum d'His-
e Paris, il devint l'année suivante
e ce bel établissement. L'Acadé-
ns et Belles-Lettres ayant mis
e du décroissement et de la
ou paganisme dans les pro-
d'Occident à partir du temps
, e prix fut accordé à M. Beugnot.
ers obtint une mention très-hono-
838, il remporta le prix décerné
émie à la suite du concours
t: *Tracer l'histoire des dif-*
des Arabes d'Asie et d'A-
nent de l'Italie que
endent. Son travail,
trois volumes, est
ers est secrétaire de
ce, depuis sa fon-
chaque à la séance gé-

nérale, il a présenté le compte-rendu des travaux et des publications. Ces rapports, imprimés dans le Bulletin de la Société, sont au nombre de vingt-et-un. Il fit partie dès l'origine du comité que M. Guizot créa en 1834 au ministère de l'instruction publique pour diriger la publication des documents inédits relatifs à l'histoire de France, et il est membre du comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France qui, après plusieurs modifications successives, a remplacé le premier comité. Il a été membre, depuis sa création en 1841 jusqu'en 1853 de la commission des archives établie au ministère de l'intérieur et chargée de l'organisation des archives départementales. Enfin, il a été secrétaire de la Société d'Histoire Naturelle de Paris en 1825, et de la Société Géologique de France en 1831 et 1832.

Les travaux de M. J. Desnoyers sont nombreux et divers. Voici les titres de ses premiers travaux géologiques · *Mémoire sur la craie et sur les terrains tertiaires du Cotentin* (*Mém. de la Société d'Hist. Nat.*, tome II, 1825); — *Observations sur quelques systèmes de la formation oolithique du nord-ouest de la France, et particulièrement sur une oolithe à fougères de Mamers, dans le département de la Sarthe* (*Annal. des Sciences nat.*, tome IV, avril 1825); — *Observations sur un ensemble de dépôts marins plus récents que les terrains tertiaires du bassin de la Seine, et constituant une formation géologique distincte, précédées d'un aperçu de la non-simultanéité des bassins tertiaires* (ibid., tome XVI, février et avril 1829); — *Observations sur les terrains tertiaires de l'ouest de la France autres et plus anciens que la formation des faluns de la Loire* (*Bulletin de la Soc. Philomathique*, août 1832); — *Note sur les cavernes et les brèches à ossements des environs de Paris* (*Bulletin de la Soc. Géologique*, t. XIII); — *Relations géologiques et géographiques, dans le bassin de la Loire, des dépôts d'ossements de mammifères terrestres, de reptiles fluviatiles et de mammifères marins des terrains tertiaires plus récents que ceux du bassin de la Seine* (ibid., t. II); — *Recherches géologiques et historiques sur les cavernes à ossements*; Paris, 1845, in-4°.

Parmi les travaux historiques de M. J. Desnoyers on remarque : *Bibliographie historique de la France* (dans le *Bulletin de la Soc. de l'Hist. de France*, 1834). — Il a publié : *Indication des principaux ouvrages propres à faciliter les travaux relatifs à l'histoire de France, fondée sur l'étude des documents originaux* (dans l'*Annuaire de la Soc. de l'Hist. de France*, 1837) : ce travail contient les titres et une analyse sommaire des principaux recueils de documents originaux concernant cette histoire; — *Sociétés littéraires de la France* (ibid., 1841) : c'est une notice sur ces sociétés, rangées par province et département; — *Topographie ec-*

clésiastique de la France pendant le moyen âge, et dans les temps modernes jusqu'en 1790; *anciennes subdivisions territoriales des diocèses en archidiaconés, archiprêtrés et doyennés ruraux.* La première partie, comprenant les quatre provinces lyonnaises, ou les archevêchés de Lyon, de Rouen, de Tours, de Sens et de Paris, est insérée dans l'*Annuaire de la Soc. de l'Hist. de Fr.* pour 1853. La deuxième partie, qui embrasse les provinces belgiques et germaniques, c'est-à-dire les vastes archevêchés de Trèves, de Reims, de Cambrai, de Malines, de Mayence, de Cologne et d'Utrecht, compose entièrement l'*Annuaire* pour 1854. Une portion notable des territoires compris dans ces provinces ecclésiastiques n'appartient plus à la France, et l'auteur a même étendu ses recherches au delà des limites primitives de l'ancienne Gaule. En poursuivant dans toute leur extension au moyen-âge les subdivisions ecclésiastiques des archevêchés de Mayence, de Cologne et d'Utrecht, il embrasse toute la France mérovingienne et la plus grande partie de la France carlovingienne. Ce travail considérable, entièrement nouveau, dont le plan n'avait même jamais été tracé, et qui manquait à l'étude de la géographie ecclésiastique de la Gaule, dont il doit être une des bases, sera complété par les provinces du centre et du midi de la France, qui seront publiées dans l'un des plus prochains Annuaires. On doit encore à M. Desnoyers : *Recherches sur la coutume d'exorciser et d'excommunier les insectes et autres animaux nuisibles à l'agriculture;* Paris, 1853, in-8° de 19 pag. (*Extrait du Bulletin du Comité historique*). Enfin ce modeste et laborieux savant s'occupe depuis plusieurs années de la composition d'un *Répertoire des sources originales de l'histoire de France*, et il a rassemblé une collection précieuse de plus de six mille volumes et dissertations concernant l'histoire et l'archéologie des provinces de France.

E. Regnard.

Documents particuliers.

* DESNOYERS (*Louis-Claude-Joseph-Florence*), littérateur français, né à Replonges (Ain), en 1805. Il commença, comme beaucoup d'écrivains, par être clerc d'avoué. Il vint à Paris en 1828, et fonda avec MM. Vaillant et Cartilier un journal qui parut, pour échapper au cautionnement, alternativement sous les titres de *Lutin*, *Trilby*, *Follet* et *Sylphe*. *Le Sylphe* figura parmi les signataires de la protestation des journalistes en juillet 1830. En 1831 M. Desnoyers passa au journal *Le Figaro*, dirigé alors par De Latouche. Il rédigea ensuite au *Voleur* le compte-rendu des théâtres, et concourut à la rédaction du livre des *Cent-et-Un*, où il fit d'abord paraître la première partie de cette fine étude de mœurs connue sous le nom des *Béotiens de Paris*. Les deux autres parties parurent dans la même année; la dernière est intitulée : *Les Tables d'hôte parisiennes*. Parmi les autres journaux ou recueils périodiques auxquels il a collaboré, on remarque *Le Corsaire*, le *Journal des Enfants*, *Le National* (critique musicale, articles *variétés*); *Le Livre des Conteurs*. Le titre suivant d'un de ses écrits : *Comment l'esprit vient aux dames*, donne une idée de la nature intéressante du sujet. On savait déjà, depuis La Fontaine, *Comment l'esprit vient aux filles*. M. Desnoyers a continué l'étude commencée par l'imitateur de Boccace; seulement il est de notre temps, et rien de ce qu'il a écrit ne peut effaroucher les juges les plus sévères. En 1832, tout en continuant *Le Corsaire*, M. Desnoyers succéda à Félis au journal *Le National* pour la rédaction des articles de critique musicale et *variétés*. Le 1er décembre 1832 il fonda *Le Charivari*, dont il fut rédacteur en chef avec M. Philipon. Il publia *Paris révolutionné;* en même temps, il commença dans le *Journal des Enfants* les *Aventures de Robert-Robert*, dont la dernière édition parut en 1852. Cet ouvrage, quoique destiné « à un auditoire à peine sevré », pour employer l'expression de l'auteur, sort de la catégorie habituelle des livres de ce genre. De 1834 à 1835 M. Desnoyers continua de concourir à la rédaction de *La Caricature*, du *Charivari* et du *National*, qu'il quitta en 1836 pour fonder *Le Siècle*. Il est encore aujourd'hui rédacteur en chef de la partie littéraire de ce journal, auquel il a fourni, outre de nombreux articles de littérature ou de critique musicale, plusieurs de ces tableaux de mœurs qu'il peint en observateur exact et spirituel; tels sont *Les Mémoires d'une pièce de cent sous* (1837); — *Gabrielle, ou tout chemin mène à Rome;* 1846; — *Histoire d'une maison de Paris*, etc. Dans la même année il acheva un roman de Frédéric Soulié ayant pour titre *Le Veau d'Or*. M. Desnoyers a fondé la *Société des Gens de Lettres*, dont il a été plusieurs fois le président. On lui doit encore la fondation récente (1854) d'un recueil spécial : *Le Messager des Dames et des Demoiselles.*

V. Rosenwald.

Texier, *Biog. des Journalistes.* — *Journal de la Librairie*, 1832-1855. — *Doc. partic.*

DÉSODOARTS. *Voy.* Fantin.

DESŒILLETS (Mademois[illegible]), c[illegible] française, née [illegible] l'an 16[illegible], [illegible] en [illegible] Elle fut reçue [illegible] 1658 à [illegible] elle joua avec [illegible] rôles tragiques. F[illegible], [illegible] beauté, elle sut compenser [illegible] une int[illegible] une g[illegible] que ses [illegible] accord. Ce fu[illegible] qu[illegible] les rôles d'Agrippine et d'[illegible] jouait avec une telle perfe[illegible], [illegible] teurs de Racine [illegible] ibuèrent à [illegible] grande partie du su[illegible] de [illegible] *dromaque*. A [illegible] mademoiselle [illegible] au moment où son [illegible]

Parfaict, *Hist. du* [illegible] — *encyclop. de la Fran*[illegible].

DESOL-DE-GRISOLLES (*N....*, baron), général français, né à Guérande, dans le département de la Loire-Inférieure, mort à Bordeaux, au mois d'août 1836. Officier de marine au commencement de la révolution, il émigra, puis revint en France pour prendre part à la guerre civile. Commandant d'une division de l'armée de Georges Cadoudal, il échappa à la mort, et fut amnistié. Cependant ses liaisons avec Georges Cadoudal, au commencement de 1804, et quelques autres circonstances le firent garder en prison, où il passa plusieurs années. Rendu à la liberté à l'époque de la Restauration, il prit pendant les cent jours le commandement de quelques troupes royales dans la Bretagne. Ce dévouement aux Bourbons lui valut le grade de lieutenant général, et la place de gouverneur du château de Pau.

Arnault, Jouy, etc., *Biographie des Contemporains.*

DESORGUES (*Joseph-Théodore*), poëte français, né en 1764, à Aix, mort à l'hospice de Charenton, le 5 juin 1808. Il était fils d'un magistrat qui s'était donné la mort en se précipitant d'une croisée. « Il avait, dit la *Biographie des Contemporains*, beaucoup de ressemblance avec Ésope, tant au physique qu'au moral. Bossu par devant et par derrière, poëte satirique et malin, il ne lui manquait qu'un peu plus de génie pour être en tout conforme au fabuliste phrygien. Desorgues était un républicain enthousiaste, à qui l'idée de tout autre gouvernement faisait éprouver des maux de nerfs; grand admirateur de Bonaparte, il lui échappait des sarcasmes contre Napoléon. Il avait fait l'éloge du général et du premier consul, mais il fit des chansons contre l'empereur: ce fut à la suite de quelques incartades de ce genre que la police crut devoir le faire arrêter. On s'aperçut bientôt que la tête de Desorgues était désorganisée, et que ses productions étaient le fruit d'une aliénation mentale; il avait plus besoin d'un traitement curatif qu'il n'était digne de punition. Il fut conduit à Charenton, où il mourut. » De tous ses ouvrages on n'a guère retenu qu'une épigramme contre le poëte Lebrun, à qui l'on reprochait avec plus de malice que de vérité d'avoir chanté tous les pouvoirs. Cette épigramme est imitée du poëte persan Sadi; la voici :

> Oui, le fléau le plus funeste
> D'une lyre banale obtiendrait des accords :
> Si la peste avait des trésors,
> Lebrun serait soudain le chantre de la peste.

On a de Desorgues : *Rousseau, ou l'enfance*, poëme, suivi des *Transtevérins* et de *Poésies lyriques*; 1794, in-8° ; — *Épître sur l'Italie*, suivie de quelques autres poésies relatives au même sujet; 1797, in-8° ; — *Chant de guerre contre l'Autriche*, précédé des *Trois Sœurs* (la Poésie, la Peinture et la Musique, dont il célèbre le pouvoir), chœur lyrique ; 1799, in-8° ; — *Voltaire, ou le pouvoir de la philosophie*; 1799, in-8°; — *Les Fêtes du génie*, précédées d'autres poésies lyriques; 1800, in-8° ; — *Les Yeux d'El-Beguier* (Aboukir), idylle; 1800; — *Mon Conclave*, suivi des *Deux Italies*; 1800; — *Chant funèbre en l'honneur des guerriers morts à la bataille de Marengo*, précédé d'autres chants lyriques; 1800, in-8°. Desorgues a laissé quelques poëmes manuscrits. *Les Transtevérins* et l'*Hymne à l'Être suprême* passent pour ses chefs-d'œuvre.

Arnault et Jouy, *Biographie des Contemporains*. — Rabbe, Boisjolin, etc., *Biogr. univ. et port. des Contemporains.*

DESORMEAUX (*Joseph-Louis* RIPAULT), historien français, né à Orléans, le 3 novembre 1724, mort à Paris, le 21 mars 1793. Après avoir fait ses études au collége des Jésuites de sa ville natale, il vint habiter Paris, où, tout en faisant deux éducations particulières, il s'occupa de travaux historiques, auxquels il se livra bientôt sans partage. Il devint successivement bibliothécaire du prince de Condé, prévôt général de l'infanterie française et étrangère, et, en 1772, historiographe de la maison de Bourbon. Il entra la même année à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Desormeaux est auteur des tomes IX et X de l'*Histoire des Conjurations*, de Duport-Dutertre, restée inachevée. Il a publié en outre : *Abrégé chronologique de l'Histoire d'Espagne*; Paris, 1758, 5 vol. in-12; — *Histoire du maréchal de Luxembourg*, précédée de l'*Histoire de la Maison de Montmorency*; Paris, 1764, 5 vol. in-12 : l'ouvrage le plus estimé de l'auteur; — *Histoire de Louis de Bourbon, prince de Condé*; Paris, 1766-1768, 4 vol. in-12; — *Histoire de la Maison de Bourbon*; Paris, 1772-1788, 5 vol. in-4°. Le cinquième volume finit avec le règne de Henri III. Dingé, mort en 1832, a pris la plus grande part à la publication des derniers volumes de cet ouvrage. Desormeaux a fourni au recueil de l'Académie des Inscriptions : *Mémoires* (deux) *sur la noblesse française, où l'on examine quelle fut son origine, comment elle devint héréditaire, et à quelle époque remonte l'établissement des justices seigneuriales* (t. XLVI, 1793); — *Mémoire sur la mort de Henri de Bourbon-Condé, premier du nom, et sur les soupçons qui la suivirent* (t. L, 1808).

E. REGNARD.

Arnault, Jay, Jouy, etc., *Biogr. nouv. des Contemporains.* — Quérard, *La France littéraire.*

DESORMEAUX (*Marie-Alexandre*), chirurgien français, né à Paris, le 5 mai 1778, mort dans la même ville, le 28 avril 1830. Fils d'un membre de l'Académie royale de Chirurgie, il étudia la médecine de très-bonne heure, et fut attaché en 1800 à l'armee d'Italie en qualité de chirurgien de troisième classe. L'amitié de Corvisart lui valut quelques années plus tard le titre de chirurgien de Mme Lætitia, mère de l'empereur. En 1811 il obtint au concours la chaire d'accouchement à la Faculté de Médecine de Paris, devint en 1820 membre de l'Académie de Médecine, et fût nommé quelques années après medecin en chef de l'hospice de La Maternité. On

a de lui : *Précis de doctrine sur l'accouchement par les pieds*, thèse inaugurale; Paris, 1804, in-8° ; — *De Abortu*; Paris, 1811, in-4°. Cette thèse, que Desormeaux soutint pour le concours d'accouchement, est un traité complet, quoique très-court, de la matière ; — une série d'articles sur toutes les parties de l'obstétrique dans le *Nouveau Dictionnaire de Médecine*. Le nom de Desormeaux est attaché à la traduction du livre de Morgagni *De Sedibus et Causis Morborum*; mais cette traduction est l'œuvre de Destrouet.

Le docteur Honoré, *Notice nécrologique*; Paris, 1830, in-8°. —Beige Delorme, *Notice sur Desormeaux*, dans les *Archives générales de Médecine* (1830).

DESORMERY (*Léopold-Bastien*), musicien français, né en 1740, à Bayon, en Lorraine, mort vers 1810. Venu à Paris vers 1765, il fit exécuter plusieurs motets au concert spirituel. Son opéra *d'Euthyme et Lyris* fut représenté à l'Académie royale en 1776, et eut vingt-deux représentations. *Myrtil et Lycoris*, qui fut joué à la cour en 1777, passa ensuite au théâtre de l'Opéra, où il obtint assez de succès pour avoir soixante-trois représentations consécutives. Desormery avait composé la musique de plusieurs autres opéras ; mais il neput parvenir à les faire jouer, et dégoûté par les obstacles qu'il rencontrait, il renonça a la carrière dramatique, et se livra à l'enseignement.

Fetis, *Biographie universelle des Musiciens*.

DESOTEUX. *Voy.* CORMATIN.

DESPARD (*Marc-Edouard*), conspirateur anglais, né en Irlande, dans le comté de la Reine, vers 1755, mort en 1803. Il embrassa la carrière militaire, et fut employé contre les Espagnols dans les Indes occidentales. Nommé gouverneur de la colonie anglaise de la baie de Honduras, il excita le mécontentement des colons, qui demandèrent et obtinrent son rappel. De retour en Angleterre, il demanda inutilement qu'on fît une enquête sur son administration. Exaspéré de ce déni de justice, il se jeta dans les idées révolutionnaires, fut arrêté comme séditieux lors de la suspension de l'*Habeas corpus*, et passa plusieurs années en prison. Il n'en fut pas plus tôt sorti, qu'il songea à s'en venger, en tramant un complot qui avait pour but de soulever l'armée. Dans les assemblées secrètes des conjurés, on avait agité la proposition de tuer Georges III à l'ouverture du parlement. Despard, mis en jugement et condamné à mort avec huit de ses complices, le 5 février 1803, subit la peine des traîtres, le 21 mars de la même année.

Rose, *New biog. Dict.*

DESPARS (*Jacques*), médecin français, né vers 1380, mort le 3 janvier 1458. Il se fit immatriculer sous les noms de *Jacobus de Partibus Tornacensis* sur les registres de la Faculté de Médecine de Paris, au mois de mars 1406 (1). Il était donc originaire de Tournay, quoi qu'en aient dit plusieurs biographes. Après trente-huit mois d'assiduité aux leçons des professeurs, il fut admis au baccalauréat, le 22 mai 1408. Il avait étudié antérieurement à Montpellier. — Despars parcourut ensuite sa licence sous un docteur régent de son choix, Jacques Sacquespée, et reçut le bonnet de docteur le 7 avril 1410. Il fut admis à la régence deux ans après sous le décanat de Pierre de Trèves. Comme la plupart des médecins distingués de cette époque, Jacques Despars était clerc, c'est-à-dire de l'ordre ecclésiastique, et ses grandes connaissances en théologie le firent bientôt parvenir aux dignités de chanoine de Tournay et de chancelier de l'église de Paris. La considération dont il jouissait dans l'université engagea ce corps à le nommer un de ses députés, lesquels, avec ceux envoyés par l'Italie, l'Allemagne et l'Angleterre, se rassemblèrent le dimanche 5 mai 1415 pour décider dans l'affaire du schisme qui désolait alors l'Occident, et pour s'opposer aux prétentions du pape Jean XXIII. Despars fut d'abord attaché, avec Jean Avantage, à la personne de Philippe, duc de Bourgogne ; puis il devint premier médecin (*primarius medicus*) de Charles VII, roi de France. A cette époque, la Faculté de Paris ne possédait aucun lieu certain et arrêté, non-seulement pour célébrer le service divin, mais aussi pour donner ses leçons et délivrer ses actes. Ses messes, elle les faisait célébrer soit au couvent des Mathurins, soit au bénitier de Saint-Yves, dans la rue Saint-Jacques. Ses congrégations se faisaient tantôt *apud Sanctam Genovefam parvam* (Sainte-Geneviève-des-Ardents), tantôt *ad cuppam Nostræ Dominæ*, c'est-à dire autour de l'un de grands bénitiers de pierre qui se trouvaient sous les tours de l'église Notre-Dame de Paris. Désireux d'apporter une amélioration à un tel état de choses, Despars résolut de donner à la Faculté un local convenable pour ses exercices. Le 28 novembre 1454 (et non pas le 6, comme l'ont écrit la plupart des biographes), il convoqua les membres de sa Faculté au bénitier de Notre-Dame, où il exposa ses vues à ce sujet. Outre qu'il comptait sur une faveur spéciale du roi, il offrait pour son compte « trois cens escus d'or, la plus grande partie de ses meilleurs livres et plusieurs meubles (*ustensilia*), destinés à garnir le local et la bibliothèque des nouvelles écoles. Despars ne put même pas ass [illegible] au co [illegible] mencement de l'œuvre, [illegible] causes jusqu'en 1469. Il [illegible] à la Faculté, par son doyen [illegible] de une verge dorée au milieu et aux [illegible] surmontée d'une masse d'argent est [illegible] par experts soixante escus d'or, pour [illegible] par le nommé Jean Petit, premier b[illegible] caution. Penétrée de reconnaissance,

(1) Jacques Despars fut promu, selon toute vraisemblance, a l'éminente fonction de recteur en 1405. Du Boulai (*Historia Universitatis Parisiensis*, t. V, p. 919, in fol.) mentionne sous ce titre de recteur a la date du 2? juin 1406 *Joannes Despars, postea doctor medicus* [illegible] La ressemblance des initiales dans *Jacobus* et *Joannes* est sans doute cause que Du Boulai lui donne par erreur le dernier de ces prénoms.

...rivant du bienfaiteur, elle ferait ... ans une messe du Saint-Es-... sa mort un Obit avec Vigiles à ...

... d'un commentaire sur ... tr ... me ... ume de cet ... n'a ... des tra-... cs, Hip-... ..., et des plus ..., Avenzoar, ...sès, Sérapion, Averrhoès, et dont Avicenne avait la doctrine. Il ajoute qu'avant ...on ouvrage, il avait corrigé tous le ces auteurs, qu'il les avait paragraphes, sections, et ... fait écrire sur parchemin ...res (*de littera grossa in perga-* ... une table pour faciliter ...auquel il avait employé ... été imprimé à Lyon, en ... *Trechel*, 4 vol. in-fol.); 1518, in-fol.; en 1576, in-fol.). ...iale de Paris en possède (fonds latin), n°s 6929-... ...thèque de la Faculté de Méde-... l'original même de Despars, annoté le sa main. Despars jouissait de son e renommée que les médecins de ...e posséder de si beaux trésors, pendant un temps considérable les ...ires sur Avicenne, de peur que ...issent leur profit. C'est ce qui ... ils ne virent le jour qu'en ...res ouvrages sont : *Glossa interli-* ...*practicam Alexandri Tralliani*; ...°; — *Expositio super capitulis*, ... *regimine ejus quod comeditur et* *le regimine aquæ et vini*; Venise, à la suite de l'*Expositio in pri-*...*æ canonem* de Jacques de Forli; *Jacobi de Partibus per alphabe-*...*imis remediis ex ipsius Mesue* ...; Lyon, 1523, in-12; dans le re-...*nes universales* de Mésue. La Despars a encore paru dans le ...*ecinæ* de Jacques de Don-... ...fol., et dans la *Methodus* ...tocius.

D^r. ACHILLE CHEREAU.

...*scrits de la Faculté de Méd. de Paris*, ...*reuil*, *Théâtre des Antiq. de Paris*; p. ... et ... — Poncelin, *Hist. civile* ... 1781, t. III, p. 78. — Le Laboureur, ..., par le moine de Saint-Denis, p. 1037. ...*es Méd. célèb. de la Faculté de* ... t seq. — G. Naudé, *De Antiq. et* ..., p. 48. — Riolan, *Curieuses Recher-*... *de Méd. de Paris et de Montpel-*...*ier*, *Essais de Medecine*, p. 175 — — Verdier, *Jurisprud. de la Mede-*... Cange, *Glossaire*, art. *Archia-*..., *Vitæ illustr. Med.*, p. 150. — ...*rissoti Apologia*, p. 21. — Symph. — Vander Linden, *De Script. medi-*

...(*Nicolas*), chroniqueur belge, né à Bruges, en 1522, mort dans la même ville, en 1597. Licencié en droit, il fut successivement échevin, conseiller, et bourgmestre de sa ville natale en 1578 et 1584. Son épitaphe, placée dans la chapelle de l'hospice de la Poterie, dont il était tuteur, le qualifie de *Nobilis vir*, *litteris et armis clarus*, *necnon antiquitatis indefessus indagator*. Il partageait les sentiments de la majorité de ses compatriotes à l'égard de Philippe II. Il est connu par sa *Chronique flamande*, de 415 à 1492, encore inédite, souvent citée par Custis dans ses *Annales de la ville de Bruges*.

E. R.

Gœthals, *Lectures relatives à l'hist. des sciences, des arts, des lettres, etc, en Belgique*, t. II, p. 170. — J. Britz, *Code de l'ancien Droit belgique*.

DESPAUTÈRES (*Jean*), en flamand *Van Pauteren*, grammairien flamand, né vers 1460, à Ninove, dans le Brabant, mort à Comines, en 1520. Il fit ses études à Louvain, et eut pour professeur Jean Custode de Brecht, fameux grammairien de cette époque. Il professa successivement à Louvain, à Bois-le-Duc, à Berg Saint-Vinox et enfin à Comines. On a de lui : *Commentarii grammatici*; Paris, Robert Estienne, 1537, in-fol.; Lyon, 1563, in-4°. Cet ouvrage, qui a placé Despautères au premier rang des grammairiens latins modernes, comprend plusieurs parties, savoir : *Rudimenta*, *grammatica*, *syntaxis*, *prosodia*, *de figuris et tropis*. Les *Commentarii grammatici* de Despautères contiennent beaucoup de science; mais ils sont si diffus que, bien loin de faciliter l'étude du latin, ils ne peuvent qu'embarrasser ceux qui commencent à étudier cette langue. Ils sont rédigés sans méthode et écrits en latin; c'était une double raison de ne pas le mettre entre les mains des enfants. Cependant, comme on manquait de livres élémentaires, on adopta celui du grammairien flamand, abrégé et coordonné par Adolphe Meetkercke, François Nansius, Sébastien Novimole, Gabriel Dupréau (*Prateolus*), Simon Vèrepée, et le docte fatras de Despautères régna dans les écoles françaises jusqu'au moment où les maîtres de Port-Royal firent voir de quelle manière et en quelle langue le latin doit être enseigné. On a encore de Despautères : *Orthographia*; Paris, 1530; — *Ars epistolica*; Paris, 1535; — *De Accentibus et punctis*; *De Carminum generibus*, insérés dans le *Centimetrum* de Servius.

Valère André, *Bibliotheca Belgica*. — Baillet, *Jugements des Savants*.

DESPAZE (*Joseph*), poëte français, né à Bordeaux, en 1776, mort le 15 juin 1814, à Cussac, dans la Gironde. Il vint jeune à Paris, et débuta en 1796, par une brochure intitulée : *Vie privée des membres du Directoire, ou les puissants tels qu'ils sont*. C'était l'histoire ou plutôt le panégyrique des cinq membres du Directoire exécutif, Barras, Rewbell, La Revellière-Lepeaux, Carnot et Letourneur; ces deux derniers surtout y étaient comblés d'éloges. Mais ces flatteries ne furent pas fructueuses pour Despaze, non plus

que celles qu'il adressa au général Bonaparte dans deux *Épitres* insérées à l'*Almanach des Muses*. Les *Quatre Satires, ou la fin du dix-huitième siècle*, Paris, 1800, in-8°, eurent beaucoup de succès, et firent plus d'honneur à son talent qu'à son impartialité; ses jugements, dictés par l'esprit de parti, n'ont pas été confirmés par la postérité. En publiant ses satires, Despaze s'était fait beaucoup d'ennemis; pour se soustraire à leurs attaques, il se retira à Bordeaux, où il vécut dans l'obscurité. On a encore de lui: *Essai sur l'état actuel de la France;* Paris, 1797, in-8°; — *Épitre à Midas sur le bonheur des sots;* Paris, 1799, in-8°; — *Cinquième Satire littéraire, morale et politique*, dédiée à l'abbé Sicard; Paris, 1802, in-8°.

Rabbe, Boisjolin, etc., *Biographie univ. et port. des Contemporains.*

DESPEISSES (*Antoine*), jurisconsulte français, né en 1594, dans un château que son père possédait près d'Alais, mort à Montpellier, en 1658. Il fut d'abord avocat à Paris. Il y composa avec Charles de Boucques, de Montpellier, son intime ami, le *Traité des Successions testamentaires et ab intestat;* Paris, 1623, in-fol. (dédié au fils du chancelier de Sillery). De Boucques étant mort, Despeisses alla se fixer à Montpellier, et y continua l'exercice de sa profession; mais l'érudition de mauvais goût dont il surchargeait sa plaidoirie lui ayant un jour attiré, à l'audience même, les railleries d'un procureur, il se borna depuis à donner des consultations et à publier des ouvrages, qui consistent en divers traités sur les *Contrats propres et impropres, leurs accessoires, exécution et dissolution;* sur la *Pratique civile et criminelle;* — sur les *Droits seigneuriaux;* — sur les *Tailles et autres impositions*, et sur les *Bénéfices ecclésiastiques*. Les œuvres de Despeisses on été réunies plusieurs fois; Lyon, 1665, 1677, 1696, 3 vol. in-fol. La meilleure édition est celle de Lyon, 1750, 3 vol. in-fol., donnée par Guy du Rousseaud de La Combe, et réimprimée à Toulouse, 1778, 3 vol. in-4°. Bretonnier parle de Despeisses en ces termes: « L'auteur est très-louable pour son grand travail; mais il l'est très-peu du côté de l'exactitude: ses citations ne sont ni fidèles ni justes; il ne laisse pas d'être un bon répertoire; sa table est la meilleure que j'aie encore vue. » E. REGNARD.

Taisand, *Les Vies des plus célèbres Jurisconsultes.* — Moréri, *Dictionnaire historique.* — Bretonnier, *Préface du Recueil des principales Questions de Droit;* Paris, 1718.

DESPENCE (*Claude*). *Voy.* ESPENCE (D').

DESPERRIERS (*Bonaventure*), littérateur français, né à Arnay-le-Duc, vers la fin du quinzième siècle, mort vers 1544. Ses écrits et sa fin tragique lui ont valu une célébrité qui dans ces dernières années s'est réveillée avec une force nouvelle. Il était de bonne famille, se fit remarquer, fort jeune encore, par la vivacité de son intelligence, et devint valet de chambre de la reine Marguerite de Navarre, sœur de François I[er]. Protectrice de Marot et dans le principe favorable aux idées de la réforme, cette princesse réunissait autour d'elle une société d'hommes spirituels et peu orthodoxes, qui en fait de liberté de penser étaient tentés d'aller bien au-delà de Luther et de Calvin. Ami du plaisir, peu sévère sur la morale, Desperriers se laissa aller à d'audacieux systèmes, qu'on retrouve dans les écrits de Rabelais; il consigna ses pensées dans un écrit allégorique, qu'il intitula *Cymbalum Mundi*. Ce sont des dialogues, où l'imitation de Lucien est évidente; Mercure descend à Athènes, afin de faire relier le livre des destinées, qui tombe en lambeaux; on le lui vole. Il discute avec des sophistes et [illegible]
au ciel les *Pandectes*, [illegible]
volume qu'il a perdu. Ju[illegible]
de raison. T[illegible]
quatrième n'a p[illegible] ort avec [illegible]
il est rempli par un entretien entre deux
de chasse qui mangèrent la
Diane leur accorda la faculté [illegible]
vrage parut à Paris en 1537; [illegible]
couvrit des impiétés conda[illegible]
ment fit mettre en prison [illegible]
ordonna la suppression [illegible]
fut si bien effectuée qu[illegible]
exemplaire de cette [illegible]
rité dont on faisait p[illegible]
point un imprimeur ly[illegible]is, Ben
faire reparaître le C[illegible] en 1[illegible]
conde édition est au [illegible]
vente Nodier, en 18[illegible]
au prix de 401 francs.
mena quelque temps [illegible]
gia à Lyon, où il écrivit [illegible] vers [illegible]
et disparut de la scène littéraire. [illegible]
raconte que dans un accès de [illegible]
désespoir, Desperriers se perça [illegible]
a ajouté à ce récit tragique [illegible]
qu'il est fort permis de révoq[illegible]
ne prouve que le malheureux [illegible]
sa blessure de ses mains, arrach[illegible]
les, à l'exemple de [illegible]
d'un genre alors [illegible]
année qui vit p[illegible] *Œuvres* [illegible]
Desperriers; [illegible]
date exacte. L[illegible]
données [illegible]
tuné écri[illegible] *Cymbalum*, [illegible]
près de d[illegible] siècles, fut réimprimé en 1[illegible]
1732 et 1[illegible] avec les travaux de
(Prosper Marchand, F[illegible]
veaux éditeurs voulurent [illegible]
du reproche d'imp[illegible]
clef du *Cymbalum* [illegible]
Johanneau et reprodui[illegible]
tous les doutes. Les noms [illegible]
vant un usage fort répandu alors,
frés; c'est Pierre Tryocant (cro[illegible]
dresse à Thomas du Clevier ou [illegible]

istes *Rhatulus* et *Cubercus*,
possession d'un trésor imagi-
, sont *Lutherus* et *Bucerus*,
le réforme. Les allégories scep-
um ne sont pas difficiles à de-
s sarcasmes de l'auteur tombent
ion révélée. Les contemporains
pas. Les autres ouvrages de
: *L'Andrie* (l'Andrienne) *de*
françoise; Lyon, 1537; —*Re-*
; Lyon, 1554 : c'est une collec-
rs auxquelles viennent s'ajouter
atre Vertus cardinales selon
raduction du *Lysis* de Platon :
figure point; —*Nouvelles Ré-*
ux devis; Lyon, 1558 : c'est une
velles dans le genre de l'*Hep-*
eine de Navarre. Pelletier et
paraître une vingtaine d'an-
rt de l'auteur, y ajoutant sans
raits (puisque des allusions
événements survenus en 1554
ouchant fort peu, car les écrits
ne ressemblent point du tout
piquant de ces *Récréations*.
en accueillies du public qu'il
ner fréquemment (de 1561 à
ons compté treize éditions, et
être échappé quelques-unes).
5, en 3 vol. in-12, une édition
nt les notes de La Monnoye.
c'est à Desperriers que re-
partie d'un volume curieux et
mé à Poitiers en 1557, sous le
: *Discours non plus mélanco-*
s des choses mesmement qui
à notre France; à la fin, la
et justement en toucher les
es. « Personne n'est tenté, il
, d'aller chercher un chef-d'œu-
; pour l'y trouver, il faut lire,
lire ces discours se présente fort
dition ne s'était jamais montrée
et aussi aimable que dans ces
savoir d'Henri Estienne est as-
le sel de Rabelais; le style est
joué, toujours pur, jusque dans
badine. » Ainsi s'exprime Char-
on enthousiasme, qu'il exagère
, il prodigue à Desperriers les
leureux; il le proclame comme
inférieur à Rabelais et à Clé-
roit chez lui le talent le plus
inal et le plus piquant de son
arut le *Cymbalum*, la littéra-
e possédait rien d'un style
ton aussi délicat. On peut ra-
ose de ce panégyrique, et re-
esperriers un écrivain fort re-
uit, ardent et promoteur d'un
sophique très-hardi, que com-
e de cruelles rigueurs et dont il
fut un des martyrs ainsi qu'Étienne Dolet. Nodier reconnaît encore l'esprit de Desperriers dans les contes de l'*Heptaméron*, que recommande un style abondant, facile, pittoresque et original; ce n'est qu'une conjecture, mais elle est vraisemblable. Le *Cymbalum* et les poésies ont été édités à Paris, chez Gosselin, 1841, avec des notices et notes par M. Paul Lacroix (bibliophile Jacob) et avec une lettre de M. Éloi Johanneau contenant une clef détaillée. Les *Récréations* ont été mises au jour la même année et par le même éditeur, avec un choix des notes des anciens commentateurs, revues, et augmentées.

G. BRUNET.

Violet-Leduc, *Bibliothèque poétique*, t. I, p. 175. — Ch. Nodier, *Notice* insérée dans la *Revue des Deux Mondes*, novembre 1839; réimprimée en 1841, chez Techener. — *Bibliothèque des Romans*, novembre 1775. — *Œuvres de Voltaire*, édition Beuchot, t. XXVIII, p. 199. — *Les vieux Conteurs français*, 1840, p. 181-303. — *Notice sur Marguerite de Navarre*, en tête des Lettres de cette princesse, publiées en 1841 par M. Génin, dans la collection de la Société de l'Hist. de France. — Bayle, *Dictionnaire historique et critique*.

* **DESPLACES** (*Laurent-Benoît*), agronome français, né à Rouen, vivait dans le dix-huitième siècle. On ne sait rien de sa vie, sinon qu'après avoir été militaire il se livra à la pratique et à la théorie de l'agriculture. On a de lui : *Préservatif contre l'agromanie, ou l'agriculture réduite à ses vrais principes*; Paris, 1762, in-12; — *Histoire de l'Agriculture ancienne, extraite de l'Histoire Naturelle de Pline*; Paris, 1765, in-12. Ces deux ouvrages, superficiels et peu instructifs sont oubliés aujourd'hui.

Servin, *Essai sur la Normandie littéraire*. — Quérard, *La France littéraire*.

DESPLACES (*Louis*), graveur français, né à Paris, en 1682, mort en 1739. Quoique très-inférieur à Gérard Audran, il occupe une place distinguée parmi les graveurs français de la fin du dix-septième siècle. On a de lui un grand nombre d'estampes estimées, entre autres : *Le Triomphe de Vespasien et de Titus*, d'après Jules Romain; — *La Sagesse compagne d'Hercule*, d'après Paul Véronèse; — *Diane et Actéon*, d'après Carle Maratte; — *Orphée obtenant de Pluton le retour d'Eurydice*, d'après Rubens; — *Jésus-Christ guérissant les malades*, d'après Jouvenet; — *Vénus faisant forger des armes pour Énée*, d'après le même; — *Astyanax arraché d'entre les bras de sa mère*, d'après le même; — *Le portrait de M. Titon du Tillet, et celui de Mlle Duclos*, d'après Largilière; — *Vénus sur les eaux*, d'après Antoine Coypel; — *Le Feu et l'Eau*, d'après Louis de Boullongne; — *Le Faste des puissances voisines de la France*, d'après Lebrun.

Basan, *Dictionnaire des Graveurs*.

DESPLACES (*Philippe*), astronome français, né à Paris, en 1659, mort dans la même ville, en 1736. On a de lui : *Éphémérides des mouvements célestes pour dix années depuis 1715 inclusivement jusqu'en 1725, où l'on trouve*

les mouvements diurnes des planètes en longitude, leurs latitudes, aspects et médiations, celles des étoiles, leur lever, coucher, apparitions et occultations; les immersions et émersions du premier satellite de Jupiter pour les mêmes années; avec une introduction pour l'usage et l'utilité des éphémérides pour le méridien de Paris; Paris, 1716, in-4°. Ce volume contient une grande table des déclinaisons pour chaque minute de l'écliptique. Desplaces reprit les Éphémérides où Beaulieu-Desforges les avait interrompues, savoir en 1715; et dans deux volumes supplémentaires, publiés en 1727 et en 1734, il les continua jusqu'en 1734. Lacaille les a continuées jusqu'en 1775, et Lalande jusqu'en 1800. Desplaces avait calculé de petits calendriers, qui parurent longtemps sous le titre d'*État du ciel*; il est aussi l'auteur de trois années des *Ephémérides de l'Académie* (1706-1708), calculées exactement sur les *Tables* de La Hire.

F. Weidler, *Historia Astronomiæ*. — Lalande, *Bibliographie astronomique*.

* **DESPLANCHES** (*Jean*), imprimeur et littérateur à Dijon vers le milieu du seizième siècle. On a peu de détails sur sa vie, et il n'y a aujourd'hui trace de son existence que dans le souvenir de quelques bibliophiles, qui recherchent fort un volume auquel il mit son nom, en lui donnant le titre du *Premier livre de Synathrisie, alias recueil confus;* Dijon, 1567, in-8°. C'est un recueil de quolibets, d'épitaphes burlesques, de *joyeusetés*, parfois trop vives, le tout pris à droite et à gauche, dans divers auteurs, et mis en vers. Un écrivain facétieux, Étienne Tabourot, qui s'était donné le titre de *seigneur des Accords*, eut beaucoup de part à la composition de ce petit volume, devenu très-rare, quoiqu'il ait été réimprimé deux fois à Rouen, en 1571 et en 1579. G. B.

Papillon, *Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne*.

DESPLAS (*Jean-Baptiste*), vétérinaire français, né à Paris, le 15 juillet 1758, mort dans la même ville, le 9 mars 1823. Fils d'un maréchal ferrant, il fit ses études au collége Mazarin, et entra à l'École d'Alfort, où il obtint la chaire de maréchalerie. Il fut nommé successivement vétérinaire en chef de l'établissement des haras, membre du conseil des remontes, et inspecteur adjoint des remontes de la cavalerie. On a de lui : *Instructions sur les maladies inflammatoires épizootiques, et particulièrement sur celle qui affecte les bêtes à cornes des départements de l'est, d'une partie de l'Allemagne, et des parcs d'approvisionnements de Sambre-et-Meuse et de Rhin-et-Moselle, publiées par ordre du gouvernement*; Paris, 1797, in-8°; — *Nouveau Rapport relatif à la maladie qui affecte les bêtes à cornes* (en allem. et en français); Luxembourg, 1798, in-8°; — *Rapports annuels faits à la Société royale et centrale d'Agriculture, dans ses séances publiques, sur le concours pour* [illegible] *res et observations de médecine* [illegible] in-8°, imprimés dans les *Mémoires de* [illegible] et séparément. Desplas a fourni dans l[illegible] *tions et observations sur les ma*[illegible] *animaux domestiques* quelques pi[illegible] autres un *Mémoire sur la malad*[illegible] *tique et charbonneuse qui a attaq*[illegible] *tiaux de la province du Quercy;* dan[illegible] *d'Agriculture*, édit. de 1809 et de [illegible] sieurs articles de médecine, de chir[illegible] naire et de maréchalerie; dans le [illegible] *de Médecine* de l'*Encyclopédie* [illegible] quelques articles de médecine v[illegible] eu part aux *Précautions à prend*[illegible] *sage de l'avoine nouvelle pour la* [illegible] *des chevaux*. Desplas avait commenc[illegible] et fait dessiner quelques instruments [illegible] *du maréchal ferrant*, dans la conti[illegible] *Arts et Métiers* que devait faire pa[illegible] titut, pour faire suite à ceux de l'[illegible] Sciences; mais rien n'a été publié.

Silvestre, *Notice biographique sur Despl*[illegible] *Mémoires de la Société royale et central*[illegible] *ture.*

DESPONT (*Philippe*), théologi[illegible] vivait dans le dix-septième siècle. I[illegible] teur de la faculté de théologie de [illegible] Paris. On lui attribue la grande c[illegible] tulée, *Maxima veterum Patrum* [illegible] *rum Scriptorum ecclesiasticorum*: [illegible] 27 vol. in-fol. On croit que les vé[illegible] de cette collection sont Jean [illegible] son, imprime[illegible] de l[illegible]n; [illegible] et l[illegible]

[illegible]

DESPORT (*François*), chirurgie[illegible] né vers la fin du d[illegible] septième siècle [illegible] 1760. Il [illegible] en q[illegible] e de chirur[illegible] campagne [illegible] lie [illegible] 17[illegible] Il [illegible] su[illegible] réfu[illegible], Qu[illegible] l'un[illegible] chirurgiens militaires. [illegible] dents qui se pr[illegible] à feu sont [illegible] parties [illegible] pas du p[illegible] ment, il [illegible] les lot[illegible] lotions [illegible], dont [illegible] usage abusif. On a de [illegible] *Traité d'armes à feu*; [illegible] 1749. [illegible] que Desport était [illegible] ques mémoires sur les [illegible] sa pratique; ces mémoi[illegible] de Chirurgie, reçurent [illegible] approb[illegible] compagnie, mais ne furent pas [illegible]

Biographie médicale.

DESPORT[illegible] (*P*[illegible]*e*), [illegible] né à [illegible] 54[illegible], [illegible] le 5 [illegible] Il [illegible] surnommé par [illegible] français. Il entra de [illegible]

e, et profita du séjour qu'il fit à
avait suivi un évêque, pour étudier
la littérature italiennes. De retour
se livra avec ardeur à l'étude de
ançaise, et il ne tarda pas à se faire
utation. Chacun sait le jugement
orté Boileau et La Harpe; il est
d'en parler. Présenté à la cour de
Desportes sut obtenir les faveurs
par la dédicace d'une pièce imitée
elle valut à son auteur une grati-
uit cents écus d'or; c'est ce bienfait
cita l'indignation de Balzac: « Dans
, s'écrie-t-il, où l'on exerçait de
tés, Torquato Tasso a eu besoin d'un
demandé par aumône à une dame
uissance. » Le duc d'Anjou emmena
n Pologne, en 1573, lorsqu'il fut
e pays, et le poëte revint en France
ou de *neuf mois entiers dans ce*
me il nous l'apprend lui-même dans
à la Pologne. En montant sur le
ance, Henri III le nomma lecteur de
et l'admit souvent dans ses conseils.
t de lui avoir accordé cette double
é lui donna trente mille francs pour
de ses poésies et un revenu de dix
qui provenait des abbayes de Tiron,
t et de Bon-Port, ce qui fit dire à
r ce loisir de dix mille écus que
ma s'était acquis par ses vers était
ntre lequel dix mille poëtes étaient
riser ». Les seigneurs de la cour
ne furent pas moins généreux en-
tes: le duc de Joyeuse le récom-
ment en le gratifiant d'une abbaye;
a l'archevêché de Bordeaux que le
i faire accepter. A la mort de son
Desportes se retira dans l'abbaye
. Son affection pour le duc de
entrer dans la Ligue, ce qui le fit
ler dans la satire Ménippée; mais
dura pas longtemps, et il mit tout
1594, pour soumettre la Norman-
V. La jalousie de ses ennemis le
rs modéré et docile; la gaieté de
fut pas altérée un seul instant, et
mit sa bibliothèque et sa fortune
s gens de lettres. *La Rencontre*
France et d'Italie est le titre d'un
é contre Desportes, et dans lequel
d'avoir traduit ou imité des poëtes
te-huit sonnets; le poëte français
ent son ennemi de ne l'avoir pas
l'aurais pu lui fournir, dit-il en
mémoires pour grossir son livre. »
dans sa préoccupation poétique,
ait présenté devant Henri IV avec
en soigné, le roi lui demanda com-
ait de pension; le poëte le lui ayant
l'augmenter, « afin, ajouta-t-il,
vous présentiez pas devant moi
que vous ne soyez plus propre. » Les poésies de Desportes peuvent se diviser en trois parties: *Les Amours de Diane, d'Hippolyte* et *de Cléonice*; la première semble avoir été composée en l'honneur de Diane de Cossé-Brissac, comtesse de Mansfeld, que son mari tua dans un accès de jalousie; la seconde, en l'honneur d'Hélène de Surgères, demoiselle d'honneur de Catherine de Médicis, que Ronsard avait déjà chantée; et la troisième en l'honneur de cette célèbre Héliette de Vivonne de la Châtaigneraye. Desportes a composé en outre quelques pièces érotiques et deux livres d'élégies; mais il a surtout excellé dans la chanson anacréontique.

Vers la fin de sa carrière, Desportes traduisit les Psaumes en vers français: cet ouvrage n'a pas la même verve que ses premières compositions poétiques; et quoiqu'on l'ait comparé aux *faibles soupirs d'une muse expirante*, il n'est pourtant pas dénué de mérite. Ses premières *Œuvres* ont eu plusieurs éditions: 1575, in-4°; 1579, in-4°; 1585, in-12; 1600, in-8°; 1611, in-12. Les cent cinquante psaumes de David mis en vers français ont paru en 1603, in-8°; 1604, in-12; 1608, in-12; 1824, in-8°, avec la musique; — *Œuvres choisies* de Desportes, annotées par Pélissier; éd. de Firmin Didot, 1823, in-18.

Sainte-Beuve, *Tableau de la Poésie française au seizième siècle*, 2e édit. — Goujet, *Bibl. franç.*

* **DESPORTES** (*Joachim*), historien français, frère du précédent, mourut vers 1610. On a de lui: *Discours sommaire du règne de Charles IX, ensemble de la mort et d'aucuns de ses derniers propos*; Paris, 1574, in-8°.

La Croix du Maine et Du Verdier, *Bibl. françaises*.

DESPORTES (*Jean-Baptiste* Poupée), médecin et botaniste français, né à Vitré, dans la Bretagne, en 1704, mort à Saint-Domingue, en 1748. Il était d'une famille originaire de La Flèche, en Anjou, et qui avait déjà produit plusieurs médecins. Il étudia de préférence l'anatomie et la botanique, mais sans négliger la médecine, et il acquit de bonne heure la réputation d'un habile praticien. Il n'avait que vingt-huit ans lorsqu'il fût choisi pour remplir les fonctions de médecin du roi dans l'île de Saint-Domingue; et en 1738 l'Académie royale des Sciences l'admit au nombre de ses correspondants. Arrivé au Cap-Français, il vit qu'il n'existait aucune description des maladies qui désolent les Antilles. Il commença aussitôt des observations sur cette matière, et les continua jusqu'à sa mort, pendant l'espace de quatorze ans. Il s'occupa avec la même ardeur de l'histoire naturelle de Saint-Domingue. Malheureusement ses connaissances en botanique étaient très-bornées. Il avait adopté pour devise ces nobles paroles: *Non nobis, sed reipublicæ nati sumus*. Jussieu a donné le nom de *Portesia* à un genre de plantes de la famille des méliacées. On a de Desportes: *Histoire des Maladies de Saint-Domingue*; Paris, 1770, 3 vol. in-12. « Les deux premiers volumes, dit

la *Biographie médicale*, sont consacrés à la médecine. Ce n'est qu'une misérable compilation de tous les contes populaires répandus aux Antilles, et rassemblés par un empirique, nommé Minguet, qui avait précédé Desportes à Saint-Domingue, et y avait joui d'une grande renommée. Le troisième volume comprend l'histoire des plantes indigènes, rangées sous plusieurs chefs, suivant l'utilité dont elles peuvent être dans la médecine et les différentes branches de l'économie domestique. L'auteur en donne les noms créoles et caraïbes. »

Chandon et Delandine, *Dict. hist. et crit.* — *Biographie médicale.*

DESPORTES (*Charles-Édouard* BOSCHERON), magistrat et littérateur français, né à Paris, en 1753, mort à Orléans, le 20 janvier 1832. Il acheta en 1771 une charge de conseiller au Châtelet de Paris, devint quelques années après conseiller à la cour des aides, et fut nommé en 1786 maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du roi. Incarcéré en 1793, il eut le bonheur d'échapper au tribunal révolutionnaire. Tout en correspondant avec les Bourbons exilés, Desportes sollicita et obtint en 1811 la place de conseiller à la cour impériale d'Orléans. Il l'occupait encore en 1814. Après la première restauration, il devint président de cette cour. Forcé par les événements du 20 mars de donner sa démission, il reprit sa place au retour du roi. Desportes a fourni à la *Gazette de France* des articles, plus remarquables par l'érudition que par le talent. Il était l'un des collaborateurs les plus zélés de la *Biographie* des frères Michaud. On a de lui : *Mémoire sur les changements projetés dans l'ordre judiciaire*; Paris, 1817, in-8° ; — *Éloge de M. de Varicourt, évêque d'Orléans*; Paris, 1823, in-8°.

Rabbe, Boisjolin, etc., *Biog. univ. et port. des Contemporains.*

DESPORTES (*François*), peintre français, né en 1661, au village de Champigneul, en Champagne, mort à Paris, en 1743, membre de l'Académie de Peinture. Il réussit surtout à représenter des animaux et la *nature morte*. Il fut honoré d'une estime toute particulière par Louis XIV, le régent et Louis XV. Ce peintre laborieux et habile a exécuté un grand nombre de tableaux ; le Musée impérial en possède quatre. Son fils *Claude François* Desportes, peintre et littérateur, a donné en 1721, au Théâtre-Italien, *La Veuve coquette*; Paris, 1732, in-12.

Le Bas, *Dict. encyclop. de la France.* — Nagler, *Neues Allg. Künst.-Lex.*

* **DESPORTES** (*Auguste*), poëte et auteur dramatique français, né à Aubenas (Ardèche), en 1798. Après quelques essais poétiques, il s'attacha à traduire les *Satires de Perse* en vers français, et fit paraître cette traduction en 1841. C'est une œuvre de patience et de talent, où le vers énergique et concis du traducteur français lutte corps à corps et sans défaite avec le vers serré et elliptique du poëte latin. Ce livre valut à M. Desportes la grande médaille d[…] adressa le roi des Belges. En 18[…] donna au théâtre de l'Odéon une com[…] tre actes et en vers, *Molière à Cha[…]* mérite du style et l'élégance du lang[…] la faiblesse de l'invention.

Journal des Beaux-Arts, 1842.

* **DESPOURRINS** (*Cyprien*), poè[…] né en 1698, à Accous, dans la vallée [...] en 1755, à Argelès, où il était ven[…] 1746, dans un petit domaine que lui [...] un oncle. De tous les écrivains qu[…] l'idiome en usage au pied des Pyré[…] plus justement célèbre. Il possédait [...] manoir dans la vallée de Saint-Savin [...] sa vie, exempt d'ambition, sans v[…] Paris, et faisant des chansons pour [...] pour célébrer les bergères de so[…] L'amour est le seul motif auquel il [...] des accents ; les traditions locales, [...] de la contrée ne l'ont jamais occu[…] cheur des idées, la naïveté des ima[…] rité des sentiments prêtent un gra[…] ces compositions, de peu d'étendue [...] d'une affectation maniérée. Elles pe[…] par sembler monotones, car au fon[…] toujours le même ; mais Despourrins [...] dre dans ces petites églogues une g[…] de tons et d'aspects ; ses bergers so[…] de l'Arcadie. La traduction ôte d'[…] poésies populaires presque tout [...] pour les saisir, il faut les entendre [...] voix incultes, mais non dépourvues [...] les font retentir dans les campagne[…] La renommée de Despourrins s'ét[…] delà des montagnes où s'écoulait [...] ment son existence ; on parla de [...] salon de Mme de Pompadour ; Louis [...] se faire répéter par Jéliotte une d[…] sons (*Cap a tu soy Marion*) où [...] mieux la douceur et la mollesse [...] béarnais. Une statue a été érigée au[…] néen dans le village où il naquit. S[…] n'ont pas tous été recueillis et qu[…] conserve, attendent encore une édit[…] les meilleures de ses pièces ont été i[…] les *Poésies béarnaises*, publiées à P[…] in-8°, par l'éditeur Vignancour.

F. Ducuing, *Revue de Paris*, mars [...] *Histoire du Béarn et du pays basque*; P[…] p. 145. — Palasson, *Observations sur la*[…]

DESPRADES (*Joseph* GAILLET) [...] çais, né à Limoges, en 1733, mort [...] juin 1810. Il fut vicaire général de [...] teur des enfants du comte d'Artoi[…] la Vernusse. On a de lui : un po[…] *lectricité*, imprimé dans l'*Année l*[…] 18 novembre 1763 ; — une traduct[…] *Quatre Parties du Jour à la vil*[…] Parini ; Paris, 1776, in-12.

Desessarts, *Les Siècles littéraires.*

DESPRÉAUX (*Jean-Étienne* [...] chansonnier et auteur dramatique

31 août 1748, mort dans la même
mars 1820. Il était fils d'un musicien
, et entra lui-même danseur à ce
1764. Sa grâce et sa légèreté le ren-
de Gardel et de Vestris, et lui méritè-
75 d'être pensionné du roi et nommé
ballets de la cour de France. Il y com-
and nombre de divertissements, dans
principaux seigneurs et même, dit-
s personnages de la famille royale ne
pas de figurer sous sa direction. Son
me professeur lui avait aussi attiré
te clientèle. Mais en 1781 une bles-
e fit au pied le força à renoncer à la
son art; néanmoins, il continua à
la danse et à composer des ballets.
épousa la célèbre danseuse Guimard;
époque les économies faites dans la
roi le privèrent de ses pensions et de
. En 1792 Despréaux fut nommé
e la scène et membre du comité d'ad-
n de l'Opéra; il quitta ce poste en
ue les artistes furent autorisés à se
eux-mêmes. Mais en 1807 il fut
ans ses fonctions, avec le titre d'ins-
néral. Dès 1799 il avait été chargé
sition et de la direction des brillantes
tes qui furent données jusqu'en 1812
uvernements consulaire et impérial.
Despréaux fut nommé inspecteur gé-
spectacles de la cour, professeur de
e grâce à l'École royale de Musique
mation et répétiteur des cérémonies de
perdit sa femme peu de temps après.
ans un âge avancé, il n'en continua
à faire le charme des meilleures so-
iennes. Son esprit était gai sans tri-
manières remplies de distinction
tion et son caractère toujours aima-
teur. Il fut l'un des fondateurs de la
Dîners du Vaudeville, où l'on tirait
mots sur lesquels chaque convive de-
sa verve pour le banquet suivant.
uses chansons de Despréaux, toutes
coin de la vraie chanson, se distin-
naturel, la grâce, la délicatesse, ou
anche et de bon goût. Il faisait tant
danse, qu'il regrettait sérieusement
t pas réservé une place pour les dan-
a classe des beaux-arts de l'Institut ».
inventeur d'un chronomètre musical,
bases du pendule astronomique. Cet
détermine la mesure et le mouvement
s de musique, et empêche qu'on ne
par un changement de système. Le
musical, construit en 1817, a été
l'Académie royale de Musique et men-
ges par l'Académie des Beaux-Arts.
composé beaucoup pour le théâtre;
ut : *Berlingue* (parodie d'*Erme-*
cinq actes, avec vaudevilles, repré-
château de Choisy-le-Roi en 1777; Paris, 1778, in-8° : Despréaux y jouait le principal rôle de femme, et M[lle] Guimard celui du héros. Cette parodie fit tant de plaisir à Louis XVI, qu'il accorda à l'auteur une pension de mille livres; — *Momie* (parodie d'*Iphigénie en Tauride*), opéra burlesque en quatre actes; Paris, 1778, in-8°; — *Romans* (parodie de *Roland*), trois actes, avec vaudevilles, représentée devant la cour à Marly en 1778, et à Versailles en 1780; Paris, 1778 et 1780, in-8°; — *Médée et Jason* (parodie de *Médée*, de Clément), ballet terrible en trois tableaux mouvants, orné de danses, soupçons, noirceurs, plaisirs, bêtises, horreurs, gaieté, trahison, plaisanteries, poison, tabac, poignard, salade, amour, mort, assassinat et feu d'artifice; Paris, 1780, in-8°; — *Prologue* pour l'ouverture du théâtre de Trianon, avec vaudevilles; ibid.; — *Christophe et Pierre Luc* (parodie de *Castor et Pollux*), cinq actes, avec vaudevilles, théâtre de Henri IV; ibid.; — *Syncope, reine de Mic-Mac* (parodie de *Pénélope*, de Marmontel), trois actes, avec vaudevilles, et trois gravures, représentée à Versailles; Paris, 1786, in-8°; — *La Descente d'Orphée aux enfers*, pantomime pyrotechnique; Paris, an VI (1798), in-8°; — *Je ne sais qui, ou les exaltés de Charenton* (parodie de *Beniowski, ou les exilés de Sibérie*), au Vaudeville, avec Barré, Chazet et Dieu-la-Foy; Paris, 1800; — *Enfin nous y voilà*, vaudeville; Paris, 1801 : cette pièce avait pour sujet la paix de Lunéville; — *La Tragédie au Vaudeville, en attendant le Vaudeville à la Tragédie*, parade; ibid. : cette pièce était la parodie de *Désirée*, tombée à l'Opéra-Comique; — *Après la Confession la Pénitence*, épilogue à la pièce précédente; ibid.; — *La Paix dans la Manche*; Paris, 1802 : c'est un à-propos au sujet de la paix d'Amiens; — *Mes Passe-temps*, chansons, suivies de *L'Art de la Danse*, poëme en quatre chants, calqué sur *L'Art poétique* de Boileau; Paris, 1806 et 1808, 2 vol. in-8°, avec gravures et musique.

A. de L.

Les Dîners du Vaudeville. — Mahul, *Annuaire nécrologique*, 1820. — *Biographie des Hommes vivants*. — *Documents particuliers*.

DESPRÉAUX, *Voy.* BOILEAU.

DESPRÉAUX (*Marie-Madeleine* GUIMARD, dame), célèbre danseuse française, née à Paris, le 10 octobre 1743, morte dans la même ville, le 4 mai 1816. Elle débuta dans les ballets de la Comédie-Française en 1759, et fut engagée à l'Opéra le 27 mars 1762, aux modestes appointements de six cents livres. Elle doubla d'abord M[lle] Allard, mère de Vestris jeune, et la surpassa bientôt par la grâce de sa danse et l'expression de sa pantomime. Mademoiselle Guimard éclipsa rapidement toutes ses rivales, et quoique laide, noire, maigre et très-marquée de la petite-vérole (1), elle

(1) Marmontel était plus que poëte et galant lorsqu'il lui adressa une épître qui eut alors beaucoup de vogue, et qui commençait par ce vers :

Est-il bien vrai, jeune et belle damnée, etc.

devint la femme à la mode ; elle eut d'illustres amants, et le maréchal prince de Soubise dépensa des sommes énormes pour elle. En 1763 elle acheta à Pantin une superbe maison, où son luxe, son esprit et son goût attirèrent toutes les célébrités de l'époque. Elle y fit construire un théâtre, où les principaux acteurs de Paris vinrent prêter le concours de leur talent aux proverbes dramatiques de Carmontelle, aux parades graveleuses de Collé, à la musique de Laborde. On briguait la faveur d'être admis aux spectacles de la brillante danseuse. Tous les rangs se confondaient dans ses réunions ; des courtisanes, des actrices y étalaient un luxe insolent, tandis que les femmes de la cour y venaient chercher avec ardeur des plaisirs qu'elles n'eussent pu se procurer dans une autre société. De grands personnages, des princes de sang royal patronnaient ces élégants désordres et y donnaient souvent l'exemple de la licence. Mademoiselle Guimard jouait un rôle important dans la distribution des honneurs et des places ; son crédit était immense. En qualité de maîtresse en titre du prince de Soubise, capitaine des chasses, elle avait le pouvoir de distribuer des permissions de chasse à tous ceux qu'il lui plaisait de favoriser. Elle avait pour son usage des cantons réservés dans les propriétés royales. En 1772 elle se fit bâtir dans la rue de la Chaussée-d'Antin un magnifique hôtel, qu'on nomma le *Temple de Terpsychore*. La salle de théâtre seule contenait cinq cents spectateurs, et l'ouverture en eut lieu malgré l'opposition de l'archevêque de Paris. Les dépenses de Mlle Guimard étaient si exorbitantes, qu'une pension de quinze cents francs, qu'elle obtint de Louis XV pour avoir dansé un ballet chez Mme du Barry, fut regardée comme devant payer les gages de son moucheur de chandelles. Elle continua plusieurs années cette fastueuse existence ; mais l'instant arriva où elle ne trouva plus d'amants à ruiner. En 1786 elle publia la mise en loterie de son Temple, sur le pied de deux mille cinq cents billets à cent-vingt francs chacun, formant un capital de trois cent mille francs, y compris le mobilier ; ce capital représentait à peine le quart de ce qu'elle avait dépensé dans son hôtel. Le tirage eut lieu en mai, dans la salle des Menus-Plaisirs, et ce fut le banquier Perregaux que le hasard favorisa. Mlle Guimard ne tomba pas pourtant dans la gêne. En 1787 elle épousa Jean-Étienne Despréaux, et se résigna à vivre en riche bourgeoise. Malgré ses revers, le roi lui accorda une rente de six mille livres, et le 11 août 1789, lorsqu'elle se retira du théâtre, l'Opéra lui reconnut une pension de pareille somme. Elle mourut avant son mari, et la fin de sa vie n'offre rien de remarquable pour le biographe. On doit citer parmi les rôles qu'elle créa ceux des ballets de *Ninette à la cour*, *Mirza*, *La Chercheuse d'esprit*, *La Rosière*, *Le premier Navigateur*, *Le Déserteur*, etc.

A. de L.

DESPREMENIL, *Voy*. ÉSPRÉ[illegible]

DESPRÉS (*Jean-Baptiste-*[illegible]
trateur et littérateur français, n[illegible]
juin 1752, mort le 2 mars 1832.
du baron de Bezenval de 1783
la fin de cette année jusqu'au
rédigea avec Arthur Dillon et l[illegible]
gur, *Le Point du Jour*, feuil[illegible]
les jacobins, dont elle excita l[illegible]
assez longtemps à Saint-Lazare[illegible]
de la Terreur, il devint ensuite
ral du Conseil d'Agriculture, d[illegible]
des Arts. En 1805 il suivit en H[illegible]
veau roi Louis Bonaparte, qui [illegible]
d'État. Privé de cette place par
Hollande à la France, il fut nom[illegible]
conseil de l'université. Il n'a mis
que aucun des ouvrages qu'il a
représenter seul ou en comp[illegible]
la Comédie-Italienne (avec P[illegible]
vaudevilles : *La bonne Femme*,
parodie d'*Alceste ;* 1776;—*L'Opé*[illegible]
parodie d'*Armide ;* — (seul [illegible]
rique, comédie en un acte, en [illegible]
opéra-comique de l'abbé de Voi[illegible]
Les deux Couvents ; 1792;—au
deville : *Le Calendrier des Vie*[illegible]
L'Alarmiste ; 1793 ; — (avec
Nice, parodie de *Stratonice ;* [illegible]
le même et Deschamps) *Le no*[illegible]
des Modernes ; 1798 ;—*Le Portr*[illegible]
1799 ; — (avec Ségur aîné et [illegible]
Mameluck à Paris ; 1799 ; —
— (avec Barret, Radet, Des[illegible]
champs, *Le Pari ;* 1797 ; — (av[illegible]
La Succession ; 1796 ; — *Le Scel*[illegible]
Clefs ; 1804 ; — au théâtre des
tansier (avec Ségur aîné) : *Le*
la société vénitienne, opéra-c[illegible]
—à l'Académie impériale de Mu[illegible]
champs et Morel) : *Le Pavil*[illegible]
opéra, musique de Dalayrac ; [illegible]
torios de *Saül* et de *La Prise d*[illegible]
et 1805 ; — (avec Deschamps [illegible]
Français au Caire, opéra non [illegible]
prés a fourni de spi[illegible] [illegible]lles cha[illegible]
ners du Vau[illegible] [illegible]
une part dans [illegible]
quelques autres [illegible]
la *Collection des* [illegible]
tique ; Paris, [illegible] : la *Vie*
par Grimarest ; *Extrait des*
Mlle Guérin, veuve de [illegible]
*mylord *** sur* [illegible]
vreur, par George [illegible]
— *Lettre sur la* [illegible] *de*
1661, par Molière ; — [illegible]
et Macklin, pré[illegible]
théâtre anglais ; [illegible]
encore à Després [illegible] de
l'*Histoire d'Angleterre* [illegible]
continuateurs, Adolphus et Ai[illegible]

Œuvres ... — une tra... histoire Ro... ...rcuus; Paris, 1825, ...82.

...phie universelle et port...

... Prateus, érudit ... septième siècle. Il ... ue au collége du ... race, qui ... hini. Le Perse ... Paris, 1684, ...

... crit. ... et biblioq.

... DESPRÈS (*Josquin*), ... musiciens de la fin du ... de la première moitié du ... es ne s'accordent pas sur ... naissance. Selon les uns, il ... dont nous ... à Condé, vers ... 1450, et serait ... 1531. Il fut dis... n, premier chapelain de ... cinq ans, il se ... comme chanteur ... sa bientôt les ... par son génie ... porte ... à la ... duc de Ferrare, ce prince, protecteur des ... qu'il écrivit sa messe intitulée *Ferrariæ*, l'une de ses plus ... Il vint ensuite en France, et ... de Louis XII en qualité de ... non pas de maître de cha... plusieurs auteurs; cette ... voit dans les *Recherches* ... *les rois de France*, par Guil... n'ayant été créée que sous le rè... ...[er]. Desprez répandit en France ... il était du bon ton à la cour ...; le roi regrettait de ne ... mais sa voix était si ... qu'il n'avait jamais pu détoner. Josquin lui pro... son désir en écri... canon à deux voix, au... ...es parties, dont l'une ... à ... nir: ce fut celle... ... choisir; encore ... r qu'avec beaucoup ...ulier morceau dans ... du P. Mersenne ... rde de Glaréan. Des... e grande réputation; ... d'avoir un sort digne ... depuis longtemps ... d'une position pré-caire, pût lui assurer une existence tranquille; le roi lui avait promis de s'occuper de lui. Il obtint enfin un canonicat à l'église Saint-Martin de Saint-Quentin, et se retira plus tard à Condé, où il mourut, doyen du chapitre de cette ville.

Une quantité de poëmes, de *deplorations* et d'épitaphes attestent les regrets que laissa après sa mort ce musicien, que l'Europe entière proclama le plus grand compositeur de son temps. Luther, qui possédait aussi des connaissances étendues en musique, disait en parlant de Josquin: « Les musiciens font ce qu'ils peuvent des notes, Josquin seul en fait ce qu'il veut. » En effet si l'on se reporte à l'état de l'art musical à l'époque où parut Josquin Desprez, on est frappé de l'air de liberté qui règne dans ses compositions et de la facilité avec laquelle il agence toutes ses poésies, malgré l'aridité des règles alors en usage. On lui attribue l'invention de beaucoup de formes scientifiques, que perfectionnèrent ensuite Palestrina et plusieurs autres maîtres de l'école italienne. On voit que s'il n'a pas connu la modulation, qui près d'un siècle plus tard donna naissance à la tonalité moderne, il avait néanmoins déjà compris la puissance de certains changements de tons. Ses chansons ont de la grâce et de l'esprit; elles sont empreintes d'un cachet de malice et de verve plaisante qui semble avoir été le signe distinctif du caractère de leur auteur: aussi lui a-t-on reproché d'avoir porté cet esprit plaisant et moqueur dans sa musique d'église, et par conséquent de n'y avoir pas mis quelquefois tout le sentiment grave et sérieux qui lui convient. Mais on n'a pas tenu compte des circonstances où il se trouvait. On sait qu'au treizième siècle l'usage s'était introduit dans les églises de chanter ensemble des paroles de différentes prières et même de chansons vulgaires et souvent obscènes, dont les premiers mots servaient de titre aux messes et aux motets. Cet usage se maintint longtemps encore après Josquin, qui ne fit que suivre le goût de son époque. D'ailleurs, la musique religieuse de ce compositeur est souvent aussi grave, aussi élevée que celle des autres maîtres de son temps, et pour le prouver il suffirait de citer l'*Inviolata*, le *Miserere*, le *Stabat mater*, le motet *Præter rerum seriem*, l'antienne *O Virgo prudentissima*, et les *cinq salutations de J.-C.*, qui, par leur style noble et touchant, sont encore des modèles du genre, quelles que soient les modifications que l'art ait éprouvées.

Peu d'hommes dans l'histoire de l'art offrent l'exemple d'une réputation aussi universelle; mais telle est l'instabilité des renommées musicales soumises depuis trois siècles aux caprices du goût, que, malgré ses nombreux travaux, Josquin est aujourd'hui à peine connu, si ce n'est de quelques érudits qui ont patiemment recherché les débris des compositions de ce maître célèbre. Voici la liste de ses princi-

paux ouvrages : — MESSES ; on en connait vingt-cinq, qui portent les titres suivants : — *Super voces musicales ;* — *La, sol, fa, ré, mi ;* — *Gaudeamus ;* — *Fortuna disperata ;* *L'homme armé ;* — *Ave, maris stella ;* — *Hercules dux Ferrariæ ;* — *Malheur me bat ;* — *Lami* (l'ami) *Bandichon ;* — *Una musqui de Buscaya* (thème d'une chanson espagnole); — *D'ung aultre amor* (d'un autre amour); — *Missa mater patris ;* — *Fay sans regrets ;* — *Ad fugam ;* — *Didadi* (messe des dez); — *De beata Virgine ;* — *Sine nomine.* On trouve ces dix-sept messes dans les Ier, IIe et IIIe livres de la collection publiée à Venise par Octave Petrucci de Fossombrone, en 1503, 1508 et 1513, sous le titre de *Missæ diversorum auctorum quatuor vocibus.* Glaréan a donné des fragments de quelques-unes de ces messes dans son *Dodécachorde.* Une collection manuscrite de la bibliothèque du Conservatoire de Paris contient les partitions des messes *La, sol, fa, ré, mi* et de *L'Homme armé ;* — *Huc me sydereo ;* — *Le Congé ;* — *Pange lingua ;* — *De Domina ;* — *De village ;* — *Des Rouges nés ;* — *Da pacem, Domine ;* — *De tous biens plaine* (pleine). On conserve dans les archives de la chapelle pontificale les manuscrits des six dernières messes ainsi que de deux messes sur la chanson de *L'Homme armé*, l'une à quatre voix, qui a été publiée dans la collection de Petrucci, l'autre à cinq voix. On trouve aussi dans ces archives le manuscrit d'une autre messe, ayant pour titre *De nostra Domina*, qui est la même que celle *De Beata Virgine.* — Josquin Desprez a composé aussi un nombre considérable de MOTETS à deux, trois, quatre, cinq et six voix; l'espace ne nous permettant pas d'en indiquer les titres, nous citerons seulement les ouvrages où l'on peut les trouver. Les Ier, IIIe et IVe livres des *Motetti de la Corona*, publiés à Venise par Octave Petrucci, contiennent plusieurs de ces morceaux ; le IIIe livre, publié en 1519, renferme un *Stabat Mater* dont Choron a donné une édition en partition (Paris, Leduc, 1807). D'autres collections imprimées par Petrucci de Fossombrone, en 1503, 1504 et 1505, contiennent aussi des motets de Josquin Desprez. Des motets et un *De Profundis* à quatre voix ont été insérés dans la collection publiée à Augsbourg, en 1520, par Conrad Peutinger, sous le titre de *Liber selectarum Cantionum quas vulgo motettas appellant, sex, quinque et quatuor vocum.* De 1533 à 1539, Pierre Attaignant imprima, à Paris, plusieurs livres de motets de Josquin; en 1549 il publia un autre recueil de motets inédits du même compositeur, sous le titre de *Josquini Desprez, musicorum omnium facile principis, tredecim modulorum selectorum opus, nunc primum cura solerti impensaque Petri Attaingentis, regii typographi excussum.* Un livre de motets de Josquin, choisis dans les collections de Petrucci, a paru sous le titre de : *Cantilenæ variæ sacræ, qu[illegible] cant*, Antuerpiæ, typis Tilma[illegible] 1544. Une autre édition de ces [illegible] bliée par Adrien Leroy et Robe[illegible] pour titre : *Josquini Pratens[illegible] stantissimi, moduli. ex sacri[illegible] et in 4, 5. 6 voces d[illegible]* [illegible] *Dodéca*[illegible] motets [illegible] trouve également les mo[illegible] de collection intitulée : [illegible] *a præstantissimis* [illegible] *arte musica arti*[illegible] *quinque et sex vocum reduc*[illegible] III et IV [illegible]ribergæ. ex officina et Ulrici [illegible] 1553 : [illegible] collection [illegible] Forster et imprimée [illegible] la collection de [illegible] bourg, en 1545, les *Principes de* [illegible] *que* de Jean Zuger, Leipzig, 15[illegible] *la Musique* de Burney, l'Histoi[illegible] celle de Forkel, renferment les [illegible] quin et des extraits de ses mes[illegible] — CHANSONS. Parmi les nombr[illegible] qui renferment ces chansons, *Le septième livre, contenan*[illegible] *chansons, à cinq et six parti*[illegible] *quin Desprez ;* Anvers, Tilma[illegible] — *Le premier, le segont et la*[illegible] *chansons à quatre et cinq pa*[illegible] *des musiciens, Jossequin De* [illegible] colas Duchemin, 1553; — les *Chansons, tant des vieux auth*[illegible] *dernes, à cinq, six, sept et* [illegible] Paris, Adrien Le Roy et Rober[illegible]

Dieudonné [illegible]

Glaréan, *Dodécachorde.* — Mersen[illegible] *verselle.* — Forkel, *Allgemeine Ges*[illegible] — Baini, *Memorie storico-crit. della* [illegible] *di Gio. Pierluigi da Palestrina.* — [illegible] *History of Music.* — Choron et Fay[illegible] *des Musiciens.* — Fétis, *Biographie u*[illegible] *siciens.*

DESPREZ OU [illegible] (*Étienne-Phili*[illegible]) [illegible] eral Crassier (Ain), le [illegible] 17[illegible] nex, vers 1803. [illegible] au ser[illegible] en qualité de [illegible] le [illegible] Vigier, devenu [illegible] sivement [illegible] sous-lieutenant [illegible] 1754 [illegible] qualité de [illegible] Royal D[illegible] avril 17[illegible] la comp[illegible] 1762. Réformé [illegible], avec livres, il [illegible] au service comme [illegible] grad[illegible] fit, de 1[illegible] les o[illegible] rope, [illegible] York [illegible] comte [illegible]

à rester jusqu'au 19 juillet 1788. La
on de ce corps d'armée ayant été or-
Desprez de Crassier revint en France,
grade de maréchal de camp le 1er
t, et fut employé à l'armée du nord
t 1792). Lieutenant général le 5 sep-
ivant, il passa à l'armée du centre, où
commandement de l'avant-garde, qui
à deux reprises différentes les Prus-
ntoy et au camp de La Lune. Suspendu,
oble (27 avril 1793), il fut réintégré le
ivant et employé successivement aux
l'Italie et des Pyrénées occidentales.
nné sa démission le 30 septembre, il fut
mis en activité le 4 mai 1795 et em-
armée du Rhin. Destitué le 26 octo-
il fut autorisé à prendre sa retraite le
'96, et il se retira au château d'Ornex.

des Français, t. V.

EZ (*Louis-Jean*), peintre et archi-
à Lyon, vers 1740, mort en 1804, à
o, où il passa une grande partie de sa
connu à Paris par quelques travaux,
it à Rome, où il travailla au *Voyage pit-
de Naples*, par l'abbé de Saint-Non.
III, roi de Suède, l'ayant rencontré en
mmena avec lui, et le chargea d'abord
e les décorations de l'opéra de Gustave
lui demanda ensuite, pour un château
Stockholm, des dessins dont la mort du
cha l'exécution. La guerre s'étant al-
puis entre la Suède et la Russie, Des-
gnit plusieurs tableaux de batailles. Il
ssi une école, d'où sont sortis beaucoup
distingués. E. B-N.

Dict. des Artistes du dix-neuvième siècle.

PRETZ (*César* Mansuète), physicien
né à Lessines, province du Hainaut, en
vint à Paris pour suivre l'étude de la
et de la chimie. Après plusieurs années,
isi par Gay-Lussac pour répétiteur de son
chimie à l'École Polytechnique. Bientôt
a la physique au collége de Henri IV, et
il fut nommé professeur à la Sorbonne.
Il fut nommé membre de l'Institut (Aca-
s Sciences). Il a publié : *Recherches
entales sur les causes de la chaleur
;* 1824, in-8° de 16 p. : ce travail a été
é par l'Académie des Sciences ; — *Traité
taire de Physique ;* 1825, in-8° ; 2e édit.
la 4e édit. a paru en 1836, in-8°, avec 17
ouvrage est adopté par le conseil de l'Ins-
publique ; — *Éléments de Chimie théo-
t pratique, avec l'indication des prin-
applications aux sciences et aux arts,
dans lequel les corps sont classés par
naturelles ;* 1828-30, 2 vol. in-8°, avec
n supplément à cet ouvrage a été ajouté
teur en 1835, in-8° de 64 p. — On lui
oi un mémoire *Sur la chaleur latente
erses vapeurs*, un autre mémoire *Sur
ment, avec la température, de la
quantité totale de chaleur contenue dans un même poids de vapeur d'eau ;* — des recherches *Sur la conductibilité des corps solides et des corps liquides :* il a reconnu que ces derniers propagent la chaleur suivant des lois simples ; — un travail pour démontrer que la loi de Mariotte est fausse, c'est-à-dire que les gaz sont inégalement compressibles, et que chaque gaz est d'autant plus compressible qu'il est plus comprimé : que l'hydrogène est moins compressible que l'air, que l'air l'est moins que l'acide carbonique, etc. On lui doit aussi des recherches sur la combustion, sur la combinaison de l'azote avec les métaux ; un appareil pour la compressibilité des liquides ; la découverte de la diminution de la compressibilité des liquides à mesure que la compression augmente, etc. M. Despretz a reconnu que toutes les dissolutions salines ont un maximum de densité, comme l'eau pure ; que ce maximum baisse beaucoup plus rapidement que le point de congélation ; que le maximum pour l'eau pure doit être fixé à 4° ; que ce liquide peut être refroidi jusqu'à 20° au-dessous de zéro sans geler ; qu'un corps liquide ne gèle jamais à la même température à laquelle le solide correspondant entre en fusion ; que les points fixes du thermomètre peuvent varier dans le cours d'une expérience, etc. Enfin, M. Despretz a publié depuis 1848 une série de mémoires sur l'action de la pile.

Résumé des travaux de M. Despretz ; 1828, in-8° de 28 pages et 1 pl.

* **DESPREZ** (*Louis*), sculpteur français, né à Paris, le 7 juillet 1799. Après avoir reçu plusieurs médailles à l'École des Beaux-Arts, il obtint, dans les concours de l'Académie, le second grand prix en 1822, sur une ronde-bosse représentant *Jason remerciant les dieux après avoir enlevé la toison d'or*, et le premier grand prix en 1828, sur une autre ronde-bosse ayant pour sujet *La Mort d'Orion*. En Italie, il exécuta successivement une copie en marbre d'après *Le Faune au chevreau*, statue antique ; un *Saint Jean-Baptiste prêchant*, bas-relief en plâtre, qui est aujourd'hui dans l'église Saint-Gervais, à Paris ; une statue en marbre de l'*Innocence*, qui fut exposée au salon de 1831 ; ouvrage remarquable, acheté par le roi, et qui valut à son auteur une médaille de deuxième classe et le prix que lui décerna l'Académie des Beaux-Arts. Malheureusement le marbre de cette statue fut entièrement brisé lors de l'invasion et de l'incendie du château de Neuilly, en 1848. M. Desprez exécuta encore en Italie : *Les Bergers d'Arcadie*, bas-relief placé sur le monument élevé à Poussin par les soins de Châteaubriand. De retour en France, il fut d'abord chargé de faire le buste en marbre de Girodet pour le monument funéraire de ce peintre au cimetière du P. Lachaise. Il fit ensuite une statue de *La Force* pour la Chambre des Députés. Celle du *Général Foy* pour le même monument exposé

au salon de 1837 ; des copies réduites, en bronze, d'après le *Milon de Crotone* de Puget, et d'après le *Moïse* de Michel-Ange. Ces copies ornent plusieurs musées de nos départements. Après les statues colossales en pierre de *Saint Matthieu*, placée à La Madeleine, de *Saint Maurice de Sully, évêque de Paris*, et de *Frochot*, pour l'hôtel de ville de Paris, il exécuta une statue en fonte de *Diane au bain*, pour une des fontaines des Champs-Élysées; deux bustes en marbre : le *Grand Dauphin* et le *Prince de Talleyrand*, pour le musée de Versailles; deux statues en bronze pour le château de Dampierre, propriété de M. le duc de Luynes. En 1843 il fit paraître au salon une statue en marbre d'une jeune fille, représentant l'*Ingénuité*, ouvrage qui mérita à M. Desprez une médaille de première classe; l'acquisition en fut faite par le gouvernement pour la galerie du Luxembourg, où elle se trouve maintenant. On voit encore de ce statuaire une statue de *Fléchier*, qui décore une des faces de la fontaine de la place Saint-Sulpice. En 1852 il mit au salon une statue de *Jacques de Brosse*, qui fait aujourd'hui partie de celles qui décorent le palais du Luxembourg. Enfin, nous citerons encore de cet artiste une statue en pierre, représentant *la France*, élevée en Algérie, sur une colonne commémorative de la défense de Mazagran, et un buste en marbre de feu *Beautemps de Beaupré*, ingénieur hydrographe, membre de l'Institut, exposé au salon en 1853. GUYOT DE FÈRE.

Renseignements particuliers.

DESPREZ DE BOISSY. *Voyez* BOISSY.

DESPREZ-SAINT-CLAIR (*Claude-Aimé*), vaudevilliste français, né à Saint-Germain-en-Laye, le 5 avril 1783, mort le 26 avril 1824. Il jouait la comédie à l'Ambigu-Comique vers 1810, sous le nom de Saint-Clair. Plus tard il entra à la trésorerie, et fut nommé sous la Restauration officier de la cinquième légion de la garde nationale. Outre des couplets de circonstance, Desprez a fait insérer plusieurs chansons dans les *Soupers de Momus*. Voici la liste de ses ouvrages dramatiques : *Le Foyer, ou le couplet d'amour*, vaudeville; en société avec Varez; — *Kiliki*, parodie de *Tekeli*; avec Brazier et Varez; — *Le Mariage de la Valeur*, vaudeville; — *L'Espoir réalisé*, vaudeville; — *Le Jardin d'Oliviers*, vaudeville; — *Le Mariage sous d'heureux auspices*, vaudeville à l'occasion du mariage du duc de Berry; 1816; avec Ferrière; — *Marguerite de Strafford, ou le retour à la royauté*, mélodrame; avec le même; 1816; — *Retournons à Paris*, vaudeville; avec Varez; 1817; — *Grégoire à Tunis*, vaudeville; avec Ferrière; — *Monsieur de La Hure*, vaudeville; — *L'Homme à tout*, vaudeville; avec un anonyme; — *Les Épaulettes de Grenadier*, vaudeville; avec Edmond; — *Paris le 29 septembre 1820*, impromptu à l'occasion de la naissance du duc de Bordeaux; avec Edmond, Crosnier et Émile de Plugette; — *Le Bouffon dans l'embarras*, vaudeville; avec Ferrière; — *Les Ermites*; avec Edmond et de Rougemont; 1821; — *Le Protégé de tout le monde*, vaudeville; avec J. Dusaulchoy; 1822; — *Le Mariage à la turque*, vaudeville; avec un anonyme; 1823; — *Malbrouck*, folie-vaudeville; — *La Grotte de Fingal, ou le soldat mystérieux*.

Rabbe, Boisjolin, etc., *Biographie univ. et port. des Contemporains.*

DESPREZ-VALMONT (....), comédien et littérateur français, né en 1757, mort à Lyon, le 4 mars 1812. On le trouve pour la première fois à Paris en 1789, probablement comédien et sans doute attaché à quelque théâtre secondaire. En 1791 et 1792 il faisait partie de celui de Molière. On le voit ensuite au théâtre de la Gaieté, où il fut successivement acteur, souffleur, secrétaire et régisseur, de 1802 à 1808; il quitta alors la capitale, et alla mourir à Lyon. On a de lui des comédies, des mélodrames, des vaudevilles, des romans, des chansons et des poésies fugitives. Nous ne citerons que quelques-unes de ses productions, peu importantes; savoir : *Le Souper d'Henri IV, ou le laboureur devenu gentilhomme*, fait historique, en un acte, en prose, représenté sur le théâtre de Monsieur, en 1789, et imprimé la même année; — *Le Libelliste, ou les effets de la calomnie* [illegible] torique, en trois actes et en prose; [illegible] in-8°; — *Épître au peuple franç*[illegible] (1798), br. in-8°; — [illegible] à Paris, 1799, in-8°; — *L'*[illegible] *pères*, roman sérieux, com[illegible] 1801, 3 vol. in-12. « Ce [illegible] blié sous le peu[illegible] tout concourre à pro[illegible] en est le seul aut[illegible] grand fonds de [illegible], à [illegible] inondé de [illegible] et [illegible] *au Jockey* [illegible], suivie d' [illegible] *ma tante* : cette épître est dirigée [illegible] froi; Paris, 1803, in-8°; — *Le* [illegible] *misanthrope*, comédie en [illegible] Paris, 1803, in-8°.

Rabbe, Boisjolin, etc., *Biographie univers. des Contemporains.*

DESPRUETS (*Jean*), [illegible] vers 1525, mort à P[illegible] Nommé par le pape Grégoire XIII [illegible] montré le 10 décembre 1572. Il [illegible] tantes réformes dans les [illegible] son ordre en France et [illegible] corrigea les abus qui s'y é[illegible] un voyage qu'il fit à Rome [illegible] tion de Saint-Norbert, [illegible] Prémontré. Il a laissé : [illegible] ou il réfute François Pérocel [illegible] calvinistes, qui avaient éc[illegible] de la messe et la présence réelle; — *Sermons et de Discours*; — *Traité*[illegible] *ments*; — *Brefs commentaires*

lvinus, seu Calvinianæ pravitatis La mort ne permit pas à Despruets cet ouvrage.

graphie universelle, édit. Weiss.

G Y DANETO (Don *Antonio*), prémme d'État espagnol, né à Palma, le Majorque, le 31 mars 1745, mort le 30 mai 1813. Il appartenait à une le aux anciens rois d'Aragon. A la fin les, il fut pourvu d'un canonicat et voyager en France, en Allemagne, en en Angleterre pour connaître les villes où s'étaient tenus les plus célèbres Occident. Après un premier séjour à 1778, il visita la Calabre, la Sicile, se, et revint à Rome en 1785, avec le leur de *rote* pour le royaume d'Aranė par Charles IV, en 1791, évêque il fut transféré en 1795 à l'archealence, et en 1796 à celui de Séville. disgracié pour avoir pris part à une tre le prince de la Paix. Celui-ci avait à l'inquisition comme athée, parce huit ans il n'avait point approché ents et qu'il passait pour avoir deux cardinal Lorenzana, grand-inquisiattaquer le puissant favori. L'archeville écrivit alors à la cour de Rome, pape une lettre portant injonction au siteur de poursuivre le prince de la lettre fut interceptée par Bonaparte, l de l'armée d'Italie et adressée par stre espagnol, qui se hâta d'éloigner l'envoyant porter au pape des comcondoléance sur l'entrée des Frans États romains. Despuig, rentré en 1798, fut fait conseiller d'État, se déevêché de Séville, et reçut en échange énéfices. Il fit partie du conclave de 800, et fut créé cardinal par le nouPie VII. Il partagea de 1809 à 1812 la ce pontife en France, et alla mourir e Lucques.

lin, etc., *Biographie univ. et port. des* s.

(*Theodora*). *Voy.* THEODORA.

DESREY, DERREY ou **DESREZ** chroniqueur et généalogiste français, , vivait en 1514. Il n'est connu que rages, qui se composent de : *La Vie nciens des déserts*, trad. de saint ris, sans date, in-fol.; — *Postilles ms des épîtres et évangiles des dinc celles des fêtes solennelles*, trad. oyes, 1492, 1 vol. in-fol.; — *Généales gestes et nobles faits d'armes y de Bouillon et de ses frères et Eustace, yssus et descendus de te du chevalier au Cygne;* Paris, , goth.; 1500, in-4°; 1511 et 1523, n, 1580, in-8°; 1585 et 1589, in-12; ndes Chroniques de Charles VIII, depuis l'an* 1484 *jusqu'en* 1496; Paris, 1510, in-fol.; réimprimées dans les *Chroniques* de Monstrelet, Paris, 1517, in-fol., et dans les *Grandes chroniques de France*, Paris, 1514, in-fol.; — *Les Grandes Chroniques de France, faites par le commandement du roi Charles VII, continuées jusqu'en* 1513, *avec plusieurs incidences survenues durant les règnes des rois très-chrétiens de France, tant ès royaumes d'Italie, d'Alemaigne et autres lieux circonvoisins;* avec la *Chronique* de frère Robert Gaguin, suite à la *Chronique Martinienne;* avec figures en bois, Paris, 1514, 3 vol. in-fol.: ces chroniques sont appelées communément les *Chroniques de Saint-Denis;* elles sont remplies de fables, du moins dans le commencement de la monarchie; — *La Mer des Chroniques et mirouer historial de France, lequel traite de la source et origine des François, et des faits belliqueux de tous les rois de France*, trad. du latin, et continués jusqu'en 1514; Paris, 1515, in-fol.; la même augmentée de plusieurs faits advenus depuis le règne de François Ier, 1527, 1530 et 1536, in-fol., et 1538, in-4°. L'édition de 1536, imprimée en caractères gothiques, est devenue rare.

La Croix du Maine et Du Verdier, *Bibliothèques françaises.* — Lelong, *Bibl. hist. de la France*, nos 15674, 15694, 15698, 16595, 17366, 17395, 41452.

DESRENAUDES (*Martial* BORYE), littérateur français, né à Tulle, le 7 janvier 1755, mort le 8 juin 1825. Il n'était encore que sous-diacre, lorsqu'il prononça dans la cathédrale de Tulle l'*Oraison funèbre de Louis XV*. Il devint ensuite grand-vicaire de l'évêque d'Autun (Talleyrand), et remplit les fonctions de sous-diacre à la messe que ce prélat célébra pour la fédération de 1790. Il prit probablement une part importante aux travaux législatifs de Talleyrand; on lui attribue même le rapport sur l'instruction publique que l'évêque d'Autun présenta en 1791 à l'Assemblée constituante. En 1795 Desrenaudes vint à la barre de la Convention demander le rappel de Talleyrand, qui, devenu ministre, l'employa au ministère des affaires étrangères. Après le 18 brumaire, Desrenaudes fit partie du Tribunat, et s'opposa à l'établissement des tribunaux spéciaux, au projet sur la dette viagère, et à divers articles du Code Civil. Compris dans l'élimination du premier cinquième en 1802, il fut successivement revêtu des fonctions de garde des archives de la bibliothèque historique du conseil d'État, de conseiller titulaire de l'université et de censeur impérial. Il exerça encore ce dernier emploi sous la Restauration. Dans cette position si délicate de censeur, Desrenaudes sut se faire aimer des gens de lettres, sans se compromettre avec le pouvoir. On a de lui : *Oraison funèbre de Louis XV;* Tulle, 1774, in-8°; — *Vie de Julius Agricola*, trad. de Tacite avec le texte latin en regard; Paris, 1797, in-12; — l'article *Girondins*, dans les *Mémoires de l'abbé*

Georgel, et l'article *Narbonne* dans la *Biographie* des frères Michaud. Desrenaudes a revu l'ouvrage intitulé : *Campagne du duc de Brunswick contre les Français en* 1792, traduite de l'allemand d'un officier prussien ; Paris, 1795, in-8°.

Rabbe, Boisjolin, etc., *Biographie univ. et port. des Contemporains.*

DESROBERT DU CHATELET (Le Père), missionnaire français, né en Champagne, vivait en 1730. Il entra dans la Compagnie de Jésus, fut envoyé comme missionnaire en Chine vers 1730, et chargé de propager la foi chrétienne dans la province de Hou-Kouang. Il réussit à y faire un grand nombre de disciples ; ce résultat fut dû à son zèle et à son courage. Il a donné le récit de ses travaux dans une lettre qui se trouve dans le tome XXVI des *Lettres édifiantes*. Cette lettre contient quelques détails assez curieux sur les mœurs des Chinois convertis au christianisme.

Dictionnaire biographique et pittoresque.

DESROCHERS (*Étienne-Jehandier*), graveur français, né à Lyon, dans la seconde moitié du dix-septième siècle, mort à Paris, en 1741. Il a gravé quelques sujets de la *Fable*, surtout d'après le Corrége; mais son plus grand ouvrage est une *Suite de plus de sept cents portraits de personnages distingués par leur naissance, dans la guerre, dans le ministère, dans la magistrature, dans les sciences et dans les arts*, avec des vers au bas, la plupart faits par Gacon. L'empereur Charles VI, dont Desrochers avait gravé le portrait, lui envoya une médaille d'or.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel, historique et critique.*

DESROCHES (*Jean*), littérateur néerlandais, né à La Haye, en 1740, mort à Bruxelles, en 1787. Il fut secrétaire perpétuel de l'Académie de cette ville et inspecteur général des écoles. Il eut une réputation méritée d'érudit et de linguiste. Outre une *Histoire générale des Pays-Bas*, qu'il n'eut pas le temps d'achever, et dont il a été publié deux volumes seulement, Anvers, 1787, on a de lui : *Mémoire sur la question : Quels étaient les endroits des Pays-Bas qui pouvaient passer pour villes avant le septième siècle?* Bruxelles, 1770, in-4°; — *Mémoire sur la question : Quels ont été depuis le commencement du septième siècle jusqu'au neuvième siècle exclusivement les limites des différentes contrées, cantons, etc., des Pays-Bas et de la principauté de Liége pendant les cinquième et sixième siècles?* Bruxelles, 1772, in-4°; — *Epitome Historiæ Belgicæ, in usum scholarum*; 1783, 2 vol. in-12 : cet abrégé s'arrête à 1780; — des *Mémoires* insérés dans le Recueil de l'Académie de Bruxelles, et parmi lesquels on cite : *Nouvelles Recherches sur l'origine de l'imprimerie, dans lesquelles on fait voir que la première idée en est due aux Brabançons.* L'auteur repousse la prétention de la ville de H[illegible] ; mais il cite un document daté de 1442, duquel il résulte que les imprimeurs constituaient à Anvers une corporation ; une citation plus curieuse que fait Desroches est celle du manuscrit d'une chronique en vers flamands écrite entre 1312 et 1350, et qui attribue au Brabançon Vaelbeke l'invention de l'imprimerie. Desroches affirme en outre qu'en 1340 on avait dans les écoles de Bruxelles des ouvrages imprimés. Cette thèse hardie est présentée avec talent et érudition ; — *Examen de la question : Si la langue des Étrusques a eu du rapport avec celle des peuples belgiques*; l'auteur résout la question par la négative ; — *Explication d'une lettre de S. Boniface et réflexions sur l'ancienne poésie des peuples belgiques.*

Biog. gén. des Belges. — *Recueil des Mém. de l'Acad. de Bruxelles*, I, et passim. — *Esprit des Journaux*, juin 1779.

DESROCHES ([illegible] *leleine* [illegible] *the*
veu, dames), ([illegible]
en 1587, à Poitiers. [illegible]
cette ville. Madel [illegible]
André Rad [illegible]
duquel elle [illegible] sa famille [illegible]
reu de Poitiers. Elle [illegible] en 1550.
therine Desroches, qui fut
Mlle de Gournay et de Ju[illegible]
Après la mort de son [illegible]ri. [illegible]
et maîtresse d'une [illegible]
roches s'adonna plus [illegible]
avait dès longtemps pour le[illegible]
d'autant plus celui qu'avait
Mais celle-ci, cette fière et [illegible]
les avocats et latin[illegible]
difficilis rupella, [illegible]
ses deux volumes [illegible]
ses relations avec tous les [illegible]
personnages qui la gouvernèr[illegible].
terie d'éru[illegible] qui n'est [illegible]
jeune et [illegible] per[illegible]
jolie jusqu[illegible]
recherchée à cause de [illegible]
et de sa fortune, elle ne [illegible]
jamais se marier, résolue [illegible]
avec sa mère, qu'elle n'avait [illegible]
heure : elles moururent toutes
presque à la même heure : [illegible]
cidence que la mère n'av[illegible]
carrière poétique que par [illegible]
approuver ses œuvres. Ces
pour la première [illegible] en 1578. [illegible]
Puce de Mlle [illegible]*roches*,
grecs, italiens, [illegible]çais[illegible]
meilleurs sont de [illegible]
salon de la mère [illegible]
1579, pend[illegible] les gra[illegible]
(jours des app[illegible]
lite des savants [illegible]
Scaliger, Rapin, Harlay. [illegible]
réunions que Pasquier, av[illegible]
sur le sein de Mlle Desr[illegible]s,

mériterait d'être enchâssé dans nos
e là l'origine du recueil intitulé : *La*
Desroches; Paris, 1582, in-4°. Pas-
à Pierre Pithou qu'il s'était em-
ler voir Mmes Desroches de Poitiers,
lle, honneur vraiment et de la ville
s et de notre siècle.... Il serait im-
vous dire avec combien de cour-
et l'autre nous accueillit; de ce pas
ns dans la salle, où M. Loisel com-
gouverner la mère, moi la fille, que
s dire être l'une des plus accomplies,
s que d'esprit, que je vis jamais; car
pour avoir été studieuse, a beau-
de bons livres, mais la fille est
mêmes. » Et alors suit l'histoire de
estiole », de la *puce*, qui enfanta
madrigaux. Dans une autre lettre,
evient encore, avec quelques détails
précédés des plaintes obligées sur la
agnable. « Le matin, écrit-il, vous
la mère et la fille, après avoir donné
ur ménage, se mettre sur les livres,
faire un sage vers, tantôt une espitre
: les après-dînées et soupées, la
uverte à tout honnête homme.... »
deux femmes, unies par les goûts
ar la tendresse et les liens du sang,
réunies, et leurs noms confondus
es et les jugements de leurs admira-

Ed. Renaudin.

Pasquier, édit. de 1723; Amsterd., in-fol.,
du VIe liv., tome II. — *Les Premières*
Desroches de Poitiers, mère et fille;
, et Rouen, 1604, in-12. — *Les Secondes*
Desroches de Poitiers, mère et fille;
n-4°, et Rouen, 1604, in 12.

ES (*Marie-Jeanne* Bongourd),
r française, né le 8 mai 1774, à
morte le 25 août 1811. Venue
, elle s'y fit connaître par des vers
l'*Almanach des Muses* et les
ons *du Parnasse*, et prit place
mes de son temps qui cultivaient
c le plus de succès. Une mort pré-
va à ses travaux littéraires et peut-
e. Ses *Œuvres* ont été publiées par
Saint-Donat; Paris, 1822, in-12.

otin, etc., *Biog. univ. et portat. des*

ES (*Pierre-Vincent*), littérateur
Paris, en 1686, mort à Bouyouk-
eptembre 1734. Destiné à la diplo-
vit en qualité de secrétaire d'An-
é ambassadeur de France à Cons-
près la mort de l'ambassadeur, il
es années au service du prince Ra-
il vint reprendre son poste de
près du nouvel ambassadeur, M. de
Desroches possédait sur la civi-
tale des connaissances fort rares
érateurs du dix-huitième siècle; il
Voltaire et au P. Lequien, qui les
mirent à profit, l'un pour son *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, l'autre pour son *Oriens christianus*. On a de Desroches une *Relation des conférences tenues pour la paix entre les Turcs et les Persans*, imprimée dans le *Mercure* (août et septembre 1732). Il avait aussi publié dans les recueils littéraires du temps des poésies sous le nom de *L'Ermite de Rodosto*.

Jean de La Roque, *Lettres sur la vie, le caractère et les ouvrages de Desroches*, dans le *Mercure* de septembre 1736 et d'avril 1737. — Voltaire, *Correspondance*.

DESROCHES DE PARTHENAY (*J.-B.*), jurisconsulte et traducteur français, natif de La Rochelle, mort en 1766. Il travailla à La Haye au *Dictionnaire géographique* de Bruzen de La Martinière, et revit la traduction française du *Voyage de Norden*, 1755, 2 vol. in-fol. On a en outre de lui : *Histoire de Danemark, avant et depuis l'établissement de la monarchie*; Amsterdam, 1730, 6 vol. in-12; Paris, 1732, 9 vol. in-12; — *Histoire de Pologne sous le roi Auguste II*; 1733-34, 4 vol. in-12, sous le nom de Parthenay; — *Histoire de Suède*, traduite du latin de Puffendorf; 1732; — *Mémoires historiques pour le siècle courant avec des réflexions depuis juillet 1728 jusqu'au mois d'avril 1740*; Amsterdam, 1728 et ann. suiv., 36 vol. in-12; — *Pensées morales*, traduites du danois d'Holberg; 1754; — *Description et histoire naturelle du Groënland*, traduit du danois d'Eggède; 1763, in-8°.

Dict. biog. univ. et pitt. — Ersch, *Fr. litt.*

DES ROCHES. *Voyez* Roches.

DESROTOURS (*Noël-François-Matthieu* Angot), numismate français, né à Falaise, le 25 mars 1739, mort en juin 1821. Il était avant la révolution premier commis de l'administration des monnaies, et fut depuis adjoint au comité des monnaies de l'Assemblée constituante, où ses lumières furent alors d'un grand secours. Incarcéré en 1793 à Alençon, il faillit l'être encore en 1799 en exécution de la loi des otages. Sous le consulat, il fut rappelé à Paris pour donner son avis sur la refonte générale des monnaies; mais son grand âge l'empêcha d'accepter des fonctions dans l'administration. On a de lui : *Almanach des Monnaies de 1784 à 1789*, 6 vol. in-12; — *Observations sur la déclaration du 30 octobre et l'augmentation progressive du prix des matières d'or et d'argent depuis le 1er janvier 1726 jusqu'en février 1787*; 1787, in-4° et in-8°; — *Notice des principaux règlements publiés en Angleterre concernant les pauvres*; Londres et Paris, 1788, in-8°; — *Reponse à une critique de l'art du Monnayage*; 1789, in-12 : ces trois derniers ouvrages ont également paru dans l'*Encyclopédie méthodique*; — *Observations sur la question de savoir s'il convient de fixer invariablement le titre des métaux monnayés*; juin 1790, in-8°; — *Réponse très-*

sommaire aux observations de M. Clavière sur le projet d'une refonte générale des monnaies; Observations sur la lettre de M. Clavière au comité des monnaies, et sur celle de M. Baux à M. Clavière; 1790, in-8°; — *Résumé des rapports du comité des monnaies;* 1790, in-8°; — *Analyse de l'ouvrage de M. de Mirabeau sur la constitution monétaire;* janvier 1791, in-8°; — *Observations sur le Mémoire de la commission des monnaies relatif à la refonte générale des monnaies et aux nouvelles empreintes;* novembre 1792, in-8°; — *Observations sur les nouvelles monnaies de cuivre;* vendémiaire an v, in-8°; — *Observations sur la resolution prise par le Conseil des Cinq Cents, dans la séance du 22 vendémiaire an v, portant fixation des retenues à faire pour les frais de fabrication des monnaies;* brumaire an v; — *Quelques Réflexions sur les motifs auxquels on attribue la rareté du numéraire;* 1797, in-8°; — *Observations sur l'Essai des monnaies du citoyen L. Basterrèche, suivies d'autres considérations générales sur les monnaies par Mongez;* 1801, in-8°.

Rabbe, Boisjolin, etc., *Biographie univ. et port. des contemporains.*

* DESRUES (*François*), écrivain français, vivait à la fin du seizième et au commencement du dix-septième siècle. Ses ouvrages sont aujourd'hui oubliés. On a de lui : *Fleurs de bien-dire, recueillies ès cabinets des plus rares esprits de ce temps pour exprimer les passions amoureuses*, etc.; Paris, 1598, in-12 : c'est un recueil d'expressions galantes, disposées par ordre alphabétique; — *Les Marguerites françoises, ou fleurs de bien-dire contenant plusieurs belles sentences morales recueillies des meilleurs auteurs*, etc.; Rouen, 1625, in-12; — *Les Antiquités, fondations des plus célèbres villes, châteaux et places remarquables du royaume de France, avec les choses les plus mémorables arrivées en icelles;* Coutances, 1608, in-12 : cet ouvrage, qui n'est pas sans mérite, a eu plusieurs éditions; la dernière est de 1624. On l'a réimprimé à Lyon en 1610, sous le titre de *Délices de la France.* M. G.

Brunet, *Manuel du Libraire.*

DESSAIX (*Joseph-Marie*, comte), général français, né à Thonon (Savoie), le 24 septembre 1764, mort le 26 octobre 1834. Reçu docteur en médecine à la faculté de Turin, Dessaix, qui était venu exercer sa profession à Paris, forma avec son compatriote Doppet le projet de porter en Savoie les principes de liberté qui commençaient à agiter la France. Sous l'empire de cette pensée, il retourna (1791) à Thonon, où il organisa une société qui, successivement connue sous la dénomination de *Société de propagande des Alpes* et de *Club des patriotes étrangers*, avait mission non-seulement de faire des vœux pour la liberté, mais encore de former une légion, qui, composée de Suisses, de Savoisiens et de Piémontais, devait se joindre aux armées républicaines françaises. Nommé (7 août 1792) capitaine de cette légion, qui prit le nom de *légion des Allobroges*, Dessaix, bravant la fureur populaire, eut le bonheur de sauver plusieurs Suisses à la fatale journée du 10 août. Successivement chef de bataillon (13 du même mois), puis colonel (17 août 1793) à la suite de l'organisation définitive de la légion, Dessaix, qui par modestie avait refusé après le siége de Toulon le grade de général de brigade, que les représentants du peuple voulaient lui décerner, passa à l'armée des Pyrénées orientales, où, après s'[illegible] distingué aux prises de Saint-Laurent de Mouga et de Campredon. Il [illegible] l'ar[illegible] d'Italie, où il rendit en [illegible] notamment aux redoutes [illegible] qu'il enleva, à Salo, où il [illegible] canon, deux drapeaux et [illegible] niers, à Rocca d'Anfo, à Storo, [illegible] Michaele. Fait prisonnier à la ba[illegible] mais bientôt échangé, il fut élu [illegible] seil des Cinq Cents. Malgré ses o[illegible] blicaines et l'opposition qu'il [illegible] ment du 18 brumaire, le [illegible] avait su apprécier ses [illegible] serva le commandement [illegible] devenu 27e demi-brigade, et [illegible] lande. Nommé général de b[illegible] puis commandant de la [illegible] se distingua à la prise d'[illegible] Tagliamento, à la bataille de [illegible] Wagram, où il fut blessé. Le [illegible] qu'il déploya [illegible] le surnom d'*[illegible]* [illegible] dans un déjeûner qu'il [illegible] généraux. Comte de l'emp[illegible] sion (9 juillet [illegible]), il fut [illegible] 1er corps de la g[illegible] de armée [illegible] Mohilow, où il fut [illegible] à [illegible] et sur le champ de [illegible] dut quitter, ayant [illegible] un biscaïen. Après avoir [illegible] 1812 au 13 février 1813) [illegible] mandant de Berlin. Il fut [illegible] d'une partie des [illegible]. Si [illegible] comme militaire [illegible] d[illegible] courage et l'esprit de [illegible] cette dernière fonct[illegible] de *Bayard de la [illegible]* [illegible] Saint-Louis le 27 juin 181[illegible] les Cent Jours le commande[illegible] Lyon, puis celui d'une div[illegible] Alpes. Après avoir subi à [illegible] restauration une incarcéra[illegible] (mai à septembre 1816), il se [illegible] frère à Ferney-V[illegible]re, où [illegible] révolution de 183[illegible]. [illegible] que la [illegible] pelé au command[illegible] de [illegible] garde [illegible] Lyon. Le nom de [illegible] officier de la Légion [illegible]

1815, est inscrit sur l'arc de triomphe de
le. A. SAUZAY.

…ires de la guerre. — De Courcelles, *Dict. des Géné-*
français. — *Moniteur univ.* du 28 septembre 1819.
…tes de la Légion d'Honneur. — *Bulletin de la*
… armée, t. II, p. 189 ; t. IV, p. 220, 221, 222.

…SSALINES (*Jean-Jacques*), empereur des …s d'Haïti, né vers 1760, mort le 17 octobre … Amené fort jeune au Cap-Français, Jean-…es fut acheté par un propriétaire noir appelé …lines. Ainsi que cela se pratiquait, le jeune …e ajouta à son nom celui de son maître, …ervit jusqu'en 1791, époque où il se joignit …andes de Biassou. Il se fit promptement …quer de son chef, obtint le commandement …peloton, et plus tard entra dans les guides. …ttacha ensuite à Toussaint-Louverture. Par…aux grades supérieurs, il se signala par …leur et aussi par sa férocité. Chargé de …ttre le général Rigaud, chef d'une insur…n d'hommes de couleur, il égorgea tous les …niers qui tombèrent en son pouvoir. En …, à l'arrivée des Français, commandés par le …al Leclerc, il occupait dans la colonie les …rtements du sud et de l'ouest. Le 26 février …, au moment où les Français, maîtres du …au-Prince, marchaient, sous les ordres du …al Boudet, sur la ville de Saint-Marc, Des…es, qui la commandait, ordonna de l'incen…et lui-même mit le feu à sa maison, dont …blement et la construction lui avaient coûté …eurs millions. Il se dirigea ensuite vers le …alais, et, après l'affaire de la Crête-à-Pier…il se soumit au général Leclerc. Il affecta …oup de zèle pour les Français, combattit les …gés, et traita les nègres vaincus avec la même …té qu'il avait montrée quelques mois aupa…t envers les blancs. Mais quand il vit l'ar…décimée par la fièvre jaune, il se réunit aux …tés, et devint leur commandant en chef. A …te de l'armée des noirs, il gagna sur le gé…l Rochambeau une victoire, à la suite de …elle il le força à évacuer l'île ; lui-même fit …ntrée au Cap le 30 octobre 1803.

…t peuple haïtien proclama son indépen…e le 1er janvier 1804, et nomma Dessalines …verneur général. Des actes de perfidie et de …uté ordonnés par Rochambeau avaient exas…é la population noire. Dessalines, qui déjà …dant les hostilités s'était livré à d'affreuses …sailles, publia une proclamation dans la…lle il provoquait au massacre général des …cs : il fit passer au fil de l'épée tous ceux …ses troupes rencontrèrent. Une amnistie qui …sortir de leur retraite ceux qui s'étaient …és ne les préserva pas de la mort. Bientôt …salines se fit proclamer empereur d'Haïti, et …couronné le 8 octobre 1804, sous le nom de …n-Jacques Ier. Le 16 février 1805 il marcha …tre Santo-Domingo, et en forma le siége le … Mais l'arrivée d'une escadre française, …t à son bord quatre mille hommes de trou…, l'obligea à lever le siége, non sans y avoir perdu beaucoup de monde. A son retour, il s'occupa de poser les bases constitutionnelles de son gouvernement, lesquelles furent promulguées le 20 mai. Son despotisme et sa cruauté suscitèrent contre lui des ennemis dans les rangs même de ceux qui avaient concouru avec lui à proclamer l'indépendance d'Haïti ; et le 14 octobre 1806 une insurrection se forma dans la plaine des Cayes pour le renverser. Il se dirigeait vers le sud pour aller la réprimer, quand, à quelques centaines de toises du Port-au-Prince, il tomba dans une embuscade, où il perdit la vie.

Le Bas, *Diction. encycl. de la France.* — *Biograp. des Contemporains.*

* DESSALLES (*Jean-Léon*), philologue français, né au Bugue (Dordogne), le 18 mai 1803. Depuis 1826, époque où il connut Raynouard, jusqu'à la mort du célèbre philologue, en 1836, M. Dessalles travailla au *Lexique roman*, dont l'impression fut terminée en 1842. Il fut nommé en 1832 archiviste attaché à la section historique des Archives du royaume. On a de lui : *Mystères de saint Crespin et de saint Crespinien*, édition publiée avec M. Chabaille ; Paris, 1836, in-8° ; — *Remarques sur les Recherches de Gustave Fallot* ; Paris, 1840, in-8° ; — *Rapport à M. le préfet de la Dordogne sur les archives de l'ancien comté du Périgord* ; Paris, 1842, in-8° ; — *Mémoire sur le trésor des Chartes*, dans le *Recueil des Mémoires présentés à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* ; 1844, t. Ier, in-4° ; — *Périgueux et les deux derniers comtes du Périgord, ou histoire des querelles de cette ville avec Archambaud V et Archambaud VI* ; Périgueux, 1847, in-8° ; — *La Rançon du roi Jean* ; dans les *Mélanges de la Société des Bibliophiles français* ; Paris, 1850, 1 vol. grand in-12 ; — *De l'influence de la littérature française sur la littérature romane*, mémoire couronné en 1852 par l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse ; — *Études sur l'origine et la formation du roman* (langue du midi) *et l'ancien français* (langue du nord) : cet ouvrage a remporté le prix Volney à l'Institut de France, le 25 octobre 1854. M. Dessales a donné un travail *Sur les patois du midi de la France considérés sous le double rapport de l'écriture et de la contexture matérielle des mots*, dans le *Journal de la Langue française* (février 1838) ; — *Les Archives du royaume*, dans *Paris pittoresque* ; — les articles *Périgueux, Brantôme, Bourdeille, Excideuil, Bergerac, Sarlat, Terrasson*, etc., dans l'*Histoire des Villes de France* de M. A. Guilbert, t. II, dans l'*Écho de Vésone* et dans les *Annales agricoles et littéraires de la Dordogne* de 1837 à 1847.

Louandre et Bourquelot, *Litt. fr. cont.* — *Documents particuliers.*

* DESSAU (Prince *Léopold Ier* D'ANHALT), né en 1676, et mort en 1747. Entré au service

sommaire aux observations de M. Clavière sur le projet d'une refonte générale des monnaies; Observations sur la lettre de M. Clavière au comité des monnaies, et sur celle de M. Baux à M. Clavière; 1790, in-8° ; — *Résumé des rapports du comité des monnaies;* 1790, in-8°; — *Analyse de l'ouvrage de M. de Mirabeau sur la constitution monétaire;* janvier 1791, in-8° ; — *Observations sur le Mémoire de la commission des monnaies relatif à la refonte générale des monnaies et aux nouvelles empreintes;* novembre 1792, in-8°; — *Observations sur les nouvelles monnaies de cuivre;* vendémiaire an V, in-8°; — *Observations sur la resolution prise par le Conseil des Cinq Cents, dans la séance du 22 vendémiaire an V, portant fixation des retenues à faire pour les frais de fabrication des monnaies;* brumaire an V; — *Quelques Réflexions sur les motifs auxquels on attribue la rareté du numéraire;* 1797, in-8°; — *Observations sur l'Essai des monnaies du citoyen L. Basterrèche, suivies d'autres considérations générales sur les monnaies par Mongez;* 1801, in-8°.

Rabbe, Boisjolin, etc., *Biographie univ. et port. des Contemporains.*

* DESRUES (*François*), écrivain français, vivait à la fin du seizième et au commencement du dix-septième siècle. Ses ouvrages sont aujourd'hui oubliés. On a de lui : *Fleurs de bien-dire, recueillies ès cabinets des plus rares esprits de ce temps pour exprimer les passions amoureuses,* etc.; Paris, 1598, in-12 : c'est un recueil d'expressions galantes, disposées par ordre alphabétique; — *Les Marguerites françoises, ou fleurs de bien-dire contenant plusieurs belles sentences morales recueillies des meilleurs auteurs,* etc.; Rouen, 1625, in-12; — *Les Antiquités, fondations des plus célèbres villes, châteaux et places remarquables du royaume de France, avec les choses les plus memorables arrivées en icelles;* Coutances, 1608, in-12 : cet ouvrage, qui n'est pas sans mérite, a eu plusieurs éditions ; la dernière est de 1624. On l'a réimprimé à Lyon en 1610, sous le titre de *Délices de la France.* M. G.

Brunet, *Manuel du Libraire.*

DESSAIX (*Joseph-Marie*, comte), général français, né à Thonon (Savoie), le 24 septembre 1764, mort le 26 octobre 1834. Reçu docteur en médecine à la faculté de Turin, Dessaix, qui était venu exercer sa profession à Paris, forma avec son compatriote Doppet le projet de porter en Savoie les principes de liberté qui commençaient à agiter la France. Sous l'empire de cette pensée, il retourna (1791) à Thonon, où il organisa une société qui, successivement connue sous la dénomination de *Société de propagande des Alpes* et de *Club des patriotes étrangers*, avait mission non-seulement de faire des vœux pour la liberté, mais encore de former une légion, qui, composée de Suisses, de Savoisiens et de Piémontais, devait se joindre aux armées républicaines françaises. Nommé (7 août 1792) capitaine de cette légion, qui prit le nom de *légion des Allobroges*, Dessaix, bravant la fureur populaire, eut le bonheur de sauver plusieurs Suisses à la fatale journée du 10 août. Successivement chef de bataillon (13 du même mois), puis colonel (17 août 1793) à la suite de l'organisation définitive de la légion, Dessaix, qui par modestie avait refusé après le siége de Toulon le grade de général de brigade, que les représentants du peuple voulaient lui décerner, p[illegible] l'armée des Pyrénées orientales, où, après [illegible] distingué aux prises de Saint-Laurent de Mouga et de Campredon, il [illegible] d'Italie, où il rendit encore [illegible] notamment aux redoutes de S[illegible] qu'il enleva, à Salo, où il pri[illegible] canon, deux drapeaux et bon n[illegible] niers, à Rocca d'Anfo, à Storo. [illegible] Michaele. Fait prisonnier à [illegible] mais bientôt échangé, il [illegible] seil des Cinq Cents. [illegible] blicaines et l'opposition q[illegible] ment du 18 brumaire, le [illegible] avait su apprécier ses t[illegible] serva le commandement [illegible] devenu 27e demi-brigade, et l'envoya [illegible] lande. Nommé général de brigade [illegible] puis commandant de la Légion [illegible] se distingua à la prise d'Ulm [illegible] Tagliamento, à la b[illegible] le de Wagram, où il fut [illegible]. Le [illegible] qu'il déploya dans [illegible] le surnom d'*Intrépide*, [illegible] dans un déjeûner qu'il d[illegible] généraux. Comte de l'empire et [illegible] sion (9 juillet 1809). Il [illegible] 1er corps de la gr[illegible] e[illegible]. [illegible] Mohilow, où il fut b[illegible] et sur le champ de b[illegible] dut quitter, ayant [illegible] un biscaien. Après avoir [illegible] 1812 au 13 février 1813) le [illegible] mandant de Berlin. Il fut chargé [illegible] d'une partie des [illegible]. Si [illegible] comme militaire [illegible] courage et l'esprit [illegible] cette dernière fonction [illegible] de *Bayard de la Savoie*. [illegible] Saint-Louis le 27 juin 1814, [illegible] les Cent Jours le commandement [illegible] Lyon, puis celui d'une divis[illegible] des Alpes. Après avoir subi à [illegible] restauration une incarcé[illegible] (mai à septembre 1[illegible]), il se [illegible] frère à Ferney-V[illegible]e, où [illegible] révolution de 1[illegible] époque à [illegible] pelé au comm[illegible] Lyon. Le no[illegible] officier de la Légion [illegible]

[illegible] 1811, est inscrit sur l'arc de triomphe de [illegible]. A. SAUZAY.

[illegible] de la guerre. — De Courcelles, *Dict. des Généraux français.* — *Moniteur univ.* du 28 septembre 1819. — *Fastes de la Légion d'Honneur.* — *Bulletin de la grande armée*, t. II, p. 180 ; t. IV, p. 220, 221, 222.

DESSALINES (*Jean-Jacques*), empereur des [illegible] d'Haïti, né vers 1760, mort le 17 octobre 1806. Amené fort jeune au Cap-Français, Jean-Jacques fut acheté par un propriétaire noir appelé Dessalines. Ainsi que cela se pratiquait, le jeune esclave ajouta à son nom celui de son maître, qu'il servit jusqu'en 1791, époque où il se joignit aux bandes de Biassou. Il se fit promptement remarquer de son chef, obtint le commandement d'un peloton, et plus tard entra dans les guides. Il s'attacha ensuite à Toussaint-Louverture. Parvenu aux grades supérieurs, il se signala par sa valeur et aussi par sa férocité. Chargé de combattre le général Rigaud, chef d'une insurrection d'hommes de couleur, il égorgea tous les prisonniers qui tombèrent en son pouvoir. En 1802, à l'arrivée des Français, commandés par le général Leclerc, il occupait dans la colonie les départements du sud et de l'ouest. Le 26 février 1802, au moment où les Français, maîtres du Port-au-Prince, marchaient, sous les ordres du général [illegible], sur la ville de Saint-Marc, Dessalines, qui le commandait, ordonna de l'incendier, et lui-même mit le feu à sa maison, dont [illegible] et la construction lui avaient coûté [illegible] millions. Il se dirigea ensuite vers le [illegible], et, après l'affaire de la Crête-à-Pierrot, il se soumit au général Leclerc. Il affecta [illegible] de zèle pour les Français, combattit les [illegible], et traita les nègres vaincus avec la même [illegible] qu'il avait montrée quelques mois auparavant envers les blancs. Mais quand il vit l'armée décimée par la fièvre jaune, il se réunit aux [illegible], et devint leur commandant en chef. A [illegible] de l'armée des noirs, il gagna sur le général Rochambeau une victoire, à la suite de [illegible] il le força à évacuer l'île ; lui-même fit [illegible] entrée au Cap le 30 octobre 1803.

[illegible] peuple haïtien proclama son indépendance le 1er janvier 1804, et nomma Dessalines [illegible] général. Des actes de perfidie et de [illegible] ordonnés par Rochambeau avaient exaspéré la population noire. Dessalines, qui déjà [illegible] les hostilités s'était livré à d'affreuses [illegible], publia une proclamation dans laquelle il provoquait au massacre général des [illegible] : il fit passer au fil de l'épée tous ceux [illegible] troupes rencontrèrent. Une amnistie qui [illegible] de leur retraite ceux qui s'étaient [illegible] ne les préserva pas de la mort. Bientôt [illegible] se fit proclamer empereur d'Haïti, et [illegible] le 8 octobre 1804, sous le nom de [illegible] Jacques Ier. Le 16 février 1805 il marcha [illegible] Santo-Domingo, et en forma le siége le [illegible]. Mais l'arrivée d'une escadre française, [illegible] à son bord quatre mille hommes de troupes, l'obligea à lever le siége, non sans y avoir perdu beaucoup de monde. A son retour, il s'occupa de poser les bases constitutionnelles de son gouvernement, lesquelles furent promulguées le 20 mai. Son despotisme et sa cruauté suscitèrent contre lui des ennemis dans les rangs même de ceux qui avaient concouru avec lui à proclamer l'indépendance d'Haïti ; et le 14 octobre 1806 une insurrection se forma dans la plaine des Cayes pour le renverser. Il se dirigeait vers le sud pour aller la réprimer, quand, à quelques centaines de toises du Port-au-Prince, il tomba dans une embuscade, où il perdit la vie.

Le Bas, *Diction. encycl. de la France.* — *Biograp. des Contemporains.*

* **DESSALLES** (*Jean-Léon*), philologue français, né au Bugue (Dordogne), le 18 mai 1803. Depuis 1826, époque où il connut Raynouard, jusqu'à la mort du célèbre philologue, en 1836, M. Dessalles travailla au *Lexique roman*, dont l'impression fut terminée en 1842. Il fut nommé en 1832 archiviste attaché à la section historique des Archives du royaume. On a de lui : *Mystères de saint Crespin et de saint Crespinien*, édition publiée avec M. Chabaille ; Paris, 1836, in-8° ; — *Remarques sur les Recherches de Gustave Fallot* ; Paris, 1840, in-8° ; — *Rapport à M. le préfet de la Dordogne sur les archives de l'ancien comté du Périgord* ; Paris, 1842, in-8° ; — *Mémoire sur le trésor des Chartes*, dans le *Recueil des Mémoires présentés à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* ; 1844, t. Ier, in-4° ; — *Périgueux et les deux derniers comtes du Périgord, ou histoire des querelles de cette ville avec Archambaud V et Archambaud VI* ; Périgueux, 1847, in-8° ; — *La Rançon du roi Jean* ; dans les *Mélanges de la Société des Bibliophiles français* ; Paris, 1850, 1 vol. grand in-12 ; — *De l'influence de la littérature française sur la littérature romane*, mémoire couronné en 1852 par l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse ; — *Études sur l'origine et la formation du roman* (langue du midi) *et l'ancien français* (langue du nord) : cet ouvrage a remporté le prix Volney à l'Institut de France, le 25 octobre 1854. M. Dessales a donné un travail *Sur les patois du midi de la France considérés sous le double rapport de l'écriture et de la contexture matérielle des mots*, dans le *Journal de la Langue française* (février 1838) ; — *Les Archives du royaume*, dans *Paris pittoresque* ; — les articles *Périgueux*, *Brantôme*, *Bourdeille*, *Excideuil*, *Bergerac*, *Sarlat*, *Terrasson*, etc., dans l'*Histoire des Villes de France* de M. A. Guilbert, t. II, dans l'*Écho de Vésone* et dans les *Annales agricoles et littéraires de la Dordogne* de 1837 à 1847.

Louandre et Bourquelot, *Litt. fr. cont.* — *Documents particuliers.*

* **DESSAU** (Prince *Léopold Ier* D'ANHALT), né en 1676, et mort en 1747. Entré au service

militaire à l'âge de douze ans, on lui donna quatre ans après le régiment de son père, qui était gouverneur de Berlin. Après sa première campagne sur le Rhin, en 1696, il se montra aussi brave que prudent dans la guerre de la succession d'Espagne, et se couvrit ensuite de gloire en Italie. Nommé feld maréchal général en 1712, il accompagna comme chef et ami le roi Frédéric-Guillaume Ier, quand ce prince marcha lui-même contre les Suédois. Il jouit de la même faveur auprès de Frédéric II, qui lors de sa première expédition contre la Silésie le chargea de la défense du Brandebourg, et qui en 1742 lui confia le commandement des troupes contre l'Autriche. En 1744 il envahit de nouveau la Silésie; l'année d'après il repoussa les Autrichiens, qui me nacaient de prendre l'offensive, et après s'être avancé de Magdebourg à Dresde, il défit les Saxons, et amena par sa victoire la paix de Dresde. Feld-maréchal général de Prusse et de l'Empire, il termina ses jours comme gouverneur de Magdebourg. Aimé du soldat, qui lui donnait souvent le nom du *vieux Dessauer*, mais habitué qu'il était au commandement militaire, il eut toujours, dans les camps comme dans la vie privée, quelque chose de dur et d'impérieux. Marié à Anna Foehs, fille d'un apothicaire de Dessau, il en eut plusieurs enfants.

Hirsching, *Beiträge zur Lebensgeschichte merkwürdiger Personen*, t. I. — Varnhagen von Ense, *Biographische Denkmale*, t. II. — Luden, Pfister, etc., *Hist. de l'Allemagne*.

* DESSAU (*François-Léopold-Frédéric*, duc DE), né le 10 août 1740, et mort en 1817. Il était fils du prince Léopold-Maximilien et petit-fils de Léopold d'Anhalt-Dessau, créateur de l'infanterie prussienne. Il entra fort jeune au service de la Prusse. En 1757, il assista à la bataille et au siége de Prague, et à la bataille de Collin, sous les ordres de son oncle, le prince Maurice de Dessau. Mais, déclaré majeur par l'empereur, il quitta bientôt le service prussien, et prit le 20 octobre 1758 les rênes du gouvernement de Dessau, administré depuis 1751 par son oncle et tuteur, Thierry. Le roi de Prusse ayant accablé depuis le pays de Dessau de contributions de guerre, François vendit son argenterie, abandonna son riche héritage, et paya de ses propres deniers les charges imposées à l'État. La paix ayant été rétablie, il visita à différentes reprises l'Italie, la France, la Suisse, l'Angleterre et la Hollande, s'occupa de beaux-arts et particulièrement d'architecture. Au retour de ses voyages, il épousa, le 25 juillet 1767, Louise-Henriette Wilhelmine, fille du margrave Frédéric de Brandebourg-Schwendt, princesse aussi distinguée par sa beauté que par ses talents. Le prince fit dès lors dans ses États les plus heureuses réformes; il s'attacha surtout à améliorer l'état moral et intellectuel de ses sujets, par la fondation d'institutions et d'écoles, parmi lesquelles il faut citer le *Philanthropinum* de Dessau, créé en 1774. De cet établissement sortirent les célèbres pédagogues Salzmann et Cam[p]
nus de tous ceux qui se livrent
de la jeunesse. François protég[e]
les sciences, diminua les impôt[s]
le bien-être dans toutes les classe[s]
En 1807 il accéda à la Confédéra[t]
prit le titre de duc, et sut se con
de Napoléon. Après beaucoup de s
détacha en 1813 de la Confédérati[on]
entra dans la Confédération germa[n]
près de soixante ans, et mourut en
de tous ses sujets. — Son succ[esseur]
petit-fils Léopold-Frédéric, né le 1er

Conversat.-Lexic.

DESSAURET (*Isaac-Alexis*),
gieux français, né à Saint-Flour, le
mort le 10 mars 1804. Il entra da[ns]
Jésuites, et se fit connaître par que[lques]
funèbres; celle de Louis XV lui v
sion de 1,200 fr. Ses œuvres, c
mons, panégyriques, oraisons fu[nèbres]
tions chrétiennes, ont été publiées
1829-31, 4 vol. in-12.

Louandre et Bourquelot, *Supplément*

DESSELIUS. *Voy.* ANDRÉ (*Val*

DESSENIUS ou DESSEN DE
(*Bernard*), médecin hollandais,
dam, en 1510, mort à Cologne, en
les belles-lettres avec beaucoup
s'appliqua ensuite à différentes sc[ien]
ces; puis, s'étant décidé pour la mé[decine]
en prendre les premières leçons à
Charles Goossens et Jean Heem
passa et continua ses études à Bo
fit recevoir docteur. Il revint alors
et enseigna la médecine pendant hu
Il alla ensuite s'établir à Cologne
tion du docteur Jean Echt. « I
Éloy, était un homme franc, si
la contrainte et de la flatterie, «
pour braver les caprices de la f
très-laborieux, et ne cessait d'
dans les dernières [...]s de sa v[ie]
Socrate, qu'il v [...]
jamais. » On a [...] *compo[situs me]*
camentorum hodie [...] ævo apu[d phar]
macopolas passim exstantium; Fran[cfort]
in-fol.; Leyde, 1556, in-8°. On y tr[ouve]
remarques sur la pharmacie, la
plantes officinales, et une notice de
les herbes les plus utiles crois[sant aux]
environs de Cologne; — *De Pest[e]*
rius vere aureus; Cologne, 15
Epistola ad Petrum Andræam
Leyde, 1564, in-12, dans le recue[il]
medicinales de Matthiole; — *D[e]*
cinæ veteris et rationalis, advers[us]
Phædronem et universas sectas
Item purgantium medicament[orum]
lularum in minore pondere part[i]
sio; Cologne, 1573, in-4°. Dessenius

du *Dispensatorium pharmaceuti-ense*, publié par Pierre Holtzheim; 27, in-fol.

naire historique de la Médecine.

ES (*Jean-Joseph-Paul-Augustin*, énéral et ministre français, né à), le 3 octobre 1767, mort le 4 1828. Capitaine au 1er bataillon des montagnes (1792), adjoint pro-juin 1793) à l'état-major de l'ar-rénées occidentales, et enfin (2 oc-tant général chef de bataillon, il fit d'Italie sous les ordres de Bona-é général de brigade (31 mai 1797), commandement d'un corps de trou-equel, le 25 mars 1799, il battit teline les Autrichiens, qui avaient doubles des siennes, et leur fit e perte de 1,200 hommes tués, de niers et de 18 pièces de canon. it d'armes valut à Dessolles le grade le division le 13 avril 1799. Il assista ournée de Novi, aux batailles de le Biberach, de Neubourg, d'Hohen-passages de l'Inn, de la Saale, de la ffaires de Vokelbruck et de la Traun, de Lintz; dans toutes ces occasions, s preuves de grands talents et d'une lité. Nommé conseiller d'État à la éville, il fut bientôt après chargé du ment en chef provisoire de l'armée . Remplacé par Bernadotte, il rentra et resta en disponibilité jusqu'en le époque, il reçut le commandement ion de l'armée d'Espagne, et se dis-faire de Tolède, à la bataille d'Oc-assage de la Sierra-Morena et à Des-s. Il s'empara de Cordoue, et fut commandement de cette ville, qu'il e manière à se concilier les esprits et les habitants. En 1814, le gouverne-soire, sentant la nécessité de confier ement de la force armée de la capi-omme d'un mérite reconnu et dont dans les deux dernières années parût le aux puissances alliées, choisit le solles pour commandant en chef de tionale parisienne et des troupes fran-s la première division militaire. On pendant la nuit du 5 au 6 avril, dans que présidait l'empereur de Russie, et les maréchaux de France réunis, sil la condition de l'établissement de la n faveur de Marie-Louise (condition tenr mettait à son abdication), le ssolles s'éleva contre le maintien du périal et soutint que Napoléon, par ce sur sa femme et sur les ministres eraient le conseil de régence, s'em-ntôt du pouvoir, et qu'alors tout ce pe en armes avait cru établir d'une rable serait remis en question. Son opinion prévalut, et l'empereur Alexandre se prononça le lendemain en faveur des Bourbons. A l'arrivée du comte d'Artois à Paris, le général Dessolles fut nommé membre du conseil d'État provisoire; un peu plus tard Louis XVIII le nomma ministre d'État, pair de France, et major général de toutes les gardes nationales de France, sous les ordres de Monsieur. A la nouvelle du débarquement de Cannes (mars 1815), il envoya dans les départements les instructions les plus énergiques pour arrêter la marche de Napoléon, et leur transmit en même temps un ordre du jour où on remarquait le passage suivant : « Il reparaît, quand la France respire à « peine sous un gouvernement modéré ; quand « les partis extrêmes, comprimés par la charte, « sont réduits à de vains murmures........ Il re-« vient, et la conscription, le blocus continental, « la guerre indéfinie, le pouvoir arbitraire, le dis-« crédit public, reparaissent à sa suite, précédés « de la guerre civile et de la vengeance ! Pense-« t-il que la nation ne balancera pas avec ses « intérêts et sa dignité l'intérêt général de l'Eu-« rope, qui s'est armée pour le renverser, qui est « encore sous les armes, stipule au congrès les « intérêts de tant de peuples, et ne lui laissera « pas reprendre un pouvoir longtemps funeste « aux plus grands trônes comme aux moindres « républiques ? »

Le général Dessolles resta encore quelques heures à la tête de la garde nationale, le jour du départ du roi et d'après ses instructions positives. Mais lorsqu'on vit flotter de nouveau sur les Tuileries le drapeau d'Austerlitz, il alla rejoindre le roi, et le suivit jusqu'à Béthune, qu'il ne dépassa point. Il se rendit ensuite dans une de ses terres près de Paris, et y vécut dans la retraite, sans y être inquiété, pendant la durée des Cent Jours. Au retour des Bourbons, il reprit le commandement de la garde nationale, mais sans le garder longtemps. Il donna sa démission lorsqu'il vit combien les exigences du parti de la réaction lui faisaient subir ou lui préparaient de tracasseries. Dans la chambre des pairs, il défendit avec éloquence la liberté de la presse et le mode de recrutement proposé par le maréchal Gouvion-Saint-Cyr, son ancien frère d'armes et son ami. Le 28 décembre 1818, Dessolles remplaça, comme président du conseil des ministres, le duc de Richelieu, et eut aussi le portefeuille des affaires étrangères : à la même époque il fut créé marquis. Il avait déjà été nommé commandeur de Saint-Louis. Deux mois après, il s'éleva vivement dans le conseil contre le changement projeté de la loi des élections. Il se retira alors avec les deux seuls collègues de son opinion, le maréchal Gouvion-Saint Cyr et le baron Louis (novembre 1819), et reçut du public la qualification honorable de ministre honnête homme. Il alla se rasseoir sur les bancs de la pairie, où il se montra constamment jusqu'à sa mort l'un des plus fermes sou-

tiens des libertés publiques. [MATHIAS, dans l'*Encycl. des G. du M.*].

Archives de la guerre. — De Courcelles, *Dict. des Gén. franç.* — *Biograp. des Contemp.*

DESTAILLEUR (*François-Hippolyte*), architecte français, né à Paris, le 22 mars 1787, mort le 15 février 1852. Il fut élève de Percier, et dès 1808 il obtint le prix du concours ouvert pour le meilleur projet d'orangerie. On cite parmi ses œuvres : *L'hôtel du ministère des finances, rue de Rivoli; l'hôpital Saint-Michel, l'hôtel Delmar.*

Gabet, *Dict. des Artistes.*

DESTAING (*Jacques-Zacharie*), général français, né à Aurillac (Cantal), le 6 novembre 1764, mort le 5 mai 1802. Entré lieutenant au 1er bataillon du Cantal (7 janvier 1792), il parvint le 22 février 1794 au grade d'adjudant général chef de brigade provisoire; il fut blessé la même année à la reprise du fort de Saint-Elme, que la trahison de Dufour avait livré aux Espagnols. Le courage qu'il déploya dans toutes les occasions le fit non-seulement confirmer (13 juin 1795) dans son grade, mais l'éleva (16 novembre) à celui de chef de brigade, à la suite du 8e bataillon d'infanterie légère, avec lequel il obtint de tels succès à la Corona, à Lonado, à Tivoli et à Nilback en Tyrol, qu'après avoir été nommé chef de la 4e demi-brigade (le 21 décembre 1797), il fut élevé (le 21 juillet 1798) au grade de général de brigade. Passé à l'armée d'Égypte, Destaing prit une part active à la bataille d'Aboukir, puis à celle d'Alexandrie, où il commandait l'avant-garde. Estropié à la suite d'une blessure qu'il avait reçue dans cette dernière affaire, Destaing, qui, grâce aux soins et au repos, nourrissait sans doute l'espoir de venir bientôt reprendre sa place au champ d'honneur, eut une querelle avec le général Reynier; une rencontre fut décidée pour le lendemain au bois de Boulogne, et Destaing, qui, à peine âgé de trente-huit ans, pouvait peut-être encore rendre de grands services à son pays, tomba mortellement frappé par la main d'un de ses compagnons d'armes. A. SAUZAY.

Archives de la guerre. — *Dict. des Français*, t. V.

DESTAINS (*Eugène*), littérateur français, né à Paris, en 1793, mort à Toulon, le 16 mai 1830. Destains, qui avait fondé en 1818 les *Annales de la Littérature et des Arts*, fut chargé de la direction de la *Gazette de France*, lorsque ce journal fut acheté par la liste civile. La *Gazette* ayant été réunie à *L'Étoile* en 1829, Destains en quitta la direction, et fut nommé secrétaire interprète du quartier général de l'armée d'Afrique. La veille du jour où le corps expéditionnaire devait mettre à la voile, Destains, pour des motifs qui sont restés inconnus, se coupa l'artère crurale. Outre des traductions de divers auteurs turcs et arabes, insérées dans le *Mercure étranger*, Destains avait publié *Les Mille et une Nuits* (traduction de Galland), nouvelle édition, re[illegible] et volume de co[illegible] Paris, 1822, [illegible] ; — *Chambord* (ave[illegible]le); 18[illegible]

Henrion, *Annuaire biographique* — Bourquelot, *La Litt. franç. contemp.*

DESTENDOUX. *Voyez* CAILB[illegible]

* **DESTIGNY** (*Pierre-Danie*[illegible]), [hor]loger français, né à Sanneville (S[illegible]) en 1770. Il fit son apprentissage à [la] manufacture-école d'horlogerie[illegible] le patronage d'une société de sou[illegible] un des meilleurs élèves de cet [illegible] s'établit à Rouen, en 1798, et il [illegible] fession pendant cinquante [illegible] concitoyens, il ne tarda pas [illegible] ciétés savantes de la ville, et [illegible] son zèle et ses talents. En 1814[illegible] mulation de Rouen lui déce[illegible] pour un compensateur de son [illegible] cable au balancier des pendule[illegible] En 1818 il inventa, pour les m[illegible] ordre, un système de comp[illegible] ressort spiral, qui, présenté à [illegible] produits de l'industrie de 181[illegible] médaille de bronze. On doit a[illegible] artiste un travail sérieux sur [illegible] pierres, des marbres et des mé[illegible] [illegible] blie par lui sur ce[illegible] est ma[illegible] [illegible]cte, et on [illegible] avec [illegible] ses conseils [illegible] [illegible]

[illegible] la soc[illegible] d'[illegible] souscri[illegible] à un monument [illegible] [illegible] de la France [illegible] [illegible]stigny [illegible] de Ro[illegible] [illegible]

[illegible] celle[illegible] de la Soc[illegible] 23, 24, 25, 28, [illegible]

Doc. partic. *Rapport au jury de l'*[illegible]

[illegible] l'opéra d'*Issé* [illegible] — *Marthésie* en [illegible] — *Carnaval et la* [illegible]; 1714; — *Télémaque* en 1715; — 1725; — *Les Éléments* en 1725,

— *Les Stratagèmes de l'Amour* en
is XIV fut si satisfait d'*Issé*, qu'il fit
l'auteur une gratification de deux cents
éclara que Destouches était le seul qui
point fait regretter Lulli.
graphie universelle des Musiciens.

UCHES (*Philippe* Néricault), poëte
rançais, né à Tours (France), en 1680,
juillet 1754. Les premières années de
t peu connues. Les uns disent qu'après
es études au collége des Quatre-Nations,
s erreurs de jeunesse l'auraient porté
, et qu'il aurait fait la guerre d'Espagne
Suivant d'autres, il se serait engagé
troupe de comédiens ambulants, et se-
en cette qualité à Lausanne, où il au-
devant l'ambassadeur français, M. de
La famille de Destouches a plus tard
énements, mais sans y substituer des
ments positifs. Quoi qu'il en soit, Des-
t admis dans les bureaux de M. de Puy-
s travaux diplomatiques n'étaient pas
absorbants que le jeune commis ne pût
s loisirs pour une occupation plus con-
s goûts ; il faisait des vers, et les adres-
eau, qui, tout en rectifiant quelques dé-
connaissait beaucoup de facilité, de feu
t de religion. Ces premiers essais de
es ne sont pas parvenus jusqu'à nous.
ches débuta dans la comédie par *Le
Impertinent*, joué d'abord en Suisse,
succès qui suivit la pièce à Paris. Il
suite *L'Ingrat* (cinq actes ; 1712) ; —
lu (cinq actes ; 1713) ; — *Le Médisant*
s ; 1715). Ces trois pièces, où la pureté
fit oublier la faiblesse dramatique, at-
ur l'auteur l'attention du régent, qui,
chargea Destouches d'une mission à
en compagnie de l'abbé Dubois. Des-
t part aux négociations qui valurent à
l'archevêché de Cambrai. Avant son
il avait fait jouer *Le Triple Mariage*
1716), et composé *L'Obstacle imprévu*,
ctes, qui fut représenté en 1718. Lorsque
s revint en France (1723), il fût ac-
ec une grande faveur par le régent. Ce
lui servit qu'à obtenir le fauteuil devenu
à l'Académie Française par la mort de
on. Le régent mourut lui-même à la
te année 1723, ce qui amena de grands
ts à la cour. Destouches, voyant ses
rs en disgrâce, s'éloigna volontairement
res publiques, et se retira avec une petite
dans une propriété qu'il possédait auprès
n, ne s'occupant désormais que de la
es lettres. Il donna successivement : *Les
Elysées*, intermède ; joué à Sceaux, en
Le Philosophe marié (cinq actes ; 1727) ;
hilosophes amoureux (cinq actes ; 1730) ;
lorieux (cinq actes ; 1732) ; — *Le Tam-
bour nocturne*, comédie en cinq actes, imitée
is (1736) ; représentée en 1762 ; — *Le
Dissipateur* (cinq actes, 1736) ; — *L'Envieux*, (un acte, en prose ; 1736) ; — *L'Ambitieux et l'Indiscrète* (cinq actes ; 1737) ; — *La belle Orgueilleuse* (un acte ; 1741 ; — *L'Amour usé* (cinq actes, en prose ; 1742) ; — *Les Amours de Ragonde* (trois actes ; 1742) ; — *La Force du naturel* (cinq actes ; 1750) ; — *Le Jeune Homme à l'épreuve* (cinq actes, en prose ; 1751). De toutes ces pièces, *Le Philosophe marié* et *Le Glorieux* eurent seuls un grand succès ; les autres furent froidement accueillies. Destouches vit dans ce qui n'était que justice l'effet d'une persécution organisée contre lui par les philosophes. Sous cette impression, entraîné d'ailleurs par des idées de dévotion, il renonça sinon à écrire des comédies, du moins à les faire jouer, et ne publia plus que des épigrammes contre les philosophes et des dissertations de théologie, qu'il fit paraître dans le *Mercure galant*. Destouches mourut âgé de près de soixante-quinze ans. Après sa mort on joua encore de lui *La Fausse Agnès* (1759), en trois actes, et *L'Homme singulier*, en cinq actes.

Le théâtre de Destouches est à peu près oublié aujourd'hui. De tout son répertoire on ne connaît plus guère que *Le Glorieux* et *L'Irrésolu*. Voici l'appréciation qu'en a faite un critique éminent, M. Villemain : « Destouches n'a pas de force comique, mais il a cette douceur de style dont parle César, et il a dessiné avec grâce des personnages de femmes. Ce qui lui manque après la gaieté, c'est la vérité des caractères. Les siens sont presque toujours exagérés et faux..... L'idée du *Glorieux* lui vint, et il eut enfin pour titre une excellente pièce.... Les opérations financières de la régence avaient multiplié les fortunes inespérées et les pauvretés subites, en même temps que le goût du luxe et du plaisir s'était accru pour tout le monde. Le rapprochement de la noblesse et de la richesse, leurs chocs, leurs alliances, leurs ridicules mutuels et les vices qu'elles se communiquaient en devinrent plus fréquents et plus comiques. C'est ce point qu'a saisi Destouches, et qu'il met en saillie dans ces deux personnages du noble altier, fastueux, impertinent, et du riche libertin, dur, sottement familier. Seulement, on peut trouver que Destouches n'a pas tenu la balance très-exacte entre les deux caractères principaux, et qu'il traite plus favorablement la noblesse que la richesse... Le portrait satirique où Destouches s'est complu, qu'il a vivement et hardiment tracé, c'est celui du bourgeois riche, insolent, vicieux,

Et seigneur suzerain de deux millions d'écus.

Il y a de l'excellent comique dans le rôle en soi et dans son contre-coup sur le Glorieux. Ce dernier personnage n'est pas manqué, comme l'a dit Voltaire : il est seulement flatté. Il n'en offre pas moins d'heureux traits de naturel et même de bonne plaisanterie, surtout dans la scène où le père du Glorieux passe pour son intendant. Il n'y a pas faute dans le dénouement, comme on l'a dit encore, et le mariage du

comte ne détruit en rien la leçon. Aurait-elle profité davantage si l'insolence de la richesse eût congédié à la fin l'insolence du nom? Nullement. Il valait mieux prolonger le conflit des deux ridicules, les mettre au supplice l'un par l'autre, et enfin les mettre d'accord, par le besoin mutuel et sauf la correction que chacun d'eux a pu recevoir. C'était la vérité et ce qui se passait dans les mariages d'intérêt et de vanité, si communs alors en France entre la finance et la robe ou l'épée. Destouches a fait une excellente pièce, parce que le comique en est à la fois anecdotique et durable, selon les mœurs d'une époque et selon le cœur humain. L'orgueil, tel qu'il le peint, n'est pas seulement un vice de caractère, mais un vice d'époque et d'institution. Il serait difficile de bien comprendre les anciennes distinctions de la société en France sans songer au *Glorieux* de Destouches. Voilà pour la vérité. Sous le rapport de l'art, l'ouvrage n'est pas moins habilement dessiné. Ce qu'il y a d'imprévu et, si l'on veut, de romanesque dans le personnage de Lycandre, le père du *Glorieux*, est placé à propos, nettement expliqué et amène l'émotion croissante du drame jusqu'au sublime de ces vers :

> J'entends, la Vanité me déclare à genoux
> Qu'un père infortuné n'est pas digne de vous.

On ne peut guère blâmer que la caricature un peu forte du rôle de Philinte, bien que plusieurs traits de sa doucereuse politesse ne soient pas sans piquant et sans grâce. Quant au style de l'ouvrage, il est partout élégant, naturel, vif même et varié, suivant les personnages; et ce chef-d'œuvre inespéré de Destouches est un des chef-d'œuvre de la scène. »

Les *Œuvres* de Destouches ont été plusieurs fois imprimées. Les principales éditions sont celle d'Amsterdam, 1755-59, 5 vol. in-12, recherchée à cause des gravures; celle de Paris, 1757, Imprimerie royale, 4 vol. in-4°; celle de M. de Sénones, Paris, Lefèvre, 1811, 6 vol. in-8°; celle de Renouard, Paris, 1822, 6 vol. in-8°, tirée à 100 exemplaires seulement. Un choix des pièces de Destouches a été publié par M. Auger, en 2 vol. in-18; Paris, Didot, 1810.

FRÉDÉRIC LOCK.

La Harpe, *Cours de Littérature*. — Villemain, *Tableau de la Littérature au dix-huitième siècle*. — Le Bas, *Dict. encycl. de la France*. — D'Alembert, *Éloge de Destouches*.

DESTRÉE ou DESTRÉES (*Jacques*), littérateur français, né à Reims, vivait dans le dix-huitième siècle. On ne sait rien de sa vie, sinon qu'il fut prieur de Neufville, collaborateur de Desfontaines, et qu'il écrivit, sous le voile de l'anonyme, un grand nombre d'ouvrages aujourd'hui oubliés. En voici la liste : *Lettre de M. l'abbé ***, prieur de Neufville, à M. l'abbé d'Olivet, pour servir de réponse à sa dernière lettre à M. le président Bouhier, ou réfutation de ses fausses anecdotes et de ses jugements littéraires*; Bruxelles, 1739, in-12; — *Recueil de Poésies galantes du cher[illegible] avec quelques pièces de l'abbé d[illegible]* 1744, in-8°; — *Lettre sur la nob[illegible] famille d'Anfrie de Chaulieu*; Br[illegible] ris), 1745, in-12; — *Le Contrôle[illegible] nasse, ou nouveaux mémoires de [illegible] française et étrangère*; Berne, 174[illegible] 12, publié sous le pseudonyme de [illegible] drophonie; — *Réponse au nom de [illegible] nais à la lettre de l'abbé Desfontai[illegible] dans le sixième volume des Ju[illegible] M. Burlon de la Busbaquerie*; A[illegible] in-12; — *Requête du sieur Baltn[illegible] çois Wale, chevalier de Mesmes, [illegible] néalogie*; 1747, in-fol.; — *Almana[illegible] gique, historique et chronologiq[illegible]* années suivantes, 3 vol. in-24; — *l'histoire généalogique de la maiso[illegible] mont*; Paris, in-4°, imprimé à un [illegible] d'exemplaires et inséré presque en [illegible] le *Moréri* de 1759; — *Histoire du [illegible] Saint-Mégrin*; Paris, 1752, in-12; — [illegible] *de Chronologie généalogique et* [illegible] Paris, 1752-1755, 4 vol. in-24; — [illegible] *vivante et mourante*, suite du [illegible] Bruxelles (Paris), 1745, in-12; — [illegible] *historique et critique de la maiso[illegible] che-Aymon*; Paris, 1776, in-fol. L'a[illegible] est encore l'auteur de plusieurs autr[illegible] qui, ainsi que ceux ci-dessus cités [illegible] nymes; — *L'Armorial général de* [illegible] contient un *Éloge historique de* [illegible] *Pavie* par l'abbé Destrée; celui [illegible] aussi aux *Observations sur les écr[illegible]* avec Desfontaines, Fréron, Paris, [illegible] nées suivantes, et aux *Jugements s[illegible] ouvrages nouveaux*, avec les mêmes [illegible] 1745-1746, 11 vol. in-12.

Quérard, *La France littéraire*.

DESTRÉES. *Voy.* ESTRÉES (D').

DESTUTT DE TRACY. *Voy.* TR[illegible]

* DESVAUX DE SA[illegible] -MAU[illegible] *Jacques*, baron), [illegible] le 26 juin 1775. [illegible] Sorti le 1er [illegible] 1792 de l[illegible] de Châlons en q[illegible] de sous-lieu[illegible] giment d'artillerie, il servit à l'[illegible] comme lieutenant en prem[illegible] — comme adjudant-major [illegible] se distingua aux c[illegible] Saint-Maurice, [illegible] de Boulon. Par[illegible] de [illegible] septembre 1793), [illegible] l'armée d[illegible] orientales, où, par les bonnes dispo[illegible] sut donner à l'artillerie, il accéléra [illegible] du fort Saint-Elme. Successivement [illegible] armées d'Angleterre et d'Italie, il [illegible] cette dernière les plus grands servic[illegible] lement aux batailles de San-Guliano [illegible] mais encore sur l'Adige, où il sut [illegible] retraite de la division Sérurier. Parve[illegible] de chef d'escadron du 2e régiment [illegible]

mai 1799), il passa colonel au 6e ré- tillerie à pied, le 29 octobre 1803, et janvier 1804, aide de camp du géné- , qui commandait l'armée gallo- ant quitté la Hollande pour passer à Dalmatie, il fut nommé le 11 août eur d'artillerie, et reçut le 16 mars mandement du 4e régiment. Promu général de brigade (9 juillet 1809), es batailles de Raab et de Wagram, yé à l'état-major général du duc de il quitta (15 du même mois) pour alité de major dans l'artillerie de la mmé baron de l'empire peu de temps les campagnes de la grande armée 1813, et reçut le grade de général de novembre 1813. Mis en non-activité mbre 1814, il fut après le retour de ommé colonel de l'artillerie de la aux de Saint-Maurice fut tué à Wa- tête d'une batterie que l'empereur ve- cter un instant avant.

la guerre. — *Fastes de la Légion d'Hon-*

...ERS-NOËL. *Voy.* NOËL DES VER-

...OLES. *Voy.* VIGNOLES.

...TAUX-VAUQUELIN. *Voy.* VAUQUE-

...DING (*Georges*), médecin allemand, famille qui s'est illustrée dans la car- ale pendant plusieurs générations, na- a, dans la Poméranie, vivait à la fin du e siècle. Il était fils de Michel Dethar- rin de Stralsund, qui s'était spéciale- é de chimie et de pharmacie. Georges , à l'exemple de son père, ouvrit à une officine, qu'il abandonna en 1680 ce de médecin pensionné de Gustrow. suite médecin du duc de Mecklenbourg. ieurs observations insérées dans les des *Curieux de la Nature*, il a rs ouvrages, la plupart écrits en al- presque tous oubliés aujourd'hui.

...Schriftsteller-Lexic.

...DING (*Georges*), médecin allemand, édent, né à Stralsund, le 3 mai 1671, octobre 1747. Il fit ses études médi- ock, sous la direction de Barnsdorff . Il consacra toute sa jeunesse à par- principales villes de l'Europe, pour y plus célèbres médecins du temps. C'est Nuck à Leyde, Bohn, Bivin, Op- pzig, les deux Hoffmann à Altdorf, reçu docteur. En 1697 il fut nommé de médecine à Rostock, et en 1732 à . Il devint successivement conseiller du roi de Danemark, assesseur du , premier professeur de médecine, tuel de la Faculté de Médecine et du Médecins, et membre de l'*Académie ux de la Nature*. On a de lui les ouvrages suivants : *Programma ad anatomiam in corpore masculino instituendam invitans*; Rostock, 1701, in-4°; ibid., 1705, in-4°; ibid., 1706, in-4°; ibid., 1714, in-4°; — *Dissertatio de ingressu aeris per poros cutis*; Rostock, 1703; — *Programma funebre in obitum Barnsdorfii*; Rostock, 1704, in-4°; — *Dissertatio de salubritate aeris Rostochiensis*; Rostock, 1705, in-4°; — *Programma quo existantia Dei ex structura corporis humani demonstratur, et studiosa juventus ad audiendam osteologiam invitatur*; Rostock, 1705, in-4°; — *Dissertatio de vano eclipsium metu*; Rostock, 1706, in-4°; — *Dissertatio sistens quæstionem an expediat peste mori*; Rostock, 1706, in-4°; ibid., 1709, in-4°; — *Scrutinium commercii animæ et corporis*; Rostock, 1710, in-4°; — *Dissertatio de operationibus medicamentorum evacuantium*; Rostock, 1713, in-4°; — *Scrutinium operationis medicamentorum fluxus impedientium*; Rostock, 1715, in-4°; — *Oratio secularis de meritis Lutheri in artem medicam*; Rostock, 1717, in-4°; — *Dissertatio de anæsthesia*; Rostock, 1718, in-4°; — *Palæstra medica, exhibens themata physiologica in alma Rosto accad. XXX DD publice ventilata*; Rostock, 1720, in-4°; — *Dissertatio de jejunio quadragesimale viri generosi de Bernhard : quæstio ponitur et solvitur*; Rostock, 1721, in-4°; — *Dissertatio de obsessione eaque spuria*; Rostock, 1721, in-4°; ibid., 1724 : cette dissertation a été critiquée par les théologiens Engelke, Kirchmaier, Oporin et Reusch; — *Dissertatio de ethica dolentium*; Rostock, 1722, in-4°; — *Scrutinium physico-medicum quo indoles intellectus animæ insiti ab adventitio probe discernitur*; Rostock, 1723, in-4°; — *Dissertatio de manuductione ad vitam longam*; Rostock, 1723, in-4°; — *Dissertatio de cynanche*; Rostock, 1723; — *Dissertatio de cura mortis*; Rostock, 1723, in-4°; — *Dissertatio de hæmoptysi ex infausta consolidatione pedum*; Rostock, 1729, in-4°; — *Dissertatio de voluntate medici pro affectu habenda*; Rostock, 1729, in-4°; — *Dissertatio de calculo vesicæ friabili*; Rostock, 1729, in-4°; — *Dissertatio de tribus impostoribus, potu theæ et caffeæ, commoda vita, de officinis domesticis*; Rostock, 1731, in-4°; — *Quæstio problematica : an sub depressione cranii hujus elevatio per manuelem operationem chirurgicam sit necessaria?* Rostock, 1732, in-4°; — *Oratio secularis de morbis Ecclesiæ redivivis more majorum in regia academia Hafniensi habita*; Rostock, 1733, in-4°; — *Quæstio problematica : an studiosus imprimis medicinæ citra vivam doctoris vocem propria industria sufficientem sibi comparare possit scientiam?* Rostock, 1734, in-4°; — *Dissertatio de methodis medendi in medicina et chirurgia*; Rostock, 1734; — *Dissertatio de febribus*

Bützowiensibus corripientibus; Rostock, 1735, in-4°; — *Dissertatio de operationibus medicamentorum reficientium et adjuvantium*; Rostock, 1735, in-4°; — *Fundamenta scientiæ naturalis, quibus in rebus naturalibus, et ad oblectamentum, et ad utilitatem hactenus delecta, brevibus aphorismis exponuntur*; Rostock, 1735, in-4°; ibid., 1740, in-4°; — *Fundamenta physiologica, sive positiones hominis, statum sanum ad officia sibi in hoc mundo expediunda necessarium delineantes*; Rostock, 1735, in-4°; — *Decas theorematum ad diætologiam biblicam spectantium*; Rostock, 1736, in-4°; — *Scrutinium causæ materialis podagræ, quæ abstrusissima habetur*; Rostock, 1736, in-4°; — *Enudatio quæstionum quarumdam spinosarum ad historiam medicam pertinentium, de missionibus sanguinis artificialibus*; Rostock, 1738, in-4°; — *Centuria thesium miscellanearum quæ dubia vexata ex omnibus partibus medicinæ proponunt*; Rostock, 1738, in-4°; — *Fundamenta pathologica, sive positiones hominis, statum morbidum, officia sibi in hoc mundo expediunda impedientem delineantes*; Rostock, 1739, in-4°; — *Nova scrutatio negotii physico-medici, per virgulam vacillantem detegendi occulta*; Rostock, 1740, in-4°; — *Centuria thesium ex medicina morali, clinica et forensi*; Rostock, 1740, in-4°; — *Dissertatio de medicamentis Norvegiæ sufficientibus, una cum methodo medendi*; Rostock, 1740, in-4°; — *Fundamenta semiologiæ medicæ*; Rostock, 1740, in-4°; — *Præsidia sanitatis et vitæ longæ, ex Decalogo*; Rostock, 1741, in-4°; — *Decas Aphorismorum Hippocratis, nova luce illustrata*; Rostock, 1742, in-4°; — *Disquisitio physica vermium in Norvegia, qui novi visi, una cum tabulis æneis*; Rostock, 1742; — *Dissertationes decem et septem; Aphorismi Hippocratis e sectione prima deprompti et luce nova illustrati*; Rostock, 1743, in-4°; — *Continuatio horum, XI, ex sect. secunda deprompti et illustrati*; Rostock, 1743, in-4°; — *Nova luce illustrati XV Aphorismi Hippocratis, ex sectione secunda deprompti*; Rostock, 1745, in-4°.

P.-C. Kampfer, *Publicum virtutis et eruditionis Monumentum G. Dethardingio erectum*. — Éloy, *Dictionnaire historique de la Médecine*. — *Biographie médicale*.

DETHARDING (*Georges-Christophe*), médecin allemand, fils du précédent, né à Rostock, le 10 avril 1699, mort à Butzow, dans le duché de Mecklembourg-Schwerin, le 9 octobre 1784. Destiné par son père à la carrière médicale, il visita, avant de se faire recevoir docteur, les universités les plus célèbres de l'Allemagne, et passa ensuite en Hollande, puis en Angleterre. Il remplaça son père dans la chaire de médecine de Rostock. En 1760 le duc de Mecklembourg lui en fit accepter une autre, dans l'université qu'il venait d'établir à Butzow. On a de lui : *Disse[r]tatio de carminatione san[...] monibus*; Rostock, 1718, in-4° [...] *inoculationis variolarum*; Rosto[ck ...] — *Dissertatio inauguralis de* [...] Rostock; 1723, in-4°; — *Cent[uria ...] anatomico-physiologicarum*; [...] in-4°; — *Dubia quædam physi[...] rumdemque evolutio*; Rostock [...] — *Dissertatio de situ correptis [...] poris humani viventis*; Rostock [...] — *Dissertatio sistens meditati[...] et indole febrium intermittent[...]* 1748, in-4°; — *Dissertatio de a[...] variolis laborantis innoxio*; R[ostock ...] in-4°; — *Dissertatio de Seneca*; [...] in-4°; — *Programma de præst[...] anatomicæ ex αὐτοψία, præ ea[...] libris anatomicis comparamus*; [...] in-4°; — *Dissertatio de corpore [...] per mutabili*; Rostock, 1752, i[n-4° ...] *turia Aphorismorum, potissim[...] gicorum*; Rostock, 1753, in-4°; [...] *de facie a variolarum insu[...] vanda*; Rostock, 1754, in-4°; — [...] *febribus vulneratis*; Rostock, [...] — *Dissertatio de cautione medi[...] infanticidiorum*; Rostock. 1754, [...] *sertatio de hæmorrhoid[...]* Rostock, 1754, in-4°; — [...] *et presbyopia*; Rostock, 17[..], [...] *sertatio de medicamentis qui[...] terationi obnoxiis*; Rostock, 1[...] *Dissertatio de inflammatione [...] tympanitis*; Rostock, 1759, [...] *tatio de scorbuto Megalopolens[...]* 1759, in-4°; — *Dissertatio de* [...] *Viti*; Rostock, 1760, in-4°; — [...] *humorum mutationibus ab an[...]* Rostock, 1759, in-4°; — *Dis[...] infantum recens natorum pe[...] usitata occasione docti Ezechie[...]* 4; Rostock, 1766, in-4°.

Biographie médicale.

* [...] R. [...] vers [...] en Al[...] *frère*[...]; elle [...] arrive jusqu'à la fin du quatorzièm[e ...] la mort de l'auteur il [...] fait u[n ...] qui s'étend jusqu'à [...] 1482 [...] fort sèche et [...] détails qui on[...] pays du Nord; [...] a été publiée par [...], [...] 2 vol. in-8°.

Pertz, *Monum. Germ.*, III, 6[..].

* **DETI** (*Jean-Bapt*[iste]), [...] à Florence. en 1581, [...] en [...] rent de C[...] VIII. [...] le Gy[...] intelligence [...] à l'étude. A l'âge de dix-sept a[ns ...]

a cardinal Aldobrandini, il obtint le cardinal. Plus tard, il fut nommé acré collége. On a de lui : *Relatio nsistorio coram Urbano VIII super ctitate B. Andreæ Corsini, episcani*, imprimée dans le recueil des (30 janvier). M. G.

lia sacra.

Ormanozzo), jurisconsulte italien, 5, à Florence, et non pas à Sienne, 1640. Ses talents le firent appeler à en 1615, il fut nommé avocat consisa laissé sur le droit romain des comstimés; Rome, 1640, 6 vol. in-fol. M. G.

Syllab. advocat. consistorial. — Ant. Pos*sev. select.*, I, 13.

LD (*Jean-Hermann*), homme d'É-, né à Hanovre, en 1807. Il est fils n considéré dans la localité. Après sa première instruction au gymnase natale, il alla étudier le droit à t à Heidelberg. Reçu avocat à Ha-30, il s'adonna particulièrement à la venait d'entreprendre en 1836 un dans l'Europe occidentale, lorsque portées à la constitution hanovrienne Ernest-Auguste le rappelèrent dans lu député par la ville de Minden, il ardent défenseur du pacte fondamenchures qu'il publia dans ce sens lui poursuites qui aboutirent, en 1843, à ation et à une amende considérable. in le résultat stérile de cette longue occasionnée par la question de la du Hanovre, il se retira quelque arène politique. A l'époque de la ré-1848, il ne consentit à prendre part aux préoccupations du moment que rivée de son ami Stuve aux affaires. mai de la même année, devenu rede la ville d'Osnabrück à l'assemblée llemande, Detmold siégea d'abord avec Dahlmann, Bassermann et Gabre de la commission de constitution, etit nombre de ceux qui se montrèés au projet présenté à ce sujet. nçu qu'il y avait peu de résultats ndre de l'assemblée, telle qu'elle se mposée, il s'attacha à combattre de uvoir la direction imprimée à cette on du corps germanique. Son opeut recours aux deux armes de la la presse. Au mois de mai 1849, raite de Gagern, et lorsque toutes es de reconstitution d'un ministère rent échoué, Detmold se décida à ns une combinaison nouvelle le porte-ustice et plus tard celui de l'intérieur. it dans ces fonctions jusqu'à l'époque ant de l'Empire résigna ses fonctions ains de la nouvelle commission fédérale. Detmold retourna alors en Hanovre, où le roi le nomma son plénipotentiaire près la commission fédérale, puis son ambassadeur près la diète. Dans ce poste nouveau, Detmold fit tous ses efforts pour amener l'adoption d'un pacte fédéra-favorable aux intérêts germaniques. Rappelé de Francfort par le ministère Münchhausen, il revint à Hanovre au mois de juillet 1851. On a de lui : *Anleitung zur Kunstkennerschaft* (Introduction à la connaissance de l'art); Hanovre, 1833 et 1845. C'est une œuvre satirique, empreinte d'une verve qui en fit le succès; — *Handzeichnungen*, Brunswick, 1843, brochure satirique, qu'on place parmi les meilleures du genre; — *Thaten und Meinungen des Herrn Piepmeier* (Faits et opinions du seigneur Piepmeir); Francfort, 1849, avec des dessins de Schroedter.

Conversat.-Lex.

* DETOUCHE (*Laurent-Didier*), peintre français, né à Reims, le 29 juillet 1815. Destiné par sa famille à la carrière du barreau, il s'occupa de jurisprudence jusqu'à l'époque où, maître de ses actions, il entra (1837) à l'atelier de M. P. Delaroche, où il resta jusqu'en 1840. Parmi les nombreux tableaux d'histoire de cet artiste, qui tous portent l'empreinte des meilleures études, on remarque : *Saint Paul ermite*, qu'il donna (1840) à la cathédrale de Reims; — *Le Supplice de Jeanne d'Arc* (salon de 1841) : ce tableau lui valut la médaille d'or; — *La Résurrection de Lazare* (1843) : dans l'église de Fismes près de Reims; — *Le Martyre de sainte Eulalie*; — *Le Christ en croix* (1845); — un *Ecce Homo* (1849); *Le Cabinet de Richelieu* (1850); — *Le Retour du cardinal de Richelieu à Paris* (1852); — *La Disgrâce de Fouquet* (1853). Comme peintre de genre, M. Detouche est auteur des *Petits Amateurs* (au musée de Reims); — *Le dernier Vœu d'une mère*; — *Une imprudence*; — *La Danse aux écus*, etc. On a de M. Detouche une Notice sur *La Vie et les ouvrages de Paul Véronèse*; 1852, et une *Épître à Poussin*. A. Sauzay.

Archives des Musées impériaux. — *Documents particuliers.*

DETOURNES (*Jean*), en latin *Tornesius*, imprimeur-libraire français, né à Lyon, en 1504, mort à Lyon, en 1564. Sa famille était originaire de Picardie. Comme imprimeur, il rivalisa avec les Griphes, chez lesquels il apprit son état; il se fit remarquer par la beauté et la netteté de ses caractères, par l'exactitude de sa correction, par le choix de ses éditions. Il avait pour emblème deux vipères entrelacées, avec cette maxime pour légende: *Quod tibi fieri non vis alteri ne feceris.* Jean Detournes employa souvent de savants correcteurs étrangers. On cite parmi ses éditions les plus estimées *Pétrarque*; 1545, in-16; — *Dante*; 1547, in-16; — *Les Propos rustiques de Noël du Fail*; 1547, in-8° : cet ouvrage a pour emblème une main tenant une équerre, avec deux devises, dont l'une est celle qui vient d'être citée : *Quod tibi fieri*, etc., et l'autre est ainsi conçue : *Virum*

de mille unum reperi; — *La Marguerite des Marguerites* de la reine de Navarre; 1547, in-8°; — *Vitruve*, 1552, in-8°; — *Les Chroniques de Froissart;* 1559-61.

Les Lyonnais dignes de mémoire, I, p. 320. — A.-F. Didot, *Essai sur la Typographie*.

DETOURNES (*Jean*), II[e] du nom, fils du précédent, natif de Lyon, vivait à la fin du seizième siècle. Il traduisit et imprima plusieurs ouvrages philosophiques. Il annota aussi, dit-on, *Pétrone*. Il se retira à Genève en 1585, pour se soustraire aux persécutions religieuses. Son frère s'était établi dans la même ville, où sa famille continua d'exercer l'imprimerie et la librairie jusqu'en 1780.

C'est aux frères *Jacques Detournes*, imprimeurs, l'un à Lyon, l'autre à Genève, qu'en 1749 Chrétien Wolf dédia ses *Monuments typographiques*, où il compare leurs devanciers aux autres grands noms de l'imprimerie, tels que les Manuce, les Estienne, etc.

Les Lyonnais dignes de mémoire, I, p. 320. — A.-F. Didot, *Essai sur la Typographie*.

DETRIANUS. *Voyez* DEMETRIANUS.

* DETROY (*Nicolas*) (1), peintre français, né à Toulouse, vers le commencement du dix-septième siècle. On ignore l'époque de sa mort. Élève de Chalette, peintre toulousain, Detroy, qui habita Paris pendant plusieurs années, et qui mérita par ses travaux le titre de peintre de l'hôtel de ville de Toulouse, ouvrit un atelier, d'où sortirent plusieurs artistes remarquables, à la tête desquels il faut placer ses deux fils, Jean et François. De ses nombreuses productions, qui périrent presque toutes pendant la révolution, il reste le portrait du poëte Godolin, qui est placé dans la salle de l'Académie des Jeux Floraux.

D'Argenville, *Abrégé de la Vie des Peintres*.

DETROY (*Jean*), peintre français, fils aîné du précédent, né à Toulouse, vers 1640, mort vers 1700. Élève de son père, il ouvrit à Toulouse une école de dessin en concurrence avec Hilaire Pader. De cet auteur, qui a peu produit, on connaît : *L'Immaculée Conception de la sainte Vierge*, au musée de Toulouse; celui de Montpellier possède *La Peinture et l'Histoire* (tableau); — *Deux portraits en pied de religieux*, dessin au crayon rouge rehaussé de blanc; — *Un Religieux prêchant en chaire*, dessin à la plume et à l'encre de Chine, et enfin deux dessins académiques au crayon rouge.

Biographie toulousaine.

DETROY (*François*), peintre français, né à Toulouse, en février 1645, mort à Paris, le 1[er] mai 1730. Frère cadet du précédent, et élève de son père, il quitta Toulouse à peine âgé de vingt-quatre ans, vint s'établir à Paris, et travailla dans les ateliers de Nicolas Loir et de Claude Lefebvre. Élu (6 octobre 1674) membre de l'Académie de Peinture, il prit part aux expositions de peinture qui eurent grande galerie du Louvre, en 1699 ses tableaux on remarque : *La D... beuf et ses filles;* — *Didon et ... festin;* — *Le cardinal d'Estrées ... Constantin de Pologne;* — *L'a... lord*, etc. Il fut nommé directeur le 7 juillet 1708, et recteur le 1...

Biogr. toulousaine.

DETROY (*Jean-François*), p... fils du précédent, né à Paris, e... Rome, le 24 janvier 1752. Élève ... obtint, en 1738, la place de dire... démie de France à Rome. Il lai... considérable d'ouvrages, qui atte... grande facilité d'exécution. Da... on remarque : *La Peste de Ma...* par Thomassin; — *La Mort ...* gravée par Cochin fils; — *Beth... aperçue par David*, gravée par ... *homme et jeune fille auprès d'...* — *Personnages dans un bos...* par Cochin père; — *La Naissan... et Romulus;* — *L'Enlèvement d... La Continence de Scipion;* — *Le... ments et les quatre Parties du ... Mort de Lucrèce;* — *La Mort ...* — *La Mort d'Adonis;* — *Narci... fleur;* — *La Naissance de Vénu... Léda*, gravés par Fessard; — *La ... fant-Jésus*, pour la chapelle d... M. Parat, gravés par Thomassin; *de l'ordre du Saint-Esprit faite ...* pour l'église des Grands-Augustins; partie de la collection du Louvr... *ment de Proserpine;* — sept tablea... de Médée et Jason pour la ... serie des Gobelins; — *Le bienh... Emiliani*, fondateur des religi... gravé par M. Galimard; — *Mart... Etienne*, pour la chapelle de ce ... çon; — *Agonie de Jésus-Christ a... Oliviers;* — *Jésus portant sa cr...* tableaux sont dans la chapelle de Besançon.

Archives des Musées impériaux. — *M... sur la vie et les ouvrages des membres ... royale de Peinture et de Sculpture*, Villot, *Conservateur de la Peinture*. — ... *bleaux de l'école française exposés ... graphie toulousaine*.

* DEURHOFF (*Guillaume*), ...landais, né à Amsterdam, en 16.. octobre 1717. Il était fils d'un pe... mais par sa mère il était neveu du ... guerde de Leyde. Lui-m... profession de littérateur; ... son état, il eut le bon esprit de ... cette profession; ... ce qui se r... souvent dans les ... confectionnant des ... loisirs à des pensée ...ques

(1) Cette famille d'artistes se trouve alphabétiquement placée par plusieurs biographes tantôt à DETROY, tantôt à TROY (DE); nous avons cru devoir adopter l'orthographe de la signature écrite par l'artiste sur le tableau que possède le musée du Louvre.

en même temps il lisait les philosophes, Spinosa, Descartes surtout, des doctrines duquel, sauf quelques-unes, il se montrait enthousiaste. Cependant, il se créa à lui-même un système philosophique, qu'il développa dans des lectures auxquelles il conviait ses amis, et dont il consigna les doctrines dans plusieurs ouvrages. Elles soulevèrent de violentes polémiques; quelques-uns de ces écrits furent condamnés, et sa personne même ne fut plus en sûreté dans sa patrie. Du Brabant, où il s'était d'abord retiré, il revint en Hollande, et fut protégé par le baron de Pallandt. L'Église wallonne de Groningue lui témoigna également moins de rigueur que les autres sectes. Si ses principes pouvaient être contestés, sa conduite fut de tous points irréprochable. On a de lui : *Beginselen der Waarheid*, etc. (Principes de vertu et de sagesse); Amsterdam, 1684; — *Vorleeringe van de heilige godgeleerdheit* (Enseignement préparatoire à la doctrine divine); 1687; — *Grondvesten van den Christelyken Godsdienst* (Principes de l'adoration chrétienne); 1690; — *Bespiegelingen van de heilige Godgeleerdheit* (Observations sur la science divine); 1697; — *Toegang tot de hoogste Wetenschap* (Introduction aux plus hautes spéculations scientifiques); 1699; — *Volmaaktheit van de leere des geloofs* (Doctrine complète de la foi); 1702.

Hoogstraten, *Allgemeen. historisch. Woordenboek*. — Brucker, *Hist. crit. Philos.*, IV, pars II. — Fuhrmann, *Handwœrterbuch der Christl. Relig. und Kirchen Gesch.*

DEUSDEDIT. *Voyez* DIEUDONNÉ.

DEUSING (*Antoine*), médecin allemand, né à Meurs, dans le duché de Juliers, le 15 octobre 1612, mort le 29 janvier 1666. Son père, qui servait en qualité d'enseigne dans les troupes des Provinces-Unies, l'envoya faire ses études à Harderwyck. Il n'y passa qu'une année, et se rendit à Leyde, où il cultiva la philosophie, les mathématiques et les langues arabe, turque et persane. Sa famille le destinait à la jurisprudence; mais son goût et les conseils du savant orientaliste Golius le déterminèrent pour la médecine. Reçu docteur en 1637, il fut nommé en 1638 professeur de mathématiques à Meurs; il ne conserva pas longtemps cette place, car l'année suivante il fut appelé à Harderwyck pour professer la physique et les mathématiques, à la place d'Isaac Pontanus. Quelques mois après il succéda à Bachovius dans l'emploi de médecin ordinaire de la ville. En 1642 on ajouta aux chaires qu'il avait déjà celle de médecine, et au commencement de l'année suivante il fut élu ancien de l'église d'Harderwyck. Tous ces honneurs ne l'empêchèrent pas d'accepter sur la fin de l'année 1646 la chaire de premier professeur de médecine à Groningue, où il se fit recevoir docteur en philosophie en 1647. Il devint recteur de l'université de Groningue en 1648, ancien de l'église de cette ville en 1649, et archiâtre du comte de Nassau en 1652. « C'était un homme profondément savant, dit la *Biographie médicale*, instruit dans tout ce qui a rapport à la médecine, et versé dans la connaissance de toutes les langues qui pouvaient lui être de quelque utilité dans ses recherches et ses travaux. Mais si ses ouvrages attestent qu'il fut un écrivain laborieux et infatigable, la plupart annoncent aussi qu'il avait moins de discernement que d'érudition, moins de jugement que de crédulité, et qu'il portait l'estime de ses propres talents au point de regarder comme à peine dignes de son mépris ceux qui osaient ne pas croire à l'infaillibilité de ses décisions. Il se donna le ridicule de vouloir s'immiscer dans des discussions physiologiques, quoiqu'il n'eût jamais cultivé l'anatomie; aussi donna-t-il dans toutes les erreurs de Bils, dont il se montra l'un des plus chauds partisans. » On peut voir dans Nicéron et dans Paquot la liste complète des ouvrages de Deusing; nous ne citerons que les plus importants; ce sont : *Oratio de recta philosophiæ naturalis conquirendæ methodo*; Harderwyck, 1640, in-8°; — *Cosmographia catholica et astronomia secundum hypotheses Ptolemæi*; Amsterdam, 1642, in-8°; — *De vero systemate mundi Dissertatio mathematica, qua Copernici systema mundi reformatur, sublatis interim infinitis pene orbibus, quibus in systemate Ptolemaico mens humana distrahebatur, in partes quatuor divisa*; Amsterdam, 1643, in-4°; — *Naturæ Theatrum universale, ex monumentis veterum, ad S. Scripturæ normam et rationis et experimentæ libellum instructum*; Harderwyck, 1645, in-4°; — *Hexæmeron recognitum, sive de creatione meditationes explicationibus christiano-philosophicis et animadversionibus necessariis illustratæ*; Harderwyck, 1645, in-4° : ce livre est dirigé contre le théologien Jean Cloppenburg. La dispute entre lui et Deusing roulait sur la nature de l'âme, la providence, les intelligences qui dirigent le cours des astres, etc., etc.; — *Canticum principis Abi-Alis-Ibn Sinæ, vulgo dicti Avicennæ, De medicina....... cui adjecti Aphorismi medici Johannis Mesuæ, Damasceni; ex arabico latine reddita*; Groningue, 1649, in-12; — *Synopsis medicinæ universalis*; Groningue, 1649, in-12; — *Disquisitio medica de morborum quorumdam superstitiosa origine et curatione, et speciatim de morbo vulgo dicto* MANSCHLÆGER (maladie imaginaire, produite par la seule présence d'un homicide) *ejusque curatione; de lycanthropia, necnon de surdis ab ortu, mutisque, ac illorum curatione; ubi et de ratione et loquela brutorum animantium*; Groningue, 1656, in-4°; — *Dissertationes de unicornu, lapide bezoar, pomis mandragoræ, illiusque magoniis vulgo dictis* PISSE-DIESSES *anseribus scoticis*; Groningue, 1659, in-12; — *Historia fœtus extra uterum in abdomine geniti, ibidemque per sex fere lustra detenti, ac tandem lapidescentis, considératione physico-anatomica illustrata*;

Groningue, 1661, in-12; — *Fœtus, historia partus infelicis : quo gemellorum ex utero in abdominis cavum elapsorum ossa sensim multis post annis per abdomen ipsum in lucem prodierunt, una cum resolutione;* Groningue, 1662, in-12; — *Examen anatomiæ Bilsianæ, seu epistola de chyli motu;* Groningue, 1665, in-12 : cet opuscule est écrit en faveur de Bils contre J-H. Pauli. Deusing donna une édition annotée des *Institutiones Linguæ Arabicæ* de Thomas Erpen; il laissa manuscrits et inachevés les ouvrages suivants : *Lexicon Medico-Arabico-Latinum;* — *Lexicon Persico-Latinum;* — *Lexicon Turcico-Latinum.* « M. Konig, dans sa *Bibliotheca vetus et nova*, attribue à Deusing, dit Paquot, une version latine du Pentateuque persique. Il se trompe; Deusing ne fit qu'écrire en caractères persiques, ponctués et fort nets, la version persane que Jacques Tanusius fit imprimer en caractères hébraïques. »

Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, t. XXII. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, t. XII. — *Biographie médicale.*

DEUSING (*Herman*), théologien hollandais, né à Groningue, le 14 mars 1654, mort dans la même ville, le 3 janvier 1722. Après avoir eu dans sa ville natale pour premier maître Christophe Wittichius, il entra au collége de Groningue, puis à l'académie de la même ville. En 1672, lors du siége de Groningue par l'électeur de Cologne, il contribua à la défense commune avec les autres étudiants. Il étudia d'abord le droit de 1681 à 1683, et professa cette science à la place de Feltman. Il parcourut ensuite la Hollande, visita Clèves, Nimègue et les frontières d'Allemagne. A son retour dans son pays, il voulut d'abord écrire sur le droit et publier une *Philosophia Juris;* mais il renonça à cette entreprise pour s'adonner à la théologie. On dit que la lecture des ouvrages de Cocceius contribua beaucoup à cette résolution. Son livre intitulé : *Historia allegorica Veteris et Novi Testamenti*, Groningue, 1690, in-4°, attira sur lui un tel orage, qu'il fut obligé de se retirer dans le quartier de Trente, faisant partie de l'Over-Yssel, puis dans le Brabant; un décret l'exclut de la participation de la cène jusqu'à la rétractation des erreurs dont il était accusé. Il continua ses travaux, et plus tard il fut relevé de son excommunication. Il passa ensuite à l'Église wallonne, qui lui fut plus favorable et dont le chef était coccéien.

Outre l'ouvrage cité, on a de lui : *Commentarius mysticus in Decalogum*, etc.; — *Allegoria historiarum evangelicarum prophetica comprehendens*, etc.; Embden, 1710, in-4°; — *Mysterium SS. Triados;* vers 1712 : l'auteur y prétend que le mystère de la Trinité n'est qu'une allégorie; — *Moses evangelizans, seu*, etc.; 1719, in-4°; — des *Commentaires* et *Dissertations* sur d'autres sujets religieux, dont on trouve l'énumération dans Paquot.

Paquot, *Mém. pour servir à l'hist. litt. des dix-sept prov. des Pays-Bas*, XII.

DEUTSCH (*Nicolas-Emmanuel*), peintre et graveur suisse, né à Berne, en 1484, mort en 1530. Il peignit des tableaux, devenus rares; il exécuta de nombreuses gravures, parmi lesquelles on cite *Les Vierges sages* et *Les Vierges folles*, que l'on voit au musée du Louvre.

Nagler, *Neues Allg. Künstl.-Lexic.* — *Dict. biog. univ. pitt.*

DEUTSCHMANN (*Jean*), théologien protestant allemand, né à Iüterbœk, le 10 août 1625, mort le 12 août 1706. Il étudia la théologie et reçut ses grades à Wittenberg. En 1652 il fut nommé adjoint à la faculté de philosophie. En 1655 il visita l'Allemagne, le Danemark et les Pays-Bas. En 1657 il obtint le titre de professeur agrégé, et en 1662 celui de professeur titulaire. Ce théologien aimait singulièrement la dispute; il avait, dit Jöcher, la tête pleine de distinctions, et telle était sa passion de la controverse, qu'il en ressentait moins, racontait-il lui-même, les douleurs de la gravelle dont il était atteint. La liste de ses ouvrages remplit plus de trois colonnes du Dictionnaire de Jöcher. Les principaux sont : *De Libris Scripturæ apocryphis;* Wittenberg, 1682; Amsterdam, 1702, in-fol.; — *De Petra Eubsiæ, ad Matt.*, 16, 18; — *Biblicum Abelis theologiæ Compendium;* Wittenberg, 1709; — *Panoplia conversionis Augustanæ;* ibid., 1709, in-4°; — *Analysis accurata et exegesis Compendii theologici Leonhardi Hutteni;* Wittenberg, 1709, in-4°; — *Theologia positiva Adami Protoplasti;* ibid., 1709, in-4°.

Jöcher, *Alleg. Gel.-Lexic.*

DEUX-PONTS (Ducs de). Les princi[illegible] bres de cette famille, aujou[illegible]

Louis surnommé *le Noir* [illegible] céda à Étienne, en 1459, et [illegible] contre l'empereur Frédéric II. [illegible] déric, électeur palatin; à [illegible] subie dans la plaine de [illegible] 1460, il vit la ligue se [illegible] pas moins la guerre : [illegible] le Palatinat. Mais l'avenit [illegible] reur, qui obligea Louis et tous [illegible] bres de la ligue de [illegible] règne de ses [illegible] présente rien [illegible] l'esprit était [illegible] son père; l'[illegible] 584, [illegible] la Terre Sainte.

Louis II, fils aîné d'[illegible] mort le 3 décembre [illegible] contre la France pour [illegible] Quint.

Wolfgang [illegible] le 11 juin 156[illegible] des huguenots de [illegible] Bourgogne, passa la [illegible] les villes sur son pass[illegible] Vienne. Mais arrivé à [illegible] s'être enivré de vin d'A[illegible]

x cents bouteilles après avoir brûlé les le cette ville. On lui fit cette épitaphe :

ravit aquas ; superarunt pocula Pontem.

-Casimir, comte palatin de Deux- sberg, second fils de Jean le Vieux de , qui lui-même était le troisième fils mort en 1645, ajouta à ses États rt en Bourgogne, par son et ce fut dans ce pendant la cé-

Louis, né mort le 1er avril 1681, ra- nce pour conserver la des États de son . Il se trouva avec la France au de territoire entreprises

lee, branche col- ien Ier, le pre- 3 février 1735. avec l'électeur pala- duché le 1er avril 1734. mort en 1717, s'était attaché à la oi le commandement . Le grand-père du roi à Strasbourg comme fut aussi duc de Birkenfeld) avant de rière. Pendant les principauté de Deux- par les troupes françaises, et à la suite de la paix de Luné- reste de la rive gauche du Rhin : partie du duché de Deux-Ponts, vière ; le reste (département du) fut rendu par la paix de Paris arti entre Oldenbourg, Saxe-Co- -Hombourg.

dates.

Voy. Vaine (De).

Jean), littérateur français, né moitié du dix-huitième siècle, 1803. Après avoir fait de bonnes les Jésuites à Paris, il em- des finances. Il fut nommé di- s de Limoges au moment où ant. Ce dernier, étonné de jeune directeur beaucoup ur des lettres et une grande s, conçut pour sa personne démentit jamais. En 1771 ar l'abbé Terray à la tête de é contrôleur général des do- il y resta jusqu'en 1774. Tur- leur général des finan- son premier commis. Si avait été porté aux affaires ses ennemis, en revanche, e, des plus actifs et très- et à lui nuire par tous les moyens. Turgot comprit, bien qu'on ne le mît point en cause, qu'en réalité c'était lui que l'on voulait atteindre dans la personne de son premier commis ; il adressa donc à Devaines une lettre, datée du 18 septembre, faite pour être rendue publique, dans laquelle, après lui avoir annoncé sa nomination, qu'il venait d'obtenir, de lecteur de la chambre de sa majesté, avec les mêmes entrées qu'aux charges de lecteur de cabinet, il lui dit : « Vous n'avez pas besoin de justification ; mais, ayant vu que les auteurs ou fauteurs de ce libelle (1) imaginaient pouvoir accréditer auprès de moi leurs mensonges par une multitude de lettres anonymes, je me devais à moi-même de montrer authentiquement mon mépris pour leurs calomnies atroces. Il est dans l'ordre que nous y soyons exposés, vous, tous ceux qui ont quelque part à ma confiance. » Devaines remplit plus tard les fonctions d'administrateur des domaines et de receveur général des finances jusqu'à la révolution. De 1791 à 1793, il y fut commissaire de la trésorerie, et devint conseiller d'État en 1800. Son salon avait été l'un des points de réunion ; l'un des centres de l'ancienne société : hommes de lettres, gens de finances, encyclopédistes, grands seigneurs s'y rencontraient et s'y mêlaient dans une parfaite entente et une sincère bienveillance. Nous citerons D'Alembert, Buffon, Malesherbes, Diderot, Suard, Marmontel, Saint-Lambert, Beauvau, Garat, qui s'étend assez longuement sur Devaines dans ses *Mémoires historiques*. Il donnait des dîners tous les mardis, comme l'indique une épigramme de l'abbé Arnaud, lors de la querelle des gluckistes et des piccinistes contre Marmontel,

Dont les mardis Devaines nous embête.

Bien qu'il n'eût pas de titres fort sérieux à l'Institut, dont il avait été nommé membre par arrêté du 28 janvier 1803 (deuxième classe, littérature française), il écrivait avec esprit et goût. La Harpe dans sa Correspondance cite de lui un synonyme (la mode du jour était aux synonymes)

(1) En août 1775 paraissait, datée du 1er juillet de la même année, une brochure ayant pour titre : *Lettre d'un profane à M. l'abbé Baudeau, très-vénérable de la scientifique et sublime loge de la franche économie.* C'était un libelle, où Devaines était cloué au pilori de la façon la plus odieuse. On y disait, entre autres, que son père avait été laquais de M. Duvergier, premier commis du trésor royal, qui, trouvant sa femme de son goût, en aurait fait sa maîtresse ; Devaines eût été le fruit de cette intrigue. Le mari, congédié par son maître, serait entré laquais chez M. Chaumont de la Galaizière, intendant de Lorraine, qui l'aurait pris ensuite pour valet de chambre, lui aurait confié la recette de ses terres du Perche, et lui aurait procuré enfin la recette des gabelles de Bellême. Quant à son fils putatif, il eût d'abord été enfermé à Charenton pour des légèretés dignes d'une dénomination plus sévère. Sorti de cette prison, il se serait fait comédien, et n'eût quitté cette carrière que découragé par les huées et les sifflets du parterre. Mais ces peccadilles n'eussent été rien auprès des exactions dont il s'était rendu coupable depuis qu'il était premier commis. Plein d'insolence, de dureté, de forfanterie et de duplicité, il eût amassé par le vol et la rapine cent mille livres de rentes, etc. Ce pamphlet, malgré les recherches actives de la police, circula dans tout Paris.

sur les trois mots *vérité*, *franchise*, *sincérité*, développé avec beaucoup de finesse. Dans les *Mélanges* de Suard, on trouve de lui une douzaine d'opuscules. Il a publié lui-même un *Recueil de quelques articles tirés de différents ouvrages périodiques*, an VII (1799), in-4°, de 220 pages, tiré à 14 exemplaires. Il mourut le 16 mars 1803, moins de deux mois après sa nomination à l'Institut. Un poëte très-âgé s'était mis sur les rangs, et avait adressé à l'un des académiciens ce quatrain, épigrammatique qui n'empêcha pas Parny d'être élu à la place du défunt :

Je suis accablé par les ans,
La vieillesse a glacé ma veine;
Mais faut-il donc tant de talents
Pour remplacer monsieur Devaine?

Gustave DESNOIRESTERRES.

Correspondance de La Harpe, t. II, V. — *Correspondance de Grimm*, t. XIV. — *Correspondance de Diderot avec Mlle Voland* t. II. — *Mémoires historiques sur le dix-huitième siècle*, par Garat. — *Discours de réception* de Parny. — *L'Espion anglais*, t. II, IV. — *Correspondance de Voltaire*, de 1775 à 1778.

* **DÉVANAPATI**, prince de Ceylan, qui le premier embrassa la foi de Bouddha. Cet événement eut lieu 321 ans avant notre ère. Ce prince contribua, dit-on, à la première rédaction des livres bouddhiques en cinq corps d'ouvrages.

A. LANGLOIS.

Recherches asiatiques, VII.

* **DÉVANDHABHATTA**, jurisconsulte indien, auteur d'un traité sur la loi d'adoption, intitulé : *Dattaca-Ichandrica*, traduction anglaise par Sutherland, Calcutta, 1814; traduction française par Brianne, Paris, 1843. A. L.

Gildemeister, *Bibliothèque sanscrite*.

* **DEVANZATI** (*Bartolomeo*), écrivain florentin, vivait dans la seconde moitié du quinzième siècle. Il composa en vers une des nouvelles les plus goûtées dans un genre qui forme une des gloires littéraires de l'Italie; la *Novella di Matteo e del grasso legnaivolo* parut vers 1480; elle fut ensuite mise en prose, et sous cette forme elle parut pour la première fois dans une edition du *Decaméron* de Boccace, Florence, 1516. Elle a depuis été réimprimée fréquemment, et en dernier lieu à Florence, en 1820, in-4°, avec une préface de D. Moreni. Cette histoire est populaire en Toscane; et elle raconte une terrible plaisanterie dirigée par le célèbre architecte Brunelleschi contre un menuisier auquel on fit croire qu'il s'était transformé en une autre personne.

B.

Gamba, *Bibliografia delle Novelle Italiane*. — Ch. Lenormand, *Revue de Paris*, t. XLIV, p. 201. — *Edinburgh Review*, n° 83, p. 199-204. — *Catalogue* de M Libri, 1847, n° 2007. — Brunet, *Manuel du Libraire*.

DEVARIS, savant grec, né à Corfou, vers la fin du quinzième siècle, mort vers 1570. A l'âge de huit ans, sous le pontificat d'Alexandre VI, il fut conduit à Rome par Jean Lascaris, et placé au collége grec. Ses progrès furent rapides, et le cardinal Ridolfo le prit chez lui en qualité de bibliothécaire. Devaris composa pendant son séjour chez le cardinal un *Index* des *Commentaires* d'Eustathe sur Homère. Paul III le récompensa de ce travail par une pension, et Pie IV le créa correcteur des manuscrits grecs de la Bibliothèque du Vatican. Après la mort de Ridolfi, Devaris fut chargé de l'éducation de Marc-Antoine Colonna, depuis cardinal, et passa ensuite au service du cardinal Farnèse. On ignore la date de sa naissance et celle de sa mort; on sait seulement que sa vie se prolongea jusque sous le règne de Pie IV, et qu'il mourut à soixante-dix ans. L'ouvrage le plus connu de Devaris est intitulé : *De Particulis Græcæ Linguæ, liber singularis*; il a été publié pour la première fois par Pierre Davaris, Rome, 1588, in-4°. Ce traité a eu plusieurs éditions, parmi lesquelles on remarque celles de Londres, 1657, in-12; d'Amsterdam, 1700 et 1718, in-12; de Nuremberg, 1700, in-8°; et enfin celle de Reusmann, Leipzig, 1775, in-8°.

Morhof, *Polyhistor litterarius*. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*.

DEVAULT ou **DE VAULT** (*François-Eugène*), général français, né à Lure (Franche-Comté), le 6 février 1717, mort à Paris, au mois d'octobre 1790. Entré au service à l'âge de seize ans, il fit les campagnes de 1733, 1743, 1746-1748, 1757-1762, et obtint dans cette dernière année le grade de maréchal de camp. Nommé peu après directeur du dépôt de la guerre et professeur de tactique de Louis XVI et de ses frères, il fut élevé en 1780 au grade de lieutenant général. Devault est moins connu par ses services militaires que pour avoir formé sous le titre de : *Extrait de la correspondance de la cour et des généraux*, en 117 vol., une collection de Mémoires militaires depuis 1672 jusqu'à la fin de la guerre de Sept Ans. Le général Pelet en a extrait l'ouvrage intitulé : *Mémoires militaires relatifs à la succession d'Espagne sous Louis XIV*.

Archives de la guerre.

DEVAUX (*François-Ant*[illegible]
çais, né à Lunéville, le 12 [illegible]
dans la même ville, le 11 avril [illegible]
nonçant dans son journal [illegible]
madame de Graffigny, s'exp[illegible]
vaux : « C'est bien le plus sot [illegible]
plus faux qui soit dans la [illegible]
caillette; madame de [illegible]
coup avec lui en Lorr[illegible] il avait
jours bassement [illegible] laisant.
l'a toujours été de [illegible]
lité qui l'ont voulu [illegible] à
un animal privé. Il [illegible]
souffre-doul[illegible] de mad[illegible]
Boufflers de [illegible]
une espèce de [illegible] le commère [illegible]
Nous ne sav[illegible]
Collé de fair[illegible]
qu'inoffensif, que [illegible]
sentent tous comme le [illegible]
l'esprit le plus charm[illegible]

et le plus dévoué. D'une famille honorable, eurs, il s'était fait rechercher et aimer du le monde; et sans une paresse incurable et timidité non moins grande, il eût pu faire emin rapide. Mais il n'essaya pas plus de onter l'une que de triompher de l'autre. Vol- voulut le voir, et dit à madame de Graffigny l mander de venir : « Mais vous ne le con- ez pas; vous savez comme il est timide, s il ne parlera devant cette belle dame ame du Châtelet). — Attendez, dit-il, nous le ons à son aise; le premier jour nous la lui voir par le trou de la serrure; le second le tiendrons dans le cabinet, il l'entendra r; le troisième il entrera dans la chambre, era derrière le paravent; allez, allez, nous rons tant que nous l'apprivoiserons (1). » La issance faite, l'affection que lui témoigne ire ne se démentira pas un seul instant. Il ite, dans sa correspondance, en homme on estime autant le cœur et la loyauté que n sens et le goût. « Je vous ai aimé, lui ait-il, en 1739, depuis que je vous ai connu... tionne votre suffrage et votre amitié. » Et tait pas là une protestation banale, comme ur de *La Henriade* n'en est que trop pro- . « Voltaire m'a beaucoup parlé de *Panpan;* mme j'aime qu'on en parle », marque le lier de Boufflers à sa mère, dans une lettre de Ferney. *Panpan* était un sobriquet de fance, que ses amis et ses amies lui avaient rvé. Voltaire, madame de Boufflers, son ne le nommaient que *Panpan;* madame de figny renchérit en l'appelant *Panpichon.* vaient été élevés ensemble, ils étaient du e âge, et se traitaient avec une familiarité le sans-gêne extrême garantit la pureté. Il que le confident de sa chère *Francine*, qui eurs ne s'appartenait pas (2). L'attachement ui portait madame de Boufflers, attachement evaux n'avait acheté, quoi qu'en dise Collé, ucune concession de dignité, lui acquit la r et l'affection du roi Stanislas, qui, à la de la marquise, le nomma son lecteur, un traitement de deux mille écus. « Que je d'un lecteur? » dit Stanislas, quand on lui rla; « ah, bon, ce sera comme le confesseur on gendre. » Lorsque le roi de Pologne eut l'académie de Nancy, il voulut que De- en fit partie. Il fallait bien reconnaître cette r. Devaux, surmontant sa paresse ordi- et sa répugnance invincible pour tout ce e mettait en évidence, fit représenter en , à Paris, une comédie en un acte et en , ayant pour titre : *Les Engagements in- rts.* Elle eut aux Français sept représenta- tions, durant le voyage de Fontainebleau, et fut imprimée en 1753. Fréron, dans son *Année littéraire*, en fait l'éloge : il reconnaît qu'elle est bien écrite, bien dialoguée, qu'elle n'est dépourvue ni de détails agréables ni de traits ingénieux. A peu près à la même époque, Devaux lisait à l'Académie de Nancy (20 octobre 1752) un *Discours sur l'esprit philosophique*, qui se trouve dans le tome III des Mémoires de cette société. Si l'on ajoute à ces deux productions quelques pièces de menues poésies, que l'auteur envoya à Voltaire et que Voltaire n'eut garde de ne pas admirer (1), on a tout le bagage littéraire de Devaux. Le chevalier de Boufflers a fait sur lui un quatrain quelque peu libre, et un couplet plus connu, qui commence ainsi:

> Si monsieur Deveau
> Était un peu plus beau.

L'abbé Porquet, le précepteur du chevalier et, par suite, aumônier de Stanislas, lui adressa ces vers, qui peignent Devaux :

> Tous les malheurs des gens heureux,
> J'en conviens, assiègent ta vie;
> Cependant, souffre qu'on t'envie
> Et plains-toi, puisque tu le veux.
> Le ciel te prodigua tous les défauts qu'on aime;
> Tu n'as que les vertus qu'on pardonne aisément;
> Ta gaîté, tes bons mots, tes ridicules même,
> Nous charment presque également.
> Bel esprit à la cour, et commère à la ville,
> Qui comme toi, d'un air agréable et facile,
> Sait occuper autrui de son oisiveté,
> Minauder, discuter, composer vers ou prose,
> Et, nécessaire enfin par sa frivolité,
> Par des riens valoir quelque chose?
> Supprime donc des pleurs qu'on essuie en riant;
> D'un homme tout entier ose montrer l'étoffe;
> A tout l'esprit d'un philosophe
> Ne joins plus le cœur d'un enfant.

C'est à Devaux que madame de Graffigny adressait, de Cirey, cette correspondance pour nous si intéressante et qui nous initie si entièrement à la vie privée de Voltaire et de madame du Châtelet; c'est Devaux qui, par son indiscrétion et son étourderie, attira sur la tête de son amie l'orage terrible qu'elle raconte dans ses dernières lettres avec tant de pathétique. Il demeura son ami jusqu'à sa mort, et c'est à lui qu'elle laissa ses manuscrits. Bien que d'un tempérament peu robuste, Devaux a pu atteindre jusqu'à quatre-vingt-quatre ans. Il trouva grâce devant la tourmente révolutionnaire, qui fit mieux que de l'épargner, car la Convention lui maintint la pension que lui avait assurée Stanislas.

Gustave Desnoiresterres.

Collé, *Journal historique*, t. II. — *Vie privée de Voltaire et de madame du Châtelet*, par madame de Graffigny. — *Œuvres de Boufflers*. — *Correspondance de Voltaire*, de 1739 à 1761.

DEVAUX (*Jean*), chirurgien français, né à Paris, le 27 janvier 1649, mort le 2 mai 1729. Fils d'un chirurgien célèbre, il suivit la même carrière, et étudia la chirurgie sous la direction de Claude David, qui fut depuis premier chirurgien de la reine Marie-Thérèse d'Autriche, femme de

ettre VIII de madame de Graffigny à Devaux. (*Vie de Voltaire et de madame du Châtelet.*)

rançoise de Graffigny aimait Léopold Desmarets, le t..e musicien, lieutenant de cavalerie dans le ré- d'Heudicourt. Elle le désigne, dans sa correspon- sous différents noms d'amitié, tels que *Maroquin*, *..eur*, *Cliphon*, *Gros-Chien*, et *Gros-Chien-Blanc.*

(1) Voyez la correspondance, année 1760. Dans l'*Almanach des Muses* pour 1797 se trouve une fable attribuée à Devaux, intitulée : *Le Temps et la Vérité.*

Louis XIV. Il s'acquit une grande réputation dans la pratique de son art, et fut proposé deux fois par ses confrères pour la place de prévôt, charge de présider à la réception des candidats et régler les affaires de la corporation des chirurgiens de Paris. Écrivain aussi distingué que chirurgien habile, Devaux parlait et écrivait le latin avec autant de facilité que d'élégance. On a de lui : *Le Médecin de soi-même, ou l'art de conserver la santé par l'instinct*; Leyde, 1682, in-12; — *Découverte sans découverte*; Paris, 1684, in-12 : opuscule dirigé contre un charlatan nommé Blégny, qui avait publié une brochure intitulée : *Découverte du véritable remède anglais pour la guérison des fièvres*; — *Factum sur les accouchements*; Paris, 1695, in-4°; — *L'Art de faire des rapports en chirurgie*; Paris, 1703, 1730, et 1743, in-12; — *Index funereus Chirurgicorum Parisiensium ab anno* 1315 *ad annum* 1714; Trévoux, 1714; in-12; — *Dissertation sur l'opération cesarienne*, dans le *Traité des Opérations* de Verduc, édition de 1720; — *Dissertation concernant la chirurgie des accouchements, tant sur son origine que sur les progrès qu'elle a faits en France jusqu'à présent* : cette dissertation, qui contient l'eloge des plus célèbres accoucheurs français, Mauriceau, Viardel, Portal, Peu, Fournier, Amand, Dionis et de Lamotte, a éte imprimée dans la continuation des *Mémoires de Littérature et d'Histoire* par le P. Desmolets, t. III. Devaux a encore traduit ou annoté les ouvrages suivants : *L'Art de saigner*, par Henri Emmanuel Meurice; Paris, 1689, et 1728, in-12; — *Nouveaux Éléments de Médecine, ou réflexions physiques sur les divers etats de l'homme*; Paris, 1698, 2 vol. in-12; ouvrage traduit du hollandais de Corneille Bentekoë, avec des éclaircissements et des additions; — *Observations chirurgicales de Saviard, recueillies et rédigées par Devaux*; Paris, 1702, in-12; — *Nouvelle Pratique médicinale de Gladback, où il est traité de la fièvre, du scorbut, de la cachexie, du catarrhe, avec les remèdes qui conviennent à leur guérison*; Paris, 1704, in-12; — *Traité de la Maladie Vénérienne et des remèdes qui conviennent à sa guérison*; Paris, 1711, 2 vol. in-12; traduit du latin de Charles Musitanus, médecin de Naples; — *Traité complet des Accouchements* de Lamotte; Paris, 1722, in-4°; ibid., 1763, 2 vol. in-8°; — *Traité complet de Chirurgie*, par Lamotte; Paris, 1722, 3 vol. in-12; — *Abrégé Anatomique* de Laurent Heister, traduit sur la 2e édition, qui avait paru en 1719, à Altorf et à Nuremberg; Paris, 1724, in-12; — *Deux Dissertations médicales et chirurgicales, l'une sur la maladie vénérienne et sur une methode particulière de la traiter par les frictions, l'autre sur la nature et la curation des tumeurs*, par Deidier, traduction faite sur l'édition latine de Londres, 1723; Paris, 1725, in-12; — *Les Aphorismes d'Hippocrate expliqués conformément au sens de l'auteur, à la pratique médicale et à la mécanique du corps humain*, traduction faite sur la version latine d'un auteur anonyme (Hecquet), imprimée à Paris en 1723; Paris, 1725 et 1727, 2 vol. in-12; — *Anatomie* de Dionis; Paris, 1728, in-8°; — *Le Chirurgien dentiste*, par Fauchard; Paris, 1728, 2 vol. in-12; — *Abrégé de toute la Médecine pratique*, par Allen; Paris, 1728, 3 vol. in-12; — *Traité de la Vertu des Médicaments*, traduit du latin de Boerhaave; Paris, 1729, in-12; traduction publiée après la mort de Devaux ainsi que les suivantes : *Traité des Maladies aiguës des Enfants, avec des observations médicales sur les maladies et sur d'autres matières très-importantes, et une dissertation sur l'origine, la nature et la curation de la maladie vénérienne*, traduit du latin de Gauthier Harris, sur la seconde édition, imprimée à Londres en 1705; Paris, 1730 et 1738, in-12; — *Traité de la nature, des causes, des symptômes et de la curation de l'accident le plus ordinaire du mal vénérien*, par Guillaume Cockburn, traduit sur l'édition latine de Leyde de 1717; Paris, 1730, in-12; — *Traité des maladies qui arrivent aux parties génitales des deux sexes, et particulièrement de la maladie vénérienne*, par Jacques Vercelloni; traduit sur l'édition latine de Leyde de 1722; Paris, 1730, in-12; — *Emménologie, ou traité de l'évacuation ordinaire aux femmes, où l'on explique les phenomènes, les retours, les vices et la méthode curative qui la concerne, selon les lois de la mécanique*, par Freind; Paris, 1730, in-12. Devaux a aussi travaillé au *Supplément du Dictionnaire de Bayle*.

Le P. Desmolets, *Memoires de Littérature et* ... toire, t. VIII. — Nicéron, *Mémoires pour servir à* ... des hommes illustres, t. XII. — Sue, *Éloge* ... *de Devaux, avec des notes et un extrait* ... *ses différents ouvrages*; Amsterdam, 172.. in ...

DEVAUX (*Gabriel-Pierre-Fran*... sois), agronome français, né à ... 1742, mort le 8 septembre 1802. ... vice à l'âge de seize ans, il r... civile à la fin de la guerre de S... à son goût pour la botanique. ... forma à ... et à Bayeux des jardins magnifiques. ... quels il parvint à acclimater, entre ... exotiques, le *sassafras* et le *magno*... traceur de Bayeux pendant la révolut... tint la tranquillité publique, et réus... de la destruction plusieurs objets ... tres la fameuse *tapisserie de* ... avoir siégé quelque temps au Co... rentra dans la vie privée, et p... la France. De retour à C... Il ... les un jardin aussi ... et de Bayeux, et ... de l'Académie de Caen lors de ... de cette société. Devaux joignit ... étendues un esprit agréable et ...

ce historique sur Moisson-Devaux; Caen,

x (*Philippe*), officier supérieur fran-
gine belge, né à Bruxelles, en 1761,
à Paris, le 17 mai 1793. Il était fils
prince Charles de Lorraine, qui lui
excellente éducation. Il prit part à
ion des Pays-Bas en 1788, et après la
des révoltés se réfugia en France, où
service. Dumouriez l'attacha à son
en qualité d'aide de camp. Devaux
s à être nommé colonel, puis adjudant
En avril 1793, Dumouriez le chargea
er de Lille; mais le projet ayant avorté,
t arrêté et traduit devant le tribunal
naire de Paris. Il allégua pour sa défense
dû obéir au général en chef; néanmoins
amné à mort et exécuté. On a de lui
poésies légères, entre autres une fable
à Fr. A. Devaux : *Le Temps et la*
ns l'*Almanach des Muses* de 1797.

ie moderne.

x (*Pierre*, baron), général français,
on (Cher), le 26 novembre 1762, mort
1818. Il s'engagea en 1782, dans les
Monsieur, et devint maréchal-des-logis.
l fut élu capitaine des grenadiers du
n de l'Indre. Peu après il fut nommé
énéral, et se distingua particulièrement
1794, au combat de Charleroy, puis le
e mois, à la bataille de Fleurus. Le géné-
n l'envoya présenter à la Convention les
pris aux Autrichiens. Devaux rejoignit
rmée des Pyrénées, et, le 23 octobre
porta à Braga un avantage signalé sur
ols. Choisi en 1795 pour adjudant gé-
garde nationale parisienne, il contribua
re que la Convention remporta en ven-
sur les sections insurgées. Il servit
à l'armée d'Italie, et y montra de la
et de l'intelligence. Il fit ensuite partie
dition d'Égypte, reçut six blessures de-
t-Jean-d'Acre, prit à Aboukir trois
aux Ottomans, et en fut récompensé
lre d'honneur. En janvier 1801, il était
l'escadre de l'amiral Linois, et sa belle
au combat d'Algesiras lui valut des té-
s publics de satisfaction du premier
En 1802 il fut nommé général de bri-
prit part à la campagne de Saint-Domin-
retour en France en 1804, il obtint le
dement de la Mayenne. Il sollicita de
dans le service actif, et se comporta bra-
à Lützen et à Bautzen, les 2 et 21 mai
se signala encore à Hanau, contre les
. Il prit sa retraite à l'avénement des
, et mourut peu après.

phie moderne.

VAUX (*Paul-Louis-Isidore*), homme
ge, né à Bruges, le 10 avril 1801. Avocat
dès 1820 et adversaire de la politique
lors à l'égard de la Belgique par le gouvernement néerlandais, il prit une part active à la lutte qui devait aboutir à la séparation politique des deux pays. Sa liaison en 1824 avec d'autres hommes politiques, tels que MM. Le Beau et Rogier, fut l'origine du parti appelé *doctrinaire*, aux mains duquel devait appartenir au début de la révolution la direction des affaires de la Belgique. Le premier, M. Devaux, émit dans *Le Politique*, continuation du *Mathieu Lænsberg* de 1824, l'idée d'une coalition entre les catholiques et les libéraux, et la réalisation de cette pensée politique fut une des principales causes de la chute de la maison d'Orange en Belgique. Après la révolution, M. Devaux, devenu membre du congrès, se montra l'énergique antagoniste des idées républicaines, et prit une part importante aux discussions qui préparèrent la constitution actuelle de la Belgique. Au mois de mars 1831, à l'arrivée des doctrinaires aux affaires sous la régence de M. Surlet de Chokier, M. Devaux fut nommé ministre sans portefeuille. Ce fut lui aussi qui à la même époque entra en pourparlers avec le prince Léopold; membre de la conférence de Londres, il contribua à l'aplanissement des difficultés qui s'opposaient à l'acceptation de la couronne de Belgique par ce prince. Sans renoncer à son titre de député, il se retira ensuite des affaires publiques; l'arrivée de ses amis politiques aux affaires à diverses époques, en 1832, en 1840 et en 1847, ne put le déterminer à prendre part à l'administration. M. Devaux a fondé *La Revue nationale*, où comme écrivain il s'est acquis une grande influence.

De Beaumont-Vassy, *Hist. des États europ. depuis le congrès de Vienne, Belgique*, t. II. — *Conversat.-Lexic.*

DEVAUX. *Voy.* VAUX (DE).

DEVELLES (*Claude-Jules*), théologien français, né à Autun, en 1692, mort en juin 1765. Il entra dans l'ordre des Théatins, et publia les ouvrages suivants : *De l'Immortalité de l'âme, à l'abbé B.*; 1730, in-12; opuscule réimprimé dans la *Continuation des Mémoires de Littérature et d'Histoire* du P. Desmolets, t. X; — *Traité de la Simplicité de la Foi*; Paris, 1733, in-12; — *Nouveau Traité de l'Autorité de l'Église*; Rome, 1736, 1749, in-12.

Papillon, *Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne.* — Quérard, *La France littéraire.*

DEVENTER (*Henri*), médecin hollandais, né à Deventer, capitale de l'Over-Issel, dans la seconde moitié du dix-septième siècle, mort en 1739. D'après un usage alors commun dans son pays, il prit le nom de sa ville natale. Il exerça dans sa jeunesse la profession d'orfévre; puis il abandonna cet état pour se livrer à l'étude de la médecine et à l'art des accouchements. Il pratiqua avec tant de succès à Groningue et dans d'autres villes de la Hollande que Christian V, roi de Danemark, le fit venir plusieurs fois et le récompensa richement. « Son savoir, dit Éloy, n'était point borné à la pratique de la médecine et des accouchements, il s'étendait encore à di-

verses parties de la médecine et de la chirurgie. Il avait imaginé des machines pour redresser les déviations de l'épine dorsale, le torticolis et le pied-bot; mais rien ne lui fit plus d'honneur que d'avoir prouvé que l'obliquité de la matrice est une des premières causes des accouchements difficiles, et d'avoir indiqué les manœuvres que demandent les accouchements de cette espèce. Cette découverte est cependant ancienne; Hippocrate en a parlé, mais Deventer a le mérite de l'avoir établie sur des preuves plus démonstratives que ne sont celles de ce grand maître de l'école grecque. » On a de lui : *Novum Lumen Obstetricantium, quo ostenditur qua ratione infantes in utero tam obliquo quam recto prave siti extrahuntur*; Leyde, 1701, in-4° : dans cet ouvrage l'auteur traite spécialement de l'obliquité de l'utérus considérée comme la cause la plus ordinaire des accouchements contre nature; et il indique les moyens d'en opérer la réduction; — *Ulterius Examen partium difficilium, lapis lydius obstetricium, et de necessitate inspiciendi cadavera*; Leyde, 1725, in-4°; — *Operationum chirurgicarum Novum Lumen exhibitum obstetricantibus, pars secunda*; Leyde, 1733, in-4° : cet ouvrage, qui contient l'exposé complet de la doctrine de Deventer sur les accouchements, a été traduit en hollandais, 1701, 1724, 1746, in-4°; en anglais, 1716, in-8°; en allemand, 1717, 1718, 1731, 1740, in-8°; en français, par Jean-Jacques Breighier d'Ablaincourt, sous le titre suivant : *Observations sur le manuel des accouchements*; Paris, 1734, in-4°. Deventer est encore l'auteur d'un ouvrage posthume sur le ramollissement des os, ou le rachitisme. Ce livre est intitulé : *Van de riektens des beenderen, insonderheit van de rachitis*; Leyde, 1739, in-4°.

Éloy, *Dictionnaire hist. de la Médecine*. — *Biog. méd.*

DEVEREUX (*Gautier*), vicomte d'Hereford et premier comte d'Essex, homme d'État anglais, né en 1540, dans le comté de Caermarthen, mort à Dublin, au mois de septembre 1576. A l'âge de dix-neuf ans il devint, par la mort de son grand-père, vicomte Hereford et lord Ferrers. A l'époque des troubles qui éclatèrent dans le Northumberland, Devereux se joignit au comte de Lincoln avec un corps de troupes, et força les rebelles à se séparer. Pour le récompenser de ce service, Élisabeth le créa, en 1572, chevalier de la Jarretière et comte d'Essex. Nommé bientôt après gouverneur de l'Ulster, il mourut à l'âge de trente-six ans, laissant la réputation d'un vaillant soldat, d'un sujet fidèle et d'un patriote loyal et désintéressé. Sa mort prématurée fut regardée comme l'effet du poison, et attribuée au comte de Leicester, qui en épousant Lettice, veuve de Devereux et fille de François Knolles, donna quelque vraisemblance à une accusation peut-être dénuée de fondement. Devereux est l'auteur d'un poème intitulé : *The Complaint of a Sinner, made and song by the earle of Essex upon his death-bed* (La Complainte d'un Pécheur, composée et chantée par le comte d'Essex sur son lit de mort), imprimée dans le *Paradise of Dainty Device*. Il existe aussi de lui trois lettres, adressées à la reine Élisabeth, au conseil des ministres, et à lord Raleigh.

Biographia Britannica. — Gorton, *General biographical Dictionary*.

DEVEREUX. Voyez ESSEX.

* **DEVÉRIA** (*Jacques-Jean-Marie-Achille*), peintre français, né à Paris, le 6 février 1800. Élève de Lafitte et de Girodet, il obtint les médailles d'or de troisième et de deuxième classe à la suite des expositions de 1836 et 1837. Tour à tour dessinateur, peintre et lithographe, il sut toujours conserver dans chacun de ces genres la finesse d'expression, la beauté de coloris, et cette exactitude scrupuleuse de la vérité historique qui constituent les qualités inhérentes à tous ses ouvrages. Cet artiste parut pour la première fois au salon de 1822 comme dessinateur, et il y exposa un cadre contenant les portraits de *Mme de Sévigné, de Corneille*, gravé par M. Delaistre, *de Racine* et *de Descartes*. Parmi les ouvrages exposés aux salons suivants, on remarqua : *L'Assomption de la Vierge*; — *Torquato Tasso présenté à Élisabeth d'Autriche*, aquarelle; — *La Visitation*; — *La Vierge, Zacharie, Joseph et saint Jean en adoration devant l'Enfant-Jésus*; — *Translation de la sainte case de la Vierge*; — *L'archange saint Michel ramène à Dieu deux âmes que Satan entraînait dans l'abîme*; — *Sainte Anne instruisant la Vierge*; — *Repos de la sainte Famille*; — *Descente de croix*; — *Le Mariage de la Vierge*; — *Antiope*; — *Charité*; — *Périclès chez Aspasie reçoit de Phidias son esquisse de la* [illegible] *thénon*. Plusieurs vitraux [illegible] Boulogne-sur-Mer, à Vers[illegible] exécutés à la manuf[illegible] d'après les cartons de [illegible]evéria. [illegible] de lui plusieurs d[illegible] diverses publication[illegible] applicatio[illegible] tographie à la [illegible] d'objets [illegible] naturelle. M. [illegible] 1849 [illegible] teur du cabinet des es[illegible] à la impériale.

A. B.

Archives des Musées impériaux. — *Docum.*

* **DEVÉRIA** (*Eugène-François* [illegible] *seph*), frère du précédent, [illegible] Paris, en 1805. Élève de Giro[illegible] première fois en 1824. Parmi ses [illegible] bleaux, distingués pour la pureté du de[illegible] marque : (1827) *La Lecture de* [illegible] *Marie Stuart*; — *Marc B*[illegible] *Missolonghi*; — *La Côte* [illegible] — *La Naissance de Henri IV* [illegible] Luxembourg; — *La Mort de* [illegible] gravée sur bois dans le tome X, p. [illegible] *sin pittoresque*; — *Le Cardinal de* [illegible] *mant la liberté de Broussel et de* [illegible]

eau, brûlé lors du sac du Palais-Royal, aphié par M. Marin-Lavigne, dans le ette galerie; — *Bal donné à Chris-oi de Danemark, dans le salon au Palais-Royal*: ce tableau est li-dans le recueil de cette galerie; — *'uite en Égypte*; — *Bataille de la* galerie de Versailles; — *Clotilde ur ses petits-fils*; — *Don Juan en-lvire*; — (1839) *Psyché conduite à ar Mercure, pour épouser l'Amour*: écore un plafond de l'hôtel de M. Sa-(1844) *La Résurrection du Christ*: par le ministère de l'intérieur; — *guration de la statue de Henri IV ace royale de Pau*; — (1847) *La anne Seymour, le lendemain de la l'Édouard VI*; — (1848) *Femme des rénées*. Outre un assez grand nombre parmi lesquels on remarque ceux des de France *Brissac* et *Crèvecœur*, s les galeries de Versailles, M. De-ecore auteur d'un des plafonds du résentant *Le Puget montrant son Crotone à Louis XIV, sur les mar-calier de Versailles*, et de plusieurs aux, parmi lesquels on cite : *Sainte — La Chapelle de Sainte-Geneviève*, me de Lorette. A. SAUZAY.

s Musées impériaux. — *Documents parti-*

TÉ (*Louis-Alexandre*), littérateur politique français, né à Abbeville, le re 1746, mort le 31 mai 1818. Il était libraire à Abbeville, lorsqu'il fut puté à la Convention nationale par les n département de la Somme. Il de-me mesure de sûreté la réclusion et ment à la paix du *Tarquin moderne* ses expressions). Après la condam-roi, il vota l'appel au peuple, et se pour le sursis. Il fut l'un des signa-protestation des soixante-treize contre la 31 mai. Proscrit à la suite de cette il rentra dans le sein de la Conven-le 9 thermidor, sur la proposition mont. A la clôture de la session con-, Devérité entra au Conseil des An-resta jusqu'en 1797. Sous le consulat, mé juge au tribunal civil d'Abbe-compris dans la réorganisation e 1810, Devérité passa le reste de sa retraite et l'obscurité. On a de lui : *comté de Ponthieu et de la ville , sa capitale*; 1767, 2 vol. in-12; *r l'histoire générale de la Picar-eurs, ses usages, le commerce et ses habitants*; 1770, 2 vol. in-12; *intéressant sur l'affaire de la du crucifix d'Abbeville, arrivée 765, et sur la mort du chevalier e*; Londres (Abbeville), 1776, in-12; — *Notice pour servir à l'histoire de la vie et des écrits de Linguet*; Liége, 1780, in-8°; — *Opinion sur le jugement de Louis XVI*; décembre 1792, in-8°; — *Réclamation d'un député de la Somme, patriote opprimé, et compte moral de sa conduite pendant la révolution*; 1794, in-8°; — *Dissertation dans laquelle on cherche à prouver, contre le sentiment des historiens, que César, pour passer dans la Grande-Bretagne, ne s'embarqua point à Calais ni à Boulogne, mais dans les ports situés à l'embouchure de la Somme*; 1802, in-8°.

Biographie d'Abbeville, 1829, in-8°. — *Journal général de la Librairie*, année 1830, n° 38.

DEVÈZE (*Jean*), médecin français, né à Rabastens, le 4 décembre 1753, mort à Fontainebleau, le 14 septembre 1829. Il fit ses premières études médicales à Bordeaux, et passa à Saint-Domingue en 1775, pour y exercer la médecine. Atteint de la fièvre jaune à la Martinique, et ayant été assez heureux pour en guérir, il vint à Paris achever ses études, et retourna en 1778 au Cap-Français, où il exerça les fonctions de chirurgien en chef des troupes nationales de la province du nord de Saint-Domingue. Il fonda dans cette île une maison de santé, où il eut l'occasion d'observer et de traiter fréquemment la fièvre jaune. Forcé de fuir lors de l'insurrection des noirs, il arriva à Philadelphie le 7 août 1793. Presque aussitôt après, cette ville fut envahie pour la première fois par la fièvre jaune. Devèze au milieu de l'épouvante générale montra le plus beau dévouement en soignant seul avec quelques aides français les malades rassemblés dans l'hôpital de Bush-Hill, et il conçut dès lors l'idée, dans laquelle il se confirma plus tard, que la fièvre jaune n'était pas contagieuse. De retour en France en 1798, Devèze se fit recevoir docteur en médecine, et s'établit à Fontainebleau. Sous la Restauration, il fut nommé médecin ordinaire. Ses opinions sur la non-contagion de la fièvre jaune trouvèrent dans le corps médical et dans l'administration sanitaire de très-vifs adversaires; et Devèze, forcé de prendre sa retraite, alla finir ses jours à Fontainebleau. On a de lui : *An Enquiry into and observations upon the causes and effects of the disease which raged in Philadelphia from the month of august till towards the middle of december* 1793, avec une traduction française en regard; Philadelphie, 1794, in-8°. « Cette intéressante relation de l'épidémie qui ravagea Philadelphie, dit la *Biographie médicale*, a été analysée et citée honorablement par Volney dans son *Tableau du climat et du sol des États-Unis d'Amérique*. Un si beau suffrage a dû consoler l'auteur des contradictions nombreuses que lui a suscitées le zèle qu'il mit à soutenir l'opinion qui lui paraît être la plus conforme aux faits. Il résulte de cet ouvrage que nonobstant les réclamations de M. Nathanael Potter du Mary-

verses parties de la médecine et de la chirurgie. Il avait imaginé des machines pour redresser les déviations de l'épine dorsale, le torticolis et le pied-bot; mais rien ne lui fit plus d'honneur que d'avoir prouvé que l'obliquité de la matrice est une des premières causes des accouchements difficiles, et d'avoir indiqué les manœuvres que demandent les accouchements de cette espèce. Cette découverte est cependant ancienne; Hippocrate en a parlé, mais Deventer a le mérite de l'avoir établie sur des preuves plus démonstratives que ne sont celles de ce grand maître de l'école grecque. » On a de lui : *Novum Lumen Obstetricantium, quo ostenditur qua ratione infantes in utero tam obliquo quam recto prave siti extrahuntur;* Leyde, 1701, in-4° : dans cet ouvrage l'auteur traite spécialement de l'obliquité de l'utérus considérée comme la cause la plus ordinaire des accouchements contre nature; et il indique les moyens d'en opérer la réduction; — *Ulterius Examen partium difficilium, lapis lydius obstetricium, et de necessitate inspiciendi cadavera;* Leyde, 1725, in-4°; — *Operationum chirurgicarum Novum Lumen exhibitum obstetricantibus, pars secunda;* Leyde, 1733, in-4° : cet ouvrage, qui contient l'exposé complet de la doctrine de Deventer sur les accouchements, a été traduit en hollandais, 1701, 1724, 1746, in-4°; en anglais, 1716, in-8°; en allemand, 1717, 1718, 1731, 1740, in-8°; en français, par Jean-Jacques Breighier d'Ablaincourt, sous le titre suivant : *Observations sur le manuel des accouchements;* Paris, 1734, in-4°. Deventer est encore l'auteur d'un ouvrage posthume sur le ramollissement des os, ou le rachitisme. Ce livre est intitulé : *Van de riektens des beenderen, insonderheit van de rachitis;* Leyde, 1739, in-4°.

Éloy, *Dictionnaire hist. de la Médecine.* — *Biog. méd.*

DEVEREUX (*Gautier*), vicomte d'Hereford et premier comte d'Essex, homme d'État anglais, né en 1540, dans le comté de Caermarthen, mort à Dublin, au mois de septembre 1576. A l'âge de dix-neuf ans il devint, par la mort de son grand-père, vicomte Hereford et lord Ferrers. A l'époque des troubles qui éclatèrent dans le Northumberland, Devereux se joignit au comte de Lincoln avec un corps de troupes, et força les rebelles à se séparer. Pour le récompenser de ce service, Élisabeth le créa, en 1572, chevalier de la Jarretière et comte d'Essex. Nommé bientôt après gouverneur de l'Ulster, il mourut à l'âge de trente-six ans, laissant la réputation d'un vaillant soldat, d'un sujet fidèle et d'un patriote loyal et désintéressé. Sa mort prématurée fut regardée comme l'effet du poison, et attribuée au comte de Leicester, qui en épousant Lettice, veuve de Devereux et fille de François Knolles, donna quelque vraisemblance à une accusation peut-être dénuée de fondement. Devereux est l'auteur d'un poëme intitulé : *The Complaint of a Sinner, made and song by the earle of Essex upon his death-bed* (La Complainte d'un Pécheur, composée et chantée par le comte d'Essex sur son lit de mort), imprimée dans le *Paradise of Dainty Device.* Il existe aussi de lui trois lettres, adressées à la reine Élisabeth, au conseil des ministres, et à lord Raleigh.

Biographia Britannica. — Gorton, *General biographical Dictionary.*

DEVEREUX. *Voyez* Essex.

* **DEVÉRIA** (*Jacques-Jean-Marie-Achille*), peintre français, né à Paris, le 6 février 1800. Élève de Lafitte et de Girodet, il obtint les médailles d'or de troisième et de deuxième classe à la suite des expositions de 1836 et 1837. Tour à tour dessinateur, peintre et lithographe, il sut toujours conserver dans chacun de ces genres la finesse d'expression, la beauté de coloris, et cette exactitude scrupuleuse de la vérité historique qui constituent les qualités inhérentes à tous ses ouvrages. Cet artiste parut pour la première fois au salon de 1822 comme dessinateur, et il y exposa un cadre contenant les portraits de *Mme de Sévigné, de Corneille,* gravé par M. Delaistre, *de Racine et de Descartes.* Parmi les ouvrages exposés aux salons suivants, on remarqua : *L'Assomption de la Vierge; — Torquato Tasso présenté à Élisabeth d'Autriche,* aquarelle; — *La Visitation; — La Vierge, Zacharie, Joseph et saint Jean en adoration devant l'Enfant-Jésus; — Translation de la sainte case de la Vierge; — L'archange saint Michel ramène à Dieu âmes que Satan entraînait dans l'e* [illegible] *; — Sainte Anne instruisant la Vierge; — de la sainte Famille; — Descente de* [illegible] *— Le Mariage de la Vierge; — Ant* [illegible] *; — Charité; — Périclès chez Aspasie Phidias son esquisse de la Minerve thénon.* Plusieurs vitraux d'église [illegible] Boulogne-sur-Mer, à Versailles, à An[illegible] exécutés à la manufacture ro[illegible] d'après les cartons de M. De[illegible] de lui plusieurs dessins [illegible] diverses publications et de[illegible] tographie à la représentat[illegible] naturelle. M. Devéria est [illegible] teur du cabinet des estampes [illegible] impériale. A. M.

Archives des Musées impériaux. — *Docum. part.*

* **DEVÉRIA** (*Eugène-François* [illegible] *seph*), frère du précé[illegible] peintre [illegible] Paris, en 1805. Élève de [illegible] première fois en 1824. [illegible] bleaux, distingués pour la [illegible] marque : (1827) *La Lecture* [illegible] *Marie Stuart; — Marc Botzaris* [illegible] *Missolonghi; — La Côte des Deux* [illegible] *— La Naissance de Henri IV :* à le Luxembourg; — *La Mort de Jeanne* [illegible] gravée sur bois dans le tome X, p. 381, du [illegible] *sin pittoresque; — Le Cardinal de* [illegible] *mant la liberté de Broussel et de*

eau, brûlé lors du sac du Palais-Royal, raphié par M. Marin-Lavigne, dans le ette galerie; — *Bal donné à Chris- roi de Danemark, dans le salon au Palais-Royal*: ce tableau est li- dans le recueil de cette galerie; — *Fuite en Égypte*; — *Bataille de la* galerie de Versailles; — *Clotilde ur ses petits-fils*; — *Don Juan en- lvire*; — (1839) *Psyché conduite à ar Mercure, pour épouser l'Amour*: lécore un plafond de l'hôtel de M. Sa- (1844) *La Résurrection du Christ*: par le ministère de l'intérieur; — *guration de la statue de Henri IV ace royale de Pau*; — (1847) *La anne Seymour, le lendemain de la d'Édouard VI*; — (1848) *Femme des rénées*. Outre un assez grand nombre , parmi lesquels on remarque ceux des de France *Brissac* et *Crèvecœur*, ns les galeries de Versailles, M. De- ncore auteur d'un des plafonds du résentant *Le Puget montrant son Crotone à Louis XIV, sur les mar- scalier de Versailles*, et de plusieurs aux, parmi lesquels on cite : *Sainte* — *La Chapelle de Sainte-Geneviève*, me de Lorette. A. SAUZAY.

es Musées impériaux. — *Documents parti-*

TÉ (*Louis-Alexandre*), littérateur politique français, né à Abbeville, le e 1746, mort le 31 mai 1818. Il était libraire à Abbeville, lorsqu'il fut uté à la Convention nationale par les u département de la Somme. Il de- me mesure de sûreté la réclusion et ment à la paix du *Tarquin moderne* ses expressions). Après la condam- ui, il vota l'appel au peuple, et se eur le sursis. Il fut l'un des signa- protestation des soixante-treize contre u 31 mai. Proscrit à la suite de cette il rentra dans le sein de la Conven- le 9 thermidor, sur la proposition mont. A la clôture de la session con- , Devérité entra au Conseil des An- esta jusqu'en 1797. Sous le consulat, mé juge au tribunal civil d'Abbe- compris dans la réorganisation e 1810, Devérité passa le reste de sa retraite et l'obscurité. On a de lui : *comté de Ponthieu et de la ville , sa capitale*; 1767, 2 vol. in-12; *ur l'histoire générale de la Picar- œurs, ses usages, le commerce et ses habitants*; 1770, 2 vol. in-12; *intéressant sur l'affaire de la du crucifix d'Abbeville, arrivée 765, et sur la mort du chevalier* e; Londres (Abbeville), 1776, in-12; — *Notice pour servir à l'histoire de la vie et des écrits de Linguet*; Liége, 1780, in-8°; — *Opinion sur le jugement de Louis XVI*; décembre 1792, in-8°; — *Réclamation d'un député de la Somme, patriote opprimé, et compte moral de sa conduite pendant la révolution*; 1794, in-8°; — *Dissertation dans laquelle on cherche à prouver, contre le sentiment des historiens, que César, pour passer dans la Grande-Bretagne, ne s'embarqua point à Calais ni à Boulogne, mais dans les ports situés à l'embouchure de la Somme*; 1802, in-8°.

Biographie d'Abbeville, 1829, in-8°. — *Journal général de la Librairie*, année 1830, n° 38.

DEVÈZE (*Jean*), médecin français, né à Rabastens, le 4 décembre 1753, mort à Fontainebleau, le 14 septembre 1829. Il fit ses premières études médicales à Bordeaux, et passa à Saint-Domingue en 1775, pour y exercer la médecine. Atteint de la fièvre jaune à la Martinique, et ayant été assez heureux pour en guérir, il vint à Paris achever ses études, et retourna en 1778 au Cap-Français, où il exerça les fonctions de chirurgien en chef des troupes nationales de la province du nord de Saint-Domingue. Il fonda dans cette île une maison de santé, où il eut l'occasion d'observer et de traiter fréquemment la fièvre jaune. Forcé de fuir lors de l'insurrection des noirs, il arriva à Philadelphie le 7 août 1793. Presque aussitôt après, cette ville fut envahie pour la première fois par la fièvre jaune. Devèze au milieu de l'épouvante générale montra le plus beau dévouement en soignant seul avec quelques aides français les malades rassemblés dans l'hôpital de Bush-Hill, et il conçut dès lors l'idée, dans laquelle il se confirma plus tard, que la fièvre jaune n'était pas contagieuse. De retour en France en 1798, Devèze se fit recevoir docteur en médecine, et s'établit à Fontainebleau. Sous la Restauration, il fut nommé médecin ordinaire. Ses opinions sur la non-contagion de la fièvre jaune trouvèrent dans le corps médical et dans l'administration sanitaire de très-vifs adversaires; et Devèze, forcé de prendre sa retraite, alla finir ses jours à Fontainebleau. On a de lui : *An Enquiry into and observations upon the causes and effects of the disease which raged in Philadelphia from the month of august till towards the middle of december* 1793, avec une traduction française en regard; Philadelphie, 1794, in-8°. « Cette intéressante relation de l'épidémie qui ravagea Philadelphie, dit la *Biographie médicale*, a été analysée et citée honorablement par Volney dans son *Tableau du climat et du sol des États-Unis d'Amérique*. Un si beau suffrage a dû consoler l'auteur des contradictions nombreuses que lui a suscitées le zèle qu'il mit à soutenir l'opinion qui lui paraît être la plus conforme aux faits. Il résulte de cet ouvrage que nonobstant les réclamations de M. Nathanael Potter du Mary-

laud, M. Devèze est le premier qui ait soutenu que la fièvre jaune n'est pas contagieuse; — *Dissertation sur la fièvre jaune qui régna à Philadelphie en* 1793; Paris, an XII, in-12 : dans cette thèse, Devèze a reproduit la partie médicale de l'ouvrage précédent; — *Traité de la Fièvre jaune;* Paris, 1820, in-8° : c'est l'ouvrage le plus important de Devèze. « L'auteur, dit la *Biographie médicale*, développe son opinion sur la non-importation et la non-contagion de la fièvre jaune, et sur la différence qu'il établit entre la contagion et l'infection; réuni à l'ouvrage de M. Bally, il forme tout ce qu'il est nécessaire de lire sur la fièvre jaune pour toute personne qui ne peut étudier cette maladie dans les nombreux livres publiés sur cette matière »; — *Mémoire au roi en son conseil des ministres et aux chambres, ou protestation contre le travail de la commission sanitaire centrale du royaume, instituée à l'effet d'examiner les dispositions législatives et administratives qu'il serait utile d'adopter pour organiser le service sanitaire des côtes et frontières de France;* Paris, 1821, in-4°. Dans tous les écrits que nous venons d'énumérer, Devèze cherche à prouver la non-contagion de la fièvre jaune. Il croit que le développement de cette maladie vient d'une infection causée par la constitution atmosphérique et par diverses circonstances morbifiques, telles que les rassemblements d'individus, le voisinage des marais, les matières en putréfaction Quant aux moyens thérapeutiques, il conseille plutôt des mesures d'hygiène que de vrais moyens curatifs.

Rabbe, Boisjolin, etc., *Biographie univers. et portat. des Contemporains.* — *Biographie médicale.*

DEVIENNE (*Charles-Jean-Baptiste* D'AGNEAUX), théologien français, né à Paris, en 1728, mort en 1792. Il appartenait à l'ordre des Bénédictins, et fut historiographe de la ville de Bordeaux. Il laissa : *Lettre en forme de dissertation contre l'incrédulité;* 1756, in-12; — *Lettres sur la Religion par un religieux bénédictin;* Avignon, 1757, in-12; — *Éclaircissements sur plusieurs antiquités trouvées à Bordeaux;* 1757, in-12; — *Point de vue concernant la défense de l'état religieux;* 1757; — *Plan d'éducation et les moyens de l'exécuter;* 1769, in-12; — *Histoire de la ville de Bordeaux;* 1771, t. Ier, in-4° : le 2e volume n'a point paru; — *Dissertation sur la religion de Montaigne;* 1773, in-8°; — *Éloge historique de Michel Montaigne, et discours sur sa religion;* 1773, in-12; — *Administration générale et particulière de la France;* 1775, in-12; — *Lettres sur l'histoire de France;* 1782, in-12; 1787, in-12; — *Nouvelle Méthode pour apprendre à lire et à écrire correctement la langue française;* 1782, in-8°; 1786, in-12; — *Histoire d'Artois;* 1785-1787, cinq parties, in-8°; — *Le Triomphe de l'humanité, ou la mort de Léopold de Brunswick*, poëme qui a conc[ourut pour le] prix de l'Académie Française; [...] 8°; — *Le Triomphe du Chrétien* [...] traduit de l'anglais d'Young; — [...] *rale de France, écrite d'après* [...] *qui ont opéré la révolution*; 179[...]

Dict. biog. univ. et port.

DEVIENNE (*François*), mus[icien compositeur] teur français, né en 1759, à Joi[nville (Haute-] Marne), et mort à Charenton, le 5 s[...] Doué des plus heureuses disposit[ions], il se forma pour ainsi dire de lui[-même]; de dix ans, il était déjà engagé [...] dans un régiment; il passa ensuite [...] gardes suisses, qu'il quitta en 17[...] en qualité de bassoniste dans [...] théâtre de Monsieur. Non moins [habile sur la] flûte que sur le basson, il avai[t une connais]sance générale de tous les autres [instruments à] vent, dont il sut tirer des effets [...] compositions instrumentales, en [...] tistes à perfectionner leur exécut[ion ...] rent puissamment à l'améliora[tion des or]chestres. Devienne occupe en [...] tinguée parmi les compositeurs [...] son temps; son opéra des *Visi[tandines]* [...] tous les ouvrages qu'il a écr[its] celui qui eut le plus de succès; [...] facile et mélodieuse, son instrume[ntation ...] Sur la fin de sa carrière, ses f[acultés intellec]tuelles se dérangèrent; on fut f[orcé de l'] enfermer à Charenton, où il m[ourut ...] liste des opéras qu'il a fait repré[senter : ...] *des Savoyards*, un acte, au th[éâtre ...] (1789); — *Le Mariage clandes[tin* ...] théâtre Montansier (1791); — *Les* [...] *pagnols*, au théâtre Feydeau ([...] *sitandines*, deux actes, au mêm[e ...] cette pièce, à laquelle on ajouta [...] sième acte, fut plus tard remise [...] reparut sous la Restauration [...] *Pensionnat de jeunes Demois[elles* ...] *Aurèle*, un acte, au théâtre Fey[deau ...] *Le Congrès des Rois*, au théâtr[e ...] — *Agnès et Félix*, ou les [...] deux actes (1794); — *Valecour*, [...] *Page*, un acte (1797); — *Les Co*[...] *lants*, trois actes (1798); — *Le*[...] *Maîtres*, deux actes (1799). Dev[ienne a composé] un grand nombre de romances [...] tiques; il a écrit pour divers in[struments, par]ticulièrement pour la flûte et pou[r le basson, une] quantité prodigieuse d'œuvres [...] que sonates, duos, trios, quatuo[rs ...] concertantes; — *La Bataille de* [...] vingt instruments; — des ou[vrages pour instru]ments à vent, à l'usage des [...] des suites d'harmonie à 8 [...] blié, en 1795, une *Méthode* [...] sieurs éditions. Dieudonné [...]

Choron et Fayolle, *Dictionnaire* [...] Fétis, *Biog. univ. des Music.*

NE. *Voy.* Thévenin.

E (*Pierre-François-Albéric*), litté-
ais, né à Angers, le 15 avril 1773,
avril 1832. Il étudia la médecine à
un habile praticien, le docteur Sou-
it épouser sa fille, et l'attacha à l'hô-
re dont il était chirurgien en chef.
int au concours, en 1798, la chaire
aturelle à l'école centrale du dépar-
Yonne. Il perdit cette place à la réor-
l'université, et revint en Anjou, où il
merce de son père, tout en continuant
les lettres. Il vint se fixer à Paris en
mployé pendant les Cent-Jours au
e l'intérieur, et quitta bientôt cette
se livrer à la pratique de la médecine
ement à l'art des accouchements.
: *Rapport des travaux de l'école
l'Yonne pendant l'an* VII (1799);
iscours pour la fête de l'Agricul-
re, an VIII (1800), in-8°; — *Bievriana,
u marquis de Bièvre*; Paris, an VIII
4; — *Dissertations sur des os fos-
és à Pontigny*, *département de*
uxerre, an IX (1801), in-8°; — *Mé-
n aloès qui a fleuri dans le dé-
de l'Yonne*; Auxerre, an XI (1802),
*Mémoire sur la manufacture de
s Mont-Cenis, département de la*
Auxerre, an X (1802), in-8°; — *Mé-
s insectes qui dévorent la vigne*;
X (1802), in-8°; — *Voyage aux
rcy, suivi de poésies fugitives*;
(1803), in-18; — *Revolutioniana,
s, épigrammes et saillies relatives
on*; Paris, an XI (1803), in-18; pu-
pseudonyme de *Philana*; — *L'heu-
cherie*, comédie-vaudeville en un
ntée à Auxerre en l'an XI (1803),
inauguration de la salle de specta-
Mnémonique en voyage, comédie-
eprésentée en 1808, à Angers, à
umur, Tours, Orléans; — *Arnol-
phie Arnould et ses contemporai-*
1813, in-12; — *La Corbeille de
tant un éloge de la rose, l'origine
et diverses pièces de vers à la*
1816, in-18; — *Les Métamorphoses
recueil de poésies lyriques*; Paris,
— *La Botanique de J.-J. Rous-
es notes historiques*; Paris, 1823,
*Bouquet de Flore, ou bouquet
les fleurs*; Paris, 1823, in-18; —
s poétiques; Paris, 1824, in-18; —
*e des Dames, recueil périodique
mposées par des femmes*; Paris,
1 vol. in-12. — Deville a composé
un nombre d'articles pour la *Bio-
ères* Michaud, le *Lycée d'Auxerre,
néenne, Le Courrier des Salons*, le
Dames et autres journaux de Paris
ments.

Rabbe, Boisjolin, etc., *Biographie univ. et port. des Contemporains.*

DEVILLE (*Antoine*), ingénieur français. *Voyez* Ville (De).

DEVILLERS (*Charles*), physicien français, né en 1724, mort en 1809. Il vint jeune à Lyon, où il fit des cours de physique. Il y forma un très-beau cabinet de physique, et obtint une salle dans l'hôtel de ville de Lyon pour y donner ses leçons. La révolution interrompit quelque temps ses travaux, qu'il reprit jusqu'à ce que son grand âge ne lui permît plus de les continuer. On a de lui : *Journées physiques*; 1761, 2 vol. in-8°. Dans ce livre, qui est une imitation de la *Pluralité des Mondes*, Devillers a essayé, comme Fontenelle, de populariser la science; — *Le Colosse au pied d'argile*; 1784, in-8° : ce *Colosse* n'est autre chose que le magnétisme animal; — *Caroli Linnæi Entomologia, Faunæ Suecicæ descriptionibus aucta, D. D. Scopoli, Geoffroy, de Geer, Fabricii, Schranck, etc.... speciebus, vel in Systemate non enumeratis, vel nuperrime detectis, vel speciebus Galliæ australis locupletata, generum specierumque rariorum iconibus ornata, curante ac augente C. Devillers*; Lyon, 1789, 4 vol. in-8°. « Les planches qui accompagnent cet ouvrage, dit la *Biographie des Contemporains*, ne sont pas sans mérite ; les descriptions des insectes que l'auteur a réellement vus sont exactes, mais il sont en petit nombre. Le plus grand défaut du livre, c'est de ne point contenir la synonymie des espèces qu'il a prises dans Fabricius et dans de Geer; c'est au reste une compilation qui peut être de quelque utilité. »

Rabbe, Boisjolin, etc., *Biographie univers. et port. des Contemporains.*

DEVILLY (*Louis-Jean-Baptiste*), littérateur français, né à Metz, le 5 août 1792, mort en 1825. Fils d'un riche libraire de Metz, Devilly, après de brillantes études, faites à Paris, revint dans sa ville natale. Il dépensa rapidement la fortune que son père lui avait laissée, et finit par se brûler la cervelle. Il fut, en 1819, un des membres fondateurs de l'Académie royale de Metz, devint en 1823 secrétaire de cette société, et s'y fit remarquer par des rapports judicieux et différents morceaux d'archéologie, de littérature et de poésie. Ses principaux ouvrages sont : *Notice historique sur le général Legrand*; Metz, 1822, in-8°; — *Antiquités Médiomatriciennes*; *premier mémoire : monuments trouvés en 1822 à l'ancienne citadelle de Metz*; Metz, 1823, in-8°; — une édition du *Cours élémentaire de Géographie ancienne et moderne* de l'abbé Pierron; Metz, 1824, in-12. Devilly est en outre l'auteur d'une élégie intitulée *Le Retour du Croisé*, insérée dans *Le Ménestrel de la Moselle* pour 1821, ainsi que de diverses pièces de vers, qui se trouvent dans d'autres ouvrages périodiques. Il rédigea le *Journal de la Moselle*, depuis 1819 jusqu'en 1825.

Begin, *Biographie de la Moselle.*

DEVINEAU DE ROUVRAY (*C.-A.*), poëte dramatique, né à Paris, le 4 juillet 1742, mort en 1830. Malgré de nombreuses productions, il vécut et mourut parfaitement inconnu. On a de lui : *Armide et Renaud*, tragédie en cinq actes et en vers; Paris, 1775, in-8° ; — *Zarine, reine des Scythes*, tragédie en cinq actes, en vers ; Paris, 1776, in-8° ; — *Brutus*, tragédie en trois actes et en vers ; Paris, 1776, in-8° ; réimprimée sous le titre de *Marcus Brutus* ; Paris, 1803, in-8° ; — *Hipparchie et Cratès*, comédie nouvelle, en un acte ; Paris, 1786, in-8° ; — *Le Mérite récompensé à la cour ottomane*, comédie nouvelle en un acte, en vers ; Paris, 1787, in-8° ; — *La Mort du duc Léopold de Brunswick*, poëme épi-tragique, en quatre chants ; Paris, 1799, in-8° ; — *Les Quatre Saisons*, poëme ; Paris, 1800, in-12 ; — *Clorinde*, tragédie en cinq actes ; Paris, 1803, in-8° ; — *Épithalame pour le mariage de S. M. l'empereur Napoléon* ; Paris, 1810, in-8° ; — *Darius Codoman*, tragédie en cinq actes ; Paris, 1812, in-8° ; — *La Théâtréide*, poëme épi-comique en six chants ; Paris, 1812, in-8°.

Quérard, *La France Littéraire*.

DEVIRIEU (*Aimé*). *Voyez* VIRIEU (DE).

DEVISMES (*Jacques-François-Laurent*), littérateur français, né à Laon, le 10 août 1749, mort dans cette ville, en 1830. Il était avant la révolution avocat et procureur syndic de l'assemblée d'élection de Laon. Nommé député du tiers état du bailliage de Vermandois aux états généraux, en 1789, il y siégea au côté gauche, parut peu à la tribune, mais travailla beaucoup dans les comités. On lui doit la première instruction sur les fonctions des assemblées administratives, et parmi les nombreux rapports dont il fut chargé, on peut citer celui qui fit abolir, en 1790, les taxes honteuses auxquelles les juifs étaient personnellement soumis dans quelques-unes des provinces de la France. Il fut élu en 1791 secrétaire de l'assemblée. Après la session, il rentra dans la vie privée, et ne reparut sur la scène politique qu'en 1800, époque où il entra au Corps législatif, dont il fut nommé président en 1802. Il exerça ensuite successivement les fonctions de procureur général à la cour de justice criminelle du département de l'Aisne, et de substitut du procureur général à la cour royale d'Amiens. Il prit sa retraite peu de temps après la deuxième rentrée des Bourbons. On a de lui : une traduction des odes d'Horace ; Paris, 1811, 2 vol. in-8° ; — *Histoire de la ville de Laon* ; 1822, 2 vol. in-8° ; — *Manuel historique, ou biographie de tous les hommes célèbres du Laonnois* ; Laon, 1826, in-8°.

Le Bas, *Dict. encyclop. de la France*.

DEVISMES. *Voyez* VISMES (DE).

DESBORDES-VALMORE. *Voy.* VALMORE.

* **DEVIVIER** (*Ignace*), peintre français, né à Rioms, près d'Aix en Provence, vers 1780, mort en 1832. Il était élève de F. Casanova. Ses tableaux de paysages, de marines et de batailles sont la plupart à l'étranger ; on en [illegible] la galerie de l'empereur d'Autriche [illegible] védère, dans celle de l'Ermitage, en [illegible] Devivier était chevalier de l'ordre [illegible] chel et membre de l'Académie des B[illegible] Vienne.

Annuaire des Artistes français, 1843-44.

DEVONIUS. *Voyez* ISCANUS.

DEVONSHIRE (Ducs DE), nom d[illegible] aristocratique de l'Angleterre. do[illegible] membres, appartenant à des [illegible] ont joué un rôle dans l'hi[illegible] comte de DEVON fut *Richar*[illegible] au douzième siècle, et dont la p[illegible] Hawise, épousa Réginald de Courte[illegible] cienne famille royale de France, et [illegible] son époux le titre de comte. Les guerre[illegible] rouge et de la Rose blanche furent p[illegible] pour les Courtenay. — *Thomas*, [illegible] de *Devonshire*, périt sur l'échafau[illegible] et le 14 avril 1471 *Jean*, son frère et [illegible] fut tué à Tewkesbury. [illegible] worth, en 1485, Henri VII [illegible] *de Courtenay*, issu d'une bran[illegible] comte de Devonshire. Henry, [illegible] dent, fut d'abord favori puis [illegible] Henry VIII, qui, en 1525, le fit péri[illegible] faud. Son fils *Édouard* fut rétabli da[illegible] de comte de Devon ou Devonshire [illegible] ment de la reine Marie. Il mourut à [illegible] 14 octobre 1556. C'est alors que [illegible] comte de Devonshire, après av[illegible] Charles Blount, lord Mountjoie, [illegible] mille Cavendish, branche cadette de [illegible] son, en partant de *Roger de Gernon* [illegible] Édouard II, avait acquis, par son m[illegible] l'héritière de John Potton, la terre d[illegible] premier comte de Devonshire [illegible] WILLIAM, baron Cavendish de [illegible] patentes du 7 août 1618). Il [illegible] de Newcastle qui servit a[illegible] de Charles I[er]. Le ti[illegible] patentes de G[illegible] mai 1694. De[illegible] asso[illegible] cessé [illegible] jouir en [illegible] che à une [illegible] richesses [illegible] administrées. [illegible] ment suivi un système de [illegible] résume assez bien la de[illegible] *vendo tutus*. Les [illegible] palais et de l[illegible] sont situées [illegible] blent héré[illegible] cessi[illegible] depuis plus [illegible] L'un [illegible] quatrième du[illegible] en 1755 [illegible] tenant d'Irlande : [illegible] ses [illegible] l[illegible] pays. [illegible]

SHIRE (*Georgina* SPENCER, du-, fille de John comte Spencer, née le 9 morte le 30 mars 1806. Elle épousa illiam Cavendish, duc de Devonshire. rituelle et naturellement jetée dans tions du monde aristocratique auquel tenait, elle sut trouver des loisirs pour de son esprit. La poésie, comme cela d'ailleurs à son sexe, eut ses préféren- les œuvres de sa composition on cite un titulé *Le Passage du Saint-Gothard*, français (Paris, 1802, in-8°), par un te, Delille, qui avait fait connaissance avec la duchesse. Le poëte français l'auteur de l'œuvre originale une *Épi-* en tête de la traduction, qui se fait r par les qualités habituelles à l'inter- Virgile, l'élégance et l'harmonie. Cour- sa grâce, sa beauté, son esprit, par les les plus remarquables de l'Angleterre, se de Devonshire sut cependant con- tacles ses mœurs et sa réputation. Une ce assez singulière de sa vie eût pu dique atteinte à son caractère, si la pu- me du fait n'impliquait pas sa justifica- t de Fox, la duchesse sollicita, dit-on, ainsi que d'autres femmes, des suf- r le triomphe de la candidature de e d'État au parlement. Un boucher it pour condition à l'octroi d'un vote que la duchesse lui laisserait prendre ; elle s'exécuta, et Fox eut le suffrage r. On dit qu'elle fut belle encore à un ; mais elle perdit un œil quelque temps ort.

Biographical Dictionary.

SHIRE (*Élisabeth* FOSTER), fille de uguste Hervey, comte de Bristol et évê- ry, née en 1759, morte à Rome, le 30 , devint duchesse de Devonshire par ce en secondes noces avec lord Wil- dish. Elle alla s'établir à Rome, en mourut, en 1824. Douée de toutes les mables, et possédant l'art de gagner les avait su obtenir en Angleterre la con- mes d'État influents, et avait rendu services à sa patrie. Lorsque des mal- estiques l'eurent décidée à se rendre elle y vécut entourée d'hommes dis- surtout d'artistes; elle fut en rapport dinal Consalvi, avec Canova, Camuc- valdsen (*voy.* ces noms). Ce fut elle ouvrir la colonne de Phocas au Forum, la une édition de l'*Énéide* de Virgile, duction d'Annibal Caro, ornée de gra- rès les dessins des premiers artistes de me, 1818, 2 vol. in-fol.). Cette édition, ment à 150 exemplaires, n'entra point merce de la librairie; la duchesse en vers souverains et aux principales bi- , ainsi qu'à des amis particuliers. Elle une édition semblable de la cinquième satire d'Horace, et elle s'occupait d'*illustrer* Dante de la même manière lorsqu'une mort subite vint la frapper. Sa maison à Rome était le ren- dez-vous de la société la plus choisie sous le rapport des lumières et du bon ton. [*Enc. des G. du M.*]

Rose, *New biog. Dict.*

* **DEVONSHIRE** (*William* SPENCER CAVENDISH), sixième duc de Devonshire et représentant actuel de cette maison, marquis de Hartingdon, comte de Devonshire, baron Clifford de Lanesborough et baron Cavendish de Hardwick, est né le 21 mai 1790, de William Cavendish et de Georgina Spencer. Son père épousa en deuxièmes noces Élisabeth Foster, seconde fille du comte de Bristol, qui a laissé à Rome la réputation d'une protectrice éclairée des beaux-arts (*voy.* l'article précédent). Ce fut en 1812 que le jeune duc, parvenu à la pairie l'année précédente, par la mort de son père, débuta dans la carrière parlementaire, en appuyant la motion de lord Granville tendant à prendre en considération l'état de l'Irlande et à examiner s'il ne serait pas convenable de faire jouir les catholiques de la plénitude des droits civils et religieux. Depuis, et notamment en 1823, il s'est prononcé hautement en faveur de l'émancipation. Il fit partie du ministère Grey en qualité de lord chambellan, et fut du nombre des membres de l'aristocratie anglaise qui ne crurent point leurs intérêts entièrement compromis par la réforme. Le duc de Devonshire a fait plusieurs voyages en France, en Italie, en Allemagne, en Russie, où il assista au couronnement de l'empereur Nicolas comme ambassadeur extraordinaire (1826), et où l'on garde encore le souvenir de sa magnificence. Les plus précieux trésors et tous les talents du continent ont été mis à contribution pour orner son superbe musée du comté de Derby, si riche en peintures, en sculptures et en objets d'art. La vaste exploitation des mines de Speedwell, dans la même province, est aussi due à ses soins. [*Enc. des G. du M.*, avec additions.]

Ersch et Gruber, *Allg. Encycl.*

DEVOS. *Voyez* Vos (DE).

DEVOS (*Martin*), peintre néerlandais, né à Anvers, vers 1534, mort en 1604. Il eut pour maîtres son père Pierre Devos et Frank Floris. Il fit à Rome, un voyage qui commença sa réputation. De Rome il alla à Venise, où il seconda Tintoret dans ses peintures de paysage. Revenu à Anvers, il fut agrégé au nombre des peintres de cette ville. Il fit de bons portraits et excella comme peintre d'histoire. On cite parmi ses meilleurs tableaux celui qui représente les grands fleuves de l'Asie et de l'Afrique et celui qui montre Pan adossé à un arbre au moment où il va s'élancer à la chasse du tigre.

Nagler, *Neues allg. Künstl. Lexic.*

DEVOSGES (*François*), dessinateur français, né à Gray, le 15 janvier 1732, mort à Dijon, le 22 décembre 1811. Fils d'un sculpteur qui lui donna les premiers principes de son art, il an-

DEVINEAU DE ROUVRAY (*C.-A.*), poëte dramatique, né à Paris, le 4 juillet 1742, mort en 1830. Malgré de nombreuses productions, il vécut et mourut parfaitement inconnu. On a de lui : *Armide et Renaud*, tragédie en cinq actes et en vers; Paris, 1775, in-8°; — *Zarine, reine des Scythes*, tragédie en cinq actes, en vers; Paris, 1776, in-8°; — *Brutus*, tragédie en trois actes et en vers; Paris, 1776, in-8°; réimprimée sous le titre de *Marcus Brutus*; Paris, 1803, in-8°; — *Hipparchie et Cratès*, comédie nouvelle, en un acte; Paris, 1786, in-8°; — *Le Mérite récompensé à la cour ottomane*, comédie nouvelle en un acte, en vers; Paris, 1787, in-8°; — *La Mort du duc Léopold de Brunswick*, poëme épi-tragique, en quatre chants; Paris, 1799, in-8°; — *Les Quatre Saisons*, poëme; Paris, 1800, in-12; — *Clorinde*, tragédie en cinq actes; Paris, 1803, in-8°; — *Épithalame pour le mariage de S. M. l'empereur Napoléon*; Paris, 1810, in-8°; — *Darius Codoman*, tragédie en cinq actes; Paris, 1812, in-8°; — *La Théâtréide*, poëme épi-comique en six chants; Paris, 1812, in-8°.

Quérard, *La France Littéraire*.

DEVIRIEU (*Aimé*). Voyez VIRIEU (DE).

DEVISMES (*Jacques-François-Laurent*), littérateur français, né à Laon, le 10 août 1749, mort dans cette ville, en 1830. Il était avant la révolution avocat et procureur syndic de l'assemblée d'élection de Laon. Nommé député du tiers état du bailliage de Vermandois aux états généraux, en 1789, il y siégea au côté gauche, parut peu à la tribune, mais travailla beaucoup dans les comités. On lui doit la première instruction sur les fonctions des assemblées administratives, et parmi les nombreux rapports dont il fut chargé, on peut citer celui qui fit abolir, en 1790, les taxes honteuses auxquelles les juifs étaient personnellement soumis dans quelques-unes des provinces de la France. Il fut élu en 1791 secrétaire de l'assemblée. Après la session, il rentra dans la vie privée, et ne reparut sur la scène politique qu'en 1800, époque où il entra au Corps législatif, dont il fut nommé président en 1802. Il exerça ensuite successivement les fonctions de procureur général à la cour de justice criminelle du département de l'Aisne, et de substitut du procureur général à la cour royale d'Amiens. Il prit sa retraite peu de temps après la deuxième rentrée des Bourbons. On a de lui : une traduction des odes d'Horace; Paris, 1811, 2 vol. in-8°; — *Histoire de la ville de Laon*; 1822, 2 vol. in-8°; — *Manuel historique, ou biographie de tous les hommes célèbres du Laonnois*; Laon, 1826, in-8°.

Le Bas, *Dict. encyclop. de la France*.

DEVISMES. Voyez VISMES (DE).

DESBORDES-VALMORE. Voy. VALMORE.

* **DEVIVIER** (*Ignace*), peintre français, né à Rioms, près d'Aix en Provence, vers 1780, mort en 1832. Il était élève de F. Casanova. Ses tableaux de paysages, de marines et de batailles sont la plup... à l' ... : on en ... la galerie de ... védère, dans ... Devivier était chevalier ... chel et membre de l'Académie des ... Vienne.

Annuaire des Artistes français, 1843-44.

DEVONIUS. Voyez ISCANUS.

DEVONSHIRE (Ducs DE), ... aristocratique de l'Angleterre. ... membres, appartenant à des ... ont joué un rôle dans l'histoire. ... comte de DEVON fut *Richard Rivers* ... au douzième siècle, et dont la pe... Hawise, épousa Réginald de Co... cienne famille royale de France, et ... son époux le titre de comte. Les guerre... rouge et de la Rose blanche furent parf... pour les Courtenay. — *Thomas*, si... de *Devonshire*, périt sur l'échafau... et le 14 avril 1471 *Jean*, son frère et ... fut tué à Tewkesbury. Après ... worth, en 1485, Henri VII ... *de Courtenay*, issu d'une branche ... comte de Devonshire. Henry, petit ... dent, fut d'abord favori puis ... Henry VIII, qui, en 1525, le ... faud. Son fils *Édouard* ... de comte de ... von ou ... ment de la reine ... 14 octobre 1... comte de ... avoir ... Charles Bl... e. ... mille Ca... de ... en ... *de* ... avait acquis, par son ... l'h... de John P... la terre ... premier comte de ... WILLIAM, baron Ca... patentes du 7 ... de ... weastle ... de ... rles Ier. ... créé du ... pate... de ... e. ... mai ... ass... de grands é... n'ont pas cessé de jouir en ... ence qui s' ... à ... a ... que et à ... ment suivi un ... résume assez ... *vendo tutus*. ... palais et de l ... comté ... sont ... b ... c ... chacun ... depuis plus ... quatrième ... ten ... d'I ... ses ... h ... pays. ... l'époux ... d ... suivantes.

SHIRE (*Georgina* Spencer, du-, fille de John comte Spencer, née le 9 morte le 30 mars 1806. Elle épousa illiam Cavendish, duc de Devonshire. rituelle et naturellement jetée dans lions du monde aristocratique auquel tenait, elle sut trouver des loisirs pour de son esprit. La poésie, comme cela d'ailleurs à son sexe, eut ses préféren-les œuvres de sa composition on cite un titulé *Le Passage du Saint-Gothard*, français (Paris, 1802, in-8°), par un te, Delille, qui avait fait connaissance avec la duchesse. Le poëte français l'auteur de l'œuvre originale une *Épî-* en tête de la traduction, qui se fait par les qualités habituelles à l'inter-Virgile, l'élégance et l'harmonie. Cour-sa grâce, sa beauté, son esprit, par les les plus remarquables de l'Angleterre, se de Devonshire sut cependant con-ctes ses mœurs et sa réputation. Une ce assez singulière de sa vie eût pu ique atteinte à son caractère, si la pu-me du fait n'impliquait pas sa justifica-de Fox, la duchesse sollicita, dit-on, ainsi que d'autres femmes, des suf-r le triomphe de la candidature de d'État au parlement. Un boucher it pour condition à l'octroi d'un vote que la duchesse lui laisserait prendre elle s'exécuta, et Fox eut le suffrage r. On dit qu'elle fut belle encore à un mais elle perdit un œil quelque temps rt.

iographical Dictionary.

SHIRE (*Élisabeth* Foster), fille de uguste Hervey, comte de Bristol et évê-ry, née en 1759, morte à Rome, le 30 devint duchesse de Devonshire par e en secondes noces avec lord Wil-ndish. Elle alla s'établir à Rome, en mourut, en 1824. Douée de toutes les aimables, et possédant l'art de gagner les avait su obtenir en Angleterre la con-mmes d'État influents, et avait rendu services à sa patrie. Lorsque des mal-stiques l'eurent décidée à se rendre lle y vécut entourée d'hommes dis-urtout d'artistes; elle fut en rapport dinal Consalvi, avec Canova, Camuc-aldsen (*voy.* ces noms). Ce fut elle vrir la colonne de Phocas au Forum, la une édition de l'*Énéide* de Virgile, duction d'Annibal Caro, ornée de gra-rès les dessins des premiers artistes de ne, 1818, 2 vol. in-fol.). Cette édition, ment à 150 exemplaires, n'entra point merce de la librairie; la duchesse en vers souverains et aux principales bi-, ainsi qu'à des amis particuliers. Elle une édition semblable de la cinquième satire d'Horace, et elle s'occupait d'*illustrer* Dante de la même manière lorsqu'une mort subite vint la frapper. Sa maison à Rome était le rendez-vous de la société la plus choisie sous le rapport des lumières et du bon ton. [*Enc. des G. du M.*]

Rose, *New biog. Dict.*

* **DEVONSHIRE** (*William* Spencer Cavendish), sixième duc de Devonshire et représentant actuel de cette maison, marquis de Hartingdon, comte de Devonshire, baron Clifford de Lanesborough et baron Cavendish de Hardwick, est né le 21 mai 1790, de William Cavendish et de Georgina Spencer. Son père épousa en deuxièmes noces Élisabeth Foster, seconde fille du comte de Bristol, qui a laissé à Rome la réputation d'une protectrice éclairée des beaux-arts (*voy.* l'article précédent). Ce fut en 1812 que le jeune duc, parvenu à la pairie l'année précédente, par la mort de son père, débuta dans la carrière parlementaire, en appuyant la motion de lord Granville tendant à prendre en considération l'état de l'Irlande et à examiner s'il ne serait pas convenable de faire jouir les catholiques de la plénitude des droits civils et religieux. Depuis, et notamment en 1823, il s'est prononcé hautement en faveur de l'émancipation. Il fit partie du ministère Grey en qualité de lord chambellan, et fut du nombre des membres de l'aristocratie anglaise qui ne crurent point leurs intérêts entièrement compromis par la réforme. Le duc de Devonshire a fait plusieurs voyages en France, en Italie, en Allemagne, en Russie, où il assista au couronnement de l'empereur Nicolas comme ambassadeur extraordinaire (1826), et où l'on garde encore le souvenir de sa magnificence. Les plus précieux trésors et tous les talents du continent ont été mis à contribution pour orner son superbe musée du comté de Derby, si riche en peintures, en sculptures et en objets d'art. La vaste exploitation des mines de Speedwell, dans la même province, est aussi due à ses soins. [*Enc. des G. du M.*, avec additions.]

Ersch et Gruber, *Allg. Encycl.*

DEVOS. *Voyez* Vos (De).

DEVOS (*Martin*), peintre néerlandais, né à Anvers, vers 1534, mort en 1604. Il eut pour maîtres son père Pierre Devos et Frank Floris. Il fit à Rome, un voyage qui commença sa réputation. De Rome il alla à Venise, où il seconda Tintoret dans ses peintures de paysage. Revenu à Anvers, il fut agrégé au nombre des peintres de cette ville. Il fit de bons portraits et excella comme peintre d'histoire. On cite parmi ses meilleurs tableaux celui qui représente les grands fleuves de l'Asie et de l'Afrique et celui qui montre Pan adossé à un arbre au moment où il va s'élancer à la chasse du tigre.

Nagler, *Neues allg. Künstl. Lexic.*

DEVOSGES (*François*), dessinateur français, né à Gray, le 15 janvier 1732, mort à Dijon, le 22 décembre 1811. Fils d'un sculpteur qui lui donna les premiers principes de son art, il an-

nonçait d'excellentes dispositions, lorsqu'à dix-huit ans il perdit la vue, qu'il ne recouvra que six ans après. Il se livra alors exclusivement au dessin; l'ambassadeur de Russie voulut l'attacher à la cour de Saint-Pétersbourg. Devosges s'y refusa, et alla fonder à Dijon une école de dessin. Les succès qu'il obtint dans son enseignement lui valurent la protection du prince de Condé et des états de Bourgogne, qui allouèrent des fonds annuels pour soutenir cette école, et envoyer à Rome les sujets les plus distingués. Pendant la révolution, Devosges, dénué de tout secours, n'en continua pas moins à soutenir l'école dont il était le fondateur. Cet artiste, qui consacrait presque tout son temps à l'enseignement, n'a laissé qu'un petit nombre de productions; elles sont remarquables par la pureté du dessin et la simplicité de la composition. Voltaire, qui faisait grand cas de ses talents, aurait voulu lui confier les dessins de son édition de Corneille; mais les libraires préférèrent ceux de Gravelot.

Frémiet-Monnier, *Éloge de Devosges*, Dijon, 1813, in-8°.

DEVOTI (*Jean*), théologien italien, né à Rome, le 11 juillet 1744, mort dans la même ville, le 18 septembre 1820. Nommé à l'âge de vingt ans professeur de droit canonique à la Sapience, il justifia cette faveur en faisant paraître l'année suivante un traité *De notissimis in jure legibus*. Le succès avec lequel Devoti s'acquitta de sa tâche de professeur et ses vastes connaissances en droit canonique lui valurent l'évêché d'Anagni en 1789, celui de Carthage, *in partibus infidelium*, la charge de secrétaire des brefs aux princes, de camérier secret et consulteur de la congrégation de l'immunité. Il accompagna Pie VII en France pour le sacre de l'empereur Napoléon, et fut adjoint en 1816 aux prélats de la congrégation de l'Index. Le principal ouvrage de ce savant canoniste est intitulé : *Institutionum canonicarum Libri quatuor*; Rome, 1785-1789, 4 vol. in-8°. Ce livre, souvent réimprimé, peut être considéré comme le manuel des écoles théologiques de notre temps, puisqu'il a été adopté par l'université d'Alcala, par celle de Louvain et par le séminaire de Saint-Sulpice de Paris. Devoti avait entrepris un *Jus canonicum universum*; mais le temps lui manqua pour achever cet immense travail, dont trois volumes seulement ont paru; Rome, 1803, 1804, 1817.

Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, t. V.

DEVRIENT (*Louis*), célèbre acteur allemand, issu, comme les poëtes Chamisso, Lamotte-Fouqué, d'une de ces familles de réfugiés français qui étaient venus s'établir en Allemagne après la révocation de l'édit de Nantes, naquit à Berlin, le 13 décembre 1784, et mourut le 30 décembre 1832. Destiné au commerce, il abandonna promptement cette carrière pour suivre celle du théâtre. A l'âge de dix-neuf ans, et sous le nom de *Hersberg*, il débuta à Géra, en 1803, dans une comédie de Beck intitulée *Le Caméléon*. Encouragé dans ses premiers essais, il p[illegible] après sous son véritable nom sur l[illegible] Dessau. Accueilli depuis d'une manié[illegible] à Breslau, il joua successivement da[illegible] cipales villes d'Allemagne, toutes jal[illegible] posséder. Enfin, appelé en 1814 à [illegible] Iffland, qui le premier lui avait inspir[illegible] théâtre, il n'eut plus de rival, et, de[illegible] Talma à Paris, Devrient, surnommé [illegible] *allemand*, fut idolâtré du public de[illegible] vouant alors de préférence aux rôles [illegible] il eut la gloire de faire connaître aux [illegible] les caractères grandioses de Shakspe[illegible] dant il ne dédaigna pas de créer des [illegible] médie, auxquels son génie drama[illegible] savait donner du relief. Mais par la [illegible] qu'il mena, en société de H[illegible] hommes les plus spirituels, il [illegible] jours. Marié trois fois, à trois [illegible] Devrient laissa une fille, qui suivit, [illegible] quelque succès, la même carrière.

Trois neveux (*[illegible]* *Charles* et [illegible] illustrent encore aujourd[illegible] nom d[illegible] à Berlin et à Dresde. [illegible] parée de son mari, [illegible] fait entendre à Paris, a acquis [illegible] ritée comme cantatrice.

Conversat.-Lex.

DEVUEZ. *Voyez* VUEZ ([illegible]).

DEWAAL. *Voyez* W[illegible] ([illegible]).

* **DEWEZ** (*Gilles*), [illegible] s'était établi en Ang[illegible] re dans [illegible] moitié du seizième [illegible] e, et [illegible] donner des leçons [illegible] d'Henri VIII. Ce fut pour [illegible] écrivit un volume curieux, [illegible] extrêmement rare : *An I[illegible] odu[illegible] lerne to rede, to pr[illegible] frenche trewly*; c[illegible] de[illegible] lets, imprimé à L[illegible], [illegible] 1532); l'auteur ne se nomme [illegible] mais un acrostiche fait c[illegible] que nous l'écrivons; c'[illegible] gère, le nom de *De G*[illegible]. Il [illegible] autres éditions sans [illegible] : de ces exem[illegible] ne connaît en Angleterre qu[illegible] d'exemplaires. Une e[illegible] possède à Oxford la [illegible] permis à M. Génin de [illegible] 1852, à la suite d'une [illegible] genre : *L'Éclairciss*[illegible] *le* [illegible] *coyse, composé* [illegible] Cette impressio[illegible] *Documents inéd*[illegible] ministre de l'[illegible]

Documents inédits.

DEWES ([illegible]), homme d'État a[illegible] à Co[illegible] comté de [illegible] son édu[illegible] Jean. Cree[illegible]

…ce de haut sheriff du comté de Suf-…lu membre du parlement par le …dburgh en 1640, et créé baron …nte. Lorsque éclata la guerre civile, …éclara pour le parlement et adhéra …u *Covenant*. Ayant été expulsé du …n 1648, ainsi que plusieurs autres … cette assemblée, il abandonna la …ur se consacrer à des recherches ar-…. On a de lui : *Parliamentary Ha-…ching the antiquity of Cambridge*; …642, in-4° ; — *The Journals of the …s under Elisabeth*, ouvrage pos-…blié par son neveu Paul Bowes ; …682, in-fol.

…al Biography.

… (*Louis-Dieudonné-Joseph*), histo-…né à Namur, le 4 janvier 1760, mort … 1834. Il occupa pendant dix ans la …étorique au collége de Nivelles. Pen-…lution française et l'empire, il fut …ent commissaire du Directoire près …rrectionnel de Nivelles, substitut du … du Directoire près les tribunaux …minel du département de Sambre-et-…ous-préfet de Saint-Hubert. Il garda …usqu'en 1814. Lorsque la Belgique fut …oyaume des Pays-Bas, Dewez fut …ecteur général des athénées et col-…nsacra les loisirs que lui laissait son … la composition de nombreux ou-…riques. En voici la liste : *Histoire …la Belgique*; Bruxelles, 1805-1807; … vol. in-8° ; — *Géographie ancienne …ment de Sambre-et-Meuse*; Namur, … — *Histoire particulière des pro-…ques*; Bruxelles, 1816, 3 vol. in-8° ; … *l'Histoire Belgique*; Bruxelles, … *rhétorique extraite de Cicéron*; …818; — *Géographie du royaume …s*; Bruxelles, 1819, in-12; — *Dic-…graphique du royaume des* … Bruxelles, 1819, in-8° ; — *Histoire …Liége*; Bruxelles, 1822, 2 vol. in-8° ; …de *l'Histoire de la province de* …uxelles, 1822, in-12; — *Abrégé de …la duché de Brabant, du mar-…vers et de la seigneurie de Ma-…lines*, 1824, in-12; — *Abrégé de … la province du Hainaut et du* … Bruxelles, 1823, in-12; — *Cours …logique*, contenant les leçons publi-… au Musée des Lettres et des … Bruxelles; Bruxelles, 1832, 2 vol. …, qui était secrétaire perpétuel de …le Bruxelles, a inséré plusieurs …s le recueil de cette académie.

…nerale des Belges.

… (Ghérai Ier), khan de Crimée, …l était petit-fils de Menghily-Ghéraï, …t vassal de la Porte Ottomane. Il …ne en 1551, après la déposition de Sapha-Ghéraï, qui, s'abandonnant aux conseils d'un transfuge russe nommé Belski, avait mécontenté le sultan. Ivan Vasilovitch venait de remporter de grandes victoires sur les Tartares : il s'était rendu maître de Kazan, d'Astrakhan et du reste du Kaptchak. Les succès de ce prince n'intimidèrent pas Dewlet, qui pénétra dans les provinces de la Russie avec une armée de 60,000 hommes. Les mirzas ou nobles murmuraient hautement contre lui ; ses soldats étaient peu disposés à se mesurer contre les Russes. Il livra néanmoins à ces derniers une bataille, dans laquelle il fut complétement vaincu. Cette défaite lui inspira des goûts plus pacifiques ; mais les Tartares, toujours enclins au pillage, murmurèrent bientôt de cette inaction, et Dewlet les contint à grande peine. Sigismond, roi de Pologne, voulant opposer des ennemis puissants à la Russie, dont l'ambition allait toujours croissant, fit à ce sujet des ouvertures au khan de Crimée. Dewlet refusa de s'engager dans une guerre nouvelle ; mais Sigismond parvint à se liguer avec le sultan Sélim II contre le czar. Les troupes turques se réunirent à Azof, et le khan reçut ordre de diriger 60,000 hommes sur Astrakhan, qu'on se proposait d'enlever aux Russes. Dewlet obéit, et confia le commandement de cette expédition à Andi-Ghéraï, qui fut vaincu et éprouva des pertes immenses ainsi que l'armée turque. Cet événement eut lieu en 1569. Deux ans après, Dewlet, à la prière de Sigismond, tomba à l'improviste sur la Russie. A la tête d'une foule innombrable de Tartares et de Nogais, il se dirige sur Moscou, pillant et brûlant tout sur son passage. Les Russes perdirent plusieurs batailles, et déjà l'effroi régnait dans la capitale de la Russie, lorsque Michel Vorotynski, prenant l'offensive, remporta plusieurs victoires sur le fils du khan et força les Tartares à la retraite. Dewlet mourut peu après (1574), et eut pour successeur Mohammed-Ghéraï II. Al. Bonneau.

Histoire de la Tauride, par l'archevêque de Mohilow. — Le marquis de Castelnau, *Histoire de la Nouvelle-Russie*. — Famin, la *Crimée*, dans l'*Univers pittoresque*.

* **DEWLET** (Ghéraï II), khan de Crimée, mort en 1724, était fils de Sélim-Ghéraï, l'un des plus grands hommes du dix-septième siècle. Sélim, après les triomphes éclatants qu'il venait de remporter sur les Russes à la tête des armées ottomanes, obtint du sultan l'autorisation de faire le pèlerinage de La Mecque. Pendant son absence, Dewlet marcha contre les Moscovites (1693), leur fit éprouver des pertes considérables, et revint chargé de butin. Il eut bientôt après à repousser une attaque des Cosaques Zaporogues, qui pénétrèrent jusqu'à Pérékop. En 1699 son père abdiqua en sa faveur; mais une révolte des Tartares amena sa déposition en 1702, et Sélim dut remonter sur le trône. Dewlet, qui regrettait le souverain pouvoir, prit les armes ; il fut vaincu en Circassie par Ghazy-Ghéraï, son frère, qui le ramena prisonnier. La loi le condamnait à perdre la tête ; mais

Sélim le reçut dans ses bras, l'arrosa de ses larmes, et lui pardonna. Dewlet remonta sur le trône en 1709, après la déposition de son frère, Kaplan-Ghérai. A peine réinstallé, il attaqua les Russes, par une violation flagrante des traités; son armée fut battue et dispersée. Charles XII, vaincu à Pultawa, se trouvait alors à Bender, dans la Bessarabie, et s'efforçait d'entraîner le sultan dans une guerre contre la Russie. Dewlet, qui redoutait l'ambition de Pierre le Grand, agissait en ce sens auprès de la Porte. Cette politique triompha, et les hostilités commencèrent en 1710. Le czar s'avança rapidement sur le Pruth. Dewlet fit déposer Mavro-Cordato, hospodar de la Moldavie, qui paraissait favorable aux Russes, et à la suite de ses intrigues Constantin Brankovan, hospodar de Valachie, abandonna la cause de Pierre Ier, qui avait compté sur son alliance pour l'approvisionnement de son armée et qui même avait combiné avec lui le plan de la campagne. Le czar fut vaincu dans la plaine d'Horsiesti, près de Husch, sur le Pruth. Dewlet voulait absolument continuer la guerre; mais l'influence du grand-vizir triompha, et la paix fut signée. Dewlet reçut ordre de compter 900 bourses à Charles XII et de l'escorter avec une armée jusque dans ses États, en passant par l'Ukraine et la Pologne. Le khan se présenta au roi de Suède pour lui faire part de la mission dont il était chargé. Charles refusa de partir : « Je te ferai jeter dans le Dniester, lui répondit Dewlet, irrité, car tu m'exposes au plus grand danger que je puisse jamais courir. » L'illustre vaincu ne persista pas moins dans sa résolution, et Dewlet, avec 14,000 Tartares ou Turcs, fit le siége de la maison occupée par le roi. Charles se défendit comme un lion, et tomba enfin entre les mains de Dewlet; mais le sultan avait changé d'avis. Il craignait que cet acte de violence ne soulevât contre lui l'indignation de l'Europe, et, comme pour décliner à ce sujet toute responsabilité, il déposa Dewlet, le grand-vizir et le muphti (1713). Il est certain pourtant que Dewlet n'avait agi que sur les ordres formels de la Porte, car à l'époque où M. de Peyssonel était consul de France en Crimée (1753), Nouradin-Kérim-Ghérai, fils cadet de Dewlet, avait encore entre ses mains l'ordre du grand-seigneur, qu'il montrait à tous ceux qui voulaient le voir, afin de justifier la conduite de son père. Kaplan-Ghérai reçut aussi le titre de khan, mais Dewlet fut rétabli en 1716. Les mirzas ou nobles, qu'il avait mécontentés, se soulevèrent bientôt contre lui, et se rangèrent sous l'autorité de Blé-Ghérai; la Porte, de son côté, donna l'investiture à Menghély, fils de Kaplan, qui triompha de son compétiteur. Les Tartares recoururent alors à Dewlet, qui allait se mettre à leur tête lorsqu'il fut surpri[...]

Al[...]

Peyssonel, *Mémoire sur la petite Tar[...]* du *Traité sur le Commerce de la mer [...]* —*Histoire de la Tauride*, par l'archevê[...] — De Castelnau, *Hist. de la Nouvelle-[...]* mis, la *Crimée*, dans l'*Univers pittores[...]*

* **DEWLET** (Ghérai III), khan de [...] vers 1780, était neveu de Kérim-G[...] il succéda, en 1769. Il apporta su[...] goûts d'étiquette qui l'absorbaient e[...] Catherine II occupait alors le trôn[...] Grand, et l'Empire Ottoman po[...] pour son existence même. Dans [...] jonctures, il fallait à la tête de[...] autre homme que Dewlet. Il [...] en 1770. Les événem[...] 1771 les Russes avaient co[...] et avaient fait proclamer par les [...] nouveau khan, qui, sous leur prote[...] déclaré indépendant de la Porte. [...] ou Sahim-Ghérai. La Porte donn[...] à Dewlet; mais des revers succe[...] le traité de Koutchouk-Kaïnardji, [...] sultan à reconnaître Saheb. Cette [...] toutefois cachait une volonté bi[...] renverser la puissance russe dans [...] parti de Dewlet, soutenu secrè[...] divan, intrigua parmi les Tartare[...] même passa dans la péninsule. [...] rappela, sur les plaintes énergiq[...] nement russe; ses agents y restèr[...] ils parvinrent à soulever les Ta[...] contre Saheb, qui, conformémen[...] Koutchouk-Kaïnardji, dut livrer [...] villes de Kertch et d'Yénikalé, [...] maîtres du détr[...] La rév[...] en 1775 à Bakt[...] Saheb p[...] occuper le trône [...] place. [...] grande bien [...] de D[...] ou Sahim, [...] de [...] les Nogaïs du [...] avanc[...] 40,000 hommes. [...] wlet court à [...] Turcs lui font porter secrètement [...] Russes en usant de [...] à l'[...] Les deux rivaux se [...] presqu'île de [...] battu, en no[...] 1776, rentre [...] les débris de son armée; Chahyn [...] après lui; les Russes, levant tout à [...] pénètrent dans la péninsule par [...] rékop; les mirzas abandonnent [...] hors d'état de résister à tant [...] chercher un refuge à Constan[...] laissant à Chahyn un trône sur [...] pu dès lors placer l'aigle à deux [...] pire de Russie.

De Tott, *Mémoires sur les Turcs et [...]*

FIN DU TREIZIÈME VOLUME.

NOUVELLE
BIOGRAPHIE GÉNÉRALE

DEPUIS

LES TEMPS LES PLUS RECULÉS

JUSQU'A NOS JOURS.

TOME QUATORZIÈME.

—

Dexbach. — Duchesnois.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie, RUE JACOB.

NOUVELLE
BIOGRAPHIE GÉNÉRALE

DEPUIS

LES TEMPS LES PLUS RECULÉS
JUSQU'A NOS JOURS,

AVEC LES RENSEIGNEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES
ET L'INDICATION DES SOURCES A CONSULTER;

PUBLIÉE PAR

MM. FIRMIN DIDOT FRÈRES,

SOUS LA DIRECTION

DE M. LE Dr HOEFER.

Tome Quatorzième.

PARIS,
FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie, ÉDITEURS,
IMPRIMEURS-LIBRAIRES DE L'INSTITUT DE FRANCE,
RUE JACOB, 56.

M DCCC LVIII.

NOUVELLE

BIOGRAPHIE

GÉNÉRALE

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'A NOS JOURS.

D

DEXART (*Jean*), jurisconsulte italien, vi- en Sardaigne vers le milieu du dix-huitième . Son principal ouvrage a pour titre : *Se- juris conclusiones in Sardiniensi præ-*; Naples, 1646, in-fol.

Supplém. à Jöcher, *Allgem. Gel.-Lexicon.*

DEXBACH (*Jean-Helferich*), jurisconsulte , né à Cassel, le 11 décembre 1629, mort décembre 1682. Fils d'un avocat, il étudia bourg, Genève et Marbourg, et devint en professeur-suppléant et en 1660 professeur de droit. En 1677 il fut nommé conseiller . Il a laissé quelques dissertations, lesquelles *De Solemnitatibus in testa- solemni necessariis*; Marbourg, 1664, ; — *De Jure thesaurorum, ad legem uni- ad Codicem de thesauris*; ibid., 1665, ; — *De Præstatione evictionis*; 1669; — *Principum et privatorum contractibus rei cum pluribus initis*; 1672.

, *Hess. Gel. Geschichte.*

ACH (*Philippe-Ernest*), jurisconsulte , parent de Jean-Hellerich, né à Rinteln, , mort en novembre 1709. Il étudia à , devint docteur à Harderwyk en 1700, agrégé de droit à Rinteln et syndic de en 1707. On a de lui : *Jus cujusque dum Justinianorum novorum*; Steinfurt, 1698, in-4°; — *De Con-*; ibid., 1700, in-4°; — *De Ac- utili*; Harderwyk, 1700, in-4°; *Juris civilis*, etc.; Rinteln, 1708, in-4°.

Gel. Gesch.

ATES (Δεξικράτης), poëte athénien, comédie, vivait probablement dans siècle avant J.-C. On cite de lui une Ὑφ' ἑαυτῶν πλανώμενοι.

— Suidas, au mot Δεξικράτης. — Meineke, *Græc.*, I, p. 492; IV, p. 571.

(Δέξιππος), poëte comique athé- Dexippe.

* **DEXIPPE**, général lacédémonien, vivait vers 400 avant J.-C. Il résidait à Géla quand la Sicile fut envahie pour la seconde fois, en 406, par les Carthaginois, sous le commandement d'Hannibal, petit-fils d'Hamilcar. Sur la demande des Agrigentins, qui avaient été attaqués les premiers, il vint à leur secours avec un corps de mercenaires; mais il ne put échapper à l'accusation de corruption et de trahison à laquelle succombèrent quatre généraux d'Agrigente. Lorsque la défense de cette ville devint impossible, Dexippe revint à Géla, que les Syracusains l'avaient chargé de protéger contre les Carthaginois. Peu de temps après, ayant refusé de servir les projets de Denys sur Géla, il fut renvoyé de la Sicile par ce prince.

Diodore, XIII, 85, 87, 88, 93, 96.

* **DEXIPPE**, écrivain philosophique, commentateur de Platon et d'Aristote, vivait vers le milieu du quatrième siècle de l'ère chrétienne. Il fut le disciple du philosophe néoplatonicien Jamblique. Nous avons de lui un commentaire sur les *Catégories* d'Aristote, en forme de dialogue. Le texte grec est encore inédit; il en a été publié une traduction latine, sous ce titre : *Quæstionum in Categorias Libri tres, interprete J. Bernardo Feliciano*; Paris, 1549, in-8°; Venise, 1566, in-fol., à la suite du traité de Porphyre *In Prædicam.* Le titre grec du commentaire de Dexippe est, d'après le manuscrit de Madrid, Δεξίππου φιλοσόφου Πλατωνικοῦ τῶν εἰς τὰς Ἀριστοτέλους Κατηγορίας Ἀποριῶν τε καὶ Λύσεων κεφάλαια μ'.

Nous empruntons à M. Barthélemy Saint-Hilaire une analyse de cet intéressant ouvrage : « C'est, dit-il, un dialogue en trois livres entre Dexippe et Séleucus, l'un de ses disciples. L'élève propose des questions et des doutes plus ou moins graves, et le maître donne sur chaque difficulté des solutions précises et le plus sou-

vent fort élégantes. Le premier livre de ce dialogue est consacré aux *Catégories* mêmes ; les deux autres, à défendre les *Catégories* contre les attaques de Plotin. C'est une polémique curieuse, dont l'histoire de la philosophie n'a pas en général tenu assez de compte, et qui doit désormais y prendre place. Les arguments de Dexippe sont la plupart très-clairs, très-précis, et ils repoussent victorieusement ceux de Plotin. Dexippe, qui a le titre de philosophe platonicien dans tous les manuscrits, soutient, dans ce petit ouvrage, une doctrine toute péripatéticienne ; mais il n'y a rien en ceci qui doive étonner, et bon nombre de platoniciens ont, comme lui, défendu les principes d'Aristote. »

Le texte original du commentaire de Dexippe se trouve dans plusieurs manuscrits de la bibliothèque Médicis et de la bibliothèque de Madrid. M. Bekker, dans sa grande édition d'*Aristote*, Berlin, 1831-1840, en a donné quelques fragments très-courts dans le quatrième vol. des *Commentaires sur les Catégories ;* mais ces extraits sont tout à fait insuffisants pour faire connaître le style et la manière de Dexippe. Ce serait rendre service à la philosophie que de le publier complétement. Iriarte a donné en grec, d'après le manuscrit de Madrid, l'*index* des chapitres des deux premiers livres. Il indique de plus deux autres ouvrages de Dexippe : savoir un second dialogue avec Séleucus, et un dialogue *Sur la quantité*.

Fabricius, *Bibliotheca Græca*, III, p. 254, 486 ; V, p. 697, 760. — Iriarte, *Cod. Bibliot. Matrit. Catalog.* p. 135. 274. — Barthélemy Saint-Hilaire, dans le *Dictionnaire des Sciences philosophiques*.

*DEXIPPE appelé aussi *Dioxippe* (Διώξιππος), médecin de l'île de Cos, vivait dans le quatrième siècle avant J.-C. Il était disciple d'Hippocrate. Mausole et Pixodare, fils d'Hécatomnus, roi de Carie, étant tombés dangereusement malades, leur père fit appeler Dexippe ; mais celui-ci ne consentit à se rendre auprès des princes malades qu'à la condition que Hécatomnus renoncerait à ses projets contre l'île de Cos. Dexippe avait écrit un livre *Sur la médecine* et deux *Sur le pronostic ;* il ne reste de ces ouvrages que les titres, conservés par Suidas. Érasistrate blâme Dexippe d'avoir trop restreint la quantité de boisson que l'on peut donner aux malades. Au rapport de Plutarque, il admettait, avec Platon, que les boissons passent dans l'organe pulmonaire ; mais, suivant lui, il n'y a que leur partie la plus subtile qui suive cette route, et le reste, mêlé avec les aliments, se rend à l'estomac.

Suidas, au mot Δέξιππος. — Galien, *De Secta Optima*, c. 15 ; *Comment. I in Hippocr. De rat. vict. in morb. acutis*, 6, 24 ; *Comment.*, III, c. 33 ; *Comment.* IV, c. 5 ; *De Venæ sect., adv. Erasistr.*, c. 9. — Plutarque, *Sympos.*, VII, 1. — Aulu Gelle, XVII, 211.

* DEXIPPE (*Dexippus Publius Herennius*), historien grec, fils de Ptolémée, né dans le dème attique d'Hermus, vivait dans le troisième siècle après J.-C., sous les règnes des empereurs Claude II, Tacite, Aurélien et Probus.

On peut placer sa mort vers 280. Il
sa patrie les plus grands honneurs,
roi des thesmothètes, archonte épon
dent des grandes panathénées et sou
tife. Ses enfants lui firent élever, de
probablement, une statue dont la b
encore avec une inscription où sont
termes pompeux, et tous les honn
avait été comblé, et sa double réput
teur et de poëte. Dexippe mérita une
éclatante encore en défendant son
des barbares que les historiens ancie
Scythes et Goths, mais qui apparten
blement à la tribu des Hérules. Ceu
avoir ravagé les côtes de la mer Noir
lespont et de l'Archipel, envahirent
s'emparèrent d'Athènes. Les habitan
ville se réfugièrent dans les montagn
se mit à leur tête, et les exhorta
l'ennemi. Il se joignit à Cléodame,
de la flotte romaine, et chassa le
d'Athènes, après leur avoir [illegible] essuy
de trois mille hommes. C' [illegible]
depuis cinq cents ans que les A
traient dignes de leurs ancêtres, [illegible]
de Marathon et de Salamine. Comme l
de la statue de Dexippe ne dit rien
militaires de cet historien, on a supp
avait été élevée antérieurement à la
Goths : cependant cette inscription
histoire que l'écrivain avait puisée
vres et dans ses propres souvenirs (
αὐτὸς ἐπεῖδε, τὰ δ'ἐκ βίβλων ἀνα
histoire est celle qu'Eunape [illegible]
font connaître, et qui a[illegible]
année de Claude II. Syn[illegible]
yeux l'ouvrage de Dexippe [illegible]
d'Athènes et la défaite des [illegible]
Gallien, prédécesseur de [illegible]
même, avec Zonaras et [illegible] tinuat
Cassius, publié par A. [illegible]
se passèrent la première [illegible]
en 269, la difficulté subsiste toujou[illegible]
supposer ou que Dexippe donna de
de son livre, et que dans la seconde
postérieure à la statue dont nous av
raconta l'invasion des Goths, ou que
en énumérant tous ses titres
statue, négligèrent à dessein [illegible]
Athéniens, qui ne lui avait été déce[illegible]
dentellement et sans aucune for[illegible]

Le nom d'orateur donné à [illegible]
croire qu'il av[illegible]
l'art oratoire ; [illegible]
même les titres. [illegible]
Photius en cite tro[illegible], savoir : T[illegible]
δοον, en quatre livres. [illegible]
cédoine [illegible]
[illegible]
[illegible]
Alexandre ; [illegible]
vait fidèlement Arrien. C'est [illegible]

quelques-uns des fragments dé-
ngelo Maï, entre autres le dis-
fictif, d'Hypéride ; — Σύντομον
omme l'appelle Eunape : Χρονικὴ
une chronologie historique depuis
thiques jusqu'à l'avénement de
ouvrage avait au moins douze
n le voit par une citation d'Étienne
Σκυθικά : c'était une histoire de
oths ou Hérules : ce récit, venant
alaire, devait être précieux. Il en
ments assez étendus. Photius
t la diction de Dexippe, particu-
ce dernier ouvrage, et le regarde
d Thucydide ; c'est au moins une
n trouve dans Dexippe toute
e mauvais goût des rhéteurs du
, et l'on s'étonne qu'un auteur
eilles puérilités ait pu faire de

s de Dexippe furent recueillis et
la première fois, mais avec peu
a collection Byzantine de Paris,
é réimprimés avec des additions
r Angelo Maï, *Collectio veterum*
, II, p. 319 ; par J. Bekker et
le 1er vol. des *Scriptores Historiæ*
nn, 1829, in-8°, et par C. Muller,
enta Historicorum Græcorum
. Didot, Paris, 1849, t. III, p. 666.
L. J.

...rgyrii. — Étienne de Byzance, au
. Photius, *Bibliotheca Græca*. — Fa-
... *Græca*, t. VII, p. 535. — Vossius,
... — Sainte-Croix, *Examen des his-*
...

...vius Lucius), théologien espa-
... Pacien, évêque de Barcelone,
400 de l'ère chrétienne. Nommé
... ans préfet du prétoire par l'em-
..., il abandonna bientôt cette di-
...rer dans sa patrie, où il devint
... Tolède. Il composa une chro-
... Jérôme parle en ces termes :
...modam historiam texuisse,
... Cette chronique passait pour
...temps, lorsque le jésuite Jérôme
... qu'il en avait découvert un
... la bibliothèque de Fulde. Ce
...is par Torialba à Calderon,
... le titre suivant : *Fragmen-*
... *L. Dextri, cum chronico*
... *additionibus S. Branlionis*
..., 1619, in-4°. Bien que
... cet ouvrage fût loin d'être
... réimprimé par Roderic Carus,
..., 1627, in-fol. ; par Bivar,
..., et par Nicolas Antonio,
... *Hispana vetus*. On re-
... chronique publiée par Cal-
... ouvrage fabriqué par Higuera.
... *ecclesiastica*. — Nicolas Antonio,
..., t. I, p. 203.

DEXTRIANUS. *Voy.* DEMETRIANUS.

* **DEYBEL** (*Christien*), général polonais, né à Varsovie, en 1726, mort en cette ville, en 1799. Il commença à servir dans l'armée saxonne ; mais rentré en Pologne, il obtint le commandement de la forteresse de Kamieniec Podolski. Il se distingua particulièrement en 1794, au siége de Varsovie, et à cette occasion Kosciuszko l'éleva au grade de général. Le général Stanislas Potocki et les colonels Gorski et Dobrski se sont formés en servant sous les ordres de Deybel.
L. C.

Documents particuliers.

DEYEUX (*Nicolas*), chimiste français, né à Paris, vers 1753, mort à Passy, le 27 avril 1837. Par son talent et sa probité il se plaça au premier rang des pharmaciens de son temps, et devint pharmacien de l'empereur Napoléon. Il fut nommé professeur de pharmacie à la Faculté de Médecine de Paris, et membre de l'Académie des Sciences. Ses cours étaient très-suivis. Éliminé de l'École de Médecine en 1822, il refusa de reprendre sa chaire en 1830, et passa ses dernières années dans la retraite. On a de lui : *Précis d'expériences et d'observations sur les différentes espèces de lait considérées dans leurs rapports avec la chimie, la médecine et l'économie rurale* ; Paris et Strasbourg, 1800, in-8°. Ces expériences ont été faites avec Parmentier ; — *Considérations chimiques et médicales sur le sang des ictériques* ; Paris, 1804, in-4°. M. Deyeux a inséré des articles dans le *Journal de Physique*, dans la *Statistique de la France*, par Herbin, et dans la nouvelle édition du *Théâtre d'Agriculture* d'Olivier de Serres.

Biographie médicale.

DEYLING (*Salomon*), orientaliste allemand, né à Weida, le 14 septembre 1677, mort le 5 août 1755. Fils d'un brasseur aisé, il reçut sa première instruction à Lengfeld, où son père s'était établi, et continua ses études sous la direction de Gottfried Bœhme, pasteur à Irlfersgrün, et plus tard à Zwickau, sous celle de Müller. En 1697 il se rendit à l'université de Wittenberg, où il commença des études médicales, qu'il abandonna ensuite pour la théologie. Il mérita l'appui de Schurzfleisch, qui lui conféra la licence en 1699. Une éducation particulière, arrêtée par la mort de son élève, le ramena de la Silésie, où il s'était rendu, à Wittenberg ; c'est là qu'il fit des cours et soutint des thèses, dont quelques-unes eurent du retentissement. En 1704 il fut appelé à l'archidiaconat de Plauen ; en 1708 il fut nommé pasteur et évêque (*superintendent*) à Pégau, et en 1716 archevêque (*general-superintendent*). En 1720 il devint pasteur de Saint-Nicolas à Leipzig, en même temps qu'on lui confirmait son titre d'archevêque. Les principaux ouvrages de ce savant prélat sont : *Fletus super Thammuz* ; Wittenberg, 1704, in-4° ; — *Propositiones geometricæ de circulo, per analysin*

speciosam demonstratæ; ibid., 1704, in-4°; — *Eusebianum doctrinæ salvificæ Systema*; ibid., 1732, in-4°; — *Dissertatio de corrupto Ecclesiæ romanæ statu ante Lutherum et Lutheri tempore*; ibid., 1734, in-4°; — *De Vaticinio Isaiæ de Tyro*, c. 23, 18; ibid., 1735, in-4°; — *Observationum sacrarum, in quibus multa scriptura Veteris et Novi Testamenti dubia vexata solvuntur, loca difficiliora ex antiquitate et variæ doctrinæ apparatu illustrantur*, etc.; Leipzig, 1708-1736, 4 vol., et 1720, in-4°; — *Observationes miscellaneæ*; ibid., 1736, in-4°; — *Observationes exegeticæ*; ibid., 1732, 1735, in-4°; — *Præfatio ad Dachselii biblia hebraica accentuata*; Leipzig, 1729, in-4°.

Moser, *Jetztleb. Theol.* — Ersch et Gruber, *Allg. Enc.*

DEYNS ou **DENYS** (*Jacques*), peintre flamand, né à Anvers, en 1647 (1), mort en 1704. Élève distingué d'Érasme Quellino, il alla se perfectionner en Italie. Il travailla dans les villes qu'on pourrait appeler les capitales de l'art : Venise, Bologne, Rome, Naples. Bientôt il rivalisa avec les maîtres qu'il avait copiés jusque alors. Les cours de Mantoue et de Florence lui confièrent d'importants travaux. Il décora en particulier le palais de Mantoue de paysages et de peintures historiques. Après quatorze ans de séjour en Italie, il retourna dans sa patrie, où il fut également l'objet de l'estime des connaisseurs.

Nagler, *Neues Allg. Künstl.-Lexic.* — Fiorillo, *Histoire de la Peinture*, III, 234.

DEYNUM (*Jean-Baptiste* VAN), peintre en miniature et à la gouache, né à Anvers, en 1620. La date de sa mort est inconnue. « Né de parents riches, dit Descamps, il eut tout le temps d'étudier et de perfectionner son talent avant de paraître dans le public. On fut surpris de voir ses belles compositions peintes à la gouache avec une intelligence surprenante : il faisait bien le portrait dans le même genre. Tout ce qui était de ce peintre fut enlevé par les cours d'Espagne et d'Allemagne; la Flandre a conservé peu de ses ouvrages. »

Descamps, *Vies des Peintres flamands*.

* **DEYRON** (*Jacques*), antiquaire français, né à Nîmes, au commencement du dix-septième siècle, et mort dans cette ville, en 1677. Il est auteur d'un travail sur les antiquités de sa ville natale, imprimé d'abord sous ce titre : *Des anciens Bâtiments de Nismes*; Grenoble, 1656, in-4°, et réimprimé depuis deux fois à Nîmes, sous ce nouveau titre : *Les Antiquités de la ville de Nismes*, la première fois aux frais de la ville, et la seconde aux frais de l'autorité diocésaine. Cet ouvrage ne méritait pas cet honneur. On a encore de Deyron une *Généalogie des Barons d'Aubais*; 1646, in-12, et Grenoble, 1653, in-12. La bibliothèque publique de la ville de Nîmes possède en manuscrit les généalogies de quelques autres familles, le même écrivain.

(1) 1645 d'après la *Biog. univ.* des frères Michaud.

Hist. littéraire de Nîmes, t. I. — Lelo *historique de la France*.

DEYSTER (*Louis* DE), peintre à Bruges, en 1656, mort en 1711. premier maître Jean Maes, d'après De Maas, d'après d'autres. Il fit ensuit de Rome, et passa six années tantôt ville, tantôt à Venise. Revenu à Br d'abord quelque peine à s'y f mide et adonné à la dévoti u le monde. Quelques tableaux mirent talent en lumière. On cite dans le no *becca offrant à boire à Éliézer*; — *de Judith*, en plusieurs parties; — *La Vierge*; — *La Résurrection de Jé* et son *Apparition aux trois Maries*. dernier morceau, dit Descamps, le C cède ni pour la couleur ni pour le de de Van Dyck. » A la fin de sa c mina ses forces intellectuelles a des occupations et des études m sique, la confection des orgues, Il n'y réussit guère, tandis q art où il excellait. Un ami dévoué, aide à l'imprudent artiste, et l'empêch dans le dénûment. « La mani grande et large, dit Descamps; goût approchant des Italiens. Il coup de caractère à ses airs de tête. et à ses mains; ses draperies font les plis y sont amples et formés couleur est chaude et dorée; il glacer ses ombres avec du stil d momie; on voit partout la toi, chargeait-il beaucoup ses lumières... la moitié de ses tableaux pour ré mière sur l'objet principal, et so peine à distinguer des figures fonds, ce qui donne une forc de clair-obscur qu'il a p plus grands s de l ciation, manque pas de :« aux dames, parce qu'il p it qu'elle était. »

Anne DEYSTER, fille de Louis Bruges, morte en 1746, repro ment et à s'y méprendre les tableaux Elle faisait de remarquables ouvrages et ne fut pas moins excellente musi talent en ce genre contribua à inspire ce goût des instruments qui le ruina. la vie de Louis Deyster, son père.

Descamps, *Vies des Peintres flamands*,

DEYVERDUN (es). né à Lausanne, 1735. le 4 1753. ture er la place

argrave de Schavedt, il ne tarda pas à en Angleterre Gibbon, qui lui procura dans les bureaux d'un ministère. Il suite gouverneur de sir Richard Worslequel il voyagea sur le continent. Il dernières années de sa vie à Lausanne, iété de Gibbon. On a de lui : *Mémoires s de la Grande-Bretagne pour les an*et 1768 ; Londres, 1768 et 1769, 2 vol. Gibbon ; — *Werther*, traduit de l'al Gœthe ; Maestricht, 1784, 2 vol. in-12. n est encore l'auteur de plusieurs novres, et de beaucoup de mémoires, la onymes, imprimés dans les *Étrennes es* de Bridel, et reproduits dans le les *Mémoires helvétiques* (1782) : ce donna la seconde édition de *Caroline ield*, de madame de Montolieu.

émoires. — Quérard, *La France littéraire*.

ean), controversiste français, né à ontaine, près de Sainte-Menehould, le 43, mort à Strasbourg, le 12 septem- Il entra chez les Jésuites à l'âge de ns. Après avoir été successivement d'humanités, de rhétorique, de mas, de philosophie, d'Écriture Sainte et r, il s'adonna à la controverse, et y ommé recteur du collége de Sedan, il fficacement à la conversion d'un grand de calvinistes. Il passa de là à Stras le roi et le cardinal de Furstemberg rent à l'établissement d'un collége n séminaire épiscopal, et d'une unitholique, qu'ils confièrent à la direction es français. Premier directeur du sé-Dez fit preuve, en beaucoup de circons zèle, de prudence et de capacité. Il qualité de confesseur le dauphin, fils XIV, dans les campagnes que le jeune en Allemagne et en Flandre. Il passa emières charges de son ordre, fut cinq ncial et trois fois envoyé à Rome pour des congrégations générales. On a de *union des protestants de Strasbourg e romaine, également nécessaire r salut, et facile selon leurs prin*ris, 1687, in-8° ; Paris, 1701, in-12 ; *tions d'un docteur de Sorbonne*, pologétique des *Maximes des Saints*, italien par l'abbé Mico, et publié en e ; Rome, 1697 ; — *Epistola ad vilem*, sur la religion chinoise ; Rome, *La Foi des chrétiens et des catholifiée contre les déistes, les juifs, les ns, les sociniens et les autres héouvrage où l'on réduit la foi à ses principes, et où l'on montre qu'elle rs conforme à la raison* ; Paris, l. in-8°.

émoires pour servir à l'histoire des homt. t. II. — Moréri, *Dictionnaire historique*.

(*Diego*), théologien espagnol, né à Toro, dans le royaume de Léon, en 1444, mort en 1522. Il prit l'habit religieux dans l'ordre de Saint-Dominique, et après avoir donné de grandes preuves de savoir et de piété, il fut nommé professeur de théologie à l'université de Salamanque. Depuis il devint précepteur de l'infant Jean, fils de Ferdinand et d'Isabelle, qui le choisirent pour leur confesseur. Au commencement du seizième siècle, Deza fut élevé à l'évêché de Zamora, transféré à celui de Salamanque, puis à celui de Palencia, quelque temps après à celui de Jaen, ensuite à l'archevêché de Séville, et enfin à celui de Tolède. Il mourut, comme le prouve le P. Échard, avant d'avoir pris possession de cette dernière dignité. Il fut enseveli à Séville. On a de lui : *Defensorium doctoris angelici S. Thomæ Aquinatis, contra invectivas Matthiæ Dorinck in replicationibus contra Paulum Burgensem super Bibliam*; Séville, 1491, in-4° ; — *Statuta seu instructiones ab eo tum episcopo Placentino et Hispaniarum inquisitore generali sancitæ, a variis sacri tribunalis ministris observandæ*; Séville, 1500 ; — *Statuta alia a ministris dicti tribunalis servanda*; Medina del Campo, 1504 ; — *Synodus ab ipso Hispali celebrata*; Séville, 1512, in-4° ; — *Novarum Defensionum doctoris angelici S. Thomæ super quatuor libros Sententiarum Volumina quatuor*; Séville, 1517, in-fol. Tous ces ouvrages ont été recueillis dans l'édition de Madrid ; 1576, in-fol.

Quétif et Échard, *Scriptores ordinis Prædicatorum*. —Nic. Antonio, *Bibliotheca Hispana nova*.

DEZA (*Pierre*), prélat espagnol, né à Séville, le 24 février 1520, mort à Rome, le 27 août 1600. Il étudia à Salamanque, où il obtint une chaire de professeur en droit. Dans la suite il fut official de Compostelle, auditeur de Valladolid, archidiacre de Calatrava, conseiller de l'inquisition, et enfin président de Grenade, où le roi Philippe II l'envoya en 1569, un an après la révolte des Morisques. Le marquis de Mondejar, de la maison de Mendoça, en était gouverneur. Le président Deza vécut en assez mauvaise intelligence avec lui, tout en se conduisant avec beaucoup d'intégrité et de zèle. Il obtint le chapeau de cardinal en 1578, et se rendit à Rome deux ans plus tard. Il paraît qu'il n'y soutint pas la réputation qu'il s'était acquise en Espagne.

De Thou, *Hist. sui temporis*, XLVIII. — Cabrera, *Historia Philippi II*, lib. VII, VIII. — Aubery, *Histoire générale des Cardinaux*.

* **DEZA** (*Maximilien*), biographe et théologien italien, vivait au commencement du dix-huitième siècle. On a de lui : *Vita di Helena Lucretia Cornara Piscopia*; Venise, 1686, in-4° ; — *Istoria della famiglia Spinola*; Plaisance, 1694, in-fol. ; — *Prediche dell' avvento detta in capella Cesarea*; Lucques, 1709, in-4°.

Adelung, Supplément à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexic.*

DEZALLIER D'ARGENVILLE (*Antoine-Jo-*

seph), littérateur français, né à Paris, le 4 juillet 1680, mort le 29 novembre 1765. Dès sa jeunesse, il s'adonna à l'étude des beaux-arts, sous la direction du dessinateur Bernard Picart, du peintre De Piles et de l'architecte Leblond. En 1713 il fit un voyage en Italie, pour se perfectionner dans la connaissance de la peinture. Il voyagea aussi en Angleterre en 1728. Possédant une charge de secrétaire du roi du grand collége depuis 1716, il obtint le titre de conseiller du roi en 1748. Il avait rassemblé un très-beau cabinet d'histoire naturelle, ce qui le conduisit à écrire sur cette science; mais ses principaux ouvrages ont pour objet la peinture; ils ne sont pas au-dessus du médiocre. Dezallier était membre des Sociétés des Sciences de Londres, de Montpellier, de La Rochelle. On a de lui : *Traité sur la Théorie et la Pratique du Jardinage;* Paris, 1709, in-12 : cet ouvrage, qui parut d'abord avec les seules initiales de l'auteur, fut plusieurs fois réimprimé en France et à La Haye, sous le nom d'Alexandre Leblond, dessinateur de quelques-unes des figures qui ornent ce livre; — *Histoire naturelle éclaircie dans deux de ses parties principales, la lithologie et la conchyliologie;* Paris, 1742, in-4°, avec 33 planches; Dezallier réimprima son ouvrage en deux parties séparées, sous les titres suivants : *Histoire naturelle éclaircie dans une de ses parties principales, l'oryctologie, qui traite des terres, des pierres, des métaux, des minéraux et autres fossiles;* Paris, 1755, grand in-4°, avec 26 figures; — *L'Histoire naturelle éclaircie dans une de ses parties principales, la conchyliologie, qui traite des coquillages de mer, de rivière et de terre, augmentée de la zoomorphose;* Paris, 1757, grand in-4°; — *Enumerationis fossilium quæ in omnibus Galliæ provinciis reperiuntur Tentamina;* Paris, 1751, in-8°; — *Abrégé de la vie des plus fameux Peintres, avec leurs portraits gravés;* Paris, 1745, 2 vol. : l'auteur publia un volume de supplément; Paris, 1752. Le tout forme 3 vol. in-4°. L'ouvrage fut réimprimé à Paris, 1762, 4 vol. in-8°, avec environ 300 portraits. L'édition en 3 vol. in-4° est moins complète que celle en 4 vol. in-8°; mais elle est préférable par rapport aux figures.

Desessarts, *Les Siècles littéraires.* — Quérard, *La France littéraire.*

DEZALLIER D'ARGENVILLE (*Antoine-Nicolas*), littérateur français, fils du précédent, né dans la première partie du dix-huitième siècle, mort en 1794. On a de lui : *Voyage pittoresque des environs de Paris;* Paris, 1749, in-12; — *Voyage pittoresque de Paris;* Paris, 1752, in-12. Ces deux volumes ont été souvent reproduits par des plagiaires, sous différents titres; — *Dictionnaire du Jardinage;* Paris, 1767, in-12; — *Manuel du Jardinier, ou journal de son travail, distribué par mois;* Paris, 1772, in-12; — *Description sommaire des ouvrages de peinture, sculpture et gravure;* Paris, 1781, in-12; — *Vies des fameux Architectes et des Sculpteurs;* Paris, 1788, 2 vol. in-8°.

Quérard, *La France littéraire.*

DEZÈDES ou **DEZAIDES**, compositeur dramatique français, né vers 1740, et mort en 1792. On ignore le lieu de sa naissance; les uns veulent qu'il soit né à Lyon, d'autres ont cru qu'il était Allemand; ce qu'il y a de certain, c'est que Dezèdes lui-même ne connut jamais ses parents. Dès son enfance, il fut confié aux soins d'un abbé qui dirigea son éducation; le digne ecclésiastique était assez bon musicien : pour délasser son élève d'études plus sérieuses, il lui enseignait la musique et à jouer de la harpe; Dezèdes puisait ainsi dans ses récréations le goût d'un art qui devait plus tard tirer son nom de l'obscurité. Il vint de bonne heure à Paris, où il perfectionna son instruction et apprit la composition; il jouissait alors d'une pension, qui fut doublée à l'époque de sa majorité. Présumant avec raison que ceux dont il recevait cette pension étai[illegible] auteurs de ses jours, il vo[illegible] tère qui enveloppait sa [illegible] chargé de lui remettre [illegible] le pr[illegible] les démarches qu'il fer[illegible] pour décou[illegible] mille seraient non-seulement [illegible] qu'elles l'exposeraient à ne [illegible] zèdes ne tint aucun co[illegible] il ne découvrit rien, [illegible] et il se vit obligé p[illegible] vivre d[illegible] ses talents en musique. Il obtint [illegible] poëme du petit opéra de *Julie:* [illegible] représentée avec succès en 1772. [illegible] à partir de ce moment [illegible] tation qui assura son e[illegible] cessivement aux Italiens [illegible] *ment; Le Stratagème décou[illegible]* (17[illegible] — *Trois fermiers* (1777); — *Zu[illegible]* [illegible] *de Chaise* (1778); — *A* [illegible] *et demi; Cécile* (1781); — [illegible] (1783); — *Alexis et Justine* ([illegible]); — [illegible] *quantaine, Les Deux Pages; Fen[illegible] la suite des Deux Pages;* — à l'[illegible] *ou le langage des fleurs* (1777); — [illegible] *sauvée* (1783), et *Alcindor* (1787).

Dezèdes fut surnommé l'*Orphée* [illegible] le genre pastoral, dans le[illegible] teurs ni rivaux, est en [illegible] tinctif du talent de ce [illegible] dies sont gracieuses, [illegible] dans l'expression des [illegible] ges; son harmonie est as[illegible] soigné, pour le temps où [illegible] *Blaise et Babet* est de [illegible] Dezèdes c[illegible] de [illegible]

De Laborde, *Essai sur la* [illegible] *que.* — [illegible] *phie universelle des Musici[illegible]*

DEZOBRY (*Charles-*[illegible] [illegible] çais, né à Saint-Denis (S[illegible]

: éclat dans la littérature par un ou-
itulé : *Rome au siècle d'Auguste, ou*
l'un Gaulois à Rome à l'époque du
tuguste et pendant une partie de celui
e; 4 vol. in-8°, Paris, 1835. M. Dezo-
nt faire pour Rome ce que l'abbé
ny avait fait pour la Grèce, et montra
inture de mœurs antiques, sérieusement
ous tous les aspects, pourrait être tout
éressante qu'une peinture de mœurs
. Il règne une grande vérité dans ses
nombreux et variés, où rien n'est ou-
uis la vie du mendiant et du client
ıx, jusqu'aux grandes luttes du Forum
comices, à ces violences que M. Ville-
i bien appelées « l'affreuse dignité des
romaines ». Tout cela est retracé en
doublé de l'archéologue; car on trouve
nutieusement au bas des pages les au-
r lesquelles reposent les détails. Pen-
on applaudissait son ouvrage, l'auteur
rit la révision avec cette patience d'ar-
compte le temps pour rien; et après
ux plus approfondis, des études recom-
à Rome même et en Italie, il en publia
elle édition, très-améliorée, 4 vol. in-8°,
s, 1846-1847, accompagnée d'une série
tes représentant les sites, les monu-
s plus célèbres de la Rome des Césars.
, M. Dezobry fonda une librairie clas-
publia, avec le concours de professeurs
versité, une série d'éditions grecques,
françaises, accompagnées de commen-
ès-estimés, qui ont fait placer ces livres
s meilleurs du genre. Dans ces collec-
I. Dezobry a donné lui-même *Montes-*
Considérations sur les causes de la
r des Romains et de leur décadence;
-12, Paris, 1844; et *La Fontaine, Fa-*
rgie d'un Choix de fables des anciens
tes français, 1 vol. in-18, Paris, 1849.
re publié : *L'Histoire en peinture, ou*
s historiques propres à être traduits
leaux, ouvrage dédié aux peintres.
Romaine : tableaux d'histoire, pay-
istoriques, tableaux de genre; 1 vol.
-18, Paris, 1848; — *La mauvaise Ré-*
u les suites de l'ignorance, narration
d'entretiens sur les produits de la
en céréales et autres plantes fari-
et alimentaires; 1 vol. in-18; Paris,
— *Dictionnaire biographique, histo-*
rchéologique, géographique, etc. (sous

, *La Fr. litt. — Documents particuliers.*

TEUX (*François*), médecin français,
ulogne-sur-Mer, en 1724, mort à Ver-
le 2 février 1803. A peine sorti du col-
ntra du goût pour les études médicales,
t comme élève en chirurgie dans les
de Westphalie et de Flandre. Le zèle
ploya et les connaissances dont il fit preuve furent remarqués, et le firent rapidement arriver au grade de chirurgien major. En 1760 il succéda au célèbre Garangeot en qualité de chirurgien major du régiment du Roi, et se fit recevoir médecin à la Faculté de Besançon. Il commença à montrer dans cette ville en faveur de l'inoculation un zèle auquel il dut en grande partie sa célébrité. Il la propagea avec toute l'ardeur d'une conviction profonde, et la défendit non-seulement contre les préjugés populaires, mais encore contre la pratique vicieuse d'un Irlandais qui exerçait la chirurgie à Besançon. Ce charlatan, appelé Acton, et père du célèbre ministre napolitain de ce nom, se servait pour inoculer la variole d'une méthode mauvaise qui avait eu de fâcheux résultats et avait fini par discréditer l'inoculation. Pour ramener les esprits à cette pratique, Dezoteux fut forcé d'éclairer le public sur les dangers du procédé employé par Acton. Celui-ci traduisit son adversaire devant les tribunaux. Mais Dezoteux gagna son procès, et publia un écrit intitulé : *Pièces justificatives concernant l'inoculation;* Lons-le-Saulnier, 1765, écrit qui fut accueilli par le public avec beaucoup de faveur. L'année suivante, il fit le voyage de Londres pour y étudier le nouveau procédé employé par Sutton, et revint en France; partisan déclaré de la méthode *suttonienne*, il la pratiqua d'abord à Nanci, puis à Passy, en présence des gens de l'art les plus célèbres, et sous les yeux de son ami le célèbre voyageur La Condamine. Il fournit au docteur Gandoger les documents d'après lesquels celui-ci rédigea son traité pratique *Sur l'Inoculation*. Lorsqu'une école de chirurgie fut créée dans le régiment du Roi, Dezoteux, qui en avait eu la première idée, en fut nommé le directeur. Il forma des sujets très-distingués. Il obtint en 1778 la place de chirurgien consultant des armées et le cordon de Saint-Michel. Nommé en 1789 inspecteur général des hôpitaux militaires, il obtint sa retraite, en 1793; mais elle ne lui fut pas payée, et il tomba bientôt dans la plus complète misère. Pour l'en tirer, ses amis le firent nommer médecin de la succursale des Invalides établie à Versailles. Lorsque cette maison fut supprimée, Dezoteux obtint encore une fois sa retraite; mais il n'en jouit que quelques mois. Dezoteux a donné en commun avec le docteur Valentin, son élève, un ouvrage intitulé : *Traité historique de l'Inoculation;* Paris, an VIII (1800); in-8°.

Rabbe, Boisjolin, etc., *Biographie univ. et port. des Contemporains. — Biographie médicale.*

DHU-NOVAS. *Voy.* ELESBAAS.

DHAFER-BE-AMR-ILLAH, neuvième khalife fathimite, né en 1132, mort en 1154. Fils de Hafezz-ed-dyn-Illah, il monta sur le trône l'an 544 de l'hégire (1149 de l'ère chrétienne), et changea à son avénement son nom d'Ismaïl-Abou-l-Mansour, contre celui de Dhafer-be-amr-Illah (victorieux par l'ordre de Dieu). Il ne tint

pas ce que promettait un titre aussi pompeux. Livré sans réserve aux plaisirs, il ne s'occupa nullement des affaires de son empire, et vit avec une parfaite indifférence les intrigues des courtisans de son palais, les incursions des Normands de la Sicile sur les côtes de l'Afrique et les progrès des croisés en Syrie. L'an 548 de l'hégire, les Francs s'emparèrent d'Ascalon, et des corsaires sortis des ports de Sicile débarquèrent sur la plage d'Égypte, mirent à feu et à sang la ville de Tennys, située au milieu du lac Menzaleh, et se retirèrent chargés de captifs et d'un butin immense. Pendant que les dissensions intérieures et les guerres étrangères hâtaient la chute de la dynastie fathimite, Dhafer se livrait à la débauche. Parmi les victimes de ses coupables plaisirs, on citait Nasr, fils du grand-vizir Abbas. Le père, irrité, poignarda le khalife et ses deux frères au milieu d'une fête. Il mit la couronne sur la tête d'un enfant de cinq ans, Issa, fils du prince assassiné.

D'Herbelot, *Biblioth. orientale*. — Marcel, *Égypte depuis la conquête des Arabes*, dans l'*Univers pittoresque*.

DHAHER-LE-AZAZ-DYN-ILLAH, quatrième khalife fathimite, fils de Hakem, né le 11 ramadhan de l'an 395 de l'hégire (20 juin 1005 de l'ère chrétienne), mort l'an 427 de l'hégire (1037 de l'ère chrétienne). Il s'appelait Aly-Abou-l-Hassan ; les assassins de son père le proclamèrent khalife en l'an 411 de l'hégire (1021 de l'ère chrétienne), sous le nom de Dhaher-le-Azaz-dyn-Illah (illustre par la gloire de la religion de Dieu). Il occupa le trône d'Égypte sans faire aucun acte digne d'être mentionné par l'histoire. On sait seulement qu'il fit punir de mort les meurtriers de Hakem, bien que ceux-ci eussent cru s'assurer l'impunité en le plaçant sur le trône. Il eut pour successeur son fils Maad-Abou-Temyn, proclamé khalife sous le titre de Mostanser-billah.

D'Herbelot, *Bibliothèque orientale*. — Marcel, *Égypte depuis la conquête des Arabes*, dans l'*Univers pittoresque*.

DHAHER-BILLAH, trente-cinquième khalife abasside, fils de Nasser, né en 1173, mort en 1226. Il succéda à son père l'an 622 de l'hégire, (1225 de l'ère chrétienne). Aboulfaradje rapporte qu'on tira Dhaher-b-Illah de prison pour le faire remonter sur le trône ; et comme il était alors âgé de plus de cinquante ans, il dit à ceux qui vinrent le saluer khalife, que ce n'était pas l'usage d'ouvrir boutique après le soleil couché. C'était l'époque où les Mongols, sous les ordres de Djenghis-Khan, conquéraient l'Asie. Content de voir que l'invasion ne l'atteignait pas encore, Dhaher-billah n'essaya pas d'aller la combattre. Il gouverna avec justice et fit bâtir un pont sur le Tigre à Bagdad. Il mourut après un règne de neuf mois et seize jours, et laissa le trône à son fils, Mostanser-billah.

Alboulfaradje, *Chronicon*. — D'Herbelot, *Bibliothèque orientale*.

DHAHER, chéik de Palestine, né vers 1685, mort en 1775. Il appartenait à la puissante tribu arabe des Béni-Zyadnéh, qui errait sur les bords du Jourdain et du lac de Tibériade. Après la mort d'Omar, son père, dans les premières années du dix-huitième siècle, il partagea le commandement de sa tribu avec un oncle et deux frères. La petite ville de Sapheth fut son domaine, et peu après il y ajouta Tibériade. Assiégé dans cette ville en 1742 par le pacha de Damas, il eût succombé si la mort ne l'eût délivré de son ennemi. Tranquille du côté des Ottomans, il se brouilla avec ses oncles et ses frères, les vainquit, et les fit mettre à mort. Disposant de toutes les forces de sa tribu, il s'empara en 1749 d'Acre, qui n'était alors qu'un misérable village, fortifia cette place et en fit sa résidence. Il encouragea l'agriculture, réprima les courses et les pillages des tribus arabes voisines, et parvint à rétablir la sûreté dans les campagnes. Les cultivateurs musulmans et chrétiens vinrent de toutes les parties de la Syrie se réfugier auprès de Dhaher, sous la domination duquel ils trouvaient la sécurité et la tolérance religieuse. Parmi les nouveaux venus on remarquait même une colonie de Grecs de l'île de Chypre. D'autre part, Dhaher se fortifia par des alliances avec les grandes tribus du désert, et s'attacha les Motewâlis, sectaires musulmans des environs de Tyr, et les réconciliant avec les pachas de Saïde et de Damas, il s'assura ainsi l'amitié d'une peuplade qui pouvait mettre dix mille cavaliers sur pied. Ses enfants, auxquels il avait confié des gouvernements, n'imitant pas sa prudence, vexèrent leurs sujets et se disputèrent à main armée. Le vieux chéik leur fit inutilement des reproches. La guerre éclata même entre Dhaher et ses enfants, qui, croyant leur vieux père près du terme de sa carrière, voulaient d'avance s'emparer de sa succession. De son côté, la Porte s'inquiéta des accroissements de Dhaher, qui ne craignit pas de demander vers 1768 les titres de chéik d'Acre, prince des princes, commandant de Nazareth, de Tibériade, de Sapheth, et chéik de toute la Galilée. Le divan y consentit ; mais en même temps il stimula secrètement les dissensions de la famille de Dhaher, et lui opposa des agents capables de l'arrêter, tels qu'Othman, pacha de Damas et ses deux fils, nommés pachas de Tripoli et de Saïde. Othman fut battu par l'intrépide Ali, fils de Dhaher, et cette victoire augmenta la puissance du vieux chéik, qui s'associa aux projets d'indépendance du fameux mameluk Ali-Bey. Celui-ci fit passer à Gaza en 1770 un corps de mameluks, qui occupa Ramla et Lydda, et au mois de février 1771 son lieutenant Mohammed-Bey arriva en Palestine avec une armée considérable. Les troupes réunies d'Ali et de Dhaher battirent complétement le pacha de Damas ; et elles se seraient emparées de cette place, si Mohammed-Bey, qui méditait le renversement de son général, n'eût repris subitement le chemin du Caire. Néanmoins Dhaher

porta une nouvelle victoire sur le pacha de Damas. La Porte lui offrit une paix très-avantageuse; mais Ibrahim Sabbâgh, chrétien, ministre de Dhaher, espérant toujours qu'Ali-Bey viendrait conquérir la Syrie, rejeta les propositions de la Porte. Bientôt la nouvelle de l'expulsion d'Ali par Mohammed-Bey vint désabuser Ibrahim. Ali arriva en fugitif à Gaza. Dhaher donna l'hospitalité à Ali, et les deux chefs remportèrent plusieurs victoires éclatantes sur les Turcs. Ali, trompé par les émissaires de Mohammed-Bey, qui lui faisaient espérer son rétablissement en Égypte, quitta la Syrie en 1773; mais il périt bientôt victime d'une trahison. Dhaher obtint encore quelques succès contre le fameux Ahmed, surnommé Djezzar (Boucher), pacha de Beirouth; il n'en fut pas moins contraint de traiter avec les Turcs. Il fut convenu que Dhaher et ses enfants mettraient bas les armes, qu'ils conserveraient le gouvernement de leur pays et que le cheik payerait le tribut comme par le passé. Ces propositions arrêtées sans l'avis des fils de Dhaher déterminèrent leur révolte. Sur ces entrefaites, Mohammed-Bey entra en Palestine (1775). Dhaher, abandonné de tous ses alliés, s'enfuit dans les montagnes avec son ministre Ibrahim, et les mameluks s'emparèrent d'Acre. La mort subite de Mohammed remit Dhaher en possession de cette ville. Il y fut bientôt assiégé par les Turcs. Le chef des Barbaresques qui étaient à la solde de Dhaher fut d'avis qu'on achetât l'inaction du capitan-pacha, assurant qu'il était certain de le renvoyer, et même de s'en faire un ami, en lui comptant deux mille bourses; mais le ministre, par avarice, rejeta cet avis, et voulut qu'on repoussât la force par la force. Dhaher donna raison à son ministre, et accusa de trahison le chef des Barbaresques. Celui-ci sortit à l'instant du conseil, et défendit à ses troupes de tirer sur les Turcs. Dhaher voulut alors chercher son salut dans la fuite. Quoiqu'il fût alors âgé de quatre-vingt-dix ans, il monta à cheval, et chercha à gagner la campagne; mais atteint dans les reins d'un coup de fusil que lui avait tiré un Barbaresque, il tomba de cheval. Les Barbaresques accoururent aussitôt, et lui coupèrent la tête; elle fut portée au capitan-pacha, qui la fit saler, pour l'envoyer à Constantinople. Après la mort de Dhaher, Djezzar fut nommé pacha d'Acre et de Saïde, et reçut la mission d'exterminer les enfants de Dhaher et d'achever la ruine des rebelles. Il se rendit maître de trois fils du chéik, Othman, Séid et Ahmed. Ali résista près d'une année, et ne succomba que par la trahison des Barbaresques, qui, sous prétexte de réclamer son appui, s'introduisirent auprès de lui, et l'assassinèrent. Le capitan-pacha fit égorger Séid, Ahmed et leurs enfants. Othman fut épargné en faveur de son talent pour la poésie, et envoyé à Constantinople. Telle fut la fin de la domination que Dhaher avait essayé de fonder en Syrie. Volney a donné un précis de l'histoire de ce chéik; nous en avons reproduit les faits principaux; nous en citerons aussi les dernières lignes, qui offrent un remarquable portrait de Dhaher. « Telle fut, dit Volney, la fin tragique d'un homme digne à bien des égards d'un meilleur sort. Depuis longtemps la Syrie n'a point vu de commandant montrer un aussi grand caractère. Dans les affaires militaires personne n'avait plus de courage, d'activité, de sang-froid, de ressources; dans les affaires politiques, sa franchise n'était pas même altérée par son ambition; il n'aimait que les moyens hardis et découverts; il préférait les dangers des combats aux ruses des intrigues. L'opinion de sa justice avait établi dans ses États une sécurité inconnue en Turquie; elle n'était point troublée par la diversité des religions, il avait pour cet article la tolérance ou, si l'on veut, l'indifférence des Arabes-Bedouins; il avait aussi conservé leur simplicité, leurs préjugés, leurs goûts: sa table ne différait pas de celle d'un riche fermier; le luxe de ses vêtements ne s'étendait pas au delà de quelques pelisses, et jamais il ne porta de bijoux; toute sa dépense consistait en juments de race, et il en a payé quelques-unes jusqu'à 20,000 livres. Il aimait beaucoup les femmes; mais en même temps il était si jaloux de la décence des mœurs, qu'il avait décerné peine de mort contre toute personne surprise en flagrant délit de galanterie et contre quiconque insulterait une femme; enfin, il avait saisi un milieu difficile à tenir entre la prodigalité et l'avarice : il était tout à la fois généreux et économe. »

Volney, *Voyage en Égypte et en Syrie*. — Munk, *Palestine*, dans l'*Univers pittoresque*.

DHAHÉRY. *Voy*. Khalyl Dhahéry.

* **DHANANDJAYA**, auteur d'un vocabulaire sanscrit intitulé : *Nâmâ-Mâlâ*. On a lui attribue aussi un ouvrage sur la littérature théâtrale, intitulé *Dasa-Roûpaca*. Il vivait dans le onzième siècle. A. Langlois.

Recherches asiatiques, VII. — Wilson, *Théâtre indien ; Dictionnaire sanscrit*, 1re édition.

* **DHANVACA**, poëte indien, pour un don de cent mille roupies céda au prince Sri-Harcha la propriété du drame intitulé *Ratnâvalî*, qui a été traduit par M. Wilson, et publié en sanscrit à Calcutta, 1832. A. L.

Wilson, *Théâtre indien*.

* **DHANWANTARI**, écrivain indien, que l'on compte parmi les neuf perles de la cour de Vicramâditya ou de Vihadja. On lui attribue le *Nirghanta*, un ouvrage sur la médecine, un autre sur la magie. A. L.

Ward, *A View of the History, Literature and Mythology of the Indoos*, I.

* **DHARANÎ-DÂSA**, brahmane de Canoge, auteur d'un vocabulaire qui porte son nom, *Dharanî-Cocha*, et d'un ouvrage poétique intitulé *Câsî-Viroudâ-Valî*. A. L.

Wilson, *Dictionnaire sanscrit*, 1re édition.

* **DHARMA**, prédicateur bouddhiste, qui, en

519, vint dans la Chine, réveilla la foi de Bouddha, et y fit de son culte un culte national. On cite aussi un vieux grammairien de ce nom. A. L.

Wilson, *Dictionnaire sanscrit*, 1re édition.

* **DHARMAPÂLA**, religieux bouddhiste, était le fils d'un grand ministre du royaume de Cântchîpoura. Il renonça aux honneurs de la cour pour pratiquer la loi de Bouddha. Il devint un maître célèbre, et s'acquit une grande réputation par ses nombreux ouvrages. A. L.

Stan. Julien, *Voyages de Hiouen-Thsang*.

DHARMASOCA. *Voy.* ASOCA.

* **DHARMATCHANDRA**, petit-fils de Nânaca, vivait au seizième siècle de J.-C. Il fonda la secte des Oudâsis. Ses descendants se voient encore dans le Pendjab, où ils sont traités avec respect par les Sikhs. A. L.

Recherches asiatiques, XVII.

D'HELL ou **D'HÈLE**. *Voyez* HALES.

D'HERMIGNY. *Voyez* HERMIGNY.

D'HERMILLY. *Voyez* HERMILLY.

* **DHOHAC** ou **ZOHAK**, prince sémitique, vivait à une époque incertaine avant J.-C. Dans les temps primitifs la race noire paraît s'être étendue sur une partie de la Perse, comme elle dominait dans la basse Asie jusqu'à Ninive et dans l'Inde entière. Lorsque les colonies ariennes personnifiées dans Djemchid arrivèrent dans l'Iran, quelques-unes d'entre elles finirent par s'allier avec les noirs, qu'elles avaient d'abord traités en ennemis. C'était un crime religieux pour des peuples soumis au régime des castes, et tel est, à notre avis, le sens de cet *ulcère noir* qui poussa sur les mains de Djemchid. Ce prince épousa ensuite une *dev*, et donna sa sœur en mariage à un dev. Cette double union nous paraît encore indiquer une fusion des aras ou ariens avec les noirs, ou du moins avec des populations chez lesquelles dominait le sang chamite. Nous lisons en effet dans le Boun-Dehesch que du mariage de Djemak, sœur de Djemchid, avec un dev naquirent les Arabes et l'*infernal*, *l'impie*, le *noir de peau*, c'est-à-dire *Dhohac*, comme le déclarent les destours ou docteurs des Perses. Le mépris profond que les peuples caucasiens ont toujours témoigné pour les populations chamites, joint à la rivalité qui existait alors entre les deux races, rend assez raison de ces épithètes injurieuses. Les légendes nous apprennent en outre que Dhohac était Arabe, et nous savons qu'une partie de l'Arabie fut primitivement peuplée de tribus à peau noire. Une tradition persane nous apprend d'ailleurs que son frère régnait en Abyssinie, et elle donne à ce prince éthiopien le nom de *Kousch aux dents d'éléphant*. Dhohac, profitant du mécontentement causé par la conduite de Djemchid, marcha contre lui, le vainquit, et l'obligea à prendre la fuite. Dhohac était très-cruel; il inventa le supplice de la croix et celui, plus terrible encore, qui consiste à écorcher tout vif un coupable. Il avait aux épaules deux ulcères, que le diable y avait imprimés par deux baisers, et pour adoucir ces souffrances il faisait tuer chaque jour deux hommes, dont il faisait appliquer la cervelle sur sa plaie. On se contenta d'abord d'immoler les criminels; mais lorsqu'ils eurent tous été mis à mort, on prit des innocents. Un jour on enleva par les ordres du tyran les deux fils du forgeron Caveh ou Gao. Celui-ci, parcourant alors les rues d'Ispahan, appela le peuple à la révolte, chassa ou tua Dhohac, et éleva sur le trône Féridoun ou Afridoun, fils d'Athvicen Portouna (*Athvicen riche en bœufs*) et petit-fils de Djemchid. Dhohac avait régné, dit-on, dix générations. Il descendait de Bats par Féféré, Thémé-Gavé et Khrotasp. D'autres le disent petit-fils ou descendant à un degré quelconque d'Aad, ancien roi de l'Yémen. On lui donnait différents surnoms, tels que Piour-Asp, ou l'*homme aux dix mille chevaux*; *Homairi* (Homérite?); *Kaislokoub*, c'est-à-dire *Kaïs aux armes étincelantes*; *Mar serpent*, parce qu'il avait sur les épaules deux serpents attachés à ses deux ulcères. Rhode pense que Dhohac était un conquérant hindou; mais cette opinion n'offre aucune vraisemblance. Les traditions de la Perse le rattachent positivement aux pays situés au sud-ouest de la Perse, et c'est avec raison que Gœrres la considère comme le représentant des populations noires de la Chaldée ou de l'Arabie. Volney s'est efforcé d'identifier Dhohac avec l'Arraïos de Ctésias, qui aida Ninus à conquérir différentes contrées et entre autres la Perse; et il faut convenir qu'il y a des rapports frappants entre le récit de Ctésias et celui des écrivains orientaux relatif à Dhohac.

Alex. BONNEAU.

Zend-Avesta, *Bound-Dehesch*. — Ferdousy, *Chah-Nameh*. — Mirkhond, *Rouzat al Safa* (*Jardin de la Pureté*). — Aboul-Féda. — D'Herbelot, *Bibliothèque orientale*. — Gœrres, *Histoire mythologique du monde asiatique*; *Le Livre des Exploits de l'Iran*. — Volney, *Recherches nouvelles sur l'histoire ancienne*.

D'HOZIER. *Voyez* [illegible]ZIER.

DHYA[illegible]**YN** (*Abou* [illegible] *lah*, su[illegible]). D[illegible] une époque inc[illegible] manuscrits de [illegible] poëme sur l'[illegible]que, [illegible] *khezerdjyieh*, publié avec [illegible] dans la grammaire arabe de [illegible] 1642.

Casiri, *Bibliotheca Arab.-Hisp. Escurialis*, I[illegible]

* **DIACONO** (*Pierre*), chano[illegible] thaire, vivait en 964. Il a[illegible] Mont-Cassin. On a de lui: [illegible] *nase*; — *Chronique du* [illegible] *nastère* [illegible] *Cassin*; — *Recueil des lois lom*[illegible] *Capitulaires de Charlemagne*.

Ughelli, *Ital. sacra*.

DIACRE. *Voyez* PAUL DIA[illegible].

DIADÈS, ingénieur grec, [illegible] avant J.-C. Lui et Chéréas, tous [illegible] du Thessalien Polydus, accomp[illegible]

s son expédition d'Asie. Diadès avait
s quelques ouvrages aujourd'hui perdus,
quels il décrivait des machines de guerre
nvention.

. *De Architectura*, X, 13 (vulg. 19).

OCHUS, évêque de Photie ou Photice
, vivait vers 460. Photius dit qu'il avait
rre de cet évêque, lequel livre conte-
. définitions et cent chapitres. Quoique
ne soit pas arrivé jusqu'à nos jours,
e Turrien en a fait une traduction du
latin, sous ce titre : *S. Diadochi, epis-
otices, Capita centum de Perfectione
li*, etc.; Florence, 1570, in-8°; Lyon,
-12; Anvers, 1672, in-12; réimprimé
Bibliotheca Patrum, t. V, sous ce ti-
*le Perfectione spirituali, ascetica
centum*. On a même publié cet ouvrage
, Florence, 1578, in-8°; mais rien n'en
'authenticité. D'après Richard et Giraud,
rouve dans cet ouvrage plusieurs maxi-
chant la vie spirituelle et religieuse qui
pas solides ».

. *Bibliotheca ecclesiastica*. — Oudin, *Comment.
oribus ecclesiast.*, I. — De Vite, *Historia per-
ndol.*, p. 141. — Moréri, *Grand Dictionnaire
e*. — Dom Ceillier, *Histoire des Auteurs sacrés
astiques*, VIII, 231.

OCHUS (*Marcus*), théologien grec,
robablement dans le quatrième siècle de
rétienne. Un court traité intitulé : Τοῦ
ι Μάρκου τοῦ Διαδόχου κατὰ Ἀρειανῶν
*Beati Marci Diadochi Sermo contra
i*), fut publié avec une traduction latine
Rodolphe Wetstein, à la suite de son édi-
De Oratione d'Origène, Bâle, 1694,
et réimprimé, avec une nouvelle traduc-
ne, dans la *Bibliotheca Patrum* de Gal-
bl. V, p. 242. On ignore à quelle époque
quel pays vivait ce Marcus Diadochus.
s critiques l'ont identifié, mais sans rai-
avec Diadochus évêque de Photice, en
qui composa sur la vie ascétique un ou-
ité par Photius, et qui, selon une con-
vraisemblable, vivait vers le milieu du
me siècle. Comme l'évêque de Photice
mais désigné sous le nom de Marcus,
nion paraît impossible. D'autres sup-
que Marcus Diadochus fut un des deux
égyptiens du nom de Marcus bannis
ariens pendant le patriarcat de Georges
padoce, rétablis sous le règne de Julien,
nommés dans la lettre d'Athanase aux An-
s (*Tomus ad Antiochenos*) comme pré-
synode tenu à Alexandrie en 362. D'a-
e conjecture de Galland, Marcus Diado-
erait un des deux évêques du nom de
ordonnés prêtres par Alexandre, prédé-
d'Athanase, et envoyés en exil par les
l'un dans la grande oasis (haute Égypte),
dans l'oasis d'Ammon; mais ces deux
sont très-probablement les mêmes que
x précédents.

Athanase, *Apolog. de fuga sua*, c. 7. — *Histor. Aria-
nor. ad Monach.*, c. 72. — Fabricius, *Biblioth. Græca*. —
Cave, *Hist. litt.* — Galland, *Bibliotheca Patrum, proleg.
ad vol.* V, c. 14.

DIADOCUS. *Voyez* PROCLUS.

DIADUMÉNIEN ou **DIADUMÈNE** (*Diadume-
nianus* ou *Diadumenus Marcus Opelius*), fils de Marcus Opelius Macrin et de Nonia Celsa, né le 19 septembre 208 de l'ère chrétienne, mort en 218. Quand son père prit la pourpre, après le meurtre de Caracalla, le 8 mars 217, Diaduménien reçut les titres de césar, prince de la jeunesse, d'antonin, d'empereur et d'auguste, (*cæsar, princeps juventutis, antoninus, imperator, augustus*). Après la victoire d'Élagabale, il fut envoyé auprès d'Artaban, roi des Parthes; mais arrêté en route, il fut mis à mort en même temps que Macrin. Lampride fait de cet empereur de dix ans le portrait suivant : Le jeune Diadumène était fort beau, et d'assez haute stature; il avait les cheveux blonds, les yeux noirs, le nez effilé, le menton très-bien dessiné, la bouche un peu saillante. Quoique naturellement robuste, il était encore trop délicat pour supporter la fatigue. Dès qu'il eut pris, avec les vêtements d'écarlate et de pourpre, les autres attributs militaires de l'empire, il eut le céleste éclat d'un dieu, et captiva tous les cœurs par sa beauté. » Diadumène tenait son nom de son grand-oncle maternel; lorsqu'il entra, par une sorte d'adoption, dans la famille des Antonins, il le changea en celui de Diaduménien.

Dion Cassius, LXXVIII, 4, 17, 19, 34, 38, 40. — Hérodien, V, 9. — Lampride, *Diadumenus*. — Capitolin, *Macrinus*.

* **DIADUMÈNE**, sculpteur grec; le musée de Turin possède un bas-relief sorti de ses mains.

Visconti, *Museo Pio-Clementino*, t. III, tav. 41. — Welker, *Kunstblatt*, 1827, n° 83.

* **DIÆRETA** (*Georges*), rhéteur grec, vivait au quatorzième siècle; il n'est connu que comme l'auteur d'un traité intitulé : *Commentarius ad Hermogenem De Inventione*. Walz en a publié le texte grec, dans ses *Rhetores Græci*, t. VI, p. 505.

Lambecius, *Comment. de Biblioth. Vindobonensi*, t. VII, p. 257. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, t. VI, p. 130; XI, 629.

* **DIÆTHUS**, écrivain grec, auteur de commentaires sur Homère, où il s'occupait surtout de recherches historiques. On manque de renseignements sur son compte. Il est cité dans les *Scolies* sur l'Illiade, l. III, v. 165.

Pauly, *Real-Encyclop.*

DIAGO (*F. Francisco*), historien espagnol, né à Bibel (Valence), mort en 1615. Il se fit dominicain dans le couvent de Saint-Onuphre, près de Valence, professa la théologie à Barcelone, et devint prieur de Saint-Onuphre en 1603. Il avait écrit de nombreux ouvrages historiques, lorsque Philippe III le nomma historiographe d'Aragon. On a de Diago : *Historia de la provincia de Aragon de la orden de Predicadores*; Barce-

lone, 1599, in-fol.; — *Historia de la vida y milagros de san Vicente Ferrer, con una relacion de la santa reliquia que de su bendito cuerpo ha llegado a Valencia, y de los grandes milagros que ha obrado, y fiestas que se le han hecho*; Barcelone, 1600, in-4°; et avec *Commentaire* de Blascus, 1611, in-8°; — *Historia de la vida de san Raymundo de Penaforte*; Barcelone, 1601, in-8°; — *Historia de los vitoriosisimos antiguos condes de Barcelona*; Barcelone, 1603, in-fol. : cette histoire est le fruit de nombreuses recherches et d'une longue étude; — *Historia de la vida exemplar y muerte del insigne y celebre maestro Fr. Luis de Grenada*; Barcelone, 1605; trad. en latin, Cologne, 1614, in-8°; — *Annales del reyno de Valencia*; Valence, 1613, in-fol. Ces annales, qui devaient avoir deux volumes, s'arrêtent à l'année 1276. Les autres ouvrages de Diago sont restés manuscrits ou inachevés.

Corvera, *Catalonia illustrata*, lib. I, p. 118. — Antonio, *Bibliotheca Hispana nova*, I, 419. — G.-E. de Frankenau, *Bibliotheca Hispanica historico-genealogico-heraldica*. —Échard, *Scriptores ordinis Prædicatorum*.

DIAGORAS (Διαγόρας), athlète grec, fils de Damagète, né à Ialysus, dans l'île de Rhodes, vivait au cinquième siècle avant l'ère chrétienne. Il appartenait à la famille des Ératides, et descendait par son père de Damagète, roi d'Ialysus, et par sa mère du héros messénien Aristomène. La famille des Ératides cessa de régner à Rhodes à partir de 660; mais elle n'en conserva pas moins une grande influence. Diagoras fut deux fois vainqueur au pugilat aux jeux Olympiques, quatre fois aux jeux Isthmiques, deux fois aux jeux Néméens, et une fois au moins aux jeux Pythiques. Il eut ainsi l'honneur insigne d'être un Περιοδονίκης, c'est-à-dire d'avoir remporté des couronnes aux quatre grands jeux. Il remporta aussi plusieurs victoires à des jeux de moindre importance, tels que ceux d'Athènes, d'Égine, de Mégare, de Pellène, de Rhodes. On raconte au sujet de Diagoras une anecdote qui montre quel enthousiasme excitaient parmi les Grecs les victoires olympiques. Cet athlète, déjà vieux, avait accompagné à Olympie ses deux fils, Acusilaüs et Damogète. Tous deux furent victorieux. Alors prenant leur père sur leurs épaules, ils le portèrent au milieu de la foule des spectateurs, qui le couvraient de fleurs et lui criaient qu'il avait atteint le plus haut point de la gloire humaine. La gloire de Diagoras et de ses descendants a été célébrée par Pindare dans une ode qui fut inscrite en lettres d'or sur la muraille du temple de Minerve à Cnide dans l'île de Rhodes. On voyait à Olympie une statue de Diagoras, faite par le statuaire mégarien Calliclès. La date de la vie de Diagoras est déterminée par sa victoire à Olympie, dans la 79e olympiade, 464 avant J.-C. L'ode de Pindare finit en faisant pressentir à la famille des Ératides des malheurs qui se réalisèrent après la mort de Diagoras, à cause de l'influence croissante d'Athènes. *Voy.* DORIEUS.

Pindare, *Olymp.*, VII, et *Schol.* — Pausanias, VI, 7. — Cicéron *Tusc.*, I, 46. — Müller, *Die Dorier*, III, 9. — Clinton, *Fast. Hell.*, 234, 238. — Krause, *Olymp.*, p. 282.

DIAGORAS, surnommé *l'Athée*, philosophe grec, natif de l'île de Mélos, vivait vers 420 avant J.-C. Son père s'appelait Téléclytos. L'époque de sa naissance et celle de sa mort sont inconnues. On sait seulement qu'il fut contemporain de Périclès et de Socrate : une tradition assez douteuse rapporte que ce dernier entendit les leçons de Diagoras, et que lui-même fut esclave puis disciple de Démocrite. Ce qui est plus certain, c'est que la première année de la 91e olympiade (412 ans av. J.-C.) Diagoras appelé en jugement pour répondre à une accusation d'impiété, et craignant la ciguë, s'enfuit d'Athènes. Un décret de proscription fut porté contre lui et gravé sur une colonne d'airain. On y promettait un talent de récompense à celui qui l'aurait tué, deux à celui qui le livrerait vivant. Cette condamnation et celle d'Anaxagore, qui précéda la condamnation de Socrate, pour ne citer que les plus mémorables, font assez voir ce qu'était à Athènes cette intolérance religieuse dont on a si souvent parlé. Les motifs du décret porté contre Diagoras semblaient du reste avoir été moins des opinions philosophiques que des attaques dirigées contre les mystères, les cérémonies et les objets de culte païen. Une tradition constante nous le montre en effet blasphémant les dieux, profanant les mystères et poursuivant de ses railleries ceux qui voulaient s'y faire initier. On raconte que se trouvant un jour dans une auberge, et n'ayant pas de quoi préparer son repas, il brisa une vieille statue en bois qui représentait Hercule : « Allons, dit-il, prépare-toi à accomplir un treizième travail, à nous faire cuire des lentilles. » Le scoliaste d'Aristophane ajoute que, comme Socrate, au nom duquel le poëte comique joint dans ses *Nuées* l'épithète injurieuse de *Mélien*, Diagoras introduisait dans la république des divinités nouvelles. Est-ce là tout son athéisme? Est-ce là cette négation absolue de la Providence dont on a fait tant de bruit? N'a-t-on pas confondu la cause du ciel avec celle de l'Olympe, et pris pour une satire impie de la Providence des plaisanteries dirigées contre [illegible] ou Proserpine? Faut-il croire, comme [illegible], que Diagoras ayant perdu un ouvrage [illegible] poésie (car il était poëte), ou une somme d'argent par la fraude d'un dépositaire, et n'ayant [illegible] obtenir justice, fut si indigné qu'il se jeta de l'excès de la superstition, où il avait vécu jusque [illegible] dans l'excès de l'impiété, et nia ouvertement qu'[illegible] eût des dieux? Voilà certes un singulier [illegible] ment de dépit, et qui paraît peu digne d'[illegible] philosophe qui, au rapport d'Élien, donna à la [illegible] de Mantinée d'excellentes lois. Quelques [illegible] ont considéré à tort Diagoras comme [illegible] de Socrate. Il ne reste des ouvrages de [illegible]

que deux titres : Ἄσματα Λυρικά (Chants lyriques), et Φρύγιοι λόγοι (Discours phrygiens). C'est dans ce dernier ouvrage que les dieux, au dire de Suidas et d'Hesychius, étaient assez maltraités. B. AUBÉ.

Schol. d'Aristoph., *In Nubes*, v. 830; *In Aves*, v. 1073; *In Ranas*, v. 320. — Cicéron, *De Natura Deorum*, I, 1; III, 37. — Élien, *Var. Histor.*, II, 22. — Diodore de Sicile, XIII, 6. — Suidas, *In Diagor.* — Fabricius, *Biblioth. Græca.*, II, 23, 16. — Bayle, *Dictionnaire*. — M. A.-E. Reuthen, *De atheismo Diagoræ*; 1812. — J.-J. Zimmermann, *Epistola de atheismo Evhemeri et Diagoræ*; dans le *Museum Bremense*, vol. I.

*DIAGORAS, médecin grec, vivait dans le troisième siècle avant J.-C. Il est cité par Pline, par Érasistrate et par Érotien. D'après ce dernier, il était natif de Cypre. Une de ses formules médicales nous a été conservée par Aétius.

On trouve un médecin du même nom mentionné par un écrivain arabe anonyme de la *Biblioth. Arabico-Hisp. Esc.*, I, p. 237. Diagoras s'était surtout rendu célèbre par la hardiesse avec laquelle il professait ouvertement les principes du matérialisme. Quelques personnes l'ont identifié, mais sans aucune preuve, avec le précédent.

Pline, *Index* des livres XII, XIII, XX, XXI, XXXV; *Hist. Nat.*, XX, 76. — Dioscoride, *De Mat. med.*, IV. 65. — Érotien, *Gloss. Hippocr.*, p. 306. — Kuhn, *Addimenta ad Elenchum Medicorum veterum*. — Smith, *Dictionary of Greek and Rom. Biography*.

DIALDIN. Voyez DHYA-EDDYN.

DIAMANTE (*Fra*), peintre de l'école florentine, né à Prato, dans les premières années du quinzième siècle. Il appartenait à l'ordre des Carmes, et fut élève et collaborateur de Fra Filippo Lippi, moine comme lui; il l'aida dans la plupart de ses travaux, et principalement à la chapelle de la Vierge dans la cathédrale de Spolette. On attribue à Fra Diamante seul les peintures de la façade du palais *Del Ceppo* à Prato.

E. B—N.

Lanzi, *Storia pittorica*. — Vasari, *Vite*.

*DIAMANTE (*Juan-Bautista*), poëte dramatique espagnol, vivait vers le milieu du dix-septième siècle; on manque de détails sur sa vie. Il fut chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, où il s'éleva à des grades importants. Auteur fécond et inégal, il fut en faveur auprès du public. Il est souvent médiocre, mais parfois il déploie un talent véritable, surtout lorsqu'il s'agit de peindre l'honneur castillan, et il est un des meilleurs imitateurs de Lope de Vega. Une de ses pièces, *El Honrador à su Padre*, a été signalée par divers écrivains français, et notamment par Voltaire, comme ayant fourni à Corneille des scènes, des passages dignes de passer dans la tragédie du *Cid*. Il y a là une méprise étrange, et qui, longtemps répétée sans examen par tous les critiques (et ils sont nombreux) qui copient leurs devanciers, n'a été relevée que depuis peu. Diamante, venu après Corneille, n'a pu lui servir en rien; c'est au contraire l'auteur espagnol qui a mis à profit l'écrivain français; la similitude des deux drames s'explique par un motif précisément opposé à celui qu'avait indiqué Voltaire. Diamante a retracé les autres exploits du héros castillan dans la pièce qu'il a intitulée: *El Cerco de Zamora*. Il a mis sur le théâtre, dans *El Hercules de Ocana*, un personnage qui, par sa force extraordinaire et sa bravoure, occupe dans les légendes chevaleresques de l'Espagne une place distinguée; cette pièce, de même que *El Valor no tiene ruad*, n'offre d'ailleurs qu'une suite de scènes que ne rattache aucun lien. La *Judia de Toledo* offre un sujet tragique, qui a séduit d'autres auteurs, et notamment Lope de Vega. Alfonse VIII, épris d'une belle juive, brave pour elle les préjugés les plus puissants, les colères de ses sujets; il annule, pour lui plaire, le décret qui expulse les juifs de l'Espagne, et il finit par voir sa maîtresse tomber sous les coups d'un peuple soulevé. La passion du roi est peinte avec énergie, et il y a dans ce drame des beautés qu'altèrent des bizarreries de style et des épisodes bouffons très-intempestivement mêlés à des scènes d'un genre fort différent. Pendant longues années le rôle de Rachel est resté celui que choisissaient les débutantes pour faire montre de leur talent. Diamante composa aussi des pièces sur des sujets religieux; — *La Magdalena de Roma* est sous ce rapport ce qu'il a produit de plus remarquable. Deux volumes imprimés à Madrid, en 1670 et en 1674, renferment vingt-quatre de ses comédies; il en avait composé d'autres, demeurées inédites. *El Honrador à su Padre* a été compris dans le tome V du *Tesoro del Teatro Espanol*, publié à Paris, en 1848, par le libraire Baudry. G. BRUNET.

A. von Schack, *Geschichte der dramatischen Literatur in Spanien*, t. III, p. 372. — Ticknor, *History of Spanish Literature*, t. II, p. 386. — A. de Puibusque, *Histoire comparée des Littératures espagnole et française* t. II, p. 100. — Viguier, *Anecdotes littéraires sur Corneille*, dans la *Revue de Rouen*, 1846.

DIAMANTINI (*Giuseppe*) (1) peintre et graveur, né à Fossombrone, vers 1640, mort en 1708. Quoique né dans le duché d'Urbin, nous croyons qu'il doit être classé parmi les peintres de l'école vénitienne. C'est à Venise en effet qu'il étudia la peinture, qu'il passa sa vie presque entière et qu'il peignit ses principaux ouvrages. Il traitait de préférence les sujets mythologiques, ou reproduisait des têtes de philosophes, qu'il exécutait avec une grande originalité. Cependant il a peint aussi quelques sujets religieux, tels que l'*Adoration des Mages* de l'église Saint-Moïse de Venise, tableau estimé pour la liberté du pinceau et l'effet de la touche. On voit encore de lui au musée de Dresde un *David tenant la tête de Goliath*.

Diamantini ne fut pas moins habile graveur à l'eau-forte et au burin; parmi ses nombreuses estampes, les plus recherchées des amateurs

(1) C'est à tort que Chaudon et Delandine font deux personnages de ce peintre-graveur dans leur *Dictionnaire universel*, édit. de 1810.

sont : *Agar et Ismael dans le désert ; — La Nuit chassée par la Lumière ; — Mars et Vénus ; — Diane et Endymion ; — Le Sacrifice d'Iphigénie*, compositions originales ; — et les *Noces de Cana*, d'après Paul Veronèse. E. B — N.

Colucci, *Antichita Picene*. — Zanetti, *Pittura Veneziana*. — Melchiori, *Vite de' Pittori Veneti*. — Lanzi, *Storia pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*.

DIANA (*Antonino*), casuiste sicilien, né à Palerme, en 1586, mort à Rome, le 20 juillet 1663. Il était d'une famille noble, et prononça ses vœux chez les clercs réguliers dits Théatins, en 1630. Il s'acquit une grande réputation comme théologien, et remplit la charge d'examinateur des évêques sous les papes Urbain VIII, Innocent X et Alexandre VII. Il était très-lié avec les pères Caramuel, Ant. Coton et Escobar. La morale de Diana se fait remarquer par son indulgence excessive. « Son style, dit le *Dictionnaire historique des Auteurs ecclésiastiques*, est, comme celui de la plupart des théologiens scolastiques, d'une simplicité plate, mesquine et rampante. » Le père Silos assure que Diana composa plus de cent cinquante traités de morale religieuse ; on cite de lui : *Resolutionum moralium Partes duodecim* ; Palerme, 1629-1656, in-fol. ; réimprimées sous le titre de *Summa Dianæ*, Anvers, 1656, 8 vol. in-fol. ; sous celui de *Diana coordinatus*, Lyon, 1667, in-fol. ; — *De Primatu solii D. Petri disceptationes apologeticæ* ; 1647, in-4°.

Rocaberti, *Bibliotheca maxima pontificia*. — Ch. Morales, *Diana vindicatus* ; Rome, 1697, in-fol. — Moréri, *Gr. Dict. hist.*

DIANA (*Benedetto*), peintre de l'école vénitienne au quinzième siècle. Il doit être, ainsi que les Bellini, ses contemporains, considéré comme un des peintres qui à Venise firent faire à l'art quelques pas vers le style moderne. Il peignit aux Saints-Apôtres une *Sainte Lucie*, dans laquelle on voit déjà quelques lueurs de la belle époque, et qui se rapproche de la manière du Giorgione. *L'Aumône*, autre tableau qu'il fit en concurrence avec les Bellini pour la confrérie de Saint-Jean, atteste également ses efforts pour les progrès de l'art. E. B—N.

Ridolfi, *Vite de' Pittori Veneti*. — Lanzi, *Storia pittorica*. — Baldinucci, *Notizie*.

DIANA (*Cristoforo*), peintre de l'école vénitienne, né en 1553, à San-Vito, dans le Frioul. Il fut élève de Pomponio Amalteo, et apprit à dessiner purement et dans un bon style, ainsi que l'attestent le *Christ en croix entre la Vierge et saint Jean* et quelques autres peintures, conservées également dans sa patrie. Les mêmes qualités se retrouvent dans un tableau qu'il a peint pour l'abbaye de Sesto.

Lanzi, *Storia pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*.

DIANA (*Jean-Nicolas*), théologien italien, vivait en 1653. Il appartenait à l'ordre des Jésuites. Il se fit remarquer en 1640 par un sermon qu'il prêcha sur *saint Lucifer*. Les inquisiteurs de Sardaigne condamnèrent ce sermon et accusèrent l'auteur d'impiété. Dia[illegible] pas à ce jugement, se déroba à ses [illegible] fit paraître un écrit justificatif, e[illegible] ans de persécutions, vit triompher [illegible] Diego Arze Reynoso, inquisiteur g[illegible] cret du 19 décembre 1653, rendi[illegible] conseil suprême de la très-saint[illegible] cassa toutes les procédures préc[illegible] quelques-uns des inquisiteurs sard[illegible] geant Diana de tout soupçon d'h[illegible] nomma qualificateur du conseil d[illegible] On ignore pourquoi le père Diana [illegible] dans la *Bibliotheca Societatis Jes*[illegible]

Bayle, *Dictionnaire critique*, II, 623. *Dictionnaire historique*.

DIANA (*Paléologue-Jean-Ba*[illegible] rateur italien, né à Massa de Carra[illegible] mort vers 1720. Il fut consulteur [illegible] et secrétaire d'État du duc de Massa [illegible] *La serafica Diana, discorso rifles*[illegible] 1685, in-12 ; — *Il Trionfo del Merito* [illegible] *musica* ; ib., 1688, in-12 ; — *In M*[illegible] *nissimo Alberico Cybo, duca di M*[illegible] ib., 1690, in-fol. ; — *Orazione dett*[illegible] *della duchessa di Massa* ; 170[illegible] nom de lieu ; — *Orazione detta n*[illegible] *D. Carlo Cybo Malaspina, duca d*[illegible] Lucca, 1711, in-4° ; — *Sacra u*[illegible] *sofia*, etc. ; 1713, in-4°.

Cinelli, *Bibl. volante*, t. II. — Tirabo[illegible] *Modenese*.

DIANA MANTUANA. *Voyez* Gu[illegible]

DIANE DE POITIERS, favorite [illegible] 3 septembre 1499, morte à Anet, le [illegible] Son père, Jean de Poitiers, seigneur [illegible] lier, sortait d'une des plus ancienn[illegible] Dauphiné, que la tradition faisait re[illegible] Guillaume de Poitiers, dernier du[illegible] Diane fut mariée dès l'âge de treiz[illegible] de Brézé, comte de Maulevrier, [illegible] de Normandie, petit-fils par sa mère [illegible] et d'Agnès Sorel. Elle le perdit le 2[illegible] et prit alors les couleurs de veuv[illegible] quitta jamais, même au temps de s[illegible] faveur. Avant cette époque elle a[illegible] bler pour les jours de son père, [illegible] mort comme complice de la fuite du [illegible] Bourbon. Saint-Vallier eut à cette [illegible] peur si violente que ses cheveux b[illegible] une nuit, et que le lendemain ses [illegible] nés, le prenaient pour un autre [illegible] intercession de sa fille le sauva. [illegible] obtenue par une femme jeune et b[illegible] connu par sa galanterie, a fait c[illegible] parmi les maîtresses de François [illegible] qu'il ne soit pas clairement prou[illegible] racheté la vie de son père par le [illegible] son honneur, il faut avouer que le [illegible] François et le peu de scrupule que [illegible] plus tard en acceptant publiquemen[illegible] le rôle de favorite donnent de la v[illegible] à cette opinion. Le duc d'Orléans,

, était plus jeune qu'elle de près de vingt e dut donc ressentir l'effet de ses char- longtemps après la mort du grand- ; mais elle était déjà maîtresse absolue de ce prince lorsqu'il devint dauphin. La et la beauté de Catherine de Médicis, qu'il 'épouser, ne parvinrent point à le dis- cet attachement. La duchesse d'Étampes s maîtresse de François I[er], et la cour gea entre les deux favorites. Diane, qui moins dix ans de plus que la duchesse, t les partisans de celle-ci annoncer le sa beauté et déjà la traiter de *vieille* es railleries lui étaient sans doute fort , puisqu'on la vit plus tard, lorsqu'elle -puissante, faire exiler Boyard, secré- s finances, pour quelques propos du are; cependant, elles ne diminuaient passion du dauphin. A l'avénement de e pouvoir de Diane devint sans bornes; la duchesse d'Étampes en fut le premier En 1548, Henri II la créa duchesse de ois; tout tremblait devant elle, et le con- Anne de Montmorency lui-même ne put r son crédit qu'en lui faisant une cour Le 10 juillet 1559, le roi reçut dans un une blessure mortelle; il respirait en- sque Catherine de Médicis fit ordonner chesse de Valentinois de se retirer et de les pierreries que Henri lui avait confiées. emanda si le roi était mort, et le porteur re ayant répondu qu'il respirait encore, 'il ne passerait pas la journée : « Je n'ai int encore de maître! dit-elle; que mes s sachent que je ne les crains point. ce prince ne sera plus, je serai trop oc- de la douleur de sa perte pour être sen- ux chagrins qu'on voudra me donner. » me, qui rapporte cette réponse, et qui toujours de la duchesse de Valentinois d'une femme d'un grand cœur, en cite une autre non moins remarquable. Il ayant voulu légitimer une fille qu'il ue d'elle, Diane s'y opposa, en disant : is née pour avoir des enfants légitimes ii : j'ai été votre maîtresse parce que je imais, je ne souffrirai pas qu'un arrêt ement me déclare votre concubine. » le témoignage de Brantôme, l'existence e fille de Diane et de Henri est encore con- car on donne une autre mère à Diane de , fille légitimée de Henri II. Quelques s ont même essayé de soutenir que les s qui existaient entre ce roi et Diane de furent toujours des relations purement ; d'après ces auteurs, ce serait unique- par les charmes de son esprit, par la sa- la maturité de son jugement, que Diane captivé le roi, et son ascendant sur lui quelque chose de maternel. La longue de sa faveur, le respect que le roi lui toujours, enfin la grande distance d'âge qui existait entre eux, sont d'assez fortes raisons à donner en faveur de cette opinion. Ce qu'elle prouve du moins, c'est que Diane n'eut pas l'effronterie du vice et qu'elle sut envelopper de dignité une conduite équivoque. Elle eut d'ailleurs la plupart des défauts qu'on reproche d'ordinaire aux favorites : elle fut avide, impérieuse, vindicative, cruelle même, si l'on en croit de Thou, qui lui reproche les mesures prises contre les protestants. Cet historien lui reproche aussi la rupture de la trêve avec l'Espagne, qui entraîna la perte de la bataille de Saint-Quentin. Mais dans ces sévères accusations perce une haine qui doit inspirer quelque méfiance. Après la mort de Henri II, Diane se retira au château d'Anet, à l'embellissement duquel elle avait consacré la plus grande partie des libéralités de ce prince. Aucun de ses amis, si l'on en excepte le connétable de Montmorency, ne lui resta fidèle; elle avait prévu cet abandon, et paraît l'avoir supporté avec courage. La reine, satisfaite de l'avoir chassée de la cour, ne la troubla point dans sa retraite. On doit peut-être attribuer cette modération au don du beau château de Chenonceaux, que Diane, qui l'avait reçu du baron de Saint-Cyergue, céda à Catherine. L'ancienne favorite vécut ainsi paisible et retirée jusqu'à l'époque de sa mort. Elle fut, dit Brantôme, belle jusqu'au dernier moment. On lui érigea dans l'église d'Anet un monument avec sa statue en marbre blanc, exécutée par Jean Goujon. Ce monument se voit aujourd'hui au Musée.

Diane avait les traits réguliers, le teint parfaitement beau, les cheveux d'un noir de jais; sa beauté était rehaussée par des talents et par un goût éclairé pour les lettres et pour les arts. Elle ne fut jamais malade; dans le plus grand froid elle se lavait le visage avec de l'eau de puits. Éveillée dès six heures du matin, elle montait à cheval, faisait une ou deux lieues, puis venait se remettre dans son lit, où elle lisait jusqu'à midi. De deux filles qu'elle avait eues du comte de Brézé, l'une fut mariée à Robert de La Marck, duc de Bouillon, l'autre à Claude de Lorraine, duc d'Aumale. [M[lle] OZENNE, dans l'*Enc. des G. du M.*]

Brantôme, *Femmes galantes.* — De Thou, *Hist. sui temporis.* — Saint-Edme, *Hist. des Favorites des rois de France.* — Sismondi, *Hist. de France.* — Henri Martin, *Hist. de France.* — P. Niel, *Portraits des personnages les plus illustres du seizième siècle;* Paris, 1848, in-fol., t. I.

DIANE DE FRANCE, duchesse de Montmorency et d'Angoulême, née en Piémont, en 1538, morte le 3 janvier 1619. Elle était fille de Henri II, alors dauphin de France, et d'une jeune Piémontaise, nommée Filippe Duc (1). Son père la fit élever avec beaucoup de soin. Selon Brantôme, elle savait l'espagnol, l'italien et même un peu de latin; elle jouait de plusieurs instruments, dansait parfaitement, et, ajoute-t-il, « il n'est pas

(1) C'est à tort que plusieurs historiens ou biographes ont prétendu qu'elle était fille de Diane de Poitiers.

sont : *Agar et Ismael dans le désert ; — La Nuit chassée par la Lumière ; — Mars et Vénus ; — Diane et Endymion ; — Le Sacrifice d'Iphigénie*, compositions originales ; — et les *Noces de Cana*, d'après Paul Veronèse. E. B — N.

Colucci, *Antichita Picene*. — Zanetti, *Pittura Veneziana*. — Melchiori. *Vite de' Pittori Veneti*. — Lanzi, *Storia pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*.

DIANA (*Antonino*), casuiste sicilien, né à Palerme, en 1586, mort à Rome, le 20 juillet 1663. Il était d'une famille noble, et prononça ses vœux chez les clercs réguliers dits Théatins, en 1630. Il s'acquit une grande réputation comme théologien, et remplit la charge d'examinateur des évêques sous les papes Urbain VIII, Innocent X et Alexandre VII. Il était très-lié avec les pères Caramuel, Ant. Coton et Escobar. La morale de Diana se fait remarquer par son indulgence excessive. « Son style, dit le *Dictionnaire historique des Auteurs ecclésiastiques*, est, comme celui de la plupart des théologiens scolastiques, d'une simplicité plate, mesquine et rampante. » Le père Silos assure que Diana composa plus de cent cinquante traités de morale religieuse ; on cite de lui : *Resolutionum moralium Partes duodecim* ; Palerme, 1629-1656, in-fol. ; réimprimées sous le titre de *Summa Dianæ*, Anvers, 1656, 8 vol. in-fol. ; sous celui de *Diana coordinatus*, Lyon, 1667, in-fol. ; — *De Primatu solii D. Petri disceptationes apologeticæ* ; 1647, in-4°.

Rocaberti, *Bibliotheca maxima pontificia*. — Ch. Morales, *Diana vindicatus* ; Rome, 1697, in-fol. — Moréri, *Gr. Dict. hist.*

DIANA (*Benedetto*), peintre de l'école vénitienne au quinzième siècle. Il doit être, ainsi que les Bellini, ses contemporains, considéré comme un des peintres qui à Venise firent faire à l'art quelques pas vers le style moderne. Il peignit aux Saints-Apôtres une *Sainte Lucie*, dans laquelle on voit déjà quelques lueurs de la belle époque, et qui se rapproche de la manière du Giorgione. *L'Aumône*, autre tableau qu'il fit en concurrence avec les Bellini pour la confrérie de Saint-Jean, atteste également ses efforts pour les progrès de l'art. E. B—N.

Ridolfi, *Vite de' Pittori Veneti*. — Lanzi, *Storia pittorica*. — Baldinucci, *Notizie*.

DIANA (*Cristoforo*), peintre de l'école vénitienne, né en 1553, à San-Vito, dans le Frioul. Il fut élève de Pomponio Amalteo, et apprit à dessiner purement et dans un bon style, ainsi que l'attestent le *Christ en croix entre la Vierge et saint Jean* et quelques autres peintures, conservées également dans sa patrie. Les mêmes qualités se retrouvent dans un tableau qu'il a peint pour l'abbaye de Sesto.

Lanzi, *Storia pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*.

DIANA (*Jean-Nicolas*), théologien italien, vivait en 1653. Il appartenait à l'ordre des Jésuites. Il se fit remarquer en 1640 par un sermon qu'il prêcha sur *saint Lucifer*. Les inquisiteurs de Sardaigne condamnèrent ce sermon et accusèrent l'auteur d'impiété. Dian[a] pas à ce jugement, se déroba à ses [...] fit paraître un écrit justificatif, et [...] ans de persécutions, vit triompher [...] Diego Arze Reynoso, inquisiteur gé[néral] [...] cret du 19 décembre 1653, rendu [...] conseil suprême de la très-saint[e] [...] cassa toutes les procédures préc[édentes] [...] quelques-uns des inquisiteurs sarde[s] [...] geant Diana de tout soupçon d'h[érésie] [...] nomma qualificateur du conseil de [...] On ignore pourquoi le père Diana [...] dans la *Bibliotheca Societatis Jes[u]* [...]

Bayle, *Dictionnaire critique*, II, 623. — *Dictionnaire historique*.

DIANA (*Paléologue-Jean-Bap[tiste]* [...]) rateur italien, né à Massa de Carra[ra] [...] mort vers 1720. Il fut consulteur d[...] et secrétaire d'État du duc de Massa [...] *La serafica Diana, discorso rifles[...]* 1685, in-12 ; — *Il Trionfo del Merito, [...] musica* ; ib., 1688, in-12 ; — *In M[...] nissimo Alberico Cybo, duca di M[...]* ib., 1690, in-fol. ; — *Orazione del[la] [...] della duchessa di Massa* ; 1704, [...] nom de lieu ; — *Orazione detta ne[...] D. Carlo Cybo Malaspina, duca di* [...] Lucca, 1711, in-4° ; — *Sacra un[...] sofia*, etc. ; 1713, in-4°.

Cinelli, *Bibl. volante*, t. II. — Tirabo[schi], *Modenese*.

DIANA MANTUANA. *Voyez* GH[ISI] [...]

DIANE DE POITIERS, favorite [...] 3 septembre 1499, morte à Anet, le [...] Son père, Jean de Poitiers, seigneur [...] lier, sortait d'une des plus ancienne[s] [...] Dauphiné, que la tradition faisait rem[onter] [...] Guillaume de Poitiers, dernier duc [...] Diane fut mariée dès l'âge de treize [...] de Brézé, comte de Maulevrier, gr[and] [...] de Normandie, petit-fils par sa mère d[...] et d'Agnès Sorel. Elle le perdit le 2[...] et prit alors les couleurs de veuv[age] [...] quitta jamais, même au temps de s[a] faveur. Avant cette époque elle ava[it] [...] bler pour les jours de son père, [...] mort comme complice de la fuite du [...] Bourbon. Saint-Vallier eut à c[...] peur si violente que ses cheveu[x] [...] une nuit, et que le lendemain ses g[...] nés, le prenaient pour un autre : [...] intercession de sa fille le sauva. [...] obtenue par une femme jeune et b[elle] [...] connu par sa galanterie, a fait co[...] parmi les maîtresses de François I[er] [...] qu'il ne soit pas clairement prouv[é] [...] racheté la vie de son père par le [...] son honneur, il faut avouer que le [...] François et le peu de sc[...] le que [...] plus tard en acceptant p[...] le rôle de favorite donnent [...] à cette opinion. Le duc d'Orléans, [...]

çois, était plus jeune qu'elle de près de vingt il ne dut donc ressentir l'effet de ses charque longtemps après la mort du grandchal; mais elle était déjà maîtresse absolue œur de ce prince lorsqu'il devint dauphin. La esse et la beauté de Catherine de Médicis, qu'il it d'épouser, ne parvinrent point à le dise de cet attachement. La duchesse d'Étampes alors maîtresse de François I[er], et la cour artagea entre les deux favorites. Diane, qui t au moins dix ans de plus que la duchesse, ndait les partisans de celle-ci annoncer le n de sa beauté et déjà la traiter de *vieille* e. Ces railleries lui étaient sans doute fort bles, puisqu'on la vit plus tard, lorsqu'elle toute-puissante, faire exiler Boyard, secrée des finances, pour quelques propos du e genre; cependant, elles ne diminuaient nt la passion du dauphin. A l'avénement de i-ci le pouvoir de Diane devint sans bornes; il de la duchesse d'Étampes en fut le premier ultat. En 1548, Henri II la créa duchesse de lentinois; tout tremblait devant elle, et le conble Anne de Montmorency lui-même ne put server son crédit qu'en lui faisant une cour siduc. Le 10 juillet 1559, le roi reçut dans un rnoi une blessure mortelle; il respirait enre lorsque Catherine de Médicis fit ordonner à la duchesse de Valentinois de se retirer et de ndre des pierreries que Henri lui avait confiées. Diane demanda si le roi était mort, et le porteur de l'ordre ayant répondu qu'il respirait encore, mais qu'il ne passerait pas la journée : « Je n'ai donc point encore de maître! dit-elle; que mes ennemis sachent que je ne les crains point. Quand ce prince ne sera plus, je serai trop occupée de la douleur de sa perte pour être sensible aux chagrins qu'on voudra me donner. » Brantôme, qui rapporte cette réponse, et qui parle toujours de la duchesse de Valentinois comme d'une femme d'un grand cœur, en cite encore une autre non moins remarquable. Henri II ayant voulu légitimer une fille qu'il avait eue d'elle, Diane s'y opposa, en disant : « J'étais née pour avoir des enfants légitimes de vous : j'ai été votre maîtresse parce que je vous aimais, je ne souffrirai pas qu'un arrêt me déclare votre concubine. » Malgré le témoignage de Brantôme, l'existence de cette fille de Diane et de Henri est encore contestée; car on donne une autre mère à Diane de France, fille légitimée de Henri II. Quelques auteurs ont même essayé de soutenir que les relations qui existaient entre ce roi et Diane de Poitiers furent toujours des relations purement amicales; d'après ces auteurs, ce serait uniquement par les charmes de son esprit, par la sagesse et la maturité de son jugement, que Diane aurait captivé le roi, et son ascendant sur lui aurait eu quelque chose de maternel. La longue durée de sa faveur, le respect que le roi lui porta toujours, enfin la grande distance d'âge qui existait entre eux, sont d'assez fortes raisons à donner en faveur de cette opinion. Ce qu'elle prouve du moins, c'est que Diane n'eut pas l'effronterie du vice et qu'elle sut envelopper de dignité une conduite équivoque. Elle eut d'ailleurs la plupart des défauts qu'on reproche d'ordinaire aux favorites : elle fut avide, impérieuse, vindicative, cruelle même, si l'on en croit de Thou, qui lui reproche les mesures prises contre les protestants. Cet historien lui reproche aussi la rupture de la trêve avec l'Espagne, qui entraîna la perte de la bataille de Saint-Quentin. Mais dans ces sévères accusations perce une haine qui doit inspirer quelque méfiance. Après la mort de Henri II, Diane se retira au château d'Anet, à l'embellissement duquel elle avait consacré la plus grande partie des libéralités de ce prince. Aucun de ses amis, si l'on en excepte le connétable de Montmorency, ne lui resta fidèle; elle avait prévu cet abandon, et paraît l'avoir supporté avec courage. La reine, satisfaite de l'avoir chassée de la cour, ne la troubla point dans sa retraite. On doit peut-être attribuer cette modération au don du beau château de Chenonceaux, que Diane, qui l'avait reçu du baron de Saint-Cyergue, céda à Catherine. L'ancienne favorite vécut ainsi paisible et retirée jusqu'à l'époque de sa mort. Elle fut, dit Brantôme, belle jusqu'au dernier moment. On lui érigea dans l'église d'Anet un monument avec sa statue en marbre blanc, exécutée par Jean Goujon. Ce monument se voit aujourd'hui au Musée.

Diane avait les traits réguliers, le teint parfaitement beau, les cheveux d'un noir de jais; sa beauté était rehaussée par des talents et par un goût éclairé pour les lettres et pour les arts. Elle ne fut jamais malade; dans le plus grand froid elle se lavait le visage avec de l'eau de puits. Éveillée dès six heures du matin, elle montait à cheval, faisait une ou deux lieues, puis venait se remettre dans son lit, où elle lisait jusqu'à midi. De deux filles qu'elle avait eues du comte de Brézé, l'une fut mariée à Robert de La Marck, duc de Bouillon, l'autre à Claude de Lorraine, duc d'Aumale. [M[lle] OZENNE, dans l'*Enc. des G. du M.*]

Brantôme, *Femmes galantes*. — De Thou, *Hist. sui temporis*. — Saint-Edme, *Hist. des Favorites des rois de France*. — Sismondi, *Hist. de France*. — Henri Martin, *Hist. de France*. — P. Niel, *Portraits des personnages les plus illustres du seizième siècle*; Paris, 1848, in-fol., t. I.

DIANE DE FRANCE, duchesse de Montmorency et d'Angoulême, née en Piémont, en 1538, morte le 3 janvier 1619. Elle était fille de Henri II, alors dauphin de France, et d'une jeune Piémontaise, nommée Filippe Duc (1). Son père la fit élever avec beaucoup de soin. Selon Brantôme, elle savait l'espagnol, l'italien et même un peu de latin; elle jouait de plusieurs instruments, dansait parfaitement, et, ajoute-t-il, « il n'est pas

(1) C'est à tort que plusieurs historiens ou biographes ont prétendu qu'elle était fille de Diane de Poitiers.

possible que jamais dame ait été mieux à cheval, et si étoit très-belle de visage et de taille ». Elle ressemblait beaucoup à son père, ce qui fit dire au connétable de Montmorency « que de tous les enfants de Henri II, sa fille naturelle était la seule qui lui ressemblât ». Cette remarque était trop offensante à l'égard de Catherine de Médicis pour que cette vindicative princesse ne s'en souvînt pas. Elle voua en effet une haine implacable au connétable, et cette haine fut la cause indirecte de bien des troubles. Diane de France fut présentée fort jeune à la cour; elle y plut par sa grâce, par son esprit, et fixa l'attention du roi François Ier. Légitimée vers 1547, elle épousa, en 1553, Orazio Farnèse, duc de Castro. Ce mariage fut célébré avec magnificence; mais Farnèse fut tué quelques mois après (le 18 juillet 1553) en défendant le château de Hesdin contre les Espagnols, commandés par Emmanuel-Philibert, duc de Savoie. En 1557, le connétable demanda la main de Diane de France pour son fils François, maréchal de Montmorency. Le roi accueillit cette proposition; mais il se rencontrait un grave obstacle. François de Montmorency était engagé à Mlle de Piennes, l'une des plus belles et des plus aimables personnes de la cour. Le mariage avait été contracté secrètement; pour le rompre, le connétable fit rendre, en février 1557, un édit contre les mariages clandestins, qu'il annulait rétroactivement, même lorsqu'ils avaient été contractés entre personnes majeures : il fit donc enlever Mlle de Piennes, qui fut enfermée dans un couvent, et il envoya son fils à Rome pour obtenir une dispense du pape. Au retour de François, le 3 mars 1557, son union fut célébrée avec Diane. Suivant du Bellai, la première nuit des noces fut marquée par un phénomène singulier : une flamme électrique entra par une fenêtre de l'appartement où les époux étaient couchés; après avoir parcouru tous les coins, elle vint jusqu'au lit, brûla les coiffures, le linge et les ajustements de nuit de Diane, sans faire d'autre mal que la peur qu'elle causa aux nouveaux mariés. Ils eurent un fils, qui mourut peu après sa naissance. François mourut lui-même en 1579. Quoique encore recherchée par plusieurs partis avantageux, la duchesse de Montmorency refusa toute nouvelle alliance. La fermeté et la prudence de cette princesse se firent remarquer surtout durant les guerres civiles. Ce fut elle qui ménagea, en 1588, la réconciliation de Henri III avec Henri de Navarre. Ce dernier avait une très-grande confiance dans la loyauté de Diane de France. Il lui écrivait : « Si vous me donnez votre parole que je ne dois avoir aucun sujet de défiance, et qu'on veut agir sincèrement avec moi, toutes garanties sont inutiles; j'en crois plus à votre parole qu'à mille pages d'écriture. » Henri III fit don à Diane de France des duchés d'Angoulême et de Châtellerault, du comté de Ponthieu et du gouvernement du Limousin. Charles de Valois, fils de Charles IX et de Marie Touchet, lui fut redevable de sa fortune; elle lui fit obtenir le [illegible]vergne, et plus tard lui céda celui d[illegible] Lorsque Charles de Valois, entraîné p[illegible] de sa sœur Henriette d'Entragues, [illegible] Verneuil, se trouva compromis dans [illegible] tion du maréchal de Biron, Diane [illegible] core en sa faveur auprès de Henri [illegible] montra surtout à ce prince que l'e[illegible] donnerait dans sa conduite actuelle [illegible] naturel d'un de ses prédécesseurs [illegible] précédent à l'occasion contre les si[illegible] Henri IV, en prévoyant père, acc[illegible] les de Valois une grâce complète. [illegible] aussi de Henri l'autorisation de [illegible] Catherine de Médicis à Saint-Den[illegible] elle s'opposa énergiquement à la [illegible] par Henri IV avec les états de la L[illegible] blés à Toulouse. Diane présenta el[illegible] parlement de Paris un acte d'op[illegible] clause qui interdisait toute poursuit[illegible] sassinat de Henri III. Sa demande f[illegible] mais n'eut pas de suite. En 1610, Dia[illegible] de Compiègne le corps de [illegible]nri I[illegible] qu'il fût enterré [illegible] qui venait d'être [illegible] de plus de quatre-vingts ans, ap[illegible] sept rois sur le trône de France. Elle [illegible] dans l'église des Minimes, près la pl[illegible] Paris. L'hôtel d'Angoulême, rue Pa[illegible] rais), fut bâti par ses ordres, et devint [illegible] Diane aimait la chasse avec passio[illegible] donna à cet exercice, qu'elle regar[illegible] une condition de santé, jusqu'à u[illegible] avancé.

Alfred DE [illegible]

Matthieu de Morgues, *Oraison funèbre* [illegible] *France*; Paris, 1619, in-8°. — De Vaumorie[illegible] *France*, nouvelle historique; Paris, 167[illegible] tôme, *Vies des Femmes galantes*, VII. — [illegible] *toria sui temporis*, III, 260. — De Rab[illegible] *amoureuse des Gaules*, liv. V. — Tavann[illegible] XXVI, c. XII, 151. — Isambert, *Recueil g*[illegible] *donnances*, XII, etc., 400. — Sismondi, *Hist*[illegible] *çais*, XVII, 306 à 505; XVIII, 7 et 19; XXI, [illegible]

DIANE CORISANDE D'ANDOU[illegible] GUICHE (Duchesse DE).

DIANNYÈRE (*J*[illegible] Donjon (Bourbo[illegible] Moulins, le 13 [illegible] 1782. Il [illegible] re[illegible] son désintéressement et son zèle po[illegible] indigentes. On a de lui : *Analys*[illegible] *minérales de* [illegible] *nal de Méd*[illegible] *servations sur le traitement* [illegible] *colique venteuse et périodique*; [illegible] *de Trévoux*, mai 1746; — *Essai* [illegible] *leure manière d'employer les* [illegible] dans le *Journal de Médecine*, t[illegible] *Considérations sur la paralysie* [illegible] *mités*; même journal, tome VII.

Vicq. d'Azyr, *Éloges*. — Quérard, *La Fra*[illegible]

DIANNYÈRE (*Antoine*), publici[illegible] fils du précédent, né à Moulins, le 26 j[illegible] mort en 1802. Il était docteur en [illegible] devint membre associé de l'Instit[illegible]

in : *Éloge de Gresset*; Berlin et Paris, 1784, in-8°; — *Réflexions sur la traite et l'esclavage des noirs*, trad. de l'anglais d'Ottobah Cugoano; 1788, in-8°. — *Éloge de M. le président Dupaty*, suivi de *Notes sur plusieurs points importants de l'ordre public*; Naples et Paris, 1789, in-8°; — *Rêve d'un bon Citoyen sur les lois, un code national et les parlements, à l'usage de ceux qui veillent*; Paris, 1789, in-8°; — *Notice sur la vie et les ouvrages de Condorcet*; Paris, 1796 et 1799, in-8°; — *Essais d'Arithmétique politique*; Paris, 1799, in-8°; — *Souvenirs de Milady Cartemane, ou les mœurs du temps passé*; Paris, 1800, in-12, fig.

Annuaire de l'Institut. — Quérard, *La France littéraire*.

DIANTI (*Giovanni-Francesco*), peintre, né à Ferrare, vers 1500, mort en 1576. Élève et imitateur de Benvenuto Garofolo, il travailla, dit-on, beaucoup à fresque pour des particuliers; mais on ne connaît de lui qu'une seule peinture authentique, un tableau placé près de son tombeau dans l'église de la *Madonnina* de Ferrare.

Baruffaldi, *Vite de' Pittori Ferraresi*.

* **DIAPER** (*Jean*), poëte anglais, né en 1688, mort en 1717. Il entra dans les ordres, et laissa des traductions et des poëmes. On a de lui : une traduction de la *Callipædie* de Quilliet; 1715; — *The Nereis, or sea ecloges*; in-8°; — *The Dryads, or prophecies of the nymphs*; in fol.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexic.*

DIAS (Δίας) *d'Éphèse*, philosophe grec, vivait vers 350 ans avant J.-C. Il était contemporain de Philippe de Macédoine, et appartenait à la secte des académiques. Il conseilla à Philippe de tourner ses armes contre l'Asie, et aux Grecs de le suivre dans cette expédition, disant qu'il était honorable de servir même sous un étranger pour assurer l'indépendance de son pays.

Philostrate, *Vitæ Sophistarum*, t. III.

DIAS (*Bartholomeu*), célèbre navigateur portugais, né dans la seconde moitié du quinzième siècle, mort en 1500. Jean-Alfonse d'Aveiro venait de faire succéder, en 1486, ses découvertes à celles de Diogo Cam, et les terres de Benin, nouvellement connues, permettaient déjà d'envoyer sur les marchés de Flandre le poivre de Guinée, lorsque le roi Jean II résolut d'expédier de nouveaux explorateurs vers les côtes d'Afrique. Tout souriait d'ailleurs à ces projets : les habitants d'Azamor s'étaient nouvellement soumis au tribut que l'on exigeait d'eux; plusieurs villes africaines semblaient devoir imiter ce cet exemple. Deux navires furent armés dans le Tage pour cette expédition difficile : l'un fut commandé par Barthélemy Dias, chevalier de la maison du roi, l'autre avait pour capitaine un navigateur déjà connu, nommé Lopo Infante; la direction de l'entreprise était dévolue au premier. Les deux bâtiments se dirigèrent le long de la côte occidentale jusqu'au cap Negro, là où s'était arrêté naguère Diogo Cam. A partir de cette latitude commença pour eux une série de découvertes mémorables. Parvenus au 24° de lat. sud, à un point de la côte inexploré, ils dressèrent le pilier de démarcation dans le lieu appelé *Serra Parda*, la montagne jaune. En partant de ces parages ils furent contraints, tout en avançant, de courir plusieurs bordées pendant cinq jours, et ils arrivèrent enfin, au 29° degré, à un mouillage qu'ils appelèrent la Baie des Détours (*Angra das Voltas*). En quittant ce point, ils se dirigèrent vers le sud pendant treize jours, et à mesure qu'ils avançaient ils constataient dans la température un changement qui leur fit éprouver une vive surprise : ils sentirent un froid assez intense. Dias chercha la terre dans la direction de l'est, pensant, dit le cardinal Saraïva, que la côte courait encore là nord-sud. La terre néanmoins n'apparaissait pas; alors le commandant fit porter au nord, et ce fut en suivant cette direction qu'apparut la région désignée dans les anciennes cartes sous le nom d'*Angra dos Vaqueiros*. Des tribus de Cafres gardant de nombreux troupeaux, que l'on distinguait le long de la côte, motivèrent cette dénomination (1). Il est bon d'observer ici que les deux navires dont se composait l'expédition n'étaient que du port de cinquante tonneaux, et qu'avec ces deux frêles embarcations les hardis navigateurs avaient déjà dépassé le point dangereux d'où ils devaient dater désormais leur grande découverte. De la baie *dos Vaqueiros*, Dias alla toujours suivant la côte jusqu'au 33° 40′ de lat., où il établit un pilier aux armes de Portugal, qui a fait prendre à ce point la dénomination de *Ponta do Padrão*. Ainsi que le fait remarquer M. Caldeira, qui a visité tout récemment ces parages, en quête des souvenirs glorieux de son pays, ce fut là que Barthélemy Dias comprit qu'il venait d'effectuer la partie la plus importante de sa grande entreprise et que par la direction des terres vers le nord, il devait avoir doublé quelque grand cap. Il voulut continuer son exploration et tenter de se diriger vers les régions désignées alors si vaguement sous le nom de *Terres du Preste Joam*; mais le refus des équipages, qui ne voulurent point se porter plus avant, l'empêcha d'accomplir son dessein. Ce fut alors seulement qu'il résolut de prendre solennellement possession du pays ou, comme on disait alors, de sanctifier son voyage, en érigeant la croix dans ces régions inexplorées. Il choisit pour cette cérémonie un îlot de la côte que les Anglais ont appelé depuis *Alagoa Bay* ou *Port Élisabeth*. Il y planta de ses propres mains une croix de bois façonnée par le charpentier du navire, et il communia avec ses compagnons au pied du signe vénéré des chrétiens. Au départ, l'île reçut le nom d'*ilha da Cruz*.

M. Caldeira fait remarquer avec raison que

(1) On l'appelle aujourd'hui *Cabo das Vaccas*.

ce rocher, qui jusqu'à présent n'est guère visité que par les oiseaux de mer, fut en réalité la première des terres au delà du cap foulée par le pied des Européens. Le grand navigateur se porta ensuite en avant le long de la côte de la Cafrérie, puis arriva à un cap et pénétra dans un fleuve auxquels il imposa le nom d'*Infante*, en souvenir de son digne compagnon de voyage, et non pour rappeler le nom d'un prince de la maison royale, comme semblent l'insinuer quelques biographes modernes, qui oublient complétement de mentionner dans leurs récits incomplets le second commandant de l'expédition. Ce cap gît par les 34° 30' de lat., et a conservé jusqu'à ce jour le nom mémorable qui lui fut imposé; mais le fleuve sur les cartes anglaises a pris la dénomination toute récente de *Breede* (1), de même que la baie de Lourenço-Marquez s'appelle à tort néanmoins le port d'*Alagoa-Bay*.

Tous les faits géographiques acquis à l'histoire par l'expédition de Barthélemy Dias sont, grâce à quelques recherches sérieuses, suffisamment connus. Ce que l'on sait moins généralement, c'est que l'on commença dès lors à suivre un système de conduite à l'égard des naturels bien opposé à celui qui dominait quelques années auparavant. Au lieu d'enlever par surprise les noirs que l'on rencontrait isolés sur la plage, on déposait en certains endroits du littoral des hommes affidés appartenant à la race africaine, et dont on avait su gagner le cœur en les traitant avec humanité; ce fut ainsi, par exemple, que Dias rendit à leur patrie deux des noirs qu'on avait arrachés violemment le chef de l'expédition précédente. Quatre négresses, qui avaient longtemps séjourné à Lisbonne, mais qui néanmoins n'appartenaient point à la portion de l'Afrique que l'on visitait alors, furent également laissées sur le rivage, à peu de distance des lieux habités. Messagères de paix, instruites par ordre de Jean II, ces femmes devaient faire connaître aux villages du littoral les dispositions nouvelles que l'on devait conserver à leur égard, et qui cadraient si parfaitement avec les dispositions naturelles du chef de l'expédition. A l'audace qui l'entraînait vers des régions inexplorées, Dias joignait plus d'humanité que n'en avait eu aucun de ses prédécesseurs. Ce louable sentiment, qu'on aime à trouver chez un homme de sa trempe, fut malheureusement mis en oubli dans une cir-

(1) Il est plus généralement connu sous le nom de *Great-Fish-River*, *Grote-Vis-River*, Grande Rivière des Poissons. Entre ce fleuve et le cap des Aiguilles, il y a cinq baies principales, dont la plus occidentale est encore appelée aujourd'hui du nom de Saint-Sébastien, que lui imposa Manuel de Mesquita Perestrello. Les baies situées plus à l'est sont appelées par les Hollandais : *Mossel*, *Plettenberg*, *Camtoo* et *Lcurts-Kop*; ces noms correspondent aux anciennes dénominations portugaises de *San-Braz*, *Formosa*, *San-Francisco* et *Lagôa*; cette concordance, établie sur plusieurs cartes, l'est surtout dans un travail géographique exécuté de 1781 à 1785, par Duminy, capitaine de frégate. Ce document manuscrit existe dans la bibliothèque de Porto.

constance fatale qui nous est
publication récente d'un précieux r
de temps après avoir doublé le
n'imposa la dénomination qui de
célèbre qu'au retour, il arriva d
désignée dans les cartes ancienn
de San-Braz (1). Là il voulut fair
ses équipages; mais les nature
obstinément l'aiguade, et commen
des pierres contre les Européen
alors contraint de repousser la for
et un de ces projectiles redoutabl
gnait au quinzième siècle sous le
reau, et qu'on lançait au moyen
étendit mort sur le rivage un de
il appartenait sans doute à l'un
villages de Boschis ou de Hotten
vaient le long du littoral, et le
acte de violence accidentel fit ou
si pacifiques qui avaient marqué j
progrès de Dias le long de la c
Les relâches en furent gênées,
ment s'empara bientôt des équip
de l'expédition se vit même contr
niâtreté de ses compagnons, à ré
ne fit pas un long séjour dans
pérées qu'il venait d'atteindre; e
venu jusqu'au Rio-Infante, il se
regagner les parages plus rappr
rope. Malgré les magnifiques
bœufs qui erraient le long de la
yeux des navigateurs, il paraît, no
que la terreur de mourir de faim
à coup des Portugais. N'est-il pas
le souvenir de la catastrophe de
empêchant les navires de se ravi
première cause de cette crainte
Toutefois, le chef résolu qu'avait
ne se décida à rétrograder qu'ap
une dernière fois les officiers de
conseil et leur avoir soumis l'
vœu général; mais lorsqu'on eut v
des équipages, l'âme énergique
consentir à approuver par un co
cite ce qu'il regardait comme un
fit donc signer par les officiers au
mandait l'acte destiné à constate
que l'on venait de prendre, refus
sumer sur sa résolution propre le
pareille d[illegible]sion. [illegible] venu en effe
auquel il [illegible] le nom
pagnon, [illegible]
jours de nav[illegible]
jets de Jean II : Sofala, [illegible]
saient successivement. Les nou
l'Inde, en ranimant l'espoir des

(1) On confond ordinairement la baie
Flesh Bay avec San-Braz; selon MM.
ce nom doit s'appliquer à la baie des
de la première localité). C'est à la public
du *Roteiro* de Vasco de Gama qu'on do
de cette erreur et de bien d'autres
par Dias.

Gama la gloire que lui réservait le
eux d'Emmanuel. Ce fut à l'îlot da
ied de la croix qu'il avait élevée na-
Dias prit la résolution définitive d'a-
toute exploration. Mais au moment
il se passa dans l'âme de l'intrépide
de ces luttes dont on n'a peut-être
mment apprécié la grandeur. L'auteur
, qui avait sous les yeux les journaux
tion, peut seul aujourd'hui nous aider
endre. « Lorsqu'il se sépara, dit Bar-
lier qu'il avait placé en ce lieu, ce fut
tel sentiment d'amertume, une telle
qu'on eût dit qu'il laissait un fils
mais, surtout quand il venait à se
ler combien de périls lui et tous ses
ient courus, de quelles régions loin-
eur avait fallu venir, uniquement pour
ette borne, puisque Dieu ne leur avait
rdé le principal. » Les matelots com-
ement alors ce qui affectait si dou-
nt leur chef; ce fut après s'être éloi-
t da Cruz (et avoir tenté de se pour-
San-Braz) qu'ils eurent réellement
de ce grand cap, « caché pendant
ntaines d'années, continue Barros, et
gateur, d'accord avec ses compa-
ma le Cap des Tourmentes (*o Cabo*
so), en souvenir des périls et des tem-
leur avait fallu essuyer avant de
. »

ble découverte est accomplie, au-
d'une grande importance ne vient
suite de l'expédition. Barros cepen-
un touchant épisode, qui dut at-
les du retour. Un petit navire chargé
ssements avait été laissé, par pré-
chef, le long de la côte de Guinée;
était décimé par les collisions avec
et par les maladies. Le seul homme
y demeurât, Fernand Colaço, l'é-
navire, mourut de la vive émotion
à la vue de ses compatriotes. Du-
nière partie du voyage, Dias visita
de la Mine, prit à bord de son bâti-
grande quantité de poudre d'or,
de Lisbonne en décembre 1487,
ployé à son exploration seize
jours.

agacité de prévision qui n'ap-
hommes de génie, Jean II sub-
Cap de Bonne-Espérance à la
lui avait imposée Barthé-
ans avant l'expédition de Vasco
déjà se réaliser pour le Por-
commerce auquel il préparait
, en envoyant Paiva et Covil-
des Indes. Chose étrange de la
toujours disposé à récom-
d'une valeur réelle, il paraît
ration importante, nul titre ho-
accordé à Dias. Né dans les classes intermédiaires de la société, il ne reçut point la qualification, si enviée de tous, accordée dix ans plus tard par Emmanuel au chef illustre continuateur de ses découvertes. Le successeur de Jean II ne fut pas plus juste envers le hardi marin que ne l'avait été son prédécesseur. Lorsque Gama partit pour sa mémorable expédition, Dias l'accompagna, mais ce fut seulement durant une partie de la route, car il était chargé d'un de ces commandements mixtes qui permettaient à celui qui en était revêtu d'allier au service de l'État le soin de ses propres intérêts; et cependant on reconnaissait le premier explorateur du Cap pour ingénieur aussi habile qu'il était intrépide marin. Le *Saint-Gabriel*, que montait le futur amiral des Indes, avait été construit sous sa direction ainsi que le *Saint-Raphael*. Le petit bâtiment qu'il commanda alors était une simple caravelle, destinée au trafic lucratif que l'on faisait avec Saint-Georges de la Mine. Et selon l'opinion générale, on lui avait accordé ce commandement comme une faveur signalée. Son ancien pilote, Pero d'Alemquer, continua le voyage à bord du *Saint-Gabriel*; mais quant à lui, il dut quitter la flotte peu de temps après que l'on eut dépassé les îles du Cap-Vert. Mieux servi peut-être par les circonstances, son frère Diogo Dias accompagna Gama aux Indes, et fut chargé de conduire plus d'une négociation délicate avec le souverain de Calicut; ce fut même lui qui aplanit les dernières difficultés du départ, et qui servit de secrétaire au radjah, lorsqu'il se décida à écrire au roi de Portugal.

Dias vécut assez pour voir les magnifiques résultats de sa découverte, et il semble même qu'après le retour de Gama on se soit repenti de l'avoir laissé durant tant d'années dans un poste secondaire. En l'année 1500, le jeune roi lui confia le commandement de l'un des douze navires qui composaient la seconde flotte envoyée aux Indes. Il assista avec les capitaines qui entouraient Cabral à la mémorable découverte du Brésil; mais il ne devait jamais voir ces rives de l'Inde qu'il avait cherchées dix ans auparavant avec tant d'intrépidité. Le génie des tempêtes devait se venger, comme dit Camoëns. Depuis les premiers jours du départ la flotte était déjà réduite à onze navires; et après que l'on eut quitté les parages du Nouveau-Monde, une grande comète vint jeter l'épouvante dans l'esprit des marins et faire redouter quelque nouveau désastre. Il y avait neuf nuits qu'elle brillait de son éclat menaçant, lorsque, le 20 mai, un de ces grains terribles, comme il s'en déclare dans les parages voisins du Cap, assaillit tout à coup les navires portugais au moment où ils marchaient encore de conserve; la flotte fut en un moment dispersée, et quatre des bâtiments sombrèrent, « sans que jamais il y eût remède ni secours », dit la vieille relation anonyme insérée dans le recueil de *Temporal*. Le navire commandé par Barthélemy était du nombre de ceux qui furent

ainsi engloutis dans les flots. Le même narrateur raconte qu'après un jour de tourmente la mer se calma soudainement; les sept bâtiments qui avaient résisté à la tempête visitèrent sur la côte orientale Mozambique, Quiloa, Mélinde, *Magadoxo*, et sur la côte d'Arabie et de Perse, Socotora, Julfar et Ormuz, puis ils mouillèrent à Calicut le 13 septembre de l'année 1500. L'auteur des *Lusiades* a rappelé par la bouche d'Adamastor la gloire de Dias et son malheur.

Ferdinand DENIS.

Fernand Lopez de Castanheda, *Historia da Conquista da India*. — João de Barros, *Asia, decada* I. — Ramusio :Collection de), *Navigation du capitaine Pierre Alvares*; dans la *Collection de Temporal*. — Cardinal Saraiva, *Indice das Navigaçôes*, etc. — *Roteiro da Viagem de Vasco da Gama*, Kopke et Paiva; Porto, 1841, in-8.

DIAS (*Balthazar*), poëte comique portugais, né dans la première moitié du seizième siècle, mort dans la seconde. Esprit original et nourri des traditions chevaleresques du moyen âge, Dias marchait plus volontiers sur les traces de Gil Vicente que dans la route marquée par Ferreira et Sá de Miranda. On n'a recueilli sur lui que bien peu de détails, et l'on sait seulement que, né à Madère, il vint en Portugal et vécut durant un partie du règne de D. Sebastien : il est probable qu'il mourut à Lisbonne. Barbosa Machado signale une dixaine d'*Autos* de sa façon répandus dans plusieurs recueils; ces espèces de mystères sont empruntés pour la plupart à l'Histoire Sainte, et tel est celui du roi Salomon. Les hagiographes de la Péninsule ont fourni les autres. On signale parmi ces derniers les *Autos* de sainte Catherine et de saint Alexis. On cite également une tragédie dont le sujet est tiré du *Romancero general*, presque aussi répandu à cette époque en Portugal qu'il l'était en Espagne : c'est le marquis de Mantoue et l'empereur Charlemagne. F. D.

Barbosa Machado, *Bibliotheca Lusitana*.

* **DIAS** (*Diniz*), navigateur portugais, vivait vers le milieu du quinzième siècle. Il était né à Lisbonne, d'une famille noble, et avait le titre d'écuyer. Jean Ier l'avait attaché à son service, et il passa ensuite à celui de l'infant D. Henrique, qui l'employa durant les nombreuses explorations dont il était le généreux promoteur. Diniz Dias reçut le commandement d'une caravelle en 1445. Azurara dit positivement qu'il ne consentit à aborder la terre qu'au moment où il se jugea parvenu « dans la terre des Nègres, que l'on nomme gens de Guinee. Comme il poursuivait son voyage, les noirs, qui contemplaient son bâtiment du rivage, ne revenaient point de leur surprise. Les uns pensaient que c'était quelque poisson énorme, d'autres supposaient que ce pouvait être une apparition fantastique; il y en avait enfin qui voyaient dans la caravelle un oiseau gigantesque planant au dessus des eaux. » Diniz Dias eut le tort de s'emparer de quatre noirs, qu'il conduisit à Lisbonne. Azurara affirme que ce fut lui qui vit le premier le Cap-Vert. — Nous ignorons si Lourenço [illegible] lement écuyer de l'Infant D. Henri[illegible] rent du précédent; il fit partie de [illegible] pédition, composée de quatorze c[illegible] en 1446, sous la direction de G[illegible] à la découverte de l'embouchure [illegible] gal, dans lequel on croyait reconnait[illegible]

Gomez Eannez de Azurara, *Chronica d[illegible] e Conquista de Guine dada pela primeira [illegible] per diligencia do visconde da Carreira: uma introducção*, etc., pelo visconde de Sant[illegible] Aillaud, gr. in-8° et in-4°.

* **DIAS** (*Gaspard*), peintre portug[illegible] dans la première moitié du seizième [illegible] suppose qu'il exécuta la plupart de ses [illegible] à Lisbonne, de 1520 à 1534; mais on [illegible] de renseignements sur lui : la trad[illegible] qu'il ait été à Rome, et toutefois il [illegible] marquer, avec le comte Raczynski, [illegible] çois de Hollanda, dont on a des lettr[illegible] cieuses sur les grands artistes conte[illegible] ne fait nulle mention de lui ni de ses [illegible] Jean III utilisa son talent, et on lui attr[illegible] tableau de la chapelle de Sain[illegible], [illegible] glise qui existe sous cette invocation; [illegible] sente le saint, auquel apparaît un [illegible] *La Venue du Saint-Esprit*, qu'on a [illegible] au même artiste, n'est pas acceptée co[illegible] par le critique cité plus haut. B[illegible] de 1534 soit positivement donnée [illegible] que de sa composition, on allègue [illegible] excellentes pour prouver qu'il y a ici [illegible] citant les paroles du chanoine Villel[illegible] cardinal Saraiva s'appuie pour mettre [illegible] dessus de tous les autres peintres por[illegible] critique allemand semble poursuivre [illegible] négation, et ne donne ce document [illegible] toute réserve. Nous reproduirons ici l[illegible] expressions de Villela, pour faire con[illegible] moins quel est le degré de réputatio[illegible] tache au nom de l'artiste : « Le tal[illegible] « parol Dias, qu'on voit sur l'autel [illegible] « Jésus de l'église paroissiale de [illegible] « *da Beira*, est un miracle de l'art, [illegible] « vité du pinceau et la vivacité d[illegible] « sions. Le coloris est admirable. [illegible] « Dias prouve, par les perfections q[illegible] « marque dans cet ouvrage, qu'il p[illegible] « poésie de l'art à un degré sublime [illegible] « ces qualités qui lui ont valu le n[illegible] « phael portugais et l'ont placé bien [illegible] « de Vasco, de Pierre Pérugin, de [illegible] « d'Avelar et d'autres grands artistes [illegible] « règne d'or d'Emmanuel et de [illegible] « tant d'honneur à la nation p[illegible] terminant cette citation, M. [illegible] que le Christ tombant accablé sous [illegible] de la croix, et qui est placé au-dess[illegible] escalier, dans le monastère de Belem [illegible] signe de Dias; mais il le trouve in[illegible] point. Le *Christ couronné d'épines* [illegible] la date de 15[illegible] lui est également att[illegible]

artistes portugais ont porté le
nous citerons *Emmanuel* DIAS,
suppose avoir été appelé *o pai dos*
re des Christ), parce qu'il avait
mbre de statues du Sauveur; —
, architecte, qui vivait au quin-
s Jean II; il fournit à ce monar-
ans et entre autres le dessin de
it de saint Pantaléon à Porto.

F. DENIS.

ynski, *Dictionnaire historico-artis-*
pour faire suite à l'ouvrage ayant
rts en Portugal; Paris, Renouard,
Frei Francisco de Sam-Luiz, cardinal
siques Artistes portugais; Lisb., 1839.

IRA (*Gaspard*), écrivain por-
n du seizième siècle, mort vers
tième. Il avait fixé son séjour
il était peut-être originaire. Mêlé
tte colonie pendant que Maurice
enait sa domination sur les pro-
il passa en Europe, et il fut em-
ande. Le prince d'Orange jugea
adre à la liberté; il publia alors
scule, qui ne peut pas être sans
stoire du Brésil durant cette pé-
ettre de l'ancien prisonnier, in-
ola in carcere unde erupit
sti; 1647, in-4°. F. D.

, *Bibliotheca Lusitana.*

lippe), écrivain théologien por-
seizième siècle, mort le 9 avril
ginaire de la ville de Bragance;
itta de bonne heure son pays,
l'ordre des franciscains. Ce fut
Salamanque qu'il se forma dans
giques; mais il était naturelle-
il acquit bientôt une haute ré-
naire. Ce fut surtout en Espagne
l'influence sur les populations,
en latin et en castillan. Ses ser-
primés fréquemment; les pre-
ous ce titre : *Quadruplicium*
quotidie a dominica in Sep-
ad gloriosam Domini Re-
sancta ecclesia habentur
unda pars; Salmanticæ, apud
, 1585, in-4°. Ce ne fut pas
réputation de l'auteur que ces
imprimés à Venise en 1586 et
de Sales les lut, et pro-
eur avait réellement l'esprit
reconnaissait d'ailleurs de
charité. Tous les sermons de
à Lyon (1586), chez Pes-
à Cologne, 1604. Léon Pi-
ont été traduits en langue
ent en aztèque. Nous si-
même auteur : *Summa præ-*
locis communibus lo-
, 1586, 2 vol. in-4°; réim-
, 1589, et à Lyon, chez Lan-
sermonaire a été fréquem-

ment réimprimé jusqu'en 1600; — *Manual de la sacratissima Virgen nuestra senora, en que se contienen muchas consideraciones de grande spiritu y puntos delicadissimos de la divina Escritura*, etc., etc., *con un tratado al cabo de la Passion de nuestro Redemptor e de la Soledad de la sanctissima virgen Maria santissima;* Barcelona, 1597, in-4°; trad. en italien et imprimé chez les Juntes; — *Quinze Tratados en los quales se contienen muchas y muy excellentes consideraciones para los autos generales que se celebran en la santa casa de Dios*, etc.; Salamanca, 1597, et 1604, in-4°. Ce dernier ouvrage a été traduit en latin et imprimé en 1599. D'après les conseils même de Dias, F. Francisco de Campos, religieux de son ordre, a publié *L'Index moralium conceptuum*, en 1588, à Salamanque. C'est la substance des ouvrages théologiques de Dias.

F. DENIS.

Wadding, *Scriptores ordin. Minor.* — N. Antonio, *Bibliotheca Hispana nova.* — Hallevord, *Bib. curiosa.* Léon Pinelo, *Bibliotheca oriental y occidental*, 3 vol. petit in-fol.

* **DIAS** (*Diego Valentin*), peintre espagnol, né à la fin du seizième siècle, mort en 1660. Il naquit à Valladolid, et eut un frère qui en allant mourir en Amérique, le laissa héritier d'une fortune considérable. Quant à lui, il ne se livra pas exclusivement à la culture de l'art, car il devint familier du saint-office, et, ce qui vaut mieux, laissa des fonds considérables pour l'entretien d'une fondation pieuse où l'on élevait de jeunes orphelines. C'était un coloriste, et il est auteur d'œuvres considérables. On a de lui dans sa ville natale : une *Sainte Famille*, placée dans une des chapelles de l'église de Saint-Benoît, puis divers tableaux qui ornent à Valladolid le cloître du couvent des franciscains; un *Jésus enfant devant les docteurs* orne également dans cette ville le monastère des Hiéronymites. Son tableau capital, néanmoins, est le retable figuré sur une toile, et qui orne la chapelle des Orphelines de Valladolid. Ce tableau, dont on admire la perspective, représente au centre saint Joachim, sainte Anne et la Vierge encore enfant, ainsi que l'archange Gabriel tenant un lis à la main. On voit le portrait de l'artiste et celui de Doña Maria de la Calzada, sa femme, placés dans cette même chapelle où ils ont reçu la sépulture. Ils sont regardés comme bienfaiteurs de ce pieux établissement. F. D.

Cean-Bermudez, *Diccionario historico de los mas ilustres Profesores de las bellas artes en España;* Madrid, 1800, 6 vol. petit in-8°.

* **DIAS** (*Fernão*), célèbre voyageur brésilien, né dans la première moitié du dix-septième siècle, mort vers 1682. Comme presque tous les explorateurs entreprenants de cette époque, il avait vu le jour à Saint-Paul. Lorsque le bruit se répandit, après les recherches de Marcos de Azevedo Coutinho, qu'il existait dans les régions intérieures du Brésil des mines d'émeraudes af-

fectant la forme d'une montagne, il n'hésita point à entreprendre la découverte de ce trésor. Le gouverneur du Brésil lui donna en 1671 la commission officielle d'aller à la recherche du nouvel Eldorado, et il partit en compagnie d'une troupe nombreuse de Guainazes, Indiens belliqueux, qu'il était parvenu à soumettre sur les bords du Tibagy, à deux lieues du Rio de la Plata, quelques mois seulement avant sa mémorable entreprise. Le chef Tangù, qui avait consenti à devenir chrétien, sous le nom d'Antonio, devint son plus fidèle allié. Il s'enfonça guidé par lui dans les forêts, et se fit suivre par son fils Jozé Dias. On affirme qu'il réalisa son hardi projet; mais il n'est pas aussi sûr qu'il eût découvert de véritables émeraudes, et peut-être rencontra-t-il simplement des masses considérables d'aigues marines; ce qu'il y a de certain, c'est qu'un autre de ses fils, Garcia-Rodriguez-Paez, présenta à l'administrateur général de la province de Minas des pierres brillant d'un vif éclat, et qu'il le pria de les adresser au prince régent, devenu plus tard don Pedro II, afin qu'on en examinât la nature. Ces pierres, découvertes au milieu des montagnes et dans un lieu qu'on avait baptisé du nom très-problématique de *Reino dos Mapaxos*, furent remises en 1681, avec les plans et les *roteiros* dressés par Fernão Dias lui-même. Les pierres merveilleuses baptisées du nom d'émeraudes furent renfermées dans un sac, scellé du cachet de l'administrateur, et remises, dit-on, au corps municipal de Saint-Paul, le 6 juin 1681. F. D.

Memoires particuliers.

*DIAS (*Gomes*), historien portugais, né en 1536, mort le 1er novembre 1596. Originaire d'Évora, il fit ses études dans cette ville, et il y reçut le titre de maître ès arts. Bientôt il appartint à l'ordre militaire de Santiago, et il fit profession dans le couvent royal de Palmella, le 13 mai 1571. Après avoir professé la théologie morale, il devint prieur de l'église d'Alcochète; ce fut là qu'il mourut. Il a laissé un manuscrit important, intitulé: *Illustraçâo da regra, privilegios, origem e obrigações das quatro ordens militares, que ha neste reyno que são Sdo: Thiago, Christo, Aviz, e Malta, com um confessionario na fim.* F. D.

Barbosa Machado, *Bibliotheca Lusitana.*

DIAS (*Henrique*), célèbre chef des troupes brésiliennes, né à Pernambuco, vers les premières années du dix-septième siècle, mort après 1654. Il appartenait probablement à la classe des noirs libres; et si l'on s'en rapporte au dernier historien qui ait retracé ses hauts faits, il aurait reçu primitivement une education qui lui aurait permis de suivre plus tard d'importantes négociations. Ce qu'il y a de bien certain, c'est qu'il commença à figurer dès l'année 1631, sous le gouvernement de Mathias d'Albuquerque, dans cette lutte prolongée que le Brésil eut a soutenir contre la Hollande, et qui se termina par leur expulsion. Il donna dès lors les preuves les plus évidentes de courage et de sagacité. Le capitaine général don Fernando de Mascarenhas, comte da Torre, lui conféra par lettres patentes du 4 septembre 1639 le poste de chef et gouverneur général des noirs et mulâtres de l'armée brésilienne (1), avec un traitement mensuel de quarante cruzades. Le corps rassemblé par Dias se composait principalement de noirs créoles, de Minas, d'Ardas et d'Angolas. Les services que rendit cette troupe indomptée ne peuvent être comparés qu'à ceux dus à l'armée indienne commandée par Camarão. Durant cette guerre acharnée, le petit corps de Dias ne fut pas toujours soumis, comme on le pense bien, aux lois sévères de la discipline. En bien des occasions même ces terribles auxiliaires frappèrent de terreur l'ennemi autant par leurs coutumes barbares que par l'ardeur de leur courage. Il paraît certain que plusieurs d'entre e[illegible] décapitai[illegible] morts; et que portant ces [illegible] au bout de leur lance, ils ven[illegible] colons un tribut que l'on ne [illegible] l'épouvante qu'ils inspiraient. [illegible] ment au-dessus des hommes qu'il comma[illegible] Dias avait en lui les qualités qui co[illegible] vrai général, et il [illegible] commandement [illegible] eut même dans les [illegible] confiance en sa prudence pou[illegible] circonstance notable l'admini[illegible] du camp. A la première bataille de Gar[illegible] eut lieu le 19 avril 1648, et d'où les [illegible] dater avec raison l'origine de leu[illegible] les Hollandais durant les [illegible] siècle, Dias donna des [illegible] valeur; il faut dire néanmoins que [illegible] garder l'artillerie conquise sur l'en[illegible] sut point la conserver, parce que [illegible] presque aussi peu [illegible] neveu de Camarão, se[illegible] cette victoire remportée sur [illegible] lui qui, en 1649, enleva le fort [illegible] plus tard le général Barreto le c[illegible] verses missions perilleuses, et [illegible] corps qu'il commandait déjoua [illegible] cautions de l'ennemi. Enfin, à l[illegible] née de Garaiapès, livrée le 19 [illegible] où commandait Brinck en [illegible] mond, quoiqu'il n'eût sous [illegible] petit nombre d[illegible]mmes, il donna [illegible] nouvelles d'un [illegible] A la reprise du [illegible] important; enfin, il fut pre[illegible] qui terminait une guerre [illegible] durant laquelle certainement [illegible] réalisé des bénéfices considé[illegible] avait perdu plus de 20,000 h[illegible] tériel immense. Pendant [illegible]

(1) Dans plusieurs ouvrages il est désigné p[illegible] *Mestre de campo do Terço de homens pretos,* [illegible] *vincia de Pernambuco.*

qui marqua sa carrière militaire, Henri reçut, comme Camarão, le titre de r du Christ, mais on ne lui accorda pas, m chef des Indiens, les hautes prérogas'attachaient à la qualification de *Dom*. ils purement biographiques touchant sa s sont aussi beaucoup moins nombreux x qui ont été recueillis sur la vie du Pitiguares. Après les événements poliue vint clore définitivement le traité, et qui termine les hostilités entre le et la Hollande, nous perdons même ment la trace du fameux mestre de ir. Il n'en est pas de même du corps mandait, et le grade de colonel du du Henrique Dias, composé de nègres, ieusement conservé, pendant près de cles, pour rappeler la valeur du chef oire place à côté des Camarão et des pendant cette longue succession d'anest toujours à un noir que ce comman a été dévolu : plus que le changement tutions peut-être, il a préparé l'ère d'étion graduelle qui marquera pour toute le règne de don Pedro II.

F. DENIS.

ant de Jésus, *Castrioto Lusitano*. — Southey, Brazil. — Abreu e Lima, *Synopsis de deducica*. — Constancio, *Historia do Brazil*. — ma, *Memorias historicas da provincia de*, 8 vol. in-8°. — *Doc. inédits.*

(*Henrique*), écrivain portugais, vivait le seizième siècle. Il faisait partie de de D. Antonio, prieur du Crato. Il ; le 5 avril 1560, sur un bâtiment par le cap. Ruy de Mello da Camara. oir été contraint de relâcher à Bahia, le Cap de Bonne-Espérance, et par à Sumatra. Ce fut là qu'il faillit un effroyable naufrage. Il a décrit ment mémorable dans un opuscule inação *da Viagem e naufragio da nao que foy para India no anno* 1560; 35, in-4°. Ce récit est reproduit dans itulé : *Historia tragica maritima*.

F. D.

ado, *Bibliotheca Lusitana*.

anoel), missionnaire portugais, né à en 1559, mort à Macao, le 10 juillet a dans la Compagnie de Jésus en attaché aux missions de l'Inde en barqua la même année; mais le is en pièces dans le canal Mozam de ses compagnons de naufrage, , évêque du Japon, échappa à la és tous deux à quelques débris ès mille dangers, ils furent jetés nt sur la côte de Sofala, où ils fu esclavage. Leur captivité dura née. Mis en liberté au bout de ce gnirent Goa. Dias y commença sa continua à Tana, à Chaul et plus , avec le titre de visiteur; il parcourut durant trois ans les diverses provinces de l'Empire Céleste; il gouverna ensuite le séminaire de Macao, qu'il quitta pour diriger la mission de Nankin. Sur la fin de sa vie, il fut nommé visiteur général de la Chine et du Japon. On a de lui : *Carta escrita de Pekim em* 1602; — *Litteræ annuæ* pour les années 1618 et 1625, datées de Kiatim et traduites en italien; Rome, 1629, in-8°.

Summario da Bibliotheca lusitana, III, 103. — *Dictionnaire historique*, édit. de 1823.

DIAS (Le P. *Manoel*), missionnaire et astronome portugais, neveu du précédent, né à Alpalham, en 1590, mort dans le Morange, le 13 novembre 1630. Il fit profession en 1608 chez les jésuites d'Évora. En 1614 il partit en mission pour la côte de Malabar; il enseigna la philosophie à Cochin, et fut nommé recteur du séminaire de Saint-Thomas. Le P. Dias fut un des premiers missionnaires qui pénétrèrent dans le Thibet, pays presque inconnu des Européens à cette époque. Il entreprit ce voyage dangereux dans la compagnie du P. João Cabral. La rencontre des bêtes féroces, la famine dans les déserts, la nécessité de traverser à gué des cours d'eau profonds ou des terres inondées ne l'arrêtèrent pas. Mais il éprouva tant de fatigues, qu'il mourut dans son voyage. On a de lui : *Tratato contra os que julgam que os cometas sam sublunares e elementares*; ce traité fut écrit à l'occasion d'une comète que Dias observa à Cochin en 1618.

Summario da Bibliotheca Lusitana. — Moreri, *Grand Dictionnaire historique*.

DIAS (Le P. *Manoel*), missionnaire et théologien portugais, né à Castello-Branco, en 1574, mort en Chine, le 4 mars 1659. Il entra dans la Compagnie de Jésus en 1592, et fut envoyé aux missions de la Chine en 1601. Il parcourut presque tout l'empire chinois, et vint à Macao, où il professa la théologie durant six années. Il fut ensuite vice provincial, puis visiteur général des missions de Chine et du Japon. Il mourut à quatre-vingt-cinq ans, après un séjour de cinquante-huit ans dans l'Asie centrale. Dias a laissé les ouvrages suivants, tous écrits en langue chinoise : *Traités sur les évangiles de toute l'année*; en 12 vol.; — *Litanies des SS. Anges*; — *Mode de cathéchiser les gentils*; — *Traité de la Sphère*.

Summario da Bibliotheca Lusitana. — Martini, *Brevis Relatio de numero et qualitate christianorum apud Sinas*; Rome, 1654, in-4°. — Moreri, *Grand Dictionnaire historique*.

DIAS (*Roberio*), explorateur brésilien, né au seizième siècle, naquit dans le *Reconcavo* (1) de Bahia, et mourut après 1591. En explorant la province de Bahia, si peu connue alors, il découvrit, dit-on, des mines d'argent d'une telle richesse que, selon ses propres expressions, on pouvait les comparer, pour leur abondance, aux mines de fer exploitées dans la Biscaye. Le Bré-

(1) On désigne ainsi tout le circuit de la baie immense qui donne son nom à l'ancienne capitale du Brésil.

s'il était tombé, avec les autres colonies du Portugal, sous la domination de Philippe II. L'heureux aventurier se rendit à Madrid pour faire part au monarque de sa merveilleuse découverte; mais pour donner plus de crédit à ses assertions, il eut soin de faire fabriquer à San-Salvador une vaisselle plate pouvant donner de prime abord une idée de son opulence. Il demandait pour prix de sa révélation des gîtes argentifères le titre de marquis *de Minas*. La demande parut excessive au souverain espagnol, et Philippe II, pensant parvenir au même résultat en allumant l'ambition d'un nouveau gouverneur, promit le titre qu'il venait de refuser à Dias à D. Francisco de Souza, et il expédia ce personnage vers l'Amérique portugaise pour le représenter. Cependant Dias le descendant de Caramurù n'avait pas été privé de toute récompense : avant qu'il ne quittât l'Europe on l'avait nommé au poste d'administrateur des mines nouvelles. Lorsque D. Francisco de Souza fut installé dans son gouvernement, l'un de ses premiers soins fut de se rendre à l'habitation de Roberio Dias, muni des instruments nécessaires pour l'ouverture des mines. Le rusé colon reçut le gouverneur avec un feint empressement; mais au lieu de le conduire vers le riche territoire dont il avait signalé l'existence à Philippe II, il le fit errer dans des solitudes inexplorées jusque alors, et le conduisit, ajoute la tradition, au fond d'un désert opposé à la région inconnue qui renfermait les trésors promis à la cour de Madrid.

Fatigué de ses recherches inutiles, D. Francisco fut contraint de retourner à Bahia; il se préparait peut-être à sévir contre Roberio Dias, lorsque celui-ci mourut dans son habitation, sans avoir légué son secret. La légende populaire s'est emparée de ces faits curieux pour faire du descendant de Caramurú un de ces personnages fantastiques dont l'histoire réelle ne peut jamais être complétement éclaircie. Ce qui donne à ce récit une sorte de probabilité, c'est que des vestiges de minerai d'argent ont été découverts dans la province de Bahia. En dépit de ses perquisitions, D. Francisco de Souza ne put jamais obtenir le titre de marquis *das Minas*, qui lui avait été concédé conditionnellement par Philippe II ; il conserva cependant l'administration jusqu'en 1602. Plus heureux que lui, son petit-fils, le comte de Prado, en fut gratifié, vers 1670, par Alfonse VI. Ce ne fut cependant pas pour avoir découvert le secret de Roberio Dias.

Ferdinand DENIS.

Abreu e Lima, *Synopsis de deducção chronologica da historia do Brazil*. — Accioli, *Memorias da Bahia*, 2 vol. in-8°.

* **DIAS** (*Vicente*), navigateur portugais, né dans la première moitié du quinzième siècle, mort au commencement de la seconde. Il était né à Lagos, dans le royaume des Algarves, et il s'embarqua en 1446, sur une des caravelles faisant partie de la grande expédition de Gomes Pires, pendant laquelle fut découvert le fleuve Sénégal. Remontant le fleuve avec plusieurs individus qu'il commandait, il prétendit enlever deux enfants, comme cela se pratiquait alors; mais il eut à lutter contre le père, et fut blessé d'un coup de zagaye. Plus tard Cadamosto se rendit au Sénégal sur la caravelle commandée par Vicente Dias. Ce personnage est désigné comme exerçant le commerce à Lagos; mais il paraît avoir été doué d'une énergie peu commune, et peut être considéré comme le premier Européen qui soit entré dans le fleuve dont on a imposé le nom à une notable partie de l'Afrique. F. D.

Gomez Eanez de Azurara, *Chronica do Descobrimento e Conquista de Guiné*; in-4° et in-8°.

DIAS DE NOVAES (*Paulo*), général portugais, fondateur de la cité de Saint-Paul de Loanda, mort en 1589. Il était petit-fils de Barthélemy Dias. Pendant de longues années les Portugais négligèrent, comme on sait, les régions découvertes par Diogo Cam; ils se contentaient de faire un commerce assez restreint avec Angola et Benguella; mais en 1574 le gouvernement de D. Sébastien se décida à former un établissement permanent dans ces contrées, et ce fut le descendant du grand navigateur auquel on devait la connaissance du Cap de Bonne-Espérance que l'on chargea de cette entreprise difficile. Paulo Dias était déjà renommé par son courage, car il avait visité dès 1560 ces régions si peu connues, chargé alors d'une ambassade auprès du souverain noir qui régnait sur les bords du Rio Cuanza. En quittant Lisbonne il reçut le titre de gouverneur et *capitão mor* des conquêtes d'Angola, et fut placé à la tête d'une expédition navale composée de sept navires, sur lesquels étaient également embarqués plusieurs missionnaires, appartenant à l'ordre des Jésuites. Dias débarqua d'abord à l'île de Loanda, et de là passa en terre ferme, où il fonda la ville de Saint-Paul. Dès le début il édifia une église sur [illegible] morne de San-Miguel, et le culte catholique [illegible] établi avec une sorte de pompe dans cette [illegible] tion pour ainsi dire inexplorée de l'Afrique. [illegible] n'avait été négligé pour le succès de cette [illegible] prise; car on en avait jeté les bases [illegible] conseil royal dès l'année 1570. La conquête [illegible] tout le territoire avait été résolue.

Paulo Dias est représenté [illegible] comme pouvant disposer d'une force de [illegible] cents hommes bien armés et tirés de l'[illegible] l'armée portugaise; mais si l'on s'en rapporte [illegible] des documents récemment découverts, il n'[illegible] eu a sa disposition que la moitié de ces [illegible] et encore les trois cent cinquante miliciens [illegible] quels il commandait étaient-ils gens de [illegible] divers, dont plusieurs ne tardèrent point à [illegible] comber. Si l'on admet que le chiffre de sept [illegible] hommes se composa plus tard de nouvelles [illegible] crues et des gens de la flotte, la chose [illegible] plus probable. Avec cette poignée d'hommes [illegible] Paulo Dias fit des choses vraiment prodig[illegible]

ulement il bâtit une seconde bourgade, sachant que le roi d'Angola ourdissait une on contre les Portugais, si bien accueillis il, il alla fonder dans l'intérieur, à dix environ de la côte, la forteresse d'Anzelle. ablement défendu par les ouvrages dont ironna, ce point devint désormais son d'opération.

r comprendre l'étendue réelle des obstae ce gouverneur général eut à surmonter nt de la conquête, il faut avoir présent à ée un fait historique généralement ignoré ope. Dès la fin du seizième siècle l'intée l'Afrique avait jeté sur le littoral des trinombrables, assemblage confus de peuples que ne désignait aucune dénomination pare. Depuis peu seulement, l'ancien royaume go avait adopté, vers 1548, le nom d'Anucune prince des contrées maritimes, qui it d'un haut crédit. Ce pays avait été cruelravagé par tant d'invasions, et si les sucrs du monarque africain avaient eu le poue repousser énergiquement tant de barbares, l'avaient pu faire sans que des conflits es eussent lieu à quelque distance entre hus indomptées. Ces peuplades consenseulement à réunir leurs efforts lorsqu'il ait de combattre les Européens. Dias avait a triple mission de les entretenir en état ilité, de les vaincre lorsqu'ils osaient mar armes, et de tenir en respect le roi de . Depuis trois ans, ce général vivait en paix le chef africain, et dès l'année 1577 il avait é de la trêve que celui-ci lui laissait pour r l'important village de Calumbo ; lorsqu'au nt même où le Portugal allait succomber une lutte inégale sur un autre point de pe, il se vit prêt à devenir la victime de rétendu allié et à succomber devant une e trahison. Réunir résolument cent cine soldats européens et marcher contre une tude avec deux pièces de campagne fut Dias l'affaire de quelques heures : la bad'Anzelle fut livrée, et le gouverneur pors extermina une armée dont le chiffre a été ment exagéré par les historiens, mais n'en comptait pas moins plusieurs mile soldats, auxquels l'usage des armes en était pas étranger. Cette journée mémoavait lieu en 1578, et dès l'année 1580 le al-roi D. Henrique s'empressait d'expéà Dias un renfort de cent-cinquante hommes; t tout ce que pouvait fournir alors le pays sa détresse. La faiblesse numérique d'un tel rs n'empêcha pas que Dias ne fît l'année suila conquête d'*Itamba* et ne soumît une partie ys de *Quissama*. Il fit plus : étant parvenu sembler trois cents soldats portugais et es archers noirs, il battit complétement 83 le roi d'Angola et ses alliés, les peuples ellement venus de l'intérieur et qui n'at jamais présenté des forces si considérables. Cette bataille mémorable eut lieu le 2 février, au moment où le Portugal passait sous la domination de Philippe II. La fondation du présidio de Massangano fut la conséquence de cet acte énergique. Le roi d'Espagne comprit ce que l'on pouvait attendre du courage de Dias, et il lui expédia immédiatement deux cents hommes, avec lesquels s'effectua la conquête du Golunga, pays que l'on réunit aux possessions portugaises en 1586. L'infatigable Paulo Dias faisait toujours succéder les fondations utiles aux conquêtes. L'érection d'un fort avait toujours lieu après une bataille gagnée. Sur le morne de Benguella (l'ancienne ville) il avait fait élever un nouveau presidio : cet établissement fut malheureusement détruit l'année suivante, par la trahison des noirs et l'incurie des Portugais. L'illustre conquérant se préparait à envahir le Dongo proprement dit, lorsque la mort vint l'arrêter.

Le gouverneur qui fut choisi par l'Espagne pour remplacer ce grand homme ne servit qu'à rehausser, par l'impéritie de ses actes, tant d'éminentes qualités : Luiz Serrão, qui prit l'administration en 1591, ne compta guère qu'une suite de défaites, quand son prédécesseur ne comptait que des victoires. Il faut dire cependant que Dias l'avait désigné dans son testament pour prendre le commandement après lui.

Sa carrière fut courte et malheureuse : après s'être fait battre dans le Dongo par trois souverains alliés, il parvint à trouver un asile dans Massangano, et cela grâce à la prévision de Dias. Des secours expédiés de Loanda firent lever le siége aux noirs, mais le gouverneur mourut en 1591.

Le nom de Paulo Dias est aussi inconnu parmi nous que celui de son aïeul est célèbre. Il n'a manqué au conquérant d'Angola que de naître un demi-siècle plus tôt pour qu'on le plaçât à côté des Pacheco et des Almeida. Ses conquêtes, ignorées, ont été après tout plus fructueuses pour son pays que celles de ces grands hommes; car lorsque le Portugal, inquiet, cherche quelles pourront être un jour ses ressources coloniales, c'est vers Angola, Benguella et Quillimane qu'il tourne ses regards. Aujourd'hui encore, lorsqu'on remarque dans ces régions, si fertiles et cependant si délaissées, une construction utile, une mission dont l'emplacement avait été heureusement choisi, et dont néanmoins le territoire se trouve complétement abandonné, le nom de Paulo Dias vient involontairement à la mémoire du colon ; mais le voyageur ne se rappelle qu'une chose, c'est que ce capitaine était le petit-fils de l'intrépide explorateur au Cap des Tempêtes, celui dont Camoens à chanté la gloire et le naufrage. C'est pour la première fois que son nom paraît avec quelques détails dans une biographie. F. D.

Cadornega *Guerras angolanas*, manus., 2 vol. in-fol. de la Bibl. imp. — J. Joaquim Lopez de Lima, *Ensaios sobre a statistica das possessões portuguezas na Africa oriental e occidental* ; Lisboa, 1844, in-8°.

DIAS (Le P. *Pedro*), missionnaire portugais, né à Gouvea, près Viseu, en 1621, mort à Bahia, le 25 janvier 1700. Il parcourut les possessions portugaises d'Afrique, puis alla au Brésil, où il entra dans la Compagnie de Jésus. Il travailla avec zèle pour la propagation de la foi catholique, et étudia diverses langues d'Afrique et d'Amérique. On a de lui : *Arte da Lingoa de Angola;* Lisbonne, 1597, in-8°. Cette grammaire a été traduite et insérée dans *la Bibliographie glossographique*.

Summario da Bibliotheca Lusitana, III, 266. — *Dictionnaire historique*, edit. de 1822. — *Dictionnaire biographique*.

* **DIAS CAMARGO** (*Antonio*), premier explorateur de la province de *Minas*, au Brésil, mort vers la fin du dix-septième siècle. Il avait pour patrie la province de Saint-Vincent, et était devenu chef d'une de ces troupes d'explorateurs que l'on désignait sous le nom de *bandeiras*, tandis que ceux qui en faisaient partie s'appelaient *bandeirantes*. Ces espèces de pionniers se recrutaient en général chez les métis de Saint-Paul, nés de Portugais et d'Indiennes, et conservaient le génie des deux races. On ignore si Dias Camargo appartenait à cette classe; mais on doit supposer que, comme ses pareils, il allait à la chasse aux Indiens. Déjà le district connu sous le nom de *Batatas* (parce que l'on y avait découvert d'énormes pépites d'or affectant la forme de patates) était découvert, lorsque l'ancien colon de Saint-Vincent s'avança dans les forêts. Un jour que sa troupe revenait à Batatas, elle se laissa entraîner à la chasse des pécaris, et s'aperçut qu'elle s'était engagée imprudemment dans le voisinage d'une aldée d'Indiens Carijos, trop peuplée pour qu'on pût l'attaquer sans péril. La troupe de Dias Camargo longea la montagne de Ititiayo, et fit halte sur la colline où s'éleva depuis l'opulente cité de Villa-Rica, dans un endroit qui porte encore le nom du chef qui la commandait. Cet événement eut lieu après 1665. Dias Camargo étant tombé malade, la *bandeira* se divisa en deux bandes; l'une resta près de son chef, l'autre se rendit à Batatas. pour y annoncer le danger dans lequel l'expédition se trouvait. Ce furent les fidèles compagnons de Dias qui découvrirent, dans un ruisseau désigné sous le nom de *Ribeirão do Carmo*, cette enorme quantité d'or auquel son aspect fuligineux fit donner le nom d'*ouro preto* (or noir). La cité impériale de Villa-Rica de ouro preto n'a point d'autre origine, et l'hôtel du gouverneur, occupé par Dias, s'éleva sur le premier lieu de campement. Un auteur brésilien affirme qu'en explorant, vers 1822, ses ruines, on en retira plus de dix-huit livres d'or. La découverte des compagnons de Dias Camargo fit grand bruit à Saint-Vincent, et amena une prodigieuse population sur les bords du Ribeirão-Grande; mais les chroniques se taisent sur le sort ultérieur du chef qui conduisit les Paulistes dans ces parages. — Parmi les premiers explorateurs des mines, on cite encore DIAS PAES (*Fernando*). Cet aventurier serait le premier qui, en 1664, aurait poussé au-delà du district diamantin désigné sous le nom de *Cerro do Frio*, et y aurait découvert de l'or, avant d'explorer une région qui lui fournit nombre de pierres précieuses, et entre autres des émeraudes : son frère, Garcia Rodriguez Paes, obtint le 23 novembre 1683 des lettres patentes comme capitão mor pour aller à la recherche des métaux précieux.

Ferdinand DENIS.

Abreu e Lima, *Synopsis da deducção chronologica*. — *Revista trimensal*. — Pizarro, *Memorias*.

* **DIAS** (*A Gonçalves*), poëte et philologue brésilien, naquit à Caxias ou Cachias (province de Mariagnan) le 10 août 1823. Il termina en Portugal, à Lisbonne, et à Coïmbre, les études qu'il avait commencées dans son pays natal. En 1845 il retourna au Brésil, et fit imprimer à Cachias les premiers vers qui attirèrent sur lui l'attention. En 1846 il se rendit à Rio-de-Janeiro, et ce fut dans cette capitale qu'il publia un recueil de ses poésies, sous le titre de : *Primeiros Cantos*; in-8°. Dans ce volume, le poëte unit les souvenirs de son pays natal aux impressions de la nature étrangère. Il y peint surtout la petite ville de Cachias, s'élevant d'une manière si pittoresque au milieu du désert, et expose des scènes vraiment originales même pour les habitants des grandes cités au bord de la mer. Le reste du volume est particulièrement consacré aux impressions intimes du poëte : on y remarque surtout la pièce adressée au docteur Rego, sous le titre de *Quadras da minha vida*. Dès leur apparition les *Primeiros Cantos* causèrent une vive sensation à Rio-de-Janiero. Dans le second volume : *Segundos Cantos e Sextilhas de Frei Antão*, qui parut à Rio-de-Janeiro, 1848, in-8°, le poëte attribue à un vieux moine, de l'ordre des Dominicains, les ballades les plus naïves. On y remarque surtout le chant de Tabyra et l'ode aux habitants de Pernambouc. A la suite de cette publication M. Dias fut nommé professeur d'histoire nationale au collége impérial de Pedro II. En tête de son édition de Berredo, publiée en 1849, le poëte a tracé le tableau de la migration des tribus indiennes. L'année suivante, qui vit paraître le troisième et dernier volume, *Ultimos Cantos* (Rio-de-Janeiro, 1850, in-8°), il reçut la mission de visiter les provinces qui bordent l'Amazone. A son retour, il fut nommé employé supérieur à la secrétairerie d'État (affaires étrangères), et il vient d'être chargé d'une nouvelle mission scientifique pour l'Europe. Outre les ouvrages déjà cités, M. Dias a publié un drame intitulé : *Leonor de Mendonça*, Rio-de-Janeiro, 1847; plusieurs mémoires insérés dans le recueil de l'Institut géographique et historique de Rio-de-Janeiro; on y remarque celui qui a pour titre : *Brasil e Oceania* : l'auteur y établit la comparaison des caractères physiques, moraux et intellectuels

tions appartenant au Brésil et à l'Océanie qu'elles étaient au moment de leur découverte. Ferdinand Denis.

..nco Sotero dos Reis, *Revista Maranhense*. — ..iano, *Revue portugaise*. — *Docum. particuliers*.

..ASSORINUS (*Jacques*), vivait dans la .. moitié du dix-septième siècle. On a de .. *Encomium Statii græcis versibus*, 1558, sans indication de localité.

..g, *Supplément*, à Jöcher, *Allgemeines gelehrten*..

..AZ (*Pedro*), de Tolède, écrivain natura.. espagnol; il vivait vers l'an 1300 : il com.. .. glose ou commentaire sur un livre fort .. alors, les *Proverbes* du marquis de San.., et il traduisit les *Proverbes de Sénèque* : .. fut imprimé à Anvers, en 1552, in-8°. Il .. aussi à Medina, 1555, in-fol., une édition .. du travail relatif à Sénèque. G. B.

..lo, *Bibliotheca Hispana vetus*. — Rodriguez de .., *Bibliot. Española*.

..AZ (*Ginès*), peintre espagnol, né à Vil.. vivait vers 1675. Il était chartreux à ..li. Il suivait les principes de l'école de .., et se consacra à la peinture religieuse. .. dans les salles capitulaires de Porta-Cœli .. tableaux de cet artiste : ils repro.. .. les principaux traits de la vie de saint .. La composition ne manque pas d'élévation, ..ntention est roide et la couleur ingrate.

..mudez, *Diccionario historico*. — Quilliet, ..oire des Peintres espagnols.

..Z (*Miguel*), capitaine espagnol et com.. .. de Christophe Colomb, né en Aragon, .. vers 1514. Il faisait partie de l'expédition ..ndée par Christophe Colomb, lors de son .. voyage aux Antilles. En 1496, Diaz s'é.. .. de querelle avec un autre Espagnol, se ..ontre lui, et le blessa dangereusement. .. alors la sévérité de l'adelantado Barthé.. ..olomb, il s'enfuit de la colonie, suivi de .. six compagnons qui avaient été témoins .. et qui lui étaient particulièrement atta.. .. avoir parcouru à l'aventure la partie .. de l'île d'Haïti, ils arrivèrent dans une .. indienne, près de l'embouchure de .. Les Espagnols furent l'objet de l'hospi.. ..aturels, gouvernés alors par une jeune .. qui bientôt éprouva une vive passion .. gentilhomme aragonais. Celui-ci, de son .. pas insensible, et bientôt les deux ..ouvèrent le bonheur dans une douce ..endant le souvenir de sa patrie se .. longue dans le cœur de Diaz. Il .. retourner parmi ses compatriotes; .. de la justice sévère de l'adelan.. ..ait. Sa jeune épouse remarqua sa .. en fit avouer la cause, et dans la .. bravant tout danger, il ne l'abandon.. ..ntrer dans la colonie, elle résolut .. Espagnols dans cette partie de l'île. .. l'or était le seul mobile des hommes blancs, elle apprit à Diaz qu'il y avait dans les environs des mines très-riches, et lui conseilla d'engager ses compatriotes à quitter le territoire comparativement stérile et malsain d'Isabella pour s'établir sur les bords fertiles de l'Ozema. Cette idée sourit à Diaz : il prit des renseignements exacts sur les mines, et se convainquit que l'or y abondait, que le pays était plus productif, la rivière plus large, le havre plus commode qu'à Isabella. Il espéra avec raison que des nouvelles aussi agréables lui obtiendraient son pardon. Il se mit donc en route avec ses compagnons et quelques guides, et après une route de cinquante lieues il arriva à Isabella. Il y apprit le rétablissement de son adversaire; il se présenta alors hardiment devant Barthélemi Colomb, et lui exposa les motifs qui l'avaient déterminé à s'exposer aux peines qui le menaçaient. Il fut accueilli avec indulgence; depuis longtemps Christophe Colomb cherchait un emplacement plus avantageux et plus sain pour y transporter la colonie, et désirait surtout porter en Espagne des preuves certaines des richesses de l'île. Il savait que c'était le plus sûr moyen d'imposer silence à ses ennemis. Des mesures furent donc prises immédiatement pour s'assurer de la verité du rapport de Diaz. L'adelantado partit en personne, accompagné de Francisco de Garay et d'une troupe de cavaliers. Miguel Diaz et ses Indiens conduisirent la petite colonne. Ils se rendirent d'Isabella à Magdalena, traversèrent le Vega reale jusqu'au fort de la Conception, et, continuant à se diriger vers le sud, ils traversèrent une chaîne de montagnes en gravissant un défilé de deux lieues et descendirent dans une allée qui reçut le nom de *Bonao*. Peu après ils se trouvèrent sur les bords de l'Hayna, rivière large, qui arrose un pays d'une grande fertilité. Sur la rive orientale de cette rivière, à huit lieues de son embouchure, ils virent de l'or natif en morceaux considérables. Le sol contenait une telle quantité de ce métal qu'un ouvrier en recueillait sans peine trois drachmes (13 grammes, 08) dans sa journée. Les Espagnols remarquèrent dans plusieurs endroits de profondes excavations en forme de puits et faites de main d'homme, qui témoignaient que ces mines avaient été exploitées dans des temps reculés. Cependant les naturels n'avaient aucune idée de ce mode d'exploitation, et se contentaient de ramener les parcelles qu'ils trouvaient sur la surface du sol ou dans le lit des rivières. Les Indiens de ce district firent aux Espagnols l'accueil bienveillant annoncé par Diaz. Aussi celui-ci non-seulement reçut-il son pardon, mais dans la suite on lui confia des fonctions importantes, dont il s'acquitta toujours avec dévoûment. Fidèle à sa compagne indienne, il la fit baptiser sous le nom de Catalina, l'épousa avec les solennités de la religion catholique, et eut d'elle deux enfants. Diaz resta toujours fidèle à la fortune de Christophe Colomb, et les nombreux exemples d'ingratitude et de trahison qu'il eut sous les

yeux ne purent l'ébranler. En août 1500, il était alcade de la citadelle de San-Domingo, lorsque Bobadilla, nommé par la cour d'Espagne gouverneur des îles et terres fermes du Nouveau Monde, vint déposséder Christophe Colomb du pouvoir qu'il avait si péniblement acquis. Le nouveau gouverneur se présenta devant la forteresse et somma l'alcade de lui remettre la place. Diaz refusa, « disant qu'il commandait aussi au nom du roi d'Espagne, et par ordre de l'amiral, qui avait acquis ce territoire au prix de ses travaux; qu'au surplus dès que l'amiral serait arrivé, il s'empresserait d'obéir ». Ce refus excita la fureur de Bobadilla : aussitôt il fit assaillir le fort par une multitude armée : les gonds et les ferrures des portes étaient si fragiles qu'elles tombèrent au premier choc; pendant ce temps des échelles étaient appliquées aux murailles, et l'on entra de toutes parts par escalade. Miguel Diaz et don Diego Alvarado composaient seuls la garnison; ils avaient l'épée à la main, mais ne firent aucune résistance. Bobadilla entra en triomphe et avec un grand appareil dans sa facile conquête : cette burlesque victoire le couvrit de ridicule. Disgracié pendant quelque temps, Diaz fut appelé par Diego Colomb au gouvernement de Porto-Rico en 1509; mais son attachement aux Colombs lui attira encore des persécutions dans cette nouvelle position. Il fut arrêté et envoyé en Espagne. Il n'eut pas de peine à se justifier, et fut rétabli dans ses charges en 1512; mais il ne jouit pas longtemps de cette réparation, et mourut encore jeune. (Voy. CHRISTOPHE COLOMB.)

ALFRED DE LACAZE.

Las Casas, *Hist. Ind.*, lib.; cap. 179. — Oviedo, *Cronica de las Indias*, lib. II, cap. 13. Herrera, *Hist. Ind.* dec. I, lib. II, cap. 18. — Pierre Martyr, dec. I, lib. IV. — Charlevoix, *Histoire de Saint-Domingue*, liv. II, 150. — Washington Irving, *History of the Life and Voyages of Christopher Columbus*, liv. VIII et XII. — Lamartine, *Hist. de Christophe Colomb*.

DIAZ (*Pedro*), missionnaire espagnol, né en 1546, à Lupiona, près Tolède, mort à Mexico, le 12 janvier 1618. Il entra dans la Compagnie de Jésus en 1566, et fut en 1572 un des premiers missionnaires qui allèrent prêcher la religion catholique dans le Mexique. Il parvint aux premières charges de son ordre, fut délégué deux fois à Rome pour les affaires de sa société, et mourut préfet des jésuites dans la province du Mexique. On a de lui : *Littera de Missionibus per Indiam occidentalem ab jesuitis*, de 1591 à 1610. — *Epistolæ de 52 jesuitis interfectis in Brasilia;* Anvers, 1605, in-8°.

Nicolas Antonio, *Bibliotheca Hispana*. — Alegambe, *De Scriptoribus Societatis Jesu*. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — Feller, *Dictionnaire historique*.

* DIAZ (*Gonçalo*), peintre espagnol, vivait à la fin du quinzième et au commencement du seizième siècle. Il peignit vers 1498 les statues de la vieille porte du Pardon dans l'église de Séville, et en 1499 les panneaux du petit rétable de la Madeleine que l'on conservait encore au commencement du siècle; elles avaient subi des retouches nombreuses, mais dans les parties les moins altérées on remarquait de la fraîcheur, du coloris et un dessin ne manquant pas de correction, eu égard au siècle où vivait Diaz.

F. D.

Cean Bermudez, *Diccionario historico de los mas ilustres Profesores de las bellas artes*. — Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols*.

DIAZ (*Francisco*), missionnaire espagnol, né à Saint-Cébrian-de-Mayuelas (Vieille-Castille), tué en Chine, le 4 novembre 1646, près de Toro. Il prit l'habit de dominicain dans le couvent de Saint-Paul, à Pincia. Il fut envoyé en 1632 aux missions des îles Philippines. En 1635 il passa en Chine, apprit la langue du pays, et se livra avec dévouement à la propagation de la religion catholique dans les provinces de Fogan, Nankin et Tinghu; mais son zèle lui attira de nombreuses persécutions et de mauvais traitements de tous genres. Il fut enfin tué d'un coup de pierre dans la poitrine. On a de lui : *Ky-Mung* (Doctrine des Commençants). C'est un catéchisme en langue chinoise, qui fut publié en 1650 et souvent imprimé depuis; Diaz fut aidé dans cet ouvrage par le F. Juan Garzia, autre dominicain et son compagnon.; — *Vocabulario de Letra China*; c'est un dictionnaire chinois-espagnol, contenant sept mille cent-soixante caractères chinois, avec leur valeur en castillan, — *Des quatre vertus théologales*, en chinois; — divers autres ouvrages de piété dans la même langue.

Nicolas Antonio, *Bibliotheca hispana*, III, 413. — Lacroze, *Miscellanea Berolinensia*, I, 84. — Navarrete, *Nova tratados historico-politicos de la monarchia de la China*, lib. II, cap. XXXI. — Échard, *Scriptores ordinis Prædicatorum*, II, 549.

* DIAZ (*José-Valentino*), peintre espagnol. *Voy.* DIAS.

DIAZ (*Francisco*), peintre espagnol, vivait en 1753. Il fut l'un des meilleurs élèves de l'Académie royale de San-Fernand, où il obtint un premier prix de dessin. Il a peint avec succès plusieurs tableaux remarquables par une grande pureté de trait et une heureuse composition. On voit de Diaz au musée de Madrid l'*Enlèvement de Déjanire*, morceau fort estimé.

Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols*. — Bermudez, *Diccionario*.

* DIAZ MORANTE, [illegible] en 1630. Il était ex[illegible] avec un goût ex[illegible] seaux et les ornements [illegible] lement des deux mains, [illegible] à l'inquisition comme sorcier. [illegible] *truction de los principios*, [illegible] 1631.

Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols*. — Bermudez, *Diccionario historico*.

DIAZ, surnommé L'*E*[illegible] (1). [illegible] *Juan-Martin*), célèbre g[illegible]

(1) Le surnom d'*Empecinado*, qui sig[illegible] enfant

1775, à Castrillo, mort en 1825. En 1808, lorsque Napoléon eut résolu d'en finir avec la dynastie des Bourbons d'Espagne, Diaz s'enrôla comme volontaire, et se mit d'abord en embuscade sur la grande route, aux environs de Madrid, avec deux paysans aussi déterminés que lui. Ils commencèrent par assassiner un courrier et par enlever les dépêches d'un autre. Quelques guet-apens de ce genre lui procurèrent des aides, de l'argent, des armes. Ayant renforcé sa troupe, il devint plus hardi, et osa attaquer les convois, même bien escortés. C'est ainsi qu'il enleva les équipages du maréchal Moncey, escortés cependant d'une colonne de quelques milliers d'hommes. Bientôt ce fut un chef redoutable, qui inspirait la terreur et avec qui on négociait, ne pouvant l'atteindre et le combattre. Se trouvant alors à la tête d'un corps de guerillas de quelques milliers d'hommes, il obtint de la régence le grade de général. Il reprit en 1811 les villes de Siguenza et de Cuença, mais sans pouvoir s'y maintenir. Il marcha ensuite sur Madrid, que les Français venaient d'évacuer. En 1814, après la rentrée du roi et le rétablissement du pouvoir absolu en Espagne, L'Empecinado fut mis en non-activité, comme les autres chefs qui avaient combattu pour la régence. Un mémoire qu'il présenta à Ferdinand VII en faveur du régime constitutionnel compléta sa disgrâce : aussi en 1820 fut-il un des premiers, lors de l'insurrection des troupes de l'île de Léon, à se prononcer pour la constitution des cortès. Il obtint, sous ce nouveau régime, le commandement de Zamora, et combattit avec succès contre les absolutistes commandés par le curé Mérino. Lors de l'entrée des troupes françaises en 1823, L'Empecinado avait un commandement dans le corps d'armée du général Placencia. Quand ce corps, à la suite de la révolution de Cadix qui rendit le pouvoir aux absolutistes, fut obligé de capituler, l'Empecinado, qui était la terreur de cette faction, fut arrêté par le corrégidor de Roa, jeté dans un cachot et abreuvé de toutes sortes d'outrages. On lui fit son procès, comme traître, et on le condamna à mort. En vain la mère de L'Empecinado adressa au roi une lettre pleine de dignité pour lui rappeler les services autrefois rendus à la patrie par son fils et pour demander en sa faveur la faculté de sortir d'Espagne : Ferdinand demeura inflexible. La sentence de mort, ayant été confirmée à Madrid, fut exécutée avec une barbarie insultante ; l'Empecinado mourut sur le gibet, au milieu des hurlements féroces de la populace. [DEPPING, dans l'*Enc. des G. du M.*]

Nouvelle Biographie des Contemporains. — Rabbe, Sainte-Preuve, etc., *Biographie portative des Contemporains.*

* **DIAZ DE LA PENA** (*Narcisse*), peintre français, né à Bordeaux, au mois d'août 1809. Il débuta au salon de 1831, et se fit remarquer aux expositions suivantes, par les *Environs de Saragosse*, 1834; la *Bataille de Medina-Cœli*, 1835; l'*Adoration des bergers; Le Vieux Ben Emeck*, 1838; les *Nymphes de Calypso; Le Rêve* 1842 et 1841 ; la *Vue du Bas-Préau; L'Orientale*, les *Bohémiens se rendant à une fête*, 1844; compositions remarquables par leur coloris chatoyant. Il serait trop long d'énumérer tous les tableaux exposés dans les dix dernières années par M. Diaz : ils lui ont valu la réputation d'un artiste fécond et gracieux. On a reproché à sa *République*, figure symbolique, de trop ressembler à une Diane chasseresse entourée d'Amours blancs et roses.

Dictionnaire de la Conversation.

DIBALYG-SOULY. *Voyez* EDEBALI.

* **DIB-BACOUI** ou **DZYB-BAKOUI-KHAN**, roi des Mongols, était, dit-on, fils d'Ylmenjeh, fils de Turk, fils de Japhet. Son nom signifie, dans le langage des Turks orientaux, *grande charge, grande dignité, grand honneur.* On prétend qu'il étendit beaucoup ses États et fut le premier qui prit le titre de khan, qui mit sur sa tête une couronne et qui fit construire un trône pour siéger dans sa gloire. Il acquit de grandes richesses et fut très-libéral, publia des lois pleines de sagesse, et eut pour successeur son fils Gaiuk-Khan. Deguignes pense que Dib-Bakoui ne diffère pas du fameux Yu, empereur de la Chine, que Chun associa à l'empire en 2224 avant notre ère. Alex. BONNEAU.

Mirkhond, *Rouzat al Safa* (Jardin de la Pureté). — Deguignes, *Histoire des Huns, des Turcs, des Mongols.* — Quatremère, *Histoire des Mongols.* — d'Herbelot, *Bibliothèque orientale.*

DIBDIN (*Charles*), poëte, compositeur et comédien anglais, né à Southampton, en 1745, mort en 1814. Il laissa une centaine d'opéras, de pièces pantomimes, des chansons, parmi lesquelles les *Sea Songs*, qui eurent le plus grand succès. On voit encore aujourd'hui avec plaisir sa pièce intitulée *The Quaker;* 1777. Malgré les succès qu'il obtint, il mourut dans la pauvreté.

Rose, *New. biog. Dict.*

* **DIBDIN** (*Thomas*), fils du précédent, auteur dramatique anglais, né en 1772, mort à Londres, le 16 septembre 1842. Il naquit, pour ainsi dire, sur et pour le théâtre ; il eut Garrick pour parrain. A quatre ans, il joua le rôle de *Cupidon*, dans une pièce faite pour célébrer l'aniversaire de Shakspeare; il s'engagea, fort jeune encore, dans une troupe ambulante, et après s'être essayé dans tous les genres et avoir composé une multitude de chansons, il fut engagé en 1799 au théâtre de *Covent-Garden*, à Londres ; il y resta quatorze ans, et y donna un grand nombre de pièces, qui, fondées sur les événements du jour et sur des contes connus de tous, obtinrent de grands succès. Il ne faut pas y chercher le talent ni l'art comique ; mais on y trouve de la gaieté, une verve facile et l'entente de ce qui divertit la petite bourgeoisie de Londres, les commis

per, vient de ce que la plupart des habitants de Castrillo, son village natal, exercent l'état de cordonnier, ou, suivant d'autres, de la couleur noire du sol dans le même endroit.

marchands et les femmes de chambre. Telle de ces pièces eut un succès d'argent auquel les plus belles productions du génie n'ont jamais pu prétendre; on affirme que l'administration de *Covent-Garden* dut plus de 20,000 livres sterling de recettes (510,000 francs environ) à la *Mère-l'Oie* (*Mother-Goose*), et que le théâtre d'Astley (l'Hippodrome) retira 13,000 l. st. du *High-settled Racer* (le *Fougueux Courrier*). Ces lucratifs résultats n'empêchèrent point Thomas Dibdin de mourir dans l'indigence. G. B.

Biographical Dictionary. — *Conversations-Lexicon.*

DIBDIN (*Thomas-Frognall*), bibliographe anglais, né en 1770, à Kensington, mort le 18 novembre 1847. L'importance et à certains égards la singularité des travaux de cet écrivain nous autorisent à parler de lui avec quelques détails. Il a joui pendant quelque temps dans sa patrie d'une célébrité qui fit place à un dédain injuste; en France, il est fort peu connu. Après avoir fait de bonnes études au collége d'Éton, Dibdin se voua à la carrière ecclésiastique; privé de fortune et de protecteurs, il ne devait pas d'abord se promettre un avancement rapide. Il débuta dans le monde littéraire par un recueil de poésies publié en 1797; ce mince volume ne méritait et n'obtint aucun succès: l'auteur en fit détruire la majeure partie, et convint de bonne foi que ses vers ne valaient rien. En 1807, Dibdin fournit quelques articles à un journal littéraire (*The Director*), et l'année suivante il préluda à ses travaux bibliographiques en mettant au jour un opuscule dont il ne fit tirer que quarante exemplaires : *Specimen Bibliothecæ Britannicæ*; quelques autres essais, imprimés également à petit nombre, suivirent celui-ci. L'auteur faisait des pas timides dans la voie où l'appelaient ses goûts; il donna successivement *Specimen of an english De Bure*; 1810, in-8°; — *Book Rarities*; 1811; — *The Lincoln Nosegay*, c'est-à-dire *Le Bouquet de Lincoln* (1811), titre bizarre, qui cache la description de quelques volumes fort rares faisant partie de la bibliothèque de la cathédrale de Lincoln. En 1812, Dibdin, s'efforçant de concilier sa passion pour les livres et son penchant malheureux pour la poésie, fit imprimer à cinquante exemplaires le premier chant d'un poëme sur la *Bibliographie* : il avait déjà composé, en 1809, une brochure de 87 pages sur la *Bibliomanie*, indiquant l'histoire, les symptômes et la guérison de ce mal funeste; ainsi s'exprime le frontispice de cet opuscule. Il reprit cet essai, l'étendit, l'amplifia, et mit au jour en 1811 la *Bibliomania, or book Madness* (Folie des livres), roman bibliographique, divisé en six parties. Dans ce livre étrange sont introduits, sous des noms supposés (et qui furent aussitôt devinés), les principaux bibliomanes anglais de l'époque, s'entretenant d'objets analogues à leur goût favori. Les éditions fort rares, les livres sur peau-vélin en grand format, les collections célèbres, tels sont les sujets dont il est question dans ces dialogues, où ne manque pas cette *humour* si chère aux habitants de la Grande-Bretagne. Le texte est accompagné d'une foule de notes et de sous-notes, bien plus longues que lui. Dibdin y dépose les résultats de ses lectures opiniâtres; mais son instruction bibliographique, quoique vaste et étendue, est mal digérée; souvent elle n'est pas très-exacte. De jolies vignettes sur bois, de belles gravures décoraient la *Bibliomania*; le livre fut très-bien accueilli : avant un an il n'en restait plus chez l'éditeur. C'est qu'en effet c'était alors un ouvrage de circonstance : la guerre fermait aux amateurs anglais l'accès du continent; il ne leur arrivait du dehors aucun de ces trésors bibliographiques qu'on leur a depuis offerts en abondance; la manie de quelques grands seigneurs archi-millionnaires portait à des sommes fabuleuses les ouvrages d'une rareté constatée; en 1812, à la vente du duc de Roxburghe, lord Spenser et lord Blandford se disputèrent un exemplaire du *Décaméron* de Boccace (édition de 1473), et le poussèrent jusqu'au prix de 2,260 livres sterling (53,000 francs environ). Ce fut un événement qui donna lieu à la fondation d'une société de bibliomanes, qui font chaque année un somptueux dîner en co[illegible] n. et qui s'amusent à faire réimprimer, à tr[illegible] bre, quelques vieux livres devenus introu[illegible]

Dibdin eut une grande part [illegible] burgh Club, et il en devint le [illegible] trouva ainsi en rapport avec un [illegible] nent qui devait avoir une grande [illegible] vie. Le comte Spenser, homme d'[illegible] énormément riche, avait pour les [illegible] sion véritable : [illegible] ns du [illegible] teurs classiques, [illegible] pographique en Angleterre, [illegible] sa splendide demeure de S[illegible] Londres et dans son magnifique châ[illegible] la question d'argent n'était rien à ses yeux [illegible] qu'il s'agissait d'obtenir un volume im[illegible] J. Caxton ou une des éditions p[illegible] Il chargea Dibdin de ré[illegible] sonné des trésors littéra[illegible] qu'il [illegible] celui-ci se mit à l'œuvre avec l'ardeur [illegible] ractérisait, et l'on vit paraître, en 1814 quatre volumes in-8° intitulés : *Bi[illegible] Spenseriana*; deux autres volumes, [illegible] *thorpianæ*, contenant la description [illegible] et tableaux réunis au château d'[illegible] rent, en 1822; enfin, en 1823 p[illegible] des livres rares d'un noble Nap[illegible] Cassano : lord Spenser les avait ac[illegible] Ces sept volumes forment un [illegible] magnifiquement imprimé, a[illegible] coup de planches, de facsi[illegible] Les descriptions sont minutieuses [illegible] travaillant trop [illegible] erreurs, et [illegible] des ma[illegible] gra[illegible] vieilles [illegible] proché de consa[illegible]

bien connus et de passer rapidement
crits qui mériteraient mieux qu'on en
s derniers volumes sont conçus d'après
ien moins vaste que les premiers; la
ca *Spenseriana* est, après tout, l'ou-
lus somptueux et le plus curieux qui
son genre; elle n'a pas été imprimée
p d'exemplaires, et il est facile de com-
u'il en est venu fort peu sur le conti-
eine eut-il achevé ce long travail que
mit à écrire le *Bibliographical De-*
faisant suite à sa *Bibliomania;* il
evue l'histoire de la calligraphie et de
e en ce qui concerne les manuscrits
eizième siècle; il s'occupe des premiers
le l'art typographique, retrace l'his-
nprimeurs les plus célèbres, et traite de
de la vente des livres et des ouvrages
hiques. Dix dialogues, où figurent *At-*
alicus, Ulpien, Rolando, Prospero, etc.
d'amateurs alors fort connus) forment
ce livre, où les notes sont répandues à
et que décorent une multitude de belles
it de vignettes sur bois. C'est un ou-
ue en sa spécialité, et où il y a beau-
rendre, en dépit de sa prolixité, ou
ité de ses détails. Il a d'ailleurs été
our les Anglais, qui aimaient cette
ion de détails locaux et individuels, et
aissaient pas cette tournure moitié
moitié emphatique, donnée à des
bibliographiques, peu attrayantes
ui elles avaient toujours gardé un ton
imprimé à 750 exemplaires, nombre
le pour une production de cette
Bibliographical Decameron fut immé-
absorbé par les collections des ama-

s'occupa ensuite de réaliser un projet
ait depuis longtemps. Il voulait voir
s trésors bibliographiques que renfer-
rands dépôts publics du continent,
riches alors que ceux de l'Angleterre.
à Paris en traversant la Normandie,
la route de Vienne, en passant par
et Munich. Partout il visita les bi-
s'entretint avec les libraires et les
il prit note de tout ce qu'il voyait
le, et de retour à Londres, il s'em-
paraître, en 1821, le *Bibliogra-*
uarian and picturesque Tour in
ermany, 3 vol. in-8°. Même profu-
que dans les précédents ouvrages
indiqués, même élégance dans
rielle, même abondance de détails,
et parfois déplacés. Le fond du
de justes critiques; Dibdin, se
jamais à la légèreté et à la
a pu souvent lui reprocher,
à son imagination chaleureuse
caustique; il veut envisager
sous le côté plaisant; il trace des caricatures plutôt que des portraits; il se met toujours en scène, avec une vanité naïve, et il fait figurer dans des tableaux, souvent peu fidèles, les personnes avec lesquelles il s'est trouvé en contact. Un pareil livre devait coûter fort cher à son auteur, une somme de 8,000 guinées (210,000 francs) fut absorbée par l'argent compté aux dessinateurs, graveurs, imprimeurs, et quoique tiré à 1,000 exemplaires et vendu fort cher, l'*Antiquarian Tour* ne fit pas rentrer le touriste bibliographe dans la totalité de ses avances. En 1825, il parut une traduction française de cet ouvrage, faite par MM. Licquet et Crapelet, 4 vol. in-8°; on y a supprimé la relation du voyage en Allemagne, qui forme le troisième tome du texte original, mais on y a ajouté nombre de notes curieuses destinées à suppléer à quelques-unes des omissions de Dibdin et à relever ses erreurs. Une édition nouvelle de l'ouvrage anglais vit le jour en 1829; elle diffère beaucoup de la première; les gravures ont été supprimées et remplacées (fort incomplétement) par douze planches, dont huit sont nouvelles. Quelques additions et rectifications (parfois inexactes) ont été introduites, et des retranchements considérables ont eu lieu.

Mais Dibdin s'aperçut que le public se lassait de ces publications somptueuses et d'un prix exorbitant, qui avaient eu leur moment de vogue : il se tourna vers des travaux plus usuels. Il s'était depuis longtemps occupé d'une bibliographie raisonnée des auteurs classiques grecs et latins (entreprise qui n'a pas encore été accomplie comme elle devrait l'être); il avait trois fois fait paraître les résultats de ses recherches sur ce sujet, mais toujours d'une façon incomplète; il donna en 1827 une édition nouvelle, et fort augmentée, de son *Introduction to the Knowledge of rare and valuable editions of the Greek and Latin Classics*, 2 vol. in-8°; un troisième volume, qui devait compléter l'ouvrage, n'a jamais paru. Le choix des matériaux et leur exactitude laissent à désirer : compilateur laborieux, Dibdin transcrit les jugements qu'il trouve déjà portés sur telle ou telle édition (jugements souvent sujets à révision); il ne s'assure point par lui-même de la vérité des faits. En 1824, il mit au jour, sous le titre de *Library Companion* un gros volume destiné à indiquer quelles étaient les meilleures éditions des meilleurs ouvrages en tous genres. Rédigé à la hâte, incomplet, inexact, offrant bien des particularités inutiles et parfois des choses inconvenantes, l'ouvrage eut cependant un succès, qu'il dut peut-être à ses défauts; il fut réimprimé en 1825 avec quelques augmentations et quelques suppressions. Suivant la méthode de l'auteur, les notes et sous-notes l'emportent grandement en étendue sur le texte, et il y a après tout bien des choses à apprendre, surtout en ce qui concerne la littérature anglaise. Les éloges qu'il donne à des livres nouveaux, à des libraires, l'ont fait accuser, dans divers journaux, de ser-

vir de réclame à des intérêts personnels. Une publication plus importante, mais qui n'a point été achevée, est celle des *Typographical Antiquities* de Joseph Ames; ce livre avait paru en 1765, et retraçait en trois volumes in-4° l'histoire de l'imprimerie dans la Grande-Bretagne au quinzième et au seizième siècle. Dibdin entreprit d'en donner une seconde édition; il en fit un nouvel ouvrage, grâce aux additions qu'il y accumula; il ne pouvait manquer d'y joindre force gravures et facsimilés; mais entreprise sur un plan trop vaste, chargée de détails minutieux, cette histoire, d'un prix d'ailleurs fort élevé, ne fut point terminée.

A l'engoûment extrême qu'avaient inspiré les livres rares, avait succédé une réaction funeste: les amateurs les plus opulents, les plus remplis d'ardeur, étaient morts; l'indifférence était venue; ce triste état des choses donna à Dibdin l'idée de composer une contre-partie à sa *Bibliomania* : il fit paraître en 1836, sous le pseudonyme de *Mercurius rusticus*, un livre intitulé *Bibliophobia*. Quatre ans plus tard il donna, sous le titre de *Reminiscences* ou *souvenirs d'une vie littéraire*, 2 vol. in-8°, de longs mémoires sur sa propre vie : il avait toujours aimé à parler de lui; il se mit en scène tout à son aise, semant dans le récit de son existence bien des traits d'histoire littéraire et de bibliographie. En 1838 l'infatigable écrivain mit au jour un nouvel ouvrage, le dernier que produisit sa plume féconde: *A Bibliographical, antiquarian and picturesque Tour in the northern counties of England and in Scotland*, 2 vol. in-8°. Mais l'ardeur qui l'avait animé si longtemps commençait à s'éteindre; la bibliographie n'occupe qu'une place restreinte dans cette relation, qu'accompagnent des gravures d'une beauté remarquable. Parmi les autres écrits qu'il avait publiés, nous devons mentionner une collection d'anciens sermons, une ancienne traduction anglaise de l'*Utopie* de sir Thomas Morus, accompagnée de notes et de figures sur bois (1809, 2 vol. in-8°), une traduction anglaise (avec une préface de 152 pages) de l'*Imitation* (1828, in-8°). Dibdin avait fini par avoir sa part dans cette riche moisson de bénéfices dont dispose l'Église anglicane : il avait été successivement nommé chapelain royal et prébendier de la paroisse de Sainte-Marie; mais il avait une famille nombreuse, son goût pour les livres avait été l'occasion de fortes dépenses, et il nous apprend lui-même qu'il vécut toujours dans une situation voisine de la gène. Ses productions, faites pour les bibliomanes, furent parfois critiquées dans les *Revues*, ce qui le chagrinait beaucoup. On regrette que ces somptueux ouvrages n'aient pas été rédigés avec plus de méthode et avec moins de prétention à l'*humour*; cependant on les consulte avec fruit, on admire les gravures qui les embellissent, et on reconnaît dans leur auteur le bibliographe le plus passionné qu'ait jamais eu la Grande-Bretagne. G. Brunet.

Westminster Review, t. III. — *Quarterl*[y] t. XXXII. — *Gentleman's Magazine*.

DIBIL AL-KOZZAY, poète arabe, d[e] de Khozza, né à Koufah, en 765, et m[ort] de J.-C., à Thyb, ville située entre Vas[et] et l'Havaz. Son nom véritable est incon[nu] qu'il est appelé par les uns d'autres Hassen ou Abd-el-Rahman. de Dibil, c'est un surnom et même un poétique, puisqu'il signifie *vieux Cham* à tort que d'Herbelot, dans sa *Bib*[*liothèque*] *orientale*, l'a écrit *Dabul*, *Daaboul* et d'autres Dail ou Dabal. Ce poète, par tés aimables autant que par son tal[ent] mettre dans la bonne grâce des khalife[s] al-Raschid et Mamoun. Il excellait à l'[é]pigramme et avait assez de courage o[u] rité pour attaquer souvent les pers[onnes les] plus hauts placés. Bagdad paraît avoi[r été sa ré]sidence ordinaire. Aboulféda nous appr[end] fois que Dibil remplit les fonctions de g[ouverneur] de Semandjan, dans le Tokharistan. O[n a de cet] auteur un divan composé d'odes et légères. Alex

Aboulféda, *Ann. moslem*, édit. Reiske. — *Dict. biographique*. — D'Herbelot, *Biblioth*[*èque orien*]*tale*, article Daaboul.

DIBON (*Roger*), français 17 novembre 1777. Suisses de la garde royale une véritable célébrité par la d'un spécifique préconisé c riennes. Ses collègues le t de charlatan. Suivant la « l'effronterie de Dibon ne pouvait qu'à son ignorance ». On a de lui : *Es*[*sai*] *sur les maladies vénériennes*, avec *écrite par un savant physicien-chimi*[*ste*] *cause et la nature des maladies*, *préparation des r es propres doucement*, *pro sans danger*, *tous que invétérés qu'ils puissent*; 1725, 2 vol. in-12. « Ce misérable la *Biographie*, n'est pas de Dibon. peu délicat le lui vendit à prix d'a[rgent] comme Dibon, moins délicat encore, payer la somme convenue, il le cita tribunaux, affichant ainsi publiquement pudeur et sa vénalité, plus méprisables l'audace du charlatan, qui, se vouant public, faisait l'essai de ses talents négyriste même »; — *Suite de la des maladies vénériennes*, *où l'on pr*[*ouve l'in*]*suffisance des fumigations*, *avec un t*[*raité sur*] *les maladies appelées fleurs* *reponse à la critique de M. Astruc*; in-12 : l'auteur pense que les fleurs peuvent donner une blennorrhagie; *Observations sur quelques endroits de M. Astruc*, De Morbis venereis; 1742, in-12; — *Lettre où l'on essaye de* [*mon*]*trer les écarts de M. Astruc*; ibid.

dans laquelle Dibon répond aux reproches d'un anonyme défenseur de M. Astruce; ibid.; — *Suite de la Description des Maladies vénériennes, ouvrage dans lequel on traite des rétentions d'urine et en général des maladies de l'urètre*; Paris, 1748, in-12; — *Trois Lettres au sujet du remède de M. de Torrey, pour la guérison des maladies vénériennes*; Paris, 1754, in-4°; — *Réfutation de deux écrits publiés en faveur de M. de Torrey, sous les noms de MM. Carboneil et Bertrand, se disant docteurs en médecine, avec une réplique au sieur Mollée*; Paris, 1755, in-4°; — *Témoignage public rendu à M. Dibon par Pierre de Dyn, d'Anvers; on y a joint les preuves de la cure, avec quelques réflexions concernant M. de Torrey, par qui le malade avait été manqué*; ibid.; — *Lettre à M. Keyser, inventeur des dragées anti-vénériennes*; Paris, 1756, in-4°; — *Mémoire pour M. Dibon, écrit par lui-même, contre les impostures contenues dans un libelle anonyme en forme de lettre, adressée à ce praticien*; Paris, 1767, in-4°; — *Mémoire pour M. Dibon, écrit par lui-même*, contre *la lettre anonyme d'un médecin de Paris, insérée dans le* Journal encyclopédique de février 1758, *et contre la réfutation prétendue d'un imprimé concernant le sieur Le Grau*, etc.; Paris, 1758, in-4°; — *Effet singulier du mal vénérien sur toute une famille, et sa guérison*; Paris, 1759, in-4°; — *Réplique de M. Keyser, auteur des dragées anti-vénériennes*; Paris, 1764, in-8°; — *Mémoire concernant différents remèdes pour les maladies vénériennes*; ibid.

Biographie médicale. — La France litt.

DIBUTADE *de Sicyone*, artiste grec, d'une époque inconnue, passe pour avoir inventé l'art de modeler en relief. Voici d'après la tradition quelle fut l'origine de cette découverte. La fille d'un potier de Sicyone, Dibutade, ayant dessiné sur un mur le profil de l'ombre produite par l'image de son amant, son père remplit de terre glaise l'espace compris dans les lignes de ce contour, et obtint ainsi une espèce de bas-relief qu'il fit durcir au feu. Ce premier essai d'un art naissant fut, dit-on, conservé dans le Nymphæum de Corinthe jusqu'à la destruction de cette ville par Mummius. Pline attribue encore à Dibutade diverses inventions, qui paraissent appartenir à plusieurs artistes.

Pline, *Hist. Nat.*, XXXV, 12.

*DICASTILLO (*Juan* DE), canoniste napolitain, né à Naples, en 1583, mort à Ingolstadt, le 4 mars 1653. Il appartenait à l'ordre des Jésuites, et enseigna la philosophie et la théologie à Murcie et à Tolède. On a de lui : *De Justitia et jure, cæterisque virtutibus cardinalibus*; Anvers, 1641, 2 vol. in-fol.; — *De Incarnatione*; Anvers, 1642, 2 vol. in-fol.; — *De Sacramentis*; Anvers, 1652, 3 vol. in-fol.; — *Tractatus duo de juramento, perjurio et adjuratione, necnon et de censuris et pœnis ecclesiasticis*; Anvers, 1662, in-fol.

Nicolas Antonio, *Bibliotheca Hispana nova*, III, 683. — Alegambe, *Bibliotheca Scriptorum Societatis Jesu*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

DICÉARQUE (Δικαίαρχος), philosophe, géographe et historien grec, vivait vers 300 avant J.-C. Il était fils d'un certain Phidias, et naquit à Messine, en Sicile : il appartenait sans doute à une de ces familles messéniennes qui, à une époque reculée, et même sous le règne de Denys, vinrent s'établir en Sicile. Ce fait explique pourquoi Dicéarque passa toute sa vie dans le Péloponnèse, et pourquoi cette péninsule occupe une si grande place dans ses écrits. Il fut le disciple d'Aristote : Cicéron le dit en termes exprès. A quelle époque commença-t-il à suivre les leçons de ce philosophe? M. Osann, remarquant que les premiers élèves d'Aristote sont aussi désignés comme disciples de Platon, et qu'il n'en est point ainsi de Dicéarque, en conclut que ce dernier a étudié sous Aristote, déjà vieux, et près du terme de sa carrière. Dicéarque ne s'asservit point d'ailleurs aux doctrines de son maître, puisque Thémistius le range avec Céphisodore, Eubulide et Timée, au nombre des détracteurs du Stagyrite. Sans accepter comme un fait bien avéré l'assertion du sophiste byzantin, il faut reconnaître qu'elle est confirmée par quelques paroles de Cicéron. D'après cet orateur, il s'éleva entre Dicéarque et Théophraste, le fidèle disciple du maître, une vive controverse sur ce point de morale : Faut-il négliger les affaires (τὸν πρακτικὸν βίον, la vie pratique), pour s'occuper seulement de spéculations (τὸν θεωρητικὸν βίον, la vie théorique ou spéculative)? Théophraste répondait oui, en s'appuyant sur le sentiment d'Aristote; Dicéarque soutenait énergiquement le contraire. On peut penser que ce philosophe, conformément à ses principes, remplit des fonctions publiques, probablement à Lacédémone. Selon Pline, il fut chargé par quelques rois de mesurer les montagnes (*regum cura montes emensus*); pour remplir cette mission, il dut nécessairement parcourir la Grèce. Visita-t-il d'autres pays? On l'ignore. On ne sait rien de plus de sa vie, et l'on ne connaît pas la date de sa mort. De plusieurs fragments de ses ouvrages, on peut induire qu'il survécut à l'année 296, et qu'il mourut vers 285. Les anciens sont unanimes pour proclamer le génie philosophique de Dicéarque, l'étendue et la variété de ses connaissances, et pour lui assigner une place éminente dans la littérature grecque. « Dicéarque, homme très savant, » dit Varron (Dicæarchus, doctissimus homo : *De Re Rust.*, I, 1); « homme au premier rang par l'érudition », dit Pline (vir imprimis eruditus : *Hist. Nat.*, II, 65); Cicéron surtout revient souvent sur ce philosophe : il l'appelle « un très-habile historien » (ἱστορικώτατος : *Ad Att.*, II, 6); Dicéarque, « mes délices (deliciæ meæ Dicæarchus : *Tuscul.*, I, 31); « un péripatéti-

vir de réclame à des intérêts personnels. Une publication plus importante, mais qui n'a point été achevée, est celle des *Typographical Antiquities* de Joseph Ames ; ce livre avait paru en 1785, et retraçait en trois volumes in-4° l'histoire de l'imprimerie dans la Grande-Bretagne au quinzième et au seizième siècle. Dibdin entreprit d'en donner une seconde édition ; il en fit un nouvel ouvrage, grâce aux additions qu'il y accumula ; il ne pouvait manquer d'y joindre force gravures et facsimilés ; mais entreprise sur un plan trop vaste, chargée de détails minutieux, cette histoire, d'un prix d'ailleurs fort élevé, ne fut point terminée.

A l'engoûment extrême qu'avaient inspiré les livres rares, avait succédé une réaction funeste : les amateurs les plus opulents, les plus remplis d'ardeur, étaient morts ; l'indifférence était venue ; ce triste état des choses donna à Dibdin l'idée de composer une contre-partie à sa *Bibliomania* : il fit paraître en 1836, sous le pseudonyme de *Mercurius rusticus*, un livre intitulé *Bibliophobia*. Quatre ans plus tard il donna, sous le titre de *Reminiscences* ou *souvenirs d'une vie littéraire*, 2 vol. in-8°, de longs mémoires sur sa propre vie : il avait toujours aimé à parler de lui ; il se mit en scène tout à son aise, semant dans le récit de son existence bien des traits d'histoire littéraire et de bibliographie. En 1838 l'infatigable écrivain mit au jour un nouvel ouvrage, le dernier que produisit sa plume féconde : *A Bibliographical, antiquarian and picturesque Tour in the northern counties of England and in Scotland*, 2 vol. in-8°. Mais l'ardeur qui l'avait animé si longtemps commençait à s'éteindre ; la bibliographie n'occupe qu'une place restreinte dans cette relation, qu'accompagnent des gravures d'une beauté remarquable. Parmi les autres écrits qu'il avait publiés, nous devons mentionner une collection d'anciens sermons, une ancienne traduction anglaise de l'*Utopie* de sir Thomas Morus, accompagnée de notes et de figures sur bois (1809, 2 vol. in-8°), une traduction anglaise (avec une préface de 152 pages) de l'*Imitation* (1828, in-8°). Dibdin avait fini par avoir sa part dans cette riche moisson de bénéfices dont dispose l'Église anglicane : il avait été successivement nommé chapelain royal et prébendier de la paroisse de Sainte-Marie ; mais il avait une famille nombreuse, son goût pour les livres avait été l'occasion de fortes dépenses, et il nous apprend lui-même qu'il vécut toujours dans une situation voisine de la gêne. Ses productions, faites pour les bibliomanes, furent parfois critiquées dans les *Revues*, ce qui le chagrinait beaucoup. On regrette que ces somptueux ouvrages n'aient pas été rédigés avec plus de méthode et avec moins de prétention à l'*humour* ; cependant on les consulte avec fruit, on admire les gravures qui les embellissent, et on reconnaît dans leur auteur le bibliographe le plus passionné qu'ait jamais eu la Grande-Bretagne. G. Brunet.

Westminster Review, t. III — *Quarterly* t. XXXII. — *Gentleman's Magazine*.

DIBIL AL-KOZZAY, poëte arabe, de Khozza, né à Koufah, en 765, et m... de J.-C., à Thyb, ville située entre V... et l'Havaz. Son nom véritable est inc... qu'il est appelé par les uns Moham... d'autres Hassen ou Abd-el-Rahman. ... de Dibil, c'est un surnom et même un ... poétique, puisqu'il signifie *vieux Cha...* à tort que d'Herbelot, dans sa *B... orientale*, l'a écrit *Dabul*, *Daabou...* et d'autres Daïl ou Dabal. Ce poëte, p... tés aimables autant que par son tal... mettre dans la bonne grâce des khali... al-Raschid et Mamoun. Il excellait à ... pigramme et avait assez de courage ... rité pour attaquer souvent les pers... plus hauts placés. Bagdad paraît a... sidence ordinaire. Aboulféda nous ap... fois que Dibil remplit les fonctions de ... de Semandjan, dans le Tokharistan. ... auteur un divan composé d'odes et ... légères. Al...

Aboulféda, *Ann. moslem*, édit. Reiske. — *Dict. biographique*. — D'Herbelot, *Biblio... tale*, article DAABOUL.

DIBON (*Roger*), médecin f... 17 novembre 1777. Il était chir... Suisses de la garde royale f... une véritable célébrité par la pr... d'un spécifique préconisé contre ... riennes. Ses collègues le t... de charlatan. Suivant la ... « l'effronterie de Dibon ne pouvait ... qu'à son ignorance ». On a de lui : *D... sur les maladies vénériennes*, avec ... *écrite par un savant physicien-chi... cause et la nature des maladies, préparation des remèdes propres ... doucement, promptement, radic... sans danger, tous les maux vénér... que invétérés qu'ils puissent être* ; ... 1725, 2 vol. in-12. « Ce misérable o... la *Biographie*, n'est pas de Dibon. ... peu délicat le lui vendit à prix d... comme Dibon, moins délicat encore, ... payer la somme convenue, il le cit... tribunaux, affichant ainsi publiquem... pudeur et sa vénalité, plus méprisable... l'audace du charlatan, qui, se vo... public, faisait l'essai de ses ... négyriste même » ; — *Suite* ... *des maladies vénériennes, où l'on p... suffisance des fumigations, avec un... les maladies appelées fleurs blanc... réponse à la critique de M. Astruc* ; ... in-12 : l'auteur pense que les fleur... peuvent donner une blennorrhagie ... *Observations sur quelques endroi... de M. Astruc*, De Morbis venereis ; ... 1742, in-12 ; — *Lettre où l'on essay... trer les écarts de M. Astruc* ; ...

aquelle Dibon répond aux reproches tonyme défenseur de M. Astruce; ibid.; *e de la Description des Maladies vénét, ouvrage dans lequel on traite des ons d'urine et en général des maladies ttre*; Paris, 1748, in-12; — *Trois Letsujet du remède de M. de Torrey, guérison des maladies vénériennes*; 1754, in-4°; — *Réfutation de deux ubliés en faveur de M. de Torrey, sous de MM. Carboneil et Bertrand, se docteurs en médecine, avec une réu sieur Mollée*; Paris, 1755, in-4°; — *nage public rendu à M. Dibon par de Dyn, d'Anvers; on y a joint les de la cure, avec quelques réflexions nant M. de Torrey, par qui le malade manqué*; ibid.; — *Lettre à M. Keyser, ur des dragées anti-vénériennes*; Paris, -4°; — *Mémoire pour M. Dibon, écrit i-même, contre les impostures contenus un libelle anonyme en forme de adressée à ce praticien*; Paris, 1767, — *Mémoire pour M. Dibon, écrit par ne*, contre *la lettre anonyme d'un mée Paris, insérée dans le* Journal encyque de février 1758, *et contre la réfutarétendue d'un imprimé concernant le Le Grau*, etc.; Paris, 1758, in-4°; — *Effet ier du mal vénérien sur toute une fat sa guérison*; Paris, 1759, in-4°; — *Réde M. Keyser, auteur des dragées antinnes*; Paris, 1764, in-8°; — *Mémoire nant différents remèdes pour les mavénériennes*; ibid.

phie médicale. — La France litt.

UTADE *de Sicyone*, artiste grec, d'une inconnue, passe pour avoir inventé l'art deler en relief. Voici d'après la tradition fut l'origine de cette découverte. La fille tier de Sicyone, Dibutade, ayant dest un mur le profil de l'ombre produite par de son amant, son père remplit de terre espace compris dans les lignes de ce cont obtint ainsi une espèce de bas-relief t durcir au feu. Ce premier essai d'un nant fut, dit-on, conservé dans le Nym- de Corinthe jusqu'à la destruction de ille par Mummius. Pline attribue encore à de diverses inventions, qui paraissent apà plusieurs artistes.

Hist. Nat., XXXV, 12.

CASTILLO (*Juan* DE), canoniste naponé à Naples, en 1583, mort à Ingolstadt, rs 1653. Il appartenait à l'ordre des Jéet enseigna la philosophie et la théologie e et à Tolède. On a de lui : *De Justitia, cæterisque virtutibus cardinalibus*; 1641, 2 vol. in-fol.; — *De Incarnatione*; 1642, 2 vol. in-fol.; — *De Sacramen*vers, 1652, 3 vol. in-fol.; — *Tractatus juramento, perjurio et adjuratione, necnon et de censuris et pœnis ecclesiasticis*; Anvers, 1662, in-fol.

Nicolas Antonio, *Bibliotheca Hispana nova*, III, 683. — Alegambe, *Bibliotheca Scriptorum Societatis Jesu*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

DICÉARQUE (Δικαίαρχος), philosophe, géographe et historien grec, vivait vers 300 avant J.-C. Il était fils d'un certain Phidias, et naquit à Messine, en Sicile : il appartenait sans doute à une de ces familles messéniennes qui, à une époque reculée, et même sous le règne de Denys, vinrent s'établir en Sicile. Ce fait explique pourquoi Dicéarque passa toute sa vie dans le Péloponnèse, et pourquoi cette péninsule occupe une si grande place dans ses écrits. Il fut le disciple d'Aristote : Cicéron le dit en termes exprès. A quelle époque commença-t-il à suivre les leçons de ce philosophe? M. Osann, remarquant que les premiers élèves d'Aristote sont aussi désignés comme disciples de Platon, et qu'il n'en est point ainsi de Dicéarque, en conclut que ce dernier a étudié sous Aristote, déjà vieux, et près du terme de sa carrière. Dicéarque ne s'asservit point d'ailleurs aux doctrines de son maître, puisque Thémistius le range avec Céphisodore, Eubulide et Timée, au nombre des détracteurs du Stagyrite. Sans accepter comme un fait bien avéré l'assertion du sophiste byzantin, il faut reconnaître qu'elle est confirmée par quelques paroles de Cicéron. D'après cet orateur, il s'éleva entre Dicéarque et Théophraste, le fidèle disciple du maître, une vive controverse sur ce point de morale : Faut-il négliger les affaires (τὸν πρακτικὸν βίον, la vie pratique), pour s'occuper seulement de spéculations (τὸν θεωρητικὸν βίον, la vie théorique ou spéculative)? Théophraste répondait oui, en s'appuyant sur le sentiment d'Aristote; Dicéarque soutenait énergiquement le contraire. On peut penser que ce philosophe, conformément à ses principes, remplit des fonctions publiques, probablement à Lacédémone. Selon Pline, il fut chargé par quelques rois de mesurer les montagnes (*regum cura montes emensus*); pour remplir cette mission, il dut nécessairement parcourir la Grèce. Visita-t-il d'autres pays? On l'ignore. On ne sait rien de plus de sa vie, et l'on ne connaît pas la date de sa mort. De plusieurs fragments de ses ouvrages, on peut induire qu'il survécut à l'année 296, et qu'il mourut vers 285. Les anciens sont unanimes pour proclamer le génie philosophique de Dicéarque, l'étendue et la variété de ses connaissances, et pour lui assigner une place éminente dans la littérature grecque. « Dicéarque, homme très savant, » dit Varron (Dicæarchus, doctissimus homo : *De Re Rust.*, I, 1); « homme au premier rang par l'érudition », dit Pline (vir inprimis eruditus : *Hist. Nat.*, II, 65); Cicéron surtout revient souvent sur ce philosophe : il l'appelle « un très-habile historien » (ἱστορικώτατος : *Ad Att.*, II, 6); Dicéarque, « mes délices (deliciæ meæ Dicæarchus : *Tuscul.*, I, 31); « un péripatéti-

cien grand et abondant » (peripateticus magnus et copiosus : *De Officiis*, II, 5) ; il dit : « Dicéarque et Aristoxène sont certainement de savants hommes » (Dicæarchus cum Aristoxeno, docti sane homines : *Tuscul.*, I, 18) ; « il faut recourir à Dicéarque ou à Aristoxène, et non pas à quelque bavard incapable d'instruire » (Dicæarchum mehercule aut Aristoxenum diceres arcessi, non unum omnium loquacissimum et minime aptum ad docendum : *Ad Attic.*, VIII, 4) ; « Panætius eut toujours à la bouche Platon, Aristote, Xénocrate, Théophraste, Dicéarque, comme le montrent ses écrits, que tu devrais, à mon avis, étudier avec le plus grand soin et la plus grande diligence » (Semper habuit Panætius in ore Platonem, Aristotelem, Xenocratem, Theophrastum, Dicæarchum, ut ipsius scripta declarant, quos quidem tibi studiose et diligenter tractandos magnopere censeo : *De Fin.*, IV, 28) ; « l'homme admirable !.... J'avais entassé à mes pieds le grand monceau de Dicéarque. Quel grand homme, et qui t'en apprendra bien plus que Procilius ! » (mirabilis vir..... Magnum acervum Dicæarchi mihi ante pedes exstruxeram. O magnum hominem, et a quo multa plura didiceris quam de Procilio : *Ad. Attic.*, II, 2). Voyons ce qui nous reste de ce monceau d'écrits dont parle Cicéron.

Ses ouvrages étaient fort nombreux ; ils sont tous perdus aujourd'hui, et les fragments qui nous restent suffisent pour montrer que c'est une des pertes les plus regrettables de l'antiquité. Il serait difficile d'en donner une liste exacte, les anciens ayant souvent cité comme des ouvrages différents les sections et les chapitres d'un même ouvrage. Il s'était occupé de géographie, d'histoire et de philosophie ; à la première de ces sciences se rapportent les livres suivants : *Sur les hauteurs des montagnes*. Suidas mentionne un écrit de Dicéarque intitulé *Mesures des montagnes du Péléponnèse* (καταμετρήσεις τῶν ἐν Πελοποννήσῳ ὀρῶν) : c'est évidemment une partie de l'ouvrage précédent ; — Γῆς περίοδος : c'était probablement le texte explicatif des cartes géographiques que Dicéarque dressa pour Théophraste, et qui comprenaient, à ce qu'il semble, tout le monde connu des anciens ; — Ἀναγραφὴ τῆς Ἑλλάδος. Un ouvrage portant ce titre, dédié à Théophraste, et consistant en cent-cinquante vers iambiques, existe encore sous le nom de Dicéarque ; mais il est si indigne de ce philosophe qu'on peut le regarder sans aucun doute comme l'œuvre de quelque écrivain byzantin qui s'est plu à paraphraser en vers la portion du Γῆς περίοδος relative à la Grèce. Buttmann est le seul critique moderne qui ait essayé de revendiquer pour Dicéarque cette description versifiée ; mais ses arguments ne sont pas même spécieux, et M. Osann n'a pas eu de peine à les réfuter ; — Βίος τῆς Ἑλλάδος. Cet ouvrage, le plus important de tous ceux de Dicéarque, contenait une description géographique de la Grèce, une histoire de ce pays et un résumé de ses institutions morales et religieuses ; il contenait, enfin, en abrégé tout ce qui était nécessaire pour connaître les mœurs des Grecs et leur manière de vivre. Il était probablement subdivisé en plusieurs sections ; ainsi, lorsque nous trouvons cités parmi les œuvres de Dicéarque les écrits suivants : *Sur la musique* (Περὶ μουσικῆς) ; *Sur les concours musicaux* (Περὶ μουσικῶν ἀγώνων) ; *Sur les concours dionysiaques* (tragiques) (περὶ Διονυσιακῶν ἀγώνων), ce sont sans doute autant de chapitres de sa *Vie de la Grèce*. A cette classe d'écrits se rapporte aussi. Ἡ εἰς Τροφωνίου κατάβασις, la *Descente dans l'antre de Trophonius*. Cet ouvrage avait plusieurs livres, et autant qu'on peut en juger par les fragments qui nous restent, il contenait un récit des coupables prati[illegible]
de Trophonius. D'après Strabon, [illegible]
géographiques de Dicéarque furent [illegible]
critiqués par Polybe, et [illegible] lui-[illegible]
paraît mécontent de la de[illegible]
occidentales et septentrionales [illegible]
trées que Dicéarque n'avait pas [illegible]
principal ouvrage politique de Di[illegible]
le Τριπολιτικός, œuvre qui a do[illegible]
beaucoup de disputes. Passow, da[illegible]
gramme, Breslau, 1829, a essayé [illegible]
c'était une réfutation du Τρικάρανος [illegible]
πολιτικός d'Anaximène, dans [illegible]
démoniens, les Athéniens et les [illegible]
été calomniés. Buttmann pensait [illegible]
comparaison des constit[illegible]ns de [illegible]
rinthe et Athènes, et que [illegible]
rait sévèrement à cause de [illegible]
rale et de leur mauvaise [illegible]
M. Osann a avancé une [illegible]
tius avait cité cette expression [illegible]
χικόν (idée de Dicéarque) [illegible]
combinaison de dém[illegible]
monarchie ; M. [illegible]
en induit que [illegible]arque, [illegible]
donnait une théorie du gouve[illegible]
l'expliqu[illegible] par l'exemple de Sparte.
s'accorde [illegible]ent avec les [illegible]
nous res[illegible]
que la discussion sur [illegible]
trouve dans le sixième [illegible]
sée sur le Τριπολιτικός de [illegible]
pour son traité *De Glo*[illegible]
œuvre, qui était réd[illegible]
Parmi les ouvrages [illegible]
que, voici ceux que nous [illegible]
les anciens : Λεσβιακοί. [illegible]
était en forme de dial[illegible]
Lesbiaques, parce que [illegible]
Mytilène, dans [illegible] de Lesbos [illegible]
sayait d'y prouver [illegible]
arguments ont [illegible]
Bayle. Le traité [illegible]
il est question [illegible]
est probablement le [illegible]

ues ; — Κορινθιακοί, dialogue en trois était une espèce de supplément du pre- C'est probablement ce traité que Ci- ite dans le *De Officiis*, sous le titre de *eritu Hominum*. Quant à d'autres ou- tels que Πολιτεία Σπαρτιατῶν, Ὀλυμπικὸς λόγος, ce sont probablement de simples s du Βίος τῆς Ἑλλάδος. Le traité Περὶ Ἰλίῳ θυσίας parlait sans doute du sa- u'Alexandre le Grand accomplit à Ilion. u titre Φαίδρον περισσῶν, donné à une res perdues de Dicéarque, il n'a d'autre nt qu'un passage mal lu des *Lettres* à , XIII, 39, lequel a été corrigé par Pe- ans ses *Phædri Epicurei Fragmenta*. core sous le nom de Dicéarque les ou- uivants : Περὶ Ἀλκαίου (sur Alcée); — ς τῶν Εὐριπίδου καὶ Σοφοκλέους μύθων nts des fables d'Euripide et de Sophocle); traités appartiennent probablement au irien DICÉARQUE, *de Lacédémone*, qui, idas, était disciple d'Aristarque.

ite encore un DICÉARQUE, *de Tarente*, né par Jamblique parmi les plus célèbres bes pythagoriciens. Quelques critiques uent les *Vies* (Βίοι) mentionnées parmi res de Dicéarque le péripatéticien. Les nts de Dicéarque ont été publiés par Rome, 1819, in-4°, avec les notes d'Hol- par le baron Celidonia Errante di Va- *Frammenti di Dicearco, raccolti ed ti*; Palerme, 1822, 2 vol. in-8°; par dans les *Meletemata*, de Creuzer, III, 4, les *Geographici minores*, édités par il; Paris, 1828, t. II.; par Max. Fuhr, chi *Messenii quæ supersunt composita, illustrata*; Darmstadt, 1841, in-4°. Les ts relatifs à l'histoire ont été recueillis Müller dans ses *Historicorum Græco- ragmenta*, t. II, 225. L. J.

, au mot Δικαίαρχος. — Fabricius, *Biblio-* , t. II, p. 295; t. III, p. 486, édit. de Harles. , *De Historicis Græcis*. — Brucker, *Historia* , t. I, p. 834. — Ukert, *Geographie der Grie-* , *De Dicæarcho ejusque operibus quæ* Βίος Ἑλλάδος et Ἀναγραφὴ τῆς Ἑλλά- , *Beiträge zur Griech. u. Röm. Lit.*, II, , *Schulzeitung*, pour 1833, n° 140.

ARQUE (Δικαίαρχος), général étolien, ns le deuxième siècle avant J.-C. Il joua important dans la guerre des Étoliens s Romains. Après avoir été employé par atriotes dans plusieurs ambassades, il au service de Philippe de Macédoine, va conquérir les Cyclades, et lui confia de vingt vaisseaux destinée moins à la à la piraterie. C'était, à ce qu'il semble, eux et insolent personnage, car dans tion des Cyclades il fit élever partout s des autels à l'impiété (Ἀσέβεια) et ce (Παρανομία).

XVII, 19; XVIII, 37; XX, 10; XXII, 14. — Tite- XV, 22. — Diodore, *Excerpt. de Virtut. et* , *Die Geschichte des Ætol. Bundes*.

*DICÉTAS (Δικέτας), orateur thébain, vivait dans le deuxième siècle avant J.-C. Ses compatriotes l'envoyèrent à Chalcis, auprès de Quintus Marcius Philippus et des autres commissaires romains, pour excuser Thèbes de s'être alliée à Persée. Dicétas fit ce voyage malgré lui, parce qu'il restait attaché au parti macédonien. A peine fut-il arrivé à Chalcis, que les Thébains exilés à cause de leur attachement aux Romains l'accusèrent ainsi que Néon et Isménias. Ce dernier et Dicétas ayant été jetés en prison, mirent volontairement fin à leurs jours par le poison.

Polybe, XXVII, 1, 2. — Tite-Live, XIII, 38, 43, 44.

DICETO (*Raoul* DE), Anglais, vivait au treizième siècle. Après avoir parcouru une partie de l'Europe, entreprise alors difficile et périlleuse, il s'éleva à de hautes dignités ecclésiastiques, et mourut en 1283, doyen de la cathédrale de Saint-Paul à Londres. Il a laissé, entre autres ouvrages, une *Historia compendiosa de Regibus Britonum usque ad sæc. VII*; — *Abbreviationes Chronicorum*, 587-1147; — *Indiculus de Successione Archiepiscorum Cantuariensium*, etc. Ces divers écrits ont été imprimés dans les recueils des *Scriptores Anglici*, édités par Twoysden, et par Gale, dans l'*Anglia sacra* de Wharton; d'autres sont restés manuscrits.

Vossius, *De Historicis Latinis*, p. 424. — Cave, *Scriptores ecclesiastici*, t. II, p. 249. — Fabricius, *Bibliotheca mediæ Latinitatis*, t. VI, p. 90.

* DICEUS (*Gérard*), littérateur italien, né à Lucques, vers 1500. Il se livra avec zèle à l'étude du grec, et composa divers ouvrages, parmi lesquels un seul, à ce que nous croyons, a été imprimé : *Compendium Rei Metricæ*; Florence, 1534, in-8°. Les bibliothèques de l'Italie renferment un recueil d'élégies en l'honneur d'une maîtresse qu'il célébra sous le nom de Délie. Le peu de faveur qui s'attache aux poëtes latins modernes permet de croire que ces vers resteront longtemps inédits. B.

Fabricius, *Bibliotheca mediæ Latinitatis*, t. III, p. 41, édit. de 1734; t. VI, p. 348, édit. de 1754.

*DICÉOGÈNE (Δικαιογένης), poëte tragique et dithyrambique grec, d'une époque incertaine. On ne connaît de lui que les titres d'un petit nombre de ses drames. On a cru que son ouvrage intitulé *Cypria* était non une tragédie, mais un poëme épique cyclique.

Suidas, au mot Δικαιογένης. — Aristote, *Poét.*, 16, avec la note de Ritter. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*.

* DICKENS (*Charles*), romancier anglais, connu aussi sous la pseudonyme de *Boz*, né à Portsmouth, le 7 février 1812. Il se destina d'abord au barreau ; mais la carrière littéraire avait pour lui plus d'attraits. Attaché au *Morning-Chronicle*, il y fut chargé de rendre compte des faits divers et des audiences du tribunal de police. En 1836, il débuta par les *Sketches* (Lond., 1836-37), ouvrage bientôt suivi des *Posthumous Papers of the Pickwicks-club*, 1837-1838, publié par livraisons avec des illustrations de Cruikshank. Devenu rédacteur du

Bentley's-Miscellany, M. Dickens fit paraître *Olivier Twist*, réimprimé en 1838. Dans ce roman, les misères de la classe pauvre sont peintes avec de vives couleurs. A ce roman se rattache *The Life and adventures of Nicholas Nickleby*, publié en 1840. Les autres écrits de M. Dickens sont : *Chuzzlewitt*; 1843-1844; — *Christmas Carrol*; 1843; — *Chimes*; 1844; — *Cricket on the earth*; 1845; — *Battle of Life*; 1846; — *Dombey and his Son*; 1848; — *Notes on America*; 1842; — *David Copperfield*; Lond., 1850; — *A Child's History of England*; 1853; — *Pictures of Italy*. Ses romans ont été traduits en français par MM. Benard, Labédollière, A. Pichot. M. Dickens est un membre actif du *Litterary Guild Association*, qui a pour objet de venir en aide aux artistes et littérateurs vieux, il met ainsi en pratique les principes de philanthropie répandus dans ses ouvrages.

Rev. brit, 1850 et passim. — *Conversat. Lexic.*

* DICKENSON (*John*), écrivain anglais, de la fin du seizième siècle; né vers 1554, il mourut en 1606. Sa vie ne paraît offrir rien de remarquable : écrivain laborieux, il composa en anglais et en latin un assez grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels on cite ceux qui sont intitulés : *Deorum Congressus*; Londres, 1591; — *Arisbas, Euphues*; 1594; — *Greene in conceit*; 1598. Le seul de ses écrits qui soit encore connu, c'est le *Speculum tragicum regum, principum et magnatum superioris sæculi, ruinas exitusque calamitosos complectens*; la troisième édition de ce volume, augmentée du récit de la fin tragique du maréchal de Biron, fut imprimée en 1603, à Leyde, chez Louis Elzevir. C'est une des premières productions de cette typographie célèbre; une quatrième édition, considérablement accrue, sortit deux ans plus tard des mêmes presses. Les bibliophiles recherchent encore ce livre, qui eut dans le temps un certain succès, grâce à la curiosité du public, que stimulait le choix d'un semblable sujet.

Biographia britannica.

* DICKENSON ou DICKINSON (*Edmond*), médecin et philologue anglais, né en 1624, mort en 1707. Il fit ses études à Oxford, et dès sa jeunesse il conçut le plan d'un ouvrage qu'il mit enfin au jour sous le titre de *Delphi phœnicizantes*; Oxford, 1655; réimprimé à Francfort, en 1699. Le système de l'auteur consiste à trouver dans la Bible l'origine de toutes les fables de la mythologie grecque. Il emploie beaucoup d'érudition et une grande connaissance des langues orientales pour développer des idées que plusieurs écrivains (Guérin du Rocher, entre autres, dans son *Histoire des temps fabuleux*) ont reproduites, mais qui n'ont plus aujourd'hui de partisans. Le serpent Python, tué par Apollon, c'est tout simplement, selon l'auteur anglais, le roi Og battu par Josué. En 1656,

Dickenson s'était fait recevoir [illegible] decine; après avoir longtemps [illegible] avec succès, il se rendit à Londres, et [illegible] bonheur de guérir d'une mala[illegible] fort grave [illegible] comte d'Arlington, l'un des [illegible] de [illegible] les II. Cette cure le mit en [illegible] roi le choisit pour un de ses [illegible] mais après que Jacques II [illegible] Dickenson, devenu vieux, [illegible] à la cour [illegible] livra, dans la retraite, à des [illegible] des opiniâtre[illegible] Il ne renonça pas à son s[illegible] de [illegible] dans la Bible, et il avait [illegible] lorsqu'il publia sa *Physica* [illegible] qui vint prouver que les écrits de [illegible] tiennent les vrais principes de [illegible] de la physique. Cet écrit, réim[illegible] en 1703, produisit une [illegible] les alchimistes, qui y voy[illegible] grand œuvre. Plusieurs [illegible] kenson, tels que sa *Diat*[illegible] *Italiam*; *De Origine* [illegible] *philosophica*, etc., [illegible] nous nous y arrêti[illegible] traité sur les jeux [illegible] Grecs, qui [illegible] en 1739, mais que des trav[illegible] un pareil sujet ont complété[illegible]

An Account of the Life and Writ[illegible] *kenson*; Londres, 1739, in-8°. — *Bi*[illegible] *brit.* — Du Rowre, *Analectabiblion*, t. II, [illegible]

DICKEYMAN (*Jean*), trou[illegible] treizième siècle. On le surnom[illegible] *boureur* ou *Ackermann*, en [illegible] traduisit en vers, après É[illegible] à l'usage des enfants de [illegible] rency, les *Distiques* de [illegible]

J. Meyer, *Annales*. — Robert, *Étu*[illegible] *listes*.

* DICKINSON (*W.*), [illegible] sulte anglais, né en 1766. [illegible] Il était fils d[illegible] et après avoi[illegible] il se consacra à sa [illegible] obtenir la place important[illegible] *tice of the peace* [illegible] quels on remar[illegible] kenson écrivit [illegible] qui concernent les fon[illegible] Se livrant aussi à des [illegible] goûtées en Angle[illegible] *tory of the town* [illegible] et en 1806 *The History* [illegible] *town of Newmark*; le de[illegible] histoire ne parut qu'en [illegible]

Biographical Dictionary.

DICKINS[illegible]

DICKS[illegible] glaise, née vers [illegible] tion musicale se déclara [illegible] à six ans elle jouait les ouvr[illegible] de Hændel. A onze ans [illegible] direction d[illegible] chanta au [illegible] de succès [illegible]

n 1793 elle débuta à Covent-Garden d'Ophelia, qu'elle rendit dans la per- ne se fit pas moins remarquer dans les et sur d'autres scènes. Retirée ment du théâtre, par suite d'un ma- fut pas heureux, elle y reparut en- n succès qui égalait celui des pre- De Paris, où elle suivit Mme Catalani e *prima donna*, elle se rendit en e fut accueillie avec enthousiasme. A n Angleterre, elle se fit entendre 8, époque où son état d'indisposition se retirer du théâtre.

iog. Dict.

(*Adam*), agronome écossais, natif , mort le 25 mars 1776. Il étudia à l'Édimbourg, et entra dans les ordres. a vie entre les travaux champêtres, et ses devoirs de pasteur. Il résida gt ans à Dunse, dans le Berwickshire, sur la culture écossaise un traité lié en 1764 et années suivantes. On e lui : *De l'Agriculture des anciens*, ançais par M. Pâris; Paris, 1802,

la Librairie, 1802.

(*James*), botaniste anglais, né en en 1822. Il était vice-président de la rticulture de Londres et le doyen des la Société Linnéenne. Ses connais- ques dans la science à laquelle il une vie d'ailleurs exempte d'incidents is étaient des plus étendues. Il publia ges, qui sont arriérés aujourd'hui, peut encore consulter avec profit : of *dried Plants*; 1788, 17 fascicu- *alogus Plantarum Cryptogamica- niæ*; 1795, etc. Il a aussi inséré dans *tions of the Linnean Society* des à se révèle un observateur attentif et

of Dictionnary. — Gentleman's Magazine.

), athlète grec, fils de Callim- dans le quatrième siècle de l'ère fut vainqueur à la course : cinq fois ques, trois fois aux jeux Isthmi- fois aux jeux Néméens, trois aux , et eut ainsi la gloire d'être un . Ses statues à Olympie étaient que ses victoires. Il était né colonie achéenne de l'Italie; mais ses victoires, excepté la première, à se faire proclamer comme citoyen Une de ses victoires à Olympie olymp., 384 avant J.-C.

— *Anthologia Græca*, IV, p. 142. —

(*Jacques-François*, abbé), stronome français, né au Havre, mort le 29 mars 1789. Il em- ecclésiastique, devint profes- expérimentale au Havre, mem-bre de l'Académie de Rouen et de l'Académie royale de Marine. Il est inventeur de plusieurs instruments utiles à l'astronomie et à la navigation. L'un est le *cosmoplane*, sorte de globe céleste aplati et réduit à une surface plane, comme son nom le désigne. Dicquemare inventa aussi un instrument propre à mesurer le temps de trente secondes en mer, et à donner par le lock la mesure exacte du sillage d'un vaisseau. Comme naturaliste, il se livra surtout à l'étude des zoophytes, des infusoires et des mollusques, et fit sur ces animaux singuliers des études approfondies. On lui doit des découvertes remplies d'intérêt sur les orties marines, les anémones de mer (*actinies*), les méduses, les poulpes, les limaces de mer, les tarets, les huîtres, etc. Le 15 mars 1773 l'abbé Dicquemare coupa par le milieu du corps un polype du genre des actinies : la moitié inférieure, ou la base, produisit de nouveaux membres, mais la moitié supérieure, où étaient les membres et la bouche, au lieu de se consolider et de former une sorte de base à l'endroit de la section, y reproduisit le 31 mai suivant des membres et une bouche, de sorte que le 1er juillet elle formait un animal double, qui, par les deux extrémités, saisissait sa proie et la mangeait. La moitié inférieure d'un autre de ces polypes, coupée le 12 juillet 1772 était six mois après aussi vivante qu'avant l'opération ; elle montait sur l'eau et s'attachait aux parois du vase dans lequel on la nourrissait. Il est fâcheux pour la science que l'abbé Dicquemare n'ait pas eu le temps de terminer les importants travaux qu'il avait préparés. On a de lui : *Idée générale de l'astronomie*; Paris, 1769, réimprimée sous le titre de : *Connaissance de l'astronomie rendue aisée et mise à la portée de tout le monde*; Paris, 1771, in-8°, 24 planches; — *Nouvelle Description du Cosmoplane*; 1769, in-8° et in-12; — *L'Index géographique*; 1769, in-4°; — *An Essay toward elucidating the history of sea anemones*, anglais et français; Londres, 1774, in-4°, figures; et plus de soixante mémoires, insérés dans le *Journal de Physique*, de 1752 à 1789.

Guilbert, *Mémoires biographiques sur la Seine-Inférieure*. — *Journal de la Librairie*.

* **DICTINIUS**, hérésiarque espagnol, vivait en 400 de J.-C. Il était prêtre, et prit parti pour les doctrines de l'évêque Priscillien (*voyez* ce nom). Il fut condamné par le concile de Saragosse en 380, et vivement poursuivi par les catholiques, qui accusaient les priscillianistes de réunir les scandales des gnostiques aux erreurs des manichéens et des sabelliens. Saint Ambroise écrivit en faveur de Dictinius, mais à la charge qu'il désavouerait sa conduite passée et qu'il resterait prêtre toute sa vie. Dictinius persévéra dans son hérésie, et se fit ordonner évêque. Après le supplice de Priscillien et d'un grand nombre de ses disciples, Dictinius fut cité en 390 devant le concile de Tolède avec Symphorius, qui l'avait ordonné.

Tous deux firent défaut; mais vers 400, les rigueurs s'étant adoucies, ils se présentèrent devant un synode, où, après que Symphonius eut déclaré qu'il avait été contraint par le peuple d'ordonner Dictinius, et que celui-ci eut abjuré ses erreurs, ils furent absous. Saint Léon fait mention de Dictinius dans sa lettre à Turribius, évêque d'Astorga, disant que « quoiqu'il eût écrit quelques traités soutenant les erreurs des priscillianistes, il n'en était pas moins mort catholique. » Les livres de Dictinius furent condamnés de nouveau par le concile de Braga en 563.

Dupin, *Bibliothèque ecclésiastique, quatrième siècle*. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*.

DICTYS DE CRÈTE (*Dictys Cretensis*), pseudonyme de l'auteur d'une histoire de la guerre de Troie. Les grammairiens et d'autres écrivains appartenant au déclin de l'empire romain, trompés probablement par les fictions des critiques alexandrins, crurent que différentes personnes, contemporaines de la guerre de Troie, avaient raconté en prose et en vers les principaux événements de ce siége fameux, et qu'Homère avait emprunté à leurs récits les matériaux de son poëme. Au nombre de ces prétendus historiens contemporains on plaça Dictys de Crète, et on lui attribua un ouvrage en prose latine et en six livres intitulé : *Dictys Cretensis, de Bello Trojano*, ou *Ephemeris Belli Trojani*. C'est une sorte de journal du siége de Troie; il est précédé d'une introduction ou prologue contenant un récit de la composition, de la conservation et de la découverte de ce précieux ouvrage. L'histoire composée par Dictys de Gnosse, à la requête d'Idoménée et de Mérion, aurait été écrite en caractères phéniciens sur des tablettes d'écorce. Dictys, en mourant, ordonna d'ensevelir son ouvrage avec lui. En conséquence le manuscrit de la guerre de Troie, enfermé dans une boîte d'étain, fut placé dans le sépulcre du compagnon d'Idoménée. Il y était depuis des siècles lorsqu'à la treizième année du règne de Néron, le sépulcre fut brisé par un tremblement de terre et laissa à découvert le précieux coffret. Des bergers l'aperçurent, l'ouvrirent, croyant y trouver un trésor, et, un peu désappointés de n'y voir que des rouleaux d'écorce, l'apportèrent à leur maître Eupraxis ou Eupraxide. Celui-ci, à son tour, le présenta au gouverneur romain Rutilius Rufus, qui envoya à l'empereur Eupraxis et le manuscrit de Dictys. Néron, apprenant que l'ouvrage était écrit en caractères phéniciens, rassembla pour le faire lire en sa présence les principaux savants de Rome. Il ordonna ensuite de le traduire en grec et de le placer dans les bibliothèques publiques. Eupraxis s'en retourna en Crète richement récompensé.

Cette introduction est suivie d'une lettre adressée par un certain Q. Septimius Romanus à un certain Q. Arcadius Rufus. Septimius, après avoir donné en substance, et avec quelques changements, le fabuleux récit que nous avons résumé plus haut, informe son ami qu'a par hasard l'ouvrage de Dictys, il latin, pour son propre amusement truction des autres. A ces faits nou que Dictys était certainement connu d'Élien, et que les écrivains de la zantine, tels que Jean Malalas, Co phyrogénète, Georges Cédrène, Co nassès, Jean et Isaac Tzetzès et plu le citent souvent comme un auteu haute et de la plus incontestable

Le récit attribué à Dictys conti toire de la guerre de Troie, depuis de Pâris jusqu'à la mort d'Ulysse. teur diffère souvent d'Homère, a sieurs particularités et racontant de dont on ne trouve pas trace ailleurs de ces additions, bien qu'on y r fictions récentes, mêlées à d'anci tions, dérivent probablement des cycle épique; mais le narrateur a soin d'écarter tous les événements m toute intervention surnaturelle. Qu Septimius s'efforce évidemment d'in ciens modèles, particulièrement Sal réussit quelquefois; cependant, sa ressent évidemment de la décadence, singulièrement au style d'Apulée et d

En l'absence de tout renseigneme large champ est ouvert aux conjectu le véritable auteur de l'*Ephemeris jani*, l'époque à laquelle ce livre f et la manière d il au j sant de côté, co ble, l'histoire racontée plus haut de et de sa découverte, il n'en rest plusieurs questions à résoudre. E qu'il a jamais existé un original gre *meris Belli Trojani*? S'il a existé tions grecques sur le même sujet, à soutenir que le livre latin que no dérive? N'est-il pas plus probable latin a servi de modèle aux compi ques, ou du moins qu'il n'a rien avec elles, et que l'introduction et vant de préface sont autant de sup rangées pour attirer l'attention et plus de créance à des fictions aup teurs ignorants et crédules? Si nou que c'est réellement une traductio quelle époque a paru l'original, et circonstances? L'histoire de la pr Néron est-elle une pure fiction? S Arcadius sont-ils des personnages r est ainsi, à quelle époque vivaient- fait à toutes ces questions des ré dictoires; voici ce qu'il y a de plus v Il est certain qu'une histoire grecqu de Troie, portant le nom de Dictys. culation parmi les écrivains byz haut, qui en ont p parfaitement analo

ujourd'hui. Il est impossible de lire le
atin sans être convaincu que c'est là
ction. Les hellénismes y sont nombreux,
; il suffit de jeter les yeux sur les exem-
emblés par Périzonius pour ne garder
ute à cet égard. Si tous les passages
Malalas et d'autres écrivains byzantins
rdent pas exactement avec les passages
dants du *Dictys* latin, c'est que le tra-
souvent abrégé son original. Ces faits
us n'avons plus aucune raison pour re-
me supposée la lettre de Septimius à
; mais ces noms sont si communs sous
qu'il est impossible de dire quels in-
s désignent. Aussi tandis que plusieurs
placent la date de cette lettre vers le
deuxième siècle de l'ère chrétienne,
s la rapporte au temps de Dioclétien,
la reculent jusqu'à Constantin et même
siècle suivant. Parmi les diverses hy-
proposées touchant l'origine de cet ou-
en est une si ingénieuse qu'elle mérite
pas passée sous silence. On sait que
ns la treizième année de son règne, fit
en Grèce; on sait aussi que vers la
que la Crète fut ravagée par un trem-
de terre. Sur le rapprochement de ces
Périzonius a bâti l'hypothèse suivante:
s, nommé Eupraxis, connaissant la
passionnée de l'empereur pour tout ce
ait à l'histoire grecque et surtout pour
ons qui se rapportaient à la guerre de
riqua une histoire de cette guerre sous
son compatriote Dictys. Pour donner
rcherie une couleur spécieuse, il em-
caractères phéniciens, qui ressem-
ucoup aux lettres cadméennes dont se
les anciens Grecs. Enfin, il profita du
nt de terre pour entourer l'apparition
du ouvrage de Dictys des circonstances
ropres à exciter une immense curio-
rès cette conjecture, on peut supposer
oduction fut jointe à la copie grecque
mier éditeur, ou même par la première
chargée de transcrire en caractères
manuscrit d'Eupraxis, et ne fut pas
en même temps que la lettre de Sep-
elques manuscrits en effet contien-
roduction seulement; d'autres au con-
ttent l'Introduction et donnent la lettre.
voudraient avoir plus de détails sur
ecture et sur les questions qui s'y ratta-
vent consulter l'excellente dissertation
nius.
vrages attribués à Dictys et à Darès,
énués de toute valeur intrinsèque, ont
de importance pour l'histoire des litté-
modernes; ils sont en effet la grande
les poëtes romanciers du moyen âge
les légendes grecques qu'ils ont mêlées
s populaires de l'Angleterre, de la
t de l'Allemagne. Le plus ancien ou-
vrage de ce genre que l'on connaisse est le *Roman de Troie*, par Benoît de Saint-Maure, poëte anglo-normand, qui vivait sous le règne de Henri II, roi d'Angleterre. Son poëme est en vers français de huit pieds. Benoît de Saint-Maure commence son récit à l'expédition des Argonautes, et le termine à la mort d'Ulysse. Il semble avoir travaillé surtout, sinon uniquement, d'après Dictys, bien qu'au début de son ouvrage il ne parle que de Darès. Il cite Dictys en plusieurs endroits, et le nomme même jusqu'à trois fois dans le passage qui commence ainsi :

> Riches chevaliers fu Dictis
> Et clers savies et bien apris,
> Et si en tous de grant mémoire
> Come Daires escrit l'estoire

Le *Roman de Troie* eut beaucoup de succès; il fut traduit non-seulement dans les langues occidentales, mais aussi en grec. Il est curieux de voir les traditions helléniques revenir à leur source après s'être teintes des couleurs du moyen âge. Le poëme de Dictys servit à son tour de base à la fameuse chronique de Guido Dalle Colonne de Messine, célèbre poëte et jurisconsulte du treizième siècle, qui publia sur le siége de Troie un roman en prose latine, contenant aussi le récit de l'expédition des Argonautes et de la guerre des sept chefs contre Thèbes. Dans cette compilation, l'histoire et la mythologie, les coutumes de l'Occident et celles de l'Orient, les mœurs des Grecs des âges héroïques et les mœurs des conquérants arabes sont mêlées avec la plus étrange confusion. Cette compilation bizarre était d'ailleurs si bien accommodée au goût du temps, qu'elle eut un immense retentissement, et fut traduite dans presque toutes les langues de l'Europe. Depuis cette époque il n'y eut pas de grande maison qui ne prétendît descendre de quelque héros troyen; pas de moine chroniqueur qui ne fît remonter à des colonies troyennes l'origine des grands États modernes.

Cette popularité croissante des livres qui racontaient la guerre de Troie explique comment Dictys de Crète fut un des premiers ouvrages imprimés. On regarde généralement comme édition *princeps*, une édition en caractères gothiques contenant 68 feuillets de 27 lignes à la page; on la croit sortie des presses de Ul. Zell à Cologne, vers 1470. Une autre très-ancienne édition, contenant 58 feuillets de 28 lignes à la page, fut imprimée en Italie, et probablement à Venise, peu de temps après la précédente. Parmi les éditions plus modernes, les meilleures sont celle de Mercier, Paris, 1618, in-12; Amsterdam, 1630, in-12, avec un texte revu sur deux manuscrits qui jusque là n'avaient pas été collationnés; celle d'Anne Tanneguy-Lefèvre, *ad usum delphini*, Paris, 1680, in-4°; et celle de Louis Smids, Amsterdam, 1702, in-4° et in-8°, qui a passé pour la meilleure jusqu'à celle de Dederich, Bonn, 1833, in-8°. Cette dernière édition, bien

supérieure à toutes les autres, contient une grande quantité d'excellents matériaux rassemblés par Orelli, entre autres les collations de deux anciens et importants manuscrits, dont l'un appartient à Saint-Gall et l'autre à Berne. Il existe plusieurs traductions françaises de Dictys ; la meilleure est celle d'Achaintre, publiée sous le titre de : *Histoire de la guerre de Troie attribuée à Dictys de Crète, trad. du latin avec des notes et éclaircissements ;* Paris, 1813, 2 vol. in-12. L. J.

Dissertation de Perizonius, en tête de l'édition de Smids et celle Dederich. — Wopkens, *Adversaria critica in Dictyn.* — Hildebrand, *Remarques sur Dictys*, dans le *Jahrb. fur Philol.*, de Jhan, XXIII, 3, p. 278.

DICUIL, moine et géographe irlandais, du neuvième siècle, écrivait en l'an 825, époque où il devait avoir une cinquantaine d'années, puisqu'il parle d'observations qui lui avaient été communiquées trente ans plus tôt. Un manuscrit sur des mesures de l'empire romain, sous Théodose, étant tombé entre ses mains, il y joignit quelques détails, qu'il puisa dans le petit nombre d'auteurs qu'il avait à sa disposition, Pline, Orose, Solin, Priscien, Isidore de Séville, indépendamment de quelques récits que lui fournirent des moines voyageurs ; de là le livre intitulé : *De Mensura orbis Terræ*, livre qu'un de ses commentateurs, s'éloignant de la partialité habituelle des savants en faveur des ouvrages qu'ils expliquent, a qualifié d'effroyable rhapsodie. Dicuil ne se faisait aucune idée de la situation respective des pays ; il adopte la division de la terre en trois parties, l'Europe, l'Asie et la Libye. Quant à l'Asie, il copie Pline, et ses connaissances positives s'arrêtent au Gange. Ce qu'il a trouvé dans Isidore de Séville et dans Solin résume toutes ses connaissances au sujet de l'Afrique ; il soutient que le Nil a sa source dans les montagnes du sud de la Mauritanie, non loin de l'Océan, et il place au delà de l'équateur le vaste continent africain. La découverte de l'Islande par une colonie irlandaise, l'ouverture du canal entre la mer Rouge et le Nil sont des circonstances dont Dicuil a conservé la trace. Après avoir été cité comme manuscrit par divers savants, tels que Saumaise, Vossius et Hardouin, le livre *De Mensura Orbis* fut publié pour la première fois en 1807, à Paris, par M. Walckenaër, d'après deux manuscrits de la Bibliothèque impériale : il avait entrepris de reproduire sans changement un texte fort corrompu, et il se proposait de le corriger et de le commenter plus tard. Cette tâche a été accomplie par un érudit qui débutait alors dans la carrière qu'il devait parcourir avec tant d'honneur : M. Letronne mit au jour en 1814 le texte restitué de Dicuil, et l'accompagna de *Recherches géographiques et critiques* qui ne laissent à peu près rien à dire de neuf au sujet de l'écrit du vieux cosmographe hibernois. Dans cette édition de 1814, le texte occupe 71 pages et les notes 2[illegible]. B.

S. Pittarelli, *Lettere al signore Walckenaer, nella quale si tratta d'alcuni punti di storia e di geografia relativamente al libro di Dicuil* ; Torino, 1816, in-8°. — Vicomte de Santarem, *Essai sur l'histoire de la Cosmographie*, I, 34.

* **DIDACE** (Saint), appelé Dieco en Castille et Jaime en Aragon, franciscain espagnol, né à Saint-Nicolas (Andalousie), mort à Alcala de Henarez, le 12 novembre 1463. Il prit l'habit de frère lay ou convers de l'ordre de Saint-François au couvent d'Arrezafa, près Cordoue, et fut envoyé en qualité de gardien au monastère de Forte-Ventura, l'une des îles Canaries. Il convertit presque tous les infidèles de l'île, et chercha plusieurs fois sans succès l'occasion de se faire martyriser. Rappelé en Espagne en 1449, il y rapporta, suivant son chroniqueur, le don de faire des miracles ; néanmoins, saint Didace ne paraît pas avoir usé de ce pouvoir. Il alla en 1450 faire son jubilé à Rome, soigna avec zèle les religieux de son ordre malades au couvent d'Ara-Cœli, et revint mourir en Espagne. Le pape Sixte V le canonisa, le 2 juillet 1588, et plaça sa fête au 12 novembre. Innocent XI la fixa au 13 du même mois.

Wadding, *Scriptores ordinis Minorum.* — Baillet, *Vies des Saints*, III, 188.

* **DIDELOT** (*Nicolas*), [illegible] né
à Bruyères (Lorraine), vi[illegible]
sa patrie pour venir s[illegible]
puis devint successivement [illegible]
du roi de Pologne, associé [illegible]
Collége de Chirurgie de Na[illegible],
de l'Académie de Chi[illegible]
cite de lui : *Instructi[illegible] pour*
mes ; Nancy, 1770, in-8[illegible] ; — *Lett[illegible]*
du Collége royal de Médecine [illegible]
die bilieuse épidémique qui a r[illegible]
res et dans les villages [illegible]
— *Avis aux gens de la* [illegible]
des maladies les plus [illegible]
Observations sur les causes [illegible]
peuple ; Nancy, 1772[illegible] 12 : — [illegible]
ladies chroniques [illegible]
1774, 2 vol. in-12 : — [illegible]
phique minérale et [illegible]
in-8° ; — *Avis aux* [illegible]
des eaux de P[illegible]
minérales, dans [illegible]
verses manières d[illegible]
Bruyères, 1782, in-8.

Éloy, *Dictionnaire historique de la* [illegible]rard, *La France Littéraire.*

DIDEROT. La [illegible]
gres la pro[illegible]
depuis deux [illegible]
au monde, [illegible]
était un homme d'un car[illegible]
sévère, qui re[illegible] de [illegible]
avait su [illegible]
compatriotes. [illegible]
sion, et même [illegible]
forme particulière [illegible]
il le destina à l'[illegible]ecclésiastique, [illegible]

l'un oncle bénéficier. Les parents de
ans les mêmes circonstances avaient
ême calcul ; le succès fut pareil : le
chanoine Racine fut poëte dramatique ;
du chanoine Diderot fut philosophe, et,
st, philosophe matérialiste, et les ca-
s'envolèrent en de plus dignes mains.
préparer la vocation religieuse du jeune
on le confia aux soins des pères jé-
ui avaient la réputation de façonner
ves mieux que ne faisait l'université,
ns ce moment précis mettaient la der-
n à Voltaire. Diderot, âgé de neuf ans,
ollége des jésuites de Langres ; à douze
it tonsuré par provision.
uites étaient trop fins pour ne pas ap-
que valait déjà et ce que pourrait un
ir leur élève. Ils lui persuadèrent de
e la maison de son père ; un jésuite, à
it attaché, devait lui servir de guide.
ment l'esprit de prosélytisme qui pos-
ors Diderot fit qu'il ne voulut pas se
ut seul : il confia son projet à un sien
'exhortant à profiter d'une si belle oc-
salut. Le cousin feignit de se laisser
et quand il fut bien maître du secret,
conter au père Diderot. Minuit était
arquée pour l'évasion ; mais les clefs
te cochère ne se trouvèrent pas : con-
abitude, le père Diderot, en s'allant cou-
avait prises. Tout à coup il parut devant
« Où allez-vous? — Aux jésuites de
à je dois entrer. — Pas ce soir ; de-
us verrons. Commençons par aller dor-

lemain le père et le fils montèrent dans
de Paris, et peu de jours après Diderot
allé au collége d'Harcourt.
llége d'Harcourt Diderot faisait les de-
ses camarades plus faibles, et leur en
honneur. Une fois il composa de cette
e pièce de vers si éloquente qu'elle faillit
sser celui qui l'osa signer : c'était le
du serpent à notre mère Ève, pour la
Aussi pourquoi donner à des écoliers à
discours du serpent? Hors du collége
continua de faire les devoirs de Grimm,
Raynal, et de bien d'autres, qu'on ne
t. Son temps, sa peine et ses idées furent
vie au service du premier venu.
rtir du collége, il entra chez un procu-
. Clément de Ris, qui, en sa qualité de
ote, voulut bien se charger de lui faire
le droit. Diderot apprenait l'anglais, l'i-
se perfectionnait dans le grec, le latin,
hématiques, mais ne touchait pas au
. Clément de Ris lui demanda de s'ex-
settement. Voulait-il être procureur?

tte scène est exactement celle du *Philosophe*
savoir (troisième acte, cinquième scène). Je ne
on surpris qu'elle eût été fournie par Diderot à
Sedaine.

Non. Avocat? Non. Médecin peut-être? Pas davantage. Quoi donc? « Rien du tout! J'aime l'étude : je suis fort heureux, fort content ; je ne demande pas autre chose. »

Le père, averti de cette réponse et de cette vocation particulière de son fils, lui ordonna de choisir une profession sur-le-champ ou de revenir à Langres. Le fils fit la sourde oreille, et resta à Paris. Le père supprima la pension ; le fils se mit à donner des leçons pour vivre. Il enseignait les mathématiques, le latin, le grec, tout ce qu'on voulait, tout ce qu'il pouvait. La moitié du temps on le payait en livres, en meubles, en petits cadeaux. Le moindre grain de mil eût bien mieux fait son affaire. D'autres payaient en politesses ; il s'en trouva qui ne payaient pas du tout. N'importe : Diderot allait toujours. De temps en temps il écrivait à son père, qui ne répondait pas, ou ne répondait que par une sommation de retour. Madame Diderot était moins dure : elle envoyait ses pauvres épargnes en cachette, par une servante dévouée, qui, sans rien dire, y joignit souvent les siennes, et pour les apporter à son jeune maître faisait cent-vingt lieues à pied, soixante pour venir et soixante pour s'en retourner.

Il crut un moment avoir enfin trouvé un poste à sa convenance, en se chargeant de l'éducation des fils d'un financier appelé M. Randon d'Hannecourt. L'illusion fut de courte durée. Le gouverneur s'était fait l'esclave de ses élèves, dormant, jouant, se promenant, prenant tous ses repas avec eux, ne les quittant pas une minute, et ne voyant personne que ces marmots. Au bout de trois mois de cette galère, il pria M. Randon de le remplacer : il n'y pouvait plus tenir, il était jaune comme un citron, et son intelligence se perdait avec sa santé : « Je fais de vos enfants des hommes, mais je sens que je deviens un enfant avec eux. » Le financier offrit de l'argent. Diderot répondit qu'il se trouvait déjà trop riche. Ce qu'il lui fallait, c'était la liberté ; son désir n'était pas de vivre mieux, mais de ne point mourir.

Il remonta donc à son grenier, où il retrouva la misère et l'étude. L'étude le ravissait ; l'autre ne l'effrayait guère. Pour la combattre il faisait courageusement arme de tout. Une fois il composa sur commande, pour un missionnaire, six sermons à cinquante écus pièce. A la fin de sa vie, il estimait cette affaire une des meilleures qu'il eût faites. Parfois encore il rencontrait à Paris des compatriotes, à qui il empruntait quelque légère somme, fidèlement restituée par son père. Enfin, comme Panurge, Diderot avait soixante-trois manières de trouver de l'argent ; mais tous ces expédients ne l'empêchaient pas d'être parfois réduit à l'extrême détresse. Par exemple, le jour du mardi gras 1741 il se trouvait, à vingt-huit ans, sans un écu dans sa poche. Il essaye de travailler ; mais le souvenir du temps passé et des joies de famille troublait

son application. Il sort, il promène sa mélancolie aux endroits les plus écartés, sans autre résultat que d'aiguiser encore la faim qu'il ne peut satisfaire. Le soir il rentre à jeun à son auberge, s'assied, et s'évanouit. Son hôtesse, émue de compassion, se hâta de lui faire une rôtie au vin, avec quoi il s'alla coucher. « Ce jour-là, dit-il, je jurai, si jamais je possédais quelque chose, de ne refuser de ma vie un indigent, de ne point condamner mon semblable à une journée aussi pénible. » — « Jamais, ajoute madame de Vandeul, jamais serment ne fut plus religieusement observé. »

Diderot, doué d'une belle figure, d'une santé robuste, d'une complexion ardente, apprend un matin que deux dames logeaient près de lui, dans la même maison; deux dames pauvres, retirées, vivant de leur travail. Curieux, il s'informe : c'est la mère et la fille. Madame Champion, née mademoiselle de Malville, est veuve d'un mari qui l'a ruinée par sa fureur de spéculations. Mademoiselle Annette Champion est une jeune personne grande, belle, pieuse et sage. Diderot s'introduit, se fait aimer, et demande la main de mademoiselle Champion. « Vous marier! disait madame Champion, et avec quoi? sans état, sans autre bien qu'une *langue dorée*, dont vous renversez la cervelle de ma fille? » Elle y consentit cependant; et Diderot fit un voyage à Langres, pour aller chercher ses papiers et le consentement de son père. Les papiers, il les eut facilement; mais pour le second point, il fallut s'en passer. Le vieux coutelier traita son fils de fou, et le menaça, s'il réalisait ce projet de mariage, de sa malédiction. Diderot, de retour, rendit un compte fidèle de ce qui s'était passé : tout fut rompu, et on le pria de supprimer ses visites. Il en fit une maladie, durant laquelle ses pitoyables voisines vinrent le soigner; et lorsqu'il put sortir, ce fut pour aller à l'église épouser mademoiselle Champion. On les maria secrètement, à minuit, à Saint-Pierre, en 1743 (1). Diderot avait trente ans; il n'avait encore rien publié.

Les besoins de son ménage amenèrent ses premiers rapports avec le public : il traduisit de l'anglais l'*Histoire de Grèce*, de Stanyan. Ce travail lui fut payé cent écus. On conte que le libraire ayant apporté cet argent en l'absence de Diderot, le remit à madame Diderot, et que celle-ci, dans sa naïveté, ne comprenant pas qu'une liasse de papier pût valoir une si énorme somme, fit à son mari de vifs reproches d'avoir trompé ce pauvre homme de libraire, et le voulait contraindre à restitution. Une femme d'un esprit aussi simple ne pouvait plaire longtemps à un homme du caractère de Diderot, non plus que la vie étroite à laquelle il lui fallait s'assujettir. Le bruit du mariage était allé jusqu'à Langres,

(1) Madame de Vandeul dit 1744; mais la traduction de Stanyan est de 1743, et madame de Vandeul dit elle-même que son père la fit étant déjà marié.

grossi de toutes sortes de calomnies contre la jeune femme : le père Diderot écrivit pour avoir des explications. Diderot embarque simplement dans le coche sa femme et son fils nouveau-né, et il répond à son père : « Elle est partie hier, elle « vous arrivera dans trois jours; vous lui direz « tout ce qu'il vous plaira; et quand vous en « serez las, vous la renverrez. » On la garda trois mois, et Diderot profita de l'intervalle pour se lier avec une autre femme.

Cette femme était une manière de bel esprit femelle, qu'on appelait madame de Puisieux, mariée à un littérateur, comme elle, des ... médiocres. Pendant dix ans elle ... Diderot, et ne ... ses demandes d'ar... ce fut pour y ... que Diderot compo... ses premiers ... l'*Essai sur le Mérite et la V*... cinquante louis à madame de ... vait ni vertu ni mérite. Il pa... que ... louis étaient la taxe imposée par la ... l'amant; car à ce même prix fur... cessivement les *Pensées philoso*... *terprétation de la Nature*. ... *discrets*. Ce dernier ouv... gne de son origine. La bo... Puisieux se trouvait-elle vide, ... facilité pleine de verve, improvis... chure philosophique ou li... Les *Pensées philosophiq*... jours, du vendredi saint ... mit quinze jours aux *Bijoux* ... teuse ordure, qu'on a ... par l'originalité de la d... le reste est sans esprit; ... donnée, Diderot l'a p... du treizième siècle (1), ... vre avec plus de retenue et ... qu'il ne reste à l'imitateur que ses détails. Il faut être Naigeon ... dire l'Absurde, pour tr... à *gesse et la philosophie* ...

De nouveaux besoins de ... produisirent la *Lettre sur* ... La philosophie de Diderot a ... chemin depuis trois ... *philosophiques* il ... plaignait les vrais. — « ... « athées en trois classes. Il y en a ... « qui vous disent nettement qu'il ... « Dieu, et qui le pensent : ce ... « *athées*; un assez grand ... « qu'en penser, et qui déc... « question à croix ou pile : ... « *sceptiques*; beaucoup ... « qu'il n'y en eût point, qu... « être persuadés, qui vivent c... « taient : ce sont les ... « les fanfarons : ils ... — « vrais athées : ...

(1) *Voyez* Barbazan, *Fabliaux*, t. III.

iour eux; — et je prie Dieu pour les
ies, ils manquent de lumières. »
ns la *Lettre sur les Aveugles* ce n'est
: Diderot ne plaint déjà plus les
ucune espèce, et ne prie plus Dieu
; bien au contraire, l'athéisme de
né Saunderson lui semble ce qu'il y a
onde de plus logique.
était alors à Cirey; Diderot lui en-
ouvrage, et ce fut l'occasion de l'estime
tié qui les unirent toute leur vie. Voltaire
rands éloges à ce livre, qui dit beaucoup
entendre davantage. « Mais, ajoute-t-il,
oue que je ne suis point du tout de l'avis
rson, qui nie un Dieu parce qu'il est
. Je me trompe peut-être; mais j'au-
ace reconnu un être très-intelligent qui
onné tant de suppléments de la vue...
impertinent de prétendre deviner ce
et pourquoi il a fait tout ce qui existe;
paraît bien hardi de nier qu'il est. »
a publié pour la première fois la ré-
Diderot à Voltaire : — « Le sentiment
derson *n'est pas plus mon sentiment*
ôtre; mais ce pourrait bien être parce
is. » Diderot part de là pour rentrer
développements d'une métaphysique si
'il est difficile d'y rien comprendre; il
ux qu'il se comprit bien lui-même. Ce
le plus clair, c'est son désir de montrer
nce pour l'opinion de Voltaire; mais
s ne s'entendirent jamais parfaitement
int : l'un toute sa vie soutint l'exis-
Dieu; l'autre la contesta, et parfois la
le dépit de sa raison révoltée (1).
it brûlé les *Pensées philosophiques*;
la *Lettre sur les Aveugles* fut en-
incennes.
es avait alors pour gouverneur le
Châtelet, l'époux de la célèbre Émilie.
la captivité de Diderot par tous les
son pouvoir : le prisonnier mangeait
du gouverneur, et recevait toutes les
il lui plaisait : c'est ainsi qu'il reçut
es la visite de Rousseau, avec qui
ngtemps il s'était lié d'une étroite
ousseau raconte dans le VIIIe livre
fessions comment cette visite devint
ans dans sa vie. C'est en se rendant
es à pied qu'il conçut l'idée de son
Discours à l'Académie de Dijon;
deux philosophes ne sont pas d'ac-
un point essentiel : Rousseau en racon-
dote de la prosopopée de Fabricius
crayon, sous un chêne, établit qu'il
u l'idée de son discours dans le sens
écrit, c'est-à-dire *contre* les lettres et

t dans la *Biographie* Michaud que Diderot
ture de cagot. C'est un de ces petits contes
its un trop facilement admis par l'esprit de
dirigeait ce livre. On verra plus loin quelle
écrile la *Biographie* Michaud quand elle
hilosophes.

les sciences. Suivant le récit de Diderot (et Diderot n'était pas menteur), le projet de Rousseau était au contraire de résoudre la question en faveur des lettres; et c'est lui, Diderot, qui l'en aurait détourné comme du *pont aux ânes*, et lui aurait indiqué la voie du paradoxe où Jean-Jacques rencontra son premier succès et demeura engagé le reste de sa vie. La version de Diderot se trouve confirmée par les témoignages circonstanciés, positifs, de madame de Vandeul, de Marmontel et de l'abbé Morellet. L'abbé nous apprend de plus que cette opinion était celle de toute la société du baron d'Holbach. (*Mémoires*, I, p. 115 et 116.)

Si Diderot avait laissé Jean-Jacques suivre son premier mouvement et prendre parti *pour* les sciences et les arts, qui sait ce qui en fût arrivé? Peut-être la destinée de Rousseau eût-elle été complétement différente. L'orgueil de la persévérance enchaîna Jean-Jacques à son début. Une fois posé en ennemi de la civilisation, ce premier pas détermina la route qu'il suivit jusqu'au bout, et où il rencontra tant d'épines! Ne serait-ce pas cette réflexion secrète qui lui arrachait à la fin de ses jours ce cri douloureux sur le parti qu'il choisit alors : *Je fus perdu!....* Là peut-être se cache la cause intime de sa rupture avec Diderot, qu'il regardait comme l'auteur de ses misères. Mais trop fier pour les avouer ni les lui reprocher, Jean-Jacques sentait bien que sa gloire lui venait de la même source que son malheur; aussi son amertume contre Diderot ne put-elle jamais s'exhaler sans un mélange de tendresse et de regrets.

Cependant Diderot s'ennuyait d'être enfermé à Vincennes; il imagina d'interroger le sort, afin de connaître le terme de sa captivité. La tentative, pour un esprit fort, n'était pas trop philosophique, mais l'ennui excuse bien des choses; et il n'employa pas un procédé vulgaire, comme de souffler sur un chardon, d'effeuiller une marguerite, ou de jeter à croix ou pile. Fi donc! c'est de la superstition, cela! Diderot releva sa faiblesse d'un air d'érudition et d'antiquité : « J'avais un petit Platon dans ma poche, et « j'y cherchai, à l'ouverture, quelle serait la « durée de ma captivité, m'en rapportant au « premier passage qui me tomberait sous les « yeux. J'ouvre, et je lis au haut d'une page : « *Cette affaire est de nature à finir promp-* « *tement.* Je souris, et un quart d'heure après « j'entends les clefs ouvrir les portes de mon « cachot : c'était le lieutenant civil Berryer, qui « venait m'annoncer ma délivrance pour le len- « demain (1).

On voit avec plaisir que l'incrédulité de Diderot était d'une espèce intermittente. Qui croit aux sorts platoniques doit à plus forte raison croire en Dieu, sinon en Jésus-Christ.

Peu de temps après qu'il fut rendu à sa fa-

(1) A mademoiselle Voland, du 23 septembre 1762.

mille et à ses travaux, son père, qui se faisait vieux, lui témoigna le désir d'embrasser encore une fois sa petite-fille avant de mourir. Sur le champ madame Diderot se mit en route pour Langres avec son enfant. Elles restèrent trois mois en Champagne; c'était trop long pour Diderot. Une infidélité constatée de madame de Puisieux avait amené une rupture avec cette indigne maîtresse; madame Diderot, hélas! n'y gagna pas grand chose. Pendant sa première absence, son mari s'était lié avec madame de Puisieux; pendant la seconde, il se lia avec mademoiselle Voland. Il avait alors quarante-six ans. Mademoiselle Voland vivait avec sa sœur et sa mère, veuve d'un financier; elle paraît avoir été une personne spirituelle, sensée, honnête (à cette faute près), digne en un mot de l'attachement qu'elle inspira pendant plus de vingt ans, et qui dura jusqu'à la mort de l'un et de l'autre. La maturité, qui aurait dû préserver Diderot, lui inspira du moins un meilleur choix : le premier avait été l'effet de la passion; celui-ci, fondé plutôt sur l'amitié que sur l'amour, ne dérangea point la paix du ménage : madame Diderot se résignait; mais cette résignation n'efface point les torts de son époux. Il les sentait bien, car, dans un accès de remords, pénétré de sa fragilité et désespérant de lui-même, il s'écrie : « Qu'attendre de « celui qui a oublié sa femme et sa fille, qui « s'est endetté, qui a cessé d'être époux et « père (1)? »

On a retrouvé en Russie les lettres de Diderot à mademoiselle Voland (2). Cette correspondance, souvent interrompue, va du mois de mai 1759 au mois de septembre 1774. De tous les écrits de Diderot, c'est peut-être le plus amusant et le plus intéressant, car c'est là qu'on apprend le mieux à connaître l'homme : c'est le vrai miroir de Diderot; il s'y montre naïvement avec tous ses défauts et toutes ses qualités, comme Dieu l'a fait, philosophe, poëte, artiste, homme d'esprit, bon homme, convaincu de ses forces et de son mérite, et bavard... ah, bavard par-dessus tout! Les anecdotes pleuvent, toujours racontées avec une verve inépuisable. Ce sont les mémoires les plus piquants sur le dix-huitième siècle. L'intérieur de la famille d'Holbach y est peint à ravir. Quelle société, quels personnages! Madame d'Aine, mon fils d'Aine, le baron, l'ami Grimm, le père Hoop surtout, cet excellent père Hoop, l'abbé Galiani, madame Geoffrin, tout y est. C'est le cas de dire, avec le poëte : *Sufficit una domus.*

L'art dramatique était un des sujets sur lesquels Diderot aimait le mieux à s'étendre. Il se croyait appelé à régénérer le théâtre, et cette conviction était partagée par tous ceux qui l'avaient entendu exposer ses théories: il restait à essayer la pratique. Ce moment, attendu avec impatience, arriva enfin : l'année 1758 vit la première représentation du *Père de famille*, par laquelle le drame fut inauguré sur la scène française. Diderot ne cachait pas l'estime qu'il faisait de sa pièce et les hautes espérances qu'il y fondait. *Le Père de famille* devait créer un nouveau genre, qui serait le plus large, le plus fécond, le plus vrai, ou, pour mieux dire, le seul vrai, le genre *sérieux et honnête*; comme si la comédie et la tragédie eussent été des genres frivoles et malhonnêtes. Diderot avait prétendu se peindre lui-même au caractère de Saint-Albin, et retracer l'histoire de sa passion pour sa femme lorsqu'elle était mademoiselle Champion. D'autres circonstances prises dans la vie réelle lui semblaient devoir produire cet effet de vérité irrésistible après laquelle il courait toujours et lui garantir le succès. Cette grande attente fut trompée. Malgré les talents réunis de Préville et de mademoiselle Gaussin, *Le Père de famille* ne put dépasser huit ou neuf représentations. La critique fit son devoir d'observer que les trois premiers actes étaient effrontément pillés de Goldoni (*Il vero Amico*), auxquels l'auteur avait cousu un dénoûment postiche et embrouillé. On trouva insupportable la manière d'écrire adoptée par Diderot, et qui consistait à ne jamais finir une phrase, mais à en remplacer la seconde moitié par des points; on se fatigua pardessus tout des prétentions prodigieuses de Diderot à la vérité, à la naïveté, à la sensibilité, à la profondeur, à la vertu, etc., etc. Cette pédanterie et ces défauts avaient paru encore plus choquants dans *Le Fils naturel*, joué l'année précédente, et où le romanesque, les [illegible]ries, l'emphase et l'ennui des sermons sont portés au comble (1). Diderot écrivit d'amples théories à l'appui de son système dramatique : tout ce fatras est depuis longtemps oublié, et mérite de l'être. Il est bon cependant de remarquer que Diderot réussit complétement [illegible] l'autre côté du Rhin. Les bons Allemands [illegible] nèrent en plein dans le système. Il faut [illegible] Bouterweck louer Diderot sur le naturel [illegible] vérité de ses drames : « Il avait un tact [illegible] « cat à saisir les rapports moraux, tout de [illegible] « pour imiter dans ses écrits le langage [illegible] « de la vie commune!... Bien qu'il s'[illegible] « à pas comme un géomètre, mesurant [illegible] « dramatique d'après ses principes, et [illegible] « très-méthodiquement l'effet de chaque [illegible] « presque de chaque mot, néanmoins il [illegible] « force d'art, l'apparence d'un travail [illegible] « y a peu de pièces de théâtre plus [illegible] « *Le Père de famille* et *Le Fils naturel* [illegible]

(1) *Regrets sur ma vieille robe de chambre.*

(2) Mais non les réponses de mademoiselle Voland. Cette perte paraît regrettable.

(1) Palissot affirme que l'on ne put aller jusqu'[illegible] de la première représentation; cela est [illegible] dans la correspondance de La Harpe que *Le Fils* [illegible] fut joué deux fois.

(2) T. VI, p. 3?3 de l'éd. allem.

, dont le goût s'était un peu formé au de la France et à l'école de madame de ge plus sainement : « Le style de ces drames est en général maniéré au dernier point; les personnages ne sont rien que naturels, et ils se rendent insupportables par un froid bavardage sur la vertu, qui conviendrait qu'à des hypocrites, et par fastidieux d'une sensibilité larmoyante. autres Allemands pouvons dire avec : *Hinc illæ lacrymæ ;* de là viennent ces larmes dont notre scène a été desondée (1). »

t aux théories de Diderot que nous dedaine, il faut leur pardonner ; mais il est que *Le Philosophe sans le savoir* seit bien venu au monde sans *Le Père de*. Hormis *Le Philosophe*, ce *Père de fa*été le père d'une famille déplorable, et nos jours n'est pas encore tout à fait car ce qu'on a appelé l'*art romantique*, faste de vérité à tout prix, n'était échauffé des vieux systèmes de Diderot. qu'on trouverait les meilleurs arguments montrer l'excellence des trilogies mos plus indigestes et les plus arrogamment s.

voici parvenus au grand monument de l'*Encyclopédie*. Commencée en 1749, arrivée en 1758 au septième volume. ne devait être qu'une traduction de anglais de *Chambers*, une spéculation celle du *Dictionnaire de Médecine* de que Diderot venait de terminer. Peu à s'agrandit dans la tête des associés et D'Alembert. Diderot rédigea le *Pros*et le *Système des connaissances hu*D'Alembert fit la préface, qui est demeurés principaux titres littéraires et philos. Rousseau se chargea de la musique; de l'histoire de la philosophie ancienne, ter qu'il devait, avec D'Alembert, reles articles. Ils s'adjoignirent un nomérable de collaborateurs. Malheureuprécipitation nuisit au choix ; mais à ouvriers de la tour de Babel ne fuanimés d'un zèle plus vif ni d'une espérance. Voltaire s'enrôla avec cet qu'il savait si bien rendre contace qu'il y avait en France de libres courut se ranger sous la bannière de die. Aussitôt, en face du parti phise forma un parti soi-disant religieux : de l'Europe attentive, la lutte fut l'esprit de progrès et l'esprit de l'un avait pour soi la force du talent, la force du pouvoir.

, qui ont la réputation de se glisser ils prévoient la puissance, avaient aussi dans l'*Encyclopédie* pour travailler à la partie théologique, et se mettre avec Diderot, puisque Diderot n'avait point voulu se mettre avec eux. Leur concours avait été repoussé : on ne voulut d'eux pas plus que des jansénistes. Alors le cri de ralliement contre l'*Encyclopédie* fut *Impiété*, *irréligion !* La cabale n'attendit pas même l'apparition de l'ouvrage pour le diffamer. Abraham Chaumeix, ancien convulsionnaire de Saint-Médard, publia ses *Préjugés légitimes contre l'Encyclopédie*. Vint ensuite *La Religion vengée, ou réfutation des auteurs impies*, en vingt volumes, du P. Hayer, récollet. Un père jésuite nommé Le Chapelain, dans un sermon prononcé devant le roi, fulmina contre l'*Encyclopédie*. Le théatin Boyer, ancien évêque de Mirepoix, le célèbre inventeur des billets de confession, ne manqua pas aussi de prendre parti pour les ténèbres contre la lumière. C'était un homme puissant : il tenait la feuille des bénéfices ! D'Alembert, non pas effrayé, mais fatigué de ce déchaînement de brochures, de libelles, de clameurs, des persécutions de toutes espèces, dont la religion était le prétexte, se retira de l'entreprise en répétant ironiquement son Virgile : *Deus nobis hæc otia fecit*. Il aimait en effet avant tout son repos.

Diderot demeura donc seul à supporter l'effort de la tempête. Elle fut longue et terrible ! L'archevêque de Paris, Christophe de Beaumont, lança un mandement; Omer Joly de Fleury, un réquisitoire. La cabale obtint un arrêt du conseil qui suspendait l'*Encyclopédie*, puis la révocation du privilége. Pompignan attaquait les philosophes jusqu'au sein de l'Académie; Fréron, dans l'*Année littéraire*. L'avocat Moreau, dans ses *Cacouacs*, Palissot, dans ses *Petites Lettres*, ne cessaient de les harceler et d'appeler sur eux les rigueurs du pouvoir. Fort de la protection de madame de Robecq, et par conséquent de M. de Choiseul, Palissot osa produire en plein théâtre une satire impudente et scandaleuse, où il jouait les *philosophes* en général, et particulièrement Diderot, dont le nom est à peine déguisé sous celui de *Dortidius*. La sagesse, la parfaite raison, c'est-à-dire Palissot lui-même, s'exprime par la bouche de *Damis*. Palissot appelle sans façon Diderot une bête. Helvétius, Duclos, D'Alembert, tous les philosophes (ceux du moins que l'auteur avait en vue) sont des *bêtes* :

Mais moi, j'ose à mon tour les trouver ridicules;
Et souvent la bêtise a fait des incrédules.

Cela est aussi vrai qu'élégamment tourné. A coup sûr la crédulité a fait plus de bêtes que la bêtise n'a fait d'incrédules.

Telle était d'un bout à l'autre cette burlesque satire, où l'on montrait Jean-Jacques Rousseau marchant à quatre pattes, et les philosophes français comme des charlatans, des persécuteurs et des filous qui enseignaient à voler dans la poche (1).

de Littérature, t. II, p. 304.

(1) D'Alembert écrit à Voltaire : « Le but de cette pièce

Diderot ne daigna pas répondre un mot, non plus que les autres. D'ailleurs, à qui se plaindre, à qui demander justice? La cour, le parlement, la Sorbonne, le théâtre, tout se réunissait contre la philosophie : *Poor lady!* s'écriait dans son temps Shaftesbury : « On prétend que la cabale « dit : *Oportet* Diderot *mori pro populo* (1). » Ils se turent donc, avec autant de dignité que de prudence.

Mais Voltaire ne se tut pas. C'était le seul qu'on eût épargné, ce fut le seul qui éleva la voix. Il criait, il s'indignait, il ripostait à l'ennemi, dans sa correspondance privée et dans ses œuvres publiques : « Les serpents, disait-il, appelés *jé-* « *suites* et les tigres appelés *convulsionnaires* « se réunissent tous contre la raison, et ne se « battent que pour partager entre eux ses dé- « pouilles (2). » Il pressait fortement Diderot d'accepter les offres de Catherine, de fuir une terre ingrate, et d'aller en Russie achever, sous les auspices de la souveraine du Nord, le monument commencé à Paris pour la gloire de la France (3).

Voltaire alla jusqu'à lui faire remettre un mémoire anonyme où étaient exposés avec force les motifs qui devaient le décider à s'expatrier. Il était alarmé sérieusement : c'était au moment où l'on brûlait le chevalier de Labarre (4), âgé de dix-huit ans, pour avoir chanté une chanson de corps-de-garde et n'avoir pas salué une procession de capucins; et le conseiller Denis Pasquier, surnommé par Turgot *le bœuf-tigre*, avait déclaré en plein parlement que les tristes victimes d'Abbeville avaient puisé leur impiété dans l'école et les ouvrages des philosophes modernes; il avait nommé ces philosophes, c'était une dénonciation dans les formes. Assurément il était permis de partager les craintes du patriarche; mais l'âme de Diderot ne paraît pas avoir jamais connu la terreur. Sa réponse au mémoire de l'anonyme est éloquente, pathétique, et remplie des plus nobles sentiments. Il ne se dissimule pas à quels dangers il est exposé; il écrit, pour ainsi dire, en face de l'échafaud, mais il ne peut se résoudre d'abandonner sa belle-mère âgée, sa femme, sa fille, ses amis.

Un autre motif encore le retint, un motif de probité : il ne voulait pas compromettre les intérêts du libraire qui avait fait des avances pour l'*Encyclopédie*, et que son départ eût infailliblement ruiné. Ainsi, l'on eut beau insister, Diderot tint ferme. C'était Ajax sur son rocher, c'était l'homme juste et persévérant d'Horace, résolu, plutôt que d'abandonner son œuvre, à s'enterrer sous les débris du monde. Mais que devint-il lorsqu'il découvrit que ce même libraire pour qui il se sacrifiait avec une si généreuse constance le trahissait indignement! Lebreton, épouvanté du bruit et des menaces, sans prévenir de rien le directeur de l'*Encyclopédie*, avait fait altérer clandestinement les épreuves après le *bon à tirer*. Quelle fut la surprise de Diderot un jour que, cherchant quelque chose dans un volume imprimé, il reconnut une falsification, puis une autre, puis une troisième, et s'assura finalement que toute la besogne avait été dépecée, rognée, mutilée, recousue, refaite! Il tomba dans un véritable désespoir, et voulait tout abandon[illegible]

On parvint à le retenir et à le cal[illegible] *cyclopédie* avait des ennemis [illegible] breux, elle comptait aussi tr[illegible] puissants : madame de P[illegible] lesherbes et M. de Chois[illegible] padour, apparemment pa[illegible] sycose, avait dans l'es[illegible] zèle d'Aspasie et de Léo[illegible] phie. Elle protégeait les [illegible] les jésuites sincèrement. Par [illegible] perdit au plus fort de la [illegible] contre l'*Encyclopédie*. Il [illegible] pensation, les jésuites [illegible] même année. Restaient M. [illegible] Malesherbes. Sans le sec[illegible]ce de Choiseul, les dix derniers [illegible] *clopédie* n'eussent jamais [illegible] Malesherbes, sa position [illegible] brairie, qui parfois le gênait, [illegible] les moyens de rendre service. [illegible] prévenir Diderot que le len[illegible] l'ordre d'enlever ses papiers [illegible] derot, bouleversé, court chez lui [illegible] m'annoncez là me chagrine hor[illegible] ment en vingt-qu[illegible] mes manuscrits? E[illegible] qui veuillent [illegible] sûreté? — Envo[illegible] M. de Malesherbes; on [illegible] chercher. » Cela fut exécuté[illegible] ment.

Pendant trente ans il tra[illegible] *clopédie*, Diderot ne c[illegible] ni de sécurité. Lui s[illegible] son siècle, avait reçu [illegible] assez énergique pour résister et [illegible] sement le fardeau jusqu'au [illegible] pas fait autre chose, la c[illegible] rait justifiée, et il conserv[illegible] nels à la recon[illegible]

Outre cette [illegible] deux autres [illegible] fondateur de l'*Encyclopédie* : de la vérité, par consé[illegible] chercher, et une aptitude qu[illegible] aussi encyclopédique. Didero[illegible]

est de représenter les philosophes non comme des gens ridicules, mais comme des gens de sac et de corde, sans principes et sans mœurs. Et c'est M. Palissot, maquereau de sa femme et banqueroutier, qui leur fait cette leçon! »

(1) Voltaire à D'Alembert, 25 avril 1760.

(2) A madame d'Épinay, même date que la précédente.

(3) Voyez la lettre au comte de Schowalow, du 25 septembre 1762.

(4) Le 1er juillet 1766. Voyez la lettre de Voltaire à l'abbé Morellet, du 7 juillet.

…t de plus apprenait tout ce qu'il vou… s l'apprenait avec enthousiasme, et …nne foi que si toute sa vie et sa capa…nt dû se consommer dans cette étude. …hargé, dans l'*Encyclopédie*, des *arts* …ues; il se mit à les étudier, non pas …ment dans son cabinet, mais d'une …ratique. Il passait des journées entières …teliers : il commençait par examiner …ent une machine, se la faisait expli…monter, remonter; ensuite l'ouvrier …devant lui; enfin, Diderot lui-même …place de l'ouvrier, qu'il étonna plus … par son adresse et sa pénétration. Il …ainsi familières les machines les plus …ies, telles que le métier à bas et le …fabriquer les velours ciselés. Il finit …der très-bien l'art des tissus de toile, … de coton; et les descriptions qu'il en … sont le résultat de son expérience.

…i ne s'est pas occupé Diderot? De quoi …point passionné? Et à qui jamais a-t-il …uvrir libéralement le trésor de ses …ces? Aussi pendant vingt-cinq ans son … un magasin au pillage, une boutique …puiser qui voulait, hormis qu'on ne … Que vous plaît-il? de la philosophie, …ue, de la physique, de la musique, …ure, de la sculpture, une harangue …ire, une épître dédicatoire, un plan …, un sermon, de la grammaire, de la …? Parlez, vous serez servis à point …iderot faisait tout; c'était un écrivain …me on n'en vit jamais, et comme on … plus. Il me faudrait, disait Raynal, …orceaux de philosophie oratoire, pour …on livre. Diderot saisissait sa plume, …it un bon quart de l'*Histoire phi*…, sans s'interrompre que pour une seule … Qui osera signer cela? — Moi, ré…bbé. Allez toujours. — « Mon cher …it Grimm, voilà des nouveautés …rait rendre compte à mes princes …le temps me manque; j'ai envie de …ner, de faire un voyage d'agré… Diderot, selon son expression, prenait … la boutique, s'asseyait devant l'é… le maître reparaissait, on lui li…e faite. L'autre aussitôt revenait … « Voilà le Salon ouvert, je voudrais … Salon à mes augustes lecteurs; … un grand relief à ma correspon…yent si bien! — Mais c'est que je … premier mot des arts du dessin …. » — Pendant trois ans, de 1765 … rédigea pour Grimm un compte …ns, qui est demeuré le modèle … des principaux titres de l'au…, les artistes accouraient men… d'un si bon juge. Diderot se … mois pour une madame Ter… et peintre de son métier; il lui quêtait de l'ouvrage; il faisait contribuer pour elle toutes ses connaissances, grands, petits, riches ou pauvres, amis ou indifférents; il la sauvait vingt fois du For-l'Évêque; après quoi la Prussienne le payait de la plus noire ingratitude, et l'allait insultant, diffamant de tous côtés. Le philosophe n'y prenait pas garde, tout absorbé à rédiger les *Leçons de clavecin, ou principes d'harmonie* de Bemetzrieder. C'était le maître de sa fille, un Suisse, incapable de traduire ses idées en français. Heureusement Diderot avait appris la composition sous Rameau et Philidor : il faisait l'ouvrage de Bemetzrieder, ensuite il l'annonçait, le prônait et faisait le succès après avoir fait le livre.

Diderot, passionné pour la musique, était lié avec Grétry, qui faisait grand cas de son jugement et de ses conseils. C'est à Diderot que l'on doit le trio pathétique et harmonieux du second acte de *Zémire et Azor*. (Voy. *Mémoires de Grétry*, I, 225.)

Une femme vient trouver Diderot un matin : Monsieur, j'ai été la maîtresse du duc de La Vrillière, et je suis dans la dernière détresse. Je voudrais une pétition qui touchât le cœur de mon ancien amant. — Diderot, qu'aucune tâche n'effraye, lui dit : Asseyez-vous une minute, madame; nous allons essayer : « Monseigneur, « tant que j'ai pu vivre des présents de votre « tendresse, je n'ai pas imploré votre pitié. Mais « de toute la passion que vous m'avez montrée « il ne me reste que votre portrait : demain, si « vous ne soulagez ma misère, je serai obligée « de le vendre pour avoir du pain. » Le duc envoya cinquante louis. Quelques années plus tard, la pauvre femme revint, plus délaissée que jamais. Cette fois, il s'agit de lui procurer l'entrée aux Incurables. Diderot se remet à écrire : « Monseigneur, l'infortunée que vous avez aimée « va rendre le dernier soupir dans un galetas. Je ne « vous demande pas de prolonger une existence « que vous avez si cruellement empoisonnée : « je ne désire qu'un lit aux Incurables pour y « mourir. Si vous ne me procurez cette retraite « honteuse pour tous deux, je me ferai porter à « l'hôpital, j'y mourrai avec vos lettres à la « main, et c'est de l'hôpital qu'elles vous seront « renvoyées. » — Le succès fut complet : le duc de La Vrillière fit admettre son ancienne maîtresse aux Incurables.

La complaisance et le talent de Diderot étaient si connus, qu'un marchand de pommade lui vint demander un *Avis au public* pour cette pommade, qui faisait croître les cheveux. « Mon père, dit madame de Vandeul, rit beaucoup; mais il écrivit la notice. »

Diderot accorda souvent ses conseils et les secours de son intelligence à des solliciteurs plus relevés que des marchands de pommade et d'anciennes femmes galantes. Voltaire le consultait sur ses tragédies : « J'attends avec impatience les réflexions de *Pantophile* Diderot sur *Tancrède*.

Tout est dans la sphère d'activité de son génie : il passe des hauteurs de la métaphysique au métier d'un tisserand, et de là il va au théâtre (1). »

Quelques années plus tard, Voltaire lui envoie sa comédie du *Dépositaire* à présenter aux comédiens. En même temps Diderot revoit les *Dialogues* de l'abbé Galiani sur le commerce des blés, et en corrige les épreuves; il rend le même service au baron d'Holbach. Cependant le dauphin meurt : il s'agit de lui élever un mausolée dans la cathédrale de Sens. M. de Marigny s'adresse à Cochin; Cochin recourt à Diderot, et Diderot lui envoie cinq projets à choisir. Enfin, la ressource de tous les gens embarrassés, c'était la tête de Diderot; la chambre du philosophe était un cabinet de consultation universelle, le rendez-vous de tous les besogneux en tous genres. On n'y refusait l'aumône à personne; imaginez ce qui s'y présentait! Il reçut pendant quatre ans un pauvre diable sans pain, un nommé Glénat, qui savait des mathématiques et avait une écriture superbe. Diderot le gardait à dîner, lui donnait des souliers, des habits, de temps en temps la pièce de vingt-quatre sous, intéressait à lui toutes ses connaissances, et lui mendiait des pratiques. Il lui procura de la sorte quelques manuscrits à copier, des manuscrits tels qu'il en pouvait sortir de chez Damilaville ou de chez le baron d'Holbach. Ce n'était pas, à coup sûr, des apologies de la religion chrétienne. Grimm était sur le point d'en faire son secrétaire, quand on découvrit que cet honnête Glénat était un espion de police envoyé par M. de Sartines.

Cette aventure fit sur Diderot l'impression qu'on devait en attendre; mais il était d'une si excellente nature, qu'il avait beau être victime de sa bonté, jamais il ne voulut s'en corriger ni s'en repentir. Attrapé de la veille, il était le lendemain tout prêt à se laisser duper au beau premier venu qui voudrait en prendre la peine, et il n'en fallait pas prendre beaucoup!

Le parti antiphilosophique se montrait infatigable. Pour riposter vigoureusement à ses attaques, il fut question d'introduire Diderot à l'Académie. Voltaire surtout déploya dans cette affaire un zèle extrême. Il en écrit à tout le monde : à D'Alembert, à D'Argental, à Duclos, à madame d'Épinay; il veut gagner à sa cause madame de Pompadour. Il prie, flatte, presse, conspire, intrigue; tout ce zèle et cette habileté furent en pure perte. Louis XV, pressenti à ce sujet, déclara qu'il ne sanctionnerait pas la nomination de Diderot : *Il a trop d'ennemis*. Parole pusillanime et indigne d'un roi, car à quoi bon le pouvoir souverain si vous n'osez même consentir que d'autres rendent justice au mérite? Dès ce moment il n'en fut plus jamais question, et Diderot n'en témoigna ni peine ni plaisir.

(1) A. Thiriot, du 13 novembre 1760. La réponse de Diderot est du 28 novembre : elle est curieuse, par la liberté de la critique.

Ce désagrément fut bien compensé par le témoignage d'estime que lui donna publiquement l'impératrice de Russie. Diderot, manquant d'ordre, et avec mille petites fantaisies ruineuses de bouquins, de peintures, d'objets d'art, n'entendant rien à ses propres affaires, d'ailleurs le moins intéressé de tous les mortels, Diderot se voyait, sur le penchant de l'âge, totalement dénué de fortune; et il avait une fille, le seul de ses quatre enfants qu'il fût parvenu à élever. Pour lui assurer une dot ou un avoir quelconque, il résolut de vendre sa bibliothèque. L'impératrice de Russie, informée par son ambassadeur, M. de Galitzin, de ce parti, qui est pour un homme de lettres la dernière extrémité, acheta la bibliothèque de Diderot quinze mille francs, à condition qu'il la lui garderait, et consentirait d'en être le bibliothécaire avec un traitement annuel de mille francs. Deux ans plus tard, Catherine, informée que cette pension avait été oubliée (probablement à dessein), pour éviter désormais un pareil inconvénient, fit compter tout de suite à Diderot cinquante mille francs pour cinquante années d'avance : « Me voilà, écrit Diderot, obligé en conscience de vivre cinquante ans (1).

En 1773 Diderot pa [illegible] pour aller à [illegible]bourg remercier sa bie[illegible]rice. Il [illegible] nement auprès de la [illegible] therine le trouva de [illegible] timé de loin; elle lui [illegible] binet tous les jours, [illegible] cinq ou six. Elle lui [illegible] sulter, et de discuter [illegible] politique et de philosophie. Dide[illegible] une franchise et une liberté que [illegible] tonnait parfois de voir si bien [illegible] pératrice le combla de bontés. [illegible] tes ses demandes. Ne pouv[illegible] Russie, elle-même veilla aux pré[illegible] départ, et lui donna pour le re[illegible] officiers de sa cour, [illegible] homme. Aussi [illegible] il : « Ce n'est pas [illegible] que j'ai fait, c' [illegible] on m'a traité [illegible] nêtes gens et d[illegible]

L'impératrice l'avait [illegible] plans et statuts de divers [illegible] par elle pour [illegible] comptait s'en [illegible] n'avant pas trouvé [illegible] le fit qu'à Paris, [illegible] vouloir passer par Berlin. [illegible] cependant invité, mais ce [illegible] cœur : Frédéric [illegible] pour goûter beau[illegible] parole de [illegible]erot. [illegible] hommes [illegible]

(1) Lettre à M ***, du 28 décembre [illegible] dance de Diderot.)

(1) A Mademoiselle Voland, 15 [illegible] 1773.

des marques (1); aussi le philosophe pas à propos d'accepter la politesse de lisant confrère (2).

t rentrait en France à soixante-et-un froid et l'eau de la Néva avaient beau- ré sa santé, qui ne se rétablit jamais se remit à travailler : il publia, outre *ge de Hollande*, plusieurs contes et dont le plus célèbre est *Jacques le fa-* ant de fois réimprimé. C'est un commé- stoires enfilées les unes au bout des au- s aucun rapport, au hasard d'une con- entre Jacques, son maître, et une hô- cabaret. Il serait malaisé de dire ce qu'a uver l'auteur dans cet ouvrage, car on aucun but ni aucun progrès d'idée. encement, la fin, ne s'y distinguent pas . Naigeon lui-même reconnaît qu'on en jeter au feu les trois quarts. Il n'y bre à sauver que l'histoire de Mme de eraye, qui se venge d'un amant infidèle ant épouser une fille perdue. En somme, *le fataliste* est un personnage cynique, s l'excuse de la gaieté, fatigant et insipide prétention d'être plaisant et original. *igieuse* vaut mieux, littérairement par- a un intérêt suivi, un progrès qui at- lecteur. C'est une peinture effroyable des couvents de femmes et des désor- elle peut se jeter. Diderot se complaît senter avec une énergie qui parfois a pudeur la moins susceptible. Il n'était aire d'aller si loin pour atteindre son en sent qu'ici l'écrivain est conduit par de sa cause bien moins qu'entraîné ts de sa nature. Toutefois, et mettant s passages auxquels je fais allusion, *La* e me paraît le chef-d'œuvre de Diderot me. Il y a de l'éloquence, de la terreur, t, et de la sensibilité vraie; le cadre son récit a sauvé l'auteur de quelques- défauts habituels.

principal ouvrage de Diderot, à la fin ière, est l'*Essai sur les règnes de* *de Néron*. C'est, sous une autre éloge de Sénèque.

age, comme tous ceux de Diderot, est mations bouffies et de digressions disparates au sujet annoncé par le titre. C'est que le sujet véritable, constant, unique de Diderot, c'est Diderot lui-même. C'est de lui que nous vient cette mode, si accréditée chez quelques modernes, de mettre en avant à tout propos sa personnalité, ses goûts, ses sympathies et ses antipathies. Ainsi la querelle de Diderot et de Rousseau occupe une large place dans l'éloge de Sénèque. Ils s'étaient liés dans leur jeunesse, en 1742, et tout à coup, dans l'automne de 1758, ils se brouillèrent à jamais, après seize ans d'intimité. Il est difficile de dire au juste à qui appartenaient les premiers torts; cependant, je crois qu'il faut les attribuer à Jean-Jacques.

Madame de Vandeul, parlant de la brouillerie de son père avec Rousseau, dit que « c'est un tripotage de société, où le diable n'entendrait rien... Au demeurant, si quelqu'un peut deviner quelque chose de ce grimoire, c'est M. de Grimm; s'il n'en sait rien, personne n'expliquera jamais cette affaire. » Elle ne croyait pas rencontrer si juste; mais M. de Grimm s'est bien gardé de rien expliquer (1)!

Un mot du maréchal de Castries, conservé par Chamfort, nous montre combien la querelle de Jean-Jacques et de Diderot occupait le public et mettait en émoi jusqu'aux salons de la plus haute société : « Mon Dieu, disait le maréchal, partout où je vais, je n'entends parler que de ce Rousseau et de ce Diderot. Conçoit-on cela? des gens de rien, qui n'ont pas de maison, qui sont logés à un troisième étage! En vérité, on ne peut pas se faire à ces choses-là! »

Diderot tomba malade au mois de février 1784; c'était une légère attaque d'apoplexie, dont les suites le conduisirent au tombeau. Cependant il y eut quelque répit, qui donna un peu d'espoir à sa famille. Le curé de Saint-Sulpice vint plusieurs fois visiter son paroissien (Diderot logeait depuis trente ans à l'angle de la rue Saint-Benoît et de la rue Taranne). Leurs entretiens se passèrent à merveille, hormis que Diderot refusa toujours la petite rétractation que le curé sollicitait. « Cela, disait le prêtre, ferait pourtant un bien bel effet dans le monde! — Je le crois, répondait le philosophe; mais avouez que ce serait un impudent mensonge. » Alors ils se remettaient à causer sur quelque sujet où ils s'entendaient mieux : la morale, les bonnes œuvres, l'humanité, etc.

qu'à Pétersbourg on trouve Diderot raison- : il rabâche sans cesse les mêmes choses. , c'est que je ne saurais soutenir la lec- , tout intrépide lecteur que je suis. Il suffisant et une arrogance qui révolte *liberté*. » (A D'Alembert, janvier 1774.) plutôt l'instinct de sa tyrannie ? de l'autre volume s'est faite à Berlin, *voulu passer, quoique j'y fusse invité* (A mademoiselle Voland, 15 juin 1774.) l'auteur de l'article DIDEROT dans Michaud (M. Pictet) de raconter l'en- et de Diderot : « Le monarque phi- qu'indifférence et froideur pour le Diderot revint donc à Paris, assez peu » Voilà comment on entend dans ce livre les fois qu'il s'agit des philosophes du

(1) Voyez, au livre des *Confessions*, ce que Jean-Jacques pensait de Grimm et de Diderot comparés, et combien il jugeait Diderot le meilleur des deux. Sur toutes ces tracasseries, voici le témoignage recueilli de la bouche même de Mme d'Houdetot : « Elle pensait que Diderot avait abusé de l'ascendant que Rousseau lui avait laissé prendre sur lui, et qu'il le traitait en dur régent; et cela sous prétexte qu'il (Rousseau) ne voulait pas vivre à la manière qui convenait à ces messieurs, mais à celle qui lui convenait à lui-même. Elle confirmait que Grimm avait attaqué la paix intérieure de Rousseau par la mère de Thérèse Levasseur. »

(Notice manuscrite sur Mme d'Houdetot, par J. Lebreton, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts.)

L'appartement de Diderot était au quatrième, et sa bibliothèque au cinquième; il ne pouvait plus monter sans danger. Grimm recourut encore à l'impératrice; et Catherine, prenant jusqu'au bout à sa charge la dette de la France, fit donner à son bibliothécaire un superbe logement rue de Richelieu. Le philosophe quitta donc son taudis pour un palais. Il en jouit douze jours. Le 29 juillet au soir, il reçut ses amis; on parla philosophie, et Diderot déclara, s'il faut en croire Naigeon, que « le premier pas vers la philosophie, c'est l'incrédulité ». Ce fut son dernier mot. Il mourut le lendemain, et le curé de Saint-Roch l'enterra dans son église, dans la chapelle même de la Vierge, où le philosophe demeura tranquillement, et où il est encore.

On s'est plu à faire du nom de Diderot un épouvantail d'athéisme. Or, voici en quels termes ce prétendu athée a parlé de la religion chrétienne : « Ce fut alors que je sentis la supé« riorité de la religion chrétienne sur toutes les « religions du monde : quelle profonde sagesse il « y avait dans ce que l'aveugle philosophie ap« pelle la folie de la croix. Dans l'état où j'étais, « de quoi m'aurait servi l'image d'un législateur « heureux et comblé de gloire? Je voyois l'inno« cent, le flanc percé, le front couronné d'é« pines et expirant dans les souffrances; et je « me disais : Voilà mon Dieu, et j'ose me plain« dre! » (*La Religieuse*, Œuv. chois., I, 72.) Qu'auraient pu dire de mieux Bossuet ou Fénelon? Et notez que Diderot lorsqu'il s'exprimait de cette façon sublime avait quarante-sept ans. On montrerait ainsi dans ses œuvres cent passages aussi explicites; mais qui les regarde? Non; la prescription y est acquise : Diderot fut dans le dix-huitième siècle le porte-étendard de l'athéisme.

Deux hommes ont surtout contribué à faire à Diderot cette réputation : La Harpe, par haine; Naigeon, par amitié.

La Harpe, ex-jacobin, ex-bonnet rouge de 93, converti par madame de Genlis, devenue elle-même une *mère de l'Église*, imagina de réparer toutes les erreurs de sa jeunesse philosophique et de son âge mûr républicain en calomniant Diderot. Il ajouta donc à son *Cours de Littérature* un volume intitulé *Philosophie du dix-huitième siècle*, qui semble écrit uniquement dans le but de noircir ou déchirer Diderot (1). Il s'en donne le plaisir à peu de frais, car il ne lui en a coûté que trois mensonges. La Harpe attribue à Diderot le *Code de la Nature*, qui est de Morelly ; — la *Lettre au père Ber-*

thier sur le matérialisme, qu
Coyer ; — et les *Principes d*
morale, qui sont d'Étienne
avocat de Genève. Les dévots
La Harpe ont fait voir trop sou
yeux la foi dispense de la bonne

Quant à Naigeon, c'est une a
crut faire beaucoup pour la gloir
défunt en lui prêtant ses propres
on sait que Naigeon était monom
Chargé de l'édition des *Œuvres*
Diderot, il profita d'une si bel
n'hésita pas de glisser çà et là dan
nal des suppléments de sa façon
en tête des *OEuvres choisies* de Di
une de ces falsifications impuden
d'en supposer bien d'autres, et fra
picion légitime l'édition tout en
préface de cette édition, Naigeon
volants autographes de Diderot,
il a restitué nombre de passages
bien gardé de signaler aucun de
l'attention de la critique. Lui seul
vu ces papiers volants, qu'il eut
néantir avec tous les matériaux
en sorte que la fraude est aujou
mée et le mal irréparable : proba
parviendra plus à débarrasser le
des impuretés de Naigeon, et il
l'espoir de posséder jamais une é
authentique, des Œuvres de Did
le contre s'y heurteront toujours.
la punition de la facilité avec la
toute sa vie Diderot prit en mai
plus contradictoires, n'y voyant
déclamation et un sujet d'exerci
tarissable verve. Mais à examine
près, il est impossible de voir
ferme, un matérialiste bien conva
qui a composé l'article Provide
clopédie, qui avait au plus haut
ses propres expressions) le
mortalité; qui écrivit au s
tant de lettres éloquentes sur le
mettre son nom aux siècles à venir.
écrits de Diderot parurent pour l
sous le titre d'*Œuvres philosoph*
Amsterdam (Rey), 1772, 6 vol.
de ses *OEuvres complètes*, par
à Paris, 1798, 15 vol. in-8° ; —
sies de Diderot, dans la Biblioth
MM. Didot.

Notice sur Diderot, par Mme de V
des *OEuvres posthumes*) — *Corres*
Corresp. de Voltaire. — *Mémoires d*
— *Mémoires de Marmontel*. — Naigeo
Diderot (dans l'éd. Brière). — *Vie de*
des *OEuvres choisies* en 2 vol.) — Barb
au *Cours de Littérature* de La Harpe.

(1) En 1771 La Harpe ayant remporté le prix de poésie, Diderot avait ainsi apprécié la pièce couronnée : « Cela commence froidement, continue et finit froidement. Ce sont des vers enfilés les uns au bout des autres. Encore s'ils renfermaient une idée grande, douce et touchante, on pourrait pardonner ce cruel asthme qui décèle une poitrine étroite, une tête sans essor. C'est une eau fade, qui distille goutte à goutte, etc. » Diderot avait trouvé l'*Éloge de Fénelon* dépourvu de chaleur, de sentiment, d'éloquence. Ces jugements et quelques autres pareils étaient envoyés aux augustes correspon-

dants de Grimm, et couraient l'Allema
qu'il n'en fallait pour blesser l'orgueil
plaie incurable ; et il ne manqua point
venger, quand il fut devenu, selon
Chénier, le grand Perrin Dandin de l

ou DIZIER (Saint), en latin *Desi-*
(…)que de Langres, né près de Gênes,
Saint-Dizier (Champagne), vers 264.
(…)rre paysan, et labourait la terre lors-
(…)ple de Langres fut inspiré d'aller le
(…) charrue pour lui confier le pouvoir
Saint Dizier se soumit humblement
(…) de Dieu, et accepta les hautes fonc-
(…) étaient offertes d'une façon si inat-
(…)arnachaire, qui a écrit la vie de ce
(…)porte « que de simple et ignorant
(…)était, il devint tout d'un coup un
(…)ur et un savant interprète de l'Écri-
(…)près le même chroniqueur, Chrocus,
(…), étant venu ravager les Gaules sous
(…) l'empereur Gallien, Didier et les
(…)habitants de Langres allèrent au-de-
(…)marque barbare, afin d'obtenir qu'il
(…)ur ville. Chrocus ne tint nul compte
(…)pplications, et les fit mettre à mort,
(…) qui porte aujourd'hui le nom de
(…). Guillaume de Durfort, évêque de
(…)trouva le corps de son prédécesseur,
(…) 1314. Il en détacha diverses par-
(…)nvoya à Gênes, Bologne, Arles, Avi-
(…) reste du corps est conservé à Lan-
(…) églises de Saint-Mammès et de
(…). Malgré le récit de Warnachaire,
(…) l'existence de saint Didier est très-
(…) En Languedoc et en Italie on l'ap-
(…) *Desery* et *Dresery*; dans les Pays-
(…) quoi qu'il en soit, l'Église l'honore le

(…), *Vitæ Sanctorum.* — Baillet, *Vies des* (…) Feliet, *Elog. clar. Lingon.* — Richard et (…)*aphie sacrée.*

(…) (Saint), martyr, décapité à Pouz-
(…)303. Il était lecteur de saint Janvier,
(…)énévent, et eut la tête tranchée avec
(…) autres chrétiens, sous le règne
(…)ur Dioclétien. Le corps de saint Didier
(…) Feste furent portés à Bénévent.
(…)brent la fête de ces martyrs le 21
(…) septembre, et les Latins seulement
(…).

(…) *ecclésiastiques*, V. — Baillet, (…) — Richard et Giraud, *Bibliothèque sa-*(…)

(…) DESIDERIUS, évêque de Nantes,
(…) est beaucoup parlé de cet évêque
(…) des Pères de l'Église de France.
(…) Nole, qui mourut en 431, lui
(…) avec sa femme Thérasie. Les
(…) de Bourges, Eustochius de Tours,
(…) Mans, lui adressèrent la lettre
(…) concile de Bourges en 451. On
(…) fut à Didier que Sulpice Sé-
(…) de saint Martin de Tours.

(…) *abrégée des évêques de Nantes.* — (…), *Epistolæ S. Paulini*, etc., notes. (…) *Dictionnaire historique.*

(…)), archevêque de Vienne, né
(…) à Chalarine, près Lyon, le
23 mai 608. Il fut élevé, depuis l'année 558, par saint Namat ou Namace, saint Philippe et saint Ver, tous trois successivement évêques de Vienne. En 596, Didier fut choisi pour leur succéder. Comme il professait les belles-lettres et la littérature antique, il fut accusé auprès de saint Grégoire le Grand d'enseigner les doctrines païennes à ses disciples. Saint Didier se disculpa facilement; mais ayant repris la reine Brunehault sur sa conduite déréglée, cette princesse convoqua un synode à Chalon-sur-Saône, et l'an 603 Didier fut déposé et relégué dans une île du Rhône nommée *Levise*, qui semble être l'île Barbe, près de Lyon. Quatre ans après, la reine le rappela et le rétablit sur son siége. Didier n'en continua pas moins ses critiques, et chercha à soustraire le roi Thierry à la domination de son aïeule. Brunehault résolut alors de se défaire de ce prélat incommode; elle s'entendit avec Aridius, évêque de Lyon, et comme Didier revenait de la cour de Bourgogne, des meurtriers l'assommèrent à coups de pierre et de bâton, dans un village nommé *Prisciniacum* ou *Pistriniacum*, sur le bord de la Chalarone. Ce lieu, situé dans le pays de Dombes, à sept lieues de Lyon, a pris le nom de *Saint-Didier de Chalarone*. Le corps de Didier fut transféré dans l'église de Saint-Pierre et Saint-Paul de Vienne (*extra muros*), le 11 février 620, par saint Éthère, évêque de Vienne. On prétend que la tête de saint Didier est à l'abbaye d'Einsiedeln, ou Notre-Dame de l'Ermitage en Suisse; quelques autres de ses reliques sont à Saint-Gall. On ne sait pourquoi cet évêque, victime d'une intrigue de cour, se trouve dans le catalogue des martyrs; néanmoins, l'Église fête saint Didier le 11 février et le 23 mai. Mombrice et le père Chifflet ont fait paraître des vies de saint Didier. Jonas parle beaucoup de ce prélat dans sa Vie de saint Colomban.

Frédégaire, *Chron.*, cap. XXXIII, p. 423. — Grégoire de Tours, cap. XXXII. — Abbon, *Chron.* — Baronius, *Annales*, année 612. — Du Saussay, *Martyrologe de France.* — Lelièvre, *Antiquités de Vienne*, chap. XXII. — Chorier, *Histoire du Dauphiné*, liv. IX. — Canisius, *Antiquæ Lectiones*, VI. — Sainte-Marthe, *Gallia christiana*, I, 195. — Baillet, *Vies des Saints.* — Sismondi, *Histoire des Français*, I, 428. — Abbé Velly, *Histoire de France*, I, 202.

DIDIER ou **GÉRY** (Saint), en latin DESIDERIUS, évêque de Cahors, né à Albi, en 595, mort à Wistrilinguis (aujourd'hui Saint-Didier, en Quercy), le 15 novembre 655. Il était d'une famille très-puissante en Aquitaine. Il fut élevé, avec ses frères Siagrius et Rustique, à la cour de Clotaire II, roi des Francs, qui le nomma trésorier de la couronne. Siagrius fut fait gouverneur ou comte de l'Albigeois et duc de Marseille, et Rustique archidiacre de Rodez et abbé palatin, ou intendant de la chapelle du roi. Dagobert, fils et successeur de Clotaire II, maintint les trois frères dans leurs charges; Siagrius étant mort, Didier le remplaça dans le gouvernement de Marseille, sans néanmoins quitter sa

charge de trésorier. En 629, Rustique ayant été assassiné à Cahors, dont il était devenu évêque, les habitants, affligés de cet événement, choisirent Didier pour lui succéder. Didier gouverna son diocèse avec intelligence, et tout en amassant des richesses considérables fit beaucoup de bien à ses administrés. Il fit ceindre Cahors de murailles et construire plusieurs édifices. Ce prélat est honoré dans le midi de la France sous le nom de *saint Géry*. Ses ouvrages ont été perdus; mais il reste de lui seize *Lettres* ou épitres adressées à des personnages importants de son époque, entre autres à Dagobert et à Sigebert III. Ces lettres ont été publiées par Henri Canisius, dans le tome V des *Antiquæ Lectiones*; par Marquard Freher, dans le *Corpus Historiæ Francicæ*; par Duchesne, dans le tome I des *Historiæ Francorum*; elles se trouvent encore dans la *Bibliotheca Patrum* et dans le tome IV de la *Collection des Historiens de France* de dom Bouquet.

Sainte-Marthe, *Gallia Christiana*, II. — Labbe, *Bibliotheca nova Manuscriptorum*, I. — Bellarmin, *De Scriptoribus ecclesiasticis*. — Du Saussay, *Martyrologe de France*. — Mabillon, *Analectes*. — Baillet, *Vies des Saints*, III. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*, XII, 78.

DIDIER, duc de Toulouse, tué devant Carcassonne, en 587. Il était parmi les généraux de Chilpéric Ier, roi de Neustrie, un des plus recommandables, par sa valeur et sa naissance. En 575, après la mort de Sigebert, roi d'Austrasie, Didier, qui commandait dans l'Aquitaine neustrienne, reçut de Chilpéric l'ordre d'envahir le Quercy et l'Albigeois. Il s'en empara, après avoir défait les troupes austrasiennes. Il était sur le point d'entrer en Limousin, lorsque Gontran, roi de Bourgogne, se détermina à prendre la défense de son neveu Childebert, enfant de cinq ans, que l'assassinat de Sigebert laissait sans soutien. L'armée des Bourguignons, commandée par le redoutable patrice Mummulus, rencontra celle de Didier près de Limoges. Le combat fut des plus acharnés; Mummulus y perdit cinq mille hommes et Didier vingt-quatre mille. Ce dernier fut obligé de fuir; mais, après la retraite du patrice, il attaqua Ragnovald, duc de l'Aquitaine bourguignonne, le battit et s'empara du Périgord et de l'Agenais, entra dans le Berry en 583, le ravagea et mit le siége devant Bourges. Gontran et Chilpéric ayant fait la paix, Didier reprit la route de Toulouse par la Touraine, qu'il pilla, quoique ce pays appartînt à Chilpéric. Le monarque neustrien ayant été assassiné à Chelles, en octobre 584, Didier se rendit à Avignon, auprès du patrice Mummulus, qui avait alors Gondovald, fils adultérin de Clotaire Ier, avec lui. Les deux ducs ayant réuni leurs troupes à Brives dans le Limousin, leur présentèrent Gondovald, et l'ayant soulevé sur un bouclier, ils le saluèrent roi, au détriment de Childebert. En même temps, Didier fit arrêter à Toulouse Rigonthe, fille de Chilpéric, qui allait en Espagne épouser le Visigoth Reccarède [illegible] trésors de cette princesse. et s'[illegible] uns des seigneurs qui [illegible] cette aide, Gondovald fut [illegible] le Périgord, l'Angoumois, [illegible] dont Didier maltraita l'évêque [illegible] ensuite exilé ainsi que la prince[illegible] ces entrefaites, Gontran prit [illegible] bert, et s'avança pour combattr[illegible] dier abandonna aussitôt la cau[illegible] s'était donné, et se retira dans l[illegible] de l'Albigeois, d'où il fit sa pai[illegible] En 587, il revint habiter Toulo[illegible] cubine Tétradie, femme du con[illegible] gneur auvergnat. Gontran a[illegible] guerre à Reccarède, roi des V[illegible] marcha contre ce dernier, et [illegible] cassonne. Lorsque les deux a[illegible] présence, les Visigoths levèrent [illegible] commencèrent un mouvement r[illegible] qui crut leur retraite sérieuse, [illegible] suivre; mais las de courir aprè[illegible] fuyait en ordre, il revint à son c[illegible] cassonne. Comme sa ca[illegible]rie. le suivre et que son [illegible] au retour il n'avait [illegible] rés. [illegible] nt du [illegible] avoir [illegible] avec lui. Tét[illegible] [illegible] cita de[illegible] d'évêques qui [illegible] 590 [illegible] de Gévaudan. [illegible] son premier mari, [illegible] tre fois autant qu'elle [illegible] quittant, et tous les enfants qu'e[illegible] duc Didier furent déclarés adult[illegible]

Grégoire de Tours, lib. V et VII. — *Histoire générale du Languedoc*. [illegible] *Histoire de la Gaule méridionale* [illegible] conq. *Germains*. — Sismondi, *Histoi*[illegible] — Michelet, *Hist. de Fr.*

DIDIER, roi des Lombards, vers 775. Il était duc d'Istrie, roi des Lombards à la mort d'A[illegible] cembre 756. Ratchis, frère aîné [illegible] avait déjà régné, puis s'était reti[illegible] tre, disputa quelques mois la co[illegible] pape Étienne III l'obligea à r[illegible] Cassin. Le saint-père reconnu[illegible] condition qu'il céderait à l'Églis[illegible] les rois lombards avaient repris [illegible] beaucoup; mais une [illegible] [illegible] il s' [illegible] de Ferrare, [illegible] Adrien eut rec[illegible] roi [illegible] lemagne saisit [illegible] venir en Italie. A[illegible] il force les pas[illegible] droits. et après a[illegible] en [illegible] de D[illegible]r. il oblige le [illegible] se re[illegible] Le si[illegible] fut a[illegible] lemagne, [illegible]

us, et avec le reste de ses troupes,
ie et les autres villes principales.
e par la famine, fut enfin forcée
portes à Charlemagne, qui y fit son
774. En retournant en France, le
s emmena Didier et sa femme Ansa,
à Liége. Didier fut ensuite trans-
monastère à Corbie, où peu après
s jours. Adalgise s'était réfugié à
e. Ainsi finit le royaume des Lom-
s, après une durée de deux cent

nales, p. 200. — Anastase, *Biblioth.*,
rt. *Annali d'Ital.* VI, 250.—*Chronologie*
rds, dans l'*Art de vérifier les dates*, IV,
l. *Histoire des Français*, II, 239 à 247.
Histoire d'Italie, I, 107 à 112. — Miche-
., T. I.

urnommé Lombard, théologien et
s italien, vivait en 1200. Il tirait
e son pays natal, et vint en France
s de Philippe-Auguste. Il fut reçu
orbonne, et occupa une chaire de
ris. Il était considéré comme un
ts professeurs de l'université qui
tre les moines mendiants. C'est
son que ces derniers l'ont mis au
tiques : c'est ainsi du moins que le
Thomas d'Aquin. « Il est pourtant
l'abbé Moréri, que le pape Alexan-
comprit jamais dans ce nombre, non
ume de Saint-Amour et les au-

uin, *Contra impugn. relig.*, cap. VI. —
ria *Universitatis Parisiensis*, III, 678.
ad *Dictionnaire historique*. — *Histoire
France*, XVI, 22.

ean-*Paul*), chef de conspiration
Upie (Dauphiné), en 1758, déca-
le, le 10 juin 1816. Il était avocat
de Grenoble à l'époque de la ré-
sista le 21 juillet, en qualité de
noble, d'Alex et de quelques au-
la sénéchaussée de Valence, à la
blée de Vizille. Cependant, il re-
des opinions beaucoup plus mo-
inaperçu les orages de la Con-
Directoire. Nommé professeur à
de Grenoble, lors de la réorga-
struction publique sous le gou-
ulaire, Didier devint maître des
onseil d'État et conseiller à la
Lors de la restauration de
d'un plan de conciliation entre
la révolution et de l'ancien ré-
fortement contre le gou-
après les événements de 1815.
conspiration tramée à Lyon,
de 1816, il parvint à organiser
surrectionnel dans le départe-
Pendant la nuit du 4 au 5 mai,
de Grenoble, à la tête de
paysans, descendus de la Ma-
tésine et de l'Oysans, au cri de *vive l'empe-
reur!* Didier ne trouva sous les murs de Gre-
noble que des ennemis disposés à le combattre,
et fut obligé de fuir précipitamment à travers les
Alpes, pour mettre sa vie en sûreté, après avoir
vu disperser en quelques instants sa troupe
inexpérimentée par les grenadiers de la légion
de l'Isère, sur lesquels les conjurés dauphinois
avaient, dit-on, compté. Les intelligences de Di-
dier sur les divers points de la frontière lui
donnèrent les moyens de gagner le territoire
sarde. Bientôt les carabiniers piémontais, guidés
par les indications d'un traître, s'emparèrent du
chef d'une conspiration ourdie contre le gouver-
nement de Louis XVIII, et le jetèrent dans les
cachots du roi de Sardaigne. Par suite d'une
loi d'extradition, Didier fut livré aux autorités
françaises, et traduit, dans le courant du mois
de juin, devant la cour prévôtale de l'Isère, où
siégeaient quelques-uns de ses confrères au bar-
reau du parlement. Il montra pendant les débats
une fermeté, une énergie qui ne se démentit pas
un seul instant; loin de chercher à éloigner le
coup qui le menaçait, il déclara qu'il avait été mû
par le désir d'être utile à son pays; et lorsqu'on
l'interrogea sur son but positif et ses complices,
il répondit que le temps seul les révélerait. Le
malheureux, condamné à mort sans long délai,
fut promptement exécuté.

De Vaulabelle, *Hist. des deux Rest.* — Lubis, *Hist. de la Rest.* — De Conny, *Hist. de la Rest.* — De Lamartine, *Hist. de la Rest.*

DIDIER. *Voyez* DISDIER.

DIDIER. *Voyez* SAINT-DIDIER et LIMOJON.

DIDIER DE SAINT-JUILLE. *Voyez* SAINT-JUILLE.

DIDIUS, nom d'une famille romaine (*Didia gens*), qui ne commence à paraître dans l'histoire que vers la fin de la république. Cicéron appelle les Didius des hommes nouveaux (*novi homines*). Les membres les plus connus de la *gens Didia* sont :

* DIDIUS (*Titus*), général romain, vivait vers 100 avant J.-C. Il battit les Scordisques, qui avaient envahi la province romaine de Macédoine, et obtint pour cette victoire les honneurs du triomphe. Suivant Florus, ce succès vint immédiatement après la défaite du consul C. Caton, en 114, et fut suivi par les victoires de Marcus Livius Drusus et de Marcus Minucius Rufus. De cette assertion on a conclu que Didius était préteur d'Illyrie, et qu'il repoussa en cette qualité les Scordisques, qui, après avoir défait Caton, ravageaient la Macédoine. Mais d'abord on ne voit pas vers cette époque de guerre qui ait pu nécessiter en Illyrie la présence d'un préteur; ensuite, est-il vraisemblable qu'un général décoré des honneurs du triomphe n'ait obtenu le consulat que quinze ans après la préture ? On sait que ces magistratures n'étaient en général séparées que par un intervalle de deux ans. D'après Cicéron, Titus Didius triompha de la

Macédoine (*ex Macedonia*); il était donc chargé de la province de Macédoine, et non pas de celle d'Illyrie. Enfin, le renseignement de Florus est formellement contredit par la *Chronique d'Eusèbe*, qui place la victoire de Didius sur les Scordisques après le cinquième consulat de C. Marius, en l'an 100. Si on adopte la date d'Eusèbe, on trouve que deux années seulement séparent la préture de Didius de son élection au consulat en 98. Il eut pour collègue Q. Cecilius Metellus. Dans cette année les deux consuls firent rendre la loi *Cecilia Didia*. Plus tard Didius obtint le proconsulat d'Espagne, et remporta sur les Celtibériens des succès dont on trouve l'énumération dans Appien. D'après Salluste, il eut Sertorius pour tribun militaire. Il prit aussi part à la guerre Marsique, et selon Appien il y fut tué, au printemps de 89. Un passage de Plutarque (*Vie de Sertorius*, XII) le fait mourir dix ans après, dans un combat contre Sertorius; mais il est probable que dans cet endroit le texte de Plutarque est fautif, et qu'au lieu de Δίδιος (Didius), il faut lire Φουφίδιος (Fufidius).

Florus, III, 4. — Eusèbe, *Chronique*. — Appien, *Hispanica*, 99; *Bel. Civil.* I, 40.

DIDIUS (*Marcus Salvius Julianus*), empereur romain, né en 133 de l'ère chrétienne, mort le 2 juin 193, régna sous le nom de *M. Didius Commodus Severus Julianus*. Il était fils de Petronius Didius Severus et de Clara Emilia, et petit-fils ou arrière-petit-fils de Salvius Julianus, si célèbre comme jurisconsulte sous le règne d'Adrien. Il fut élevé par Domitia Lucilla, mère de Marc-Aurèle. L'appui de cette princesse le fit élire parmi les vigintivirs. Il fut désigné questeur avant l'âge fixé par les lois. Marc-Aurèle lui conféra ensuite l'édilité, puis la préture, et l'envoya commander en Germanie la vingt-deuxième légion primitive (*primigena*). Didius Julianus gouverna longtemps et avec équité la Belgique. Là il s'opposa avec le seul secours des auxiliaires provinciaux rassemblés à la hâte aux irruptions des Cauques, peuplade germanique, qui habitait sur les rives de l'Elbe. Ce succès lui valut les honneurs du consulat. Il défit aussi les Cattes. Nommé ensuite gouverneur de la Dalmatie, il délivra ce pays des incursions des peuples voisins. Après ce gouvernement, il reçut celui de la Germanie inférieure, et fut chargé à son retour du soin d'approvisionner l'Italie. Vers cette époque de sa vie, il fut accusé par un certain Sévère d'avoir formé avec Salvius une conjuration contre Commode. Ce prince, qui avait déjà fait périr pour la même cause un grand nombre de sénateurs et de citoyens, aussi illustres que puissants, craignait enfin la haine publique; et, faisant condamner l'accusateur, il mit l'accusé en liberté. Celui-ci resta cependant quelque temps relégué à Milan, sa ville natale. Il gouverna ensuite la Bithynie; mais, selon Spartien, il s'acquit moins d'honneur dans ce gouvernemen[t]

que dans les autres. Nomm[é] [...]
conde fois, en 179, il eut p[...]
à qui il succéda dans le [...]
Aussi l[...] de[...] en[...]
lianus son c[...] on s[...]
sion à un fait [...]
de l'avenir.

Didius Julianus vivait [...]
par politique, moitié pa[...]
dans le luxe et les plai[sirs ...]
parasites et des flatteurs, [...]
tune de l'empire. Quoiq[ue ...]
soixante ans, l'élévation [...]
tourné la tête, et la soif d[...]
parée de lui, malgré la fa[...]
tère. Adonné à la magie, [...]
se livraient alors des âmes [...]
que la sienne, il y trouvait [...]
à ses espérances les plus ha[...]
sa femme, et Didia Clara, s[...]
tières, dévorées encore pl[us ...]
dominer, caressaient ses fol[...]
sans relâche ses irrésolutio[ns ...]
prévu vint réaliser pour q[...]
ambitieux de D[idius] Juli[anus].
Le 28 mars 193, u[...]
de leur camp, tra[...]
la main, envahire[nt ...]
[...]: mais rentrant dans [...]
[...] n. Les pr[...]
[...] d[...]
un [...]
et beau-père de P[...]
le camp, où il avai[t ...] e[...]
sédition. Voyant l'empire [...]
l'obtenir ou plutôt à l'achet[er ...]
marché allait se conclure, [...]
nus parut devant la porte [...]
deux tribuns militaires, P. [...]
Aper. Averti de ce qui se [...]
p[...] e une surenchère [...]
A[...] sc[...]
Cl[...]
Sp[...]
séna[...]
nier, tel qu'il existe dans [...]
« J[...] is [...] n'avait ri[en ...]
ni [...] le. La [...]
[...] par [...]
[...] camp, et [...] Julianus,
portée à si haut prix, [...]
vait avoir jusqu'à cinq mi[...]
fr.). Il y [...] les [...]
[...]
Sul[...]
parce qu[...]
d'ailleurs il a[...]

ait offert le premier cinq mille tête, si Julianus n'eût enchéri tout aute voix de douze cent cinquante 00 fr.) (1) et s'il n'eût en même le prix entre ses mains. Les soldats, enchère si considérable, et crai- s que si Sulpicien avait l'autorité tre les mains, il ne vengeât la mort mme Julianus les en avait avertis, celui-ci et le menèrent sur le soir lique et au sénat avec les éten- s'il eût été près d'entreprendre ition fort considérable. » Les séna- ient qu'accepter le maître que les amenaient. « Le jour suivant, dit ous allâmes le saluer, dissimulant timents, et prenant garde de laisser otre visage aucune marque de la us avions dans le cœur. Le peuple, r d'un pareil déguisement, décla- nt ses pensées, et se préparait ou- 'exécution de ses desseins. Lors us Julianus fut arrivé au sénat, sposait à offrir un sacrifice à Ja- peuple s'écria d'une voix qu'il autorité souveraine, et qu'il était mus, faisant semblant de ne se ces cris, leur promit de l'argent; sèrent ses promesses, rejetèrent rièrent qu'ils ne recevraient point r lesquels il avait l'intention de Alors, ne pouvant plus modérer commanda que l'on fît mourir de ceux qui étaient les plus l; mais le peuple, encore plus ai- mandement, témoigna un plus que jamais de la mort de Per- d'imprécations l'usurpateur et implora le secours des dieux. , moins lâche que le sénat et de la dignité romaine, repoussait personnage à qui les prétoriens r l'empire. Un jour, à la suite es gardes de Julianus, le peuple s, et se barricada dans le grand t un défi aux prétoriens et les ne bataille décisive, que ceux-ci cepter. « Alors, dit M. Amédée une scène imposante, mais plus tristes sans doute dont l'his- é le souvenir. Accablés par le ur impuissance, des milliers t une acclamation solennelle, s armées de la république, leur de délivrer Rome des préto- mpereur. Le nom de Pescennius mandait les légions de Syrie et ils aimait, fut prononcé surtout marquée de confiance et d'affection; on l'invitait à s'embarquer avec ses légions, à venir sans retard au secours de la ville, comme si chef et soldats eussent été là tout près pour entendre et pour obéir. Cet appel désespéré à des libérateurs en armes, ce cri d'angoisse poussé par la capitale du monde, n'expira pas sans écho sous les arcades du grand cirque; il retentit d'un bout à l'autre de l'empire, soulevant sur son passage l'effroyable tempête qui bientôt le bouleversa tout entier. » Aussitôt que les événements accomplis à Rome furent connus dans les provinces, Pescennius Niger en Syrie, Septime Sévère en Illyrie, et Clodius Albinus en Bretagne, refusèrent de reconnaître l'autorité de Julianus, qui fit de son côté de vigoureux efforts pour se maintenir au pouvoir. L'Italie ne vit pas sans une profonde terreur l'armée de Pannonie déboucher des Alpes par Aquilée. On accourut, avec un empressement qui tenait moins de l'enthousiasme que de la peur, au-devant de Sévère, qui en quelques jours vint établir son camp non loin de la ville d'Interamne, à trois journées de Rome. « Quand Julianus, dit Dion Cassius, eut appris la nouvelle de la marche de Sévère, il le fit déclarer ennemi de l'empire par arrêt du sénat, et se prépara à une bataille. Rome fut changée comme en un camp, où l'on ne voyait que des préparatifs de guerre, et des soldats, des chevaux et des éléphants que l'on exerçait. Les habitants de la ville et les paysans d'alentour appréhendaient les violences des gens de guerre. Nous nous moquions des compagnies des gardes, qui s'étant accoutumés à une vie molle et oisive se trouvaient hors d'état de s'acquitter du moindre de leurs devoirs. Les soldats tirés de la flotte qui était proche de Misène avaient oublié leurs exercices. De plus, les éléphants, effarouchés par la vue des chevaux, ne souffraient plus ceux qui les devaient monter. Mais rien ne nous excitait si fort à rire que de voir le palais fermé et environné de barricades; car Julianus, se persuadant que jamais Pertinax n'aurait été tué par la sédition des soldats, si le palais avait été alors fortifié de la sorte, espéra que s'il avait le malheur de perdre la bataille, il y pourrait sauver sa vie. Il fit mourir quantité d'enfants pour exercer sur leurs corps l'art magique, dans la créance que s'il pouvait par le moyen de cet art découvrir les malheurs dont il était menacé, il pourrait aussi les éviter. Il envoya en outre plusieurs personnes pour assassiner Sévère par trahison. Mais lorsque celui-ci fut entré en Italie, qu'il eut pris Ravenne sans peine, et que ceux qui avaient reçu l'ordre de l'engager à s'en retourner ou de lui fermer les passages se furent déclarés pour lui, et que les compagnies des gardes dans lesquelles l'empereur avait mis sa principale confiance commencèrent à perdre courage, nous fûmes assemblés par Julianus, qui nous exhorta à lui donner Sévère pour collègue dans l'administration de l'empire. Cependant les

(1) ... Julianus, au lieu de vingt cinq ... fr.) que Sulpicien avait promis aux ... trente mille (7 500 fr.).

soldats des gardes ayant ajouté foi à des lettres par lesquelles Sévère avait promis qu'il ne leur serait fait aucun mal, pourvu qu'ils demeurassent en repos et qu'ils livrassent ceux qui avaient tué Pertinax, se saisirent des assassins et en donnèrent avis à Silius Messala, consul. Il nous assembla à l'heure même dans le temple de Minerve, et nous rapporta ce que les gens de guerre lui avaient fait savoir. Nous condamnâmes ensuite Julianus au dernier supplice, déclarâmes Sévère empereur et décernâmes les honneurs divins à Pertinax. Julianus fut tué dans son palais, et ne dit rien autre chose en mourant, sinon : « Qu'ai-je fait de mal, et à qui ai-je ôté la vie? » Il vécut soixante ans quatre mois et quatre jours, et ne régna que soixante-six jours. » Manlia Scantilla et Didia Clara obtinrent à grand'peine de faire transporter son corps mutilé dans le tombeau de sa famille.

Dion Cassius, LXXIII, 11-17. — Spartien, *Didius Julianus*. — Capitolin, *Pertinax*, à la fin. — Eutrope, VIII, 9. — A. Victor, *Cæsures*, XIX. — Zosime, I, 7. — Tillemont, *Histoire des empereurs*, t. III. — Amédée Thierry, *Histoire de la Gaule sous l'administration romaine*, t. I, p. 874.

DIDON ou **ÉLISE**, reine de Carthage, vivait dans le neuvième siècle avant J.-C. Selon les uns, elle était fille de Bélus, roi de Tyr; selon les autres, d'Agénor ou de Carchédon. Le testament du père de Didon l'avait déclarée héritière du trône conjointement avec son frère Pygmalion; mais celui-ci obtint du peuple de le reconnaître pour unique souverain. Didon épousa alors Sichée, Sicharbas ou Acerbas, son oncle, grand-prêtre d'Hercule, et lui voua la plus vive tendresse. Bientôt Pygmalion la priva de son mari, qu'il fit massacrer au pied des autels, dans l'espoir de s'emparer ensuite de ses immenses trésors. L'avidité du tyran fut trompée; Didon, accompagnée de plusieurs grands du royaume, s'embarqua, emportant dans sa fuite les trésors de Sichée. Après s'être arrêtée à l'île de Chypre, elle se dirigea vers l'Afrique, et aborda à quelque distance d'Utique, colonie tyrienne; on raconte qu'elle acheta des habitants autant d'espace de terrain qu'en pourrait entourer le cuir d'un taureau, et qu'ayant fait couper le cuir en courroies très-minces, elle obtint, grâce à ce stratagème, un espace assez vaste pour y fonder Carthage, l'an 878 avant J.-C., c'est-à-dire plusieurs siècles après Énée, que Virgile, par un de ces anachronismes qu'on ne pardonne qu'aux poëtes, fait arriver à sa cour. Appien croit que Didon trouva Carthage toute bâtie, et qu'elle y ajouta seulement le quartier appelé *Byrsa*, mot qui en grec signifie *cuir*. Virgile, dans le premier livre de l'Énéide, fait allusion à l'histoire de la peau du taureau coupée en lanières. Tite-Live l'adopte; mais Polybe, Diodore, Strabon, Pausanias, n'en font pas mention.

Quelque temps après avoir fondé sa colonie, Didon fut recherchée en mariage par Iarbas ou Hiarbas, roi des Gétules. Toujours fidèle au souvenir de Sichée, elle le refusa, et Iarbas, regardant ce refus comme une offense, marcha contre Carthage à la tête d'une puissante armée. Alors Didon, qui ne pouvait opposer aucune résistance, demanda un délai pour apaiser les mânes de Sichée. Le terme expiré, elle fait préparer un bûcher, y monte et se perce le sein. Cette fin héroïque, qui couronne la vie de la fondatrice de Carthage, s'est effacée cependant devant la fiction de Virgile, et le nom de Didon rappelle bien plus à notre mémoire l'amante infortunée du chef des Troyens que la veuve toujours fidèle de Sichée. Mais aussi quelle idée sublime que celle qui donne pour origine à la haine des deux puissantes rivales, Rome et Carthage, le désespoir de Didon, délaissée par Énée! Quel cri fait pour retentir dans la postérité que celui de cette amante qui en expirant lègue sa vengeance au peuple à venir! — Tous les auteurs qui en ont parlé s'accordent à peindre Didon comme très-belle et douée des plus hautes qualités. On lui donnait aussi le nom d'Élise (*Elissa*); celui de *Didon*, qui signifie, disent les uns, course errante, et, d'après les autres, femme vaillante, ou même meurtrière de son époux, lui aurait été donné postérieurement. [*Enc. d. G. du M.*]

Virgile, *Enéide*, et Comment. de Servius. — Justin, *Hist.*

DIDOT, célèbre famille d'imprimeurs français.

* Didot (*François*), syndic de la communauté des libraires, né à Paris, en 1689, mort le 2 novembre 1757, reçu libraire en 1713, est connu par de grandes et honorables entreprises, entre autres par la collection des *Voyages* de l'abbé Prévost, dont il était l'intime ami, ouvrage en 20 volumes in-4° (1747), parfaitement exécuté quant au texte, et orné d'un grand nombre de gravures et de cartes géographiques. Sa librairie, *A l'enseigne de la Bible d'Or*, établie d'abord rue Pavée, fut transportée, ainsi que son imprimerie, sur le quai des Augustins. Il éleva onze enfants, parmi lesquels Ambroise-François Didot et Pierre-François Didot suivirent la même carrière que leur père, et il eut pour gendres Guillaume Debure et Jacques Barrois, libraires célèbres tous deux. — La tante de François Didot, née en 1649, avait épousé le libraire Jean-Nic. Nyon, dont les ancêtres figurent au catalogue de la librairie dès [illegible]. Devenue veuve, elle exerça la librairie en [illegible].

* Didot (*François-Ambroise*), fils de François, né à Paris, en 1730, mort le 10 juillet [illegible]. Destiné à la profession de son père, il avait reçu une bonne éducation et n'avait rien négligé pour acquérir toutes les connaissances que cette profession exige. Il s'y dévoua tout entier. C'est lui qui, sous le règne de Louis XV, commença à donner aux caractères typographiques d'exactes proportions et une coupe franche et dégagée. On lui doit dans son art plusieurs perfectionnements, la fabrication du papier vélin et la presse à un coup, dont l'usage est devenu général. Parmi les ouvrages sortis de ses presses,

:tion dite *d'Artois*, recueil de
en 64 vol. in-18, exécutée par
omte d'Artois, dont Ambroise
meur; et la belle *Collection des*
ais, in-18, in-8° et in-4°, impri-
Louis XVI, pour l'éducation du
ielle se trouve la Bible, en 2 vol.
I. 8°, éditions très-estimées du
proise Didot était aussi l'impri-
s éditions et beaucoup d'autres
ographe sont de plus en plus
a fille avait épousé Antoine Jom-
ruit et fils de libraires amis des
e quelques ouvrages d'architec-
a parlé avec éloges dans son
thématiques.
·e-François), frère du précé-
libraire et fabricant de papier,
2, mort le 7 décembre 1795, s'oc-
onte des caractères, auxquels il
es améliorations, ainsi qu'à l'art
Essonne, où était sa fabrique. Il
s remarquables, parmi lesquelles
Imitation de Jésus-Christ, in-
émaque, in-4°; le *Tableau de*
n, in-fol., etc. Il était imprimeur
uis Louis XVIII).
se distinguèrent dans la carrière
: premier, *Henri* Didot, né en
52, se rendit célèbre comme gra-
s caractères et comme mécani-
de soixante-six ans que Henri
ses éditions connues sous le nom
tes, telles que les *Maximes de*
ld et l'*Horace*, les caractères
us ultra de l'art. Leur petitesse
ut possible de les fondre qu'au
le de l'invention de Henri Di-
ma le nom de *polyhamatype*,
lettres y sont fondues à la fois.
itions ont été imprimées chez
et la composition en a été exé-
ême de Henri Didot. Henri Di-
lle Saugrain, dont la famille
primeurs dès 1596.
ls de Pierre-François Didot,
ide *Didot Saint-Léger*, dirigeait
sonne (1). C'est à lui que l'on
l'admirable invention de la ma-
rication du papier dit *sans fin*,
s premiers essais furent faits à
papeterie de François Didot, son
l'un des contre-maîtres, en avait
e idée. Beaucoup de tentatives
ent faites à Essonne par MM. Di-
et Robert, et au Mesnil près
ine de MM. Guillot et Robert;
lisées que par la persévérance de
ger, qui se rendit en Angleterre,

lors de la paix d'Amiens. Après de grandes dépenses, qui ne découragèrent pas MM. Foudriner, il la vit marcher pour la première fois dans leur établissement à Two-Waters, au bout de dix ans de travaux. Secondé par M. Donkin, M. Didot Saint-Léger parvint à porter au plus haut degré de perfection cette belle découverte, l'une des plus heureuses et des plus importantes de notre époque (1). En 1816 il revint en France la mettre à exécution, d'abord à Sorel, dans l'établissement de MM. Berthe et Grevenich, ensuite à Jean-d'Heures, dans la propriété du maréchal Oudinot. C'est là qu'il mourut.

Un troisième fils de François Didot continua l'imprimerie de son père, sous le nom de *Didot jeune*. On lui doit entre autres une belle édition, grand in-4°, du *Voyage du jeune Anacharsis*.

Une des filles de Pierre-François Didot épousa Bernardin de Saint-Pierre, qui fut quelque temps associé à la papeterie d'Essonne. C'est dans sa maison de campagne près de la papeterie que Bernardin de Saint-Pierre composa le roman de *Paul et Virginie* et qu'il vit naître ses deux enfants, auxquels il donna les noms de Paul et de Virginie. Celle-ci épousa le général de Gazan.

* Didot (*Édouard*), fils de Didot Saint-Léger, est auteur d'une traduction estimable des *Vies des Poëtes anglais les plus célèbres*, ouvrage du docteur Johnson, publiée en 1823, chez Jules Didot. Il est mort en 1825, à l'âge de vingt-huit ans.

* Didot (*Pierre*), né en 1760, mort le 31 décembre 1853, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, fils aîné de François-Ambroise, qui lui avait cédé son imprimerie en 1789, se distingua par les soins qu'il apportait à son art, et qui méritèrent à son imprimerie l'honneur d'être installée au Louvre. Ce fut là qu'il exécuta les magnifiques éditions dites du *Louvre*, qui se composent 1° du *Virgile*, in-fol., publié en 1798, avec 23 gravures d'après de superbes dessins, composés par Gérard et par Girodet; 2° de l'*Horace* in-fol., 1799, orné de charmantes vignettes, dessinées par Percier et gravées par Girardet; 3° de *Racine*, 3 vol. in-fol., ornés de 57 gravures, exécutées par les plus habiles artistes, d'après les dessins de Prudhon, Girodet, Gérard, Chaudet, etc.; 4° enfin, des *Fables de La Fontaine*, avec les vignettes de Percier. A l'exposition des produits de l'industrie en 1801, l'édition du *Racine* fut proclamée par le jury *la plus parfaite production typographique de tous les âges*. Outre un grand nombre d'ouvrages non moins remarquables par leur perfection typographique que par leur importance, tels que l'*Iconographie grecque et romaine* de Visconti, les *Voyages de Denon*, etc., M. Pierre Didot publia une collection des chefs-d'œuvre français, format in-8°, dédiée *Aux amis de l'art typographique*, et digne en effet de cette destination. Ce typographe célèbre se distingua encore comme litté-

s et à Troyes que les plus anciennes
ités créées en France, vers l'an 1300.
Typographie, par M. A.-Firmin Didot.

(1) Les mécaniques propres à la fabrication du papier *sans fin* sont connues en Angleterre sous le nom de *machines Didot*.

rateur. On lui doit la traduction en vers français du IVe livre de l'*Énéide*, celle du Ier livre des *Odes d'Horace*, un recueil de Fables dédiées à Louis XVI, Paris, 1786, suivi d'une *Épître sur les Progrès de l'Imprimerie*. Dans un recueil publié en 1819, in-8°, il donna, sous le titre d'*Essai*, un *specimen* des différents caractères de son imprimerie. Chaque page, composée de pièces de vers de M. P. Didot, est imprimée avec un caractère différent.

*Didot (*Jules*), fils du précédent, a donné plusieurs belles éditions, entre autres les *Œuvres de Rabelais; I quatro Poeti Italiani;* la *Storia d'Italia da C. Botta*, in-8°; la *Collection des Poëtes grecs* in-32, publiée par M. Boissonade; la *Collection des classiques français*, dans le même format; la *Biblioteca portatile Italiana;* les *Classiques français*, édition compacte en un volume; un Voltaire complet en 3 vol.; enfin, une charmante édition de *Don Quichotte*, in-32, etc., etc.

*Didot (*Firmin*), chevalier de la Légion d'Honneur et membre de la chambre des députés, né à Paris, en 1764, mort le 24 avril 1836, a soutenu comme imprimeur, et surtout comme graveur et fondeur, le nom illustré par son père, François-Ambroise Didot, et par Pierre Didot, son frère aîné. Ses beaux caractères d'écriture surpassèrent tout ce qui jusque alors avait été fait en ce genre. Les caractères romains les plus parfaits, tels que ceux qui ont servi à l'impression des éditions dites *du Louvre*, imprimées par Pierre Didot, ont été gravés et fondus par lui. Franklin lui confia son petit-fils pour lui enseigner l'art de la gravure. On doit à Firmin Didot l'invention du stéréotypage : il l'appliqua d'abord aux Tables de Logarithmes de Callet, ouvrage où la plus rigoureuse correction était indispensable, et qui est devenu exempt de fautes grâce à cette heureuse découverte. Tous les classiques français et la plupart des classiques italiens et anglais ont été publiés par lui selon le même procédé, format in-18. Ces éditions, dites *stéréotypes* (1), sont d'une correction rigoureuse, et le *Virgile*, qui est sans fautes et qui est orné de vignettes, se vendait quinze sous. Dans cette collection, tout volume perdu pouvait être remplacé au même prix : ce fut une sorte de révolution dans le commerce de la librairie. Les principales éditions sorties des presses de Firmin Didot sont *La Henriade*, in-4°; le *Camoens*, en portugais, in-4°; le *Salluste*, in-fol., etc. Il a publié, en société avec ses fils, un grand nombre d'éditions, dont les plus remarquables sont les *Ruines de Pompei*, par Mazois; les *Antiquités de la Nubie*, par Gau; le *Panthéon egyptien*, de Champollion; la *Collection des classiques grecs et français;* les *Tournois du roi René*, de M. Champollion-Figeac; les *Contes du gai savoir*, et l'*Historial du Jongleur*, imprimé en caractères dits *gothiques*, avec

(1) Mot inventé par Firmin Didot.

vignettes et fleurons imitant les anci
de Pigouchet, imprimeur du quin

Les hommes les plus distingués
et de l'étranger se plaisaient à
ment de Firmin Didot, où les d
de la typographie se trouvaient r
pereur Alexandre y vint en 1814
tout dans le plus grand détail, et c
dot deux jeunes Russes pour les i
toutes les branches de la typographi

C'est dans l'établissement de Fir
les imprimeurs des divers pays env
fils pour s'instruire dans l'art de la
c'est là que se sont formés MM. Pa
Paul Dupont, Claye, Rignoux, Pina
et les premiers imprimeurs à Athè
romelas, Dobras, Apostolidès, ainsi
missionnaires qui ont porté l'imprin
parties les plus reculées de l'Afrique

En 1827 M. Firmin Didot aban
faires de sa maison à ses fils, pour
tièrement aux affaires publiques co
Élu cette année à Nogent-le-Rotr
Loir), il vit son mandat trois fois re
d'une sage liberté, il faisait partie d
sition modérée dont Royer-Collard
et il défendit en plusieurs occasio
de la librairie et la liberté de la pre

Écrivain distingué en même tem
typographe, Firmin Didot est auteu
gédies, *La Reine de Portugal*,
Paris, et *La Mort d'Annibal*, rem
une fermeté de style qui rappelle
manière de Corneille; on lui doit au
tion en vers français des *Bucolique*
des *Chants de Tyrtée*, des *Idyl*
crite: ces poésies jouissent d'une esti
méritée; une *Notice sur Robert*
tienne, etc. Ces ouvrages se
ouvrir les portes de l'Académie
la mort le frappa, à l'âge de soi

*Didot (*Ambroise-Firmin*), fils
typographe, graveur, fondeur, libr
du conseil municipal de la ville de
membre de la chambre de comme
Paris, le 20 décembre 1790. Il d
avec son frère Hyacinthe, né le
la maison Firmin Didot.

Après avoir fait d'excellentes ét
ticulièrement celle de la [illegible] gue grec
et moderne, sous C [illegible] oy.),
son ami, et s'être per [illegible] é dan
sance de cette langue [illegible]
ville de l'Asie Mineure, il
taché à l'ambassade de [illegible]
de prendre la dir [illegible] maison
avait voulu [illegible] ses [illegible] classi
rient, et i [illegible]
Mineure, la Syrie, [illegible]
Dans ce voyage, il découvrit [illegible]
plaine de Troie, à l'extrémité de c
être le *Pergama* ou citadelle de Tro

cyclopéennes ou pélasgiques, qui
sé aux investigations du comte de
ier et de M. Chevalier (1).
Grèce, insurgée contre ses oppres-
ention de l'Europe : M. Didot pro-
r une *Souscription en faveur des*
ie brochure publiée sous ce titre, et
promoteur du comité grec de Pa-
saient les hommes politiques et les
plus éminents de cette époque (2).
e-Firmin Didot a publié, avec son
ie, un grand nombre d'importants
que les *Monuments de l'Égypte*
e, par M. Champollion jeune; le
nde, par Jacquemont; l'*Expédi-*
que des Français en Morée; la
n du *Dictionnaire de l'Acadé-*
nnaire Français-Arabe, par Bo-
nce littéraire, de M. Quérard; la
gyptienne, de Champollion, etc.
ères ont publié aussi une édition
s mediæ et infimæ Latinitatis,
où sont réunis dans un seul ordre
es travaux des bénédictins, de
er, d'Adelung et ceux qui sont
éditeur, M. Henschel.
ide entreprise des deux frères, la
i du *Thesaurus Græcæ Linguæ*,
es qui honorent le plus notre épo-
e saurait être plus nationale, puis-
l'ouvrage appartient à notre illus-
nne. Mais depuis trois cents ans
t fait bien des progrès; bien des
rs étaient alors incorrects, soit
scrits, soit dans les éditions pu-
poque; d'autres textes étaient in-
; et pour remettre au niveau de la
ible *Trésor* laissé par Henri Estien-
s savants et immenses travaux. La
ulté pour M. A.-F. Didot, qui pour
vœu paternel avait voulu exécuter
eprise, était de trouver des hommes
issent dignes d'être placés à côté
ri Estienne. Il établit une vaste
e avec les érudits les plus distin-
pays : la plupart répondirent à son
nom de la science. Animés par le
r, MM. Ast, Boissonade, Cramer, Hase, Jacobs, Osann, Rost, Schæfer, Struve, Tafel, etc., etc., s'empressèrent de le seconder, et les frères Dindorff, professeurs à Leipzig, prirent, conjointement avec M. Hase, la direction de cette entreprise, commencée d'abord avec le concours de MM. de Sinner et Fix. Dans les prolégomènes, M. A.-F. Didot a constaté l'authenticité des notes et additions écrites de la main même de Henri Estienne sur l'exemplaire de la Bibliothèque impériale de Vienne. Elles ajoutent un nouveau mérite à l'édition française.

M. Didot a trouvé le même zèle chez les érudits les plus distingués de tous les pays pour le seconder dans la publication de la *Bibliothèque des auteurs grecs*, où le texte, revu sur les manuscrits et complété d'un grand nombre de fragments inédits, est accompagné de traductions latines entièrement revues et souvent toutes nouvelles; leur fidélité rigoureuse sert de commentaire au texte, lequel est suivi d'Index nouveaux, plus complets que les précédents. Des commentaires accompagneront cette *Bibliothèque grecque* publiée dans le même format, grand in-8°, que la *Bibliothèque latine-française* dirigée par M. Nisard et que la *Bibliothèque française* qui est aussi accompagnée de notes des critiques les plus éminents. Cet ensemble forme déjà 200 volumes, équivalant à mille volumes ordinaires.

A côté de ces grandes entreprises, MM. Firmin Didot frères ont publié à des prix modiques des ouvrages non moins utiles à l'instruction du peuple qu'à celle des diverses classes de la société. L'un des plus importants est l'*Univers pittoresque*. Des savants, des voyageurs et des littérateurs distingués, animés du désir de populariser les sciences historiques et géographiques, ont apporté à ce recueil le tribut de leurs travaux, de leurs découvertes ou de leurs observations (1).

On doit à M. A.-F. Didot comme graveur un caractère nouveau, fort élégant, en anglaise cursive; il a gravé aussi pour une édition de *Tyrtée*, en grec, les poinçons d'un autre caractère, d'un genre également nouveau, ainsi qu'un grand nombre de types grecs, français, russes, etc., que leur fonderie expédiait dans tous les pays, où ils jouissent encore d'une réputation méritée. Malheureusement la multiplicité de leurs affaires obligea les frères Didot de céder, en 1840, à la *Fonderie générale* la partie de leur établissement relative à la fonte des caractères.

La maison de MM. Didot frères est peut-être la seule qui ait réuni sur une aussi vaste échelle

ist a imprimé à un très petit nombre
ribués seulement à ses amis, des *Notes*
dans le Levant en 1816 *et* 1817. Ses obser-
r la Grèce ont été insérées par M. Pou-
Voyage en Grèce. Sa *traduction fran-*
ide, accompagnée du texte et de com-
imée pour sa fidélité.
qui a rendu de si grands services à
en excitant l'enthousiasme en sa faveur,
MM. de La Rochefoucauld-Liancourt,
les ducs de Fitz-James, de Choiseul, de
rus de Saint-Aulaire, Matthieu Dumas,
ue de La Borde, de Lasteyrie, Alexandre
court; de MM. de Staël, Ternaux aîné,
y, Benjamin Delessert, Eynard, Laîné, de
André Cottier, A.-Firmin Didot.
ens M. Ternaux en fut le président, et
min Didot le secrétaire.

(1) Parmi d'autres publications non moins utiles et rédigées par les savants du plus grand mérite, nous citerons l'*Encyclopédie moderne* et la *Nouvelle Biographie générale*. Aux expositions de 1844 et de 1849, M. Ambroise-Firmin Didot, comme membre du jury, a été chargé du rapport sur toutes les industries qui se rapportent à la typographie. En 1851, le jury international le nomma aussi rapporteur de la première exposition universelle à Londres. Son rapport, imprimé à l'Imprimerie impériale, et son *Essai sur la Typographie* sont deux ouvrages qui constatent les progrès de l'imprimerie et des arts qui s'y rattachent, à partir de leur origine jusqu'à nos jours.

les diverses branches de la typographie, la gravure des poinçons, la fonte des caractères pour l'imprimerie, l'imprimerie, la stéréotypie, la librairie et la papeterie. Un seul atelier de dix presses mécaniques imprime chaque jour 140 rames de papier, c'est-à-dire la matière de 2,800 vol. in-8°. Dans leurs fabriques de papier, situées au Mesnil (Eure), près de Dreux, et à Sorel (Eure-et-Loir), les procédés les plus nouveaux et les plus ingénieux leur permettent d'exécuter aussi en un jour des feuilles de papier continu qui, sur une largeur d'un mètre et demi, occuperaient cinquante kilomètres de longueur. C'est à Sorel que la première mécanique a exécuté en France le papier dit *sans fin*, et c'est au Mesnil que ce papier a été pour la première fois séché au moyen de cylindres chauffés par la vapeur. Lorsque, par suite de l'emploi de ces mécaniques, un grand nombre de jeunes ouvrières se trouvèrent privées de travail, MM. Didot pour les occuper fondèrent une imprimerie dans leur papeterie du Mesnil; ils firent instruire et diriger ces jeunes filles de la campagne par des chefs habiles; et maintenant elles y exécutent la composition d'une grande partie des ouvrages publiés par leur maison. Une école gratuite, dirigée par des sœurs de la charité, a été fondée aussi pour leur éducation, par M. Hyacinthe Didot, membre du conseil général du département de l'Eure et titulaire de l'établissement du Mesnil.

Le plus jeune des frères Didot, *Frédéric-Firmin*, aidait dignement ses aînés dans les détails infinis de leurs établissements, qui entretiennent près de mille ouvriers, et dirigeait en particulier la fabrique de papier du Mesnil. La mort l'a frappé en 1836, peu de jours avant son père, M. Firmin Didot; il était âgé de trente-sept ans.

Les deux fils de MM. A. et H.-Firmin Didot secondent leurs pères dans leurs travaux héréditaires : l'un, M. Paul Didot, plus spécialement adonné aux sciences chimiques, a apporté à la papeterie, conjointement avec M. G. Barruel, un progrès important, par l'application du gaz acide carbonique au blanchiment des chiffons et plantes textiles (1); l'autre, M. Alfred Didot, plus particulièrement appliqué aux lettres, a donné en 1852 une traduction française des fragments inédits de Nicolas de Damas découverts à l'Escurial par M. Miller, et publiés pour la première fois par M. Ch. Muller dans la *Bibliothèque des auteurs grecs*.

A toutes les expositions de l'industrie, la médaille d'or a été décernée de père en fils à MM. Didot. [M. DE RIENZI, dans l'*Encycl. des G. du M.*, avec des additions par M. Hoefer.]

Ersch et Gruber, Allg. Encycl. — *Conversat.-Lexic.* — *L'Illustration*, année 1855.

* **DIDRON** (*Adolphe-Napoléon*), littérateur et archéologue français, né à Hautvillers (Marne), le 13 mars 1806. Après avoir suivi les cours de l'École de Droit, il se livra à l'étude de l'archéologie, et parcourut à pied la Normandie, dont il visita les monuments. A son retour, il travailla à *L'Européen*, revue que rédigeaient MM. Buchez et Roux. En 1838 il fit à la Bibliothèque royale un cours public d'iconographie chrétienne, qu'il professa de nouveau en 1840, après avoir fait, en 1839, le voyage de la Grèce. Enfin, il fonda à Paris, en 1845, une librairie archéologique et une manufacture de vitraux historiés. M. Didron a été secrétaire du comité des arts et monuments établi jusqu'en 1853 auprès du ministère de l'instruction publique, et il en a rédigé le *Bulletin*, qui forme 4 vol. in-8°. On a de lui : *Iconographie chrétienne : Histoire de Dieu*; Paris, 1843, in-4° : cet ouvrage fait partie de la *Collection de documents inédits sur l'histoire de France*, publiée par ordre du gouvernement; — *Manuel d'Iconographie chrétienne, grecque et latine, avec une introduction et des notes par M. Didron, traduit du manuscrit byzantin; Guide de la Peinture*, par le docteur Paul Durand; Paris, Impr. roy., 1845, in-8°; — *Annales Archéologiques*; Paris, 1844 et années suiv., 14 vol. in-4°. Ce recueil périodique, particulièrement consacré à l'archéologie du moyen âge, est rédigé par M. Didron, avec la collaboration des principaux archéologues, architectes, dessinateurs et graveurs. M. Didron a pris part à la rédaction de *L'Univers religieux*, de *L'Artiste*, de la *Revue de Paris*, et de la *Revue française*.

E. REGNARD.

La Littérat. franc. contemp. — *Docum. partic.*

DIDYME (Δίδυμος), gramm [illegible] l'Ale [illegible]
vivait vers 50 avant J.-C. L [illegible]
de Cicéron et de l'empereur [illegible]
graphes anciens lui donnent la q [illegible]
tarchien (Ἀριστάρχειος), ce [illegible]
appartenait à l'école fondée [illegible]
non qu'il était le disciple [illegible]
ce nom. Il é [illegible] dit-on. [illegible]
poisson salé. [illegible]
de Pont et d' [illegible]
distingue des [illegible]
Didyme par le surno[illegible] χαλκεν[illegible]
aux entrailles d'airain), c'est-à [illegible]
pitoyable et travailleur inf[illegible]
tant, il écri[illegible] qu'il [illegible]
avait lu et [illegible]
de la part de Dém[illegible]
moins flatteur, d[illegible]
vres. Il lui arriva souve[illegible]
ses derniers ouvrages ce qu'il a [illegible]
les premiers. De tels [illegible]
tradictions ne sont p[illegible]
teurs, et Didyme n'était [illegible]
en juge par le chiffre co[illegible]
ductions : elles s'élèvent à [illegible]
si on en croit Athénée, et [illegible]
Sénèque. Dans ce calcul il [illegible]
d'ouvrages entiers, mais d[illegible]
Ils ont tous péri aujourd'hui. [illegible]
sants avaient pour objet la c[illegible]

(1) *Nouveau Mode de Blanchiment, par l'adjonction de l'acide carbonique*; Paris, F. Didot frères, in-8°, 1855.

lation des poëmes d'Homère. Un de ces ouvrages traitait spécialement du texte homérique tel qu'il avait été constitué par Aristarque (περὶ τῆς Ἀριστάρχου διορθώσεως); on ne peut trop regretter la perte d'un livre qui devait contenir les détails les plus intéressants sur cette célèbre révision des poésies homériques. Quant aux petites scolies d'Homère, qu'on a longtemps attribuées à Didyme, elles ont été en effet extraites de ses ouvrages; mais elles sont d'une rédaction beaucoup plus récente, puisqu'on y parle de Plutarque, de Pausanias et de Jamblique. Les travaux de Didyme ne se bornèrent pas à Homère; il écrivit aussi des commentaires sur beaucoup d'autres auteurs classiques grecs, poëtes et prosateurs. On cite de lui des traités sur les poëtes lyriques, et particulièrement sur Bacchylide et Pindare. La plus grande et la meilleure partie des scolies que nous possédons sur ce dernier poëte est empruntée au commentaire de Didyme. Il en est de même des scolies qui existent sur Sophocle. Dans les scolies sur Aristophane, Didyme est encore souvent cité, et l'on sait qu'il écrivit des commentaires sur Euripide, Ion, Phrynichus, Cratinus, Ménandre et autres poëtes dramatiques. Les orateurs athéniens Démosthène, Isée, Hypéride, Dinarque, etc., furent aussi commentés par Didyme. Outre ces nombreux commentaires, il avait écrit sur la diction des poëtes tragiques (περὶ τραγῳδουμένης λέξεως) un traité dont on cite le vingt-huitième livre. Il composa sur la diction comique (λέξις κωμική) un ouvrage analogue, dont Hesychius a fait un fréquent usage, comme il l'avoue lui-même dans son épître à Eulogius. Un troisième ouvrage du même genre traitait des mots dont le sens était douteux, et comprenait au moins sept livres. Un quatrième parlait des locutions impropres. Il publia aussi une collection de proverbes grecs en treize livres (πρὸς τοὺς περὶ παροιμιῶν συντεταχότας), d'où sont tirés presque tous les proverbes contenus dans la collection de Zenobius. Enfin, Plutarque cite de Didyme un livre sur les lois de Solon, intitulé Περὶ τῶν ἀξόνων Σόλωνος.

Le critique alexandrin paraît avoir été versé même dans la littérature latine, car il écrivit contre le *De Republica* de Cicéron un ouvrage en six livres, qui fut réfuté par Suétone. Didyme appartient à cette période d'épuisement où la littérature grecque achève de perdre tout ce qui lui restait d'originalité. Didyme lui-même peut être considéré comme le père de ces scoliastes qui se contentèrent désormais de compiler et d'abréger les œuvres de leurs prédécesseurs.

Dans la collection des *Géoponiques*, on trouve différents extraits portant le nom de Didyme, ce qui ferait croire qu'il écrivit sur l'agriculture et la botanique; mais on ne sait s'ils appartiennent à notre critique alexandrin ou à quelque autre écrivain du même nom. Il faut probablement distinguer du grammairien un Didyme naturaliste, auteur d'un commentaire sur Hippocrate et d'un traité *Sur les marbres et sur les différentes espèces de bois* (Περὶ μαρμάρων καὶ παντοίων ξύλων), publié par A. Maï, comme un appendice aux fragments de l'*Iliade*; Milan, 1819, in-fol.

Athénée, IV, IX, XI. — Sénèque, *Epist.*, 88. — Macrobe, *Sat.*, V, 18. — Harpocrate, au mot ξηραλοιφεῖν. — Suidas, aux mots Δίδυμος et Τραγκύλλος. — Lehrs, *De Aristarchi Stud. Homer.* — Bœckh, *Præfat. ad Schol. Pind.*, p. XVII. — Richter, *De Æschyli, Sophoclis et Euripidis Interpretibus Græcis*, p. 106. — Schneidewin, *Corpus Paræmiogr. Græc.*, I. — Gräfenhan, *Gesch. der Klass. Philos. im Alterthum*, I, p. 405.

DIDYME, grammairien alexandrin, vivait probablement au commencement de l'ère chrétienne. On le distingue ordinairement du précédent par le surnom de Didyme le jeune (ὁ νέος). Suivant Suidas, il écrivit des Πιθανά (discours ou arguments propres à persuader), Περὶ ὀρθογραφίας et beaucoup d'autres excellents ouvrages. Cependant Suidas, dans un précédent article, attribue les Πιθανά (Πιθανῶν καὶ σοφισμάτων λύσεις) en deux livres à un certain Didyme Arius (*voy.* l'article suivant).

Suidas, au mot Δίδυμος. — Eusèbe, *Præp. Evang.*, XI, 23. — Eudocia, p. 135.

DIDYME ARIUS, philosophe grec, qui vivait à Rome du temps de Néron, et qui composa divers écrits, un entre autres sur Platon; il ne faut pas le confondre avec le stoïcien Areus, que Suétone mentionne comme l'ami d'Auguste et de Mécène. Un autre Didyme, qui florissait aussi à Rome à la même époque, appartenait à l'école de Pythagore et écrivit des livres grecs sur la doctrine de son maître. Suidas le mentionne comme musicien habile.

Fabricius, *Biblioth. Græca*, I, 842; III, 148 et 650; VI, 363.

DIDYME (*Claudius*), grammairien grec, d'une époque incertaine. Suivant Suidas, il releva les méprises que Thucydide avait commises contre l'analogie, et écrivit un ouvrage sur l'analogie parmi les Romains. Il fit aussi un abrégé des ouvrages d'Héracléon. On en trouve un fragment dans Stobée.

Suidas, au mot Δίδυμος, Stobée, *Sermon.*, 101. — Lersch, *Die Sprachphilos. der Alten.*, pp. 74, 143.

DIDYME *d'Alexandrie*, théologien grec, vivait dans le quatrième siècle de l'ère chrétienne. A l'âge de quatre ans, et avant d'avoir appris à lire, il devint aveugle. Ce malheur excita en lui une soif insatiable de savoir. A force d'application, il parvint à posséder parfaitement la grammaire, la rhétorique, la dialectique, les mathématiques, la musique, l'astronomie, et la philosophie. A tout ce savoir profane il joignit une connaissance étendue de la littérature sacrée. Il se dévoua au service de l'Église, et ne se distingua pas moins par la pureté exemplaire de sa conduite que par son érudition. En 392, quand Jérôme écrivit son livre sur les illustres écrivains ecclésiastiques, Didyme vivait encore, et professait la théologie à Alexandrie. Il mourut en 396, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Comme professeur de théologie, il était placé à la tête de l'école des catéchumènes. Les personnages

les plus distingués de cette époque, tels que saint Jérôme, Rufin, Palladius, Ambroise d'Alexandrie, Evagrius et Isidore, sont cités parmi ses élèves. Il avait composé un grand nombre d'ouvrages théologiques, lesquels sont presque tous perdus aujourd'hui. Il nous reste les suivants : *Liber de Spiritu Sancto*. L'original grec est perdu; mais nous en avons une traduction latine, faite par saint Jérôme, vers 386, et imprimée dans les œuvres de ce Père de l'Église. Cet ouvrage, qui ne formait qu'un seul livre, a été mentionné par saint Augustin et par Nicéphore. Il en a été publié des éditions séparées : à Cologne, 1531, in-8°, et par Fichte à Helmstædt, 1614, in-8° : cette dernière édition est la meilleure; — *Breves Enarrationes in Epistolas canonicas*. Cet ouvrage n'existe également que dans la traduction latine; il a été imprimé pour la première fois à Cologne, 1531, à la suite du précédent. Il se trouve dans toutes les collections des Pères de l'Église. La traduction latine est d'Épiphane, et fut faite à la requête de Cassiodore; — *Liber adversus Manichæos*. Cet ouvrage est probablement incomplet, puisqu'il ne contient pas un passage cité par saint Jean de Damas. On n'en publia d'abord que la traduction latine, par F. Turrian, dans l'*Apparatus Sanct., ad calc. Lit. D.*, de Possevin; Venise, 1603, et Cologne, 1608. Elle fut réimprimée dans plusieurs collections des Pères de l'Église, jusqu'à ce qu'enfin Combefis publia le texte grec dans son *Auctarium novissimum;* Paris, 1672, in-fol.; — Περὶ Τριάδος (Sur la Trinité). Cet ouvrage, longtemps regardé comme perdu, fut découvert par J.-A. Mingarelli, qui le publia avec une traduction latine; Bologne, 1669, in-fol. On peut voir dans Fabricius et dans Cave la liste des ouvrages perdus de Didyme. Il faut distinguer Didyme le théologien du moine Didyme dont parle Socrate dans son *Histoire ecclésiastique*, IV, 33.

Socrate, IV, 25. — Sozomène, III, 15. — Rufin, XI, 7. — Théodoret, IV, 29. — Nicephore, IX, 17. — Saint Jérôme, *De Scriptoribus ecclesiasticis*, dans la *Bibliot. eccles.* de Lemire. — Guéricke, *De Schola Alexandrina*, II, p. 332. — Cave, *Script. ecclesiast. hist.*, t. I, p. 183. — Dupin, *Biblioth. des Auteurs ecclésiastiques*, t. II, p. 129. — Ceillier, *Bibliothèque des Auteurs eccles.*, t. VIII, p 127. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, t. IX, p. 266. — Goldwitzer, *Patrologie*, I, 489. — J. Mingarelli, *Vetera Testimonia de Didymo*; Romæ, 1764, in-4°.

* **DIDYME**, écrivain médical grec, vivait probablement dans le troisième siècle après J.-C. Il est cité par Aétius et par Alexandre de Tralles, qui l'appelle homme très-sage (σοφώτατος); c'est peut-être le même que le Didyme d'Alexandrie mentionné par Suidas comme auteur de quinze livres sur l'agriculture, et souvent cité dans la collection des écrivains *géoponiques*. Ses ouvrages existaient, à ce qu'il semble, dans le dix-septième siècle, ou du moins on le croyait aussi, puisque Saumaise s'attendait à recevoir d'Italie un manuscrit du *De Plantis* de Didyme.

Aetius, *Tetrab.*, II, 2. — Alexandre de Tralles, *De Med.*, VII, 11. — *Geoponica*, I, 5; II, 3, 14, 17, 26, edit. de Nicolas.

* **DIDYME**, artiste grec. Il n'est connu que par un vers de Martial, qui montre qu'il avait représenté des femmes dans des attitudes trop libres (*Quales nec Didymi sciunt puellæ*, *Épigr.*, XII, 43). On ignore si Didyme était peintre ou sculpteur sur métaux.

Welcker, *Kunstblatt*, 1827, n° 13. — Raoul Rochette, *Lettre à M. Schorn. Supplément au Catalogue des Artistes*, p. 283.

* **DIDYME** (Saint), martyr, né à Alexandrie, décapité dans la même ville, l'an 304. Il professait la religion chrétienne. Ayant appris que Théodore, jeune fille issue d'une famille noble d'Alexandrie, avait été condamnée à la prostitution à cause de sa foi, il prit un habit de soldat, et simulant les façons d'un jeune débauché, il entra dans le logis où elle était renfermée, changea d'habits avec elle, et lui donna les moyens de sortir sans être reconnue. Eustathius, préfet augustal d'Alexandrie pour l'empereur Dioclétien, fit amener Didyme, le somma d'apostasier et de révéler le lieu où s'était retirée Théodore. Sur le refus de Didyme, Eustathius lui fit trancher la tête : quelques auteurs de martyrologes écrivent que Théodore ayant appris la condamnation de Didyme, vint se livrer, et mourir avec lui; mais les actes de saint Didyme, tirés de Bollandus, revus sur le texte grec et confrontés avec ceux rapportés par Surius, ne font pas la moindre allusion à cette circonstance. L'Église grecque honore saint Didyme le 5 avril, et l'Église latine le 13 du même mois.

Drouet de Maupertuy, *Les véritables Actes des Martyrs*, II, 65. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

* **DIÉ** ou **DIEUDONNÉ** (Saint), en *datus*, solitaire, né à Bou . v
Il embrassa la vie monastique
la direction de saint Phalier, et
dans un ermitage près (mbord.
visite de Clovis Ier, roi ce, qui
l'argent nécessaire pour
Le lieu de cette fondation
du nom de Saint-Dié-en-Blai
fit mettre les reliques du sai
d'argent; mais des vol dé
en 1518. L'Église honore

Bollandus, *Vitæ Sanctorum*. —
Saints, — Moréri, *Grand Dictionnai*
Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

DIÉ (Saint), en latin
à Jointures (Lorraine),
Il était d'une famille très-
et fut élu évêque de Nevers
concile de Sens en 657. Il
se retira dans les montagnes
livrer à la mé là il
devint supéri
près H
E
gérer l'abando
Vosges, et peu après b
Meurthe et du Rotbach, le monastère
auquel Childéric II, roi d'A

ée is
t. ciiâ

ie

Bene...
Abrégé de ... *toire de* ...
..., *Annales* ... *res de*
... *des Sai*... Il. ... ...Aiguet,
... *la vie de saint* ... ; *dans le Système*
des évêques de ... — S ...-Marie,
oriques sur Nevers.

DE). ... lu
... e ce ...
... , toutes ...
... poètes
... c'était la n...
amant de ...
... elle ép...
La ... Dieu ...
... cou-
... ch
é ...

... uu ...

... *de France*, t. XIII, p. 472. —
... *de Poésies des Troubadours.*

...KI (*Jean-Charles-*
... DE DIEBITSCH ET DE
... né le 13 mai 1785, à la
... (sie), mort à Kleczewo,
... ses ancêtres s'était distingué
... le de Liegnitz, livrée aux
...on. Son père avait été
... pendant la guerre de
lui-même l'éducation de son
... 1797 dans le corps des cadets
... it ensuite dans l'armée russe,
... la campagne de 1805. Blessé
... à la bataille d'Austerlitz,
battre avec la main gauche.
d'Eylau et de Friedland, il
...; puis il profita de la sus-
...qu'en 1812 pour se perfec-
...cien militaires, ce qui lui
...état-major. Le 18 et le 19
... de sa belle défense d'un
...ation importait à la sûreté
... Wittgenstein, il fut élevé
major. Après la bataille de
...é au corps d'armée de Bar-
..., et chargé de concou-
... traité secret de Reichen-
... entre la Russie, l'Autriche,
A la bataille de Dresde,
... sous lui. Après celle
lieutenant général par
Ce fut Diebitsch qui
..., à reprendre leur
... de leur entrée dans
...e brassa Diebitsch,
... Alexandre Nefski.

Après la paix, le général Diebitsch se maria, en 1815, à Varsovie, avec la baronne de Tornau, nièce du prince Barclay de Tolly. Du congrès de Vienne, où il se trouva ensuite, il fut envoyé en qualité de chef de l'état-major au premier corps d'armée, et attaché quelque temps après à la personne de l'empereur Alexandre, avec le titre d'adjudant général. En 1820 il fut nommé chef du grand état-major impérial, ce qui lui donnait le rang de major général de toute l'armée. Il accompagna Alexandre dans son voyage à Taganrog; et, revenu à Saint-Pétersbourg, il déploya dans la révolte qui éclata dans cette capitale à la nouvelle de la mort de l'empereur (1825) les talents d'un homme d'État et ceux d'un militaire expérimenté. Nicolas, qui avait fait proclamer empereur son frère aîné, choisit Diebitsch pour porter à Varsovie la nouvelle de la mort de l'empereur Alexandre et de ce qui s'était passé à Saint-Pétersbourg. De Varsovie il fut chargé d'aller à Moscou, pour recevoir et accompagner les dépouilles mortelles du souverain défunt.

A l'exemple de ce dernier, Nicolas lui accorda toute sa confiance, et le nomma successivement baron et comte; il lui confia aussi la direction des colonies militaires, enlevée au général de l'artillerie comte Araktchéief. Dans la guerre contre les Turcs, jusqu'à la paix d'Andrinople, en 1829, il s'acquit une grande renommée par la prise de Varna. Investi, au mois de février 1829, du commandement en chef de l'armée russe, il se signala par le passage du Balkan, ce qui lui valut le surnom de *Zabalkanski* (c'est-à-dire l'*Au-delà-Balkanien*), et bientôt après la dignité de feld-maréchal. Il arriva jusqu'à Andrinople, et se disposait à marcher sur la capitale de l'Empire Othoman, lorsque les efforts de la diplomatie arrêtèrent ses progrès. L'année suivante il ouvrit la campagne contre les Polonais, et le 25 janvier 1831 il franchit la frontière de Pologne avec son armée. Après la sanglante bataille d'Ostrolenka, il transféra son quartier général à Kleczewo, près de Pultusk, où, atteint du choléra, dans la nuit du 9 au 10 juin 1831, il mourut le lendemain, peu de jours après l'arrivée du comte Orlof, que l'empereur avait dépêché de Saint-Pétersbourg pour examiner l'état des choses et lui en rendre compte. Son corps fut transporté dans la capitale, mais son cœur resta déposé dans la cathédrale de Pultusk.

Conversat.-Lex. — *Le comte Diebitsch*; Dresde, 1831. — Sturmer, *La Mort du comte Diébitsch Zabalkanski.*

DIECMANN (*Jean*), philologue et théologien allemand, né à Stade, le 30 juin 1647, et mort à Kiel, le 4 juillet 1720. Après avoir fait ses études à Giessen et à Wittenberg, le sénat de sa ville le nomma recteur du collége. Chargé depuis de la surintendance des duchés de Brême et de Weser, il fut nommé plus tard professeur de théologie à l'université de Kiel. Diecmann, qui, au jugement de Morhof et de Jean Fabricius, joignit la dignité à l'érudition, a composé plu-

sieurs dissertations, énumérées dans le 6e volume de l'*Historia Bibliothecæ Fabricianæ*. Dans son *Traité du Naturalisme*, imprimé à Kiel, en 1683, et à Leipzig, en 1684, il réfute l'ouvrage et le système de J. Bodin. Indépendamment d'autres ouvrages écrits en latin, il a donné des préfaces remarquables à des travaux de théologie et d'érudition. S.

Deutsche Real-Encyclopædie. — Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgemeines Gelehrten-Lexicon.*

DIEDERICHS (*Jean-Christian-Guillaume*), célèbre orientaliste allemand, né à Pyrmont, en 1750, et mort en 1781, à Kœnigsberg. L'existence de ce savant fut trop courte pour qu'il pût réaliser toutes les espérances qu'avaient fait naître ses premiers travaux. En 1775 l'université de Gœttingue lui décerna les titres de docteur en philosophie et de professeur extraordinaire; en 1780 il fut nommé a la chaire de professeur de langues orientales à l'université de Kœnigsberg. Meusel (*Dictionnaire des Écrivains allemands morts de* 1750 à 1800) indique la liste de ses ouvrages, dont nous rappellerons les principaux : *Spicilegium observationum quarumdam Arabico-Syrarum ad loca nonnulla V. T.*; Gœttingue, 1777, in-4°; — *Hebräische Grammatik für Anfänger* (Grammaire hébraïque à l'usage des commençants); Lemgo, 1778, in-8°; — Nouvelle édition, donnée par Hezel, en 1781. Diederichs a encore fourni plusieurs articles intéressants à quelques feuilles littéraires ainsi qu'à la *Bibliothèque orientale* de Michaelis. — Le *Hanover-Magazin* de l'an 1777 contient des observations curieuses de lui sur le voyage de Bruce en Égypte et en Abyssinie. S.

Ersch et Gruber, *Allgem. Encyclop.*

DIEDO (*Francesco*), jurisconsulte vénitien, né à Venise, mort à Vérone, le 25 mars 1484. Il était d'une famille noble, et fit une étude approfondie du droit et de la philosophie. Reçu docteur à l'université de Padoue, il y prononça, en 1458, l'oraison funèbre de Bartolomeo Pagliarini. Il devint ensuite professeur en droit, et fut chargé en 1460 de rédiger les statuts de l'université padouane. En 1474 Diedo fut envoyé en ambassade près de Mathias Corvin, roi de Hongrie, pour engager ce monarque dans la guerre contre les Turcs. En 1481, Diedo fut encore député à Rome; le pape Sixte IV lui fit une brillante réception. Nommé en 1483 podestat de Verone, Diedo mourut peu après. On a de lui : *Vita S. Rochi*, insérée dans les *Vitæ Sanctorum* de Hareus, Cologne, 1630, in-f°, et dans la collection des Bollandistes; — des *Sermones* et *Epistolæ*, restés manuscrits.

Trithème, *De Scriptoribus ecclesiasticis.* — Pajarini, *Storia Vicentina.* — Michele Carieco, *Diarium Parmense.*

* **DIEDO** (*Jacques*), historien italien, mort en 1748. Il fut sénateur de Venise, et laissa : *Storia della Republica di Venezia, della sua fondazione, sin' all' anno* 1747; Venise, 1751, 4 vol., gr. in-4°.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon.*

DIEDO (*Giovanni*), théologien italien, né à Bassano, en 1487, mort à Bologne, en 1553. Il était religieux de Saint-Augustin. Il remplit avec distinction les premières charges de son ordre. On a de lui : *Catechismus de arte Neapolitana*; Rome, 1547; — *Commentarii ex antiquis Patribus in Pauli Epistolas ad Timotheum*; 1553; — *Expositiones in Epistolas Petri, Jacobi et Judæ, apostolorum.*

Ughelli, *Ital. sacra.*

DIEDO (*Jérôme*), écrivain vénitien, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. On a de lui : *Discorso sopra la Vittoria navale dell' anno* 1571; Venise, 1588, in-4°.

Zeno, *Memoria de' Scrittori. Veneti.* — Tiraboschi, *Storia della Letterat. Ital.*, t. VII, p. 2.

DIEDO (*Jérôme*), de la famille du précédent, astronome italien, vivait à Venise vers 1595. Il fut sénateur, orateur et astronome. On a de lui : *Anatomia celeste.*

Zeno, *Memor. dei Scritt. Venet.*

DIEDO (*Louis*), de la famille de ce nom, littérateur italien, mort en 1603, primicier de Saint-Marc. On a de lui : *Questioni grammaticali dell' arte poetica.*

Museum Mazuchellianum, I.

* **DIEFENBACH** ([illegible]), [illegible] mand, né à Francfort-sur-[illegible] en 1709, après avoir longtemps [illegible] patrie les fonctions de ministre. [illegible] efforts et ses veilles à la [illegible] il publia à ce sujet deux [illegible] mand, quoique, [illegible] commune, les tit[illegible] *dæus converten[illegible]*; [illegible] — *dæus conversus*; 1709.

Moréri, *Grand Dict. Hist.*

* **DIEFENBACH** (*Laurent*), [illegible] mand, né à Ostheim, en 1806. A[illegible] alla visiter l'université de [illegible] teur en philosophie, il [illegible] Mein, où il se livra à l'[illegible] des langues modernes. Après [illegible] ments et des aven[illegible]s, il alla [illegible] Laubach les fo[illegible] thécaire. L[illegible] d'érudition, [illegible] les compléter; [illegible] s'y livrer tous ses emplois; [illegible] la Belgique et la France. [illegible] ville d'Offenbach, il fut nommé [illegible] blée préparatoire de F[illegible] un nombre consi[illegible] contance, on a de [illegible] premier recueil; G[illegible] 1840; [illegible] — *Ueber Leben*, [illegible] (Sur la Vie, l'Histoire et [illegible] 1835; — *Mittheilung ueber* [illegible] *druckte mittelhoch*[illegible] *Sage von Barlaam* [illegible] vail manuscrit au [illegible] et Josaphat); Gies[illegible] — [illegible] gard, 1839-1842; — *Pr*[illegible]

, 1847, —
lo-Ge
vol. ; — P und
et ses):

con.

J. Frédéric), chirur-
rg, en 1792, mort
1847. Il fit ses pre-
; plus tard il s'adonna
avoir fait comme volon-
1813 , 1814, 1815, dans
s de chasseurs à che-
ologiques ; mais bientôt
veau pour se livrer à la
chirurgie, qu'il étudia suc-
berg et à nn, en même
la pr re de ces
natation.
les écoles de Vienne et de
teur à W en
une manière
ade
opérations chirurgicales
réputation. En 1830
lir

de nou-
d'autres, et
opératoires. On
une méthode pour former
nez, des lèvres, des joues,
me, etc. Son principal ou-
: Expériences chirurgicales
ngen);Berlin,1829-1834,
continuation à l'ouvrage de
ion du sang et l'injection
les veines; Berlin, 1828;
lung der Sehnen und
les Muscles et des Ten-
theilung des Stotterns
ement); Berlin, 1841;
ie (La Chirurgie opé-
1848, 2 vol. : cet ouvrage
uable de l'auteur; —
immerz (De l'Emploi de
; Berlin, 1847. M. Phi-
s théories chirurgicales
ische Vorträge); Ber-
GUYOT DE FERE.

), médecin et natu-
récédent, né à Gies-
e de la médecine et
ut adjoint par la So-
res à l'expédition de
courut aux progrès
pas moins de ser-
vices à la science par l'importance de ses recherches sur la géographie, l'ethnographie et l'histoire naturelle, qu'il consigna dans l'ouvrage intitulé : *Travels in New-Zealand;* Londres, 1843, 2 vol. A son retour en Allemagne, il fut nommé professeur de géologie.

Conversat.-Lexicon.

* **DIEGO** dit *de Yepes*, prélat et historien espagnol, né à Yepes, près Tolède, en 1531, mort en 1614. Il entra dans l'ordre des Hiéronymites, et devint successivement évêque d'Albarazin, confesseur du roi Philippe II, et évêque de Tarragone. On a de lui : *Historia particular de la persecucion de Ingalaterra desde el año de MDLXX;* Madrid, 1599, in-4°; — *Vida de la madre Teresa de Jesus;* Madrid, 1599 et 1614, in-4°; Saragosse, 1606, in-4°; traduit en français par Cyprien de la Nativité de la Vierge, sous le titre de : *La Vie, les Vertus et les Miracles de sainte Thérèse;* Paris, 1643, in-4°, et en italien par Jules-César Braccino; — *De la Muerte del rey don Felipe Segundo;* Milan, 1607, in-8°.

François de Pise, *Historia urbis Toletanæ*, lib. V. — Martin Carillo, *Annales* (année 1598). — Nicolas Antonio, *Bibliotheca Hispana nova*, III, 331.

DIEL DU PARQUET (*Jacques*), gouverneur et fondateur de colonies françaises, mort à Saint-Pierre, le 3 janvier 1658. Il était neveu du commandant D'Énambuc (*voyez* ce nom), premier gouverneur français dans les Antilles et fondateur des colonies de Saint-Christophe et de la Martinique. En 1638, D'Énambuc, se sentant malade, donna le commandement de la Martinique à son neveu, qui fut confirmé par la Compagnie des Iles d'Amérique. Elle lui envoya une commission de lieutenant général pour trois ans. Diel du Parquet fut reconnu solennellement le 2 décembre 1638. Quelque temps après la Compagnie le nomma *sénéchal*, et lui accorda pour cette nouvelle charge trente livres de *petun* (tabac) par habitant. Le nouveau gouverneur sut gagner l'affection des colons, protégea l'île contre les ennemis extérieurs, et maintint l'ordre à l'intérieur ; ce ne fut pas chose facile, car lors de son arrivée les colons n'avaient point assez de poudre pour tirer chacun quatre coups de mousquet; les canons étaient sans affuts; il n'y avait à la Martinique pour tout ouvrier qu'un charpentier sans outils ; et la voile de l'unique chaloupe qui faisait le service entre cette île et Saint-Christophe ayant été déchirée par un coup du vent, il ne se trouva point dans les magasins une seul aune de toile pour la réparer. C'était à cette époque et au milieu de cette imprévoyance générale que la Compagnie des Iles d'Amérique écrivait à Diel du Parquet de faire construire un arsenal , une ville et un hôpital. Du Parquet répondit le 17 août 1639 « qu'on ne construirait pas un hôpital avec les deux mille livres de tabac que la Compagnie proposait de consacrer à cet objet; qu'avant de songer à un arsenal, il fallait des armes pour

sieurs dissertations, énumérées dans le 6e volume de l'*Historia Bibliothecæ Fabricianæ*. Dans son *Traité du Naturalisme*, imprimé à Kiel, en 1683, et à Leipzig, en 1684, il réfute l'ouvrage et le système de J. Bodin. Indépendamment d'autres ouvrages écrits en latin, il a donné des préfaces remarquables à des travaux de théologie et d'érudition. S.

Deutsche Real-Encyclopædie. — Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgemeines Gelehrten-Lexicon.*

DIEDERICHS (*Jean-Christian-Guillaume*), célèbre orientaliste allemand, né à Pyrmont, en 1750, et mort en 1781, à Kœnigsberg. L'existence de ce savant fut trop courte pour qu'il pût réaliser toutes les espérances qu'avaient fait naître ses premiers travaux. En 1775 l'université de Gœttingue lui décerna les titres de docteur en philosophie et de professeur extraordinaire; en 1780 il fut nommé a la chaire de professeur de langues orientales à l'université de Kœnigsberg. Meusel (*Dictionnaire des Écrivains allemands morts de* 1750 à 1800) indique la liste de ses ouvrages, dont nous rappellerons les principaux : *Spicilegium observationum quarumdam Arabico-Syrarum ad loca nonnulla V. T.*; Gœttingue, 1777, in-4°; — *Hebräische Grammatik für Anfänger* (Grammaire hébraïque à l'usage des commençants); Lemgo, 1778, in-8°; — Nouvelle édition, donnée par Hezel, en 1781. Diederichs a encore fourni plusieurs articles intéressants à quelques feuilles littéraires ainsi qu'à la *Bibliothèque orientale* de Michaelis. — Le *Hanover-Magazin* de l'an 1777 contient des observations curieuses de lui sur le voyage de Bruce en Égypte et en Abyssinie. S.

Ersch et Gruber, *Allgem. Encyclop.*

DIEDO (*Francesco*), jurisconsulte vénitien, né à Venise, mort à Vérone, le 25 mars 1484. Il était d'une famille noble, et fit une étude approfondie du droit et de la philosophie. Reçu docteur à l'université de Padoue, il y prononça, en 1458, l'oraison funèbre de Bartolomeo Pagliarini. Il devint ensuite professeur en droit, et fut chargé en 1460 de rédiger les statuts de l'université padouane. En 1474 Diedo fut envoyé en ambassade près de Mathias Corvin, roi de Hongrie, pour engager ce monarque dans la guerre contre les Turcs. En 1481, Diedo fut encore député a Rome; le pape Sixte IV lui fit une brillante réception. Nommé en 1483 podestat de Verone, Diedo mourut peu après. On a de lui : *Vita S. Rochi*, insérée dans les *Vitæ Sanctorum* de Hareus, Cologne, 1630, in-f°, et dans la collection des Bollandistes; — des *Sermones* et *Epistolæ*, restés manuscrits.

Trithème, *De Scriptoribus ecclesiasticis*. — Pajarini, *Storia Vicentina*. — Michele Caricco, *Diarium Parmense*.

* **DIEDO** (*Jacques*), historien italien, mort en 1748. Il fut sénateur de Venise, et laissa : *Storia della Republica di Venezia, della sua fondazione, sin' all' anno* 1747; Venise, 1751, 4 vol., gr. in-4°.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon.*

DIEDO (*Giovanni*), théologien italien, né à Bassano, en 1487, mort à Bologne, en 1553. Il était religieux de Saint-Augustin. Il remplit avec distinction les premières charges de son ordre. On a de lui : *Catechismus de arte Neapolitana*; Rome, 1547; — *Commentarii ex antiquis Patribus in Pauli Epistolas ad Timotheum*; 1553; — *Expositiones in Epistolas Petri, Jacobi et Judæ, apostolorum.*

Ughelli, *Ital. sacra.*

DIEDO (*Jérôme*), écrivain vénitien, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. On a de lui : *Discorso sopra la Vittoria navale dell' anno* 1571; Venise, 1588, in-4°.

Zeno, *Memoria de' Scrittori. Veneti.* — Tiraboschi, *Storia della Letterat. Ital.*, t. VII, p. 2.

DIEDO (*Jérôme*), de la famille du précédent, astronome italien, vivait à Venise vers 1595. Il fut sénateur, orateur et astronome. On a de lui : *Anatomia celeste.*

Zeno, *Memor. dei Scritt. Venet.*

DIEDO (*Louis*), de la famille de ce nom, littérateur italien, mort en 1603, primicier de Saint-Marc. On a de lui : *Questioni grammaticali dell' arte poetica.*

Museum Mazuchellinum, I.

* **DIEFENBACH** (*Martin*), théologien allemand, né à Francfort-sur-le-Mein, en 1661, mort en 1709, après avoir longtemps exercé dans sa patrie les fonctions de ministre. Il consacra ses efforts et ses veilles à la conversion des juifs, et il publia à ce sujet deux volumes in-4°, en allemand, quoique, suivant une mode alors assez commune, les titres soient écrits en latin : *Judæus convertendus*; Francfort, 1696; — *Judæus conversus*; 1709.

Moréri, *Grand Dict. hist.*

* **DIEFENBACH** (*Laurent*), [illegible] mand, né à Ostheim, en 18 [illegible] alla visiter l'université de [illegible] teur en philosophie, il vint [illegible] Mein, où il se livra à l'étude de [illegible] des langues modernes. Après bien [illegible] ments et des avent[illegible], il [illegible] Laubach les fo[illegible] de [illegible] thécaire. L[illegible] d'érudition, [illegible] repri[illegible] les compléter; plus tard [illegible] s'y livrer tous ses emplois; [illegible] la Belgique et la France. [illegible] ville d'Offenbach, il fut nommé dé[illegible] blée préparatoire de F[illegible] un nombre co[illegible] contance, on a [illegible]: premier rec[illegible] 18[illegible] — *Ueber* [illegible] (Sur la Vie, l'Histoire [illegible] 1835; — *Mittheilung ueber* [illegible] *druckte mittelhoch*[illegible] *Sage von Barla*[illegible] *Jo*[illegible] vail manuscrit au [illegible] et Josaphat); Gi[illegible] — gard, 1839-1842; — *P*[illegible]

de la
t. — *Lexicon*
a-
.: —
—
, 1851.
con.

(*J. -Frédéric*), chirur-
a K erg, en 1792, mort
over c 1847. Il fit ses pre-
; plus tard il s'adonna
avoir fait comme volon-
ue 1813, 1814, 1815, dans
ou s de chas s à

e n
 étudia suc-
 n, en même
 a première de
ous d'c le
 ue et
a Wü en
 e fendu
 tione
. Il s'ét
 D
 1
 ique
u en chef de
. Outre son adresse
in de nou-
 autres,
celles ope
, une méthode pour former
nez, des lèvres, des joues,
me, etc. Son principal ou-
: Expériences chirurgicales
ngen); Berlin, 1829-1834,
ation à l'ouvrage de
 du sang et l'injection
les veines; Berlin, 1828;
ung der Sehnen und
des Muscles et des Ten-
ilung des Stotterns
ement); Berlin, 1841;
gie (La Chirurgie opé-
-1848, 2 vol.: cet ouvrage
uable de l'auteur; —
merz (De l'Emploi de
; Berlin, 1847. M. Phi-
théories chirurgicales
sche Vorträge); Ber-
GUYOT DE FERE.

, médecin et natu-
récédent, né à Gies-
e de la médecine et
ut adjoint par la So-
res à l'expédition de
courut aux progrès
pas moins de ser-vices à la science par l'importance de ses recherches sur la géographie, l'ethnographie et l'histoire naturelle, qu'il consigna dans l'ouvrage intitulé : *Travels in New-Zealand*; Londres, 1843, 2 vol. A son retour en Allemagne, il fut nommé professeur de géologie.

Conversat.-Lexicon.

* DIEGO dit *de Yepes*, prélat et historien espagnol, né à Yepes, près Tolède, en 1531, mort en 1614. Il entra dans l'ordre des Hiéronymites, et devint successivement évêque d'Albarazin, confesseur du roi Philippe II, et évêque de Tarragone. On a de lui : *Historia particular de la persecucion de Ingalaterra desde el año de MDLXX*; Madrid, 1599, in-4°; — *Vida de la madre Teresa de Jesus*; Madrid, 1599 et 1614, in-4°; Saragosse, 1606, in-4°; traduit en français par Cyprien de la Nativité de la Vierge, sous le titre de : *La Vie, les Vertus et les Miracles de sainte Thérèse*; Paris, 1643, in-4°, et en italien par Jules-César Braccino; — *De la Muerte del rey don Felipe Segundo*; Milan, 1607, in-8°.

François de Pise, *Historia urbis Toletanæ*, lib. V. — Martin Carillo, *Annales* (année 1598). — Nicolas Antonio, *Bibliotheca Hispana nova*, III, 331.

DIEL DU PARQUET (*Jacques*), gouverneur et fondateur de colonies françaises, mort à Saint-Pierre, le 3 janvier 1658. Il était neveu du commandant D'Énambuc (*voyez* ce nom), premier gouverneur français dans les Antilles et fondateur des colonies de Saint-Christophe et de la Martinique. En 1638, D'Énambuc, se sentant malade, donna le commandement de la Martinique à son neveu, qui fut confirmé par la Compagnie des Iles d'Amérique. Elle lui envoya une commission de lieutenant général pour trois ans. Diel du Parquet fut reconnu solennellement le 2 décembre 1638. Quelque temps après la Compagnie le nomma *sénéchal*, et lui accorda pour cette nouvelle charge trente livres de *petun* (tabac) par habitant. Le nouveau gouverneur sut gagner l'affection des colons, protégea l'île contre les ennemis extérieurs, et maintint l'ordre à l'intérieur; ce ne fut pas chose facile, car lors de son arrivée les colons n'avaient point assez de poudre pour tirer chacun quatre coups de mousquet; les canons étaient sans affuts; il n'y avait à la Martinique pour tout ouvrier qu'un charpentier sans outils; et la voile de l'unique chaloupe qui faisait le service entre cette île et Saint-Christophe ayant été déchirée par un coup du vent, il ne se trouva point dans les magasins une seul aune de toile pour la réparer. C'était à cette époque et au milieu de cette imprévoyance générale que la Compagnie des Iles d'Amérique écrivait à Diel du Parquet de faire construire un arsenal, une ville et un hôpital. Du Parquet répondit le 17 août 1639 « qu'on ne construirait pas un hôpital avec les deux mille livres de tabac que la Compagnie proposait de consacrer à cet objet; qu'avant de songer à un arsenal, il fallait des armes pour

y mettre, et qu'enfin il commencerait à bâtir la ville dès qu'on lui aurait envoyé des maçons, des charpentiers, des menuisiers, des serruriers, des couvreurs et tous les autres ouvriers nécessaires, munis de leurs outils ». La Compagnie n'envoya rien, et D. du Parquet dut satisfaire aux besoins impérieux de la colonie par les seules ressources locales. Par ses encouragements, un sieur Trézel tenta le premier, en 1639, la culture de la canne à sucre; les essais réussirent pleinement, et ouvrirent aux Antilles une nouvelle source de richesse. En un mot, D. du Parquet déploya tant d'activité et d'intelligence que dès août 1642 la Martinique était en pleine voie de prospérité. Un ouragan affreux, accompagné de tremblements de terre, ravagea alors les petites Caraïbes: les flots franchirent leurs rivages, la terre s'entr'ouvrit, des pans de forêts s'abattaient d'un seul coup et des montagnes s'écroulaient comme des édifices fabriqués de main d'homme. Le vent, la pluie et la foudre, éclatant en même temps, parcouraient les *étages* et renversaient tout sur leur passage. On voyait les récoltes tourbillonner au-dessus des mornes avec les débris des habitations; les oiseaux, noyés dans l'air, tombaient par milliers comme pétris avec les feuilles et les herbes arrachées; des murs de six pieds d'épaisseur furent rasés, et des pièces de canon emportées avec leurs affûts. Chaque goutte d'eau qui frappait aux mains ou au visage y laissait une meurtrissure. Les navires qui se trouvaient en rade furent broyés, engloutis, ou jetés au loin dans les terres. L'ouragan dura une nuit et un jour; et lorsqu'il cessa, les villages avaient disparu, les champs étaient nus, les routes coupées de ravins et la baie frangée de cadavres. D. du Parquet répara rapidement ce désastre inouï; il rassembla les colons dispersés, prévint la famine en achetant des grains dans les colonies hollandaises, fit relever les cases, niveler les routes, désensabler les champs; et l'année suivante le sinistre était oublié. Il n'en fut pas de même dans les autres colonies, où le despotisme et la cruauté du commandeur Louvilliers de Poincy (*voy.* ce nom), gouverneur général, répandaient la stupeur ou provoquaient la révolte. De nombreuses plaintes décidèrent enfin le gouvernement français à destituer le commandeur et à nommer à sa place Patrocle de Thoisy. De Poincy se mit alors en défense; et lorsque le nouveau lieutenant général se présenta à Saint-Christophe, on ne lui permit point de débarquer. Patrocle de Thoisy s'adressa alors à D. du Parquet, qui se mit à la tête d'une petite troupe des siens, aborda à Saint-Christophe, et y publia, au nom du roi, la déchéance du commandeur. Quelques centaines d'habitants, conduits par les capitaines Camot et de La Fontaine, se rallièrent à D. du Parquet, et le succès paraissait certain, lorsque le commandeur, qui avait imploré le secours des Anglais, vint à la tête de deux mille combattants attaquer D. du Parquet, mit en déroute sa troupe et le fit

prisonnier. Patrocle de Thoisy, ne se
en sûreté à la Guadeloupe, passa à
de Poincy l'y suivit, avec cinq navire
cents hommes, et somma les habitant
de Thoisy en échange de leur gouver
position fut acceptée avec joie, et D. d
prit son gouvernement, où il ramena
et la tranquillité, ébranlée en son ab
intrigues du capitaine Boutain, de l
agent de Poincy. Une révolte arn
par un nommé Beaufort, avait été la
de ces provocations; le 7 juillet 16
magasins avaient été pillés et un g
provisoire installé. Le triomphe
fut de peu de durée. Le sous-gou
la Pierrière, avait cédé devant la r
M[me] du Parquet et un ami de son m
réunirent les habitants restés fidèles
massacrèrent Beaufort et tous ses par
que temps après sa mise en liberté
quet, profitant du désastre des Angl
Caraïbes avaient tous égorgés à Sai
ou Lucie, forma un établissement da
qui n'a pas moins de vingt-huit li
En juin 1650, il acheta de Kaierouai
Caraïbes de la Grenade, la propriét
moyennant quelques lots de serpes,
quelques rasades et deux barriques d
Il distribua ensuite les terres à deux
tirés de la Martinique; mais les vend
on pouvait le prévoir, ne tardèrent p
pentir de ce marché: ils attaquèrent
à l'improviste, et en massacrèrent un
bre. Ceux-ci, s'étant ralliés, repous
sauvages agresseurs, qui se réfugiè
dans un bois, puis sur un morne où
construit une espèce de fort, qu'ils cr
cessible. Les Français découvrirent
qui y conduisait : les Caraïbes, vo
fense impossible, coururent tous ve
du rocher qui dominait la mer; et ch
prenant sa femme et ses enfants da
s'élança dans l'abîme. La même anné
quet se rendit en France, et par contr
tembre 1650 acheta la propriété et
de la Martinique Sainte-Alousie, la Gr
Grenadins pour la somme de soixa
vres, plus une rente de six cents livr
fin. Au commencement de 1654
vire hollandais arriva à
du Brésil avec beaucoup [illegible]
avaient été expulsés par les Portug
rent D. du Parquet de leur accorder
sion d'habiter l'île aux mêmes conditi
Français; mais les jésuites, déjà in
Martinique depuis 1640, s'y opposè
ment, « attendu, dirent-ils, qu'il
intentions du roi d'accueillir [illegible]
Vers la fin de 1654, les hostilités re
rent avec les Caraïbes, à la suite d
mutuelles. Waernard (voyez ce mot
glais, assembla les diverses peuplade

ouïcou général fit décider l'ex-
des Français; il conduisit les sau-
autant d'adresse que de bonheur.
et perdit Sainte-Alousie, que les An-
t attaquer sans avertissement. La
ensuite ravagée plusieurs fois par les
i arrivaient le soir en rampant dans
qu'on les aperçût, mettaient le feu
se retiraient au point du jour, lais-
gée de pieux surmontés de têtes san-
nt des ruines noircies. D. du Par-
per une petite flotte, composée d'un
plusieurs barques, sur laquelle il
nt cinquante des plus braves Marti-
le commandement de son lieutenant
ère, avec ordre de se rendre à Saint-
y tout tuer sans rien épargner. Les
ssirent à débarquer, et parcoururent
huit jours, brûlant tous les *carbets*
les habitants qu'ils trouvèrent. Après
représailles, l'expédition revint à
e. Cette exécution excita les Indiens
îles à venger la mort de leurs com-
s se réunirent au nombre de deux
rirent la Martinique, brûlèrent une
cases, massacrant hommes, femmes
es habitants, épouvantés, s'enfuirent
, sans penser à résister, et atroce-
ivis par les nègres *marrons* (1) et
rocoués (2). Les Caraïbes investi-
de D. du Parquet. Celui-ci, qui
le lui qu'une douzaine d'hommes, se
s une merveilleuse intrépidité. La
chait de marcher depuis plusieurs
t porter près d'une fenêtre d'où il
iller l'assaut; et on le voyait sur son
ème, ayant à ses pieds les six énor-
qui lui servaient habituellement de
er lui-même ses armes, donner des
rer des coups toujours sûrs. Mais
s finirent par lui manquer, et il n'a-
spoir, quand quatre navires hollan-
guerre arrivèrent en rade. En aper-
bitations en feu et les Caraïbes qui
et la le *bouton* à la main, les capi-
ent ce qui se passait, et débar-
soldats, qui forcèrent les sau-
irer avec perte dans leurs carbets
re. Du Parquet, ayant acheté des
Hollandais, fit poursuivre les In-
les directions, et ceux qui ne
la Grenade furent exterminés. L'an-
reconnaissant leur impuissance, ils
paix, et se soumirent, le 18 octobre
itions que le gouverneur leur im-
quet mourut peu après. « Diel du
Parquet, dit Raynal, s'est acquis des droits à la vénération de la postérité en donnant le premier aux habitants du Nouveau Monde des exemples de modération que les Européens n'avaient pas imaginés jusque alors. »

(1) ... les nègres déserteurs des planta-

(2) ... se peignaient avec l'infusion du rocou ... se teignaient aussi avec cette ... reconnus, et commettaient beau- ... on accusait souvent à tort les In-

Mme D. du Parquet, après la mort de son mari, demanda le titre de lieutenant général pour son fils aîné. Elle prit elle-même la qualité de générale, présidait au conseil de l'île et signait les arrêts. Mais son gouvernement fut de peu de durée. Le 1er janvier 1658 la préférence que cette dame marquait aux Parisiens sur les Normands fit naître des querelles sanglantes. Le 6 août suivant l'assemblée de l'île décida, sur les plaintes de sept compagnies des habitants, que Mme D. du Parquet serait dépossédée de tout pouvoir et commandement. Elle fut même mise en état d'arrestation; on fit des perquisitions dans ses papiers et ses livres. On trouva l'ouvrage de Machiavel, intitulé : *De l'État de Paix et de Guerre*. Il fut brûlé en place publique par la main du bourreau. Cependant le 22 août Mme D. du Parquet fut remise en liberté. Bientôt après elle fut accusée de correspondance avec les Anglais de la Barbade; mais le 21 novembre un arrêt du conseil l'acquitta, et la rétablit pleinement dans ses biens et honneurs. Elle reprit le gouvernement, et tout était pacifié, lorsqu'elle fut frappée d'une paralysie. Elle s'embarqua pour la France, sur un navire allant à Saint-Malo, et mourut pendant la traversée, en août 1659. Une tempête s'étant élevée durant trois jours, quelques Portugais prétendirent que le corps de cette dame en était la cause. Une sédition eut lieu à bord, et le capitaine fut contraint de faire jeter à la mer les restes de Mme Diel du Parquet.

Alfred DE LACAZE.

Le P. Dutertre, *Histoire générale des Antilles*, I, passim. — Raynal, *Histoire philosophique des deux Indes*. — Fouquet, *Correspondance*. — J.-B. Leclerc, *Revues de 1807*. — Le Bas, *Dictionnaire encyclopédique de la France*. — Emile Souvestre, *Études sur les Colonisations françaises*, dans la *Revue de Paris*, 15 janvier 1843.

* **DIEL** (*Auguste-Frédéric-Adrien*), médecin et pomologue allemand, né à Gnadenbach, en 1756, mort en 1833. Il professa la médecine à Gnadenbach et à Dietz, et fut attaché pendant plusieurs années à l'établissement des eaux thermales d'Ems ; ses principaux ouvrages sont : *Anleitung zu einer Obstorangerie in Scherben* (Notions sur la culture des fruits en serres d'orangerie); Francfort, 1798 et 1804 ; — *Versuch einer systematischen Beschreibung der in Deutschland gewöhnlichen Kernobstsorten* (Essai d'une description systématique des fruits ordinaires à pepins); Stuttgard et Tubingue, 1821-1832, 6 vol. ; — *Systematische Beschreibung der in Deutschland vorhandenen Obstsorten* (Description systématique des diverses sortes de fruits à pepins existant en Allemagne) ; Francfort, 1818 ; — *Systematisches Verzeichniss der vorzüglichsten in Deutschland vorhandenen Obstsorten* (Nomencla-

ture systématique des principales sortes de fruits cultivés en Allemagne); Francfort, 1818.

Conversat.-Lexic.

DIELDYN. *Voyez* DHYA-EDDYN.

DIELHELM (*Jean-Hermann*), géographe et antiquaire allemand, mort à Francfort, en 1764. Il etait perruquier de son état. Durant le tour d'Allemagne qu'il fit, suivant l'usage des ouvriers de sa corporation, il conçut le projet de recueillir et noter tout ce qu'il rencontrerait de curieux; plus tard il s'aida des auteurs qui avaient écrit sur l'archéologie et la géologie, et il fit de ces lectures un ensemble sur lequel il composa ses ouvrages. On a de lui : *Antiquarius des Neckar-Main-Lahn und Mosel-Stromes* (L'Antiquaire du cours du Necker, du Mein, de la Lahn et de la Moselle); Francfort, 1740, in-8°; — *Allgemeines hydrographisches Woerterbuch aller Stroeme und Flüsse in Deustchland* (Dictionnaire général des Fleuves et Rivières de l'Allemagne); ibid., 1741, in-8°; — *Der Rheinische Antiquarius* (L'Antiquaire du Rhin); ibid., 1744, in-8°; — *Der Wetteranische Geograph* (Le Géographe de la Wettéravie); Francfort, 1748, in-8°; — *Antiquarius des Elbestroms* (L'Antiquaire du cours de l'Elbe); Francfort, 1774, in-8°. Ces ouvrages, ornés de cartes et de planches, parurent sous le voile de l'anonyme : il y a de l'exactitude, mais aussi de la prolixité.

Meusel, *Gel. Deustchl.*

DIEMEN (*Antoine* VAN), amiral et gouverneur hollandais, né en 1593, à Cuylenbourg, mort à Batavia, le 19 avril 1645. Il était fils du bourgmestre de sa ville natale, et entra d'abord dans la carrière du commerce; mais le mauvais résultat de ses affaires le força à s'engager comme cadet dans les troupes de la Compagnie Hollandaise des Indes. Son éducation et la beauté de son écriture le firent bientôt distinguer, et lui procurèrent successivement les places de commis du gouverneur de Batavia, de teneur de livres et de conseiller ordinaire de la Compagnie. En octobre 1631, il amena des Indes orientales sept vaisseaux très-richement chargés. Après un court séjour dans sa patrie, Diemen repartit pour Batavia avec le titre de premier conseiller. A son arrivée, il fut nommé directeur général; et enfin, le 1er janvier 1636, le gouvernement général lui fut déféré, en remplacement du général Brouwer. Il apporta dans ces fonctions importantes autant d'intelligence que d'activité, et la Compagnie lui dut la haute prospérité dont elle jouit durant le cours du dix-septième siècle. Tandis qu'il traitait avantageusement avec les rois de Ternate et d'Éaos, qu'il ouvrait de nouveaux débouchés au commerce hollandais dans le Tonquin et le Japon, qu'il soumettait Amboine et forçait les Portugais à implorer une paix achetée par la cession de leurs établissements de Ceylan et de Malacca, Diemen multipliait les voyages de découvertes. Par ses ordres Gerrit Tomaz Pool (*voy.* ce nom) allait en 1636

explorer les rivages, encore inc
velle-Hollande, aujourd'hui Au
la perte de son chef, massacré su
heim, l'expédition qu'avait co
continua sa navigation sous la d
brécargue Pieterz Pietersen. On
des vents contraires, atteindre
tale du golfe de Carpentarie, mai
l'entrée de ce golfe, dans un p
cent vingt milles environ, entre
degrés de longitude, un espace
çut le nom de *terre de Van-Di*
porte encore aujourd'hui. En 164
gea Abel Tasman (*voy.* ce nom)
la partie sud de l'Australie. C
gateur manqua le détroit de Ba
couvrit la partie australe de la
n'ayant pu s'assurer si cette ter
ou non de la plage découverte p
lui donna également le nom de
Land (Terre de Van Diemen)
Diemen envoya Devries navigue
du Japon. Cette expédition eut p
découvertes intéressantes, que la
et mercantile des Hollandais ense
un profond mystère et qui de nos j
l'objet de conjectures. L'année
fut expédié de nouveau pour rec
septentrionales de la Nouvelle-
plora soigneusement le golfe d
la Terre d'Arnheim et celle de V
nombreuses et importantes oc
rieur n'empêchaient pas Diem
une partie de ses soins à la pros
nies sous sa dépendance. Il
de nombreux établissements d'u
des temples, des écoles, des
bourse, des marchés. Il assura l
police de la ville, et réglementa le
cès du travail et la funeste influ
épuisèrent rapidement ses force
avant d'avoir pu faire accepter
mais courageux et prévoyant jus
désigna lui-même son succ
son équité comme
ralement reconnues.

Recueil des Voyages de la ... orientales, IX, de 300 à 474. — Domeny
nie, dans l'*Univers pittoresque*, III, p

DIEMERBROECK (*Isbrand*
hollandais, né à Montfort (provi
le 13 décembre 1609, mort à Utr
vembre 1674. Il commença ses

(1) C'est à tort qu'Eyriès, dans la
chaud, fixe la découverte de cette pa
à l'année 1644 et l'attribue à Tasman.
entreprit sa seconde expédition, en 16
parfaitement les découvertes faites d
troit de Torrès par le capitaine du Du
Jan Carstens en 1623, et Gerrit Tomas
(2) Balbi a donné à cette île le no
pour la distinguer de la Terre de Van D
l'Australie; mais depuis longtemps les
le nom de *Tasmanie*, qui consacre u
célèbre navigateur auquel est due cett

a Leyde, où il apprit les belles-
aniel Heinsius, la philosophie sous
œus, et la médecine sous Otton
merbroeck se rendit ensuite à An-
fit recevoir docteur en médecine.
ait alors à Nimègue : le nouveau
ses services plus utiles en cette
rs ; il y courut, et se consacra au
malheureux habitants durant les
t 1637. Il revint ensuite à Utrecht,
Élisabeth Van Gessel, le 18 octo-
pratiqua son état jusqu'à ce que la
iam Straten le fit nommer, le 7 juin
emplir la chaire extraordinaire de
d'anatomie. Le 14 avril 1651 il
seur ordinaire, et dans la suite fut
recteur de l'université d'Utrecht.
il continua durant vingt-quatre ans,
concours prodigieux d'élèves. La
errompit ses cours. Son oraison fu-
noncée par Jean-Georges Grævius.
oit à Diemerbroeck quelques dé-
ais elles n'ont guère contribué aux
tte science. Gœlicke lui reproche
inutiles et ennuyeuses digressions ;
si que quelques-unes des décou-
merbroeck sont des êtres d'imagi-
les figures gravées dans les livres
niste ne sont pas toujours exactes.
soit, les ouvrages de Diemerbroeck
eaucoup de faits dont on peut tirer
, surtout en ce qui concerne l'ana-
gique. On cite de lui : *De Peste*,
es ; Arnheim, 1646, in-4° ; Amster-
n-4°, avec des additions ; Genève,
réuni à quelques autres traités, tels
iolis et morbillis ; De Morbis in-
, etc. Ce livre est fort bien écrit et
ue. On y trouve sur l'emploi de
les inconvénients des purgatifs dans
lynamiques des idées qui ont été
uis. L'auteur ne conseille que des
et en particulier la thériaque, dans
peste ; c'est encore ce régime qu'il
traitement de la petite vérole ; —
ducenda ad medicinam chirur-
1649, in-fol. : c'est le discours que
t prononça lors de son installation
de professeur extraordinaire ; —
pitis et thoracis ; Utrecht, 1664,
tome corporis humani ; Utrecht,
Genève, 1679, 1685, et 1687, in-4° ;
in-4° ; Lyon, 1679, et 1688, in-4° ;
ais par Jean Prost, Lyon, 1695,
in-4° ; en anglais, par Salmon,
in-fol. Les éditions de Genève
nactes, pour le texte et les gravu-
ge embrasse l'anatomie et la patho-
l'usage de son siècle, l'auteur s'y
instant à de nouvelles controver-
vé peu de réflexions originales, et
t plutôt l'œuvre d'un compilateur
que d'un observateur de la nature. La description des muscles, des os et des viscères, entre autres, est copiée de Vésale ; mais les objets sont toujours présentés avec clarté, précision et méthode.

TIEMANN DE DIEMERBROECK, médecin ou apothicaire à Utrecht, fils du précédent, a recueilli et revu tous les ouvrages de son père. Il les a publiés sous le titre de : *Opera omnia Anatomica et Medica* ; Utrecht, 1685, in-fol. ; Genève, 1687, et 1721, 2 vol. in-4°.

Burmann, *Trajectum eruditum*. — Gœlicke, *Historia Anatomiæ*. — Éloy, *Dictionnaire historique de la Médecine*. — *Biographie médicale*.

* **DIENERT** (*Alexandre-Denis*), médecin français, né à Meaux, mort en 1769. On a de lui : *Introduction à la matière médicale en forme de thérapeutique* ; Paris, 1753 et 1765, in-12 ; — *Dissertation sur la prééminence réciproque du sang et de la lymphe* ; Paris, 1759, in-12.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel*. — Ersch, *La France littéraire*.

DIENHEIM (*Jean-Wolfgang*), médecin allemand, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Il exerça la médecine à Fribourg en Brisgau. Il se vantait d'avoir découvert une panacée, et se fit ainsi une réputation. La base de ce remède était l'eau de pluie. On a de lui : *Medicina universalis, seu de generali morborum omnium remedio liber, quo veritas facilisque medicinæ cujusdam catholicæ omnes omnino morbos curantis ostenditur, ad eamdemque adipiscendam, aditus aperitur* ; Strasbourg, 1610, in-8° ; en allemand, 1674 ; — *Dreyfache chemische Fackel* (Triple Flambeau chimique) ; Nuremberg, 1674, in-8°.

Biog. médic.

DIEPENBEKE (*Abraham* VAN), peintre hollandais, né à Bois-le-Duc, vers 1607, mort à Anvers, en 1675. Il était déjà bon peintre sur verre lorsqu'il fut admis dans l'atelier de Rubens ; il voyagea ensuite en Italie, où il fut bien apprécié. Malgré sa supériorité dans la peinture sur verre, il quitta ce genre, dégoûté par les accidents causés par le feu, qui détruit souvent les plus beaux ouvrages ou en altère les couleurs, et se consacra complétement à la peinture à l'huile. Il revint alors à Anvers, rentra de nouveau dans l'école de Rubens, et sous ce coloriste inimitable il fit de grands progrès dans cette partie brillante de son art. Cependant sa trop grande facilité à composer ne lui laissa pas assez de temps pour soigner sa peinture : son dessin est aussi trop chargé et peu correct. Néanmoins, tout ce qu'il produisait était agréable ; il inventait avec génie, composait avec feu et donnait de la force à ses ouvrages, qui se distinguent surtout par une belle entente du clair-obscur. Diepenbeke ne faisait pas souvent de grandes compositions ; ses toiles étaient surchargées de dessins, de mausolées et de sujets de dévotion, qui furent gravés et enluminés pour être distribués dans les écoles et les confréries. Les libraires l'employèrent

aussi pour les vignettes dont ils ornaient les livres dans ce genre : *Le Temple des Muses*, ouvrage en cinquante-huit pièces, fait honneur à Diepenbeke. Plusieurs des vitres de cet artiste sont conservées avec soin ; la plus considérable est dans la chapelle des Pauvres de la cathédrale d'Anvers : il y a représenté les œuvres de bienfaisance et les portraits des administrateurs de la charité de cette ville. Dans le chœur de l'église des Dominicains de la même cité se voient dix autres belles vitres, représentant *La Vie de saint Paul*. Plusieurs autres sont dans l'église des Minimes. A Bruxelles, au couvent des Minimes, on admire *La Vie de saint François de Paule*. On cite parmi ses peintures à l'huile un *Crucifiement*, d'après Rubens, conservé à Coblentz; une *Vierge à l'Enfant* avec une *Elisabeth* et une *Clélie*. Ces derniers tableaux se trouvent à Berlin.

Descamps, *Vies des Peintres hollandais*, I, 318. — Dezallier d'Argenville, *Abrégé des Vies des plus fameux Peintres*, II, 198. — De Piles, *Abrégé de la Vie des Peintres*.

* **DIEPENBROCK** (*André* VAN), théologien finlandais, né à Riga, le 7 novembre 1624, mort dans la même ville, le 4 avril 1698. Il étudia à Marbourg et à Giessen, et remplit diverses fonctions ecclésiastiques. On a de lui : *De Ente et Potentia ; — De Judicio contradictionis formalis in disciplinis realibus exercitæ ;* 1698,

Nova Litt. Mar. Balt.; 1698 — Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexic.*

* **DIEPENBROCK** (*Melchior* DE), prélat allemand, né à Bocholt, le 6 janvier 1798. Élève de l'école militaire de Bonn, il fit les campagnes de 1814 dans le régiment de Salm, organisé et commandé par son père. Rentré dans la maison paternelle après la paix de 1815, il y prit le goût de la théologie dans la société d'un ami de son père, l'évêque Sailer, qu'il suivit en 1818 à l'université de Landshut, où il s'appliqua avec ardeur à la théologie. Il reçut la prêtrise en 1823, et s'éleva alors dans la hiérarchie ecclésiastique jusqu'aux fonctions de vicaire général de Ratisbonne. Le 27 juin 1845 il fut consacré évêque de Breslau; enfin, le 30 septembre 1850 il reçut de Pie IX le chapeau de cardinal. On a de lui : Lettre pastorale (*Hirtenbrief*); Breslau, 1845; — *Geistlicher Blumenstrauss* (Bouquet spirituel); — des traductions de plusieurs romans écrits en langue flamande par Henri Conscience.

Conversat.-Lexicon.

DIEREVILLE (***), voyageur français, né à Pont-l'Évêque, vivait en 1708. On ignore sa profession exacte : Tournefort le fait chirurgien, Haller négociant, et le père Lelong officier. Quoi qu'il en soit, il s'embarqua à La Rochelle, le le 20 août 1699, en qualité de subrécargue (1), sur un navire en destination pour l'Acadie. Il débarqua le 13 octobre à Port-Royal, resta en Acadie jusqu'au 6 octobre 1700, et était de retour à La Rochelle le 9 novembre. Il rapporta de l'Amérique septentrionale plusieurs plantes nouvelles, entre autres un arbrisseau à belles fleurs jaunes, que Tournefort a nommé *Dierevilla*, que Linné a classé dans le genre *Lonicera*, et que De Jussieu a rétabli comme genre. Il a publié la relation de son voyage sous le titre de : *Relation du voyage du Port-Royal de l'Acadie, ou Nouvelle-France, dans laquelle on voit un détail des divers mouvements de mer dans une traversée de long cours ; la description du pays, les occupations des Français qui y sont établis, les manières des différentes nations sauvages, leurs superstitions et leurs chasses, avec une dissertation exacte sur le Castor*; Paris, 1708; Rouen et Amsterdam, 1708 et 1720, in-12. Cet ouvrage, composé d'abord tout en vers, fut ensuite écrit en prose mêlée de vers. Le style en est peu correct, mais l'auteur y expose quelques bonnes idées relativement à la colonisation de l'Acadie; il décrit les mœurs des Indiens, et donne de rapides mais exacts aperçus sur la botanique et l'histoire naturelle des contrées qu'il a visitées. A. de L.

Lelong, *Biblioth. histor. de la France*. — Quérard, *la France littéraire*.

(1) Commis préposé par l'armateur pour la surveillance de la cargaison.

* **DIERINGER** (*François-Xavier*), théologien allemand, né à Ra[illegible], le 22 août 1811. Il fit ses premièr[illegible] aux gymnases de Sigmaringen et de Co[illegible] et [illegible] théologie sous la direction [illegible] gue. Ordonné prêtre à Fribourg [illegible] 1835, il fut chargé de professer [illegible] au séminaire de cette ville, et [illegible] voya en qualité de professeur de théo[illegible] matique au séminaire de Spire et de p[illegible] religieuse au lycée de cette [illegible]. En 1[illegible] le titre de professeur [illegible] théologie catholique de [illegible] années il est président de la sociét[illegible] en même temps il est exami[illegible] conseiller épiscopal. Outre de [illegible] dans *Le Catholique*, on a de [illegible] *Gœttlichen Thaten des Chris*[illegible] tème de l'œuvre divine dans le [illegible] Mayence, 1841, 2 vol. ; — [illegible] *maus und die Kirchen*[illegible] *Zeit* (Saint Borromée et [illegible] son époque); Cologne, [illegible] — [illegible] *Catholischen Dogmatik* [illegible] tique catholique); Mayence, [illegible] 1850, 2[e] édit.

Conversat.-Lexic.

* **DIEREXSENS** (*Jean-*[illegible]), [illegible] néerlandais, né à Anvers, en 1[illegible] Il a laissé plusieurs ouvr[illegible] natale ; tel est : *Antve*[illegible] *crescens*; Anvers, 1773, [illegible]

Biog. gen. des Belges.

DIERICX (*Charles-Louis* [illegible] valier), antiquaire belge, né à [illegible] vier 1756, mort à Froidmond [illegible] Il fut successivement con[illegible]

ıc , ;
r. - . vu a ue ıuı :
a i e !e (;
·8°; — ın : :
d. 1814-1815, ; —
ires sur de
, ; — M
ftes et les priviléges des
la révolution de l'an 1540;
8, 2 vol. in-8°; — ***Mémoires***
blic et politique de la ville de
son institution en commune
de Charles-Quint; Gand, 1819,
nd's Charter-Boekje (Cartu-
ue Gand); Gand, 1826, in-8°.
rquelot, *La Litt. fr. contemp.*
(*I e*), théologien flamand,
août 1675. Il prononça ses
avril 1620, dans le couvent
de Saint-Dominique, et en-
ophie et la théologie à Saint-
Il essiv nt doc-
es, t des
pro
it de la gra , es
nces. On a de lui : *Exerci-*
di ci optimis
dilection l conse-
a, ne Devotis-
e christi; Gand,
le père Gilles
1666, ; — *Tractatus*
emplatica, una cum qui-
us Tractatui exercitiorum
nendis; suivi de *Tractatus*
ione et abnegatione sui
et tribulationes; Gand,
ctatus brevis de obligatio-
onstitutionum in sacris re-
1667, in-12; Orléans, 1776,
Gand par Petrus Mallants
mbroise Estienne, 1688; —
es de Dierkens ont été pu-
in-8°.

ris Prædicatorum, II, 650. —
hèque sacrée.

), célèbre homme d'État
1430 ou 1431, mort en
moins distingué par sa
t lomatique, il eut
es affaires de la
chargé des conféren-
mond d'Autriche, con-
ismond avait vendu
de Bourgogne, qui
nt au sire de Ha-
ve que féroce, se livra
De tous les cantons
e plus impatiemment
e du jour que si le duc

ne faisait pas cesser les violences de Hagenbach, il saurait bien les réprimer et les venger. Si Charles le Téméraire méprisait ces *clameurs* sorties des vallées obscures de la Suisse, Louis XI au contraire sut tirer habilement parti des dispositions belliqueuses du canton de Berne. Nicolas de Diesbach, gagné par Louis XI, l'emporta sur Adrien de Bubenbergh, le futur défenseur de Morat, qui penchait pour la paix, et signa au nom de la république helvétique un traité avec la France, le 26 octobre 1474. Par ce traité, connu sous le nom de l'*Union héréditaire*, Louis XI s'engagea à faire compter tous les ans dans la ville de Lyon la somme de 20,000 francs (aujourd'hui équivalant à 800,000 francs) à ses amis les confédérés, et à leur donner dans toutes leurs guerres, et spécialement contre le duc de Bourgogne, aide, secours et défense. Nicolas, appelé dans ce traité par Louis XI, « notre ami et féal conseiller et chambellan chevalier et advoyer de Berne », obtint des faveurs de tous genres, et fut dès lors considéré comme le chef du parti français en Suisse. Les Mémoires de Comines rapportent un acte daté du 5 avril 1475 et signé de Nicolas de Diesbach, en vertu duquel, indépendamment des vingt mille francs accordés par le roi, pareille somme devait être répartie entre les cantons de Berne, de Zurich et de Lucerne. Si Nicolas Diesbach prit une part active au commencement de la guerre contre le duc de Bourgogne, cet habile diplomate ne jouit pas longtemps du succès de sa politique. Après avoir assisté à la bataille d'Héricourt, il fut blessé devant Blamont par un cheval, et transporté à Porentruy, y mourut, dit-on, de la peste.

Son cousin *Guillaume* DE DIESBACH, devenu alors le chef du parti français à Berne, joua un rôle très-important dans les guerres de Bourgogne et dedans celles de Souabe en 1499; mais son goût pour l'alchimie et ses malheureux essais d'explorations de salines et de mines dans le canton de Berne, en société avec son frère *Louis*, lui enlevèrent une grande partie de ses richesses. Il périt en 1517, victime d'une épidémie, comme son frère Quant à Louis, qui en 1515 livra Domo Dossola aux Français, il devint la souche d'une famille considérable encore existante à Berne et à Fribourg, et laissa en mourant (1527) quinze fils.

Jean DE DIESBACH, troisième fils de Nicolas. Il commanda en 1515 les troupes suisses qui combattirent les Français à Marignan. Lorsque les cantons suisses eurent fait alliance avec François Ier, il fut mis à la tête du corps auxiliaire envoyé à ce prince en 1521. Comblé de faveurs par le roi, il l'accompagna en Italie, et fut tué à la bataille de Pavie.

Sébastien DE DIESBACH, second fils de Louis, combattit contre la France à la bataille de Novare. En 1514 il devint conseiller à Berne, et se joignit au parti français à Berne, devenu tout-

puissant depuis l'expédition malheureuse de la confédération helvétique en Italie. En 1521 il fut député avec d'autres envoyés à François Ier, pour signer le nouveau traité d'alliance conclu entre ce monarque et les Suisses. La même année il conduisit des troupes suisses en Picardie, et l'année d'après il commanda 2,000 Bernois dans le Milanais. Nommé advoyer de Berne en 1529, dans le temps critique de la réforme en Suisse, il se trouva malgré lui placé à la tête des troupes bernoises et des cantons réformés contre les cinq cantons catholiques. La malheureuse issue de cette lutte, qu'on lui imputa, lui fit perdre son crédit, et on l'accusa d'avoir été d'intelligence avec le parti ennemi, lorsqu'en 1533 on le vit se retirer à Fribourg. Après avoir encore servi en France, il mourut peu de temps après.

S. Zugenbuhler, *Tabl. hist. de la Suisse.*

DIESBACH (*Jean-Frédéric* DE), général suisse, né à Fribourg, en 1677, mort en 1751. Il servit d'abord comme officier aux gardes suisses en France, se distingua par la défense de deux postes près de Nimègue. En 1710 il revint en Suisse, et entra au service de l'Autriche. Nommé major en 1714, il fit les campagnes de Hongrie, assista à la bataille de Peterwardin, à la bataille et au siége de Belgrade. Créé comte de l'Empire en 1718, il montra un grand courage en Italie, dans le royaume de Naples; en 1719 il fut présent au siége de Messine, qui après deux assauts capitula. Élevé en 1722 à la dignité de prince de l'Empire, sous le nom de *Sainte-Agathe*, par Charles VI, il fut nommé gouverneur de Syracuse, et en 1723 feld-maréchal général. En 1733 il servit en Italie, et en 1734, blessé à la bataille de Parme, il se retira à Fribourg, où il mourut, sans laisser d'enfants de la comtesse Victoire de la Faraone, qu'il avait épousée à Messine (en 1727). S.

S. Ersch et Gruber, *Allg. Encycl.*

DIESBACH (*Jean*), jésuite allemand, né à Prague, en 1729, et mort à Vienne, en 1792. Tour à tour professeur à Olmutz, à Brunn, à Prague et à Vienne, il enseigna les mathématiques à l'archiduc François, qui fut depuis empereur d'Autriche. Nous citerons parmi ses principaux ouvrages, écrits tous en latin : *Institutiones philosophicæ de corporum attributis*; Prague, 1761, in-8° (nouvelle édit. en 1764); — *Exegesis entomologica de Ephemerarum apparitione*; 1765, in-8°; — *Tabularium Boemo-genealogicum Bohuslas Balbini*; 1770, in-4°. S.

Ersch et Gruber, *Allg. Encycl.*

DIESSELDORFF (*Jean-Godefroy*), jurisconsulte polonais, mort en 1745. Il étudia à Francfort-sur-l'Oder et à Leipzig, devint docteur en 1693, et professa le droit et l'histoire. On a de lui : *De Potestate statuum Imperii protestantium circa matrimonia subditorum, et jure relaxandi legem prohibitivam circa eadem*; Francfort-sur-l'Oder, 1691, in-4°; — *Inauguratio de adulterio lege divina et humana crescendo*; Leipzig, 1693, in-4°; — *De Jure decernendi repudia*; 1696, ib., in-4°; — *De Rigore pœnarum militarium ejusque justitia*; ibid., 1696, in-4°; — *De Jure suspendendi et resolvendi individuam vitæ consuetudinem*; ibid., 1697, in-4°; — *De Judice erubescente*; Dantzig, 1698-1699, in-4°; — *De Beneficio miserabili*; ibid., 1699, in-4°; — *De eo quod justum est circa asyla*; ibid., 1699; — *De Perditis in alea*; ibid., 1700, in-4°; — *Probabilia juridica miscellanea*; ibid., 1701, in-4°; — *Exercitationes justinianeæ XXII ad duos priores Instituti libros*; — *Disputatio de Johanna Darcia puella Aurelianensi*; 1698.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexic.*

* **DIESSENHOFEN** (*Henri* VAN), historien, né en Suisse. Il fut chanoine de Constance et chapelain du pape Jean XXII; il ajouta à l'*Historia Ecclesiastica* de Ptolémée de Fradenibus une continuation, qui va de l'an 1316 à l'an 1334; elle est restée manuscrite. R.

Docen, dans les *Archives de Görtz*, t. II, p. 28.

* **DIEST** (*Adrien* VAN), peintre hollandais, né à La Haye, en 1655, mort en 1704. Il eut pour premier maître son père, habile peintre de marine; à dix-sept ans il se rendit en Angleterre, où il se fit connaître comme paysagiste, particulièrement par une série de *Vues* prises dans la partie occidentale de l'île. Il avait du coloris, de la fraîcheur, et réussissait dans la reproduction de certains détails, tels que les nuages. Cet artiste se fût élevé plus haut dans son art, si une pauvreté presque continue n'eût paralysé ses facultés.

Nagler, *Neues allg. Künstl.*

DIEST (*Henri*), ... 1595, à Al... à Deve... Après avoir ... mund, ... Heidelberg: ... forcé de ... pour fi... théologie ... teur, ...621. Jusqu'en ... produi... de leçons ... ministre de l'Éva... de Harderwyck ... professeur de théol... En 1641 il q... et y remplit les ... trente ans. ... vants se... l'être ... *studii theologici necessarius* ... derwyck, 1634; — ... *animæ statu p*... — *Funda Davidis in lapidibus*; 1646; — ... *tum hastæ Goliathi*; 165... de théologie, il compare ... liques avec celles des protestants, naturellement le défenseur.

Ersch et Gruber, *Allg. Encycl.*

* **DIESTERWEG** (*Guillaume-Adolphe*), mathématicien allemand, né à Siegen, le 27 novembre 1782, mort le 13 juin 1835. Il témoigna d'abord quelques dispositions pour la théologie, et s'occupa d'éducation particulière. Plus tard il étudia, en même temps que la théologie, les mathématiques, qu'il fut chargé de professer au lycée de Manheim. En 1819 il échangea ces fonctions contre celles de professeur à l'école supérieure de Bonn, où il devint ensuite directeur de la commission d'examen scientifique; il garda cette position jusqu'à sa mort. Ses principaux ouvrages sont : *Lehrbuch der Trigonometrie* (Manuel de Trigonométrie); Bonn, 1824; — *Geometrische Aufgaben nach dem Griechischen bearbeitet* (Propositions de Géométrie, d'après la méthode grecque); Berlin, 1825; Elberfeld, 1828; — des traductions des ouvrages suivants d'Apollonius de Perga : *De Sectione rationis*; Berlin, 1821; — *De Sectione determinata*; Mayence, 1822; — *De Inclinationibus*; Berlin, 1823; — *De Sectione spatii*; Elberfeld, 1831.

Conversat.-Lex.

* **DIESTERWEG** (*Frédéric-Adolphe-Guillaume*), frère du précédent, pédagogue allemand, né à Siegen, le 29 octobre 1790. Il étudia à Tubingue et à Helborn, et en 1810 il se rendit à Manheim, où il s'occupa d'éducation privée. En 1811 il devint second professeur à l'école secondaire de Worms, en 1813 professeur à l'école modèle de Francfort-sur-le-Mein, en 1813 recteur à l'école latine d'Elberfeld, et en 1820 directeur du séminaire normal de Mœrs. En 1832 Diesterweg fut appelé à la direction du séminaire des écoles urbaines de Berlin. Des raisons politiques, en particulier sa coopération écrite au système réactionnaire qui de jour en jour prévalait de plus fort en Prusse, lui firent perdre sa position sous le ministère Eichhorn en 1847. Il vécut dès lors dans la vie privée, ne s'y occupant surtout que d'études pédagogiques. Il fit paraître aussi un grand nombre d'écrits polémiques, qui lui attirèrent des difficultés et même des querelles. Ses principaux ouvrages sont : *Jahrbuch für Lehrer* (Annales de Pédagogie); Berlin, 1851-1852, 2 vol.; — *Geometrische Combinations-Lehre* (Traité d'Analyse géométrique); Elberfeld, 1820, et 1820, 2e édit.; — *Praktischer Lehrgang für den Unterricht in der Deutschen Sprache* (Cours pratique pour l'étude de la langue allemande); Cœln, 1841-1849; — *Praktisches Rechenbuch für Elementar-und hœhere Bürgerschulen* (Traité d'Arithmétique pour les écoles primaires et secondaires); Elberfeld, 1843-1850, en collaboration avec Heuser; — *Aufloesung* (Solution, suite de l'ouvrage précédent); Elberfeld, 1850; — *Methodisches Handbuch für den Gesammtunterricht im Rechnen* (Manuel méthodique de Calcul simultané); Elberfeld, 1850, 2 vol., 5e éd., en collaboration avec le même Heuser.

Conversat.-Lexic.

* **DIETEL** (*Grégoire*), théologien et philosophe allemand, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il appartenait à l'ordre des Bénédictins. On a de lui : *Variæ Theses philosophicæ*; Salzbourg, 1662, in-4°; — *De Cœlo, Mundo et Elementis*; 1663, in-8°.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexic.*

DIETENBERGER (*Jean*), théologien allemand, né à Dietenberg, aux environs d'Mayence, et mort en 1534. Il s'est surtout fait connaître par sa traduction allemande de la Bible à l'usage des catholiques (Mayence, 1534, réimprimée à Cologne en 1540, en 1550 et années suivantes). Dietenberger, entré dans l'ordre de Saint-Dominique, devint chanoine et grand-inquisiteur à Mayence. Les luthériens l'accusent de ne pas avoir fait sa traduction sur les textes originaux, mais sur celle de Luther pour l'Ancien Testament et sur celle de H. Emser pour le Nouveau Testament. L'édition d'Augsbourg, 1776, grand in-8°, offre une traduction plus moderne. On a oublié les autres ouvrages du dominicain Dietenberg, mais les bibliographes attribuent encore du prix aux anciennes éditions de sa version de la Bible. S.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexic.*

DIETERICH (*Helvius*), médecin allemand, né à Kyrtorf, le 24 juin 1601, mort le 13 décembre 1655. Il étudia à Giessen, devint maître ès arts en 1620, enseigna la langue hébraïque à Ulm; et abandonnant la théologie pour la médecine, il vint étudier cette science à Tubingue, Altorf et Wittenberg. En 1625 il visita plusieurs universités italiennes, et en 1627 il se fit recevoir docteur à Strasbourg. De 1628 à 1634 il fut médecin de plusieurs princes d'Allemagne, du souverain de Hesse-Darmstadt, ensuite de l'électeur de Brandebourg, qui l'emmena de Dresde à Berlin. Trois ans plus tard il alla soigner le prince royal de Danemark, ce qui lui valut le titre de conseiller et de médecin de la cour danoise. Devenu en dernier lieu médecin de la ville de Hambourg, il mourut dans cette ville. Ses ouvrages sont : *Dissertatio de arthritide*; Strasbourg, 1626, in-4°; — *Elogium planetarum cœlestium et terrestrium macrocosmi et microcosmi*; Strasbourg, 1627, in-8°; — *Responsa medica de probatione, facultate et usu acidularum fontium Schwalbaci susurrantium*; Francfort, 1631, in-4°; — *Vindiciæ adversus Ottonem Tackenium*; Hambourg, 1655, in-4°. L'auteur affirme dans cet ouvrage que dès 1622 il avait expérimenté sur un chien la circulation du sang.

Biog. méd.

DIETERICH (*Jean-Conrad*), philologue allemand, né à Butzbach, en Vettéravie, le 19 janvier 1612, et mort à Giessen, le 24 juin 1669. Il s'est fait connaître comme théologien protestant, philologue, historien, et a écrit plusieurs ouvrages sur la médecine, qui ne manquent pas de mérite. Ses principaux ouvrages sont : *Diatribe de usu, abusu, et neglectu lectionis*

scriptorum secularium et antiquitatis; Copenhague, 1638, in-4°; — *Hippocratis Aphorismi illustrati*; Gênes, 1656, in-4°; Ulm, 1665. Dans le *Latreum Hippocraticum*, etc., Ulm, 1661, in-4°, Dieterich rapporte le texte d'Hippocrate avec la traduction latine en regard. Ce travail montre que Dieterich était un bon helléniste. Nous devons encore mentionner de lui plusieurs dissertations sur divers points d'histoire, sous le titre de : *Dissertationum miscellanearum Pentas*; Zurich, 1654, in-4°; — *Breviarium Pontificum Romanorum*; Giessen, 1663, in-8°; — *Historia Imperatorum Germanicorum familiæ Saxonicæ*; Giessen, 1666, in-4°; — *Græcia exulans, seu de infelicitate sæculi superioris in græcarum litterarum ignoratione*; Marbourg, in-4°. Dieterich se proposait d'éditer un supplément (*auctarium*) au Trésor de la Langue Grecque de Henri Estienne; mais l'ouvrage, resté manuscrit, paraît s'être perdu. Morhof regrette que Dieterich n'ait pas publié son grand ouvrage sur la langue grecque dont on trouve le prospectus dans le *Specillum chrestomathiæ græcæ*; Giessen, 1649, in-4°. Ses ouvrages posthumes ont pour titres : *Antiquitates biblicæ*; Giessen, 1671, in-folio; — *Antiquitates Novi Testamenti*; Francfort, 1680, in-fol. S.

Deutschland Real-Encyclopædie. — Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexicon*.

* **DIETERICH** (*Jean-Georges*), théologien allemand, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : *Oratio historica de litteratis marggrafiis Brandeburg.*; Bareuth, 1721, in-4°; — *De Moralitate Jubilæorum, imprimis Ecclesiæ Lutheranæ*; ibid., 1717, in-4°.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexic*.

* **DIETERICH** (*D. Martin*), polygraphe allemand, né à Arolsen, le 17 décembre 1681, mort le 12 mars 1749. Il étudia la philologie à Leipzig, et se voua à l'état ecclésiastique. Il fut à la fois poëte et savant. Ses principaux ouvrages sont : *De splendidis peccatis superstitiosæ antiquitatis*; Berlin, 1709; — *De Cultura Linguæ Germanicæ*; ibid., 1711; — *De Memorabilibus quibusdam Marchiæ Brandenburgicæ*; ibid., 1715; — *De ortu et progressu religionis christianæ in Marchia Brandenb. ad puriora usque sacra*; ibid., 1718; — *Kurzer Unterricht von der Augsburgischen Confession* (Courte Instruction au sujet de la Confession d'Augsbourg); 1730; — *Berlinische Kloster- und Schul-historie*; Berlin, 1732, in-8°; — *Nexus philosophicus Grammaticæ Hebrææ*; ibid., 1739, in-4°.

Moser, *Jetztleb. Theol.*

DIETERICH. *Voy.* WEINMANN.

* **DIETERICHS** (*Joachim-Frédéric-Christian*), médecin vétérinaire allemand, né à Stendal, le 1er mars 1792. Il reçut sa première instruction à Wusterhausen, où son père était employé à l'octroi; on lui fit ensuite apprendre l'état de maréchal-ferrant; puis il voyagea, suivant l'usage de la plupart des ouvriers de sa profession. En 1813 il entra comme élève militaire à l'École Vétérinaire de Berlin, et au sortir de cette école il fut nommé élève maréchal des haras. Après avoir pratiqué pendant plusieurs années l'art vétérinaire, il étudia la médecine et les sciences naturelles; il passa ses examens en 1817, et fut nommé médecin vétérinaire supérieur, et envoyé en France aux frais de l'État pour y étudier les haras, l'élève des chevaux et les établissements de mérinos. A son retour, il visita dans le même but scientifique le Wurtemberg, la Bavière, l'Autriche et la Hongrie. Appelé à professer à l'École Vétérinaire de [illegible] il se démit de ses fonctions en 1823, pour [illegible] uniquement à la pratique de son a[illegible] dans des ouvrages [illegible] les résultats de son expe[illegible] sont : *Handbuch der Veterin[illegible]chirurgie* (Manuel de Chirurgie vétérinaire); [illegible], 1822-1845; — *Anleitung das Alter* [illegible] *de zu kennen* (Moyens de co[illegible] vaux); — *Ueber die Hufbeschl*[illegible] de ferrer les chevaux); B[illegible] — *Gestüts-und Züchtungs*[illegible] (Sur [illegible] tion des chevaux et les [illegible] 1842, 3e édition; — [illegible] *ciellen Pathologie und* [illegible] *wirthe und Thierae*[illegible] logie spéciale et de th[illegible] propriétaires ruraux [illegible] naires); Berlin, 1828, et [illegible] — *Handbuch der allgemeinen und* [illegible] *Arzneimittellehre* (Manuel de [illegible] générale et spéciale); Berlin, 1825; [illegible] tion; — *Catechismus der P*[illegible] téchisme de l'élève des chevaux [illegible] cet ouvrage a été couronné; — [illegible] *praktischen Pferdekenntniss* [illegible] connaissance pratique des [illegible] 1834; 1845, 3e édition; — [illegible] *terinaerchirurgie* ([illegible] rinaire); Berlin, 1842, [illegible] — *Handbuch der Geburtshülfe* [illegible] cal); Berlin, 1845; — *Handbuch* [illegible] *ten Hausthierzucht* (Manuel [illegible] animaux domestiques); Leip[illegible]

Conversations-Lexicon.

* **DIETERICI** (*Charles-Fréd*[illegible]) statisticien et économiste allemand, [illegible] le 23 août 1790. Il commença [illegible] versitaires en 1809, à Kœ[illegible] en 1812 à Berlin, où il [illegible] chez le ministre d'É[illegible] il se livra, sous les [illegible] et Rühs aux études his[illegible] fut mis en rapport avec [illegible] nieur géographe en 1813, [illegible] campagnes de 1813 et 1814. [illegible] ensuite comme officier, et [illegible] durant la campagne de 1815

la paix fut rétablie, diverses fonctions civiles, celles de référendaire à Berlin, d'assesseur de régence à Postdam et de conseiller en 1818. Il concourut à l'organisation de l'instruction publique sous le ministère Stein-Altenstein en 1820. En 1834 il fut nommé professeur d'économie politique à l'université de Berlin, et en 1844 directeur du bureau de statistique lors de la retraite d'Hoffmann. Ses ouvrages sont : *De via et ratione œconomiam politicam docendi*; Berlin, 1835; — *Geschichtliche und statistishe Uebersicht ueber die Universitæten im preussichen Staate* (Aperçu historique et statistique des universités dans le royaume prussien); Berlin, 1836, — *Statistische Uebersicht der wichtigsten Gegenstände des Verkehrs und Verbrauchs im preussischen Staate und im Deutschen Zollverbande* (Aperçu statistique des principaux objets de consommation et d'échange dans le royaume de Prusse et dans l'Union douanière allemande); 1844, avec additions de 1844 à 1851; — *Der Volkswohlstand im preussischen Staate* (Le Bien-être dans l'État prussien); Berlin, 1846, trad. en français, par Moreau de Jonnès, Paris, 1848; — *Statistische Tabellen des preussischen Staats, nach der amtlichen Aufnahme von* 1843 (Tableaux statistiques de l'État prussien, d'après le recensement officiel de 1843); Berlin, 1845; — *Tabellen und amtliche Nachrichten ueber den preussischen Staat für das Jahr* 1849 (Tableaux et documents officiels sur l'État prussien pour l'année 1849); Berlin, 1851, 3 volumes; — *Mittheilungen des Statistischen Vereins* (Communications de la Société de Statistique); — *Ueber Arbeit und Capital* (Du Travail et du Capital); Berlin, 1848.

Conversat.-Lexicon.

* **DIETERICI** (*Frédéric*), fils aîné de l'économiste, né le 6 juillet 1821, orientaliste allemand. Il étudia la théologie à Halle et à Berlin, et plus tard il s'adonna sous Rœdiger de Halle aux langues orientales. Après s'être fait recevoir en 1846, et avoir publié à cette occasion le poëme persan *Mutanabbi et Seifeddaula*, Leipzig, 1847, il se rendit au Caire après un court séjour à Paris et à Londres. Il étudia alors l'arabe à l'école d'un chéik, visita la Haute-Égypte, le Sinaï, Jérusalem et Damas, et revint par Constantinople, Athènes et Trieste. Au mois d'octobre 1850 il fut nommé professeur suppléant à Berlin, et au mois de mars 1852 on lui donna le titre de drogman de l'ambassade de Londres à Constantinople. Il a donné une édition du texte arabe de l'*Alfiyyah*; Leipzig, 1851; et une grammaire en texte arabe avec le commentaire d'Ibn-Akil.

Conversat.-Lexicon.

* **DIETHERR VON ANWANDEN** (*Christophe-Louis*), polygraphe allemand, né à Nuremberg, le [illegible] septembre 1619, mort le 2 février 1687. Il étudia à Altorf, Tubingue, Bâle, et Strasbourg, où il fut reçu docteur, le 14 août 1649. Admis au collége des avocats de sa ville natale, il en fut nommé doyen en 1687. Il était philosophe et poëte autant que jurisconsulte. Ses principaux ouvrages sont : *Comparatio Reipublicæ Noricæ cum Republica Veneta, in oratione quadam Altorphii recitata*; 1643; — *Bibliotheca Norica animata*; ibid., 1647; — *Orationes quinque varii argumenti*; ibid., 1659, in-12; — *Thesaurus practicus C. Besoldi cum additionibus suis historico-politico-philologico-juridicis*; ibid., 1697, 2 vol. in-8°; — *Itinerarium Mich. Hamersamii in Indiam occidentalem*; — *Tractatus de amore prœmaturo*; — *Orbis novus literatorum detectus.*

Will, *Nürnberg. Gel.-Lexic.*

* **DIETMAR**, poëte allemand du treizième siècle, figure au nombre des *Minnesaenger* ou troubadours d'outre-Rhin; il s'est conservé quatre de ses chansons (*Lieder*); elles ont été imprimées dans les recueils indiqués en source.

B.

Bodmer, *Proben der alten Schwaebischen Poesie*; Zurich, 1758, II, 119. — Hagen, *Minnesaenger*, II, 174.

* **DIETMAR** (*Jean-Guillaume*), jurisconsulte allemand, natif d'Oberkatz, vivait encore en 1748. Il étudia à Iéna à partir de 1693, fut reçu avocat en 1695, et devint docteur en 1702. Il a laissé : *Disputatio inauguralis de inutilibus sponsaliorum divisionibus*; Iéna, 1702, in-4°; — *Disputatio de dominio jurisdictionis mediatorum*; ibid., 1710, in-4°; — *De præscriptione feudali*; ibid., 1712; — *Præfatio ad Jo. Strauchii Lexicon particulare Juris*; ibid., 1719, in-4°; — *Notæ ad Institutiones Justinianeas*; ibid., 1720, in-8°; — *De Præscriptione anomala*; ibid., 1723; — *De Jure pedaneo*; ibid., 1743.

Weidlich, *Jetztleb. Jurist.* (Les Jurisconsultes contemporains).

DIETPOLD ou **DIETBOLD** (*Théobald*), prélat allemand, né en 1189. Il fut évêque de Passau, et fit avec Frédéric Barbe-Rousse le voyage de la Terre Sainte; il mourut au retour. On a de lui : *Epistola ad Taganonem*. Fabricius dit qu'il ne connaît pas d'autre ouvrage de ce prélat.

Fabricius, *Bibl. med. et inf. Ætat.*

DIETRICH, nom d'une famille de botanistes allemands, dont voici les noms :

Dietrich (*Adam*), né à Ziegenhain, le 1er novembre 1711, mort le 10 juillet 1782. Il se fit comme botaniste une si grande réputation, que Linné ne dédaigna pas de correspondre avec lui.

Dietrich (*Jean-Adam*), fils du précédent, né le 23 juin 1739, mort le 1er septembre 1794.

Dietrich (*Jean-Michel*), l'aîné des deux fils du précédent, né à Ziegenhain, en 1767, mort le 30 juin 1836. Il fut agronome et botaniste, comme avaient été son père et son aïeul.

* Dietrich (*Frédéric-Théophile*), fils puîné de Jean-Adam, né le 15 mars 1768, mort à Eisenach, le 2 janvier 1850. Il écrivit particulière-

ment sur l'horticulture. Ses principaux ouvrages sont : *Vollstaendiges Lexikon der Gaertnerei und Botanik* (Dictionnaire complet de la Botanique et du Jardinage); Berlin, 1802-1810, 10 vol.; — *Register* (Catalogue); 1811; — *Nachtræge* (Supplément); 1815-1821, 10 volumes; — *Neu endeckte Pflanzen, ihre Charakteristik, Benutzung und Behandlung* (Plantes nouvellement découvertes, leurs caractères, leur usages et leur culture); Berlin, 1825-1835; — *Handbuch der botanischen Lustgaertnerei* (Manuel botanique des jardins d'agrément); Hambourg, 1826-1828; — *Handlexikon der Gaertnerei und Botanik* (Lexique manuel du Jardinage et de la Botanique); 1829-1830.

* Dietrich (*David-Nathaniel-Frédéric*), fils de Jean-Michel, né en 1800. Docteur en philosophie et attaché au jardin botanique d'Iéna, il se fit connaître par une série d'œuvres botaniques d'une parfaite exécution. On a de lui : *Deutschlands Giftpflanzen* (Plantes vénéneuses de l'Allemagne); Iéna, 1826; — *Forstflora* (Flore forestière); Iéna, 1828-33 et 1838-40; — *Flora medica;* Iéna, 1831; — *Flora universalis*, en figures coloriées; 1831-1852; — *Deutschlands Flora* (Flore de l'Allemagne); 1833-50, 7 vol.; — *Lichenographia Germanica;* Iéna, 1832-37; — *Deutschlands œconomische Flora* (Flore économique de l'Allemagne); Iéna, 1841-43, 3 vol.; — *Encyclopædie der Pflanzen* (Encyclopédie des Plantes); Iéna, 1841-51.

Conversat.-Lexicon.

* Dietrich (*Albert*), botaniste allemand, qu'il ne faut pas confondre avec le précédent. On a de lui des ouvrages estimés sur la botanique. Les principaux sont : *Terminologie der phanerogamischen Pflanzen* (Terminologie des Plantes phanérogames); Berlin, 1829, 2e édition, 1838; — *Flora regni Borussici;* Berlin, 1833-1844; — *Flora Marchica* Berlin, 1841; — *Handbuch der pharmaceutischen Botanik* (Manuel de Botanique pharmaceutique); Berlin, 1837; — *Botanik für Gaertner und Gartenfreunde* (Botanique des Jardiniers et Amateurs de jardins); 1837-39.

Conversat.-Lexicon.

DIETRICH, DIETRICY ou DITRICH (*Christian-Guillaume-Ernest*), peintre allemand, né à Weimar, le 30 octobre 1712, mort à Dresde, le 24 avril 1774. Il eut pour premier maître son père; plus tard, il étudia le paysage à l'école de Thièle. Mais ses dispositions particulières le dirigèrent mieux que ses maîtres; aussi ne tarda-t-il pas à se faire connaître. Parmi ceux qui apprécièrent tout d'abord le jeune artiste, on doit citer le comte de Brühl, qui habitait Dresde. Dietrich peignit pour les châteaux et résidences de ce seigneur des tableaux, dont la plupart furent détruits dans la guerre de Sept Ans. Recommandé au roi de Pologne par le comte de Brühl, mais se voyant préférer les peintres italiens, il résolut de visiter la Hollande. Avant d'exécuter ce projet, il alla travailler une année dans sa ville natale. Également apprécié par la cour de Dresde, il se rendit aux frais de cette cour en Italie dans l'année 1742; à Venise et à Rome, il étudia les chefs-d'œuvre qui y abondent, et chercha à s'approprier par l'étude des modèles les qualités qui lui manquaient, sans rien perdre cependant de son originalité. C'est de son séjour et de ses travaux en Italie que date la popularité de ses œuvres, qui bientôt se répandirent en Angleterre, en France et en Allemagne. A son retour dans son pays, Dietrich, que Winckelmann appelait le Raphael du paysage, devint professeur à l'Académie des Arts.

Les productions de Dietrich sont nombreuses; la seule galerie de Dresde possède trente-quatre de ses tableaux. On a publié en 1810 à Leipzig, en cinq cahiers, gravés sur pierre, des dessins, études et esquisses de Dietrich; ses gravures sont aussi recherchées que ses tableaux. On cite parmi ces derniers son *Adoration des Mages*, exposée à Paris en l'an IX (1801), et un *Crucifiement* qui appartenait au cabinet des rois de Pologne. La manière de Dietrich est large et naturelle; ses figures peuvent rivaliser avec celles de Berghem, ses gazons et ses plantes avec ceux de Desjardins, ses ruines avec celles de Pœlembourg. Comme Elzheimer, il entrelace et fait contraster habilement les feuillages, et, comme Salvator Rosa, il sait reproduire dans leur vérité une roche, une carrière, un lit de sable ou de pierre. Quant à la verdure, il la rend presque avec la même perfection que Claude Lorrain. Les gravures à l'eau-forte exécutées par Dietrich forment environ 160 planches. Les plus remarquables sont : *Jupiter und Antiope;* 1735, grand in-fol.; — *Néron tourmenté par les furies :* devenu très-rare; — *Les Crieurs à la foire*, dans le goût d'Ostade; — *Une Femme et ses Enfants*, à la manière de Mieris; — *Le Christ guérissant les malades*; 1731; — *Les Rémouleurs*, dans le [illegible]; — *La Résurrection de* [illegible] Rembrandt; — *Les Mu*[illegible] — *Le Dentiste*; 1767; — [illegible] *bylle*; 1745; — *Loth et ses f*[illegible] — *Sacrifice d'Abraham*; 1731; — [illegible] *prêchant la multitude*; [illegible] — [illegible] *distes*, à la manière de Rembra[illegible] — *Fuite en Égypte*; 1731; — *L'*[illegible] devenu rare : — *Un Port de* [illegible] ce fut, dit [illegible] exécutée par [illegible] — [illegible] *Naissance du* [illegible]; 1740; — [illegible] *Égypte*; — *Le* [illegible] *ist ense*[illegible] *Temple*; 1721; — *Le C*[illegible] *L'Adoration des Berg*[illegible]; — [illegible] *lard et sa Famille*; — *Le P*[illegible] *Jardinière au chapeau de p*[illegible] — un paysage où l'on voit assis[illegible] *Bergère presque nue, et* [illegible]

berger s'appuyant sur une génisse; — *un paysage représentant Vénus entourée d'Amours;* 1742; — *Un site sauvage et montagneux*, dans le genre de Salvator Rosa; 1748; — *La Danse des Ours;* 1764; — des bustes, des têtes, en grand nombre. Les œuvres de Dietrich sont signées tantôt d'un monogramme, tantôt de la lettre D; tantôt, enfin, du nom tout entier *Dietrich* ou *Dietricy*.

Nagler, Neues Allgemeines Künstler-Lexicon.

DIETRICH (*Philippe-Frédéric*, baron DE), minéralogiste français, né à Strasbourg, en 1748, décapité le 28 décembre 1793. Il s'occupait beaucoup d'histoire naturelle, principalement de minéralogie, et publia plusieurs mémoires qui lui ouvrirent les portes de l'Académie des Sciences de France, de la Société des Curieux de la Nature de Berlin et de celle de Gœttingue. Il devint successivement, avant la révolution, commissaire du roi à la visite des mines, des bouches à feu et des forêts du royaume, secrétaire des commandements du comte d'Artois comme colonel général des Suisses et Grisons, interprète de l'ordre du Mérite, membre du corps de la noblesse de l'Alsace, et conseiller noble à Strasbourg. Il fut élu premier maire constitutionnel de Strasbourg, et eut des opinions très-prononcées en faveur de la révolution; en même temps il était resté partisan de la monarchie. De là diverses faces dans sa conduite politique, qui l'ont fait diversement juger et qui le rendirent l'objet d'accusations contradictoires. Dès 1790 Salles le dénonçait à l'Assemblée constituante pour participation aux manœuvres pratiquées en Alsace contre la révolution. En 1792 Dietrich, tout en se montrant hostile au parti montagnard, témoigna beaucoup de zèle pour la défense du pays, à tel point qu'un certain Lévêque prétendait avoir reçu de lui cinquante louis à compte pour assassiner le roi de Prusse. C'est à cette époque que Rouget de Lisle, qui logeait chez Dietrich, composa sous ses yeux les paroles et la musique de *La Marseillaise*. A la chute du trône, il rédigea et fit signer par le conseil municipal de Strasbourg une adresse pour demander la punition des auteurs des journées du 20 juin et 10 août 1792. Un décret du 18 août le manda à la barre. Il prit alors la fuite, et se réfugia à Bâle, d'où il écrivit à l'assemblée que la rigueur dont il paraissait menacé le forçait seule à s'expatrier. Il fut alors inscrit sur la liste des émigrés, ce qui le détermina à rentrer; et en novembre 1792 il se constitua volontairement prisonnier à l'Abbaye. Le 20 du même mois, Rühl le fit décréter d'accusation. Il fut traduit au tribunal de Strasbourg, qu'il récusa comme susceptible de partialité; puis à celui du Doubs, qui l'acquitta, sur la déclaration du jury, le 7 mars 1793. Retenu en prison, il fut renvoyé devant le tribunal révolutionnaire de Paris, qui le condamna à mort, le 28 décembre 1793. Son fils obtint en 1795 la radiation de Dietrich de la liste des émigrés, et la restitution des biens paternels. On a de Dietrich: *Lettres de M. Ferber à M. le chevalier de Born, sur l'histoire naturelle de l'Italie*, traduit de l'allemand; Strasbourg et Paris, 1776, in-8°; — *Traité chimique de l'Air et du Feu*, traduit de l'allemand de Scheele; Paris, 1785, in-8° : cet ouvrage est remarquable par le grand nombre d'observations importantes qu'il renferme; — *Supplément au Traité de l'Air et du Feu;* Paris, 1785, in-12; — *Descriptions des gîtes de minerai, et des bouches à feu de France*; Paris, Didot jeune, 1786-1800, 6 parties, 3 vol. in-4°, avec planches. Le Ier volume, en deux parties, est intitulé : *Description des gîtes de minerai, des forges et des salines des Pyrénées, suivie d'Observations sur le fer mazé et sur les mines de Sards, en Poitou*. Les deux autres volumes ont pour titre : *Description des gîtes de minerais, forges, salines, verreries, tréfileries, fabriques de fer-blanc, porcelaine, faïence de la Lorraine et de la basse Alsace;* —*Observations sur l'intérieur des montagnes*, traduit de l'allemand de Trebra, avec un *Plan de Minéralogie*, traduit de Wertheim; Paris, 1787, in-fol., avec cartes et figures : le traducteur a joint à cet ouvrage un savant commentaire et une longue préface, qui est remplie de vues neuves sur la géographie physique; — *Vindiciæ dogmatis Gratiani de rescriptione*; Strasbourg, 1787, in-8°; — *Mémoire sur les ocres;* dans les *Mémoires de l'Académie* de 1787; — *Procédé particulier usité en Limousin et en Périgord pour fabriquer du fer dur;* ibid.; — *Description des mines de France;* le fils de l'auteur fit hommage de cet ouvrage au Corps législatif en 1796; — *Mémoires sur les arbres qui peuvent être employés aux plantations le long des routes*, avec F.-L. Hammer; Paris et Strasbourg, 1805, in-8°. Dietrich a en outre fait paraître plusieurs dissertations en allemand sur la minéralogie; elles sont insérées dans les *Mémoires de la Société des Curieux de la Nature* de Berlin.

Recueil des Savants étrangers de l'Académie des Sciences, X. — Biographie moderne. — Querard, La France littéraire.

DIETRICHSTEIN (*Adam*, seigneur DE), diplomate allemand, naquit en 1527, et mourut le 15 janvier 1590. Ce diplomate célèbre vint à la cour de Ferdinand Ier en 1547, accompagna l'année d'ensuite Maximilien en Espagne, au sujet du mariage de ce prince avec l'infante Marie. A son retour, Maximilien envoya Adam de Dietrichstein à Inspruck auprès de Charles-Quint et auprès du roi Ferdinand à Grätz. En 1552 il assista au traité de Passau, en 1555 il fut présent à la diète d'Augsbourg; il remplit deux missions délicates auprès de Philippe II d'Espagne. On peut regarder sa relation sur la mort de don Carlos comme le document le plus authentique qui existe sur ce malheureux événement. En 1561 l'infante, alors reine de Bo-

ment sur l'horticulture. Ses principaux ouvrages sont : *Vollstaendiges Lexikon der Gaertnerei und Botanik* (Dictionnaire complet de la Botanique et du Jardinage); Berlin, 1802-1810, 10 vol.; — *Register* (Catalogue); 1811; — *Nachtræge* (Supplément); 1815-1821, 10 volumes; — *Neu endeckte Pflanzen, ihre Charakteristik, Benutzung und Behandlung* (Plantes nouvellement découvertes, leurs caractères, leur usages et leur culture); Berlin, 1825-1835; — *Handbuch der botanischen Lustgaertnerei* (Manuel botanique des jardins d'agrément); Hambourg, 1826-1828; — *Handlexikon dèr Gaertnerei und Botanik* (Lexique manuel du Jardinage et de la Botanique); 1829-1830.

*DIETRICH (*David-Nathaniel-Frédéric*), fils de Jean-Michel, né en 1800. Docteur en philosophie et attaché au jardin botanique d'Iéna, il se fit connaître par une série d'œuvres botaniques d'une parfaite exécution. On a de lui : *Deutschlands Giftpflanzen* (Plantes vénéneuses de l'Allemagne); Iéna, 1826; — *Forstflora* (Flore forestière); Iéna, 1828-33 et 1838-40; — *Flora medica;* Iéna, 1831; — *Flora universalis*, en figures coloriées; 1831-1852; — *Deutschlands Flora* (Flore de l'Allemagne); 1833-50, 7 vol.; — *Lichenographia Germanica;* Iéna, 1832-37; — *Deutschlands œconomische Flora* (Flore économique de l'Allemagne); Iéna, 1841-43, 3 vol.; — *Encyclopædie der Pflanzen* (Encyclopédie des Plantes); Iéna, 1841-51.

Conversat.-Lexicon.

*DIETRICH (*Albert*), botaniste allemand, qu'il ne faut pas confondre avec le précédent. On a de lui des ouvrages estimés sur la botanique. Les principaux sont : *Terminologie der phanerogamischen Pflanzen* (Terminologie des Plantes phanérogames); Berlin, 1829, 2e édition, 1838; — *Flora regni Borussici;* Berlin, 1833-1844; — *Flora Marchica* Berlin, 1841; — *Handbuch der pharmaceutischen Botanik* (Manuel de Botanique pharmaceutique); Berlin, 1837; — *Botanik für Gaertner und Gartenfreunde* (Botanique des Jardiniers et Amateurs de jardins); 1837-39.

Conversat.-Lexicon.

DIETRICH, DIETRICY ou DITRICH (*Christian-Guillaume-Ernest*), peintre allemand, né à Weimar, le 30 octobre 1712, mort à Dresde, le 24 avril 1774. Il eut pour premier maître son père; plus tard, il étudia le paysage à l'école de Thièle. Mais ses dispositions particulières le dirigèrent mieux que ses maîtres; aussi ne tarda-t-il pas à se faire connaître. Parmi ceux qui apprécièrent tout d'abord le jeune artiste, on doit citer le comte de Bruhl, qui habitait Dresde. Dietrich peignit pour les châteaux et résidences de ce seigneur des tableaux, dont la plupart furent détruits dans la guerre de Sept Ans. Recommandé au roi de Pologne par le comte de Bruhl, mais se voyant préférer les peintres italiens, il résolut de visiter la Hollande. Avant d'exécuter ce projet, il alla travailler une année dans sa ville natale. Également apprécié par la cour de Dresde, il se rendit aux frais de cette cour en Italie dans l'année 1742; à Venise et à Rome, il étudia les chefs-d'œuvre qui y abondent, et chercha à s'approprier par l'étude des modèles les qualités qui lui manquaient, sans rien perdre cependant de son originalité. C'est de son séjour et de ses travaux en Italie que date la popularité de ses œuvres, qui bientôt se répandirent en Angleterre, en France et en Allemagne. A son retour dans son pays, Dietrich, que Winckelmann appelait le Raphael du paysage, devint professeur à l'Académie des Arts.

Les productions de Dietrich sont n ... euses; la seule galerie de Dresde possède ... maître de ses tableaux. On a ... en cinq cahiers, gravés sur pierre, ... études et esquisses de Dietri ... sont aussi recherchées que ses ... parmi ces derniers son *Adoration des* ... ses, exposée à Paris en l'an IX (1801). ... *fiement* qui appartenait au ... Pologne. La manière de Dietr... turelle; ses figures peuvent riv... de Berghem, ses gazons et ses ... ceux de Desjardins, ses ... le Pœlembourg. Comme Elzl... fait contraster ... comme Salvator Rosa, ... leur vérité une roche, ... sable ou de pierre. Qu... la ... rend presque avec la même ... Lorrain. Les gravures à l'... Dietrich forment envi... plus remarquables sont: *Jupiter* ... 1735, grand in-fol.; — *Néron* ... *les furies:* devenu très-rare; — ... *la foire*, dans le goût d'Ostade; — ... *et ses Enfants*, à la manière de ... *Christ guérissant les mala*... — *Rémouleurs*, dans le goût d'... — *La Résurrection* de Lazare ... Rembrandt; — *Les Musi*... — *Le Dentiste;* 1767; — *Le*... *bylle;* 1745; — *Loth et ses filles* ... — *Sacrifice d'Abraham;* 1731; — ... *prêchant la multitude:* ... — *distes*, à la manière de ... — *Fuite en Égypte;* 1731; — ... devenu rare; — *Un Port de* ... ce fut, dit-on, la première ... à exécutée par Dietrich; — ... *Naissance du Christ;* 1740; — ... *Égypte;* — *Le Christ* ... *Temple;* 1721; — *La C*... *L'Adoration des* ... — *L*... *lard et sa F*... — ... *Jardinière* ... de ... — un paysage où ... *Bergère presque nue*, ...

berger s'appuyant sur une génisse; — un paysage représentant Vénus entourée d'Amours; 1742; — *Un site sauvage et montagneux*, dans le genre de Salvator Rosa; 1748; — *La Danse des Ours;* 1764; — des bustes, des têtes, en grand nombre. Les œuvres de Dietrich sont signées tantôt d'un monogramme, tantôt de la lettre D; tantôt, enfin, du nom tout entier *Dietrich* ou *Dietricy*.

Nagler, *Neues Allgemeines Künstler-Lexicon.*

DIETRICH (*Philippe-Frédéric*, baron DE), minéralogiste français, né à Strasbourg, en 1748, décapité le 28 décembre 1793. Il s'occupait beaucoup d'histoire naturelle, principalement de minéralogie, et publia plusieurs mémoires qui lui ouvrirent les portes de l'Académie des Sciences de France, de la Société des Curieux de la Nature de Berlin et de celle de Gœttingue. Il devint successivement, avant la révolution, commissaire du roi à la visite des mines, des bouches à feu et des forêts du royaume, secrétaire des commandements du comte d'Artois comme colonel général des Suisses et Grisons, interprète de l'ordre du Mérite, membre du corps de la noblesse de l'Alsace, et conseiller noble à Strasbourg. Il fut élu premier maire constitutionnel de Strasbourg, et eut des opinions très-prononcées en faveur de la révolution; en même temps il était resté partisan de la monarchie. De là diverses faces dans sa conduite politique, qui l'ont fait diversement juger et qui le rendirent l'objet d'accusations contradictoires. Dès 1790 Salles le dénonçait à l'Assemblée constituante pour participation aux manœuvres pratiquées en Alsace contre la révolution. En 1792 Dietrich, tout en se montrant hostile au parti montagnard, témoigna beaucoup de zèle pour la défense du pays, à tel point qu'un certain Lévêque prétendait avoir reçu de lui cinquante louis à compte pour assassiner le roi de Prusse. C'est à cette époque que Rouget de Lisle, qui logeait chez Dietrich, composa sous ses yeux les paroles et la musique de *La Marseillaise*. A la chute du trône, il rédigea et fit signer par le conseil municipal de Strasbourg une adresse pour demander la punition des auteurs des journées du 20 juin et 10 août 1792. Un décret du 18 août le manda à la barre. Il prit alors la fuite, et se réfugia à Bâle, d'où il écrivit à l'assemblée que la rigueur dont il paraissait menacé le forçait seule à s'expatrier. Il fut alors inscrit sur la liste des émigrés, ce qui le détermina à rentrer; et en novembre 1792 il se constitua volontairement prisonnier à l'Abbaye. Le 20 du même mois, Roland le fit décréter d'accusation. Il fut traduit au tribunal de Strasbourg, qu'il récusa comme susceptible de partialité; puis à celui du Doubs, qui l'acquitta, sur la déclaration du jury, le 2 mars 1793. Retenu en prison, il fut renvoyé devant le tribunal révolutionnaire de Paris, qui le condamna à mort, le 28 décembre 1793. Son fils obtint en 1795 la radiation de Dietrich de la liste des émigrés, et la restitution des biens paternels. On a de Dietrich: *Lettres de M. Ferber à M. le chevalier de Born, sur l'histoire naturelle de l'Italie*, traduit de l'allemand; Strasbourg et Paris, 1776, in-8°; — *Traité chimique de l'Air et du Feu*, traduit de l'allemand de Scheele; Paris, 1785, in-8° : cet ouvrage est remarquable par le grand nombre d'observations importantes qu'il renferme; — *Supplément au Traité de l'Air et du Feu;* Paris, 1785, in-12; — *Descriptions des gîtes de minerai, et des bouches à feu de France;* Paris, Didot jeune, 1786-1800, 6 parties, 3 vol. in-4°, avec planches. Le Ier volume, en deux parties, est intitulé : *Description des gîtes de minerai, des forges et des salines des Pyrénées, suivie d'Observations sur le fer mazé et sur les mines de Sards, en Poitou*. Les deux autres volumes ont pour titre : *Description des gîtes de minerais, forges, salines, verreries, tréfileries, fabriques de fer-blanc, porcelaine, faïence de la Lorraine et de la basse Alsace;* —*Observations sur l'intérieur des montagnes*, traduit de l'allemand de Trebra, avec un *Plan de Minéralogie*, traduit de Wertheim; Paris, 1787, in-fol., avec cartes et figures : le traducteur a joint à cet ouvrage un savant commentaire et une longue préface, qui est remplie de vues neuves sur la géographie physique; — *Vindiciæ dogmatis Gratiani de rescriptione;* Strasbourg, 1787, in-8°; — *Mémoire sur les ocres;* dans les *Mémoires de l'Académie* de 1787; — *Procédé particulier usité en Limousin et en Périgord pour fabriquer du fer dur;* ibid.; — *Description des mines de France;* le fils de l'auteur fit hommage de cet ouvrage au Corps législatif en 1796; — *Mémoires sur les arbres qui peuvent être employés aux plantations le long des routes*, avec F.-L. Hammer; Paris et Strasbourg, 1805, in-8°. Dietrich a en outre fait paraître plusieurs dissertations en allemand sur la minéralogie; elles sont insérées dans les *Mémoires de la Société des Curieux de la Nature* de Berlin.

Recueil des Savants étrangers de l'Académie des Sciences, X. — Biographie moderne. — Quérard, *La France littéraire.*

DIETRICHSTEIN (*Adam*, seigneur DE), diplomate allemand, naquit en 1527, et mourut le 15 janvier 1590. Ce diplomate célèbre vint à la cour de Ferdinand Ier en 1547, accompagna l'année d'ensuite Maximilien en Espagne, au sujet du mariage de ce prince avec l'infante Marie. A son retour, Maximilien envoya Adam de Dietrichstein à Inspruck auprès de Charles-Quint et auprès du roi Ferdinand à Grätz. En 1552 il assista au traité de Passau, en 1555 il fut présent à la diète d'Augsbourg; il remplit deux missions délicates auprès de Philippe II d'Espagne. On peut regarder sa relation sur la mort de don Carlos comme le document le plus authentique qui existe sur ce malheureux événement. En 1561 l'infante, alors reine de Bo-

hême, l'envoya à Rome, auprès du pape Pie V, et Maximilien II le chargea de demander au pape le rétablissement de la communion sous les deux espèces le mariage des prêtres et la réduction des vœux des chevaliers de Malte. Ces demandes furent renvoyées par le pape à la décision du concile de Trente, où elles furent rejetées. Après cet échec, facile à prévoir, Adam se retira à son château de Niklasbourg. Ne vivant plus que pour les sciences et les lettres, il écrivit sur l'hérédité de la couronne de Hongrie, et entretint une correspondance savante avec son ami le bibliothécaire en chef de la cour impériale, Hugo Beotius. En 587 Rodolphe lui décerna le titre de comte. Après sa mort, Adam fut déposé dans la même tombe que Maximilien II.

DIETRICHSTEIN (*François*, prince DE), cardinal et évêque d'Olmütz, gouverneur de la Moravie, fils du précédent et de Marguerite de Cordoue, naquit à Madrid, le 22 août 1570, et mourut à Brunn, en Moravie, le 19 septembre 1636. Après avoir étudié la philosophie à Prague et la théologie à Rome, il devint successivement chanoine d'Olmütz et camérier du pape Clément VIII, évêque et cardinal. Nommé légat *a latere*, il assista, en 1600, au mariage de l'archiduc Ferdinand avec Marie-Anne duchesse de Bavière, puis, en 611 au mariage du roi Mathias avec l'archiduchesse Anne, enfin, en 63 à celui de Ferdinand III avec l'infante Marie, il couronna rois de Bohême les empereurs Mathias et Ferdinand II, et assista à l'élection de trois papes, Léon XI, Paul V et Grégoire XV. Comme président du conseil d'État impérial, il s'opposa à ce que les lettres de majesté dictées par la tolérance fussent étendues à la Moravie, dont il avait été nommé gouverneur en 1620. Après avoir expulsé Boeskay, Hongrois rebelle il fut chassé lui-même par les insurgés moraves. Mais les victoires de Tilly et de Wallenstein ayant pacifié la Bohême, Dietrichstein fit rentrer les protestants de Moravie dans le giron de l'Église, et institua l'ordre des Piaristes. En récompense des services éminents rendus à l'État et à l'Église ce cardinal avait été nommé prince de l'empire. Il mourut à Olmütz. Sa vie, écrite par un jésuite, appelé George Dingmauer n'a pas été imprimée; mais celle que Voigt a écrite en allemand a été publiée avec des notes et un supplément de Schwalbe; Leipzig, 1792. On a de François Dietrichstein quelques discours sur les saints, des statuts pour la réforme du clergé et du peuple, un traité de controverse, ainsi que des poésies sacrées et profanes. S.

Moréri, *Grand Dict. hist.* — Ersch et Gruber, *Allgem. Encyclop.*

DIETTERLIN ou **DIETERLIN** (*Wendel*), architecte allemand, né à Strasbourg, vers 1554, mort vers 1620. On a de lui *Architectura*, etc.; Nuremberg, 1598 ibid. 1655, in-fol.; — *Architectura von Portalen und Thürgerichten* (Architecture des portails et huisseries), ouvrage qui fait suite au premier Strasbourg, 694, in-fol. Peut-être même n'est-il qu'une nouvelle édition.

Adelung, Suppl. Jöcher, *Allg. Gel.-Lexic.*

* **DIETZ** (*Jean Christophe Frédéric*), philosophe allemand, né en 765, à Wetzlar dans le cercle de Coblentz, mort vers 1830. Il fut attaché en 789, en qualité de vice-recteur, à l'école de la cathédrale de Gustrow devint recteur de celle de Ratzebourg en 1804, puis pasteur à Ziethen, près de Ratzebourg, en 1812. Il a publié, dans l'esprit de la philosophie kantienne, les ouvrages suivants, en langue allemande *Antithéétète, ou essai d'un examen du système philosophique exposé par Tiedemann, dans son Théétète*; Rostock et Leipzig, 1798, in-8°; — *Réponses aux Lettres idéalistes de Tiedemann* Gotha, 1801, in-8°; — *La Philosophie et le Philosophe considérés du vrai point de vue*; Leipzig, 1802, in-8°; — *Du Savoir, de la Foi, du Mysticisme et du Scepticisme*; Lubeck, 1805, in-8°. Il a publié aussi dans plusieurs journaux un grand nombre de mémoires et de dissertations de philosophie, de philologie, de pédagogie et de littérature dramatique. J. T.

Krug, *Encyklop. Phil. Lexicon.*

DIETZSCH (*Jean-Christophe*), peintre de paysages, né à Nuremberg, en 1710, mort en 1769. Ses œuvres, répandues en Allemagne et au dehors, consistent en tableaux divers, tels que fruits, arbres, effets d'eau. Il fit aussi de jolies gravures. En 1737 parurent ses *Vues de Nuremberg*, et en 760 il publia, en société avec son frère *Jean-Albert*, quarante-un autres paysages estimés.

Nagler, *Neues allg. Künstl.-Lexic.*

DIETZSCH ou **DIET**[illegible] (*J*[illegible] frère du précédent, peintre [illegible] mort en 1782. Il peignit [illegible] tailles, des fruits; le rec[illegible] 1760.

Nagler, *Neues allg. Künstl.-Lexic.*

* **DIEU** (*André* DE), appelé [illegible] et ANDREA DI DIO, historien [illegible] le commencement du quato[illegible] *podestat*, ou principal magis[illegible] écrit en italien ce qui s'[illegible] tant dans sa patrie de[illegible] 1328. Ange Tura, dit *le* [illegible] vrage jusqu'en 1352. Cette histoire [illegible] pour la fidélité et la pureté du [illegible]

Muratori, *Scriptores Rerum Ital.*, X[illegible]

* **DIEU** (*Juan* DE), cano[illegible] en 1247. Il était docteur [illegible] et chanoine à Bologne et à L[illegible] en latin plusieurs ouvr[illegible] sur [illegible] siastique. Possevin cite [illegible]: *Le* [illegible] *décret et des décrétales*; — [illegible] *verses sur les nouv*[illegible] *crétales*; — [illegible] l'église de B[illegible]

Possevin, *App*[illegible] I, [illegible] — Casimir Oudin, *Comment. de Scriptoribus ecclesiasticis*, III. — *Grand Dictionnaire hist.*

Antoine), peintre français, né à Paris, mort dans la même ville, en 1727. Il : et l'imitateur de Le Brun. Il peignit et le portrait, et exécuta quelques graaimait à représenter des scènes em- la Passion; on cite comme assez re- un *Crucifiement*, qui diffère peu de e Brun. Il avait de la facilité et une iginalité dans l'exécution; mais ces quant diminuées par le peu de grâce du défaut de goût dans l'arrangement des un coloris sans vigueur. Son meilleur t *Louis XIV sur son trône;* ce mor- reproduit en gravure par Jean Arnold.

'eues allg.-Künstl.-Lexic.

Louis DE), orientaliste et théologien le 7 avril 1570, à Flessingue (Zélande), Leyde, le 23 décembre 1642. Son e avait été au service de Charles Quint, nna des lettres de noblesse et qui lui onstamment une grande confiance, quoiembrassé les opinions protestantes. qui pendant vingt-deux ans fut ministre s, sa ville natale, et ensuite à Flessinversé dans la connaissance de l'hébreu, du latin, et possédait assez bien le anglais, l'allemand, et l'italien, pour récher avec facilité dans ces diverses uis de Dieu, après avoir fait ses études ection de son père et plus tard sous oncle maternel Daniel Colonius (Van professeur au collége wallon de Leyde, e à Flessingue et deux ans après pro- e même collége de Leyde où il avait sfait de cette modeste position, qui lui de se livrer paisiblement à ses tra- rédilection, il refusa la chaire de théo- langues orientales que lui propo- urateurs de l'université d'Utrecht, et s de chapelain que lui fit offrir le urice.

Dieu, qui vivait dans un temps et ys ou les langues sémitiques étaient c autant d'ardeur que de succès, a ntribué, pour sa part, à en répan- issance et à la rendre plus facile à mérite lui est commun avec plu- orientalistes hollandais du com- du dix-septième siècle; ce qui le propre, c'est 1° d'avoir le premier mble et d'une manière satisfaisante syriaque et le chaldéen, langues la même famille et indispensables ; 2° d'avoir le premier publié des grammaire persane, ouvrage assez bien ordonné, et pendant unique secours que l'on ait eu pour langue; et 3° enfin d'avoir fait de ses connaissances philolodéterminer, au moyen de la comdiverses langues sémitiques et des versions, le sens de passages difficiles et débattus de l'Ancien et du Nouveau Testament. On a de lui des commentaires sur l'Ancien et le Nouveau Testament, publiés d'abord séparément et réunis par ses deux fils sous ce titre : *Critica sacra, sive animadversiones in loca quædam difficiliora Veteris et Novi Testam., editio nova, recognita;* Amsterdam, 1693, in-fol. Ces commentaires sont estimés au point de vue grammatical; — *Compendium Grammaticæ Hebraicæ et dictionnariolum præcipuarum radicum;* Leyde, 1626, in-4°; — *Apocalypsis S. Joannis syriace, ex manuscripto exemplari bibliothecæ Josephi Scaligeri deprompta, edita caractere syriaco et hebræo, cum versione latina, græco textu et notis;* Leyde, 1627, in-4°, et dans la *Critica sacra;* — *Grammatica trilinguis, Hebraica, Syriaca, et Chaldaica;* Leyde, 1628, in-4°; — *Historia Christi et S. Petri persice conscripta ab Hieron. Xavier, cum latina versione et animadversionibus;* Leyde, 1639, in-4°; ouvrage curieux et recherché; — *Rudimenta Linguæ Persicæ;* Leyde, 1839, in-4°, et d'ordinaire à la suite de l'ouvrage précédent; — *Aphorismi theologici;* Utrecht, 1693, in-8°; — *Traité contre l'Avarice* (en hollandais); Deventer, 1695, in-8°; — *Rhetorica sacra;* Utrecht, in-8°. Ces trois derniers ouvrages furent publiés après la mort de l'auteur, par les soins de Leydeiker. Les quatre grammaires hébraïque, syriaque, chaldaïque et persane ont été réunies et publiées sous ce titre : *Grammatica Linguarum Orientalium, ex recensione Dav. Clodii;* Francfort, 1683, in-4°.

Michel NICOLAS.

Is. Polyander, *Lud. de Dieu, oratio funebris;* Leyde, 1643, in-4°, et au commencement de la *Critica sacra.* — *Notice* par Abr. Heidanus, en tête du *Traité contre l'Avarice.* — Bayle, *Dictionn.* — Rich. Simon, *Hist. critiq. des principaux Commentateurs du N. T.*, ch. 83.

DIEU (Saint-Jean DE). *Voyez* JEAN.

DIEUDONNÉ Ier ou DEUS-DEDIT (Saint), soixante-huitième pape, né à Rome, mort le 3 décembre 618. Il était fils d'Étienne, sous-diacre. Élu pape le 19 octobre 615, il se signala par sa charité pour les malades. La lèpre alors ravageait Rome; Dieudonné ayant rencontré un lépreux, le baisa au visage, et s'il faut en croire les légendaires, le lépreux fut guéri. C'est le premier pape dont on ait des bulles scellées en plomb. Sa fête est marquée au 8 novembre.

Gratien, *Decret*, 9. 30. — Platina, *Historia de Vitis Pontificum*, f° 83. — Anastase le Bibliothécaire, *Liber Pontificalis.* — Baronius, *Annales.* — Le père Daniel Papebroeck, *Conatus chronologico-historicus ad catalogum Romanorum Pontificum.* — Baillet, *Vies des Saints.* — Fleury, *Histoire ecclésiastique.* — Le père Pagi, *Breviarium historico-chronologico-criticum illustrium Pontificum Romanorum gesta*, etc. — Muratori, *Annali d'Italia.* — *Chronologie historique des Papes;* dans l'*Art de vérifier les dates*, III, 281. — Artaud de Montor, *Histoire des souverains Pontifes romains*, I, 323.

DIEUDONNÉ IIe ou ADÉODAT, soixante-dix-septième pape, né à Rome, mort le 17 ou le 26 juin 676. Il était fils de Jovien et moine bénédictin de S.-Érasme au Mont Cælius; il fut élu

pape le 11 ou le 22 avril 672. C'était un homme d'un caractère doux, affable et libéral. Il confirma aux Vénitiens le droit d'élire leur doge. Dieudonné II est le premier pape qui ait employé dans ses lettres la formule *salutem et apostolicam benedictionem*. Il est aussi le premier qui ait daté par les années de son pontificat.

Pietro Giustiniani, *Historia Rerum Venetarum*, I, 6. — Melchior Cesarotti, *I primi Pontifici*, 198. — Anastase le Bibliothecaire, *Liber Pontificalis*. — Platina, *Historia de Vitis Pontificum*, f° 93. — Pagi, *Gesta Pontificum Romanorum*. — Bianchini, *Vitæ Romanorum Pontificum*. — *Chronologie des Papes*; dans l'*Art de vérifier les dates*, III, 285. — Artaud de Montor, *Histoire des souverains Pontifes romains*, I, 358.

DIEUDONNÉ (*Christophe*), économiste français, né dans les Vosges, en 1757, mort à Lille, le 22 février 1805. Il était jurisconsulte à Saint-Dié lors de la révolution, devint administrateur des Vosges, et fut élu en 1791, député de ce département à l'Assemblée législative, où il fit partie de plusieurs commissions financières. Employé ensuite dans les bureaux du ministère de l'Intérieur, il fut élu, en 1799, député des Vosges au Conseil des Anciens, et passa en décembre au Tribunat; il en fut choisi pour secrétaire, le 21 février 1800; il y parla sur divers projets de finances, et fut nommé, le 25 janvier 1801, préfet du Nord. On a de lui : *Statistique du département du Nord*; Douai, 1804, 3 vol. in-8°.

Biographie moderne. — Quérard, *La France littéraire.*

* **DIEUCHÈS** (Διεύχης), médecin grec, vivait au commencement du quatrième siècle avant notre ère; Pline en fait mention, et Galien le cite souvent : il appartenait à la secte médicale des dogmatiques, et fut le maître de Numenius d'Heraclée. Dieuchès écrivit divers ouvrages sur la médecine et sur les vertus hygiéniques des plantes. Oribase a fait grand usage de son traité *Sur les Aliments*, traité dont il reste un fragment relatif à la préparation du pain et des pâtes; il est inséré dans le recueil de Matthæi, *Veterum Græcorum Medicorum Opuscula*; Moscou, 1808, in-4°.

G. B.

Kühn, *Additamenta ad Elenchum Medicorum veterum*, p. XIII.

* **DIEUCHIDAS** (Διευχίδας), *de Mégare*, historien grec, d'une époque incertaine. Il écrivit une histoire de Mégare (Μεγαρικά), qui consistait au moins en cinq livres. On ne sait rien de la vie de Dieuchidas; mais son ouvrage est souvent cité par les anciens. Les fragments de Dieuchidas ont été recueillis dans les *Fragmenta Historicorum Græcorum* de C. Müller, publiés par A.-F. Didot; Paris, 1851, t. IV, p. 388.

Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography.*

DIEULAFOY (*Joseph-Marie-Armand-Michel*), vaudevilliste français, né à Toulouse, en 1762, mort à Paris, le 3 décembre 1823. Il embrassa d'abord la carrière du barreau; mais des parents, possesseurs de biens considérables aux colonies, l'attirèrent à Saint-Domingue, où d'heureuses spéculations lui présagèrent une fortune brillante; l'insurrection des esclaves détruisit ces espérances : les plantations du Dieulafoy furent dévastées, son habitation incendiée, et lui-même n'échappa providentiellement aux massacres du Cap en 1793 que grâce au dévouement d'un nègre fidèle. Il se sauva à Philadelphie, revint en France, et se livra à la littérature dramatique. Le Vaudeville fut surtout le théâtre de ses succès nombreux. Quelques écrits royalistes lui valurent aussi à cette époque les applaudissements des amis de la monarchie. De douloureuses infirmités vinrent assaillir Dieulafoy prématurément; il les supporta avec courage et résignation, et mourut chrétiennement. Quelques instants avant d'expirer, il dicta à un de ses amis les vers suivants, qui font connaître l'état de son âme au moment suprême :

Folles vanités de la vie!
Effacez-vous de mon esprit;
Mon âme n'a plus qu'une envie,
C'est d'embrasser son Dieu, c'est de voir Jésus-Christ.
Bien adorable! ô seul bien qui me reste!
Hâte-toi de répondre à mes vœux, à ma foi.
Ouvre-moi, Dieu clément, ta demeure céleste!
La véritable vie est de vivre avec toi.

Les principaux ouvrages de [illegible] *Dieux rivaux, ou les r*[illegible] *thère*, divertissement en un [illegible] Persuis, Spontini, Berton et K[illegible] 1781, in-8°; Paris, Académie ro[illegible] que, 1816, in-8°; — *Le* [illegible] fait historique, vau[illegible] 1798, in-8°; — *Le Q*[illegible] avec Le Prévot d'I[illegible]; au [illegible] in-8°; — *Dans quel Siècle so*[illegible] Jouy et Longchamps; ibid., 18[illegible] — [illegible] *Malice*; au Théâtre-Français, comédie, qui n'a [illegible] deux pers[illegible] dans l'origine par [illegible] eut un succès mé[illegible] plaisir; elle a été trad[illegible] 1803; en hollandais, par [illegible] terdam, 1813, in-8°. et en [illegible] *La Revue de l*[illegible] *VIII*, [illegible] en un acte, a[illegible] et [illegible] in-8°; — *Le*[illegible] en un acte; ibid.; — [illegible] *vue de l'an IX*, vau[illegible] Chazet; 1802, in-8°; — *Le*[illegible] *Vernon, ou Suite de la Peti*[illegible] comédie en un acte, avec [illegible] ibid.; — 11, 76, 86, *ou le* [illegible] un acte; avec les mêmes; — [illegible] *Michel Cervantès, ou les* [illegible] comédie en trois actes. [illegible] Paris, 1803, in-8°; [illegible] par Carmouche, [illegible] *Pendu, ou le pe*[illegible] — *Milton*, opéra [illegible] in-8°; — *L'Intrigue* [illegible] ville en un acte, avec le même; *L'Ivrogne corrigé*, comédie en [illegible] avec Longchamps; ibid.; — [illegible]

avec Le Prévôt d'Iray, vaudeville en un acte; ibid.; — *Les Quatre Henri, ou le jugement du meunier de Lieusaint*, parodie sans parodie, un acte avec Gersin; ibid.: cette pièce fut publiée sous le pseudonyme de Bernard; — *Une Matinée du Pont-Neuf*, parade en un acte, avec Francis d'Allarde, Desaugiers et E. Dupaty; ibid.; — *La Vallée de Barcelonette, ou le rendez-vous des deux ermites*, vaudeville en un acte; ibid.; — *Les Filles de mémoire, ou la mnémoniste*, un acte, avec Gersin; 1807, in-8°; — *Le Fond du Sac, ou la préface de Lina*, parodie en un acte et quatre années, avec le même; ibid.; — *Les Pages du duc de Vendôme*, vaudeville en un acte, avec le même; ibid.; — *Bayard au Pont-Neuf, ou le picotin d'avoine*, un acte, avec le même; ibid.; — *Réclamation des pièces de cinq liards*, chanson, 1808: cette pièce, très-spirituelle, eut une grande vogue dans les salons du temps; elle fut faite à propos du décret qui démonétisait les pièces de billon de Louis XVI marquées de deux L enlacées; — *L'Intrigue impromptu, ou il n'y a plus d'enfants*, un acte, avec Gersin; 1809, in-8°; — *Au feu! ou les femmes solitaires*; ibid.; — *La Robe et les Bottes, ou un effet d'optique*, un acte, avec le même; 1810, in-8°; — *L'Auberge dans les rues, ou le chemin de la gloire*, petite revue de quelques grandes pièces, vaudeville en un acte, avec Gersin et H. Simon; 1810, in-8°, avec portrait; — *La Revanche grecque, ou Mahomet jugé par les femmes*, tragi-comico-vaudeville, un acte, avec Gersin; 1811, in-8°; — *La Tasse de Chocolat, ou trop parler nuit*, un acte, avec le même; ibid.; — *Jeanne d'Arc, ou le siége d'Orléans*, trois actes, avec le même; 1812, in-8°; — *Sans-Gêne chez lui, ou chacun son tour*, un acte, avec le même; 1816, in-8°; — *Brouette à vendre*, un acte, avec le même; 1818, in-8°; — *Le Duel par la croisée, ou le Français à Milan*; ibid.; — *La Promesse de Mariage, ou le retour au hameau*, opéra-comique en un acte; ibid.; — *Épître à un Athée*, dédiée à la duchesse d'Angoulême; Paris, 1819, in-4°: cette épître a été couronnée par l'Académie des Jeux Floraux; — *Olympie*, opéra en trois actes et en vers libres, avec Briffaut et Bujac, musique de Spontini; Paris, 1819, 20 et 26, in-8°: cet opéra eut un éclatant succès et de nombreuses reprises; — *La Pauvre Fille*, un acte, avec Achille et Armand Dartois; 1823, in-8°; — *Omazette*, parodie d'Omasis; — *Les Gardes marines*, un acte, avec Gersin; — *La Marchande de Modes*, parodie; — *L'Ile de la Mégalanthropogénésie*; — *Ode sur le siècle de Louis XIV*, couronnée par l'Académie des Jeux Floraux; — *Épître sur la mort du docteur Mazel*; et un grand nombre de *Chansons*, imprimées dans les meilleurs recueils de l'époque.

A. Jadin.

[illegible] Simon, *Notice*, dans *La Quotidienne* du 23 décembre 1823. — *Le Chansonnier du Vaudeville* de 1802 et années suivantes. — *Les Dîners du Vaudeville*. — *Mémoires de l'Académie des Jeux Floraux* de 1819. — *Galerie des Contemporains*.

* **DIÉUS** (Δίαιος), général et homme d'État grec, né à Mégalopolis, vivait dans le deuxième siècle avant l'ère chrétienne. En 150 il succéda à Ménalcidas de Lacédémone en qualité de général de la ligue achéenne. Ménalcidas, accusé par Callicrate d'un crime capital, se sauva, grâce à Diéus, dont il avait acheté la protection au prix de trois talents. Ce dernier voyant sa conduite généralement condamnée, chercha à tourner d'un autre côté l'attention du public. Les Lacédémoniens en avaient appelé au sénat romain touchant la possession de quelques terres disputées; il leur fut répondu que la décision de toutes les questions, excepté celles de vie et de mort, appartenait au grand conseil des Achéens. Diéus fit de cette réponse un usage excessif, au point de méconnaître l'exception qu'elle contenait. Les Lacédémoniens eurent beau protester contre ses procédés tyranniques, il les força les armes à la main à bannir vingt-quatre de leurs principaux citoyens. Apprenant que les exilés s'étaient embarqués avec Ménalcidas pour aller plaider leur cause devant le sénat, il partit aussitôt pour Rome avec Callicrate, qui mourut en route. Diéus et Ménalcidas parurent seuls devant le sénat, et embrouillèrent tellement le débat par leurs plaidoiries, que cette assemblée, ne sachant que décider, nomma des commissaires pour aller examiner l'affaire sur les lieux. Diéus et Ménalcidas les devancèrent en Grèce, et eurent tout le temps d'exciter des troubles, qu'il fut impossible d'apaiser. Les deux partis en vinrent de nouveau aux mains en 148, malgré toutes les représentations des Romains. Démocrite était alors général des Achéens. Diéus lui succéda, et ne se montra pas plus disposé à attendre les commissaires du sénat. Ceux-ci arrivèrent enfin. Aurelius Oreste, qui était à la tête de cette légation, convoqua les états d'Achaïe à Corinthe. Il notifia à l'assemblée un décret du sénat qui retirait de la ligue achéenne Sparte, Corinthe, Argos, Héraclée, ville voisine du mon Œta, et Orchomène d'Arcadie. Diéus fit tout pour exciter l'indignation des Achéens, et prit une grande part aux scènes violentes qui amenèrent la guerre avec les Romains. Dans l'automne de 147, il fut remplacé par Critolaüs; mais après la mort de ce dernier il reprit le commandement. Les affaires des Achéens étaient dans un état désespéré, et leur armée avait péri presque tout entière à Scarpée. Diéus accorda la liberté aux esclaves, les enrôla, et parvint à former une armée de quatorze mille fantassins et de cinq cents chevaux. Polybe lui a reproché ces levées extraordinaires; il aurait pu lui reprocher plus justement le mauvais usage qu'il en fit: Diéus eut en effet le tort de diviser ses forces, d'en envoyer une partie en garnison à Mégare et de s'enfermer avec le reste dans Corinthe. Le gé-

néral romain Metellus tenta encore des moyens d'accommodement, et fit offrir la paix par des ambassadeurs. Diéus les fit jeter en prison, et ne les relâcha ensuite qu'à prix d'argent. Il fit mettre à mort Sosicrate et Philinus de Corinthe, qui avaient proposé de traiter avec les Romains. Fier d'un avantage obtenu sur l'avant-garde romaine, il osa offrir la bataille au consul Mummius, qui venait de remplacer Metellus. Mummius, pour augmenter la témérité du général achéen, renferma soigneusement les troupes romaines dans leur camp. Alors l'audace des Achéens s'accrut au dernier point. Ils s'avancèrent fièrement au combat, après avoir placé sur les hauteurs voisines leurs femmes et leurs enfants, et en se faisant suivre de chariots remplis de chaînes, qu'ils destinaient aux vaincus. Jamais présomption ne fut plus mal fondée. Le combat se donna à Leucopetra. Les Achéens n'y parurent que pour prendre la fuite. Diéus pouvait se retirer dans l'Acrocorinthe et obtenir une capitulation avantageuse; mais il se sauva à toute bride, pour se rendre à Mégalopolis. Arrivé dans sa maison, il y mit le feu, égorgea sa femme, avala du poison, et termina ainsi une vie souillée de crimes.

Polybe, XXXVIII, 2; XL, 2, 4, 8, 9. — Pausanias, VII, 12. — Clinton, *Fast. Hell.*, aux années 149, 147, 146.

* **DIEUXIVOYE** (*Bertin*), médecin français, né dans le Maine, vers le commencement du dix-septième siècle, mort, selon toutes les vraisemblances, à Paris, vers l'année 1683, doyen de la Faculté de Médecine. Il était en 1659 médecin du roi : c'était un praticien de renom, et quoique Guy Patin l'ait fort mal traité, on doit croire qu'il avait des titres sérieux à la confiance de son auguste client. Nous ne connaissons qu'un traité de Bertin Dieuxivoye. Il a pour titre : *Appendicis de Liquore Cyrenaico Defensio*; Paris, 1659, in-4°. B. H.

Notes manuscrites de Falconnet sur un exemplaire de la *Bibliothèque* de La Croix du Maine (*Bibl. impér.*). — *Lettres de Guy Patin.* — N. Desportes, *Bibliogr. du Maine.* — B. Haureau, *Hist. litt. du Maine*, t. III.

* **DIEUXIVOYE** (*Simon-Bertin*), fils du précédent, médecin, comme son père, né à Paris, mort dans la même ville. Il assistait aux derniers moments du célèbre Du Fresne du Cange, et il en rendit compte à son fils Philippe du Cange, dans une lettre latine, qui a été publiée pour la première fois en 1849, dans le *Bulletin des Comités historiques*. Sa thèse pour le baccalauréat parut en 1684. B. H.

Notes manuscrites de Falconnet sur un exemplaire de la *Bibliothèque française* de La Croix du Maine (*Bibl. imp.*)

DIEVE (Van), en latin **DIVÆUS** (*Pierre*), historien belge, né à Louvain, en 1536, mort à Malines, en 1591. Il était en 1571 greffier de l'hôtel de ville de Louvain, et fut chargé en 1575 de recueillir les documents authentiques nécessaires pour dresser l'histoire de cette ville. En 1582 Van Dieve prit parti pour le prince d'Orange, et se démit de ses fonctions. En 1590 il fut élu conseiller pensionnaire de On a de lui : *De Antiquitat sub imperio Romanorum*; A in-8°; — *De Antiquitatib Rerum Brabanticarum* (ou Anvers, 1610, in-4°; — *Rer et Annalium Oppidi Lovan* Louvain, 1757, in-fol. Plusieu de Van Dieve sont restés manu *De Antiquitatibus Galliæ licis.*

Germania antiqua illustrata, lis, *Belgicarum Rerum Prodrom bliotheca Belgica.* — *Biographie* — Reiffenberg, dans le *Bulletin d de France*, t. II (1838), p. 380.

* **DIEZ** (*Frédéric-Chrétie* lemand, né le 15 mars 1794, grand-duché de Hesse-Darms 1811 à 1817) à Giessen et à lologie et la littérature. Après quelques années à Utrecht, li lettres, il fut nommé en 1822 du Midi, et en 1830 professe modernes à l'université de B une réputation méritée comm mairien et littérateur. Il s'est la poésie des troubadours et nes; deux de ses ouvrages français par Roisin, l'un, *Beitr der romanischen Poesie* (Re titre : *Essais sur les Cours* 1842), et l'autre : *Die Poesie* (Poésie des Troubadours); Paris, 1845). Diez a édité e tion allemande d'airs provenç romances espagnoles. On a en *und Werke der Troubadou* des Troubadours); Zwickau, ouvrages classiques *Grammatik der Roma* maire des Langues R 1842. Il trav un Inde ent de l pu *les de* revu jour : *Altro* ciens Monum nes); Bonn, 1846.

Wolf, *Encyclopédie.* — Convers

* **DIEZ** (*Juste-Laurent*), vivait dans première moiti siècle. On a Succi *sia Novi* une é bycz; 1

Walch, *Bibl. Theol.*

DIÈZE (*J dré*), én à Leipzig, et mort tour profes ive conserva

rit quelques ouvrages en allemand, sels nous mentionnerons : une *Hispagne et de Portugal*, qui forme le le l'*Histoire universelle* de Guthrie; 74, in-8°. On a aussi de lui plusieurs de l'espagnol en allemand : *Histoire sie espagnole par J. Velasquez*; 1769, in-8°; — *Voyages en Esdon Pedro Antonio de la Puente*; '75, 1778, 2 vol. in-8°; — *Notices et historiques sur l'Amérique*, etc., ntonio de Ulloa; Leipzig, 1781, S.

iahr. Deutschl.

(*Sir Everard*), gentilhomme et sa-s, mort en 1592. Il étudia au collége à Cambridge, y fut reçu maître ès *Theoria analytica viam ad mosientiarum demonstrans*; 1579, *De duplici Methodo, libri duo, bodum refutantes*; 1580, in-8°; — *standi, libri duo*; 1587; — *A dism taking away the good and lie church.*

Gen. Biog. Dict.

(*Everard*), conspirateur anglais, exécuté le 30 janvier 1606. Privé à l'âge de onze ans, il fut élevé par catholiques ennemis du gouverne-uit de bonne heure à la cour, il y reine Élisabeth de nombreux témoi-bienveillance. A l'avénement du roi fut au nombre des catholiques qui senter leurs hommages au souverain; ea les honneurs de la chevalerie. Son se une riche héritière, Mary, fille du ho, paraissait devoir mettre le com-ble de considération et de prospé-igby jouissait déjà, quand, entraîné ux et trop zélé catholique, Thomas entra dans la conspiration dite des. Il contribua aux frais du complot e somme de 1,500 livres sterling, Guy Fawkes, chargé de mettre à projet incendiaire, et fut pris avec lorsque tout se découvrit.

Tour et traduit devant les juges le , il ne chercha plus à nier sa par-complot, comme il avait fait lors ; il se reconnut coupable, mais et prétendit que ce qui avait fait irateur, c'était le sentiment de gouvernement envers les ca-aluant ses juges aussitôt après mort prononcée contre lui : « Si je n de vous, messieurs, me par-rais, je crois, plus tranquille-» Que Dieu vous pardonne, répondirent les juges; quant à nous, nous vous pardonnons également. Le 30 du même mois de janvier il fut pendu et écartelé derrière l'église Saint-Paul de Londres. Avant de mourir, il témoigna un profond repentir de son crime; Wood place à ce moment un incident assez peu probable : « Voici le cœur d'un traître, aurait dit, en le montrant au peuple, l'exécuteur ». — « Tu mens », aurait répondu Digby. On ne comprend guère comment, le cœur arraché, Digby eût pu prononcer ces paroles. Il avait consigné sur des notes écrites au jus de citron, remises plus tard à sa femme et retrouvées en 1675, le regret d'avoir trempé dans une conspiration dont il n'avait pas vu d'abord toute l'énormité. Ces notes furent annexées au dossier relatif à la conjuration des poudres, dressé le 12 décembre 1678, par ordre de Coventry. Digby laissait deux enfants en bas âge, Kenelm et John, auxquels il adressa, pour leur être lus à l'âge où ils les pourraient comprendre, de pathétiques adieux.

V. R.

avait pour objet, au moyen de ba-dans les caves du parlement, de les princes et les personnes qui assis-l'ouverture de l'assemblée.

Biog. Brit. — Chalmers, *General Biog. Dict.*

DIGBY (*Kenelm*), plus connu sous le nom de *Chevalier* DIGBY, célèbre naturaliste anglais, né à Londres, en 1603, mort dans la même ville, le 11 juillet 1665. Il était fils du conspirateur Everard Digby, et témoigna dès l'enfance des dispositions extraordinaires. A l'issue de ses études, il fit un voyage en Europe, et revint en Angleterre en 1623. Les preuves de dévouement qu'il donna au gouvernement lui valurent le titre de gentilhomme de la chambre, celui d'intendant général des armées navales et de gouverneur de l'arsenal maritime de La Trinité. Lors des dissensions élevées en 1628 entre les Anglais et les Vénitiens, Digby, à la tête d'une escadre équipée à ses frais, alla battre dans la Méditerranée les flottes ennemies. En 1636, pendant un voyage en France, il se convertit du protestantisme au catholicisme, qui avait été la religion de ses ancêtres. Emprisonné à son retour par ordre du parlement, pour avoir adressé aux catholiques anglais une invitation de contribuer aux dépenses extraordinaires causées par l'expédition d'Écosse, il profita de ses loisirs forcés pour se livrer aux études philosophiques, et composa plusieurs ouvrages, parmi lesquels sa critique de la *Religio Medici* de Thomas Browne. Rendu à la liberté par l'intervention de la reine régente de France, il vint dans ce pays, où l'attendait l'accueil le plus bienveillant. Il fit connaissance alors avec Descartes, et publia à son tour, en deux ouvrages, son système philosophique. Lorsque la cause du roi fut perdue, il revint en Angleterre pour rentrer dans ses biens; mais il fut banni par le parlement, parce que son fils avait participé à l'insurrection de 1648, commandée par lord Holland. Il retourna en France, d'où il fut envoyé par la cour auprès de plusieurs princes d'Italie. A l'époque où Cromwell eut en main le pouvoir, Digby ne craignit pas de venir passer en An-

gleterre une partie de l'année 1655. Encouragé par Cromwell lui-même, dont il avait gagné les bonnes grâces, il essaya de réconcilier les catholiques avec le gouvernement du protecteur. En 1656 et 1657 il résida dans le midi de la France, et les deux années suivantes en Allemagne. Il revint à Paris en 1660, et l'année suivante on le retrouve en Angleterre. A la Restauration, quoique accueilli à la cour, il n'eut pas d'emploi, et dès lors il ne se consacra plus qu'à l'étude des sciences. Homme d'esprit et d'ailleurs instruit, Digby donna cependant dans les rêveries alchimistes : il expliquait tout par les causes occultes, la fermentation, les corpuscules, les effluves. Il croyait qu'on pouvait trouver un moyen de prolonger indéfiniment la vie humaine, et il engagea Descartes à s'occuper de cette recherche. Il imagina aussi une poudre de sympathie, composée de poudre de vitriol pulvérisé et calciné qui, répandue sur un linge teint du sang du blessé, devait arrêter aussitôt l'hémorragie et cicatriser la plaie, le blessé fût-il éloigné de plusieurs lieues. On a de Digby : *A Treatise on the Nature of Bodies*; Paris, 1644, in-8°; — *A Treatise declaring the operations and nature of man's soul, out of which the immortality of reasonable soul is evinced*; Londres, 1644, in-8°; — *Institutionum peripateticarum Libri V, cum appendice theologica de origine mundi*; Paris, 1651, in-8°; — *Discours sur la Poudre de Sympathie*; Paris, 1658, in-8°; en anglais, Londres, 1658; — *A Discourse concerning the Vegetation of Plants*; Londres, 1661, in-8°; — *Receipts in physic and surgery*; Londres, 1665, in-8°; — *Choice Experiments and Receipts in physic and surgery, as also cordial and distilled waters and spirit perfumes and other curiosities*; Londres, 1668, in-8°; — *Closet opened, whereby is discovered several ways for making of metheglin, sider, cherrywine, etc.*; Londres, 1668, in-8°; — *Medicina experimentalis*; Francfort, 1670, in-8°.

Biog. méd. — Chalmers, Gener. Biog. Dict. — Biog. Brit.

DIGBY (*Jean*), comte de Bristol, homme politique et savant anglais, né à Coleshill, en 1580, mort à Paris, le 21 janvier 1653. Il était de l'ancienne famille des Coleshill. Il entra au collége Madeleine d'Oxford en 1595, et dès l'année suivante il composa un poëme remarquable sur la mort de Henry-Anton de Wadley. Il voyagea ensuite en France et en Italie. A son retour, ses talents et sa fidélité lui valurent le titre de membre du conseil privé du roi Jacques I[er]. En 1611 et en 1614 il fut envoyé en Espagne comme ambassadeur. En 1617 il devint baron, sous le titre de lord *Digby de Sherbourne*. Envoyé en mission auprès de l'archiduc Albert en 1620, il se rendit en la même qualité auprès de l'empereur Ferdinand en 1621, puis à la cour de Bavière. Il retourna en Espagne en 1622, pour y négocier le mariage entre Charles, prince de Galles, et l'infante Marie d'Espagne, sœur de Philippe III. A son retour, Digby, devenu comte de Bristol, dut aux manœuvres d'un ennemi puissant, le duc de Buckingham, d'être enfermé quelque temps à la Tour. Il ne fut pas plus heureux à l'avénement de Charles I[er], qui, dominé comme Jacques par Buckingham, fit accuser le comte de Bristol (1[er] mai 1626) de haute trahison pour avoir osé accuser de son côté le favori. Digby finit cependant par sortir victorieux de cette lutte, aussi longue qu'injuste. Il en éprouva assez de ressentiment pour siéger plus tard parmi les membres de l'opposition dans le long parlement. Mais les violences de cette assemblée le ramenèrent à la cause de ce roi qui l'avait sacrifié et pour lequel il subit l'exil et la spoliation de son patrimoine. Il vint mourir à Paris. Il composa des poëmes et des ouvrages de circonstance. On a de lui : *A Defence of the Catholic Faith, contained in the book of king James against the answer of N. Coeffeteau*; 1610 : c'est la traduction de l'ouvrage français du P. Dumoulin. Il entreprit, dit-on, cette œuvre sur la demande de Jacques, ce roi théologien.

Biog. Brit. — Wood, Athen. Oxon.

DIGBY (*George*), comte de Bristol, fils de Jean Digby, homme politique anglais, né à Madrid, au mois d'octobre 1612, mort à Chelsea, le 20 mars 1676. En 1626 il entra au collége Madeleine d'Oxford, et en 1636 il obtint le titre de maître ès arts. Opposé à la cour au début du long parlement, il fit partie de la commission chargée d'instruire contre le comte de Strafford, et cependant il ne voulut pas signer le bill d'attainder, « parce que, disait-il, non-seulement sa conscience n'était pas suffisamment édifiée au point de vue légal, mais encore en ce qui concernait le fait. » A partir de ce moment, il fut traité en ennemi par le parlement, qui condamna [illegible] un discours prononcé par Digby au sujet de [illegible] affaire; et, au mois de juin 1641, il fut [illegible] de la chambre des communes. Une [illegible] qu'il eut, en janvier 1642, avec quelques [illegible] tilshommes partisans de la cause de la [illegible] le fit accuser de haute trahison dans le [illegible] lement. L'exaspération que l'on souleva [illegible] lui dans les masses fut si vive, qu'il [illegible] roi de se rendre en Hollande, d'où il corresp[illegible] avec ses amis et avec la reine. Ses lettres [illegible] livrées au parlement par un confident [illegible] ouvertes. Pris par un vaisseau parlem[illegible] il fut conduit à Hull, d'où le gouverneur [illegible] tham, qu'il sut rallier à sa cause, le [illegible] chapper. En 1643 il fut nommé [illegible] d'État, et à la fin de 1645 il passa en Irlande [illegible] il s'exposa à de nombreux dangers pour [illegible] vice du roi; il vint ensuite à Jersey, où se [illegible] le prince de Galles; enfin, il se rendit en [illegible] pour y traiter certains points importants [illegible] Mazarin et la reine. A la mort du roi, il [illegible] cepté de toute amnistie et obligé de [illegible] l'exil jusqu'à la restauration de Charles [illegible]

fut rétabli alors dans tous ses biens et nommé chevalier de la Jarretière. En même temps il prit une part active aux affaires publiques, et se fit remarquer par la haine que lui inspirait le comte de Clarendon, alors chancelier; l'accusation qu'il dirigea contre ce personnage tourna contre lui-même. En 1673 il se signala encore par son vote en faveur du *test*, qu'il motiva sur ce qu'il faisait partie d'un parlement protestant. « C'était, dit Chalmers, un personnage dont le caractère était un composé de contradictions. Il écrivit contre le papisme, auquel il se convertit ensuite; opposé à la cour, il se sacrifia pour elle. » On a de lui : *Elvira*, comédie; — des *Lettres* adressées à son cousin Kenelm, et *Discours* au sein du parlement.

Chalmers, *Gen. Biog. Dict.* — Wood, *Ath. Oxon.*

DIGEON (*J.-M.*), orientaliste français, né vers 1730, mort en 1812. Il fit de bonne heure une étude particulière des langues étrangères, et remplit durant quarante années diverses missions diplomatiques dans les échelles du Levant. Il fut ensuite nommé secrétaire interprète au ministère des affaires étrangères, et devint correspondant de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. On a de lui : *Nouveaux Contes turcs et arabes précédés d'un Abrégé chronologique de l'histoire de la maison ottomane et du gouvernement de l'Égypte*, et suivis de plusieurs morceaux de poésie, trad. de l'arabe et du turc; Paris, 1781, 2 vol. in-12; — *Principes du Droit maritime de l'Europe*, trad. de l'italien d'Azuni; Paris (1797), an VI, 2 vol. in-8°. Azuni fut si mécontent de cette traduction, qu'il en fit faire une autre sous ses yeux; Paris, 1801 et 1805, 2 vol. in-8°.

Quérard, *La France litt.* — Weiss, *Biographie universelle*, édit. de 1848.

DIGEON (*Alexandre-Élisabeth-Michel*, vicomte), général français, né à Paris, le 27 juin 1771, mort à Ronqueux, près de Paris, le 2 août 1826. Fils d'un fermier général, Digeon entra (1er janvier 1792) au service en qualité de sous-lieutenant dans le 104e régiment d'infanterie; il fit successivement partie des armées de Sambre et Meuse, d'Italie, fut blessé au pont de Kehl, ainsi qu'à la bataille de la Trebbia, où il devint prisonnier. Rendu à la liberté après la bataille de Marengo, il fut nommé colonel du 26e régiment de chasseurs, qu'il avait formé des débris de la cavalerie piémontaise. Il se distingua plus tard dans les campagnes d'Allemagne et d'Espagne, et fut nommé en 1812 gouverneur civil et militaire de Cordoue et de Jaen. Élevé au grade de général de division (3 mars 1813), à la suite de la retraite d'Andalousie, il prit part à la bataille de Vittoria. Rentré en France, il rejoignit (17 février 1814) le maréchal Augereau, qui commandait l'armée de Lyon. En avril suivant, Digeon envoya sa soumission au gouvernement royal. En mars 1815 il reçut le commandement d'une division de cavalerie pour aller rejoindre le comte d'Artois, qui espérait arrêter la marche victorieuse de Napoléon. Cette mission n'eut aucun résultat : bientôt, abandonné de ses troupes, Digeon dut revenir à Paris. Il ne prit aucun service pendant les Cent Jours, et fut replacé, à la seconde restauration, dans ses fonctions d'inspecteur de la cavalerie. Commandant d'une division de la garde royale, il reçut le titre de vicomte, le grade de grand' croix de la Légion d'Honneur, et la dignité de pair le 5 mars 1819. Nommé en 1823 ministre d'État et membre du Conseil privé, il fut chargé pendant quelques jours du portefeuille du département de la guerre, puis obtint au commencement de 1824 le commandement en chef de l'armée d'occupation d'Espagne. De retour en France (20 février 1825), il épousa Mlle Clémentine de Saulx-Tavanne, et retiré à son château de Ronqueux, il y mourut peu de temps après. M. le comte Bordesoulle a prononcé l'éloge de Digeon à la tribune de la chambre des pairs.

A. Sauzay.

Archives de la guerre. — *Bullet. de la grande armée*, t. I, p. 123. — *Biog. des Pairs de France.* — *Dict. des Batailles.* — *Vict. et Conq.*, t. 15, 18, 22, 23, 24. — *Fastes de la Légion d'Honneur*, t. III. — *Moniteur univ.* 20 mars 1827.

DIGGES (*Léonard*), mathématicien anglais, né à Digges-Court, au commencement du seizième siècle, mort vers 1573. Selon Wood, il fut envoyé à l'université d'Oxford, mais n'y reçut pas ses diplômes, et continua seul ses études. On a de lui : *Tectonicum, briefly shewing the exact measuring and speedy reckoning of all manner of lands, squares timber, stones, steeples*; 1556, in-4°, et 1647, in-4°; — *A Geometrical practical Treatise, named Pantometria, in three books*, publié par son fils, en 1591; — *Prognostication everlasting of right good effect, or choice rules to judge weather by the sun, moon, and stars*; 1555, 1564, et 1592, in-4° : cette dernière édition est l'œuvre de Thomas Digges, fils de l'auteur.

Wood, *Ath. Oxon.* — *Biog. Brit.*

DIGGES (*Thomas*), fils de Léonard Digges, mathématicien anglais, mort en 1595. Il étudia à Oxford, et devint bientôt un des plus grands géomètres de son temps. Lorsque la reine Élisabeth envoya un corps de troupes au secours des Pays-Bas, il en fit partie en qualité de commissaire général, et put apprendre ainsi les grandes opérations de la guerre. Il consacra sa vie presque tout entière aux spéculations de la science. Des procès qui compromirent sa fortune interrompirent ses études et troublèrent ses dernières années. On a de lui : *Alæ sive Scalæ mathematicæ, or mathematical wings or ladders*; 1573, in-4°; — *An arithmetical military Treatise, containing so much arithmetic as is necessary towards military discipline*; 1599, in-4°; — *A geometrical Treatise named Stratioticos, requisite for the perfection of soldiers*; 1579, in-4° : cet ouvrage avait été

commencé par son père; il a été réimprimé en 1550, avec des additions sous cet autre titre : *An arithmetical warlike Treatise named Stratioticos, compendiously teaching the science of numbers, as well in fractions as integers, and so much of the rules and equations algebrical, and art of numbers cossical, as are requisite for the profession of a soldier*, etc; — *A perfect Description of the celestial Orbs, according to the most ancient doctrine of the pythagoreans ;* à la suite de l'ouvrage de son père intitulé : *Prognostication everlasting ;* 1592, in-4° ; — quelques ouvrages de théologie et de controverse religieuse, à la mode chez les Anglais de cette époque.

Chalmers, *Gen. Biog. Dict.* — Wood, *Ath. Oxon.*

DIGGES (Sir DUDLEY), fils aîné de Thomas Digges, homme politique anglais, né en 1583, mort le 8 mars 1639. Il étudia à Oxford, et s'appliqua ensuite à la législation. Après avoir été élevé aux honneurs de la chevalerie, il se mit à voyager. A son retour, il fut nommé (1618) ambassadeur de Jacques Ier à la cour de Russie. Deux ans plus tard il fut envoyé en Hollande, avec sir Maurice Abbot, pour y réclamer au sujet de certaines prises faites par des Hollandais sur des Anglais dans les Indes orientales. Membre du troisième parlement ouvert à Westminster par le roi Jacques, le 30 janvier 1621, il se montra assez opposé aux actes du gouvernement pour être rangé par le roi au nombre des esprits mal faits (*ill tempered*). Il siégea aussi au premier parlement tenu sous Charles Ier en 1626, et se joignit aux adversaires du favori Buckingham. Sa conduite en cette circonstance le fit emprisonner à la Tour. On le relâcha bientôt. Dans le troisième parlement du roi Charles Ier, en 1628, il se montra moins opposé à la cour, vota les subsides, tout en n'approuvant rien de ce qui aurait pu porter atteinte aux libertés du pays. La cour chercha à s'attacher ce citoyen, aussi juste qu'il était éclairé, en lui conférant le titre de maître des rôles (*master of the rolls*), que la mort lui enleva bientôt. On a de lui : *A Defence of Trade ;* 1615, in-4° ; — *A Discourse concerning the rights and privileges of the subject in a conference desired by the lords ;* 1628, 1642, in-4° ; — *The complete Ambassador*, ou correspondance entre Walsingham, Burleigh et d'autres au sujet du projet de mariage d'Élisabeth avec le duc d'Anjou, en 1570, et avec le duc d'Alençon, en 1581 ; 1655, in-fol. ; — *Speeches* (discours) sur divers sujets, dans les *Collections* de Rushworth et dans l'*Ephemeris parliamentaria*.

DIGGES (DUDLEY), troisième fils du précédent, né en 1612, mort le 1er octobre 1643. Il étudia à Oxford, et se fit remarquer comme poète et comme publiciste. Son principal ouvrage a pour titre : *The Unlawfulness of subject taking up arms against their sovereign*, etc. ; Londres, 1643, in-4°.

DIGGES (*Léonard*) (1), on[...] et frère du premier Dudley, né [...] 1635. Il étudia à Londres, et [...] sités étrangères. A son retou[r] maître ès arts. Outre des vers [...] placés en tête des œuvres de [...] on a de lui : *Gerardo, the u[...] niard*, traduit de Cespèdes ; [...] *Claudian's Rape of Proserpin[e]* in-4°.

Wood, *Ath. Oxon.* — Chalmers, *G[...]*

* **DIGNE** (Sainte), martyrisé[e] [...] bourg, en 304. Elle était servant[e] [...] courtisane à Augsbourg, mise [...] chrétienne, sous le règne de Di[...] après avoir imité sa maîtresse [...] l'avait suivie dans sa conversion [...] baptême de l'évêque saint Na[...] sainte Afre eut été suppliciée, [...] de ses compagnes, Eunomie et [...] vèrent secrètement le corps de [...] prises pendant qu'elles remplis[...] devoir, elles furent arrêtées et [...] crifier aux idoles ; sur leur refus [...] dans le tombeau de sainte Af[...] brûla. L'Église honore ces mart[...]

Ruinart, *Acta primorum Martyr[...]* Maupertuy, *Les véritables Actes des [...]*

* **DIGNE** (Sainte), martyrisée [...] 853. Elle était religieuse dans [...] de Tabane, située à deux lieues [...] martyrologe la qualifie de vier[ge] [...] fût compagne de saint Anastas[...] Anastase et saint Félix. [...] réfuté publiquement les [...] mis à mort par les S[...] cette exécution, al[...] se présen[...] les avait condamnés, soutint leu[...] réussit ainsi à se faire décapiter. [...] sainte Digne le 14 juin.

Mémorial de saint Euloge de Cord[oue] [...] et 9. — Baillet, *Vies des Saints*, II. — [...] *Bibliothèque sacrée.*

DIGNE (*François-Jacques*[...] français, vivait dans la premièr[e] [...] huitième siècle. On a de lui : [...] *générale des provinces eccl[...] l'Église latine ;* Avignon, 1716, [...]

Lelong, *Bibl. hist. de la France.*

DIGNE. *Voyez* LE DIGNE.

* **DIHYA**, reine de plusieurs t[...] vivait dans le septième siècle, à l['in]vasion des musulmans dans l'Afri[que] [...]nale. Les Arabes la surnommèr[ent] [...] c'est-à-dire *La Sorcière* ou *La Dev[ineresse]* [...] qu'elle passait pour connaître l'av[enir] [...] partenait à la tribu des Djeraoua, [...] le judaïsme et avait le privilège de [...] et des chefs à tous les Berbers de la [...] Elle commandait, en outre, à tout [...] mont Auras ou Aurès, et exer[...]

(1) Et non *Thomas*, comme l'écrit [...] frères Michaud.

provinces environnantes. L'an de 89-690 de J.-C.), Hassan-Ibn-en-assani marcha contre elle à la tête nombreuse, et prit position sur le rivière Miskiana, à une journée de aghaia. Dihya vint lui livrer ba-les Arabes avec acharnement, les après en avoir fait un grand car-rsuivit avec une vigueur extrême, dans la province de Tripoli. Cette ste arrêta pendant quelques années man, prêt à s'étendre sur tout le 74 de l'hégire (693-694 de J.-C.), du khalife Abd-el-Melek l'ordre de fensive. Un nouveau corps d'armée envoyé, et il se mit en campagne. nouvelle fit ravager, si l'on en siens arabes, tout le pays depuis à Tanger, afin de priver l'ennemi ressources qu'il aurait trouvées itrées, alors fertilisées par l'a-ds les Berbers, irrités de lui voir moyen de défense qui anéantissait passèrent en grande partie sous les général arabe. Dihya en outre fut prisonnier arabe qu'elle avait pris t qu'elle avait nommé son fils adop-spondance habilement établie fai-à Hassan tous ses plans et tous lle se prépara neanmoins à une istoire; mais le sort de la guerre favorable que dans la campagne lle fut vaincue, et périt elle-même de bataille, au moment où elle salut dans la fuite. L'endroit où coup mortel, dans le mont Aurès, le Bir-el-Kahena, (*Le Puits de la* ...) offrit alors une amnistie géné-bers de l'Aurès, qui se soumirent à embrasser l'islamisme et à ... un contingent de douze mille ... était veuve et avait plusieurs ... par son conseil était allé faire sa ... la bataille, reçut de Hassan le ... en chef des Djeraoua.

Alexandre BONNEAU.

Histoire des Berbers. — En-Nowaïri.

... (Διιτρέφης), général athénien, ... en 413 avant J.-C. Il com-... mercenaires thraces qui arrivèrent ... tard pour prendre part à l'expé-... furent renvoyés dans leur pays. ... reconduisant ses mercenaires fit ... Béotie, à Tanagra, à Mycalessus, ... surprise de cette dernière place, ... massacrement. Les Béotiens poursui-... jusqu'à leurs vaisseaux, et en ... nombre. Diitréphès fut pro-... nombre des morts. D'après Pau-... à Athènes une statue repré-... percé de coups. On a décou-... une inscription qui porte le nom de Diitréphès, et qui selon toute probabilité était inscrite sur la base de cette statue (*Voy.* CRÉSILAS). C'est probablement le même Diitréphès que celui dont se moque Aristophane dans sa pièce des *Oiseaux*.

Thucydide, VII, 29. — Aristophane, *Aves*, 798, 1440.

DILAWER-PACHA ou **DILAVEZ-PACHA**, grand-vizir du sultan Osman ou Othman II, mourut le 29 mai 1622. Il était Croate de naissance, et dut à la protection puissante du kislar-aga Moustapha le gouvernement de la province de Diarbek. La disgrâce qui frappa Moustapha en 1620 l'atteignit lui-même, et il fut remplacé par l'écuyer du sultan. Dilawer se distingua bientôt dans la guerre qui eut lieu entre la Sublime-Porte et la Perse. Sachant que le trésor du sultan était épuisé, il lui offrit généreusement tout l'argent qu'il possédait. Osman accepta, et le nomma son grand-vizir en octobre 1621. Dilawer-Pacha fit preuve dans ces hautes fonctions d'une habileté peu commune et d'une droiture qui contrastait avec la conduite de beaucoup de ses prédécesseurs. Il accorda à sir Thomas Roe, ambassadeur d'Angleterre, le renouvellement des anciennes capitulations de la Grande-Bretagne avec la Porte, malgré les intrigues des Vénitiens, et les sûretés que cet agent diplomatique lui demanda contre les pirates des États barbaresques. Sir Thomas Roe fut moins heureux lorsqu'il négocia pour obtenir la mise en liberté des Polonais faits prisonniers dans la dernière guerre, et lorsqu'il entreprit de faire admettre les réclamations de plusieurs sujets anglais qui se prétendaient créanciers du gouvernement turc. L'ambassadeur anglais n'en rendit pas moins justice à Dilawer-Pacha, qu'il qualifie d'homme sérieux, plein de mesure et de sagesse. Quand le sultan manifesta l'intention de faire le pèlerinage de La Mecque, malgré les ferments de révolte qui s'agitaient sourdement à Constantinople, le grand-vizir fit tous ses efforts pour le détourner de ce malencontreux projet. Il échoua devant les insinuations intéressées du khodja et du kislar-aga. La veille du jour où le sultan devait quitter sa capitale, les janissaires et les spahis se soulevèrent, parce qu'ils craignaient, avec raison, que le voyage d'Osman n'amenât l'anéantissement de leur corps. Quelques-uns d'entre eux attaquèrent le palais du vizir, et furent repoussés. Le sultan n'en persista pas moins dans sa résolution, et il monta le lendemain sur le vaisseau qui devait le conduire en Asie. Il était encore dans le port, lorsque les révoltés lui firent demander la tête du grand-vizir et de quatre ou cinq autres personnages. Il refusa d'abord de donner l'ordre fatal. Les janissaires marchèrent sur le sérail, en tirèrent Moustapha, qui s'y trouvait emprisonné, et le proclamèrent sultan. Osman à cette nouvelle fit saisir Dilawer-Pacha, réfugié à Scutari, et le livra à la soldatesque furieuse, qui le mit en pièces.

Alexandre BONNEAU.

Sir Thomas Roe, *Negociations*. — De Hammer, *Histoire*

de l'Empire Ottoman, tome VIII de la traduction de Heller.

DILHERR (*Jean-Michel*), philologue et théologien allemand, né en 1604, à Themar, dans le comté de Henneberg, mort à Nuremberg, en 1669. Son père avait été dépouillé de sa fortune par un jugement de l'évêque de Wurtzbourg; c'est ce qui engagea le fils, qui avait fait de grands progrès dans les humanités, à poursuivre ses études avec plus d'ardeur encore : la nécessité l'ayant forcé de se faire auteur, il publia des vers qui l'aidèrent à subsister En 1625 il vint à Goslar et à Leipzig; il y exerça les fonctions de correcteur d'imprimerie. En 1627 il alla à Nuremberg et à Altdorf, pour y étudier les langues orientales et la philosophie d'Aristote. A force de travail et de recommandations, il parvint, en 1631, à se faire nommer professeur d'éloquence à Iéna; en 1634 on lui confia en outre la chaire d'histoire et de poésie. Nommé en 1640 professeur de théologie, il passa, en 1642, en cette même qualité à Nuremberg. En 1646 il obtint la direction du diocèse de Saint-Sebald et fut depuis attaché à la bibliothèque de la ville. L'empereur Léopold étant venu, en 1658, visiter la bibliothèque, Dilherr fit à ce prince un discours en vers latins, et montra tant d'érudition sur les richesses littéraires confiées à ses soins, que de retour à Vienne, l'empereur lui envoya une marque de sa munificence. Dilherr a composé un grand nombre d'ouvrages soit en latin soit en allemand ils traitent de la théologie et de la philologie sacrée les principaux sont : *Gnomologia ethica* Nuremberg, 1660, in-12; *Atrium Linguæ Sanctæ* 1660, in-8°; — *Electorum Libri tres* 1664 in-12 — *Dialogi philologici* 1661 in-12. Dilherr a aussi écrit en latin l'histoire de la Confession d'Augsbourg, et des notes sur le Cantique des Cantiques.

W. S.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgem. Gel.-Lexic.*

DILI *Al-Basri* *Al-Doueli* Voyez. DOUELI.

DILICH (*Guillaume*) ingénieur allemand, né à Cassel, vers 1565, mort vers 1640. Ses livres sur les fortifications et l'art de la guerre, aujourd'hui oubliés, eurent de la vogue au dix-septième siècle en voici les titres : *Kriegsbuch*; Cassel, 1607, 1618, in-4°; — *Peribologia* c'est un traité de fortifications, en allemand ; Francfort, 1640, in-fol., traduit en latin ibid., 1641; — *Kriegsschule* (l'École de la Guerre); Francfort, 1675 et 1680, in-fol.

G. B.

Jöcher, *Allg. Gel.-Lexic.*

* **DILLEN** (*Philippe-Everard*), médecin allemand né à Darmstadt, le 3 août 1644, mort le 18 août 1720. Après avoir étudié à Giessen, il devint médecin du comte de Nassau-Idstein exerça ensuite sa profession à Darmstadt, d'où il alla remplir, en 1685, les fonctions de médecin de Loewenstein-Wertheim. En 1688 il fut appelé à professer la médecine à Giessen. On a de lui : *Disp. de herba et potu Thee*; Giessen, 1688, in-4°; — *De Pulsu*; ibid., 1690, in-4°; — des *Thèses et Observations*, d[illegible] *mérides* de la Société des Curieux dont il était membre.

Strieder *Hess. Gel. Gesch.*

DILLEN ou **DIL**[illegible] *Jean-J*[illegible] bre naturaliste [illegible] du p[illegible] Darmstadt, en [illegible] Oxford. Par [illegible] ex [illegible] nom pri[illegible] le père [illegible] voulu [illegible] tendance [illegible] vers laquelle invinciblement [illegible] Giessen. [illegible] taire, encore [illegible] l'époque où [illegible] hommes du [illegible] médecine, et un *poli*[illegible] blic, dont nous avons l'[illegible] dans nos médecins [illegible] de la jeunesse de [illegible] chose de sa vie. Il fut reçu [illegible] bre de la Société des Curieux de [illegible] donna au recueil que publiait alo[illegible] pagnie sous le titre de *Miscellanea* [illegible] suite de mémoires, dont les princ[illegible] une *Dissertation sur les plante*[illegible] *naturalisées en Europe*; — une [illegible] *tation sur le cahué ou c*[illegible], av[illegible] des semences qui p[illegible] teur mettant en p[illegible] un *Rapport* sur une [illegible] pour obtenir l'[illegible] fère, ten[illegible] où il écri[illegible] enim, des *observations* sur le [illegible] pement des fougères et des [illegible] prélude aux travaux [illegible] A l'exception de ce [illegible] la doctrine de [illegible] s. il [illegible] fit définitivem[illegible] qu'en 1721, par la [illegible] de G[illegible] très-apprécié [illegible] l'être, ne renfe[illegible] bre de pl[illegible] ploré [illegible] kilomèt[illegible] ses observat[illegible] vent j[illegible] leur auteur : [illegible] été créés, [illegible] mousses. Les [illegible] texte ne [illegible] les *Institutiones* [illegible] manière à faire de [illegible]

oblige de l'ouvrage du célèbre botaniste français. Si nous croyons devoir louer sans réserve l'exécution du premier ouvrage considérable publié par Dillenius, nous blâmerons hautement le ton de supériorité et de suffisance avec lequel il juge les botanistes ses prédécesseurs, qu'il sacrifie en termes durs et tranchants. Rivinus, déjà avancé en âge, en fut vivement blessé, et retrouva dans la réponse qu'il fit à cette critique acerbe quelque chose du feu de ses premières années. Peut-être Dillenius avait-il raison pour le fond; mais il devait tâcher de l'avoir dans la forme, et le botaniste eut le grand tort de la dédaigner toute sa vie. Comme il avait montré des préférences pour Ray, dont il louait la méthode aux dépens de celles de Tournefort et de Rivinus, il fut surtout apprécié en Angleterre.

Un savant de cette nation, naturaliste et voyageur d'une très-grande distinction, Guillaume Sherard, avait été surtout frappé de la manière supérieure avec laquelle Dillenius traitait dans son ouvrage les classes de la cryptogamie, partie de la botanique encore dans l'enfance en Angleterre. Après avoir échangé quelques lettres avec le jeune et savant Allemand, il résolut de l'attirer à Oxford, et pour mieux y réussir se rendit à Giessen. A son retour d'un voyage d'exploration en Suisse, il fit ses offres à Dillenius, qui les accepta et le suivit, quittant sa terre natale, qu'il ne devait plus revoir. Il débarqua à Londres au mois d'août 1721, et s'établit à Oxford, où il trouva deux protecteurs au lieu d'un. Jacob Sherard, riche et savant pharmacien, frère de Guillaume, l'accueillit avec une grande faveur, et mit à sa disposition, pour s'exercer à la connaissance des plantes exotiques, le riche jardin d'Eltham, auquel il donna une grande célébrité en publiant un splendide ouvrage dont nous donnons le titre plus bas. Trois ans environ après l'arrivée de Dillenius parut une nouvelle édition du *Synopsis methodica Stirpium Britannicarum* de J. Ray. Il en fut l'éditeur, et l'enrichit d'un nombre considérable de plantes nouvelles, ...duites par la gravure avec beaucoup d'exac... et de talent; vingt-quatre nouvelles plan... y furent ajoutées, et ce fut Dillenius qui, ... il en usait d'ordinaire, les grava de sa ... Quoique chaque jour ajoutât à la réputa... de ce botaniste, sa situation était assez pré..., car il n'était soutenu à l'université d'Ox... que par les libéralités des frères Sherard; ...songea-t-il plusieurs fois à quitter cette ...ce, mais un événement naturel fixa ses ... d'une manière avantageuse. Guil... Sherard mourut en 1728, et légua une ... de trois mille livres sterling pour fonder ... de botanique à l'université, avec la ...expresse que Dillenius en serait le titu... ...i s'explique la qualification de *pro... Sherardianus*, qu'il se donne sur le titre ...ouvrages qu'il publia depuis. En témoignage ...gratitude, il fit imprimer en 1732 l'*Hortus Elthamensis, seu plantarum rariorum quas in horto suo Elthami in Cantio coluit vir ornatissimus et præstantissimus Jacobus Sherard*, etc.; Londres, in-fol. Linné, très-enthousiaste des travaux publiés par ses contemporains, disait de cet ouvrage : *Est opus botanicum quo absolutius mundus non vidit*. Ce ne sont pourtant que des descriptions de plantes, rangées par ordre alphabétique; mais outre que ces descriptions sont très-bien faites, elles sont accompagnées de 324 planches gravées à l'eau forte, et l'on s'étonne à bon droit d'un résultat aussi grandiose, car les figures qu'elles reproduisent étaient pour la plupart d'une exécution difficile, en raison des détails qui les accompagnent.

Ce fut trois ans après cette publication qu'il reçut le grade de docteur en médecine, et six ans plus tard parut l'*Historia Muscorum*, qui plaça son auteur au premier rang des botanistes du siècle passé. Cet ouvrage fut publié sous ce titre : *Historia Muscorum, in qua circiter sexcentæ species veteres et novæ, ad sua genera relatæ, describuntur, et iconibus genuinis illustrantur; cum appendice et indice synonymorum. Opera Jo. Jac. Dillenii M. D., in universitate Oxoniensi botanices professoris Sherardiani*; in-4°, p. 552, pl. 85. A vrai dire, ce beau livre est l'œuvre de la vie scientifique tout entière de Dillenius, qui fut plus de vingt années à correspondre et à voyager dans les divers comtés d'Angleterre, afin de pouvoir en réunir les matériaux. Il ne faut pas prendre ici le nom de *muscus* dans le sens rigoureux et restreint que lui donnent les modernes. Dillenius décrit non-seulement des mousses, mais des plantes qui en ont plus ou moins l'apparence, telles que des conferves, des lichens, et des champignons filamenteux, des rhizospermes, des lycopodes et surtout des hépatiques. Tournefort avait bien mieux circonscrit cette famille. Toutefois, on trouve dans Dillenius, avec d'excellentes descriptions accompagnées d'observations ingénieuses, l'établissement de genres nombreux, encore aujourd'hui conservés par les botanistes; les figures sont remarquables, par la parfaite ressemblance des objets représentés. C'est là un de ces ouvrages fondamentaux qui fixent l'état de la science et la font progresser. Vaillant, que Dillenius affectait de n'estimer que très-médiocrement, avait pourtant le premier donné d'excellentes figures de mousses dans le *Botanicon Parisiense*, publié quatorze ans plus tôt; mais les planches de l'ouvrage de Vaillant sont dues à Aubriet, et Dillenius a fait toutes les siennes. On est vraiment stupéfait en constatant que ce botaniste a exécuté 424 planches, dont 324 in-fol. et 85 in-4°, très-finies et très-chargées. C'est à ce talent merveilleux qu'est due la publication des principaux ouvrages de Dillenius, car nul libraire n'eût osé en faire les frais. Encore aujourd'hui beaucoup d'auteurs qui écrivent sur les sciences naturelles sont réduits à se faire

les éditeurs, les dessinateurs ou les graveurs des planches qui accompagnent leurs ouvrages, tant est petit le nombre des savants auxquels ils s'adressent; mais aucun de ces hommes laborieux et dévoués n'a fait en gravure rien qui puisse approcher du travail gigantesque que durant vingt-deux ans de sa vie exécuta Dillenius. Ce botaniste se plaisait surtout dans ce travail. Cette existence paisible ne paraît avoir été traversée par aucun incident digne d'être noté. Il aimait la retraite, qu'il ne quittait que pour visiter Eltham ou le comté de Kent, afin d'y herboriser. Ses qualités sociales se ressentirent de cet isolement volontaire. Nous avons dit qu'il était enthousiaste de Ray, et qu'il avait blessé profondément la juste susceptibilité de Rivinus, en le sacrifiant à l'auteur objet de ses préférences. Il n'estimait guère que son propre savoir. Linné, d'une nature si bienveillante et si bonne, n'eut pas lui-même à se louer des procédés de Dillenius. Il fut accueilli très-froidement à Oxford, et les lettres que les deux savants échangèrent montrent la politesse et la condescendance du côté du naturaliste suédois. Dillenius se croyait le prince des botanistes de son temps, et il éprouvait quelque ombrage en voyant s'élever ce hardi réformateur qui sut si bien décrire et classer ce qu'il découvrait: plus modeste, il était aussi plus habile. Linné a dédié à Dillenius un genre de belles et magnifiques plantes arborescentes originaires de l'Inde tropicale, et ce genre est devenu chez les modernes le type de la famille des *Dilléniacées*.

A. Fée.

Esquisses historiques et biographiques sur la botanique en Angleterre, par Pulteney (trad. française); Paris, 1809, 2 vol. in-8°. — *Vie de Linné*; Paris, 1832, 1 vol. in-8°.

DILLENS (*Jean*), jurisconsulte belge, né à Maestricht, vers 1580, mort vers 1640. Bourgmestre de sa ville natale, il joignait à la science du droit la connaissance des belles-lettres, et il écrivait bien en prose et en vers. On a de lui: *Panegyricus serenissimæ Isabellæ Claræ Eugeniæ, cum notis et exegesi rerum memorabilium ab Alberto Pio Austriaco gestarum*. C'est un poëme en vers élégiaques: les notes qui l'accompagnent sont curieuses et instructives; — *Dissertationes historicæ ab origine Francorum et stemmate Habsburgo-Austriaco ab iis deducto*; Louvain, 1623, in-4°. M. G.

Foppens, *Bibl. Belgica*.

* **DILLENS** (*Henri*), peintre belge, né à Gand, en 1812. Il est élève de Maës Canini, et a peint de nombreux tableaux d'histoire et de genre, dont les principaux sont: *Les Cérémonies du Baptême chez les Russes*; Gand, 1828; — *Une Verdurière*; — *Un Hiver*; Gand, 1829; — *Intérieur d'un Cabaret*; Bruxelles, 1830; — *Scène de Voltigeurs*; Gand, 1833; — *Kermesse aux environs de Gand*; Bruxelles, 1833; — *Repos de Chasseurs*; Gand, 1833; — *La Mésaventure*; Gand, 1834; — *Laure et Pétrarque*; ibid.; — *Entrée triomphale de Philippe-Auguste dans la ville de Paris, après la bataille de Bouvines*; Gand, 1835; — *Scène de Carnaval à Gand*; Bruxelles, 1836; — *Charles-Quint et le Porcher*; — *Charles-Quint à Anvers*; — *La Lecture*; etc.

Dictionnaire des Artistes de la Belgique. — *Biographie générale des Belges*.

* **DILLON** (*Jacques* DE), général français, d'origine irlandaise, mort en 1664. Il entra au service de France le 26 mars 1653. Il leva un régiment irlandais de son nom, et le commanda jusqu'à la paix des Pyrénées, à l'armée de Flandre, où il servit avec distinction, surtout à la bataille des Dunes. Ce régiment fut licencié après la mort de Jacques Dillon.

Chronologie militaire, VI. 391. — De Courcelles, *Dictionnaire des Généraux français*.

DILLON (*Arthur*, comte DE), [illegible] fran-
çais, de la famille du précédent, [illegible]
dans le comté de Roscommon, en 1[illegible] à
Saint-Germain-en-Laye, le 5 [illegible] 1733. Il
était fils de lord Théobald D[illegible]
Castello-Gallen et pair d'I[illegible]
Arthur Dillon passa en F[illegible]
d'un régiment que son père [illegible]
vastes domaines et que Louis [illegible]
service. En 1693 Dillon ser[illegible]
le duc de Noailles, et ass[illegible]
Roses, de Palamos, de [illegible]
Castel-Follit, à la b[illegible]
de Prats-de-Molion [illegible]
au combat d'Ostalric. En [illegible]
Vendôme, Dillon se t[illegible]
mos; en 1[illegible], à [illegible]
stadt p[illegible]
lone. Il [illegible] 1701 [illegible]
sous le[illegible] de Villeroy; [illegible]
d'Italie; [illegible] à San-Vi[illegible]
zara. Il fut [illegible]
vant, et se trouva en[illegible]
de 1703 à la déf[illegible]
aux combats de [illegible]
Sebastiano. [illegible]
dans le T[illegible]
d'Ast, de [illegible]
camp le 26 octobre 1704. Il
les ordres du grand [illegible]
de La Mirandole, [illegible]
sine de Moscolino, [illegible]
Castiglione, rempor[illegible]
Promu au grade de lieu[illegible]
même mois, il fut employé [illegible]
Piémont, sous les o[illegible]
Tessé en 1707, de Villars [illegible]
en 1709. Il défit la [illegible]
Briançon, le gé[illegible]
tiers de son [illegible]
mont Genèvre. [illegible]
Briançon durant ses années [illegible]
Envoyé à l'armée du Rhin com[illegible]
(1713), il prit Kaiserslautern,
aux siéges de Fribourg et de [illegible]

aida puissamment le maréchal de Berwick à enlever Barcelone. En avril 1730 il se démit de son régiment en faveur de son fils aîné, et se retira du service actif. Le comte Dillon était remarquable par la beauté de sa taille et de ses traits. Bon officier et soldat valeureux, il joignait les qualités du cœur à celles de l'esprit.

Dillon avait épousé Christiana Sheldon, fille d'honneur de la reine d'Angleterre ; il en eut cinq fils et quatre filles. Parmi ces enfants quelques-uns méritent une mention particulière : *Jacques*, colonel au service de France, tué à Fontenoy ; — *Édouard*, qui remplaça son frère et fut tué à Lawfeld ; — *Arthur*, qui fut successivement évêque d'Évreux, archevêque de Toulouse, puis de Narbonne, président des états du Languedoc, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, membre de l'assemblée des notables et président de l'assemblée du clergé.

Pinard, *Chronologie militaire*, IV, 600. — De Courcelles, *Dictionnaire historique des Généraux français*.

I A LEE (*Charles*, vicomte DE), homme né en Irlande, le 6 novembre . — 1814. Il était l'aîné de Dillon, venu pour entrer au par- catholicisme, qui était , et se fit même l'apo- adoptées co les catholi- une aru le projet o-B et Irlande. , fille de , après le décès de sa , avec une actrice française, plusieurs enfants.

étrangère.

ON (*Théobald*, comte DE), général fran-, frère puîné de Charles Dillon-Lée et petit- du précédent, né à Dublin, vers 1743, massacré à Lille, le 29 avril 1792. D'abord colonel au ice de France, puis brigadier 780, et maréchal de camp trois , envoyé en Flandre en 1792, où France déclara la guerre à . Comme il commandait la place de un ordre du général Dumouriez l'en fit à la fin d'avril, pour marcher sur Tournai escadrons, six bataillons, et six pièces Ses instructions lui prescrivaient de sa troupe, afin d'exciter un mouve- ique, et lui recommandaient ex- de n'entamer aucune action. Il lentement et avec précaution, ayant parmi les soldats quelques symptômes rdination. A Bessieux, vers le milieu du épare les deux villes, il aperçoit l'en- eur en nombre, qui s'ébranle pour encontre. C'était la première fois de- des années que les Français et les Au- se trouvaient en présence. Il y eut des une sorte d'hésitation. Les Impériaux sur les troupes françaises quelques coups de canon, qui ne blessèrent personne. Dillon, fidèle aux ordres du général en chef, commande la retraite, en la faisant protéger par ses escadrons. L'infanterie se retirait avec assez d'ordre ; mais les cavaliers, notamment ceux du régiment de la reine, attribuant à la trahison un acte inspiré par la prudence, tournent bride et se jettent sur les fantassins, qu'ils débordent ou renversent aux cris de *sauve qui peut ! on nous trahit !* Pendant que les Autrichiens, loin de le poursuivre, regagnent Tournai, le corps d'armée français abandonne les deux tiers de son artillerie avec quatre caissons, et fuit pêle-mêle jusqu'à Lille, malgré tous les efforts de Dillon, dont la voix est méconnue. Une fuite aussi honteuse excita le courroux de ceux-là même auxquels on devait en attribuer la cause. Pour prévenir l'affront qui devait en rejaillir, des soldats surexcités osèrent porter la main sur leur général et ses principaux officiers : l'aide de camp Dupont (depuis lieutenant général) tombe atteint d'une balle au front ; le frère de ce dernier, Dupont-Chaumont, reçoit plusieurs balles dans ses habits ; le colonel du génie Berthois, plein de mérite et d'honneur, est pendu aux créneaux de la ville avec un autre officier. Dillon, blessé à la tête d'un coup de pistolet tiré à bout portant, monte en voiture. De nouveaux furieux l'en arrachent, et le massacrent à coups de sabre et de baïonnette ainsi qu'un de ses enfants nouveau-né. Afin d'assouvir leur indicible rage, ils traînèrent son cadavre dans les ruisseaux, puis le jetèrent au milieu d'un grand feu allumé par leurs mains sur la grande place.

L'Assemblée législative ne pouvait laisser impunies de telles atrocités sans forfaire à l'honneur militaire. Elle fut juste dans sa sévérité : la peine de mort atteignit les assassins du général. En accordant les honneurs du Panthéon à la mémoire de l'infortuné Dillon, elle voulut que chacun de ses enfants reçût une pension, et accorda la même faveur à une dame, Joséphine Vierville, à laquelle il devait très-prochainement s'unir. [*Encycl. des G. du M.*]

Moniteur. Rapport du maréchal de Rochambeau, du 29 avril 1792. — De Courcelles, *Dictionnaire des Généraux français*. — Dulaure, *Histoire de la Révolution française*, II, chap. XIII, 164.

DILLON (*Arthur*, comte DE), général français, frère du précédent, né à Braywick (Irlande), le 3 septembre 1750, guillotiné à Paris, le 14 avril 1794. Il fut nommé encore enfant colonel au service de France, et prit depuis 1777 une part active dans les guerres d'Amérique ; il se distingua à la prise de La Grenade, à celles de Saint-Eustache, de Tabago et de Saint-Christophe. Après l'expédition de Savannah, Arthur Dillon fut nommé successivement gouverneur de Saint-Christophe, brigadier le 1er mars 1780, et maréchal de camp le 1er janvier 1784. Après la paix, il fit un voyage à Londres, et reçut le meilleur accueil de la cour d'Angleterre. A son retour en France Dillon fut nommé au gou-

vernement de Tabago, où il resta trois ans. Élu député de la Martinique aux états généraux, il y défendit les intérêts des colons; quoiqu'il semblât n'embrasser aucun parti, il vota souvent contre les révolutionnaires. En 1790 il parla en faveur des ministres, accusés à l'occasion de la demande faite par l'Autriche pour un passage de troupes sur le territoire français. Le 30 novembre, il défendit le gouverneur de Saint-Domingue, Damas; et en février 1791 il accusa Jobal-Pagny, commissaire de Tabago, et provoqua sa destitution. Il s'éleva contre les gens de couleur, et s'opposa à leur admission à la barre. Il fit encore, le 2 mai, une vive sortie contre les *Amis des Noirs*, ce qui lui attira le lendemain de la part de cette société une dénonciation motivée, qui n'eut pourtant pas de suite. En juin 1792 on lui donna le commandement de l'armée du nord. Après la journée du 10 août, il fit prêter de nouveau à ses troupes le serment de fidélité à la loi et au roi, ce qui lui attira plusieurs dénonciations. Il réussit mal à se disculper; et sur la motion de Duhem, l'assemblée déclara qu'il avait perdu la confiance de la nation. Il continua néanmoins à être employé à l'armée du nord; mais on le plaça sous les ordres de Dumouriez, qui l'envoya en Champagne commander l'avant-garde en avant de Sainte-Menehould. Dillon combattit l'ennemi avec succès, surtout dans la forêt de l'Argonne; mais pendant la retraite des Prussiens, il écrivit sans motif apparent au landgrave de Hesse. Sa lettre, quoique conçue en termes très-patriotiques, le fit accuser de correspondre avec l'ennemi. Dumouriez chercha à expliquer cette missive, « qui n'empêcha pas, disait-il, son auteur de poursuivre avec la dernière vigueur les troupes du prince auquel elle était adressée ». Et pour donner à Dillon l'occasion de se rétablir complétement dans l'opinion publique, il le chargea de marcher sur Verdun pour atteindre l'arrière-garde prussienne. Dillon arriva le 12 octobre devant la ville, au moment où les derniers Prussiens y entraient. Il plaça alors du canon sur le mont Saint-Barthélemy, qui domine la ville, et fit sommer la garnison de se rendre. Une capitulation fut signée le 14; les ennemis évacuèrent la place, et les Français firent leur entrée le même jour. Dillon écrivit à la Convention pour demander l'examen de sa conduite. Il fut décrété d'arrestation au commencement de 1793; mais Carra fit rapporter le décret le 6 février. En juin, Arthur Dillon demanda à passer aux Antilles; mais il ne put l'obtenir. En juillet, il fut arrêté et enfermé au Luxembourg par ordre du comité de salut public, sur la dénonciation de Laflotte, qui reproduisit l'accusation de correspondance avec les étrangers. Camille Desmoulins se prononça vigoureusement en faveur de Dillon; il le défendit à la Convention et aux Jacobins, il accusa les ennemis du général de vouloir s'emparer de ses plans, afin de s'approprier ses talents militaires. Camille Desmoulins se compromit sans sauver Dillon, que Cambon fit enfin traduire devant le tribunal révolutionnaire le 5 avril 1794. Il y fut accusé d'avoir conspiré pour délivrer Danton, Desmoulins et leurs amis, enfermés comme lui au Luxembourg; d'avoir formé le projet d'égorger le comité de salut public et la Convention, et d'avoir voulu faire proclamer roi le fils de Louis XVI. Cette absurde accusation n'était basée que sur les propos imprudents que Dillon tenait souvent dans sa prison. Quoi qu'il en soit, le tribunal, s'inspirant de précédents anti-révolutionnaires du général et de ses nombreuses contradictions, le condamna à mort. Dillon monta à l'échafaud avec un grand courage; au moment de recevoir le coup fatal, il fit retentir le cri de *Vive le roi!* Il avait épousé la comtesse de La Touche, morte en 1816, et cousine de l'impératrice Joséphine. M[lle] de Dillon, seul fruit de cette union, fut mariée au général Bertrand, et le suivit à Sainte-Hélène. On a du comte Arthur Dillon : *Compte-rendu au ministre de la guerre, suivi de pièces justificatives et contenant des documents militaires dont la connaissance est nécessaire pour apprécier la partie la plus intéressante de la mémorable campagne de* 1792; Paris, 1792, in-8°; — *Exposition des principaux événements qui ont eu le plus d'influence sur la Révolution française*; ibid.

A. de L.

Moniteur. — De Courcelles. *Dictionnaire des Généraux français*. — *Galerie historique des Contemporains*. — Lamartine, *Histoire des Girondins*, VIII, liv. LIII, 2.

DILLON (Abbé *Roger-Henri* de), publiciste français, frère des précédents, né à Bordeaux, le 11 juin 1762, mort en 1829. Il était lors de la révolution grand-vicaire de Dijon, abbé d'Oigny et doyen de la Sainte-Chapelle. Partisan décidé de l'ancien régime, il protesta énergiquement contre les décrets du 27 novembre 1790, qui organisaient le clergé français sur de nouvelles bases. Un écrit qu'il adressa en 1791 à l'évêque constitutionnel de Dijon, écrit dans lequel il contestait au pouvoir législatif le droit de réglementer le clergé, fut brûlé en place publique à Dijon : son auteur fut même pendu en effigie. L'abbé Dillon dut émigrer; il ne rentra en France qu'après le concordat. Son opposition au gouvernement impérial le fit exiler à Dijon, en 1808 : il y demeura jusqu'en 1814. En 1816, il [illegible] retour des Bourbons, qui le nommèrent conservateur de la bibliothèque Mazarine. Outre l'écrit mentionné, on a de lui : *Le Guide des études historiques, ou chronologie appliquée à l'histoire*; Dijon et Paris, 1802, in-8°; — *Mémoire sur l'esclavage colonial, la nécessité des colonies et de la traite des Nègres*; Paris, 1814, in-8°; — *Histoire universelle contenant le synchronisme des histoires de tous les peuples contemporains, tant anciens que modernes, et la succession chronologique des empires, divisée en grandes périodes et en époques principales et secondaires*; [illegible]

1814-22, 10 vol., in-8°; — *Lettre à M. Dumollard, sur la liberté de la presse*, sous le pseudonyme de Coquillard; Paris, 1814, in-8°; — *Du Concordat de* 1817; Paris, 1817, in-8°; — *Réponse à M. l'abbé de Clausel sur le concordat de* 1817; Paris, 1818, in-8°; — *Réponse à la réplique de l'abbé de Clausel*, suivie *d'Observations sur l'ouvrage de M. Frayssinous intitulé* : *Les vrais Principes de l'Église gallicane;* Paris, 1818, in-8°.

Biographie des hommes vivants. — Quérard, *La France littéraire.*

DILLON (*Édouard*, comte DE), général français, né en 1751, mort en 1839. Colonel (29 décembre 1781) du régiment de Provence, et gentilhomme du comte d'Artois, il suivit les Bourbons dans leur émigration. Rentré en France à l'époque de la Restauration, il reçut de Louis XVIII (22 juillet 1814) le grade de lieutenant général, ainsi que la charge de premier maître de la garde-robe de *Monsieur*, frère du roi. Envoyé (1816) en qualité de ministre plénipotentiaire de France à la cour de Saxe, il y resta jusqu'en 1818, et revint à Paris. Nommé premier chambellan maître de la garde-robe honoraire en 1824, il mourut à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Archives de la guerre.

* **DILLON** (*Peter*), célèbre navigateur anglais, né vers 1785, mort le 9 février 1847. Il était de la famille des Dillon d'Irlande. Dès sa jeunesse, il servit dans la marine, et fit plusieurs voyages de long cours. Il s'embarqua comme second lieutenant sur le navire *Hunter*, capitaine Robson, parti de Calcutta à la fin de 1812 en destination de Canton, et devant prendre un chargement de bois de sandal aux îles Viti (communément *Fidji*). Dillon avait visité ces îles et y était resté quatre mois : durant ce séjour il avait vécu intimement avec les naturels et fait quelques progrès dans leur langue; le capitaine Robson connaissait lui-même ces parages, et avait une grande influence sur différentes peuplades, qu'il avait aidées dans leurs guerres; il s'était surtout lié avec Bonassar, chef du territoire de Vilear (Vouia). Le 19 février 1813 le *Hunter* ancra dans la baie de Wailea, près Viléar. Dès que le navire fut au mouillage, Bonassar vint à bord, et déclara aux Anglais qu'il lui serait impossible de leur fournir une cargaison de sandal s'ils ne l'aidaient à soumettre quelques tribus des environs, révoltées contre son autorité. Robson refusa d'abord; mais, pressé par le temps, il finit par accorder à Bonassar le secours qu'il demandait. L'expédition fut heureuse, et les Anglais brûlèrent les villages ennemis et procurèrent à leurs alliés dix cadavres que ceux-ci dévorèrent. Bonassar se montra peu reconnaissant de la complaisance de Robson, et finit par déclarer, après quatre mois de réponses évasives, que ses forêts étaient épuisées par le grand nombre de bâtiments qui venaient charger dans son île. Le capitaine anglais n'accepta pas cette raison, et résolut de tourner ses armes contre son ancien allié. Il fit faire une descente à terre; mais les Anglais, s'étant dispersés dans l'île, furent cernés par les naturels et massacrés individuellement, rôtis et mangés avec les circonstances les plus horribles. Dillon avec cinq des siens put gagner un rocher escarpé, où il soutint tout le jour l'assaut de plusieurs milliers de sauvages. Trois de ses compagnons qui quittèrent ce refuge furent mangés sous ses yeux, et lui-même après une défense héroïque allait se brûler la cervelle, pour ne pas tomber entre les mains de ses terribles ennemis, lorsqu'il eut la présence d'esprit et l'adresse de se saisir du *nambo* (grand-prêtre) de l'île, et, aidé de ses deux derniers compagnons, le Prussien Martin Buschard et le matelot anglais William Wilson, le força à marcher devant eux jusqu'au bord de la mer.

« Buschard et Wilson, écrit Dillon, avaient les canons de leurs fusils à la hauteur de ses tempes, et j'appuyais le mien entre ses deux épaules pour presser sa marche. En traversant la foule des sauvages, le nambo les exhorta à s'asseoir et à ne faire aucun mal à Peter et à ses compagnons, parce que nous le tuerions et qu'alors ils attireraient sur eux la colère des dieux assis dans les nuages, qui, irrités de leur désobéissance, soulèveraient la mer pour engloutir l'île et tous ses habitants. » Les sauvages témoignèrent le plus profond respect pour les exhortations de leur prêtre, et s'assirent sur l'herbe; j'eus une fois de plus la preuve du pouvoir que les prêtres exercent sur l'esprit de toutes les nations ignorantes et superstitieuses. En arrivant auprès des embarcations le nambo s'arrêta, et refusa d'avancer de la manière la plus positive. Je lui demandai pourquoi il ne voulait pas avancer jusqu'au bord de l'eau; il répondit : « Vous voulez m'emmener à bord du navire pour me mettre à la torture; tuez-moi ici si vous voulez. » Il n'y avait pas de temps à perdre; je lui ordonnai de ne pas bouger, et, nos fusils toujours dirigés sur lui, nous marchâmes à reculons et gagnâmes un de nos canots. Nous n'y fûmes pas plus tôt embarqués que les sauvages accoururent en foule et nous saluèrent d'une grêle de flèches et de pierres; mais, faisant force de rames, nous nous mîmes bientôt hors de leur portée; enfin, nous pûmes remercier la Providence sur le navire, que nous atteignîmes à l'instant où le soleil cessa d'éclairer ce théâtre d'horreurs. »

Cette terrible aventure ne dégoûta pas Dillon de la vie maritime, et pendant vingt années il ne cessa de naviguer dans l'océan Pacifique sur des bâtiments de commerce. Il commandait en 1826 le *Saint-Patrick*, allant de Valparaiso au Bengale. Il se trouvait le 15 mai en vue de Tikopia (1). De nombreuses pirogues vinrent entourer

(1) Petite île de l'Archipel Mélano-Polynésien, située par 12° de lat. sud.

le bâtiment ; sur l'une d'entre elles se trouvaient le Prussien Martin Buschard, échappé avec Dillon au massacre de Vouia, et un *lascar* (1) nommé Joé, que le capitaine treize ans auparavant avait déposés dans cette île. Joé monta à bord, fit des affaires avec l'équipage, et, entre autres objets, vendit à l'armurier une poignée d'épée en argent sur laquelle étaient gravés des caractères à demi effacés. « En examinant cette poignée, rapporte Dillon, je crus y découvrir les initiales de La Pérouse, ce qui me détermina à pousser mon enquête aussi loin que possible. Joé répondit que cette poignée et d'autres petits objets qui se trouvaient à Tikopia provenaient d'une île voisine nommée Vanikoro. Par l'intermédiaire de Buschard et du lascar, j'interrogeai quelques insulaires sur la manière dont leurs voisins s'étaient procuré tous les objets en argent et en fer qu'ils possédaient; ils me répondirent que les naturels de Mallicolo (Vanikoro) racontaient que, bien des années auparavant, deux grands vaisseaux étaient arrivés près de leurs îles; qu'ils avaient jeté l'ancre l'un à l'île de Vanou, l'autre à l'île de Paiou, peu éloignées l'une de l'autre; quelques jours après, et avant qu'ils eussent communication avec la terre, une tempête s'était élevée et avait poussé les deux bâtiments à la côte; celui qui avait jeté l'ancre à Vanou échoua sur les rochers. Les naturels se portèrent alors en foule au bord de la mer, armés de massues, de lances et d'arcs, et lancèrent des flèches à bord du navire; l'équipage riposta par plusieurs coups de canon et tua quelques sauvages. Le vaisseau, battu par les vagues et continuant à talonner sur les roches, fut bientôt mis en pièces; quelques hommes de l'équipage se jetèrent dans les canots, et furent poussés par le vent à la côte, où en débarquant ils furent tués jusqu'au dernier. D'autres, qui s'étaient jetés à la nage, ne gagnèrent la terre que pour partager le sort de leurs compagnons; de sorte que pas un seul homme de ce vaisseau n'échappa à la mort. Le vaisseau qui échoua à Paiou fut jeté sur une plage de sable. Les naturels accoururent, et lancèrent sur ce navire quelques flèches, comme ils avaient fait sur l'autre; mais les gens de l'équipage eurent la prudence de ne pas répondre par les armes à cette agression. Au contraire, ils montrèrent aux assaillants des haches, de la verroterie et d'autres bagatelles comme offrandes de paix. Ceux-ci cessèrent les hostilités, et aussitôt que le vent eut un peu diminué, un vieillard poussa au large dans une pirogue, et aborda le vaisseau. C'était un des chefs du pays : il fut reçu avec des caresses, et on lui offrit des présents, qu'il accepta. Il vint à terre, apaisa ses compatriotes, et leur dit que les gens du vaisseau étaient des hommes bons et affables; sur quoi plusieurs naturels se rendirent à bord, où il leur fut offert des présents. Bientôt ils apportèrent en retour des ignames, des volailles, des bananes, des cocos, des porcs, et la confiance s'établit de part et d'autre. L'équipage, forcé d'abandonner son vaisseau, descendit à terre apportant avec lui une partie de ses provisions, des munitions et beaucoup de petits objets. Ils restèrent quelque temps dans l'île, et bâtirent un petit vaisseau avec les débris du grand. Aussitôt que le petit bâtiment fut prêt, on l'approvisionna abondamment, et on mit à la voile avec autant d'hommes qu'il put en porter. Le commandant promit aux hommes qu'il laissait dans l'île de revenir promptement les chercher et d'apporter en même temps des présents pour les naturels; mais jamais depuis on n'entendit parler ni du petit bâtiment ni de ceux qui le montaient. Les hommes blancs restés dans l'île se partagèrent entre les divers chefs, auprès desquels ils restèrent jusqu'à la mort : il leur avait été laissé des armes et de la poudre; ces objets leur servirent à rendre de grands services à leurs amis dans leurs guerres avec les sauvages des îles voisines. Le Prussien Buschard ne s'était jamais hasardé à faire un voyage à Mallicolo (Vanikoro), mais le lascar y était allé six ans auparavant. Il avait vu à Paiou deux Européens, qui parlaient la langue des insulaires, et avait conversé avec eux. C'étaient des vieillards, qui lui dirent avoir fait naufrage il y avait plusieurs années dans un des vaisseaux dont ils lui montrèrent les débris. Ils ajoutèrent « qu'aucun navire n'avait touché à Mallicolo depuis qu'ils y étaient, et que la plupart de leurs camarades étaient morts; mais qu'ayant été disséminés dans diverses îles, ils ne pouvaient dire combien il en restait de vivants. »

De ce récit, Dillon [illegible]
ments naufragés étai[illegible]
(*voyez* ce nom). S[illegible]
monde civilisé [illegible] célèbre
[illegible]
les calmes et les cour[illegible]
rant une semaine [illegible]
les vivres diminu[illegible]
obligé de [illegible]
De ret[illegible]
explicite et d[illegible]
verneur génér[illegible]
ciété Asiatique. La [illegible]
qu'un de ses navires [illegible]
ordres du cap[illegible]
Vanikoro et [illegible]
précise. On [illegible]
l'expédition [illegible]
docteur Tytler [illegible]
fique. La Com[illegible]
chat des prése[illegible]
bord [illegible]
Le 2[illegible] 1827

(1) Matelot indien.

…elques jours de traversée, de violentes … s'élevèrent entre le capitaine et le …ytler, et en relâchant à Hobart-Town …r porta plainte contre le capitaine …ant une cour martiale. Dillon, reconnu … d'abus de pouvoir et de mauvais …s, fut condamné à deux mois de prison, …ende de cinquante livres sterling, et à … outre un cautionnement de quatre …s sterling comme garantie de sa con…nir ; et pour ne pas retarder l'expédi… chercha même à le remplacer. Mais … n'avait révélé à personne la situation …que de Vanikoro, dans la crainte de …édition avorter sous la direction d'un …ier, on fit grâce à Dillon de la prison, et …payée, le capitaine reprit la mer le 20 …a à Port-Jackson le 3 juin, et mouilla …llet à Rorora-Reka, sur la baie des …ucha ensuite successivement à Tonga-… Rotouma et à Tikopia. Par l'entre-… Martin Buschard. Dillon questionna … les Tikopiens, afin de se procurer … renseignements possibles sur Vani-…ses habitants. Il ne négligea aucune …ularités qui pouvaient l'aider dans la …le sa mission, et s'appliqua à bien … le caractère, les mœurs et les cou-…s insulaires qu'il allait visiter (1). Il …pe les crânes de toutes les personnes …appartenant au bâtiment échoué à Va-…ent encore conservés, dans une case …s à l'*Atoua* ou divinité (2). Les Vani-…ne sont pas cannibales ; mais quand un …mbe entre leurs mains, il est tué immé-…t ; son corps est déposé dans de l'eau …et y est maintenu jusqu'à ce que les os …mplétement dépouillés. Le squelette est …ré ; on gratte les os, que l'on coupe de …manières pour en faire des pointes de … flèche, ou d'autres instruments. Dil-…avec lui plusieurs Tikopiens, entre autres … Rafia, qui devait lui servir de guide …prète. Il acheta aussi tout ce qu'il put … débris du naufrage, et le 7 juillet il …sur le petit havre de Vanou (3), dans …l'Est, par 11° 4′ de lat. S. et 164° 32′ … Le groupe des îles de Vanikoro ou …e se compose de quatre îles : Vani-…vaï (5), Manevaï et Nanounka ; ces …ourées d'un récif de coraux qui en rend l'accès très-difficile, même pour les canots. La population, laide et misérable, n'excède pas quinze cents âmes. L'insalubrité du climat est presque sans exemple ; il suffit de coucher à terre une seule nuit pour y contracter des fièvres souvent mortelles. Dillon fit faire le tour de l'île, sonder les côtes, visiter tous les villages voisins de la mer ; mais les renseignements ne lui arrivant que défigurés, il résolut de descendre en personne. Au moyen de quelques cadeaux, Dillon se mit en relation avec les insulaires, et put faire plusieurs excursions dans l'île sans y être inquiété en aucune manière. Il réussit également à vaincre la répugnance qu'avaient les naturels à s'entretenir des circonstances du naufrage et des faits qui l'avaient suivi. Valie, *aligui* (chef) de Vanou, lui donna pourtant les détails suivants, qui semblent ne pas s'écarter de la vérité, quoiqu'ils contredisent sur quelques points les récits faits par les Tikopiens et par le lascar Joé : « Il y a longtemps, dit Valie, que les habitants de cette île, sortant un matin de leurs maisons, aperçurent une partie d'un vaisseau sur le récif en face de Païou ; il y demeura jusqu'au milieu du jour, heure vers laquelle la mer acheva de le mettre en pièces ; de grandes portions de ses débris flottèrent le long de la côte. Le vaisseau avait été jeté sur le récif pendant la nuit, à la suite d'un ouragan qui brisa un grand nombre de nos arbres à fruits ; nous n'avions pas vu le vaisseau la veille. Quatre hommes échappèrent et prirent terre près d'ici, au village de Dermeniah : nous allions les tuer, quand ils firent présent de quelque chose à notre chef, qui leur sauva la vie. Ils résidèrent parmi nous pendant quelque temps, puis allèrent rejoindre leurs compagnons à Païou. Aucun de ces quatre hommes n'était chef, tous étaient inférieurs ; les objets que vous voyez entre nos mains proviennent du vaisseau qui échoua sur le récif à la basse mer ; nos gens avaient l'habitude d'y plonger et d'en rapporter diverses choses, mais il finit par se pourrir et être entraîné par les flots. Nous ne tuâmes aucun des hommes de ce vaisseau ; mais il vint à la côte plusieurs cadavres qui avaient les bras et les jambes mutilés par les requins. Dans la même nuit, un autre vaisseau toucha sur un récif près de Vanou, et coula à fond. Il y eut plusieurs hommes qui se sauvèrent : ils bâtirent un petit vaisseau, et partirent cinq lunes après leur naufrage. Pendant qu'ils bâtissaient le petit vaisseau, ils avaient construit autour d'eux une forte palissade de troncs d'arbres pour se garantir de l'approche des Vanikoriens ; ceux-ci, de leur côté, les craignaient, de sorte qu'il y eut peu de communications ensemble. Les hommes blancs avaient coutume de regarder le soleil au travers de certaines choses que je ne puis ni dépeindre ni montrer, parce que nous n'avons pas eu de ces choses. Deux hommes blancs restèrent après le départ de leurs compagnons. L'un était chef, l'autre le

…de détails les articles QUOY et GAIMARD.
…ts de Vanikoro, interrogés par Dil-…ivement ce fait, et le capitaine anglais …
…pear par Dumont d'Urville.
…lefois *Mallicollo*, et nommé par Du-… *de la Recherche*. Il est à remarquer … autre que l'*île de la Recherche* signa-…teaux. Ainsi, quand ce navigateur dé-… en 1788, il était loin de se douter qu'en … cette terre, il aurait atteint le but de …
… *Amherst* par Dillon.

le bâtiment; sur l'une d'entre elles se trouvaient le Prussien Martin Buschard, échappé avec Dillon au massacre de Vouia, et un *lascar* (1) nommé Joé, que le capitaine treize ans auparavant avait déposés dans cette île. Joé monta à bord, fit des affaires avec l'équipage, et, entre autres objets, vendit à l'armurier une poignée d'épée en argent sur laquelle étaient gravés des caractères à demi effacés. « En examinant cette poignée, rapporte Dillon, je crus y découvrir les initiales de La Pérouse, ce qui me détermina à pousser mon enquête aussi loin que possible. Joé répondit que cette poignée et d'autres petits objets qui se trouvaient à Tikopia provenaient d'une île voisine nommée Vanikoro. Par l'intermédiaire de Buschard et du lascar, j'interrogeai quelques insulaires sur la manière dont leurs voisins s'étaient procuré tous les objets en argent et en fer qu'ils possédaient; ils me répondirent que les naturels de Mallicolo (Vanikoro) racontaient que, bien des années auparavant, deux grands vaisseaux étaient arrivés près de leurs îles; qu'ils avaient jeté l'ancre l'un à l'île de Vanou, l'autre à l'île de Paiou, peu éloignées l'une de l'autre; quelques jours après, et avant qu'ils eussent communication avec la terre, une tempête s'était élevée et avait poussé les deux bâtiments à la côte; celui qui avait jeté l'ancre à Vanou échoua sur les rochers. Les naturels se portèrent alors en foule au bord de la mer, armés de massues, de lances et d'arcs, et lancèrent des flèches à bord du navire; l'équipage riposta par plusieurs coups de canon et tua quelques sauvages. Le vaisseau, battu par les vagues et continuant à talonner sur les roches, fut bientôt mis en pièces; quelques hommes de l'équipage se jetèrent dans les canots, et furent poussés par le vent à la côte, où en débarquant ils furent tués jusqu'au dernier. D'autres, qui s'étaient jetés à la nage, ne gagnèrent la terre que pour partager le sort de leurs compagnons; de sorte que pas un seul homme de ce vaisseau n'échappa à la mort. Le vaisseau qui échoua à Paiou fut jeté sur une plage de sable. Les naturels accoururent, et lancèrent sur ce navire quelques flèches, comme ils avaient fait sur l'autre; mais les gens de l'équipage eurent la prudence de ne pas répondre par les armes à cette agression. Au contraire, ils montrèrent aux assaillants des haches, de la verroterie et d'autres bagatelles comme offrandes de paix. Ceux-ci cessèrent les hostilités, et aussitôt que le vent eut un peu diminué, un vieillard poussa au large dans une pirogue, et aborda le vaisseau. C'était un des chefs du pays : il fut reçu avec des caresses, et on lui offrit des présents, qu'il accepta. Il vint à terre, apaisa ses compatriotes, et leur dit que les gens du vaisseau étaient des hommes bons et affables; sur quoi plusieurs naturels se rendirent à bord, où il leur fut offert des présents. Bientôt ils apportèrent en retour des ignames, des volailles, des bananes, des cocos, des porcs, et la confiance s'établit de part et d'autre. L'équipage, forcé d'abandonner son vaisseau, descendit à terre apportant avec lui une partie de ses provisions, des munitions et beaucoup de petits objets. Ils restèrent quelque temps dans l'île, et bâtirent un petit vaisseau avec les débris du grand. Aussitôt que le petit bâtiment fut prêt, on l'approvisionna abondamment, et on mit à la voile avec autant d'hommes qu'il put en porter. Le commandant promit aux hommes qu'il laissait dans l'île de revenir promptement les chercher et d'apporter en même temps des présents pour les naturels; mais jamais depuis on n'entendit parler ni du petit bâtiment ni de ceux qui le montaient. Les hommes blancs restés dans l'île se partagèrent entre les divers chefs, auprès desquels ils restèrent jusqu'à la mort : il leur avait été laissé des armes et de la poudre; ces objets leur servirent à rendre de grands services à leurs amis dans leurs guerres avec les sauvages des îles voisines. Le Prussien Buschard ne s'était jamais hasardé à faire un voyage à Mallicolo (Vanikoro), mais le lascar y était allé six ans auparavant. Il avait vu à Paiou deux Européens, qui parlaient la langue des insulaires, et avait conversé avec eux. C'étaient des vieillards, qui lui dirent avoir fait naufrage il y avait plusieurs années dans un des vaisseaux dont ils lui montrèrent les débris. Ils ajoutèrent « qu'aucun navire n'avait touché à Mallicolo depuis qu'ils y étaient, et que la plupart de leurs camarades étaient morts; mais qu'ayant été disséminés dans diverses îles, ils ne pouvaient dire combien il en restait de vivants. »

De ce [illegible] Dillon [illegible]
ments n[illegible]
(*voyez* [illegible]
monde ci[illegible]
navigateur [illegible]
grande pénurie de vivres [illegible]
nikoro, et décida [illegible]
pagner; mais [illegible]
les calmes [illegible]
rant [illegible]
les vivres [illegible]
obligé de [illegible]
De ret[illegible]
explicite et dét[illegible]
verneur général de l'Inde [illegible]
ciété Asi[illegible] La Comp[illegible]
qu'un de ses [illegible]
ordres du [illegible]
Vanikoro e[illegible]
précise. On ne [illegible]
l'expédition pro[illegible] à [illegible]
docteur T[illegible]
fique. La co[illegible]
chat de[illegible]
bord [illegible]
Le 23 janvier 1827 [illegible]

(1) Matelot indien.

ielques jours de traversée, de violentes s'élevèrent entre le capitaine et le ytler, et en relâchant à Hobart-Town r porta plainte contre le capitaine ant une cour martiale. Dillon, reconnu d'abus de pouvoir et de mauvais s, fut condamné à deux mois de prison, ende de cinquante livres sterling, et à outre un cautionnement de quatre s sterling comme garantie de sa connir; et pour ne pas retarder l'expédicbercha même à le remplacer. Mais n'avait révélé à personne la situation que de Vanikoro, dans la crainte de édition avorter sous la direction d'un ier, on fit grâce à Dillon de la prison, et payée, le capitaine reprit la mer le 20 ha à Port-Jackson le 3 juin, et mouilla illet à Rorora-Reka, sur la baie des ucha ensuite successivement à Tonga-, Rotouma et à Tikopia. Par l'entre-Martin Buschard. Dillon questionna les Tikopiens, afin de se procurer renseignements possibles sur Vanises habitants. Il ne négligea aucune ularités qui pouvaient l'aider dans la le sa mission, et s'appliqua à bien le caractère, les mœurs et les cous insulaires qu'il allait visiter (1). Il pe les crânes de toutes les personnes ppartenant au bâtiment échoué à Vat encore conservés, dans une case à l'*Atoua* ou divinité (2). Les Vanis sont pas cannibales; mais quand un mbe entre leurs mains, il est tué immé-t; son corps est déposé dans de l'eau et y est maintenu jusqu'à ce que les os mplétement dépouillés. Le squelette est ré; on gratte les os, que l'on coupe de manières pour en faire des pointes de flèche, ou d'autres instruments. Dilvec lui plusieurs Tikopiens, entre autres Rafia, qui devait lui servir de guide pilote. Il acheta aussi tout ce qu'il put débris du naufrage, et le 7 juillet il sur le petit havre de Vanou (3), dans l'Est, par 11° 4' de lat. S. et 164° 32' Le groupe des îles de Vanikoro ou se compose de quatre îles : Vanivai (5), Manevai et Nanounka; ces ourées d'un récif de coraux qui en rend l'accès très-difficile, même pour les canots. La population, laide et misérable, n'excède pas quinze cents âmes. L'insalubrité du climat est presque sans exemple; il suffit de coucher à terre une seule nuit pour y contracter des fièvres souvent mortelles. Dillon fit faire le tour de l'île, sonder les côtes, visiter tous les villages voisins de la mer; mais les renseignements ne lui arrivant que défigurés, il résolut de descendre en personne. Au moyen de quelques cadeaux, Dillon se mit en relation avec les insulaires, et put faire plusieurs excursions dans l'île sans y être inquiété en aucune manière. Il réussit également à vaincre la répugnance qu'avaient les naturels à s'entretenir des circonstances du naufrage et des faits qui l'avaient suivi. Valie, *aliqui* (chef) de Vanou, lui donna pourtant les détails suivants, qui semblent ne pas s'écarter de la vérité, quoiqu'ils contredisent sur quelques points les récits faits par les Tikopiens et par le lascar Joé : « Il y a longtemps, dit Valie, que les habitants de cette île, sortant un matin de leurs maisons, aperçurent une partie d'un vaisseau sur le récif en face de Païou; il y demeura jusqu'au milieu du jour, heure vers laquelle la mer acheva de le mettre en pièces; de grandes portions de ses débris flottèrent le long de la côte. Le vaisseau avait été jeté sur le récif pendant la nuit, à la suite d'un ouragan qui brisa un grand nombre de nos arbres à fruits; nous n'avions pas vu le vaisseau la veille. Quatre hommes échappèrent et prirent terre près d'ici, au village de Dermeniah : nous allions les tuer, quand ils firent présent de quelque chose à notre chef, qui leur sauva la vie. Ils résidèrent parmi nous pendant quelque temps, puis allèrent rejoindre leurs compagnons à Païou. Aucun de ces quatre hommes n'était chef, tous étaient inférieurs; les objets que vous voyez entre nos mains proviennent du vaisseau qui échoua sur le récif à la basse mer; nos gens avaient l'habitude d'y plonger et d'en rapporter diverses choses, mais il finit par se pourrir et être entraîné par les flots. Nous ne tuâmes aucun des hommes de ce vaisseau; mais il vint à la côte plusieurs cadavres qui avaient les bras et les jambes mutilés par les requins. Dans la même nuit, un autre vaisseau toucha sur un récif près de Vanou, et coula à fond. Il y eut plusieurs hommes qui se sauvèrent : ils bâtirent un petit vaisseau, et partirent cinq lunes après leur naufrage. Pendant qu'ils bâtissaient le petit vaisseau, ils avaient construit autour d'eux une forte palissade de troncs d'arbres pour se garantir de l'approche des Vanikoriens; ceux-ci, de leur côté, les craignaient, de sorte qu'il y eut peu de communications ensemble. Les hommes blancs avaient coutume de regarder le soleil au travers de certaines choses que je ne puis ni dépeindre ni montrer, parce que nous n'avons pas eu de ces choses. Deux hommes blancs restèrent après le départ de leurs compagnons. L'un était chef, l'autre le

de détails les articles QUOY et GAIMARD.
ts de Vanikoro, interrogés par Dilivement ce fait, et le capitaine anglais ser.
Ouipour par Dumont d'Urville.
quefois *Mallicollo*, et nommé par Du-*de la Recherche*. Il est à remarquer autre que l'*île de la Recherche* signaeaux. Ainsi, quand ce navigateur déen 1793, il était loin de se douter qu'en cette terre, il aurait atteint le but de

Amherst par Dillon.

servait. Le premier mourut il y a environ trois ans ; une demi-année après, le chef du canton où résidait l'autre fut obligé de s'enfuir de l'île, et l'homme blanc partit avec lui ; le district qu'ils abandonnèrent se nommait Paukori, mais nous ne savons pas ce qu'est devenue la tribu qui l'habitait. Les seuls blancs que nous ayons jamais vus dans nos îles sont premièrement les gens des vaisseaux naufragés, puis ceux que nous voyons aujourd'hui. » Dillon se fit conduire à l'endroit où les naufragés avaient construit leur navire et où, disait Valie, ils s'étaient retranchés contre les agressions des naturels ; il n'y aperçut aucun travail, mais il s'assura qu'un grand nombre d'objets provenant du naufrage étaient en la possession des naturels de Mallicolo et des îles voisines ; il vit même des sauvages ayant les narines traversées par des tubes de verre venant évidemment de baromètres ; il fit l'acquisition de tous les objets qu'on voulut lui céder, et en fit dresser un inventaire exact en présence de M. Chaigneau, délégué français. Il réussit en outre à faire retirer de la mer quantité d'objets détachés des bâtiments naufragés ; la plus grande partie consistait en crocs, chevilles, anneaux, ancres et autres morceaux de fer ; en rouets de poulies, casseroles, cuillères, plateaux et entonnoirs en cuivre ; en divers fragments d'instruments astronomiques et d'ustensiles de cuisine. L'un des objets les plus importants fut une grande cloche en bronze d'un pied de diamètre. Sur l'un de ses côtés se trouvait un crucifix entre deux figures, et de l'autre un soleil rayonnant, le tout estampillé de cette légende : *Bazin m'a fait*. Des recherches accomplies à ce sujet ont prouvé que ces marques étaient celles de la fonderie de l'arsenal de Brest en 1785. On se procura encore sur les récifs de l'ouest quatre pierriers en bronze, un boulet de plomb. On trouva aussi un débris du couronnement d'un des navires, décoré d'une fleur de lis et d'autres ornements fort bien sculptés (1). Les maladies, qui affaiblissaient chaque jour son équipage, forcèrent Dillon à discontinuer ses recherches et à penser à un prompt retour. Ayant laissé coucher ses gens à terre, il en perdit plusieurs, surtout des Tikopiens qui l'avaient suivi. Dans les premiers jours d'octobre, craignant que les vents d'est ne le retinssent dans la baie, il franchit heureusement la dangereuse passe de l'est, et mouilla dans la baie de Manevaï, d'où il sortit par le chenal du nord. Il cingla ensuite vers les îles Toupoua (*Ourry* ou *Edgecumbe*), et Nitendo, de là vers la Nouvelle-Zélande. Il relâcha a Port-Jakson, et le 7 avril 1828 arriva à Calcutta. Récompensé généreusement par la Compagnie des Indes, il obtint la permission d'aller en France offrir au gouvernement les objets qui provenaient de son expédition. Le meille[illegible] lui fut [illegible] à l[illegible] : il fut présenté [illegible] les X, qu[illegible] croix de la Légio[illegible] neur, dix [illegible] de quatre [illegible]. [illegible] quelque temps après, [illegible] se retira [illegible] où il termina ses jours, dans une [illegible] traite.

Dillon a [illegible] le rés[illegible] de ses [illegible] [illegible]çais sous [illegible] *vo*[illegible] *aux îles de la* [illegible] *du Sud en* *1820, et relation de la dé*[illegible] *e du s*[illegible] *Pérouse* ; Paris, 1836, 2 vol., [illegible] ches. Les planches représentent : *le p*[illegible] *de Mallicollo*, *Massacre d'une par*[illegible] *quipage du* Hunter, *Naturels de l'île d*[illegible] *collo*. Dumont d'Urville a reproché au [illegible] la carte dressés par Dillon beaucoup [illegible] titudes.

Alfred de Lac[illegible]

Dumont d'Urville, *Voyage pittoresque a*[illegible] *Monde*, passim. — Domeny de Rienzi, *Océ*[illegible] *l'Un. pitt.*, III, 260 à 267. — Van Tenac, *Hist. g*[illegible] *la Marine*, IV, 258 à 264. — Quoy et Gaimar[illegible] *de la Corvette* l'Astrolabe. — William Smith, [illegible] *des Voyages autour du Monde*, VI, 3, et [illegible] *Moniteur universel*, 13 février 1867. — Rabb[illegible] Preuve, etc., *Biog. univ. et port. des Contemp*[illegible]

DILLON. *Voy.* Lacroix, Talbot, [illegible] worth.

* DILTHEY (*Polyxène-Christiane-A*[illegible]), femme poëte allemande, née le 11 d[illegible] 1728, morte à Berlin, le 22 avril 17[illegible] commença ses études à [illegible] bientôt elle annonça de [illegible] pour la poésie. Devenue [illegible] en 1755, elle l'accomp[illegible] à [illegible] Pétersbourg, e[illegible] *ben poetischer* [illegible] *Frauen*: (Essais poétiques [illegible]) : Alto[illegible] in-8° ; — *Uebung*[illegible] cices poétiques) ; [illegible], 1752[illegible]

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgem.* [illegible]

DIMAS DE LA CROIX, missionnaire[illegible] *Voyez* Toneli (*Giacomo*).

* DIMASCHKY (*Schehab-ed-*[illegible] *Abbas-Ahmed*), surnommé *Al-*[illegible] qu'il prétendait descendre du [illegible] torien et géographe arabe, [illegible] l'hégire (1297 de J.-C.) suivant [illegible] Berzali, en 700 ([illegible]) suivant Salah-ed-din Safadi, [illegible] (1348). Après avoir [illegible] la jurisprudence. [illegible] tion dans les c[illegible] Caire, il ens[illegible] les [illegible] villes. Son père, [illegible] qui était à la tête de la [illegible] l'I[illegible] lui. [illegible] lui, [illegible] frère [illegible]

(1) Tous ces objets sont réunis en pyramide au Louvre, dans une des salles du musée de la marine. La poignée d'épée de l'infortuné La Pérouse n'en est pas une des pièces les moins intéressantes.

rs qu'en prose. Outre plusieurs écrits uatremère a donné les titres, on a de *lek al-absar fi memalek al-amsar* des yeux dans les royaumes des dif-ontrées). Cet ouvrage forme vingt-nes; mais la Bibliothèque impériale de que cinq, sous les nos 642, 904, et 583. Les quatre premiers sont re-istoire; le dernier traite de géogra-t divisé en quatorze chapitres, et ren-lescription des royaumes de l'Inde, s des fils de Gengiskhan, du Ghilan, les Curdes et autres peuples monta-es principautés turques de l'Asie Mi-s empires de Trébizonde et de Cons-de l'Égypte, de la Syrie, de La Mec-parties qui traitent du Yémen, du s différents royaumes de l'Afrique et ne manquent dans le manuscrit. L'au-t d'après des renseignements que lui rnis des marchands et des voyageurs : prend qu'il soumettait ces divers té-à un sévère examen; cependant sa n'est pas exempte d'erreurs. Il met le soin à nous indiquer quelles sont es, les mesures, le nombre des villes upes de chaque royaume; il donne s des détails curieux sur les souverains s mœurs des habitants. M. Quatremère n n° 583 une notice accompagnée de m et de nombreux fragments; il avait dans ce travail par De Guignes, qui ssement à l'auteur le surnom de *Ma-*
E. Beauvois.

, art. dans le *Journal des Savants*, 1758. — bre, *Notices des Manuscrits*, t. XIII. — *Introd. à la Géogr. d'Aboulféda*, p. 151-3. — *theca Arabico-Hispana*, t. I, 68; II, 6. — Flüegel.

CHKY ou **AD-DIMASCHKY** (*Schems-...-Abd-Allah Mohammed*), géogra-né en 654 de l'hégire (1256 de J.-C.), 27 (1827 de J.-C.), à Sefed, près habor. Quoiqu'il fût de la secte des laissa pas de remplir les fonctions d'i-village de Raboué, aux environs de a de lui une géographie intitulée : *...-dahr fi adjaib al-barr we al-...* y a de plus remarquable dans les de merveilles de la terre et de la divisée en neuf chapitres : les qua-renferment des notions de géogra-; les autres traitent de la mer Mé-de la mer du Midi, du port d'A-la Perse, de l'Inde, de l'Afrique et ...hn en a donné un passage dans *memoriæ Chasarorum* (t. VIII *de l'Académie des Sciences de ...rg*). « Cet ouvrage, dit M. Rei-détails précédents sont emprun-p à désirer sous le rapport de en y remarque bien des faits qui pas ailleurs. » Il en existe un exemplaire à la Bibliothèque impériale, sous le n° 581 de l'ancien fonds. E. Beauvois.

M. Reinaud, *Introd. à la Géogr. d'Aboulféda*, p. 150-151. — Omar fils d'Hassan, *Chronique* (Ms. arabe, ancien fonds, n° 688, fol. 83 r.) — Dozy, *Catalogus Codd. Orient. bibl. academ. Lugd. Batav.*, t. II, p. 134. — Hadji-Khalfa, édit. Flüegel, vol. II, n° 2579.

***DIMBERG** (*Suen*), mathématicien finlandais, natif d'Abo, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Professeur de mathématiques à Abo en 1690, il fut appelé aux mêmes fonctions à Dorpat, puis à Pernau. En 1706 il fut nommé assesseur à la cour judiciaire de Livonie. Il a laissé : *Apodixis mathematica*; — *Mathesis Morum, seu magna moralia*; — *Hercotectonicon trigonometrica*; — *Disputatio de genesi metallorum*; Dorpat, 1693, in-4°.

Gadebusch, *Liefland. bibl.*

***DIMIDRI** (*André* de Melpignano), poète italien, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : *La Bucolica di Virgilio tradotta in terza rima*; Naples, 1720, in-12.

Paitoni, *Bibl. degli Volgarizz.*

DIMITRI. *Voyez* Dmitri.

*** DIMITROVICH** (*Basile*), général russe, né vers 1550, mort vers 1620. Il se rendit fameux par sa bravoure dans les batailles et par sa dureté envers ses inférieurs. Ayant maltraité quelques officiers d'artillerie, deux d'entre eux prirent la fuite; mais ils furent arrêtés aux frontières de la Lithuanie. Conduits devant le grand-duc de Moscovie, et se voyant perdus, ils dirent à ce prince que Basile avait dessein de passer au service du roi de Pologne, et que pour cela il les avait envoyés en Lithuanie. Le grand-duc, outré de colère, fit venir le général, et le soumit à de cruelles tortures, malgré ses protestations d'innocence. Ensuite il le fit attacher sur un cheval aveugle attelé à un tombereau, et il ordonna qu'on poussât le cheval dans la rivière. Au moment où le malheureux Basile entrait dans l'eau, le prince lui adressa ces paroles : « Puisque tu voulais me trahir en faveur du roi de Pologne, va le trouver dans cet équipage. » Ainsi périt Dimitrovich, victime de la calomnie, ou plutôt de sa brutalité envers le soldat. M. G.

Dizionario storico di Bassano.

DIMSDALE (*Thomas*), médecin anglais, né à Thoydon-Garnon, dans le comté d'Essex, en 1711, mort à Hertford, le 30 décembre 1800. Il était d'une famille de quakers; son grand-père avait été un des compagnons de Guillaume Penn. Dimsdale étudia la médecine près de son père, qui était chirurgien apothicaire, et qui le plaça plus tard près des chirurgiens de l'hôpital de Saint-Thomas. Il exerça ensuite la chirurgie à Hertford; mais la mort d'une femme qu'il chérissait lui fit abandonner son état pour prendre la carrière des armes. Cependant, après la paix, il revint à Hertfort, s'y remaria, et se fit recevoir docteur en 1767. Il s'adonna surtout à l'inoculation, qu'il

s'efforçait de propager. Sa réputation le fit appeler en Russie, où l'impératrice Catherine voulait être inoculée par lui. On lui donna 2,000 livres sterling pour son voyage, 2,000 livres de gratification, 500 livres de pension viagère et le titre de baron. Les plus grands personnages s'empressèrent d'imiter l'exemple de l'impératrice. Le grand-duc Paul fit pratiquer l'inoculation sur lui ainsi que sur ses deux jeunes enfants, Alexandre et Constantin. Le nouveau procédé et l'inoculateur devinrent à la mode, et Dimsdale fit en peu de temps une grande fortune. Néanmoins, il revint dans sa patrie : la Société royale de Londres s'empressa de l'admettre au nombre de ses membres, et le comté d'Hertford le nomma membre de la chambre des communes. Dimsdale fit paraître sur l'inoculation plusieurs écrits, qui eurent du succès, et qui peuvent encore aujourd'hui être consultés avec fruit. Ses principaux ouvrages ont pour titres : *The present Method of Inoculating for the small pox* (Méthode actuelle d'inoculer la petite-vérole), etc. ; Amsterdam et Montpellier, 1772, in-8°. Une traduction française a été donnée par Fouquet ; — *Thoughts on general and partial Inoculation*, etc. ; Londres, 1776, in-4° ; — *Observations on the introduction to the plan of the dispensary for general Inoculation* ; Londres, 1778, in-8° ; — *Tracts on Inoculation* ; Londres, 1781, in-8°. Il a donné aussi une relation de son *Voyage en Russie* et une brochure *Sur l'inoculation pratiquée à l'impératrice Catherine et aux princes.*

GUYOT DE FÈRE.

Biographie médicale.

* DINANT (*Henri* DE), magistrat belge, mort à Valenciennes, vers 1260. Il était bourgmestre de Liége, et fut le principal chef de l'insurrection qui en 1253 rendit au peuple liégeois le droit de nommer ses magistrats. Poussé à bout par les violences, le libertinage et les concussions de l'évêque Henri III (de Gueldre,), Dinant appela ses concitoyens à la liberté, et forma une ligue contre le clergé et la noblesse. Les habitants de Dinant, de Saint-Trond et de Huy, unis à ceux de Liége, en fournirent les éléments. Cette partie de la Belgique éprouva tous les malheurs de la guerre civile. Les nobles dévastaient les campagnes, le peuple incendiait les châteaux. Henri de Gueldre appela à son aide son beau-frère, Guillaume IV, comte de Juliers, son-frère, Otton IV, comte de Gueldre, et Arnoul, comte de Loos. Leurs troupes assiégèrent Liége, qui fut obligée de se soumettre après une vive résistance. Dinant s'échappa de la ville, et se réfugia auprès de Marie, comtesse de Namur et impératrice d'Orient. Cette princesse ayant été elle-même chassée de ses Etats par Henri III, comte de Luxembourg, Dinant vint mourir à la cour de Marguerite de Flandre, qui habitait alors Valenciennes.

Biographie générale des Belges.

* DINARCHE, poète grec, natif de Délos, vivait vers l'an 360 avant l'ère chrétienne. Il chanta les aventures de Bacchus ; mais nous manquons de détails sur sa vie et ses écrits.

Un autre DINARCHE, Crétois de naissance, recueillit les légendes de sa patrie. — Un troisième écrivit sur Homère. — Jamblique mentionne aussi un philosophe pythagoricien de ce nom.

G. B.

Fabricius, *Bibliotheca Græca*, t. II, p. 863.

DINARQUE (Δείναρχος), le dernier en date et le moins important des dix orateurs attiques, né à Corinthe, vers 361 avant J.-C., mort à Athènes, vers 280. Son père s'appelait Sostrate, ou, selon Suidas, Socrate. Quoique natif de Corinthe, il vécut à Athènes dès son bas âge. L'éloquence de la tribune était alors dans tout son éclat. Dinarque se mit avec ardeur à l'étude de l'art oratoire, sous la direction de Théophraste. Il profita beaucoup aussi des conseils de Démétrius de Phalère. Comme il était étranger et n'avait pas reçu à Athènes le droit de cité, il ne put pas prendre comme orateur une part personnelle aux grandes questions qui divisaient alors la démocratie athénienne, et dut se contenter de composer des discours pour d'autres. Il appartenait au parti macédonien. Lorsqu'on mit en discussion à Athènes si l'on donnerait asile à Harpalus, lieutenant infidèle d'Alexandre, il se prononça énergiquement pour la négative, et accusa de vénalité les orateurs qui soutenaient l'opinion contraire. Dinarque joua un rôle important sous l'administration de Démétrius de Phalère (317 à 307), et partagea la disgrâce de cet homme d'État. A l'approche de Démétrius Poliorcète, il se hâta de fuir, et alla chercher à Chalcis dans l'île d'Eubée un abri sûr pour sa vie et pour ses immenses richesses. Quinze ans plus tard, en 292, il obtint, par la protection de son ami Théophraste, de revenir à Athènes, où il mourut, à un âge très-avancé. Il eut sur la fin de sa vie un procès avec un de ses amis nommé Dinarque, qui lui avait enlevé une partie de sa fortune. On ne sait comment se termina cette affaire. — La plupart des détails qui précèdent sont empruntés à un traité de Denys d'Halicarnasse ; c'est là qu'ont puisé l'auteur des *Vies des dix Orateurs*, Photius et Suidas.

On ne connaît pas exactement le nombre des discours de Dinarque ; Démétrius de Magnésie lui en attribuait cent-soixante. L'auteur des *Vies des dix Orateurs* réduit ce nombre à soixante-quatre discours authentiques. D'après Denys d'Halicarnasse, sur quatre-vingt-sept discours attribués à Dinarque, soixante seulement lui appartenaient d'une manière incontestable. Les tous ces discours, trois seulement sont venus jusqu'à nous, et tous trois se rapportent à l'affaire d'Harpalus. Le premier est dirigé contre Philoclès, le deuxième contre Démosthène, le dernier contre Aristogiton. Il est assez probable que le discours contre Théocrine, inséré ordinairement dans les œuvres de Démosthène, appartient

moïque reçu par les grammairiens dans le *Canon* des dix orateurs arque ne jouit pas d'une haute es- critiques anciens : Hermogène, qui lui est le plus favorable, lui endant une certaine rudesse. Ces vères sont pleinement confirmés par ngues qui nous restent de lui. Imi- mosthène, dont il fut d'ailleurs l'en- Dinarque resta bien loin de son ui lui attira même des reproches et mérité de *Démosthène agreste* ὁ ἄγροικος ou ὁ κρίθινος). Les discours se trouvent dans les *Oratores At-* 1513), d'Henri Estienne (1575), de), de Reiske, de Ducas, de Bekker, Sauppe. La meilleure édition séparée C.-E.-A. Schmidt; Leipzig, 1826, ut consulter avec fruit le commen- Wurm sur Dinarque, *Commenta- rchi orationes tres ;* Nuremberg, . Voir encore, sur un passage très- narque, la *Lettre de Coray sur le secret des Athéniens*, etc., repro- *Mélanges* de Chardon de La Ro- , p. 445-460). Cette importante dis- ait avoir échappé aux investigations es des hellénistes allemands et

L. J.

ernasse, *Deinarchus*, 4. — *Vitæ decem* hetium, *Bibliotheca*, p. 496, ed. Bekk. — Sui- Δείναρχος. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, , *Gesch. der griech. Beredtsamk.* p. 311.

Voyez Goubaux.

X (*Arthur-Martin*), littérateur à Valenciennes, le 8 septembre 1795. fait ses études au collége de Cam- vra avec ardeur à l'étude de la bi- se forma en peu de temps une bi- mposée d'ouvrages curieux, relatifs art à l'histoire de la Flandre, du le la Belgique, et y joignit plus tard une collection d'estampes. En 1821, MM. Aimé Leroy et Dubois, sous *Petites Affiches de Valenciennes*, devenu depuis *L'Echo de la Fron- tière* un succès mérité, et qui con- ndre dans la contrée le goût des les beaux-arts. L'année suivante, publia la *Bibliographie cambré- catalogue raisonné des livres et imprimés à Cambrai, suivant nologique des imprimeurs de cette d'une liste alphabétique des ou- imés et manuscrits qui traitent de Cambrai et du Cambrésis, et discours préliminaire ;* Douai, couronné par la Société d'Émulation Il proposa alors, dans son journal, ayant pour but de faire pratiquer village de Famars (*Fanum Mar-* station romaine, entre Cambrai actionnaires se présentèrent, les travaux furent commencés, et en creusant au pied des fondations de l'ancien château on découvrit des bains romains et près de trente mille médailles en argent, formant une suite depuis Jules César jusqu'à Constantin le Grand. M. Dinaux est membre de la Société des Antiquaires de France, correspondant du ministère de l'Instruction publique pour les travaux historiques, et associé de l'Académie royale de Belgique. Outre l'écrit mentionné plus haut, il a donné : *Notice historique et littéraire sur le cardinal Pierre d'Ailly, évêque de Cambrai au quinzième siècle;* Cambrai, 1824, in-8°, couronné par la Société d'Émulation de Cambrai ; — *L'Indicateur valenciennois;* Valenciennes, 1827, in-12; — *Les Trouvères cambrésiens ;* Paris, 1833, in-8°; 3e édit., ibid., 1837, in-8° ; — *Les Trouvères de la Flandre et du Tournaisis ;* Paris, 1839, in-8° ; — *Les Trouvères artésiens ;* Paris, 1843, in-8°. Ces trois derniers ouvrages forment une série, sous le titre de *Trouvères, Jongleurs et Ménestrels du nord de la France et du midi de la Belgique ;* un quatrième volume, actuellement sous presse, comprendra les *Trouvères du Hainaut, du Brabant, du pays de Liége et du comté de Namur*. Cette précieuse collection sera toujours utilement consultée pour l'histoire de la poésie française au moyen âge ; — *Notice sur Antoine Watteau, de Valenciennes ;* Valenciennes, 1834, in-8° ; — *Notice biographique sur mademoiselle Duchesnois ;* Valenciennes, 1836, in-8° ; — *Iconographie lilloise : graveurs et amateurs d'estampes de Lille ;* Valenciennes, 1841, in-8°; — *Voyage dans une bibliothèque de province,* sans nom de lieu ni date, in-8° de 96 pag. (anonyme). On y trouve d'intéressantes notices sur la comtesse de Verrue, l'abbé de Marigny, la comtesse de Rosemberg, le prince de Ligne, Mlle de Pons, Mme de Maintenon, etc. ; — *Description des fêtes populaires données les* 11, 12 *et* 13 *mai* 1851, *par la Société des Incas à Valenciennes ;* Lille, 1855, in-4°. L'auteur a mis en tête de cette publication un tableau historique des fêtes flamandes, et notamment de celles de Valenciennes, depuis le temps des croisades jusqu'à nos jours. M. Dinaux fut, en 1829, l'un des fondateurs, et il est, depuis 1848, l'unique directeur des *Archives historiques et littéraires du nord de la France et du midi de la Belgique*. Ce recueil, de format in-8°, se compose : 1° d'une première série de six volumes, y compris celui qui a pour titre : *Les Hommes et les choses du nord de la France et du midi de la Belgique*, et celui qui est intitulé : *Bulletin bibliographique ;* 2° d'une nouvelle série de six volumes; 3° et d'une troisième série, dont le quatrième volume est en cours de publication. M. Dinaux a fourni de nombreux articles aux *Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Valenciennes*, et il a été l'un des collaborateurs de

s'efforçait de propager. Sa réputation le fit appeler en Russie, où l'impératrice Catherine voulait être inoculée par lui. On lui donna 2,000 livres sterling pour son voyage, 2,000 livres de gratification, 500 livres de pension viagère et le titre de baron. Les plus grands personnages s'empressèrent d'imiter l'exemple de l'impératrice. Le grand-duc Paul fit pratiquer l'inoculation sur lui ainsi que sur ses deux jeunes enfants, Alexandre et Constantin. Le nouveau procédé et l'inoculateur devinrent à la mode, et Dimsdale fit en peu de temps une grande fortune. Néanmoins, il revint dans sa patrie : la Société royale de Londres s'empressa de l'admettre au nombre de ses membres, et le comté d'Hertford le nomma membre de la chambre des communes. Dimsdale fit paraître sur l'inoculation plusieurs écrits, qui eurent du succès, et qui peuvent encore aujourd'hui être consultés avec fruit. Ses principaux ouvrages ont pour titres : *The present Method of Inoculating for the small pox* (Méthode actuelle d'inoculer la petite-vérole), etc.; Amsterdam et Montpellier, 1772, in-8°. Une traduction française a été donnée par Fouquet; — *Thoughts on general and partial Inoculation*, etc.; Londres, 1776, in-4°; — *Observations on the introduction to the plan of the dispensary for general Inoculation*; Londres, 1778, in-8°; — *Tracts on Inoculation*; Londres, 1781, in-8°. Il a donné aussi une relation de son *Voyage en Russie* et une brochure *Sur l'inoculation pratiquée à l'impératrice Catherine et aux princes*.

GUYOT DE FÈRE.

Biographie médicale.

* DINANT (*Henri* DE), magistrat belge, mort à Valenciennes, vers 1260. Il était bourgmestre de Liége, et fut le principal chef de l'insurrection qui en 1253 rendit au peuple liégeois le droit de nommer ses magistrats. Poussé à bout par les violences, le libertinage et les concussions de l'évêque Henri III (de Gueldre,), Dinant appela ses concitoyens à la liberté, et forma une ligue contre le clergé et la noblesse. Les habitants de Dinant, de Saint-Trond et de Huy, unis à ceux de Liége, en fournirent les éléments. Cette partie de la Belgique éprouva tous les malheurs de la guerre civile. Les nobles dévastaient les campagnes, le peuple incendiait les châteaux. Henri de Gueldre appela à son aide son beau-frère, Guillaume IV, comte de Juliers, son-frère, Otton IV, comte de Gueldre, et Arnoul, comte de Loos. Leurs troupes assiégèrent Liége, qui fut obligée de se soumettre après une vive résistance. Dinant s'échappa de la ville, et se réfugia auprès de Marie, comtesse de Namur et impératrice d'Orient. Cette princesse ayant été elle-même chassée de ses États par Henri III, comte de Luxembourg, Dinant vint mourir à la cour de Marguerite de Flandre, qui habitait alors Valenciennes.

Biographie générale des Belges.

* DINARCHE, poete grec, natif de Délos, vivait vers l'an 360 avant l'ère chrétienne. Il chanta les aventures de Bacchus; mais nous manquons de détails sur sa vie et ses écrits.

Un autre DINARCHE, Crétois de naissance, recueillit les légendes de sa patrie. — Un troisième écrivit sur Homère. — Jamblique mentionne aussi un philosophe pythagoricien de ce nom.

G. B.

Fabricius, *Bibliotheca Græca*, t. II, p. 863.

DINARQUE (Δείναρχος), le dernier en date et le moins important des dix orateurs attiques, né à Corinthe, vers 361 avant J.-C., mort à Athènes, vers 280. Son père s'appelait Sostrate, ou, selon Suidas, Socrate. Quoique natif de Corinthe, il vécut à Athènes dès son bas âge. L'éloquence de la tribune était alors dans tout son éclat. Dinarque se mit avec ardeur à l'étude de l'art oratoire, sous la direction de Théophraste. Il profita beaucoup aussi des conseils de Démétrius de Phalère. Comme il était étranger et n'avait pas reçu à Athènes le droit de cité, il ne put pas prendre comme orateur une p[illegible] personne aux grandes questions [illegible] di démocratie athénienne, [illegible] composer des discours pour [illegible] tenait au parti macédonien. Lorsqu[illegible] discussion à [illegible] nes si l'on [illegible] Harpalus, [illegible] prononça [illegible] accusa de vé[illegible] pinion contraire. Dinarque jo[illegible] sous l'ad[illegible]ation de D[illegible] (317 à 30[illegible]) [illegible] d'État. A l'appro[illegible] se hâta de fuir, [illegible] l'île d'Eubée un abri [illegible] immenses richesses. Quinze [illegible] 292, il obtint, par la protection de [illegible]phraste, de revenir à Athènes, [illegible] âge très-avancé. Il eut sur la [illegible] procès avec un de ses amis [illegible] lui avait enlevé [illegible] sait comment [illegible] part des détails qui [illegible] un traité de Denys d'[illegible] puisé l'auteur des Vies [illegible] tius et Sui[illegible].

On ne conn[illegible] des [illegible] discours [illegible] lui en attr[illegible] *des dix orateurs* [illegible] quatre discours [illegible] d'Halicarnasse, sur [illegible] attribués à Dinarque, soixa[illegible] appartenaient d'une manière [illegible] tous ces discours, trois [illegible] qu'à nous, et t[illegible] d'Harpalus. Le p[illegible] loclès, le deuxième [illegible] contre Aristogiton [illegible] discours contre [illegible] dans les œuvres

uoique reçu par les grammairiens
dans le *Canon* des dix orateurs
narque ne jouit pas d'une haute es-
es critiques anciens : Hermogène,
s qui lui est le plus favorable, lui
pendant une certaine rudesse. Ces
évères sont pleinement confirmés par
angues qui nous restent de lui. Imi-
émosthène, dont il fut d'ailleurs l'en-
é, Dinarque resta bien loin de son
qui lui attira même des reproches et
mérité de *Démosthène agreste*
ὁ ἀγροικος ou ὁ κρίθινος). Les discours
se trouvent dans les *Oratores At-*
1513), d'Henri Estienne (1575), de
9), de Reiske, de Ducas, de Bekker,
Sauppe. La meilleure édition séparée
C.-E.-A. Schmidt; Leipzig, 1826,
eut consulter avec fruit le commen-
Wurm sur Dinarque, *Commenta-*
archi orationes tres; Nuremberg,
. Voir encore, sur un passage très-
inarque, la *Lettre de Coray sur le*
secret des Athéniens, etc., repro-
es *Mélanges* de Chardon de La Ro-
, p. 445-460). Cette importante dis-
rait avoir échappé aux investigations
ques des hellénistes allemands et

L. J.

ermasse, *Deinarchus*, 1. — *Vitæ decem*
Photius, *Bibliotheca*, p. 496, ed. Bekk. — Sui-
νεαρχος. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*,
n, *Gesch. der griech. Beredtsamk.* p. 311.

. *Voyez* GOUBAUX.

X (*Arthur-Martin*), littérateur
à Valenciennes, le 8 septembre 1795.
fait ses études au collége de Cam-
livra avec ardeur à l'étude de la bi-
, se forma en peu de temps une bi-
composée d'ouvrages curieux, relatifs
part à l'histoire de la Flandre, du
de la Belgique, et y joignit plus tard
une collection d'estampes. En 1821,
ec MM. Aimé Leroy et Dubois, sous
Petites Affiches de Valenciennes,
devenu depuis *L'Echo de la Fron-*
obtint un succès mérité, et qui con-
pandre dans la contrée le goût des
les beaux-arts. L'année suivante,
publia la *Bibliographie cambré-*
catalogue raisonné des livres et
imprimés à Cambrai, suivant
nologique des imprimeurs de cette
d'une liste alphabétique des ou-
primés et manuscrits qui traitent
de Cambrai et du Cambrésis, et
discours préliminaire; Douai,
couronné par la Société d'Émulation
proposa alors, dans son journal,
ayant pour but de faire pratiquer
village de Famars (*Fanum Mar-*
station romaine, entre Cambrai
actionnaires se présentèrent, les
travaux furent commencés, et en creusant au pied des fondations de l'ancien château on découvrit des bains romains et près de trente mille médailles en argent, formant une suite depuis Jules César jusqu'à Constantin le Grand. M. Dinaux est membre de la Société des Antiquaires de France, correspondant du ministère de l'Instruction publique pour les travaux historiques, et associé de l'Académie royale de Belgique. Outre l'écrit mentionné plus haut, il a donné : *Notice historique et littéraire sur le cardinal Pierre d'Ailly, évêque de Cambrai au quinzième siècle*; Cambrai, 1824, in-8°, couronné par la Société d'Émulation de Cambrai; — *L'Indicateur valenciennois*; Valenciennes, 1827, in-12; — *Les Trouvères cambrésiens*; Paris, 1833, in-8°; 3ᵉ édit., ibid., 1837, in-8°; — *Les Trouvères de la Flandre et du Tournaisis*; Paris, 1839, in-8°; — *Les Trouvères artésiens*; Paris, 1843, in-8°. Ces trois derniers ouvrages forment une série, sous le titre de *Trouvères, Jongleurs et Ménestrels du nord de la France et du midi de la Belgique*; un quatrième volume, actuellement sous presse, comprendra les *Trouvères du Hainaut, du Brabant, du pays de Liége et du comté de Namur*. Cette précieuse collection sera toujours utilement consultée pour l'histoire de la poésie française au moyen âge; — *Notice sur Antoine Watteau, de Valenciennes*; Valenciennes, 1834, in-8°; — *Notice biographique sur mademoiselle Duchesnois*; Valenciennes, 1836, in-8°; — *Iconographie lilloise : graveurs et amateurs d'estampes de Lille*; Valenciennes, 1841, in-8°; — *Voyage dans une bibliothèque de province*, sans nom de lieu ni date, in-8° de 96 pag. (anonyme). On y trouve d'intéressantes notices sur la comtesse de Verrue, l'abbé de Marigny, la comtesse de Rosemberg, le prince de Ligne, Mˡˡᵉ de Pons, Mᵐᵉ de Maintenon, etc.; — *Description des fêtes populaires données les* 11, 12 *et* 13 *mai* 1851, *par la Société des Incas à Valenciennes*; Lille, 1855, in-4°. L'auteur a mis en tête de cette publication un tableau historique des fêtes flamandes, et notamment de celles de Valenciennes, depuis le temps des croisades jusqu'à nos jours. M. Dinaux fut, en 1829, l'un des fondateurs, et il est, depuis 1848, l'unique directeur des *Archives historiques et littéraires du nord de la France et du midi de la Belgique*. Ce recueil, de format in-8°, se compose : 1° d'une première série de six volumes, y compris celui qui a pour titre : *Les Hommes et les choses du nord de la France et du midi de la Belgique*, et celui qui est intitulé : *Bulletin bibliographique*; 2° d'une nouvelle série de six volumes; 3° et d'une troisième série, dont le quatrième volume est en cours de publication. M. Dinaux a fourni de nombreux articles aux *Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Valenciennes*, et il a été l'un des collaborateurs de

s'efforçait de propager. Sa réputation le fit appeler en Russie, où l'impératrice Catherine voulait être inoculée par lui. On lui donna 2,000 livres sterling pour son voyage, 2,000 livres de gratification, 500 livres de pension viagère et le titre de baron. Les plus grands personnages s'empressèrent d'imiter l'exemple de l'impératrice. Le grand-duc Paul fit pratiquer l'inoculation sur lui ainsi que sur ses deux jeunes enfants, Alexandre et Constantin. Le nouveau procédé et l'inoculateur devinrent à la mode, et Dimsdale fit en peu de temps une grande fortune. Néanmoins, il revint dans sa patrie : la Société royale de Londres s'empressa de l'admettre au nombre de ses membres, et le comté d'Hertford le nomma membre de la chambre des communes. Dimsdale fit paraître sur l'inoculation plusieurs écrits, qui eurent du succès, et qui peuvent encore aujourd'hui être consultés avec fruit. Ses principaux ouvrages ont pour titres : *The present Method of Inoculating for the small pox* (Méthode actuelle d'inoculer la petite-vérole), etc.; Amsterdam et Montpellier, 1772, in-8°. Une traduction française a été donnée par Fouquet; — *Thoughts on general and partial Inoculation*, etc.; Londres, 1776, in-4°; — *Observations on the introduction to the plan of the dispensary for general Inoculation*; Londres, 1778, in-8°; — *Tracts on Inoculation*; Londres, 1781, in-8°. Il a donné aussi une relation de son *Voyage en Russie* et une brochure *Sur l'inoculation pratiquée à l'impératrice Catherine et aux princes*.

GUYOT DE FÈRE.

Biographie médicale.

* **DINANT** (*Henri* DE), magistrat belge, mort à Valenciennes, vers 1260. Il était bourgmestre de Liége, et fut le principal chef de l'insurrection qui en 1253 rendit au peuple liégeois le droit de nommer ses magistrats. Poussé à bout par les violences, le libertinage et les concussions de l'évêque Henri III (de Gueldre,), Dinant appela ses concitoyens à la liberté, et forma une ligue contre le clergé et la noblesse. Les habitants de Dinant, de Saint-Trond et de Huy, unis à ceux de Liége, en fournirent les éléments. Cette partie de la Belgique éprouva tous les malheurs de la guerre civile. Les nobles dévastaient les campagnes, le peuple incendiait les châteaux. Henri de Gueldre appela à son aide son beau-frère, Guillaume IV, comte de Juliers, son-frère, Otton IV, comte de Gueldre, et Arnoul, comte de Loos. Leurs troupes assiégèrent Liége, qui fut obligée de se soumettre après une vive résistance. Dinant s'échappa de la ville, et se réfugia auprès de Marie, comtesse de Namur et impératrice d'Orient. Cette princesse ayant été elle-même chassée de ses États par Henri III, comte de Luxembourg, Dinant vint mourir à la cour de Marguerite de Flandre, qui habitait alors Valenciennes.

Biographie générale des Belges.

* **DINARCHE**, poete grec, natif de Délos, vivait vers l'an 360 avant l'ère chrétienne. Il chanta les aventures de Bacchus; mais nous manquons de détails sur sa vie et ses écrits.

Un autre DINARCHE, Crétois de naissance, recueillit les légendes de sa patrie. — Un troisième écrivit sur Homère. — Jamblique mentionne aussi un philosophe pythagoricien de ce nom.

G. B.

Fabricius, *Bibliotheca Græca*, t. II, p. 863.

DINARQUE (Δείναρχος), le dernier en date et le moins important des dix orateurs attiques, né à Corinthe, vers 361 avant J.-C., mort à Athènes, vers 280. Son père s'appelait Sostrate, ou, selon Suidas, Socrate. Quoique natif de Corinthe, il vécut à Athènes dès son bas âge. L'éloquence de la tribune était alors dans tout son éclat. Dinarque se mit avec ardeur à l'étude de l'art oratoire, sous la direction de Théophraste. Il profita beaucoup aussi des conseils de Démétrius de Phalère. Comme il était étranger et n'avait pas reçu à Athènes le droit de cité, il ne put pas prendre comme orateur une part personnelle aux grandes questions qui divisaient alors la démocratie athénienne, et dut se contenter de composer des discours pour d'autres. Il appartenait au parti macédonien. Lorsqu'on mit en discussion à Athènes si l'on donnerait asile à Harpalus, lieutenant infidèle d'Alexandre, il se prononça énergiquement pour la négative, et accusa de vénalité les orateurs qui soutenaient l'opinion contraire. Dinarque joua un rôle important sous l'administration de Démétrius de Phalère (317 à 307), et partagea la disgrâce de cet homme d'État. A l'approche de Démétrius Poliorcète, il se hâta de fuir, et alla chercher à Chalcis dans l'île d'Eubée un abri sûr pour sa vie et pour ses immenses richesses. Quinze ans plus tard, en 292, il obtint, par la protection de son ami Théophraste, de revenir à Athènes, où il mourut, à un âge très-avancé. Il eut sur la fin de sa vie un procès avec un de ses amis nommé Dinarque, qui lui avait enlevé une partie de sa fortune. On ne sait comment se termina cette affaire. — La plupart des détails qui précèdent sont empruntés à un traité de Denys d'Halicarnasse; c'est là qu'ont puisé l'auteur des *Vies des dix Orateurs*, Photius et Suidas.

On ne connaît pas exactement le nombre des discours de Dinarque; Démétrius de Magnésie lui en attribuait cent-soixante. L'auteur des *Vies des dix Orateurs* réduit ce nombre à soixante-quatre discours authentiques. D'après Denys d'Halicarnasse, sur quatre-vingt-sept discours attribués à Dinarque, soixante seulement lui appartenaient d'une manière incontestable. De tous ces discours, trois seulement sont venus jusqu'à nous, et tous trois se rapportent à l'affaire d'Harpalus. Le premier est dirigé contre Périclès, le deuxième contre Démosthène, le dernier contre Aristogiton. Il est assez probable que le discours contre Théocrine, inséré ordinairement dans les œuvres de Démosthène, appartient à

Quoique reçu par les grammairiens e dans le *Canon* des dix orateurs inarque ne jouit pas d'une haute es- les critiques anciens : Hermogène, is qui lui est le plus favorable, lui pendant une certaine rudesse. Ces évères sont pleinement confirmés par angues qui nous restent de lui. Imi- émosthène, dont il fut d'ailleurs l'en- ré, Dinarque resta bien loin de son qui lui attira même des reproches et t mérité de *Démosthène agreste* ς ὁ ἀγροικος ou ὁ κρίθινος). Les discours e se trouvent dans les *Oratores At-* (1513), d'Henri Estienne (1575), de 9), de Reiske, de Ducas, de Bekker, Sauppe. La meilleure édition séparée e C.-E.-A. Schmidt; Leipzig, 1826, eut consulter avec fruit le commen- Wurm sur Dinarque, *Commenta- narchi orationes tres*; Nuremberg, °. Voir encore, sur un passage très- Dinarque, la *Lettre de Coray sur le secret des Athéniens*, etc., repro- les *Mélanges* de Chardon de La Ro- I, p. 445-460). Cette importante dis- raît avoir échappé aux investigations iques des hellénistes allemands et

L. J.

Harnasse, *Deinarchus*, 4. — *Vitæ decem* Photius, *Bibliotheca*, p. 496, ed. Bekk. — Sui- δείναρχος. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, n, *Gesch. der griech. Beredtsamk.* p. 311.

. *Voyez* GOUBAUX.

UX (*Arthur-Martin*), littérateur à Valenciennes, le 8 septembre 1795. ir fait ses études au collége de Cam- livra avec ardeur à l'étude de la bi- , se forma en peu de temps une bi- composée d'ouvrages curieux, relatifs part à l'histoire de la Flandre, du de la Belgique, et y joignit plus tard resse collection d'estampes. En 1821, vec MM. Aimé Leroy et Dubois, sous *Petites Affiches de Valenciennes*, devenu depuis *L'Echo de la Fron-* obtint un succès mérité, et qui con- pandre dans la contrée le goût des des beaux-arts. L'année suivante, publia la *Bibliographie cambré-* catalogue *raisonné des livres et imprimés à Cambrai*, *suivant* chronologique *des imprimeurs de cette* d'une *liste alphabétique des ou-* imprimés *et manuscrits qui traitent* de *Cambrai et du Cambrésis*, *et* discours *préliminaire*; Douai, couronné par la Société d'Émulation proposa alors, dans son journal, ayant pour but de faire pratiquer village de Famars (*Fanum Mar-* station romaine, entre Cambrai actionnaires se présentèrent, les travaux furent commencés, et en creusant au pied des fondations de l'ancien château on découvrit des bains romains et près de trente mille médailles en argent, formant une suite depuis Jules César jusqu'à Constantin le Grand. M. Dinaux est membre de la Société des Antiquaires de France, correspondant du ministère de l'Instruction publique pour les travaux historiques, et associé de l'Académie royale de Belgique. Outre l'écrit mentionné plus haut, il a donné : *Notice historique et littéraire sur le cardinal Pierre d'Ailly, évêque de Cambrai au quinzième siècle*; Cambrai, 1824, in-8°, couronné par la Société d'Émulation de Cambrai; — *L'Indicateur valenciennois*; Valenciennes, 1827, in-12; — *Les Trouvères cambrésiens*; Paris, 1833, in-8°; 3e édit., ibid., 1837, in-8°; — *Les Trouvères de la Flandre et du Tournaisis*; Paris, 1839, in-8°; — *Les Trouvères artésiens*; Paris, 1843, in-8°. Ces trois derniers ouvrages forment une série, sous le titre de *Trouvères, Jongleurs et Ménestrels du nord de la France et du midi de la Belgique*; un quatrième volume, actuellement sous presse, comprendra les *Trouvères du Hainaut, du Brabant, du pays de Liége et du comté de Namur*. Cette précieuse collection sera toujours utilement consultée pour l'histoire de la poésie française au moyen âge; — *Notice sur Antoine Watteau, de Valenciennes*; Valenciennes, 1834, in-8°; — *Notice biographique sur mademoiselle Duchesnois*; Valenciennes, 1836, in-8°; — *Iconographie lilloise : graveurs et amateurs d'estampes de Lille*; Valenciennes, 1841, in-8°; — *Voyage dans une bibliothèque de province*, sans nom de lieu ni date, in-8° de 96 pag. (anonyme). On y trouve d'intéressantes notices sur la comtesse de Verrue, l'abbé de Marigny, la comtesse de Rosemberg, le prince de Ligne, Mlle de Pons, Mme de Maintenon, etc.; — *Description des fêtes populaires données les* 11, 12 *et* 13 *mai* 1851, *par la Société des Incas à Valenciennes*; Lille, 1855, in-4°. L'auteur a mis en tête de cette publication un tableau historique des fêtes flamandes, et notamment de celles de Valenciennes, depuis le temps des croisades jusqu'à nos jours. M. Dinaux fut, en 1829, l'un des fondateurs, et il est, depuis 1848, l'unique directeur des *Archives historiques et littéraires du nord de la France et du midi de la Belgique*. Ce recueil, de format in-8°, se compose : 1° d'une première série de six volumes, y compris celui qui a pour titre : *Les Hommes et les choses du nord de la France et du midi de la Belgique*, et celui qui est intitulé : *Bulletin bibliographique*; 2° d'une nouvelle série de six volumes; 3° et d'une troisième série, dont le quatrième volume est en cours de publication. M. Dinaux a fourni de nombreux articles aux *Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Valenciennes*, et il a été l'un des collaborateurs de

la *Biographie* des frères Michaud. Enfin, il a publié comme éditeur l'*Histoire ecclésiastique de la ville et comté de Valentienne*, par sire Simon Leboucq, précédée d'une notice sur l'auteur.; Valenciennes, 1844, grand in-8° de IX et 306 pag. En 1844 la Société des Sciences, Agriculture et Arts de Lille a décerné à M. Dinaux une médaille d'or. E. REGNARD.

Biographie universelle et portative des Contemporains. — *Doc. partic.*

*DINCKLER (*Théophile-Guillaume*), jurisconsulte allemand, né à Leipzig, le 13 décembre 1691, mort en 1751. Il était fils d'un négociant, et il professa les Pandectes dans sa ville natale. On a de lui : *Disputatio inauguralis de termino a quo usuræ pretii tardius soluti currunt*; Leipzig, 1715, in-4° ; — *De Calamitate parentum in posteros continuanda, ex lege 3 Cod. ex leg. Julia*; 1721 ; — *De Modis dissolvendi contractum locationis conductionis rerum*, 1726 ; — *De Cura ætatis nuptiis feminæ minorennis exstincta*; 1727 ; — *De Appellatione inadmissibili*; 1727 ; — *De eo quod justum est circa detractionem quartæ falcidiæ*; 1727 ; — *De Evictione dotis*; 1727.

Adelung, Supplém. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexic.*

*DINDORF (*Guillaume*), célèbre philologue allemand, né à Leipzig, en 1802, où son père, *Guillaume-Emmanuel* (mort en 1812), fut professeur des langues orientales. Dès l'âge de quinze ans, il fréquenta l'université, en suivant les cours de Platner et de G. Hermann, et prit part aux exercices du séminaire philologique dirigé par Beck, et de la Société grecque placée sous la direction de Hermann. En 1819, on vit paraître sous ses auspices la continuation des Commentaires et scolies d'Aristophane d'Invernizzi, commencés par Beck. Bientôt après il publia un travail moins étendu sur le même poëte à l'usage des écoles (Leipzig, 1820-1828). Nommé professeur d'histoire littéraire à l'université de sa ville natale en 1828, il ouvrit un cours en 1830 ; mais, malgré les succès qu'il obtint pendant trois ans, il quitta sa place pour ne s'occuper que de travaux littéraires, et coopérer, en outre, avec son frère Louis et M. Hase, à la refonte du *Thesaurus Linguæ Græcæ*, d'Estienne, publié par les soins de MM. Firmin Didot.

M. Dindorf a donné en outre des éditions de *Démosthène* (7 vol.; Oxford, 1846-1849), d'*Aristide*, d'*Athénée*, de *Themistius*, de *Procope*, de *Syncelle* et des Scoliastes grecs d'*Aristophane*, de *Démosthène* et d'*Eschyle* (6 vol., 1838-1851) ; les *Poetæ scenici Græci*, avec les fragments (Leipzig et Londres, 1830 ; 2e édition, Oxford, 1851). On lui doit aussi d'excellents Commentaires d'*Eschyle*, de *Sophocle*, d'*Euripide*, et d'*Aristophane* (7 vol.; Oxford, 1836-1842), avec l'explication du mètre de ces poëtes. Dindorf a déployé une sagacité rare, une érudition profonde ainsi qu'un tact et un goût exquis dans le *Sophocle*, l'*Aristophane*, le *Lucien*, le *Flavius Josèphe*, l'*Héro*-*dote*, édités la plupart en collaboratio[n] frère Louis, pour la *Bibliothèque des* [...] *grecs* de M. Firmin Didot. Son édition [...] est précédée d'une excellente dissertat[ion] dialecte ionique, où M. Dindorf a c[...] résultat de ses longues études.

Conversations-Lexicon, 10e édition. — *N[...] graphie des Contemp.*

*DINDORF (*Louis*), né en 1805, fr[ère] cédent, philologue allemand. Outre d'[...] éditions critiques de *Xénophon* et d[...] *de Sicile*, de *Pausanias*, de *Jean* [...] du *Chronicon Paschale* (dans la coll[...] zantine de Bonn), on lui doit encore [...] *tide*, d'*Athénée*, de *Themistius*. [...] et de *Syncelle*, d'après les meill[...] et des Scoliastes grecs d'*Aris*[...] *mosthène* et d'*Eschyle*; Oxford, [...] — Les *Poetæ scenici Græci*, avec les [...] Leipzig et Londres, 1830. 2e [...] : Oxf[...] les Commentaires [...] *Aristophane*. [...] Dindorf a pris part [...] son pays : il est l'un des dire[...] de fer saxon-bavarois.

Conversat.-Lexic.

DINET (Le P. *François*), [...]ral né à La Rochelle, vers 1615. [...] collet et confesseur de Louis XIII [...] On a de lui : *Les Institutions de la* [...] La Rochelle, 1646, in-4° ; — *Le Thé*[...] *Noblesse françoise, où sont décrite*[...] *tus qui font les hommes illustres*, [...] *actions les plus mémorables des* [...] *reines, des princes, seigneurs, da*[...] *tres personnes qui ont été en réputa*[...] *le royaume de France*; La Rochelle [...] fol.; — *Oraison funèbre d'Anne* [...] in-8°.

Lenglet-Dufresnoy, *Méthode histor.*, IV. - [...]cère, *Histoire de La Rochelle*, II, [...] — [...] *thèque historique de la France*, III, [...] — Rainguet, *Biog. Saintongeaise.*

DINET (*Gaspard*), évêque de [...] en 1617. On a de lui : *Ordonnances* [...] *de Mascon*; Lyon, 1602, in-8° ; — [...] *au roi*, en date du 8 juin 1617. C[...] roule sur les plaintes des catholiques [...] pellier par rapport aux jacobins, qui [...] été chassés par les huguenots, et sur l[...] sement de la religion catholique en B[...] la restitution des biens ecclésiastiques.

Lelong, *Biblioth. hist. de la France*, I, [...] — *Mercure françois*, V.

DINGÉ (*Antoine*), [...] Orléans, le [...] 75[...] [...] 1832. Il était [...] à la révolution il entra [...] simple employé sous [...] qui se succédèrent. [...] Dingé a immensément [...] qu'il a laissés pèsent plus [...] quatre [...]grammes ; ils contiennent des rem[...]

ux sur les matières les plus diverses, cipalement sur l'histoire. Voici les titres paux : *Biographie universelle*, entiè- e sa main et contenue dans cent porte- 1-4° ; — *Le Confessionnal et l'Œuvre ile*, ouvrages philosophiques, non ter- usieurs *Discours maçoniques* ; — une *mpar de Caumont, duc de La Force* ; *ise en Liberté*, drame lyrique en un ; — des traductions de diverses langues, l'*Iliade* ; *Le Songe de Scipion*, de Ci- *Etna*, de Corneille Sévère ; *La Nouvelle* s et les *Essais sur l'Économie poli- lomestique*, de Bacon ; *Le Cimetière*, *Les Saisons*, de Thompson, *César e*, des poésies du Tasse, des *Lettres* de e Penn, etc. Dingé paraît être le véri- ur de la plupart des ouvrages publiés m de son parent, Joseph Ripault, connu m de *Desormeaux*. Il avait aussi col- livers textes des publications du gra- d, quoique son nom n'ait jamais figuré res. Dingé a publié : *L'Écho de l'Élysée*, *ues de quelques morts célèbres sur les éraux de la nation et des provinces* ; 88, in-8°, sans nom d'auteur ; — *Dis- r l'histoire de France* ; Paris, 1790, elques exemplaires seulement portent le auteur ; — *Un Citoyen français à la on nationale*, décembre 1792 : cette est une défense énergique en faveur de I. Elle a pour épigraphe : « La Vérité qu'aux tyrans. » Dugour l'a reproduite *ollection des meilleurs ouvrages pu- r la défense de Louis XVI* ; Paris, vol. in-8° ; — *Notice chronologique* A. *Choffard, graveur* ; Paris, 1809, *Notice sur Clodion, sculpteur*, etc. ; 14, in-4° ; — *Henri IV sur le Pont- ant lyrique*, mis en musique par Gau- ls, 1818, 2 vol. in-fol. et in-8° ; — *s mots sur l'institution d'un jury le la cour de cassation* ; Paris, 1819, s poésies de Dingé composent 6 vol. gé a aussi collaboré à la rédaction du *urné*, dirigé par Bonneville.

du Commerce de 1818. — *Journal général de* 1818. — Quérard, *La France littéraire*.

DINGELSTEDT (*François*), littérateur et allemand, né en 1814, à Halsdorf, dans passa sa première jeunesse à Rin- étudia la théologie et la philologie clas- Marbourg (1831-1834), tout en cultivant ...t les littératures modernes. Après attaché à une institution de Ricklin- ...é par le capitaine Trott pour de jeu- ...il obtint en 1836 une place de profes- gymnase de Cassel. Quelques poésies ...ayant amené sa mutation et son en- ..., il donna en 1841 sa démission, pour entièrement aux lettres. Au sortir ...il se rendit à Augsbourg, où il tra- vailla quelque temps à la partie littéraire de la *Allgemeine Zeitung* (Gazette générale). Il fit ensuite des voyages à Paris, à Londres, en Hollande et en Belgique. Sur le point de quitter Vienne pour aller visiter l'Orient, il fut appelé en 1843 à Stuttgard, où le roi de Wurtemberg l'attacha à sa personne comme lecteur bibliothécaire. En 1844 Dingelstedt se maria avec la cantatrice Jenny Lutzer, et en 1850, à la suite du brillant succès obtenu par sa première tragédie : *Das Haus von Barneveldt* (La Maison de Barneveldt), il fut nommé intendant du théâtre royal de Munich. Comme romancier, Dingelstedt s'est fait connaître d'une manière assez avantageuse ; parmi ses nouvelles nous citerons : *Heptameron* (2 vol., Magdebourg, 1841) ; — *Sieben friedliche Erzæhlungen* (Sept Contes pacifiques) ; Stuttgard, 1844 ; — *Licht und Schatten in der Liebe* (Lumière et ombre en amour).

Dingelstedt est un poëte moins lyrique que politique : il doit surtout sa réputation à ses *Lieder eines kosmopolitischen Nachtwæchters* (Chants d'un garde-nuit cosmopolite) ; Hambourg, 1840 ; 2e édit., 1842. Parmi ses nouvelles productions politiques nous citerons : *Nacht und Morgen* (Nuit et Matinée) ; Stuttgard, 1851 ; elles se rattachent à ses *Chants cosmopolites* et offrent sinon un progrès, du moins plus de calme et de fixité dans les idées. On ne saurait contester à cet écrivain beaucoup de brillant dans le style, témoin son *Gutenberg* et son *Frauenspiegel* (Miroir des Femmes). Enfin, on a de lui quelques récits de voyages : *Wanderbuch* (Livre du Voyageur) ; Leipzig, 1843 ; — *Jusqu'à la mer ; Souvenirs de Hollande* ; Leipzig, 1847. Plusieurs de ses pièces se jouent aujourd'hui avec succès sur les théâtres de l'Allemagne.

Conversations-Lexicon. — Gœdeke, *Deutschlands Dichter*, 1813 — 1843. — Weber, *Geschichte der deutschen Literatur*.

* DINGHENS DE DINGHEN (*Léonard-François*), médecin belge, né à Brée, dans la Campine liégeoise, vivait en 1678. Il était professeur de médecine à l'université de Louvain. On a de lui : *Fundamenta physico-medica ad scholæ acribologiam studiose aptata*, suivi d'un *Tractatus de Febribus* ; Louvain, 1678, in-fol. On y trouve quelques opinions singulières, entre autres celle sur la formation du lait : il prétend que cette liqueur descend immédiatement du canal thoracique vers les mamelles.

Andre Valère, *Biblioth. Belgica*, pars secunda, 814. — Éloy, *Dict. hist. de la Médecine*. — Cte de Becdelièvre-Hamal, *Biographie Liégeoise*, II, 281.

DINI (*Benoît*), théologien sicilien, né à Messine, vivait dans le dix-septième siècle. Il était chanoine de la cathédrale de Messine. On a de lui : *Esemplare della fede, panegirico della sacra letteratura* ; Messine, 1671, in-4° ; — des poésies insérées dans le recueil intitulé : *Duelli delle muse degli Academici della Fucina* ; Messine, 1671, in-4°.

Mongitore, *Bibliot. Sicula*.

DINI (*Francesco*), antiquaire italien, vivait en 1713. Il était avocat, et connaissait très-bien l'histoire et les antiquités ecclésiastiques. Il a composé sur ces matières un grand nombre d'ouvrages, dont voici les principaux : *Antiquitatum Hetruriæ Fragmenta, seu de situ Clanarum*; Sinigaglia, 1696, in-4°; — *Vindiciæ martyrologii ac breviarii romani, seu observationes in acta S. Venantii et aliorum martyrum, adversus Dan. Papebrochium*; Venise, 1701, in-4°; — *Dell' origine, patria, famiglia di C. Mecenate*, etc.; Venise, 1704, in-4° : dans cette dissertation l'auteur combat l'opinion de Juste Lipse et celle de Meibomius sur la vie de Mécène; — *De Antiquitatibus Umbrorum, Thuscorumque sede ac imperio, deque Camerio ac Camertibus a Sylla excisis*; Venise, 1704, in-4° : Dini réfute dans cette dissertation Flavius Blondus, Sigonius, Clavier et Papebroch; — *De Translatione et collocatione corporis sancti Bartholomæi in insula Lycaonia*, etc.; Venise, 1707, in-4°; — *Ars poetica in pluribus dissertationibus comicas, pastoritias, tragicas, tragico-comicas Tassi, Bonarelli, Quinot, Petri Cornelii, Guarini*, etc.; Lucques, 1713, in-4°.

Grævius, *Thesaurus Antiquitatum Italiæ*, VIII.

* **DINI** (*Pierre*), prélat italien, né à Florence, vers 1570, mort en 1625. Il se livra de bonne heure à l'étude des belles-lettres, et très-jeune encore il fut élu membre de l'Académie de la Crusca. En 1621 il succéda au cardinal Bondini, son oncle, dans le siége archiépiscopal de Fermo. Dini possédait une très-belle bibliothèque, riche surtout en manuscrits italiens des treizième et quatorzième siècles. C'est là que se trouvait la fameuse traduction des lettres de saint Bernard, qui a servi aux académiciens de la Crusca pour la compilation du dictionnaire. La plupart de ses livres ont passé dans la bibliothèque *Magliabecchiana* : on tient en grande estime les notes marginales dont ils sont enrichis. On a de Dini une lettre à Galilée, imprimée dans les œuvres de ce dernier; Bologne, 1656, in-4°. M. G.

Notizie letterarie dell' Academia Fiorentina, parte I. — Negri, *Scrittori Fiorentini*. — Galileo Galilei, *Lettere*. — Magliobecchi, *Annotazioni*.

* **DINIAS**, historien grec, vivait vraisemblablement un siècle avant l'ère chrétienne. Plutarque le cite. Son ouvrage intitulé *Argolica* se composait de sept livres au moins.

Vossius, *De Historicis Græcis*, l. III.

DINIZ ou **DENIS**, sixième roi de Portugal, né le 9 octobre 1261, mort le 7 janvier 1325. Il avait pour père Alfonse III, surnommé le Bolognais (*o Bolonhes*); sa mère était Dona Britez, fille illégitime d'Alfonse X, surnommé *le Savant*, qui l'avait eue de Maria-Guillen de Guzman. Ce souverain est du petit nombre des monarques dont le souvenir est demeuré dans la mémoire du peuple portugais : c'était un roi poëte, à la manière de René, si cher encore aux Provençaux, avec plus de grandeur dans sa conduite toutefois et plus de force d'action. Le paysan portugais, qui ignore même l'époque de la mort de ce roi, se rappelle encore sa sollicitude pour son bien-être et sa persévérance dans ses travaux; il l'a nommé tour à tour *le Laboureur*, *le Père du peuple*, *le Juste* et *le Libéral*. Les qualités qui lui ont acquis ces titres glorieux tiennent, il n'en faut pas douter, au système intelligent d'éducation qui fut adopté par son père pour développer ses heureuses facultés. Il fut confié dès son bas âge à Lourenço Gonçalvez Magro, petit-fils d'Egaz Moniz, et à Nuno-Martins de Chacim, chevalier, que sa renommée ne rendait pas moins recommandable. Ces deux hommes reçurent le titre d'*ayo*, ou de gouverneur du jeune infant, et il faut ajouter qu'ils furent secondés dans leurs efforts par Dona Britez, placée par les historiens au rang des femmes les plus remarquables de son temps.

Si l'on s'en rapporte à quelques chroniqueurs, en tête desquels on doit mettre Duarte Nunez de Liam, nul prince n'aurait commencé d'aussi bonne heure à conquérir de réels avantages pour les peuples qu'il devait gouverner. Diniz devint ambassadeur de son père avant d'avoir atteint l'âge de six ans, bien que ce fût pour un fief de peu d'importance, procédant du petit royaume des Algarves. Alfonse III était resté vassal d'Alfonse X : en envoyant l'infant à la cour de Castille, le monarque habile qui gouvernait le Portugal avait compté sans doute sur l'influence que le jeune prince devait exercer sur son grand-père du côté maternel; il lui fit demander l'exonération du droit qui le rendait encore feudataire. Le conseil fut assemblé pour délibérer sur ce point capital; mais, ainsi que cela devait être, plusieurs seigneurs repoussèrent avec énergie les prétentions du souverain que l'Espagne commençait à envier; au milieu de cette discussion orageuse, le royal infant fondit en larmes, et ses pleurs lui donnèrent gain de cause; le droit d'allégeance fut aboli. Nous ignorons si l'on peut accorder une foi entière à ce récit du vieil historien; car dès l'année 1253 le roi (1) de Castille avait cessé de prendre le titre de roi des Algarves. Néanmoins, les faits qui se rattachent à l'histoire de cette province durant le treizième siècle sont présentés avec trop d'incertitude, les luttes qui se renouvelèrent entre Alfonse III et son beau-père sont d'autre part trop fréquentes, pour qu'on puisse mettre au rang des fables l'ambassade du royal enfant. En signalant d'ailleurs cette curieuse circonstance de la vie de Diniz, nous constatons une vieille tradition admise par la plupart des chroniqueurs.

Qu'il allât en Castille auprès d'un monarque

(1) Notre doute ne repose ici que sur l'époque où une cession pareille dut avoir lieu. Quant au fait historique lui-même, il est de toute notoriété. *Voy.* pour la discussion des dates, Herculano, *Historia de Portugal*, t. IV, p. 200.

cience était devenue proverbiale, et
sollicitude pour son petit-fils ne pou-
e douteuse, qu'il revint immédiate-
Portugal, l'éducation de l'infant ne
manquer d'être supérieure à celle des
contemporains. Alfonse III, qui d'ail-
ait longtemps résidé en France, y pour-
t venir du Quercy un ecclésiastique
par ses vertus et par sa science, et ce
e l'on chargea exclusivement de l'ins-
lu prince, sous la direction de ses deux
urs. Éméric d'Éberard, appartenant à
lle considérable du Quercy, enseigna
ve non-seulement le latin et ce que
it alors des sciences en dehors de la
; mais il lui donna si bien le goût de la poé-
qu'elle était cultivée alors en Provence,
pu revendiquer avec juste raison le titre
adour : ses nombreuses poésies, long-
chées dans les armoires de la Vaticane,
foi aujourd'hui.
monta sur le trône le 16 février 1279, trop
core pour soutenir seul les embarras d'un
ficile. Sa mère, aidée d'un conseil de
présida pendant trois ans environ aux
l'administration. Il ne paraît pas, ainsi
affirmé, que ces débuts d'un roi de dix-
aient été marqués par une lutte per-
du jeune prince contre ceux qui le gui-
Lorsque le temps fut venu néanmoins,
se retira en Espagne auprès d'Al-
avant, dont sa sollicitude sut adoucir
jours. Dès qu'il eut pris en main le
Diniz commença à accomplir sa tâche
en visitant les provinces que les
des règnes précédents avaient dépeu-
fut par l'Alem-Tejo qu'il débuta dans
ges, si favorables à l'agriculture. La
de Beira, l'Estramadure portugaise
suite leur tour. Partout les paroles en-
tes du jeune monarque relevèrent les
abattus ; partout sa sollicitude ranima
eur, et, comme l'a dit avec raison un
moderne, le peuple des campagnes
orer en lui donnant le titre qu'après
res il prisait le plus ; il l'appela le
(o Lavrador), et ce surnom glorieux,
au début de son règne, domine en-
tres titres que lui acquit la reconnais-
peuples. Plus tard, fixé à Leiria, ce
préoccupation des soins agricoles qui
planter de pins les dunes stériles du
envahissaient les sables de la mer. Ces
immenses, dont on admire encore les
résultats, eurent un double avantage :
rent d'abord les environs de la rési-
; deux siècles plus tard, elles four-
flottes nationales les bois nécessaires
constructions, et les voyages
de Diaz et de Gama se lient encore
dans la pensée du peuple aux pré-
roi laboureur. Ces soins paisibles,

mais si féconds en résultats, furent interrompus néanmoins par un heureux événement : Diniz se trouvait à Trancoso lorsqu'il reçut pour épouse, le 24 juin 1282, Dona Isabelle, fille de D. Pedro III, roi d'Aragon, que l'Église, en 1625, devait mettre au rang des saintes, mais que le peuple salua de ce nom dès qu'il eut compris ses vertus. Quelques mois après qu'il eut contracté cette union, Diniz se vit dans la nécessité de procéder à un acte capital, et dont son règne devait être troublé. Durant les luttes qui se renouvelaient sans cesse avec les Maures, certaines conquêtes partielles faites sur le territoire musulman avaient été considérées par la couronne comme devant être la récompense de ceux qui les avaient accomplies ; d'autre part, des biens considérables, procédant d'une autre origine, avaient été concédés sous l'administration de Dona Britez avec une libéralité imprudente : la loi promulguée à Coïmbre le 26 décembre 1283 révoqua ces donations, et les biens qui rentraient à la couronne devinrent plus particulièrement dès lors le domaine du pauvre. En ce sens donc le jeune roi pouvait dire « qu'il retirait avec équité ce qu'on avait accordé injustement ». C'est cette énergie en présence des exigences toujours croissantes de la noblesse, c'est cette préoccupation du sort des classes inférieures qui a fait dire à un historien allemand : « Aucune circonstance, lorsque le bien du pays s'y trouvait intéressé, ne restait étrangère aux regards et à la sollicitude de Diniz, et le dernier de ses sujets, s'il se trouvait blessé dans ses droits, trouvait secours et appui auprès de lui. » Aux difficultés résultant d'un changement dans l'administration intérieure vinrent bientôt se joindre des guerres intestines. Son frère, D. Alfonse, profitant de la mort du roi de Castille, mit en avant ses prétentions. Issu d'un premier mariage d'Alfonse III avec Mathilde, comtesse de Bologne, il revendiquait la couronne de Portugal comme ne pouvant appartenir à un prince né, disait-il, d'une union illégitime ; le traité de Badajoz, du 13 décembre 1287, termina ces différends. Quelques mois après, en 1288, le jeune monarque, jouissant d'une situation plus paisible, obtint du pape Nicolas IV le pouvoir de séparer l'ordre militaire de San-Jago de la juridiction des grands-maîtres de Castille. A cette concession, sans profit réel, et qui devait amener tant de luttes orageuses, succéda une fondation ratifiée aussi par le pape, et qui, dans son développement paisible, n'eut que d'heureux résultats. Une bulle du même Nicolas IV, expédiée de Rome le 13 août 1290, créa la première université portugaise. Il est permis de supposer que le savant Éméric d'Éberard ne demeura pas étranger à cette nouvelle institution. Fondée d'abord à Lisbonne et transportée à Coïmbre (1) en 1308, l'université

(1) L'université fut transportée de nouveau à Lisbonne

naissante eut non-seulement un caractère ecclésiastique, mais reçut le titre de pontificale. En 1309, lorsqu'elle adopta ses premiers statuts, des priviléges extraordinaires furent accordés aux professeurs qui y enseignaient, ainsi qu'aux élèves qui en suivaient les cours. Ces derniers, alors pour la plupart hommes faits, formaient originairement une véritable corporation, et choisissaient dans leur sein le recteur chargé de diriger l'université. Établie sous l'influence des coutumes féodales, non-seulement cette université acquit des droits seigneuriaux sur certaines terres, mais elle exerça une juridiction réelle sur les bourgades qui en dépendaient. A l'origine, et dès le règne de Diniz, on institua un maître (*mestre*) de décrétales, un maître pour l'enseignement des lois, un troisième maître pour la médecine, puis des professeurs de dialectique et de grammaire; les religieux de Saint-Dominique et de Saint-François demeurèrent chargés de l'enseignement de la théologie.

Pendant que Diniz, occupé de ses luttes avec le clergé, jetait ainsi les fondements d'un vaste système d'instruction publique, la prospérité matérielle du territoire le préoccupait plus que jamais, et précisément en l'année 1290 il donnait des règlements pour l'exploitation régulière des mines d'or d'Adiça; un peu plus tard, l'utile cabotage des côtes le préoccupait, et comme s'il eût prévu le grand rôle maritime qu'allait jouer bientôt son royaume, lorsque la mort de Fernandez Cogominho laissait vacante la place d'amiral, il appelait de Gênes pour lui succéder Micer Manoel Pezagno. En chargeant un étranger de recruter des marins habiles dans son pays pour les incorporer avec les nationaux, il établissait une marine militaire qui, au bout de deux siècles, n'eut d'autre rivale que celles d'Isabelle et de Charles-Quint. Tout en reconnaissant au clergé seul l'aptitude nécessaire alors pour régler la marche de l'université, Diniz fut perpétuellement en lutte avec le pouvoir ecclésiastique, comme il l'était avec la noblesse. Si, grâce à quelques concessions faites au saint-siége, l'interdit qui pesait sur le royaume avait été levé dès le 7 mars 1289 et avait ramené momentanément la paix intérieure, il avait fallu lutter de nouveau contre les empiétements des prélats, avant de stipuler les conditions d'une longue trêve de seize ans. En 1309 les prétentions du clergé se reproduisirent sous les formes les plus hautaines, et cette lutte amena une réformation complète dans les lois qui réglaient les intérêts du clergé; il ne fut plus permis aux prélats et aux monastères d'accepter les biens-fonds qui leur étaient légués naguère par des donations *in extremis*, trop réitérées pour qu'on n'y vît point l'absorption infaillible des richesses de l'État. Comme l'a dit un historien, « l'excès de l'abus amena cet effort », et les dispositions de Diniz furent si sages en cette occurrence délicate, que durant le reste de son règne les ordonnances rendues contre les empiétements de l'Église furent toujours respectées.

Il y a encore un fait notable qui place D. Diniz en présence du pouvoir ecclésiastique, et qui le trouve plein d'équité, de force et d'habileté; c'est l'abolition dans ses États ou plutôt la transformation de l'ordre du Temple. Incessamment occupés dans leurs luttes guerrières contre les Maures, les templiers portugais s'étaient enrichis, mais ils ne s'étaient pas corrompus; lors de l'enquête qui fut faite en 1310 à leur sujet, nulle charge ne s'était élevée contre eux, et cela fut constaté dans un synode tenu à Salamanque, où siégeait l'évêque de Lisbonne. Durant une longue négociation avec le saint-siége, Diniz ne fléchit pas un instant. Il fit plus : par son accord avec les rois de Castille et d'Aragon, la Péninsule garda dans son sein des défenseurs valeureux, dont l'innocence n'était point douteuse. Pour ne nous occuper ici que des actions de Diniz [illegible] son habileté, que le 15 mars 1319 [illegible] de Jean XXII ordonnait la [illegible] ordre de chevaliers en Po[illegible] Scheffer, n'était que l'ancien [illegible] ressuscité par le pape sous le nom [illegible] (*ordo militiæ Jesu-Ch*[illegible]). [illegible] du Christ (*milites Chr*[illegible]) qu'on avait jadis d[illegible] actes publics. Non-seu[illegible] bres de l'ordre aboli [illegible] de la milice nouvelle, [illegible] furent rendus en 1319; les Al[illegible] commandement de payer au [illegible] arrérages des reve[illegible] ces biens maintenu[illegible] le séquestre. Castro[illegible] par Diniz aux chevaliers du [illegible] suite leur grand-m[illegible]e résida [illegible]

Outre ses deux [illegible] tança, née en 1290 [illegible] de la couronne, Din[illegible] dames du royaume [illegible] les deux aînés occu[illegible] D. Alfonso Sanchez, [illegible] driguez Telha, et D. Pedro Al[illegible] sous le nom du comte de [illegible] fameux *Nobiliaire* (1), [illegible]

en 1338, et définitivement établie à Coïmbre en 1537. Voy. J. Soares Barbosa, *Epitome Lusitanæ historiæ*.

(1) L'original du Nobiliaire serait, à ce qu[illegible] pose, un court traité des lignages, auquel [illegible] les poésies du comte de Barcellos. Cet [illegible] gieusement accru dans les siècles [illegible] copie définitive a été déposée à la [illegible] forme un traité d'antiques traditions [illegible] nées, mais réellement précieuses, qui [illegible] tour par Lavanha et Faria y Souza. L[illegible] périale de Paris possède une copie [illegible] liaire. Les poëmes du comte de Bar[illegible] bliées dès 1823, de la manière la pl[illegible] Stuart. M. Adolfo de Varnhagen les a [illegible] ment à une critique attentive, et les a fait [illegible] le titre suivant : *Trovas e cantares de um XIV seculo : ou antes mui provavelmente* [illegible] *cantigas do conde de Barcellos*; Madrid [illegible] chener, 1849, in-16.

durant un temps les faveurs royales; l'un avait été nommé *mordomo-mor* du palais (grand-majordome), l'autre *alferez-mor*, grand-porte-étendard. Au bout de quelques années, l'affection du monarque se porta d'une manière presque exclusive sur Alfonso-Sanchez, et les marques de tendresse qu'il lui donnait, en éveillant la jalousie de l'infant, amenèrent des querelles sanglantes dans le royaume et la levée de deux armées. Ce fut alors que la reine Isabelle, qui dès cette époque pratiquait les vertus d'une sainte, se porta comme médiatrice entre les deux camps; aidée par les intercessions réitérées de l'évêque de Lisbonne, et plus tard par celles du comte de Barcellos, la pieuse reine rétablit à deux reprises diverses la concorde entre le père et le fils (1322 et 1323). Les guerres impies que l'on venait d'apaiser avaient altéré profondément sans doute la santé de Diniz : il tomba dangereusement malade à Lisbonne. L'âme impitoyable de l'infant parut alors s'adoucir : Alfonso-Sanchez s'était éloigné de son propre mouvement, et l'héritier du trône put se rendre librement auprès de son père; sa soumission alors fut complète. Diniz ayant été transporté en litière à Santarem, ce fut dans cette ville que dès les premiers jours de janvier il fit ses dispositions dernières. Il s'entoura aux derniers moments des êtres qui lui avaient été à la fois les plus opposés et les plus chers : l'infant D. Alfonse, son petit-fils D. Pedro, l'infante Dona Britez et sa belle-fille, les prélats et les seigneurs reçurent ses avertissements paternels ou ses conseils comme monarque, et il expira avec sérénité, le 7 janvier. Le peuple portugais n'a jamais perdu le souvenir du roi laboureur, et il a résumé dans une locution proverbiale, qui s'est transmise d'âge en âge, les deux qualités qui distinguèrent ce monarque, la force de volonté unie à la persévérance : on dit encore aujourd'hui : *El rei D. Diniz, que fez quanto quiz*, Le roi D. Diniz, qui fit ce qu'il voulut.

Jamais on n'avait mis en doute les hautes qualités intellectuelles de ce souverain et son amour pour la poésie. Faria y Souza avait même annoncé dès le dix-septième siècle que le recueil de ses *Cantigas* existait manuscrit à la fois à la Vaticane et aux archives de la *Torre do Tombo* : nous doutons fort de l'assertion en ce qui regarde ce dernier dépôt. C'est sur le manuscrit de Rome, manuscrit qui remonte seulement au quinzième siècle, qu'un homme plein de zèle pour la littérature de son pays a pu copier le texte qu'on a publié il y a une dizaine d'années. Le recueil transcrit par le vicomte da Carreira est intitulé : *Cancioneiro d'el Rei D. Diniz, pela primeira vez impresso sobre o manuscripto da Vaticana, com algumas notas illustrativas, e uma prefação historico-litteraria, pelo D. Caetano Lopes de Moura*; Paris (J.-P. Ailland), 1847, gr. in-8°. Ce volume est bien plutôt un précieux doument philologique qu'un monument littéraire; c'est une pure imitation des chants qui avaient cours alors dans la France méridionale; et le savant monarque l'a caractérisé lui-même avec justesse par ces deux vers :

> Quer' eu en maneira de proençal
> Fazer agora un cantar d'amor.

Ferdinand DENIS.

Monarquia Lusitana. — Duarte Nunes de Leam, *Cronicas.* — Souza, *Provas da historia genealogica.* — Faria y Souza, *Europa Portugueza.* — Leitão Ferreira, *Noticia chronologica da universidade de Coimbra.* — Schæffer, *Hist. du Portugal*, en allemand, 5 vol. in-8°; id., trad. en franç., par Soulange-Bodin., 1 vol. gr. in-8° à deux col. — Herculano, *Historia de Portugal*, 4 vol. in-8°. — Ferdinand Denis, *Portugal.*

DINIZ ou **DENIS** (*Manuel*), peintre portugais, né dans la seconde moitié du seizième siècle, mort vers la fin. Il fut élevé dès l'enfance en Espagne, et traduisit vers 1563 l'ouvrage que Francisco de Holanda avait écrit peu de temps auparavant en portugais sous le titre de : *Pintura antiga*. L'Académie royale de Saint-Ferdinand conserve dans ses archives ce précieux manuscrit, qui semble avoir été ignoré de M. le comte Raczynski, auquel l'on doit de si curieuses publications touchant Holanda. F. D.

Cean Bermudez, *Diccionario de los Profesores*, etc.

DINNER (*Conrad*), historien et philologue allemand, né en 1540, à Acron, en Frise, et mort à Wittemberg, au commencement du dix-septième siècle. Après avoir fait ses études à Fribourg, dans le Brisgau, il fut attaché à l'académie de cette ville comme professeur de littérature ancienne. Il se rendit ensuite à Wittemberg, où il obtint la chaire de langue grecque. Forcé par la guerre de suspendre ses cours, il alla en Italie, et il suivit pendant quatre ans les leçons des plus savants jurisconsultes. A son retour en Allemagne, il reconnut à son grand chagrin qu'on lui avait enlevé la plupart de ses manuscrits, et entre autres un recueil d'épithètes grecques. Il refit ce dernier travail en entier, et le publia sous ce titre : *Epithetorum græcorum Farrago locupletissima*; Francfort, 1589, in-8°. Cet ouvrage a été réimprimé; Hanau, 1604; Lyon, 1607; Genève, 1614. Outre ce travail, on a de Dinner : *Historicæ expositionis libri V de ortu, vita et rebus gestis baronis Georg. Ludov. de Seinsheim*; 1590, in-fol.; et quelques dissertations. S.

Jöcher, *Allgem. Gel.-Lex.*

DINNER (*André*), jurisconsulte allemand, fils de Conrad Dinner, né à Wurtzbourg, le 2 février 1579, mort le 24 novembre 1633. Il étudia successivement à Altorf, à Ingolstadt et à Tubingue, et parcourut l'Allemagne, la Hollande, l'Angleterre et la France. Devenu docteur en droit, il remplit diverses fonctions, celles de syndic de Nuremberg en particulier, et professa le droit à Altorf. Ses principaux ouvrages sont : *Epistolæ*, dont quelques-unes ont été imprimées avec celles de Gérard Richler; Nuremberg, 1662, in-4°; — *De Interpretatione tam contractuum quam conventionum.*

Freher, *Theat. Vir. erud. clar.*

* **DINO**, historien grec. *Voy.* DINON.

* **DINO** ou **DINI** (*François*), archéologue italien, vivait à la fin du dix-septième et au commencement du dix-huitième siècle. Ses principaux ouvrages sont : *Antiquitatum Hetruriæ fragmenta, seu de situ Clanarum;* Sinigaglia, 1696, in-4°; — *Vindiciæ Martyrologii ac Breviarii Romani adversus P. Dan. Papebrochium;* Venise, 1700, in-4°; — *De antiquitatibus Umbrorum, Thuscorum sede ac imperio, deque Camerio ac Camertibus a Sylla excisis;* ibid., 1701, in-4°; — *Dell' origine, famiglia, patria ed azzioni di Cajo Mecenate;* ibid., 1704, in-8°.

Adelung, Supplém. à Jöcher, *Allgem. Geleh.-Lexicon.*

DINO ou **DINUS DE ROSSONIBUS**, surnommé aussi *Mugellanus*, jurisconsulte toscan, natif de Mugello, mort à Bologne, en 1303. Il professa le droit dans la ville, où il mourut de chagrin, dit-on, de n'avoir pu obtenir le chapeau de cardinal. On a de lui : *Collectio Conciliorum;* — *Commentarius in regulas juris pontificii*, in-8°; — *De Glossis*, 2 vol., in-fol.

Fabricius, *Bibl. med. et inf. Ætat.*

DINO DE GARBO, *Voyez* GARBO.

DINO (Duchesse de) *Voyez* TALLEYRAND.

DINOCHEAU (*Jacques*), publiciste français, né à Blois, le 27 juillet 1752, mort à Orléans, le 12 février 1815. Il fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique, et fit un noviciat à Saint-Honoré de Blois; mais il préféra le barreau, et fut reçu avocat près le conseil supérieur de sa ville natale. Il obtint ensuite la lieutenance générale du bailliage de Pont-le-Voy, puis celui de La Tombe. S'étant déclaré partisan des idées progressives, il fut, en mai 1789, élu par le tiers état pour représenter sa province aux états généraux. Il prit place à la gauche de l'Assemblée nationale, se rangea parmi les partisans de Mirabeau, et se lia avec Camille Desmoulins et la trop fameuse Théroigne de Méricourt. Vivement attaqué par les journaux contre-révolutionnaires, il crut devoir se faire journaliste aussi, et publia durant six mois un petit journal intitulé *Courrier de Madon* (1). Il trouva de rudes adversaires dans les auteurs des *Actes des Apôtres*, qui, malgré la tradition, mirent en doute que le français écrit dans le Blaisois fût réellement le plus pur. Dinocheau fut nommé en 1791 président du tribunal criminel de Loir-et-Cher. Il dut alors sévir avec rigueur contre les insurrections locales que souleva la cherté des grains; il perdit sa popularité, mais n'en accepta pas moins les fonctions de procureur de la commune. En 1793, Carra et Guimberteau furent envoyés par la Convention en mission dans le Loir-et-Cher; ils accueillirent les plaintes faites contre Dinocheau, et le firent arrêter. Dinocheau recouvra sa liberté peu après, et rentra dans le barreau, où il se créa une réputation méritée.

(1) Madon est un village du Blaisois. M. de Thémines, évêque de Blois, avait publié antérieurement, un ouvrage sous le titre de *Cahier du hameau de Madon.*

On a de lui le commencement d'une
philosophique et politique de l'As
constituante; Paris, 1789, in-8°.

Biographie Moderne (1806). — Vallon, *Élo*
nocheau; dans les *Mémoires de la Société litt*
Blois. — C. Brainne, dans *Les hommes illustr*
leanais.

* **DINOCOURT** (*Pierre-Théophile-*
romancier français, né à Doullens, le 14 d
1791. Il écrit, dit-on, avec une extrême
au point de composer en quelques jour
man de plusieurs volumes. Ses
vrages sont : *Le Camisard;*
in-12, et 1833, 4 vol.; — *L'*
Paris, 1823, 4 vol. in-12, et 4 vo
Ligueur; Paris, 1824, 4 vol. 12,
4 vol. in-12; — *Le Corse;* Pa 18
in-12, et 1834, même nombre de vol
Conspirateur; Paris, 1826. 6
Duelliste, roman de rs
siècle; Paris, 1827, 4 vol. —
mystérieux; Paris, 1827, 12
Serf du quinzième siècle;
in-12, et 1827, même format
Chambre rouge, ou le ro
5 vol. in-12; — *Raimond*
1829, 5 vol. in-12; — *Le Pré*
4 vol. in-12; — *Le Chass*
dois; Paris, 1831. — *Le*
l'Empereur, 1re 2
— *Le Siége de Rome*,
cédent; Paris, 1839, 2 vol. — *L*
des Miracles; Paris, 1832,
Nuit du 13 septembre; Paris,
— *Le Fils du brasseur du roi;*
2 vol. in-8°, ou 4 vol. in-12; —
des Vosges; Paris, 1841, 2 2
Neveu du Curé; Paris, 1842,
Cours de Morale sociale, à l'u
de famille; Paris, 1840, in-8°:
tint le prix Montyon.

Journal de la Librairie. — Brunet, *Ma*
Libraire.

DINOCRATE (Δινοκράτης), général
nien, mort en 182 a J.-C. Ses con
l'envoyèrent à Rome
rection contre les Ach
trouver Titus Flamininus,
connu durant la guerre de
se préparait à partir
Dinocrate résolut de
l'ambassadeur
gré des Messé avec lui
Grèce, sans
sénat. Le stra
savait que
du sénat à la
quillem
romain ecri
traits ach
il lui fut
s'il voulait
parce que la

Flaminius n'osa pas répondre, et
pérances des Messéniens et de Di-
it détruites. Ce dernier se vengea
en présidant l'assemblée messé-
ndamna Philopœmen à mort. L'an-
le nouveau stratége des Achéens,
ça les Messéniens à se soumettre et
ous ceux qui avaient pris part au
Philopœmen. Dinocrate prévint son
e tuant lui-même. Polybe a tracé
messénien un portrait un peu sé-
e, mais très-piquant. « Ce Dinocrate,
r habitude et par caractère homme
e guerre ; il avait tous les dehors
e consommé ; mais son habileté
mensongère et superficielle. Supé-
dans le métier des armes par son
son audace, il brillait dans les mê-
. Il se montrait plein de grâce et de
la conversation, de politesse et d'ur-
ieu d'un cercle ; il était aussi porté
is dès qu'il s'agissait des affaires de
it tout à fait incapable d'y porter
n suffisante, d'embrasser l'avenir
il certain, de prendre les précau-
res, de haranguer le peuple. Après
it jeté dans le sein de sa patrie le
de maux, il ne croyait pas avoir
mena toujours la même vie sans
ir, s'abandonnant aux plaisirs et
point du jour, et charmant ses
cords d'une douce musique. »

, 8, 12. — Tite-Live, XXXIX, 49. — Plu-
mæn, 18-21 ; *Flaminius*, 20. — Pausa-

E (Δεινοκράτης), architecte macé-
vers 330 avant J.-C. Il était con-
Alexandre le Grand. Il fut chargé
temple de Diane à Éphèse, qui
par Érostrate, la nuit même de la
e prince. Il suivit le jeune conqué-
, et présida à la construction d'A-
avait conçu le projet de tailler le
d'en faire une statue gigantesque
Le colosse devait tenir dans une
ne ville et dans l'autre un bassin
l'eau de la montagne se seraient
re de là déversés dans la mer. Le
n'adopta pas ce projet, et Di-
pour ses frais d'imagination. Son
gigantesque se donna pleine car-
pompe funèbre d'Héphestion. Il
lieutenant d'Alexandre un magni-
dont on peut lire la description
de Sicile. Ce monument, qui ne
e quelques jours, fut certainement
monuments produits de l'art grec. Il
auteurs anciens la plus grande
le nom de cet artiste. Pline
ou, comme on lit dans plu-
, Tymocharès et Timocratès ;
Δεινοκράτης ; et Plutarque Στασι-
κράτης. Eustathe le nomme *Dioclès* de Rhegium. Dinocrate mourut peu après la reine Arsinoé, c'est-à-dire vers 278. *Voy.* ARSINOÉ.

Diodore, XVII. — Pline, V, 10 ; VII, 37 ; XXXIV, 14. — Vitruve, I, 1. — Strabon, XIV. — Valère Maxime, I, 4. — Ammien Marcellin, XXII, 16. — Solin, 35, 43. — Plutarque, *Alex.*, 72 ; *De Alex.*, *Virt.*, II. — Lucien, *Pro Imag.*, 9 ; *De Conscrib. Hist.*, 12. — Tzetzès, *Chil.*, VIII, 199 ; XI, 367. — Eustathe, *Ad Hom. Il.*, § 229. — Sillig, *Catalogus Artificum*, p. 185.

* **DINOLOQUE** (Δεινόλοχος), poëte comique, né à Syracuse ou à Agrigente, vivait vers 488. Selon quelques biographes, il était le fils d'Epicharme, et selon d'autres il était seulement son disciple. Il avait composé quatorze comédies, dans le dialecte dorien ; elles sont perdues aujourd'hui. On ne connaît que les titres de quelques-unes ; l'auteur paraît s'être attaché à accommoder pour la scène comique des sujets empruntés à la mythologie. La renommée dont Epicharme fut en possession rejeta dans l'ombre les tentatives d'un imitateur de cet habile écrivain et le condamna à l'oubli.

Suidas, au mot Δεινόλοχος. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*. — Groseu, *De Doriens. Com.* I, p. 89.

DINOMÈNE (Δεινομένης), statuaire grec, vivait sous la 95e olympiade (400 avant J.-C.). Ses statues d'Io, fille d'Inachus, et de Callisto, fille de Lycaon, étaient placées dans l'acropole d'Athènes du temps de Pausanias. D'après Pline, il avait fait des statues de Protésilas et du lutteur Pythodème. Tatien cite de lui une statue de Besantis, reine des Pœoniens ; son nom se lit sur la base d'une statue perdue.

Pausanias, I, 25. — Pline, XXXIV, 8. — Tatien, *Orat. ad Græc.*, 53. — Bœckh, *Corp. Inscript.*, I, n° 470

* **DINON** (Δείνων), orateur rhodien, vivait dans le deuxième siècle avant l'ère chrétienne. En 171, lorsque éclata la guerre entre Persée et les Romains, il se prononça pour le premier. Il conseilla à ses concitoyens de ne pas envoyer les vaisseaux que Lucretius leur demandait de la part du sénat, prétendant que cette demande était un piége de leur ennemi, Eumène, roi de Pergame. Les Rhodiens envoyèrent les vaisseaux. Malgré cet échec, Dinon n'en continua pas moins à faire au parti romain une violente opposition. En 167, après la défaite de Persée, les Rhodiens le livrèrent aux Romains pour se rendre le sénat favorable. Selon Polybe, « Dinon, avide, sans pudeur, avait toujours fait métier de s'enrichir des largesses des rois et des puissants. » Le même historien lui reproche d'avoir racheté sa vie par des lâchetés, au lieu de mourir avec courage.

Polybe, XXVII, 6, 11 ; XXVIII, 2 ; XXIX, 8 ; XXX, 6-8. — Tite-Live, XLIV, 23, 29 ; XLV, 22.

* **DINON**, historien grec, vivait dans le quatrième siècle avant J.-C. Il fut le père de Clitarque, historien de l'expédition d'Alexandre, et écrivit lui-même une histoire de Perse, citée par Cornélius Nepos comme le meilleur ouvrage qui existât sur ce sujet. Cependant, si nous en croyons les citations des anciens, elle contenait encore

* **DINO**, historien grec. *Voy.* DINON.

* **DINO** ou **DINI** (*François*), archéologue italien, vivait à la fin du dix-septième et au commencement du dix-huitième siècle. Ses principaux ouvrages sont : *Antiquitatum Hetruriæ fragmenta, seu de situ Clanarum*; Sinigaglia, 1696, in-4°; — *Vindiciæ Martyrologii ac Breviarii Romani adversus P. Dan. Papebrochium*; Venise, 1700, in-4°; — *De antiquitatibus Umbrorum, Thuscorum sede ac imperio, deque Camerio ac Camertibus a Sylla excisis*; ibid., 1701, in-4°; — *Dell' origine, famiglia, patria ed azzioni di Cajo Mecenate*; ibid., 1704, in-8°.

Adelung, Supplém. à Jöcher, *Allgem. Geleh.-Lexicon.*

DINO ou **DINUS DE ROSSONIBUS**, surnommé aussi *Mugellanus*, jurisconsulte toscan, natif de Mugello, mort à Bologne, en 1303. Il professa le droit dans la ville, où il mourut de chagrin, dit-on, de n'avoir pu obtenir le chapeau de cardinal. On a de lui : *Collectio Conciliorum*; — *Commentarius in regulas juris pontificii*, in-8°; — *De Glossis*, 2 vol., in-fol.

Fabricius, *Bibl. med. et inf. Ætat.*

DINO DE GARBO, *Voyez* GARBO.

DINO (Duchesse de) *Voyez* TALLEYRAND.

DINOCHEAU (*Jacques*), publiciste français, né à Blois, le 27 juillet 1752, mort à Orléans, le 12 février 1815. Il fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique, et fit un noviciat à Saint-Honoré de Blois; mais il préféra le barreau, et fut reçu avocat près le conseil supérieur de sa ville natale. Il obtint ensuite la lieutenance générale du bailliage de Pont-le-Voy, puis celui de La Tombe. S'étant déclaré partisan des idées progressives, il fut, en mai 1789, élu par le tiers état pour représenter sa province aux états généraux. Il prit place à la gauche de l'Assemblée nationale, se rangea parmi les partisans de Mirabeau, et se lia avec Camille Desmoulins et la trop fameuse Théroigne de Méricourt. Vivement attaqué par les journaux contre-révolutionnaires, il crut devoir se faire journaliste aussi, et publia durant six mois un petit journal intitulé *Courrier de Madon* (1). Il trouva de rudes adversaires dans les auteurs des *Actes des Apôtres*, qui, malgré la tradition, mirent en doute que le français écrit dans le Blaisois fût réellement le plus pur. Dinocheau fut nommé en 1791 président du tribunal criminel de Loir-et-Cher. Il dut alors sévir avec rigueur contre les insurrections locales que souleva la cherté des grains; il perdit sa popularité, mais n'en accepta pas moins les fonctions de procureur de la commune. En 1793, Carra et Guimberteau furent envoyés par la Convention en mission dans le Loir-et-Cher; ils accueillirent les plaintes faites contre Dinocheau, et le firent arrêter. Dinocheau recouvra sa liberté peu après, et rentra dans le barreau, où il se créa une réputation méritée. On a de lui le commencement d[illegible] *philosophique et politique d[illegible] constituante*; Paris, 1789, in-8°.

Biographie Moderne (1806). — Vallon, *[illegible]nocheau*; dans les *Mémoires de la Société [illegible] Blois*. — C. Brainne, dans *Les hommes illustr[illegible] leanais*.

(1) Madon est un village du Blaisois. M. de Thémines, évêque de Blois, avait publié antérieurement, un ouvrage sous le titre de *Cahier du hameau de Madon*.

* **DINOCOURT** (*Pierre-*[illegible]*ophile-*[illegible]), romancier français, né à [illegible], le 14 [illegible] 1791. Il écrit, dit-on, avec [illegible] au point de composer en [illegible] man de plusieurs volumes. [illegible] vrages sont : *Le Camisard*; [illegible] in-12, et 1833, 4 vol.; — *L'H*[illegible] Paris, 1823, 4 vol. in-12 [illegible] 4 vo[illegible] *Ligueur*; Paris, 1824, 4 [illegible] 12. [illegible] 4 vol. in-12; — *Le Corse*; [illegible] in-12, et 1834, même nombre [illegible] *Conspirateur*; Paris, 1826, 6 [illegible] *Duelliste*, roman de mœurs [illegible] siècle; Paris, 1827, 4 vol. in-12; — [illegible] *mystérieux*; Paris, 1827, 4 [illegible] in-1[illegible] *Serf du quinzième si*[illegible] 182[illegible] in-12, et 1827, même fo[illegible] *Chambre rouge, ou le* [illegible] 5 vol. in-12; — *Raimond* [illegible] 1829, 5 vol. in-12; — *Le Prévenu*; [illegible] 4 vol. in-12; — *Le Chasseur noir*, [illegible] *dois*; Paris, 1831, 6 vol. in-12; — *Le* [illegible] *l'Empereur*, 1re partie; Paris, 1[illegible], 2 [illegible] — *Le Siége de Rome*, 2e partie [illegible] cédent; Paris, 1839, 2 vol. in-8°; — [illegible] *des Miracles*; Paris, 1832, 2 vol. in-8° [illegible] *Nuit du 13 septembre*; Paris, 1834, 2 [illegible] — *Le Fils du brasseur du roi*; [illegible] 2 vol. in-8°, ou 4 vol. in-12; — *Le*[illegible] *des Vosges*; Paris, 1841, 2 vol. in-12 [illegible] *Neveu du Curé*; Paris, 1842, 2 [illegible] *Cours de Morale sociale, à* [illegible] *de famille*; Paris, 1840, in-8° [illegible] tint le prix Montyon.

Journal de la Librairie. — Brunet, [illegible] *Libraire.*

[illegible]TE (Δινοκράτης), [illegible]nien, mort [illegible] J.-C. [illegible] l'envoyèrent [illegible] rection contre [illegible] trouver Titus [illegible] connu durant [illegible] se préparait [illegible] Dinocrate résolu [illegible] l'ambassadeur romain [illegible] gré des Mes[illegible] Grèce.

Le [illegible] [illegible] d[illegible] q[illegible] romain écrivit au stra[illegible] trats achéens de c[illegible] il lui [illegible] répon[illegible] qu'on [illegible] s'il vou[illegible] parce [illegible]

Flaminius n'osa pas répondre, et
spérances des Messéniens et de Di-
nt détruites. Ce dernier se vengea
en présidant l'assemblée messé-
ondamna Philopœmen à mort. L'an-
, le nouveau stratége des Achéens,
rça les Messéniens à se soumettre et
tous ceux qui avaient pris part au
Philopœmen. Dinocrate prévint son
se tuant lui-même. Polybe a tracé
l messénien un portrait un peu sé-
e, mais très-piquant. « Ce Dinocrate,
ar habitude et par caractère homme
le guerre ; il avait tous les dehors
ne consommé ; mais son habileté
mensongère et superficielle. Supé-
dans le métier des armes par son
son audace, il brillait dans les mê-
s. Il se montrait plein de grâce et de
la conversation, de politesse et d'ur-
lieu d'un cercle ; il était aussi porté
ais dès qu'il s'agissait des affaires de
it tout à fait incapable d'y porter
n suffisante, d'embrasser l'avenir
eil certain, de prendre les précau-
ires, de haranguer le peuple. Après
ut jeté dans le sein de sa patrie le
t de maux, il ne croyait pas avoir
mena toujours la même vie sans
enir, s'abandonnant aux plaisirs et
point du jour, et charmant ses
ccords d'une douce musique. »

I, 5, 12. — Tite-Live. XXXIX. 49. — Plu-
mmen, 18-21; *Flaminius*. 20. — Pausa-

TE (Δεινοκράτης), architecte macé-
t vers 330 avant J.-C. Il était con-
Alexandre le Grand. Il fut chargé
temple de Diane à Ephèse, qui
é par Érostrate, la nuit même de la
ce prince. Il suivit le jeune conqué-
e, et présida à la construction d'A-
avait conçu le projet de tailler le
t d'en faire une statue gigantesque
Le colosse devait tenir dans une
une ville et dans l'autre un bassin
d'eau de la montagne se seraient
tre de là déversés dans la mer. Le
dre n'adopta pas ce projet, et Di-
t pour ses frais d'imagination. Son
gigantesque se donna pleine car-
pompe funèbre d'Héphestion. Il
lieutenant d'Alexandre un magni-
dont on peut lire la description
de Sicile. Ce monument, qui ne
pas quelques jours, fut certainement
uments produits de l'art grec. Il
s auteurs anciens la plus grande
ant le nom de cet artiste. Pline
charès ou, comme on lit dans plu-
rits, Tymocharès et Timocratès ;
Χειροκράτης ; et Plutarque Στασι-
κράτης. Eustathe le nomme *Dioclès* de Rhegium.
Dinocrate mourut peu après la reine Arsinoé,
c'est-à-dire vers 278. *Voy.* Arsinoé.

Diodore, XVII. — Pline, V, 10; VII, 37; XXXIV, 14. — Vitruve, I, 1. — Strabon, XIV. — Valère Maxime, I, 4. — Ammien Marcellin, XXII, 16. — Solin, 35, 43. — Plutarque, *Alex.*, 72; *De Alex.*, *Virt.*, II. — Lucien, *Pro Imag.*, 9; *De Conscrib. Hist.*, 12. — Tzetzès, *Chil.*, VIII, 199; XI, 367. — Eustathe, *Ad Hom. Il.*, § 229. — Sillig, *Catalogus Artificum*, p. 185.

* **DINOLOQUE** (Δεινόλοχος), poëte comique, né à Syracuse ou à Agrigente, vivait vers 488. Selon quelques biographes, il était le fils d'Epicharme, et selon d'autres il était seulement son disciple. Il avait composé quatorze comédies, dans le dialecte dorien ; elles sont perdues aujourd'hui. On ne connaît que les titres de quelques-unes ; l'auteur paraît s'être attaché à accommoder pour la scène comique des sujets empruntés à la mythologie. La renommée dont Epicharme fut en possession rejeta dans l'ombre les tentatives d'un imitateur de cet habile écrivain et le condamna à l'oubli.

Suidas, au mot Δεινόλοχος. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*. — Grosen, *De Doriens. Com.* I, p. 89.

DINOMÈNE (Δεινομένης), statuaire grec, vivait sous la 95e olympiade (400 avant J.-C.). Ses statues d'Io, fille d'Inachus, et de Callisto, fille de Lycaon, étaient placées dans l'acropole d'Athènes du temps de Pausanias. D'après Pline, il avait fait des statues de Protésilas et du lutteur Pythodème. Tatien cite de lui une statue de Besantis, reine des Pœoniens ; son nom se lit sur la base d'une statue perdue.

Pausanias, I, 25. — Pline, XXXIV, 8. — Tatien, *Orat. ad Græc.*, 53. — Bœckh, *Corp. Inscript.*, I, n° 470

* **DINON** (Δείνων), orateur rhodien, vivait dans le deuxième siècle avant l'ère chrétienne. En 171, lorsque éclata la guerre entre Persée et les Romains, il se prononça pour le premier. Il conseilla à ses concitoyens de ne pas envoyer les vaisseaux que Lucretius leur demandait de la part du sénat, prétendant que cette demande était un piége de leur ennemi, Eumène, roi de Pergame. Les Rhodiens envoyèrent les vaisseaux. Malgré cet échec, Dinon n'en continua pas moins à faire au parti romain une violente opposition. En 167, après la défaite de Persée, les Rhodiens le livrèrent aux Romains pour se rendre le sénat favorable. Selon Polybe, « Dinon, avide, sans pudeur, avait toujours fait métier de s'enrichir des largesses des rois et des puissants. » Le même historien lui reproche d'avoir racheté sa vie par des lâchetés, au lieu de mourir avec courage.

Polybe, XXVII, 6, 11; XXVIII, 2; XXIX, 8; XXX, 6-8. — Tite-Live, XLIV, 23, 29; XLV, 22.

* **DINON**, historien grec, vivait dans le quatrième siècle avant J.-C. Il fut le père de Clitarque, historien de l'expédition d'Alexandre, et écrivit lui-même une histoire de Perse, citée par Cornélius Nepos comme le meilleur ouvrage qui existât sur ce sujet. Cependant, si nous en croyons les citations des anciens, elle contenait encore

bien des fables, et attestait chez son auteur un grand fonds de crédulité. L'ouvrage, assez étendu, de Dinon se divisait, à ce qu'il semble, en trois parties. La première, selon la conjecture de M. C. Müller, contenait l'histoire des Assyriens; la deuxième, celle des Mèdes; la troisième, enfin, celle des Perses. Jusqu'où s'étendait le récit? Le dernier fragment se rapporte à l'année 350 et à la conquête de l'Égypte par Ochus. On ignore si Dinon vit la chute de l'empire des Perses. On trouve dans Cornelius Nepos, dans Plutarque, dans Pline le naturaliste, dans Cicéron, dans Élien, dans Diogène Laerce, divers passages de Dinon; ils ont été recueillis dans les *Fragmenta Historicorum Græcorum* de C. Müller (Biblioth. grecque de M. A.-F. Didot).

C. Müller, *Historicor. Græcor. Fragm.*, t. II, p. 88.

DINOSTRATE (Δεινόστρατος), géomètre grec, vivait vers 400 avant J.-C. Selon Proclus, il était frère de Menæchme et contemporain de Platon, dont il fut l'élève. D'après le même commentateur, les deux frères firent faire des progrès à l'ensemble de la géométrie. Pappus parle d'une ligne courbe appelée la *quadratrice* (*quadratrix*) de Dinostrate, que celui-ci avait employée pour obtenir la quadrature du cercle, et dont Nicomède et d'autres géomètres se servirent après lui.

Proclus, *Comment. in Eucl.*, IV. — Pappus, IV, *proposit.* 25.

DINOTH (*Richard*), historien français, né à Coutances, mort à Montbeliard, vers 1590. Il était protestant, et fut obligé de s'expatrier pour cause de religion. Il se réfugia d'abord à Strasbourg, puis se fixa à Montbéliard. On a de lui : *De Rebus et Factis memorabilibus loci communes historici, et sententiæ historicorum*; Bâle, 1580, in-8°; — *Adversaria historica;* Bâle, 1581, in-4°; — *De Bello civili Gallico, libri sex;* Bâle, 1582, in-4°. L'auteur dit dans sa préface qu'il a conservé ce que Bèze et La Popelinière ont écrit sur l'espace compris entre l'année 1555 et celle 1577. Cet ouvrage ne contient donc rien qui ne se trouve ailleurs; — *De Bello civili Belgico, libri sex*, dédiés au sénat et à l'académie de Strasbourg; Bâle, 1586, in-4°.

Lenglet-Dufresnoy, *Méthode historique*, IV, 78. — Bayle, *Dictionnaire*. — Lelong, *Bibliothèque historique de la France*, n°s 8418 et 18389 (éd. Fontette).

DINOUART (*Joseph-Antoine-Toussaint*), littérateur français, né à Amiens, le 1er novembre 1716, mort le 23 avril 1786. Il embrassa la carrière ecclésiastique dans son pays; mais s'étant attiré le blâme de son évêque pour quelques poésies légères, il vint à Paris. Il y fut attaché à la paroisse de Saint-Eustache, et la connaissance de Joly de Fleury, avocat général, lui procura la place de précepteur d'un des fils de Marville, lieutenant de police. On le fit ensuite nommer chanoine de Saint-Benoît de Paris, et l'Académie des Arcades de Rome lui ouvrit ses portes. Il travailla alors au *Journal Chrétien*, sous la direction de l'abbé Joannet. Le zèle avec lequel Dinouart attaqua Poullain de Sainte-Foix, qu'il accusait d'athéisme, lui valut quelques désagréments. Sainte-Foix le cita ainsi que Joannet devant le Châtelet, et tous deux furent condamnés à se rétracter. Dinouart ne se découragea pas, et écrivit bientôt pour son compte; en octobre 1760 il fonda le *Journal ecclésiastique, ou bibliothèque des sciences ecclésiastiques*. Quelques critiques du temps lui ont reproché de faire un alliage peu convenable de matières dans sa feuille, de traiter par exemple une question de théologie à côté d'une recette culinaire. Quoi qu'il en soit, cette entreprise assura à son propriétaire une honnête aisance. Les nombreuses compilations de Dinouart lui valurent le surnom de l'*Alexandre des plagiaires*. On a de lui : *Lettre à M. l'abbé Goujet, au sujet des Hymnes de Santeul, adoptées dans le Nouveau Bréviaire;* Arras, 1748, in-4°; — *Le Camouflet*, en réponse *aux observations de M. l'abbé de la Varde* (sur la précédente lettre); ibid.; — *Le Triomphe du sexe;* Amsterdam, 1749, 12 : l'auteur y prétend prouver, sinon la supériorité des femmes sur les hommes, du moins leur [illegible] : — *La Rhétorique du Prédicateur* [illegible] d'Augustin Valerio; Paris, 17[illegible] 1761. [illegible] — *L'Éloquence du corps* [illegible] *de la chaire;* Paris, 1754 et 1761. [illegible] teur a rassemblé dans cet ouvr[illegible] préceptes des plus grands [illegible] pas su éviter la puérilité des [illegible] *lus universalis*, ou l'*E*[illegible] Pomey, remis d[illegible] augmenté, [illegible] un petit *Di*[illegible] par l'abbé [illegible]; Paris, 1[illegible] 12; — [illegible] *Petit Appar*[illegible] *oyal, ou le* [illegible] *naire Français et Latin*; [illegible] 1760, in-8°; — *Julii* [illegible] *juxta editionem Vil*[illegible] *tationibus et notis* [illegible] 1756; — *Oraisons choisies de* [illegible] Verrès et pour Muréna), texte en regard; Paris, 17[illegible]; *Sarcotis*, poème latin du père [illegible] traduction; Paris, 1757, 12: — [illegible] *lexandre le Grand* par [illegible] traduction de Vaugelas, avec [illegible] de Freinshemius; Paris, 1759 [illegible] in-12; — *Abrégé de l*[illegible] *traité des devoirs* [illegible] *des chirurg*[illegible] *salut éterne*[illegible] *ventre de le*[illegible] Cangiamila, avec [illegible] et 1766, in-12; — [illegible] 1764, 2 vol. in-12, [illegible] — *Santoliana;* [illegible] vrage, qui déplut [illegible] qu'une compilation [illegible] *de Santeul*, etc.; — [illegible] *Jean de Palafox*, évêque [illegible] ensuite évêque d'Osme [illegible]

c'est l'ouvrage du P. Champion, jésuite; Dinouart a refondu le style; — *République des Jurisconsultes*, trad. de l'italien de Gennaro; Paris, 1768, in-8°. Cette traduction est pleine de contre-sens, et corrigée avec si peu de soin, qu'elle fourmille d'erreurs grossières dans les noms propres et les titres de livres : Dinouart s'est permis de tronquer en plusieurs endroits l'œuvre du célèbre jurisconsulte napolitain, sans donner d'autres motifs de ses mutilations que son propre jugement, dont la sagacité n'était pas assez reconnue pour légitimer de pareilles licences; cette traduction est précédée d'une *Notice sur la vie et les écrits de Giustiniani-Aurelio Gennaro*, et suivie d'un poëme didactique du même auteur, d'environ dix-huit cents vers, *Sur la Loi des Douze Tables*. La traduction de ce morceau appartient à Drouot, et non à Dinouart; — *Méthode pour étudier la théologie*, avec une *Table des principales questions à examiner et à discuter dans les études théologiques et les principaux ouvrages qu'il faut consulter sur chaque question*; Paris, 1768, in-12 : c'est un ouvrage de Dupin que Dinouart a revu et augmenté; — *Abrégé chronologique de l'histoire chronologique*; Paris, 1768, 3 vol. in-8° : c'est une réimpression, avec augmentations, de l'ouvrage publié en 1751, sous le même titre, par Macquer; — *Traité de l'autorité ecclésiastique et de la puissance temporelle, conformément à la déclaration du clergé de France de* 1682; suivi du *Rapport fait à l'assemblée du clergé par M. de Choiseul-Praslin, évêque de Tournay*; Paris, 1768, 3 vol. in-12 : c'est encore une production de Dupin, publiée en un volume in-8° et délayée en trois par Dinouart; — *L'Art de se taire, principalement en matière de religion*; Paris, 1771, in-12 : c'est une réimpression presque littérale de la *Conduite pour se taire et pour parler, principalement en matière de religion*, ouvrage anonyme du P. Du Rosel, jésuite, publié à Paris, 1696, in-12; — *Exercitium diurnum, manuale precum in usum et gratiam sacerdotum; nunc denuo editum a sacerdote gallicano exsule*; Vienne (Autriche), 1797, in-8°, ouvrage posthume). Dinouart a en outre coopéré avec l'abbé Jaubert aux *Anecdotes ecclésiastiques*; Paris, 1772, 2 vol. in-8°; — il a inséré aussi quelques morceaux de littérature dans le *Journal de Verdun*, et laissé des *Hymnes* et des *Poésies latines*.

La *France littéraire* de 1769. — *Journal ecclésiastique* de novembre 1780. — Le P. Daire, *Histoire littéraire d'Amiens*, 247. — *Année littéraire*, VIII, 268. — Barbier, *Examen des Dictionnaires historiques*. — Quérard, *La France littéraire* de 1828. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

DINTER (*Edmond* DE), homme d'État, né en Flandre, vers 1375, mort en 1448; il fut secrétaire de plusieurs ducs de Bourgogne, et il écrivit leur histoire dans une *Chronique* qu'on signale comme intéressante, restée inédite.

Paquot, *Mémoires pour servir à l'hist. littér. des Pays-Bas*, t. I, p. 306.

DINTER (*Gustave-Frédéric*), pédagogue allemand, né le 29 février 1760, à Borna, en Saxe, et mort le 29 mai 1831, à Kœnigsberg, en Prusse. Après avoir fait ses humanités au gymnase de Grimma, il étudia la théologie à Leipzig. A sa sortie de l'université, il fut chargé de l'éducation du fils du chambellan de Pöllnitz. Dans sa *Vie écrite par lui-même*, Dinter nous initie à toutes ses tribulations de précepteur, et nous raconte quelle peine il eut à maîtriser sa vivacité naturelle; ce temps fut pour lui véritablement le noviciat du sacerdoce auquel il allait consacrer sa vie, et vers lequel il se sentit appelé par une vocation toute particulière. Il exerça d'abord les fonctions de pasteur dans le diocèse de Kitscher près de Borna, et passa en 1797 comme directeur du séminaire à Friedrichstadt, près de Dresde. Il remplit ces fonctions, aussi difficiles qu'honorables, jusqu'en 1807, époque à laquelle il accepta la place de ministre de l'Évangile à Gœrlitz. Voué par goût et par conviction à la réforme de l'instruction populaire, il employa tous ses loisirs à préparer les jeunes gens à l'état d'instituteur primaire. Sa réputation toujours croissante lui valut de nouvelles marques d'estime et de confiance. Il fut nommé en 1817 membre du conseil d'instruction publique à Kœnigsberg, et deux ans plus tard l'université de cette ville lui conféra le titre de docteur et lui accorda une chaire de professeur de théologie. Dès lors il déploya une activité prodigieuse comme prédicateur, professeur et inspecteur des écoles. Il exerça ainsi une grande influence sur sa commune, tant par son exemple que par sa parole et par ses écrits. On remarque surtout qu'il travailla de la manière la plus efficace à l'amélioration morale et intellectuelle des classes ouvrières, et qu'animé de l'amour du bien public, il sut toujours allier la douceur du père à la sévérité du juge. Il a laissé une mémoire honorée, et il a eu le bonheur de terminer sa carrière, dignement remplie, au milieu d'amis dévoués et de disciples reconnaissants qui on pour la plupart profité de ses préceptes.

Les ouvrages de Dinter se distinguent par une grande clarté. Ils parurent pour la plupart à Neustadt-sur-Orla. Ne pouvant en donner la liste entière, nous nous contenterons d'en citer les principaux : *ABC und Lesebuch* (Abécédaire et livre de lecture); 3e édit., 1829; — *Anweisung zum Rechnen*, etc. (Méthode pour apprendre à calculer); 6e édit., 1833; — *Auszug aus dem Dresdner Katechismus* (Extrait du Catéchisme de Dresde); 1823; — *Reden an künftige Volksschullehrer* (Discours adressés à de futurs maîtres d'école primaire); 2e édit., 1820, 4 vol. in-8°; — *Schullehrerbibel* (Bible à l'usage des maîtres d'école), 9 vol.; 3e édit., 1830; — *Die Bibel als Erbauungsbuch* (La Bible comme livre de prières), continuée par Brockmann et Fischer; 5 vol., 1832; — *Lieder-Home-*

lien (Homélies en vers); 1829; — *Anweisung zum Gebrauch der Bibel in Volksschulen* (Manière de se servir de la Bible dans les écoles du peuple), 3 vol.; 3e édit., 1822; — *Predigten auf alle Sonn-Fest-und Busstage* (Sermons pour tous les dimanches, jours de fête et jours de pénitence); 1821; — *Malvina, Buch für gebildete Mütter* (Malvina, livre destiné à des mères éclairées); 1824, 2e édit.

En 1840 et suiv. on a publié les *Œuvres complètes* de Dinter, formant quatre parties distinctes: *Œuvres d'exégèse*; 12 vol. (1841-1848); — *Œuvres de catéchèse*; 16 vol. (1840-1844); — *Œuvres pédagogiques*; 9 vol. (1840-1845); — *Œuvres ascétiques*; 5 vol. (1844-1851).

S.

Dinter's Leben, etc. (Vie de Dinter, écrite par lui-même). — *Conversations-Lexicon*.

DINUS. *Voyez* DINI et DINO.

* **DIOCLÈS** (Διόκλης), législateur syracusain, vivait vers 410 avant J.-C. Son nom n'est pas dans Thucydide; c'est dans Diodore de Sicile que nous trouvons tous les détails que nous avons sur lui. Selon cet historien, Dioclès, un des plus éminents démagogues syracusains, et probablement le chef de ce parti en opposition avec Hermocrate, chef du parti aristocratique, proposa en 413 le décret qui condamnait à mort les généraux athéniens Démosthène et Nicias. L'année suivante, si la chronologie de Diodore est exacte, une révolution éclata dans Syracuse, La démocratie triompha, et Dioclès fut chargé avec quelques autres membres du même parti de rédiger un nouveau code de lois. La part qu'il prit à cette rédaction fut si considérable, qu'il éclipsa ses collègues, et donna seul son nom au nouveau code. Nous ne savons rien sur cette législation, sinon qu'elle était concise, au rapport de Diodore, et que la pénalité était sagement proportionnée aux délits. La meilleure preuve qu'elle était bonne, c'est qu'elle fut observée non-seulement à Syracuse, mais dans beaucoup d'autres villes de la Sicile, jusqu'à la conquête de cette île par les Romains.

Le bannissement d'Hermocrate et de son parti en 410 laissa à Dioclès le gouvernement incontesté de la république. L'année d'après il reçut le commandement des forces envoyées par Syracuse et d'autres villes de la Sicile au secours d'Himère, assiégée par Annibal, fils de Giscon. Il ne parvint pas à sauver cette ville : prenant avec lui tous les habitants qu'il put emmener, il se retira si précipitamment qu'il ne donna pas la sépulture aux Siciliens morts pendant le siége. Cette circonstance excita un mécontentement, qui ne fit que s'accroître lorsque Hermocrate, revenu en Sicile, et vainqueur des Carthaginois, envoya à Syracuse avec les plus grands honneurs les os de tous ceux qui avaient été tués à Himère. Dioclès fut banni à son tour, en 408. On ne sait s'il fut rappelé et s'il faut rattacher aux révolutions subséquentes de Syracuse l'étrange histoire racontée par Diodore : suivant cet historien, Dioclès ayant commis la faute de se rendre avec des armes sur la place publique, se perça lui-même de son épée par respect pour les lois qu'il avait établies. Le même historien raconte une anecdote tout à fait semblable à propos de Charondas. Peu probable quant à celui-ci, elle est tout à fait invraisemblable en ce qui concerne Dioclès. On ne sait pas la date exacte de la mort de ce législateur; mais comme on ne le voit pas figurer dans les troubles qui précédèrent l'avénement de Denys, on suppose qu'il ne vivait plus en 405.

Diodore, XIII, 19, 33-35, 59-61, 63-75. — Xénophon, *Hellenica*, t. I. — Hubmann, *Diokles, Gesetzgeber der Syracusier*; Amberg, 1842.

* **DIOCLÈS**, Athénien connu par un trait d'amitié célèbre dans l'antiquité. Il vivait exilé à Mégare. Dans une bataille il couvrit de son corps un jeune homme qu'il aimait, et le sauva en sacrifiant sa propre vie. Les Mégariens lui décernèrent les honneurs dus aux héros, et instituèrent en souvenir de son dévouement les [illegible], fêtes qui se célébraient au printemps de chaque année.

Theocrite, XII, 27. — Aristophane, *Acharn.*, 774. — Plutarque, *Thes.*, 10. — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Antiquities*.

* **DIOCLÈS** *de P* [illegible] *e*, le [illegible]
historiens grecs qui [illegible]
de Rome, vivait pro[illegible]
siècle avant J.-C. Q. [illegible]
beaucoup de points. On ne sait pas [illegible]
d'années il avait devancé ce de [illegible]
et c'est par conjecture [illegible]
plaçons au troisième siècle. [illegible]
ne nous est connu que par [illegible]
reusement très-mutilé de [illegible]
longue citation de [illegible]
nous montrer [illegible]
premier prop [illegible] le
et troyennes [illegible]
annales d'une peuplade [illegible]
ce Dioclès est le même [illegible]
sur les héros (Περὶ ἡρώων [illegible]
par Plutarque, et d'une [illegible]
[illegible]), citée par Josèphe. [illegible]
raient appartenir à Dioc[illegible]
rapport de Plutarque, a [illegible]
(Αἰτωλικά).

Plutarque, *Romulus*, 3, 8; *Quaest. Graec.*, [illegible] 22. — Festus, au mot *Romam*. — [illegible] X, 11. — C. Müller, *Fragmenta* [illegible]

* **DIOCLÈS**, p[illegible]
vivait dans le cinquième [illegible]
était d'At[illegible]
autres. Peut-être [illegible]
avait-il o[illegible]
était con[illegible]
Suidas et [illegible]
vantes, souvent [illegible]
riens : Βάκχαι, Θάλαττα, [illegible]
buée aussi à Callias), Μέλιττα, [illegible]
Θυέστης et Ὄνειροι, qui sont

Eudocia, ils sont suspects. Autant juger par le peu qu'on sait de lui, n poëte élégant.

gmenta Comicorum Græcorum, I, p. 838-481.

6omètre grec, d'une époque incer- Eutocius, il écrivit περὶ πυρίων ines à feu). Il inventa une mé- iser la sphère par un plan suivant née. Il découvrit aussi la solution fameux dans l'antiquité : trouver es proportionnelles entre deux s. Dioclès résolut cette question e ligne courbe qui fut appelée plus Les propriétés de cette courbe ses pour qu'il soit utile de les dé- njecturé que Dioclès était posté- et qu'il vivait dans le sixième hrétienne.

n. *in Sph. et Cycl.* — Archim., lib. II,

Julius Carystius), poëte grec, manque de renseignements ; on n qu'il était d'origine grecque et le droit de cité à Rome. Reiske c'est le même personnage que yste, souvent mentionné par Sé- s, au contraire, l'identifient avec le ème nom. Il reste de lui un petit ammes, qui sont comprises dans publiées par Brunck, en 1773 et dans l'édition de l'*Anthologie* Jacobs (t. II, p. 167) ; ce savant II, p. 882 de cette édition, une *Diocle epigrammatario.*

thoca Græca, t. IV, p. 472.

CARYSTE (Διοκλῆς ὁ Καρύστιος), n grec, né à Caryste, dans l'île dans le troisième siècle avant l'ère après Pline, il fut le premier en tation après Hippocrate. Il appar- le médicale des dogmatiques. Il d nombre d'ouvrages, dont il ne îtres et quelques fragments con- len, Cœlius Aurelianus, Oribase ens écrivains. Le plus long de ces ne lettre au roi Antigone, inti- ὴ προφυλακτική (Lettre pour pré-), et insérée par Paul d'Égine à la livre de son ouvrage sur la mé- ître, si elle est authentique, a dû Antigone Gonatas, roi de Macé- urut en 239, à l'âge de quatre- ès un règne de quarante-quatre ressemble par son sujet à plu- ttres attribuées à Hippocrate, et s qu'il faut observer dans les dif- s de l'année. Elle a été publiée les éditions de Paul d'Égine, et de plusieurs autres ouvrages de iginal grec, avec une traduction ns dans le douzième volume de ion de la *Bibliothèque grecque* de Fabricius, dans les *Syllogæ physicæ* de Neander ; Leipzig, 1591, in-8°. La traduction latine seule a été insérée à la suite d'Alexandre de Tralles, Bâle, 1541, in-fol., et avec Meletius, Venise, 1552, in-4° ; on en trouve une traduction allemande par Hiéronyme Bock, dans le *Practicirbüchlein* de J. Dryander, Bâle, 1551, in-8°. Malthaxi a inséré le texte grec de la lettre de Dioclès dans son édition de *Rufus d'Éphèse* ; Moscou, 1806, in-8°. Il a compris les fragments qui restent de Dioclès dans les *XXI Medicorum Græcorum Opuscula*, qu'il a édités à Moscou ; 1808, in-4°. D'autres fragments se trouvent dans la collection mise au jour par A. Maï d'après les manuscrits du Vatican ; 1831, in-8°. Citons aussi *Dioclis Fragmenta*, publiés par C.-G. Kuhn ; Leipzig, 1820, in-4°. Il nous est presque impossible de nous faire une idée exacte du mérite de Dioclès, puisque ses ouvrages n'existent plus. Cependant, si nous en croyons les témoignages des anciens, il a droit à une place éminente parmi les médecins de l'antiquité. « Personne avant lui, dit la *Biographie médicale*, ne s'était encore occupé avec autant de zèle de l'anatomie, sur laquelle il avait même composé plusieurs ouvrages, qui sont perdus depuis longtemps ; cependant, il n'étudia cette science que sur les animaux, et Galien lui reproche de l'avoir assez mal connue. Quelques écrivains modernes lui ont attribué, on ignore sur quel fondement, la découverte de l'aorte et de tout le système artériel ; mais ils s'en sont laissé imposer par l'auteur de l'introduction placée au nombre des écrits de Galien, auteur dont l'autorité n'a jamais été regardée comme étant d'un grand poids. A l'instar d'Hippocrate, Dioclès s'occupa plus particulièrement de la séméiotique et de la diététique. Ce fut lui qui le premier distingua la pleurésie de la péripneumonie, plaçant le siége de la première dans la plèvre, et celui de la seconde dans le parenchyme. Dioclès employait de préférence des remèdes tirés du règne végétal. Il avait même composé un ouvrage sur l'utilité des plantes en médecine. Oribase et plusieurs autres auteurs nous ont conservé un assez grand nombre de ses préceptes de thérapeutique, que Gruner a pris la peine de rassembler. Ces fragments nous apprennent qu'il s'était surtout attaché à tracer les règles de conduite que les navigateurs et les voyageurs doivent observer. La chirurgie, qu'il ne dédaigna point d'exercer, lui fut redevable d'un instrument, le *bisulque*, qu'il inventa pour pratiquer l'évulsion des flèches. »

Galien, *De Aliment. facult.* — Soranus, *De Arte Obstetr.* — Cramer, *Anecdota Græca*; Paris, I, 394; IV, p. 196. — Ermerius, *Anecdota Medica Græca, préface*, p. XVI. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, vol. XII, p. 884, ancien édit. — A. Rivin, *Programma de Diocle Carystio*; Leipzig, 1655, in-4°. — C.-G. Gruner, *Biblioth. der alten Aerzte*; Leipzig, 1781, in-8°, vol. IIV, p. 608. — C. G. Kühn, *Opuscula academica med. et philol.*; Leipzig, 1827, in-8°, vol. II, p. 87. — *Biogr. med.*

On cite encore plusieurs autres DIOCLÈS, sa-

voir : DIOCLÈS *de Cnide*, auteur de Διατριβαί, dont un fragment est cité dans la *Préparation évangélique* d'Eusèbe (XIV) ; — DIOCLÈS *grammairien grec*, commentateur des poëmes homériques, mentionné dans les scolies vénitiennes (*Ad Iliad.*, XIII, 103), avec Denys de Thrace, Aristarque et Chrris, au sujet des accents grecs : un rêve de ce grammairien est rapporté par Artémidore dans son *Oneirocrite* ; — DIOCLÈS *de Magnésie*, auteur d'un ouvrage intitulé Ἐπιδρομὴ τῶν φιλοσόφων, et d'un autre sur les vies des philosophes (Περὶ βίων φιλοσόφων). Diogène Laerce semble avoir fait un grand usage de ces deux compositions ; — DIOCLÈS *de Sybaris*, philosophe pythagoricien, qu'il ne faut pas confondre avec Dioclès de Phlius, mentionné par Jamblique comme un des plus zélés disciples de Pythagore. Tout ce qu'on sait de Dioclès de Sybaris, c'est qu'il vivait encore du temps d'Aristoxène.

Smith. *Dictionary of Greek and Roman Biography.*

DIOCLÈS, architecte grec. *Voy.* DINOCRATE de Macédoine.

DIOCLÉTIEN (*C. Valerius Jovius Diocletianus*), empereur romain, né près de Salone, en Dalmatie, en 245 après J.-C., mort près de la même ville, en 313. Il appartenait à une famille très-obscure. Si on en croit les historiens contemporains, fort malveillants, il est vrai, pour ce prince, son père était un affranchi et remplissait les fonctions de greffier provincial. Lui-même, né avant l'affranchissement de son père, fut vendu comme esclave, et dut sa liberté au sénateur Anulinus. Niebuhr a contesté cette assertion, en faisant remarquer que, d'après les lois romaines, le fils d'un esclave ne pouvait pas s'enrôler dans les légions. Mais ces lois étaient-elles rigoureusement observées à cette époque de décadence et ne souffraient-elles pas de nombreuses exceptions ? La mère du futur empereur s'appelait Doclea ou Dioclea, du nom du village dalmate qu'elle habitait ; elle transmit son nom à son fils, qui, après s'être appelé pendant quarante ans *Docles* ou *Diocles*, changea, en montant sur le trône, ce nom grec contre le nom, plus majestueux et plus sonore, de *Diocletianus*, en y joignant le prénom patricien de *Valerius*. Dioclétien entra dans l'armée, et s'y distingua bientôt, moins peut-être par son courage que par son habileté. Il n'avait pas encore franchi les grades subalternes, lorsqu'il lui arriva une aventure qui eut sur le reste de sa vie une grande influence. Elle nous a été transmise par Vopiscus, dont l'aïeul la tenait de Dioclétien lui-même. « Comme celui-ci, dit Vopiscus, était logé dans une auberge de Tongres, en Gaule (dans le pays de Liége), à une époque où il servait encore dans les derniers rangs de l'armée, et qu'il faisait avec une druidesse le compte de sa dépense journalière, cette femme lui dit : « Dioclétien, vous êtes trop avare, trop économe. — Je serai plus libéral, lui répondit-il en riant, lorsque je serai empereur. — Ne riez pas, Dioclétien, reprit la druidesse ; car vous serez empereur dès que vous aurez tué un sanglier (*nam imperator eris quum aprum occideris*). » Depuis ce temps, Dioclétien eut l'ambition de régner, et il ne s'en cacha ni à Maximien ni à l'aïeul de Vopiscus, qu'il avait instruit de la prédiction de cette druidesse ; mais comme il savait feindre, il rit et se tut. Néanmoins, il ne manquait jamais, à la chasse, l'occasion de tuer de sa main des sangliers. Enfin, lorsqu'il eut vu monter Aurélien sur le trône, puis Probus, puis Tacite, puis Carus lui-même, il dit : « Je tue toujours des sangliers ; et toujours c'est un autre qui les mange. » Si la prédiction de la druidesse ne se réalisa pas, le jeune Dalmate fit du moins rapidement son chemin. Il eut d'importants commandements sous Probus, et sous Aurélien il fut élevé au consulat. Il suivit Carus dans la guerre de Perse ; après la mort de ce prince, il resta, pendant la retraite de l'armée, attaché à la cour en qualité de *comte des domestiques*, c'est-à-dire de gouverneur de la maison impériale. A Chalcédoine, lorsque la mort de Numérien cessa d'être un secret, les soldats se saisirent de son beau-père Arrius Aper, préfet du prétoire, qu'ils soupçonnaient de l'avoir assassiné, et se rassemblèrent en tumulte pour procéder à l'élection d'un nouvel empereur. De nombreuses acclamations désignèrent le comte des domestiques comme le plus capable de gouverner l'empire et de venger le meurtre de Numérien. Dioclétien monta sur un tribunal élevé à la hâte, et fut proclamé auguste. Il commença par jurer qu'il n'était pour rien dans l'assassinat du jeune prince, puis descendant du tribunal, il perça de son épée le préfet du prétoire Arrius Aper. Quel motif put le pousser, lui qui en général se montra humain, à faire l'office de bourreau ? Voulut-il satisfaire la colère des soldats par le prompt supplice du meurtrier de Numérien ? Voulut-il ensevelir dans la mort d'un complice le secret d'un crime qui leur était peut-être commun ? Voulut-il, enfin, tout simplement réaliser la prophétie de la druidesse en tuant Aper, dont le nom signifie sanglier [illegible] latin ? Ces trois motifs purent concourir également à l'acte sanglant par lequel Dioclétien inaugura son règne. Ces événements se passèrent dans le cours de l'année 284 ; date célèbre, p[illegible] qu'elle est le commencement de l'ère appelée [illegible] *de Dioclétien* ou aussi quelquefois *ère des martyrs*, dont on s'est longtemps servi dans l'Ég[illegible] pour régler la fête de Pâques, et qui est [illegible] en usage parmi les coptes chrétiens.

Le 27 septembre 284 Dioclétien entra [illegible] Nicomédie revêtu des ornements impériaux. [illegible] employa le reste de l'année à se préparer à [illegible] guerre contre Carin, le frère de Numérien, [illegible] s'avançait vers l'Orient à la tête d'une [illegible] nombreuse et bien disciplinée. Les deux em[illegible]reurs rivaux se rencontrèrent près de M[illegible] sur le Danube, dans la haute Mésie. Après [illegible] lutte acharnée, la victoire se déclara pour [illegible]

ans des légions de l'Occident; mais Carin poursuivait les vaincus, il fut ropres officiers. Ses troupes, restées raternisèrent avec celles de Dioclé- ernier fut proclamé par les deux ar- s, sans qu'aucun compétiteur osât lui pire. Le nouveau prince usa de son ec une habile modération. On ne vit ment ni proscriptions, ni confisca- nnissements. « Aucun dignitaire du , dit Aurelius Victor, ne fut dépouillé ens ni de ses honneurs, chose ex- , chose inattendue dans la guerre ci- obule lui-même, préfet du prétoire ne fut pas privé de sa place. Dioclé- ome pour se faire reconnaître; mais e quitter cette ville et l'Italie. Il se nt, et il choisit Nicomédie pour sa ien que le bonheur de Dioclétien et lui eussent aplani les premières dif- ituation de l'empire était loin d'être Une insubordination générale régnait oldats, qui depuis de longues an- habitués à créer et à déposer leurs

s d'un siècle, le grand édifice politique uguste tombait pièce à pièce. Bien de l'empire eut été reconstituée par obus, Claude II, une complète réor- térieure était indispensable. Dioclé- s regret que des États aussi vastes à la main d'un seul homme; que Italie n'étaient plus le centre, le mpire, ou plutôt qu'il n'y avait plus ns ce mouvement universel et con- organisation; qu'il n'y avait d'unité par l'union de plusieurs princes et sion concertée. La révolte des Ba- primer, les courses des Saxons et repousser, les barbares à contenir uche du Danube; les Perses à re- du Tigre, tant d'ennemis à com- de périls à conjurer, avertirent Dio- donner un collègue. Il choisit son gnon d'armes, Maximien, soldat périmenté, mais dur et ignorant. revêtu de la pourpre à Nicomédie, , et adopta le surnom d'*Hercu-* que son collègue prenait celui de par des motifs religieux, qui nous , soit, d'après l'explication des pour indiquer que l'un était la sa- qui dirige, l'autre la force irré- ible. Le nouvel empereur se rendit les Gaules, qu'il débarrassa facile- ndes; mais il fut moins heureux Carausius. Ne pouvant le dé- Grande-Bretagne, il fut forcé de collègue, par une convention est connue sous le nom de *Paix* ...

... temps éclataient des révoltes en- core plus compromettantes pour l'intégrité de l'empire. Les Égyptiens, toujours factieux, en étaient venus à une insurrection ouverte, et leur chef, Achilleus, s'était rendu maître d'Alexandrie. Les Blemmyens, peuplade sauvage de l'Afrique, ravageaient la vallée supérieure du Nil. Julianus avait pris à Carthage la pourpre impériale. Une confédération de cinq tribus barbares et belliqueuses de l'Atlas, connues sous le nom de *Quinquegentanæ* ou *Quinquegentiani*, répandait la terreur dans la province d'Afrique. Tiridate, chassé de l'Arménie, était encore une fois venu se réfugier chez les Romains. Narsès, passant le Tigre, avait repris la Mésopotamie, et annonçait hautement l'intention de replacer toute l'Asie sous la domination des Perses; enfin, les Germains, les Goths, les Sarmates cherchaient, pour pénétrer dans l'empire, tous les points vulnérables de l'immense frontière qui s'étendait depuis l'embouchure du Rhin jusqu'aux bords de la mer Noire. En présence d'aussi graves difficultés, Dioclétien résolut de compléter la réorganisation de l'empire en adjoignant aux deux augustes deux césars. Les provinces romaines devaient être divisées en quatre grandes portions. Il y aurait quatre cours impériales, quatre préfets du prétoire, mais un seul empire; les édits se promulgueraient au nom des quatre princes; les deux césars seraient subordonnés aux deux augustes, comme des fils à leurs pères, et Dioclétien serait révéré de ses collègues comme un souverain, comme un dieu. En conséquence, le 1er mars 292 Constance Chlore et Galerius furent proclamés césars à Nicomédie. Afin de resserrer l'union politique par des liens de famille, les deux nouveaux princes répudièrent leurs femmes pour épouser, le premier, Theodora, belle-fille de Maximien; le second, Valeria, fille de Dioclétien. Dans le partage de l'empire, les provinces les plus menacées revinrent naturellement aux deux césars. Constance eut la Bretagne, la Gaule, l'Espagne, et Trèves fut le siége de son gouvernement; Galerius eut la Grèce, l'Illyrie et toute la ligne du Danube, avec Sirmium pour capitale; Maximien résida à Milan, et gouverna l'Italie, l'Afrique, la Sicile et les îles de la mer Tyrrhénienne; Dioclétien garda pour lui la Thrace, l'Égypte, la Syrie, l'Asie, et établit sa cour à Nicomédie. Les résultats immédiats de cette nouvelle organisation furent des plus heureux. Maximien mit en déroute les hordes mauritaniennes, et les rejeta dans leurs montagnes, tandis que Julianus, vaincu, était forcé de se tuer. Dioclétien investit Alexandrie, et s'en empara après un siége de huit mois. Des milliers de rebelles périrent; les villes de Busiris et de Coptos furent rasées, et l'Égypte, épouvantée, se soumit tout entière. En Gaule, Constance repoussa, non sans de grands efforts, l'invasion des *Alemani*, enleva Boulogne, arsenal naval de Carausius; et après l'assassinat de cet usurpateur, il reprit sur Allectus la Bretagne, qui

voir : DIOCLÈS *de Cnide*, auteur de Διατριβαί, dont un fragment est cité dans la *Préparation évangélique* d'Eusèbe (XIV); — DIOCLÈS *grammairien grec*, commentateur des poëmes homériques, mentionné dans les scolies vénitiennes (*Ad Iliad.*, XIII, 103), avec Denys de Thrace, Aristarque et Chœris, au sujet des accents grecs : un rêve de ce grammairien est rapporté par Artémidore dans son *Oneirocrite*; — DIOCLÈS *de Magnésie*, auteur d'un ouvrage intitulé Ἐπιδρομὴ τῶν φιλοσόφων, et d'un autre sur les vies des philosophes (Περὶ βίων φιλοσόφων). Diogène Laerce semble avoir fait un grand usage de ces deux compositions; — DIOCLÈS *de Sybaris*, philosophe pythagoricien, qu'il ne faut pas confondre avec Dioclès de Phlius, mentionné par Jamblique comme un des plus zélés disciples de Pythagore. Tout ce qu'on sait de Dioclès de Sybaris, c'est qu'il vivait encore du temps d'Aristoxène.

Smith. *Dictionary of Greek and Roman Biography.*

DIOCLÈS, architecte grec. *Voy.* DINOCRATE de Macédoine.

DIOCLÉTIEN (*C. Valerius Jovius Diocletianus*), empereur romain, né près de Salone, en Dalmatie, en 245 après J.-C., mort près de la même ville, en 313. Il appartenait à une famille très-obscure. Si on en croit les historiens contemporains, fort malveillants, il est vrai, pour ce prince, son père était un affranchi et remplissait les fonctions de greffier provincial. Lui-même, né avant l'affranchissement de son père, fut vendu comme esclave, et dut sa liberté au sénateur Anulinus. Niebuhr a contesté cette assertion, en faisant remarquer que, d'après les lois romaines, le fils d'un esclave ne pouvait pas s'enrôler dans les légions. Mais ces lois étaient-elles rigoureusement observées à cette époque de décadence et ne souffraient-elles pas de nombreuses exceptions? La mère du futur empereur s'appelait Doclea ou Dioclea, du nom du village dalmate qu'elle habitait; elle transmit son nom à son fils, qui, après s'être appelé pendant quarante ans *Docles* ou *Diocles*, changea, en montant sur le trône, ce nom grec contre le nom, plus majestueux et plus sonore, de *Diocletianus*, en y joignant le prénom patricien de *Valerius*. Dioclétien entra dans l'armée, et s'y distingua bientôt, moins peut-être par son courage que par son habileté. Il n'avait pas encore franchi les grades subalternes, lorsqu'il lui arriva une aventure qui eut sur le reste de sa vie une grande influence. Elle nous a été transmise par Vopiscus, dont l'aïeul la tenait de Dioclétien lui-même. « Comme celui-ci, dit Vopiscus, était logé dans une auberge de Tongres, en Gaule (dans le pays de Liége), à une époque où il servait encore dans les derniers rangs de l'armée, et qu'il faisait avec une druidesse le compte de sa dépense journalière, cette femme lui dit : « Dioclétien, vous êtes trop avare, trop économe. — Je serai plus libéral, lui répondit-il en riant, lorsque je serai empereur. — Ne riez pas, Dioclétien, reprit la druidesse; car empereur dès que vous aurez tué (*nam imperator eris quum aprum* Depuis ce temps, Dioclétien eut l'am gner, et il ne s'en cacha ni à Maximie de Vopiscus, qu'il avait instruit de de cette druidesse; mais comme il sa il rit et se tut. Néanmoins, il ne man à la chasse, l'occasion de tuer de sangliers. Enfin, lorsqu'il eut vu lien sur le trône, puis Probus, puis Carus lui-même, il dit : « Je tue sangliers; et toujours c'est un a mange. » Si la prédiction de la drui réalisa pas, le jeune Dalmate fit du dement son chemin. Il eut d'impo mandements sous Probus, et sous A élevé au consulat. Il suivit Carus de Perse; après la mort de ce pendant la retraite de l'arm en qualité de *comte des domestiq* dire de gouverneur de la maison Chalcédoine, lorsque la mort de d'être un secret, les soldats se beau-père Arrius Aper, préfet du pr soupçonnaient de l'avoir assassiné, semblèrent en tumulte pour procéde d'un nouvel empereur. De nombr mations désignèrent le comte des comme le plus capable de gouverne de venger le meurtre de monta sur un tribunal élevé clamé auguste. Il commença tait pour rien dans l'assassinat puis desc ant du tribunal, il perca préfet du ire Ar A le pousser, à faire l'office la colère des soldats par le promp rier de Numérien? Voulut-il en la d'un complice le secret d'u leur peut commun? Voulut-i simp la prophétie de en le nom signifie Ces ent con n à l' D gua son dans le cours de l'année qu'elle est le commencement de *de Dioclétien* ou aussi quelquefois *tyrs*, dont on s'est pour régler la fête en usage parmi les coptes

Le 27 septembre 284 Nicomédie re des ornements im employa le de à guerre contre de s'avançait vers nombreuse et bien reurs rivaux se renc sur le Danube, dans lutte acharnée, la victoire

térans des légions de l'Occident; mais
que Carin poursuivait les vaincus, il fut
s propres officiers. Ses troupes, restées
', fraternisèrent avec celles de Dioclé-
dernier fut proclamé par les deux ar-
ties, sans qu'aucun compétiteur osât lui
'empire. Le nouveau prince usa de son
avec une habile modération. On ne vit
nement ni proscriptions, ni confisca-
bannissements. « Aucun dignitaire du
sé, dit Aurelius Victor, ne fut dépouillé
biens ni de ses honneurs, chose ex-
re, chose inattendue dans la guerre ci-
ristobule lui-même, préfet du prétoire
n, ne fut pas privé de sa place. Dioclé-
Rome pour se faire reconnaître; mais
de quitter cette ville et l'Italie. Il se
rient, et il choisit Nicomédie pour sa
. Bien que le bonheur de Dioclétien et
ce lui eussent aplani les premières dif-
a situation de l'empire était loin d'être
e. Une insubordination générale régnait
soldats, qui depuis de longues an-
nt habitués à créer et à déposer leurs
s.

près d'un siècle, le grand édifice politique
Auguste tombait pièce à pièce. Bien
té de l'empire eut été reconstituée par
Probus, Claude II, une complète réor-
intérieure était indispensable. Dioclé-
vec regret que des États aussi vastes
nt à la main d'un seul homme; que
l'Italie n'étaient plus le centre, le
l'empire, ou plutôt qu'il n'y avait plus
dans ce mouvement universel et con-
désorganisation; qu'il n'y avait d'unité
que par l'union de plusieurs princes et
division concertée. La révolte des Ba-
réprimer, les courses des Saxons et
s à repousser, les barbares à contenir
e gauche du Danube; les Perses à re-
elà du Tigre, tant d'ennemis à com-
nt de périls à conjurer, avertirent Dio-
se donner un collègue. Il choisit son
mpagnon d'armes, Maximien, soldat
t expérimenté, mais dur et ignorant.
fut revêtu de la pourpre à Nicomédie,
il 286, et adopta le surnom d'*Hercu-*
dant que son collègue prenait celui de
oit par des motifs religieux, qui nous
nnus, soit, d'après l'explication des
les, pour indiquer que l'un était la sa-
rême qui dirige, l'autre la force irré-
i exécute. Le nouvel empereur se rendit
ans les Gaules, qu'il débarrassa facile-
Bagaudes; mais il fut moins heureux
rebelle Carausius. Ne pouvant le dé-
le la Grande-Bretagne, il fut forcé de
pour collègue, par une convention
289 et connue sous le nom de *Paix*
augustes.
même temps éclataient des révoltes en-
core plus compromettantes pour l'intégrité de l'empire. Les Égyptiens, toujours factieux, en étaient venus à une insurrection ouverte, et leur chef, Achilleus, s'était rendu maître d'Alexandrie. Les Blemmyens, peuplade sauvage de l'Afrique, ravageaient la vallée supérieure du Nil. Julianus avait pris à Carthage la pourpre impériale. Une confédération de cinq tribus barbares et belliqueuses de l'Atlas, connues sous le nom de *Quinquegentanæ* ou *Quinquegentiani*, répandait la terreur dans la province d'Afrique. Tiridate, chassé de l'Arménie, était encore une fois venu se réfugier chez les Romains. Narsès, passant le Tigre, avait repris la Mésopotamie, et annonçait hautement l'intention de replacer toute l'Asie sous la domination des Perses; enfin, les Germains, les Goths, les Sarmates cherchaient, pour pénétrer dans l'empire, tous les points vulnérables de l'immense frontière qui s'étendait depuis l'embouchure du Rhin jusqu'aux bords de la mer Noire. En présence d'aussi graves difficultés, Dioclétien résolut de compléter la réorganisation de l'empire en adjoignant aux deux augustes deux césars. Les provinces romaines devaient être divisées en quatre grandes portions. Il y aurait quatre cours impériales, quatre préfets du prétoire, mais un seul empire; les édits se promulgueraient au nom des quatre princes; les deux césars seraient subordonnés aux deux augustes, comme des fils à leurs pères, et Dioclétien serait révéré de ses collègues comme un souverain, comme un dieu. En conséquence, le 1er mars 292 Constance Chlore et Galerius furent proclamés césars à Nicomédie. Afin de resserrer l'union politique par des liens de famille, les deux nouveaux princes répudièrent leurs femmes pour épouser, le premier, Theodora, belle-fille de Maximien; le second, Valeria, fille de Dioclétien. Dans le partage de l'empire, les provinces les plus menacées revinrent naturellement aux deux césars. Constance eut la Bretagne, la Gaule, l'Espagne, et Trèves fut le siége de son gouvernement; Galerius eut la Grèce, l'Illyrie et toute la ligne du Danube, avec Sirmium pour capitale; Maximien résida à Milan, et gouverna l'Italie, l'Afrique, la Sicile et les îles de la mer Tyrrhénienne; Dioclétien garda pour lui la Thrace, l'Égypte, la Syrie, l'Asie, et établit sa cour à Nicomédie. Les résultats immédiats de cette nouvelle organisation furent des plus heureux. Maximien mit en déroute les hordes mauritaniennes, et les rejeta dans leurs montagnes, tandis que Julianus, vaincu, était forcé de se tuer. Dioclétien investit Alexandrie, et s'en empara après un siége de huit mois. Des milliers de rebelles périrent; les villes de Busiris et de Coptos furent rasées, et l'Égypte, épouvantée, se soumit tout entière. En Gaule, Constance repoussa, non sans de grands efforts, l'invasion des *Alemani*, enleva Boulogne, arsenal naval de Carausius; et après l'assassinat de cet usurpateur, il reprit sur Allectus la Bretagne, qui

depuis près de dix ans était séparée de l'empire. Dans l'Orient, la lutte fut plus terrible, la victoire plus complète et plus glorieuse : Galerius, qui avait quitté ses propres provinces pour prendre le commandement de l'armée romaine d'Asie, essuya d'abord une grande défaite dans la plaine de Carrhes. Il s'était, dit-on, attiré ce malheur par sa témérité. Aussi le jour où il se présenta humblement, à pied, devant le char de Dioclétien pour lui rendre compte de sa défaite, fut-il fort mal accueilli. L'empereur ne daigna pas même s'arrêter, et le laissa courir avec sa chlamyde de pourpre, haletant et poudreux, l'espace de plusieurs milles, selon Eutrope; pendant un millier de pas seulement, d'après Ammien Marcellin. Cet affront fut pour Galerius une sévère et profitable leçon; il recruta son armée avec les vétérans d'Illyrie, de Mésie et de Dacie, et s'avança avec précaution à travers les régions montagneuses de l'Arménie, évitant soigneusement les plaines, où il aurait pu être enveloppé par la cavalerie ennemie. Grâce à cette marche prudente, il tomba à l'improviste avec vingt-cinq mille hommes sur l'armée perse, qui fut mise en pleine déroute. Narsès échappa avec la plus grande peine, et son harem tomba aux mains des vainqueurs. Dioclétien tira habilement parti de la victoire de Galerius; il offrit la paix à Narsès, et sut, en ne se montrant pas trop exigeant, obtenir de précieux avantages. Un traité conclu l'année même de la victoire, en 297, garantit l'indépendance de l'Arménie, et céda aux Romains toute la Mésopotamie, cinq provinces situées en deçà du Tigre et les défilés du Caucase. Ce traité, fidèlement exécuté des deux côtés, assura pendant quarante ans le repos de l'Orient. La brillante série de victoires qui venait d'assurer le repos de l'empire, de rejeter les barbares au delà des frontières, fut célébrée à Rome en 304 par un triomphe, le plus glorieux que les Romains eussent vu depuis les jours d'Aurélien. Dioclétien célébra en même temps le vingtième anniversaire de son règne, règne longtemps sage et heureux, et que l'on pourrait appeler un des plus beaux de l'histoire romaine, si la fin n'en avait été marquée par un acte qui fut à la fois le plus grand des crimes et la plus grande des fautes : nous parlons de la persécution des chrétiens. La conduite de Dioclétien ne s'explique que par l'affaiblissement de ses facultés mentales et par les suggestions impérieuses de Galerius. Celui-ci en cette occasion subissait sans doute lui-même l'influence de quelques sophistes, qui, par orgueil et par intérêt, s'acharnaient à la défense des vieilles croyances. Les temples étaient abandonnés, les écoles où l'on commentait Aristote et Platon restaient désertes. Le prêtre, qui vivait à peine des sacrifices, le philosophe, qui n'entendait plus les applaudissements de la foule et ne retirait de ses discours qu'un mince salaire, formèrent une tardive et étroite alliance. Espérant encore retenir par la violence le crédit et la puissance qui leur échappaient, ils résolurent de tenter un coup désespéré et de livrer leur dernière bataille. Ils s'adressèrent à Galerius. Ce barbare avait été élevé par sa mère dans les superstitions les plus grossières; le matérialisme des polythéistes lui convenait mieux que la pureté morale du christianisme. Il vint à Nicomédie, dans l'hiver de 302-303, demander la destruction de la nouvelle religion. Dioclétien résista d'abord au césar : il savait que les chrétiens s'étaient presque toujours montrés dans l'administration civile ou à la guerre fonctionnaires intègres et braves soldats; il les avait traités jusqu'alors avec une telle modération que ceux-ci, se croyant assurés de sa protection, avaient placé à Nicomédie leur église sur une hauteur, en vue du palais impérial. Ils s'étaient tellement multipliés dans l'empire, qu'il y avait danger peut-être à les attaquer. Pouvait-on compter cette fois sur la résignation qu'ils avaient montrée dans les autres persécutions? Dioclétien prévoyait sans doute qu'on ne réussirait, avec le fer et le feu, qu'à hâter le triomphe du christianisme. Mais l'esprit de l'empereur s'affaiblissait de plus en plus. Enfin, après une lutte de plusieurs mois, il se laissa arracher par Galerius un premier édit qui contenait des prescriptions tyranniques, tout en défendant positivement toutes les violences personnelles. L'édit affiché dans les rues de Nicomédie fut déchiré pendant la nuit par les chrétiens, indignés; ce délit fut suivi de l'incendie du palais impérial, crime dont Galerius et les chrétiens s'accusèrent mutuellement. Dioclétien, qui s'était toujours montré jaloux à l'excès des droits du pouvoir absolu et de l'inviolabilité de la personne impériale, crut voir dans ces deux actes un attentat contre son autorité et contre sa sûreté personnelle, et il signa les décrets atroces qui pendant des années inondèrent le monde de sang innocent. La santé et les facultés intellectuelles de l'empereur furent ébranlées par la lutte qu'il eut à soutenir contre Galerius et peut-être par les remords qu'il ressentit d'avoir cédé. [illegible] tomba dans une sorte de langueur qui lui enlevait toute énergie, toute activité. Son voyage en Italie en 304 ne fit qu'aggraver sa maladie. [illegible] cherchait en vain à retenir la force qui lui échappait et à dissimuler les ravages que l'âge, le chagrin et les souffrances avaient faits dans sa personne. Le mal était sans remède. Le malheureux prince tomba dans une sombre tristesse, et bientôt on remarqua que par intervalles son esprit s'égarait. Galerius était arrivé à l'instant où [illegible] pouvait enfin s'emparer sans crainte de ce [illegible] et de ce titre d'auguste qu'il avait si longtemps désirés. A force d'obsessions mêlées de menaces il força Dioclétien d'abdiquer. Le 1er mai [illegible] dans cette même plaine de Nicomédie où [illegible] ans plus tôt il avait revêtu pour la première [illegible] les ornements impériaux, Dioclétien les [illegible] solennellement. Le même jour à Milan, [illegible] mien, plein de dépit, quitta aussi la [illegible]

e. Par le fait de cette double abdication,
ce Chlore et Galerius se trouvèrent éle-
dignité d'auguste, tandis que Flavius
et Maximin Daia ou Daza, désignés en
ce par Dioclétien, mais réellement im-
r Galerius, furent créés césars. Après
ication, Dioclétien partit aussitôt pour
tie. Il passa les dernières années de sa
de Salone, dans la retraite, vivant en
he, et cultivant son jardin. Aurelius Vic-
a conservé à ce sujet une anecdote bien
Sollicité par Maximien de reprendre
, il lui répondit : « Si vous pouviez voir
aux que j'ai plantés de mes mains, vous
riez pas une pareille proposition. » Quel-
teurs ont pensé qu'en montrant ce déta-
des choses du monde, Dioclétien faisait
te de philosophie que de politique, et
de ne pas donner de soupçons aux
régnants. Toute sa prudence ne le pré-
s du chagrin de vivre isolé loin de sa
t de sa fille Valérie, et d'apprendre en-
r exil, leur fuite, leurs longues misères,
la leur mort. Sa circonspection politique
pêcha pas d'être accusé par Licinius et
de favoriser Maximin Daza, et ne le
pas de leurs reproches et de leurs me-
lorsqu'il s'excusa d'assister à la fête de
ncilation. Il mourut de douleur, selon
historiens ; d'hydropisie selon d'autres.
re qu'il s'empoisonna, par crainte des
de Constantin et de Licinius.

les principaux événements du règne
ien soient connus avec assez de certi-
pendant, faute de détails, il nous est à
impossible d'en déterminer l'ordre chro-
. Les médailles ne nous sont ici presque
utilité. L'*Histoire Auguste* finit à Ca-
ne nous reste le récit d'aucun historien
rain. Les passages d'Ammien Marcellin
laisse relatifs à cette époque ont dis-
leurs ouvrages, omis à dessein, à ce
, par les copistes chrétiens, qui ne vou-
transmettre à la postérité le tableau
des qualités de leur persécuteur et le
glorieuses actions. Pour connaître
nous sommes donc réduits aux mai-
mplets abrégés d'Eutrope, des deux
ctus, aux vagues hyperboles des pa-
et aux déclamations haineuses de l'au-
ou Cæcilius) du traité *De Mortibus*
et des autres écrivains du même
des sources aussi rares et aussi
est extrêmement difficile de se faire
des conceptions politiques et du
prince éminent, qui peut disputer
gloire d'avoir été le second fonda-
Romain.

modifications que Dioclétien ap-
système politique établi par Au-
né par ses successeurs, ne furent
considérables que les changements qu'Auguste lui-même avait faits dans la constitution républicaine. Voici en quelques mots quel fut le but de ces grandes modifications. Il s'agissait de protéger contre la violence la personne du souverain et d'assurer l'ordre régulier de la succession au trône, en mettant fin aux révoltes et aux guerres civiles qui depuis la mort de Néron et l'extinction de la famille des Jules avaient presque toujours déchiré le monde. Pour arriver à ce résultat, il fallait se mettre en garde contre l'insubordination des grandes armées rassemblées aux diverses frontières, contre les révoltes de la garde prétorienne, et enfin contre les sentiments de liberté et d'indépendance qui restaient encore dans le sénat et dans le peuple de Rome. On n'avait rien à craindre des armées tant qu'on était sûr de leurs chefs, et pour s'assurer de ceux-ci Dioclétien imagina de les intéresser directement au salut de l'ordre de choses établi, en leur concédant une part de la souveraineté. Les quatre grandes armées de l'Orient, de l'Italie, du Danube et du Rhin eurent chacune à leur tête un *auguste* ou un *césar*. En même temps, comme les deux césars étaient désignés longtemps à l'avance comme héritiers des augustes, et pouvaient tout préparer pour leur propre avénement, il était probable qu'ils arriveraient au trône sans guerre civile. Il était à craindre seulement qu'un des quatre souverains, plus ambitieux, plus habile ou plus grand général que les autres, ne voulût s'emparer de tout l'empire; mais il était probable que dans ce cas il trouverait dans l'union de ses trois collègues un obstacle invincible. Enfin, si la *tétrarchie* imaginée par Dioclétien n'était pas théoriquement un bon gouvernement, c'était du moins la combinaison la plus applicable à l'empire, désorganisé par un demi-siècle d'anarchie. Quant aux prétoriens, Dioclétien diminua peu à peu leurs prérogatives. Comme, au lieu d'un préfet du prétoire, il y en eut quatre, le pouvoir de ces magistrats se trouva affaibli d'autant. « La garde prétorienne, dit M. Naudet, avait perdu une grande partie de ses honneurs et de sa prépondérance, depuis que les armées s'étaient arrogé le privilége d'élire les empereurs, et que ces princes avaient composé des compagnies de gardes du corps. Cependant la présence d'une soldatesque licencieuse et turbulente au sein de Rome paraissait toujours dangereuse. Dioclétien en diminua beaucoup le nombre, et réforma en même temps la milice du peuple à Rome, ou garde urbaine créée par Auguste et mise à la disposition du préfet de la ville. Cette force armée entre les mains du chef du sénat et du premier magistrat de Rome n'entrait nullement dans le système de Dioclétien. Les deux empereurs eurent pour garde des légions illyriennes, auxquelles ils donnèrent les noms de *Joviens* et d'*Herculiens*. » Rome privée de son ancienne garde urbaine, abaissée par l'éloignement de la cour et par la création de quatre capitales nouvelles, ne pouvait fournir aucun point d'appui

aux très-faibles sentiments d'indépendance qui survivaient dans le sénat.

Non content d'humilier le pouvoir du sénat, Dioclétien n'oublia rien de ce qui pouvait relever la majesté impériale. La magnificence qu'il déployait sur ses habits, bordés de pourpre, garnis d'or et de pierreries, le diadème royal qu'il portait sur la tête, les titres de *seigneur*, de *maître* et de *dieu*, qu'il se faisait donner, les mille cérémonies d'une étiquette compliquée, tout cet appareil, emprunté aux monarchies orientales, a été attribué à tort par presque tous les historiens à l'insolent orgueil d'un esclave dalmate enivré de son bonheur: c'était une suite naturelle de ce plan de Dioclétien qui consistait à entourer la personne du souverain d'une sorte de grandeur mystérieuse et sacrée. Voilà ce qu'il tenta pour assurer l'omnipotence et l'inviolabilité de l'empereur; nous empruntons à M. Naudet le tableau de ce qu'il fit pour réformer l'organisation intérieure de l'empire. « Dans l'administration des affaires civiles, Dioclétien prit toutes les mesures qu'il put imaginer pour abattre les prétentions de ces ministres orgueilleux qui avaient causé la perte de tant de princes. Il ordonna qu'on aurait un délai de deux ans pour appeler de leur sentence, eût-elle été rendue dans l'intérêt du gouvernement : l'utilité de l'État ne voulait pas qu'on ôtât aux particuliers le secours des lois. » Le tribunal suprême, la cour de l'empereur, s'ouvrait à tout le monde, et l'on devait y porter ses réclamations sans crainte: *in comitatu nostro nil timere potuisti*. Dioclétien annonçait des intentions indulgentes et libérales aux provinces, et causait une joie universelle en supprimant les *frumentaires* (*frumentarii*, pourvoyeurs de blé), cette classe d'hommes si terrible et si odieuse. Il privait en même temps les préfets du prétoire de puissants auxiliaires. De plus, il mit entre eux et les gouverneurs de provinces des vice-préfets, *vicarii*. Ces magistrats de sa création tenaient sous leur direction des districts composés de plusieurs provinces. Les autres empereurs avaient déjà commencé cet ouvrage. On voit dans l'histoire quelques exemples de ces démembrements et plusieurs noms nouveaux de provinces. Mais ces réformes isolées n'avaient été quelquefois que l'effet d'un caprice. Depuis longtemps le renouvellement annuel des proconsuls, des *præsides*, et surtout des procurateurs de césar, était tombé en désuétude. Ils restaient sept, huit, dix ans et plus encore dans leurs gouvernements. Une inscription atteste que Numacius Plancus Paulinus, contemporain de Dioclétien, administra la Pannonie dix-sept ans. Laisser de si grands commandements dans les mêmes mains pendant si longtemps, c'était donner aux hommes avides et ambitieux les moyens d'établir leur despotisme privé, de se faire une multitude de créatures, de partisans et même des armées. Quels dangers si de tels magistrats voulaient ourdir une conspiration avec les préfets du pré-

toire! Dioclétien morcela les pro
sume que c'est depuis son règne
coupée en quatorze gouvernemen
sait auparavant qu'un seul. Ce
niers coups portés à l'autorité n
nat. Jusque alors l'ancienne d
provinces de la république et de
l'empire n'avait pas été forme
Dès qu'un prince plus chancelan
laire tenait les rênes de l'État, le
le droit de nommer les proconsu
laires dans les provinces de so
récemment encore, Tacite et P
empressés de le lui déférer. Ma
l'institution des vice-préfectures
donnance des nouvelles juridictio
eut donné une autre face au systè
l'empire, toutes les provinces, de
fait, passèrent aux empereurs.
quences les plus immédiates et le
de cette organisation fut de se
mandements militaires des emplo
fois cumulés ensemble, ce qui
l'ordre d'une monarchie. Jean
que les troupes et les garnisons
des provinces furent comman le
dans chaque gouvernement. Di
la plus grande attention, dans s
pêcher les vexations causées par
tions et par la négligence des ma
les fraudes et par les attentats pa
vérité, les officiers fiscaux, les
gouverneurs, les gouverneurs eu
mentèrent trop souvent, par leu
leurs injustices, les habitants
mais ces abus individuels, qui e
Dioclétien, et qui tenaient au ca
gistrats, ne détruisaient pas les
de la nouvelle division du terri
pire. »

Dioclétien avait trouvé l'empi
chiré, menacé d'une dissolution
les discordes intérieures et par l
le laissa raffermi, pacifié au de
au dehors, depuis le Tigre jusqu
de la Batavie au Pont-Euxin; et
remarquer l'historien que nous
sieurs fois cité, « la postérité
clétien le Grand, si Constantin n'
à lui tout l'honneur de la révol
en la consommant par la révoluti

Aurelius Victor, *De Cæsar.*, 39 : *Ep*
IX, 13. — Zonaras, XII, 31. — Vopiscus
lemont, *Histoire des Empereurs*, t. I
changements opérés dans toutes les p
nistration de l'Empire Romain.

* **DIOCLIDE** (Διοκλείδης).
par le rôle qu'il joua dans
lation des Hermès. Ce sacri
plus haut point l'i
Athéniens. Tout à
conseil, et raconta l'histoire

s sa n s où
il
du
er
le
lendem il
rés
au
assistant. é-
réserve par
oncées
le Pr
mais
sture,

., p. 6-9. — Thucydide, VI, 60. —
arque, *Alcibiade*, 20. — Diodore,

vivait dans le
rès
le ap
de pas
X, 91, édit. de Wes-
ius, 21. — Vitruve, X, 22.

649.
e à Genève
Ses progrès
si rapides que Théodore
r professeur d'hébreu à
reçu pasteur de l'Église
et devint professeur de théo-
. A cette époque, il voyagea
Venise avec Fra Paolo Sarpi
: il s'occupa avec eux de la
religion dans Venise et en
de Fra Paolo arrêta le
o, et leur projet
En 1614, Diodati alla quel-
à Nîmes; il y retourna
1618 il partit pour Dor-
Tronchin. Ces deux pas-
de représenter l'Église
de celles des Pays-Bas.
le firent choisir pour
synode. Cependant on lui
et la violence qu'il fit
. Il ne croyait pas
pensait autre-
prédicateur très-
lement son auditoire.
ant : « Le secrétaire
dit-il, à Rome ;
prêcher Dio-
questionna le voyageur
nier peignit la situa-
ue : il lui fit connaître
; il ajouta qu'ayant

assisté au sermon de l'éloquent Jean Diodati, noble lucquois, sur ces paroles de saint Paul à Timothée : *Mulieri docere non permitto, neque dominari in virum*, il avait entendu dire au prédicateur que l'Église romaine était scandaleusement gouvernée par donna Olympia, maîtresse du saint-père. Innocent fut si touché de ce récit, qu'il renvoya sur-le-champ donna Olympia. Il apprit aussi aux grands comment ils devaient entendre la vérité, lors même qu'elle était déchirante, et la manière noble dont ils devaient en profiter. » Diodati, en 1633, fut chargé avec Leclerc de faire en grec et en latin la *Préface de la Confession de foi de Cyrille Lucar, patriarche de Constantinople*. En 1645 il se démit de ses fonctions, et rentra dans la vie privée. On a de lui : une traduction de la *Bible* en italien, présentée à la compagnie des pasteurs en 1603 et publiée de nouveau avec des notes; Genève, 1607 et 1641, in-4°; — *Annotationes in Biblia;* Genève, 1607, in-fol.; — *Le Nouveau Testament*, trad. en italien; Genève, 1608; Amsterdam et Harlem, 1665. D'après Simon, la méthode suivie par Diodati dans cette traduction est plutôt celle d'un théologien que celle d'un critique. L'auteur s'est appliqué principalement à la netteté de l'expression et à ôter ce qui semble équivoque dans l'original. A l'égard des *notes* jointes à la version, il y en a plusieurs trop éloignées du sens littéral. Cet ouvrage est donc plutôt une paraphrase qu'une traduction; — *Mortis meditatio theologica, ou disputatio de miseria peccatum consequente;* Genève, 1619, in-4°; — *De fictitio pontificiorum Purgatorio;* ibid.; — *De Ecclesia ejusque notis;* 1620, in-4°; — *De Verbo Dei;* ibid.; — *De Peccato in genere et in specie;* ibid.; — *De Christo mediatore;* ibid.; — *Histoire du Concile de Trente*, trad. de Paolo Sarpi; Genève, 1621 et 1635, in-4°; 1655 et 1665, in-fol.: cette traduction est encore recherchée, à cause de sa fidélité; — *De Exaltatione Christi;* 1621, in-4°; — *De Lege Dei;* ibid.; — *De Vocatione ministrorum*, ibid.; — *De Perseverantia sanctorum in fide;* 1622, in-4°; — *De Hominis miseria*, ou *peccato in genere;* ibid.; — *De Vocatione hominis ad salutem;* ibid.; — *De Anti-Christo;* 1624, in-4°; — *De Notitia ecclesiastica in genere;* 1626, in-4°; — *Relation de l'état de la religion en Occident*, trad. de l'anglais du chevalier Edwin Sandys; Genève, 1626, in-8°; — *De Justa secessione reformatorum ab Ecclesia Romana;* 1628, in-4°; — *De Justificatione nostra coram Deo;* ibid.; — *De Ecclesia;* ibid.; — *De Domini Cœna;* 1631, in-4°; — Traduction française des livres de *Job*, de l'*Ecclésiaste* et du *Cantique des cantiques;* Genève, 1638; — idem des *Psaumes* et des *Proverbes;* Genève, 1640; — *Glossæ in sancta Biblia*, en italien, Genève, 1641, in-fol.; les mêmes en français, Genève et Amsterdam, 1644, in-fol.; — *La Bible complète;* Genève, 1644,

in-fol. Elle est en fort mauvais français; néanmoins l'auteur l'ayant adressée au cardinal de Richelieu en reçut des félicitations.

Richard Simon, *Histoire critique du Vieux et du Nouveau Testament.* — Spon', *Histoire de Genève.* — Dom Calmet, *Bibliothèque sacrée.* — Colomiez. *Bibliothèque choisie* et *Gallia orientalis.* — Spanheim, *Dubia evangelica*, 309. — Grotius, *Epistolæ*, 866. — Ancillon, *Mémoires de Littérature*, II. — Brandt, *History of Reform.* — Pictet, *Théologie chretienne*, III. — Blom, *Jubil. theol. Emerit.* — Klofker, *Bibliotheca Eruditorum præc.* — Gerdes, *Italia reformata.* — Witten, *Diarium.* — Meyer, *Bibliotheca.* — Artaud, *Histoire des Papes*, V. — Des Marets, *Tableau des Papes.* — Heidegger, *Histor. Papatûs.* — Freber, *Theatrum.* — Lipen, *Bibliotheca theologica.* — Lelong, *Bibliotheca sacra.* — Senebier, *Histoire litteraire de Genève*, II, 79 à 86.

DIODATI (*Alexandre*), médecin français, de la même famille que le précédent, vivait en 1665. Il était médecin du roi Louis XIV. On a de lui : *Valetudinarium*, ou *Observationum curationum et consiliorum medicinalium natura;* Amsterdam, Elzévir, 1662 et 1668, in-12.

Manget, *Bibliotheca Med. Script.* — Senebier, *Histoire littéraire de Genève*, II, 323.

DIODATI (*François*), graveur génevois, de la même famille que le précédent, vivait en 1677. Les gravures de cet artiste sont très-recherchées. On cite de lui : *Vue de l'ancien Manége* à Genève; — *Vue de l'ancien Saint-Pierre;* — *Vue du château de Duillier;* — Portrait de *Turquet de Mayerne*, etc.

Senebier, *Histoire litteraire de Genève*, II, 323.

* **DIODATI** (*Dominico*), archéologue italien, né à Naples, en 1736, mort en 1801. Il eut pour maîtres quelques-uns des érudits et des savants les plus distingués de son temps, tels que Giovinazzi, Martorelli, le père Della Torre, Genovesi. Ses premiers travaux eurent pour objet l'histoire ecclésiastique; ce sont : *Discorso sulla pretesa papessa Giovanna;* — *Analisi de'Concilii;* — *Ristretto d'istoria ecclesiastica.* Mais sa réputation ne commença qu'après la publication d'un ouvrage intitulé : *De Christo græce loquente exercitatio, qua ostenditur græcam sive hellenisticam linguam tum Judæis omnibus, tum ipsi adeo Christo Domino, et Apostolis nativam et vernaculam fuisse;* Naples, 1767, in-8°. En prétendant que le grec était la langue naturelle de Jésus-Christ et de ses apôtres, Diodati avançait peut-être un paradoxe; mais il le soutint avec assez d'esprit et de savoir pour que l'Académie de la Crusca s'empressât de l'admettre parmi ses membres, et pour que la tsarine Catherine II lui envoyât, en témoignage de satisfaction, une médaille d'or. On a encore de lui : *Illustrazioni delle monete nominate nelle nostre constituzioni;* Naples, 1788, in-4°.

Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, t. III. — Lombardi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. V.

DIODORE (Διόδωρος), nom commun à plusieurs personnages grecs : les voici rangés par ordre chronologique.

* **DIODORE** *de Sinope*, poète athénien de la comédie nouvelle. Il vivait vers 350 avant J.-C. On voit par une inscription antique que sous l'archontat de Diotime (354-353) il fit représenter deux pièces, intitulées Νεκρός et Μαινόμενος, dans lesquelles jouait l'acteur Aristomaque. D'après Suidas, Athénée mentionne dans le dixième livre des *Deipnosophistes*, et dans le douzième les pièces suivantes de Diodore : Αὐλητρίς, Ἐπίκληρος, Πανηγυρισταί. Dans l'ouvrage d'Athénée, tel que nous le possédons aujourd'hui, on trouve en effet le titre de l'Αὐλητρίς et un long fragment de l'Ἐπίκληρος, mais nulle part il n'est fait mention des Πανηγυρισταί. Une pièce portant ce titre est attribuée à Baton ou à Platon. On trouve dans Stobée un autre fragment de Diodore.

Athénée, VI, X. — Stobée, *Serm.* LXXII, 1. — Suidas, au mot Διόδωρος. — Meincke, *Fragmenta Comicorum Græcorum*, I, pp. 418, 419; III, pp. 543-544.

* **DIODORE** *d'Aspendus*, philosophe pythagoricien, vivait dans le quatrième siècle avant l'ère chrétienne. Il était probablement postérieur à Platon. Il dut vivre même jusque vers 320, puisqu'il était lié avec le musicien Stratonicus, qui vivait à la cour de Ptolémée Lagus. Diodore adopta, dit-on, la manière de vivre des cyniques.

Jamblique, *Vit. Pythag.*, 36. — Athénée, IV. — Bentley, *Phalar.*, p. 62 de l'édition de Londres, 1777.

* **DIODORE** *le Périégète*, [illegible]orien vivait vers 320 avant J.-C. Il [illegible] d'Athènes, ou du moins il avai[illegible] cité dans cette ville. Il semble pa[illegible] qui nous restent de lui [illegible] écri[illegible] où Athènes n'avait [illegible] c'est-à-dire avant 308. [illegible] lié avec le rhéteur [illegible] écrivain grec qui a[illegible] (Guide du voyageur). [illegible] Diodore le Périégète que [illegible] Περὶ δήμων (Sur les dèmes de l'[illegible] vrage souvent cité par Harpocr[illegible] de Byzance, et qui semble av[illegible] valeur; — Περὶ μνημάτων ([illegible] Diodore le Périégète p[illegible] l'auteur d'un ouvrage [illegible] σύγγραμμα) cité par le [illegible] de Platon. Les fragmen[illegible] recueillis par M. C. [illegible] *corum Fragmenta*, t. [illegible]

Preller, *Polemonis Fragmenta*, [illegible]

* **DIODORE** [illegible] de Mégare, [illegible] poque précise [illegible] nue; celle de sa mor[illegible] Diogène de Laerte. [illegible] vement à la 121e [illegible] Diodore eut une f[illegible] dialectic[illegible] tation, [illegible] eut de [illegible] ment de Stilpon. Leur [illegible] est confirmé par celui [illegible] qui rapporte que Diodore,

sur la solution de quelque problème dialectique, fut gourmandé par le roi (Ptolémée Soter) sur son hésitation à répondre, et que s'entendant qualifier par lui du nom de *Cronus* (Κρόνος), il quitta soudainement l'assemblée, ne prit aucun repos jusqu'à ce qu'il eût composé un écrit sur le problème proposé, et mourut ensuite de dépit. Maintenant, que signifiait cette qualification de *Cronus*, qui est restée attachée à Diodore comme un surnom, et d'où lui venait-elle? Le mot Κρόνος (et non Χρόνος, ainsi qu'on l'a écrit quelquefois) signifie *vieux radoteur*, *vieillard stupide*. Ce surnom avait été donné à Apollonius, et passa de ce philosophe à Diodore, son disciple. On interprète donc à faux le passage de Diogène de Laerte mentionné plus haut, quand on en induit que le surnom de *Cronus* fut donné à Diodore par le roi d'Égypte. Ce prince ne fit en cette occasion que rappeler un surnom que Diodore portait déjà. Disciple d'Apollonius, Diodore fut à son tour le maître de deux philosophes célèbres, dont l'un devait appartenir à la secte académique, et l'autre être le fondateur de l'école stoïcienne : Philon et Zénon de Cittium. Conformément au caractère général de l'école à laquelle il appartient, Diodore Cronus est surtout un dialecticien. Plusieurs des arguments critiques qui lui appartiennent en propre ne sont pas venus jusqu'à nous. C'est à tort qu'on lui a attribué les sophismes connus dans l'histoire de la philosophie de Mégare sous les titres du *voilé* et du *cornu*. Ces deux arguments, ainsi que plusieurs autres, appartiennent à Eubulide. Quant à Diodore, sa dialectique paraît s'être exercée principalement sur l'idée du possible, sur la légitimité du jugement conditionnel, τὸ συνημμένον, enfin sur la question du mouvement. Le *possible* pour Diodore est exclusivement renfermé dans ce qui est actuellement ou dans ce qui doit être un jour; et, comme le dit Cicéron (1) : « Ille Diodorus id solum fieri posse dicit, quod aut sit verum, aut futurum sit verum; et quicquid non sit futurum, id negat fieri posse. » Ainsi, voici un exemple fréquemment cité par les anciens : Il est possible que j'aille à Corinthe, si en réalité j'y dois aller un jour; mais cette possibilité cesserait si je n'y devais pas aller. Pour soutenir une semblable thèse, le philosophe mégarien partait de cet axiome : que rien de vrai ne peut se convertir en faux, comme aussi rien de faux ne peut se convertir en vrai. Or, ajoutait-il, le passé est vrai, en ce sens que ce qui est arrivé ne peut pas ne pas être arrivé : le passé est donc nécessaire. De même pour l'avenir. En effet, les choses destinées à être ne peuvent pas plus que celles qui ont été se transformer de vraies en fausses; et réciproquement, celles qui ne seront pas ne peuvent, de fausses qu'elles sont dans l'avenir, se changer en vraies. » Toute cette argumentation de Diodore repose,

(1) *De Fato*, VI.

ainsi qu'il est facile de le voir, sur le paralogisme appelé, dans le langage de l'école, sophisme de la confusion des genres, c'est-à-dire sur une illégitime analogie entre le réel, soit passé, soit futur, et le nécessaire; elle entraîne de plus la négation du libre arbitre dans l'homme et de la toute-puissance en Dieu. Aussi Chrysippe et les stoïciens étaient-ils dans le vrai en soutenant, contre Diodore, la possibilité de ce qui ne s'est pas réalisé et même de ce qui ne doit jamais se réaliser.

Nous rencontrons encore Diodore en dissentiment avec le stoïcien Chrysippe, et en même temps avec l'académicien Philon, sur la question des conditions de légitimité du jugement conditionnel, τὸ συνημμένον. Que disaient en effet Chrysippe et Philon? Que parmi les jugements conditionnels il n'y a de vicieux que celui qui commence par le vrai pour finir par le faux, et que tous les autres sont légitimes. Telle n'est pas l'opinion de Diodore. Il veut non-seulement qu'un jugement conditionnel commence et finisse par le vrai, mais encore ne puisse en aucune manière finir par le faux. La différence qui sépare son opinion de celle de Philon et de Chrysippe est parfaitement mise en lumière dans le passage suivant du traité de Sextus Empiricus contre les dogmatiques (1). Un jugement conditionnel du genre de celui-ci : *S'il fait jour, je disserte*, doit être vrai suivant Philon, puisque commençant par le vrai, *il fait jour*, il finit par une assertion également vraie, *je disserte*. Aux yeux de Diodore, au contraire, un tel jugement est illégitime; car, bien qu'il commence par le vrai, *il fait jour*, il se peut qu'il finisse par le faux, *je disserte*, comme, par exemple, si je viens à garder le silence. De même de cet autre jugement : *S'il fait nuit, je disserte*. S'il fait jour, et que je me taise, le jugement précité, *s'il fait nuit, je disserte*, n'en sera pas moins légitime aux yeux de Philon; car en commençant par le faux, il finit également par le faux. Suivant Diodore, au contraire, ce même jugement est illégitime; car il se peut qu'après avoir commencé par le vrai, il finisse par le faux; comme, par exemple, s'il fait nuit, et que je vienne à me taire. Voici enfin un troisième jugement : *S'il fait nuit, il fait jour*. Aux yeux de Philon, ce jugement est légitime, pourvu qu'il fasse jour. Aux yeux de Diodore, au contraire, ce même jugement est illégitime, par la raison qu'il peut se faire que la nuit survenant, ce jugement, qui commence par le vrai, *il fait nuit*, finisse par le faux, *il fait jour*. » Ainsi sur la question des conditions de légitimité du jugement conditionnel, le *criterium* de Diodore paraît supérieur à celui de ses adversaires. Est-ce à dire que la règle qu'il pose soit à l'abri de toute objection? Nous ne le pensons pas; car nous n'y trouvons pas ex-

(1) *Adv. Mathem.*, l. VIII.

in-fol. Elle est en fort mauvais français; néanmoins l'auteur l'ayant adressée au cardinal de Richelieu en reçut des félicitations.

Richard Simon, *Histoire critique du Vieux et du Nouveau Testament*. — Spon, *Histoire de Genève*. — Dom Calmet, *Bibliothèque sacrée*. — Colomiez, *Bibliothèque choisie* et *Gallia orientalis*. — Spanheim, *Dubia evangelica*, 309. — Grotius, *Epistolæ*, 866. — Ancillon, *Mémoires de Littérature*, II. — Brandt, *History of Reform*. — Pictet, *Théologie chretienne*, III. — Blum, *Jubil. theol. Emerit*. — Kloßker, *Bibliotheca Eruditorum præc*. — Gerdes, *Italia reformata*. — Witten, *Diarium*. — Meyer, *Bibliotheca*. — Artaud, *Histoire des Papes*, V. — Des Marets, *Tableau des Papes*. — Heidegger, *Histor. Papatûs*. — Freher, *Theatrum*. — Lipen, *Bibliotheca theologica*. — Lelong, *Bibliotheca sacra*. — Senebier, *Histoire littéraire de Genève*, II, 79 à 88.

DIODATI (*Alexandre*), médecin français, de la même famille que le précédent, vivait en 1665. Il était médecin du roi Louis XIV. On a de lui : *Valetudinarium*, ou *Observationum curationum et consiliorum medicinalium natura;* Amsterdam, Elzévir, 1662 et 1668, in-12.

Manget, *Bibliotheca Med. Script*. — Senebier, *Histoire littéraire de Genève*, II, 323.

DIODATI (*François*), graveur génevois, de la même famille que le précédent, vivait en 1677. Les gravures de cet artiste sont très-recherchées. On cite de lui : *Vue de l'ancien Manége* à Genève; — *Vue de l'ancien Saint-Pierre;* — *Vue du château de Duillier;* — Portrait de *Turquet de Mayerne*, etc.

Senebier, *Histoire littéraire de Genève*, II, 223.

***DIODATI** (*Dominico*), archéologue italien, né à Naples, en 1736, mort en 1801. Il eut pour maîtres quelques-uns des érudits et des savants les plus distingués de son temps, tels que Giovinazzi, Martorelli, le père Della Torre, Genovesi. Ses premiers travaux eurent pour objet l'histoire ecclésiastique ; ce sont : *Discorso sulla pretesa papessa Giovanna;* — *Analisi de'Concilii;* — *Ristretto d'istoria ecclesiastica*. Mais sa réputation ne commença qu'après la publication d'un ouvrage intitulé : *De Christo græce loquente exercitatio, qua ostenditur græcam sive hellenisticam linguam tum Judæis omnibus, tum ipsi adeo Christo Domino, et Apostolis nativam et vernaculam fuisse;* Naples, 1767, in-8°. En prétendant que le grec était la langue naturelle de Jésus-Christ et de ses apôtres, Diodati avançait peut-être un paradoxe; mais il le soutint avec assez d'esprit et de savoir pour que l'Académie de la Crusca s'empressât de l'admettre parmi ses membres, et pour que la tsarine Catherine II lui envoyât, en témoignage de satisfaction, une médaille d'or. On a encore de lui : *Illustrazioni delle monete nominate nelle nostre constituzioni;* Naples, 1788, in-4°.

Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, t. III. — Lombardi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. V.

DIODORE (Διόδωρος), nom commun à plusieurs personnages grecs : les voici rangés par ordre chronologique.

***DIODORE** *de Sinope*, poète athénien de la comédie nouvelle. Il vivait vers 350 avant J.-C. On voit par une inscription antiqu[e] l'archontat de Diotime (354-353) [pré]senter deux pièces, intitulées Νεκρὸς [...]νος, dans lesquelles jouait l'acteur A[...] D'après Suidas, Athénée mentio[nne] dixième livre des *Deipnosophistes*, [le] douzième les pièces suivantes de Diod[ore] τρίς, 'Επίκληρος, Πανηγυρισταί. Da[ns] d'Athénée, tel que nous le posséd[ons aujour]d'hui, on trouve en effet le titre d[...] et un long fragment de l'Ἐπίκληρος; [d'autre] part il n'est fait mention des Πανηγ[υρισταί] pièce portant ce titre est attribuée [...] à Platon. On trouve dans Stobée un [frag]ment de Diodore.

Athénée, VI, X. — Stobée, *Serm*. LXXII, au mot Διόδωρος. — Meineke, *Fragm[enta Comico]rum Græcorum*, I, pp. 418, 419; III, pp. 5[...]

***DIODORE** *d'Aspendus*, philos[ophe pytha]goricien, vivait dans le quatrième [siècle avant] l'ère chrétienne. Il était probablemen[t ...] à Platon. Il dut vivre même jusqu[e ...] puisqu'il était lié avec le musicien S[...] qui vivait à la cour de Ptolémée L[...] adopta, dit-on, la manière de viv[re ...] ques.

Jamblique, *Vit. Pythag*., 35. — Athénée[...] ley, *Phalar*., p. 62 de l'édition de Londres,[...]

***DIODORE** *le Périégète*, histo[rien ...] vivait vers 320 avant J.-C. Il était p[...] d'Athènes, ou du moins il avait obten[u le droit de] cité dans cette ville. Il semble par le[s fragments] qui nous restent de lui qu'il écrivait à [une époque] où Athènes n'avait encore que d[ix tribus,] c'est-à-dire avant 308. D'après Athé[née, il était] lié avec le rhéteur Anaximène. Il es[t le premier] écrivain grec qui ait pris le titre d[e Périégète] (Guide du voyageur). Nous ne con[naissons de] Diodore le Périégète que deux ouvra[ges :] Περὶ δήμων (Sur les dèmes de l'At[tique), ou]vrage souvent cité par Harpocration et [Étienne] de Byzance, et qui semble avoir eu [une grande] valeur ; — Περὶ μνημάτων (Sur les m[onuments).] Diodore le Périégète pourrait bien [être] l'auteur d'un ouvrage sur Milet (π[...] σύγγραμμα) cité par le scoliaste du [...] de Platon. Les fragments de Diod[ore sont] recueillis par M. C. Muller, *Historic[orum Græ]corum Fragmenta*, t. II.

Preller, *Polemonis Fragmenta*, p. 170.

***DIODORE CRONUS**, philosoph[e ...] de Mégare, naquit à Iasos, ville de [Carie. L'é]poque précise de sa naissance est [incon]nue; celle de [...] peut, d'après Diogène de L[...] vement à la [...] Diodore eut une [...] dialecticien, ce [...] l'art de [la discus]tation, comme [...] eron et [...] fut de honte d[e n'avoir pu résoudr]e [...] ment de Stilpon. Leur témoignage est confirmé par celui de Diogène qui rapporte que Diodore, interrog[é]

tion de quelque problème dialectique, andé par le roi (Ptolémée Soter) sur tion à répondre, et que s'entendant ar lui du nom de *Cronus* (Κρόνος), adainement l'assemblée, ne prit aucun u'à ce qu'il eût composé un écrit sur e proposé, et mourut ensuite de dépit. t, que signifiait cette qualification de ui est restée attachée à Diodore comme n, et d'où lui venait-elle? Le mot non Χρόνος, ainsi qu'on l'a écrit quel- gnifie *vieux radoteur, vieillard stu-* urnom avait été donné à Apollonius, ce philosophe à Diodore, son disciple. ète donc à faux le passage de Diogène mentionné plus haut, quand on en le surnom de *Cronus* fut donné à ar le roi d'Égypte. Ce prince ne fit en sion que rappeler un surnom que ortait déjà. Disciple d'Apollonius, Dio- son tour le maître de deux philoso- res, dont l'un devait appartenir à la émique, et l'autre être le fondateur de cienne : Philon et Zénon de Cittium. nent au caractère général de l'école à appartient, Diodore Cronus est sur- ialecticien. Plusieurs des arguments qui lui appartiennent en propre ne nus jusqu'à nous. C'est à tort qu'on ué les sophismes connus dans l'his- philosophie de Mégare sous les titres et du *cornu*. Ces deux arguments, plusieurs autres, appartiennent à Eu- ment à Diodore, sa dialectique paraît tée principalement sur l'idée du pos- a légitimité du jugement conditionnel, νον, enfin sur la question du mouve- *possible* pour Diodore est exclusive- rmé dans ce qui est actuellement ou l doit être un jour; et, comme le dit) : « Ille Diodorus id solum fieri posse l aut sit verum, aut futurum sit ve- dicquid non sit futurum, id negat fieri nsi, voici un exemple fréquemment cité iens : Il est possible que j'aille à Co- a réalité j'y dois aller un jour; mais bilité cesserait si je n'y devais pas soutenir une semblable thèse, le phi- égarien partait de cet axiome : que ne peut se convertir en faux, comme de faux ne peut se convertir en vrai. t-il, le passé est vrai, en ce sens que rivé ne peut pas ne pas être arrivé : le nt nécessaire. De même pour l'avenir. es choses destinées à être ne peuvent s celles qui ont été se transformer de nses; et réciproquement, celles qui pas ne peuvent, de fausses qu'elles l'avenir, se changer en vraies. » argumentation de Diodore repose, ainsi qu'il est facile de le voir, sur le paralogisme appelé, dans le langage de l'école, sophisme de la confusion des genres, c'est-à-dire sur une illégitime analogie entre le réel, soit passé, soit futur, et le nécessaire; elle entraîne de plus la négation du libre arbitre dans l'homme et de la toute-puissance en Dieu. Aussi Chrysippe et les stoïciens étaient-ils dans le vrai en soutenant, contre Diodore, la possibilité de ce qui ne s'est pas réalisé et même de ce qui ne doit jamais se réaliser.

Nous rencontrons encore Diodore en dissentiment avec le stoïcien Chrysippe, et en même temps avec l'académicien Philon, sur la question des conditions de légitimité du jugement conditionnel, τὸ συνημμένον. Que disaient en effet Chrysippe et Philon? Que parmi les jugements conditionnels il n'y a de vicieux que celui qui commence par le vrai pour finir par le faux, et que tous les autres sont légitimes. Telle n'est pas l'opinion de Diodore. Il veut non-seulement qu'un jugement conditionnel commence et finisse par le vrai, mais encore ne puisse en aucune manière finir par le faux. La différence qui sépare son opinion de celle de Philon et de Chrysippe est parfaitement mise en lumière dans le passage suivant du traité de Sextus Empiricus contre les dogmatiques (1). Un jugement conditionnel du genre de celui-ci : *S'il fait jour, je disserte*, doit être vrai suivant Philon, puisque commençant par le vrai, *il fait jour*, il finit par une assertion également vraie, *je disserte*. Aux yeux de Diodore, au contraire, un tel jugement est illégitime; car, bien qu'il commence par le vrai, *il fait jour*, il se peut qu'il finisse par le faux, *je disserte*, comme, par exemple, si je viens à garder le silence. De même de cet autre jugement : *S'il fait nuit, je disserte*. S'il fait jour, et que je me taise, le jugement précité, *s'il fait nuit, je disserte*, n'en sera pas moins légitime aux yeux de Philon; car en commençant par le faux, il finit également par le faux. Suivant Diodore, au contraire, ce même jugement est illégitime ; car il se peut qu'après avoir commencé par le vrai, il finisse par le faux; comme, par exemple, s'il fait nuit, et que je vienne à me taire. Voici enfin un troisième jugement : *S'il fait nuit, il fait jour*. Aux yeux de Philon, ce jugement est légitime, pourvu qu'il fasse jour. Aux yeux de Diodore, au contraire, ce même jugement est illégitime, par la raison qu'il peut se faire que la nuit survenant, ce jugement, qui commence par le vrai, *il fait nuit*, finisse par le faux, *il fait jour*. » Ainsi sur la question des conditions de légitimité du jugement conditionnel, le *criterium* de Diodore paraît supérieur à celui de ses adversaires. Est-ce à dire que la règle qu'il pose soit à l'abri de toute objection? Nous ne le pensons pas; car nous n'y trouvons pas ex-

l. VI.

(1) *Adv. Mathem.*, l. VIII.

plicitement exprimée cette pensée que la valeur du jugement conditionnel dépend fondamentalement de la relation logique qui doit exister entre l'antécédent et le conséquent.

Une théorie ontologique sur la question du mouvement vient se joindre, dans Diodore Cronus, à la théorie dialectique qui a pour objet les conditions de légitimité du jugement conditionnel et à la théorie métaphysique concernant la question du possible. La question du mouvement est résolue par Diodore en un sens éléatique, c'est-à-dire négatif, avec cette restriction toutefois, que cette solution négative n'est pas absolue, mais circonscrite en de certaines limites, et qu'elle ne s'appuie pas uniquement sur des arguments empruntés aux éléates. Parmi les raisonnements dont se sert Diodore pour combattre le mouvement, deux parts sont donc à faire, l'une d'imitation, l'autre d'originalité. D'un côté, il reproduit, plus ou moins fidèlement, l'ancienne argumentation des éléates, conservée sommairement dans Aristote (1). Ainsi, par exemple, Zénon d'Élée avait dit que le mouvement est impossible, attendu que ce qui est en mouvement doit, avant d'arriver au but, traverser un milieu qui se divise et se subdivise à l'infini. Diodore reproduit en termes presque identiques cet argument. Mais il en est un autre qui n'offre aucune analogie avec ceux des éléates, et qui paraît appartenir en propre à Diodore Cronus; c'est celui où le dialecticien de Mégare entreprend de prouver l'impossibilité du mouvement intégral par l'impossibilité du mouvement par prépondérance. Il suppose un corps composé de trois parties, dont deux en mouvement, et une en repos. Si ce corps se meut en vertu du mouvement de deux d'entre ces parties, qui l'emporte sur l'immobilité de la troisième, il continuera à se mouvoir, nonobstant l'addition d'une quatrième, d'une cinquième, d'une sixième partie en repos, et ainsi de suite. Il suppose la progression poussée jusqu'à dix mille; et arrivé là, il soutient que le mouvement par prépondérance ne saurait exister. « Car, dit-il, il est absurde de supposer qu'il puisse y avoir mouvement dans un corps dans lequel neuf mille huit cent quatre-vingt-dix-huit parties sont en repos, et deux seulement en mouvement (2). Donc, le mouvement par prépondérance est impossible; donc, par suite, le mouvement intégral. Une restriction est pourtant à établir en ce qui concerne la négation du mouvement par Diodore Cronus. Cette négation n'est pas absolue; elle se limite à l'actuel, et n'atteint en aucune manière le passé. En d'autres termes, Diodore (et ce caractère est spécial à sa doctrine) conteste la possibilité du mouvement en tant que présent, mais non

(1) *Phys*., l. VI, c. 9.

(2) Cet argument, trop long pour être reproduit ici dans tous ses développements, se trouve dans Sextus Empiricus, *Adv. Mathem.*, l. IX. Nous l'avons donné en son entier, ainsi que le texte grec, dans notre *Histoire de l'École de Mégare*.

en tant qu'accompli. C'est une con
rément; car y a-t-il moyen de di
qu'elle est accomplie, si antérieu
pas un moment où l'on pouvait
même chose qu'elle s'accomplissai
soit, voici, d'après Sextus Empi
arguments qu'apportait Diodore à
étrange thèse. « Lancez : disait
sphérique vers un plan. Pendant
sphérique accomplira son trajet,
sous la forme du présent : *le co*
touche le plan, sera évidemment
que le corps sphérique n'aura pas
le plan. Mais une fois qu'il l'a to
jugement sous la forme du pa
sphérique a touché le plan, est
la vérité du second de ces jugem
fausseté du premier, que le mouv
d'actuel, et n'existe qu'au passé (

La question du principe maté
paraît avoir été également l'objet d
et des travaux de Diodore Cron
peu s'en faut, sur la question d
si tant est qu'il ait pris son systè
Diodore est abdéritain sur la ques
ture des choses; et son système
un atomisme renouvelé de Démo
particulièrement d'Épicure, comme
lative au mouvement en tant qu'ac
la part d'originalité qu'elle contie
avons mise en lumière, reprodu
d'Élée. Sextus Empiricus, traitan
nions des philosophes sur les
choses, les partage en deux caté
qui ont regardé ces principes comm
les autres qui les ont regardés con
et il range Diodore Cronus parmi
en lui attribuant cette opinion, qu
des choses sont des corps très-
visibles, ἐλάχιστα καὶ ἀμερῆ σώμ
nion sur le principe des choses e
inconciliable avec la négation d
soutenue par Diodore, attendu c
solue et la pluralité ont pour con
cessaires, l'une l'immobilité, l'au
ment. Mais il est possible que Dio
d'abord, sur les traces d'Euclide
adopté le système de l'unité ab
ainsi que le pense le savant Bru
dans sa vieillesse à ce système p
philosophie corpusculaire, n'ait p
clairement cette contradiction. N
d'ailleurs, sur les traces de Zén
treprendre de démontrer que le n
impossible, même dans l'hypothès
lité? Sans doute, il resterait touj
férence entre le philosophe d'É
Mégare, que ce dernier admettai
tandis que celui-là posait l'unité
puisque Zénon, dans une série

(1) *Adv. Math.*, IX.

(2) *Adv. Mathem.*, VIII.

nous a conservés en sa *Physique* (1), pris de prouver aux partisans de la le même dans leur hypothèse (que, ompte, il ne partageait pas) le mou- impossible, Diodore, à son tour, a , tout en adoptant, sur les traces des et d'Épicure, cette pluralité, repro- ici les conclusions posées par Zénon hant la non-existence du mouvement, ainsi en même temps la doctrine de et celle de l'immobilité, deux sys- au fond répugnent entre eux, mais re a pu ne pas juger contradictoires.

C. MALLET.

hys., liv. VI, ch. 9. — Sextus-Empiricus, *Adv.* II et IX, et *Hypot. Pyrrh.*, II, liv. ch. 2. — Ci- to, VI. — Diogène de Laerte, *Vie des Phi- bres*, liv. II. — C. Mallet, *Histoire de l'É- gre*; Paris, 1845.

RE (Διόδωρος), général macédonien, le deuxième siècle avant l'ère chré- ommandait à Amphipolis sous le règne roi de Macédoine. Apprenant que ce it d'être défait à Pella, il craignit mille Thraces qui formaient une partie on d'Amphipolis ne se révoltassent et t la ville; il les engagea au moyen d'un à quitter la place et à se rendre à ils trouveraient un riche butin. Quand sortis d'Amphipolis et eurent passé le Diodore ferma les portes de la ville, bientôt après l'asile de Persée.

XLIV, 44.

RE *de Tyr*, philosophe péripatéticien, le second siècle avant l'ère chré- re de Critolaus, il lui succéda à la ole péripatéticienne d'Athènes. Il vi- en 110, lorsque L. Crassus visita pendant sa questure de Macédoine. ttend qu'on ne trouve pas chez Dio- octrine péripatétique dans toute sa effet, ce philosophe soutenait que le ien consiste dans la vertu unie à l'ab- eine, combinant ainsi le système de lui d'Épicure.

Orat., I, 11; *Tuscul*, V, 30; *De Fin.*, II, 6, 5, 8, 25; *Acad.*, II, 42. — Saint Clément , *Strom.* I, 11.

E DE SICILE, célèbre historien grec, 50 avant J.-C. Il nous apprend lui- est né à Agyre (aujourd'hui San-Fi- ppo). Il nous instruit aussi de ce ses voyages, son séjour à Rome, ses travaux. « J'ai, dit-il, employé composer une histoire universelle : monuments dont j'y parle, je les ai vus de mes propres yeux ; car j'ai sans beaucoup de fatigues et de grande partie de l'Europe et de l'A- tant de recherches, je n'aurais pu dessein sans les secours que j'ai Rome. Cette ville, que j'ai longtemps habitée, m'a fourni de précieux documents. Je savais la langue latine : je l'avais apprise en Si- cile en y fréquentant des Romains ; en sorte que j'ai pu prendre chez eux une parfaite connais- sance de leurs plus anciens mémoires. Voici donc le plan que je me suis tracé. Je remonte aux mythologies, tant des Grecs que des barbares, et mes six premiers livres traitent des temps an- térieurs à la guerre de Troie. Les onze suivants s'étendent jusqu'à la mort d'Alexandre; et les événements arrivés depuis jusqu'à Jules César sont exposés dans les vingt-trois autres livres. »

L'époque précise de la mort de Diodore n'est pas connue. Il peut avoir vécu jusqu'à l'ouver- ture de l'ère vulgaire; mais c'est avec moins de vraisemblance qu'on a quelquefois supposé qu'il vivait encore sous Tibère. Son grand ouvrage, divisé comme il vient de le dire, en quarante livres, n'est pas cité par Quintilien, et c'est un tout autre écrivain que Strabon désigne par le nom de Diodore Zonas. Il y a eu dans la carrière des lettres plusieurs Diodore; Fabricius et Harles en indiquent trente-huit : les moins inconnus sont un poëte de Sinope, dont les comédies ont été parfois attribuées à l'historien ; un médecin, dont Galien fait mention; un grammairien de Tarse, qu'Athénée, Diogène de Laerte et Suidas ont cité, et quelques évêques ou auteurs ecclésias- tiques des premiers siècles chrétiens. Quant au Diodore syracusain, nommé dans deux listes d'écrivains consultés par Pline le naturaliste, il peut fort bien n'être que le Sicilien inexactement désigné, que celui dont parle plus expressément ce même Pline dans son épître dédicatoire à Ves- pasien. Là sont critiqués les titres fastueux que les Grecs donnaient à leurs compositions, et Dio- dore est loué de n'avoir intitulé la sienne que *Bibliothèque* : c'est en effet le nom de Βιβλιο- θήκη ἱστορική qu'il a imposé à son histoire de tous les peuples. Il est resté inconnu à Lucien, à Aulu-Gelle, comme à Plutarque; car si dans un livre traduit par Amyot sous le titre de *Colla- cion d'histoires romaines et grecques*, nous li- sons que Diodorus le Sicilien a emprunté un su- jet du Milésien Aristide, le traducteur lui-même avoue que Plutarque n'est pas l'auteur de ce livre. On ne commence guère à trouver des éloges de Diodore de Sicile que chez des écri- vains ecclésiastiques, saint Justin, Eusèbe, Théodore, qui le citent à l'appui de quelques- unes de leurs doctrines. Quoique Photius, au neuvième siècle, ait loué presque sans réserve le fond et les formes de son histoire, elle a été fort peu étudiée dans le cours du moyen âge : les chroniqueurs ne la connaissent point; Othon de Freisingue, le plus instruit d'entre eux, ne la consulte jamais. Cependant il en a été inséré des extraits dans les recueils de Constantin Por- phyrogénète ; et c'est à ces temps que remon- tent les copies manuscrites de l'ouvrage qui nous sont parvenues, au nombre de plus de quarante. La plus ancienne est à Vienne ; on la dit du hui-

tième ou du neuvième siècle; elle est au moins de l'un des deux suivants. L'une de celles qui se conservent à Paris paraît antérieure à l'an 1200, et ne contient que les cinq premiers livres. On distingue parmi les moins âgées celle de Modène, qui est de la main de Michel Apostole, et qu'on croit faite d'après un manuscrit fort ancien et fort exact. Ces diverses copies ont servi à diriger plus ou moins heureusement les travaux des traducteurs, éditeurs et commentateurs de Diodore.

Au quinzième siècle, le Pogge traduisit en latin les cinq premiers livres, et Georges de Trébizonde le onzième et les trois qui le suivent. La version de Georges est restée manuscrite; celle de Poggio a été imprimée à Bologne, en 1472, à Venise, en 1476, 1481, 1493, et, avec des corrections de Barthélemy Merula, en 1496. Peu après on découvrit dans un manuscrit d'Allemagne les livres XVI et XVII, qui concernent les rois de Macédoine Philippe et Alexandre: Ange Cospo en publia, en 1516, une version latine, qui reparut en 1531, réunie à celle des cinq premiers livres par le Pogge, et en 1559 avec huit livres de plus, traduits par divers littérateurs. Ainsi, quinze livres de Diodore, les seuls que nous ayons entiers, se lisaient tous en latin dans les quarante dernières années du seizième siècle, et l'on eut de plus en 1582 une version semblable des extraits de cet historien qui se trouvaient compris dans le recueil des Ambassades de Constantin Porphyrogénète. Déjà aussi on avait essayé de traduire Diodore en langue vulgaire : une version italienne parut à Florence dès 1526, et se reproduisit trois fois à Venise; mais elle ne comprenait que les cinq premiers livres. François Baldelli la refit en 1574, et y joignit celle des dix autres livres (XI à XX). Les trois premiers traducteurs français ont été Seyssel, Macault, et Amyot. Seyssel avait plutôt extrait que traduit des livres XVIII, XIX et XX une histoire des successeurs d'Alexandre; son travail fut publié après sa mort, en 1530, et avec plus de soin en 1545. Macault ne traduisit que les trois premiers livres; la version du onzième et des six suivants par Amyot est peu estimée, malgré la celebrité de l'interprète et la beauté de l'édition in-fol. sortie des presses de Vascosan, en 1554. Toutefois, on a réunit, en 1595, ces trois versions françaises en un volume in-fol., qui renferme de plus des notes de Louis Le Roy. Les traductions en langage vulgaire, y compris celle de Jean Hérold en allemand, n'étaient encore faites que sur des versions latines; cependant le seizième siècle vit paraître deux éditions du texte grec. La première, publiée à Bâle, 1539, in-8°, contenait seulement les cinq livres XVI à XX, que l'éditeur Vincent Opsopœus avait trouvés dans un manuscrit daté de l'an 1442, et qu'il croyait les seuls conservés; il connaissait bien la version latine des cinq premiers, mais il prétendait qu'elle n'était point du Pogge, et n'espérait pas qu'on pût en retrouver le texte. Henri Estienne le découvrit pourtant, ainsi que celui des livres XI à XV, dans deux manuscrits de Paris; et il en donna, Paris, 1559, in-8°, une édition, qui doit passer pour la première de l'ouvrage de Diodore, puisqu'elle l'est à l'égard de ces dix livres, et qu'elle offre d'ailleurs une copie beaucoup plus correcte des cinq autres, avec des variantes, des notes instructives, parce qu'elles sont fort courtes, plusieurs fragments des livres perdus, et un traité sur la vie et les travaux de Diodore. C'est un des services éminents que l'infortuné Henri Estienne a rendus aux lettres.

A mesure que ces éditions et ces traductions se répandaient dans le public, l'historien grec trouvait parmi les hommes de lettres des admirateurs et des censeurs; il fut surtout amèrement critiqué par Louis Vivès et par Jean Bodin. Pour le venger, Henri Estienne conçut le projet d'une édition nouvelle, accompagnée d'une version latine et d'éclaircissements. Son âge et ses malheurs ne lui permettant pas de se livrer à ce travail, il pressa Rhodoman [illegible] Les lettres qu'à ce su[jet] [illegible] allemand se lisent [illegible] dition qui parut à [illegible] chie par Rhodoman d'une version [illegible] plus complète, plus ex[acte] [illegible] et qui, impri[mée] à [illegible] duite dans les [illegible] Celle de 1604 [illegible] avec revu et corrigé par [illegible] et des sommaires marginaux, des [illegible] nologiques, des tables alphab[étiques] [illegible] ments de Diodore [illegible] les extraits que [illegible] Bibliothèque, impr[imée] [illegible] 1601. Il ne manqu[ait] [illegible] recueilli en 1604, [illegible] le livre des Amba[ssades] [illegible] rogénète; Rhodoman [illegible] que ce livre eût été mis au [illegible] quit en 1634 quelques extr[aits] [illegible] Henri de Valois publia une [illegible] même Constantin, celle qui con[cerne] [illegible] de vertus et de vices. [illegible] du dix septième siècle [illegible] d'étudier et d'apprécier [illegible] sius et La Mothe le Vayer pren[nent] [illegible] contre les censures de Vivès et [illegible] mier de Grantemesnil et [illegible] plusieurs passages de ses livres. [illegible] duisait en anglais; mais depuis [illegible] réimprimait pas en grec.

En 1710, Boivin [illegible] à l[illegible] Inscriptions et Belles-[Lettres] [illegible] un fragment relatif à [illegible] disputant le prix de la [illegible] à qui rien n'[illegible] ce morceau [illegible] recueil de déclam[ations] [illegible] qu'il pût être de [illegible] sore.

bibliothèques de Florence, en 1640, y un manuscrit où le fragment dont il t accompagné d'une note qui l'attri- et historien : c'est l'opinion que sou- in. Ce nouvel article et quelques dis- un des passages plus authentiques de grec suggérèrent l'idée de le réimpri- . Les journaux littéraires de 1713 à cialement les Mémoires de Trévoux et de Leipzig, annoncèrent à plusieurs ne édition, promise d'abord par Joseph suite par Fr.-Denis Camusat. Elle était tendue quand parurent les premiers de la traduction française de Jean Ter- i, malgré ses imperfections et quoique omposée sur le seul latin de Rhodoman, s-grand nombre de lecteurs. Diodore as moins sévèrement jugé par beau- avants du dernier siècle. Burigny, en s un examen des anciens historiens de e plaçait au-dessous de tous les autres le tous les écrivains antiques. Cepen- uvelle édition sortit des presses d'Ams- 1746 (2 vol. in-folio). On la devait et à l'habileté de P. Wesseling. Il la après les meilleurs manuscrits, les uns par lui-même, les autres collationnés ar de La Barre à Paris, par Cocchi à par Joseph Assemani à Rome. Il s'était s notes recueillies par Denis Camusat, mait ainsi à discerner les leçons les et à rassembler les variantes remar- l'excellente version latine de Rhodo- et ce que renfermait l'édition de 1604, les observations des philologues du me siècle, ses remarques personnelles, xtraits et fragments imprimés ou in- qu'en 1710, et six tables soigneusement Pendant les cinquante années suivan- re subit des censures plus fréquentes oureuses que jamais. Voltaire, D'A- Caylus, Fréret, Gibert, Bougainville cher, Sainte-Croix, et en Allemagne ui adressèrent diversement des repro- n peut réduire à six principaux chefs : il; il ne sait pas discerner les récits es fabuleux; ses livres sont pleins nismes; il transporte chez toutes les s croyances et les habitudes des Grecs; d'idées générales et de vues philoso- afin, les matériaux qu'il compile ne t point une histoire universelle. Entre les qui lui étaient devenues nécessaires s dix-huitième siècle, on a distingué ont pour auteurs Heyne et Eyring. tations sont comprises dans les articles les de l'édition de Diodore de Sicile 1793 à 1807, à Deux-Ponts et à (Treuttel et Würtz), en 11 volumes le et complète reproduction de celle ing, avec quelques meilleures leçons, riantes, fournies par deux manuscrits de Vienne dont on n'avait pas encore fait usage. Une édition du seul texte grec, entreprise par Eichstædt, à Halle, en 1802, est estimée comme très-correcte. Il n'en parut aucune autre jusqu'en 1827, époque où M. Maï mit au jour des fragments ou extraits que lui fournissait un manuscrit palimpseste du Vatican, et qui semblaient appartenir aux livres perdus de Diodore. Ces débris occupent, avec une version latine et des notes, 131 pages in-4°, où, s'il faut le dire, on ne distingue aucun morceau d'un très-grand intérêt historique. M. L. Dindorf a publié une excellente édition de Diodore de Sicile; Leipzig, 1828, 6 vol. in-8°. Le même éditeur a réimprimé avec d'importantes améliorations, dans un volume séparé, Leipzig, 1828, in-8°, les fragments découverts par Angelo Maï. Le *Diodore de Sicile* de la *Bibliothèque grecque* de A.-F. Didot contient le texte grec de L. Dindorf, revu et encore amélioré par cet habile philologue, les *Fragments* mis en ordre par M. C. Müller, la traduction latine de Rhodoman, et celle de Angelo Maï, pour les *Fragments* découverts par ce savant. Ces deux traductions ont été revues et corrigées par M. C. Müller. M. C. Müller a de plus découvert dans un manuscrit de l'Escurial, contenant des *Extraits des Embûches tendues aux souverains* (Περὶ ἐπιβουλῶν κατὰ βασιλέων γεγονυιῶν ἐκλογαί), des fragments assez étendus de Diodore; il les a publiés dans le II[e] vol. des *Historicorum Græcorum Fragmenta;* Paris, 1848 (dans la *Bibliothèque grecque de* A.-F. Didot).

La traduction française de Diodore de Sicile par Miot, Paris, 1834-1838, 5 vol. in-8°, est bien supérieure à celle de Terrasson; mais le nouveau traducteur a eu le tort de se laisser guider par l'interprétation latine de Rhodoman, au lieu de suivre le texte grec. Il en est résulté des erreurs fort singulières. Aussi doit-on préférer la traduction publiée par M. F. Hoefer; Paris, 1846, in-8°. Cette dernière traduction est rigoureusement fidèle; les détails techniques relatifs aux sciences, mal compris et mal exprimés par les interprètes précédents, sont rendus avec autant d'exactitude qne de précision. Nous empruntons à la préface de M. Hoefer plusieurs passages sur le mérite de Diodore, sur la valeur des matériaux qu'il a rassemblés, et sur le profit que l'histoire peut en tirer en les interprétant avec le secours de la science moderne.

« Pendant la lecture, aussi variée qu'instructive, de la *Bibliothèque historique*, on est frappé, dit-il, de la répétition de certaines idées qu'on pourrait d'abord attribuer à la négligence du narrateur. Mais, après un examen plus approfondi, on ne tarde pas à reconnaître que ces redites sont le résultat d'une conviction qui déborde, pour ainsi dire, aux moindres occasions. Ainsi, dans plusieurs endroits différents, Diodore répète quelquefois dans les mêmes termes, que « les grands hommes sont la ruine d'un État ». C'est là son *cæterum censeo*. Si l'on recueillait

les votes, on trouverait peut-être pour lui la majorité des peuples. « La guerre est un jeu de hasard », est une autre sentence reproduite jusqu'à satiété. Aujourd'hui comme autrefois le militaire la conteste, l'homme d'État l'approuve; qui des deux a raison? Les réflexions sur l'intervention de la Providence divine (πρόνοια θεία) dans les choses humaines, sur l'instabilité de la fortune, sur les devoirs religieux, sur la faiblesse de la nature humaine, sur les rapports avec nos semblables, portent l'empreinte de la morale la plus pure du christianisme. « Il vaut mieux pardonner que punir; » cette maxime, éminemment chrétienne, revient bien souvent dans le cours de l'ouvrage. Si Diodore n'avait pas été de cent ans plus ancien, on aurait pu le croire initié à la religion du Christ. Ce qu'il y a d'incontestable, c'est qu'il connaissait la religion du peuple juif, que les historiens grecs et romains nomment à peine, et pour lequel ils semblent affecter le plus profond dédain. La *Bibliothèque historique* est une riche mine, qui n'a été encore que médiocrement exploitée. Ceux qui s'occupent d'archéologie, de géographie et d'ethnographie comparée, y trouveront des documents précieux sur l'Égypte, l'Éthiopie, l'Arabie, l'Inde, sur les habitants primitifs de l'Ibérie, de la Gaule, des îles de Corse, de Sardaigne, de la Sicile. Mais le principal attrait de la *Bibliothèque* de Diodore, c'est le riche butin qu'elle fournit à l'histoire des sciences physiques et naturelles. Qu'il nous soit permis d'y insister, d'autant plus que cette partie des études historiques est encore, pour ainsi dire, à l'état rudimentaire. La science des poisons et des médicaments est presque aussi ancienne que l'astronomie. L'homme à son origine semble avoir voulu connaître en même temps ce qui était le plus loin de lui et ce qui le touchait de plus près. C'est chez les Égyptiens qu'on trouve les premiers vestiges de l'astronomie et de la médecine. Beaucoup de récits fabuleux admettent une interprétation toute scientifique. C'est ce qui est surtout vrai pour Hécate, Médée et Circé. Dans les langues anciennes, les mots donnent quelquefois la raison même des choses: *pharmacum* (φάρμακον) signifie tout à la fois poison et médicament. C'est qu'en effet les médicaments pris à hautes doses agissent comme des poisons; et inversement, les poisons à très-faibles doses constituent les meilleurs médicaments. Les matières qui sans doute jouaient le plus grand rôle dans les sortilèges et dans les enchantements, relégués parmi les fables, étaient empruntées aux plantes de la famille des solanées. Les fruits ou les feuilles de la stramoine, de la belladone, de la jusquiame, de quelques espèces de *solanum*, voilà les véritables secrets des Médées de l'antiquité et du moyen âge. Il y a surtout deux effets singuliers que ces matières ne manquent presque jamais de produire: une aberration de la vision et une grande somnolence. C'est précisément aussi ce qu'on remarque chez Pélias, succombant sous la puissance de Médée: « D'abord il vit des figures de dragons, et plus tard il tomba dans un profond assoupissement: » Thémistocle périt comme Jason par le sang du taureau. Cette intoxication a été une pierre d'achoppement pour tous les commentateurs, qui se sont refusés à reconnaître au sang des propriétés vénéneuses. Le sang de bœuf, de porc, etc., ne sert-il pas tous les jours d'aliments? Il y a à cela une épreuve qui tranche toutes les difficultés: pour que le sang de taureau, comme celui de tout autre animal, devienne un poison et des plus actifs, il faut qu'il soit non pas frais, mais à l'état de putréfaction. C'est du sang de taureau putréfié, c'est-à-dire un poison *septique*, que les Athéniens donnaient à boire aux condamnés à mort. Il résulte de Diodore et de l'*Alexipharmaque* de Dioscoride que presque tous les poisons connus des anciens étaient empruntés au règne organique; c'étaient à la fois les plus énergiques et les plus difficiles à constater en médecine légale. Quiconque aborde sans être suffisamment versé dans les sciences la critique ou la traduction des historiens anciens, s'expose quelquefois à commettre les plus graves erreurs. Ainsi le mirage, décrit par Diodore, avait été pendant des siècles regardé comme un conte fabuleux, jusqu'à ce que Monge le vit en Égypte et l'expliqua scientifiquement. Certains mythes semblent, sous l'enveloppe du merveilleux, cacher des vérités scien[illegible]
exemple: « Les Argonautes [illegible]
violente tempête. Comme [illegible]
peraient de leur salut, O[illegible]
vigateurs qui fût initié aux my[illegible],
conjurer l'orage des vœux aux dieux de [illegible]
thrace. Aussitôt le vent cessa: [illegible]
tombèrent sur les têtes des Dio[illegible]
étonnement de tout le monde, [illegible]
l'abri des dangers par l'interve[illegible]
vidence divine. » (*Diod.*, liv. IV, c. 43.) [illegible]
un temps orageux, où l'air [illegible]
cité, il n'est pas [illegible] de v[illegible]
sommet des p[illegible]
la tête de ce[illegible]
mieux conduire l'électricité que [illegible]
comprends combien il faut être [illegible]
ces sortes de rapp[illegible]; ils [illegible]
qu'ils se présent[illegible]
Dans l'antiquité et au[illegible]
physiques étaient ens[illegible]
un petit nombre d'i[illegible]
au dehors que sous des formes [illegible]
goriques. Le *Timée* de Platon et les [illegible]
alchimistes en sont une preuve [illegible]
sociétés savantes de nos j[illegible]
m'abuse, représentées [illegible]
l'antiquité, et par les adeptes [illegible]
dans le moyen âge......... C'est s[illegible]
paroles suivantes que Diodore [illegible]

un coin du voile qui dérobait la science des initiés aux yeux du profane. « C'est, dit-il, en imitation de la puissance naturelle du soleil que les arts pratiqués par l'homme, disciple de la nature, arrivent à colorer la matière et à la faire varier d'aspect; car la lumière est la cause des couleurs. De plus, elle développe le parfum des fruits, les propriétés des sucs, la taille et les instincts des animaux. La lumière et la chaleur du soleil produisent les différentes qualités du sol; elles rendent, par leur douce influence, la terre fertile et l'eau fécondante; enfin le soleil est l'architecte de la nature. » (*Ibid.*, liv. II, ch. 52.) Il y a de ces vérités qui sont senties plus tôt que comprises : elles sont contemporaines de l'homme. Le culte que les peuples primitifs ont voué au soleil a certainement sa raison, non pas seulement dans l'éclat lumineux de cet astre qui fait distinguer le jour des ténèbres, mais surtout dans l'influence qui a été sans doute reconnue de tout temps, bien qu'on n'eût encore aucun moyen de s'appuyer sur des démonstrations scientifiques. Depuis des milliers d'années (Diodore n'est ici que l'interprète de témoignages plus anciens), on sait que la lumière du soleil est la cause des couleurs; mais c'est depuis un siècle et demi à peine que l'on a trouvé la démonstration scientifique de ce fait par la décomposition de la lumière en ses couleurs primitives : les corps qui nous paraissent *jaunes* absorbent toutes les autres couleurs du spectre solaire, moins le *jaune*; les corps qui nous paraissent *verts* absorbent toutes les autres couleurs, moins le *vert*, etc. Les anciens savaient comme nous que le chatoyement irisé des plumes d'oiseau est un effet du soleil; mais ils ne savaient pas comment cet effet résulte naturellement de certains phénomènes de diffraction que la physique nous explique aujourd'hui. Les anciens attribuaient à l'action du soleil le parfum des fruits du midi. La chimie cherche aujourd'hui à nous rendre compte de ce fait. Les philosophes de l'école ionienne avaient été conduits à admettre théoriquement qu'il existe dans l'air un esprit (πνεῦμα) qui entretient le feu et la respiration : pendant des siècles on l'a cherché en tâtonnant; maintenant tout le monde le connait cet esprit, auquel Lavoisier a donné le nom d'*oxygène*. Il serait inutile de multiplier les exemples. Il me suffit d'avoir fait ressortir que les grandes vérités scientifiques ont été connues presque de tout temps, et qu'elles sont en quelque sorte inhérentes à l'intelligence même de l'homme. C'est là qu'il faut, selon moi, chercher le secret des mystères. » (1)

Outre la *Bibliothèque historique*, on a publié sous le nom de Diodore de Sicile un recueil d'épîtres. Le texte grec n'en existe point; mais on disait que le cardinal Bessarion les avait traduites du grec en latin vers 1470. Cette version ne subsiste pas non plus; en sa place, on a produit une traduction italienne, faite, disait-on, sur le latin de Bessarion, par Ottavio Archangelo, vers 1600. Correra inséra cette traduction dans son *Istoria Catanese*, imprimée en 1639; et sur l'italien d'Archangelo, Abraham Preiger mit ces lettres en latin : elles parurent ainsi en 1735, dans une collection d'écrivains de Sicile, et depuis dans les éditions de Diodore. Ce ne serait point en son propre nom que cet historien aurait écrit ces épîtres; elles s'annoncent comme adressées par les sénateurs ou les citoyens de Catane à d'autres villes, à des officiers publics, à diverses personnes. Par exemple il y en a deux d'une prêtresse de Cérès à Phalaris d'Agrigente : ce tyran y est menacé du courroux de Cérès, de Proserpine, d'Érinnys et d'Apollon. Ce sont là évidemment de purs exercices de rhéteur, comme plusieurs autres recueils épistolaires, et particulièrement celui qui porte le nom de Phalaris lui-même. La supposition de ces soixante-cinq pièces est si manifeste, que les éditeurs, qui les ont jointes aux livres et aux fragments de Diodore, ont cru nécessaire de s'en excuser; ils ne les ont reproduites que pour qu'on n'eût aucune omission à leur reprocher; et c'est par le même motif que nous en faisons ici mention. L'ouvrage qu'elles accompagnent a un tout autre caractère : il peut bien avoir été trop loué par Henri Estienne et par d'autres savants; mais l'instruction qu'il renferme est précieuse. Après le naufrage presque universel des meilleurs livres historiques composés durant les quatre derniers siècles avant l'ère vulgaire, la compilation de Diodore Sicile, par cela seul qu'elle subsiste, au moins en partie, doit attirer l'attention de quiconque étudie sérieusement les annales antiques. S'il est trop aisé de nommer des historiens plus habiles que lui, observateurs plus éclairés, plus élégants écrivains, il faut pourtant avouer qu'aucun de ceux qui l'ont précédé et qui sont venus jusqu'à nous n'a rassemblé autant de notions diverses, enchaîné une aussi longue suite de faits, embrassé d'aussi vastes espaces de temps et de lieux. On peut sans lui réduire l'histoire ancienne en formules symétriques, la transformer en un tissu de divinations, de fatalités et de généralités; mais un examen attentif et sévère de ses livres entrerait dans un plan d'études positives, qui tendrait à bien apprécier les témoignages, à reconnaître les faits et à recueillir, au profit de la morale publique et privée, les leçons réelles de l'expérience. [DAUNOU, dans l'*Encyclop. des G. du M.*, avec de nombreuses addit.]

(1) F. Hoefer, préface de sa traduct. de *Diodore*.

Caylus, *Reflexions sur les historiens anciens et sur Diodore de Sicile* (*Mém. de l'Acad. des Inscriptions*, t. XVIII).— Sainte-Croix, *Examen critique des historiens d'Alexandre.* — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, t. II, p. 769; t. IV, p. 361, édit. de Harles. — Hoffmann, *Lexicon Bibliographicum*, t. II, p. 63. — Schoell, *Hist. de la Littérature grecque*, t. IV, p. 77-98. — Heyne, *De Fontibus historiarum Diodori*, trois mémoires dans le Recueil de la Société de Gœttingue, 1782, 84-85.

* DIODORE *d'Adramyttium*, rhéteur grec et philosophe académique, vivait dans le premier siècle avant l'ère chrétienne. Il entra au service de Mithridate, qui lui confia le commandement d'une armée. Pour plaire à ce prince, il fit massacrer tous les sénateurs de sa ville natale. Il fut puni de ce crime après la mort de Mithridate. Accusé par ses concitoyens et désespérant de se justifier, il se tua.

Strabon, XIII.

* DIODORE *de Sardes*, surnommé *le jeune* (1), poëte épigrammatique grec, vivait dans la première moitié du premier siècle de l'ère chrétienne. Il ne nous reste de lui que quelques épigrammes, insérées par Philippe de Thessalonique dans sa collection. Plusieurs écrivains l'ont confondu avec Diodore de Tarse, et d'autres, parmi lesquels on remarque Reiske, attribuent à ce dernier les poésies de Diodore de Sardes. Schneider n'est point de cet avis, et il distingue parfaitement les compositions de ces deux écrivains.

F.-MONTVAL.

Strabon, XIII. — Brunck, *Analect.*, t. II, p. 187. — Schneider, *In Anal.*, p. 13. — Reiske, *Antholog.*

* DIODORE, médecin grec, vivait probablement vers le premier siècle de l'ère chrétienne. Pline parle de lui. C'est peut-être le même Diodore que Galien mentionne comme appartenant à la secte des empiriques, et dont il cite quelques formules médicales.

Pline, *Hist. Nat.*, XXIX, 39. — Galien, *De Method. Med.; De Compos. Medicam. sec. locos.*

* DIODORE *d'Alexandrie*, surnommé *Valerius Pollion*, critique grec, vivait dans le deuxième siècle de l'ère chrétienne. Il était fils de Pollion et disciple de Téléclès. D'après Suidas et Eudocia, il composa deux ouvrages, savoir : Ἐξήγησις τῶν ζητουμένων παρὰ τοῖς ι' ῥήτορσιν; — Ἀττικὴ λέξις. Il vivait du temps de l'empereur Adrien; c'est peut-être le même que le Théodore qui est mentionné par Athénée comme auteur des Ἀττικαὶ γλῶσσαι.

Suidas, au mot Πολίων.

* DIODORE TRYPHON, théologien grec, vivait vers l'an 278 de l'ère chrétienne. Saint Épiphane parle de lui comme d'un homme de bien et d'une admirable piété. Il était prêtre du village de Diodoris, et ami de l'évêque Archélaüs. Quand Manès vint se réfugier dans sa demeure, il le reçut d'abord amicalement; mais bientôt, informé par une lettre d'Archélaüs des erreurs de cet hérétique, il engagea avec lui une discussion dont il sortit, dit-on, victorieux. On trouve dans Socrate (éd. de Valois) une lettre d'Archélaüs à Diodore.

Saint Épiphane, *De Mens. ac Pond.*, 20. — Photius, *Bibl. cod.*, 85.

(1) On lui donne ce surnom pour le distinguer de Diodore Zonas (Διόδωρος Ζωνᾶς), né aussi à Sardes, et de la même famille, lequel se fit remarquer dans la guerre contre Mithridate. Quelques-unes des épigrammes recueillies par Philippe appartiennent à ce Diodore, d'autres sont probablement l'ouvrage de Diodore de Tarse ; mais il est à peu près impossible de faire la part de chacun des trois auteurs.

* DIODORE (Saint), martyrisé en 257. Il se trouva au nombre des chrétiens qui s'étaient assemblés autour du tombeau de saint Chrysanthe et de sainte Darie, situé dans une grotte sur la voie au Sel, près de Rome. L'empereur Valérien ayant appris cette réunion fit murer la porte de la grotte ; tous ceux qui étaient dans l'intérieur périrent de faim ou étouffés. Les reliques de ces martyrs furent recueillies et transportées à Rome le 17 janvier 886, par ordre du pape Étienne VI. Les martyrologes n'expliquent pas comment les vestiges de tant de pieux personnages ont pu être conservés ou retrouvés au bout de six cent vingt-neuf ans ; néanmoins, saint Diodore et ses compagnons sont honorés le 25 octobre.

Baronius, *Annales*. — Dom Ruinart, *Acta Sanctorum*, 420. — Tillemont, *Mémoires pour l'histoire ecclésiastique*, IV, 762. — Baillet, *Vies des Saints*. — et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

DIODORE *d'Antioche*, écrivain ecclési[illegible] que, vivait dans la dernière p[illegible] siècle de l'ère chrétienne. Il [illegible] famille noble. Prêtre et arc[illegible] il s'efforça d'introduire [illegible] parmi les moines, et écriv[illegible] des [illegible] qui témoignaient de connaissances [illegible] Quand Meletius, évêque d'Anti[illegible] en exil sous le règne de [illegible] dore eut aussi à souffrir [illegible] il n'en resta pas moins fidèle à la [illegible] lique, et souvent il prêcha d[illegible] qui avoisinent Antioche. En 3[illegible] prit possession de son église, [illegible] miers actes fut de donner l'é[illegible] Diodore. Celui-ci a[illegible] Constantinople, [illegible] de Laodicée, la [illegible] rient. On ignore la date d[illegible] dû précéder 394, pui[illegible] Phalereus, son success[illegible] assister à un concile de [illegible] était un homme d'un gra[illegible] ques-uns de ses écrits ne pa[illegible] parfaitement o[illegible]doxes. Il [illegible] les idées que so[illegible] avec [illegible] torius. [illegible] tius. [illegible] pureté [illegible]

Diodore a [illegible] compos[illegible] vrages; ils [illegible] tous [illegible] moins dans l'original. car il [illegible] on, plusieurs tradu[illegible] sédons les titres ou [illegible] ouvrages ; savoir : Κατὰ [illegible] vres et cinquante-neuf chap[illegible] des doctrines de Bardesane [illegible] logues et hérétiques, et [illegible] en syriaque; on [illegible] trouve [illegible] Marcellus et Ancyr[illegible] ; — [illegible] leurs idoles : peut-être le [illegible] est désigné par saint Jérôme [illegible] Κατὰ Πλάτωνος περὶ θεοῦ καὶ θεῶν; —

ἀνορθούμενον τὸ σφάλμα Εὐσεβίου τοῦ Παμφίλου περὶ τῶν χρόνων (Chronique redressant les erreurs chronologiques d'Eusèbe); — Περὶ τοῦ εἷς Θεὸς ἐν Τριάδι, dirigé contre les ariens ou les eunomiens, existe, dit-on, encore en syriaque; — Πρὸς Γρατιανὸν κεφάλαια, « ouvrage, dit Cave, rempli de propositions téméraires et sentant l'hérésie; » — Περὶ τῆς Ἱππάρχου σφαίρας : cet Hipparque est le Bithynien dont parle Pline dans son *Histoire Naturelle*, II, 26; — Περὶ προνοίας, sur la Providence : existe, dit-on, encore en syriaque; — Πρὸς Εὐφρόνιον φιλόσοφον, en forme de dialogue; — Κατὰ Μανιχαίων, en vingt-quatre livres : Photius en donne quelques extraits; — Περὶ τοῦ ἁγίου πνεύματος; — Πρὸς τοὺς Συνουσιαστάς, dirigé contre les apollinaristes : quelques fragments du premier livre ont été conservés par Leontius. Cet ouvrage, dont il existe encore une traduction syriaque, est celui qui a le plus contribué à faire regarder Diodore comme hérétique : les nestoriens en effet le citaient à l'appui de leurs assertions, et saint Cyrille l'a réfuté; — un commentaire sur la plupart des livres du Vieux et du Nouveau Testament : c'était un de ses principaux ouvrages; les écrivains ecclésiastiques le citent souvent, et il nous en reste d'assez nombreux fragments. Diodore rejetait l'explication allégorique des Saintes Écritures et adhérait au sens littéral.

Photius, *Bibliotheca*, *codex*, 102. — Léontius, *De Sectis*. — *Bibliotheca Patrum*, édit. de Lyon, IX, p. 704. — Cave, *Historia lit.* — Fabricius, *Bibliotheca Græca*. — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*.

* **DIODORE**, jurisconsulte byzantin, du cinquième siècle. Il fut un des commissaires chargés par Théodose le jeune, en 435, de rédiger le Code Théodosien. Déjà, en 429, neuf commissaires avaient dû entreprendre l'œuvre méditée par l'empereur; leur travail était divisé en deux parties, l'une concernant l'histoire générale de la législation, l'autre formant un corps de lois pratique. Mais à cette époque on projetait beaucoup et l'on exécutait peu. Théodose modifia son plan, qu'il borna à la rédaction d'un code spécial contenant les constitutions impériales. Seize commissaires, parmi lesquels Diodore, reçurent l'ordre de travailler à la réalisation du projet impérial; ils devaient disposer dans un ordre chronologique les constitutions ou fragments de constitutions, en même temps qu'ils étaient autorisés à élaguer ce qui était surabondant, à substituer un texte plus clair à celui qui leur paraîtrait obscur, enfin à corriger ce qu'ils jugeraient erroné. La constitution qui rend compte des travaux de la commission cite comme y ayant activement coopéré huit des commissaires; on n'y remarque pas Diodore. Celui-ci fut comte (comes), et maître des archives (*magister scriniorum*). V. R.

Code Théodosien, passim. — Smith, *Dict. of Greek and Roman Biography*.

* **DIODORE** *de Tarse*, grammairien grec, d'une époque incertaine. Il est mentionné par Athénée comme auteur des *Dialectes italiques* (Γλῶσσαι Ἰταλικαί) et d'un ouvrage sur Lycophron (Πρὸς Λυκόφρονα). C'est vraisemblablement le même que le Diodore cité en deux autres passages d'Athénée, et peut-être aussi le même que le grammairien dont parle Eustathe comme d'un disciple d'Aristophane de Byzance.

Dansse de Villoison, *Prol. ad Hom.*, *Il.* Athénée, XI, XIV. — Hesychius, au mot Διαγόρας. —

* **DIODORE** *d'Ascalon*, grammairien grec, sur lequel on ne possède aucun détail. Il composa, d'après Athénée, un ouvrage sur le poëte Antiphanes : Περὶ Ἀντιφάνους καὶ τῆς παρὰ τοῖς νεωτέροις ματτύης.

Athénée, XIV.

On connaît encore plusieurs Diodore; savoir : Diodore *de Crotone*, philosophe pythagoricien, cité par Jamblique, *Vita Pythag.*, 35; — Diodore *d'Élée*, auteur d'élégies, au témoignage de Parthenius (*Erot.*, 15), qui rapporte d'après lui l'histoire de Daphné; — Diodore *d'Éphèse*, mentionné par Diogène Laerce (VIII, 70) comme l'auteur d'un ouvrage sur la vie et la philosophie d'Anaximandre; — Diodore *de Priène*, cité comme ayant écrit sur l'agriculture par Varron, *De Re Rustica*; par Columelle, I, 1, et par Pline, *Hist. Nat.*, XV, XVII; — Diodore *de Syracuse*, mentionné par Pline (*Hist. Nat.*, III, V) comme autorité à consulter sur la géographie; — Diodore, artiste grec, auteur d'une statuette représentant un *satyre endormi*, sur laquelle Platon a fait une épigramme insérée dans l'*Anthologie grecque*. L'idée contenue dans cette épigramme a été appliquée par Pline à un ouvrage semblable de Stratonicus.

Fabricius, *Bibliotheca Græca*. — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*.

* **DIODOTE** (Διόδοτος), orateur athénien, fils d'Eucrate, vivait vers 430 avant J.-C. Il n'est connu que par une seule action; mais cette action mérite de sauver à jamais son nom de l'oubli. En 427, les Athéniens délibérèrent sur le sort des Mytiléniens, qui, après s'être révoltés, avaient été forcés de se rendre à discrétion à l'amiral Pachès. Un décret, vigoureusement appuyé par Cléon, ordonna de tuer tous les citoyens adultes et de réduire les autres (femmes et enfants) en esclavage. Ce décret fut immédiatement transmis à Pachès. Les Athéniens, qui par entraînement commirent plus d'une fois des actions odieuses, étaient naturellement humains et généreux; ils réfléchirent pendant la nuit à l'atrocité d'une pareille mesure, et remirent en discussion la décision de la veille. Cléon se prononça encore pour une sévérité inexorable; Diodote prit en main la cause de l'humanité et de la clémence. Son discours, tel que nous l'a transmis Thucydide en l'arrangeant sans doute, quant aux paroles, mais en en conservant les principales pensées, ne fait pas moins d'honneur à son talent d'orateur qu'à son caractère d'homme. Le décret envoyé vingt-quatre heures

plus tôt à Pachès fut rapporté, et une galère partit aussitôt pour transmettre ce contre-ordre à l'amiral. Il était à craindre qu'elle n'arrivât pas à temps. Les matelots, excités par l'espoir d'une forte récompense, naviguèrent avec une rapidité extraordinaire, ne mangeant que du pain trempé dans du vin, pour ne pas perdre le temps en apprêtant leurs repas, et se relayant pendant la nuit pour ramer continuellement. Ils arrivèrent au moment où Pachès, après avoir pris connaissance du décret, allait l'exécuter. Les généreux efforts de Diodote ne restèrent pas stériles, et les Mytiléniens furent sauvés.

Thucydide, III, 36 50.

* **DIODOTE Ier**, roi de Bactriane, vivait vers 250 avant J.-C. Il fut le fondateur de la monarchie grecque de Bactriane, qui subsista environ cent-cinquante ans. Ce prince, aussi bien que son successeur, est appelé par Justin *Théodote;* mais la forme *Diodote*, employée par Strabon et probablement aussi par Trogue-Pompée, est confirmée par une médaille d'argent, la seule qu'on ait de ce prince, qui se trouve au Musée de Paris. La date de l'avénement de Diodote et la manière dont il établit son pouvoir sont également incertaines. Il commença sans doute par être satrape ou gouverneur de cette province pour les rois de Syrie; puis, voyant son souverain engagé dans des guerres lointaines, il se déclara indépendant. L'éloignement de la Bactriane et la révolte des Parthes ne permirent pas aux monarques syriens de ramener Diodote à l'obéissance. Quelques années plus tard, Seleucus Callinicus, au moment d'entreprendre une expédition contre les Parthes, semble avoir fait alliance avec Diodote, qu'il reconnut sans doute à cette occasion comme souverain indépendant. Le dernier mourut probablement vers le temps même de cette expédition.

La chronologie du fondateur de la dynastie grecque de Bactriane est fort obscure. Sa révolte, d'après Strabon et Justin, précéda celle d'Arsace en Parthie, et peut se rapporter à la dernière partie du règne d'Antiochus (261-246). On la place ordinairement à la date de 256, mais sans aucune raison décisive.

Justin, XLI, 4. — Strabon, XI. — Bayer, *Historia regni Græcorum Bactriani;* Saint-Pétersbourg, 1738, in-4°. - Lassen, *Zur Geschichte der Griechischen und Indo-Skythischen Könige in Baktrien;* Bonn, 1838. — Droysen, *Hellenismus*, II, p. 325, 412, 760. — Wilson, *Ariana Antiqua;* Londres, 1841, in-4°. — Raoul-Rochette, *Journal des Savants*, oct. 1835.

* **DIODOTE II**, roi de Bactriane, fils et successeur du précédent, vivait vers 240 avant J.-C. Justin l'appelle Théodote ainsi que son père. Selon le même auteur, il abandonna la politique de son père, et conclut avec Tiridate, roi de Parthie, un traité par lequel il se joignit à lui contre Seleucus Callinicus. La défaite complète du roi de Syrie assura probablement l'indépendance de la Bactriane aussi bien que celle de la Parthie; mais nous ne savons rien de plus de Diodote. Le commencement de son rè ment de 240 avant J.-C.

Justin, XLI, 4. — Wilson, *Ariana*

* **DIODOTE**, philosophe sto avant J.-C. Il était, dès l'anné l'un des maîtres de Cicéron, et d il n'eut d'autre habitation que romain. Il lui enseignait la dia quelle il était particulièrement v la doctrine morale d'Antiochus dire cette tentative de conciliati mie et un stoïcisme dégénéré. il continuait encore ses études, sique et donnait même des leço (

Cicéron, *Brutus*, c. 90; *Tusc*, V. : et passim.

* **DIODOTE** *d'Érythrée*, his demande d'Eumène, l'un des ces généraux

Soldats sous Alexandre, et rois a

il écrivit un récit détaillé des conquérant macédonien. Cet ou par Athénée (*Deipnosophistes* point arrivé jusqu'à nous.

Sevin, *Recherches sur la vie et les* dans les *Mémoires de l'Académie* t. XIX, p. 30.

* **DIODOTE** *de Nicomedie*, d'une époque inconnue. Il fit av nodote une statue d'Hercule; el Rome au seizième siècle.

Clarac, *Catalogue des Artistes de l*

* **DIODOTE**, sculpteur grec, taine. Il exécuta une statue de été aussi attribuée à Agoranite.

Strabon, *Geographie*, IX. — W VI, 38.

DIODOTE, médecin grec, viv mencement de l'ère chrétienne. *Hist. Nat.*, l'appelle Diodotus peut-être faut-il lire *Diodotus* Diodote et Pétrone seraient alor différents. Diodote avait compos la botanique.

Fabricius, *Bibliotheca Græca*.

DIOGÈNE (Διογένης), nom sieurs Grecs célèbres que voici, chronologique :

DIOGÈNE *d'Apollonie*, phi L'époque précise de sa naissance mort sont restées inconnues. S de Tennemann, il florissait vers vers l'an 472 a fut la ville d'Apo *Sizeboli*), l'une des colonies sur les côtes occidentales du Pon port de Diogène de Laerte, il f naximène de Milet, et c'est ain parmi les philosophes ioniens. gène d'Apollonie vint s'établir à précéda Anaxagore et Archélaus

e Socrate. Il y subit des persécutions
ar la caste sacerdotale, et au rapport de
Laerte sa vie y courut même des dan-
pore s'il composa plusieurs ouvrages.
de Cilicie, philosophe néoplatonicien,
vers le milieu du sixième siècle de
ienne, et auteur de savants commen-
la philosophie d'Aristote, avait connu
Diogène intitulé : Περὶ φύσεως (De la
dont il nous a conservé trois frag-
A l'exemple des philosophes ioniens
ont précédé, Diogène d'Apollonie se
oblème de l'origine et de la formation
; et voici, d'après les témoignages
ristote, de Diogène de Laerte, de Ci-
Plutarque, de Simplicius et d'Eusèbe,
nsistait sa doctrine. Elle a d'abord
mmun avec celles de Thalès, de Phé-
l'Héraclite, qu'elle pose comme prin-
rateur de toutes choses un élément
ais, indépendamment de ce rapport
ressemblance qui existe entre la cos-
le Diogène et celle des philosophes
, tels qu'Héraclite, Phérécyde et Tha-
lmis un principe unique des choses,
cosmogonie soutient un rapport tout
similitude avec la cosmogonie d'A-
en ce sens que l'air y est posé comme
es corps simples et comme élément
. A l'exemple d'Anaximène, son mal-
le semble avoir été conduit à l'adop-
rincipe par l'analogie que voici : La vie
yant son principe dans l'âme, et l'âme,
me comme pour Anaximène, étant le
st-à-dire l'air, tous deux en concluent
doit être également le principe de la
elle. De là, dans la doctrine de Dio-
sorte de déification de cet élément.
donc pour Diogène une sorte d'âme
; et de même que l'âme humaine a
ce et la pensée, de même aussi la
et la pensée doivent appartenir à l'âme
. L'air, en tant que l'âme du monde,
es les attributs divins, à savoir la
a puissance, la science, l'éternité. En
son intelligence et de sa puissance,
t suprême est regardé par Diogène
comme l'auteur de l'ordre et de
qui se manifestent dans tous les phé-
l'univers. A titre d'être par excel-
pénètre toutes choses, et il n'est rien
cipe de son essence. L'air remplit
la cosmogonie de Diogène le même
dans celle de Thalès et le feu dans
lite : il est le principe matériel des
produit les mondes. Mais comment
Absolument comme chez Anaxi-
ondensation et raréfaction, avec cette
utefois que chez Anaximène cette

ces fragments et leur texte, l'*Histoire*
ionienne, publiée par l'auteur de cet

condensation et cette raréfaction de l'élément générateur avaient lieu en vertu des lois fatales du mouvement, tandis que chez Diogène ces modifications se produisent sous l'empire d'une sorte de cause providentielle, c'est-à-dire sous l'impulsion d'une volonté intelligente et puissante, inhérente au principe générateur lui-même, qui cumule ainsi la double fonction de cause matérielle et de cause efficiente. La condensation de l'air produit l'eau; un degré supérieur de condensation produit la terre; d'autre part, la raréfaction de l'air produit le feu. A leur tour, le feu, l'eau, la terre, produisent tout le reste. Tout s'opère donc, en dernière analyse, par la condensation et la raréfaction de l'élément générateur. Mais de même que tout vient de l'air par voie de condensation ou de raréfaction, de même aussi, par voie de raréfaction et de condensation, tout y retourne; de telle sorte que, comme le dit Diogène d'Apollonie dans Diogène de Laerte, rien ne vient du néant et rien n'y rentre. Au sein de cette série indéfinie de transformations, qui convertissent l'élément générateur, la substance primordiale qui subit cette série de modifications constitue un tout qui est et demeure infini, tandis que le caractère défini s'attache aux formes variables et transitoires de la succession desquelles résultent les phénomènes de ce monde. Le point de départ de la cosmogonie de Diogène étant ainsi déterminé, quels sont les développements de cette cosmogonie? Lorsque, par l'effet de la condensation et de la raréfaction, qui sont elles-mêmes un résultat du mouvement, l'air, substance primordiale, se fut converti en eau, en terre et en feu, le mouvement continuant à agir sur ces divers corps, transformation de l'élément primitif, leur densité relative détermina la place que prit chacun d'eux dans l'ensemble des choses. Les molécules de terre et d'eau occupèrent la partie inférieure, les molécules d'air et de feu les plages supérieures; en d'autres termes, les corps les plus lourds constituèrent, par leur assemblage, la terre et l'eau, les plus légers gagnèrent les régions célestes, et de leur agrégation résultèrent les astres et le soleil. Les choses étant ainsi distribuées, leur ensemble renferme en son sein une multitude de variétés, dont chacune trouve sa raison d'être dans quelque qualité de l'être primitif. En d'autres termes, l'air, substance primordiale et génératrice, possédant, suivant les temps et les lieux, des propriétés différentes, et n'étant ni constamment ni partout égal à lui-même quant au degré de chaleur, d'humidité et de mouvement, il en résulte, en un nombre indéfini, autant de différences analogues dans les êtres auxquels il donne lieu, différences qui n'affectent pas seulement les phénomènes corporels, mais encore les phénomènes intimes et intellectuels; car, ainsi qu'il a été dit plus haut, l'air dans la cosmogonie de Diogène n'est pas seulement substance matérielle, mais encore substance intelligente. C'est

ε des diverses qualités de l'air que résultent diversités, tant externes qu'internes, qui dominent la distinction des espèces et des indiius; car, en tant que substance matérielle, ir est le principe des corps, et, en tant que bstance intelligente, il est le principe des âmes de la pensée. Tel est dans son ensemble, auint qu'il est possible de la reconstituer aujour'hui, la doctrine de Diogène d'Apollonie. Grâce Simplicius, à qui nous sommes redevables de plusieurs fragments de ce philosophe, cette doctrine n'a pas péri tout entière. Dépourvue d'originalité, du moins en ce qui concerne le principe qu'elle pose comme fondamental, puisque ce principe avait été adopté déjà par un autre Ionien, elle constitue un savant développement du système d'Anaximène. C. MALLET.

Diogène de Laerte, *Biographie des Philosophes célèbres.* — Aristote, *De Generat. et Corrupt.*, liv. I, ch. 6, et *Metaph.*, liv. I, ch 3. — Cicéron, *De Natura Deorum*, I, 12. — Simplicius, *Comment. in Aristot.* — Eusebe, *Præparatio evangelica.* — Plutarque, *De Placitis Philosophorum*, IV, 5. — C. Mallet, *Histoire de la Philosophie ionienne.*

DIOGÈNE de *Sinope*, philosophe grec de l'école cynique, naquit la quatrième année de la 90ᵉ olympiade (413 av. J.-C.), à Sinope, ville de l'Asie Mineure, et mourut à Corinthe, le même jour, dit-on, qu'Alexandre le Grand, dans la première année de la 114ᵉ olympiade (323 ans av. J.-C.). Le père de Diogène s'appelait Icésius : il était préposé au trésor public de Corinthe. Poursuivi pour le crime de malversation ou de fausse monnaie, il fut chassé de la ville, ou prévint par un exil volontaire la condamnation qui le menaçait. Diogène, qui avait trempé dans le crime de son père, s'enfuit aussi de Corinthe. Rejeté de sa patrie, il commença l'apprentissage de cette vie rude, errante, au jour le jour, qu'il devait illustrer. Il se rendit à Athènes, ou il se fit admettre à l'école d'Antisthène, qui enseignait au Cynosarge une morale dont la rigidité lui attirait peu d'auditeurs. Antisthène voulut le renvoyer, le prenant pour un de ces délicats qui venaient s'amuser de sa rudesse; il le menaça même d'un bâton : « Frappe, dit Diogène, tu ne trouveras pas de bâton assez dur pour m'empêcher de venir écouter tes leçons. » Dès lors il fut le disciple assidu d'Antisthène, et le plus zélé propagateur de cette doctrine qui avait reçu le nom de *cynique*, autant du lieu où Antisthène tenait école que de la manière de vivre qu'il enseignait et pratiquait tout à la fois. L'école de Diogène fut la place publique, les carrefours, les gymnases, les portiques des temples, partout où se réunissait le peuple. Pendant que Speusippe, qui dirigeait l'Academie, se perdait en subtilités sur la théorie des idées et des nombres de Platon, Diogène, méprisant à l'excès toute spéculation, enseignait par son exemple, par quelques préceptes fortement exprimés, par ses railleries même et ses sarcasmes, à vivre une vie indépendante, exempte de désirs et de soucis, à opposer le courage à la fortune, la nature aux lois, aux convenances et a[ux] préjugés du monde, et la raison aux passio[ns]. La simplicité de sa vie était portée jusqu'au de[r]nier excès. Il supportait patiemment le froid [et] le chaud, marchant l'hiver pieds nus sur la nei[ge] et en été demeurant assis au soleil sur un sa[ble] brûlant. Il passait la journée sous le portiq[ue] de Jupiter, la nuit dans un tonneau, allait h[a]billé de haillons, une besace au dos, où il po[r]tait quelques aliments grossiers, dus à la gén[é]rosité des passants, s'arrêtait quand il était fa[ti]gué, mangeait quand il avait faim, buvait quan[d] il avait soif, dans une mauvaise écuelle de boi[s] et la cassait un beau jour en voyant un enfa[nt] boire dans le creux de sa main; dormait envelop[pé] dans son manteau, et faisait profession de viv[re] selon la nature. Diogène de Laerte, toujours curieux des anecdotes et des aventures les moi[ns] dignes d'être racontées, n'en a jamais été aus[si] prodigue que dans sa vie de Diogène le Cyniqu[e]. Il nous le montre poursuivant, raillant, morda[nt] tout le monde, se moquant des démagogues e[s]claves du peuple, et du peuple esclave de ses pa[s]sions, méprisant la gloire et la noblesse comm[e] les parures du vice, n'épargnant pas même l[es] magistrats et les ministres des dieux, tourna[nt] en ridicule les devins, les interprètes des song[es] et les augures, se jouant des mystères et de ceu[x] qui s'y faisaient initier, jetant un coq

dans l'école de Platon, qui avait défini l'I ... « ...
animal à deux pieds sans plumes », abo ... sor
les disciples efféminés d'Aristippe ... ..
la négation du mouvement des él ... s en
mettant à marcher, demandant à ... .
discourait des phénomènes célestes ... .
de temps il était revenu du ciel, ...
lanterne en plein jour, et disant qu'i ... .
homme. On n'en finirait pas s'il f ... ...
toutes ces historiettes, tous ces ... qu
fois bouffons, le plus souvent vulgaires e[t]
siers, que Diogène de Laerte a religieuse[ment]
conservés, et au milieu desquels se tro[uvent]
perdus quelques préceptes d'une saine m[orale],
quelques paroles vraiment dignes d'une p[hiloso]
phie issue de Socrate et qui n'a pas dégé[néré de son]
maître.

Quelqu'un se plaignait dev ... les
de la vie. « Le malheur, dit-il, n ... pas ...
mais de mal vivre. » Il disait que ...
des choses honnêtes et ne les ... ...
semblent aux instruments de musique,
ni ouïe ni sentiment. Voyant un jour u[n]
déréglé dans ses mœurs qui accordait u[n]
« N'as-tu pas honte, dit-il, de savoi[r]
les sons d'un morceau de bois, et ...
voir accorder ton âme avec les dev[oirs de la]
vie? » Pourquoi vivre quand on ne s'
pas de vivre bien? Il reprenait les l
demandent aux dieux les choses qui
sent être des biens, au lieu de d
qui sont des biens réels. « ... p
manda-t-on, tires-tu de ... ...

Quand il n'y en aurait pas d'autre, dit-il, elle fait que je suis préparé à tout événement. » Il appelait les hommes vertueux les images des dieux.

Diogène avait à Athènes une sorte de popularité. Les Athéniens aimaient la mâle franchise de son caractère, et se plaisaient à ses rudes saillies. Aussi écrivait-il à Craterus, riche macédonien, qui le priait de se rendre auprès de lui, qu'il aimait mieux manger du sel à Athènes que de se trouver aux riches festins de Craterus. Cependant il s'éloignait quelquefois d'Athènes. C'est en revenant de Lacédémone à Athènes qu'il disait qu'il allait de l'appartement des hommes à celui des femmes. On raconte qu'il porta les armes à Chéronée; on dit même qu'il fut pris et relâché par Philippe, qui eut lieu d'admirer la hardiesse de son langage. Il se rendait à Égine, lorsque des pirates s'emparèrent du vaisseau sur lequel il était monté. Diogène fut conduit en Crète et vendu à l'encan. Comme le crieur demandait ce qu'il savait faire : « Commander à des hommes », répondit-il. Un Corinthien du nom de Xéniade l'acheta, le conduisit à Corinthe, et ayant conçu une haute opinion de son caractère, lui confia l'éducation de ses enfants et bientôt la direction de sa maison. Diogène l'avait bien dit. Il était véritablement le maître, Xéniade lui obéissait et répétait partout qu'un bon génie était entré dans sa maison.

Persuadé que les exercices du corps, en le fortifiant et en occupant l'imagination, facilitent la pratique de la vertu, Diogène apprenait aux enfants de Xéniade à monter à cheval, à tirer de l'arc, à manier la fronde, et à lancer le javelot : il les menait à la chasse, les astreignait à des travaux d'esclave, les accoutumait à la sobriété et à la tempérance, les faisait marcher avec lui la tête rasée, les pieds nus, et habillés de vêtements grossiers; il ne négligeait pas pour cela l'éducation de leur esprit; il appelait l'instruction la prudence des jeunes gens, la consolation des vieillards, la richesse des pauvres et l'ornement des riches. Il leur faisait apprendre par cœur des fragments des poètes et des meilleurs écrivains.

Diogène possédait, dit-on, à un haut degré le talent de la persuasion, et savait s'attacher et retenir auprès de lui ceux qui, attirés par sa réputation, venaient le trouver. Il passait l'hiver à Athènes et l'été à Corinthe. C'est dans cette dernière ville qu'il reçut la visite d'Alexandre le Grand, qui se préparait alors à son expédition en Asie. « Que veux-tu de moi? » lui demanda le roi de Macédoine. — « Que tu t'écartes un peu de mon soleil, » répondit le philosophe. Juvénal écrit en rappelant cette fameuse entrevue : Alexandre comprit, quand il vit ce grand citoyen dans un tonneau, combien un mortel sans désirs est plus heureux que celui qui souhaite la possession du monde entier :

> Sensit Alexander, testa quum vidit in illa
> Magnum habitatorem, quanto felicior hic qui
> Nil cuperet, quam qui totum sibi posceret orbem.
>
> Juv., *Sat.*, XIV, vers 311.

Sans parents, sans patrie, Diogène se proclamait citoyen de l'univers; libre jusque dans l'esclavage, il se vantait d'être le maître des hommes, le médecin des âmes, le héraut de la liberté. Il semble que c'est Diogène que Lucien fait parler dans un de ses dialogues où il prête ces paroles à un philosophe cynique : « Que la terre me serve de lit, le ciel de couverture, que le monde soit ma maison, et toutes sortes de vivres mon aliment; que le pernicieux désir d'amasser, qui est cause de tous les maux, soit loin de moi; en un mot, que je souffre plutôt la disette que d'aimer le superflu, voilà mon humeur.... Les plus sages sont ceux qui ont le moins de besoins : Hercule, le bienfaiteur de l'humanité, était pauvre et allait demi-nu; ne vaut-il pas mieux imiter ce héros que ces efféminés qui vivent esclaves de leurs passions et sont emportés par l'ambition, la colère, l'amour, la soif des voluptés, comme par autant de chevaux furieux et indomptés? » Et ailleurs, Diogène en personne répond à un marchand qui veut l'acheter, « que son but est d'imiter Hercule, de faire comme lui la guerre à des monstres qu'on appelle les passions. — « Si je t'achète, que m'apprendras-tu? » dit le marchand. — « Je t'arracherai à tes délices et t'enfermerai avec la pauvreté; ensuite je te ferai suer, coucher sur la dure, et manger de tout : que si tu as de l'argent, tu le jetteras, si tu m'en crois, dans la rivière; tu ne te soucieras ni de parents ni de patrie, et tout ce qu'on en dit passera à tes yeux pour une fable. Tu habiteras quelque vieille masure, ou quelque tombeau, ou comme moi un tonneau. Ta besace sera ton seul revenu, et avec cela tu disputeras de félicité avec Jupiter. » De toutes les philosophies et de tous les philosophes dont Lucien s'est moqué, et on doit dire qu'il n'en a guère épargné, la philosophie cynique seule et Diogène, son plus illustre représentant, ont dans plus d'un passage trouvé grâce devant lui. C'est d'ordinaire avec le fouet de Diogène qu'il flagelle les superstitions, les préjugés, les folles ambitions, les ridicules de toutes les conditions et de tous les âges. Les traditions sur la mort de Diogène sont fort incertaines. Les uns prétendent qu'il mourut de la morsure d'un chien, d'autres qu'il fut étouffé par un épanchement de bile, d'autres qu'il se laissa mourir en retenant sa respiration; on lui éleva un tombeau surmonté d'un chien, en marbre de Paros.

Est-il besoin maintenant de caractériser la philosophie de Diogène? Elle est contenue dans ces deux points, 1° le dédain pour toute spéculation et toute recherche théorique : philosopher, c'est vivre; 2° l'identification du souverain bien avec la vertu, et de la vertu avec la vie selon la nature, principe vague, poussé par Diogène aux derniers excès. Au reste, le rôle de la philosophie

…nc des diverses qualités de l'air que résultent …s diversités, tant externes qu'internes, qui dé…rminent la distinction des espèces et des indi…idus; car, en tant que substance matérielle, …air est le principe des corps, et, en tant que …ubstance intelligente, il est le principe des âmes et de la pensée. Tel est dans son ensemble, autant qu'il est possible de la reconstituer aujourd'hui, la doctrine de Diogène d'Apollonie. Grâce à Simplicius, à qui nous sommes redevables de plusieurs fragments de ce philosophe, cette doctrine n'a pas péri tout entière. Dépourvue d'originalité, du moins en ce qui concerne le principe qu'elle pose comme fondamental, puisque ce principe avait été adopté déjà par un autre Ionien, elle constitue un savant développement du système d'Anaximène. C. MALLET.

Diogène de Laerte, *Biographie des Philosophes célèbres*. — Aristote, *De Generat. et Corrupt.*, liv. I, ch. 6, et *Metaph.*, liv. I, ch. 3. — Cicéron, *De Natura Deorum*, I, 12. — Simplicius, *Comment. in Aristot.* — Eusèbe, *Præparatio evangelica*. — Plutarque, *De Placitis Philosophorum*, IV, 5. — C. Mallet, *Histoire de la Philosophie ionienne*.

DIOGÈNE de *Sinope*, philosophe grec de l'école cynique, naquit la quatrième année de la 90ᵉ olympiade (413 av. J.-C.), à Sinope, ville de l'Asie Mineure, et mourut à Corinthe, le même jour, dit-on, qu'Alexandre le Grand, dans la première année de la 114ᵉ olympiade (323 ans av. J.-C.). Le père de Diogène s'appelait Icésius : il était préposé au trésor public de Corinthe. Poursuivi pour le crime de malversation ou de fausse monnaie, il fut chassé de la ville, ou prévint par un exil volontaire la condamnation qui le menaçait. Diogène, qui avait trempé dans le crime de son père, s'enfuit aussi de Corinthe. Rejeté de sa patrie, il commença l'apprentissage de cette vie rude, errante, au jour le jour, qu'il devait illustrer. Il se rendit à Athènes, où il se fit admettre à l'école d'Antisthène, qui enseignait au Cynosarge une morale dont la rigidité lui attirait peu d'auditeurs. Antisthène voulut le renvoyer, le prenant pour un de ces délicats qui venaient s'amuser de sa rudesse; il le menaça même d'un bâton : « Frappe, dit Diogène, tu ne trouveras pas de bâton assez dur pour m'empêcher de venir écouter tes leçons. » Dès lors il fut le disciple assidu d'Antisthène, et le plus zélé propagateur de cette doctrine qui avait reçu le nom de *cynique*, autant du lieu où Antisthène tenait école que de la manière de vivre qu'il enseignait et pratiquait tout à la fois. L'école de Diogène fut la place publique, les carrefours, les gymnases, les portiques des temples, partout où se réunissait le peuple. Pendant que Speusippe, qui dirigeait l'Académie, se perdait en subtilités sur la théorie des idées et des nombres de Platon, Diogène, méprisant à l'excès toute spéculation, enseignait par son exemple, par quelques préceptes fortement exprimés, par ses railleries même et ses sarcasmes, à vivre une vie indépendante, exempte de désirs et de soucis, à opposer le courage à la fortune, la nature aux lois, aux convenances et aux préjugés du monde, et la raison aux passions. La simplicité de sa vie était portée jusqu'au dernier excès. Il supportait patiemment le froid et le chaud, marchant l'hiver pieds nus sur la neige, et en été demeurant assis au soleil sur un sable brûlant. Il passait la journée sous le portique de Jupiter, la nuit dans un tonneau, allait habillé de haillons, une besace au dos, où il portait quelques aliments grossiers, dus à la générosité des passants, s'arrêtait où il était fatigué, mangeait quand il avait f… …uvait quand il avait soif, dans une mauv… …de bois, et la cassait un beau jour en vo… …enfant boire dans le creux de sa main; de… …eloppe dans son manteau, et faisait pr… …vivre selon la nature. Diogène de L… …si curieux des anecdotes et des a… …s dignes d'être racontées, n'en a… …été prodigue que dans sa vie de… Il nous le montre poursuiv… …tout le monde, se moquant des … …claves du peuple, et du peuple … …sions, méprisant la gloire et la … …les parures du vice, n'épar… …magistrats et les ministres … …en ridicule les devins, les interp… …et les augures, se jouant des mys… …qui s'y faisaient initier, j… …dans l'école de Platon, qui av… …animal à deux pieds sans plu… …les disciples efféminés d'Ar… …la négation du m… …mettant à marcher, … …discourait des phénomènes … …de temps il était revenu du … …lanterne en plein jour, et disant q… …homme. On n'en finirait pas s'il … …toutes ces historiettes, tous ces … …fois bouffons, le plus souvent … …siers, que Diogène de Laerte a … …conservés, et au milieu des… …perdus quelques préceptes d'… …quelques paroles vraim… …phie issue de Socrate et … …maître.

Quelqu'un se pl… …t dev… …les de la vie. « Le mau… …mais de mal vivre. » … …des choses honnêtes et … …semblent aux instruments de … …que, ni ouïe ni sentiment. Voyant … …déréglé dans ses mœurs qui accord… « N'as-tu pas honte, dit-il, de … …les sons d'un morceau de bois, et … …voir accorder ton âme avec les dev… …vie? » Pourquoi vivre … …on ne s'… …pas de vivre bien? Il … …demandent aux dieux … …sent être des biens, au … …qui sont des biens … …manda-t-on, tires … de …

Quand il n'y en aurait pas d'autre, dit-il, elle fait que je suis préparé à tout événement. » Il appelait les hommes vertueux les images des dieux.

Diogène avait à Athènes une sorte de popularité. Les Athéniens aimaient la mâle franchise de son caractère, et se plaisaient à ses rudes saillies. Aussi écrivait-il à Craterus, riche macédonien, qui le priait de se rendre auprès de lui, qu'il aimait mieux manger du sel à Athènes que de se trouver aux riches festins de Craterus. Cependant il s'éloignait quelquefois d'Athènes. C'est en revenant de Lacédémone à Athènes qu'il disait qu'il allait de l'appartement des hommes à celui des femmes. On raconte qu'il porta les armes à Chéronée; on dit même qu'il fut pris et relâché par Philippe, qui eut lieu d'admirer la hardiesse de son langage. Il se rendait à Égine, lorsque des pirates s'emparèrent du vaisseau sur lequel il était monté. Diogène fut conduit en Crète et vendu à l'encan. Comme le crieur demandait ce qu'il savait faire : « Commander à des hommes », répondit-il. Un Corinthien du nom de Xéniade l'acheta, le conduisit à Corinthe, et ayant conçu une haute opinion de son caractère, lui confia l'éducation de ses enfants et bientôt la direction de sa maison. Diogène l'avait bien dit. Il était véritablement le maître, Xéniade lui obéissait et répétait partout qu'un bon génie était entré dans sa maison.

Persuadé que les exercices du corps, en le fortifiant et en occupant l'imagination, facilitent la pratique de la vertu, Diogène apprenait aux enfants de Xéniade à monter à cheval, à tirer de l'arc, à manier la fronde, et à lancer le javelot : il les menait à la chasse, les astreignait à des travaux d'esclave, les accoutumait à la sobriété et à la tempérance, les faisait marcher avec lui la tête rasée, les pieds nus, et habillés de vêtements grossiers; il ne négligeait pas pour cela l'éducation de leur esprit; il appelait l'instruction la prudence des jeunes gens, la consolation des vieillards, la richesse des pauvres et l'ornement des riches. Il leur faisait apprendre par cœur des fragments des poëtes et des meilleurs écrivains.

Diogène possédait, dit-on, à un haut degré le talent de la persuasion, et savait s'attacher et retenir auprès de lui ceux qui, attirés par sa réputation, venaient le trouver. Il passait l'hiver à Athènes et l'été à Corinthe. C'est dans cette dernière ville qu'il reçut la visite d'Alexandre le Grand, qui se préparait alors à son expédition en Asie. « Que veux-tu de moi? » lui demanda le roi de Macédoine. — « Que tu t'écartes un peu de mon soleil, » répondit le philosophe. Juvénal s'écrie en rappelant cette fameuse entrevue : « Alexandre comprit, quand il vit ce grand citoyen dans son tonneau, combien un mortel sans désirs est plus heureux que celui qui souhaite la possession du monde entier :

Sensit Alexander, testa quum vidit in illa
Magnum habitatorem, quanto felicior hic qui
Nil cuperet, quam qui totum sibi posceret orbem.

Juv., *Sat.*, XIV, vers 311.

Sans parents, sans patrie, Diogène se proclamait citoyen de l'univers; libre jusque dans l'esclavage, il se vantait d'être le maître des hommes, le médecin des âmes, le héraut de la liberté. Il semble que c'est Diogène que Lucien fait parler dans un de ses dialogues où il prête ces paroles à un philosophe cynique : « Que la terre me serve de lit, le ciel de couverture, que le monde soit ma maison, et toutes sortes de vivres mon aliment; que le pernicieux désir d'amasser, qui est cause de tous les maux, soit loin de moi; en un mot, que je souffre plutôt la disette que d'aimer le superflu, voilà mon humeur.... Les plus sages sont ceux qui ont le moins de besoins : Hercule, le bienfaiteur de l'humanité, était pauvre et allait demi-nu; ne vaut-il pas mieux imiter ce héros que ces efféminés qui vivent esclaves de leurs passions et sont emportés par l'ambition, la colère, l'amour, la soif des voluptés, comme par autant de chevaux furieux et indomptés? » Et ailleurs, Diogène en personne répond à un marchand qui veut l'acheter, « que son but est d'imiter Hercule, de faire comme lui la guerre à des monstres qu'on appelle les passions. — « Si je t'achète, que m'apprendras-tu? » dit le marchand. — « Je t'arracherai à tes délices et t'enfermerai avec la pauvreté; ensuite je te ferai suer, coucher sur la dure, et manger de tout : que si tu as de l'argent, tu le jetteras, si tu m'en crois, dans la rivière; tu ne te soucieras ni de parents ni de patrie, et tout ce qu'on en dit passera à tes yeux pour une fable. Tu habiteras quelque vieille masure, ou quelque tombeau, ou comme moi un tonneau. Ta besace sera ton seul revenu, et avec cela tu disputeras de félicité avec Jupiter. » De toutes les philosophies et de tous les philosophes dont Lucien s'est moqué, et on doit dire qu'il n'en a guère épargné, la philosophie cynique seule et Diogène, son plus illustre représentant, ont dans plus d'un passage trouvé grâce devant lui. C'est d'ordinaire avec le fouet de Diogène qu'il flagelle les superstitions, les préjugés, les folles ambitions, les ridicules de toutes les conditions et de tous les âges. Les traditions sur la mort de Diogène sont fort incertaines. Les uns prétendent qu'il mourut de la morsure d'un chien, d'autres qu'il fut étouffé par un épanchement de bile, d'autres qu'il se laissa mourir en retenant sa respiration; on lui éleva un tombeau surmonté d'un chien, en marbre de Paros.

Est-il besoin maintenant de caractériser la philosophie de Diogène? Elle est contenue dans ces deux points, 1° le dédain pour toute spéculation et toute recherche théorique : philosopher, c'est vivre; 2° l'identification du souverain bien avec la vertu, et de la vertu avec la vie selon la nature, principe vague, poussé par Diogène aux derniers excès. Au reste, le rôle de la philosophie

cynique est surtout négatif. Diogène, le cynique par excellence, est un philosophe aboyant et mordant, « mais, comme il dit, mordant les méchants, aboyant après les délicats et les voluptueux ». Sa doctrine, ou pour mieux dire sa vie, car il n'y a pas lieu de distinguer, est une attaque perpétuelle et sans relâche contre la superstition, la mollesse, le luxe, l'amour des plaisirs, tous les vices enfin qui asservissent l'homme. Anéantir les passions, c'est renverser les tyrans de l'homme, c'est le rendre à lui-même, à sa force, à sa liberté. Cette idée, que le stoïcisme a faite sienne par les développements qu'il lui a donnés, appartient à la philosophie de Diogène. Il convient de juger sérieusement une philosophie sérieuse et de ne pas s'arrêter à un mot malheureux dont on a fait une injure. Bien qu'on puisse reprocher à Diogène plus d'une brutalité dans sa conduite et dans ses paroles, on ne peut nier que ce ne soit un homme d'une trempe peu commune; on ne peut oublier que sa philosophie, bien que presque toujours donnant dans l'excès, est issue de l'enseignement de Socrate; que quelquefois elle parle un langage digne de lui, enfin qu'elle eut l'honneur d'enfanter ou tout au moins de susciter la plus grande doctrine morale de l'antiquité, la doctrine stoïcienne. Zénon de Citium, fondateur du Portique, est disciple de Cratès, élève de Diogène de Sinope.

Il ne reste aucun ouvrage de Diogène. On a démontré que certaines lettres qu'on lui attribuait, et qui sont citées comme de lui dans la Bibliothèque grecque de Fabricius, sont apocryphes. Quant aux nombreux ouvrages cités par Diogène de Laerte, il n'en reste pas trace, et tout porte à croire que la liste en a été fort grossie.

B. AUBÉ.

Cicéron, *Tusculanes*, I, 43. — Plutarq., *Vies d'Alexandre, de Fabius Max.* — Sénèque, *De Benef.*, V, 6. — Élien, *Variæ Hist.*, III, 19; X, 16; XIII, 28; VIII, 14; XIV, 33. — Valère Maxime, IV, 3. — Lucien, *Le Cynique*; *Secte des philosophes à l'encan*; *De la manière d'écrire l'histoire*; *Dialogues des Morts*, passim. — Diogène de Laerte, liv. VI. — Dion Chrysostôme, *Orat.*, 6. — Suidas. — Saint Jérôme, *Adv. Jovinianum*. — F.-A. Grimaldi, *La Vita di Diogene Cinico*; Napoli, 1777, in-8°. — Gedike, *Cicero hist. philos.*, p. 244. — Ritter, Tennemann et les autres historiens de la philosophie grecque.

*DIOGÈNE ŒNOMAÜS, poëte tragique grec, vivait vers 400 avant J.-C. Il commença, dit-on, à faire jouer des pièces à Athènes en 404. Elles sont toutes perdues aujourd'hui; il n'en reste que quelques titres, savoir : Θυέστης, Ἀχιλλεύς, Ἑλένη, Ἡρακλῆς, Μήδεια, Οἰδίπους, Χρύσιππος, Σεμέλη. Il est remarquable que toutes ces tragédies, excepté la dernière, sont attribuées par Diogène Laerce à Diogène le Cynique. D'autres les attribuent à Philiscus d'Égine, ami de Diogène le Cynique, et d'autres à Pasiphaon. Melanthius, dans Plutarque, se plaint de l'obscurité d'un certain poëte Diogène. Serait-ce notre tragique? Élien mentionne un poëte tragique nommé Diogène; mais ce dernier diffère probablement de Diogène le Cynique et de Diogène Œnomaüs.

Diogène Laerce, VI, 80, avec les notes de Ménage. — Élien, *Var. Hist.*, III, 30; *N. A.*, VI, 1. — Plutarque, *De Aud. Poet.* — Athénée, XIV. — Fabricius, *Bibl. Græca*.

*DIOGÈNE (Διογένης), romancier grec, surnommé *Antonius*, vivait à une époque incertaine. Quelques critiques le placent peu après le temps d'Alexandre, tandis que les autres le rejettent, avec plus de probabilité, dans le deuxième ou même dans le troisième siècle de l'ère chrétienne. L'époque à laquelle il vivait était inconnue même à Photius, qui nous a donné une analyse de son roman. Il consistait en vingt-quatre livres, était écrit en forme de dialogue, et portait le titre de Τὰ ὑπὲρ Θούλην ἄπιστα (Les choses incroyables qu'on voit au delà de Thulé). Photius loue hautement l'éclat et la grâce des descriptions de ce roman. L'analyse de Photius a été insérée dans le *Corpus Eroticorum Græcorum* de Passow, vol. I; on en trouve une traduction dans les *Mélanges* de Chardon de La Rochette. Voici comment M. Villemain, dans son spirituel *Essai sur les Romans grecs*, juge la composition de Diogène: « C'est une suite d'aventures extraordinaires et de courses lointaines et merveilleuses, au milieu desquelles se soutient le nœud d'un amour entre la jeune Dercyllis, Tyrienne, et l'Arcadien Dinias. Cette histoire ressemblait assez, à ce qu'il paraît, au *Recueil des Voyages imaginaires* et au roman de Cyrano de Bergerac. Dinias va même aussi dans la lune, qu'il rencontre de plain-pied en s'avançant jusqu'à l'extrémité des pays du Nord. Le nom d'Alexandre est mêlé à ces folies, et l'auteur suppose que ce conquérant a découvert le manuscrit de cette histoire dans une cassette près des tombeaux qui renfermaient les restes de Dercyllis et de Dinias. Voilà les fictions que les Grecs dégénérés faisaient succéder à leurs belles fables poétiques. »

Photius, *Cod.* 166. — Porphyre, [illegible]

*DIOGÈNE, préfet de Sus[illegible] d'Antiochus le Grand, vi[illegible] Pendant la rév[illegible] delle de Suse. [illegible] que [illegible] prise par les [illegible] Molon [illegible] pléter sa co[illegible], et lais[illegible] vation de [illegible] citadelle. [illegible] Lorsque [illegible]rrection [illegible] tiochus, Diogène obt[illegible] troupes stationnées [illegible] fut mis à la tête de [illegible] tion dirigée en H[illegible] Antiochus.

Polybe, V, 46, 48, 54; X, 29, [illegible]

*DIOGÈNE *de Tarse*, [illegible] curien grec, vivait prob[illegible] ou dans le premier [illegible] Strabon, il s'ente[illegible] tragédies; mais [illegible] de toutes les [illegible] prompt[illegible] [illegible]ées. jusqu'à [illegible] Tarse [illegible]

perdus aujourd'hui; il ne nous en reste que quelques titres, entre autres : Ἐπίλεκτοι σχολαί; c'est probablement un recueil de dissertations sur des sujets philosophiques; — un abrégé des *Éthiques* d'Épicure (Ἐπιτομὴ τῶν Ἐπικούρου ἠθικῶν ζητημάτων), dont Diogène Laerce cite le douzième livre; — Περὶ ποιητικῶν ζητημάτων. Dans cet essai sur les problèmes poétiques, Diogène s'occupait spécialement des poëmes d'Homère. On ne sait rien de plus sur ce philosophe, bien que Gassendi le représente comme un disciple de Demetrius de Laconie.

Diogène Laerce, VI, 81 ; X, 26, avec les notes de Ménage, 138. — Gassendi, *De Vita Epicuri*, II, 6.

DIOGÈNE *de Babylone*, philosophe stoïcien, disciple de Chrysippe et de Zénon de Tarse, naquit à Séleucie, ville située près de Babylone, d'où le surnom qu'on lui donne. Il vivait vers le milieu du deuxième siècle av. J.-C. Il philosopha à Athènes jusqu'à l'âge de quatre-vingt-huit ans. On ne connaît aucune particularité de sa vie; on sait seulement qu'il fit partie de la fameuse ambassade que les Athéniens envoyèrent à Rome, au sujet de la ville d'Orope. Pendant le temps des pourparlers, Diogène tint école, et se fit remarquer par son éloquence. Cicéron parle de Diogène de Babylone comme d'un homme d'une haute autorité; cependant on peut inférer de quelques passages du *De Officiis* qu'il affaiblit et énerva la rigidité de la morale stoïcienne : — Un homme qui vend est-il tenu de tout dire à l'acheteur, même ce que n'exige pas la loi et ce qui est contre son intérêt? — Non, répond Diogène. — Un homme qui a reçu pour bonnes des pièces de monnaie qui sont fausses peut-il, s'en étant aperçu, les faire passer comme bonnes? — Oui, répond Diogène. On voit qu'ici la règle stoïcienne a singulièrement fléchi.

Diogène de Babylone apprit, dit-on, la dialectique à Carnéade, lui fournissant ainsi une arme, dont il se servit avec tant d'habileté contre le Portique. « Si j'ai conclu bien, disait Carnéade, j'ai raison; si mal, que Diogène me rende ma mine » : c'était le salaire que les stoïciens exigeaient pour leurs leçons.

Il ne faut pas confondre le Diogène dont nous parlions avec un autre Diogène de Babylone, philosophe épicurien, qui vécut à la même époque à la cour d'un roi de Syrie. Au reste, il n'est trace que dans Athénée de ce philosophe, qui n'a rien de commun avec le disciple de Chrysippe, ni pour le caractère ni pour la doctrine. Diogène Laerce, dans son Xe livre, parle d'un autre Diogène, philosophe épicurien, né à Tarse, qui composa, dit-il, un abrégé des doctrines morales d'Épicure.

Il reste quelques titres d'ouvrages attribués à Diogène de Babylone : *Un Traité de la Divination*; — *De Minerve*; — *Des Lois*; — *De la Noblesse*. Ces deux derniers ouvrages sont cités par Athénée, et appartiennent peut-être au Diogène courtisan d'Antiochus. B. AUBÉ.

Cicéron *De Officiis*, III, 12; *De Divinatione*, I, 3; *De Natura Deorum*, I, 15; *De Senectute*; *De Finibus*, III, 10. — Lucien, *De ceux qui ont longtemps vécu*. — Diogène Laerce, VII. – Zénon, passim, et livre X, 28, 118. — Athénée, IV, 20, V, 13; XIII, 4. — C.-F. Thierri, *Dissertatio de Diogene Babylonico*; Louvain, 1830, in-8°. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, t. III, p. 560.

* **DIOGÈNE** *de Séleucie*, philosophe épicurien, vivait vers 150 avant J.-C. Il a été souvent confondu avec Diogène de Babylone, qui était aussi natif de Séleucie. Il vivait à la cour de Syrie et dans l'intimité du roi Alexandre Balas, qui se faisait passer pour fils d'Antiochus Épiphane. Il fut mis à mort peu après l'avénement d'Antiochus Théos, en 142 avant J.-C.

Athénée, V.

* **DIOGÈNE**, général carthaginois, vivait vers 150 avant J.-C. On voit par son nom qu'il était d'origine grecque. Il succéda à Asdrubal dans le commandement de Néphéris, en Afrique, lorsque cette place fut attaquée par le second Scipion *l'Africain*. Ce dernier laissa au bout de quelques jours le commandement du corps assiégeant à Lelius, pour marcher sur Carthage; mais il ne tarda pas à revenir sous les murs de Néphéris, qui succomba après un siége de vingt-deux jours. 70,000 personnes, dit-on, périrent dans le sac de cette place. La prise de Néphéris prépara la chute de Carthage.

Appien, *Pun.*, 126.

DIOGÈNE LAERCE ou **DE LAERTE** (Διογένης ὁ Λαέρτιος), historien qui nous a laissé sur la vie et les doctrines des philosophes de l'antiquité un ouvrage plein de renseignements infiniment précieux pour l'histoire de la philosophie grecque. On ne sait absolument rien de la vie de Diogène Laerce. C'est à peine si l'on peut affirmer qu'il naquit à Laerte, ville de Cilicie; en quelle année? on l'ignore. On est réduit à des conjectures pour établir l'époque où il vécut, et sur ce point les critiques se sont donné carrière. L'un, par une évidente confusion, le fait vivre sous le règne d'Auguste, l'autre le recule jusqu'au temps de Constantin. Ménage le fait contemporain de Marc Aurèle, Fabricius le place dans les dernières années du règne de Septime Sévère, qui mourut en 211 après J.-C. Cependant, on peut tirer de quelques passages du livre de Diogène lui-même des inductions assez solides sur le point qui nous occupe. A la fin du préambule, Potamon d'Alexandrie est cité comme ayant depuis peu (πρὸ ὀλίγου) établi une nouvelle école de philosophie. Or, d'après deux phrases de Porphyre (*Vie de Plotin*, ch. 9) on peut conjecturer avec assez de certitude que vers 240 ap. J.-C. Potamon était déjà vieux. En outre, dans les dernières lignes du livre IX, à l'article *Pyrrhon*, Diogène Laerce nomme parmi les sceptiques Sextus Empiricus et Saturninus Cythénas, disciple de Sextus. Or, Sextus Empiricus florissait vers l'époque de l'empereur Alexandre Sévère (222-235). On peut donc affirmer, à ce qu'il nous semble, que Diogène Laerce écrivait vers le milieu du troisième siècle. On

cynique est surtout négatif. Diogène, le cynique par excellence, est un philosophe aboyant et mordant, « mais, comme il dit, mordant les méchants, aboyant après les délicats et les voluptueux ». Sa doctrine, ou pour mieux dire sa vie, car il n'y a pas lieu de distinguer, est une attaque perpétuelle et sans relâche contre la superstition, la mollesse, le luxe, l'amour des plaisirs, tous les vices enfin qui asservissent l'homme. Anéantir les passions, c'est renverser les tyrans de l'homme, c'est le rendre à lui-même, à sa force, à sa liberté. Cette idée, que le stoïcisme a faite sienne par les développements qu'il lui a donnés, appartient à la philosophie de Diogène. Il convient de juger sérieusement une philosophie sérieuse et de ne pas s'arrêter à un mot malheureux dont on a fait une injure. Bien qu'on puisse reprocher à Diogène plus d'une brutalité dans sa conduite et dans ses paroles, on ne peut nier que ce ne soit un homme d'une trempe peu commune; on ne peut oublier que sa philosophie, bien que presque toujours donnant dans l'excès, est issue de l'enseignement de Socrate; que quelquefois elle parle un langage digne de lui, enfin qu'elle eut l'honneur d'enfanter ou tout au moins de susciter la plus grande doctrine morale de l'antiquité, la doctrine stoïcienne. Zénon de Citium, fondateur du Portique, est disciple de Cratès, élève de Diogène de Sinope.

Il ne reste aucun ouvrage de Diogène. On a démontré que certaines lettres qu'on lui attribuait, et qui sont citées comme de lui dans la Bibliothèque grecque de Fabricius, sont apocryphes. Quant aux nombreux ouvrages cités par Diogène de Laerte, il n'en reste pas trace, et tout porte à croire que la liste en a été fort grossie.

B. AUBÉ.

Cicéron, *Tusculanes*, I, 43. — Plutarq., *Vies d'Alexandre, de Fabius Max.* — Sénèque, *De Benef.*, V, 6. — Élien, *Variæ Hist.*, III, 19; X, 16; XIII, 28; VIII, 14; XIV, 33. — Valère Maxime, IV, 3. — Lucien, *Le Cynique, Secte des philosophes à l'encan; De la manière d'écrire l'histoire; Dialogues des Morts*, passim. — Diogène de Laerte, liv. VI. — Dion Chrysostôme, *Orat.*, 6. — Suidas. — Saint Jérôme, *Adv. Jovinianum.* — F.-A. Grimaldi, *La Vita di Diogene Cinico*; Napoli, 1777, in-8°. — Gedike, *Cicero hist. philos.*, p. 244. — Ritter, Tennemann et les autres historiens de la philosophie grecque.

*DIOGÈNE ŒNOMAÜS, poëte tragique grec, vivait vers 400 avant J.-C. Il commença, dit-on, à faire jouer des pièces à Athènes en 404. Elles sont toutes perdues aujourd'hui; il n'en reste que quelques titres, savoir : Θυέστης, Ἀχιλλεύς, Ἑλένη, Ἡρακλῆς, Μήδεια, Οἰδίπους, Χρύσιππος, Σεμέλη. Il est remarquable que toutes ces tragédies, excepté la dernière, sont attribuées par Diogène Laerce à Diogène le Cynique. D'autres les attribuent à Philiscus d'Égine, ami de Diogène le Cynique, et d'autres à Pasiphaon. Melanthius, dans Plutarque, se plaint de l'obscurité d'un certain poëte Diogène. Serait-ce notre tragique? Élien mentionne un poëte tragique nommé Diogène; mais ce dernier diffère probablement de Diogène le Cynique et de Diogène Œnomaüs.

Diogène Laerce, VI, 80, avec les notes de Ménage. — Élien, *Var. Hist.*, III, 30; *N. A.*, VI, 1. — Plutarque, *De Aud. Poet.* — Athénée, XIV. — Fabricius, *Bibl. Græca.*

*DIOGÈNE (Διογένης), romancier grec, surnommé *Antonius*, vivait à une époque incertaine. Quelques critiques le placent peu après le temps d'Alexandre, tandis que les autres le rejettent, avec plus de probabilité, dans le deuxième ou même dans le troisième siècle de l'ère chrétienne. L'époque à laquelle il vivait était inconnue même à Photius, qui nous a donné une analyse de son roman. Il consistait en vingt-quatre livres, était écrit en forme de dialogue, et portait le titre de Τὰ ὑπὲρ Θούλην ἄπιστα (Les choses incroyables qu'on voit au delà de Thulé). Photius loue hautement l'éclat et la grâce des descriptions de ce roman. L'analyse de Photius a été insérée dans le *Corpus Eroticorum Græcorum* de Passow, vol. I; on en trouve une traduction dans les *Mélanges* de Chardon de La Rochette. Voici comment M. Villemain, dans son spirituel *Essai sur les Romans grecs*, juge la composition de Diogène : « C'est une suite d'aventures extraordinaires et de courses lointaines et merveilleuses, au milieu desquelles se soutient le nœud d'un amour entre la jeune Dercyllis, Tyrienne, et l'Arcadien Dinias. Cette histoire ressemblait assez, à ce qu'il paraît, au *Recueil des Voyages imaginaires* et au roman de Cyrano de Bergerac. Dinias va même aussi dans la lune, qu'il rencontre de plain-pied en s'avançant jusqu'à l'extrémité des pays du Nord. Le nom d'Alexandre est mêlé à ces folies, et l'auteur suppose que ce conquérant a découvert le manuscrit de cette histoire dans une cassette près des tombeaux qui renfermaient les restes de Dercyllis et de Dinias. Voilà les fictions que les Grecs dégénérés faisaient succéder à leurs belles fables poétiques. »

Photius, *Cod.* 166. — Porphyre. [illegible]

*DIOGÈNE, préfet de [illegible]
d'Antiochus le Grand, [illegible]
Pendant la révolte de [illegible]
delle de Suse, tandis que [illegible]
prise par les rebelles. Molon n [illegible]
pléter sa conquête, et lais [illegible]
vation devant la citadelle. [illegible]
Lorsque l'insurrection eut [illegible]
tiochus, Diogène obtint le [illegible]
troupes stationnées dans [illegible]
fut mis à la tête de l'a [illegible]
tion dirigée en Hy [illegible]
Antiochus.

Polybe, V, 46, 48, 54; X, 29, [illegible]

*DIOGÈNE *de Tarse*, p [illegible]
curien grec, vivait probable [illegible]
ou dans le premier siècle [illegible]
Strabon, il s'entendait [illegible]
tragédies; mais ces [illegible]
de toutes les [illegible]
promptem [illegible]
jusqu'à nous. [illegible]
Tarse n [illegible]

perdus aujourd'hui; il ne nous en reste que quelques titres, entre autres : Ἐπίλεκτοι σχολαί; c'est probablement un recueil de dissertations sur des sujets philosophiques; — un abrégé des *Éthiques* d'Épicure (Ἐπιτομὴ τῶν Ἐπικούρου ἠθικῶν ζητημάτων), dont Diogène Laerce cite le douzième livre; — Περὶ ποιητικῶν ζητημάτων. Dans cet essai sur les problèmes poétiques, Diogène s'occupait spécialement des poëmes d'Homère. On ne sait rien de plus sur ce philosophe, bien que Gassendi le représente comme un disciple de Demetrius de Laconie.

Diogène Laerce, VI, 81 ; X, 26, avec les notes de Ménage, 118. — Gassendi, *De Vita Epicuri*, II, 6.

DIOGÈNE *de Babylone*, philosophe stoïcien, disciple de Chrysippe et de Zénon de Tarse, naquit à Séleucie, ville située près de Babylone, d'où le surnom qu'on lui donne. Il vivait vers le milieu du deuxième siècle av. J.-C. Il philosopha à Athènes jusqu'à l'âge de quatre-vingt-huit ans. On ne connaît aucune particularité de sa vie; on sait seulement qu'il fit partie de la fameuse ambassade que les Athéniens envoyèrent à Rome, au sujet de la ville d'Orope. Pendant le temps des pourparlers, Diogène tint école, et se fit remarquer par son éloquence. Cicéron parle de Diogène de Babylone comme d'un homme d'une haute autorité; cependant on peut inférer de quelques passages du *De Officiis* qu'il affaiblit et énerva la rigidité de la morale stoïcienne : — Un homme qui vend est-il tenu de tout dire à l'acheteur, même ce que n'exige pas la loi et ce qui est contre son intérêt? — Non, répond Diogène. — Un homme qui a reçu pour bonnes des pièces de monnaie qui sont fausses peut-il, s'en étant aperçu, les faire passer comme bonnes? — Oui, répond Diogène. On voit qu'ici la règle stoïcienne a singulièrement fléchi.

Diogène de Babylone apprit, dit-on, la dialectique à Carnéade, lui fournissant ainsi une arme, dont il se servit avec tant d'habileté contre le Portique. « Si j'ai conclu bien, disait Carnéade, j'ai raison; si mal, que Diogène me rende ma mine » : c'était le salaire que les stoïciens exigeaient pour leurs leçons.

Il ne faut pas confondre le Diogène dont nous parlons avec un autre Diogène de Babylone, philosophe épicurien, qui vécut à la même époque à la cour d'un roi de Syrie. Au reste, il n'est trace que dans Athénée de ce philosophe, qui n'a rien de commun avec le disciple de Chrysippe, ni pour le caractère ni pour la doctrine. Diogène Laerce, dans son X[e] livre, parle d'un autre Diogène, philosophe épicurien, né à Tarse, qui composa, dit-il, un abrégé des doctrines morales d'Épicure.

Il reste quelques titres d'ouvrages attribués à Diogène de Babylone : *Un Traité de la Divination*; — *De Minerve*; — *Des Lois*; — *De la Noblesse*. Ces deux derniers ouvrages sont cités par Athénée, et appartiennent peut-être au Diogène courtisan d'Antiochus. B. AUBÉ.

Cicéron *De Officiis*, III, 12; *De Divinatione*, I, 3; *De Natura Deorum*, I, 15; *De Senectute*; *De Finibus*, III, 10. — Lucien, *De ceux qui ont longtemps vécu*. — Diogène Laerce, VII.—Zénon, passim, et livre X, 28, 118. — Athénée, IV, 20, V, 13; XIII, 4. — C.-F. Thierri, *Dissertatio de Diogene Babylonico*; Louvain, 1830, in-8°. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, t. III, p. 560.

* **DIOGÈNE** *de Séleucie*, philosophe épicurien, vivait vers 150 avant J.-C. Il a été souvent confondu avec Diogène de Babylone, qui était aussi natif de Séleucie. Il vivait à la cour de Syrie et dans l'intimité du roi Alexandre Balas, qui se faisait passer pour fils d'Antiochus Épiphane. Il fut mis à mort peu après l'avénement d'Antiochus Théos, en 142 avant J.-C.

Athénée, V.

* **DIOGÈNE**, général carthaginois, vivait vers 150 avant J.-C. On voit par son nom qu'il était d'origine grecque. Il succéda à Asdrubal dans le commandement de Néphéris, en Afrique, lorsque cette place fut attaquée par le second Scipion *l'Africain*. Ce dernier laissa au bout de quelques jours le commandement du corps assiégeant à Lelius, pour marcher sur Carthage; mais il ne tarda pas à revenir sous les murs de Néphéris, qui succomba après un siége de vingt-deux jours. 70,000 personnes, dit-on, périrent dans le sac de cette place. La prise de Néphéris prépara la chute de Carthage.

Appien, *Pun.*, 126.

DIOGÈNE LAERCE ou **DE LAERTE** (Διογένης ὁ Λαέρτιος), historien qui nous a laissé sur la vie et les doctrines des philosophes de l'antiquité un ouvrage plein de renseignements infiniment précieux pour l'histoire de la philosophie grecque. On ne sait absolument rien de la vie de Diogène Laerce. C'est à peine si l'on peut affirmer qu'il naquit à Laerte, ville de Cilicie; en quelle année? on l'ignore. On est réduit à des conjectures pour établir l'époque où il vécut, et sur ce point les critiques se sont donné carrière. L'un, par une évidente confusion, le fait vivre sous le règne d'Auguste, l'autre le recule jusqu'au temps de Constantin. Ménage le fait contemporain de Marc Aurèle, Fabricius le place dans les dernières années du règne de Septime Sévère, qui mourut en 211 après J.-C. Cependant, on peut tirer de quelques passages du livre de Diogène lui-même des inductions assez solides sur le point qui nous occupe. A la fin du préambule, Potamon d'Alexandrie est cité comme ayant depuis peu (πρὸ ὀλίγου) établi une nouvelle école de philosophie. Or, d'après deux phrases de Porphyre (*Vie de Plotin*, ch. 9) on peut conjecturer avec assez de certitude que vers 240 ap. J.-C. Potamon était déjà vieux. En outre, dans les dernières lignes du livre IX, à l'article *Pyrrhon*, Diogène Laerce nomme parmi les sceptiques Sextus Empiricus et Saturninus Cythénas, disciple de Sextus. Or, Sextus Empiricus florissait vers l'époque de l'empereur Alexandre Sévère (222-235). On peut donc affirmer, à ce qu'il nous semble, que Diogène Laerce écrivait vers le milieu du troisième siècle. On

trouve aussi dans l'ouvrage de Diogène le nom d'Athénée cité plusieurs fois; mais il paraît qu'il s'agit d'un poëte épigrammatiste, et non du célèbre grammairien de la fin du deuxième siècle.

L'ouvrage de Diogène Laerce a pour titre : Βίοι καὶ γνῶμαι τῶν ἐν φιλοσοφίᾳ εὐδοκιμησάντων (*Des Vies et des Opinions des plus illustres Philosophes*); il comprend dix livres, avec un préambule, qui contient quelques considérations générales sur l'origine de la philosophie, la division des écoles et les différentes parties de la philosophie. Diogène commence par combattre l'opinion de ceux qui placent le berceau de la philosophie en Orient : la philosophie grecque, selon lui est autochthone. La première période comprend les sept sages. La seconde, qui est l'âge de développement et de maturité, commence à Anaximandre et à Pythagore, et finit à Chrysippe et à Épicure. Elle est renfermée tout entière dans deux écoles : l'école ionienne; Anaximandre, disciple de Thalès, en est le chef, et Chrysippe le dernier représentant; l'école italique, dont Pythagore est le père, et qui s'éteint avec Épicure. Voilà le plan de Diogène, tel qu'il est exposé dans le préambule de son ouvrage; on ne peut nier que ce plan ne soit d'une extrême simplicité, mais on ne peut s'empêcher de s'étonner en même temps que l'historien fasse aussi facilement abstraction des plus sensibles différences qui distinguent les doctrines philosophiques, et qu'il mêle ainsi arbitrairement les écoles les plus opposées. Le Ier livre a pour objet l'histoire des sept sages; c'est l'âge héroïque de la philosophie. — Le IIe livre commence à Anaximandre, et se continue avec Anaximène, Anaxagore, Archélaus, Socrate, et tous les philosophes socratiques inférieurs, les cyniques exceptés. Socrate, dont l'œuvre est d'avoir réagi contre les tendances et les doctrines des philosophes ioniens, est ici donné comme leur disciple. Disons-le une fois pour toutes, Diogène ne considère que les généalogies extérieures des philosophes dont il expose la vie et les opinions. Or, Socrate étant disciple d'Archélaus, lequel est disciple d'Anaxagore, qui à son tour est disciple d'Anaximène, il s'ensuit, en s'attachant à la filiation, que Socrate est le continuateur d'Anaximène. Ajoutons, pour être juste, que Diogène ne méconnaît pas absolument quelques-unes des différences qui séparent les doctrines de ces philosophes; et bien qu'il ne s'attache nullemement à marquer le progrès des idées, la parenté profonde des systèmes ou les modifications qu'ils reçoivent avec le temps, on trouve dans ses expositions prises isolément et dans les détails qu'il donne sur chaque philosophe les éléments d'un pareil travail. Ainsi, il corrige par le fait le défaut d'une division évidemment trop étroite.

Le IIIe livre est tout entier consacré à Platon. — Le IVe comprend les successeurs de Platon dans l'ancienne académie et les philosophes de la moyenne et de la nouvelle académie. — Le Ve livre contient Aristote et les péripatéticiens; — le VIe, Antisthène et les cyniques. On ne voit pas trop pourquoi la philosophie cynique, issue de l'enseignement de Socrate, est rejetée si loin de son maître. — Le VIIe livre comprend Zénon de Citium et les stoïciens jusqu'à Chrysippe. Tel est le développement et les différentes branches de l'école d'Ionie, suivant Diogène Laerce. — Il passe avec le livre VIIIe à l'école italique, dont Pythagore est le fondateur, et continue l'histoire des philosophes de cette école dans les deux derniers livres. — Le livre IX est celui qui présente la plus grande confusion; on y rencontre mêlés ensemble au sein de l'école pythagoricienne, sans respect pour la chronologie, Héraclite, Diogène d'Apollonie, Xénophane, Parménide, Leucippe, Démocrite, Protagoras et Pyrrhon, c'est-à-dire les doctrines ionienne, éléate, atomistique et sceptique. — Le livre X^e^ et dernier comprend la vie et la doctrine d'Épicure, exposée en trois lettres d'Épicure, la première sur la logique, la seconde sur la physique, et la troisième sur la morale.

Tel est l'ouvrage de [illegible] L[illegible] : est le plan et les divisio[illegible] besoin de pénétrer au del[illegible] gène n'a pas une intelligence [illegible] écoles et des doctrines phi[illegible] Grèce. Au reste, il n'y a d'[illegible] vrage, j'entends d'ordre apparent, [illegible] rête sur le seuil. Si vous entrez [illegible] quelle confusion ! [illegible] le [illegible] on ne [illegible] méthode et d'en[illegible] Les opinions des [illegible] exposées, mais [illegible] sans choix, sans critique, [illegible] rités les plus considérables [illegible] les plus incertains et les plus f[illegible] gués avec un égal respect. [illegible] sérieuses et du plus haut pri[illegible] plus ridicules et aux plus [illegible] Diogène est une compilati[illegible] appliquer le fameux mot de l[illegible] lastique : « Qu'on trouv[illegible] hier ». En effet, outre le t[illegible] de Théophraste, qui [illegible] ment dans le Ve livre, il y a dans le[illegible] tails du plus haut inté[illegible] la doctrine stoïcienne [illegible] grammaire et de logique des [illegible] du Portique; dans le Xe, [illegible] intelligente de la d[illegible] loppement [illegible] position de [illegible] avec laq[illegible] semble la [illegible] à quelqu[illegible] critiques [illegible] attaché à cette école; tout à fait [illegible] que Diogène a [illegible] Platon, qu'il a d[illegible] « qui chérissait, avec [illegible] mémoire de Platon »,

que le chapitre qui traite de Zénon est un des plus longs de l'ouvrage, on pourrait prétendre avec autant de fondement que Diogène Laerce était platonicien ou stoïcien.

Le fait est que le livre de Diogène est l'ouvrage d'un homme qui n'appartient à aucune école; il est profondément indifférent à toute doctrine philosophique. L'écrivain qui a un système le laisse percer, quoi qu'il fasse et quelque sèche que soit sa manière; or, le caractère le plus frappant de l'ouvrage de Diogène est l'impersonnalité. A part ses épigrammes, dont il fatigue le lecteur, Diogène s'efface complétement, reçoit de toutes mains les témoignages et les traditions, les recueille et les admet sans les discuter ni les juger, et ne laisse voir nulle part l'ombre d'une opinion préconçue.

L'ouvrage de Diogène Laerce a été exalté et ravalé à l'excès. On ne peut nier que son histoire ne soit mal digérée, confuse, presque toujours insuffisante, et trop souvent inexacte : Aristote, dans le premier livre de sa Métaphysique, entendait l'histoire de la philosophie d'une manière bien supérieure. Cependant, il faut reconnaître que sur un grand nombre de points Diogène ne peut pas être suppléé, que beaucoup des renseignements qu'il nous donne ne se trouvent que dans son livre, que Suidas et Hesychius y ont été chercher une grande partie de leurs richesses, et enfin que c'est un des premiers que l'on doive interroger, si l'on veut pénétrer quelque peu dans l'histoire de la philosophie grecque. Enfin, par le grand nombre de noms d'écrivains de tous les genres, de titres d'ouvrages et de fragments qu'il cite à chaque instant, son livre est une mine précieuse pour les philosophes et les érudits.

Nous n'avons de Diogène Laerce aucun autre ouvrage que ses *Vies des Philosophes illustres*. Un passage du VII[e] livre donne à penser qu'il avait composé un recueil d'épigrammes, qui n'est pas venu jusqu'à nous, et dont nous ne connaissons que les médiocres échantillons que Diogène a semés dans son ouvrage. Fabricius, à la suite de son article sur Diogène Laerce, nous donne une liste assez longue des éditions et des traductions diverses qui ont été faites du livre de Diogène. L'édition *princeps* est de 1533, à Bâle, in-4°. En 1570 Henri Estienne publia une nouvelle édition grecque-latine, et une autre en 1594, enrichie des notes d'Isaac Casaubon. La traduction latine d'Ambroise le Camaldule, vivement attaquée de son temps, fut corrigée et refaite par Aldobrandini. De nouveaux travaux, parmi lesquels il faut citer ceux de Ménage, donnèrent lieu à une nouvelle édition, en 1698, à Amsterdam. L'ouvrage de Diogène Laerce a été plusieurs fois traduit en français. La première traduction est de Fougerolles, en 1602, la dernière est due à M. Zévort, édition Charpentier; Paris, 1847. Il a paru dans la Collection des auteurs grecs de M. Firmin Didot une édition nouvelle de Diogène Laerce; Paris, 1852, collationnée par les soins de M. G. Cobet sur les meilleurs manuscrits des bibliothèques de l'Italie. Le texte, si souvent altéré, y a été en plus d'un endroit fort heureusement rétabli.

B. AUBÉ.

Fabricius, *Biblioth. Græca*. — Pauly, *Real-Enclop.* — Smith, *Dict. of Greek and Rom. Biog.*

* **DIOGÈNE**, grammairien grec, vivait dans le premier siècle de l'ère chrétienne. Il donnait tous les sept jours des leçons publiques à Rhodes. Il n'est connu que par l'anecdote suivante, racontée par Suétone : « Pendant le séjour de Tibère à Rhodes, dit cet historien, le grammairien Diogène, qui n'y tenait ses conférences que les jours de sabbat, lui avait refusé une leçon particulière, en lui envoyant dire par un esclave de revenir dans sept jours. Lorsque Tibère fut parvenu à l'empire, Diogène se rendit à Rome, et se présenta chez l'empereur pour le saluer; celui-ci lui fit dire de repasser dans sept ans. »

Suétone, *Tiberius*, XXXII.

DIOGÈNE. *Voyez* ROMAIN.

* **DIOGÈNE**, médecin grec, qui vivait probablement vers le commencement du premier siècle de l'ère chrétienne. Celse, Galien et Aétius nous ont conservé quelques-unes de ses formules médicales.

Celse, V, 19, 27. — Galien, *De Compos. Medicam. sec. locos*. — Aëtius, I, 3, 109.

* **DIOGÈNE** *d'Athènes*, sculpteur grec, vivait dans le premier siècle de l'ère chrétienne. Il décora le Panthéon d'Agrippa de quelques caryatides, qui furent fort admirées, et de statues du fronton, qui, sans être moins admirables, furent cependant moins remarquées, parce qu'elles étaient moins faciles à voir. Il est difficile de déterminer de quelle manière étaient placées les caryatides; Pline dit sur des colonnes, *in columnis*.

Pline, XXXVI, 5.

On cite encore les DIOGÈNE suivants : DIOGÈNE auteur d'un ouvrage sur la Perse, dont parle Clément d'Alexandrie (*Protrept.*, p. 19) : on ne sait si c'est le même que le Diogène mentionné par Parthenius (*Erot.*, 6) comme auteur d'un ouvrage sur Pallène; — DIOGÈNE *de Phénicie*, philosophe péripatéticien, qui vivait du temps de Simplicius (Suidas, au mot Πρέσβεις) : on ne sait si c'est le même que le Diogène d'Abila en Phénicie, que Suidas et Étienne de Byzance appellent un sophiste distingué; — DIOGÈNE *de Phrygie*, mentionné comme athée, mais d'ailleurs inconnu (Élien, *Var. Hist.*, 11, 31; Eustathe, *Ad. Hom. Od.*, III, 381); — DIOGÈNE *de Ptolémaïs* en Égypte, philosophe stoïcien, qui faisait de l'éthique la base de sa philosophie (Diog. Laer., VII, 41).

Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*.

DIOGÉNIEN (Διογενειανός ou Διογενιανός), grammairien grec, né à Héraclée dans le Pont, vivait dans le second siècle de l'ère chrétienne. Suidas cite de lui les ouvrages suivants : Λέξεις παντοδαπαὶ κατὰ στοιχείων, en cinq livres;

c'était un abrégé du *Lexique* de Pamphile; — une *Anthologie d'épigrammes* (τῶν Ζωπυρίωνος ἐπιγραμμάτων ἀνθολόγιον), et plusieurs ouvrages géographiques. Suidas le dit contemporain d'Adrien, mais sans oser affirmer qu'il soit d'Héraclée dans le Pont et que ce ne soit pas le même personnage que le médecin Diogénien d'Héraclée-Albace, en Carie. On ne sait rien sur la composition et l'arrangement de son *Anthologie*. Son *Lexique* a été souvent mis à contribution par Suidas et par Hesychius; on a même supposé que le *Lexique* d'Hesychius était entièrement emprunté à celui de Diogénien. Une portion de l'ouvrage de ce dernier existe encore; elle contient une collection de proverbes sous le titre de Παροιμίαι δημώδεις ἐκ τῆς Διογενιανοῦ συναγωγῆς. Ce recueil, disposé par ordre alphabétique, contient 775 proverbes. Il fut imprimé pour la première fois par Schott avec les Proverbes de Zenobius et de Suidas, dans ses Παροιμίαι Ἑλληνικαί, Anvers, 1612, in-4°. De meilleures éditions ont été données par Gaisford, dans ses *Paræmiographi Græci;* Oxford, 1836, et par Leutsch et Schneidewin, dans leur *Corpus Paræmiographorum Græcorum*. On trouve dans le recueil de Diogénien certains passages qui, s'ils ne sont pas interpolés, prouvent que cet écrivain vivait postérieurement à l'époque indiquée par Suidas.

Fabricius, *Bibliotheca Græca*. — Jacobs, *Anthologia Græca*, VI, *Proleg.*, p. XLVI. — Leutsch et Schneidewin, *Præf.*, p. XXVII. — Ruhnken, *Præf. ad Hesychium*, t. II, p. X-XII.

* **DIOGÉNIEN** (Διογενειανός), grammairien grec de Cyzique, d'une époque incertaine. Suidas l'appelle aussi Diogène, d'où quelques personnes ont conjecturé que c'était le même que Diogène Laerce, que Tzetzès (*Chil.*, III, 6) appelle Diogénien; mais ce n'est là qu'une conjecture, fort incertaine. D'après Suidas, Diogénien avait écrit sur les sept îles de sa ville natale, sur l'alphabet, sur la poésie et sur d'autres sujets. On ne sait si Diogénien de Cyzique est le même que le Diogénien mentionné par Plutarque (*Sympos.*, VIII, 1) et l'auteur du même nom dont Eusèbe cite un passage sur la futilité des oracles (*Præp. evang.*, IV, 3; Theodoret, *Therap.*, X).

Bernhardy, *Ad Suid.*, I, p. 1378. — C. Muller, *Historicorum Græcorum Fragmenta*, t. IV.

DIOGNÈTE. *Voy.* CALLIAS.

* **DIOGNÈTE**, architecte de Rhodes, qui seconda les Rhodiens durant le siége de Rhodes par Démétrius Poliorcète.

Vitruve, l. X, 16.

DIOGO BERNARDÈS. *Voy.* BERNARDÈS.

* **DIOLA** (*Horace*), théologien italien, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Croniche degli ordini instituti dal S. Francesco, composte dal P. Marco da Lisbona in lingua portoghese, ridotte in lingua italiana;* Brescia, 1581; Venise, 1617, in-4°; en français, Paris, 1623, in-4°.

Fantuzzi, *Scritt. Bologn.*

* **DIOLIVOLSE** (Fra *Agostino*), capucin et sculpteur italien, né à Trapani, en Sicile, travaillait en 1660. On voit de lui à Bologne, dans l'église de son ordre, un superbe tabernacle en bois de noyer, orné de figures.

Orlandi, *Abbecedario*. — Malvasia, *Pitture, Scolture e Architetture di Bologna*.

DIOMÈDE (Διομήδης). Plusieurs personnages anciens ont porté ce nom. Le premier était roi des Bistones, en Thrace : on le disait fils de Mars et de Cyrène; on ajoute qu'il nourrissait ses chevaux de chair humaine. Hercule le vainquit, le fit dévorer par ces mêmes chevaux, et bâtit dans ses États la ville d'Abdère (Apollodore, II, 5; Diodore, IV, 15).

Le second DIOMÈDE, fils de Tydée et de Déipyle, fille d'Adraste, roi d'Argos, ... les chefs des Argiens au siége de Troie. A... il avait pris part au second ... le ... succéda sur le trône d'Argos ... son oncle. Suivant quelques aut... arrière-petit-fils et dernier ... roi de Sicyone, donna cette ... en échange de Tirynthe. A... alla avec Ulysse reconn... ils tuèrent Rhésus, dont les ... vaux (*Iliade*, X, v. 435). Lor... assommé Thersite, ... mort de celui-ci, qu... autres chefs les emp... mains et les réconcilièrent ... voulut lever le siége de Troie, ... posa, et entraîna les Grecs à son ... Smyrne, VI, v. 41). Ce ... lui ... mort d'Achille, et de conc... avec ... cida Helenus à venir ... Grecs; selon quelques ... lui qui alla chercher dans ... tête, dépositaire des fatales ... Avec Ulysse il chercha auss... lème, le ... d'A... sa mère ... Diomède se ... on le reconnaiss... pour ... Grecs. Selon Homère, il blessa Apollon, et osa comb... partit de Troie avec ... commencer ses infor... pas sa vengeance. Di... lie, sœur de sa mère, ... d'Ad... Elle se laiss... ab... par ... métès ou ... faire ... son mari, ... mort qu'en ... Il se re... pagnons, ... fille de S... Hippium, et ... vieillesse. A... neurs divins.

Homère, *Iliad.* — Apollodore. — Diodore.

DIOMÈDE (*Saint*) médecin et ...

vers la fin du troisième siècle de l'ère chrétienne. Il était né de parents chrétiens, à Tarse, en Cilicie. Il commença par pratiquer la médecine, se rendit ensuite à Nicée, en Bithynie, où il séjourna jusqu'à sa mort. Très-habile et très-heureux comme médecin, il profitait des guérisons qu'il opérait pour convertir ses malades au christianisme. Son ardent prosélytisme le signala à l'attention des persécuteurs, et Dioclétien lui ordonna de se rendre à Nicomédie. Diomède mourut en route, vers le commencement du quatrième siècle. Constantin le Grand éleva à Constantinople en son honneur une église, qui fut embellie par l'empereur Basile Ier, dans le neuvième siècle. L'Église grecque et l'Église romaine célèbrent la fête de ce saint le 16 août.

Acta Sanctorum, au 16 août. — Bzovius, *Nomenclator Sanctorum professione Medicorum*. — Carpzov, *De Medicis ab Ecclesia pro sanctis habitis; Menolog. Græcorum*.

DIOMÈDE, grammairien latin, vivait probablement dans le cinquième siècle de l'ère chrétienne. On a de lui un traité : *De Oratione et Partibus Orationis et vario genere metrorum, libri III*. Nous ne savons rien sur ce grammairien; mais comme il est souvent cité par Priscien, il doit avoir vécu avant le commencement du sixième siècle. Cet ouvrage est dédié à un certain Athanasius, dont nous ne savons rien d'ailleurs. On a remarqué les singuliers rapports qui existent entre certains passages de Diomède et d'autres des *Institutiones Grammaticæ* de Charisius.

Diomède fut publié pour la première fois dans une collection des grammairiens latins imprimée à Venise, par Nic. Jenson, vers 1476. Il se trouve dans les *Grammaticæ Latinæ Auctores antiqui* de Putsch, Hanovre, 1605, in-4°, pp. 170-527.

Schoppi, *Suspectæ Lectiones*. — Reuvens, *Collectanea litteraria*, Leyde, 1815. — Osann, *Beiträge zur Griech. u. Röm. Lit. Gesch.*, II, p. 331.

DIOMÈDE, grammairien grec, d'une époque incertaine. Il écrivit des scolies sur la grammaire de Denys de Thrace. Quelques fragments de ce commentaire ont été publiés dans les *Anecdota* de Villoison, pp. 99, 126, 172, 183, 186, et dans celles de Bekker (II). Diomède semble aussi avoir écrit sur Homère, car une de ses opinions sur ce poëte est réfutée par le scoliaste vénitien d'Homère.

Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*.

DIOMÈDES (*Caton*), luthiste vénitien, né à Venise, vivait en 1607. Il entra très-jeune dans la musique de Stanislas Kostka, grand-trésorier de Pologne. Son talent sur le luth était remarquable, et il chantait fort bien. On a de lui : *Accompagnements pour les poésies de Stanislas Grochowski*; Cracovie, 1606; — *Mélodies en l'honneur de saint Stanislas, patron de la Pologne*; Cracovie, 1607; autres pièces pour luth.

Besard, *Thesaurus harmonicus*. — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*.

DIOMÉDON (Διομέδων), général athénien, mort en 405 avant J.-C. Il paraît pour la première fois dans l'histoire en 412. Après la campagne de Sicile, si désastreuse pour les Athéniens, il fut chargé de défendre l'Ionie avec seize vaisseaux. Chios et Milet étaient déjà en pleine révolte, et les habitants de Chios essayaient de propager l'insurrection jusque dans Lesbos. Diomédon, qui dès son arrivée avait capturé quatre vaisseaux des révoltés, fut bientôt après rejoint par l'amiral athénien Léon, qui lui amenait un renfort de dix vaisseaux, et les deux commandants se dirigèrent vers Lesbos avec une escadre de vingt-cinq voiles. Cette force suffit pour maintenir cette île dans le devoir et pour détruire des détachements envoyés de Chios. Les deux amiraux gagnèrent ensuite le port de Clazomène, d'où ils firent de fréquentes courses contre les îles insurgées. L'année suivante, en 411, on les voit placés sous les ordres de Pisandre, commandant en chef de l'armée athénienne, campée à Samos. Peut-être partagèrent-ils d'abord les efforts de ce général pour établir l'oligarchie à Athènes; mais ils ne tardèrent pas à se rallier au sentiment général, et se déclarèrent pour la démocratie et pour le rappel d'Alcibiade.

A partir de ce moment Diomédon disparut de l'histoire pendant plusieurs années; il servit probablement sous les ordres d'Alcibiade. Après la bataille de Notium, il fut un des généraux qui le remplacèrent. Il reçut le commandement d'une escadre détachée du gros de la flotte. Informé que son collègue Conon était bloqué dans Mitylène par Callicratidas, il essaya de pénétrer jusqu'à lui, et sur douze vaisseaux qu'il avait, il en perdit dix dans cette tentative inutile. Quelque temps après il se trouva à la glorieuse bataille des Arginuses, et fut un des six amiraux qui, à la suite de cette journée, ayant eu l'imprudence de revenir à Athènes, tombèrent victimes des mystérieuses intrigues du parti oligarchique et de l'aveugle crédulité du peuple. Ce n'est pas ici le lieu de raconter l'inique jugement qui punit de mort les glorieux vainqueurs des Arginuses, (*voy.* THÉRAMÈNE); nous dirons seulement que l'initiative de ce crime vint non du peuple, mais du conseil des cinq cents; ce fut encore le conseil qui, lorsque le peuple était disposé à absoudre les inculpés, remit le jugement à la prochaine séance, afin de pouvoir agir sur la foule par les plus odieuses manœuvres; ce fut toujours le conseil qui enleva la parole aux accusés et les empêcha de donner des explications qui pouvaient les justifier; enfin, ce fut le conseil qui demanda qu'un seul vote prononçât sur les accusés, empêchant ainsi qu'on distinguât ceux des amiraux qui étaient réellement coupables d'imprudence de ceux qui n'avaient fait que céder à la volonté de la majorité de leurs collègues. De ce nombre était Diomédon. Il avait été d'avis de recueillir, avant de faire voile pour Mytilène, les morts qui flottaient à la surface de l'eau et les blessés qui se trouvaient au bord des galères

désemparées; il avait aussi proposé à ses collègues de ne pas désigner dans leurs rapports Théramène et Thrasybule, qui, chargés de recueillir les morts et les blessés, n'avaient pu à cause de la tempête s'acquitter de leur tâche. Diomédon craignait en les nommant de les exposer à la colère du peuple; il ne prévoyait pas que les deux généraux qu'il voulait épargner étaient ses accusateurs et les ardents instigateurs de sa condamnation à mort. Diodore nous a conservé quelques détails touchants sur les derniers moments de Diomédon. « Après que le décret eut été rendu, dit cet historien, et au moment où les généraux allaient être conduits à la mort par les esclaves publics, Diomédon, l'un des condamnés, s'avança vers le peuple; c'était un vaillant homme de guerre, et fort estimé pour sa justice et ses autres vertus. Tous se turent, et il parla ainsi : Athéniens, je désire que la sentence que vous venez de rendre contre nous porte bonheur à la ville; puisque la fortune nous empêche d'accomplir les vœux que nous avions faits pour la victoire, c'est à vous de remplir ce pieux devoir; rendez donc à Jupiter, à Apollon Sauveur et aux saintes déesses les hommages que nous leur avons voués. » Après avoir prononcé ces paroles, Diomédon marcha au supplice avec ses collègues, au milieu de la désolation et des pleurs de tous les bons citoyens.

Thucydide, VIII, 19-24, 54, 55, 73. — Xenophon, *Hellenica*, I, 5, 6, 7. — Diodore de Sicile, XIII, 102.

DION *de Syracuse*, né en 409 avant J.-C., mort en 354. Fils d'Hipparinus, beau-frère de Denys l'ancien, oncle et beau-frère de Denys le jeune (1), Dion dut surtout à ses qualités supérieures et à son immense fortune l'influence qu'il exerça sous le règne de ces deux princes. Seul des courtisans auquel Denys l'ancien témoignât une confiance sans réserve (*voy.* DENYS *l'ancien*), il était appelé à participer à toutes les affaires importantes du gouvernement, et il semblait l'appui le plus ferme de la tyrannie. Mais, « soit hasard, soit que dès lors la main « d'un dieu jetât les semences du bonheur qui « devait arriver à Syracuse (2) », le premier voyage de Platon changea le caractère de sa politique et de sa vie. D'un esprit naturellement élevé, Dion s'enflamma d'ardeur pour la philosophie, qui devint la règle sévère de toutes ses actions. Denys n'ayant pu supporter les discours de Platon contre la tyrannie, Dion ne craignit pas de prendre hautement la défense du philosophe : c'était s'exposer à la colère du tyran; mais tel était son crédit, qu'il fut néanmoins chargé peu après d'une ambassade, où il conquit par sa loyauté l'estime et l'admiration des Carthaginois. Lui-même devait concevoir l'idée d'arriver au pouvoir; du moins Plutarque et Cornelius Nepos nous

(1) Denys l'ancien avait épousé Aristomaque, sœur de Dion, qui lui avait donné deux filles. Dion avait épousé l'une d'elles, Arété, sœur de Denys le jeune, mais d'un autre lit. (*Voy.* DENYS *l'ancien*.

(2) Platon, lettre XIX.

le montrent au chevet de Denys
pelant l'intérêt du roi mourant su
qu'il avait eus d'Aristomaque (*voy*
cien). Aurait-il songé dès ce mo
à Syracuse la liberté? C'est ce que
dire (1). Quoi qu'il en soit, dès q
eut confirmé la tyrannie à Denys le
n'eut pas de conseiller plus sa
tien plus dévoué : influence et rich
tout à son service. La guerre étant
de se rallumer avec les Carthaginois
à les amener à la paix par la p
par la force : il était prêt à équiper
lères à ses frais. Mais pour que ce
portât ses fruits, il fallait d'abord
mœurs de Denys. Convaincu que sa
n'avait d'autre cause que l'ignoran
de lui donner le goût de l'étude; n
aucune de ces qualités sympathiqu
dent mieux que les meilleurs cons
eux-mêmes lui trouvaient la paro
Donnait-il un avis, c'était une cens
duite des autres; refusait-il de
leurs plaisirs, c'était avec une sor
La douce éloquence de Platon, qu'il
nir, toucha mieux l'âme de Denys;
sit que trop, au gré des courtisans,
puissance était menacée. Ce fut à Di
prirent : ils commencèrent par lui
liste, puis ils se déchaînèrent ouvert
lui, l'accusèrent, selon Plutarque, d
corrompre par les Carthaginois, d
tyrannie, selon Platon, et le firent
violence imméritée émut les Syracu
les assura que cette absence temp
pas un exil, mais un simple voya
calmer les mécontents, il fournit l
parents de Dion deux vaisseaux p
ce qu'ils voudraient emmener de s
ses domestiques, et l'aller joindre e
femmes du palais lui envoyèrent d
sents; et grâce à ses richesses, Dio
dans son exil un train de vie h
parcourut les villes de la Grèce;
tempérance, sa grandeur d'âme et
connaissances lui concilièrent l'esti
tion des peuples, qui lui décernèr
neurs particuliers. Les Lacédém
mêmes, sans s'inquiéter du ressenti
nys, qui les secondait puissamme
guerre contre les Thébains, lui co
titre de citoyen.

Cependant, Denys avait promis
rappeler Dion au printemps. Sous le
était dans les embarras d'une guer
à lui faire passer ses revenus, et

(1) « A l'égard de Dion, dit Platon, je
qu'un homme peut l'être des dispositio
que s'il avait jamais tenu la puissance
n'aurait jamais tenté d'introduire une a
gouvernement que celle qu'il donna à S
qu'après l'avoir délivrée de la servitude,
les splendeurs d'un gouvernement libéral.

es supprima. En vain, Platon, qu'il se deuxième fois (1), comme pour lui justification de l'exil de Dion, lui re- role en mémoire : il dut lui-même s'é- toute hâte de la cour, où sa vie n'était reté. Fidèle à sa promesse, il essaya ce- e détourner Dion de ses préoccupa- iques, en l'engageant de plus en plus de de la philosophie; mais celui-ci ours les yeux tournés vers la Sicile, et pressaient d'aller lui rendre la liberté. ces de Denys envers Arété, sa femme, d'épouser Timocrate, et envers son fils, t à la débauche, le déterminèrent à s armes (2). De concert avec Héra- é comme lui, il leva des troupes dans et leur assigna pour rendez-vous l'île de Speusippe, Eudenius de Cypre, Ti- Leucade, et beaucoup d'autres philo- condant son entreprise, lui avaient en- mercenaires. Au moment du départ, e de lune faillit refroidir leur ardeur; vin Miltas ayant déclaré que ce phé- ésageait la chute de Denys, ils se ras- Denys, cependant, avait à sa disposition de 400 vaisseaux longs, 100,000 hom- terie, 10,000 cavaliers; mais la Sicile e détestait sa domination.

Dion n'eut pas plus tôt débarqué 00 hommes (3) à Minoa qu'il vit ac- ur de lui les habitants de Camarine et de Géla (357). Par une heureuse enys venait d'entreprendre une cam- re l'Italie. Timocrate, qu'il avait laissé , pouvait encore s'y maintenir, avec des Léontins et des Campaniens. fit donner le faux avis qu'il commen- erre par le siége de leurs villes, et é ne tint pas devant cette menace. , demeuré presque seul, s'étant enfui, sans coup férir dans la ville. Les citoyens se portèrent à sa rencontre, nches. Quand il fut arrivé sur la ue, il fit proclamer à son de trompe, d'un silence solennel, que Syracuse e. Le peuple le couvrit de fleurs, devant lui comme devant une jours après, Denys pénétra, par citadelle, que lui avaient conservée pes fidèles; et rompant brusque- ciations qu'il avait commencées, il proviste sur les Syracusains. Dion, à la tête de ses mercenaires, soutint le choc, et après des prodiges de valeur, qui faillirent lui coûter la vie, il rejeta les troupes du tyran dans la citadelle. Les Syracusains lui décernèrent en récompense une couronne d'or; mais déjà un parti se formait sourdement contre lui. Une lettre insidieuse, où Denys, rappelant les services qu'il avait rendus à la tyrannie, lui conseillait de s'en emparer au lieu de l'abolir, acheva de lui aliéner les esprits. Dion avait cru qu'il ne pouvait mieux se justifier du soupçon d'adhérer à cette lettre qu'en la lisant au peuple. Ce loyal démenti devint dans la bouche de ses ennemis un nouveau chef d'accusation. Ils lui opposaient Héraclide, qui ne manquait pas de talents militaires, et dont les manières souples et insinuantes, la parole douce et facile, plaisaient à la multitude. Dion, au contraire, malgré les conseils de Platon, qui lui écrivait sans cesse « de se « défier de la fierté, compagne inséparable de « la solitude », fidèle et trop fidèle à son caractère, repoussait les cœurs par la sévérité de son accueil et la roideur de ses discours. Nommé amiral, Héraclide, qui se sentait appuyé par la faveur populaire, prit à tâche de lui susciter chaque jour de nouveaux embarras; et Dion, accusé d'avoir laissé échapper le tyran (*voy.* DENYS *le jeune*) et peut-être d'avoir traité avec lui du partage de la Sicile et de l'Italie (Cornelius Nepos), fut contraint de quitter la ville avec ses mercenaires. Tel fut même l'aveugle emportement des Syracusains, qu'ils s'élancèrent à sa poursuite. Pressé par les siens, Dion se retourna contre eux, et les battit; puis il se retira chez les Léontins, qui prirent ses troupes à leur solde, et leur accordèrent le droit de bourgeoisie. Bien plus, jaloux de remplir tous les devoirs de l'hospitalité, ils entreprirent de lui faire rendre justice : les Syracusains, dans la première ivresse de la liberté, n'écoutèrent pas leurs plaintes : le danger les rappela bientôt à eux-mêmes.

Profitant de l'anarchie, Nypsius, à la tête de forces considérables, avait renversé le mur élevé par Dion autour de la citadelle, et menaçait l'Achradine. Dion seul pouvait le repousser. Une première ambassade lui fut envoyée pour le solliciter de venir : il décida, non sans peine, ses mercenaires à le suivre encore une fois. Il s'était à peine mis en marche, qu'il rencontra une seconde ambassade, qui l'engageait à retourner sur ses pas; puis une troisième, qui le suppliait de se presser. Dion, sans tenir compte de ces avis opposés, continua lentement sa route; et comme il approchait de Syracuse, des députés de tous les partis accoururent à sa rencontre, invoquant son secours. La ville était en feu : environné de toutes parts des flammes qui dévoraient les maisons, menacé à chaque instant d'être écrasé par les toits ou par les pans de muraille qui s'écroulaient, Dion s'avance, avec ses troupes en bon ordre, sur ces ruines brû-

(1) « ... rends à mes vœux (lui écrivit-il immé- ... l'attirer) et si tu viens bientôt en Sicile, ... s'arrangeront à ton gré. Je suis per- ... demandes sont raisonnables, et je te les ... si tu ne viens pas, tu n'obtiendras ja- ... ton ami, ni pour ta personne, ni pour ... te regarder. » (Lettre VII.)

(2) ... Nepos, qui est généralement peu favo- ... Denys n'aurait commis ces violences qu'a- ... appris que Dion faisait des préparatifs ...

(3) ... : mille.

lantes, et s'ouvre un passage à travers la fumée, la poussière et le sang. Nypsius est repoussé, et bientôt il se décide à quitter furtivement la citadelle : les Syracusains rentrèrent en possession de leur ville. Suivant l'élan de leur reconnaissance, ils nommèrent Dion généralissime de toutes les forces de terre et de mer. Celui-ci, par condescendance, rendit à Héraclide son titre d'amiral, et dès lors les troubles recommencèrent. Comme il s'était opposé à l'exécution du partage des terres et des maisons, qui avait été voté pendant son absence, Héraclide en prit occasion pour renouveler ses intrigues. Le Spartiate Gésyle entreprit en vain de les réconcilier. Dion, convaincu que toute liberté qui n'est pas restreinte dégénère inévitablement en licence, et ennemi par principes de la démocratie pure, qu'il regardait moins comme un gouvernement que comme un encan public de tous les gouvernements, suivant l'expression de Platon, voulait donner à sa patrie une constitution modelée sur l'aristocratie tempérée de Sparte et de Corinthe. Il pensait avec quelque raison qu'Héraclide, dont toute la politique consistait à se maintenir dans la faveur populaire, se jetterait à la traverse de tous ses desseins, et un jour, dans une contestation, il lui arriva de citer ce vers d'Homère : « Qu'un État ne peut être bien gouverné par plusieurs maîtres. » C'était appeler sur sa tête les soupçons du peuple, et justifier l'opposition d'Héraclide. Bientôt il crut qu'il fallait frapper un grand coup pour effrayer les mécontents ; et il le fit assassiner.

Dans la situation où Dion s'était placé, ce crime était une faute : il ne s'en releva pas. En vain fit-il à sa victime de magnifiques funérailles ; en vain, pour affermir son parti, il distribua à ses soldats les richesses de ceux que la mort d'Héraclide avait réduits à s'exiler ; il ne fit qu'exciter leur convoitise, et son immense fortune ne suffit bientôt plus à la satisfaire. Il n'eut plus qu'à mettre la main sur les biens de ses amis, sans songer qu'il se privait ainsi de leur appui ; et quand il n'eut plus rien à donner, l'armée, habituée à ses largesses, éclata en murmures ; et le peuple, qui se croyait sacrifié, s'y associa. « C'est un tyran, disait-on, qu'il n'est plus possible de supporter. » (1)

Dans ces conjonctures, un Athénien, Callipe (Cornelius Nepos le nomme Callicrate), qu'il avait amené avec lui du Péloponnèse, lui persuada qu'au milieu des périls qui le menaçaient, il ferait prudemment de se choisir, parmi ses amis les plus intimes, un ennemi apparent : il pourrait ainsi connaître les plus secrètes pensées de ceux qui l'entouraient et déjouer leurs complots ; puis il se fait perfidement charger lui-même de ce rôle odieux. Fort de la confiance de Dion, il conspire contre lui au grand jour : il réunit ses ennemis, les affermit dans leur haine, les excite à la vengeance. Aristomaque et Arété, instruites de ces menées, s'empressent d'avertir Dion, qui leur répond en souriant qu'il est le premier complice de Callipe, et que rien ne se fait que par son ordre. Callipe, qui craint leurs révélations, vient lui-même se jeter à leurs pieds, le visage baigné de larmes, et protester hautement de son innocence. Mais, après avoir juré sur le nom de Proserpine (1) le *grand serment*, c'est au jour même de la fête de cette déesse qu'il fixe l'exécution de son crime. Des gardes entrent dans la maison de Dion : c'étaient les mercenaires de Zacynthe, qui devaient le tuer : ils pénètrent dans sa chambre, sans armes, et tentent inutilement de l'étouffer. Enfin, un Syracusain, Lycon, leur tend un poignard, et Dion tombe à leurs pieds. Il y avait quatre ans qu'il était rentré en Sicile, et il était âgé de cinquante-cinq ans. Ame honnête et généreuse, Dion avait succombé à son entreprise : pouvait-il y réussir ? Du moins son nom serait pur sans l'acte de cruauté qui souilla ses dernières années. On a dit justement que sa vie était une belle tragédie dont le dernier acte était manqué.

Sa mort désarma la haine des Syracusains. On lui fit, aux frais du trésor public, de pompeuses funérailles ; son tombeau fut placé sur le lieu le plus éminent de la ville ; et le peuple, qui tout à l'heure le poursuivait du nom de tyran, attacha à sa mémoire le glorieux titre de destructeur de la tyrannie. Callipe, cependant, et ses successeurs éphémères, devaient bientôt, par leurs fautes, ramener Denys. GRÉARD.

Platon, *Lettres*. — Cornelius Nepos. — Plutarque, *Vie de Dion*. — Diodore de Sicile, XV, XVI, 6-81, traduction de M. Hoefer.

DION CHRYSOSTOME (Δίων ὁ Χρυσόστομος), célèbre rhéteur grec, naquit à Pruse, en Bithynie, vers l'an 30 de l'ère chrétienne, d'une famille illustre, dont le crédit lui donna de bonne heure une haute position dans sa ville, et mourut vers l'an 117. Jeune encore et déjà illustre par son éloquence et les services qu'il avait rendus à sa patrie, il fut cependant en butte à de vives inimitiés de la part de ses concitoyens, qui tentèrent de brûler sa maison. Indigné de leur ingratitude, et fatigué de lutter contre l'envie, Dion quitta son pays, et, après avoir parcouru différentes contrées, visité l'Égypte, s'être entretenu avec les prêtres de ce pays et les hommes les plus célèbres alors, Euphrate de Tyr et Apollonius de Tyane, il vint chercher à Rome un séjour tranquille. Admis dans la confiance de Vespasien, et consulté par ce prince lors de son avénement à l'empire, il l'engagea, mais en vain, à [illegible] point accepter. Sous Domitien, Dion fut [illegible]

(1) C. Nepos, 7.

(1) Aristomaque et Arété exigèrent de lui le grand serment. Celui qui doit le prêter descend au temple des *Thesmophores* (Cérès et Proserpine), et, après les sacrifices d'usage, se couvre d'un manteau de pourpre de l'une des déesses ; ensuite, une torche allumée à la main, il prononce la formule. (Plutarque, *Vie de Dion*, [illegible])

me pour échapper à la colère de é d'amitié avec un personnage il- ait encouru la haine de cet empe- 'ait osé prendre sa défense; ce cou- ses jours. Obligé à fuir, de sa pre- e Dion n'emporta qu'un dialogue le *Phédon*, et une harangue de la harangue *Sur la fausse am-* nisant son nom et sa naissance, ille en ville et de pays en pays, in- nquant de tout, réduit le plus sou- ubsister à labourer la terre ou à rdins (*Orat.* I); il parcourut ainsi a Mœsie; pénétrant jusque chez les : fixa enfin chez les Gètes, où cam- nbreuse armée romaine. Dion était nendiant dans le camp romain, in- t le monde et occupé aux travaux bles, lorsqu'y parvint la nouvelle avait péri. En apprenant le meur- reur, l'armée est furieuse; déjà elle , et va marcher sur Rome. Tout à tte les haillons qui le couvrent, un autel, et de là, s'adressant aux fait connaître, leur peint avec éner- de Domitien, la situation de l'em- r réparer ses longs désordres et se r des barbares, a besoin d'une main ue ferme. Il prouve que Nerva est ssaire au salut de l'empire et à la ide, et il les exhorte à le reconnaî- urs éclaire et entraîne les soldats : roclamé. Nerva n'oublia point ce mme preuve de son amitié, il donna rnom de *Cocceianus*. Trajan lui enveillance. Ce prince, ami des let- hilosophie, l'admettait souvent dans s'entretenir avec lui; il le fit même n char quand il triompha. Dion fit lit aux intérêts de ses compatriotes. aturel d'exilé, et aussi sans doute par renommée et les services qu'il leur disposeraient ses concitoyens à plus vers lui, Dion prit congé de l'empe- nissa partir à regret. Mais l'espoir flatté ne fut pas entièrement réa- le la bienveillance et de la recon- rencontra quelquefois la malveil- ratitude; et nous trouvons dans plusieurs discours par lesquels il gistratures qu'on lui offre, ou re- imitiés dont il est l'objet. Je veux l'ingratitude trop ordinaire du peu- rains aussi que Dion n'y ait donné ute par un caractère peu com- i-même (*Orat.* XII) : « Je ne sais n sophiste ne me reçoit, aucun ne lters. » Les sophistes avaient bien a de ne pas rechercher Dion, et ses compatriotes avaient-ils aussi si qu'il en soit, soit inconstance, regret de ne se point voir apprécier,

Dion retourna à Rome, où il mourut, dans un âge très-avancé, probablement vers quatre-vingt-sept ans.

Il est difficile de ne pas reconnaître dans cette vie et ces fortunes diverses de Dion un singulier mélange de modestie et d'orgueil, de grandeur et de petitesse, de sagesse et d'ostentation de sagesse, un sophiste enfin et un philosophe. On sait quel rôle jouaient alors les sophistes. Orateurs ambulants, abondants en paroles et vides d'idées, ils allaient déclamant dans toutes les villes de l'Asie et de l'Italie. « Charlatans et mercenaires, sophistes gonflés d'orgueil et soutenus comme sur des ailes par l'admiration de leurs disciples » (*Orat.* XVI) : ainsi les représente Dion lui-même, quand de sophiste il est devenu philosophe. Mais il le faut considérer d'abord comme sophiste et, comme les sophistes, qu'il raillera plus tard, sacrifiant son talent et la vérité au désir de briller et de plaire. Or, ce qui plaisait alors, comme toujours, aux auditeurs dont on voulait se faire applaudir, aux villes où l'on voulait voir s'élever sa statue (et quel sophiste n'avait pas alors une statue?), c'était d'entendre leurs propres louanges. Aussi les sophistes n'y faillaient; et quand la matière propre manquait, quand les personnages eux-mêmes, villes ou hommes, faisaient défaut, le sophiste, comme autrefois le poëte, se rejetait sur Castor et sur Pollux. On disait les louanges de Persée et d'Hercule; on célébrait les origines de sa ville, qui se perdaient dans la nuit des temps; on prouvait à des barbares qu'ils étaient Grecs et Argiens, qu'ils avaient pour ancêtres des héros et des demi-dieux, mieux que cela, des Titans (Dion, *Orat.* XXXIII); et si l'histoire s'opposait à ces généalogies complaisantes, on faisait bon marché de l'histoire. Dion plaide-t-il devant les habitants de l'ancienne Troie, qui prétendaient descendre des anciens Troyens, comme le souvenir de la prise de Troie pouvait n'être pas très-agréable à ces petits-fils d'Hector, il entreprendra de prouver, à grand renfort d'arguments, que jamais Troie n'a été prise : les assertions d'Homère sont des fables qui n'ont pas le sens commun (*Orat.* XI). Ce fonds même, tout fécond qu'il était, venait-il à s'épuiser, on dissertait sur « les hommes, les génies, les dieux, la terre, le ciel, le soleil, la lune et les autres astres, l'univers, la corruption, la génération et mille autres sujets » (*Ibid*). L'important, c'était qu'une fois ouverte, cette veine d'éloquence ne tarît pas et que l'orateur ne se trouvât pas à sec. Était-ce assez ? Non. « Si l'on avait à parler devant des auditeurs plus délicats, à flatter des oreilles plus superbes, la déclamation se terminait en récitatif, et l'éloquence n'était plus qu'une mélodie » (Dion, *Orat.* XXXII). Tels étaient les défauts des déclamations et les vices des sophistes.

Dion avait donc d'abord été sophiste et un sophiste fervent; dans son zèle, il n'avait épargné ni les philosophes, qu'il devait imiter plus tard, ni la philosophie, qu'il devait pratiquer

et prêcher. Il dépassa même dans ses attaques la malignité ordinaire des sophistes; il déclare « qu'il faut chasser des cités, poursuivre sur terre et sur mer Socrate, Zénon et leurs disciples, comme les fléaux les plus dangereux des cités »; dans ce discours, il prenait particulièrement à partie Musonius. Mais enfin Dion se convertit, un peu tard il est vrai, mais sincèrement, et il nous a laissé un récit intéressant de sa conversion (*Orat.* XIII). Quoique errant, fugitif, cachant son nom et sa renommée sous l'habit du vagabond, du mendiant, quelques personnes devinèrent cependant en lui le philosophe et le sophiste de ce nom. Cet hommage populaire, cette divination de la beauté de son âme sous les haillons de l'indigence le touchèrent. Y voyant comme une expression de la voix publique, il accepta enfin volontiers le nom de philosophe, que si longtemps il avait attaqué; il le prit, mais modestement, non comme les philosophes qui, dans leur impatience de renommée, « se proclament philosophes aussi hautement que font les hérauts dans les jeux olympiques ». Dion, en prenant le nom de philosophe en prit les mœurs sévères; il fit un retour sérieux sur lui-même et un examen attentif de conscience. Son éloquence changea comme son caractère; elle tourna tout entière à la philosophie morale.

Quoi qu'il en soit, il y eut toujours un peu du sophiste dans sa philosophie, du rhéteur dans le moraliste; et c'est à ce double point de vue que nous allons examiner les œuvres de Dion. Il ne nous reste de lui que quatre-vingts discours; nous ne les examinerons pas tous, nous nous arrêterons seulement à ceux qui peuvent le mieux faire ressortir la physionomie de l'homme, de l'orateur et de l'époque où il parlait ou écrivait. Le fond et le but de tous les discours de Dion, c'est la morale; mais si le fond est le même, la forme varie souvent. La morale philosophique, politique ou littéraire s'y présente sous des faces très-diverses : traités proprement dits, dialogues, discours, lieux communs.

Nous rapporterons au rhéteur ou sophiste 1° quatre discours (V, LIII, LIV, LVII) sur la manière d'interpréter les poetes; 2° les dialogues poétiques, dont les sujets sont empruntés à Homère (II, LV, LVI, LXXVII). Dans le Ve discours (*De Libyca fabula*), Dion compare les passions aux sirènes; dans le LIIIe, il fait l'éloge d'Homère; dans le LIVe il compare Homère et Socrate; dans le LVIIe, qui a pour titre Nestor, il examine les vers où ce vieillard dit « qu'il a vécu avec des hommes meilleurs que ceux qui existent maintenant ». Les dialogues que j'appellerai homériques ou poétiques ont quelquefois pour texte ou pour sujet Homère, et peuvent se rattacher aux discours précédents. Dans *Agamemnon, ou de la royauté*, on montre que si étendue qu'elle soit, elle doit avoir des limites. Dans un autre, qui a pour titre *Chryséis*, Dion donne sur les devoirs de la femme d'excellents conseils. A côté des dialogues que nous avo[...]
tiques ou homériques s'en doivent [...]
que l'on peut appeler socratiques[...]
sujet en est le plus souvent empr[...]
comme celui des dialogues poétiq[...]
ce sont principalement les dialogue[...]
XXX, XXXVI; le XXXVIe, qu[...]
tation manifeste du *Phèdre* de [...]
composé alors que Dion, exilé, [...]
Gètes; il est adressé aux Grecs [...]
les rives du Borysthène. Dion y [...]
sagesse divine préside au gouve[...]
nivers. Au choix de ces sujets, [...]
nieux, mais recherché quelquefoi[...]
de cadre, à la subtilité des dével[...]
précautions oratoires que Dion pr[...]
l'attention, on reconnait l'art et l[...]
sophiste. C'est ainsi que dans [...]
remarquables discours (*Orat.* [...]
l'homme simple et ignorant, il se [...]
foule de ruses oratoires, ou plut[...]
fuser à l'empressement du peu[...]
à parler.

Après les traités ou dialogues, [...]
se montre quelquefois encore à c[...]
phe, il faut faire connaître les [...]
moraliste seul parait; tels sont le[...]
Retraite, La Connaissance de [...]
L'Exil; le dernier est curieux pa[...]
ments que Dion y donne sur lui-mê[...]
trois discours *Sur la Fortune* [...]
Gloire; d'autres *Sur le Bonheur*, [...]
la Loi et la Coutume; ces deu[...]
regardés comme les meilleurs. C[...]
un traité complet de morale et c[...]
de discipline philosophique. Il e[...]
(*Orat.* VII) où Dion, se metta[...]
scène, présente la morale sous [...]
neuve qu'heureuse. Il suppose que[...]
côte d'Eubée, il rencontre un ch[...]
grossier et sauvage, qui lui offre [...]
chemin faisant, lui raconte ses a[...]
ment une fois il fut obligé de se r[...]
pour se défendre contre les reclam[...]
son étonnement à la vue du th[...]
de la ville, l'assurance pleine de c[...]
quelle il répond aux juges devant [...]
parait.

Le récit terminé, Dion et le [...]
arrivés à la cabane rustique : la p[...]
familles unies par les liens du [...]
de la purete et du bonheur de la [...]
l'image d'un amour et d'une no[...]
car le jour est fixé où la fille du [...]
marier, et l'invitation d'assister [...]
au philosophe, qui y consent volo[...]
forme une délicieuse narration. [...]
de la vie, de l'innocence et des [...]
jeunes gens, il y a le germe de la p[...]
gus, et dans la s[...] ise du chass[...]
merv[...] . du h[...] les [...]
ville, [...]

Chaumière Indienne. Nous avons déjà
sophe; mais le moraliste, le prédica-
éforme va se montrer maintenant à
un discours aux *Alexandrins*. On
'était Alexandrie, rendez-vous de l'O-
l'Occident : Romains, Grecs, barbares
ient, et l'Asie tout entière : caravan-
ersel, tous les vices, toutes les cor-
toutes les sciences s'y réunissaient. Un
de fête, pendant que, rassemblée dans
cette foule cosmopolite se livre à toutes
s de la parole, des spectacles et des
seul, Dion se lève, et, malgré les plai-
qui tombent sur lui, les injures qui l'ac-
l entreprend d'apaiser ce tumulte, de
ces désordres; il l'entreprend, et y
r les plus heureuses habiletés de l'é-
encore un peu rhéteur, mais surtout
(*Orat.*, XXXII). Philosophe, je ne
sez; il annonce lui-même un autre
celui d'interprète de la divinité. Il parle
n « de ces philosophes qui n'osent af-
cris et les injures de la multitude,
nviction qu'ils ont de ne la pouvoir
ilieure ». Lui, l'inspiré, l'envoyé de
cette confiance; et c'est pourquoi il
ardiment au milieu des outrages qui
t. Nous trouvons ce caractère d'exal-
lement marqué dans le discours olym-
De la Connaissance de Dieu (*Orat.*
le trouvons aussi dans le discours que
se aux habitants de Tarse; on y sent
la chaleur, mais l'austérité de la pa-
ienne; « ils attendaient de lui des pa-
phiste, des paroles propres seulement
urs oreilles; ils entendent de sévères
s ont dégénéré de leurs ancêtres, et ils
sir par cette dégradation une de ces
piations par lesquelles la Providence
chète les peuples. »

se bornait pas au rôle de conseiller
il aimait celui de médiateur : on le voit
tre pour rétablir entre différentes villes
ie la paix et la concorde. C'est dans
adressa des discours aux habitants
de Nicomédie, de Pruse, d'Apamée
XVIII, XXXIX, XL, XLI). Conseiller
et des peuples, Dion le voulait être
princes, nous le savons par l'avis
empressé de donner à Vespasien. Il
posé quatre discours sur les devoirs
rat. I, II, III, IV), et un cinquième
té et la tyrannie (*Orat.* XVI), dans
que, par les portraits de Nerva et
, l'opposition du tyran et du roi.
iscours ont évidemment été compo-
Trajan. Dion s'adresse souvent à
le son éloge à celui de Plotine.
eur avait les droits de célébrer
un bon empereur, puisqu'il n'avait
t les menaces d'un tyran, et l'on
se rendre avec une noble fran-
chise ce témoignage : « Ne craignez pas que la flatterie altère mon langage; ce n'est pas depuis peu en effet et dans quelques rares circonstances que j'ai fait preuve de liberté. Que si jadis, quand la crainte semblait rendre à tous le mensonge nécessaire, seul je n'ai pas hésité à dire la vérité, même au péril de ma vie, irais-je, quand tout le monde a le droit de parler librement, mentir à plaisir. » Il n'y a point en effet ici à accuser Dion de flatterie; je lui reprocherais plutôt une tendance, depuis trop imitée, à régenter les rois. Il s'étend longuement sur les plaisirs que le souverain trouve dans les fatigues même du gouvernement; il se plaît à dire combien soigneusement un bon prince doit éviter les spectacles et les vains amusements, à montrer combien sont utiles les exercices du corps, la course, la chasse, quels sont pour les rois les avantages de l'amitié.

Nous avons fait connaître les principaux traités oratoires ou philosophiques de Dion; il ne nous reste plus qu'à rassembler les traits divers de son caractère et de sa philosophie. Il y a dans Dion du sophiste et du philosophe, du déclamateur et du sage. Prédicateur de morale, s'il est souvent sincère, quelquefois aussi il joue l'illuminé : il se présente comme l'interprète de la divinité et son médiateur auprès des peuples : « Je ne me suis pas, dit-il, de moi-même donné ce rôle; une force divine m'y pousse; à ceux que les dieux aiment, ils envoient de bons conseillers. » (*Orat.* XXXIII); et ailleurs : « Ne croyez pas qu'un homme qui vous est étranger, et qui vient ainsi à vous, y vienne sans un dessein de la Providence, vous servir d'orateur et de conseiller. » Tel est Dion : sophiste déclamateur souvent, quelquefois moraliste convaincu; image tout ensemble et de la décadence de l'éloquence païenne et de l'effort généreux que quelques âmes faisaient pour remonter à la vertu, et à la foi même, par la philosophie. La philosophie en effet joue alors un grand et double rôle, rôle politique et rôle religieux. Politique, elle est souvent proscrite; mais ces proscriptions mêmes attestent sa puissance, comme aussi ses déclamations ambitieuses et parfois indiscrètes témoignent souvent de son orgueil. D'un autre côté, il ne faut pas méconnaître la mission légitime de la philosophie à cette époque, et oublier que si elle exagère quelquefois ses maximes d'indépendance, elle n'en est pas moins une noble protestation contre les excès de cette puissance impériale qui compta plus de Domitiens que de Trajans. Au point de vue religieux, le rôle de la philosophie alors est plus considérable encore. La philosophie, on ne peut le nier, exerce à cette époque, ou du moins cherche à exercer un grand empire. Soit influence secrète, soit rivalité du christianisme, elle se sent, elle se croit du moins, une mission supérieure. Dion, nous l'avons vu, n'est pas seulement un moraliste, c'est un prédicateur de morale et presque un directeur de conscience; il a l'instinct d'une grande révolution morale qui, s'accom-

et prêcher. Il dépassa même dans ses attaques la malignité ordinaire des sophistes; il déclare « qu'il faut chasser des cités, poursuivre sur terre et sur mer Socrate, Zénon et leurs disciples, comme les fléaux les plus dangereux des cités »; dans ce discours, il prenait particulièrement à partie Musonius. Mais enfin Dion se convertit, un peu tard il est vrai, mais sincèrement, et il nous a laissé un récit intéressant de sa conversion (*Orat.* XIII). Quoique errant, fugitif, cachant son nom et sa renommée sous l'habit du vagabond, du mendiant, quelques personnes devinèrent cependant en lui le philosophe et le sophiste de ce nom. Cet hommage populaire, cette divination de la beauté de son âme sous les haillons de l'indigence le touchèrent. Y voyant comme une expression de la voix publique, il accepta enfin volontiers le nom de philosophe, que si longtemps il avait attaqué; il le prit, mais modestement, non comme les philosophes qui, dans leur impatience de renommée, « se proclament philosophes aussi hautement que font les hérauts dans les jeux olympiques ». Dion, en prenant le nom de philosophe en prit les mœurs sévères; il fit un retour sérieux sur lui-même et un examen attentif de conscience. Son éloquence changea comme son caractère; elle tourna tout entière à la philosophie morale.

Quoi qu'il en soit, il y eut toujours un peu du sophiste dans sa philosophie, du rhéteur dans le moraliste; et c'est à ce double point de vue que nous allons examiner les œuvres de Dion. Il ne nous reste de lui que quatre-vingts discours; nous ne les examinerons pas tous, nous nous arrêterons seulement à ceux qui peuvent le mieux faire ressortir la physionomie de l'homme, de l'orateur et de l'époque où il parlait ou écrivait. Le fond et le but de tous les discours de Dion, c'est la morale; mais si le fond est le même, la forme varie souvent. La morale philosophique, politique ou littéraire s'y présente sous des faces très-diverses: traités proprement dits, dialogues, discours, lieux communs.

Nous rapporterons au rhéteur ou sophiste 1° quatre discours (V, LIII, LIV, LVII) sur la manière d'interpréter les poetes; 2° les dialogues poétiques, dont les sujets sont empruntés à Homère (II, LV, LVI, LXXVII). Dans le V[e] discours (*De Libyca fabula*), Dion compare les passions aux sirènes; dans le LIII[e], il fait l'éloge d'Homère; dans le LIV[e] il compare Homère et Socrate; dans le LVII[e], qui a pour titre Nestor, il examine les vers où ce vieillard dit « qu'il a vécu avec des hommes meilleurs que ceux qui existent maintenant ». Les dialogues que j'appellerai homériques ou poétiques ont quelquefois pour texte ou pour sujet Homère, et peuvent se rattacher aux discours précédents. Dans *Agamemnon*, *ou de la royauté*, on montre que si étendue qu'elle soit, elle doit avoir des limites. Dans un autre, qui a pour titre *Chryséis*, Dion donne sur les devoirs de la femme d'excellents conseils. A

côté des dialogues que nous avo
tiques ou homériques s'en doivent
que l'on peut appeler socratique
sujet en est le plus souvent empr
comme celui des dialogues poétiq
ce sont principalement les dialogu
XXX, XXXVI; le XXXVI[e], qu
tation manifeste du *Phèdre* de
composé alors que Dion, exilé,
Gètes; il est adressé aux Grecs
les rives du Borysthène. Dion y
sagesse divine préside au gouve
nivers. Au choix de ces sujets,
nieux, mais recherché quelquefo
de cadre, à la subtilité des dével
précautions oratoires que Dion pr
l'attention, on reconnaît l'art et l
sophiste. C'est ainsi que dans
remarquables discours (*Orat.*
l'homme simple et ignorant, il se
foule de ruses oratoires, ou plut
fuser à l'empressement du peu
à parler.

Après les traités ou dialogues,
se montre quelquefois encore à c
phe, il faut faire connaître les
moraliste seul paraît; tels sont le
Retraite, *La Connaissance de D*
L'Exil; le dernier est curieux pa
ments que Dion y donne sur lui-mê
trois discours *Sur la Fortune*
Gloire; d'autres *Sur le Bonheur*,
la Loi et la Coutume; ces deu
regardés comme les meilleurs. C
un traité complet de morale et d
de discipline philosophique. Il e
(*Orat.* VII) où Dion, se metta
scène, présente la morale sous u
neuve qu'heureuse. Il suppose que
côte d'Eubée, il rencontre un ch
grossier et sauvage, qui lui offre l
chemin faisant, lui raconte ses a
ment une fois il fut obligé de se r
pour se défendre contre les réclam
son étonnement à la vue du th
de la ville, l'assurance pleine de c
quelle il répond aux juges devant
paraît.

Le récit terminé, Dion et le
arrivés à la cabane rustique: la p
familles unies par les liens du s
de la pureté et du bonheur de la
l'image d'un amour et d'une noc
car le jour est fixé où la fille du c
marier, et l'invitation d'assister a
au philosophe, qui y consent volo
forme une délicieuse narration. D
de la vie, de l'innocence et des
jeunes gens, il y a le germe de la p
gus, et dans la surprise du chass
merveilles, du bruit et des misèr
ville, une image de l'étonnement

Chaumière Indienne. Nous avons déjà
sophe; mais le moraliste, le prédica-
forme va se montrer maintenant à
un discours aux *Alexandrins*. On
était Alexandrie, rendez-vous de l'O-
l'Occident : Romains, Grecs, barbares
ent, et l'Asie tout entière : caravan-
ersel, tous les vices, toutes les cor-
toutes les sciences s'y réunissaient. Un
e fête, pendant que, rassemblée dans
cette foule cosmopolite se livre à toutes
de la parole, des spectacles et des
seul, Dion se lève, et, malgré les plai-
i tombent sur lui, les injures qui l'ac-
entreprend d'apaiser ce tumulte, de
es désordres; il l'entreprend, et y
les plus heureuses habiletés de l'é-
encore un peu rhéteur, mais surtout
(*Orat.*, XXXII). Philosophe, je ne
sez; il annonce lui-même un autre
celui d'interprète de la divinité. Il parle
« de ces philosophes qui n'osent af-
cris et les injures de la multitude,
nviction qu'ils ont de ne la pouvoir
illeure ». Lui, l'inspiré, l'envoyé de
cette confiance; et c'est pourquoi il
rdiment au milieu des outrages qui
t. Nous trouvons ce caractère d'exal-
ment marqué dans le discours olym-
De la Connaissance de Dieu (*Orat.*
le trouvons aussi dans le discours que
aux habitants de Tarse; on y sent
la chaleur, mais l'austérité de la pa-
me; « ils attendaient de lui des pa-
phiste, des paroles propres seulement
rs oreilles; ils entendent de sévères
ont dégénéré de leurs ancêtres, et ils
r par cette dégradation une de ces
piations par lesquelles la Providence
ète les peuples. »
se bornait pas au rôle de conseiller
il aimait celui de médiateur : on le voit
pour rétablir entre différentes villes
la paix et la concorde. C'est dans
adressa des discours aux habitants
de Nicomédie, de Pruse, d'Apamée
XVIII, XXXIX, XL, XLI). Conseiller
des peuples, Dion le voulait être
princes, nous le savons par l'avis
empressé de donner à Vespasien. Il
posé quatre discours sur les devoirs
Orat. I, II, III, IV), et un cinquième
et la tyrannie (*Orat.* XVI), dans
, par les portraits de Nerva et
, l'opposition du tyran et du roi.
discours ont évidemment été compo-
Trajan. Dion s'adresse souvent à
mêle son éloge à celui de Plotine.
avait les droits de célébrer
bon empereur, puisqu'il n'avait
les menaces d'un tyran, et l'on
se rendre avec une noble fran-

chise ce témoignage : « Ne craignez pas que la flatterie altère mon langage; ce n'est pas depuis peu en effet et dans quelques rares circonstances que j'ai fait preuve de liberté. Que si jadis, quand la crainte semblait rendre à tous le mensonge nécessaire, seul je n'ai pas hésité à dire la vérité, même au péril de ma vie, irais-je, quand tout le monde a le droit de parler librement, mentir à plaisir. » Il n'y a point en effet ici à accuser Dion de flatterie; je lui reprocherais plutôt une tendance, depuis trop imitée, à régenter les rois. Il s'étend longuement sur les plaisirs que le souverain trouve dans les fatigues même du gouvernement; il se plaît à dire combien soigneusement un bon prince doit éviter les spectacles et les vains amusements, à montrer combien sont utiles les exercices du corps, la course, la chasse, quels sont pour les rois les avantages de l'amitié.

Nous avons fait connaître les principaux traités oratoires ou philosophiques de Dion; il ne nous reste plus qu'à rassembler les traits divers de son caractère et de sa philosophie. Il y a dans Dion du sophiste et du philosophe, du déclamateur et du sage. Prédicateur de morale, s'il est souvent sincère, quelquefois aussi il joue l'illuminé : il se présente comme l'interprète de la divinité et son médiateur auprès des peuples : « Je ne me suis pas, dit-il, de moi-même donné ce rôle; une force divine m'y pousse; à ceux que les dieux aiment, ils envoient de bons conseillers. » (*Orat.* XXXIII); et ailleurs : « Ne croyez pas qu'un homme qui vous est étranger, et qui vient ainsi à vous, y vienne sans un dessein de la Providence, vous servir d'orateur et de conseiller. » Tel est Dion : sophiste déclamateur souvent, quelquefois moraliste convaincu; image tout ensemble et de la décadence de l'éloquence païenne et de l'effort généreux que quelques âmes faisaient pour remonter à la vertu, et à la foi même, par la philosophie. La philosophie en effet joue alors un grand et double rôle, rôle politique et rôle religieux. Politique, elle est souvent proscrite; mais ces proscriptions mêmes attestent sa puissance, comme aussi ses déclamations ambitieuses et parfois indiscrètes témoignent souvent de son orgueil. D'un autre côté, il ne faut pas méconnaître la mission légitime de la philosophie à cette époque, et oublier que si elle exagère quelquefois ses maximes d'indépendance, elle n'en est pas moins une noble protestation contre les excès de cette puissance impériale qui compta plus de Domitiens que de Trajans. Au point de vue religieux, le rôle de la philosophie alors est plus considérable encore. La philosophie, on ne peut le nier, exerce à cette époque, ou du moins cherche à exercer un grand empire. Soit influence secrète, soit rivalité du christianisme, elle se sent, elle se croit du moins, une mission supérieure. Dion, nous l'avons vu, n'est pas seulement un moraliste, c'est un prédicateur de morale et presque un directeur de conscience; il a l'instinct d'une grande révolution morale qui, s'accom-

plissant en ce moment par le christianisme, était pressentie et tentée par la philosophie. Comme les Pères, il exalte la vie solitaire; il prêche la réforme des mœurs; il s'élève contre les spectacles et les plaisirs tumultueux; en un mot, il a quelque chose du prédicateur et de l'inspiré. A ce point de vue donc, autant qu'au point de vue littéraire, les ouvrages de Dion offrent une étude aussi intéressante que curieuse.

CHARPENTIER.

Éditions : Morel, gr.-lat., Paris, 1604; Reiske, Leipzig, 1784. — Philostrate, *Vita Philosophorum*. — Synesius, *Photii Excerpta in Dion*. — Belin de Ballu, *Hist. critique de l'Éloquence chez les Grecs*; II, 111. — Brecquigny, *Vies des Orateurs grecs*. — Casaubon, *in Dionem Diatrib*. — Cesarotti, *Corso di Letterat. Greca*, t. II. — Emperii, *Progr.*, Brunswik, 1832. — Fabricius, *Biblioth. Græca*, t. III, p. 303; t. V, p. 122, édit. de Harles. — Hoffmann, *Lexicon bibliographicum*, t. II, p. 57. — Schœll, *Hist. de la Littérature grecque*, t. IV, p. 210-226.

DION CASSIUS COCCEIANUS, historien romain, né vers 155 après J.-C., à Nicée, en Bithynie, mort vers 240. Son nom de Cassius lui venait probablement de quelqu'un de ses ancêtres, qui en recevant le droit de cité à Rome avait été adopté dans la *Gens Cassia*; son père le portait déjà, et s'appelait Cassius Apronianus. Dion semble avoir emprunté son surnom de *Cocceianus* à l'orateur Dion Chrysostome Cocceianus, qui, d'après la conjecture de Reimarus, était son grand-père du côté maternel. Il reçut une excellente éducation, fréquenta les écoles des meilleurs rhéteurs de son temps, et étudia avec soin les écrivains classiques de l'ancienne Grèce. Il est probable qu'à la fin de ses études littéraires il accompagna en Cilicie son père, qui en était gouverneur, et qu'après la mort de celui-ci, en 180, il se rendit à Rome. Il y arriva dans la dernière année du règne de Marc Aurèle ou dans la première de celui de Commode. Il avait vingt-cinq ans : c'était l'âge où l'on pouvait entrer au sénat : il y fut admis, probablement parce que son père en avait été; mais pendant tout le règne de Commode il n'obtint d'autres dignités que l'édilité et la questure, et ce fut seulement en 193, sous Pertinax, qu'il fut élevé au grade de préteur. Pendant les treize années du règne de Commode, Dion vécut à Rome, consacrant son temps à plaider au barreau les causes de ses amis et à recueillir les matériaux d'une histoire de Commode, en observant d'un œil attentif toutes les actions de cet empereur. Après l'assassinat du fils de Marc Aurèle, il vota avec les autres sénateurs pour l'élévation de Pertinax. Celui-ci, qui était son ami, l'éleva aussitôt à la préture; mais notre historien n'entra en fonctions que l'année suivante (194), la première du règne de Septime Sévère. Pendant le principat éphémère de Pertinax, Dion jouit d'un grand crédit, et en usa en homme de bien. L'avénement de Septime Sévère lui fit concevoir de grandes espérances, qui ne se réalisèrent pas, bien que le nouvel empereur le traitât d'abord avec faveur. Dion

lui en témoigna sa reconnaissance
un livre *Sur les Songes et sur les*
avaient annoncé l'élévation de
présenta cet ouvrage à l
mercia par une longue
suivit la réception de c ettre,
en songe d'écrire re de son
le décida à mettre re les
avait recueillis sur de C
tard il fut averti, toujours
l'histoire de Septime Sévère
calla. Nous donnons ces détail
fort peu importants en eux-mêmes
font pressentir le défaut le plus es
être de Dion Cassius, c'est-à-dire sa

Quand l'histoire de Commode fu
Dion Cassius la lut à Septime Sévère.
en fut si satisfait, qu'il engage
écrire une histoire de Rome depuis l
plus anciens et à y in le récit
Commode. Dion s'oc
à réunir les matériaux de ces ouvr
sacra douze ans à le rédiger. Il av
de pousser son histoire aussi loin q
et de raconter tous les événements d
rait être témoin. D'après Reimarus,
mença de rassembler ses matériaux
après la mort de Sévère, en 211, il se
son œuvre, qu'il acheva en 222.

Si Dion ne jouit pas plus longtem
veur de Sévère, c'est que celui-ci
rant pas dans la haine qu'il avait d'
à Commode, finit même par admir
tyran. Avec une telle manière de voi
vait approuver les écrits de Dion.
en Italie pendant de lo s année
aucune dignité. Sous de
désigné pour accomp
voyages. Il se plaint
à cette occasion des dépenses consid
d'être devenu, bien malgré lui, so
le témoin, mais aussi quelquefois
des cruautés du fils de Septime Sé
Nicomédie en compagnie de l'em
n'alla pas plus loin, à ce qu'il
contant les événements
Asie et en Égypte, il n'en
moin oculaire. crin le rapoela
en Asie, et lui c l'
libres de Per le
se révol
resta on troi n l'e
il ne t pas l à
Nicée,
élevé
suite le proconsulat d'Afrique;
pas avant l'année 224. Il fut envoy
légat en D itie. et l'année sui
nie. Il fit à ses
discipline, qu
riens, redo
pereur de

re, loin de les écouter, le fit de nouveau consul 229, voulut être son collègue, et le défraya toutes les dépenses qu'exigeait cette charge; pendant, il lui conseilla d'aller résider à quel- distance de la capitale. A la fin de son con- lat, Dion revint à Rome, et accompagna l'empe- ur en Campanie; mais, dégoûté du séjour Rome, dont son âge avancé ne lui permettait s de supporter les agitations et les périls, il manda et obtint la permission de se retirer à cée, sa ville natale, où il mit la dernière main son *Histoire Romaine*. L'époque de sa mort inconnue. On ne sait rien de sa famille, si- n ce qu'il nous apprend lui-même, c'est-à- e qu'il avait une femme et deux enfants. Le n Cassius que nous trouvons mentionné mme consul en 291 était probablement son petit- . Tous les détails que nous venons de donner r Dion Cassius sont tirés de ses propres ou- ges et d'une courte mention de Suidas.

Voici la liste des ouvrages que les anciens at- buaient à cet historien : Le *Traité sur les nges et les Prodiges*, dont nous avons parlé s haut; il est perdu. Dion ne l'avait composé e par complaisance pour l'empereur Septime vère, et il semble s'être repenti plus tard de l'a- ir publié; car bien qu'il se montre crédule et qu'il néglige aucune occasion de rapporter des pro- es, néanmoins dans son *Histoire* il ne parle en passant de tous ceux qui concernent Sé- re; — *Histoire du règne de Commode;* l'au- r l'inséra dans son *Histoire Romaine*; — stoire du règne de Trajan : cet ouvrage t mentionné que par Suidas; s'il fut réelle- nent publié à part, l'auteur dut le reproduire, on textuellement, du moins en substance, dans *Histoire Romaine; — Histoire de Perse :* ouvrage n'est encore cité que par Suidas; is c'est probablement une méprise : Suidas a confondu Dion avec Dinon, auteur connu r avoir écrit sur la Perse; — *Itinéraires* ...), ouvrage mentionné par Suidas : on ne it s'il appartient à Dion Cassius ou à son nd-père Dion Chrysostome, qui avait beau- p voyagé et qui avait pu avoir l'idée d'écrire voyages; — Une *Vie d'Arrien* : elle n'est ... que par une mention de Suidas; — *Geti-* , ouvrage attribué à Dion Cassius par Suidas, ...adès et Freculphe; on peut induire d'un pas- ... de Philostrate (*Vit. Soph.*, I, 7) que Dion ...ysostome en était en effet l'auteur; — *His- ...a Romaine* (Ῥωμαϊκὴ ἱστορία) : c'est le grand ...age de Dion Cassius; il contenait 80 livres, ... fut plus tard divisé en décades, comme ...*toire Romaine* de Tite-Live. Il comprenait ... l'histoire de Rome depuis les temps les plus ...és, c'est-à-dire depuis l'arrivée d'Énée en ..., jusqu'à 229 après J.-C., année du retour ...on dans sa ville natale. — Les *Extraits* ...*cerpta*), publiés par A. Maï, d'après un ma- ...t du Vatican, et se rapportant à un ou- ... qui contenait l'histoire romaine depuis Valérien jusqu'à Constantin le Grand, portent le nom de Dion Cassius; mais ils appartiennent évidemment à quelque écrivain chrétien conti- nuateur de Dion Cassius, peut-être à Jean d'An- tioche, comme le pense A. Maï. Dion Cassius déclare lui-même qu'il a l'intention de traiter brièvement l'histoire de la république romaine, pour s'étendre plus au long sur les événements dont il avait été le témoin oculaire. Malheureu- sement il ne nous reste qu'une portion très- petite de cet ouvrage. Des trente-quatre pre- miers livres, nous ne possédons que des extraits et les fragments publiés successivement par Ursinus, Valois et A. Maï, d'après les collec- tions faites par ordre de Constantin Porphyro- génète. Un petit nombre de fragments se rappor- tant à cette partie de l'ouvrage ont été publiés par F. Haase : *Dionis Cassii librorum deper- ditorum Fragmenta*; Bonn, 1840, in-8°. On a fait observer que Zonaras, dans ses *Annales*, suit le plus ordinairement l'autorité de Dion Cas- sius, et qu'ainsi ses *Annales* peuvent être con- sidérées comme un abrégé de Dion Cassius. Il en existe un fragment considérable, que la plu- part des critiques regardent ordinairement comme une partie du 35ᵉ livre, mais qui appartient plus probablement au 36ᵉ. A partir de ce livre jus- qu'au 54ᵉ, l'ouvrage est complet, sauf des la- cunes peu étendues, et embrasse l'histoire ro- maine depuis Lucullus jusqu'à la mort d'Agrippa, dix ans avant J.-C. Les six livres suivants ne sont pas venus jusqu'à nous dans leur forme ori- ginale, comme on le voit par des citations d'an- ciens auteurs; mais nous en avons un abrégé assez complet, fait par quelque compilateur antérieur ou postérieur à Xiphilin. Du 61ᵉ au 80ᵉ, nous avons seulement l'abrégé fait par Xiphi- lin dans le onzième siècle, et quelques autres abrégés, qui appartiennent probablement à l'au- teur de l'*Epitome* du 55ᵉ ou 60ᵉ. Une traduction latine d'un fragment considérable du 71ᵉ livre a été trouvée par A. Maï dans la bibliothèque du Vatican; il en a été publié une traduction alle- mande anonyme, Braunschweig, 1832, in-8°; mais l'authenticité de ce fragment n'est pas dé- montrée. Un autre important fragment du 75ᵉ livre fut découvert par J. Morelli, et imprimé d'abord à Bassano et ensuite à Paris, en 1820.

Malgré d'aussi grandes pertes, ce que nous possédons de Dion Cassius nous permet de juger son *Histoire Romaine*. C'est une riche collection de documents sur les derniers temps de la ré- publique et sur les deux premiers siècles de l'empire; c'est même notre seule source d'infor- mation sur plusieurs portions de cette grande période historique. Dans le premier des frag- ments publiés par A. Maï, Dion établit nettement qu'il a lu presque tout ce qui s'était publié sur l'histoire romaine, et qu'il ne s'est pas contenté, comme un simple compilateur, de rassembler des morceaux empruntés à divers auteurs, mais qu'il a contrôlé ses autorités et qu'il n'a admis

que les faits dignes de figurer dans son histoire. Ces assertions de l'auteur sur lui-même sont parfaitement justifiées par le caractère de son livre. Il avait profondément étudié son sujet, et ses connaissances sur les institutions romaines sont plus exactes et plus étendues que celles des historiens antérieurs, tels que Denys d'Halicarnasse. Quand il tombe dans l'erreur, c'est presque toujours faute d'avoir puisé aux sources authentiques et pour avoir été forcé de se contenter d'informations de seconde main. Il faut aussi reconnaître, comme le remarque Dion lui-même, que l'histoire de l'empire présente à l'écrivain bien plus de difficultés que celle de la république. En ce qui touche les événements contemporains, l'ouvrage de Dion Cassius tient le milieu entre une histoire des empereurs et des mémoires historiques. L'auteur nous parle souvent de lui, et s'étend avec prédilection sur ses souvenirs personnels. Bien qu'il se propose de rappeler aussi exactement que possible tous les événements importants, il ne se contente pas de dresser un catalogue chronologique des faits; il tâche, comme Thucydide, Polybe et Tacite, de remonter de l'effet à la cause et de saisir les mobiles des actions humaines. Dans ses tentatives pour montrer le lien logique des événements, il néglige parfois, comme ses grands modèles, l'ordre chronologique. Malgré toutes ses qualités et bien que ses fautes appartiennent plutôt à son siècle qu'à lui-même, Dion ne saurait être placé sur la même ligne que Thucydide et Tacite. Élevé dans les écoles des rhéteurs, il en a conservé les habitudes, comme on s'en aperçoit à certains endroits de son histoire et surtout aux discours qu'il prête à ses personnages. Ces discours, qu'ils soient tout à fait d'invention ou qu'ils aient quelque fondement historique, n'en sont pas moins des œuvres de rhéteur; tout ce qu'on peut dire, c'est qu'ils occupent une place très-distinguée parmi les productions de ce genre. Dans son style, Dion a essayé d'imiter les anciens auteurs grecs, mais il y a fort incomplétement réussi; ses écrits sont remplis de locutions étrangères au grec classique, de latinismes et de barbarismes. Photius loue sa clarté; cet éloge n'est nullement justifié par ce qu'il nous reste de Dion Cassius. Cet écrivain nous semble au contraire obscur, embarrassé, et tout à fait dépourvu d'élégance.

L'ouvrage de Dion Cassius parut pour la première fois traduit en italien par Nic. Leoniceno; Venise, 1526. Cette traduction italienne peut être consultée encore avec fruit, « non qu'elle se recommande toujours par l'exactitude et la précision, dit M. Gros, mais parce qu'elle révèle ou confirme souvent de très-bonnes leçons. » La première édition de l'original grec est celle de Robert Estienne, Paris, 1548, in-fol.; elle va du 35ᵉ livre au 60ᵉ. Henri Estienne en donna une nouvelle édition, avec une traduction latine par Xylander, Genève, 1591, in-fol. L'*Abrégé*
de Xiphilin, du 61ᵉ livre au 80ᵉ fu
la première fois dans l'édition d
Francfort, 1592; Hanau, 1606, i
publication des fragments recueil
(Orsini) et Valois, J.-A. Fabriciu
d'une édition complète de Dion C
mort l'empêcha de le réaliser. C
pris par son gendre H.-S. Reima
son édition à Hambourg, 1750-52
Le texte grec ne présente pas
considérables, mais le commenta
ont une grande valeur. Les meil
publiées depuis celle de Reimarus
Sturz, Leipzig, 1824, 9 vol. in-8°
qui a paru en 1843, contient les *E*
cana, découverts et publiés po
fois par A. Maï (*Scriptorum*
Collectio, II, p. 135); et celle
Leipzig, 1849, 2 vol. in-8°. Jusqu
temps il n'existait de cet historie
traduction française; encore n'av
faite sur l'original grec, mais su
italienne de Nicolas Leoniceno.
tion française est d'un nommé Cl
de Bourges. Catherinot en fait me
Annales typographiques de Bou
cet ouvrage, très-rare, est: *Dion*,
Des faicts et gestes insignes des
duicts par annales et consulatz
au consulat de Lucius Cotta e
quatus (durant lequel Pompée
guerre contre les Hibériens et
dates), et continuant de te
jusques à la mort de Claude
rement traduit de grec en italie
Nicolas Léonicène, Ferrarois,
l'italien en vulgaire françois,
Angeliers frères, 1542, in-fol. Le
n'était pas encore imprimé en
cette traduction fut publiée. L
bibliographes attribuent une tradu
auteur à un sieur de Boisguilleb
trompent: Pierre le Pesant de Boi
donné que l'abrégé de Xiphilin; P
1674, 2 vol. in-12. M. G.-B. Gr
trois premiers volumes d'une exc
tion française de tout ce qui nous
Cassius, avec un commentaire c
rique et le texte en regard, co
meilleures éditions et sur les manus
Florence, Venise, Turin, Munic
Paris, Tours, Besançon; Paris, 1

Fabricius, *Bibliotheca Græca*, t.
p. 138, édit. de Harles. — Reimarus,
Cassii Dionis. — C. de Moulines, trad
le recueil de l'Académie de Berlin, 17
mans, *De Fontibus et Auctoritate Di*
lin, 1836, in-8°. — Schlosser, *Dissertati*
nius, placée en tête de la traduction
auteur par Lorenz; Iéna, 1826, 3 vol.
Leçons sur l'Histoire Romaine, publie
p. 72-78.

DION *Louis-François*, comt

eur français, né le 15 mai 1771, mort rg, en avril 1834. Descendant d'une des iennes familles de l'Artois, il embrassa re des armes, et entra jeune encore arde du roi, compagnie des gendarmes. capitaine à l'époque de la révolution, il lla se ranger sous les drapeaux de l'ar-ondé, et prit part aux divers combats ostes qu'elle eut à soutenir. Cette armée licenciée, Dion passa à Saint-Domin-t nommé lieutenant-colonel du régiment eurs de la Reine, au service d'Angle-retour à Londres, il s'adonna à la lit-et parmi les ouvrages qu'il y fit paraî-ite : une tragédie d'*Annibal*, qui ne fut ésentée, et le *Tableau de l'histoire lle jusqu'à l'ère chrétienne*; Londres, t ouvrage, écrit en vers français, est dé-princesse de Galles. Dion rentra en vec les Bourbons, et reçut bientôt le maréchal de camp. Plus littérateur t, il publia plusieurs écrits, et donna lition de son *Tableau de l'histoire uni-* Cet ouvrage, conforme aux idées ultra-s, fut adopté par le conseil royal de té. Affilié à la Compagnie de Jésus, il é par la loi qui obligeait les jésuites à France; Dion les suivit à Fribourg en où il mourut. A. S...y.

Ann. Biog., t. I, p. 317.

[...] (*Marianna*), femme peintre et an-[...]lienne, née à Rome, en 1756, morte Cette femme, distinguée sous tous les , s'est fait connaître par plusieurs excel-rages sur les arts et sur l'archéologie. mitié ou de correspondance avec Vis-avec les plus célèbres antiquaires de , elle était membre de l'Académie de de Rome, et des Académies de Pis-, Bologne, Pérouse, etc. Ses ouvrages sont : *Le Regole elementarie della de' Paesi*; Rome, 1816, in-8°, et son titre de gloire, le recueil intitulé : *[...] città del Lazio che diconsi fon-[...]turno*, in-fol. obl., livre qui obtint le succès et renferme les renseignements [...]ieux sur les monuments cyclopéens. [...]nigi avait composé un traité histo-*[...]ria de' tempi presenti, per istru-[...] figliuoli*; mais la mort ne lui laissa [...] de le publier.

[...] *Allgem. Künstler-Lexicon.*

[...] (*Pierre*), chirurgien français, né à [...] dans la même ville, le 11 décembre [...] le premier professeur qui fit en [...]sections anatomiques et les opé-[...]gicales établies par Louis XIV en [...] des Plantes. En 1680 il quitta cet [...] de chirurgien ordinaire de Ma-[...] d'Autriche, et fut ensuite chirurgien [...] Marie-Anne-Victoire de Bavière [...]-Adélaïde de Savoie, ainsi que de leurs enfants. On a de lui : *Histoire anatomique d'une matrice extraordinaire*; Paris, 1683, in-12 « L'auteur y raconte, dit Éloy, un singulier cas d'une rupture de matrice : on est étonné de voir une femme mourir dans le sixième mois de sa grossesse et un chirurgien aussi expérimenté que Dionis attendre des ordres pour faire l'ouverture du corps, qu'il renvoie au lendemain. » — *Anatomie de l'homme suivant la circulation du sang et les nouvelles découvertes*; Paris, 1690, 1698, 1705 et 1716; annotée par Devaux, 1728, in-8°; traduit en latin, Genève, 1696, in-8°; en anglais, 1703; en tartare, par le père Parrenin, jésuite missionnaire, qui l'entreprit par les ordres de Kan-Hi, empereur de la Chine, 1723. On ne trouve aucune découverte dans cet ouvrage ; mais il est le fruit de nombreuses dissections anatomiques. — *Cours d'operations de chirurgie démontrées au Jardin Royal*; Paris, 1707 et 1714 ; avec les remarques de La Faye, 1736, 1740, 1751 et 1765, in-8°; Bruxelles, 1708, in-8°; La Haye, 1712, in-8°; trad. en allemand, Augsbourg, ibid.; en flamand, 1710 et 1740; en anglais, Londres, 1733, in-8°; Dionis dans ce *Cours* expose avec simplicité et exactitude les différentes manières chirurgicales d'opérer ; il descend dans les plus petits détails, explique avec lucidité les instruments et les appareils nécessaires, et accompagne les observations qu'il donne d'une série de faits probatifs ; — *Dissertations sur la mort subite, avec l'histoire d'une fille cataleptique*; Paris, 1709, in-12 ; — *Traité général des Accouchements, qui instruit de tout ce qu'il faut faire pour être habile accoucheur*; Paris, 1718, in-8°; Bruxelles, 1724, in-8°; trad. en anglais, 1719, in-8°; en allemand, Augsbourg, 1723, in-8°; en hollandais, Leyde, 1735, in-8°. Le fond de cet ouvrage est emprunté à ceux de Mauriceau, parent de Dionis.

Manget, *Bibliothèque des Auteurs Médecins.* — Éloy, *Dictionnaire historique de la Médecine.* — *Biographie médicale.*

DIONIS (*Charles*), médecin français, petit-fils du précédent, mort à Paris, en 1776. On a de lui : *Dissertation sur le tænia, ou ver solitaire*, suivie d'une *Lettre sur la poudre de sympathie propre contre le rhumatisme simple et goutteux*; Paris, 1749, in-12.

Biographie médicale. — Quérard, *La France littéraire.*

DIONIS DU SÉJOUR (*Louis-Achille*), jurisconsulte et astronome français, parent des précédents, né vers 1705, mort vers 1791. Il était doyen de la cour des aides lors de la révolution, et s'occupait beaucoup de physique : On a de lui : *Observations relatives à un arc-en-ciel causé par la lune, observé à Saint-Germain-en-Laye le 6 juin 1770*, insérées dans l'*Histoire de l'Académie des Sciences de 1770*; — *Mémoires pour servir à l'Histoire de la Cour des Aides (depuis le règne de Philippe le Bel, jusqu'en 1789)*; Paris, 1791, in-4°.

Quérard, *La France littéraire.*

DIONIS DU SÉJOUR (*Pierre-Achille*), mathématicien et astronome français, fils du précédent, né à Paris, le 11 janvier 1734, mort dans la même ville, le 22 août 1794. Il fit ses études chez les jésuites, au collége de Louis-le-Grand, de 1743 à 1750. Il s'y lia d'amitié avec Goudin, un de ses camarades, et tous deux, continuant ensemble au sortir du collége leurs études de mathématiques, débutèrent en 1756 dans la carrière scientifique par des ouvrages composés en commun. Deux ans après, Dionis fut nommé conseiller à la quatrième chambre des enquêtes, et en 1779 il passa à la grand' chambre avec le même titre. Ses fonctions judiciaires ne l'empêchèrent pas de se livrer à d'importants travaux scientifiques, qui lui valurent une place à l'Académie des Sciences en 1765. Il devint aussi membre des académies de Stockholm de Gœttingue et de la Société royale de Londres. Député de la noblesse de Paris à l'Assemblée constituante, il parut peu à la tribune, et se montra partisan des réformes modernes. Il présida en 1791 et 1792 un des six tribunaux du district de Paris. L'horreur et l'effroi que lui causa la mort de plusieurs de ses amis, frappés pendant la terreur, abrégèrent ses jours. Il était d'un caractère doux et humain, et plus d'une fois, en sa qualité de conseiller au parlement, il adoucit dans l'application ce que certaines lois du temps avaient encore de barbare. Dans la société, il était distrait, aimable et railleur. Les ouvrages de Dionis sont de deux sortes : les uns appartiennent aux mathématiques pures ; les autres, aux mathématiques appliquées. Les premiers sont : *Traité des courbes algébriques* ; Paris, 1756, in-12 ; — *Mémoire sur le cas irréductible du 3ᵉ degré* : inséré dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences* en 1768 ; — *Mémoire pour déterminer le nombre des racines réelles et celui des racines imaginaires d'une équation par la considération des coefficients de la proposée* ; année 1778, ibid. Dionis appliqua sa méthode d'abord au 3ᵉ et au 4ᵉ degré ; plus tard il l'étendit au 5ᵉ. Les ouvrages de Dionis relatifs aux mathématiques appliquées sont une suite de *Mémoires* renfermant de nouvelles méthodes analytiques pour calculer les éclipses de soleil, les occultations des étoiles fixes et des planètes par la lune, et pour réduire des observations quelconques de cet astre au lieu vu du centre de la terre ; ils sont insérés dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences* depuis l'année 1764 jusqu'en l'année 1778 ; — *Application des latitudes corrigées à la solution de plusieurs problèmes géodésiques et particulièrement au calcul de la perpendiculaire à la méridienne et des loxodromiques, dans l'hypothèse de la terre elliptique* ; dans les *Mémoires de l'Acad.*, 1778 ; — *Application de l'analyse à la détermination de l'orbite des planètes* ; ibid., 1779 ; — *Application des formules que Dionis avait démontrées aux observations de l'éclipse du premier avril*, ...
1781, 1782 ; — *Essai sur ...*
royaume, en société avec Cond...
ibid., 1783, 1784, 1785 : — di...
tions astronomiques, ...
de Dionis associé à d'autres ...
1775, 1776 ... *Essais sur ...*
1774 ; — *Recherches sur l...*
les rétrogradations des plan...
ses du soleil ; Paris, 1761, in-8° ...
les phénomènes relatifs aux ...
l'anneau de Saturne ; Paris, ...
Traité analytique des mouvem...
des corps célestes ; Paris, 178...
in-4° Cet ouvrage est la réu...
de tout ce que l'auteur avait écr...
sur la ... matière. ... n,
carrière ... lern...
une rel... aug... ...re l...
et l'anomalie moye... ;
moires de l'Acad. des Scienc...

Lalande, *Éloge de Dionis* ; dans la ... *Temps pour l'année 1790*.

DIONISI (*Filippo-Lorenz...*
italien, né à Rome, le 9 août 1...
en 1711, comme le disent la *Biog...*
et la *Biografia universale*), ...
même ville, le 20 mars 1789. I...
ordres, et, grâce à un bénéfice q...
le cardinal Annibal Albani, il...
tranquillement à d'importants ...
tion. Sa vie, vouée à la piété et ...
aucun incident ... able. Il ...
ouvrages, tous ... toire ...
à l'archéologie sacrée, ...
été imprimés, savoir : Collectio ...
cro-sanctæ basilicæ Vaticanæ ...
3 vol. in-fol. ... *Risposta alla ...*
rita negli art. XII, XVII, XX...
nali dei Letterati, stampata ...
anno corrente 1753, *contr...*
editori del Basilica Vatican...
in-4° ... *Sacrarum Basilicæ ...*
tarum Monumenta æreis tab...
Philippo Laurentio Dionisio, ...
beneficiario, commentariis ill...
1773, in-fol. ; — *Antiquissimi Ve...*
chalium Ritus Expositio ; de ...
ris ætatis processu dominica ...
Christi ante vesperas in V...
usitato, conjectura ; Rome, 17...

Tipaldo, *Biografia degli Italiani ill...*

DIONISI (*Jean-Jacques*), ...
lologue italien, né à Vérone, ...
la même ville, le 14 avril 18...
... les jésuites de Bologne.
... natale. Il entra dans les o...
... le conservat...
du ... de lui ...
sur ...
les prin...
Vérone, 17.., ... ; — ...

ca scultura ritrovata nel recinto 'ale di Verona; Vérone, 1767; — e et dei progressi della Zecca di one, 1773; — Vite dei santi Mar- i Veronesi; Vérone, 1786, in-4°; — ddoti; Vérone, 1786-90, 2 vol. in-8°; dimenti funebri, osia delle escla- olcrali; Padoue, 1794, in-4°; — De amori di messer Fr. Petrarca e 'atissima donna Laura; Vérone, is les ouvrages de Dionisi, le plus ns contredit, c'est son édition de la nmedia di Dante; Parme, 1795, in-fol. Dionis dans cette édition a ultats des travaux de presque toute que les nombreux documents qu'il soient pas toujours exacts, ils n'en oins une des sources les plus utiles pour l'intelligence de la Divine Co-

Elogi istorici de' più illustri ecclesiastici iamba, Galleria d'Uomini illustri. — Ti- pa degli Ital.

IO (Paolo), médecin-poëte italien, , vivait en 1599. Il était en 1543 pro- édecine à Padoue; plus tard il revint ns sa patrie. Il cultivait avec succès ine, mais il choisit pour exercer son jets aussi singuliers qu'arides. On a Natura oculi et partibus ejus, rs hexamètres; Vérone, 1543, in-4°. ni Hippocratis versibus redditi; 0, in-4°.

rCollegii Veronensis illustribus Medicis. medicale.

IDE ou DIONYSIADE, poëte tra- atif de Tarse; on manque de détails mpte. Strabon (lib. XIV) le repré- me le plus célèbre des auteurs qui Alexandrie la pléiade des écrivains

ssi un autre poëte du même nom, Mallus, qui composa également des lui-là ne nous est connu que par de Suidas. G. B.

Bibliotheca Græca, t. II, p. 296.

Voyez Denis et Denys.

ORE (Διονυσόδωρος), historien ait vers 330 avant J.-C. Il n'est r un passage de Diodore de Sicile. ivain, il avait composé une histoire i allait jusqu'à Philippe de Macé- d'Alexandre le Grand. On l'identifie avec le Dionysodore qui, selon ait que le Pean publié sous le fut en effet l'œuvre de ce philoso- s'il est l'auteur d'un ouvrage Sur ποταμῶν), cité par le scoliaste Hippolyte, 122, et d'un autre ou- erreurs des poëtes tragiques τραγῳδοῖς ἡμαρτημένα), cité par le poëte Sur Rhesus, 504. L'his- odore serait-il le même qu'un au- tre Thébain du même nom dont il est question dans Arrien? Ce dernier Dionysodore avait rem- porté une victoire aux jeux Olympiques. Après le passage d'Alexandre en Asie, il se rendit avec Iphicrate, fils du célèbre général, auprès de Da- rius-Codoman. Fait prisonnier à la bataille d'Issus, il fut conduit devant Alexandre, qui le fit mettre en liberté.

Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography.* — C. Muller, *Historicorum Græcorum Fragmenta*, t. II, p. 84.

DIONYSODORE, géomètre grec, né à Cydnus, vivait à une époque incertaine. Eutocius, dans son commentaire sur le second livre *De la Sphère et du Cylindre* d'Archimède, dit que Dionyso- dore avait trouvé une méthode pour diviser une sphère par un plan, suivant une raison donnée. Pline lui attribue une espèce de cadran solaire conique. D'après cet historien, on trouva dans le tombeau de Dionysodore une lettre adressée par lui aux vivants. Il y déclarait qu'étant par- venu de son tombeau jusqu'au centre de la terre, il avait trouvé que la distance d'un de ces endroits à l'autre était de 42,000 stades. Pline ne voit dans cette lettre qu'un trait de la vanité grecque. Il est singulier que le chiffre donné par Dionysodore d'une manière si étrange soit le plus exact que les anciens nous aient transmis sur la mesure de la terre. En effet, comme 42,000 stades égalent 7,770 kilomètres, le dia- mètre de la terre se trouve être du double, c'est- à-dire de 15,540 kilomètres, ce qui se rapproche des calculs de la science moderne.

Pline, *Hist. Nat.*, II, 109. — Weidler, *Historia As- tronomiæ*, p. 133.

* **DIONYSODORE**, grammairien d'Alexandrie, de l'école d'Aristarque; il s'était occupé de l'in- terprétation d'Homère, et on le cite dans les scolies sur l'*Iliade*.

Pauly, *Real-Encyc.*

DIONYSODOTE, poëte lyrique lacédémonien, vivait probablement dans le septième siècle avant l'ère chrétienne. Athénée le cite à côté d'Alcman, et nous apprend que ses *Péans* étaient très-po- pulaires à Sparte. On ne sait rien de plus sur ce poëte, dont il ne reste aucun fragment.

Athénée, XV.

* **DIOPHANE** (Διοφάνης), rhéteur grec, né à Mitylène. Banni de sa patrie, il se rendit à Rome; il y eut, entre autres disciples, Tiberius Grac- chus, dont il seconda les projets politiques et qui l'entraîna dans sa catastrophe; ils périrent en- semble. D'après Cicéron, Diophane fut aussi un des orateurs les plus distingués de la Grèce. Porphyre, dans sa *Vie de Plotin*, parle d'un au- tre rhéteur du même nom.

Cicéron, *Brutus*, 27. — Strabon, XIII. — Plutarque, *Tib. Gracch.*, 8, 20.

* **DIOPHANE**, agronome grec, né à Nicée, en Bithynie, dans le premier siècle avant J.-C. Il fit pour le roi Dejotarus un abrégé d'un livre d'a- griculture de Cassius Dionysius. Son ouvrage, qui contenait six livres, fut plus tard abrégé par

Asinius Pollion. Diophane est souvent cité dans la collection des écrivains grecs *De Re Rustica*.

Varron, *De Re Rustica*, I, 1. — Columelle, *De Re Rustica*, I, 1. — Pline, *Hist. Nat.*, VIII. — Suidas, au mot Πωλίων.

* **DIOPHANTE** (Διόφαντος), orateur athénien, vivait vers 350 avant J.-C. Il était contemporain de Démosthène et, comme lui, opposé au parti macédonien. Il passait pour un des plus éminents orateurs de son temps. Reiske, dans son *Index* de Démosthène, pense que ce Diophante est le même que l'auteur d'un décret mentionné par Démosthène. C'est aussi probablement le même que le Diophante qui, d'après Diodore, assista le roi de Perse dans la guerre d'Égypte en 350.

Démosthène, *De falsa Legatione*, *cont. Lept.* — Harpocration et Suidas, au mot Μελάνωπος. — Diodore, XVI, 48.

* **DIOPHANTE**, poëte athénien, de la comédie nouvelle, vivait probablement dans le troisième siècle avant J.-C. On ne connaît de lui que son nom et le titre d'une de ses pièces : Μετοικιζόμενος.

Antiatticista, p. 115, 21.

* **DIOPHANTE**, historien grec, auteur d'une *Histoire du Pont*, que cite le scholiaste du premier livre de l'*Argonautique* d'Apollonius. On ne sait d'ailleurs rien sur son compte, et on l'a confondu peut-être à tort avec Diophante de Lacédémone.

Pauly, *Real-Encycl.* — C. Muller, *Historicorum Græcorum fragmenta*, t. IV, p. 396.

Pauly, *Real-Encycl.*

DIOPHANTE, célèbre mathématicien grec, natif d'Alexandrie. On ignore entièrement l'époque à laquelle il vivait. S'il est identique avec l'astronome Diophante, sur lequel, au rapport de Suidas, Hypatia écrivit un savant commentaire, on pourra le considérer comme antérieur au cinquième siècle de l'ère chrétienne. Si c'est au contraire un personnage différent de celui-là, il ne pourra avoir vécu que vers la fin du cinquième siècle ; car Proclus et Pappus, qui gardent à son égard un silence absolu, ne se seraient pas dispensés de mentionner au moins un mathématicien aussi éminent que celui qui passe pour l'inventeur de l'algèbre. Suivant Aboulfarage, cité par Montucla, Diophante aurait vécu sous l'empereur Julien, vers 365 de notre ère ; c'est la date qu'adoptent Colebrocke et d'autres. Quoi qu'il en soit, Jean, patriarche de Jérusalem, est le premier qui en ait parlé, dans sa vie de Jean Damascène. D'après une épitaphe, rédigée sous forme de problème, et conservée dans l'Anthologie grecque, il passa la sixième partie de son âge dans la jeunesse, une douzième dans l'adolescence ; après un septième de son âge, passé dans un mariage stérile, et cinq ans de plus, il eut un fils, qui mourut après avoir atteint la moitié de l'âge de son père, et celui-ci ne lui survécut que de cinq ans. » La solution du problème donne quatre-vingt-quatre ans à Diophante lorsqu'il mourut.

Quoi qu'il en soit, l'ouv
nom de Diophante de l'
'Αριθμητικά, *Arithm* ...
mo ... vit ...
les p ...
rait avoir ...
on n'en a ... que
le premier, d'après un manuscrit
Wittenberg, sous le titre de *Dio*
drini Rerum Arithmeticarum
rum primi duo adjecta
maximi (*ut conjectura est*)
Bâle, 1575, in-fol.; l'éditeur y a
les nombres polygones, attrib
Liber de numeris polygonis s
Bachet de Méziriac en pu
détectueuse, avec de savants co
ris, 1621, in-fol.) ; elle fut réim
de Fermat, fils du célèbre mat
nom, avec les précieuses note
son père avait écrites sur un e
dition de Bachet (Toulouse, 1
tion rare et recherchée). C'est d
Fermat indique sommairement
ches sur la théorie des nombre
la même édition un extrait de
mat par le P. de Billy. Les
rithmétique de Diophante ont
français, les quatre premiers p
et les deux autres par Alber
1625, in-8°). Fred. Poselger a
duction allemande du livre *S*
polygones, avec les fragments
zig, 1810, in-8°. On en a annonc
traduction anglaise par Mlle

Diophante a-t-il réellement
où l'a-t-il empruntée des Indien
pour les vrais auteurs ? C'est u
été lo ... tée, sans
solue. ... gèbre est
univer ... qu'on v
véritables abrév ... de
espèces : les ...
faire, telles que l'a ...
les autres ind ...
calcul. Les ...
ci : ...
...
se sert de la voie du ... ours. L
nues, il les ex ... par
déterminés. Ou ...
cherché, il le d ...
bréviation de δύναμις, ...
(de κύβος, dé) ; le double carré,
ou cinquième puissance, par ...
s'est élevé ainsi ... aux équ
degré, qu'il ...
nieuses, à ...
L'ouvrage de ...
quième siècle pa ...
nom.

, 1660, in-4°; et
— Kaestner,
— Fabricius,
641, édit. de
hématiques. —
lopé *nouvelle.* — La-
male. — Cosull,
...bra. — E. Bras-
natiques de Fermat;
l'Aca...e de Toulouse, 1853

de L
in
i
(.
écrit

l. — Photius, *Bibliothec* cod. 250.
...ice, aux mots Ἀβιοι et ... ττῖνοι.

PHAN

— ... *de Syracuse,*
probablement auteur
puisque son opinion sur
citée par Théodoret; —
l'œuvres médicales

of Greek and Roman Biogra-

Jean). *Voyez* x.
Διοπ ... :). m ... c,
... J.-C.
...sieur, il vendait
...ues. Ce commerce semble
de notoriété, car les poëtes
souvent. Peut-être ce Dio-
que le jongleur locrien
e. Il faudrait alors le dis-
par une loi, dont parle
sous peine de mort aux ha-
passer la nuit au Pirée, et
en jugement pour avoir

1081; *Vesp.*, 380; *Aves*, 988; et
sur tous ces passages. —
...*micorum Græcorum*, I, p. 154;
...das, aux mots Γοργών, Διοπεί-
ίσθης.

al athénien, père du poëte
le quatrième ... e avant
. Il fut ... oyé dans la
à ... un corps de
Des querelles ne
entre les colons et les
nt sous la protection de
. Celui-ci, qui n'était pas
d'abord et proposa
arbitre la déci-
entre eux et les Car-
ayant été rejetée avec

indignation, Philippe envoya des troupes au secours des Cardiens, et Diopithe ravagea les districts maritimes de la Thrace soumis aux Macédoniens. Philippe, qui était occupé dans l'intérieur du même pays, à son expédition contre Térès et Chersoblepte, écrivit aux Athéniens pour se plaindre, et le parti macédonien demanda le rappel et le jugement de Diopithe. Démosthène défendit le général dans son admirable discours sur la Chersonèse, prononcé en 341, et obtint qu'il serait maintenu dans son commandement. Diopithe, se voyant soutenu par ses concitoyens, envahit de nouveau la Thrace, s'empara des villes de Crobyle et de Tiristiasis, et réduisit les habitants en esclavage. Un ambassadeur nommé Amphilochus étant venu pour négocier le rachat des prisonniers, Diopithe le fit saisir, au mépris du droit des gens, et le força de payer neuf talents pour sa rançon (environ 50,000 fr.). Comme tous les généraux de cette époque, Diopithe était peu scrupuleux sur les moyens de rassembler l'argent nécessaire pour entretenir ses mercenaires. Il mourut dans cette campagne de Thrace. La guerre qu'il faisait à Philippe lui valut la bienveillance du roi de Perse, qui, d'après Aristote, lui envoya des présents considérables. Ils n'arrivèrent qu'après la mort du général athénien.

Démosthène, *De Chersoneso*, *Philippica* III. — Hégésippe, *De Haloneso*. — *Quatrième Philippique*, attribuée à Démosthène. — Diodore, XVI, 75. — Arrien, *Anabasis*, II, 14. — Pausanias, I, 29.

* **DIORES**, peintre grec, vivait probablement dans le cinquième siècle avant J.-C. Varron le cite avec Micon, contemporain de Polygnote, de manière à faire croire qu'il vivait à la même époque que ces deux célèbres artistes; mais le texte de ce passage de Varron est si corrompu que le nom même du peintre n'est pas certain.

Varron, *De Lingua Latina*, IX, 12, édit. de Müller.

* **DIOSCORE** (Διόσκορος), évêque d'Hermopolis, mort à Constantinople, vers 403. Il vécut longtemps avec ses trois frères Ammonius, Eusèbe et Euthyme, parmi les solitaires de *Nitrie*. On les avait surnommés les *Quatre grands Frères*, à cause de leur taille élevée. La régularité de mœurs de Dioscore le fit choisir pour évêque des chrétiens de la contrée. L'évêque Théophile, qui gouvernait alors l'église d'Alexandrie, en conçut quelque ombrage. Il reprocha aux anachorètes de Nitrie d'avoir donné asile à un prêtre nommé Isidore, accusé d'origénisme, c'est-à-dire de croire que les peines de l'enfer auront une fin, et que Jésus-Christ étant le rédempteur de tous les êtres raisonnables, les démons eux-mêmes, après avoir été purifiés par de longs supplices, seront justifiés. Théophile prétendit que les frères de Nitrie partageaient ces doctrines : en conséquence, il se rendit avec des soldats dans leur montagne, dispersa la communauté, et en incendia les bâtiments. Un des solitaires périt victime du zèle du prélat, les autres n'échappèrent au même sort qu'en se réfugiant au fond des ci-

ternes. Ils en sortirent après le départ de Théophile, et reconstruisirent leur habitation; mais une seconde expédition, aussi énergique que la première, les ruina complétement, et les força d'aller au loin chercher d'autres asiles. Il paraît que Théophile, quelque temps avant sa mort, pardonna à Dioscore et à ses compagnons. Dioscore était alors à Constantinople; il y mourut, et fut enterré dans l'église de Saint-Moce.

Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

DIOSCORE Ier, vingt-troisième patriarche d'Alexandrie, mort en septembre 454. Il fut d'abord archidiacre et apocrisiaire d'Alexandrie. Jaloux d'augmenter l'importance de son église, il en revendiqua la suprématie sur celle d'Antioche. L'affaire fut portée devant un synode assemblé à Constantinople en 439. Théodoret, suffragant d'Antioche, défendit si éloquemment ses droits, que Dioscore fut obligé de renoncer à ses prétentions. Saint Cyrille, patriarche d'Alexandrie, étant mort en juin 444, Dioscore fut élu à sa place. Il s'empara aussitôt des biens de son prédécesseur comme appartenant à l'Église, et « les distribua, dit Libérat, à des marchands de pain et de vin, afin qu'ils donnassent au peuple à meilleur marché le plus beau pain et le meilleur vin ». Lorsque Eutychès, archimandrite, eut été déposé, en 448, par saint Flavien, patriarche de Constantinople, Dioscore se déclara en faveur du premier, et le soutint dans son hérésie. Elle consistait à enseigner qu'il n'y avait point deux natures en Jésus-Christ, et que la nature humaine avait été absorbée par la nature divine. L'empereur Théodose le jeune convoqua un concile œcuménique à Éphèse pour prononcer entre Eutychès et saint Flavien. Le pape saint Léon y envoya Jules de Pouzzole en qualité de légat. Dioscore fut choisi pour présider, et cent-trente prélats, la plupart de l'Église d'Asie, y assistèrent. Le concile prononça l'acquittement d'Eutychès, approuva ses doctrines, et déposa saint Flavien, Eusèbe de Dorylée, Théodoret, Domnus, patriarche d'Antioche, et plusieurs autres évêques, comme ayant altéré le dogme consacré en 325 dans le concile général de Nicée. Les condamnés protestèrent contre cette décision; ils en appelèrent au pape, et qualifièrent le concile de *Latrocinium Ephesinum*. Saint Léon prit parti pour les appelants, et annula l'arrêt du concile. Alors Dioscore rétablit de force Eutychès, chassa saint Flavien, et prononça contre le souverain pontife une excommunication que dix prélats ratifièrent. Le schisme éclata avec une violence inouïe. Les évêques de Thrace, de Palestine et d'Égypte approuvèrent Dioscore dans sa résistance aux ordres venus de Rome; les prélats du Pont et de l'Asie Mineure se soumirent au contraire aux injonctions de saint Léon. Marcien, successeur de Théodose le jeune, fatigué de ces désordres, autorisa en 451 la convocation d'un nouveau concile général à Nicée : Dioscore y renouvela l'excommunication du saint-père. On transféra l'assemblée à Chalcédoine; cinq cent trente-six prélats s'y trouvèrent. Sur le réquisitoire de Pascasin, légat du pape, Dioscore fut relégué parmi les spectateurs. Eusèbe de Dorylée et Théodoret l'accusèrent d'hérésie et de manichéisme; il voulut se défendre, mais il ne put parvenir à se faire écouter au milieu des injures et des apostrophes violentes que se renvoyaient les deux partis. L'intervention des magistrats devint nécessaire pour arrêter le scandale. Les autres séances furent plus calmes. Dioscore ayant refusé de comparaître, diverses requêtes furent alors présentées contre lui. On l'accusa d'avoir spolié les héritiers de son prédécesseur en distribuant au peuple, dans le but de se faire des partisans, le trésor laissé par Cyrille; d'avoir détourné les fonds destinés aux monastères, pour entretenir des comédiens, des musiciens, des danseurs; d'avoir reçu dans le palais épiscopal des courtisanes, entre autres la fameuse Pansophia, etc. Dioscore ne se défendit pas; il fut condamné par contumace, le 3 octobre 451, et exilé à Gangres en Paphlagonie, où il mourut, regretté du peuple d'Alexandrie et honoré par son parti comme un grand saint.

Saint Léon, *Epistolæ*, 7 et 81. — Théodoret, *Epistola* 86, *ad Flav.* — Libérat, cap. XII. — Nicéphore, lib. XIV. — *Historia Concil.*, III et IV. — Baronius, *Annales*, IV et V. — Evagre, *Historia Eccles.*, lib. II, cap. V. — Tillemont, *Mémoires*, XV, 482. — Godeau, *Histoire Ecclésiastique*, liv. II. — Dupin, *Bibliothèque des Auteurs ecclésiastiques* (Ve siècle). — Migne, *Dictionnaire des Heresies*, I, 688. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*, I, 455.

DIOSCORE II, dit *le jeune*, trente-deuxième patriarche d'Alexandrie, mort le 14 octobre 518. Il fut nommé à la chaire d'Alexandrie en 517, après la mort de Jean Machiota, et accepta l'hénotique de Zénon. Le peuple ne voulut pas reconnaître son élection; il en résulta une sédition, dans laquelle Théodore, fils de Callopius, préfet d'Égypte, perdit la vie. Dioscore II se rendit à Constantinople, et obtint de l'empereur la grâce des meurtriers. A son retour, il rappela une grande partie des hérésiarques dits *acéphales*, et accueillit honorablement Sévère, que Justin avait chassé du patriarchat d'Antioche, pour cause d'hérésie. Dioscore mourut peu après.

Libérat, cap. XIX. — Baronius, *Annales*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*, I, 455.

DIOSCORE, anti-pape, mort le 12 novembre 529. Il était légat du pape Ormisdas auprès de l'empereur d'Orient, et fut élu pape le 15 octobre 529 par un certain nombre de prélats réunis dans la basilique de Constantin. En même temps un autre parti élevait au saint-siége Boniface II, qui était soutenu par les Goths. « Le schisme, dit Moréri, allait se former dans l'Église, mais Dieu le prévint, par la mort de Dioscore, qui expira vingt-sept jours après son élection. » Boniface II, demeuré paisible possesseur du souverain pouvoir, se vengea de son rival en l'excommuniant, quoique mort; le pape Agapet annula cette excommunication plus tard.

Platina, *Historia de Vitis Pontificum*, [illegible] — [illegible]vaès, *Hist. Pont. Rom.*, I, 311. — Baronius, *Annales*.

bliothèque des Auteurs ecclésiastiques (VIe
Artaud de Montor, Histoire des souverains
I, 284.

SCORIDE (Διοσκορίδης), historien et
grec, disciple d'Isocrate, vivait dans le
e siècle avant J.-C. Suidas cite de lui,
Athénée, un curieux passage tiré d'un
ntitulé : Οἱ παρ' Ὁμήρῳ νόμοι (Des mœurs
nère). On trouve en effet dans le texte
e, tel que nous l'avons aujourd'hui, ce
mais moins complet, sans indication
et donné comme extrait d'un ouvrage
rie des héros d'Homère (Περὶ τοῦ τῶν
θ' Ὅμηρον βίου). Ces deux titres diffé-
ignent probablement un même ouvrage
aire connaître les mœurs et la vie des hé-
ère. Ce n'était point en critique ou en his-
e Dioscoride étudiait l'*Iliade* et l'*Odys-*
s en moraliste et pour y trouver des
tempérance et de sagesse. Dans le
conservé par Athénée et Suidas, il est
cialement de cette dernière vertu. D'a-
nmentateur, c'est pour l'inculquer dans
es jeunes gens qu'Homère nous montre
les âges héroïques vivant aussi simple-
e des particuliers, se contentant des
plus simples, tels que viandes rôties et
ne mangeant ni poisson, ni oiseaux,
ries, et repoussant avec mépris les in-
raffinées des cuisiniers. Ce genre de vie
aciles toutes les vertus. Ainsi, chez
on voit les jeunes filles et les femmes
nduire, sans danger pour leur honneur,
s au bain et les laver de leurs mains.
ir proposé à l'admiration plus encore
e qu'à l'imitation de ses contemporains
le des mœurs pures de l'âge héroïque,
e cite quelques fautes qu'a fait com-
me aux plus sages, comme Énée et
on, l'oubli de la tempérance. Ce com-
sur la moralité d'Homère a quelques
avec les homélies des Pères de l'Église
ile.

ue Dioscoride appartenait probablement
recueil d'actions et de paroles remar-
Ἀπομνημονεύματα). Il ne reste de cet
ue deux fragments très-courts; le se-
manque pas d'intérêt : c'est une sen-
Platon. D'après Dioscoride, ce philo-
it : « La vanité est le dernier vêtement
me; il le dépose dans son testament,
ompe funèbre, sur son tombeau. »
l'ouvrage *Sur la constitution laco-*
nienne (Λακωνικὴ Πολιτεία), cité par Athénée,
il des *Institutions* (Περὶ νομίμων),
par Suidas et Photius, on ignore s'ils
nt du disciple d'Isocrate ou du stoïcien

Historicorum Græcorum Fragmenta, t. II.

[DIOSC]ORIDE (*Pedacius* ou *Pedanius*), cé-
[gé]ographe grec, naquit à Anazarbe,
[Cilic]ie, à une époque indéterminée. S'il
fallait en croire Suidas, écrivain d'ailleurs très-peu digne de foi, Dioscoride aurait vécu au temps d'Antoine et de Cléopâtre. Le célèbre triumvir étant mort vers l'an 30 avant J.-C., il faudrait fixer la naissance de Dioscoride avant cette date, et il deviendrait difficile d'admettre qu'il florissait sous Néron, dont le règne, à jamais odieux, ne commença que vers l'an 54 de notre ère. Au reste, l'hypothèse sur laquelle est basée cette opinion n'a aucune solidité et ne repose que sur une analogie de nom. Dioscoride nomme dans sa préface deux amis : Aréus, auquel il a dédié son livre, et Licinius Bassus, qu'il se contenta de mentionner. Or, comme sous Néron vivait un personnage consulaire nommé Lecanius Bassus, on a supposé, malgré la différence d'orthographe, que Licinius et Lecanius étaient le même homme, et l'on a décidé que l'auteur étant contemporain de Lecanius Bassus l'était conséquemment de Néron. D'une autre part, Abul-Farage (Aboul-Faradj) déclare que cet auteur aurait vécu sous le règne de Ptolémée VII, surnommé Évergète II, qui monta sur le trône en 145 ou 144 avant l'ère chrétienne, ce qui le rendrait antérieur d'environ deux siècles à Pline; mais comme le médecin arabe ne cite pas ses autorités, l'opinion émise n'a nécessairement aucune valeur. Au reste, il est sans grande importance de fixer d'une manière certaine l'époque de la naissance d'un homme dont le nom ne se lie ni au souvenir d'un grand événement historique ni à celui d'une découverte importante. Il nous suffira de constater que Dioscoride est antérieur à Pline, ce qui paraît établi dans les divers systèmes proposés. Tout ce qu'on sait de sa vie se réduit à bien peu de chose. Lui-même nous apprend, au début de son livre, que dès sa plus grande jeunesse il se sentait du penchant pour l'étude de la matière médicale, et qu'il put satisfaire ce goût dominant en parcourant comme militaire la Grèce, l'Italie et l'Asie Mineure, où il fit des récoltes de plantes. Il voulait voir beaucoup et ne parler autant que possible que de ce qu'il avait vu. Son style, dit-il, est négligé; mais il préfère l'exactitude et la clarté à toutes les autres qualités. Le même Suidas dont nous avons parlé affirme que Dioscoride avait été surnommé *Phocas*, parce qu'il avait la figure couverte de taches en forme de lentilles (en grec φακός). On ne sait pas quelle a été la durée de sa vie. Le seul ouvrage que nous possédions de cet auteur, et très-vraisemblablement le seul qu'il ait écrit, est intitulé : Περὶ ὕλης ἰατρικῆς λόγοι ἕξ. L'édition *princeps* a été publiée à Venise, chez Alde Manuce, in-fol., 1499; elle est fort rare et très-correcte. Sprengel en faisait grand cas, et il déclare l'avoir consultée utilement. On y a joint le poëme de Nicandre. Une édition in-4° a aussi été publiée à Venise, en 1518, chez Alde et André; on n'est pas d'accord sur son mérite. Depuis cette époque les éditions se sont multipliées dans tous les pays. Il en existe trois grecques, parmi lesquelles

les deux vénitiennes dont il vient d'être parlé; cinq gréco-latines, vingt-quatre latines, et sans le texte original, six italiennes, deux allemandes, une espagnole et une française. La plupart de ces publications sont accompagnées de longs et diffus commentaires et de mauvaises planches en bois. Celui de tous les commentateurs qui a joui de plus d'estime est un médecin de Sienne, nommé Matthiole. La traduction qu'il a donnée du texte de Dioscoride est comme perdue au milieu des longs développements auxquels il s'est livré. Ce travail, absolument illisible aujourd'hui, a rendu en son temps Matthiole très-célèbre, et il a eu les honneurs de la traduction en latin, en bohémien, en allemand, en français. C'est lui qui a popularisé l'œuvre de Dioscoride, et nous n'osons dire que ce soit un bien. Le traité de matière médicale de Dioscoride se compose de cinq livres, et l'édition *princeps* n'en renferme pas davantage. Ce ne fut que plus tard qu'on en ajouta deux autres, apocryphes, quelquefois divisés en trois; ce sont les *alexipharmaca* ou les antidotes. Le premier traite des poisons fournis par les trois règnes, et parle de leurs remèdes; le second de la rage et des morsures ou piqûres faites par les animaux venimeux; Matthiole les réunit en un seul, et ne parle pas du troisième livre, consacré aux remèdes capables de guérir les lésions dont il est parlé au deuxième livre. Les éditeurs ont depuis longtemps rejeté à la fin de l'ouvrage, sous le titre de *notha*, un travail synonymique précieux, où se trouvent réunis une foule de noms de plantes, usités autrefois chez les Daces, les Juifs, les Thraces, les Étrusques, les Latins et les Celtes. On trouve même parmi eux des noms vernaculaires indiens. On aurait dû les restituer à leurs chapitres respectifs.

Le traité de matière médicale de Dioscoride exerça une influence absolue sur la thérapeutique jusqu'à une époque assez rapprochée de nous. Que Galien en fît, comme il l'assure, très-grand cas, soit; mais qu'on ait été, jusques au dix-septième siècle, chercher dans ce livre des secours efficaces contre toutes les maladies, c'est ce qu'on ne peut comprendre. C'est ce traité qui enfanta les compilations publiées par les Daléchamps, les Dodonée, les J. Bauhin et tant d'autres, sous le fardeau desquelles la médecine ne pouvait se mouvoir. Le dix-huitième siècle, qui changea tant de choses, et presque toujours si heureusement, fit tomber Dioscoride de son piédestal. Ce n'est pas que tout y soit mauvais, mais parce qu'il est impossible de discerner ce qui est bon de ce qui ne vaut rien. En même temps qu'on y trouve une juste appréciation des propriétés purgatives du ricin et de l'action tænifuge de l'écorce de la racine du grenadier, dont un moderne s'est approprié la découverte, on y lit que le foie d'un âne rôti guérit l'épilepsie; que sept punaises enveloppées dans la peau d'une fève et avalées guérissent la fièvre intermittente; que les cigales rôties sont excellentes contre les maux de la vessie, que le parfum des sauterelles est précieux dans les difficultés d'uriner; qu'une araignée appliquée contre la tempe est efficace pour empêcher le retour des accès de fièvre. Ces exemples d'une crédulité naïve et puérile témoignent que la matière médicale était alors toute traditionnelle et purement empirique. Ainsi donc Dioscoride n'était pas médecin, puisque aucune de ses prescriptions n'était raisonnée. Sa part comme botaniste n'est pas meilleure, quoiqu'à vrai dire les Grecs et les Latins n'aient rien fourni de mieux. Les descriptions que donne cet auteur sont tout à fait insuffisantes. Souvent même il se contente de dire que la plante dont il parle est très-connue. « La berle, dit-il, croît dans l'eau; elle est branchue, dressée, grasse, à feuilles larges, odorantes et semblables à celles de l'ache; la thymbra croît dans les terrains en friche; elle ressemble à la menthe des jardins, quoique plus odorante et portant des feuilles plus larges. L'ammi est commun; la graine est petite et plus menue que celle du cumin. » Ainsi des autres, et c'est sur ces données insuffisantes, en s'aidant de la tradition nominale et de la géographie botanique, que les commentateurs sont parvenus à reconnaître et à ramener à la nomenclature moderne les plantes dioscoridiennes, au nombre d'environ six cents. (Voy. SIBTHORP). On s'est demandé, en voyant l'analogie du texte de Pline avec celui de Dioscoride, quel était celui des deux qui avait copié l'autre. La question ne peut sembler douteuse si l'on l'admet comme assez bien établi que l'auteur grec est antérieur au naturaliste romain. Ce dernier, bien plus crédule, a grossi son livre d'une foule de pratiques superstitieuses, de préjugés ridicules, qu'on ne trouve pas dans Dioscoride, auteur bien plus judicieux, quoiqu'il ait aussi sacrifié à l'ignorance du temps; mais Pline a un mérite comme écrivain qui manque à Dioscoride, dont il a certainement connu l'ouvrage, utile à consulter par les personnes désireuses d'étudier la botanique des anciens et de la rattacher à la nôtre. Cela excepté, le traité de Dioscoride est comme une monnaie qui n'a plus cours et qui n'intéresse que la numismatique. La première édition grecque parut à Venise (Alde), 1499, in-fol. C. Sprengel a donné en [illegible], à Leipzig, une édition de Dioscoride, où le texte, revu avec soin, est accompagné d'amples commentaires; 2 vol. in-8°. A. FÉE.

Fabricius, *Bibliotheca Græca*, t. III, p. [illegible]; t. IV, p. [illegible], édit. de Harles. — Sprengel, *Geschichte der Botanik*, t. I, p. 134-162. — Haller, *Bibliotheca Botanica*, t. I, p. [illegible]

DIOSCORIDE, un des quatre grands graveurs sur pierres fines que Pline a cités; il était d'Égée en Æolide. Auguste lui confia le soin de graver son portrait, et il se servait, pour sceller ses édits, d'un cachet sur lequel il avait chargé Dioscoride de représenter son profil. Divers cabinets, notamment ceux du roi de Hollande et du duc de Blacas, possèdent des œuvres de cet artiste : il y en a aussi dans la riche

collection du duc de Devonshire, entre autres une magnifique sardoine, sur laquelle on voit Diomède maître du Palladium. Louis XIV avait donné ce chef-d'œuvre à la princesse de Conti. On cite environ vingt-cinq pierres portant le nom de Dioscoride; mais il en est un certain nombre qui sont loin d'être authentiques. Quelques-unes ont même été reconnues pour être positivement modernes.

Clarac, *Catalogue des Artistes de l'Antiquité*, p. 93, 97 et 283.

* **DIOSCORIDE PHACAS**, médecin grec, vivait dans le premier siècle avant l'ère chrétienne. Il était élève de Hérophile. Suivant Suidas, qui le confond avec Dioscoride d'Anazarbe, il vivait à la cour de Cléopâtre du temps d'Antoine, de 41 à 30 avant J.-C, et devait son surnom aux taches de rousseur qu'il avait sur la figure. C'est probablement le même médecin que Galien et Paul d'Égine donnent comme natif d'Alexandrie. Il écrivit sur la médecine plusieurs ouvrages, qui n'existent plus aujourd'hui.

Suidas, au mot Διοσκορίδης. — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*.

* **DIOSCORIDE**, grammairien grec, vivait dans le deuxième siècle de l'ère chrétienne. S'il n'était pas médecin lui-même, il semble du moins s'être occupé spécialement de littérature médicale. Il vivait probablement sous le règne d'Adrien (117-138). Il dirigea une édition fort estimée des œuvres d'Hippocrate. Galien l'accuse d'avoir altéré le texte en voulant le rajeunir. Il était parent d'Artémidore Capiton, autre éditeur d'Hippocrate.

Galien, *Comment. in Hippocr.* — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*.

* **DIOSCORIDE** *d'Alexandrie*, poëte grec, sur lequel on manque de renseignements; il est un des auteurs mis à contribution par les rédacteurs de l'*Anthologie*; 38 épigrammes de sa composition sont insérées dans les *Analecta* édités par Brunck, t. I, p. 593; F. Jacobs, dans son édition de l'*Anthologie* (1794, t. I, p. 244), les a reproduites, en y joignant une nouvelle pièce de vers jusque alors inédite. Il n'y a rien de fort remarquable dans ces petites compositions; mais le naufrage qui a causé les pertes de presque toute la littérature de l'antiquité augmente la valeur des débris qu'on est parvenu à sauver.

Fabricius, *Bibliotheca Græca*, t. II, p. 716, et t. III, p. 43, de l'édition donnée par Harles. — Brunck, *Analecta*. — Warton, *ad Theocrit.*

* **DIOTALLEVI** (*Francesco*), évêque et théologien italien, né à Rimini, en 1579, mort à Rome, en 1620. Il fit ses études à Rome, et devint habile dans la philosophie et la théologie scolastique. Durant le pontificat de Clément VIII, Diotallevi disputa beaucoup au sujet de la question *de auxiliis*, et se rangea du côté des jésuites. Il fut nommé évêque de San-Angelo di Lombardi (Naples), puis envoyé nonce en Pologne, où il demeura sept ans. Il mourut à son retour à Rome, n'ayant encore que quarante-un ans. On a de lui : *Opusculum de concursu Dei ad actus liberos voluntatis creatæ*; Lyon, 1611, et un traité *De Usuris*, resté manuscrit.

J. Nicius Erythræus, *Pinac.*, I, *imag. illust.*, cap. 155. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — Richard et Giraud, *Biographie sacrée*.

* **DIOTALLEVI** (*Alexandre*), prédicateur italien, né à Rimini, en 1648, mort en 1721. Il fit ses études sous la direction des jésuites, et à l'âge de quinze ans il entra dans leur Société. Il prêcha avec succès dans plusieurs villes d'Italie. Ses sermons étaient remarquables par la clarté et l'élégance du langage. Il possédait à un degré éminent l'art de rendre intelligibles au peuple les matières les plus subtiles de la théologie. Diotallevi a laissé divers ouvrages sur la religion, dont les principaux sont : *Trattenimenti spirituali sulle feste di M. Vergine* (Entretiens spirituels sur les fêtes de la sainte Vierge); 3 vol. in-8°; — *Stimoli alla vera divozione* (Exhortations à la vraie dévotion), 1 vol. in-8°; — *Idea d'un vero Penitente, ossia spiegazione del Miserere* (Le modèle du vrai pénitent, ou l'explication du *Miserere*); — *Meditazioni sul cuore addolorato di Maria Vergine* (Méditations sur le cœur affligé de la sainte Vierge); — *La Beneficenza di Dio verso gli uomini, e l'ingratitudine degli uomini verso Dio* (La Bienfaisance de Dieu envers les hommes, et l'ingratitude des hommes envers Dieu). Tous ces ouvrages, imprimés plusieurs fois séparément, ont été réunis en 2 vol. in-4°, et publiés à Venise, en 1762. M. G.

Dizionario storico di Bassano.

* **DIOTIME** (Διοτίμα), femme philosophe, grecque, vivait dans le cinquième siècle avant J.-C. Elle était prêtresse à Mantinée, et enseigna la philosophie à Socrate. Platon, dans son *Banquet*, rappelle les opinions de cette femme sur la nature, l'origine et le but de la vie; elles sont pour ainsi dire le fond de ce célèbre dialogue. Plusieurs critiques pensent que toute cette histoire de Diotime est une fiction de Platon; d'autres croient qu'elle a quelque fondement historique. Les écrivains grecs postérieurs disent qu'elle était prêtresse de Jupiter Lycien, et qu'elle appartenait à l'école de Pythagore.

Platon, *Symposium*. — Lucien, *Eunuchus*, 7; *Imagines*, 18. — Maxime de Tyr, *Dissert.* 8. — Hermann, *Gesch. und System. d. Plat. Philos.* — Ast, *Leben u. Schriften Platos.*

* **DIOTIME** (Διότιμος), grammairien grec, vivait dans le troisième siècle avant J.-C. Il était d'Adramyttium en Mysie, et exerçait la profession d'instituteur à Gargara en Troade. C'était une place fort difficile, si on en croit une épigramme d'Aratus, contemporain de Diotime. Ce grammairien est probablement l'auteur du volumineux manuel ou memento (Παντοδαπὰ ἀναγνώσματα) cité par Étienne de Byzance. Schneider lui attribue les épigrammes qui nous ont été conservées dans l'*Anthologie*, sous le nom de Diotime.

Anthologie, I, p. 253, avec les notes de Jacobs. — Macrobe, *Sat.*, V 20. — Étienne de Byzance, aux mots Γάργαρα et Πασσαργάδαι. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*.

* **DIOTIME**, philosophe grec, vivait probablement dans le premier ou dans le deuxième siècle avant J.-C. Il accusa, dit-on, Épicure de déréglement, et pour le prouver il composa cinquante lettres, qu'il fit courir sous le nom de ce philosophe. D'après Athénée (en admettant que Θεότιμος est pour Διότιμος), il fut, à la requête de Zénon l'épicurien, convaincu d'imposture, et mis à mort. Nous apprenons de saint Clément d'Alexandrie que Diotime considérait le bonheur non comme un bien unique, mais comme la réunion de tous les biens (παντέλεια τῶν ἀγαθῶν), tenant ainsi le milieu entre le stoïcisme et les opinions plus modérées d'Aristote.

Diogène Laerce, X, 3, avec la note de Ménage. — Athénée, XIII. — Saint Clément d'Alexandrie, *Stromata*, II, 21.

* **DIOTIME**, poëte grec, cité dans la *Couronne* de Méléagre. On ne sait si c'est le même que Diotime le grammairien.

Anthologia Græca, XIII, édit. de Jacobs.

* **DIOTIME**, poëte grec, auteur d'épigrammes nombreuses, qui sont comprises dans l'*Anthologie*. On manque de renseignements sur son compte; il faut d'ailleurs qu'il y ait eu plusieurs poëtes ayant porté ce nom, puisque les villes de Milet et d'Athènes sont indiquées comme la patrie de l'auteur de ces petites compositions.

Jacobs, *Comment. in Anthologiam*, t. XIII, p. 888.

* **DIOTIME**, auteur d'un poëme intitulé Ἡράκλεια, en vers hexamètres, sur les travaux d'Hercule. Trois vers de ce poëme ont été conservés par Suidas, au mot Εὐρύβατος, et par Michael Apostolius le Byzantin, dans sa collection de proverbes.

Smith, *Diction. of Greek and Rom. Biography*.

***DIOTISALVI**, célèbre architecte italien du douzième siècle. Dans l'espace de huit années, de 1153 à 1161, il construisit le merveilleux baptistère de Pise, qui, après la cathédrale élevée par Buschetto, marque le véritable commencement de la renaissance de l'art en Italie. Sur le premier pilier à droite, en entrant dans le baptistère, on lit d'un côté :

MCLIII. Mense Aug. fundata fuit hæc ecclesia.

et de l'autre,

DIOTISALVI MAGISTER HUJUS OPERIS.

E. B.—N.

Morrona, *Pisa illustrata*. — Cicognara, *Storia della Scoltura*. — Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*. — Della Valle, *Lettere Sanesi*. — Quatremère de Quincy, *Vie des Architectes celèbres*.

* **DIOTOGÈNE**, philosophe pythagoricien; on ignore les circonstances de sa vie. Deux livres qu'il composa *Sur la Sainteté* et *Sur la Royauté* sont mentionnés par Stobée, qui en a conservé quelques fragments, en les insérant dans ses *Eclogæ*; Heeren et F. Jacobs, en travaillant sur cet auteur, les ont commentés et expliqués.

Hoffmann, *Lexicon bibliographicum*; 1833, t. II, p. 130. — Heeren, *De Diotogene*; dans son édition de Stobée. — F. Jacobs, *Diotogenis Fragmenta*, dans ses *Animadversiones in Athenæum*; 1809.

* **DIOULOUFET** (*Joseph-Marius*), poëte provençal, né à Éguilles, près Tarascon, vers 1785, mort à Cucuron (Vaucluse), le 24 mai 1840. Il s'est fait une réputation par son talent poétique dans l'idiome provençal. Il était bibliothécaire de la ville d'Aix et membre de différentes sociétés littéraires de la Provence. Diouloufet a laissé de nombreux ouvrages, parmi lesquels on remarque : *Coumplainto su l'eouragi de* 1815; suivie de la *Requête de la violette à Flore*, dédiée à la duchesse de Berry; Aix, 1816, in-8°. La complainte est en provençal et les couplets en français; — *Leis Magnans*, poëme didactique en quatre chants; Aix, 1820, in-8°, fig. Diouloufet, dans ce poëme, donne en jolis vers un traité complet de l'éducation des vers à soie. Cet ouvrage est précédé d'un *Avant-propos* et d'une *Épître à Raynouard, secrétaire de l'Académie Française*, dans lesquels l'auteur traite de la langue et de la poésie provençales, et prouve que cette langue est dérivée du grec, du latin et du celtique; — *Épître à Moussu Guigou, premier vicari-généran de Mounseigneur l'archevesque de Zai*; Aix, 1824, in-4°; — *Épître sur l'existence de Dieu*, dédiée à l'abbé de La Mennais; Aix, 1825, in-4°. Cette épître est en vers provençaux et précédée d'une préface; — *Don Quichotte philosophe*; Aix, 1829, 4 vol. in-12. Cet ouvrage est essentiellement chrétien; il attaque avec esprit les partisans d'une prétendue philosophie bâtarde, qui n'est que l'égoïsme déguisé; — *Poésies provençales*, recueil de fables, contes, odes, etc., couronné par l'Académie de Béziers en 1840; — *Lou Voyagé d'Eliezer*, poëme couronné en 1841 par la même Académie; — *Une Journée du bon roi René*; et plusieurs autres pièces de théâtre.

A. Jadin.

Recueil de la Société académique d'Aix. — *Le Bouquet provençal*. — *Le Mercure aptésien*, du 13 juin 1841. — *La Ruche provençale*.

***DIOXIPPE** (Διώξιππος), poëte athénien de la comédie nouvelle, vivait probablement dans le troisième siècle avant J.-C. Suidas et Eudocia lui donnent quelquefois le nom de Dexippe. Ces deux biographes mentionnent de lui les pièces suivantes : Ἀντιπορνοβοσκός, dont Athénée nous a conservé un vers et demi; — Ἱστοριογράφος, comédie destinée, selon la conjecture de Vossius, à tourner en ridicule les historiens grecs, qui remplissaient leurs ouvrages de fables. On peut y ajouter, d'après Photius (*Biblioth.*), *Le Trésor*, *Les Juges* et *L'Avare*.

Suidas et Photius, au mot Καρυκευτής. — Meineke, *Fragmenta Comicorum Græcorum*, I, p. 482; IV, pp. 541-543.

DIPÈNE et **SCYLLIS** (Δίποινος et Σκύλλις), anciens statuaires grecs, qui sont toujours mentionnés ensemble, vivaient probablement dans le sixième siècle avant J.-C. Ils appartiennent à cette période de l'art appelée dédalienne. Quelques bio-

iens prétendent même qu'ils étaient
ıu les fils de Dédale. Le rapproche-
s deux artistes et d'un personnage
ımme Dédale ne suffit pas pour nous
uer en doute leur existence. Selon
ıquirent en Crète, vers la 50e olym-
avant J.-C.), lorsque l'empire des
stait encore et avant le règne de Cy-
te ils se rendirent à Sicyone, qui fut
longues années le principal siége de
ls furent chargés de faire plusieurs
dieux; mais leur travail n'était pas
vé lorsqu'ils eurent à se plaindre des
et se retirèrent en Étolie. Aussitôt
lle de Sicyone fut ravagée par la fa-
ıbitants consultèrent l'oracle de Del-
ırent pour réponse que le fléau ces-
ıe Dipène et Scyllis auraient fini leurs
deux artistes furent rappelés à Si-
ıblés de bienfaits. Ils firent pour cette
tues d'*Apollon*, d'*Artémis* (Diane),
d'*Athéné* (Minerve). Pline rapporte
, Argos et Cléones étaient pleins
s de Dipène. Il ajoute que cet artiste
furent les premiers célèbres sculp-
bre et qu'ils employèrent le marbre
ros. Pausanias cite des deux frères
d'*Athéné* à Cléones, et à Argos un
sentant *Castor et Pollux*, avec leurs
ira et Phébé, et leurs enfants *Anaxis*
is. Ce groupe était en ébène, excepté
rties des chevaux, qui étaient en
ne et Scyllis eurent pour disciples
ıngélion, Léarque de Rhegium, Do-
ın frère Médon, Dontas et Théoclès;
erniers étaient Lacédémoniens.

I, 32; III, 17; V, 17; VI, 19. — Pline, *Hist.*
4.

s (Δίφιλος), un des principaux poëtes
e la comédie nouvelle, vivait vers
.-C. Il était de Sinope. On n'a sur
peu de détails; on sait qu'il aimait
s Gnathæna, et que pour se venger
ltés il l'attaqua sur le théâtre. Lui-
s croit les lettres d'Alciphron, n'était
lle de constance. Contemporain de
de Philémon, il les égala sinon en
oins en fécondité. Bien que par sa
rtienne à la comédie nouvelle, il
gardé quelques-uns des caractères
e moyenne. C'est ainsi qu'il choisis-
toujours ses sujets dans la mytho-
l'histoire littéraire. Il mit en scène
Hipponax et Sapho. Son style est
gant, mais il s'écarte beaucoup de
ique. Diphile avait, dit-on, composé
de pièces; voici celles dont nous
gments et les titres : Ἄγνοια, pièce
ıé au poëte comique Calliadès ou
s; — Ἀδελφοί; — Ἀλείπτρια : on
pièce du même nom à Antiphane et
Ἀπομαστιγῶν ... ίγης : Callimaque donna une
seconde édition de cette pièce, sous le titre de Εὐνοῦχος ου Στρατιώτης. Le héros de Diphile est un personnage du même genre que le Pyrgopolinice dé Plaute. Peut-être même l'auteur du *Miles Gloriosus* a-t-il emprunté le sujet de sa pièce au poëte athénien; — Ἀνάςγυρος; — Ἀνασωζόμενοι; — Ἄπληστος; — Ἀπολιποῦσα, attribuée par Athénée à un certain Sosippus, dont le nom est d'ailleurs inconnu; — Βαλανεῖον; — Βοιώτιος, — Γάμος; — Δαναΐδες; — Διαμαρτάνουσα; — Ἐγκαλοῦντες; — Ἑκάτη; — Ἑλενηφοροῦντες; — Ἑλλεβοριζόμενοι; — Ἔμπορος; — Ἐναγίζοντες, ou Ἐναγίσματα; — Ἐπιδικαζόμενος; — Ἐπιτροπή ou, plus correctement, Ἐπιτροπεύς — Ἐπίκληρος : — Ζωγράφος; — Ἡρακλῆς; — Ἥρως; — Θησαυρός; — Θησεύς; — Κιθαρῳδός; — Κληρούμενοι : la *Casina* de Plaute est une traduction de cette pièce; — Λήμνιαι; — Μαινόμενος; — Μνημάτιον; — Παιδερασταί; — Παλλακή; — Παράσιτος. — Πελιάδες; — Πιθραύστης (il faut probablement lire Τιθραύστης), — Πλινθοφόρος; — Πολυπράγμων; — Πύρρα; — Σαπφώ; — Σικελικός; Σχεδία; — Συναποθνήσκοντες : fut traduite en latin par Plaute, sous le titre de *Commorientes*, et imitée par Térence, dans ses *Adelphes*; — Σύντροφοι; — Συνωρίς : il existait de cette pièce deux éditions différentes; — Τελεσίας; — Φρέαρ; — Φιλάδελφος ou Φιλάδελφοι. — Χρυσοχόος. Le *Rudens* de Plaute est traduit de Diphile, mais le titre de la pièce grecque est inconnu.

Les fragments de Diphile ont été souvent réimprimés; ils figurent dans les *Poëtæ gnomici* de Brunck et dans les diverses collections des débris du théâtre grec, entre autres dans les *Fragmenta Comicorum* de Meineke, I, pp. 445-457; IV, pp. 375-430.

Il ne faut pas confondre Diphile avec un poëte du même nom auteur d'une *Théséide* (Θησηΐς) et de Choliambes satiriques. Ce dernier était antérieur à Eupolis et à Aristophane.

Fabricius, *Bibl. Græca*, t. I, p. 757; t. II, p. 438, de l'édition de Harles. — Seebode, *De Diphilo Nonnulla*, dans les *Poetarum sapientia gnomica*. — Meineke, *Historia critica Comicorum Græcorum*, pp. 448-449.

* **DIPHILE**, médecin grec, né à Siphnus, l'une des Cyclades, vivait au commencement du troisième siècle avant J.-C. Il était contemporain de Lysimaque, roi de Thrace. Il composa un ouvrage intitulé : Περὶ τῶν προσφερομένων τοῖς νοσοῦσι καὶ τοῖς ὑγιαίνουσι (Sur le régime qui convient aux personnes malades et aux personnes bien portantes). Cet ouvrage est souvent cité par Athénée; il n'en reste que les courts fragments rapportés par ce compilateur.

Athénée, II.

* **DIPHILE**, acteur grec, vivait dans le premier siècle avant J.-C. Il n'est connu que par un trait de hardiesse raconté par Cicéron et par Valère Maxime. Voici le récit de ce dernier : « Le tragédien Diphile remplissait un rôle dans une pièce des jeux Apollinaires. Quand il en fut à ce vers *Miseria nostra magnus est* (c'est par notre malheur qu'il est grand), il le prononça en

étendant les mains vers le grand Pompée, et le peuple ayant redemandé ce vers plusieurs fois, il le répéta sans hésister, et toujours avec le geste accusateur qui reprochait à Pompée l'excès et l'abus de son pouvoir. Il rendit avec la même audace cet autre passage : *Virtutem istam, veniet tempus, quum graviter gemas.*

Cicéron, *Epist. ad Atticum*, II, 19. — Valère Maxime, VI, 2, 9.

* **DIPHILE**, architecte grec; Cicéron l'employa dans la construction et l'embellissement de sa maison d'Arpinum, et, dans une lettre envoyée à son frère Quintus, il donne à ce sujet des détails assez curieux pour l'histoire de l'art. Une inscription publiée par Corsini nomme un architecte Diphiles; c'est sans doute le même.

Sillig, *Catalogus Artificum*, p. 173. — Raoul Rochette, *Lettre a M. Schorn*, p. 286.

DIPLOVATATZIS ou **DIPLOVATAZIO** (*Thomas*), théologue, philosophe et jurisconsulte ionien, né à Corfou, en 1468, mort à Pesaro, le 29 mai 1541. Il étudia à Naples, à Salerne et à Bologne, et eut pour maîtres Corsetti et Jason. Nommé à vingt ans lieutenant du tribunal de Pesaro, il refusa cet emploi, pour pouvoir continuer ses études. Cependant, il accepta en 1492 les fonctions d'avocat au même tribunal. Quoiqu'il se mêlât peu aux agitations politiques, il ne crut pas prudent de rester à Pesaro, après avoir exprimé sa douleur à la suite de l'assassinat de Collenuccio par ordre de Jean Sforce. Il se retira à Gubbio, où Jules II l'employa et le protégea. A Venise, où il vint en 1517, il fit des cours de droit civil, qui furent très-suivis. Revenu à Pesaro en 1532, sur les instances des habitants, il fut nommé gonfalonnier de cette ville, où il introduisit de sages règlements. Il publia à Venise la *Vie de Barthole*, placée en tête de l'édition qu'il donna des ouvrages de ce jurisconsulte, et qui fut réimprimée en 1572, et à Cologne, en 1596. On a de lui : *La Vie d'Ange Aretin*, publiée en tête du traité d'Arétin, *De Maleficis*; Venise, 1551; — *La Vie d'Innocent IV*, publiée en 1552, avec les décrets de ce pape; — *Vie de Paul de Castro*, publiée à Cologne, en 1596; — *Commentaria in lecturam Alexandri Tartagni super Cod. et Digest.*; Lyon, 1553; — *Tractatus de Testibus*; Cologne, 1556 (Ἑλληνομνήμων, un cahier); — *De Præstantia doctorum, sive de claris jurisconsultis*; on trouve au tome XII de Fabricius (*Bibliothèque Grecque*) *Vita Bartoli*, qui fait partie de ce recueil, dont il ne reste que des fragments; — *De Vicariis S. Sedis et Imperii*; — *De Libertate et Privilegiis*; — *Synopsis Juris Græci*; — *De Jure Græcorum libri tres*; — *Ad Novellas*; — *Ethesis canonum apostolorum compendium vitarum Plutarchi*; — *In IV controversias Græcorum*. Il a laissé manuscrit une *Chronique* de Pesaro, vue par Olivier et mentionnée par Tiraboschi.

Fabricius, *Bibl. Græca.* — Papadopoli, *Hist. Gymn. Patav.*

DIPPEL (*Jean-Conrad*), médecin allemand, né au château de Frankenstein, le 10 août 1672, mort le 25 avril 1734. A seize ans il alla à l'université de Giessen, y devint maître ès-arts, et après avoir soutenu une thèse qui fut remarquée, il accepta une place de régent dans un château de l'Odenwald, où il s'adonna à la théologie, se déclara contre les piétistes, et publia à cette occasion deux ouvrages intitulés, l'un *Orthodoxia orthodoxorum*, l'autre *Axioma veteris Adami detectum et discussum*. Il fit ensuite des cours de chiromancie. A Strasbourg, où il se trouvait en 1696, il tint une conduite si irrégulière, dit-on, qu'il fut contraint de quitter la ville. Revenu en Allemagne, il prêcha le contraire de ce qu'il avait soutenu précédemment. Son *Papismus vapulans* souleva contre lui tous les théologiens de Giessen, où il était alors, mais où on ne lui permit pas de séjourner plus longtemps. En 1698 il se disposa à étudier la médecine, mais il se livra d'abord à la chimie et à l'alchimie; huit mois plus tard il publia qu'il avait su faire assez d'or pour acheter (ce qu'il fit en effet, mais à crédit) un bien de cinquante mille florins d'or. Poursuivi bientôt par ses créanciers, il se rendit en 1705 à Berlin, où il se livra aux mêmes études, aux mêmes moyens répréhensibles, enfin à des intelligences avec les Suédois, ce qui lui valut à la fin d'être jeté en prison. Dans l'intervalle il s'était occupé de préparations chimiques utiles en pharmacie et avait découvert, par la distillation de la corne de cerf, une huile empyreumatique (*Huile de Dippel*). On lui doit en outre la connaissance du prussiate de fer ou bleu de Prusse, dont la préparation ne devint publique qu'en 1724. Rendu à la liberté par le crédit du comte Wittgenstein, Dippel, menacé de nouveau s'enfuit à Francfort, où il obtint le titre de conseiller du roi de Danemark. Il passa ensuite en Hollande, devint bourgeois d'Amsterdam, où il se livra de nouveau avec ardeur aux recherches chimiques et médicales. En 1711 il reçut à Leyde le titre de docteur. La hardiesse de ses discours et des sentiments qu'il avait émis dans un ouvrage publié sous le titre d'*Alea belli muselmannici* l'obligèrent aussi de sortir des Pays-Bas. Retiré à Altona, il y fut nommé conseiller de la chancellerie de Danemark. Il mécontenta assez gravement le gouvernement de ce pays pour qu'il songeât à chercher un autre asile, lorsque, arrêté à Hambourg, en 1719, il fut remis aux autorités danoises. Traduit devant une commission militaire, il se vit dépouiller de ses titres; ses écrits furent brûlés sous ses yeux, par la main du bourreau, et lui-même fut transféré dans l'île de Bornholm, d'où il sortit sept ans plus tard, en 1726. Appelé à Stockholm en 1727, pour y donner des soins au roi Frédéric, il fut encore obligé de quitter la Suède, parce qu'il s'était mêlé à des intrigues politiques. C'est en Allemagne qu'il finit ses jours. On a vu plus haut la date de sa mort (1734); il avait cependant affirmé qu'il mourrait en 1808. Il avait une imagination ardente

gâtée par une tendance au charlatanisme. On trouve dans Strieder la liste de ses ouvrages; le principal est intitulé : *Fatum fatuum, das ist*, etc.; Amsterdam, 1710; Altona, 1739, in-8°. Ses œuvres ont été publiées sous ce titre : *Eræffneter Weg zum Frieden mit Gott und allen Creaturen durch*, etc. (Voie publique pour arriver à la paix avec Dieu et toutes les créatures, etc.); Amsterdam, 1709, in-4°.

Biog. médic.

DIRAN Ier, treizième roi d'Arménie de la dynastie des Arsacides (*Arschakounik'h* en arménien). Il était fils d'Ardaschès II et frère d'Ardavazt II, auquel il succéda, vers l'an 131, suivant Saint-Martin. Il régna jusque vers l'an 152, et laissa la couronne à son frère Tigrane III (*Digran* ou *Dikran* en arménien). Son règne, quoique assez long, n'offre rien de remarquable; mais avant de parvenir au trône il avait reçu le commandement militaire de l'armée occidentale. K'hardsam, roi d'Ibérie, ayant fait prisonnier son frère Zareh, qui gouvernait le nord de l'Arménie, Diran marcha contre lui, le vainquit, et délivra Zareh. Il fut moins heureux lorsqu'il eut, bientôt après, à combattre l'armée romaine, envoyée contre lui par l'empereur Domitien. Mais son frère Ardavazt vengea sa défaite, et repoussa les Romains, malgré la perfidie d'un autre de leurs frères, Majan, grand-prêtre d'Aramazd, qui avait voulu les livrer à l'ennemi, et qu'ils mirent à mort pour le punir de sa trahison. Alex. B.

Saint-Martin, *Mémoires sur l'Arménie*.

DIRAN II, dix-neuvième roi arsacide d'Arménie, monta sur le trône en 353, après la mort de son père, Khosrou ou Chosroès II. Verthanès, fils aîné d'Aristarcès, le grand Verthanès, comme l'appelle Jean Catholicos, patriarche de l'Église arménienne, le conduisit à Constantinople, et le présenta à l'empereur Constance (*Kouesdanthoues* en arménien), qui lui donna le diadème et la souveraineté de ses pères. Pendant son absence, Sapor II (*Schapour*), roi de Perse, avait envahi l'Arménie, où il avait éprouvé une défaite complète, grâce au courage et à l'habileté d'Arschavir, général de Diran. Mais celui-ci, à peine de retour, s'empressa de se reconnaître tributaire du monarque persan, afin d'éviter une nouvelle guerre, qui lui paraissait imminente. Ce prince, timide et faible, envoya ensuite des otages à l'empereur Julien, pour ne lui laisser aucun doute sur sa fidélité; et quand ce prince se mit en marche avec une puissante armée pour attaquer les Perses, le roi d'Arménie lui offrit un corps de troupes considérable. Mais Zouze, général de cette armée et très-attaché au christianisme, refusa de servir sous les ordres de l'empereur apostat. Diran, craignant la colère de Julien, marcha contre Zouze, le vainquit, et le fit mettre à mort. Il fit même placer dans les églises le portrait de Julien, avec ordre de l'adorer. Housig, fils de Verthanès, auquel il avait succédé dans le patriarcat, ayant appris que Diran allait placer une de ces images dans une église de la province de Dzouep'hk'h, accourut en toute hâte, essaya de le détourner de cette profanation, et, ne pouvant le convaincre, arracha le portrait de ses mains, et le mit en pièces. Diran le fit tuer à coups de bâton, et le vieux Daniel (*Taniel*) l'ayant anathématisé, à cause de cette mauvaise action, Diran le fit étrangler lui-même. L'expédition de Julien fut malheureuse, ce prince même y perdit la vie; Diran, toujours préoccupé des dangers de la guerre, trouva pourtant le moyen de conclure une alliance avec le roi de Perse. Mais un de ses officiers, qui le haïssait en secret, fit croire à ce monarque que Diran se préparait sous main à faire valoir les droits qu'il tenait de sa famille sur le trône de Perse. Sapor, irrité de cette perfidie, donna ordre à Varaz, son gouverneur dans l'Aderbadekan, d'employer tous les moyens pour s'emparer de Diran. Varaz, prétextant une délimitation de frontières, parvint à attirer le prince arménien dans une entrevue, lui fit crever les yeux avec un fer rouge, et l'envoya à Sapor. Les Arméniens à cette nouvelle coururent aux armes. Arschavir se mit à leur tête, et soutenu par quelques légions romaines, il vainquit les Perses, commandés par Nersch ou Narsès, frère de Sapor. Celui-ci, effrayé de l'attitude des Arméniens, fit périr le malheureux Varaz pour avoir trop bien exécuté ses ordres, et relâcha Diran, qui, se sentant désormais incapable de régner, abdiqua, en 364, en faveur de son fils Arschak ou Arsace II. Alexandre BONNEAU.

Moïse de Khorène, *Histoire d'Arménie*. — Jean VI, Catholicos, *Histoire d'Arménie*. — Saint-Martin, *Mémoires sur l'Arménie*.

DIRAN, prince de Daron en Arménie, vivait au commencement du septième siècle. Il était de la race illustre des Mamikonéans, et succéda vers le commencement du septième siècle à son père, Vahan III. Il s'était, avant cette époque, distingué par de brillants faits d'armes contre les Perses. Il avait même vaincu et tué le général persan Vartouhri, chargé par Khosrou ou Chosroès de forcer Vahan III à reconnaitre sa suprématie. Le prince arménien avait été obligé à cette nécessité; aussi Diran s'empressa-t-il, après la mort de son père, d'aller recevoir à la cour de Perse l'investiture de sa souveraineté. Chosroès le nomma *marzban* ou chef militaire du Daron, et lui confia un corps d'armée pour combattre les Romains. Diran passa du côté d'Héraclius. En 637, lorsque les Arabes commandés par Abderrahim pénétrèrent en Arménie, Diran marcha contre eux; il fut vaincu et tué sur les bords du lac de Van. Alex. B.

Clamcian, *Histoire de l'Arménie*; 3 vol. in-4°, Venise, 1784. — Saint-Martin, *Mémoires sur l'Arménie*.

DIRATZOU (*Baghdassar* ou *Balthazar*), grammairien et poëte arménien, né à Constantinople, vivait dans le dix-huitième siècle. Il écrivit en arménien littéral et vulgaire et en turc. On a de lui : un recueil de *Sonnets* et de *Chan-*

sons; — une *Grammaire arménienne*; — une *Rhétorique à l'usage de la jeunesse*. Les deux premiers de ces ouvrages ont été imprimés à Constantinople, en 2 volumes in-8°; le dernier est resté manuscrit. E. B.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire historique*.

DIRATZOU (*Maghakia* ou *Malachie*), savant arménien, né à Constantinople, vers 1660, mourut dans cette ville, vers l'an 1719. Il connaissait les langues turque, persane et grecque. On a de lui divers ouvrages, qu'il arrangea et composa d'après des documents que lui avait laissés Érémia Tchèleby, son compatriote et son ami, savoir : *Histoire de la révolution arrivée à Constantinople en* 1703; — *Vie d'Avedick*, patriarche arménien de Constantinople, avec quelques détails historiques sur la conduite du fameux Feyzoullah-Effendi. Ces deux ouvrages se trouvent à la Bibliothèque impériale, sous le n° 102; — *Sur le mérite de plusieurs docteurs Arméniens*; — *Abrégé de l'histoire des rois d'Arménie des dynasties Naikienne, Arsacide, Pæratide et Rupenienne*; — un *Dictionnaire Arménien*; — un *Traité de controverse contre les Juifs*. Tous ces ouvrages sont restés manuscrits. E. B.

G. de Serpos, *Compendio storico di memorie chronologice concernenti la religione e la morale della nazione Armena*, vol. III, p. 838. — G. de Villefroy, *Notice des manuscrits armeniens*, dans la *Bibliotheca bibliothecarum* de Montfaucon.

***DIRCK-HATICHS**, navigateur hollandais, né à Amsterdam, vivait en 1616. Il est justement considéré comme un des premiers *découvreurs* de la Nouvelle-Hollande ou Australie. En 1616 Dirck-Hatichs partit d'Amsterdam pour les Indes orientales, sur le navire l'*Eendracht*. Après avoir relâché à Batavia, il reçut l'ordre d'aller explorer les îles de la Nouvelle-Guinée et de reconnaître la grande terre que les cartes portugaises désignaient dès 1542 sous le nom de *Java-maor* (Grande-Java), et qui n'était autre que la partie septentrionale de l'Australie, côtoyée en 1606 par le capitaine hollandais du *Duyfhen* et quelques mois après par l'espagnol Luiz Vaes de Torres. Dirck-Hatichs aborda sur la côte la plus occidentale de l'Australie, en reconnut une portion située sous le tropique du Capricorne, à laquelle il donna le nom de son navire, ce qui fut constaté par une plaque d'étain, trouvée en 1697 par le Hollandais Vlamingh, qui y inscrivit son passage. Cette plaque fut relevée et fixée en 1801 par le capitaine Baudin, et apportée en France en 1818 par M. de Freycinet. Malgré les soins pris par le capitaine Baudin, M. de Freycinet eut beaucoup de peine à retrouver le souvenir laissé par Dirck-Hatichs. Le poteau sur lequel il avait été cloué était détruit, et la plaque, jetée à quelque distance par le vent, était plus qu'à moitié ensevelie dans le sable. Cette plaque était primitivement un plat d'étain, dont on avait aplati les bords : son diamètre est de 0m,365, et les lettres, toutes frappées au poinçon, ont de hauteur 12 millimètres. Voici la reproduction exacte de l'inscription tracée par Dirck-Hatichs :

1616. *Den* 25 *october, is hier aen gekomen het schip de endracht, van Amsterdam : de opperkoopman Gilles Miébais, van Luick; schipper, Dirck-Hatichs, van Amsterdam. De* 27 *dito, te ze il gegaan na Bantam. de onder-koopman Janstins; de opperstuierman, Pieter E. Doores van Bil. Anno* 1616 (1).

Cette pièce intéressante n'avait pas été placée sur le continent, mais dans une île faisant partie d'un groupe situé à l'entrée du golfe des Chiens Marins. Cette île reçut le nom de *Dirck-Hatichs*; une autre, celui de *Doores*, du nom du pilote de l'*Eendracht*; la troisième fut nommée île *Bernier*. Ces îles sont inhabitées, très-sablonneuses, couvertes de buissons de mimosas, qui abritent un grand nombre de kangourous. Jusqu'à ce jour on a étrangement défiguré dans nos cartes le nom de Dirck-Hatichs : la plupart des géographes l'ont transformé en *Dirck-Hartog* ou en *Dirck-Kartighs* (2). On ignore l'époque de la mort de ce navigateur, dont on doit regretter que la Compagnie des Indes hollandaises, cédant à son esprit étroit et mercantile, n'ait pas fait publier les utiles travaux.

Alfred de Lacaze.

Recueil des Voyages de la Compagnie des Indes orientales. — Domény de Rienzi, *Océanie*, dans l'*Univers pittoresque*, I, 7, et III, 577.

* **DIRK**, peintre hollandais, né à Harlem, vivait en 1462. Il habitait Louvain, et était très-habile peintre pour son temps. Quoique antérieur à Albert Dürer, Dirk possédait une manière aussi finie que celle de ce maître; elle est en même temps beaucoup moins sèche et moins tranchée. On voit de lui, à Leyde, un tableau d'autel fermé par deux volets : l'intérieur représente *Le Christ*, et les volets, l'un *Saint Pierre* et l'autre *Saint Paul*. Les têtes sont de grandeur naturelle, les cheveux et les barbes bien terminés.

Descamps, *Vies des Peintres flamands, hollandais*, etc.

DIROIS (*François*), historien et théologien français, né en 1620, mort à Avranches, le 11 octobre 1690. Il fut reçu docteur en Sorbonne, et se livra d'abord à l'instruction particulière. Fort lié avec les écrivains de Port-Royal, Dirois les abandonna en 1664, et se déclara partisan du formulaire. En 1672, il accompagna à Rome le cardinal d'Estrées. La reine de France, Marie-Thérèse, ayant fait demander au pape Clément X de définir l'immaculée conception, Dirois fit paraître un écrit dans lequel il démontrait qu'on ne pouvait décider ce point, et l'affaire en resta là. Dirois mourut chanoine d'Avranches. On a de lui plusieurs ouvrages théologiques

(1) Voici la traduction de ces lignes : « 1616. Le 25 octobre est arrivé ici le navire l'*Eendracht*, d'Amsterdam : premier marchand, Gilles Michels, de Liége : capitaine, Dirck-Hatichs, d'Amsterdam. Le 27 du même mois, remit à la voile pour Bantam. Sous-marchand, Janstins; premier pilote, Pieter E. Doores van Bil. Anno 1616. »

(2) Les cartes du Voyage de Baudin portent elles-mêmes cette orthographe incorrecte.

ques estimés, entre autres : *Preuves et Préjugés pour la religion chrétienne et catholique, contre les fausses religions et l'athéisme*; Paris, 1683, in-4°. Dirois est également l'auteur de l'*Histoire ecclésiastique de France* qui se trouve dans l'*Abrégé de l'Histoire de France* de Mézerai.

Observations sur les écrits modernes, V, 41. — Lelong, *Bibl. hist. de la Fr.*, II, n° 13434. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique.* — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.*

DIROUK, théologien arménien, était fils de Moseskoun, de la ville de Zarischat, dans la province de Venant. Il naquit vers la fin du quatrième siècle, et fut l'un des écrivains et des savants les plus éminents de cette grande école fondée par Mesrob, et d'où sortirent Moïse de Khorène, Mambré-Verzanogh, Élisée, David le philosophe, Ardsan-Ardzrouni, etc. Il entra dans les ordres sacrés, et se fit une grande réputation par ses ouvrages et par son zèle pour la religion, qui à l'époque où il vécut se confondait avec l'amour même de la patrie et de l'indépendance nationale. Dirouk s'était préparé à sa mission de prêtre et de savant par une étude approfondie du syriaque, du grec et du persan. L'Arménie perdit bientôt sa liberté, et tomba sous le joug du roi de Perse Bahram V, ce prince qui, pour employer l'expression même de Jean Catholicos (qui l'appelle à tort Bahram II), « causa beaucoup de mal à l'Arménie, détruisit ses plus belles institutions et introduisit partout la corruption et la dépravation ». Dirouk ne faiblit pas au milieu de ces circonstances fatales. Il lutta de toutes ses forces contre l'influence politique et religieuse du roi de Perse et de ses agents, et rendit d'éminents services au saint patriarche Sahak ou Isaac, fis de Narsès, qui fut en butte à tant de persécutions. Il mourut vers l'an 460, en laissant d'assez nombreux ouvrages, parmi lesquels on doit citer une *Vie*, inédite, *du patriarche Sahak*; — des *Homélies*; — des travaux *Sur l'Écriture Sainte.* Al. Bonneau.

Moïse de Khorène, *Histoire de l'Arménie.* — Saint-Martin, *Mémoires sur l'Arménie.* — Sufüas Somal, *Quadro della Storia letteraria di Armenia.* — J.-B. Aucher, *Bibliothèque armenienne.*

* **DIRUTA** (*Jérôme*), organiste italien, né à Parme, vers 1580. Il était franciscain, et devint organiste de la cathédrale de Chiogio (État vénitien). On a de lui un livre intéressant, devenu très-rare; il est intitulé : *Il Transilvano, dialogo sopra il vero modo di sonar organi e stromenti da penna*; Venise, 1615-1622, in-fol. Cet ouvrage est dédié à un prince de Transylvanie, élève de l'auteur. Outre la partie didactique, on y trouve des compositions de Diruta, de Claudio Merulo, Andrea Gabrielli, Luzzascho Luzzaschi, Paolo Quagliati, Guiseppe Cavacci, Gabriele Faltorini, Adriano Banchieri et autres compositeurs célèbres.

Fétis, *Biographie universelle des Musiciens.*

* **DISCALZI** (*Isabella*), sculpteur, vivait dans la seconde moitié du quinzième siècle. Elle fut élève de son mari, Guido Mazzoni, célèbre sculpteur de Modène, et se distingua surtout par son habileté à modeler.

Orlandi, *Abbecedario.*

* **DISCALZO** (*Ottonello*, comte), jurisconsulte italien, né à Padoue, en 1536, mort en décembre 1607. Il enseigna le droit pendant quarante années dans l'université de cette ville. L'empereur d'Allemagne Rodolphe II l'employa souvent dans les affaires politiques, et récompensa ses services en lui conférant le titre de comte palatin. Discalzo a laissé de nombreux ouvrages, qui n'ont pas été imprimés. Sa famille a produit beaucoup d'hommes remarquables, parmi lesquels il faut distinguer Ottonello Seniore, professeur en droit à l'université de Padoue, au quatorzième siècle. François Novello de Carrare, seigneur de Padoue, lui confia diverses ambassades et missions politiques. M. G.

Dizionario storico di Bassano.

* **DISCEPOLI** (*Giovanni-Battista*), surnommé le *Zoppo* (boiteux) *di Lugano*, peintre de l'école milanaise, né à Lugano, en 1590, mort en 1660. Élève de Camillo Procaccini, il ne suivit pas les traces de son maître : dès qu'il eut quitté son atelier, il s'efforça d'imiter les meilleurs peintres de l'école vénitienne, et devint, par cette étude, un des coloristes les plus vrais et les plus forts de son époque. Quoique ne s'élevant pas au beau idéal, ses figures ne manquent pas de grâce, et ont une beauté particulière qui les distingue de celles des autres peintres naturalistes. Discepoli a beaucoup travaillé à Milan et à Côme. Dans cette dernière ville il a peint pour l'église Sainte-Thérèse trois tableaux, tenus en grande estime. On voit de lui, au musée de Milan, une *Adoration des Mages*, qui n'est pas écrasée par le voisinage de tableaux du Nuvolone et du Guerchin lui-même. E. B—n.

Lanzi, *Storia pittorica.* — Ticozzi, *Dizionario.*

DISCRET (*L.-C.*), auteur dramatique français, contemporain de Louis XIII; on ne sait rien sur son compte, et on a conjecturé que son nom pourrait bien être un pseudonyme. Quoi qu'il en soit, ce nom figure en tête d'une comédie en cinq actes intitulée *Alison, dédiée aux jaunes veuves et aux vieilles filles*; Paris, 1637; une réimpression, faite en 1664, est dédiée aux beurrières de Paris. L'auteur déclare que son but a été de « faire le récit des grotesques et véritables amours de la veuve d'un bourgeois de Paris ». On lui attribue une autre pièce, *Les Novices de Vaugirard*, par L.-C. D.; Paris, 1638, « dédiée à ceux qui veulent rire ». La licence de ces pièces ne devait alors guère blesser les susceptibilités d'un public peu scrupuleux. G. B.

Catalogue de la Bibliothèque dramatique de M. de Soleinne, t. I, p. 256.

* **DISDIER** (*Henri-François-Michel*), chirurgien français, né à Grenoble, en 1708, mort

à Paris, le 7 mars 1781. Il pratiqua successivement la chirurgie à Grenoble, à Montpellier, à Lyon; puis, en 1738, il vint à Paris, où il se fit recevoir membre de l'Académie royale de Chirurgie. L'Académie de Peinture et de Sculpture de Saint-Luc le prit pour professeur démonstrateur: il se distingua surtout dans ce genre d'enseignement qui relie l'art à la nature, et s'appliqua principalement à faire ressortir les différences que l'âge apporte dans la configuration des parties extérieures du corps. On a de Disdier: *Histoire exacte des os;* Lyon, 1737, 1745 et 1759, in-12; Paris, 1767, in-12.: l'auteur s'est trop inspiré de l'*Ostéologie* de Winslow;—*Traité des Bandages*, Paris, 1741 et 1754, in-12. — *Sarcologie, ou traité des parties molles;* 1re partie: *De la Myologie;* Paris, 1748, in-12; 2e partie: *Des Viscères*, Paris, 1753, 2 vol. in-12; 3e partie: *Des Vaisseaux, des Nerfs et des Glandes*, Paris, 1756, in-12. Winslow a encore ici servi de guide à l'auteur: le traité *De la Myologie* est très-imparfait; — *Description succincte des Viscères, des Vaisseaux, et des Glandes*; Paris, 1753, in-12; — *Exposition exacte ou tableaux anatomiques de différentes parties du corps humain;* Paris, 1758, in-fol., avec trente planches gravées par Étienne Charpentier: ces planches ont été pour la plupart copiées d'Eustachi; elles sont destinées à l'instruction des peintres et des statuaires, et représentent les muscles sous-cutanés; on trouve aussi dans cet ouvrage plusieurs remarques concernant les accouchements et les hernies; — *De Abcessibus et Fistulis ex urinæ fluxu;* Paris, 1760, in-4°; — *De Costarum Fractura;* Paris, 1764, in-4°; — *De Vulneribus cum amissa substantia;* Paris, 1768, in-4°; — *De Fractura Claviculæ;* ibid.; — *De Diastasi;* Paris, 1770, in-4°.

Éloy, Dictionnaire historique de la Médecine. — Biographie médicale. — Querard, La France littéraire.

DISNEY (*Jean*), théologien, jurisconsulte et poëte anglais, né à Lincoln, en 1677, mort en 1729. Il étudia le droit à Middle-Temple, d'où il sortit avec toute l'aptitude nécessaire à un magistrat. A quarante-deux ans il conçut le projet, qu'il réalisa, grâce à l'appui de l'archevêque de Cantorbéry, d'entrer dans les ordres. Il fut pourvu alors de plusieurs bénéfices, dont le dernier était celui de Sainte-Mary de Nottingham. Il laissa quelques ouvrages estimés, parmi lesquels: *Primitiæ sacræ, or the reflections of a devoute solitude;* Londres, 1701 et 1703; — *Flora*, poëme annexé à une traduction du poëme des *Jardins* de Rapin par Gardiner; 1728, in-8°, 3e édit.; — *An Essay upon the execution of the law against immorality and profaneness;* Londres, 1710, in-8°; — *The Genealogy of the most serene and most illustrious House of Brunswick-Lunenburgh, the present royal family of Great-Britain*, 1714; — *A View of ancient law against immorality and profaneness*, etc.; Cambridge, 1729, in-fol.

Biog. Brit. — Chalmers, Gen. biog. Dict.

* **DISNEY** (*Jean*), petit-fils du précédent, théologien et biographe anglais, né à Lincoln, en 1746, mort en 1816. Il étudia à Cambridge, devint chapelain de l'évêque de Carlisle et vicaire de Swinderly, fonctions auxquelles il renonça en 1783, après avoir embrassé les doctrines unitaires. Il fut d'abord assistant de Lindsey, qu'il remplaça ensuite à la chapelle d'Essex-Street, et Michel Dodson lui légua la moitié de sa fortune. On a de lui des *Biographies* de plusieurs théologiens.

Rose, New biog. Dict. — Ann. biog.

* **DISSEN** (*Ludolf*), philologue allemand, né en 1784, à Grossenscharan, près de Gœttingue. Fils d'un ministre protestant, il fit ses humanités à Schulpforta, étudia à Gœttingue (de 1804 à 1808), sous Herbart, la philosophie ancienne et moderne, et suivit les leçons du célèbre philologue Heyne. En 1809 il ouvrit des cours publics à l'université où il avait fait ses études; en 1812, nommé professeur de philosophie à Marbourg, il obtint l'année suivante une chaire à Gœttingue. Depuis il s'appliqua particulièrement à la philosophie des anciens, et de préférence à celle de Platon. Parmi ses écrits nous devons mentionner: *De Philosophia morali in Xenophontis de Socrate Commentariis tradita* (Gœttingue, 1812); — *Disquisitiones philologicæ* (1813). Dans son édition de Pindare il a su allier à un savoir profond un grand art herméneutique.

S.

Conversat.-Lex.

* **DISTEL** (*Philippe*), chirurgien français, mort à Paris, le 12 décembre 183[illegible], dans un âge avancé. Praticien excellent, il fut compris parmi les membres titulaires de l'Académie de Médecine dès la création de ce corps, en 1820. Il avait suivi les princes dans l'émigration, et devint premier chirurgien de Louis XVIII et de Charles X. Il était décoré de l'ordre de Saint-Michel et de la Légion d'Honneur. G. DE F.

Henrion, Ann. nécrologique.

* **DISTELI** (*Martin*), caricaturiste suisse, né à Olten, dans le canton de Soleure, en 18[illegible], mort le 18 mars 1844. Destiné à la carrière administrative, il étudia à Lucerne, puis à Iéna. Déjà durant ses études il s'était fait connaître par quelques caricatures. On cite parmi ces essais l'*Enlèvement des Sabines* et *Marius méditant parmi les ruines de Minturnes*, qu'il représenta avec une verve bouffonne et pour charmer les heures de captivité d'un ami, sur les murs de la prison d'Iéna. Ce travail attira la foule, et [illegible] le grand-duc de Weimar lui-même fit [illegible] le local, pour préserver l'œuvre de l'[illegible] artiste fit aussi de charmants dessins pour les *fables* de Froelich. La caricature politique [illegible] ensuite; c'est surtout dans l'almanach [illegible] figures suisses (*Schweizerischer Bilderkalender*

der) qu'il exerça son talent dans ce genre.

Nagler, *Neues Allg. Künst.-Lexic.* — *Lexic. Conversat. Lexic.*

DISTELMEYER (*Lambert*), homme d'État allemand, né à Leipzig, en 1522 et mort le 12 octobre 1588. Porté par goût d'abord à l'étude de la théologie, il s'appliqua sérieusement au grec et à l'hébreu, puis à vingt ans il changea d'idée, et se livra exclusivement à la jurisprudence, science dans laquelle, selon la prédiction de Mélanchthon, il devait avoir un jour de grands succès. Cette prédiction ne tarda pas à se réaliser. Appelé à de hautes fonctions dans la magistrature, il les résigna pour se consacrer entièrement à l'étude des lois et de l'éloquence. Après avoir refusé les offres honorables du cardinal Granvelle, qui l'appelait à la cour de Charles-Quint, ainsi que les propositions avantageuses du duc de Saxe-Weimar, il céda aux demandes réitérées de Joachim II, électeur de Brandebourg, et se rendit avec sa famille à Berlin, où il sut se concilier la considération publique et la faveur du prince. Chargé de missions importantes, il les remplit avec talent et succès; c'est lui qui coopéra à la rédaction du traité de Passau, et qui en 1551 contribua à faire élire le margrave Frédéric archevêque de Magdebourg. Aussi fut-il nommé chancelier en 1558. En 1574 il fut envoyé au-devant de Henri d'Anjou, qui venait d'être nommé roi de Pologne. En 1575 il suivit l'électeur Jean-Georges à Prague et à Ratisbonne, et en 1582 il l'accompagna à la diète d'Augsbourg. Lors des poursuites religieuses exercées par Philippe II contre les habitants des Pays-Bas, Distelmeyer favorisa singulièrement l'industrie de la marche de Brandebourg, son pays adoptif, en accueillant favorablement les réfugiés qui fuyaient la tyrannie espagnole et les bûchers du duc d'Albe. Enfin, comblé d'honneurs et de considération, Distelmeyer, arrivé à la fin de sa carrière, vit un de ses fils lui succéder dans sa charge de chancelier. Le travail d'un projet de législation sous le titre de *Landrecht* (Code national), qu'il avait commencé, fut continué mais non achevé par son fils. W. de S.

Gundling, *Distelmeyer's Leben* (Vie de Distelmeyer); 1722, in-4°.

DITHMAR ou **DITMAR**, évêque de Merseburg, chroniqueur allemand, né le 25 juillet 976, mort le 1er décembre 1018 ou 1019 (1). Il était fils du comte Siegfried de Waldeck et de Cunégonde, fille du comte Henri de Stade. Il reçut sa première instruction à l'école conventuelle de Quedlinbourg, sous la direction d'Emnil, sœur de son père. Après avoir échappé, dans son enfance, aux périls sans nombre que des Slaves lui avaient fait courir ainsi qu'à sa famille, il devint, le 7 mai 1002, prévôt de Waldeck. Protégé par l'archevêque Tagino, il fut recommandé à l'empereur, qui lui accorda sa bienveillance. En 1004, sur la prière du prélat, il assista à la diète de Ratisbonne. Il accompagnait encore l'archevêque Tagino, lorsque celui-ci marcha en 1007, avec une petite armée de Saxons, contre le duc Bolislaw Chobri de Pologne. Tagino continua de protéger Dithmar, qui fut sacré évêque de Mersebourg, le 24 avril 1009. Plus tard le prélat chanta en vers latins cette ville, qu'il estimait de fondation romaine. Il s'inspira des poëtes latins, de Lucain en particulier, *Lucano admonente*, comme il le dit lui-même; ce qui prouve que les chefs-d'œuvre poétiques de l'ancienne Rome étaient familiers à ce chroniqueur du dixième siècle. En ce temps d'agitations et de guerres féodales presque continuelles, il ne se fit pas seulement remarquer par une rare érudition, mais encore par une conduite constamment édifiante. Il adressa sa chronique à son frère Siegfrid, abbé du couvent de Bergen à Magdebourg, avec une dédicace en vers hexamètres, où il le conviait à améliorer l'œuvre. Il se rencontre dans sa chronique une certaine confusion, signalée par l'immortel Leibnitz, et qui d'ailleurs tenait au caractère du temps; mais Leibnitz rend justice aux services rendus à l'histoire par Dithmar, et fait remarquer que sans ce chroniqueur on ignorerait ce qui se passa en Allemagne dans le dixième et au commencement du onzième siècle. Son œuvre est empreinte d'une grande véracité; elle comprend l'histoire des empereurs d'Allemagne Henri Ier, Othon Ier, II, III, et Henri II jusqu'à 1018. Elle a été publiée à Francfort, en 1580, in-fol., par Reiner Reineccius, d'après le manuscrit de la bibliothèque de Dresde, et sous ce titre : *Ditmari, episcopi Merseburgensis, chronici libri* VIII : *præmissa est vita Ditmari. Additæ expositiones de veteribus Misniæ marchionibus usque ad Conradum Timonis filium*; elle fait partie aussi des *Scriptores Rerum Germanicarum* du même Reineccius et des *Scriptores rerum Brunsvicensium* de Leibnitz, 1323. On trouve des extraits de la chronique de Dithmar au tome X des *Scriptores Rerum Francicarum* de D. Bouquet.

Ersch et Gruber, *Allgem. Enc.* — *Convers.-Lexic.*

DITHMAR ou **DITMAR** (*Juste-Christophe*), historien allemand, né à Rothembourg, dans la Hesse, le 13 mars 1677, et mort à Francfort-sur-l'Oder, en 1737. Après avoir fait ses humanités avec son père, il alla continuer ses études à Marbourg, sous Tillemann. Chargé pendant deux ans de l'éducation des jeunes barons de Morrien, il se rendit ensuite à Leyde, où l'amitié du savant Perizonius lui valut l'offre d'une chaire de professeur; mais il la refusa, pour suivre à Francfort-sur-l'Oder le fils de la famille Danckelmann, qu'il avait accompagné à Leyde. Nommé depuis professeur d'histoire à Francfort et membre de l'Académie de Berlin, il a laissé plusieurs ouvrages écrits en latin, dont les principaux sont : *Vita Gregorii septimi, romani pontificis*;

(1) La première de ces dates est plus probable, si l'on considère que la chronique de Dithmar s'arrête à l'année indiquée.

à Paris, le 7 mars 1781. Il pratiqua successivement la chirurgie à Grenoble, à Montpellier, à Lyon; puis, en 1738, il vint à Paris, où il se fit recevoir membre de l'Académie royale de Chirurgie. L'Académie de Peinture et de Sculpture de Saint-Luc le prit pour professeur démonstrateur: il se distingua surtout dans ce genre d'enseignement qui relie l'art à la nature, et s'appliqua principalement à faire ressortir les différences que l'âge apporte dans la configuration des parties extérieures du corps. On a de Disdier : *Histoire exacte des os;* Lyon, 1737, 1745 et 1759, in-12; Paris, 1767, in-12. : l'auteur s'est trop inspiré de l'*Ostéologie* de Winslow;—*Traité des Bandages*, Paris, 1741 et 1754, in-12. — *Sarcologie, ou traité des parties molles;* 1re partie : *De la Myologie;* Paris, 1748, in-12; 2e partie : *Des Viscères*, Paris, 1753, 2 vol. in-12; 3e partie : *Des Vaisseaux, des Nerfs et des Glandes*, Paris, 1756, in-12. Winslow a encore ici servi de guide à l'auteur : le traité *De la Myologie* est très-imparfait; — *Description succincte des Viscères, des Vaisseaux, et des Glandes*; Paris, 1753, in-12; — *Exposition exacte ou tableaux anatomiques de différentes parties du corps humain;* Paris, 1758, in-fol., avec trente planches gravées par Étienne Charpentier : ces planches ont été pour la plupart copiées d'Eustachi; elles sont destinées à l'instruction des peintres et des statuaires, et représentent les muscles sous-cutanés; on trouve aussi dans cet ouvrage plusieurs remarques concernant les accouchements et les hernies; — *De Abcessibus et Fistulis ex urinæ fluxu;* Paris, 1760, in-4°; — *De Costarum Fractura;* Paris, 1764, in-4°; — *De Vulneribus cum amissa substantia;* Paris, 1768, in-4°; — *De Fractura Claviculæ;* ibid.; — *De Diastasi;* Paris, 1770, in-4°.

Éloy, *Dictionnaire historique de la Médecine*. — *Biographie médicale*. — Querard, *La France littéraire*.

DISNEY (*Jean*), théologien, jurisconsulte et poëte anglais, né à Lincoln, en 1677, mort en 1729. Il étudia le droit à Middle-Temple, d'où il sortit avec toute l'aptitude nécessaire à un magistrat. A quarante-deux ans il conçut le projet, qu'il réalisa, grâce à l'appui de l'archevêque de Cantorbéry, d'entrer dans les ordres. Il fut pourvu alors de plusieurs bénéfices, dont le dernier était celui de Sainte-Mary de Nottingham. Il laissa quelques ouvrages estimés, parmi lesquels : *Primitiæ sacræ, or the reflections of a devoute solitude;* Londres, 1701 et 1703; — *Flora*, poëme annexé à une traduction du poëme des *Jardins* de Rapin par Gardiner; 1728, in-8°, 3e édit.; — *An Essay upon the execution of the law against immorality and profaneness;* Londres, 1710, in-8°; — *The Genealogy of the most serene and most illustrious House of Brunswick-Lunenburgh, the present royal family of Great-Britain*, 1714; — *A View of ancient law against immorality and profaneness*, etc.; Cambridge, 1729, in-fol.

Biog. Brit. — Chalmers, *Gen. biog. Dict.*

* **DISNEY** (*Jean*), petit-fils du précédent, théologien et biographe anglais, né à Lincoln, en 1746, mort en 1816. Il étudia à Cambridge, devint chapelain de l'évêque de Carlisle et vicaire de Swinderly, fonctions auxquelles il renonça en 1783, après avoir embrassé les doctrines unitaires. Il fut d'abord assistant de Lindsey, qu'il remplaça ensuite à la chapelle d'Essex-Street, et Michel Dodson lui légua la moitié de sa fortune. On a de lui des *Biographies* de plusieurs théologiens.

Rose, *New biog. Dict.* — *Ann. biog.*

* **DISSEN** (*Ludolf*), philologue allemand, né en 1784, à Grossenscharan, près de Gœttingue Fils d'un ministre protestant, il fit ses humanités à Schulpforta, étudia à Gœttingue (de 1804 à 1808), sous Herbart, la philosophie ancienne et moderne, et suivit les leçons du célèbre philologue Heyne. En 1809 il ouvrit des cours publics à l'université où il avait fait ses études; en 1812, nommé professeur de philosophie à Marbourg, il obtint l'année suivante une chaire à Gœttingue. Depuis il s'appliqua particulièrement à la philosophie des anciens, et de préférence à celle de Platon. Parmi ses écrits nous devons mentionner: *De Philosophia morali in Xenophontis de Socrate Commentariis tradita* (Gœttingue, 1812); — *Disquisitiones philologicæ* (1813). Dans son édition de Pindare il a su allier à un savoir profond un grand art herméneutique.

S.

Conversat.-Lex.

* **DISTEL** (*Philippe*), chirurgien français, mort à Paris, le 12 décembre 183[illegible], dans un âge avancé. Praticien excellent, il fut compris parmi les membres titulaires de l'Académie de Médecine dès la création de ce corps, en 1820. Il avait suivi les princes dans l'émigration, et devint premier chirurgien de Louis XVIII et de Charles X. Il était décoré de l'ordre de Saint-Michel et de la Légion d'Honneur. G. de F.

Henrion, *Ann. nécrologique*.

* **DISTELI** (*Martin*), caricaturiste suisse, né à Olten, dans le canton de Soleure, en 180[illegible], mort le 18 mars 1844. Destiné à la carrière administrative, il étudia à Lucerne, puis à Iéna. Déjà durant ses études il s'était fait connaître par quelques caricatures. On cite parmi ces essais l'*Enlèvement des Sabines* et *Marius méditant parmi les ruines de Minturnes*, qu'il représenta avec une verve bouffonne et pour charmer les heures de captivité d'un ami, sur les murs de la prison d'Iéna. Ce travail attira la foule, et le grand-duc de Weimar lui-même fit [illegible] le local, pour préserver l'œuvre de Disteli. Cet artiste fit aussi de charmants dessins pour les *fables* de Froelich. La caricature politique [illegible] ensuite; c'est surtout dans l'almanach [illegible] figures suisses (*Schweizerischer Bilderkalender*

der) qu'il exerça son talent dans ce genre.

Nagler, *Neues Allg. Künst.* — *Lexic. Conversat. Lexic.*

DISTELMEYER (*Lambert*), homme d'État allemand, né à Leipzig, en 1522 et mort le 12 octobre 1588. Porté par goût d'abord à l'étude de la théologie, il s'appliqua sérieusement au grec et à l'hébreu, puis à vingt ans il changea d'idée, et se livra exclusivement à la jurisprudence, science dans laquelle, selon la prédiction de Mélanchthon, il devait avoir un jour de grands succès. Cette prédiction ne tarda pas à se réaliser. Appelé à de hautes fonctions dans la magistrature, il les résigna pour se consacrer entièrement à l'étude des lois et de l'éloquence. Après avoir refusé les offres honorables du cardinal Granvelle, qui l'appelait à la cour de Charles-Quint, ainsi que les propositions avantageuses du duc de Saxe-Weimar, il céda aux demandes réitérées de Joachim II, électeur de Brandebourg, et se rendit avec sa famille à Berlin, où il sut se concilier la considération publique et la faveur du prince. Chargé de missions importantes, il les remplit avec talent et succès; c'est lui qui coopéra à la rédaction du traité de Passau, et qui en 1551 contribua à faire élire le margrave Frédéric archevêque de Magdebourg. Aussi fut-il nommé chancelier en 1558. En 1574 il fut envoyé au-devant de Henri d'Anjou, qui venait d'être nommé roi de Pologne. En 1575 il suivit l'électeur Jean-Georges à Prague et à Ratisbonne, et en 1582 il l'accompagna à la diète d'Augsbourg. Lors des poursuites religieuses exercées par Philippe II contre les habitants des Pays-Bas, Distelmeyer favorisa singulièrement l'industrie de la marche de Brandebourg, son pays adoptif, en accueillant favorablement les réfugiés qui fuyaient la tyrannie espagnole et les bûchers du duc d'Albe. Enfin, comblé d'honneurs et de considération, Distelmeyer, arrivé à la fin de sa carrière, vit un de ses fils lui succéder dans sa charge de chancelier. Le travail d'un projet de législation sous le titre de *Landrecht* (Code national), qu'il avait commencé, fut continué mais non achevé par son fils. W. DE S.

Kuster, *Distelmeyer's Leben* (Vie de Distelmeyer); 1772, in-4°.

DITHMAR ou **DITMAR**, évêque de Mersebourg, chroniqueur allemand, né le 25 juillet 976, mort le 1er décembre 1018 ou 1019 (1). Il était fils du comte Siegfried de Waldeck et de Cunégonde, fille du comte Henri de Stade. Il reçut sa première instruction à l'école conventuelle de Quedlinbourg, sous la direction d'Emnild, sœur de son père. Après avoir échappé, dans son enfance, aux périls sans nombre que des guerres lui avaient fait courir ainsi qu'à sa famille, il devint, le 7 mai 1002, prévôt de Waldeck. Protégé par l'archevêque Tagino, il fut recommandé à l'empereur, qui lui accorda sa bienveillance. En 1004, sur la prière du prélat, il assista à la diète de Ratisbonne. Il accompagnait encore l'archevêque Tagino, lorsque celui-ci marcha en 1007, avec une petite armée de Saxons, contre le duc Bolislaw Chobri de Pologne. Tagino continua de protéger Dithmar, qui fut sacré évêque de Mersebourg, le 24 avril 1009. Plus tard le prélat chanta en vers latins cette ville, qu'il estimait de fondation romaine. Il s'inspira des poètes latins, de Lucain en particulier, *Lucano admonente*, comme il le dit lui-même; ce qui prouve que les chefs-d'œuvre poétiques de l'ancienne Rome étaient familiers à ce chroniqueur du dixième siècle. En ce temps d'agitations et de guerres féodales presque continuelles, il ne se fit pas seulement remarquer par une rare érudition, mais encore par une conduite constamment édifiante. Il adressa sa chronique à son frère Siegfrid, abbé du couvent de Bergen à Magdebourg, avec une dédicace en vers hexamètres, où il le conviait à améliorer l'œuvre. Il se rencontre dans sa chronique une certaine confusion, signalée par l'immortel Leibnitz, et qui d'ailleurs tenait au caractère du temps; mais Leibnitz rend justice aux services rendus à l'histoire par Dithmar, et fait remarquer que sans ce chroniqueur on ignorerait ce qui se passa en Allemagne dans le dixième et au commencement du onzième siècle. Son œuvre est empreinte d'une grande véracité; elle comprend l'histoire des empereurs d'Allemagne Henri Ier, Othon Ier, II, III, et Henri II jusqu'à 1018. Elle a été publiée à Francfort, en 1580, in-fol., par Reiner Reineccius, d'après le manuscrit de la bibliothèque de Dresde, et sous ce titre : *Ditmari, episcopi Merseburgensis, chronici libri* VIII : *præmissa est vita Ditmari. Additæ expositiones de veteribus Misniæ marchionibus usque ad Conradum Timonis filium;* elle fait partie aussi des *Scriptores Rerum Germanicarum* du même Reineccius et des *Scriptores rerum Brunsvicensium* de Leibnitz, 1323. On trouve des extraits de la chronique de Dithmar au tome X des *Scriptores Rerum Francicarum* de D. Bouquet.

Ersch et Gruber, *Allgem. Enc.* — *Convers.-Lexic.*

DITHMAR ou **DITMAR** (*Juste-Christophe*), historien allemand, né à Rothembourg, dans la Hesse, le 13 mars 1677, et mort à Francfort-sur-l'Oder, en 1737. Après avoir fait ses humanités avec son père, il alla continuer ses études à Marbourg, sous Tillemann. Chargé pendant deux ans de l'éducation des jeunes barons de Morrien, il se rendit ensuite à Leyde, où l'amitié du savant Perizonius lui valut l'offre d'une chaire de professeur; mais il la refusa, pour suivre à Francfort-sur-l'Oder le fils de la famille Danckelmann, qu'il avait accompagné à Leyde. Nommé depuis professeur d'histoire à Francfort et membre de l'Académie de Berlin, il a laissé plusieurs ouvrages écrits en latin, dont les principaux sont : *Vita Gregorii septimi, romani pontificis;*

(1) La première de ces dates est plus probable, si l'on considère que la chronique de Dithmar s'arrête à l'année indiquée.

Francfort-sur-l'Oder, 1710, in-8° ; — *Scriptorum Rerum Germanicarum Volumen* ; 1727, in-fol.; — *Dissertationum academicarum atque exercitationum varii ex jure publico, naturali et historia desumpt. Argumenti, sylloge* ; 1737, in-4°; — *De Moribus Germanorum*, avec un savant commentaire; Francfort, 1725 ; — *Commentatio de Ordine militari Balneo*; 1729, in-fol. Ses ouvrages allemands sont : *Geschichte des St-Johannesordens von Brandenburg* (Histoire de l'ordre de Saint-Jean de Brandebourg) ; 1728, in-4° ; — *Fortsetzung der Geschichte der Insele Malta* (Continuation de l'Histoire de Malte, d'après l'ouvrage de l'abbé de Vertot) ; une édition des *Annalen der Herzogthümer Cleve und Jülich* (Annales des Duchés de Clèves et de Juliers, par Teschenmacher), enrichie de notes et de diplômes; Francfort et Leipzig, 1721, in-folio. S.

Conversations-Lexicon.

DITMAR (*Théodore-Jacques*), historien et géographe allemand, né à Berlin, en 1734, et mort en cette ville, le 7 juillet 1791. Après de brillantes études, il fut nommé professeur d'histoire et de géographie à l'université de sa ville natale. Son principal ouvrage est : *De methodo qua historia universalis doceri queat* ; Berlin, 1779, in-4°. Tous ses autres ouvrages sont écrits en allemand : *Beschreibung des alten Ægyptens* (Description de l'ancienne Égypte) ; Nuremberg, 1784, in-8° ; — *Uber den Zustand des Landes Chanaan, Arabiens, Mesopotamiens, von Abraham an bis zum Auszuge von Ægypten* (De l'état du pays de Chanaan, de l'Arabie et de la Mésopotamie, depuis Abraham jusqu'à la sortie d'Égypte) ; Berlin, 1786, in-8°; — *Geschichte der Israeliten bis auf Cyrus* (Histoire des Israélites jusqu'à Cyrus), avec un supplément qui renferme l'histoire ancienne des Assyriens, des Mèdes, des Babyloniens, etc.); 1788, in-8°; — *Uber die alten Völker des Caucasus*, *Vaterland der Chaldäer und Phœnizier* (Des anciens peuples du Caucase, patrie des Chaldéens et des Phéniciens) ; 2e édit., 1790, in-8°. W. de S.

Conversat.-Lexic.

DITMER ou DITMAR (*Jean*), graveur hollandais, né vers 1538, mort à Anvers, en 1603. On ne sait rien de la vie de cet artiste. Il imitait beaucoup la manière de Corneille Cort, quoiqu'il n'eût pas la pureté de trait de ce maître. On a de Ditmar : *Le Christ assis dans les nues, entouré d'anges qui tiennent les instruments de sa passion et les emblèmes des quatre évangélistes* (1574), d'après Michel Coxcie, et quelques autres estampes d'après Martin de Voss et divers peintres flamands.

Deux peintres danois du même nom se sont fait connaître par leurs productions.

Nagler, Neues allg. Künst.-Lexic.

DITTERS DE DITTERSDORF (*Charles*), célèbre compositeur allemand, né en 1739, à Vienne (Autriche), et mort le 31 octobre 1799. Il montra dès son enfance le goût le plus prononcé pour la musique. Nous le voyons à l'âge de douze ans exceller sur le violon et exécuter des solos dans des concerts publics. Sur les recommandations pressantes de Hubaczek, hautbois distingué, le prince de Hildburghausen attacha le jeune artiste à sa personne, ce qui permit à Ditters de cultiver exclusivement un art qui devait un jour lui valoir une grande réputation. Grâce aux soins de maîtres habiles, il devint bientôt virtuose, et resta jusqu'en 1759 auprès de son bienfaiteur, qui avait créé une petite chapelle. Ayant su gagner l'amitié de Métastase, celui-ci le fit entrer à l'orchestre du théâtre de la cour. En 1761, Ditters accompagna Gluck en Italie, joua dans plusieurs concerts, et obtint surtout le plus brillant succès à Bologne, où Farinelli lui adressa une lettre très flatteuse avec une montre en or, et où il eut occasion de se lier avec Martini, qui lui donna d'excellents conseils sur l'art de la composition. A son retour d'Italie, Ditters suivit en 1764 la cour à Francfort pour le couronnement de l'empereur Joseph II. Son talent toujours croissant fixa l'attention de l'évêque de Grosswaradin, qui lui offrit une place de maître de chapelle en Hongrie, place que Ditters accepta avec empressement, pour pouvoir se livrer entièrement à la composition. Jusque ici il n'avait fait que quelques morceaux pour instruments; mais, à l'instigation de Métastase, il mit en musique quatre oratorios de ce grand poëte, *Isaac*, *David*, *Job et Esther*. Cet essai ayant été couronné d'un plein succès, il composa un opéra intitulé *Amore in Musica*, que l'évêque fit jouer par sa petite troupe sur le théâtre qu'il avait fait construire. Après cinq ans d'existence paisible et heureuse, Ditters perdit en 1769 sa place, à la suite des revers de fortune de son protecteur. Agé alors de trente ans, il fit un voyage en Allemagne, et se rendit auprès du prince évêque de Breslau, comte de Schafgotsch. Celui-ci le nomma son maître de chapelle, et en 1770 lui donna en outre l'emploi de maître des forêts. S'attachant de plus en plus à son protégé, l'évêque lui accorda en 1773 la place de bailli de Freyenwaldau, et lui fit conférer par l'empereur des titres de noblesse. Ditters joignit dès lors à son nom de famille celui de Dittersdorf. Il resta plus de vingt ans à Johannisberg, résidence du comte de Schafgotsch; mais l'évêque étant venu à mourir, en 1795, il se trouva de nouveau privé de toutes ses places. N'ayant nullement songé à amasser quelque fortune pour ses vieux jours, Ditters allait se trouver dans un état voisin de la misère, lorsque le baron [illegible] de Stillfried l'appela auprès de lui, et lui [illegible] une retraite en Bohême. C'est dans cet [illegible] hospitalier qu'il mourut, ayant encore eu le temps de dicter à son fils sa biographie, [illegible] depuis a été publiée à Leipzig. Elle renferme des anecdotes fort curieuses sur Lulli et [illegible]

tres compositeurs, ainsi que sur Joseph II et Frédéric-Guillaume II. Outre plusieurs *oratorios*, on a de Ditters des *cantates*, plus de cinquante *symphonies*, douze *concertos* pour le violon, sans compter tous ses morceaux pour divers instruments et pour le chant. Mais parmi ses ouvrages qui jouirent longtemps d'une grande vogue en Allemagne et même en Italie, il faut placer en première ligne ses opéra-comiques. *Der Docter und apotheker* (Le Docteur et l'Apothicaire), représenté pour la première fois à Vienne, en 1786, est regardé comme son chef-d'œuvre; la musique renferme des mélodies simples et délicieuses. De vingt-six autres opéras qu'il composa, *Hieronymus Knicker* (Jérôme le ladre), et *Das rothe Kæpperle* (*Le Chaperon rouge*), devinrent très-populaires. Surnommé le *Grétry allemand*, parce qu'il imitait ce compositeur, Ditters, au jugement de quelques musiciens, surpassa son modèle. S.

Fétis, Biog. univ. des Musiciens. — Ditters von Dittersdorf, *Selbstbiographie*; Leipzig, 1801.

DITTMER (*Adolphe*), publiciste et administrateur français, né à Londres, le 13 mai 1795, mort le 10 mai 1846. Il était d'une bonne famille du Forez, qui l'envoya faire ses études à Paris. En 1816 il prit du service, et devint officier de cuirassiers dans la garde royale. Il fit en cette qualité la campagne d'Espagne en 1823; mais il donna sa démission en 1825, et se livra avec ardeur à l'étude de la médecine et des sciences naturelles. La littérature occupait ses loisirs. Il était membre de plusieurs sociétés chantantes, où il brillait par son esprit et sa gaieté. Il prit vers ce temps part à la rédaction du *Globe*, l'un des meilleurs journaux de l'opposition libérale. Dittmer fit alors paraître, en collaboration avec M. Cavé, depuis directeur des beaux-arts, et sous le pseudonyme de Du Fongeray, *Les Soirées de Neuilly*, esquisses dramatiques et historiques; Paris, 1827, 2 vol. in-8°. Ces proverbes, ou plutôt ces scènes détachées, remplies de finesse et d'observation, obtinrent le plus grand succès. Quatre éditions épuisées en une année furent une preuve irrécusable de la faveur du public. En 1830, Dittmer se rallia franchement au nouveau gouvernement, et fut chargé par le ministère Casimir Perrier de plusieurs missions diplomatiques relatives à l'expédition d'Ancône. Quoique son coup d'essai dans cette carrière l'eût fait remarquer, Dittmer l'abandonna, et entra dans l'administration. Il fut nommé inspecteur général des haras, puis directeur de cette administration et de celle de l'agriculture. Il se distingua dans cet emploi par son intelligence, et allait recevoir la récompense de ses services, lorsque la mort l'enleva prématurément. « La conversation de Dittmer, dit M. Charles de Rémusat, était enjouée et d'un caractère sérieux; observateur clairvoyant, caustique même, il était bon et doux, sans illusions et sans malveillance; il avait un naturel charmant, une gaieté pleine de verve, une raison sûre, une dignité vraie, qui se faisait sentir et ne s'étalait pas. Avec un peu moins de modestie, il aurait pu donner de son rare esprit de plus éclatants témoignages, et laisser quelque œuvre durable; mais il ne jugeait pas que la chose en valût la peine, et se passait très-bien de l'admiration, qu'il trouvait un peu prodiguée de nos jours. Ce qui surtout rehaussait ses autres mérites, c'est une qualité, aujourd'hui la plus rare de toutes, la simplicité. » Parmi les nombreux écrits de Dittmer, il faut citer : *La Matinée d'un Député*, étude physiologique, publiée dans le *Livre des Cent-et-Un*; Paris, 1831-1832; — *Les Haras et la Remonte*; — *La Guerre et les Brochures*; Paris, 1842, in-8°.

A. Jadin.

Documents particuliers.

DITTON (*Humphrey*), mathématicien anglais, né à Salisbury, le 29 mai 1675, mort le 15 octobre 1715. Son père était un petit propriétaire du comté de Wilts; mais sa mère, qui était de la famille Luttrell de Dunstercastle, augmenta par son patrimoine l'aisance de la famille, à laquelle les discussions religieuses, dans lesquelles Ditton le père se trouva engagé, portèrent une atteinte funeste. Le jeune Humphrey fut d'abord confié aux soins éclairés du docteur Olive, quoique celui-ci ne partageât pas les opinions religieuses de la famille de son élève, dont le chef était non-conformiste. Le futur mathématicien entra d'abord dans le clergé protestant, et alla exercer les fonctions de ministre à Tunbridge, dans le comté de Kent, où il prêcha pendant plusieurs années et se maria avec miss Ball. Sa santé, fatiguée par la pratique de son ministère, l'obligea de renoncer à cette carrière. Les conseils des docteurs Narris et Whiston, mathématiciens distingués, l'engagèrent à suivre leurs traces. Un suffrage bien précieux, celui de Newton, l'encouragea dans ses efforts. Sur la recommandation du grand astronome, Ditton fut nommé professeur à l'école de mathématiques nouvellement créée à *Christ's Hospital*. Sa mort fût prématurée; elle fut causée, dit-on, mais sans preuve, par le chagrin d'avoir échoué dans l'expérience d'un moyen imaginé avec Whiston et approuvé par Newton, de reconnaître la longitude en mer. On a de Ditton : *On the Tangents of Curves*; — *Treatise on spherical Catoptrics*; dans les *Philosophical Transactions* et dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences* de Paris; — *An Institution of the fluxions, containing the first principles, operations, and applications of that admirable method invented by sir Isaac Newton*; 1706; — *Synopsis Algebraica* de Jean Alexandre Bernard Helvétius, avec des additions et corrections; — *Treatise on Perspective*; 1712; — *The new Law of Fluids, or a discourse concerning the ascent of liquids, in exact geometrical figures, between two nearly contiguous surfaces*;

1714. Ditton écrivit sur la théologie; c'est le moindre de ses titres à l'immortalité.

Biog. Brit. — Whiston's Memoirs.

DIUS (Δῖος), historien grec, vivait à une époque incertaine. Il composa une histoire des Phéniciens. Josèphe en a conservé un fragment, touchant Salomon et Hiram. — Il y a eu aussi un philosophe pythagoricien du même nom. Il écrivit un ouvrage sur la beauté (Περὶ καλλονῆς), dont Stobée cite deux fragments.

Josèphe, *Contra Apionem*, I, 17. — Stobée, LXV, 16, 17.

* **DIVES L. CANULEIUS**, général romain, vivait dans le deuxième siècle avant J.-C. Il fut élu préteur en 171, et obtint l'Espagne pour province. Il n'était pas encore parti pour se rendre à son poste lorsque des ambassadeurs vinrent de la part des tribus espagnoles pour se plaindre au sénat de l'avarice de leurs gouverneurs. Dives Canuleius eut ordre de choisir dans le sénat cinq commissaires chargés d'informer contre chacun des magistrats accusés de concussions, et les Espagnols furent autorisés à prendre les patrons qu'ils voudraient. L'enquête révéla des faits très-graves, surtout contre P. Furius Philus et Matienus. Ils s'exilèrent volontairement, et le procès n'alla pas plus loin. On prétendit que les patriciens s'opposaient à ce qu'on poursuivît des citoyens nobles et puissants. Ce soupçon prit une nouvelle force quand on vit le préteur Dives abandonner l'affaire, s'occuper de levées, et partir ensuite brusquement pour sa province, afin d'empêcher les Espagnols d'exercer de nouvelles poursuites. Le nom de Dives est aussi resté attaché à l'établissement d'une colonie. Plus de quatre mille hommes, se disant nés du commerce illégitime des soldats romains avec des femmes espagnoles, firent demander au sénat une ville où ils pussent habiter. Le sénat décréta qu'ils eussent à donner leurs noms à L. Canuleius Dives; ceux que le préteur affranchit furent envoyés à Catera, sur les bords de l'Océan. Cet établissement fut regardé comme colonie latine et nommé *colonie des affranchis*.

Tite-Live, XLIII, 28, 31; XLIII, 2, 3.

* **DIVICON**, général helvétien, vivait vers 100 avant J.-C. En 107 il commandait les Helvétiens dans leur guerre contre L. Cassius. Près de cinquante ans plus tard, en 58, lorsque Jules César se préparait à attaquer les Helvétiens, ils lui envoyèrent une ambassade présidée par le vieux Divicon, qui prononça un courageux discours, rapporté dans les *Commentaires* de César.

César, *Bell. Gall.*, I, 13 — Tite-Live, *Epitome*, 65.

* **DIVINI** (*Eustache*), physicien italien, né à San-Severino, dans la Marche d'Ancone, vers 1620; on ignore la date de sa mort. Il s'appliqua de bonne heure à la fabrication des instruments d'optique. Il excellait surtout à faire les télescopes, et il parvint à en construire de la longueur de soixante-douze palmes romaines. Joignant au travail manuel l'étude de l'astronomie, il fit une longue série d'observations, et en 1660 il publia, à Rome, un ouvrage intitulé: *Brevis Annotatio in systema Saturninum*. C'est une réfutation de la théorie d'Huyghens sur la planète de Saturne. Cet écrit fit beaucoup de bruit lorsqu'il parut; mais les astronomes les plus compétents ont donné raison à Huyghens. Montucla croit que l'opuscule de Divini est dû à la plume du père Honoré Fabri, jésuite français; en quoi il fallait distinguer: le père Fabri n'a fourni que les paroles; le fonds des idées appartient à Divini, ainsi que celui-ci l'affirme dans sa lettre d'envoi au prince Léopold de Médicis. Il avait commencé à écrire son livre en italien, parce qu'il ne savait pas beaucoup de latin; mais ensuite il donna ses observations au père Fabri pour qu'il les mît en cette langue de la manière qu'il jugerait convenable. Divini vivait encore en 1663. Il eut pour rival Joseph Campani, Romain, qui parvint à donner aux télescopes 210 palmes de longueur. C'est avec les télescopes de Campani que Cassini fit ses belles découvertes. M. G.

Dizionario storico di Bassano. — Montucla, *Histoire des Mathématiques.* — Libri, *Hist. des Sciences mathématiques en Italie.*

DIVINO (*Moralès EL*). *Voy.* RALÈS (*EL*

DIVITIAC, chef gaulois, vi 58

J.-C. Chef de la peuplade des

du collége des druides, il

ses compatriotes, pour le

Romains contre les Séqu

les Germains. Suivant voie

de celle qu'avait choisi

(*voy.* ce nom), il se d

quand le général

la défaite des Helve

parla au nom

César son ap

sar le chargea

pays où l'aigle romaine

que là. Il rendit des services

tants aux conquér

contre les Belges,

tiac était druide. On

pensée il appela César

il croyait trouver dans

puissant de son de

druides contre

mains qui n'avaient

Belges septent

Gaule. C'est ainsi que

catholique des Gaules

Francs contre les

ariens.

César, *Bellum Gall.* — Michelet, *Hist.* p. 57. — Henri Martin, *Hist. de Fran* *Hist. des Gaulois.*

DIVITIS. *Voy.* LE

DIVO ou **DIV** (

lien, né à Capo

moitié du seizième

Opera, latine ad

Lyon, 1538; Salignac, 1540, in-8°, nis *Comœdiæ undecim, latine ad slatæ;* Venise, 1538; Bâle, 1542, — *Theocriti Idyllia latine ad ıslata;* Venise, 1539, in-8°; Bâle, Toutes ces traductions sont pleines pendant celle d'Homère fut en vo- le seizième siècle.

liotheca degli Volgarizzatori.

ı DIVOLEY (*Pierre*), théologien à Auxerre, au commencement du le, mort en 1568. Après s'être fait eur en théologie à Paris, il entra les frères prêcheurs, et devint un ux prédicateurs de son temps. Ses été publiés après sa mort. On a de *:tions et sermons pour tous les ème*, etc.; Paris, 1576, in-8°; — *ıs de la sainte Messe et cérémo-* Paris, 1581, in-8°. M. G.

aine et Du Verdier, *Bibl. franç.*

an), médecin et poëte français, né dans le Beauvoisis, vers 1472. Il ecine, et composa des ouvrages que phes recherchent encore aujour- *iomphes de la France*, traduits re Mamertin; Paris, 1508, in-4°; — *rigine et les conquêtes des Fran- Francion, fils d'Hector, jusqu'à* ., 1508, in-4°; — *Les Faits et le légat* (Georges d'Amboise), tra- de Fauste Andrelin; 1508, in-4°; *gues de Salomon et de Marcol- ıs dits des sages et autres phi- ı Grèce, en rimes françaises;* Pa- •; — *Les Secrets et Lois du Ma-* sans date. On lui attribue l'*Épître*, satire rimée, avec l'*Exil de Gé- be*, poëme de Jean d'Authon; — *des Filles de Paris*, en vers, et le *L.*, etc.; Paris, 1536, et Strasbourg,

andine, *Nouveau Dictionnaire crit.*

(*Nicolas* BRICAIRE DE LA). *Voy.*

ı (*Olivier* VAN), écrivain belge, . Il était né à Ypres, où il exerça conseiller de la ville, et il fut par- ple des ducs de Bourgogne. Il a vrages rédigés en langue hollan- ment le récit des événements dont n, à mesure qu'ils se succédaient *rkwaerdige gebeurtenissen*..... s productions ont été mises au en 1835 et 1839, par les soins de n; elles offrent pour l'histoire de la seignements utiles; mais il faut patiente pour les y chercher. B.

ues relatives a l'hist. des sciences en t. ıı.

orges), navigateur anglais, mort embrassa de bonne heure la carrière maritime, et servit sous le capitaine Cook durant le troisième voyage de cet illustre navigateur. Il devint capitaine dans la marine militaire anglaise; mais toute guerre ayant cessé en 1783, il tourna l'activité de son esprit vers les entreprises commerciales. Dans son voyage avec Cook, Dixon avait remarqué l'importance qu'il y aurait à établir des rapports réguliers entre les côtes de l'Amérique du Nord et la Chine. Il offrit à la Compagnie de Commerce de Londres connue sous le nom de *King-George sound Company* (1) d'explorer de nouveau la portion de mer ou plutôt le détroit qui sépare l'Asie de l'Amérique septentrionale, et de fixer dans ces parages la position d'un établissement utile à l'Angleterre. Les offres de Dixon furent acceptées. La Compagnie lui adjoignit le capitaine Portlock, qui avait également servi sous Cook. Deux navires, le *King-George*, de trois cent vingt tonneaux et de soixante hommes d'équipage, et la *Queen-Charlotte*, de deux cents tonneaux et de cinquante hommes, furent mis sous les ordres de Dixon et de Portlock. Ils appareillèrent des Dunes le 2 septembre 1785, et le 5 janvier 1786 jetèrent l'ancre dans le port d'Egmont (îles Malouines ou Falkland). Le 29 mai suivant ils arrivèrent aux îles Sandwich (*Haouaï*), où ils furent l'objet de la bienveillance de Tahi-Teri, chef d'Ohaou. Ils quittèrent ces îles le 13 juin, et entrèrent le 19 juillet dans la rivière de Cook. Le 24, en explorant la baie, ils trouvèrent à la pointe sud-est un filon de houille, ce qui lui fit donner le nom de *Coal-Harbour* (Port du Charbon). Le 27 ils découvrirent un volcan situé près de l'entrée de Cook, où ils relâchèrent jusqu'au 13 août, époque à laquelle ils mirent à la voile pour gagner l'entrée du Prince-Guillaume; n'ayant pu y pénétrer, à cause des glaces, ils se dirigèrent vers le port de La Croix. Le 24 septembre Dixon arriva à la hauteur de l'entrée du Roi-George; les vents contraires et le mauvais temps l'ayant empêché d'y tenir, il revint aux îles Sandwich, où il hiverna. Il y recueillit de précieux documents sur les naturels, leurs usages, leur langue, ainsi que sur l'histoire naturelle de cet archipel. Le 3 mars Dixon et Portlock reprirent la mer, se dirigeant au nord-ouest. Ils jetèrent l'ancre le 23 avril à l'île Montagu, située vis-à-vis de l'entrée du Prince-Guillaume, par 59° 10' de lat. nord. Les habitants leur firent comprendre qu'un navire européen était dans ces parages. Dixon remonta la rivière dans sa chaloupe, et arriva à une crique où il trouva la *Nootka*, navire anglais du Bengale, commandé par John Meares, venu également dans un but de découvertes. Ce bâtiment, retenu par les glaces, avait perdu une grande partie de son équipage, ravagé par le scorbut. Dixon donna au capitaine Meares les secours dont il put disposer, et rejoignit son expédition. La saison étant avancée, on convint

(1) Plus tard nommée *Nootka sound Company*.

d'envoyer le grand canot du *King-George* dans la rivière de Cook pour explorer le pays et y recueillir des fourrures, tandis que le *King-George* séjournerait dans l'entrée du Prince-Guillaume et que la *Queen-Charlotte* irait dans l'entrée du Roi-George. Le 14 mai les deux vaisseaux se séparèrent, et le 23 Dixon reconnut un havre situé par 59° 32′ de lat. nord ; il l'appela *Port-Mulgrave*. Ce havre renfermait une foule de petites îles basses, couvertes de pins et habitées par quelques familles indiennes. Le 10 juin, Dixon relâcha dans une vaste baie, qu'il nomma *Norfolk-Bay* (par 57° 03′ lat. nord et 138° 16′ long. ouest). Les habitants avaient le visage peint de diverse couleurs, et portaient dans une incision faite à la lèvre supérieure une large pièce de bois sculptée en guise d'ornement. Leurs pirogues, artistement travaillées, pouvaient contenir de six à vingt personnes. Leurs cérémonies funèbres sont remarquables : ils séparent la tête du corps du défunt, enveloppent l'une et l'autre dans des fourrures, les enferment dans des coffres particuliers, et les placent sur des pieux peints en blanc. Dixon découvrit ensuite cinq îlots, qu'il nomma *Iles Brumeuses* (1), et entra le 23 juin, par 56° 35′ de lat. nord, dans un port qui reçut le nom de *Port-Banks*, en l'honneur du savant naturaliste anglais. Sur les flancs des collines voisines, constamment couvertes de neige, on voyait d'immenses forêts de pins d'une hauteur prodigieuse. Le 1er juillet Dixon prit connaissance de la partie septentrionale des *îles de la Reine-Charlotte*, et découvrit, par 54° 48′ lat. nord et 139°,19′ long. ouest, une série d'îlots très-bas, auxquels il donna le nom d'*Archipel Dixon*. Ce groupe s'avance loin dans le canal, et se lie aux îles San-Carlos. L'équipage y tua une grande quantité de loutres. Le 4 juillet Dixon mouilla dans une baie qu'il nomma *Cloack-Bay* (Baie des Manteaux), à cause de la forme des vêtements des naturels ; il y acquit par échange de précieuses fourrures. Le 7 il découvrit la petite île d'*Hippa*. Le 25 il donna le nom de *Saint-James* (2) à une pointe de terre qui paraissait terminer la côte d'Amérique, par 51° 48′ de lat. nord et 130° de long. ouest. Le 8 août Dixon rencontra le vaisseau le *Prince-de-Galles* (cap. Colnett) et la corvette la *Princesse-Royale* (cap. Duncan), venant d'Angleterre pour former un établissement sur la terre de Staten. Le scorbut avait déjà enlevé la plus grande partie des colons et des équipages. La saison étant avancée et les brumes continuelles, Dixon ayant d'ailleurs complété son chargement et achevé la reconnaissance détaillée de la côte située entre la rivière de Cook et l'entrée du Roi-Georges, il fit voile sur les îles Sandwich. Il découvrit encore plusieurs groupes d'îles, par 59° 56′ lat. nord et 130° 58′ long. O., et arriva à Owhyhée le 28 septembre. Il y retrouva Portlock, qui de son côté avait fait une exploration utile et curieuse (*voy.* PORTLOCK). Dixon se rendit ensuite en Chine, où il vendit avantageusement sa cargaison de pelleterie et revint en Angleterre. Les découvertes de Dixon complétèrent celles faites par Quadra en 1775 et Cook en 1778. Elles tracèrent la route que suivit Vancouver ; en même temps elles firent connaître aux armateurs anglais les avantages du commerce des pelleteries sur ces côtes encore mal connues, même par les Russes. Dixon mérite encore un autre éloge, c'est d'avoir été narrateur consciencieux et géographe exact. Il a écrit lui-même la relation de son voyage sous ce titre : *A Voyage round the World, but more particulary to the North-West Coast of America, performed in* 1785, 1786, 1787 *and* 1788, *in the* King-George *and* Queen-Charlotte, *captains Portlock and Dixon* ; Londres, in-4°. Le Bas en a donné la traduction française ; Paris, 1789, in-4°, ou 2 vol. in-8°, avec cartes et figures. On a en outre du capitaine Dixon : *Remarques sur les Voyages de John Meares* ; 1790, in-4° ; — *Nouvelles Remarques de John Meares, dans lesquelles sont exactement rapportés plusieurs faits importants relatifs au commerce et à la géographie, dénaturés dans lesdits voyages* ; 1791, in-4°. Alfred DE LACAZE.

Rajot. *Annales maritimes.* — Ferdinand Denis, *le Génie de la Navigation*, 80.

(1) La Pérouse les a appelées îles *de La Croyère*, du nom du géographe qui accompagnait son expédition. Elles gisent par 55° 50 lat. N. et par 137° 11′ long. O.

(2) C'est le *Cap Hector* de La Pérouse.

DIXON-DENHAM, ier voyageur anglais, né à Lo 1785, mort à Free-Town côte occidentale d'Afrique, d'une honnête famille bourgeoise. avoir donné une instruction comme commis chez un ré priétés rurales, p reur). Dixon-I les affaires, et giment qui pour l'E nibilité à c époque. Il officier dans campagnes 1815 il reprit ligne anglais, et sation des ho courut alors la France et Londres, il se la né éducation, et taire de tenu les paix général ne ses connaissances C'est alors que, il conçut le projet d' utile à la science. se proposa. En 1821 vernement anglais. Lord la marine, lui répo

même nature venait d'être confiée au docteur Oudney et au lieutenant Hugh Clapperton (*voy.* ces noms). Denham sollicita la permission de s'associer à ces voyageurs; cette faveur lui fut accordée, avec le grade de major. Il s'embarqua aussitôt pour Malte, où il apprit qu'Oudney et Clapperton l'attendaient à Tripoli. Après s'être muni des objets qu'il croyait nécessaires à la réussite de leur commune exploration, il reprit la mer, accompagné d'un charpentier habile, nommé William Hilman, et le 21 novembre 1821 se joignit à ses compagnons de voyage. Le bey de Tripoli les accueillit fort bien, et leur fournit une escorte pour Mourzouk, dans le Fezzan, où ils arrivèrent le 8 avril 1822. Une nouvelle escorte devait les conduire jusqu'au Bournou. Le sultan du Fezzan leur rendit les plus grands honneurs, mais prétendit qu'il était impossible qu'ils reprissent leur voyage avant le printemps suivant, à cause des préparatifs immenses qu'exigeait la composition de leur caravane, destinée à traverser des contrées désertes. Cependant Bou-Khaloum, riche marchand du pays et ami particulier du bey, s'offrit à conduire les voyageurs anglais, si le pacha l'y autorisait. L'impatient Dixon-Denham retourna à Tripoli chercher cette autorisation : il n'obtint d'abord que des réponses évasives. Il déclara alors qu'il allait retourner en Angleterre rendre compte du mauvais vouloir du pacha; et, joignant l'effet à la menace, il s'embarqua aussitôt pour Marseille. Il était déjà en quarantaine dans cette ville, lorsqu'il reçut l'avis que le pacha, craignant le mécontentement du gouvernement anglais, s'était enfin décidé à autoriser Bou-Khaloum à accompagner les trois voyageurs. Dixon-Denham repartit aussitôt, et le 30 octobre il était de retour à Mourzouk. Il est hors de doute que l'expédition dut la possibilité de continuer sa route à la fermeté et à l'activité qu'il déploya dans cette circonstance. Ses compatriotes, tout souffrants de l'influence du climat, le devancèrent à petites journées; lui-même quitta Mourzouk le 29 novembre, avec une caravane composée de marchands de Mesurata, de Tripoli, de Sockna, de Mourzouk, et sous l'escorte de deux cent dix Arabes, commandés par Bou-Khaloum. Ils suivirent la route qu'avait parcourue le lieutenant Lyons (*voyez* ce nom) jusqu'à Tégarry, la ville la plus méridionale du Fezzan, et s'engagèrent dans le désert de Bilma. Dans le cours de quatre à cinq cents milles, ils traversèrent Kishbi, Ashoumma, Dirki, Bilma et quelques autres villes et villages des Tibbous, peuplade hospitalière et paisible, qui cependant prélève un droit sur les caravanes, comme gardiens et conservateurs des citernes et des puits placés de distance en distance dans le désert. Bilma est le grand marché de sel de Soudan. Dixon-Denham observa avec intérêt la manière facile dont les habitants recueillent ce produit : ils se bornent à creuser, après les pluies, des trous peu profonds entourés de sable; ils les remplissent d'une eau que le soleil fait évaporer, et qui laisse après elle une croûte de sel blanc. De Bilma, qu'elle quitta le 14 janvier 1823, jusqu'à Agades, où elle s'arrêta le 24, la caravane traversa des déserts sablonneux, qui très-probablement étaient autrefois un immense lac salé. Le 4 février les voyageurs atteignirent Lari, ville située sur la frontière septentrionale du Bornou, par 14° 40' de lat. nord. L'aspect du pays changea tout à coup. Des troupeaux d'antilopes remplissaient les plaines; des poules de Guinée, des tourterelles de Barbarie se montraient de tous côtés. Le gazon devenait moins rare, et quelques acacias croissaient près des villages, composés de huttes en forme de cloche et faites avec la paille de *dhurru*. Dixon-Denham aperçut pour la première fois le grand lac de Bornou, le Tschaad, cette Caspienne mystérieuse de l'Afrique centrale. Les voyageurs continuèrent à s'avancer au sud durant sept jours, en côtoyant le Tschaad et ses nombreuses baies, couvertes d'arbustes et de roseaux. Des éléphants, des hippopotames et des buffles se faisaient voir parmi les graminées et les acacias du rivage. Une levée de sable de 40 à 50 pieds entoure le lac comme une digue, et s'étend quelquefois jusqu'à deux milles dans les terres. Cette levée a été formée par les débordements du Tschaad, qui paraît diminuer insensiblement. Denham recueillit de Tahr, chef indigène, beaucoup de détails intéressants sur le Tschaad et ses environs. Les voyageurs se trouvèrent enfin sur les bords de la rivière *Yéou* (1), qu'ils traversèrent. Cette rivière a environ trois cents pieds de large. Une foule de petits villages sont épars sur ses bords. Elle tire son nom d'une ville enceinte d'un mur qui s'élève à son embouchure. Denham crut voir dans ce cours d'eau le célèbre Niger. Enfin, après deux mois et demi de marche sous un ciel brûlant, la caravane arriva le 17 février devant Kouka, capitale du Bornou et résidence du chéik Chumeen-el-Kalmi. A quelques milles de la ville, les voyageurs reçurent un message bienveillant du chéik, et trouvèrent quatre mille hommes de cavalerie rangés en bataille pour les recevoir. Parmi eux était un corps de noirs qui formaient la garde particulière du chéik, et dont l'armement rappelait celui des anciens chevaliers francs et maures. « Ils portaient, dit Dixon-Denham, des cottes de mailles en chaînons de fer, qui couvraient la poitrine jusqu'au cou et se rattachaient au-dessus de la tête, et qui descendaient séparément par devant et par derrière, de manière à tomber sur les flancs du cheval et à couvrir les cuisses du cavalier. Ils portaient des espèces de casques ou calottes de fer, retenues par des turbans jaunes, rouges et blancs, noués sous le menton. Les têtes des chevaux étaient également défendues par des plaques du même métal. Leurs selles étaient petites et légères, leurs étriers d'ai-

(1) Appelée *Zad* par Horneman, et *Tschad* par Burkhardt.

rain. On n'y peut placer que le bout du pied, qui est recouvert par une sandale de cuir, ornée de peau de crocodile. Ils montaient tous admirablement à cheval, et coururent vers nous au grand galop, ne s'arrêtant qu'à quelques pas de nous, agitant leurs lances renversées du côté de Bou-Khaloum, en criant : *Barca ! barca !* (bien venu ! bien venu !) » Entourés de cette tumultueuse escorte, les Anglais furent conduits au palais du chéik, qui les reçut avec le même appareil militaire. « Chumen el-Kalmi, écrit Denham, me parut un homme de quarante-cinq ans; c'est un soldat de fortune, qui, avec un génie entreprenant, un jugement sain, des traits agréables, des manières affables et conciliantes, s'est élevé en vingt ans de l'humble condition de *fighi* (maître d'école) au rang de souverain et de législateur de deux millions d'hommes. Sa piété, sa justice et son savoir le font adorer de ses sujets. »

L'excellent accueil que les voyageurs reçurent du chéik permit à Clapperton et à Oudney de rétablir leur santé, affaiblie; quant à Dixon-Denham, soutenu par son énergie, il profita de son séjour pour visiter plusieurs provinces du Bornou et reconnaître les environs du Tschaad. Partout il fut surpris de la prospérité du pays. Des villes florissantes et populeuses, bâties à quelques milles les unes des autres; l'or, le fer, le coton travaillés avec une industrie inconnue; son commerce immense, dont il n'avait pas même l'idée, des marchés périodiques, où des milliers de marchands se rencontraient à jour fixe, après avoir parcouru des distances énormes, tel fut le spectacle inattendu qui frappa les yeux du voyageur anglais. Toujours désireux d'étendre le champ de ses découvertes, il se détermina, avec un courage qui tient de la témérité, à suivre et étendre ses excursions dans les pays adjacents. Bou-Khaloum, dans une *razzia* que ce dernier jugea à propos de faire sur quelques tribus de Fellatahs *Kaffirs* (Infidèles). Cette expédition aventureuse, composée des Arabes de Bou-Khaloum et de maraudeurs bournouens et mandarans, n'avait d'autre but que de faire quelque butin et des esclaves. Chumen el-Kalmi chercha vainement à dissuader Dixon-Denham de courir d'inutiles dangers dans cette occasion, lui promettant qu'il pourrait l'accompagner avec sûreté dans une grande expedition projetée après la saison pluvieuse. L'intrépide voyageur se laissa entraîner par ses goûts belliqueux, et se mit en route le 15 mars, avec Bou-Khaloum. Après six jours de marche, ils atteignirent Mora, capitale et résidence du sultan du Mandara, située au 9° 3' de lat. nord. On continua à s'avancer vers le sud, au travers d'un pays montagneux, massacrant et brûlant les *Kaffirs* sans défense. Enfin, on arriva devant Mosséia, ville bâtie sur une colline très-élevée, entourée de marais et défendue par des palissades et des fossés. Bou-Khaloum et ses Arabes attaquèrent résolument l'ennemi, et, à l'aide de leurs armes à feu, le chassèrent de ses retranchements. Les Fellatahs se retirèrent sur la hauteur, d'où ils firent pleuvoir sur leurs ennemis une nuée de flèches empoisonnées, tandis que les femmes et les enfants poussaient des blocs de rochers sur les assaillants. Les Arabes, mal soutenus par leurs alliés, furent obligés de reculer et chargés à leur tour par la cavalerie fellatah; après avoir éprouvé des pertes sérieuses, ils cherchèrent un salut dans la fuite. Dixon-Denham, légèrement blessé au visage, eut son cheval percé d'une flèche. Le pistolet à la main, il s'empara d'une autre monture; mais ayant été désarçonné, il demeura sans moyen de fuir ni de résister. Les Fellatahs, furieux, le dépouillèrent de tous ses vêtements, et le percèrent de plusieurs coups de lance. Il allait être infailliblement achevé, lorsque, profitant d'un demêlé qui s'éleva sur le partage de ses vêtements, il glissa rapidement sous le ventre d'un cheval, et put gagner un bois voisin. Il y fut poursuivi; mais, à l'aide des branches d'un arbre, il franchit un torrent, et aperçut de loin Bou-Khaloum et quelques cavaliers, qui se retiraient en combattant. Il les appela vainement; ses cris se perdirent au milieu de la clameur générale : il se voyait perdu, lorsqu'il fut aperçu par un cavalier bornouen chargé spécialement par le chéik de veiller à la sûreté du voyageur anglais. Ce cavalier piqua courageusement vers lui, l'enleva sur son cheval, et traversant les rangs des Fellatahs, parvint, malgré une grêle de traits, à rejoindre l'arrière-garde de l'armée vaincue. Bou-Khaloum donna aussitôt au major un bournous; mais à peine lui eut-il rendu ce service que ce chef tomba mort, d'une flèche empoisonnée reçue au pied. Denham retrouva son premier cheval et sa selle; mais tout ce qu'il portait sur lui fut perdu. Il supporta les fatigues d'une retraite précipitée au milieu d'un pays ennemi et dévasté. Ce ne fut que le 4 mai, après mille dangers et souffrances, qu'il arriva à Angornou, près Kouka. « Ainsi, s'écrie Denham, se termina notre malheureuse expédition. Comme elle n'avait d'autres motifs que l'injustice et l'oppression, qui pourrait regretter qu'elle n'ait pas réussi ! » Cependant les résultats n'en étaient pas perdus pour la science; car le hardi voyageur venait de découvrir l'existence d'une grande chaîne transversale, entre le 9e et le 10e parallèle boréal, et d'où s'écoule vers le nord une rivière d'une largeur immense. Ses compatriotes remplacèrent son linge; le chéik lui fit présent d'un nouveau cheval et d'un habit complet à la mode du pays; de bons soins et du repos guérirent promptement ses blessures, et bientôt l'infatigable voyageur put entreprendre d'autres excursions. A la fin de mai 1823, il put accompagner Chumen el-Kalmi dans une expédition qui eut pour résultat la conquête du Mangui, contrée située à l'ouest de Bornou. En décembre, Denham fut rejoint par le lieutenant Toole

Toole, qui, avec une célérité à peine croyable, vint de Tripoli en cent huit jours. Pendant que Clapperton et le docteur Oudney visitaient le Houssa, Denham et Toole s'engagèrent dans l'intérieur du pays et remontèrent la grande rivière Charry, l'un des affluents du Tschaad : ils traversèrent le Loggoun, pays fertile, dont les habitants l'emportent en intelligence et en beauté sur tous les autres nègres. L'industrie y est développée à un degré remarquable. Les voyageurs eurent beaucoup à souffrir des insectes innombrables qui obscurcissent l'air sur les bords du Charry : ils pénétrèrent de suite dans le Begharmy, et s'avancèrent jusqu'à quatre journées de Kornuck, capitale de cette contrée; mais la guerre que se faisaient différents partis les obligea de rétrograder. Toole, atteint de la fièvre, ne parvint qu'avec beaucoup de peine à Angala (1). Il mourut dans cette ville, à peine âgé de vingt-deux ans. Denham rentra à Kouka le 2 mars; il en repartit bientôt pour accompagner le chéik dans une seconde guerre, qui se termina glorieusement pour les Bornouens. Dans les premiers jours de mai 1824, Denham vit arriver un nouveau compagnon dans l'Irlandais Tyrwhit, nommé résident anglais près le sultan du Bornou. Tous deux se joignirent à l'armée du chéik, qui cette fois marchait à l'est et devait faire le tour du Tschaad. On s'avança jusqu'à Tangalia (2); mais un échec éprouvé par les Bornouens força les voyageurs à revenir sur leurs pas. Denham acquit la certitude que le Tschaad a plus de deux cent vingt milles de long; mais il ne put en connaître la longueur. Il obtint sur la partie qu'il ne put explorer des renseignements assez dignes de foi pour pouvoir assurer qu'il ne sort de ce lac aucun courant d'eau qui puisse donner naissance au Nil; et que l'évaporation dans le Tschaad, comme dans la mer Caspienne, compense les eaux affluentes. Le 17 juillet 1824 Denham retrouva Clapperton, à Kouka. Ce dernier arrivait du Soudan; le 12 janvier précédent il avait vu mourir le docteur Oudney, à Nourmour dans le Katagoum, « et lui-même était tellement changé, dit Denham, que je ne le reconnus que quand je l'entendis prononcer mon nom. » Le 16 août les voyageurs firent un dernier adieu à Kouka, ce qui ne fut pas sans de vifs regrets, tant depuis dix-huit mois ils s'étaient accoutumés à vivre avec les habitants. Le chéik leur donna son cheval, un chameau et des provisions. Il leur remit une lettre pour le roi d'Angleterre, et leur fit promettre de revenir. Denham et Clapperton se réunirent à une caravane qui allait dans le Soudan : ils reprirent la route qu'ils avaient tenue en venant; le charpentier Hilmann les accompagnait. Tyrwhit était resté dans le Bornou; il y mourut deux mois après. On arriva sans accidents à Tripoli, le 26 janvier 1825. Le pacha, étonné de les revoir vivants, les complimenta fort, et les fêta jusqu'au milieu de février, époque à laquelle ils s'embarquèrent pour Livourne. Ils traversèrent ensuite l'Italie et la France, et arrivèrent le 1er juin 1825 en Angleterre, aux acclamations de ce que l'Europe renferme d'amis des sciences et d'admirateurs du courage. Le grade de lieutenant-colonel fut le prix des travaux de Dixon-Denham; et après la mort du capitaine Owen (*voy.* ce nom), il fut nommé surintendant de la colonie anglaise de Sierra-Leone, avec une mission d'examiner la côte orientale d'Afrique et d'ouvrir des rapports avec l'intérieur. Denham s'embarqua à Plymouth le 8 décembre 1826, et arriva à Free-Town le 5 janvier 1827 : sa bonne administration développa rapidement la prospérité de la colonie. En décembre suivant il s'avança jusqu'à Fernando-Po : ce fut là qu'il rencontra Richard Lander, et qu'il apprit la mort de son ancien et dernier compagnon de voyage Clapperton. Lui-même survécut peu : de retour d'un voyage à Accra, sur la Côte-d'Or, où il voulait fonder un nouvel établissement, il fut attaqué de la fièvre, le 31 mai 1828, et succomba le 9 juin, à quarante-trois ans.

Dixon-Denham était d'un extérieur avantageux et agréable, d'une santé robuste et d'un courage à toute épreuve. Peu d'hommes ont montré autant d'intrépidité et de constance que ce voyageur. Quoique peu versé dans les sciences naturelles, il avait recueilli une certaine quantité de matériaux intéressants pour l'étude de ces sciences et aussi beaucoup de notions sur les langues des divers peuples africains. Il a consigné ces travaux dans la relation de son voyage, écrite entièrement de sa main, et d'une plume élégante et facile. Cette relation parut sous ce titre : *Narrative of Travels and Discoveries in northern and central Africa, in the years* 1822, 1823, 1824, Londres, 1826, in-4°, avec cartes et planches dessinées avec talent par l'auteur. MM. Eyriès et La Renaudière ont donné une traduction française de l'ouvrage de Dixon-Denham, suivi d'un *Essai de la langue de Bornou* par Klaproth; Paris, 3 vol. in-8°, avec grand atlas, in-4°.

Alfred DE LACAZE.

Quaterly Review, décembre 1823. — Jomard, *Notice sur les découvertes faites recemment en Afrique*, dans la *Revue encyclopédique*, XXI. — *Mémoires de la Société de Geographie*, 26 novembre 1824.— Ferd. Hoefer, *Afrique Australe*, dans l'*Univers pittoresque*, 219.

* **DIYLLUS** *d'Athènes* (Δίυλλος), historien grec, vivait vers 300 avant J.-C. Il écrivit une histoire de la Grèce et de la Sicile, en 26 ou 27 livres. Cet ouvrage était divisé en plusieurs parties. La première allait depuis la prise de Delphes par Philomèle (où finissait l'histoire de Callisthène) jusqu'au siége de Périnthe par Philippe (357-340); la seconde, de 340 à 336, date de la mort de Philippe. Il nous reste du neuvième livre de la troisième partie de cet ouvrage un passage qui se rapporte à l'année 315. On est donc sûr que l'histoire de Diyllus s'étendait du moins jusqu'à

(1) Ville sur le Gambaloroun, et à 60 milles de Kouka.
(2) Située sur la rive orientale du Tschaad par 13° 30' de lat. N.

rain. On n'y peut placer que le bout du pied, qui est recouvert par une sandale de cuir, ornée de peau de crocodile. Ils montaient tous admirablement à cheval, et coururent vers nous au grand galop, ne s'arrêtant qu'à quelques pas de nous, agitant leurs lances renversées du côté de Bou-Khaloum, en criant : *Barca ! barca !* (bien venu ! bien venu !) » Entourés de cette tumultueuse escorte, les Anglais furent conduits au palais du chéik, qui les reçut avec le même appareil militaire. « Chumen el-Kalmi, écrit Denham, me parut un homme de quarante-cinq ans ; c'est un soldat de fortune, qui, avec un génie entreprenant, un jugement sain, des traits agréables, des manières affables et conciliantes, s'est élevé en vingt ans de l'humble condition de *fighi* (maître d'école) au rang de souverain et de législateur de deux millions d'hommes. Sa piété, sa justice et son savoir le font adorer de ses sujets. »

L'excellent accueil que les voyageurs reçurent du chéik permit à Clapperton et à Oudney de rétablir leur santé, affaiblie ; quant à Dixon-Denham, soutenu par son énergie, il profita de son séjour pour visiter plusieurs provinces du Bornou et reconnaître les environs du Tschaad. Partout il fut surpris de la prospérité du pays. Des villes florissantes et populeuses, bâties à quelques milles les unes des autres ; l'or, le fer, le coton travaillés avec une industrie inconnue ; son commerce immense, dont il n'avait pas même l'idée, des marchés périodiques, où des milliers de marchands se rencontraient à jour fixe, après avoir parcouru des distances énormes, tel fut le spectacle inattendu qui frappa les yeux du voyageur anglais. Toujours désireux d'étendre le champ de ses découvertes, il se détermina, avec un courage qui tient de la témérité, à suivre et étendre ses excursions dans les pays adjacents. Bou-Khaloum, dans une *razzia* que ce dernier jugea à propos de faire sur quelques tribus de Fellatahs *Kaffirs* (Infidèles). Cette expédition aventureuse, composée des Arabes de Bou-Khaloum et de maraudeurs bournouens et mandarans, n'avait d'autre but que de faire quelque butin et des esclaves. Chumen el-Kalmi chercha vainement à dissuader Dixon-Denham de courir d'inutiles dangers dans cette occasion, lui promettant qu'il pourrait l'accompagner avec sûreté dans une grande expedition projetée après la saison pluvieuse. L'intrépide voyageur se laissa entraîner par ses goûts belliqueux, et se mit en route le 15 mars, avec Bou-Khaloum. Après six jours de marche, ils atteignirent Mora, capitale et résidence du sultan du Mandara, située au 9° 3' de lat. nord. On continua à s'avancer vers le sud, au travers d'un pays montagneux, massacrant et brûlant les *Kaffirs* sans défense. Enfin, on arriva devant Mosséia, ville bâtie sur une colline très-élevée, entourée de marais et défendue par des palissades et des fossés. Bou-Khaloum et ses Arabes attaquèrent résolument l'ennemi, et, à l'aide de leurs armes à feu, le chassèrent de ses retranchements. Les Fellatahs se retirèrent sur la hauteur, d'où ils firent pleuvoir sur leurs ennemis une nuée de flèches empoisonnées, tandis que les femmes et les enfants poussaient des blocs de rochers sur les assaillants. Les Arabes, mal soutenus par leurs alliés, furent obligés de reculer et chargés à leur tour par la cavalerie fellatah ; après avoir éprouvé des pertes sérieuses, ils cherchèrent un salut dans la fuite. Dixon-Denham, légèrement blessé au visage, eut son cheval percé d'une flèche. Le pistolet à la main, il s'empara d'une autre monture ; mais ayant été désarçonné, il demeura sans moyen de fuir ni de résister. Les Fellatahs, furieux, le dépouillèrent de tous ses vêtements, et le percèrent de plusieurs coups de lance. Il allait être infailliblement achevé, lorsque, profitant d'un demêlé qui s'éleva sur le partage de ses vêtements, il glissa rapidement sous le ventre d'un cheval, et put gagner un bois voisin. Il y fut poursuivi ; mais, à l'aide des branches d'un arbre, il franchit un torrent, et aperçut de loin Bou-Khaloum et quelques cavaliers, qui se retiraient en combattant. Il les appela vainement ; ses cris se perdirent au milieu de la clameur générale : il se voyait perdu, lorsqu'il fut aperçu par un cavalier bornouen chargé spécialement par le chéik de veiller à la sûreté du voyageur anglais. Ce cavalier piqua courageusement vers lui, l'enleva sur son cheval, et traversant les rangs des Fellatahs, parvint, malgré une grêle de traits, à rejoindre l'arrière-garde de l'armée vaincue. Bou-Khaloum donna aussitôt au major un bournou ; mais à peine lui eut-il rendu ce service que ce chef tomba mort, d'une flèche empoisonnée reçue au pied. Denham retrouva son premier cheval et sa selle ; mais tout ce qu'il portait sur lui fut perdu. Il supporta les fatigues d'une retraite précipitée au milieu d'un pays ennemi et dévasté. Ce ne fut que le 4 mai, après mille dangers et souffrances, qu'il arriva à Augornou, près Kouka. « Ainsi, s'écrie Denham, se termina notre malheureuse expédition. Comme elle n'avait d'autres motifs que l'injustice et l'oppression, qui pourrait regretter qu'elle n'ait pas réussi ! » Cependant les résultats n'en étaient pas perdus pour la science ; car le hardi voyageur venait de découvrir l'existence d'une grande chaîne transversale, entre le 9e et le 10e parallèle boréal, et d'où s'écoule vers le nord une rivière d'une largeur immense. Ses compatriotes remplacèrent son linge ; le chéik lui fit présent d'un nouveau cheval et d'un habit complet à la mode du pays ; de bons soins et du repos guérirent promptement ses blessures, et bientôt l'infatigable voyageur put entreprendre d'autres excursions. A la fin de mai 1823, il put accompagner Chumen el-Kalmi dans une expédition qui eut pour résultat la conquête du Mungo, contrée située à l'ouest de Bornou. En décembre, Denham fut rejoint par le lieutenant Toole

Toole, qui, avec une célérité à peine croyable, vint de Tripoli en cent huit jours. Pendant que Clapperton et le docteur Oudney visitaient le Houssa, Denham et Toole s'engagèrent dans l'intérieur du pays et remontèrent la grande rivière Charry, l'un des affluents du Tschaad : ils traversèrent le Loggoun, pays fertile, dont les habitants l'emportent en intelligence et en beauté sur tous les autres nègres. L'industrie y est développée à un degré remarquable. Les voyageurs eurent beaucoup à souffrir des insectes innombrables qui obscurcissent l'air sur les bords du Charry : ils pénétrèrent de suite dans le Begharmy, et s'avancèrent jusqu'à quatre journées de Kornuck, capitale de cette contrée; mais la guerre que se faisaient différents partis les obligea de rétrograder. Toole, atteint de la fièvre, ne parvint qu'avec beaucoup de peine à Angala (1). Il mourut dans cette ville, à peine âgé de vingt-deux ans. Denham rentra à Kouka le 2 mars; il en repartit bientôt pour accompagner le chéik dans une seconde guerre, qui se termina glorieusement pour les Bornouens. Dans les premiers jours de mai 1824, Denham vit arriver un nouveau compagnon dans l'Irlandais Tyrwhit, nommé résident anglais près le sultan du Bornou. Tous deux se joignirent à l'armée du chéik, qui cette fois marchait à l'est et devait faire le tour du Tschaad. On s'avança jusqu'à Tangalia (2); mais un échec éprouvé par les Bornouens força les voyageurs à revenir sur leurs pas. Denham acquit la certitude que le Tschaad a plus de deux cent vingt milles de long; mais il ne put en connaître la longueur. Il obtint sur la partie qu'il ne put explorer des renseignements assez dignes de foi pour pouvoir assurer qu'il ne sort de ce lac aucun courant d'eau qui puisse donner naissance au Nil; et que l'évaporation dans le Tschaad, comme dans la mer Caspienne, compense les eaux affluentes. Le 17 juillet 1824 Denham retrouva Clapperton, à Kouka. Ce dernier arrivait du Soudan; le 12 janvier précédent il avait vu mourir le docteur Oudney, à Nourmour dans le Katagoum, « et lui-même était tellement changé, dit Denham, que je ne le reconnus que quand je l'entendis prononcer mon nom. » Le 16 août les voyageurs dirent un dernier adieu à Kouka, ce qui ne fut pas sans de vifs regrets, tant depuis dix-huit mois ils s'étaient accoutumés à vivre avec les habitants. Le chéik leur donna son cheval, un chameau et des provisions. Il leur remit une lettre pour le roi d'Angleterre, et leur fit promettre de revenir. Denham et Clapperton se réunirent à une caravane qui allait dans le Soudan : ils reprirent la route qu'ils avaient tenue en venant; le charpentier Hilmann les accompagnait. Tyrwhit était resté dans le Bornou; il y mourut deux mois après. On arriva sans accidents à Tripoli, le 26 janvier 1825. Le pacha, étonné de les revoir vivants, les complimenta fort, et les fêta jusqu'au milieu de février, époque à laquelle ils s'embarquèrent pour Livourne. Ils traversèrent ensuite l'Italie et la France, et arrivèrent le 1er juin 1825 en Angleterre, aux acclamations de ce que l'Europe renferme d'amis des sciences et d'admirateurs du courage. Le grade de lieutenant-colonel fut le prix des travaux de Dixon-Denham; et après la mort du capitaine Owen (*voy.* ce nom), il fut nommé surintendant de la colonie anglaise de Sierra-Leone, avec une mission d'examiner la côte orientale d'Afrique et d'ouvrir des rapports avec l'intérieur. Denham s'embarqua à Plymouth le 8 décembre 1826, et arriva à Free-Town le 5 janvier 1827 : sa bonne administration développa rapidement la prospérité de la colonie. En décembre suivant il s'avança jusqu'à Fernando-Po : ce fut là qu'il rencontra Richard Lander, et qu'il apprit la mort de son ancien et dernier compagnon de voyage Clapperton. Lui-même survécut peu : de retour d'un voyage à Accra, sur la Côte-d'Or, où il voulait fonder un nouvel établissement, il fut attaqué de la fièvre, le 31 mai 1828, et succomba le 9 juin, à quarante-trois ans.

Dixon-Denham était d'un extérieur avantageux et agréable, d'une santé robuste et d'un courage à toute épreuve. Peu d'hommes ont montré autant d'intrépidité et de constance que ce voyageur. Quoique peu versé dans les sciences naturelles, il avait recueilli une certaine quantité de matériaux intéressants pour l'étude de ces sciences et aussi beaucoup de notions sur les langues des divers peuples africains. Il a consigné ces travaux dans la relation de son voyage, écrite entièrement de sa main, et d'une plume élégante et facile. Cette relation parut sous ce titre : *Narrative of Travels and Discoveries in northern and central Africa, in the years* 1822, 1823, 1824, Londres, 1826, in-4°, avec cartes et planches dessinées avec talent par l'auteur. MM. Eyriès et La Renaudière ont donné une traduction française de l'ouvrage de Dixon-Denham, suivi d'un *Essai de la langue de Bornou* par Klaproth; Paris, 3 vol. in-8°, avec grand atlas, in-4°.

Alfred DE LACAZE.

Quaterly Review, décembre 1823. — Jomard, *Notice sur les découvertes faites recemment en Afrique*, dans la *Revue encyclopédique*, XXI. — *Mémoires de la Société de Geographie*, 26 novembre 1824. — Ferd. Hoefer, *Afrique Australe*, dans l'*Univers pittoresque*, 219.

* **DIYLLUS** *d'Athènes* (Δίυλλος), historien grec, vivait vers 300 avant J.-C. Il écrivit une histoire de la Grèce et de la Sicile, en 26 ou 27 livres. Cet ouvrage était divisé en plusieurs parties. La première allait depuis la prise de Delphes par Philomèle (où finissait l'histoire de Callisthène) jusqu'au siége de Périnthe par Philippe (357-340); la seconde, de 340 à 336, date de la mort de Philippe. Il nous reste du neuvième livre de la troisième partie de cet ouvrage un passage qui se rapporte à l'année 315. On est donc sûr que l'histoire de Diyllus s'étendait du moins jusqu'à

(1) Ville sur le Gambalaroun, et à 60 milles de Kouka.
(2) Située sur la rive orientale du Tschaad par 13° 20' de lat. N.

rain. On n'y peut placer que le bout du pied, qui est recouvert par une sandale de cuir, ornée de peau de crocodile. Ils montaient tous admirablement à cheval, et coururent vers nous au grand galop, ne s'arrêtant qu'à quelques pas de nous, agitant leurs lances renversées du côté de Bou-Khaloum, en criant : *Barca ! barca !* (bien venu ! bien venu !) » Entourés de cette tumultueuse escorte, les Anglais furent conduits au palais du chéik, qui les reçut avec le même appareil militaire. « Chumen el-Kalmi, écrit Denham, me parut un homme de quarante-cinq ans; c'est un soldat de fortune, qui, avec un génie entreprenant, un jugement sain, des traits agréables, des manières affables et conciliantes, s'est élevé en vingt ans de l'humble condition de *fighi* (maître d'école) au rang de souverain et de législateur de deux millions d'hommes. Sa piété, sa justice et son savoir le font adorer de ses sujets. »

L'excellent accueil que les voyageurs reçurent du chéik permit à Clapperton et à Oudney de rétablir leur santé, affaiblie; quant à Dixon-Denham, soutenu par son énergie, il profita de son séjour pour visiter plusieurs provinces du Bornou et reconnaître les environs du Tschaad. Partout il fut surpris de la prospérité du pays. Des villes florissantes et populeuses, bâties à quelques milles les unes des autres; l'or, le fer, le coton travaillés avec une industrie inconnue; son commerce immense, dont il n'avait pas même l'idée, des marchés périodiques, où des milliers de marchands se rencontraient à jour fixe, après avoir parcouru des distances énormes, tel fut le spectacle inattendu qui frappa les yeux du voyageur anglais. Toujours désireux d'étendre le champ de ses découvertes, il se détermina, avec un courage qui tient de la témérité, à suivre et étendre ses excursions dans les pays adjacents. Bou-Khaloum, dans une *razzia* que ce dernier jugea à propos de faire sur quelques tribus de Fellatahs *Kaffirs* (Infidèles). Cette expédition aventureuse, composée des Arabes de Bou-Khaloum et de maraudeurs bournouens et mandarans, n'avait d'autre but que de faire quelque butin et des esclaves. Chumen el-Kalmi chercha vainement à dissuader Dixon-Denham de courir d'inutiles dangers dans cette occasion, lui promettant qu'il pourrait l'accompagner avec sûreté dans une grande expédition projetée après la saison pluvieuse. L'intrépide voyageur se laissa entraîner par ses goûts belliqueux, et se mit en route le 15 mars, avec Bou-Khaloum. Après six jours de marche, ils atteignirent Mora, capitale et résidence du sultan du Mandara, située au 9° 3' de lat. nord. On continua à s'avancer vers le sud, au travers d'un pays montagneux, massacrant et brûlant les *Kaffirs* sans défense. Enfin, on arriva devant Mosséia, ville bâtie sur une colline très-élevée, entourée de marais et défendue par des palissades et des fossés. Bou-Khaloum et ses Arabes attaquèrent résolument l'ennemi, et, à l'aide de leurs armes à feu, la chassèrent de ses retranchements. Les Fellatahs se retirèrent sur la hauteur, d'où ils firent pleuvoir sur leurs ennemis une nuée de flèches empoisonnées, tandis que les femmes et les enfants poussaient des blocs de rochers sur les assaillants. Les Arabes, mal soutenus par leurs alliés, furent obligés de reculer et chargés à leur tour par la cavalerie fellatah; après avoir éprouvé des pertes sérieuses, ils cherchèrent un salut dans la fuite. Dixon-Denham, légèrement blessé au visage, eut son cheval percé d'une flèche. Le pistolet à la main, il s'empara d'une autre monture; mais ayant été désarçonné, il [illegible] sans
moyen de fuir ni de résister. Les [illegible]
le dépouillèrent de tous ses vê[illegible]
cèrent de plusieurs coups de [illegible]
infailliblement achevé, lo[illegible]
mêlé qui s'éleva sur le p[illegible]
il glissa rapidement sous [illegible]
put gagner un bois vo[illegible]
mais, à l'aide des branch[illegible]
un torrent, et aperçut de loi[illegible]
quelques cavaliers, qui se re[illegible]
battant. Il les appela vai[illegible]
dirent au milieu de la [illegible]
voyait perdu, lorsqu'il [illegible]
lier bornouen chargé spécialem[illegible]
de veiller à la sûreté du vo[illegible]
cavalier piqua courag[illegible]
sur son cheval, et traver[illegible]
tahs, parvint, malgré [illegible]
joindre l'arrière-garde de [illegible]
Khaloum donna aussitôt au [illegible]
mais à peine lui eut-il ren[illegible]
chef tomba mort, d'une fl[illegible]
au pied. Denham retrouva [illegible]
sa selle; mais tout ce qu[illegible]
perdu. Il supporta [illegible]
précipitée au milieu d[illegible]
Ce ne fut que le 4 [illegible], ap[illegible]
souffrances, qu'il arriva à A[illegible]
« Ainsi, s'écrie Denham, [illegible]
heureuse expédition. Co[illegible]
tres motifs que [illegible]
rait regretter q[illegible]
dant les résulta[illegible]
la science; car le hasa[illegible]
couvrir l'existence d'une [illegible]
versale, entre le 9e et le [illegible]
d'où s'écoule vers le nord [illegible]
geur immense. Sa[illegible]
son linge; le c[illegible]
veau cheval et d[illegible]
pays; de bons [illegible]
promptement ses [illegible]
gable voyageur p[illegible]
cursions. A la fin d[illegible]
gner Chumen el-K[illegible]
qui eut pour rés[illegible]
contrée située à l'o[illegible]
Denham fut rejoint par [illegible]

Toole, qui, avec une célérité à peine croyable, vint de Tripoli en cent huit jours. Pendant que Clapperton et le docteur Oudney visitaient le Houssa, Denham et Toole s'engagèrent dans l'intérieur du pays et remontèrent la grande rivière Charry, l'un des affluents du Tschaad : ils traversèrent le Loggoun, pays fertile, dont les habitants l'emportent en intelligence et en beauté sur tous les autres nègres. L'industrie y est développée à un degré remarquable. Les voyageurs eurent beaucoup à souffrir des insectes innombrables qui obscurcissent l'air sur les bords du Charry : ils pénétrèrent de suite dans le Begharmy, et s'avancèrent jusqu'à quatre journées de Kornuck, capitale de cette contrée; mais la guerre que se faisaient différents partis les obligea de rétrograder. Toole, atteint de la fièvre, ne parvint qu'avec beaucoup de peine à Angala (1). Il mourut dans cette ville, à peine âgé de vingt-deux ans. Denham rentra à Kouka le 2 mars; il en repartit bientôt pour accompagner le chéik dans une seconde guerre, qui se termina glorieusement pour les Bornouens. Dans les premiers jours de mai 1824, Denham vit arriver un nouveau compagnon dans l'Irlandais Tyrwhit, nommé résident anglais près le sultan du Bornou. Tous deux se joignirent à l'armée du chéik, qui cette fois marchait à l'est et devait faire le tour du Tschaad. On s'avança jusqu'à Tangalia (2); mais un échec éprouvé par les Bornouens força les voyageurs à revenir sur leurs pas. Denham acquit la certitude que le Tschaad a plus de deux cent vingt milles de long; mais il ne put en connaître la longueur. Il obtint sur la partie qu'il ne put explorer des renseignements assez dignes de foi pour pouvoir assurer qu'il ne sort de ce lac aucun courant d'eau qui puisse donner naissance au Nil; et que l'évaporation dans le Tschaad, comme dans la mer Caspienne, compense les eaux affluentes. Le 17 juillet 1824 Denham retrouva Clapperton, à Kouka. Ce dernier arrivait du Soudan; le 12 janvier précédent il avait vu mourir le docteur Oudney, à Nourmour dans le Katagoum, « et lui-même était tellement changé, dit Denham, que je ne le reconnus que quand je l'entendis prononcer mon nom. » Le 16 août les voyageurs dirent un dernier adieu à Kouka, ce qui ne fut pas sans de vifs regrets, tant depuis dix-huit mois ils s'étaient accoutumés à vivre avec les habitants. Le chéik leur donna son cheval, un chameau et des provisions. Il leur remit une lettre pour le roi d'Angleterre, et leur fit promettre de revenir. Denham et Clapperton se réunirent à une caravane qui allait dans le Soudan : ils reprirent la route qu'ils avaient tenue en venant; le charpentier Hilmann les accompagnait. Tyrwhit était resté dans le Bornou; il y mourut deux mois après. On arriva sans accidents à Tripoli, le 26 janvier 1825. Le pacha, étonné de les revoir vivants, les complimenta fort, et les fêta jusqu'au milieu de février, époque à laquelle ils s'embarquèrent pour Livourne. Ils traversèrent ensuite l'Italie et la France, et arrivèrent le 1er juin 1825 en Angleterre, aux acclamations de ce que l'Europe renferme d'amis des sciences et d'admirateurs du courage. Le grade de lieutenant-colonel fut le prix des travaux de Dixon-Denham; et après la mort du capitaine Owen (*voy.* ce nom), il fut nommé surintendant de la colonie anglaise de Sierra-Leone, avec une mission d'examiner la côte orientale d'Afrique et d'ouvrir des rapports avec l'intérieur. Denham s'embarqua à Plymouth le 8 décembre 1826, et arriva à Free-Town le 5 janvier 1827 : sa bonne administration développa rapidement la prospérité de la colonie. En décembre suivant il s'avança jusqu'à Fernando-Po : ce fut là qu'il rencontra Richard Lander, et qu'il apprit la mort de son ancien et dernier compagnon de voyage Clapperton. Lui-même survécut peu : de retour d'un voyage à Accra, sur la Côte-d'Or, où il voulait fonder un nouvel établissement, il fut attaqué de la fièvre, le 31 mai 1828, et succomba le 9 juin, à quarante-trois ans.

(1) Ville sur le Gambalaroun, et à 60 milles de Kouka.
(2) Située sur la rive orientale du Tschaad par 13° 20' de lat. N.

Dixon-Denham était d'un extérieur avantageux et agréable, d'une santé robuste et d'un courage à toute épreuve. Peu d'hommes ont montré autant d'intrépidité et de constance que ce voyageur. Quoique peu versé dans les sciences naturelles, il avait recueilli une certaine quantité de matériaux intéressants pour l'étude de ces sciences et aussi beaucoup de notions sur les langues des divers peuples africains. Il a consigné ces travaux dans la relation de son voyage, écrite entièrement de sa main, et d'une plume élégante et facile. Cette relation parut sous ce titre : *Narrative of Travels and Discoveries in northern and central Africa, in the years* 1822, 1823, 1824, Londres, 1826, in-4°, avec cartes et planches dessinées avec talent par l'auteur. MM. Eyriès et La Renaudière ont donné une traduction française de l'ouvrage de Dixon-Denham, suivi d'un *Essai de la langue de Bornou* par Klaproth; Paris, 3 vol. in-8°, avec grand atlas, in-4°.

Alfred DE LACAZE.

Quaterly Review, décembre 1823. — Jomard, *Notice sur les découvertes faites recemment en Afrique*, dans la *Revue encyclopédique*, XXI. — *Mémoires de la Société de Geographie*, 26 novembre 1824.— Ferd. Hoefer, *Afrique Australe*, dans l'*Univers pittoresque*, 219.

* **DIYLLUS** *d'Athènes* (Δίυλλος), historien grec, vivait vers 300 avant J.-C. Il écrivit une histoire de la Grèce et de la Sicile, en 26 ou 27 livres. Cet ouvrage était divisé en plusieurs parties. La première allait depuis la prise de Delphes par Philomèle (où finissait l'histoire de Callisthène) jusqu'au siége de Périnthe par Philippe (357-340); la seconde, de 340 à 336, date de la mort de Philippe. Il nous reste du neuvième livre de la troisième partie de cet ouvrage un passage qui se rapporte à l'année 315. On est donc sûr que l'histoire de Diyllus s'étendait du moins jusqu'à

cette année-là; elle allait même probablement jusqu'à 298, puisque c'est à cette date que commençait la continuation de Psaon de Platée. Si on admet, avec Casaubon, qu'il faut lire Δίυλλος au lieu de Δίδυμος dans Diogène Laerce, on comptera un ouvrage *Sur les Banquets* (Συμποσιακά) parmi les écrits de Diyllus. On ne connait pas exactement l'époque à laquelle vivait cet historien, mais on peut induire d'un passage de Plutarque qu'il vient dans l'ordre chronologique entre Clitodème et Philochore, c'est-à-dire entre la 112e olympiade et la 122e (330-290 avant J.-C.).

Diodore, XVI, 14, 76; XXI, *Fragmenta*, 5, édit. de Wesseling. — Plutarque, *De Herodoti mal.*, 26.— Athénée, IV, XIII. — Maussac, *Ad Harpocratem*, au mot Ἀριστίων.—C. Müller, *Hist. Græc. Frag.*, t. II, p. 360.

* **DIYLLUS**, statuaire grec; il fut chargé, avec Amyclée, de traiter le sujet dont les Phocéens firent hommage au temple de Delphes, et qui représentait Apollon et Hercule se disputant la possession du trépied delphique en présence de Latone, de Minerve et de Diane.

Sillig, *Catalogus Artificum*, p. 198.

DIZÈS (*Jean*), comte d'Arène, homme politique français, né dans les Landes, vers 1750, mort vers 1832. Il était avocat en 1789, devint procureur-syndic des Landes, et fut envoyé par ce département à l'Assemblé législative, puis à la Convention nationale. Il répondit à l'appel nominal pour le jugement de Louis XVI: « Je vote pour la mort. » Il s'opposa ensuite à la mise en accusation de Marat. Lors du 31 mai, il fut envoyé en mission dans les Landes, et mis en état d'arrestation par les fédéralistes armés contre la Convention; mais il fut délivré peu après, et vint reprendre son poste. Le Directoire le nomma son commissaire près l'administration départementale des Landes. Il dut à l'amitié de Roger-Ducos la place de sénateur, et fut nommé par le gouvernement impérial commandeur de la Légion d'Honneur et comte d'Arène. Privé de ses honneurs lors du retour des Bourbons, il est mort fort âgé et complétement oublié.

Petite Biographie conventionnelle.

* **DIZI** (*François-Joseph*), célèbre harpiste belge, né à Namur, le 14 janvier 1780, mort vers 1840. Il était fils d'un professeur de musique de Dinant-sur-Meuse, qui lui donna les premières notions musicales. A peine âgé de seize ans, il parcourut la Hollande, où il se fit entendre avec succès. De là il s'embarqua pour l'Angleterre; dans la traversée, s'étant précipité à la mer pour sauver un matelot, il faillit lui-même périr, et fut jeté sur la côte sans connaissance. Lorsqu'il revint à lui par les soins d'un ouvrier qui l'avait recueilli dans sa maison, le bâtiment avait continué sa route. Dizi se trouva donc sans ressources sur une terre étrangère, dont il ignorait même la langue. Il gagna Londres avec mille peines, chercha inutilement le navire sur lequel étaient restés ses instruments, ses effets et son argent, et demeura plusieurs jours dans la position la plus pénible. Le hasard le conduisit près d'une maison où les sons d'une harpe retentissaient; il se décida à y entrer, exposa sa situation, et demanda à être entendu sur cet instrument. La bonne étoile de Dizi voulait que cette maison fût celle de Sébastien Érard, le célèbre facteur de pianos. Dès lors la fortune du jeune artiste fut assurée. Pendant trente ans, Dizi fut le harpiste le plus considéré de l'Angleterre, comme virtuose et comme compositeur. La nature l'avait doué de dispositions naturelles pour la mécanique: il inventa une harpe à double action, qu'il appella *harpe perpendiculaire*, parce que les cordes placées au centre de la console étaient dans une position exactement verticale avec le centre de la table. L'élévation de ces cordes à un demi-ton ou à un ton plus haut que l'accord naturel se faisait par des bascules placées à l'intérieur de la console. La difficulté du placement des cordes et les dérangements fréquents du mécanisme ont fait renoncer à ce système. Dizi a imaginé aussi de doubler les tables d'harmonie des harpes, pour leur donner plus de résistance aux vibrations des cordes. Enfin, il avait disposé les pédales de l'instrument dans un ordre plus régulier que celui généralement adopté, mais cette innovation a du céder devant l'habitude. En 1828, Dizi vint s'établir à Paris, et forma une association avec la maison Pleyel pour la fabrique des harpes. Quelque temps après il fut nommé professeur des princesses de la famille d'Orléans. Les compositions de Dizi les plus connues sont: une *Grande Sonate*; Londres; — *Air saxon de Cramer varié*; Paris; — *Danse du châle*; ibid.; — Trois *thêmes originaux variés*; ibid.; — douze *Exercices ou Fantaisies pour la harpe*; ibid.; — une grande quantité de *Romances* françaises, d'*Airs* italiens et anglais variés, pour la harpe, etc.

Bibliothèque generale des Belges. — Fétis, Biographie universelle des Musiciens.

* **DIZIANI** (*Gaspard*), [illegible] nitienne, né à Bellune, [illegible] du dix-septième siècle [illegible] qu'il fut élève de son [illegible] tiano Ricci; mais il [illegible] ture de décorations [illegible] un des [illegible] [illegible] trouvant [illegible] il [illegible] qui [illegible] Venise, de Rovigo et de [illegible] quelques tableaux d' [illegible] Carmes de Venise L [illegible] *Vision de l'Apocalyp*[illegible]

Algarotti, *Catalogo*. — Lanzi, [illegible] Ticozzi, *Dizionario*.— Quadri, *Ot*[illegible]

* **DJAAFAR** [illegible] , sou[illegible] la Perse, de la [illegible] ou [illegible] mourut en [illegible]

et fils de Sadik ou Saduk, qui en 1779 (1194 de l'hégire) lui confia le gouvernement d'Ispahan et le soin de surveiller les mouvements d'Ali-Mourad-Khan, neveu et beau-fils de Sadik. Mais Ali-Mourad, qui se trouvait à Téhéran, prit le titre de roi, et marcha sur Ispahan. Djaafar, hors d'état de résister, s'enfuit à la hâte. Ali fut vaincu quelque temps après par un autre fils de Sadik; mais il ne tarda pas à reprendre l'offensive, et il vint mettre le siége devant Schiraz, défendu par Sadik, qui fut pris et mis à mort avec tous ses enfants. Djaafar seul échappa : prévoyant l'issue de cette lutte, il s'était soumis à Ali, et avait fait avec lui ses conditions. Akbar-Khan, jeune prince qui s'était particulièrement distingué au siége de Schiraz, avait obtenu d'Ali la permission d'égorger de ses propres mains Sadik et ses fils : accusé de conspiration quelque temps après, il fut lui-même condamné à mort, et Djaafar sollicita à son tour la faveur, qui lui fut accordée, d'être le bourreau du meurtrier de sa famille. Il fut ensuite nommé gouverneur de Shuster et de Khusma, poste que la *Biographie* des frères Michaud lui fait à tort remplir du vivant même de Sadik. Un ennemi puissant, Aga-Mohammed, ayant levé l'étendard de la révolte contre Ali-Mourad-Khan, et celui-ci se trouvant en outre arrêté par une maladie dangereuse, Djaafar, qui se trouvait à Zunjan, jugea la circonstance favorable aux projets ambitieux qu'il avait conçus. Il prit le titre de vakil ou de gouverneur, équivalant sous une apparence plus modeste à celui de schah ou de roi, et marcha sur Ispahan à la tête d'une armée (1784). Ali, bravant la maladie, s'avança à sa rencontre, et mourut en chemin (11 février 1785). Cinq jours après, Djaafar arrivait à Ispahan. Le gouverneur, Bauker-Khan, qui s'était fait proclamer roi, se sauva à son approche; mais il fut pris dans sa fuite, et Djaafar se contenta de le faire mettre en prison. Shaikh-Vaïs, fils d'Ali-Mourad, inspirait de sérieuses inquiétudes à Djaafar; mais la fourberie a toujours été regardée par les monarques orientaux comme une branche de cette espèce de science gouvernementale qu'ils appellent la sagesse. Djaafar écrivit à Shaikh-Vaïs en lui faisant les protestations les plus touchantes. Le fils d'Ali tomba dans le piége, et se livra sans méfiance au vakil, qui lui fit crever les yeux. Djaafar avait un adversaire plus redoutable. Aga-Mohammed, descendant avec 500 ou 600 hommes des montagnes du Mazenderan, se dirigea sur Ispahan, où il arriva à la tête d'une armée nombreuse, grâce à la foule de mécontents et de pillards qu'il avait recrutés sur sa route. Djaafar dut chercher son salut dans la fuite, et sa retraite fut si précipitée, qu'il n'eut le temps d'emporter ni ses bagages, ni ses trésors, ni même les insignes de la souveraine puissance, qui tombèrent entre les mains de la populace déchaînée contre lui. Il se retira dans Schiraz, où il fut reçu avec enthousiasme. Peu de temps après, Aga-Mohammed, à la suite de la défection d'une partie de son armée, se vit forcé de se retirer à Téhéran pour rassembler de nouvelles troupes. Djaafar mit cette circonstance à profit, et reprit Ispahan; mais il ne tarda pas à en être chassé par son compétiteur. Tout le reste de son règne ne fut qu'une série d'hostilités sans cesse renouvelées contre Aga-Mohammed, qui, maître de l'Irak presque tout entier, menaçait constamment Schiraz. En 1786, Ismail-Khan, cousin de Djaafar et gouverneur d'Hamadan, se révolta, et mit en déroute l'armée envoyée contre lui (2 mars 1786). Djaafar ayant ensuite attaqué la ville de Yezd, fut repoussé par le gouverneur, soutenu par le chef indépendant de Tubbus, ville du Khorasan, voisine de Yezd. Ces échecs furent compensés en 1788 par une expédition brillante de son fils Louthf-Ali-Khan dans les montagnes de Lar. Ce prince était même parvenu à s'emparer d'Ispahan; mais Aga-Mohammed, se portant rapidement sur cette ville, le contraignit à l'évacuer. Une injustice criante occasionna la mort de Djaafar. Un de ses officiers les plus distingués, Haji-Ali-Kouli, de Kazeroun, avait vaincu un chef révolté dans le pays situé à l'est de Kashan et avait ramené prisonniers 1,500 hommes, qui, après s'être vaillamment défendus, s'étaient rendus sur la promesse solennelle d'être bien traités. Djaafar refusa de remplir ces conditions, et les fit jeter en prison : son général, indigné, quitta l'armée avec les siens, et se retira à Kazeroun. Plus tard pourtant il consentit à revenir à la cour, après avoir fait jurer au roi sur le Koran de ne pas lui faire le moindre mal. Djaafar jura; mais à peine l'officier fut-il arrivé à Schiraz qu'il le fit emprisonner. Haji-Ali-Kouli forma alors un complot avec d'autres prisonniers, parmi lesquels se trouvait Synd-Mourad-Khan, ancien gouverneur de Schiraz. Un esclave, gagné par les conjurés, mit du poison dans les aliments du vakil. Pendant qu'il était en proie à des douleurs terribles, les conjurés, délivrés par leurs amis, se précipitèrent dans le palais, et mirent fin aux jours de Djaafar, dont la tête fut jetée du haut de la citadelle sur la place publique (1788). Tel est le récit d'Aly-Reza, suivi par Malcolm, comme le plus vraisemblable. Olivier assure toutefois que ce prince avait pris, pour diminuer sa corpulence, une médecine qui le rendit si faible que les conspirateurs eurent peu de peine à se rendre maîtres de sa personne. Franklin, qui passa quelque temps à Schiraz sous le règne de Djaafar, assure que ce monarque était bon pour ses sujets et généreux à l'égard des étrangers. Il ajoute que son caractère était naturellement doux. Djaafar avait choisi pour ministre Mirza-Husséin, homme sage et aimé du peuple.

Al. Bonneau.

Aly-Reza, *Histoire de la famille de Zund ou Zend.* — Olivier (Guillaume-Antoine), *Voyage dans l'Empire Ottoman, l'Égypte et la Perse;* 1802-1807, 3 vol. in-4°. — Malcolm, *Histoire de Perse*, traduction française; 1821, 4 vol. in-8°.

DJAFAR, surnommé *As-Sadik* ou *le Véridique*, sixième imam, fils de Mohammed-Baker, cinquième imam, et de Omm-Ferwah, petite-fille de Abou-Bekr, naquit à Médine, l'an 80 de l'hégire (699 de J.-C.) ou 83 (702), et mourut en 148 (765). C'était un homme pacifique et détaché des biens du monde; quand arriva la chute des Ommyades, il ne fit aucune tentative pour recouvrer le pouvoir dont ceux-ci avaient dépouillé son ancêtre Ali; il rejeta même les offres de Abou-Salameh qui lui promettait de l'aider à parvenir au khalifat. Il fut père de trois filles et de sept fils, parmi lesquels on remarque le puîné, Mousa, et l'aîné, Ismael, dont les Ismaéliens ou Assassins ont tiré leur nom. Djafar est un des quatorze personnages que les Schiites appellent *purs* et qu'ils prétendent avoir été doués de l'impeccabilité. La vénération qu'ils ont pour lui les a fait qualifier du surnom de *Djafarites*. Les Khatabiyés sont allés plus loin; ils le mettent au rang des dieux. Décoré du titre de *Séid Bathal* (le brave seigneur), Djafar est le héros d'un poëme turc qui se trouve à la bibliothèque Laurentienne et à la Bibliothèque impériale de Paris; il figure aussi dans le *Madjalis Al-Cschak* (l'Assemblée des Amants), par le sultan Husséin-Mirza. On a de lui plusieurs ouvrages relatifs à l'astrologie judiciaire et un commentaire intitulé la *Petite Djefr*, destiné à expliquer la *Grande Djefr*, composée par Ali. Ces ouvrages sont très-estimés des musulmans; ils ont été traduits de l'arabe en turc et en persan. La Bibliothèque impériale en possède plusieurs traductions turques. E. BEAUVOIS.

Ibn-Sabagh, *Histoire des Imams*, ms. arabes nos 582 et 881, ancien fonds. — Ibn Khallikan's *Biographical Dictionary*, traduit par M. Mac-Guckin de Slane, t. I, p. 300-1. — Assemani, *Bibliothecæ Mediceæ Laurentianæ et Palatinæ Catalogus*, p. 43, 209 — M. Reinaud, *Monuments arabes, persans et turcs du cabinet de M. le duc de Blacas*, t. I, p. 369; II, p. 201. — J. de Hammer, *Tableau des sectes de l'islamisme*, dans le *Journal Asiatique*, 1825, I. — Wustenfeld, *Geschichte der Arabischen Aerzte und Naturforscher*; p. 12. — Hadji-Khalfa, *Lexicon bibliographicum*, par G. Flügel, vol. II, nos 3483, 3993, 4131; vol. III, nos 4676, 4636.

DJAFAR BEN-MOHAMMED BEN-OMAR ABOU-MASCHAR. *Voyez* ALBUMAZAR.

DJAFAR *le Barmecide*. Voyez BARMÉCIDES.

* **DJAGANNÂTHA**, poëte indien, surnommé *Pandita-Râdja*, vivait probablement au seizième siècle. Il a écrit un ouvrage sur l'art poétique, intitulé *Rasa gangâdhara*. On cite comme appartenant à Djagannâtha des mélanges poétiques sous le titre de : *Bhâmini-Vilâsa*. Parmi les traductions de Galanos en grec moderne, on trouve quelques fragments des œuvres de Djagannâtha. Bohlen a publié en 1840 et traduit en allemand une élégie des *Bhâmini-Vilâsa*. A. LANGLOIS.

Colebrooke. *Memoires*, II.

* **DJAGJIVAN-DÂSA**, fondateur de la secte des satnâmis. Il naquit à Oude, et vivait dans la seconde partie du dix-huitième siècle. Il a écrit plusieurs traités en stances hindoues.

A. LANGLOIS.

Garcin de Tassy, *Littérature hindoue*, I. — Wilson, *Rech. asiatiques*, XVII.

* **DJAHANDAR-SCHAH**, c'est-à-dire *le roi qui possède le monde*, fils aîné et successeur de Bahadour-Schah ou Schah-Alam, empereur de Delhi, monta sur le trône l'an 1124 de l'hégire (1712 de J.-C.), après une rivalité sanglante avec ses trois frères, qui périrent dans la lutte. Il portait d'abord le nom de Mouz-Oudin. Il choisit pour vizir l'omrah Zulfecar-Khan, qui l'avait servi avec zèle et habileté, et avait beaucoup contribué à son succès en semant la défection parmi les troupes de ses frères. Djahandar, croyant son pouvoir bien affermi, s'abandonna sans retenue à son goût pour le plaisir, et fut bientôt entièrement dominé par une de ses maîtresses, la belle Loll-Koré, dont les charmes étaient encore rehaussés par un talent [illegible] dans la musique et dans la danse. [illegible] eleva aux premières dignités de l'É[illegible] parents de la favorite, malgré la [illegible] leur origine, et fit périr tous ceux de sang dont il put s'emparer. Il [illegible] les omrahs et les grands [illegible] qui n'attendirent plus qu'une [illegible] renverser. Deux d'entre eux, [illegible] disaient séids, c'est-à-dire desce[illegible] phète, se concertèrent avec [illegible] offrirent la couronne à un [illegible] nommé Farokhsir, qui, en l[illegible] son oncle, accepta avec em[illegible] position et leva une [illegible] à Alla[illegible] pereur ne se préoccupa [illegible] cette sédition, et envoya [illegible] les fils Ear Odin, et ensuite [illegible] favori Gokaldan-Khan. Les [illegible] contrèrent sur les bords de [illegible] pes impériales furent mis[illegible] dan-Khan périt dans la [illegible] pereur y reçut des [illegible] bientôt après. Far[illegible] les vaincus, [illegible] peaux; il mar[illegible] résistance. Il fit coupe[illegible] le corps fut promené [illegible] éléphant, et se fit procl[illegible]

Salmon, *État du Mogol*. — Dubois [illegible] Xavier Raymond, *l'Inde* dans l'*Uni*[illegible] Collin de Bar, *Histoire de l'Inde*. — *l'Inde*.

* **DJAHANGUIR**, c'est-à-[illegible] *monde*, empereur de [illegible] Akbar, l'an de [illegible] Avant de monte[illegible] de Sélim, et s'étai[illegible] lui avait fait grâce en [illegible] Djahanguir signala son av[illegible] règlements, et envoya une [illegible] riches p[illegible] Ab[illegible] il vou[illegible] Peu de temps après [illegible] tendard de la rév[illegible]

70,000 hommes; mais il fut vaincu dans deux batailles. Djahanguir le fit retenir prisonnier, et soumit ensuite le Bengale. Cédant à l'influence de sa femme, la fameuse Nour-Djahan, il choisit pour successeur son troisième fils Khourram, plus connu sous le nom de Schâh-Djalam, et le chargea d'une expédition dans le Dekhan. Le jeune prince parvint à soumettre cette province; mais, n'ayant pas su conserver la faveur de l'impératrice, il craignit sans doute qu'elle ne fît revenir Djahanguir sur sa première détermination, et il se révolta lui-même contre son père; mais il fut vaincu et obligé de se soumettre. Nour-Djahan, par ses intrigues, suscita de nouveaux troubles dans l'empire: elle réussit à faire disgracier Mohabat-Khan, le meilleur général de Djahanguir, auquel il avait rendu d'éminents services. Cet officier avec quelques milliers de Rajpoutes battit l'armée de l'empereur, qui fut fait prisonnier. Un stratagème de Nour-Djahan lui rendit la liberté, et il fit jeter dans une prison Mohabat-Khan, qui s'échappa et rejoignit dans le Dekhan Schâh-Djalam, avec lequel il se révolta de nouveau. L'empereur mourut sur ces entrefaites (1627), et Schâh-Djalam lui succéda. Ce fut sous le règne de Djahanguir que les Anglais envoyèrent pour la première fois à Delhi des ambassades (1606, 1608, 1615), dont le seul résultat fut l'autorisation de commercer à Surate. Djahanguir a laissé des *Mémoires* sur sa vie. Il était d'un caractère faible, capricieux et intempérant. Il se laissa entièrement dominer par Nour-Dajhan, Turcomane venue de la Perse sans fortune, mais douée d'une beauté merveilleuse et d'une grande intelligence. La hauteur avec laquelle cette femme traita les grands de l'empire avait rempli de troubles les dix dernières années du règne de Djahanguir.

A. BONNEAU.

Ferichtah. — Djahanguir (*ses Mémoires*). — Rhoé (*sa Relation*, dans l'*Histoire des Voyages*, tome X). — Salmon, *État du Mogol*. — Dubois de Jancigny et Xavier-Raymond, *l'Inde*, dans l'*Univers pittoresque*. — Collin de Bar, *Histoire de l'Inde*. — Marlès, *Histoire de l'Inde*.

DJAHEDH (*Abou-Osman-Amrou*), docteur musulman, de la secte des Motazélites, mort à Bassora, en 255 de l'hégire ou 869 après J.-C. Le nom de Djahedh, sous lequel il est toujours désigné, n'est qu'une épithète ou sobriquet qui lui fut donné à cause de ses yeux à fleur de tête. Ce docteur connaissait à fond les auteurs grecs. Il écrivit, dit-on, avec une grande supériorité, sur toutes les branches de la science, et en particulier sur la théologie. La profondeur de ses idées, l'étendue de son érudition et son éloquence entraînante lui firent un grand nombre de partisans, qui forment une division particulière de la secte des Motazélites sous le nom de *Djahed-Ayed*. Parmi ses livres théologiques, on en cite un qu'il avait composé en faveur des partisans d'Ali, et dans lequel il avait réuni jusqu'à mille traditions relatives à ce personnage. Le meilleur de ses ouvrages, suivant Ibn-Khallican, qui n'en cite que deux, est un *Traité des Animaux*, pour lequel il avait probablement emprunté ses meilleurs documents aux écrivains grecs, comme la plupart des autres naturalistes arabes. Al. B.

Ibn-Khallican, *Dictionnaire Biogr.*, etc.

***DJAHWAR**, l'un des principaux chefs des Almoravides, mort en 1058 de J.-C. A cette époque les Almoravides erraient en brigands dans l'ouest du Maghreb, ne connaissant qu'à peine l'islamisme. Djahwar étant allé à La Mecque, fit connaissance avec un docteur nommé Abdoullah ben-Iassin, qui lui enseigna les dogmes et les rites prescrits par le Coran, et, après avoir terminé son éducation, se rendit avec lui en Afrique pour éclairer les tribus almoravides. Ben-Iassin les trouva mal disposées à écouter ses prédications, parce qu'il leur défendait le vol, le pillage et le meurtre. La seule tribu de Lamthouna, à laquelle appartenait Djahward, embrassa l'islamisme, et, conformément à l'esprit de prosélytisme qui animait alors les musulmans, entreprit de convertir les armes à la main les peuples infidèles. Djahwar s'attendait à recevoir le commandement de cette expédition, qui fut confié à un de ses parents, Aboubekr ben-Omar. Il montra un grand mécontentement de cette injustice; et il se préparait à abandonner sa tribu et même l'islamisme, lorsqu'il fut arrêté par ordre d'Aboubekr et condamné à mort.

A. BONNEAU.

Cardonne, *Histoire d'Afrique et d'Espagne*, t. II.

DJAHWAR BEN-MOHAMMED, roi maure de Cordoue, mort en 1043. Il fut élevé sur le trône en 1031, à la suite de la révolution qui força le khalife Hescham III à abdiquer. La division régnait alors de toutes parts au milieu des musulmans espagnols; et ce désordre extrême donnait lieu à un incroyable débordement d'ambition. Djahwar, sentant combien son autorité était chancelante, s'efforça de gagner les sympathies du peuple, même en s'amoindrissant; ainsi, il organisa un conseil des ministres, le premier qu'on ait vu en Europe, et l'investit de pouvoirs si étendus qu'il ne pouvait rien entreprendre d'important sans son autorisation. Il ne restait donc plus des khalifes que l'ombre et le souvenir. Cette politique fut d'ailleurs fatale; car l'autorité, en s'effaçant, n'inspirait plus de respect, et l'Espagne musulmane se trouva lancée dans ce système de morcellements qui aboutit à sa ruine. Djahwar s'en aperçut trop tard; et sur la fin de son règne il voulut faire rentrer dans le devoir l'alcaïde Acahila, qui s'était rendu indépendant, et Ismael, qui avait pris le titre de roi de Tolède. Mais il fut vaincu par les rebelles, et mourut bientôt après, en 1043. Il avait du reste administré son royaume avec sagesse. Il avait régularisé l'administration, institué une garde nationale chargée de veiller pendant la nuit à la sûreté des citoyens et établi une commission médicale chargée d'examiner la capacité des médecins, afin de délivrer le peuple des charlatans. Il laissa le trône à son fils Aboul Walid-Mohammed, sous lequel le

DJAFAR, surnommé *As-Sadik* ou *le Véridique*, sixième imam, fils de Mohammed-Baker, cinquième imam, et de Omm-Ferwah, petite-fille de Abou-Bekr, naquit à Médine, l'an 80 de l'hégire (699 de J.-C.) ou 83 (702), et mourut en 148 (765). C'était un homme pacifique et détaché des biens du monde; quand arriva la chute des Ommyades, il ne fit aucune tentative pour recouvrer le pouvoir dont ceux-ci avaient dépouillé son ancêtre Ali; il rejeta même les offres de Abou-Salameh qui lui promettait de l'aider à parvenir au khalifat. Il fut père de trois filles et de sept fils, parmi lesquels on remarque le puîné, Mousa, et l'aîné, Ismael, dont les Ismaéliens ou Assassins ont tiré leur nom. Djafar est un des quatorze personnages que les Schiites appellent *purs* et qu'ils prétendent avoir été doués de l'impeccabilité. La vénération qu'ils ont pour lui les a fait qualifier du surnom de *Djafarites*. Les Khatabiyés sont allés plus loin; ils le mettent au rang des dieux. Décoré du titre de *Séid Bathal* (le brave seigneur), Djafar est le héros d'un poëme turc qui se trouve à la bibliothèque Laurentienne et à la Bibliothèque impériale de Paris; il figure aussi dans le *Madjalis Al-Cschak* (l'Assemblée des Amants), par le sultan Husséin-Mirza. On a de lui plusieurs ouvrages relatifs à l'astrologie judiciaire et un commentaire intitulé la *Petite Djefr*, destiné à expliquer la *Grande Djefr*, composée par Ali. Ces ouvrages sont très-estimés des musulmans; ils ont été traduits de l'arabe en turc et en persan. La Bibliothèque impériale en possède plusieurs traductions turques. E. BEAUVOIS.

Ibn-Sabagh, *Histoire des Imams*, mss. arabes n[os] 588 et 881, ancien fonds. — Ibn Khallikan's *Biographical Dictionary*, traduit par M. Mac-Guckin de Slane, t. I, p. 300-1. — Assemani, *Bibliothecæ Mediceæ Laurentianæ et Palatinæ Catalogus*, p. 43, 209 — M. Reinaud, *Monuments arabes, persans et turcs du cabinet de M. le duc de Blacas*, t. I, p. 369; II, p. 201. — J. de Hammer, *Tableau des sectes de l'islamisme*, dans le *Journal Asiatique*, 1825, I. — Wüstenfeld, *Geschichte der Arabischen Aerzte und Naturforscher*; p. 12. — Hadji-Khalfa, *Lexicon bibliographicum*, par G. Flügel, vol. II, n[os] 3483, 3992, 4131; vol. III, n[os] 4674, 4636.

DJAFAR BEN - MOHAMMED BEN - OMAR ABOU-MASCHAR. Voyez ALBUMAZAR.

DJAFAR *le Barmecide*. Voyez BARMÉCIDES.

* **DJAGANNÂTHA**, poëte indien, surnommé *Pandita-Râdja*, vivait probablement au seizième siècle. Il a écrit un ouvrage sur l'art poétique, intitulé *Rasa gangâdhara*. On cite comme appartenant à Djagannâtha des mélanges poétiques sous le titre de : *Bhâmini-Vilâsa*. Parmi les traductions de Galanos en grec moderne, on trouve quelques fragments des œuvres de Djagannâtha. Bohlen a publié en 1840 et traduit en allemand une élégie des *Bhâmini-Vilâsa*. A. LANGLOIS.

Colebrooke, *Memoires*, II.

* **DJAGJIVAN-DÂSA**, fondateur de la secte des satnâmis. Il naquit à Oude, et vivait dans la seconde partie du dix-huitième siècle. Il a écrit plusieurs traités en stances hindoues.

A. LANGLOIS.

Garcin de Tassy, *Littérature hindoue*, I. — Wilson, *Rech. asiatiques*, XVII.

* **DJAHANDAR-SCHAH**, c'est-à-dire *le roi qui possède le monde*, fils aîné et successeur de Bahadour-Schah ou Schak-Alam, empereur de Delhi, monta sur le trône l'an 1124 de l'hégire (1712 de J.-C.), après une rivalité sanglante avec ses trois frères, qui périrent dans la lutte. Il portait d'abord le nom de Mouz-Oudin. Il choisit pour vizir l'omrah Zulfecar-Khan, qui l'avait servi avec zèle et habileté, et avait beaucoup contribué à son succès en semant la défection parmi les troupes de ses frères. Djahandar, croyant son pouvoir bien affermi, s'abandonna sans retenue à son goût pour le plaisir, et fut bientôt entièrement dominé par une de ses maîtresses, la belle Loll-Koré, dont les charmes étaient encore rehaussés par un talent remarquable dans la musique et dans la danse. L'empereur éleva aux premières dignités de l'État tous les parents de la favorite, malgré la bassesse de leur origine, et fit périr tous ceux des princes du sang dont il put s'emparer. Il mécontenta ainsi les omrahs et les grands [illegible] de l'empire, qui n'attendirent plus qu [illegible] ion pour le renverser. Deux d'entre eux, [illegible] qui se disaient séids, c'est-à-dire [illegible] phète, se concertèrent avec les [illegible] offrirent la couronne à [illegible] nommé Farokhsir, [illegible] à [illegible] son oncle, accepta avec emp[illegible] position et leva une armée [illegible] pereur ne se pr[illegible]ccupa que [illegible] cette sédition, et [illegible] ova co[illegible] les fils Ear Odin, et [illegible] favori Gokaldan-Khan. [illegible] contrèrent sur les bords [illegible] pes impériales furent mises [illegible] dan-Khan périt dans [illegible] pereur y reçut des [illegible] d [illegible] bientôt après. Faro[illegible] les vaincus, qui passe[illegible] peaux; il march[illegible] résistance. Il fit [illegible] le corps fut promené [illegible] éléphant, et se fit proc[illegible]

Salmon, *État du Mogol*. — [illegible] Xavier Raymond, *l'Inde dans l'*[illegible] Collin de Bar, *Histoire de l'Inde*. — [illegible] *l'Inde*.

* **DJAHANGUIR**, c'est-à[illegible] *monde*, empereur de [illegible] Akbar, l'an de l'h[illegible] Avant de monter [illegible] de Sélim, et s'éta[illegible] lui avait fait grâce en [illegible] Djahanguir signala son a[illegible] règlements, et envoya une [illegible] riches présents à [illegible] h-Abl [illegible] il voulait fortifier [illegible] Peu de temps après, [illegible] tendard de la révolte,

70,000 hommes; mais il fut vaincu dans deux batailles. Djahanguir le fit retenir prisonnier, et soumit ensuite le Bengale. Cédant à l'influence de sa femme, la fameuse Nour-Djahan, il choisit pour successeur son troisième fils Khourram, plus connu sous le nom de Schâh-Djalam, et le chargea d'une expédition dans le Dekhan. Le jeune prince parvint à soumettre cette province; mais, n'ayant pas su conserver la faveur de l'impératrice, il craignit sans doute qu'elle ne fît revenir Djahanguir sur sa première détermination, et il se révolta lui-même contre son père; mais il fut vaincu et obligé de se soumettre. Nour-Djahan, par ses intrigues, suscita de nouveaux troubles dans l'empire: elle réussit à faire disgracier Mohabat-Khan, le meilleur général de Djahanguir, auquel il avait rendu d'éminents services. Cet officier avec quelques milliers de Rajpoutes battit l'armée de l'empereur, qui fut fait prisonnier. Un stratagème de Nour-Djahan lui rendit la liberté, et il fit jeter dans une prison Mohabat-Khan, qui s'échappa et rejoignit dans le Dekhan Schâh-Djalam, avec lequel il se révolta de nouveau. L'empereur mourut sur ces entrefaites (1627), et Schâh-Djalam lui succéda. Ce fut sous le règne de Djahanguir que les Anglais envoyèrent pour la première fois à Delhi des ambassades (1606, 1608, 1615), dont le seul résultat fut l'autorisation de commercer à Surate. Djahanguir a laissé des *Mémoires* sur sa vie. Il était d'un caractère faible, capricieux et intempérant. Il se laissa entièrement dominer par Nour-Dajhan, Turcomane venue de la Perse sans fortune, mais douée d'une beauté merveilleuse et d'une grande intelligence. La hauteur avec laquelle cette femme traita les grands de l'empire avait rempli de troubles les dix dernières années du règne de Djahanguir.

A. BONNEAU.

Ferichtah. — Djahanguir (*ses Mémoires*). — Rhoé (*sa Relation*, dans l'*Histoire des Voyages*, tome X). — Salmon, *État du Mogol*. — Dubois de Jancigny et Xavier-Raymond, *l'Inde*, dans l'*Univers pittoresque*. — Collin de Bar, *Histoire de l'Inde*. — Marlès, *Histoire de l'Inde*.

DJAHEDH (*Abou-Osman-Amrou*), docteur musulman, de la secte des Motazélites, mort à Bassora, en 255 de l'hégire ou 869 après J.-C. Le nom de Djahedh, sous lequel il est toujours désigné, n'est qu'une épithète ou sobriquet qui lui fut donné à cause de ses yeux à fleur de tête. Ce docteur connaissait à fond les auteurs grecs. Il écrivit, dit-on, avec une grande supériorité, sur toutes les branches de la science, et en particulier sur la théologie. La profondeur de ses idées, l'étendue de son érudition et son éloquence entraînante lui firent un grand nombre de partisans, qui forment une division particulière de la secte des Motazélites sous le nom de *Djahedhyed*. Parmi ses livres théologiques, on en cite un qu'il avait composé en faveur des partisans d'Ali, et dans lequel il avait réuni jusqu'à mille traditions relatives à ce personnage. Le meilleur de ses ouvrages, suivant Ibn-Khallican, qui n'en cite que deux, est un *Traité des Animaux*, pour lequel il avait probablement emprunté ses meilleurs documents aux écrivains grecs, comme la plupart des autres naturalistes arabes. Al. B.

Ibn-Khallican, *Dictionnaire Biogr.*, etc.

***DJAHWAR**, l'un des principaux chefs des Almoravides, mort en 1058 de J.-C. A cette époque les Almoravides erraient en brigands dans l'ouest du Maghreb, ne connaissant qu'à peine l'islamisme. Djahwar étant allé à La Mecque, fit connaissance avec un docteur nommé Abdoullah ben-Iassin, qui lui enseigna les dogmes et les rites prescrits par le Coran, et, après avoir terminé son éducation, se rendit avec lui en Afrique pour éclairer les tribus almoravides. Ben-Iassin les trouva mal disposées à écouter ses prédications, parce qu'il leur défendait le vol, le pillage et le meurtre. La seule tribu de Lamthouna, à laquelle appartenait Djahward, embrassa l'islamisme, et, conformément à l'esprit de prosélytisme qui animait alors les musulmans, entreprit de convertir les armes à la main les peuples infidèles. Djahwar s'attendait à recevoir le commandement de cette expédition, qui fut confié à un de ses parents, Aboubekr ben-Omar. Il montra un grand mécontentement de cette injustice; et il se préparait à abandonner sa tribu et même l'islamisme, lorsqu'il fut arrêté par ordre d'Aboubekr et condamné à mort.

A. BONNEAU.

Cardonne, *Histoire d'Afrique et d'Espagne*, t. II.

DJAHWAR BEN-MOHAMMED, roi maure de Cordoue, mort en 1043. Il fut élevé sur le trône en 1031, à la suite de la révolution qui força le khalife Hescham III à abdiquer. La division régnait alors de toutes parts au milieu des musulmans espagnols; et ce désordre extrême donnait lieu à un incroyable débordement d'ambition. Djahwar, sentant combien son autorité était chancelante, s'efforça de gagner les sympathies du peuple, même en s'amoindrissant; ainsi, il organisa un conseil des ministres, le premier qu'on ait vu en Europe, et l'investit de pouvoirs si étendus qu'il ne pouvait rien entreprendre d'important sans son autorisation. Il ne restait donc plus des khalifes que l'ombre et le souvenir. Cette politique fut d'ailleurs fatale; car l'autorité, en s'effaçant, n'inspirait plus de respect, et l'Espagne musulmane se trouva lancée dans ce système de morcellements qui aboutit à sa ruine. Djahwar s'en aperçut trop tard; et sur la fin de son règne il voulut faire rentrer dans le devoir l'alcaïde Acahila, qui s'était rendu indépendant, et Ismael, qui avait pris le titre de roi de Tolède. Mais il fut vaincu par les rebelles, et mourut bientôt après, en 1043. Il avait du reste administré son royaume avec sagesse. Il avait régularisé l'administration, institué une garde nationale chargée de veiller pendant la nuit à la sûreté des citoyens et établi une commission médicale chargée d'examiner la capacité des médecins, afin de délivrer le peuple des charlatans. Il laissa le trône à son fils Aboul Walid-Mohammed, sous lequel le

royaume de Cordoue cessa d'exister, en 1060.
Al. B.

Ibd-al-Khatil, *Chronologie des Khalifes et des Rois d'Afrique et d'Espagne.* — Cardonne, *Histoire de l'Afrique et de l'Espagne sous les Arabes.*

DJAMI (*Moulla Nour-ed-din Abd-ar-Rahman ben-Ahmed*), célèbre poëte persan, né le 23 de schaban, l'an 817 de l'hégire (1414 de J.-C.), mort le 18 de moharrem de l'an 898 ou 899 (1492 ou 1493). Son père Nidham-ed-din Ahmed, originaire de Descht, près d'Ispahan, s'était établi à Djam, dans le district de Khardjerd (Khorassan). C'est du nom de ce village, lieu de sa naissance, qu'Abd-ar-Rhaman prit le surnom de *Djami*. Ses premières années furent consacrées à l'étude des sciences et des belles-lettres, dans lesquelles il devint plus instruit qu'aucun de ses contemporains. Mais il ne crut pas savoir assez tant qu'il ignorerait la doctrine des sofis. Pour acquérir une connaissance parfaite du système théologique de ces mystiques, il se fit le disciple du schéikh Saad-ed-din de Kaschgar, un des plus célèbres sofis de son temps. Djami profita si bien des leçons de ce maître, qu'il fut jugé digne de lui succéder dans la direction de son école. La manière distinguée dont il s'acquitta de cet emploi, son éloquence, la beauté des poésies qu'il composait, son aimable caractère, le firent rechercher des personnages les plus illustres et même des souverains. Le vizir Ali-Schir devint son intime ami. Le sultan Abou-Saïd l'appela à sa cour, et le combla de faveurs. Djami ne fut pas traité avec moins de distinction par Hosséin-Mirza, successeur de Abou-Saïd. Il eut aussi des relations avec Mahommed II et Bajazet II. Il dédia au premier de ces princes un traité de politique intitulé : *Irschadiyet* (la Droite Voie); au second le *Nefahat al-ouns*. Son affabilité lui avait également concilié l'affection du peuple, qu'il instruisait lui-même sous le portique de la grande mosquée de Hérat. Dans sa jeunesse il s'était adonné aux plaisirs des sens; mais dans un âge plus avancé, il changea entièrement de conduite, et ne s'occupa plus que de méditations. Dans cette dernière période, les ouvrages qu'il composa furent exclusivement relatifs à la morale, à la philosophie ou à la théologie mystique. Djami est un des plus grands poëtes persans. Tel est le titre que lui donnent ses compatriotes, les meilleurs juges en cette matière. Ils accordent la plus grande estime à toutes ses productions, et, en témoignage du prix qu'ils y attachent, ils les font copier avec le plus grand soin sur des manuscrits décorés de riches ornements. Djami n'est pas moins célèbre comme grammairien et comme théologien que comme poëte; il écrivait aussi bien en vers qu'en prose, en arabe qu'en persan. Schir-Khan-Lodi lui attribue quatre-vingt-dix-neuf ouvrages différents. Sam-Mirza n'en cite que quarante-cinq, dans une liste qui a été reproduite par M. de Hammer. Les plus connus sont : Le *Selselet-ad-Dzeheb* (la Chaîne d'Or), poëme satirique contre les sectes hétérodoxes des Imamiyet et des Rewafidh; — Le *Tohfat-al-Ahrar* (Présent fait aux hommes libres), désigné quelquefois, mais à tort, sous le titre de *Tohfat-al-Asrar* ou de *Tohfat-al-Abrar*; — Le *Soubhet al-Abrar* (Chapelet des gens pieux). Le premier de ces deux poëmes a été publié par M. Forbes Falconer; Londres, 1848, petit in-4°; le second par Lumsden, Calcutta, 1811, in-4°. Ils roulent sur des matières philosophiques et morales dans le genre de celles-ci : de la patience, du beau, de la vieillesse, de la solitude. Chaque chapitre est divisé en deux sections : la première contient la partie didactique, qui consiste dans l'exposition d'un principe; l'autre renferme une anecdote, un exemple qui montre l'application de ce [illegible] : — Le *Kird Nameh Iskenderi* (Livre [illegible] d'Alexandre). C'est un traité de [illegible]
voici le sujet : A son avénement au [illegible]
dre reçoit de chacun des [illegible]
phes un traité de morale, [illegible] des
préceptes contenus dans ces ouv[illegible] il de-
vient capable d'en composer [illegible]. Après
sa mort les mêmes philosop[illegible]
regrets, et Aristote écrit à ce sujet [illegible]
de condoléance à [illegible]
fait une réponse; [illegible] les
réflexions sur la fragilité [illegible]
— *Selman et Absal*, poëme [illegible]
voici le sujet : Le [illegible]
sal s'enfuit avec el[illegible]
s'y livrer sans [illegible]
sion. Le repentir [illegible]
son père, qui lui fait prom[illegible]
amour. Mais alors la tristesse [illegible]
homme, qui pour s'y sous[illegible]
anciennes habitudes et [illegible]
mêmes remords. Dans le [illegible]
ternative ou de vivre [illegible]
conscience troublée, ou [illegible]
l'âme qu'au prix de la pe[illegible]
dans les flammes avec [illegible]
est consumée; il n'éor[illegible]
mort de celle qu[illegible]
et dans l'[illegible]
se plier au [illegible]
prix de sa [illegible]
moyen de ce[illegible]ice, l'h[illegible]
à se faire écouter de son [illegible]
quel il substitue adroi[illegible]
un amour divin. [illegible]
revenu aux doc[illegible]
dique en sa fav[illegible]
gouverner pour [illegible]
cet ouvrage, le but de [illegible]
à la faveur de l'intérêt du [illegible]
des vers, des doctrines [illegible]
du lecteur. S[illegible]
se livre avec [illegible]
repentir la [illegible]
encore plus [illegible]

la pénitence, et finit par connaître la véritable beauté, qui ne se trouve qu'en l'auteur de toutes choses. Le texte de ce poëme, accompagné de variantes, a été publié par M. Forbes Falconer; Londres, 1850, gr. in-4°. M. Garcin de Tassy en a donné une courte analyse dans le *Journal Asiatique* de Paris, 1850, t. II; — *Medjnoun et Léila* : le jeune Kéis et la belle Léila sont épris l'un pour l'autre du plus tendre amour; cette passion leur procure longtemps les plaisirs les plus innocents jusqu'à ce qu'une injuste colère du père de Léila mette fin à ce bonheur. Kéis, qui avait été surnommé Medjnoun (insensé par amour) se retire dans les déserts, où il vit de racines sauvages. Sa seule consolation est de contempler du haut des collines la tente où repose sa chère Léila. Cependant celle-ci est mariée, malgré elle, à un jeune chef de tribu; mais elle conserve une si inviolable fidélité à ses anciens engagements, que son mari meurt du chagrin de se voir dédaigné. Kéis aurait pu alors espérer de voir la fin de ses peines; mais les privations et le chagrin avaient tellement troublé sa raison, qu'il ne reconnaissait même plus son amante. Bientôt après, il termine sa malheureuse vie. Léila, accablée de ce dernier coup de la fortune, meurt, après avoir obtenu de ses cruels parents d'être ensevelie dans le même tombeau que Medjnoun. Ce poëme, si simple et si dénué de péripéties, se fait néanmoins lire avec un intérêt continu; on y trouve de charmants épisodes, dignes de l'antiquité classique. A. L. Chézy en publia à Paris, 1807, 2 vol. in-12, une traduction française qui, au jugement de S. de Sacy, nous fait bien connaître les beautés, mais non les défauts de l'original. Il existe une traduction allemande, faite d'après celle de Chézy par Ant. Théod. Hartmann; Leipzig, 1807, 2 vol. in-8°; — *Yousouf et Zoléikha.* Zoléikha, fille de Taïmous, roi d'Afrique, voit en songe la figure d'un inconnu dont la beauté lui inspire une vive passion. Ce jeune homme, qui n'était autre que Joseph, fils de Jacob, lui apparaît de nouveau, et lui apprend qu'il brûle d'amour pour elle et qu'il est vizir en Égypte. Sur cette assurance, Zoléikha se rend aux vœux de Putiphar, l'aziz (lieutenant) du Pharaon, qui faisait demander sa main. Mais quel fut son désespoir quand elle découvrit que son mari n'avait rien de commun avec le charmant étranger! Cependant, Joseph, exposé sur le marché aux esclaves, est acheté par la femme de Putiphar, qui met tout en œuvre pour lui faire partager sa passion. Introduit auprès de Zoléikha, dans un palais composé de sept appartements, ornés des peintures les plus voluptueuses, le jeune pasteur était sur le point de succomber, quand un avertissement céleste le retient dans le sentier de la vertu. Après diverses aventures bien connues, que le poëte raconte d'après le Coran, Joseph parvient à la dignité de grand-vizir. Putiphar, dépouillé de ses honneurs, meurt à la suite de cette disgrâce; sa femme, réduite à l'indigence, devenue aveugle à force de pleurer, et n'ayant plus que des rides à la place des attraits dont la nature l'avait ornée, brise l'idole qu'elle adorait, puis se convertit à la vraie foi. Joseph, touché de ce changement, obtient par ses prières que Dieu rende à Zoléikha la vue, sa jeunesse et ses charmes, et l'épouse par ordre de l'ange Gabriel. Après avoir joui pendant quarante ans d'un bonheur non interrompu, les deux époux meurent : Joseph de sa mort naturelle, Zoléikha de l'excès du chagrin que lui cause cette perte. Ce poëme, que Djami préférait à toutes ses autres compositions poétiques, a été traduit en allemand par Vincent de Rosenzweig; Vienne, 1824, in-fol., avec le texte; 1 vol. in-8°, sans le texte. Th. Law a publié une traduction anglaise de quelques extraits dans les *Asiatick Miscellanies*. S. de Sacy a donné une analyse de tout l'ouvrage, dans le *Journal des Savants*, 1826. Les sept poëmes précédemment cités sont connus sous le nom de *Heft Aureng* (les Sept Éclats). Ils seront tous successivement édités par M. F. Falconer; — Le *Beharistan* (séjour du printemps), ouvrage de morale en vers et en prose. Il est divisé en huit jardins ou chapitres; dans le septième on trouve de courtes notices sur les meilleurs poëtes persans; le huitième contient des fables, qui ont été publiées par de Jénisch, dans l'*Anthologia Persica*, Vienne, 1778, in-4°; réimprimées par Wilken, dans la *Chrestomathia Persica*, à la suite des *Institutiones ad fundamenta Linguæ Persicæ*, Leipzig, 1805, in-8°; et traduites en français par Langlès, dans ses *Contes, Sentences et Fables tirées d'auteurs arabes et persans*; 1788. De petits poëmes extraits du *Beharistan* ont été traduits : *Oina et Riya*, par Chézy, *Journal Asiatique*, 1822; *Achter et Djéida*, par M. Defrémery, dans le *Journal Asiatique*, 1842, I. Enfin, M. de Schlechta Wssehrd a publié le texte et la traduction allemande de tout le *Beharistan*, sous le titre de *Frühlingsgarten*, Vienne, 1846, in-8°; et la traduction française du jardin III dans le *Journal Asiatique*, 1846, II; — Le *Nefahat-al-Ouns min hadzarat al-Kods*, etc. (Haleines de la familiarité provenant des personnes éminentes en sainteté). C'est un recueil des vies de six cent dix-neuf sofis et de trente-quatre femmes qui ont pratiqué la doctrine des sofis. S. de Sacy a donné dans le t. XII des *Notices des Manuscrits* le texte et la traduction des *Prolégomènes*, qui contiennent un sommaire historique et philosophique des opinions des sofis; la vie de Djonéid, et une liste de tous ceux dont parle Djami; — un Commentaire en vers sur le *Khamriet* de Omar Ibn-Faredh; — Trois *Diwans* ou collections de poésies érotiques, dont quelques-unes ont été traduites en italien par Chabert, dans le vol. I des *Mines de l'Orient*, et en allemand, par Rückert, dans le *Journal de la Société Asiatique allemande*; Leipzig, 1848, vol. II, p. 21-51;

— Deux traités sur la musique; — Le *Nisab tedjnis al loghat*, recueil de mots qui s'écrivent avec les mêmes caractères, mais qui ont une signification différente, suivant qu'on conserve ou qu'on omet les points diacritiques; ou de mots qui sont composés de syllabes semblables, comme *Demdem*, *bulbul*. Cet ouvrage, traduit en anglais sous le titre de *Resemblances linear and verbal*, a été publié d'abord par Fr. Gladwin, dans le *Persian Moonshee*, puis par J.-H. Hindley, Londres, 1811, in-12; — Des modèles de lettres, au milieu desquelles on trouve de jolis vers, mais qui sont pleins d'enflure et de mauvais goût; — *Al-Feeraydad-Dhyayet* (les Profits de Dhya), commentaire en arabe sur la *Kalifiet*, grammaire arabe par Djemal-ed-din Ibn-al-Hadjeb, imprimé à Constantinople, 1821, in-8°, et à Calcutta. La Bibliothèque impériale possède plusieurs ouvrages manuscrits de Djami. Celui qui forme le n° 115 des manuscrits persans acquis d'Anquetil-Duperron est improprement appelé *Koulliet* (Totalité), puisqu'il ne renferme que vingt-et-un des ouvrages de Djami. On a imprimé un *Koulliet* à Calcutta, 1811, in-4°.

E. Beauvois.

A.-L. Chézy, *Medjnoun et Léila*, préface. — Rousseau, *Parnasse oriental*. — Grangeret de Lagrange, *Notice sur Djami et son Beharistan*, dans le *Journal Asiatique*, 1825, I. — Tholuck, *Sufismus*; Berlin, 1821, in-8°. — G. Ouseley, *Biographical Notices of Persian Poets*. — J. de Hammer, *Geschichte der schönen Redekünste Persiens*. — Rosenzweig, *Joseph und Suleicha*, préface; *Biographische Notizen über Mewlana Àbdurrahman Dschami, nebst Übersetzungsproben*; Vienne, 1840, in-4°. — F. Falconer, dans la préface du *Tohfet Al-Ahrar*, Vie de Djami, extraite du *Tedzkirat as-Schoara* de Doulet Schah. — *Anthologia Persica*; Vienne, 1778, in-8°; vie de Djami, extr. du *Tedzkirat As-Schoara* de Sam-Mirza. — Lothf-Ali-Beg, *Atesch-Kedah*. — Schir-Khan Loudi, *Mirat al Khayal*. — Abd-al-Ghafour Lary, *Vie de Djami*, à la fin du commentaire sur le *Nefahat-al-Ouns*, ms. persan de la Bibl. impér. n° 237. — Khoudémir, *Habib as-Siyer*. — Mir Taki Kaschi, *Kholassat al-Aschaar*, ch. IV. — Hadji Khalfab, *Lexicon Bibliographicum et encyclopædicum*, trad. par G. Fluegel. — Zenker, *Bibliotheca orientalis*.

* **DJAN-BEYG-GHÉRAÏ**, khan de la Crimée et de la Petite-Tartarie, mort vers 1640. Ce prince, dont on trouve souvent ce nom écrit *Djianibek* ou *Gianibek*, était fils de Dewlet-Ghéraï Ier. Il monta sur le trône en 1610, après la mort de son frère Sélamet-Ghéraï Ier. Il eut pour compétiteurs deux autres de ses frères, Dewlet et Mohammed, que le choix du sultan pouvait élever au trône aussi bien que lui-même. Mohammed, au lieu d'attendre la décision du grand-seigneur, jugea prudent de s'emparer du palais des khans à Baktchi-Saraï. A cette nouvelle, Djan-Beyg et Dewlet se réfugièrent auprès de Rizvan, pacha turc, qui commandait à Caffa (Théodosie), à l'extrémité méridionale de la Crimée. Mohammed, levant à la hâte une armée de mécontents et de gens sans aveu, marcha sur cette ville, et somma le pacha de lui livrer ses deux frères. Rizvan envoya secrètement Dewlet à Constantinople, et remit à un des gens de sa suite une lettre pour le sultan, qu'il engageait à donner l'investiture à Djan-Beyg comme au plus dévoué des trois compétiteurs. Pendant que Dewlet faisait la traversée, une fausse nouvelle annonçant la prise de Caffa par Mohammed était parvenue à Constantinople, et le sultan, Achmet Ier, pour mettre fin à une rivalité sanglante, avait expédié le firman d'investiture au prétendu vainqueur. L'arrivée de Dewlet, en présentant les faits sous leur jour véritable, embarrassa beaucoup le sultan, qui expédia immédiatement en Crimée six vaisseaux de guerre chargés de troupes de débarquement et un aga chargé de proclamer Djan-Beyg, mais dans le cas seulement où le premier envoyé n'aurait pas encore accompli sa mission. Par l'effet du hasard, une tempête avait rejeté aux embouchures du Danube le navire qui portait le diplôme de Mohammed, de sorte que la nomination de Djan-Beyg arriva seule à Caffa. Mohammed, qui assiégeait encore cette ville, prit la fuite devant les forces supérieures qui lui étaient opposées, fut vaincu bientôt après, et chercha un asile en Russie. Djan-Beyg gouverna les Tartares avec une sagesse remarquable. Il sut pendant six années éviter les troubles à l'intérieur, et, chose rare en Crimée, la guerre au dehors. Les Tartares cependant, commençaient à murmurer lorsque le khan reçut de la Porte (1617) l'ordre de marcher contre le roi de Perse. Cette expédition fut malheureuse. L'aridité des steppes, le manque d'eau, la trahison des guides, firent perdre au khan plus de 60,000 hommes. Cet échec indisposa les Turcs contre lui. Le trône cependant lui fut encore laissé. Mais Mohammed, qui avait obtenu sa grâce, et qui s'était fait un parti puissant à Constantinople, le fit déposer en 1623, et fut choisi pour le remplacer. Djan-Beyg, suivant la coutume établie, se rendit à Constantinople, où il vécut en simple particulier, avec la dignité qui convenait à un prince du sang de Tchinghis-Khan. On ne tarda pas à apprécier ses excellentes qualités. Mohammed, au contraire, se fit haïr en Crimée par son orgueil, sa tyrannie et sa duplicité. Djan-Beyg reçut de nouveau l'investiture (1626); mais une tempête l'empêcha de pouvoir aborder en Crimée. Mohammed fut tué l'année suivante dans une bataille, et Djan-Beyg occupa le trône. La Porte, fatiguée des troubles qui s'élevaient sans cesse dans la presqu'île, avait conçu le désir de l'asservir tout à fait, et elle comptait sur Djan-Beyg pour arriver à ce résultat. Ce prince en effet n'avait pas d'ambition, et il ne tenait que médiocrement à l'empire. Mais, s'il n'était pas ambitieux, il était animé d'un vif sentiment national. Il espéra pouvoir conjurer ce péril en secouant le joug de la Turquie. Les Tartares l'aimaient, et étaient prêts à le seconder; mais le sultan, averti de ses projets, put encore le déposer (1633), et Djan-Beyg fut exilé à Rhodes, où il mourut.

Al. Bonneau.

Histoire de la Tauride, par l'archevêque de Kohrenz. — *Histoire de la Nouvelle-Russie*, par le marquis de Castelnau.

DJANNABY (*Moustapha*), historien arabe, vivait au seizième siècle (dixième siècle de l'hégire). On ne sait de sa vie aucune particularité qui mérite d'être citée. Il est auteur d'une histoire universelle, intitulée *Bahar-al-Zokkar*, et comprenant un abrégé de tous les événements depuis le commencement du monde. Cet ouvrage est divisé en quatre-vingts chapitres, dont chacun renferme l'histoire d'une dynastie. Il en a été fait un résumé en langue turque. Djannaby mourut en 1581.

Sylvestre de Sacy, *Chrest. arabe*.

DJANNABY (*Abou-Saïd-Hassan*), chef des Carmathes, mort en 913 de J.-C. Il était d'abord libraire, et embrassa ensuite les doctrines de la secte des Carmathes, ces communistes de l'islamisme, que le fameux Hamdan di Karmath commençait alors à prêcher. Djannaby en devint l'un des chefs les plus redoutables; il se signala par ses exploits dans les environs de Bassora, vers l'an 900, et vainquit peu de temps après une armée envoyée contre lui par le khalife Motaded et commandée par Abbas. Djannaby fit massacrer les prisonniers, dont les cadavres furent ensuite brûlés; il n'épargna que le général, qu'il renvoya en lui disant : « Va raconter à ton maître ce que tu as vu. » En 902, il envahit la Syrie, où il commit des cruautés inouïes. Il fut assassiné par un de ses esclaves, et eut pour successeur son fils Abou-Thaher. Al. B.

Ibn-Alatair, *Chronique*. — Aboul-Faradj, *Hist.* — Silvestre de Sacy, *Chrestomathie arabe*, tome II de la 2e édition. — *Histoire des Druzes*, par le même auteur, et deux articles de ce savant orientaliste dans le *Journal Asiatique*, 1re série, tomes IV et X.

* **DJAYADÉVA**, poëte indien, auteur du *Gîta-Govinda*, poëme en l'honneur du dieu Crichna. Une tradition mal fondée l'avait fait contemporain de Vicrowâditya; mais il paraît qu'il florissait quelque temps après Bhadja, c'est-à-dire vers la fin du onzième siècle; M. Wilson le fait vivre dans le quinzième. On prête à cet auteur un ouvrage de rhétorique, intitulé *Tchanddloca*. Son poëme du *Gîta-Govinda* a été traduit par W. Jones, en 1808 : le texte a été publié à Calcutta. Une édition, composée du texte, de notes, et d'une traduction latine, a été donnée par M. Lassen en 1836, à Bonn. Djayadéva habitait un village nommé Kindouvilwa, et se distingua par sa dévotion pour Vichnou. On cite de lui plusieurs miracles, que l'on attribuait à la protection du dieu qu'il chantait avec talent. A. Langlois.

Recherches Asiatiques, III et XVI.

* **DJAYA TCHANDRA**, roi de Canoge et de Bénarès, mort en 1194 de J.-C. Il eut le titre de mahârâdja; il conquit Ceylan, et fit la guerre au roi de Delhi, Prithivî-Râdja, son pupille, à l'occasion d'une belle femme, qui lui fut enlevée par ce prince. Ces événements se passaient vers la fin du douzième siècle. Il s'allia avec Schahadeddin contre ses compatriotes. Les Indiens se levèrent contre le conquérant afghan, et le vainquirent une première fois près de Thanasar. Ils furent un an après vaincus sur le même champ de bataille; Prithivî-Râdja fut pris, et l'indépendance de l'Inde y périt avec la fleur de ses héros. Djaya-Tchandra ne profita point de sa trahison. Il se brouilla avec le vainqueur, perdit une grande bataille près d'Etava, et en fuyant se noya dans le Gange. A. Langlois.

Thomas Maurice, *Histoire de l'Indoustan*; *Recherches Asiatiques*, IX.

* **DJAYA-SINHA**, roi d'Ambhère ou de Djaya-Nagara, en 1693, se distingua par ses travaux astronomiques. Il fut choisi par Mohammed-Shah pour réformer le calendrier. Ses *Tables* furent finies en 1728. A. L.

Recherches Asiatiques, V.

DJÉBELI (*Abd-Aal-Wassih*), surnommé le *Montagnard* ou), poëte persan, mort en 543 (1148). Né en Géorgie, sur les montagnes, comme l'indique son surnom, il comptait parmi ses ancêtres le khalife Ali. Mais telle était sa pauvreté qu'il se vit forcé, pour gagner sa vie, de se livrer à des travaux champêtres. Un jour, dans sa jeunesse, il chantait des vers de sa composition, en écartant d'un champ de cotonniers une troupe de chameaux. Le sultan Sindjar, qui entendit ces vers, y trouva des indices de talent, prit leur auteur à son service, et lui fit donner une éducation distinguée. Abd-al-Wassih se montra digne des soins de son bienfaiteur : il devint un excellent poëte, en arabe et en persan. Djami lui rend ce témoignage, que dans la *Kassideh* il était supérieur à tous ses contemporains. On a de lui un *Diwan*, ou collection d'odes, d'idylles, d'élégies. Il composa aussi de fort beaux poëmes à la louange de Sindjar, de Behram-Schah, sultan de Ghazna, à la cour duquel il vécut longtemps, et de Masoud, père de ce dernier. Ces divers ouvrages forment, au rapport de Ali-Kouli-Khan, près de huit mille couplets. E. B.

G. Ouseley, *Biographical Notices of Persian Poets*. — J. de Hammer, *Histoire des Belles-Lettres en Perse*, en allemand. — Rousseau, *Parnasse oriental*. — Djami, *Beharistan*, part. VII. — Doulet Schah, *Tedzkizet-As choâra*, ou *Histoires des Poëtes*, liv. II. — Ali-Kouli kan de Daghestan, *Riadh as schoâra* (Jardins des Poëtes). — Mohammed Acofi, *Lobabal Albab*, ch. IX.

DJEIPÂL, rayah ou roi de Lahore au dixième siècle. On trouve aussi ce nom écrit *Djayâpâla*, qui est la véritable orthographe, et *Dejpul*, qui est une transcription très-vicieuse. Effrayé des progrès des musulmans Gaznévides, commandés par Sebektekin et craignant avec raison de leur voir envahir ses propres États, il prit l'offensive, se mit à la tête d'une armée nombreuse, et s'avança jusqu'à Laghmân, à la sortie des défilés qui conduisent de Péchaver à Kaboul. Il y rencontra l'armée musulmane. Pendant que de part et d'autre on se préparait à combattre, il survint un orage affreux, et les Indiens, effrayés, demandèrent à traiter. Sebektekin refusa d'abord; mais bientôt il jugea plus prudent d'accepter les propositions qu'on lui faisait. Djayâpâla lui abandonna cinquante éléphants de guerre, et pro-

mit une somme considérable. Mais lorsque le monarque indien fut rentré dans ses États, il refusa de remplir son engagement, et fit mettre en prison les envoyés de Sebektekin. Celui-ci rassembla une nouvelle armée, et le rayah, de son côté, s'unit avec les souverains de Canoge, de Calendjer, de Delhi et d'Adjmir et vint encore à Laghmân présenter la bataille aux musulmans. Il fut vaincu, malgré ses 100,000 cavaliers et le nombre prodigieux de ses fantassins, et Sebektekin s'empara de Pechaver, où il laissa une garnison de 10,000 hommes. Le célèbre Mahmoud, son successeur, marcha en 997 contre Djayâpâla, qui vint l'attaquer à Péchaver, avec une armée innombrable et 300 éléphants. Mahmoud triompha après un combat acharné, fit prisonnier le rayah, quinze de ses principaux officiers, et s'empara d'un butin immense. Le seul collier de Djayâpâla valait, dit-on, plus de deux millions de francs. Mahmoud étendit au loin ses conquêtes, et rendit la liberté au monarque indien, qui se reconnut tributaire des musulmans. Mais Djayâpâla ayant été fait prisonnier par les ennemis de sa religion, se trouvait par ce fait même incapable de régner. Il abdiqua donc en faveur de son fils Anoundapâla, et ayant fait élever un vaste bûcher, il s'immola lui-même aux dieux qui l'avaient si mal défendu.

AL. BONNEAU.

Ferichtah. — Marlès, *Histoire générale de l'Inde*, dans l'*Univers Pittoresque*.

DJÉLAL-EDDIN-MANKBERNY, le *Gléaleddin* de quelques écrivains français, souverain du Kharizm ou Khovaresm (khanat de Khiva), mourut en 1231. Il succéda en 1219 à son père, Ala-Eddin-Mohammed, qui, vaincu et mis en fuite par Tchinghis-Khan (Gengis-Khan), était allé mourir dans une petite île de la mer Caspienne. L'année même de son avénement au trône, les fils de Tchinghis-Khan vinrent investir sa capitale, s'en emparèrent après un siége opiniâtre, qui ne dura pas moins de sept mois, et massacrèrent plus de cent mille habitants, si l'on en croit les historiens, et réduisirent le reste en esclavage. Les autres villes du Kharizm succombèrent bientôt à leur tour, et le conquérant mongol fit alors envahir par ses généraux plusieurs autres provinces soumises à Djélal-Eddin, le Khorasan, l'Irak-Adjémi, etc. ; car l'empire du Kharizm s'étendait alors depuis les rivages orientaux et méridionaux de la mer Caspienne jusqu'à l'Inde. Un grand nombre de places fortes tombèrent au pouvoir des Mongols, et dans la forteresse d'Ilalé ils s'emparèrent de la sultane Tourkan-Katoum, aïeule de Djélal-Eddin, de plusieurs des sœurs et des frères de ce prince et de tous ses trésors. Tchinghis-Khan fit massacrer tous les fils de Méhémet, et dans son orgueil barbare il se plaisait à faire venir la sultane à l'heure de ses repas et à lui jeter des os et des restes comme à un chien. Djélal-Eddin se préparait à une résistance acharnée. Bientôt, il tailla en pièces un corps de l'armée mongole qui assiégeait Candahar, et peu de temps après il mit en déroute, près de Gazna, une autre armée de 80,000 hommes, commandée par Koutoukou. Tchinghis-Khan en apprenant ce double échec fut saisi d'une fureur terrible. Il pressa le siége de Bamian, qui lui opposait une vigoureuse résistance, et après avoir pris cette ville, dont il ne laissa pas pierre sur pierre, il marcha contre Djélal-Eddin, qui se trouvait avec 30,000 hommes seulement sur le territoire de Gazna. Le khan en avait encore 300,000. Le sultan du Kharizm alla l'attendre sur les bords de l'Indus, où il choisit une position avantageuse. Le lit profond du fleuve le mettait à l'abri de toute attaque par derrière ; sa droite était défendue par un terrain inégal et sa gauche par une montagne escarpée. Il forçait ainsi l'ennemi à l'attaquer par un seul côté, ce qui faisait disparaître l'inégalité du nombre, et il mettait son armée dans la nécessité de vaincre ou de périr. Les Mongols vinrent camper à quelque distance ; la nuit arriva, et Djélal-Eddin, se précipitant à la tête de quelques troupes légères, surprit l'ennemi, en fit un grand carnage, pilla le camp, et se retira avec un riche butin. Tchinghis-Khan, un moment déconcerté, se hâta de rétablir l'ordre dans son armée, et le lendemain il s'avança contre Djélal-Eddin. Il avait divisé ses troupes en trois corps. Deux de ses fils commandaient chacun une aile, et il se mit lui-même au centre avec ses meilleurs soldats. Djélal-Eddin soutint bravement le choc, enfonça l'aile gauche des Mongols, et pénétra jusqu'à Tchinghis-Khan, qui eut un cheval tué sous lui et qui fut obligé de reculer. Mais le khan avait envoyé dès le commencement de la bataille un corps nombreux, avec ordre de franchir la montagne qui protégeait les Kharizmiens et que ceux ci croyaient inaccessible. Les Mongols parvinrent néanmoins à la traverser, et prirent tout à coup en flanc l'armée kharizmienne, qui, fatiguée de dix heures de combat, se débanda bientôt dans toutes les directions. Djélal-Eddin chercha vainement à retenir les fuyards ; il vit ses fils et ses femmes tomber entre les mains des Tartares, et fut bientôt lui-même enveloppé ; mais lançant son cheval au milieu des ennemis, il se précipite dans l'Indus, qui l'entraîne et parvient avec des peines incroyables à arriver sain et sauf sur le bord opposé. Tchinghis-Khan, témoin de son audace, mettant alors un doigt sur sa bouche, et se tournant vers ses enfants : « Heureux, leur dit-il, le fils qui peut se glorifier d'avoir un pareil père ? Celui qui a pu s'exposer à un tel péril est capable d'en affronter beaucoup d'autres et quiconque l'aura pour ennemi se tiendra sur ses gardes, s'il est sage. » 4,000 cavaliers, suivant l'exemple de Djélal-Eddin, avaient traversé à la nage l'Indus. Avec les débris de son armée il vainquit plusieurs princes indiens qui soutenaient la cause des Mongols ; il ne tarda [illegible] pas à repasser l'Indus, et conquit l'Irak-Adjémi [illegible]

le Fars, l'Aderbaidjan, et pénétra dans la Géorgie. Le peuple l'avait reçu partout avec enthousiasme. Mais le rival de Tchinghis-Khan ne sut pas se maintenir à la hauteur de son rôle. Il s'abandonna sans retenue aux plaisirs de la table et du harem, laissa ses troupes piller impunément les villes et les villages, ou rançonner les habitants. Kaïkobad, chef des Seldjoucides de l'Asie Mineure, s'unit alors contre lui à Mélek-Alachray, prince Aioubite; Djélal-Eddin fut mis en déroute, et bientôt il se vit abandonné par ses officiers et même par ses amis, indignés de sa conduite. L'armée mongole vint l'attaquer jusque dans la Géorgie; incapable de résister, il se sauva dans les montagnes du Kourdistan, où il fut tué par un Kourde dont lui-même avait fait périr le frère. AL. BONNEAU.

Petit, *Histoire de Gengizcan.*

DJELAL-ED-DIN ROUMI, célèbre poëte persan, né en 592 de l'hégire (1195), mort en 661 ou 670 (1262 ou 1271). On lui a donné les surnoms de *Balkhi*, de *Koni* et de *Roumi*, parce qu'il naquit à Balkh et passa la plus grande partie de sa vie à Konieh (Iconium), dans le Roum (Asie Mineure). Sa mère et son aïeule étaient de sang royal: l'une était fille d'un roi de Khorassan, l'autre d'Ala-ed-din, dernier roi de la dynastie des Kharizmiens. Son père, Mohammed Beha-ed-din, descendait du khalife Abou-Bekr; il tenait une école à Balkh, où sa science et ses vertus lui avaient mérité le respect et l'affection de tous les habitants. Le sultan Mohammed Kharizm-Schah, jaloux de la gloire de cet homme vénérable, lui fit subir un grand nombre d'injustices. Pour échapper à cette persécution, Beha-ed-din s'éloigna du lieu de sa naissance, jurant de n'y pas remettre les pieds tant que régnerait le sultan. Accompagné de sa famille et suivi par beaucoup de ses disciples, il se dirigea vers le Hedjaz, pour visiter Médine et La Mecque. Partout sur son chemin il reçut des témoignages de l'intérêt que l'on prenait à son malheur et du blâme que l'on jetait sur la conduite du prince. Lorsqu'il passait près de Nischabour, le célèbre poëte Ferid-ed-din Atthar vint à sa rencontre, et l'emmena dans sa maison, où il le traita avec honneur. Il prédit à Djelal-ed-din une glorieuse destinée, et lui donna un exemplaire de l'un de ses ouvrages intitulé : *Asrar Nameh* (Livre des Secrets). De La Mecque, les pèlerins se rendirent en Syrie, puis à Konieh, qui fut le terme de leur voyage. Dignement accueilli par Ala-ed-din Kaikobad, souverain de cette ville, Beha-ed-din rouvrit son école, et la dirigea jusqu'à l'époque de sa mort, arrivée en 631 (1233). Son fils, qui lui succéda, s'acquit une telle renommée, que quatre cents nouveaux élèves vinrent entendre ses leçons. Cet éclatant succès ne put imposer silence aux scrupules que Djelal-ed-din avait conçus à l'égard de sa science et de sa capacité. Sa modestie lui persuada qu'il ne devait pas enseigner, n'étant pas assez initié à la doctrine des Sofis. Il abandonna donc son école, et se fit disciple des scheikhs Salah-ed-din Zerkub et Hassan-ed-din, qui l'encouragèrent à composer le *Metsnewi*. Mais le maître auquel il s'attacha le plus particulièrement fut Schems-ed-din de Tebriz. Celui-ci, pour se soustraire aux reproches de ceux qui avaient vu avec regret la détermination de Djelal-ed-din, se retira dans sa patrie avec son disciple. Au bout de quelque temps, ils revinrent à Konieh, où ils moururent, à peu près à la même époque. Ils furent enterrés dans cette ville, auprès de Beha-ed-din. Les tombeaux de ces trois illustres personnages subsistent encore aujourd'hui, et sont visités par un grand nombre de pèlerins. Djelal-ed-din est célèbre à plus d'un titre : sa piété l'a fait regarder comme un saint, et on lui attribue un grand nombre de miracles; il est au nombre des plus grands poëtes lyriques que la Perse ait produits. On a de lui le *Metsnewi* (Disposé deux à deux). Ce poëme est ainsi appelé, parce qu'il se compose de vers dont les deux hémistiches riment ensemble. Les sujets les plus variés y sont entremêlés : on y trouve des fables, des anecdotes, des récits d'histoires tirées du Coran, des explications de paroles remarquables, des méditations morales, des développements de points de théologie ou de philosophie. Longtemps cet ouvrage avait passé pour ne contenir que six livres; mais le scheikh Ismaï Dedeh, qui écrivait en 1625, prétendit en avoir découvert un septième. Il appuya d'abord son opinion de solides arguments; mais dans un ouvrage postérieur, il n'opposa plus à ses nombreux adversaires que de pitoyables raisons. Aussi le septième livre est-il regardé comme apocryphe. Le *Metsnewi* a été traduit en allemand par G. Rossen; Leipzig, 1849, in-8°. Hussard avait déjà publié le texte et la traduction de plusieurs fragments dans les vol. II, III, IV des *Mines de l'Orient*. Le *Metsnewi*, rempli d'expressions figurées ou prises dans une acception insolite, ne peut être compris qu'au moyen d'un dictionnaire spécial : il a été l'objet de nombreux commentaires, parmi lesquels on compte ceux de Djami. — Le *Diwan*, ou collection de poésies lyriques. Une partie des odes de ce recueil ont été traduites en allemand par V. de Rosenzweig, sous ce titre : *Auswahl aus den Diwanen;* Vienne, 1838, in-4°, et en anglais par Ebenezer Pocock, dans le *Flowers of the East;* Londres, 1833, in-12. Les derviches Mewlewis que Djelal-ed-din institua se servent d'une espèce de bréviaire composé d'extraits du *Metsnewi* et du *Diwan*. E. BEAUVOIS.

G. Ouseley, *Biographical Notices of Persian Poets.* — J. de Hammer, *Geschichte der schönen Redekünste Persiens.* — Tholuck, *Sufismus;* Berlin, 1821, in-8°. — Doulet-Schah, *Tedzkiret as-schodra*, l. IV. — Djami, *Nefhat al-ouns.* — Lothf Ali-Bey, *Atesch Kedah.* — Hadji Khalfa, *Lexicon Bibliographicum et Encyclopædicum*, publié et traduit par G. Fluegel, vol. V, n° 11370. — M. Reinaud, *Supplem.* inédit au *Catal. des Manuscrits persans; Catal. inédit des trad. manuscr. d'ouvr. orient.*, p. 9. — *Vies de Mohammed Beha-ed-din et de*

Djelal-ed-din, trad. du turc par Bérault. — *Miracles de Mewlana*, trad. du turc par Clairambault, et par Maltor. — *Instructions de Mewlana*, trad. du turc par Roboly.

DJEM, communément appelé Zizim par les chrétiens, prince et prétendant turc, fils de l'empereur des Ottomans Mahomet II et de la sultane Soulkadr, naquit, au dire de plusieurs biographes, le 17 décembre 1459, et mourut le 24 février 1495. Il était frère puîné du fameux Bayézid (Bajazet), auquel il disputa l'empire avec un grand acharnement et sans succès. Mahomet, craignant que ses deux fils ne conspirassent pour lui ravir le pouvoir, les tint de bonne heure éloignés de la capitale. Bayézid avait été fait gouverneur d'Amarieh (Amarie), et Djem de Konieh (ancienne Iconium), chef-lieu de la Karamanie, à l'âge de dix-huit ans; mais déjà avant cet âge, à huit ans, Djem, doué d'une précocité rare, avait eu le gouvernement de Kartamouni, ville d'Anatolie. « Ce fut dans cette ville, qui a vu naître un grand nombre de poëtes, dit M. de Hammer, que se développèrent ses dispositions pour la poésie : sa première œuvre fut la traduction d'un poëme romantique persan *Khorschid el Djemchid*, le Soleil de Djemschid, qu'il dédia à son père; bientôt il composa lui-même des *Ghazles*, sorte de poésies turques. Arrivé en Karamanie, Djem, sans cesser de cultiver la poésie, se livra assidûment à la gymnastique; il devint surtout habile à la lutte, exercice dans lequel les habitants de la Cilicie excellaient déjà du temps des sultans seldjoukides... » Le jeune prince faisait des prodiges de force musculaire, et par là étonnait et maintenait dans le devoir les indomptables montagnards Karamans. Déjà, à cette époque, Djem s'entourait d'écrivains et d'hommes de talent, parmi lesquels on cite Haeder, son chancelier, et Saad-Eddyn, historien turc, son *defterdar* ou ministre des finances. A la mort de Mahomet, le prince fit sa première tentative pour conquérir l'autorité souveraine : il se mit à la tête de ses belliqueux Karamans, défit les janissaires sous les murs de Brousse, et s'établit dans cette ville comme dans une capitale provisoire. Cependant Bajazet, qui avait pris possession de l'héritage paternel, envoya le vieux général Achmet-Gheduc contre son frère. Il y eut d'abord des pourparlers et des négociations, qui n'amenèrent aucune entente entre les deux compétiteurs. Djem voulait être investi de la souveraineté des provinces asiatiques, mais Bayézid se refusa à cette concession et répondit par une citation empruntée à Saad-Eddyn, car il se piquait aussi de littérature : *La Erkhamoun beinil moulouki* (Il n'y a pas de parenté entre les rois). La querelle fut en conséquence vidée par les armes, le 20 juin 1481, et l'armée de Djem, composée de Turcomans, de Karamans, de Torghouds et de Warsaks, mise en pleine déroute à Yénischehr.

C'est ici que commence la longue série des pérégrinations, des aventures, des malheurs et des infructueuses entreprises d'un prétendant qui, au dire de M. de Sallabéry, est plus intéressant par ses infortunes que par la justice de sa cause et le caractère qu'il développa dans cette grande querelle. Suivi d'une poignée de cavaliers, le vaincu s'enfonça rapidement dans les défilés sauvages du Taurus, où il fut dévalisé par une peuplade adonnée au brigandage. Rejoint par sa mère et son harem à Eskischehr, et par quelques fuyards à Tarsûs et à Damas, il visita Jérusalem, puis se confia à Kaïtbai, soudan d'Égypte. Bayézid poursuivit son frère sans pouvoir l'atteindre, et fit mettre en croix les Turcomans du défilé d'Ermeni, qui se faisaient auprès de lui un mérite d'avoir pillé les bagages de Djem. Le soudan, trop prudent pour courir les chances d'une rupture ouverte avec Bayézid, persuada à Djem qu'il était de son intérêt de reprendre les négociations, et s'offrit pour intermédiaire pendant que l'illustre réfugié faisait un pieux pèlerinage à La Mecque et à Médine. Il est à remarquer que les deux frères échangèrent des lettres en vers persans : « Prince, écrivait Bayézid, puisque tu as la gloire d'avoir rempli le devoir sacré de l'*hug* (pèlerinage), comment peux-tu convoiter si ardemment un royaume terrestre? Les décrets éternels m'ont accordé l'empire; soumets-toi donc aux volontés du ciel (1). » Djem répondit par un distique : « Tandis que tu ne connais que le bonheur et les plaisirs, et que tu vis couché mollement sur un lit de roses, pourquoi faut-il que le malheureux Djem ignore tous les charmes de la vie et n'ait qu'un faisceau d'épines pour reposer sa tête? »

Le prétendant, ayant réuni une nouvelle armée, tenta, pour la seconde fois, le hasard des batailles; mais vaincu derechef par l'habile général Achmet, il dut prendre de nouveau la fuite à travers les gorges et les rochers de la Cilicie, au grand déplaisir de Bayézid, qui désirait par-dessus tout se rendre maître d'un compétiteur si acharné. Le sultan essaya de prendre par la ruse son frère ambitieux, et lui fit proposer la souveraineté d'une province avec une pension de 200,000 écus d'or. « J'ai besoin d'un empire, et non pas d'argent, » répondit Djem. A quoi Bayézid répliqua par l'organe de ses délégués : « ... La fiancée de l'empire ne peut être partagée entre deux rivaux; je te prie de ne plus souiller les pieds de ton cheval et les bords de ton manteau du sang innocent des Musulmans, et de jouir tranquillement de tes revenus à Jérusalem [illegible]

Djem, entêté dans ses projets, eût pu songer à se réfugier en Perse ou en Arabie; mais, [illegible] par les troupes de son frère, traqué dans [illegible] monts qui bordent le littoral de l'Asie [illegible] il se jeta dans les bras des chevaliers de [illegible] gouvernés alors par Pierre d'Aubusson. [illegible] rapporte cet épisode, évidemment fabuleux [illegible]

(1) Selon Vertot, les Turcs attribuent à [illegible] traduction en leur langue d'Averroès ou [illegible] célèbre philosophe et médecin maure de Cordoue.

l'embarquement précipité du fugitif : Djem n'a que le temps de confier son salut à une barque de pêcheurs. Quand il est à une portée de trait du rivage, il prend dans son carquois d'or une flèche, y ajuste un billet qu'il lance à ses ennemis; puis il fait force de rames et atteint la flottille qui l'attend. Le billet de Djem fut ramassé et envoyé à Bayézid; il était conçu en ces termes: « Homme impitoyable! je ne t'échappe donc qu'en me jetant dans les bras des ennemis naturels de notre famille, de notre nation, de notre religion... Tu as fermé l'oreille à mes prières. Tu n'aurais pas régné tranquille si tu avais souffert que ton malheureux frère vécût sur le territoire de l'Empire Ottoman. Si notre père eût pu prévoir ce qui arrive, il t'eût sûrement fait périr par le fer ou le poison. Va, la justice divine me vengera de ton odieuse inhumanité; tes enfants te traiteront un jour comme tu traites ton frère et sa famille. Puissé-je vivre assez longtemps pour en avoir le spectacle! » On ajoute que cette lettre de désespoir et cette sinistre prédiction (qui se réalisa) firent impression sur le sultan.

Djem, reçu en prince et en ami par le commandeur Pierre d'Aubusson, s'abandonna avec confiance à un Ordre qui, feignant d'épouser ses intérêts, ne songeait qu'à s'en faire un gage contre Bayézid et négociait secrètement avec celui-ci, en promettant de retenir le prétendant, moyennant une assez forte somme annuelle. Le sultan, ayant essayé de faire assassiner son frère, pour se délivrer d'une inquiétude permanente autant que d'un tribut onéreux, les chevaliers persuadèrent à Djem qu'il devait aller en Europe; et il s'embarqua sous la garde de quelques-uns d'entre eux, débarqua à Nice, et attendit là durant quatre mois les ordres du roi Louis XI, auquel il envoya un de ses familiers, qui, arrêté en route par les chevaliers, ne reparut pas. On cite un distique du prince-poëte, qui peut se traduire assez exactement par ces vers :

Nice délicieuse, ô séjour tout charmant!
On te quitte à regret; peut-on faire autrement?

Cependant, la peste s'étant déclarée, les chevaliers saisirent ce prétexte pour conduire dans l'intérieur leur prisonnier impatient, qui s'imaginait qu'on allait le mettre sur le chemin de la Hongrie et ignorait la politique égoïste, astucieuse et vénale de l'Ordre. On partit le 27 silhidjé (5 février 1483)... Les voyageurs s'arrêtant, à ce qu'il paraît, dans toutes les commanderies de l'Ordre, firent traverser au prétendant turc « quinze villes bien peuplées, entre autres Exiles (Aleschir), Saint-Jean de Maurienne (San-Djowan), Chambéry (Djéméri), capitale du duché de Savoie; et comme le jeune duc Charles était à la cour de Louis XI, son tuteur, on fit halte à Rumilly (Redjilia), et non à Roussillon, comme le disent les chroniqueurs français. Ce fut là très-probablement que le commandeur Charles Alleman de Rochechinard, grand-prieur de Saint-Gilles, se joignit à l'escorte de l'hôte, ou, pour mieux dire, du prisonnier de son Ordre.

Le duc de Savoie étant revenu dans ses États et ayant manifesté sa sympathie à Djem, qui commençait à comprendre sa position, on soupçonna des projets d'évasion favorisés par Charles, et Djem fut conduit dans un château fort, presque inaccessible, des montagnes du Royannais, en Dauphiné (le château, aujourd'hui en ruines, de Rochechinard, que nous avons visité), et confié à la garde du sire Barrachin Alleman de Rochechinard, maître de ce fief et frère du commandeur. Les opinions varient sur l'itinéraire suivi par Djem; les uns croient qu'il descendit l'Isère de Montmeillan à Grenoble (car le nom de *Grenablé*, que M. de Hammer traduit par celui d'*Isère*, se trouve dans la relation de Saad-Eddyn); mais comme la rivière n'est pas navigable entre ces deux villes, il est plus probable que le prétendant turc fut embarqué sur le Rhône, passa à Morestel au Péage-de-Roussillon (*Le Pouyat*, nom mal à propos traduit par celui du Puy-en-Vélay); et du Rhône remontant l'Isère depuis son embouchure, il vint débarquer au bac de Rochebrune, voisin de Rochechinard. Là, le commandeur de Blanchefort, auquel le prince avait été confié à Rhodes, le laissa dans les mains de son collègue Charles Alleman, et se retira en Auvergne. Djem fut bien traité, reçut de nombreuses visites, les rendit aux châtelains des environs, fit des parties de chasse, mais ne cessa de chercher les moyens de s'évader et de lutter de nouveau contre Bayézid. La tradition locale nous apprend qu'à Rochechinard le prétendant turc devint passionnément épris de Philippine-Hélène de Sassenage, fille d'un riche baron de la contrée, la demanda en mariage, et eût renoncé pour elle à son pays, à sa religion et à ses desseins ambitieux; mais c'est là évidemment une fable. Un roman dauphinois du dix-septième siècle consacre le souvenir de ces amours. Nous le citons à l'indication des sources, au bas de cet article. Djem habitait le donjon escarpé de Rochechinard depuis deux mois, quand il en fut arraché brusquement. D'après le romancier dauphinois, on venait d'emmener à l'improviste la belle Philippine et de la marier au baron de Bressieux. Le captif, rendu à Blanchefort, se vit conduire, à travers l'Auvergne et le Vélay, dans la commanderie de Bourganeuf, et confiner dans le triste manoir de Bois-Lamy, au milieu des forêts et des marécages, pendant qu'on édifiait cette haute et fameuse tour de Bourganeuf, aujourd'hui prison, que l'on montre comme une curiosité, et qui a conservé le nom de *Tour de Zizim*. Nous passons sous silence diverses tentatives d'évasion du malheureux Djem, et nous regrettons de ne pouvoir donner ici la traduction d'une pièce de vers philosophico-bachiques qu'il composa dans un moment où il appelait l'ivresse à son aide, et qui est empreinte d'une sorte de gaieté amère. En ce temps il y eut beaucoup de négociations à propos du prince turc, que le pape,

le roi de Naples et le roi de Hongrie désiraient avoir entre les mains pour s'en faire une arme contre la Porte. Les instances du pape pour avoir Djem devinrent si pressantes, que Charles VIII finit par y céder, et, d'accord avec l'Ordre, permit que le prisonnier fût conduit en Italie. On décida qu'une garde de cinquante chevaliers français escorterait partout Djem, et que le pape, dans le cas où il le livrerait, contre le consentement de Charles VIII, à une puissance quelconque, serait tenu de payer 10,000 ducats à la couronne de France. D'Aubusson, qui avait dû se prêter à cet arrangement, reçut le chapeau de cardinal. Ce ne fut pas la dernière spéculation que l'on fit sur la personne de Djem.

Les chroniques de la Marche assurent que Zizim, étant à Bourganeuf, s'éprit de la nièce du commandeur de Blanchefort, et c'est sur cette donnée qu'on a composé un certain roman peu connu, peu digne de l'être sans doute, et dont nous ignorons et le titre précis et l'auteur. Tout porte à croire que l'on a fait confusion et placé à Bourganeuf ce qui eut lieu en réalité à Rochechiuard. Enfin, après six années de séjour en France, le frère de Bayézid fut conduit à Toulon, par Marseille, et embarqué, avec sa suite, sur deux galères rhodiennes (le 5 silhidjé 893, 9 novembre 1488, d'après M. de Hammer).

Il aborda à Civita-Vecchia, fut conduit à Rome, où il eut une entrevue avec le pape Innocent VIII, qui le reçut très-amicalement et « fut ému jusqu'aux larmes en voyant couler celles de l'infortuné Djem au souvenir de ses maux ». Bientôt après, le prisonnier, complétement abattu par tant de souffrances et perdant toute fierté, remit à l'ambassadeur turc une lettre pour son frère, « dans laquelle il lui donnait les assurances d'une entière soumission et d'une fidélité inviolable ». Durant la maladie d'Innocent VIII, Djem fut logé, par mesure de précaution, au fort Saint-Ange, et Alexandre VI, étant parvenu au trône pontifical, renchérit sur la sordide vénalité de d'Aubusson, et fit proposer à Bayézid la continuation de la détention de Djem, moyennant 40,000 ducats par an. Le sultan, enhardi par ces ouvertures, osa demander le chapeau de cardinal pour un évêque, ce qui ne s'était pas encore vu et ne se vit pas depuis. Cependant Charles VIII préparait son expédition d'Italie, et ne convoitait rien moins que la couronne des Paléologues et le rétablissement à son profit de l'empire d'Orient. Son intention parait avoir été aussi d'enlever Djem et de l'emmener en Orient, afin de jeter la division parmi les Turcs. Le pape, instruit de ces projets, en fit part au sultan, et obtint la pension qu'il réclamait. Bref, Djem, livré au roi de France qui l'emmenait à Naples, mourut en chemin, à Terracine, le 29 djemazioul-akhir 900 (24 février 1495). On croit qu'il fut empoisonné, soit par ordre du pape Alexandre Borgia, désolé de perdre la pension annuelle de 40,000 ducats, soit par quelque émissaire du sultan. Avant de mourir, Djem prononça cette prière : « O mon Dieu! si les ennemis de la foi veulent se servir de moi pour réaliser des projets pernicieux contre les confesseurs de l'islamisme, ne me laisse pas vivre davantage, mais enlève au plus tôt mon âme vers toi. » Suivant le désir exprimé par cette infortunée victime d'une politique cruelle, sa dépouille fut inhumée à Brousse, dans le tombeau du sultan Mourad II.

Alfred de Bougy.

Guichenon, *Hist. de la royale Maison de Savoie.* — Chorrier, *Hist. du Dauphiné.* — De Hammer, *Hist. de l'Empire Ottoman.* — Vertot, *Hist. de Malte.* — Salibéry, *Hist. de Turquie.* — Le P. de Bouhours, *Vie de Pierre d'Aubusson.* — Caoursin, *Relat. de l'arrivée de Zizim à Rhodes*, édit. d'Ulm, 1496 (Bibl. Sainte-Geneviève). — Albert du Boys, art. *Rochechinard*, dans l'*Album du Dauphiné*). — Ph. de Commines, *Mémoires* (preuves). — Guy-Allard, *Zizim, prince ottoman, amoureux de Philippine-Helene de Sassenage* (Grenoble, 1670, in-12). — G. de Jaligny, *Hist. de Charles VIII.* — Joullieton, *Hist. de la Marche et du pays de Combraille.* — A. de Bougy, *Djem*; dans le *Musée Suisse*.

DJEHAN-GUIR. *Voyez* DJAHAN-GUIR.

DJEMCHID ou DCHEMCHID, c'est-à-dire *Miroir ardent*, fut le quatrième roi de la dynastie persane des Pischdadiens ou *Distributeurs de la justice*. Le Vendidad Sadé (fargard II) le représente comme le premier homme qui ait consulté Ormouzd, et lui donne le titre de *chef des peuples et des troupeaux*. « Je lui ordonnai, dit Ormouzd à Zoroastre, de rendre le monde heureux; je lui donnai ainsi qu'à son peuple la nourriture, l'intelligence, la vie longue. Je mis entre ses mains un poignard dont la lame et la poignée étaient d'or (la charrue, l'agriculture). Alors Djemchid s'avança sur trois cents portions de terre, où il introduisit des animaux domestiques, des hommes, des chiens, des volatiles, des feux rouges et brûlants, car il n'y existait rien de tout cela avant lui. Il s'avança ensuite vers le pays auquel préside Rapitan (le midi); il le trouva beau, le fendit avec la lame d'or de son poignard, et dit que Sapandomad (l'Ilot de la terre) soit dans la joie. Il continua son émigration jusqu'à la six-centième portion de terre, puis jusqu'à la neuf-centième et partout il amena des animaux et des hommes et établit des feux. » Tel est le récit fondamental du livre sacré qui nous représente Djemchid partant du nord ou plutôt du nord-est, pénétrant jusqu'au golfe Persique, laissant dans chaque pays des colonies, rendant la terre féconde par l'agriculture et établissant le culte du feu. D'autres passages du Zend Avesta nous apprennent que Djemchid avait reçu d'Ormouzd la parole sacrée qui fait fuir les *devs*, et qu'il donna pendant la première partie de son règne l'exemple de toutes les vertus. Mais il ne persista pas dans cette bonne voie, et Ahriman fit naître sur [illegible] un ulcère qui la rendit *noire*. Il obtint quelque soulagement en se lavant avec de l'urine de [illegible]reau; ensuite il en but et la guérison fut [illegible]. Mais bientôt après, bien qu'il eût déjà une [illegible] appelée Djemé, il épousa, dit le Boun Dehe[illegible]

une des sœurs d'un dey, auquel il donna en mariage Djemak, sa propre sœur. Ahriman, voyant que Djemchid rompait ainsi avec Ormouzd, entra tout à coup dans son palais par une fenêtre, dans un moment où il était seul, et lui persuada qu'il était un dieu, non un homme; qu'il habitait d'abord le ciel, où il avait sous son obéissance le soleil, la lune et les étoiles; qu'il remonterait un jour dans sa véritable patrie, et qu'il devait en conséquence se faire adorer par les hommes. Djemchid suivit son conseil, fit périr tous ceux qui refusaient de croire à sa divinité, envoya dans tout l'univers ses généraux, qui portaient chacun une de ses images devant laquelle les peuples étaient forcés de se prosterner, et se fit élever par les djinns un trône resplendissant de pierreries, qui montait jusqu'au ciel. Cette conduite produisit une grande irritation parmi les populations, et Dhohac, prince arabe, parent de Djemchid, profitant de ce mécontentement, attaqua Djemchid, qui se sauva dans le Kaboulistan, épousa la fille du roi de ce pays, et se retira avec elle dans une île de la mer des Indes. Mais ayant été découvert, il fut amené à Istakkar, où Dhohac le fit scier en deux, depuis la tête jusqu'aux pieds.

Suivant les traditions musulmanes, Djemchid enseigna aux hommes l'usage de la lance et de la cuirasse, leur apprit à tisser la toile, obligea les devs à plonger dans la mer Verte pour chercher les perles et à creuser la terre pour en tirer les métaux. Il partagea le peuple en trois castes: dix prêtres, vingt guerriers, trente cultivateurs et artisans. On lui attribue en outre l'invention des tentes, des instruments de musique, des bains publics, de la chimie, du calendrier, etc., la fondation de plusieurs villes et l'agrandissement d'Istakkar ou Persépolis, que l'on nomme encore aujourd'hui le *Trône de Djemschid* (*Takht-i-Djemchid*). Les traditions musulmanes et le Zend-Avesta s'accordent à attribuer à son règne une durée de sept cents ans. Beaucoup d'auteurs l'ont pris pour un personnage historique. Nous professons la même opinion, mais avec cette différence que nous le regardons non comme un homme, mais comme une personnification des migrations araméennes qui ont successivement peuplé et civilisé la Perse. Quant aux rapports, selon nous très-importants, de Djemchid avec Ahriman, nous en donnons une explication à l'article Dhohac. A. Bonneau.

Zend Avesta, *Vendidad-Sadé*, et *Boun Dehesch*. — *Tabari*, traduction de M. Louis Dubeux. — D'Herbelot, *Bibliothèque orientale*. — Volney, *Recherches nouvelles sur l'histoire ancienne*.

* **DJÊMINI**, fondateur de l'école de philosophie que les Indiens appellent *Poûrva-Mimânsâ*. Cette école enseigne la dialectique dans la vue d'interpréter les Védas et de déterminer les règles du devoir religieux. Les *Soûtras* ou aphorismes attribués à Djêmini sont au nombre de [illegible]. Ils ont été publiés en sanscrit et traduits en anglais; Mirzapour, 1851. Djêmini avait été chargé, dit-on, par Vyâsa, d'arranger le Sâma Véda. A. L.

Colebrooke, *Essais*, I.

DJEMLAH ou **JEMLA** (*Mohammed*), émir-al-omrah de l'empire du Grand-Mogol sous le règne d'Aureng-Zeb et l'un des plus grands hommes qu'ait produits l'Orient, mourut en 1665. Il naquit près d'Ispahan, de parents pauvres, et fut employé par un marchand de diamants, dont il devint ensuite l'associé. La nature de son commerce l'attirait dans l'Inde. Il s'y fixa, et acquit une fortune immense. Se sentant né pour des choses plus grandes, il acheta une charge à la cour du roi de Telingana ou de Golconde, qui ne tarda pas à utiliser ses rares qualités, et lui donna le titre d'émir. Djemlah savait apprécier l'argent à sa juste valeur, non comme but, mais comme moyen. Il ne négligea donc aucune occasion d'augmenter encore ses richesses. Il équippa des vaisseaux de commerce, qu'il envoya dans toutes les directions, et prit à ferme, sous des noms empruntés, toutes les mines de diamants du royaume de Golconde, « de sorte, dit Bernier, qu'on ne parlait que de ses richesses et qu'on comptait ses diamants par sacs ». Le roi lui confia le commandement de son armée, et le chargea de diverses expéditions, pendant lesquelles Djemlah fit preuve d'un talent militaire hors ligne et d'une profonde habileté stratégique. Il soumit le Karnatik, et le pillage des temples brahmanistes de ce pays fit tomber entre ses mains des trésors incalculables. Il était devenu si riche et si puissant, qu'il entretenait l'armée du roi et même, en son particulier, d'excellentes troupes et surtout une bonne artillerie, « avec force chrétiens pour la conduire ». Le roi de Golconde devint jaloux de son influence et de sa popularité. L'émir, d'ailleurs, était entré beaucoup trop avant dans les bonnes grâces de la reine mère, qui était encore belle, pour ne pas inspirer à ce prince des craintes qui au fond peut-être étaient justes. Il chercha donc le moyen de se défaire d'un sujet si haut placé, qui pouvait devenir un rival redoutable. Mais Djemlah, qui se trouvait encore dans le Karnatik, fut averti de ce qui se passait. Il écrivit en toute hâte à son fils unique, Mahmed-émir-Khan, de se sauver sans bruit de la cour de Golconde. La tentative du jeune homme échoua. Aureng-Zeb, troisième fils de Schah-Djihan Ier, empereur du Mogol, faisait alors la guerre dans le Dekhan. Djemlah, qui connaissait ses ambitieux projets, lui écrivit, et lui offrit de l'aider à s'emparer du royaume de Golconde. Aureng-Zeb accepta la proposition, et se mit en route à la tête de son armée. Le roi de Télingana allait être saisi dans son palais, situé près de la ville de Golconde, lorsqu'il reçut avis du danger qui le menaçait. Il n'eut que le temps de se réfugier dans la citadelle de la ville. Aureng-Zeb vint l'y assiéger; mais il n'avait pas à sa disposition les forces nécessaires pour s'emparer de cette place importante. Il reçut en outre, de

son père, l'ordre de rentrer dans le Dekhan. Il se retira donc, mais seulement après avoir fait rendre la liberté au fils de Djemlah et à toute sa famille. Djemlah partit avec lui, et ils ne tardèrent pas à se lier d'une étroite amitié. Ils prirent, chemin faisant, Beder, ville très-forte du Visapour ou Bedjapour, et arrivèrent à Doulet-Abad. Le vieil empereur Schah-Djihan fit plusieurs fois inviter Djemlah à venir s'entretenir avec lui. L'émir enfin s'y décida, lui offrit ses services, lui fit de riches présents et lui donna, entre autres objets précieux, un diamant fameux, qui devint le plus bel ornement des empereurs du Mogol. Il dit alors au monarque qu'il s'en trouvait beaucoup de semblables dans le royaume de Golconde, et l'engagea à conquérir ce pays et à faire la guerre aux Portugais. Schah-Djihan le chargea d'une nouvelle expédition dans le Dekhan, et l'émir partit avec une armée puissante, malgré l'opposition de Dara, fils aîné de l'empereur et héritier présomptif de la couronne. Dara savait que son frère Aureng-Zeb ne rêvait qu'une occasion de s'emparer de la couronne, et il pensait avec raison que l'armée confiée à Djemlah ne servirait qu'à doubler ses forces. L'empereur se détermina, toutefois, par ses conseils, à retenir à la cour le fils et la famille de Djemlah, comme gages de sa fidélité.

L'émir arriva dans le Dekhan, entra dans le Visapour, et alla mettre le siége devant la ville forte de Kaliane. Mais bientôt Schah-Djihan tomba malade, et Aureng-Zeb, jugeant l'occasion favorable, détermina Djemlah à prendre parti en sa faveur. Celui-ci emporta Kaliane, et partit pour se rendre auprès du prince. Mais une telle démarche pouvait coûter la vie à son fils. Voici comment on s'y prit pour conjurer le danger. Le grand-maître de l'artillerie d'Aureng-Zeb reçut ordre de s'emparer de la personne de Djemlah et de le retenir prisonnier. Tout le monde crut à une trahison. L'armée de l'émir, qui lui était profondément attachée, se mit même en devoir de le délivrer; mais on parvint à faire entendre raison aux principaux chefs, et Aureng Zeb, se trouvant ainsi, sans compromettre son ami, à la tête de forces considérables, s'empare d'Agra et du vieil empereur, rend la liberté à la famille de l'émir, et bat l'armée commandée par Dara. Djemlah, levant alors le masque, entre résolument en campagne, et pendant qu'Aureng-Zeb continue ses opérations contre son frère aîné, il court lui-même combattre dans le Bengale Sultan-Sujah, second fils de Schah-Djihan, qu'il assiége après une marche non moins habile que rapide dans Rage-Mehalle, au sud de Patna. Sultan-Sujah s'échappa de la ville. Il soutint longtemps la lutte avec un courage indomptable; mais Djemlah parvint, à force de talent et de combinaisons savantes, à le rejeter enfin hors du Bengale. Cette guerre acharnée avait duré de 1655 à 1661. Aureng-Zeb, qui de son côté avait vaincu et tué Dara, put alors se regarder

comme maître [illegible]
envoya demander [illegible]
égard à son âge [illegible]
durées, et lui écri[illegible]
désormais d'autre [illegible]
milieu de ceux qu'il [illegible], en admi[illegible]
province du Bengale, dont le gouverne[illegible]
avait été promis depuis longtemps. Au[illegible]
confirma sa promesse, et donna de[illegible]
lah le titre d'émir al-omrah ou
omras. Mais, craignant qu'il ne se [illegible]
pendant dans une province qui val[illegible]
me, il lui renvoya sa famille, à l'exce[illegible]
fils, auquel il conféra la [illegible] de
chis ou grand-maître de [illegible]
ou la troisième grande [illegible]
pendant, redoutant toujours [illegible]
lah, et jugeant prud[illegible] d'occuper au deh[illegible]
tivité de ce puissan[illegible], il le dé[illegible]
faire la guerre au ri[illegible]
san. Djemlah pénétra [illegible]
remporta une grande [illegible]
s'empara de Guergaon ou [illegible]
pays, où il [illegible]. La [illegible]
pluies le [illegible]
remit en campagne l'année suivante [illegible]
la dyssenterie se [illegible] dans son [illegible]
malade lui-même, [illegible]
d'être en faveur [illegible]
dit, en apprenant la mort de [illegible]
perdu ton père, et moi le plus [illegible]
dangereux ami que j'eusse. » — [illegible]
à lui-même; et il était doué [illegible]
plus complets qu'un [illegible]
et il réunissait au plus [illegible]
négociant, de guerrier, [illegible]
et d'administrateur. Il com[illegible]
calme, et ses ex[illegible]
étonnante. Il était [illegible]
comme homme privé, [illegible]
de la plus stricte justice. [illegible]

Bernier, *Voyage dans l'empire* [illegible]
— Dow (Alexandre), *Histoire de l*[illegible]
de Ferichtah, *Notice sur Aureng*[illegible]

DJENGUYZ-KHAN. [illegible]

DJÉRIR, fils d'Abd[illegible]
Motélammis. Voyez [illegible]

* **DJÉRIR**, fils de [illegible]
poëte arabe, mort en [illegible]
(728 ou 734 de J.-C.), [illegible]
vingts ans. Il fut surno[illegible]
de Harza) et *El-Basry*, [illegible]
plus grande partie de sa [illegible]
Bassora. La [illegible]
était membre, [illegible]
mim, et descendait de [illegible]
dans la carrière [illegible]
où il reproch[illegible]
ral envers lui. [illegible]
satire. Il y [illegible]
do[illegible]
lait [illegible]

ridicule, elle, sa famille, sa tribu, et n'épargnait pas même les femmes; ce qui lui attira un jour une punition de la part du khalife Walid. Avec de tels procédés, Djérir devait nécessairement soulever bien des haines contre lui : aussi fut-il attaqué, au rapport de Asmaï, par quarante-trois poëtes. Il vint facilement à bout de la plupart d'entre eux, et sortit glorieusement du combat; mais il eut plus d'une fois à souffrir des traits piquants que lancèrent contre lui Akhtal et Farazdak. Les vers de Djérir, disent les anciens critiques, faisaient une impression plus vive et étaient plus populaires que ceux de Ferazdak. Il s'exerça dans le panégyrique, la satire, les poésies érotiques, et brilla dans tous ces genres. Malheureusement on ne connaît que quelques-unes de ces poésies. Les autres ont péri ou sont ensevelies dans quelques bibliothèques de l'Orient. Djérir était un des poëtes de la cour d'Abd-el Mélik. A ce titre il recevait une pension de quatre mille drachmes et avait part aux présents que ce prince distribuait avec une incroyable prodigalité. E. Beauvois.

M. Caussin de Perceval, *Vie de Djérir*, dans le *Journal Asiatique*, 1834, II; traduite en anglais, dans *The Asiatic Journal and Monthly Register*, 1835, vol. XVI, p. 73. — S. de Sacy, *Anthologie grammaticale : Chrestomathie arabe*, t. III. — Hammer-Purgstall, *Literatur-Geschichte der Araber*, vol. II — Ibn-Khallikhan, *Biographical Dictionary*, trad. par M. Mac-Guékin de Slane, t. I. — Aboulfaradj Ali Isfahani, *Kitab al Aghani* (Livre des Chansons), liv. II. — Hadji-Khalfa, *Lexicon bibliographicum et encyclopædicum*, et trad. publié par G. Fluegel, vol. III, n° 5353.

* **DJÊVA-GOSWÂMÎ**, écrivain indien, d'une époque incertaine. Ward le regarde comme l'auteur du *Vidagdha-Mâdhava*, du *Lalita-Mâdhava*, du *Hansa-Doûta*. M. Wilson attribue le drame du *Vidagdha-Mâdhava* au poëte Roûpa du seizième siècle. A. L.

Wilson, *Théâtre indien*.

DJÉVHÉRY (*Ismail-ben-Hammad*), le plus célèbre des lexicographes arabes, né dans le Mawarannahar ou Transoxane, vers le milieu du dixième siècle après J.-C., mort à Nichapour (Khoraçan), en 1003 ou 1008. Après quelques années de voyages dans plusieurs contrées de l'Asie, et un séjour en Égypte, consacré spécialement aux études philologiques, Djévhéry s'établit à Nichapour, dans le Khoraçan, et y mourut, des suites d'un accident différemment rapporté. Pris d'un étourdissement, il tomba, suivant Yacout, du haut de la terrasse de sa maison, récit plus vraisemblable que celui d'Hadji-Khalfa, qui prétend que Djévéhry, devenu fou, s'adapta des ailes, voulut prendre son vol, et se tua dans sa chute. C'est à Nichapour, ville alors très-florissante, que Djévhéry publia, en 998, son *Sihah Alloghat* (Le pur Langage), dictionnaire qui en effet mérite parfaitement ce titre, parce que la littérature arabe brillait encore à cette époque de tout l'éclat de sa pureté, qui allait si rapidement s'altérer. Cet ouvrage lui valut le titre de *maître de la langue*. Malheureusement il n'eut pas le temps d'y mettre la dernière main. A l'époque de sa mort, il n'avait encore revu que les premières lettres jusqu'au *dhad*, et ses élèves, qui continuèrent cette importante révision, y laissèrent ou y introduisirent plusieurs fautes regrettables. Les Arabes en ont fait divers abrégés, et l'ont plusieurs fois commenté, et Vancouli en a donné une traduction turque, dont on a fait trois éditions, en 1728, 1757, 1803. Les deux premières sont les plus estimées. Jacques Golius inséra une bonne partie du Sihah Alloghat dans son *Lexicon Arabico-Latinum* (Leyde, 1653), et Mesgnien, plus connu sous le nom de Meninski, l'a traduit dans son *Thesaurus Linguarum Orientalium* (Vienne, 1680). Shedius s'occupa plus tard d'en faire une traduction latine; mais il ne publia qu'une partie de la première lettre.

A. Bonneau.

Hadji-Khalfa, *Diversité des pensées touchant les livres et les genres*. — Aboulféda, Yacout. — On trouve aussi la vie de Djévhéry dans la 1re et la 2e édit. de la traduction turque de son dictionnaire.

* **DJÉWAHIR** ou **DJAUHER** (Jouher selon l'orthographe anglaise), historien persan, vivait au seizième siècle de l'ère chrétienne (dixième de l'hégire). Il était attaché au service du grand-mogol Houmayoun, qu'il accompagna dans sa fuite en Perse. On a de lui des *Mémoires sur la vie privée* de ce prince. Cet ouvrage fut commencé en l'an 995 de l'hégire (1586-7 de J.-C.). Il contient le récit de tout ce qui arriva à Houmayoun depuis son avénement au trône jusqu'à sa rentrée dans ses États (947-963 de l'hégire). Le major Charles Stewart en a fait une traduction libre, imprimée sous ce titre : *The Teskereh al vakiat, or private Memoirs of the Moghul emperor Humayun;* Londres, 1832, in-4°. La Bibliothèque impériale possède un manuscrit de l'ouvrage original. E. Beauvois.

Djewahir, *Préface des Mémoires*. — Silvestre de Sacy, deux articles, dans le *Journal des Savants*, 1833.

DJEZZAR (*Ahmed*, surnommé *le Boucher*), pacha d'Acre, né en Bosnie, vers 1735, mort à Acre, en 1804. A peine âgé de dix-sept ans il s'enfuit de sa patrie, pour éviter, selon Volney, les suites d'un viol qu'il avait voulu commettre sur sa belle-sœur, où, selon Ollivier, la punition d'un assassinat dont il s'était rendu coupable dans une affaire d'amour. Il s'engagea comme matelot sur un navire, qu'il fut bientôt forcé de quitter, parce que son humeur farouche lui avait attiré la haine de tous ses camarades. Réduit à la plus grande misère, il se vendit à des marchands d'esclaves de Constantinople. Ceux-ci le conduisirent au Caire, où il fut acheté par Ali-Bey, et abjura la religion chrétienne pour se faire musulman. Son maître le plaça dans la milice des mamelouks, dont il était l'un des principaux chefs. Ahmed s'étant fait remarquer par son adresse et son courage, fut chargé d'assassiner ceux qui faisaient obstacle à l'ambition d'Ali-Bey. Il s'acquitta longtemps avec succès de ces

fonctions de *bravo*, et son habileté lui mérita l'affection de son patron et aussi le surnom de *boucher*. Ayant hésité à assassiner Saleh-Bey, il s'échappa d'Égypte, pour se soustraire à la colère de son maître, et se rendit à Constantinople, en 1773. Son but était d'y solliciter un emploi; mais comme ses démarches restèrent infructueuses, il alla chercher du service en Syrie. Appuyé par Yousouf, émir des Druzes, il obtint du pacha de Damas le titre d'aga, avec le commandement de cinquante hommes. De cette charge, il passa à celle de gouverneur de Beyrout. Beyrout était la seule ville maritime qui fût au pouvoir des Druzes; aussi l'émir tenait-il beaucoup à la conserver. Il remit la garde de cette place à Djezzar, comme à un homme capable de la défendre contre tout agresseur. Celui-ci profita du pouvoir qui lui était confié pour s'emparer du trésor de Yousouf, qui consistait en cinquante mille piastres, et désavoua tout autre maître que le sultan. Yousouf, irrité de cette trahison, fit alliance avec Dhaher, pacha d'Acre, et attaqua Beyrout par terre, tandis que deux frégates russes la canonnaient du côté de la mer. Djezzar, forcé de capituler, se rendit à Dhaher, qui l'emmena dans sa province, et le chargea d'une petite expédition en Palestine. Ce fut l'occasion d'une nouvelle perfidie de la part de Djezzar; il repassa chez les Turcs, et, après la mort de Dhaher, en 1775, il fut nommé pacha d'Acre, et reçut la mission de réprimer l'esprit d'indépendance des Druzes et des Motoualis. En 1784 le pachalik de Damas fut ajouté aux possessions de Djezzar, et on lui conféra le titre de pacha à trois queues, pour le récompenser d'avoir bien exécuté les ordres du sultan. Il avait détruit la famille de Dhaher, exterminé presque entièrement la tribu des Druzes, et fait pendre Yousouf, après lui avoir extorqué quatre millions. Une de ses créatures faillit lui enlever toute sa puissance. Il avait obtenu pour un de ses lieutenants, nommé Sélim, le titre de pacha à deux queues, et lui avait donné, sous sa suzeraineté, le pachalik d'Acre. Sélim, instruit par l'exemple de son maître, tenta de s'élever par la trahison; il se révolta en 1789, et vint mettre le siége devant Acre. Djezzar, dans une sortie nocturne, massacra un grand nombre des assiégeants, dispersa le reste, et détruisit les espérances de leur chef, qui se réfugia chez les Druzes. Le fugitif réclama à des négociants français une vingtaine de mille francs qu'il leur avait confiés. La lettre qui contenait sa demande tomba entre les mains de Djezzar. Le pacha, qui faisait lui-même le commerce de ses États, et qui pour cette raison redoutait la concurrence des négociants étrangers, affecta de voir dans cette correspondance une preuve de la complicité des Français avec son ennemi. Sur ce prétexte, il les accabla d'injustices et leur imposa des contributions arbitraires jusqu'en 1790. A cette époque, la crainte que lui inspira la présence d'une frégate française mouillée dans les eaux d'Acre lui fit mettre un terme à ses violences. Mais après le départ de la frégate, il força le consul et les négociants français à se retirer d'Acre, mit leurs biens au pillage et fit abattre le pavillon consulaire. Cette injure faite au drapeau français fut un des motifs qui déterminèrent l'expédition de Syrie. En 1791, Djezzar fut dépouillé du pachalik de Damas, parce que sa prépondérance en Syrie inspirait des inquiétudes à la Porte. Mais lorsque les Français eurent envahi l'Égypte, il fut nommé général en chef des troupes ottomanes destinées à recouvrer cette province. Sa première démonstration d'hostilité contre les nouveaux maîtres de l'Égypte fut de donner asile à Ibrahim, un des beys mis en fuite par Bonaparte, et de refuser de l'éloigner. Bientôt il dévoila ses desseins en réunissant une armée près de l'isthme de Suez. Bonaparte prévint l'attaque de Djezzar, entra en Syrie, et, de victoire en victoire, s'avança jusqu'à Acre. Il le si[illegible] de ville, et la tranchée fut ou[illegible] Le pacha voulait se retirer; [illegible] pagnon d'études de Bonaparte, [illegible] lippeaux, émigré f[illegible] cais, et le com[illegible] ney Smith, qui comm[illegible] mouillés devant Acre, [illegible] Après deux mois de siége et [illegible] infructueux, les munitions [illegible] peste se mit dans l'armée f[illegible] tourner en Égypte pour s'[illegible] des Anglais; d'ailleurs, [illegible] prochaine d'une armée [illegible] rations déterminèrent le gé[illegible] le siége le 21 mai 1799. Djezz[illegible] grand péril qu'il [illegible] jamais [illegible] en repos; il [illegible] avec le [illegible] You[illegible] de l'a[illegible] fut en guerre avec [illegible] Jaffa. Il se réconcilia avec [illegible] çaise, et re[illegible] très-bien le chargé d'[illegible] époque il [illegible] de troupes. [illegible] on cite de lui de[illegible] reur. Il avait cependant de l[illegible] il assistait les pauvres, [illegible] av[illegible] nutilés [illegible] endus [illegible], et [illegible] [illegible] grande capacité, tion militaire; [illegible] vince.

De Tott, *Mémoires sur les Turcs et* [illegible] t. IV. — Volney, *Voyage en Syrie et* [illegible] — G. A. Olivier, *Voy. dans l'Emp*[illegible] *et la Perse*, vol. II. — *Moniteur* [illegible] XL. — Nakoula el Turk, *Histoire* [illegible] *Français en Égypte*, publiée et tr[illegible] aduite. — Buckingham, *Travels in* [illegible]

DJIA-LAONG, [illegible]
Nguyen-Anh.

DJIHAN-GUYR. *Voy.* DJAHAN-GUIR.

* **DJÎMOÛTA-VÂHANA**, jurisconsulte indien, a fait un traité estimé sur les héritages, sous le titre de : *Dâyabhaga*. Ce traité a été publié en 1813 et en 1829, à Calcutta, avec un commentaire, et traduit en 1818 par M. Wynch.
A. L.

Recherches asiatiques, I. — Gildemeister, *Bibliothèque Indienne*.

* **DJINA**. Ce mot est probablement, comme Bouddha, plutôt le nom général que le nom particulier d'un chef de secte; il signifie *Vainqueur* (du péché), et convient parfaitement à ces sages qui croyaient par leurs austérités conquérir le ciel. Du mot *Djina* est dérivé le nom des sectaires appelés *djênas*. On compte vingt-quatre Djinas, et le premier, qui se nomme Richaba, appartient à une époque immémoriale. Le vingt-troisième, Parswanâtha, qui pouvait vivre sept à huit cents ans avant notre ère, serait aux yeux de Colebrooke le véritable fondateur de la secte des djênas. Le dernier, que l'on fait vivre dans le sixième siècle avant notre ère, se nomme Vardhamâna; et porte le surnom de *Mahâvira*. Il naquit dans la province de Béhar, comme fils de Siddhârta. L'époque de sa naissance et sa généalogie peuvent le faire confondre avec Bouddha. La légende brahmanique dit que Bouddha est fils de Djina. Les bouddhistes sont-ils des Djênas modifiés? Djina n'est-il qu'un synonyme de Bouddha? Ou bien n'est-ce là qu'une confusion de noms, causée par l'ignorance ou par la haine des brahmanes? Ce qu'il y a de certain, c'est qu'avec quelques différences il existe entre les djênas et les bouddhistes des ressemblances pour les mots, pour les choses, pour les doctrines, qui peuvent faire croire à une communauté d'origine. Les deux sectes rejettent l'autorité des Védas, et n'admettent d'opinion que celle qui est fondée par la perception, l'induction et le témoignage. Leurs livres, écrits en pali, proclament les principes du système Sâvkhya, c'est-à-dire l'éternité de la matière et la perpétuité du monde; ils enseignent la transmigration de l'âme et la délivrance finale, qui peut être pour l'homme une espèce de déification. Quant à la mythologie, elle est aussi désordonnée chez les uns que chez les autres. On remarque chez les djênas un respect extravagant pour la vie des animaux. Ils admettent la division des castes, et suivent les pratiques religieuses qui tiennent à la vie civile. Ils honorent, comme les bouddhistes, les divinités indiennes; mais ils leur préfèrent le culte de leurs saints déifiés.
A. L.

Colebrooke, *Mémoires*, II. — *Recherches asiatiques* III, IX, XVII.

* **DJINA-SÉNA-ATCHARYA**, écrivain djêna, que l'on a fait contemporain de Vicramâditya, vivait probablement à la fin du neuvième siècle. On lui attribue les principaux *Pourânas* de la secte des Djênas.
A. L.

Recherches asiatiques, XVII.

* **DJNANA-RÂDJA**, brahmane astronome, qui vivait dans le quinzième siècle, a écrit entre autres ouvrages un traité astronomique intitulé *Siddhânta-Soundara*, lequel comprend un traité d'algèbre.
A. L.

Colebrooke, *Mémoires*, II.

* **DJÔNA-RADJA**, historien indien, du quinzième siècle, auteur du *Râdjâvali*, ou généalogie des rois. Cet ouvrage forme la deuxième partie des annales du Cachemire connues sous le nom de *Râdja-Tarangini*, lesquelles se trouvent composées de quatre ouvrages écrits en vers par quatre auteurs différents, et forment la chronique du Cachemire à partir d'une époque immémoriale jusqu'à l'année 1586 de notre ère. Une édition sanscrite du *Râdja Tarangini* a été commencée à Calcutta en 1832, et complétée en 1835.
A. LANGLOIS.

Troyer, *Râdjatarangini*, I, Préface.

* **DJONÉID** (*Abou'l-Kasim, al-*), célèbre sofi, né à Badjad, mourut dans cette ville, en 297 ou 299 de l'hégire (910 ou 912 de J.-C.). On le surnomma *Kawarizzi* et *Zedjadj*, parce que son père était marchand de verre; *Kazzaz*, parce qu'il travaillait à des étoffes de filoselle. Il étudia la jurisprudence sous Abou-Thaur, disciple de Schaféi; cependant il suivait, à ce qu'on prétend, les opinions du jurisconsulte Sofyan-Thauri. Il ouvrit des conférences publiques, qui attirèrent des auditeurs de toutes les classes. Les prédicateurs allaient entendre Djonéid pour le choix de ses paroles, les philosophes pour l'habileté de ses arguments, les poètes pour l'élégance de son langage, les théologiens dogmatiques pour la profondeur de ses idées. Il accomplit seul et à pied trente fois le pèlerinage de La Mecque. On cite de lui un grand nombre de reparties ingénieuses et de paroles remarquables. Il est auteur de 183 ouvrages.
E. BEAUVOIS.

Ibn-Khallikan, *Biographical Dictionary*, trad. par Mac-Guckin de Slane, vol. I. — M. Hammer, *Literaturgeschichte der Araber*, t. IV, p. 387. — Silvestre de Sacy, *Traduction de la vie de Djonéid*, extraite du *Nefahat-al-ouns*, par Djami, dans les *Not. et Extr. des Mss.*, t. XII. — Abdallah-Yaféi, *Raoudh Ar-riadelhin*, part. IV. — Aboulféda, *Annales Moslemici*, t. II, p. 321 et 742.

DJORDJANI (*Séid-Schéif Zein ed-din Abou'l-Hassan ben-Mohammed ben-Ali*), polygraphe arabe, né en 740 de l'hégire (1339 de J.-C.), à Tagou, village du territoire d'Asterabad, dans le Djordjan, mort en 814 ou plutôt 816 (1413), à Schiraz. Il se rendit au Caire pour y fréquenter les écoles. La science qu'il y acquit lui procura une grande renommée. Retourné dans sa patrie, il se fit présenter en 779 à Schah-Schodja, fils de Modhafer. Ce prince l'accueillit avec distinction, lui fit de riches présents, et lui donna une place de professeur dans l'hôpital qu'il avait fondé à Schiraz. Cette ville étant tombée au pouvoir de Tamerlan, Djordjani, sur l'ordre de ce prince, se rendit à Samarcand, y demeura jusqu'à la mort du conquérant, avec lequel il vivait familièrement, puis retourna à Schiraz, où il termina ses jours. Comme écrivain, comme jurisconsulte,

comme professeur et comme savant, il tenait le premier rang parmi ses contemporains. Il était excellent dialecticien, bon orateur, et doué d'une infatigable activité et d'un grand amour pour la science. N'ayant jamais été distrait du travail par les maladies, il a composé un grand nombre d'écrits remarquables par la pureté du style. On a de lui un abrégé intitulé : *Tarifat* (Définitions). « Cet ouvrage, quoi qu'il soit de peu d'étendue, dit Silvestre de Sacy, peut être considéré comme l'un des plus importants parmi les manuscrits arabes que possède la Bibliothèque royale. C'est un dictionnaire des termes techniques, de la grammaire, de la prosodie, de la théologie, de la jurisprudence, des sciences philosophiques, de la doctrine mystique des sofis, etc. On peut voir qu'il forme un supplément nécessaire aux dictionnaires de la langue arabe. » Ce même savant a donné le texte et la traduction de tous les articles qui commencent par la lettre *élif*. Le texte complet a été publié par G. Fluegel, sous ce titre : *Definitiones viri meritissimi Sejjid-Scherif Dschordschani*; Leipzig, 1845, in-8°, d'après divers manuscrits et une édition publiée à Constantinople, 1253 (1837), in-8°; un commentaire sur le livre des *Stations*, ouvrage théologique, publié d'abord à Constantinople, en 1239 (1824), in-8°, et réimprimé en partie sous ce titre : *Statio quinta et sexta et appendix libri Mevakif, auctore Adhad ed-din el-Igi, cum commentario Gorganii; edidit Th. Sœrensen*, Leipzig, 1848; in-8°; — des traités, des commentaires sur la théologie, la métaphysique, la dialectique, le droit public, la grammaire, la rhétorique, la physique et la cosmographie; — Des annotations et des scolies sur des ouvrages relatifs à ces diverses sciences. Ces écrits se trouvent pour la plupart à la bibliothèque de l'Escurial. La Bibliothèque impériale de Paris n'en possède que quatre. E. Beauvois.

S. de Sacy, *Not. des Définitions*, dans le t. X des *Notices des Mss.* — M. Reinaud, *Catal. inédit des Mss. ar. de la Bibl. impér.* — Casiri, *Bibliotheca Arabico-Hispana*, t. I. — Abou'l-Mahasiée, *Metnhal as-Safi*. — Mirkhond, *Rouzat et as-Safa*. — Khondémir, *Habib-as-Siyer*. — Hadji-Khalfa, *Lexicon bibliographicum et encyclopædicum*, trad. et publié par G. Fluegel. — *Tarikh al Hokama* (Hist. des Philosophes).

DJOUBAN, chef de la tribu mongole des Yulduz ou Youldouz et tige de la dynastie des Djoubaniens, qui régnèrent dans l'Irak de 1335 à 1359, et dans le Khoraçan de 1335 à 1378. Il servit avec distinction sous le règne d'Aldjaïpton, et à la mort de ce prince gouverna la Perse en qualité de tuteur du jeune Behader-Khan, dont il épousa la sœur, en 1323. Djouban avait une fille d'une beauté merveilleuse et nommée Khatoun, qu'il donna en mariage à un seigneur appelé Haçan. Behader-Khan se sentit pris pour elle d'une passion violente. Djouban, et son gendre éloignèrent Khatoun, espérant que le roi finirait par l'oublier; mais celui-ci en conçut une grande irritation contre Djouban, qui jugea prudent de s'absenter et de se rendre dans le Khoraçan. Il laissa pourtant son fils à la cour; mais le jeune homme ayant noué des relations intimes avec une des femmes du roi décédé, Behader saisit ce prétexte pour le faire mettre à mort. Il n'attendait qu'une occasion pour se débarrasser également de Djouban. Celui-ci ne lui en laissa pas le temps. Dès qu'il eut appris la mort de son fils, il rassembla une armée formidable, et marcha contre Behader-Khan, avec l'intention de le détrôner. Mais la défection se mit dans son armée, et il fut obligé de prendre la fuite. Behader parvint ensuite à corrompre Melek-Kart, chez lequel Djouban s'était réfugié, et cet hôte, peu reconnaissant des services qu'il avait reçus autrefois de Djouban, le fit assassiner, et envoya sa tête à Behader. Al. B.

Mirkhond, *Rouzat al Safa* (Jardin de Pureté). — De Guignes, *Histoire générale des Huns, des Turcs, des Mogols*, etc. — Malcolm, *Histoire de Perse*.

DLUGOSZ (*Jean*), [illegible] *Longinus*, célèbre historien polonais, [illegible] en 1415, mort à Cracovie, le 29 mai [illegible] le Jean Dlugosz, staroste de Noweg[illegible] es premières études à Nowy-Ko[illegible] à l'université de Cracovie. A [illegible] ans, il fut attaché à la cour du [illegible] Olesnicki. A l'âge de vingt-cin[illegible] de l'état ecclésiastique, o[illegible] buçko, puis celle de W[illegible], et de [illegible] tard chanoine de [illegible] Employé dans divers[illegible] il réconcilia Jean Hunyade [illegible] Hongrie, avec Iskra, gouve[illegible] au moment où ces deux che[illegible] armées, n'attendai[illegible] En 1454, il fut d[illegible] par le [illegible] en qualité d'[illegible] pape Nicolas V [illegible] manique. En 1460, il [illegible] Pologne, un traité avec [illegible] George Podiebrad, roi de [illegible] là un des faits saillants de s[illegible] Le roi Kasimir le nomma [illegible] privé, lui confia le soin [illegible] de 1465 avec les chev[illegible] Prusse Polonaise, [illegible] qui [illegible] maître vassal de [illegible]ologne. [illegible] l'éducation de ses [illegible] fils [illegible] roi de Bohême et de [illegible] qui fut roi de Pologne. [illegible] de quinze ans, fut élu [illegible] pagna le jeune prince dans [illegible] quitta qu'après l'avoir [illegible] suite au congrès de Neisse [illegible] 1473, il contribua puissam[illegible] à [illegible] querelles qui s'étaient élevée[illegible] de Bohême et Mathias Corvi[illegible] voyé à la diète hongroise [illegible] traita les affaires con[illegible] danubiennes de la Mol[illegible] qui alors reconnaissaient l'[illegible] Ministre intègre, excellent

premier ordre, ecclésiastique bon et éclairé, Dlugosz unissait à tous ces titres le plus grand désintéressement. Il refusa la charge de grand-trésorier en Pologne et l'archevêché de Prague en Bohême; après de longues instances, il accepta l'archevêché de Léopol dans la Ruthénie Rouge; mais ce fut peu de jours avant sa mort. Héritier d'une fortune assez considérable, il employa tous ses biens à secourir les pauvres, à fonder des hôpitaux, à créer des écoles; et un institut philanthropique, qui se conserve encore à Cracovie, porte le nom de la *Bourse de Dlugosz pour les jurisconsultes*. Il ouvrit une ère nouvelle à la littérature historique de la Pologne. Il consacra vingt-cinq ans de travail à son principal ouvrage, et comme témoignage de son impartialité, il le soumit à la critique des professeurs de l'université de Cracovie. En mourant, il légua son manuscrit à cette école, afin que cette histoire, qu'il avait poussée jusqu'à la dernière année de sa vie, pût être continuée par un des professeurs. La grande histoire de Dlugosz embrasse trois périodes distinctes : 1° les Annales sur l'origine de la nation jusqu'au treizième siècle ; 2° les Annales jusqu'au commencement du quinzième ; 3° les faits contemporains de l'auteur. Dans cette dernière période il passe tout en revue : le roi, les magistrats les plus élevés, les citoyens, le clergé paraissent devant lui comme devant un tribunal. Toutes les fois qu'il reconnait que le clergé est coupable, il s'élève contre lui sans ménagements; et c'est à cause de cette sincérité que son ouvrage est resté en manuscrit deux cent trente-et-un-ans. Il est le premier qui ait donné à l'histoire un caractère de vérité. Il voyagea à Jérusalem et à Rome, et popularisa en Pologne les chefs-d'œuvre de la littérature latine, de Cicéron, de Tite-Live, de Salluste, de Pline. Il légua sa belle bibliothèque à celle de Cracovie. En 1470, il fonda une magnifique église près Cracovie, à Skalka, où il fut inhumé. Le sénateur Félix Herburt publia, en 1615, à Dobromil, une partie seulement de l'histoire de Dlugosz; elle ne renferme que les six premiers livres, et s'arrête à l'année 1240. L'édition complète n'a paru qu'en 1711 et 1712; sous le titre de : *Joannis Dlugossi seu Longini, canonici quondam Cracov. Historiæ Polonicæ libri XII. Quorum sex posteriores nondum editi, nunc simul cum prioribus, ex manuscripto rarissimo, in lucem prodeunt*, etc. ; Francfort, 1711 ; Leipzig, 1712, 2 vol. in-folio. La seconde édition se trouve dans la collection de Mitzler. Ses autres ouvrages sont : *Vita beatissimi Stanislai, Cracoviensis episcopi, nec non legendæ sanctor. Poloniæ, Hungariæ, Bohemiæ, Moraviæ, Prussiæ et Silesiæ patronorum*; Cracovie, 1511 ; — *Vitæ episcoporum Posnaniensium, conscriptæ*; Bromberg, 1524 ; — *Episcoporum Smogorsoviensis et Becinensis, quæ nunc Vratislaviensis, ecclesiarum Historia et Acta*; Breslau, 1730-32 ; seconde édition, dans le *Recueil de Sommersberg*. On remarque parmi ses manuscrits qui n'ont pas encore été publiés les suivants : *Liber Beneficiorum, sive erectionum et dotationum eccles. et monaster. totius diœcesis Cracov.*; — *De Vita, Moribus et Miraculis gloriosæ et beatæ feminæ Kunegundis, Poloniæ ducissæ, virginis*; — *Vitæ Archiepiscoporum atque Episcoporum universi regni Poloniæ*; — *Vitæ et Gesta Archiepiscoporum Ecclesiæ metropol. Cracov. tum Episcop. Cracov.* — *Vitæ et Gesta Archiepis. Eccl. metropol. Gnesnensis*; — *Banderia Cruciferorum in Prussia, anno* 1410, *contra Uladislaum Jagellonem, regem Polon., erecta et per eundem in prælio Grunvaldensi prostrata*; — *Heraldica Polona*; — *Orationes*.

Léonard CHODZKO.

Soltikowicz, *Hist. de l'Academie de Cracovie*; 1810. — Bentkouwsi, *Hist. de la Litterature polon.*; 1814. — Luc Islembiowski, *Les Historiens polonais*; 1826. — Michel Podczaszynski, *La Pologne litteraire*; 1830. — *Dictionn. des Polonais savants*; 1833. — Charles Sienkiewiez, *La Trésorerie polonaise*; 1842.

DMITRI, ou **DIMITRI**, en latin, *Demetrius*, nom de plusieurs grands-princes de Russie, y compris les faux Demetrius.

DMITRI Ier (*Dimitri Alexandrovitch*), fils aîné du grand-prince Alexandre Nefski, régna de 1276 à 1294. Les historiens russes désignent sous le nom de *terrible* le temps de ce prince, qui lui-même a été appelé *la honte de son père* : la Russie fut alternativement ravagée par la guerre civile et par les invasions des Tartares de l'orde (1) d'Or. Dimitri succéda à son oncle Vassilii, sur le trône de Vladimir, sans doute avec l'autorisation des Tartares, et fut reconnu prince particulier de Novogorod. Il ne tarda pas à se brouiller avec les habitants de cette ville, et les força de laisser bâtir sur leur territoire la citadelle de Koporié. Son frère cadet, André, se rendit à l'orde d'Or avec de riches présents, obtint du khan un diplôme qui lui donnait la grande-principauté de Vladimir, une armée tartare pour s'en saisir, et l'ordre à tous les princes russes d'appuyer le nouveau souverain. Nul n'osa désobéir à cet ordre suprême. Les Tartares, lancés sur la Russie, recommencèrent la dévastation des principautés de Mourom, de Souzdal, de Vladimir, d'Yourief, de Roslof, de Tver et surtout de celle de Péréaslavle, qui tenta seule une faible résistance. Dmitri, qui espérait trouver un asile dans Koporié, fut arrêté par les Novogorodiens : ils ruinèrent cette forteresse de fond en comble, et appelèrent André pour les gouverner. Le prince déchu alla implorer les secours de Nogaï, puissant chef des Tartares, qui lui rendit la grande-principauté et même la souveraineté de Novogorod. Cependant André se préparait à la guerre. Le grand-prince le prévint, et repoussa un tsarévitch de la horde qui avait pris parti pour André. Dans le même temps les Rostoviens

(1) *Orde* ou *horde*. C'est le nom donné aux tribus ou camps des Tartares.

comme professeur et comme savant, il tenait le premier rang parmi ses contemporains. Il était excellent dialecticien, bon orateur, et doué d'une infatigable activité et d'un grand amour pour la science. N'ayant jamais été distrait du travail par les maladies, il a composé un grand nombre d'écrits remarquables par la pureté du style. On a de lui un abrégé intitulé : *Tarifat* (Définitions). « Cet ouvrage, quoi qu'il soit de peu d'étendue, dit Silvestre de Sacy, peut être considéré comme l'un des plus importants parmi les manuscrits arabes que possède la Bibliothèque royale. C'est un dictionnaire des termes techniques, de la grammaire, de la prosodie, de la théologie, de la jurisprudence, des sciences philosophiques, de la doctrine mystique des sofis, etc. On peut voir qu'il forme un supplément nécessaire aux dictionnaires de la langue arabe. » Ce même savant a donné le texte et la traduction de tous les articles qui commencent par la lettre *élif*. Le texte complet a été publié par G. Fluegel, sous ce titre : *Definitiones viri meritissimi Sejjid-Scherif Dschordschani*; Leipzig, 1845, in-8°, d'après divers manuscrits et une édition publiée à Constantinople, 1253 (1837), in-8°; un commentaire sur le livre des *Stations*, ouvrage théologique, publié d'abord à Constantinople, en 1239 (1824), in-8°, et réimprimé en partie sous ce titre : *Statio quinta et sexta et appendix libri Mevakif, auctore Adhad ed-din el-Igi, cum commentario Gorganii; edidit Th. Sœrensen*, Leipzig, 1848; in-8°; — des traités, des commentaires sur la théologie, la métaphysique, la dialectique, le droit public, la grammaire, la rhétorique, la physique et la cosmographie; — Des annotations et des scolies sur des ouvrages relatifs à ces diverses sciences. Ces écrits se trouvent pour la plupart à la bibliothèque de l'Escurial. La Bibliothèque impériale de Paris n'en possède que quatre. E. Beauvois.

S. de Sacy, *Not. des Définitions*, dans le t. X des *Notices des Mss.* — M. Reinaud, *Catal. inédit des Mss. ar. de la Bibl. impér.* — Casiri, *Bibliotheca Arabico-Hispana*, t. I. — Abou'l-Mahasiée, *Metnhal as-Safi*. — Mirkhond, *Rouzat et as-Safa*. — Khondémir, *Habib-as-Siyer*. — Hadji-Khalfa, *Lexicon bibliographicum et encyclopædicum*, trad. et publié par G. Fluegel. — *Tarikh al Hokama* (Hist. des Philosophes).

DJOUBAN, chef de la tribu mongole des Yulduz ou Youldouz et tige de la dynastie des Djoubaniens, qui régnèrent dans l'Irak de 1335 à 1359, et dans le Khoraçan de 1335 à 1378. Il servit avec distinction sous le règne d'Aldjaïpton, et à la mort de ce prince gouverna la Perse en qualité de tuteur du jeune Behader-Khan, dont il épousa la sœur, en 1323. Djouban avait une fille d'une beauté merveilleuse et nommée Khatoun, qu'il donna en mariage à un seigneur appelé Haçan. Behader-Khan se sentit pris pour elle d'une passion violente. Djouban, et son gendre éloignèrent Khatoun, espérant que le roi finirait par l'oublier; mais celui-ci en conçut une grande irritation contre Djouban, qui jugea prudent de s'absenter et de se rendre dans le Khoraçan. Il laissa pourtant son fils à la cour; mais le jeune homme ayant noué des relations intimes avec une des femmes du roi décédé, Behader saisit ce prétexte pour le faire mettre à mort. Il n'attendait qu'une occasion pour se débarrasser également de Djouban. Celui-ci ne lui en laissa pas le temps. Dès qu'il eut appris la mort de son fils, il rassembla une armée formidable, et marcha contre Behader-Khan, avec l'intention de le détrôner. Mais la défection se mit dans son armée, et il fut obligé de prendre la fuite. Behader parvint ensuite à corrompre Melek-Kart, chez lequel Djouban s'était réfugié, et cet hôte, peu reconnaissant des services qu'il avait reçus autrefois de Djouban, le fit assassiner, et envoya sa tête à Behader. Al. B.

Mirkhond, *Rouzat al Safa* (Jardin de Pureté). — De Guignes, *Histoire générale des Huns, des Turcs, des Mogols*, etc. — Malcolm, *Histoire de Perse*.

DLUGOSZ (*Jean*), en latin *Lo*[illegible] célèbre historien polonais, né [illegible] 1415, mort à Cracovie, le 29 [illegible] 1480. [illegible] de Jean Dlugosz, staroste de Now[illegible] ses premières études à Nowy-K[illegible] à l'université de Cracovie. A [illegible] ans, il fut attaché à la cour du [illegible] Olesnicki. A l'âge de vingt-cinq [illegible] de l'état ecclésiastique, obtint [illegible] bocko, puis celle de W[illegible] de [illegible]

[illegible]

Hongrie, avec [illegible] au moment où ces deux [illegible] à [illegible] armées, n'attendaient que [illegible] En 1454, il fut désigné par [illegible] en qualité d'ambassadeur [illegible] pape Nicolas V et près la [illegible] manique. En 1460, il conclu[illegible] Pologne, un traité avec les [illegible] George Podiebrad, roi de [illegible] là un des faits s[illegible] de [illegible] Le roi Kasimir le [illegible] privé, lui confia le [illegible] de 1465 avec les che[illegible] Prusse Polonaise, tra[illegible] maître vassal de la Pol[illegible] l'éducation de ses deux [illegible] roi de Bohême et de [illegible] qui fut roi de Pologne. [illegible] de quinze ans, fut élu [illegible] pagna le jeune p[illegible] quitta qu'après l[illegible] suite au congrès de [illegible] 1473, il contribua [illegible] querelles [illegible] nt élevé[illegible] de Bohême [illegible] s Cor[illegible] voyé a la d[illegible] traita les affaires [illegible] danubiennes de la [illegible] qui alors reconnai[illegible] Ministre intègre, e[illegible]

premier ordre, ecclésiastique bon et éclairé, Dlugosz unissait à tous ces titres le plus grand désintéressement. Il refusa la charge de grand-trésorier en Pologne et l'archevêché de Prague en Bohême; après de longues instances, il accepta l'archevêché de Léopol dans la Ruthénie Rouge; mais ce fut peu de jours avant sa mort. Héritier d'une fortune assez considérable, il employa tous ses biens à secourir les pauvres, à fonder des hôpitaux, à créer des écoles; et un institut philanthropique, qui se conserve encore à Cracovie, porte le nom de la *Bourse de Dlugosz pour les jurisconsultes*. Il ouvrit une ère nouvelle à la littérature historique de la Pologne. Il consacra vingt-cinq ans de travail à son principal ouvrage, et comme témoignage de son impartialité, il le soumit à la critique des professeurs de l'université de Cracovie. En mourant, il légua son manuscrit à cette école, afin que cette histoire, qu'il avait poussée jusqu'à la dernière année de sa vie, pût être continuée par un des professeurs. La grande histoire de Dlugosz embrasse trois périodes distinctes : 1° les Annales sur l'origine de la nation jusqu'au treizième siècle; 2° les Annales jusqu'au commencement du quinzième; 3° les faits contemporains de l'auteur. Dans cette dernière période il passe tout en revue : le roi, les magistrats les plus élevés, les citoyens, le clergé paraissent devant lui comme devant un tribunal. Toutes les fois qu'il reconnaît que le clergé est coupable, il s'élève contre lui sans ménagements; et c'est à cause de cette sincérité que son ouvrage est resté en manuscrit deux cent trente-et-un ans. Il est le premier qui ait donné à l'histoire un caractère de vérité. Il voyagea à Jérusalem et à Rome, et popularisa en Pologne les chefs-d'œuvre de la littérature latine, de Cicéron, de Tite-Live, de Salluste, de Pline. Il légua sa belle bibliothèque à celle de Cracovie. En 1470, il fonda une magnifique église près Cracovie, à Skalka, où il fut inhumé. Le sénateur Félix Herburt publia, en 1615, à Dobromil, une partie seulement de l'histoire de Dlugosz; elle ne renferme que les six premiers livres, et s'arrête à l'année 1240. L'édition complète n'a paru qu'en 1711 et 1712; sous le titre de : *Joannis Dlugossi seu Longini, canonici quondam Cracov. Historiæ Polonicæ libri XII. Quorum sex posteriores nondum editi, nunc simul cum prioribus, ex manuscripto rarissimo, in lucem prodeunt*, etc.; Francfort, 1711; Leipzig, 1712, 2 vol. in-folio. La seconde édition se trouve dans la collection de Mitzler. Ses autres ouvrages sont : *Vita beatissimi Stanislai, Cracoviensis episcopi, nec non legendæ sanctor. Poloniæ, Hungariæ, Bohemiæ, Moraviæ, Prussiæ et Silesiæ patronorum*; Cracovie, 1511; — *Vitæ episcoporum Posnaniensium, conscriptæ*; Bramberg, 1524; — *Episcoporum Smogorsoviensis et Becinensis, quæ nunc Vratislaviensis, ecclesiarum Historia et Acta*; Breslau, 1730-32; seconde édition, dans le *Recueil de Sommersberg*. On remarque parmi ses manuscrits qui n'ont pas encore été publiés les suivants : *Liber Beneficiorum, sive erectionum et dotationum eccles. et monaster. totius diœcesis Cracov.*; — *De Vita, Moribus et Miraculis gloriosæ et beatæ feminæ Kunegundis, Poloniæ ducissæ, virginis*; — *Vitæ Archiepiscoporum atque Episcoporum universi regni Poloniæ*; — *Vitæ et Gesta Archiepiscoporum Ecclesiæ metropol. Cracov. tum Episcop. Cracov.* — *Vitæ et Gesta Archiepis. Eccl. metropol. Gnesnensis*; — *Banderia Cruciferorum in Prussia, anno 1410, contra Uladislaum Jagellonem, regem Polon., erecta et per eundem in prælio Grunvaldensi prostrata*; — *Heraldica Polona*; — *Orationes*.

Léonard Chodzko.

Soltikowicz, *Hist. de l'Académie de Cracovie*; 1810. — Bentkowski, *Hist. de la Littérature polon.*; 1814. — Luc Islemblowski, *Les Historiens polonais*; 1820. — Michel Podczaszynski, *La Pologne littéraire*; 1830. — *Dictionn. des Polonais savants*; 1833. — Charles Sienkiewicz, *La Trésorerie polonaise*; 1842.

DMITRI, ou **DIMITRI**, en latin, *Demetrius*, nom de plusieurs grands-princes de Russie, y compris les faux Demetrius.

DMITRI I[er] (*Dimitri Alexandrovitch*), fils aîné du grand-prince Alexandre Nefski, régna de 1276 à 1294. Les historiens russes désignent sous le nom de *terrible* le temps de ce prince, qui lui-même a été appelé *la honte de son père* : la Russie fut alternativement ravagée par la guerre civile et par les invasions des Tartares de l'orde (1) d'Or. Dimitri succéda à son oncle Vassilii, sur le trône de Vladimir, sans doute avec l'autorisation des Tartares, et fut reconnu prince particulier de Novogorod. Il ne tarda pas à se brouiller avec les habitants de cette ville, et les força de laisser bâtir sur leur territoire la citadelle de Koporié. Son frère cadet, André, se rendit à l'orde d'Or avec de riches présents, obtint du khan un diplôme qui lui donnait la grande-principauté de Vladimir, une armée tartare pour s'en saisir, et l'ordre à tous les princes russes d'appuyer le nouveau souverain. Nul n'osa désobéir à cet ordre suprême. Les Tartares, lancés sur la Russie, recommencèrent la dévastation des principautés de Mourom, de Souzdal, de Vladimir, d'Yourief, de Roslof, de Tver et surtout de celle de Péréaslavle, qui tenta seule une faible résistance. Dmitri, qui espérait trouver un asile dans Koporié, fut arrêté par les Novogorodiens : ils ruinèrent cette forteresse de fond en comble, et appelèrent André pour les gouverner. Le prince déchu alla implorer les secours de Nogaï, puissant chef des Tartares, qui lui rendit la grande-principauté et même la souveraineté de Novogorod. Cependant André se préparait à la guerre. Le grand-prince le prévint, et repoussa un tsarévitch de la horde qui avait pris parti pour André. Dans le même temps les Rostoviens

(1) *Orde ou horde*. C'est le nom donné aux tribus ou camps des Tartares.

chassèrent un grand nombre de Tartares, dont ils pillèrent les propriétés. Cette témérité demeura impunie, sans doute à cause des dissensions qui régnaient entre les chefs mongols. André et Féodor d'Yaroslav s'unirent étroitement, et parvinrent à perdre Dmitri dans l'esprit de Nogaï. Sur l'ordre de ce chef, une armée nombreuse fondit sur la grande-principauté. Dmitri s'enfuit à Pskof, puis à Tver, où il se réconcilia avec André. Il avait abandonné à ce dernier le titre de grand-prince, et se contentait de son apanage d'Yaroslavle, lorsqu'il tomba malade subitement. Il se fit moine, et mourut sur le chemin de Volok. Sous son règne les Suédois fondèrent la forteresse de Viborg.

Karamsine. *Histoire de la Russie.* — Esneaux, *Histoire politique et philosophique de la Russie.*

DMITRI II (*Dimitri Mikhaïlovitch*), régna de 1322 à 1325. Fils aîné du grand-prince Michel, il se trouvait à Tver lorsque son père fut mis à mort par l'ordre du khan des Tartares, Usbech, et à l'instigation de Georges ou Youric, compétiteur du trône de Vladimir. Constantin, le plus jeune fils de Michel, et les principaux habitants de Tver étaient aux mains de Georges; pour les délivrer, Dmitri dut renoncer à toute prétention à la grande-principauté et de plus payer deux mille roubles. C'est la première fois qu'il est fait mention de roubles. Malgré ce traité, Dmitri se fit donner par le khan la grande-principauté. Georges retourna à la horde, cherchant à regagner la faveur d'Usbeck. L'année suivante Dmitri fit le même voyage, et les deux princes rivaux se rencontrèrent. Dmitri, à la vue de l'assassin de son père, lui plongea son épée dans le cœur. Usbeck ne prononça sur le meurtrier qu'au bout de dix mois, et le condamna à mort.

Karamsine, *Histoire de la Russie.*

DMITRI III (*Dimitri Constantinovitch*), régna de 1360 à 1363. Prince de Souzdal, il succéda à Ivân II Ivanovitch, après un an de vacance, occasionnée par les troubles qui s'étaient élevés parmi les Tartares. Ce n'était plus un seul prince qui du Kaptchak étendait sa domination sur toute la Tartarie occidentale. Avdoul régnait sur les Tartares du Volga, et Mourouth sur ceux de Saraï, ville située au nord et à deux journées de la mer Caspienne. Dmitri Constantinovitch avait pour concurrent un autre Dmitri (*voy.* l'article suivant), fils du grand-prince Ivan. Mourouth, au jugement duquel ils s'en rapportèrent, prononça en faveur du second, malgré sa grande jeunesse, par la raison que le fils devait hériter de son père. Dmitri Constantinovitch fut soutenu par le général tartare Mamaï, qui faisait et défaisait les khans. Après une longue lutte, le prince de Souzdal se retira dans son apanage, et laissa le trône à son heureux compétiteur.

Karamsine, *Histoire de la Russie.*

DMITRI IV (*Ivanovitch*), surnommé *Donskoï* ou du Don, né en 1349, mort en 1389. Petit-fils d'Ivân *la Bo*[illegible] Ivanovitch, il ne succ[illegible] son père, mort en 13[illegible] régnait alors à Saraï, le grand-[illegible] disposait encore de tous les trô[illegible] qu'un grand nombre de préten[illegible] taient entre eux. A cette époque, [illegible] grands-khans du Kaptchak, et c[illegible] son côté un souverain à Moscou. [illegible] vitch, âgé seulement de treize an[illegible] pour soutenir sa nomination et [illegible] mes contre Dmitri Constantinovi[illegible] lequel se vit obligé de se reti[illegible] Dmitri IV défendit ensuite sa cou[illegible] nombreux compétiteurs, et tint [illegible] princes de Tver et de Riaisân, q[illegible] plus importants, depuis que le gr[illegible] apaisé son premier adversaire [illegible] fille. Moscou fut par lui enceinte [illegible] de pierre (1367), et ainsi fortifi[illegible] pole résista au grand-prince de [illegible] gherd, qui, dans sa seconde inva[illegible] riva jusque sur les bords de la [illegible] s'emparer du K[illegible] nouve[illegible] il voulait faire [illegible] prince de T[illegible] tarda pas [illegible] lequel [illegible] ceux de la nature: car dans la s[illegible] son règne [illegible] avait dé[illegible] [illegible] besoin [illegible] toire. [illegible] députation nomb[illegible] Pour ven[illegible] Mamaï prépara [illegible] con[illegible] [illegible] encore la [illegible] lui pa[illegible] avait [illegible] khans [illegible] excusa [illegible] voir égard [illegible] bée par suite de tant [illegible] ravages [illegible] Li[illegible] et de l'[illegible] dèle aux trai[illegible] qu'on y avait [illegible] sents à [illegible] lui-ci [illegible] [illegible] plus [illegible] prince répo[illegible] tête de l'armée [illegible] la solitude de [illegible] tion du ciel par l'[illegible]

chorète. Serge lui prédit la victoire et enflamma de courage son armée, que Karamsine fait monter à 150,000 combattants. L'Oka et le Don, qui formaient la limite du côté des Tartares, furent franchis le 6 septembre 1380, et les deux peuples se trouvèrent en présence au camp de Koulikof, sur la Metcha, et près de l'embouchure de la Nepriava dans le Don, sur les confins des gouvernements actuels de Toula, de Riaisân et de Tambof. Une bataille sanglante s'ensuivit. Dmitri affronta de sa personne les plus grands dangers, et résista aux prières de ses boyards, qui lui demandaient de se ménager; mais, voyant la victoire disputée avec acharnement par les infidèles, il oublia les blessures qu'il avait reçues: elle parut d'abord échapper aux Russes; mais enfin elle leur resta, grâce à une embuscade habilement disposée. S'il faut en croire quelques historiens, 200,000 cadavres russes et mongols couvraient le champ de bataille. Quoi qu'il en soit, la bataille de Koulikof est une des journées qui marquent le plus dans l'histoire de la Russie; et pourtant elle ne fut point décisive, si ce n'est pour Mamaï, dont elle amena la chute. Toktamysch, un descendant de Tchinghis-Khan, prit sa place. A la tête d'une armée innombrable, celui-ci rentra en Russie, et Moscou, prise par trahison ou [illegible], le 26 août 1382, fut encore [illegible] fois livrée au [illegible] au fer et au pillage. [illegible] déo[illegible] [illegible]tri IV : il consentit [illegible] que lui imposait le Mongol [illegible] sa suprématie. Peu de temps [illegible] mourut, n'ayant pas atteint l'âge de [illegible] ans. Il n'imita pas, dans ses derniers [illegible], l'exemple de tant de ses prédécesseurs, [illegible] approche de la mort avaient pris l'habit [illegible]acal, usage que suivaient souvent alors [illegible]e les souverains de l'Europe occidentale. [illegible] de ses fils lui succéda. Malgré les désas[illegible] qui en affligèrent la fin, le règne de Dmitri [illegible]ovitch n'en eut pas moins une grande et [illegible]aire influence sur l'avenir de la Russie. Ce [illegible] apprit à ses sujets qu'ils pouvaient vain[illegible] Tartares, et depuis lui la dignité de [illegible]-prince devint l'héritage des souverains de [illegible]. Ce fut sous son règne que les Permiens [illegible] convertis à la religion chrétienne, et que [illegible] de la grande-principauté commencè[illegible] usage de monnaies d'argent et de [illegible] fixe aussi aux dernières années de l'introduction en Russie de la poudre à [illegible]. [*Encyc. des G. du M.*]

[illegible], *Histoire de la Russie.* — Esneaux, *Histoire* [illegible] *et politique de la Russie.*

[illegible] (*Ivanovitch*), tsarévitch russe, né [illegible] mort le 15 mai 1591. L'Église russe a [illegible] nombre de ses martyrs ce dernier reje[illegible] famille de Rurik, jeune victime dont la [illegible]turée devint pour l'empire une [illegible] calamités. Il était né du septième ma[illegible] [illegible] IV Vassilievitch. Bien que ce ma[illegible] eût été contracté au mépris des canons de l'Église grecque, qui ne reconnaît pas d'union légitime après le quatrième veuvage, le titre de tsarévitch ne fut pas contesté à Dmitri, et déjà même on le considérait comme l'héritier présomptif de la couronne, la santé débile de Fédor faisant craindre qu'il ne mourût sans postérité. Doux et timide comme un enfant, dévot jusqu'à la superstition, Fédor laissait tout le pouvoir à son beau-frère Boris Godounof. Cet ambitieux ministre, qui avait déjà le titre et l'autorité de régent, et qui aspirait au trône, résolut de se débarrasser du seul obstacle qui l'en séparât. Il commença par reléguer à Ouglitch le jeune Dmitri, sa mère Marie Fédorovna, et ses trois oncles Michel, Grégoire et André Naïgo. Le tsarévitch avait sa petite cour, ses menins et ses grands-officiers, parmi lesquels le régent entretenait sans doute plus d'un espion. S'il fallait ajouter foi aux rapports du secrétaire de chancellerie Bitiagofski, chargé de l'administration financière et de la surveillance de la petite cour d'Ouglitch, le tsarévitch annonçait déjà les instincts féroces et les goûts cruels de son père. Il ne se plaisait qu'à voir battre des animaux ou bien à les mutiler avec des raffinements de barbarie. On racontait qu'un jour d'hiver, jouant avec des enfants de son âge, il avait fait des figures d'hommes avec de la neige dans la cour de son palais. A chacune il avait donné le nom d'un des hauts fonctionnaires de l'empire, et à la plus grande le nom de Boris. Armé d'un sabre de bois, il leur abattait les bras ou la tête. « Quand je serai grand, disait-il, voilà comme je les traiterai. » Les espérances et les craintes que faisaient concevoir de pareils récits furent promptement dissipées par la mort soudaine de Dmitri. Cet événement est resté couvert d'obscurité. M. Mérimée a fait sur ce sujet de profondes recherches, conduites avec une rare sagacité. Nous lui avons déjà emprunté plusieurs détails; voici comment il raconte la mort du tsarévitch et le massacre qui en fut la suite. « La fin de Dmitri fut étrange, dit-il, et il est difficile de savoir si elle fut le résultat d'un accident ou d'un crime. Le 15 mai 1591 (vieux style), dans l'après-midi, le tsarévitch, que sa mère venait de quitter pour un moment, s'amusait avec quatre enfants, ses pages ou ses menins, dans la cour de son palais, vaste enclos qui renfermait plusieurs habitations séparées, bâties çà et là irrégulièrement. Auprès de lui se trouvait encore Vassilissa Volokhof, sa gouvernante, sa nourrice, et une fille de chambre. Il est vraisemblable qu'on le perdit de vue un instant. Selon le témoignage unanime des trois femmes et des pages, il tenait un couteau qu'il s'amusait à ficher en terre, ou avec lequel il taillait un morceau de bois. Tout à coup la nourrice l'aperçut qui se débattait baigné dans son sang. Il avait une large plaie à la gorge, et il expira sans proférer une parole. Aux cris de la nourrice, la tsarine accourt, et, dans la première furie de son

désespoir, s'écrie qu'on vient d'assassiner son fils. Elle se jette sur la gouvernante qui devait le surveiller, et, armée d'une bûche, la frappe à coups redoublés, l'accusant d'avoir introduit des meurtriers qui viennent d'égorger son enfant. En même temps, préoccupée sans doute de ses récents démêlés avec Bitiagofski, elle invoque contre cet homme la vengeance de ses frères et des serviteurs de sa maison. Survient Michel Nagoï, sortant de table, et dans un état d'ivresse, au dire de plusieurs témoins. A son tour, il frappe la gouvernante, et ordonne de sonner la cloche d'alarme à l'église du Sauveur, voisine du palais. En un instant l'enclos se remplit d'habitants d'Ouglitch et de domestiques, qui accourent avec des fourches et des haches, croyant que le feu est au palais du tsarévitch. Avec eux arrive Bitiagofski, accompagné de son fils et de gentilshommes attachés à la chancellerie. Il essaye de parler pour apaiser le public, et d'abord s'écrie que l'enfant s'est tué lui-même en tombant sur son couteau dans une attaque d'épilepsie, maladie dont il était notoirement atteint. — « Voilà le meurtrier ! » s'écrie la tsarine. Aussitôt cent bras se lèvent pour le frapper. Il s'enfuit dans une des maisons de l'enclos, et s'y barricade pour un moment; mais on enfonce la porte et on le massacre. Son fils est égorgé auprès de lui. Quiconque élève la voix pour le défendre, quiconque est reconnu pour lui appartenir, est aussitôt chargé de coups et mis en pièces..... Une douzaine d'employés de la chancellerie du tsar et quelques habitants d'Ouglitch, soupçonnés de connivence avec les assassins, périrent ainsi dans cette émeute soudaine, où les massacreurs tuaient au hasard tout ce qui s'offrait à leur rage. « On les pourchassait comme des lièvres , » dit un des témoins dans son interrogatoire. Deux jours après, la tsarine, qui venait de dénoncer les assassins prétendus, changea d'idée, et s'avisa qu'une naine, qui venait quelquefois l'amuser par ses bouffonneries, avait jeté un sort au tsarévitch. Elle fit tuer cette malheureuse à coups d'arquebuse, et le corps fut jeté à l'eau sans autre forme de procès. » Ces affreuses exécutions, qui étaient toutes illégales si elles n'étaient pas toutes injustes, furent sévèrement punies par Boris Godounof; la tsarine fut reléguée dans un couvent, deux de ses frères furent exilés. Plus de deux cents habitants d'Ouglitch périrent dans les supplices. Les autres furent déportés en masse en Sibérie. Ce sévère jugement avait été précédé d'une enquête d'où il résultait que le tsarévitch s'était tué lui-même dans un accès d'épilepsie. Personne ne crut à cette conclusion, évidemment dictée par Boris Godounof, et les Russes regardèrent le régent comme un assassin, le tsarévitch comme un martyr.

Karamsine, *Histoire de l'empire de Russie*, traduite par M. de Divoff; Paris, 1826, in-8°, t. XI. — P. Mérimée, *Les faux Démétrius*.

DMITRI SAMOTZVANETZ, ou *le Faux Démétrius*. On donne ce nom à plusieurs personnages qui, au commencement du dix-septième siècle, se firent passer pour le fils d'Ivân IV et excitèrent en Russie de sanglantes révolutions. Le premier, et de beaucoup le plus remarquable, de ces faux Dmitri parut en 1603. A cette époque, le gouvernement tyrannique du tsar Boris Godounof avait fini par exciter en Russie un mécontentement général. Les Cosaques surtout ne pouvaient supporter l'administration régulière qu'il essayait d'introduire parmi eux. Ils n'attendaient qu'un signal pour se révolter et marcher sur Moscou. Ce signal leur vint de la Pologne. Un jeune homme qui habitait en qualité de serviteur, dit-on, à Brahin, dans la maison du prince Adam Wizniowiecki, lui révéla qu'il était le tsarévitch Dmitri, fils d'Ivân Vassiliévitch (*voy*. Dmitri *Ivanovitch*), et lui raconta l'histoire suivante (1) : « Un médecin, nommé Simon, Valaque ou Allemand, ayant pénétré les desseins sinistres de Boris, ou plutôt reçu de sa part des offres considérables pour attenter à la vie de l'héritier présomptif, avait feint d'y consentir, afin de mieux déjouer les projets du tyran. La nuit fixée pour l'assassinat, ce serviteur fidèle avait placé dans le lit du tsarévitch l'enfant d'un serf, de même âge à peu près, lequel avait été égorgé. Convaincu que Fédor était irrévocablement fasciné par Boris, et qu'il serait impossible d'en obtenir justice, le médecin s'était enfui d'Ouglitch avec le jeune Dmitri; puis il l'avait confié à un gentilhomme dévoué, qui, pour le dérober plus facilement à la haine de Boris, l'avait fait entrer dans un couvent. Le médecin était mort, ainsi que le gentilhomme qui avait recueilli le prince. A défaut de ces deux témoins, l'inconnu produisait un sceau russe, portant les armes et le nom du tsarévitch, et une croix d'or ornée de pierres précieuses d'une valeur considérable. « C'était, disait-il, le présent que, selon l'usage russe, il avait reçu de son parrain, le prince Ivân Mstislavski, le jour de son baptême. » Le jeune homme qui se prétendait fils d'Ivân paraissait âgé de vingt à vingt-deux ans. Si Dmitri eût vécu, il aurait eu vingt-deux ans en 1603. Il était petit de taille, mais large d'épaules, et tout en lui annonçait la vigueur et l'agilité. Ses cheveux étaient d'un blond ardent et tirant sur le roux, ses yeux d'un bleu pâle, et cependant il avait le teint très-basané, comme beaucoup d'hommes originaires des pays froids. On savait que Marie Fédorovna, la mère de Dmitri, était fort brune, et qu'Ivân le Terrible était d'une stature au-dessous de la moyenne. Ceux qui se rappelaient le tsar Ivân trouvaient dans le visage de l'inconnu une ressemblance de famille; cependant le tsar était beau, et les traits de son fils prétendu ne prévenaient guère en sa faveur. Le visage large, les pommettes saillantes, le nez gros, les lèvres épaisses, peu ou point de barbe, c'est ainsi que le représentent plusieurs

(1) Prosp. Mérimée, *Les faux Démétrius*, p. 35.

contemporains qui l'ont souvent approché; description qui se rapporte assez bien au portrait que l'on conserve dans l'Académie de Pétersbourg, et à une gravure publiée en Pologne en 1606. On y retrouve comme l'exagération du type slave, alliée à une expression de fermeté et d'énergie remarquable. L'inconnu montrait encore deux verrues qu'il avait, l'une au front, l'autre sous l'œil droit. Il avait un bras un peu plus long que l'autre. Tous ces signes apparemment étaient bien connus pour avoir été remarqués sur l'enfant mort à Ouglitch. » Persuadé que son hôte était bien le fils d'Ivân IV, le prince Adam le conduisit chez son frère, le prince Constantin, à Jalosiez. Les nobles polonais accoururent de tous côtés pour visiter ce prétendu tsar légitime de toutes les Russies. « Dmitri ne laissait rien échapper qui démentît son illustre origine. Courtois, affable, mais tenant son rang (1), il semblait à son aise sous ses habits de brocard, au milieu des nobles palatins; il acceptait leurs services de l'air dont on accorde une faveur, et avec l'assurance de les reconnaître un jour. Il parlait le polonais aussi bien, peut être plus facilement, que le russe; il savait quelques mots de latin, écrivait vite et d'une manière hardie; c'en était assez alors pour prouver qu'il avait reçu une éducation libérale. D'ailleurs, l'histoire de Russie lui était parfaitement connue; on voyait qu'il possédait à fond les généalogies de toutes les grandes familles, et que leurs intérêts, leurs rivalités, leurs fortunes diverses, avaient été pour lui l'objet d'une étude toute particulière. En un mot, il avait appris son rôle de prétendant, et le jouait au mieux. » La nouvelle de l'apparition du prétendant en Pologne inquiéta d'autant plus Boris, qu'elle coïncidait avec un soulèvement des Cosaques du Don et des Zaporogues, qu'un moine russe, nommé Grégoire ou Grichka Otrepief, poussait à la révolte en leur annonçant la prochaine arrivée du tsar légitime. Le tsar tenta de se faire livrer le prétendant à prix d'argent par les princes Wiszniowecki; sa demande fut repoussée avec indignation. Constantin conduisit Dmitri chez son beau-père, Georges ou Iourii Mniszeck, palatin ou voïvode de Sandomir, illustre, comme lui, par sa naissance et par des services rendus à l'État Pour attacher à sa cause ces puissants magnats polonais, Dmitri demanda la main de Marine ou Marianne, la seconde fille de Mniszek, jeune et belle personne, que séduisait la promesse d'une couronne. Mniszek fit des intérêts de son futur gendre les siens propres : il le présenta au roi de Pologne, et lui concilia la faveur des nobles, comme aussi celle du clergé, que Dmitri s'attacha par l'espérance qu'il donnait d'embrasser la foi catholique et d'y convertir ses sujets dès qu'il en serait le maître. Sigismond III, en guerre avec la Suède, sa première patrie, n'osait attaquer ouvertement Boris Godounof; mais il permit à ses panes (seigneurs) de prendre les armes pour leur propre compte et de suivre le prétendant. Boris, de plus en plus alarmé, essaya de perdre Dmitri dans l'esprit du peuple en l'identifiant avec Grégoire Otrepief, moine apostat, ivrogne et débauché, méprisé de tout le monde. Il fit donc publier la pièce suivante. « Le tzar a été informé qu'en Lithuanie un certain coquin se faisait appeler le tsarévitch Dmitri, prince d'Ouglitch, fils d'Ivân. Ledit coquin n'est autre qu'un certain moine défroqué nommé Grichka Otrepief, fils du capitaine de strelitz Bogdan Otrepief. Après avoir été tonsuré au monastère de Tchoudof, l'année 1603, il passa la frontière, vint en Lithuanie, et entra au monastère de Petchera, en compagnie d'un autre moine, nommé Michel Povadine. Là, par une ruse diabolique, il feignit d'être malade, et, suppliant l'abbé de le confesser, lui dit qu'il était Dmitri d'Ouglitch, fils du tsar Ivân, qu'il avait pris des habits de moine pour se cacher du tsar Boris, mais qu'il n'avait pas fait profession; puis il pria l'abbé de publier sa confession s'il mourait. Après quoi il se leva, parla et se trouva mieux. L'abbé, déçu par cet imposteur, écrivit au roi de Pologne et aux sénateurs; sur quoi, cet apostat jeta son froc, s'en vint à Sandomir, prenant le nom de tsarévitch, et dans toute la Slavonie, comme dans les villes de Pologne, il se trouve des gens qui ajoutent foi à cette imposture ».

La plupart des historiens modernes et presque tous les biographes ont accepté comme dignes de foi les mensonges officiels sortis de la chancellerie de Boris; mais aucun contemporain n'y crut. M. Mérimée, dans un très-beau travail sur ce mémorable épisode de l'histoire russe, a démontré sans peine que l'identification de Dmitri et d'Otrepief était une fiction grossière, dénuée de vraisemblance et qu'un historien comme M. Karamsine n'aurait pas dû adopter. Dmitri réunit d'abord 5,000 hommes, qui en franchissant la frontière se renfoncèrent encore de quelques milliers de Cosaques du Don. A cette nouvelle, Boris envoya deux armées à la rencontre de celui qu'il signalait, dans ses manifestes, comme un imposteur, un moine apostat, un hérétique, et fit lancer contre lui les foudres de l'Église. Mais les villes, sommées au nom de Dmitri, fils d'Ivân, ouvrirent leurs portes : Tchernigof, Poutivl, Rylsk, etc., furent successivement occupés; Novogorod-Séversk, défendu par Pierre Fédorovitch Basmanof, opposa seul une résistance assez prolongée pour permettre aux généraux du tsar, dont l'armée s'élevait à plus de 50,000 hommes, de combiner leurs efforts. Dmitri remporta d'abord la victoire, en décembre 1604 (n. st.), sur le prince Fédor Ivanovitch Mstislavski; mais le 21 janvier 1605 il fut à son tour défait et poursuivi par ce général, que le prince Vassilii Chouiski était venu rejoindre. Dmitri se

(1) Prosp. Mérimée, ibid. p. 68.

renferma à Poutivl jusqu'au mois de mai ; les généraux russes s'affaiblirent en disséminant leurs forces, et dans l'intervalle Boris mourut d'apoplexie (13-23 avril), ou peut-être d'un poison qu'il avait pris, laissant un fils de seize ans, incapable de porter le fardeau d'une couronne en de pareilles circonstances. (*Voy.* GODOUNOF.)

Dmitri, profitant de cet événement heureux pour lui, multiplia les proclamations, et ne ménagea point les promesses ; il lui dut en outre un sujet dévoué et fidèle, capitaine non moins distingué que brave soldat. Basmanof, investi du commandement de l'armée du nouveau tsar Féodor Borisovitch, alla lui-même offrir son épée à Dmitri. Celui-ci, secondé par les Russes et les Cosaques, qui vinrent en foule remplacer auprès de lui sa petite armée polonaise taillée en pièces ou débandée, s'était avancé à peu de distance de Moscou pour reconnaître lui-même l'état des choses et provoquer une révolution dans cette capitale. Elle ne tarda pas à éclater. Le prétendant, de retour à Toula, reçut une députation solennelle, qui l'invitait à venir occuper le trône de ses aïeux. La famille Godounof avait été surprise au Kremlin, jetée en prison, et bientôt après, peut-être par ordre de son successeur, le jeune tsar périt misérablement avec sa mère. Un de ses parents, Semen Godounof, fut aussi mis à mort. Les autres membres de cette famille furent exilés en Sibérie ou relégués dans des forteresses. Henia, fille de Boris, fut épargnée, et devint peu après la maîtresse du nouveau tsar. Le 20-30 juin 1605 Dmitri fit son entrée à Moscou avec beaucoup de pompe, aux acclamations du peuple ; son couronnement eut lieu peu de jours après. Il envoya aussitôt chercher *sa mère*, la tsarine Marie Nagoïa, qui, reléguée par Boris dans un couvent lointain, y vivait obscurément, sous le nom de sœur Marthe (Marfa). En voyant Dmitri, cette princesse répandit un torrent de larmes, et soit qu'elle le reconnût en effet, soit que la peur dictât ses paroles, ou qu'elle agît seulement par intérêt, afin d'améliorer son sort et de se venger des Godounof et de leurs partisans, elle lui donna le nom de *fils* et le suivit (18 juillet) à Moscou. Elle y vécut dans un couvent moins austère que la retraite où elle avait été reléguée.

Dmitri se hâta d'organiser son gouvernement avec un singulier mélange de fermeté et d'imprudence : il ne ménagea pas assez les préjugés religieux de ses sujets, et laissa trop de pouvoir aux anciens ministres de Boris. Basmanof, auquel il devait l'empire, fut son homme de confiance ; mais, tout en le traitant avec la plus grande amitié, il ne se laissa pas gouverner par lui. « Dmitri, dit M. Mérimée, ne voulait ni favori ni maître. Il fallait que tout pliât sous sa volonté, et pourtant, tout despote qu'il était, il aimait la discussion et accordait à ses boyards la liberté la plus complète de le contredire. Tous les jours il présidait le conseil, et sa mémoire prodigieuse, sa facilité, sa pénétration, confondaient ses ministres. On se demandait où il avait appris à connaître si bien son empire, ses besoins et ses ressources. Tolérant la contradiction et la recherchant même, il abusait trop souvent de sa supériorité pour railler sans mesure des adversaires qu'il avait convaincus d'erreur, ou que le respect avait réduits au silence. En outre, il montrait trop ouvertement une préférence partiale pour les coutumes étrangères, qui choquait les préjugés des Moscovites. Il citait sans cesse la Pologne, cette antique ennemie de la Russie, vantant à tout propos la supériorité de ses lois et de sa civilisation. « Voyagez, instruisez-vous, disait-il à ses boyards ; vous êtes des sauvages, il faut vous policer. »... Toutes les fois qu'il entendait parler d'une industrie nouvelle, il voulait aussitôt l'introduire en Russie, et faisait faire des offres avantageuses à des artisans habiles ou à des commerçants éclairés pour qu'ils vinssent se fixer dans ses États. Il aimait les arts et particulièrement la musique... Un usurpateur a besoin de gloire, et est, pour ainsi dire, forcé de devenir conquérant. Le grand projet de Dmitri était celui d'Étienne Batthori ; il voulait réunir toutes les forces de la race slave pour les jeter sur les Turcs et les Tartares. Il y travaillait dès le lendemain de son arrivée à Moscou. Agrandissement de ses États, gloire immense pour lui-même, affermissement de son autorité, tels étaient les résultats qu'il se promettait de cette vaste entreprise. » Mais de graves obstacles intérieurs devaient l'empêcher de réaliser des projets aussi grandioses.

L'ancien président de l'enquête d'Ouglitch, le prince Chouïski, qui dans les premiers jours du règne de Dmitri, s'était déclaré coupable d'imposture et avait reconnu le prétendant pour le vrai fils d'Ivân IV, ne tarda pas à revenir sur sa déclaration, et, non content d'exprimer publiquement des doutes sur la naissance royale du nouveau tsar, il forma un complot pour le renverser. Il fut condamné à mort, et déjà il avait posé la tête sur le billot où la hache du bourreau devait la trancher, lorsqu'on lui annonça sa grâce. On le laissa même très-peu de temps dans l'exil qu'on lui avait assigné, à lui et à ses deux frères, et « ç'a esté, dit Margeret, officier français au service du tsar, la plus grande faute (1) que jamais l'empereur Dmitri eust sceu commettre, car cecy lui a procuré sa mort. » Du reste, le capitaine français nous donne l'idée la plus favorable du maître qu'il servait. « Vacilei Choutsqui, dit-il, estant rappelé et en aussi grande grâce qu'auparavant, avoit desja [illegible] une de ladite maison (Nagoï) ; ses nopces devoient solemniser un mois après celles de l'[illegible]

(1) C'est aussi l'opinion de M. Mérimée : « Dmitri, dit-il, n'était pas cruel ; il avait même une douceur [illegible] rare de son temps et peut-être déplacée dans un usurpateur ; car c'est le châtiment de ceux qui parviennent au pouvoir par la violence, de ne s'y maintenir que par la terreur. »

pereur. Enfin, l'on ne voyoit autre chose que nopces et joie, au contentement d'un chascun; car il leur fit gouster petit à petit ce que c'est qu'un pays libre, gouverné par un prince clément. Il alloit tous les jours une fois ou deux voir l'impératrice sa mère; il se montroit parfois un peu trop familier envers les seigneurs, lesquels sont élevez et nourris en telle sujettion et crainte qu'ils n'oseroient presque parler en présence de leur prince sans commandement, combien que ledit empereur sçavoit autrement tenir une majesté et grandeur digne d'un prince tel qu'il estoit. Au reste, il estoit sage, avoit assez d'entendement pour servir de maistre d'école à tout son conseil. »

De nouvelles menées secrètes qu'on découvrit, et peut-être les dispositions douteuses de la multitude, décidèrent enfin le jeune tsar à s'entourer d'une garde étrangère, composée de cent archers, dont Margeret eut le commandement, et de deux cents hallebardiers. Lorsqu'il se crut ensuite suffisamment affermi sur son trône (novembre 1605), Dmitri s'occupa à remplir son engagement envers le palatin Mniszek et Marine, sa fille. Des ambassadeurs russes allèrent demander celle-ci en mariage au roi de Pologne et à la république. Le mariage par procuration eut lieu à Cracovie. Cette fête fut célébrée presque avec autant de solennité que le mariage de Sigismond III lui-même avec Constance, archiduchesse d'Autriche, qui se conclut peu de jours après. Les préparatifs de son départ retinrent encore quelque temps en Pologne la future tsarine; mais enfin, le 11 mai 1606, Marine Mniszek, jeune, belle, ambitieuse, arriva à Moscou, suivie de son père, d'un de ses frères, du prince Constantin Wisniowiecki, son beau-frère, et d'un grand nombre de gentilshommes polonais, tous fiers d'avoir couronné un tsar, turbulents par caractère, et pleins de mépris pour les Russes, encore barbares, ridiculement cérémonieux, ignorants, et serviles à l'excès vis-à-vis de leur souverain. Le peuple russe vit avec peine une femme associée aux pompes du couronnement, qui à son avis n'étaient point faites pour ce sexe; il souffrait de voir le prince toujours entouré d'étrangers, qui vivaient familièrement avec l'oint du Seigneur, dont le Russe n'approchait qu'avec crainte et avec une soumission profonde; il s'indignait de leur arrogance, de leur mépris pour ses chefs les plus considérés, de leurs libertés sacriléges avec les femmes des boyards, comme avec celles des classes inférieures. Mais ce qui acheva de perdre le prince dans tous les esprits, ce fut son manque de respect pour le culte gréco-russe, les doutes qu'on répandit à dessein sur son orthodoxie, ses préférences assez marquées pour l'Église latine, avec laquelle on assure qu'il avait pris des engagements, et enfin l'apparition des jésuites, dont on a même prétendu qu'il était l'élève, dressé par eux pour le rôle qu'ils voulaient lui faire jouer, dans le but de procurer l'union des deux Églises. Chose inouïe, d'ailleurs, Dmitri mangeait du veau, viande défendue par la religion comme impure et que les vrais Russes avaient en horreur. Dix jours à peine étaient écoulés depuis le couronnement de Marine et la noce, qui fut célébrée en même temps, quand Chouïski reconnut que tout était mûr pour une révolte ouverte. Tenant l'épée d'une main et la croix de l'autre, il conduisit au Kremlin une troupe furieuse, dont tout le peuple de Moscou ne tarda pas à appuyer l'entreprise. Ce fut le samedi 27 mai 1606, à six heures du matin. Basmanof reçut les premiers coups : il tomba sur le seuil de la porte qui conduisait chez le tsar, et, ne pouvant plus la défendre, il cria : « Trahison! Sauve-toi, Dmitri, fils d'Ivân! »

« Dmitri (1), voyant la première porte du palais forcée, et convaincu que toute résistance était inutile, jeta son épée, traversa en courant la chambre de la tsarine, et gagna l'appartement le plus éloigné de l'endroit qu'assaillaient les rebelles. Il était, dit-on, blessé à la jambe d'un coup de sabre. Cependant, il ouvrit une fenêtre qui donnait sur l'emplacement où s'élevait autrefois le palais de Boris, qu'il avait fait démolir; la fenêtre était haute de plus de trente pieds, mais il n'y avait personne aux environs, et il sauta. Sa chute fut si malheureuse qu'il se cassa une jambe, et la douleur si vive qu'il s'évanouit. Un moment après il reprit connaissance, et ses gémissements attirèrent auprès de lui, d'un corps-de-garde voisin, quelques strélitz qui le reconnurent. Touchés de compassion, ces soldats le relèvent, lui font boire de l'eau, et l'asseyent sur une pierre, reste des fondations du palais de Boris. Le tsar, un peu ranimé, put parler aux strélitz, qui jurèrent de le défendre. En effet, aux premiers cris des rebelles qui viennent réclamer leur proie, ils répondent à coups d'arquebuse et abattent quelques-uns des plus acharnés. Mais bientôt la foule grossit, attirée par le tumulte et les cris qui annoncent que le tsar est enfin découvert. On entoure les strélitz, on les somme de livrer l'imposteur, ou bien on va dans leur faubourg massacrer leurs femmes et leurs enfants, demeurés sans défense. Alors les strélitz, effrayés, mettent bas les armes et abandonnent le blessé. Avec d'horribles acclamations de triomphe, la multitude se jette sur lui et le traîne en le chargeant de coups, jusque dans une chambre du palais, déjà mis au pillage. Dmitri, au pouvoir de ses bourreaux, passant devant ses gardes du corps prisonniers, étendit une main vers eux, en signe d'adieu peut-être, mais sans proférer une parole. Un de ses gentilshommes, nommé Furstenberg, Livonien, transporté de fureur, essaye, quoique sans armes, de le défendre. Les rebelles percent ce brave homme

(1) Prosp. Mérimée, *Les faux Dém.*, p. 76.

à coups redoublés, tandis qu'il ne pense qu'à couvrir son maître. Si Dmitri ne fut pas massacré à l'instant, c'est que la haine ingénieuse des assassins voulait prolonger ses souffrances. On lui arrache ses habits, et on le couvre d'un cafetan de pâtissier. « Voyez le tsar de toutes les Russies! s'écriaient les rebelles; il a revêtu les habits qui lui conviennent. » « Chien de bâtard, dit un gentilhomme russe, dis-nous qui tu es et d'où tu nous es venu? » Dmitri, rassemblant ce qui lui restait de forces pour élever la voix : « Chacun de vous, dit-il, sait que je suis votre tsar, fils légitime d'Ivân Vassilievitch. Interrogez ma mère; ou si vous voulez ma mort, donnez-moi au moins le temps de me reconnaître. » Alors un marchand nommé Valouief, fendant la presse, s'écria : « Pourquoi tant causer avec ce chien d'hérétique? Voilà comme je confesse ce flûteur polonais! » Et il lui tira à bout portant un coup d'arquebuse dans la poitrine, qui mit fin à son agonie. Bientôt le cadavre, défiguré, déchiqueté, le ventre ouvert, les bras hachés à coups de sabre, est traîné sur le pavé. On le jette en bas des degrés, et il tombe sur le corps de Basmanof. « Vous vous aimiez vivants; morts, on ne vous séparera pas, » disaient les meurtriers dans leur sauvage triomphe. Marine, Mniszek, Wizniowiecki, l'ambassadeur de Pologne, beaucoup d'autres magnats furent jetés dans les cachots, et le peuple, avide de sang et de vengeance, envahit les demeures des Polonais, dont on assure que 1705 furent massacrés ce jour-là. D'autres se frayèrent un passage le sabre à la main, ou forcèrent les Russes, par la plus courageuse résistance, à leur accorder une capitulation.

Ainsi périt un prince dont on ne peut méconnaître, au milieu de torts réels et graves, et quelle que fût d'ailleurs sa naissance, les qualités vraiment royales. « Il estoit agile, dit encore Margeret, avoit un grand esprit, estoit clément, tost offensé, mais aussi tost appaisé, libéral, enfin un prince qui aimoit l'honneur et l'avoit en recommandation. Il estoit ambitieux; ses desseins estoient de se faire connoistre à la postérité, et estoit délibéré, ayant donné commandement à son secrétaire de se préparer au mois d'aoust dernier (1606) pour partir avec les navires *angloises* pour venir en France congratuler le roy très-chrestien (Henri IV) et avoir correspondance avec luy; duquel il m'a parlé plusieurs fois avec grande révérence. Enfin, la chrestienté a perdu beaucoup en sa mort, *si ainsi est qu'elle le soit*, comme il est fort vraysemblable. »

Ce qui est certain, c'est que cette mort n'amena pas le repos de la Russie, veuve de la famille de Rurik, dont les membres avaient régné sur elle depuis sept siècles et demi. Vassilii Ivanovitch Chouïski, issu d'une branche collatérale de cette même famille, prince rusé et artificieux, mais sans élévation dans les sentiments et sans talent véritable, fut appelé au trône par la volonté du peuple de Moscou et presque sans la participation des boyards. Une fortune si brillante excita la jalousie de ces derniers; l'anarchie régna partout; et ayant de toutes parts des ennemis à combattre, Chouïski fut hors d'état de rétablir l'ordre et d'affermir son autorité. Ce qui porta au comble les malheurs de la Russie, ce furent l'apparition de plusieurs nouveaux prétendants à la couronne et le bruit qui ne tarda pas à se répandre que Dmitri n'était pas mort, qu'il avait échappé au massacre, et allait reparaître à la tête d'une armée. Le premier imposteur qui se présenta fut le *Petit Pierre* (*Petrouschka Samosvatnets*); il se disait fils du tsar Fédor Ivanovitch et avoir été échangé après sa naissance contre la fille à laquelle on croyait que la tsarine avait donné le jour, et qui était morte en bas âge. Un serf, appelé Ivân Bolotnikof, lui forma une armée, qui battit plusieurs généraux russes et s'avança même jusque vers Moscou. Mais bientôt après ces aventuriers furent vaincus, faits prisonniers et mis à mort. Un autre, dont le véritable nom était, à ce qu'il paraît, *André Nagii*, mais qui prit celui de tsar Dmitri, prétendant avoir échappé au massacre de Moscou, fut plus heureux, et promena pendant plus longtemps le fer et les flammes à travers la Russie, déchirée par les factions. Kobierzycki, dans sa *Vie de Vladislaf*, écrite en latin (liv. V, p. 320), assure que cet imposteur était juif, et beaucoup d'historiens russes et polonais adoptent cette opinion. Ce faux Dmitri, quoique sans talents, sans esprit, sans conduite, rallia tous les Russes mécontents, les Polonais, désireux du désir de la vengeance, les Cosaques, toujours avides de pillage, et les brigands nombreux dont plusieurs provinces de l'empire étaient alors infestées. Trois chefs habiles et déterminés lui prêtaient la force de leur épée et l'autorité de leur nom : Zarucki, ataman des Zaporogues, le prince Ivân Pierre-Sapieha, et le prince Roman Rozinski, issu du sang de Narimund, grand-prieur de Lithuanie. L'imposteur nomma ce dernier ataman (hetmân) de son armée, et lui abandonna la direction des affaires. Consterné par les fâcheuses nouvelles qu'il recevait de toutes parts, Chouïski, devenu le tsar Vassilii Ivanovitch, s'alarmait cependant plus encore des préparatifs que faisait Sigismond III, roi de Pologne, poussé à la guerre par ses magnats ambitieux, qui ne cessaient de lui répéter que le sang de leurs frères assassinés à Moscou criait vengeance. Pour le désarmer, le tsar donna la liberté aux Polonais qu'il avait préservés du carnage, et les renvoya jusqu'à la frontière sous bonne escorte. Marine Mniszek, qui ne voulut point renoncer à son rang suprême, fut dirigée vers la Pologne. En route, deux officiers de Sapieha surprirent ses gardes, s'emparèrent d'elle, et la conduisirent (1609) à Touchino, village situé à 12 verstes de Moscou, et près duquel le faux Dmitri était campé, répandant la terreur dans

la capitale. Désormais l'histoire de cet imposteur est inséparable de celle de l'ambitieuse Polonaise, qui vint chercher une couronne en Russie et y trouva des fers. (*Voy.* Marine MNISZEK.) Marine Mniszek et le faux Dmitri forment le sujet d'un roman russe de M. Boulgarine, traduit en français par M. Fleury (Paris, Levrault, 1832, 4 vol. in-12). Le même sujet a été traité par Schiller, dans une tragédie qu'il n'a pas terminée. En France, M. Léon Halévy a fait représenter il y a quelques années une tragédie sous le titre du *Czar Démétrius*. Enfin, M. Mérimée, outre le beau travail historique que nous avons souvent cité, a fait des débuts du premier des faux Dmitri le sujet d'une œuvre dramatique (*Revue des Deux-Mondes*, 15 décembre 1852), dans laquelle il a expliqué très-ingénieusement, et avec beaucoup de vraisemblance, comment la tentation vint à un jeune Cosaque de l'Ukraine de ressusciter en lui Dmitri, fils d'Ivân, et comment cette idée fut accueillie par la crédulité des contemporains.

Le capitaine Margeret, *État de l'empire de Russie*. — De Thou, *Hist. Universelle*. — Martin Baes, *La Chronique de Moscou*. — *Tragedia Moscovitica, sive de vita et morte Demetrii, qui nuper apud Ruthenos imperium tenuit, narratio ex fide dignis scriptis et litteris excerpta*; Cologne, chez Gérard Greuenbruc, 1608, in-12. — Barege Baregi, *Discours merveilleux et véritable de la conqueste faite par le jeune Demetrius, grand-duc de Moscovie, du sceptre de son frère, avenue en celle année*, 1605, *avec son couronnement du dernier juillet*; Arras, 1606, in-12. — Karamsine, *Histoire de l'empire de Russie*, traduite par M. de Divoff, t. XI. — Prosper Mérimée, *Épisode de l'histoire de Russie : les Faux Demetrius*.

DMITRIEF (*Ivân Ivanovitch*), homme politique et poëte russe, né dans le gouvernement de Simbirsk, en 1760, mort à Moscou, le 15 octobre 1837. Il étudia à Casan et à Simbirsk jusqu'à l'âge de douze ans. Obligé de fuir avec son père à la suite de la révolte de Pougatschef, il fut placé à Saint-Pétersbourg à l'École des Gardes de Semenof. Il entra ensuite au service militaire, qu'il quitta à l'avénement de l'empereur Paul, avec le titre de colonel. Nommé premier procureur du sénat, il échangea quelque temps après ses fonctions contre celles de conseiller privé. Sous l'empereur Alexandre, il s'éleva jusqu'au rang de membre de la Justice. Quatre ans plus tard, il rentra, pour n'en plus sortir, dans la vie privée. Ami de Karamsine, il se joignit aux efforts de cet historien pour faire entrer dans une ère nouvelle la langue russe. Ses chansons, parmi lesquelles *Jermak*; ses fables, heureusement imitées de celles de La Fontaine, et des nouvelles, lui assurent une place importante parmi les écrivains russes. Des fragments de ses *Mémoires* ont été publiés dans le *Moskwitianin*. La première édition de ses œuvres est de Moscou, 1795; la sixième a paru à Saint-Pétersbourg, en 1823.

Otto, *Lehrbuch der Russischen Literatur*. — *Conversations-Lexicon*.

DMOCHOWSKI (*François-Xavier*), poëte, critique et historien polonais. Né en Podlaquie, en 1762, mort à Varsovie, le 20 juin 1808, il commença ses études au collége de Drohiczyn, et à l'âge de dix-sept ans entra dans la congrégation des piaristes. Plus tard il devint successivement professeur aux colléges de Lomza, de Radom et de Varsovie. Lors de la diète constituante de Varsovie (1788-1792), et sous les auspices du chancelier Kollontay, il prit une part active au mouvement politique de l'époque. En 1792, après l'occupation de la Pologne par les troupes russes, il émigra en Saxe, où, conjointement avec Kollontay, Ignace Potocki et autres patriotes polonais, il rédigea l'*Histoire de la Diète constituante*. En 1794, lorsque éclata l'insurrection nationale dirigée par Kosciuszko, Dmochowski fut nommé membre du conseil suprême, et rédigea la *Gazette du Gouvernement insurrectionel*. Depuis la fin de 1794 jusqu'en 1800, il émigra de nouveau, et durant ce temps, en Italie et en France, il travailla avec ses autres compatriotes, par la parole et par la plume, aux moyens de rétablir la Pologne. Protégé par l'archevêque Ignace Krasicki, il obtint en 1800 du gouvernement prussien la permission de rentrer à Varsovie, échue à la Prusse depuis 1795; il renonça à ses fonctions ecclésiastiques, et épousa M[lle] Isabelle Mikorska. En 1801, il contribua puissamment à la fondation de la *Société des Amis des Sciences de Varsovie*, et jusqu'en 1805 rédigea un excellent recueil scientifique intitulé *Nouveau Mémorial de Varsovie*. Il fut le premier à publier une édition complète des *Œuvres d'Ignace Krasicki*, le Voltaire de la Pologne. Voici les ouvrages de Dmochowski, dans leur ordre chronologique : ils sont tous écrits en langue polonaise : *Le Jugement dernier, poëme d'Édouard Young*, traduit en vers; Varsovie, 1785; — *Des Vertus les plus nécessaires et des vices contraires à la société*; Varsovie, 1787; — *Éloge de Karp, porte-enseigne d'Upita*; ibid.; — *L'Art poétique, en quatre chants*, poëme original; Varsovie, 1788; — *Sur l'Académie de Cracovie*; ibid.; — *Fragments d'un fouet politique*; Varsovie, 1789; — *De la Religion comme unique base du bonheur du genre humain*, traduit de M[me] de Genlis; ibid.; — *Oratio pro instauratione studiorum, Varsoviæ habita*; ibid.; — *Sur le meilleur moyen d'enseigner le latin en Pologne*; Varsovie, 1790; — *Lettres d'une Sandomirienne à une Podolienne*; ibid.; — *L'Iliade d'Homère*, traduite en vers; Varsovie, 1800; — *Le Prêtre mari, nouvelle qui n'est pas neuve*; ibid.; — *L'Homme des Champs de Delille*, en vers; ibid.; — *La Pharsale de Lucain*; ibid.; — *Les Épîtres d'Horace*; Varsovie, 1802; — *Éloge d'Ignace Krasicki, archevêque de Gnezne*; ibid.; — *Le Paradis perdu de Milton*; Varsovie, 1803; — *Les Élégies de Tibulle*; Varsovie, 1805; — *L'Odyssée d'Homère*; Varsovie, 1806; — *L'Énéide de*

Virgile, traduite en vers : les neuf premiers livres sont de Dmochowski, et les trois derniers par Vincent Jakubowski ; Varsovie, 1809.

Léonard CHODZKO.

Bentkowski, *La Littérature polonaise*; 1814. — Michel Podczaszynski, *La Pologne littéraire* ; 1830. — Chodyniecki, *Les Polonais savants* ; 1833.

* **DMOCHOWSKI** (*François de Sales*), fils du précédent, né à Varsovie, en 1801. Dès sa jeunesse il se fit connaître comme poëte et littérateur. En 1819 il traduisit en vers polonais plusieurs œuvres des poëtes français : *Le Fâcheux* et *Le Dépit amoureux*, de Molière ; L'*Andromaque*, de Racine ; la *Zaïre*, de Voltaire ; le *Marius à Minturne*, d'Arnault, ainsi que les poésies de Lamartine. Ses pièces de théâtre furent représentées au théâtre de Varsovie. Depuis l'année 1820 il publia la traduction de plusieurs romans français et anglais, et rédigea avec talent plusieurs journaux scientifiques, tels que le *Journal hebdomadaire de Varsovie*, la *Bibliothèque Polonaise*, la *Gazette du correspondant de Varsovie*.

L. CH.

Documents particuliers.

***DMUSZEWSKI** (*Louis-Adam*), écrivain et acteur célèbre polonais. Né à Czersk, en Mazovie, en 1782, mort à Varsovie, en 1848. Il débuta en 1800, et pendant trente ans obtint de grands succès auprès de ses compatriotes. Ses pièces originales, en prose et en vers, sont les suivantes : comédies : *Les Caprices d'une jeune Épouse* ; — *Le Bavard sans fin* ; — *Les Amours de Sigismond Jagellon* ; — *La Revanche, ou Barbe Zapolska* ; vaudeville ; — *L'Arrière-Ban* ; — *Les Remparts de Praga* ; — *Sept fois un*[1], avec la musique d'Usner ; — *Les Oncles et les Tantes* ; — *Terno* ; — *Les Vistuliennes, ou le roi Lokietek* ; — *Thadé Chwalibog* ; — *Les Moustaches* ; — Opéras : *Leszek le Blanc, ou la sorcière du Mont-Chauve* ; — *Alexandre et Apelles* ; — *La Bijude près du grand chemin* ; — Drames : *Le Siége d'Odensée* ; — *Les Acteurs aux Champs-Élysées*.

L. CH.

Documents particuliers.

D'O (*Giovanni*), peintre, né à Naples, à la fin du seizième siècle, mort en 1656. Il fut élève de l'Espagnolet, et imita tellement sa manière, que beaucoup de ses tableaux sont attribués à son maître. En avançant en âge, il adoucit un peu son style, et donna plus de charme à ses carnations ; mais il n'a laissé qu'un très-petit nombre d'ouvrages de cette seconde manière.

E. B—N.

Dominici, *Vite de' Pittori Napoletani*. — Lanzi, *Storia pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*.

DOARA (*Buoso* DE), capitaine italien, mort vers 1269. Seigneur de plusieurs châteaux situés dans le voisinage de cette ville, il y avait acquis, grâce à ses intelligences avec l'empereur Frédéric II, une sorte de souveraineté. Après la mort de cet empereur, en 1250, la guerre éclata entre Doara et deux autres chefs, Eccelino III et Pelavicino, auxquels il avait laissé l[...] ment de la Lombardie. En dernier li[...] cino se joignit à Buoso contre le [...] lino lorsque le pape Alexandre IV [...] sorte de croisade contre ce prince, et [...] contribuèrent au combat de Cassan[...] tembre 1259), où périt Eccelino. Qu[...] de Doara, il n'eut plus guère de succès. 1265, par Mainfroi de la défense [...] l'Oglio contre les Français, il dut se [...] vant les guelfes lombards. Exilé [...] mone, en même temps que les guel[...] faisait partie, il mourut dans un état [...] dénûment.

Sismondi, *Hist. des Rep. Ital.*

***DOBAI** (*Étienne*), historien ho[...] vait dans la première moitié du di[...] siècle. On a de lui : *Tisz tesseg* [...] Histoire et topographie du pays des H[...] 1736 et 1739, in-4°, imprimée par le [...] Joseph Nalatzi d'Hermanstadt.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrt*[...]

DOBEILH (*François*), traducteur [...] né à Moulins en 1634, mort dans la m[...] le 20 avril 1716. Il était jésuite, prof[...] plusieurs colléges, et devint aumônier [...] ment. En 1695 des infirmités l'obligère[...] dre sa retraite, et il fut envoyé finir se[...] collége de sa compagnie à Moulins. On [...] *Avis très-consolant pour les person*[...] *puleuses*, trad. de l'espagnol du P. Ni[...] Amiens, 1672, et Lyon, 1702, in-12 ; [...] *mable mère de Jésus*, trad. du même [...] 1671, et Amsterdam, 1672, in-12 ; — *R*[...] *sentences et maximes royales et po*[...] trad. du même ; Amsterdam, 1671, in[...] *Réflexions prudentes, pensees* [...] *maximes stoïciennes*, trad. du m[...] — *Vie du roi Almanzor*, d'après [...] Abenenfian ; ibid. ; — *La Vie de saint*[...] Amiens, 1672, in-12.

Lelong, *Histoire littéraire de France*, t. I[...] — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

* **DOBER** (*Jean-Godefroy*), bot[...] pharmacien bohême, mort à Dresde, en [...] fut apothicaire du prince de Saxe. On [...] *Nachricht von denjenigen Stücken* [...] *Pflanzenreiche welche in den Apothe*[...] *meisten Laender aufbehalten werde*[...] *sen, zum Gebrauch der Apotheker* [...] (Énumération des plantes l'on doi[...] dans les pharmacies de [...] pour être employées par les ap[...] Dresde, 1768, in-4° ; — *Definitiones* [...] *camentorum quæ in officinis pharma*[...] *chymice præparata prostant secundu*[...] *rum partes constituentes, propria* [...] *et experientia explicatæ et in usu*[...] *rum medicinæ idiomate latino et ger*[...] *edita* ; ibid., 1765, in-8°. Ces deux [...] sont remplis d'erreurs.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten*[...]

e). i-
ue la se e u uu ui-
de cuions li
ù urieus
iu nu lle or
C' re u uu es

ac., I, p. 89. — Chalvet, *Bibl. du Dau-*

hmedben - Iahiaben - Ahmedben-y. Dhobi.
(*Antoine*), homme d'É
0 nov re 1800. Après
es ass l'états de
u ie s libéraux . u
e uu comi e ie ca-
, et ce fut lui ea de
uck D Y ieı ie i
ue la c ie.
ie mi e l
vi de ction pu-
ni fo e Wei-
popul , ie p li-
lui de gr espérances. Il
taines l cette attente :
a l'As constituante, il
à l ur dans laquelle on
à et dans sa capitale. La
de Doblhof fut d'accord
Comme il arrive toujours,
son parti, et dès lors il résolut
ministère ; c'est ce qu'il annonça
7 septembre 1848, en même
aussi opposé aux tendances
a celles des ultra-libéraux. En
l'invita-t-elle ensuite à rentrer
ation, il s'y refusa sous prétexte
et ne prit plus une part bien
. Dans des temps plus cal-
, surtout son bon vouloir eus-
au pays.

-мон.

c-*Job*, en religion *Gélase de*
, historien bohémien, né à
1719 (1), mort le 24 mai
une heure, pour ne plus la
monastique. A dater de 1736
r dans plusieurs établisse-
à Leitmeriz, Vienne, Nickols-
nse it, suivant l'occasion,
e, la poésie, l'art ora-
des quatre moines qui,
à Prague pour contribuer
au collége de leur ordre ré-
cette ville. Il y partagea
onctions religieuses et ses
raires. Une éducation
eune comte de Mansfeld,
1765, imprima pendant

quelque temps à son esprit une autre direction. Il s'acquitta à la satisfaction des parents de son élève de la mission qu'ils lui avaient confiée. Déjà recteur de son ordre depuis 1762, il fut revêtu, en 1775, de la dignité de conseiller provincial (*consultor provinciæ*). Dobner ne fut pas seulement un savant peu ordinaire, il était en même temps un citoyen zélé, toujours disposé à être utile à son pays : il chercha surtout à encourager la jeunesse bohémienne. C'est dans ses écrits que les historiens venus ensuite ont en grande partie puisé leurs documents. On lui reproche souvent à juste titre des points de vue douteux, qui lui attirèrent plusieurs contradicteurs, parmi lesquels Pelzel et Dobrowski. On a de Dobner : *Wenceslai Hagek a Liboczan Annales Bohemorum e Bohemica editione latine redditi et notis illustrati a P. Victorino a S. Cruce e Scholis piis, nunc plurimis animadversionibus historico-chronologico-criticis, nec non diplomatibus, litteris publicis, re genealogica, nummaria, variique generis antiquis æri incisis monumentis aucti a P. Gelasio a Santa Catharina ejusdem Instituti sacerdote*; Prague, 1762-1782, P. I-VI, in-4° ; — *Epistola apologetica adversus* (*Wenceslai Procopii Presbyt. eccles.*) *Luciferum urentem, non lucentem, qua gentis Czechicæ origo a veteribus Zechis, Asiæ populis et Ponti Euxini Mæotidisque accolis, vindicatur, seu Appendix et elucidatio Prodromi annalium Hagecianorum*; Prague, 1767, in-4° ; — *Monumenta historica Boemiæ, nusquam antehac edita, quibus*, etc. ; Prague, 1764, 1786, 6 vol. in-4° ; — *Examen criticum quo ostenditur nomen Czechorum repetendum esse*; Prague, 1769, in-4° ; — *Historiophili examen criticum quo profligantur dubia adversus originem Czechorum a Czechis Asiæ petitam a P. Fr. Pubitschka objecta*; Prague, 1770, in-4° ; — *Critische Untersuchungen wenn das Land Maehren Markgrafthum geworden und wer dessen erster Markgraf gewesen sey* ; (Recherches critiques sur la question de savoir à quelle époque la Moravie fut érigée en margraviat et quel fut son premier margrave) ; Prague, 1776 ; — *Ob das sogenannte Cyrillische Alphabet eine Erfindung des Slawen-Apostels Cyrill gewesen sey* (Si l'alphabet dit de Cyrille a été inventé par l'Apôtre slave de ce nom) ; 1785, tome I des *Traités de la Société Scientifique de Bohême* ; — *Ueber Methodius und die Einführung des Christenthums in Boehmen*, (sur Methodius et l'introduction du christianisme en Bohême) ; 1786, même recueil ; — *Geschichte des Mæhrischen Fürsten Ulrich und des Boehmischen Geschlechts der Theobalde* (Histoire du prince morave Ulrich et de la famille bohême des Théobalde) ; ibid., 1787, 3 vol.

Ersch et Gruber, *Allg. Encyclopædie*. — Balbinus *Boh. docta*

DOBRACKI (*Mathias*), grammairien et poëte

(1) *Biogr. univ.* des frères Michaud ; mais que cette date est erronée.

Virgile, traduite en vers : les neuf premiers livres sont de Dmochowski, et les trois derniers par Vincent Jakubowski; Varsovie, 1809.

Léonard Chodzko.

Bentkowski, *La Littérature polonaise;* 1814. — Michel Podczaszynski, *La Pologne littéraire ;* 1830. — Chodyniecki, *Les Polonais savants ;* 1833.

*DMOCHOWSKI (*François de Sales*), fils du précédent, né à Varsovie, en 1801. Dès sa jeunesse il se fit connaître comme poëte et littérateur. En 1819 il traduisit en vers polonais plusieurs œuvres des poëtes français : *Le Fâcheux* et *Le Dépit amoureux*, de Molière ; L'*Andromaque*, de Racine ; la *Zaïre*, de Voltaire ; le *Marius à Minturne*, d'Arnault, ainsi que les poésies de Lamartine. Ses pièces de théâtre furent représentées au théâtre de Varsovie. Depuis l'année 1820 il publia la traduction de plusieurs romans français et anglais, et rédigea avec talent plusieurs journaux scientifiques, tels que le *Journal hebdomadaire de Varsovie*, la *Bibliothèque Polonaise*, la *Gazette du correspondant de Varsovie*.

L. Ch.

Documents particuliers.

*DMUSZEWSKI (*Louis-Adam*), écrivain et acteur célèbre polonais. Né à Czersk, en Mazovie, en 1782, mort à Varsovie, en 1848. Il débuta en 1800, et pendant trente ans obtint de grands succès auprès de ses compatriotes. Ses pièces originales, en prose et en vers, sont les suivantes : comédies : *Les Caprices d'une jeune Épouse ;* — *Le Bavard sans fin ;* — *Les Amours de Sigismond Jagellon ;* — *La Revanche, ou Barbe Zapolska ;* vaudeville ; — *L'Arrière-Ban ;* — *Les Remparts de Praga ;* — *Sept fois un*, avec la musique d'Usner ; — *Les Oncles et les Tantes ;* — *Terno ;* — *Les Vistuliennes, ou le roi Lokietek ;* — *Thadé Chwaliboq ;* — *Les Moustaches ;* — Opéras : *Leszek le Blanc, ou la sorcière du Mont-Chauve ;* — *Alexandre et Apelles ;* — *La Bijude près du grand chemin ;* — Drames : *Le Siége d'Odensée ;* — *Les Acteurs aux Champs-Élysées.*

L. Ch.

Documents particuliers.

D'O (*Giovanni*), peintre, né à Naples, à la fin du seizième siècle, mort en 1656. Il fut élève de l'Espagnolet, et imita tellement sa manière, que beaucoup de ses tableaux sont attribués à son maître. En avançant en âge, il adoucit un peu son style, et donna plus de charme à ses carnations; mais il n'a laissé qu'un très-petit nombre d'ouvrages de cette seconde manière.

E. B—n.

Dominici, *Vite de' Pittori Napoletani.* — Lanzi, *Storia pittorica.* — Ticozzi, *Dizionario.*

DOARA (*Buoso* de), capitaine italien, mort vers 1269. Seigneur de plusieurs châteaux situés dans le voisinage de cette ville, il y avait acquis, grâce à ses intelligences avec l'empereur Frédéric II, une sorte de souveraineté. Après la mort de cet empereur, en 1250, la guerre éclata entre Doara et deux autres chefs, Eccelino III et Pelavicino, auxquels il avait laissé le [...] ment de la Lombardie. En dernier lie[u] [...] cino se joignit à Buoso contre le fé[...] lino lorsque le pape Alexandre IV p[...] sorte de croisade contre ce prince, et [...] contribuèrent au combat de Cassano [...] tembre 1259), où périt Eccelino. Qua[nd] [...] de Doara, il n'eut plus guère de succès. C[...] 1265, par Mainfroi de la défense du [...] l'Oglio contre les Français, il dut se r[...] vant les guelfes lombards. Exilé ensuit[e] [...] mone, en même temps que les gibelin[s] [...] faisait partie, il mourut dans un état [...] dénûment.

Sismondi, *Hist. des Rep. Ital.*

*DOBAI (*Étienne*), historien ho[ngrois] [...] vait dans la première moitié du dix[-huitième] siècle. On a de lui : *Tisz tesseg* [...] Histoire et topographie du pays des Hu[...] 1736 et 1739, in-4°, imprimée par les [...] Joseph Nalatzi d'Hermanstadt.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten*[...]

DOBEILH (*François*), traducteur f[rançais], né à Moulins en 1634, mort dans la mê[me ville] le 20 avril 1716. Il était jésuite, profe[ssa] [...] plusieurs colléges, et devint aum[ônier] [...] ment. En 1695 des infirmités l'ob[ligèrent à pren]dre sa retraite, et il fut envoyé [...] collége de sa compagnie à Moulins. On a [...] *Avis très-consolant pour les person[nes scru]puleuses*, trad. de l'espagnol du P. Nier[emberg;] Amiens, 1672, et Lyon, 1702, in-12 ; — [...] *mable mère de Jésus*, trad. du même ; [...] 1671, et Amsterdam, 1672, in-12 ; — *Ré[...] sentences et maximes royales et poli[tiques]*, trad. du même ; Amsterdam, 1671, in-[12] ; *Réflexions prudentes, pens[ées] mor[ales,] maximes stoïciennes*, trad. du [...] : — *Vie du roi Almanzor*, d'après Abenenfian ; ibid. ; — *La Vie de* [...] Amiens, 1672, in-12.

Lelong, *Histoire littéraire de France*, t. IV. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

*DOBER (*Jean-Godefroy*), botani[ste et] pharmacien bohême, mort à Dresde, en 1[...] fut apothicaire du prince de Saxe. On a d[e lui :] *Nachricht von denjenigen Stücken au[s dem] Pflanzenreiche welche in den Apothe[ken der] meisten Laender aufbehalten werden* [...] *sen, zum Gebrauch der Apotheker* [...] (Énumération des plantes [que] l'on doi[t trouver] dans les pharmacies de [...] pour être employées par [...] Dresde, 1768, in-4° ; — [...] *camentorum quæ in officinis p[...] chymice præparata prostant* [...] *rum partes constituentes, prop[...] et experientia explica[...] et in us[...] rum medicinæ idioma[...] et* [...] *c[...] ilæ ;* ibid., 1765, in-8°. [...] sont remplis d'erreurs.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Le[xicon]*.

DOBERT (*Antoine*), théologien et grammairien français, de la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Recréations littérales et mystérieuses, où sont curieusement établies les principes de la nouvelle orthographe*; Lyon, 1650, in-8°. C'est l'œuvre d'un esprit malade ; l'auteur dit de lui-même, qu'il était sourd et asthmatique.

Goujet, *Bibl. franç.*, I, p. 89. — Chalvet, *Bibl. du Dauphiné.*

DOBI (*Ahmedben-Iahiaben-Ahmedben-Amirah*). *Voy.* DHOBI.

***DOBLHOF** (*Antoine*), homme d'État autrichien, né le 10 novembre 1800. Après s'être fait remarquer dans les assemblées d'états de la basse Autriche parmi les membres libéraux, il devint en mai 1848 ministre du commerce dans le cabinet Pillersdorf, et ce fut lui qu'on chargea de se rendre à Inspruck pour y négocier le retour de l'empereur, qui s'était éloigné de la capitale. Il fit aussi partie, en qualité de ministre titulaire de l'intérieur et provisoire de l'instruction publique, de l'administration formée par M. Weissenberg. Son nom était populaire, et le parti libéral fondait sur lui de grandes espérances. Il répondit dans de certaines limites à cette attente : député de Vienne à l'Assemblée constituante, il proposa l'adresse à l'empereur dans laquelle on conviait ce prince à rentrer dans sa capitale. La conduite subséquente de Doblhof fut d'accord avec ces précédents. Comme il arrive toujours, il fut distancé par son parti, et dès lors il résolut de se retirer du ministère ; c'est ce qu'il annonça à l'assemblée le 7 septembre 1848, en même temps qu'il se déclarait aussi opposé aux tendances réactionnaires qu'à celles des ultra-libéraux. En vain l'assemblée l'invita-t-elle ensuite à rentrer dans l'administration, il s'y refusa sous prétexte de mauvaise santé et ne prit plus une part bien active aux affaires. Dans des temps plus calmes ses talents et surtout son bon vouloir eussent pu être utiles au pays.

Conversations-Lexicon.

DOBNER (*Félix-Job*, en religion *Gélase de Sainte-Catherine*), historien bohémien, né à Prague, le 30 mai 1719 (1), mort le 24 mai 1790. Il entra de bonne heure, pour ne plus la quitter, dans la vie monastique. A dater de 1736 il fut appelé à professer dans plusieurs établissements de son ordre, à Leitmeriz, Vienne, Nickolsbourg, Schlan. Il enseignait, suivant l'occasion, la littérature allemande, la poésie, l'art oratoire, etc. Il fut un des quatre moines qui, en 1752, se rendirent à Prague pour contribuer au développement du collége de leur ordre récemment fondé dans cette ville. Il y partagea son temps entre ses fonctions religieuses et ses travaux historiques et littéraires. Une éducation particulière, celle du jeune comte de Mansfeld, dont il fut chargé en 1765, imprima pendant quelque temps à son esprit une autre direction. Il s'acquitta à la satisfaction des parents de son élève de la mission qu'ils lui avaient confiée. Déjà recteur de son ordre depuis 1762, il fut revêtu, en 1775, de la dignité de conseiller provincial (*consultor provinciæ*). Dobner ne fut pas seulement un savant peu ordinaire, il était en même temps un citoyen zélé, toujours disposé à être utile à son pays : il chercha surtout à encourager la jeunesse bohémienne. C'est dans ses écrits que les historiens venus ensuite ont en grande partie puisé leurs documents. On lui reproche souvent à juste titre des points de vue douteux, qui lui attirèrent plusieurs contradicteurs, parmi lesquels Pelzel et Dobrowski. On a de Dobner : *Wenceslai Hagek a Liboczan Annales Bohemorum e Bohemica editione latine redditi et notis illustrati a P. Victorino a S. Cruce e Scholis piis, nunc pluri-mis animadversionibus historico-chronologico-criticis, nec non diplomatibus, litteris publicis, re genealogica, nummaria, variique generis antiquis æri incisis monumentis aucti a P. Gelasio a Santa Catharina ejusdem Instituti sacerdote*; Prague, 1762-1782, P. I-VI, in-4°; — *Epistola apologetica adversus* (*Wenceslai Procopii Presbyt. eccles.*) *Luciferum urentem, non lucentem, qua gentis Czechicæ origo a veteribus Zechis, Asiæ populis et Ponti Euxini Mæotidisque accolis, vindicatur, seu Appendix et elucidatio Prodromi annalium Hagecianorum*; Prague, 1767, in-4°; — *Monumenta historica Boemiæ, nusquam antehac edita, quibus*, etc. ; Prague, 1764, 1786, 6 vol. in-4° ; — *Examen criticum quo ostenditur nomen Czechorum repetendum esse*; Prague, 1769, in-4° ; — *Historiophili examen criticum quo profligantur dubia adversus originem Czechorum a Czechis Asiæ petitam a P. Fr. Pubitschka objecta*; Prague, 1770, in-4° ; — *Critische Untersuchungen wenn das Land Maehren Markgrafthum geworden und wer dessen erster Markgraf gewesen sey*; (Recherches critiques sur la question de savoir à quelle époque la Moravie fut érigée en margraviat et quel fut son premier margrave) ; Prague, 1776 ; — *Ob das sogenannte Cyrillische Alphabet eine Erfindung des Slawen-Apostels Cyrill gewesen sey* (Si l'alphabet dit de Cyrille a été inventé par l'Apôtre slave de ce nom) ; 1785, tome I des *Traités de la Société Scientifique de Bohême*; — *Ueber Methodius und die Einführung des Christenthums in Boehmen*, (sur Methodius et l'introduction du christianisme en Bohême) ; 1786, même recueil ; — *Geschichte des Mæhrischen Fürsten Ulrich und des Boehmischen Geschlechts der Theobalde* (Histoire du prince morave Ulrich et de la famille bohême des Théobalde) ; ibid., 1787, 3 vol.

Ersch et Gruber, *Allg. Encyclopædie.* — Balbinus, *Boh. docta.*

DOBRACKI (*Mathias*), grammairien et poëte

(1) ... la *Biog. univ.* des frères Michaud ; mais ...ner prouve que cette date est erronée.

polonais, né dans le palatinat de Sandomir, vers 1615, mort à Brodnica (Strasbourg), en 1681. Après s'être vu ruiné, en 1656, par la guerre suédoise, il se réfugia à Breslau, où il se livra à l'enseignement. En 1673 il devint secrétaire du roi Michel; enfin, il s'établit à Brodnica. Vers la fin de ses jours, son nom fut germanisé en celui de *Gutthæter*. On a de lui : *Grammaire polonaise*; Olesniça, 1668; — *La Chancellerie politique à Dantzig*; 1660; — *Le parfait Politique*; 1664; — *Manuel de Conversation*; 1690; — *Le Ménage spirituel*; 1671. L. Ch.

Bentkowski, *Hist. de la Litt. polonaise*.

***DOBRICIUS** (*Jean*), mathématicien allemand, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Il a publié : Χρονομνημούτωρ (Mémorial du temps); Liegnitz, 1612, in-4°.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexic.*

DOBRIZHOFFER (*Martin*), missionnaire styrien, né à Gratz, en 1717, mort à Vienne, en 1791. Admis dans la Compagnie de Jésus en 1736, il fut envoyé dans les missions de l'Amérique en 1749, et passa dix-huit années parmi les Guaranis et les Abipones. Il a donné sur les différentes tribus indiennes qui composent ces deux peuples et sur le pays qu'ils habitent les détails les plus curieux. Au rapport de Dobrizhoffer, les Guaranis s'étendent sur la rive occidentale du Paraguay, et occupent l'espace compris entre les 16° et 30° parallèles; ils ont pour frontière à l'ouest la croupe de la grande Cordillière. En général, ils vivent aux environs ou sur les lisières des bois, quelquefois pourtant dans l'intérieur des forêts, lorsqu'ils ne sont avoisinés par aucune nation. Quelques fractions des Guaranis habitant les bois entre le Parana et l'Uruguay sont anthropophages, et engraissent les prisonniers qu'ils doivent dévorer. La taille des Guaranis est moindre de deux pouces que celle des Espagnols, et par conséquent bien inférieure à celle des autres Indiens. Ils sont aussi plus carrés, plus charnus et plus laids. Leur couleur tire un peu sur le rouge. Les hommes de cette nation ont peu de barbe et de poils sur le corps; ils se rasent toute la tête et vont entièrement nus. Les femmes conservent une bande de cheveux large d'un pouce et un peu moins élevée depuis le front jusqu'au sommet de la tête, et se couvrent la ceinture avec un morceau d'étoffe. La langue des Guaranis était comprise dans tout le Brésil, le Paraguay et jusque dans le Pérou. En 1732 le nombre des Guaranis soumis au gouvernement des jésuites était de cent quarante-un mille deux cent-cinquante-deux, répartis en trente-deux colonies; mais Dobrizhoffer ajoute que cette population était déjà réduite de plus du tiers en 1767. Il parle ensuite des Charruas, nation errante sur la rive septentrionale de la Plata. On pourra juger de l'esprit belliqueux de ces Indiens, qui forment à peine un corps de quatre cents guerriers, lorsqu'on saura qu'ils ont à eux seuls coûté plus de sang aux Espagnols que les armées des Incas et de [illegible] 1749 ils maintenaient encore [illegible] et étaient la terreur des E[illegible] geaient à l'est du Parana. « [illegible] Dobrizhoffer, habitent le 28° degré d[illegible] centre du Paraguay. Ils couvrent [illegible] cent vingt lieues du nord au sud [illegible] l'est à l'ouest. Ces Indiens, gouver[illegible] sieurs caciques, éprouvèrent de [illegible] faites de la part des Espagnols; néa[illegible] appris à monter à cheval vers 164[illegible] rent plus de cent mille chevaux au[illegible] dans l'espace de cinquante ans. [illegible] guère que de leur chasse, et dévor[illegible] du cougouar, du taureau, du cerf, [illegible] de l'anta, etc., et en boivent la gra[illegible] ils pensent que cette nourriture don[illegible] et du courage. Ils rejettent au contra[illegible] des de mouton, de poule, ou de tor[illegible] engendrant l'indolence et la langueu[illegible] pons se contentent ordinairement d'[illegible] s'ils en ont plusieurs, ils mettent e[illegible] distance de plusieurs lieues, afin de [illegible] effets de leur jalousie. » Par ces ext[illegible] quelle exactitude et quelle méthode le [illegible] hoffer a apportées dans ses relations [illegible] il était devenu familier avec les hal[illegible] gènes d'une grande partie de l'Amériq[illegible] nale. Lorsque les jésuites furent [illegible] possessions espagnoles, il revint d[illegible] et s'établit à Vienne. L'impératrice [illegible] rèse se plaisait beaucoup à entendre [illegible] brizhoffer raconter les épisodes de [illegible] tureuse. On a de lui : [illegible] *Lett*[illegible] Vienne, 12 janvier 1780, [illegible] de quelques phrases en [illegible] au tome II du journal [illegible] *und zur allgemeinen Litteratur*, [illegible] Nuremberg, 1780, in-8°; — *Histo*[illegible] *ponibus, equestri bellicosaque* [illegible] *riæ Natione*, [illegible] *ta comiosi*[illegible] *rum gentium*, [illegible] *rum, amphibior*[illegible] *præcipuorum*, [illegible] *plantarum, aliarum* [illegible] *proprietatum obser*[illegible]; 3 vol. in-8° avec [illegible] en an[illegible] titre de : *An* [illegible] *of the* [illegible] *equestrian people of Paraguay*; 1822, 3 vol. in-8°. Alfred [illegible]

Büsching, *Wöchentliche Nachrichten*, [illegible] Augustin et Aloys de Backer, *Bibliothèque* [illegible] *vains de la Compagnie de Jésus*. — Azara, [illegible] *l'Amérique méridionale*.

***DOBROCIESKI** (*Nicolas*), [illegible] lonais, né à Dobrocieska, vers [illegible] Cracovie, en 1608. Il é[illegible] à Cracovie, et pro[illegible] will, il [illegible] qualité, [illegible] vie auprès du roi [illegible] mond III; et dans son [illegible] fit remarquer par son [illegible]

narquable, intitulé : *Information* *uvoirs spirituels et profanes à* *s dîmes*; Cracovie, 1632. L. Ch.
ɪlynski, *Le Siècle de Sigismond III.*

ɴoki (*Georges*), jésuite et histo- is; on ignore l'époque où il vivait. : *Phrases latinæ verborum pri-* ; Tyrnau, in-8°; — *Historia So-* ɪu *Hungaricæ*, également sans date.
ɪnor. *Hungar.*

ɪski (*Joseph*), philologue bohême, ngroise, né à Gyermet, en Hongrie, 1753, mort à Brunn, le 6 janvier élevé en Bohême, où il n'apprit d'a- 'allemand; c'est à Deutschbrod, au cette ville, qu'il apprit la langue bo- tra ensuite au collége des jésuites de en 1768 il vint étudier à Prague. Il rdre des Jésuites de Brunn en 1772. de la dissolution de cet ordre, en continuer ses études à Prague, où, entra comme précepteur chez le tz. Son premier ouvrage attira sur n. Il avait pour titre : *Fragmen-* *se Evangelii sancti Marci, vulgo* ; Prague, 1778. De 1780 à 1787 à Prague, un journal de littéra- ienne et morave. En 1787 il fut -recteur du séminaire général de rès d'Olmütz, et recteur en 1789. Ce- mois de juillet 1790, lors de la sup- s séminaires généraux dans la mo- ichienne, Dobrowski fut mis à la re- illi comme un ami dans la famille 1791, il la quitta pour rechercher n, à Abo, à Pétersbourg et à fin en Italie, en Allemagne, en manuscrits pouvant servir à l'his- Bohême. A son retour, en 1795, il remières atteintes de la maladie nécessita, en 1801, sa translation ison d'aliénés. Revenu à la santé écut jusqu'à sa mort tantôt à Prague, ampagne. Ses principaux ouvrages *ptores Rerum Bohemicarum*; Pra- 1784, 2 vol., en collaboration avec *De Sacerdotum in Bohemia Cæ-* *gine*, 1787; — *Geschichte der bœ-* *prache und ælteren Literatur* (His- langue et des littératures ancien- Bohême); Prague, 1792; — *Vita* *nsenstein*; Prague, 1793; — *Die* *it der slawischen Sprache* (De quoi a langue slave); Prague, 1799; — *Böhmisches Wörterbuch* (Vocabu- and-bohême); Prague, 1802-1821, boration de Leschka, Puchmage et *Slowin*; Prague, 1806-1808, et 1834, — *Lehrgebäude der bœhmischen* *Sprache* de la langue bohémienne); ; — *Glagolitica*, ou de la littérature ; Prague, 1807 et 1832; — *Entwurf* *zu einem allgemeinen Etymologikon der slawischen Sprachen* (Projet d'étymologique générale des langues slaves); Prague, 1813; — *Slovanka*; Prague, 1814-1815, 2 vol.; — *Institutiones Linguæ Slavonicæ dialecti veteris*; Vienne, 1822; — *Cyrillus und Methodius, der Slawen Apostel* (Cyrille et Methodius, apôtres des Slaves); Prague, 1823; une édition de l'ouvrage intitulé : *Historia de expeditione Friderici imperatoris, edita a quadam Austriensi clerico qui eidem interfuit, nomine Ambertus*; Prague, 1827. Dobrowski écrivit presque toujours en latin ou en allemand; cependant, il publia en langue bohémienne : *Zbirka ceskych riislowi* (Recueil de Proverbes tchèques); Prague, 1804; — *Rada Zwjrat* (Le Conseil des Bêtes); Prague, 1814.

Conversat.-Lexic.

*Dobrzenski (*Wenceslas*), moraliste bohême, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Il a publié : *Præmen wodiz iwe* (Le courant d'eau vive); Prague, 1581; — *Wienik fikowy* (Du vice de l'Ivrognerie); ibid., 1588; — *Wrtkawe sstiestj* (Le Bonheur fugitif); ibid., 1589.

Balbinus, *Bohemia docta.*

Dobrzensky de Schwarzbrück (*Jacques*), médecin et philosophe bohême, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il séjourna en Italie, et exerça quelque temps la médecine à Parme. On a de lui : *Nova et amœnior philosophia Heronis de fontibus*; Ferrare, 1659, in-fol.; — *Præservativum universale; Corollarium de principiis; Hippocrates redivivus, seu Theses medicæ inaugurales*; ibid., 1686; — *Tincturæ metamorphoseos microcosmicæ, seu Theses medicæ de transmutatione in chylificatione*; ibid., 1686, in-8°.

Balbinus, *Bohemia docta.* — Jöcher, *Allg. Gel.-Lex.* — Adelung, Supplément à Jöcher, *Allgem. Geleh.-Lexicon.*

Dobson (*Guillaume*), peintre anglais, né à Londres, en 1610, mort en 1646. Par suite de pertes amenées par les désordres de son père, il entra en apprentissage chez un marchand de tableaux appelé Peake. Il profita de cette position pour copier les chefs-d'œuvre de Titien et de van Dyck. Il entreprit ensuite le portrait, après avoir pris des leçons de Francis de Cleyne. Un de ses tableaux tomba par hasard sous les yeux de Van Dyck, qui fut si frappé du mérite de Dobson, qu'il voulut connaître cet artiste, et appela sur lui la protection de Charles Ier. Ce prince, à la mort de Van Dyck, conféra à Dobson le titre de son premier peintre. La mort du royal protecteur fit perdre à Dobson son emploi, et par suite les moyens qu'il avait de subvenir à des prodigalités qui étaient devenues un besoin pour lui. Il se laissa alors aller au désordre, et mourut dans l'indigence. Son talent eût été plus complet et l'eût mis au niveau des plus grands maîtres s'il avait pu, comme la plupart des pein-

tres, faire le voyage d'Italie. Dobson a de la vigueur, mais moins de grâce que Van Dyck; il a aussi de l'aisance et de la dignité. Plusieurs de ses productions se trouvent dans le cabinet du duc de Northumberland.

Rose, *New. biog. Dict.*

* **DOC**, en latin **DOCÆUS** (*Jean*), prélat et théologien français, mort en 1560. Il était bénédictin de l'abbaye de Saint-Denis près Paris, docteur en théologie et en droit canon, et excellent prédicateur. Son mérite, qui l'avait élevé à la dignité de grand prieur de Saint-Denis, le fit placer, en 1557, sur le siége épiscopal de Laon. On a de lui : *De æterna Filii Dei generatione ac temporali Nativitate*; 2 vol., Paris, 1554; — *Homiliæ per annum*, etc.; Anvers, 1610, in-fol.

Le Mire, *Bibliotheca ecclesiastica* (Sæc. XVI). — Sainte-Marthe, *Gallia Christiana*.

* **DOCAMPO** (*François-Antoine*), biographe espagnol, mort le 1[er] avril 1634. Il étudia au collége espagnol de Saint-Clément à Bologne, où il professa le droit: il remplit aussi diverses fonctions à Naples. On a de lui : *Historia de la Vida y Hechos del cardenal D. Gil de Albornoz*, traduit du latin de Jean de Sepulveda; Bologne, 1612.

Antonio, *Bibl. Hisp. nov.*

DOCAMPO (*Florian*), historien espagnol, né à Zamora, en 1513, mort en 1590. Il étudia à l'école d'Antonio de Lebrixa, qui lui inspira le goût de l'antiquité. Devenu chanoine de l'église de Zamora, sa ville natale, il fut ensuite nommé historiographe (*chronographus*) de l'empereur Charles V. On a de lui : *Los cincos libros primeros de la Cronica general de España;* 1578, in-fol. L'auteur s'était proposé de mener cette chronique jusqu'à l'ère chrétienne; mais elle ne va pas au delà de la mort des deux Scipion; — *Libro de Linages y armas;* conservé manuscrit dans la bibliothèque des comtes de Montfort; — *Linage del apellido de Valencia*, également resté manuscrit.

Antonio, *Bibl. Hisp. nov.*

DOCAMPO (*Gonsalve*), prélat et théologien espagnol, natif de Madrid, mort en 1626. Il vécut longtemps en Italie, et fut l'objet de la faveur de Clément VIII; il devint chanoine de Séville, archidiacre de Niebla, évêque de Cadix, enfin archevêque de Lima en 1623. On a de lui : *Del Govierno del Peru; — Una Carta pastoral a todos los Curas de almas de su arzobispado.*

Antonio, *Bibl. Hisp. nov.*, p. 884.

* **DOCCOM** (*Jean* VAN), jurisconsulte et magistrat hollandais, né à Doccom, mort en 1540. Il fit ses études à Cologne, où il fut reçu docteur en l'un et l'autre droit, et y enseigna longtemps ces sciences avec éclat. En 1530, l'empereur Charles-Quint le nomma conseiller à la chambre impériale de Spire, et quelque temps après Guillaume le Riche, duc de Gueldre et de Clèves, lui conféra des fonctions analogues. Doccom n'en continua pas moins à habiter Cologne jusqu'en février 1534. Il retourna alors dans sa quelle il rendit de grands services dip[illegible] Il mourut de la peste. Il a laissé plusieu[illegible] ges de jurisprudence. Le P. Blomeven [illegible] van Doccom, en 1526, sa *Candela Er*[illegible]

Suffr. Petri, *De Scriptoribus Frisiæ*, p 120. *Mem. pour servir à l'histoire des Pays-Ba*[illegible]

DOCHE (*Joseph-Denis*), composit[illegible] çais, né à Paris, le 22 août 1766, mor[illegible] ons, en juillet 1825. Il commença par ê[illegible] de chœur à Meaux, où il apprit la musi[illegible] Guignet. En 1785 il était maître de c[illegible] Constance; il revint à Paris vers 1792 à l'orchestre du Vaudeville, où il joua vement de l'alto, du violoncelle et de basse; il devint chef d'orchestre, et [illegible] emploi jusqu'en 1824, époque à laquel[illegible] se retraite. Doche a composé une gran[illegible] tité d'airs, qui sont devenus po[illegible] distinguent par la grâce et le [illegible] connus sont ceux de *Fanchon* [illegible] du *Petit-Courrier*, la romance de [illegible] celle de *Gentil Bernard*, et tant d'au[illegible] serait trop long d'énumérer. On lui doi[illegible] musique d'un opéra comique, *Les trois* [illegible] (1818), et plusieurs *operettes* jouées sur [illegible] tres des boulevards, entre autres *Point* [illegible] à la Porte-Saint-Martin, en 1804. Il a aussi plusieurs messes à grand orches[illegible] œuvre a été publiée sous le titre de *La* [illegible] *du Vaudeville;* Paris, 1822, obl. [illegible]

Documents particuliers.

DOCHIER (*Jean-Baptiste*) [illegible]
historiographe français, né à R[illegible]
cembre 1742, mort dans la mê[illegible]
décembre 1828. Il acheva ses études a[illegible]
y fut reçu avocat au p[illegible]ent. Il retou[illegible]
tôt dans sa ville n[illegible], en 1787, se[illegible]
dans les procès [illegible]
clergé dauphi[illegible]
bliques, dont, au[illegible]
de la pro[illegible]ce, [illegible]
été légal[illegible] disp[illegible]
à l'[illegible]
de [illegible], il en sortit en [illegible]
maladie. Vers 1800, Dochie[illegible]
Romans. On a de lui : *R*[illegible]
sur la taille en Dauph[illegible]
in-8°; — *Mémoires sur* [illegible]
phiné; 1787, in-8°; — [illegible]
chevalier Bayard; [illegible]
couronné à l'Aca[illegible] —
res sur la ville [illegible]
in-8°; — *Disserl*[illegible]
pulation de Ro[illegible]; [illegible] 1813
Essai historique sur l[illegible]
pitre de Saint-Bernard d[illegible]
1815, in-8°; — *Recherches* [illegible]
en Dauphiné, pour ser[illegible] *à la*
cadastre général; Vale[illegible]
cri d'humanité en faveur [illegible]
1826, in-8°.

Hommes vivants. — Quérard, *La*

Δόκιμος), général grec, vivait .-C. Il fut un des officiers ma- ès la mort d'Alexandre, sou- e Perdiccas. Après la mort de Attale et à Al . T

le.

nt re s:

e de

a en 31 pour

s s

de son nom

one. le nom de

11, 46; XIX, 16, 75; XX, 107. — de Byzance. au mot Δοκίμειον. *nmorum*, III, p. 151. — Droysen, 485.

US (*Tomaso*), jurisconsulte rt dans la même ville, en s la jurisprudence, et quait le droit civil; *le docteur de la vérité.* un de ses nombreux dis- e Docti se voyait dans l'église e.

Interpretibus, lib. II, cap. *des plus célèbres Jurisconsul- and Dict. hist.*

(*Antonio-Francesco* A), né à Padoue, en 1442, mort que son nom a été que sous celui de *A* célèbre en Italie. Il ex- e dans sa ville natale es, puis vint à Ferrare, deus pour concurrent. ous y reprit ses leçons; partisan de l'empe- ne conspiration contre . Après avoir souffert aucune charge ne s'élevant à la liberté. Il mourut ant cinquante-trois an- plusieurs ouvrages, qui

Interpretibus, lib. III. — Taisand, *Les Vies*

DEXA, moraliste 43. Elle était femme ie, et savait assez bien le latin pour son temps. Elle a écrit en cette langue un *Manuel*, composé de soixante-trois chapitres, dans lequel elle donne d'excellentes leçons à ses enfants, et surtout à son fils aîné, Guillaume (plus tard duc d'Aquitaine). Le P. Mabillon, dans son appendice au tome V^e^ des *Acta Sanctorum ordinis S. Benedicti*, a reproduit plusieurs chapitres de ce monument de sagesse et d'amour maternel.

Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — Prudhomme père, *Biographie des Femmes célèbres*. — Le Bas, *Dict. encyc. de la France.*

DODART (*Denis*), médecin français, né à Paris, en 1634, mort le 5 novembre 1707. Il était fils d'honnêtes bourgeois, fit de bonnes études, et étudia quelque temps pour le barreau; mais bientôt il prit la carrière de la médecine. Ses progrès dans cette science furent si rapides, que Gui Patin écrivit de lui : « Ce jeune homme est un des plus sages et des plus savants hommes de ce siècle... ; ce jeune homme est un prodige de sagesse et de science, *monstrum sine vitio.* » Dodart avait alors vingt-cinq ans; il venait d'être reçu licencié, le 18 octobre 1660. Quelques mois après il fut admis au doctorat, et ne tarda pas à se faire une brillante clientèle. Il devint médecin de la duchesse de Longueville, de la princesse de Conti, puis du roi Louis XIV. En 1666 il obtint une chaire de pharmacie, et son savoir comme botaniste lui fit, en 1673, ouvrir les portes de l'Académie des Sciences, qui le chargea de rédiger la *Préface* des *Mémoires pour servir à l'histoire des plantes*, publiés en 1676. Dodart étudia pendant trente-trois ans la transpiration insensible. Il fit sur ce sujet une expérience assez singulière : s'étant placé dans une balance le premier jour du carême de l'année 1677, il trouva qu'il pesait cent-seize livres une once; il observa ensuite le jeûne ordonné par l'Église, ne buvant ni ne mangeant que vers les sept heures du soir, et n'usant que de légumes, de pain et d'eau. Le samedi de Pâques, il ne pesait plus que cent sept livres douze onces, c'est-à-dire que par cette existence austère il avait perdu en quarante-six jours huit livres cinq onces, qui faisaient la quatorzième partie de sa substance. Il reprit sa vie ordinaire, et au bout de quatre jours il avait regagné quatre livres. Ce qui prouve que la créature répare facilement ce que le jeûne lui a soustrait. Dodart fit sur la saignée de pareilles observations, et trouva que seize onces de sang se réparaient en moins de cinq jours dans un homme bien constitué. Dodart avait aussi été chargé par l'Académie de faire des recherches sur la formation de la voix; il fit paraître sur ce sujet plusieurs mémoires, qui ne sont que les fragments d'une *Histoire de la Musique* que ce savant académicien n'a point eu le temps de terminer. Il mourut d'une fluxion de poitrine. Fontenelle a prononcé son *Éloge*. Tournefort a donné le nom de *Dodartia orientalis* à une plante qu'il découvrit

dans les rochers de l'Ararat (Arménie). (Cette plante fait partie de la famille des rhinanthacées.) On a de Dodart : *Ergo in hydrope mittendus sanguis;* Paris, 1660, in-4° ; — *De Febribus Balneum;* ibid. ; — *Non ergo carnes quovis alio cibo salubriores;* Paris, 1677, in-4° ; — *Préface* des *Mémoires pour servir à l'histoire des plantes;* Paris, 1676, in-folio, et 1679, in-12 ; Amsterdam, 1758, in-4°, fig. L'auteur s'y efforce d'encourager la recherche des propriétés des plantes par l'analyse chimique; — *De Cancro hydrargyro;* Paris, 1682, in-4° ; — *La Médecine des Pauvres;* Paris, 1692 et 1694 ;— *Ergo Febribus acutis e carnibus Juscula;* Paris, 1700, in-4° ; — *Sur les causes de la voix de l'homme et de ses différents tons;* imprimé dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, ann. 1700, p. 238, et Paris, 1703, l'auteur compare l'organe vocal de l'homme à un tuyau d'orgue ; — *An omnis morbus a coagulatione ?* Paris, 1703, in-4° ; — *Suppléments au Mémoire sur la voix et sur les tons ;* dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, ann. 1706, p. 136, et ann. 1707, p. 66 ; — *De la Différence des tons de la parole et de la voix du chant, par rapport au récitatif, et, par occasion, des expressions de la musique antique et de la musique moderne;* mêmes *Mémoires*, ann. 1706, p. 388. Indépendamment de ces travaux, Dodart a donné un très-grand nombre de *Mémoires*, qui se trouvent dans *l'Histoire de l'Académie des Sciences ;* les principaux sont : *Sur la description des plantes et leur structure observée au microscope;* — *Sur les vertus médicales des plantes ;* — *Sur leurs propriétés alimentaires ;* — *Sur leurs principes chymiques*, etc. ; — *Description d'un monstre, âgé de vingt-cinq ans*, de la partie inférieure du sternum duquel il sortait une tête renversée et mal conformée ; — *Observations sur le seigle cornu ;* — *Sur un homme que l'on appelait le Mangeur de Feu :* il mâchait des charbons ardents, parce qu'il s'était endurci la bouche à force d'esprit de vitriol ; — *Hydrocéphale des Enfants ;* — *Sur une eau douce dans un puits sur le bord de la mer, près Calais ;* — *L'Hypécacuanha ;* — *La ponction de la vessie au-dessus du pubis ;* — *Sur la morsure du chien enragé :* la plaie doit être lavée avec de l'eau salée ; — *Le Limaçon hermaphrodite ;* — *Sur l'Affectation de la perpendiculaire, remarquable dans toutes les tiges, dans plusieurs racines, et, autant qu'il est possible, dans toutes les branches des plantes* (1719) ; — *Sur la multiplication des corps vivants* (1719) ; — *Sur la fécondité des plantes* (1724) ; — *De l'embryon ;* — *Le regime des sains et des malades ;* — *Sur la Nature du froid et du chaud, à raison de la transpiration*, etc. Dodart est aussi auteur de plusieurs des épitaphes imprimées dans le *Nécrologe de Port-Royal*. Noguez a publié le précis des expériences de Dodart sur la perspiration cutanée sous le titre de : *Statica Medicinæ Gallicæ ;* Paris, 1725, in-12.

Histoire de l'Académie des Sciences, de 1673 à 1708. — Fontenelle, *Éloge de Dodart*, ibid., année 1707. — Tournefort, *Voyage du Levant*, t. III. — Heister, *Programme sur les nouvelles découvertes en médecine* (1730). — Hazon, *Notice des hommes célèbres de la Faculté de Médecine*. — Éloy, *Dictionnaire historique de la Médecine*. — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens* (pour les exper. sur la voix).

DODART (*Claude-Jean-Baptiste*), médecin français, fils du précédent, né en 1664, mort en 1730. Il fut reçu docteur en médecine à Paris, le 13 décembre 1688, et devint successivement médecin des dames de Saint-Cyr, des ducs d'Orléans, de Bourgogne, de Berri, de la princesse de Conti, et enfin premier médecin du roi Louis XV. Claude Dodart mourut d'apoplexie. On a de lui deux thèses : *Ergo in tanta medentium multitudine pauci medici*, et *Ergo phlebotomia omni ætati omnium magnorum morborum princeps et universale remedium;* Paris, 1687, in-4°, et des *Notes sur l'histoire générale des Drogues*, de Pierre Pomey.

J.-A. Hazon, *Tableau de la Faculté de Médecine de Paris*. — Éloy, *Dictionnaire historique de la Médecine*.

***DODD** (*Robert*), peintre de marine anglais, né en 1748, mort vers 1810. Il commença par le paysage; plus tard il s'adonna à la peinture de marine, où il atteignit à un degré voisin de la perfection. Il réussissait surtout à reproduire la tempête. On cite particulièrement parmi les tableaux qui ont ce mérite à un point saisissant ceux représentant la *Flotte* dite *de la Jamaïque*, abîmée en 1782. Ils ont été gravés sur cuivre par John Harris. Dodd exposa en 1796, sous ce titre : *Nautic Camp*, un tableau de 110 pieds, représentant la flotte anglaise à Spithead, au moment où, le 1er mai 1795, elle s'éloignait à toutes voiles pour échapper à l'incendie du vaisseau *La Boyne*. Il peignit aussi la bataille navale entre les Anglais et les Danois. Parmi ses dernières productions se trouve la *Bataille de Trafalgar*, aux premières heures de cette grande journée. Dodd gravait à l'eau-forte et au burin. Ses gravures les plus remarquables sont : *La Tempête qui engloutit la flotte de la Jamaïque;* 1783 ; aqua-tinta ; — *Reddition de la frégate française* L'Amazone *à la frégate anglaise* Margaretha ; 1784 ; aqua-tinta ; — *Soulèvement des matelots de la* Bounty, *à Tahiti ;* 1790 ; — *Travellers at home*.

Nagler, *Neues Allgemeines Künstler-Lexicon*.

DODD (*Robert* ou *Ralph*), ingénieur anglais, né à Cheltenham, vers 1755, mort le 11 avril 1822. Après avoir étudié la peinture, il entra dans le génie civil. En 1798 il publia à Londres, où il se trouvait alors, plusieurs plans de construction, celui d'un *tunnel sous la Tamise*, du *canal de Gravesend à Chatham*, du canal de *Surrey*, du *pont de Vauxhall*, etc. Il se fit accorder ensuite la permission de lancer un bateau à vapeur sur la Tamise entre Londres et Gravesend ; mais ce projet ne fut pas exécuté.

a d'une machine à vapeur, il ne
uir, et mourut bientôt apres. Il a
unt of the principal Canals in
orld, with reflections on the
ls; 1795, in-8°; — *Reports with*
ons of the proposed dry Tunnel
d to Tilbury, also on a canal
ad to Stroud; 1798, in-4°; —
Improvement of the Port of
nstrating its praticability wi-
1799; — *Observations on Wa-*
.
. *Dict.*
liam), fameux théologien an-
rne, en juin 1729, exécuté le 27
mença ses études dans une école
continua avec ardeur à Cam-
l'âge de dix-sept ans il fit pa-
poésies, et bientôt après, en 1750,
lus sérieux, sur des matières de
de théologie. Malheureusement
et des dépenses se déclara chez
nps que celui du travail. Sa tra-
nes de Callimaque, en vers an-
l'amitié de l'évêque de Norwich,
la rédaction de la préface du livre.
à une femme sans fortune, mais
lus de goût que lui pour l'écono-
dans les ordres en 1753, et se
ondres une grande réputation
teur. Ses succès dans le monde
la même proportion. Pour cou-
s croissantes, il multiplia ses tra-
teur et comme éditeur. Un ou-
r Squire, évêque de Saint-David,
ference for Religion inexcu-
rence en matière de religion est
t publié en 1759, fournit à Dodd
sser au prélat un sonnet sur le
lui procura le titre de chapelain
prébende de Brecon. Il écrivait
blic Ledges, où il continua de
cteur. Sa collaboration au *Chris-*
e de 1760 à 1767 lui rapporta
ar an. Tout en se livrant à ses
de dépenses, il s'occupait de
iques, d'un commentaire sur la
lier. Dans l'intervalle, en 1761,
rgé de l'éducation de Philippe
s comte de Chesterfield. C'est en
aître, par semaines et par mois,
y on the Bible (Commentaires
l'il publia ensuite en 3 volumes
à l'évêque Squire, qui mourut
, et dont William Dodd célébra
une oraison funèbre. En même
nt ses poésies. Devenu chape-
mbitionna une autre position,
de Saint-George. Il osa adresser
une lettre où il offrait à cette
e de 3,000 liv., si elle voulait
dicature; cette lettre fut com-
muniquée au chancelier et placée sous les yeux du roi. Le nom de Dodd fut aussitôt rayé de la liste des chapelains royaux; la presse s'empara du fait, et Dodd fut pendant quelque temps en butte à un blâme et à un ridicule mérités. Toute sa défense se borna à une lettre insérée dans les journaux; il y priait le public de suspendre son jugement en attendant des explications qu'il promettait, mais qu'il ne fit jamais paraître. Il alla trouver alors à Genève son élève, Philippe Stanhope, qui lui fit obtenir la cure de Buckingham. Loin de rentrer en lui-même et de modifier son genre de vie, il s'y livra plus que jamais. Il vint en France en 1776, et sa conduite dans ce pays ne fut rien moins que digne d'un ecclésiastique: c'est ainsi qu'on le vit paraître en phaéton, et dans le costume le plus frivole, à une course dans la plaine des Sablons. Revenu en Angleterre au commencement de l'hiver de la même année, il reprit, avec une apparence de gravité, ses fonctions pastorales à la chapelle Madeleine, où il prononça son dernier sermon, le 2 février 1777. Deux jours plus tard, il signa, du nom de Chesterfield, une traite de 4,200 liv., dont on lui fournit le montant. La découverte presque immédiate de ce faux le fit écrouer, juger et condamner à mort à Old-Bailey, et le 27 juin suivant il fut exécuté à Tyburn. La peine fut peut-être excessive; mais quel oubli chez Dodd de son caractère de prêtre et de sa dignité d'écrivain! Outre ses commentaires sur la Bible, on a de lui : *Synopsis Compendiaria librorum H. Grotii* De Jure Belli et Pacis; *S. Clarkii* De Dei Existentia et Attributis *et J. Lokii* De Intellectu humano; — *Hymns of Callimachus*; 1755; — *The Beauties of Shakspeare*; 1752, 2 vol. in-12; — *Sermons on the Parables and Miracles*; 1758, 4 vol. in-8°; — *A familiar Explanation of the poetical Works of Milton*; 1762, in-12; — *Sermons on the Duties of the Great, translated from the french of Massillon*; 1769, in-8°; — *Sermons to young men*; 1771, 3 vol. in-12; — *The Frequency of capital punishments inconsistent with justice, sound policy and religion*; 1772, in-8°; — *Thoughts in Prison*, publiées après sa mort, avec l'histoire de sa vie, en tête. V. R.

Chalmers, *Gen. biog. Dict.* — Dodd, *Memoirs*, en tête de ses *Thoughts in Prison*.

DODDRIDGE (Sir *John*), légiste anglais, né à Barnstaple, en 1555, mort le 13 septembre 1628. Il entra au collége Exeter d'Oxford en 1572, y étudia jusqu'en 1576, et vint s'instruire dans la science des lois à Midde-Temple. Il parcourut ensuite la carrière des fonctions publiques : successivement sergent ès lois, solliciteur général, chevalier, il fut enfin, de 1613 à 1628, juge à la cour du Banc du Roi. Il ne fut pas seulement un grand jurisconsulte, mais encore un antiquaire très-érudit. On a de lui : *The Lawyer's light*; Londres, 1629, in-4°; — *A complete Parson, or a description of advowsons and*

Church Livings, delivered in several readings, etc., 1602; — *The History of the ancient and modern Estate of the Principality of Wales, ducky of Cornwall, and Earldom of Chester*; 1630, in-4°; — *The English Lawyer, a treatise*; etc., Londres, 1631, in-4°; — *Opinion touching the Antiquity, Power, Order, State, Manner, Persons, and Proceedings of the high Courts of Parliament in England*; Londres, 1658, in-8°; — *A Treatise of particular States*; Londres, 1677, in-12. Tous ces ouvrages sont posthumes.

Chalmers, *Gen. biog. Dict.*

DODDRIDGE ou **DODERIDGE** (*D. Philippe*), théologien anglais, né le 26 juin 1702, mort à Lisbonne, le 26 octobre 1751. Ses premières études se firent à Londres; orphelin dès l'âge de treize ans, il les continua à Saint-Albans, où il fit connaissance avec Samuel Clark, qui le protégea. Il quitta Saint-Albans en 1718, et se retira chez sa sœur, femme d'un ministre du nom de John Nettleton, qui exerçait ses fonctions à Ongar, dans le comté d'Essex. Il se disposait à étudier, quand son premier protecteur, Clark s'engagea à le seconder par toutes les voies, s'il se décidait à entrer dans l'état ecclésiastique. Il accepta, et alla recueillir l'enseignement de ce grand théologien jusqu'en 1719; il suivit à Kitworth les cours de Jennings, auquel il succéda en 1723. Il remplit cet emploi et celui de prédicateur jusqu'en 1729. A cette époque, il ouvrit à Harborough des cours particuliers; puis il vint en qualité de prédicateur à Northampton, d'où il ne s'absenta que pour aller mourir à Lisbonne, où il avait espéré rétablir sa santé, délabrée. Ses principaux ouvrages sont : *Four Sermons on the education of children*; Londres, 1732; — *The absurdity and iniquity of persecution for conscience sake*; 1736; — *The Family's Expositor*; 1738, 3 vol. in-folio; — *Rise and progress of Religion in the soul*; Londres, 1744; — *Course of Lectures*; 1763, ouvrage publié par Samuel Clark; et 1794, 2 vol. in-8°, édités par Kippis. Un descendant de Doddridge a fait paraître la correspondance de ce théologien; 1729-31.

Chalmers, *Gen. biog. Dict.* — Rose, *New biographical Dictionary*.

DODE (Sainte), abbesse française, vivait en 674. Elle était nièce de sainte Beuve, abbesse-fondatrice de Saint-Pierre de Reims, et succéda à sa tante dans le gouvernement de ce monastère. Leur piété et leurs vertus les firent placer au nombre des saintes. L'Église les honore le 24 avril.

Baillet, *Vies des Saints*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

DODECHIN, voyageur et chroniqueur allemand, né à Logenstein, dans l'électorat de Trèves, vivait en 1200. Il était abbé de Saint-Disibode, et avait visité la Palestine, dont il a publié une description, sous le titre d'*Histoire Sainte, ou pélerinage de la Terre S*[illegible] aussi de Dodechin la continuation [illegible] *nique* de Marianus Scotus ou l'Éco[illegible] l'an 1084 jusqu'en 1200.

Trithème, *Catalog.* — Bellarmin, *De Sc*[illegible] Moreri, *Grand Dictionnaire historique* Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

DODIEU (*Claude*), plus connu so[illegible]
sieur de VELY ou VELLY, pr[illegible] et dip[illegible]
çais, né à Lyon, mort à Paris, [illegible] 558.
d'une très-ancienne famille [illegible]
magistrats, en guerriers et [illegible]
maître des requêtes, lorsqu'en [illegible]
France, François I[er], l'envoya en a[illegible]
Naples, auprès de l'empereur Charle[illegible]
mission n'était pacifique qu'en appa[illegible]
les deux monarques étaient résolus [illegible]
Dodieu sut habilement gagner du [illegible]
roi de France put occuper la Savoie [illegible]
mont sans coup férir. L'année suiva[illegible]
se trouvait à Rome avec l'évêque [illegible]
comme lui ambassadeur auprès du pa[illegible]
il y eut un consistoire auquel assi[illegible]
les princes italiens et un grand no[illegible]
voyés des puissances étrangères; Ch[illegible]
s'y présenta. Après un long discours,
il retraça les torts de François I[er]
son rival, pour épargner le sang de[illegible]
« de se rencontrer dans le lieu qu[illegible]
choisir sur leurs comm[illegible] front
se mesurer contre lui [illegible]
mise, avec l'épée [illegible] le [illegible]
de Bourgogne, d'[illegible]
de l'autre, devaient [illegible]
bat. Ce discours fut [illegible]
langue que les ambassad[illegible]
daient fort mal; mais le [illegible]
éclairés sur le sens des [illegible]
ils se transportèrent à son [illegible]
dèrent s'ils devaient [illegible]
était défié à [illegible]
porta ga[illegible]
Charles-[illegible]
ses paroles [illegible] mal
ne pensait poin[illegible]
ledit seigneur roi, et [illegible]
n'avait aucune cause [illegible]
fanfaronade du mona[illegible]
Le 16 novembre 1537, [illegible]
Monçon, et coopéra beau[illegible]
Nice, entre le pape, l'emper[illegible]
Il fut récompensé de ses ser[illegible]
de Rennes.

Le P. Daniel. *Histoire de France*. — [illegible] Bellay, *Mémoires*, XIX et [illegible] — Perrot, [illegible] *nais dignes de mémoire*, [illegible] — [illegible] *historiques et critiques*, [illegible] — [illegible] *des Français*, XVI, 478 [illegible]

* **DODO** ([illegible]
né dans la Frise, mort [illegible]
noine de Saint-Léonard. [illegible]
mier qui rassembla tou[illegible]
gustin. Il y ajouta des C[illegible]

ant la publication de son œuvre.
primer l'ouvrage de Dodo sous
ugustini Opera omnia; Bâle,
RBACH).

ra ecclesiastica, I, 8. — Foppens, *Bi-*
pars prima, 112. — Moréri, *Grand*
rique.

Rembert), plus connu sous le
DODONÆUS, ou DODONÉE, méde-
néerlandais, né à Malines, près
juin 1518, mort à Leyde, le 10
›yé de bonne heure à l'université
se décida à étudier la médecine
ı de Jean Heems d'Armentière et
nremonde. Ses progrès dans cette
rapides qu'il obtint le grade de
septembre 1535. On croit qu'il
ıprès plusieurs universités de
agne et d'Italie; mais on n'a au-
ı voyages. On voit dans le pre-
ux qu'il était à Bâle en 1546, et
ıe qu'il revint la même année
urna en Italie vers l'an 1570, et
emagne pour remplacer, comme
pereur Maximilien II, Nicolas
10 avril 1572. Dodoens resta
ıximilien jusqu'à la mort de ce
Il conserva la même place au-
Maximilien, Rodolphe II, qui,
, l'honora du titre de conseiller
ussion qu'il eut avec Jean Cra-
m, autre médecin de l'empe-
ite polémique qui en fut la suite
ı la cour. Certaines personnes,
ient profiter des troubles des
s'emparer des propriétés qu'il
virons de Malines et d'Anvers.
r veiller lui-même à ses affaires,
m congé de l'empereur, il partit
. La guerre civile, qui dévas-
, l'obligea de s'arrêter quelque
, où il se signala par plusieurs
: il s'y trouvait encore à la fin
rendit ensuite à Anvers. Les cu-
rsité de Leyde lui ayant offert la
r de médecine, il accepta, et con-
ment public les deux dernières
Dodoens n'était pas seulement
ille, il s'était aussi adonné à l'é-
ı et des belles-lettres; il possé-
ématiques, et était particulière-
la botanique. On peut même le
un des hommes qui au seizième
ent le plus aux progrès de
et à la botanique que sont con-
portants de ses ouvrages, dont
ulus *Ægineta, a Joanne Gun-*
versus, a Remberto Dodonæo
um accurate collatus ac re-
546, in-8° : c'est, comme le titre
npression de la traduction de
Jean Gunter; — *Cosmogra-*
phica in Astronomiam et Geographiam Isagoge; Anvers, 1548, in-12. — *De Frugum Historia, liber unus; ejusdem epistolæ duæ; una de Farre, Chondro, Trago, Ptisana, Cremno et Alica; altera de Zytho et Cerevisia;* Anvers, 1552, in-12. Le libraire Loë, qui avait acheté les planches de Fuchs, chargea Dodoens d'écrire le texte qui devait leur servir d'explication. Dodoens s'essaya comme botaniste dans ce petit traité sur le froment et sur quelques autres céréales. Les années suivantes il publia plusieurs ouvrages du même genre, dans lesquels il donna toutes les planches de Fuchs, en y en ajoutant cent trente-trois nouvelles. Voici les titres de ces traités, par lesquels Dodoens se préparait à écrire une histoire générale des plantes : *Trium priorum de Stirpium Historia Commentariorum Imagines, ad vivum expressæ, una cum indicibus, græca, latina, officinarum, germanica, brabantica, gallicaque nomina complectentibus;* Anvers, 1553, in-12; — *Histoire des Plantes*, en flamand, Anvers, 1553, in-12; traduite en français, par Charles de L'Écluse, Anvers, 1557, in-fol.; — *Posteriorum trium de Stirpium Historia Commentariorum Imagines, ad vivum artificiosissime expressæ, una cum marginalibus annotationibus. Item ejusdem annotationes in aliquot prioris tomi imagines, qui trium priorum figuras complectitur;* Anvers, 1554, in-12 : les six commentaires ensemble parurent à Anvers; 1559, in-8°; — *Florum et Coronariarum odoratarumque nonnullarum herbarum ac earum quæ eo pertinent Historia;* Anvers, 1568, in-8°; — *Historia Frumentorum, Leguminum, palustrium et aquatilium herbarum, ac earum quæ eo pertinent. Additæ sunt imagines vivæ, exactissimæ, jam recens, non absque haud vulgari diligentia et fide, artificiosissime expressæ, quarum pleræque novæ et hactenus non editæ;* Anvers, 1569, in-8°; — *Purgantium aliorumque ea facientium, tum et radicum, convolvulorum, ac deleteriorum herbarum, Historiæ Libri quatuor;* Anvers, 1574, in-12; — *Appendix variarum, et quidem rarissimarum nonnullarum stirpium, ac florum quorumdam peregrinorum elegantissimorumque; et icones omnino novas, nec antea editas, et singulorum breves descriptiones continens; cujus altera parte umbelliferæ multæ exhibentur;* Anvers, 1574, in-12; — *Historia Vitis Vinique, et stirpium nonnullarum aliarum;* Cologne, 1580, in-12. Dans ces divers traités, imprimés par Plantin, Dodoens profita des travaux de Charles de L'Écluse et de Lobel de Lille; il inséra dans ses ouvrages des planches gravées pour les leurs; ils en firent autant des planches gravées pour les siens, et cet échange amical fut utile à la botanique. Enfin, Dodoens recueillit et résuma tous ses travaux antérieurs dans un grand ouvrage, intitulé : *Stirpium Historiæ Pemptades sex, sive libri*

triginta; Anvers, 1583, in-fol., avec 1303 figures gravées sur bois. Une nouvelle édition, avec les additions et les corrections de l'auteur, parut après la mort de Dodoens, Anvers, 1616, in-fol.; la même, en flamand, Anvers, 1618, in-fol. Cette édition est enrichie de quelques planches nouvelles (les figures sont au nombre de 1341) et de la description de plusieurs plantes étrangères, empruntées, à Charles de L'Ecluse. On y a fait entrer des plantes d'Égypte et d'Italie, tirées de Prosper Alpini et de Fabio Colonna. Le même ouvrage fut réimprimé en flamand; Anvers, 1644, in-fol. Cette édition passe pour la meilleure; elle contient des additions tirées de divers botanistes et une description des plantes indiennes, prise principalement dans Charles de L'Écluse. L'*Histoire des Plantes* est plutôt une compilation qu'une œuvre originale. L'auteur détermine avec une remarquable érudition quelles étaient les plantes connues des anciens; il n'indique pas avec moins d'exactitude les vertus thérapeutiques des plantes qu'il décrit; mais il est moins heureux lorsqu'il essaye de les classer. Sa classification, basée sur les usages auxquels on les emploie, ne comprend qu'une partie des plantes décrites; celles dont l'auteur n'a pu déterminer l'usage sont rangées par ordre alphabétique. Les figures, beaucoup moins belles que celles de Matthiole, ne sont ni aussi grandes ni aussi bien dessinées que celles de Fuchs. Les autres ouvrages de Dodoens sont : *Apollonii Menabeni Tractatus de magno Animali quod Alcen* (en français Élan) *nonnulli vocant, et de ipsius partium in re medica facultatibus; accessit R. Dodonæi de Alce epistola*; Cologne, 1581, in-12; — *Medicinalium Observationum Exempla rara;* Cologne, 1581, in-12; Anvers et Leyde, 1585, in-8°; — *Physiologices, medicinæ partes, tabulæ expeditæ*; Cologne, 1581, in-12; Anvers et Leyde, 1585, in-8°, avec l'ouvrage précédent; — *Consilia Medica;* dans le recueil publié par Laurent Scholzius, sous le titre de *Consiliorum Medicorum Liber;* Francfort, 1598, in-fol.; — *Praxis Medica, in eamdem scholia;* Amsterdam, 1616, in-12. Ces scolies marginales sont de Sébastien Egbert, médecin d'Amsterdam. L'auteur, qui ne s'était pas nommé dans la première édition, se fit connaître à la seconde; Amsterdam, 1640, in-12. Linné donna, en mémoire de Dodoens, le nom de *dodonæa* à un genre d'Euphorbiacées.

Suffridus Petri, *De Scriptoribus Frisiæ*; — Meursius, *Athenæ Batavæ*; — Foppens, *Bibliotheca Belgica*. — Bullart, *Académie des Sciences et des Arts*, t. II, p. 98. — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, t. XXXIV, p. 41. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas*, t. XV, p. 1. — Sprengel, *Historia Rei Herbariæ*, t. I, p. 394. — *Bulletin de l'Académie de Bruxelles*, t. VII (1840). — Van Meerbeck, *Recherches sur la vie et les ouvrages de Dodoens*; Malines, 1841, in-8°.

DODSLEY (*Robert*), poëte, libraire et polygraphe anglais, né à Mansfeld, en 1703, mort le 25 septembre 1764. Il était fils d'un maître d'é-

cole qui avait pu donner à ses enfan[ts] instruction. Les commencements d[e] l'un d'eux, ne sont pas trop certain[s] dit-on, placé d'abord en apprentissa[ge] bonnetier, d'où l'état de sa santé l'[a] retirer. Il serait entré alors, comme va[let] chez une grande dame, qui le voyant ses loisirs à la lecture lui aurait don[né] couragements. Au rapport de Chal[mers] n'est pas exact dans cette tradition a[u] débuts de Dodsley. Ce qu'il y a de ce[rtain] qu'il fut valet de pied chez un Dartiquenave, qui eut une grand[e] gourmand. Dodsley, avant de pouvoir tout entier au ser[vice] des muses, ent et dernière co[...] il [...] thers au mé[...] quenave; il y fit remarquer par sa duite, les qualités de son caractère et C'est dans la famille Lowthers qu'il co[mposa] petits poëmes, soumis d'abord à l'appr[obation de] ses maîtres et de leurs amis. On ap[...] souscrivit, et il fit paraître ses débuts sous le titre original : *The Muse in the footman's miscellany* (La Muse ou mélanges d'un valet de pied); 17[...] On y trouve entre autres compositio[ns] vantes : *Kitty*, pastorale; — *The L[...] dunce* (Le Diable est un sot). Une importante, une pièce de [théâtre], *Shop* (La Bout[ique] du [...]), Pope, et re[...] à la re[...] tion de ce [...] le Covent-Garden, 17[35] [...] blique sur l'auteur, [...] rapporta assez pour le [...] tion indigne de so[...] un [éta]blissement [...]

[...] d'[...] à tenter de nouveau [...] composition. Sa pièce inti[tulée] *the Miller of Mansfield* [...] de Mansfeld), jouée [...] de succès que [...] *court* (Sir J[...] suite, et qu[...] plément de la précédente [...] Enfin, il donna *The Blind* [...] *Gr*[...] farce ballade, [...] 1741. [...] moyennant dix [...] sans parler de [...] succès, et dont [...] 1734 du second livre [...] (*Se*[...] *the second book of* [...]). qu'il acquit la prop[riété] [...]

ıblia aussi, en mars 1738-39, les
side et d'Young. Au mois de jan-
lsley ouvrit la série de ses utiles
riodiques : *The public Register*,
ɩgazine fut la première en date ;
vint ensuite : il complait parmi
ɜurs Horace Walpole, Warton,
l'autres célébrités littéraires. En
tre *The Preceptor*. Johnson en fit
The Vision of Theodore the Her-
ɔn de Théodore l'Ermite). Au
t de l'année suivante, Dodsley
nant quinze guinées, l'ouvrage de
pour titre : *Vanity of human*
ix d'Aix-la-Chapelle lui inspira une
: *The Triumph of Peace*, jouée la
à Drury-Lane. Dans l'intervalle,
sous ce titre *Trifles* (Bagatelles),
ne, ses œuvres dramatiques com-
0 il fit paraître *The Œconomy of*
ue lord Chesterfield se laissa attri-
lic pour n'en pas gêner la vente.
blic Virtue, publié en 1754, le pre-
ù Dodsley se proposait de chanter
e commerce et les arts, n'eut pas
ts pour que l'auteur allât plus
c c'était la preuve, comme il le dit
e le public de son temps, — et
ıps, hélas ! — avait peu de goût
l fournit le trente-deuxième nu-
ıeil périodique dont le titre, *The*
ı vaste, mais qui n'alla pas au delà
ju'il eût parmi ses collaborateurs
Horace Walpole. En 1751 fut jouée
len la *Cleone*, où Dodsley porta
pitié si loin, que plus tard, lorsque
ıs en fit revivre l'héroïne par son
ssion fut si poignante qu'on ne
ır cette pièce. On citerait peu
ı tel succès d'horreur.
8 que commença, sous les aus-
y et de Burke, une publication,
ıter, qui compta depuis parmi les
les du genre et donna lieu, en
lièrement, à des travaux analo-
sect *Fables of Æsop and other*
dsley, dont Shenstone a composé
en tête, parurent en 1760. Trois
le laborieux écrivain et éditeur se
erce de librairie, avec une aisance
teinte de goutte mit fin à cette car-
ıent et si honnêtement remplie.
ué d'un caractère digne en tout de
ı position dans le monde. Ses œu-
ont été publiées en trois volumes.
de ses ouvrages ont été traduits
ıi lesquels les suivants : *Œco-*
Life. La première traduction,
, est celle de La Douespe, publiée
ni les dernières, on remarque le
...
de Lesser, entre autres.

Miroir des Dames et de la Jeunesse, ou leçons de toutes les vertus, etc. ; Paris, 1812, in-12, imprimé par F. Didot.

Le *Toy-Shop* a été traduit sous divers titres : sous celui du *Bijoutier philosophe*, par madame d'Arconville, Londres, 1767, in-12 ; à la suite aussi de *La Valise trouvée*, roman attribué à Lesage, Maëstricht, 1779 ; enfin, dans le *Choix de petites Pièces du Théâtre anglais*, Paris, 1756, 2 vol. in-12. On y trouve deux autres pièces de Dodsley : *Le Roi et le Meunier*, imitée de *La Partie de Chasse de Henri IV* de Collé, et l'*Aveugle de Bethnal-Green*. V. R.

Johnson and Chalmers, *English Poets*. — *Biog. Brit.* — Chalmers, *Gen. biog. Dict.* — Baker, *Biog. dram.* — *France littéraire* de 1769.

DODSON (*Michel*), jurisconsulte anglais, né à Marlborough, en 1732, mort en 1799. Fils d'un ministre non conformiste, il étudia les lois, sous la direction d'un oncle maternel, et débuta au barreau en 1783. On a de lui : *New Translation of Isaiah*, publiée en 1790 ; quelques notices biographiques, parmi lesquelles : *The Life of judge Foster ; The Life of Hugh Farmer*, et des ouvrages manuscrits, où il se pose en défenseur des principes unitaires.

Chalmers, *Gen. biog. Dict.* — Rose, *New biog. Dict.*

DODSON (*Jacques*), mathématicien anglais, mort le 23 novembre 1757. Il fut professeur de mathématiques à Christ-Church-Hospital, en 1756. On a de lui : *The Anti-logarithmic Canon* ; 1742, in-fol. ; — *The Calculator* ; 1747, in-4° ; — *The Mathematical Repository*. On lui doit aussi l'idée de la création d'une société d'assurance pour la vie.

Nichols, *Anecdotes of Bowyer*.

DODSWORTH (*Roger*) historien anglais, né en 1585, mort en 1654. Il fut protégé par l'un des lieutenants de Cromwell, Fairfax. C'est à ce personnage qu'on doit la conservation de la quantité considérable de manuscrits où Dodsworth consigna le fruit de ses immenses recherches sur les antiquités de son pays. Il avait exploré presque tous les anciens cloîtres et toutes les bibliothèques de l'Angleterre. Il a laissé : *Monasticon Anglicanum, or the history of the ancient abbeyies, monasteries, hospitals, cathedrals and collegiate-churches with their dependences in England and Wales* ; Londres, 1655, 1661 et 1673, in-fol., et Londres, 1722, 1723, 2 vol. in-fol., publiée par Stevens, avec un *Supplément*.

Jöcher, *Gel.-Lexic.*

DODWELL (*Henri*), théologien et érudit irlandais, né à Dublin, en octobre 1641, mort le 7 juin 1711. Son père ayant perdu, par suite de la rébellion d'Irlande, l'emploi qu'il avait eu dans l'armée, vint en 1648 en Angleterre, avec sa femme et son fils. A York, où il s'établit ensuite, il envoya Henri à une école, où celui-ci resta cinq ans. Le père mourut pendant un voyage de retour qu'il avait fait en Irlande pour recouvrer quelques biens, et la mère fut enlevée par une maladie de langueur. La détresse du

jeune orphelin fut telle alors, qu'il n'avait souvent pas de quoi s'acheter des plumes, du papier ou de l'encre. C'est ainsi qu'il vécut jusqu'en 1654, que l'un de ses oncles, ministre à New-Burn, vint à son aide, paya ses dettes et le mit à même de continuer ses études. Il demeura un an avec ce parent; puis, en 1656, il alla compléter son instruction au collége Trinity de Dublin, où il se fit remarquer par son assiduité, sa régularité et même sa charité, que son patrimoine, enfin recouvré, lui permettait d'exercer. Il dut quitter en 1666 le collége Trinity, par suite de son refus d'entrer dans les ordres, conformément aux statuts de cet établissement. Venu en Angleterre dans la même année pour y faire des recherches dans les bibliothèques, il retourna en Irlande, où il publia un ouvrage posthume de John Stearn, sous ce titre : *De Obstinatione : opus posthumum, pietatem christiano stoicam scholastico more suadens*. Il publia d'autres ouvrages avant son retour en Angleterre, qui eut lieu en 1674. Il s'y lia avec plusieurs savants, en particulier avec l'évêque de Saint-Asaph, qu'il suivit en Hollande, où ce prélat se rendait comme chapelain de la princesse d'Orange. Professeur d'histoire à Oxford, il fut privé de cet emploi en 1691, par suite de son refus de serment au roi Guillaume et à la reine Marie. Il se retira d'abord au village de Cookham, entre Londres et Oxford, puis à Shotesbrooke. A cinquante-deux ans, en 1694, il épousa la fille de son hôte de Cookham. Elle était fort jeune, et le rendit père de dix enfants. La vie de Dodwell ne fut plus consacrée qu'aux soins de sa famille et à l'étude. S'il se rendait parfois à Londres ou à Oxford, c'était pour consulter quelque ouvrage ou visiter ses amis. Il voyageait la plupart du temps à pied, pour pouvoir lire en marchant : son manteau recouvrait alors une sorte de bibliothèque portative. L'immensité même de son érudition dut nuire à son style, parfois obscur. Sa frugalité habituelle lui faisait supporter des austérités, un jeûne de trois jours, par exemple, auxquelles tout autre eût succombé. Ses principaux ouvrages sont : une *Préface* à l'ouvrage intitulé : *Introduction to a Devout Life by Francis de Sales*; Dublin, 1673, in-12; — *An Account of the fundamental Principle of Popery and of the insufficiency of the proof which they haves for it*; 1676; — *Dissertations on saint Cyprian*; 1682, et 1684, sous le titre de *Dissertationes Cyprianæ*. Une de ces dissertations, intitulée *De Paucitate Martyrum*, a été réfutée par D. Ruinart; — *Dissertations on Irenæus*; 1689, in-8°; — *Camdenian Lectures read at Oxford*; 1692; — *An Invitation to Gentlemen to acquaint themselves with ancient history*; 1694, pour servir de préface à l'ouvrage de Whear ayant pour titre: *Velleius Paterculus*; Oxford, 1693, in-8°; —*Method of reading history*; —*Annals of Thucydides and Xenophon*; 1696, et 1702; — *Annales Velleiani, Quinctiliani et Statiani*; 1698, in-8°; ouvrage publié par Hudson, sous ce titre : *Geographiæ veteris Scriptores Græci minores, cum interpretatione latina, dissertationibus et annotationibus*; Oxford, 1703; — *De Veteribus Græcorum Romanorumque Cyclis, obiterque de Cyclo Judæorum ætate Christi, dissertationes decem, cum tabulis necessariis*; 1701, in-4°; — *An Apology for the philosophical writings of Cicero*, en tête d'une traduction de quelques-uns de ces écrits par Samuel Parker; 1702; —*A Letter concerning the Immortality of the Soul*; 1703, in-4°; — *Chronology of Dionysius Halicarnasseus*; 1703; —*Strabon*, Amsterdam; 1707; — *Two Dissertations on the age of Phalaris and Pythagoras*; même année; — *Epistolary Discourse, proving from the Scriptures and the first Fathers that the soul is a principle naturally mortal, but immortalized by the pleasure of God, to punishment or to reward, by its union with the divine ba[illegible] l spirit. wherein is proved that none [illegible] the [illegible] giving this divine immort[illegible] the Apostles, by only the bis[illegible]* épistolaire, établissant par les Éc[illegible] res. [illegible] premiers Pères, que l'âme est un[illegible] turellement mortel, [illegible] D [illegible] rendre immortel, son p[illegible] compenser, au moyen [illegible] avec [illegible] baptismal; et où l'on f[illegible] depuis les Apôtres n'a[illegible] divin esprit d'immort[illegible] ques); Londres, en 17[illegible] ado[illegible] déjà soutenue dans son [illegible] souleva la plus violente [illegible] giens renommés : [illegible] Milles réfutèrent Dod[illegible] double accusation d'hér[illegible] — *Vitalis Epitaphium, cum notis*; [illegible] *De Ætate et Patria* [illegible] *nysii* [illegible] ford, 1710, in-8°; — [illegible] *wardiana Di*[illegible] (posthume).

Wood, *Fasti*. — *Biog. Brit.* — [illegible] *Henry Dodwell*. — Niceron, *Mém.*, t. [illegible]

DODWELL (*Guillaume*), [illegible] glais, fils du précédent, né à [illegible] 17 juin 1709, mort le 21 octobre [illegible] études et fut reçu [illegible] ès [illegible] de La T[illegible] à [illegible] fonctions [illegible] sont : *A free* [illegible] *Enquiry*; 174[illegible]; — *A f*[illegible] *M. Toll's Defence of Dr.* [illegible] *Dissertation on Jephtah's* [illegible] — un grand nombre de [illegible] celui contre le livre de [illegible]

Biog. Brit. — [illegible] *Gen.* [illegible]

DODWELL ([illegible]), [illegible] logien anglais, frère [illegible] seconde moitié du [illegible]

ois et la théologie. Il professa le déisme, ant croire ceux qui réfutèrent un ouvrage çon qui causa en Angleterre un grand Cet ouvrage était intitulé : *Christianity unded upon argument* (Christianisme ndé sur preuves); 1742. Leland-Dod-t Guillaume Dodwell, le propre frère de , le combattirent avec ardeur. C'était ce- un honnête homme et un des zélés urs de la Société pour le progrès des Commerce et des Manufactures.

rs, *Gen. Biog. Dict.*

WELL (*Édouard*), antiquaire anglais, es précédents, né en 1767, mort à Rome, ai 1832. De 1801 à 1806, il parcourut la ans tous les sens, visitant les localités et décrivant les monuments. De là il i Italie, où il vécut alternativement à à Naples. Outre son grand voyage inti- *classical and topographical Tour Greece during the years* 1804, 1805, 6 (Lond., 1819, 2 vol. in-4°, avec un mbre de planches), lequel a été tra- plusieurs langues, on lui doit un autre , non moins beau, intitulé : *Vues et des- de constructions cyclopéennes ou ues trouvées en Grèce et en Italie*, etc.; ches lithographiées, qui ont été publiées texte français, Paris, 1834, gr. in-fol. *lopédie des G. du M.*]

ELL (*Thérèse*). Voyez SPAUR.

ELN (1) en latin DOBELIUS (*Jean- ns*), médecin allemand, né à Dantzig, 6 juin 1684. Il fut reçu docteur dans atale, et fut nommé professeur de ma- ues à Rostock. Son mérite lui valut le comte palatin. Il était membre de ie des Curieux de la Nature, sous le *Hippocrate II*. On lui doit les éditions des ouvrages suivants : *Elementa Me- Hippocraticæ contracta* de J.-A. Van n; Francfort, 1672, in-4°; — *Opera universa* de Lazare Rivière; Francfort, fol.; — *Description des Eaux mi- le Ramlœsa* en Scanie : ce dernier ou- écrit en suédois.

ctionnaire historique de la Médecine.

ELN ou DOBELIUS (*Jean-Jac-*), médecin allemand, fils du précédent, ock, le 29 mars 1674, mort à Lund, commença ses études médicales dans les continua à Copenhague, à Kœnigs- zig (sous Vœgeding et Gottwald), et, enfin, fut reçu docteur à Rostock, 1696. Il était alors médecin du sta- Nicolas Grudzinski; il quitta ce août 1696, passa à Wismar, et se bourg, où il fut nommé médecin le 31 mai 1697. Il se fit alors agré- ge royal de Stockholm. En 1698 il voyagea dans les Pays-Bas, et en fut rappelé par ordre du roi de Suède Charles XII, qui lui donna la charge de médecin provincial de la Scanie. Le 24 mai 1710 Dœbeln fut nommé professeur d'anatomie à Lund, et annobli en 1716. Le 4 décembre 1733 il fut reçu membre de la Société d'Upsal, et le 6 juin 1735 de l'Académie impériale des Curieux de la Nature, sous le nom de *Demarchus*. On a de lui : *Historia Academiæ Lundensis*; — *Compendium physiologiæ medicæ anatomicis demonstrationibus illustratæ*.

Gorges Matthias, *Conspectus Historiæ Medicorum Chronologicus*. — Éloy, *Dictionnaire historique de la Médecine*.

(1) ...mand, on écrit indifféremment æ ou ö, ...ö; ae ou e.

* DŒBEREINER (*Jean-Wolfgang*), célèbre chimiste allemand, né à Hof (Bavière), en 1780, mort le 24 mars 1849. A l'âge de quinze ans il se mit à étudier la pharmacie, et il y réussit, grâce à son zèle, qui lui mérita la bienveillance et l'amitié de plusieurs médecins et naturalistes distingués. En même temps il se livra à l'étude de la philosophie, de la botanique, de la minéralogie et de la chimie. Cette dernière science devint l'objet de sa prédilection. En 1803, de retour dans sa patrie après quelques voyages, il éleva une fabrique de produits chimiques; cette fabrique servit plus à son instruction qu'à sa fortune. Obligé d'abandonner cette entreprise, il s'occupa de travaux de chimie pratique relatifs à la teinture, aux substances alimentaires, aux sels, aux métaux et à l'agriculture, et trouva ainsi l'occasion d'expérimenter beaucoup. Pendant les cinq années qu'il employa à ces occupations, il fit plusieurs découvertes, notamment celle des chlorures alcalins, l'extraction de la soude du sel de Glauber, la préparation de l'alun et du sel ammoniac. Il démontra la propriété désinfectante du charbon. En 1810 il fut nommé professeur de chimie à l'université d'Iéna, et grâce à l'intérêt que prirent à ses travaux Charles-Auguste, grand-duc de Weimar, et Gœthe, il parvint bientôt à faire des découvertes très-nombreuses et du plus haut intérêt. Le premier il reconnut que l'acide oxalique ne contenait pas d'hydrogène, et constata le fait remarquable de la décomposition de cet acide en eau et en oxyde de carbone, de même que celle de l'acide formique en acide carbonique et en oxyde de carbone, lorsqu'on traite les deux acides par l'acide sulfurique concentré. Il pratiqua le premier l'analyse des substances organiques par le moyen de l'oxyde de cuivre, procédé encore en usage aujourd'hui, et fit connaître des appareils au moyen desquels on réduisait considérablement la quantité des matières qu'on employait; sans parler de ses nombreuses et importantes découvertes sur le phénomène chimique de la fermentation. Une de ses plus curieuses découvertes est celle de la propriété singulière qu'a le platine à l'état spongieux d'enflammer l'hydrogène au contact de l'air ou de l'oxygène, pro-

priété dont il fit l'application à la construction de briquets, de veilleuses et d'eudiomètres de platine. Les principaux travaux de Dœbereiner ont pour titre : *Zur pneumatischen Chemie* (Essais de Chimie pneumatique); Iéna, 1821-25, 5 vol.; — *Zur Gœhrungs-chemie* (Sur la Chimie de la Fermentation); Iéna, 1822; 2ᵉ éd., 1844; — *Ueber neuentdeckte hœchst merkwürdige Eigenschaften des Platins* (De quelques propriétés vraiment remarquables du platine récemment découvertes); Iéna, 1824; —*Beitræge zur physikalischen Chemie* (Essais de Chimie physique); Iéna, 1824-36; — *Anfangsgründe der Chemie und Stœchiometrie* (Éléments de Chimie et de Stœchiométrie); Iéna, 1826, 3ᵉ édition; — *Grundriss der allgemeinen Chemie* (Principes de Chimie générale); Iéna, 1826, 3ᵉ édition; un *Supplément* à cet ouvrage a paru à Stuttgard en 1837; — *Deutsches Apothekerbuch* (Manuel allemand de l'Apothicaire); Stuttgard, 1840-44; en collaboration avec son fils, *François Dœbereiner*, qui s'est fait connaître en outre par quelques travaux de compilation.

Conversations-Lexic.—Callisen, *Medicinisches Schriftsteller-Lexic.*, XX.

* DŒBLER (*Joachim*), chronologiste allemand. Cet écrivain, qui vécut à Berlin au milieu du dix-septième siècle, s'est fait un nom par ses études chronologiques; on lui doit un ouvrage in-4°, publié à Berlin en 1679, et réimprimé à Leipzig sous le titre : *Chronologica compendiosa latino et germanico idiomate versibus comprehensa*. Dœbler chercha à faciliter l'étude mnémonique des œuvres et des dates au moyen de vers latins et allemands. Ce genre de travail avait déja été exécuté en 1657 par Lancelot, dans ses *Racines grecques*. S.

Conversations-Lexicon. — Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexic.*

* DŒBRENTEY (*Gabriel*), poëte hongrois, né à Nagyfzoelloes, en 1786, mort en avril 1851. Il étudia au gymnase évangélique d'Œdenburg, et en 1806 il se rendit en Allemagne, à Leipzig; il s'y livra à des études philologiques et historiques. Devenu précepteur particulier à Ratisbonne, il y fonda en 1810, sous le titre de *Musée*, une société ayant pour objet le progrès de la langue et de la littérature magyares. Son zèle fut récompensé, en 1817, par la place d'assesseur à la table de juridiction (*Gerichtstafel Beisitzer*) du comitat hunyade. En mars 1822, il fut un des vingt-deux savants hongrois appelés à Ofen pour y poser les bases de l'académie dont la création fut ensuite décidée par la diète de 1825-1827. Nommé membre et secrétaire de cette académie le 20 février 1831, il se démit de ces fonctions en 1834, pour occuper celles de commissaire diétal du district d'Ofen. Cependant, il accepta la mission que lui avait conférée l'académie de rédiger les monuments écrits de la vieille langue hongroise et la direction, en commun avec André Fay, du nouveau Théâtre-National hongrois. Commissaire supérieur en 1[illegible] royal en 1843, assesseur de plusi[illegible] il ne discontinua pas ses efforts po[illegible] pement intellectuel de la Hongri[illegible] ouvrages historiques ou poétique[illegible] *Havas' Violaja* (Violettes des Alpe[illegible] — *Huszàrdalok* (Chansons h[illegible] *Auslaendische Bühne* (Théâtr[illegible] Vienne, 1821-1823, 2 vol.; — [illegible] *Shakspeare's* (Chefs-d'Œuvre de [illegible] Ofen, 1828.

Conversat.-Lexic.

DŒDERLEIN (*Jean-Alexandr*[illegible] et antiquaire allemand, né en 167[illegible] bourg (Franconie), mort le 23 [illegible] Il était recteur du gymnase de s[illegible] Il a laissé plusieurs ouvrages estin[illegible] les titres : *Schediasma historicu*[illegible] *rum P. Æl. Adriani et M. Aure*[illegible] *lum seu murum in variis Germ*[illegible] *bus conspiciendum*; Nuremberg, [illegible] il s'attache à prouver que les [illegible] ruines connues dans le Nordgau [illegible] de *Murailles du Diable* datent [illegible] — *Commentatio historica de* [illegible] *maniæ mediæ bracteatis et ca*[illegible] *disquisitio de pecuniæ medii* [illegible] *nummorumque nostræ ætatis* [illegible] remberg, 1729, in-4°; — *Inscrip*[illegible] *Russicæ perantiquæ tabulæ* [illegible] *bensteinbergensis in agris Nord*[illegible] *Programma de nummorum* [illegible] *maxime in omni re litteraria* [illegible] *que præ aliis præstantia*; Weisse[illegible] in-4°; — *Mattheus a Pappenh*[illegible] *tus, emendatus, illustratus et* [illegible] Schwatzbach, 1739, in-8° : c'est [illegible] Matthieu, refondu et continué; — [illegible] *physisch-meteorologische Notiz* [illegible] *hen Winter des Jahres* 1740 ([illegible] rico-physico-météorologique du ri[illegible] de 1740); — *De Θηριομαχία Pa*[illegible] d'une thèse soutenue sur le passage [illegible] rapporte qu'il eut à Éphèse à c[illegible] bêtes.

Ersch et Gruber, *Allgemeine Encyclo*[illegible]

DŒDERLEIN (*Jean-Christop*[illegible] gien et dogmatiste allemand, né à [illegible] (Franconie), le 20 janvier 1748, [illegible] le 2 décembre 1792. Il [illegible] es premi[illegible] gymnase de Wi[illegible] et après [illegible] degrés à Altdorf, [illegible] 1768, pour y re[illegible] consacra ses k[illegible] glise et des thé[illegible] gues orientales. Quelques traités [illegible] crée lui ayant valu une [illegible] appelé en 1772 à [illegible] fesseur de théol[illegible] vité prodigieuse, [illegible] Il résista longtemps à [illegible] fit pour le déterminer à [illegible]

istantes propositions de l'université
i lui conféra en 1782 la seconde
ologie, jusque alors occupée par le
bach. Ses leçons comprenaient pres-
:s branches de la théologie, et par-
l'interprétation de l'Ancien et du
stament, ainsi que l'histoire ecclé-
derne. Travailleur infatigable, Dœ-
t pas novateur et ne chercha point
ondements sur lesquels est basée
iaturelle de la religion chrétienne.
que littéraire, il prouve qu'il était
ns les langues de l'Orient; quant
n latine d'Isaie, écrite avec élégance,
luit peut-être pas toujours le cachet
auteur. Doué d'une brillante imagi-
erlein joignait à une mémoire heu-
udition profonde, un style pur et
les ouvrages qu'il publia, tant à Alt-
na, on remarque : une traduction
ophéties d'Isaie, faite d'après le
et accompagnée de notes critiques,
Esaias, ex recensione textus he-
Altdorf, 1778, in-8°; réimprimée en
1789; — *Salomo's Sprichwörter*
bes de Salomon), avec des notes;
, in-8°; réimprimés en 1782 et 1786;
Lied (Le Cantique des Cantiques),
tes; Iéna, 1784 et 1792, in-8°; —
stitutionis theologi christiani;
:emberg, 1782, in-8°; nouvelles édi-
3 et 1797; — *Institutio theologi*
s capitibus religionis theoreticis,
poribus accommodata; Altdorf,
-8°; réimprimée en 1782, 1784, 1787
:édigea de nouveau le même ou-
mand, sous le titre : *Christliche*
Bedürfnissen unserer Zeit ange-
rine chrétienne appropriée aux be-
e temps); Nuremberg, de 1785 à
x dernières parties ont été rédi-
es après la mort de Dœderlein, par
— *Opuscula Theologica;* Leipzig,
— *Die theologische Bibliothek;*
1792; — *Theologisches Journal*
logique); Iéna, 1792, in-8°. — Dans
on publiée à Altdorf, en 1772, in-4°,
ablit que la version de l'Ancien Tes-
sous le nom de *Syrienne* n'est que
grecque de la version latine de saint
se cette traduction a été faite par le
Constantinople Sophrone. — Dœ-
ssi la principale part à l'édition cri-
s hébreu de la Bible, qui parut sous
es celui de Meisner (Jean-Henri), à
S.
...der Deutschen Nationallitera-

... (*Jean-Michel*), théologien
...rt en 1735. Il étudia à Altdorf, fut
...ître et prédicateur à Windsheim.
...*de Fondamentis et partibus Theologiæ Muslimannorum;* Altdorf, 1708, in-4°.
Adelung, Suppl. à Jocher, *Allg. Gel.-Lexic.*

* DŒDERLEIN (*Louis*), fils de Jean-Christophe, philologue allemand, né à Iéna, le 19 décembre 1791. Il étudia à Windsheim et à Schulpforte, suivit à Munich les cours de Thiersch, à Heidelberg ceux de Creutzer et Voss. A Berlin, où il reçut ses grades universitaires, il étudia la philologie sous Wolf, Bœckh et Buttmann. En 1815 il alla remplir à l'Académie de Berlin, où il résida quatre ans, les fonctions de professeur titulaire de philologie. En 1819 il fut appelé à professer à l'université d'Erlangen. Il ne se borna pas à enseigner, il écrivit aussi sur les matières qu'il professait. Ses principaux ouvrages sont : *Œdipus Coloneus* de Sophocle; Leipzig, 1824; — *Lateinische Synonymen und Etymologien* (Étymologies et Synonymes latins); Leipzig, 1826-38, 6 vol.; — *Lateinische Wortbildung* (Formation des mots latins); Leipzig, 1838; — *Handbuch der Lateinische Synonymik* (Manuel de Synonymie latine); 1839; 2e éd., 1849; — *Handbuch der lateinische Etymologie* (Manuel d'Étymologie latine); Leipzig, 1841; — une édition des Œuvres (*Opera*) de Tacite; Halle, 1847, 2 vol.; — *Homerisches Glossarium* (Glossaire d'Homère); Erlangen, 1850, 1 vol.; — *Vocabularium für den Lateinischen Elementarunterricht* (Vocabulaire pour l'enseignement du latin élémentaire); Erlangen, 1852.
Conversat.-Lexic.

* DŒHLER (*Jean-Georges*), jurisconsulte allemand, né à Ohrdruff, le 28 juillet 1667, mort le 17 novembre 1749. Il étudia à Iéna, devint avocat à Eisenach en 1692, et docteur en droit en 1703; conseiller de Hesse-Rothenbourg en 1711, conseiller de justice à Meinungen en 1716, professeur en droit à Hildburghausen en 1719, il se démit en 1722 de toutes ces fonctions, et se retira à Géra, où il mourut. On a de lui : *Vorschläge wie das Justitzwesen verbessert werden kann* (Idées sur la manière dont on pourrait améliorer l'administration de la justice); Leipzig, 1712, in-4°; — *Der Schein und das Seyn der Advocaten* (Ce que paraissent et ce que sont les avocats); Cobourg, 1716, in-8°; — *Processualische Mausefalle, oder kürzliche Vorstellung, wie es ingemein bey Processen herzugehen pflegt* (La Souricière des Procès, ou court exposé de ce qui se passe habituellement dans les matières des procès); ibid., 1724, in-8°. Il parait que Dœhler avait, comme tant d'autres, à se plaindre des gens de justice.
Strieder, *Hess. Gel. Gesch.*

* DŒHLER (*Jacques-Frédéric*), jurisconsulte allemand, né à Ohrdruff, le 15 décembre 1710, vivait encore en 1783. Il professa quelque temps à Iéna, devint conseiller impérial et fut envoyé en mission à Naples. Ses principaux ouvrages sont : *De Arte Notariatus;* Erfurt, 1736, in-8°; — *Abhandlung von der Landwirthschaft* (Traité d'Économie rurale); 1769, in-8°;

priété dont il fit l'application à la construction de briquets, de veilleuses et d'eudiomètres de platine. Les principaux travaux de Dœbereiner ont pour titre : *Zur pneumatischen Chemie* (Essais de Chimie pneumatique); Iéna, 1821-25, 5 vol.; — *Zur Gœhrungs-chemie* (Sur la Chimie de la Fermentation); Iéna, 1822; 2e éd., 1844; — *Ueber neuentdeckte hœchst merkwürdige Eigenschaften des Platins* (De quelques propriétés vraiment remarquables du platine récemment découvertes); Iéna, 1824; —*Beitræge zur physikalischen Chemie* (Essais de Chimie physique); Iéna, 1824-36; — *Anfangsgründe der Chemie und Stœchiometrie* (Éléments de Chimie et de Stœchiométrie); Iéna, 1826, 3e édition; — *Grundriss der allgemeinen Chemie* (Principes de Chimie générale); Iéna, 1826, 3e édition; un *Supplément* à cet ouvrage a paru à Stuttgard en 1837; — *Deutsches Apothekerbuch* (Manuel allemand de l'Apothicaire); Stuttgard, 1840-44; en collaboration avec son fils, *François Dœbereiner*, qui s'est fait connaître en outre par quelques travaux de compilation.

Conversations-Lexic.—Callisen, *Medicinisches Schriftsteller-Lexic.*, XX.

* DŒBLER (*Joachim*), chronologiste allemand. Cet écrivain, qui vécut à Berlin au milieu du dix-septième siècle, s'est fait un nom par ses études chronologiques; on lui doit un ouvrage in-4°, publié à Berlin en 1679, et réimprimé à Leipzig sous le titre : *Chronologica compendiosa latino et germanico idiomate versibus comprehensa*. Dœbler chercha à faciliter l'étude mnémonique des œuvres et des dates au moyen de vers latins et allemands. Ce genre de travail avait déjà été exécuté en 1657 par Lancelot, dans ses *Racines grecques*. S.

Conversations-Lexicon. — Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexic.*

* DŒBRENTEY (*Gabriel*), poëte hongrois, né à Nagyfzoelloes, en 1786, mort en avril 1851. Il étudia au gymnase évangélique d'Œdenburg, et en 1806 il se rendit en Allemagne, à Leipzig; il s'y livra à des études philologiques et historiques. Devenu précepteur particulier à Ratisbonne, il y fonda en 1810, sous le titre de *Musée*, une société ayant pour objet le progrès de la langue et de la littérature magyares. Son zèle fut récompensé, en 1817, par la place d'assesseur à la table de juridiction (*Gerichtstafel Beisitzer*) du comitat hunyade. En mars 1822, il fut un des vingt-deux savants hongrois appelés à Ofen pour y poser les bases de l'académie dont la création fut ensuite décidée par la diète de 1825-1827. Nommé membre et secrétaire de cette académie le 20 février 1831, il se démit de ces fonctions en 1834, pour occuper celles de commissaire diétal du district d'Ofen. Cependant, il accepta la mission que lui avait conférée l'académie de rédiger les monuments écrits de la vieille langue hongroise et la direction, en commun avec André Fay, du nouveau Théâtre-National hongrois. Commissaire supérieur en 1841, royal en 1843, assesseur de plusieurs il ne discontinua pas ses efforts pour l[...] pement intellectuel de la Hongrie. [...] ouvrages historiques ou poétiques, o[...] *Havas' Violaja* (Violettes des Alpes); P[...] — *Huszàrdalok* (Chansons hussa[...] *Auslaendische Bühne* (T[...] Vienne, 1821-1823, 2 vol.; — [...] *Shakspeare's* (Chefs-d'Œuvre de [...] Ofen, 1828.

Conversat.-Lexic.

DŒDERLEIN (*Jean-Alexandre*), [...] et antiquaire allemand, né en 1675, à [...] bourg (Franconie), mort le 23 oct[...] Il était recteur du gymnase de sa vi[...] il a laissé plusieurs ouvrages estimés, [...] les titres : *Schediasma historicum* [...] *rum P. Æl. Adriani et M. Aurel.* [...] *lum seu murum in variis Ge*[...] *bus conspiciendum*; [...] 17[...] il s'attache à prouver que [...] ruines connues dans le Nor[...] de *Murailles du Diable* dat[...] — *Commentatio historica de num*[...] *maniæ mediæ bracteatis et caris*; *disquisitio de pecuniæ medii ævi nummorumque nostræ ætatis* [...] remberg, 1729, in-4°; — *Insc*[...] *Russicæ perantiquæ tabul*[...] *bensteinbergensis in agris Nordgavi*[...] *Programma de* [...] *maxime in omni re* [...] *que præ aliis præsta*[...] in-4°; — *Mattheus a* [...] *tus, emendatus, illu*[...] Schwatzbach, 1[...] c'est le Matthieu, refondu [...] — *physisch-meteorologisch*[...] *hen Winter des Jahres* [...] rico-physico-météorologique du [...] de 1740); — *De* [...] d'une thèse soutenue sur le [...] rapporte qu'il eut à Éph[...] bêtes.

Ersch et Gruber, *Allgemeine* [...]

DŒDERLEIN (*J*[...] *C*[...]), [...] gien et dogm[...], né à [...] (Franconie), [...] 1748, [...] le 2 décembre 17[...] gymnase de Wi[...] degrés à Altdorf. [...] 1768, pour y [...] consacra se[...] glise et des [...] gues orientales. [...] crée lui avant [...] appelé [...] 772 à I[...] fesseur [...] vité pr[...] Il résista [...] fit pour le [...]

il céda aux instantes propositions de l'université de Iéna, qui lui conféra en 1782 la seconde chaire de théologie, jusque alors occupée par le célèbre Griesbach. Ses leçons comprenaient presque toutes les branches de la théologie, et particulièrement l'interprétation de l'Ancien et du Nouveau Testament, ainsi que l'histoire ecclésiastique moderne. Travailleur infatigable, Dœderlein ne fut pas novateur et ne chercha point à saper les fondements sur lesquels est basée l'origine surnaturelle de la religion chrétienne. Dans sa critique littéraire, il prouve qu'il était très-versé dans les langues de l'Orient; quant à sa traduction latine d'Isaie, écrite avec élégance, elle ne reproduit peut-être pas toujours le cachet original de l'auteur. Doué d'une brillante imagination, Dœderlein joignait à une mémoire heureuse une érudition profonde, un style pur et facile. Parmi les ouvrages qu'il publia, tant à Altdorf qu'à Iéna, on remarque : une traduction latine des *Prophéties d'Isaie*, faite d'après le texte hébreu et accompagnée de notes critiques, sous le titre : *Esaias, ex recensione textus hebræi*, etc.; Altdorf, 1778, in-8°; réimprimée en 1780 et en 1789; — *Salomo's Sprichwörter* (Les Proverbes de Salomon), avec des notes; Altdorf, 1778, in-8°; réimprimés en 1782 et 1786; — *Das hohe Lied* (Le Cantique des Cantiques), avec des notes; Iéna, 1784 et 1792, in-8°; — *Summa institutionis theologi christiani;* Altdorf et Nuremberg, 1782, in-8°; nouvelles éditions, en 1793 et 1797; — *Institutio theologi christiani, in capitibus religionis theoreticis, nostris temporibus accommodata;* Altdorf, 1780-1781, in-8°; réimprimée en 1782, 1784, 1787 et 1791. Il rédigea de nouveau le même ouvrage en allemand, sous le titre : *Christliche Lehre den Bedürfnissen unserer Zeit angeeignet* (Doctrine chrétienne appropriée aux besoins de notre temps); Nuremberg, de 1785 à 1802. Les six dernières parties ont été rédigées et publiées après la mort de Dœderlein, par C.-G. Junge; — *Opuscula Theologica;* Leipzig, 1789, in-8°; — *Die theologische Bibliothek;* de 1780 à 1792; — *Theologisches Journal* (Journal théologique); Iéna, 1792, in-8°. — Dans une dissertation publiée à Altdorf, en 1772, in-4°, Dœderlein établit que la version de l'Ancien Testament citée sous le nom de *Syrienne* n'est que la traduction grecque de la version latine de saint Jérôme, et que cette traduction a été faite par le patriarche de Constantinople Sophrone. — Dœderlein eut aussi la principale part à l'édition critique du texte hébreu de la Bible, qui parut sous son nom et sous celui de Meisner (Jean-Henri), à Leipzig, 1793. S.

Wolff, *Encyclopædie der Deutschen Nationallitteratur*.

* **DŒDERLEIN** (*Jean-Michel*), théologien allemand, mort en 1735. Il étudia à Altdorf, fut recteur, ministre et prédicateur à Windsheim. On a de lui : *De Fondamentis et partibus Theologiæ Muslimannorum;* Altdorf, 1708, in-4°.

Adelung, Suppl. à Jocher, *Allg. Gel.-Lexic.*

* **DŒDERLEIN** (*Louis*), fils de Jean-Christophe, philologue allemand, né à Iéna, le 19 décembre 1791. Il étudia à Windsheim et à Schulpforte, suivit à Munich les cours de Thiersch, à Heidelberg ceux de Creutzer et Voss. A Berlin, où il reçut ses grades universitaires, il étudia la philologie sous Wolf, Bœckh et Buttmann. En 1815 il alla remplir à l'Académie de Berlin, où il résida quatre ans, les fonctions de professeur titulaire de philologie. En 1819 il fut appelé à professer à l'université d'Erlangen. Il ne se borna pas à enseigner, il écrivit aussi sur les matières qu'il professait. Ses principaux ouvrages sont : *Œdipus Coloneus* de Sophocle; Leipzig, 1824; — *Lateinische Synonymen und Etymologien* (Étymologies et Synonymes latins); Leipzig, 1826-38, 6 vol.; — *Lateinische Wortbildung* (Formation des mots latins); Leipzig, 1838; — *Handbuch der Lateinische Synonymik* (Manuel de Synonymie latine); 1839; 2e éd., 1849; — *Handbuch der lateinische Etymologie* (Manuel d'Étymologie latine); Leipzig, 1841; — une édition des Œuvres (*Opera*) de Tacite; Halle, 1847, 2 vol.; — *Homerisches Glossarium* (Glossaire d'Homère); Erlangen, 1850, 1 vol.; — *Vocabularium für den Lateinischen Elementarunterricht* (Vocabulaire pour l'enseignement du latin élémentaire); Erlangen, 1852.

Conversat.-Lexic.

* **DŒHLER** (*Jean-Georges*), jurisconsulte allemand, né à Ohrdruff, le 28 juillet 1667, mort le 17 novembre 1749. Il étudia à Iéna, devint avocat à Eisenach en 1692, et docteur en droit en 1703; conseiller de Hesse-Rothenbourg en 1711, conseiller de justice à Meinungen en 1716, professeur en droit à Hildburghausen en 1719, il se démit en 1722 de toutes ces fonctions, et se retira à Géra, où il mourut. On a de lui : *Vorschläge wie das Justitzwesen verbessert werden kann* (Idées sur la manière dont on pourrait améliorer l'administration de la justice); Leipzig, 1712, in-4°; — *Der Schein und das Seyn der Advocaten* (Ce que paraissent et ce que sont les avocats); Cobourg, 1716, in-8°; — *Processualische Mausefalle, oder kürzliche Vorstellung, wie es ingemein bey Processen herzugehen pflegt* (La Souricière des Procès, ou court exposé de ce qui se passe habituellement dans les matières des procès); ibid., 1724, in-8°. Il paraît que Dœhler avait, comme tant d'autres, à se plaindre des gens de justice.

Strieder, *Hess. Gel. Gesch.*

* **DŒHLER** (*Jacques-Frédéric*), jurisconsulte allemand, né à Ohrdruff, le 15 décembre 1710, vivait encore en 1783. Il professa quelque temps à Iéna, devint conseiller impérial et fut envoyé en mission à Naples. Ses principaux ouvrages sont : *De Arte Notariatus;* Erfurt, 1736, in-8°; — *Abhandlung von der Landwirthschaft* (Traité d'Économie rurale); 1769, in-8°;

— *Abhandlung von Domainen, Contributionen, Steuern, Schatzungen und Abgaben;* Nuremberg, 1775, in-8°; — *Historisch- kritische und politische Bemerkungen ueber das Commercien-wesen* (Remarques critiques et politiques sur les affaires commerciales); ibid., 1775, in-8°; — *Abhandlung von den Regalien* (Traité des Régales); ibid., 1775, in-4°.

Meusel, *Gel. Deutschl.* — Strieder, *Hess. Gel. Gesch.*

DOEHNE (*Jean-Christophe*), philologue allemand, né à Zeitz, le 19 janvier 1776, mort le 16 novembre 1832. Il étudia à Leipzig, et devint, en 1815, professeur du gymnase de sa ville natale. On a de lui : une édition de César *cum annotatione critica;* Leipzig, 1825; — une édition de Cornelius Nepos; Leipzig, 1827; — *Dissert. de vitis excellentium imperatorum C. Nepoti non Æmilio Probo attribuendis ;* — plusieurs articles insérés dans l'*Almanach* de Jahn, les *Mélanges critiques* de Friedemann et de Sebode, et la *Gazette classique universelle.*

S.

Conversat.-Lexic.

* **DOELL** (*Frédéric-Guillaume*), sculpteur allemand, né en 1750, à Hildburghausen, mort à Gotha, le 30 mars 1816. Protégé par le duc Ernest de Gotha, il put étudier à Paris chez Houdon en 1770, puis en Italie, à Rome, où il connut Winckelmann, qui l'apprécia. A son retour en Allemagne, il fut nommé inspecteur des beaux-arts et de la Galerie des Antiques du duché. Il eut aussi la direction d'une école d'artistes, à laquelle il imprima la plus féconde impulsion. Outre le monument consacré à Winckelmann au Panthéon de Rome, on cite de Dœll les *Bas-Reliefs* de Dessau, un groupe élevé à Lunebourg et représentant *La Foi, La Charité,* et *L'Espérance;* le monument consacré à Kepler, à Ratisbonne, et celui de Leibnitz à Hanovre.

Nagler, *Neues Allg. Künstl.-Lexic.* — *Conversat.-Lexic.*

DOELL (*Jean-Veit*), médaillier et graveur allemand, né à Suhl, en 1750, mort le 15 octobre 1835. Il se distingua dans son art, et fut nommé graveur de la cour de Prusse.

Conversat.-Lexic.

* **DOELLINGER** (*Jean-Joseph-Ignace*), théologien catholique allemand, né à Bamberg, le 28 février 1799. Chapelain du diocèse de sa ville natale en 1822, il fut appelé en 1826 à professer l'histoire de l'Église à l'université de Munich. En 1845 il fit partie des états, comme représentant de l'université. Membre du parlement de Francfort en 1851, il s'y prononça pour la séparation de l'Église et de l'État. Ses principaux ouvrages sont : *Die Lehre von der Eucharistie in den ersten drei Jarhunderten* (La Doctrine de l'Eucharistie dans les trois premiers siècles); Mayence, 1826; — *Handbuch der Kirchengeschichte* (Manuel de l'histoire de l'Église); 1828, 3 vol.; — *Lehrbuch der Kirchengeschichte* (Traité de l'histoire de l'Église), ouvrage dont le précédent n'était que le préliminaire; 1836-38, et 1843, 2e éd.; — *Mohammed's Religion* (La Religion de Mahomet); Ratisbonne, 1838; — *Luther, eine Skizze* (Luther, esquisse); Fribourg, 1851, extrait du *Kirchenlexikon fribourgeois.*

Conversat.-Lexic.

* **DOELSCH** (*Jean*), théologien allemand, vivait en 1530. On a de lui : *Defensio D. M. Lutheri contra magistros Lovanienses et Colonienses.* 1530, in-4°.

Adelung, Supp. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexic.*

DOENHOFF (*Gaspard*), diplomate et guerrier polonais, né dans la Poméranie polonaise, vers 1570, mort en 1645. Depuis l'année 1616, il fut attaché à la cour du roi Sigismond III, et se distingua, comme militaire, dans la guerre contre les Russes, qui avaient envahi la Pologne du côté de Smolensk. Il combattit ensuite contre les Suédois, qui envahissaient la Livonie, puis enfin contre les Turcs, en Moldav[illegible] A l'époque du mariage du prince royal Wla[illegible] avec l'archiduchesse d'Autriche Cécile, [illegible] voyé en ambassade à Vienne. [illegible] dinand voulut lui accorder le titre [illegible] Saint-Empire, mais Doenh[illegible] gentilhomme polonais, et [illegible] aux nobles des autres pays, [illegible] lité lui suffisait, et il refusa le [illegible] trichien. [illegible]

Starchynski, *Siècle de* [illegible] *mond III.*

* **DOENNIGES** (*Gui*[illegible]) [illegible] nomiste allemand, né en 181[illegible], [illegible] de Stettin. Il étudia à Bonn [illegible] des cours d'économie politi[illegible] cette dernière ville; et fit [illegible] un voyage scientifique [illegible] les Actes d'Henri V[illegible] en Allemagne, sous [illegible] Berlin, 1839, 2 [illegible] ouvrage dans un autre, *Geschichte des Deut*[illegible] *XIV Jahrhundert* (H[illegible] mand au quatorz[illegible] 2 parties. Doennige[illegible] Ranke. Il fournit [illegible] ayant pour titre : *J*[illegible] *Reichs unter dem* [illegible] nales de l'Empire d'Al[illegible] de Saxe); le chapitre [illegible] l'empereur O[illegible] I[er] (*Jal*[illegible] *Herrsch*[illegible] 1841 Doenn[illegible] mie [illegible] vice au p[illegible] Bavière, qu[illegible] en qualité de pro[illegible] Lors des dernière[illegible] lemagne, il prit [illegible] Il voulait l'unité de l'A[illegible] regardant l'indépen[illegible] pays. Il rédigea les [illegible]

Bavière au gouvernement central e
it de Francfort, pour l'organisation
; l'Allemagne. Il assista aussi, en fé-
aux conférences de Dresde sous le
seiller secret d'ambassade. Outre les
tés, on a de lui : *Das System des
dels und der Schutzzoelle* (Le Sys-
re échange et le droit protecteur);
l ; — *Die deutsche Schiffahrtsacte
fferentialzolfrage* (L'Acte de navi-
nand et la question des droits diffé-
louane); Berlin, 1848; — *Altschott.
l. Balladen* (Vieilles ballades écos-
glaises); Munich, 1852.

Lexic.

ER (*Jacques*), jurisconsulte alle-
t dans la seconde moitié du dix-sep-
. Il remplit des fonctions publiques à
1682. On a de lui : *Der getreue Rech-
er und Beamte, in drei Theilen* (Le
t employé fidèle, en trois parties); les
res parties, Francfort et Leipzig, 1679,
; et la troisième partie intitulée : *Der
Rechnungsführer und Beamte* (Le
t employé infidèle); 1682, in-8°. Les
s imprimées ensemble; 1724, in-4°;
um *Pœnarum*, *Suppliciorum et
um Criminalium*; Sondershausen,
.

ppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexic.*

(*Georges-Samuel*), pasteur et astro-
nand, vivait dans la seconde moitié
ème siècle. Pasteur à Plauen, il s'oc-
nomie tout en remplissant les devoirs
loi. Les observations qu'il fit sur la
1680 l'amenèrent à constater que
t en reproduire le mouvement par
le ayant le soleil pour foyer et à
ette observation aux comètes en gé-
blit cette théorie, dont l'invention a
ribuée à Newton, dans l'ouvrage sui-
der parabolischen Laufbahn der
Du Mouvement parabolique des Co-
1. On a en outre de Dœrfel : *Metho-
phænomenorum cælestium inter-
ra determinandi, non mutato loco
tis sive altitudine et azimutho;*
.

de l'Astron. mod., II. — Kæstner, *Samm-
Gesellschaft der freyen Künste*,
, *Bibl. astronom.*

ING (*Henri*), linguiste allemand,
gue, vivait dans la première moitié
ème siècle. Il voyagea pendant vingt
ages doivent donc témoigner de son
On a de lui : *Institutiones in Lin-
icam*; Cologne, 1604, in-8°; — *Ins-
in Linguam Italicam*; ibid., 1604,
Institutiones in Linguam Hispani-
1614.

sel.

(*Jean-Pierre*), théologien et phi-
nand, né à Hamm, en 1704, mort à
Borkem, le 14 juillet 1754. Fils d'une mère catholique, il fut élevé dans ce culte, chez les jésuites de Siegen et d'Hildesheim, devint prêtre en 1728, et bientôt après chapelain à Bühren. En 1732 il se rendit à Utrecht, s'y convertit au culte réformé, au sein duquel il remplit, par suite de ce changement, diverses fonctions pastorales, et en dernier lieu celles de métropolitain. Ses principaux ouvrages sont : *Auctoritas pontificia ex ipsis pontificiorum decretis seu jure canonico eversa et refutata*; Marbourg, 1734, in-4°; — *Der rechte Gebrauch der Vernunft*, etc. (Le véritable Usage de la Raison, etc.); ibid., 1748, in-8°; — *Philosophische Nebenstunden* (Heures de Philosophie, etc.); ibid., 1753, in-8°.

Strieder, *Hess. Gel.-Gesch.*

* DŒRING (*Gaspard*), théologien allemand, de la famille du précédent, né le 15 novembre 1719, mort le 2 novembre 1784. Il fut pasteur et prédicateur à Niederwiese, dans la Lusace. On a de lui : *De Phœnice anni magni seu Platonici imagine*; 1762, in-4°; — *De primitivæ Ecclesiæ christianæ Inspectoribus.*

Meusel, *Gel. Deutschl.*

* DŒRING (*Georges-Christian-Guillaume-Asmus*), romancier allemand, né à Cassel, le 11 décembre 1789, mort à Francfort, le 10 octobre 1833. A l'issue de ses études, qu'il fit à Gœttingue, il revint dans sa ville natale, où il travailla pour le théâtre. En 1815 il fit partie de l'orchestre de Francfort-sur-le-Mein; en 1817 il changea encore de carrière, et prit la rédaction de la *Gazette politique*, que les circonstances lui firent également abandonner; il se rendit alors en Suisse et en Italie. En 1820 il fut gouverneur du prince Alexandre de Sayn-Wittgenstein, et plus tard il fit des cours particuliers à Francfort, où il mourut. Il avait un grand talent de narrateur. On a de lui : *Phantasiegemælde* (Portraits de fantaisie); 1822-33; — *Der Hirtenkrieg* (La Guerre des Pasteurs); Francfort, 1830, 3 vol.; — *Novellen* (Nouvelles); Francfort, 1831, 4 vol.; — *Das Opfer von Ostrolenka, oder die Familie Kolesko* (La Victime d'Ostrolenka, ou la famille Kolesko); Francfort, 1832, 3 vol.; — *Roland von Bremen* (Roland de Brême); Francfort, 1832, 3 vol.

Conversat.-Lexic.

DŒRINGK (*Matthieu*), franciscain et théologien allemand, né en Thuringe, vers la fin du quatorzième ou le commencement du quinzième siècle, et mort à Kiritz, avant 1465. Entré dans l'ordre des Frères mineurs, il professa successivement la théologie à Erfurt et à Magdebourg. Chargé depuis par le landgrave de rétablir la discipline parmi les franciscains d'Eisenach, dont les mœurs étaient plus que relâchées, il fut élu en 1443, au concile de Bâle, supérieur général de l'ordre. Sur le déclin de sa vie, Dœringk alla chercher la solitude et une retraite absolue au couvent de Kiritz, dans la Marche de

Brandebourg. Dœringk, théologien savant mais subtil, a été quelquefois confondu avec Jean Dœring. Ses principaux ouvrages sont : *Continuatio Chronici Theod. Engelhussi, ab anno* 1420 *ad annum* 1464; publiée dans le tome III des *Scriptores Rerum Germanicarum* de Mencken. Cette chronique, la meilleure que l'on ait sur l'histoire de la Misnie et de la Thuringe, fut continuée par un anonyme jusqu'à l'an 1493. On a attribué à tort à Dœringk une *Chronique de Nuremberg*, qui fut imprimée pour la première fois dans cette ville, et qui a pour véritable auteur Hartmann Schedel. S.

Wachler, *Handbuch der Geschichte der Literatur*.

*DOËS (*Antoine* VAN DER), graveur hollandais, né à La Haye, en 1610, mort vers 1680. Il a gravé avec beaucoup de talent plusieurs estampes d'après les meilleurs maîtres de l'école flamande; on remarque entre autres : *Ferdinand, cardinal-infant d'Espagne et gouverneur des Pays-bas, à cheval*, d'après Rubens ou plutôt Diepenbeck. Le fond offre une vaste campagne, où se voit la bataille de Nordlingue, que Ferdinand et le roi de Hongrie gagnèrent sur les Suédois, en 1634; — *La Madeleine*, d'après Van Dick; — *La Vierge allaitant l'Enfant-Jésus*, d'après Érasme Quillinus; — *La sainte Famille*, d'après le même: un ange fait chauffer devant le feu les langes de l'enfant.

Basan, *Dictionnaire des Graveurs*. — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire historique*.

DOËS (*Jacques* VAN DER), peintre et graveur hollandais, né à Amsterdam, le 4 janvier 1623, mort dans la même ville, le 17 novembre 1673. Il était élève de Nicolas Moyaert. En 1644 il se rendit à Paris et de là à Rome. Il arriva dans cette dernière ville dénué de toutes ressources. Désespéré, il se disposait à prendre du service dans les troupes pontificales, lorsqu'il rencontra à la porte d'une *botella* (cabaret) quelques jeunes peintres de son pays. Ces joyeux artistes accueillirent avec bienveillance leur compatriote affamé, et le régalèrent somptueusement : ils s'égayèrent ensuite de son belliqueux projet, et lui promirent de ne pas l'abandonner. En effet, ils le firent admettre aussitôt dans la Société académique, où il reçut le surnom de *il Tamburo* (le Tambour), à cause de l'idée qu'il avait eue de s'enrôler et de l'exiguïte de sa taille. Dès le lendemain Doës commença ses études, et reproduisit par le pinceau ou le crayon les beautés artistiques de Rome et des environs. Les ouvrages de Pierre Van der Laër, dit *il Bamboccio*, lui plurent particulièrement. Il s'attacha à la manière de ce peintre, et travailla avec tant de persistance qu'il réussit à l'imiter. Un caractère jaloux, une humeur sombre et fâcheuse, firent perdre à Does l'affection de ses camarades; au bout de quelques années, abandonné de tous, il fut obligé de retourner a Amsterdam. Après la mort de sa mère, il alla s'établir, avec sa sœur, à La Haye, où il épousa Marguerite Boofers, fille riche, qui en [illegible] du bien. Elle mourut en 1661, [illegible] quatre petits enfants. Doës [illegible] perte, qu'il tomba dans une inaction [illegible] eut à craindre à la fois pour sa rai[illegible] tune. On chercha à le distraire par [illegible] et on obtint pour lui la place de [illegible] ville à Slooten. Il eut honte de se [illegible] cet emploi, et reprenant sa palette, [illegible] depuis quatre années, il se remit [illegible] avec ardeur et succès. Un second [illegible] fit oublier le p[illegible] foi[illegible] épouse mourut [illegible] paysages de ce peintre sont exéc[illegible] grande intelligence; ses petites [illegible] bonne touche et dessinées cor[illegible] gnait surtout avec beaucoup de natu[illegible] tons et les chèvres. Mais il aimait les [illegible] et ses ouvrages se sentent un peu de [illegible] de son caractère. Il a gravé à l'eau-[illegible] petits paysages ornés d'animaux de [illegible] tion.

Descamps, *Vies des Peintres hollandais*, [illegible] san, *Dictionnaire des Graveurs*. — Nagle[r] *Kunstler-Lexicon*.

DOËS (*Simon* VAN DER), grave[ur] hollandais, fils du précédent, né à [illegible] en 1653, mort vers 1700. Il était élève [illegible] et l'égala quelquefois. Demeuré [illegible] d'abord exercer son art à La Haye, [illegible] tantes, puis il voyagea en Frise et [illegible] De retour dans sa patrie, il se mar[illegible] gré de sa famille, épousa une femm[e] qui le ruina, et qui en mourant le [illegible] de dettes. Doës trouva un asile à [illegible] La Haye, d'où il partit deux ou tro[is] [illegible] pour Bruxelles. Honteux de sa sit[uation] [illegible] retira à Anvers, et y travailla be[illegible] ouvrages sont [illegible] des [illegible] Ses paysages sont [illegible] le [illegible] de [illegible] père : la galerie V[illegible], à L[illegible] possède trois avec [illegible] Le Lormier, de la [illegible] beau, dans lequel se [illegible] moutons et autres animaux. Simo[n] Doës a peint quelques portraits dan[s] [illegible] de Gaspard Netscher. Il a aussi [illegible] forte quelques morceaux de sa c[illegible]

Descamps, *Vie des Peintres hollandais* [illegible] Basan, *Dictionnaire des Graveurs*. — Chau[don] [illegible] dine, *Dictionnaire historique*.

DOËS (*Jacques* VAN [illegible] dais, frère de Simon et [illegible] à Amsterdam, en 1654. [illegible] d'abord les leçons de [illegible] célèbre Carle I[illegible] le lui donna [illegible] pour Rome, [illegible] Gaspard Netscher, q[illegible] pour entrer dans l'atelier [illegible] Les premiers tableaux d[illegible] valurent à leur [illegible] gentilhomme à la [illegible] de [illegible]

r de Hollande à la cour de France. Il espérant suivre ses études au milieu ds artistes de la France; mais il fut tué par un de ses envieux, presque aussitôt a arrivée. Doës peignait exclusivement ; ses ouvrages sont peu nombreux.

ps, *Vies des Peintres hollandais*, II, 378. — *tionnaire des Graveurs*. — Chaudon et Delan-*dionnaire historique*.

s (*Pierre* Van der), amiral hollandais, s précédents, mort à Panousa (île Saint-, en 1599. Il joua un rôle brillant dans qui affranchit la Hollande de la domina-gnole. Quoique d'une famille noble et ne dut son avancement qu'à son mérite services. En 1597, les états généraux lui it une escadre destinée à protéger le com-ollandais dans la Manche : Doës ayant é trente-huit bâtiments espagnols qui aient des troupes pour les Pays-Bas, n'hé-a les attaquer quoique inférieur en force ; tempête qui survint ne lui permit que un seul vaisseau ennemi, et fit même pé-ues-uns des siens. Le roi d'Espagne, Phi-désespérant de soumettre les Hollandais commodement, résolut d'agir contre eux ni implacable, et fit saisir leurs navires s ses ports. De leur côté, les états décla-s Espagnols ennemis de leur république, firent sous peine de mort de négocier . En même temps, ils mirent en mer une soixante-treize vaisseaux, montée par le hommes, sous la conduite de Doës, a vers les côtes d'Espagne pour les ra-l vint bloquer la flotte espagnole dans le La Corogne; mais il ne put s'en em-la forcer au combat. Il continua alors au sud, et parut à la fin de juin 1599 a Grande-Canarie. Il prit ou brûla les s qui se trouvaient en rade, s'empara le d'Alagona, qu'il incendia après l'avoir oursuivit les Espagnols jusque dans les es, et ne quitta l'île qu'après l'avoir ra-le là il passa à Gomera, à laquelle il fit le même sort, et expédia son immense Hollande sur trente-cinq navires, qui, dispersés par une violente tempête, et les uns après les autres, dans divers s Provinces Unies. Doës, dans le dessein quiéter le Brésil, mit à la voile avec le ses vaisseaux, et rangea la côte de Gui-Il se saisit encore de quatre bâtiments s, richement chargés. Il descendit en-l'île Saint-Thomas, située sous la ligne, pilla et brûla la ville fortifiée de Panousa, l'énergique résistance des Espagnols ; séjour que firent les Hollandais dans jour devint funeste : l'intempérance à lls se livrèrent, le mauvais air, la cha-naire, mirent parmi eux la peste et maladies. Doës en mourut un des pre-a flotte s'éloigna précipitamment; mais elle emporta avec elle la peste, qui y fit d'effroya-bles ravages, et arriva en Hollande si maltraitée qu'on fut obligé de couler quelques-uns de ses vaisseaux ; d'autres furent pris par les Espa-gnols, et de tous les capitaines il n'en revint que deux. Alfred de Lacaze.

Du Maurier, *Mémoires*. — Van Tenac, *Histoire géné-rale de la Marine*, II, 178. — Vander Aa, *Biographisch Woordenboek der Nederlanden*.

Doesbroeke (*Jean*), imprimeur établi à Anvers au commencement du seizième siècle; il publia quelques ouvrages latins ou flamands, fort délaissés aujourd'hui; mais il mit aussi au jour trois petits livres anglais, récits pleins de détails merveilleux et que le caprice des biblio-manes de la Grande-Bretagne a élevés à une va-leur extraordinaire. Ces écrits, d'une quaran-taine de feuillets, ont pour titres : *The His-tory of Friderike; — The History of Mary of Nemeyen; The Life of Vergelius*. En 1812, à la vente du duc de Roxburghe, ils montèrent, à la chaleur des enchères, aux prix de 65, 67 et 54 livres sterling. En tout 186 livres sterling, c'est-à-dire 4,700 francs environ. Il faut ajouter qu'on n'en connaît pas d'autre exemplaire. G. B.

Panzer, *Annales typogr.*

* **Doëte de Troyes**, poëte française, vivait dans le milieu du treizième siècle. Elle était au nombre des menestrels qui faisaient l'ornement de la cour de l'empereur Conrad. Guyot, dans sa Bible de Provins, imprimée dans la nouvelle édition de Barbazan, la qualifie de *chanteresse* et de *trouveresse*. Il en parle avec des éloges qui prouvent qu'elle tint un rang distingué parmi les poëtes non-seulement de la Champagne, mais même du nord de l'Europe.

T. du Tillet, *Le Parnasse fr.* — Fauchet, *Recueil de l'origine de la poésie française*.

* **Dœveren** (*Gauthier* Van), médecin hol-landais, né à Philippine (Zélande), le 16 no-vembre 1730, mort à Leyde, le 31 décembre 1783. Il commença ses études à Leyde, les con-tinua à Paris, et fut reçu docteur en médecine à Leyde, en 1753. En 1754 il fut nommé profes-seur d'anatomie et de chirurgie à Groningue. En 1771 il fut appelé à Leyde pour y remplir les mêmes fonctions, laissées vacantes par la mort du célèbre B. S. Albinus. Van Dœveren a laissé : *De Vermibus in intestinis hominum genitis*; Leyde, 1753, in-4°; traduit en allemand, puis en français, sous le titre d'*Observations phy-sico-médicales sur les vers qui se forment dans les intestins*; Paris, 1764, in-12; — *De Imprudenti ratiocinio ex observationibus et experimentis medicis*; Leyde, 1754, in-4°; l'auteur soutient que les fausses inductions qu'on tire de l'expérience sont un des grands obsta-cles à la perfection de l'art de guérir; — *De Erroribus Medicorum sua utilitate non ca-rentibus*; Groningue, 1762, in-4°; il est diffi-cile de mieux défendre une assertion plus pa-radoxale que l'auteur ne le fait dans ce livre;

— *Specimen observationum academicarum ad monstrorum historiam anatomen, pathologiam, et artem obstetriciam præcipue spectantium;* Groningue et Leyde, 1765, in-4°; trad. en allemand, Leipzig, 1767, in-4°; — *De Sanitatis Groninganorum præsidiis, ex urbis naturali historia derivandis;* Groningue, 1770, in-4°; — *De Recentiorum inventis medicinam hodiernam veteri præstantiorem reddentibus;* Leyde, 1771, in-4°; — *Primæ Lineæ de cognoscendis mulierum morbis;* Leyde, 1775.

Éloy, *Dictionnaire historique de la Médecine.* — *Biographie médicale.*—Quérard, *La France littéraire.*

***DOFIN** (*Olivieri*), peintre et graveur italien, mort à Bologne, en 1693. Il a laissé des preuves de son talent dans la peinture et la gravure. On a surtout de lui beaucoup de morceaux gravés à l'eau-forte, d'après divers maîtres, et particulièrement d'après les Carrache.

Basan, *Dictionnaire des Graveurs.* — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire historique.*

DOGGET (*Thomas*), acteur irlandais, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Assez mal accueilli au théâtre de sa ville natale, il se rendit à Londres, où bientôt il se fit remarquer dans plusieurs rôles. Il ne quitta le théâtre qu'en 1712, après y avoir amassé une fortune considérable. On a de lui : *The Country Wake*, comédie, dont on a fait ensuite une farce sous ce titre : *Flora, or hob in the well.*

Rose, *New. biog. Dict.*

DOGIEL (*Mathias*), historien polonais, né en Lithuanie, dans le district de Wilna, en 1715, mort à Varsovie, le 24 février 1760. Il entra dans l'ordre des Piaristes, à Wilna, devint précepteur du fils du maréchal de la cour du grand-duché de Lithuanie, et l'accompagna aux universités de Leipzig et de Paris. De retour dans sa patrie, et aidé par le prince Michel Czartoryski, grand-chancelier de Lithuanie, il fonda le collége noble des Piaristes à Wilna, et en devint recteur. Vers le même temps, il conçut le projet de publier un *Corps diplomatique* complet pour toute la Pologne. Après avoir largement puisé dans les archives publiques et privées du pays, il compléta ses recherches aux archives de l'Allemagne, de la France et de la Hollande, pour tout ce qui regardait les relations internationales avec la Pologne. Les manuscrits réunis par Dogiel devaient former huit volumes in-folio; mais il n'en a paru que trois, le 1er en 1758, le 2e en 1759, et le 3e en 1764; l'impression des autres volumes fut empêchée par les événements politiques au milieu desquels la Pologne elle-même fut rayée de la carte politique de l'Europe. Le titre de cet ouvrage important, et le premier dans son genre, est le suivant : *Codex diplomaticus regni Poloniæ et magni ducatus Lithuaniæ, in quo pacta, fœdera, tractatus pacis, mutuæ amicitiæ, subsidiorum, inductarum, commerciorum nec non conventiones, pactiones*, etc.; Wilna, 1758-1764. Le manuscrit de cet ouvrage ayant péri dans un incendie en 1754, l'auteur dut le refaire complétement. Les autres écrits de Dogiel sont : *Limites regni Poloniæ et magni ducatus Lithuaniæ, ex originalibus et exemplis authenticis*; Wilna, 1758, 2 vol. in-4°; — *Dissertatio de jure regni Poloniæ in Silesiam*, ouvrage mentionné par l'auteur dans l'introduction à son *Codex diplomaticus*. L. Chodzko.

Bentkowski, *Hist. de la Littér. polon.* — L. Golembiowski, *Les Historiens polonais*; 1828. — Chodynicki, *Les Polonais savants*; 1833.

***DOGLIONI**, en latin *Dolonus* (*Giulio*), médecin vénitien, né à Bellune, vivait dans la première moitié du seizième siècle. Après avoir professé la médecine à l'université de Padoue, il suivit le consul de Venise à Alep, et passa deux ans dans cette ville. Il partit ensuite pour Tripoli; mais en route il fut attaqué par des voleurs, dépouillé, et laissé pour mort. Il parvint cependant à regagner Alep, et, après y avoir fait un nouveau séjour de trois ans, il se disposait à retourner à Venise, lorsqu'il mourut, de la peste. Le *Dictionnaire historique de la Médecine* cite de Doglioni un *Commentaire sur la Pierre*, mais sans indiquer ni le lieu ni la date de la publication.

Tiraboschi, *Storia della Letteratura italiana*, t. VI, part. I, p. 400. — Éloy, *Dictionnaire historique de la Médecine.*

DOGLIONI (*Jean-Nico* [illegible]
nus, historien vénitien, né [illegible]
mencement du dix-sep[illegible]
Origine ed antichità [illegible]
Venise, 1588, in-4°, [illegible]
Antiquitatum Italiæ [illegible]
Ungaria spiegata della [illegible]
quel regno sino all' anno [illegible]
in-4°; — *Istoria Vene*[illegible]
sin' all' anno 1597; [illegible]
Cose maravigliose [illegible]
Venise, 1603, in-8°; — [illegible]
e sempre libera; Venise [illegible]
Città di Venezia, con [illegible]
governo, dal principio [illegible]
1613; Venise, 1618, [illegible]
istorico unive[illegible] 1623 [illegible]
d'Europa; V[illegible] 1623. [illegible]
sont fort méd[illegible]

Tiraboschi, *Storia* [illegible]
part. II.

D[illegible] (*Chr*[illegible]
d'État [illegible]
Detmold [illegible]
leben près Ho[illegible]
d'un ministre [illegible]
au gymnase de [illegible]
1769 à Leipzig, où [illegible]
théologie, le dr[illegible]
passer que [illegible]
les cours du [illegible]
1773, il fut appelé à
l'éducation des fils du [illegible]

Mais empêché de se livrer à son
études, il se démit de ses fonc-
de six mois, sans quitter Berlin,
de littérature jusqu'en 1774, épo-
endit à Gœttingue. En 1776 il ac-
de professeur de statistique et des
cières à l'école dite *Carolinum* de
rsque, l'année suivante, on lui
cation du second fils du prince
se, Dohm alla bien à Berlin et fut
i, mais il déclina l'honneur qu'on
re, et sollicita une place aux af-
res ou bien au département des fi-
à la recommandation du ministre
il fut placé aux affaires étran-
, avec le titre de conseiller de
crétaire privé et d'archiviste. Ce
es de l'extérieur qu'on l'employa
on confia aussi à sa garde une
chives de la famille royale et de
ocia aux travaux dirigés contre le
triche d'acquérir la Bavière à titre
les efforts tentés par la Prusse à
nt par donner naissance à la ligue
lemands (*Fürstenbund*). Dohm
la confiance de Herzberg; le roi
1783 le titre de conseiller privé,
en 1786 envoyé du directoire de
lu cercle de Westphalie, et son
potentiaire à la cour électorale de
i conféra aussi des lettres de no-
n'accepta qu'à regret la mission
, car il y avait là à régler une foule
-délicates. Il se chargea d'une ré-
onstitution d'Aix-la-Chapelle; mais
rs impériale, ayant été détachée de
mand par les victoires des armées
tte constitution ne fut jamais mise
bientôt les Français se présentèrent
e, et Dohm fut obligé de quitter
écembre 1792). Après la paix de
se fit marcher des troupes pour
neutralité armée : Dohm fut chargé
du congrès des états de la Basse-
partie de ceux de Westphalie et
oqués à Hildesheim (1796 et 1797).
rt de Frédéric-Guillaume II, son
voya Dohm en 1797, comme plé-
u congrès de Rastadt, avec le comte
baron de Jacobi. Le congrès ayant
vril 1799), par la rupture des né-
ivie de l'assassinat de deux des
es français, Dohm rédigea au nom
matique un rapport sur ce forfait,
ire les affaires du système de neu-
Allemagne septentrionale. Après la
ille, en 1801, il eut à s'occuper des
es à la Prusse pour la perte de ter-
ée par elle sur la rive gauche du
moment de l'occupation des pays
à cette puissance, l'organisa-
lle ville impériale de Goslar lui
fut confiée. Tout en lui conservant le titre d'envoyé directorial dans le cercle de Westphalie, Frédéric-Guillaume III nomma Dohm président de la chambre militaire et domaniale instituée à Heiligenstadt pour la province d'Erfurt-Eichsfeld-Nordhausen et Muhlhausen; et lorsque la Prusse soutint, en 1806, contre la France, la lutte qui fit occuper la province d'Erfurt-Eichsfeld par les troupes françaises, Dohm resta à son poste pour contribuer autant qu'il était en son pouvoir à alléger le malheureux sort des habitants. C'est dans le même but qu'il se rendit, en décembre 1806, avec une députation à Varsovie, où, présenté à Napoléon, il parvint à empêcher que la province ne fût partagée en deux et placée sous deux gouverneurs français. La paix de Tilsitt (1807) rompit momentanément les liens qui attachaient Dohm à la monarchie prussienne; ses possessions dans le nouveau royaume de Westphalie lui imposèrent la nécessité de se soumettre au gouvernement établi par les Français, et en septembre 1807 il se rendit à Paris, à la tête d'une députation des états du pays et des autorités administratives. A son retour, au mois de décembre, le roi Jérôme le nomma membre du conseil d'État, et au mois de février de l'année suivante il l'envoya comme son ministre à la cour de Dresde. Dohm y négocia un traité de commerce important pour la Westphalie; mais en avril 1810 une inflammation de poitrine l'engagea à donner sa démission et à se retirer dans sa terre de Pustleben, dans le comté de Hohenstein, où il se consacra depuis entièrement à l'étude de l'histoire. Parmi les écrits de Dohm, les suivants méritent une mention particulière : *Geschichte des bairischen Erbfolgestreits* (Histoire de l'affaire de la succession de la Bavière); Francfort et Leipzig, 1779, in-4°; — *Ueber die bürgerliche Verbesserung der Juden* (De l'Amélioration civile des Juifs); Berlin, 1781-1783 : cet ouvrage avait été provoqué par Moïse Mendelsohn; — *Ueber den Deutschen Fürstenbund* (De la Ligue des Princes allemands); Berlin, 1789; — *Denkwürdigkeiten meiner Zeit* (Mémoires de mon temps, ou pièces relatives à l'histoire de 1778 à 1806); 5 vol.; Lemgo, 1814-19 : ouvrage très-important, à la rédaction duquel Dohm consacra les dernières années de sa vie, mais sans pouvoir le continuer au delà de la mort de Frédéric le Grand. On trouve dans ces *Mémoires* un tableau spirituel et assez bien écrit des grandes querelles de la fin du dernier siècle, et des renseignements précieux sur plusieurs personnages et sur certains ressorts secrets des événements de ce temps.

Conversat.-Lexicon. — Gronau, *Dohm's Biographie.* — Ersch et Gruber, *Allg. Encycl.*

* DOHM (*Wolrad-Louis-Guillaume*), théologien allemand, né à Rinteln, le 25 novembre 1721, mort le 12 février 1759. Le principal de ses ouvrages est : *Sendschreiben ueber die*

Unsterblichkeit der Seele (Lettres sur l'immortalité de l'âme); Lemgo, 1751, in-4°.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexic.*

DOHNA ou DENYN (Comtes de), nom d'une famille bohême, dont les principaux personnages furent les suivants :

DOHNA (*Frédéric* et *Otto*, surnommé *Heyden*, DE) vivaient dans la première moitié du quatorzième siècle; ils étaient frères. Le 7 septembre 1341, ils obtinrent du roi Jean de Bohême le bourg de Dohna à titre de fief héréditaire. L'un des frères, Jean, rebâtit en 1347 le château de Falkenburg, près de Weisskirche. On voit apparaître en 1357 un Otto Heyde, comme possesseur d'une partie de Radeberg. On ignore s'il est le même que le feudataire du roi Jean de Bohême. Il est certain qu'un personnage du nom d'Otto fut assassiné par suite de querelles féodales dans la forêt de Burkard. Le burgraviat de Dohna était possédé alors par tiers par cet Otto et deux autres de la même famille.

DOHNA (*Jean* ou *Jeschke* DE), dit le Jeune, décapité vers 1423. En guerre avec ses voisins, il finit par attirer sur son territoire le margrave Guillaume de Misnie, menacé lui-même par ce seigneur turbulent. On prétend qu'une raison d'une autre nature les mit aux prises. A un bal offert par le burgrave de Dohna, le margrave Guillaume s'étant permis de donner en dansant un baiser à la belle burgravine, le mari se fâcha, et courut l'épée haute sur le téméraire. Quelle qu'en fût la cause, les hostilités furent longues, acharnées. Assiégé dans Dohna, Jean se réfugia a Weisenstein, à Königstein, enfin à Ofen, où il vint implorer le secours du roi Sigismond. Cependant les Misniens prirent successivement Weisenstein, Königstein, et le 14 juin 1402 le chef-lieu du burgraviat, la place même de Dohna, qui fut rasée. Toutes les autres possessions du burgraviat tombèrent aux mains des vainqueurs. Non-seulement Jean de Dohna n'obtint pas de Sigismond le secours qu'il espérait; mais il fut décapité par ordre de ce souverain, pour avoir troublé la paix publique. En 1423 ses États furent répartis, à titre de fiefs, entre ses frères, Nicolas et un autre Jeschke ou Jaroslav. Le burgraviat de Dohna eut à subir ensuite d'autres vicissitudes : on le voit, vers 1522, jusqu'au commencement du dix-septième siècle, relever pour moitié de la couronne de Bohême et des princes de Saxe.

DOHNA (*Nicolas II* DE), de la branche de Bohême, mort en 1540. Il releva de ses ruines la petite ville de Kratzau, détruite au temps des guerres des Hussites, et lutta avec succès contre les brigands, dont les bandes infestaient les châteaux abandonnés des environs : pour leur enlever ces postes dangereux, il en fit démolir quelques-uns.

Il serait difficile de suivre dans leurs évolutions les diverses branches des Dohna; celle de Silésie a fourni les personnages marquants ci-après.

DOHNA (*Christophe* DE), mort en 1583. Il fut un des généraux de Frédéric II, roi de Danemark, lors de la guerre contre le roi Éric de Suède. Ce fut lui qui en 1569, à la mort de Daniel de Rantzau, devant Warberg, prit le commandement de l'armée à la place de ce général; il fit alors prisonnier Pons de la Gardie, l'un des chefs les plus distingués de l'armée suédoise.

DOHNA (*Fabien* DE), né en 1550, mort en 1621. Du gymnase de Thorn, où il faisait ses premières études, il fut appelé à Kœnigsberg pour y continuer son éducation avec le prince Albert-Frédéric et vingt autres gentilshommes. Il visita Strasbourg, Wittenberg et diverses parties de la France et de l'Italie. Entré ensuite au service du comte palatin Jean-Casimir, il devint conseiller, grand-maréchal et plénipotentiaire de ce prince, qu'il accompagna dans les guerres des Pays-Bas et en Angleterre. Avide de renommée, il voulut combattre sous les ordres du roi Étienne de Pologne. Il prit part à la prise de Polozk et de Petschora et au siége de Pleskow. Rendu au service du comte palatin par la paix de Zapolsice, en 1582, il commanda l'armée envoyée par ce prince au secours de Gebhard, archevêque de Cologne, après avoir tenté sans succès d'arranger les affaires de ce prélat. En 1587, il fut mis à la tête des 8,000 cavaliers et des 5,000 landsknechts auxiliaires expédiés par les princes protestants au roi Henri de Navarre. Quoique renforcée, dès son arrivée en Alsace, par 16,000 Suisses et plusieurs milliers de Français, cette armée fut défaite à Auneau (entre Chartres et Étampes) par le duc de Guise. Revenu en Allemagne, Fabien de Dohna rejeta sur le peu de concours qu'il aurait reçu du roi de Navarre l'insuccès de cette campagne. L'envoyé de ce prince en Allemagne, Bongars, le défendit dans un écrit contre ce reproche, qu'il rétorqua contre Dohna. Ce dernier, revenu en France au mois de septembre 1591, avec d'autres troupes auxiliaires, expédiées par le prince d'Anhalt, fut parfaitement accueilli par le roi de France. A son retour dans le Palatinat, il assista trois fois à la diète de Ratisbonne, au nom du prince Frédéric IV. Venu en Prusse, il y fut nommé grand-burgrave en 1621. Il mourut, après une carrière marquée par trente-quatre missions remplies en diverses circonstances.

DOHNA (*Didier* DE), neveu du précédent, né en 1580, mort en octobre 1620. Après avoir étudié à Heidelberg, il entra au service d'[illegible] accompagna en Hongrie le prince [illegible], y assista au siége d'Ofen, en 1597, et servit [illegible] sous le prince Maurice d'Orange, dans les Pays-Bas. Plus tard, il suivit en France le comte [illegible] nard de Wittgenstein, qui y venait au [illegible] du prince de Condé. Après la mort de [illegible] à la suite du traité de paix de Loudun, [illegible] du 20 janvier 1616, il ramena dans leur [illegible] troupes auxiliaires. Engagé au service de [illegible] tin et roi de Bohême Frédéric V, il fut [illegible]

l'affaire de Rakönitz, le (20) 30 octobre 1620.

DOHNA (*Achate II* DE), frère de Didier, né le 22 octobre 1581, mort le 12 septembre 1647. Il visita avec son frère Christophe l'université de Heidelberg, l'Italie, la France et l'Angleterre. Revenu à Heidelberg, il se laissa engager au service de l'électeur palatin Frédéric IV, et accompagna à l'université de Sedan le prince héréditaire, dont il devint plus tard plénipotentiaire en divers pays et qu'il accompagna en Bohême. Retiré en Prusse, lorsque la fortune n'eut rien laissé debout des espérances de Frédéric V, il remplit diverses missions pour les États prussiens. Deux fois il fut prisonnier des Polonais, qui avaient pris parti pour la maison d'Autriche contre le prince palatin. Il était versé dans les matières philosophiques et avait une réputation d'orateur.

DOHNA (*Christophe* DE), frère des deux précédents, né en 1583, mort le 1er juillet 1637. Il fut chambellan et conseiller privé de l'électeur palatin Frédéric V, puis gouverneur de la principauté d'Orange pour le prince stathouder des Provinces-Unies. Il pacifia ce petit État, dont les habitants lui témoignèrent une grande affection. Il laissa plusieurs ouvrages de piété.

DOHNA (*Frédéric* DE), fils du précédent, né le 25 janvier 1621, mort à Coppet (Suisse), le 28 mars 1688. Il accompagna son père dans les Pays-Bas, acquit, en 1657, la seigneurie de Coppet, devint à ce titre citoyen de Berne, et dut se retirer d'Orange, où il avait succédé à son père, lors de l'occupation française, en 1673.

DOHNA (*Christian-Albert* DE), fils de Christophe de Dohna, né à Custrin, le 15 novembre 1621, mort le 14 décembre 1677. Il n'avait pas encore quatorze ans lorsqu'il entra comme cornette dans l'armée hollandaise. Il fut employé à une mission en Angleterre, à l'époque de la conclusion de la paix de Munster. En 1654 il accompagna la princesse d'Orange, sa tante, à Berlin, où l'électeur lui donna le titre de lieutenant général. Plus tard il fut gouverneur de Custrin et gouverneur (*Statthalter*) de la principauté d'Halberstadt.

DOHNA-SCHLOBITTEN (*Alexandre* DE), fils de Frédéric, né à Coppet, le 25 janvier 1661, mort le 25 février 1728. Il fut d'abord intendant à la cour de Berlin, puis gouverneur du prince Frédéric-Guillaume, alors âgé de six ans. Après avoir rempli pendant plusieurs années ces fonctions avec une rudesse qui n'excluait pas la dignité et la probité la plus irréprochable, mais qui passa peut-être dans le caractère de son élève, il fut remplacé par le comte de Kamke, puis exilé. Rentré en grâce en 1711, il devint ministre d'État, général feld-maréchal, et représenta plusieurs fois son gouvernement auprès des puissances étrangères.

DOHNA (*Albert-Christophe* DE), fils du précédent et petit-fils de Frédéric de Dohna, né le 23 septembre 1698, mort le 3 mars (1) 1752. Après avoir rempli à la cour diverses fonctions d'intérieur, il fit, comme volontaire, la campagne de 1719 contre les Espagnols, dans l'armée française. Retiré ensuite du service, il ne s'occupa plus que de la culture des lettres et de celle des terres. Élu membre de l'Académie de Prusse, Dohna contribua aux travaux de cette compagnie.

DOHNA (*Christophe II* DE), né le 25 octobre 1702, mort le 19 mai 1762. Il était fils de Christophe Ier, général dans l'infanterie prussienne. Cornette le 16 août 1718, il entra en 1722 au service d'Anhalt, et monta de grade en grade jusqu'à celui de lieutenant général. En 1755 il devint membre du grand-conseil de Berne. De 1740 à 1745, pendant les deux guerres de Silésie, il avait eu le commandement de deux régiments; la guerre de Sept Ans ouvrit à sa valeur un champ plus vaste encore. En 1757 il se trouva sous les ordres du feld-maréchal Lehwald, qui commandait une armée de 28,000 hommes, destinée à défendre la Prusse de l'invasion de 124,000 Russes. Il se signala en maintes rencontres, défit le général Torgau, fit lever le siége de Leipzig, et reprit Damgarten, Demin et Anclam. Commis à la garde de la rive droite de la Warth, il franchit la rivière le 1er juillet 1759, et rejeta les Russes dans la Silésie. Il commandait à la bataille de Zorndorf l'aile droite de l'infanterie. Plus tard il fut remplacé par le général Wedell, le roi n'ayant pas rendu toute justice aux services de Dohna, qu'il écarta du commandement des armées en l'invitant à venir rétablir à Berlin une santé qui exigeait le repos.

DOHNA-SCHLOBITTEN (*Frédéric-Ferdinand-Alexandre* DE), homme d'État allemand, né le 29 mars 1771, mort le 21 mars 1831. Il étudia à Francfort-sur-l'Oder, Gœttingue et Hambourg, entra dans l'administration prussienne en 1790, et remplaça le ministre Stein, en 1808, lorsque Napoléon eut exigé le renvoi de cet homme d'État. Le comte de Dohna se fit remarquer par les améliorations qu'il introduisit dans le département de l'intérieur, dont il était chargé. Retiré de l'administration dès 1810, il alla résider à Schlobitten, où il se voua uniquement à la science. Il fut un de ceux qui contribuèrent à la création de la landwehr. Après être rentré quelque temps dans l'administration, avec le titre de gouverneur civil de la province de Prusse, il retourna à Schlobitten en 1814, et termina sa carrière par les fonctions de directeur général de la Prusse orientale.

DOHNA-SCHLOBITTEN (*Charles-Frédéric-Émile* DE), frère du précédent, né le 4 mars 1784. Il eut pour maître le célèbre Schleiermacher, qui demeura plusieurs années dans la maison Dohna. De 1806 à 1812, il se montra parmi les adver-

(1) Nous donnons la date des auteurs allemands : la *Biographie universelle* des frères Michaud donne celle du 4 mai 1752.

saires irréconciliables de Napoléon, et lorsque, en 1811, la Prusse renouvela son traité d'alliance avec la France contre la Russie, il se retira, avec plusieurs officiers prussiens, auprès de l'empereur Alexandre, à Saint-Pétersbourg. Ils contribuèrent à la conclusion des arrangements négociés depuis longtemps entre la Russie et l'Angleterre, et qui aboutirent au traité du 30 décembre 1812. Dohna fit les campagnes de 1813-1814 et celle de 1815, époque où il rentra dans l'armée prussienne. Il commanda ensuite les places de Trèves, Stettin et Kœnigsberg.

Pour tous les Dohna, voy. Ersch et Gruber, *Allg. Enc.* — *Conversat-Lexic.* — Kœnig, *Lexic. alter Helden und Militair personen*, etc.

* **DOIGNY DU PONCEAU**, poëte français, né dans le Maine, vers 1750, mort dans la même province en 1830. Passionné pour la poésie dès sa jeunesse, il publia un grand nombre de pièces légères dans les recueils et almanachs du temps; il concourut souvent pour les prix de l'Académie; mais il ne réussit pas, et la médiocrité de ses premières productions lui attira plus d'une fois les sanglantes critiques de Rivarol. Fidèle à ses principes de famille, il n'approuva pas le gouvernement révolutionnaire; son opposition, quoique très-prudente, le fit néanmoins arrêter. Emprisonné au Mans, il ne fut rendu à la liberté qu'au 9 thermidor. Il vint alors à Paris, écrivit dans plusieurs journaux royalistes, et fonda, avec La Harpe et l'abbé de Vauxcelles, *la Quotidienne*. Quelques-uns des articles de Doigny eurent de la vogue: aussi, après le 18 fructidor an v, leur auteur crut-il devoir se cacher, pour éviter la proscription qui frappa les journalistes en masse. Assez heureux pour s'être fait oublier, il fut assez sage pour renoncer à une carrière qui n'est pas sans danger. Renonçant à la politique, il se retira dans ses propriétés, qu'il ne quitta qu'une fois, en 1815, pour venir saluer le retour des Bourbons. Parmi les nombreuses productions de Doigny du Ponceau, on peut citer : *Les Quatre Ages de l'Homme* : poëme en quatre chants; Paris, 1774, in-16, et 1824 et 1825, in-8°; — *Les* 4e, 12e, *et* 15e *Nuits d'Young*, trad. de l'anglais en vers français; Paris et Amsterdam, 1770, in-8°; — *Éloge de Fénelon*; Paris, 1771, in-8°; — *Epître à un homme de lettres célibataire*; 1773, in-8°; — *La Dignité des gens de lettres*; 1774, in-8°; — *Discours d'un Nègre à un Européen*; 1775, in-8°; — *Nouvelles Pièces détachées*; Londres, 1775, in-8°; — *Priam aux pieds d'Achille*; 1776, in-8° (couronné par l'Académie Française); — *Éloge du chancelier L'Hôpital*; 1777, in-8°; — *Marie Stuart, reine d'Écosse*, tragédie en cinq actes; 1820 (non représentée); — *Lascaris*; id.; — *Pénélope*; id.; — *Henri III*; id.; — *Antigone*; id.; — *Cromwell*; id.; — *Ibrahim*; id.; — *Elisabeth de France*; id.; — *Œdipe roi*; id.; — *Virginie*; id.; — *Candide à Venise*; comédie; — *Lettres sur l'Italie*; — *Lettres à Voltaire*, etc., etc. Les *Œuvres* [de] Doigny du Ponceau ont été impri[mées] 1826, 4 vol. in-8°. A.

Almanach des Muses de 1774 et 1778. — *Almanach des grands hommes.*

* **DOIN** (*Guillaume-Tell*), méd[ecin] né à Paris, en 1794, mort aux A[...] juillet 1845. Il appartenait au cul[te] était membre de la Société de la [...]tienne et l'un des rédacteurs de l[...] *cyclopédique*. Il a édité le *Musée* [...] *tants célèbres*; Paris, 1821-24, 5 [...] et a rédigé le *Dictionnaire des* [...] une partie de la *Géographie ph*[...] l'*Encyclopédie méthodique*. Il a [...] posé et publié plusieurs ouvrage[s] principaux : *Galerie médicale*, d[...] thographiée par Vigneron, avec de[...] graphiques et littéraires; Paris, 18[...] *Rapport sur le Gymnase normal* [...] *tages qui peuvent en résulter* [...] *fluence morale sur l'amélioratio*[n] [...] *et du caractère*; Paris, 1825, in[...] *de Nazareth, Sauveur du monde* [...] in-8°; — *Quelques généralités* [...] *minérales*; ibid.; — *Lettres sur* [...] Édouard Charton; Paris, 1830, i[...] *Suc de persil dans le traitement* [...] *aiguë ou chronique*; suivi de qu[...] applications des remèdes homœop[...] guérison des maladies syphilitiqu[es] Labarthe; 1835, in-8°.

Revue encyclopédique. — Quérard, [...] *téraire.*

DOISSIN (*Louis*), religieux et p[...] né en Amérique, en 1721, mort à [...] septembre 1753. Il appartenait à l[a Compagnie] de Jésus, et se distingua par un tal[ent] pour la poésie latine. « Son style [...] pur et coulant, son élocution [...], de feu et de noblesse. Ses exemples [...] goût, sont appliqués avec autant de [...] justesse. » Doissin, à peine âgé d[e] [...] ans, fut enlevé par la petite vérole. *In Natalibus Burgundiæ ducis*, [...] imprimé dans le *Recueil des pr*[...] *collége Louis le Grand*; — *Gall*[...] *tutam delphino* [...] *dinem*: 1[...] dans le [...]; — *Scu*[...] Paris, 1752, [...] 12. et avec [...] française, 1757, [...] 12. Ce [...] vigueur de coloris [...] du siècle d'A[...] [...] tés et emb[...] s'est distingue [...] chefs-d'œuvre [...] [...]ture. [...] soit moderne [...] animées la Vé[...] Vatican, la [...] de [...] des Tuileries, de Sain[...] Versailles, etc.; — So[...] 1753, in-12; trad. [...]

calptura ont été insérées dans les *didascalica;* Paris, 1813, in-12.
ictionnaire historique. — Quérard, *La* *rature.*

(Pierre), géographe français, mort e 10 mars 1760. Il était directeur du s comptes des parties casuelles du le lui : *Le Royaume de France et de Lorraine*, disposés en forme de re; Paris, 1745 et 1753, in-4°.
le Verdun, juillet 1745 et septembre 1753. — *Savants*, août 1753. — *Mercure de France*,

ELLA, nom d'une branche illustre de *ornelia;* on ne sait si elle était pa- ou plébéienne. Deux personnages de lle sont surtout célèbres.

ELLA (*Publius Cornelius*), tribun, l, gendre de Cicéron, mourut en 44 . On ignore la date de sa naissance. ens prétendent qu'il n'avait que vingt- sa mort; mais en ce cas il aurait été onsul avant l'âge légal, circonstance point été omise par les historiens. perdu de dettes, Dolabella avait été eux fois par Cicéron, dans deux accu- minelles, lorsque celui-ci se décida à en mariage sa fille Tullie, déjà veuve aris. La position politique de Dolabella ette union, dont le prudent Cicéron r avantage. Nommé tribun, vers l'an lla avait proposé l'abolition complète et l'exemption en faveur des locataires nt de leurs loyers. Faite en l'absence cette proposition excita à Rome de ubles. Combattue par deux tribuns Trebellius, elle allait être soutenue d'Antoine, lorsque ce dernier soup- abella de complicité d'adultère avec . Alors pour la repousser il s'unit à ibuns opposants, et le jour marqué le, armé d'un décret du sénat qui lui d'employer la force, Antoine réussit à ster. Dolabella emportait l'estime de le, et Antoine fut dès ce jour complé- popularisé. On sait que César reprit, ant, le projet de loi de Dolabella, et it à exécution. Lorsqu'il s'annonçait remier personnage de son temps, un a lutte avec Pompée, Dolabella, qui s plans et pressentait sa fortune, écri- ron, son beau-père, une lettre qui eurs publiques de cette époque de les réactions politiques. Il lui indique, des conjonctures délicates ou il se conduite qu'il doit suivre. Il lui s'attacher franchement à César ou oublier dans une retraite studieuse. , lui dit-il, que ni la gloire du nom ni l'éclat de ses actions, ni l'appui les nations, dont il se vantait si sou- le défenseur, ne le peut sauver. Exa- soin ce qu'il peut, et dirigez-vous

d'après cela. Si par hasard il se enfle dans sa fortune, n'examinez que vos intérêts, et soyez plutôt votre propre ami que celui d'un autre, etc. »

Cependant, quand Dolabella écrivait cette lettre, aucun lien ne l'attachait plus à Cicéron : il avait répudié Tullie; on ignore pour quel motif. A cette époque de changements et de troubles politiques, des considérations de personnes rendaient communes ces sortes de répudiations. Pompée, César, Antoine et tous les grands personnages de ce temps en offrent de nombreux exemples. Le divorce de Tullie ne fut, comme beaucoup d'autres, qu'une rupture officielle. Dolabella continua avec Cicéron des relations parfaitement amicales. Une lettre de ce dernier le prouve : il vient de perdre sa fille; il écrit à Dolabella, et attend de lui de grandes consolations : « Votre affection profonde et votre raison si droite m'apporteraient en ce moment un grand soulagement. »

Après avoir exercé la charge de quindécemvir et celle de tribun, Dolabella aspirait à la dignité de consul. Il croyait aisément l'obtenir par le crédit tout-puissant de César ; mais Antoine conservait contre lui une haine profonde, dont on a vu plus haut la cause. Il y eut entre les deux rivaux un déchaînement de paroles et de menaces si scandaleux, que César n'osa pas appuyer la candidature de Dolabella et fit ajourner son élection. Ni l'un ni l'autre ne furent contents de cette décision, et on les eût fait facilement entrer dans une conspiration contre César. Le bruit en courut. César seul n'y ajouta pas foi, et c'est à ce propos qu'il dit : « Ce ne sont pas ces gens si gras et si frais que je redoute, mais ces hommes maigres et pâles. » Il désignait ainsi Brutus et Cassius. Cependant la véritable conjuration se formait dans l'ombre. On sait comment César en fut la victime (*voir* CÉSAR). La conduite de Dolabella après cet événement montre que l'ambition animait en lui un triste personnage. Il fit abattre l'autel que le peuple avait érigé à César comme à un dieu, puis fit périr du supplice des esclaves ceux qui l'avaient dressé. Cicéron le loue grandement de cette double action : le sens moral manqua souvent à l'antiquité. Cette première comédie jouée, Dolabella courut à d'autres exploits, et, comme consul, se faisant donner le gouvernement de Syrie, dont s'étaient déjà emparés Trebonius et Cassius, il alla poursuivre et châtier les meurtriers de César. Cicéron n'a plus alors d'invectives assez fortes pour blâmer les actes de Dolabella; il ose le mettre au-dessus de Marius et de Sylla pour la violence et la cruauté. Il le peint envahissant la Syrie, s'introduisant à Smyrne par la trahison, s'emparant de Trebonius par le parjure, enfin le faisant mourir au milieu des tortures les plus affreuses.

A l'occasion de cette mort, Antoine écrivait à Stertius : « La mort de Trebonius ne m'a pas causé plus de joie que de douleur. Il y a sans

doute lieu de se réjouir que cet assassin ait satisfait par sa mort aux mânes de César et que la justice divine se soit manifestée avant la fin de l'année par le supplice qu'a déjà subi un des parricides, supplice qui menace aujourd'hui Decimus Brutus. Mais que Dolabella ait été déclaré ennemi public pour avoir puni de mort un homme souillé d'un meurtre, et que le fils d'un bouffon (Trebonius) paraisse plus cher au peuple romain que César, père de la patrie, c'est là un sujet de gémissement et de larmes. » Le sénat avait en effet condamné Dolabella. Quand Octave, nommé consul, fut de retour à Rome après la guerre de Modène, il fit d'abord absoudre par le peuple Dolabella; mais déjà il n'était plus temps : il venait de périr misérablement. Brutus et Cassius, qui se disaient les défenseurs de la république, avaient ramassé en Orient des forces considérables : Cassius avait déjà réuni douze légions en Syrie, quand Dolabella, collègue d'Antoine au consulat, se présenta pour lui enlever sa province. Cassius força son ennemi à s'enfermer dans Laodicée. La ville fut prise, et Dolabella se donna la mort. Il n'avait pas trente ans. H. FEUILLERET.

Cicéron, *Epist.*; *Orat.* — Plutarque, *Vie d'Antoine*.— Dion Cassius. — Appien.

DOLABELLA (*Publius*), proconsul romain, vivait sous Tibère, et fut choisi par lui, l'an 24 de J.-C., pour terminer la guerre d'Afrique contre le Numide Tacfarinas. Trois généraux romains, Camille, Apronius et Blesus, oncle de Séjan, avaient succombé à cette tâche. La plus grande partie de l'armée romaine était rentrée en Italie. Tacfarinas publiait partout que l'Empire Romain était attaqué de tous côtés, que le moment était venu d'arracher l'Afrique à la domination romaine. Ces discours, semés partout avec la perfidie numide, obtinrent crédit et succès. Tacfarinas vit en peu de temps ses forces s'accroître. A la tête d'une armée, ou plutôt d'une cohue d'aventuriers de tous pays, il vint faire le siége de Tubusaptus (entre Sétif et Bougie). Dolabella n'eut qu'à lui opposer une poignée de braves, et cette nuée se dissipa. Mais n'ayant que peu de troupes, il n'osa pas poursuivre l'ennemi. Ce ne fut que lorsqu'il vit arriver sous ses étendards un renfort que lui envoyait Ptolémée, roi de Mauritanie, qu'il put commencer une expédition en règle. Près du lieu appelé Auzea (aujourd'hui *Bordj-el-Gresal*, le Fort des Gazelles), il livra à Tacfarinas un combat où celui-ci succomba, non sans gloire, en périssant sous le fer des Romains. « Dolabella, dit Tacite, demanda les ornements du triomphe. Tibère refusa, par égard pour Séjan, dans la crainte que le lustre de son oncle Blesus n'en fût terni. Mais Blesus n'en eut pas plus de gloire, et le refus d'un honneur mérité augmenta celle de Dolabella, qui avec moins de troupes avait fait des prisonniers de marque, tué le chef des ennemis et terminé la guerre. H. F.

Tacite, *Annales*.

* **DOLABELLA** (*Thomas*), pein[illegible] à Bellune (Vénétie), en 1570, mo[illegible] le 27 janvier 1650. Élève d'An[illegible] lachi, surnommé *Aliense*, il s'était [illegible] naître par ses travaux exécutés dan[illegible] doges à Venise, lorsque, en 160[illegible] mond III l'appela en Pologne. Il épo[illegible] Agnès Piotrkowczyk, fille du célè[illegible] de Cracovie; et lorsque sa femme m[illegible] le roi Wladislas IV, désirant le re[illegible] gne, lui accorda le privilége de [illegible] Cracovie. Ce peintre orna de ses trav[illegible] églises de Cracovie et de Wilna. [illegible] bleaux historiques, on remarquait su[illegible] représentait l'*Entrée triomphale* [illegible] *à Varsovie, en* 1611, livrant [illegible] mond III le tzar Schouïsky, fai[illegible] Moskou. Ce tableau fut donné pa[illegible] guste II, électeur de Saxe et roi d[illegible] tzar Pierre I[er].

Fuessli, *Dictionnaire des Artistes* (177[illegible] *Siècle de Sigismond III* (1838). — [illegible] *graphiques des Polonais et des Italien*[illegible] Ambroise Grabowski, *Cracovie et ses en*[illegible] Le baron Édouard Rastawiecki, *Dict. d*[illegible] *lonais* (Varsovie, 1850).

* **DOLCE** (*Bernardino*), peint[illegible] romaine, né à Castel-Durante ([illegible] bin), au commencement du quinz[illegible] simple stucateur qu'il était dans [illegible] devint assez bon peintre en étudi[illegible] ges du Giotto.

Ticozzi, *Dizionario*.

* **DOLCE** (*Ottaviano*), peintre [illegible] maine, né à Castel-Durante, vers [illegible] quinzième siècle. Il était fils et élè[illegible] dino Dolce, et fut lui-même maît[illegible] Luzio.

Ticozzi, *Dizionario*. — Lanzi, *Storia p*[illegible]

* **DOLCE** (*Luzio*), peintre de l'é[illegible] né à Castel-Durante, vivait encore e[illegible] élève d'Ottaviano, il a enrichi sa [illegible] villes voisines de peintures justem[illegible] Il fut un des peintres employés par [illegible] bin à la décoration du palais de l'[illegible]

Lanzi, *Storia pittorica*. — Ticozzi, *Di*[illegible]

DOLCE ou **DOLCI** (*Carlo*). [illegible] né à Florence, en 1616, mort [illegible] en 1686. Son maître fut Jacopo [illegible] génie peu entreprenant, Dolce re[illegible] compositions à un petit nombre [illegible] s'adonna presque exclusivement à [illegible] *Mère de pitié*, des *Sainte fam*[illegible] ques traits de la *Passion*. De son [illegible] bleaux furent recherchés, et ils le [illegible] aujourd'hui par toute personne [illegible] un ouvrage précieux et pieu[illegible] caractère des peintures d[illegible] simplicité jointe à [illegible] aux compositions [illegible] vraie et to[illegible] timent qu'il a voulu [illegible]

général du tableau, une couleur qui n'est ni trop éclatante ni trop hardie, mais toujours douce et harmonieuse ; enfin, un pinceau patient, qui ne laisse rien inachevé, et auquel on a parfois reproché son excès de fini.

Dolce a fait peu de grands tableaux : on cite surtout son *Saint Antoine* et sa *Conception de la Vierge*, outre sa célèbre figure de la *Poésie*, au palais Corsini. La galerie de Dresde renferme de lui : *Sainte Cécile*, *Le Christ bénissant le pain et le vin*, *Hérodias portant la tête de saint Jean-Baptiste;* et le Musée du Louvre : *Le Christ à la Montagne des Oliviers*. Les élèves de Dolce, Alessandro Lomi, Bartolomeo Mancini, Agnès Dolce, sa fille (1), et Onorio Mariani, son cousin, ont reproduit beaucoup de ses ouvrages. [L.-C. SOYER, dans l'*Encl. des G. du M.*]

Baldinucci, *Notizie de' Professori del disegno da Cimabue, etc.* — Lanzi, *Storia pittorica.*

DOLCE (*Louis*), littérateur italien, né à Venise, en 1508, mort en 1568. Il appartenait à une famille noble, mais peu fortunée ; lui-même vécut et mourut dans la pauvreté. « La poésie italienne, à laquelle il s'appliqua, dit Nicéron, et dans laquelle il réussit, et un grand nombre de traductions qu'il fit en sa langue, lui furent une ressource pour subsister ; mais quoique ses ouvrages lui aient acquis de son temps de la réputation, ils se ressentent du besoin où il se trouvait et de la hâte avec laquelle il les a composés. » — « Il fut, ajoute Tiraboschi, historien, grammairien, rhéteur, philosophe, poëte tragique, comique, épique, lyrique, éditeur, traducteur, auteur de recueils ; il écrivit enfin dans tous les genres, mais il n'excella dans aucun. » Louis Dolce laissa soixante-et-onze ouvrages ; nous citerons seulement les plus importants, savoir : *La Poetica di Orazio tradotta ;* Venise, 1535, in-8° ; — *Il Primo Libro di Sacripante ;* Venise, 1536, in-4° ; — *Il Ragazzo, commedia ;* Venise, 1541, in-12 ; — *Tieste, tragedia, tratta da Seneca ;* Venise, 1543, in-8° ; — *Ecuba, tragedia di Euripide, tradotta in lingua volgare ;* Venise, 1543, in-8° ; — *Il Capitano, commedia ;* Venise, 1545, in-12 ; — *Amorosi Ragionamenti, ne' quali si raconta un compassionevole amore di due amanti, tradotti da i frammenti d'un anticho scritto greco ;* Venise, 1546, in-8° : c'est la traduction d'une partie des *Amours de Clitophon et de Leucippe*, ouvrage d'Achille Tatius ; — *Dialogo della Institutione delle Donne ;* Venise, 1546, in-8° ; — *Il Dialogo dell' Oratore di Cicerone tradotto ;* Venise, 1547, in-8° ; — *Didone, tragedia ;* Venise, 1547, in-12 ; — *Giocasta, tragedia ;* Venise, 1549, in-4° ; — *Osservationi nella Volgar Lingua ;* Venise, 1550, in-8° ; — *Le Trasformazioni di Lod. Dolce ;* Venise, 1553, in-4° : cette traduction des *Métamorphoses* d'Ovide fut violemment attaquée par Ruscelli ; — *Dialogo della Pittura, intitolato : L'Aretino ;* Venise, 1557, in-8° ; — *Le Tragedie di Seneca tradotte ;* Venise, 1560, in-12 ; — *Il Marito, commedia ;* Venise, 1560, in-12 ; — *Il Ruffiano, commedia tratta dal Rudente di Plauto ;* Venise, 1560, in-12 ; — *Vita di Carlo V, imperatore ;* Venise, 1561, in-4° ; — *Lettere del gran Mahumeto II, imper. de' Turchi, scritte a diversi rè, principi, signori, e republiche, con le risposte loro, ridotte nella volgar lingua, insieme con le lettere di Falaride, tradotte dal medesimo ;* Venise, 1563, in-8° ; — *Istorie di Giovanni Zonara, dal cominciamento del mondo insino all' imperadore Alessio Comneno, tradotte.. ;* Venise, 1564, in-4° ; — *Istorie di Niceta, le quali cominciano dall' imperio di Giovanni Comneno, sino alla presa di Constantinopoli, tradotte... ;* Venise, 1569, in-4° ; — *Le Tragedie di M. Lod. Dolce, cioè Giocasta, Medea, Didone, Ifigenia, Tieste, Ecuba*, Venise, 1566, in-8° : — *Istorie di Niceforo Gregora, tradotte ;* Venise, 1569, in-4°.

Crescimbeni, *Istoria della Volgar Poesia.* — Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, VII, part. 2, 3. — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'hist. des hommes illustres*, t. XXXII.

***DOLCE** (*Agostino*), littérateur italien, né à Venise, vers 1565, mort vers 1640. Il était petit-neveu de Louis Dolce. On a de lui une tragédie intitulée : *L'Almida ;* Udine, 1605, in-4° : pièce assez médiocre, longtemps attribuée à son frère Jean-Antoine, médecin à Udine, mais enfin restituée à son véritable auteur. M. G.

Fontanini, *Bibl. dell' Eloquenza Italiana.*

DOLCEBONO (*Giacomo*), architecte milanais, du commencement du seizième siècle, élève du Bramante. Il est auteur des dessins de l'église Saint-Maurice de Milan.

Pirovano, *Guida di Milano.*

DOLCI (Le P. *Sébastien*), théologien et archéologue dalmate, né à Raguse, en 1699, mort vers 1770. Il entra à l'âge de quatorze ans dans l'ordre des frères mineurs de l'Observance. Nommé théologien de la république de Raguse, il parut avec succès dans les principales chaires de l'Italie, et se distingua par son savoir, sa piété et son éloquence. Ses principaux ouvrages sont : *Maximus Hieronymus vitæ suæ scriptor, sive de moribus, doctrina et rebus gestis D. Hieronymi ;* Ancône, 1750, in-4° ; — *De Illyricæ Linguæ Vetustate et Amplitudine, dissertatio historico-chronologico-critica ;* Venise, 1754 : quelques écrivains, entre autres Jérôme-François Zanetti, ayant rendu un compte peu avantageux de cet ouvrage, Dolci publia en réponse à leurs critiques : *Epistola Hieronymi Francisci Zanettii in Dissertationem de Linguæ Illyricæ Vetustate et Amplitudine confutata perpetuis animadversionibus in ejusdem Zanettii disquisitionem ;* Ferrare, 1754 ; — *Ragusini Archiepiscopatus Antiquitas eorumque antistitum Chronologia ;* Ancône, 1761 ; —

(1) Elle vivait encore en 1686.

doute lieu de se réjouir que cet assassin ait satisfait par sa mort aux mânes de César et que la justice divine se soit manifestée avant la fin de l'année par le supplice qu'a déjà subi un des parricides, supplice qui menace aujourd'hui Decimus Brutus. Mais que Dolabella ait été déclaré ennemi public pour avoir puni de mort un homme souillé d'un meurtre, et que le fils d'un bouffon (Trebonius) paraisse plus cher au peuple romain que César, père de la patrie, c'est là un sujet de gémissement et de larmes. » Le sénat avait en effet condamné Dolabella. Quand Octave, nommé consul, fut de retour à Rome après la guerre de Modène, il fit d'abord absoudre par le peuple Dolabella; mais déjà il n'était plus temps : il venait de périr misérablement. Brutus et Cassius, qui se disaient les défenseurs de la république, avaient ramassé en Orient des forces considérables : Cassius avait déjà réuni douze légions en Syrie, quand Dolabella, collègue d'Antoine au consulat, se présenta pour lui enlever sa province. Cassius força son ennemi à s'enfermer dans Laodicée. La ville fut prise, et Dolabella se donna la mort. Il n'avait pas trente ans. H. FEUILLERET.

Cicéron, *Epist.*; *Orat.* — Plutarque, *Vie d'Antoine*.— Dion Cassius. — Appien.

DOLABELLA (*Publius*), proconsul romain, vivait sous Tibère, et fut choisi par lui, l'an 24 de J.-C., pour terminer la guerre d'Afrique contre le Numide Tacfarinas. Trois généraux romains, Camille, Apronius et Blesus, oncle de Séjan, avaient succombé à cette tâche. La plus grande partie de l'armée romaine était rentrée en Italie. Tacfarinas publiait partout que l'Empire Romain était attaqué de tous côtés, que le moment était venu d'arracher l'Afrique à la domination romaine. Ces discours, semés partout avec la perfidie numide, obtinrent crédit et succès. Tacfarinas vit en peu de temps ses forces s'accroître. A la tête d'une armée, ou plutôt d'une cohue d'aventuriers de tous pays, il vint faire le siége de Tubusaptas (entre Sétif et Bougie). Dolabella n'eut qu'à lui opposer une poignée de braves, et cette nuée se dissipa. Mais n'ayant que peu de troupes, il n'osa pas poursuivre l'ennemi. Ce ne fut que lorsqu'il vit arriver sous ses étendards un renfort que lui envoyait Ptolémée, roi de Mauritanie, qu'il put commencer une expédition en règle. Près du lieu appelé Auzea (aujourd'hui *Bordj-el-Gresal*, le Fort des Gazelles), il livra à Tacfarinas un combat où celui-ci succomba, non sans gloire, en périssant sous le fer des Romains. « Dolabella, dit Tacite, demanda les ornements du triomphe. Tibère refusa, par égard pour Séjan, dans la crainte que le lustre de son oncle Blesus n'en fût terni. Mais Blesus n'en eut pas plus de gloire, et le refus d'un honneur mérité augmenta celle de Dolabella, qui avec moins de troupes avait fait des prisonniers de marque, tué le chef des ennemis et terminé la guerre. H. F.

Tacite, *Annales*.

* **DOLABELLA** (*Thomas*), [illegible]
à Bellune (Vénétie), en 1570, [illegible]
le 27 janvier 1650. Élève d'An[illegible]
lachi, surnommé *Aliense*, il s'était [illegible]
naître par ses travaux exécutés dan[illegible]
doges à Venise, lorsque, en 160[illegible]
mond III l'appela en Pologne. Il épo[illegible]
Agnès Piotrkowczyk, fille du célè[illegible]
de Cracovie; et lorsque sa femme m[illegible]
le roi Wladislas IV, désirant le re[illegible]
gne, lui accorda le privilége de [illegible]
Cracovie. Ce peintre orna de ses trav[illegible]
églises de Cracovie et de Wilna. [illegible]
bleaux historiques, on remarquait [illegible]
représentait l'*Entrée triomphale* [illegible]
à Varsovie, *en* 1611, livrant [illegible]
mond III le tzar Schouïsky, [illegible]
Moskou. Ce tableau fut donné pa[illegible]
guste II, électeur de Saxe et roi d[illegible]
tzar Pierre I[er].

Fuessli, *Dictionnaire des Artistes* (17[illegible]
Siècle de Sigismond III (18[illegible]). — Clau[illegible]
graphiques des Polonais et des Italien[illegible]
Ambroise Grabowski, *Cracovie et ses en*[illegible]
Le baron Édouard Rastawiecki, *Dict. d*[illegible]
lonais (Varsovie, 1850).

* **DOLCE** (*Bernardino*), peint[illegible]
romaine, né à Castel-Durante ([illegible]
bin), au commencement du quinzi[illegible]
simple stucateur qu'il était dans s[illegible]
devint assez bon peintre en étudi[illegible]
ges du Giotto.

Ticozzi, *Dizionario*.

* **DOLCE** (*Ottaviano*), peintre [illegible]
maine, né à Castel-Durante, vers [illegible]
quinzième siècle. Il était fils et élè[illegible]
dino Dolce, et fut lui-même maît[illegible]
Luzio.

Ticozzi, *Dizionario*. — Lanzi, *Storia p*[illegible]

* **DOLCE** (*Luzio*), peintre de l'é[illegible]
né à Castel-Durante, vivait encore e[illegible]
élève d'Ottaviano, il a enrichi sa [illegible]
villes voisines de peintures justem[illegible]
Il fut un des peintres employés par [illegible]
bin à la décoration du palais de l'I[illegible]

Lanzi, *Storia pittorica*. — Ticozzi, *Di*[illegible]

DOLCE ou **DOLCI** (*Carlo*), pe[illegible]
né à Florence, en 1616, mort dans l[illegible]
en 1686. Son maître fut Jacopo [illegible]
génie peu entreprenant, Dolce [illegible]
compositions à un petit nombre [illegible]
s'adonna presque exclusivement à [illegible]
Mère de pitié, des *Sainte f*[illegible]
ques traits de la *Passion*. [illegible] son [illegible]
bleaux [illegible] ils le [illegible]
aujour[illegible] par [illegible]
un ouv[illegible]
[illegible]
[illegible] dramq[illegible]
aux compo[illegible]
vraie et touchante, au [illegible]
timent qu'il a voulu expri[illegible]

au, une couleur qui n'est ni trop
hardie, mais toujours douce et
enfin, un pinceau patient, qui ne
evé, et auquel on a parfois re-
s de fini.

peu de grands tableaux : on cite
int Antoine et sa *Conception*
utre sa célèbre figure de la *Poé-*
rsini. La galerie de Dresde ren-
ainte Cécile, *Le Christ bénis-*
t le vin, *Hérodias portant la*
'ean-Baptiste; et le Musée du
ist à la Montagne des Oliviers.
olce, Alessandro Lomi, Bartolo-
gnès Dolce, sa fille (1), et Ono-
cousin, ont reproduit beaucoup
[L.-C. SOYER, dans l'*Encl. des*

sie de' Professori del disegno da Ci-
ti, *Storia pittorica*.

is), littérateur italien, né à Ve-
nort en 1568. Il appartenait à
le, mais peu fortunée; lui-même
dans la pauvreté. « La poésie
elle il s'appliqua, dit Nicéron, et
réussit, et un grand nombre de
l fit en sa langue, lui furent une
subsister; mais quoique ses
nt acquis de son temps de la
e ressentent du besoin où il se
hâte avec laquelle il les a com-
st, ajoute Tiraboschi, historien,
téteur, philosophe, poëte tragi-
pique, lyrique, éditeur, traduc-
recueils; il écrivit enfin dans
mais il n'excella dans aucun. »
ssa soixante-et-onze ouvrages;
lement les plus importants, sa-
a di Orazio tradotta; Venise,
Il Primo Libro di Sacripante;
-4°; — *Il Ragazzo, comme-*
41, in-12; — *Tieste, trage-*
Seneca; Venise, 1543, in-8°;
gedia di Euripide, tradotta
re; Venise, 1543, in-8°; — *Il*
sedia; Venise, 1545, in-12; —
tamenti, ne' quali si raconta
vole amore di due amanti,
mmenti d'un anticho scritto
1546, in-8° : c'est la traduction
Amours de Clitophon et de
d'Achille Tatius; — *Dialogo*
ne delle Donne; Venise, 1546,
logo dell' Oratore di Cicerone
e, 1547, in-8°; — *Didone,*
se, 1547, in-12; — *Giocasta,*
e, 1549, in-4°; — *Osserva-*
r Lingua; Venise, 1550, in-8°;
azioni di Lod. Dolce; Venise,
e traduction des *Métamorpho-*
violemment attaquée par Rus-

ore en 1686.

celli; — *Dialogo della Pittura, intitolato: L'Aretino*; Venise, 1557, in-8°; — *Le Tragedie di Seneca tradotte*; Venise, 1560, in-12; — *Il Marito, commedia*; Venise, 1560, in-12; — *Il Ruffiano, commedia tratta dal Rudente di Plauto*; Venise, 1560, in-12; — *Vita di Carlo V, imperatore*; Venise, 1561, in-4°; — *Lettere del gran Mahumeto II, imper. de' Turchi, scritte a diversi rè, principi, signori, e republiche, con le risposte loro, ridotte nella volgar lingua, insieme con le lettere di Falaride, tradotte dal medesimo*; Venise, 1563, in-8°; — *Istorie di Giovanni Zonara, dal cominciamento del mondo insino all' imperadore Alessio Comneno, tradotte..*; Venise, 1564, in-4°; — *Istorie di Niceta, le quali cominciano dall' imperio di Giovanni Comneno, sino alla presa di Constantinopoli, tradotte...*; Venise, 1569, in-4°; — *Le Tragedie di M. Lod. Dolce, cioè Giocasta, Medea, Didone, Ifigenia, Tieste, Ecuba*, Venise, 1566, in-8°; — *Istorie di Niceforo Gregora, tradotte*; Venise, 1569, in-4°.

Crescimbeni, *Istoria della Volgar Poesia*. — Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, VII, part. 2, 3. — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'hist. des hommes illustres*, t. XXXII.

***DOLCE** (*Agostino*), littérateur italien, né à Venise, vers 1565, mort vers 1640. Il était petit-neveu de Louis Dolce. On a de lui une tragédie intitulée : *L'Almida*; Udine, 1605, in-4° : pièce assez médiocre, longtemps attribuée à son frère Jean-Antoine, médecin à Udine, mais enfin restituée à son véritable auteur. M. G.

Fontanini, *Bibl. dell' Eloquenza Italiana*.

DOLCEBONO (*Giacomo*), architecte milanais, du commencement du seizième siècle, élève du Bramante. Il est auteur des dessins de l'église Saint-Maurice de Milan.

Pirovano, *Guida di Milano*.

DOLCI (Le P. *Sébastien*), théologien et archéologue dalmate, né à Raguse, en 1699, mort vers 1770. Il entra à l'âge de quatorze ans dans l'ordre des frères mineurs de l'Observance. Nommé théologien de la république de Raguse, il parut avec succès dans les principales chaires de l'Italie, et se distingua par son savoir, sa piété et son éloquence. Ses principaux ouvrages sont : *Maximus Hieronymus vitæ suæ scriptor, sive de moribus, doctrina et rebus gestis D. Hieronymi*; Ancône, 1750, in-4°; — *De Illyricæ Linguæ Vetustate et Amplitudine, dissertatio historico-chronologico-critica*; Venise, 1754 : quelques écrivains, entre autres Jérôme-François Zanetti, ayant rendu un compte peu avantageux de cet ouvrage, Dolci publia en réponse à leurs critiques : *Epistola Hieronymi Francisci Zanettii in Dissertationem de Linguæ Illyricæ Vetustate et Amplitudine confutata perpetuis animadversionibus in ejusdem Zanettii disquisitionem*; Ferrare, 1754; — *Ragusini Archiepiscopatus Antiquitas eorumque antistitum Chronologia*; Ancône, 1761; —

Fasti Litterario-Ragusini usque ad annum 1766; Venise, 1767. On a encore du P. Sébastien Dolci des *Panégyriques*, des *Hymnes* et une *Élégie en l'honneur de saint Thomas d'Aquin*.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexic.*

DOLENDO (*Barthélemy*), graveur hollandais, né à Leyde, en 1666. Il était élève de Goltzius. Le dessin de ses compositions laisse à désirer, mais l'exécution en est remarquable. Ses estampes sont signées d'un monogramme composé d'un B et d'un D. Il a surtout gravé d'après Crispin Van den Broeck, Michel Coxcie, Karl van Mander, et Bartholomé Spranger.

Basan, *Dict. des Graveurs*. — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire historique*.

DOLENDO (*Zacharie*), graveur hollandais, parent du précédent, né à Leyde, vivait en 1590. Il était élève de Jacques de Ghein. Il avait plus de talent que Barthélemy Dolendo, mais sa manière rappelle la sécheresse de Jean Wierix. Il a beaucoup gravé d'après Abraham Blœmaert, le Caravage, de Ghein, H. Goltzius, et Spranger. Il s'est distingué surtout dans le portrait; son monogramme était un Z et un D.

Basan, *Dict. des Graveurs* — Chaudon et Delandine, *Dict. historique*.

DOLERA (*Clément*), théologien génois, né à Moneglia, en 1501, mort à Rome, le 6 janvier 1568. Il était franciscain, et devint général de son ordre. En 1557 le pape Paul IV le fit cardinal du titre de Sainte-Marie *De Ara Cœli*, et évêque de Foligno. On a de Dolera divers ouvrages; les plus importants sont : *Compendium catholicarum Institutionum ad christianam theologiam*; Rome, 1562 et 1565, in-8°; — *De Symbolo Apostolorum*; — *De Sacramentis*; — *De Præceptis divinis*; — *De Peccatis et eorum differentiis*; — *De Consiliis evangelicis*; — *De Cœlibatu Sacerdotum*; — *De Œcumenico Concilio*, etc.

Wadding, *Scriptores Ordinis Minorum*, 92. — Aubéry, *Hist. des Cardinaux*, IV, 331. — Soprani, *Scritt. della Ligur.* — Jean de Saint-Antoine, *Biblioth. univ. Francisc.*, I, 271. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

DOLES (*Jean-Frédéric*), compositeur allemand, né à Steinbach, en 1715, mort en 1797. De 1744 à 1756, il fut chantre à Freyberg; au jour de sa mort, il remplissait les mêmes fonctions à Leipzig. Élève de Sébastien Bach, il composa un grand nombre de psaumes, de motets, de cantates et de chœurs.

Conversations-Lexicon. — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*.

* **DOLESSON** (*Claude*), écrivain français, du seizième siècle; il était originaire du Lyonnais, et il composa un *Mystère de l'édification et dedicace de l'église Notre-Dame du Puy, et translation de l'image qui y est, à trente-cinq personnages*; la *Bibliothèque du Théâtre français* n'en fait pas mention.

Du Verdier, *Bibliothèque française*, t. II, p. 310

DOLET (*Étienne*), typographe et humaniste
français, né à Orléans, en 1509
étranglé et brûlé sur la place Maul
le 3 août 1546. On a prétendu (M.
saye) qu'il était fils naturel de
et d'une Orléanaise, nommée Cu
roi de France avait quinze ans à l'
naissance de Dolet; cette filiation
vraisemblable. A l'âge de douze an
à Paris, où il eut pour professeu
latine Nicolas Bérauld, qui compta
ligny parmi ses disciples. En 1526,
dit à Padoue, où pendant trois ans
à augmenter la somme de ses conr
avait pour maître Simon de Villene
quel il contracta l'amitié la plus é
mourut en 1530. « Si les ombres c
peu de sentiment, dit-il dans un
adressé à la mémoire de ce maître,
qui en retour t'aimera sans fin. » (
Cette perte affecta tellement Dolet,
à rentrer en France, lorsque Jean de
bassadeur de France à Venise, lui
ploi de secrétaire. Pendant son sé
il continua avec ardeur ses étude
tion, et recueillit les leçons de Batt
qui initiait ses auditeurs aux beaut
et de Lucrèce. La mort de son a
Villeneuve avait déjà inspiré la ver
l'étudiant orléanais; un sentiment pl
l'amour qu'il éprouva pour une jeu
du nom d'Elena, fit naître sous sa p
ceuts gracieux. Les 40, 41, et 42e pie
sies latines sont consacrées à Elena:
cette époque chantaient leurs amour
gue de Virgile. La mort lui ravit
core, à ce qu'il paraît, l'objet de ses af
qu'il lui consacra une épitaphe, citée
profane et d'assez mauvais goût :
boursouflée. Cet épisode d'amour t
dement la vie de Dolet; bientôt il r
ment à la science. A son retour en
1530, il étudia plus que jamais les
céron, son auteur favori, et commen
les matériaux de ses Commentaire
latine. Pourrait-on croire que
le beau style de Cicéron devint en
cause des malheurs de son
publique des lettres était
querelle des *cicéroniens*. Longue
gens de lettres en France, Bembo
Italie, partisans outrés et passion
étaient possédés plus que les au
sorte d'égarement de l'esprit hum
pour les guérir, les attaqua dans

(1) Le 3 août de cette année, s'il faut
tains calculs et surtout une phrase plu
poëme de Théodore de Bèze cité dans les
Mémoires de Castelnau par Le Laboureur, e
Stephanus Doletus, Aurelianus, Gallus,
phano sacro et natus et Vulcano [illegible]
area, Lutetiæ, 3 *augusti* 1546. — Ainsi, le
si tragique de Dolet aurait été l'anniversa
sa naissance.

malmena surtout Longueuil, qu'il
nme le chef de cette secte. Parmi
rs de Longueuil, Scaliger occupe
rang; il répondit à Érasme par
iscours. Trois ans après, Dolet prit
nse de Longueuil, et Bayle nous
ce fut cette conformité d'opinions
r et Dolet qui devint la cause d'une
ne animosité telles que Scaliger eut
calomnies contre Dolet, le trouvant
acieux d'avoir osé écrire après lui
sujet. Cette conduite de Scaliger
république des lettres.
occupé de ses travaux d'érudition
mis le déterminèrent à se rendre à
r y étudier le droit; il dut faire d'au-
ntiers ce voyage qu'il dit :

el est d'apprendre toujours;
vient que je passe aucuns jours
pprendre en quelque lieu et place,
il faut que je déplace.

l'influence qu'il exerça sur les éco-
première cause de toutes les persé-
il devint l'objet. Arrivé dans la capi-
aine, il fut élu orateur par les écoliers
r justifier ce choix, il prononça, le 9 oc-
n discours qui souleva contre lui une
écriminations. On ne lui pardonna
ection, bien naturelle, pour le parti
n blâme de l'arrêt du parlement de
interdisait les associations d'étu-
mars 1533, Dolet fut jeté en prison;
que par l'intercession de Jean Pinus
, évêque de Rieux. Mais la calomnie
ition s'arrêtent rarement à moitié
oudoya des assassins contre Dolet;
à son sujet des libelles qui le dif-
fin, on alla jusqu'à promener sur
les rues de Toulouse un cochon
n écriteau le nom d'Étienne Dolet.
it il se défendit encore, et riposta
bes de l'épigramme, arme qu'il
vigueur et prestesse. Un arrêt du
expulsa alors de Toulouse. Dolet
bord à Lyon; puis, désireux de re-
études favorites, il revint à Paris,
re 1534. Cependant, il retourna à
5, pour y faire imprimer chez Sé-
be, dont il vante le savoir typogra-
valeur littéraire, son ouvrage in-
entariorum Linguæ Latinæ, etc.;
538, 2 tom. in-fol.: immense labeur,
it consacré dès l'âge de seize ans
a jeunesse, ses plaisirs et sa santé,
avoir un tome troisième si, comme
s le tome II, col. 151, sa santé
ettait et s'il n'était pas victime de
des hommes. Il dédia au roi de
eux volumes; et il eut l'honneur de
ter lui-même, à Moulins. C'est du-
tion de son second volume que Dolet,
mort d'Érasme, interrompt la page
qu'il y écrit pour exprimer la sincérité de ses regrets. « Je veux du moins, dit-il, témoigner devant la postérité que si j'ai été jugé quelquefois trop sévère et trop dur à son égard, du moins je n'en ai pas moins conservé pour lui des sentiments d'amitié et d'équité. » Puis il ajoute, avec un sentiment patriotique et cicéronien, qu'il l'a combattu de son vivant, comme étant hostile et à la France et à Cicéron :

Ergo, dum fuit integer,
Et pugnæ cupidus spicula senserit
... Nostra, hostis Ciceronis et
Galli (quæ rabies!) nominis insolens.

Il fait aussi un grand éloge de Charles Étienne et de ses livres sur l'agriculture. C'est vers cette époque (6 mars 1537) que Dolet obtint de François Ier le privilége qui l'autorisait pendant dix ans « de pouvoir imprimer et faire imprimer tous les livres par lui composés et traduits et autres œuvres des auteurs modernes ou antiques qui par lui seroient dûment revus, amendés, illustrés ou annotés, soit par forme d'interprétation, scholie ou autre déclaration, tant en lettre latine, grecque, italienne que françoise ». Il est probable que ce fut au grand travail littéraire des *Commentaires* qu'il dut cette faveur insigne (1).

La protection du roi ne garantit pas le poëte imprimeur d'une incarcération nouvelle : il avait tué, en défendant ses jours menacés, un peintre du nom de Campanini; heureusement que le motif de légitime défense lui fit obtenir sa grâce. Mais Dolet ne put qu'à sa sortie de prison mettre à profit le privilége accordé par le roi, et il fit alors tous ses efforts pour s'en montrer digne. « J'augmenterai, dit-il, de toutes mes forces les richesses littéraires, et j'ai résolu de m'attacher les mânes sacrés des anciens par l'impression scrupuleuse de leurs œuvres, et de prêter mon travail et mon industrie aux écrits contemporains. Mais autant j'accueillerai les chefs-d'œuvre, autant je dédaignerai les mauvais écrits de quelques vils écrivailleurs, qui sont la honte de leur siècle. » (*Voy.* sa lettre en tête de l'ouvrage de Claude Cottereau *De Jure Militiæ*).

Dolet fut fidèle à sa promesse. En 1538 il commença à imprimer. Son début fut un livre intitulé *Cato christianus*, opuscule théologique, où Dolet se crut obligé de faire l'exposition de sa foi sur les Dix Commandements de Dieu, le Symbole et l'Oraison dominicale (2). Déjà, ainsi qu'on le voit

(1) Le 21 mars 1535 un privilége de quatre ans seulement avait été accordé à Séb. Gryphe pour « que à dater de ce jour il puisse et lui loise imprimer le dict livre (*Commentaires*) tant de fois que bon lui semblera, sans que durant le dict temps autre que luy le puisse imprimer ». Or, le second volume parut en 1538. C'est peut-être la brièveté dérisoire de ce privilége pour un tel travail qui fut la cause de la concession du privilége excessif accordé en 1537 à Dolet.

(2) Parmi les pièces de vers qui accompagnent le petit volume est le sixain de Guillaume Durand.

Cessate, crepantes, invidia obtrectatores,
Cessate dicere Doletum religione
Vacuum : et, ut religionis sit doctus doctor,
Hoc libro ab eo discite, iniqui obtrectatores,
Hoc discite libro christiane vivere.

dans sa préface à J. Sadolet, auquel il dédie cet ouvrage, il était en butte aux reproches et à la calomnie de ceux qui lui en voulaient de ce qu'il s'abstenait d'écrire sur les matières religieuses, matière que, dit-il, « il sait être périlleuse, et qu'ils auroit voulu s'abstenir d'aborder. Du moins, ajoute-t-il, je prouverai par cet écrit que ce ne sont pas seulement mes actions et l'exemple de ma vie, mais aussi mes paroles qui attestent ma foi religieuse. » En 1540 il publia la *Chirurgie* de Paul d'Égine et quelques opuscules de Galien ; en 1541, le *Novum Testamentum; Les Élégances de la Latinité*, par Laurent Valla, etc. ; — en 1542, *Les Grandes Annales, ou chroniques très-véritables des gestes merveilleux du grand Gargantua et de Pantagruel, son fils*, édition qui fut l'une des causes de ses malheurs ; — en 1543, les *Commentaires de César* ; — les *Œuvres de Clément Marot*, etc.

Ses livres portent pour enseigne une hache, ou doloire, tenue par une main dans les nuages et menaçant la tige d'un arbre noueux, avec cette épigraphe pour les livres français : *Préservez-moi, Seigneur, des calomnies des hommes* ; et pour les livres latins : *Durior est spectatæ virtutis quam incognitæ conditio.* Cette noble devise l'entraîna peut-être à sa perte, par l'idée de devoir qu'elle lui imposait. Quelquefois aussi il mettait cette autre devise : *Scabra et impolita ad amussim dolo atque perpolio.*

Dolet se maria vers l'époque de son établissement, et en 1539 il eut un fils, dont il célébra la naissance par des poésies latines réunies sous le titre de : *Genethliacum Claudii Doleti.* Les principes de morale et de religion qu'elles contiennent témoignent de l'iniquité des persécutions auxquelles ce malheureux poëte fut en butte ; et les vers suivants prouvent combien fut injuste la sentence qui le condamnait à la peine capitale comme ayant professé la doctrine du néant.

Tu, ne crede animos una cum corpore lucis
Privari usura. In nobis cœlestis origo
Est quædam post cassa manens, post cassa superstes
Corpora, et æterno se commotura vigore.

Il existe une traduction française de cet ouvrage : elle est attribuée par Née de La Rochelle à Claude Cotereau, ami de Dolet ; mais la facture du vers fait supposer au biographe de Dolet, dans les *Hommes illustres de l'Orléanais*, que l'auteur du poëme latin est en même temps celui des vers français. Quoi qu'il en soit, on trouve dans cette traduction des morceaux qui ne manquent ni de grâce ni de facilité. Le poëte, en traçant à son fils les devoirs de l'homme à tous les âges, ne pouvait omettre les rapports avec le sexe féminin. Nous citons :

. . . . . . Le genre féminin
Se doibt traicter comme genre bénin,
Mollet et tendre et à rigueur contraire,
Et qui se veult par grand douleur attraire.
Pourtant, ne fault la bryde lui lascher
Par trop, et tant, que t'en peusses fascher ;
Car, de soy-mesme assez audacieuse
Est toute femme et de plaisir soigneuse.
. . . .
Sache, mon filz, que la beaulté de celle
Que tu prendras (ou soit vefve, ou pucelle)
Pour ton espouse à la fin s'en ira
Comme rosée et bien tost périra.
La dot aussi se poult tout en aller
Et de grandeur en petit ravaller ;
Mais quant aux meurs, cela tousjours demeure :
Doncques saige est qui des bonnes s'asseure.

Tous les préceptes qu'il offre à son fils sont d'une morale pure, élevée, et empreints d'un sentiment religieux. Dolet se livrait tout entier aux soins de son imprimerie, lorsqu'en 1539 une recrudescence de la querelle des cicéroniens vint troubler le calme dont il jouissait. Attaqué par Sabinus dans un écrit injurieux, Dolet lui répondit, en 1540, par son traité *De Imitatione Ciceroniana*, où il repousse avec aigreur toutes les calomnies et les horreurs dont Sabinus l'avait chargé ; il le poursuit de ses épigrammes, et se permet d'attaquer à son tour le style, les mœurs et la vie d'Érasme. Ces récriminations passionnées avaient du moins l'excuse de la franchise ; on ne prenait point de masque pour s'attaquer, et les opinions à cette époque, en fait de religion comme en fait de littérature, étaient surexcitées par une sorte de fanatisme. Mais un orage plus terrible s'amoncelait sur la tête de Dolet. Ses ennemis l'attaquèrent dans l'ombre, et sous le vague prétexte, toujours si perfide, d'imprimer des livres entachés d'hérésie, ils le firent emprisonner, en 1542, à la Conciergerie de Paris, d'où il ne sortit qu'après quinze mois de détention et grâce à l'intercession de Pierre Duchâtel, alors évêque de Tulle. Ce vertueux prélat dut même lutter contre un puissant cardinal, qui lui reprochait d'avoir sollicité la protection du roi pour sauver Dolet, infatué, disait-il, de l'hérésie de Luther et coupable d'impiété. « Je n'ai point, lui répondit Pierre Duchâtel, « protégé auprès du roi les crimes et les fautes « de Dolet ; mais j'ai réclamé les bontés du monarque pour un homme qui promettait de reprendre des mœurs et une vie dignes d'un « chrétien. J'ai cru que l'Église devait ouvrir son « sein à celui qui, étant tombé par imprudence « dans l'erreur, semblait disposé au repentir ; « car Jésus-Christ ordonne de ramener au bercail la brebis égarée. »

Toutefois, un arrêt du parlement de Paris, en date du 14 février 1543, condamna aux flammes treize ouvrages composés ou imprimés par Dolet, « comme contenant damnable, pernicieuse et hérétique doctrine ». La prudence conseillait à cette victime de persécutions incessantes d'imiter Robert Estienne et Marot, et de quitter la France ; sa conscience, qui ne lui reprochait rien, le retint : il revint à Lyon. Dans son *Second Enfer, publié dans ce monde le 1er jour de mai* 1544, il informa ses meilleurs et principaux amis, auxquels est dédié ce recueil de poésie, qu'il avait composé en 1542 un *Premier Enfer* sur son emprisonnement, et qu'il comptait le publier ; c'est alors qu'il fut arrêté

nouveau, à Lyon, au commencement de janvier 44. Ce *Premier Enfer* ne vit donc pas le ur; et c'est dans le *Second* qu'il nous apprend, ns un récit en vers dignes de Marot par la naï-té du style, comment il put tromper la vigi-nce de son geôlier et s'enfuir en Piémont, d'où écrivit au roi François Ier. « Mes ennemis, non ntents, dit-il,

> De m'avoir jà tourmenté (*sic*) quinze moys,
> Se sont remys à leurs premiers aboys,
> Pour me remettre en ma peine premiere,
> Suyvant ce but, ils font dresser deux balles
> De mesme marque et en grandeur esgalles,
> Et les envoyent à Paris par charroy..
> Ces deux fardeaux furent remplis de livres,
> Les ungs mauvais et les aultres de livres
> En ce blason que l'on nomme hérétique. »

n marqua ces ballots du nom de Dolet, et e fois arrivés à Paris, on les fit saisir pour oir matière à condamnation par le parlement. chination aussi perfide que grossière, et qui pouvait réussir qu'à cette époque! Confiant ns le succès de ses *épîtres* (1) adressées au ement de Paris et à la reine de Navarre, qu'il pelle la *seule Minerve* de la France, il revint Lyon pour les faire imprimer. Mais, déjà en ll par les railleries qu'il s'était permises dans édition de *Rabelais*, la haine qu'il avait exci-tee dressa plus menaçante que jamais à l'oc-sion de sa traduction de l'*Axiochus* de Platon. y puisa les éléments d'une accusation ca-ale. Le passage où, croyant mieux rendre la sée de Platon, Dolet avait donné une exten-que le sens semblait demander, fut dénoncé, lui devint fatal. Voici ce passage, ainsi que le e de Platon : « SOCRATES. Pour ce qu'il certain que la mort n'est point aux vivants, quant aux défunctz, ilz ne sont plus : donc-la mort les attouche encore moins. Pour-y elle ne peut rien sur toy, car tu n'es pas re ci prest à décéder; et quand tu seras dé-, elle n'y pourra rien aussi, attendu que tu seras plus rien du tout (2). Le 4 novembre , la Faculté de théologie de Paris s'étant mblée, ce passage, traduit de latin en fran-it d'Argentré : *Après la mort tu ne seras plus tout*, fut jugé hérétique et conforme à des Saducéens et des Épicuriens. Il fut à la censure, qui le déclara mal traduit et l'intention de Platon, auquel n'y a en grec ces mots : RIEN DU TOUT. Sur cette , Dolet fut déclaré atteint et convaincu athée *relaps* (3). La sentence fut exé-3 août 1546, jour de la fête de son patron, Monté sur l'échafaud, il prononça, dit-on, cette prière : « Mi Deus, quem toties « offendi, propitius esto, teque Virginem matrem « precor, divumque Stephanum, ut apud Domi-« num pro me peccatore intercedatis. » Puis il avertit les assistants de lire ses livres avec cir-conspection, protestant plus de trois fois *qu'ils contenaient bien des choses* qu'il n'avait ja-mais entendues (1). »

Les avis ont été très-partagés sur Dolet; Ma-rot, Charles de Sainte-Marthe l'exaltent; Bu-chanan, Pasquier et d'autres font peu de cas de lui. Il résulte de cette diversité qu'on peut ne pas toujours goûter ses écrits comme des œuvres parfaites; mais, on ne saurait le méconnaître, il eut du cœur et de l'esprit; la langue française lui doit beaucoup, par ses traités, ses traduc-tions et ses poésies. Il faut observer d'ailleurs qu'il fut victime des passions religieuses quand il entrait à peine dans la maturité de l'âge.

La Caille met Dolet au nombre des libraires de Paris : il y avait probablement un dépôt; toutefois, sa vie appartient à l'histoire de l'imprimerie de Paris, par ses deux emprisonnements à la Concier-gerie et par sa fin déplorable à la place Maubert.

Voici la liste de ses ouvrages : *Orationes duo; Carminum Libri duo Epistolarum Amico-rum ad ipsum Doletum Liber* : ces ouvrages furent imprimés par les soins de Simon Finet, à l'insu de Dolet, alors malade; — *Dialogus de Imitatione Ciceroniana, adversus Desid. Eras-mum pro Christophoro Longolio*; Lyon, Séb. Gryphe, 1535, in-4°; — *Commentariorum Lin-guæ Latinæ Tomi duo*; Lyon, 1536-1538, Séb. Gryphe, in-fol.; un abrégé, en 2 vol. in-8°, Paris; Basle, 1537-1539; — *De Re Navali Liber, ad Laz. Bayfium*; Lyon, imprimé avec soin, par Séb. Gryphe : dans la préface Erasme y est traité par Dolet d'*insulsus nebulo*; 1537, in-4°; — *Carminum Libri IV*; Lyon, 1538, in-4°; sans nom d'imprimeur (2); — *Genethliacum Claudii*

(1) ... les passages touchants insérés dans mon ... la *Typographie*.

(2) ... ράτης. Ὅτι περὶ μεν τοὺς ζῶντας οὐκ ... ἀποθανόντες οὐκ εἰσίν· ὥστε οὔτε περὶ ... ν, οὐ γὰρ τέθνηκας, οὔτε εἴ τι πάθοις. ... σέ· σὺ γὰρ οὐκ ἔσει. Plat., *Axioch.*, p. 369.

(3) ... avait composé dans sa prison un cantique ... Debure, mon parent, donna communi-... de La Rochelle, qui a écrit une *Vie* cir-... d'Étienne Dolet.

(1) Les pièces du procès ont été publiées par M. Tail-landier, telles qu'il les a retrouvées dans les registres criminels du parlement de Paris. Voici le dispositif de l'arrêt, en date du 2 août 1546 : « La dite cour condamne le dit Dolet, prisonnier, à être mené et conduit par l'exécuteur de la haute justice en un tombereau, depuis les dites prisons de la Conciergerie du Palais, jusques à la place Maubert, où sera dressée et plantée, au lieu le plus commode et convenable une potence, à l'entour de laquelle sera fait un grand feu, auquel, après avoir été soulevé en la dite potence, son corps sera jeté et brusié avec ses livres, et son corps mué et converti en cendres; et a déclaré et déclare tous et chacun des biens du dit prisonnier acquis et confisqués au roi; que auparavant l'exécution de mort du dit Dolet, il sera mis en torture et question extraordinaire pour enseigner ses compa-gnons. Et néanmoins est retenu in *mente curiæ* que où le dit Dolet fera aucun scandale ou dira aucun blasphème, la langue lui sera coupée, et brusié tout vif.

« LIZET DE MONTMIREL. »

(2) Ce volume, imprimé avec le même soin, dans le même format et avec les mêmes types romains que ceux du traité *De Re Navali*, me paraît être sorti des presses de Séb. Gryphe, quoiqu'il porte l'emblème de Dolet : la doloire entourée de la devise *Scabra et impolita ad amus-sim dolo atque perpolio*. La préface porte la date des ca-lendes de juin.

La même année, 1538, Dolet fit paraître un petit écrit :

Doleti, Stephani Doleti filii; Lyon, 1539, in-4°; en français, sous ce titre : *L'Avant-Naissance de Claude Dolet, fils d'Étienne Dolet, premièrement composée en latin par le père et maintenant par un sien ami traduite en langue françoise, ouvrage*, etc.; Lyon, 1539, chez Étienne Dolet, in-4°; — *Formulæ Latinarum Locutionum illustriorum*; Lyon, 1539, in-fol., 1re partie; les autres parties n'ont point paru; — *Claudii Cotteræi Turonensis De Jure et Privilegiis Militum Libri tres, et De Officio Imperatoris Liber unus*; Lyon, Étienne Dolet, 1539, in-fol.; — *Francisci Valesii, Gallorum regis, Fata, ubi, etc.*; Lyon, 1539, et en français par Dolet, sous ce titre : *Les Faits et Gestes de François Ier, etc.*; Lyon, 1540, in-4°, et 1543 in-8°; — *Observationes in Terentii* Andriam *et* Eunuchum; Lyon, imprimerie de l'auteur, 1540, in-8°; — *La manière de bien traduire d'une langue en une autre*; — *De la Ponctuation françoise, plus des accents d'icelle*; Lyon, 1541, in-4°; item avec *Le Traité de l'Orthographe de Louis Meigret*; Paris, 1545, in-8°; — *De Imitatione Ciceroniana, adversus Floridum Sabinum*; Lyon, chez l'auteur, 1540, in-4°; — *Libri tres de Legato, de Immunitate Legatorum et de Joannis Langiachi, Lemovicensis episcopi, Legationibus*; Lyon, 1541, in-4°; — *Les Epîtres et Évangiles des cinquante-deux dimanches, commençant au premier dimanche de l'Avent, avec briève et très-utile exposition d'icelles*; Lyon, Étienne Dolet, 1541, in-8°; — *Le Manuel du Chevalier chrétien, traduit du latin d'Érasme*; Lyon, 1542, in-12; — *Le vrai moyen de bien et catholiquement se confesser, opuscule fait premièrement en latin par Erasme*; Lyon, 1542, in-16; — *Discours contenant le seul et vrai moyen par lequel un serviteur favorisé et constitué au service d'un prince peut conserver la félicité éternelle et temporelle, etc.*; Lyon, 1542, in-8°; — *Exhortation à la lecture des Saintes Lettres*; Lyon, 1542, in-16; — *La Paraphrase de Jean Campensis sur les Psalmes de David et l'Ecclésiaste de Salomon faite françoise*; Lyon, 1542, in-16; — *Bref Discours de la République françoise, désirant la lecture des livres de la Sainte Écriture lui être loisible en sa langue vulgaire* (en vers), *avec un petit traité* (en prose), *montrant comme on se doit apprêter à la lecture des Écritures*

Cato christianus, Stephano Doleto Gallo Aureliano auctore, avec la doloire et la devise. Au bas : *Lugduni, apud eundem Doletum, cum privilegio ad decennium.* A la fin du volume est l'emblème sans la devise, mais au-dessous on lit *Doletus*, et ces mots : *Durior est spectatæ virtutis quam incognitæ conditio.*

Ce petit volume, extrêmement rare et dont je possède un exemplaire, n'est pas cité dans l'énumération donnée par Nicéron des ouvrages de Dolet.

Les caractères, quoique se rapprochant de ceux de Seb. Gryphe, en diffèrent cependant.

Cet ouvrage me semble donc être le premier début de l'imprimerie de Dolet.

Saintes et ce qu'on y doit cherche
1544, in-16; — *Deux Dialogues d*
l'un intitulé Axiochus, *qui est de*
de la vie humaine, de l'immor
l'âme, et par conséquent du mep
mort; et l'autre, Hipparchus, *qu*
convoitise de l'homme touchant l
tive, traduits par Étienne Dolet; L
l'auteur, 1544, in-16; — *Second E*
tienne Dolet; Lyon, par lui-même, 15
— *Les Questions tusculanes de Cic*
duites en français; date incertaine, Ly
— *Les Épistres familières de Marc*
céron, père de l'éloquence latine, t
en françoys par Est. Dolet, natif d
avec leurs sommaires et arguments,
grande intelligence d'icelles; Paris
1549, in-8°, et 1561, in-12. A.-F.

Bayle, *Dict.* — Nicéron, *Mémoires*, XX. —
Maine et Du Verdier, *Bibl. fr.* — Taillandi
d'Estienne Dolet. — Boulmier, *Estienne Dol*
Revue de Paris, ann. 1853. — A.-F. Didot,
la Typog.

DOLGOROUKI, nom d'une famille
l'origine remonte assez haut, et dont l
paux membres, par ordre de filiation,

DOLGOROUKI (*Grégoire*) vivait dan
mière moitié du dix-septième siècle.
il défendit héroïquement pendant plusi
le couvent trinitaire de Saint-Serge,
rons de Moscou, assiégé par les Polon
les ordres de Jean Sapieha. Le premi
la maison de Romanof, Michel Féd
épousa, en 1624, une Marie Dolgor
mourut fort jeune.

DOLGOROUKI (*Iourii Alexeievitch*
des armées russes, vivait encore au m
premier avénement de Pierre le Gran
ainsi que l'un de ses frères; a quat
ans, il fut la victime de la révolte des st
éclata en cette occasion. A la vue d
triers de son fils Michel, qui avait v
ser les cannibales, le vieux prince lais
per un dicton populaire qui semblait
nacer d'un vengeur : les strélitz aussit
tent sur lui, lui coupent les mains et l
et l'abandonnent ainsi dans les rues de
[*Enc. des G. du M.*]

DOLGOROUKI (*Ivan Alexeievitch*),
de Grégoire Fédorovitch l'Al
goriévitch, mort en 1737. [illegible]
du tzar Pierre II, il devint
favori du monarque; son
celle des autres m
mille prévalut sur les [illegible]
Mentchikof, qu'on [illegible]
de la fille de ce de [illegible]
(11 décembre 172[illegible], au je[illegible]
propre sœur, Catherine Alex[illegible]
subite de Pierre II empêcha [illegible]
sur un trône dont ses vertus [illegible]
nement. Mais tout cha[illegible]
celui ci. Les Dolgorouki [illegible]

disgrâce profonde ; le manifeste impérial du 14 avril 1730 relégua Alexis et Serge, avec femmes et enfants, ainsi que leurs deux frères *Alexandre* et *Iván*, dans leurs terres les plus éloignées ou dans des gouvernements limitrophes de l'Asie, avec défense, pour les premiers, de recevoir qui que ce soit sans autorisation expresse, et avec dégradation de tous leurs ordres, charges et emplois. Il n'y eut d'exception que pour le chef de la famille.

DOLGOROUKI (*Vassilii-Vladimirovitch*), feld-maréchal russe, né en 1667, mort le 11 février 1746. Il entra jeune au service militaire, et devint général-major en 1715, puis lieutenant général. Il avait été employé par Pierre le Grand à diverses missions en Pologne, dans les villes Anséatiques, en Hollande, en France et en Allemagne. Mais, compromis dans la catastrophe du tzarévitch Alexis (1718), il tomba en disgrâce, fut exilé à Kasan, et rappelé seulement en 1726, par l'impératrice Catherine Ire, qui, en lui confiant le commandement de l'armée qu'elle envoyait contre la Perse, le nomma général en chef. En 1728 il devint feld-maréchal, et bientôt après membre du haut conseil de l'empire. Cet homme remarquable garda toutes ses dignités, auxquelles il joignit même, l'année suivante, le poste de président du conseil de la guerre. Il allait faire épouser sa sœur Catherine à Pierre Ier, lorsque la mort du tzar détruisit ce projet. Après l'avénement d'Anne, son favori Biren renversa la puissance des Dolgorouskis. Longtemps tenue prisonnière, la belle Catherine épousa, en 1745, le gouverneur de Moscou, lieutenant général comte Alexandre Bruce, et mourut dans cette ville, en 1747. La fin des frères et parents de Catherine fut digne de pitié : ils vidèrent jusqu'à la lie la coupe du malheur. Biren les poursuivait d'une haine implacable. On les accusa de haute trahison, de conspiration, de correspondance criminelle avec l'étranger, et leur condamnation fut bientôt prononcée. L'exécution eut lieu à Novogorod, au commencement de novembre 1739, et l'impératrice publia à ce sujet un nouveau manifeste, le 12 du même mois. Iván Alexeievitch, frère de Catherine, fut roué vif ; leurs oncles, Serge et Iván Grigoriévitch, dont le premier fut arrêté au moment de partir pour Londres, où il était nommé ambassadeur, furent décapités ; Vassilii Loukitch eut le même sort. Mais on fit grâce de la vie au feld-maréchal et à son frère Michel, sénateur de l'empire, sans doute à cause de leur grand âge ; ils furent seulement condamnés à une prison perpétuelle. En 1742 ils reparurent à la cour, et le feld-maréchal prolongea sa carrière jusqu'à l'âge de 79 ans. [*Enc. des G. du M.*].

DOLGOROUKI, (*Jacques-Fedorovitch*), oncle d'Iván, né en 1639, mort le 24 juin 1720. Il fut le chef de la première ambassade solennelle envoyée aux cours de France et d'Espagne par les souverains de la Russie. Il reçut en 1687 du prince Galitzine, ministre des deux tzars Iván et Pierre, la mission de négocier un traité de commerce et d'amitié en même temps qu'une alliance contre les Turcs. Louis XIV reçut en audience solennelle, le 2 août, l'ambassadeur moscovite, mais sans lui donner d'espérance, et celui-ci ne fut pas plus heureux à Madrid qu'à Versailles. De retour dans sa patrie, il entra dans l'armée, et suivit le plus jeune tzar dans sa campagne contre les Ottomans. Puis, à la première bataille de Narva, ayant déjà acquis le grade de commissaire général des guerres, il fut fait prisonnier par les Suédois, et passa dix ans dans un cachot affreux. A l'âge de soixante ans, il fut nommé sénateur, charge importante, dans laquelle, s'il faut en croire les *Anecdotes* du prince Iengalitchef (voir les *Éphémérides* de Spada), il fit preuve, même contre son maître, d'un courage civil dont aucun de ses compatriotes ne lui avait donné l'exemple. [*Enc. des G. du M.*]

DOLGOROUKI (*Vassilii*) vivait dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. En 1771, il conquit en quinze jours la Crimée, après avoir emporté Pérékop, la clef de cette presqu'île. La rapidité de cette conquête eût été surprenante si les Turcs avaient opposé une résistance sérieuse et si la corruption n'eût depuis longtemps préparé ce résultat. Néanmoins, l'impératrice Catherine II donna à Dolgorouki le surnom de *Krimskoi* et la décoration, peu prodiguée en Russie, de l'ordre de Saint-Georges de première classe.

Esneaux et Chennechot, *Hist. phil. et pol. de la Russie.*

DOLGOROUKI (*Pierre-Petrovitch*), né en 1778, mort en 1806. Il fit la campagne de 1805 contre les Français, et remplit habilement diverses missions. Il mourut presque subitement, au retour d'une entrevue avec le général en chef de l'armée de Moldavie, Michelson, entrevue marquée par des différends entre ces deux généraux.

DOLGOROUKI (*Michel-Petrovitch*), général russe, frère du précédent, tué le 15 octobre 1809. Après avoir fait les campagnes de 1805 et de Moldavie, il fit celle de Finlande, en 1809. Il fut emporté par un boulet de canon, au moment où sa valeur allait décider la victoire.

DOLGOROUKI (*Georges*), mort le 27 juin 1829. Il prit Wilna en 1794, se trouva à l'armée de Finlande en 1795, commanda à Corfou en 1804, se rendit en mission à Vienne en 1806, et représenta en 1807 son gouvernement auprès de Louis, roi d'Hollande. A la Restauration, il vint se fixer en France, où il mourut.

DOLGOROUKI (*Iván - Michaïlovitch* , prince), poëte russe, de la famille des précédents, né à Moscou, en 1764, mort en décembre 1823. Il fit ses premières études dans la maison paternelle, et il les compléta à l'université de sa ville natale. Il entra ensuite comme porte-étendard dans un régiment d'infanterie, et bientôt après devint colonel d'un régiment de la garde

polonaise du roi Stanislas-Auguste, et fit en cette qualité la campagne de Crimée. En 1793, après le traité conclu à cette époque entre la Russie et la Suède, il fut nommé chef de brigade, puis vice-gouverneur de la place de Pensa. Sous l'empereur Paul, il remplit diverses fonctions civiles, en particulier celles de conseiller d'État et de doyen de l'administration supérieure des salines. De 1802 à 1812, il fut gouverneur civil de Wladimir. Tout en remplissant ses fonctions, il cultivait la poésie, et son succès en ce genre fut tel que ses œuvres sont devenues classiques en Russie. Il est de l'école dite de *Derjavine*. Ses poésies ont eu plusieurs éditions : il a donné lui-même celle de 1806 ; une dernière édition a paru en 1849, 2 vol.

Otto. *Lehrbuch der Russischen Litteratur*. — *Conversations-Lexicon*.

*DOLGOROUKI (*Pierre*), biographe russe, auteur d'une *Notice sur les principales familles de la Russie ;* Bruxelles, 1843. Cet ouvrage lui a valu la disgrâce de l'empereur Nicolas.

Gallet de Kulture, *Le tsar Nicolas et la sainte Russie*. — *Conversations-Lexicon*.

DOLIANUS (*Pierre*), rebelle bulgare, vivait dans la première moitié du onzième siècle. Sous le règne de Michel le Paphlagonien, en 1037, des impôts vexatoires ayant poussé la Bulgarie à la révolte, un esclave de cette nation, nommé Dolianus, s'échappa de Constantinople, traversa toute la Bulgarie jusqu'à Belgrade, et se disant fils naturel d'Aaron, ancien roi des Bulgares, il se fit donner le même titre par les révoltés. Il obtint d'abord de grands succès, et se débarrassa d'un compétiteur, nommé Tichomer, que la garnison de Dyrrachium venait de proclamer roi. Alusien, véritable fils d'Aaron, profita des circonstances pour venir dans le camp des insurgés revendiquer l'héritage paternel. Dolianus consentit à partager l'autorité avec lui. Ce n'était pas assez pour Alusien. Il invita son collègue à souper, l'enivra, et, assisté de quelques complices, lui creva les yeux. Dolianus, livré peu après à Michel, figura dans l'entrée triomphale que fit ce prince à Constantinople, en 1041. A partir de cette époque on ne sait ce qu'il devint.

Lebeau, *Histoire du Bas-Empire*, liv. LXXVII.

DOLIVAR (*Juan*), graveur espagnol, né à Saragosse, en 1641, mort à Paris, en 1701. Il vint s'établir à Paris, et chercha à imiter le genre de Chauveau et de Le Pautre. Il travaillait avec beaucoup de propreté; mais ses compositions manquent de variété et de richesse. On cite de lui plusieurs suites d'estampes, entre autres : *Cérémonies funèbres* des principaux personnages de la cour de France ; — *Conquêtes de Louis XIV* (petite dimension) ; — *Étranglement du grand-vizir*, d'après d'Aigremont, etc.

Basan, *Dict. des Graveurs*. — Chaudon et Delandine *Dictionnaire hist.*

D'OLIVET. *Voy*. OLIVET.

DOLLE (*Charles-Antoine*), historien allemand, né à Schaumbourg, en 1717, et mort en 1758. Il fut recteur des écoles à Peino (duché de Hildesheim), et surintendant des églises protestantes à Lippe-Bückebourg. Outre un *Recueil de documents concernant l'histoire ecclésiastique, littéraire et naturelle du comté de Schaumbourg*, Bückebourg, 1751, in-8°, on a de lui : *Beiträge zur Geschichte der Grafschaft von Schaumburg* (Pièces relatives à l'histoire du comté de Schaumbourg), Ire partie, Rinteln, 1753; 2e partie, Stadthagen, 1754, in-8° ; — *Abriss der Geschichte der Grafschaft Schaumburg* (Histoire abrégée du comté de Schaumbourg); Stadthagen, 1756, in-8°. On voit que cet écrivain s'est attaché particulièrement à décrire ce qui l'entourait. S.

Conversations-Lexicon.

DOLLENDORP (*Jean* ou *Henri* DE), théologien allemand, mort à Cologne, en 1375. Il était profès du couvent des Carmes de Cologne et docteur de l'université de Paris. Il enseignait dans cette capitale en 1339, et devint provincial de son ordre pour la basse Allemagne en 1351. Il avait une grande réputation comme théologien et comme prédicateur. Dollendorp a laissé : *Super Sententias, libri quatuor*, que Trithème qualifie d'*opus notabile ;* — *In Philosophiam moralem, libri decem* ; — *Sermones de Tempore ;* — *Sermones de Sanctis*, etc.

Trithème, *Apparatus sacer.*, 684. — Sweert, *Athenæ Belgicæ*. — Foppens, *Biblioth. Belgica*, 144. — Cosme de Villiers, *Biblioth. Carmelitana*. — Hartzheim, *Bibl. Coloniensis*, 117. — Daniel à Virgine Maria, *Speculum Carmelitarum*, pars V, n° 3087. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire des Pays-Bas*, XIV, 288.

DOLLIÈRES (***), missionnaire français, né en Lorraine, mort à Pékin, en 1780. Il appartenait à la Société de Jésus, et se rendit en Chine en 1758. Il montra beaucoup de zèle pour la propagation de la religion catholique; il a publié un *Catéchisme* franco-chinois, distribué à plus de cinquante mille exemplaires, et différents autres livres de piété dans les deux langues.

Chaudon et Delandine, [illegible] *hist.* — *Biog. universelle*, édit. [illegible]

DOLLOND (*John*), [illegible]
d'une famille p[illegible]
die, exilée de [illegible]
de l'édit [illegible]
juin 1[illegible]
p[illegible]
à [illegible], et à [illegible]
v[illegible] as encore lu un [illegible]
se plaisait à [illegible]
tracer des [illegible]
des pr[illegible]
co[illegible]
[illegible]
[illegible] mathématiques.
lièrement à [illegible]
après, sans [illegible]
sans négliger [illegible]
s'adonna à l'ana[illegible] et a [illegible]

la connaissance du grec et du latin
ensable à cette dernière étude, il se mit
x langues, et fut bientôt en état de tra-
ncien Testament du grec en latin. Sa
était extraordinaire, et malgré l'éten-
a variété de ses lectures, il n'oubliait
portant de ce qu'il avait lu. Son fils,
associé à ses études scientifiques aussi
ses travaux de manufacturier, le décida,
, à s'occuper de la fabrication d'ins-
d'optique. L'attention de Dollond se
ord sur les moyens de perfectionner
aison des oculaires des télescopes ré-
refracting telescopes). Le système de
ulaires lui ayant réussi, il fit un pas de
abriqua un teslescope avec cinq ocu-
en donna la description dans un mé-
à la Société royale le 1[er] mars 1753,
é dans les *Philosophical Transactions*.
il apporta un perfectionnement très-
icromètre de Savery. Au lieu des deux
entiers employés par Savery et Bou-
usage d'un seul verre, coupé en deux
ales, dont l'une se mouvait latérale-
utre. Ce perfectionnement était d'au-
utile que le micromètre put dès lors
r avec beaucoup d'avantage au téles-
cteur (*reflecting telescope*). A cette
n admettait généralement comme un
fameuse proposition de Newton, que
s substances réfringentes font diverger
rs prismatiques dans une proportion
à leur moyenne réfraction, » et on en
qu'on ne peut obtenir de réfraction
leurs. Euler, cependant, trouvait cet
p absolu, et pensait que de très-petits
réfraction pouvaient être obtenus sans
Dollond ne partageait pas l'opinion
t ce fut pour la combattre qu'il recom-
expériences de Newton. Le résultat
contraire à son attente qu'au principe
n. C'est ainsi qu'il découvrit « la diffé-
la dispersion des couleurs de la lumière
s rayons moyens sont également ré-
r différents milieux, » et il en conclut
jectifs des télescopes réfracteurs pou-
e faits de telle sorte que les images
r eux ne fussent pas affectées par la
de réfrangibilité des rayons de lu-
moyen du nouveau principe d'optique
d'établir, Dollond put facilement
les objectifs où la différence de réfran-
rayons lumineux était corrigée. Le
vin, et non Lalande, comme on l'a
à ces objectifs le nom d'*achroma-*
a découverte de Dollond était si éton-
le premier mouvement des savants et
même fut de la révoquer en doute;
on essaya de la lui disputer, et d'en
l'honneur sur un autre. Mais ces
sont inutiles, et c'est bien à l'ouvrier
lais que reste la gloire d'une des inventions les plus utiles au progrès de l'astronomie. Dollond mourut peu de mois après avoir été nommé opticien du roi. Pendant qu'il lisait un mémoire de Clairaut sur la théorie de la lune, il fut frappé d'une attaque d'apoplexie, qui l'emporta en quelques heures. Voici les titres des mémoires de Dollond insérés dans les *Philosophical Transactions* (t. L) : *Account of some experiments concerning the different refrangibility of light;*—*A Letter to M*[r]. *James Short, concerning an improvement in reflecting telescopes*; 1753; — *Letter to James Short, concerning a mistake in M*[r]. *Euler's Theorem for correcting the aberration in the object glasses of refracting telescopes*; ibid.; — *A Description of a contrivance for measuring small angles*; ibid.; — *An Explanation of an instrument for measuring small angles*; 1754.

Chalmers, *Gener. biog. Dict.* — Kelly, *Life of John Dollond.*

DOLLOND (*Pierre*), opticien anglais, fils du précédent, né à Londres, en 1730, mort à Kensington, en 1820. Il fut d'abord ouvrier en soie ainsi que son père; c'est en 1750 qu'il embrassa l'état d'opticien; il s'associa avec son père en 1752 et avec son frère John en 1766. Ce dernier, mort en 1804, fut remplacé par leur neveu, George Huggins, qui changea son nom en celui de Dollond. Pierre Dollond améliora beaucoup plusieurs instruments d'optique ou d'astronomie : le télescope, en 1765; le *quadrant* de Halley, en 1772; l'instrument équatorial, en 1779. Outre divers travaux publiés dans les *Philosophical Transanctions* (t. XL, LII, LVI), on a de Pierre Dollond : *Some Account of the discovery made by the late John Dollond which led to the grand improvement of refracting telescopes with an attempt to Account for a mistake in an experiment made by sir Isaac Newton, on which experiment the improvement of the refracting telescopes entirely depended;* 1789.

Rose, *New biog. Dict.*

DOLOMIEU (*Déodat-Guy-Silvain-Tancrède* GRATET DE), célèbre géologue français, né à Dolomieu, près de la Tour-du-Pin (Dauphiné), le 24 juin 1750, mort le 26 novembre 1801. Sa vie scientifique a commencé et s'est terminée par les misères de la prison. Admis très-jeune dans l'Ordre de Malte, il devait, aux deux grandes époques de sa carrière, être victime de ses rigueurs. Lors de sa première caravane sur les galères de l'ordre, il eut une dispute avec un chevalier, et dut se battre avec lui par suite d'une offense grave : il le tua. De retour à Malte, il fut condamné à mort; mais en considération de ses dix-huit ans, cette sentence, commandée par les statuts, fut commuée en neuf mois de cachot. Alors, imposant silence au ressentiment que soulevait sans cesse sa pénible situation, Dolomieu se livra aux études sérieuses. Les sciences physiques

le séduisirent, et il s'y livra avec ardeur. A mesure qu'elles déroulaient devant lui et leurs richesses et les voies de l'investigation, ses pensées s'élevaient, ses méditations profondes prenaient de l'étendue; il entrevoyait la possibilité d'élargir la route des connaissances acquises. Le travail lui fit oublier le cachot et l'affreuse solitude où on le tenait plongé, lorsque tout à coup le pape Clément XIII, jusque là sourd aux pressantes sollicitations des parents, des amis de Dolomieu, brisa ses fers et le rétablit dans tous ses droits. Dès qu'il eut revu le soleil, il voulut fuir pour longtemps le rocher inhospitalier de Malte : à peine débarqué sur le sol sacré de la patrie, il se rend à Metz, s'y perfectionne dans le genre d'études qu'il a embrassé, et en 1775 paraissent ses *Recherches sur la pesanteur des corps à différentes distances du centre de la terre*, ainsi que deux traductions italiennes de la *Minéralogie de Cronstadt* et des *Observations de Bergmann sur les substances volcaniques*. Ce triple essai lui mérita le diplôme de correspondant de l'Académie des Sciences de Paris, faveur justement acquise et qui le décida à se dévouer sans partage aux sciences naturelles. Il quitte la carrière militaire, et le voilà livré désormais aux voyages d'exploration. En 1777 il voit le Portugal, en 1778 l'Espagne, en 1780 et 1781 la Sicile et les Iles Éoliennes; en 1782 il parcourt la chaîne des Pyrénées, et en 1783 le mémorable tremblement de terre de la Calabre l'attire dans le midi de l'Italie. Ces courses, faites à pied, le sac sur le dos, le marteau du minéralogiste en main, développent en lui de grandes pensées sur les lois de la géologie, sur les révolutions du globe terrestre, sur le soulèvement des montagnes, le siége des conflagrations des volcans, l'origine du basalte, et sur la nature de cette sorte de calcaire auquel la reconnaissance des naturalistes a donné le nom de *dolomie*. On trouve le détail de ses nombreuses observations dans sa *Description des îles de Lipari*, dans sa *Dissertation sur les tremblements de terre*, dans son *Mémoire sur les Iles Ponces*, dans son *Catalogue raisonné des produits de l'Etna*. En 1789 et 1790 les Alpes deviennent le théâtre de ses méditations. Il observe le Mont-Blanc et le Mont-Rose, son gigantesque rival; il examine les couches des rochers qui composent la vallée du Rhône; il s'arrête devant les glaciers qui donnent naissance à trois des plus grands fleuves de l'Europe; il franchit le mont Gothard et suit la longue chaîne de l'Apennin depuis le lac Majeur jusqu'aux rives du Garigliano, l'ancien *Lyris*. Il foule les dix cratères éteints de la plaine latine; il retrouve aux champs Phlégréens le pays des Lestrygons, les impétueux torrents du Phlégéton enflammé décrits par Homère; et dix-sept *Mémoires* nouveaux révèlent aux naturalistes des faits mal observés ou demeurés inconnus jusqu'alors. Tous ces *Mémoires* sont insérés dans le *Journal de Physique*.

Dolomieu revient en France en 1791, apportant de riches collections minéralogiques. Il porte un regard attendri sur cette Italie qu'il aimait tant à étudier; mais, le cœur navré de se voir encore une fois en butte, depuis sept années, aux persécutions de l'ordre de Malte, par le fait d'une calomnie que ses mœurs simples, que sa loyauté, que la nature de ses travaux n'avaient pu détruire, il revoit avec joie les foyers paternels; puis il explore le plateau granitique de l'ancienne Auvergne, sillonné par de si profondes vallées, rehaussé par tant de monts volcaniques, dont l'action violente a précédé la dernière catastrophe de la terre. Des contrées que l'Allier arrose, d'où il exhuma le premier les procédés employés par les caillouteurs pour la taille du silex pyromaque, vulgairement appelé *pierre à fusil*, il se rend, en 1793 et 1794, dans les montagnes des Vosges, qui cachent dans leurs flancs de grandes richesses minérales.

Un nombreux concours d'élèves se pressa aux leçons qu'il donnait en 1796 à l'École des Mines. Lors de la création de l'Institut, dans cette même année, il prit place parmi les illustrations qui firent en un instant de ce corps savant le foyer des lumières; et lors de l'expédition d'une armée républicaine en Égypte (1798), il fit partie de la brillante cohorte de savants et d'artistes appelés à planter le d [illegible] sur les rives du Nil, en y portant [illegible] sation nouvelle. Par [illegible] vaisseau *Le Tonnant*, [illegible] prit possession de cette île, [illegible] géologue employât tout son [illegible] pour utile à ses anciens frères, [illegible] il se cond[illegible] cette circonstance avec [illegible] de délicatesse, l'événemen[illegible] très-fatal. Cependant Dolomi[illegible] visite successivement le [illegible] montagnes qui des bords [illegible] tendent en longue vallée [illegible] Nil, et il pénètre dans les [illegible] bye. Là, sa santé se dér[illegible] ner en Europe. Le 7 [illegible] Alexandrie, faisant voile pour [illegible] affreuse tempête démâte le [illegible] de toutes parts et se perd [illegible] rente. La France étant alors [illegible] de Naples, tout l'équip[illegible] prise; mais un échan[illegible] lieu peu après. Une [illegible] sans pitié, [illegible] victime, c'est Dolom[illegible] à la fois tout ce que [illegible] de rigueurs, tout ce que peuvent [illegible] sions ardentes et insensées. L[illegible] surtout sollicite contre lui les [illegible] les genres et les souffrances [illegible] C'est dans cet antre de [illegible] de haillons, n'ayant p[illegible] de paille, à peine renou[illegible] que Dolomieu demeura [illegible]

un mois et qu'il trouva la force de rédiger non-seulement son *Traité de Philosophie minéralogique*, mais encore son *Mémoire sur l'espèce minérale*, et de les écrire avec un morceau de bois noirci à la fumée de sa lampe, sur les pages d'une Bible, le seul livre que ses tyrans eussent permis de lui laisser. Tant de souffrances vinrent à la connaissance de sa patrie : Dolomieu fut réclamé, et le 15 mars 1801 il fut enfin rendu à la liberté. Paris le revit un moment; mais sa santé, altérée sur le sol de l'Égypte et dans les cachots de Messine, exigeait l'air du Midi : il s'y rendit par la Suisse et la Savoie; il s'arrêta quelques semaines sur les montagnes où l'Isère prend sa source, et descendit à Châteauneuf (Saône-et-Loire), où l'attendaient sa sœur et son beau-frère; il se disposait à mettre ordre aux matériaux qu'il avait recueillis, lorsqu'il mourut. On a de Gratet de Dolomieu : *Mémoire sur le tremblement de terre de la Calabre*; Rome, 1783, in-8°; — *Voyage aux îles de Lipari, ou notice sur les Iles Éoliennes, pour servir à l'histoire des volcans* : suivi d'un *Mémoire sur une espèce de volcan d'air*, et d'un autre *Sur la température du climat de Malte*; Paris, 1783, in-8°; — *Mémoire sur les Iles Ponces*, et *Catalogue raisonné des produits de l'Etna, pour l'histoire des volcans*, et faisant suite au *Voyage aux îles de Lipari*; suivis de la *Description de l'éruption de l'Etna du mois de juillet* 1787; Paris, 1788, in-8°; — *Journal du dernier Voyage du citoyen Dolomieu dans les Alpes*, publié par Brunn-Neegaard; Paris, 1802, in-8°; — *Sur la Philosophie minéralogique et sur l'espèce minérale*; ibid. On a encore de Dolomieu un grand nombre de *Mémoires* insérés dans le *Journal de Physique*, le *Journal des Mines*, le *Recueil de l'Académie des Sciences*; le *Voyage Pittoresque de Naples et de Sicile*, de l'abbé Saint-Non; dans les *Mémoires de l'Institut*. Enfin, il a fourni d'importants articles au *Dictionnaire Minéralogique* et à la *Nouvelle Encyclopédie*. [A. Thiébaut de Berneaud et Villenave, dans l'*Encycl. des G. du M.*]

Son frère, le marquis de Dolomieu, mort en 1834, dont la veuve était dame d'honneur de la reine Amélie, a laissé une des plus belles collections d'autographes qu'il y ait à Paris.

Éloge de Dolomieu, dans les Mémoires de l'Académie des Sciences.

* **DOLSCIUS** (*Paul*), théologien et helléniste allemand, né à Plauen, en 1526, mort à Halle, le 9 mars 1589. Il fit ses études à l'université de Wittenberg. Mélanchthon, son professeur, l'ayant pris en amitié et lui ayant fait obtenir une place au gymnase de Halle, Dolscius s'attacha avec ardeur à la cause et aux doctrines du grand réformateur. Cela ne l'empêcha pas d'étudier la médecine, de prendre ses degrés dans la faculté et de se faire médecin. Dolscius écrivait le grec avec une grande facilité, et avait même composé dans cette langue des vers qu'on attribua à son protecteur. La ville de Halle, pour honorer Dolscius, le nomma bourgmestre, et plus tard inspecteur des églises, des écoles et des salines. Les principaux ouvrages de Dolscius sont : *Confessio fidei exhibita Augustæ græce reddita*; Bâle, 1559, in-8°; — *Psalmi Davidis græcis versibus elegiacis redditi*; Bâle, 1555, in-8°. S.

De Augustana Confessione P. Dolscii; Halle, 1730.

* **DOLZ** (*Jean-Christian*), pédagogue allemand, né à Golssen (basse Lusace,) le 6 novembre 1769, mort le 1er janvier 1843. Il entra au lycée de Lubben en 1782, étudia la théologie à Leipzig en 1790, et fut reçu maître en 1791. Lié d'amitié avec Plato, il se voua à l'enseignement, et coopéra avec ce maître à l'établissement que celui-ci dirigeait. Dolz fut nommé vice-directeur en 1800, et à dater de 1805 il rédigea le *Journal de la Jeunesse*. A la mort de Plato, il prit la direction de l'institution que leurs communs efforts avaient laissée florissante. Ses principaux ouvrages sont : *Katechetische Anleitung zu den ersten Denkübungen der Jugend* (Introduction élémentaire aux premiers exercices de méditation de la jeunesse); Leipzig, 1836-37; — *Katechetische Jugendbelehrungen* (Leçons élémentaires pour la jeunesse); Leipzig, 1805-1818; — *Leitfaden zum Unterrichte in der allgemeinen Menschengeschichte* (Guide pour l'enseignement de l'histoire générale de l'humanité); Leipzig, 1825; — *Leitfaden zum Unterrichte in der Sæchsischen Geschichte* (Guide pour l'enseignement de l'histoire de la Saxe); Leipzig, 1823; — *Grundriss der allgemeinen Religionsgeschichte* (Principes de l'histoire générale de la religion); Leipzig, 1826.

Conversat.-Lexic.

DOMAIRI ou **DEMIRI** (*Abou'l-Beca Mohammed ben-Mousa ben-Isa ad-*), naturaliste et jurisconsulte arabe, de la secte de Schaféi, né en 750 de l'hégire (1349 de J.-C.), à Domaira, en Égypte, mort en 808 (1405). Il fut professeur de traditions dans deux mosquées du Caire, et il fit plusieurs fois le pèlerinage de La Mecque. On a de lui un dictionnaire zoologique intitulé : *Heyat al-Heiwan* (Vie des Animaux), terminé en 773 (1371 de J.-C.); il contient la description d'animaux terrestres et aquatiques, d'oiseaux et d'insectes, au nombre de 931. L'auteur avait consulté pour la composition de cet ouvrage 630 traités et 190 recueils de poésies. Il s'occupa bien moins de décrire les propriétés des animaux, que d'examiner si l'usage de leur chair est licite ou illicite et de fixer l'orthographe de leurs noms. Cette Histoire des Animaux eut deux éditions : la première, appelée *Al-Kobra* (la plus grande), renferme, de plus que la seconde, des anecdotes historiques et des interprétations de songes. Elle a eu plusieurs abréviateurs, parmi lesquels on remarque Djelal-ed-Din as-Soyouthi. Son ouvrage se trouve à la

le séduisirent, et il s'y livra avec ardeur. A mesure qu'elles déroulaient devant lui et leurs richesses et les voies de l'investigation, ses pensées s'élevaient, ses méditations profondes prenaient de l'étendue; il entrevoyait la possibilité d'élargir la route des connaissances acquises. Le travail lui fit oublier le cachot et l'affreuse solitude où on le tenait plongé, lorsque tout à coup le pape Clément XIII, jusque là sourd aux pressantes sollicitations des parents, des amis de Dolomieu, brisa ses fers et le rétablit dans tous ses droits. Dès qu'il eut revu le soleil, il voulut fuir pour longtemps le rocher inhospitalier de Malte : à peine débarqué sur le sol sacré de la patrie, il se rend à Metz, s'y perfectionne dans le genre d'études qu'il a embrassé, et en 1775 paraissent ses *Recherches sur la pesanteur des corps à différentes distances du centre de la terre*, ainsi que deux traductions italiennes de la *Minéralogie de Cronstadt* et des *Observations de Bergmann sur les substances volcaniques*. Ce triple essai lui mérita le diplôme de correspondant de l'Académie des Sciences de Paris, faveur justement acquise et qui le décida à se dévouer sans partage aux sciences naturelles. Il quitte la carrière militaire, et le voilà livré désormais aux voyages d'exploration. En 1777 il voit le Portugal, en 1778 l'Espagne, en 1780 et 1781 la Sicile et les Iles Éoliennes; en 1782 il parcourt la chaîne des Pyrénées, et en 1783 le mémorable tremblement de terre de la Calabre l'attire dans le midi de l'Italie. Ces courses, faites à pied, le sac sur le dos, le marteau du minéralogiste en main, développent en lui de grandes pensées sur les lois de la géologie, sur les révolutions du globe terrestre, sur le soulèvement des montagnes, le siége des conflagrations des volcans, l'origine du basalte, et sur la nature de cette sorte de calcaire auquel la reconnaissance des naturalistes a donné le nom de *dolomie*. On trouve le détail de ses nombreuses observations dans sa *Description des îles de Lipari*, dans sa *Dissertation sur les tremblements de terre*, dans son *Mémoire sur les Iles Ponces*, dans son *Catalogue raisonné des produits de l'Etna*. En 1789 et 1790 les Alpes deviennent le théâtre de ses méditations. Il observe le Mont-Blanc et le Mont-Rose, son gigantesque rival; il examine les couches des rochers qui composent la vallée du Rhône; il s'arrête devant les glaciers qui donnent naissance à trois des plus grands fleuves de l'Europe; il franchit le mont Gothard et suit la longue chaîne de l'Apennin depuis le lac Majeur jusqu'aux rives du Garigliano, l'ancien *Lyris*. Il foule les dix cratères éteints de la plaine latine; il retrouve aux champs Phlégréens le pays des Lestrygons, les impétueux torrents du Phlégéton enflammé décrits par Homère; et dix-sept *Mémoires* nouveaux révèlent aux naturalistes des faits mal observés ou demeurés inconnus jusqu'alors. Tous ces *Mémoires* sont insérés dans le *Journal de Physique*.

Dolomieu revient en France en 1791, apportant de riches collections minéralogiques. Il porte un regard attendri sur cette Italie qu'il aimait tant à étudier; mais, le cœur navré de se voir encore une fois en butte, depuis sept années, aux persécutions de l'ordre de Malte, par le fait d'une calomnie que ses mœurs simples, que sa loyauté, que la nature de ses travaux n'avaient pu détruire, il revoit avec joie les foyers paternels; puis il explore le plateau granitique de l'ancienne Auvergne, sillonné par de si profondes vallées, rehaussé par tant de monts volcaniques, dont l'action violente a précédé la dernière catastrophe de la terre. Des contrées que l'Allier arrose, d'où il exhuma le premier les procédés employés par les caillouteurs pour la taille du silex pyromaque, vulgairement appelé *pierre à fusil*, il se rend, en 1793 et 1794, dans les montagnes des Vosges, qui cachent dans leurs flancs de grandes richesses minérales.

Un nombreux concours d' [illegible] se pressa aux leçons qu'il donnait en 1796 [illegible] Lors de la création de l'Institut, [illegible] année, il prit place parmi les [illegible] firent en un instant de ce corps [illegible] foyer des lumières; et lors de l'[illegible] armée républicaine en Égy[illegible] de la brillante cohorte de [illegible] appelés à planter le drapeau [illegible] rives du Nil, en y portant les élé[illegible] sation nouvelle. Par malheur [illegible] vaisseau *Le Tonnant*, qu'i[illegible] prit possession de c[illegible] île, [illegible] géologue employât [illegible] utile à ses anciens frères, [illegible] cette circonstance avec [illegible] de délicatesse, l'événe[illegible] très-fatal. Cependant Dol[illegible] visite successivement le [illegible] montagnes qui des bords [illegible] tendent en longue vallée j[illegible] Nil, et il pénètre dans les [illegible] bye. Là, sa santé se dérange [illegible] ner en Europe. Le 7 mars 1[illegible] Alexandrie, faisant voile [illegible] affreuse tempête démâte le [illegible] de toutes parts et se perd [illegible] rente. La France étant alors [illegible] de Naples, tout l'é[illegible] prise; mais [illegible] après. Une [illegible] sans pitié, jet[illegible] dans [illegible] victime, c'est Dolomieu. [illegible] à la fois tout ce que la p[illegible] de rigueurs, t[illegible] que [illegible] sions ardentes [illegible] surtout sollicite [illegible] les genres et le[illegible] C'est dans cet antre [illegible] de haillons, n'ayant pour [illegible] de paille, à peine renouvelée [illegible] que Dolomieu demeura ense[illegible]

un mois et qu'il trouva la force de rédiger non-seulement son *Traité de Philosophie minéralogique*, mais encore son *Mémoire sur l'espèce minérale*, et de les écrire avec un morceau de bois noirci à la fumée de sa lampe, sur les pages d'une Bible, le seul livre que ses tyrans eussent permis de lui laisser. Tant de souffrances vinrent à la connaissance de sa patrie : Dolomieu fut réclamé, et le 15 mars 1801 il fut enfin rendu à la liberté. Paris le revit un moment; mais sa santé, altérée sur le sol de l'Égypte et dans les cachots de Messine, exigeait l'air du Midi : il s'y rendit par la Suisse et la Savoie; il s'arrêta quelques semaines sur les montagnes où l'Isère prend sa source, et descendit à Châteauneuf (Saône-et-Loire), où l'attendaient sa sœur et son beau-frère; il se disposait à mettre ordre aux matériaux qu'il avait recueillis, lorsqu'il mourut. On a de Gratet de Dolomieu : *Mémoire sur le tremblement de terre de la Calabre*; Rome, 1783, in-8°; — *Voyage aux îles de Lipari, ou notice sur les Iles Éoliennes, pour servir à l'histoire des volcans* : suivi d'un *Mémoire sur une espèce de volcan d'air*, et d'un autre *Sur la température du climat de Malte*; Paris, 1783, in-8°; — *Mémoire sur les Iles Ponces, et Catalogue raisonné des produits de l'Etna, pour l'histoire des volcans*, et faisant suite au *Voyage aux îles de Lipari*; suivis de la *Description de l'éruption de l'Etna du mois de juillet* 1787; Paris, 1788, in-8°; — *Journal du dernier Voyage du citoyen Dolomieu dans les Alpes*, publié par Brunn-Neegaard; Paris, 1802, in-8°; — *Sur la Philosophie minéralogique et sur l'espèce minérale*; ibid. On a encore de Dolomieu un grand nombre de *Mémoires* insérés dans le *Journal de Physique*, le *Journal des Mines*, le *Recueil de l'Académie des Sciences*; le *Voyage Pittoresque de Naples et de Sicile*, de l'abbé Saint-Non; dans les *Mémoires de l'Institut*. Enfin, il a fourni d'importants articles au *Dictionnaire Minéralogique* et à la *Nouvelle Encyclopédie*.

[A. Thiébaut de Berneaud et Villenave, dans l'Encycl. des G. du M.]

Son frère, le marquis de Dolomieu, mort en [18]34, dont la veuve était dame d'honneur de la [reine] Amélie, a laissé une des plus belles col[lections] d'autographes qu'il y ait à Paris.

[Éloge] de Dolomieu, dans les Mémoires de l'Académie [des] Sciences.

DOLSCIUS (*Paul*), théologien et hellé[niste] allemand, né à Plauen, en 1526, mort [à Hal]le, le 9 mars 1589. Il fit ses études à l'uni[versi]té de Wittenberg. Mélanchthon, son profes[seu]r, l'ayant pris en amitié et lui ayant fait obte[nir u]ne place au gymnase de Halle, Dolscius s'at[tacha] avec ardeur à la cause et aux doctrines du [grand] réformateur. Cela ne l'empêcha pas d'é[tudie]r la médecine, de prendre ses degrés dans [la] faculté et de se faire médecin. Dolscius [écriv]ait le grec avec une grande facilité, et avait même composé dans cette langue des vers qu'on attribua à son protecteur. La ville de Halle, pour honorer Dolscius, le nomma bourgmestre, et plus tard inspecteur des églises, des écoles et des salines. Les principaux ouvrages de Dolscius sont : *Confessio fidei exhibita Augustæ græce reddita*; Bâle, 1559, in-8°; — *Psalmi Davidis græcis versibus elegiacis redditi*; Bâle, 1555, in-8°. S.

De Augustana Confessione P. Dolscii; Halle, 1730.

* **DOLZ** (*Jean-Christian*), pédagogue allemand, né à Golssen (basse Lusace,) le 6 novembre 1769, mort le 1er janvier 1843. Il entra au lycée de Lubben en 1782, étudia la théologie à Leipzig en 1790, et fut reçu maître en 1791. Lié d'amitié avec Plato, il se voua à l'enseignement, et coopéra avec ce maître à l'établissement que celui-ci dirigeait. Dolz fut nommé vice-directeur en 1800, et à dater de 1805 il rédigea le *Journal de la Jeunesse*. A la mort de Plato, il prit la direction de l'institution que leurs communs efforts avaient laissée florissante. Ses principaux ouvrages sont : *Katechetische Anleitung zu den ersten Denkübungen der Jugend* (Introduction élémentaire aux premiers exercices de méditation de la jeunesse); Leipzig, 1836-37; — *Katechetische Jugendbelehrungen* (Leçons élémentaires pour la jeunesse); Leipzig, 1806-1818; — *Leitfaden zum Unterrichte in der allgemeinen Menschengeschichte* (Guide pour l'enseignement de l'histoire générale de l'humanité); Leipzig, 1825; — *Leitfaden zum Unterrichte in der Sæchsischen Geschichte* (Guide pour l'enseignement de l'histoire de la Saxe); Leipzig, 1823; — *Grundriss der allgemeinen Religionsgeschichte* (Principes de l'histoire générale de la religion); Leipzig, 1826.

Conversat.-Lexic.

DOMAIRI ou **DEMIRI** (*Abou'l-Beca Mohammed ben-Mousa ben-Isa ad-*), naturaliste et jurisconsulte arabe, de la secte de Schaféi, né en 750 de l'hégire (1349 de J.-C.), à Domaira, en Égypte, mort en 808 (1405). Il fut professeur de traditions dans deux mosquées du Caire, et il fit plusieurs fois le pèlerinage de La Meque. On a de lui un dictionnaire zoologique intitulé : *Heyat al-Heiwan* (Vie des Animaux), terminé en 773 (1371 de J.-C.); il contient la description d'animaux terrestres et aquatiques, d'oiseaux et d'insectes, au nombre de 931. L'auteur avait consulté pour la composition de cet ouvrage 630 traités et 190 recueils de poésies. Il s'occupa bien moins de décrire les propriétés des animaux, que d'examiner si l'usage de leur chair est licite ou illicite et de fixer l'orthographe de leurs noms. Cette Histoire des Animaux eut deux éditions : la première, appelée *Al-Kobra* (la plus grande), renferme, de plus que la seconde, des anecdotes historiques et des interprétations de songes. Elle a eu plusieurs abréviateurs, parmi lesquels on remarque Djelal-ed-Din as-Soyouthi. Son ouvrage se trouve à la

Bibliothèque impériale, sous le n° 1520 du supplément des manuscrits arabes. La même bibliothèque possède plusieurs exemplaires du dictionnaire original. Kazwini en a fait une traduction persane, et Pétis de la Croix une traduction française, restée inédite. Divers extraits de la grande histoire ont été donnés par Sylvestre de Sacy, à la fin de *La Chasse*, poëme d'Oppien, traduit par Belin de Ballu, Strasbourg, 1787, in-8°, et par l'abbé Simon Assemani, dans le vol. II de son *Catalogo de' codici manoscritti orientali della Biblioteca Naniana*, Padova, 1792, gr. in-4°; par O.-G. Tychsen, dans ses *Elementale Arabicum*, Rostock, 1792, in-8°; — par Bochart, dans son *Hierozoïcon*; et par Hezel, dans sa *Chrestomathie arabe*. On cite encore de Domairi deux traités de jurisprudence; deux écrits relatifs à la théologie; — un recueil de discours; — un commentaire sur le divan de Thograï. M. Wüstenfeld, qui donne le titre de tous ces ouvrages, indique les bibliothèques où l'on en trouve des exemplaires. E. Beauvois.

F. Wüstenfeld, *Geschichte der Arabischen Aerzte und Naturforscher*; Gottingue, 1840, in-8°, p. 144-5. — Ibn Schobah, *Hist. des Jurisconsultes de la secte de Schafei*. — Hadji-Khalfa, *Lexicon bibliographicum et encyclopædicum*, édit. et trad. par G. Fluegel. — M. Reinaud, *Cat. du supplém. des Manuscr. arabes*.

DOMAIRON (*Louis*), pédagogue français, né à Béziers, le 25 août 1745, mort à Paris, le 16 janvier 1807. Il fit ses études dans sa ville natale, chez les Jésuites, et entra dans leur Compagnie à Toulouse. Cet ordre religieux ayant été expulsé de France, Domairon alla faire une éducation particulière à Montauban. En 1775 il vint à Paris, et prit part à la rédaction du *Journal des Beaux-Arts*. En 1778 il fut nommé professeur à l'École Militaire, place qu'il conserva jusqu'à la révolution. En 1802 il fut nommé principal du collége de Dieppe, et inspecteur général de l'instruction publique. On a de lui : *Le Libertin devenu vertueux, ou mémoires du comte d'Auligny*; Londres et Paris, 1777, 2 vol. in-12; — *Recueil historique et chronologique de faits mémorables pour servir à l'histoire générale de la marine et à celle des découvertes*; Paris, 1777 et 1781, 2 vol. in-12; — *Principes généraux de Belles-Lettres*; Paris, 1785, 2 vol. in-12; 1802 et 1815, 3 vol. in-12 : cet ouvrage contient des vues grammaticales neuves et ingénieuses et dans la partie littéraire beaucoup de sagacité et de goût; — *Atlas moderne portatif*, suivi des *Éléments de Géographie*; Paris, 1786, et an x (1802), in-8°, avec vingt-huit cartes; — *Le Voyageur français, ou connaissance de l'ancien et du nouveau monde*, commencé par l'abbé Laporte, continué par l'abbé Fontenay; Paris, 1765-95, 42 vol. in-12. Domairon est auteur des volumes XXIX à XLII de ce recueil. La continuation ne vaut pas la première partie; — *Rudiments de l'Histoire*, en trois parties scolastiques; Paris, 1801 et 1804, 4 vol. in-12; 1823. 3 vol. in-12; — *Rhétorique française, composée pour l'instruction de la jeunesse*; Paris, 1805, 1812, 1814, 1816, 1821 et 1826, in-12; — *Poétique française, pour*, etc.; Paris, 1814, in-12.

Quérard, *La France littéraire*. — Desessarts, *Les Siècles littéraires de la France*. — Barbier, *Bibliothèque d'un Homme de Goût*, III, 101 et 278, et IV, 279 — *Galerie des Contemporains*.

* **DOMANINI** (*Lactance*), théologien italien, né à Mantoue, vivait en 1596. Il appartenait à l'ordre des Carmes, et a fait paraître de nombreux ouvrages de théologie, parmi lesquels on cite : *De Providentia Dei et gubernatione Mundi*; — *De Contingentia*; — *De Necessitate*; — *De Destinatione*; — *De Gratia*; — *De Libera Voluntate*; — *De Creatione*, etc. Ces divers écrits ont été imprimés à Vérone, de 1589 à 1596.

Dupin, *Table des Auteurs ecclésiastiques du XVIe siècle*, 1703. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

DOMAT ou **DAUMAT** (*Jean*), jurisconsulte français, né à Clermont en Auvergne, le [illegible] novembre 1625, mort à Paris, le 14 mars [illegible].
Il était fils de Jean Domat, [illegible]
Marguerite Vaugron, était [illegible]
Bas-Maison, célèbre comme[illegible]
tume d'Auvergne. Son [illegible]d-oncle, [illegible]
mond, jésuite et c[illegible]
chargea de l'éducation [illegible]
duisit à Paris pour y faire [illegible]
retour, Domat se prépara à [illegible]
à Bourges. P[illegible] il suivit le [illegible]
succès peu [illegible]ire. Il se lia avec [illegible]
même goût pour [illegible]
chait, et ils firent [illegible]
la pesanteur de l'air. Il ne [illegible]
la famille de l'auteur des [illegible]
qu'avec les solitaires de Port[illegible]
mat que Pascal confia quelques [illegible]
la signature du fo[illegible]
maladie de M. Pa[illegible]
par M. Cousin, après [illegible]
d'un ami sincère, il reçut [illegible]
Aussi protesta-t-il contre [illegible]
tion attribuée à Pascal; e[illegible]
mesure de le faire (2).

Avocat du roi au si[illegible]
Domat remplit ces [illegible]
trente années, avec [illegible]
science; sauf [illegible]
conclusions furent [illegible]
rait dans les [illegible]
d'exemples [illegible]
Jours de [illegible]
les présidents [illegible]
qui lui conférèrent [illegible]
tes, « en p[illegible]
que, et qui [illegible]

(1) Les faits biographiques que [illegible] ont été puisés en grande partie [illegible] publiés sur Domat par M. Victor [illegible] nuscrit de la Bibliothèque impéri[illegible] *rants*, 1843). On peut dire qu'[illegible] M. Cousin, Domat n'était en [illegible]

(2) Lettre à M. Audiguier.

Louis XIV) la recherche de la noblesse qui abusoit de son autorité. Ny les menaces de plusieurs gentilshommes qui avoient juré sa perte, ny quelques coups de fusil tirés sur lui ne furent point capables de l'intimider dans les fonctions de sa charge ».

On sait combien certaines querelles religieuses, aujourd'hui oubliées ou sans intérêt, agitaient alors les esprits; il ne faut donc pas s'étonner des haines ou des répugnances qu'elles excitaient. La liaison de Domat avec Pascal, la confiance que lui témoignait ce grand penseur, suffiraient seules à faire supposer qu'il n'était pas d'accord avec les jésuites. Ceux-ci le regardaient comme leur ennemi. « Il l'étoit en effet, porte le document déjà cité, non de leurs personnes, mais de leurs mauvaises doctrines, de leur morale corrompue et de leurs pratiques dangereuses. » Domat, père de treize enfants, ne confia l'éducation d'aucun d'eux aux jésuites. Un des plus graves conflits avec les membres de la Compagnie de Jésus fut la direction du collége de Clermont, que ceux-ci sollicitaient. Domat rédigea au nom de la ville, « une requête au roi qui peut être citée, dit M. V. Cousin, comme un des meilleurs morceaux sortis de la plume de Domat, » et dont l'effet ne manqua que par suite d'une ruse du P. Annat : Louis XIV ayant fait venir ce jésuite pour s'expliquer à ce sujet en sa présence avec Domat, le père Annat fit répondre au roi que la chose était accommodée.

Venu à Paris en 1681, Domat put soumettre au roi le plan du livre qui est son titre devant la postérité. Quoique Louis XIV eût un jésuite (le père La Chaise) pour confesseur, le grand légiste fut apprécié; et obtint une promesse de pension de 2,000 livres. Il se fixa alors définitivement à Paris. Un travail trop assidu rendit Domat infirme ; il devint asthmatique et fut attaqué de la pierre. La composition de son ouvrage, sa liaison avec Pascal, à quelques écrits duquel il concourut, dit-on; enfin ses démêlés avec les jésuites, remplirent la vie de l'éminent jurisconsulte. Les *Lois civiles dans leur ordre naturel*, l'œuvre capitale de Domat, ont été imprimées par Coquand, en 1694, en 3 tomes in-4° ;—Le *Droit public*, qui est une suite des *Lois civiles*, fut imprimé chez le même libraire, après la mort de Domat. « Domat, dit M. Victor Cousin, a travaillé pour la société nouvelle que Richelieu et Louis XIV tiraient peu à peu du chaos du moyen âge. C'est au profit du présent qu'il interroge le passé, les lois romaines et les coutumes, les soumettant les unes et les autres aux principes éternels de la justice et du christianisme. Il est incomparablement le plus grand jurisconsulte du dix-septième siècle. Les *Lois civiles dans leur ordre naturel* sont comme la préface du Code Napoléon. La même législation pour la même société sur le fondement immuable de la justice et à la lumière de cette grande philosophie qu'on appelle le christianisme, tel est l'objet de l'œuvre de Domat. » La méthode de ce légiste est la géométrie. Son style n'a rien de bien remarquable, « mais, ajoute M. Cousin, il possède au moins les qualités essentielles de la belle prose du dix-septième siècle, le naturel, la correction, la clarté, l'ordre, la gravité ».

En regard de ce jugement du philosophe, nous placerons celui du magistrat éminent. « Personne, dit D'Aguesseau, n'a mieux approfondi que cet auteur le véritable principe des lois et ne l'a expliqué d'une manière plus digne d'un philosophe, d'un jurisconsulte et d'un chrétien. Après avoir remonté jusqu'au premier principe et descendu jusqu'aux dernières conséquences, il les développe dans un ordre presque géométrique. Toutes les différentes espèces de lois y sont déterminées avec les caractères qui les distinguent. C'est le plan général de la société civile le mieux ordonné qui ait jamais paru. » (*Instr. de D'Aguesseau à son fils.*)

Le sévère critique du Parnasse, Boileau, appelle Domat « le restaurateur de la raison dans la jurisprudence ». (*Lett. à Brossette*, *OEuv. de Boileau*, éd. de Saint-Surin, IV.)

On a recueilli quelques-unes des pensées de l'auteur des *Lois civiles dans leur ordre naturel*. M. Cousin cite entre autres les suivantes : « Le superflu des riches devrait servir pour le nécessaire des pauvres; mais, tout au contraire, le nécessaire des pauvres sert pour le superflu des riches. — Cinq ou six pendards partagent la meilleure partie du monde et la plus riche; c'en est assez pour nous faire juger quel bien c'est devant Dieu que les richesses. — Ce n'est pas une petite consolation pour quitter ce monde que de sortir de la foule du grand nombre des sots et des méchants dont on est environné. — Un peu de beau temps, un bon mot, une louange, une caresse me tirent d'une profonde tristesse dont je n'ai pu me tirer par aucun effort. — Quelle machine que mon âme! Quel abîme de misère et de faiblesse! » On sent ici l'ami de Pascal. De nos jours des jurisconsultes qui font autorité, parmi lesquels M. Demante le père (*voy.* ce nom), ont suivi la méthode de Domat dans leurs écrits. V. Rosenwald.

Mémoire pour servir à l'histoire de la Vie de M. Domat, avocat du roi au présidial de Clermont en Auvergne dans les manuscrits. de la Bibl. imp (Supp. franç. n° 1485, où se trouvent les *Mémoires* de Mlle Perrier — M. Victor Cousin, dans le *Journal des Savants* (1843). — Ferrière, Add. à la nouvelle éd. des *Vies des plus cél. Jurisc.* (Paris, 1737).—Le P. Terrasson, *Hist. de la Jurisp. rom.* (Paris, 1740).—Carré, *Not. hist. sur Domat*, en tête de l'édit. de ses œuvres (Paris, 1822). —Rémy, *OEuv. de Domat* (1835). — M. Cauchy, dans le recueil intitulé : *Compte-rendu de l'Acad. des Sc. mor. et polit.*, par Loiseau et Vergé, 2e série, t. X, p. 181 et 369. — Hello, *Études sur les Jurisp. anc. et mod.* — Sainte-Beuve, *Port-Royal*.

DOMBASLE. *Voy.* Mathieu (de).

DOMBAY (*François* de), orientaliste autrichien , né à Vienne (Autriche), en 1756, mort le 12 décembre 1810. Après avoir étudié les langues orientales dans le collége de Marie-Thérèse, il fut envoyé à Maroc en 1783, puis à Madrid et à

Agram pour y remplir les fonctions d'interprète. En 1792 il fut nommé conseiller de chancellerie secrète et interprète de cour de l'empereur d'Autriche. On a de lui plusieurs ouvrages estimés : *Geschichte der Mauritanischen Könige* (Histoire des rois de Mauritanie), traduite de l'arabe de Abou'l-Hasan Aliben-Abd-Allahben-Abi-Zeraa, natif de Fez ; Agram, 1794-1795, 2 vol. in-8°. C'est un extrait du *Kartas as-saghir* (Petit Papier), qui comprend l'histoire des Edrissites, des Zéirites, des Almoravides, des Almohades et des Mérinides (762-1324); — *Popular-Philosophie der Araber, Perser und Türken* (Philosophie populaire des Arabes, des Persans et des Turks); Agram, 1797, in-8° : c'est un recueil de sentences et de proverbes ; — *Grammatica Linguæ Mauro-Arabicæ* (Langue vulgaire des habitants de l'empire de Maroc), avec un vocabulaire latin-maure-arabe ; Vienne, 1800, in-4° ; — *Geschichte der Scherifen* (Histoire des chérifs, ou empereurs de Maroc, depuis le milieu du dix-septième jusqu'à la fin du dix-huitième siècle); Agram, 1801, in-8° ; — *Beschreibung der gangbaren Marokanischen Gold-Silber- und Kupfermünzen* (Description des Monnaies d'or, d'argent et de cuivre qui ont cours dans l'empire de Maroc) : cet ouvrage, inséré d'abord dans la *Bibliothèque universelle de la Littérature Biblique* de Eichorn, tome VIII, 1799, a été réimprimé séparément, à Vienne, 1803, in-8° ; — *Grammatica Linguæ Persicæ*, avec le texte persan d'un recueil de dialogues, d'histoires, de sentences, de narrations; Vienne, 1804, in-4° ; — *Ebn Medini Mauri Fessani Sententiæ quædam Arabicæ*, texte arabe et traduction latine ; Vienne, 1805, in-8° ; — plusieurs autres ouvrages ou traductions, qui n'ont pas été publiés : on en trouve les titres dans la préface de *l'Histoire des Rois de Mauritanie*.

E. Beauvois.

Rabbe, etc., *Biographie des Contemporains*. — Schnurrer, *Bibliotheca Arabica*. — S. de Sacy, articles dans le *Magasin encyclopédique*, année III, volume 5 ; a. IV, vol. 2 ; a. V, vol. 5 ; a. IX, vol. 1 ; a. X, vol. 4, a. XIII, vol. 6.

DOMBEY (*Joseph*), médecin et botaniste français, né à Mâcon, le 20 février 1742, mort à Mont-Serrat, en mai 1793. D'une famille peu fortunée, il reçut une médiocre éducation. La sévérité avec laquelle il était traité dans la maison paternelle le décida à s'enfuir à Montpellier, où l'un de ses parents, le célèbre Commerson, le recueillit. Dans l'intimité de ce savant, Dombey contracta le goût de la botanique, et acquit bientôt la connaissance approfondie de cette science. Il étudia aussi la médecine, et se fit recevoir docteur en 1768. Il composa alors une flore précieuse, dont il recueillit les matériaux dans la Guyenne, le Languedoc, les Pyrénées, la Provence, la Bresse, le Bugey, le Jura, les Alpes et la Suisse. Venu à Paris en 1772, il y suivit les cours de Jussieu et de Lemonnier, et fit un nouveau voyage en Suisse. Turgot le nomma médecin botaniste attaché au Jardin du Roi, et le chargea d'explorer l'Amérique espagnole pour y reconnaître les végétaux utiles susceptibles d'être naturalisés en France. Le 20 octobre 1777, Dombey s'embarqua à Cadix avec Ruiz et Pavon, botanistes espagnols. Dès son arrivée au Callao, il commença ses herborisations dans le Pérou, et fit un grand nombre d'observations utiles, surtout sur le quinquina. En 1780 il expédia en France le résultat de ses travaux ; mais le navire qui portait ces richesses scientifiques fut pris par les Anglais, et son chargement dispersé. Dombey éprouva encore une autre contrariété au Callao ; on lui saisit les dessins originaux de trois cents plantes qu'il avait fait représenter à ses frais. Le [illegible]
tendit que ces dessins [illegible]
espagnols, il ne pouvait en [illegible]
Dombey parcourut en [illegible]
en 1782 à la Conception au moment où [illegible]
ladie contagieuse ravagea cette ville. [illegible]
alors au service public, et prodigua [illegible]
sa fortune au soulagement des [illegible]
fusa ensuite la place de médecin [illegible]
ville, qu'on lui offrait avec 10,000 fr. [illegible]
ments. Le gouvernement espagnol le [illegible]
recherches relatives à plusieurs mines [illegible]
cure. Dombey remit en exploi[illegible] celle [illegible]
quimbo, et découvrit celle de [illegible]
lieues d'étendue. Ce travail lui [illegible]
francs, dont il refusa le remb[illegible]
tendu, disait-il, qu'il ne voul[illegible]
qu'avec le gouvernement français [illegible]
se montra peu reconnaissa[illegible]
de Dombey ; car lors de son [illegible]
eut à essuyer diverses [illegible]
du visiteur général, qui [illegible]
avec les Anglais. A son arrivée [illegible]
22 février 1785, ses caisses furent [illegible]
on confisqua la moitié de [illegible]
du roi d'Espagne. [illegible]
savant français ne pu[illegible]
jusqu'au retour des [illegible]
l'avaient accompagné, et [illegible]
en Europe que quatre ans [illegible]
ment de Dombey ne [illegible]
certains intérêts ; on [illegible]
silence d'une façon [illegible]
que l'on avait pris [illegible]
devant sa maison. [illegible]
la protection du con[illegible]
aide put s'embarquer [illegible]
vre. Arrivé à Paris, il [illegible]
publier ses découvertes ; [illegible]
constamment, se disant lié [illegible]
lui avaient extorqué les [illegible]
En effet, les travaux de [illegible]
au public qu'après la [illegible]
les soins de L'H[illegible]
Dombey une [illegible]
rembourser de [illegible]
gère de 6,000 liv[illegible].

ons qu'il avait éprouvées le firent
histoire naturelle et refuser de se
rangs pour remplacer Guettard à
es Siences. Il rejetta également les
ui firent plusieurs gouvernements
le placer à la tête d'établissements
Il se retira d'abord en Dauphiné,
. En octobre 1793 il obtint une
les États-Unis. Une tempête força
l'il montait de relâcher à la Gua-
ombey pensa y périr victime d'une
ine en mer, il fut pris par des cor-
fermé dans les prisons de Mont-
nourut de douleur et de misère.
st justement regardé comme l'un
botanistes du dix-huitième siècle.
Plantes de Paris doit à ce savant
bre d'objets curieux, et le Muséum
turelle une multitude de pièces de
'échantillons de minéralogie. On
herbier, composé de plus de quinze
parmi lesquelles il y a au moins
es nouveaux. Cet herbier est ac-
notices précieuses sur les végé-
et du Pérou, sur leur culture et
uiz et Pavon se sont servis des
ombey pour exécuter leur *Flore*
C'est aussi à lui qu'est due la décou-
re muriaté et de l'*euclase* (1). Ca-
né le nom de *dombeya* à un genre
es, dont on connaît onze espèces;
rbres ou arbrisseaux, originaires
et particulièrement des îles Mas-
a de Dombey quelques *Mé-*
rés dans divers écrits périodiques,
une *Lettre sur le salpêtre du*
phosphorescence de la mer; dans
Physique, tom. XV

Alfred DE LACAZE.

ice sur Dombey; dans les *Annales du* *ire Naturelle*, IV. — *Biographie nou-* *mporains.* — Le Bas, *Dictionnaire en-* *la France.*

DE CROUSEILLES. *Voy.* CROU-

KA, reine de Pologne, née en Bo-
et fille de Boleslas Ier, duc de
mourut à Gnezne, en 976. Elle
mars 965, au premier roi chrétien
, à Mieczyslas Ier, et depuis cette
gne se convertit au catholicisme.
st mère de Boleslas le Grand, l'un
es parmi les rois de Pologne. L. CH.

Pologne pittoresque.

SKI (*Georges*), poète polonais, né
rt vers 1600. Il occupait avec dis-
ire de poésie latine à l'Académie de
posa plusieurs poésies; mais on
le cet écrivain que l'ouvrage in-
titulé : *Funebris Laudatio et Threnodiæ;*
Wilna, 1590, in-4°. L. CH.

A. Juszynski, *Dictionnaire des Poètes polonais.*

DOMBROWSKI (*Jean-Henri*), célèbre général polonais, né le 29 août 1755, à Pierszowice (palatinat de Cracovie), mort le 26 juin 1818, à Winagora (palatinat de Posen). Élevé dans la maison paternelle, il entra en 1770 au régiment des houlans du prince Albert de Saxe. Promu successivement aux grades supérieurs, il devint aide-de-camp du général Bellegarde, commandant toute la cavalerie saxonne. La diète constituante de Varsovie (1788-1792), ayant voté l'organisation de 100,000 hommes de troupes polonaises, Dombrowski fut l'un des premiers à s'enrôler dans le corps d'armée commandé par le prince Joseph Poniatowski, et se distingua dans la campagne de 1792, contre les Russes, qui envahirent la Pologne pour renverser les décisions de la diète constituante. Au commencement de 1793, Dombrowski étant attaché à l'état-major du général Byszewski, proposa à ce dernier de marcher sur Varsovie, d'y surprendre les Russes, de s'emparer de l'arsenal et de marcher ensuite contre les Prussiens, qui s'avançaient aussi en Pologne; mais la trahison des personnes attachées au roi Stanislas-Auguste, roi de la création de Catherine II, fit échouer ce projet. Un autre plan de Dombrowski, formé de concert avec le général Joseph Wodzicki, d'aller se réunir à l'armée française sur le Rhin, ne put être mis à exécution, parce que la Pologne se préparait elle-même à une grande insurrection. En effet, à peine, en mars 1794, Madalinski et Kosciuszko avaient-ils levé l'étendard de l'indépendance nationale, que Dombrowski accourut, et mérita un anneau portant l'inscription : *La patrie à son défenseur le* 28 *août* 1794. Envoyé dans la Grande-Pologne, qui secouait le joug du roi de Prusse, Dombrowski, fit sa jonction avec le général Madalinski. Ce dernier, quoique plus ancien en grade, offrit le commandemeut supérieur à Dombrowski, en lui disant en présence des troupes : « J'ai un grade de plus que vous, mais je vous « connais plus de talent que moi : commandez « donc; disposez de tout; moi j'obéirai. Ré- « pondez par votre zèle à ma confiance, et « servons utilement la patrie. » En effet, Dombrowski battit les Prussiens à Labiszyn et à Bydgoszcz; mais lorsqu'il venait d'être promu au grade de lieutenant général par Kosciuszko, ce dernier succombait, le 10 octobre, à la bataille de Maciéiowicé, ce qui changeait totalement la face des affaires. Dombrowski et Madalinski furent rappelés sur Varsovie; mais arrivés à Gora, ils apprirent les massacres de Praga et l'occupation de la capitale par Souvaroff. Les débris de l'armée polonaise se retirèrent par le chemin de Cracovie. Dans le conseil tenu avec Wawrzecki, successeur de Kosciuszko, Dombrowski pro-

(1) ..., et κλάω, *je brise*. L'euclase est ... prismatique, qui se rencontre au ... fragilité lui a mérite son nom. Son ... l'ont fait classer parmi les gemmes.

Agram pour y remplir les fonctions d'interprète. En 1792 il fut nommé conseiller de chancellerie secrète et interprète de cour de l'empereur d'Autriche. On a de lui plusieurs ouvrages estimés : *Geschichte der Mauritanischen Könige* (Histoire des rois de Mauritanie), traduite de l'arabe de Abou'l-Hasan Aliben-Abd-Allahben-Abi-Zeraa, natif de Fez ; Agram, 1794-1795, 2 vol. in-8°. C'est un extrait du *Kartas as-sayhir* (Petit Papier), qui comprend l'histoire des Edrissites, des Zéirites, des Almoravides, des Almohades et des Mérinides (762-1324); — *Popular-Philosophie der Araber, Perser und Türken* (Philosophie populaire des Arabes, des Persans et des Turks); Agram, 1797, in-8° : c'est un recueil de sentences et de proverbes; — *Grammatica Linguæ Mauro-Arabicæ* (Langue vulgaire des habitants de l'empire de Maroc), avec un vocabulaire latin-maure-arabe; Vienne, 1800, in-4°; — *Geschichte der Scherifen* (Histoire des chérifs, ou empereurs de Maroc, depuis le milieu du dix-septième jusqu'à la fin du dix-huitième siècle); Agram, 1801, in-8°; — *Beschreibung der gangbaren Marokanischen Gold-Silber- und Kupfermünzen* (Description des Monnaies d'or, d'argent et de cuivre qui ont cours dans l'empire de Maroc) : cet ouvrage, inséré d'abord dans la *Bibliothèque universelle de la Littérature Biblique* de Eichorn, tome VIII, 1799, a été réimprimé séparément, à Vienne, 1803, in-8°; — *Grammatica Linguæ Persicæ*, avec le texte persan d'un recueil de dialogues, d'histoires, de sentences, de narrations; Vienne, 1804, in-4°; — *Ebn Medini Mauri Fessani Sententiæ quædam Arabicæ*, texte arabe et traduction latine; Vienne, 1805, in-8°; — plusieurs autres ouvrages ou traductions, qui n'ont pas été publiés : on en trouve les titres dans la préface de *l'Histoire des Rois de Mauritanie*.

E. Beauvois.

Rabbe, etc., *Biographie des Contemporains*. — Schnurrer, *Bibliotheca Arabica*. — S. de Sacy, articles dans le *Magasin encyclopédique*, année III, volume 5; a. IV, vol. 2; a. V, vol. 5; a. IX, vol. 1; a. X, vol. 4; a. XIII, vol. 6.

DOMBEY (*Joseph*), médecin et botaniste français, né à Mâcon, le 20 février 1742, mort à Mont-Serrat, en mai 1793. D'une famille peu fortunée, il reçut une médiocre éducation. La sévérité avec laquelle il était traité dans la maison paternelle le décida à s'enfuir à Montpellier, où l'un de ses parents, le célèbre Commerson, le recueillit. Dans l'intimité de ce savant, Dombey contracta le goût de la botanique, et acquit bientôt la connaissance approfondie de cette science. Il étudia aussi la médecine, et se fit recevoir docteur en 1768. Il composa alors une flore précieuse, dont il recueillit les matériaux dans la Guyenne, le Languedoc, les Pyrénées, la Provence, la Bresse, le Bugey, le Jura, les Alpes et la Suisse. Venu à Paris en 1772, il y suivit les cours de Jussieu et de Lemonnier, et fit un nouveau voyage en Suisse. Turgot le nomma médecin botaniste attaché au Jardin du Roi, et le chargea d'explorer l'Amérique espagnole pour y reconnaître les végétaux utiles susceptibles d'être naturalisés en France. Le 20 octobre 1777, Dombey s'embarqua à Cadix avec Ruiz et Pavon, botanistes espagnols. Dès son arrivée au Callao, il commença ses herborisations dans le Pérou, et fit un grand nombre d'observations utiles, surtout sur le quinquina. En 1780 il expedia en France le résultat de ses travaux; mais le navire qui portait ces richesses scientifiques fut pris par les Anglais, et son chargement dispersé. Dombey éprouva encore une autre contrariété au Callao; on lui saisit les dessins originaux de trois cents plantes qu'il avait fait représenter à ses frais. Le gouvernement prétendit que ces dessins étant l'œuvre d'artistes espagnols, il ne pouvait en autoriser l'exportation. Dombey parcourut ensuite le Chili; il se trouva en 1782 à la Conception au moment où une maladie contagieuse ravagea cette ville. Il se dévoua alors au service public, et prodigua ses soins et sa fortune au soulagement des habitants. Il refusa ensuite la place de médecin en chef de la ville, qu'on lui offrait avec 10,000 fr. d'appointements. Le gouvernement espagnol le chargea de recherches relatives à plusieurs mines de mercure. Dombey remit en exploitation celle de quimbo, et découvrit celle de Xa ... a
lieues d'etendue. Ce travail ...
francs, dont il refusa le ...
tendu, disait-il, qu'il ne v...
qu'avec le gouvern...
se montra peu rec...
de Dombey; car lors de son ...
eut à essuyer diverses tracasser...
du visiteur général, qui l'accus...
avec les Anglais. A son arri...
22 février 1785, ses caisses ...
on confisqua la moitié de leu...
du roi d'Espagne. ...
savant français ne ...
jusqu'au retour de...
l'avaient accompagné, ...
en Europe que quatre ...
ment de Dombey ne ...
certains intérêts : on che...
silence d'une ...
que l'on a ...
devant sa ...
la protection du ...
aide put s'embarquer ...
vre. Arrivé a Paris, il ...
publier ses déc...
constamment, se ...
lui avaient ...
En effet, les tra...
au public qu...
les soins de ...
Dombey une so... de
rembourser de ses ...
gère de 6,000 livres.

les persécutions qu'il avait éprouvées le firent renoncer à l'histoire naturelle et refuser de se mettre sur les rangs pour remplacer Guettard à l'Académie des Siences. Il rejetta également les offres que lui firent plusieurs gouvernements étrangers de le placer à la tête d'établissements scientifiques. Il se retira d'abord en Dauphiné, puis à Lyon. En octobre 1793 il obtint une mission pour les États-Unis. Une tempête força le vaisseau qu'il montait de relâcher à la Guadeloupe, et Dombey pensa y périr victime d'une émeute. A peine en mer, il fut pris par des corsaires, et enfermé dans les prisons de Mont-Serrat, où il mourut de douleur et de misère.

Dombey est justement regardé comme l'un des premiers botanistes du dix-huitième siècle. Le Jardin des Plantes de Paris doit à ce savant un grand nombre d'objets curieux, et le Muséum d'Histoire Naturelle une multitude de pièces de zoologie et d'échantillons de minéralogie. On y admire son herbier, composé de plus de quinze cents plantes, parmi lesquelles il y a au moins soixante genres nouveaux. Cet herbier est accompagné de notices précieuses sur les végétaux du Chili et du Pérou, sur leur culture et leur usage. Ruiz et Pavon se sont servis des travaux de Dombey pour exécuter leur *Flore Péruvienne*. C'est aussi à lui qu'est due la découverte du cuivre muriaté et de l'*euclase* (1). Cavanilles a donné le nom de *dombeya* à un genre de butnériacées, dont on connaît onze espèces; ce sont des arbres ou arbrisseaux, originaires du tropique et particulièrement des îles Mascareignes. On a de Dombey quelques *Mémoires*, insérés dans divers écrits périodiques, entre autres une *Lettre sur le salpêtre du Pérou et la phosphorescence de la mer;* dans le *Journal de Physique*, tom. XV

Alfred DE LACAZE.

Deleuze, *Notice sur Dombey;* dans les *Annales du Muséum d'Histoire Naturelle*, IV. — *Biographie nouvelle des Contemporains.* — Le Bas, *Dictionnaire encyclopédique de la France.*

DOMBIDAU DE CROUSEILLES. *Voy.* CROUSEILLES.

DOMBROWKA, reine de Pologne, née en Bohême en 920, et fille de Boleslas Ier, duc de Bohême; elle mourut à Guezne, en 976. Elle fut mariée le 5 mars 965, au premier roi chrétien de la Pologne, à Mieczyslas Ier, et depuis cette époque la Pologne se convertit au catholicisme. Dombrowka fut mère de Boleslas le Grand, l'un des plus illustres parmi les rois de Pologne. L. CH.

L. Chodsko, *La Pologne pittoresque.*

DOMBROWSKI (*Georges*), poëte polonais, né vers 1520, mort vers 1600. Il occupait avec distinction la chaire de poésie latine à l'Académie de Wilna, et composa plusieurs poésies; mais on ne connaît de cet écrivain que l'ouvrage intitulé : *Funebris Laudatio et Threnodiæ;* Wilna, 1590, in-4°. L. CH.

A. Juszynski, *Dictionnaire des Poëtes polonais.*

DOMBROWSKI (*Jean-Henri*), célèbre général polonais, né le 29 août 1755, à Pierszowice (palatinat de Cracovie), mort le 26 juin 1818, à Winagora (palatinat de Posen). Élevé dans la maison paternelle, il entra en 1770 au régiment des houlans du prince Albert de Saxe. Promu successivement aux grades supérieurs, il devint aide-de-camp du général Bellegarde, commandant toute la cavalerie saxonne. La diète constituante de Varsovie (1788-1792), ayant voté l'organisation de 100,000 hommes de troupes polonaises, Dombrowski fut l'un des premiers à s'enrôler dans le corps d'armée commandé par le prince Joseph Poniatowski, et se distingua dans la campagne de 1792, contre les Russes, qui envahirent la Pologne pour renverser les décisions de la diète constituante. Au commencement de 1793, Dombrowski étant attaché à l'état-major du général Byszewski, proposa à ce dernier de marcher sur Varsovie, d'y surprendre les Russes, de s'emparer de l'arsenal et de marcher ensuite contre les Prussiens, qui s'avançaient aussi en Pologne; mais la trahison des personnes attachées au roi Stanislas-Auguste, roi de la création de Catherine II, fit échouer ce projet. Un autre plan de Dombrowski, formé de concert avec le général Joseph Wodzicki, d'aller se réunir à l'armée française sur le Rhin, ne put être mis à exécution, parce que la Pologne se préparait elle-même à une grande insurrection. En effet, à peine, en mars 1794, Madalinski et Kosciuszko avaient-ils levé l'étendard de l'indépendance nationale, que Dombrowski accourut, et mérita un anneau portant l'inscription : *La patrie à son défenseur le 28 août 1794.* Envoyé dans la Grande-Pologne, qui secouait le joug du roi de Prusse, Dombrowski, fit sa jonction avec le général Madalinski. Ce dernier, quoique plus ancien en grade, offrit le commandement supérieur à Dombrowski, en lui disant en présence des troupes : « J'ai un grade de plus que vous, mais je vous « connais plus de talent que moi : commandez « donc; disposez de tout; moi j'obéirai. Ré« pondez par votre zèle à ma confiance, et « servons utilement la patrie. » En effet, Dombrowski battit les Prussiens à Labiszyn et à Bydgoszcz; mais lorsqu'il venait d'être promu au grade de lieutenant général par Kosciuszko, ce dernier succombait, le 10 octobre, à la bataille de Maciéiowicé, ce qui changeait totalement la face des affaires. Dombrowski et Madalinski furent rappelés sur Varsovie; mais arrivés à Gora, ils apprirent les massacres de Praga et l'occupation de la capitale par Souvaroff. Les débris de l'armée polonaise se retirèrent par le chemin de Cracovie. Dans le conseil tenu avec Wawrzecki, successeur de Kosciuszko, Dombrowski pro-

(1) Du grec εὖ, *bien*, et κλάω, *je brise*. L'*euclase* est une espèce d'émeraude prismatique, qui se rencontre au Brésil. Sa grande fragilité lui a mérité son nom. Son éclat et sa couleur l'ont fait classer parmi les gemmes.

posa de gagner les frontières de France, d'emmener avec l'armée le roi, et de tenter de nouveau le sort des combats plutôt que de se soumettre. Cet avis ne prévalut pas, et la capitulation de Radoszycé, le 18 novembre 1794, termina la guerre. Amené devant Souvoroff, Dombrowski fut reçu avec égards et distinction; on lui offrit de l'avancement dans l'armée russe, mais un refus généreux fut la seule réponse qu'obtint Souvoroff. Retiré de tout service, mais n'ayant pas la liberté de quitter la Pologne, Dombrowski habita Varsovie jusqu'au mois de février 1796, époque où la capitale ayant été occupée par les Prussiens, il obtint la permission de se rendre à Berlin.

Déjà, depuis le mois de novembre 1795, Kasimir de La Roche et Élie Tremo, deux patriotes polonais, étaient partis de Paris avec l'intention de mettre le général Dombrowski à la tête d'une représentation militaire qui s'organiserait à l'ombre des drapeaux français. A cet appel de patriotisme et de gloire, Dombrowski partit de Varsovie, et resta quelque temps à Berlin pour sonder les dispositions secrètes du gouvernement prussien envers les Polonais. Il ne fit que passer en Saxe, et alla se joindre à l'armée française du Rhin, commandée par Jourdan et Kléber. Il se rendit ensuite à Paris, où il arriva le 20 septembre 1796; il y reçut du Directoire français l'autorisation et les instructions nécessaires pour créer en Italie des corps polonais; leur organisation eut lieu à Milan, où Dombrowski arriva le 2 décembre 1796. Le 4 il écrivit au général Bonaparte, en lui soumettant ses idées au sujet de la formation des légions polonaises. Le 4 janvier 1797 Bonaparte répondit favorablement au gouvernement lombard, qui conclut, le 9 janvier, une convention avec le général polonais, et le 20 janvier Dombrowski adressa à ses compatriotes en quatre langues, polonaise, française, italienne et allemande, la proclamation suivante : « Fidèle à ma patrie jusqu'au dernier moment, « j'ai combattu pour sa liberté sous l'immortel « Kosciuszko : elle a succombé, et il ne nous « reste que le souvenir consolant d'avoir versé « notre sang pour le pays de nos ancêtres et « d'avoir vu nos drapeaux triomphants à Dubienka, Raclawice, Varsovie et Wilna. Polonais, l'espérance nous rallie. La France triomphe; elle combat pour la cause des nations : « tâchons d'affaiblir ses ennemis; elle nous accorde un asile : attendons de meilleures destinées pour notre pays. Rangeons-nous sous ses « drapeaux : ils sont ceux de l'honneur et de la « victoire. Des légions polonaises se forment en « Italie, sur cette terre jadis le sanctuaire de la « liberté; déjà des officiers et des soldats compagnons de vos travaux et de votre gloire « sont avec moi; déjà les bataillons s'organisent!... Venez, compagnons, jetez les armes « qu'on vous a forcés de porter! Combattons pour « la cause commune des nations, pour la liberté « sous le vaillant Bonaparte, vainqueur de l'Italie. « Les trophées de la république française sont « notre unique espérance; c'est par elle, c'est « par ses alliés, que nous reverrons peut-être avec « joie ces foyers chéris que nous avons abandonnés avec des larmes. » Les *légions polonaises*, formées comme par enchantement, signalèrent leur bravoure à Reggio, le 3 juillet, occupèrent Rome le 3 mai 1797, et Naples le 23 janvier 1799. Elles endurèrent toutes les fatigues d'une nouvelle guerre en Lombardie, et se distinguèrent aux batailles de la Trebbia, le 17 juin, à Novi, le 15 août, à Bosco, le 24 octobre 1799. Enfin, lorsque Napoléon fut de retour d'Égypte, les Polonais formèrent l'un des corps de l'armée qui reconquit l'Italie. A la paix de Lunéville (9 février 1801), les intérêts des Polonais n'en furent pas moins sacrifiés. A la paix d'Amiens (25 mars 1802), même oubli de la cause polonaise. C'est alors que Dombrowski passa au service de la république italienne, et plus tard à celui du royaume de Naples.

En 1806, lorsque l'armée f
guerre de Prusse, entra victor
Dombrowski accourut d'Italie.
léon à Berlin, et là, c
publia le 2 novembre une
lonais, qui produisit un
browski reparut alors, après
sence, dans les mêmes palatinats
Pologne qu'il avait parcourus lors
de l'indépendance de 1794. En
mois, 30,000 hommes furent levés
par ses soins. Au mois de février
d'armée de Dombrowski se
Tczewo, et fut employé a
sa reddition. Le 14 juin
Friedland. Après la paix
néral du corps de Dombrowski
où le général résida jusqu'à l'é
sion autrichienne dans le g
vie, en 1809. Alors, à la
vées polonaises, Dombrow
le prince Joseph Po
Nouvelle-Gallicie, et ces
sèrent, avec 20.000
chiens. Au mom où
une déroute de
reçut l'avis de la déli
de la Pologne autri
de Vienne, le 15 octobre
aux Polonais les trois
conquête, et les
En 1812, à l'ou
Moskou, Dombrow
divisions du 5e
bloqua la forteresse
bre, il livra la bataille
grands services aux Fra
treuse retraite
qu'il couvrit
le 26 nov

commandement. Rentré un des derniers à Varsovie, il vint un des premiers, en 1813, au-devant de Napoléon. C'est encore par Dombrowski que fut formée cette belle division polonaise qui combattit si vaillamment à Leipzig, et empêcha l'ennemi de prendre la ville par assaut. Après la glorieuse mort de Poniatowski, Dombrowski devint commandant en chef des Polonais, et les ramena en France. Lorsque Napoléon eut abdiqué, en 1814, le tzar Alexandre Ier ayant gagné l'armée polonaise par le seul langage qu'elle pût entendre, c'est-à-dire en lui faisant entrevoir une patrie régénérée, Dombrowski fit partie du comité des généraux auxquels on confia la réorganisation de l'armée polonaise. En 1815, après la création d'un *royaume de Pologne* au profit de la Russie, Alexandre éleva Dombrowski au grade de général de cavalerie (supérieur à celui de lieutenant général), le nomma sénateur palatin, et lui décerna le grand-cordon de l'Aigle-Blanc. Cependant, Dombrowski ne resta point à Varsovie; il se retira dans sa terre de Winnagora (grand-duché de Posen), qui lui avait été donnée, en 1809, comme récompense nationale. Là il s'occupa à mettre en ordre ses Mémoires, qu'il légua ainsi que sa bibliothèque à la Société des Amis des Sciences de Varsovie. Il voulut être enterré avec l'uniforme qu'il portait à la tête des légions polonaises d'Italie, avec les deux sabres d'honneur qu'il avait reçus de Kosciuszko en 1794 et des Polonais en 1802, ainsi qu'avec trois balles qu'on avait retirées de son corps. Le vœu national lui décerna une place près des tombeaux de Joseph Poniatowski et de Thadé Kosciuszko, dans la cathédrale de Cracovie; mais les souverains de Russie, de Prusse et d'Autriche s'y opposèrent. Le nom de Dombrowski a été gravé sur l'arc de triomphe de l'Étoile, à Paris.

Léonard Chodzko.

Alex. Chodkiewicz, *Vies des Polonais célèbres*; Varsovie, 1830. — L. Chodzko, *Histoire des Légions polonaises en Italie*; Paris, 1829.

*DOMENECH (*Antonio*), peintre espagnol, né à Valence, vivait en 1560. Il était élève du P. Nicolas Borras, qu'il aida dans plusieurs ouvrages. L'élève imita si bien le maître, que dans Valence même, où le faire du P. Borras était très-connu, on prenait souvent comme de lui des tableaux de Domenech. Le genre de Domenech était l'Histoire Sainte.

Quillet, *Dict. des Peintres espagnols*.

DOMENICHI (*Domenico* DE), théologien italien, né à Venise, en 1416, mort à Brescia, en 1478. Après avoir professé la logique à Padoue, la théologie à Bologne et à Rome, il fut nommé, en 1448, évêque de Torcello. Paul II le transféra au siége épiscopal de Brescia. Sixte IV le nomma gouverneur de Rome. Domenichi composa sur la discipline ecclésiastique et sur la théologie un assez grand nombre de traités : nous citerons seulement ceux qui ont été imprimés, savoir : *De Reformationibus Romanæ curiæ per advisamenta, sive considerationes cum allegationibus ad S. S. D. Pium II papam*; Brescia, 1495, in-4° : livre très-rare; — *De Sanguine Christi; cui accessit alius de filiatione Joannis Evangelistæ ad B. Virginem*; Venise, 1557, in-8°; — *De Dignitate episcopali*; Rome, 1757. Domenichi donna aussi une édition des *Moralia* de saint Grégoire le Grand, avec une savante préface; Rome, 1475, in-fol.

Fabricius, *Bibl. med. et inf. Latinitatis*. — Le P. Degli Augustini, *Scrittori Veneziani*, t. I, p. 386. — Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*.

DOMENICHI (*Louis*), littérateur italien, né à Plaisance, vers le commencement du seizième siècle, mort à Pise, en 1564. Son père, qui était notaire, lui fit étudier le droit; mais il abandonna bientôt la jurisprudence pour la littérature, et parcourut les diverses provinces de l'Italie, vivant assez mal, du produit de ses ouvrages, et souvent réduit à l'indigence. A Florence il se fit une affaire avec l'inquisition pour une cause qui est restée inconnue. Après avoir été interrogé et mis à la question, il fut condamné à une prison perpétuelle. L'amitié de Paul Jove l'en fit sortir. Domenichi fut intimement lié avec le fameux Pierre Arétin ainsi qu'avec Antoine-François Doni. S'étant brouillé avec ce dernier, tous deux s'accusèrent mutuellement de plagiat et d'ignorance. Il paraît que le véritable coupable, du moins sur le premier de ces chefs d'accusation, était Domenichi. Ce compilateur a traduit en italien plusieurs auteurs grecs et latins, tels que Xénophon, Polybe, Plutarque, Pline l'Ancien, Boèce. Voici les titres et les dates de ces traductions : *Polibio, historio greco*; 1545, 2 vol. in-8°; — *I. Fatti de' Greci di Senofonte, i sette libri di Senofonte della impresa di Ciro*; Venise, 1547, in-8°; — *Severino Boezio, De' Conforti filosofici*; Florence, 1550, in-8°; — *Le Vite di Plutarcho*; Venise, 1555, 2 vol. in-4°; — *Istoria naturale di C. Plinio secondo*; Venise, 1561, in-4°. Les autres principaux ouvrages de Domenichi sont : *Facezie, Motti e Burle di diversi Persone*; Florence, 1548, in-8° : cet ouvrage a été traduit en français, sous ce titre : *Les Facéties et mots subtilz d'aucuns excellents esprits*; Lyon, 1574, in-16; — *La Nobiltà delle Donne*; Venise, 1549, in-8°; — *Istoria de' Detti e Fatti notabili di diversi principi ed uomini privati moderni, libri dodici*; Venise, 1556, in-4°; réimprimée sous le titre de *Storia varia*, avec une addition de deux livres, Venise, 1564, in-8°; les deux premiers livres de cet ouvrage sont une traduction des *Dicta et facta Alphonsi regis*, d'Antoine Panormita; — *Progne*; Florence, 1561, in-8° : c'est la traduction d'une tragédie latine de Grégoire Corraro; — *Dialoghi d'Amore, de' Rimedj d'Amore, dell'Amor fraterno, della Fortuna, della vera Nobiltà, delle Imprese, della Corte, et della Stampa*;

Venise, 1562, in-8°. Le dernier de ces dialogues est emprunté tout entier aux *Marmi*, ouvrage de Doni, imprimé en 1552 ; — *Le Due Cortegiane ;* Florence, 1563, in-8° : comédie traduite des *Bacchides* de Plaute ; — *La Donna di Corte, discorso ;* Lucques, 1564, in-4°. Domenichi a encore publié un recueil de divers poëtes, sous le titre de *Rime ;* Venise, 1545-1550, 4 vol. in-8° ; — *L'Orlando innamorato del conte Bojardo riformato ;* Venise, 1545, in-4°. C'est une édition de l'*Orlando innamorato*, avec de nombreux changements dans le style.

Chilini, *Teatro d'Uomini letterati*, t. I, p. 148. — Bandini, *Juntarum typographici Annales*, part. I, p. 89. — Apostolo Zeno, *Note al Fontanina*, t. II, p. 300. — Haym, *Bibliot. Italiana*. — Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. VII, p. 11.

* **DOMENICI** (*Francesco*), peintre italien, né à Trévise, florissait vers 1530, et mourut à l'âge de trente-cinq ans. Il fut un des meilleurs élèves du Titien, comme le prouve la belle *Procession* qu'il a peinte dans la cathédrale de Trévise, en face d'un sujet analogue traité par Lodovico Fumicelli ; une inscription bizarre mise au bas de ce tableau rappelle le cas particulier qu'en faisait Canova, *émule de Phidias*. Domenici excellait aussi dans le portrait.

Ridolfi, *Vite de' Pittori Veneziani*. — Lanzi, *Storia pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Valéry, *Voyages en Italie*.

* **DOMENICO** *de Venise*, peintre, né vers le commencement du quinzième siècle, mort à l'âge de cinquante-six ans. Il avait appris d'Antonello de Messine le secret de la peinture à l'huile, et il l'apporta le premier à Florence. Nous avons dit dans la vie du Castagno, comment il fut assassiné par ce faux ami, qui voulait rester seul maître de ce secret. On voit à Florence deux tableaux à l'huile de Domenico, bien intéressants pour l'histoire de l'art, la *Nativité du Sauveur*, à l'église de l'hôpital de Santa-Maria-Nuova, et à Sainte-Lucie *La Vierge sur un trône, entourée de saint Jean-Baptiste, saint Nicolas, saint François et sainte Lucie*.

Il ne faut pas confondre cet artiste avec un autre Domenico de Venise, habile graveur de médailles, qui vivait dans le siècle suivant.

E. B—n.

Vasari, *Vite*. — G. Piacenza, *Giunta alle notizie di Baldinucci*. — Pantozzi, *Guida di Firenze*.

DOMENICO DES CAMÉES. *Voy.* Compagni.

DOMENICO DE SANTIS, voyageur et missionnaire italien. *Voyez* Santis.

* **DOMER** (*Jean*), chroniqueur français, né vers 1420, mort après 1459. Les registres de l'université de Paris nous apprennent que le 9 novembre 1443 maître Jean Domer, de la nation de France, licencié ès arts, supplia *pro regentia et scholis*, ou, en d'autres termes, demanda d'être employé comme régent dans l'enseignement des lettres au sein de l'université ; ce qui lui fut accordé. Le roi de France Charles VII, vers la fin de son règne, fit exécuter sous la direction de Domer diverses compilations historiques. En 1458 Jean Domer fut chargé par les ordres du roi de faire divers extraits, tant au Trésor des chartes, déposé à la Sainte-Chapelle de Paris, qu'à l'abbaye de Saint-Denis, dépôt spécial des titres historiques de la monarchie. Jean Domer reçut pour ce travail un salaire de treize sous neuf deniers par jour, sans compter une pension de cent-vingt livres. Du 1er octobre 1458 au dernier septembre 1459, nous retrouvons Jean Domer mentionné avec le titre de *cronizeur* ou de chroniqueur du roi, sur les comptes originaux des dépenses de Charles VII. L'article qui le concerne est ainsi conçu : « A maistre Jehan Domer cronizeur, lequel a donné au dit seigneur ung petit rolet au quel sont escripts plusieurs beaux vers en latin, faisant mencion d'aucunes choses advenues en ce royaume depuis certain temps en ça, la somme de treize livres quinze sous. » On ignore jusque ici ce que sont devenus les divers écrits de Jean Domer (1). La présente notice, en signalant à l'érudition ce chroniqueur inconnu, pourra servir en même temps à guider sur ce point les investigations des bibliographes.

V.

Anselme et Dufourny, *Histoire généalogique de la Maison de France*, etc., dernière édit., tome I, p. 11. — *Comptes des Rois de France*, archives du palais Soubise, registre n° 31, f° 122, verso. — *Archives de l'Université*, au Ministère de l'Instruction publique, registre n° 1, f. 3.

DOMERGUE (*François-Url* [illegible] rien français, né à Aubagne (Pro[illegible] 1745, mort à Paris, le 29 mai 1[illegible] bonne heure à l'étude approfo[illegible] maire, et la pro[illegible] assez lo[illegible] sieurs coll[illegible] publia la p[illegible] *çaise simplifiée*. En [illegible] congrégation, il [illegible] le *Journal de la La*[illegible] tint jusqu'en 1791. [illegible] et y reprit ses premiers trav[illegible] l'aide de Thurot, il [illegible] de grammairiens, sous [illegible] *amateurs et régé*[illegible] *çaise*; puis [illegible] le *Conseil* [illegible] donnant des [illegible] grammaticales [illegible] de l'Institut dès [illegible] membre de la com[illegible] la révision du *Dicti*[illegible] apporta aux travaux de [illegible] plus ardent ; mais la [illegible]

(1) Sur la compilation de 1458, on [illegible] sources citées dans cette biographie au [illegible] tome IX, colonne [illegible], note 2. On trouve [illegible] des manuscrits latins de la [illegible] Paris, sous la cote : Supplém[illegible] huit, l'indication suivante, qu[illegible] un ouvrage de J. Domer : [illegible] *viata*, ms. du quinzième [illegible] talogue étant inexacte, [illegible] vérification nécessaire.

suscita des adversaires et même des ennemis. Le Brun, le lyrique, l'attaqua fort vivement. Ce poëte, accoutumé à en user familièrement avec la grammaire, ne se gêna pas davantage avec l'homme qui en faisait l'objet de son culte; il lança contre Domergue le quatrain suivant :

> Ce pauvre Urbain, que l'on taxe
> D'un pédantisme assommant
> Joint l'esprit du rudiment.
> Aux grâces de la syntaxe.

Il est juste de dire que les opuscules poétiques de Domergue prêtaient à une critique beaucoup mieux fondée que ses œuvres grammaticales. La décomposition des éléments du langage, tels qu'il les concevait, l'avait conduit à en faire une nouvelle classification. Bien que le désir de simplifier l'ait entraîné dans quelques inexactitudes, on ne peut s'empêcher de reconnaître qu'il possédait à un haut degré le double talent de l'analyse et de la démonstration. Parmi les innovations qu'il proposa, on distingue celle qui tendait à mettre en harmonie la prononciation et l'orthographe; ce projet fut combattu avec l'arme du ridicule, et l'usage prévalut. Il mourut après avoir été successivement professeur de grammaire générale à l'École des Quatre-Nations et d'humanités au lycée Charlemagne. Daru prononça son éloge funèbre. On a de Domergue : *Eléazar*, poëme; 1771, in-8°; — *Grammaire française simplifiée*; Paris, 1778, et 1792, in-12; — *Décisions révisées du* Journal de la Langue Française, *depuis le 1er septembre 1784, jusqu'au 1er octobre* 1791; — *Le Mémorial du jeune Orthographiste*; 1790, in-12; — *La Prononciation française déterminée par des signes invariables*, etc.; Paris, 1797 et 1808, in-8°; — *Grammaire générale analytique, distribuée en différents mémoires*; Paris, an VII (1799), in-8°; — *Mémoire sur la Proposition grammaticale*, dans le tome Ier du *Recueil de l'Institut* (section des Belles-lettres), année 1799; — *Manuel des étrangers amateurs de la langue française; ouvrage utile aux Français, contenant tout ce qui a rapport au genre et à la prononciation, et dans lequel l'auteur a prosodié avec des caractères dont il est l'inventeur la traduction qu'il a faite en vers français de cent cinquante distiques latins de Virgile, d'Horace*, etc. Les vers suivants offrent un échantillon de l'élégance et de l'harmonie qui règnent dans cette partie de l'ouvrage :

> L'arc du Parthe à la main, je lance un trait de Crète.
> Hélas! pourquoi cet arc, ces traits, cette retraite?
> (Virgile, Xe *Églogue*.)

Il dit autre en parlant de Scylla :

> Dont le pubis est ceint de monstres aboyants;

— *Solutions grammaticales, recueil qui contient les décisions du Conseil grammatical, et, avec des améliorations considérables, les principaux articles du* Journal de la Langue Française; 1808, in-8°; — *Exercice orthographique*; Paris, 1810, in-12; — *Les Notions orthographiques* suivies de la *Nomenclature des mots à difficultés*; — *Traité complet de la Proposition Grammaticale*; in-8°. A. JADIN.

Daru, *Éloge funèbre de Domergue*; dans les *Mémoires de l'Institut*. — La Harpe, *OEuvres*.

* **DOMINGO** (*Luis*), peintre et sculpteur espagnol, né à Valence, en 1718, mort dans la même ville, en 1767. Il apprit la sculpture sous Bautista Balaguer et la peinture sous Hipolito Robira. Le couvent des Dominicains de Valence possède de Domingo plusieurs beaux tableaux, entre autres un magnifique *Saint Louis de Beltran*. Domingo a laissé aussi un grand nombre de morceaux de sculpture très-remarquables.

Quilliet, *Dictionnaire des Peintres espagnols*.

DOMINGO DE JESUS-MARIA, théologien espagnol, né à Calatayud (Vieille-Castille), en 1559, mort à Vienne (Autriche), en 1630. Il fit d'abord profession dans l'ordre des Carmes de l'ancienne observance, et prit ensuite l'habit des Carmes déchaussés. Appelé à Rome vers 1590, il fut élevé aux principales charges de son ordre, et fut employé par les papes dans plusieurs affaires importantes. Le pape Urbain VIII l'envoya en 1630 en Autriche, pour traiter de la paix entre l'empereur Ferdinand II et Charles Ier, duc de Mantoue. Domingo mourut durant cette négociation. Outre le grec et le latin, il savait presque toutes les langues vivantes. On a de lui : *Sentenze spirituali sopra la vita purgativa, illuminative et unitive*; 3 vol. in-12 : cet ouvrage a été traduit en latin, en allemand, en flamand et en français; Paris, 1623 et 1625; — *Argumenta Psalmorum ad utiliorem divini officii recitationem, e multiplici sanctorum Patrum et insignium doctorum expositione, tam litterali quam spirituali, decerpta*; Rome, 1623, in-4°; — *Alia Argumenta Psalmorum*; ibid.; — *La Concordia espiritual*; Bruxelles, 1626, in-8°; trad. en français, sous le titre de : *De la Théologie mystique*, 2 vol.; — *De la protection de la Vierge*; Paris, 1645, in-24; — *Directoire pour bien mourir*; — *Vie du frère Alexis de Saint-Bernard, Polonais*, etc.

Bibliotheca Carmelitana, I, col. 413. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

DOMINGUEZ (*Luis*), écrivain espagnol, vivait au commencement du seizième siècle. Il traduisit de l'italien l'histoire des fils Aymon, qu'il aurait prise plus près de sa source, s'il avait travaillé sur un texte français. La *Historia del noble y esforçado y invencible caballero Renaldos de Montalban*, parut à Séville, en 1525, et fut dès 1526 réimprimée à Salamanque. C'est un de ces livres qui faisaient les délices de Don Quichotte, et qu'on ne trouve plus dans aucune bibliothèque depuis la destruction de celle de l'illustre chevalier dont Cervantes a tracé la plaisante et immortelle biographie. G. B.

Antonio, *Bibliotheca Hispanica*, t. II, p. 32.

DOMINICA (*Annia*). *Voy.* VALENS.

* **DOMINICI** (*Bernardo* DE'), peintre napolitain, né à la fin du dix-septième siècle. Élève de J.-Fr. Beych, il peignit des paysages et des

sujets de genre à la manière des Flamands. Il est toutefois moins connu par ses tableaux que par la *Vie des Peintres, Sculpteurs et Architectes napolitains*, 3 vol. in-4°, qu'il publia de 1742 à 1745.

Lanzi, *Storia pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Winckelmann, *Neues Mahlerlexicon*.

DOMINICI (*Domenico-Paolo*), médecin et physicien italien, né à Foligno (Ombrie), en 1524, mort à Aquila, le 6 août 1590. Il était renommé pour son savoir; on a de lui: *De Memoria artificiali*; — *Consilia medica*; — Des *Commentaires* sur Aristote; — Des *Notes* sur Galien, etc.

Jacobille, *Bibl. Umbriæ*.

DOMINICI ou **DOMINIQUE** (*Jean*), théologien italien, né à Florence, vers 1356, mort à Bude, en 1419. Il appartenait à une famille pauvre, et il resta jusqu'à dix-huit ans sans recevoir aucune éducation. A cet âge, par dégoût des arts mécaniques, auxquels sa naissance le destinait autant peut-être que par sa vocation religieuse, il demanda à entrer dans l'ordre des Dominicains. Admis non sans peine, il répara si bien le temps perdu, qu'il n'eut bientôt plus de supérieur en théologie, en mathématiques, en philosophie et en droit canon. Après avoir prêché avec éclat dans plusieurs villes d'Italie, et avoir rempli dans son ordre des fonctions éminentes, il fut envoyé à Rome, en 1406, par la république de Florence, avec mission d'exhorter les cardinaux réunis pour l'élection d'un pape à mettre fin au schisme. Grégoire XII fut élu. Il créa Dominici archevêque de Raguse en 1407 et cardinal en 1408. Cette dernière faveur fut la cause ou le prétexte d'une polémique des plus violentes. Grégoire XII en montant sur le trône pontifical avait promis de ne faire aucun cardinal sans une nécessité expresse. Les vieux cardinaux lui reprochèrent d'avoir violé son serment en donnant la pourpre romaine à Jean Dominici. Celui-ci fut attaqué à son tour plus vivement encore que le pontife. L'abbé Mehus, dans sa *Vie d'Ambroise le Camaldule*, parle d'un libelle dirigé spécialement contre Dominici; nous en citerons quelques passages, comme spécimen de la polémique religieuse au quinzième siècle. Ce libelle est sous la forme d'une lettre adressée à Jean Dominici par Satan, lequel signe : « Regnorum Acherontis imperatore, tenebrarum rege, profundissimi Ditis duce, superbiæ principe, et omnium damnatorum æterno trucidatore. » Le lieu d'où Satan écrit sa missive au cardinal romain est désigné par la périphrase suivante : « Datum in horribili civitate nostra Ditis, apud infimam partem centri terræ, in horribilissimo palatio nostro, multitudine infinita Dæmonum præsente, sub caractere nostri consueti et æterni sigilli, et furiarum nostrarum, ad perpetuam rei memoriam. » On peut par ce début, juger du reste de la lettre. Il n'est pas un peché qu'on ne reproche au cardinal : on l'accuse d'hypocrisie, de luxure, d'orgueil, de simonie, etc..., etc., et même d'être l'auteur principal du schisme. Cette lettre fut suivie d'une réponse de Jean Dominici : celui-ci met en avant l'archange Michel, qui, comme on peut le croire, est le zélé apologiste de Grégoire XII et de son cardinal. Jean Dominici alla plaider la cause de Grégoire XII auprès de l'empereur Sigismond, de Ladislas roi de Hongrie et de Pologne, et enfin au concile de Constance. Apprenant en pleine assemblée que son maître s'était démis de la dignité pontificale, il se dépouilla lui-même de la pourpre, et alla s'asseoir parmi les prélats d'un ordre inférieur; mais ses collègues le forcèrent à reprendre place parmi eux. Martin V, qui fut élu pape dans le même concile, l'envoya en Hongrie en 1418, sur la demande de Sigismond, pour y ramener les hussites à la foi catholique. Cette mission n'eut pas de succès, et Jean Dominici mourut l'année suivante. Il écrivit beaucoup sur des sujets théologiques; mais ses ouvrages, dont on peut voir la liste dans Quétif et Échard, sont restés manuscrits, à l'exception des deux suivants : *Tractatus de Amore Charitatis*, Venise, 1555; réimprimé par les Giunti, sous le titre de : *Trattato de la Carità, di nuovo ristampato*; Florence, [illegible], in-8°; — et de lettres en italien, insérées dans *Le Lettere de' Santi e Beati Fiorentini*, publiées par le chanoine Biscioni; Florence, 1736. Parmi ses ouvrages inédits, nous ne citerons que sa *Lucula Noctis*, écrite contre le livre de Coluccio Salutato, intitulé : *De Fato et Fortuna*.

Quétif et Échard, *Scriptores Ordinis Prædicatorum*, t. I, p. 768. — Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. VI, part. I.

* **DOMINICIS** (*Dominico DE*), Voyez DEMENICHI.

DOMINICY (*Marc-Antoine*), jurisconsulte et historien français, né à Cahors, mort à Paris, en 1650, suivant l'abbé Lenglet-Dufresnoy, ou à Bourges, en 1656, d'après La Monnoye. Il enseignait avec distinction le droit à Bourges, et prenait le titre de conseiller du Sacré Consistoire. On a de lui : *De Sudario capitis Christi (asservato in ecclesia Cadurcensi)*; Cahors, [illegible], in-4°; — *Ad Canonem secundum et quintum concilii Agaltrensis et ultimum Ilerdensis, sive de communione peregrina, in quo obiter de censuris pontificiis et desuetudine veteris canonicæ pœnitentiæ*; Paris, 1645, in-4°; — *Disquisitio de prærogativa allodiorum in provinciis Narbonensi et Aquitanica, quæ jure scripto reguntur, ad majorem fidem variis antiquitatis monumentis*; ibid.; ce traité est imprimé dans Schilter, au tome III de son recueil intitulé : *De Feudis*; Strasbourg, [illegible], in-4°; — *Assertor Gallicus, contra Vindicias Hispanicas Joannis-Jacobi Chiffletii, seu historica disceptatio qua arcana regia, politica et genealogica Hispanica confutantur, Francica stabiliuntur*; Paris, [illegible], in-4°.

Chifflet prétendait que Hugues Capet ne descendait pas même par les femmes de Charlemagne, et que la branche des Carlovingiens ayant fini en 987, à la mort de Louis V, le royaume de France était dévolu aux femmes, et par conséquent au roi d'Espagne, qui en descendait de plusieurs côtés. Dominicy convient que la descendance directe a fini à Louis V; mais il soutient que la couronne n'a fait que passer d'une ligne à l'autre, puisque Hugues Capet tire directement son origine de Childebrand, frère de Charles Martel et tous deux fils de Pepin d'Héristal et d'Alpais. Il établit ensuite la descendance par les femmes, qui n'est pas moins certaine, puisqu'il en cite quatorze qui ont transmis leur sang et leurs droits à la race capétienne. Il distingue aussi deux lois saliques, l'une faite au delà du Rhin par Pharamond, et l'autre en deçà par Clovis. Elles ont eu toutes deux le même but, qui est de conserver la couronne aux mâles, et ont toujours été observées avec la plus grande exactitude. Passant à la préséance que les rois de France n'avaient cessé d'avoir sur ceux d'Espagne, à la préexcellence de leur origine et de leurs titres, à l'étendue et à l'indépendance des droits de leur couronne, à leur puissance et à leur catholicité, il soutient que sur ces points les rois catholiques sont bien inférieurs. Il y a de la force, de la critique et des recherches dans cet ouvrage, qui fit une grande sensation lors de son apparition; — *Assertoris Gallici, circa Legis Salicæ intellectum mens explicata, adversus Ludovicum Cantarellum*; Paris, 1646, in-4° : c'est une réponse à Chantereau-Lefebvre au sujet de la distinction établie par cet auteur entre la Loi salique et la coutume des Francs; — *Ansberti Familia rediviva, contra Ludovici Cantarelli-Fabri et Joannis-Jacobi Chiflettii objectiones vindicata, sive linea superior et inferior stemmatis sancti Arnulphi. Pars prima : De Nuptiis commentitiis Ansberti cum Blitilde, Clotarii regis filia*, etc. *Pars altera : Germanum Hugonis Capeti stemma illustratum*, etc.; Paris, 1648, in-4°. Dominicy rapporte dans ce livre plusieurs généalogies de saint Arnoul, tirées de différents manuscrits; c'est une réplique au *Discours historique concernant le mariage d'Ansbert et de Blithilde, prétendue fille du roi Clothaire I ou II*, par Chantereau-Lefebvre; Paris, 1647, in-4°. — *Mémoires des anciens comtes du pays de Quercy et comté de Cahors*, en manuscrit à la Bibliothèque impériale; — *Mémoires des anciens comtes de Rouergue et des comtes de Cahors*; ibid.

Lenglet Dufresnoy, *Méthode pour étudier l'histoire*. — Lelong, *Bibliothèque historique de la France*, n° 5134.

DOMINIKUS (*Jacques*), historien allemand, né le 10 novembre 1764, à Rheinbergen, mort à Coblentz, le 17 juillet 1819. Après avoir fait ses études de philosophie et de jurisprudence, il fut nommé en 1790 professeur suppléant de philosophie à l'université d'Erfurt. En 1802 il y obtint une chaire de professeur titulaire, et après la suppression de cette université on lui donna, en 1810, la charge de conseiller des finances et des domaines, fonctions qu'il exerça à Coblentz depuis 1817 jusqu'à la fin de ses jours. Historien plein de talent, il se distingue surtout comme écrivain par la clarté, la finesse et l'exactitude de ses appréciations. Ses principaux ouvrages sont : *Ueber Weltgeschichte und ihr Princip* (l'Histoire universelle et son principe); Erfurt, 1790, 1 vol. in-8°; — *Erfurt und das Erfurtische Gebiet* (Erfurt et le territoire d'Erfurt); Gotha, 1793, 2 vol. in-8°; — *Don Emanuel, König von Portugal* (Don Emmanuel, roi de Portugal); Leipzig, 1795, 1 vol. in-8°; — *Ferdinand, Herzog von Alba*; 1796, 2 vol. in-8°; — *Heinrich IV, König von Frankreich*; Zurich, 1797, 2 vol. in-8°; — *Der Kampf um Europens Stiefel* (La Lutte au sujet de la botte de l'Europe) (1); Erfurt, 1810, 1 vol. in-8°; — *Uber die Feier der Geburtstage bei den Alten* (Sur la célébration du jour de naissance chez les anciens); 1812, in-8°. S.

Wolff, *Encyclopedie der Deutschen Nationallitteratur*.

DOMINIQUE (Saint), surnommé *Lorical* ou *l'Encuirassé*, cénobite italien, mort à Fonta-Vellano (Ombrie), le 14 octobre 1060. Après avoir passé par tous les degrés de la cléricature, il fut élevé à la prêtrise; mais comme ses parents avaient donné un présent à l'évêque pour obtenir son ordination, Dominique, ayant appris la prévarication dont il était la cause involontaire, se condamna à n'exercer aucune fonction; il se retira dans un ermitage des Apennins, où il pratiqua une vie fort austère, sous la conduite de Jean de Monte Feltro. Il alla ensuite trouver saint Pierre Damien à Fonta-Vellano. Dominique fut surnommé *l'Encuirassé* parce qu'il portait toujours sur sa chair une cuirasse de fer, qu'il ne quittait que pour se déchirer le corps à coups de fouet. « Il récitait tous les jours, dit son biographe, deux ou trois psautiers, pendant chacun desquels il se donnait quinze mille coups de verges. Il pratiquait souvent aussi la pénitence de cent ans, qui remplaçait un siècle d'indulgence; elle consistait à réciter vingt psautiers et à se donner trois cent mille coups de fouet, ce qu'il accomplissait ordinairement en moins de six jours. » Ces chiffres paraissent douteux, s'ils ne tiennent du miracle. « Ce n'était pas seulement pour lui, ajoute Feller, que Dominique se flagellait, c'était pour expier les iniquités des autres; et les pécheurs commodes n'hésitaient pas de recourir à la courageuse charité du bon ermite. » Sur la fin de ses jours, Dominique usa d'une discipline de cuir hérissée de pointes de fer, et porta des cercles de fer aux bras et aux jambes. On ne doit pas être étonné que de semblables macérations aient pu rendre le corps de Dominique « aussi noir que

(1) l'Italie, ainsi nommée à cause de sa configuration.

celui d'un nègre ». Voltaire a, dans son *Dictionnaire encyclopédique*, confondu saint Dominique l'Encuirassé avec saint Dominique le fondateur de l'ordre des Frères prêcheurs.

Saint Pierre Damien, *Epistola XIX*. — Tarchi, *Vita di san Domenico*; Rome, 1781. — Baillet, *Vies des Saints*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*. — Feller, *Dictionnaire historique*; édit. de 1797

DOMINIQUE (Saint), en espagnol *Domingo* de GUZMAN, fondateur de l'ordre des Frères prêcheurs, né en 1170, à Calaruega (Vieille-Castille), mort à Bologne, le 26 août 1221. Il était fils de Feliz de Gusman et de Juana de Aza. « Les dominicains, dit l'abbé de Labouderie, font descendre le père de Dominique de l'antique famille des Guzman, plusieurs fois alliée aux maisons royales d'Espagne; mais cette illustre origine n'est nullement prouvée. » Quoi qu'il en soit, Dominique fit, sous la direction de son oncle maternel, archiprêtre de Gumiel d'Yzan, de bonnes et solides études. Ses progrès furent tels, qu'à quatorze ans on put l'envoyer à Palentia (Léon), pour y suivre les cours de philosophie. Il passa neuf ans dans l'université de cette ville, et en 1193, malgré son jeune âge, il obtint de Diego de Azebez, évêque d'Osma, un canonicat dans sa cathédrale. Dominique parcourut alors l'Espagne prêchant avec talent et succès. Diego de Azebez, ayant déterminé, en 1198, ses chanoines à accepter l'institut régulier de Saint-Augustin, rappela le jeune prédicateur, lui conféra la prêtrise, et le mit à la tête de son chapitre en qualité d'archidiacre. Dominique ne se borna pas à ces fonctions : il se rendit à Palentia, et y enseigna la théologie et l'Écriture Sainte. Il fut ensuite chargé de prêcher une mission dans la Galice, la Castille et l'Aragon. En 1203, il accompagna Diego de Azebez, chargé par Alfonse IX, roi de Castille et de Léon, de négocier le mariage de son fils Ferdinand, avec la fille d'Hugues IX, sire de Lusignan, comte de la Marche. Diego réussit dans sa mission; mais dans l'intervalle la princesse mourut, à Gacé. Les envoyés espagnols prirent alors le chemin de Rome pour demander au pape Innocent III la permission de rester en France, afin d'y combattre les albigeois ou d'aller convertir les infidèles du Nord. Le pape les engagea à prendre le premier parti : Diego et Dominique revinrent donc à Montpellier en 1205; ils s'entendirent avec les frères Gui et Regnier, moines de Cîteaux, que le pape avait nommés ses commissaires dans la province de Narbonne. La mission prit dès lors une nouvelle face : les moines de Cîteaux ne paraissaient qu'avec des équipages splendides; Dominique et son évêque, prêchant d'exemple, les engagèrent à renvoyer leurs valets, leurs chevaux et tout cet attirail fastueux, qui scandalisait les albigeois au lieu de les convertir. Ils virent aussi avec peine que les commissaires, et surtout le fougueux légat Pierre de Castelnau, employaient plus souvent les bourreaux et la terreur que la persuasion : Dominique fit à ce sujet quelques observations, qui furent momentanément écoutées. Séparé des cisterciens et de Diego, il s'établit à Alby même, et s'applique à combattre les dissidents par ses sermons, ses conférences, ses écrits et ses miracles. « Les albigeois de Fauveau (rapportent les dominicains Richard et Giraud) ayant été plusieurs fois convaincus d'hérésie et d'impiété par le zélé prédicateur, ils demandèrent qu'on soumît tout au jugement de Dieu, en mettant leurs écrits et ceux des catholiques à l'épreuve du feu. On jeta donc les écrits des hérétiques dans le feu, et ils furent aussitôt consumés. On y en jeta un autre, qui avait été composé par Dominique, jusqu'à trois fois, et il en sortit autant de fois sans la moindre atteinte. » Les prédications de Dominique n'eurent pourtant pas tout le succès que l'on aurait pu attendre de son éloquence; il adressa alors des prières à la Vierge, et institua la dévotion du *Rosaire*, prière récitée sur une espèce de chapelet composé de grains de différentes grosseurs, et dans laquelle la Vierge est invoquée cent-cinquante fois entre quinze répétitions du *Pater*. C'est encore de Dominique que vient l'usage de saluer la Vierge à la fin de l'exorde des sermons. A la même époque, en 1206, il fonda le monastère de Notre-Dame de Prouille, regardé depuis comme le berceau et le chef-lieu des religieuses dominicaines. Dominique ne prit aucune part aux terribles exécutions qui suivirent en 1208 le meurtre du légat Pierre de Castelnau. « Les dominicains et même les bollandistes, dit l'abbé de Labouderie, ont soin d'insister là-dessus pour venger saint Dominique de l'accusation d'avoir fondé le tribunal de l'inquisition tel qu'il a existé et qu'il subsiste encore. » Selon l'abbé Fleury et plusieurs autres écrivains ecclésiastiques, le plan de ce tribunal, tracé par le concile de Vérone, en 1184, reçut quelques développements en 1204 par Pierre de Castelnau et les abbés cisterciens; mais il ne fut parfaitement organisé qu'en 1229, par le concile de Toulouse. « Mais, disent Richard et Giraud, quoique les religieux de Cîteaux soutiennent que les premiers inquisiteurs furent Radulphe, Pierre de Castelnau, martyr, et Arnaud, tous trois abbés de leur ordre et légats du saint-siége; quoique le père Échard et le père Cuper prétendent que le premier qui a porté cette qualité est Conrad de Marpurg, franciscain, selon Cuper, et prêtre séculier, selon Échard, le sentiment le plus commun est que ce fut saint Dominique, que le pape Innocent III nomma premier inquisiteur. On informait à la vérité contre les hérétiques avant lui, mais ceux qui informaient ne portaient point le nom d'inquisiteurs, ils n'en avaient point le tribunal, ils n'en observaient point les formalités et n'en exerçaient point toutes les fonctions. » Ce serait donc à tort que l'on contesterait à saint Dominique l'institution du saint-office : il n'y vit du reste qu'un moyen de maintenir les conquêtes religieuses qu'il venait d'accomplir par l'épée. En effet, après avoir épuisé tous les moyens de per-

suasion et d'entraînement, il obtint d'Innocent III la permission de combattre la nouvelle secte avec les armes des princes temporels; il prêcha lui-même une croisade générale contre les malheureux Languedociens, et devint l'intime conseiller du cruel Simon de Montfort, qui jusqu'à sa mort fut le chef de la croisade, sur le refus de Philippe-Auguste et de son fils. Sous le titre de directeur de la croisade, on le vit parcourir les rangs de l'armée le crucifix à la main et animer les soldats à couper la racine de l'hérésie : c'est ainsi qu'il livra ceux que les commissions ecclésiastiques déclaraient coupables du crime d'hérésie au bras séculier. Or, les bulles des papes, qui faisaient foi dans les provinces du midi, soumises à peine au roi de France, et qui se fondaient d'ailleurs sur les lois antérieures de Théodose et de Justinien, prononçaient la peine de mort. Le moine de Vaux-Cernay, le premier historien de la croisade contre les albigeois, qui accompagna son abbé, légat du pape, s'applaudit souvent des exécutions ordonnées contre les hérétiques, et dit (chap. 7), en parlant du chef des missionnaires, Dominique : *Il était des nôtres*. Cependant, il se lassa bientôt de ces scènes de carnage, et souvent il prêcha contre les excès des croisés autant que contre l'impiété des albigeois. Il jeta alors dans l'église de Saint-Romain, à Toulouse, les fondements de son ordre, approuvé en 1216 par Honorius III, sous le nom de *Frères prêcheurs*. Les membres de cette nouvelle congrégation étaient chargés de se rendre au milieu des hérétiques, de parcourir à pied, deux à deux, leurs villages, de prêcher la foi au milieu d'eux, de les éclairer par des discussions de controverse, de leur montrer tout le zèle de la charité chrétienne, et d'obtenir par la confiance des renseignements exacts sur le nom, le nombre et la demeure de ceux qui s'étaient écartés de l'Église, afin que le saint-office pût sévir ensuite contre les relaps. Dans leur première institution, les frères prêcheurs n'étaient ni mendiants ni exempts de la juridiction ordinaire; ils composaient un ordre canonial, composé de chanoines réguliers; ils en portèrent même l'habit jusqu'en 1219, époque où ils prirent celui qu'ils ont porté depuis. Pour éluder la défense du concile de Latran, qui défendait la création de nouveaux ordres religieux, Dominique embrassa la règle de saint Augustin, en y ajoutant quelques pratiques plus austères. Il fut le premier général de son ordre. La nouvelle congrégation se multiplia tellement qu'au dix-huitième siècle elle était divisée en quarante-cinq provinces, dont il y en avait onze en Asie, en Afrique et en Amérique, sans compter douze congrégations ou réformes particulières, gouvernées par des vicaires généraux. Le maître du sacré palais, à Rome, était toujours un religieux de cet ordre, titre que Dominique obtint le premier du pape Honorius III. Ce fut Dominique qui détermina ce pontife à créer un lecteur du sacré palais, office qui sous une apparence modeste, devint très-important dans la suite, car ce fut ce fonctionnaire que les papes chargèrent de la censure des livres et de l'interprétation des Écritures (1). Dominique en exerça le premier l'emploi, et commença à s'en acquitter par l'explication publique des *Épîtres* de saint Paul. En même temps, selon Richard et Giraud, il confirma sa mission par plusieurs miracles; c'est ainsi qu'il y multiplia les pains, rendit la santé à un moribond et la vie à trois morts, dont l'un, neveu du cardinal Stefano Fossa-Nova, s'appelait Napoléon (2). Il revint ensuite à Toulouse (3), et passa en Espagne, où il fonda plusieurs établissements dans les Castilles. Infatigable et plein de volonté, il était en juin 1219 à Paris, où il obtint de l'université de cette ville l'église Saint-Jacques, dans laquelle il rassembla rapidement un grand nombre de religieux (qui depuis furent appelés *jacobins*). Sans l'antagonisme de l'université de Paris et la résistance de saint Louis, cette maison aurait comme à Toulouse usurpé le pouvoir judiciaire. Toutefois, cet ordre fit de tels progrès qu'après la fatale croisade de 1248 le pieux roi fut sur le point d'abdiquer et de prendre l'habit de Saint-Dominique. Quelques mois plus tard il fondait des maisons centrales à Avignon, Asti, Bergame, Milan, Bologne, Florence, Rome. La Lombardie fut le théâtre de son zèle et de ses prédications durant l'année 1220. L'année suivante, il tint à Bologne le second chapitre général de son ordre, qu'il partageait déjà en huit provinces. Ce fut quelques mois plus tard qu'il mourut, dans cette ville. « Il protesta au lit de mort, en présence de ses frères, qu'il avait conservé sa virginité. » On vit alors quelque chose de miraculeux dans cette chasteté d'un moine (4).

Dominique a été jugé très-diversement : tous pourtant s'accordent à lui reconnaître du zèle,

(1) Une semblable institution remonte à la Novelle 39 de Justinien de l'an 534, qui créa, sous le titre d'*inquisiteur*, un magistrat civil, avec des assesseurs chargés d'informer contre les hérétiques du droit civil ; il passa plus d'une fois dans les mains ecclésiastiques.

(2) Le dernier biographe de Saint-Dominique, M. l'abbé Lacordaire, préludant, en 1839, par un écrit éloquent au rétablissement en France de l'ordre des Dominicains, aboli en 1790, a dit, en parlant des miracles attribués à ce saint, qu'après tout leur récit ne faisait de mal à personne (p. 188) ; cependant, dans la biographie de ce saint, publiée deux ans plus tard (1841, in-8°), le révérend dominicain a soutenu que le fondateur de son ordre avait été autorisé à juger, condamner et livrer au supplice du feu les hérétiques du treizième siècle, parce qu'ils conspirèrent contre l'ordre établi et la religion, qui en faisait la base, système que l'on suit encore, mais avec moins de rigueur, en Toscane, et qui doit céder aux principes de tolérance générale, afin que les mahométans et surtout les Chinois ne soient point autorisés à invoquer l'exemple de la chrétienté lorsqu'ils persécutent avec tant de ténacité nos vertueux et héroïques missionnaires.

(3) On a conservé principalement jusqu'à ces derniers temps dans la maison des Dominicains de Toulouse un crucifix que portait Dominique au siége de Muret, où il assista avec cinq évêques et trois abbés, et qui fut percé de flèches lors de la sanglante bataille où périt le roi d'Aragon, allié des albigeois.

(4) C'est ce que reconnaissent les Bollandistes, t. I, août, p. 411.

du savoir et un grand esprit de charité; cependant, son enthousiasme sincère causa la mort de plusieurs milliers de créatures humaines. Quelques traits, disent ses biographes, font voir que son caractère n'était pas naturellement cruel : « Lorsqu'en 1191 l'Espagne fut tourmentée par la famine, il vendit ses meubles et ses livres pour secourir les malheureux. — Une femme lui demandait l'aumône pour racheter son fils, esclave d'un corsaire; Dominique, n'ayant point d'argent, s'offrit à prendre la place de ce fils : les prières des assistants l'empêchèrent seules d'accomplir ce sacrifice. — Une autre fois, il arracha au saint-office le pardon d'un jeune hérétique condamné au feu avec son maître, quoiqu'il refusât alors de se convertir, espérant que cet acte d'indulgence agirait plus tard, ce qui en effet se réalisa. Il accomplit aussi de nombreux actes de réconciliation avec l'Église La formule, assez bizarre, de ces actes s'est transmise jusqu'à nos jours ; elle est ainsi conçue : « Moi, frère Dominique, je réconcilie à l'Église le nommé ..., porteur des présentes, à condition qu'il se fera fouetter par un prêtre, par trois dimanches consécutifs, depuis l'entrée de la ville de ... jusqu'à l'entrée de l'église de ..., etc. » Par une fatalité assez singulière, il ne nous reste de ce célèbre fondateur que quelques lettres et les statuts qu'il avait ajoutés à la règle de Saint-Augustin; cependant, il avait beaucoup écrit, disent ses biographes, qui citent de lui des *Commentaires sur saint Mathieu*, *Sur le Psautier*, *Sur les Épîtres de saint Paul*, *Sur les Épîtres canoniques*. Dominique de Guzman fut canonisé le 3 juillet 1234, par le pape Grégoire IX. L'Église honore ce saint le 4 août. A. de L.

Théodoric du Puy ou *de Podio*, *Vita S. Dominici*. — Leandro Alberti, *De Hominibus illustribus Ordinis S. Dominici*. — Ferdinand de Castille, *Chronica Dominica*. — Castillo, *Historia general del santo Domingo*. — Le P. Touron, *Vie de saint Dominique*. — Échard, *Bibliotheca Scriptorum Ordinis Prædicatorum*. — Fleury, *Histoire ecclésiastique*, V. — Mathieu Paris, 203. — Baillet, *Vies des Saints*. — Le P. Lacordaire, *Vie de saint Dominique de Guzman*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

DOMINIQUE dit *le Grec*, peintre, sculpteur et architecte grec, né dans une des îles de l'Archipel, en 1548, mort à Tolède, en 1625. Il vint de bonne heure à Venise, et entra dans l'atelier du Titien, dont il réussit à imiter si parfaitement la manière, que l'on confondait souvent les tableaux du maître et ceux de l'élève. Jaloux d'occuper le premier rang, Dominique passa en Espagne, où ses œuvres devinrent l'objet de l'admiration générale. Il fixa sa résidence à Tolède; il fit bâtir, d'après ses plans, une église, et la décora de magnifiques tableaux et de belles statues, produits de son pinceau et de son ciseau. Presque toutes les villes d'Espagne possédaient quelque toile de ce grand peintre. En 1600, Dominique contribua beaucoup par ses écrits véhéments à faire abolir en Espagne l'impôt qui assimilait les artistes aux marchands. Il a publié d'excellents traités sur la peinture, la sculpture et l'architecture. Plusieurs de ses élèves ont marqué dans l'histoire de l'art.

Nagler, *Neues allg. Künstl.-Lexic.*

DOMINIQUE (*Joseph* BIANCOLELLI, dit), acteur italien, né à Bologne, en 1640, mort le 5 août 1688. Il faisait partie de la troupe de comédiens italiens que le cardinal Mazarin appela à Paris en 1657, et jouait dans la perfection les rôles d'arlequin. Au théâtre, sous son masque, il se faisait admirer par ses saillies, par l'originalité, le naturel et l'entrain de son jeu ; mais hors de la scène, le sémillant Arlequin disparaissait, et les spectateurs qu'il avait charmés quelques instants auparavant par sa franche gaîté ne pouvaient plus le reconnaître dans cet homme au maintien sérieux, au caractère mélancolique, dont les manières et le ton ne permettaient guère de deviner le baladin en possession d'amuser la foule. La faveur dont jouissait alors auprès du public la troupe italienne excita la jalousie des comédiens français, qui prétendirent, en vertu de leur privilége, leur faire défendre de jouer des pièces françaises. Louis XIV ne dédaigna pas de juger lui-même cette contestation, et fit venir devant lui Baron et Dominique, pour entendre les raisons de part et d'autre. Baron parla le premier au nom des comédiens français ; et quand il eut cessé de plaider, Dominique dit au roi : « Sire, comment parlerai-je? — Parle comme tu voudras », répondit le roi. — « Il n'en faut pas davantage, reprit Dominique, j'ai gagné ma cause. » En vain Baron voulut réclamer contre cette surprise; le roi dit en riant qu'il avait prononcé. Depuis ce temps les comédiens italiens ont joué des pièces en français sans être inquiétés. A. J.

Histoire du Théâtre-Italien.

DOMINIQUE (*Louis* BIANCOLELLI), ingénieur et auteur dramatique français, fils aîné de Joseph, mort à Toulon, le 5 décembre 1729. Il était filleul de Louis XIV. Il possédait de grands talents comme ingénieur militaire; il avait été nommé directeur des fortifications de Provence et chevalier de Saint-Louis, lorsqu'il mourut, jeune encore. On lui doit plusieurs comédies, qui eurent une grande vogue au Théâtre-Italien. On y remarque : *Arlequin défenseur du beau sexe.*

Gherardi, *Théâtre-Italien*, V et VI.

DOMINIQUE (*Pierre-Fra*[illegible]
acteur et auteur dramat[illegible]
fils de Joseph et frère de [illegible]
1681, mort le 18 av[illegible] 1734.
soins de Barbeau, av[illegible]
parrain, chez les Jé[illegible]
il aurait pu [illegible]
sortir du coll[illegible]
Pasquariel, directeur d'une
courait la province. Entr[illegible]
par une irrés[illegible]
tresse, et s[illegible]
sous le nom de [illegible]
père, et ne tarda [illegible]

ôles et sous le masque d'Arlequin. quitta son beau-père, forma une arcourut les principales villes d'Italie 10. Vers cette époque il revint à Paris, ıs la troupe foraine de l'Opéra-Co-t il fut un des soutiens jusqu'au mo-uc d'Orléans, régent de France, ayant ıôtel de Bourgogne une nouvelle comédiens italiens, Dominique y fut ır ordre, pour y jouer les rôles de 'il abandonna bientôt pour créer ce-*·lin*, valet italien rusé et fécond en le *Scapin* français. Dominique, qui ›yages dramatiques s'était exercé à ion, ne se borna pas, comme acteur, ans les rôles d'Arlequin; il fut très-camarades par sa fécondité et sur-›prit et la gaieté de ses ouvrages. A eut souvent pour collaborateurs le gnesi et les deux Riccoboni; mais ces tournaient au profit du public, qui ıcore aujourd'hui. Parmi les pièces de es plus remarquables, nous citerons: *lante*, en un acte et en vers libres; ›, in-4°. — *La Femme fidèle*, *ou les trompeuses*, comédie en trois actes, Lyon, 1710, Anvers, 1713, in-12; — *esclaves*, comédie en trois actes et en 1711, in-12; — *L'École galante*, *ou er*, par *Arlequin*, comédie en trois vers; Paris, 1711, et Anvers, 1714, *Prince généreux*, *ou le triomphe*, trois actes et en vers; 1713; — *Ar-tilhomme par hasard*; ibid.; — *La tle*; 1716; — *Œdipe travesti*, comédie l'*Œdipe* de Voltaire) en un acte et en egrand; Paris, 1719, in-12; — *L'A-tillot*, comédie en un acte et en vers l'*Inès de Castro* de Lamotte); Paris, ,in-12; Dijon, 1777, in-8°. — *Le Mau-e de Voltaire* (parodie de l'*Hérode et*, en un acte et en vers, avec Legrand; , in-8°; — *Arcagambis*, tragédie en Lelio fils et Romagnesi; Paris, 1726, ,in-12; — *Pirame et Thisbé*, parodie mêlée de vaudevilles, avec Roma-oboni; Paris, 1726, in-12; — *Médée* arodie mêlée de vaudevilles), avec Le-magnesi; Paris, 1727, in-12; — *Al-*le de l'*Alceste* de Quinault), un acte, levilles, avec Romagnesi; Paris, 1729, *Paysan de qualité et les débuts*, un acte, avec prologue, avec Ro-aris, 1729, 1733 et 1735, in-12; — *Poëtes*, comédie en un acte, avec le , 1730, in-12; — *L'Ile du Divorce*; *Sylphide*; ibid.; — *Arlequin hulla*, un acte; Paris, 1731, in-12; — *La Théâtres*; ibid.; — *Arlequin Phaé-* en un acte, mêlée de vaudevilles; *Bolus* (parodie du *Brutus* de Vol-acte et en vers; ibid.; — *Les En-fants trouvés*, *ou le sultan poli par amour* (parodie de la *Zaïre* de Voltaire), en un acte et en vers, avec Romagnesi et Riccoboni fils; Paris, 1732, in-12; 1762 et 1788, in-8°; Rouen, 1733, in-12; Utrecht, 1735, in-12; — *Les Quatre Semblables*, comédie en trois actes et en vers; Paris, 1733, in-12; — *Artémise*, parodie; Paris, 1738, in-12; — *Arlequin toujours arlequin*, *ou les débuts*; 1753. A. JADIN.

Léris, *Dictionnaire portatif des Théâtres*. — Gherardi, *Théâtre-Italien*.

DOMINIQUE DE' BARBIERI, connu sous le nom de *Domenico Florentino*, peintre, sculpteur et graveur toscan, né à Florence, en 1506, mort en 1560. Il était élève et compagnon de travail du Rosso, et aida beaucoup cet habile maître dans les décorations en peinture et en stuc dont François I[er] fit embellir le château de Fontainebleau, vers 1540. Barbieri travailla ensuite avec le Primatice, puis se retira à Troyes, où il sculpta avec François Gentil de nombreux morceaux justement appréciés. Il a gravé aussi quelques pièces d'après le Primatice, Salviati et autres peintres. Son monogramme était un D et un F enlacés.

Vasari, *Vite de de più eccellenti Pittori, Scultori*, etc. — Lanzi, *Storia pittorica*, I, 258.

DOMINIQUE BARRIÈRE, graveur français, né à Marseille, en 1622. Il habitait Rome, et a gravé un nombre considérable d'estampes dans le goût de La Belle. Il cultivait tous les genres avec un égal succès. On remarque de cet artiste: divers *Paysages* et *Marines*, soit de sa composition, soit d'après Claude Lorrain; — l'*Histoire d'Apollon*, en plusieurs pièces, d'après les tableaux que Le Dominiquin et le Viola ont peints pour la villa Aldobrandini; — le portrait de *Jean de La valette, grand-maître de Malte*; et quelques belles gravures d'après Le Bolognèse, Pierre de Cortone, Le Titien, etc. Le monogramme de Dominique Barrière, D. B., a été quelquefois confondu avec celui de Domenico de' Barbieri.

Basan, *Dictionnaire des Graveurs*.

DOMINIQUE *de Flandre*, théologien, mort en 1500. Il se rendit jeune en Italie, entra dans l'ordre des Dominicains, et professa la théologie à Bologne, où il mourut. Il écrivit beaucoup de livres de philosophie scolastique, dans lesquels il essayait à éclaircir Aristote et saint Thomas: *Quæstiones metaphysicales in libros Metaphysicorum Aristotelis*; — *Quæstiones in libros III de Anima*; — *Quæstiones in Comment. S. Thomæ in libros posteriorum Analyticorum*; — *Quæstiones quodlibetales*. Tout cela fut imprimé à Venise, de 1496 à 1503, et le débit de quelques-uns de ces écrits fut assez rapide pour qu'il devînt nécessaire de les réimprimer. G. B.

Quétif, *Scriptores Ordinis Prædicatorum*, t. I, p. 894. — Foppens, *Bibliotheca Belgica*, t. I, p. 248.

DOMINIQUE *de Jérusalem*, rabbin converti au christianisme, né en 1550. Reçu docteur à Safet en Galilée, il y professa le Talmud, et devint médecin du sultan. En 1600 il se convertit au christianisme, à Rome, où il fit des cours de

langue hébraïque. Dominique traduisit en hébreu le Nouveau Testament; il annonce dans la préface que sous le titre de *Fons Hortorum* il publiera un traité des articles de la foi chrétienne.

Wolff. *Bibl. Hebr.*

DOMINIQUE *de Saint-Thomas* (Le P.), théologien portugais, né à Lisbonne, mourut en 1675. Il appartenait à l'ordre de Saint-Dominique, et devint successivement prieur, prédicateur royal, docteur et professeur en théologie. On a de lui : *Summa Theologiæ, in triplex compendium tripartita, sive tirocinium theologiæ;* Lisbonne, 1670, 3 vol. in-fol. L'auteur s'étend longuement sur la nature et l'origine de l'inquisition. Il les explique ainsi : « Saint Dominique, n'étant encore que simple chanoine d'Osma, passa dans le Languedoc avec son évêque et douze abbés de l'ordre de Cîteaux pour y prêcher la croisade; il remarqua que les albigeois qu'on domptait par les armes ne se soumettaient pas pour cela à la foi. Il pensa alors que pour en venir à bout, il fallait que quelque homme zélé et énergique prît soin de les instruire des vérités de la religion catholique; et de peur que l'on ne l'écoutât légèrement s'il n'était armé que de son zèle, il jugea nécessaire qu'il pût punir les récalcitrants et les condamner même à la mort s'il le trouvait à propos. Il communiqua cette pensée au légat du pape, Pierre de Castelnau, qui non-seulement l'approuva, mais voulut que saint Dominique la mît lui-même à exécution; ce que le pape Innocent III confirma, afin que la chose fût encore plus efficace. » Le père Dominique de Saint-Thomas explique aussi que c'est à tort qu'on nomme vulgairement *sanbenedito* (1) l'habit dont on revêt les condamnés pour hérésie, ce qui semblerait faire venir ce nom de saint Benoit, tandis qu'il vient de *sacco benedetto*, sac bénit, parce que le tribunal de l'inquisition, à l'exemple de l'Église primitive, revêt les hérétiques d'un sac vide, bénit d'une façon particulière. A. DE L.

Échard, *Scriptores Ordinis Prædicatorum*, II, 684. — *Journal des savants*, annee 1678, page 25. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacree.*

* **DOMINIQUE** *de la Sainte-Trinité*, théologien français, né à Nevers, en 1616, mort à Rome, le 7 avril 1687. Il était d'une famille noble, et, malgré l'opposition de ses parents, prononça ses vœux en 1634, dans le couvent des Carmes déchaussés de Paris. Il fut envoyé à Rome pour y enseigner la controverse : il passa de là à Malte en qualité d'inquisiteur, et revint professer à Rome. En 1656, il fut élu général de son ordre, et le pape Clément X le nomma qualificateur du saint-office. On a de lui : *Tractatus polemicus de anno jubilæi;* Rome, 1650, in-4°; — *Bibliotheca theologica, septem libris destinata, in qua exacto ordine reponuntur cuncta ad completam sacræ scripturæ vel theologiæ notitiam spectantia, tam secundum se quam secundum diversa ejus munera: deducendi conclusiones beneficio artis syllogisticæ, unde scholastica vel argumentativa; ordinandi et explicandi locos theologicos, unde positiva sive thetica et fundamentalis : defendendi sua principia adversus omnium infidelium genera, unde polemica; disponendi suas materias, unde methodica; utendi metaphoris, unde symbolica; provocandi vel dirigendi affectum in Deum, unde mystica;* Rome, 1665-1676, 7 vol. in-fol.

Bibliotheca Carmelitana, I, col. [illegible]. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.*

DOMINIQUE BURCHIELLO, poëte italien. *Voyez* BURCHIELLO.

* **DOMINIQUE** *de Jésus*. *Voyez* VICKER (*Gerald*).

DOMINIQUE (*Jacques de Saint-*). *Voyez* SAINT-DOMINIQUE.

DOMINIS (*Marcantonio* DE), théologien et mathématicien dalmate, né à Arbe (île sur les côtes de la Dalmatie), en 1566, mort à Rome, en septembre 1624. Il était de la famille du pape Grégoire X, et fit ses études à Lorette, sous la direction des Jésuites, qui le décidèrent à entrer dans leur ordre. Il professa ensuite avec un grand succès à Padoue, et dans plusieurs autres grandes villes d'Italie, les mathématiques et la philosophie. Après avoir passé vingt années dans la Société de Jésus, où il s'était distingué dans tous les emplois dont il avait été chargé, Dominis succomba à la tentation de devenir évêque, et se fit séculariser. L'empereur Rodolphe et le doge de Venise obtinrent pour lui l'évêché de Segni. Diverses querelles qu'il eut avec ses diocésains le déterminèrent à demander en échange l'archevêché de Spalatro (Dalmatie). La cour de Rome ayant prononcé l'interdit contre les Vénitiens, Dominis prit parti pour ces derniers, qu'il considérait comme ses protecteurs. L'inquisition censura ses écrits. Le ressentiment que lui inspira cette condamnation, les avances des protestants et l'assurance de pouvoir faire imprimer ses ouvrages sans craindre les poursuites des inquisiteurs, le déterminèrent, en [illegible], à passer en Angleterre. Il n'y fut pas inutile à Jacques Ier, dont la passion dominante était de paraître savant théologien. Ce monarque le nomma doyen de Windsor. Dans le but, disait-il, de travailler à la réunion des religions, il prêcha et écrivit contre la cour de Rome. En 1617, Dominis publia le premier volume de son fameux ouvrage *De Republica ecclesiastica*, dans lequel il avançait entre autres propositions les suivantes : que l'Église sous le pontife romain n'est pas l'Église, mais un État humain, sous la monarchie temporelle du pape; que l'Église n'a point une puissance coactive ni de contrainte extérieure; que les prêtres n'offrent point, à proprement parler, le sacrifice de Jésus-Christ, mais qu'ils en célèbrent seulement la commé-

(1) La veritable orthographe est *sambenito* ou *sanbenito*.

que l'inégalité de puissance entre les
st une invention humaine, qui n'a
lement dans l'Évangile; que le Saint-
le véritable vicaire de Jésus-Christ en
Jean Huss avait été mal condamné
cile de Constance; que Jésus-Christ
on Saint-Esprit à toute l'Église, sans
aux prêtres et aux évêques, et sans
r les laïques; que les évêques suc-
cun en son particulier, à la puissance
; que l'Ordre n'est pas un sacrement;
e romaine, à cause de la dignité de sa
la première des Églises en excellence
juridiction; que les ministres de l'É-
nt pas obligés au célibat; que le vœu
es moines n'a point d'effet au delà du
e; que la papauté est une fiction des
etc. « Cet ouvrage, dit un critique,
eulement pour détruire la monarchie
et la primauté du pape, mais encore
d'un chef visible, ne pouvait man-
iire aux puritains d'Angleterre; mais
ant que Jacques I[er] l'ait souffert, et
as vu qu'un homme qui ne veut pas
ans l'Église n'en veut point dans
e 30 octobre 1617, Nicolas Isambert
ivre de Dominis à la Faculté de théo-
ris. La condamnation de quarante-
itions fut arrêtée le 15 décembre
ne partie des docteurs : les autres,
ouscrire, jugeaient, avec Richer, que
les propositions étaient soutenables,
vaient pas les qualifications dont on
part des autres propositions. La Fa-
éologie de Cologne publia aussi dans
née la censure des quatre premiers
République ecclésiastique. Dominis
on ouvrage au milieu des témoignages
e respect et d'estime, dont le roi et
glais le comblaient; cependant, au
ce travail, sa conscience démentait
que sa plume écrivait, et des remords
'assaillir. Ils augmentèrent lorsque
t son avarice lui eurent fait perdre
en Angleterre. Grégoire XV, son
condisciple, ayant été averti des dis-
e Dominis, résolut d'en profiter, et lui
r le marquis de Gondemar, ambas-
spagne, qu'il pouvait revenir sans
Rome. Dominis y consentit; mais
rtir il voulut signaler son retour
isme par une action d'éclat. Il monta
Londres, et rétracta tout ce qu'il
écrit contre l'Église romaine. Jac-
rité de ce nouveau changement d'o-
priva aussitôt de tous ses béné-
rdonna de sortir du royaume dans
Dominis traversa la Flandre en avril
rendit à Rome. Le 24 novembre
publia une ample déclaration contre
s, et après avoir fait abjuration de ses
demanda pardon de son apostasie
dans un consistoire public. Son humeur inconstante et bizarre ne lui permit pas de demeurer longtemps en repos. Dès 1623 on jugea par des lettres qu'il écrivait en Angleterre, et qu'on intercepta, qu'il se repentait déjà de sa conversion. Urbain VIII le fit enfermer immédiatement au château Saint-Ange. Dominis y fut presque aussitôt attaqué de la maladie dont il mourut l'année suivante. Le bruit se répandit qu'il avait été empoisonné. Par sentence de l'inquisition, son cadavre fut déterré et brûlé avec ses écrits, au champ de Flore à Rome.

Les principaux ouvrages de Dominis sont : *De Radiis visus et lucis in vitris perspectivis et iride*; Venise, 1611, in-4°. Jusqu'à lui l'arc-en-ciel avait paru un prodige inexplicable. Dominis le premier devina que c'était un effet de la pluie et du soleil, et développa avec sagacité la raison des couleurs de ce phénomène. Il parla aussi des lunettes de longue vue, dont l'invention, due à Jacques Métius d'Alkmaër, était alors nouvelle. Il mêla quelques erreurs à la vérité qu'il avait trouvée ; mais Descartes les rectifia, et compléta la découverte de Dominis. — *De Republica ecclesiastica*; Londres, 1617 et 1620, 2 vol. in-fol.; Francfort, 1658, 3 vol. in-fol.; — *Predica fatta nella capella delli Mercieri in Londra*; 1617, in-16; — *Scogli del Christiano Naufragio quali va scopendo la santa Chiesa*; 1618, in-12; trad. en français, sous le nom de : *Escueils du Naufrage chrétien découverts par la sainte Église de Christ à ses enfants bien aimés, afin qu'ils s'en puissent éloigner*; Sedan, 1618, in-8°. Dominis fut l'éditeur de la *Storia del Concilio di Trento* de fra Paolo Sarpi; Londres, 1619, in-fol.; il en avait traduit en latin quatre livres. A. DE L.

Du Chêne, *Histoire d'Angleterre*. — Sponde, *Annales ecclesiastici*. — *Le Mercure français*, V et IX. — Boccalini, *Bilancia politica*, etc., III. — Greg. Leti, *Teatro Brittanico*. — Baillet, *Vie de Descartes*, II, 540. — Limborch, *Historia Inquisitionis*. — Voltaire, *Lettres philosophiques*. — Farlati, *Illyricum sacrum*, t. III, p. 481. — Freher, *Theatrum virorum eruditione clarorum*, t. I. — Libri, *Histoire des Sciences mathématiques en Italie*, t. IV, p. 148.

* **DOMITIA**, sœur de Domitius Ahenobarbus, une des tantes de Néron, vivait dans la seconde moitié du premier siècle. Elle était femme de Crispus Passienus, qui la quitta pour Agrippine, mère de Néron. Après la mort de cette dernière, Domitia fut à son tour victime des projets parricides de l'empereur. Elle avait une maladie d'entrailles; Néron alla la visiter, et en se retirant il commanda aux médecins de purger violemment la malade. Ils exécutèrent si bien ses ordres qu'elle succomba. Aussitôt Néron s'empara des biens de la défunte, et pour que rien n'échappât à sa rapacité, il supprima le testament.

Suétone, *Ner.*, XXXIV. — Tacite, *Ann.*, XIII. — D. Cassius, LXI, 17. — Quintilien, VI, lib. X.

DOMITIA LEPIDA, morte en l'an 55. Comme la précédente Domitia, elle était sœur de Cneius Domitius Ahenobarbus, et par conséquent tante

de l'empereur Néron. Mariée à Valerius Messala Barbatus, elle donna le jour à la fameuse Messaline, femme de Claude. Lorsque la mort de cette dernière eut été décidée par l'empereur, on la trouva, dit Tacite, étendue à terre à côté de sa mère, Domitia Lepida, qui, peu d'accord avec sa fille au temps de la prospérité, n'avait pas voulu l'abandonner en ces instants suprêmes (*supremis necessitatibus*). « Cette mère, ajoute le grand peintre de ces exécutions, engageait sa fille à ne pas attendre les bourreaux; disant que c'en était fait de la vie, qu'il ne restait plus qu'à mourir honorablement. » Domitia Lepida fut à son tour sacrifiée à Agrippine, qui la fit périr par des motifs de femme (*muliebribus causis*), selon l'expression de Tacite. « Toutes deux sans pudeur, infâmes, violentes, elles ne semblaient rivaliser, c'est encore Tacite qui parle, que par les vices et les avantages de la fortune. » Agrippine, sans doute plus habile, l'emporta. Elle fit accuser Domitia d'avoir voulu jeter un sort sur le mariage de Néron et de troubler la paix de l'Italie par les troupes d'esclaves peu disciplinés qu'elle entretenait dans la Calabre; cela suffit pour faire prononcer contre Domitia la peine de mort.

Tacite, *Ann.*, XI, 37; XII, 64, etc. — Suétone, *Claudius*, XXVI; *Nero*, VII.

DOMITIA LONGINA, femme de Domitien, vivait dans la seconde moitié du premier siècle. Elle était fille de Domitius Corbulon, et épousa d'abord L. Lamia Æmilianus, auquel Domitien l'enleva après l'avénement de Vespasien. Il s'établit ensuite avec elle et ses autres maîtresses près du mont Albain. Plus tard, il fit d'elle sa femme, et elle lui donna un fils, en l'an 73. Bientôt elle lui fut infidèle, et témoigna un violent amour pour l'acteur Pâris. Domitien la répudia alors, en l'an 83, et vécut avec sa belle-sœur Julie. Il revint ensuite à Domitia, dont l'absence lui était insupportable, et « il la reprit, dit Suétone, comme pour satisfaire à l'impatience du peuple (*quasi efflagitante populo*). » Cependant, il ne rompit pas pour cela ses relations avec Julie. Quant à Domitia, pour éviter de devenir victime du caprice du tyran, elle entra dans la conspiration qui le fit périr, en l'an 96.

Suétone, *Domitien*, III, 22. — Dion Cassius, LXVI; LXVII.

DOMITIANUS (*Lucius Domitius*), général ou empereur romain, qui paraît avoir vécu au temps d'Aurélien ou de Dioclétien. Il est question dans Trébellius Pollion d'un Domitianus, vainqueur des deux Macrin et descendant d'un fils de Vespasien. Il aurait été le même que le Domitianus mis à mort par ordre d'Aurélien, sous la prévention de complot.

Il existe des médailles en cuivre portant de face une tête couronnée de laurier, avec cette légende : *Imp. C. L. Domitius Domitianus*, et au revers un génie avec ces mots : *Genio populi Romani*, et au bas les trois lettres A L E, indiquant qu'elles avaient été exécutées à Alexandrie. Des médailles grecques plus rares portent une tête radiée, avec ces mots ΔΟΜΙΤΙΑΝΟΣ. CEB. Ces deux sortes de médailles sont présumées se rapporter au personnage dont il est parlé ici, mais sur lequel il n'existe pas de données certaines. Selon Eckhel, les médailles latines ne doivent pas remonter plus haut que Dioclétien.

Trebellius Pollio, *Gallieni Duo*; *Triginta Tyrann.* CXII. — Zosime, I, 40. — Eckhel, VIII, 44.

DOMITIEN (*Titus Flavius Sabinus Domitianus Augustus*), empereur romain, né le 24 octobre 52 de l'ère chrétienne, assassiné le 18 septembre 96. Il était le plus jeune des enfants que Vespasien eut de sa première femme, Domitilla, et naquit l'année où son père fut désigné consul. Ses premières années se passèrent dans l'obscurité et, si on en croit Suétone, presque dans l'indigence. Selon ce biographe, il eut recours pour se procurer de l'argent aux moyens les plus infâmes. La haute position que Vespasien occupait déjà ne permet pas de croire que son fils fût réduit à une pareille nécessité. Si les faits rapportés par Suétone sont exacts, il faut moins y voir une preuve de misère que les indices d'une corruption précoce. Quand Vespasien fut proclamé empereur, Domitien avait dix-huit ans; il se trouvait à Rome, et se vit exposé aux vicissitudes des guerres civiles et aux vengeances des partisans de Vitellius. Il se réfugia dans le Capitole avec son oncle Sabinus. Le temple fut bientôt envahi par une soldatesque furieuse, et dans la scène de confusion qui suivit, Sabinus fut tué. Domitien se sauva dans la chambre d'un des ministres du temple, et y revêtit l'habit de lin du prêtre d'Isis; il parvint à s'évader sous ce déguisement, et alla se cacher chez la mère d'un de ses condisciples. L'arrivée de Mucianus le délivra de toute crainte, et le jour même de la mort de Vitellius il fut proclamé césar par ses soldats. Le lendemain le sénat le confirma dans cette dignité, et le nomma préteur de la ville, avec le pouvoir consulaire. Comme Vespasien était encore en Orient, Domitien et Mucianus se trouvèrent jusqu'à son arrivée investis du gouvernement de l'Italie. Le jeune césar se servit de son pouvoir pour satisfaire ses goûts cruels et dépravés. Il fit mettre à mort ses ennemis personnels, enleva des femmes à leurs maris, et disposa arbitrairement des magistratures de Rome et de l'Italie. Indigné de ces abus de pouvoir, Vespasien lui écrivit avec une amère ironie : « Je m'étonne que vous ne m'ayez pas encore nommé un successeur. » Jaloux de la gloire militaire de son père et de son frère, il résolut, contre l'avis de ses amis, qui voulaient le retenir à Rome, d'aller combattre Civilis dans les Gaules; mais il apprit en route que ce rebelle avait été défait par Cérialis. Il revint en Italie assez à temps pour aller à la rencontre de son père jusqu'à Bénévent. Ves-

réprimanda sévèrement, et pour s'as-
ormais de son obéissance, il le garda
ii. Toutes les fois que l'empereur pa-
u public avec Titus, Domitien suivait
leur chaise curule, et le jour de leur
sur la Judée il les accompagna monté
ieval blanc. Tenu loin des affaires, il
: dans le palais de son père, soit dans
n près du mont Albain, où il était en-
courtisans. Tout en ayant l'air de se
, la vie privée, il ne cessa de convoiter
et il semble que pour y arriver plus vite
a pas même devant le fratricide. « Do-
it Suétone, sut alors affecter une
odération, et surtout un goût très-vif
ésie, dont il n'avait aucune habitude,
laquelle il témoigna dans la suite un
épris. Il lut en public des vers de sa
on. Toutefois, quand le roi des Parthes,
demanda contre les Alains un renfort
mmandé par un des fils de Vespasien,
fit tout ce qu'il put pour que le choix
ur lui. Ses efforts ayant été vains, il
par des dons et par des promesses, les
s de l'Orient à faire la même demande.
mort de son père, il balança longtemps
rait pas aux soldats, pour les détourner
voir, le double du *donativum* ordi-
il n'hésita pas à publier que Vespasien
aissé une part de l'empire, mais qu'on
ifié son testament. « Il ne cessa depuis
de conspirer en secret et même ouver-
ontre son frère. Lorsqu'il le vit dange-
t malade, il ordonna, sans attendre son
upir, de l'abandonner, comme s'il eût
Il ne fit rendre à sa mémoire d'autres
que ceux de l'apothéose; et souvent
poursuivit indirectement dans ses dis-
dans ses édits. » Le 13 septembre 81,
ndre que son frère eût expiré, Domi-
it à Rome pour s'y faire proclamer
En prenant possession de la souve-
sance, il se fit donner tous les titres
qu'avait pris son prédécesseur ou
aient été decernés. On le nomma con-
dix ans de suite. Il prit vingt-quatre
, suivant Dion, il remplit le monde en-
s statues. Le titre de seigneur ne lui
las, il se fit appeler *Dieu*. Ses lettres
ient ainsi : *Voici ce qu'ordonne notre
et notre Dieu*. Quand il eut une fois
il ne présida plus le sénat qu'avec la
phale. Il se montra d'abord sévère
leur, et on lui pardonna aisément sa
urveillait attentivement les magistrats,
e, soit dans les provinces, et jamais
trouva plus fidèles observateurs des
la justice. Lui-même leur en donna
et plus d'une fois on le vit, sur son
casser d'iniques sentences. Il fit des
pour maintenir les bonnes mœurs (1)
et la tempérance. Il défendit la mutilation des enfants mâles, et restreignit la culture de la vigne, qui envahissait les terres propres aux céréales. Pendant plusieurs années il laissa croire qu'il n'aimait point l'argent; mais enfin son goût pour la magnificence et ses prodigalités le poussèrent à décréter des taxes nouvelles, et il ne recula pas devant les plus odieuses spoliations. La reconstruction des édifices qui avaient été incendiés pendant les guerres civiles et surtout les spectacles lui coûtèrent des sommes énormes. On dit que la dorure seule du Capitole, rebâti par ses soins, coûta 12,000 talents (66,730,800). Pour trouver un appui contre la haine de ceux qu'il avait persécutés, il augmenta d'un quart la paye de l'armée. Chaque soldat reçut par an trois cents deniers (288 fr.), au lieu de deux cent vingt-cinq. (216 fr.). Il espérait pouvoir en même temps diminuer l'effectif des légions; mais les barbares, qui de toutes parts menaçaient les frontières, l'arrêtèrent dans ses desseins, et pour subvenir aux frais énormes qu'il s'était imposés, il fut obligé de dépouiller et de faire périr les citoyens les plus riches et les plus considérés. Domitien était défiant et cruel par nature. Il disait souvent, par allusion à un mot de Démosthène, que si la défiance était la sauve-garde des peuples contre les tyrans, elle était aussi celle des tyrans contre la multitude. Mais avant de donner pleine carrière à ses instincts sanguinaires, il fit plusieurs expéditions pour défendre contre les barbares les frontières de l'empire. En 83 ou en 84, il entreprit une expédition contre les Cattes. Il revint sans avoir vu l'ennemi, prit le nom de *Germanicus*, et se fit décerner les honneurs du triomphe. Pour avoir des prisonniers, il fit habiller des esclaves en barbares La même année, il rappela à Rome, sous prétexte de lui accorder les honneurs du triomphe, le conquérant de la Bretagne, Julius Agricola, dont il craignait les talents et les succès. Le plus dangereux ennemi de Rome à cette époque était Décébale (*voy.* ce nom). Il avait déjà obtenu de grands succès lorsque Domitien entreprit de le repousser. Lui-même voulut diriger l'expédition; mais il s'arrêta en Mésie, et abandonna le soin de la guerre à ses lieutenants. Il eut l'imprudence de ne pas accorder la paix que lui demandait Décébale, et, vaincu à son tour par les

(1) écuter impitoyablement les lois qui imposaient la chasteté aux vestales. Trois de ces malheureuses prêtresses obtinrent de choisir elles-mêmes leur genre de mort; mais la grande vestale Cornelia fut enterrée vive, suivant l'ancien rite. Bien qu'elle fût probablement coupable, son supplice excita l'horreur générale. « Je ne sais si elle était innocente, dit Pline le jeune, mais je sais qu'elle était illégalement condamnée. Comme il fallut l'enfermer dans le caveau, et qu'en y descendant sa robe se fut accrochée, elle se retourna et la débarrassa. Le bourreau voulut alors lui présenter la main : elle en eut horreur, et rejeta l'offre comme si elle n'eût pu l'accepter sans ternir la pureté dont elle faisait profession. Elle se souvint de ce qu'exigeait d'elle la plus sévère pudeur : *elle eut grand soin de tomber modestement.* » (Pline, *Ep.*, IV, 11, trad. de M. de Sacy). D'après la chronique d'Eusèbe, cet événement se passa en 91.

Quades et les Marcomans, il fut forcé de subir les conditions du chef Dace en 87. Domitien étant revenu à Rome, fit lire dans le sénat une lettre de Décébale; il y régnait un ton de soumission qui ne convenait point à ce chef barbare : on la regarda comme supposée. Domitien se donna pour vainqueur, et prit le surnom de *Dacique*. Il se fit décerner le triomphe et prodiguer tous les honneurs. Durant la guerre des Daces, les Nasamons se révoltèrent en Afrique. Après quelques succès, ils furent surpris par Flaccus, gouverneur de Numidie et exterminés jusqu'au dernier. Domitien, s'attribuant cette victoire, s'écria : « J'ai voulu que les Nasamons cessassent d'être, et ils ne sont plus. » Une révolte plus dangereuse fut celle de L. Antonius, qui commandait dans la haute Germanie. Les légions se déclarèrent pour lui, et les peuplades germaniques se mirent en mouvement pour l'appuyer. Domitien, effrayé, quitta Rome, et s'avança vers la Germanie en se faisant accompagner partout du sénat. Il apprit en route la défaite de L. Antonius. Celui-ci n'ayant pu, à cause d'un débordement du Rhin, faire sa jonction avec les Germains, avait été vaincu par A. L. Appius Norbanus en 91, et n'avait pas survécu à sa défaite. Le reste du règne de Domitien n'offre que le triste spectacle des fureurs froidement préméditées « d'un monstre plus cruel, dit Montesquieu, ou du moins plus implacable que ceux qui l'avaient précédé, parce qu'il était plus timide ». On peut lire dans Suétone les détails de ces cruautés; Tacite les a flétries dans deux admirables passages, que nous citerons, parce qu'ils offrent le tableau le plus rapide et le plus éloquent des dernières années du règne de Domitien. Parlant du bonheur qu'eut Agricola de mourir presqu'au commencement du règne de ce prince, l'historien s'écrie : « Agricola n'a point vu le palais du sénat assiégé, cette auguste assemblée investie de soldats, l'horrible massacre de tant de consulaires égorgés à la fois, l'exil et la fuite de tant de femmes illustres. Les délations de Metius Carus n'avaient remporté qu'une victoire : Messalinus ne faisait encore retentir de ses arrêts sanguinaires que le palais du mont Albain, et Massa Bebius était lui-même alors accusé. Bientôt nos propres mains traînèrent Helvidius en prison; la cruelle séparation de Mauricus et de Rusticus fut notre ouvrage; et il fallut nous couvrir du sang innocent de Sénécion. Néron du moins détournait les yeux; il ordonnait des assassinats, mais ne les regardait pas. Le comble de l'horreur sous Domitien, c'était de le voir et d'en être vu, lorsqu'il comptait les soupirs, lorsqu'avec ce visage féroce, dont la rougeur le préservait de la honte, il observait curieusement la pudeur de tant de victimes. » Dans un autre passage, Tacite s'excuse ainsi de n'avoir pas écrit la vie d'Agricola du vivant même de celui-ci : « Pour moi, si je n'écris la vie d'un grand homme qu'après sa mort, mon excuse est dans le régime sanguinaire et ennemi de toute vertu qu'il me fallait traverser. On a vu Arulenus Rusticus et Sénécion payer de leur vie l'éloge de Thraseas et d'Helvidius; la tyrannie étendit même ses fureurs jusque sur leurs ouvrages, et la main des triumvirs brûla les écrits de ces grands hommes dans la même place où s'assemblait jadis un peuple libre. Insensés, qui pensaient étouffer à la fois dans les mêmes flammes la voix du peuple romain, la liberté du sénat et la conscience du genre humain! Cette même tyrannie proscrivit la philosophie (1), et exila tous les arts libéraux, afin de ne plus rien voir d'honnête dans Rome. Nous avons donné au monde un admirable exemple de patience! Nos pères ont vu les derniers excès de la liberté; nous avons vu ceux de la tyrannie; la délation rompant toute société, on craignait de parler, on craignait d'entendre, et nous serions restés sans mémoire comme sans voix, si l'on pouvait se commander l'oubli comme le silence. » A tous les crimes énumérés par Tacite il faut ajouter, suivant les historiens ecclésiastiques, une persécution des chrétiens, persécution dont les historiens profanes ne disent rien.

Comme presque tous [illegible]
victime de ses propres [illegible]
nistres, Parthenius, [illegible]
més par Domitilla (2), [illegible]
celui-ci voulait les faire [illegible]
prévenir. « Les conjurés [illegible]
chant ni où ni comment [illegible]
serait à table ou au b[illegible]
de Domitilla et alors [illegible]
offrit ses con[illegible]
soupçons, il [illegible] avoir [illegible]
gauche, et le [illegible] pendant [illegible]
touré de laine et de ba[illegible]
il y cacha un p[illegible]
dience à l'empereur [illegible]
piration. Il fut intro[illegible]
tien lisait, tout effrayé, [illegible]
remettre, Stephanus lui [illegible]
L'empereur, blessé, [illegible]
lorsque Clod[illegible]
affranchi de [illegible]
valets de chambre, [illegible]
dirent sur lui, et le fr[illegible]
poignard. Le [illegible]
tel des [illegible]
se trouva[illegible]
que D[illegible]
lui ava[illegible]

(1) Les philosophes furent [illegible] Domitien, et chassés en 93 de [illegible] compte parmi ceux qui échappèrent [illegible] l'exil Épictète et Dion [illegible]

(2) Domitilla ou Do[illegible] tien, alors César, l'enl[illegible] plus tard il fit mourir [illegible] une passion scandaleuse [illegible] pereur la répudia, puis la reprit.

son chevet et d'appeler ses gardes; mais vait trouvé à la tête du lit que le manche ard, et partout que des portes fermées; dant ce temps Domitien, qui avait saisi ssé Stephanus, soutenait contre lui une arnée, s'efforçant, quoiqu'il eût les doigts tantôt de lui arracher son arme, tantôt de r les yeux...... Mais sa nourrice, Phyllis, t les derniers devoirs, dans sa maison de e sur la voie Latine; elle porta secrète- s restes dans le temple de la famille Domitien était d'une haute taille; il avait e modeste, le teint coloré, les yeux nais faibles; il était beau et bien fait de nne, surtout dans sa jeunesse, excepté it les doigts de pied trop courts. A ce dé- joignirent d'autres plus tard : une tête un ventre énorme et des jambes extrê- grêles, qu'une longue maladie avait en- aigries. » Peu de tyrans ont laissé un exécré que Domitien. Ce prince eut ce- quelques qualités, dont il faut lui tenir Il administra l'empire avec une fermeté , et fit fleurir les lettres. Lui-même les livées avec succès. Ses ouvrages poé- ans mériter les louanges que leur ont es Pline et Quintilien, ne manquaient pro- t pas de mérite. Il établit des concours cinq ans en l'honneur de Jupiter Capi- s prosateurs et les poëtes grecs et latins ient des couronnes d'or. Il institua une pour les rhéteurs les plus distingués. Ces ements ne restèrent pas stériles, et le Domitien fut une des plus belles de la littérature latine. Nous avons sous le Germanicus, petit-fils d'Auguste, une se des *Phénomènes* d'Aratus; c'est, ute probabilité, l'œuvre de Domitien. consulter sur ce point la dissertation de us.

Hist., III, 59; IV, 2; *Agric.*, 2, 39, 42, 45. — Sué- mitianus. — Dion Cassius, LXVI et LVVII. — ssim. — Quintilien, IV, 1; X, 1. — Tillemont, les *Empereurs*, t. II. — Niebuhr, *Leçons sur romaine*, t. II. — Eckhel, *Doctrina Nummo-* VI, p. 367-399.

[illegible]EN (Saint), évêque de Mélitène), mort à Constantinople, en 602. Il t de l'empereur Maurice et l'un de x officiers. Devenu veuf, il se au service de Dieu, et fut élevé à l'é- Mélitène, ville de la petite Arménie. Maurice l'envoya près de Chosroès, roi s, détrôné par ses sujets et réfugié sur de l'empire. Domitien aida de ses con- monarque vaincu, et ne négligea rien vertir; mais il n'y réussit pas, ainsi écrit au pape saint Grégoire. Domitien Constantinople, où Maurice le garda i, comme son conseiller et son minis- destinait même la tutelle de ses en- la régence de l'empire; mais le saint mourut avant l'empereur. Le corps de Domitien fut transféré à Mélitène, et Dieu, dit Théophylacte, attesta sa sainteté par « divers miracles ». Les Grecs honorent ce saint le 10 janvier.

Théophylacte Simocatta, *Historia Rerum a Mauricio*, etc., lib. IV. — Saint Grégoire le Grand, *Epistola* LXIII. — Bollandus, *Acta Sanctorum*. — Baillet, *Vies des Saints*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

DOMITILLA FLAVIA, première femme de Vespasien, vivait à la fin du premier siècle de l'ère chrétienne. Elle avait été la maîtresse de Statilius Capella, chevalier romain, de la ville de Sabrata en Afrique. N'ayant d'abord que les droits civiques des Latins, elle obtint par jugement, et sur la réclamation de son père Flavius Liberalis, l'entière liberté et le droit de cité romaine. Elle donna à Vespasien trois enfants : deux fils, Titus, Domitien, et une fille, Domitilla.

Suetone, *Vesp.*, III.

DOMITILLE la jeune (Sainte), princesse romaine, vivait en l'an 77. Elle était nièce du consul Flavius Clemens et petite-nièce de l'empereur Vespasien. Après la mort de Flavius Clemens et l'exil de sa femme Flavia Domitilla, Domitien persécuta Domitille la jeune, pour sa religion, et la relégua dans l'île de Ponce (1). Elle fut suivie dans son exil par deux de ses eunuques, Nérée et Achillée, martyrisés plus tard, et par quelques filles, dont plusieurs sont honorées comme ayant souffert pour la foi chrétienne. Sainte Domitille revint de son exil en même temps que sa tante, lorsque l'empereur Nerva rappela tous ceux que Domitien avait bannis injustement. Domitille la jeune épousa Flavius Onesimus. Cette princesse est honorée le 12 mai, comme vierge et martyre, bien qu'elle ne soit pas morte dans les supplices : l'Église rend cet hommage à beaucoup de saints qui ont seulement souffert pour la foi.

Eusèbe, *Historia ecclesiastica*, lib. III, cap. XVIII. — Saint Jérôme, *Epistola XXVII*. — Bollandus, *Acta Sanctorum*. — Tillemont, *Mémoires*. — Baillet, *Vies des Saints*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

DOMITIUS AHENOBARBUS, nom d'une famille plébéienne de la *gens Domitia*. Elle a été surnommée *Ahenobarbus* à cause de la couleur de la barbe de quelques-uns de ses membres. Les principaux furent :

* **DOMITIUS AHENOBARBUS** (*Cneius*), personnage consulaire romain, vivait en 190 avant J.-C. Il fut consul en 192, et réduisit les Boïens, dans le pays desquels il séjourna jusqu'à son remplacement par le consul Scipion Nasica. En 190 il fut lieutenant du consul L. Scipion dans la guerre contre Antiochus le Grand. C'est sous son consulat, dit-on, qu'un de ses bœufs fit entendre cet effrayant avertissement : *Roma, cave tibi*.

Tite-Live, XXXIII, XXXV, XXXVII. — Plutarque, *Apophtheg. Rom. Cn. Dom.*

* **DOMITIUS AHENOBARBUS** (*Cneius*), fils

(1) Située dans la baie de Pouzzoles.

du précédent, vivait en 162 avant J.-C. Il fut pontife en 172, et envoyé en mission en Macédoine en 169. En 167 il fut un de ceux qui réglèrent les affaires de Macédoine avec Paul Émile, et en 162 il fut élevé au consulat avec Cornelius Lentulus.

Cicéron, *De Nat. Deor.*, II; *De Divin.* II. 38. — Val. Max., I.

* **DOMITIUS AHENOBARBUS** (*Cneius*), fils du précédent, vivait en 115 avant J.-C. En 122 il fut envoyé contre les Allobroges de la Gaule, parce qu'ils avaient donné asile à Teutomalius, roi des Salluviens, l'ennemi des Romains, qui avait laissé ravager impunément le territoire des Éduens, alliés du peuple roi. En 121 il battit les Allobroges et leur allié Bituitius, roi des Arvernes, dans le voisinage de Vindalium, au confluent de la Sulga et du Rhône; il dut ce succès à la terreur causée par ses éléphants. Porté par un de ces animaux, il traversa la province en triomphateur. Ce Domitius fut censeur avec Cæcilius Metellus en 115, et fit chasser du sénat vingt-deux membres de cette assemblée. C'est lui qui fit pratiquer dans les Gaules la *Via Domitia*.

Tite-Live, *Epit.*, LXI et LXII. — Florus, III. — Cicéron, *Pro Font.*, XII; *Brutus*, XXVI.

* **DOMITIUS AHENOBARBUS** (*Cneius*), fils du précédent, vivait en 92 avant J.-C. Après avoir été tribun du peuple en 104, il fut nommé pontife par le peuple, auquel il fit conférer ce droit d'élection. Pendant qu'il était tribun, il poursuivit plusieurs de ses ennemis personnels, tels que Æmilius Scaurus et Julius Silanus. Il fut consul en 96 avec C. Cassius et censeur en 92 avec Licinius Crassus l'orateur. Leur censure fut marquée par la fermeture des écoles de rhéteurs, et ils ne furent guère d'accord que sur cet acte. Leurs dissentiments sont devenus historiques : Domitius, homme d'ailleurs violent et emporté, semblait vouloir faire revivre la vieille austérité romaine, tandis que Crassus aimait le luxe et les beaux-arts. On sait le jugement caustique qu'il porta au sujet de son collègue. « Barbe d'airain, disait-il, bouche de fer, et cœur de plomb. » Selon Cicéron, sans être un orateur dans l'acception du mot, Domitius avait le talent et la gravité qu'exigeait sa haute position.

Tite-Live, *Epit.* — Cicéron, *Pro Dejot.*, II. *De Orat.*; *Brut.*, XLIV; *Verr.*, II, 47; *Div. in Cæcil.*, 20; *Pro Scauro.* — Val. Maxime, VI, IX. — Pline, *H. N.*, XVIII. — Macrobe, *Sat.*, II.

* **DOMITIUS AHENOBARBUS** (*Cneius*), frère du précédent, vivait en 94 avant J.-C. Il fut préteur en Sicile vers 96, quelque temps après la guerre des esclaves. Il fit mettre en croix un de ces hommes pour avoir pris à la chasse un ours. Il fut consul en 94. Durant la guerre civile entre Marius et Sylla, il prit parti pour le dernier. Il fut tué à Rome par ordre du jeune Marius.

Appien, *B. C.*, I, 88. — Velleius Paterculus, II, 26. — Orose, V, 2.

DOMITIUS AHENOBARBUS (*Cneius*) vivait en 81. Il épousa Cornélie, fille d[e] Cornelius Cinna, consul en 87, et durant [la guerre] civile entre Marius et Sylla il embrassa [le parti] du premier. A l'avénement de Sylla au [pouvoir,] en l'an 82, Domitius se réfugia en Afri[que, où il] rencontra d'autres victimes de la pros[cription.] Secondé par le roi numide Hiarbas, il [leva une] armée, qui fut battue près d'Utique [par] Pompée, envoyé contre lui par Sylla, et [Hiarbas] lui-même périt dans une tempête, qui [...] son camp. Selon quelques écrivains, il f[ut mis à] mort après la bataille, par ordre de Pom[pée].

Tite Live, *Epit.*, 89. — Plutarque, *Pompée*. — Zonaras, X, 2. — Orose, V, 21. — Valère Ma[xime] 238

* **DOMITIUS AHENOBARBUS** (*C*[...]) tué à la bataille de Pharsale, en 48 av[ant J.-C.] Édile curule en 61, il fit alors une e[xhibition] de cent lions de Numidie, et laissa dur[er] [...] extraordinaire si longtemps, qu'il fallu[t l'inter]rompre pour que le peuple pût aller [chercher] sa nourriture. On donna à cette susp[ension le] nom de *Diludium*. Domitius épousa Porc[ia, sœur] de M. Caton, dont il soutint, pendant q[u'il était] édile, les attaques contre la brigue en [matière] d'élection, attaques dirigées au fond cont[re Pom]pée, qui s'en allait quêtant des voix en [faveur] d'Afranius. Les opinions de Domitius [étaient] d'ailleurs celles de Caton, et il se montra [...] un des partisans les plus prononcés de [l'aristo]cratie. Aussi s'associa-t-il activement à [l'oppo]sition dirigée contre toutes les mesures d[e César] et de Pompée après la coalition de ces d[eux] hommes célèbres, et en 59 avant l'ère ch[rétienne] il fut accusé par Vettius, à l'instigation d[e César,] d'avoir attenté à la vie de Pompée. P[réteur en] 58, Domitius proposa de rechercher [jusqu'à] quel point la loi Julia, portée l'année pré[cédente,] était valable; mais l'opposition du sénat [fit échouer] ce projet. Candidat à la dignité de co[nsul en] 55, il menaça, s'il était nommé, de re[prendre la] proposition mise en avant pendant sa [préture] et de faire priver César de sa provinc[e. Mais] son ambition échoua encore : la candida[ture de] César et de Pompée l'emporta ; le jour d[e l'élec]tion il fut contraint par la force de se re[tirer du] Champ de Mars. Redevenu [...]idat l'an[née sui]vante, il fut plus heureux. [...] éprouva [...] part de César et de P[...], désormais [...] de la situation, aucune [...]. A l'[...] de son consulat, il ne q[...] que César et Pompée se [...] la cause du dernier. En 52 il [...] Pompée de présider le [...] appe[...] l'affaire de Clodius. [...]ux deux ou t[rois an]nées suivantes de la [...] Dom[...] nous sont connues que [...] Cilicie à Cicéron par [...] pour entrer au collége de[s ...] appuyé par César, l'em[...] par le sénat pour s'oppo[ser ...] Gaule, lorsque ce conquérant se [...]

, en 49 avant l'ère chrétienne, Domitius seul quelque courage. Il se porta sur (*Corfinium*) avec vingt cohortes, pens'il serait appuyé par Pompée; celui-ci rien fait pour lui venir en aide, il fut nt par ses troupes à se soumettre à César. dats furent incorporés dans l'armée vic-; quant à Domitius, selon l'habile polin conquérant, il fut renvoyé sain et omitius y comptait si peu qu'il avait dedu poison à son médecin; mais celuilui avait administré qu'un narcotique. e de Domitius pour César ne diminua cependant, il avait eu trop à se plaindre ction de Pompée pour qu'il allât le reimmédiatement. Il se retira donc penelque temps à Cosa en Étrurie; il se nsuite à Massilia (Marseille), dont les s le firent leur gouverneur. Cependant suivit vigoureusement la guerre contre qui prit la ville et obligea Domitius à se s un navire pour échapper au vainqueur. s alla trouver Pompée en Thessalie; proposa au sénat de faire juger, lorsque e serait terminée, les citoyens qui dans nstances actuelles auraient gardé la neu-Il fut frappé à mort sur le champ de le Pharsale, où il commandait l'aile gaul'armée de Pompée, « et, dit Cicéron, de même d'Antoine ».

..., XXXVII, XXXIX, 46; XLI. — Pline, L. VIII, 51. — Suétone, *Néro*, 2. — César, *Bell.*

...TIUS AHENOBARBUS (*Cneius*), fils du ..., vivait en 32 avant l'ère chrétienne. Il à Corfou, comme son père, en 49, et se vec lui à Pharsale en 48. Il ne prit plus part aux hostilités. Cependant, il ne ren Italie qu'en 46, époque où César lui son pardon. Il suivit Brutus en Macérès la mort du dictateur, et fut condamné meurtrier de César par la loi Pedia, quoimplicité avec les conjurés ne fût pas En 42 il commanda une flotte de cinquante dans la mer Ionienne, et le jour où se première bataille de Philippes, il défit ...t Domitius Calvinus au moment où ... tentait de sortir de Brindes. Le souve... victoire a été reproduit sur une méprésentant un trophée surmontant la ... vaisseau. Après la bataille de Philippes, ...la guerre indépendamment de Sextus ..., à la tête d'une flotte de soixante-dix ... et de deux légions, il ravagea les côtes ...Ionienne. Il se réconcilia en l'an 40 ..., ce qui lui valut le gouvernement ... En 39, lors de la paix conclue avec ...pée, Antoine pourvut à la sûreté de ... lui obtint même une promesse de pour l'année 32. Domitius resta long-Asie, et accompagna Antoine dans la malheureuse dirigée contre les Parthes en 36. Il fut en effet nommé consul à l'époque convenue (en 32). Au moment de la rupture entre Antoine et Auguste, Domitius s'enfuit de Rome à Éphèse, où était Antoine avec Cléopâtre, que Domitius essaya, mais en vain, de faire éloigner de l'armée. Dégoûtée de la conduite d'Antoine, une partie des troupes proposa à Domitius le commandement; mais il refusa, et aima mieux offrir son concours à Auguste, qu'il alla rejoindre quelques jours avant Actium; la mort le surprit avant cette bataille mémorable. Au rapport de Suétone, ce Domitius fut le meilleur de la famille.

Cicéron, *Phil.*, II, X; *Brut.*, XXV; *Ad Fam.*, VI. — Appien, *B. C.*, V, 55, 63, 65. — Plutarque, *Anton.* — Dion Cassius, XLVII-L. — Velleius, II. — Suétone, *Néro*, III. — Tacite, *Ann.*, IV, 44.

* **DOMITIUS AHENOBARBUS** (*Cneius*), mort en l'an 25 de l'ère chrétienne. En l'an 36 avant J.-C., il fut fiancé à Tarente avec Antonie, fille d'Antoine. Il obtint l'édilité en l'an 22 et le consulat en l'an 16. A l'issue de son consulat, et sans doute en remplacement de Tibère, il commanda l'armée de Germanie, traversa l'Elbe, et pénétra dans le pays bien plus loin qu'aucun de ses prédécesseurs. Cette expédition lui mérita les honneurs du triomphe. Le portrait que fait de lui Suétone n'a rien de flatté, et les traits de violence dont cet historien charge la mémoire de Domitius lui font peu d'honneur. « Arrogant, prodigue et cruel..., il força des chevaliers romains et des matrones à paraître sur la scène pour y jouer des mimes. Il donna dans le cirque et dans tous les quartiers de la ville des chasses de bêtes fauves et des combats de gladiateurs; et la barbarie qu'il y déploya fut telle qu'après l'avoir vainement averti en particulier, Auguste dut le réprimander par un édit. » Le même historien ajoute à ce tableau, déjà si chargé, ce trait qui peint le déportement des mœurs romaines d'alors, savoir que Domitius tua un de ses affranchis qui refusait de boire autant que son maître le lui commandait (*quod potare quantum jubebatur recusarat*). Tel était l'aïeul de l'empereur Néron. V. R.

Suétone, *Nero*, IV. — Tacite, *Ann.* — Dion Cassius, LIV. — Velleius, II, 72.

DOMITIUS AHENOBARBUS (*Lucius*), fils du précédent, vivait dans la première moitié du premier siècle. Il épousa Agrippine, fille de Germanicus, devint consul en 32 et proconsul en Sicile. Il mourut d'hydropisie, à Pyrges en Sicile. Sa vie fut marquée par des crimes sans nombre; tout s'y trouve: l'homicide, l'inceste; il n'échappa à la mort que grâce au changement de règne. Il avait lui-même le sentiment de son indignité à ce point, que lorsqu'on vint le féliciter sur la naissance de Néron, « D'Agrippine et de moi, aurait-il dit, ne peut naître que quelque chose de détestable et de funeste au bien public. » Néron justifia cette prédiction. V. R.

Suétone, *Nero*. — Tacite, *Ann.*, IV, 75; VI, 1, 47; XII, 64. — Velleius, II, 72. — Dion Cassius, LVIII, 17.

17.

* **DOMITIUS AHENOBARBUS**, préteur en 80 avant l'ère chrétienne. Il commanda en Espagne sous le titre de proconsul. En 79 il fut envoyé au secours de Metellus Pius, en lutte contre Sertorius. Domitius fut vaincu et tué près d'Inas par Hirtuleius, questeur de Sertorius.

Plutarque, *Sertorius*, XII. — T.-Live, *Epit.*, 90.— Eutrope, VI, I. — Florus, III, 22. — Orose, V, 23. Pour tous les *Domitius*, voy. Eckhel, *Doctrina Numm.*

DOMITIUS AFER. *Voyez* AFER.

DOMITIUS MARSUS. *Voyez* MARSUS.

DOMMARTIN (*Elzéard-Auguste*), général français, né le 26 mai 1768, tué à Rosette (Égypte), le 9 août 1799. Nommé lieutenant (1er septembre 1785), à sa sortie de l'école d'artillerie, il devint bientôt capitaine (16 février 1792), et prit part aux premières guerres de la révolution. Il atteignit rapidement le grade de général de brigade (23 septembre 1793). Appelé à l'armée d'Italie en qualité de commandant de l'artillerie légère, il se trouva à la prise de Vérone (août 1796), dont il enfonça les portes; à la bataille de Mondovi, où il s'empara, conjointement avec le général Fiorella, d'une redoute qui couvrait le centre de l'armée autrichienne; à Roveredo sur les bords du Tagliamento, dont il protégea le passage par l'habileté avec laquelle il dirigea son artillerie. La paix ayant été conclue, Dommartin, après avoir servi quelque temps à l'armée du Rhin, passa en Égypte, et les talents qu'il déploya à Alexandrie, à Rahmanié, à Chebréiss, à El-Arych, ainsi qu'aux Pyramides, engagèrent Bonaparte à solliciter du Directoire la ratification du grade de général de division provisoire qu'il lui avait accordé. Il ne fut pas permis à Dommartin de jouir d'une récompense si bien méritée, car, à peine âgé de trente-et-un ans, il tomba mortellement frappé d'une balle. Le nom de ce général est inscrit sur les tables de bronze de Versailles, ainsi que sur l'arc de triomphe, côté sud. A. S....Y.

Archives de la guerre. — *Vict. des Français.*

DOMMERICH (*Jean-Christophe*), pédagogue allemand, né à Buckebourg, le 25 décembre 1723, mort le 28 mai 1767. Après avoir étudié à Halle, il y entra dans l'enseignement. A son retour dans sa ville natale, il y fit l'éducation des enfants du vice-chancelier Lehner; en 1747 il monta dans la chaire du prédicateur. Nommé ensuite adjoint à la faculté de philosophie d'Helmstædt, il devint plus tard recteur de l'école ducale de Wolfenbuttel, et en 1759 il fut chargé de professer à Helmstædt la logique et la métaphysique. Ses principaux ouvrages sont : *Sphærologia*; Lemgo, 1745, in-8°; — *Anweisung zur wahren Beredsamkeit* (Guide pour l'étude de la vraie éloquence); ibid., 1746, in-8°; — *Réflexions sur les principes de la manière d'enseigner les jeunes gens dans les écoles* (en français); ibid., 1747, in-8°; — *Leges Motuum animæ rite inveniendi genuinus Modus*; ibid., 1748, in-4°; — *Logica*; Lemgo, 1749, in-8°; — *Entwurf einer deutschen Dichtkunst für Schulen* (Plan d'un [illegible] pour les écoles allemandes); Bruns[illegible] in-8°; — *Hermiæ philosophi Irr[illegible] lium Philosophorum, cum adn[illegible] H. Wolfii, Th. Galei*; Halle, 1764, [illegible] *Mnemonick und Heuristick* (La [illegible] et l'Invention); Halle et Helmstædt, [illegible]

Strodtmann, *Neues gel. Europ.*, V. — *Gel. Deutschl.*

DOMNA JULIA. *Voy.* JULIA.

DOMNE. *Voy.* DONUS, pape.

* **DOMNINE** (Sainte), morte à Hi[illegible] 299. Elle était riche et d'une noble f[illegible] tioche. Devenue veuve, elle se fit chr[illegible] que ses deux filles, Bérénice et P[illegible] toutes trois se retirèrent à Édesse. E[illegible] arrêtées et dirigées sur Antioche; [illegible] à une rivière, près Hiéraple, elles se [illegible] la main, et, se tenant attachées l'un[illegible] elles se précipitèrent dans l'eau et s[illegible] Leurs corps furent retirés de la rivi[illegible] portés à Antioche, où saint Chrys[illegible] gne qu'ils étaient de son temps. On a [illegible] un *Panégyrique* prononcé en l'[illegible] Domnine et de ses deux filles, le j[illegible] fête, qui est marqué au 14 avril. « Il [illegible] remarquer, ajoutent les auteurs de la [illegible] *que sacrée*, qu'il n'est p[illegible] is [illegible] ner la mort à soi-même, p[illegible] puisse être; l'action de [illegible] et révérée par l'Église qu[illegible] mouvement particulier de l'Es[illegible] des voies de sanctification qui nous [illegible] nues, et qui est le maître de dispen[illegible] ordinaires ceux qu'il veut et quand [illegible]

Saint Chrysostome, I, *Oratio LI.* — [illegible] IX. — Saint Ambroise, *De Virginib.*, lib. [illegible] Augustin, *De Civitate Dei*, lib. I, cap. XX[illegible] *Vies des Saints*, III. — Richard et Giraud, [illegible] *sacrée*.

* **DOMNINUS**, écrivain grec, auteu[illegible] toire universelle, depuis la création [illegible] jusqu'à l'époque de Justinien; elle [illegible] plusieurs reprises. [illegible]

Vossius, *De* [illegible] *oricis Græcis*, p. [illegible]

* **DO**[illegible]

dicée ou [illegible] nes, où, [illegible] maître, e[illegible] niciens; il [illegible] moins qu'à [illegible] autres ou[illegible] sur les opi[illegible]

Suidas, *Lexicon* [illegible] t. III, p. 171. — Br[illegible] t. II, p. 317.

* **D**[illegible]

vers le commen[illegible] commenta les code[illegible] théodosien. Théodore[illegible] qualifie Domninus « de [illegible] C'est sans doute à lui [illegible] pereur Zénon un p[illegible] comme lui.

VIII, 711. — *Code*, 10, tit. 3, p. 7. — Asse-*Jur. Orient.*, II, c. 20, p. 405. — Montreuil, *st byzant.*, I.

US, médecin grec, qui commenta les s d'Hippocrate, et dont les écrits, au-perdus, sont mentionnés dans les ou-Galien et d'Oribase. G. B.

Bibliotheca Græca, XIII, 148.

US, jurisconsulte connu seulement tion que fait de lui Libanius, qui lui s lettres.

;p. 111, 277-424, édit. Wolff.

ARTIN (*Pierre* DE), publiciste fran-t en 1570. Il était avocat au parlement On a de lui : *Amiable accusation et excuse des maux et événements mce pour montrer que la paix et es sujets n'est pas moins nécessaire qu'aux particuliers*; Paris, 1576, M. G.

r, *Bibl. française*.

ZO ou DINOZO, poëte et historien ait vers le commencement du dou-le. Il était moine bénédictin du monas-nossa, sur le territoire de Reggio. Il n poëme en deux chants, et en vers s presque tous *léonins*, sur la *Vie tesse Mathilde*, cotte célèbre prin-Toscane qui mourut en 1115. C'est ui-même qui nous fournit cette date, rs suivants :

sarta monet indictio, jungitur atque
ntus qui currere cœperat annus
ntus decimus centesimus ; illum
hristi voluit celebrare Mathildis.

Mathildis fut publiée pour la pre-par Sébastien Tegnagel, dans les *Ve-monumentorum Sylloge*; Ingolstadt, . Leibnitz en donna une édition plus l'après un manuscrit romain, dans ses s *Brunsvicenses*, t. I, p. 629. On texte plus pur et plus complet, im-les manuscrits de Padolivone et de vec les notes de Leibnitz et de Mura-le *Thesaurus Mediolanensis Scrip-alia*, t. V, p. 335. On voit par le Domnizo qu'il fut le témoin oculaire ments qu'il raconte, et qu'il avait pris le pape contre l'empereur.

Bibliotheca mediæ et infimæ Latinitatis. *De Historicis Latinis*.

LE (Saint), dit aussi *Dôme*, *Anolet*, *Tonnoley*, évêque français, mort le re 581. Il était frère d'Audovée ou Au-e d'Angers, et devint abbé du monas-t-Laurent, près Paris (1). Quoique sujet rt, roi de Paris et de Neustrie, Domnole é à Clotaire, et entretenait des rela-e prince, dont il cachait les émissaires vent. Son rôle politique est jugé sé-r les chroniqueurs. Après la mort de Childebert, Clotaire, reconnaissant, nomma Domnole au siége d'Avignon ; mais ce prélat représenta au roi qu'un évêché si éloigné équivalait à un exil, et que d'ailleurs il se croyait peu propre à vivre « avec des sénateurs sophistes et des juges philosophes » ; ce qui prouve que l'étude de la philosophie florissait à Avignon. Clotaire lui donna l'évêché du Mans. Domnole était à Rome; il prit possession de son siége en 545, et y fonda le monastère de Saint-Vincent, qui devint par la suite une célèbre abbaye de Bénédictins. Il acheva aussi l'abbaye de Saint-Georges, commencée par saint Innocent. Il bâtit en outre, sous l'invocation de la sainte Vierge, un monastère et un hôpital entre Baugé et la rivière la Sarthe. En 566, Domnole assista au second concile de Tours, et deux ans après à l'assemblée de Nantes. « Dès cette vie, disent Richard et Giraud, il obtint le don des miracles, ayant guéri un boiteux, un aveugle et opéré d'autres prodiges. » Il fut enterré dans l'abbaye de Saint-Vincent, et mis dans une châsse de vermeil, en 1124, par Hildebert, évêque du Mans. En 1560, on le retira de cette châsse pour le soustraire à la fureur des huguenots; mais il paraît que le corps de saint Domnole avait souffert avant cette translation, car les religieux de Saint-Vincent convenaient eux-mêmes que la tête y manquait avec quelques autres ossements. L'historien Nicolas Gilles rapporte que vers 1530, c'est-à-dire trente ans avant cette translation, on avait déjà trouvé le corps de saint Dôme ou Domnole, évêque du Mans, dans l'église de Chaumes, petite ville de la Brie, qui le revendique pour son patron. Ainsi les reliques de saint Domnole se trouvent au moins partagées entre le clergé du Mans, où le vulgaire l'appelle saint Tonnelet, Tonnoley ou Anolet, et celui de Chaumes, où il est appelé saint Dôme. La vie de Domnole, écrite par un prêtre manceau son contemporain, se trouve dans les Bollandistes. L'Église honore ce saint le 1er décembre. Il est aussi fêté dans le Maine le 16 de mai.

Saint Grégoire de Tours, lib. VI. — Le P. Le Cointe, *Annales de l'histoire ecclés. de France*. — Le P. Longueval, *Histoire de l'Église gallicane*, III. — Nicole Gilles, *Annales et Chroniques de France*. — Papebroch, *Acta Sanctorum*. — Baillet, *Vies des Saints*, III. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*. — Godescard, *Vies des Pères*, etc., 1er décembre.

DOMSELAER (*Tobie* VAN), historien hollandais, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il a laissé : *Arn. Montani Leven en Dæden der Oude Heeren van Amstel en Amsteland* (Vie et hauts faits de nos seigneurs d'Amstel) ; Amsterdam, 1664, in-12 ; — *Amsterdamsch Beschryvinge* (Description d'Amsterdam) ; ibid., 1665, in-4°.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*.

* DONADI (*Hermolaüs*), poëte italien, vivait dans la seconde moitié du quinzième siècle. On a de lui : *Istoria de' suoi tempi in verso eroico*.

Zeno, *Memor. de' Scritt. Venet.*

DONADO (*Hernand-Adriano*), peintre es-

(1) ...tait situé entre les faubourgs Saint-Denis ...tin.

pagnol, mort à Cordoue, en 1630. Il était carme déchaussé, et se distingua par son talent pour peindre ; il suivait la manière de Rafael Sadeler. On remarque parmi ses meilleurs ouvrages le *Crucifiement* et *Madeleine pénitente*, tableau exécuté pour le couvent des Carmes de Cordoue.

Pacheco, *El Arte de la Pintura*. — Palomino Velasco, *Museo de Pintura*.

* **DONADO** (*Jean-Baptiste*), littérateur italien, baile ou ambassadeur de Venise à Constantinople en 1680. On a de lui : *Osservazioni della Letteratura de' Turchi*; Venise, 1688, in-12, et 1690, in-4° ; — *Viaggi a Constantinopoli*.

Adelung, Suppl. — Haym, *Repert.* — Boucher de la Rich.

* **DONADONI** (*Charles-Antoine*), théologien italien, né à Venise, en 1675, mort à Sabenico, en 1756. Il entra très-jeune dans l'ordre des Frères mineurs conventuels de Saint-François. Après avoir professé pendant quelque temps la théologie et la philosophie dans les couvents de Padoue et dans plusieurs autres villes, il fut, à l'âge de trente ans, élu provincial de son ordre, et obtint ensuite l'évêché de Sabenico, qu'il garda jusqu'à l'époque de sa mort. On a de lui : *La Morale de Aristotele spiegata*; Venise, 1709 ; — *Panegirici e discorsi sagri*; Venise, 1709 ; — *Quaresimale*; Venise, 1717 ; — *Le Ingiurie fatte alla Carità cristiana dalla scandalosa licenza del dirmale del prossimo*; ibid., 1722, in-8° ; — *Ragionamenti morali*; Venise, 1722 ; — *La Crusca in esame*; Venise, 1740 ; — *Osservazioni sopra alcune proposizioni morali licenziose*; Bénévent, 1740.

Anali letteraj d'Italia.

DONALD I, roi d'Écosse, mort en 216. Il fut le premier roi chrétien de ce pays, traita avec l'empereur Septime Sévère, et régna vingt-et-un ans. On ne sait rien de sa vie.

DONALD II, roi d'Écosse, vivait au troisième siècle. Son règne fut court ; il fut défait par un autre Donald, roi des îles Hébrides.

DONALD III, roi d'Écosse, mort en 260. Il révolta ses sujets par sa tyrannie, et fut tué par suite de ce soulèvement.

DONALD IV, roi d'Écosse, mort vers 647. Il fit rentrer la province de Northumberland sous la puissance des fils d'Ethelred, et propagea la foi chrétienne dans ce pays.

DONALD V, roi d'Écosse, mort en 859. Il succéda à son neveu, en 854. Sous son règne furent révisées et promulguées de nouveau les anciennes lois du pays. Emprisonné par ses sujets, révoltés, il se tua de désespoir, et eut pour successeur son neveu Constantin II.

DONALD VI, roi d'Écosse, mort à Forres, en 904. Lié avec Alfred le Grand, il fut un prince heureux et vertueux. Donald vainquit les Danois, qui avaient fait une incursion en Écosse.

DONALD VII. *Voyez* DUNCAN Ier.

DONALD VIII, roi d'Écosse, mort en 1103 ou 1105. Il succéda à son frère Malcolm III en 1089, à l'exclusion de son neveu, détrôné ensuite par Duncan II, usurpateur lui-même ; il tua ce prince, et recouvra ses États. Enfin, il fut déposé et emprisonné par Edgar Artheling, en 1098, après trois ans de règne.

Pour tous les DONALD, voy. Buchanan, *Hist. Scot.*

* **DONAS** (Saint). *Voy.* DONATIEN.

DONAT, fondateur d'une secte et auteur d'un schisme qui divisa l'Église pendant toute la durée du quatrième siècle. Vers le commencement de ce siècle on rencontre en Afrique deux évêques du nom de Donat, tous deux engagés dans le même parti, tous deux doués d'une grande influence sur les âmes, qui rompirent la paix et l'unité de l'Église, et, se donnant pour les seuls vrais fidèles dépositaires de la foi et de la tradition, ne prétendirent à rien moins qu'à attirer à eux l'Église universelle. L'un était de Cases-Noires, en Numidie. Dans le fort de la persécution sous Dioclétien, plusieurs fidèles, craignant la rigueur des édits et les violences des émissaires impériaux, livrèrent les Saintes Écritures et les vases sacrés. On les flétrit du nom de *traditeurs*. L'évêque de Carthage Mensurius étant mort, Cécilien fut élevé au siége épiscopal de Carthage par le vœu de toute la province, et ordonné par Félix d'Aptunge. Les évêques de Numidie, et parmi eux Donat, refusèrent de reconnaître l'élection de Cécilien, alléguant qu'on avait négligé de les y faire participer et même de les convoquer ; en second lieu, que Félix d'Aptunge, étant traditeur, n'avait pas qualité pour conférer l'ordination. Cité par ces évêques réunis en concile à Carthage, Cécilien ne comparut pas, et fit entendre par sa réponse qu'il accepterait une réélection. Il semblait par là infirmer lui-même la validité de sa consécration. Donat et ses partisans profitèrent de cette espèce d'aveu, déposèrent Cécilien, et mirent en sa place Majorien. Dès lors le schisme commença. Les donatistes, par le mouvement qu'ils se donnèrent, les écrits qu'ils répandirent, les accusations qu'ils propagèrent contre Cécilien, émurent les esprits. Le bruit de ces divisions monta jusqu'au trône de Constantin, qui autorisa Cécilien à user de l'intervention des officiers impériaux pour faire cesser le désordre et punir les séditieux. De leur côté, les donatistes en appelèrent à Constantin, rédigèrent un mémoire contre Cécilien et ses partisans, et demandèrent des juges. L'empereur ne voulut point s'immiscer dans ce débat, mais consentit à la réunion d'un concile. Ce concile s'ouvrit à Rome en 313. Donat de Numidie avec dix évêques de son parti, le pape Miltiade, les évêques de Cologne, d'Autun, d'Arles et de Milan, et quinze autres d'Italie y assistaient. On craignit d'aigrir les haines et de perpétuer les divisions. On usa de tempéraments : l'innocence de Cécilien fut reconnue, son élection confirmée ; mais on ne condamna pas les accusateurs, on passa sous silence Félix d'Aptunge et son prétendu crime de *tradition*, qui était la racine du schisme. [illegible]

s du concile de Numidie ; on poussa
tion jusqu'à proposer aux évêques
le les recevoir dans la communion de
c leurs titres. Ces demi-mesures ne
t rien. Un second concile tenu à Ar-
as plus heureux. Les accusés, deve-
eurs à leur tour, invoquèrent la sévé-
nstantin contre l'obstination des do-
'empereur fit lui-même une nouvelle
procès qui troublait ainsi l'Église, et
les schismatiques. Dès cette époque
s'envenima singulièrement ; les vio-
mêlèrent à l'attaque et à la défense, et
ligieux dégénéra par moments en une
guerre civile, sur presque tous les
Afrique. Ce changement qui s'opéra
ffaire jusque alors assez pacifique, le
qui embrâsa les âmes, l'extension
lutte et son énergie, l'ébauche d'or-
que reçut la secte, sont dus au suc-
Majorien, Donat de Carthage, homme
nent considérable que Donat de Nu-
e érudition profonde et variée, de
gres et d'un désintéressement que ses
mêmes ont reconnu. C'est lui qui
donner son nom à la secte donatiste,
tivité à la propager, son talent à la
son habileté à la constituer. Saint Op-
neux historien du schisme des dona-
représente Donat comme un homme
rgueil insupportable et animé d'une
méchanceté, se livrant à de mysté-
iques, et séduisant par là les imagi-
erstitieuses du peuple, tantôt enfoncé
lettes contemplations, tantôt se mê-
it du monde et l'enivrant de sa pa-
tribuait, s'il faut en croire saint Optat,
ce tyrannique à Carthage, s'estimait
sus de tous les évêques de son parti,
périeur à tous les autres hommes. Il
de penser que dans ce tableau, tracé
passionnée d'un adversaire, tous les
nt pas parfaitement fidèles.
le Donat est étroitement liée à l'his-
secte des donatistes : nous ne pou-
mieux faire que de reprendre l'his-
le secte. Vaincus dans deux conciles
s par Constantin lui-même, les
es, que la modération n'avait pu ra-
ron de l'Église, s'en éloignèrent avec
liberté encore sous le coup des me-
mpereur et des violences auxquelles
n butte. En vain l'autorité impé-
ppa d'amendes, confisqua leurs mai-
ssa de leurs églises ; ils revinrent
reprirent de vive force, attaquèrent
les catholiques, les expulsèrent de
, et firent tant que Constantin, crai-
mer la guerre civile en Afrique, les
pos. Ce qui dans le principe avait
es donatistes des catholiques était
faire de discipline. Les premiers pré-
tendaient que les traditeurs, devant être considérés comme hérétiques, n'avaient pas autorité pour conférer les sacrements ; que par conséquent l'ordination de Cécilien par Félix d'Aptunge, qu'ils regardaient comme un traditeur, était nulle de fait : poussant plus loin, et s'arrogeant le droit de nommer et de consacrer des évêques, comme seuls purs héritiers des Apôtres, ils avaient ordonné Majorin évêque de Carthage, puis Donat, et beaucoup d'autres en Afrique ; bien plus, le schisme se fortifiant, ils avaient envoyé un évêque à Rome. Mais au moins l'orthodoxie était sauve ; elle s'altéra bientôt entre leurs mains, par les efforts qu'ils firent pour se séparer plus profondément des catholiques, auxquels ils ne pouvaient pardonner d'avoir invoqué contre eux les rigueurs de l'autorité impériale. Aussi bien il n'était guère possible qu'un schisme si décidé ne produisît avec le temps quelques semences d'hérésie. Sans parler de certaines opinions de Donat sur la Trinité et les rapports des trois personnes divines, opinions trop subtiles pour descendre dans la foule, les donatistes s'entendaient à refuser à l'Église catholique le droit de distribuer les sacrements ; aussi ils administraient un nouveau baptême à ceux de leurs adversaires qui passaient dans leur camp : ils prétendaient que la vertu du sacrement que confère le prêtre vient non pas des sentiments intérieurs de celui qui le reçoit, mais de la sainteté de celui qui l'administre ; que les justes seuls composent l'Église, et non l'ensemble des fidèles, bons et mauvais : aussi ils s'estimaient saints et impeccables, tandis qu'ils regardaient les catholiques comme des païens et des idolâtres, purifiaient et consacraient de nouveau les temples et les autels qui leur avaient appartenu, et ne rougissaient pas de profaner par les actes les plus sacriléges les objets de leur culte. Joignez à cela je ne sais quelle exaltation mystique, qui leur faisait braver et même chercher la mort, comme si la palme du martyre y était attachée.

La secte des donatistes n'offrait pas l'image d'une concorde et d'une unité parfaites ; elle renfermait divers partis, qui se réunissaient dans le danger et se divisaient dès qu'il était passé. Les uns, de mœurs paisibles, se défendaient par des écrits et des discours ; d'autres, fanatisés par des prédications violentes et encore plus par la persécution, allaient armés de bâtons, rôdaient par bandes autour des villages, volant, pillant, incendiant, tuant, profanant les choses saintes. On les appelait *circoncellions*, d'un nom qui marquait leurs habitudes errantes.

Après la mort de Constantin, Constant, son successeur, ayant envoyé en Afrique Paul et Macaire porter des aumônes et pacifier la province, ceux-ci furent reçus en ennemis : « Qu'y a-t-il de commun entre l'empereur et l'Église » ? leur répondit Donat ; et il ajouta qu'il avait expressément défendu à tous les siens de recevoir

pagnol, mort à Cordoue, en 1630. Il était carme déchaussé, et se distingua par son talent pour peindre ; il suivait la manière de Rafael Sadeler. On remarque parmi ses meilleurs ouvrages le *Crucifiement* et *Madeleine pénitente*, tableau exécuté pour le couvent des Carmes de Cordoue.

Pacheco, *El Arte de la Pintura*. — Palomino Velasco, *Museo de Pintura*.

* **DONADO** (*Jean-Baptiste*), littérateur italien, baile ou ambassadeur de Venise à Constantinople en 1680. On a de lui : *Osservazioni della Letteratura de' Turchi* ; Venise, 1688, in-12, et 1690, in-4° ; — *Viaggi a Constantinopoli*.

Adelung, Suppl. — Haym, *Repert*. — Boucher de la Rich.

* **DONADONI** (*Charles-Antoine*), théologien italien, né à Venise, en 1675, mort à Sabenico, en 1756. Il entra très-jeune dans l'ordre des Frères mineurs conventuels de Saint-François. Après avoir professé pendant quelque temps la théologie et la philosophie dans les couvents de Padoue et dans plusieurs autres villes, il fut, à l'âge de trente ans, élu provincial de son ordre, et obtint ensuite l'évêché de Sabenico, qu'il garda jusqu'à l'époque de sa mort. On a de lui : *La Morale de Aristotele spiegata* ; Venise, 1709 ; — *Panegirici e discorsi sagri* ; Venise, 1709 ; — *Quaresimale* ; Venise, 1717 ; — *Le Ingiurie fatte alla Carità cristiana dalla scandalosa licenza del dirmale del prossimo* ; ibid., 1722, in-8° ; — *Ragionamenti morali* ; Venise, 1722 ; — *La Crusca in esame* ; Venise, 1740 ; — *Osservazioni sopra alcune proposizioni morali licenziose* ; Bénévent, 1740.

Anali letterarj d'Italia.

DONALD I, roi d'Écosse, mort en 216. Il fut le premier roi chrétien de ce pays, traita avec l'empereur Septime Sévère, et régna vingt-et-un ans. On ne sait rien de sa vie.

DONALD II, roi d'Écosse, vivait au troisième siècle. Son règne fut court ; il fut défait par un autre Donald, roi des îles Hébrides.

DONALD III, roi d'Écosse, mort en 260. Il révolta ses sujets par sa tyrannie, et fut tué par suite de ce soulèvement.

DONALD IV, roi d'Écosse, mort vers 647. Il fit rentrer la province de Northumberland sous la puissance des fils d'Éthelred, et propagea la foi chrétienne dans ce pays.

DONALD V, roi d'Écosse, mort en 859. Il succéda à son neveu, en 854. Sous son règne furent révisées et promulguées de nouveau les anciennes lois du pays. Emprisonné par ses sujets, révoltés, il se tua de désespoir, et eut pour successeur son neveu Constantin II.

DONALD VI, roi d'Écosse, mort à Forres, en 904. Lié avec Alfred le Grand, il fut un prince heureux et vertueux. Donald vainquit les Danois, qui avaient fait une incursion en Écosse.

DONALD VII. *Voyez* DUNCAN Ier.

DONALD VIII, roi d'Écosse, mort en 1103 ou 1105. Il succéda à son frère Malcolm III en 1089, à l'exclusion de son neveu, détrôné ensuite par Duncan II, usurpateur lui-même ; il tua ce prince, et recouvra ses États. Enfin, il fut déposé et emprisonné par Edgar Artheling, en 1098, après trois ans de règne.

Pour tous les DONALD, *voy.* Buchanan, *Hist. Scot.*

* **DONAS** (Saint). *Voy.* DONATIEN.

DONAT, fondateur d'une secte et auteur d'un schisme qui divisa l'Église pendant toute la durée du quatrième siècle. Vers le commencement de ce siècle on rencontre en Afrique deux évêques du nom de Donat, tous deux engagés dans le même parti, tous deux doués d'une grande influence sur les âmes, qui rompirent la paix et l'unité de l'Église, et, se donnant pour les seuls vrais fidèles dépositaires de la foi et de la tradition, ne prétendirent à rien moins qu'à attirer à eux l'Église universelle. L'un était de Cases-Noires, en Numidie. Dans le fort de la persécution sous Dioclétien, plusieurs fidèles, craignant la rigueur des édits et les violences des émissaires impériaux, livrèrent les Saintes Écritures et les vases sacrés. On les flétrit du nom de *traditeurs*. L'évêque de Carthage Mensurius étant mort, Cécilien fut élevé au siége épiscopal de Carthage par le vœu de toute la province, et ordonné par Félix d'Aptunge. Les évêques de Numidie, et parmi eux Donat, refusèrent de reconnaître l'élection de Cécilien, alléguant qu'on avait négligé de les y faire participer et même de les convoquer ; en second lieu, que Félix d'Aptunge, étant traditeur, n'avait pas qualité pour conférer l'ordination. Cité par ces évêques réunis en concile à Carthage, Cécilien ne comparut pas, et fit entendre par sa réponse qu'il accepterait une réélection. Il semblait par là infirmer lui-même la validité de sa consécration. Donat et ses partisans profitèrent de cette espèce d'aveu, déposèrent Cécilien, et mirent en sa place Majorien. Dès lors le schisme commença. Les donatistes, par le mouvement qu'ils se donnèrent, les écrits qu'ils répandirent, les accusations qu'ils propagèrent contre Cécilien, émurent les esprits. Le bruit de ces divisions monta jusqu'au trône de Constantin, qui autorisa Cécilien à user de l'intervention des officiers impériaux pour faire cesser le désordre et punir les séditieux. De leur côté, les donatistes en appelèrent à Constantin, rédigèrent un mémoire contre Cécilien et ses partisans, et demandèrent des juges. L'empereur ne voulut point s'immiscer dans ce débat, mais consentit à la réunion d'un concile. Ce concile s'ouvrit à Rome en 313. Donat de Numidie avec dix évêques de son parti, le pape Miltiade, les évêques de Cologne, d'Autun, d'Arles et de Milan, et quinze autres d'Italie y assistaient. On craignit d'aigrir les haines et de perpétuer les divisions. On usa de tempéraments : l'innocence de Cécilien fut reconnue, son élection confirmée ; mais on ne condamna pas les accusateurs, on passa sous silence Félix d'Aptunge et son prétendu crime de *tradition*, qui était la racine du schisme, et

s du concile de Numidie ; on poussa
tion jusqu'à proposer aux évêques
le les recevoir dans la communion de
c leurs titres. Ces demi-mesures ne
: rien. Un second concile tenu à Ar-
as plus heureux. Les accusés, deve-
eurs à leur tour, invoquèrent la sévé-
stantin contre l'obstination des do-
'empereur fit lui-même une nouvelle
procès qui troublait ainsi l'Église, et
les schismatiques. Dès cette époque
s'envenima singulièrement ; les vio-
ièlèrent à l'attaque et à la défense, et
ligieux dégénéra par moments en une
uerre civile, sur presque tous les
Afrique. Ce changement qui s'opéra
ffaire jusque alors assez pacifique, le
qui embrâsa les âmes, l'extension
lutte et son énergie, l'ébauche d'or-
que reçut la secte, sont dus au suc-
Majorien, Donat de Carthage, homme
nent considérable que Donat de Nu-
e érudition profonde et variée, de
gres et d'un désintéressement que ses
mêmes ont reconnu. C'est lui qui
lonner son nom à la secte donatiste,
tivité à la propager, son talent à la
son habileté à la constituer. Saint Op-
peux historien du schisme des dona-
représente Donat comme un homme
rgueil insupportable et animé d'une
méchanceté, se livrant à de mysté-
tiques, et séduisant par là les imagi-
erstitieuses du peuple, tantôt enfoncé
ettes contemplations, tantôt se mê-
it du monde et l'enivrant de sa pa-
tribuait, s'il faut en croire saint Optat,
nce tyrannique à Carthage, s'estimait
sus de tous les évêques de son parti,
périeur à tous les autres hommes. Il
de penser que dans ce tableau, tracé
passionnée d'un adversaire, tous les
nt pas parfaitement fidèles.

le Donat est étroitement liée à l'his-
secte des donatistes : nous ne pou-
mieux faire que de reprendre l'his-
le secte. Vaincus dans deux conciles
és par Constantin lui-même, les
, que la modération n'avait pu ra-
ron de l'Église, s'en éloignèrent avec
iâreté encore sous le coup des me-
mpereur et des violences auxquelles
à butte. En vain l'autorité impé-
d'amendes, confisqua leurs mai-
de leurs églises ; ils revinrent
reprirent de vive force, attaquèrent
les catholiques, les expulsèrent de
, et firent tant que Constantin, crai-
la guerre civile en Afrique, les
Ce qui dans le principe avait
donatistes des catholiques était
de discipline. Les premiers pré-
tendaient que les traditeurs, devant être considé-
rés comme hérétiques, n'avaient pas autorité
pour conférer les sacrements ; que par consé-
quent l'ordination de Cécilien par Félix d'Ap-
tunge, qu'ils regardaient comme un traditeur,
était nulle de fait : poussant plus loin, et s'arro-
geant le droit de nommer et de consacrer des
évêques, comme seuls purs héritiers des Apô-
tres, ils avaient ordonné Majorin évêque de Car-
thage, puis Donat, et beaucoup d'autres en
Afrique ; bien plus, le schisme se fortifiant, ils
avaient envoyé un évêque à Rome. Mais au
moins l'orthodoxie était sauve ; elle s'altéra
bientôt entre leurs mains, par les efforts qu'ils
firent pour se séparer plus profondément des
catholiques, auxquels ils ne pouvaient pardon-
ner d'avoir invoqué contre eux les rigueurs de
l'autorité impériale. Aussi bien il n'était guère
possible qu'un schisme si décidé ne produi-
sît avec le temps quelques semences d'hérésie.
Sans parler de certaines opinions de Donat sur
la Trinité et les rapports des trois personnes di-
vines, opinions trop subtiles pour descendre
dans la foule, les donatistes s'entendaient à re-
fuser à l'Église catholique le droit de distribuer
les sacrements ; aussi ils administraient un nou-
veau baptême à ceux de leurs adversaires qui
passaient dans leur camp : ils prétendaient que
la vertu du sacrement que confère le prêtre
vient non pas des sentiments intérieurs de celui
qui le reçoit, mais de la sainteté de celui qui
l'administre ; que les justes seuls composent
l'Église, et non l'ensemble des fidèles, bons et
mauvais : aussi ils s'estimaient saints et impec-
cables, tandis qu'ils regardaient les catholiques
comme des païens et des idolâtres, purifiaient et
consacraient de nouveau les temples et les au-
tels qui leur avaient appartenu, et ne rougis-
saient pas de profaner par les actes les plus sa-
criléges les objets de leur culte. Joignez à cela
je ne sais quelle exaltation mystique, qui leur fai-
sait braver et même chercher la mort, comme
si la palme du martyre y était attachée.

La secte des donatistes n'offrait pas l'image d'une concorde et d'une unité parfaites ; elle renfermait divers partis, qui se réunissaient dans le danger et se divisaient dès qu'il était passé. Les uns, de mœurs paisibles, se défendaient par des écrits et des discours ; d'autres, fanatisés par des prédications violentes et encore plus par la persécution, allaient armés de bâtons, rôdaient par bandes autour des villages, volant, pillant, incendiant, tuant, profanant les choses saintes. On les appelait *circoncellions*, d'un nom qui marquait leurs habitudes errantes.

Après la mort de Constantin, Constant, son successeur, ayant envoyé en Afrique Paul et Macaire porter des aumônes et pacifier la province, ceux-ci furent reçus en ennemis : « Qu'y a-t-il de commun entre l'empereur et l'Église » ? leur répondit Donat ; et il ajouta qu'il avait expressément défendu à tous les siens de recevoir

ces aumônes ; en même temps il se déchaînait en invectives contre la personne de l'empereur. Accueillis de la sorte, Paul et Macaire appelèrent des troupes, battirent les circoncellions, les traitèrent en rebelles, et travaillèrent par des menaces et des châtiments à rétablir la paix et l'unité de l'Église. On put voir alors les donatistes se dérober par la fuite ou par une mort volontaire aux vengeances des pacificateurs impériaux. Ils imploraient la mort de tous ceux qu'ils rencontraient, ou montaient sur des rochers, et s'en précipitaient par troupes. Cette sanglante politique n'eut d'autre résultat que d'accroître la haine des donatistes pour les catholiques.

C'est vers cette époque que Donat mourut, loin du théâtre de ces scènes de carnage. Il ne put voir son parti se relever sous le règne éphémère du Julien, et devenir plus puissant que jamais ; il ne put voir ses disciples remis en possession de leurs églises et de leurs biens, soutenus par les préfets et les tribuns de l'empire, dominer en Afrique au point de se réunir dans un concile au nombre de plus de trois cent dix évêques. Parménien lui avait succédé sur le siége de Carthage. Après des excès de toutes sortes, commis à l'ombre de la protection de Julien, les donatistes engagèrent une guerre de controverse. Parménien écrivit l'apologie de sa secte. Saint Optat lui répondit avec âpreté. Saint Augustin prit aussi la parole dans ce débat, et écrivit contre Parménien. Ces luttes pacifiques n'aboutirent pas. Les haines se rallumèrent, les désordres recommencèrent, le sang inonda de nouveau l'Afrique. L'empereur Honorius, après avoir toléré le schisme, le poursuivit sans le dompter. En 410 un grand concile s'ouvrit : les donatistes y furent encore condamnés. Ils ne se soumirent pas ; on les exila, on confisqua leurs églises et leurs biens ; ils en appelèrent encore aux armes, mais le tribun Marcellin les réduisit. Saint Augustin, qui avait d'abord conseillé la douceur, applaudit à la violence, et vanta les conversions arrachées par la force. Les rigueurs du tribun Marcellin donnèrent le coup de grâce au donatisme. Traquée dans tous les coins de l'Afrique, et malgré quelques vains efforts pour se ranimer sous Théodose le jeune et sous l'empereur Maurice, la secte de Donat s'éteignit après avoir agité l'Église et occupé l'Afrique pendant plus de cent ans. B. Aubé.

Saint Optat. — Saint Augustin, *In Parmen.*; *In Crescent.*; *De Hæret.*, etc. — Theodosius *Codex.* — Eusèbe, *Vit. Const.*. — Tillemont, tome VI. — Pluquet *Diction. des Hérésies*, — Villemain *Tableau de l'Éloquence chrétienne au quatrième siècle.*

* **DONAT** (Saint), martyrisé en 361. Il était évêque d'Arezzo. Il fut arrêté pour cause de religion par Quadratien, augustal ou préfet impérial de Toscane, sous le règne de Julien l'Apostat. Ayant refusé de sacrifier aux idoles, il souffrit diverses tortures avec courage. Il fut ensuite décapité. « C'est à peu près, selon Baronius, tout ce qu'il y a de moins suspect dans les actes de ce saint, qui sont ou supposés ou presque entièrement corrompus. » Saint Donat est le patron de la cathédrale d'Arezzo, dans laquelle on conserve ses reliques. Sa fête est marquée au 7 août.

Baronius, *Annales*. — Baillet, *Vies des Saints*, II. — Butler, *Lives of Fathers*, etc., VIII, 146.

DONAT (Saint), fondateur d'ordres religieux, né en 592, mort en 651. Il était fils de Waldelène, duc de la Bourgogne Transjurane. Flavie, femme du duc, ayant été stérile jusque alors, s'adressa à saint Colomban, abbé de Luxeuil, afin qu'il intercédât auprès de Dieu pour qu'elle eût un héritier. Donat fut le fruit des prières de saint Colomban. Sitôt que sa mère l'eut mis au monde, elle le fit porter au saint pour le consacrer à Dieu, suivant leur convention. Colomban baptisa l'enfant, et lui imposa le nom de *Donat*, comme étant un don céleste ; après quoi il le à Flavie pour qu'elle l'allaitât. Lor atteint l'âge requis, son é fiée à son parrain, qui ne n rendre digne de remplir pales ; aussi en 624 Donat se vêché de Besançon. En 625 il de Reims et en 646 à celui de Il fonda à Besançon le m il mit des chanoines réguli d'après les préceptes de Colomban. Sa mère, Flavie, fonda à Besançon le monas sous la règle de Césaire, et Sirude, sa fille. voyant les règles de lomban fort répandu particulière qui en contint sèrent à saint Donat pour projet ; mais ce ne fut q pleine d'humilité qu'elles souhaitaient. *littéraire de la* ments de ce siècle- ces règles. La p belle à dom Mabillon, en entier dans ses *dicti*. » Saint Donat est

Dom Mabillon, *Acta Sanctorum O.* II, 16. — Sainte-Marthe, *Gallia chr* Holstenius, *Codex Regularum*. — *teurs ecclesiastiques des septieme et* *Histoire litteraire de la France*, III, *Histoire de l'Eglise gallicane*, III, *Vies des Peres*, etc. VIII, 147.

DONAT (*Ælius*). et rheteur romain, vi trième siècle de l'ère Jérôme pour nent les titres *orator urbis Ro* est une gramm presque tous le le même sujet depu nos jours. Ce livre a sous la forme de deux

nombre de traités séparés; savoir : *Ars, sive 1° Editio prima, De Literis, syllabis, pedibus et tonis; 2° Editio secunda, De Octo Partibus Orationis*, auxquelles on joint ordinairement les traités suivants : *De Barbarismo; De Solœcismo; De cæteris Vitiis; De Metaplasmo; De Schematibus; De Tropis*. Dans la récente édition de Lindemann, tous ces traités sont considérés comme constituant un seul livre, et réunis sous le titre général de *Donati Ars grammatica, tribus libris comprehensa*. La grammaire de Donat était si répandue dans les écoles du moyen âge, que le nom de cet auteur avait fini par signifier toutes sortes de leçons, et en général un traité élémentaire quelconque. Ainsi, parmi les ouvrages de l'évêque Pecock, on cite *The Donat into christian religion* (Introduction à la religion chrétienne) et *The Folower to the Donat* (Suite au Donat). Un vieux proverbe français dit, à peu près dans le même sens, *Les diables estoient encore à leur Donat*, c'est-à-dire à leur rudiment. Ces exemples et quelques autres ont été recueillis par Warburton, dans son *History of English Poetry*, sect. VIII.

Outre l'*Ars Grammatica*, nous possédons de Donat des Introductions (*Enarrationes*) et des Scolies sur cinq des six pièces de Térence (les scolies sur l'*Heautontimorumenos* sont perdues. Les Introductions contiennent une courte indication des sources dans lesquelles chaque pièce est puisée, la date et les détails de la représentation. Les Scolies renferment beaucoup de remarques intéressantes; mais on y trouve aussi des répétitions, des contradictions, des absurdités, qui trahissent des interpolations faites par des grammairiens postérieurs et moins instruits; quelques critiques pensent même que Donat n'écrivit jamais de scolies sur Térence, et qu'elles ont été rédigées d'après des notes recueillies par ses élèves. Servius, dans ses Notes sur Virgile, cite en beaucoup d'endroits un certain Donat, auteur d'un commentaire sur les *Églogues*, les *Géorgiques* et l'*Énéide*. Des *Scholia in Æneida*, portant le nom de Donat et correspondant en grande partie aux citations de Servius, existent encore aujourd'hui; mais leur insuffisance les a fait attribuer à Tiberius Claudius Donatus (*voy.* ce nom). Elles sont divisées en douze livres, et devaient en contenir un seizième. La fin du quatrième et du huitième, le commencement du sixième et du douzième manquent. L'auteur se propose plutôt de faire ressortir les beautés de l'ouvrage que d'en expliquer les difficultés. Dans une lettre jointe au [illegible] livre, il annonce, il est vrai, son intention, si son âge avancé le lui permet, de compiler [illegible] d'anciennes autorités une description des [illegible], des lieux, des herbes et des arbres [illegible] dans le poëme.

La popularité de l'*Ars Grammatica*, et particulièrement du *De Octo Partibus Orationis*, est [illegible] prouvée par le nombre prodigieux d'éditions qui en furent faites dans les premiers temps de l'imprimerie. Beaucoup sont en caractères gothiques, sans date, sans indication de lieu ou de nom d'imprimeur. L'histoire typographique d'aucun ouvrage, si on en excepte les Saintes Écritures, n'a excité plus de discussions parmi les bibliographes. Il existe même des éditions de Donat antérieures à l'invention des caractères mobiles. Quelques spécimens de ces produits de l'imprimerie tabellaire se trouvent dans diverses bibliothèques publiques. Les trois parties de l'*Ars Grammatica* ont été insérées dans la collection de Putsch, *Grammaticæ Latinæ Auctores antiqui*; Hanovre, 1605, in-4°, avec les commentaires de Sergius et de Servius Marius Honoratus, et dans le *Corpus Grammaticorum Latinorum veterum*, de Lindemann; Leipzig, 1831, vol. I. Il fut publié dans le quinzième siècle au moins quatre éditions séparées du Commentaire sur Térence; celle que l'on croit la première est in-fol., en caractères romains, sans indication de lieu, sans date, ni nom d'imprimeur, et fut imprimée à Cologne, 1470-1472; la deuxième est de Venise, par Vind. de Spire, 1472, in-fol.; la troisième, de Rome, par Sweynheym et Pannartz, 1472, in-fol.; la quatrième de Milan, par Zanetti, 1476, in-fol. Ce Commentaire se trouve dans toutes les éditions complètes de Térence. Les Commentaires sur l'*Énéide*, découverts par J. Jovien Pontanus, furent publiés pour la première fois par Scipion Capèce, Naples, 1535, in-fol., et ont été insérés par G. Fabricius dans son *Corpus interpretum Virgilianorum*. Le texte en est très-corrompu. L. J.

Lud. Schopfen, *De Terentio et Donato*; Bonn, 1824, in-8°. — *Specimen Emend. in Æl. Donati Comment. Terent.*; Bonn, 1836, in-4°. — Osann, *Beiträge sur Griechischen und Römischen Litteraturgeschichte*; Leipzig, 1839.

DONAT (*Tiberius-Claudius Donatus*), biographe latin, d'une époque incertaine. On trouve dans presque toutes les éditions complètes de Virgile une vie de ce poëte, intitulée : *Tiberii Claudii Donati, ad Tiberium Claudianum Maximum Donatianum filium, de P. Virgilii Maronis Vita*. D'après quelques critiques, Donat vivait vers le cinquième siècle après J.-C. L'ouvrage qui porte son nom n'est qu'une mauvaise compilation, pleine d'anecdotes puériles.

Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*.

* **DONAT**, hagiographe lorrain, vivait en 869. Il était doyen de l'église de Metz, et écrivit, à la prière d'Angelramme, évêque de Metz, la vie de saint Trudon ou Tron, disciple de saint Clodulphe ou Cloud, évêque de Metz, et fondateur du monastère de Sarching. Cette vie est imprimée dans le tome II des *Acta Sanctorum Ordinis S. Benedicti*, sous le titre de : *Vita sancti Trudonis, presbyteri et confessoris in Hasbania*. Le style en est simple et passable pour le temps.

Dom Mabillon, *Acta Sanctorum Ordinis S. Benedicti*, II, 1071. — Lelong, *Bibliothèque historique de la France*, I, n° 11493. — Calmet, *Bibliothèque lorraine*. — Dom

Rivet, *Histoire littéraire de la France*, IV, 178. — Foppens, *Bibliotheca Belgica*, pars prima, 250.

DONAT BOSSIUS. *Voy.* Bosso.

* **DONATE** (Sainte), martyrisée à Carthage, le 20 juillet 200. Accusée de christianisme, elle fut arrêtée et emprisonnée avec douze autres habitants de Scillite. Conduite devant Saturnin, proconsul à Carthage, elle refusa de sacrifier aux idoles, et fut décapitée avec ses compagnons. L'Église honore ces martyrs le 17 juillet.

Saint Adon, *Martyrolog.* — Dom Ruinart; *Acta primorum Martyrum.* — Drouet de Maupertuy, *Les véritables Actes des Martyrs*, I, 145. — Butler *Lives of Fathers*, etc., VII, 228.

DONATELLO (diminutif de DONATO), né à Florence, en 1383, mort en 1466. La pauvreté de ses parents ne leur permettant pas de faire des sacrifices pour l'élever, un riche particulier prit soin de son éducation, lui donna pour maître de dessin un sculpteur nommé Laurent Bicci, qui, outre les éléments de son art, lui apprit la perspective et l'architecture. Le premier essai de Donatello fut une *Annonciation* en pierre, aujourd'hui placée à Sainte-Croix de Florence, dans laquelle pour la première fois on vit une tête de vierge animée d'un aimable sentiment de candeur, d'humilité et de respect à la vue de l'ange qui lui annonce sa haute destinée; les draperies de ce bas-relief sont traitées dans ce style antique méconnu depuis tant de siècles. Les applaudissements accordés à cet ouvrage attirèrent à son auteur de nombreux travaux et la protection toute particulière de Côme de Médicis, qui, l'ayant chargé de la restauration des nombreux monuments de sculpture antique recueillis par sa famille, contribua à accélérer l'œuvre de la régénération de l'art en procurant au Donatello l'occasion d'étudier de plus près le style et la manière des anciens et de s'exercer à les imiter jusque dans le mécanisme du travail. De là, on n'en peut douter, cette sagesse d'ordonnance, cette correction de formes, cette justesse d'attitude et de mouvement, cette force et cette vérité d'expression portées quelquefois jusqu'au sublime du pathétique, dont ses ouvrages donnent de nombreux exemples; de là aussi cette habileté d'exécution qui lui permit de traiter avec un égal bonheur la terre, le bois, le marbre et surtout le bronze, matière dans laquelle sont ses plus nombreux travaux. Parmi les ouvrages de ronde-bosse du Donatello, on cite: le *Crucifix* en bois placé à Sainte-Croix de Florence, imitation trop vraie de la nature pour ne pas produire une impression désagréable; — cinq statues diverses de *Saint Jean-Baptiste*, dont une en marbre, conservée dans la maison Martelli à Florence; une autre dans la galerie ducale, où ce saint est figuré exténué par le jeûne; une autre, exécutée en bois, pour le baptistère de Saint-Jean-de-Latran à Rome; celles des cathédrales d'Orvieto et de Sienne; — une statue en bois; la *Madeleine pénitente*, au baptistère de Florence, renommée pour son expression de componction, mais dans laquelle le sculpteur a trop montré sa science anatomique; — les trois célèbres statues de l'ancienne loge appelée d'Or-San-Michele de Florence: *Saint Pierre*, *Saint Marc*, à qui Michel-Ange, dans un moment d'exaltation, disait: « Pourquoi ne me parles-tu pas? » et *Saint Georges*, reproduit par Raphael dans une composition à la plume d'une beauté achevée; — le célèbre *Zuccone* (chauve), qui est la plus belle des six statues du même artiste décorant l'extérieur du campanile de la cathédrale de Florence, tous ouvrages dignes de l'antiquité, par la beauté idéale des formes, le choix du costume, la profondeur du caractère et la hardiesse de l'exécution; — le *Mausolée du pape Jean XXIII*, au baptistère de Florence; — le célèbre groupe en bronze de *Judith et d'Holopherne*, sous la loge des Lanzi; — et surtout la statue équestre, aussi en bronze, d'*Érasme Gattamelata*, érigée sur l'une des places publiques de Padoue, le premier monument de ce genre qu'ait produit l'art moderne renouvelé.

Parmi les bas-reliefs de Donatello que le temps a conservés, les plus remarquables sont: à Naples, dans l'église de San-Angelo de Nilo, une *Assomption*, sur le sarcophage du mausolée du cardinal Renaud Brancaccio; — dans la chapelle Piccolomini à Mont-Oliveto, une *Nativité de Jésus-Christ*; à Padoue, dans l'église Saint-Antoine, outre plusieurs bas-reliefs dont les sujets sont tirés de la vie du patron du lieu, une *Sépulture du Christ*, restée en argile, mais qu'on a dorée pour lui donner l'apparence du métal; — à Florence, sur les deux tribunes ou jubés de Saint-Laurent, ouvrages plus recommandables par l'ordonnance que par l'exécution, laquelle a été achevée par Bartoldo, élève de Donatello; — dans l'église du Saint-Esprit, une *Madonna della Cintola*, en bois, qui ne se montre que dans la première semaine de septembre; — et dans la cour du palais Riccardi, huit bas-reliefs, d'un travail exquis, imités de pierres gravées et camées antiques. Donatello avait quatre-vingt-trois ans lorsqu'il mourut. Selon son désir, il fut enterré dans l'église de Saint-Laurent, à côté de Côme de Médicis, son protecteur et son ami. Cet artiste était libéral, prévenant, et d'un tel désintéressement qu'il mettait son argent dans un panier suspendu au mur de sa chambre, afin que ses ouvriers et ses amis en usassent librement. [L.-C. SOYER, dans l'*Encycl. des G. du M.*]

Nagler, *Neues Allg. Künstl.-Lexic.* — Antonio Rucciotti, *Elogio di Donatello scultore.*

DONATELLO ou DONATO (*Simone*), sculpteur italien, frère du précédent, né à Florence. Il exécuta vers 1431 les bas-reliefs de l'une des portes de bronze de Saint-Pierre de Rome, travail auquel il consacra douze années. Un de ses principaux ouvrages est le *Tombeau de Martin V*, dans l'église de Saint-Jean-de-Latran, pour lequel, comme en d'autres occasions, son frère l'aida de ses conseils. Simone Donatello mourut

à cinquante-cinq ans. [L.-C. Soyer, dans l'*Enc. des G. du M.*]

Baldinucci, *Dizion.*

DONATH ou **DONETH** (*M.-Samuel-Gottlieb*), polygraphe allemand, né à Gruna dans la haute Lusace, mort le 13 février 1777. Il fut pasteur à Danchritz. Ses principaux ouvrages sont : *Dissertatio epist. de genuina significatione vocum* ἀληθινός et ἀλήθεια; Leipzig, 1746, in-4° ; — *Von dem Orte des Durchganges der Kinder Israel durchs rothe Meer* (De l'endroit où les Israélites traversèrent la mer Rouge); ibid., 1775, in-4°. Il a laissé inachevé : *Kernhafter Auszug aus Scheuchzer's Physica sacra* (Extrait substantiel de la *Physica sacra* de Scheuchzer).

Meusel, *Gel. Deutschl.*

DONATI, nom commun à un grand nombre de personnages italiens; ceux qui sont antérieurs au seizième siècle ont été placés par ordre chronologique, les autres, presque tous des seizième et dix-septième siècles, ont été classés par ordre alphabétique de prénoms.

DONATI (*Forese*), poëte florentin, vivait vers le treizième siècle. Ses ouvrages sont restés inédits, et sa vie est à peu près inconnue. On voit seulement par quelques-uns de ses sonnets manuscrits qu'il était l'ennemi de Dante. Le seul droit de Donati au souvenir de la postérité, c'est d'avoir été en Italie un des créateurs de la poésie vulgaire.

Crescimbeni, *Istoria della Volgar Poesia.*

DONATI (*Bindo*), poëte italien, né à Florence, vivait vers la fin du treizième siècle. Fils d'Alesio Donati, un des plus anciens poëtes toscans, il se fit connaître lui-même par des poésies en langue vulgaire, restées inédites, mais qui, au rapport de Crescimbeni, le placent au premier rang des écrivains de son temps.

Crescimbeni, *Istoria della Volgar Poesia.*

DONATI (*Corso*), chef guelfe, né à Florence, mort en 1308. Il appartenait à l'une des plus anciennes familles de la Toscane. Ses talents et son éloquence lui avaient acquis une grande influence dans les conseils, et sa bravoure avait beaucoup contribué à la victoire de Campaldino, gagnée par les Florentins sur les Aretins. En mars 1294, plus qu'un autre parmi les nobles toscans, Donati s'était élevé contre Giano della Bella et avait réussi à faire exiler ce républicain vindicatif mais sincère. Resté le plus puissant dans Florence, Donati conçut une vive jalousie contre Vieri, chef de la famille des Cerchi, qui, ayant amassé de grandes richesses dans le commerce, effaçait par sa magnificence les plus anciennes maisons de la Toscane. Les Donati et les Cerchi eurent bientôt chacun de nombreux partisans, et la politique se joignit à l'inimitié particulière : Corso Donati fut connu pour le chef des *noirs*, ou guelfes, et Vieri de Cerchi pour le chef des *blancs*, ou gibelins. Quelques troubles furent la conséquence de cette division ; la seigneurie s'efforça de rétablir la paix dans la ville, et dans ce but exila les chefs des deux partis. Mais bientôt les magistrats permirent à Dante Alighieri, à Dino Compagni, à Guido Cavalcanti et à quelques autres personnages distingués du parti blanc de rentrer dans Florence. Corso Donati se rendit alors à Rome, et excita le pape Boniface VIII contre les gibelins et le gouvernement florentin. Le pape invita Charles de Valois, frère du roi de France Philippe le Bel, à rétablir l'ordre en Toscane. Ce prince rappela Corso Donati et les noirs, et fit jeter les blancs en prison. Du 5 au 11 novembre 1301, plusieurs de ces derniers furent tués ou blessés, leurs maisons pillées et brûlées, leurs filles enlevées et mariées de force. Après le départ de Charles de Valois, les guelfes demeurèrent tout-puissants; mais Donati trouva bientôt qu'il n'avait personnellement tiré aucun fruit de sa victoire. Les chefs de la noblesse, jaloux de son crédit, lui disputèrent l'administration de la république. Il voulut alors faire l'épreuve de son influence, et se jeta dans l'opposition. Il critiqua les mesures des magistrats, contredit leurs opérations, mais s'aperçut que, loin de les arrêter, il ne faisait que les irriter. Alors, il essaya de renverser le parti qu'il avait longtemps dirigé. Il s'associa avec les Bordoni et les Médicis (1), et accusa le gouvernement de dilapidations. Rosso della Tosa, Geri Spini, Pazzino de' Pazzi, et Betto Brunelleschi se partageaient le pouvoir : ils répondirent à Corso Donati par une accusation plus populaire encore, celle d'aspirer à la tyrannie. Ils en trouvèrent des preuves dans son luxe, dans l'orgueil de ses discours, dans le nombre de clients qu'il s'était attachés et surtout dans son récent mariage avec la fille d'Uguccione della Fagginola, chef des gibelins de la Romagne et de la Toscane, et le plus redouté capitaine des ennemis de la république florentine. Lorsque cette insinuation eut suffisamment germé dans Florence, la seigneurie fit un jour sonner le tocsin ; et dès que le peuple armé se fut rassemblé, les *prieurs des Arts et de la Liberté* (2) accusèrent solennellement Corso Donati de trahison et de vouloir attenter aux libertés publiques. Donati cité devant le podestat refusa de comparaître, le juge, passant de la citation à l'enquête et de l'enquête à la sentence, condamna le prévenu contumace, comme traître et rebelle, à la peine de mort. Donati dut alors se souvenir de Giano della Bella et du jugement qu'il avait fait rendre contre ce citoyen quatorze ans auparavant, et dans des circonstances à peu près pareilles. Moins résigné que Giano, Donati rassembla ses amis, et se fortifia dans le quartier qu'il habitait ; il demanda aussi des secours à son beau-père, mais les auxiliaires qu'Uguccione lui

(1) Le nom de *Medici* s'est toujours écrit sans *s* en italien; cependant l'usage contraire a tellement prévalu en français, que nous nous croyons obligé de l'adopter.

(2) Magistrats populaires nommés par chacun des arts *majeurs* ou métiers principaux ; ces prieurs composaient la *seigneurie* et exerçaient le pouvoir exécutif.

envoya n'arrivèrent pas à temps. Aussitôt le jugement rendu, les prieurs, précédés par le gonfalonier de justice et suivis par le podestat, le capitaine du peuple, l'exécuteur et leurs archers, s'avancèrent contre les maisons de Donati. Le peuple, armé et rangé par compagnies, les accompagnait et commença aussitôt l'attaque. Donati, accablé par la goutte, ne pouvait combattre lui-même, et quoiqu'il animât ses amis de la voix, après une résistance de quelques heures, ses barricades furent emportées : il s'enfuit avec peine dans la campagne. Bientôt, il fut arrêté par des soldats catalans envoyés à sa poursuite. Comme on le ramenait vers la ville, il préféra une mort immédiate au supplice qu'on lui réservait : il s'élança de son cheval de manière à se briser la tête contre une pierre ; ses gardes, le voyant grièvement blessé, l'achevèrent à coups de hallebarde. A. DE L.

Dino Compagni, *Cronaca de' tempi suoi*. — Macchiavelli, *Storia Fiorent.* — Leonardo Aretini, *Storia Fiorent.* — Giovanni Villani, *Historia*. — Sismondi, *Hist. des Républiques italiennes*, IV.

* DONATI (*Tomaso*), théologien italien, né à Venise, en 1445, mort en 1504. Il était d'une illustre famille, et entra dès l'âge de quatorze ans dans le couvent des Dominicains, à Venise. Il se distingua par sa piété et son éloquence comme prédicateur. Alexandre VI le nomma patriarche de Venise, en 1492. On a de Tomaso Donati : *Officia pro festis Visitationis et Sanctificationis B. V.*; Venise, 1492, in-12; — *Sermones de tempore, de sanctis, et quadragesimales*, imprimés dans les *Scrittori Venetiani* d'Albéric; — et plusieurs traités et commentaires restés manuscrits.

Antoine de Sens, *Bibliotheca Prædicatorum*. — Pio-dius, *De Viris illustr. Ordinis Dominicorum*. — Thomas de Rocabert, *Bibliotheca Dominicana*. — Fontana, *Sac. Theatr. Dominican.*, pars I, cap. III, n° 2. — Ughelli, *Italia sacra*, V. — Possevin, *Apparatus sacer*. — Échard, *Scriptores Ordinis Prædicatorum*, II, 11.

DONATI (*Alessandro*), poëte et archéologue italien, né à Sienne, en 1584, mort à Rome, le 23 avril 1640. Il professa pendant douze ans la rhétorique à Rome. On a de lui : *Oratio in funere Mariæ Cesiæ ab Altaëmps*; Rome, 1610, in-4°; — *Carminum Libri tres*; Rome, 1625, in-16; Francfort, 1654, in-4°; — *Suevia, tragœdia*; Rome, 1629, in-16; — *De Arte poetica, libri tres*; Rome, 1630, in-16; — *Roma vetus ac recens, utriusque ædificiis ad eruditam cognitionem expositis*; Rome, 1633, 1639, in-4°; Amsterdam, 1664, in-8°; 1694, in-4°; insérée dans le *Thesaurus Antiquitatum Romanarum* de Grævius, t. III; — *Constantinus Romæ liberator, poema heroicum*; Rome, 1640, in-8°. On a encore de Donati une *Vie de Paul V*, insérée dans les *Vitæ Romanorum Pontificum* d'Alfonso Ciacconi; Rome, 1630.

Alegambe, *Bibl. Scriptor. Societ. Jesu*. — Baillet, *Jugements des Savants*, t. II.

DONATI (*Antonio*), naturaliste vénitien, né le 16 juillet 1606, mort le 22 mai 16.9. Outre un traité *De Vinaceis*, qui a été traduit en italien par Noto, en 1676, on a de Donati : *Trattato de' Semplici, Pietre et Pesci marini che nascono nel Lido di Venezia*; Venise, 1631, in-4° : c'est un catalogue des productions les plus remarquables de la mer Adriatique près de Venise; — *De Aëre Ravennate opusculum*; Ravenne, 1641, in-4°.

Biographie médicale.

* DONATI (*Bartolommeo*), peintre vénitien, vivait en 1660. Il n'est guère connu que par la mention que fait de lui Marco Boschini, son ami, dans son bizarre ouvrage intitulé : *La Carta del navegar pittoresco*.

Lanzi, *Storia pittorica*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Ticozzi, *Dizionario*.

* DONATI (*Bernardo*), médecin italien, né à Vérone, vivait en 1525. On a de lui une traduction latine du traité de Galien intitulé : Περὶ διαγνώσεως καὶ θεραπείας τῶν ἐν τῇ ἑκάστου Ψυχῇ ἰδίων παθῶν (Sur la connaissance et le traitement des maladies de l'esprit); cette traduction a été imprimée dans l'édition complète des *Œuvres de Galien* publiée par Cornarius, Bâle, 1549, in-fol.

Biographie médicale.

DONATI (*Francesco*), poëte italien, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il remplit divers emplois dans sa ville natale, entra dans les ordres, et obtint un canonicat à Padoue. On a de lui : *Canzone per la Vittoria ottenuta dall' armi Venete contra il Turco l'anno 1649*; — *Canzone per la Vittoria*; 1651; — *Lettere ed orazioni del cardinale Bessarione, tradotte in lingua volgare.*

Zeno, *Mem. de' Scritt. Venet.*

* DONATI (*Giovanni* [illegible]
lien, né à Lucques, [illegible]
vivait en 1591. Il vint [illegible]
temps à Lyon et à Bord[illegible]
vie, il était médecin de [illegible]
On a de lui : *C*[illegible]
Libri IV, de i[illegible]
desiderari [illegible]
nise, 1580, [illegible]
mentarius [illegible]
num, et Appa[illegible]
in-4°; — *Rei Medicæ S*[illegible]
παρασκευαστικῶν; Francfo[illegible]
Maturitate materiæ in [illegible]
ibid.

Bibliogr. médicale.

* DONATI ([illegible]
1595, à Cor[illegible]
toue, à R[illegible]
duc Ferd[illegible]
l[illegible] me. plus [illegible]
cou[illegible]. Le [illegible]
c[illegible]
pa[illegible]
de [illegible]
de [illegible]

rurgo; Florence, 1645, in-4°. L'existence de ce livre était ignorée de tous les bibliographes italiens; c'est seulement dans le siècle dernier qu'on en a fait la découverte : les exemplaires en sont très-rares. Hector Donati est également auteur d'un factum publié à Modène, en 1649, in-fol., sous ce titre : *Informazione di fatto sopra l'eredità degli illustri già conti Giulio Alfonso ed Adriano Sessi, al serenissimo Cesare d'Este.* M. G.

Tiraboschi, *Biblioteca Modenese*, t. II.

* DONATI (*Luigi* DE'), peintre de l'école milanaise, né à Côme, travaillait dans les premières années du seizième siècle. Il fut élève du Civerchio. On a encore de lui quelques tableaux authentiques et assez bien conservés. E. B—N.

Lanzi, *Storia pittorica*.

* DONATI (*Marcellus*), comte DE PONZANO, médecin italien, né en 1538, à Correggio, mort en 1602. Il étudia la médecine à Padoue, et l'exerça quelque temps à Venise; ensuite il alla s'établir à Mantoue, où il fut élu membre de l'Académie des *Invaghiti*, fondée par Cesare Gonzaga peu de temps auparavant. Il y prit le surnom de *Segreto*. Ses talents lui valurent la faveur du prince régnant, qui après lui avoir conféré le titre de comte, le nomma conseiller, puis secrétaire d'État, et le chargea de diverses négociations politiques. Donati jouissait d'un grand crédit à la cour. Le Tasse, enfermé dans l'hôpital de Sainte-Anne, à Ferrare, lui écrivit trois lettres, espérant qu'il l'aiderait à recouvrer sa liberté en priant le duc de Mantoue d'intercéder pour lui auprès d'Alphonse d'Este, son geôlier. Donati possédait un musée d'antiquités, où se trouvaient plusieurs chefs-d'œuvre de la statuaire grecque : après sa mort, ces richesses artistiques passèrent dans la maison de Gonzague. Ses ouvrages sont : *De Variolis et Morbillis et de radice purgante Tractatus*; Mantoue, 1569, in-4°; ibid., 1591, in-8°, et 1597, in-4°; — *De Medica Historia mirabili*; Mantoue, 1586, in-4°; Venise, 1588, in-4°. Deux éditions de cet ouvrage ont été données à Francfort avec les additions de Horst; la première a paru en 1613, in-8°, la seconde en 1664, même format. Donati y a consigné plusieurs faits merveilleux observés dans le cours de certaines maladies. On lui reproche d'être trop crédule et de manquer de critique; — *Scholia, sive dilucidationes eruditissimæ in Latinos plerosque romanæ historiæ Scriptores*; Venise, [illegible], in-4°; ouvrage loué par Casaubon et par [illegible]. Gruter l'a inséré dans le VIe vol. de son *Thesaurus Criticus*. Des lettres et des poésies de Donati se trouvent imprimées dans divers recueils. M. G.

[illegible]. *Scrittori di Correggio*. — Bettinelli, *Delle Lettere ed Arti Mantovane*. — Tasse, *Opere*, édit. de [illegible], t. IX. — Tiraboschi, *Bibl. Modenese*. — Donati, *Historia Medica*, I, 2 et 6. — Casaubon, in Sueton. *Vita Cæsaris*. — Barthius, in *Statium Silv.*, l. 2.

DONATI (*Sébastien*), abbé à Lucques, vivait au dix-huitième siècle; il est auteur du *Novus Thesaurus Veterum Inscriptionum*, servant de supplément au recueil d'Inscriptions anciennes de Muratori, 2 vol. in-fol. Le premier contient l'*Ars critica Lapidaria*, œuvre posthume du marquis Scipion Maffei, publiée par Donati. Le second vol. contient les inscriptions grecques et latines recueillies postérieurement; collection très-utile, mais où Donati néglige souvent d'indiquer la provenance des monuments épigraphiques. Il a plusieurs fois été induit en erreur par Pierre Gnocchi de *Brescia*, dont les papiers contenaient un grand nombre d'inscriptions corrompues ou suspectes. Il a en outre publié en italien des *Dittichi degli Antichi, profani e sacri*, lib. II; Lucques, 1713, in-4°. A. D.

Orelli, *Inscriptions latines*, t. I. p. 35.

DONATI (*Vitaliano*), médecin et naturaliste italien, né à Padoue, en 1713, mort en mer, en 1763. Il était de l'illustre famille des Donati de Florence. Il fit ses études à Padoue, et s'y fit recevoir médecin. Son goût pour l'histoire naturelle l'entraîna bientôt après, et pendant huit années il parcourut l'Italie. Le pape Benoît XIV le chargea de visiter le royaume de Naples et la Sicile pour recueillir tous les objets scientifiques que pourraient présenter ces contrées. Arrêté à Messine par la peste, Donati passa en Illyrie, et visita ensuite la Bosnie et l'Albanie, provinces négligées jusque alors par les voyageurs et les naturalistes. A son retour, il obtint une place de professeur d'histoire naturelle à Turin, et se fit autoriser à voyager en Orient. Il avait déjà traversé la Syrie et l'Égypte, et se proposait de passer aux Indes, lorsque ayant été dépouillé de tout ce qu'il possédait, il se vit contraint de revenir en Europe, et périt dans la traversée. Le temps a manqué à Donati pour décrire les richesses qu'il avait amassées; aussi ne connaît-on que par des tiers une partie de ses découvertes. Il avait confié à Jules Pontederi le soin de décrire les plantes de l'Illyrie; quant à lui, il se proposait de donner une histoire approfondie de toutes les productions animales et végétales de la mer Adriatique. Mais on n'a de cet important ouvrage qu'un faible aperçu, donné par Carlo Rubbi, sous le titre de : *Saggio della Storia Naturale dell' Adriatico Mare*; Venise, 1750, in-fol.; trad. en français, La Haye, 1758, in-4°; en allemand, Halle, 1752, in-4°; en anglais, dans le tome XLVII des *Philosophical Transactions*, année 1751. Forster a dédié à Donati un genre (*donatia*) de saxifrages de la famille des caryophyllées. Cette plante croît sur les rochers du détroit de Magellan. A. DE L.

Biographie médicale.

* DONATIEN (Saint), martyrisé à Nantes, vers 299. Il était d'une famille très-considérée en Armorique, et professait le christianisme. Déféré au gouverneur de la province comme fai-

sant de nombreux prosélytes, Donatien fut conduit en prison ainsi que son frère aîné, Rogatien. Sur leur refus de renoncer à la foi en Jésus-Christ, le préfet romain les fit étendre sur des chevalets, et après les avoir fait torturer longuement, il ordonna qu'on leur tranchât la tête. L'exécuteur leur enfonça une lance dans la gorge avant de les frapper du glaive. Leurs corps furent enterrés près de Nantes, et sous le règne de Constantin on éleva un oratoire sur leur tombeau. Vers la fin du cinquième siècle, on y construisit une église. Plus tard, les reliques des deux saints furent transférées dans la cathédrale de Nantes. Leur fête est marquée au 24 mai.

G. Henschenius, *Acta Sanctorum.* — Dom Ruinart, *Acta primorum Martyrum.* — Baillet, *Vies des Saints*, II. — Drouet de Maupertuy, *Les véritables Actes des Martyrs*, I, 416.

*DONATIEN (Saint), appelé vulgairement DONAS, évêque de Reims, mort en 389. Il fut le septième évêque de Reims. On ne sait rien de sa vie. Ce qui l'a rendu célèbre a été la translation de son corps, en 863, par Baudouin I[er], dit *Bras de Fer*, premier comte de Flandre. Baudouin fit déposer d'abord ces reliques à Turnhout, puis à Bruges, dans l'église de la Sainte-Vierge, qui prit depuis le nom d'église de Saint-Donatien et fut érigée en cathédrale en 1559, par Philippe II, roi d'Espagne. Saint Donas ou Donatien est ainsi devenu le patron de la ville de Bruges et le protecteur ou saint tutélaire de la côte maritime; on célèbre sa principale fête le 14 octobre, et celles de ses translations les 6 janvier, 24 mai et 30 août.

Surius, *Vitæ Sanctorum.* — J. Molanus, *Recapitulatio SS. Belgii*, etc. — Marlot, *Hist. de la Métropole de Reims.* — Baillet, *Vies des Saints.* — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.*

*DONATILLE (Sainte). Elle est qualifiée par l'Église de vierge et martyre ainsi que Maxime et Seconde, ses compagnes. Elles sont appelées communément les *saintes Tuburbitaines*, parce qu'elles souffrirent à Tuburba, ville proconsulaire d'Afrique. Les uns mettent leur martyre sous Dioclétien et le proconsul Anulin, en 304; les autres sous Valérien, d'autres sous le proconsul Galère Maxime. On ne sait pas non plus si ce fut dans la grande ou la petite Tuburba qu'elles souffrirent. Quoi qu'il en soit, l'Église honore ces trois saintes le 30 juillet.

Dom Ruinart, *Acta primorum Martyrum.* — Dom Mabillon, *Analectes*, III. — Tillemont, *Mémoires*, etc., III et IV. — Baillet, *Vies des Saints.* — Drouet de Maupertuy, *Les véritables Actes des Martyrs*, II, 178. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.*

DONATO, nom commun à plusieurs personnages italiens, classés ci-après comme suit : les Donato antérieurs au seizième siècle; les doges, puis les littérateurs, artistes, savants, etc., par ordre de prénoms.

*DONATO, sculpteur toscan du treizième siècle, fut un des élèves de Nicolas de Pise qui, sur les dessins de leur maître, exécutèrent la façade de la cathédrale de Sienne et reçurent en récompense le titre de citoyens de cette ville. Il travailla aussi à la cathédrale d'Orvieto, dans les dernières années du treizième et les premières du quatorzième siècle.

Cicognara, *Storia della Scoltura.* — Ticozzi, *Dizionario.* — Romagnoli, *Cenni storico-artistici di Siena.*

DONATO (*Luigi*), cardinal et théologien vénitien, né à Venise, décapité à Gênes, en décembre 1386. Il entra très-jeune dans l'ordre des Franciscains, et fut un des fondateurs des écoles de théologie de l'université de Bologne, qui durant le schisme de l'Église à cette époque se déclarèrent pour Urbain VI. Léonard Giffon, général de l'ordre de Saint-François ayant dans le même temps pris parti pour l'anti-pape Robert de Genève, Urbain VI le déclara déchu de son grade, et en 1379 il fit élire Donato général. Le pontife employa utilement Donato dans plusieurs négociations, et pour se l'attacher plus solidement il le créa en 1380 cardinal au titre de Saint-Marc, et en 1381 l'envoya avec deux autres cardinaux auprès du roi de Naples, Charles III, afin d'obtenir la soumission de ce souverain à certaines exigences. Charles y répondit en déclarant la guerre au pape. Urbain témoigna beaucoup de mécontentement de l'insuccès de ses légats, et les fit arrêter à Nocera, le 13 janvier 1385. Il accusa ensuite Donato et cinq autres cardinaux de conspiration, les fit mettre à la question et arracha des aveux à quelques-uns d'entre eux, par d'affreuses tortures, auxquelles il assistait lui-même. Donato souffrit avec un très-grand courage, et la douleur ne put le forcer à se reconnaître criminel. Urbain VIII après l'avoir tenu quelque temps enfermé dans une citerne à Nocera, le fit transférer à Gênes, où il le fit décapiter. Quatre autres cardinaux furent étranglés ou jetés à la mer dans des sacs par les ordres du saint-père.

Wadding, *Scriptor. Ordinis Minorum.* — Ubertus Folieta, *Historia Genuens.* lib. IX, 481. — Moreri, *Grand Diction. hist.* — Sismondi, *Hist. des Républiques italiennes*, VII, 281.

DONATO (*Pietro*), orateur vénitien, né à Venise, en 1380, mort près de Padoue, en 1447. Il était évêque de Padoue. Profondément versé dans les droits civil et canon, il fut un des hommes les plus éloquents de son temps. On a de lui plusieurs discours sur divers sujets; un éloge du pape Martin V, prononcé au concile de Bâle; — des *Epistolæ* et quelques autres ouvrages sur la théologie ou la politique.

Pierre Marcel, *Vitæ Donatorum.* — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel.* — Ughelli, *Italia sacra.*

*DONATO, peintre vénitien, vivait au milieu du quinzième siècle. Élève de Jacobello, il le surpassa par le style, mais ne put l'égaler par le coloris.

Ridolfi, *Vite de' Pittori Veneti.*

*DONATO (*Luigi*), théologien vénitien, né à Venise, mort en 1484. Il était évêque de Bergame. On a de lui, entre autres ouvrages, des *Commentaires sur le Maître des Sentences*, dédiés au pape Paul II; — des *Oraisons*, etc.

Trithème, *De Scriptoribus ecclesiasticis.* — [illegible]

Marcel, *Vitæ Donatorum*. — Richard et Giraud, *Bibl. sacrée*.

DONATO (*Francesco*), quatre-vingtième doge de Venise, mort dans cette ville, en 1553. Il occupait les emplois les plus élevés de la république et s'était fait remarquer par sa sagesse, lorsqu'il fut élu doge, le 22 novembre 1545. Il s'opposa énergiquement aux progrès des Turcs, et maintint la neutralité de la république pendant les guerres entre Charles-Quint et Henri II. Ses préoccupations politiques ne lui firent pas négliger les lettres et les arts. Il fit achever le palais de Saint-Marc, construire l'hôtel des monnaies et rassembla une très-belle bibliothèque. Giovanni Donato, son cousin, fit son oraison funèbre.

Pierre Marcel, *Vitæ Donatorum*. — Justiniani, *Historia Venetiæ*. — Daru, *Histoire de Venise*, IV, 88.

DONATO (*Leonardo*), quatre-vingt-onzième doge de Venise, mort le 17 juillet 1612. Il avait été sept fois ambassadeur à la cour de Rome, et y résidait encore lorsqu'il fut élu doge, le 10 janvier 1606. Aussitôt son avénement, il eut à répondre à deux brefs du pape Paul V, menaçant la république vénitienne d'excommunication si son sénat n'ordonnait la mise en liberté d'un chanoine de Vicence et de l'abbé de Nervesa, arrêtés pour crimes; si le sénat ne rapportait une ancienne loi défendant aux ecclésiastiques l'acquisition de biens-fonds; si, enfin, la même assemblée ne révoquait pas la défense qu'elle avait faite en 1603 de bâtir de nouvelles églises sans sa permission expresse. Leonardo Donato refusa de se conformer aux exigences du pontife, et lui envoya Pietro Duedo pour lui expliquer les motifs de son refus. Paul V, irrité de la résistance du gouvernement vénitien, publia, le 17 avril 1606, une sentence monitoriale par laquelle il déclarait le doge et tout le sénat excommuniés, et mettait la seigneurie en interdit, si dans vingt-quatre jours les deux lois restrictives de l'omnipotence ecclésiastique n'étaient révoquées et les deux prêtres détenus remis aux mains du nonce. Donato, préparé à cette fulmination, n'en fut point ébranlé. Il fit défense à tous les prélats ou magistrats du territoire vénitien de publier ou laisser afficher aucun écrit émanant de la cour romaine. Les vingt-quatre jours de délai marqués par le monitoire étant expirés, Donato ordonna de continuer comme auparavant la célébration du service divin. De tous les corps ecclésiastiques, il n'y eut que les Jésuites, les Théatins et quelques couvents de Capucins qui prirent le parti d'observer l'interdit. Leonardo fit signifier à ces religieux l'ordre de quitter immédiatement les terres de la république. Les Jésuites de Venise sortirent processionnellement aux flambeaux, dans la soirée du 9 mai, portant chacun, pendue au cou, dans une petite boîte, une hostie consacrée. Alors commença une guerre de plume, dans laquelle se distinguèrent pour le pape les cardinaux Bellarmin et Baronius, et pour la république Paolo Sarpi, servite, plus connu sous le nom de *Fra Paolo*. Paul V, voyant le peu d'effet des armes spirituelles, fit mine de vouloir y joindre les temporelles. Il assembla des troupes, et sollicita l'appui de l'Espagne. Donato se mit en mesure de repousser la force par la force. Heureusement plusieurs puissances, et surtout la France, s'entremirent pour arrêter les conséquences de ce scandaleux litige. En 1607, Henri IV envoya en Italie le cardinal de Joyeuse à l'effet d'amener les deux parties à un accommodement. Le cardinal se rendit d'abord à Venise, conféra le 15 février avec le doge et le sénat, s'assura de leurs dispositions, et se rendit à Rome le 22 mars. Les remontrances qu'il fit au pape eurent un plein succès, et Paul V donna par écrit au prélat français le pouvoir de traiter et de lever l'interdit. Le cardinal, de retour à Venise le 9 avril, exposa au doge et au sénat les conditions imposées par le saint-père; elles furent acceptées, à l'exception du rétablissement des jésuites, auquel le gouvernement vénitien ne voulut jamais consentir. Cette difficulté n'empêcha pas que l'accommodement ne se fît. La fermeté de Donato dans cette circonstance trouva beaucoup de partisans. Il mourut quelques années plus tard, dans un âge très-avancé. A. de L.

Andrea Morosini, *Vita Leonardi Donati*, etc. — Pierre Marcel, *Vitæ Donatorum*. — Justiniani, *Historia Venetiæ*. — Daru, *Histoire de Venise*, IV, 201.

DONATO (*Nicolò*), quatre-vingt-quatorzième doge de Venise, parent du précédent, mort le 26 avril 1618. Il fut élu doge en mars 1618, à la place de Giovanni Bembo, et mourut le mois suivant. Le peuple reprochait à Nicolò Donato d'avoir proposé un impôt sur les blés. Son élection fut le sujet d'un grand scandale; elle fut l'occasion de rixes sanglantes et de placards insultants. Lorsque le nouveau doge, porté par les ouvriers de l'arsenal, fit le tour de la place Saint-Marc, le peuple au lieu de crier *Viva il serenissimo Donato!* se mit à crier : *Viva Nani! viva Priuli!* et ne daigna pas même ramasser l'argent que Donato faisait jeter. Cette mutinerie était un des premiers symptômes de la grande conspiration fomentée dès lors par Alonzo de la Cueva, marquis de Bedmar, ambassadeur d'Espagne; conspiration qu'Antonio Priuli, successeur immédiat de Donato, eut tant de peine à comprimer.

Pierre Marcel, *Vitæ Donatorum*. — Justiniani, *Historia Venetiæ*. — *Mercure français*, Vᵉ année, 1618. — Daru, *Histoire de Venise*, IV, 291.

*DONATO (*Antonio*), diplomate vénitien, neveu de Leonardo, vivait en 1618. Il était aussi distingué par ses talents que par sa naissance. Après avoir rempli avec honneur diverses charges importantes de la république, il fut envoyé comme ambassadeur à Turin. Le gouvernement vénitien ayant voulu régler avec Charles-Emmanuel Iᵉʳ, dit le Grand, duc de Savoie, le compte des subsides qui lui avaient été promis pour soutenir la guerre contre l'Espagne, il se trouva que le duc n'avait pas touché la totalité des sommes que la république avait envoyées. Cet argent

avait passé par les mains d'Antonio Donato : il fut mandé devant le sénat vénitien pour se justifier des soupçons que ce déficit faisait planer sur lui. Ses reponses peu satisfaisantes et bientôt sa fuite confirmèrent l'accusation dont il était l'objet. Sans avoir égard aux précédents et à la haute position du coupable, le sénat ordonna la confiscation des biens d'Antonio Donato, le dégrada de la noblesse ainsi que sa postérité, et le condamna par contumace à être pendu.

Léon Brunlart, *Correspondance*, 1118. — Daru, *Histoire de Venise*, IV, 290.

* **DONATO** (*Bernardino*), philologue italien du seizième siècle, né à Zano, près de Vérone. Il professa les lettres grecques et latines à Padoue, à Capo d'Istria et à Parme. En 1532, il publia dans cette dernière ville un opuscule intitulé : *De Laudibus Parmæ et de studiis humanitatis*. Ensuite il passa au service du duc de Ferrare, et enfin il retourna dans sa patrie en qualité de lecteur public. On a de lui une traduction latine de la *Démonstration évangélique* d'Eusèbe, qui a été magnifiquement imprimée. C'est sa traduction qui accompagne le texte grec dans l'édition que l'on a donnée de cet ouvrage à Paris en 1627. Les éditeurs n'ont point averti qu'elle fût de lui. Donato a traduit aussi le livre de Galien des *Passions de l'âme*, celui de Xénophon *Sur l'Économie* et les deux livres d'Aristote sur le même sujet. C'est à lui que l'on est redevable de la première édition du texte grec de saint Jean Chrysostome sur saint Paul; de celle d'Œcumenius en grec; de celle d'Aretas sur l'Apocalypse; des deux livres de saint Jean Damascène, *De Recta Fide;* d'une édition de Macrobe et de Censorin. Donato est en outre auteur d'un dialogue intitulé : *De Platonicæ atque Aristotelicæ Philosophiæ Differentia;* Paris, 1541, in-8°. M. G.

Maffei, *Verona illustrata*, l. 4. — Bembo, *Epistolæ*.

* **DONATO** ou **DONATI** (*Geronimo*), homme d'État et littérateur vénitien, né à Venise, mort à Rome, en 1513. Il était d'une famille patricienne, des premières de Venise, et commanda dans Brescia en 1496, puis dans Ferrare en 1498. Il fut nommé ambassadeur en 1510 auprès du pape Jules II, et réussit à réconcilier le souverain pontife avec la république vénitienne. Érasme fait de Donato le plus grand éloge; en parlant des lettres de ce diplomate, il dit : *Epistolæ..... declarant illum quidvis præstare potuisse si voluisset huc animum intendere.* On a de lui : une traduction latine d'un Traité d'*Alexandre d'Aphrodisée ;* — une *Apologie pour la primauté de l'Église romaine;* 1525, — et cinq *Lettres*, 1682.

Bayle, *Dictionnaire historique*. — Fabricius, *Bibl. med. et inf. Æt.* — Érasme, *In Ciceroniano*. — P. Jove, *Elog.*

* **DONATO** (*Giovanni-Paolo*), controversiste italien, de la famille du précédent, vivait en 1569. Il appartenait à l'ordre des Carmes, et passait pour un théologien et un philosophe distingué; il a écrit plusieurs ouvrages de controverse. On a de lui : *Solutiones co... num in dictis Aristotelis et S. Th... tuor libri;* Mantoue, 1578, in-4°.

Pierre Marcel, *Vitæ Donatorum*. — *La... theca Carmelitana*. — Le Mire, *Biblioth... tica*, II, 117.

DONATO (*Nicolas*), ...m en 1705, mort en 1765. Il ... missions diplomatiques, d... beaucoup de talent. L'étude qu'i... tique et du cœur humain le mirent ... développer ses idées, dans un ouvra... *L'Uomo di Governo*, dans lequel l'au... avec tact le caractère et les qualites... véritable homme d'État. Ce livre a... en français par Robinet, Liége, 176... 4 vol. in-12. Donato a également ... torze volumes d'ouvrages manuscrits ... quels on remarque *Instruzioni pe... nobili*, dialogues qui contiennent les ... toutes les sciences.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire* un... *et crit.*

* **DONATO** (*Zeno*), ... *Maestro Zeno*, peintre de ... à Vérone, florissait à la fin ... dans les premières années du sei... On a de lui à Saint-Martin de Rimini ... représentant ce saint. Cet ouvrage ... avec beaucoup de soin; sa comp... d'une extrême simplicité. mais le de... pur et le coloris excel... . surtout d... du ... t évê... ... Vaux, y ... la ... en effet, on ne trouve auc... dans sa patrie.

Vasari, *Vite*. — Orlandi, *Abbecedario*. — ... *pittorica*.

DONATO. *Voyez* D...

DONCOURT (*Hen...*), poëte religieux et canoniste ... mont (Lorraine), le 14 ... Pa... 1783. Il ap... des ... rection ... de lui : *Ca...* ... *de la religion et de la* ... Paris, 1765 et 1... titre d'*Opuscules* ... Paris, 1772. 4 vol. ... *tuels à l'*... *paroisse* ... *Instruc*... *ment les devoirs* ... Paris, 1783, 3 vol. ... *naires du ch*... *his*... *des* ... *à la* ... *de l* ... (17...)

de Saint-Sulpice, par Breton-
z.
amen des Dictionnaires historiques. —
rance *aire.*

·I IE (*Prosper*). typ e
à Pa en 1794. m en .. Il
ser à la l
p
n et avec les
Louures DOsscule en
ri
de m
soit, ure à exec
nombre d ouvrages or-
g he. la po
vrs
, oue et ; 1812,
es ; 1819, ;
rui res pron la e
et de Trie, etc.; li , r;
ien trad de ca
a l'un uu
et ue *Revue d unique.*
GUYOT DE FÈRE.

France littéraire.

rues), en latin *Dondus* ou *De*
et mathématicien italien, né à
d'une famille patricienne, mort
il alla s'établir à Chioggia pour
decine, et fut reçu citoyen de
compilation médicale dans
t un grand nombre de remèdes
on d'*Aggregator*. Aussi versé
atiques que dans la médecine,
norloge, qui, en 1344, fut placée
à Padoue. Presque tous les
c ndu cette horloge avec
up plus considérable et bien plus
Dondi, fils de Jacques (*voy.*
n n'est pas plus exact de dire que
par Jacques Dondi fut la
à rouages; il en existait déjà un
, comme on le voit par quel-
(*Parad.*, c. IV), et par le
chroniqueur Fiamma, lequel
la période comprise entre
ui (sur le clocher de l'église
) unum horologium ad-
m tintinabulum grossum
unam campanam XXIV
erum XXIV horarum
prima hora noctis dat
a duos ictus, in tertia
oi, et sic distinguit horas
e necessarium pro omni
tatori, *Scriptores Rerum*
drait pas cependant,
uquefois, enlever à Jac-
avoir construit l'horloge
iller ainsi au profit de son
semblent bien attes-
tés par l'épitaphe suivante, rapportée par Papadopoli :

> Ortus eram Patavi Jacobus, terræque rependo
> Quod dedit, et calidos cineres brevis occulit urna.
> Utilis officio patriæ, sat cognitus orbi,
> Ars medica mihi cœlumque et sidera nosse.
> Quo nunc corpore resolutus carcere pergo ;
> Utraque namque meis manet ars ornata libellis.
> Quin procul excelsæ monitus de vertice turris
> Tempus, et instabiles numero quod colligit horas,
> Inventum cognosce meum, gratissime lector,
> Et pacem mihi, vel veniam tacitusque precare.

Ce fut encore Dondi qui, en 1352, trouva le premier le secret de faire du sel avec l'eau de la fontaine d'Albano dans le Padouan. On a de Jacques Dondi : *Promptuarium medicinæ, in quo non solum facultates simplicium et compositorum medicamentorum declarantur, verum etiam quæ quibusve morbis medicamenta sint accommodata, e veteribus medicis copiosissime et miro ordine monstratur*; Venise, 1481, 1543, 1576, in-fol.; traduit en italien, Venise, 1536, 1540, in-8°. Les dernières éditions portent le titre d'*Aggregator*. C'est un recueil de tous les remèdes cités par les auteurs grecs, latins, arabes; — *De modo conficiendi salis ex aquis calidis Aponensibus et de fluxu et refluxu maris*; imprimé dans le *De Balneis*, Venise, 1571, in-4°. « Dondi a fait, dit la *Biographie médicale*, un abrégé estimé de l'immense traité de Hugues, évêque de Ferrare, sur la signification des mots. Ce travail n'a pas été publié, mais on ne peut guère douter que Jean Balbi et le franciscain Nestor n'en aient profité dans leurs dictionnaires. »

Papadopoli, *Histor. Gymnas. Patav*, vol. II, l. 2. — Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. V, p. 193. — *Biographie médicale.*

DONDI DALL' OROLOGIO (*Jean*), médecin et astronome italien, fils de Jacques Dondi, né à Chioggia, en 1318, mort au mois de février 1389. Il fut nommé professeur d'astronomie à Padoue en 1352, et lecteur en médecine à Florence en 1368. Deux ans après il retourna à Padoue, et se rendit ensuite à Gênes, où il mourut. Livré, comme son père, à l'étude de l'astronomie et des mathématiques, il inventa aussi, et exécuta lui-même, une horloge bien plus compliquée encore, et qui fut placée dans la bibliothèque de Pavie. Ce travail lui fit le plus grand honneur, et lui valut le surnom de *Dall' Orologio*, devenu dans la suite le nom propre de sa famille. Plusieurs biographes ont avancé faussement que le surnom de *Ab Horologio* ou *Dall' Orologio* avait déjà été donné à Jacques Dondi; pour les réfuter, il suffit de citer le passage suivant, de Pétrarque, qui, dans son testament, dit : « Johannem de Dundis physicum, astronomorum principem, dictum *Ab Horologio*, propter illud admirandum planetarum opus ab eo confectum quod vulgus ignarum horologium esse arbitratur. » Dans le tome XX des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, Falconet a parlé de l'invention de Jean Dondi, mais en l'attribuant à Jacques.

L'auteur de l'article *Horloge* dans l'*Encyclopédie* ne fait aussi mention que de Jacques. Un écrivain français, contemporain de Dondi, Philippe Mazères, dans son *Vieux Pélerin*, a fait une curieuse description de cette horloge ou plutôt de ce planétaire. On y voyait non-seulement les heures du jour et de la nuit, les jours du mois, et les fêtes de l'année, mais aussi le cours annuel du soleil, celui de la lune et les mouvements des planètes. Cette grande machine était si compliquée, qu'après la mort de Dondi, personne en Italie ne fut capable de la faire marcher. Jean Dondi décrivit son invention dans un ouvrage intitulé : *Planetarium*. L'original ainsi qu'une copie faite au seizième siècle existaient encore à Padoue du temps de Tiraboschi, dans la bibliothèque de l'abbé François-Scipion Dondi dall' Orologio, depuis évêque de Padoue. Le *Catalogue des manuscrits d'Angleterre et d'Irlande* indique deux manuscrits du *Planetarium*, t. I, p. 70, t. II, p. 48. Cet ouvrage se divisait en trois parties : dans la première, l'auteur indiquait les rouages de laiton et de cuivre qui formaient cette grande machine, et qui s'élevaient à plus de deux cents; dans la deuxième, il montrait de quelle manière ces pièces doivent être jointes; dans la troisième, enfin, il enseignait comment il faut s'y prendre pour réparer les dérangements qui peuvent survenir. Il déclare qu'il est l'inventeur de cette machine; mais il avoue en avoir trouvé l'idée dans un ouvrage de Novarese Campano : « Idcirco imaginatus sum opus materiale componere... et ille nobis adjutor sit, qui hanc imaginationem pulchram primo duxit ad mentem... Sumpsi hujus autem propositi et imaginationis exordium ex subtili et artificiosa imaginatione Campani, quam docuit in sua theorica planetarum. » Dans un autre endroit de son livre, l'auteur dit qu'il le composa en 1364. Tiraboschi indique encore un ouvrage inédit de Jean Dondi : *Modus vivendi tempore pestilentiali*.

Son frère, *Gabriel* Dondi, mourut à Venise, en 1388. Il fut aussi médecin et astronome. Il jouit en son temps d'une grande réputation, et acquit une fortune considérable. Il composa, dit-on, des tables astronomiques pour relever les inexactitudes des fameuses tables du roi Alphonse. Falconet, dans les *Mémoires* cités plus haut, prétend que Gabriel était le fils et non le frère de Jean Dondi.

Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. V, p. 196-204. — L'abbé Lebeuf, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. XVI, p. 227.

DONDI DALL' OROLOGIO (*Charles-Antoine*, marquis), naturaliste italien, né vers 1750, mort en 1801. Il consacra sa vie et sa fortune à l'étude et aux progrès des sciences naturelles. On a de lui : *Prodromo dell' istoria naturale de' monti Euganei*; Padoue, 1780, in-8°; — *Saggi di osservazioni fisiche fatte alle terme de' monti Euganei*; Padoue, 1782, in-8° : — *Saggio di litologia Euganea, ossia distribuzione metodica e ragionata del[illegible] zioni fossili de' monti Euganei*; da[illegible] moires de l'Académie de Padoue, t[illegible] p. 164-184; — *Lettera al P. ab. T[illegible] la di lui Memoria intorno alle P[illegible] fossili de' monti Euganei*; Pado[illegible] in-8°; — *Memoria sopra il modo [illegible] le piante malate fruttifere e da b[illegible]* doue, 1795, in-8°; — *Lettera intorn[illegible] triere de Molfetta nel regno di N[illegible] Lettera continente alcune osserva[illegible] la pietra calcare o nitrosa del pic[illegible] fetta*. Ces deux lettres ont été insér[illegible] *Opuscoli scelti sulle scienze*, t. XI[illegible] t. XII, p. 306.

Tipaldo, *Biografia degli Ital.*

DONDI DALL' OROLOGIO (*Fra[illegible] pion*), évêque de Padoue, théologien[illegible] logue italien, frère de Charles-Antoi[illegible] né le 6 janvier 1756, mort le 6 oct[illegible] Après avoir fait ses études au collège [illegible] à Modène, il entra dans les ordres[illegible] s'acquittant avec zèle des devoirs du[illegible] sacré, il s'occupa activement de tra[illegible] raires. Ses écrits, consacrés à des qu[illegible] morale religieuse et d'archéologie sacré[illegible] une grande réputation. L'Académie des[illegible] et l'Académie des Sciences de Padoue[illegible] dans leur sein. Nommé, lors de l'or[illegible] du royaume d'Italie, membre du c[illegible] *Dotti*, baron et commandeur de l'o[illegible] Couronne de Fer, il fut appelé en 180[illegible] de Padoue. Bien qu'il eût pris éner[illegible] parti pour le pape en 1809, l'empereur[illegible] songea, dit-on, à le nommer archev[illegible] mais Dondi répondit par un refus à [illegible] positions qui lui furent faites. Il se r[illegible] au concile de Paris, et prononça, da[illegible] Notre-Dame, l'oraison funèbre de Be[illegible] rie Casanzoni, évêque de Feltre. Il [illegible] suites d'une chute qu'il fit dans une de[illegible] pastorales. On a de lui : *Memoria sop[illegible] e Giovanni Dondi*; imprimé dans les[illegible] *l'Académie des Sciences de Padoue[illegible] Due Lettere sopra la fabbrica della c[illegible] di Padova*; Padoue, 1774, in-12 : — *sopra i doveri delle claustrali* : [illegible] in-12; — *Sinodo in[illegible] di Pileo Prata*; [illegible] — *Il pagella casuum re[illegible]* Pad[illegible] — *Sopra li Cimili[illegible]* [illegible] *more osculandi annuli* [illegible] doue, 1809; — *Disserta[illegible] disciplina e le costuman[illegible] Padova, sino al XIV secolo*; [illegible] in-4°.

Tipaldo, *Biografia degli Ital.*

DONDINI (*Guil[illegible]*). [illegible] italien, né à Ancône, [illegible] 1678. Il entra en 1627 [illegible] professa pendant dix-se[illegible] lège Romain, et l'[illegible]

ans. On a de lui · *Venetus de classe piratica Triumphus, carmen heroicum*; Rome, 1638, in-fol.; — *Delphino Genethliacon, carmen heroicum;* Rome, 1639, in-fol.; — *Orationes duæ : altera de Christi Domini cruciatibus, altera de Urbani VIII, pontificis maximi, principatu;* Rome, 1642, in-fol.; — *Carmina de variis argumentis;* Venise, 1655, in-8°; — *Historia de rebus in Gallia gestis ab Alexandro Farnesio, Parmæ et Placentiæ duce III, supremo Belgii præfecto;* Rome, 1673, in-fol.; réimprimé à Nuremberg, 1675, in-4°. Cet ouvrage, qui fait suite à l'*Histoire des Guerres de Flandre* du jésuite Strada, n'en a pas le mérite.

Alegambe et Southwell, *Bibliotheca Scriptorum Societatis Jesu*. — Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. VIII.

* **DONDO** (*Lodovico*), peintre mantouan, travaillait en 1585. On voit de lui, dans la sacristie de Saint-Dominique de Sienne, un bon tableau représentant la *Multiplication des pains*.

Romagnoli, *Cenni storico-artistici di Siena*.

* **DONDOLI** (*Giacomo*), peintre de l'école vénitienne, né à Vérone, vivait dans cette ville en 1660.

Bennassuti, *Guida e compendio storico della città di Verona*.

DONDUCCI. *Voy*. MASTELLETTA.

DONDUZZI (*Jérôme-Marie-Laurent*), médecin italien, né à Bologne, vivait vers le commencement du dix-huitième siècle. Il pratiqua la médecine à Bologne, et fut professeur de chirurgie dans le grand hôpital de cette ville. On a de lui : *Delle precauzioni e regole da usarsi de cerusici in mezzo alle pesti, per governo di se stessi e degli infesti*; Bologne, 1721, in-4°.

Éloy, *Dictionnaire historique de la Médecine*. — *Biographie médicale*.

* **DONEAU** (*François*), auteur dramatique français, vivait vers le milieu du dix-septième siècle. Il est l'auteur d'une comédie peu connue aujourd'hui : *La Cocue imaginaire;* Paris, 1662, en un acte; elle avait déjà été représentée en 1660, sous un titre moins hardi : *Les Amours d'Alcippe et de Céphise*. L'avis au lecteur renferme de curieux détails sur les premières pièces du *fameux M. de Molière*, et notamment sur *Le Cocu imaginaire*, qui fut joué quarante fois de suite, malgré les chaleurs de l'été et le mariage du roi. G. B.

Catalogue de la Bibliothèque dramatique de M. de Soleinne, t. I, p. 319.

DONEAU (*Hugues*), en latin *Donellus*, jurisconsulte français, né à Châlon-sur-Saône, le 23 décembre 1527, mort à Altorf, en Franconie, le 4 mai 1591. Il étudia le droit à Toulouse et à Bourges, obtint le grade de docteur en 1551, et commença la même année à professer dans cette dernière ville. Ayant adopté les principes de la réforme, il courut de grands dangers lors de la Saint-Barthélemy, mais il fut sauvé par ses élèves, tandis que ceux de Ramus à Paris, ceux de Coras à Toulouse, se souillaient du sang de leurs maîtres. Après avoir séjourné à Genève, il fut appelé à Heidelberg pour y enseigner le droit. Il y était recteur de l'université lorsqu'il accepta, en 1579, une chaire à Leyde; mais ayant eu l'imprudence de prendre parti pour l'une des factions qui divisaient alors la Hollande, il fut obligé de retourner en Allemagne, où il professa jusqu'à sa mort dans la ville d'Altorf. Doneau fut l'un des plus savants interprètes du droit romain; sa mémoire était excellente, et l'on assure qu'il savait par cœur tout le *Corpus Juris*. L'évêque de Valence Jean de Montluc, autrefois partisan de la doctrine des réformés, envoyé à la diète de Pologne pour y favoriser l'élection du duc d'Anjou, ayant publié, dans le but de disculper ce prince de la part qu'on l'accusait d'avoir prise au massacre de la Saint-Barthélemy, un écrit intitulé : *Defensio pro illustrissimo Andium duce, adversus calumnias quorumdam;* 1573, in-8°. Doneau, sous le pseudonyme de Zacharie Furnesterus, y fit une réponse habile et énergique : *Adversus hujus ipsius Defensionis calumnias, Defensio pro innocente tot millium animarum sanguine in Gallia effuso;* 1573 et 1579, in-8°. On trouve la traduction de ces deux pièces dans le second volume des *Mémoires de l'Estat de France sous Charles IX*. Cujas prit alors la défense de Montluc, en faisant paraître, sous le voile de l'anonyme : *Prescriptio pro Montlucio, episcopo Valentino, adversus libellum editum sub falso nomine Zachariæ Furnesteri;* Anvers, 1574, in-8°; Lyon, 1575, in-8°. Dans cette polémique, Doneau défendait une cause éminemment juste; mais il eut toute sa vie le tort de se montrer l'ennemi de Cujas, et de chercher à ternir sa réputation. Les ouvrages de Doneau sont des traités ou commentaires sur divers titres du Digeste et du Code, publiés séparément à Paris, à Francfort, à Heidelberg, etc. Ils ont été réunis; Naples, 1764, 9 vol. in-fol.; Rome, 1827-1833, 12 vol. in-fol.; Florence, 1841-1847, 12 vol. in-4°. E. REGNARD.

Taisand, *Les Vies des plus célèbres Jurisconsultes*. — Paquot, *Mémoires*. — Prosper Marchand, *Diction. hist.*, tom. I, p. 133. — Nicéron, *Mémoires*. — Moréri, *Grand Diction. hist.* — Lelong, *Bibl. hist. de la France*, (édit. de Fevret de Fontette). — Catherinot, *Scholarum Bituricarum Inscriptio*.

DONETH. *Voy*. DONATH.

DONGAL, roi d'Écosse, mort en 880. Après avoir réprimé une insurrection de ses sujets, irrités de sa sévérité, il se noya dans la Spey, en marchant contre les Pictes.

Buchanan, *Hist. Scotic.*

DONGARD, roi d'Écosse, mort en 457. Il régna à partir de l'an 452, et gouverna avec sagesse. Il introduisit des réformes religieuses, et fit disparaître les dernières traces du pélagianisme. Il mourut après s'être allié avec les Pictes et les Bretons contre les Saxons.

Buchanan, *Hist. Scotic.*

DONGELBERGE, baron de RÈVES (*Henri-Charles* DE), historien belge, né le 16 août 1593,

probablement à Bruxelles, mort dans la même ville, le 3 avril 1660. Il descendait des ducs de Brabant, par un fils naturel du duc Jean I[er], nommé Jean Miewve, qui devint, en 1303, seigneur de Wavre et de Dongelberge. Il s'appliqua à l'étude du droit, fut reçu licencié ès arts, et devint, en 1625, échevin de Bruxelles, charge qu'il remplit alternativement avec celle de trésorier jusqu'en 1641. A cette époque, il fut élevé à la dignité de membre du conseil de Brabant. En 1651 il acquit le domaine de Rèves, et le 2 septembre 1657 le roi d'Espagne, Philippe IV, le nomma baron. Dongelberge était fort instruit dans le blason, dans les généalogies et dans l'histoire de son pays. On a de lui : *Prælium Wœringanum Joannis I Lotharingiæ, Brabantiæ ducis, etc.*, trad. du flamand de Jean de Heelu; Bruxelles, 1641, in-fol. Cette relation, utile par elle-même pour l'histoire du Brabant, a été rendue précieuse par les nombreuses additions de Dongelberge.

Christophe Butkens, *Trophées de Brabant*, II. 462. — Christyn, *Jurisprudentia heroica*, 328. — *Théâtre de la Noblesse de Brabant*, 48 et 131. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire des Pays-Bas*, III, 199.

* **DONGOIS** (*Jean*), imprimeur et littérateur français, né vers 1530, à Thérouanne (Artois), mort vers 1600. Il fut reçu imprimeur-libraire à Paris, en 1574, sous le nom de Jean Dongois Morinien. Il a laissé divers ouvrages, dont les principaux sont : *Le Promptuaire de tout ce qui est advenu de mémorable depuis la création du monde*; Paris, 1569, in-16. On en a fait plusieurs éditions, toujours augmentées; la dernière a paru en 1589, sous ce titre : *Mémoire certain des choses plus notables passées depuis la création du monde*; — *Recette médicinale fort souveraine de l'huile espagnole, appelée* huile magistrale, *et la manière de l'appliquer particulièrement selon les plaies ou maladies, où est déclaré qui était Apatice, inventeur d'icelle*; Paris, 1572, in-8°. C'est une allégorie satirique relative à ce qui s'est passé en France à la Saint-Barthélemy. L'invention de cette huile est attribuée à un personnage nommé Apatice, du mot grec Ἀπάτη,..., par allusion à l'adresse, la *fraude* dont se servirent Charles IX et sa mère Catherine de Médicis pour faire tomber dans leurs piéges l'amiral de Coligny et ses adhérents. L'auteur appelle espagnole cette huile, parce que les opérations en ressemblent à celles de l'Inquisition d'Espagne; — *Avertissement aux favoris des princes et Doctrine des courtisans*; Paris, 1588, in-12; — *Les Réponses de bonne ou mauvaise fortune contre l'heur et malheur des amants, et autres solutions*; ibid. M. G.

Du Verdier et La Croix du Maine, *Bibliothèques françaises*, avec les notes de La Monnoye. — Brunet, *Manuel du Libraire*.

* **DONGOIS** (*Nicolas*), jurisconsulte et erudit français, né à Paris, vers 1634, mort en 1717. Il était fils de Jean Dongois, greffier de la chambre de l'Édit, et d'Anne Boileau, et se trou[vait] neveu de Boileau Despreaux. Ce céle[bre poète] avait pour lui une sincère affection ; il ha[bita pen]dant plusieurs années chez lui, et lui do[nna l'épi]thète d'*illustre* dans une note de l'éditi[on de ses] œuvres, publiée en 1701. Il y a sans dout[e exa]gération dans cette épithète, bien que [Dongois] fût un homme distingué et qui a laiss[é des] travaux, restés manuscrits jusque ici. Il fu[t] reçu avocat, puis greffier d'audience de [la grand']chambre, secrétaire du roi et enfin g[reffier en] chef. Il remplit les fonctions de greffi[er] de la commission qui tint les grands-jo[urs d'Au]vergne en 1665, et fit un recueil de [ses déci]sions qui existe, en manuscrit, à la sec[tion judi]ciaire des Archives de l'empire. Il a fait [un] *Recueil criminel tiré des registres c[riminels] du Parlement de* 1312 à 1603, 3 vol[...] dont l'auteur de cet article possède le [manus]crit. Nicolas Dongois avait épousé, [...] Françoise Lemarchand, qui apparten[ait à une] famille noble; ce qui semble lui avoir [donné à] lui-même des prétentions nobiliaires, [d'autant] plus qu'il était propriétaire d'une seign[eurie ap]pelée Hautile, dans les environs de L[...] Guyon. Voltaire a dit dans son *Épître à* [...]

Chez ton neveu Dongois je passai mon en[fance,]
Bon bourgeois qui se crut un homme d'i[mportance.]

Quoique ses fonctions ne le missent [pas sur le] pied des magistrats du parlement, il [jouissait] d'une grande influence dans ce corp[s. « Son] *accès* et sa capacité, dit Saint-Si[mon, lui] avaient donné autorité en beaucoup [de choses] dans le parlement. » Françoise-Genevi[ève, fille] de Nicolas Dongois, épousa, en 1683 [...] Gilbert des Voisins, conseiller au parl[ement,] ensuite président de la deuxième cha[mbre des] enquêtes. Dongois a été exécuteur testa[mentaire] de son oncle Boileau, qui lui légua 5,0[...]
A. TAILLAND[IER].

Éditions des *OEuvres de Boileau* par Daunou[...] Saint-Prix.

* **DONI** (*Adone*), peintre de l'école [...] né à Assise, travaillait vers le milieu du [...] siècle. Vasari dit qu'il signait or[...] *Dono delli Doni*. Cet artiste, le plus [...] qu'ait produit sa ville natale, paraît avoir [été élève] du Pérugin; son dessin est correct, so[n coloris] est solide, et sa manière n'a presque [rien] de l'ancien style. A Pérouse, on voit de [...] dans l'église Saint-François, un grand [tableau] du *Jugement dernier*, et dans le [...] une fresque portant la date de 1572, [représen]tant *Jules III rendant à Pérouse les [...] trats que lui avait enlevés Paul III*. [A Notre-]Dame des Anges, près Assise, Doni a [peint à] fresque divers sujets de la [vie] de *saint* [...] *saint François* et autres [...] excellents, qui furent longtemps [...] peintres; enfin, dans les c[...] d'Assise, des têtes de [...] de vérité et de vie.

Vasari, *Vita di Gherardi.* — Mariotti, *Lettere pittoriche Perugine.* — Lanzi, *Storia pittorica.* — Gambini, *Guida di Perugia.*

DONI (*Antoine-François*), littérateur italien, né à Florence, vers 1513, mort en septembre 1574. Il entra fort jeune dans l'ordre des Servites; mais il fut sécularisé dans la suite, et resta simple prêtre. Fort pauvre et souvent contraint de vivre du seul produit de ses messes, il s'occupa sans cesse d'améliorer sa fortune, et ne put jamais y parvenir. Son humeur inconstante le portait à changer de lieu à chaque moment; c'est ainsi qu'il habita tour à tour Gênes, Alexandrie, Pavie, Milan, Plaisance, Rome et Venise. Il eut pour amis les hommes les plus célèbres de son temps, tels que l'Arétin et le Domenichi; mais il finit par se brouiller avec eux, et passa dans l'obscurité la fin de sa vie. Poccianti et Ghilini le font mourir à Venise; sa notice, dans les *Rime Piacevoli*, prétend qu'il termina ses jours à Monselice près de Padoue. « Il employa, dit Nicéron, son temps à faire des livres où il paraît un grand diseur de riens. Comme ce lui était une ressource pour les besoins de la vie, il avait soin d'y mettre des titres bizarres et singuliers, pour les faire rechercher davantage. Il tâchait aussi d'y donner un mérite par le style bouffon et plaisant qu'il y employait; mais il n'a réussi de ce côté-là qu'à l'égard des gens de mauvais goût, car souvent rien n'est plus plat ni plus fade que ses plaisanteries, dont la plupart ne consistent que dans des jeux de mots puérils. » On a de lui : *Lettere di M. Ant.-Francesco Doni, libro primo*; Venise, 1545, in-8°. Ces lettres roulent presque toutes sur des sujets badins; elles sont datées des années 1543 et 1544; — *Lezioni di Academici Fiorentini sopra Dante*; Florence, 1547, in-4°. Les leçons recueillies par Doni sont de François Verini, de Jean-Baptiste Gelli, de Jean Strozza, de Pierre-François Giambullari, de Cosme Bartoli, de Jean-Baptiste de Cerreto et de Mario Tanci; — *Prose antiche di Dante, Petrarca e Boccaccio*; Florence, 1547, in-8°; — *Disegno, partito in più ragionamenti, ne quali si tratta della pittura, della scoltura*, etc.; Venise, 1549, in-8°; — *Epistole di Seneca, tradotte in lingua toscana*; Venise, 1549, in-8°; — *La Fortuna di Cesare, tratta dagli autori latini*; Venise, 1550, in-8°; — *Dichiarazione del Doni sopra l'effigie di Cesare fatta per Enea Vico*; Venise, 1550, in-4°; — *La Libraria del Doni, Fiorentino, nella quale sono scritti tutti gli autori vulgari*; Venise, 1550, 1551, 1557, in-8° : c'est le meilleur ouvrage de Doni; mais la *Bibliothèque italienne* de Fontanini, avec les notes d'Apostolo ...o, a rendu la *Libraria* de Doni à peu près ...le; — *La Zucca del Doni*; Venise, 1551, ...°. « Doni, dit Nicéron, a donné à cet ouvrage ... de *Zucca*, ou calebasse, qui sert de corps à la devise de l'Académie des *Peregrini* de Venise, avec ces mots : *Meliora latent*, parce que, comme on y met ordinairement du sel ou différentes sortes de graines pour les conserver, de même son livre renferme des bons mots, des sentences et des instructions. Il l'a divisé en trois parties, qu'il aurait pu, à ce qu'il dit, intituler *Motti, Argutie, e Sentenze* (bons mots, pensées ingénieuses, et sentences), mais qu'il a mieux aimé, pour donner à son ouvrage un tour burlesque, intituler : *Cicalamenti* (bavardages), *Baje* (hâbleries), *Chiachiere* (sornettes). Le tout est un recueil de prétendus bons mots, dont la plupart n'ont rien que de fade, et dont chacun est suivi de réflexions et de proverbes qui ne valent pas mieux; — *Foglie della Zucca*; Venise, 1552, in-8°; — *Fiori della Zucca*; Venise, 1552, in-8°; — *Frutti della Zucca*; Venise, 1552, in-8°; — *La Filosophia morale, tratta degli antichi scrittori*; Venise, 1552, in-4°; — *Pistoletti amorosi*; Venise, 1552, in-8°; — *I Marmi*; Venise, 1552, in-4°. Ce sont des entretiens entre des personnes qui se promènent sur la place des *Marmi* ou des Marbres à Florence. Ce titre prêtait à la plaisanterie, et on le tourna en ridicule dans l'épigramme suivante :

> Marmoris, inscribis, Doni, bene nomine librum,
> Par est frigus enim marmoris atque libri.

Tre libri di Lettere e I Termini della Lingua Toscana; Venise, 1552, in-8°. Les *Termini* sont une grammaire italienne. Ils ont été imprimés dans le tome I[er] des *Autori della Favella d'Italia*; 1644, in-4°; — *I Mondi*; Venise, 1552, in-4°; — *I Inferni*; Venise, 1553, in-4°. Ces enfers sont au nombre de sept; savoir : *Degli Scholari e de' Pedanti; de' mal Maritati e degli Amanti; delle Put.... e de' Ruf....; de' Ricchi Avari e de' Poveri Liberali; de' Dottori ignoranti, Artisti e Legisti; de Poeti e Compositori; de' Soldati e Capitani.* Cet ouvrage et le précédent ont été traduits sous ce titre : *Les Mondes célestes, terrestres et infernaux. Le Monde petit, grand, imaginé, meslé, visible, des Sages et Fols. L'enfer des escoliers, des mal Mariez, des P..... et R...., des Soldats et Capitaines poltrons, des prêtres docteurs, des Usuriers, des Poëtes et Compositeurs ignorants; tirés des œuvres d'Antoine-François Doni, Florentin, et faits françois par Gabriel Chapuis*, Tourangeau; Lyon, 1578, in-8°. La deuxième édition, datée de 1580, est augmentée du *Monde des Cornus*, par Chapuis. La troisième, qui est de 1583, contient, de plus que les précédentes, *L'Enfer des Ingrats*; — *Terremoto, e la Rovina di un gran colosso bestiale della nostra età, Pietro Aretino*; Padoue, 1554, in-4°; — *Il Cancelliere, Libro della Memoria*; Venise, 1562, in-4°; — *Dichiarazione sopra il c. III dell' Apocalisse*; Venise, 1562, in-4°; — *Pitture del Doni, nelle quali si mostra di nuova inventione Amore, Fortuna, Tempo, Castità, Religione, Sdegno, Riforma, Morte, Sonno e Sogno*; Padoue, 1564, in-4°; —

des *Poésies* insérées dans le tome III des *Rime Piacevoli;* Venise, 1610, in-12.

Michael Poccianti, *Catalogus Scriptorum Florentinorum.* — Giulio Negri, *Istoria de' Fiorentini Scrittori.* — Ghilini, *Teatro d'Uomini letterati*, t. I, p. 19. — Crescimbeni, *Storia della Volgar Poesia.* — Tiraboschi, *Storia della Letteratura Italiana*, t. VII, part. II, p. 379. — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, t. XXXIII.

DONI (*Jean-Baptiste*), archéologue et musicien italien, né à Florence, en 1593, où il mourut, en 1647. Il commença ses études à Bologne, et les acheva à Rome, chez les Jésuites. Son père, qui le destinait au barreau, l'envoya à Bourges, en 1613, pour étudier le droit à l'école que Cujas avait illustrée; Doni y passa cinq ans. De retour en Italie, en 1618, il fut reçu docteur à l'université de Pise, et se livra ensuite à l'étude des langues orientales et des sciences naturelles. Il accompagna à Paris le cardinal Octave Corsini, légat du pape. Pendant son séjour dans cette capitale, Doni visita avec soin les bibliothèques publiques et privées, et se lia avec plusieurs savants français, entre autres avec le P. Mersenne. Des affaires de famille le ramenèrent à Florence en 1622, et l'année suivante le cardinal Barberini, neveu du pape Urbain VIII, l'appela à Rome. Ce cardinal aimait passionnément la musique. Doni, qui avait fait une étude approfondie de cet art, surtout en ce qui touche la musique des anciens, écrivit sur ce sujet plusieurs dissertations : son protecteur l'en récompensa par une place de secrétaire du Sacré Collége, et l'amena à Paris quelque temps après. De là Doni suivit le cardinal en Espagne, et revint ensuite à Rome avec lui. « Ce fut alors, dit Fétis, qu'il imagina un instrument à cordes, qu'il appela *Lira Barberina* ou Ἀμφίχορδος, et qu'il dédia à Urbain VIII. Cet instrument était composé d'un corps sonore mobile, posé verticalement sur un socle, et sur lequel des cordes tendues dans divers systèmes permettaient de passer à volonté et subitement de l'un des modes grecs dans un autre. Il écrivit à propos de cette invention une dissertation intitulée : *Commentarii de Lyra Barberina*, où il examine tout ce qui concerne les divers instruments à cordes des anciens : c'est ce qu'on a de plus savant sur cette matière. » Cette dissertation ne fut imprimée que plus d'un siècle après la mort de l'auteur. La perte de ses frères et le besoin de soigner ses affaires domestiques le forcèrent de retourner à Florence, en 1640 : il s'y maria l'année suivante, et fut nommé professeur d'éloquence par Ferdinand III de Médicis. Ses fonctions ne l'empêchèrent pas de continuer ses recherches sur la musique des anciens, particulièrement sur la musique et la déclamation théâtrales. Il mourut peu de temps après avoir été nommé professeur à la Crusca. On a de Doni : *Carmina;* Rome, 1628, in-8°; 1629, in-4°; — *Compendio del Trattato dei Generi e Modi della Musica, con un discorso sopra la perfezione de' concenti, e un saggio a due voci di mutazione di genere, e di tuono in tre maniere d'intavolatura;* Rome, 1635, in-4°; — *Annotazioni sopra il Compendio de' Generi de' Modi della Musica; etc....;* Rome, 1640, in-4°; — *Orazione funerale delle lodi di Maria, regina di Francia;* Florence, 1643, in-4°; — *Dissertatio de utraque Pœnula;* Paris, 1644, in-8°; — *De Præstantia Musicæ veteris, libri tres, totidem dialogis comprehensi, in quibus vetus et recens musica cum singulis earum partibus accurate inter se conferuntur;* Florence, 1647, in-4°. « Dans cet ouvrage, dit Fétis, sous forme de dialogue, Doni a répandu une érudition immense; mais il se trompe souvent sur le fond des choses. Il s'y prononce en faveur de la musique des anciens contre la moderne, et oppose, comme preuve de son opinion, l'anathème lancé par le concile de Trente sur la musique du seizième siècle, aux éloges donnés par tous les écrivains de l'antiquité; mais cette question de peu d'intérêt demeurera à jamais insoluble par le dénûment où nous sommes de monuments de cette musique antique; et les eussions-nous en notre pouvoir, nous n'en serions guère plus avancés, n'étant point placés dans des circonstances favorables pour en juger; » — *De restituenda salubritate Agri Romani, opus posthumum, Urbano VIII pontifici maximo jam pridem ab auctore rescriptum;* Florence, 1667, in-4°. Doni avait encore écrit sur la musique deux ouvrages que Gori, dans son *Catalogue des œuvres de Doni*, cite sous ce titre : *Deux traités de musique : Nouvelle introduction de musique, qui monstre la réformation du système ou eschelle musicale, selon la méthode ancienne et meilleure; la facilité d'apprendre toutes sortes de chants par le retranchement de deux syllabes* Ut *et* La; *une nouvelle ma*[illegible] *et plus aisée de tablature ha*[illegible] *nieux.* [illegible] *nouveau reiglement des* [illegible] *la musique; — Abrégé de la* [illegible] *qui monstre en peu de mots* [illegible] *teur a traicté plus ampl*[illegible] *discours italiens, touch*[illegible] *harmonies des anciens, par* [illegible] *renouvelées et remises en usage.* [illegible] Gori indique ces deux [illegible] comme [illegible] imprimés, ils sont pr[illegible] Fétis, qui a découvert [illegible] de Doni parmi ceux d[illegible] (n° 1689, fonds de [illegible] Prés), en donne une [illegible] marque entre autres [illegible] mier a proposé de sub[illegible] la [illegible] dans la solmisation. [illegible] ne trouve [illegible] syllabe dans aucun ouvr[illegible] l'époque où celui de [illegible]

Outre la descript[illegible] et le traité des inst[illegible] joint, Doni avait laissé plusieurs ouvr[illegible] plis de recherches curieuses, et pre[illegible]

musique des anciens. Ces travaux longtemps ensevelis dans l'oubli. Le tiquaire Gori les rassembla, et en pré- belle édition, à laquelle il joignit le *Præstantia Musicæ veteris;* mais il ant qu'elle eût paru, et ce fut Passeri ia, sous le titre de *Joh. Baptistæ Doni lorentini, Lyra Barberina* Ἀμφίχορ- *dunt ejusdem opera, pleraque non- ta, ad veterum musicam illustran- inentia;* Florence, 1773, 2 vol., in-fol. volume, qui ne contient que des traités est intitulé : *De' Trattati di Musica Battista Doni.* Doni avait aussi laissé ouvrages inachevés, que Gori n'a pas ns son édition, mais dont il cite les tre autres : *Versio latina Aristidis ni, Aristoxeni fragmenti de Rhyth- lorumque similium, cum notis.* Les des *Éléments rhythmiques d'Aris-* nt il est ici question furent découverts dans un manuscrit de la bibliothèque n, comme il le rapporte dans son *Præstantia Musicæ veteris* (l. II, le savant Morelli les a publiés depuis, manuscrit de la bibliothèque de Saint- Venise, avec un opuscule inédit de Mi- us le jeune, intitulé : Προλαμβανόμενα θμικὴν ἐπιστήμην. Pour compléter la ouvrages de Doni, nous ajouterons les lications suivantes : *Veterum Ins- Collectio,* recueillie par Doni et ar Gori; Florence, 1731, in-fol. Cet ou- rare et estimé, bien qu'il ne soit pas es inscriptions fausses ou corrompues s dans l'épigraphie par Pirro Ligorio. *pt. Donii, patricii Florentini, Com- litterarium;* Florence, 1755, in-fol. recueil des lettres latines et italiennes publié par Bandini.

De *Vita et Scriptis Joan.-Bapt. Donii, pa- ntini,* en tête du *Commercium litterarium.* *graphie universelle des Musiciens.* — Ti- *ria della Letterat. Italiana,* t. VIII, p. 238.

D'ATTICHI (*Louis*), théologien et bio- nçais, d'origine italienne, né en 1596, on, le 2 juillet 1664. Sa famille, origi- Florence, avait exercé les premiers s cette république. Elle émigra à cause s civiles, et vint s'établir à Avignon, du douzième siècle. Moréri donne la de cette famille, dont les membres ent de brillantes alliances en France et plusieurs charges importantes. Louis en 1616 dans l'ordre des Minimes, à s Paris. Durant un voyage qu'il fit à t élu supérieur co-recteur de la mai- ris, puis provincial de Bourgogne. Le Richelieu le nomma évêque de Riez, le 1628. En 1630 il fut envoyé en Savoie, el de l'Aubespine, évêque d'Orléans, is, évêque de Saint-Paul-Trois-Châ- r négocier plusieurs affaires ecclésias- tiques. Il réussit dans sa mission, et vint en rendre compte au roi Louis XIII, qu'il harangua à Lyon. Quelques procès, suscités mal à propos, lui atti- rèrent de vives contrariétés dans son diocèse. Il sollicita un changement de résidence, et fut trans- féré, le 19 janvier 1652, à l'évêché d'Autun. Il mourut de la pierre. Son corps fut transporté à Beaune, et enterré dans l'église des Minimes de cette ville. « Ce prélat, dit Nicéron, était d'hu- meur chicanière, et n'avait point cet esprit paci- fique et désintéressé qui doit faire le fond du caractère d'un chef de l'Église. » On a de Doni : *Histoire générale de l'ordre des Minimes;* Paris, 1624, in-4°; — *Tableau de la vie de la bienheureuse Jeanne, reine de France, et fondatrice de l'ordre des Annonciades;* Paris, 1625 et 1664, in-8°; — *Mémoire pour servir de preuve qu'un évêque est habile à succé- der, quoiqu'il ait été religieux;* 1637 et 1639, in-4°. Doni composa ce mémoire à l'occasion de la mort de son frère Antoine d'Attichi, tué en Flandre, et dont il réclamait la succession; mais il fut débouté de sa demande par arrêt du par- lement de Paris, en date du 11 mai 1638; — *Pa- négyrique du glorieux saint Maxime, évêque de Riez et confesseur;* etc., 1644, in-4°; — *De Vita et rebus gestis Petri Berulli, cardi- nalis congregationis Oratorii in Gallia fun- datoris;* Paris, 1649, in-8°; — *Idea perfecti præsulis in vita beati Nicolai Albergati, cardinalis;* Autun, 1656, in-8°; — *Flores Historiæ sacri Collegii Cardinalium, a tem- poribus sancti Leonis, papæ IX, usque ad annum* 1649; Paris, 1660, 2 vol. in-fol.; — *Collectio Auctorum qui S. Scripturæ aut divinorum officiorum in vulgarem linguam translationes damnarunt;* Paris, 1661, in-4°.

Simon Bartel, *Historia et chronologica præsulum sanctæ Regiensis Ecclesiæ nomenclatura.* — René Thuillier, *Diarium Minimorum,* 2 juillet. — Nicéron, *Mém.,* XXIV, 272. — Dupin, *Table des Auteurs ecclé- siastiques,* XVII[e] siècle, 2275. — Moréri, *Grand Diction. historique.* — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.*

* **DONIA** (*Matteo*), médecin et poëte sicilien, né à Palerme, vivait en 1600. Il était disciple de Benedetto Vitale, et parvint à la même répu- tation que cet habile médecin. Donia était aussi un docteur distingué en philosophie, et compo- sait très-bien les vers latins et italiens. Il faisait partie de l'Académie *degli Spreggiati* de Pa- lerme. Il a beaucoup écrit, mais on n'a d'imprimé que les ouvrages suivants : *Ad Petrum-Ange- lum Bargœum Epistola et votum pro epis- tolæ navigio;* Palerme, 1595; — *Melicus, ecloga;* ibid.; — *Formica, dialogus;* ibid.; — *Gephyraptoica Descriptio, ad posteros;* ibid.; — *Panormi Questus et Charontis cum Panor- mitano genio Colloquium, de casu lignei pontis in proregis reditum fabricati;* ibid.; — *Medica Miscellanea;* ibid.; — *De Nivis Usu;* ibid.; — *Centiloquium Medicinale;* ibid.; — *San-Giorgio,* poème héroïque et sacré, Palerme, 1600.

Mongitore, *Bibliotheca Sicula.* — Manget, *Bibliotheca Scriptorum Medicorum*, lib. IV. — Éloy, *Dict. hist. de la Medecine.*

DONINI (*Girolamo*), peintre de l'école bolonaise, né à Correggio, en 1681, mort en 1743. Il fut successivement élève du Stringa à Modène, de Gian-Gioseffo del Sole à Bologne, et de Carlo Cignani à Forli pendant qu'il peignait la coupole de *La Madonna del Fuoco*. Les ouvrages qu'il fit pour les monuments publics se trouvent à Bologne, à Turin et à Correggio; un des meilleurs est le *Saint Antoine* des Philippins de Bologne. Dans tous on reconnait un heureux imitateur du Cignani; mais pour apprécier Donini à sa juste valeur, il faut surtout étudier ses tableaux de chevalet, qui sont bien supérieurs à ses peintures de grande proportion. On y trouve un fini qu'égala seul Carlo Dolci, et un dessin ferme joint à un bon coloris.

Tiraboschi, *Notizie degli Artifici Modenesi.* — Lanzi, *Storia pittorica.* — Ticozzi, *Dizionario.* — Orlandi, *Abbecedario.*

* **DONIO** (*Agostino*), médecin italien, natif de Cosenza, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle; on a de lui : *De Natura Hominis;* Bâle, 1581, in-4°.

Van der Linden, *De Script. Medic.*

DONIS (*Nicolas*), astronome et géographe allemand, vivait au quinzième siècle. Il appartenait à l'ordre des Bénédictins. Il est surtout connu par son travail sur la *Géographie de Ptolémée* et les cartes qu'il y joignit. Il ajouta à l'œuvre de Ptolémée plusieurs cartes modernes : l'Italie, la France, l'Espagne et la Scandinavie; un *Index* des lieux mentionnés dans le livre; enfin, un traité *De Locis ac Mirabilibus Mundi*, qui a souvent été imprimé. Donis obtint des suffrages mérités : celui de Borso d'Este, celui de Marsilio Ficino, enfin celui du pape Paul II, auquel il envoya en 1471 un exemplaire corrigé avec soin. Le *Ptolémée* de Donis a été publié, avec la dédicace à Paul II, par Léonard Hol d'Ulm, en 1482. Il s'y trouve 32 cartes gravées par Schnitzer de Frankenheim. Une seconde édition en a été faite au même endroit en 1486. On trouve à la Bibliothèque impériale, sous le n° 4895, un manuscrit de l'ouvrage de Donis, adressé à Bosso d'Este.

Trithème, *Bibl. Script. Eccles.* — Fabricius, *Biblioth med. et inf. Æt.* — Ébert, *Bibl. Lexic.*

DONIZETTI (*Gaétan*), célèbre compositeur italien, né à Bergame, le 25 septembre 1798, et non en 1797, comme l'ont dit plusieurs biographes, mourut dans la même ville, le 8 avril 1848. Fils d'un modeste employé, qui n'avait d'autres ressources pour vivre que les faibles émoluments de sa place, Donizetti reçut néanmoins une éducation distinguée. Son père aurait voulu en faire un avocat; né avec le sentiment des arts, le jeune Gaétan aimait avec passion le dessin, et désirait être architecte; la providence décida qu'il serait musicien. En 1805 on avait fondé à Bergame un institut musical qui

plus tard, en 1811, fut réorganisé,
rection de Jean Simon Mayer, c
dramatique, dont le talent était alor
son éclat. Donizetti fut mis dans cett
il étudia d'abord le chant sous Fran
et reçut ensuite des leçons de piano e
pagnement d'Antoine Gonzalès. May
pas à reconnaître les heureuses disposit
élève; il lui enseigna les premiers pri
composition, mais continuellement obl
senter de Bergame pour aller écrire
ses opéras dans des villes souvent trè
il ne voulut pas que son élève, pou
avait une grande affection, et qu'il
mais que « son cher fils, » se trouvât
propres inspirations avant de s'être
de sérieuses études; il obtint de la
Donizetti de l'envoyer à Bologne achev
cation musicale sous la direction du s
Mattei, disciple et successeur du père

En 1815, Donizetti arrivait à Bolog
nait place à cette même école de laq
sini, dont les œuvres commençaient
riser le nom, s'était échappé quelq
auparavant. Il y resta près de trois a
nant avec ardeur à l'étude du contre
la fugue. Ses premières co
morceaux de musique ins
sique religieuse; elles
travaux auxquels il
pouvait encore faire
rieux et soumis qui se
dans les abstractions de
secouer le joug scolastique
traces de Rossini dans le
l'imagination. Mayer seul le devina,
mier à l'encourager lorsqu'il parla
opéra. Le père de Donizetti voyait en
tinuateur de Mattei; aussi se
prenant qu'il se disposait à
de la carrière dramatique. Il
entre le père
desquelles
s'engagea au service
ce fut en 1818. et
trouvait en
représenter sur
di Borgogna, son
à peu près vingt ans.
assez de faveur pour
cond ouvrage, *Il*
fut représenté
ville. Après
Villa, il se
Zoraïde di
l'honneur d'être
tion du service
Donizetti se
dénotait la
1827, Rossini ne
pour l'Italie, qu'il
années, Barbaja,

Naples, s'attacha Donizetti comme il s'était précédemment attaché Rossini, en lui payant annuellement une somme moyennant laquelle le compositeur devait lui fournir deux opéras sérieux et deux opéras bouffes. Les émoluments que Donizetti recevait de Barbaja n'étaient pas splendides; de là l'obligation d'écrire en même temps pour d'autres théâtres. Il fallait pour suffire à tant d'occupations hâter le travail, et c'est à cette précipitation que l'on doit attribuer la faiblesse de certains ouvrages écrits pendant les quatre années de cet engagement. Jusque là, c'est-à-dire jusqu'en 1830, Donizetti ne s'était encore montré que l'imitateur plus ou moins heureux des idées et de la manière de Rossini; une ère nouvelle allait s'ouvrir pour lui. Un mouvement musical, né d'une révolution philosophique et littéraire, ayant pour principe que les arts doivent être l'expression des émotions vraies et intimes de l'âme, s'était récemment opéré en Italie. Rossini avait abdiqué la couronne. Un jeune compositeur, Bellini, venait d'apparaître sur la scène dramatique. Doué d'un instinct heureux, qu'une éducation hâtive n'avait pas suffisamment développé, Bellini savait trouver dans son cœur ces tendres et rêveuses mélodies qui caractérisent ses œuvres. L'apparition de son *Pirata* avait enthousiasmé le public, charmé de pouvoir se reposer délicieusement aux sons d'une musique de laquelle étaient exclus tout fracas et toute prétention à la science. Sans rompre complétement avec Rossini, Donizetti, à qui de fortes études avaient fourni les éléments d'une vigoureuse harmonie, subit l'influence de la mélancolique et sobre mélopée de Bellini; il adopta tout à coup un genre nouveau, dans lequel il apporta les qualités particulières de son talent, et inaugura cette seconde période de sa vie artistique par son bel opéra d'*Anna Bolena*, représenté à Milan vers la fin de 1830. Mme Pasta, Rubini et Galli, qui se trouvaient réunis dans cette ville, remplirent les principaux rôles; l'ouvrage obtint le succès le plus éclatant, malgré la présence de Bellini et les applaudissements qu'excitait sa *Sonambula*.

Donizetti et Bellini se disputaient alors en Italie le sceptre que Rossini venait de rejeter dédaigneusement loin de lui. Après avoir donné *Fausta*, à Naples, *Ugo, conte di Parigi*, à Milan, Donizetti écrivit dans cette dernière ville *L'Elisire d'amore*, l'un de ses plus charmants opéras bouffes. En 1833 il était à Florence, et y composait *Parisina*: il se rendait ensuite à Rome, où il donnait *Torquato Tasso*; retournait à Milan pour y écrire *Lucrezia Borgia*, parcourant ainsi les principales villes de l'Italie, et semant partout de nouvelles partitions, qu'il improvisait avec une incroyable facilité. Ce fut en 1835 qu'il vint pour la première fois à Paris. Bellini y était établi depuis deux ans, et captivait la faveur des habitués du Théâtre-Italien. Donizetti eut beaucoup de peine à dissiper les préventions que les dilettanti parisiens avaient conçues contre son talent; aussi, malgré d'incontestables beautés, appréciées par les véritables connaisseurs, son *Marino Faliero* fut-il loin d'obtenir un succès semblable à celui des *Puritani*, que Bellini avait fait représenter quelques mois auparavant. Donizetti céda le terrain à son rival, mais pour prendre bientôt une éclatante revanche. Vers le milieu de l'année 1835 il était de retour à Naples, et dans l'espace de six semaines il créait *Lucia di Lamermoor*, son chef-d'œuvre, qui devait exciter des transports d'admiration dans toute l'Europe. C'est en effet dans cet ouvrage que le compositeur a répandu ses plus heureuses inspirations et développé les plus brillantes qualités de son individualité. Peu de temps après ce succès, Donizetti fut nommé professeur de contrepoint au Collége royal de Musique de Naples; il donna successivement plusieurs opéras, parmi lesquels on distingue *Belisario*, représenté à Venise, et *Roberto d'Évreux*, écrit pour Naples en 1837. A cette dernière époque, un bien triste événement vint frapper Donizetti dans ce qu'il avait de plus cher: quelques années auparavant il avait épousé, à Rome, la fille de l'avocat Vasselli; cette jeune femme, aussi remarquable par les grâces de son esprit que par la beauté de sa personne, lui avait donné deux enfants. Donizetti, qui avant son mariage avait mené une vie agitée et dissipée, semblait ne plus se plaire que dans les douceurs de la famille. Son bonheur ne fut pas de longue durée; le choléra lui enleva sa femme, que ses enfants devaient bientôt suivre dans la tombe. Le profond chagrin qu'il ressentit de cette perte lui ôta même le goût du travail, pour lequel il montrait ordinairement tant d'ardeur. Ses amis, craignant pour sa santé, lui conseillèrent de s'éloigner momentanément des lieux qui lui rappelaient sans cesse de si douloureux souvenirs; une circonstance vint décider Donizetti à céder à leurs instances. Adolphe Nourrit, ayant quitté l'Opéra de Paris par suite de l'engagement de Duprez à ce théâtre, se trouvait alors à Naples. Donizetti composa pour les débuts de ce célèbre chanteur l'opéra de *Poliuto*, dont Nourrit lui-même avait tracé le libretto d'après le *Polyeucte* de Corneille. La censure napolitaine s'opposa à la représentation de cet ouvrage, attendu, disait-elle, qu'il ne convenait pas de mettre en scène des personnages auxquels le catholicisme rendait un culte public. Cette décision causa la mort du malheureux Nourrit; quant à Donizetti, il n'hésita plus à quitter sa patrie; il donna sa démission de professeur au Collége royal de Musique, qu'il avait même dirigé pendant quelque temps après la mort de Zingarelli, et en 1840 il arrivait à Paris, précédé cette fois d'une célébrité que lui avait acquise sa *Lucia di Lamermoor*, qui, traduite en français et augmentée de plusieurs airs, avait été représentée sur le Théâtre de la Renaissance. Bellini n'existait plus: il était

mort six mois après l'apparition de ses *Puritani*. Donizetti apportait trois nouveaux ouvrages, *La Fille du Régiment*, *Les Martyrs* et *La Favorite*, avec lesquels il se proposait d'aborder encore ce redoutable public dont quelques années auparavant il n'avait pu éveiller la sympathie. Ces trois ouvrages furent successivement représentés dans le cours de l'année 1840. *La Fille du Régiment* n'obtint pas de succès à l'Opéra-Comique, où elle fut donnée; il fallut que la pièce fût traduite dans toutes les langues et réussît dans tous les pays pour prouver que le public parisien avait tort. *Les Martyrs*, dont la partition n'était autre que celle du *Poliuto*, arrangée pour la scène française, n'eurent qu'un succès d'estime au grand Opéra. *La Favorite* elle-même, cette charmante production destinée primitivement, sous le titre de *L'Ange de Nisida*, au Théâtre de la Renaissance, et à laquelle Donizetti ajouta un quatrième acte, pour la transporter à l'Opéra, fut froidement accueillie lors de ses premières représentations. Elle ne tarda pas cependant à se relever et à être généralement reconnue comme l'une des plus brillantes acquisitions de notre première scène lyrique. Après avoir joui pendant quelques mois du succès de *La Favorite*, Donizetti, qui, dans la crainte de ne pas réussir auprès du public français, s'était engagé à écrire un opéra pour Rome, se rendit dans cette ville, et y fit représenter *Adelia*, ou *la figlia dell' arciere;* il donna ensuite, à Milan, *Maria Padilla*, et en 1842 il alla à Vienne, où il composa *Linda di Chamounix*, qui y fut accueillie avec enthousiasme et lui valut le titre de maître de chapelle et de compositeur de la cour impériale. Au commencement de 1843 il était de retour à Paris, et en quelques jours il improvisait *Don Pasquale*, opéra bouffe dont la musique, pleine de verve et de gaieté, obtint le plus franc succès. Dans l'été de la même année, il fit représenter à Vienne *Maria di Rohan*, et revint ensuite à Paris écrire *Don Sébastien de Portugal*, que la direction de l'Opéra lui avait demandé pour la saison d'hiver. Cet ouvrage, malgré les beautés de premier ordre qu'il contient, échoua devant le public; Donizetti n'avait mis que deux mois à en écrire la volumineuse partition; ce travail l'avait beaucoup fatigué. A la fin de la répétition générale, il avait dit à un de ses amis: « Je me sens bien mal; *Don Sebastien* me tue. » Néanmoins, en 1844, il se rendit à Naples, et y composa *Caterina Cornaro*, qui fut son dernier ouvrage. Il fit ensuite un voyage à Vienne, où l'appelaient ses fonctions à la cour. Mais bientôt les premières atteintes d'une affection cérébrale le condamnèrent au repos. De retour à Paris, vers le milieu de l'année suivante, il s'occupait cependant encore d'y terminer un opéra destiné au Théâtre-Italien, lorsqu'au mois d'août il eut une attaque de paralysie. A partir de ce moment son œil s'éteignit, son front se couvrit d'un voile sinistre, et cette intelligence, naguère si vive et si active, se trouva réduite à quelques vagues souvenirs. Vers le mois de janvier 1846, Donizetti fut transporté dans une maison de santé située à Ivry, puis dans une maison des Champs-Élysées, qu'il quitta au mois d'octobre 1847 pour retourner dans son pays. Pendant le voyage il eut une seconde attaque, qui se renouvela à Bergame, le 1[er] avril 1848. Tout annonçait la fin prochaine d'une existence qu'avaient abrégée l'excès du travail et l'abus des plaisirs. Enfin, après une longue et cruelle agonie, le célèbre auteur de la *Lucia* expira, le 8 du même mois, entre les bras de son ami d'enfance, Dolci, compositeur distingué, qui depuis l'arrivée de Donizetti à Bergame n'avait cessé de lui prodiguer les soins les plus dévoués. Donizetti était âgé de près de cinquante ans. La ville de Bergame tout entière voulut assister à ses funérailles, qui furent célébrées avec une grande solennité, dans l'église cathédrale; on y exécuta la messe funèbre de son maître, Simon Mayer; les musiciens réclamèrent l'honneur de porter eux-mêmes le cercueil jusqu'au champ du repos.

Donizetti était grand de taille; sa figure était franche et ouverte. Doux, poli, obligeant, d'un esprit cultivé, d'un commerce agréable, il s'attirait toutes les sympathies, qu'il justifiait par son caractère et par son talent. Les qualités qui le faisaient rechercher dans le monde, il les portait aussi dans sa famille. Il avait une profonde vénération pour la mémoire de son père, dont il conservait pieusement quelques gages de tendresse. Sur sa table de travail se trouvait soigneusement déposé un grattoir en corne blanche, que son père lui avait donné lorsque, après lui avoir pardonné, il consentit à ce qu'il fût musicien. « Ce grattoir ne m'a jamais quitté, » disait Donizetti avec cette simplicité et cette douce émotion qui partent du cœur; « il ne m'a jamais quitté, « et quoique je m'en serve peu, je l'ai toujours « près de moi quand je compose : il me semble « porter avec lui la bénédiction paternelle. » Donizetti prodiguait ses conseils et ses encouragements aux jeunes musiciens, et plus d'un artiste malheureux connut sa discrète générosité. Extrêmement sensible au succès et doutant toujours de lui-même, l'épreuve de ses ouvrages devant le public était pour lui un terrible moment à passer; aussi fut-il le premier compositeur italien qui ait refusé de paraître à l'orchestre pendant les trois premières représentations d'un nouvel opéra, ainsi que l'usage l'exigeait de temps immémorial. Le soir de la première représentation de *La Favorite*, il alla se promener aux Champs-Élysées jusqu'à la fin du spectacle, pour se soustraire aux émotions qu'il aurait pu éprouver. Donizetti chantait avec goût et s'était occupé d'une manière toute spéciale du mécanisme de la voix humaine, sur laquelle il [illegible] un rapport qu'il adressa à l'Institut de France. Personne ne se pénétrait plus aisément de [illegible]

ractère de la voix des chanteurs et ne savait en tirer un meilleur parti. Il jouait parfaitement du piano, était excellent lecteur et accompagnait avec une rare perfection. Qu'il fût pressé ou non par le temps, il composait toujours avec la même rapidité, écrivant sans s'arrêter et sans faire aucune espèce de brouillon; il passait à instrumenter une partition tout au plus le temps qu'un copiste aurait mis à la transcrire; le plus souvent son opéra était entièrement terminé sans qu'il l'eût essayé au piano, et il ne revenait sur son travail que pour satisfaire aux exigences des chanteurs.

La carrière musicale de Donizetti, si courte et si brillante, peut se diviser en quatre phases distinctes. Dans la première, qui, ainsi que nous l'avons dit, commence en 1818 pour se prolonger jusqu'en 1830, il prend pour modèle Rossini, dont il reproduit les formes avec une naïveté et une dextérité charmantes. Dans la seconde, les succès de Bellini font impression sur lui: plus habile, plus vigoureux, mais moins original que lui, il compose *Anna Bolena*. Mûri par l'expérience et dans toute la force de l'âge et de son talent, il se dérobe aux impressions extérieures, et écrit *Lucia di Lamermoor,* qui signale avec éclat la troisième phase de sa vie artistique. Enfin, cédant aux exigences de notre scène lyrique, il modifie sa manière en conservant toutefois à ses ouvrages le style mélodique de l'école italienne. On a souvent reproché à Donizetti l'abus d'une facilité à laquelle on a attribué la négligence que l'on rencontre dans ses œuvres à côté des éclairs de génie. Mais avec une organisation telle que la sienne, pressé de vivre et de produire comme il l'était, pouvait-il se résigner à attendre dans l'ombre et le silence l'heure bénie de l'inspiration? Plus de soixante opéras sont sortis de sa plume; plusieurs sont à peine connus aujourd'hui, mais les titres des autres sont devenus populaires, et passeront à la postérité. Quoique *Parisina*, *Marino Faliero*, *Lucrezia Borgia* et *Les Martyrs*, contiennent un grand nombre de morceaux d'une haute et belle facture, il nous semble que *Anna Bolena*, *Lucia di Lamermoor*, *La Favorite*, dans le genre sérieux, comme *L'Elisire d'amore* et *Don Pasquale*, dans le genre bouffe, résument les plus remarquables qualités de l'artiste. Dans l'histoire de l'art, l'auteur de la *Lucia* doit être classé, parmi les compositeurs que l'Italie a produits dans ces derniers temps, immédiatement après Rossini, dont il fut le plus brillant disciple.

Voici, par ordre chronologique, la liste des ouvrages de Donizetti: *Enrico di Borgogna*, à Venise (1818); — *Il Falegname di Livonia*, dans la même ville (1819); — *Le Nozze in Villa*, à Mantoue (1820); — *Zoraide di Granata*, à Rome (1822); — *La Zingara*, à Naples (ibid.); — *La Lettera anonima*, (ibid.); — *Chiara e Serafina, o i pirati*, a Milan (ibid.); — *Il Fortunato Inganno* (1823); — *Aristea* (ibid.); — *Alfredo il Grande* (ibid.); — *Una Follia*, à Venise (ibid.); — *L'Ajo in imbarrazzo*, à Rome (1824); — *Emilia a l'Ermitaggio di Liverpool*, à Naples (ibid.); — *Alahor in Granata*, à Palerme (1826); — *Il Castello degli Invalidi* (ibid.); — *Elvida*, à Naples (ibid.); — *Olivo e Pasquale*, à Rome (1827); — *Il Borgomastro di Saardam*, à Naples (ibid.); — *Le Convenienze teatrali* (ibid.); — *Otto Mesi in Due Ore* (ibid.); — *L'Esule di Roma*, à Naples (1828); — *La Regina di Golconda*, à Gênes (ibid.); — *Gianni di Calais*, à Naples (ibid.); — *Giove di Grasso* (ibid.); — *Il Paria*, à Naples (1829); — *Il Castello di Kenilworth* (ibid.); — *Il Diluvio universale*, oratorio, à Naples (1830); — *I Pazzi per progetto*, (ibid.); — *Francesca di Foix* (ibid.); — *Imelda de' Lambertazzi* (ibid.); — *La Romanziera* (ibid.); — *Anna Bolena*, à Milan (ibid); — *Fausta*, à Naples (1831); — *Ugo, conte di Parigi*, à Milan (1832); — *L'Elisire d'amore* (ibid.); — *Sancia di Castiglia*, à Naples (ibid.); — *Il Furioso all' insola di S.-Domingo*, à Rome (1833); — *Parisina*, à Florence (ibid.); — *Torquato Tasso*, à Rome (ibid.); — *Lucrezia Borgia*, à Milan (ibid.); — *Rosamonda d'Inghilterra*, à Florence (1834), et qui reparut plus tard sous le titre d'*Eleonora di Guienna*; — *Maria Stuarda*, à Naples (ibid.), donné ensuite sous le titre de *Buondelmonte*; — *Gemma di Vergy*, à Milan (ibid.); — *Marino Faliero*, à Paris (1835); — *Lucia di Lamermoor*, à Naples (ibid.); — *Belisario*, à Venise (1836); — *Il Campanello di notte*, à Naples (ibid.); — *Betly*, (ibid.); — *L'Assedio di Calais* (ibid.); — *Pia de' Tolomei*, à Venise (1837); — *Roberto d'Évreux*, à Naples (ibid.); — *Maria di Rudenz*, à Venise (1838); — *Gianni di Parigi*, à Milan (1839); — *La Fille du Régiment*, opéra-comique, à Paris (1840); — *Les Martyrs*, opéra (ibid.); — *La Favorite* (ibid.); *Adelia, o la figlia dell' arciere*, à Rome (1841); — *Maria Padilla*, à Milan (ibid.); — *Linda di Chamounix*, à Vienne (1842); — *Don Pasquale*, à Paris (1843); — *Maria di Rohan*, à Vienne (ibid.); — *Don Sébastien de Portugal*, à Paris (ibid.); — *Caterina Cornaro*, à Naples (1844); — *Gabriella di Vergy* (ibid.); — *Le duc d'Albe* (inédit); — *Élisabeth*, œuvre posthume, représentée en 1853, à Paris, au Théâtre lyrique. — Outre les œuvres dramatiques que nous venons de citer, Donizetti a écrit des messes, dont une de *Requiem*, des vêpres et psaumes, un *Miserere* et plusieurs autres morceaux de musique religieuse; diverses pièces de chant publiées sous les titres de *Arie e Duetti*; *Les Nuits d'été au Pausilippe*; *Les Soirées de Paris*; une cantate intitulée: *La mort d'Ugolin*; des sonates et variations pour le piano; douze quatuors pour instruments à cordes; enfin, des ouvertures pour orchestre et pour musique militaire. Dieudonné DENNE-BARON.

Fétis, *Biographie universelle des Musiciens.* — A. de Lafage, *Notice sur Donizetti.* — Scudo, *Donizetti et l'école italienne depuis Rossini.* — Escudier, *La France musicale.*

* **DONJON, DONJUM** ou **DUISSON** (*Godefroi*, *Gausfred* ou *Geoffroi* DE), dixième grand-maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Il était Français et excellent capitaine. Élu grand-maître en 1191, il se trouva aux batailles d'Arsoph et de Ramlah, qui se livrèrent la même année, et s'y distingua par sa valeur et son habileté. Après la mort de Gui de Lusignan, roi de Chypre et de Jérusalem, arrivée en 1194, Godefroi de Donjon fut commis avec Robert de Sablé, grand-maître des templiers, à la défense du petit nombre de places qui restaient aux chrétiens en Palestine. Peu après, les troupes des deux ordres furent battues en Espagne par le Miramolin d'Afrique. Ce fut sous la maîtrise de Donjon qu'arriva la grande querelle des hospitaliers et des templiers. Les chevaliers de Saint-Jean avaient inféodé à un seigneur nommé Robert Séguin quelques terres dans le voisinage de Margat, résidence de leur ordre depuis la perte de Jérusalem. Les templiers prétendirent que ces terres leur appartenaient : ils prirent les armes, et chassèrent Robert Séguin de ses domaines. Les hospitaliers accoururent, et reprirent d'assaut le château en litige. Une guerre très-vive entre les deux ordres fut la suite de ces actes de violence. Après plusieurs combats acharnés, la cause fut soumise, en 1198, à l'arbitrage du pape Innocent III. Le pontife donna gain de cause aux hospitaliers, mais avec quelque tempérament. On posa les armes de part et d'autre; néanmoins la concorde ne se rétablit jamais entre les deux ordres.

Le P. Paciaudi, *Memorie de' Gran-Maestri dell' Ordine Gerosolimitano*, I, 91. — Bosio, *Istoria della sacra Religione di San-Giovanni Gerosolimitano.* — *Chronologie des Grands-Maîtres de Malte*, dans l'*Art de vérifier les dates*, V, 308.

* **DONKERS** (*Pierre*), peintre hollandais, né à Gouda, mort en 1668. Il était élève de Jacques Jordaens; il se rendit à Francfort en 1658, lors de l'élection de l'empereur Léopold 1er et y fit les portraits de presque tous les princes et seigneurs présents. L'année suivante, il vint à Paris, puis accompagna le duc de Créqui à Rome. Donkers demeura sept ans en Italie, et y laissa un grand nombre de tableaux estimés. Il mourut peu après son retour dans sa patrie.

Descamps, *Vies des Peintres hollandais*, II, 8.

* **DONKERS** (*Pierre*), peintre hollandais, cousin du précédent, né à Gouda, vivait vers 1630. Il mourut à la fleur de l'âge, mais on peut juger de son talent par le tableau qu'il fit pour la maison de Force de Gouda, dans lequel il a représenté les portraits des magistrats de cette ville. Ce tableau est digne d'un maître du premier ordre.

Descamps, *Vies des Peintres hollandais*, II, 8.

DONNARELLA. *Voy.* GENTILONI.

DONNADIEU (*Gabriel*, vicomte), général français, né à Nîmes (Gard), le 11 décembre 1777, mort à Courbevoie, le 18 jui
les campagnes de 1793 à l'an V, au
la Moselle, de la Vendée, du nord
de Rhin et Moselle, et se signala
occasions par sa bravoure : gravem
combat d'Haslach (14 juin 1796),
carrière des armes, et obtint un
l'administration des eaux et forêts.
tablissement de sa santé, il servit (
1799) sous les ordres de Masséna,
compromis dans une conspiration c
mier consul, et mis en prison. Rend
(1806), il fit, en qualité de colonel du
de ligne, les campagnes de 1808 à
pagne, et les services qu'il y rend
tèrent (26 mars 1809) le titre
l'empire et le grade de général de
août 1811. Compromis dans une co
piration, il fut interné à Tours, sou
lance de la haute police. Rendu à l
suite des événements de 1814, il s'emp
ses services aux Bourbons. Bien
Louis XVIII, il reçut (3 juin 1814)
dement supérieur du département
Loire. Pendant les Cent-Jours, il
à Gand, et après le désastre de
fut élevé au grade de lieutenant
pourvu du comman a 7e
litaire (Grenoble).
bruit de tentative d surrection
ment dans tout le Dauphiné; et
autorités civiles et militaires ne
pour l'étouffer à sa naissance. Enfi
1816, cette insurrection, annoncé
écl a : 5 ou 600 paysans, conduits p
dirigèrent sur Grenoble, que des inte
vaient leur livrer. Aussitôt le généra
après s'être concerté avec le comt
vault, préfet de l'I et avec le
général de la poli 'E
contre les i
pline et sans
les gorges du Drac
velle de cette
(5 mai) la
la formation cour pre
conseil de guerre
vaincus. Le no
celui que la dél
sidérable, et le tribu prono
séance vingt-et-une co s à
frappèrent jus
Peut-être effraye
times, le tribunal
royale. Trompé sans d
complot que l' rêt de
avait beauc
dans le c
le régime i
Vaulabelle (
t. IV, p. 156),
phique cette terrib

« Paris, le 12 mai 1816, à quatre heures du soir.

« Je vous annonce, par ordre du roi, qu'il « ne faut accorder de grâce qu'à ceux qui ont « révélé des choses importantes. Les vingt-et-un « condamnés doivent être exécutés; on promet « 20,000 fr. à ceux qui livreront Didier (1). »

Donnadieu fut créé vicomte par ordonnance du 12 mai, et commandant de l'ordre de Saint-Louis le 9 juin. Malgré ce qu'il avait fait pour la cause des Bourbons, l'influence et le crédit de Donnadieu ne furent pas de longue durée : l'exaspération politique s'étant calmée, les parents des condamnés de 1816 demandèrent (1819) la mise en jugement du général, qui, disaient-ils, avait outrepassé les ordres donnés par le roi. Leur demande ayant été rejetée par le conseil d'État, ils adressèrent à la chambre de députés une pétition pour faire reviser cette décision. Donnadieu se joignit à eux, et employa tous ses efforts pour obtenir l'autorisation de poursuite qui suivant lui le mettrait à même de prouver qu'il n'avait été qu'un instrument passif, obéissant ponctuellement à des ordres supérieurs, et que le ministère avançait une calomnie lorsqu'il prétendait qu'il fallait attribuer la rigueur des mesures ordonnées par lui à l'insistance de l'autorité militaire de Grenoble, qui avait donné beaucoup plus d'importance qu'elle ne le devait aux dangers de la situation. La chambre ne put que renvoyer la pétition aux ministres (7 avril 1820), la solution demandée étant venue de la province. Quelque temps après, Donnadieu eut au sujet de cette affaire, avec le duc de Richelieu, président du conseil des ministres, une violente discussion, à la suite de laquelle il fut incarcéré à l'Abbaye, par mesure de discipline, du 30 juin au 8 juillet. Élu à la fin de cette année par le collége d'Arles membre de la chambre des députés, où il siégea jusqu'en 1827, sur le banc de l'extrême droite, il se montra dans la session de 1821 le plus implacable ennemi du ministère. Son acharnement et sa violence le firent rayer dès le mois de janvier de la liste des lieutenants généraux. Alors il ne garda plus de mesure, et alla, dans la séance du 16 juin 1821, jusqu'à rejeter sur le ministère la responsabilité de toutes les émeutes qui avaient ensanglanté les premières années de la Restauration. Sa disgrâce ne fut cependant pas de longue durée; un nouveau ministère le rétablit sur le cadre de disponibilité (9 janvier 1822); il reçut le commandement de la 4e division militaire (Tours), fit partie de l'armée de Catalogne, et fut élevé (23 mai 1825) au grade de grand'croix de Saint-Louis à l'occasion du sacre du roi Charles X. Désormais tout entier à ses devoirs militaires, il disparut de la scène politique. Rayé du cadre d'activité en 1830, il se retira à Courbevoie. Mais bientôt la publication qu'il fit de l'ouvrage intitulé : *De la vieille Europe, des rois et des peuples de notre époque*, attira sur lui des poursuites judiciaires; puis un arrêt de la cour d'assises, en date du 24 juillet 1837, le condamna, pour offense envers le roi, à deux ans de prison et à 5,000 francs d'amende. Le général Donnadieu a publié plusieurs ouvrages, parmi lesquels on remarque : *A ses Concitoyens, le général Donnadieu*; Paris, 1819; — *Développements de la proposition de M. le général Donnadieu dans le comité secret du 11 avril 1821, tendant à ce qu'il soit fait une adresse à S. M. pour la supplier de vouloir bien choisir un autre ministère, attendu que celui actuel est incapable et anti-français*; Paris, 1821, in-8°; Nîmes, même année; — *Discours sur le projet de loi relatif aux douzièmes provisoires* (séance du 8 janvier 1821); Paris 1821, in-8°; Bordeaux, même année, sous le titre d'*Opinion*, etc.; — *Discours de M. le lieutenant général vicomte Donnadieu et de M. le ministre des affaires étrangères Pasquier sur la discussion qui s'est élevée dans la Chambre des Députés entre ces deux honorables membres relativement au budget de la police, et à la note, insérée dans le* Journal des Débats *du 24 juillet* 1818, *concernant le général Canuel*; Paris, 1822, in-8°; — *Opinion sur la discussion de l'adresse au roi et le discours de S. M. en réponse à cette adresse* (séance du 3 décembre 1821); Paris, 1821, in-8°; Lyon, 1822; — *Discours sur la réduction des rentes*; Paris, 1824, in-8°; — *De l'Homme et de l'état actuel de la société*; Paris, 1833, in-8°; — *De la vieille Europe, des rois et des peuples de notre époque*; Paris, 1837, in-8°; — *Mémoire à consulter et consultation contre M. Cretineau-Joly*; Paris, 1842, in-8°; — *Lettre à M. le duc Decazes, commençant par ces mots : Monsieur le duc, le hasard des révolutions vous a fait ministre de la police, lorsqu'au mois de mars* 1816 *la ville de Grenoble fut le théâtre d'une sanglante insurrection*; Paris, 1843, in-4°; — *Pétition adressée à Messieurs les Membres de la Chambre des Députés*; Paris, 1844; — *Lettre à M. le maréchal duc de Dalmatie*; dans le *Journal des Débats* du 21 août 1837; — *Lettres à la Gazette des Tribunaux*; 1840. A. Sauzay.

Archives de la guerre. — Fastes de la Légion d'Honneur.

* **DONNAT** (*Jacques*), architecte français, né en 1741, mort à Montpellier, en 1824. Après avoir voulu étudier la peinture sous Vien, il suivit les conseils du célèbre édificateur de l'amphithéâtre de Saint-Côme, Giral, dont il devint à la fois l'élève, le gendre et l'associé. Montpellier dut au concours de ces deux artistes réunis la magnifique place du Peyrou et une foule de constructions utiles et remarquables. Parmi les

(1) Le *Moniteur* du 13 mai 1816, page 535, confirme ce fait. « La vigueur des mesures a entièrement dissipé l'insurrection. Vingt-trois d'entre eux ont été condamnés à mort; deux condamnés avaient déjà subi leur peine au moment du départ du courrier; l'exécution des autres devait avoir lieu le lendemain. »

travaux exécutés par Donnat sur divers autres points du Languedoc, on cite la restauration du palais archiépiscopal de Narbonne, l'édification de la cathédrale d'Alais, et de belles routes dans les contrées montueuses et difficiles du Vivarais.

Nagler, *Neues allg. Künstl.-Lexic.*

DONNE (*Jean*), théologien anglais, né à Londres, en 1573, mort en 1631. Il reçut jusqu'à onze ans les leçons d'un maître particulier, puis il étudia à Oxford et à Cambridge. A seize ans, il fut envoyé à Lincoln pour y apprendre la science des lois. La mort de son père survint dans l'intervalle. Le peu de fortune que cet événement lui laissa fut dépensé avant qu'il se fût décidé pour le choix d'une carrière. Comme la plupart de ses compatriotes, il avait du goût pour les controverses religieuses. A dix-huit ans, il eut occasion d'opter entre les deux Églises, romaine et anglicane; il se décida pour la dernière. En 1596, il suivit à Cadix le comte d'Essex, et l'année suivante il fit le voyage des Açores. Il séjourna assez longtemps en Espagne et en Italie. A son retour en Angleterre, il fut nommé secrétaire du lord-chancelier Ellesmère, et resta cinq ans avec ce seigneur. Il connut alors la nièce de lady Ellesmère, fille de sir George Moore, lieutenant de la Tour. Les deux jeunes gens s'aimèrent et se marièrent secrètement. La découverte de cette union causa à George Moore une si grande irritation, qu'il obtint le renvoi de Donne du service du chancelier. Il ne se contenta pas de cette première vengeance; il fit encore emprisonner son gendre. Rendu à la liberté et réconcilié avec son beau-père, Donne ne rentra cependant pas dans son emploi; il trouva avec sa femme un asile pour quelques années chez sir Francis Woolley. En 1609, il vint à Paris avec sir Robert Drury, à la suite de l'ambassadeur lord Hay. En 1610, à la demande du roi Jacques, il publia le *Pseudo-Martyr*, et en 1613 il entra dans les ordres; dès lors il se fit remarquer par ses sermons. En 1617 il fut nommé prédicateur à Lincoln's Inn. Au retour d'un voyage qu'il fit ensuite en Allemagne avec lord Hay, il obtint le titre de doyen de Saint-Paul. Quoique prédicateur de mérite et recherché de son temps, Donne est beaucoup plus connu comme poëte. Il ouvrit la série des poëtes si justement appelés *métaphysiques* par Johnson. Ses ouvrages sont : *Sermons*, 3 vol. in-fol.; — *Pseudo-Martyr*; 1610; — *Devotions*; 1625; — *Biathanatos* (Βιοθάνατος): 1644, 1648 : ouvrage de sa jeunesse, où le suicide n'était pas absolument considéré comme un péché; — *Essays in Divinity*; 1651; — *Ignatius, his conclave*; 1653; — *Paradoxes, Problems, Essays, Characters*; 1652; — *Poems, Letters*; 1633, 1719. La plupart de ces ouvrages ont été réunis et publiés par H. Alford; 1839.

Chalmers, *Gen. biog. Dict.* — Rose, *New biog. Dict.*

DONNE (*John*), jurisconsulte anglais, fils du précédent, mort en 1662. Il fut reçu d[illegible] droit à Padoue en Italie, et en 1638 il [illegible] même grade à Oxford. Au rapport d[illegible] c'était un personnage bouffon et athé[illegible] timé de Charles II, et qui ne manqua[illegible] dant pas de jugement. Il publia quelq[illegible] de son père, et fit paraître lui-même : [illegible] *ble Petition of Covent-Garden against* [illegible] *Baber, a physician*; 1662.

Chalmers, *New gen. biog. Dict.*

DONNE (*Abraham*), mathématicien [illegible] nome anglais, né à Bideford, le 6 fév[illegible] mort le 15 juillet 1746. Au sortir de[illegible] mières études, il avait fait assez de pro[illegible] pouvoir seconder son père dans ses tra[illegible] thématiques. Un accident et une in[illegible] attaquèrent sa santé dès l'âge de quat[illegible] et abrégèrent ses jours. S'étant laissé t[illegible] haut d'une pile de bois pendant qu'il jo[illegible] des enfants comme lui, il alla tout en[illegible] baigner; il ne fit plus que languir à co[illegible] ce jour. Dans les intervalles que [illegible] mauvaise santé, il se livrait à l'étude [illegible] matiques et de l'astronomie. Il laissa d[illegible] pour plus de dix années sur les éclipses [illegible] et de la lune avec soixante-cinq passage[illegible] cure. Ces travaux ont été publiés par [illegible] Benjamin. Abraham Donne aida aussi [illegible] Hervey dans ses études sur l'usage de l[illegible]

Chalmers, *Gen. biog. Dict.*

DONNE (*Benjamin*), frère d'Abraha[illegible] mathématicien anglais, né à Bideford, [illegible] mort en 1798. Il ouvrit une école dans [illegible] nage de Taunton, et fut bibliothécaire [illegible] Il publia des traités de géométrie et d[illegible] métrie. Une description du Devonshi[illegible] *cription of Devonshire*), 1761, lui [illegible] prix de la Société des Arts.

Gentleman's Magaz., LXXIV.

DONNÉ (*Alphonse*), sa[illegible] fra[illegible] à Noyon, en [illegible] devint chef de cu[illegible] et fût reçu d[illegible] d'une pro[illegible] naître [illegible] le l[illegible] [illegible], mais principale[illegible] au *Journal des* [illegible]*bats*. [illegible] dairement comple[illegible] Sciences. Sa [illegible] sujet de que[illegible] un certain [illegible] inspecteur[illegible] et inspect[illegible] decine. C[illegible] aujourd[illegible] cadémie de[illegible] *ches physio*[illegible] *sur les glo*[illegible] *et des hu*[illegible] *Histoire physiologique* [illegible] *salire*; 1836, in-8°. C'e[illegible]

tournesol qu'il jugeait, d'après la salive, de l'état sain ou morbide de l'estomac ainsi que des aliments dont il convenait de faire usage; — *Nouvelles Expériences sur les animalcules spermatiques*; 1837, in-8°; — *Recherches microscopiques sur la nature du mucus*; 1837, in-8°; — *Du Lait et en particulier de celui des nourrices*; 1837, in-8°: cet ouvrage eut beaucoup de succès; — *Conseils aux mères sur la manière d'allaiter et d'élever les enfants nouveau-nés, ou de l'éducation physique des enfants du premier âge*; 1842, in-8°: petit ouvrage très-pratique; — *Tableau des différents dépôts de matières salines et de substances organiques qui se font dans les urines, avec les caractères propres à les distinguer entre eux et à reconnaître leur nature*; tableau avec fig. gravées, 1838; — *Rapport sur le daguerréotype* par M. Melloni, traduit de l'italien, avec des notes, 1840, in-8°; cet ouvrage est suivi de la description originale du procédé au moyen duquel on peut graver des images photogéniques; — *Cours de Microscopie complémentaire des études médicales, ou anatomie microscopique et physiologique des fluides de l'économie animale*; in-8°, 1844; — *Atlas du Cours de Microscopie, exécuté d'après nature au microscope daguerréotype*, par MM. A. Donné et Léon Foucault; atlas in-folio de 20 planches, contenant 80 figures gravées avec le plus grand soin, avec un texte descriptif; Paris, 1845; — *Recherches sur l'influence qu'exercent les phénomènes météorologiques sur les piles sèches*; Paris, 1849, in-8°; — *Quelques Lettres sur les eaux minérales*, réunies en brochure après avoir paru séparément dans le *Journal des Débats*. Dr I. B.

Documents particuliers.

DONNEAU DE VIZÉ (et non pas DAUNEAU DE VISÉ, comme on l'a écrit par erreur) (*Jean*), littérateur français, né à Paris, en 1640, mort dans la même ville, le 8 juillet 1710. Issu d'une famille d'ancienne noblesse, dont il a donné la généalogie dans son *Mercure galant* de février 1699, il fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique, et obtint même quelques bénéfices; mais son penchant pour la littérature et le théâtre le décida à quitter le petit collet, quoique [illegible] l'habit ecclésiastique ne fût pas incompatible avec les plaisirs mondains. Dès l'âge de [illegible]-huit à vingt ans, Donneau composait des nouvelles galantes ou des comédies; bientôt l'amour se mit de la partie, et lui fit épouser, en [illegible], malgré ses parents, la jeune fille d'un [illegible]tre peu connu et peu fortuné. En 1663 Donneau avait déjà signalé son penchant pour la critique, dans une satire des plus mordantes sur la personne et les ouvrages de Molière et dans la critique amère de *Sophonisbe*, tragédie de [illegible]rre Corneille. Plus tard, sans s'embarrasser [illegible] reproche de contradiction, il défendit avec emportement cette même pièce contre l'abbé d'Aubignac; il fit ainsi sa paix avec Corneille mais il continua toute sa vie à harceler Molière, dont il ne paraît pas avoir su comprendre le génie. Donneau fit assez voir sa haine pour ce grand homme en publiant, sous forme de comédie, *Zélinde, ou la véritable critique de L'École des Femmes, et la Critique de la Critique*. Cette pièce ne fut pas représentée; mais elle fut lue et prônée par tous les ennemis et envieux de Molière, et le nombre en était grand alors. Donneau avait donc beaucoup de partisans lorsqu'il débuta véritablement au théâtre en 1665, par *La Mère coquette*. Quinault venait de traiter le même sujet avec talent, et quoique sa pièce eût paru la première, Donneau l'accusa de plagiat. Cette querelle fit assez de bruit pour que Louis XIV crût devoir intervenir, et le jugement du monarque ne fut pas favorable au plaignant. Donneau fit représenter successivement plusieurs autres comédies et quelques tragédies à *machines*, qui furent jouées devant la cour et eurent beaucoup de succès. Néanmoins, le peu de profit qu'il en tira lui fit chercher d'autres ressources; c'est alors qu'il eut l'idée de faire paraître *Le Mercure galant*, journal mensuel, dans lequel, sous forme de lettres, il publiait des nouvelles de la cour, des anedoctes, des pièces de vers, l'indication des modes, l'annonce et la critique des ouvrages nouveaux, etc. Ce journal, ou plutôt cette revue paraissait par cahiers; de temps à autre, *Le Mercure* contenait des suppléments ou *extraordinaires* sur les événements politiques. On peut donc à juste titre considérer Donneau de Vizé comme le père du journalisme en France; car on ne peut donner ce titre à Robinet, dont les *Lettres* en vers n'avaient rien de sérieux. Donneau rédigea seul *Le Mercure galant* jusqu'en décembre 1689. En janvier 1690 il s'adjoignit Thomas Corneille. Persuadé que la critique est pour un journal le meilleur moyen de succès, Donneau n'épargna pas le fiel dans ses colonnes, et se posa en censeur du goût public. Il attaqua Racine, Molière, Boileau, et défendit l'abbé Cotin, Pradon, Perrault, etc. Il recueillit ce qu'il avait semé, beaucoup d'argent, mais peu de considération. La Bruyère put écrire : « *Le Mercure* est immédiatement au-dessous de rien. » Boursault mit Donneau en scène dans une pièce intitulée : *La Comédie sans titre*. Lenoble fit aussi paraître, dans ses *Pasquinades*, le *Portrait du Mercure*; il reproche à son rédacteur de faire :

.... D'un style dur et plat
Du plus grand des mortels une louange fade.

Néanmoins, Donneau obtint de Louis XIV « une pension de cinquante écus et son logement aux galeries du Louvre ». Devenu aveugle vers 1706, il conserva les faveurs royales jusqu'à sa mort. On a de lui : *Nouvelles*; Paris, 1663, 3 vol. in-12; et 1669, sous le titre de *Nouvelles galantes et comiques*; — *Zélinde, ou la véritable critique de L'École des Femmes et la*

Critique de la Critique, comédie, un acte; ibid.; — *Diversités galantes*; Paris, 1664, in-12; — *La Mère coquette, ou les amours brouillées*, comédie en trois actes et en vers; 1665; — *La Veuve à la mode*, comédie, un acte, en vers; 1667; — *Délie*, pastorale, cinq actes; ibid.; — *L'Embarras de Godard, ou l'accouchée*, comédie, un acte; ibid.; — *L'Amour échappé, ou les diverses manières d'aimer, contenues en quarante histoires, et suivies du parlement d'amour*; Paris, 1669, 3 vol. in-12; — *Les Amours de Vénus et d'Adonis*, tragédie *en machines*, avec un *prologue*; 1670; — *Le Gentilhomme Guépin, ou le campagnard*, comédie, un acte, en vers; ibid.; — *Les Intrigues de la Loterie*, comédie, trois actes; ibid.; — *Les Amours du Soleil*, tragédie *en machines*, avec *prologue*; 1671; — *Le Mariage d'Ariane et de Bacchus*, comédie héroïque *en machines*, avec *prologue*; 1672; — *La Comète*, comédie, un acte; 1681; — *Voyage des Ambassadeurs de Siam en France*; Lyon, 1686, 4 vol. in-12; — *Les Dames vengées*, comédie, cinq actes, 1675; — *Le Vieillard couru*, comédie; 1676; — *Circé*, comédie *en machines*, avec *prologue*, en société avec Corneille de l'Isle; 1675; — *L'Inconnu*, comédie, cinq actes, avec *divertissements*; ibid.; — *La Devineresse, ou les faux enchanteurs*, comédie en cinq actes, avec Corneille de l'Isle; 1679; — *Histoire du Siége de Toulon*; Paris, 1707, 2 vol. in-12; — *Recueil de diverses pièces touchant les préliminaires de la paix proposée par les alliés et refusée par le roi*; Paris, 1709, in-12. Ce volume, supprimé dès sa publication, est très-rare. A. JADIN.

Robinet, *Lettres*, du 11 octobre 1665 au 12 novembre 1667. — La Bruyère, *Caractères*, chap. I. — Lenoble, *Œuvres*, tome IX. — *Recherches sur les Théâtres de France*. — *Le Mercure de France*. — *Le Théâtre Français*, VIII et IX. — Barbier, *Dictionnaire des Anonymes*, n° 11849. — Camusat, *Histoire des Journaux*, II, 198 à 208.

DONNER ou **DONER** (*Jean*), théologien allemand, natif d'Ober-Kaufungen, dans le pays de Hesse, mort en 1606. Fils d'un prédicateur, il suivit la même carrière. On a de lui : *Psalterium Davidis*; Francfort, 1582, in-12; — *Extractus Bibliorum*; Cassel, 1599, in-fol.

Strieder, *Hess. gel. Gesch.*

DONNER (*Georges-Raphael*), sculpteur allemand, né à Essling, en 1695, mort en 1741. Il étudia son art à Vienne. Protégé d'abord par le comte de Zinsendorf, il ne connut cependant pas le bonheur. On n'a rendu justice à son talent qu'après sa mort. Il étudia soigneusement la nature et dessina correctement. On cite comme ses chefs-d'œuvre la statue équestre de *Saint Martin*, dans la cathédrale de Presbourg; la statue de *Charles IV* au Belvédère de Vienne; une *Andromède sauvée par Persée*, etc.

Nagler, *Neues Allg. Kunstl.-Lexic.* — *Conversations-Lexicon.*

* **DONNET** (*Ferdinand-François-Auguste*), sénateur et prélat français, né le 16 novembre 1795, à Bourg-Argental (Loire). Fils d'un médecin, il entra au collége d'Annonay en 1806, en sortit en 1813, et termina ses études au petit séminaire de Sainte-Irénée, à Lyon, qu'il quitta pour aller professer au collége de Belley les langues anciennes et les belles-lettres. Vers le même temps, M. Donnet fut appelé à prêcher à Lyon différentes retraites aux jeunes gens du collége et dans d'autres institutions de cette ville. Ordonné prêtre à l'âge de vingt-deux ans, et attaché à la paroisse de la Guillotière, son talent pour la prédication le fit désigner par ses supérieurs pour remplir diverses missions dans les départements de l'Ain, de l'Ardèche, de la Loire et du Rhône. Nommé en 18[illegible] à la cure d'Irigny, bourg du département du Rhône, qui était à cette époque le théâtre de désordres graves, M. Donnet parvint bientôt à y ramener le calme et la paix. Il occupait cette position lorsque M. l'archevêque de Tours l'appela auprès de lui pour le mettre à la tête des missions de son diocèse. Sa réputation ne tarda pas à s'étendre dans un très-grand nombre de villes épiscopales, qu'il parcourut en apôtre [illegible] dévoué jusqu'en 1827. Rappelé cette même [illegible] dans le diocèse de Lyon, il obtint la cure [illegible] lefranche. Une année s'était à peine éc[illegible] qu'une inondation s[illegible] le de [illegible] cer des plus grands [illegible] paroisse. Le jeune pasteur [illegible] cir-constance l'exemple du cou[illegible] et du [illegible] dévouement: il sauva un vieillard et [illegible] menacés d'être engloutis dans les [illegible] de temps après, il accourait le pre[illegible] théâtre d'un violent incendie, et [illegible] travaux qui devaient en comb[illegible] ter le feu. Cinq ans après son r[illegible] qu'il avait fait à Rome en 1829, l[illegible] M. de Forbin-Janson, le choisit p[illegible] juteur; il reçut le titre d'évêque de [illegible] *tibus*, et fut sacré à Paris, le 31 [illegible] nouveau prélat signala son arh[illegible] copale par des fondations pieuses, [illegible] breux et utiles travaux, qui le fir[illegible] rement remarquer, et lui [illegible] nomination à l'archev[illegible] prit possession le 2 j[illegible] 1837 [illegible] cupa du soin d'organiser des [illegible] férences; donna un nouvel [illegible] cerdotales, prit en main [illegible] charité et de bie[illegible] [illegible] et en améliora[illegible] en Algérie avec [illegible] sister à la tr[illegible] tin. Il séjou[illegible] quelque [illegible] et publia à son retour une [illegible] laquelle la vie de saint A[illegible] l'esprit de son siècle [illegible] En 1844 il fut nommé [illegible] rique des [illegible] et [illegible] 1850 il ouvr[illegible] lieu de son arch[illegible] remarquer par ses

érudition. Le 25 mars 1852 une bulle du pape Pie IX éleva l'archevêque de Bordeaux à la dignité de cardinal, qui lui conféra de droit celle de sénateur. M. Donnet est auteur de la *Monographie de la Cathédrale de Bordeaux*, de *Mandements* et de *Discours* imprimés. Sicard.

Galerie historique et biographique des Membres du Sénat.

* **DONNINO** (*Agnolo* DI), peintre, né à Florence, dans la seconde moitié du quinzième siècle. Vasari fait le plus grand éloge de son talent; il nous apprend qu'après avoir travaillé avec son ami Cosimo Rosseli à la chapelle Sixtine, Donnino devint aussi l'aide de Michel-Ange dans les grandes fresques de la même chapelle exécutées sous Jules II. Les plus anciens ouvrages de Donnino étaient les fresques représentant la *Trinité*, la *Vierge* et plusieurs saints, dont il avait décoré l'intérieur de la chapelle du village de *Calcinaja*, près de Lastra, sur la route de Florence à Pise; on y trouvait une sécheresse qui n'existe pas dans les ouvrages qu'il exécuta plus tard, tels que les fresques de la loge de l'hôpital de S. Bonifazio de Florence, malheureusement détruites avec l'hôpital lui-même, reconstruit à neuf en 1787.

Vasari, *Vite*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia pittorica*.

DONNOLI ou **DONMOLIS**. *Voyez* Donoli.

DONO (*Paolo* DI). *Voy.* Uccello (*Paolo*).

* **DONOLI** (L'abate), peintre de l'école romaine, né à Spello, vers 1650, travaillait encore au commencement du dix-huitième siècle. S'il eût été dessinateur aussi correct que bon coloriste, il ne fût pas resté au-dessous des meilleurs maîtres de son temps.

Lanzi, *Storia pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*.

DONOLI (*Alfonso-Francesco*), médecin italien, né en Toscane, le 21 mars 1635, mort à Padoue, le 6 janvier 1724. Il étudia la médecine à Sienne, sous Nicola Piccolhomini, et y fut reçu docteur le 14 novembre 1657. Quelques années après, on le nomma professeur à l'université de Padoue, où il se distingua, jusque dans un âge avancé, par son éloquence, sa mémoire et son esprit. On a de lui : *Il Medico prattico, cio è della vita attiva con la qual può regolarsi ogni medico, che intende professar medicina prattica*; Venise, 1666, in-12; — *Liber de iis qui semel in die cibum capiunt*; Venise, 1674, in-12; — *Bellum civile medicum*; Padoue, 1705, in-4°; — *Il Giobbe Toscano*; Venise, 1708 in-4°.

Eloy, *Dictionnaire historique de la Medecine*.

DONORATICI (Comtes DE), famille pisane, qui joua un grand rôle dans les guerres entre les guelfes et les gibelins. Les Donoratici étaient les chefs des gibelins à Pise, et se distinguèrent par leur dévouement aux empereurs. Gherardo et Galvano Donoratici partagèrent le supplice de Conradin. En 1348, les troubles civils, la guerre et la peste détruisirent la puissance de cette famille, qui depuis lors n'a plus exercé d'influence que dans ses fiefs, situés entre Piombino et Pise.

Sismondi, *Histoire des Républiques italiennes*.

DONOSO (*Josef*), peintre et architecte espagnol, né à Consuegra (Nouvelle-Castille), en 1628, mort à Madrid, en 1686. Il était élève de son père et de Francisco Fernandez. A dix-huit ans, il alla à Rome, où il demeura six ans, et devint très-habile dans l'architecture et la perspective. En 1652 il revint à Madrid, et suivit les leçons de Juan Careno pour se fortifier dans le coloris. La manière de Donoso approche beaucoup de celle de Paul Véronèse. On voit de lui : à Madrid, dans le couvent de Notre-Dame de la Victoire, les *Portraits* de tous les supérieurs de cette communauté, ainsi que de beaux morceaux d'architecture et de perspective; — dans le couvent de Saint-François : *La Canonisation de saint Pierre d'Alcantara*, et six grands sujets tirés de la *Vie de saint Benoît*; — une *Cène*; une *Conception*, et quelques autres ouvrages également remarquables sont répandus dans différentes églises de Madrid. On a de Donoso d'excellents traités, demeurés manuscrits : *Sobre la Montea de Las Piedras*; — *Sobre la Arquitectura e la perspectiva*.

Palomino Velasco, *El Museo pictorico*.

* **DONOSO CORTÈS** (*Juan-Francisco-Maria-de-la-Salud*), marquis DE VALDEGAMAS, publiciste et diplomate espagnol, né à Valle de la Sarena, village près de la terre de Valdegamas, le 6 mai 1809, mort à Paris, le 3 mai 1853. A l'âge de douze ans, il entra, après avoir achevé ses humanités, à l'université de Salamanque, où il étudia le droit. Possédant à seize ans toutes les connaissances exigées pour le grade de licencié, et les règlements n'autorisant la collation de ce titre qu'à ceux qui ont atteint leur vingt-cinquième année, Donoso Cortès, alors à Séville, employa l'intervalle de temps qui le séparait de l'âge légal, à l'étude de la philosophie, de l'histoire et de la littérature. Don Manuel Quintana, écrivain d'une grande réputation en Espagne, sous la direction duquel se trouvait le futur ambassadeur, ayant refusé d'aller prendre possession d'une chaire nouvellement fondée au collége de Cacerès, Donoso fut désigné par le titulaire pour le remplacer. Son début dans la carrière professorale dépassa l'attente de tout le monde. Dans la foule d'auditeurs qui se pressaient autour de sa chaire, on remarquait une jeune fille appartenant à l'une des familles les plus considérables de la ville. Pleine d'enthousiasme, elle ne cachait point son admiration. Un sentiment plus tendre naquit dans le cœur de cette jeune personne. Cet amour étant partagé, un mariage s'en suivit. Mais son bonheur fut éphémère : Donoso perdit bientôt sa femme et l'enfant qu'elle lui avait donné. En 1832 la péninsule espagnole se trouvait scindée en deux partis relativement à la successibilité au trône. L'un, composé des partisans de la monarchie despotique, mettait son espoir dans la loi sa

Critique de la Critique, comédie, un acte; ibid.; — *Diversités galantes*; Paris, 1664, in-12; — *La Mère coquette, ou les amours brouillées*, comédie en trois actes et en vers; 1665; — *La Veuve à la mode*, comédie, un acte, en vers; 1667; — *Délie*, pastorale, cinq actes; ibid.; — *L'Embarras de Godard, ou l'accouchée*, comédie, un acte; ibid.; — *L'Amour échappé, ou les diverses manières d'aimer, contenues en quarante histoires, et suivies du parlement d'amour*; Paris, 1669, 3 vol. in-12; — *Les Amours de Vénus et d'Adonis*, tragédie *en machines*, avec un *prologue*; 1670; — *Le Gentilhomme Guépin, ou le campagnard*, comédie, un acte, en vers; ibid.; — *Les Intrigues de la Loterie*, comédie, trois actes; ibid.; — *Les Amours du Soleil*, tragédie *en machines*, avec *prologue*; 1671; — *Le Mariage d'Ariane et de Bacchus*, comédie héroïque *en machines*, avec *prologue*; 1672; — *La Comète*, comédie, un acte; 1681; — *Voyage des Ambassadeurs de Siam en France*; Lyon, 1686, 4 vol. in-12; — *Les Dames vengées*, comédie, cinq actes, 1675; — *Le Vieillard couru*, comédie; 1676; — *Circé*, comédie *en machines*, avec *prologue*, en société avec Corneille de l'Isle; 1675; — *L'Inconnu*, comédie, cinq actes, avec *divertissements*; ibid.; — *La Devineresse, ou les faux enchanteurs*, comédie en cinq actes, avec Corneille de l'Isle; 1679; — *Histoire du Siége de Toulon*; Paris, 1707, 2 vol. in-12; — *Recueil de diverses pièces touchant les préliminaires de la paix proposée par les alliés et refusée par le roi*; Paris, 1709, in-12. Ce volume, supprimé dès sa publication, est très-rare. A. JADIN.

Robinet, *Lettres*, du 11 octobre 1665 au 12 novembre 166[illegible]. — La Bruyère, *Caractères*, chap. I. — Lenoble, *Œuvres*, tome IX. — *Recherches sur les Théâtres de France*. — *Le Mercure de France*. — *Le Théâtre Français*, VIII et IX. — Barbier, *Dictionnaire des Anonymes*, n° 11363. — Camusat, *Histoire des Journaux*, II, 198 à 208.

DONNER ou **DONER** (*Jean*), théologien allemand, natif d'Ober-Kaufungen, dans le pays de Hesse, mort en 1606. Fils d'un prédicateur, il suivit la même carrière. On a de lui : *Psalterium Davidis*; Francfort, 1582, in-12; — *Extractus Bibliorum*; Cassel, 1599, in-fol.

Strieder, *Hess. gel. Gesch.*

DONNER (*Georges-Raphael*), sculpteur allemand, né à Essling, en 1695, mort en 1741. Il étudia son art à Vienne. Protégé d'abord par le comte de Zinsendorf, il ne connut cependant pas le bonheur. On n'a rendu justice à son talent qu'après sa mort. Il étudia soigneusement la nature et dessina correctement. On cite comme ses chefs-d'œuvre la statue équestre de *Saint Martin*, dans la cathédrale de Presbourg; la statue de *Charles IV* au Belvédère de Vienne; une *Andromède sauvée par Persée*, etc.

Nagler, *Neues Allg. Kunstl.-Lexic.* — *Conversations-Lexicon.*

*DONNET (*Ferdinand-François-Auguste*), sénateur et prélat français, né le 16 novembre 1795, à Bourg-Argental (Loire). Fils d'un médecin, il entra au collége d'Annonay en 1806, en sortit en 1813, et termina ses études au petit séminaire de Sainte-Irénée, à Lyon, qu'il quitta pour aller professer au collége de Belley les langues anciennes et les belles-lettres. Vers le même temps, M. Donnet fut appelé à prêcher à Lyon différentes retraites aux jeunes gens du collége et dans d'autres institutions de cette ville. Ordonné prêtre à l'âge de vingt-deux ans, et attaché à la paroisse de la Guillotière, son talent pour la prédication le fit désigner par ses supérieurs pour remplir diverses missions dans les départements de l'Ain, de l'Ardèche, de la Loire et du Rhône. Nommé en 18[illegible] à la cure d'Irigny, bourg du département du Rhône, qui était à cette époque le théâtre de désordres graves, M. Donnet parvint bientôt à y ramener le calme et la paix. Il occupait cette position lorsque M. l'archevêque de Tours l'appela auprès de lui pour le mettre à la tête des missions de son diocèse. Sa réputation ne tarda pas à s'étendre dans un très-grand nombre de villes épiscopales, qu'il parcourut en apôtre zélé et dévoué jusqu'en 1827. Rappelé cette même année dans le diocèse de Lyon, il obtint la cure de Villefranche. Une année s'était à peine écoulée lorsqu'une inondation subite de la Sa[illegible] vint menacer des plus grands dangers la pa[illegible] de sa paroisse. Le jeune pasteur [illegible] constance l'exemple du cou[illegible] dévouement: il sauva un vie[illegible] menacés d'être [illegible] temps après, il [illegible] théâtre d'un violent in[illegible], et [illegible] travaux qui devaient en connaître [illegible] ter le feu. Cinq ans après son retour [illegible] qu'il avait fait à Rome en 1829, l'évêque [illegible] M. de Forbin-Janson, le [illegible]isit [illegible] juteur; il reçut le titre d'év[illegible] de [illegible] *tibus*, et fût sacré à [illegible] 31 [illegible] Le nouveau prélat [illegible] copale par des [illegible] breux et utiles travaux, [illegible] rement remarquer, et lui [illegible], sa nomination à l'archevêch[illegible] [illegible]deaux. [illegible] prit possession le 2 juillet 183[illegible]. [illegible] cupa du soin d'o[illegible] férences; donna un [illegible] cerdotales, prit en [illegible] charité et de bie[illegible] et en améliora l[illegible] en Algérie avec sept [illegible] sister à la translation des [illegible] tin. Il séjourna [illegible] et publia à son [illegible] laquelle la vie [illegible] l'esprit de son siècle [illegible] En 1844 il fut nommé [illegible] rique des arts et des [illegible] 1850 il ouvrit un concile [illegible] lieu de son archi[illegible] remarquer par ses [illegible]

érudition. Le 25 mars 1852 une bulle du pape Pie IX éleva l'archevêque de Bordeaux à la dignité de cardinal, qui lui conféra de droit celle de sénateur. M. Donnet est auteur de la *Monographie de la Cathédrale de Bordeaux*, de *Mandements* et de *Discours* imprimés. SICARD.

Galerie historique et biographique des Membres du Sénat.

* **DONNINO** (*Agnolo* DI), peintre, né à Florence, dans la seconde moitié du quinzième siècle. Vasari fait le plus grand éloge de son talent; il nous apprend qu'après avoir travaillé avec son ami Cosimo Rosseli à la chapelle Sixtine, Donnino devint aussi l'aide de Michel-Ange dans les grandes fresques de la même chapelle exécutées sous Jules II. Les plus anciens ouvrages de Donnino étaient les fresques représentant la *Trinité*, la *Vierge* et plusieurs saints, dont il avait décoré l'intérieur de la chapelle du village de *Calcinaja*, près de Lastra, sur la route de Florence à Pise; on y trouvait une sécheresse qui n'existe pas dans les ouvrages qu'il exécuta plus tard, tels que les fresques de la loge de l'hôpital de S. Bonifazio de Florence, malheureusement détruites avec l'hôpital lui-même, reconstruit à neuf en 1787.

Vasari, *Vite*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia pittorica*.

DONNOLI ou **DONMOLIS**. *Voyez* DONOLI.

DONO (*Paolo* DI). *Voy.* UCCELLO (*Paolo*).

* **DONOLI** (L'abate), peintre de l'école romaine, né à Spello, vers 1650, travaillait encore au commencement du dix-huitième siècle. S'il eût été dessinateur aussi correct que bon coloriste, il ne fût pas resté au-dessous des meilleurs maîtres de son temps.

Lanzi, *Storia pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*.

DONOLI (*Alfonso-Francesco*), médecin italien, né en Toscane, le 21 mars 1635, mort à Padoue, le 6 janvier 1724. Il étudia la médecine à Sienne, sous Nicola Piccolhomini, et y fut reçu docteur le 14 novembre 1657. Quelques années après, on le nomma professeur à l'université de Padoue, où il se distingua, jusque dans un âge avancé, par son éloquence, sa mémoire et son esprit. On a de lui : *Il Medico prattico, cio è della vita attiva con la qual può regolarsi ogni medico, che intende professar medicina prattica*; Venise, 1666, in-12; — *Liber de iis qui semel in die cibum capiunt*; Venise, 1674, in-12; — *Bellum civile medicum*; Padoue, 1705, in-4°; — *Il Giobbe Toscano*; Venise, 1708 in-4°.

Eloy, *Dictionnaire historique de la Medecine*.

DONORATICI (Comtes DE), famille pisane, qui joua un grand rôle dans les guerres entre les guelfes et les gibelins. Les Donoratici étaient les chefs des gibelins à Pise, et se distinguèrent par leur dévouement aux empereurs. Gherardo et Galvano Donoratici partagèrent le supplice de Conradin. En 1348, les troubles civils, la guerre et la peste détruisirent la puissance de cette famille, qui depuis lors n'a plus exercé d'influence que dans ses fiefs, situés entre Piombino et Pise.

Sismondi, *Histoire des Républiques italiennes*.

DONOSO (*Josef*), peintre et architecte espagnol, né à Consuegra (Nouvelle-Castille), en 1628, mort à Madrid, en 1686. Il était élève de son père et de Francisco Fernandez. A dix-huit ans, il alla à Rome, où il demeura six ans, et devint très-habile dans l'architecture et la perspective. En 1652 il revint à Madrid, et suivit les leçons de Juan Careno pour se fortifier dans le coloris. La manière de Donoso approche beaucoup de celle de Paul Véronèse. On voit de lui : à Madrid, dans le couvent de Notre-Dame de la Victoire, les *Portraits* de tous les supérieurs de cette communauté, ainsi que de beaux morceaux d'architecture et de perspective; — dans le couvent de Saint-François : *La Canonisation de saint Pierre d'Alcantara*, et six grands sujets tirés de la *Vie de saint Benoît*; — une *Cène*; une *Conception*, et quelques autres ouvrages également remarquables sont répandus dans différentes églises de Madrid. On a de Donoso d'excellents traités, demeurés manuscrits : *Sobre la Montea de Las Piedras*; — *Sobre la Arquitectura e la perspectiva.*

Palomino Velasco, *El Museo pictorico*.

* **DONOSO CORTÉS** (*Juan-Francisco-Maria-de-la-Salud*), marquis DE VALDEGAMAS, publiciste et diplomate espagnol, né à Valle de la Sarena, village près de la terre de Valdegamas, le 6 mai 1809, mort à Paris, le 3 mai 1853. A l'âge de douze ans, il entra, après avoir achevé ses humanités, à l'université de Salamanque, où il étudia le droit. Possédant à seize ans toutes les connaissances exigées pour le grade de licencié, et les règlements n'autorisant la collation de ce titre qu'à ceux qui ont atteint leur vingt-cinquième année, Donoso Cortés, alors à Séville, employa l'intervalle de temps qui le séparait de l'âge légal, à l'étude de la philosophie, de l'histoire et de la littérature. Don Manuel Quintana, écrivain d'une grande réputation en Espagne, sous la direction duquel se trouvait le futur ambassadeur, ayant refusé d'aller prendre possession d'une chaire nouvellement fondée au collége de Cacerès, Donoso fut désigné par le titulaire pour le remplacer. Son début dans la carrière professorale dépassa l'attente de tout le monde. Dans la foule d'auditeurs qui se pressaient autour de sa chaire, on remarquait une jeune fille appartenant à l'une des familles les plus considérables de la ville. Pleine d'enthousiasme, elle ne cachait point son admiration. Un sentiment plus tendre naquit dans le cœur de cette jeune personne. Cet amour étant partagé, un mariage s'en suivit. Mais son bonheur fut éphémère : Donoso perdit bientôt sa femme et l'enfant qu'elle lui avait donné. En 1832 la péninsule espagnole se trouvait scindée en deux partis relativement à la successibilité au trône. L'un, composé des partisans de la monarchie despotique, mettait son espoir dans la loi sa

lique, en vertu de laquelle l'infant don Carlos devait monter sur le trône à la mort de Ferdinand VII; l'autre, formé des libéraux espagnols, aspirait à reconquérir les garanties politiques qu'il avait perdues, et dans ce but il arborait le drapeau de la reine Isabelle. Dans cette conjoncture, Donoso rédigea un mémoire qu'il fit remettre à Ferdinand VII, où se trouve plaidée avec une grande éloquence la cause du libéralisme à laquelle il était attaché. Comme récompense de ce travail, qui fut remarqué, le roi lui conféra un poste élevé dans le ministère de grâce et de justice.

A la mort de Ferdinand VII, la cause de la reine Isabelle et de sa mère Marie-Christine fut soutenue avec chaleur et dévouement par Donoso Cortés. Son aptitude pour les affaires ne tarda point à être remarquée par les chefs du nouveau gouvernement. Après son élection aux cortès, il fut appelé à remplir les fonctions importantes de secrétaire du conseil des ministres, présidé par Mendizabal. Refusant d'être l'instrument de ce chef *progressiste*, il abandonna ce poste éminent. Mais si la carrière administrative était alors fermée pour lui, la tribune et la presse offraient à son activité et à son talent deux moyens de se rendre utile : il en usa avec une persévérance infatigable. Il se plaisait surtout à défendre la liberté, qu'il n'admettait pas sans les conditions essentielles qui peuvent la rendre forte et durable. Ainsi, placé entre le pouvoir absolu et les gouvernements révolutionnaires, Donoso Cortés pouvait être considéré à cette époque comme un des principaux représentants du libéralisme. Un de ses écrits, intitulé : *Essai sur la diplomatie européenne depuis la révolution de Juillet jusqu'au traité de la quadruple alliance*, l'avait déjà fait estimer des esprits sérieux. Fondateur de *L'Avenir*, il collabora en outre au *Pilote*, au *Courrier national*, et principalement à la *Revue de Madrid*. Vers le même temps, il fit à l'Athénée de Madrid un cours sur le droit politique. Quand l'Espagne se trouva placée sous la dictature d'Espartero, Donoso Cortés ne craignit pas de soutenir les intérêts de Marie-Christine. Dans cette lutte qu'il engagea contre le duc de la Victoire, le publiciste courageux succomba. Alors il vint en France partager l'exil de la reine-mère, qui en fit son secrétaire particulier. Dans ce poste de confiance, il fut chargé de rédiger les manifestes que publia Marie-Christine à différentes époques, et où se trouvaient dénoncées l'ingratitude et les violences d'Espartero. Quand la domination du duc de la Victoire fut renversée par Narvaez, Donoso Cortés accompagna en Espagne la reine-mère Marie-Christine; c'était en 1843. Nommé secrétaire et directeur des études de la reine Isabelle, réintégré dans sa place aux cortès, Donoso put alors être ministre; mais il n'accepta point le portefeuille qu'on lui offrait, préférant mettre au service de la cause à laquelle il s'était dévoué son éloquence et son talent d'écrivain. Un de ses discours alors les plus remarqués fut celui qu'il prononça à l'occasion des *mariages espagnols*. Il s'agissait d'une alliance simultanée de la reine Isabelle avec son cousin germain l'infant don François d'Assise, et de sa sœur et héritière présomptive avec le duc de Montpensier. Comme témoignage de satisfaction, le roi Louis-Philippe lui envoya les insignes de grand-officier de la Légion d'Honneur. Entré peu de temps après dans la carrière diplomatique, il se rendit à Berlin pour y occuper le poste de ministre plénipotentiaire d'Espagne.

La mort d'un frère, qui avait toujours conservé intacte la croyance catholique, fit une profonde impression sur l'esprit de Donoso Cortés. Le mystère de la destinée humaine lui apparut alors sous un jour nouveau. De cette époque date le rôle d'écrivain et de publiciste religieux qui a rendu son nom européen. Dans son discours prononcé aux cortès le 4 janvier 1849 sur la dictature et la révolution, l'orateur commença par déclarer qu'il venait enterrer au pied de la tribune, dans leur naturelle sépulture, toutes les idées de l'opposition, c'est-à-dire toutes les idées libérales qu'il qualifia ainsi : « idées stériles et désastreuses, dans lesquelles se résument les erreurs inventées depuis trois siècles pour troubler et dissoudre les sociétés humaines. » Ce discours, qui fit alors une grande sensation en Espagne et en France, a été reproduit avec un autre, sur la situation générale de l'Europe, par les soins du *Comité électoral de la liberté religieuse*, 1 vol. in-18. Les honneurs littéraires ne lui manquèrent point. Appelé à prendre place à l'Académie royale d'Histoire, Donoso y prononça un discours dans lequel il s'attacha à faire ressortir les beautés littéraires de la Bible et l'expression donnée par les saintes Écritures à ces trois grands sentiments du cœur humain : l'amour de Dieu, l'amour de la femme, l'amour de la patrie. Un recueil publié à Séville, *La Cruz*, a inséré ce discours. M. de Montalembert devait naturellement éprouver une vive sympathie pour l'orateur espagnol qui défendait la même cause. Une amitié solide ne tarda point à naître et à unir ces deux esprits. Voici quelques lignes d'une lettre qu'il écrivit à M. de Montalembert, et qui eut alors un grand retentissement. « La destinée de l'humanité est un mystère profond, qui a reçu des explications contraires : celle du catholicisme et celle de la philosophie. L'ensemble de chacune de ces explications constitue une civilisation complète. Entre ces deux civilisations, il y a un abîme insondable, un antagonisme absolu. Les tentatives faites pour amener entre elles une transaction ont été et seront toujours vaines. La civilisation catholique enseigne que la nature de l'homme est corrompue et déchue d'une manière radicale dans son essence et dans tous les éléments qui la constituent. La civilisation philosophique enseigne au contraire que la

nature de l'homme est une nature parfaite et saine ; saine et parfaite dans son essence et dans les éléments qui la constituent... Du problème théorique, passons au problème pratique : de ces deux civilisations, laquelle remportera la victoire dans le cours du temps? Je réponds sans que ma plume hésite, sans que mon cœur tremble, sans que ma raison se trouble : la victoire appartiendra incontestablement à la civilisation philosophique. L'homme a voulu être libre ; il le sera. » Toute cette lettre est écrite avec une élévation de pensées et une chaleur de style qui dénotent un esprit éminent.

Un livre publié en français a placé Donoso Cortés au premier rang des publicistes. Il porte pour titre : *Essai sur le Catholicisme, le Libéralisme et le Socialisme*, 1 vol. in-18 (1851). Proudhon avait écrit cette phrase dans ses *Confessions d'un Révolutionnaire* : « Il est surprenant qu'au fond de notre politique nous trouvions toujours la théologie. » Donoso Cortés essaya de démontrer au fameux révolutionnaire qu'il en devait être ainsi, puisque la théologie, c'est-à-dire la science de Dieu, enveloppe tout et seule donne à l'esprit humain des solutions auxquelles ne peut atteindre la philosophie. Cet ouvrage souleva des tempêtes. Un théologien trop subtil publia une série d'articles dans *L'Ami de la Religion* où de nombreuses hérésies furent signalées. Une polémique s'engagea : M. Louis Veuillot défendit, dans *L'Univers*, le livre incriminé. Quant à Donoso Cortés, il envoya le volume à Rome, condamnant d'avance, sans réserve ni restriction d'aucune sorte, et sans exiger aucune forme d'explication, tout ce que Rome y condamnerait. Depuis cette époque, Rome n'a point parlé, et la congrégation de l'Index n'a point interdit le livre dont il s'agit.

On s'occupe dans ce moment d'une édition française des *Œuvres complètes* de Donoso. Elle comprendra principalement, outre les travaux qui se trouvent cités dans le cours de cette notice : *Le Classicisme et le Romantisme; — Polémique avec le docteur Rossi et jugement critique sur les doctrinaires ; — De la Monarchie absolue en Espagne; — Pie IX; — Esquisses historico-philosophiques*, etc., etc.

A. Rispal.

Le Correspondant, année 1854. — *L'Univers*, 23 mai 1853. — *Renseignements particuliers*.

DONOUGHMORE. *Voyez* Hutchinson.

* **DONRATL** (*Ferdinand*), théologien allemand, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Beschreibung der abscheulichen Persecution und Reformation der Rœmischen Kirche in Bœhmen Mæhren, Œsterreich* (Description de l'affreuse persécution et de la réformation des églises romaines dans la Bohême, la Moravie, l'Autriche, etc.); Francfort, 1631, in-12.

Jöcher, *Allg. Gel.-Lex.*

* **DONTAS**, statuaire de Lacédémone, élève de Dipæne et de Scyllis. Il vivait vers la 58e olympiade, et il exécuta les statues que les Mégariens firent élever dans le temple d'Olympie.

Pausanias, *Description de la Grèce*, liv. VI, c. 19. — Sillig, *Catalogus Artificum*, p. 196.

DONTONS (*Pablo*), peintre espagnol, né à Valence, en 1600, mort en 1666. Il était excellent coloriste, et semblait appartenir à l'école italienne. On remarque plusieurs de ses ouvrages dans le couvent de la Merced, à Valence.

Don Antonio Ponz, *Viage en España*.

DONUS ou **DOMNUS Ier** (Saint), soixante-dix-neuvième pape, né à Rome, mort le 11 avril 678. Il est appelé aussi *Domno, Domnione, Cono*, et *Cunòne*. Son père se nommait Maurice : Donus Ier fut élu pontife le 1er novembre 676. En 677 il obtint de Constantin Pogonat la révocation de l'édit de Constant, qui déclarait l'archevêché de Ravenne exempt de la juridiction du Saint-Siége. Réparat, alors archevêque, eut la sagesse de se soumettre, et mit ainsi fin au schisme de Ravenne. Donus restaura la basilique de Saint-Paul, et orna magnifiquement l'*atrium* qui précédait l'église de Saint-Pierre et qui s'appelait *Paradis*. Plusieurs historiens ecclésiastiques n'accordent pas à Donus Ier le titre de *saint*.

Platina, *Historia de Vitis Pontificum*, fol. 94. — Pagi, *Breviarium historico-chronologico-criticum illustrium Pontificum Romanorum gesta*, etc., *complectens*. — François Carrière et Mansi, *Histoire chronologique des Papes*. — Artaud de Montor, *Histoire des souverains Pontifes romains*, I, 358.

DONUS ou **DOMNUS II**, cent trente-septième pape, mort le 19 décembre 972. Il fut élu pontife en 972, après l'expulsion de Boniface VI et par l'influence des comtes de Tusculum. Son pontificat est si obscur que quelques historiens le retranchent de la liste des successeurs de saint Pierre; mais le nombre et l'autorité des auteurs qui le reconnaissent pour pape ne permettent pas de douter qu'il ait occupé le saint-siége quelques mois.

Platina, *Historia de Vitis Pontificum*, fol. 150. — Mansi, *Histoire chronologique des Papes*. — Artaud de Montor, *Histoire des souverains Pontifes romains*, II, 98. — Ciaconi, *Vitæ Pontific.*

DONZELLA. *Voy.* Donzelli.

DONZELLA (*Pierre*), poëte sicilien, né à Terranuova, vivait vers le milieu du dix-septième siècle. Il était docteur en droit civil et en droit canon. On a de lui : *Canzoni siciliane*; Palerme, 1647, in-12, et dans le *Raccolta di Canzoni siciliane*. Il ne faut pas confondre ce poëte avec un autre Pierre Donzella, né à Palerme, en 1650. Ce dernier était libraire, et composa quelques ouvrages de piété.

Mongitore, *Bibliotheca Sicula*.

DONZELLI (*Ippolito* et *Pietro*), peintres italiens, travaillaient à Naples dans la seconde moitié du quinzième siècle. On ne sait pas s'ils étaient Napolitains ou Toscans. Ils étaient beaux-fils d'Angiolo Franco, et parents du célèbre architecte Giuliano da Majano, duquel ils apprirent l'art

de l'architecture; pour la peinture, ils furent élèves du Zingaro. Vasari dit que Majano ayant terminé le palais de Poggio reale pour le roi Alfonse I[er], celui-ci le fit orner de peintures par les deux frères. Ils travaillèrent aussi pour le successeur de ce prince, Ferdinand. Ils peignirent sur l'invitation de celui-ci de grandes compositions historiques, aujourd'hui fort endommagées, pour le réfectoire de Santa-Maria Nuova de Naples et dans l'une des salles de Poggio reale, l'histoire de la *Conjuration contre Ferdinand*, ouvrage qui fournit à Sannazar le sujet d'un sonnet (*Rime*, p. II, s. 41). A Saint-Dominique-Majeur de Naples, les frères Donzelli ont laissé plusieurs peintures remarquables : une *Madone*, les *Apôtres*, une *Résurrection* sur fond d'or, et de petits tableaux dont les sujets sont tirés des miracles de saint Dominique. Le style des Donzelli tient de celui de leur maître, mais il est plus doux. Ils furent les premiers qui poussèrent aussi loin l'art de peindre en camaïeu des ornements d'architecture, des bas-reliefs, des trophées, etc. Ippolito, le plus jeune des deux frères, étant allé mourir en Toscane, Pietro, resté à Naples, peignit un grand nombre de portraits estimés, et forma plusieurs bons élèves, parmi lesquels le premier rang appartient à Silvestro de Buoni, qui avait d'abord été avec lui à l'école du Zingaro. E. B—N.

Dominici, *Vite de' Pittori Napoletani*. — Baldinucci, *Notizia*. — Vasari, *Vite*. — Lanzi, *Storia pittorica*.

DONZELLI (*Giuseppe*), baron de Digliola, médecin et chimiste napolitain, né à Digliòla, vivait en 1661. On a de lui : *Synopsis de opobalsamo orientali et de theriaca;* Naples, 1640, in-4°; — *De Opobalsamo, additio apologetica ad suam De opobalsamo orientali Synopsin;* Naples, 1643, in-4°; trad. en italien, sous le titre de *Lettera familiare sopra l'opobalsamo orientale;* Padoue, 1643, in-4°; —*Antidotario Napoletano di nuovo reformato e corretto;* Naples, 1149, in-4°; — *Parthenope liberata, ovvero racconto dell' eroica resoluzione del popolo di Napoli pro soffersi, con detto il regno, dall insoportabil giogo dell' Ispagnoli;* Naples, 1647, in-4°; — *Teatro farmaceutico, dogmatico e spagnico;* Naples, 1661, et 1676, in-fol; Rome, 1677, in-fol.; Venise, 1668 et 1763, in-fol.

Éloy, *Dictionnaire historique de la Médecine*.— *Biographie médicale*.

* **DONZELLI** (*Pietro*), peintre de l'école bolonaise, né à Mantoue, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il fut élève à Bologne de Carlo Cignani. Il peignit dans cette ville au palais public les *Portraits des Réformateurs*, et dans la cathédrale de Pescia un tableau d'autel représentant *Saint Charles communiant les pestiférés*.

Crespi, *Pitture di Pescia*. —Lanzi, *Storia pittorica*.

* **DONZELLINI** (*Cornillo*), grammairien italien, né à Brescia, vivait en 1551. Il était très-versé dans les langues grecque et latine, et a écrit dans l'une et l'autre. On a de lui une *Méthode pour la Langue Grecque*, en quatre livres, dédiée aux princes François et Jean de Médicis; Bâle, 1551. L'*Épître* dédicatoire de cet ouvrage contient un éloge remarquable de Côme de Médicis. Donzellini a laissé aussi des traités *De Dialectis* et *De Syntaxi*.

Specimen variæ Litteraturæ Brixianæ, pars secunda, 71.—Moreri, *Grand Dictionnaire historique*.

DONZELLINI (*Giuseppe-Antonio*), médecin napolitain de la famille des précédents, né à Cosenza, vivait en 1707. On a de lui : *Quæstio convivialis de usu mathematum in arte medica*; Venise, 1707, in-8°, et dans la collection de Guglielmino.

Biographie medicale.

DONZELLINI (*Jérôme*), médecin italien, vivait dans le seizième siècle. Les rares renseignements que nous avons sur ce médecin ont été résumés par Bayle de la manière suivante : « Il était né, dit ce critique, à Orzi Nuovi, au territoire de Bresce, et pratiqua la médecine dans Bresce pendant quelque temps : mais il fut contraint d'en sortir, à cause d'une querelle de plume où il s'était engagé contre Vincent Calzaveglia pour soutenir Joseph Valdagne. C'étaient deux médecins, dont le premier publia un livre contre l'autre, et fut réfuté d'une manière si terrible par Donzellini, qu'il fallut que Joseph Valdagne et son défenseur abandonnassent la ville de Bresce. Celui-ci se retira à Venise, et y pratiqua avec beaucoup de succès; mais on prétend qu'il y fit une fin tragique, et qu'ayant été accusé d'avoir offensé d'une manière exécrable la majesté de la religion et celle de l'État, il fut condamné à être jeté dans l'eau. » D'après Cozzando, cet événement se passa en 1560. On a de Donzellini : *Epistola ad Josephum Valdanum de natura, causis et curatione febris pestilentis*; Venise, 1570, in-4° ; — *De Remediis injuriarum ferendarum, sive de compescenda ira*; Venise, 1586, in-4°. Bayle attribue cet ouvrage à un autre Donzellini, de Vérone; mais rien ne justifie cette conjecture. Il nous reste encore de cet écrivain quelques *Consilia medica*, insérés dans le recueil de Scholz. Il avait aussi traduit du grec en latin le traité sur la *Tisane* de Galien, et huit harangues de Themistius; Bâle, 1559, in-8°. Enfin, on doit à Donzellini une édition des *Commentaires* sur Rhazès de Léonard Jacchini, ainsi qu'une autre des *Consilia* de Montanus.

Léon Cozzando, *Della Libreria Bresciana*. — Bayle, *Dictionnaire historique et critique*. — *Biographie médicale*.

* **DONZELOT** (*François-Xavier*, comte), général français, né à Mamirolle (Doubs), le 6 janvier 1764, mort le 11 juin 1843. Il combattit à l'armée du Rhin sous Desaix et Moreau, fit sous Pichegru la campagne de Hollande, puis celle d'Italie, qu'il quitta pour passer en Égypte, où il se distingua dans diverses rencontres. A son retour en France, il servit dans l'armée d'Italie. En avril 1810, il fut nommé par le

poléon gouverneur général des Iles Ioniennes. « Son autorité, dit un de ses biographes, fut « pleine de sagesse et de modération; il y fit « naître l'abondance et fleurir une industrie qui « y avait été inconnue jusque alors. Toutes ses « relations, et surtout celles qu'il entretint avec « le trop fameux Ali, pacha de Janina, prouvent « combien il mettait de soin à servir les intérêts « de la France. » Ce fut en souvenir des services qu'il leur avait rendus, que les habitants de Corfou, replacés par les traités de 1814 sous la domination des Anglais, lui décernèrent une épée d'honneur. Rentré en France, Donzelot donna son adhésion au sénatus-consulte qui venait de prononcer la déchéance de l'empire, et obtint de Louis XVIII le grand-cordon de la Légion d'Honneur, le 23 août 1814. Le retour de Napoléon l'ayant rappelé sous le drapeau impérial, il combattit à Waterloo. Quoique mis en disponibilité à la suite du licenciement de l'armée de la Loire, près de laquelle il avait exercé les fonctions de chef d'état-major, Donzelot obtint successivement (1816) une inspection d'infanterie, le titre de comte (1817), et en octobre de la même année la place de gouverneur général de la Martinique. Le climat brûlant des Antilles ayant détruit sa santé, Donzelot obtint (1825) son rappel, et se retira à son château de Ville-Évrad, où il mourut. Le nom de ce général est gravé sur l'arc de triomphe de l'Étoile, côté Est. A. S.

Archives de la Guerre. — Fastes de la Légion d'Honneur. — Dict. des Batailles, t. I, p. 354, 505.

* **DONY** (*Jean-Jacques-Daniel*), métallurgiste belge, né à Liége, le 24 février 1759, mort le 6 novembre 1819. Il était en 1805 concessionnaire de la mine de la Vieille-Montagne (au village de Moresnet, près Liége), et imprima à cette importante exploitation une impulsion nouvelle. Il découvrit le zinc à l'état métallique, et en septembre 1808, à la suite de nombreux et coûteux essais, il réussit à extraire ce métal de la calamine. La qualité malléable du zinc fut aussitôt constatée; on le passa au laminoir, et il fut livré au commerce en lingots, en feuilles, en lames ou en fil. Le 19 janvier 1810, Dony prit un brevet d'invention pour cette précieuse découverte, et ne cessa depuis de travailler à ses perfectionnements. La calcination de la calamine, la fusion et le coulage du zinc furent surtout l'objet de ses soins. Néanmoins, en 1813, d'accablants revers de fortune obligèrent Dony de s'associer plusieurs personnes pour l'exploitation de ses usines, et plus tard il se vit forcé de renoncer complétement à son industrie. Le chagrin qu'il en éprouva le conduisit au tombeau.

Ch. de Becdelièvre-Hamal, *Biographie Liégeoise*, II, 634. — *Biographie générale des Belges*.

* **DOODY** (*Samuel*), botaniste anglais, natif du Staffordshire, mort en 1706. Il fut surintendant et démonstrateur du jardin botanique de Chelsea. En 1695 il fut nommé membre de la Société royale, et compta parmi ses amis les illustrations scientifiques de l'époque : Ray, Plukenet et Sloane. On lui doit d'importantes découvertes au sujet des cryptogames. Il fit aussi d'excellentes additions au *Synopsis* de Ray, qui le représente comme un botaniste des plus intelligents, et Jussieu l'appelle *inter pharmacopœos Londinenses sui temporis coryphæus*. On trouve dans la seconde édition du *Synopsis* de Ray une liste de plantes rares découvertes par Doody. Il a publié en outre : *The Case of a Dropsy of the Breast*, dans les *Philosophical Transactions*; 1697, t. XX.

Chalmers, *New gen. Dict.* — Éloy, *Dict. de la Méd.*

DOOLIN DE MAYENCE. *Voyez* OOLIN DE MAYENCE.

DOOLITTLE (*Amos*), graveur américain, né à Cheshire, près New-Haven, dans le Connecticut, mort le 31 janvier 1833. Ce fut le premier artiste qui grava sur cuivre en Amérique. Placé fort jeune chez un orfèvre, il ne tarda pas à essayer la gravure sur métaux, et apprit seul les principes et la pratique de son art. Son premier ouvrage gravé eut pour sujet la *Bataille de Lexington*, à laquelle il avait assisté comme volontaire. Ses succès s'accrurent de jour en jour, et il a produit un nombre considérable de gravures diverses, beaucoup dans le genre historique. S'il n'a jamais atteint la perfection auquel l'art de la gravure est parvenu aux États-Unis, il a du moins le mérite d'avoir le premier, sans autre secours que son génie, ouvert cette carrière aux artistes américains. Ses œuvres sont encore recherchées. Il fut une des victimes du choléra. GUYOT DE FÈRE.

Henrion, *Annuaire biographique*, 1838.

DOPPELMAIER (*Jean-Gabriel*), mathématicien allemand, né à Nuremberg, en 1671, mort le 1er décembre 1750. Fils d'un riche négociant, il fut d'abord envoyé en 1696 à Altorf, pour y étudier le droit. A Halle, où il se rendit ensuite, il abandonna le droit pour la physique et les mathématiques. En 1700 il se rendit à Berlin, Amsterdam et Utrecht, et, tout en poursuivant ses études de mathématiques, il apprit le français, l'italien et l'anglais. Au mois d'avril 1701, il visita Leyde, où il étudia l'astronomie et l'art de polir le verre. Après quelque séjour à Rotterdam, il se rendit en Angleterre, visita Oxford, Londres, et revint à Leyde. En 1702 il retourna à Nuremberg, et y professa les mathématiques pendant quarante-six ans. Il fut membre de plusieurs académies, de celles de Londres, de Prusse et de Saint-Pétersbourg. Ses principaux ouvrages sont : une traduction latine des *Tabulæ Astronomicæ* de Tom. Stretius; Nuremberg, 1705, in-4°; — *Kurze Erklaerung ueber zwey neue Homannische Karten des Copernikanischen Systems* (Courte explication de deux nouvelles cartes de Homann relatives au système de Kopernic); ibid., 1707, in-4°; — *Einleitung zur Geographie, bey dem Homannischen Atlas*

(Introduction à la Géographie pour l'Atlas de Homann); ibid., 1714-1716, in-fol., et en latin, 1731; — *Anweisung nach einer General-methode, grosse Sonnen-uhren zu beschreiben* (Indication pour une méthode générale de description des montres solaires); ibid., 1719, in-fol.; — *Nova Methodus parandi sciatherica solaria*; ibid., 1729, in-4°; — *Historische Nachricht von Nürnbergischen Mathematicis und Künstlern* (Notices historiques sur plusieurs artistes et mathématiciens nurembergeois); ibid., 1730, in-fol.; — *Physica experimentis illustrata*; ibid., 1731, et en allemand; — *Atlas cœlestis, in quo 30 tabulæ astronomicæ æri incisæ continentur*; ibid., 1742, in-fol.; — *Neueentdekte Phænomena von der elektrischen Kraft und dem dabey in der Finsterniss mehrentheils erscheinenden Licht* (Des phénomènes de force électrique nouvellement découverts et de la lumière apparaissant dans les ténèbres); ibid., 1744, in-4°.

Will, *Nür. Gel.-Lexik.*

DOPPET (*François-Amédée*), médecin, littérateur et général français, d'origine savoisienne, né à Chambéry en mars 1753, mort à Aix (Savoie), vers 1800. Il s'engagea d'abord dans un régiment de cavalerie, qu'il quitta pour entrer dans les gardes françaises. Il abandonna le service au bout de trois ans, étudia la médecine et se fit recevoir docteur à Turin. Ensuite, il y parcourut la Suisse, vint à Paris, où il s'occupa sans succès de littérature, et se fixa quelque temps à Grenoble. Partisan zélé des idées républicaines, il se montra dès lors orateur assidu des clubs, et se lia avec Aubert Dubayet, qui le ramena à Paris et l'attacha à la rédaction des *Annales patriotiques*, publiées par Carra. Doppet contribua beaucoup, par ses discours au club des Jacobins comme par ses actes, à la journée du 10 août, où plusieurs Suisses lui durent la vie. L'Assemblée législative le nomma lieutenant-colonel de la légion des Allobroges, dont il avait provoqué la formation. Élu en 1792 député de Chambéry à l'Assemblée nationale de Savoie, il fit le 26 septembre l'inauguration du club jacobin dans sa ville natale, et fut l'un des députés envoyés à Paris pour solliciter la réunion de la Savoie à la France. Nommé ensuite général de brigade à l'armée du midi, commandée par Carteaux, Doppet prit part aux opérations qui amenèrent la soumission de Marseille, et devint en septembre 1793 général en chef de l'armée des Alpes, en remplacement de Kellermann. Il reçut l'ordre de se porter sur Lyon et d'en diriger le siége. Il montra quelque talent et beaucoup de courage dans cette occasion, et réduisit la ville le 9 octobre 1793. Il accorda quinze heures aux Lyonnais, pour donner le temps aux plus compromis de pourvoir à leur sûreté, et fit ensuite d'heureux efforts pour empêcher le pillage et le massacre. L'armée républicaine opéra son entrée dans la ville avec une modération qui tenait de la réconciliation plutôt que de la conquête. Aucun désordre, aucune violence ne furent tolérés, et les paysans de l'Auvergne, accourus avec des chars, des mulets et des sacs pour remporter les dépouilles de la seconde ville de France, furent congédiés les mains vides. Doppet, désormais initié aux guerres civiles, fut ensuite dirigé sur Toulon, et commença, sans beaucoup de succès, les premières opérations d'investissement. Dugommier le remplaça lorsque lui-même prit le commandement de l'armée des Pyrénées orientales. Il obtint quelques avantages sur les Espagnols, et leur enleva le camp de Villelongue; mais une maladie grave le força de quitter son poste, et Dugommier, vainqueur de Toulon, lui fut encore donné pour successeur. Après son rétablissement, les représentants Milhaud et Soubrani le mirent à la tête des troupes qui opéraient dans la Cerdagne, et que la mort de Dagobert venait de laisser sans chef. Doppet eut d'abord de brillants succès: il refoula les Espagnols, entra en Catalogne et enleva, malgré une énergique résistance, Dery, Torres, Ribes, Campredon, Saint-Juan-des-Abadessas et Ripoll; mais de prompts revers suivirent ces rapides victoires, et Doppet en accusa injustement les généraux d'Aoust et Delattre. Il signa cette dénonciation adressée au Comité de Salut public : *le Sans-Culotte Doppet*. Forcé de nouveau par le mauvais état de sa santé de quitter le service actif, il resta sans commandement depuis le 28 septembre 1794 jusqu'en 1796. Nommé commandant de Metz à cette époque, il n'occupa ce poste que peu de temps. Après le 18 fructidor, il fonda *L'Echo des Alpes, journal démocratique*, in-4°, imprimé à Carouge. Cette feuille ne dura que quelques mois; néanmoins, son rédacteur fut élu membre du Conseil des Cinq Cents pour le Mont-Blanc; mais son élection fut annulée par la loi du 22 floréal an VI (11 mai 1798). Depuis il disparut entièrement de la scène politique. Doppet a laissé la réputation d'un général médiocre; mais nul ne lui a contesté une grande bravoure. Son caractère était faible, doux et humain; et quoiqu'il fût exalté dans ses opinions, on n'eut jamais à lui reprocher aucun acte de cruauté; plusieurs fois même on le vit s'opposer énergiquement aux excès révolutionnaires. On a de lui : *La Mesmériade*, poëme burlesque; Paris, 1784, in-8°; — *Traité théorique et pratique du Magnétisme animal*; Turin, 1784, in-8°; trad. en allemand, Breslaw, in-8°; — *Oraison funèbre de Mesmer et son testament*; Genève, 1785, in-8°; — *Mémoires de madame de Warens, suivis de ceux de Claude Anet*; Genève et Paris, 1785, in-8° : les *Mémoires de Claude Anet* sont d'un frère de Doppet; — *Des moyens de rappeler à la vie les personnes qui ont toutes les apparences de la mort*; Chambéry, 1785, in-8°; — *Le Médecin philosophe; ouvrage utile à tout citoyen, dans lequel on trouve une nouvelle manière de guérir, puisée dans les affections de l'âme et la gymnastique*; Turin et Paris, 1786, in-8°;

— *Le Médecin d'Amour, ouvrage medico-romanesque;* Paphos et Paris, 1787, in-8°; — *Les Numéros parisiens;* Lausanne, 1787, 2 vol. in-8°; — *Vintzenried, ou les Mémoires du chevalier de Courtille, pour servir de suite aux Mémoires de Mme de Warens, à ceux de Claude Anet et aux Confessions de J.-J. Rousseau;* Lausanne et Paris, 1787 et 1789, in-12; — *Celestina, ou la Philosophe des Alpes;* Lausanne, 1787; Paris, 1789, in-12; — *Aphrodisiaque externe, ou traité du fouet et de ses effets sur le physique de l'amour, ouvrage médico-philosophique, suivi d'une Dissertation sur tous les moyens capables d'exciter aux plaisirs de l'amour;* Genève, 1788, in-16; — *Manière d'administrer les bains de vapeur et les fumigations;* Turin, 1788, in-12, fig.; ouvrage couronné par l'Académie de Turin; — *Médecine occulte, ou traité de magie naturelle et médicinale;* Paris et Lausanne, 1788 et 1790, in-8°; — *Zélamire, ou les liaisons bizarres;* 1788, in-8°; — *Déclamation contre les vendeurs et distributeurs de remèdes secrets;* in-8°; — *Adresse au prince de Piémont;* 1791; — *Réflexions historiques et pratiques sur les élections;* id.; — *Réponse de la Légion franche Allobroge aux armées de la République;* id.; — *Où sera-t-il?* id.; — *État moral, civil et politique de la maison de Savoie, suivi d'une Esquisse des portraits de la maison régnante;* Paris, 1791 et 1792, in-8°; trad. en allemand par Brunn, 1793, in-8°; — *Le Commissionnaire de la ligue d'outre-Rhin, ou le messager nocturne, contenant l'histoire de l'émigration française, les aventures galantes et politiques arrivées aux chevaliers français et à leurs dames dans les pays étrangers;* Paris, 1792, in-8°; — *Destruction de la Vendée lyonnaise, ou rapport des événements y arrivés jusqu'à la reddition de Ville-Affranchie;* Paris, 1793, in-8°; — *Éclaircissements sur la fuite et l'arrestation des fuyards de Lyon;* Villefranche, 1793, in-8°; — *Mémoires politiques et militaires, contenant des notices intéressantes et impartiales sur la révolution française; sur la révolution des Allobroges et la réunion de la Savoie à la France; sur la guerre dite du fédéralisme; sur la guerre des Pyrénées orientales jusqu'au moment de la paix conclue entre l'Espagne et la France;* Carouge, 1797, in-8°; avec des *Notes et Éclaircissements historiques;* Paris, 1824, in-8°; — *Essai sur les calomnies dont on peut être accablé en révolution, et sur la manière avec laquelle doit y répondre un citoyen;* Carouge, 1797, in-8°. A. de Lacaze.

Moniteur univ. an 1792, nos 291, 293; an I (1793) no 356; 1793, no 22-114. — *Mémoires relatifs à la Révolution française.* — *Biographie moderne.* — Arnault, Jouy, etc., *Biographie nouvelle des Contemporains.* — Lamartine, *Histoire des Girondins*, VII, liv. XLIX et L.

* **DOPPERT** (*Jean*), savant polygraphe allemand, né à Francfort, le 29 décembre 1671, mort le 19 décembre 1735. Il alla étudier à Leipzig en 1691 et à Wittenberg cinq ans plus tard. En 1703 il fut nommé recteur à Schneeberg, et reçu maître par Schurzfleisch, dont il avait été l'élève. On a de Doppert: *De tribus numis quibus impressa cernitur Augustorum Caligulæ, Neronis et Galbæ effigies cum manu porrecta, ordines circumstantes pro Romanorum more adloquens;* Schneeberg, 1703-1713; — *De Antiquitate superstitiosæ Ignis Venerationis;* ibid., 1709, in-fol.; — *De Libris scribendis;* 1712, in-4°; — *Spicilegium de prisci ac medii ævi itineribus doctrinæ locupletandæ gratia susceptis;* ibid., 1712, in-4°; — *Selectiora ex Justiniani Magni Historia;* ibid., 1714, in-4°; — *De Vetusto* Μετεμψυχώσεως *Pythagoræ Commento;* ibid., 1716, in-4°; — *Ultimæ antiquitas Solemnibus solisdiei in glorioso Christi reditu ex sepulchro asserta;* ibid., 1717, in-4°; — *De Carolo Magno principe græce et latine docto;* ibid., 1722, in-4°; — *De Sirenum Commento;* 1723, in-4°; — *De Scriptoribus qui doctrinæ thesauris et styli ornatu seculum VII et sequentia sicque ipsam barbariem illustrarunt;* ibid., 1725-1735; in-4°; — *Commentationes II de Romuli commento;* — *De Tectis laqueatis Romanorum.*

Biedermann, *Nova Acta scholastica.* — Sax, *Onomast. liter.*, VI.

* **DOPPLER** (*Christian*), mathématicien allemand, né à Salzbourg, le 30 novembre 1803. Il commença au gymnase de sa ville natale ses études, et les continua à l'Institut polytechnique et à l'université de Vienne. D'abord répétiteur de mathématiques supérieures à l'Institut, il devint ensuite professeur à l'École technique de Prague. Plus tard, il y occupa la chaire de géométrie. Après treize ans de séjour à Prague, il fut appelé à professer la physique et la mécanique à l'Académie des Forêts et des Mines de Chemnitz. En 1848, il échangea ce titre contre celui de professeur de géométrie pratique à l'Institut polytechnique de Vienne. Membre de la Société Scientifique de Bohême, il fait partie d'autres compagnies savantes. Depuis 1851 il professe la physique expérimentale à l'université de Vienne, et dirige l'Institut Physique de la même ville. Outre de nombreux mémoires insérés dans les recueils scientifiques, on a de Doppler: *Versuch einer analytischen Behandlung beliebig begrenzter und zusammengesetzter Linien* (Essai analytique sur les lignes arbitrairement limitées et complexes); Prague, 1839; — *Zwei Abhandlungen aus dem Gebiete der Optik* (Deux Dissertations relatives à l'Optique); Prague, 1845; — *Drei Abhandlungen aus dem Gebiete der Wellenlehre* (Trois Dissertations relatives à la théorie des Ondulations); Prague, 1846; — *Versuch einer Erweiterung der analytischen Geometrie* (Essai d'extension de la Géométrie analytique); Prague, 1843; — *Arithmetik und Algebra;* Prague, 1843 et 1851, 2e édition —

Ueber eine wesentliche Verbesserung des katoptrischen Mikroskopes (D'une amélioration essentielle du Microscope catoptrique); Prague, 1845; — *Versuch einer Erklaerung der galvano-elektrischen und magnetischen Polaritaetserscheinungen* (Essai d'une explication des phénomènes de Polarisation galvano-électrique et magnétique); Vienne, 1849.

Conversations-Lexicon.

DORANGE (*Jacques-Nicolas-Pierre*), poëte français, né à Marseille, le 9 juin 1786, mort à Paris, le 9 février 1811. Il fit ses études à Rennes, et montra dès sa jeunesse beaucoup de goût pour la poésie. De bonne heure son talent le fit connaître avantageusement dans le monde littéraire. Il habitait Paris depuis 1808, lorsqu'il mourut, d'une maladie de poitrine, à vingt-quatre ans, dans la maison de santé de Dubois. On a de lui : *Ode à Napoléon;* — *Ode sur la bataille d'Iéna;* — *Ode sur la bataille de Friedland*, réunies toutes trois sous le titre de *Bouquet lyrique;* Paris, 1809, in-8°; — *Les Bucoliques de Virgile*, traduites en vers français; ibid. Dussault dit de cet ouvrage : « Le talent de l'auteur n'est pas demeuré au-dessous de l'entreprise; son style est pur et correct, élégant et doux; il n'offre aucune trace d'affectation, de ce vice si contraire à la manière aussi simple et aussi naturelle que noble de Virgile »; — *Fragments de la Jérusalem délivrée;* Paris, 1810, in-8°. Les chants que Dorange a publiés font regretter qu'il n'ait pu terminer ce travail; — *Mes Adieux à la Vie;* Paris, 1811, in-8°. On y remarque cette strophe, qui explique la mort prématurée du poëte :

J'ai vu, la tête menaçante,
L'ardent coursier mordant le frein,
Du pied frapper la terre absente,
Et bondir au son de l'airain.
Loin de lui s'enfuit la barrière...
Qui peut ainsi dans la carrière
Ralentir ses fougueux élans?
Hélas! atteint avant sa gloire,
Il porte aux champs de la victoire
Un trait qui déchire ses flancs!

— *Poésies posthumes;* Paris, 1812. Dorange s'occupait de la traduction de l'*Énéide* et de celle des *Géorgiques* lorsqu'il mourut. On trouve de nombreux fragments de ces ouvrages dans *Le Génie de Virgile* de Malfilâtre; Paris, 1810, 4 vol. in-8°. A. JADIN.

Beuchot, *Nouveau Nécrologe*, etc. — Dussault, *Annales littéraires* (supplément).

DORAT (*Jean*), en latin *Auratus*, poëte français, né à Limoges, mort à Paris, le 1er novembre 1588. Sa famille, qui a eu d'illustres alliances, était connue depuis le commencement du quatorzième siècle. Elle portait le nom de *Dinemandy*, mot du patois limousin, qui signifie *dîne matin*. C'était un sobriquet donné anciennement à quelques-uns des Dorat, et qui avait presque fait oublier leur véritable nom. Cependant les neveux de Jean Dorat obtinrent des lettres de Henri IV, en date du 2 juillet 1605, portant permission de reprendre leur nom de Dorat. Jean Dorat, après avoir fait de fortes études au collége de Limoges, vint à Paris, et y enseigna les lettres grecques et latines à plusieurs jeunes gens de famille noble, entre autres à Antoine de Baïf. Il acquit une réputation de science qui parvint jusqu'à la cour. Quelques pièces de vers qu'il composa en français et en latin achevèrent de le mettre en évidence. François Ier se le fit présenter, et le nomma précepteur de ses pages. Plus tard, Dorat obtint la direction du collége de Coqueret, où il eut pour élèves Ronsard et plusieurs des poëtes futurs de la Pléiade. Il exerçait par son caractère et sa science une grande influence sur cette docte troupe de jeunes gens, et contribua à leur inspirer cet amour fanatique de l'antiquité qui devait les pousser à une réforme littéraire utile, mais aussi les jeter dans de déplorables écarts. Il établit chez lui une espèce d'académie, où l'on agitait des questions de littérature propres à faire naître l'émulation de tous les gens d'esprit qui y assistaient. Ronsard ne garda aucune mesure dans l'admiration qu'il avait pour Dorat, et observa moins encore les règles du goût dans les louanges qu'il lui donna. Voici un échantillon des compliments que ce disciple enthousiaste adressait à son maître :

Je ferais grande injure à mes vers et à moi,
Si, en parlant de l'or, je ne parlais de toi,
Qui as le nom doré, mon Dorat; car cette hymne,
De qui les vers sont d'or, d'un autre [illegible]
Que de toi, dont le nom, la muse et le [illegible]
Semblent l'or que ton fleuve, Orence, [illegible]

Dorat peut être regardé com[illegible]
poëtes de son temps : ses con[illegible]
mèrent le [illegible]
louait que [illegible]
nommé pro[illegible]
Royal. Dans la [illegible]
veur de Nic[illegible] Goulu. son [illegible]
touré de [illegible]
gens de [illegible]
poëte ro[illegible]
tait pas [illegible]
marié deux fois; il [illegible]
par sentence de l'[illegible]
nommé Chi[illegible]rd. [illegible]
une fille, M[illegible]
carrière littéraire. [illegible]
l'âge de plus de soix[illegible]
servante de dix-neu[illegible]
nommé Polycarpe. [illegible]
ce mariage mal ass[illegible]
une licence [illegible]
d'un coup d[illegible]
une lame [illegible]
ro[illegible]. Dorat [illegible]
[illegible] que. [illegible]
mure [illegible]
de sa conversa[illegible]
beaucoup la [illegible]
qu'ayant reçu b[illegible]
vécu dans la g[illegible]

latines et grecques qu'il a laissées sont bien au-dessous de la réputation qu'elles eurent dans le seizième siècle. On s'étonne en les lisant que leur auteur ait obtenu une place dans la Pléiade. Mais en admettant Dorat parmi les sept astres de la littérature, les contemporains voulurent récompenser le professeur autant que le poète, et sans doute cet honneur fut principalement rendu à l'interprète savant et enthousiaste de l'antiquité, qui avait provoqué par ses leçons toute une réforme poétique et littéraire. Cependant on reprochera toujours à ses admirateurs d'avoir préféré en lui la quantité à la qualité, car Du Verdier affirme que Dorat a composé plus de cinquante mille vers grecs ou latins. Les poésies que Dorat a composées en français sont aussi nombreuses, et attestent sa fécondité. On ne publiait aucun livre de son temps qu'il n'écrivît en faveur de l'auteur, et il ne mourait aucun personnage de bonne maison que la muse de Dorat n'en soupirât la perte. Il est probable que les éloges et les regrets du poëte limousin ne furent pas toujours désintéressés. Sur la fin de sa vie ses vers se ressentirent de l'impuissance de son grand âge; on n'y trouve ni force, ni délicatesse, ni pureté. C'est Dorat qui a mis l'anagramme à la mode; il donna même à ce badinage une grande vogue. Les œuvres de Dorat ont été publiées sous le titre de : *Poematia, hoc est poematum, epigrammatum, anagrammatum, odarum, etc.*; Paris, 1586, in-8°. Cette édition est unique et par conséquent très-rare. Quelques pièces ont été imprimées séparément, telles que : *Odæ triumphales, ad Carolum Lotharingium cardinalem*; Paris, 1558, in-8°; — *Tumulus strenuissimi et piissimi patriæ propugnatoris Annæ Mommorencii, connestabilisi*; Paris, 1576, in-4°; — *Épithalame, ou chant nuptial sur le mariage d'illustres prince et princesse Henri de Lorraine, duc de Guise, et Catherine de Clèves, comtesse d'Eu*; Paris, 1771, in-4°; — *Magnificentissimi spectaculi a regina in hortis suburbanis, editi in Henrici, regis Poloniæ nuper renunciati, gratulationem, Descriptio*; Paris, 1673, in-4°; — *Tumulus invictissimi Galliarum regis Caroli IX*; Paris, 1576, in-4°; — *Martialis Campani, medici Burdegalensis, e latronum manibus divinitus liberati, Monodia tragica, ad Henricum III, Galliæ et Poloniæ regem*, etc.; Paris, 1576, in-8°. A. Jadin.

P. Masson, *Elogiæ*, pars secunda, 287. — Sainte-Marthe, *Elogiæ*, lib. III. — Mesnage, *Remarques sur la vie de Pierre Ayrault*, 186. — Du Verdier, *Prosopographie*, [illegible]. — De Thou, *Éloges*. — *Menagiana*, III, 307. — Bayle, *Dictionnaire critique*.

DORAT (*Louis*), poète français, fils du président. Il est mentionné au nombre des enfants remarquables. Dès l'âge de dix ans il composait des vers, et traduisit une pièce latine que son père avait faite sur Catherine de Médicis. On trouve cette traduction dans les œuvres complètes de Jean Dorat, publiées sous le titre de *Poematia*; Paris, 1586, in-8°. Louis Dorat mourut fort jeune, et les biographes ne donnent pas de détails sur sa vie. A. J.

Goujet, *Bibl. française*.

DORAT (*Madeleine*), femme savante française, fille de Jean et sœur de Louis Dorat, née en 1548, morte à Paris, en 1636. Elle savait très-bien le latin, le grec, l'espagnol et l'italien, et a composé plusieurs opuscules dans ces diverses langues. Elle avait épousé Nicolas Goulu, auquel Jean Dorat céda sa chaire de professeur royal de langue grecque. Pierre Langlois, écuyer, sieur de Bel-État, adressait en 1583 à Madeleine Dorat le quatrain suivant, qui peut donner une idée du goût du temps :

Vous étiez rossignol durant vos jeunes ans,
Dégoisant d'une voix entre toutes divine;
Et la continuant en cheveux blanchissants,
Maintenant, ô Dorat ! vous êtes un doux cygne.

Nicolas Goulu, *Elogiæ Gulonïorum* (Paris, 1650 et 1653, in-4°). — *Biographie des Femmes célèbres*.

DORAT (*Jacques*), poète français, neveu de Jean, né dans le Limousin, mort en 1626. On a peu de détails sur sa vie; on sait seulement qu'il a été archidiacre de la cathédrale de Reims et qu'il faisait passablement les vers français. Ses ouvrages connus sont : *La Nymphe rhémoise au roi*; Rheims, 1610, in-8° : ce poëme fut composé à l'occasion du sacre de Louis XIII; il a été réimprimé par Bergier, dans le *Bouquet royal*, Reims, 1637, in-4°; — Sept pièces de vers imprimées dans un livre intitulé : *Recueil de plusieurs inscriptions proposées pour remplir les tables d'attente estants soubs les statues du roi Charles VII et de la Pucelle d'Orléans, qui sont élevées, également armées et à genoux, aux deux costés d'une croix et de l'image de la vierge Marie, estant auprès d'elle, sur le pont de la ville d'Orléans dès l'an* 1458; *et de diverses poésies faites à la louange de la même Pucelle, de ses frères et de leur postérité*; Paris, 1613 et 1628, in-4° : ce *Recueil*, édité par Charles du Lys, se disant descendant collatéral de la Pucelle, est très-rare; — *Advis au roi contre les exécrables menaces des faux oracles des prothées de la France*; Bordeaux, 1621, in-8° : écrit curieux et peu connu sur les diverses prophéties qui se débitaient à cette époque. A. Jadin.

On trouve un tableau généalogique très-détaillé de la famille Dorat dans Moréri, *Grand Dictionnaire historique*.

DORAT (*Claude-Joseph*), poëte français, né à Paris, le 31 décembre 1734, mort le 29 avril 1780. Son père, auditeur des comptes, le destinait au barreau; mais la vue d'un Domat avait suffi pour rebuter cet esprit essentiellement frivole. Il n'avait guère plus de vingt ans quand il fit sa première tragédie, *Zulica*. Le vieux Crébillon, alors censeur, y trouva, s'il faut en croire Dorat, de grandes beautés, et se chargea même de refaire le cinquième acte : « On conçoit aisément, dit-il dans sa préface, d'après cela,

quelle était mon ivresse et quelles furent mes espérances : je voyais déjà ma pièce aux nues; j'entendais les applaudissements retentir à mon oreille; je n'aspirais à rien moins qu'à l'immortalité... Le jour fatal arrive; une première représentation ramène tout au vrai : c'est le coup de baguette qui change en déserts les jardins d'Armide : le charme, hélas! disparut, et le temple de la postérité se ferma pour moi. Mes quatre premiers actes furent cependant reçus avec transport; mais le cinquième, sur lequel je comptais le plus, échoua.... » Il donna ensuite *Théagène et Chariclée*, sujet emprunté au roman grec, qui avait un instant souri à Racine, mais que ce grand poëte abandonna, sur le conseil de Molière; la pièce tomba. Dorat parut en prendre gaiement son parti, et déclara qu'il renonçait désormais aux *honneurs du sublime*, et qu'heureux de son *insouciance*, il ne chanterait plus que les jeux et les ris, les grâces et les amours; engagement, comme de juste, qu'il ne devait pas tenir. Toutefois, cette épreuve le détourna pour un temps du théâtre. Il se jeta alors dans les héroïdes, les fables, les épîtres, les contes, dans ce genre de la poésie légère, si gracieuse, si charmante sous une plume comme celle de Voltaire. Dorat était d'une fécondité inépuisable. La moindre aventure était pour lui le sujet d'une héroïde ou d'un conte; il adressait des épîtres à toutes les célébrités, soit qu'il fût lié avec elles ou qu'il ne les connût que de nom : tout était prétexte à ses vers, et il ne s'écoulait pas de mois qu'il ne parût de lui quelque production nouvelle. Comme on lui reprochait cette intempérance de verve, il répondit : « Nous ressemblons au laboureur : il sème ses grains sans économie, sachant bien que tous ne lèveront pas. » Ses moindres opuscules étaient édités avec un soin inouï, avec un luxe qui devait être ruineux. Ils étaient embellis et illustrés d'estampes, de vignettes en taille-douce, qui faisaient dire à l'abbé Galiani : « Ce poëte se sauve du naufrage de planche en planche (1). » « M. Dorat, écrit Grimm, à la date de 1770, vient de nous donner pour notre printemps un ouvrage tout printanier, intitulé *Les Baisers, précédés du Mois de Mai, poëme*, brochure grand in-8° de cent et quelques pages, ornées de tant de vignettes et de fleurons, qu'elle peut être regardée encore plus comme l'ouvrage de Charles Eisen, le dessinateur, que de Joseph Dorat, le versificateur. Il y a vingt baisers ; à la tête et à la fin de chacun il y a un dessin de Charles Eisen : cela fait de bon compte quarante dessins. Le poeme du *Mois de mai* est également embelli par ce crayon; comptez encore la vignette du frontispice et une estampe relative au mariage de M. le dauphin, et vous verrez que le dessinateur emporte au moins les trois quarts de la gloire revenant net de cette magnifique brochure. Ajoutez que le poëte voudrait nous vendre ses *Baisers* un louis, si nous étions tentés d'acheter si cher un repentir, et vous vous trouverez dégagé de tout compte à rendre sur son quart de gloire en réserve.... » Cet amour de l'illustration était poussé jusqu'à la monomanie; on a prétendu que deux éditions de ses *Fables* coûtèrent 30,000 francs; la vente couvrit à peine la moitié de cette avance.

Malgré le peu de succès qu'il avait obtenu au théâtre, Dorat oublia l'engagement qu'il avait pris avec le public et avec lui-même, et fit représenter *Régulus* et *La Feinte par amour*. Il attribua à la cabale la froideur que l'on témoigna à ces deux œuvres, jouées le même jour, à la première surtout. Cette conviction lui fit naître l'idée d'opposer des admirateurs d'office à ses détracteurs de parti pris. « Il peuplait la salle d'amis dispendieux, dit l'un de ses biographes, qui donnaient à sa pièce l'air d'être suivie. Dorat se ruinait à se tromper lui-même : un demi-succès n'ajoutait rien à sa gloire, une chute franche eût économisé son argent. » Grâce à ce coûteux expédient, ses pièces obtinrent l'honneur de quelques représentations. Mais à chaque nouveau succès on lui appliquait le mot des Hollandais, après la bataille de Malplaquet : « Encore une pareille victoire, et nous sommes ruinés. » On disait devant D'Alembert que le public était aux ordres de Dorat. « Dites à ses frais, » répliqua-t-il; et il ne lui coûtait que trop cher, car lorsqu'il mourut non-seulement rien ne subsistait d'un patrimoine que Collé estime à huit ou dix mille francs de rente, mais il laissait pour plus de cent mille francs de dettes. Dorat donna successivement : *Adélaïde de Hongrie*; — *Le Célibataire*; — *Le Malheureux imaginaire*; — *Le Chevalier français à Turin*; — *Le Chevalier français à Londres*; — *Roséïde*, etc. Sa liaison avec Fréron ne lui fut pas pardonnée par le parti encyclopédique, et il paya cher les éloges que celui-ci lui donnait dans l'*Année littéraire*. Rulhière et Le Brun-*Pindare* l'accablèrent d'épigrammes, qu'il supportait avec une apparente insouciance. On a comparé Dorat à une colonne de marbre, dont il avait le froid, la sécheresse et le poli; cela peut s'appliquer à l'homme comme au poëte. Dorat avait visé à l'Académie; il se présenta une première fois avec Colardeau. Cet antagonisme ne troubla en rien leur amitié. Ils firent leurs visites ensemble, après s'être promis « que le succès du vainqueur consolerait le vaincu de sa défaite ». Colardeau ne survécut pas à son triomphe, et laissa la place vacante à son ami, qui ne fut pas plus heureux à une seconde et à une troisième tentative. Dorat s'en vengea par des épigrammes contre le corps illustre qui l'avait re-

(1) Cette saillie a donné lieu à l'épigramme que voici :

Lorsque j'admire ces estampes,
Ces vignettes, ces culs de lampes,
Je crois voir en toi, pauvre auteur,
Pardonne à mon humeur trop franche,
Un malheureux navigateur
Qui se sauve de planche en planche.

poussé. Sa santé s'affaiblit, et quoique jeune encore, les excès et les chagrins l'avaient complétement usé. Il n'avait rien conservé de son patrimoine, et se trouvait dans une détresse telle « qu'il n'eût pas eu un bouillon, dit une feuille du temps, si la comtesse de Beauharnais n'était venue à son secours ». Madame de Beauharnais lui fut fidèle jusqu'à la fin. Il demeurait alors rue d'Enfer, dans une maison qu'habita depuis Demoustiers; elle lui apportait tous les matins des confitures sèches que mademoiselle Fannier, de la Comédie-Française, autre maîtresse du poëte volage, mangeait tous les soirs. Dorat passait pour rendre de petits services poétiques à la comtesse (1); ce qui fit dire « que la mort de Dorat lui avait fait perdre l'esprit ». Beaumarchais, qui n'avait pas de liaison avec Dorat, lui rendit dans les derniers temps de sa vie des services d'argent, avec une générosité et une délicatesse dignes d'éloges. Le curé de Saint-Sulpice fit plusieurs visites au malade, qui fut poli, mais éluda de se confesser. Deux jours avant sa mort, il adressait au chevalier de Cubières une épître attendrissante, qui débutait ainsi :

Je touche à mes derniers moments, etc.

Peu d'instants avant d'expirer, il se fit coiffer, poudrer, habiller, et rendit le dernier soupir sur sa chaise longue, en corrigeant une épreuve. Ses *Œuvres complètes, en vers et en prose*, forment 20 volumes in-8° (Paris, 1764-80); quelques exemplaires portent la date de 1792. Que reste-t-il de cet énorme bagage? Quelques épîtres agréables, trop souvent gâtées par la manière, le jargon, un persiflage éternel; quelques scènes bien écrites (quant à une pièce entière, même *La Feinte par amour*, sa meilleure, pas une ne saurait supporter la représentation, encore moins un examen soutenu): une ou deux héroïdes; des vers parfois bien faits, dans son poëme de *La Déclamation;* et son joli conte d'*Alphonse*, tels sont les rares morceaux qui ont survécu. Dorat a été chef d'école, et une nuée de petits poetes fades se sont déclarés ses disciples et ses imitateurs. Lorsque le nom du maître est presque ce qui a surnagé, les disciples ne pouvaient prétendre à être plus heureux et plus favorisés. Cette triste école a rendu le souffle depuis un demi-siècle, sans laisser de trace durable. Les *Œuvres choisies de Dorat* ont été publiées d'abord par Sautereau de Marsy, avec une notice sur sa vie; Paris, 1786, 3 vol. in-12, et plus tard par les éditeurs Janet et Cotelle, avec une notice de M. Desprez; Paris, 1827, in-8°. Dorat fut aussi le fondateur et le rédacteur du *Journal des Dames*, que Mercier dirigea après lui.

Gustave Desnoiresterres.

Correspondance de la Harpe, t. II et III. — *Correspondance de Grimm*, t. II, III, IV, V, VI, VII, VIII, IX et X. —*Correspondance secrète*, t. I — *Mémoires secrets de* [illegible] Bachaumont, t. I, X, XIII et XV. — *Mémoires de madame de Genlis*, t. II. — *Mémoires sur J.-J. Rousseau*, par Musset-Pathay, t. II. — *Journal historique de Collé*, t. III. — *Chronique scandaleuse*, t. IV. — *Annales dramatiques*, t. III. — *Éloge de Dorat*, par [illegible]. — *Notice* de Sautereau de Marsy. — *Notice* de Desprez. — Arsène Houssaye, *Café de la Régence*, II.

DORAT-CUBIÈRES. Voyez Cubières.

DORBAY (*François*), architecte, né à Paris, mort en 1697. Il fut, avec Lambert, un des principaux et des meilleurs élèves de Louis Le Vau, sur les dessins duquel il conduisit les travaux de l'église et du collége des Quatre-Nations, aujourd'hui l'Institut de France, de même que ceux du Louvre et des Tuileries. Ce fut lui qui donna les dessins du banc d'œuvre de Saint-Germain-l'Auxerrois, si surchargé [illegible] Le Brun; il éleva, sur ses propres [illegible] le couvent des Capucines [illegible] années, de 1686 à 16[illegible] La Trinité, rue Saint-[illegible] très de la Croix-[illegible] 1682, le portail [illegible] en 1692, l'espèce [illegible] Porte du Peyrou [illegible] gne Boileau dans [illegible] quelques passages [illegible] puis nommer [illegible] d'Architecture [illegible] quand il voudra [illegible] M. Levau qu'on [illegible] et qu'il n'est [illegible] d'architecture [illegible] Triomphe [illegible] Faculté. » [illegible] tenir un [illegible] ami de la [illegible] maître, [illegible] contre [illegible]

Dorbay [illegible] mort en [illegible] Michel, [illegible] membre [illegible]

[illegible]

(1) Quand il mourut [illegible] *Abailard* supposé. On connaît les [illegible] Le Brun sur madame de Beauharnais [illegible]

Éloy, *Dictionnaire historique de la Médecine.* — *Biographie médicale.*

DORÉ (*Pierre*), en latin *Petrus* AURATUS, théologien français, né à Orléans, vers 1500, mort à Paris, le 19 mai 1559. Il entra dans l'ordre de Saint-Dominique, à Blois, en 1514, et fut licencié en Sorbonne en 1532. Doré était en 1545 prieur de son couvent, et gouverna longtemps le collége des Jacobins de Châlons-sur-Marne comme régent des études. Il devint prédicateur ordinaire de la cour de Henri II et confesseur de Claude de Lorraine, premier duc de Guise, et d'Antoinette de Bourbon, son épouse. Il acquit une grande célébrité par la fougue qu'il déploya contre les protestants dans ses sermons et ses nombreux écrits. Les titres de ses ouvrages sont aussi singuliers que le contenu en est bizarre et diffus; aussi Rabelais (1) s'est-il emparé du personnage de Doré, qu'il met en scène sous le nom de *Notre maître Doribus*, et qu'il suppose avoir prêché publiquement sur la burlesque origine de la *rivière des Gobelins*. Rocabert et Échard font cependant l'éloge du savoir et de l'éloquence de Doré : ils citent de lui les écrits suivants : *Les Voies de Paradis enseignées par notre Sauveur Jésus-Christ en son Évangile*; Lyon, 1537 et 1586; Paris, 1538 et 1540; Rouen, 1610, in-16; — *Les Allumettes du Feu divin, pour faire ardre les cœurs humains en l'honneur et crainte de Dieu*; Paris, 1538, in-16; trad. en latin, sous le titre de : *Scintillæ divini amoris*, ou *Fabrile redemtionis nostræ Exercitium*; Cologne, 1611, in-12; — *Le Collége de Sapience fondé en l'université de Vertu, auquel s'est rendue écollière Madelaine, disciple et apostole de Jésus*; Paris, 1539, in-8°, et 1545, in-16; Douai, 1598, in-12; trad. en latin, sous le titre de : *Collegium Sapientiæ, fundatum in universitate Virtutis*; Cologne, 1610, in-12; — *L'Image de Vertu, démontrant la perfection et sainte vie de la B. vierge Marie, mère de Dieu, par les écritures tant de l'Ancien que du Nouveau Testament*; Paris, 1540, 1549, 1559, 1560, 1569 et 1588, in-8°; — *L'Arbre de Vie, appuiant les beaux lys de France, où sont mis en lumière les hauts titres d'honneur de la Croix de notre Rédempteur, avec les Odes et Complaintes, etc.*; Paris, 1542, in-8°; — *Dialogue instructoire des Chrestiens en la foi, espérance et amour en Dieu, où sont introduits Cornelius et saint Pierre devisant, suivi de la Passion de Jésus selon les quatre Évangélistes*; Paris, 1542 et 1566, in-16; — *La Déploration de la vie humaine, avec la disposition à dignement recevoir le S. Sacrement et mourir en bon catholique, avec le sermon funèbre fait es exèques de feu messire Philippes Chabot, grand-amiral de France*; Paris, 1543, in-12, et 1548, 1554, 1556 et 1561, in-16; — *La Celeste Pensée des graces divines arrosée, où sont declarez les sept dons du S. Esprit et la manière de les demander à Dieu*; Paris, 1543 et 1546 : cet ouvrage est dédié à Marguerite de France, fille de François Ier; — *Paradoxa ad profligandas hæreses, ex divi Pauli Epistolis selecta*; Paris, 1543, in-8°; — *Le Livre des divins Bénéfices, enseignant la manière de les reconnoître; avec l'information de bien vivre, et la consolation des affligez, selon qu'il est compris au psalme XXXIII de David, qui se commence :* Benedicam Dominum; Paris, 1544, in-8°; — *Le Cerf spirituel, exprimant le saint désir de l'âme d'être avec son Dieu, selon qu'il est insinué au psalme de David XLI, qui se commence :* Quemadmodum desiderat cervus; *suivi de l'Adresse de l'égaré pécheur, contenant l'exposition du psalme pénitentiel* Miserere mei Deus; Paris, 1544, in-16; — *La Méditation dévote du bon chrétien sur le saint sacrifice de la messe*; ibid.; — *La Croix de Pénitence, enseignant la forme de se confesser, avec le cri du pénitent, contenu au psalme pénitentiel* De profundis clamavi; Paris, 1545, in-16; — *La première partie des Collations roialles, contenant l'exposition de deux psalmes davidiques, c'est à savoir du XXIV et XXVI. En l'un le chevallier errant cherche son bon chemin; en l'autre le chevallier hardi suit la lumière qui le conduit*; Paris, 1546, in-16; — *Seconde partie des Collations roialles, contenant le trépas du roi des chevalliers chrétiens mort au lit d'honneur en la croix, selon que David l'enseigne au psaume XXI :* Deus Deus meus, respice in me; *avec un nouvel office de desponsation de la B. V. Marie*; ibid.; — *Le Pâturage de la Brebi humaine, selon que l'enseigne le prophète Daniel au XXIIe psaume :* Dominus regit me; *suivi de l'Anatomie et mystique description des membres et parties de notre Sauveur Jésus-Christ*; Paris, 1546 et 1554, in-16; — *Les Triomphes du Roy sans pair, avec l'excellence de l'Église, son épouse, et leur noble lignage, selon que David l'enseigne au psalme XLIV :* Eructavit; Paris, 1548, in-16; — *La Conserve de grâce requise par le prophète David, au psaume XV :* Conserva me, Domine; *avec un doux chant consolatif de l'âme fidèle, extrait de l'Écriture Sainte*; ibid.; — *Cantiques déchantez à l'entrée du très-chrétien roi Henri II et de la reine sa femme en la ville de Paris l'an 1548, avec la sympathie et accord des vingt lettres latines de l'alphabet; plus hymnes, odes, thrènes et cantiques du même autheur*; Paris, 1548, in-16; — *L'Arche de l'Alliance nouvelle, et testament de notre Sauveur J.-C., contenant la manne de son précieux corps, contre trois sacramentaires hérétiques*; Paris, 1549, in-8°; — *Le nouveau testament d'amour de notre père Jésus-Christ signé de son sang; autrement son dernier serment, fait après la Cène avec sa passion, où sont confutées plusieurs hérésies*; Paris,

(1) *Pantagruel*, liv. II, chap. XXII.

1550, in-8°; dédié à la reine très-chrétienne; — *La Piscine de Patience, avec le miroir de Patience*; Paris, 1550, in-16; — *Oraison panégyrique ou louangère', pleine de consolation pour très-haut et très-puissant prince messire Claude de Lorraine, duc de Guise, décédé l'année* 1550, *avec la douce musique davidique oüie en son cantique CXXV, qui commence:* In convertendo, etc.; ibid.; — *Le Remède salutaire contre les scrupules de conscience*; Paris, 1550, in-8°; — *Anti-Calvin, contenant deux défenses catholiques de la vérité du S. Sacrement et digne sacrifice de l'autel, contre certains faux écrits sortis de la boutique des sacramentaires calvinistes, hérétiques, mis au vent, et semez par certains lieux de ce roiaume, au scandale des fidelles et pusilles; avec un traité de nature et grâce fait par manière de dialogue pour appaiser la conscience peureuse à la mort*; Paris, 1551 et 1568, in-8°; — *L'Observance de religion chrétienne contenant l'exposition du psalme davidique XXXVIII, qui commence :* Dixi, custodiam vias meas; Reims, 1554, in-8°; — *Dialogue de la justification chrétienne entre notre Sauveur J.-C. et la Samaritaine*; Paris, 1554, in-16; — *La Vie et la Mort chrétiennes, extraites des épitres de S. Paul, contenant la doctrine plus nécessaire à un chrétien de savoir et pratiquer*; Reims, 1556, in-8°; — *Adunatio præcipuarum materiarum sparsim contentarum in diversis locis Epistolarum divi Pauli Apostoli*; Paris, 1557, in-16; — *La Tourterelle de Viduité, enseignant aux vefves comment doivent vivre en leur état, et les consolant en leurs adversitez, aussi les orfelins*; Reims, 1557, in-16, et Paris, 1574, in-16; — *La Victoire de toutes tribulations, extraite de la Sainte Écriture et des docteurs de l'Église*; Reims, Anvers et Paris, 1558, in-16; — *Le second livre des divins Bénéfices, où est amplement expliqué le psalme davidique CII:* Benedic anima mea, Domine; Paris, 1569, in-8°; — *L'Espérance asseurée*; Paris; — *Le Passe ou Passereau solitaire*; — *Dialogue entre le Samaritain et Dieu*; — *Œuvres de Pénitence, etc.* Tous ces ouvrages, recherchés à cause de leur originalité, sont devenus très-rares malgré leurs nombreuses éditions. Doré a laissé en outre plusieurs manuscrits, conservés à la bibliothèque Sainte-Geneviève, à Paris; tels sont : *La Fin du bon Catholique, montrant comme on doit aider à la mort*; — *Les Neuf spirituels Médicaments pour le chrétien malade*; etc.

Alphonse Fernandez, *Concertatio Prædicatorum*. — Possevin, *Apparatus sacer*. — Le Mire, *De Scriptoribus sæculi XVI*, cap. 60. — Thomas de Rocabert, *Bibliotheca Dominicana*, 299. — La Croix du Maine et Du Verdier, *Bibliothèques françaises*, II, 271; III, 263. — Échard, *Scriptores Ordinis Prædicatorum*, II, 203. — Foppens, *Bibliotheca Belgica*, pars secunda, 975. — Nicolas Antonio, *Bibliotheca Hispana vetus*, lib. X, cap. III, n° 125.

* **DORÉ** (*Pierre*), théologien français, né à Longwi, en 1733, mort à Nancy, le 22 mai 1816; il était jésuite, et fut longtemps directeur de la congrégation de Saint-Nicolas-du-Port (Lorraine). Après l'abolition de son ordre en France, il se fixa à Nancy. On a de lui : *Visites au Saint-Sacrement et à la sainte Vierge pour chaque jour du mois*; trad. de l'italien du bienheureux Liguori; Nancy, 1774, in-18 et in-12 : cet ouvrage a été réimprimé très-souvent et dans un grand nombre de villes; Quérard, dans sa *France littéraire*, en compte quatre-vingt-quinze réimpressions depuis 1812 jusqu'en 1832 seulement; — *Petits Cantiques spirituels*; Nancy, 1785, in-18 : ce recueil eut six éditions. — *Le Mois de Marie, ou le mois de mai consacré à la gloire de la mère de Dieu*, trad. de l'italien du P. La Lomia; Nancy, 1787; réimprimé très-souvent.

Quérard, *La France littéraire*. — Beuchot, *Bibliographie de la France*, 1829, n° 32. — Bégin, *Biographie de la Moselle*.

DORÉID (*Ibn-*), nomme aussi *Abou-Bekr-Mohammed ben-Haçan*, célèbre poëte arabe, né à Basrah, en 838 (223 de l'hégire), mort à Bagdad, en 933 de J.-C. Il fit sous les meilleurs maîtres une étude approfondie de la langue arabe, et quitta sa ville natale pour se rendre à Oman, à l'époque de l'invasion du Zendj. Au bout de douze ans, il revint à Basrah, s'attacha ensuite à Abdallah ou Alschah, et à son fils Ismaïl, gouverneurs du Farès, qui l'élevèrent aux honneurs, lui confièrent l'administration de la province et conçurent pour lui une estime telle, qu'ils ne faisaient rien sans le consulter. Après la disgrâce de ces deux hauts fonctionnaires, le poëte alla se fixer à Bagdad, où le khalife Moktader lui assigna une pension considérable. Il possédait de grandes qualités, et dans les fonctions importantes qu'il fut appelé à remplir il s'honora par sa générosité et ses libéralités. Malheureusement il s'abandonnait sans retenue au vice dégradant de l'ivrognerie, qui le conduisit au tombeau, à la suite d'une paralysie qui le priva de l'usage de ses membres sans toutefois altérer ses facultés intellectuelles. Peu de savants ont possédé plus à fond la langue arabe : Ibn-Doréid l'enrichit même d'un grand nombre de mots, nouveaux dans la littérature, mais usités antérieurement dans certaines provinces et en particulier dans les îles du golfe Persique. Comme poëte, Ibn-Doréid occupe un rang éminent, et son poëme intitulé *Al-Cassydeh al maysoureh* est un petit chef-d'œuvre; il se compose de cent-vingt-neuf vers, tous terminés par un élif bref, d'où le nom de cet ouvrage, car *maysoureh* signifie *bref*. Ce poëme, qu'on pourrait aussi bien appeler une ode, a été commenté par plusieurs écrivains arabes, et entre autres par Abou-Abdallah-Hoséin Ibn-Khalouwiah, par Abou-Abdallah-Mohammed-Allakhmy et par Abou-Abdallah-Djafar-Alcozzas. Scheidius, le premier, en a publié le texte; Harderwyck, 1758, in-4°. Haitsma le donna plus tard (Franeker, 1773, in-4°), avec

une version latine assez obscure des scolies arabes tirées des deux premiers commentateurs que nous avons cités, des variantes d'après les manuscrits arabes de Mauger, de Schultens et de Scheïdius, et des discussions philologiques. Scheïdius en donna une nouvelle édition, avec une traduction latine, des explications des scolies empruntées à Ibn-Khalouwiah et la vie d'Ibn-Doréid. Cette édition, bien préférable à celle de Haitsma, est de Harderwyck, 1786, in-4°. Deux commentaires anonymes de ce poëme existent à la Bibliothèque impériale sous le n° 490 (celui-ci est incomplet, et sous le n° 1454. Ibn-Doréid avait composé plusieurs autres ouvrages, dont quelques-uns sont étrangers à la poésie et à la philologie ; Ibn-Khilcan en donne la nomenclature. La bibliothèque de Leyde possède de lui un dictionnaire arabe. AL. BONNEAU.

Ibn-Khilcan, *Décès des Personnages éminents et histoire des hommes*, etc., en forme de dictionnaire. — Massoudi, *Prairies d'Or*. — Scheïdius, dans son édition du poëme d'Ibn-Doréid.

* **DOREMET** (*Jacques*), littérateur français, né à Vendôme, vivait en 1596. Il était prêtre du clergé de Saint-Malo : On a de lui : *Polymnie ;* — *Le vrai Amour ;* — *La Mort ;* — *Stances et quatrains spirituels*, etc., poésies médiocres, réunies et publiées en 1596 ; — *Histoire de la vie admirable d'Esther Leygnes, jeune fillette catholique, née de père et mère calvinistes, à Saint-Malo, et décédée à l'âge de neuf ans et neuf mois (enterrée dans le cimetière des huguenots à Plouer, et déterrée pour être mise dans l'église paroissiale dudit lieu)*, avec quelques notices concernant la ville de Saint-Malo ; 1622, in-8°. C'était un protestant converti.

Lelong, *Bibliothèque historique de la France*, I, n° 4796. — Chaudon et Delandine, *Nouveau Dictionnaire historique*.

DORET (*Louis-Isaac-Pierre-Hilaire*), marin français, né à Saint-Jean-d'Angely (Charente-Inférieure), le 15 janvier 1789. Il s'engagea comme mousse sur un bâtiment de l'État, se distingua dans plusieurs campagnes maritimes sous l'empire, et obtint en 1812 le grade d'enseigne de vaisseau. C'est lui qui en 1815 offrit à l'empereur Napoléon Ier de le transporter aux États-Unis sur un chasse-marée, en l'assurant qu'il répondait de le conduire à bon port et d'échapper à la croisière anglaise mouillée dans la rade des Basques. Cet acte de dévouement brisa la carrière de M. Doret : il fut rayé des cadres de la marine royale et placé sous la surveillance de la haute police. Une vie inactive ne pouvait convenir au caractère ardent du jeune officier ; il offrit ses services à la marine du commerce, et parcourut ainsi toutes les mers de l'Inde. Après la révolution de juillet 1830, il rentra dans les rangs de la marine royale. Nommé lieutenant de vaisseau le 1er mars 1831, il fit l'expédition du Mexique (1838) en qualité de chef d'état-major de la flotte de l'amiral Baudin ; prit part à l'attaque et à la prise du fort de Saint-Jean-d'Ulloa, et fut ch[illegible] d' en France la nouvelle [illegible] campagne lui mérita, le [illegible] coration d'officier de la [illegible] grade de capitaine de co[illegible], qu[illegible] 14 juin suivant. M. Doret remplit ave[c] distinction plusieurs missions lointaines, [pro]mu au grade de capitaine de vaisseau [sep]tembre 1844, et chargé par le ministre d[e la ma]rine de divers voyages en Afrique. Ad[mis à la] retraite peu de temps après, il vivait t[ranquille] au sein de sa famille, à Brest, lorsque [le prési]dent de la république le nomma, en 18[illegible] verneur de l'île Bourbon. Enfin l'[illegible] conféré, par décret du 4 mars 18[illegible] de sénateur. Sa[illegible]

États de la Marine. — *Revue historique* [illegible] *bilités contemporaines.*

DORFEUILLE (*Antoine*), homme [illegible] français, né vers 1750, massacré à L[yon en] 1795. Il était comédien lorsque [illegible] éclata : il en adopta les princi[pes] [illegible] sion. Quittant le théâtre, il [illegible] made, et parcourut tout le [illegible] Fr[ance] complissant ce qu'il app[illegible] missi[on] [révo]lutionnaire ». Il [illegible] les clubs de [illegible] Crancé le fi[illegible] Roanne, puis, le [illegible] octob[re] [illegible] la Convention le [illegible] la Commission de [illegible] juger les Lyonnais [illegible] et qui était compo[sée] [illegible] étrangers au [illegible] la [illegible] crée [illegible] discours d[illegible] ainsi : « [illegible] et tu l'o[illegible] des scélérats est l'[illegible] mânes. » Il envoya [illegible] le buste [illegible] éloge de [illegible] pondi[illegible] pas d'abord [illegible] D[illegible] se [illegible] sion [illegible] et Du[illegible] le r[illegible] de ce [illegible] excité par Collot [illegible] Fouché, il se mit à [illegible] mencèrent avec les [illegible] pendant quatre- [illegible] vité meurt[illegible] Fo[illegible] et à [illegible] dem[illegible] pré[illegible] gra[illegible] de [illegible] sera de nature à [illegible] Pour don[illegible] à [illegible] d'armée, [illegible] naires du peuple y

députation. Je veux que ce jour de justice soit un jour de fête; j'ai dit jour de fête, et c'est le mot propre : quand le crime descend au tombeau, l'humanité respire, et c'est la fête de la vertu. » Le lendemain quatre vingts jeunes gens des premières familles de la ville furent extraits des prisons, et après un interrogatoire et un jugement sommaires, soixante-quatre furent condamnés et conduits enchaînés deux à deux dans la plaine basse des Broteaux. Les victimes chantaient en chœur l'hymne qui les avait naguère encouragés au combat :

Mourir pour sa patrie
Est le sort le plus beau, le plus digne d'envie.

Sur un signal de Dorfeuille, placé sur un amphithéâtre et entouré des autorités, trois pièces de canon, chargées à mitraille, déchirèrent les défenseurs de Lyon tant qu'il en resta un debout. Quelques victimes palpitaient encore : Dorfeuille s'écria : « Dragons, chargez maintenant! » Les soldats achevèrent l'œuvre du canon sous les pieds de leurs chevaux, à coups de pistolet ou avec la pointe du sabre. Ce massacre dura deux heures. Le lendemain deux cent neuf Lyonnais furent encore fusillés. Le soir même la municipalité donna un banquet; Dorfeuille en fut le héros : on y but à la rapidité de la mort, à l'énergie du bourreau. Dorfeuille y prononça un long discours, et, dans sa folie sanguinaire, s'écria : « Républicains! ce banquet est digne du peuple souverain. Réunissons-nous, administrateurs, états-majors, membres des tribunaux, fonctionnaires publics, chaque décade pour boire ensemble, dans le même calice, le sang des tyrans! » Mis en arrestation après le 9 thermidor, il fut égorgé dans les massacres réactionnaires des 4, 5 et 9 mai 1795. On a de Dorfeuille : *La Lanterne magique patriotique, ou le coup de grâce de l'aristocratie*; Toulouse, 1791, in-8°; — *Lettre d'un chien aristocrate à son maître, aussi aristocrate, et fugitif de Toulouse*; ibid.; — *Motion faite au Club des Jacobins de Toulouse en l'honneur des mânes de Lavigne et de Francès*; ibid.; — *La religion de Dieu et la religion du diable, précédées d'un Sermon civique aux gardes nationales*; ibid.; — *Adresse de la Société des Amis de la Constitution de Perpignan, à celle de Paris*; Perpignan, 1792, in-8°. C'est à tort que Quérard, dans sa *France littéraire*, a attribué les brochures politiques de Dorfeuille à son homonyme P.-P. Dorfeuille, auteur dramatique.

Alfred DE LACAZE.

Moniteur universel de 1793. — Labbe Guillon, *Histoires des Troubles de Lyon*. — *Le Courrier de Lyon* du 4 août 1835. — Prud'homme, *Histoire des Crimes de la Révolution*, II, 76. — *Biographie moderne*, de 1806. — Lamartine, *Histoire des Girondins*, VII, 169 à 211. — Thiers, *Révolution française*, IV, 361-362.

DORFEUILLE (*P.-P.*), auteur et acteur français, né vers 1745, mort vers 1806. Il parcourut longtemps la province et l'étranger, et y acquit de la réputation comme comédien et comme littérateur; plus tard, il forma une troupe dramatique, dans laquelle il remplissait les triples fonctions de directeur, d'auteur et d'acteur. En 1777 il était à Gand, en 1778 à Nancy. Arrivé en 1783 à Paris, il débuta l'année suivante au Théâtre-Français dans la tragédie; mais il ne fut point reçu. Devenu directeur du théâtre de Bordeaux, il s'associa avec Gaillard, directeur du théâtre de Lyon, et ils exploitèrent à Paris l'Ambigu-Comique et les Variétés Amusantes. Ils transportèrent ce dernier spectacle de la rue de Bondi au Palais-Royal, où ils firent construire la salle du Théâtre-Français actuel. En 1792 Dorfeuille, séparé de Gaillard, donnait des leçons de déclamation. En 1798 il fonda le théâtre des Jeunes Élèves, rue Dauphine. Les principaux ouvrages de Dorfeuille sont : *L'Illustre Voyageur, ou le retour du comte de Falkenstein dans ses États*, comédie en deux actes : Gand et Paris, 1778, in-8° : cette pièce, dont l'empereur Joseph II est le héros, fut jouée avec succès à Gand, à Nancy et à Paris; — *Henri d'Albret, ou le roi de Navarre*, comédie en un acte; Paris, Théâtre-Italien, 1783; — *Le Soldat laboureur*, 1783; comédie non représentée; — *L'Esprit des Almanachs, ou analyse critique et curieuse de tous les almanachs, tant anciens que modernes*; Paris, 1783, in-12; — *Ariste, ou les Écueils de l'éducation*, comédie en cinq actes; Paris, 1784, in-8°; — *Les Éléments de l'Art du Comédien, ou l'art de la représentation théâtrale considéré dans chacune des parties qui le composent*; Paris, 1801, in-12. C'est à tort que P.-P. Dorfeuille a été confondu avec un autre comédien, Antoine Dorfeuille, qui a joué un rôle sanglant en 1793, après la prise de Lyon. A. JADIN.

La Harpe, *Correspondance littéraire*, 182. — Étienne et Martainville, *Hist. du Théâtre-Français*. — Brunet, *Manuel du Théâtre*.

DORIA, nom de l'une des plus anciennes et des plus illustres familles de Gênes, dont les principaux membres, par ordre chronologique, sont (1) :

ANDREA vivait en 1150. Il épousa vers cette époque la fille de Barrisone, roi de Sardaigne, que quelques auteurs nomment simplement juge d'*Arborée*, l'un des quatre gouvernements qui divisaient alors la Sardaigne.

NICOLO vivait en 1196; il était un des meilleurs capitaines de Gênes. Lors de l'expédition contre la Sicile en 1191, le gouvernement génois avait défendu aux particuliers d'équiper des galères pour leur compte. Le podestat Drudo Marcellini, de Milan, fit raser les maisons de tous ceux qui avaient contrevenu à cette défense. Nicolo à son retour vit avec indignation que son palais n'avait pas été épargné. Il s'empara la même nuit de l'archevêché, et de là attaqua

(1) Les quatre plus puissantes familles de Gênes étaient alors les Doria, les Fieschi, les Grimaldi et les Spinola; elles étaient appelées *Magnæ quatuor Prosapiæ*. Les Spinola et les Doria tenaient pour le parti gibelin, contre les Fieschi et les Grimaldi, qui soutenaient les guelfes.

le palais dut podestat, qui fut d'abord effrayé de cette audace, mais qui, reprenant courage, appela le peuple à son aide. Nicolo s'apaisa à la prière de ses parents, et consentit à demander pardon au podestat, qui le lui accorda.

GIACOMO vivait en 1270. Il fut un des quatre savants citoyens de Gênes élus pour écrire l'histoire de la république génoise.

SIMONE vivait en 1270. Il habitait Naples, et avait une grande réputation comme troubadour. Il est auteur d'un *tenson* avec Lanfranc Cigala. Simone demande « lequel est préférable, de mériter les faveurs d'une dame, ou seulement de les obtenir ? » Lanfranc répond : « J'avais cru autrefois que le mérite gouvernait l'amour; mais je suis bien revenu de cette erreur : il n'y faut que de la hardiesse. » Les deux disputeurs conviennent de choisir des juges ; mais leur décision n'est point rapportée. On a de Simone un autre *tenson*, fait avec Giacomo Grillo ; le sujet en est peu intéressant.

PERSIVALO, frère du précédent, mort en 1276, vivait également à Naples. Selon Jehan de Notre-Dame (Nostradamus) et Crescembeni, il était grand philosophe, et venait au premier rang parmi le poëtes de la cour de Charles I[er] (d'Anjou), roi de Naples et comte de Provence. Persivalo était le favori de la reine Béatrix, et fut gouverneur d'Avignon et d'Arles. Aucun de ses ouvrages n'est arrivé jusqu'à nous. Quelques auteurs ont pensé que Simone et Persivalo ne faisaient qu'un personnage. Ce fut en 1270 que les Doria devinrent tout-puissants à Gênes, par l'expulsion du parti guelfe.

OBERTO vivait en 1284. Il commandait en qualité de grand-amiral une flotte de cent-trente-sept galères que Gênes envoyait contre Pise. Le 6 août 1284 Oberto rencontra près de l'île de la Meloria la flotte pisane, forte de cent-trois galères, et commandée par le podestat Alberto Morosini, de Venise. Oberto cacha Benedetto Zacchario, avec trente galères, derrière la Meloria, et offrit la bataille aux Pisans avec une flotte égale à la leur ; mais lorsque le combat, engagé depuis plusieurs heures, était le plus acharné et la victoire encore incertaine, Oberto fit un signal à sa division de réserve, qui, tombant tout à coup sur les Pisans, fatigués, rendit leur défaite complète. Vingt-huit galères furent prises par les Génois, sept furent coulées à fond. La perte des Pisans fut estimée à cinq mille morts et onze mille prisonniers. Comme ces derniers demeurèrent seize ans captifs à Gênes, on disait proverbialement en Italie que « lorsqu'on voulait voir Pise, c'était à Gênes qu'il fallait aller ». Oberto se démit de ses fonctions en 1286. Son fils Conrado fut élu à sa place, d'un consentement unanime.

LUCHETTO vivait en 1289. Il fut envoyé cette année avec quelques galères pour dissiper les troubles excités en Corse par le juge de Ginerca et les Pisans. Avec l'aide de Gio Vaninello, l'un des plus puissants seigneurs corses, Luchetto réussit dans sa mission, et fut nommé vicaire général de la Corse. Il fit prêter serment de fidélité aux habitants. Ce fut le premier serment que les Corses prêtèrent aux Génois.

TEDESIO vivait en 1291. Il arma avec Ugolino Vivaldi deux galères dans l'intention d'aller aux Indes en tournant l'Afrique. « Cette expédition, dit M. de Humboldt, mérite d'autant plus d'intérêt qu'elle est de près de soixante-cinq ans antérieure au voyage du Catalan don Jayme Ferrer. » Malheureusement, on n'eut depuis aucunes nouvelles des deux hardis explorateurs génois.

CONRADO, fils d'Oberto, vivait en 1290. Il se concerta avec les chefs de la famille Spinola, et ayant réuni ses partisans aux leurs le 28 octobre 1270, ils prirent les armes, et chassèrent de la ville le parti guelfe. Ils congédièrent le podestat, après lui avoir payé les honoraires qui lui étaient dus pour son année de service. Le même jour, le peuple acclama Oberto Spinola et Conrado Doria *capitaines de la liberté génoise*. Les Fieschi et les Grimaldi, chassés de Gênes par cette révolution, implorèrent le secours du pape, de Charles I[er] (d'Anjou), roi de Sicile, et des autres princes guelfes. Ils en reçurent quelques troupes, et firent durant quatre ans des dégâts sur le territoire de la république. La paix se fit enfin en 1276, par la médiation du pape Innocent V. Le 28 octobre 1291, Conrado Doria et Oberto Spinola se démirent de leurs fonctions pour calmer les murmures que les Fieschi excitaient contre la longue durée de leur gouvernement. On tint une assemblée, dans laquelle il fut réglé que chaque année on créerait un nouveau capitaine étranger, dont les officiers seraient tirés par moitié de la noblesse et du peuple, et l'on continua de créer comme à l'ordinaire un podestat étranger et subordonné au capitaine. Cette nouvelle constitution ne calma pas les dissensions civiles : elles éclatèrent avec plus de fureur que jamais, au commencement de l'an 1296. Les Grimaldi et les Fieschi, à la tête des guelfes, attaquèrent les Doria et les Spinola. On en vint aux mains : le parti gibelin eut l'avantage ; les guelfes furent chassés, et l'on créa *capitaines du peuple* Conrado Doria, qui l'avait été précédemment, et Conrado Spinola, fils d'Oberto Spinola, qui avait lui-même rempli cette dignité. Ce furent les seuls chefs de l'État, et il n'y eut point de podestat étranger. En 1299, la paix ayant été signée avec les Vénitiens, Conrado Doria et Spinola se démirent du gouvernement, et l'on reprit l'usage de choisir parmi les étrangers un podestat et un capitaine du peuple.

LAMBA vivait en 1300 ; il commandait la flotte génoise dans la seconde guerre contre les Vénitiens. Il s'avança jusqu'au fond de l'Adriatique, et ravagea les côtes de la Dalmatie. Le 8 septembre 1298, par le travers de l'île Corzola (Corcyre-la-Noire), il découvrit l'amiral vénitien André Dandolo, qui, fort de quatre-vingt-quinze galères, accepta le combat. L'action fut longue et

terrible. Elle se décidait déjà en faveur des Génois, quoiqu'ils fussent inférieurs en forces, lorsqu'une division de quinze vaisseaux, détachée par Doria avant la bataille, ayant gagné le vent, arriva sur les Vénitiens, et prit en flanc leur flotte, engagée entièrement. La déroute fut si complète qu'il n'échappa que douze galères vénitiennes. Les Génois en brûlèrent soixante-six et en conduisirent dix-huit à Gênes, avec sept mille prisonniers. Andrea Dandolo était de ce nombre. Le fils de Lamba fut tué vers la fin du combat : on vint en informer son père, qui répondit : « Eh bien, qu'on le jette à la mer : c'est une noble sépulture pour celui qui meurt vainqueur en combattant pour sa patrie. » La sanglante victoire de Corzola amena la paix entre les deux républiques rivales, presque aussi épuisées l'une par sa victoire que l'autre par sa défaite.

Barnaba vivait en 1310. Vers cette époque les Doria devinrent jaloux de la puissance des Spinola, et s'unirent aux guelfes pour les chasser de Gênes. Le seul Barnaba Doria resta fidèle à ses anciens, engagements et s'unit aux Spinola contre sa propre famille. Les deux partis se livrèrent un combat le 6 janvier 1310. Les gibelins furent victorieux, et proclamèrent Spinola et Barnaba capitaines du peuple. Spinola ne tarda pas à oublier ce qu'il devait à son collègue ; il forma une brigue contre lui, et réussit à le faire mettre en prison. Barnaba s'échappa, et rejoignit les guelfes. Spinola marcha contre lui, mais il fut vaincu, et Barnaba rentra dans Gênes. Il changea le gouvernement, et créa douze magistrats, tirés également du peuple et de la noblesse. Spinola arma une galère, et vint croiser sur les côtes génoises. Il fut pris, et Barnaba fit pendre trente-deux prisonniers. C'était la première fois qu'à Gênes on punissait de mort pour crime politique ; cet exemple effraya les révoltés, qui demandèrent et obtinrent grâce. Spinola seul fut exilé pour deux ans.

Castaneo, tué en 1314. Il avait dans sa pa[illegible] la réputation d'un brave et habile marin. [illegible] 1312 les Doria et les Spinola avaient re[illegible]velé leurs sanglantes querelles ; c'était chaque [illegible] de nouveaux combats. En 1314, Castaneo [illegible]nant victorieux d'une expédition, en entrant [illegible] le port eut l'imprudence de crier : « Vivent [illegible] Doria, qui aiment tous les citoyens et les [illegible]rdent comme leurs frères ! Meurent les Spi[illegible], qui aspirent à la tyrannie ! » A cette provo[illegible] les deux partis coururent aux armes. On [illegible]it avec un acharnement et une fureur dont [illegible]erres civiles offrent seules des exemples. [illegible]ombat dura tout le jour. Les Spinola éva[illegible] la ville durant la nuit. Castaneo, rentrant [illegible] poursuite, fut percé de coups par ses par[illegible], qui le prirent pour un ennemi.

[illegible]nio vivait en 1339. Il commandait, sur [illegible] de Flandre, une flotte que les Génois [illegible] mise au service de Philippe VI, roi de [illegible]ce. Les matelots se plaignirent de ne pas recevoir leur solde entière, et refusèrent d'obéir à leurs chefs. On convint de s'en rapporter au jugement du roi, qui prononça en faveur des officiers et fit mettre aux fers Pietro Capuzzo et quinze autres mutins. Une partie des matelots déserta la flotte, et retourna en Italie. Arrivés à Savone, les insurgés répandirent le bruit que Capuzzo et ses compagnons avaient été pendus pour avoir demandé justice au roi de France contre les nobles génois qui retenaient à leur profit une partie du salaire des équipages. Le peuple prit parti pour les matelots. Odoardo Doria, frère d'Antonio, qui avait été envoyé pour arrêter le tumulte, fut lui-même emprisonné par les factieux. La sédition gagna Gênes ; le peuple s'empara du gouvernement, et proclama Simone Boccanegra doge. C'est ainsi que fut fondée à Gênes l'institution du dogat.

Filippi vivait en 1356. Il commandait en 1340 onze galères génoises, qui se rendaient à Caffa (Crimée) (1), lorsqu'il rencontra devant Négrepont Marco Ruzzini, amiral vénitien, à la tête de trente-trois galères. Quoiqu'il n'y eût alors aucune guerre déclarée entre Gênes et Venise, Ruzzini attaqua l'escadre de Filippi, et après un long combat s'empara de neuf des bâtiments génois. Filippi échappa aux vainqueurs, et se réfugia à Péra (2). Il sollicita ses compatriotes de l'aider à se venger ; il les détermina à le suivre sur sept galères et plusieurs moindres vaisseaux, et se dirigeant vers Candie, il força l'entrée du port, brûla quelques maisons, délivra tous les prisonniers génois, reprit ses marchandises et ses vaisseaux, qu'il renvoya à Gênes, tandis que lui-même revint couvert de gloire à Péra. En 1350 Filippi fut envoyé avec Simone Vignoso, gouverneur de Chio, et neuf galères pour faire des courses sur les Vénitiens et ravager leurs possessions. Cette petite flotte leur fit beaucoup de dommages. Filippi attaqua à l'improviste Négrepont, qu'il prit et pilla. Les Génois y firent un butin considérable et une multitude de prisonniers, entre autres vingt-trois partriciens vénitiens, qu'ils conduisirent à Chio. La même année Philippi avec trois galères s'empara de Cia. En 1355 Filippi fut envoyé avec quinze galères dans les mers de Sardaigne. Il échoua dans une tentative sur la Loiera, et se rendit avec sa flotte à Trapani (Sicile). Là il forma le projet d'une descente sur les côtes de Barbarie, quoique Gênes ne fût pas en hostilité avec les Sarrasins. Il se munit d'échelles et de machines, et vint, sous prétexte de se ravitailler, mouiller sur la rade de Tripoli. Reçu sans défiance, il put étudier à son aise

(1) Caffa était alors une ville très-forte, commerçante et entièrement génoise : elle venait de résister deux années aux armes du khan des Tartares.

(2) Péra était à cette époque une colonie génoise fortifiée : son importance était telle qu'en quatre jours les Génois purent y armer huit galères et un grand nombre d'autres bâtiments de guerre, avec lesquels ils détruisirent la flotte de l'empereur Cantacuzène et le forcèrent à la paix.

la hauteur des murailles, puis feignit de retourner en Italie. Arrivé en pleine mer, il vire de bord, pénètre dans le port au milieu de la nuit, tue ce qui veut résister, et s'empare de la ville. Il en fit exécuter ensuite le pillage avec une régularité qui rendit cette calamité plus terrible pour les Sarrasins. On recueillit en argent, joyaux ou marchandises de prix, une somme d'un million huit cent mille florins d'or; sept mille captifs, hommes, femmes et enfants furent embarqués. Filippi envoya alors à Gênes rendre compte à la seigneurie de la conquête qu'il venait de faire et lui demander ses ordres. Les Génois, indignés que leur général eût attaqué en trahison un peuple avec lequel ils étaient en paix, et craignant les représailles des Sarrasins, pour réponse condamnèrent à un bannissement perpétuel Filippi et tous ceux qui l'avaient secondé dans sa coupable entreprise. Sur le refus du peuple génois de prendre possession de Tripoli, Filippi vendit sa conquête pour cinquante mille doubles au roi sarrasin de l'île de Gerbi, et députa de nouveau pour tâcher d'adoucir les membres du gouvernement génois. Cette fois, il fut plus heureux ou plus adroit : sa défense fut écoutée. Il offrit d'ailleurs de sanctifier son butin en en consacrant une certaine portion aux établissements religieux. Sa condamnation fut commuée : lui et ses compagnons durent racheter leur faute en faisant à leurs frais et sans solde, pendant trois mois, la guerre au roi d'Aragon, qui revendiquait la Sardaigne contre les Doria, les Malaspina et les Gherardesca. Filippi s'acquitta avec zèle de cette mission, qui servait d'ailleurs les intérêts de sa maison, et, après avoir ravagé durant trois mois les côtes catalanes, il entra dans Gênes avec ses quinze bâtiments chargés d'or et de captifs.

Paganino, mort vers 1358. Il est justement regardé comme un des plus grands amiraux de la république génoise. Il s'était depuis longtemps distingué par son courage et son expérience, lorsqu'il fut nommé amiral des Génois durant la troisième guerre contre les Vénitiens. Ceux-ci avaient entraîné dans leur alliance Pèdre IV, roi d'Aragon, et l'empereur grec, Jean Cantacuzène. Paganino mit à la voile en juillet 1351, avec soixante-quatre galères, sur lesquelles on voyait la moitié des matelots de la Ligurie. Il parcourut l'Adriatique, et ravagea plusieurs colonies vénitiennes; ensuite il se dirigea vers l'Archipel, et vint mettre le siége devant Négrepont; mais il trouva la ville en bon état de défense. N'ayant pu réussir à forcer l'entrée du port, que défendaient dix-sept galères vénitiennes, Paganino débarqua une partie de ses troupes, fit venir des machines de guerre de Péra, et commença le siége; mais il fut obligé de le lever, sur la nouvelle de l'approche de la flotte combinée des alliés. Il cingla alors vers Thessalonique, afin de presser l'impératrice Anne de Savoie d'accepter l'alliance des Génois. Cette alliance avait pour but de rétablir le jeune empereur Jean Paléologue, que Cantacuzène avait détrôné. Anne, dans l'intérêt de son fils, crut devoir refuser les propositions de Paganino. Celui-ci s'empara de Ténédos, y mit ses troupes en quartier d'hiver, et répara ses bâtiments. A la fin de janvier il se remit en mer, prit d'assaut Héraclée et Sozopolis, jeta l'effroi dans Constantinople, et mouilla dans le port de Chalcédoine. Il y apprit, le 13 février 1352, l'arrivée des flottes vénitienne et catalane, fortes de soixante-sept galères, sous le commandement de Nicolo Pisani. Paganino pensa d'abord à disputer aux ennemis l'ouverture du Bosphore de Thrace; mais, ayant reconnu qu'il ne pourrait résister aux Vénitiens, secondés par le vent et le courant, il se massa contre le rivage d'Asie, et laissa passer la flotte de Pisani, qui entra triomphalement dans Constantinople, se joignit aux bâtiments grecs, et revint attaquer les Génois, encore embarrassés dans leurs manœuvres. Une tempête affreuse s'éleva dans le même instant. Paganino, profitant de sa parfaite connaissance du détroit, mit avec habileté une partie de ses vaisseaux à l'abri des éléments, neutralisant ainsi l'escadre catalane, dont les pilotes ne connaissaient pas ces parages. Cependant, le combat continua tout le jour malgré la tempête, mais sans succès ou revers décisif; car les deux flottes, dispersées par la violence du vent, par les brisants et les promontoires de l'entrée du Bosphore, se livraient sept ou huit combats séparés. La nuit survint; son obscurité orageuse ne sépara pas les combattants, dont les cris de défi, de victoire ou de détresse retentissaient par-dessus les rafales des vents et le mugissement des flots. Ces clameurs servaient de guides pour se chercher, se rallier, s'éviter ou se combattre. Enfin, lorsque le jour parut, la mer, couverte de cadavres et de débris, commença à se calmer, et chaque nation put constater ses pertes. Les Génois reconnurent qu'ils avaient perdu treize galères; mais ils en avaient pris quatorze aux Vénitiens, dix aux Catalans et deux aux Grecs; ils avaient fait dix-huit cents prisonniers et tué deux mille hommes à l'ennemi. Leur perte à eux-mêmes était si considérable, qu'ils ne célébrèrent point leur victoire. Paganino se retira à Péra, et Pisani à Thérapia. Cantacuzène pressait Pisani de profiter de l'affaiblissement des Génois pour recommencer l'attaque. Pisani refusa obstinément; Ponzio de Santa-Paz, amiral aragonais, mourut de douleur de ce refus. Les Génois reprirent les premiers la mer; mais Pisani les évita, et se retira à Candie. Paganino tourna alors toutes ses forces contre les Grecs. Avec l'assistance d'Orchan, fils d'Othman, fondateur de l'empire turc, il assiégea Constantinople et contraignit Cantacuzène à renoncer à l'alliance de Venise et à signer, le 6 mai 1352, la paix avec la république de Gênes. Les ports grecs furent fermés aux Catalans et aux Vénitiens; une franchise absolue fut

au commerce génois. Paganino se di-
rite vers la Crète; mais l'épidémie qui
ans cette île se communiqua à ses équi-
le força à regagner Gênes, où il arriva
d'août avec trente-deux galères seu-
Dans la traversée, il avait été obligé de
mer les cadavres de quinze cents de
agnons d'armes, morts de la peste.
suivante Paganino ne fut pas réélu. Les
nfièrent leur flotte à Antonio Grimaldi.
mption et le manque de courage de ce
ausèrent l'anéantissement de la flotte
la bataille de la Loiera (1) et l'asser-
t de sa patrie, qui se mit sous le protec-
Visconti, archevêque de Milan. En
aganino fut choisi de nouveau pour
es Génois lui confièrent trois galères,
quelles il entra dans l'Adriatique, prit
vaisseaux marchands ou galères reve-
'andie, ravagea les côtes de l'Istrie, et le
s'empara de Parenzo, qu'il brûla. Les
, effrayés, fortifièrent leur ville et rap-
leur flotte. Paganino fit voile vers la
accagea Corfou; et ayant appris que
énitien Pisani était embossé à Porto-
), il vint lui offrir le combat. Pisani
toutes les provocations; mais il eut
nce de laisser passer Giovanni Doria,
Paganino, avec treize galères, entre la
itienne et le rivage. Giovanni pénétra
rt, prit toute la division vénitienne qui y
le, et revint attaquer par derrière Pisani,
nino attaquait alors en face. Les Véni-
ent bas les armes, et Paganino revint
he à Gênes, conduisant avec lui l'amiral
toute sa flotte, composée de trente-trois
six gros vaisseaux et vingt *sperona-*
cinq mille huit cents prisonniers. Une
tageuse pour Gênes suivit cette écla-
oire. Les Génois, reconnaissants, firent
Paganino d'un magnifique palais sur la
ia, et lorsqu'il mourut, peu après, un
mausolée lui fut élevé, également aux
république.

, tué en 1379. Il était grand-amiral des
ns leur quatrième guerre contre Ve-
guerre de la Chiozza. En 1378, il
avec vingt-deux galères aux secours que
Hongrie, Louis Ier, dit *le Grand*, avait
rer à Zara contre les Vénitiens, prit en-
go, brûla Grado et Caorlo, et le 29 mai
it devant Pola Vettor Pisani, amiral
sortit de ce port avec vingt-quatre ga-
ttaqua avec fureur les Génois. Lucian,
la visière de son casque au milieu de
eçut au visage un coup de lance qui le
lace. On cacha sa mort à ses soldats,
it adoré, et son frère *Ambrogino* Doria
mmandement. Il fit si bien qu'en une

côte septentrionale ...
de Sapienza, ...
s armées

heure et demie la bataille fut décidée. Quinze galères vénitiennes, dix-neuf cents prisonniers, parmi lesquels vingt-quatre membres du grand-conseil, demeurèrent au pouvoir des vainqueurs. Lucian fut universellement regretté. On raconte qu'en Esclavonie, ayant distribué tout son argent et sa vaisselle pour subvenir aux besoins de ses soldats, un matelot se jeta à ses pieds, lui demandant du pain : Lucian coupa la boucle d'or de son ceinturon, et la donna à cet homme.

PIETRO, tué à Brandolo, le 22 janvier 1380. Il succéda à Lucian dans la charge de grand-amiral. Il s'avança avec quarante-sept galères jusqu'à Saint-Nicolas-in-Lido, une des ouvertures de la lagune de Venise, et parut le 6 août devant la Chiozza. Le 12 il attaqua le port à l'aide de cent barques armées, que Francesco de Carrare, seigneur de Padoue, fit descendre par les canaux de la Brenta, et s'empara de l'entrée de la lagune. Le 16 il se rendit maître de la Chiozza : les Vénitiens y perdirent huit cent soixante hommes et trois mille huit cents prisonniers. Attaqués au centre de leur puissance, ils demandèrent la paix à tout prix. Leur doge, Andrea Contarini, envoya trois ambassadeurs aux Génois : « Le doge nous a remis cette feuille blanche, dirent-ils en présentant un papier blanc à Francesco de Carrare, pour que vous y fassiez écrire vous-même les conditions qu'il vous plaira de dicter; il les accepte toutes d'avance, et il ne s'est réservé qu'une chose, c'est que la liberté vénitienne demeure intacte. » Le seigneur de Padoue paraissait empressé de conclure la paix à des conditions si avantageuses; mais Pietro Doria refusa toutes ces propositions : « De par Dieu, seigneurs vénitiens, dit-il aux ambassadeurs, vous n'aurez jamais la paix avec le seigneur de Padoue et notre république qu'auparavant nous n'ayons nous-mêmes mis une bride aux chevaux de bronze qui sont sur votre place Saint-Marc. Quand nous les aurons bridés de notre main, nous les ferons bien tenir tranquilles. » Cette réponse insultante rendit l'énergie aux Vénitiens, qui ne pensèrent plus qu'à se défendre. Cependant les Génois poursuivirent leurs avantages, et s'emparèrent successivement de Torre-Nova, Cavarzere, Mont-Albano, Loredo, Torre delle Bebe, et du château des Salines. Le 24 août Pietro Doria attaqua le Lido, mais il fut repoussé. Les Vénitiens tirèrent des fers l'amiral Vettor Pisani, qui avait été emprisonné après sa défaite de Pola, et le mirent à leur tête : cet habile général recomposa une flotte et une armée; il combla les canaux, enferma les Génois dans la Chiozza, les battit le 6 janvier 1380 à la pointe de la Lova, et pointa contre eux deux énormes pièces d'artillerie : l'une lançait des pierres de cent quatre-vingt-quinze livres, l'autre de cent-quarante. C'était la seconde fois seulement qu'on se servait en Italie de ces engins : ils étaient désignés sous le nom de *bombardes*. On les char-

geait la nuit pour les tirer le matin. Il ne paraît pas qu'on fît plus d'une décharge en vingt-quatre heures. Les pierres, lancées comme nos bombes, décrivaient une parabole : aussi manquaient-elles très-souvent le but, mais lorsqu'elles l'atteignaient, elles causaient un ravage prodigieux. Pietro Doria était venu à Brandolo pour assurer la défense de ce poste important. Un coup de bombarde renversa sur lui un pan du mur du couvent, et le tua avec son neveu.

Andrea, célèbre amiral génois, né à Oneille, le le 30 novembre 1468, mort à Gênes, le 25 novembre 1560. Il était fils d'Andrea Cœva et de Maria Caracosa, tous deux de la branche des Doria princes d'Oneille. Comme Andrea Cœva ne descendait pas de la branche aînée, il ne possédait qu'une partie de la principauté d'Oneille, avec quelques revenus médiocres; il mourut jeune encore, et laissa son fils aux soins de Maria Caracosa. Gênes était alors déchirée par les factions des Fregosi et des Adorni; l'expulsion prononcée en 1339 contre les Doria subsistait toujours. Maria Caracosa résolut de trouver un protecteur à son fils, et jeta les yeux sur Domenico Doria, son parent de la branche aînée, auquel elle céda à bas prix ses propriétés à la charge de s'intéresser à la fortune du jeune Andrea. Domenico était alors capitaine des gardes du pape Innocent VIII; il accepta cette tutelle, et fit entrer son neveu dans sa compagnie. Après la mort du pontife, Andrea passa au service de Federigo, duc d'Urbin; mais, par les conseils de son oncle, il quitta ce prince pour entrer dans l'armée qu'Alonso, duc de Calabre, commandait en Italie pour le roi d'Aragon, Fernand l'ancien. Andrea Doria devint rapidement capitaine, et Alonso II, fils et successeur de Fernand l'ancien, lui confia le commandement des troupes envoyées contre Ludovic Sforce, duc de Milan. Andrea déploya dans cette expédition autant de valeur que d'habileté; mais Charles VIII, roi de France, étant entré en Italie, les Aragonais ne tardèrent pas à être expulsés du royaume de Naples. Alonso II, vaincu, se retira en Sicile. De tous ses officiers, Andrea fut le seul qui l'accompagna dans sa fuite; mais, pénétré de reconnaissance pour tant de dévouement, le roi d'Aragon ne voulut pas l'entraîner dans sa chute. « Doria, lui dit-il, quittez-moi : pour récompenser votre talent et vos vertus, il faut un roi plus heureux que moi. Adieu, mon malheur est au comble : je perds un trône, et ne puis conserver un ami tel que vous. » Andrea entra alors dans l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, et fit le voyage de la Terre Sainte, d'où il revint en 1495. Les événements avaient changé de face. Alonso II était mort; son fils Ferdinand II, uni aux Espagnols commandés par l'illustre Gonsalve de Cordoue, avait reconquis le royaume de Naples. Giovanni Roverejo, plus connu sous le nom de Jean de la Rovère, n'y tenait plus que quelques places pour les Français; cette fois encore Andrea crut qu'il était digne de lui de s'attacher au parti des vaincus, et se couvrit de gloire par la manière dont il défendit Rocca-Guillelma contre Gonzalve. Ce grand capitaine conçut une si haute estime pour son jeune adversaire qu'il le pressa d'entrer au service de l'Espagne, lui promettant le commandement général de sa cavalerie; mais Andrea demeura fidèle à la France, et lorsque Charles VIII eut complétement évacué l'Italie, il entra avec Jean de la Rovère au service de Ludovic Sforce. La Rovère mourut peu après, en le nommant tuteur de son fils, Francesco-Maria. Andrea s'acquitta de cette mission avec tant d'énergie et de dévoûment qu'il conserva Sinigaglia à son pupille, malgré les armes et les intrigues du pape Jules II et des Borgia. En 1503 Andrea Doria se rendit à Gênes, qui était alors soumise à Louis XII, roi de France, et demanda à passer en Corse avec son oncle Domenico, qu'on envoyait contre Rinuccio-della Rocca, chef des Corses révoltés. Le fils de ce chef tomba sous l'épée d'Andrea D[illegible] déconcerta les Corses, qui se [illegible] le jeune capitaine n'avait servi que [illegible] il trouva enfin l'occasion [illegible] pape Jules II, le roi d'Esp[illegible] réunis avaient triomphé de[illegible] Les Génois, délivrés de l'oc[illegible] résolurent de rétablir leur [illegible] ce soin à Andrea Doria. Il s'[illegible] et ne tarda pas à se [illegible] vaisseau français sou[illegible] Lanterne; mais il fut [illegible] un éclat de bois. [illegible] rentrée dans l'alliance [illegible] eut le commandement [illegible] république, et fut ch[illegible] de rep[illegible] dages des corsaires [illegible]; [illegible] il y réussit, et tua ou fit prisonni[illegible] tables *raïs* (capitaines) des pi[illegible] le fameux [illegible]olin, et re[illegible] gloire et de [illegible] troubles qui [illegible] forcèrent encore [illegible] sieurs autres Génois de [illegible] levé aux Corsaires douze [illegible] meurées sa propri[illegible] pourvues d'équi[illegible] lui pour chef. [illegible] proposer [illegible] d'entrer avec ses forces au servi[illegible] François Ier accueillit avec [illegible] proposition : il nomma A[illegible] galères de France, [illegible] imposante flotte, a[illegible] battit l'escadre impé[illegible] vence, débloqua Mar[illegible], [illegible] trouva, à l'aide de ses [illegible] soudoyer ses matelots et ses [illegible] désastre de Pavie il se [illegible] Stefano, et reçu[illegible] çaise, ralliée par [illegible] son retour, il renc[illegible]

ait prisonnier en Espagne le roi de France.
se prépara aussitôt à attaquer l'amiral es-
Lannoi. Celui-ci menaçait de se porter aux
es extrémités contre son prisonnier. An-
oria continua d'avancer; alors le roi parut
galère, et lui ordonna de ne pas engager
bat inutile, puisqu'il avait engagé sa parole
spagnols. Andrea Doria obéit avec peine,
orna à escorter la flotte ennemie. Fran-
l'autorisa à quitter son service, sous la
n de le reprendre lorsque la fortune aurait
autre aspect. Charles-Quint offrit ensuite
a le commandement de ses forces navales;
oria refusa généreusement, et accepta les
lu pape Clément VII, qui le nomma gé-
e ses galères, avec trente mille écus de
. Deux ans après, François Ier, devenu
etrouva Andrea fidèle; et ce dernier prit
l'amiral des mers du Levant : aussitôt il mit
devant Gênes, qui tenait pour l'empereur,
a de toute la flotte, qui se trouvait dans
et força la ville à chasser la faction des
et à reconnaître Théodore Trivulce gou-
pour la France. Dans cette occasion,
Doria disait qu'il combattait Gênes pour
nême, son but étant de délivrer sa patrie
ression dans laquelle les Adorni la tenaient
longtemps. En effet, sa conduite durant
prouva l'affection qu'il portait à ses con-
. Lorsque la ville se fut rendue, il se fit
inspecteur des vivres, et eut soin que les
ns arrivassent en abondance et à bas
s soins lui gagnèrent tous les cœurs.
époque il se maria avec Pietretta Usode-
fille d'un des principaux citoyens de
t nièce du pape Innocent VIII, et reprit
eu de temps après, dans l'intention de
e descente en Sicile; mais il n'alla qu'en
e, et fut rappelé par le sénat, qui voulait
a avis sur la manière dont on devait user
erté que François Ier offrait de rendre
ois. Andrea Doria revint dans sa patrie;
e tarda pas à être vivement froissé des
s du roi de France, qui, mal conseillé,
it le remboursement des frais de l'expé-
Sicile et la remise des prisonniers
les Impériaux par Filippino Doria à la
de Salerne. En même temps François
tifier Savone, afin de rendre cette ville la
Gênes. Andrea Doria s'en plaignit vive-
ais, loin d'écouter ses raisons, François le
déchu du commandement général des
le France; il donna cette charge à Bar-
avec ordre de se rendre à Gênes et de se
Andrea Doria ainsi que de tous les captifs
Filippino. Andrea, prévenu à temps,
à Erice avec ses prisonniers, parmi les-
ient le marquis del Vasto et Ascanio
Entraîné par son ressentiment et gagné
conseils et les promesses de ces deux
, il conclut un traité avec l'empereur,
igni aussitôt [illegible] avec ses propres
forces. Cette défection fit échouer l'expédition des Français sur Naples, et amena la ruine entière de leurs affaires en Italie. Profitant de l'éloignement des troupes françaises et de la peste qui avait obligé tous les habitants à abandonner Gênes, il débarqua dans cette ville (12 septembre 1528), s'y établit sans coup férir, bloqua Trivulce et les Français dans la citadelle, et courut ensuite s'emparer de Savone. La paix générale ayant été conclue le 5 août 1529, Doria rétablit l'ordre dans sa patrie, et préférant le titre de libérateur à celui de maître, il organisa un nouveau gouvernement, qui a duré aussi longtemps que la république de Gênes. Le sénat lui décerna le nom de *Père de la Paix*, ordonna qu'il lui serait érigé une statue et qu'on lui achèterait un palais aux frais du trésor public. Il voulait le créer doge; mais il s'y refusa, parce que cette dignité l'aurait empêché de servir l'empereur ainsi qu'il le lui avait promis. Cependant, il usa de sa toute-puissance pour abattre les factions des Adorni et des Fregosi, dont il fit disparaître jusqu'au nom; et s'il rappela les nobles exilés, ce fut seulement pour les mettre au niveau des autres citoyens. Andrea Doria trouva près du politique Charles-Quint tous les avantages d'amour-propre et d'intérêt qu'il pouvait ambitionner : ce prince l'attira à sa cour, le combla d'honneurs, le fit chevalier de la toison d'Or, et lui donna la principauté de Melfi. Il affecta de lui accorder toute sa confiance, et le créa général de la mer, avec une autorité entière et absolue. Andrea avait alors en propriété douze galères, qui devaient, en vertu de son traité, être entretenues par l'empereur; celui-ci en porta le nombre à vingt-deux. Aussi l'amiral génois rendit à Charles-Quint les plus grands services. En 1532 il enleva aux Turcs les villes de Coron et Patras en Grèce, et les força ainsi à évacuer la Hongrie et l'Autriche. La conquête de Tunis, où Charles-Quint voulut se trouver en personne (1535), fut principalement due à la valeur et à l'habileté d'Andrea. L'année suivante, il seconda l'invasion de la Provence par Charles-Quint, prit Toulon, et ravagea les côtes du golfe du Lion. La défense énergique des Français ayant forcé les Espagnols à une retraite désastreuse, Andrea Doria ramena l'empereur à Barcelonne. Le pape Paul III, désirant réunir toutes les forces de la chrétienté contre les Turcs, amena un armistice entre Charles-Quint et François Ier. Les deux monarques eurent une entrevue à Aigues-Mortes, sur la galère d'Andrea Doria. « Charles-Quint, rapporte un contemporain, appela Andrea, qui s'était tenu à l'écart, et lui dit de venir saluer le roi. François le reçut avec bonté, et lui tint ce langage : « Doria, je veux bien en considération de l'empereur vous rendre mes amitiés. » Doria lui répondit : « Grand roi, c'est justice que Votre Majesté me doit. Lorsque j'étais à son service, je lui ai donné des preuves de mon attachement et de mon zèle. » L'empereur, s'aperce-

vant que Doria était un peu ému, l'interrompit, et lui dit de baiser la main du roi. François I[er] la lui présenta d'une manière gracieuse, et lui demanda à voir sa galère. Il aperçut un canon de bronze sur lequel étaient les armes de France, et s'arrêta à le regarder. « Ce canon est d'un métal excellent, » dit Doria. « Je fais frapper à présent de meilleur métal qu'autrefois, » répondit le roi, qui voulait faire entendre qu'il payait mieux ceux qui le servaient que par le passé. « Le métal de l'empereur a toujours été bon, reprit Doria. Au reste, ma personne et mes biens sont d'abord à l'empereur, ensuite à Votre Majesté. » Le roi le remercia, et se tournant vers l'empereur, lui dit : « Prince, vous avez fait en Doria une bonne acquisition ; ayez soin de la conserver. » Cette conversation légitimerait le reproche que l'on peut faire à Andrea Doria, celui d'avoir souvent agi comme un chef de Condottieri, n'ayant que l'argent pour mobile et vendant son épée au plus offrant, ce qui expliquerait le nombre de maîtres et d'intérêts opposés qu'il a servis. Brantôme dit qu'à la suite de la conversation que nous venons de rapporter, « Doria proposa à l'empereur de lever l'ancre, d'emmener le roi et de mettre ainsi fin à la guerre, ce que l'empereur refusa et détesta. » Le même auteur ajoute « qu'il a entendu dire que c'était une calomnie, et qu'Andrea Doria était incapable d'une pareille bassesse ». Quoi qu'il en soit, ce fut malgré les conseils d'Andrea Doria que Charles-Quint fit, en 1541, la malheureuse expédition d'Alger, où il perdit une partie de sa flotte et de ses soldats, et Doria onze de ses galères. Déjà la gloire n'avait pas mieux favorisé le guerrier génois à Prevesa, en 1539, où, s'étant trouvé avec la flotte impériale, jointe à celle des Vénitiens et du pape, en présence de l'armée navale turque, commandée par le célèbre Barberousse, et de beaucoup inférieure à la sienne, il évita le combat, sous différents prétextes, et laissa échapper une victoire assurée. « C'était, dit Brantôme, un bruit public en ce temps-là, qu'il y avait un accord secret entre Barberousse et lui, par lequel ils étaient convenus d'éviter mutuellement entre eux les occasions décisives, afin de prolonger la guerre, qui les rendait nécessaires et leur fournissait les moyens de s'enrichir. » Ce qui sembla confirmer cet accommodement, ce fut la mise en liberté par Andrea Doria du fameux corsaire Dragut (*voyez* ce nom), fait prisonnier par Giannettino Doria, autre neveu d'Andrea. Charles-Quint récompensa néanmoins les services de son amiral par l'investiture du marquisat de Tursi (royaume de Naples), pour lui et ses héritiers, et par la dignité de grand-chancelier de ce royaume. Andrea Doria jouissait tranquillement à Gênes des biens que ses exploits lui avaient acquis, lorsqu'en 1547 une conspiration ourdie par les Fieschi (*voyez* ce nom) faillit lui faire perdre la vie et rejeta sa patrie dans les horreurs de la guerre civile. Andrea Doria échappa au fer des conspirateurs; mais son neveu Giannettino (*voyez* ce nom) tomba sous leurs coups, en même temps que Giovanni-Luigi Fieschi se noyait, au moment de réussir. La douleur de la mort de Giannettino poussa Andrea à des actes de cruauté dont on regrette de voir souillée sa vieillesse. A peine la conjuration des Fieschi était-elle éteinte que Giulio Cibo, beau-frère de Giannettino Doria, et frère de Leonora Cibo, veuve de Giovanni-Luigi Fieschi, en forma une nouvelle avec les débris de la faction vaincue et l'argent fourni par la France. Cette conjuration fut découverte : Cibo eut la tête tranchée et ses complices furent bannis. La haine d'Andrea Doria pour les Fieschi ne connut plus de bornes. En 1555, le ma[illegible] s'[illegible] empare de Porto-Er[illegible], y [illegible] Fieschi, frère de Giov[illegible] il le livra à Andrea, qu[illegible] et jeter à la mer. Andrea mourut [illegible] de postérité. On ne trouva pas [illegible] à cause de sa magnificence et de [illegible] dans les affaires domestiques, [illegible] qu'on avait supposé. Peu d[illegible] rôle aussi important [illegible] d'hommes ont éprouvé [illegible] longue vie une [illegible] fut vivement regr[illegible] où il expira on [illegible]endit crier [illegible] les quartiers de Gê[illegible] « Andrea Doria [illegible] république n'a [illegible] ! « A[illegible] Richer, avait la [illegible] la physionomie [illegible], les yeux [illegible] mémoire si heur[illegible] qu'il lisait. Il était d[illegible] piété [illegible] tous les j[illegible] de la Vie [illegible] deux repas, [illegible] aimait beau[illegible] les faisaient jam[illegible] d'Andrea Doria a [illegible] d'auteurs, parmi lesq[illegible]

Lorenzo Capelloni, *Vita* [illegible] 1565 et 1569, in-4°, avec portrait [illegible] gonio, *De Vita et Gestis Andreæ* [illegible] *cipis*; Genève, 1586, in-4°; trad. [illegible] Arnolfini, sous le titre de : *Della* [illegible] *Doria*; Genève, 1598, in-4°. — [illegible] *De Gestis Andreæ Doriæ*; Le[illegible] Grillo Cattaneo, *Elogio Storico* [illegible] 1781, in-8°. — Antonio Bian[illegible] *Andrea Doria*; Parme, 1781, [illegible] d'André Doria dans les *Vies des plus* [illegible] Paris, 1782, in-12.

ANTONIO vi[illegible] vice de Ch[illegible] leurs capi[illegible] s'est passé de son [illegible] publiée sous le titre [illegible] *Doria, delle cose di* [illegible] *occorse al mondo del* [illegible] *Carlo V*; Gênes, 1571, [illegible]

GERONIMO, comte de [illegible] en mars 1558. Il re[illegible] grands services à sa p[illegible]

à Rome près du pape Jules II. Il fut nommé l'un des douze citoyens qui devaient rétablir l'ancienne forme de gouvernement démocratique; mais ayant perdu sa femme, il résigna ses charges et embrassa l'état ecclésiastique. Andrea Doria le fit nommer successivement évêque de Nebio-Rovinato, de Noli, de Jaca et d'Huesca, cardinal du titre de Saint-Thomas *in Parione*, puis de Sainte-Marie *in Porticu* en 1558. Geronimo témoigna à Andrea Doria sa reconnaissance en diverses occasions, et surtout en 1547, lors de la conjuration de Fieschi, où le cardinal ne craignit pas d'exposer ses jours pour la défense de son parent. Geronimo mourut archevêque de Tarragone.

SINIBALDO, né à Gênes, le 21 octobre 1664, mort à Bénévent, le 4 décembre 1733. Il était patrice de Gênes, et embrassa l'état ecclésiastique. Il fut successivement référendaire de l'une et l'autre signature du saint-siége, vicaire général apostolique, vice-légat, et, le 4 novembre 1706, nommé surintendant des armes dans la ville d'Avignon et le comtat Venaissin. Le 12 décembre 1711, il fut appelé à l'archiépiscopat de Patras. Il était [illegible] de la pénitencerie lors de l'exaltation du pape Innocent XIII; ce pontife le déclara son premier *camerier*, le 3 mai 1721. Clément XII le confirma dans cette charge le 2 octobre 1730, et le nomma archevêque de Bénévent le 21 mai 1731. Sinibaldo fut déclaré cardinal au titre de Saint-Jérôme des Esclavons le 24 septembre [illegible]. Clément XII lui assigna aussi les congrégations *De propaganda fide*, des évêques et réguliers, de la consulte et de la fabrique.

PAOLO-MATTIA, né à Gênes, en 167[illegible], mort dans la même ville, en 17[illegible]. [illegible] *Della* [illegible] [illegible]

[illegible]

rerie d'État. En janvier 1798, après l'assassinat à Rome du général français Duphot, le cardinal Pamfili écrivit à Paris pour tâcher d'arrêter les suites de cette affaire; mais il ne put y réussir. Les Français entrèrent dans Rome, et le cardinal y fut arrêté, au mois d'avril. Relâché peu après, il se retira dans sa famille, à Gênes. Il parut ensuite au conclave de Venise, rentra à Rome lors du rétablissement du gouvernement papal, et fut nommé camerlingue de la cour pontificale.

JOSEPH-ANDRÉ, marquis de DORIA, né à Tarascon, en 1777, mort à Mâcon, le 25 octobre 1839. Il descendait d'une branche des Doria établie depuis longtemps en Provence. Il se fit chevalier de Malte, et entra dans la marine française en 1787. Aide-de-camp du duc de [illegible], son oncle, gouverneur de la Martinique, il resta près de ce parent sous la république. Il rentra en France dès qu'il put le faire sans danger, et s'établit à Mâcon, où il fut élu successivement administrateur des hospices, président de l'Académie, membre du conseil général et député en septembre 1815. Il fut nommé membre de la commission du projet de loi relatif aux journaux. Dans la discussion sur les élections, en mars 1816, entre autres articles importants qu'il fit adopter, on doit remarquer celui par lequel les membres de la chambre des députés sont privés de toute espèce de traitement. Le marquis de Doria fut constamment réélu pendant les quinze années de la Restauration; mais après la révolution de Juillet il cessa de représenter Mâcon. Sa maxime favorite était : « Le temps emporte beaucoup de choses, mais il en apporte beaucoup d'autres; la sagesse d'un homme de bien n'est pas de nier son temps, mais de le comprendre. »

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Il repartit sur la réponse de l'oracle, qui lui conseilla d'aller fonder une colonie d'Héraclée à Éryx en Sicile, ville dont le territoire appartenait à Hercule. Dans la traversée, il rencontra sur les côtes d'Italie les Crotoniates se préparant à combattre les Sybarites, et prit part à leur expédition en 510. Il obtint après la victoire une portion du terrain conquis, et y éleva un temple de Minerve. Il continua ensuite son voyage pour Éryx, et fonda une colonie; mais quelque temps après lui et tous ses Spartiates, excepté Euryléon, périrent, dans une bataille contre les Égestéens et, à ce qu'il semble, aussi contre les Carthaginois. Il laissa un fils nommé Euryanax, qui accompagna Pausanias dans sa campagne contre Mardonius. On ignore pourquoi ce fils ne monta pas sur le trône à la mort de Cléomène. O. Müller pense qu'un Héraclide qui abandonnait son pays pour aller s'établir à l'étranger était déchu de ses droits au trône.

Hérodote, V, 41-66; IX, 10, 53, 55. — Diodore, IV, 23. — Pausanias, III, 16. — Plutarque, *Agis*. — Müller, *Die Dor.*, X, 7.

* **DORIÉE**, athlète rhodien, fils de Diagoras, vivait vers 430 avant J.-C. Il appartenait à une branche de la famille des Héraclides, aux Eratides de Jalyse, dans l'île de Rhodes. Il fut vainqueur au pancrace dans trois olympiades successives, la 87e, la 88e et la 89e (432, 428 et 424, avant J.-C.). Il remporta sept victoires aux jeux Néméens et huit aux jeux Isthmiques. Proscrit comme aristocrate, ainsi que toute sa famille, par les Athéniens, il se réfugia à Thurium et ensuite à Syracuse. Il alla avec trente galères au secours des Spartiates, et les rejoignit à Cnide dans l'hiver de 412. Un des résultats de cette expédition fut d'amener à Rhodes une révolution qui y établit la famille de Diagoras, en 411. Doriée continua de tenir la mer, et figura dans plusieurs incidents de la guerre. A la fin de 407, il tomba entre les mains des Athéniens. Le peuple, plein d'admiration pour sa vigueur d'athlète et pour la beauté de ses formes, ne le fit point périr, et se contenta d'exiger de lui une rançon. Pausanias prétend, sur l'autorité d'Androtion, que lorsque Rhodes se joignit à la ligue athénienne formée par Conon, Doriée fut pris par les Spartiates et mis à mort.

Thucydide, III; 8; VIII, 35, 44, 84. — Diodore de Sicile, XIII, 38, 45. — Xénophon, *Hellen.*, II, 8. — Pausanias, V, 7.

* **DORIGHELLO** (*François*), littérateur italien, né à Padoue, en 1731, mort en 1815. Après avoir fait ses études au séminaire de cette ville, il y fut nommé professeur de belles-lettres. Il enseigna également à Ceneda et à Bassano; mais il résigna bientôt son emploi pour vivre dans la retraite, entièrement livré aux travaux littéraires. Dorighello a laissé un bon ouvrage, intitulé : *Quintus Horatius Flaccus a Francisco Dorighello, Patavino, illustratus*; Padoue, 1774, 3 vol. in 8°. On y trouve ce que les plus habiles commentateurs ont écrit de mieux sur le poëte latin. L'auteur y a joint des remarques très-judicieuses sur les pensées et sur le style d'Horace.

Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*. — *Giornale di Pisa*, 1776.

DORIGNI (Le P. *Jean*), biographe français, vivait en 1716. Il appartenait à la Compagnie de Jésus. On a de lui: la *Vie du révérend père Canisius, de la Compagnie de Jésus*; Paris, 1707, in-12; — la *Vie du père Antoine Possevin*, etc.; Paris, 1712; — l'*Histoire de la Vie de saint Remy, archevêque de Reims, apôtre des Français, et des différentes translations de son corps*, etc.; Châlons, 1714, in-12. L'auteur déclare « fuir la critique et n'écrire que pour ceux qu'une pieuse crédulité met en disposition de profiter de son travail »; il n'a pas cru devoir s'inquiéter de justifier les faits attribués à son saint, l'opinion commune lui a suffi; — *Vie d'Edmond Auger, confesseur et prédicateur de Henri III, roi de France et de Pologne, où l'on voit l'histoire de l'établissement des Jésuites en France, depuis le règne de Henri II jusqu'à celui de Henri le Grand*; Lyon, 1716, in-12. Le père Auger fut le premier recteur du collége de Lyon; on trouve dans sa *Vie* beaucoup de choses concernant Lyon.

Lelong, *Bibliothèque historique de la France*, I, nos 9828 et 14108. — *Journal des Savants* de 1708, p. [illegible]; de 1712, p. 273; de 1714, p. 590, et de 1716, p. [illegible]. — [illegible] et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

DORIGNY (*Michel*), peintre et [illegible]çais, né à Saint-Quentin, en 1617, [illegible] à [illegible] 1663. Il était élève et gendre [illegible] dont il suivit de fort p[illegible] à l'eau-forte la plus [illegible] de son beau-père, et [illegible] le [illegible]ractère de leur auteur. [illegible] de l'Académie de Peinture. [illegible] tableaux estimés, exécutés p[illegible] Vincennes et l'hôtel de Holla[illegible] ses nombreuses estampes, on [illegible]*ration des Mages*, d'après [illegible] Vouet, faites en manière de frises [illegible]pelle de l'hôtel Seguier; — *Vénus* [illegible] d'après le même; — *Vénus et l'*[illegible] *chant des plumes aux ailes de* [illegible] — *Mercure et les G*[illegible], id.; — *L*[illegible] *d'Europe*, id.; — [illegible] *Didon*, id.; et plusieurs [illegible] composition, soit d'après [illegible] autres maîtres. On conn[illegible] ricature appelée *La* [illegible] Mansard ayant p[illegible] les arts, Dorigny [illegible] conduisant à Montf[illegible] saint Jean qui porte un [illegible]

Basan, *Dictionnaire des Graveurs*. — [illegible] *de la Vie des Peintres*.

DORIGNY (*Louis*), p[illegible]çais, fils de Michel, né à [illegible] Verone, en 1742. Il était de [illegible] de rapides progrès sous

Dorigny concourut pour le grand prix de e; mais n'ayant obtenu qu'une médaille, a la France, et se rendit en Italie. Il visita tour à tour Rome, Foligno, Vérone et Venise il se maria avec la fille d'un orfèvre; il se fit accueillir par son talent. En revint en France, et se présenta à l'Académie mais ayant échoué par les intrigues de d, il s'expatria de nouveau. Le prince l'appela à Vienne, en 1711, et lui fit exécuter 'importants travaux. Dorigny séjourna quelque temps à Prague, puis retourna e, où il se fixa. Ce peintre avait l'exécution ile et propre aux grandes compositions : res sont correctes, mais leur caractère souvent de grâce et d'élévation. Ses tableaux les plus estimés sont : *La Sainte Vierge*, maître-autel des Feuillants de Foligno ; *t Bernard*, pour la même communauté; rtout les *Saints* peints à fresque dans la de la cathédrale de Trente. On a de Dorigny beaucoup d'estampes à l'eau-forte, entre autres suite de trente-deux pièces, y compris le te pour une édition italienne des *Pensées chrétiennes* du P. Bouhours; — cinq em- tirés des poésies d'Horace; — la *Descente des Sarrasins au port d'Ostie*, d'après , etc.

Dictionnaire des Graveurs. — Le Bas, *Dict. la France*

...GNY (*Nicolas*), peintre et graveur , second fils de Michel et frère de Louis, is, en 1657, mort dans la même ville, en exerça d'abord la profession d'avocat; a quitta pour se livrer à l'étude des arts, ma vingt huit ans en Italie. En 1711 il lé à Londres, pour y graver les cartons ael, conservés à Hampton-Court. Le roi erre, Georges Ier, le combla de biens la chevalier; Dorigny revint en France et fut reçu en 172. membre de l'Académie de Peinture. Il a fait peu de choses en ; mais il excellait dans la gravure, sé un grand nombre d'excellentes estampes où l'on admire le bon goût du dessin, manière savante et pittoresque de n. On a de lui : *La Transfiguration*, Raphael; — *La Descente de croix*, d'après Daniele de Volterra (Ricciarelli) : c'est la gravure que l'on ait d'après le tableau de ce maître; — *Saint Pierre guérissant le boiteux à la porte du temple*, d'après ; — *Le Martyre de saint Sébastien*, Le Dominiquin ; — *La Mort de sainte ...le*, d'après Le Guerchin; — *Saint ...marchant sur les eaux*, d'après Lan- — Une *Adoration des rois*, d'après ...ratte; — *La Coupole de l'église de ...gnès de la piazza Navone*, en huit pièces, d'après Ciro Ferri; — *La l'Enfant Jésus* sur un piédestal, à ...el sont *Saint Liboire et Saint Charles Borromée*, d'après Lamberti; — *Saint Bernard reçu dans l'ordre de Cîteaux par saint Étienne*, troisième abbé de cet ordre, d'après Joseph Passari; et plusieurs autres sujets, d'après Annibal Carrache, Le Guide, Lanfranc, Le Bernin, Carlo Cignani, Louis Dorigny, etc.

Basan, *Dictionnaire des Graveurs.*

DORIGNY. *Voy.* ORIGNY (D').

* **DORILLUS** (Δόριλλος) ou DORIALLUS (Δοριάλλος), poëte tragique athénien, vivait dans le cinquième siècle avant J.-C. Il n'est connu que par les railleries d'Aristophane.

Suidas, Hesychius, et l'*Etym. Mag.*, au mot Δοριάλλος. — *Schol. in Aristoph. Ran.*, V, 819.

* **DORIMAQUE** ou **DORYMAQUE** (Δορίμαχος ou Δορύμαχος), général grec, fils de Nicostrate, né à Trichonium, en Étolie, vivait dans le troisième siècle avant J.-C. Il fut envoyé en 221 à Phigalée sur la frontière des Messéniens, alliés de l'Étolie. Dorimaque déclara qu'il venait défendre Phigalée contre les Spartiates; mais ce n'était qu'un prétexte pour se mêler aux affaires du Péloponnèse et pour allumer une guerre générale. Ses troupes pillèrent le territoire des Messéniens, qui protestèrent en vain contre un pareil procédé. Dorimaque, qui ne pouvait rien répondre à leurs justes réclamations, fit tant auprès de Scopas, gouverneur de l'Étolie, que celui-ci, sans même consulter l'assemblée générale, commença les hostilités non-seulement contre les Messéniens, mais aussi contre les Épirotes, les Achéens, les Acarnaniens et les Macédoniens. L'année suivante, en 220, Dorimaque envahit le Péloponnèse avec Scopas, et défit Aratus à Caphyes. Il prit part aux opérations militaires par lesquelles les Étoliens se joignirent à Scerdilaidas d'Illyrie, à la prise et à l'incendie de Cynèthe en Arcadie et à la malheureuse expédition contre Algira en 219. Dans l'automne de la même année, ayant été élu général par les Étoliens, il ravagea l'Épire et détruisit le temple de Dodone. En 218 il envahit la Thessalie, dans l'espoir de forcer Philippe à lever le siége de Palus, dans l'île de Céphallénie. Le roi de Macédoine fut en effet forcé par la trahison de Leontius d'abandonner le siége de Palus; mais il profita de l'absence de Dorimaque pour envahir l'Étolie et pour piller jusque sous les murs de Thermum, capitale du pays. Dorimaque prit une part active au traité d'alliance avec les Romains contre Philippe en 211, à la nouvelle législation adoptée par les Étoliens en 204, et à l'ambassade envoyée en Égypte en 196 pour conclure la paix avec Ptolémée V Épiphane.

Polybe, IV, 3-13, 16-19, 57-58, 67, 77; V, 1, 3, 4-9, 11, 17; IX, 42; XIII, 1; XVIII, 37; XX, 1; *Fragm. hist.*, 68. — Tite-Live, XXVI, 24. — Brandstäter, *Gesch. des Aetol. Landes*, p. 342.

DORIMON (....), auteur et acteur français, vivait en 1692. Il était comédien dans une troupe formée sous la protection de mademoiselle de Montpensier, fille de Gaston, duc d'Orléans, et que par cette raison on appelait *la troupe*

de *Mademoiselle*. Cette troupe, établie rue des Quatre-Vents, ne subsista que peu de temps. Dorimon, bien que peu connu aujourd'hui, ne manquait cependant ni de verve ni d'esprit; il fit représenter plusieurs pièces, dont voici les titres : *Le Festin de Pierre, ou le Fils criminel*, tragi-comédie en cinq actes et en vers, dédiée au duc de Roquelaure; Paris, 1659, in-12. Cette pièce, qui n'est qu'un plagiat complet de celle de Villiers, avait été représentée avec succès à Lyon en 1658, elle fut réimprimée sous le nom de Molière; Amsterdam, 1679; — *L'Amant de sa Femme*, comédie en un acte et en vers; Paris, 1661, in-12. L'intrigue de cette pièce est simple, mais spirituelle et bien conduite. De La Font s'est servi du même sujet pour composer son acte de *La Femme*, dans le ballet des *Fêtes de Thalie*, représenté en 1714; et Boissy, dans *La Rivale d'elle-même*, jouée en 1721, n'a fait, à peu de chose près, que mettre en prose les vers de Dorimon; — *L'Inconstance punie*; Paris, 1661 : cette comédie est sans art et sans intérêt, mais quelques scènes sont spirituellement écrites; — *L'École des Cocus, ou la precaution inutile*; ibid.; — *La Femme industrieuse*; ibid. Cette comédie est tirée d'une nouvelle de Boccace et d'une pièce espagnole : *La Discreta inamorada*, de don Lopez de Véga; elle est écrite dans le style du bas comique, mais elle est passable. Suivant Parfaict, « on pourrait dire que Molière a emprunté quelque chose de cette pièce dans son *École des Maris* »; — *La Comédie des Comédiens*; ibid. : l'auteur, dans cet ouvrage, peint les mœurs du théâtre de son temps; — *Les Amours de Trapolin*; ibid.; — *La Rosélie, ou Dom Guillot*, comédie en cinq actes et en vers; Paris, 1661, in-12. Cette comédie paraît n'être qu'une contrefaçon de *La Dame d'intrigue, ou le riche vilain*, de Chapuzeau; — *L'Avare dupé, ou l'homme de paille*, comédie en trois actes et en vers; Paris, 1663, in-12; — *Le Médecin dérobé*, comédie en trois actes et en vers; Paris, 1692, in-12.

Dorimon avait épousé une comédienne de la même troupe; elle se mêlait aussi de faire du bel esprit : on peut juger de son goût et de son talent par les vers qu'elle lui adressa à l'occasion de sa pièce du *Fils criminel* :

Encore que je sois ta femme,
Et que tu me doives ta foi,
Je ne te donne point de blâme
D'avoir fait cet enfant sans moi.
Toutes fois, ne me crois pas buse;
Je connais le sacre vallon,
Et si tu vas trop voir ta muse,
J'irai caresser Apollon.

A. JADIN.

Recherches sur les Théâtres de France. — Loret, *Muse historique*, janvier 1661. — *Bibliothèque du Théâtre-Français*. — Riccoboni, *Observations sur la Comédie*, II, 237.

DORING. *Voy*. DOERING.

DORIOLE ou **DORIOLLE** (1) (*Pierre*), sire de Loiré (Aunis), homme d'État français, né à La Rochelle, en 1407, mort le 14 septembre 1485. Il étudia particulièrement le droit, et fut reçu licencié en cette faculté en 1430. En 1451 il fut élu maire de La Rochelle, fonctions auxquelles son père, Jean, avait été élevé à plusieurs reprises. Pierre Doriole remplissait encore cette charge en 1456, lorsque, député à la cour de Charles VII pour y représenter les intérêts de sa province, ce monarque lui confia l'emploi de trésorier du royaume. A l'avénement de Louis XI, en 1461, Doriole conserva ses fonctions; mais en 1464 il embrassa le parti des seigneurs formant la ligue dite du *Bien public*. Arrêté à Moulins, par Jean II, dit *le Bon*, duc de Bourbon, et remis entre les mains de Louis XI, le roi de France crut utile cette fois de rendre le bien pour le mal, et rétablit Doriole dans sa charge. En 1468 Doriole adressa un mémoire au roi pour obtenir la prohibition de l'introduction des épiceries en France par navires étrangers; sa requête demeura sans effet. Il s'appliqua ensuite, avec plus de succès, à réprimer le vagabondage, et sévit avec une grande sévérité contre la caste d'individus appelés à cette époque *Bohémiens*. En 1469 il travailla activement au procès de son collègue le cardinal La Balue : il en eut la bibliothèque. L'année suivante, Louis XI maria Doriole avec Charlotte de Bar, veuve de Guillaume de Varie, général des finances. Le 26 juin 1472 Doriole fut appelé à la dignité de chancelier de France; les appointements de cette charge furent élevés en sa faveur à quatre mille livres. Aucun ministre n'avait été jusque alors rétribué aussi largement. Il est vrai que Doriole, malgré ses fonctions, fut employé comme négociateur en plusieurs occasions importantes. En 1473 il fut envoyé près du duc de Bretagne, François II, pour le décider à être arbitre entre Louis XI et le duc de Bourgogne. La même année Doriole prit une part active au traité de Senlis. En 1474 il négocia avec le roi d'Aragon, et réussit à détacher le duc de Bretagne des alliances anglaise et bourguignonne. Tandis que Louis XI traitait avec ses ennemis les plus puissants au moyen de son chancelier, il lui donnait comme chef de la justice du royaume de France une lourde et pénible tâche. Doriole dut présider les cours des pairs qui condamnèrent le duc d'Alençon (avril 1474), le connétable de Saint-Pol (19 décembre 1475), et le duc de Nemours (1477). Il sut faire accorder la volonté du roi avec les formes de la justice. Cependant il trembla un instant : ce fut à l'occasion de la mort du connétable, auquel il avait épargné les angoisses d'une torture inutile : il reçut de Louis XI les lettres suivantes : « Si notre chancelier n'eût eu peur que le connétable eût découvert son maître, le comte de Dammartin, *et lui aussi*, il ne l'eût pas fait mourir sans le faire géhenner et sans savoir la vérité du tout; encore, de peur de déplaire à son *dit maître*, il voulait que le parlement connût du procès du duc de Nemours

(1) Il s'écrit aussi d'Auriol et d'Oriole.

n de trouver façon de le faire échapper. » affaire n'alla pas plus loin : il est vrai que oriole, au moment de l'exécution, remarquant ue le connétable portait à son cou une pierre putée garantir de la peste et du poison, s'en ait emparé : en sujet dévoué et habile, il l'offrit son défiant souverain. Plus tard Doriole fut voyé à Londres pour entraver l'alliance du duc Bourgogne avec Édouard IV, roi d'Angleterre. Il sut, en mai 1475, réconcilier Charles Téméraire avec Louis XI. En 1478 il fut argé d'une mission de la plus haute importance, celle d'empêcher le roi d'Angleterre de allier avec Maximilien d'Autriche, devenu l'époux de Marie de Bourgogne ; il conjura l'orage. fut un grand service rendu à la France. En 80 Doriole, par un traité avec René, roi de cile et duc de Lorraine, négocia la cession de stel-sur-Moselle. Il obtint en 1481, contre la lonté royale, que le procès de René, comte du rche, entamé devant une commission extraiciaire, fût renvoyé au parlement de Paris. En 82 Doriole osa appuyer dans le conseil royal réclamations élevées par le duc de Bregne. Louis XI lui écrivit : « Je vous prie, beau e, que, en vos besoignes, vous ne me soyez si rigoureux, car je ne l'ai pas été èz vôtres. sais bien à l'appétit de qui vous le faites. souvienne de la journée que vous prîtes lez-vous avec les Bretons. » L'année suivante lui ôta à Doriole ses fonctions de chancelier ; pendant, il lui en conserva le traitement, avec titre de premier président de la cour des ptes. A. de L.

ppe de Comines, *Chronique*. — Belcarius, *Com. franc.*, lib. I, 11. — Jean de Troyes, XIII, 28. — as Bazin, *Ludovicus XI*. — Godefroy, *Preuves*, IV, — Arcere, *Histoire de La Rochelle*. — Amos-Barbot, *taire des titres, chartes et privilèges* de La Ro. — Duchesne, *Histoire des Chanceliers*. — Le me, *Histoire généalogique des Grands Officiers la Couronne*. — Rainguet, *Biographie saintongeaise*. rante, *Histoire des Ducs de Bourgogne*, VIII. — ndi, *Histoire des Français*, XIV.

* **DORION** (Δωρίων), musicien et littérateur , né probablement en Égypte, vivait dans trième siècle avant J.-C. Nous ne le cons que par Athénée, qui le représente e un musicien homme d'esprit, bon vivant tronome, auteur d'un ouvrage sur le pois. Ses goûts lui firent donner par le poète que Mnésimaque, dans sa pièce de *Phi*, le surnom de Λοπαδοφυσητής. On trouve Athénée plusieurs anecdotes sur Dorion.

e, III, VIII, et X. — Meineke, *Fragmenta Comi Græcorum*, vol. III.

ION (*Claude-Auguste*), littérateur fran né à Nantes, en 1770, mort à Paris, le 29 1829. Après avoir fait ses études à Paris, entra dans les bureaux du ministère de ieur ; mais, peu partisan des principes ré naires, il s'éloigna de la scène politique, sieurs voyages dans les contrées les plus ques de l'Europe, et à son retour consacra tous ses instants à la littérature. Charmé de l'éclat et de l'élévation de la poésie épique, grand admirateur des poëtes de l'antiquité, dont il avait étudié les œuvres sublimes, il obtint quelques succès honorables dans le genre, si difficile, de l'épopée. Deux fois il se mit sur les rangs pour entrer à l'Académie Française, la première en 1817, pour succéder à Choiseul-Gouffier, la seconde en 1821, pour obtenir le fauteuil resté vacant par la mort de Fontanes ; mais ayant échoué les deux fois, il se résigna, et ne se présenta plus. On a de lui : *Marie-Thérèse à François, empereur d'Autriche*, héroïde, 1797 ; — *Chant de Sulumla*, imitation d'Ossian ; Paris, 1801, in-8° ; — *La bataille d'Hastings, ou l'Angleterre conquise*, poëme en douze chants, avec une introduction historique ; Paris, Didot, 1809 et 1822, 2 vol. in-8°. Ce poëme obtint une mention honorable dans un rapport sur les prix décennaux ; — *Palmyre conquise*, poëme en douze chants, avec une introduction et des notes ; 1815 et 1825, Didot, in-8° ; — *Ode sur le Mariage du duc de Berry* ; Paris, 1816, in-8° ; — *Ode sur les Montagnes*, cantate d'Amphion ; 1816 ; — *Considérations sur l'état politique et commercial des puissances européennes, depuis la Révolution jusqu'au congrès d'Aix-la-Chapelle* ; Paris, 1818, in-8° ; — *Perkins Warbeck, faux duc d'York* ; roman historique ; Paris, 1819, 3 vol. in-12 ; — *Poésies lyriques et bucoliques*, précédées d'un *Essai sur la poésie et l'éloquence*, et suivies d'*Héromède, reine de Ségeste*, tragédie en cinq actes ; Paris, 1821 et 1825, in-8° (la tragédie d'*Héromède* avait été refusée par le comité du Théâtre-Français en 1800) ; — *Le Méfiant*, comédie en cinq actes et en vers ; Paris, 1822, in-8° ; — *Le Mage*, poëme ; Paris, 1825, in-8° ; — *Ode sur le Sacre de Charles X* ; ibid. ; — *Discours d'un envoyé de la Grèce au premier congrès qui jugera convenable de l'admettre* ; Paris, 1826, in-8° ; — *Les Ottomans et les Grecs* ; poëme lyrique ; ibid. Enfin, Dorion a composé plusieurs *Cantates*, qui ont été mises en musique par les concurrents pour le prix de composition musicale à l'Institut, classe des Beaux-Arts.

A. Jadin.

Biographie contemporaine. — *Documents particuliers*.

* **DORIS**, artiste grec, peintre de vases ; son nom se trouve sur diverses coupes ou *cylix*, à figures rouges et d'un travail fin ; une d'elles, représentant des sujets bachiques, faisait partie de la belle collection de B. Durand, et fut adjugée, en 1836, au prix de 670 fr. G. B.

Clarac, *Catalogue des Artistes de l'Antiquité*, p. 99. — J. de Witte, *Revue de Philologie*, 1847, t. II, p. 407. — Raoul-Rochette, *Lettre à M. Schorn*, p. 38. — J. G. Eccius, *De Darete Phrygio* (Leipzig, 1768, in-4°).

* **DORISY** (*Jean*), physicien et théologien français, né à Mouzon, en 1585, mort à Paris, le 12 mars 1652. Il entra en 1606 dans la congrégation des Jésuites, professa les belles-lettres

pendant dix ans, et enseigna ensuite la théologie seize autres années. On a de lui : *Curiosæ Quæstiones de ventorum origine, et de accessu maris ad littora et portus nostros, et ab iisdem recessu*; Paris, 1646, in-8° : cet ouvrage peut servir à constater l'état des sciences naturelles au dix-septième siècle; — *Réponses catholiques aux questions proposées dans le prétendu* Catéchisme de la grâce; Paris, 1650, in-12 : c'est une réfutation du *Catéchisme de la grâce* de Matthieu Feydeau (de Port-Royal); *sine loco*, 1650, in-12; — *Refutatio* Catechismi de gratia, *ex sola doctrina sancti Augustini*; Paris, 1651, in-12; — *Refutatio compendiosa* Catechismi de gratia; ibid.; — *Défense de saint Augustin contre le faux Augustin de Jansenius*; Paris, 1651, in-4°, trad. en latin sous ce titre : *Vindiciæ S. Augustini adversus pseudo-Augustinum Corn. Jansenii, tractatus in singulos libros et singula librorum capita tomi primi de hæresi Pelagiana*; Paris, 1656, in-4°; — *Praxis confessionis sacramentalis, ex S. Augustino*; Paris, 1652, in-12.

Sotiwell, *Catalogus Scriptorum Societatis Jesu*, 440. — Dom Lelong, *Histoire de Laon*. 342. — Dupin, *Table des Auteurs ecclésiastiques du XVIIe siècle*, 2173. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*. — Abbé Boulliot, *Biographie ardennaise*.

DORIVAL, et quelquefois **D'ORIVAL** (*Claude-François*), surnommé *Plume d'Or*, jurisconsulte français, né à Besançon, en 1656, mort dans la même ville, le 4 septembre 1733. Il fit ses études à l'université de Dôle, fut reçu avocat au parlement de sa province, et devint conseiller à l'hôtel de ville de Besançon. La grande facilité et la clarté avec lesquelles il rédigeait une consultation ou motivait un arrêt lui méritèrent de ses contemporains le surnom de *Plume d'Or*. On a de lui : *Usages et coutumes de Besançon*; 1721, in-4°, avec un commentaire très-apprécié.

DORIVAL (*N.*), archidiacre et official de Besançon, parent du précédent, vivait en 1667. Il a fait paraître *Synopsis rerum gestarum circa Decanatum Majorem Ecclesiæ metropolitanæ Bisuntinæ, ab anno* 1661 *ad annum* 1667, in-4°.

Lelong, *Bibliothèque historique de la France*, nos 8168 et 15766.

DORIVAL (.....), jésuite et théologien français, vivait dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : *Abrégé de l'Histoire de France*, suivi de l'*Histoire de Louis XIII et de Louis XIV*; Paris, 1751, 12 vol. in-12.

Lelong, *Bibl. hist. de la Fr.*, t. II, éd. Fontette.

DORIVAL (.....), acteur français, mort vers 1792. Il débuta à la Comédie-Française le 8 juin 1776, par le rôle de *Polyeucte*; plus tard il joua avec beaucoup de succès *Orosmane*. Cet acteur avait un talent recommandable, une intelligence parfaite de la scène, une chaleur réelle et communicative; mais son organe était lourd, empâté et désagréable; son physique nuisait à l'illusion. Il quitta le théâtre [illegible] 1791, et passa aux colonies, où il m[illegible] de temps après. A.

Étienne et Martainville, *Hist. du Théâtr*[illegible]

DORLAND ou **DORLANT** (*Pierre*[illegible] gien belge, né à Diest (Brabant), m[illegible] hem, le 25 août 1507. Il prit l'habit de [illegible] au couvent de Zeelhem, et devint prie[illegible] maison. Ses écrits font juger qu'il fit [illegible] breux sermons aux religieux de son [illegible] communiqua aussi ses lumières à di[illegible] ligieuses, qu'il conduisit dans la voie [illegible] On a de lui : *De enormi Proprietat*[illegible] *chorum vitio Dialogus cultissim*[illegible] Louvain, 1513, in-4°; — *De Nativit*[illegible] *versatione, et vita B. Catharinæ*, [illegible] *martyris*, etc.; ibid; — *Explicatio* [illegible] *habitus Cartusiensis*; Louvain, 15[illegible] — *De Opere amoris et Passione* [illegible] vain, 1516, in-8°. Dans ce [illegible] parler Jésus-Christ, saint Fr[illegible] — *Viola Animæ*; Anvers, 1533, in-[illegible] in-24 : ce sont sept dialogues, dont le [illegible] miers forment un abrégé de la *Theolog*[illegible] *ralis* de Raimond de Sébonde; — *C*[illegible] *Cartusiense Petri Dorlandi*. [illegible] *sui ordinis illustribus, reb*[illegible] *præclare gestis, nec non et* [illegible] *rimum Cartusiar*[illegible] *onstructione* [illegible] *tractatur*, etc.; Co[illegible], in-12; [illegible] français par Adrien [illegible] sous le [illegible] *Chronique ou Histoire* [illegible] *de* [illegible] *sacré des Chartreux*; T[illegible] écrit avec sincérité, mais [illegible] que; d'ailleurs, il ne renferme [illegible] Le P. Petreius a essayé de rem[illegible] mais ses notes sont [illegible] incomplètes [illegible] *ac res gestæ B. An*[illegible] Anvers, 161[illegible] Dorland est en outre [illegible] de [illegible] quante traités de piété. [illegible] vent dans Paquot, [illegible] *l'Histoire des Pay*[illegible]

Possevin, *Apparatus sacer*. — Le Mire, *De* [illegible] *bus ecclesiasticis*, II, 279. — Foppens, *B*[illegible] *Belgica*, pars secunda, 973. — Sweert, *Athen*[illegible] 613 — Petreius, *Bibliotheca Cartusiana*, [illegible] *Theatrum S. Cartusiensis Ordinis*, 114. — C[illegible] delièvre Hamal, *Biographie liégeoise*, I, [illegible]

DORLÉANS ou **D'OR**[illegible] (*Louis*[illegible] jurisconsulte et lib[illegible] né à P[illegible] en 1542, mort en 1629 (2). [illegible] Jean Dorat, embrassa la [illegible] devint un des plus fo[illegible] gue, et joua un grand [illegible] avocat général le 21 oc[illegible] tation des membres du parlement [illegible] a la royauté, il se fit remarquer par [illegible] contre Henri IV. Néanmoins après [illegible]

(1) Et non à Orléans, comme la [illegible] la *Bibliothèque française*.

(2) Lelong dit que Dorléans [illegible] *Bibliothèque historique de la Fr*[illegible]

on et des cons… l
ns … a avec

… 1591, … nue, Bouch…
, Dorl… défendit-il
… sév… du duc. Le so…
… ela les Seize … s de
… va contre les prédic…
… le pays se … des
ils n'en … «]
L'Esto… ai … le
… le … jo …
… é contre …
… je re… ois Dorléans pour si bo…
nul ne vous n'y peut … P…
est pas à vous de vou…
ent de pr… l'É…
… Le 16 no… re de
… i… e … sur
de co… la … e; «
… it … pour ce … deux cents
d'… ». …and Henri IV
… Dorléans, inscrit sur la liste
… 30 mars 1594, se réfugia à
re… à Paris qu'après un exil de
Arrêté presque aussitôt son arrivée
propos séditieux, il subit à la
mprisonnement de trois mois,
il fut mis en liberté par ordre
ém… le toucha vivement, et
cèrement attaché à Henri IV

s sont rares et recherchés. Les
sont : *Sonnets sur le tombeau*
de Silhac; Paris, 1568, in-8°; —
le victoire (en quarante-six sixains),
on peut remarquer la vengeance
u prise dessus ceux qui vouloient
Église et la France; Paris, 1569,
ul, poème, 1572, in-8°, imité de
— *Apologie ou Défense des catho-*
uns aux autres, *contre les*
atholiques associés à ceux de
ndue réformée, suivie d'une *Re-*
catholiques de tous les états
ur entrer en l'association de la
8°; — *Avertissement des catho-*
aux François catholiques, *du*
sont de perdre la religion, *et*
comme en Angleterre, *la*
istres, *s'ils reçoivent à la cou-*
ui soit hérétique; 1586, 1587 et
deux dernières éditions augmen-
s par les docteurs de Louvain.
t historique que politique;
ants importants à l'histoire de
ration d'Amboise. L'auteur
vivement contre les hérétiques et
« Cet ouvrage, dit Cayet, est
fort naïf, plein de vives poin-

tes; il contient des flatteries du roi (Henri III), dit mille impostures du roi de Navarre et de sa mère. Il se plaint surtout de ce qu'on n'avait pas bien solennisé la Saint-Barthélemy et qu'on avait tiré de moins deux palettes de sang, dénotant par là qu'on devoit tuer le roi de Navarre et le prince de Condé. » Le cardinal du Perron ne parle pas si avantageusement du style de cet ouvrage, « qui est selon lui écrit très-vicieusement, et où l'auteur se sert d'une métaphore continuelle de la médecine depuis le commencement jusqu'à la fin. » Quoi qu'il en soit, l'*Avertissement* de Dorléans fit grande sensation lorsqu'il parut, et suscita de nombreuses réponses : entre les meilleures on distingue la *Lettre d'un Gentilhomme catholique françois, contenant brève réponse aux calomnies d'un livret d'un certain prétendu Anglois* (par Philippe du Plessis-Mornay), et *Réponse à un ligueur masqué du nom de catholique anglois, par un catholique bon François*; 1586, in-8° (attribuée à Denys Bouthillier, avocat). Dorléans fit alors paraître *Réplique pour le catholique anglois, contre les catholiques associés aux huguenots*; 1587, in 8°; réimprimée avec l'ouvrage précédent, sous le titre de *Premier et second Avertissement des catholiques anglois aux François catholiques et à la noblesse qui suit à présent le roi de Navarre*; Paris, Bichon, 1590, in-8°. Ce livre fut brûlé par la main du bourreau, à la croix du Trahoir et à la place Maubert, le 2 avril 1594. L'imprimeur Bichon fut exilé; — *Lettres catholiques*, *traitant du droit de prendre les armes*, *de reconnoître son roi légitime*, etc.; Orléans, 1589, in-4°. Ces lettres sont signées : *Mathurin Curmier*, *Angoumois*, et *Pierre le Franc*, *Parisien*; mais on les attribue généralement à Dorléans; — *Lud. d'Orléans, unius ex confœderatis pro catholica fide Parisiensibus Expostulatio ad A. S.* (Antoine Seguier), *unum ex sociis pro hæretica perfidia Turonensibus*; Paris et Lyon, 1593, in-8°. Cet écrit concerne deux arrêts rendus en août 1593 par les parlements de Châlons et de Tours. Il est encore plus emporté que les précédents. Henri IV y est appelé *fœtidum Satanæ stercus*. Le bourreau brûla ce libelle le 2 avril 1594; il en fut de même du suivant; — *Plaidoyer des gens du roi* (de Paris) *du* 22 *décembre* 1592, *sur la cassation du prétendu parlement de Châlons*, *du* 18 *novembre même an*; Paris, 1593, in-8°. L'auteur cherchait à y prouver l'incapacité et l'indignité de Henri de Bourbon à la couronne de France; — *Le Banquet et Après-dinée du comte d'Arête*, *où il se traite de la dissimulation du roi de Navarre et des mœurs de ses partisans*; Paris et Arras, 1594. Le style de ce libelle est assez commun, et ne donne pas une haute idée du talent de l'auteur. Dans une conversation entre plusieurs personnes réunies chez le comte d'Arête, on cherche à prou-

ver que la conversion de Henri IV est simulée, et que l'absolution que lui a donnée l'archevêque de Bourges est nulle. Les digressions, les citations, les comparaisons occupent une bonne moitié du livre. Henri IV y est d'ailleurs fort maltraité. Cet écrit n'a dû sa célébrité qu'aux passions et au mauvais goût du temps; — *Remerciement au roi*; Paris, 1604, in-8°. Dorléans fit paraître cet écrit à son retour d'exil; — *Les Ouvertures du Parlement, faites par les rois de France tenant leurs lits de justice*; Paris, 1607 et 1615, in-4°. Cet ouvrage, fait avec érudition, contient des détails très-curieux sur les parlements et tout ce qui se rattache à ces corps; — *La Plainte humaine sur le trépas du roi Henri le Grand, où il se traite du rapport des hommes avec les plantes qui vivent et meurent de la même façon, et où se réfute tout ce qu'a écrit Turquet contre la régence de la reine et le Parlement en son livre* De la Monarchie aristo-démocratique; Paris, 1612 et 1622, et Lyon, 1632, in-8°. Cette pièce a pour objet de consoler la reine Marie de Médicis de la mort du roi son mari et de justifier sa régence. Elle contient un panégyrique perpétuel de Henri IV, mêlé de digressions et citations fort amples. On n'y trouve rien de particulier sur la mort de ce prince et fort peu de choses qui puissent servir à l'histoire : en un mot, elle a plus d'étendue et de singularité que de mérite. On attribue en outre à Dorléans une traduction de Tacite, un *Traité de la loyauté des anciens François* et des *Quatrains moraux* (Paris, 1625 et 1631, in-8°). A. de L.

L'Estoile, *Mémoires*, passim. — *Satyre Ménippée*, 101 et 247; Ratisbonne, 1709, in-8°. — Supplément au *Journal de Henri IV*, I. 188. — *Mémoires de la Ligue*, V, 642. — Cayet, *Chronologie novennaire*, fol. 17 et 20. — Bayle, *Dictionnaire historique et critique*, article *Calvin*, note C. — Baillet, *Jugements des Savants*, I, *Critiques Grammairiens*, n° 441. — Lenglet-Dufresnoy, *Méthodes historiques*, IV, 107. — Clément, *Bibliothèque*, II, 25. — Lelong, *Bibliothèque historique de la France*, I, III et IV.

DORLÉANS ou **D'ORLÉANS** (*Pierre-Joseph*), historien français, né à Bourges, en 1644, mort à Paris, en 1698. Il entra de bonne heure dans la Compagnie de Jésus, et professa d'abord les belles-lettres dans différents colléges de sa Société, puis s'adonna à la prédication. Ses goûts le fixèrent à l'étude de l'histoire, et il publia dans ce genre de littérature des écrits très-remarquables, sinon par leur impartialité, du moins par la clarté et l'élégance du style. On a de lui : *Vie du P. Charles Spinola*; Paris, 1681 et 1693, in-12; — *Vie du père Cotton*, trad. de l'italien du père Roverio; Paris, 1688, in-4°; — *Histoire des deux conquérants tartares Chunchi et Camhi, qui ont subjugué la Chine*; Paris, 1689, in-8°; — *Histoire des Révolutions d'Angleterre*; Paris, 1692-1694, 3 vol. in-4°; 1724, 4 vol. in-12; La Haye, 1719, 1723, 3 vol. in-12. Cette histoire est estimée même des Anglais. « Ce serait un modèle, dit Palissot, si l'auteur s'était arrêté au règne de Henri VIII. Depuis cette époque, son état ne lui a plus permis d'être impartial. » F.-H. Turpin a fait la continuation de cette histoire depuis 1688 jusqu'à 1747; Paris, 1786, 2 vol. in-12; — *Histoire de M. Constance, premier ministre du roi de Siam, etc.*; Paris, 1692, in-12; — *Vie du P. Ricci*; ibid.; — *Vies de Marie de Savoie et de l'infante Isabelle, sa fille*; Paris, 1696, in-12; — *Sermons et instructions chrétiennes sur diverses matières*; Paris, 1696, 2 vol. in-12; — *Vie de saint Stanislas Kostka*, Paris, 1712; et suivie de celle du *Bienheureux Louis de Gonzague*, Paris, 1727, in-12; — *Histoire des Révolutions d'Espagne*; Paris, 1734, 3 vol. in-4°, et 173[illegible], 5 vol. in-12. Cette histoire a été continuée par les PP. Arthuis, Brumoy et Rouillé.

Journal des Savants, 1681, 1688, [illegible] 1734 et 1735. — Lelong, *Bibliothèque historique de la France*, nos 16119 et [illegible]. — *Dictionnaire portatif des Prédicateurs*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*, XVIII, 296.

DORLÉANS DE LA MOTHE (*Louis-François-Gabriel*), évêque d'Amiens, né à Carpentras, le 15 janvier 1683, mort le 10 juillet 1774. Il descendait d'une ancienne famille vicomtine, nommée Aureliani. Il fit ses études chez les Jésuites, et fut successivement chanoine théologal de Carpentras, grand-vicaire d'Arles, administrateur du diocèse de Senez, et enfin évêque d'Amiens en 1733. Il ne dut cette dignité qu'à ses qualités personnelles, et, chose peut-être unique dans son siècle, il n'avait jamais vu ni approché la cour. Sa principale vertu était l'humilité. « Les hommes, disait-il, nous louent pour la moitié de notre devoir que nous faisons, et nous devons trembler pour l'autre moitié que nous ne faisons pas. » A un grand fonds de charité véritable il alliait une grande vivacité d'esprit et le goût des lettres. Il était lié d'amitié avec le poëte Gresset, retiré à Amiens. La gravité pastorale n'arrêtait point sur ses lèvres la plaisanterie vive et piquante. Entre autres saillies qui lui sont attribuées, ses biographes rappellent celle-ci. Étant à Amiens, dans son diocèse, certaines personnes vinrent le visiter, et, dans le cours de la conversation, s'approchèrent de la cheminée, à laquelle ils tournèrent le dos après avoir relevé les basques de leurs habits, pour se chauffer plus à l'aise. Cette action parut irrévérencieuse au prélat : « Je savais bien, leur dit-il, que les Picards avaient la tête chaude, mais je ne savais pas qu'ils eussent le derrière froid. » On a de lui : *Lettres spirituelles*; Paris, 1777, in-12. L'abbé Dargnies, chanoine et archidiacre, a publié des *Mémoires en forme de lettres pour servir à l'histoire de la vie de M. D'Orléans de La Mothe, évêque d'Amiens*; Malines, 1785, 2 vol. in-12.

Machault, *Éloge de* [illegible] *Dorléans de La Mothe, etc.* ([illegible] 1774, in-4°). — Abbé Proyart, *La Vie de feu monsieur L.-F.-G. D'Orléans de La Mothe, évêque d'Amiens* ([illegible] 1788, in-12). — R.-S. Gaillon, *Éloge de M. d'Orléans de* [illegible]

'aris, 1800, in-8°. — *Histoire des hommes a Provence*, II, 23.

ts (*Jean* de), cardinal, chancelier s sceaux sous les rois Jean et Char-Dormans (Champagne), mort à Pa-ovembre 1373. Il fut d'abord avocat nt, et s'éleva par son mérite aux pre-nités de l'État et de l'Église. Comme des ministres de Charles V, il était xtraction. Son père, était un simple qui s'appelait *De Dormans*, parce originaire du bourg de ce nom. Jean ns fonda, le 16 mai 1370, à Paris, le t de *Beauvais*, du nom de son dio-ques années auparavant il avait donné plein parlement, sa démission de la hancelier, sous prétexte de son grand en réalité parce qu'il ne put empê-rée des impôts qui déterminèrent plus lition des Maillotins.

pour successeur *Guillaume de* Dor-frère. Son neveu, *Milon de* Dor-successivement évêque d'Angers, de de Beauvais, et chancelier de France . Un autre de ses frères, *Michel de* fut évêque d'Amiens, cardinal, et général des finances de Charles V. version par Charles VI, il se retira à et accepta plusieurs missions de la cour

et Godefroy, *Histoire des Chanceliers*. — *Histoire des Maîtres des Requêtes*. — Le , *Histoire des Grands-Officiers de la Cou-*mondi, *Histoire des Français*, X et XI. — tionnaire encyclopédique de la France.

AY (*Claude*), historien français, né s, mort en 1674. Il était chanoine ré-Saint-Jean des Vignes, à Soissons. On : *Decora Franciæ in Ludovico XIV lorescentia, ubi de regia inaugura-unctione, de liliis, ampulla, au-s, titulis regum christianissimorum tur*; Paris, 1655, in-8°; — *Animad-in libri Præadamitarum, seu exer-per versibus* 12, 13 *et* 14, *caput V, sancti Pauli ad Romanos*; Paris, 1657, t ouvrage, dédié à Charles de Bourlon, e Soissons, ne porte pas de nom d'au-*Histoire de la ville de Soissons et de comtes et gouverneurs, avec une Suite èques et des Recherches sur les vi-maisons illustres du Soissonnais*; , 1663-1664, 2 vol. in-4°. L'auteur a *Histoire* du manuscrit de Nicolas Ber-a du Chesne et Michel Bertin, déposé othèque impériale, sous le titre de : *Le s Antiquités de la ville et pays de* (1552). L'ouvrage de Dormay a été mis ution à son tour par Lemoine, écuyer manteau du roi, dans son *Histoire des és de la ville de Soissons*; Paris, 1771, -12.

Bibliothèque historique de la France, nos , 34873, 9596, et 40750.

dorn, dornæus ou dorneus (*Gérard*), chimiste allemand, vivait à la fin du seizième siècle. Il habita successivement Francfort-sur-le-Mein, Bâle et Strasbourg. Disciple de Paracelse, dont il soutint les doctrines contre Thomas Éraste, il fut un de ceux qui contribuèrent à la propagation des opinions théosophiques et alchimiques de son maître, dont il traduisit la plupart des ouvrages latins. On a de lui : *Clavis totius philosophiæ chimisticæ, per quam obscura philosophorum dicta referuntur, compendium tres libros continens partim physicos, medicos, et pro majori parte chymicos*; Lyon, 1567, in-12; — *Chymisticum Artificium naturæ, theoricum et practicum*; Francfort, 1568, partie I, in-8°; et 1569, parties II et III; — *De Venenis quod nescio quis suavius in Theophrasticos evomere conatur, retortio*; Bâle, 1568, in-8°; — *Lapis metaphysicus et philosophicus, qui universalis medicina vera fuit patrum antiquorum ad omnes indifferenter morbos, et ad metallorum tollendam lepram*; Bâle, 1569, in-8°; — *Monarchia physica*; Bâle, 1577; — *De restituta utriusque medicinæ Praxi*; Lyon, 1578, in-8°; — *Fasciculus Paracelsicæ medecinæ veteris et novæ, in compendiosum promptuarium tractatus*; Francfort, 1581, in-4°; — *Dictionarium obscuriorum Theophrasti vocabulorum*; Francfort, 1583, in-8°; — *Admonitio ad Th. Erastum de revocandis calumniis in Paracelsum, immerito dictis*; Francfort, 1583, in-8°; — *In Libro Paracelsi De vita longa commentarius*; Bâle, 1583, in-8°; — *De natura lucis philosophicæ, ex Genesi desumpta*; Francfort, 1583, in-8°; — *Commentaria in archidoxia*; Bâle, 1584, in-8°. Dorn a édité les traités de Bernard de Trévise et de Denis Zacharie *Sur la Pierre philosophale*; Bâle, 1585, in-8°.

Jöcher, *Allg. Gelehrten-Lexicon*. — *Biog. méd.*

dorn (*Jean-Christophe*), théologien luthérien et savant bibliographe allemand, né à Schleusingen, à la fin du dix-septième siècle, et mort en 1752, à Wolfenbüttel. Il avait exercé longtemps les fonctions de recteur du gymnase de Blankenbourg, lorsque, rendu à la retraite et à ses livres, il mourut l'année même où il venait d'être nommé second bibliothécaire à Wolfenbüttel. Son ouvrage capital : *Bibliotheca theologico-critica, secundum singulas divinioris scientiæ partes disposita*; Iéna, 1721-1723, 2 vol. in-8°, n'est pas achevé; et malgré les imperfections et les lacunes si naturelles dans ce genre de travail, sa bibliographie est appréciée comme elle le mérite, et présente dans un ordre méthodique des aperçus et des jugements qui indiquent une connaissance approfondie des matières dont il fait l'analyse et la critique. On a encore de lui une édition augmentée du traité de J. Jonsius, *De scriptoribus historiæ philosophicæ*; Iéna, in-4°. Parmi ses autres ouvrages, on doit mentionner : *De doctis Impostoribus*,

avec une préface de B.-G. Struve; Iéna, 1703, in-8°; — *Oratio de vita et obitu H. Welleri*, 1702, in-4°, et *De ruta saxonica*; Iéna, 1705, in-8°; Halle, 1725. S.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*.

DORN (*Amandus-Christian*), jurisconsulte danois, d'origine allemande, né à Parchim, dans le Mecklembourg, en 1709, mort à Kiel, le 25 avril 1765. Il étudia à Rostock, Iéna et Halle. Il professa le droit à Kiel, où son père était avocat. On a de lui : *Disputatio de jurisdictione in Legatos eorumque comites*; Rostock, 1736, in-4°; — *Programma quænam sit ratio, ut communio æris alieni inter conjuges locum habeat, si matrimonium prole ditatum, nulla si sit improle*; Kiel, 1738; — *Disputatio de juridictione criminali exule in judiciis ecclesiasticis*; ibid., 1739; — *Singularia querelæ testamenti inofficiosi capita ab erroribus doctorum vindicata*; ibid., 1740, in-4°.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *All. Gel.-Lexic.*

* **DORN** (*Henri-Louis-Egmont*), musicien et compositeur allemand, né à Kœnigsberg, le 14 novembre 1804. Destiné au droit, qu'il étudia d'abord, il l'abandonna pour la musique, qu'il aimait passionnément. Il dirigea et fonda des établissements de musique, et composa des pièces en grand nombre. Les principales sont : *Die Bettlerin* (La Mendiante), paroles de Holtei; 1828; — *Abu-Kara*, poëme de Bechstein; 1831; — *Das Bannier von England* (La Bannière de l'Angleterre); 1841.

Conversations-Lexicon.

* **DORN** (*Jean-Albert-Bernard*), orientaliste allemand, né à Scheuerfeld, le 11 mai 1805. Livré d'abord à l'étude de la théologie, il s'adonna plus tard, sous la direction de Rosenmüller, à la culture des langues orientales. En 1826 il fut chargé de les professer à l'université de Charkow; mais il ne commença ses cours qu'en 1829, après un voyage scientifique en France et en Angleterre. En 1835 il échangea ce professorat contre celui de l'histoire et de la géographie de l'Asie à l'Institut oriental de Saint-Pétersbourg. Lors de la suppression de cette chaire en 1843, il fut nommé premier bibliothécaire de la bibliothèque impériale russe. Il fut aussi directeur du Musée Asiatique et membre de l'Académie des Sciences de Saint-Pétersbourg. Ses ouvrages sont : *Commentatio de psalterio Æthiopico*; Leipzig, 1825; — *History of the Afghans, translated from the persian of Neamet-Ullah*; Londres, 1829, 2 vol.; — *Grammatische Bemerkungen ueber die Sprache der Afghanen* (Remarques grammaticales sur la langue des Afghans); Pétersbourg, 1840; — *Chrestomathy of the Pushtu or Afghan Language*, avec glossaire; Pétersbourg; — *Das Asiatische Museum der kaiserlichen Akademie der Wissenschaften* (Le Musée asiatique de l'Académie impériale des Sciences); Pétersbourg, 1846; — *Geschichte von Tabaristan, Rujan und Masenderan* (Histoire de... ces de Tabaristan, Rujan et Masender... tersbourg, 1850, 2 vol.; — *Geschich... ristans* (Histoire du Tabaristan); ... *Catalogue des Manuscrits et Xyl... orientaux*; Pétersbourg, 1852.

Conversations-Lexicon.

* **DORNA** (*Bernardo*), jurisconsu... çal, professait le droit avec éclat à Bo... 1240; il composa de nombreux écrits, demeurés inédits.

Savigny, *Geschichte des Römischen Re...* p. 140. — Sarti, *De Claris Archigymnasii B... Professoribus*, t. I, p. 127.

DORNAU, en latin **DORNAVIUS** (*Ga...* philologue et médecin allemand, né à Zi... en Thuringe, le 11 octobre 1577, mort le 28 septembre 1632. Après avoir étudi... nase de Gœrlitz, il accompagna à Bâle d... gens qui allaient étudier a cette univers... fit recevoir docteur en médecine, et devi... sivement recteur des colléges de Gœrlitz e... then, médecin des princes de Brieg et d... qui lui donnèrent des preu... de con... l'envoyèrent en mission en Po... guerre qui menaçait leurs posse... grand nombre d'ouvr... ce qui a fait dire de... *fuit in nugis, sed eruditus...* vrages sont : *Zwingeri Vita et... et oratione celebrata*; Gœrlitz, 1612, *Oratio de incrementis dominatus...* Francfort, 1615, in-4°; — *Homo diaboli...* Francfort, 1618, in-4°; — *Ulysses s... cus*; 1620, in-4°; — *Amphitheat... pientiæ Socraticæ joco-seriæ*; Hanov... ou 1670, 2 tomes in-folio. C'est un r... facéties latines et éloges burlesques, positions facétieuses en grec, en latin, mand, en vers et en prose. La plupar... plaisanteries ont le tort d'être assez peu et beaucoup trop longues. Les éditeurs ques recueils badins, tels que le *Democ... dens* ou les *Nugæ venales*, y ont puisé; là que divers auteurs français ont pris certains détails des panégyriques bouffo... goutte, des lanternes, de la paille, de la b... — *Orationes*, publication posthume; ... 1677, 2 vol. in-8°.

Morhof, *Polyhistor litterarius*, t. I, p. ... — *Lausitzer Merkwürdigkeiten*.

* **DORNER** (*Jean-Antoine*), ... mand, né à Rain (Haute-Bavière), ... à Burghausen, le 12 septembre ... études à Salzbourg, et fut reçu docteur ... stadt. C'était un médecin ha... et fort ... a de lui : *Kurze Abhan...* *meinen Hornviehseuche*... bêtes à co... trad. ... *den Krank...* *lungsmitteln*...

liquer); Hildburg-

1717; ...

... musicale.

AL ... D'ORNEVAL, ... Paris, mort ... la vie de cet écrivain ... ment qu'il vé... sa vi... sse, il cherc... et ... à ses dernié... us ... ivit ... s de ... Les uic ... Saint-Laur... vir ... es ... composé plus de ... complète se trouve ... es plus connues sont : *Arlequin ... lgré lui*, comédie, trois actes; — ... *nulla*, ... *la femme répudiée*, un ... ; — *Le ... ide renversé*, un acte; ... *... de Nanterre*; ibid.; — ... *...es*; ibid.; — *Les Funérailles* ...; ibid.; — *Le Rappel de la Foire* ... un acte; 1721; — *Le Régiment de* ...l.; — *Les Pèlerins de La Mec*... 1726; — *Achmet et Alman*... 1728; — *La Pénélope mo*... 1728; — *Les Amours de* ...; — *La Princesse de la Chine*, 1729; — *Le Corsaire de Salé*, un ... — *Les Couplets en pièces*, prolo... — *La Reine de Barostan*, un acte; ... *L'Opéra-Comique assiégé*; ibid.; — ..., prologue; 1730; — *Zémire et* ... un acte; 1730; — *Les Routes du* ...; — *L'Indifférence*; prologue; ... *L'Amour marin*, un acte; 1730; — ...*e*; ibid.; — *Roger de Sicile, sur*...*noi sans chagrin*, trois actes; 1731; ... *spérés*, prologue; 1732; — *Sophie* ...*d*, un acte; 1732; — *La Sauva*... — *Les Trois Commères*, trois actes; ... grand nombre d'ouvrages peu sont ... Il eut de nombreux collabo... lesquels on compte : Autreau, ...pin de Lafont, Lesage, Piron, etc. Lesage que Dorneval édita le *Théâ*...*re*; Paris, 1721-1737, 10 vol. ... des pièces de Dorneval sont ...s ce recueil. A. Jadin.

Histoire du Théâtre de l'Opéra-Comi...*ères*, *Mémoires pour servir à l'his*... *de la Foire*, III. 300. — *Almanach des* ...*rts*, année 1767. — *Catalogue de la* ... *de Soleinne*.

... (*Claude-Pierre*), homme poli... français, né à Dampierre-sur-... ...rt à Dijon, le 2 novembre ... de forges, et jouissait lors ... d'une fortune honorablement ... avec conviction les principes ... élu membre du comité d'admi... la Haute-Saône. Nommé député suppléant de ce département à l'Assemblée législative, il fut encore, en 1792, élu député à la Convention. Il y vota la mort de Louis XVI. Membre du comité des finances, il demanda, le 22 juillet 1793, la résiliation des marchés passés avec D'Espagnac et autres, pour les transports de l'armée des Pyrénées. Le 30 août 1793, il fit décréter la traduction du payeur général Petit-Jean devant le tribunal révolutionnaire, comme concussionnaire. En 1795, il signa, comme commissaire de la Convention, l'armistice avec les généraux vendéens. Il passa ensuite au Conseil des Anciens, et attaqua vivement, en septembre 1796, une note adressée par le ministre de la justice Merlin aux commissaires dans les départements agités, représentant cette note comme imprudente ou provocatrice. Dornier sortit du Conseil des Anciens en mai 1797, et il fut envoyé par son département au Conseil des Cinq-Cents en mars 1798. Nommé secrétaire, le 21 novembre, il combattit l'opinion de Carret (du Rhône) sur l'assassinat des députés à Rastadt. Après le 18 brumaire, il se retira dans son département, et ne s'occupa plus que de l'exploitation de ses forges et de la mise en valeur de ses propriétés. Il avait, en 1794, acquis, comme domaine national, les forges de Pesmes, confisquées sur le duc de Choiseul, émigré; apprenant que Mlle de Choiseul était restée en France, il lui fit une pension de 3,000 fr. jusqu'à la radiation des émigrés, époque à laquelle il compta à l'ancien possesseur 90,000 fr., somme à laquelle il évalua son bénéfice sur cette propriété.

Moniteur universel, années 1792, 1793, 1796, 1798. — *Petite Biographie Conventionnelle*. — *Biographie moderne*, édit. de 1806. — *Galerie historique des Contemporains*. — Rabbe, etc., *Biographie universelle des Contemporains*.

* **DORNKREL D'EBERHERTZ** (*Tobie*), médecin morave, né à Iglau (Moravie), mort à Lunebourg, le 30 juin 1605. Il exerça sa profession à Lunebourg. On a de lui : *Dispensatorium novum, continens, ad omnia propemodum humani corporis pathemata, remedia selecta*; (Ulyssea) 1600, in-4°; augmenté du traité *De Purgatione*, Hambourg, 1604, in-12; Leipzig, 1623, in-12; Iéna, 1645, in-12; — *Joannis Stokeri Empirica, sive medicamenta varia contra morbos*; Francfort, 1601, in-8°; — *Medulla totius praxeos medicæ aphoristica*; Erfurth, 1656, in-4°; — *De Peste*, et plusieurs autres traités de médecine.

Éloy, *Dictionnaire historique de la Médecine*.

DORNMEYER (*André-Jules*), philologue allemand, né à Lauenstadt, en 1674, mort le 26 octobre 1717. Il professa l'éloquence à la Faculté de philosophie de Halle, et fut recteur du gymnase Frédéric à Berlin. On a de lui : *Philologia sacra*; Leipzig, 1699, in-8°; — *De vicioso Ciceronis Imitatore*, dans le traité *De Latinitate selecta* par Vorstius, Berlin, 1718, 1738, in-8°, et dans la *Collectio* d'Hallbauer, Iéna, 2176,

avec une préface de B.-G. Struve; Iéna, 1703, in-8°; — *Oratio de vita et obitu H. Welleri*, 1702, in-4°, et *De ruta saxonica;* Iéna, 1705, in-8°; Halle, 1725. S.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon.*

DORN (*Amandus-Christian*), jurisconsulte danois, d'origine allemande, né à Parchim, dans le Mecklembourg, en 1709, mort à Kiel, le 25 avril 1765. Il étudia à Rostock, Iéna et Halle. Il professa le droit à Kiel, où son père était avocat. On a de lui : *Disputatio de jurisdictione in Legatos eorumque comites;* Rostock, 1736, in-4°; — *Programma quænam sit ratio, ut communio æris alieni inter conjuges locum habeat, si matrimonium prole ditatum, nulla si sit improle;* Kiel, 1738; — *Disputatio de juridictione criminali exule in judiciis ecclesiasticis;* ibid., 1739; — *Singularia quærelæ testamenti inofficiosi capita ab erroribus doctorum vindicata;* ibid., 1740, in-4°.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *All. Gel.-Lexic.*

*DORN (*Henri-Louis-Egmont*), musicien et compositeur allemand, né à Kœnigsberg, le 14 novembre 1804. Destiné au droit, qu'il étudia d'abord, il l'abandonna pour la musique, qu'il aimait passionnément. Il dirigea et fonda des établissements de musique, et composa des pièces en grand nombre. Les principales sont : *Die Bettlerin* (La Mendiante), paroles de Holtei; 1828; — *Abu-Kara*, poëme de Bechstein; 1831; — *Das Bannier von England* (La Bannière de l'Angleterre); 1841.

Conversations-Lexicon.

*DORN (*Jean-Albert-Bernard*), orientaliste allemand, né à Scheuerfeld, le 11 mai 1805. Livré d'abord à l'étude de la théologie, il s'adonna plus tard, sous la direction de Rosenmüller, à la culture des langues orientales. En 1826 il fut chargé de les professer à l'université de Charkow; mais il ne commença ses cours qu'en 1829, après un voyage scientifique en France et en Angleterre. En 1835 il échangea ce professorat contre celui de l'histoire et de la géographie de l'Asie à l'Institut oriental de Saint-Pétersbourg. Lors de la suppression de cette chaire en 1843, il fut nommé premier bibliothécaire de la bibliothèque impériale russe. Il fut aussi directeur du Musée Asiatique et membre de l'Académie des Sciences de Saint-Pétersbourg. Ses ouvrages sont : *Commentatio de psalterio Æthiopico;* Leipzig, 1825; — *History of the Afghans, translated from the persian of Neamet-Ullah;* Londres, 1829, 2 vol.; — *Grammatische Bemerkungen ueber die Sprache der Afghanen* (Remarques grammaticales sur la langue des Afghans); Pétersbourg, 1840; — *Chrestomathy of the Pushtu or Afghan Language*, avec glossaire; Pétersbourg; — *Das Asiatische Museum der kaiserlichen Akademie der Wissenschaften* (Le Musée asiatique de l'Académie impériale des Sciences); Pétersbourg, 1846; — *Geschichte von Taberistan, Rujan und Masenderan* (Histoire d[es provin]ces de Tabaristan, Rujan et Masende[ran; Pé]tersbourg, 1850, 2 vol.; — *Geschic[hte Tabe]ristans* (Histoire du Tabaristan); [— *]Catalogue des Manuscrits et X[ylographes] orientaux;* Pétersbourg, 1852.

Conversations-Lexicon.

*DORNA (*Bernardo*), jurisconsul[te ...]çal, professait le droit avec éclat à B[...] 1240 ; il composa de nombreux écrit[s ...] demeurés inédits.

Savigny, *Geschichte des Römischen R[echts ...]* p. 150. — Sarti, *De Claris Archigymnasii Professoribus*, t. I, p. 127.

DORNAU, en latin DORNAVIUS (C[...]) philologue et médecin allemand, né à Z[...] en Thuringe, le 11 octobre 1577, mo[rt ...] le 28 septembre 1632. Après avoir étud[ié ...]nase de Gœrlitz, il accompagna à Bâle [...] gens qui allaient étudier à cette univer[sité ...] fit recevoir docteur en médecine, et de[...]sivement recteur des colléges de Gœrlitz [...]then, médecin des princes de Brieg et [...] qui lui donnèrent des preuves de co[...] l'envoyèrent en mission en Pologne au [...] guerre qui menaçait l[eurs] possessions. [...] grand nombre d'ouv[...] p[...] ce qui a fait dire [...] : *fuit in nugis, sed eruditus.* [...] vrages sont : *Zwingeri Vita et* [...] *et oratione celebrata;* Go[...], 1612 [...] *Oratio de incrementis* [...] Francfort, 1615, in-4°; — *Homo diabo[...]* Francfort, 1618, in-4°; — *Ulysses* [...]*cus;* 1620, in-4°; — *Amphithea[trum sa]pientiæ Socraticæ joco-seriæ;* Hano[vre ...] ou 1670, 2 tomes in-folio. C'est un [...] facéties latines et éloges burlesques, [...] positions facétieuses en grec, en latin [...]mand, en vers et en prose. La plupa[rt ...] plaisanteries ont le tort d[...] assez pe[...] et beaucoup trop lo[...]. Les éditeur[s ...] ques recueils badins, [...] le [...] *dens* ou les *Nugæ* [...] là que divers auteurs fra[...] certains détails des panégy[riques ...] goutte, des lanternes, de la paille, de la [...] — *Orationes*, publication posthume; 1677, 2 vol. in-8°.

Morhof, *Polyhistor litterarius*, t. I, p. 248. *Lausitzer Merkwürdigkeiten.*

*DORNER (*Jean-Antoine*), méd[ecin alle]mand, né à Rain (Haute-Bavière), en 1[...] à Burghausen, le 12 septembre 177[...]. [...] études à Salzbourg, et fut [...] docteu[r ...]stadt. C'était un méd[...] et fort [...] a de lui : *Kurze Ab[...]* [...] *meinen Hornvieh*[...] bêtes à cornes, [...] trad. en français, [...] *den Krankheiten* [...] *lungsmitteln* (De

ens curatifs à leur appliquer); Hildburg-
1774, in-4°.
phie médicale.

AL I AL,
rt
1760. La vie de cet écrivain
eulement il v
s sa vieillesse,
et épuisa ses d
s expériences c s. u
rema
il n ivit p ues se-
de . Les de s
rn Saint-L ill ies
composé de s
se uve
es c : *Arle*
e tui, trois actes : —
u, ou la jeu
: — *Le Monde renv e*,
— *Amours de e*; —
zones; ibid.; — *Les Fu*
l.; — *Le Rappel de la re*
; 1721; — *Le Régiment de*
1.; — *Les Pèlerins de La Mec*-
s: 1726; — *Achmet et Alman*-
1728; — *La Pénélope mo*-
1728; — *Les Amours de*
; — *La Princesse de la Chine*,
1729; — *Le Corsaire de Salé*, un
— *Les Couplets en pièces*, prolo-
— *La Reine de Barostan*, un acte;
éra-Comique assiégé; ibid.; —
prologue; 1730; — *Zémire et*
acte; 1730; — *Les Routes du*
.; — *L'Indifférence*; prologue;
L'Amour marin, un acte; 1730; —
; ibid.; — *Roger de Sicile, sur*-
sans chagrin, trois actes; 1731;
pérés, prologue; 1732; — *Sophie*
nd, un acte; 1732; — *La Sauva*-
; — *Les Trois Commères*, trois actes;
nombre d'ouvrages peu sont
eur. Il eut de nombreux collabo-
lesquels on compte : Autreau,
Lafont, Lesage, Piron, etc.
que Dorneval édita le *Théâ*-
re, Paris, 1721-1737, 10 vol.
des pièces de Dorneval sont
ce recueil. A. JADIN.

*Histoire du Théâtre de l'Opéra-Comi-
frères, Mémoires pour servir à l'his-
de la Foire*, III, 300. — *Almanach des
s, année 1767. — *Catalogue de la
de Soleinne.*

(*Claude-Pierre*), homme poli-
français, né à Dampierre-sur-
rt à Dijon, le 2 novembre
de forges, et jouissait lors
une fortune honorablement
avec conviction les principes
du n ibre du comité d'admi-
-Saône. Nommé député suppléant de ce département à l'Assemblée législative, il fut encore, en 1792, élu député à la Convention. Il y vota la mort de Louis XVI. Membre du comité des finances, il demanda, le 22 juillet 1793, la résiliation des marchés passés avec D'Espagnac et autres, pour les transports de l'armée des Pyrénées. Le 30 août 1793, il fit décréter la traduction du payeur général Petit-Jean devant le tribunal révolutionnaire, comme concussionnaire. En 1795, il signa, comme commissaire de la Convention, l'armistice avec les généraux vendéens. Il passa ensuite au Conseil des Anciens, et attaqua vivement, en septembre 1796, une note adressée par le ministre de la justice Merlin aux commissaires dans les départements agités, représentant cette note comme imprudente ou provocatrice. Dornier sortit du Conseil des Anciens en mai 1797, et il fut envoyé par son département au Conseil des Cinq-Cents en mars 1798. Nommé secrétaire, le 21 novembre, il combattit l'opinion de Carret (du Rhône) sur l'assassinat des députés à Rastadt. Après le 18 brumaire, il se retira dans son département, et ne s'occupa plus que de l'exploitation de ses forges et de la mise en valeur de ses propriétés. Il avait, en 1794, acquis, comme domaine national, les forges de Pesmes, confisquées sur le duc de Choiseul, émigré; apprenant que Mlle de Choiseul était restée en France, il lui fit une pension de 3,000 fr. jusqu'à la radiation des émigrés, époque à laquelle il compta à l'ancien possesseur 90,000 fr., somme à laquelle il évalua son bénéfice sur cette propriété.

Moniteur universel, années 1792, 1793, 1796, 1798. — *Petite Biographie Conventionnelle*. — *Biographie moderne*, édit. de 1806. — *Galerie historique des Contemporains*. — Rabbe, etc., *Biographie universelle des Contemporains*.

* **DORNKREL D'EBERHERTZ** (*Tobie*), médecin morave, né à Iglau (Moravie), mort à Lunebourg, le 30 juin 1605. Il exerça sa profession à Lunebourg. On a de lui : *Dispensatorium novum, continens, ad omnia propemodum humani corporis pathemata, remedia selecta*; (Ulyssea) 1600, in-4°; augmenté du traité *De Purgatione*, Hambourg, 1604, in-12; Leipzig, 1623, in-12; Iéna, 1645, in-12; — *Joannis Stokert Empirica, sive medicamenta varia contra morbos*; Francfort, 1601, in-8°; — *Medulla totius praxeos medicæ aphoristica*; Erfurth, 1656, in-4°; — *De Peste*, et plusieurs autres traités de médecine.

ÉLOY, *Dictionnaire historique de la Médecine.*

DORNMEYER (*André-Jules*), philologue allemand, né à Lauenstadt, en 1674, mort le 26 octobre 1717. Il professa l'éloquence à la Faculté de philosophie de Halle, et fut recteur du gymnase Frédéric à Berlin. On a de lui : *Philologia sacra*; Leipzig, 1699, in-8°; — *De vicioso Ciceronis Imitatore*, dans le traité *De Latinitate selecta* par Vorstius, Berlin, 1718, 1738, in-8°, et dans la *Collectio* d'Hallbauer, Iéna, 2176,

in-8°; — *Oratio de Luthero humanioris literaturæ cultore et æstimatore.*

Jöcher, *Allgemeines Gelehrten-Lexicon.*

DOROHOSTAYSKI (*Christophe*), guerrier et poëte polonais, né en 1562, mort en 1611. Il commença ses études en Pologne, et les termina à Fribourg et à Strasbourg. Rentré dans sa patrie, il la servit sur les champs de bataille comme militaire, et plus tard comme ambassadeur à Moskou. Il écrivit un petit poëme *Sur la Hippique;* Varsovie, 1587. L. CHODZKO.

Bentkowski, *Hist. de la Littér. pol.* — Starczynski, *Siècle de Sigismond, III.*

* **DORONETI** (*Jacques*), écrivain italien, né vers 1560, mort vers 1620. Il a laissé un dialogue pastoral et des madrigaux qui ont été insérés dans le recueil de Gherardo Borgogni; Venise, 1599, in-12; mais il est plus connu par ses impostures que par ses ouvrages. En 1601 il publia à Vicence, sous le nom du Tansillo, trois comédies, savoir : *Il Sofista, Il Cavallerizzo, Il Finto.* Le Stigliani s'aperçut que ces pièces ne pouvaient être du Tansillo; il n'y reconnaissait ni sa manière, ni son humeur, ni son style; mais il ne savait à qui les attribuer. Ce n'est qu'environ deux siècles plus tard que la fraude a été découverte. Crescimbeni a fait voir que ces trois comédies ne sont autre chose que *Il Filosofo, Il Marescalco,* et *Il Ipocrito* de l'Arétin. Doroneti en a changé les titres, les noms des personnages, le commencement des prologues, et il en a supprimé quelques passages trop licencieux. M. G.

Stigliani, *Lettere.* — Fontanini, *Biblioteca Italiana,* avec les notes d'Apostolo Zeno. — Crescimbeni, *Storia della Volgar Poesia.*

* **DOROTHÉE** (Δωρόθεος), nom commun à plusieurs personnages grecs que voici, dans leur ordre chronologique :

DOROTHÉE, historien grec antérieur à l'ère chrétienne. Il écrivit sur Alexandre le Grand un ouvrage, dont Athénée cite le sixième livre; mais comme ce compilateur ne donne en même temps aucun détail sur l'auteur, on ignore quel est ce Dorothée. On ne sait si c'est à lui qu'appartiennent les ouvrages suivants : une *Histoire de Sicile* (Σικελικά), dont un fragment a été conservé par Stobée et par Apostolius; — Une *Histoire d'Italie* (Ἰταλικά), dont Plutarque cite le quatrième livre; — Une espèce d'encyclopédie intitulée Πανδέκτης, dont Clément d'Alexandrie cite le premier livre; — des *Métamorphoses*, Μεταμορφώσεις, mentionnées par Plutarque.

Stobée, *Florileg.*, XLIX, 49. — Apostolius, *Proverb.*, XX, 13. — Plutarque, *Parall. Min.*, 20, 28. — Saint Clément d'Alexandrie, *Stromata*, I. *Protreptica.* — Ch. Müller, *Scriptores Rerum Alexandri Magni*, 158.

DOROTHÉE *de Sidon*, poëte grec, probablement antérieur à l'ère chrétienne. Il composa des poëmes astrologiques (ἀποτελέσματα), dont il nous reste un petit nombre de fragments. Ils ont été recueillis par Iriarte, *Catalog. Cod. Manuscript. Biblioth. Mat.*, I, p. 224, et par Cramer, *Anecdota*, III, p. 167, 185. Le poëte latin Manilius et beaucoup d'écri[illegible] giques arabes ont fait grand usag[illegible] *lesmata* de Dorothée. Quelques cri[illegible] gardent Dorothée de Sidon comme [illegible] avec un Dorothée de Chaldée dont [illegible] tarque.

Smith, *Dictionary of Greek and Roman* [illegible]

* **DOROTHÉE** *d'Ascalon*, gr[illegible] grec, d'une époque incertaine. Il est s[illegible] par Athénée. On connaît les titres d[illegible] ses ouvrages, savoir : Λέξεων συναγωγ[illegible] τῶν ξένως εἰρημένων λέξεων κατὰ στ[illegible] Περὶ Ἀντιφάνους καὶ περὶ τῆς παρὰ κω[illegible] μικοῖς ματτύης.

Smith, *Dictionary of Greek and Roman* [illegible]

* **DOROTHÉE**, médecin grec, viv[illegible] blement à la fin du premier siècle de [illegible] tienne. Phlégon de Tralles cite de lui [illegible] intitulé Ὑπομνήματα (*Mémoires*). C'es[illegible] le même personnage que le Dorothée cité par Pline et le Dorothée Helius [illegible] Galien.

Phlegon de Tralles, *De Mirab.* — Galien, [illegible]

* **DOROTHÉE**. On connaît deux art[illegible] de ce nom. Un sculpteur, qui [illegible] l'auteur d'une statue dédiée à [illegible] à Hermione. Un peintre, [illegible] ron de remplacer par [illegible] célèbre tableau d'Apelles représenta[illegible] *Anadyomène.*

Raoul Rochette, *Lettre à M. Schorn, Sup*[illegible] *Catalogue des Artistes de l'Antiquité*, p. [illegible]

DOROTHÉE *de Tyr*, [illegible]ologien [illegible] vait vers 300 après J.-C. [illegible] l'a confo[illegible] avec Dorothée prêtre d'[illegible], d[illegible] sèbe, et qui vivait sous [illegible] faut encore le d[illegible] d[illegible] qui était aussi c[illegible] rothée évêque de [illegible] dit-on, beaucoup à so[illegible] envoyé en exil. Qua[illegible] revint à Tyr, et [illegible] pereur Julien. A[illegible] à mort par l'o[illegible] peu vr[illegible] n'est [illegible] m[illegible] orains; [illegible] se trou[illegible] p[illegible] écri[illegible] [illegible] est [illegible] qu'elle a [illegible] *loye.* Dorothée écrivit [illegible] ges de théologie, et [illegible] un sous le titre de *Sy*[illegible] *Prophetarum, Apost*[illegible] *Domini.* Il est imprimé en [illegible] volume de la *Bibliotheca* [illegible] dans son *Histor. liter.* [illegible] grec, avec une [illegible] publié en [illegible] *Varior*[illegible] *tolo*[illegible] dig[illegible] trouve [illegible] l'histoire [illegible]

Cave, *Histor*[illegible]

), martyrisé à
ou-officier de
, et occup e premier
, le
. Doro et plusieurs
la cour
ar et es.
fut : son corps à la
honore saint Dorothée le 9 sep-

VIII, *Historia*, cap. I et VI. — Lactance,
Persecutorum, cap. XV, et *Institutiones*,
Ruinart, *Acta primorum Martyrum*. —
-moires pour l'histoire ecclésiastique, V.
des Saints, III. — Drouet de Maupertuy,
tes des Martyrs, I, 460. — Richard et
sacrée. — Abbé Godescard, *Vies*

le
pte), vers

Ale ne. « La, un
mangeait que six onces de
une petite poignée de
ne buvait que de l'eau,
Il couchait sur le sol, et
es pour dormir. Il passait le
pour bâtir des cellules,
paniers ou des cordes avec
er. » Pallade de Galatie fut
de Dorothée est indiquée

Lausiaca, II, lib. VIII, cap. 97. —
ecclesiastique, lib. VI, cap. 29. — Ros-
trum. — Baillet, *Vies des Saints*, III.

E (Sainte), vierge chrétienne,
rie, vivait en 311. Elle confessa
de J.-C, et résista aux sollicita-
n Daia, qui attaquait autant sa
religion. Elle avait beaucoup d'es-
. Elle est qualifiée de martyre :
e dit positivement qu'elle ne fut
à mort, mais seulement de-
biens et bannie. Rufin écrit même
volontairement ses biens et sa
soustraire aux poursuites de
secrètement Alexandrie, suivie
iteurs dévoués et d'une fille,

, lib. VIII, cap. XIV. — Baillet, *Vies*
rier. — Richard et Giraud, *Bibliothè-*

hérésiarque, vivait en 431. Il
rcianople en Mésie, et fut l'un
teurs de Nestorius. Il sou-
sa doctrine dans l'église de
rejetant l'union hypostatique
nature humaine, il prononça
qui diraient que Marie

que la *Biographie universelle*, dite
Dorothée sous le règne de Julien.

était mère de Dieu. Dorothée fut du nombre des évêques nestoriens qui assistèrent au concile d'Éphèse, ouvert le 22 juin 431. Les nestoriens y furent déclarés schismatiques, anathématisés et retranchés de la communion de l'Église catholique romaine. Dorothée fut en outre déposé et relégué à Césarée (Cappadoce), par ordre de l'empereur Théodose. On trouve quatre lettres de Dorothée dans le recueil du P. Lupus, ermite de Saint-Augustin, publié sous le titre de : *Ad Ephesinum concilium variorum Patrum Epistolæ*, etc.; Louvain, 1682, 2 vol. in-4°.

S. Cyrille d'Alexandrie, *Epistola ad Acarium*. — Cave, *Historia literaria Scriptorum ecclesiasticorum*, 269.

DOROTHÉE, abbé, vivait en 451. Il fut accusé, dans la quatrième session du concile de Chalcédoine, en 451, de partager la doctrine d'Eutychès, c'est-à-dire de professer que J.-C. n'était pas consubstantiel aux hommes selon la chair; qu'il avait un corps céleste, qui avait passé par le corps de la Vierge comme par un canal, et qu'il y avait eu deux natures en lui avant l'union hypostatique; mais qu'après cette miraculeuse union, il n'était resté qu'une nature mêlée des deux. Cette doctrine fut anathématisée par le concile.

Évagre, *Historia ecclesiastica*, lib. II, cap. V. — Nicéphore, *Breviarium historicum*, lib. XV, cap. IX.

* **DOROTHÉE**, jurisconsulte grec, vivait dans la première moitié du sixième siècle. Justinien l'appela auprès de lui pour l'associer aux travaux du Digeste, des Institutes et du second Code. Il écrivit des commentaires sur les deux premiers de ces recueils juridiques. Plusieurs fragments de celui du Digeste se sont conservés dans les Basiliques. On lui a attribué une traduction des Pandectes et un index de ce code; mais ces opinions ne reposent que sur des indices fort peu certains. On ne peut préciser l'époque positive de son décès, mais ce fût vers la fin du règne de Justinien. G. BRUNET.

Montreuil, *Histoire du Droit byzantin*, t. I, p. 280.

DOROTHÉE (Saint), fondateur d'ordre religieux, né en Palestine, vivait vers 560. Il embrassa la vie monastique, dans un couvent situé près de Gaza et dirigé par S. Séride. Dorothée fit son éducation religieuse sous la conduite de Jean dit *le Prophète*, moine renommé pour sa piété, et eut lui-même pour disciple saint Dosithée. Plus tard, Dorothée alla fonder le monastère de Majume, dont il mourut l'archimandrite. On a de lui un recueil de conseils adressés à ses disciples. Ce livre a été traduit du grec en latin par Hilarion Veroneo et Balthasar Corder, sous le titre de *Viginti quatuor Doctrinæ, seu sermones de vita recte instituenda*. Il a été mis en français par Armand de Rancé, abbé de La Trappe, qui l'a nommé *Instructions de saint Dorothée, avec sa vie*; Paris, 1686, in-8°. Quelques lettres de Dorothée se trouvent dans l'*Auctuarium* de la *Bibliotheca Patrum* (1624) du père Fronton du Duc. Quoique honoré

communément du titre de *saint*, Dorothée ne figure en cette qualité dans aucun martyrologe.

Cave, *Historia literaria Scriptorum ecclesiasticorum*, 373. — Bollandus, *Acta Sanctorum*, 28 février. — Bulteau, *Essai de l'Histoire monastique de l'Orient*, liv. IV, chap. 9. — Dupin, *Table des Auteurs ecclésiastiques du septième siècle*. — Baillet, *Vies des Saints*, III. — Possevin, *Apparatus sacer*. — Bellarmin, *De Scriptoribus ecclesiasticis*.

DOROTHÉE (Saint), dit *le jeune*, fondateur de communauté religieuse, né à Trébisonde, vivait dans le onzième siècle. Il appartenait à une famille noble et riche, qui lui fit donner une éducation solide et le destinait à occuper une brillante position. Mais pour éviter un mariage contraire à ses goûts, il s'enfuit de sa ville natale, et, après avoir erré en divers lieux, s'arrêta à Amise, sur les frontières du Pont et de la Paphlagonie. Un abbé du nom de Jean, qui bâtissait le monastère de Genne, engagea le jeune Dorothée à demeurer au nombre de ses moines, et lui conféra les ordres peu après. Dans la suite, Dorothée fit construire le couvent de Chiliotom ou Chiliocom, sur le bord du Pont-Euxin du côté de la Bithynie. Il en prit lui-même le gouvernement, et y institua la règle de saint Arsène. Jean, évêque d'Euchaïte ou Théorople, dans le Pont, était alors son disciple. Plusieurs hagiographes reconnaissent à Dorothée le don de prophétie et celui des miracles. Pendant soixante-deux ans qu'il vécut comme prêtre, il dit la messe tous les jours, et se voyant près de sa fin, quoique sans maladie, il se coucha sur la terre comme pour dormir, et ne se réveilla plus. L'Église honore saint Dorothée le 9 septembre.

Jean, metrop. d'Euchaïte, *Vita S. Dorothei*; dans les *Acta Sanctorum* de Bollandus, continués par le P. Janning, 5 juin. — Baillet, *Vies des Saints*, III, 9 septembre. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

DOROTHÉE, historien grec, mort vers la fin du seizième siècle. Il était archevêque de Malvoisie, et a laissé, en grec moderne, une *Histoire universelle* depuis la création du monde jusqu'à la prise de Constantinople. Cette histoire a été publiée par Jean-Antoine Julianus et Apostolus Tzigaras, protospathaire de Moldavie; Venise, 1631 et 1686, in-4°.

Dict. biographique et pittoresque.

***DORP** (*Jean*), l'un des derniers professeurs de la philosophie scolastique telle que l'entendait le moyen âge; on croit qu'il était hollandais; on manque de renseignements sur sa vie, et les historiens de la philosophie l'ont laissé dans l'oubli, nul d'entre eux n'ayant eu le courage de lire son *Commentum super Summulam Johannis Buridani*, quoique ce livre ait eu trois éditions successives, 1487, in-fol., 1490, in-4°, 1499, in-fol. Aujourd'hui il est fort douteux qu'un gros livre de subtilités philosophiques trouvât un débit assez prompt pour exiger que l'ouvrage fût reimprimé trois fois en douze ans. G. B.

Documents particuliers.

DORPE (*Roland* Van den), imprimeur belge, né dans le Brabant septentrional, vivait dans le seizième siècle. Il fut l'un des meilleurs imprimeurs d'Anvers. Ses éditions sont très-recherchées. La marque qu'il plaçait sur les ouvrages sortis de ses presses représente un homme armé tenant une épée et sonnant du cor; cet homme est revêtu d'un *tabard* (cotte d'armes) au lion de Brabant. Deux écussons l'accompagnent, l'un aux armes d'Anvers, l'autre chargé d'une hache posée en bande. Une banderole portant le nom de Dorpe complète la figure.

Biographie générale des Belges.

DORPIUS (*Martin*), philosophe hollandais, né vers 1480, à Naeldwyck (Hollande), mort à Louvain, le 31 mai 1525. Il fit ses études à Louvain, professa plusieurs années l'éloquence et la philosophie à Lille, et devint recteur du collége du Saint-Esprit à Louvain. Il était lié d'amitié avec Thomas Morus et Érasme. Ce dernier composa l'épitaphe du tombeau qui fut érigé à Dorpius, dans le couvent des Chartreux de Louvain (1). On a de Dorpius : *Dialogus Veneris et Cupidinis Herculem animi ancipitem in suam militiam, invita virtute, propellentium*; — *Complementum Aululariæ Plautinæ, et prologus in Militem gloriosum*; — *Epistola de Hollandorum moribus*; Louvain, in-4°; — *De Laudibus Aristotelis*, contre Laurent Valla; Louvain, 1510 et 1514, in-4°; — *De Laudibus omnium disciplinarum et Academiæ Lovaniensis*; octobre 1513, in-4°; — *De Assumptione Virginis Deiparæ*; Louvain, 1514, in-4°; — *De Laudibus D. Pauli*; Bâle, 1520; — *De Litteris sacris*, etc., ibid.

Érasme, *Epistolæ*, lib. XXXI, cap. 12. — *Foppens*, *Bibliotheca Belgica*, pars secunda, 882.

***DOROW** (*Guillaume*), antiquaire allemand, né le 22 novembre 1790 à Kœnigsberg, mort à Halle, le 16 décembre 1846. Il reçut à l'école de Marienbourg sa première instruction, et fut quelque temps attaché à la légation prussienne à Paris. Plus tard, il fonda en 1820 le Musée des Antiquités nationales à Bonn, et en 1827 il obtint du roi de Prusse un secours pour entreprendre un voyage en Italie. Il fit des découvertes importantes dans l'ancienne Étrurie, et c'est par ses soins que fut acquise la grande collection d'antiquités étrusques qui fait maintenant partie du Musée de Berlin. On a de lui : *Opferstätten und Grab-*

(1) Voici cette épitaphe d'Érasme :

Martinus ubi terras reliquit Dorpius,
Suum orbe partum fuit parens Hollandia,
Theologus ordo luget extinctum decus;
Tristes Camœnæ, candidis cum Gratiis,
Tantum Patronum lacrimis desiderant.
Lovaniensis omnis complorans schola,
Sidus suum requirit. O mors! inquiunt,
Crudelis, atrox, sæva, iniqua et invida,
Itan', ante tempus floridam arborem secans,
Tot dotibus, tot spebus orbes omnium
Suspensa vota? Premite luctus inquiunt;
Non periit ille; vivit, ac dotes suas
Nunc tuto habet, subductas ævo perdito.
Sors nostra flenda est, gratulandum est Dorpio.
Hæc terra servat mentis hospitium piæ
Corpusculum, quod ad canoræ buccinæ
Vocem, refundens optimo reddet Deo.

r *Germanen und Roemer am Rhein* ɜ sacrifice et tombeaux des Germains et ins sur le Rhin); Wiesbaden, 1819-1821, 4°; — *Orientalische Altherthümer* és orientales); Wiesbaden, 1819-1821, ns in-4°; — *Denkmale germ. und' t in den rheinisch-westphäl Provinzen* ents germaniques et romains dans les s rhénanes et westphaliennes); Stutt-23-1827, 2 vol. in-4°; — *Denkmäler prache und Kunst* (Monuments de t d'art antiques); Bonn et Berlin, 6, 2 vol. in-8° : *Notizie intorno al-si Etruschi*; Pesaro, 1828, in-4°; — *und der Orient* (L'Étrurie et l'Orient); rg, 1829; — *Voyage archéologique ncienne Étrurie*; Paris, 1829, in-4°; *imile und Handschriften* (Facsimilés crits); Berlin, 1836-38; — *Briefe be-Staatsmaenner* (Lettres d'hommes èbres); Leipzig, 1844; — *Denkschrif Briefe* (Mémoires et Correspondance); 836-1841. Dorow a publié, en société proth, un catalogue, en français, de la ı égyptienne du chevalier Palin, et diffé-raux archéologiques et paléographiques.

st.-Lex.

RON (*Claude*), lecteur du roi Henri III des requêtes, né à Paris, vers 1530, s 1600. Plusieurs auteurs du seizième rlent de lui avec éloge. Il a laissé un intitulé : *Discours des choses mémo-rites à l'entrée du très-chrétien roi ɛe et de Pologne Henri en la ville de* Lyon, 1574, in-8°. M. G.

er, Bibliothèque française. — Jacques Pelle-*gues de l'Ortographe.* — Claude Binet, *Vie d.*

ANNE (*Antoine*), théologien français, udun, mort le 13 novembre 1728. Il fit s à Paris, et, par la protection d'Antoine s, archevêque de Paris, devint suc-nt chanoine, archidiacre de Josas, of-nd-chantre et secrétaire du conseil de e. Chargé en 1710 de recueillir avec Le-matériaux utiles aux *Mémoires du* Dorsanne s'occupa si négligemment de ce e, sur les plaintes des intéressés, il dut a démission, en 1723; maître de la du cardinal de Noailles, il fut l'un des x instigateurs de la résistance de ce a bulle *Unigenitus*, et fut envoyé plu-s en mission à Rome par le cardinal. Antoine de Noailles ayant accepté pu-t simplement la bulle, Dorsanne quitta ché, et entra à l'hôpital des Incurables, rut de chagrin presque aussitôt. Il légua s à l'abbé d'Eaubonne la somme de ante-quatre mille livres. On a de Dor-*Règlements des petites Écoles de Pa-*, in-12; — *Journal qui contient tout s'est passé à Rome et en France au sujet de la bulle* Unigenitus; *depuis 1711 jusqu'en octobre 1728*, publié par Pierre Le-clerc, sous-diacre du diocèse de Rouen, Rome (Amsterdam), 1753, 2 vol. in-4°, ou 5 vol. in-12; avec des *Notes* et un *Avertissement* par l'abbé Dupac de Bellegarde; 1756, 6 vol. in-12. La narration de ce journal est simple et natu-relle. L'auteur y rend compte des plus petits détails. Comme il écrivait les événements à me-sure qu'il les apprenait, on y trouve des négli-gences de style et quelques répétitions. L'abbé Bourgoing de Villefore, dans ses *Anecdotes* ou *Mémoires secrets sur la constitution* Unigeni-tus, 1730, 3 vol. in-12, n'a guère fait que copier l'ouvrage de Dorsanne.

Feller, *Biographie universelle*, édit. Weiss. — Quérard, *La France littéraire.*

DORSCH (*Jean-Christophe*), graveur alle-mand, né à Nuremberg, en 1676, mort dans la même ville, le 17 octobre 1732. Il eut pour pre-mier maître son père, qui lui apprit à graver en creux; cependant, avant de devenir un artiste dans le sens habituel du mot, il fut journalier et marchand de vin. La vocation l'emporta : déjà père de famille, il se mit à étudier le dessin, puis successivement la géométrie, l'anatomie et la peinture. Après toutes ces études prélimi-naires, Dorsch devint un des plus habiles gra-veurs en pierres fines de son temps; seulement on lui reproche d'avoir trop consulté son imagina-tion pour la reproduction des traits de person-nages historiques ou contemporains. Il exé-cuta des séries nombreuses de portraits de papes, d'empereurs, de rois et souverains de tous les pays. Dorsch apprit son art à ses deux filles.

Nagler, *Neues Allgemeines Künstler-Lexicon.*

DORSCH ou **DORSCHE** (*Jean-George*), théo-logien allemand, né à Strasbourg, le 19 novem-bre 1597, mort le 25 décembre 1659. Il étudia à Strasbourg et à Tubingue, et devint pasteur à Ensisheim en 1622. En 1624 il visita Iéna, Leip-zig, Wittenberg et Marpurg; en 1627 il fut ap-pelé à professer la théologie à Strasbourg et en 1654 à Rostock, où il mourut. Les principaux de ses nombreux ouvrages sont : *Epigrammatum Centuriæ octo*; Strasbourg, 1621, in-16; — *Latro theologus et Theologus latro*; Rostock, 1656, in-12; — *Dissertatio de Prophetia Eno-chi*; Strasbourg, 1654, in-12; — *Tunica Christi inconsutilis*; Rostock, 1658, in-4°; — *Hep-tas dissertationum historico-theologicarum de Spiritu Sancto in specie columbæ; De Inven-tione crucis*, etc.; 1660, in-12; — *Parallela monastica et academica*; — *Biblia nume-rata, sive Index specialis in Vetus et Novum Testamentum ad singula omnium librorum capita et commata*; Francfort, 1694, in-fol. (posthume), avec des additions de Grambs, moins estimées toutefois que l'ouvrage principal; — *De Auctoritate Ecclesiæ*; — *De Voluntate Dei, gratia universali et scientia media.*

Fecht, *Dorschæi Comment. in quatuor Evangelistas.* — Sax, *Onomast. literar.*

DORSENNE LE PAIGE (*Jean-Marie-François*, comte), général français, né à Ardres (Pas-de-Calais), en 1773, mort le 24 juillet 1812. Enrôlé dans un bataillon de volontaires de son département, il servit dans les premières guerres de la révolution, et fit partie de l'expédition d'Égypte, où il se distingua dans plusieurs rencontres. Le 18 décembre 1805, il fut nommé major des grenadiers à pied de la garde, et se trouva à la bataille d'Austerlitz. Successivement colonel de ce dernier régiment (décret du 18 décembre 1805) et général de brigade (26 du même mois), il passa à la grande armée (1806-1807), fit les campagnes contre la Prusse et la Russie, et contribua puissamment au gain de la bataille d'Eylau. Promu au grade de général de division (5 juin 1809), il passa en Espagne (1811), y commanda l'armée française dite du nord, et culbuta à San-Martin de Torrès l'armée ennemie qui avait repris Astorga. Rappelé en France en 1812, il mourut la même année, des suites de l'opération du trépan, nécessitée par une blessure qu'il avait reçue à la tête à la bataille d'Essling, où il eut deux chevaux tués sous lui. Le nom de ce général est gravé sur l'arc de triomphe de l'Étoile, côté ouest. A. S...Y.

Archives de la guerre. — *Fastes de la Légion d'Honneur*, t. III, p. 182. — De Courcelles, *Dictionnaire des Généraux français*, t. V, p. 300.

DORSET (Comtes et ducs DE), ancienne famille anglaise, établie dans le comté de Sussex, et dont l'origine remonte à *Herbrand de Sackville* ou *de Sacheville*, qui vint en Angleterre, à la suite de Guillaume le Conquérant. Les principaux personnages de cette famille sont :

DORSET (*Thomas* SACKVILLE, comte DE), homme d'État et poëte, né à Witham (Sussex), en 1536, mort le 19 août 1608. Il fut élu à vingt-et-un ans membre de la chambre des communes, et fit paraître son introduction au *Mirror for Magistrates* (Miroir des Magistrats), où les grands personnages de l'Angleterre racontaient en vers les malheurs qui étaient venus assaillir leur vie politique. En 1561 il fit représenter à Londres sa tragédie de *Gorboduc*, la première pièce en vers du théâtre anglais. Des prodigalités dérangèrent sa fortune : pour échapper à ses créanciers, il voyagea successivement en France et en Italie. Ce fut à Rome qu'il apprit la mort de son père, qui l'élevait à la pairie, avec le titre de lord *Buckhurst*. Élisabeth, qui, en qualité de parente, l'avait aidé à réparer le désordre de ses affaires, l'envoya à Paris, en 1570, pour négocier son mariage avec le duc d'Anjou. Membre des différentes commissions qui jugèrent le duc de Norfolk et l'infortunée Marie Stuart, ce fut lui qui alla signifier à cette reine son arrêt, confirmé par le parlement. Ambassadeur en 1587 auprès des Provinces-Unies, il répara les fautes du comte de Leicester, et reçut l'exil en récompense de ses services. Rappelé à la mort du favori, Élisabeth le créa chevalier de la Jarretière, et lui confia diverses missi tantes. Élu grand-chancelier de l'unive ford, et peu après, en 1599, élevé à de grand-trésorier d'Angleterre, peu qu'il ne devint premier ministre. Adv litique du comte d'Essex, dont il ré belles et dont il soupçonnait les vues a ce fut lui qui présida la commission damna à mort. A l'avénement de Jac fut confirmé dans ses charges et créé en outre comte de *Dorset*; il mitié du monarque, qui le combla d d'attachement lors de sa dernière m 1607. La joie qu'en eut lord Dorset de quelque temps son existence; il bitement, au milieu du conseil des m

Hawkin, *Origin of the English Drama* *Britan.* — Chalmers, *Gen. Biogr.*

DORSET (*Robert*), fils du précéd Witham, en 1609. C'était un savant dont l'éloquence brilla dans plusieurs p Il laissa plusieurs enfants.

DORSET (*Richard*), fils du préc Londres, en 1589. Il est surtout conn été l'époux de la célèbre Anne Cliff sivement comtesse de Dorset, de P de Montgomery.

DORSET (*Édouard* SACKVILLE), chard, né en 1590, mort à Witham, let 1652. Sa jeunesse fut turbulente plusieurs duels, ce qui cependant n l'amitié que Jacques Ier lui voua, co grand-père. Ce fut lui que ce prin tête des secours qu'il envoya à so l'électeur palatin, engagé dans la trente ans. Il entra au conseil à son r ambassade en France. Enfin, Charles avénement, lui voua la même confian père. Il se montra tour à tour zélé dé roi et des libertés anglaises, et souv s'opposa aux mesures inconstitution lesquelles Charles Ier fut entraîné. étant l'un des régents du royaume voyage de Charles Ier en Écosse, il e sance des projets de massacre qu avoir lieu en Irlande le 23 octobre les dénonçant au parlement il en pr cution. Président du conseil en 1641 réconcilier le roi avec le parlement; m tout espoir perdu après la [illegible] d'York, il se voua corps et âme à de la cause du prince, et déploya un extraordinaire à la bataille d'Edgehill. en 1646, de la capitulation d'Oxford, offrir ses conseils au roi lorsqu'il fu Hampton-Court, mais il fut refusé. catastrophe de Charles Ier l'émut tellem avança la fin de ses jours. Il fut un d les plus remarquables de son époque plus dévoués et des plus habiles dé malheureux Charles Ier. [illegible]

Lingard, *Hist. of Engl.* — [illegible]



SET (*Richard*), fils du précédent, né en ...ort en 1677. Membre du long parlement, ...mprisonné par ordre de ses collègues, ... partisan du comte de Strafford. Après la ... des Stuarts, il devint membre de la com... qui eut à juger les régicides. Il fut en... ...mmé lord lieutenant de Sussex.

SET (*Charles*), frère de Richard et ... comte de Dorset, né à Witham, en 1637. ... sous Charles II un grand rôle comme ... d'État. En 1665, il fit avec le duc d'York ...agne contre les Hollandais. Elle lui inspira ...t national connu sous ce titre : *To all ...ies now at land*. Il prit part aux affaires ...es sous Jacques II, et se montra opposé ...dances despotiques de ce prince. Il ne ... sans influence sous Guillaume III.

...on, *Complete edition of Poets. of Great-Britain.* ... *Brit.*

...ON. *Voy.* FABIUS DORSON.

...TEN (*Theoderich*), botaniste et médecin ...d, né en Westphalie, mort en 1552, à ... où il exerçait la médecine. On a de lui : ...*on, continens herbarum aliorumque ...ium quorum usus in medicinis est, ...iones et icones ad vivum effigia...* ...ncfort, 1540, in-folio; et une édition de ...*Sanitatis*. Plumier a consacré à la mé... ...e ce botaniste le genre *dorstenia*, com... des plantes du Brésil très-remarquables ... organe de fructification, qui ressemble à ...e ouverte.

...d, *Historia Rei Herbariæ*, t. I.

...TEN (*Jean-Daniel*), médecin allemand, ... de Philippe, né à Marbourg, le 20 avril ...ort le 20 septembre 1706. Il étudia et ...rofesseur de médecine à l'université de ... natale. En 1684 il fut nommé membre ...*démie des Curieux de la Nature*, sous ... l'*Averrhoès*, en 1689 médecin du prince ..., et en 1695 il fut appelé à une chaire de .... On a de lui : *De Phthisi*; Marbourg, ...4°; — *Dissertatio sistens commen... ...m rei herbariæ*; ibid., 1675; — *De ...te ejusque usu noviter detecto*; ibid., ...-4°; — *De Ductu thoracico chylifero*; ...78, in-4°; — *De Atonia*; Marbourg, 1682, ... — *De Tabaco*; ibid.; — *De Succi nu...tu naturali et præternaturali*; ibid., ...4°; — *De Oculo*; ibid., 1687, in-4°; — ...*tra Medicinæ*; ibid., 1691, in-4°; — *De ...* ibid., 1696, in-4°.

...*ie médicale*.

...RES (*Jacques-Anselme*), naturaliste ...cin français, né à Nîmes, le 19 juillet ...ort à l'armée des Pyrénées, en 1794. Il ...udes pour entrer dans l'état ecclésias... ...ais il renonça à cette carrière pour em... ...elle de médecin et suivre son goût pour ... naturelle. Il devint successivement ... de la Société royale des Sciences de ...ier, correspondant de la Société royale d'Agriculture de Paris et membre de la Société Linnéenne de Londres. Il mourut prématurément, à l'armée des Pyrénées, où il servait volontairement comme médecin. On a de lui : *Éloge de Richer de Belleval*; couronné par l'Académie de Montpellier, en 1784; — *Mémoires sur les insectes considérés dans leurs rapports avec la Médecine, l'Agriculture et les Arts*, insérés parmi ceux de l'ancienne Société d'Agriculture de Paris. Dorthes a signalé plusieurs insectes qui n'avaient pas été observés, entre autres le *dorthesia characias*, qu'il découvrit en 1784. — *Mémoires sur les cailloux roulés du Rhône*, avec Servières; — Plusieurs *Dissertations* sur divers minéraux des environs de Nîmes.

Biographie médicale.

DORTOMAN (*Nicolas*), médecin hollandais, né à Arnheim (Gueldre), mort à Montpellier, en 1596. Il vint étudier la médecine à Montpellier en 1566, et y fut reçu docteur en 1572. Antoine Saporta étant mort en 1573, Dortoman le remplaça comme professeur. Il devint médecin ordinaire (*archiater*) du roi Charles IX. En 1589 Henri IV l'appela aux mêmes fonctions. On a de lui : *De causis et effectibus thermarum Bellilucanarum parvo intervallo a Monspeliensi urbe distantium, libri duo*; Lyon (1), 1579, in-12. C'est un traité sur l'efficacité des eaux de Balaruc, village situé à quatre lieues de Montpellier.

Du Cange, *Glossarium*. — Éloy, *Dictionnaire historique de la Médecine*. — R. Desgenettes, dans la *Biographie médicale*.

***DORTOMAN** (*Pierre*), médecin français, neveu et fils adoptif du précédent, né à Montpellier, vers 1570, mort dans la même ville, en 1612. Il commença ses études médicales en 1591, et fut reçu docteur en 1596. Henri IV ayant créé à Montpellier, en 1598, une sixième chaire pour y enseigner la chirurgie et la pharmacie, cette place fut confiée à Dortoman. Il était chargé par l'édit d'érection d'expliquer tous les ans un traité de médecine, comme le faisaient les autres professeurs, et en outre d'enseigner la chirurgie et la pharmacie aux garçons chirurgiens et apothicaires. Cette innovation était toute libérale et assurait une éducation sérieuse aux élèves qui se vouaient à ces deux dernières parties de l'art de guérir. Cependant, Dortoman rencontra dans l'esprit du temps des obstacles qu'il ne devait pas attendre. Les élèves en médecine refusèrent l'entrée de leurs écoles aux *fraters*; ils insultèrent ceux qui vinrent aux leçons, et interrompirent le professeur; on en vint plusieurs fois aux mains, et le désordre s'accrut au point que la Faculté de Montpellier dut intervenir. Les 27 septembre 1599 et 25 novembre 1600 elle rendit des ordonnances qui, dans le but de rétablir le calme, transférèrent les leçons de Dortoman pour la pharmacie et la chirurgie au

(1) Et non pas Leyde, ainsi que le dit la *Biographie universelle* des frères Michaud.

DORSENNE LE PAIGE (*Jean-Marie-François*, comte), général français, né à Ardres (Pas-de-Calais), en 1773, mort le 24 juillet 1812. Enrôlé dans un bataillon de volontaires de son département, il servit dans les premières guerres de la révolution, et fit partie de l'expédition d'Égypte, où il se distingua dans plusieurs rencontres. Le 18 décembre 1805, il fut nommé major des grenadiers à pied de la garde, et se trouva à la bataille d'Austerlitz. Successivement colonel de ce dernier régiment (décret du 18 décembre 1805) et général de brigade (25 du même mois), il passa à la grande armée (1806-1807), fit les campagnes contre la Prusse et la Russie, et contribua puissamment au gain de la bataille d'Eylau. Promu au grade de général de division (5 juin 1809), il passa en Espagne (1811), y commanda l'armée française dite du nord, et culbuta à San-Martin de Torrès l'armée ennemie qui avait repris Astorga. Rappelé en France en 1812, il mourut la même année, des suites de l'opération du trépan, nécessitée par une blessure qu'il avait reçue à la tête à la bataille d'Essling, où il eut deux chevaux tués sous lui. Le nom de ce général est gravé sur l'arc de triomphe de l'Étoile, côté ouest. A. S...Y.

Archives de la guerre. — *Fastes de la Légion d'Honneur*, t. III, p. 182. — De Courcelles, *Dictionnaire des Généraux français*, t. V, p. 300.

DORSET (Comtes et ducs DE), ancienne famille anglaise, établie dans le comté de Sussex, et dont l'origine remonte à *Herbrand de Sackville* ou *de Sacheville*, qui vint en Angleterre, à la suite de Guillaume le Conquérant. Les principaux personnages de cette famille sont :

DORSET (*Thomas* SACKVILLE, comte DE), homme d'État et poëte, né à Witham (Sussex), en 1536, mort le 19 août 1608. Il fut élu à vingt-et-un ans membre de la chambre des communes, et fit paraître son introduction au *Mirror for Magistrates* (Miroir des Magistrats), où les grands personnages de l'Angleterre racontaient en vers les malheurs qui étaient venus assaillir leur vie politique. En 1561 il fit représenter à Londres sa tragédie de *Gorboduc*, la première pièce en vers du théâtre anglais. Des prodigalités dérangèrent sa fortune : pour échapper à ses créanciers, il voyagea successivement en France et en Italie. Ce fut à Rome qu'il apprit la mort de son père, qui l'élevait à la pairie, avec le titre de lord *Buckhurst*. Élisabeth, qui, en qualité de parente, l'avait aidé à réparer le désordre de ses affaires, l'envoya à Paris, en 1570, pour négocier son mariage avec le duc d'Anjou. Membre des différentes commissions qui jugèrent le duc de Norfolk et l'infortunée Marie Stuart, ce fut lui qui alla signifier à cette reine son arrêt, confirmé par le parlement. Ambassadeur en 1587 auprès des Provinces-Unies, il répara les fautes du comte de Leicester, et reçut l'exil en récompense de ses services. Rappelé à la mort du favori, Élisabeth le créa chevalier de la Jarretière, et lui confia di[illegible] tantes. Élu grand-chancel[illegible] ford, et peu après, en 15[illegible] de grand-trésorier d'Anglete[illegible], peu qu'il ne devint premier ministre. Adv[illegible] litique du comte d'Essex, dont il belles et dont il soupçonnait les vues ce fut lui qui présida la commissio[illegible] damna à mort. A l'avénement de Ja[illegible] fut confirmé dans ses charges et créé en outre comte de *Dorset*; il [illegible] mitié du monarque, qui le combla d[illegible] d'attachement lors de sa dernière m[illegible] 1607. La joie qu'en eut lord Dorset de quelque temps son existence; il bitement, au milieu du conseil des [illegible]

Hawkin, *Origin of the English Dra[illegible]* *Britan.* — Chalmers, *Gen. Biogr.*

DORSET (*Robert*), fils du précéd[illegible] Witham, en 1609. C'était un savant dont l'éloquence brilla dans plusieurs p[illegible] Il laissa plusieurs enfants.

DORSET (*Richard*), [illegible] du préc[illegible] Londres, en 1589. Il [illegible] été l'époux de la cél[illegible] sivement comtesse de [illegible] de Montgomery.

DORSET (*Édouard* SACKVILLE) [illegible] chard, né en 1590, mort à [illegible] let 1652. Sa jeunesse fut [illegible] plusieurs duels, ce qui [illegible] l'amitié que Jacques I[er] [illegible] voua, co[illegible] grand-père. Ce fut lui [illegible] prince tête des secours qu'il [illegible] à s[illegible] l'électeur palatin, [illegible] la trente ans. Il entra [illegible] ambassade en France. [illegible] avénem[illegible] lui [illegible] à même [illegible] père. Il se [illegible] roi et des [illegible] s'opposa aux [illegible] lesq[illegible] étant [illegible] voyage [illegible] sance [illegible] avoir lieu [illegible] les dénonçant au parl[illegible] cution. P[illegible] récom[illegible] tout [illegible] d'York, il se voua [illegible] de la cause du prince [illegible] extraordinaire à la ha[illegible] en 1646, de la [illegible] offrir ses conse[illegible] Hampton-Court [illegible] catastrophe de [illegible] avança la [illegible] les plus [illegible] dévoue[illegible]

SET (*Richard*), fils du précédent, né en nort en 1677. Membre du long parlement, emprisonné par ordre de ses collègues, partisan du comte de Strafford. Après la des Stuarts, il devint membre de la com- qui eut à juger les régicides. Il fut en- mmé lord lieutenant de Sussex.

SET (*Charles*), frère de Richard et comte de Dorset, né à Witham, en 1637. sous Charles II un grand rôle comme d'État. En 1665, il fit avec le duc d'York agne contre les Hollandais. Elle lui inspira it national connu sous ce titre : *To all lies now at land*. Il prit part aux affaires es sous Jacques II, et se montra opposé ndances despotiques de ce prince. Il ne sans influence sous Guillaume III.

on, *Complete edition of Poets of Great-Britain*. *Brit.*

SON. *Voy.* Fabius Dorson.

STEN (*Theoderich*), botaniste et médecin d, né en Westphalie, mort en 1552, à où il exerçait la médecine. On a de lui : *on, continens herbarum aliorumque ium quorum usus in medicinis est, tiones et icones ad vivum effigia-* ncfort, 1540, in-folio; et une édition de *Sanitatis*. Plumier a consacré à la mé- e ce botaniste le genre *dorstenia*, com- des plantes du Brésil très-remarquables organe de fructification, qui ressemble à e ouverte.

l, *Historia Rei Herbariæ*, t. I.

STEN (*Jean-Daniel*), médecin allemand, de Philippe, né à Marbourg, le 20 avril ort le 20 septembre 1706. Il étudia et rofesseur de médecine à l'université de natale. En 1684 il fut nommé membre *démie des Curieux de la Nature*, sous l'*Averrhoès*, en 1689 médecin du prince , et en 1695 il fut appelé à une chaire de . On a de lui : *De Phthisi*; Marbourg, -4°; — *Dissertatio sistens commen- rei herbariæ*; ibid., 1675; — *De ejusque usu noviter detecto*; ibid., -4°; — *De Ductu thoracico chylifero*; 78, in-4°; — *De Atonia*; Marbourg, 1682, - *De Tabaco*; ibid.; — *De Succi nu- naturali et præternaturali*; ibid., 4°; — *De Oculo*; ibid., 1687, in-4°; — ra *Medicinæ*; ibid., 1691, in-4°; — *De* ibid., 1696, in-4°.

hie médicale.

HES (*Jacques-Anselme*), naturaliste cin français, né à Nîmes, le 19 juillet ort à l'armée des Pyrénées, en 1794. Il udes pour entrer dans l'état ecclésias- ais il renonça à cette carrière pour em- elle de médecin et suivre son goût pour naturelle. Il devint successivement de la Société royale des Sciences de ier, correspondant de la Société royale d'Agriculture de Paris et membre de la Société Linnéenne de Londres. Il mourut prématurément, à l'armée des Pyrénées, où il servait volontairement comme médecin. On a de lui : *Éloge de Richer de Belleval*; couronné par l'Académie de Montpellier, en 1784; — *Mémoires sur les insectes considérés dans leurs rapports avec la Médecine, l'Agriculture et les Arts*, insérés parmi ceux de l'ancienne Société d'Agriculture de Paris. Dorthes a signalé plusieurs insectes qui n'avaient pas été observés, entre autres le *dorthesia characias*, qu'il découvrit en 1784. — *Mémoires sur les cailloux roulés du Rhône*, avec Servières; — Plusieurs *Dissertations* sur divers minéraux des environs de Nîmes.

Biographie médicale.

DORTOMAN (*Nicolas*), médecin hollandais, né à Arnheim (Gueldre), mort à Montpellier, en 1596. Il vint étudier la médecine à Montpellier en 1566, et y fut reçu docteur en 1572. Antoine Saporta étant mort en 1573, Dortoman le remplaça comme professeur. Il devint médecin ordinaire (*archiater*) du roi Charles IX. En 1589 Henri IV l'appela aux mêmes fonctions. On a de lui : *De causis et effectibus thermarum Bellilucanarum parvo intervallo a Monspeliensi urbe distantium, libri duo*; Lyon (1), 1579, in-12. C'est un traité sur l'efficacité des eaux de Balaruc, village situé à quatre lieues de Montpellier.

Du Cange, *Glossarium*. — Éloy, *Dictionnaire historique de la Médecine*. — R. Desgenettes, dans la *Biographie médicale*.

***DORTOMAN** (*Pierre*), médecin français, neveu et fils adoptif du précédent, né à Montpellier, vers 1570, mort dans la même ville, en 1612. Il commença ses études médicales en 1591, et fut reçu docteur en 1596. Henri IV ayant créé à Montpellier, en 1598, une sixième chaire pour y enseigner la chirurgie et la pharmacie, cette place fut confiée à Dortoman. Il était chargé par l'édit d'érection d'expliquer tous les ans un traité de médecine, comme le faisaient les autres professeurs, et en outre d'enseigner la chirurgie et la pharmacie aux garçons chirurgiens et apothicaires. Cette innovation était toute libérale et assurait une éducation sérieuse aux élèves qui se vouaient à ces deux dernières parties de l'art de guérir. Cependant, Dortoman rencontra dans l'esprit du temps des obstacles qu'il ne devait pas attendre. Les élèves en médecine refusèrent l'entrée de leurs écoles aux *fraters*; ils insultèrent ceux qui vinrent aux leçons, et interrompirent le professeur; on en vint plusieurs fois aux mains, et le désordre s'accrut au point que la Faculté de Montpellier dut intervenir. Les 27 septembre 1599 et 25 novembre 1600 elle rendit des ordonnances qui, dans le but de rétablir le calme, transférèrent les leçons de Dortoman pour la pharmacie et la chirurgie au

(1) Et non pas Leyde, ainsi que le dit la *Biographie universelle* des frères Michaud.

collége du Pape, enjoignant aux *collégians* d'obéir. Enfin, pour terminer des disputes qui se renouvelaient tous les jours, la Faculté résolut, dans une assemblée solennelle, tenue le 20 août 1605, de supplier le roi de rendre la régence de Dortoman semblable aux cinq autres, en le chargeant d'instruire seulement les étudiants en médecine, tandis que les deux derniers professeurs nommés seraient obligés à l'avenir d'enseigner les chirurgiens et les pharmaciens. Cette demande fut sanctionnée par le roi et mise à exécution. Les étudiants de Paris ne prirent aucune part à ces querelles, et ne trouvèrent pas mauvais que le même docteur se chargeât de les instruire conjointement avec les barbiers qui venaient suivre les cours, faits en langue française. Dortoman continua ses fonctions jusqu'à sa mort. Il mourut peu âgé: ses écrits sont restés manuscrits.

Astruc, *Mémoires pour servir à l'histoire de la Faculté de Médecine de Montpellier*; Paris, 1767, in-4°. — Eloy, *Dictionnaire historique de la Médecine*. — B. Desgenettes, dans la *Biographie médicale*.

DORTOUS. *Voy.* MAIRAN.

DORVAL (*Marie-Amélie-Thomas* DELAUNAY, Mme), actrice française, née à Lorient, vers 1801, morte à Paris, en 1849. Son père, qui avait servi dans l'armée vendéenne, se fit ensuite acteur, et alla mourir en Amérique. Sa mère, l'une des meilleures premières chanteuses de la province, était sœur du comique Bourdais et cousine des deux Baptiste de la Comédie-Française. Marie Dorval débuta à Lille, dans les rôles d'enfant: dans *Camille, ou le souterrain*, dans *Les Petits Savoyards*, où elle fit preuve d'une grande sensibilité. Elle parcourut les villes de province, et se fit remarquer à Lorient dans *Le Flageolet enchanté*. Bien jeune encore, elle joua les troisièmes amoureuses à Bayonne, puis à Paris; et obtint dans diverses villes des succès dans l'emploi des *jeunes Dugazon* de l'Opéra-Comique. Dès l'âge de quatorze ans, on l'avait mariée à un maître de ballets nommé Allan, d'une bonne famille bourgeoise de Paris, qui avait pris au théâtre le nom de *Dorval*; cet acteur, assez médiocre, accepta plus tard un engagement pour la troupe française de Saint-Pétersbourg, où il mourut. Ce fut à Strasbourg que Mme Allan-Dorval reconnut sa véritable vocation théâtrale: renonçant au chant, et adoptant, quoique très-jeune, l'emploi des premiers rôles de la comédie et du drame, elle y obtint des succès marquants. Ce fut là que Potier, le grand acteur, rencontrant ce talent précoce, crut découvrir un sentiment de l'art qu'il se promit de développer. Il amena Mme Dorval à Paris, et la fit engager à la Porte-St-Martin, ce qui fit dire à un biographe « que Paris dut à l'acteur qui l'a fait le plus rire l'actrice qui l'a fait le plus pleurer ». Elle avait alors seize ans; elle resta quelque temps inconnue et chargée de rôles insignifiants dans des pièces qui n'obtinrent aucun succès. Marie Dorval aspirait à sortir de ce cercle étroit, et déjà le Théâtre-Français était le but de son ambition. Comme moyen d'y parvenir, elle avait sollicité son admission au Conservatoire; mais, après l'avoir entendue, les professeurs déclarèrent qu'elle ne réussirait jamais dans le tragique, et lui conseillèrent de prendre l'emploi des soubrettes. Heureusement cette reine future du drame ne suivit pas ce conseil, et se livra avec plus d'ardeur à l'étude du genre qui devait faire sa gloire. Le premier rôle où elle put se faire remarquer fut celui d'Élisabeth, dans *Le Château de Kenilworth*. Enfin, une larme tombée des yeux de la Meunière des *Deux Forçats* révéla le talent de l'actrice. A dater de ce jour elle marcha de succès en succès. Tous les genres dramatiques, les plus opposés, les plus différents, firent ressortir l'inépuisable variété du talent de Marie Dorval. Après *Thérèse*, vint *Amy Robsart*, puis *La Fiancée de Lammermoor*, et enfin cette touchante Madame de Germiny, la femme du *Joueur*, qui fit répandre plus de larmes que l'antique *Iphigénie en Aulide*. Une intelligence si vive, une sensibilité si vraie, tant de cœur et d'imagination éveillèrent l'attention des poëtes, qui vinrent disputer le talent de Mme Dorval au vieux mélodrame, qui dévorait les premiers élans de son âme et la primeur de sa passion. Revenue à la Porte-Saint-Martin après une courte excursion à l'Ambigu-Comique, Marie Dorval y mit le sceau à sa réputation par le rôle d'Adèle d'Hervey, dans *Antony*; son triomphe y fut complet. Quelques temps après elle rendait avec une incroyable souplesse de talent le caractère insouciant et léger de Jeanne Vaubernier. Le Théâtre-Français comprit le besoin de joindre à ses anciennes richesses le drame, qui envahissait tous les théâtres, et il appela Mme Dorval pour le seconder dans cette entreprise. Elle y débuta en février 1834, dans la pièce intitulée *Une liaison*. Deux ouvrages plus marquants, *Chatterton*, de M. de Vigny, et *Angelo*, de M. Victor Hugo, lui ont fourni le sujet de deux belles et grandes créations. On sait quelle figure suave elle a su faire de Ketty Bell; un succès plus flatteur lui était réservé dans le second ouvrage. Après avoir excité dans Catarina les plus douces émotions, on l'a vue montrer dans la *Thysbé* l'ardente et énergique courtisane de l'Italie. Quatre rôles résument particulièrement le talent de Mme Dorval: *Adèle d'Hervey*; *Jeanne Vaubernier*; *Kitty Bell*, et *Marion de Lorme*: ces quatre rôles font connaître toute la fécondité de ses inspirations et leur diversité dans les contrastes les plus éclatants. Ce don de création et de vie, Mme Dorval le devait aux deux qualités qui font les vrais artistes: le naturel et l'inspiration. Tout a concouru à son succès; elle était l'interprète essentiel à la révolution dramatique qui s'opérait: son imagination vive et originale, sa sensibilité expansive, son génie créateur venaient à point pour seconder et favoriser la lutte du drame romantique contre la vieille charte littéraire. Libre

cette révolution la passion qui entraîne nt qui exécute.

Dorval avait épousé en secondes noces lel feuilletoniste *Merle*, qui lui a peu sur-

A. Jadin.

dramatique. — Biog. des Contemporains. — land, Histoire de ma Vie.

IGNY (*Louis*), auteur dramatique et er français, né à Versailles, en 1743, et 1734, comme on l'a imprimé par erreur, Paris, le 4 janvier 1812. Son origine est connue: mais son prénom, sa ressem-ssez frappante avec le roi Louis XV, ont croire qu'il avait eu pour mère une des naires du fameux *Parc-aux-Cerfs*. Dor-i-même ne s'en défendait pas; et Cu-almezeaux, dans une brochure pseudo-i'il publia en 1813, et qui est intitulée: *en vers aux mânes de Dorvigny, ou ie des buveurs*, parle de cette circons-mme d'un fait certain. On ne sait pas l'emploi des premières années de Dorvi-c'est en 1775 seulement qu'il commença ller pour le théâtre: ce qui viendrait à de l'opinion répandue au sujet de sa e, puisque son premier ouvrage, *Roger-ps et Javotte*, parodie d'*Orphée et e*, composé en collaboration avec Mo-t joué peu de mois après la mort du n pouvait supposer avoir été jusque là ecteur naturel. A partir de cette épo-vigny ne cessa de travailler pour le En 1779 il fit représenter sur les tré-es *Variétes amusantes* une parade, *us les battus payent l'amende*, où tout urut pendant des mois entiers. Le suc-si grand, que l'on crut que Dorvigny n'un prête-nom : plus d'un auteur mo-laissa faire compliment sur cet ouvrage; emier ministre lui-même souffrit qu'on tribuât, on protestait de façon a laisser ue c'était de sa part une question de . Il n'est pas inutile de dire que le jeu ur *Volange* (*voy.* ce nom), dans le cipal, ne fut pas étranger à cette vogue, rdinaire, que Lécluse, directeur de ce , afin de donner satisfaction à la curio-ique, se vit contraint de faire repré-i pièce deux fois par jour. Lorsque *Vo-nal* conseillé par sa vanité, quitta les *amusantes* pour la Comédie-Italienne, r, pour empêcher l'interruption que ce llait apporter aux représentations de nt la prétention de le remplacer; mais il le mériter comme acteur le succès qu'il eu comme auteur. Bien qu'en ce temps-vrages dramatiques ne produisissent à eurs, sur les scènes secondaines, qu'une ne assez modique, une fois payée, Dor-pendant, aurait pu, avec le produit des 'assurer une existence honnête; mais ite et la débauche avaient tellement dé-gradé son talent et épuisé ses ressources, qu'il en était réduit à trafiquer de ses pièces pour la somme la plus infime, qu'il allait aussitôt dépenser au cabaret. Aussi, après avoir passé la dernière moitié de son existence dans une détresse profonde, le trouva-t-on mort, autant des suites de son intempérance que de sa misère, au fond d'un galetas.

Le nombre des ouvrages qu'il a composés s'élève à plus de quatre cents. En voici les principaux: *Le Désespoir de Jocrisse*, qui peut prendre place après *Janot*, déjà cité; ainsi que *Le Tu et le Toi, ou la parfaite égalité*, pièce de circonstance, jouée en 1794, avec un succès prodigieux. Dorvigny a donné au Théâtre-Français *Les Étrennes de l'Amour*, comédie en un acte et en vers libres, représentée le 1er janvier 1780, et qui réussit médiocrement; et au même théâtre, le 30 janvier 1780, *Les Noces houzardes*, pièce en quatre actes et en prose. Ce dernier ouvrage, dont l'intrigue est embrouillée et peu vraisemblable, n'obtint que trois ou quatre représentations, tolérées à cause des jours gras. Le *Recueil général des Proverbes*, en 16 vol. in-18, en renferme quelques-uns de Dorvigny; nous citerons comme un des plus originaux *L'Avocat chansonnier*. Une de ses meilleures productions est *Christophe Lerond*, dont Collin d'Harleville s'est beaucoup servi pour sa comédie de *L'Optimiste*. Un fait qui n'est pas connu, c'est qu'indépendamment des nombreux ouvrages qu'il fit jouer sur les théâtres de Paris, Dorvigny composa avec Guillemin (*voy.* ce nom) plusieurs petites pièces pour le spectacle des *Ombres Chinoises*, telles que *Madelon Friquet et Colin Tampon*, *La Démonseigneurisation*, pièce par laquelle cette scène enfantine de Séraphin crut devoir payer son tribut aux idées nouvelles qui surgissaient, et enfin le fameux *Pont cassé*, dont, à vrai dire, il n'aurait été que l'arrangeur, puisque cette scène si populaire ne serait que la reproduction d'un ancien fabliau, cité par M. Ch. Magnin, dans sa curieuse histoire des *Marionnettes*. Vers les dernières années de sa vie, il composa six romans, justement oubliés, et dans lesquels se retrouve la trivialité de ses pièces de théâtre, dénuée de l'esprit, souvent assez fin, et des traits comiques qui les distinguent en général. Voici les titres de ces romans: *Ma tante Geneviève, ou je l'ai échappé belle!* 1805, 4 vol. in-12; — *Le nouveau Roman comique, ou les aventures d'un souffleur*, etc., 1799, 2 vol. in-12; nouvelle édition, corrigée et augmentée, 1801, 4 vol. in-8°; — *Les Amants du faubourg Saint-Marceau, ou les aventures de Madelon Friquet et de Colin Tampon*; 1801, 4 vol. in-18; — *Le Ménage diabolique*, etc.; 1801, 2 vol. in-12; — *Mille et un Guignons*, etc.; 1806, 4 vol. in-12; — *La Femme à Projets, ou les abus de l'espoir et des talents*; 1807, 4 vol. in-12.

Edm. de Manne.

Mémoires de Bachaumont. — Correspondance de

Grimm. — Brazier, *Hist. des Petits Théâtres.* — Ch. Magnin, *Hist. des Marionnettes.* — *Mercure de France*, 1776. — *Journal de Paris*, 1778. — *Almanach des Spectacles.* — *Documents inédits.*

DORVILLE. Voyez CONTANT et ORVILLE. (D').

DORVO (*Hyacinthe*), auteur dramatique et romancier français, né à Rennes, le 10 novembre 1769, mort à Fontainebleau, en janvier 1851. Il était fils d'un procureur au parlement de Bretagne; il vint à Paris, au commencement de la révolution française, et en adopta d'abord avec chaleur les nouveaux principes; mais bientôt il recula devant leurs conséquences. Heureusement pour lui, son opposition ne fut jamais que littéraire. Tout à la fois ami et rival de Dorvigny, il vécut de la même vie, travailla pour les mêmes théâtres et écrivit dans le même genre. En 1818, il ouvrit à Paris un café ayant pour enseigne : *Aux deux Philibert*. Cette entreprise ne prospéra pas, et Dorvo alla habiter la Belgique pendant plusieurs années. En 1837 il était à Tintigny (Luxembourg). De retour en France, il se retira à Fontainebleau, où il mourut, à quatre-vingt-deux ans. Dorvo avait un talent réel pour l'art dramatique, et une facilité remarquable pour la versification. Presque tous ses ouvrages sont en vers. On a de lui : *Le Patriote du dix août*, deux actes (Théâtre de la République); 22 novembre 1792; — *Les Trois Héritiers*, comédie, trois actes, en vers (Théâtre de la Cité); Paris, 1793, in 8°; — *Les Contre-Révolutionnaires jugés par eux-mêmes*; ibid.,1794; — *Le Faux Député*; ibid., 1795 : cette pièce, qui attaquait le système révolutionnaire, eut beaucoup de succès; mais elle mit un instant en danger la sûreté de l'auteur; — *Figaro de retour à Paris*, comédie en un acte et en vers; ibid.; — *Je cherche mon père*, comédie, trois actes, en vers; ibid., 1797 : cette pièce est d'un excellent comique, et eût suffi pour faire la réputation de Dorvo; — *Rengaine*, parodie de *Turlututu*, un acte, en vers (Ambigu-Comique); Paris, 1797; — *La Veille des Noces, ou l'après-souper de Misanthropie et Repentir*, comédie, un acte, en vers (Théâtre Molière); Paris, 1799, in-8°; — *L'Envieux*, comédie, cinq actes, en vers (Odéon (1)); Nantes et Paris, 1799 : cette pièce, d'un bon style, contient des détails charmants; — *Le Savetier du coin*, comédie, trois actes, en vers (Gaîté); 1799; — *Les Parents, ou la ville et le village*, comédie, cinq actes, en vers, imitée de Kotzebue (Théâtre de la Cité); Paris, 1800 et 1807, in-8°; — *Figaro, ou tel père tel fils*, comédie, trois actes; ibid., 1801; — *Mon Histoire ou la tienne, avec des notes historiques et géographiques*, en société avec Lemierre d'Argy; Paris, 1802, 3 vol, in-12; — *La Paix*, comédie-divertissement, un acte, en vers; Paris, 1802; — *Vernon de Kerguelec, ou il est arrivé* (Odéon); ibid.; — *Les Querelles de Ménage*, trois actes, en vers (Cité); — *Ainsi va le monde, ou les dangers de la séduction*; Paris, 1804, 4 vol. in-12; — *Frédéric à Spandau, ou le libelle*, mélodrame, trois actes, avec Duperche (Porte-Saint-Martin); Paris, 1804, 1806, 1814, in-8° : cette pièce, reprise plusieurs fois, eut plus de cinquante représentations de suite; — *Les Fâcheux d'aujourd'hui*, trois actes; 1804; — *Gonzalve de Cordoue, ou le siége de Grenade*; ibid., 1805, 1806; — *Xerxès et Thémistocle*, ibid., avec Chartier (Théâtre des Jeunes Élèves); Paris, 1806; — *Monsieur Lamentin, ou la manie de se plaindre*, comédie, un acte, en vers (Cité); Paris, 1807; — *La Mort de Duguesclin*, drame historique, trois actes, en vers (Théâtre-Français), ibid. : cette pièce tomba complétement dès la première représentation; — *Élisabeth, ou les exilés en Sibérie*, mélodrame, trois actes (Porte-Saint-Martin); Paris, 1807, 1808, in-8° : ce mélodrame eut un immense succès; — *Les Jeunes Femmes*, comédie, trois actes, en vers (Odéon); Paris, 1809, in-8°; — *Le Père ambitieux*, cinq actes, en vers; ibid., 1810; — *Le Temporiseur*, comédie; ibid., 1813 : cette pièce n'eut aucun succès, quoiqu'elle présentât des traits heureux; — *La Cousine Albert, ou la maîtresse de pension*, comédie, trois actes, en vers; Paris, 1819, in-8°; — *La Haine de Famille*, drame, cinq actes; — *La Fausse Orpheline*; ibid.; — *La Révolution de* 1830, poëme dédié à Louis-Philippe; Paris, 1831; et plusieurs *Épîtres*, insérées dans divers recueils littéraires. Dorvo est aussi auteur de quelques pièces qui n'ont pas été imprimées.

A. JADIN.

Les quatre Saisons littéraires.

(1) Le premier incendie de l'Odéon eut lieu à la suite de la première représentation de *l'Envieux*.

* **DORYCLIDAS**, statuaire lacédémonien, vivait vers la 58° olympiade. Il fit la statue de *Thémis* qui ornait à Olympie le temple de Junon.

G. B.

Sillig, *Catalogus Artificum*, p. 197.

* **DORYLAUS** (Δορύλαος), général de Mithridate, vivait dans le premier siècle avant J.-C. En 86 il amena 80,000 hommes de renfort à Archelaüs, qui combattait en Grèce contre les Romains.

Appien, *Mithr.*, 17, 49. — Plutarque.

DOSA ou **DO**[illegible] (*Geor*[illegible]
vain, mis [illegible] 1513. Le[illegible]
dislas avait, [illegible]
fait prêcher une cr[illegible]
grand nombre de pay[illegible]
mais avant de tourner [illegible]
Turcs, ils [illegible]
grois et transyl[illegible]
Transylvanie, [illegible]
tailla en pièces [illegible]
leur chef, et son f[illegible]
deux à la race des [illegible]
tombèrent entre le[illegible]
que ses partisans [illegible]
sur un trône de fer

ronne, ... du
aussi ... u ...
ne se ... ce ...
... re. ... roi ...
... ouvrit les veines ... pris ... er. et
un verre de son sang à son
paysans. qu'on a ... rés de ...
... , ...
... re vi ... ue ... sa
avec leurs ue ... Apres ces nor-
sa fut éca ... Il
sans se pl ...
qu'on épar ...
ucé. ... avec les autres
... ou écorchés

... nou, *Historiæ hungaricæ libri XXXIV*. ... ndtner, *Scriptores Rerum Hungarica-* p. 516.

(*Girolamo*), architecte italien, né en Carpi, dans le duché de Modène, mort ... Il fut élève à ... du chevalier Fon- devint arc... de Benoit XIII et de XII. Ses pr... ux ouvrages sont la ... le ... d'Ancône, la citadelle de ... et les cathédrales d'Albano et ... Il fut aussi chargé de la restau- Sainte-Marie- Majeure de Rome, et le cette tâche avec autant de goût que ... E. B—N.

...onario.

...S (Δωσιάδας), historien crétois, ... Il avait composé sur la ... rempli de fables (Κρητικά). ... de cette histoire ont été cités par par Diodore de Sicile, par Pline, par ... nt d'Alexandrie.

... *Historicorum Græcorum Fragmenta*, t. IV.

...DAS, de Rhodes, poète grec. On ne sait ... l'époque de sa vie; mais il est cité ... une sorte qu'on peut conjecturer qu'il ... la fin du premier siècle de l'ère chré- ... ac... au mauvais goût qui s'introdui- ... ittérature : il s'adonna aux tours ...s, et fit des vers figurés; d'autres ... t des *œufs* ou des *haches*; il ..., qui n'a d'autre mérite, si c'en ... celui de la difficulté vaincue. Les vers ... ont été imprimés dans divers re- ... les trouve dans les *Analectes* de l'*Anthologie* de Jacobs; on les a ... es éditions de Théocrite; enfin, ils ... es travaux de deux érudits de pre- ... de Saumaise et Joseph Scaliger. ... les vers de Dosiadas un livre ... Licetus : *Encyclopædia ad ... Dosiadæ*; Paris, 1635, in-8°. On ... siadas est le même auteur que ... sur l'île de Crète. G. B.

... *otheca Græca*, t. II, p. 447, ou t. III, ... elle édition publiée par Harles.

...*vanni-Antonio*, sculpteur et ar- né en 1533, mort vers 1600. Dès ... ans il alla à Rome, où, après avoir travaillé quelque temps dans l'atelier d'un orfèvre, il s'adonna avec succès à la sculpture, sous la direction de Raphael de Montelupo. Il fit pour le palais du Belvédère plusieurs statues et bas-reliefs, et on cite au nombre de ses meilleurs ouvrages le buste d'Annibal Caro, placé sur son tombeau, à Saint-Laurent in Damaso. Il étudia ensuite l'architecture, et outre beaucoup d'édifices élevés à Rome, il fit dans Santa-Croce de Florence, pour la chapelle Niccolini, une belle chapelle corinthienne, enrichie de marbres et de statues. Il avait aussi entrepris à Florence la construction d'un palais archiépiscopal, qui ne fut pas achevé. E. B—N.

Orlandi, *Abbecedario*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Fantozzi, *Guida di Firenze*.

DOSITHÉE (Δωσίθεος), magicien juif de Samarie, vivait au premier siècle de l'ère chrétienne. Il fut, avec Simon le Magicien, son compatriote, et une femme nommée Hélène, ensuite La Lune, l'un des trente premiers disciples de saint Jean-Baptiste, le précurseur de J.-C. Dosithée aurait même, dit-on, précédé Simon, qu'il aurait présenté au précurseur. Aussitôt après le meurtre de ce prophète, il se considéra comme son successeur et le chef de la secte des Joannites. Simon était alors en Égypte pour exercer son art. On croyait alors à la magie, et on y crut bien des siècles après, malgré les lumières du christianisme. A son retour, Simon chercha à supplanter son rival, auquel il reprochait de n'être pas un fidèle interprète de la doctrine. Dosithée, irrité, alla jusqu'à le frapper; mais, dit le crédule auteur du récit, la verge, qui avait paru traverser le corps de Simon, comme s'il était un être aérien, le laissa debout; alors Dosithée reconnut en lui l'être par excellence (*stans*), l'adora, et se démit de ses pouvoirs. Bientôt après il mourut, en face même de Simon, qui l'aurait comme réduit en poussière. Tel est le récit d'un écrit célèbre au troisième ou quatrième siècle, écrit attribué à Clément Romain, et traduit en latin au commencement du cinquième siècle par Rufin, sous le titre de *Recognitiones* (1). Origène se borne à dire que Dosithée, Juif plus anciennement converti que Simon, voulut faire croire à ses compatriotes qu'il était le Christ prédit par Moïse (2), se mettant ainsi à la place de J.-C., que son maître, le précurseur, avait annoncé. Il persuada sa mission à quelques-uns (3), et il forma l'une des sept premières hérésies. Mais déjà de son temps, au commencement du troisième siècle, les dosithéens n'existaient plus ou étaient réduits à une trentaine (4). Aussi Irénée et l'auteur des *Philosophumena* ont-ils dédaigné d'en parler. Eusèbe, dans son *Histoire ecclésiastique*, n'en dit qu'un mot, confirmant Origène. Les fables qu'on a débitées depuis sous le nom de Dosi-

(1) Liv. II, 78, éd. de Dressel, 1853.
(2) Orig. C. Celse, t. II, 57.
(3) Le même, VI, II.
(4) *Hist. ecclés.*, IV, 22.

thée paraissent donc manquer de fondement historique. On dit que pour faire croire à son ascension au ciel, il se retira dans une caverne, où il se laissa mourir de faim. Au quatrième siècle de notre ère il existait encore, sous le nom de *dosithéens*, des sectateurs de ce faux Messie.

Il ne faut pas confondre ce Dosithée avec un Juif du même nom, contemporain de Sennachérib, dont saint Jérôme a fait mention dans son dialogue contre les lucifériens, ni avec Dosithée abbé d'un monastère vers 560. I.

Rufin. — Eusèbe. — Origène. — Mosheim, *Hist. eccl.*

DOSITHÉE, historien grec d'une époque incertaine. On ne connaît que les titres de quatre de ses ouvrages, savoir : Σικελικά; — Λυδιακά; — Ἰταλικά: — Πελοπίδαι.

C. Müller, *Historicorum Græcorum Fragmenta*, t. IV.

DOSITHÉE, médecin grec, d'une époque inconnue. On sait seulement qu'il n'est pas postérieur au sixième siècle de l'ère chrétienne, puisqu'il est cité par Aétius. Cet écrivain lui donne le titre de *valde celeber*, et cite une de ses formules médicales.

Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*.

DOSITHÉE, de Colone, géomètre grec, vivait vers 220 avant J.-C. Archimède lui dédia ses traités sur la sphère, sur le cylindre, sur les spirales. D'après Censorinus, il perfectionna l'*Octaeteris* d'Eudoxe. Geminus et Ptolémée se servirent des observations qu'il avait faites en l'an 200 sur les étoiles fixes.

Pline, *Hist. Nat.*, XVIII, 31. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, vol. IV.

* **DOSITHÉE** dit *le Maître* (*Magister*), grammairien grec; il vivait vers le commencement du troisième siècle de notre ère. Afin de faciliter aux Grecs l'intelligence du latin, il écrivit un ouvrage en trois livres *Sur l'Interprétation des Mots;* le troisième livre, relatif aux édits de l'empereur Adrien, a seul été conservé; il a été imprimé dans les recueils de Fabricius et de Schulting. De Labbe et *Bucking* en ont donné une édition séparée (Bonn, 1832, in-12). Dosithée avait traduit en grec l'ouvrage d'Hygin, *Genealogia Deorum*, et un fragment de cette traduction est venu jusqu'à nous. Il avait aussi rédigé un recueil de fables ésopiques, recueil qui fut longtemps en grande réputation. G. B.

Walckenaër, *Miscellaneæ Observationes*, vol. X, p. 108. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*, t. VI, p. 365, XII, p. 516. — Schulting, *Jurisprudentia vetus antejustinianea*, p. 860. — Labbe, *Glossarium*, p. 491. — Bach, *Histor. Jurispr. Romanæ*, p. 496. — F.-A. Schilling, *Dissertatio de fragmento Jur. Rom. Dositheano*; Leipzig, 1819. — Knoch, *Præfatio ad Babrii Fabulas*; Halle, 1835.

DOSITHÉE (Saint) vivait au sixième siècle. Il fut élevé comme page à la cour de Constantinople, chez l'un des principaux officiers de l'empire. Un seigneur des amis de son maître ayant été nommé à un emploi en Palestine, Dosithée demanda à l'accompagner. « Étant à Gethsami, disent Richard et Giraud, il fut si touché d'un tableau de l'enfer, dont une dame inconnue lui fit l'explication, qu'il se retira ensuite au monastère de Sainte-Séride, où on lui donna saint Dorothée pour maître. » Il mourut dans cette retraite, au bout de cinq ans, après avoir pratiqué l'humilité, la simplicité, l'obéissance et un renoncement parfait à sa volonté. Saint Dorothée le dispensa des autres austérités. D'après Moréri, le nom de saint Dosithée ne figure dans les martyrologes que depuis le seizième siècle; il est placé au 23 février. Le Martyrologe romain ni le ménologe grec n'en font mention.

Bollandus, *Vita Sanctorum*. — Dorothée, *Lib. Institutionum de abnegatione sui*. — Baillet, *Vies des Saints*, 1, mois de février. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

DOSITHÉE, patriarche de Jérusalem, mort en 1707, auteur d'une histoire des patriarches, ses prédécesseurs, publiée par son neveu et successeur Notaras.

Manuel du Libr., art. NECTAIRE et NOTARAS.

DOSMA-DELGADO (*Roderic*), chronographe et théologien espagnol, né à Badajoz, le 21 juillet 1533, mort vers 1607. Il était chanoine de la cathédrale de sa ville natale, et professeur de théologie à Salamanque. Il savait très-bien les langues latine, grecque et orientales, ainsi que presque toutes les langues vulgaires. Son instruction le fit choisir par Philippe II pour chronographe. On a de lui : *De Auctoritate S. Scripturæ*; Valladolid, 1594, in-4°; — *Ad sanctorum quatuor Evangeliorum cognitionem spectantia Opera*; Madrid, 1601, 2 vol. in-8°; — *Expositio sive Paraphrasis in sacros CL Psalmos et in Cantica canticorum*; ibid., in-4°; — *Tratado del sacramento de la Penitencia, y calidades del confessor y penitente*; ibid.; — *Dialogos morales*: ibid.; — *Dialogos patrios de la real ciudad de Badajoz*, suivis d'un catalogue *de los Obispos de la misma ciudad*; ibid. — *De Theologia nativa, cum consideratione entis et qualitate propositionum*; plusieurs ouvrages mathématiques, parmi lesquels *Annotationes in Euclidem, Archimedem et alios*, et diverses poésies sacrées. La liste complète de ses ouvrages se trouve dans la *Bibliotheca Hispana*.

Antonio, *Bibliotheca Hispana nova*, IV.

DOSSAT. *Voyez* OSSAT (D').

* **DOSSENIUS FABIUS** ou **DORSENNUS**, ancien poète comique latin, vivait dans le deuxième siècle avant J.-C. Horace blâme la bouffonnerie outrée de ses caractères et la rapidité avec laquelle Dossenius composait ses pièces pour gagner plus d'argent. Il ne reste de lui que deux vers. L'un appartenait à une pièce intitulée *Acharistio*, l'autre est l'épitaphe de Dossenius par lui-même : la voici, d'après une lettre de Sénèque :

Hospes, resiste et sophiam Dossenni lege.

Dans quelques-uns des plus anciens manuscrits d'Horace on trouve écrit *Dorsenus*.

Horace, *Epist.*, II, 1, 173. — Pline, *Hist. Nat.*, XIV. 15. — Sénèque, *Epist.*, 89. — Munk, *De Fabulis Atellanis*, pp. 29, 35, 123.

DOSSI ou **DOSSO** (Les Frères), peintres italiens, ainsi nommés du bourg de Dosso, dans le Ferrarais, vivaient à la fin du quinzième et au commencement du seizième siècle. Ils ne jouissent pas hors de leur patrie de la réputation que l'Arioste, dans ses vers, se plut à propager; on a même été injuste envers eux, ce qu'il faut expliquer par la rareté de leurs ouvrages, même en Italie, et par l'opiniâtreté de détracteurs jaloux de leur mérite, qui parvinrent à en imposer à ceux qui ne pouvaient les juger d'après leurs œuvres. Les Dossi (on dit aussi en français *les Dosses*) furent les chefs influents, on pourrait dire les fondateurs, de cette école ferraraise devenue célèbre en Italie vers le milieu du seizième siècle. A ce titre, ils tiennent un rang distingué dans la hiérarchie des grands peintres. Après avoir reçu les premières leçons de Lorenzo Costa, les Dossi allèrent à Rome, où ils firent un long séjour : alors l'école de Raphael était en grande faveur. Ils se rendirent ensuite à Venise, où ils passèrent cinq ans à étudier les coloristes, concurremment avec la nature, et revinrent à Ferrare, où les libéralités des ducs Alfonse et Hercule d'Este parvinrent à les fixer. L'aîné, Dosso Dossi, excellait dans le genre noble de l'histoire. Le plus jeune, Jean-Baptiste, réussissait principalement dans les grotesques et le paysage; et bien qu'il eût la prétention de traiter aussi l'histoire, il ne parvint jamais à rien produire de passable. Envieux, présomptueux, difforme, d'une physionomie ingrate, où se lisait la méchanceté de son esprit, Jean-Baptiste fut constamment en opposition avec son frère. Forcé par les ducs de travailler avec lui, il refusait de lui parler : fallait-il s'entendre pour l'exécution de quelque partie de leur ouvrage, il lui écrivait. Le plus grand sujet de leur mésintelligence était l'envie que Jean-Baptiste montrait de disposer, dessiner et peindre les figures de leurs compositions, au lieu de s'en tenir au paysage, [illegible] l a égalé les plus habiles peintres [illegible] son temps. Trop souvent Dosso céda à ses [illegible]rtunités, faiblesse qui lui attira des cri[illegible]s méritées de rivaux passionnés et vindica[illegible] Le duc d'Urbin fut même obligé de faire [illegible]mmencer les peintures qu'il leur avait con[illegible] sa maison de plaisance de Pesaro, [illegible]res étaient de la main de Jean-Bap[illegible] échec, qui réjouit les détracteurs de [illegible]o, fut bientôt réparé par le célèbre tableau [illegible]*ésus au milieu des docteurs*, qu'il peignit les Do[illegible]nicains de Faenza, chef-d'œuvre [illegible] outragé par le temps, mais dont [illegible] passablement exacte, donne encore [illegible] une bien haute idée. Pour rendre [illegible] rivaux la justice qui leur est due, [illegible]eler en témoignage de leur rare [illegible]quelques-uns de leurs chefs-d'œuvre, [illegible]ent le célèbre tableau de la galerie de [illegible]. où *Les quatre docteurs de l'Église* [illegible]ditation sur la conception immaculée de la Vierge, ayant avec eux saint Bernard de Sienne, ouvrage bien conçu, riche d'ordonnance et de couleur, et dont l'exécution est digne du Titien. Le *Saint Jean de Patmos*, aux Latéraniens de Ferrare, est un prodige d'expression, au dire de tous les voyageurs amis des arts. Enfin, « le tableau de *La Circoncision* est l'un des plus agréables du Musée du Louvre, dit Landon, par la naïveté de l'expression, le gracieux des têtes, le bel ajustement des draperies, l'harmonie et la vigueur du coloris. Le style des figures décèle l'étude des meilleurs maîtres ». On doit au pinceau de Dosso deux portraits précieux : celui de *L'Arioste*, qui l'affectionna et le choisit pour dessiner les sujets de son *Orlando furioso*, et celui de *Corrége*, le seul qui existe, et que, sur la description donnée par Mengs, le chevalier d'Azara a reconnu dans la villa de la Reine, à Turin. Dosso Dossi termina sa carrière vers 1560, dans un âge avancé; il signait ses ouvrages d'un os de mort enlacé dans un D. Son frère Jean-Baptiste mourut quinze ans avant lui, vers 1545. [C. SOYER, dans l'*Encycl. des G. du M.*]

Nagler, *Neues Allg. Künstl.-Lexic.*

DOSSIE (*Robert*), pharmacien anglais, natif de Londres, mort en 1777. On n'a pas de détails sur sa vie. Il contribua à la fondation de la Société pour l'encouragement des arts, des manufactures et du commerce. Les ouvrages de Dossie sont : *Elaboratory laid open*; Londres, 1758; — *Institute of experimental Chemistry*, etc.; Londres, 1759, 2 vol. in-8°; — *Theory and Practice of chirurgical Pharmacy, comprehended in a compleat dispensatory for surgery*; Londres, 1761, in-8°; — *Memoirs of Agriculture and other œconomical arts*; Londres, 1768, I, 111.

Biographie médicale.

***DOSSIER** (*Michel*), graveur français, né à Paris, en 1685, mort vers 1750. Il a gravé au burin plusieurs pièces, parmi lesquelles on remarque : *Le Repas chez le pharisien*, d'après Nicolas Colombel; — *Les Aveugles de Jéricho*, d'après le même; — *Notre-Seigneur chassant les vendeurs du temple*, d'après le même; — *Le Mariage de la Vierge*, d'après Jouvenet; — le portrait de *Colbert*, *marquis de Torcy*, d'après H. Rigaud; — *Vertumne et Pomone*, id.

Basan, *Dictionnaire des Graveurs.*

* **DOSSION** (*Étienne-Auguste*), auteur dramatique, né à Paris, le 9 août 1770, mort dans la même ville, à l'hôtel-Dieu, le 3 octobre 1832. Fils d'un danseur figurant de l'Opéra, il fut successivement clerc de notaire, souffleur et arlequin au théâtre du Vaudeville, maître d'études à Sainte-Barbe, inspecteur sur les ponts; employé au ministère de l'intérieur sous M. de Corbière; renvoyé par l'influence de M. Godiche, parce qu'il lui lançait toujours des bouffées de tabac et qu'il sentait l'eau-de-vie; blanchisseur à Vaugirard, enfin journalier. Dossion, dont l'exis-

tence fut si agitée, a composé les ouvrages suivants : *Arlequin Pigmalion, ou la bague enchantée*, parade en un acte et en vaudevilles ; Paris, an II (1794), in-8° ; — *Recueils des couplets d'annonces chantés sur le théâtre du Vaudeville*; 1803, 1 vol. in-18 ; — *A quelque chose malheur est bon, ou le bien à côté du mal; — Histoire vraisemblable*, etc. ; 1807, in-8°, sous le pseudonyme de *Bernard ; — Épître au poëte cordonnier*, par *Noissod.* ; Paris, 1808, in-8° ; — *La Mouche du Coche, ou M. Faitout*; Paris, 1802, in-8°, avec C. Duval ; — *Le Cri des Employés*; Paris, 1802, in-8°, 14 pages ; — *Guide du Constitutionnel*; Paris, 1819, br. in-8° ; — *l'Élan du Cœur*, opuscule *à l'occasion du sacre de Charles X*; 1825, in-8°. ÉD. DE M.

Documents particuliers.

DOTRENGE (*Théodore*), jurisconsulte et homme politique belge, né à Bruxelles, en 1761, mort dans la même ville, le 15 juin 1836. Il fut reçu avocat à Louvain, et lors de la révolution de 1789 se déclara pour le parti *vonkiste* ou libéral. En 1815, Guillaume I[er] nomma Dotrenge membre de la commission chargée de préparer les lois fondamentales du nouveau royaume des Pays-Bas. Dotrenge y rendit d'importants services, et se fit remarquer par son éloquence. Il fut ensuite élu député, et siégea dans les rangs de l'opposition jusqu'en 1828, époque à laquelle il devint conseiller d'État. On a reproché à Dotrenge des penchants gastronomiques très-prononcés ; au moins ils ne nuisirent jamais ni à sa santé ni à son esprit, ingénieux et piquant. On a de lui, outre de nombreux articles publiés dans plusieurs recueils périodiques, et notamment dans *Le Lynx*, quelques brochures politiques telles que : *Opinion émise dans la Commission de Révision de la loi fondamentale sur la nécessité de retrancher, de changer ou de modifier le mot de* seigneurie *qui se rencontre dans les articles de cette loi*; Bruxelles, 1817, in-8° : cet écrit est dirigé contre les partisans du rétablissement des *seigneurs* en Belgique. Raèpsaët, autre membre de la commission de constitution, répondit à Dotrenge ; — *Notice pour servir à la Biographie d'une fameuse illustration des temps modernes ; à Borch-Loen* (Bruxelles), etc., 1834, in-8°.

Biographie générale des Belges.

* DOTTANIUS ou DOTTANUS (*Georges*), littérateur allemand, né à Memmingen, mort vers 1520. Il fut professeur de théologie et de belles-lettres à Leipzig ; il a laissé un poëme latin *De Poetices Commoditatibus*, qui eut deux éditions, vers 1500 et en 1508. G. B.

Fabricius, *Bibliotheca Medii Ævi*, t. II, p. 187. — Mader, *Centuria Scriptorum insignium*, n° 49.

DOTTEVILLE (*Jean-Henri*), traducteur français, né à Palaiseau, le 22 décembre 1716, mort à Versailles, le 25 octobre 1807. On le croit fils naturel d'un ambassadeur d'une puissance étrangère près la cour de France, dont il prit le nom. Il entra dans la congrégation de l'Oratoire, et professa longtemps au collége de Juilly. On a de Dotteville : *Traduction de Salluste, avec la vie de cet historien et des Notes critiques, suivies d'une liste chronologique des éditions, des commentaires et des productions de Salluste*, par A. Lottin aîné, 1749, 1763 et 1767, in-12 ; 1781, 2 vol. in-12 ; 1806, in-12 ; — *Histoire de Tacite*, avec des *Notes* : 1772, 2 vol. in-12 ; — *Annales de Tacite, règnes de Claude et de Néron* ; 1774, 2 vol. in-12 ; — *Règnes de Tibère et de Caligula* ; 1779, 2 vol. in-12 ; — *Traduction complète de Tacite, avec un Supplément contenant les événements écrits dans les Annales, avec le commencement des Histoires* ; 1792, 7 vol. in-12 ; an VII, 7 vol. in-8° ou in-12. Dans cette traduction, la *Vie de Tacite*, la *Vie d'Agricola* et les *Mœurs des Germains*, sont de l'abbé de La Bletterie ; — *Traduction* de la comédie de Plaute *Mostellaria*, revue sur les meilleurs textes, an XI, in-8°. Dotteville a laissé en manuscrit les matériaux de traductions de Pline et de Tite-Live.

Biographie nouvelle des Contemporains. — Quérard, La France littéraire.

DOTTI (*Bartolomeo*), poëte italien, né en 1642, à Val-Canonico, dans le Brescian, assassiné à Venise, en janvier 1712. Il appartenait à une famille noble et opulente, et cultivait avec facilité la poésie. Malheureusement la satire inspirait seule sa muse. Dans un voyage qu'il fit à Milan pour régler la succession de son père, Dotti composa plusieurs sonnets sur une affaire galante qui avait fait scandale dans la ville. Dans ses vers, il attaquait l'honneur des principales familles de la Lombardie. Traduit en justice, Dotti fut condamné à une longue détention dans le château de Tortone, après avoir vu ses écrits brûlés par le bourreau. Cette punition ne fit qu'aigrir son esprit ; dans sa prison même il exerça sa verve caustique contre le sénat de Milan, et composa de nombreuses satires, où il déguisa, sous un voile transparent, les noms de ses juges. En 1692 il parvint à s'échapper, passa un torrent à la nage, et se réfugia à Venise, où il obtint du service dans les armées de la république. Il se distingua à plusieurs reprises contre les Turcs, fut nommé chevalier de Saint-Marc, devint membre de diverses académies, et se fit rechercher pour sa gaieté et son savoir. Néanmoins, la fâcheuse pente de son esprit lui suscita de nouveaux ennemis, et un soir son corps fut trouvé percé de nombreux coups de stylet. On a de Dotti : *Rime e Sonetti* ; Venise, [illegible], in-12 : ce volume, très-rare, contient les satires faites contre les Milanais ; — *Satire del cavaliere Dotti*, recueillies et publiées par G. Conti, Genève, 1757, 2 vol. in-12. Ce sont, pour la plupart, des sonnets en vers lyriques. A la fin de chacun se trouvent des notes qui expliquent les

, les proverbes et les idiotismes. Les
urquables de ces pièces sont : *Il Co-*
La Quaresima, *Il Carnavale*, *I No-*
I Manipoli, etc.
nal étranger, février

ri (*Carlo-Francesco*).
s de Brescia, en 1
Il était élève de
a Bologne. On a
si demostra il perche
famoso delle terre a
proporzione alle
ogne, 1710; —
ene a *si mostrano le*
re *per reggere l'urto*
chi e vo ; etc.; Bologne, 1730; —
s sur l'architecture et la

suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexic.*

cenzo), architecte italien, né à Pa-
s cette ville en 1607. En cette
lessins du magnifique esca-
Capitano, dont le style est si
qu'il a été attribué à Palladio.
sur les plans de Dotto qu'a été
nt-de-piété voisin de ce palais.

nario. — Valery, *Voyages historiques*
n Italie.

(Comte *Carlo*
624.

n é tout très-verse
tre ie. On a de lui : *Aris-*
; Padoue, 1643 et 1657, in-4°;
a été souvent représentée et réim-
— *L'Asino*, poëme héroïco-comique;
1652, in-12 : ce poëme parut sous le
atique d'*Iraldo Crotta* (Carlo
e Canzoni; Padoue, 1643 et
in-12; — *Ode, Sonetti, Dramme,*
rzi, etc.; Padoue, 1695; — *Il*
me en huit chants; — *Galatea*,
chants, etc.

storia della Letteratura italiana.

rd). *Voyez* Dow, peintre hollan-

DOUAREN (*François*), juris-
né en 1509, à Montcontour,
ieuc, mort à Bourges, le 23
udia le droit sous Alciat, dans
ville, et succéda, fort jeune en-
. Jean Douaren, dans une charge
En 1536 il enseigna les Pan-
l eut au nombre de ses élèves
t Budé. Deux ans après,
e de son élocution lui firent
ue droit à Bourges. Il revint
exercer à Paris la profession
chicanes auxquelles on avait
inèrent à s'éloigner du
de Marguerite de Fran-
y, u il devint maître des

requêtes, il alla de nouveau professer le droit à Bourges, où il eut pour collègues Éguinard Baron et François Baudouin. « Il ne vit pas sans douleur, dit Bayle, que la gloire de Baudouin, plus jeune que lui, prenait un grand vol; et après avoir été délivré de cette écharde, il s'aperçut que Cujas, qui succéda à ce dangereux rival, avait encore plus de mérite. » Peu de temps après, Cujas se retira à Valence en Dauphiné pour y enseigner le droit. Douaren, selon De Thou, était, après Alciat, le plus savant homme de son temps dans le droit civil. Il cultivait en outre les belles-lettres et avait une connaissance parfaite de l'antiquité. Ses ouvrages consistent en commentaires sur divers titres du Digeste et du Code et en traités particuliers sur différents sujets. On y remarque un traité *De Plagiariis et scriptorum alienorum compilatoribus*. Il écrivit avec indépendance sur les libertés de l'Église gallicane, et D'Aguesseau fait un éloge mérité de son livre *De sacris Ecclesiæ Ministeriis ac Beneficiis*. On a de Douaren : *Pro libertate Ecclesiæ Gallicæ, adversus Romanam aulam, defensio parisiensis curiæ, Ludovico XI, Gallorum regi, quondam oblata*; Paris, 1551, in-4°. C'est une traduction des remontrances que le parlement de Paris présenta à Louis XI, en 1461, pour le maintien de la pragmatique-sanction. Cette traduction a été réimprimée avec son traité *De sacris Ecclesiæ Ministeriis*, et dans ses *Opera omnia*. On les trouve aussi à la fin du *Traité de la Pragmatique Sanction* de François Pinsson; Paris, 1666, in-fol.; — *De sacris Ecclesiæ Ministeriis ac Beneficiis libri VIII*; Paris, 1551, in-4°; ibid., 1557, 1585, in-8°; Iena, 1687. C'est une espèce d'abrégé de droit canonique, écrit en si beau latin « que la lecture, dit D'Aguesseau, en est non-seulement utile, mais agréable »; — *Commentarius in libros XLV Pand., tit. De Verborum Obligationibus*; Lyon, 1554, in-fol.; — *Prælectiones in tit. Ad Leg. Falcid.*; Paris, 1561, in-8°; — *Tractatus de Feudis*; Paris, 1558; Spire, 1595, in-8°. Ce traité des fiefs se trouve aussi dans ses *Opera omnia*; Lyon, 1559 et 1579; — quatre dissertations, dans la volumineuse collection des jurisconsultes du droit impérial et pontifical, publiée à Venise, en 1584, par François Zilette (18 tomes en 25 volumes de traités, et trois de tables in-fol.), savoir : la première, *De Ratione dicendi* (t. Ier *De Jure cognoscendi et interpretandi*); la seconde, *De Pactis* (t. V, vol. 6, *De Sententiis et Re judicata*); la troisième, *De Jure accrescendi* (t. VIII, *pars prima*, vol. 8, *De ultimis Voluntatibus*); la quatrième, *De Beneficiis* (t. XV, *pars prima*, vol. 30, *De Beneficiis*); — Des notes et des corrections au corps de droit intitulé : *Jus civile mendatum et perpetuis notis illustratum, auctore L. Russardo, auctoritate Franc. Douareni*; Lyon, 1561, in-fol; Anvers, Plantin, 1567, 6 vol. in-8°. Les œu-

vres complètes de Douaren parurent sous le titre de *Opera omnia, ab ipso nunc demum recognita atque aucta, cum indice verborum;* Paris, 1550, in-8°; Lyon, 1554, 1559, 1570, 1579, 1584, in-fol.; Francfort, 1584, 1592, 1598, 1607, in-fol.; Lucques, 1765 à 1772, 4 vol. in-fol. La plus estimée des éditions parut à Lyon, 1579, 2 vol. in-fol. Nicolas Cisner, qui avait été disciple de Douaren, puis professeur en droit à Heidelberg, a joint à cette édition une lettre *De Jurisprudentiæ Dignitate et Franc. Douareni Operibus*, avec un traité *De Jurisconsultis præstantibus et interpretibus juris ejusque recta interpretandi ratione*, etc. Zeidler a tiré des mélanges de Halle pour l'histoire littéraire de la jurisprudence, composés en allemand par le savant jurisconsulte Daniel Nettelbladt, une vie de Douaren, qu'il a publiée sous ce titre : *Vita Douareni, ex Germ. Dan. Nettelbladt in linguam latinam translata a Carol. Seb. Zeidlero;* Lucques, 1768, in-8°.

E. R. et P. L.

De Thou, *Hist.*, liv. XXIII. — Bèze, *Œuvres théologiques*, t. II. — Bayle, *Dict. hist. et crit.* — D'Aguesseau, *Œuvres*, t. I. — Miorcec de Kerdanet, *Notices chronologiques sur les Théolog., Jurisc. de la Bretagne*, etc. — *Catal. de la Bibl. imp.* — Brunet, *Manuel du Libraire.*

DOUBDAN (*Jean*), voyageur français, mort vers 1670. Il était chanoine de Saint-Paul, collégiale de Saint-Denis en France. En 1651 il se rendit à Marseille, s'embarqua pour Jaffa, et arriva à Jérusalem le 30 mars 1652. Il visita ensuite Bethléem, Jéricho, le mont Carmel, Héifa, ou Caïphas, la Galilée, Nazareth, Cana, le mont Thabor, Saint-Jean d'Acre, et Seïde. Il reprit la mer dans ce dernier port, et atterrit à Gênes. Doubdan parcourut alors l'Italie, et vit successivement Livourne, Sienne, Viterbe, Rome, Lorette, Bologne et Florence. Il était de retour à Saint-Denis le 22 novembre 1652, et écrivit la relation de son voyage. Quoique son livre soit mal écrit et sans intérêt, il eut quatre éditions sous ce titre : *Le voyage de la Terre Sainte;* Paris, 1657, anonyme, 1661, 1662, 1666, in-4°.

Goujet, *Mémoires manuscrits.* — Moréri, *Grand Dictionnaire universel.*

***DOUBLE** (*François-Joseph*), médecin français, né le 6 mars 1776, à Verdun-sur-Garonne, mort à Paris, le 12 juin 1842. Il fut un des médecins de France les plus renommés pour leur pratique constamment heureuse. Docteur de la faculté de Montpellier à vingt-deux ans, il fut, sur la recommandation du célèbre Barthès, bien accueilli à Paris, en 1803. Il collabora avec Sédillot au *Journal général de Médecine*, et devint, par son mariage, l'allié des deux Pelletier, chimistes illustres. En 1807, une maladie redoutable pour les enfants, le croup, enleva le prince royal de Hollande, fils aîné de Louis Bonaparte et d'Hortense de Beauharnais. A cette nouvelle, qu'il reçut en Prusse, au milieu de ses victoires, Napoléon Ier chargea Corvisart de faire servir ce malheur même au bien de l'humanité; de son quartier général, il décréta un concours européen pour trouver le meilleur remède contre cette maladie. Le prix fut partagé entre Albertz de Brême et Jurine de Genève. Double obtint la première mention honorable. Son *Mémoire* fut publié sans changements, en 1811, dans la même année que son grand ouvrage de *Séméiologie générale*. Type du médecin affectueux, éloquent, encourageant, le docteur Double, un des fondateurs, avec Portal, de l'Académie de Médecine, et l'orateur aimé de cette compagnie, fut élu membre de l'Académie des Sciences (Institut) en 1832, succédant à Portal et ayant eu pour concurrent Broussais. Une belle part lui revient dans la découverte et dans l'application de la quinine de son beau-frère Pelletier. Son rapport *Sur le Choléra* de 1832 fut tiré à 30,000 exemplaires, par ordre du gouvernement. En 1839 le roi Louis-Philippe lui fit, dit-on, offre de la pairie, mais à la condition qu'il renoncerait à la pratique de la médecine. Le docteur Double refusa dignement. Ce fut peu après qu'il mourut, presque subitement, âgé de soixante-six ans, dont quarante, passés à Paris, lui avaient valu une grande et honorable fortune.

Son fils *Léopold*, lauréat du grand concours de l'université, puis élève de l'École Polytechnique, a contribué à fonder une des grandes lignes de navigation dans la Méditerranée.

Le docteur Double eut un frère (*Pierre-Michel*), qui mourut évêque de Tarbes, en 1832.

A. J. de Mancy.

Dr Roux, *Discours aux funérailles de F.-J. Double.* — Dr Bousquet, *Éloge de F.-J. Double* (Acad. de Médecine). — Dr H. Kühnholtz, *Écoles médicales de Paris et de Montpellier* (à l'occasion de la mort de F.-J. Double). Montpellier, 1842, in-8°.

DOUBLET (*Jacques*), [illegible] né en 1560, mort en 1648, à l' [illegible]
Il était religieux et dov [illegible]
Bénédictins lorsqu'i [illegible]
Histoire de l'Abbaye [illegible]
contenant les antiq [illegible]
tions, prérogatives [illegible]
in-4°. Cette histoire [illegible]
comme les autres écrits [illegible]
exacte, mais beaucoup [illegible]
Félibien. Fruit de [illegible]
ches, elle p [illegible]
chartes au [illegible]
trouve d' [illegible]
[illegible]
; — [illegible]
de Saint [illegible]
France et premier évêque [illegible]
1646, in-4°; — *Histoire*
protomartyr saint
diacre de Sion. [illegible]
vrage c [illegible]
église de [illegible]
larites de [illegible]

Catal. de la [illegible] — [illegible]
de la France, [illegible] de Fevret [illegible]

DOUBLET (*Jean*), poëte français, né à Dieppe, vivait dans le seizième siècle. Il publia en 1559 un volume d'*Élégies* (Paris, L'Angelier, 1559, in-4°,), devenu fort rare. On y trouve de la grâce et de la sensibilité; l'expression est parfois heureuse, et quelques morceaux, dans lesquels l'auteur s'inspire des modèles de l'antiquité, méritent d'être signalés à l'attention des gens de goût. Voici comment il déclare qu'il ne sait chanter que l'amour :

Soit que je file à trois cordons une ode,
Soit que je cloche en ces quatrains boiteux,
Mon chant n'a jamais qu'une mode ;
Amour le rend gai ou piteux.

Doublet était versé dans la littérature ancienne; il imita quelques-unes des odes d'Anacréon (*L'Amour mouillé*, entre autres), et il avait donné une traduction des *Memorabilia* de Xénophon; Simon Goulart l'a insérée dans le recueil des œuvres de cet auteur, publié en 1613, in-fol.

Annales poétiques, t. X, p. 69.

DOUBLET (*François*), médecin français, né à Chartres, en 1751, mort à Paris, le 5 juin 1795. Il avait à peine terminé ses études que, séduit par le goût des voyages, il abandonna la maison paternelle, et, en compagnie d'un de ses camarades, il visita l'Italie et la Hollande. Après trois années d'aventures, Doublet revint à Paris faire sa philosophie et étudier la médecine. Reçu docteur régent, il fut nommé trois ans après médecin de l'hôpital Necker (autrefois hôpital de La Charité-Saint-Sulpice). En 1780 il obtint la place de médecin de l'hospice de Vaugirard, puis une troisième place à l'Hôpital des Vénériens. Enfin, il reçut le titre de sous-inspecteur des hôpitaux civils de France. En 1794 on le choisit pour professer la pathologie interne à l'École de Santé; mais il n'y fit qu'un seul cours : une fièvre ataxique cérébrale l'enleva, à quarante-quatre ans. On a de lui : *Observations faites dans les hôpitaux civils*; Paris, 1785-88, 4 vol. in-8° ; — *Mémoire sur la nécessité d'établir une réforme dans les prisons et sur les moyens de l'opérer ; suivi de la conclusion d'un rapport sur l'état des prisons de Paris* ; lu à la séance publique de la Société royale de Médecine, le 28 août 1791; Paris, in-8° : cet ouvrage a contribué à la réforme des prisons provoquée par l'Assemblée constituante ; — *Mémoire sur les symptômes et le traitement de la maladie vénérienne des enfants nouveau-nés* ; Paris, 1791, in-12; — *Nouvelles recherches sur la fièvre puerpérale* ; Paris, 1791, in-8°. On a encore de Doublet, en société avec Colombier, un *Recueil de Mémoires sur les épidémies de Paris* et *Instructions sur la manière de gouverner les insensés et de travailler à leur guérison dans les asiles qui leur sont destinés*. Il a fourni plusieurs articles dans l'*Encyclopédie méthodique*, entre autres ceux : *Air des hôpitaux ; Maladies des armées ; Caractère du médecin ; Médecine clinique ; Consultations ; Maladies des enfants ; Expériences*, etc. Doublet avait terminé une *Histoire de la Médecine depuis Hippocrate jusqu'à nos jours* ; mais à sa mort une main infidèle s'en est emparée. Les recherches de M. Mongenot, gendre de Doublet, ont été infructueuses pour la découverte de ce manuscrit.

Journal de Médecine de 1785 à 1791. — *Biographie médicale*. — Querard, *La France littéraire*.

* **DOUBLET DE BOISTHIBAULT** (*François-Jules*), littérateur français, né à Chartres, le 13 février 1800. Après avoir étudié le droit à Paris, il se fit recevoir avocat au barreau de Chartres, où il a été chargé de plusieurs causes importantes. On a de lui : *Notice sur la vie et les ouvrages de F. Doublet de Boisthibault* (oncle de l'auteur), *docteur en médecine*, etc.; Paris, 1826, in-8° ; — *Annuaire du dép. d'Eure-et-Loir* ; Chartres, 1827, in-8°; — *Épître au roi* ; ibid.; — *Notice historique sur G.-R.-G. Guinard-Marigny, décédé le 4 janvier 1827, président du tribunal civil de Dreux* ; Paris, 1827, in-8° ; — *Éloge historique du duc de La Rochefoucauld-Liancourt*, etc.; 1830, in-8°; — *De l'horreur des exécutions à mort et de l'inefficacité de cette peine*, etc.; 1836, in-8°; couronné par la Société de la Morale chrétienne; — *Notice sur la maison centrale de Gaillon* (Eure); 1837, in-8° ; — *Du régime cellulaire préventif, répressif et pénitentiaire, à substituer au système pénal actuel en général et à la peine de mort en particulier* ; 1839, in-8°, couronné par la Société de la Morale chrétienne; — *Malebranche*; *rapport adressé au ministre de l'intérieur* ; 1839, in-8°; — *De l'Agiotage et de ses moyens de répression* ; 1840, in-8°, couronné par la Société de la Morale chrétienne; — *Marceau* ; 1851, in-8°, avec une lithographie et un facsimile ; — *Les Vieilles Maisons de Chartres* ; 1853, in-8° M. Doublet a, en outre, fait imprimer divers plaidoyers, quelques brochures d'intérêt local, quelques morceaux de poésie, des articles d'antiquités relatifs à la cathédrale de Chartres, extraits de la *Revue archéologique* ; il a donné une édition des *Œuvres* de Collin d'Harleville, avec une notice sur sa vie; 1827, 2 vol. in-8°. Il a été un des rédacteurs de *La Thémis*, de la *Gazette des Tribunaux*, de la *Gazette des Cultes*, du *Dictionnaire du Droit français* de Paillet, de la *Revue encyclopédique*, de la *Biographie universelle des Contemporains*. Il a donné quelques notices insérées dans les *Mémoires de la Société royale des Antiquaires de France*. Il est membre de cette Société et de plusieurs autres, et correspondant du ministère de l'instruction publique pour les travaux historiques. GUYOT DE FÈRE.

Statistique des gens de lettres. — Louandre, *Littérature contemporaine*. — *Journal de la Librairie*.

DOUBLET (Mme), née **LEGENDRE**. *Voy.* **LEGENDRE**.

* **DOUCE Ire** ou **ÉTIENNETTE**, comtesse de Provence, vivait en 1100. Elle avait épousé Geoffroi Ier, comte de Provence, et gouverna pendant la minorité de son fils, Bertrand II. Après la mort de ce prince, arrivée vers 1093, Douce reprit les rênes du gouvernement en son nom personnel, sur la basse Provence. Elle se distingua par des donations religieuses et des fondations monastiques. On lui doit l'église Saint-Nicolas, à Tarascon.

Nostradamus, *Histoire de Provence*. — Clapier, *Centuriæ Causarum*.

* **DOUCE II**, comtesse de Provence, vivait au douzième siècle. Elle était fille aînée de Gilbert, comte de Gévaudan, et de Gerberge, comtesse de Provence. Le 1er février de l'an 1112, Gerberge fit don à sa fille de presque tous les domaines dont elle jouissait en Provence et du comté de Gévaudan; deux jours après, elle la maria à Raymond-Bérahger III, comte de Barcelonne. Par acte du 13 janvier 1113, Douce céda tous ses biens à son mari. Cette donation fit prendre les armes à Alfonse Jourdain, comte de Toulouse. Le 16 septembre 1125, les parties belligérantes firent un accord par lequel la haute Provence (1) fut acquise au comte de Toulouse, tandis que le comté d'Arles, ou la basse Provence, demeura la propriété du comte de Barcelonne. Douce avait une sœur nommée Stéphanie ou plutôt Étiennette, mariée à Raymond, comte des Baux, qui prétendit que le droit d'aînesse n'existait pas entre les filles. Les prétentions du comte des Baux allumèrent de longues guerres civiles en Provence : elles durèrent jusqu'au temps où ce pays fut réuni à l'Aragon. Raymond-Béranger mourut en juillet 1130, et Douce continua à gouverner pour son fils, Béranger-Raymond. On ignore l'époque de sa mort.

Nostradamus, *Hist. de Prov.*—Sismondi, *Hist. des Français*, V, 116. — *Notæ ad histor. Comitum Provinciæ*, XII, 363. — *Gesta Comitum Barcilonens*; 376. — Dom Vaissette, *Histoire générale de Languedoc*, XVI, cap. XXXIII, 366. — Bouche, *Histoire de Provence*, II, liv. IX, 89.

DOUCE (*Francis*), antiquaire anglais, né en 1757, mort en 1834. Après avoir été à plusieurs écoles, il entra dans l'étude de son père, membre de l'office des Six-Clercs. Il eût préféré cultiver les lettres et les arts; mais la volonté paternelle l'emporta, et il dut plaider à Gray's Inn. A la mort de son père, qui lui laissa assez de fortune, il forma alors de nombreuses et précieuses collections de tous genres, qu'il légua ensuite à la bibliothèque bodleyenne, à la réserve de ses papiers, qu'il laissa au British-Museum, sous la condition qu'ils ne seraient décachetés que l[...] vier 1900. On a de lui : *A Dissertatio[n ...] Designs known as* The Dance of De[ath ...] La première édition avait été publiée [...] — *Illustration of Shakspeare*; 1809.

Rose, *New biog. Dict.*

* **DOUCET** (*Charles-Camille*), aut[eur dra]matique français, né à Paris, le 16 mai [...] étudia le droit, fut reçu avocat, et pa[ssa quel]que temps dans une étude de notaire; [...] goût marqué pour les lettres lui fit ch[oisir cette] carrière. On a de lui : *Léonce*, coméd[ie-vaude]ville, en collaboration avec Bayard; rep[résentée aux] des Variétés, le 4 avril 1838; — *U[n jeune] Homme*, comédie en trois actes; th. de [...] 29 octobre 1841; — *L'Avocat de sa c[ause]*, comédie en un acte, ibid., 5 février 18[..]; — *Baron Lafleur*, comédie en trois actes; [...] décembre 1842; — *La Chasse aux* [...] comédie en trois actes; Th.-Français, [...] 1846; — *Le Dernier Banquet de* 18[..] en trois actes; l'Odéon, 30 décembre 18[..] *Ennemis de la Maison*, c[omé]die en tr[ois actes] ibid., 6 décembre 1850; [...] avec [...] changements, au Théâtre-[...] bre 1854. M. Camille Douce[t a] les feuilletons du théâtre dan[s ...] *parisien*. On a également de lui un [...] sérieux, l'*Histoire des guerres de l*[...] 4 vol. in-8°. M. Camille D[oucet] [...] 1853 chef de la section des b[...] taire de la commission des [...] ques, il a rédigé plusieurs ex[...]

Documents inédits. — *Archives du* [...]

DOUCIN (*Louis*), [...] Vernon, en 1652, [...] tembre 1726. Il [entra] dans [...] Jésus en 1668, et remplit [...] dans cette société. Il [...] tisans de la bulle *Unig*[enitus ...] des auteurs du fameux [...] Le P. Doucin suivit en 1[...] le [...] Crécy au congrès de [...] il fit [...] voyage de Rome à l'[...] des ja[nsénistes]. Ceux-ci l'accusa[ient] de [...] *des Normands*, [...] et Tellier étaient l[...] cin : *Instruction pour les nouveaux* [...]*ques*; Paris, 1685; [...] plusie[urs ...] en divers lieux [...] instruction a[...] bliée en H[...] *ponse*; Paris, 1687; — [...] *Calice, ou de la comm*[unio]*n sous* [...] *espèces*; ibid.; — *L*[...] divers ministres; ibid.; — [...] *rianisme, précédée d'un* [...] *de Jésus-C*[hrist ...] *pro*[...] *e par* [...] la [...]

(1) Ce pays, situé entre l'Isère au nord, les Alpes au levant, la Durance au midi, le Rhône au couchant, comprenait une grande partie du diocèse d'Avignon avec ceux de Vaison, Cavaillon, Carpentras, Orange, Saint-Paul-Trois-Châteaux et Die. Ces diocèses réunis formaient le marquisat de Provence, que l'on a mal à propos confondu quelquefois avec le comtat Venaissin.

allusions que l'auteur y fit contre les
s servirent à rendre ce livre piquant ;
*rial abrégé touchant l'état et les pro-
Jansénisme en Hollande ;* Cologne,
2 : ce *Mémorial* fut traduit en plusieurs
t répandu avec profusion ; — ***Histoire
énisme, suivie d'un Éclaircissement
te les anciens ont dit de la condam-
Origène dans le cinquième concile
que ;*** Paris, 1700, in-4° et in-12. On
ans cet écrit des recherches et de la
— ***Addition à l'Histoire du Nesto-
, où l'on fait voir quel a été l'usage
se dans la condamnation des livres,
elle a exigé des fidèles à cet égard ;***
05 ; et une foule de brochures sur les
religieuses du temps.

Examen critique des Dictionnaires. — Du-
des auteurs ecclésiastiques du dix-septième
. — ...ard et Giraud, ***Bibliothèque sacrée.***

ILLE (*Ambroise-Polycarpe* DE
OUC... D, duc DE), homme d'État
... à P , le 2 avril 1765, mort en 1841.
du marquis de Surgères, dont
a ... urs fois fait l'éloge pour les
esprit, et fils du vicomte de La
u, vanté aussi par les hommes de
... temps. A q ...rze ans, il épousa
le Mo , descendante directe
...e Louvois, ministre de
A s ..., le jeune Doudeauville
ice c ...ne sous-lieutenant de dra-
... divers régiments; en 1792
... en second de cavalerie. Il émigra
...ourmente révolutionnaire, et voya-
...e but que celui de s'instruire, en
en Allemagne, en Russie et en Italie,
vie la plus obscure, pour ne point com-
... , restée en France, et dont
...es avaient péri dans les mas-
...ore 1792. (*Voy.* LA ROCHEFOU-

le pr... ...r consul rouvrit aux émi-
France, le duc de Doudeau-
rer ; mais, fidèle à ses prin-
... refusa les offres brillantes de
...ut dans la retraite. Néanmoins,
...ctions de membre du conseil
...ment de la Marne, où il put
...oncitoyens sans qu'on fût en
d'être guidé par des motifs
la restauration, il fut appelé à la
..., et il y siégea sur les bancs
...a il combattit les principes nés de
...'unit constamment à ceux qui
restrictions à la liberté de la
n'était qu'une source de
...ndant, la modération de
toujours de toute exagé-

...nance royale du 22 septem-
...ral des Postes, il intro-
duisit dans cette administration d'importantes améliorations ; il lui imprima surtout ce mouvement de célérité et de régularité qui se continue encore aujourd'hui. Au mois d'août 1824, il fut nommé ministre de la maison du roi, en remplacement du maréchal de Lauriston. Il profita alors de sa position pour engager Charles X à acheter pour 900,000 fr. la terre de Grignon, afin d'y établir la ferme-modèle et d'y fonder l'École d'Agriculture qui répand aujourd'hui de grands bienfaits sur toute la France. Il fit aussi donner à M. Cam. Beauvais une ferme considérable à long bail, pour essayer d'élever des vers à soie près de Paris, et cet établissement a parfaitement réussi. Lors de la scène scandaleuse qui eut lieu aux obsèques de son cousin, le duc de La Rochefoucauld-Liancourt, le duc de Doudeauville ne put cacher son indignation, et montra qu'il est de certains abus qui, quelle que soit leur source, révoltent toujours un esprit droit. Puis à l'époque du licenciement de la garde nationale de Paris (le 29 avril 1827), il combattit cette mesure de toutes ses forces, de concert avec le comte de Chabrol de Crouzol, alors ministre de la Marine, et il donna sa démission, en prédisant tout ce qui est arrivé depuis. Cet acte de vigueur fit trouver au duc de Doudeauville dans l'estime et dans l'affection publiques une compensation à la perte de son portefeuille. Depuis lors il se livra tout entier à la direction d'établissements de bienfaisance, dont plusieurs le choisirent pour leur président. La révolution de Juillet vint le frapper au cœur dans ses plus chères affections; mais il crut ne pas devoir s'éloigner de la chambre des pairs, au moment du procès des ministres et des propositions Baude et Briqueville, qui demandaient le bannissement perpétuel de la branche aînée des Bourbons. Après les avoir combattues autant qu'il était en lui, ne croyant plus être utile dans cette assemblée, il écrivit au président qu'il n'y reparaîtrait plus, et son nom fut en conséquence rayé de la liste des membres de chambre. Pendant que le choléra moissonnait la population parisienne, le duc de Doudeauville donna l'exemple d'un dévouement absolu et d'un courage remarquable, en visitant fréquemment les hospices, s'approchant des plus malades et leur distribuant des secours et des consolations. Le reste de sa vie se passa en actes de bienfaisance, et nul ne mérite mieux que lui le beau titre de ***philanthrope.*** [*Encycl. des G. du M.*]

Biographie des Contemporains.

DOUDEAUVILLE (*Sosthène*, vicomte de LA ROCHEFOUCAULD, duc DE), fils du précédent, né vers 1785. Il fut en 1814 aide de camp du général Dessoles, puis du comte d'Artois. Le premier il proposa d'abattre la statue de Napoléon érigée sur la colonne de la place Vendôme, et il contribua alors à cette œuvre de vandalisme. Il suivit Louis XVIII à Gand, et à son retour il fut nommé colonel de la cinquième légion de la garde

nationale de Paris. En 1815, il vota avec la majorité de la chambre introuvable, et proposa les cérémonies expiatoires du 21 janvier. Il ne fut pas réélu en 1816. En 1824, le vicomte Sosthène fut chargé de la direction des beaux-arts, et s'acquitta de ses fonctions avec zèle : il adopta relativement au costume des danseuses de l'Opéra certaines mesures qui témoignaient d'un respect peut-être excessif des bonnes mœurs. Nommé de nouveau député en 1827, il ne prit aucune part aux discussions publiques. On a de lui : *Mémoires;* 5 vol. in-8°; — *Pensées*, 1835; — *La Vérite à tous;* 1839.

Lesur *Ann. hist.*, 1824. — Beuchot, *Journ. de la Libr.*

DOUDYNS (*Willem*), peintre hollandais, né à La Haye, le 31 décembre 1650, mort en Hollande, en 1697. Son père, bourgmestre et colonel des arquebusiers de La Haye, jouissait d'une belle fortune. Il donna à Willem Doudyns une éducation distinguée, dans laquelle pourtant le dessin n'entrait qu'en petite part. Alexandre Petit, peintre peu connu, fut le premier maître du jeune Doudyns; il sut éveiller l'amour de la peinture chez son élève, qui partit bientôt pour l'Italie, et demeura douze ans à travailler à Rome d'après les meilleurs guides. Il y acquit un grand talent et beaucoup de considération. Il faisait partie de la *Bande académique*, sous le nom de *Diomède*. Sollicité par sa famille, Doudyns revint dans son pays, et fut, en 1661, l'un des fondateurs de l'Académie de Peinture de La Haye. Il en fut élu plusieurs fois directeur, « non par égard pour sa richesse et sa naissance, remarque Weyermans, mais pour son mérite et son talent, distinction qui devrait seule flatter un académicien ». Doudyns avait une grande manière de composer; il dessinait le nu avec correction et finesse; ses draperies sont bien jetées et sa couleur est fort bonne. Il avait un talent particulier pour peindre les plafonds, et en a décoré plusieurs dans l'hôtel de ville de La Haye. Parmi ses meilleurs tableaux, on cite à La Haye (galerie van Heteren) *Le Temps qui découvre la Vérité et la Dissimulation*, avec cette devise : *Sol et Tempus Veritatem detegunt;* — (même galerie) *La Sagesse qui foule à ses pieds l'Ivrognerie et les Vices :* on y lit : *Vina, dapes onerant animum, Sapientia nutrit;* — (galerie Half-Wassenaar), *Léda;* — à Middelbourg (galerie Cauwern), *Un jeune homme qui lit.*

Descamps, *Vie des Peintres hollandais*, etc., II, 1-0.

* **DOUELI AL-BASRI** (*Aboul-Aswed Tzalim ben-Amr ben-Sofiyan*, surnommé *ad-Dili* ou *ad-*), célèbre grammairien arabe, mourut à Bassora, en 69 de l'hégire (688 de l'ère chrétienne), ou, selon d'autres, sous le règne de Omar *ben Abd-al-Aziz* (99-101 de l'hégire, 717-720 de l'ère chrétienne), à l'âge de quatre-vingt-cinq années lunaires (environ quatre-vingt deux années grégoriennes). Il est compté au nombre des plus célèbres *tabis* de Bassora (élèves des compagnons de Mahomet), titre qu'il mérita par sa liaison avec le khalife Ali. Il combattit à Siffin, dans l'armée de son ami, et gouverna pendant quelque temps en son nom la ville de Bassora. Ce fut le khalife Ali qui lui indiqua les éléments constitutifs de la langue arabe, et lui suggéra l'idée de composer une grammaire. Un tel ouvrage manquait encore aux Arabes. Ils s'en étaient facilement passés, tant qu'ils restèrent dans leur patrie; mais il n'en était plus de même depuis que la conquête les avait dispersés au milieu des peuples étrangers. Ils avaient alors perdu la pureté du langage; les lecteurs du Coran dénaturaient, par une prononciation fautive, le sens de ce livre sacré. On disait souvent tout autre chose que ce que l'on voulait exprimer. Il était à craindre que l'on n'en vint à ne plus se comprendre, et qu'en cessant de s'entendre on ne cessât d'être uni et de se regarder comme un même peuple. Ainsi, il était urgent de s'opposer aux progrès de la corruption. Aboul-Aswed commença par fixer la prononciation grammaticale du Coran, en introduisant l'usage des points-voyelles. Puis il écrivit un traité intitulé *Babal-fail weal-mafoul* (Chapitre de l'actif et du passif), qu'il soumit au jugement d'Ali. Non content d'avoir mis par écrit sa doctrine, il la confia à la mémoire de quatre disciples, parmi lesquels on remarque ses deux fils [illegible] et Abou-Sharb. Il composa en outre un grand nombre de poésies, dont il reste quelques fragments. La nature l'avait doué des plus belles qualités; mais elle ne l'avait pas autant favorisé du côté du corps, car une paralysie le privait de l'usage d'une jambe. Les Arabes le regardent comme l'un des quatre plus célèbres avares; il disait « que si l'on écoutait toutes les demandes des pauvres, on serait bientôt plus pauvre qu'eux; » et il recommandait à ses fils « de ne pas rivaliser de générosité avec le Tout-Puissant ».

E. B[illegible].

Hammer-Purgstall, *Literaturgeschichte der Araber*, vol. II, p. 197. — Ibn-Khallikhan, *Biographical Dictionary*, traduct. de M. Mac Guckin de Slane, vol. I, p. [illegible] — Abou-Amrou ben-Saïd al-[illegible], *[illegible]*, manusc. arabe de la Bibl. impér. n° [illegible] de l'ancien fonds, p. 72, traduite par S. de Sacy, dans le tome VIII des *Notices des Manuscr.*, p. [illegible]. — S. de Sacy, *Mémoire sur l'origine et les anciens monuments de la Littérature parmi les Arabes*, dans le II° [illegible] des *Mém. de Littérature tirés des Registres de l'Acad. des Inscript. et Belles-Lettres*, p. [illegible]. — Aboul [illegible], [illegible], manuscr. arabe de la Bibl. impér. n° [illegible] A. de l'anc. fonds. — Aboul-Faradj [illegible] [illegible], *Tikrest al-Oloum*, manus. ar. de l'anc. fonds n° 874, fol. 44. — Soyouthi, *[illegible]*, manus. ar. n° 1316 [illegible] de Supplément. — [illegible], *[illegible]*, manusc. ar. n° 654 de l'anc. fonds. — [illegible], *Lexicon bibliographicum.*

DOUESPE DE SAINT-OUEN (De La). *Voyez* La Douespe.

* **DOUET** (Sieur
vain français du dix-
d'hôtel de Paul Y
Tallemant des
dans le Levant;

ıu'il a
»ou1 .
ı es-uvu. s ıı
ı li
ınagrı ıeuses
ı de sa ;e 'é-
ıs Xı r ; Pa ' 04 / ; vıı
une seconde ı m. foı.
ıe. ... voı
ı ,
ı ae
u. B.

, *Bibliographie des Mazarinades.*

ı , et non DUFFEIT (*Gérard*), pein- ne à Liége, le 16 août 1594, mort dans :, en 1660. Il fut d'abord élève de ·, qu'il quitta pour suivre les leçons de Dinant, nommé Perpète. En ı recut à Anvers au nombre de le si rapides progrès sous ıe cc ınd maître, qu'au bout de il peignı une *Judith* et *Prométhée* *ı un vautour*, morceaux qui furent et achetés un assez haut prix. 'endit à Rome, et y demeura ıı d'aller visiter Naples, et fit ıaı ıııer; mais une tempête affreuse ıseau. et le j sur les côtes de éjou qu e ıs dans cette a ı , va que ı ouvrages en coıı de Tilman eı ue Michel Houuaıı, tous deux compatriotes, il gagna Venise, ı ıes journées. Douffet s'y fit bien- nte réputation, et gagna beaucoup en 1622 il revint à Liége, et y épousa rdespine. Il travailla assidûment, ıux lui rapportèrent des sommes ; néanmoins, d'un caractère libéral é, il mourut sans avoir fait d'é- litait longuement les sujets qu'il et composait lentement. Le ma- ıssidu du pinceau avait altéré sa ıtte vint tourmenter les dernières ı vie. Il excellait également dans le l'histoire. Ses attitudes sont ses airs de tête d'une variété ad- oloris est d'une grande douceur. is, son contemporain, dit de

rit ingenieux.
ont hardis, ses traits sont précieux.

ouvrages sont : une *Invention* *croix* : ce morceau fut acheté Jean-Guillaume-Joseph, eı duc de Neubourg; il se composition, le dessin, ıı ıa ıorce d'expression; le co- à désirer; — *Le Pape Nico-* *la grotte où le corps de saint* *se avait été déposé* : cette le florins par l'électeur palatin; elle est d'une grande composition, le sujet en est bien caractérisé. Ce tableau et le précédent ont été transportés dans la galerie de Dusseldorf; — *L'Adoration des Bergers*; — *L'Institution du sacrement de l'Ordre*; — *La Descente de Croix* : ce tableau se voyait dans l'abbaye de Cornelis-Munster; — plusieurs portraits d'hommes à Munich.; etc. Un des chefs-d'œuvre de Douffet était le *Martyre de sainte Catherine*; il représentait cette sainte attachée à une roue et déchirée en morceaux; deux volets peints en dehors et en dedans accompagnaient cette peinture : sur le premier on voyait sainte Catherine représentée sous la figure d'un agneau entraîné avec violence par un bourreau pour être immolé sur l'autel des faux dieux; le second volet montrait la sainte assise au milieu des docteurs et des prêtres, et disputant avec eux sur la religion; sur le revers de ces volets étaient peints Walter de Liverloo et Jeanne des Fossés, son épouse, qui avaient commandé le tableau à Douffet en 1640, pour l'église de Sainte-Catherine, à Liége. Ce tableau devint la proie des flammes lors du bombardement de Liége par les Français, commandés par le marquis de Boufflers, en 1691.

Douffet laissa un fils nommé *Gérard*, qui embrassa d'abord la carrière du barreau, puis se passionna pour l'architecture. La manie de bâtir le ruina. Il finit ses jours à l'aide d'une pension qui lui fut accordée par le gouvernement liégeois.

Les Tableaux parlants du peintre namurois; (Namur, 1658, in-12.) — Comte de Becdelièvre-Hamal, *Biographie Liegeoise*. — *Biographie générale des Belges*.

DOUGADOS (*Jean-François*), connu sous le nom du Père VENANCE, religieux, poëte et officier français, né à Carcassonne, le 12 août 1763, guillotiné à Paris, le 13 janvier 1794 (24 nivose an II). Trahi par une femme qu'il adorait, le désespoir lui fit embrasser la vie monastique; il se fit capucin, sous le nom de *Venance*. Sa passion, amortie par les sentiments religieux, fut étouffée par l'étude, et surtout par le goût de la poésie, qui ne tarda pas à s'emparer de lui au point de lui faire négliger ses devoirs monastiques, ce qui lui attira des désagréments de la part de ses supérieurs. Dougados demanda alors son changement. Il fut envoyé à Montpellier, où, ses goûts n'étant pas contrariés, il se fit une réputation littéraire, qui lui valut le surnom de père *Tibulle*. Par la protection de quelques personnes puissantes, il obtint sa sécularisation. La princesse Lubomirska le prit pour secrétaire, et l'emmena à Gênes; en se séparant de lui, elle lui donna douze mille francs. Dougados rentra alors en France, et obtint une chaire d'éloquence à Perpignan. Il occupait cet emploi lorsque, dans un tumulte populaire, il eut occasion d'arracher des mains de la multitude un malheureux qu'elle voulait pendre. En 1791, Dougados s'enrôla dans un bataillon de volontaires, et parvint rapidement

par son mérite au grade d'adjudant général. Envoyé à la Convention pour exposer le dénoûment dans lequel se trouvait l'armée des Pyrénées orientales, il y dit hardiment la vérité, et fut écouté. Il servait encore à l'armée des Pyrénées, lorsque le 31 mai renversa le parti de la Gironde; il fit tous ses efforts pour en soutenir les débris, et protégea la fuite de Biroteau. Traduit bientôt devant le tribunal révolutionnaire de Paris, il fut condamné à mort et exécuté le 24 nivose an II (13 janvier 1794), à peine âgé de trente ans. On a de lui un recueil de *Poésies* légères; 1806, in-12. Les principales pièces comprises dans ce volume sont *La Quête du Blé*; — *Élégie sur l'Ennui*; — *Cantique sur le jour de Noël*, etc. La grâce, le naturel, la pureté en font le mérite. Les *Œuvres complètes* du père Venance ont été publiées par Auguste Labouisse; Paris, 1810, in-18. L'éloge de Dougados a été prononcé en l'an IX (1801) à l'Académie de Lyon.

Journal général de France, 1788. — *Biographie moderne*, édit. de 1806. — *Biographie historique des Contemporains*. — Auger, dans le *Journal de l'Empire*, du 16 septembre 1812.

* **DOUGHTY** (*John*), théologien anglais, né à Worcester, en 1607, mort en 1672. Il s'occupa, comme tant d'autres écrivains du dix-septième siècle, de l'interprétation des livres saints. Il consigna les résultats de ses recherches dans un volume qui ne vit le jour qu'après sa mort: *Analecta sacra*; Amsterdam, 1694, in-4°, et qui est oublié aujourd'hui.

Fabricius, *Hist. Bibl. Fabricianæ*, P. VI, p. 186.

DOUGLAS, nom d'une famille seigneuriale écossaise, dont plusieurs membres ont marqué dans l'histoire à dater du huitième siècle; les principaux sont:

Douglas (*Guillaume III*), mort en 1303. En 1296, il défendit Berwick avec plus de bravoure que de succès contre le roi Édouard Ier. La ville étant tombée au pouvoir des Anglais, il fut fait prisonnier, recouvra la liberté au moyen d'une rançon, et bientôt il s'unit à Wallace pour combattre de nouveau l'ennemi du pays. Il eut alors pour antagoniste Robert Bruce, qui dévasta ses domaines et emmena captifs sa femme et ses enfants. Lui-même dut capituler à Irvine, le 9 juillet 1297, et plus tard se livrer en personne aux Anglais pour n'avoir pas pu remplir les clauses de la capitulation. Il mourut en prison.

Douglas (*Jacques*), surnommé *the Good sir James*, fils du précédent, mort en 1330. De 1306 à 1319, il seconda vaillamment Robert Bruce dans la lutte de ce prince contre l'Angleterre. Il osa même tenter une invasion dans ce pays, et pénétra jusque sous les murs d'York. Lorsque Robert Bruce termina, en 1329, son héroïque carrière, il chargea Jacques Douglas de porter son cœur dans la Terre Sainte, suivant un vœu qu'il avait fait. Douglas se mit en mesure de se conformer au désir de son souverain, et partit avec le cœur de Robert pour la Palestine. Chemin faisant, il débarqua à Séville, où il apprit que le roi de Castille, Alfonse XI, guerroyait contre les Maures; il offrit alors ses services à ce prince, et périt dans un engagement contre les Maures, après avoir déployé dans cette journée la plus éclatante bravoure. En récompense de tant de services rendus, le parlement avait accordé, en 1318, à la famille de ce Douglas la survivance du trône d'Écosse.

Douglas (*Guillaume*, surnommé *le Chevalier de Liddesdale*), fils naturel du précédent, assassiné en 1354. Il hérita de la valeur, mais non de la loyauté de son père. Lors de l'irruption des Anglais en Écosse, sous Édouard Balliol, il combattit d'abord contre eux; battu ensuite sur la frontière en 1333, il fut emmené prisonnier et resta pendant deux ans en captivité. A peine fut-il rendu à la liberté qu'il se trouva mêlé inopinément à une action engagée dans le voisinage d'Edimbourg, entre les soldats du comte Guy, de Namur, et une troupe d'Écossais de la cause royale; se précipitant alors du haut des collines du Pentland, il entraîna le succès de ses compatriotes. D'autres exploits signalent ensuite sa carrière: la prise de la forteresse de l'Hermitage et celle du château d'Edimbourg, fortifié par Edouard III. Glorieuse jusque alors, la vie du chevalier de Liddesdale s'entache à dater de ce moment. Alexandre de Ramsay ayant pris en 1342 la citadelle de Roxburgh, qu'il obtint ensuite du roi David à titre de fief, cette concession blessa profondément Douglas, qui d'ami et compagnon d'armes de Ramsay devint son ennemi irréconciliable. Il se vengea avec une cruauté raffinée. Suivi d'une bande armée, il alla attaquer et enlever Ramsay sur son siége de juge à Harwick; puis le conduisant à travers bois et collines jusqu'à son château solitaire de L'Hermitage, il le jeta dans un cachot, et l'y laissa en proie à toutes les souffrances, à la soif, à la faim. Longtemps Ramsay n'eut à manger que les grains qui s'échappaient à travers le plancher d'une pièce placée au-dessus de lui, jusqu'à ce qu'enfin il mourut d'épuisement. Loin d'être châtié par le roi David, le meurtrier obtint de la faiblesse de ce prince le château de Roxburgh, qu'il convoitait, et la dignité de sheriff, devenue vacante par la mort de sa victime. A dater de 1345 le chevalier Douglas de Liddesdale combattit en maintes rencontres les Anglais; il fut fait prisonnier avec le roi David à la bataille de Nevilscross, au moment où il cherchait à dégager ce prince des ennemis qui le cernaient. Relâché après une assez longue captivité, il fut quelque temps après, pendant qu'il était à la chasse dans la forêt d'Ettrickwald, invité à une entrevue par son cousin lord Guillaume Douglas, qui le frappa à mort à Galesford, dans un endroit appelé depuis la *Croix de Guillaume*. Les forfaits du chevalier de Liddesdale et, dit-on, son entente secrète avec l'Angleterre lui valurent, selon toute apparence, cette fin tragique.

Douglas (*Archibald*), frère de Jacques,

mort en 1333. Il hérita des domaines et des titres de sa famille. Nommé général en chef des armées écossaises en 1333, il repoussa le prétendant Balliol, et défendit vaillamment Berwick contre les Anglais; mais ayant attaqué à Halidon-Hill l'armée ennemie, supérieure en nombre, il y perdit la vie avec la fleur de la chevalerie écossaise, dont les chroniqueurs portent le nombre à plusieurs milliers d'hommes.

DOUGLAS (*Guillaume IV*, Ier comte de), fils du précédent, mort en 1384. Instruit dans l'art de la guerre en France, il revint en Écosse après la bataille de Devilscross, et tout aussitôt il fit la guerre aux Anglais, qu'il chassa de plusieurs places. Il ne déploya pas moins de valeur lorsque, en 1355, Édouard III dut abandonner enfin l'Écosse, qu'il avait ravagée; ce fut à grand' peine que le roi d'Angleterre ne tomba pas alors aux mains de Guillaume Douglas. C'était la cinquième tentative d'Edouard pour s'emparer de l'Ecosse. Le roi David récompensa les services de Douglas en lui donnant, en 1356, le titre de comte. Ce titre et les mariages successifs de Douglas avec les héritières de Mar et d'Angus lui assurèrent une influence que peu de seigneurs pouvaient balancer.

DOUGLAS (*Jacques II*, IIe comte de), fils du précédent, tué le 5 août 1388. Il éleva d'abord des prétentions au trône d'Ecosse, après la mort de David; mais il y renonça lorsque Robert Stuart lui eut donné en mariage sa fille Isabelle. Il prit une part active à la guerre contre l'Angleterre, rallumée en 1378. Dès la première année de cette guerre, il vainquit Musgrave, commandant de la garnison de Berwick, et après des prodiges de valeur, qui le conduisirent jusqu'aux portes de la ville d'York, il périt glorieusement dans la journée dite d'Otterburne. Blessé à mort, il avait dit à ceux qui l'entouraient: « Cachez mon trépas: relevez ma bannière, faites retentir mon cri de bataille, et vengez-moi ». Sa voix fut entendue. Les Écossais recommencèrent l'action avec plus d'acharnement, et le succès de cette bataille, dont Froissart donne les détails, fut assuré aux Écossais.

DOUGLAS (*Guillaume*), seigneur de Drumlanrig et de Queenberry. Il fut le fondateur de cette branche des Douglas.

DOUGLAS (*Archibald*) surnommé *the Grim* (le Furieux), mort en 1400. Il était frère de Jacques II comte de Douglas, et porta d'abord le nom de baron Galloway. En 1381, il alla en ambassade à la cour de France. Il fut mêlé aux guerres de son pays avec l'Angleterre. Il avait été fait prisonnier à la bataille de Poitiers, et était parvenu à s'échapper.

DOUGLAS (*Archibald*), tué le 17 août 1424. Il trama avec quelques autres la perte du duc de Rothsay, héritier présomptif du trône. Ils suggérèrent au vieux roi David l'ordre d'incarcérer ce prince, sous prétexte d'une prétendue violence de caractère; mais, comme il arrive toujours, on alla plus loin, et l'on fit mourir de faim le malheureux Rothsay. Ce meurtre resta impuni, au moins judiciairement, malgré un semblant d'enquête, qui n'aboutit à rien. A l'expiration d'une trêve conclue avec l'Angleterre, Douglas alla prendre part à la guerre allumée à la frontière et faire oublier ainsi, s'il était possible, le forfait qu'il avait commis. Le destin des batailles ne lui fut pas favorable, et si nombreux furent les échecs qu'il éprouva qu'on lui donna le surnom de *Tineman* (l'Homme qui perd). En 1402, il fut fait prisonnier à la bataille de Homildon par Percy, avec lequel il s'unit ensuite contre le roi d'Angleterre, Henri IV. En 1403 il fut encore pris à Shrewsburg. Plus tard il vint au secours du roi de France, Charles VII, ce qui lui valut de la part de ce prince l'octroi du duché de Touraine. Battu une première fois devant Crevant, non loin d'Auxerre, le 1er août 1423, il fut défait ensuite par Bedford sous les murs de Verneuil, le 17 août 1424, et perdit la vie dans cette affaire.

DOUGLAS (*Archibald III*, duc de Touraine, comte de), fils du précédent, mort le 26 juin 1438. Il fut un des chefs qui vinrent en France en 1420 avec un corps auxiliaire de sept mille hommes, et obtint du roi de France, en récompense de sa valeur, le comté de Longueville. En 1424 il alla en Angleterre, avec l'évêque d'Aberdeen et Guillaume Hay d'Errol, pour y négocier la liberté du roi Jacques Ier. Il réussit dans cette mission. Aussi son influence fut-elle prépondérante pendant la minorité du prince qu'il avait contribué à faire monter sur le trône. L'épitaphe qui lui fut consacrée résume ses titres et sa vie: *Hic jacet Archibaldus Douglas, dux de Tourenia, comes de Douglas et Longoville, Dominus Gallovidiæ, Wigtoniæ et Annandiæ, locum tenens regis Scotiæ. Obiit 26 die mensis junii 1438.*

DOUGLAS (*Guillaume*), fils aîné du précédent, né en 1425, décapité à Édimbourg, en 1441. Il était à peine âgé de quatorze ans quand il fut appelé à recueillir l'héritage paternel. Il méditait de le gouverner avec vigueur lorsqu'un des ennemis de son père, le chancelier Crichton, l'invita avec son frère à une entrevue au château du même nom. Les invités acceptèrent avec la confiance de la jeunesse; à peine furent-ils entrés dans la résidence du chancelier, que leur vue fut frappée de l'emblème de la mort, en Écosse la tête d'un taureau noir. Ils furent en effet entraînés de la salle du festin vers un tribunal institué pour les condamner plutôt que pour les juger; ce qu'on leur reprochait, c'était leur puissance. Aussi furent-ils décapités dans la cour du château et leurs corps jetés à la voirie.

DOUGLAS (*Jacques*, dit *le Gros*), oncle du précédent. Il hérita en partie des domaines de son neveu, et ne marqua sa carrière, plus paisible que celle des autres membres de sa famille, par rien de saillant. Quant aux autres portions de la seigneurie, elles passèrent à la sœur des vic-

times de Crichton, Marguerite, surnommée *la jolie fille de Galloway*.

Douglas (*Guillaume*), poignardé au château de Stirling, le 13 février 1452. Son mariage avec sa tante Marguerite le rendit propriétaire des domaines de sa famille, qui étaient passés dans la branche féminine. Sa puissance devint si grande que Jacques II le nomma chancelier. Cette faveur dura quelque temps; quelques exactions féodales firent changer la face des choses. Des excès de ce genre, commis par les vassaux du comte, portèrent le roi lui-même, pendant que le comte voyageait à l'étranger, à lui ravager ses terres et même à s'emparer de celle de Douglas. Revenu dans sa patrie et témoin de la rigueur déployée par son souverain, il feignit de se soumettre, alla en Angleterre, où, dit-on, le portaient des projets de trahison. A son retour en Écosse, il chercha à recouvrer son influence perdue et à balancer celle de Crichton, cet ennemi déjà ancien de sa race. Quelques vengeances particulières commises par le comte portèrent au comble l'irritation du roi. Conseillé par Crichton, Jacques II fit semblant de rendre à Douglas sa faveur. On résolut de l'inviter à venir dans la nuit du mardi-gras au château de Stirling. Il s'y présenta avec ses cinq frères et une escorte nombreuse. Convié à un dîner avec le roi lui-même, il accepta sans réflexion. Dans la soirée, une altercation s'étant élevée entre Jacques et son vassal, le premier enfonça son poignard dans le cœur de l'autre; et un seigneur ennemi de la victime, qui avait des griefs personnels à venger vint l'achever avec sa hache de bataille. La veuve de Douglas épousa Jean Stuart, comte d'Athol, demi-frère du roi.

Douglas (*Jacques*), frère aîné du précédent, mort dans le couvent de Lindores, le 15 avril 1488. Uni à ses quatre autres frères, il résolut de venger le meurtre de Guillaume. Il marcha avec eux contre Stirling, qui avait été le théâtre du forfait, et y mit le feu; mais le succès ne se déclara point pour les coalisés. Un de leurs alliés, le comte Crawford fut battu par Gordon, le 18 mai 1452. Un armistice fut conclu en 1454. Les hostilités recommencèrent ensuite, plus violentes que jamais, entre Jacques II et le comte, que des échecs multipliés obligèrent de se réfugier à Londres, où Édouard IV lui fit le plus grand accueil et le nomma chevalier de la Jarretière. Jacques Douglas fit de nouveaux et derniers efforts pour rentrer victorieux dans ses domaines; il se ligua avec un autre proscrit, le duc d'Albany. Ils furent défaits tous deux, le 22 juillet 1484. Douglas dut se rendre. On le fit conduire dans le monastère de Lindores. « Quand on n'est plus bon à rien, dit le comte, on devient moine. » Il mourut dans cet état, et ses domaines furent confisqués.

Douglas (*Georges*), comte d'Angus. En 1339 il hérita du comté d'Angus, et épousa, en 1397, Marie Stuart, fille du roi Robert III, dont il eut deux fils, Guillaume et Georges II.

Douglas (*Guillaume*), deuxième comte d'Angus, fils du précédent, mourut en 1437. Gardien des marches de la frontière, il défit près de Piperden, en 1435, Robert Ogle, qui avait fait une irruption en Écosse.

Douglas (*Archibald*), comte d'Angus, surnommé *le Grand Comte* et aussi *the Bell Cat*, mort en 1514. Il rappela par sa puissance et sa valeur les anciens Douglas. Un de ses premiers actes fut de prendre part à la délibération armée tenue dans l'église de Lauder par les grands, sous le roi Jacques III, à l'effet de supprimer les abus et surtout de faire sévir contre les favoris et particulièrement contre Maurer Cochrane, comte de Mar. Il arriva, pendant la conférence, que lord Gray fit allusion à ce trait de la fable où, pour reconnaître les chats, les souris avaient songé à leur attacher un grelot. « Excellente idée, continua le lord, si on l'eût mise à exécution; mais il ne se trouva pas une souris qui osât attacher à un chat le premier grelot. « Eh bien, ce sera moi qui l'oserai », dit Douglas. A peine eût-il prononcé ces paroles, qui lui valurent le surnom de *Bell the Cat*, que Cochrane, comme s'il y eût été appelé, entra dans l'assemblée. Douglas d'Angus courut à lui, et lui arracha le cor de chasse qu'il portait : « Tu as trop longtemps chassé au mal! » dit-il au favori. Douglas tira la chaîne à laquelle le cor de chasse était suspendu, et dit qu'il fallait à Cochrane une bride. Bref, quelques minutes plus tard le favori et ses compagnons furent pendus sur le pont. Douglas d'Angus ne déploya pas moins de vigueur dans la conspiration qui entraîna la mort de Jacques III. Ce malheureux prince ayant eu l'imprudence de révéler à Douglas ses desseins contre les nobles conjurés, ce dernier leur révéla tout. Ce zèle eut sa récompense; lorsque Jacques eut succombé, Douglas fut préposé à la garde des marches de la frontière; il devint aussi conseiller d'État, grand-chancelier, et en 1513 il suivit le roi Jacques IV dans sa campagne malheureuse contre l'Angleterre. Il fit tous ses efforts pour empêcher la bataille de Flodden. « Si vous avez quelque crainte, Angus, lui répondit alors le roi, retournez chez vous ». Le comte se retira en effet, laissant ses deux fils. La mort de l'aîné lui causa un chagrin qui le conduisit au tombeau.

Douglas (*Gav* [illegible] ou [illegible] du précédent, [illegible] 1522. Il passa ses p[illegible] litude du cloître, et [illegible] son retour dans sa p[illegible] et se fit bientôt [illegible] tique. En 1514 il [illegible] baye d'Aberbroth[illegible] après l'archevêch[illegible] av[illegible] de son [illegible] p[illegible]. Il [illegible] de [illegible]

étaient en voie de conférer de la paix Hamilton chez Beaton, archevêque de , Gawin Douglas, s'adressant au prélat, ait de s'unir à lui pour réconcilier les ties. « Rien ne les peut empêcher d'en : mains », dit alors l'archevêque en met- nain sur le cœur, pendant que Douglas : résonner sous le vêtement de Beaton : de mailles. « Ah ! répliqua Douglas, résonner votre conscience. » Lorsque, Albany fut rappelé de France, les Dou- tes d'Angus, se réfugièrent en Angleterre. ouglas fut du nombre ; Henri VIII l'ac- :t lui fit une pension. Gawin Douglas le la peste. On le considère comme le de l'Écosse. Il traduisit l'*Enéide* de n vers héroïques écossais avec le XIII[e] aphens Vegius, sous ce titre : *The XIII f Eneados of the famous poet Vir- inslated*, etc. ; Londres, 1553, in-4°. outre de lui : *The Police of Honour ;* 1553, in-4°, et Édimbourg, 1579, in-4° : ient de Warton, ce poëme est une sorte morale dans le genre du *Tableau* de – *De Remedio Amoris*, œuvre de la de l'auteur ; — *King Hart*, publié in manuscrit, dans les *Ancient Scotish* le Pinkerton ; 1786.

ia. Brit. — Warton, *Hist. of Poetry* ; 1840, ia. — Irving, *Lives of the Scottish Poets.*

as (*Jeanne*), fille de Georges Douglas, é de Gawin Douglas, brûlée en 1540, à rg. Devenue l'épouse de lord Jean Gla- us tard d'Archibald Campbell de Kep- le fut condamnée à être brûlée, comme d'avoir tenté, par des pratiques magi- donner la mort à Jacques V, l'ennemi es Douglas. La sentence fut exécutée ate-forme du château d'Édimbourg.

AS (*Archibald*, seizième comte d'An- it-fils du dernier comte, frère de la pré- mort en 1567. Il épousa, en 1514, Mar- 'Angleterre, veuve de Jacques IV, et jouit s d'une grande influence en Écosse. 1528, par suite d'intrigues de cour, il nder un asile au roi d'Angleterre, II. En 1542 il tenta une invasion en t fut défait. Revenu dans sa patrie à la Jacques V, en 1543, il y recouvra ses ses titres. Sa fille unique, *Marguerite* , ayant épousé en premières noces, contre son oncle Henri VIII, Thomas Howard, isonnée à la Tour avec son mari, qui t, le 1[er] novembre 1537 ; elle se maria vec Matthieu Stuart, comte de Lenox, et jour à Henri Stuart Darnley, qui épousa art. Le titre de comte d'Angus passa à neveu d'Archibald.

as (*Jacques*), frère de David, exécuté urg, le 2 juin 1581. Il épousa Élisabeth fille du treizième comte de Morton, et même ce titre en 1553. Il était avec Ar- gyle et Glencairn à la tête de la noblesse signataire du pacte d'alliance, dit *du Seigneur*, dirigé contre le gouvernement, le 3 décembre 1557. A son retour d'Angleterre, où il était allé ensuite, il fut nommé chancelier, et ne perdit rien de son influence, même depuis le mariage de la reine d'Écosse avec Darnley. Sa complicité avec ce dernier dans le meurtre de Rizzio l'obligea d'aller se réfugier dans le Northumberland. Un retour de la fortune le fit remonter au pouvoir et lui conférer, en 1572, la régence, qu'il exerça avec une autorité presque absolue. Accusé ensuite d'avoir été un de ceux qui conspirèrent la mort de Darnley, peut-être aussi parce que l'on connaissait ses immenses richesses, il fut condamné à mort, et exécuté à Édimbourg. Le peuple remarqua que l'exécution eut lieu à l'aide d'une machine appelée *la jeune fille* (espèce de guillotine), qu'il avait fait venir d'Halifax, pendant sa régence, pour être l'instrument des condamnations capitales. Son cadavre fut porté dans le cimetière des criminels. Aucun de ses amis n'osa lui rendre les derniers devoirs. Son neveu Archibald, qui lui succéda dans le comté de Morton, mourut sans laisser d'enfants.

Pour tous les Douglas : Hume of Godscrofts, *Hist. of Douglas.* — Ersch et Gruber, *Allg. Encycl.* — Robertson, *History of Scotland.* — *Biographia Brit.* — Rees, *Cyclop.*

DOUGLAS (....), botaniste écossais, né à Scone, en 1799, mort en 1833. Il accompagna le docteur Hooker, professeur de botanique, dans ses excursions, et l'aida à colliger la *Flora Scotica*. Envoyé en 1823 dans les États-Unis d'Amérique par la Société d'Horticulture, il enrichit de plantes rares et d'arbres fruitiers nouveaux les collections de cette Société. L'année suivante, il fut chargé d'exploiter les richesses botaniques des contrées voisines de la Colombie et celles du sud vers la Californie. Après avoir traversé, en 1827, les terres qui s'étendent depuis le fort Vancouver jusqu'à la baie d'Hudson, il revint en Angleterre, en compagnie du capitaine John Franklin et de quelques autres qu'il avait rencontrés dans ce dernier voyage. Il rapportait des graines des espèces nouvelles de plantes et des objets d'histoire naturelle. Dans l'automne de 1829 il retourna dans la Colombie. Un accident mit fin à ses jours : il tomba dans un piége pratiqué par les naturels des îles Sandwich pour prendre des taureaux sauvages. Son nom se rattache à toutes les plantes rares venues de l'ouest de l'Amérique dans ces dernières années. Douglas avait été membre de la Société Linnéenne et des Sociétés Zoologique et Géologique.

Rose, *New. biog. Dict.*

DOUGLAS (*Jean*), chirurgien anglais, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. Il fut lithotomiste de l'hôpital de Westminster, et eut une réputation méritée d'opérateur. Il restaura en 1719 l'opération sus-pubienne, que l'on ne pratiquait plus depuis le seizième siècle, et que conseillait son frère Jacques. Jean Douglas était aussi bien un savant qu'un chirurgien ha-

bile. On a de lui : *Lithotomia Douglassiana, with a course of operations;* Londres, 1719, in-4°; — *An account of mortifications and of the surprising effect of the Bark in putting a stop to their progress;* Londres, 1729, 1732, in-8°; — *Remarks on a late pompous work;* Londres, 1735, in-8°; — *Short Account on the State of Midwifery in London;* Londres, 1736, in-8°. Douglas y demande que les femmes seules soient chargées des accouchements; — *Dissertation on the venereal Disease;* ibid., 1740; l'auteur se montre partisan des purgatifs dans les maladies vénériennes, par le motif qu'ils détournent la salivation qu'exciteraient les préparations mercurielles.

Éloy, *Dictionnaire historique de la Médecine.*

DOUGLAS (*Sylvestre*), lord GLENBERVIE, homme politique anglais, né à Ellon, en 1743, mort en 1823. Après avoir étudié à Aberdeen, il passa quelques années sur le continent. A son retour en Angleterre, il embrassa la profession d'avocat, où il acquit une grande réputation. En 1789, il épousa la fille de lord North; en 1793 il fut nommé chef du secrétariat du comte de Wesmoreland, lord lieutenant d'Irlande; plus tard il remplit d'autres fonctions, et siégea dans les parlements irlandais et anglais; cependant, en 1799 il se prononça en faveur de l'Union. Douglas fut nommé payeur adjoint de l'armée et directeur des forêts en 1800. Il obtint à la même époque le titre de lord Glenbervie.

Son fils, *Frédéric-Sylvestre*-NORTH-DOUGLAS, mort en 1819, a publié : *Essay on certain points of resemblance between the ancient and modern Greeks;* 1813, in-8°.

Rose, *New Biog. Dict.*

DOUILLON (*Claude-Antoine-Éléonore*), publiciste français, né à Dôle, le 21 février 1786, mort à Vellexon, le 1er novembre 1825. Il était contrefait, acquit une charge de notaire à Vellexon, et fut élu maire de sa commune. Après la chute de Napoléon, il se distingua par ses sentiments royalistes; mais ses infirmités l'empêchèrent d'entrer dans l'administration. On a de lui : *Juliette, ou le saut de la pucelle*, nouvelle; Dôle, 1813, in-8°; — *La Chute de l'Etranger;* Dôle, 1814 : c'est un pamphlet contre Napoléon; — *Cantate en l'honneur de Monsieur* (depuis Charles X); Dôle, octobre 1814. Il a laissé manuscrits des *Dialogues critiques.*

Quérard, *La France littéraire.*

***DOUINS DE LAVESNES**, trouvère du treizième siècle. Tout ce qu'on sait à son égard, c'est qu'il a mis son nom à un petit poëme ou fabliau de longue haleine, qui ne contient pas moins de trois mille vers, quoiqu'il ne soit pas terminé. Cette production bizarre, conservée parmi les manuscrits de la Bibliothèque impériale, est une suite de récits, souvent fort cyniques, et dont le but évident est d'avilir, de ridiculiser un seigneur féodal. Parmi beaucoup d'indécences, d'absurdités, d'expressions grossières, que l'usage réprouvait alors bien moins sévèrement qu'aujourd'hui, on remarque dans cet écrit de l'invention et de la verve; il est peu de poëmes du moyen âge dont le style soit aussi pittoresque et aussi clair. Un *vilain*, nommé Trubert, est le héros de cette histoire, dont il a été publié d'assez longs extraits. Il n'y aurait pas moyen de l'imprimer sans supprimer de nombreux passages.

G. B.

Histoire littéraire de la France, t. XIX, p. [illegible].

DOUJAT (*Jean*), jurisconsulte et littérateur français, né à Toulouse, en 1609, mort à Paris, le 27 octobre 1688. D'une famille de magistrats, il étudia le droit, se fit recevoir avocat dans sa ville natale en 1637, et à Paris en 1638, et se distingua bientôt comme professeur particulier. Il devint membre de l'Académie Française en 1650. L'année suivante, au dire de Ménage, Doujat, dans le seul but d'acquérir l'habitude de parler en public, se rendit à Bourges pour disputer une chaire mise au concours. Il obtint la même année la chaire de droit canon au Collége royal, et devint, en 1655, docteur régent de la Faculté de Droit de Paris. Mis au nombre des gens de lettres chargés de donner au dauphin les premiers éléments des sciences, il lui enseigna ceux de l'histoire, et reçut le brevet d'historiographe de France. Doujat s'était acquis l'estime générale par sa modestie, son désintéressement et sa probité; il était fort savant, et connaissait, outre le grec et le latin, les principales langues de l'Europe. Il laissa un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont : *Dictionnaire de la Langue Toulousaine* (anonyme); 1638, in-8° : ce glossaire se trouve à la suite des diverses éditions des poésies de Goudouli; — *De Petri de Marca Moribus et rebus gestis;* Paris, 1664, in-4°; — *Specimen Juris ecclesiastici apud Gallos usu recepti;* Paris, 1671, 2 vol. in-12. Le tome II, contenant le tableau des évêchés, abbayes, et maisons religieuses des différents ordres, fut publié séparément, sous ce titre : *La Clef du grand Pouillé de France;* 1671, in-12; — *Abrégé de l'Histoire Romaine et Grecque, en partie traduit de Velleius Paterculus, et en partie tiré des meilleurs auteurs de l'antiquité, pour suppléer ce qui s'est perdu de cet auteur, accompagné d'une chronologie accommodée au sujet;* Paris, 1672, in-12, et 1708, 2 vol. in-12 (dédié au dauphin); — *Mémoires de l'état ancien et moderne de la Lorraine, tirés de la géographie historique et politique de J. D.* (Jean Doujat); [illegible], in-4°; — *Synopsis Conciliorum et Chronologia Patrum, Pontificum, Imperatorum, etc.;* Paris, 1674, in-12; — *Histoire du Droit canonique;* Paris, 1677, in-12; — *Historia Juris civilis Romanorum;* Paris, 1678, in-12 (dédié au chancelier Michel Letellier); — *Praenotionum canonicarum Libri quinque;* Paris, 1687, in-4°; 2e édit., ibid, 1697, in-4° : c'est une autre histoire du droit canonique, qui passe pour

m ur ouvrage de l'auteur. Doujat a publié u o : *J.-P. Lanceloti Institutiones Juris* *:i*; Paris, 1670 et 1685, 2 vol. in-12; 1740, 2 vol. in-12; — *Joannis Dar-* *canonica*, avec vie de ce juris- : Paris, 1656, in : — *Francisci* *ra J idica*, a une vie de ce , 1679, in-4°; , 1750, 2 vol. ; Venise, 1763, ; — *Titi Livii Histo urum Libri*, etc., *pretatione et notis illustrati*; Paris, 679, 5 tom. en 6 vol. in-4°; Venise, 1714, vol. in-4°. E. REGNARD.

Taisand, *Les Vies des plus célèbres Jurisconsultes*. *Journal des Savants*, février 1689. — *Bibl. hist. de la France* (édit. de Févret de Fontette). — *Catalogue de la Bibl. impér*. — Camus, *Lettres sur la profession d'avocat*.

(*-Claude*), 14 août 1722, le 22 mai 1782. Il fut à 1747 ue jours sav ue our en parce qu'il ipecacuanha à dose vomiti la dose d'un gros répétée trois ou s la péritonite des femmes ue *An tonus partium a s?* 1747, 4°; — *Mémoire sur la , en différents temps, les couches, à l'hôtel-Dieu de Paris*; in-4°. L'auteur pense que la fièvre puer- n'a que quelques rapports grossiers avec de bas-ventre ordinaire, et que la , les boissons rafraîchissantes, font per- temps précieux pour le traitement de fièvre.

aphie médicale. — Quérard, *La France littér.*

LCET. *Voyez* PONTÉCOULANT (DE).

ETSCHAH (*Ben-Ala-ad-Doulet ben-ah al-Gazias-Samarkandi*), biogra- , florissait au neuvième siècle de l'hé- ième de l'ère chrétienne). Il vécut dans la dissipation et l'oisiveté; mais de cinquante ans il fit un retour sur lui- voyant qu'il n'avait encore rien fait d'u- conçut un vif regret, et résolut de mieux reste de ses jours. La plupart des taient fermées, à cause de son inex- ou de son âge avancé; il fut réduit à r la vie contemplative. Mais l'état d'i- nécessaire à la méditation ne tarda pas de l'ennui, et c'est pour se distraire osa le *Tedzkiret As-Schoâra* (Mé- es Poetes), disposé par ordre chrono- achevé en 892 (1487). Il contient des , souvent trop peu complets, sur poetes persans et dix poetes ara- ouvrage, dit Silvestre de Sacy, mé- e traduit : il jetterait beaucoup de stoire littéraire de la Perse; il faut convenir cependant que l'auteur a souvent adopté des récits fabuleux et qu'on ne peut lui accorder une saine critique. » Divers fragments de Douletschah ont été traduits en français par S. de Sacy dans le t. IV des *Notices des Manuscrits*; ils ont été édités par Wilken, à la fin des *Institutiones ad fundamenta Linguæ Persicæ*, Leipzig, 1805, in-8°, et publiés avec une trad. latine par Vullers, sous le titre de : *Vitæ Poetarum Persicorum, ex Dauletchahi Historia Poetarum excerptæ*; Giessen, fasc. I, 1839, in-8°. On trouve une traduction turque du *Tedzkiret* dans *Le Vaisseau des Poëtes*, imprimé au Caire en 1243 (1827). La Bibliothèque impériale possède cinq manuscrits de cet ouvrage. E. BEAUVOIS.

De Hammer, *Geschichte der schönen Redekünste Persiens*, p. 310. — Kirkpatrick, *Introduction to the History of the Persian Poets*, dans les *New Asiatic Miscellanies*; Calcutta, 1789, in-4°.

* **DOULIOT** (*Jean-Paul*), ingénieur français, né à Avignon, le 24 février 1788, mort dans la même ville, le 7 novembre 1834. Orphelin à quinze ans, il fut d'abord ouvrier; mais il se livra à l'étude avec tant de goût et de succès qu'en 1819 il fut nommé professeur-adjoint à l'école des mathématiques de Paris, et en 1821 professeur d'architecture et de construction à l'École de Dessin. On a de lui : *Traité spécial de la Coupe des Pierres*; Paris, 1825, 2 vol. in-4°, dont un de cent planches; — *Cours élémentaire théorique et pratique de Construction*; 1re partie : *Mathématiques*; Paris, 1826, in-4°, avec cinq planches; 2e partie : *Charpentes en Bois et en Fer*; Paris, 1828, 2 vol., dont un de cent vingt-cinq planches; — *Traité spécial de la Stabilité des Édifices* : 1835, in-4°; — *Cours de Dessin industriel*, avec Normand fils et Krafft; 2e Paris, 1842, in-8°, livre accompagné de trente-quatre planches.

Barjavel, *Dictionnaire historique du Vaucluse*. — — Louandre et Bourquelot, *La Littérature contemp.*

DOULTREMAN. *Voyez* OULTREMAN (D').

* **DOUMERC** (*Jean-Pierre*, baron), général français, né le 7 octobre 1767, mort en avril 1847. Entré à l'époque de la révolution dans un régiment de cavalerie, il devint (1804) colonel du 9e régiment de cuirassiers, et se trouva à la bataille d'Austerlitz. Successivement général de brigade (31 décembre 1806), et baron de l'empire (1808), il obtint le 30 novembre 1811 le grade de général de division. Désigné pour faire partie de la grande armée, Doumerc, qui commandait la 5e division des cuirassiers du maréchal Saint-Cyr, combattit à la Dwina, ainsi qu'à la Bérésina. Les campagnes de Saxe (1813) et de France (1814) lui fournirent encore l'occasion de rendre les plus éclatants services. Ayant adhéré au sénatus-consulte qui prononçait la déchéance de Napoléon, il reçut de Louis XVIII (1er juin 1814) la croix de Saint-Louis, et fut nommé inspecteur des 9e, 10e et 11e divisions militaires. Rentré sous les drapeaux pendant les Cent Jours, Doumerc fut nommé (avril 1815), ins-

pecteur général de la 1re division militaire. Mis en non-activité par la seconde restauration, il ne reprit du service qu'en 1830, époque à laquelle le nouveau gouvernement lui confia le commandement de la 18e division militaire. Promu (4 mai 1832) au grade de grand'-croix de la Légion d'Honneur, Doumerc fut définitivement admis à la retraite en décembre suivant. Le nom de ce général est gravé sur l'arc de triomphe de l'Étoile, côté nord. A. S....Y.

Archives de la Guerre. — *Vict. des Français.* — *Bull. de la Grande Armee*, t. III, p. 161 ; IV, 202.

* DOUNOT (...*), jurisconsulte et mathématicien français, né à Bar-le-Duc, dans la seconde moitié du dix-septième siècle, mort vers la fin de 1640. Les biographes ne donnent aucun détail sur sa vie. Il est auteur de la plus ancienne traduction française complète des *Éléments de Géométrie* d'Euclide. Elle a été publiée, avec des notes pleines d'érudition, sous ce titre : *Les Éléments de la Géométrie d'Euclides, Mégarien, traduits et restitués à leur ancienne breveté, selon l'ordre de Théon, auxquels ont été adioustez les quatorze et quinziesme d'Ipsicles, Alexandrien; le tout par Dounot de Bar-le-Duc, docteur ès droit, et professeur en la divine mathématique aux académies du roy;* Paris, 1610, in-4° ; 2e édit., ibid., 1613, in-4°. Cette traduction n'est mentionnée ni par le savant Lacroix, dans son article *Euclide* de la *Biographie* des frères Michaud, ni par Peyrard, dans ses *Œuvres d'Euclide en grec, latin et français.* Dans la préface, Dounot émet l'idée remarquable qu'Euclide, en composant les *Éléments*, se proposait de mettre le lecteur en état de comprendre la *Philosophie* de Platon, pour la partie géométrique. — On sait en effet la place importante qu'occupent les cinq corps réguliers dans la cosmogonie de Platon, et l'ouvrage d'Euclide a pour but d'établir les propriétés de ces cinq corps. C'est le résultat final consigné au XIIIe livre. Les XIVe et XVe ne sont pas écrits dans le même esprit. On doit encore a Dounot : *Confutation de l'invention des longitudes ou de la Micrométrie de l'aimant;* Paris, 1611, in-4°. Dounot était très-savant, et Descartes, qui l'avait en grande estime, exprime des regrets sur sa mort dans une lettre du 8 janvier 1641, adressée au P. Mersenne. E. REGNARD.

Catal. de la Bibl. Impériale. — Descartes, *OEuvres*, t. VIII, p. 350 et 439 (edit. de M. Cousin; Paris, 1824 1826). —M. Terquem, *Bull. de bibliog, d'hist. et de biog. mathém.*, dans les *Nouvelles Annales mathematiques*, année 1855. — Jœcher, *Allgemeines Gelehrten-Lexicon.*

DOUNOUS-COMBES *Voyez* COMBES.

* DOURBAULT (*Richard* DE), poëte normand, vivait en 1280. On a de lui : *La Coutume de Normandie*, en vers de huit syllabes. Il donne lui-même la date de l'année où il composa son ouvrage, dans un prologue qui se trouve en tête de quelques manuscrits :

Mil ans deux cent quatre fois vingt
Après ce que Jésus Christ vint
En terre par humain lignaige,
Pour nous rendre son héritage,
Et nous donner le paradis
Que Adam nous tollit jadis,
Quand de mauvais venin fut yvre,
Feist Richard de Dourbault, ce livre
En rimes, en mieux qu'il sçut,
Pour propre et commun salut.

Houard a fait imprimer cette pièce de vers à la suite de son *Dictionnaire du Droit Normand;* Rouen, 1782, in-4°.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire historique.*

* DOURGA-SINHA, grammairien indien, auteur d'un commentaire sur le *Câlantra*, ou *Calâpa*, grammaire attribuée au dieu Coumâra. C'est aussi le nom d'un astronome. A. L.

Colebrooke, *Mémoires*, II.

* DOURGADASA, grammairien indien, auteur du *Dhâtou-Dipica*, commentaire sur le *Dhâtoupatha* de Vopadéva, et d'un autre commentaire intitulé *Soubodhini*. Son commentaire sur l'ouvrage de Vopadéva a été imprimé à Calcutta, 1831. A. LANGLOIS.

Colebrooke, *Mémoires*, II.

* DOURI (*Frémin*), en latin, *Firminus* DURIUS, latiniste français, né à Pissy (Normandie), en 1512, mort à Rouen, le 14 mars 1578. Il commença ses études à Rouen, et vint les terminer à Paris, où il se perfectionna dans les langues latine, grecque, et hébraïque. Il apprit également les mathématiques, la médecine, le droit, les belles-lettres et la philosophie, et prit place parmi les hommes les plus savants de son temps. Il professa longtemps la philosophie à Paris, au collége de Boncour, et revint à Rouen en 1548; il entra alors dans les ordres, et devint curé de Saint-Cande-le-Jeune. Il composa plusieurs poésies latines : on a de lui des traductions d'*Aristote*, de *Cléomède* et de *Galien*. Ces divers ouvrages sont mentionnés dans un recueil intitulé : *Le Tombeau de feu, de bonne et vertueuse mémoire, maître Frémin Douri, l'un des premiers philosophes et plus savants hommes de son temps, curé de Saint-Cande, à Rouen, gravé d'épitaphes et regrets de plusieurs amis, en vers et en plusieurs langues*, etc.; Paris, 1578, in-4°.

Moréri, *Grand Dictionnaire historique.* — Guilbert, *Mémoires biographiques sur les hommes remarquables de la Seine-Inférieure.*

* DOURIS DE S[illegible] (A[illegible]
grec, frère de Lyncée, ne v[illegible]
mort vers 270. Il rapp[illegible]
cendait d'Alcibiade. [illegible]
était probabl[illegible]
fille du c[illegible]
à Samos [illegible]
habita[illegible]
par d[illegible]
dans l[illegible]
bannis, [illegible]
du roi [illegible]
gire, pendant sa c[illegible]
On a conjecturé que

e. ı. ł

:

ı . ue ıa steie ue Juis ee ıa statue ue uris. vainqueur au pu- ıns la des ;. La est as. et ıı ; que a victc ıorsque ies Samiens. ı- le, v ent s l . » l , tout . Ulv ue a uate ue ı et ıque seulement qu'elle fut ıu retour des Samiens dans leur île. Dou- dut y rentrer avec eux, n'y resta pas long- et se rendit à Athènes, où il suivit, ainsi père Lyncée, les leçons de Théophraste. ur à Samos, il s'empara de la tyrannie, l'on sache par quels moyens ni combien ps il garda. On connaît les titres de ouvrages, savoir : Ἱστορίαι (Μακε- ελληνικά); — Τὰ περὶ Ἀγαθοκλέα (Λι- — Σαμίων ὧροι; — Περὶ νόμων; — ων; — Περὶ τραγῳδίας (Περὶ Εὐ- καὶ Σοφοκλέους); — Περὶ ζωγράφων; — υτικῆς. Le plus important de ces ou- toire que les critiques anciens ıe u le *Macédoniques* et d'*Hel-* ı :uı commencait son récit à la ee de la 102ᵉ mpiade (370 avant ; qui il le Leuctres, s. de Philippe, roı ue La e, et Jason, roi de ıe sait jusqu'ou allait cette histoire; nt se rapporte à la mort de Lysi- a ıa bataille de Corupedium, la qua- e de la 124ᵉ olymp. (281 avant J.-C.). ce fut, d'après Justin, le dernier combat es lieutenants d'Alexandre, c'était une pour l'œuvre de Douris. Peut-être récit allait-il jusqu'à la mort de ıce peu de mois après celle de Ly- ıulleman pense que l'ouvrage entier huit livres. Douris ne semble jouı comme historien d'une grande mi les anciens. Cicéron se con- ıer « un écrivain historique assez *ino in historia satis diligens*) », d' icarnasse le signale comme ains qui soignaient peu la forme . Plutarque, en plusieurs : véracité de Douris. L'his- ıus semble en effet, comme la ivains de son temps, avoir manqué ıvoir cédé trop souvent à l'esprit crits, lorsqu'ils étaient intacts, ucoup de faits curieux, et les ous en restent offrent encore de ıt été recueillis par J.-G. Hulle- ıi *Quæ supersunt*, Utrecht, C. Müller, dans les *Histori-* ıııı *Fragmenta*, publiés par ı. ıI.

L. J.

Plutarque, *Alcib.*, 32; *Pericl.*, 28; *Demosth.*, 19; *Eumen.*, 1. — Pausanias, VI, 13. — Athénée, IV, XIV. — Diodore de Sicile, XV, 60. — Denys d'Halicarnasse, *De Compos. verb.*, 4. — Cicéron, *Ad Att.*, VI, 1. — Pline, *Hist. Nat.*, VIII, 40. — Fabricius, *Bibliotheca Græca*. — Vossius, *De Historicis Latinis*. — Grauert, *Histor. Analecta*, p. 217. — Droysen, *Gesch. d. Nachfolg. Alex.*, p. 671. — W. Schmidt, *De Fontibus vet. auct. in enarrand. expedit. a Gallis in Maced. et Græc. susceptis*, p. 17. — Panofka, *Res Samiorum*, p. 98.

DOURIS D'ÉLÉE (Δοῦρις Ἐλαΐτης), poëte grec, né à Élée, en Étolie, vivait vers 320 avant J.-C. On a de lui une épigramme sur la ville d'Éphèse, insérée dans l'*Anthologie grecque* (II, 59); elle montre qu'il vivait sous le règne de Lysimaque. C'est tout ce qu'on sait sur ce personnage, qu'il ne faut pas confondre avec le précédent.

Jacobs, *In Anthol. Græc.*, XIII, p. 889.

* **DOURLENS** (Mᵐᵉ *Chance* DE), poëte française, vivait en 1700. Malgré les éloges que font de cette dame Vertron, le père Bouhours et Titon du Tillet, on a très-peu de renseignements biographiques sur elle. Ses ouvrages sont peu connus; cependant, on sait que l'Académie d'Arles ayant proposé pour sujet du prix de poésie : *Les premières conquêtes du dauphin, et la satisfaction de Louis XIV d'avoir un fils digne de lui*, Mᵐᵉ de Dourlens envoya les vers suivants :

Il attaque un pays, aussitôt il le prend.
Que de vigueur! que de courage!
Pour louer ce coup éclatant,
Chacun veut faire un long ouvrage;
Pour moi, je dis tout simplement :
Il est le fils de Louis le Grand;
Qu'un autre en dise davantage.

A. J.

Vertron, *La Pandore*. — Du Tillet, *Parnasse français*. — Le père Bouhours, *Recueil littéraire*. — Prudhomme, *Les Femmes célèbres*.

* **DOURRI-EFFENDI** (*Ahmed*), diplomate et écrivain turc, né à Van, dans l'eyalet d'Erzeroum, mort en 1135 de l'hégire (1722 de J.-C.). Il était président du bureau des comptes de la capitation (*Djiziyé-Mouhassebessi*), lorsqu'en 1720 il fut élevé au rang de defterdar et envoyé comme ambassadeur en Perse. Les principaux objets de sa mission étaient de déclarer au schah qu'il serait pourvu à ce que les pélerins persans ne souffrissent plus d'avanies; qu'il serait mis fin aux invasions des Curdes sur le territoire persan; que le diwan s'entendrait avec la cour de France pour régler le passage des marchands se rendant en Perse; que la prohibition de faire sortir des États du grand-seigneur des lingots d'or et d'argent ne s'appliquait pas aux espèces monnayées. Dourri-Effendi resta trois mois à la cour persanne, où il se fit remarquer par sa facilité à s'exprimer dans la langue du pays. A son retour, il fut nommé président du bureau principal des comptes (Basch mouhassebe). On a de lui la *Relation* de son ambassade, écrite en turc. La Bibliothèque impériale en possède, sous les nᵒˢ 40 et 99, deux traductions manuscrites, accompagnées du texte. La première a été faite par

Étienne Legrand, l'autre par un anonyme. Celle-ci a été publiée (par Langlès) d'abord dans le *Magasin encyclopédique*, 1808, V, puis séparément, Paris, 1810, in-8°. Le jésuite Krusinski en a donné une traduction latine, sous le titre de : *Prodromus ad tragicam vertentis belli persici historiam, seu legationis a fulgida Porta ad regem szah Hussein, anno* 1720, *expeditæ authentica Relatio* (Léopol., 1734). Le texte autographié de la relation a été publié par M. Bianchi, Paris, 1810, in-8°; par M. Jaubert, Paris (1824), in-4°; — un *Diwan;* — plusieurs pièces de circonstance, parmi lesquelles on trouve des chronogrammes : ce sont des poésies dans lesquelles il entre un mot dont les lettres prises comme chiffres donnent la date d'un événement. E. Beauvois.

Hammer-Purgstall, *Geschichte der Osmanischen Dichtkunst*, v. IV, p. 111; — Hammer, *Histoire de l'Empire Ottoman.* — *Lettre du Sadri-Aazem à l'Itimad ed-Doulet*, à la fin de la *Relation.* — M. Reinaud, *Catalogue inédit des traductions orientales manuscrites de la Bibliothèque impériale.*

DOURXIGNÉ. *Voyez* Gazon.

* **DOUSSIN-DUBREUIL** (*Jacques-Louis*), médecin français, né à Saintes, en 1762, mort à Paris, en 1831. Il fit ses premières études sous son père (1), qui jouissait comme chirurgien d'une réputation méritée. Il vint ensuite à Paris, se déclara l'un des premiers en faveur de la vaccine, à laquelle il soumit ses enfants dès l'introduction de cette salutaire pratique. En qualité de membre de la Société centrale de Vaccine, il émit l'idée de dépôts de vaccin sur tous les points de la France; mesure qui contribua à arrêter les effets de l'épidémie variolique. Doussin-Dubreuil fut fondateur de la Société royale académique, dissoute en 1826. Il concourut en outre à l'établissement de la Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale et de celle dite Société Galvanique. On a de lui : *Des Glaires, de leurs causes et de leurs effets, et des indications à remplir pour les combattre;* Paris, 1794 et 1799, in-8°; la dixième édition est de 1839. L'auteur a cru reconnaître dans la matière de la transpiration un acide auquel il attribue un rôle particulier. Selon lui, cet acide, en refluant sur les viscères, y coagule la matière de la transpiration et produit les glaires, sources de presque toutes les maladies; — *De l'Épilepsie en général, et particulièrement de celle déterminée par des causes morales;* Paris, 1797 et 1800, in-8°; — *Lettre à Lalande pour l'inviter à expliquer l'influence de la lune dans la production de l'épilepsie;* 1798; — *De la Gonorrhée bénigne ou sans virus vénérien et des Flueurs blanches;* Paris, 1798 et 1804, in-8°; la cinquième édition est de 1814; — *Lettres sur les dangers de l'onanisme*, etc.; Paris, 1813, in-8° et in-12; Chateauroux, 1825, in-12; — *Nouveaux Aperçus sur les causes et les effets des Glaires;* Paris, 1816, in-8°; — *De la Pulmonie, de ses causes les plus ordinaires, et des moyens d'en prévenir les funestes effets;* Paris, 1824, in-12; — *Avis aux jeunes mariés, ou de l'identité de deux maladies trop souvent considérées comme le produit d'une conduite irrégulière, ou de la nature et des causes de la gonorrhée bénigne et des flueurs blanches;* Paris, 1825, in-12; la quatrième édition est de 1830; — *De la Vaccine et de ses heureux résultats, démontrés par des visites faites au domicile des individus décédés à Paris par la suite de la petite-vérole en* 1825, avec le chevalier Brunet et Charmont; Paris, 1826, in-8°; — *Des Fonctions de la Peau et des maladies graves qui résultent de leur dérangement;* Paris, 18[illegible], in-12; — *Des Égarements secrets, ou de l'Onanisme chez les personnes du sexe;* Paris, 1828 et 1830, in-18; — *Du Tempérament pituiteux, et de l'identité des vices goutteux et hémorrhoïdal;* Paris, 1830, in-8°.

Biographie médicale. — Quérard, *La France littéraire.* — P.-D. Rainguet, *Biographie saintongeaise.* — Heurion, *Annuaire biographique*, I, [illegible].

(1) Jacques-Louis Doussin, né à Soubise, vers 1730, inventeur de quelques instruments de chirurgie, et fondateur, en 1779, d'une école chirurgicale à Saintes.

* **DOUSSIN** (*Louis-Joseph*). [illegible]
dramatique français, frère [illegible]
Saintes, le 25 septembre 17[illegible], [illegible]
bourg, en mars 1851. Il exerç[illegible]
fession de libraire, puis, en octobre [illegible]
conservateur de la bibliothèque de [illegible]
décembre 1844, il mit en ordre a[illegible]
connay les manuscrits de dom [illegible]
a de Doussin : *Estelle*, [illegible]
in-12; — *Vatel*, drame [illegible]
Poitiers, 1815; — *Le F*[illegible]
de Vatel, [illegible] *Les* [illegible]
vaudev[illegible]
Chansons, [illegible]

P.-D. Rainguet, *Biographie* [illegible]

* **DOUTREPONT.** *Voyez* [illegible]

DOUVEN (*Jean-François*). [illegible]
dais, né à Roermont (Clèves), [illegible]
mort à Prague, en 1710. So[illegible]
en lui le goût de la pein[illegible] et [illegible]
veuve, le plaça chez G[illegible] La[illegible]
liégeois. Lorsque Dou[illegible]
tre, il rencontra un p[illegible]
la personne de don J[illegible]
tendant des finances d[illegible]
gne. Ce seigneur le [illegible]
ses études d'après [illegible]
grands artistes. T[illegible]
Douven fut ap[illegible]
Neubourg, et fi[illegible]
gneurs de sa cour. Il [illegible]
à Vienne, et y exécuta, [illegible]
portraits de l[illegible]pereur L[illegible]
Éléonore [illegible] de
paux s[illegible]
en 168[illegible]

don Pèdre II, et sa femme, Marie-Éli-
›phie de Neubourg; il en fut richement
ısé. Il revint à Vienne, où Léopold le
on premier peintre. Douven fit encore
it de Marie-Anne de Neubourg, reine
. Il quitta ensuite Vienne pour Dus-
et passa quelque temps auprès de Phi-
ume, électeur palatin. Il reçut ordre
Danemark, peindre la princesse Char-
, destinée à épouser l'empereur
ı y peignit aussi le roi Frédéric IV et
Louise de Mecklembourg. Il revint à
›mblé de présents, et fut envoyé à Mo-
y faire le portrait d'Amélie, princesse
re; il la peignit en pied, puis en petit.
aux ordres appelèrent Douven en Tos-
il fit le portrait du grand-duc Côme III
Côme honora Douven de la plus
il demanda son por-
a galerie, parmi ceux
plus ...res. De retour à Dus-
... le p ...rait de l'archiduc
prendr... ›nne d'Espagne,
... rione de Brunswick,
..., et ceux d'un grand nombre
de distinction; on peut appeler
Douven le peintre des têtes couron-
d'après nature trois empe-
trices, cinq rois, sept reines,
... souverains. Il excellait dans
a ressemblance en même temps
e la belle peinture.

...es des *Peintres hollandais.*

...E (*Jean-Baptiste*), naturaliste et
nçais, né à Hambye (Manche), le 15
, mort vers 1837. Son goût pour les
nanifesta à la lecture des explorations
qui marquèrent le commencement
. ...n riche parent l'ayant nommé
...ersel, il put satisfaire à son
...ominante. Il visita successive-
, l'Amérique du sud, puis l'Asie:
Inde, le Cachmyr, le Khorassan, la
ua à Trébizonde, et débarqua
. En 1826 il revint à Paris, et
recevoir membre de la Société
u s'embarqua au Havre, le 6 août
née, à bord du *Jules*, en par-
ıos-Ayres. Le 29 octobre, *Le*
s la Plata, bloquée alors par
...ssayant d'enfreindre le
r en face de la capitale
les ... ...ions antérieures avec
›rocurèrent à Douville une ex-
urs officielles. Après un court
), il fut dirigé sur Buénos-
urces s'étant épuisées durant
, il essaya de les rétablir en
s opérations commerciales.
...t fait à propos d'un billet
accusé *d'avoir pu* falsifier,
ment; mais il était dégoûté du séjour de la Plata, et après avoir épousé une Française, dont il avait été l'associé, Mlle A. Laboissière, il partit pour Rio-Janeiro (12 août 1827). Le 15 octobre suivant il s'embarquait avec sa femme pour le Congo; à partir de ce moment, on le perd de vue pendant près de trois ans. Quelques lettres du gouverneur général de Loanda, Castillo-Branco, prouvent seulement que Douville s'était enfoncé dans l'intérieur de l'Afrique, qu'au 1er mars 1828 il venait d'arriver dans le Golungo, qu'il croyait avoir trouvé du sel de nitre à Calolo, et qu'il se dirigeait sur Ambacca ou Pungo-Andougo; qu'en avril il demandait des porteurs pour pénétrer chez les Molouas, ce que le gouverneur ne pouvait lui accorder, « ce pays étant si éloigné, qu'à peine si quelqu'un de Loanda y avait jamais pénétré ». En 1831 (13 mai) Douville débarqua au Havre, très-souffrant, ayant perdu sa femme par les fièvres d'Afrique, et s'empressa de se rendre à Paris, où il présenta à l'examen de la Société de Géographie la relation de ses découvertes en Afrique. Au premier coup d'œil, le résultat était saisissant. Avant lui, le Congo n'était connu que par les relations des Portugais, travaux incohérents et très-pauvres comme géographie mathématique. Si le littoral était bien connu du cap Lopez au 15e parallèle sud, les notions dans l'intérieur ne dépassaient pas les établissements de Las Pedras, d'Ambacca, et San-Salvador: c'est-à-dire du 13° au 15° de long. est de Paris. Au nord toute certitude cessait vers le 4e parallèle sud, à Sandi. Ces limites, la relation de Douville les portait d'un bond à 2° au nord de l'équateur, et à 25° de longitude: il avait découvert des royaumes nombreux, presque tout le bassin du Couango (Zaïre), cinq ou six fleuves plus importants, comme parcours, que le Rhin (Cuzuila, Bankora, Riambige, etc.), enfin un grand lac, le Couffoua, nœud de tout cet immense système hydrographique. La Société, éblouie du résultat, lui décerna sa grande médaille pour la plus grande découverte géographique (25 mars 1832). La relation parut presque aussitôt après (*Voyage au Congo et dans l'Afrique équinoxiale*, 4 vol. avec altas), et valut à l'auteur des encouragements de toutes sortes et une grande faveur dans le monde savant. Toutes les cartes d'Afrique publiées à partir de 1832, les meilleurs précis de géographie, prirent le livre et la carte de Douville pour base de leurs descriptions du centre de l'Afrique australe. Mais une réaction se préparait: un recueil anglais, le *Foreign Quarterly Review* nia d'une façon absolue les découvertes du voyageur français: celui-ci y répondit par une défense assez médiocre, et l'accusation d'imposture prit une consistance très-grave. Une nièce de Douville, Mlle Audran, qu'il allait épouser, avertie par une lettre anonyme que son futur allait être démasqué dans un article de Revue, et « écrasé sous le poids de l'opinion publique », perdit la tête, et se suicida. L'article annoncé parut trois

semaines après (1er novembre 1832) dans la *Revue des deux Mondes* : il était d'un écrivain qui avait vu Douville à Buénos-Ayres, Th. Lacordaire. Cet article, vif et serré, dépassait le but : après avoir montré les erreurs et les invraisemblances du roman de Douville, qui pénètre dans le haut Congo avec une armée, livre des batailles, incendie des villages, etc., il en venait presqu'à nier que Douville eût jamais été au Congo, et il déclarait qu'à l'époque où ce voyageur prétendait être dans le Golungo Alto, il l'avait vu (mars 1828) commerçant à Buénos-Ayres. En tous cas, l'opinion revint brusquement contre Douville ; celui-ci, accablé de l'accusation, et de la mort de Mlle Audran, envoya un cartel à Lacordaire, qui le refusa ; du reste, le 15 novembre ce critique revint sur sa première allégation, et convint que Douville avait voyagé dans les possessions portugaises du Congo et d'Angola. Le voyageur, désireux de sortir de ce mauvais pas par des découvertes réelles, se rembarqua pour le Brésil (1833), et s'enfonça dans l'intérieur par l'Amazone ; on ne sait ce qu'il est devenu depuis. On dit que les noirs qui l'accompagnaient, tentés par l'appât de son bagage, l'assassinèrent et jetèrent le cadavre dans le fleuve. En tous cas, ses derniers manuscrits, tombés à Bahia, entre les mains d'un voyageur, M. S. Rang, ont été remis par ce dernier à M. Ferdinand Denis, qui a bien voulu nous donner ces derniers renseignements. En somme, la célèbre mystification de *Douville* est aujourd'hui un fait indiscutable, depuis surtout que les récentes découvertes dans l'Afrique australe ont donné de si cruels démentis à l'explorateur du haut Zaïre. La plus importante des impossibilités qu'on lui a objectées est celle-ci : les dépenses nécessitées par son immense escorte devaient s'évaluer, au minimum, à 240,000 fr. : il est prouvé qu'il n'a jamais eu à sa disposition dans ses voyages une somme approchant de ce chiffre. Ses erreurs en histoire naturelle sont très-graves ; nous laissons ici parler un écrivain fort compétent, M. Ferd. Hoefer (*Afrique australe*, p. 422) : « L'auteur (Douville) décrit entre autres un animal semblable à un épervier, muni d'une corne sur la tête et servant à crever les yeux aux singes. Cet animal doit être rangé à côté du phénix et de l'hippogryphe. Quoi qu'il en soit, Douville paraît avoir visité une partie du Congo, sinon la totalité des contrées qu'il indique. Quelques-uns prétendent, mais sans pouvoir fournir des preuves positives, que Douville, qui s'était établi au Brésil, faisait partie d'une compagnie de négriers. Un fait certain, c'est que sa relation offre plusieurs ressemblances frappantes avec les récits des anciens missionnaires, et particulièrement de Cavazzi. » En effet, si l'on a prouvé que Douville n'a pas pénétré dans le centre de l'Afrique, il est au moins hors de contestation qu'il a pu travailler sur des documents portugais inédits : des critiques très-compétents, et parmi eux M. Ferdinand Denis, penchent vers cette hypothèse. Dans le doute, plusieurs géographes estimés en ont laissé le bénéfice à Douville, en adoptant sa description du pays du Couffoua : les uns franchement, comme Balbi, Stieler, Zimmermann ; les autres avec des réserves, en indiquant par des lignes ponctuées le réseau hydrographique de Douville. Ainsi le *Voyage au Congo* n'a pas augmenté d'un seul nom la liste des connaissances géographiques en Afrique, et ce long travail n'a abouti pour son auteur qu'à une confusion méritée.

G. LEJEAN.

Douville, *Ma Défense* ; Paris, 1832. — Le même, *Trente mois de ma vie, ou quinze mois avant et quinze mois après mon voyage au Congo* ; 1833, in-8°. — *Revue des Deux Mondes*, 1er et 15 novembre 1832. — *Bulletin de la Société de Géographie* : — F. Hoefer, *L'Afrique Aust.*, dans l'*Univers pittoresque*. — Douville, *Voyage au Bresil* (mss.).

DOUVILLE. *Voy.* OUVILLE (D').

DOUVRE (*Thomas* DE), prélat anglais, d'origine française, né à Bayeux, en 1027, mort en 1100. Il était trésorier de la cathédrale de Bayeux lorsque Guillaume le Conquérant lui offrit, en 1070, l'archevêché d'York. Il reconstruisit la cathédrale de cette ville, et composa un traité de chant, qui fut adopté par plusieurs églises. Il ressuscita la querelle élevée jadis entre les sièges d'York et de Cantorbéry, au sujet de la prééminence, et il porta, concurremment avec son adversaire Lanfranc, le litige devant le pape. L'affaire revint devant Guillaume, qui prononça en faveur de Cantorbéry, en 1072.

Un autre Thomas de Douvre, frère ou neveu du précédent, fut archevêque d'York de 1109 à 1114.

Rose, *New biog. Dict.*

DOUVRIER (*Louis*), érudit français, né en Languedoc, mort à Paris, en 1680. Il était de famille noble, et se fit remarquer par son esprit et son savoir. Il avait une facilité extrême pour composer les devises et les emblèmes. C'est à Douvrier que Louis XIV dut sa devise *Nec pluribus impar*, placée au-dessus d'un soleil brillant. Douvrier se faisait appeler en latin *Operarius* ; c'est ce qui l'a fait confondre par quelques écrivains avec Jacques de Louvre.

Camusat, *Mélanges de Littérature*. — Moréri, *grand Dictionnaire historique*.

DOUX DE CLAVES (*Gaston* LE). *Voy.* Dum

* **DOUXMENIL** (***), littérateur français, mort à Paris, en 1777. On a de lui : *Mémoires et lettres pour servir à l'histoire de la vie de Mlle de L'Enclos* ; Rotterdam, 1751, in-12, et quelques autres ouvrages d'une médiocre importance.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire historique*. — Quérard, *La France littéraire*. — *Dictionnaire biographique*.

* **DOUZIECH** (*Jean*), général français, né à Toulouse, en 1745, guillotiné en 1793. Il avait suivi la carrière des armes, et était déjà retraité lorsque la révolution éclata. Il reprit du service dans l'état-major, et ne tarda pas à être nommé général des gardes nationales

du
izieu re -
te ;oncitoyens, et lut
des forces de la
1791 il o l co s
a l'a e D
ll les
, et autres les j ll
95. il l dont les
l de ci gatue
voir r
u de rideaux
, et Douzi tradui dev le
évolutionnaire de is. fut con
: Sevennes, ses aides de
juin 1793.
Toulousaine.

(Jean-Joseph, abbé), poëte fran-
s, le 7 février 1796. Il fit ses étu-
e d'Avignon, et fut ordonné prê-
. Douzon fut successivement
s-lettres pendant deux ans;
rinité-des-Monts à Rome, curé
onne, professeur de rhétorique au
. vi à Cavaillon, et curé à Au-
outre, chevalier de l'Éperon
le l'Institut d'Aix, de l'Académie
de Rome, etc. On a de lui : *Élégie*
Temple; Modène, 1834; — *Des-*
Laurentinæ; poëme en disti-
à Grégoire XVI; Rome, 1834;
de Rome antique et moderne,
cardinal Bernetti; Rome, 1835;
es poëmes historiques et reli-
A. JADIN.

ionnaire historique de Vaucluse.

(*Charles*), poëte français, né à
(Maine-et-Loire), le 23 juin
novembre 1829. Son talent pour
révéla au collége de Saumur, où il
s; et un prix de vers français
lui dans cet établissement. Ses
nt à Poitiers pour étudier le
en déférant au vœu de sa fa-
pourtant point ses travaux poé-
7 il adressa au *Mercure de*
s de ses productions, sous
iselle Pauline A.; ces pièces
succès. Dovalle vint à
public ne lui fut pas moins
rcure ne l'avait été à made-
A. En dépit des travaux qu'il
pour subvenir aux besoins
n'en fut pas moins un
L oratoire du Jardin sera
par les littérateurs comme un
bon goût. Béranger, à qui
ué une *Chanson sur la*
citations, et lui rap-
nent Collé, qui fut, ajou-
dans notre bazoche ».
a rédaction de plusieurs
petits journaux, tels que le *Figaro* et le *Trilby*; il allait publier ses poésies, lorsque, entraîné par la fougue de son caractère, il fit paraître un article de *spectacles*, dans lequel M. Mira-Brunet, directeur d'un théâtre, vit une insulte pour lui, et le provoqua en duel. On proposa une rétractation à Dovalle, qui la refusa; il fallut se battre, et le jeune poëte fut atteint d'une balle au cœur. Une souscription fut ouverte pour élever un monument à sa mémoire. Doué d'un ardent amour pour la poésie, il la cultiva avec l'enthousiasme qui produit les grands hommes, et elle fut pour lui l'objet d'un véritable culte. Ses amis ne voulurent point que ses œuvres restassent dans l'oubli. MM. Cartiller, Vaillant et Desnoyers les ont fait paraître en 1830; M. Louvet y a mis une notice biographique, et M. V. Hugo, dans une lettre qui se trouve en tête de l'ouvrage, n'a point dédaigné de faire l'éloge du jeune poëte. Parmi ses pièces, on remarque une charmante chansonnette intitulée : *Le Curé de Meudon*, et qui plus tard était appelée à un grand succès, en fournissant l'idée d'un joli vaudeville représenté au Palais-Royal, sous le titre de *Rabelais*. Les *Œuvres de Dovalle* ont été publiées à Paris, 1830, in-8°.

B. FRESSE-MONTVAL.

Biographie des Contemporains.

DOVER. *Voy.* ELLIS.

DOVIZI ou **DOVIZIO**. *Voyez* BIBIENA.

DOW ou **DOUW** (*Gérard*), célèbre peintre hollandais, né à Leyde, en 1613, et mort dans la même ville, en 1680. C'est le peintre le plus vrai, le plus exact et le plus minutieux dans l'imitation de la nature. Son père, qui était vitrier, lui fit apprendre à dessiner chez Barthélemi Dolendo, graveur, et peindre sur verre chez Pierre Kouwhoorn. Après avoir travaillé pendant quelque temps à colorer des vitraux d'église, il entra, fort jeune encore, dans l'atelier de Rembrandt. Après trois années d'études chez ce maître, qui lui suffirent pour devenir habile, il le quitta, et ne consulta plus que la nature. Le portrait l'occupa d'abord; mais sa lenteur minutieuse au travail ayant fait fuir tous ses modèles, il se borna à peindre en petit des scènes domestiques. Soigneux à l'excès, il prenait des précautions infinies pour préserver de la poussière sa palette et son ouvrage; à l'instar de Léonard de Vinci et des peintres antérieurs à ce grand homme, il ne se reposait que sur lui-même du soin de broyer et de préparer ses couleurs : de là sans doute la belle conservation de ses tableaux. Il avait l'habitude de travailler seul. L'exactitude, la servilité même d'imitation est telle chez lui que ce n'est qu'à l'aide d'une loupe qu'on peut apprécier l'étendue de sa patience et l'adresse admirable de sa main. Sandrat l'a entendu dire qu'il avait passé plusieurs jours à peindre une main, ou un simple accessoire, tel qu'un manche à balai. Le dessin de Gérard Dow n'est ni noble ni correct; mais il n'a rien de tri-

vial, et s'accorde avec le style de ses compositions ; ses expressions ont beaucoup de naturel. Ce peintre ressemble à Rembrandt par l'harmonie de la couleur, par une entente admirable du clair-obscur ; comme lui, il a souvent éclairé ses sujets d'en haut et avec des lumières étroites ; mais ce qui différencie le maître de l'élève, c'est la touche parfois heurtée jusqu'à l'affectation du premier, et le pinceau délicat, fin, précieux à l'excès qui distingue le second. Rembrandt calculait l'effet de ses tableaux sur la distance nécessaire entre la peinture et l'œil du spectateur : Gérard Dow voulait que les siens gagnassent surtout à être vus de près, et il a atteint ce but. Quelque achevé qu'en soit le travail, les parties sont toujours subordonnées au tout, et l'on n'admire pas moins l'accord, la justesse de l'ensemble que la finesse et l'exactitude des détails. Mais Rembrandt a cet avantage sur son élève que parfois il est plein de poésie, tandis que Gérard Dow n'est le plus souvent qu'un patient et laborieux imitateur d'une nature immobile ou faiblement animée. Excepté sa *Femme hydropique* du Musée du Louvre, si bien gravée par Claessens, et le plus considérable comme le plus étonnant de ses ouvrages, par le nombre de figures, la justesse et la variété d'expression, la diversité des accessoires, l'effet magique de la lumière et l'immensité du travail qu'il a nécessité ; excepté encore son *Charlatan*, passé de Dusseldorf à Munich, autre chef-d'œuvre de patience, mais non d'invention, ni de caractère, ni d'esprit, on ne peut guère citer de lui que des tableaux d'une ou de deux figures au plus, représentées dans des actions insignifiantes, comme sont *L'Épicière de village*, *La Cuisinière hollandaise*, *L'Intérieur d'un Ménage*, où la mère de Gérard Dow lit la Bible à son vieil époux ; *Le Médecin aux Urines*, *L'Arracheur de Dents*, *Le Joueur de Violon*, et beaucoup d'autres semblables, répandus dans les galeries souveraines de l'Europe et chez quelques riches amateurs ; car il faut être riche pour posséder des ouvrages de ce peintre, dont les productions ont toujours été payées au poids de l'or, même de son vivant. *La Femme hydropique* avait coûté 30,000 fr. au roi de Sardaigne ; *L'Épicière* du Musée du Louvre s'est vendue 17,000 fr. chez le marchand de tableaux Le Brun ; *Le Dentiste*, composition de huit figures, qui a été submergée dans son transport en Russie, avait été payé 14,000 florins. Selon le marchand Le Brun, une figure à mi-corps de ce maître vaut 12,000 fr., une composition un peu riche 42,000 fr. A la vente des tableaux du duc de Berry, avril 1837, le portrait de *Gérard Dow*, peint par lui-même, a été adjugé pour la somme de 10,700 fr. [L.-C. Soyer, dans l'*Encycl. des G. du M.*]

Nagler, *Neues Allg. Künstl.-Lexic.* — Charles Blanc, *Hist. des Peintres*.

DOW (*Alexandre*), orientaliste anglais, natif de Crieff, mort en 1779. Il fut gouverneur de Bencoolen dans les Indes orientales, grade de lieutenant-colonel. On a de [illegible] *History of Hindostan, to the death [illegible] from the persian of Feristhta;* [illegible] 3 vol. ; — *The Tales of Inetullah* [illegible] 1768, 2 vol. ; in-8°.

Chalmers, *Gen. biograph. Dict.*

DOWAL (*Guillaume* Mac), diplom[illegible] sais, né en 1590, mort à Londres, à un[illegible] inconnue. En 1614 il alla étudier le dr[illegible] ningue, y fut reçu docteur, et fut attac[illegible] avocat à l'armée du comte de Nassau. et en 1635 il fut envoyé en mission [illegible] Charles Ier, pour défendre la liberté d[illegible] aux harengs. Charles Ier le nomma m[illegible] conseil d'État écossais. Dowal garda [illegible] tions sous Charles II, et fut envoyé en [illegible] en qualité d'ambassadeur.

Rose, *New biog. Dict.*

DOUWELI. *Voyez* Doueli.

DOWDALL (*Georges*), théologien [illegible] mort à Londres, en 1558. D'abord [illegible] d'Irlande, il fut nommé archevêque d'A[illegible] Henri VIII, en 1543. Cette nomination [illegible] confirmée par le pape. Comme il rej[illegible] la liturgie du roi Édouard VI, le titre [illegible] lui fut enlevé et donné à Brown, arch[illegible] Dublin. Dowdall se réfugia [illegible] resta jusqu'à l'avénement d[illegible] le rappela.

Rose, *New biograph. Dict.*

DOWNES (*André*), helléniste anglai[illegible] le Shropshire, vers 1550, mort à Coton, [illegible] fut nommé professeur à Cambridge. On [illegible] le discours *Sur le meurtre d'Eratost[illegible]* Lysias ; Cambridge, 1593 ; — le discou[illegible] mosthène *Sur la paix ;* 1621 ; — Des [illegible] au saint Chrysostome, édition de Sa[illegible]

Rose, *New biographic. Dict.*

*DOXARAS ([illegible] *niole*), [illegible] derne, vivait [illegible] à [illegible] tième siècle. [illegible] services remarquables aux [illegible] guerres contre les Turcs. [illegible] grandes peintures sur le [illegible] Saint-Spiridion à Corfou. [illegible] tradui[illegible] moderne le *Traité sur la* [illegible] de Vinci et autres ouv[illegible] traductions forment un [illegible] dessins à la plume, qui [illegible] bibliothèque de S[illegible]

Son fils, *Nicolas*, [illegible] plusieurs de ses tra[illegible] de Zante et de Sain[illegible]

Documents particuliers.

DOXAT, seigneur de [illegible] ral suisse, né à Yverdun, [illegible] mort vers 1740. Il [illegible] goût [illegible] il entra [illegible] la [illegible]

on oncle ; trois ans plus tard il revint continuer ans sa ville natale ses études de mathématiques. 'n 1707 il entra dans la garde de l'électeur-pa-itin.

Zurlauben, Histoire militaire de la Suisse.

DOXIPATER (Δοξίπατρος) ou **DOXOPATER** (*Jean*), grammairien ou rhéteur byzantin, vi-ait probablement vers la fin du onzième siècle e l'ère chrétienne. Nous avons sous son nom n commentaire étendu sur Aphthonius; il a été nprimé pour la première fois par les Alde, en 509; on le trouve aussi dans les *Rhetores Græci* e Walz; Stuttgard, 1832-1836, t. II. Ce com-mentaire porte le titre d'Ὁμιλίαι εἰς Ἀφθόνιον; il st extrêmement diffus et occupe plus de 400 pa-es. Il est plein de longues citations de Platon, e Thucydide, de Diodore, de Plutarque et des ères de l'Église. Les explications de l'auteur sont mpruntées à d'anciens commentateurs d'Aph-honius. — On a aussi sous le nom de Doxipater n ouvrage du même genre, intitulé Προλεγόμενα τῆς ῥητορικῆς. Comme l'auteur y fait men-ion de l'empereur Michel Calaphates, on peut regarder comme postérieur à l'année 1041. Ce raité a été imprimé dans la *Biblioth. Coislin*, . 590, dans l'ancienne édition de la *Bibliotheca Græca* de Fabricius, et dans les *Rhetores Græci* le Walz, t. VI. Enfin, on a de Doxipater un *Com-mentaire sur le Traité de l'Invention*, in-séré dans les *Anecdota Oxoniensia* de Cramer; 1837, in-8°, t. IV.

Walz, *Prolegomena ad* vol. II, p. 11, et vol. VI, p. ...

DOYAT (*Jean* DE), et non pas DOYAC, homme d'État français, né vers 1445, au château de Doyat (Auvergne), mort en 1499. Il entra d'abord au service du duc de Bourbon, Jean II, qui lui ac-corda une grande part dans sa confiance; mais il se laissa attirer par les pratiques de Louis XI, qui le fit bailli de Montferrand, et procureur général au parlement de Paris. Le roi de France ... ainsi sûr de connaître les secrètes inten-... de Jean II, dont il redoutait les talents et la ...ance. En 1480 le duc de Bourbon devint ...ect au roi, qui le soupçonnait avec raison ...etenir des relations avec la maison de ...ogne. Doyat fut chargé de surveiller son ... maître, et réussit à éventer ses manœu-... Il ne se borna pas à dévoiler le projet ... depuis longtemps par le duc de se rendre ...ndant de la couronne de France; il profita ...ement de sa position pour attaquer ... restreindre ses droits souverains et limiter ...ridictions. Il fit traduire en parlement le ...lier du duc, son procureur général, son ...ine des gardes et ses principaux officiers, ... accusant d'avoir conspiré contre l'auto-...yale. Il osa faire tenir à Montferrand *les ...-jours d'Auvergne* par une commission ...sée d'un président et cinq conseillers au ...ment, chargés de réformer les abus dans le ...onnais, le Nivernais, le Forez, le Beau-jolais, le Lyonnais et la Marche. C'était attenter directement au pouvoir du duc et chercher à dé-truire l'attachement héréditaire que lui portaient ses vassaux. Jean prit vivement la défense de ses officiers, résista de tout son pouvoir aux entreprises contre son autorité, et après un long procès, il obtint du parlement la reconnaissance de ses droits et celle de l'innocence de ses offi-ciers. Doyat n'en fut pas moins récompensé par Louis XI, qui lui accorda une faveur aussi intime qu'à Olivier le Daim et le recommanda en mou-rant à la protection de son fils, Charles VIII. Malgré le serment solennel que celui-ci prêta, les conseillers du jeune roi et surtout la dame de Beaujeu, qui tenait à se concilier Jean II, cru-rent devoir faire condamner Doyat comme ca-lomniateur, pour avoir attenté à l'honneur du duc de Bourbon. Il fut fouetté dans les carre-fours de Paris, et après avoir eu une oreille coupée et la langue percée avec un fer rouge, il fut remis à la justice de son ancien suzerain. Celui-ci le fit conduire à Montferrand, où on le fustigea de nouveau après lui avoir coupé l'autre oreille; puis il fut banni du royaume ainsi que ses frères. Charles VIII, à sa majorité, déclara que l'on avait abusé de son nom pour commet-tre ces actes de violence, qui changeaient la justice publique en vengeance particulière; il fit reviser le procès de Doyat, et après son acquit-tement, ordonna sa réhabilitation et le remit en possession d'une partie de ses biens. A. DE L.

Monstrelet, *Chronique*, fol. 209. — Belcarius, *Com-ment.*, lib., IV, 103. — Gaguin, *Compendium*, lib. XI, f° 161. — Belleforest, *Histoire des neuf rois de France qui ont porté le nom de Charles*. — Sismondi, *Histoire des Fran-çais*, XIV, 641, 642. — Béraud, *Histoire des Sires et des Ducs de Bourbon*, II, 158 à 164.

DOYEN (*Gabriel-François*), peintre fran-çais, né à Paris, en 1726, mort à Saint-Péters-bourg, le 5 juin 1806. Fils d'un tapissier, il re-fusa, quelque désir qu'en eût son père, de lui succéder dans la charge qu'il exerçait au garde-meuble de la couronne; il était né pour être peintre, et il voulut l'être. Le père céda donc, et le plaça, à douze ans, chez Carle Vanloo, le peintre le plus célèbre de l'époque. Ses études prirent aussitôt une direction favorable, et bien-tôt il étonna son maître et ses condisciples par des compositions pleines de verve, de génie et de science. A vingt ans il obtint le prix de Rome. Arrivé dans la capitale des arts, il s'y livra avec une ardeur sans égale à l'étude des beaux ou-vrages d'Ann. Carrache dans la galerie Farnèse, de Lanfranc à Saint-André della Valle, du Cor-tone au palais Barberini. Il se passionna à tel point pour le célèbre plafond du dernier de ces maîtres, qu'il en exécuta, sur une toile de sept pieds, une copie complète dans toutes ses par-ties, même les dorures. Toutefois, sa prédilection pour le Berettini ne l'empêcha pas d'apprécier le grand goût de dessin, la force d'expression de Jules Romain, de Polydore, de Michel-Ange surtout, dont la chapelle Sixtine, la première

fois qu'il la vit, l'avait plongé dans une extase indicible. Après avoir recueilli à Rome une ample moisson d'études, Doyen alla à Naples, à Venise, à Bologne, à Plaisance, à Parme; et lorsqu'il passa par Turin pour revenir en France, le roi de Sardaigne tenta vainement de le fixer à sa cour : l'amour de la patrie le rappela dans sa ville natale. Il avait alors vingt-neuf ans. Mais quelle fut sa douleur quand il y vit son talent méconnu et bientôt dénigré par une école intéressée à feindre de ne pas le comprendre! Trop ami des saines doctrines pour les sacrifier au goût de ses contemporains, trop fier pour solliciter des travaux qu'il ne voulait devoir qu'à son seul mérite, Doyen résolut de vaincre sa mauvaise fortune par un ouvrage capital, capable d'éclairer la multitude et d'attirer sur lui la protection des Mécènes. C'est alors qu'il exécuta cette *Mort de Virginie*, si riche de composition, de style et de dessin, où la physionomie du peuple romain est si fidèlement rendue, mais qui excita de telles clameurs à son apparition, que Doyen, après deux ans d'études et de travaux sans fin, s'imagina s'être véritablement trompé et avoir fait un ouvrage ridicule (1); il fut rassuré par son ancien maître, Vanloo, qui, ému jusqu'aux larmes lorsqu'il eut enfin consenti à voir son tableau, se jeta dans ses bras en lui disant ces seuls mots qu'il pût proférer : « Je suis content, mon ami; comme on m'avait trompé! » Dès ce moment tout changea de face pour Doyen ; les amateurs qui avaient témoigné le plus d'indifférence pour ses ouvrages devinrent ses plus ardents admirateurs; chacun voulut posséder quelque chose de sa main. Le grand tableau de *Sainte Geneviève des Ardents*, qu'il exécuta en 1773 pour faire pendant, dans l'église Saint-Roch de Paris, au *Saint Denis prêchant la foi dans les Gaules*, par Vien, mit le sceau à sa réputation. Cet ouvrage, de 22 pieds de haut sur 12 de large, étonne par l'énergie de la composition, un heureux choix de contrastes, des caractères de tête bien choisis, où l'expression de la douleur est aussi variée que profondément sentie, enfin par une science de dessin et d'anatomie, d'autant plus louable qu'elle était rare alors. Sans doute à côté du tableau de Vien celui de Doyen paraît plus systématique que vrai, plus théâtral que naturel; mais ces défauts n'empêchent pas de le placer au premier rang après celui de l'illustre précurseur et maître de David. Après la mort de C. Vanloo, Doyen continua les travaux de l'église des Invalides; la chapelle Saint-Grégoire a été peinte à l'huile d'après ses sept esquisses, tant vantées par Diderot dans son examen du salon de 1765. Outre ces ouvrages capitaux, l'œuvre de Doyen compte encore : le *Combat de Diomède et d'Énée*, commenté également par Diderot dans sa *Correspondance* avec Grimm,

(1) Ce tableau, de 26 pieds de proportion, a été acquis par la cour de Parme.

et dans lequel, après avoir admiré
mouvement et la poésie, il blâme, comm
un contraste trop prononcé, la présence
nue et parée de tous les charmes de l
au milieu du sang et des armes des
tants; — une *Adoration des Mages*, de
de haut, connue par l'eau-forte exécuté
elle par Le Carpentier, son élève et so
phe; — le *Triomphe de Thétis*; — *Pi
pieds d'Achille*, qu'on voyait jadis au
Versailles et dont la place serait au
Louvre, où l'on ne voit aucun ouvrage d
— la *Mort de saint Louis* pour l'Écol
de Paris; — et cette suite de peinture
l'Iliade qui a servi de modèle aux t
des Gobelins. Quoique sa première
ait été négligée, Doyen n'en fut pas moi
ché par Diderot, D'Alembert, Ducis,
Colardeau, Bailly, Mariette, Chardin e
avec lesquels il vécut dans l'intimité. S
sation était animée, son esprit vif et er
tile en saillies heureuses; il discou
beaucoup de facilité et de profondeu
art. Doyen, qui depuis 1776 était pr
l'Académie de Peinture et de Sculptu
la France en 1791, au moment des tr
vils, et alla s'établir à Saint-Pétersbourg
été invité par Catherine II, qui lui confi
tion de son Académie des Beaux-Arts e
bla d'honneurs et de récompenses. Se
en Russie sont disséminés dans les pal
riaux et dans les galeries de quelques r
gneurs. On cite comme particulièreme
quables ses plafonds de la grande sal
Saint-Georges, au palais d'Hiver, et de
thèque de L'Ermitage, ainsi que d
lement dignes de sa réputation, l
lerie de Pavlofski, l'autre dans
coucher de Paul Ier, au palais Mikhaïl
Soyer, *Enc. des G. du M.*]

Charles Blanc, *Hist. des Peintres.*

DOYEN (*Guillaume*)
né à Chartres, vers 1740.
sions d'avocat et d'arpen
quelquefois le titre de
tientes et utiles
ville natale, et s
de droit et de géom
trie des Arpenteurs;
in-8°; — *Recherches et*
lois féodales, sur les
des habitants des villes et des
leurs possessions et leurs droits; Pa
in-8°; — *Histoire de la ville de C*
du pays chartrain et de la Beauc
1786, 2 vol. in-8°.

Quérard, *La France littéraire.*

DOYÈRE (*Louis*
à S
Prov
sailles l'École
tures, il a publié

tomie et la physiologie de l'homme et des animaux supérieurs; voici les titres les plus importants : *Sur l'accroissement des os*, en commun avec M. Serres; Acad. des Sciences, février 1842; — *Sur les dangers de l'éthérisation et les moyens de les prévenir;* dans la *Gazette médicale de Paris*, 1847 : l'auteur y décrit un appareil qu'il a inventé, et à l'aide duquel on peut doser la quantite d'éther inhalé; — *Sur la respiration chez l'homme sain et chez les cholériques;* dans le *Moniteur des Hôpitaux*, an. 1854; — *Notes sur quelques points de l'anatomie des insectes; Annales des Sciences naturelles;* 2e série : — *Mémoire sur les Tardigrades de Spallanzani :* ces singuliers animaux possèdent, comme les rotifères, la propriété de revenir à la vie au contact de l'eau, même lorsqu'une dessiccation complète les a fait paraître tout à fait inanimés; — *Le lait considéré au point de vue physiologique et économique;* dans les *Annales de l'Institut Agronomique;* — *Mémoire sur l'alucite;* dans les *Annales de l'Institut Agronom.;* — *Mémoire sur l'ensilage;* dans le *Journal d'Agriculture pratique*, 1843. A ces travaux il faut ajouter : une traduction de la *Géologie du Dr Buckland;* Paris, 1838, 2 vol. in-8°, et des *Leçons d'Histoire Naturelle* d'après le nouveau programme de l'université du 4 septembre 1840; Paris, 1840, in-8°. D.

Doc. partic.

* **DOZAINVILLE** (*Baptiste-Pierre* DARDEL, dit), acteur français, né à Paris, le 16 octobre 1758, mort dans la même ville, le 2 nivose an XIV (23 décembre 1805). Ses parents étaient marchands orfèvres. Dozainville avait joué longtemps en province avant de venir à Paris; ce n'est qu'en 1793 qu'il fit partie de la troupe de Mlle Montansier. Il passa ensuite au Théâtre-Louvois; quoiqu'on ne le chargeât encore que de rôles médiocres, et qu'il fût dans l'obligation de jouer tour à tour, et quelquefois en une même soirée, la comédie, l'opéra et jusqu'à la tragédie, il trouva moyen de se faire remarquer. Après la mort de Trial, la direction du Théâtre-Favart jeta les yeux sur Dozainville pour remplacer l'acteur de talent qu'elle venait de perdre, et Dozainville débuta sur cette nouvelle scène. Deux rôles, de caractères bien opposés, celui du poltron Thomas, dans *Le Secret*, et celui de l'oncle Simon, dans *Le Jockey* (1796), qu'il rendit en comédien consommé, le firent enfin apprécier à sa juste valeur. Depuis ce moment il marcha de succès en succès, et les auteurs de ce théâtre n'écrivirent plus que pour lui. Baillis, financiers, paysans firent partie de son emploi. *Le Château de Montenero*, *la Maison isolée*, *Le Tableau des Sabines*, *Le Jugement de Midas*, *Les Deux Chasseurs et la Laitière*, lui durent surtout la vogue que ces ouvrages obtinrent. Dozainville avait la figure anguleuse; il était grand, maigre, et dès qu'il paraissait en scène, le rire circulait dans la salle entière. Toute sa personne offrait, dit-on, une analogie complète avec celle de Potier, l'excellent comique contemporain. Comme ce dernier, Dozainville avait une voix faible et fatiguée, qui dénotait le délabrement de sa poitrine. Aussi est-ce à une affection chronique de cet organe qu'il succomba, à peine âgé de quarante-sept ans. E. de MANNE.

Almanach des Spectacles. — Mercure de France. — Journal de Paris. — Courrier des Spectacles.

DOZENNE (*Pierre*), théologien français, né à Alençon (Orne), en 1658, mort le 19 janvier 1728. Il appartenait à la Société des Jésuites, et y avait le grade d'assistant de France. On a de lui : *Panégyrique sur le mariage de Louis XIV*, imprimé dans les *Selectæ orationes panegyricæ Patrum Societatis Jesu;* Lyon, 1667, 2 vol. in-12; — *Panégyrique à Louis XIV, pour le féliciter de gouverner lui-même;* même recueil; — *La Morale de Jésus-Christ;* Paris, 1686, in-4°; — *La Divinité de Jésus-Christ par ses œuvres;* Paris, 1688, in-4°; — *Vérités nécessaires pour inspirer la haine du vice et l'amour de la vertu;* Paris, 1703, et 1750, in-12.

Journal des Savants, année 1704; — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*. — Barbier, *Examen des Dictionnaires historiques*. — Querard, *La France littéraire*.

* **DOZY** (*Reinhart*), orientaliste néerlandais, né à Leyde, le 21 février 1820. Il appartient à une famille française réfugiée en Hollande après la révocation de l'édit de Nantes. En 1837 il commença ses études philologiques et historiques; il s'appliqua surtout aux langues de l'Orient. En 1850 il fut nommé professeur d'histoire à Leyde. Ses principaux ouvrages sont : *Dictionnaire détaillé des noms des vêtements chez les Arabes;* Amsterdam, 1845; — *Historia Abbaditarum;* Leyde, 1846-1852, 2 vol.; — *History of the Almohades;* Leyde, 1847; — *Commentaire historique sur le poëme d'Ibn-Abdun;* Leyde, 1848; — *Recherches sur l'histoire politique et littéraire de l'Espagne pendant le moyen âge;* Leyde, 1849, 1 vol.; — *Catalogus codicum orientalium Bibliothecæ Academiæ Lugduno-Batavæ;* Leyde, 1851, 2 vol.

Conversat.-Lexicon.

DRABICIUS (*Nicolas*), illuminé allemand, né à Strassnitz, en Moravie, en 1587, exécuté à Presbourg, le 16 juillet 1671. Fils d'un bourgmestre, il étudia pour devenir ministre; reçu en cette qualité en 1616, il en exerça les fonctions à Drahotutz. Obligé par suite des édits de l'empereur contre les protestants de chercher un asile à l'étranger, il se retira à Lednitz en Hongrie, en 1629, se fit marchand de draps, et exerça cette profession avec le concours de sa femme, dont le père exerçait le même commerce. Il fit plus : il engagea les autres ministres à l'imiter et à embrasser une profession mondaine. « Il adopta les mœurs de la sienne, et devint, dit Bayle, un des bons buveurs du quartier, et se crut permises toutes les actions des laïques. » Cette conduite fit scandale, et fut signalée par

les ministres ses confrères à leurs supérieurs. Un arrêt du synode, tenu en Pologne, ordonna que Drabicius serait suspendu de ses fonctions, et que s'il ne s'amendait, il serait passible des peines disciplinaires édictées par l'Église. Il se surveilla alors, et se conduisit avec plus de prudence. Le ministre marchand de draps se préparait à son rôle de prophète.

Dans la nuit du 23 février 1638, il eut une première vision : « elle lui promit, en général, raconte Bayle, de grandes armées du Septentrion et de l'Orient qui oppprimeraient la maison d'Autriche ». La nuit du 23 janvier 1643 fut marquée par une autre vision, qui annonçait à Drabicius que Ragotski commanderait l'armée d'Orient, et ordonnait au prophète de prédire à ses frères leur prochaine délivrance, leur rétablissement dans leur pays, et la nécessité de se préparer par le jeûne et la prière à ce grand changement. Ordre lui fut donné d'écrire ce qu'il avait appris et de commencer par la formule consacrée : « La parole du Seigneur est venue jusqu'à moi (*factum est ad me verbum Domini*). » Il n'y eut d'abord que des incrédules. D'autres révélations suivirent; une d'elles prescrivait la communication de sa teneur à Comenius, qui se trouvait alors à Elbing en Prusse. Au mois de janvier 1644, nouvelle vision, qui fit connaître à Drabicius que les troupes impériales épargneraient les réfugiés. Elles ravagèrent les terres de Ragotski, livrèrent au pillage la ville de Lednitz, et en assiégèrent le château. Drabicius s'y enferma, et ne se contenta pas de prier; il se tint près des canons que l'on tirait sur les assiégeants, et mit la main à l'œuvre. Il faillit être blessé à cette occupation. La flamme lui sauta au visage, et il risqua de perdre un œil. La place, assiégée deux fois, fut enfin prise. Quoique compris dans la capitulation, les réfugiés essuyèrent toutes les horreurs du pillage. Enveloppé dans cet insuccès, Drabicius continua néanmoins son métier de prophète. Il vint signifier à Ragotski au mois d'août 1645 que Dieu voulait de lui la perte de la maison d'Autriche et du pape ; que si cet ordre n'était pas exécuté, il attirerait, lui Ragotski, sur sa propre maison une ruine générale. Ragotski ne traita pas Drabicius avec la déférence due à un prophète : il brûla la copie des revélations que ce dernier lui avait adressée. Quant à l'ordre intimé et porté par Drabicius en personne, il lui fut répondu qu'on venait de conclure un traité de paix. La mort de Ragotski, survenue au mois d'octobre 1647, causa au prophète un chagrin extrême. Il eut une consolation dans l'arrivée de Comenius, qui vint en Hongrie en 1650. Partagé entre les instances opposées de Drabicius, qui le poussait à la guerre avec l'empereur, et de sa mère, qui l'engageait à faire la paix, le nouveau Ragotski (Sigismond) ne vit point d'autre parti à prendre que de se recommander aux prières du prophète et de Comenius; puis il se tint dans l'inaction jusqu'à sa mort, survenue le 4 février 1652. Le 20 juin 1654, Drabicius rentra dans ses fonctions de ministre. Par les soins de Comenius, ses prophéties furent d'abord imprimées sans être distribuées, sous ce titre : *Lux in tenebris*. Les visions de Drabicius vont jusqu'à l'année 1666. Ses attaques contre la maison d'Autriche amenèrent sa fin tragique. Arrêté à Presbourg, en 1671, il fut décapité le 16 juillet, après avoir eu d'abord la main coupée. Le livre de ses prophéties fut livré aux flammes. V. R.

Bayle, *Dict.* — Arnold, *Kirchen-und Ketzer-Histor.*

* **DRACH** (*Pierre*), jurisconsulte allemand, vivait dans la première moitié du seizième siècle. On a de lui : *De modo legendi abbreviaturas in utroque jure*; in-fol. ; — *Alle und jede des Reichs Ordnungen, sammt der gülden Bull und Abschieden* etc. (Les Ordonnances de l'Empire avec la Bulle d'Or et autres, réunies par ordre, etc.); Spire, 1527.

Struve. *Bibl. Jur.*

* **DRACHSTÆDT** (*Jean-Jérémie*), ingénieur allemand, né à Halle, le 16 août 1613, mort le 27 juillet 1698. Il étudia à Iéna et à Kœnigsberg, fut avocat à Halle en 1650, devint conseiller en 1659, chambellan en 1586. Il laissa un ouvrage sur la Fortification des places.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexic.*

DRACK, amiral anglais. *Voyez* DRAKE (*Francis*).

DRACO (*Louis-Honoré*), jurisconsulte piémontais, né à Nice, vivait en 1552. Élève et ami d'Alciat, il devint conseiller au parlement de Nice. On a de lui : *Elementa Juris civilis*, ou *Institutiones imperiales in carmen contractæ*; Lyon, 1531, in-4°, et 1561, in-16; Louvain, 1552, in-8°. Cet abrégé des *Institutes* de Justinien ne diffère guère d'une prose scandée. Quoique réimprimé plusieurs fois, il est devenu très-rare. L'édition de Louvain est suivie d'une sylve intitulée : *De Jurisprudentiæ Studio et justitiæ laudibus* et des *Institutions* de Gaius.

Moréri, *Grand Dictionnaire historique.*

* **DRACO** (*Pierre*). [illegible]
sicilien, né à P[illegible]
le 8 novembre [illegible]
gation des Jésuites, [illegible]
torique, et gouverna [illegible]
Sainte-Marie *di Ferro*[illegible]
a de lui : *Brieve C*[illegible]
B. Luigi Gonzaga. [illegible]
éditions.

Mongitore, *Biblioth. Sicula.*

DRACON (Δράκων), [illegible]
vivait vers 630 a[illegible] J.-C. [illegible]
premier code de lois [illegible]
les appelait θεσμοί, nom[illegible]
de Solon). Ce co[illegible]
pour les [illegible]
sacri[illegible]
made[illegible]

nme, mais d'un dragon (δράκων); l'au-
elles étaient écrites avec du sang, et non
l'encre. Lui-même justifiait sa sévérité
t que les petits délits méritaient la mort,
n'avait pas trouvé de peine plus dure pour
ids crimes. Selon Aristote, Dracon ne
rien à la constitution des Athéniens.
dit qu'il voulait que tous les citoyens
it dès leur plus bas âge une certaine
n; et Pollux nous apprend qu'il créa
tes, juges auxquels on appelait de la
de l'archonte-roi dans les cas d'homi-
volontaires. Les lois de Solon firent tom-
désuétude celles de Dracon; pourtant,
-unes de ces dernières étaient encore en
à la fin de la guerre du Péloponnèse, par
la loi qui dans le cas de flagrant délit
e permettait au mari de tuer l'amant
nme. On place la législation de Dracon
9e olympiade, 621 avant J.-C. On ignore
stances qui la firent naître. Selon Thirl-
peut la regarder comme une première
de la démocratie sur l'antique pouvoir
atrides. Ceux-ci, en effet, avaient été
à en possession de rendre la justice au
droit coutumier, qu'ils conservaient
tion et qu'ils interprétaient suivant leurs
un code écrit, que chacun pouvait con-
étudier, leur enlevait ce privilège.

e, *Solon*, 17. — Diogène Laerce, I, 53 (avec Ménage). — Élien, *Var. Hist.*, VIII, 10, avec Perizonius. — Suidas, aux mots Δράκων, Νι-
...αγειρόμενοι, Ἀχρόδρυα. — Aristote, 12; *Polit.*, II; *Ethica ad Nicom.*, VI, 13. — *De Myst.* — Eschine, *Cont. Timarchum.* — *Cæde Erat.* — Pausanias, VI, 11; IX, 36. — *Apud Athen.*, XIII. — Demosthène, *Contr.* — Aulu-Gelle, XI, 18. — Fabricius, *Biblio-*...ca. — Thirlwall, *History of Greece*, I, 11. — *Fasti Hellen.*

...N DE STRATONICE, rhéteur grec; il
rs le commencement du second siècle
chrétienne; il en est fait mention dans
d'Apollonius Dyscolus. Il existe sous
un traité *De Metris poeticis*, qui n'est
ligne d'attention, mais qui a subi plus
a part des copistes des interpolations,
y est parlé d'auteurs qui n'ont paru qu'a-
oque où fleurissait Dracon. Le célèbre
G. Hermann a donné en 1812, à Leipzig,
re édition de cet ouvrage, que M. Hase
ans auparavant fait connaître en dé-
un manuscrit conservé à Paris dans
hèque impériale. On a reproché à Her-
s'être borné à livrer à l'imprimerie la
Bast avait faite du manuscrit, sans
texte et sans y joindre de notes.

G. B.

...tices et extraits des Manuscrits, t. VIII; 23-77. — Beck, *Acta Seminarii philologici Lip-*, p. 277 et 492. — Schœll, *Histoire de la Litté-*...aque, t. V, p. 23.

...NCE ou DRACONTIUS (Saint), né en
vivait en 356. Il était moine, et refusa
Hermopolis, dans la crainte des persé-
cutions qu'exerçaient les ariens contre les chré-
tiens orthodoxes. Saint Athanase le réprimanda
vivement de sa prudence, et le décida à accepter
le siége épiscopal. Les prévisions de Draconce
ne tardèrent pas à se réaliser. En 356, l'empereur
Constance le relégua au château de Theubate,
dans le désert de Clysma, sur les bords de la mer
Rouge. Cet exil valut à Draconce d'être honoré
comme saint le 21 mai, avec ceux des autres con-
fesseurs égyptiens qui ont souffert en luttant
contre l'arianisme.

Baillet, *Vies des Saints*, II, 21 mai. — Richard et Gi-raud, *Bibliothèque sacrée*.

DRACONTIUS, poëte latin chrétien, vivait dans la première partie du cinquième siècle de l'ère chrétienne. Sa vie nous est inconnue; on sait seulement qu'il était prêtre en Espagne et qu'il mourut vers 450. La principale production qu'il nous reste de lui est intitulée : *Hexaemeron, seu opus sex dierum, carmine heroico*; elle comprend cinq cent soixante-quinze vers, et contient une description des six jours de la création. A la suite du poëme se trouve un fragment en cent quatre-vingt-dix-huit vers élégiaques adressés à Théodose le jeune. L'auteur y demande pardon à Dieu des erreurs que contient l'*Hexaemeron*, et s'excuse auprès de l'empereur de n'avoir pas encore célébré ses exploits. Bien que l'*Hexaemeron* ne soit pas absolument dépourvu de mérite, et que l'auteur imite quelquefois avec succès les poëtes de l'antiquité classique, on ne saurait cependant souscrire au jugement d'Isidore de Séville. Selon cet historien, « Dracontius composa en vers héroïques un *Hexaemeron* de la création du monde, et il écrivit cette œuvre d'une manière claire et élégante ». (*Dracontius composuit heroicis versibus* Hexaemeron *creationis mundi et luculenter, quod composuit, scripsit*). Si par *luculenter* il faut entendre *clairement*, jamais éloge ne fut moins mérité. Rien ne caractérise plus cette pièce que l'obscurité de la pensée et l'embarras du style. Ces défauts sont poussés si loin, que Barth a reproché avec raison à Dracontius de ne pas toujours s'entendre lui-même.

Nous avons aujourd'hui l'*Hexaemeron* sous deux formes différentes. Dans sa forme primitive, il fut publié pour la première fois avec la *Genèse* de Claudius Marius Victor; Paris, 1560, in-8°. Il a été réimprimé dans le *Corpus christianorum Poetarum*, publié par G. Fabricius, Bâle, 1564, in-4°; et avec les notes de Weitz, Francfort, 1610, in-8°; dans la Ire partie du VIe volume de la *Magna Bibliotheca Patrum*, Cologne, 1618, in-fol., et dans le VIIIe volume de la *Bibliotheca Patrum*, Paris, 1624, in-fol.

Dans le cours du septième siècle de l'ère chrétienne, Eugenius, évêque de Tolède, entreprit, par l'ordre du roi Chindasuind, de revoir, de corriger et de perfectionner l'*Hexaemeron*. Non content de réparer et d'embellir l'ouvrage de Dracontius, il voulut combler ce qu'il regardait

comme une lacune, et ajouta le récit du septième jour. Sous cette forme nouvelle l'*Hexaemeron*, ou plutôt l'*Heptaemeron*, contient six cent trente-quatre vers. Il fut publié par le P. Sirmond avec les *Opuscules* d'Eugenius; Paris, 1619, in-8°. Dans le deuxième volume des œuvres du P. Sirmond (édit. de Venise, 1728), on lit à la page 890 une lettre d'Eugenius à Chindasuind, par laquelle le prélat s'engage, sur la demande du prince, à remanier l'œuvre de Dracontius, et à la page 903 on trouve l'élégie adressée à Théodose. L'*Hexaemeron* avec les changements et les additions d'Eugenius a été réimprimé par Rivin, Leipzig, 1651, in-8°; par F. Arevali, Rome, 1791, in-4°; et par J.-B. Carpzov, Helmstädt, 1794, in-8°. On le trouve aussi dans la *Bibliotheca Maxima Patrum*, de Lyon, vol. IX, p. 724.

On connaît encore trois DRACONTIUS, qu'il ne faut pas confondre avec le précédent, savoir : un DRACONTIUS à qui est adressée une des lettres de saint Athanase; un autre DRACONTIUS, que Palladius appelle ἔνδοξος et θαυμαστός, et enfin un DRACONTIUS évêque de Pergame, mentionné par Socrate et par Sozomène. L. J.

Isidore de Séville, *De Script. eccl.*, c. 24. — Honorius, *De Script. eccl.*, III, c. 28. — Ildefonse, *De Script. eccl.*, c. 14. — Masdeu, *Historia critica de España*. — Fabricius, *Bibliotheca ecclesiastica*. — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*.

DRÆSEKE (*Jean-Henri-Bernard*), théologien allemand, né à Brunswick, le 18 janvier 1774, mort le 8 décembre 1849. Il étudia dans sa ville natale et à l'université d'Helmstædt, et devint successivement diacre à Mœlln en 1795, pasteur à Ratzebourg en 1804, ministre à Brême en 1814, surintendant général à Cobourg en 1821, conseiller ecclésiastique en 1828, premier prédicateur à la cathédrale de Magdebourg en 1832, enfin surintendant général de la province de Saxe et évêque évangélique. Il se démit de tous ses emplois en 1843, à la suite d'un désaccord avec le magistrat de Magdebourg au sujet du ministre Sintenis. Dræseke eut une grande réputation comme orateur sacré. Les protestants l'ont surnommé le *Jean Paul* de la prédication. On a de lui : *Predigten für denkende Verehrer Jesu* (Sermons à l'usage des adorateurs réfléchis de Jésus); Lunebourg, 1804-12, et 1817-18, 5 vol.; — *Glaube, Liebe und Hoffnung* (Foi, Amour, Espérance); Lunebourg, 1813 et 1834; — *Deutschlands Wiedergeburt, eine Reihe evangel. Reden* (La Renaissance de l'Allemagne; une série de discours évangéliques; Lubeck, 1814; Lunebourg, 1818; — *Predigtentwürfe ueber freie Texte* (Projets de Sermons sur des textes libres); Brême, 1815, 2 vol.; — *Predigten ueber die letzten Schicksale unsers Herrn* (Sermons sur la destinée dernière de Notre-Seigneur); Lunebourg, 1816; — *Blicke in die letzten Lebenstage Jesu, ein Erbauungsbuch* (Coup d'œil jeté sur les derniers jours de Jésus; livre de consolation, pour faire suite à l'ouvrage précédent; 1821; — *Christus an das Geschlecht dieser Zeit* (Christ à la génération de ce temps-ci); Lunebourg, 1819; avec trois suppléments (*Zugaben*); ibid., 1820; — *Gemuelde aus der heiligen Schrift* (Portraits tirés de l'Écriture Sainte); Lunebourg, 1821-28; — *Vom Reich Gottes; Betrachtungen nach der heiligen Schrift* (Du royaume de Dieu; observations fondées sur l'Écriture Sainte); Brême, 1830, 3 vol.; — *Nachgelassene Predigten* (Sermons posthumes); Magdebourg, 1850-51, publiés par son fils.

Conversat.-Lexicon.

* DRÆXLER-MANFRED (*Charles-Ferdinand*), littérateur allemand, né à Lemberg en Gallicie, en 1806. Il étudia le droit à Prague, visita l'Allemagne, la France et l'Angleterre, et s'établit successivement à Meiningen et à Francfort-sur-le-Mein. Aujourd'hui il demeure à Darmstadt, où il rédige la *Gazette de Darmstadt* et des *Rheinisches Taschenbuch* (L'Almanach du Rhin). Ses principaux ouvrages sont : — *Romanzen, Lieder und Sonetten* (Romances, Chants et Sonnets); — *Farthen* (Pèlerinages); Erlingen, 1839. Parmi ses nouvelles et ses romans, on cite : *Gruppen und Puppen* (Groupes et Poupées); 2 vol., Leipzig, 1836; — *Herz und Ehre* (Cœur et Honneur), 2 vol.; — *Sonnenberger Reden und Sagen* (Récits et Traditions de Sonneberg). Parmi ses poésies, dans lesquelles le genre sentimental prédomine, on distingue : *Die Thräne* (La Larme); *Das Kreuz* (La Croix); *Der Kranke* (Le Malade); *An Rückert* (A Rückert). S.

Gödicke, *Deutschlands Dichter von 1813 bis 1843*. — *Conversations-Lexicon.*

* DRAGHEIM (*Jean-Benjamin*), jurisconsulte allemand, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : *Disputatio de aleâ Romanorum*; Rostock, 1725, in-8°; — *Satires de Perses traduites, avec notes et texte latin*; ibid., 1725, in-8°.

Adelung, Supplém. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon.*

* DRAGHETTA (*Sylvestre*), biographe milanais, né en 1676, mort en 1736. On a de lui : *Vita del gran servo di Dio Gio.-Petr. Brescati, cappuccino*; Milan, 1723, in-8°; — *Vita del P. Ign. Carcani*; ibid., 1726, in-8°; — *Vita del P. Gius. de Carabantes*; ibid., 17[illegible], in-8°; — *Vita di Fra Francis Ant. Maria*; ibid., 1732, in-8°; — *Vita del B. Seraf. de Monte Granaro*; 1728 et 1730, in-8°; — *Vita del B. Fedele da Sigmaringa*; ibid., 1729, in-8°; — *Vita di S. Genesio, e martirio*; ibid., in-8°.

Argelati, *Bibl. Mediol.* — *Ann. Ord. Capucin.*

* DRAGHETTI (*Andrea*), [illegible]lien, vivait en 1773. [illegible] physique à Brescia. [illegible] *Specimen*; Milan, 1771. [illegible] des séries arithmétiques [illegible] quées à l'échelle musicale. [illegible] les idées de Draghetti, dans sa [illegible]

ea *Draghetti della Compagnia di Gesù*, lle *Legge di Continuità nella scala musi-le*; Milan, 1771; Draghetti y répondit par :lla *Legge di Continuità nella scala musica*, plica *alla Riposta del P. don Giovenale cchi*; Milan, 1772, in-8°, avec planche.

:azetta letteraria di Milano, an. 1772, n° 28. — urnal des Savants, janvier 1773, p. 181. — Fétis, Bio-aphie universelle des Musiciens.

* **DRAGHETTI** (*Francesco*), littérateur italien, seizième siècle. On manque de renseignements r sa vie. Il est auteur de deux petits poëmes lins devenus fort rares, dans lesquels il re-ce le bonheur des nouveaux mariés ou s'api-e sur le sort des époux malheureux; l'*Horto litioso delli Sposi novelli*, et *Il Labirinto ' mal Maritati*, parurent tous deux à Bo-ne, en 1621. On doit encore à Draghetti une ite comédie, écrite entièrement en patois bo-nais et tellement rare qu'elle a échappé aux re-erches d'Allacci, qui s'était proposé de signa- dans sa *Drammaturgia* (Venise, 1755) ites les pièces composées en Italie; celle-ci a ar titre : *Lamento di Tugnol da Mnierbi.... lotto a modo di commedia*; elle a pour sujet désespoir d'un paysan auquel on a volé sa arse. C'est une de ces pièces, nombreuses en lie, dont le fond est bien futile, mais qui offrent l'intérêt, parce que l'auteur y jette les idio-mes les plus piquants d'un dialecte provincial les proverbes qui lui sont propres. G. B.

locuments inédits.

* **DRAGHI** (*Antonio*), compositeur drama-ue italien, né à Ferrare, en 1642, mort dans même ville, en 1707. Il commença à composer t jeune, et fit exécuter son premier opéra en 13. Il demeura vingt-cinq années au service la cour de Vienne. Peu de musiciens ont eu e fécondité égale à la sienne. Draghi mérite ur cela une place remarquable dans l'his-re de la musique. On a de lui : *Aronisba*; 13; — *Alcindo*; ibid.; — *Cloridea*; 1665; *Muzio Scevola*; 1666; — *Ercole acquisita-' della immortalità*; 1667; — *Atalante*; 9; — *Leonida in Tegea*; 1670; — *Ifide*; l.; — *Penelope*; ibid.; — *La Prosperità llo Sejano*; ibid.; — *Cidippe*; 1671; — *La lità di Midà*; ibid.; — *Gara de' Genni*; l.; — *Gundelberga*; 1672; — *La Sulpizia*; l.; — *I Atomi d'Epicuro*; ibid.; — *Provare r non recitare*, divertissement; 1673; — *La ssalonica*; 1673; — *La Lanterna di Diogene*; 4; — *Il Ratto delle Sabine*; ibid.; — *Il oco eterno custodito dalle Vestali*; ibid.; — ro; 1675; — *I Pazzi abderiti*; ibid.; — crezia; 1676; — *Seleuco*; ibid.; — *Il Si-lio d'Arpocrate*; 1677; — *Adriano sul nte Casio*; ibid.; — *Chelodina*; ibid.; — *fogone*; ibid.; — *La Conquistà del Velo* ro; 1678; — *Flaminio*; 1679; — *Baldracca*; l.; — *La Pazienza di Socrate con due mo-i*; 1680; — *Temistocle*; 1681; — *Achille in Tessalia*; ibid.; — *Gli Stratagemi di Biente*; 1682; — *La Chimera*; ibid.; — *La Lira d'Orfeo*; 1688; — *Le Scioccaggini degli Psilli*; 1686; — *Lo Studio d'Amore*; ibid.; — *La Vendetta dell' Onestà*; 1687; — *Il Marito ama più, la Moglie ama meglio*; 1688; — *I Pianeti benigni*; 1689; — *La Regina de' Volsci*; 1690; — *Il Ringiovenito*; 1691; — *La Varietà di fortuna in Lucio Giunio Bruto*; ibid.; — *Il Merito uniforma i Geni*; ibid.; — *Fedeltà e Generosità*; 1692; — *Amore in Sogno*; 1693; — *Le Piante della Virtù e della Fortuna*; ibid.; — *Le Piu ricche gemme*; ibid.; — *Pelopida, Tebano, in Tessaglia*; 1694; — *L'Ossequio della Poesia e della Storia*; ibid.; — *Le Sere dell' Aventino*; ibid.; — *La Chioma di Berenice*; 1695; — *La Finta Cecità d'Antiocco grande*; ibid.; — *Le Industrie amorose de' ragazze di Tracia*; ibid.; — *La Magnianimità di Fabrizio*; 1696; — *La Tirannide abbatuta dalla virtù*; 1697; — — *Arbace, fondatore dell' impero de Parti*; 1698; — *Le Finezze dell Amicizia e dell' Onore*; 1699. On a aussi de lui des *Messes*, des *Motets* et quelques *Oratorios*. Parmi ces derniers, on remarque *Le Cinque Piaghe di Cristo*; 1677.

Fétis, *Biographie universelle des Musiciens.*

* **DRAGHI** (*Giovanni-Battista*), peintre italien, né à Gênes, mort à Plaisance, en 1712. Il fut élève de Domenico Piola; mais il ne lui emprunta que sa manière expéditive, demandant à l'étude des maîtres les autres qualités du peintre. Draghi habita Plaisance, où il a laissé un assez grand nombre de peintures historiques, tant à l'huile qu'à fresque. On reproche à cet artiste de la négligence et de l'incorrection; mais son coloris a tant de charme, les contours de ses figures tant de douceur, qu'ils lui font pardonner ses défauts. E. B—N.

Lanzi, *Storia pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*.

DRAGONCINO (*Giovanni-Battista*), poëte italien, vivait au commencement du seizième siècle. La vogue était alors aux livres de chevalerie; le public en demandait aux libraires, les libraires en demandaient aux auteurs. Dragoncino voulut répondre à ce besoin; il composa une épopée intitulée : *Innamoramento di Guidon Selvaggio, che fu figliuolo di Rinaldo da Montalbano*; Milan, 1516, in-4°; il en existe plusieurs réimpressions faites à Venise, à Trévise, à Bologne, en 1618, 1637, 1678. Dans son poëme en quatorze chants *Marfisa bizarra*, Venise, 1531, in-8°, Dragoncino célébra les hauts faits et les aventures d'une héroïne qui appartient aussi à la cour de Charlemagne, et que l'Arétin avait entrepris de chanter dans une épopée dont il n'écrivit que le début. *La Marfisa bizarra* fut fort bien accueillie du public; cinq ou six éditions trouvèrent amateurs. On connaît deux autres petits ouvrages en vers du même auteur : *Amoroso Ardore* et *Vita del Solazzevole Burac-*

chio, figliuolo di Margate; 1536; il n'a paru que le premier chant de ce poëme burlesque, très-rare. G B.

Melzi, *Bibliografia dei Romanzi e Poemi cavallereschi italiani;* Milan, 1838, in-8°.

DRAGONETTI (*Giacinto*, marquis DEGL'), jurisconsulte napolitain, né dans l'Abruzze Ultérieure, en 1738, mort à Naples, en 1818. Il fut d'abord avocat, puis successivement membre de la consulta de Sicile, président de la cour royale, du tribunal de commerce et de la commission féodale de Naples. Parmi les ouvrages de ce jurisconsulte, on cite : *Le Virtù ed i Premi*, pour faire suite au traité *Dei Delitti e delle Pene* (de Beccaria); trad. en français, par Pingeron; Naples, 1767, in-8°, et Paris, 1768, in-12; — *Dell' Origine de' Feudi in Sicilia*; in-4° : cet ouvrage contient des recherches historiques très-curieuses.

Amaury Duval, *Additions à l'Histoire de Naples* du comte Orloff. — Barbier, *Examen des Dictionnaires historiques*. —

* **DRAGONI** (*Giovanni-Andrea*), compositeur italien, né à Meldola (États de l'Église), vers 1540, mort à Rome, en 1598. Il était élève de Giovanni-Pierluigi de Palestrina, et fut nommé maître de chapelle de Saint-Jean de Latran en juin 1576. On a de lui : Quatre livres de *Madrigali* à cinq voix; Venise, 1574-1579, et Vicence, 1594; — *Motetti per tutti i santi dell' anno*, à cinq voix; Venise, 1578; — *Motetti* à trois voix; Venise, 1580; — *Madrigali* à six voix; Venise, 1583; — *Villanelle* à cinq voix; Venise, 1588; — *Madrigali* à six voix (second livre); Rome, 1600.

Abbé Santini, *Catalogo della raccolta*, etc. — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*.

DRAGUT, fameux *raïs* (capitaine) ou corsaire turc, né en Anatolie (on ignore l'époque de sa naissance), dans le sandjac de Mentecha, district de Serulus, tué au siége de Malte, en 1565. Dragut, que les historiens ottomans nomment TORGHUD, était fils de parents chrétiens. Jeune, il se fit remarquer par son adresse à tirer de l'arc, sa vigueur à renverser ses rivaux. Il prit de bonne heure du service dans les armées turques, et devint promptement capitaine des troupes de marine. Son premier coup d'essai comme pirate ne lui fut pas favorable. Ayant tenté, avec treize vaisseaux, une entreprise contre la Corse, qui alors appartenait aux Génois, il fut pris sur la côte de la Giralate par le célèbre André Doria, et demeura en esclavage à Gênes pendant plusieurs années. Le célèbre Barberousse, son contemporain et son émule, le délivra en payant à Doria trois mille écus de rançon. Dès lors, reconnaissant de ce service signalé, Dragut s'attacha à l'illustre corsaire, et soutenu par lui, avec vingt-cinq vaisseaux distraits de sa flotte, il envahit la mer Tyrrhénienne, s'empara de Castellamare, ville du royaume de Naples, enfin captura une galère maltaise, expédiée à Tripoli avec 70,000 ducats. Ces exploits lui valurent l'honneur d'aller à Constantinople présenter ses hommages au sultan Soliman II. Il reçut en récompense de son mérite et de son courage le gouvernement d'une province. Les capitaines de sept des bâtiments qu'il commandait reçurent, avec un traitement quotidien de 70 à 80 aspres, un vaisseau de guerre à commander et le droit d'élever un fanal. Quelque temps après cette expédition, Dragut commandait quarante-sept vaisseaux et infestait les côtes de la régence de Tunis. Il prit aux Espagnols Susa, Monastir et la fort de Mehdiji, que l'on croit être Mahedia. Il en fut chassé par les forces combinées de Doria et de Tolède, général au service de Charles-Quint. Alors Dragut, qui voulait faire de ces parages le centre de ses opérations maritimes, se retira dans l'île de Dscherbe (Djerbe, ou Zerbi), au fond du golfe de Qâbis. Attaqué de nouveau dans ce repaire, il usa du stratagème autrefois dont s'était servi Mahomet II, au siége de Constantinople, pour transporter des vaisseaux du Bosphore dans un des ports de cette ville. Attendant des renforts de Sicile, Doria espérait pouvoir attaquer l'île sur tous les points, et se saisir du pirate. Dragut à l'aide des équipages et des esclaves de ses galères, fit établir une route en planches qu'on frotta de graisse; puis, au moyen de rouleaux, les vaisseaux furent traînés l'espace d'environ trois lieues, du port d'Alkantarat, jusqu'à l'extrémité opposée de l'île, tandis que le feu des batteries trompait et occupait la flotte impériale, embossée devant le port. Doria ne s'aperçut de cette manœuvre qu'au moment où un grand vaisseau, cinglant rapidement de Sicile, lui apportant des secours, fut enlevé presque sous ses yeux par Dragut. Malgré ces succès et d'éclatants services qu'il rendit à son gouvernement, Dragut fut noirci dans l'esprit du sultan. A la mort de Barberousse, on lui refusa le gouvernement d'Alger, et c'est à grand' peine s'il obtint celui de Tripoli. Cependant Doria, avec deux cents voiles, avait résolu d'expulser Dragut de son quartier général, l'île de Zerbi. Il y parut dans les premiers jours de mars de l'année 1560, et le 12 de ce mois le principal château de l'île se rendit, et de nouveaux ouvrages furent élevés pour le mettre en état de défense. Ce succès fut de courte durée. A la vérité, ce ne fut pas Dragut qui eut la gloire de reprendre le château; ce fut Piale, autre corsaire redoutable.

Le roi d'Espagne, Philippe II, inconsolable de la perte de Zerbi, une des stations les plus importantes de la côte d'Afrique, chercha à s'en dédommager par la conquête d'un autre point fortifié. La prise de Gomère de Velez sur la côte d'Afrique, en face de l'Espagne, fut opérée au mois d'août 1564. Cet échec et la capture, par sept galères maltaises, d'un grand vaisseau chargé de marchandises pour le harem, irritèrent Soliman, qui résolut de se venger par un grand coup. Sa fille, la pieuse Mihamah, lui per-

cesse la conquête de Malte comme
se importante au point de vue poli-
)ut agréable à Allah. Le 1er avril 1565
tinée contre Malte sortit du port de
ple, sous les ordres du capitan-pacha
: flotte, qui portait environ 10,000
de 17,000 hommes de troupes irrégu-
omposait de cent cinquante galères,
tits bâtiments appelés *feutes*, et de
aisseaux, dont l'un était chargé de six
de poudre et de treize mille boulets.
itifs annonçaient la résolution de ne
'ant aucune difficulté. Malte en effet
lue par la nature aussi bien que par
tadelle principale passait pour être
: elle était protégée par les intrépides
qui, plus d'un siècle auparavant,
courageusement défendu l'île de
tre les armes de Mahomet II, et qui
lorieusement succombé devant celles
II. Après la prise de Rhodes par ce
irles-Quint leur avait accordé l'île de
r avaient transporté le siége de leur
s serviteurs, leurs richesses, et aussi
raditions de bravoure chevaleresque
du leur nom si populaire en Europe.
i 1565, les forces parurent devant
occo, au sud-ouest de l'île, et le len-
gt mille hommes débarquèrent avec
anons, contre l'opinion de Piale, qui
d'attendre l'arrivée de Dragut. Aus-
échée fut ouverte et le canon fut pointé
âteau Saint-Elme, qui, situé sur une
erre, entre les deux ports, les proté-
deux. En face se trouvait le château
. Cinq jours après arriva Uludschali,
alères d'Alexandrie, et le 2 juin parut
nt avec treize galères portant treize
nes et ses galiotes, sur lesquelles se
huit cent dix soldats. Quoiqu'il
aque sur Saint-Elme, toutefois il jugea
t déshonorant d'abandonner l'entre-
encée. Il fit élever une seconde bat-
le la pointe du port Muset il fou-
valier avec le canon de ses galères.
nt-Elme essuya le feu des vaisseaux
-six pièces du côté de la terre. Après
ntatives, Dragut conduisit en personne
rigoureuse attaque. Une pierre qu'un
nt fait éclater du château Saint-Ange
à la tête. Le sang jaillit en abon-
narines et des oreilles. Le comman-
hef des troupes de débarquement,
Pacha, ordonna qu'on le couvrît d'une
, et prit avec le plus grand sang-froid la
vait été si fatale à Dragut. Ainsi périt
amp de bataille Dragut. Ses restes
nsportés à Tripoli. A. de L.

er, *Hist. des Ottomans*, trad. de l'allemand
r. — *Fondation de la regence d'Alger, His*
larberousse, chronique arabe du seizième
par MM. Lander-Rang et Ferdinand Denis
2 vol. in-8°, avec plan et portraits. — Par
dencio de Sandoval, *Historia y Hechos de la Vida de Emperador Carlos V*; Pampelune, 1634. 2 vol. in-fol. — Brantome, *Vie de Dragut*. — Richer, *Vie d'André Doria*, 196, 214, 258, 258-265. — Polidore Virgile, *Hist.* — Van Tenac, *Histoire générale de la Marine*, II, 19. — Rotalier, *Histoire de la Piraterie dans la Méditerranée*.

* **DRAIS DE SAUERBRON** (Baron), sylviculteur et ingénieur badois, fils d'un bon jurisconsulte, mort à Carlsruhe, le 12 décembre 1851. Il fut longtemps directeur général des eaux et forêts du grand-duché de Bade, et est connu par plusieurs ouvrages estimés sur l'économie forestière. Il est l'inventeur de petites voitures mécaniques nommés *draisines* et en français *vélocipèdes*. La *draisine* consistait dans un banc monté sur deux roues placées l'une à la suite de l'autre et n'ayant qu'une seule ornière; elle était tenue en équilibre par son conducteur placé à califourchon sur le banc, lequel se poussait en avant au moyen du mouvement alternatif de ses deux pieds et tournait en même temps la roue d'avant-train dans la direction qu'il voulait suivre en appuyant sur un mécanisme ou *pédale* adapté à la roue. La première *draisine* parut à Tivoli, à l'époque où ce jardin, situé rue de Clichy, réunissait l'élite de la société parisienne. Son inventeur s'en servait avec une agilité étonnante. Ce n'est véritablement qu'un jouet ou un instrument de gymnastique, d'un emploi impossible sur les terrains irréguliers, difficile à changer de direction, et très-pénible à conduire par l'action constante des pieds sur la terre et des mains sur les leviers. Depuis, les *draisines* ont subi de nombreuses modifications tant en France qu'en Allemagne; Knight les a perfectionnées en Angleterre sous le nom de *hoby-horses*. A. de L.

Conversations-Lexicon. Documents particuliers.

DRAKE (*Francis*, sir), navigateur anglais, né à Tavistock (Devonshire), en 1540 (1), mort en mer, le 9 janvier 1595. Il naquit de parents pauvres; et quoiqu'il fût filleul de Francis comte de Bedford, il ne paraît pas que son noble parrain lui ait jamais donné aucune marque d'affection ou de protection. Il était encore enfant lorsque son père se fit protestant et abandonna sa petite propriété pour se réfugier dans le comté de Kent. Sans moyens d'existence, Drake père fit de la cale d'un navire son habitation; ce fut aussi le lieu de la naissance de la plupart de ses douze garçons. Longtemps il gagna sa vie à lire la prière aux matelots; il fut ensuite ordonné diacre et nommé vicaire d'Upnore sur la Medway. Son indigence le contraignit à confier son fils aîné, Francis, aux soins d'un patron de barque, son voisin. L'intelligence et le bon naturel de Francis Drake lui concilièrent tellement l'affection de son maître qu'en mourant il lui légua son petit bâtiment. Drake, quoique bon matelot, n'avait encore aucune des connaissances théoriques nécessaires pour faire un capitaine.

(1) Et non en 1545, comme l'ont écrit presque tous les biographes précédents.

Un de ses parents, sir John Hawkins, se chargea de son éducation nautique, et le mit en peu de temps à même de gouverner un bâtiment. A dix-huit ans Drake fut reçu en qualité de munitionnaire à bord d'un nav re marchand destiné pour la baie de Biscaye, et deux ans plus tard il fit un voyage à la côte de Guinée, en qualité de lieutenant chargé du détail. En 1565 son caractère entreprenant le décida à hasarder toutes ses économies dans une expédition aux Indes occidentales, entreprise de concert avec le capitaine John Lovel. Mais le succès ne répondit pas à ses espérances; arrivé à Rio de la Hacha, il vit tout son chargement injustement confisqué par les Espagnols. Vainement s'adressa-t-il à la cour d'Espagne pour obtenir justice : on n'eut aucun égard à ses réclamations. Poussé par la vengeance et par l'espoir du gain, il vendit sa barque, et vint s'enrôler en 1568 au service de sir John Hawkins, qui préparait une expédition au Mexique. Il obtint le commandement de *La Judith*, et donna des preuves de la plus grande bravoure dans le combat désastreux que les Anglais, attaqués à l'improviste, eurent à soutenir contre les Espagnols dans la baie de Mexico. Des six bâtiments que commandait Hawkins trois tombèrent aux mains des ennemis, et les vainqueurs souillèrent leur victoire par les plus horribles cruautés envers les prisonniers. Drake revint ruiné, mais non découragé. Il se mit au service de divers armateurs, et fit deux nouveaux voyages aux Indes occidentales, le premier en 1570 avec *Le Dragon* et *Le Cygne*, l'autre en 1571, avec *Le Cygne* seulement : il employa ces deux campagnes à prendre une connaissance exacte de ces parages, afin d'y naviguer plus tard avec sûreté. Désormais, confiant en ses propres efforts, il résolut de tenter la fortune sur une plus grande échelle et de mettre à exécution ses plans de vengeance. Pour cet effet, il acheta et arma deux navires, le *Swan*, de deux cent cinquante tonneaux, qu'il monta lui-même, et le *Pasca*, *de Plymouth*, de soixante-dix tonneaux, dont il donna le commandement à son frère John Drake. Les équipages s'élevaient à soixante trois hommes. Drake prit des provisions et des munitions pour un an, et embarqua trois pinasses en pièces et construites de manière à pouvoir les ajuster et les mettre en mer à l'occasion. C'est avec ces faibles moyens qu'il osa attaquer l'Espagne au cœur même de son commerce. Il n'avait point de lettres de commission pour justifier sa conduite; mais il régnait alors peu d'accord entre l'Espagne et l'Angleterre ; d'ailleurs, il se croyait suffisamment excusé par la spoliation dont il avait été victime et peut-être aussi par la licence générale des temps. Il partit de Plymouth le 24 mai 1572. Le 28 juin il arriva en vue de la Guadeloupe, et le 12 juillet il jeta l'ancre dans le port Phaisant. Il fit aussitôt ajuster ses pinasses. Le jour suivant le capitaine James Rawse, de l'île de Wight, entra dans la baie avec une barque, une caravelle et une chaloupe à rames; il offrit son concours à Drake, qui l'accepta. Les pinasses furent prêtes le 20 juillet. Laissant ses navires à l'ancre, Drake se dirigea vers l'isthme de Darien, débarqua à Rio-Francisco avec cent cinquante hommes, et marcha sur la ville de Nombre-de-Dios. Il s'empara du fort sans coup férir, y laissa soixante-dix hommes, et s'avança avec le reste sur la place du marché. Il fit faire une décharge et sonner de la trompette; ceux du fort lui répondirent. Ce bruit effraya les habitants, qui se sauvèrent dans les montagnes. Les Anglais pillèrent la ville, et se disposaient à la retraite, lorsque quinze ou vingt des fuyards, revenus de leur terreur, rentrèrent dans la ville. Ils firent feu sur les Anglais, et tuèrent leur trompette. Le bruit des arquebuses fut entendu du fort; mais la trompette ne répondant plus, on supposa que Drake et tous les siens avaient été
tués, en sorte que la garnison se [illegible]
les vaisseaux. Drake [illegible]
fort de le trouver é [illegible]
de ses ennemis [illegible]
lui-même était [illegible]
son butin, se jeta à la nage, [illegible]
nasses, après av [illegible] en un b [illegible]
blessés dans ce [illegible]
le trésor roya [illegible]
trois cent soixante [illegible]
somme beaucoup plus cons [illegible]
nayé. Pour se consoler de [illegible]
s'empara d'un navire [illegible]
neaux et chargé de vin; [illegible]
l'île de Bastimientes. Méconten [illegible]
Rawse, il se sépara de lui le 7 [illegible]
pour Carthagène. Le 13 [illegible]
place, et se saisit de [illegible]
le lendemain il se jeta [illegible]
il prit les vivres et les [illegible]
brûla le *Swan*. [illegible] de [illegible]
de ses aut [illegible]
havre de [illegible]
jours. Il rencontra quelques [illegible]
symerous (1), qui lui donn [illegible]
sage de trois *recoes* ou convois [illegible]
d'or et d'argent, se rendant de [illegible]
de-Dios. D [illegible] e s' [illegible]
bâtiment fran [illegible]
cinquante h [illegible] et [illegible]
en put charrier jusqu'à [illegible]
l'argent, il en enfouit [illegible]
reste de l'or, dans une [illegible]
jours après, il [illegible] iva [illegible]
tua six ou [illegible]
essayé de se défe [illegible]
contenant la va [illegible]
ducats (3). Il

(1) On appelle ainsi les esclaves qui ont [illegible] leurs maîtres.
(2) *Maison de la Croix*, riche entrepôt espagnol [illegible] sur le Chagro.
(3) Environ deux millions de francs.

a en deux parts égales, avec les Fran-
l'avaient aidé dans cette pénible et dan-
xpédition, le trésor qu'il venait d'em-
u bout de quinze jours, il envoya un
ent pour reprendre les richesses qu'il
ouies; mais il avait été prévenu par
nols, et on ne retrouva que trente
rgent et quelques lingots d'or, qui furent
s. C'est dans cette expédition que
perçut du sommet d'une montagne la
Sud. Il poussa un cri de joie en pensant
u'il pouvait faire aux Espagnols dans
es, et résolut d'y faire passer les pre-
sseaux anglais, résolution qu'il accom-
tard avec autant de courage que de
près quelques jours de repos, il partit
gleterre, où il arriva le 9 août 1573. Son
eût été complet s'il n'avait perdu deux
ères dans cette campagne.
i de l'inaction, il prit la détermination
r sa fortune au service de sa patrie. Il
es frais trois frégates, et seconda Walter
, comte d'Essex, dans ses entreprises
rlande; mais le comte étant mort en
ke revint en Angleterre. Sir Christophe
rice-chambellan et conseiller de la reine
, le présenta à cette princesse. Drake
a son projet de pénétrer dans la mer
ur y ravager les possessions espagnoles,
accueillit cette proposition, et accorda
eur le commandement de cinq navires,
le *Hind*, de cent tonneaux, amiral
rake; l'*Élisabeth*, de quatre-vingt, ca-
Winter; le *Swan*, flibot de cinquante,
Chester; le *Marigold*, barque de trente,
John Thomas; et le *Christopher*, pi-
quinze, capitaine Moon. Les équipages
ottille s'élevaient à cent soixante-quatre
élite. L'amiral quitta Plymouth le 5 no-
577; mais assailli par une violente tem-
fut obligé de rentrer au port après avoir
elques dommages. Il reprit la mer le 13
, et le 27 il atterrit à Mogador (1), et fit
une seconde pinasse; lorsqu'elle fut ter-
nit à la voile, et suivit la côte d'Afrique.
cembre il prit plusieurs bateaux pê-
pagnols; il tomba peu après sur trois
, dont il s'empara ainsi que d'un vais-
quarante tonneaux, ancré près du cap
22 janvier il descendit dans l'île Mayo,
iberté ses prisonniers, auxquels il aban-
Christopher. Canonné le 13 janvier par
e Santiago, il prit en leur vue un navire
, qu'il réunit à sa flotte, et plaça sous
ndement du capitaine John Doughty;
l'équipage portugais, moins le capitaine
ylva, qu'il retint pour lui servir de pi-
e mouilla ensuite à l'île del Fuego, et
arer ses marins à changer de climat,
a tous lui-même. Le 4 avril il arriva

'île sur les côtes du Maroc, devenue célèbre
bardement des Français en 1844.

sur les côtes du Brésil, par le 33° de latitude méridionale, et le 26 il entra dans le fleuve nommé Rio de la Plata; mais il ne s'y arrêta pas, et après avoir débarqué sur les côtes de la Patagonie dans la *Baie des Phoques*, il prit terre le 10 juin, au port Saint-Julien. Il y trouva une potence dressée jadis par Magellan (*voy.* ce nom) pour exécuter quelques-uns de ses matelots. Drake se vit dans la nécessité d'en faire usage. Il y fit pendre le capitaine John Dougthy, bon marin, mais d'un caractère turbulent et accusé d'avoir conspiré contre la vie de l'amiral. On avait proposé à Dougthy l'option entre l'abandon sur le rivage, la transportation en Angleterre pour y être jugé, ou l'exécution au lieu même du jugement, quel qu'il fût; il préféra le dernier parti, et fut condamné à mort par une assemblée de quarante commissaires, choisis dans les divers équipages. Dougthy se soumit courageusement à son sort. Il communia le matin de son exécution avec Drake et plusieurs officiers, dîna à la même table qu'eux, et leur dit adieu en buvant à leur santé. Le repas fini, il se leva avec fermeté, et marcha au supplice sans émotion. On convint qu'il était coupable, mais on ajouta que Drake n'était pas fâché de se défaire d'un émule redoutable. « C'est, dit Harris, l'action la plus blâmable et la plus téméraire que l'amiral ait commise dans sa vie. » Le 17 Drake quitta le port Saint-Julien, et le 21, le premier après Magellan, il entra dans le détroit. Le 22 il eut un démêlé fort vif avec les Patagons, qui lui tuèrent un matelot et un officier nommé Gunner. Il constata que ces sauvages n'étaient pas de si haute taille que les Espagnols le prétendaient : « Il y a, dit-il, des Anglais plus grands que le plus haut d'entre ces sauvages. » Drake traversa le détroit en seize jours. A peine se trouva-t-il dans la mer du Sud qu'un ouragan le fit dériver d'environ cinquante myriamètres au sud-ouest. Ce fut dans cette tempête qu'il perdit le *Marigold*, capitaine Thomas. Déjà il avait abandonné ses deux plus petits bâtiments, parce qu'ils faisaient eau et ne pouvaient plus supporter la mer. Drake observa que la partie du ciel la plus voisine du pôle méridional n'était parsemée que d'un petit nombre d'étoiles de la dernière dimension; trois seulement étaient d'une certaine grandeur. Il aperçut deux petits nuages de la même apparence que la voie lactée et peu éloignés du pôle. Les matelots les nommèrent les *Nuées de Magellan*. Drake mouilla dans une belle baie, par le 57° de latitude méridionale. Il y avait plusieurs îles dans cette baie; on y trouva de bonne eau et des herbages. Les nombreux habitants de cette contrée allaient nus. Leurs canots étaient faits avec art, et ils les dirigeaient avec beaucoup de dextérité. Ils ne firent aucune difficulté d'échanger de toutes les productions de leur pays. L'amiral sortit de cette baie le 3 octobre, et, tirant vers le

nord, il rencontra trois îles dans lesquelles il y avait une quantité incroyable d'oiseaux : il nomma la plus grande île *Élisabeth*. Le 8 octobre le capitaine Winter se sépara de l'amiral. Winter reprit sa route par le détroit, et arriva en Angleterre le 2 juin de l'année suivante. C'était le premier navire qui fût revenu par cette route. Drake, réduit à son seul vaisseau, fut rejeté de nouveau jusqu'au 57° de latitude sud. Il jeta l'ancre à l'extrémité d'une terre que Fleurieu suppose être la partie méridionale de l'île appelée depuis *Cap Horn*. Drake donna à toutes les îles au sud du détroit le nom d'*Élisabéthides*. Ce ne fut qu'à grand'peine qu'il atteignit l'île Mocha, le 29 novembre. Étant descendu à terre avec dix hommes, ils furent attaqués à coups de flèches par les naturels, qui les prirent pour des Espagnols. Deux matelots furent tués et tous les autres atteints plus ou moins grièvement; Drake lui-même reçut une grave blessure au dessous de l'œil droit. Il ne voulut point tirer vengeance d'une offense qui était le résultat d'une méprise, et s'avança sur les côtes du Chili. Un pêcheur indien l'informa de la présence d'un vaisseau espagnol richement chargé dans la rade de Villa-Porciso ou Valhario (1). Drake s'empara du navire, dont il tira plus de quatre cents kilogrammes d'or, 1770 *botijas* ou cruches de vin de Chili, des pierres précieuses et quelques marchandises. Il descendit ensuite à terre, et pilla l'église d'un village voisin. Continuant sa route, il débarqua à Coquimbor; mais attaqué par cinq cents Espagnols, il dut chercher un autre mouillage, dans une baie par 27° 55' de latitude sud; il y séjourna jusqu'au 19 janvier suivant. Ce temps fut employé à réparer son vaisseau, à armer celui qu'il venait de capturer et à construire une pinasse. Il descendit ensuite à Tarapaxa, où l'on trouva un Espagnol endormi sur le rivage, à côté de trente barres d'argent de la valeur de quatre cent mille ducats. On enleva l'argent, et on laissa l'Espagnol continuer paisiblement son sommeil. Non loin de là, des gens que Drake avait envoyés chercher de l'eau rencontrèrent un Espagnol et un Indien qui conduisaient huit moutons du Pérou (lamas), grands comme des ânes et chargés de huit cents livres d'argent; on soulagea ces animaux de leur fardeau, et l'on laissa en liberté les conducteurs. Drake entra le 7 février dans le port d'Arica, où il trouva trois barques à l'ancre. Il s'empara de leurs cargaisons, consistant en cinquante-sept lingots d'argent, du poids de vingt livres chacun, et en diverses marchandises de prix. Il vint ensuite au Callao (port de Lima); le 13 février il enleva sur douze vaisseaux qu'il trouva en rade un coffre de réaux et quinze cents barres d'argent. Il fit couper les câbles de tous ces navires, et les abandonna aux flots. Il aborda ensuite un brigantin, auquel il enleva quatre-vingts livres d'or et des pierres pré[illegible] Ayant appris à Payta qu'un vaisseau esp[illegible] richement chargé, le *Caco-Fuogo*, était en [illegible] pour Panama, il se mit à la cha[illegible] de ce[illegible]ment, promettant sa chaîne d'or a[illegible] percevrait le premier; ce fut son [illegible] Drake qui mérita cette récompense. On é[illegible] la hauteur du cap San-Francisco; après [illegible] reçu trois bordées, le *Caco-Fuogo* amena [illegible]lon. On y trouva, outre une grande quanti[illegible] perles et de pierres précieuses, quatre-v[illegible] livres d'or, vingt-six tonneaux d'argent e[illegible]gots et treize caisses d'argent monnayé. [illegible] prise fut évaluée à quatre-vingt-dix mille l[illegible] sterling. Drake dirigea sa course au nord, [illegible]cendit le 15 avril 1579 sur la côte du Mexiq[illegible] Aguatuleo, appelé aussi Guatocolo ou Guatul[illegible] y prit des valeurs considérables, et incend[illegible] ville.

Après avoir conquis des [illegible] élevé sa réputation au [illegible], [illegible] les injures de son pays [illegible], [illegible] songea à retourner dans sa patrie. [illegible] avec raison d'être attaqué par les Esp[illegible] le détroit de Magellan (2), il [illegible] passage par le nord de l'[illegible] ce côté, et parvint jusqu'au [illegible] Mais ne rencontrant qu'un froid [illegible], nuées épaisses, et de vastes côtes couvert[illegible] neige, quoiqu'on ne fût qu'au commencem[illegible] juin, il redescendit à la [illegible] de [illegible] jugea convenable de [illegible] le 17 [illegible] de la Californie, d[illegible] donna son nom (3). [illegible] l'accueillirent fort hosp[illegible] *hiok*, ou roi, vint visiter [illegible] il é[illegible]corté par une garde de cent [illegible] remarquable, lesquels port[illegible]sent; venaient ensuite de[illegible] avec des paniers et des sacs [illegible] appelée *tabah* (4), de [illegible] poisson grillé. Le roi [illegible]paule un manteau de [illegible] une esp[illegible] de capuchon en [illegible] mes et [illegible] et de [illegible]. Le[illegible] mes [illegible] femmes [illegible] les et à la [illegible] diens [illegible] fardeaux que troi[illegible]

(1) Valparaiso.

(1) Ville et port du Mexique (intendance [illegible] Guaxaca), situés par 15° 44' lat. nord.

(2) En effet, le vice-roi du Pérou, don Fr[illegible] Toledo, avait envoyé dans le détroit don Pedr[illegible] de Gamboa (voy. ce nom) avec deux bâtim[illegible] dre de capturer Drake à son retour.

(3) C'est aujourd'hui la baie de *San-Francisco* [illegible] ques auteurs prétendent que Drake relâcha dans [illegible] nommée, en 1775, par Bodega *Puerto de la Bodega* [illegible]

(4) *Nicotiana tabacum*, Linné. Les Indiens attri[illegible] de grandes qualités à cette plante. Ils s'en servaient [illegible] guérir un grand nombre de maladies, et leurs p[illegible] ou devins en fumaient pour s'enivrer.

(5) Très-probablement la pomme de terre, que les [illegible]glais appellent encore aujourd'hui *potatoe*.

L d
s le sol; s
c et au
a un trou qui servait à
ue minée. Ils cou-
des n de jonc. Le roi mit sur
Drake capuchon de filet, lui passa
cou une formée d'os, le salua
ioh, et lui abandonna ses droits au
voisin et à ses habitants. Quoi qu'il
Drake prit possession du pays qu'il
ew-Albion, à cause de la ressemblance
roches blanches de cette côte et celles
rre. Il fit creuser la terre en plusieurs
et crut y découvrir des traces d'or
L'expérience est venue confirmer
ake mit à la voile le 23 juillet, et le len-
aborda à des îles qu'il nomma *Islands*
mes (1). Ayant renoncé à chercher un
n nord de l'Amérique, le 29 septembre
voile les Moluques. Le 13 oc-
ut rs îles situées au 8° de lat.
vinrent au-devant de lui sur
s, d'une profondeur considéra-
de cocos et de fr . Ces canots
s s e de bois avec
comme de la
et mis au dehors de coquilles
couleurs. Ceux qui les conduisaient
e de l'oreille fort allon-
ts qu'ils y portaient.
a de laisser croître leurs
que c'était pour eux une
e. Leurs dents étaient noires comme
eur donnaient cette couleur en mâ-
etel. Le 18 octobre, Drake découvrit
s îles, qui lui parurent peuplées. Il
Taquloda, Zélon et Zewara. Les
es îles faisaient avec les Portugais
merce de cannelle. Le 14 novembre
a Te te (îles Moluques), dont le
accueil très-gracieux. Après
il gagna une petite île au sud
il y remarqua des arbres hauts,
n s, à l'exception d'une belle
couronne la cime. Les feuilles
u une espèce de mouches bril-
isaient en telle quantité, que
paraissaient être en feu. Il y vit
-souris aussi grosses que
écrevisses qui se cachaient
des lapins : elles étaient si
seule suffisait pour le dîner de
s. Drake fit ensuite route au
1580 il échoua sur une roche, et
se remettre à flot de jeter à la
canon et une grande quantité
c rier il arriva à Baratène,
eau. Il trouva les habitants
figure et d'un caractère ai-

y, ce sont les îles ou rochers de *Fa-*

mable. Ils se piquaient d'une probité singulière dans leurs échanges. Leur île produisait en abondance de l'or, de l'argent, du cuivre, du soufre, de la muscade, du gingembre, du piment, des limons, des concombres, des cocos, des frigos, des sagous et plusieurs autres fruits, racines et légumes que l'on pouvait manger. En quittant cette île fortunée, Drake mouilla à Java-Major, où il fut très-bien reçu par les cinq rois qui se partageaient l'île. Le mal vénérien y était commun chez les naturels. Ils le guérissaient en excitant une transpiration abondante dans toutes les parties de leur corps. A cet effet, ils s'exposaient nus pendant quelques heures à l'ardeur du soleil, « dont les rayons subtils, rapporte Drake, ouvrent les pores et donnent par ce moyen un libre passage à l'émission des particules nuisibles ». Ayant appris qu'il y avait plusieurs grands vaisseaux à l'ancre dans un havre peu éloigné, Drake jugea prudent de les éviter, et forçant de voiles, il arriva au cap de Bonne-Espérance dans les premiers jours de juin. Il l'admira comme le plus beau promontoire qu'il eût encore vu ; mais n'ayant pu y trouver de sources, il en repartit le 18, et s'arrêta à Sierra-Leone (1), où il fit de l'eau et du bois. Il y aperçut un grand nombre d'éléphants. Il leva l'ancre le 22 juillet, et arriva à Plymouth le 3 novembre 1580, après un voyage de trois ans moins quelques jours.

Le succès de l'entreprise de Drake, les richesses immenses qu'il apportait, excitèrent l'envie. Ses ennemis le traitèrent de pirate, en raison des hostilités et des déprédations qu'il avait exercées contre les Espagnols, avec lesquels l'Angleterre n'était point en guerre. Bernardino de Mendoza, ambassadeur d'Espagne, se plaignit hautement, et demanda qu'il fût puni selon le droit des gens. Mais la reine, par une démarche solennelle, mit fin aux récriminations générales. Le 4 avril 1581 elle se rendit en grande pompe à Deptford, où le bâtiment de Drake était mouillé. Elle dîna à son bord, l'admit à sa table, et le créa chevalier, donnant ainsi publiquement son approbation à tout ce qu'il avait fait. Elle ne s'en tint pas là. Le vaisseau fut placé dans un bassin particulier, comme un monument de la gloire anglaise et de celle de l'aventureux capitaine (2). Drake prit à cette occasion pour armes un globe terrestre avec la devise : *Tu primus circumdedisti me*, et en legende : *Divino auxilio*.

En 1585, Élisabeth, prévoyant une rupture prochaine avec Philippe II, roi d'Espagne, ordonna l'armement d'une flotte de vingt-trois bâtiments, sur lesquels on embarqua deux mille trois cents soldats ou marins. Drake fut nommé commandant en chef, ayant pour vice-amiral Martin Frobisher, pour contre-amiral Francis

(1) Qu'il nomme *Rio Grande en Negroland.*
(2) Plus tard, lorsque ce vaisseau tomba en vétusté, on fit avec son bordage un fauteuil, qui se voit encore à l'université d'Oxford.

Knolles et pour commandant des troupes le lieutenant général Christophe Carlisle. Il appareilla de Plymouth le 15 septembre, et après avoir fait quelques prises sur les côtes d'Espagne, il se dirigea vers les îles du Cap Vert. Arrivé à Santiago le 16 novembre suivant, il y fit débarquer mille hommes, sous les ordres du général Carlisle. La place ayant été surprise, elle fut mise au pillage et incendiée : le butin qu'on y fit fut considérable. Drake fit ensuite voile pour les Indes occidentales, où il mit à contribution Saint-Domingue et Carthagène. De là il fit route pour la Virginie, qu'il côtoya jusqu'au 30° de lat., qu'il atteignit le 28 mai. La garnison du fort Saint-Jean se retira à l'approche des Anglais, qui s'emparèrent de quatorze canons et de deux mille livres sterling. Drake détruisit les forts Saint-Antoine et Saint-Augustin sur les côtes de la Floride, puis mouilla le 27 avril 1586 à Roanoke, siége de la colonie anglaise. Le gouverneur, sir Ralph Lane, découragé par les hostilités des naturels, résolut d'abandonner le pays avec les débris de la colonie. Drake les embarqua le 18 juin, et opéra son retour à Portsmouth le 28 juillet 1586, après une campagne de dix mois, pendant laquelle il avait fait éprouver à l'Espagne des pertes évaluées à environ six cent mille livres sterling.

En 1587 Drake reçut le commandement d'une autre flotte de trente vaisseaux. Le 16 avril il se dirigea sur Cadix, força l'entrée de la baie, défendue par six galères, et coula ou brûla environ cent bâtiments qui se trouvaient dans le port. De là il fit voile pour le cap Saint-Vincent, détruisant tous les pêcheurs qu'il rencontrait sur la côte, et s'avança jusqu'à l'embouchure du Tage, où il présenta le combat au marquis de Santa-Cruz, amiral espagnol, qui ne jugea pas prudent de l'accepter. Drake couronna sa campagne par la prise du *San-Felipo*, galion de douze cents tonneaux, venant de Tercère avec un riche chargement.

En 1588 Drake fut nommé vice-amiral, commandant une des divisions de l'armée navale d'Angleterre réunie sous les ordres de lord Howard d'Effingham pour s'opposer à la fameuse *armada* espagnole. Il prit une grande part aux défaites des Espagnols, auxquels il enleva deux grands vaisseaux de guerre, le premier monté par don Oquando, vice-amiral, l'autre par le brave don Pedro Valdez. Les Anglais furent récompensés de leur courage par un butin de cinquante-cinq mille ducats.

En 1589 Drake et le général Norris proposèrent à Élisabeth d'armer à leurs frais une escadre destinée à rétablir le roi Antonio sur le trône de Portugal. La reine y consentit, accorda six vaisseaux de premier rang et soixante mille livres sterling. L'expédition ne comptait pas moins de quatre-vingts bâtiments et de onze mille soldats. Drake appareilla de Plymouth le 15 avril, s'empara de La Corogne, et captura un grand nombre de bâtiments ennemis. Les troupes de Norris s'avancèrent jusqu'à Lisbonne; mais ne voya[nt] arriver les secours promis par l'empere[ur de] Maroc, et les Portugais ne se déclarant p[our] faveur de don Antonio, elles se rembarq[uèrent] sans combattre. En se … e in… Vigo, puis il rentra à Pl… armement fut attribué … s'était élevée entre l'amiral … terre.

En 1594 Drake et son ami sir John Ha[wkins] proposèrent à Élisabeth de tenter une no[uvelle] expédition contre les possessions espagnol[es des] Indes occidentales. La reine consentit … fournir six vaisseaux et une partie des … Les deux amiraux sortirent de Plymouth … août. Leur flotte se composait de vingt-si[x na]vires montés par deux mille cinq … Elle arriva aux Canaries, le 27 … ayant fait une tentative infr… principale de ces îles, fit voile pour la Dom[inique,] où elle arriva le 29 octobre. Le 12 … 1595 elle attaqua Porto-Rico; mais … poussée après un combat opiniâtre. Le … jour, sir John Hawkins, malade depuis l'… reçu devant les Canaries, mourut du ch[agrin] que lui causa cette nouvelle défaite. … route pour le continent, et aborda à … Hacha, le 1er décembre 1595. … port qu'en 1565, au … avait été ruiné par les … trente ans plus tôt il av… allumé sa haine; il ne … ville malgré l'offre d… mille ducats. … même sort. … Nombre-de-Dios … souvenir au vindic… e, cette … duite en cendres avec tous les … trouvaient dans le p… sept cent cinquante … sir Thomas Baskerv… pour attaquer Panama; mais … résistance si vigoureuse qu'il … remarquer le 2 j… 1596 … passer à l'île d'… mais atteint d'un … la traversée (1); … cueil de plomb et jeté … nord et 81° 51 de long. … Plymouth au mois de mai …

Drake, … mais très-… les yeux … cé; ses …

(1) De Paw, dans ses *Recherches philosophiques* [sur les] *Américains* (t. I, note la p. 218), raconte … mort de Drake. « Ce navigateur étant descendu … des Crabes en Amérique, il y fut à l'instant … ces animaux; quoiqu'il fût armé, quoiq… gue résistance, il dut succomber. Ces … taces, les plus grands que l'on connaisse dans le … lui coupèrent les jambes, les bras et la tête avec … serres, et rongèrent son cadavre jusqu'aux os. »

était naturellement éloquent, et il exprimait avec grâce et clarté ce qu'il concevait. Son amour de la gloire poussé à l'extrême le fit accuser de vanité et de forfanterie. D'une loyauté scrupuleuse envers ses armateurs, il ne fut jamais cruel pour ses ennemis, s'il en faut croire les biographes anglais. Cependant, on peut dire que la vengeance et la haine ont dirigé la plus grande partie de ses exploits. Jamais l'Espagne n'eut un plus terrible adversaire. La générosité et la bravoure de Drake le faisaient chérir par tous les marins qui servaient sous ses ordres; aussi n'épargnait-il rien de ce qui pouvait contribuer à leur bien-être. Il était fort instruit, non-seulement dans ce qui regardait sa profession, mais dans toutes les sciences qui y avaient rapport. Il n'y avait point de fonctions dans un vaisseau dont il ne fût en état de s'acquitter, sans excepter même celles de chirurgien. Ce qui prouve son habileté, c'est que de tous les grands voyages entrepris jusqu'à lui, aucun depuis Magellan n'avait été couronné d'un succès égal au sien. On peut ajouter que Drake éveilla le génie de la navigation dans la nation anglaise. Il fit peu de découvertes, ou plutôt négligea de les désigner d'une manière exacte; cependant, il a un titre à la reconnaissance éternelle : c'est à lui que l'Europe doit l'immense bienfait de l'importation des pommes de terre, jusque alors inconnues dans nos climats. Il siégea dans deux parlements, et fit un noble usage de sa fortune, soit en les consacrant à des expéditions destinées à augmenter la puissance de son pays et à comprimer celle de l'Espagne, soit à des constructions utiles, parmi lesquelles un aqueduc de vingt milles de longueur, qu'il fit construire pour donner de l'eau à Plymouth. Lorsque cet immense travail fut terminé, Drake en fut si joyeux qu'il plongea son manteau dans les premières nappes d'eau qui en jaillirent. Il serait à souhaiter que Drake eût écrit lui-même l'histoire de ses voyages et de ses découvertes. Il paraît, par la lecture du petit nombre de ses lettres, qu'il était aussi propre à transmettre la mémoire de ses actions qu'aucun de ceux qui ont consacré leur plume à ce sujet. Nuño de Sylva, capitaine portugais, que Drake avait fait prisonnier en 1578 aux îles du Cap Vert, et qu'il conserva comme pilote, donna le premier une relation du voyage autour du monde de Drake; elle est insérée dans Hackluyt, tome troisième de ses *Voyages*; 1600.

Alfred DE LACAZE.

[illegible] Greepe, *True and perfect News of the woorthy and valiant exployts performed by the valiant knight Sir Fr. Drake*; Londres, 1587, in-4°. — Fitz Geffry, *Sir Fr. Drake*, etc.; Oxford, 1596. — *Voyage curieux faict autour du monde par Francis Drach, admiral d'Angleterre*; Paris, 1641, in-12. — Clarke (Samuel), *Life and death of the valiant and renowned sir Fr. Drake*; [illegible], 1671, in-4°. — Prince, *Worthies of Devon*. — [illegible], *Pelgrimes*. — Ledlard, *Naval Hist.* — D. Pedro de Cieça, *Cronica del Peru*. — Stowe, *Annales*. — [illegible]. — *Univ. Hist.* — Van Tenac, *Hist. gen. de la marine*, II. — Desborough-Cowley, *Gen. Hist.* — Feruand Denis, *Le Genie de la Navigation*. — Saint John, *The Live of celebrated Travellers*; Londres, 1831-1833, 3 vol. in-12.

DRAKE (*Francis*), chirurgien et antiquaire anglais, mort en 1770. Au rapport de Cole, il fut un des auteurs de l'ouvrage intitulé : *The Parliamentary History of England*; 1751, 24 vol. in-8°. On lui attribue à tort le magnifique ouvrage intitulé : *Eboracum, or the History and Antiquities of the City of York*, magnifique in-fol.

Chalmers, *Gen. biogr. Dict.* — Rose, *New biog. Dictionary*.

* **DRAKE** (*Guillaume*), médecin anglais, né à York, en 1687, mort en 1760. Il avait étudié à Oxford. Il se fit connaître par l'ouvrage suivant : *Eboracum, or the History and Antiquities of the city of York, from its origin to the present time*; York, 1736, in-fol; — des articles nombreux dans l'*Archæologia*.

Biographie médicale.

DRAKE (*Jacques*), médecin anglais, né à Cambridge, en 1667, mort en mars 1707, à Westminster. A dix-sept ans, il fit ses études à l'université de sa ville natale. En 1693 il se rendit à Londres, où il s'appliqua à la médecine, et fut reçu docteur en 1696. Il écrivit beaucoup plus qu'il ne pratiqua. Il s'occupa aussi de matières politiques. Cité devant la chambre haute en 1702, pour un passage injurieux à la mémoire du roi Guillaume dans son histoire du dernier parlement (*The History of last Parliament*, Londres, 1702, in-8°, il fut acquitté, se jeta dans le parti opposé à la cour, et écrivit avec Poley le Mémorial de l'Église anglicane (*The Memorial of the Church of England*, etc.; Londres, 1704, in-8°). Ce pamphlet non signé, dirigé contre les whigs et les dissidents, fut brûlé par la main du bourreau, à la requête du grand jury de Londres. Quoique demeuré inconnu comme auteur, Drake fut traduit devant le Banc de la Reine, au commencement de 1706, à l'occasion de quelques articles publiés dans son journal le *Mercurius politicus*. L'information fut annulée; mais l'acharnement de ses ennemis fit une telle impression sur Drake, qu'il gagna la maladie qui le conduisit au tombeau. Outre les ouvrages cités, on a de lui : *Dissertatio de Febre intermittente*; Cambridge, 1690, in-4°; — *Dissertatio de Variolis et Morbillis*; Cambridge, 1694, in-4°; — *Dissertatio de Pharmacia hodierna*; ibid., 1696, in-4°; ces trois dissertations réunies par E. Melward, Amsterdam, 1742, in-4°; — *New System of Anatomy*; Londres, 1707, 2 vol. in-8°: la plupart des planches sont copiées de Cowper; — *Historia Anglo-Scotica*; Londres, 1703, in-8°; — *The Sham lawyer, or the lucky extravagant*, comédie, jouée en 1697.

Biographie médicale.

* **DRAKE** (*Frédéric*), sculpteur allemand, né à Pyrmont, le 23 juin 1805. Il aida de bonne heure son père, qui était mécanicien; mais réduit à une grande pauvreté, le jeune Drake employait ses loisirs à sculpter le bois et l'ivoire. A dix

sept ans il suivit à Cassel le mécanicien Breithaupt. Après quatre années de séjour dans cette ville, il projeta de se rendre à Saint-Pétersbourg. Pendant qu'il se trouvait à Pyrmont, où il était retourné pour s'y munir des papiers nécessaires à ce voyage, il s'y rencontra avec un marchand d'antiques, qui fut si frappé d'une tête de *Christ* sculptée par le jeune artiste, qu'il lui en paya un prix considérable. Dès lors Drake résolut de s'en tenir à un art qui s'annonçait si bien pour lui. Il alla étudier à Berlin, à l'école de Rauch, dont il devint l'élève favori; bientôt il put se dire maître à son tour. Il exécuta d'abord en marbre une *Vierge à l'enfant*, qui fut acquise par l'impératrice de Russie. Cette œuvre fut suivie du *Guerrier mourant*, surmonté d'un *Génie qui lui présente la couronne d'honneur*. Dans l'intervalle Drake s'était exercé dans la *statuette*. C'est ainsi qu'il avait exécuté celles de son maître *Rauch*, de *Schinkel*, des deux *Humboldt*. Il sculpta ensuite pour le palais de Berlin, en 1844, les huit figures colossales représentant *les Huit Provinces Prussiennes*, puis les deux statues colossales du roi *Frédéric-Guillaume III*, en marbre. Drake réussit surtout à saisir le moment précis où son modèle présente à l'art quelque intérêt. En 1852 il fit la statue colossale de *Rauch*, en marbre. Telles sont les productions importantes dues au ciseau de cet artiste.

Conversat.-Lexicon.

DRAKENBORCH (*Arnold*), philologue hollandais, né à Utrecht, le 1er janvier 1684, mort le 16 janvier 1747. Il fit ses premières études à l'école dirigée par Samuel Pitiscus, qu'il quitta bientôt, parce que ce savant s'occupait moins de ses élèves que de ses ouvrages. Après trois années d'études dans un autre établissement, il fut destiné par son père à la carrière du droit, et se rendit à Leyde, où il puisa aux cours de Perizonius et de Jacques Gronovius le goût des études philologiques, qu'il poursuivit avec ardeur, même après avoir été reçu docteur en droit à Utrecht en 1706, à la suite d'une thèse soutenue avec éclat et qui avait pour titre : *Disputatio de imperatoria dignitate præfectorum castrensium apud Romanos*; Utrecht, 1706, in-4°. Cette thèse était le développement d'une première, soutenue à Utrecht en 1704, sous ce titre : *De præfectis urbis*. C'est à Utrecht qu'il fut assez heureux pour avoir des maîtres tels que Grævius, Burmann, Van Eck. Il revint ensuite à Leyde, et à son retour à Utrecht il obtint le grade de docteur. Drakenborch visita la France avec Burmann en 1715, et succéda ensuite à ce maître, en commun avec Duker, dans la chaire d'histoire et de rhétorique. Leyde voulut se l'attacher comme elle avait fait de Burmann; mais Drakenborch refusa de quitter sa ville natale, qui aux marques d'estime qu'elle lui avait déjà données ajouta le titre de bibliothécaire. Ainsi que Burmann, Drakenborch se fit un juste renom comme érudit. Il se fit connaître par des éditions estimées de classiques latins, tels que Tite-Live et Silius Italicus. On lui a reproché de noyer en quelque sorte son auteur sous des flots de citations et de rapprochements, souvent sans profit réel pour l'explication. Il faut avouer aussi que son savoir était plus étendu que sa critique n'était profonde. A part ces défauts, ses éditions sont d'une grande valeur. Il a consulté pour l'édition de Tite-Live, qui est son chef-d'œuvre, cent-treize éditions et cinquante manuscrits; la base de son travail est celui de Gronovius. Quant à son édition de Silius Italicus, elle contient d'excellentes et savantes recherches; l'opinion qu'il a exprimée au sujet de cet auteur, à savoir qu'il n'était pas connu au quatorzième siècle et que l'on croyait jusqu'en 1415 ses écrits perdus, est aussi celle de M. de La Bastie (*Mém. de l'Acad. des Inscript. et Belles-Lettres*, t. XIV). Outre les travaux déjà mentionnés, on a de Drakenborch : *Oratio inauguralis de utilitate et fructu qui ex humanioribus disciplinis in omne genus hominum et doctrinarum redundant*; ibid., 1716; — *Silius Italicus, cum notis integris Modii, Barthii et Dan. et Nic. Heinsiorum*; ibid., 1717, in-4°; — *Oratio funebris in Franc. Burmannum*; ibid., 1719, in-4°; — *Livius, cum notis integris Vallæ, Sabellici, Rhenani*; Amsterdam, 1738-1746, 7 vol. in-4°; — *Thomas Magister, ex dispositione Nic. Blancardi, cum notis Junii, etc.*; Leyde, 1757, in-8°. V. R.

Strodtmann, *Gelehrtes Europa*. — Ersch et Gruber, *Allg. Enc.* — Adelung, Supplém. à Jöcher, *Allgem. Gelehrt.-Lexic.* — Schacht, *Oratio funeb. in obit. Drakenb.*; Utr., 1748.

DRAN. Voyez LEDRAN (*Henri-* [illegible]

DRANSFELD (*Juste* DE), éru[illegible] né en 1633, mort en 1714. [illegible] fessa à l'unive[illegible] de [illegible] teur, a publié [illegible] cipaux sont : [illegible] *fedensi revivis* [illegible] des *Antiquitat*[illegible] Quedlinbourg, [illegible] quelques célébrit[illegible] *dromus* [illegible] *gensi*[illegible] *et progr*[illegible] *luti qu*[illegible] fut édit[illegible] feld a au[illegible] vrages de [illegible]aselius [illegible] édition du traité d'[illegible] *bendarum epistola*[illegible] de Chrétien Salvador [illegible] même sujet. Tous ces [illegible] le titre de : *Epistolo*[illegible]

George Nicolas Kriegk, *Commentarius* [illegible] *berrimi dici Justi a Dransfeld*; [illegible] — Jöcher, *Allg. Gel.-Lexic.*

DRAPARN[illegible] (*Jacques-*[illegible] *mond*), natur[illegible]

n juin 1772, mort le 1er février 1805. Destiné la jurisprudence par ses parents, il préféra a médecine et surtout l'histoire naturelle, qu'il nseigna ainsi que la physique et la chimie au ollége de Sorrèze. Deux ans plus tard, il fut ppelé à professer la chimie générale à l'école entrale de l'Hérault. Il y accepta ensuite la chaire l'histoire naturelle, devenue vacante. Professeur le la même science à l'École de Médecine de Montpellier en 1802, et nommé conservateur du musée, il se fit recevoir docteur. Il renonça à on emploi en 1803, et mourut deux ans plus ard. Outre plusieurs *Mémoires* scientifiques, n a de lui : *Histoire naturelle des Mollusques terrestres et fluviatiles de la France;* Paris, 1805, in-8°. M. Bory de Saint-Vincent a ppelé, du nom de ce savant, *draparnaldia* n genre de plantes de la famille des algues.

Biog. médic.

DRAPARNAUD (*Victor-Marc-Xavier*), poëte rançais, frère du précédent, né à Montpellier, e 3 décembre 1773, mort le 4 octobre 1833. Appelé au service militaire lors de la réquisition, t devenu secrétaire du quartier-maître du bataillon de l'Hérault, dont il faisait partie, il prit on état en dégoût, et alla à Nice avec un brevet l'adjudant général, de sa façon. Mis en arrestation au sortir du théâtre et condamné aux travaux forcés comme faussaire, il réussit à fuir le bagne et à se rendre en Espagne, où, déjà marié en France avec une femme qui avait demandé son divorce d'avec lui, il convola lui-même, et se fit donner la naturalisation espagnole. A Barcelonne, où il se trouvait en 1808, il dénonça le projet d'empoisonner les farines destinées à la garnison française; nonobstant ce service, il fut reconduit et détenu en France jusqu'en 1813. En avril 1815 il seconda la duchesse d'Angoulême dans les efforts quelle fit pour résister à Napoléon, revenu de l'île d'Elbe. Après la seconde restauration, il passa quelques années dans une retraite studieuse près de Montpellier. Venu à Paris en 1820, et pensionné du gouvernement pour son zèle et ses services, il composa de nombreux ouvrages. Outre des *Odes* de circonstance publiées de 1814 à 1825, on a de lui : *Le Proconsul*, drame en prose; Paris, 1797, in-8°; — *Le Prisonnier de Newgate*, drame en [illegible]; 1817, in-8°; — *Savoir et Courage*, comédie en trois actes et en vers; Paris, 1822; — *Louis le Débonnaire*, tragédie; ibid., 1822; — *Une Journée du duc de Vendôme*, comédie en vers; ibid., 1822, in-8°; — *Maxime ou Rome livrée*, tragédie jouée à l'Odéon, le 10 [illegible] 1823, publiée en 1824; — *La Clémence de David*, tragédie avec des chœurs; 1825; — *Honneur et Préjugé*, drame en vers; 1826, in-8°; — *Thomas Morus, ou le divorce de Henri VIII*, tragédie; 1825, in-8°; — *L'École de la Jeunesse*, comédie en vers; 1828, in-8°.

Quérard, *La France littéraire*. — Beuchot, *Journal de la Librairie*. — Lesur, *Ann. hist. univ.*

DRAPER (*William*, sir), général anglais, né à Bristol, en 1721, mort à Bath, le 8 janvier 1787. Il étudia à Éton et à Cambridge, entra ensuite dans la carrière militaire, et devint colonel aux Indes orientales. En 1761, lors de l'expédition contre Belle-Isle, il fut nommé brigadier, et en 1763 il marcha avec l'amiral Cornish contre Manille. La place fut prise, mais le gouvernement espagnol se refusa à payer la rançon de quatre millions qui avait été consentie par le gouverneur; de sorte que les vainqueurs perdirent le fruit de leur succès. De part et d'autre la question fut longtemps débattue; cependant des raisons d'État restées inconnues portèrent le gouvernement anglais à renoncer à ses droits; seulement la prise de Manille valut à Draper le titre de chevalier de l'ordre du Bain. En 1769 il fut engagé dans une controverse avec le célèbre *Junius* au sujet du marquis de Granby. Le mystérieux pseudonyme répondit à Draper avec l'esprit et le mordant qu'on lui connaît, et Draper, sous le nom de *Modestus*, répliqua à son antagoniste. Au mois d'octobre 1769, il se rendit en Amérique, et en 1779 il fut nommé lieutenant-gouverneur de Minorque. Lors de la reddition de cette place, il éleva contre le gouverneur-commandant, Murray, divers griefs, qui furent reconnus injustes. Il se retira alors de la vie publique.

Rose, *New biog. Dict.* — Maunder, *The biog. Treasury.* — Chalmers, *Gen. biog. Dict.*

DRAPER (*Élisabeth*), femme auteur anglaise, native de Bombay, vivait dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. C'est à elle que Sterne adressa ses lettres d'*Yorik à Éliza;* mais on considère comme apocryphes les réponses d'*Éliza à Yorik*. Il est question de mistress Draper dans l'ouvrage de Raynal.

Sterne, *Works*. — Raynal, *Histoire phil. des deux Indes.*

DRAPIER (*Gui*). Voyez **DRAPPIER**.

DRAPIER (*Roch*), jurisconsulte français, né à Verdun, en décembre 1685, mort à Paris, le 20 juin 1734. Il était avocat au parlement de Paris. On a de lui : *Accurata institutionum*, ou *Primorum Juris Elementorum D. Justiniani Explanatio; accedunt nonnulla de jure;* — *Recueil des principales décisions sur les matières bénéficiales;* 1719, in-12, et 1732, 2 vol. in-12; — *Recueil des principales décisions sur les dîmes, les portions congrues, les droits et charges des curés primitifs;* 1730, in-12, et suivi d'un *Traité de Champart*, par Brunel; 1741, 2 vol. in-12.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire historique*. — *Dictionnaire biographique et pittoresque.*

DRAPIEZ (*A.*), naturaliste belge, né vers 1790. Professeur à Bruxelles, il a publié : *Coup d'œil minéralogique sur le Hainaut;* Bruxelles, 1823, in-4°; — *Résumé d'ornithologie*, etc., avec une *Iconographie* de 48 planches; Paris, 1829, in-32; — *Iconographie des Oiseaux*, etc., *classée suivant la méthode de Cuvier;* Paris,

1829, in-12. Cet ouvrage complète le précédent; — *Métallurgie pratique, ou exposition détaillée des divers procédés employés pour obtenir les métaux utiles*, précédée de l'*Essai et Préparation des Minerais*; in-12, avec planches.

Louandre et Bourquelot, *La Litt. fr. contemp.*

* **DRAPPÈS**, chef senonais, vivait au premier siècle avant l'ère chrétienne. Il fut un des adversaires les plus redoutables de César dans les Gaules. Durant la campagne qui se termina par la prise d'Alesia et par la soumission de Vercingétorix, il s'était mis à la tête d'une bande d'esclaves fugitifs, de patriotes bannis, et avait causé de grands dommages aux Romains. Lorsque des chefs intrépides (51 ans av. J.-C.) excitèrent leurs compatriotes à une nouvelle tentative et à se coaliser de nouveau, Drappès eut sur cette coalition une grande influence. Après les défaites successives des Carnutes, des Bellovaques et des Andes, Drappès rallia 5,000 hommes, et se jeta avec Luctère, ami de Vercingétorix et chef des Cadurces, dans Uxellodunum. Caninius vint bientôt les assiéger, et Drappès, attaqué, vaincu et fait prisonnier dans une sortie, se laissa mourir de faim, pour échapper à un plus cruel supplice. Dans le même temps, tous les autres chefs furent tués ou se soumirent, et, après huit ans de guerre, l'heureux César acheva la conquête de la Gaule.

César, *Comment. de Bell. Gal.*

DRAPPIER (*Gui*), canoniste français, né à Beauvais, en 1624, mort dans la même ville, le 3 décembre 1716. Il fit sa théologie à Paris, et y devint licencié. En 1657 il fut nommé curé de Saint-Sauveur, à Beauvais. Ses ouvrages sont estimés, quoique accusés de jansénisme. On a de lui : *Traité des Oblations, ou défense des droits imprescriptibles des curés sur les oblations des fidèles;* 1685, in-12; — *Tradition de l'Église touchant l'Extrême-Onction, où l'on fait voir que les curés en sont les ministres ordinaires;* Lyon, 1699, in-12; — *Traité du Gouvernement de l'Église en commun par les évêques et les curés;* Bâle, 1707, et Nancy, 1708, 2 vol. in-12; — *Défense des abbés commendataires et des curés primitifs*. « Drappier, dit Moréri, n'y prend que dans le titre la défense des abbés commendataires; l'ouvrage est réellement fait contre eux, et contient une invective continuelle tant contre ces abbés que contre les curés primitifs »; — *Factum contre le chapitre de Saint-Vast;* in-12. L'auteur y combat avec force le droit des curés primitifs. On attribue à Drappier plusieurs écrits faits en faveur des *Réflexions morales* du père Quesnel, et contre la bulle *Unigenitus*. Le père Quesnel adressa à Drappier une lettre le 15 janvier et le 22 février 1715.

Nouvelles littéraires, VI. 139. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — Gouget, *Bibliothèque française*.

DRAUD, en latin **DRAUDIUS** (*Georges*), littérateur et bibliographe allemand, né à Davernheim, dans la Hesse, le 9 janvier 1573, mort à Butzbach, en 1630, ou, selon d'autres, en 1635. Fils d'un ministre luthérien, il se destina à la carrière ecclésiastique, et fit ses études à Marbourg. Il fut d'abord prote ou correcteur d'épreuves à Francfort-sur-le-Mein et à Bâle. Pendant son séjour dans la première de ces villes, il fit paraître une traduction latine, faite sur une version allemande, de deux ouvrages italiens de Botero. *De Illustrium statu et politia*, et *De Origine urbium, earum excellentia, et augendi ratione*; Strasbourg, 1602, in-8°. Il publia bientôt après : *C. Julii Solini Memorabilia Mundi*,... *aucta notis atque annotationibus*; Francfort, 1603, 3 vol. in-4°, édition peu estimée. Draud prend sur le titre de ses ouvr[illegible] a[illegible] de *citoyen de Francfort*. Il fu[illegible] période de trente-six ans, [illegible] ben, à Ortenberg et, en dernier lieu, à [illegible] heim, que les m[illegible] urs de la guerre de Ans l'obligèrent à qu[illegible] pour se retirer à [illegible] bach. Les autres éc[illegible] mentionnés ont pour [illegible] *sica*, Francfort, 1611, in-[illegible] 1625, 2 parties en 1 vol. in-4°, [illegible] titre : *Bibliotheca classica, sive* [illegible] *ficinalis, in quo singuli singul*[illegible] *tatum ac profession*[illegible] *libri*, [illegible] *fere lingua exstant....* [illegible] *censentur, usque ad ann*[illegible] diée aux professeurs de l'[illegible] Cet ouvrage, qui contient [illegible] est encore consulté, ma[illegible] erreurs qui le déparent; — [illegible] *Germanicorum classica*; [illegible] de 759 pag. chiffrées; — [illegible] Francfort, 1625. in-4°; — [illegible] *phicus exper*[illegible] *ilis*, [illegible] *dus, cum præcipu*[illegible] *rum cum primis* [illegible] *lucem prodeunt in* [illegible] *librorum imprimer*[illegible] *demque exposition* [illegible] Francfort, 1625, in-[illegible]

Jöcher, *Allgem. Gel. L*[illegible] — [illegible] *torico-politico-philologica curiosa*, [illegible] Leipzig, 1715, in-8°. — *Catal. inédit de* [illegible] *Geneviève*.

DRAUSIN ou **DR**[illegible] **DRAUSIUS**, [illegible] Soissons, né [illegible] 5 mars 675. [illegible] childe. Ses [illegible] de saint Ans[illegible] au nombre de ses [illegible] en 652 arch[illegible] re de S[illegible] [illegible] D[illegible] toute près C[illegible] gouverna [illegible] pour les [illegible] ban, le monastère de

L'Église l'honore le 5 mars.
— Richard et Giraud, *Biblio-*

:hel). né à
sse d' de
, mort en 1631.
ses d : e , il
aru il se

en assez grand de
rmonie ; mais, co
l'epoque nai ot de
vraie. Cepe

, réimprimée
sous le de *Pastorals* ; —
l's heroical Epistles ; —
e of Normandy ; — *Ma-*
La plupart de ces ouvra-
la même époque ; — *Po-*
1613, 1622 ; — *Battle of Agincourt*,
en Margaret ; *Court of Fairies* ;
na, *Elegies* ; *The Moon-Calf* ; le tout
1627 ; — *The Muses Elyzium* ; 1630,
res complètes de Drayton ont été
1748, in-fol., et 1753, 4 vol. in-8°.
— lmers, *Gen biog. Dict.*

(*Corneille* Van), physicien et
dais, né à Alcmar, en 1572, mort
. Ses connaissances scienti-
la faveur du roi d'Angleterre
et des empereurs Rodolphe et Fer-
Il possédait une remarquable apti-
l'invention des machines ; cependant,
ssible d'ajouter foi à tout ce qu'on
lui. Il fit, dit-on, présent à Jac-
be de verre dans lequel il pro-
le moyen des quatre éléments, le
perpétuel inconnu depuis Archi-
ès les mêmes récits, Drebbel imi-
ert machines, la pluie, le ton-
, contrefaisait le froid de l'hi-
promptement une rivière, un
etc. « Les personnes judicieuses, dit
nt la possibilité de quelques-
eilles, ne manqueront pas de
comme une pure charlatanerie. »
Drebbel l'invention du micros-
ope et du thermomètre, et de
en écarlate ; mais ses titres sont
. Drebbel a laissé deux traités
ord en flamand, puis en latin,
ue *Tractatus duo : De Natura*
quinta Essentia ; *accedit*
. monar. Jacobum de per-
inventione ; Hambourg, 1621,
n latine est de Lauremberg.
parurent en français ; Paris,

s pour servir à l'histoire littéraire *des Pays-Bas*, t. III, p. 187. — Ferd. Hoefer, *Histoire de la Chimie*, t. II, p. 133.

DRELINCOURT, famille française, qui compte trois générations de théologiens et de médecins, dont voici les principaux :

DRELINCOURT (*Charles*), célèbre ministre protestant, né à Sedan, le 10 juillet 1595, et mort à Paris, le 3 novembre 1669. Après avoir fait ses études dans sa ville natale et à Saumur, il exerça deux ans son ministère aux environs de Langres. En 1620 il fut nommé pasteur de Charenton. Il se fit bientôt connaître comme un prédicateur de mérite, et les traités de controverse qu'il publia étendirent sa réputation parmi ses coreligionnaires. Dans ses sermons il s'attacha plus que ses devanciers à développer son texte sous le point de vue pratique. Jusque alors les prédicateurs réformés avaient disserté en chaire, presque comme on l'aurait fait dans une école de théologie. Ch. Drelincourt, un des premiers, s'appliqua à faire naître des émotions religieuses dans le cœur de ses auditeurs. S'il sacrifia parfois dans ses discours au mauvais goût de l'époque par des antithèses et des comparaisons recherchées, il est juste de reconnaître qu'il rachète ces défauts par un sage emploi des textes de l'Écriture et surtout par l'onction, qui est sa qualité dominante. Quelques-uns de ses écrits d'édification ont eu un grand succès, et sont encore en usage parmi les protestants. Outre un très-grand nombre d'ouvrages de controverse, dont on peut voir la liste complète dans *La France protestante*, et trois volumes de sermons, on a de Ch. Drelincourt : *Catéchisme ou Instruction familière sur les principaux points de la religion chrétienne* ; Paris, 1652, in-8° ; plusieurs édit. ; — *Les Consolations de l'Ame fidèle contre les frayeurs de la mort* ; Paris, 1651, in-8°, écrit traduit en anglais, en allemand, etc., et qui se réimprime encore de nos jours ; — *Les Visites charitables pour toutes sortes de personnes affligées* ; Charenton, 1669, 5 vol. in-12.

Drelincourt (*Laurent*), fils de Ch. Drelincourt, né à Paris, en 1626, et mort à Niort, en 1681. Il fut ministre d'abord à La Rochelle et ensuite à Niort. Il passait pour un bon prédicateur et pour un savant théologien. Il avait surtout la réputation d'avoir fait une étude approfondie de la langue française. On prétend que Conrart le consultait souvent sur les difficultés qu'elle présente. Drelincourt avait, dit-on, composé un précieux recueil d'observations grammaticales. Ce recueil n'a jamais été publié. En outre de plusieurs sermons, on a de lui : *Sonnets chrétiens sur divers sujets, divisez en quatre livres* ; Niort, 1677, pet. in-8°. Ces sonnets, qui sont fort peu remarquables comme œuvres poétiques, mais qui édifiaient les coreligionnaires de l'auteur, ont eu un très-grand nombre d'éditions ; celles qui ont été faites depuis 1723 contiennent de plus que les précédentes la traduc-

tion en vers des sept *Psaumes de la Pénitence*.

DRELINCOURT (*Henri*), fils de Charles Drelincourt, et frère du précédent, né à Paris, vers 1630, et mort en 1683. Il fut d'abord avocat et ensuite ministre à Gien, puis à Fontainebleau. On a de lui un recueil de *Sermons*.

Michel NICOLAS.

Bayle, *Dict. hist. et critique*. — MM. Haag, *La France protestante*.

DRELINCOURT (*Charles*), médecin français, troisième fils de Charles et frère de Laurent et d'Henri, né à Paris, le 1er février 1633, mort le 31 mai 1697. Il commença ses études à Paris, et alla les terminer à Saumur, où il se fit recevoir maître ès arts et docteur en philosophie le 24 septembre 1650. Jusque là il s'était destiné au ministère ; mais quelques maladies et la délicatesse de son tempérament l'ayant engagé à rechercher les remèdes et le régime qui pouvaient lui être utiles, il prit du goût pour la médecine, l'étudia à Montpellier, et y obtint le grade de docteur le 28 août 1654. Il fut l'année suivante choisi par Turenne pour son médecin particulier, et bientôt après nommé premier médecin des armées françaises en Flandre. Il s'acquitta de cet emploi jusqu'à la paix, en 1659. En 1663 Drelincourt devint médecin ordinaire du roi, et se maria à Paris. En 1668 il fut appelé à Leyde pour professer la médecine et l'anatomie ; il fit voir dans ses cours une sagacité et une dextérité admirables. Dans la suite il fut plusieurs fois élu recteur doyen de l'université de cette ville. Il devint médecin de Guillaume prince d'Orange (depuis roi d'Angleterre) et de Marie sa femme. Il accompagna cette princesse aux eaux d'Aix en 1681. En 1689, lorsque Marie quitta les Provinces-Unies pour prendre possession du trône d'Angleterre, Drelincourt fut chargé de la complimenter au nom de l'université de Leyde. Il avait l'esprit très orné, était éloquent, savant dans les langues latine et grecque, et habile en médecine. Ses écrits sont justement estimés ; on n'y trouve aucune nouvelle invention, mais les découvertes du temps y sont bien déduites et bien appréciées. On a de lui : *Clarissimum Monspeliensis Apollinis Stadium* ; Montpellier, 1654, in-24, et Leyde, 1680, in-16. Cet ouvrage contient les traités suivants : *An omnibus putridis febribus venæ sectio et purgatio ? An arthritidi thermæ ? An apoplexiæ venularum sectio ? An in febre biliosus humor expurgandus aliquando ante πεπασμόν ? An affectioni hypochondriacæ chalybis usus ? Oratio doctoralis Monspessula, qua medicos, jugi Dei operum consideratione atque contemplatione permotos, cæteris hominibus religioni adstrictiores esse demonstratur ; atque adeo impietatis crimen in ipsos jactatum diluitur atque propulsatur* ; ces traités sont suivis d'*Assertions*, de *Problèmes* et de *Paradoxes* nouveaux. — *De partu octimestri vivaci Diatriba* ; Paris, 1662, in-12 ; Lyon, 1666, in-8° ; Leyde, 1668, in-12. L'auteur combat la croyance que les enfants qui viennent à huit mois ne vivent point, et cite de nombreux faits à l'appui de ses assertions ; — *La Légende du Gascon, ou lettre à M. Porée sur la méthode prétendue nouvelle de tailler de la pierre* ; Paris, 1665, in-8° ; Leyde, 1674, in-12. Porée, médecin rouennais, ayant écrit à Drelincourt qu'on publiait en Normandie la *Canonisation d'un saint nouveau, qui guérissait divinement de la pierre*, le pria de lui en faire la *légende*. Drelincourt ne le refusa pas, et donna effectivement le nom de *Légende* à sa lettre, qui est du 8 décembre 1663. Il y découvre les impostures de ce prétendu saint. C'était un opérateur nommé Raoux, né à Cauvisson (Bas-Languedoc), qui taillait l'un et l'autre sexe sans préparation et sans tenir le malade assujetti. Le plus souvent il supposait l'extraction de fausses pierres à ceux qu'il faisait semblant de tailler. Cependant lorsqu'il opérait, ce Raoux suivait la méthode de Colot, avec quelques modifications. La *Légende du Gascon* est suivie de deux *Lettres à Vallot, premier médecin du roy* ; elles roulent sur le même sujet ; — *Præludium Anatomicum* ; Leyde, 1670 et 1672, in-12 ; on y trouve des notions anatomiques bien détaillées sur le cerveau, le larynx, les muscles de la langue, des yeux, des oreilles, et principalement sur les glandes de ces parties ; — *Apologia Medica, qua depellitur illa calumnia medicos sexcentis annis Roma exsulasse* ; Leyde, 1672, in-12. C'était une réponse à l'écrit de Bœckelmann intitulé : *Medicus Romanus, servus, sexaginta solidis æstimatus*. On a fait une violente critique de l'*Apologia medica*, sous ce titre : *Lepidi Pacifici Sanferratensis Responsio ad epistolam Bibliopolæ Leidensis græco-latini de Exsilio medicorum Romanorum, et de absurdis libellis Drelincurtianis, quibus honor nimius antiquis adscritur medicastris, clarissimi autem medici, ipsique medicorum principes, præsertim Batavi, maximis injuriis atque contumeliis afficiuntur* ; Leyde, décembre 1680, in-12 ; — *Libitinæ Trophæa, pro concione, quum fasces academicos deponeret* ; Leyde, 1680, in-8°. L'auteur a dépensé dans ce livre beaucoup d'érudition pour prouver une chose banale : l'empire de la mort sur les hommes. Ce discours a été traduit en français par Jean de Brisbar, sous le titre de *Trophées de la Mort* ; Leyde. Il parut contre les *Libitinæ Trophæa* une petite lettre en style macaronique, *Limatulum atque polituluum ordinis Elephantini de Drelincurtianis Libitinæ Trophæis Judicium* (1), puis une pièce sérieuse intitulée : *Alitophili observationes extemporaneæ ad erecta a Carolo Drelincurtio Libitinæ, nec non famæ suæ, Tro-*

(1) Elle est rapportée in extenso dans le XVe tome de Nicéron, *Memoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la republique des lettres*.

Leyde, 1680, in-12. Drelincourt répondit
pendix ad Libitinæ Trophæa, avec
s le titre de Εὐφημισμοὶ Cardiaci contra
s calumniatorum morsus; Leyde,
16; — Experimenta anatomica ex vi-
ectionibus petita; Leyde, 1681 et 1684,
relincourt, ayant fait ses expériences sur
s vivants, a intitulé les dix-sept chapi-
t ouvrage Canicidium primum, Cani-
ecundum, etc.; un Appendix contient
traités suivants: De Semine virili; De
nuliebri, intus et extra suum semina-
a Fœmineis ovis, vel in ovario, vel
Parerga super iisdem ovis; De Utero;
is Uteri; Parerga de Tubis Uteri;
ia de Humano Fœtu; — De Fæmina-
s, tam intra testiculos et uterum,
tra; Leyde, 1684 et 1686 in-12: l'au-
rit les œufs sous les différents états, sui-
n les remarque dans les ovaires, dans les
et dans la matrice; il déclare que la
s œufs est incontestable, et que c'est
ue les femmes contribuent à la repro-
e l'espèce humaine. Cependant il avoue
gé des ovaires des femmes par analogie
x des poules; — De Conceptione Ad-
; Leyde, 1685, in-12. L'auteur combat
systèmes publiés avant le sien sur la
du fœtus; — De humani fœtus mem-
Hypomnemata, ibid.; — De Tunica
llantoide-meletemata; ibid. L'auteur
ue cette membrane ne se trouve que
animaux ruminants; — De Tunica
Animadversiones; ibid.; — De Mem-
etus agnina Castigationes; ibid.; —
um Pileolo sive galea, ibid.; — Super
fœtus umbilico; ibid.; — De Con-
nceptus, quibus mirabilia Dei super
mani formatione, nutritione, atque
e sacro velo hactenus tecta, syste-
ici reteguntur; ibid.: l'auteur déve-
s cet ouvrage son système sur la géné-
- Homericus Achilles, etc.; Leyde,
4, 1696, in-4°. Cet ouvrage est plein
n et de recherches; — De Variolis at-
illis; Leyde, 1702, in-12; — De divi-
l Hippocratem Dogmatis, dans les
Drelincurtii; La Haye, 1727, in-4°.
rt que D'Argonne, dans ses Mélanges
e et de Litterature, tome II, p. 37, at-
Charles Drelincourt une vie de Jean
Boërhaave fut un des élèves de Dre-

ourt eut un fils du nom de Charles, qui
lement la carrière médicale; il fut reçu
s 3 février 1693, et se distingua dans
ion. On a de lui: *Dissertatio Anato-*
tica de Lienosis; Leyde, 1697, in-4°,
°, et 1727, in-4°.

le Bauval, *Histoire des Ouvrages des Sa-*
er 1688. — Boërhaave, *Discours preliminaire*
Opuscula Medica Drelincurtii. — Bayle,
e critique. — Niceron, *Mémoires*, XV, de
179 à 196. — Manget, *Bibliotheca Scriptorum medicorum*, IV. — Éloy, *Dictionnaire historique de Médecine* — *Biographie médicale.*

DRENGOT, chef d'aventuriers normands, tué à Cannes (Italie), le 1er octobre 1019. Il était possesseur en Normandie d'un fief dont on ignore la position exacte, et soutenait, selon l'usage du temps, une guerre acharnée contre un de ses voisins, lorsque plusieurs de ses compatriotes, revenant de Terre Sainte, s'arrêtèrent dans son château. Ils lui firent le récit de leurs exploits en Italie, où au nombre de quarante seulement ils avaient débloqué Salerne et chassé les musulmans du territoire de Guaimar III, prince de cette partie de l'Italie. Ils revenaient d'ailleurs chargés de riches présents, témoignages de leurs faciles exploits et de leurs éclatants triomphes. Drengot, auquel des querelles incessantes rendaient le séjour de la Normandie peu agréable, se laissa séduire, et résolut de faire un pèlerinage au royaume de Naples. Quatre de ses frères, leurs familles et quelques aventuriers normands se rangèrent sous son pennon; et lorsque les pèlerins arrivèrent au mont Gargano, terme apparent de leur voyage, ils formaient une troupe de cent lances. Melo, citoyen de Bari, l'un des plus riches seigneurs de la Pouille, vint les trouver, et leur offrit une solde considérable s'ils voulaient l'aider à délivrer ses concitoyens du joug des Grecs: il leur promit en même temps les plus magnifiques récompenses s'ils étaient victorieux. Le but du pèlerinage des Normands se trouva ainsi atteint. Ils étaient venus pour combattre les Sarrasins infidèles; ils combattirent les Grecs schismatiques, et remportèrent trois victoires consécutives; mais à la fin, accablés par le nombre, Drengot et la plupart de ses chevaliers furent tués à Cannes. Le petit nombre de Normands qui échappèrent au désastre se réfugièrent auprès du prince de Capoue, et sous la conduite de Rainolfe, frère de Drengot, fondèrent plus tard le comté d'Averse. Alfred DE LACAZE.

Léon d'Ostie, *Chronic. Mon.-Cassin*, lib. II, cap. XXXVII, p. 368. — Guillaume d'Apulie, *De Rebus Normannorum*, V, lib. I, p. 253. — Georges Cédrène, *Historia*, p. 558. — Sismondi, *Histoire des Républiques italiennes*, I, 256.

DREPANIUS (*Latinus-Pacatus*), poëte et panégyriste latin, vivait vers la fin du quatrième siècle de l'ère chrétienne. Il paraît avoir été très-célèbre en son temps; mais il n'est connu aujourd'hui que par quelques vers d'Ausone et par un *Panégyrique* de Théodose, inséré dans la collection des *Panegyrici veteres*. Sous Dioclétien et sous ses successeurs immédiats, les municipalités provinciales et particulièrement les cités de la Gaule, pays qui passait alors pour très-fertile en orateurs, avaient pris l'habitude d'envoyer de temps en temps à la cour des députations chargées de complimenter l'empereur sur les événements heureux de son règne, de le remercier de ses bienfaits et d'en solliciter de nouveaux. La mission de haranguer l'empereur

appartenait naturellement au plus brillant rhéteur de la cité qui envoyait l'ambassade. Onze de ces harangues solennelles sont venues jusqu'à nous. Elles ont été publiées sous le titre de *Duodecim Panegyrici veteres*. Le discours de Pline en l'honneur de Trajan ouvre la série et complète la douzaine. Quelques éditeurs y ont aussi ajouté le poëme de Corippus à la louange de Justin le jeune. Quant aux onze discours qui forment réellement la collection des *Panegyrici veteres*, ils appartiennent à plusieurs auteurs. Le premier porte le nom de Claudius Mamertin ; le troisième, le quatrième, le sixième et le septième, sont attribués à Eumène ; le neuvième est l'ouvrage de Nazaire, qui paraît avoir aussi écrit le huitième ; le dixième appartient à un Mamertin différent de Claudius Mamertin ; le onzième, enfin, est l'œuvre de Drepanius. On ne connaît pas l'auteur du cinquième panégyrique, prononcé à l'occasion du mariage de Constantin avec Fausta, fille de Maximien en 307.

Dans ces harangues vides et pompeuses, composées d'après les règles de la rhétorique en usage au quatrième siècle, il ne faut chercher ni sincérité, ni vérité, ni inspiration. Les panégyristes semblent n'avoir eu d'autre but que de rassembler en quelques pages le plus grand nombre possible d'hyperboles, de pointes, d'antithèses, de métaphores, etc.; de rassembler, sans aucun souci du bon goût et du bon sens, des mots sonores et harmonieux et de les combiner dans des périodes habilement arrangées. Il serait absurde de voir dans de pareilles œuvres des sources d'information historique. Les succès des empereurs y sont démesurément grossis, leurs revers dissimulés ou transformés en victoires. Leurs amis y sont loués avec une emphase ridicule et leurs ennemis calomniés avec non moins d'exagération. Les faits y sont tellement travestis au gré de la politique des empereurs, qu'à peine découvre-t-on çà et là quelque trace de vérité. Sans doute les *Panegyrici* contiennent sur certains personnages des détails qu'on ne trouverait pas ailleurs ; ils offrent aussi parfois d'assez curieuses études de style, mais c'est peut-être en somme ce que l'antiquité nous a légué de plus misérable.

Drepanius, qui clot la série des panégyristes anciens, était Gaulois, comme Mamertin, Eumène et Nazaire. Lui-même nous apprend qu'il est né « dans cette partie des Gaules où les rivages de l'Océan servent de lit au soleil ». Cette élégante périphrase désigne l'Aquitaine. Drepanius fut intimement lié avec Ausone, qui était plus âgé que lui, et qui l'appelle son fils. Il cultiva la poésie, et Ausone le place au-dessus de tous les autres poëtes, à l'exception de Virgile :

> Quem pluris faciunt novem sorores
> Quam cunctos alios, Marone dempto.

Ce compliment ne veut point dire que Drepanius fut un grand poete, ni même un poete passable, mais tout simplement qu'il faisait des vers, et qu'il en faisait à la louange d'Ausone, qui lui rendait la pareille. On trouve dans la correspondance de Symmaque trois lettres adressées à Drepanius. Celui-ci se rendit à Rome pour féliciter au nom de ses compatriotes Théodose, vainqueur de Maxime, et prononça probablement, dans l'automne de 391, le panégyrique dont nous avons parlé. Si nous ajoutons qu'il fut nommé proconsul, et qu'il descendait d'un père qui portait le même nom que lui, nous aurons épuisé en ce qui concerne Drepanius toutes nos sources d'information.

Le panégyrique de Théodose, sans être exempt des défauts qui défigurent tous les ouvrages de ce genre, contient un peu moins d'hyperboliques extravagances. Si, comme les autres, il est écrit dans une langue hybride, qui n'est ni de la prose ni de la poésie, il offre dans la diction un éclat et une abondance fleurie qui rappellent les grâces de l'école asiatique. *Enfin*, chose insolite chez un rhéteur, on y trouve des pensées. L'auteur semble diviser son panégyrique en deux parties. Dans la première, il loue la vie privée de Théodose ; il vante dans la seconde ce que ce prince a fait depuis son élévation à l'empire. Ce discours contient plusieurs faits importants, surtout en ce qui concerne la révolte de Maxime. Drepanius fait des cruautés de cet usurpateur une description vive, pathétique, mais suspecte d'exagération. Comme les poursuites des Ithaciens contre les Priscillianistes étaient encore toutes récentes et continuaient à troubler les Gaules, Drepanius crut devoir en parler, et il le fit avec noblesse. Il se prononça avec énergie contre une persécution que les plus saints évêques de son temps condamnèrent plus sévèrement encore. Voici ce remarquable passage de Drepanius ; nous empruntons la traduction des Bénédictins : « Pourquoi, dit l'orateur, m'arrêterais-je à parler de la mort de tant d'hommes ? Je n'ai pas oublié que la cruauté est allée jusqu'à répandre le sang des femmes, et que l'on a exercé les dernières rigueurs contre un sexe que l'on épargne dans les guerres mêmes. » Puis passant au crime des évêques, c'est-à-dire d'Ithace et de ses associés, qui avaient poursuivi la mort de ces malheureux, Drepanius continue : « Et qu'est-ce que des évêques accusateurs pouvaient objecter de plus criminel ? Car on vit alors, oui l'on vit cette nouvelle espèce de délateurs, évêques de nom, soldats et bourreaux en effet. Non contents d'avoir dépouillé ces pauvres malheureux des biens de leurs ancêtres, ils cherchaient encore des prétextes pour leur ôter la vie. Circonstance encore plus odieuse ! après avoir assisté à ces jugements criminels, et trempé leurs mains dans le sang des suppliciés, ils allaient avec ces mêmes mains toutes sanglantes offrir le sacrifice, et souillaient ainsi même extérieurement des cérémonies que leur seule disposition intérieure avaient déjà souillées. »

L'édition *princeps* des *Panegyrici veteres*,

ancienne édition in-4°, sans indication de lieu, de date, ou de nom d'imprimeur, contenant les douze discours seuls, paraît être de Venise, 1499. Les plus utiles éditions sont celles de Schwarz, Venise, 1728, in-4°; de Jæger, avec une nouvelle recension du texte, un excellent commentaire et le poëme de Corippus, Nuremberg, 1779, 2 vol. in-8°; de Arntzenius, avec de très-nombreuses notes, Utrecht, 1790-97, 2 vol. in-4°. L'édition publiée à Paris, 1643, in-12, avec les notes des commentateurs, porte le titre de *XIV Panegyrici veteres*, parce qu'on y a joint les Panégyriques d'Ausone et d'Ennodius. L. J.

Sidoine Apollinaire, *Epist.*, VIII, 12. — Ausone, *Præfat. Epigramm.*; *Lud. sept. Sap.*; *Technopægn.*; *Grammaticomast.*; *Idyll.*, VII. — Symmaque, *Epist.*, VIII, 12; IX, 88, 69. — T.-G. Walch, *Dissertatio de Panegyricis Veterum*; Iéna, 1721, in-4°. — T.-G. Mœrlin, *De Panegyricis Veterum Programma;* Nuremberg, 1738, in-4°. — Heyne, *Censura XII Panegyricorum veterum*, dans ses *Opuscula academica*, vol. VI, p. 80. — *Histoire littéraire de France*, t. I.

DREPANIUS FLORUS. *Voy.* Florus.

* **DRESCH** (*Georges-Léonard-Bernard* de), jurisconsulte allemand, né le 20 mars 1786, à Forchheim, dans le duché de Bade, mort en 1836. Il étudia la jurisprudence, la philosophie et l'histoire à Wurtzbourg et à Bamberg, et fit en 1808 des cours publics à l'université de Heidelberg. En 1823 il fut nommé professeur de droit à Landshut, et en 1826 il passa en la même qualité à Munich, où comme député de l'université il contribua puissamment, dans la session de 1831, à faire restreindre la liberté de la presse en Bavière. On a de lui : *Ueber die Dauer der Volksverträge* (De la durée des traités des nations); Landshut, 1808; — *Systematische Entwickelung der Grundbegriffe des Privat-Staats-und Völkerrechts* (Développement systématique des idées fondamentales du droit privé, du droit politique et du droit des gens); Heidelberg, 1810-17; — *Uebersicht der allgemeinen politischen Geschichte* (Aperçu de l'histoire politique en général); Weimar, 3 vol.; — *Ueber die Ansprüche der Juden auf das Bürgerrecht* (Prétentions des Juifs aux droits de citoyen); Tubingue, 1816; — *Ueber die Hauptstaaten des europäischen Staaten Systeme* (Des principaux états du système politique de l'Europe); Tubingue, 1817; — *Œffentliches Recht des deutschen Bundes* (Droit public de la Confédération germanique); 1820-1821, 2 vol.; — *Naturrecht* (Droit naturel); Tubingue, 1822; — *Baierisches Staatsrecht* (Droit politique de la Bavière); Ulm, 1823; — *Schmidt's Geschichte der Deutschen, fortgesetzt, etc.* (Schmidt, Histoire d'Allemagne, continuée, etc.), tome 21-27; Ulm, 1824-30; — *Abhandlungen aus verschiedenen Theilen des Rechtes* (Traités sur différentes parties du droit); Landshut, 1830. W. de S.

Conversations-Lexikon. — Krug, *Encyclop. phil. Lexicon.*

DRECHSLER (*Wolfgang*), historien allemand, du seizième siècle. Il est connu par un *Chronicon Rerum Saracenicarum, seu de Saracenis et Turcis;* Bâle, 1567, in-fol., et Leipzig, 1689, 1 vol. in-8°, avec des notes de l'éditeur, Jean Reiske.

Jöcher, *Allgem. Gelehrt.-Lexicon.*

DRECHSLER (*Didier*). *Voy.* Dressler.

DRECHSLER (*Jean-Gabriel*), théologien protestant allemand, natif de Wolkenstein, en Misnie, mort le 20 octobre 1677. Il professa la philosophie à Halle. On a de lui : *Manuductio ad poesin hebraicam;* — *Compendium chronologico-historicum.* On lui attribue encore : *De Larvis natalitiis christianorum;* Leipzig, 1683, sous l'anagramme de *Chressulder.* Cet ouvrage eut un certain retentissement. W. de S.

Witte, *Diar. biog.*

* **DRESEN** (*Adam*), musicien allemand, mort à Arnstadt, en 1718. Il fut maître de chapelle à la cour du duc Bernard de Weimar. En 1680 il adopta la doctrine des piétistes, et se retira quelque temps du monde. Devenu maître de chapelle à Arnstadt, il y mourut. On a de lui : *Allemanden, Couranten, Sarabanden, Balletten* (Allemandes, Courantes, Sarabandes, Ballets, etc.), Ire partie; Iéna, 1673, in-fol; — *Verschiedene Kirchenlieder* (Divers Chants d'église).

Wetzel, *Liederdichter*, I, 193.

DRESIG (*Sigismond-Frédéric*), érudit allemand, né le 1er octobre 1700, mort le 11 janvier 1742. Il fut recteur de l'école Saint-Thomas à Leipzig, où il professa longtemps. Il se suicida, dans un accès de misanthropie. Ses principaux ouvrages sont : *De usu alborum calculorum apud veteres*; Leipzig, 1731, in-4°; — *Oratio de meritis Gustavi-Adolphi in Eccles. luther.*; ibid., 1732, in-4°; — *Vindiciæ dissertationis de latinismis;* ibid., 1732, in-4°; — *De usu stigmatum apud veteres;* ibid., 1733, in-4°; — *De Cicuta, Atheniensium pœna publica;* ibid., 1734, in-4°; — *De Rhapsodis, von alten Meistersaengern* (Des Rhapsodes et des anciens Meistersaenger); ibid., 1734, in-4°; — *Palæphatus, græce;* ibid., 1735, in-8°; — *Epistola de uxore sub marito domina;* ibid., 1736, in-4°; — *De Præcipitatione, Romanorum pœna publica;* ibid., 1737, in-4°; — *Animadversiones in Fabri thesaurum;* — *Justinus locis quibusdam emendatus;* ibid., 1738, in-4°; — *Epistola de correctoribus Imperii Romani;* ibid., 1739, in-4°; — *Comment. de verbis mediis;* ibid., 1755, in-8°.

Adelung, Supplément à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexic.*

DRESSEL (*Nicolas-Guillaume*), jurisconsulte allemand, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : *Commentatio ad Synopsin Juris privati J.-J. Schœpferi;* Iéna, 1717, in-4°; — *Disputatio de advocatis eorumque numero restringendo;* ibid., 1717, in-4°; — *De actionibus adjectitiarum qualitatum earumque usu hodierno;* ibid.,

1718, in-4° ; — *Commentarius theoretico-practicus ad Pandectas ;* ibid., 1719, in-4° ; — *De Delinquente convicto, licet non confesso, pœna ordinaria afficiendo ;* ibid., in-4°.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon.*

DRESSEN ou **DRESDEN** (*Pierre* DE). *Voyez* PIERRE.

DRESSER (1) (*Mathieu*), érudit allemand, né à Erfurt, le 24 août 1536, mort le 5 octobre 1607. Il étudia dans sa ville natale et à Wittenberg, où il suivit les leçons de Mélanchthon et de Luther. En 1560 il fut professeur de langue grecque à Erfurt, en 1574 professeur d'éloquence et d'histoire à la place de Juste-Lipse à Iéna, recteur de l'école de Meissen en 1581, et professeur de langue grecque et latine à Leipzig. Il eut le titre d'historiographe de la cour électorale de Saxe et fut chargé de continuer l'*Historia Saxonica* de Fabricius ; Leipzig, 1606, 2 vol. Il se montra opposé aux doctrines de Ramus, et professa ouvertement celles de la confession d'Augsbourg. On a de lui : *Rhetoricæ inventionis, dispositionis et elocutionis Libri IV, quam plurimis exemplis illustrati ;* Leipzig, 1585, in-8° ; — *Progymnasmata Litteraturæ Græcæ, cum exemplis*, etc. ; Leipzig, 1585, in-8° ; — *Isagoge historica per millenarios distributa ;* Leipzig, 1587, in-8° ; — *De Festis diebus Christianorum, Judæorum et Ethnicorum ;* Wittenberg, 1584, in-8°, et 1597, même format ; — *Historia Martini Lutheri ;* Leipzig, 1598, in-8° ; — *Sächsisches Chronicon* (pour continuer celle de Pomarius de 1588 à 1596) ; Wittenberg, 1596.

Bayle, *Dict. hist.* — Adam, *Vit. Erudit.*

* **DRESSLER** (*Ernest-Christophe*), poëte et musicien allemand, né à Greussen, en 1734, mort le 6 avril 1779. Il étudia à Halle et à Iéna, et s'appliqua particulièrement à la musique, qui souvent fut une ressource pour lui. En 1756 il eut de l'emploi à l'opéra de Bareuth ; en 1763 il obtint le titre de secrétaire et musicien de chambre à la cour de Gotha, en 1767 celui de directeur de la chapelle du prince de Furstenberg ; enfin, en 1775, il devint musicien de chambre à Cassel. On a de lui : *Meine Lieder* (Mes Chansons) ; Leipzig, 1755, in-8° ; — *Angenehme Beyträge zur Geschichte jetziger Zeiten* (Notes intéressantes pour servir à l'histoire des temps présents) ; Hof, 1761, in-8° ; — *Fragmente einiger Gedanken des musicalischen Zuschauers*, etc., (Fragments de quelques pensées d'un auditeur, amateur de musique) ; Gotha, 1767, in-4° ; — *Angemerkte Kleinigkeiten die wahre Art das Theater zu bessern betreffend* (Observations de quelques détails concernant l'amélioration de l'art théatral) ; Wetzlar, 1770, in-4° ; — *Melodische Lieder fur das schœne Geschlecht* (Chants mélodiques à l'usage du beau sexe) ; Francfort, 1771, in-8° ; — *Freundschaft und Liebe in melodischen Liedern* (Amour et amitié en chants mélodiques) ; Nuremberg, 1774, in-8° ; — *Theaterschule fur die Deutschen* (École théâtrale à l'usage des Allemands) ; Hanovre, 1778, in-8° ; — *Verschiedene kleinere Gelegenheitsschriften und Gedichte* (Divers écrits d'occasion et poëmes).

Strieder, *Hess. gel. Gesch.*

DRESSLER. *Voyez* DRESCHSLER.

DREUILLET (*Élisabeth-Thomasse*, née de MONTLAUR, femme), poëte française, née à Toulouse, en 1656, morte à Sceaux, en juillet 1730. Elle était à la fois jolie, aimable, et riche ; Dreuillet, président à mortier au parlement de Toulouse, obtint sa main. Peut-être le don de son cœur ne suivit pas celui de sa personne, car dans un sonnet dont Louis XIV est l'objet, Mme Dreuillet dit de ce monarque :

> Je l'aimerai, n'aurait-il que le buste,
> Plus que l'amant le plus robuste .... etc.

On aime à croire qu'en écrivant ces vers, Mme Dreuillet se laissait entraîner par son penchant poétique et qu'elle ignorait le mérite du sacrifice. On doit également supposer que Mme Dreuillet ne sacrifia qu'aux muses, sur la mort de son mari l'ayant rendue libre, elle vint à Paris. Un ami, Jean Dumas d'Aygueberre, la présenta chez la duchesse du Maine, qui tenait à Sceaux une véritable cour. Mme Dreuillet plut tellement à la princesse qu'elle devint sa compagne inséparable jusqu'à sa mort, qui eut lieu au château de Sceaux. Mme Dreuillet avait obtenu en 1708 et en 1710 le prix de l'églogue aux Jeux Floraux. On a peu de chose d'elle ; les pièces les plus intéressantes sont restées dans les papiers de la duchesse du Maine, et n'ont pas été imprimées. On cite cependant *Le Phénix*, conte ; — *Climène*, églogue ; — des *Chansons*, et autres poésies légères, écrites avec beaucoup d'élégance et publiées dans différents recueils du temps, principalement dans l'*Anthologie* et dans le *Recueil de vers choisis ;* La Haye, 1715. A. JADIN.

Le Nouvelliste du Parnasse. — Titon du Tillet, *le Parnasse français.* — Du Mège, *Biographie toulousaine.*

DREUX (Comtes DE), nom et titre que portèrent les membres d'une famille seigneuriale qui remonte au dixième siècle. Les principaux furent :

DREUX (Robert Ier, dit *le Grand*), mort le 11 octobre 1188. Il était le troisième fils de Louis le Gros, et obtint le comté de Dreux soit de son père, en 1132, soit de son frère, Louis VII, en 1137. En 1147, Robert accompagna le roi en Palestine ; mais il fut un des premiers à reprendre la route de France après le malheureux siége de Damas ; et son retour fut suivi de près par des intrigues qui ne tendaient à rien moins qu'à lui faire déférer la couronne. Quelques historiens, d'après Jean d'Ypres, écrivain du quatorzième siècle, ont prétendu que ce prince était l'aîné de Louis VII, et que son père l'avait écarté de la succession

(1) Et non *Dresses*, comme l'écrit par erreur la *Biog. universelle* des frères Michaud, nouv. edit.

ise de faiblesse d'esprit. Cette incapacité
e ne l'avait pas empêché cependant d'é-
a veuve de Rotrou II, comte du Perche,
re à son apanage le douaire de sa femme,
; signaler, soit en Terre Sainte, soit de-
ı retour, comme un brave chevalier.
'il en soit, il avait déjà tenu une con-
sez équivoque avant son départ pour la
. Parmi les mécontents qu'il rallia à son
igurèrent le fils de sa femme, Rotrou,
u Perche, la comtesse Alix de Bourbon,
; Cahors, chancelier du roi, et quelques
lignitaires de l'Église. Mais Suger, par sa
;, fit avorter le complot, et Robert resta
is dans le devoir. En 1152 il s'allia au
frère pour attaquer Henri II, duc de
die. L'année suivante il fonda la ville
son nom, fut appelée Brie-Comte-Ro-
raia Comitis Roberti). En 1159, tandis
is le Jeune défendait en personne la ville
ouse contre Henri II Plantagenet, de-
i d'Angleterre, le comte de Dreux et
n frère, évêque de Beauvais, opposèrent
ne résistance à Thibaut V, comte de
le Champagne, et franchissant à leur tour
lières de Normandie, y portèrent le fer
. Ce fut à la même époque que Robert
à la ville de Dreux une charte de com-
fonda vers le même temps l'église Saint-
du Louvre, à Paris. Protecteur des let-
nt que l'époque le comportait, il voulut
it dans cette église un hôpital pour les
pauvres, sous la direction d'un maître
e présider à leurs études et de pourvoir
itretien. Vers la fin de sa longue car-
obert le Grand céda le comté de Dreux
s aîné, *Robert II* (1184), et dès lors
plus que le titre de *comte de Braine*. Il
ais la seigneurie de cette ville, ainsi que
Fère-en-Tardenois, de Mesle et d'autres
r son mariage avec la veuve du comte
ur-Seine. On grava sur la tombe de
r ce distique :

ps Robertus mira pietate refertus
eet : heu! noli plura rogare, tacet.

(*Philippe* DE), évêque de Beauvais,
cédent, mort dans son diocèse, en 1217.
eux prélat passa deux fois en Terre
178 et 1190) pour combattre les infi-
resta la deuxième fois captif à Bag-
n retour, il porta les armes contre les
omba entre leurs mains près de Milly,
it fut jeté par Richard dans une étroite
s pape Célestin III, ayant eu pitié de
l interposer sa recommandation auprès
ngleterre pour sa délivrance : dans ses
l'appelait *son cher fils*; mais Richard
écrit en quelle occasion l'évêque avait
et lui ayant envoyé sa cotte d'armes,
nglantée, avec ordre à celui qui la
terait de dire, comme Jacob : « Voyez,
, si c'est là la tunique de votre fils, »
le pape n'eut autre chose à répliquer, sinon que le traitement qu'on faisait à ce prélat était juste, puisqu'il avait quitté la milice de Jésus-Christ pour suivre celle du monde. Philippe ayant enfin été délivré, en 1202, n'en continua pas moins à guerroyer. En 1210 il se croisa contre les albigeois; mais, plus scrupuleux ou plus circonspect, il ne voulut plus violer les canons de l'église, et on le vit désormais combattre, non avec l'épée, mais avec la massue; il disait « qu'assommer n'était pas répandre le sang ». Ce fut en effet armé d'une massue qu'il parut aux champs de Bouvines (1214), où il fut un des héros de la journée.

DREUX (*Robert II*, comte DE), frère du précédent, mort en 1218. Il partit pour la croisade en 1190; devançant les lenteurs de Philippe-Auguste, il contribua beaucoup à la prise d'Acre en 1191, et se trouva en 1204 au siége de Rouen. En 1211 il se croisa contre les albigeois, et fournit à Simon de Montfort, qui était à la tête de cette croisade, un renfort considérable; deux ans après, il se signala, ainsi que l'évêque son frère, à Bouvines. Il eut pour successeur *Robert III*, son fils aîné. De *Pierre Mauclerc*, son deuxième fils, descend la dernière maison des ducs de Bretagne (*voyez* l'article ci-bas).

DREUX (*Robert III*, comte DE), surnommé *Gâteblé* (1), mort en 1234. Il défendit Nantes contre Jean, roi d'Angleterre, qui le fit prisonnier, mais lui rendit la liberté en 1214. Robert III se trouva au siége d'Avignon en 1225. Il se déclara d'abord contre la régence de la mère de Louis IX; mais il ne tarda pas à faire sa soumission. Sa mort fut pour Blanche une perte véritable. Il avait à plusieurs reprises fait l'office de médiateur entre cette princesse et son frère Mauclerc, duc de Bretagne.

DREUX (*Henri* DE), frère du précédent, mort le 18 juillet 1240. Il fut nommé archevêque de Reims, en 1227. S'étant brouillé avec le roi saint Louis, au sujet des franchises des bourgeois de Reims, il tint en 1235 un concile à Saint-Quentin, et excommunia le monarque français. Celui-ci arrangea l'affaire en rendant à Paris, en janvier 1236, un jugement par lequel les habitants de Reims payeraient dix mille livres parisis à leur archevêque.

DREUX (*Pierre* DE), surnommé *Mauclerc*, duc de Bretagne et comte de Richemont, frère des précédents, mort en 1250. Philippe-Auguste, devenu l'arbitre de la Bretagne après la triste fin d'Arthur et ses propres victoires sur Jean sans Terre, fit épouser en 1213 Alix de Thouars, sœur d'Arthur, à un prince de la maison de France, *Pierre de Dreux*, surnommé *Mauclerc*, petit-fils de Louis le Gros. Le roi imposa à son parent des conditions qui avaient pour but de placer dans une étroite dépendance vis-à-vis la couronne de

(1) Il tirait ce surnom de ce que dans son jeune âge il avait fortuitement gâté quelques moissons.

France le duché, dont il n'aurait pu s'emparer directement. Il lui fit jurer de le servir fidèlement envers et contre tous, et de recevoir les hommages des Bretons, avec cette clause : *sauf la fidélité au roi de France, notre sire.* Le nouveau duc s'engagea à s'en rapporter, dans ses conflits avec ses propres vassaux, aux décisions de la cour du roi ; son frère, Robert III, comte de Dreux, se rendit caution de ses engagements, et consentit à ce que le roi saisît ses domaines si le duc de Bretagne manquait à ce qu'il avait promis. Pierre de Dreux avait d'abord étudié pour entrer dans l'Église. Son savoir, sa dextérité lui avaient valu le surnom que l'histoire a consacré. Il était railleur, peu sincère, inconstant dans son amitié, remuant et n'écoutant que les conseils d'une ambition intéressée et jalouse. Sa vie se passa dans une agitation perpétuelle et en guerre avec Philippe-Auguste, avec ses propres sujets, ou avec les infidèles. D'abord il eut à repousser les attaques de Jean sans Terre, et contribua au succès que le jeune Louis, fils du roi de France, remporta sur les Anglais au combat de La Roche-au-Moine (1214). L'esprit entreprenant et inquiet de Pierre Mauclerc se tourna ensuite contre les priviléges ecclésiastiques ; la lutte qu'il engagea de ce côté lui valut une excommunication (1217). Cette hostilité intéressée envers l'Église ne l'empêcha pas de prendre parti pour elle contre les albigeois ; lutte qui pouvait offrir à son ambition plus d'un côté favorable. Après avoir réprimé une révolte de quelques seigneurs bretons, il amena au roi Louis VIII un renfort pour assiéger La Rochelle. La puissance dont jouissait l'Église en Bretagne était telle qu'il songea, pour y mettre un frein, à diriger contre elle l'esprit des nobles. Il tint à Nantes, à cet effet, une assemblée générale de la noblesse (1225), et y rendit quelques ordonnances contre le clergé. La croisade contre les albigeois, ranimée par le zèle emporté de Louis VIII, appela encore une fois le duc de Bretagne, qui suivit le roi au siége d'Avignon ; mais ses intrigues pour supplanter le comte de Flandre le mirent bientôt en mésintelligence avec Louis, dont la mort suivit de près la prise d'Avignon. Un nouveau champ s'ouvrit alors aux projets ambitieux du duc. La couronne passait sur la tête d'un enfant, Louis IX, et le pouvoir tombait aux mains d'une femme, Blanche de Castille : c'était une occasion de rejeter les dures conditions de dépendance que Philippe-Auguste lui avait imposées. Il se ligua avec les comtes de la Marche et de Champagne, et ces trois seigneurs refusèrent d'assister au sacre du jeune roi. Mais Blanche sut détacher de la ligue le comte de Champagne, et Pierre se vit contraint de consentir à un accommodement (1227). L'année suivante, l'insurrection féodale recommença, et Pierre Mauclerc ne manqua pas d'y figurer ; toutefois, la tentative échoua de nouveau, et il en fut quitte pour solliciter un second pardon (1228). Bientôt pour se venger du comte de Champagne, dont l'attachement pour la régente avait fait avorter ses desseins, Pierre de Dreux se jeta sur les terres du comte ; mais Louis IX accourut en hâte, et le duc fut forcé de se retirer (1229). Après un nouveau traité, Pierre Mauclerc, irrité de tant d'efforts infructueux, se tourna du côté de l'Angleterre, se rendit dans ce pays, et s'engagea en secret à conduire le roi Henri III en Bretagne. Cette nouvelle trahison fut découverte ; Louis IX fit assigner le coupable, qui, n'ayant osé comparaître, fut condamné à perdre ses terres d'Anjou. Pierre répondit à cette sentence en envoyant un chevalier déclarer qu'il ne se tenait plus pour homme-lige du roi, et qu'il le défiait. Louis se mit en campagne, et fit, au cœur de l'hiver, le siége de plusieurs places de Bretagne ; enfin, un nouveau jugement déclara Pierre déchu de son duché (1230). Mais les secours qu'il avait sollicités de l'Angleterre lui arrivèrent à temps, et Louis, dont l'armée était travaillée par des divisions et des mécontentements, fut contraint de rétrograder. Cependant, après l'expiration d'une trêve à laquelle il avait consenti, le roi de France assembla de nouvelles forces, et marcha résolûment contre son vassal. Celui-ci ne jugea pas à propos de l'attendre ; il se rendit à Paris, et se soumit *haut et bas* à tout ce qu'exigea son suzerain. Ce nouvel accord dura jusqu'en 1236 ; Pierre Mauclerc ayant marié son fils Jean avec l'héritière de Navarre, tenta une nouvelle coalition contre le roi ; mais l'ambitieux prince touchait au moment où il devait, suivant les termes de son contrat de mariage, résigner la puissance dont il n'était que dépositaire durant la minorité de son fils aîné. Le fils d'Alix de Bretagne fut reconnu duc, sous le nom de *Jean Ier*, et le père se qualifia simplement *Pierre de Braine*, chevalier. Dans la nouvelle situation où cet événement le plaça, il tourna toute son activité ailleurs, et se fit nommer chef de la croisade en 1238 : la discorde se mit dans l'expédition ; une partie seulement persista dans l'entreprise et aborda en Palestine. De ce nombre fut Pierre Mauclerc ; les croisés sortirent de Ptolémaïs pour faire le siége de Damas. Pierre agit en homme décidé à courir les aventures et à se dédommager de la perte de son duché par la conquête de quelque province sur les ennemis du saint-sépulcre. Matthieu Pâris rapporte qu'ayant été averti qu'un émir conduisait un grand convoi de bœufs à Damas, il sortit du camp sans bruit, et mit l'émir en fuite, après un choc assez rude ; il entra avec les fuyards dans une place où ils se réfugièrent, la pilla et passa au fil de l'épée toute la garnison. Mais ces prouesses aboutirent à une défaite complète et à la captivité du plus grand nombre. De retour en France, l'ancien duc de Bretagne occupa son activité en se mêlant à diverses intrigues, s'immisça, autant qu'il put, dans les affaires de la Bretagne, et arma contre les Anglais de nombreux corsaires. Enfin, la croisade dont le saint

le France fut le chef (1249) offrit une nouvelle carrière à son esprit aventureux. L'issue de cette expédition eût été peut-être différente si es avis de Mauclerc eussent prévalu. Il avait ouvert le conseil de s'assurer d'abord d'Alexandrie. Son expérience de la guerre, la connaissance qu'il avait acquise précédemment du pays, du genre de guerre qui pouvait y réussir, donnaient de l'autorité à ses avis; mais l'impatiente valeur du comte d'Artois l'emporta. Mauclerc, malgré la prudence de ses vues avant le combat, ne s'épargna pas dans l'attaque. Il suivit le comte d'Artois à la Massoure, et exposa courageusement sa vie. Il sortit du combat blessé au visage et perdant le sang par la bouche en abondance. Joinville lui rend ce témoignage qu'il le trouva revenant de la Massoure *bien se maintenant, et si étoit assez poursuivi et chassé de près.* Il ajoute que toute sa *bataille* (1) était composée de chevaliers de son *lignage*. Pierre Mauclerc partagea la captivité du roi, et mourut après sa délivrance, en vue des côtes de France. Il eut deux femmes, Alix de Bretagne, qui mourut en 1221, et Marguerite de Montague. Il laissa deux enfants : Jean Ier, qui devint duc de Bretagne en 1237, et Yolande, mariée au fils du comte de la Marche.

Joinville, *Chron.* — Duchesne, *Hist. de la Maison de Dreux.* — Sismondi, *Hist. des Fr.* — Henri Martin, *Hist. de Fr.* — Michelet, *Hist. de Fr.*, II. — Le Bas, *Diction. encycl. de la France.*

DREUX (*Jean Ier* DE), fils aîné de Robert III, mort à Nicosie (Chypre), sur la fin de l'année 1248. Sa postérité mâle, dont l'histoire ne présente rien de saillant, posséda le comté jusqu'en 1345, où mourut *Pierre*, frère et successeur de *Jean III*. Les prédécesseurs de Pierre, depuis Jean Ier, avaient été :

Robert IV (1249-1282);
Jean II, le Bon (1282-1309);
Robert V (1309-1329);
Jean III (1329-1331).

Pierre laissa une fille et une sœur, toutes deux nommées Jeanne : elles lui succédèrent l'une après l'autre : *Jeanne Ire* mourut en 1346, et *Jeanne II* en 1355; celle-ci laissa, de son mari Louis, vicomte de Thouars, un fils nommé *Simon*, qui fut tué dans un tournoi, en 1365, le jour de ses noces avec Jeanne d'Artois, et deux filles, *Péronnelle* et *Marguerite de Thouars*, qui se partagèrent le comté de Dreux. Ces deux sœurs le vendirent, en 1377 et 1378, à Charles V, qui le réunit à la couronne.

Il y avait aussi des vicomtes de Dreux, dont l'histoire est peu connue et n'offre aucun intérêt.

Duchesne, *Hist. de la Maison de Dreux.* — *Art de vérifier les dates*, Ire part., t. XXI.

DREUX-BRÉZÉ. Nom d'une famille dont l'origine remonte, dit-on, par une filiation non interrompue, jusqu'à Pierre de Dreux. Elle ajouta à Dreux le nom de Brézé à partir du dix-septième siècle, lors de l'échange que fit avec le grand Condé du marquisat de la Galissonnière, pour la terre de Brézé, Thomas de Dreux, conseiller au parlement de Paris, etc.; il s'appela dès lors *marquis de Brézé*, la terre de ce nom ayant été en sa faveur érigée en marquisat par lettres d'août 1685, enregistrées en la chambre des comptes et au parlement de Paris les 23 juillet et 5 août 1686.

(1) *Bataille* est ici dit pour corps de troupes ou escadron. Le corps que commandait Mauclerc était entièrement composé de sa famille et de leurs vassaux.

La famille de Brézé proprement dite est aujourd'hui éteinte; ses membres les plus connus furent les suivants :

BRÉZÉ (*Jean* DE), seigneur de La Varenne, mort en 1351.

BRÉZÉ (*Pierre Jacques* DE). *Voyez* BRÉZÉ.

BRÉZÉ (*Louis* DE), fils de Jacques vivait dans la première moitié du seizième, siècle. Il fut grand-veneur de François Ier, qui le créa chevalier à la cérémonie de Compiègne, le jour de Saint-Michel 1527. Il épousa en premières noces Catherine de Dreux, dont il n'eut point d'enfants, et ensuite Diane de Poitiers (*voy.*), depuis duchesse de Valentinois. Deux filles naquirent de cette union, Françoise de Brézé, mariée à Robert de La Marck, quatrième du nom, duc de Bouillon, maréchal de France, et Louise de Brézé, qui épousa Claude de Lorraine, duc d'Aumale, fils puîné de Claude, duc de Guise.

BRÉZÉ (*Gaston* DE), souche des seigneurs de Plannes, d'Auvricher et de Plainbose, frère du précédent et troisième fils de Jacques. Il était maréchal de Normandie. Il épousa Marie de Cerisai; de ce mariage il eut Louis évêque de Meaux (dont l'article suit); Catherine, mariée à Nicolas de Dreux, vidame et baron d'Esneval, de Pavilly, de Pierrecourt, etc.; et Françoise, alliée à Gilles Le Roi, seigneur de Chillou.

BRÉZÉ (*Louis* DE), fils du précédent, mort le 15 septembre 1598. Il fut évêque de Meaux et trésorier de la Sainte-Chapelle de Paris. Le 1er juin 1556 il fut nommé grand-aumônier de France, à la sollicitation de la duchesse de Valentinois. Il assista au concile de Trente.

Dans la branche collatérale des Dreux-Brézé on distingue :

DREUX-BRÉZÉ (*Michel* DE), *marquis de Brézé*, né en 1699, mort en 1754. Il fut colonel en 1720, brigadier d'infanterie en mars 1741, lieutenant général en mars 1744, commandant pour le roi à Tournay en 1745; gouverneur de Loudun, grand-maître des cérémonies de France en 1749; prévôt et maître des cérémonies des ordres, et commandant en chef des provinces de Flandre et de Hainaut.

DREUX-BRÉZÉ (*Thomas* DE), fils du précédent, connu sous le nom de marquis de Dreux, mort le 26 mars 1749. Il fut lieutenant général, gouverneur des villes et châteaux de Loudun, du Loudunois, des îles Sainte-Marguerite, Saint-Honorat, etc., et grand-maître des cérémonies,

depuis mars 1701. Il était gendre du ministre Chamillart.

BRÉZÉ (*Henri-Évrard*, marquis DE DREUX ET DE), mort en 1829. Il était fils de Joachim de Dreux, frère cadet de Michel de Dreux, et avait épousé Adélaïde-Philippine de Custine, fille du général de ce nom (*voy.*). Nommé dès l'âge de seize ans à la charge de grand-maître des cérémonies de France, dont sa famille était en possession depuis plus d'un siècle, le marquis de Brézé fut chargé, peu d'années après son entrée en fonctions, de pourvoir aux préparatifs des états généraux. La tâche était difficile, parce qu'elle le mettait en contact avec les hommes les plus marquants et les plus impétueux de la représentation nationale, contre lesquels il était souvent obligé de lutter pour soutenir la prérogative royale; cependant le grand-maître déploya dans les circonstances les plus épineuses une sagesse et une fermeté qui auraient fait honneur à l'expérience la plus consommée. Il débuta dans ce rôle délicat le 20 juin 1789. Ce jour avait été choisi par la majorité des membres du clergé pour se réunir aux députés du tiers état. Pour prévenir cette réunion, la cour ordonna la fermeture des salles d'assemblée des états, sous le prétexte de préparatifs à y faire pour une séance royale indiquée au 22; et le 20 juin au matin le marquis de Brézé dut faire au président Bailly la notification de la décision du roi. Cet incident amena la fameuse séance du Jeu de Paume. Cependant la séance royale, fixée d'abord au 22 juin, fut remise au 23. Le marquis, qui avait signifié cet ajournement à l'assemblée, eut encore à supporter le mécontentement des députés du tiers, blessés du peu d'égards qu'on leur témoignait en leur assignant pour lieu de réunion une galerie de bois servant de vestibule à une porte détournée, et en les laissant longtemps exposés à une pluie battante avant de leur permettre l'entrée de la salle, dans laquelle les représentants du clergé et de la noblesse étaient déjà commodément assis bien avant qu'ils fussent eux-mêmes introduits. La déclaration impérieuse par laquelle le roi venait de clore l'espèce de lit de justice pour lequel les trois ordres avaient été convoqués avait révolté l'assemblée et déposé au fond de tous les cœurs un mécontentement et une indignation qui se révélaient par un morne silence. Les dernières paroles du monarque étaient une injonction formelle de se retirer immédiatement. Toute la noblesse et une partie du clergé avait obéi; mais les députés des communes et l'autre partie du clergé étaient demeurés à leur place, dans une immobilité froide et résolue, lorsque tout à coup Mirabeau se lève, et, dans une improvisation entraînante, propose la motion de ne se séparer qu'après avoir donné une constitution au pays. En ce moment le grand-maître des cérémonies paraît, et s'adressant au président : « Monsieur, lui dit-il, vous avez entendu les ordres du roi? — Je vais prendre « ceux de l'assemblée, répond Bailly; elle s'est « ajournée après la séance royale, et je ne puis « la séparer sans qu'elle en ait délibéré. — Est-« ce là votre réponse, et puis-je en faire part au « roi? — Oui, monsieur. » Puis se tournant vers les députés qui l'entouraient : « Je crois, ajouta « Bailly, que la nation assemblée ne peut recevoir « d'ordre. » Ce fut alors que Mirabeau, s'élançant vers le marquis, lui adressa la fameuse apostrophe sur laquelle on a fait tant de variantes (1).

Sujet fidèle, le marquis de Brézé n'abandonna pas, quand il le vit dans le malheur, le prince dont il avait partagé la fortune; jusqu'à la journée du 10 août, il resta constamment auprès de sa personne, et ce ne fut que du moment où il désespéra de pouvoir le servir en France qu'il suivit le cours de l'émigration. Plus tard, par déférence pour les ordres de Louis XVIII, qu'il était allé rejoindre à Vérone, il rentra dans sa patrie. Il vécut dans l'obscurité sous l'Empire. A la Restauration, il reprit les fonctions de grand-maître des cérémonies, qu'il remplit jusqu'à sa mort. Il avait été appelé en 1815 à la chambre des pairs. [*Enc. des G. du M.*]

Voy. pour les *Dreux* et *Dreux-Brézé*, Anselme, *Hist.* — Sismondi, *Hist. des Français*. — Henri-Martin, *Hist. de France*. — Duchêne, *Histoire de la Maison de Dreux*.

DREUX-BRÉZÉ (*Scip* [illegible] rq [illegible]). [illegible] précédent, homme [illegible] fra [illegible] Andelys, le 13 déc [illegible] 1845. Il étudia à [illegible] fit en qualité d' [illegible] l'Empire. A [illegible] ses [illegible] que lorsque [illegible] permission de reprendre [illegible] au moment même où son [illegible] de Louis XVIII. Attaché [illegible] qualité d'aide-de-camp, il [illegible] comme simple volontaire aux [illegible] retraite de Lo [illegible] temps après la [illegible]

(1) La véritable variante a été [illegible] fils même du marquis, plus de [illegible] chambre des pairs, dans la séance du [illegible] « historiens du temps ont [illegible] « manière plus ou moins inexa[illegible] « retour du roi Louis XVIII, [illegible] « prince lui demanda de s'en [illegible] « à sa volonté. N'étant plus retenu par [illegible] « sidérations, je puis dire aujourd'hui [illegible] « se passèrent. Mon père fut envoyé pa[illegible] « ordonner à l'Assemblée nationale de se [illegible] « entra couvert : tel était son devoir, [illegible] « au nom du roi. De grandes clameurs [illegible] « à sa vue : on lui cria de se découvri[illegible] « refusa énergiquement. Alors Mirab[illegible] « lui dit point : Allez dire à votre [illegible] « *Nous sommes ici par le vœu de* [illegible] « *matérielle seule pourrait nous f*[illegible] « Mon père prit alors la parole, et [illegible] « Je ne puis reconnaître, dit-il, en [illegible] « le député du bailliage d'Aix, et [illegible] « semblée. Puis il se retira quelques [illegible] « alla rendre compte au roi de cet incident. [illegible] « tement, messieurs, comment les c[illegible] « j'en appelle aux souvenirs des [illegible] « bre qui siégeaient alors dans [illegible]

ne dans le premier régiment de cuiras-
la garde royale, il se retira en 1827
ce militaire, avec le grade de lieute-
nel, et hérita en 1829 de la charge de
ıtre des cérémonies et de la dignité de
rance. Dès les premiers pas qu'il fit dans
rière nouvelle, le marquis de Dreux-
ıonça les talents qui lui ont assigné au
ı pairie un rang éminent. Après la ré-
le 1830, il se rallia au nouveau gouver-
« parce que, disait-il, dans la position
s, c'est le seul moyen de contribuer au
a patrie ». Mais il conserva ses sympa-
ses regrets pour la dynastie dont il
sapprouvé les derniers actes. Défen-
stamment les principes de la monarchie
onnelle, et combattant les tendances dé-
ıes que le mouvement de Juillet avait
ées, il se signala par une opposition
mesurée. Ses nombreux discours pro-
la chambre des pairs respirent un sen-
ıquis des convenances oratoires.

belle, *Hist des Deux Rest.* — Lamartine, *Hist.*
. — Louis Blanc, *Hist. de Dix Ans.* — *Monit.*
ars 1846. — *Éloge funèbre de M. de Dreux-*
noncé à la chambre des pairs, par le duc
l.

x (*Pierre-Lucien-Joseph*), littérateur
né à Tours, en 1756, mort dans la
le, le 14 février 1827. Il était fils d'un
reçut une bonne éducation, et écrivit,
e encore, plusieurs pièces de poésie qui
a succès. Plus tard, il passa en Bel-
devint rédacteur de *L'Esprit des Jour-*
revue qui s'imprimait à Liége. Dreux
ıs cette ville la Société d'Émulation. Il
suite secrétaire intime du ministre Ver-
En 1820 Dreux fut nommé bibliothé-
la ville de Tours. On a de lui : *Essai*
our, suivi de *Poésies diverses;* Ams-
1783, 1786, et Paris, 1802, in-18; —
divers genres de littérature et de
ours et Paris, 1809, in-12, et 1819, in-16.
rque dans ce recueil une *Épître à De-*
ne comédie intitulée *La Lecture, ou le*
poëte.

Biographie de la Touraine. — Quérard, *La*
téraire.

UX (*Pierre-Anne* DE), architecte fran-
à Paris, en 1768. Élève de Percier et
, il obtint le prix de Rome, voyagea en
à son retour à Paris fit successivement
uctions suivantes : le *presbytère* et la
de la Vierge de l'église à Saint-Fran-
t; le *château de Pont-sur-Seine*, pour
Perrier; le *château de Lormois-sur-*
ur M. Paturle; une *chapelle gothique*
n de Condé, près Meaux; le *Théâtre-*
, sur le boulevard du Temple, etc. Enfin,
ur d'un voyage en Italie, en Istrie,
et en Asie Mineure. G. DE F.

ue des Beaux-Arts.

x. *Voyez* DROGON.

DREUX DU RADIER (*Jean-François*), littérateur français, né à Châteauneuf-en-Thimerais, le 10 mai 1714, mort dans la même ville, le 1er mars 1780. D'abord avocat, puis lieutenant particulier au bailliage de sa ville natale, il se démit de cette fonction judiciaire pour se livrer entièrement à la culture des lettres. Historien, poëte, journaliste et traducteur, il a fait paraître un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont : *Éloges historiques des hommes illustres de la province du Thymerais, avec un catalogue raisonné de leurs ouvrages;* Paris, 1749, in-12; — *Bibliothèque historique et critique du Poitou;* Paris, 1754, 5 vol. in-12, ouvrage estimé; nouv. édit., continuée jusqu'en 1840, Niort, 1842, 3 vol. in-8°; — *Essai historique, critique, philosophique, politique, moral et galant sur les Lanternes;* Dôle (Paris), 1755, in-12. Cette facétie, à laquelle eurent part le docteur Le Camus, l'abbé Lebeuf et Jamet le jeune, a été reproduite, sous le titre d'*Essai sur les Lanternes*, dans le tome XI des *Œuvres badines complètes* du comte de Caylus; Paris, 1787, 12 vol. in-8°; — *L'Europe illustre, contenant les vies abrégées des souverains, des princes*, etc., *depuis le quinzième siècle compris jusqu'à présent*, avec leurs portraits gravés par Odieuvre; Paris, 1755; ibid. 1777, 6 vol., très-grand in-8°. Les exemplaires portant la date de 1755 contiennent les premières épreuves des gravures; — *Anecdotes historiques et littéraires sur Philippe Desportes;* 1757, in-12; — *Lettre à M. Jamet le jeune, sur Gilles Durant de la Bergerie;* 1757, in-8°, publiée sous le pseudonyme de *Thémizeray*, et réimprimée dans le *Journal historique sur les matières du temps;* juillet 1757, pag. 44 et suiv.; — *Lettre à M. L... T...* (l'abbé Trublet) *contenant la généalogie de Corneille;* 1757, in-12 : cette lettre a pour but d'établir les droits de François Corneille, qui se portait héritier de Fontenelle; — *Tablettes anecdotes et historiques des rois de France, depuis Pharamond jusqu'à Louis XV;* Paris, 1759, 3 vol., petit in-12, publiées sous les initiales D. D. R.; nouv. (3e) édit., Paris, 1781, 3 vol. in-12; — *Table générale, alphabétique et raisonnée du* Journal historique de Verdun, *depuis* 1697 *jusqu'en* 1756; Paris, 1759, 9 vol. in-8°; — *Mémoires historiques, critiques et anecdotes des reines et régentes de France;* Paris, 1763, 7 vol. in-12; 4e édit., Paris, 1808, 6 vol. in-8°; — *Récréations historiques, critiques, morales et d'érudition, avec l'histoire des fous en titre d'office;* La Haye, 1768, 2 vol. in-12; — *Satires de Perse, traduites en vers français et en prose latine et française, avec le texte, des variantes et un discours sur la satire et les satiriques latins et français, des remarques critiques sur les traducteurs et les endroits les plus difficiles du texte;* 1772, in-12; — *Conférence de l'édit des présidiaux du*

mois de mai 1777, avec les ordonnances, édits et règlements sur cette matière; Paris, 1780, in-18. Haillet de Couronne a publié le *Catalogue des ouvrages imprimés ou manuscrits de M. Dreux du Radier* (rédigé par ce dernier); Rouen, 1776, in-12, tiré à soixante exemplaires. Il contient vingt-sept ouvrages ou opuscules, soixante dissertations insérées dans les journaux, et vingt ouvrages manuscrits. E. Regnard.

Ersch, *La France littéraire*. — *Catalog. de la Bibl. imp.*

* **DREVES** (*Lebrecht*), né à Hambourg, en 1816. Il fit ses humanités dans sa ville natale, et étudia de 1836 à 1838 le droit à Iéna et à Heidelberg. A son retour à Hambourg, il suivit le barreau comme avocat et rédigea un journal intitulé : *Neue Hamburgische Blätter* (Nouvelles feuilles de Hambourg). Tout en se livrant aux travaux de sa profession, il s'adonna avec assez de succès à la culture des lettres. On a de lui plusieurs poésies lyriques une comédie *Der Lebensretter* (Le Sauveur de la vie) — *Lyrische Anklänge* (Accents lyriques Altenbourg, 1837 — *Vigilien, nächtliche Lieder* Vigiles, Chants nocturnes); Bonn, 1839 *Schlichte Lieder* (Simples Chants); Hambourg, 843. On lui attribue en outre les *Lieder eines Hanseaten* (Chants d'un membre de la hanse Wesel, 1843. Parmi ses autres poésies on distingue : *Drei Freunde* (Trois Amis), et *Alexander*.

W. de S.

Gödike, *Deutschlands Dichter von 1813 bis 1843.*

DREVET (*Pierre*), graveur français, né à Sainte-Colombe (Dauphiné), en 1664, mort à Paris, 1739. Il était élève de Germain Audran, s'attacha particulièrement au genre du portrait, et se distingua par la pureté de son burin. En 1707 il devint membre de l'Académie des Arts. Personne jusqu'à lui n'avait si bien réuni la ressemblance des traits, l'élégance des détails et la suavité de l'exécution. On doit placer Pierre Drevet au premier rang des graveurs français. Parmi ses excellentes planches, on cite : *Louis XIV*, en pied, d'après H. Rigaud; — *Louis XV*, sur son trône, faisant pendant au précédent et d'après le même peintre; — *Le prince de Conti*, en pied, d'après le même; — *Le comte de Toulouse*; id.; — *De Beauvau, archevêque de Narbonne*; id.; — *Nicolas Boileau-Despréaux*; id.; — *La duchesse de Nemours*; id.; — *Le cardinal de Fleury*, assis dans un fauteuil; id.; — *Le maréchal de Villars*; id.; — *Hyacinthe Rigaud*, le peintre; id.; — *Mme Rigaud*, mère du précédent; — et les portraits suivants, d'après nature : *Le dauphin*; — *Le cardinal de Noailles*; — *Le cardinal de Rohan*; — *Girardon*, le sculpteur; — *Le marquis de Dangeau*; — *Philippe V*, roi d'Espagne; — *Le duc du Maine*; — *Titon du Tillet*, auteur du *Parnasse français*; — *Mme de Lambert*; — *Mme de Serre*; — *Mme de* [illegible]*espine*, etc.

Pernetty, *Les Lyonnais dignes de mémoire*, II, [illegible] — Basan, *Dictionnaire des Graveurs*. — Le Bas, *Dictionnaire encycl. de la France*.

DREVET (*Pierre*), graveur français, fils du précédent, né à Paris, en 1697, mort dans la même ville, en 1739. Il était élève de son père, qu'il surpassa souvent pour le charme, la délicatesse et la finesse du trait. Il ne se borna pas au portrait, et aborda avec succès les sujets historiques. Quoique mort jeune encore, ses productions sont fort nombreuses, car dès l'âge de treize ans il exécutait d'une manière remarquable. Son chef-d'œuvre est le portrait en pied de *Bossuet*, que les connaisseurs appellent *le chef-d'œuvre de la gravure*. Les premières épreuves de cette estampe sont fort rares, mais faciles à distinguer, l'imprimeur ayant, après chaque tirage de cent exemplaires ajouté un point après les mots *Hyacinthus Rigaud pinxit*; néanmoins, l'acheteur doit observer si un ou plusieurs de ces points n'ont pas été grattés. On cite encore de Drevet les portraits du *cardinal Guillaume Dubois*, assis, d'après H. Rigaud; — de *Cotte*, inspecteur des bâtiments royaux, d'après le même; — de *Mlle Lecouvreur*, actrice, d'après Coypel fils; — de *Samuel Bernard*, assis, d'après H. Rigaud; — de *Sainte-Marthe*; — de *Dufay*; — de l'*abbé Pucelle*, conseiller au parlement, d'après Rigaud, etc. Parmi les sujets historiques gravés par le même artiste, on remarque surtout : *La Présentation au temple*, d'après Louis Boullongne; — *Adam et Ève*; d'après Coypel; — *Louis XV, dans sa jeunesse, conduit par Minerve au temple de la gloire*, d'après le même; — *Rébecca*; id.; — *M. de Tressan aux pieds de la Vierge*, gravure pleine de charme; — *La Prière au Jardin des Oliviers*, d'après Restout; c'est le dernier ouvrage de Drevet.

Basan, *Dictionnaire des Graveurs*. — *Les Lyonnais dignes de mémoire*, II, [illegible].

DREVET (*Claude*), graveur français, cousin du précédent, né à Lyon, en 1710, mort à Paris, en 1782. Il se fit remarquer par le charme et la délicatesse de son burin. On cite de lui les portraits suivants : *Le cardinal d'Auvergne*, assis, d'après Rigaud; — *De Vintimille, archevêque de Paris*, d'après le même; — *Le comte de Zinzendorf*; id.; — *Mme Le Bret, en Cérès*; id.

Basan, *Dictionnaire des Graveurs*. — Pernetty, *Les Lyonnais dignes de mémoire*, II, [illegible].

DREVIN (*Guillaume*), poëte français, né vers la fin du quinzième siècle, mort vers [illegible]. Il embrassa avec ardeur la querelle des catholiques contre les protestants. Il a laissé divers opuscules, dont les principaux sont : *Les Erreurs des Luthériens, ennemis de notre sainte Église et vrais turlupins, résidant en la ville de Genève et autres*; Paris, sans date, in-8°; — *Lamentation de notre mère la sainte Église sur les contradictions des hérétiques*, Paris, sans date, in-8°. M. G.

Du Verdier, *Bibl. franç.*

DREXELIUS (*Jérémie*), prédicateur et écrivain allemand, né à Augsbourg, en 1581, et mort à Munich, le 19 avril 1638. Il entra dans la Société de Jésus en 1598, et se distingua tellement comme prédicateur que l'électeur de Bavière se l'attacha en cette qualité. Il remplit ces fonctions jusque vers l'an 1621, et, malgré sa santé débile, composa en latin des ouvrages ascétiques qui jouissent encore d'une certaine estime. La première édition (Anvers, 1643) était composée de plusieurs petits volumes in-24, ornés de figures. On les a réunis plus tard en deux volumes in-fol., et depuis on en a donné d'autres éditions, la plupart partielles. Dans *Nicétas, ou l'incontinence victorieusement combattue*, Drexelius trace un éloquent tableau des maladies et des misères de toutes sortes occasionnées par ce vice, et termine en suppliant ceux qui s'y laissent entraîner à le combattre par la pensée des supplices infernaux. C'est dans cet ouvrage qu'il s'efforce d'expliquer et de justifier la sévérité de Dieu au point de vue de l'éternité des peines. Leibnitz loue beaucoup son argumentation à ce sujet. Nous avouons, quant à nous, qu'elle nous paraît puérile; il la résume en ces mots : *Nec mirum damnatos semper torqueri : continue blasphemant, et sic quasi peccant semper, ergo plectantur*. Son livre *sur l'Enfer* est rempli d'images effrayantes, tempérées par des réflexions pieuses. Il en est de même des *Considérations sur l'Éternité*, traduites en français par le père Colomme. C'est dans ce dernier ouvrage qu'il donne de l'éternité cette définition fameuse : « Qu'est-ce que l'éternité et quelle en est la grandeur? Songez à cent mille années, vous n'avez encore songé à rien eu égard à l'éternité. Songez à dix fois cent mille ans ou plutôt à cent mille siècles, vous n'avez rien retranché encore de l'éternité. Songez à mille millions d'années, et l'éternité reste encore tout entière. Songez à mille cubes de mille millions d'années, 1000, 000, 000, 000, 000, 000, 000, 000, 000, 000, ce qui fait mille mille mille mille mille mille mille mille milliers d'années, chose aussi terrible à penser que facile à écrire, et songez que cet espace de temps, quoique doublé, triplé, centuplé, n'est pas encore le commencement de l'éternité. Songez à autant de millions de cubes qu'il y a de gouttes d'eau dans la mer, vous n'êtes pas encore parvenu au commencement de l'éternité, et l'éternité reste tout entière pour le bonheur des saints et pour les tourments des réprouvés. O mon Dieu, ayez pitié de moi! » Drexelius aurait pu à ses millions et à ses milliards ajouter d'autre milliards et centaines de milliards d'années; le seul mot éternité n'en dit-il pas autant et davantage? On distingue parmi les autres écrits de Drexelius : *L'Héliotrope, ou de la conformité de la volonté humaine avec la volonté divine*; — *De la Droiture d'Intention*; — *Le Gymnase de Patience*; — *L'Antigrapheus, ou De la Conscience*; — *Salomon* : ouvrage assez bizarre et sans érudition, divisé en deux parties : *Salomon justus*, et *Salomon fatuus et flagitiosus*. Son livre de *Job*, quoique supérieur, ne rappelle en rien les beautés grandioses de l'original. Citons encore sa *Vie d'Élisabeth de Lorraine*, femme de l'électeur de Bavière (en allemand). Les écrits de Drexelius ont de l'onction et de la chaleur; mais, quoi qu'on en ait dit, ils manquent de profondeur, et la forme heureuse sous laquelle il enveloppe souvent ses pensées n'en saurait cacher la pauvreté réelle.

Alexandre BONNEAU.

Ersch et Gruber, *allg. Encyc.* — *Encycl. catholique.*

DREYER (*Jean-Mathias*), littérateur allemand, né à Hambourg, en 1716, et mort dans cette ville, en 1769. Il sut se faire redouter par ses épigrammes; mais il n'eut pas le talent d'acquérir de la fortune. Quoique sa poésie ne brille ni par l'éclat ni par la verve, cependant on ne saurait lui contester un certain cachet d'originalité; ce qui explique la vogue dont Dreyer a joui au dix-huitième siècle et dont la tradition s'est encore conservée à Hambourg. Ses poésies furent publiées après sa mort, à Altona, en 1771, sous le titre de *Vorzüglichste Deutsche Gedichte* (Principales Poésies allemandes). Il eut le chagrin de voir brûler de la main du bourreau un ouvrage rempli d'obscénités, et contre lequel lors de son apparition les ministres de l'Évangile avaient lancé leurs foudres du haut de la chaire. Cet ouvrage, recueil de toasts rimés entremêlés de lazzis, parut sous le titre de *Schöne Spielwerke beim Wein, Punsch, Bischof und Krambambuli* (Jeux d'esprit agréables aux buveurs de vin, de punch); Hambourg, 1769, in-12, ouvrage très-rare.

W. de S.

Jördens, *Lexicon Deutscher Schriftsteller.*

DREYHAUPT (*Jean-Christophe* DE), topographe allemand, né le 20 août 1699, mort le 18 décembre 1768. Il fut juge, échevin et conseiller à Magdebourg, et se fit connaître par un ouvrage intitulé : *Pagus Neleticus oder Beschreibung des zum Herzogthum Magdeburg gehœrigen Saalkreises* (Description du Cercle de la Saale dépendant du duché de Magdebourg); Halle, 1749, 2 vol. in-fol.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon.*

* **DREYSCHAERFF** (*Benjamin*), diplomate allemand, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il fut chancelier à Stolberg, et laissa : *Bibliotheca illustris*; Iéna, 1691, in-fol.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon.*

* **DREYSCHOCK** (*Alexandre*), musicien bohême, né à Zack, en Bohême, le 15 octobre 1818. Il annonça dès l'enfance une grande aptitude pour le piano. Afin qu'il pût cultiver ces heureuses dispositions, il fut envoyé à treize ans à Prague, où il étudia pendant quatre ans, sous la direction de Tomascheck. De 1840 à 1842, il séjourna en Russie. A son retour dans sa patrie, il se remit à voyager, et donna des concerts à Londres, Bruxelles et Paris, et visita d'autres contrées

mois de mai 1777, avec les ordonnances, édits et règlements sur cette matière; Paris, 1780, in-18. Haillet de Couronne a publié le *Catalogue des ouvrages imprimés ou manuscrits de M. Dreux du Radier* (rédigé par ce dernier); Rouen, 1776, in-12, tiré à soixante exemplaires. Il contient vingt-sept ouvrages ou opuscules, soixante dissertations insérées dans les journaux, et vingt ouvrages manuscrits. E. REGNARD.

Ersch, *La France littéraire.* — *Catalog. de la Bibl. imp.*

* **DREVES** (*Lebrecht*), né à Hambourg, en 1816. Il fit ses humanités dans sa ville natale, et étudia de 1836 à 1838 le droit à Iéna et à Heidelberg. A son retour à Hambourg, il suivit le barreau comme avocat et rédigea un journal intitulé *Neue Hamburgische Blätter* (Nouvelles feuilles de Hambourg). Tout en se livrant aux travaux de sa profession, il s'adonna avec assez de succès à la culture des lettres. On a de lui plusieurs poésies lyriques, une comédie *Der Lebensretter* (Le Sauveur de la vie); — *Lyrische Anklänge* (Accents lyriques); Altenbourg, 1837; — *Vigilien, nächtliche Lieder* (Vigiles, Chants nocturnes); Bonn, 1839; — *Schlichte Lieder* (Simples Chants); Hambourg, 1843. On lui attribue en outre les *Lieder eines Hanseaten* (Chants d'un membre de la hanse); Wesel, 1843. Parmi ses autres poésies on distingue : *Drei Freunde* (Trois Amis), et *Alexander*. W. DE S.

Gödike, *Deutschlands Dichter von 1813 bis 1843.*

DREVET (*Pierre*), graveur français, né à Sainte-Colombe (Dauphiné), en 1664, mort à Paris, 1739. Il était élève de Germain Audran, s'attacha particulièrement au genre du portrait, et se distingua par la pureté de son burin. En 1707 il devint membre de l'Académie des Arts. Personne jusqu'à lui n'avait si bien réuni la ressemblance des traits, l'élégance des détails et la suavité de l'exécution. On doit placer Pierre Drevet au premier rang des graveurs français. Parmi ses excellentes planches, on cite : *Louis XIV*, en pied, d'après H. Rigaud; — *Louis XV*, sur son trône, faisant pendant au précédent et d'après le même peintre; — *Le prince de Conti*, en pied, d'après le même; — *Le comte de Toulouse*; id.; — *De Beauvau, archevêque de Narbonne*; id.; — *Nicolas Boileau-Despréaux*; id.; — *La duchesse de Nemours*; id.; — *Le cardinal de Fleury*, assis dans un fauteuil; id.; — *Le maréchal de Villars*; id.; — *Hyacinthe Rigaud*, le peintre; id.; — *Mme Rigaud*, mère du précédent; — et les portraits suivants, d'après nature : *Le dauphin*; — *Le cardinal de Noailles*; — *Le cardinal de Rohan*; — *Girardon*, le sculpteur; — *Le marquis de Dangeau*; — *Philippe V*, roi d'Espagne; — *Le duc du Maine*; — *Titon du Tillet*, auteur du *Parnasse français*; — *Mme de Lambert*; — *Mme de Serre*; — *Mme de L'Aubespine*, etc.

Pernetty, *Les Lyonnais dignes de mémoire*, II, — Basan, *Dictionnaire des Graveurs.* — Le Bas, *Dictionnaire encycl. de la France.*

DREVET (*Pierre*), graveur français, fils du précédent, né à Paris, en 1697, mort dans la même ville, en 1739. Il était élève de son père, qu'il surpassa souvent pour le charme, la délicatesse et la finesse du trait. Il ne se borna pas au portrait, et aborda avec succès les sujets historiques. Quoique mort jeune encore, ses productions sont fort nombreuses, car dès l'âge de treize ans il exécutait d'une manière remarquable. Son chef-d'œuvre est le portrait en pied de *Bossuet*, que les connaisseurs appellent *le chef-d'œuvre de la gravure*. Les premières épreuves de cette estampe sont fort rares, mais faciles à distinguer, l'imprimeur ayant, après chaque tirage de cent exemplaires ajouté un point après les mots *Hyacinthus Rigaud pinxit*; néanmoins, l'acheteur doit observer si un ou plusieurs de ces points n'ont pas été grattés. On cite encore de Drevet les portraits du *cardinal Guillaume Dubois*, assis, d'après H. Rigaud; — de *Cotte*, inspecteur des bâtiments royaux, d'après le même; — de *Mlle Lecouvreur*, actrice, d'après Coypel fils; — de *Samuel Bernard*, assis, d'après H. Rigaud; — de *Sainte-Marthe*; — de *Dufay*; — de l'*abbé Pucelle*, conseiller au parlement, d'après Rigaud, etc. Parmi les sujets historiques gravés par le même artiste, on remarque surtout : *La Présentation au temple*, d'après Louis Boullongne; — *Adam et Ève*, d'après Coypel; — *Louis XV, dans sa jeunesse, conduit par Minerve au temple de la gloire*, d'après le même; — *Rébecca*; id.; — *M. de Tressan aux pieds de la Vierge*, gravure pleine de charme; — *La Prière au Jardin des Oliviers*, d'après Restout; c'est le dernier ouvrage de Drevet.

Basan, *Dictionnaire des Graveurs.* — *Les Lyonnais dignes de mémoire*, II, 120.

DREVET (*Claude*), graveur français, cousin du précédent, né à Lyon, en 1710, mort à Paris, en 1782. Il se fit remarquer par le charme et la délicatesse de son burin. On cite de lui les portraits suivants : *Le cardinal d'Auvergne*, assis, d'après Rigaud; — *De Vintimille*, archevêque de Paris, d'après le même; — *Le comte de Zinzendorf*; id.; — *Mme Le Bret, en Cérès*; id.

Basan, *Dictionnaire des Graveurs.* — Pernetty, *Les Lyonnais dignes de mémoire*,

DREVIN (( ),
vers la fin du ; né
Il embrassa avec
liques contre les
opuscules, d
des Luthér
Église et
de Genève et
— *Lamentation*
Église sur les cont
Paris, sans date, in-
Du Verdier, *Bibl. franç.*

DREXELIUS (*Jérémie*), prédicateur et écrivain allemand, né à Augsbourg, en 1581, et mort à Munich, le 19 avril 1638. Il entra dans la Société de Jésus en 1598, et se distingua tellement comme prédicateur que l'électeur de Bavière se l'attacha en cette qualité. Il remplit ces fonctions jusque vers l'an 1621, et, malgré sa santé débile, composa en latin des ouvrages ascétiques qui jouissent encore d'une certaine estime. La première édition (Anvers, 1643) était composée de plusieurs petits volumes in-24, ornés de figures. On les a réunis plus tard en deux volumes in-fol., et depuis on en a donné d'autres éditions, la plupart partielles. Dans *Nicétas, ou l'incontinence victorieusement combattue*, Drexelius trace un éloquent tableau des maladies et des misères de toutes sortes occasionnées par ce vice, et termine en suppliant ceux qui s'y laissent entraîner à le combattre par la pensée des supplices infernaux. C'est dans cet ouvrage qu'il s'efforce d'expliquer et de justifier la sévérité de Dieu au point de vue de l'éternité des peines. Leibnitz loue beaucoup son argumentation à ce sujet. Nous avouons, quant à nous, qu'elle nous paraît puérile; il la résume en ces mots : *Nec mirum damnatos semper torqueri: continue blasphemant, et sic quasi peccant semper, ergo plectantur*. Son livre *sur l'Enfer* est rempli d'images effrayantes, tempérées par des réflexions pieuses. Il en est de même des *Considérations sur l'Éternité*, traduites en français par le père Colomme. C'est dans ce dernier ouvrage qu'il donne de l'éternité cette définition fameuse : « Qu'est-ce que l'éternité et quelle en est la grandeur? Songez à cent mille années, vous n'avez encore songé à rien eu égard à l'éternité. Songez à dix fois cent mille ans ou plutôt à cent mille siècles, vous n'avez rien retranché encore de l'éternité. Songez à mille millions d'années, et l'éternité reste encore tout entière. Songez à mille cubes de mille millions d'années, 1000, 000, 000, 000, 000, 000, 000, 000, 000, ce qui fait mille mille mille mille mille mille mille mille milliers d'années, chose aussi terrible à penser que facile à écrire, et songez que cet espace de temps, quoique doublé, triplé, centuplé, n'est pas encore le commencement de l'éternité. Songez à autant de millions de cubes qu'il y a de gouttes d'eau dans la mer, vous n'êtes pas encore parvenu au commencement de l'éternité, et l'éternité reste tout entière pour le bonheur des saints et pour les tourments des réprouvés. O mon Dieu, ayez pitié de moi! » Drexelius aurait pu à ses millions et à ses milliards ajouter d'autre milliards et centaines de milliards d'années; le seul mot éternité n'en dit-il pas autant et davantage? On distingue parmi les autres écrits de Drexelius : *L'Heliotrope, ou de la conformité de la volonte humaine avec la volonté divine*; — *De la Droiture d'Intention*; — *Le Gymnase de Patience*; — *L'Antigrapheus, ou de la Conscience*; — *Salomon* : ouvrage assez bizarre et sans érudition, divisé en deux parties : *Salomon justus*, et *Salomon fatuus et flagitiosus*. Son livre de *Job*, quoique supérieur, ne rappelle en rien les beautés grandioses de l'original. Citons encore sa *Vie d'Élisabeth de Lorraine*, femme de l'électeur de Bavière (en allemand). Les écrits de Drexelius ont de l'onction et de la chaleur; mais, quoi qu'on en ait dit, ils manquent de profondeur, et la forme heureuse sous laquelle il enveloppe souvent ses pensées n'en saurait cacher la pauvreté réelle.

Alexandre BONNEAU.

Ersch et Gruber, *allg. Encyc.* — *Encycl. catholique.*

DREYER (*Jean-Mathias*), littérateur allemand, né à Hambourg, en 1716, et mort dans cette ville, en 1769. Il sut se faire redouter par ses épigrammes; mais il n'eut pas le talent d'acquérir de la fortune. Quoique sa poésie ne brille ni par l'éclat ni par la verve, cependant on ne saurait lui contester un certain cachet d'originalité; ce qui explique la vogue dont Dreyer a joui au dix-huitième siècle et dont la tradition s'est encore conservée à Hambourg. Ses poésies furent publiées après sa mort, à Altona, en 1771, sous le titre de *Vorzüglichste Deutsche Gedichte* (Principales Poésies allemandes). Il eut le chagrin de voir brûler de la main du bourreau un ouvrage rempli d'obscénités, et contre lequel lors de son apparition les ministres de l'Évangile avaient lancé leurs foudres du haut de la chaire. Cet ouvrage, recueil de toasts rimés entremêlés de lazzis, parut sous le titre de *Schöne Spielwerke beim wein, Punsch, Bischof und Krambambuli* (Jeux d'esprit agréables aux buveurs de vin, de punch); Hambourg, 1769, in-12, ouvrage très-rare. W. de S.

Jördens, *Lexicon Deutscher Schriftsteller.*

DREYHAUPT (*Jean-Christophe* DE), topographe allemand, né le 20 août 1699, mort le 18 décembre 1768. Il fut juge, échevin et conseiller à Magdebourg, et se fit connaître par un ouvrage intitulé : *Pagus Neleticus oder Beschreibung des zum Herzogthum Magdeburg gehœrigen Saalkreises* (Description du Cercle de la Saale dépendant du duché de Magdebourg); Halle, 1749, 2 vol. in-fol.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon.*

* **DREYSCHAERFF** (*Benjamin*), diplomate allemand, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il fut chancelier à Stolberg, et laissa : *Bibliotheca illustris*; Iéna, 1691, in-fol.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon.*

* **DREYSCHOCK** (*Alexandre*), musicien bohême, né à Zack, en Bohême, le 15 octobre 1818. Il annonça dès l'enfance une grande aptitude pour le piano. Afin qu'il pût cultiver ces heureuses dispositions, il fut envoyé à treize ans à Prague, où il étudia pendant quatre ans, sous la direction de Tomascheck. De 1840 à 1842, il séjourna en Russie. A son retour dans sa patrie, il se remit à voyager, et donna des concerts à Londres, Bruxelles et Paris, et visita d'autres contrées

de l'Europe, telles que la Hollande, la Hongrie, l'Autriche; partout il eut le même succès comme pianiste.

* **DREYSCHOCK** (*Raymond*), violoniste bohème, frère du précédent, né à Zack, le 30 août 1824. Il entra au conservatoire de Prague en 1834, et devint, grâce aux leçons du professeur Pixis, un des meilleurs violonistes connus. En 1844 il fit en Allemagne, en Belgique et en Hollande, avec son frère Alexandre, un voyage qui établit sa réputation de virtuose. Il revint à Prague, et il alla donner des concerts à Brunn, Olmutz et Vienne. En 1850 il fut nommé professeur au conservatoire de musique de Leipzig.

Conversations-Lexicon.

DREYSSIG (*Guillaume-Frédéric*), médecin allemand, né en 1770, mort le 12 juillet 1819. Après avoir fait ses études médicales, il entra au service de la Saxe, et fut pendant plusieurs années médecin de la garnison de Kœnigstein. En 1807 il fut nommé professeur à l'université de Charkow. On a de lui : *Handbuch der Pathologie der sogenannten chronischen Krankheiten*, etc. (Manuel pathologique des maladies dites chroniques, etc.); Leipzig, 1796-98, 2 vol in-8°; — *Handbuch der medicinischen Diagnostik*, etc. (Manuel de diagnostic médical, etc.); Erfurt, 1801-1803, in-8°; traduit en français par Renauldin, Paris, 1804, in-8°; — *Handwœrterbuch der medicinischen Klinik oder der praktischen Arzneykunde* (Dictionnaire manuel de Clinique médicale, ou de science médicale pratique); Erfurt, 1806-1807, 2 vol.

Biographie médicale.

DRIANDER ou **DRYANDER**. *Voy.* EICHMANN.

DRIDOENS, en latin **DRIEDO** (*Jean*), théologien belge, né à Turnhout, mort à Louvain, le 4 août 1535. Il fit ses études à Louvain, y devint docteur en théologie, et en 1499 il y professa la philosophie, au collège du Faucon. Plus tard, par les conseils de maître Adrien Florent (depuis pape, sous le nom d'Adrien VI), Dridoens se consacra à la théologie, et se fit remarquer par son zèle contre les réformateurs. Il était alors chanoine de Saint-Pierre et curé de Saint-Jacques de Louvain. On a de lui : *De Scripturis et dogmatibus ecclesiasticis, quatuor libri*; Louvain, 1533 et 1550; — *De Gratia et libero arbitrio*; Louvain, 2 vol. 1547; — *De concordia liberi arbitrii et prædestinationis divinæ*; ibid.; — *De captivitate et redemptione generis humani*; Louvain, 1552; — *De Libertate christiana, tres libri*; ibid. On trouve le compte-rendu détaillé des ouvrages de Dridoens dans la *Bibliothèque sacrée* de Richard et Giraud, t. IX, p. 349.

Possevin, *Apparatus sacer*. — Foppens, *Bibliotheca Belgica*, pars secunda, 630; — Bellarmin, *De Scriptoribus ecclesiasticis*. — Érasme, *Epist. Godescal*. — Rich. Simon, *Histoire critique*. — Dupin, *Table des Auteurs ecclésiastiques du seizième siècle*. — Rive, *Chasse aux bibliographes*.

* **DRIEN** (*Guillaume*), mathématicien français, né à Aix en Provence, vers 1520, mort vers 1570. Il s'acquit une certaine réputation par ses connaissances en astronomie. On a de lui : *Le Tabulaire astronomique, ou calendrier perpétuel, auquel livre sont contenus les principaux passages tant du Vieil que du Nouveau Testament*; Lyon, 1561, in-16; — *La Sphère du monde succinctement déclarée par brièves figures, tous les cercles l'un après l'autre mis, réduite à quatre livres*; Avignon, sans date, in-16. M. G.

La Croix du Maine et Du Verdier, *Bibl. françoises*.

DRIESCH (*Gérard*, et non *Georges-Corneille*, VAN DER), natif de Cologne, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. Il accompagna en 1719, en qualité de secrétaire, l'ambassadeur impérial près la Sublime Porte, et revint en Allemagne en 1720. On a de lui : *Exercitationes oratoriæ*; Vienne, 1718, in-8°; — *Exercitationes poeticæ*; vers 1719, in-12; — *Historia magnæ legationis augustæ ad aulam Ottomanicam*; Vienne, 1721, in-8°; Cologne, 1722, in-8°.

Adelung, Suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexik.*

DRIESCHE (*Jean* VAN DER), en latin **DRUSIUS** ou **DRIESCHIUS**, linguiste belge, né à Oudenarde, le 28 juin 1550, mort à Leyde, le 12 février 1616. Il fit ses études à Gand et sa philosophie à Louvain, puis il alla, en 1567, rejoindre son père, réfugié en Angleterre pour cause de protestantisme. Driesche apprit l'hébreu sous Antoine Le Chevalier, et en 1571 fut nommé professeur de langues orientales à Oxford. En 1575 il vint étudier le droit à Louvain, puis retourna à Londres, et revint, avec son père, habiter les Pays-Bas. Le 20 juin 1577 Driesche fut nommé professeur de langues orientales à l'université de Leyde. Il épousa dans cette ville, le 18 octobre 1580, Marie Van der Varent, dame gantoise, dont il eut un fils, Jean, et deux filles, Agnès et Jeanne. Les états de Frise l'appelèrent à Franeker, le 10 juin 1585, pour occuper une chaire d'hébreu. Le 8 février 1616 les curateurs de l'université de Leyde le réprimandèrent de soutenir, contre Sibrand Lubbert, qu'on ne devait pas blâmer les anciens d'avoir dit « que la sagesse divine a été *créée* (Prov. VIII) ». C'était enseigner que les anciens devaient dire. Driesche fut accusé d'arminianisme, et condamné à s'amender devant Lubbert; il subit cette sentence, et mourut de chagrin, trois jours après. On a de lui : *In Psalmos Davidis veterum Græcorum Fragmenta*; Anvers, 1581, in-4°; — *Quæstionum et Responsionum, libri III*; 1583 et 1599, in-8°; — *Animadversiones, libri II*; Leyde, 1585, in-8° — *Annotationes in Estheram*; 1586; — *Locutionum sacrarum Miscellanea*; 1586, in-8°; — *Notæ in Grammaticam Hebraicam Nicolai Clenardi*; Leyde, 1589, in-8°; — *Proverbiorum classes II*, suivi des *Sententiæ Salomonis*; 1590, in-4°; — *Apophthegmata Hebræorum et Arabum, cum scholiis*; 1591 et 1612, in-4°; — *Obser-*

. *XVI;* Franeker, 1594; —
…lam; Franeker, 1595,
…es et Notæ in Jesum
… 1596, in-4°: — *Pro-*
… in-4°: — *T…*
2. … ; —
… *proprio;*
… dernière
… Joseph
… יהוד : —
… 1605.
— *Severi…*
…mentaires; … ; —
Gnomæ; F… : —
…braica: Lou… 1612 ; —
in …umentum, ou *P…*
…λ; 1612 et 1618, in-4°; —
משה (Moscheh Vechaleb), *libri II,*
in Ruth; — *An Ruben man-*
…t; — *De Patriarcha Enoch;*
… *ad loca difficiliora*
161., in-4°; — *Hexapla Ori-*
1713. Driesche a écrit encore
… dont le catalogue se trouve
…liotheca Belgica.

…ier, *Vita Joannis Drusii;* 1618, in-4°. — …msterdam, 1698, in-8°. — *Scaligerana* …ron, *Memoires,* XXII, 87. — Bayle, …ique.

…an), en l… DRUSIUS, linguiste … précé… né à Leyde, le 26 juin … (A… …re), en 1609. … âge de cinq ans à apprendre … et hébraïque; à sept ans il ex- …ner hébreu assez couramment. … il savait lire l'hébreu sans points, …ablement le latin et l'anglais. A … posait en hébreu, en vers et …-sept ans il harangua en latin … au milieu de toute la cour an- … de vifs applaudissements. …le la pierre, à vingt-et-un ans, …mas, doyen de Chichester. … l'esprit vif, le jugement …ire et une ardeur infa- … » … a de lui : *Nomenclator juxta ordinem alphabeticum …n digestus, et græcis dictio-* …°. Une version latine du *Second …ire de Benjamin de Tudèle* …s.

…ce des *Annotationes in Novum …ligerana secunda.* — Bayle, *Dic-* … II, 672, note N. — Niceron, *Me-*

… *Willem* VAN), peintre hol- … 625. Il était élève d'A- …mais au bout de quelques …ière de ce maître, et devint …le Jean Both. Cependant, …ur naturelle et la faci- … bon peintre. « Drillenburg, …it laborieux; il ébauchait en hiver à la chandelle de petits tableaux, qu'il finissait le jour. Il était quelquefois un mois sans sortir; mais lorsque cette vie sédentaire l'ennuyait, il s'habillait, entrait dans le premier cabaret, et restait quelquefois trois ou quatre jours sans rentrer chez lui. » En 1669 il habitait Dordrecht, et Houbraken était son élève; mais on le perd de vue à partir de cette époque.

Descamps, *Vie des Peintres hollandais,* II, 189.

* DRIPT (*Laurent* VAN), théologien néerlandais, de l'ordre des Bénédictins, né à Venloo, en 1633, mort à Neuham, le 27 avril 1686. Il entra dans l'abbaye de Gladbach, en 1652, et devint prêtre en 1657. Il professa pendant plusieurs années la théologie à Corbie et à Gladbach. Appelé à la cour de l'évêque de Paderborn en qualité de prédicateur, il obtint de ce prélat le titre de vicaire général. On a de lui : *Anti-Decalogus theologico-politicus reformatus, cum appendice refutatoria Theodori Reinking,* etc.; Cologne, 1672, in-12; — *Virgo Lauretana;* Neuhaus, 1673, in-8°; — *Speculum archidiaconale, sive Praxis officii et visitationis archidiaconalis,* etc.; Neuhaus, 1676; — *Cautio judicialis prælatorum, ecclesiasticorum et regularium,* etc.; ibid., 1684, in-8°.

Harzheim, *Bibl. Col.*

DRIVÈRE (*Jérémie*), en latin DRIVERIUS, TRIVERIUS et BRACHELIUS, médecin et physicien belge, né à Braeckel, près Grammont (Flandre), en 1504, mort à Louvain, en décembre 1554. Il fit sa philosophie à Louvain, et fut reçu membre de la Faculté des Arts le 3 novembre 1531. Il y étudia ensuite la médecine, et obtint le grade de docteur en cette faculté le 6 mai 1537. En 1543, les chaires de médecine de Louvain, occupées par Arnold Noot et Léonard Willemaers, ayant été réunies, cet unique professorat fut accordé à Drivère, qui s'en acquitta pendant onze années. Il mourut d'une maladie de langueur. Il avait épousé Anne Walravens, dont il eut plusieurs enfants. Selon Paquot, Drivère était un médecin fort capable pour son temps; « il raisonnait et jugeait solidement ». On a de lui : *Disceptatio de securissimo victu, a neotericis perperam præscripto;* Louvain, 1531, in-4°; — *De Missione sanguinis in pleuritide, ac aliis phlegmonis, tam externis quam internis, omnibus, cum Petro Brissoto ac Leonardo Fuchsio, Disceptatio. Ejusdem Commentarius de victu ab arthriticis,* etc.; Louvain, 1532, in-4°. Jusqu'à cette époque la pratique des médecins était de faire saigner dans la pleurésie les malades, non du côté où était le mal, mais du côté opposé. Drivère soutint, d'après les Arabes, qu'il fallait pratiquer la saignée sur le bras du côté malade. Il répondait alors aux partisans de Denys, médecin du roi de Portugal, Emmanuel, lequel Denys s'appuyait sur Hippocrate et Galien. Sur ces entrefaites, Charles III, duc de Savoie, étant mort d'une pleurésie, quoique saigné d'après les principes d'Hip-

pocrate, de Galien, de Denys, etc., le triomphe de Drivère fut complet. Cependant Léonard Fuchs, médecin suisse, crut devoir publier : *Apologia, adversus Jeremiam Thriverium, in internis inflammationibus, pleuritide præsertim, e directo partis affectæ sanguinem mittendum esse;* Bâle, 1534 et 1540, in-4°. Drivère y répondit par *De Temporibus morborum, et opportunitate auxiliorum*, etc.; Louvain, 1535, in-4°; — *In tres libros Galeni De Temperamentis et unum De inæquali temperie, Commentarii quatuor;* Louvain, 1535, in-12; Lyon, 1547, in-12; trad. en français, avec les *Aphorismes* de Jean de Damas, Lyon, 1555, in-16; — *In primum Aphorismorum Hippocratis librum, Commentarius;* Anvers, 1538, in-4°; — *Corollarium super missione sanguinis in pleuritide;* Anvers, 1541, in-12; — *Paradoxa de vento, aere, aqua, et igne; intercessit his obiter censura libelli De Flatibus, qui hactenus dictus est Hippocratis;* Anvers, 1542, in-12 : le livre *De Flatibus*, attribué à Hippocrate, paraît avoir donné naissance à la secte pneumatique; — *Disceptatio cum Aristotele et Galeno super natura partium solidarum*, etc.; Anvers, 1543, in-12; — *Ad Studiosos medicinæ, Oratio de duabus hodie medicorum sectis, ac de diversa ipsarum methodo;* Anvers, 1544, in-12; — *In Artem Galeni, clarissimi Commentarii*; Leyde, 1547, in-16; — *In Polybum aut Hippocratem, de ratione victus idiotarum aut privatorum, Commentarius;* Lyon, 1548, in-12; — *Varia Apophthegmata;* Lyon, 1549, in-12; — *Commentarii Aphorismorum Hippocratis, in septem libros;* Lyon, 1552, in-12; — *De Sanitate tuenda Aurelii Cornelii Celsi Liber*, etc.; Leyde, 1592, in-4°; — *De Arthritide Consilia;* Francfort, 1592, in-8°; — *Universæ Medicinæ brevissima absolutissimaque Methodus;* Leyde, 1592, in-8°. Ces trois derniers ouvrages furent publiés par les soins de Denis Drivère, fils du précédent, né à Louvain, où il avait pris ses degrés en médecine. Il pratiquait à Ziriczée (Zélande).

Van der Linden, *Vitæ illustrium Medicorum*. — Lemire, *Elogia Belgica*, 112. — Vernulz, *Academia Lovaniensis*, 164. — Foppens, *Bibliotheca Belgica*, 388. — Nicéron, *Memoires*, XVI, 322. — Paquot, *Memoires*, VII, 179. — Éloy, *Dictionnaire hist. de la Medecine*. — — *Archives de Louvain*.

* **DROBISCH** (*Maurice-Guillaume*), philosophe et mathématicien allemand, né à Leipzig, le 16 août 1802. Il étudia successivement à l'école Nicolaï de sa ville natale, et à celle des Princes, à Grimma. Il revint à Leipzig pour y suivre les cours de l'université en 1820. D'abord attaché à la Faculté de philosophie, comme professeur particulier, en 1824, il devint agrégé en 1826, et professeur titulaire de mathématiques en 1842. Ses principaux ouvrages sont: *Beitraege zur Orientirung ueber Herbart's System der Philosophie* (Notes pour servir à s'orienter dans le système philosophique d'Herbart); Leipzig, 1834; — *Grund-Züge der Lehre von den hoehern numerischen Gleichungen* (Traits principaux de la théorie des équations du plus haut degré); 1834; — *Neue Darstellung der Logik* (Nouveau Tableau de la Logique); Leipzig, 1846 et 1851; — *Grundlehren der Religionsphilosophie* (Science fondamentale de la Philosophie de la Religion); Leipzig, 1840; — *Empirische Psychologie* (Psychologie empirique); Leipzig, 1842; — *Erste Grundlehre der mathematischen Psychologie* (Premières Théories fondamentales de la Psychologie mathématique); Leipzig, 1850.

Conversations-Lexicon.

DROSSIG. *Voyez* DRESIG.

DROGON, prélat français, mort en 855 ou 857. Il était, dit-on, fils naturel de Charlemagne, et devint, en 820, abbé de Luxeuil, où il fit fleurir les sciences et les arts libéraux. En 829 il fut nommé évêque de Metz. Il voulut dès lors, d'après les lettres obtenues par lui du pape Sergius II, se faire reconnaître pour vicaire apostolique dans les États de Charles le Chauve; mais les difficultés qu'il rencontra le forcèrent à renoncer à ses prétentions. Il se noya dans une rivière en s'y livrant à la pêche.

Sainte-Marthe, *Gallia christ.*

DROGON, duc de Bretagne, mort en 953. Il était fils d'Alain IV, dit *Barbe Torte*, comte de Vannes et de Nantes, et de Gerberge, sœur de Thibaut Ier, comte de Blois. Drogon, encore enfant, succéda à son père, en 952, sous la tutelle de son oncle Thibaut Ier. Ce comte ayant remarié Gerberge à Foulques II, dit *le Bon*, comte d'Anjou, remit à celui-ci la garde de Drogon, avec la moitié des revenus de la Bretagne, se réservant les droits souverains sur l'autre moitié, qu'il avait cédée à Conan Ier, dit *le Tors*, comte de Rennes, et à l'évêque de Dol. Drogon mourut l'année suivante, dans un bain trop chaud, préparé par sa nourrice. Quelques historiens accusent Foulques de la mort du jeune prince.

Mezeral, *Abrégé de* [illegible] *oire de France.*

DROGON ou DR[illegible]
à Beauvais, le 21 avril [illegible]
Beauvais en 1030. Il [illegible]
aux monastères de [illegible]
de Saint-Paul pour de[illegible]
Germer de Flaix. En [illegible]
de Saint-S[illegible]
doute en c[illegible]
roi de France H[illegible]
mes, le qualifie [illegible]
tus mancipatus. [illegible]
lettre d[illegible]
nom n'[illegible]
que cette [illegible]
dom Rivet y voit [illegible]
Quoi qu'il en [illegible] Dr[illegible]
l'excon[illegible]
qui a[illegible]

trop sévèrement cette sorte de cou-

...pitul. Regum Francorum, II, p. 1221. — ...n. Annal. Ordinis S. Benedicti, lib. LVII, — Sainte-Marthe, Gallia Christiana vet., — Rivet, Histoire l...aire de la France, ...ard et Giraud, ...othèque sacrée.

comte de P... e. a ... à ...n- ...051. Il é... ue ... e ... gentil... ...and. ... e avec son ... Guill... ...ment ... ...ent en ... e c... En 1040, ... on ... les c... ue ro ... ...l' ... er ...uie de ce ... qu'il ... p... conqu... les ... ...va ... nt p... le part... avec les ... ...es désor... qui acc... ...nt ... ...le pape Léon IX ... o ... e ...ires contre les a... ...nd lui-même, il eut ... ...uis à ...le au protecteur n... ...el ... e ...le l'Église. Le ... ...appr... ...e, c... ...ue ... uéra... ... t ... les ... connue ... les Grecs. ... i ... accorda ...s ...ds, ... formèrent ...ee ...le. Léon IX s'adressa ...ereur ... c Constantin Mono-...que la guerre qu'il entreprenait ... conduirait lui-même son armée ... ttrait avec lui. Les Apuliens, ...ns, les habitants des Marches, sou-...ines, se joignirent aux Allemands Léon IX, avec une armée fort ...ença son expédition par un ...-Cassin, pour obtenir la béné-...n 1051 il passa dans la Pouille avec le patrice Argyre. Tout pour mettre le ciel dans ... -père et le patrice ne dé-...u ...ployer des armes peu plusieurs Normands ...assassiner les principaux nation. Cette noire trame ...e seigneurs normands succom-...le leurs perfides compa-... fut poignardé dans l'é-... nommé Rise, dont il ...onts baptismaux. Dro-...ue Richard, comte d'A-... aussi nommé Richard; ... ...ande, ce fut Humphred fils de Tancrède, qui ... le vengea. A. DE L.

...ica Montis Cassini, II, c. LXVII, ...end. Histor., 577. — Sismondi, ...italiennes, I, 961.

* **DROGON** ou **DRACON**, hagiographe flamand, né à Bergues, mort vers 1070. Il embrassa fort jeune encore la vie monastique, à l'abbaye de Berg-Saint-Winok, et fut ordonné prêtre. On connaît peu les détails de sa vie; on sait seulement qu'il a voyagé en Danemark, à Hambourg, et dans le nord de l'Allemagne. On a de lui : *De Vita S. Winoci*, précédé d'une *Préface*. Cet ouvrage, composé en 1067, a été imprimé dans les *Acta Sanctorum Ordinis Sancti Benedicti*, III, p. 315 à 327. Dom Mabillon y a ajouté un appendice, qui contient des détails sur les fêtes de Saint-Winok, sur la confrérie qui porte le nom de ce saint, l'histoire du monastère et le catalogue des abbés de Saint-Winok depuis 1030 jusqu'en 1662; — *Vita, miracula, ac translatio sanctæ Levuinæ, virg. et martyris*, etc.; imprimée dans l'ouvrage des Bollandistes, au 24 juillet, p. 608 à 672; — *Vita et passio sancti Osvaldi, regis*, imprimée dans les *Siècles bénédictins*; — deux *Sermons* sur la vie de saint Oswald. Gesner, Possevin, Valère-André, Voss, Oudin, Yepès, Du Pin et un grand nombre d'autres écrivains ecclésiastiques ont confondu Drogon moine de Berg-Saint-Winok avec Drogon évêque de Térouanne et Drogon religieux de Saint-André de Bruges : il faut se garder de suivre cette erreur.

Bollandus, *Acta Sanctorum*, 6 juillet. — Dom Rivet, *Histoire littéraire de la France*, VIII, 11. — Moréri, *Grand Dict. hist.* — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

DROGON, cardinal et théologien français, né en Champagne, mort en 1138. Il fit profession dans l'ordre de Saint-Benoît, devint prieur de Saint-Nicolas de Reims, et en 1128 fut élu abbé de Saint-Jean de Laon. Le pape Innocent II l'appela à Rome en 1130, et le fit évêque d'Ostie et cardinal. On a de Drogon plusieurs traités imprimés dans le tome II, page 565, de la *Bibliotheca Patrum*; Paris, 1644. Parmi ces traités on distingue ceux *Sur l'Office divin*, *Sur les Sept Dons du Saint-Esprit*, *Sur la Passion*, *Sur la Création et la Rédemption du premier homme*, etc.

Dom Luc d'Achery, *Spicilegium veterum Scriptorum Benedictinorum*, lib. III, cap. XXII. — Guibert de Nogent, *Catal. Abbatum Sancti-Joannis-Loduni*. — Sainte-Marthe, *Gallia christiana*. — Clément Oudin, *Comment. de Scriptoribus ecclesiasticis*, II, 129.

DROLLING (*Martin*), peintre français, né à Oberbergheim (Haut-Rhin), en 1752, mort à Paris, en 1817. Il commença l'étude de la peinture chez un maître obscur de Schelestadt, puis il vint à Paris, et suivit les cours de l'Académie des Beaux-Arts. Parmi ses nombreux tableaux on remarque : *Jeu d'enfants interrompu par une femme qui leur jette des pommes* (Salon de 1793); — *Deux petits intérieurs* (1795); — *Portrait de femme avec son enfant, à une fenêtre de prison*; — *Un Enfant à une croisée, tenant un panier de fruits*; — *Un Aveugle conduit par un enfant*; — *Jeune Femme à une fenêtre donnant la liberté à un oiseau* (1798); — *Un jeune Homme et une jeune*

Femme, aperçus par une fenêtre, se disposant à faire de la musique; — Une jeune Fille à une fenêtre, rinçant un pot au lait; — L'Éducation; — Le Retour à la Vertu (1799); — *Maison à vendre :* ce tableau faisait partie de la galerie de la duchesse de Berry (1800); — *Le Musicien ambulant; — Jeune Homme lisant la Bible; — Jeune Femme faisant sécher des plantes* (1802); — *Dieu vous assiste* (1804); — *L'Écouteuse aux portes; — Scène familière* (1806); — *Femme lisant la Bible; — Cuisinière récurant un chaudron; — Le Messager, ou l'heureuse nouvelle* (1808) : ces deux derniers tableaux sont à tort portés, au livret de l'exposition de 1806, au nom de *madame* Drolling; — *Le Petit Commissionnaire; La Réflexion inutile* (1810); — *Le Prince Chéri; — L'Hospitalité; — Les deux Petits Frères* (1812); — *Un Marchand forain* (1814); — *Une Laitière; — La Marchande d'Oranges; — Sapho et Phaon chantant leurs amours dans une grotte; — Une jeune Femme portant des secours à une famille malheureuse; — Dites votre* Mea culpa; — *Le Verglas* (1817); — *L'Intérieur d'une Cuisine* (1); — *L'Intérieur d'une Salle à manger; — La Maîtresse d'école du village.* Parmi ses nombreux portraits, on remarque celui de *Branchu en gladiateur*, dans l'opéra d'*Hécube*. Les tableaux de Drolling se font remarquer par un grand charme de couleur et par un cachet de vérité puisé à l'école des maîtres flamands et hollandais. A. SAUZAY.

Archives des Musées impériaux.

* **DROLLING** (*Michel-Martin*), fils du précédent, peintre d'histoire et de portraits, né à Paris, le 7 mars 1786, mort dans la même ville, le 9 janvier 1851. Successivement élève de son père et de David, il se présenta au concours de peinture en 1810, et remporta le premier grand prix. Le sujet du concours était *La Colère d'Achille*. Pendant le séjour que Drolling fit à Rome, il envoya à Paris le tableau représentant *La Mort d'Abel*. Les qualités éminentes que renfermait cette œuvre valurent à son auteur les plus grands éloges de la part de Girodet, rendant compte (séance du 5 octobre 1816) des ouvrages envoyés par les pensionnaires de Rome. Un début aussi brillant ne fut que le prélude des nouveaux succès que l'artiste remporta dans toutes les expositions auxquelles il prit part. On doit signaler parmi ses œuvres : (Salon de 1817) *La Mort d'Abel* (cabinet du comte de Sommariva); — *Orphée perdant Eurydice*. Ce tableau, qui avait valu (1817) à son auteur la médaille d'or de deuxième classe, fut exposé de nouveau en 1819, et lui mérita la médaille d'or de première classe. Ce tableau est gravé par Garnier (1822); — *Le Bon Samaritain :* au Musée de Lyon (1824); — *Saint Surin, évêque :* à l'église Saint-André de Bordeaux (1831); — *Le Cardinal de Richelieu mourant présente à Louis XIII la donation de son palais* : ce tableau, qui faisait partie de la galerie du Palais-Royal, a été détruit en 1848. M. Drolling succéda à Guérin à l'Académie des Beaux-Arts, dont il devint membre le 31 août 1833. Outre les compositions citées et un grand nombre de portraits exposés aux divers salons, il existe encore de Drolling : *La Communion de la reine Marie-Antoinette* : à la chapelle expiatoire de la Conciergerie (tableau fait en 1817); — *Le Plafond de la salle des Dessins au Louvre* (anciennement salle du conseil d'État), fait en 1827, et représentant *La Loi venant sur la terre établir son empire et répandre ses bienfaits; — Louis XII proclamé* Père du peuple *aux états de Blois* (1829); — *Jésus au milieu des docteurs* (1836) : ce tableau, qui a 10 pieds sur 22 pieds 9 pouces, se trouve dans le chœur de l'église de Notre-Dame-de-Lorette; — *La Force* et *La Prudence*, dessous de porte, et enfin *La Convention signée après la bataille de Marengo*, le 15 juin 1800. Ces trois derniers ouvrages font partie du musée de Versailles; *La conversion de saint Paul*, *La Prédication* du même saint, et le plafond de la chapelle qui lui est dédiée à l'église de Saint-Sulpice. A. SAUZAY.

Archives des Musées impériaux.

DROLLINGER (*Charles-Frédéric*), jurisconsulte et poëte allemand, né à Durlach, le 26 décembre 1688, mort le 1er juin 1742. Il dut à la sollicitude de son père une éducation peu ordinaire. A dix-sept ans, il alla étudier la jurisprudence à Bâle; en même temps il se livra à la culture d'autres sciences, à l'histoire, à la philosophie, aux mathématiques, à l'histoire naturelle. Docteur en droit en 1710, il fut nommé en 1712 inspecteur de la bibliothèque du cabinet des médailles et du musée de peinture de Durlach. En 1722 il obtint le titre de conseiller aulique et d'archiviste particulier du prince. Drollinger consacra ses loisirs à la poésie. D'abord imitateur d'Hoffmann, de Waldau et de Lohenstein, il abandonna leur manière pour ne puiser que dans son propre fonds. Bientôt il se distingua des poëtes sans inspiration qui vivaient à la même époque. On peut lui reprocher une certaine raideur; peut-être polissait-il par trop son style. Sa modestie l'empêcha de publier ses œuvres poétiques de son vivant; elles ne parurent qu'après sa mort, sous ce titre : *Gedichte, sammt andern dazu gehœrigen Stücken*, etc. (Poésies de Charles-Frédéric Drollinger, avec quelques autres morceaux s'y rapportant, etc.); Bâle, 1743.

Adelung, suppl. à Jöcher. *Allg. Gel.-Lex.*

DROMGOLD [illegible] teur français, d[illegible] 1720, mort dans [illegible] 1781. Il descendait d'[illegible] daise réfugiée en France. [illegible] gold dut au cardinal [illegible]

(1) Ce tableau, gravé par Filhol, tome II, pl. 63, fait partie du Musée du Louvre.

comme boursier au collége de Navarre. A peine âgé de vingt-deux ans, il mérita d'être nommé professeur de rhétorique; il rectifia plusieurs passages du poëme de Voltaire sur *La Bataille de Fontenoy*, et quitta l'enseignement pour s'attacher au comte de Clermont, dont il fut tantôt le secrétaire intime et tantôt l'aide de camp. Après la guerre dite de *Sept Ans*, Dromgold était chevalier de Saint-Louis et mestre de camp. En 1762, il suivit le duc de Nivernais dans son ambassade en Angleterre, et se fit remarquer par son érudition et son éloquence. Plus tard, Dromgold fut nommé commandant de l'École Militaire française. Il se démit de ces fonctions, reçut une pension importante, et termina sa vie dans la culture des belles-lettres. On a de lui : *Réflexions sur un imprimé intitulé* La Bataille de Fontenoy, poëme, *dédiées à M. de Voltaire; première édition, considérablement retranchée;* Paris, 1745, in-4°. Cette critique a eu plusieurs éditions; — *Charles et Vilcour*, idylle; Paris, 1772, in-8°; — *Avis aux vivants, au sujet de quelques morts;* Amsterdam et Paris; ibid.; — *La Gaîté*, poëme; ibid. Dromgold a laissé en mourant plusieurs ouvrages esquissés, entre autres : *Vie de saint Louis;*-*Traité sur l'Éducation publique;* — *La Philosophie de Platon*, etc.

Lelong, *Bibl. historique de la France*, II, n° 24667. — A. Barbier, *Examen critique des Dictionnaires*, 263. — Quérard, *La France littéraire.*

* **DROMICHÉTÈS** (Δρομιχαίτης), roi des Gètes, vivait vers 300 avant J.-C. Contemporain de Lysimaque, roi de Thrace, il n'est connu que par la victoire qu'il remporta sur ce monarque. Il vainquit d'abord et fit prisonnier Agathocle, fils de Lysimaque; il le renvoya sans rançon, espérant gagner ainsi la faveur du roi des Thraces. Lysimaque, cependant, envahit avec une nombreuse armée le territoire des Gètes; mais il rencontra bientôt de nombreuses difficultés, et finit par être fait prisonnier avec toutes ses troupes. Dromichétès traita son captif avec beaucoup de générosité. Lysimaque obtint la liberté à condition de donner sa fille au roi des Gètes et de lui rendre les pays situés au nord du Danube. Pausanias raconte le même fait d'une manière différente. Selon cet historien, Lysimaque ne tomba pas aux mains des barbares; son fils seul resta prisonnier, et conclut la paix avec les Gètes aux conditions mentionnées plus haut. Les États de Dromichétès s'étendaient dans la vallée du bas-Danube jusqu'aux monts Carpathes.

Diodore de Sicile, *Excer. Peiresc.*, XXI; *Excer. Vatic.*, XXI. — Strabon, VII. — Plutarque, *Demetrius*, 39, 52. — Polyen, VII, 25. — Memnon, c. 5, éd. Orelli. — Pausanias, I, 9. — Niebuhr, *Kleine Schriften.* — Droysen, [illegible]. *Alex.*

* **DROMOCLIDE**, orateur athénien, contemporain de Démétrius de Phalère; on sait qu'il exerça une influence importante sur les événements politiques de l'époque, mais on manque de détails sur sa vie. G. B.

Plutarque, *Vie de Demetrius.*

* **DROMOCRIDES**, auteur grec, que nous ne connaissons que d'après le témoignage de Fulgence (*Mythologia*, II, 17), qui cite une *Théogonie* de sa composition.

Fabricius, *Bibliotheca Græca.*

DROMON (Δρομῶν), poëte comique athénien, vivait dans le quatrième siècle avant J.-C. Sa vie nous est absolument inconnue, et il ne reste de ses ouvrages que deux fragments cités par Athénée. Dans le premier, il est question du parasite Tithymallus, mentionné aussi par Alexis, par Timoclès et par Antiphane, tous trois poëtes de la comédie moyenne. Dromon appartenait probablement à la même période. Les fragments conservés par Athénée sont tirés d'une pièce intitulée Ψάλτρια; une pièce attribuée à Eubulus porte le même titre.

Meineke, *Fragmenta Comicorum Græcorum*, I, p. 418; III, p. 541, 542.

* **DROOCH-SLOOT** (*J.-C.*), et non **DROOGSLOOT**, peintre hollandais, né à Gorcum, vers 1600. On a peu de détails sur la vie de ce peintre, mais ses ouvrages sont connus. Ils représentent tous des *Vues de Hollande*, des *Kermesses* (fêtes de village) ou des *Foires*. Les sites y sont très-exactement représentés et animés par de nombreux personnages. La couleur y est bonne, mais il y a trop de sécheresse dans les figures. Les toiles de Drooch-Sloot sont rares : on en voyait en 1842 deux à Rouen; l'une représentait une *Fête de Village*, et l'autre *Un Village pillé par des Soldats*. La galerie de Vienne possède un sujet représentant un *duel* qui eut lieu près de Bois-le-Duc, en février 1600, entre le capitaine hollandais Abraham Gérard, dit *Lekerbeljen*, et l'Espagnol Briantes, chacun accompagné de vingt cavaliers. Sur ce tableau est écrit : *J. C. Drooch-Sloot fecit*, 1630.

Descamps, *Vies des Peintres hollandais*, II, 348.

* **DRON** (*François*), antiquaire français, mort à Paris, en 1702. Il était prêtre, devint aumônier de l'archevêque de Paris Péréfixe, puis chanoine de Saint-Thomas du Louvre. Il avait une grande connaissance des médailles, et en possédait une riche collection, souvent citée dans les écrits de Toinard, Rainssant, André Morelle, Rigord, Vaillant et autres antiquaires de ce temps. C'est à Dron que Toinard a adressé sa réponse *De Galbæ Numismate Ægyptiaco*, 1689, in-4°. Dron a laissé un recueil de lettres et de nombreux manuscrits contenant de précieux matériaux.

Moréri, *Grand Dictionnaire historique.*

DROPE (*Jean*), médecin anglais, mort à Borrough, en 1670. Il étudia à Cambridge, et se fixa à Borrough pour y exercer la médecine. Outre des poésies, qui furent assez goûtées, on a de lui : *Of Fruit-Trees, a short and sure guid in practice of raising and ordering them;* Oxford, 1661, in-8°, et 1672.

Wood, *Athen. Oxon.* — *Biog. Med.*

* **DROSEY** (*Jean* DE), seigneur de Sainte-Marie-en-Auge, humaniste français, vivait au milieu du seizième siècle. Il enseigna le droit dans

l'université de Caen. Il joignit à la connaissance des lois celle des langues hébraïque, grecque, latine et française. Outre un ouvrage élémentaire sur le droit romain, Drosey a laissé une grammaire polyglotte, intitulée : *Grammaticæ quatrilinguis Partitiones*; Paris, 1544, in-4°. C'est un livre rare et curieux. M. G.

La Croix du Maine, *Bibliothèque française*. — Huet, *Origine de Caen*. — Brunet, *Manuel du Libraire*.

DROSSANDER (*André*), médecin et physicien suédois, né à Upsal, en 1648, mort dans la même ville, en 1696. Il fit ses études dans sa ville natale, se rendit à Leyde, puis à Paris, pour se perfectionner dans la médecine. Il se fit recevoir docteur à Reims, et revint dans sa patrie après avoir visité l'Angleterre. En 1673 il fut nommé professeur à Upsal. Ses compatriotes lui doivent la connaissance de la machine pneumatique, du baromètre, du thermomètre, de l'hygromètre. On a de lui : *De Aula Mentis*; Upsal, 1678, in-8°; — *De Actione, Passione et Resistentia, deque earum viribus, et unde æstimari debeant*; ibid.; — *De cæteris Causis variationis motus corporum, nimirum consistentia, figura, asperitate, lævitate, raritate, densitate, et situ*; ibid.; — *De Terræ ortu et incremento, ex hypothesi nostra secundum leges naturæ possibili, deque elementorum vulgarium ortu et secretione*; ibid.; — *Cogitationes physico-medicæ de humore melancholico*: Upsal, 1684, in-8°; — *Propagatio Plantarum botanico-physica, experientia et rationibus stabilita, figuris æneis exornata et huic nostro climati adcommodata*: réponse à Ol. Rudbeck; Upsal, 1686, in-8°, avec vingt-deux planches; — *De Augmentatione in genere, et de generatione lapidum metallorumque in specie*; Upsal, 1687, in-8°; — *De Sale volatili*; ibid.; — *De Spiritu animali*; Upsal, 1689, in-8°; — *De Phosphoris*; Upsal, 1691, in-8°; — *De Præsagiis physico-medicis*; ibid.; — *De Sudore ejusque speciebus insuetis*; Upsal, 1692, in-8°; — *De Motu musculari*; ibid; — *De Urinatoribus*; ibid.; — *De Balæna*; Upsal, 1694, in-8°.

Biographie médicale.

* **DROST** (***), peintre flamand, vivait en 1670. Il était élève de Rembrandt. Un assez long séjour à Rome le perfectionna dans le dessin. On cite de ce peintre, dans la galerie de Dresde : *Mercure endormant Argus*, et *Un Vieillard qui fait lire un jeune garçon*; mais le chef-d'œuvre de Drost est *Saint Jean-Baptiste prêchant dans le désert*. Ce dernier tableau est digne des plus grands maîtres.

Houbraken, *Vies des Peintres flamands*. — Descamps, *Vies des Peintres flamands*, etc., II, 219.

DROSTE (*Clément-Auguste* DE HULSHOFF) (1), jusrisconsulte allemand, né à Coesfeld, en Westphalie, le 2 février 1793, et mort à Wiesbaden, le 13 avril 1832. Après avoir étudié sous Hermès la philosophie et la théologie, il fut attaché de 1814 à 1817 comme professeur au gymnase de Munster. Mais, abandonnant cette position pour se livrer entièrement à l'étude du droit canonique, il se rendit successivement à Berlin et à Gœttingue. Devenu docteur en droit, il remplit une mission scientifique à Vienne, et revint ensuite à Berlin. Nommé professeur à Bonn, en 1823, il publia les ouvrages suivants: *Ueber das Naturrecht als eine Quelle des Kirchenrechts* (Du Droit naturel comme source du droit canonique); Bonn, 1822; — *Lehrbuch des Naturrechts und der Philosophie* (Manuel du Droit naturel et de la Philosophie); Bonn, 1823; — *Einleitung in das deutsche Criminalrecht* (Introduction au Droit criminel de l'Allemagne); Bonn, 1826. Dans ce livre, l'auteur se rattache aux doctrines de Hermès; mais l'ouvrage qui eut le plus de retentissement est : *Grundsätze des gemeinen Kirchenrechts der Katholiken und Evangelischen, in Deutschland* (Principes du Droit canonique commun des catholiques et des évangéliques en Allemagne), 2 vol. en trois parties; Münster, 1828-30. La seconde édition parut en 1832, et fut continuée après la mort de l'auteur par Braun; 183., et suiv. W. DE S.

Conversat.-Lexic.

(1) *Droste*, nom d'une ancienne noble famille, qui se subdivisait en deux branches, *Droste zu Hülshoff* et *Droste zu Vischering*. Le nom de *Droste* est la forme contractée de *Truchsess* (écuyer tranchant), dignité autrefois héréditaire dans cette famille.

* **DROSTE** (*Annette-Élisabeth*, baronne DE HÜLSHOFF), femme poëte allemande, née en 1798, au château de Hülshoff, près de Münster, morte le 24 mai 1848. Elle excelle particulièrement dans le récit poétique. Tout en occupant un rang distingué parmi les femmes auteurs de l'époque, elle conserva le caractère et la timidité de son sexe, et a su s'affranchir des excentricités qu'on reproche à d'autres personnes qui, entraînées par une vivacité fiévreuse, propagent les idées les plus singulières sur les réformes sociales et politiques du monde, qu'elles se croient appelées à régénérer. Madame Droste passa la plus grande partie de sa vie au milieu de collections de médailles, d'antiquités, et mourut à Eppishausen, en Suisse. Ses poésies parurent à Münster en 1838. On a publié ses œuvres posthumes à Stuttgard, en 1851, sous le titre : *Das Geistliche Jahr nebst einem Anhang religiöser Gedichte* (L'Année spirituelle, accompagnée de Poésies religieuses); Stuttgard, 1852. W. DE S.

Gödeke, *Deutschlands Dichter von 1813 bis 1843*. — *Conversat.-Lexic.*

* **DROSTE VISCHERING** (*Clément-Auguste* DE), prélat allemand, né au château de Vorhelm, près de Münster, le 22 janvier 1773, mort dans cette ville, le 19 octobre 1845. Peu de temps après avoir terminé ses études, il fut nommé chanoine de la cathédrale de Münster, et reçut la prêtrise en 1798. Vicaire général depuis 1805, il fut appelé à l'archevêché de Co-

ıv p
e ıu ue ı ,
ue. ıe Compromis conclu ı834 au
. ıoıs devenu
ıı par ıption de cer-
ıres, ues ı qui di
ıusse le pape. ıl débuta pai
c ıe les h s , ou .
ı s ı s. ıı ı ri-
ı le ı
ıZeitschrift Philosophie ı
ıe ı ıl ı ı 1837 il

ı ıuvı ı u Hermes, ı
ı . Pı n de l'o
sa ı ıe la de
ı ı
seculiere. La ıue ue
que n des mari mixtes ac-
ıtement déjà soulevé contre lui.
ı ı bre 1837, il prétendit que le
c lic s et protestants était
ı ı de 1830, à moins d'un
ıe faire élever les enfants
ı romaine. Poussé à bout par le
ı archevêque d'exécuter ses engage-
le s'al ıir de ses fonctions jusqu'à
ı ı ı par la cour de Rome,
ıe ıı conduire et détenir à
compromis avec la cour de Rome
ı pour coadjuteur l'évêque de
lors de l'administration spiri-
ıse de Cologne. Autorisé en 1841 à
ıogne, l'archevêque n'y séjourna que
ıs, et vint se retirer à Munster, où il

-Lexic. — Lesur, Ann., hist.

erre-Lambert). Voyez Ledrou.

(Hubert), peintre français, né à
ıdie), en 1699, mort à Paris,
ı767. Il était fils d'un peintre; mais
ıauvre, qu'elle ne put lui payer
u'à Paris. Drouais le fit avec
ıa sur la route. Il devint élève
ıployé par J.-B. Van Loo, Oudry
ıuais excellait dans le portrait en
ıissait bien dans la miniature.

ıandine, Dictionnaire historique. —
ıtoresque.

(Henri-François), peintre fran-
ıent, mort en 1775. Il suivit la
ıère, devint membre de l'Aca-
premier peintre de Mon-
ı XVIII, frère de Louis XVI.
réputation par ses portraits.
ıraphique et pitt.

ı Germain), peintre fran-
ıes précédents, né à Paris,
ı3, mort à Rome, le 13 fé-
son père pour premier maître.
ıussi en miniature. Ses parents
aisance honorable, et leur
maison était fréquentée par tout ce qu'il y avait de distingué dans les arts. Le père de Drouais reconnut bientôt les rares dispositions de son fils. « Si je ne craignais pas, disait-il un jour, l'aveuglement de la prévention paternelle, je prédirais que cet enfant deviendra un Raphaël ». Il en confia la culture à Brenet, peintre d'histoire, qui avait de bons principes. En 1780, David, étant revenu d'Italie, ouvrit une école à Paris; Drouais y entra. Ses progrès furent rapides et soutenus. L'austère enseignement d'un maître formé sur l'antiquité classique convint au disciple. Drouais passait les journées à peindre et une partie des nuits à dessiner, à faire des lectures, à se rendre familière la connaissance des costumes et des monuments. Évitant avec soin toutes distractions, il se renfermait dans son atelier, et travaillait sans relâche pendant des semaines entières, n'ouvrant sa porte qu'au pourvoyeur de ses repas. Un jour, on avait obtenu de lui la promesse de descendre au salon en toilette; il avait même consenti à livrer sa tête au coiffeur; mais, entrevoyant tout à coup les conséquences de cette concession pour la suite de ses travaux, il change de résolution, prend des ciseaux, coupe la boucle déjà frisée, et se rend impossible pour longtemps toute apparition dans le monde. Il était doué d'une voix agréable; et comme il avait aussi un goût naturel pour la musique, on lui conseillait de l'apprendre : « Non, dit-il, je veux être peintre, et je n'ai pas trop de toute ma vie pour le devenir. » Une telle force de volonté présageait de grands succès; mais elle inspirait de vives craintes à sa famille, à ses amis. David lui prêchait aussi la modération dans la seule chose dont il fit abus, le travail; mais il était dévoré par la passion de la gloire. *Vaincre ou mourir* était sa réponse, et il ajoutait : « Il faut que je sois peintre ou rien. »

Son premier tableau fut le *Retour de l'Enfant prodigue*. Il n'avait pas dix-neuf ans lorsqu'il le peignit. C'était le sujet proposé pour le concours du grand prix de peinture en 1782. Drouais, quoiqu'il ne concourût pas, voulut le traiter suivant toutes les données du programme, dans la vue de se préparer à la lice académique avant d'y entrer (1). L'année suivante (1783), Drouais concourut pour le grand prix. Le sujet était *La Veuve de Naïm*. La veille de l'exposition publique, après avoir regardé les peintures du concours, il revit la sienne sous la préoccupation d'une infériorité relative, et dans son premier mouvement, il déchira la toile, puis il en porta tristement les lambeaux à son maître. « Qu'avez-vous fait? lui dit David; vous avez cédé le prix à un autre. » — Vous êtes donc content? » reprit Drouais; et sur la réponse affir-

(1) Mme Drouais a fait présent de ce tableau à l'église Saint-Roch; on l'y voit encore aujourd'hui. Ce coup d'essai fait distinguer dans plusieurs de ses parties la fermeté et la maturité d'un maître.

mative : « Eh bien, j'ai le prix ! poursuivit l'élève consolé ; votre suffrage est celui que j'ambitionnais le plus ; l'année prochaine je ferai mieux. » Drouais s'était mis hors de concours : le tableau lacéré fut réparé avec soin ; il appartient à M. Valois, parent de Drouais et l'un de nos habiles statuaires.

La Cananéenne aux pieds du Christ fut le sujet du concours en 1784. Drouais traita ce sujet. Cet ouvrage d'un élève occupe une place éminente au Musée du Louvre, parmi les chefs-d'œuvre des maîtres. Toutes les qualités du peintre d'histoire s'y trouvent réunies, et permettent de le comparer à une page du Poussin. Le prix fut décerné à l'auteur, d'une voix unanime, par les concurrents aussi bien que par les juges. Ses camarades le couronnèrent de laurier et le portèrent en triomphe dans les rues de Paris, depuis l'Académie jusqu'à la maison de sa mère, puis de là chez son maître ; l'ovation ne se termina qu'à la lueur des flambeaux. Les journaux retentirent de ce triomphe, et les poëtes le chantèrent : ceux-ci disaient que le vainqueur *était de ses rivaux et l'exemple et l'amour*. Mais tant de succès n'enflèrent pas la vanité du lauréat : Drouais se conserva toujours modeste, toujours simple. Il partit pour l'Italie avec David, qui avait résolu d'aller peindre *Les Horaces* à Rome. L'aspect des chefs-d'œuvre rassemblés dans la métropole des arts lui fit éprouver l'impression qu'il doit toujours produire sur l'artiste qui sympathise avec les maîtres ; la présence du sien dût encore fortifier cette impression en l'éclairant. Il y avait entre eux un échange continuel d'observations utiles. Voici ce que David écrivait de Rome : « Je pris le parti d'accompagner « Drouais autant par attachement pour mon art « que pour sa personne ; je ne pouvais plus me « passer de lui. Je profite moi-même à lui donner des leçons, et les questions qu'il me fait « seront des leçons pour ma vie. » Toutes les merveilles dont était entouré le jeune artiste avaient d'abord attiré ses regards ; mais bientôt il ne vit plus que l'antique et Raphael. *Le Soldat blessé*, figure de grandeur naturelle, qui orne aujourd'hui le musée de Rouen, fut peint sous ces nouvelles influences ; on applaudit au sentiment du guerrier romain qui brave son ennemi en succombant sous ses coups et chez qui la fierté triomphe de la douleur.

A Rome, Drouais se levait tous les jours à quatre heures du matin, et travaillait jusqu'à la nuit, quelquefois sans avoir pris aucune nourriture pendant tout le jour, d'ordinaire n'ayant mangé qu'un morceau de pain, afin de ne pas interrompre la séance du modèle. Fidèle à la maxime de l'école d'Apelle : *Nulla dies sine linea*, il avait toujours le crayon à la main, provoquant l'inspiration par le travail. Ce qu'on a réuni de ses dessins, croquis, esquisses, premières pensées jetées sur le papier, remplirait plusieurs portefeuilles, et tout est du genre le plus élevé. Il joignait à cette ardeur une extrême facilité pour tout apprendre.

Un nouvel ouvrage de Drouais, *Marius à Minturne*, excita un enthousiasme universel. Gœthe, qui était alors à Rome, a retracé l'admiration avec laquelle fut salué ce tableau, « égal dans plusieurs parties, dit-il, au *Serment* « *des Horaces*, supérieur même dans quelques-« unes, et qui n'est resté quelque peu au-dessous « que dans le dessin. » Le poëte Arnault y puisa l'idée de sa première tragédie. La réputation de Drouais devint populaire ; on voyait en lui un second David. Malheureusement *Philoctète dans l'île de Lemnos exhalant ses imprécations contre les dieux* fut sa dernière peinture. Il en préparait une autre : *Caius Gracchus sortant de sa maison, accompagné de ses amis, pour aller apaiser la sédition où il périt*. La composition était arrêtée, le trait fixé sur la toile, les études presque achevées. Mais l'excès du travail avait épuisé les forces de Drouais et allumé son sang. Quoique sa constitution fût des plus robustes, une fièvre inflammatoire se déclara ; la petite vérole s'y joignit : il succomba, au bout de quelques jours, avant d'avoir accompli sa vingt-cinquième année. Ses camarades lui érigèrent un tombeau dans l'église Sainte-Marie *in via Lata*. Le monument fut exécuté par le sculpteur Michalon, l'un d'eux. Il consiste en une stèle surmontée du portrait de Drouais en médaillon, au-dessous duquel est un bas-relief qui représente *la Peinture, la Sculpture* et *l'Architecture* consacrant son nom à l'immortalité. Personne ne fut plus sensible que David à la perte de Drouais. Il disait que c'était le seul de ses disciples qui jusque alors l'eût compris entièrement, le seul dont les ouvrages fussent capables de troubler son sommeil, et il s'écriait : *J'ai perdu mon émulation !* [[illegible], dans l'*Enc. des G. du M.*]

Nagler, *Neues All. Künstler-Lexicon.*

* DROUARD (*Jérôme*), imprimeur français, mort à Paris, en 1636. Il était en grande réputation, et a imprimé, entre autres éditions remarquables : un *Polybe* grec et latin in-fol. ; — un *Suétone*, in-fol. ; — un *Saint Cyrille*, in-fol. ; — *L'Eucharisticum* de Jean [illegible], etc.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire historique.* - *Dictionnaire biographique et port.*

DROUET (*Étienne-François*), éditeur français, né à Paris, le 8 novembre 1715, mort dans la même ville, le 11 septembre 1779. Il était avocat au parlement de Paris, et devint conservateur de la bibliothèque des avocats. Il était un [illegible] membre de l'Académie d'Auxerre et de la Société littéraire de Besançon. On lui doit de bonnes éditions des ouvrages suivants : *Le Grand Dictionnaire historique* de Moréri ; Paris, 1759, 10 vol. in-fol. ; — les *Institutions au Droit ecclésiastique*, de Fleury ; Paris, [illegible], 2 vol. in-12 ; — le *Catéchisme historique*, de Fleury ; Paris, 1761, in-12 ; — le *Journal de*

e des Français en Allemagne, avec *ou théâtre de la guerre*, de Rizzi Paris, 1763, in-4°; — le *Manuel des* ,de Chanvalon; Paris, 1764, in-12; — la *pour étudier la géographie, de* Bar-La Bruyère; Paris, 1768, 10 vol.; — *Rè-former un avocat*, de Merville; 1778.

Delandine, *Dictionnaire historique*; édit. *nnaire biogr. et pitt.* — Quérard, aux noms des auteurs.

(( ), né

. u 1070.

. — Son plus bel ouv

e ue

de la cathéd à Toulouse. —

la même église u uso

uet: celui ae

le ta ia es

aux, sont

toulousaine.

(*Jean-* *ptiste*), conventionnel hould, le 8 janvier de cette ville, mort 1824, s'est rendu surtout qu'il a prise à l'arrestation de s. A dix-huit ans, il s'en- le regiment des dragons de Condé, ndant sept ans, en qualité de simple il revint dans sa ville natale, où il diriger la poste de son père. Ce fut es qu'éclata la révolution fran- 1791, à sept heures du soir, a sa porte deux lourdes voitures, courriers : les relais avaient avance, et l'on avait échelonné des troupes destinées à protéger, voi d'un trésor considérable. Tout is quelque temps en éveil les po-s, et des bruits alarmants r de bouche en bouche. avait vu la reine, quand il était reconnaître dans la dame qui se la baronne de Korff, et ses nt en certitude quand ayant figure qui était à la por- e de son extrême ressemblance Louis XVI, répandue partout, deux physionomies, à l'aide d'un à la main; plusieurs curieux rque. Aussitôt les offi- s asse nt, et Drouet s'offre Clermont. Sans perdre à cheval, accompagné Guillaume, ancien dragon Reine; tous deux se jettent dans des sentiers de traverse, serrés de près par un maréchal des logis (1), à qui ce départ précipité avait donné des soupçons; mais, connaissant à fond les lieux, ils parvinrent à lui échapper. Ils avaient d'abord pris le chemin de Clermont; mais ayant rencontré près de cette ville les postillons qui revenaient, et qui leur annoncèrent que les voitures avaient continué leur marche sur Varennes, ils s'y dirigèrent en toute hâte, et parvinrent à les dévancer de quelques minutes. Quelques jeunes gens réunis à l'auberge du Bras d'Or, dans le haut de la ville, allaient se séparer, quand ils entendirent, à onze heures et un quart du soir, deux chevaux lancés au galop s'arrêter tout à coup à la porte. Drouet entre, effaré; il annonce que le roi s'est enfui de Paris et qu'il le suit à très-peu de distance. Sans perdre une minute, on prend les mesures nécessaires : les jeunes gens vont frapper à toutes les portes, et d'abord, en l'absence du maire, qui était député à l'Assemblée nationale, ils vont réveiller Sauce, procureur de la commune, bonhomme qui ce jour-là devint célèbre à son corps défendant. Peu à peu les habitants s'assemblent. Drouet, qui s'enivre de son rôle, dirige avec activité les préparatifs, et l'on s'occupe d'abord de barricader le pont, unique passage qui joignit la ville haute à la ville basse et permit au roi de continuer sa route. Cependant les voitures étaient arrivées à l'extrémité supérieure de la ville : on ne trouvait pas le relai, préparé dans une auberge du bas, de l'autre côté du pont; les postillons refusaient de faire un pas de plus, et les gardes du corps en étaient réduits à aller de maison en maison, pour s'enquérir, avec le plus de prudence possible, de ce relai, sur lequel on ne pouvait leur donner de renseignements certains. Enfin, les postillons, gagnés par les promesses des voyageurs, se décident à continuer leur route; mais au moment où ils s'engagent sous une voûte étroite qui touchait à l'auberge du Bras-d'Or, ils trouvent au bout Drouet et quelques hommes armés de fusils, qui leur crient d'arrêter, et demandent le passeport. Il était au nom de la baronne de Korff, se rendant à Francfort pour affaires, accompagnée de son valet de chambre et de quelques dames de compagnie. Sauce l'examine et le trouve en règle; mais il déclare, fort poliment, qu'il faut attendre au lendemain pour le viser et le soumettre à la municipalité du lieu, ajoutant que du reste il était dangereux, surtout dans des moments de trouble comme ceux-là, de continuer sa route de nuit, par des chemins peu sûrs. Après de longs pourparlers, la famille royale se décide à descendre et à s'acheminer chez Sauce, qui demeurait à

(1) Lagache, homme de confiance du duc de Choiseul. Le commandant du détachement de dragons posté à Sainte-Menehould avait voulu, après le départ des voitures, faire monter sa troupe à cheval; mais il en avait été empêché par la garde nationale; Lagache fut le seul qui parvint à s'échapper.

quelques pas. La maison du procureur de la commune, chandelier de son état, n'était pas un palais : elle existait encore il y a quelques années, telle qu'elle était à cette époque, et l'auteur de cet article a vu bien des fois ce pauvre et étroit logis, qui se composait de deux chambres au premier étage et de deux pièces au rez-de-chaussée, en y comprenant la boutique. Mais du moins c'était un asile plus convenable qu'une auberge. On conduisit les royaux fugitifs dans la chambre haute sur le derrière. Cependant le tumulte croissait à chaque instant; la foule s'amassait avec bruit dans la rue, on entendait sonner le tocsin et battre la générale. Le procureur de la commune avait envoyé ses enfants crier au feu par la ville, pour réveiller plus vite les habitants, et déjà les villages voisins arrivaient par masses, armés de tout ce qui leur était tombé sous la main. Quand on se vit en force, on déclara qu'on avait de bonnes raisons de croire que la ville de Varennes était assez heureuse pour posséder son roi. Louis XVI se récria; mais la reine, impatientée, finit par trahir indirectement le secret, et le roi lui-même fut positivement reconnu par Destez, juge au tribunal du district, qui avait eu occasion de le voir souvent à Paris. Louis avoua donc, en se jetant dans les bras de ceux qui l'entouraient et en implorant leur générosité en faveur de sa famille. Sauce conserva toujours les manières d'un sujet respectueux; pour Drouet, dont la tête s'exaltait de plus en plus, il sentait l'importance qu'il venait d'acquérir et voulait pousser son rôle jusqu'au bout; aussi se montrait-il tranchant, peu mesuré, arrogant même dans ses paroles. Le roi demandait avec instances qu'on le laissât continuer son voyage, promettant de ne pas dépasser Montmédy; mais la municipalité, assemblée en permanence, voulait attendre les ordres de l'Assemblée nationale, vers laquelle, dans le premier moment, un messager était parti en toute hâte. On n'avait négligé aucune précaution : des barricades avaient été dressées par tout où il en était besoin, et des pièces de campagne étaient braquées à l'extrémité de la rue étroite et rapide où logeait le roi, pour pouvoir balayer d'une décharge ceux qui tenteraient de l'enlever. Le détachement de hussards cantonné dans la ville, et que Goguelat, aide de camp de Bouillé, avait posté sous les fenêtres de Sauce, et distribué sur divers points de Varennes, pour favoriser la fuite, fut gagné par le peuple. Vers six heures du matin, arrivèrent les ordres de l'Assemblée nationale, portés par deux courriers, dont l'un était aide-de-camp de La Fayette. D'après ces ordres, le roi devait reprendre le plus tôt possible le chemin de la capitale. Après de nouvelles protestations et de nouveaux retards, abrégés par l'impatience des habitants et de la municipalité, la famille royale se mit enfin en marche, accompagnée d'environ quatre mille hommes de la garde nationale. On sait quelles furent les conséquences de cette arrestation (1). Drouet vint lui-même à Paris, faire à la barre de l'Assemblée le récit de son action : il se [illegible] dès lors en homme important. [illegible] accorda trente mille francs de g[illegible] il paraît certain qu'il refusa [illegible] trouvé dans le registre des [illegible] nicipales de la commune de [illegible] époque, que les habitants de [illegible] qui en avait également décerné des [illegible] naires, d'importance diverse, [illegible] qui avait eu dix mille francs, [illegible] de même, en tout ou en partie. [illegible] après, fut nommé député suppl[illegible] blée législative, et en septembre [illegible] de la Marne à la C[illegible] pelé au comité [illegible] gement de L[illegible] il [illegible] appel et [illegible] sursis. Il [illegible] rangs les plus avancés de [illegible] tingua surtout par l'animosité [illegible] plus constante contre les Gi[illegible] en particulier Lanjuinais à [illegible] violence et une grossièreté [illegible] une part très-[illegible] à la journée [illegible] proposa, le 2[illegible] et 1793, de [illegible] mort tous les A[illegible] etrou[illegible] et le 5 sept[illegible] tionnaire, [illegible] rendre sur leur vie de tous les [illegible] fut ce jour-là que, dans un [illegible] digne de tout le reste de son disc[illegible] « Oui, c'est le mom[illegible] de [illegible] Qu'avons-nous [illegible] Europe ? Soyons [illegible] pour le bonheur du p[illegible] Mais ces paroles effray[illegible] citèrent des murmures [illegible] lents démagogues. Pour le mo[illegible] sa motion. Quelque temps après, [illegible] l'envoya remplir les [illegible] l'armée du nord. Il [illegible] du siége de cette [illegible] par le [illegible] voyant la place sur le point [illegible] saya de se faire jour à [illegible] vers [illegible] mis, à la tête de [illegible] entre leurs mains. [illegible] du Spielberg : ce [illegible] popularité; les J[illegible] martyr, et l'on pr[illegible] renouvelé de Bajazet [illegible] on le tenait enchaîné d[illegible] faut croire que [illegible] vaient rien de [illegible]

(1) Toutes les particularités [illegible] thentiques, et fondées sur des docum[illegible] récits des témoins oculaires, sur [illegible] conservée dans la ville. La plupart [illegible] raconté cet épisode sont tombés dans [illegible] tait plus ou moins graves, et presque [illegible] ne connaît pas les lieux. C'est ain[illegible] des plus exacts, M. Thiers, fait [illegible] ture du roi, et met dans la ville [illegible] quelle elle fut arrêtée.

échèrent pas de faire, le 6 juillet 1794, une tentative d'évasion, en brisant les barreaux d'une fenêtre, et en s'aidant pour franchir un espace de deux cents pieds de hauteur, d'une espèce de parachute qu'il avait fabriqué avec les draps de son lit et une arête de poisson qui lui servait d'aiguille. Mais il se cassa le pied, fut repris et resta en prison, jusqu'à ce qu'il fut échangé, en décembre 1795, contre la fille de Louis XVI, ainsi que Camus, Quinette, Lamarque-Bancal, commissaires de la Convention, et Beurnonville, ministre de la guerre, qui avaient été livrés aux Autrichiens par Dumouriez.

Son retour fut une ovation. Il avait dû à sa captivité d'être compris de plein droit parmi les conventionnels qui entrèrent au Conseil des Cinq-Cents, où il eut un succès d'enthousiasme, en racontant pompeusement à la tribune tous les tourments qu'il avait endurés. On déclara qu'il avait bien mérité de la patrie, et on le nomma secrétaire de l'Assemblée. Bientôt il se lia avec les débris des terroristes, et entra chaudement dans la conspiration de Babeuf. En conséquence, il fut décrété d'accusation et renfermé à l'Abbaye. Il devait comparaître devant la haute cour nationale de Vendôme; mais il s'échappa dans la nuit du 18 août 1796, peut-être avec la connivence du Directoire, qui ne voulait pas frapper le héros de Varennes, et publia deux jours après, dans un journal, les détails de son évasion, qu'il prétendit avoir exécutée par un tuyau de cheminée. Il se trouva encore mêlé à quelques autres mouvements; puis, jugeant la cause du jacobinisme définitivement perdue, il se réfugia en Suisse, s'embarqua pour les Indes, et relâcha aux Canaries. C'était le moment où l'amiral Nelson voulait s'emparer de Ténériffe: Drouet, toujours aventureux, et se souvenant de son ancien métier de dragon, se joignit aux habitants pour combattre les Anglais, et les força à renoncer à leur entreprise. Ayant appris alors qu'il venait d'être acquitté pour l'affaire du complot de Babeuf, quoique coutumace, il rentra en France, peu après la révolution du 18 fructidor. Le moment était favorable; aussi recouvra-t-il bien vite la position qu'il avait perdue, et fut-il commissaire du nouveau Directoire dans son département natal. Mais après la journée du 18 brumaire, ce fougueux démagogue qui, malgré les périls et les revirements de l'opinion publique, n'avait jamais voulu se relâcher en rien de ses opinions terroristes, parut se lasser tout à coup de ce rôle. Il accepta franchement le nouveau régime, fut nommé sous-préfet à Sainte-Menehould, et garda cette place, qu'il remplit du reste avec sagesse et modération, jusqu'à la fin de l'empire. Décoré de la main même de Napoléon, en 1814, il se battit, à la tête d'une troupe de partisans, contre les alliés. Dépossédé de ses fonctions à la chute de l'empereur, il rentra dans la vie publique durant les Cent Jours, et fut nommé député de la Marne à la chambre des représentants. Après le retour des Bourbons, il fut atteint par la loi sur les régicides et forcé de quitter la France. Il y rentra néanmoins secrètement quelque temps après, et alla se cacher à Mâcon, où, sous le nom de Merger, il menait la vie la plus solitaire et même la plus pieuse. Il mourut dans les sentiments du plus profond repentir, et ce fut seulement alors qu'on apprit que cet homme de mœurs si paisibles et si édifiantes n'était autre que le conventionnel Drouet. Victor Fournel (de Varennes).

Documents manuscrits tirés des archives de la commune de Varennes. — Thiers, *Histoire de la Révolution française.* — *Biographies contemporaines.*

*DROUET (*Charles*), naturaliste et archéologue français, né au Mans, le 22 avril 1779. Il fut longtemps maître de forges, et devint membre du conseil général de la Sarthe. On lui doit l'introduction dans le Maine de la culture du seigle multicaule. Parmi ses nombreux travaux scientifiques, on cite : *Réflexions et observations sur l'hiver de* 1822; Le Mans, 1822, in-8°; — *Note sur le Muséum du Mans*; ibid.; — *Mémoire sur un nouveau genre de coquille* (Neithée), *de la famille des Arcacées, et description d'une nouvelle espèce de Modiole fossile* (Modiola Striata); Paris, 1824, in-8°, avec planche. On trouve à la suite de ce *Mémoire* une *liste de trente-sept fossiles* du grès vert, observés dans les collines des environs du Mans. C'est avec quelques espèces fossiles de Peignes, dont le bord cardinal offre, comme dans les Arches, des dents sériales, que l'auteur a proposé la formation du genre *Néithée.* Mais ces coquilles n'ayant qu'une seule impression musculaire, M. Deshayes a pensé qu'on en doit tout au plus former une sous-division des Peignes; — *Observations faites en* 1826 *à Saint-Brevin* (Loire-Inférieure) *sur le Choléra-Morbus;* Le Mans, 1831, in-8°; — *Mémoire sur la température et la végétation de l'hiver de* 1834 *dans le département de la Sarthe;* Le Mans, 1834, in-8°; — *Notice sur des monnaies françaises et des médailles romaines découvertes dans le département de la Sarthe pendant l'année* 1837; Le Mans, 1839, in-8°, avec planche; — *Des types les plus habituels des médailles gauloises;* Le Mans, 1839 et 1843, in-8°, avec planche; — *De la culture du seigle multicaule et de ses avantages;* Le Mans, 1841, in-8°; souvent réimprimé. L'auteur y constate les bons résultats de la culture du seigle multicaule dans les terrains sablonneux; — *Notice sur la découverte de neuf tombeaux ou sarcophages en pierre, faite le* 8 *décembre* 1841, *dans la commune d'Allonnes, près Le Mans;* 1842, in-8°; — *Notice sur les thermes gallo-romains découverts à Allonnes*, etc.; Le Mans, 1844, in-8°, avec figures; — *Notice sur l'Éphémère Diptère;* et quelques autres mémoires, publiés dans divers recueils scientifiques ou écrits périodiques.

L'Asmodee Cénoman, 1822, 73 et 162. — *Annales de la Société Linneenne*, 1824, 183 à 192. — *Encyclopédie méthodique*, III, 613. — *Bulletin de la Société d'Agriculture, des Sciences et des Arts du Mans*, années 1839, 1840 et 1842. — Cartier et La Saussaye, *Revue de la Numismatique française*, années 1837, p. 301, et 1840, p. 67. — *Le Congrès scientifique de France*, I, p. 49 et 360. — *Le Courrier de la Sarthe*, juin 1840 et juillet 1841. — *L'Ami des Lois*, juin 1840 et juillet 1841. — *Le Constitutionnel*, septembre 1841. — *Le Journal des Connaissances usuelles*, 1841.

DROUET, comte d'ERLON (*Jean-Baptiste*), maréchal de France, né à Reims (Marne), le 29 juillet 1765, mort à Paris, le 25 janvier 1844 (1). Il s'engagea simple soldat au régiment de Beaujolais en 1782, et devint aide-de-camp du général Lefèvre (14 avril 1794); il se trouva aux siéges de Valenciennes, du Quesnoy, de Condé, et contribua à la déroute des ennemis, obligés de se retirer derrière la Roër après avoir abandonné les rives de la Meuse. En 1797, sous Hoche, il fut employé au blocus d'Ehrenbreitstein, qu'il força de capituler. Nommé général de brigade (25 juillet 1799), il combattit à Zurich, à l'attaque du pont de Schaffouse, ainsi qu'à la prise de Constance, que défendait l'armée de Condé. « Cette « journée, dit le maréchal Drouet d'Erlon, est tou- « jours présente à ma mémoire. Sous l'uniforme « russe battaient des cœurs français, c'étaient « des compatriotes. J'eus le bonheur d'en sauver « beaucoup, et si quelques-uns d'entre eux exis- « tent encore, ils doivent se rappeler le général « Drouet, qui fit tout pour rendre leur sort sup- « portable. » Les services rendus avaient d'autant plus de prix alors, que les lois contre les émigrés étaient encore dans toute leur rigueur. Après avoir vaillamment combattu à Ulm, à Hohenlinden et à Steyer, Drouet, qui avait été élevé au grade de général de division (27 août 1800), profita de la paix de Lunéville pour prendre quelque repos, à Reims. Il servit successivement aux armées de Hanovre et d'Allemagne. Par une manœuvre des plus habiles, il compléta le succès de la bataille d'Iéna en achevant la défaite de la colonne prussienne commandée par le maréchal-major de Trescot. La part brillante qu'il prit tant au siége de Dantzig, dont il arrêta et signa la capitulation, qu'aux batailles de Morungen et de Friedland, où il fut grièvement blessé au pied gauche, lui méritèrent (29 mai 1807) la croix de grand-officier de la Légion d'Honneur et le titre de comte d'Erlon, avec une dotation de 25,000 francs sur le domaine de Danneberg (Hanovre). La guerre de la Péninsule fournit encore à Drouet l'occasion de se

signaler, tant en Estramadure, où il battit les
troupes anglaises commandées par le général
Hill, qu'au Col-de-Maya, qu'il emporta (le 22 juin
1811). Pourvu par la première [illegible]stauration du
commandement de la 16e [illegible]
confirmé dans le grade [illegible]
Légion d'Honneur qui [illegible]
duc de Berry à l'époque [illegible]
Drouet fut nommé président du con[illegible]
qui acquitta le général Excelmans. [illegible]
près des Bourbons ne fut pas de longue [illegible]
accusé d'avoir trempé dans le complot [illegible]
Lefèbvre-Desnouettes, dont le rés[illegible]
être de s'emparer de la famille ro[illegible]
son affirmation (1) qu'il ignorait [illegible]
le but de cette conspiration, Drou[illegible]
(13 mars 1815), par ordre du duc [illegible]
nistre de la guerre. Les événements [illegible]
qui surgirent alors le firent [illegible]
et il reprit à Lille le [illegible]
vision militaire. Cré[illegible]
léon en juin 1815, Dr[illegible]
combattu à Fleurus, [illegible]
Waterloo. L'ins[illegible]
20,000 hommes. [illegible]
moment décisif [illegible]
reur d'avoir [illegible] à
française (2). Repous[illegible]
maréchal d'Erlon, tou[illegible]
tion dans laquelle il [illegible]
preuves les plus fo[illegible]
ne devait être all[illegible]
dictoires qui lui av[illegible]
le but d'éviter les rigueurs [illegible]
du 24 juillet 1815, qui tradui[illegible]
seils de guerre les généraux qui [illegible]
battu pour le rétablissement de [illegible]
néral Drouet p[illegible] à [illegible]
puis à Munich, [illegible]
en France par suite [illegible]
sacre de Charles X (28 [illegible]
la retraite jusqu'à la révo[illegible]
époque. Il [illegible]
[illegible]
[illegible] à l'époque [illegible]
chesse de Berry. La c[illegible]
circonstance et les ser[illegible]
lui valurent un vase d'ar[illegible]
fit sculpter ses armes. Il [illegible]
verneur général (1834) des po[illegible]
dans le nord de l'Afri[illegible]
(9 avril 1843). [illegible]
triomphe de l'Ét[illegible]

(1) C'est à tort que plusieurs biographies, entre autres celle éditée par les frères Baudouin, lui donnent pour père Drouet de Varennes. Cette erreur, répétée en 1832 par *La Quotidienne*, qui cependant, plus modeste, se contentait de dire : « *Le comte d'Erlon est le parent d'un homme que l'arrestation de Louis XVI a rendu si tristement célèbre à Varennes* », a été démentie tour à tour par M. Gauvin, ancien secrétaire du maréchal (*Moniteur* du 17 novembre 1832) et par le maréchal lui-même, qui dans sa notice écrit positivement: « Je ne suis ni parent ni allié de la famille Drouet de Varennes

(1) *Notice* écrite par le gén[illegible]
(2) Le *Mémorial de Sainte*[illegible]
p. 60, contient ces paroles : « [illegible]
« concours de fatalités inouïes ! Grou[illegible]
« n'y a-t-il eu que du malheur ! ah, [illegible]
« Je les écrasais à Waterloo si [illegible]
« manqué. »
(3) Cette partie de sa vie militaire se [illegible]
ment discutée et éclaircie dans l'ou[illegible]
et publié par sa famille, et auquel [illegible]
lecteur.

la guerre. — *Fastes de la Légion d'Hon-*
sur la vie militaire du maréchal Drouet
, écrite par lui-même et publiée par sa
G. Barba. 1844. br 1°.

... 1701, ... ; —
... *me de l'Abbaye de Sept-*
1702. ... 12 ; — *Sentiments d'un*
... *un véritable amour de*
... 716, in-12; souvent réim-
... *générale des Goths, jus-*
... *ès, vaincu par Bélisaire,*
... , 1703, in-12 :
... composition,
— ... *tiennes et mo-*
... *Évangile ;* Paris,
... *de la sainte Église de*
... *la vie et les actions remar-*
... *évêques qui en ont tenu*
... *jusqu'en* 1708, etc.;
... ette, 1711, in-4° ; — *Les Véri-*
... *Martyrs*, trad. du latin de
... ; Lyon, 1708, 2 vol. in-8°;
... 2 vol. in-12; réimprimés
... ; — *De la fausse Religion*,
... ; Avignon, 1710, in-12;
... *frère Arsène de Jan-*
semberg), trad. de l'italien
1711, in-12; — *Les Aventures*
histoire satirique, trad. du
... ; Anvers, 1711, 3 vol.
... 12, 3 vol. in-12; — *Le*
... *entre les deux sexes ;*
... *ique ;* Bruxelles (Lyon),
... *ire sur la forme des*
... *sique ;* inséré dans les *Mé-*
... ann. 1724, p. 215 à 226;
... *riques*, trad. du latin,
... *faible, où l'on repré-*
... *les dangers auxquels elles*
commerce fréquent et as-
Nancy (Vienne), 1714;

... *historique de la France*, I.
Quérard, *La France littéraire.*

...ISSANT (*Jean*),
... la première moitié
... de lui : *Avis au*
Roy, pour ôter le moyen de contrefaire les monnaies et de rogner et diminuer les bonnes ; Paris, 1634, in-8° ; — *Discours au Roi sur le surhaussement des monnaies ;* ibid., 1636, in-8° ; — *Continuation des mémoires précédents sur les monnaies ;* ibid., 1639, in-8° ; — *La France guerrière, ou moyens assurés pour trouver autant et plus de gens de guerre que le roi n'en désirera soudoyer et entretenir sans augmentation de solde et d'appointements ;* ibid., vers 1642, in-4°.

Lelong, *Bibliothèque historique de la France.*

DROUHET (*Jean*), apothicaire et poëte français, vivait au dix-septième siècle, à Saint-Maixent (Poitou). Il présenta, en 1661, à la belle Hortense de Mancini, nièce du cardinal Mazarin, qui venait d'épouser le duc de La Meilleraye, un poëme en patois poitevin, d'environ quatre cents vers, et une comédie singulière, écrite dans le même langage ; le tout précédé d'une épître dédicatoire fort originale, dans laquelle l'apothicaire Saint-Maixentais déclare avoir composé ses vers « pre foire rire et esbaudir la gronde et regronde duchesse ». Le poëme est intitulé : *La Moirie de Sen-Moixent, o lez vervedé de tretoute lez autre* (La Mairie de Saint-Maixent, où il est parlé de toutes les autres). C'est la description d'un festin où Drouhet prouve qu'il s'entendait en cuisine aussi bien qu'en poésie et en apothicairerie. Dreux du Radier prétend toutefois qu'il n'y a pas un grain de sel dans un si grand repas. La comédie est en cinq actes, et a pour titre : *La Mizaille à Tauny, toute birolée de nouveau et fréchemont immolée* (La gageure de Tauny, toute bariolée de nouveau [pleine de choses nouvelles] et fraîchement imprimée). Tauny, le héros de la pièce, est un apothicaire, comme Drouhet. Il soutient à Georges, le maréchal-ferrant, que la foi seule dispose à la justification ; Georges prétend qu'il faut ajouter à la foi les bonnes œuvres, et gage son enclume contre le mortier de son voisin. Un verset de l'Évangile décide en sa faveur : il veut emporter le mortier ; l'apothicaire s'y oppose : les ministres arrangent l'affaire en le condamnant à donner vingt francs au maréchal. Mais quel orage ! sa femme se fâche et sa tante le déshérite. Les ministres heureusement sont encore là, et la tante du pauvre Tauny revient à de meilleurs sentiments. Tel est le sujet de cette comédie, qui doit tout son mérite à la naïveté du langage. La pièce est accompagnée d'arguments en français et de l'explication des mots les plus difficiles. C'est un morceau véritablement précieux pour l'étude du patois poitevin, dont la connaissance est si nécessaire à ceux qui s'occupent de commenter et d'élucider le style, souvent obscur, de nos vieux écrivains français. *La Moirie* et *La Mizaille* ont été réunies en un vol., Poitiers, chez Pierre Amassard, 1661. On trouve aussi dans ce recueil un dialogue, une ode, des stances, des épigrammes. Drouhet fit encore imprimer, en

1664, *Le gros Fromage d'Hollande*, et *La Défonse des enfons de Sen-Moixont contre les railleries do gens de Poetey* (Poitiers), qui étaient alors et qui sont encore aujourd'hui très-irrévérencieux à l'endroit des Saint-Maixentais.

Alexandre BONNEAU.

Dreux du Radier, *Bibliothèque historique et critique du Poitou*. — Maupoint, *Bibliothèque des Théâtres* (cet auteur appelle à tort Drouhet *Doutet*). — Briquet, *Histoire de Niort*.

DROUIN (*Nicolas*), sculpteur français, né à Nancy, en 1590, mort en 1649. Après avoir étudié à Paris, il revint dans sa patrie, qu'il enrichit d'un nombre considérable de sculptures, dont les plus remarquables étaient le mausolée du cardinal Charles de Lorraine de Vaudemont, dans l'église des Cordeliers, et un tombeau de la famille de Bassompierre, dans l'église des Minimes de la place royale. E. B. — N.

Maran Saugrain, *Les curiosités de Paris*, 137 et 140.

DROUIN (*René-Hyacinthe*), théologien français, né à Toulon, en 1682, mort à Ivrée (Piémont), en 1742. Il entra dans l'ordre de Saint-Dominique, se fit recevoir docteur en Sorbonne, et enseigna la théologie à Paris. Envoyé à Caen, il y devint syndic de l'université. Forcé de quitter la France, par l'influence des jésuites, il passa à Chambéry, fit un voyage à Padoue, pour y voir le père Serri, son oncle, revint professer la théologie à Verceil, et se retira à Ivrée, où il mourut. On a de lui : *De Re sacramentaria, contra perduelles hæreticos*, etc.; Venise, 1737 et 1756, 2 vol. in-fol.; Paris, 1775, 9 vol. in-12.

Histoire des Hommes illustres de la Provence. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

DROUIN (*Vincent-Denis*), chirurgien français, né à Saint-Paul-Trois-Châteaux (Dauphiné), en 1660, mort à Paris, le 14 avril 1722. Il était chirurgien major dans les hôpitaux militaires, fut reçu dans la communauté de Saint-Côme, à Paris, et nommé chirurgien major des gardes du roi, puis chirurgien en chef de l'Hôpital-général et des Petites-Maisons. On a de lui : *Description du Cerveau*; Paris, 1691, in-12, et plusieurs *Observations*, insérées dans le *Journal des Savants*.

Éloy, *Dictionnaire historique de la Médecine*. — *Biographie médicale*.

DROUINEAU (*Gustave*), littérateur français, né à La Rochelle, le 20 février 1800, mort dans la même ville, en janvier 1835. Il entra d'abord dans une étude de notaire; mais il prit ensuite la carrière de l'enseignement, et était en 1822 professeur au collége de Civray (Vienne). Il se dégoûta vite de ces fonctions, et revint à La Rochelle, qu'il quitta en 1824 pour faire son droit à Paris. Bientôt il devint plus assidu aux représentations du Théâtre-Français qu'aux cours de jurisprudence, et comprit que la littérature était sa vocation. Il débuta par présenter au Théâtre-Français *Fiesque*, drame en cinq actes, imité de Schiller; mais cette œuvre fut refusée : Ancelot avait présenté à la même époque une tragédie ayant le même titre. Drouineau s'adressa ailleurs : il fit représenter le 30 janvier 1826 au Théâtre de l'Odéon *Rienzi*, tragédie en cinq actes, qui obtint un succès mérité. Cette pièce fut même traduite en anglais et représentée sur le théâtre de Covent-Garden, à Londres. Drouineau composa avec Merville *L'Écrivain public*, drame qui fut en 1828 très-applaudi à la Porte-Saint-Martin; il fit paraître en 1829 un roman, *Ernest*, qui eut une certaine vogue et révéla dans son auteur un véritable talent d'observation. Les productions de Drouineau se succédèrent rapidement; leur genre d'esprit devint la base d'une nouvelle école littéraire, le *néo-christianisme*. Drouineau prit une part active à la révolution de 1830, et fut nommé le 29 juillet membre de la commission municipale. Il s'attacha ensuite à la r[illegible] ion [illegible] *Con*[illegible]*tionnel*, où il traitait les qu[illegible] [illegible] politique; il [illegible] re-cueils littéraires. [illegible] fati-gua ses organes intellectuels, [illegible] s'égara tout à fait. Il mourut à [illegible] dans le sein de sa famille. [illegible] productions : *Épître à* [illegible] *sur ses ouvrages*; Paris, 1823, [illegible] — [illegible] *tre à quelques poëtes pa*[illegible] 1824, in-8°; — *Rienzi, trib*[illegible] tra-gédie en cinq actes et en [illegible] Paris, 1826, in-4°; — *Trois Nuits* [illegible] Paris, 1826, in-8°; — *L'*[illegible] en trois actes, avec [illegible] tin); Paris, 1828, [illegible] — [illegible] *travers du siècle*; [illegible], 1829, [illegible] l'auteur attaque dans [illegible] universitaire, qu'il trouve [illegible] les institutions françaises. Il [illegible] d'instruction ne [illegible] pédants ou des [illegible] qu'on appelle [illegible] dans les [illegible] et jetant tous [illegible] dans [illegible] en leur donnant à tous la [illegible] a produit l'encombrement [illegible] dans les différentes c[illegible] très; — L'*Espion*, drame [illegible] tan et Léon Halévy; [illegible] *Françoise de R*[illegible], [illegible] vers (Théâtre-F[illegible]); [illegible] *Le Soleil de la* [illegible] 1830; — *Le Manu*[illegible] 1832, 1833, 1834, 2 [illegible]; — [illegible] Paris, 1833 et 1834, 2 vol. [illegible] plusieurs éditions; s'il a [illegible] tions, il a réuni [illegible] des [illegible] — *Ombrages*, c[illegible] in-8°, avec figures [illegible] *L'Ironie*; Paris, 18[illegible], 2 [illegible]; — [illegible] *sions poétiques*; Paris, [illegible] *Maison de la rue de l'École*[illegible] de Marat), morceau impri[illegible] *Cent-et-un*, et quelques [illegible]

Documents particuliers.

T (Le comte *Antoine*), général fran- mé, par Napoléon, *le Sage de la armée*, né à Nancy, le 11 janvier 1774, 24 mars 1847. Il était fils d'un boulanger. pauvres, et g à la vens il au n avec eur à ques. s le à l'É- u de a u es avec e de second ient d'a à oye à du nord; à la b de Fleurus (26 Jc an le prince d A Trebia (1799), ent une partie de l'ar- d'un jour entier la l'ennemi, et défendirent l'arrière- donald. L'année suivante, à Drouot, devenu capitaine, prit de Hohenlinden, où l'armée fran- ée par Moreau défit l'armée nbre de la Légion d'Honneur, , Drouot fit, en qualité de major, une expédition navale, et assista à la r (21 octobre 1805). En 1808, major de l'artillerie à pied de la à l'attaque et à la prise de glorieuse qu'il prit aux batailles juillet 1809) et de la Moskowa 1812) lui valut la croix d'officier, commandeur de la Légion d'Hon- intrépidité au combat de Poserna, à de Lutzen, où il commandait l'artille- arde, aux combats de Bischofswerda, de et à la bataille de Bautzen, où l'ar- prussienne, commandée par l'empe- andre en personne, fut complétement alut le grade de général de division e 1813. Le 16 octobre suivant Drouot ombat de Wachau, et quelques jours sa le corps des Bavarois en avant poléon, qui avait nommé le gé- baron de l'empire dès 1810, le choi- aide-de-camp (1813), et lui confia la garde avec le titre d'aide-major. campagne de 1814, Drouot s'illustra de La Rothière, de Champ-Aubert, de Valjouan; au défilé de Vaucle, vre des plus habiles, il foudroie porte la terreur et la mort dans es forcé à reculer. La France, au pagne, fut étonnée d'apprendre depuis longtemps le premier de l'Europe. Après l'abdica- au, Drouot, toujours fidèle à au drapeau de la patrie, le ; il en fut nommé gouverneur, sivement d'administrer le pays. projet de l'empereur de re- tourner en France, il en témoigna hautement sa désapprobation; néanmoins, il obéit, et débarqua avec Napoléon, le 1er mars 1815, au golfe de Juan, où il adressa, avec les autres officiers ses compagnons une proclamation à l'armée. Placé à l'avant-garde de l'empereur, le général Drouot marcha vers Paris, et fut nommé pair de France par un décret impérial du 2 juin 1815. Il était aux côtés de Napoléon à la funeste bataille de Waterloo, et y déploya autant de courage que de sang-froid. Malgré ce désastre, le général Drouot, ne désespérant pas du salut du pays, court au Luxembourg, où les pairs étaient réunis, monte à la tribune, et retrace, dans une magnifique improvisation, les malheurs et les espérances de la patrie. Son langage, calme et plein de noblesse, produisit une profonde impression et ranima le courage de l'assemblée. Nommé le jour même commandant de la garde impériale par la commission provisoire qui avait été mise à la tête du gouvernement, Drouot regarda comme le premier de ses devoirs de se dévouer entièrement à sa patrie, et ne recula devant aucun sacrifice pour contribuer à son salut. Dans cette position difficile, sa conduite sage et prudente épargna à la France des malheurs dont les suites eussent été incalculables.

Compris dans l'ordonnance de proscription du 24 juillet 1815, le général Drouot quitta l'armée de la Loire, se rendit à Paris, et se constitua prisonnier. Le 6 avril 1816 il fut traduit devant un conseil de guerre, comme prévenu d'avoir trahi le roi avant le 23 mars, d'avoir attaqué la France à main armée, et de s'être emparé du pouvoir avec violence; mais il fut déclaré non coupable à la majorité suffisante de trois voix contre quatre. Après son acquittement, Drouot se retira dans sa ville natale, et, dans la crainte de se voir rappelé à l'activité, il refusa la demi-solde et le traitement de disponibilité que Louis XVIII lui fit offrir. Il n'accepta pas non plus la proposition qui lui fut faite par le duc d'Orléans de la place de gouverneur de son fils aîné, alors duc de Chartres. Lorsque éclata la révolution de 1830, sa présence au sein de la commission municipale de Nancy et les mesures qu'il fit prendre contribuèrent efficacement au maintien de l'ordre, et assurèrent la tranquillité de la ville. Au mois d'août suivant, il fut appelé au commandement des 3e et 5e divisions militaires; mais l'état déplorable de sa santé le mit dans l'impossibilité d'accepter; il refusa également le commandement de l'École Polytechnique et la dignité de pair de France; néanmoins, le roi Louis-Philippe, voulant lui décerner au nom du pays une récompense à laquelle il ne pût se soustraire, le nomma, le 8 octobre 1830, grand'croix de la Légion d'Honneur. Membre de l'Académie de Stanislas depuis 1817, et de la Société d'Agriculture de Nancy, qu'il présida même pendant plusieurs années, Drouot participa à leurs travaux aussi activement que le

lui permit sa mauvaise santé. Atteint depuis longtemps d'une cécité complète, et accablé d'infirmités, le général Drouot s'éteignit lentement, ayant accompli sa soixante-treizième année. Dès son enfance animé d'une piété sincère, il la conserva pendant tout le cours de sa vie, et pratiqua constamment les devoirs de la religion. Son nom a été donné à une des rues de Nancy, ainsi qu'à une de celles de Paris (l'ancienne rue Grange-Batelière). Bientôt sa statue, œuvre de David (d'Angers) s'élèvera sur la place du débarcadère du chemin de fer de Paris à Strasbourg, à quelques pas et en face de la modeste maison qu'il habitait depuis 1815. Napoléon se souvint de la fidélité de son aide-de-camp, et par son testament il lui légua cent mille francs; mais par suite de la déduction des legs, Drouot n'en reçut que soixante mille, qui furent entièrement consacrés au soulagement des malheureux. On a de lui : *Rapport sur un mémoire de M. Callière*, intitulé : *Des réserves de blé, par des prêts à l'agriculture au taux le plus modéré; — Rapport sur une charrue; — Rapport sur les forces motrices qui doivent être appliquées aux charrues avec ou sans avant-train, d'après des expériences faites en* 1825, 26 et 27; — *Rapport sur le Cours de culture et de naturalisation de végétaux de M. A. Thouin*; — *Rapport sur un ouvrage de M. Ternaux l'aîné* intitulé : *Notice sur l'amélioration des troupeaux de moutons en France*; — *Rapport sur la balance de M. Carez, pour l'achat et la vente des bestiaux destinés à l'engraissement*. Ces divers rapports ont été insérés dans *Le Bon Cultivateur, Journal de la Société d'Agriculture de Nancy*, années 1824, 1825, 1827, 1828, et 1831.

Ch. HÉQUET (de Nancy).

Henri Le Page, *Le général Drouot*. — Jules Nollet-Fabert, *Biographie du général Drouot*. — Lacordaire, *Éloge du général Drouot*; Paris, 1847, in-8°.

*DROUYN DE LHUYS (*Édouard*), homme politique et diplomate français, né à Paris, le 19 novembre 1805. Son père, mort en 1850, était receveur général à Melun sous la Restauration. Le jeune Drouyn fit des études brillantes, et obtint en 1823 le prix d'honneur de l'université de Paris. Il se destina à la carrière diplomatique, et débuta en 1831 comme attaché à l'ambassade de France à Madrid. Le comte Gérard de Rayneval (père de l'ambassadeur actuel à Rome), alors ambassadeur près de la cour d'Espagne, prit en affection le jeune attaché, et jusqu'en 1833 il en fit pour ainsi dire son confident et son collaborateur. Rappelé par le duc de Broglie, M. Drouyn de Lhuys fut envoyé à La Haye en qualité de chargé d'affaires pendant les grands événements qui ont séparé la Belgique de la Hollande. Malgré les difficultés de la situation, il sut captiver la confiance du roi des Pays-Bas, et contribua à rétablir les bons rapports entre les cours des Tuileries et de La Haye. A cette occasion, le prince de Talleyrand, qui suivait à Londres, en qualité d'ambassadeur, la conférence relative aux affaires hollando-belges, entra en relations avec M. Drouyn de Lhuys, et reconnaissant dans le plus jeune des diplomates français un esprit propre aux plus grandes choses, il le signala au duc de Broglie comme devant fixer l'attention du gouvernement.

En 1836, les grands événements qui ensanglantèrent l'Espagne donnaient à M. de Rayneval un surcroît de travail auquel sa santé, profondément altérée, ne pouvait suffire; il demanda au ministère le secours de M. Drouyn de Lhuys, que le duc de Broglie s'empressa de faire repartir pour Madrid, avec le titre de premier secrétaire d'ambassade. Après la mort de M. de Rayneval, le secrétaire devint chargé d'affaires, et remplit ces fonctions pendant les longs et nombreux *interim* qui suivirent les ambassades de M. de Latour-Maubourg, de M. de Rumigny, du duc de Fézenzac, etc. Ce qui faisait à Madrid la supériorité incontestée de M. Drouyn de Lhuys, c'était, de l'aveu même de M. de Rayneval, sa grande connaissance des hommes et des choses de l'Espagne, et son aptitude à s'assimiler au caractère espagnol. En 1842 il fut élu membre de la chambre des députés par le département de Seine-et-Marne; c'est alors que commence pour M. Drouyn de Lhuys une ère nouvelle.

Depuis 1840, il avait remplacé Jules [illegible] giers comme directeur des affaires commerciales au ministère des affaires étrangères, et les travaux de sa place le mettaient en perpétuel contact avec M. Guizot, dont la politique ne lui était pas sympathique. Prévoyant une catastrophe, il travailla d'abord à la conjurer à la chambre par une opposition constitutionnelle silencieuse; mais bientôt, en 1845, ayant, par un vote solennel, prononcé un blâme contre la politique du gouvernement, il fut destitué. C'est alors que la rupture éclata à la tribune, en 1846, entre M. Guizot et M. Drouyn de Lhuys sur les bancs de l'opposition. La réponse de M. Drouyn de Lhuys à M. Guizot fut considérée comme un brillant début oratoire. Toutefois, ce succès ne le fit pas sortir de la réserve qu'il s'était imposée à la chambre, n'y parlant que rarement, mais avec une grande netteté, et sur les questions qu'il avait approfondies. Membre de l'opposition, il soutint les propositions de réforme électorale, et le gouvernement ayant interdit le banquet du douzième arrondissement, il signa la proposition déposée par M. O. Barrot pour la mise en accusation du ministère.

La révolution de 1848 éclata; il fut réélu représentant par le département de Seine-et-Marne, et nommé membre du comité des affaires étrangères. L'avénement du prince Louis-Napoléon à la présidence de la république opposa une digue au torrent des passions révolutionnaires. Dans la constitution de son premier ministère, le prince-président chargea M. Drouyn de Lhuys

portefeuille des affaires étrangères, ayant pour llègues MM. Odilon Barrot, Léon Faucher, Tracy, de Falloux, etc. Cette administration t à soutenir au dedans des luttes parlementres opiniâtres, au dehors l'expédition dirie contre la révolution romaine et la guerre tre le Piémont et l'Autriche. L'élection d'une uvelle chambre amena bientôt la nomination un nouveau ministère. Alors M. Drouyn de uys fut nommé au poste éminent d'ambassaur à Londres. Là, il eut encore à traiter les aires de Rome, puis celles des duchés de hleswig-Holstein. Après ce début dans la carre d'ambassadeur, M. Drouyn de Lhuys rint à Paris; mais il dut bientôt retourner à ndres pour traiter l'affaire qui donna lieu à e sorte de rupture momentanée entre la ance et l'Angleterre (l'affaire Pacifico de èce). Enfin, toute mésintelligence disparut; arrangement honorable s'opéra entre les deux issances, et l'ambassadeur français, qui avait quitter son poste pendant la rupture, retourna Londres une troisième fois, pour y cimenter lliance dont il avait toujours été l'ardent proteur. Cette mission terminée, il revient à ris, où, comme preuve de dévouement au prélent de la république, il accepte de nouveau le rtefeuille des affaires étrangères dans le cabit de transition, qui dura du 10 au 24 janvier 51 et fut renversé par la chambre.
Alors il reprit sa place à l'Assemblée natiole, et y siégeait parmi les conservateurs. Après de du 2 décembre, auquel il n'avait point été pelé à prendre part, il fit partie de la comission consultative, puis il entra au sénat, et n, le 28 juillet 1852, le prince président lui fia une troisième fois le portefeuille des afres étrangères. Ce fut pendant ce ministère s fut proclamé l'empire. M. Drouyn de Lhuys chargé de le faire reconnaître par les puisces européennes. Bientôt éclata la grande ire d'Orient, sur laquelle il écrivit les docunts diplomatiques qui portèrent si haut le n de la France et la réputation du ministre, servirent constamment de base à toutes les ociations ouvertes dans la guerre contre la sie. Au mois d'avril 1855, les conférences vertes par les bons offices de l'Autriche pour conclusion de la paix ayant paru près d'atir, M. Drouyn de Lhuys partit pour Vienne, l'avait précédé le ministre anglais, lord John ssell. Là il soutint la nécessité de limiter les es de la Russie dans l'Euxin ou de rendre la mer neutre; mais les diplomates russes nt décliné cette alternative, les conférences ièrent, et M. Drouyn de Lhuys se disposait à tir. Ce fut alors que l'Autriche fit une contreposition de paix, qu'elle s'engageait à faire pter par la Russie si les puissances alliées naient leur adhésion. M. Drouyn de Lhuys tra la proposition discutable, et la rapporta is le 30 avril; mais sa démission, insérée au *Moniteur* peu de jours après, fit comprendre que son opinion s'était trouvée isolée dans le cabinet auquel elle avait été soumise : le 7 mai il fut remplacé par M. le comte Colonna Walewski. — M. Drouyn de Lhuys est membre du sénat et grand-cordon de la Légion d'Honneur. Il a épousé Mlle de Saint-Criq, petite-fille du comte de Saint-Criq, ministre du commerce sous la Restauration. J. M. CALLERY.

Documents particuliers.

DROUYN ou **DROVIN DE BELENDROIT** (*Daniel*), littérateur français, né à Loudun, vers 1550, mort à Paris, vers 1610. On a fort peu de particularités sur sa vie; on sait seulement qu'il servit la cause royale durant les troubles qui ensanglantèrent la France à cette époque. On a de lui : *Le Revers de Fortune, traitant de l'instabilité des choses mondaines*; Paris, 1587, in-8°; — *Le Miroir des Rebelles, traitant de l'excellence de la majesté royale et de la punition de ceux qui se sont élevés contre icelle*; Tours, 1592, in-8°; — *Les Vengeances divines de la transgression des saintes ordonnances de Dieu*, poëme; Paris, 1594, in-4°, le recueil de chansons d'amour; Paris, 1575, in-16, et quelques autres pièces en vers français.

La Croix du Maine et Du Verdier, *Bibliothèques françaises*, I, 162.

* **DROVETTI** (*Bernardin*), diplomate français, né à Livourne, en 1775, mort aux environs de Turin, en 1852. Il occupait le grade de lieutenant-colonel pendant la campagne d'Égypte, et il eut une main mutilée dans une affaire où il sauva, dit-on, la vie à Murat. Sous l'Empire jusqu'en 1814, et sous la Restauration depuis 1820 jusqu'en 1829, il remplit les fonctions de consul général de France en Égypte. Amateur de débris de l'antiquité, il profita de son séjour dans le pays où ils se sont le mieux conservés, pour en former deux magnifiques collections. La première, bien supérieure à l'autre, tant par le nombre que par le choix des objets, fut acquise par le roi de Sardaigne et déposée à Turin. La seconde fut achetée en 1826 par ordre de Charles X, au prix de 250,000 fr.; elle forme la base du Musée Égyptien du Louvre (anciennement Musée Charles X). En 1824, Drovetti donna au musée de Lyon huit tableaux égyptiens sculptés sur pierre; en 1825 et en 1826, il fit hommage au roi d'un sarcophage et d'un sanctuaire monolithe. Il n'a pas seulement contribué au progrès des arts; la géographie lui doit aussi quelques nouvelles notions sur la vallée de Dakel et l'oasis de Syouah. Protégé par Hassan-bey, qui soumit ce dernier pays en 1820, Drovetti put parcourir toute l'oasis et visiter diverses contrées dont l'approche avait été interdite à Caillaud. Ses notes et ses remarques ont servi à M. Jomard pour la rédaction du *Voyage à l'oasis de Syouah*; Paris, 1823, in-fol.; — Le *Journal d'un Voyage à la vallée de Dakel, précédé de l'Itinéraire de Syout à Dongolah*, forme le cha-

pitre III du *Voyage à l'oasis de Thèbes*, rédigé et publié par M. Jomard; Paris, 1821, in-fol. Drovetti avait acquis une grande influence auprès de Méhémet-Ali, à qui il suggéra quelques réformes. En 1820 il fut nommé chevalier de la Légion d'Honneur, en récompense, dit le *Moniteur*, « des services qu'il a rendus aux sciences et aux arts pendant son séjour en Égypte et du zèle avec lequel il a secouru dans ses fonctions et postérieurement tous les Français que le sort a conduits dans ce pays ». En 1824, la classe d'histoire et de philologie de l'Académie des Sciences de Turin le choisit pour associé correspondant. Vers la fin de sa vie, il était tombé en démence, et c'est dans une maison de santé qu'il termina ses jours. E. Beauvois.

Rabbe, *Biographie des Contemporains*. — *Moniteur*, an. 1819, p. 1049; an. 1823, p. 1029; an. 1824, p. 367 et 1135; an. 1826, p. 868; an. 1828, p. 246 et 836. — Châteaubriand, *Itinéraire*. — Champollion le Jeune, *Lettres écrites d'Égypte et de Nubie* en 1828 et en 1829, p. 39, 43, 48 et 402. — *Revue Encyclopédique*, t. XXII, p. 767; t. XXXVII, p. 344. — *Bulletin des Sciences*, sous la direction du B. de Férussac, *Histoire*, *Antiquités*, etc., t. III, n° 255; t. V, n°s 393, 513 et 590; t. VI, n° 31.

* **DROYN** (*Gabriel*), écrivain français, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. On manque de détails sur sa vie; tout ce qu'on sait, c'est qu'il est l'auteur d'un petit volume imprimé à Paris en 1615, et intitulé : *Le royal Sirop de Pommes, antidote des passions mélancoliques*. Cet écrit bizarre est recherché des bibliophiles; il met à la torture les bibliographes, qui ne savent dans quelle classe le ranger. Sur la foi du titre, on l'a placé parmi les livres de médecine; d'autres auteurs l'ont regardé comme un livre de morale; de fait, c'est l'indication d'un remède imaginaire qui sert de prétexte à amener de vives déclamations contre les *horoscopeurs*, les *songe-creux*, les *philosophes métalliques*, les *composeurs* ou écrivains inutiles, les *scientifiques* ou savants livrés à des études sans profit et sans résultat. Droyn était un médecin, qui trouva dans son prétendu *Sirop de Pommes* l'occasion de lancer des critiques, souvent curieuses et fines, contre les ridicules de son époque; il y entassa une grande érudition au sujet des préjugés populaires et des erreurs relatives à l'astrologie et à la philologie. Malheureusement tout cela est écrit sans ordre, sans méthode; et pour lire en entier ce petit volume, il faut un courage bien rare. G. B.

Viollet-Ledne, *Bibliothèque poétique*, t. II, p. 168. — *Bulletin du Bibliophile*, 1846, p. 986.

DROYN ou **DROUYN** (Maître *Jehan*), littérateur français, né à Amiens, mort après 1507. Il prenait le titre de bachelier en lois et en décret. Il n'est connu que par les ouvrages suivants : *L'Histoire des trois Maries, réduite en prose françoise de la traduction en rimes françoises de Jean de Venette*, etc.; Paris, sans date; Rouen, 1511, in-4°; gothiques, sans lieu, 1544, in-4°; et Troyes, sans date, in-8°. « C'est, dit Prosper Marchand, un de ces mauvais romans, prétendus dévots et pieux, dont on repaissait autrefois nos bons aïeux, et où l'Écriture était avilie par une infinité de contes fabuleux et ridicules dont on la farcissait. » On trouve plusieurs citations curieuses des *Trois Maries* dans Goujet, *Bibliothèque françoise*, IX, p. 148; — *Le Régime d'Honneur, translaté de latin en prose françoise*; Lyon, 1507, in-8°. Pour avoir une juste idée de cet ouvrage, il suffit d'en connaître l'*Épilogue*; il est ainsi conçu :

Quand à la table tu seras,
Visaige joyeux tu auras,
Le sel du couteau tu prendras,
Ne demande que mangeras,
Ce qu'on oste ne demanderas;
Noyse et querelle y fuiras,
Tes membres tous droits tu tiendras,
Nappe blanche tu maintiendras,
De moucher, cracher, t'abstiendras,
De ce que manges donneras,
Ton morceau au plat ne mettras,
Et modérément tu boiras,
Puis grâces à Dieu tu rendras.

— *La Nef des Folles, selon les cinq sens de nature, composée selon l'Évangile de monseigneur Sainct Matthieu des cinq vierges qui ne prinrent point d'uylle avecque eulx pour mettre en leurs lampes*. Ce livre est très-rare; on lit à la fin : « Cy finist ce présent livre, intitulé *La Nef des Folles*, imprimé nouvellement à Paris, *pour Jehan Trepperel, libraire de l'Université de Paris, demourant en la rue Sainct-Jacques, à l'enseigne Sainct-Laurens, le XXV jour de mars, l'an mil cinq cens et ung.* » Il forme un in-4° de moyenne taille, en caractères gothiques, accompagné de figures grotesques, assez passablement gravées sur bois; il fut réimprimé à Lyon, chez Jean d'Ogerolles, 1583, in-4°, avec les mêmes figures, et quelques additions du translateur. C'est une traduction de la *Navicula stultifera, seu scapha fatuarum mulierum circa sensus quinque exteriores fraude navigantium*, composée par Josse Bade (*Jodocus Badius*); Strasbourg, Jean Pruss, 1502, in-4°. La versification de Jean Droyn est très-irrégulière; ses vers sont tantôt de huit syllabes, tantôt de dix, souvent entremêlés de vers de trois, de quatre syllabes. Voici le commencement d'invitation faite aux *Folles qui aiment éperduement les odeurs* (les coquettes) :

Venez, folles, hastivement
Qui odorez bonnes saveurs,
Et portez en habillement,
Robbes de diverses couleurs :
Venez, apportez vos odeurs
Et vos pouldres de [illegible].
Venez, mes bonnes seurs,
Saillez toutes de vos chambrettes.
Céans vous serez [illegible] :
Aprochez-vous de [illegible],
Femmes très-odorif[illegible], etc.

Goujet, dans sa [illegible]
tome X, pages 20[illegible]
ment sur *La* [illegible]
la mal[illegible]
imprimée [illegible]

(N ; L'
12. A n t
p
e n rique r
, p. 219.
.. Prosper Marchand, ut supra. — Abbé d'Artigny, *Nouveaux Mémoires*, VI, 237. — La Croix du Maine, *Bibliothèque française*, I, 488. — Du Verdier, *Bibliothèque* IV.

(*Jean-Gustave*), historien al- ne à Treptow, le 6 juillet 1808. Il étudia et à Berlin, et se voua ensuite à l'enseignement. Nommé professeur d'histoire à Kiel en prit part à la polémique qui s'agitait alors des affaires du duché. Il rédigea l'a- de Kiel, adoptée en 1844, et concou- re signée par neuf professeurs : *Staats und Erbrecht des Herzog- Schleswig* (Dr et droit pu-); Kiel, 1846. Le 24 oye à Francfort par le gou- provisoire des duchés pour y in- pui de di d le. uu paru con du comité de 1851 professeur d e à : rages sont : 1832, 2 vol., 841. 2e éd.; d'*Aristoph* 1835- *nte Alexander's des Grossen* (His- ndre le Grand); Berlin, 1833; — *des Hellenismus* (Histoire de l'Hel- mbourg, 1836-43; — *Vorlesungen Geschichte der Freiheitskriege* (Lec- stoire de la guerre de l'indépen- 1846; — *Leben des Feldmarschalls von Wartenburg* (Vie du feld- comte York de Wartenbourg); Berlin, *Ueber Preussen und das System der* (De la Prusse et du système des ces); — *Actenmaessige Ge- daenischen Politik* (Histoire de la); Hambourg, 1850.
...icon.

François-Nicolas-Eugène), magis- teur français, né à Pontarlier, le mort à Saint-Claude, le 13 octo- avocat, il exerça d'abord la son père. Devenu conseiller au sançon, il consacra ses loisirs es historiques auxquelles il s'é- avec ardeur dès sa première jeu- par le ministre Bertin de tion du dépôt des chartes s'occupait de la continuation *stiana*, lorsque la révolution ses travaux. Il était secrétaire Académie de Besançon. On a de *l'histoire des bourgeoisies du s et des villes de la Fran-* on, 1760, in-8° ; — *Mémoire pour servir à l'histoire du bailliage de Pontarlier*; Besançon, 1760, in-8°; — *Réflexions sur les inconvénients et les dangers des nouveaux systèmes d'administration relativement à la province de Franche-Comté*; Besançon, 1788, in-8°; — *Mémoires pour servir à l'histoire du droit public de la Franche-Comté, principalement en matière d'administration et d'impôts*; Besançon, 1789, in-8°; — *Mémoire sur l'avantage du rétablissement des académies*; Besançon, 1804, in-8°. Droz a publié le *Recueil des édits et ordonnances de la Franche-Comté, depuis la conquête de cette province jusqu'en* 1771; Besançon, 1771, et années suiv., 6 vol. in-fol. Il a pris part à l'édition de la *Bibliothèque historique de la France*, donnée par Fevret de Fontette et Barbeau La Bruyère. La liste de ses nombreux écrits, dont nous citons seulement les principaux, se trouve à la suite de l'*Éloge historique* de Droz. — L'*Éloge de l'abbé Bullet*, par Droz, est en tête de l'*Histoire de l'Établissement du Christianisme*; Clermont-Ferrand, 1814, in-8°.

E. Regnard.

Éloge historique de François-Nicolas-Eugène Droz, dans le *Magasin encyclopédique*, année 1807, tome II, p. 265. — *Mémoires de l'Académie celtique*, tom. IV, pag. 470 et 479. — *Diction. hist., crit. et bibliog.*

DROZ (*François-Xavier-Joseph*), littérateur français, parent du précédent, né à Besançon, le 31 octobre 1773, mort le 4 novembre 1850. Son goût pour les lettres se manifesta de bonne heure par l'essai, habituel dans les colléges, d'une tragédie. Venu à Paris le 11 août 1792, il s'y trouva au moment des massacres qui eurent lieu le mois suivant; puis il retourna à Besançon, où à l'époque des enrôlements volontaires, il fut élu capitaine par ses camarades. Il servit ensuite trois ans à l'armée du Rhin sous Scherer et Desaix. Envoyé en mission à Paris par le premier de ces deux généraux, il fut reçu par Carnot, qui lui permit de séjourner une quinzaine dans cette ville. Les excès de l'époque n'affaiblirent point l'amour de Droz pour la liberté. « Il ne faut point imiter, disait-il judicieusement, ces peuples anciens qui, dans l'effroi causé par l'incendie de Phaéton, se mirent à demander aux dieux des ténèbres éternelles. » En 1795 il se trouvait au camp devant Mayence, où, selon ses propres expressions, « les gardes vivaient en paix en attendant l'ordre de s'entre-égorger, et faisaient des échanges semblables à ceux que font entre elles des peuplades amies. Ce spectacle me causait une émotion profonde : en voyant des hommes encore bons sur un sol bouleversé et teint de sang, j'ai souvent eu peine à retenir mes larmes. » Faible de santé, il obtint, après avoir prouvé qu'il savait se battre pour son pays, un congé définitif en l'an IV (1796), et dès lors il put se livrer aux études qu'il aimait. Nommé professeur de belles-lettres à l'école centrale de Besançon, il publia d'abord un *Essai sur l'Art oratoire* (1799), qui annonçait ce qu'il serait un jour. » Une douce so-

lennité de ton, qui sera désormais le rhythme habituel de sa pensée, s'y fait sentir, » dit M. Sainte-Beuve. Un peu plus tard, Droz fit paraître ses *Observations sur les maîtrises, sur les règlements, les priviléges et les prohibitions* (1801), ouvrage où il se montre partisan d'une sage liberté. Après la suppression des écoles centrales, il vint se fixer à Paris, où il connut les hommes célèbres d'alors, tels que Tracy, Cabanis, etc. « Vous voulez, lui dit un jour ce dernier, publier un ouvrage de morale, un ouvrage sérieux, commencez plutôt par donner un roman. S'il échoue, cela ne vous fera aucun tort, s'il réussit cela vous fera connaître. » Droz suivit ce conseil. Ainsi parut *Lina* (1804), roman pastoral et épistolaire. En 1806, Droz fit paraître l'*Essai sur l'art d'être heureux*, un de ces ouvrages honnêtes, louables, qui prétendent réduire en art ce qui ne saurait être soumis à des règles précises. Droz, dont la vie coulait douce comme le ruisseau, ne comprenait pas l'impatience de ceux chez qui elle se précipitait comme un torrent. Aussi son ouvrage donna-t-il lieu à des critiques animées, auxquelles il répondit dans la *Décade*, 1er juillet 1806. En 1811 il obtint une médaille au concours ouvert pour l'*Éloge de Montaigne* et dont M. Villemain remporta le prix. « En lisant Montaigne, dit M. Sainte-Beuve, M. Droz a été surtout séduit par le côté riant, familier, humain et affectueux de l'auteur des *Essais*. » En 1815 Droz fit paraître les *Études sur le Beau dans les Arts*. Un instant il avait occupé un emploi dans l'administration des droits-réunis, dirigée par un protecteur des lettres, Français de Nantes. Il renonça à cet emploi en 1814, pour ne plus s'adonner qu'à la culture des lettres. Sous la Restauration (1816-1820), il émit, dans les journaux auxquels il prenait part, des opinions conciliantes. Il publia en 1823, en collaboration avec Picard, *Les Mémoires de Jacques Fauvel*. « C'est, dit M. Mignet, une sorte de Gil-Blas, moins spirituel et plus honnête que celui de Le Sage : il aurait pu égayer et toucher, si Picard n'avait pas cherché quelquefois à y être sentimental et Droz à y être comique. » Quelle que soit la part de chacun des collaborateurs, l'ouvrage n'est pas d'une haute portée. L'année suivante, 1824, Droz obtint le prix Montyon pour son traité : *De la Philosophie morale, ou des différents systèmes sur la science de la vie*, et en 1825 il entra à l'Académie Française. Il publia dans la même année les *Applications de la morale à la politique*, ouvrage où il y a plus de sentiment que de rigueur philosophique. En 1832, une autre classe de l'Institut, celle des Sciences morales et politiques, s'ouvrit devant Droz. Quelques années plus tard, en 1839, il publia son œuvre la plus considérable, l'*Histoire du Règne de Louis XVI*. Quoique peu préparé par son caractère à décrire cette époque, d'où la lumière ne sortit qu'à travers la tempête, il fit un livre estimable. « Les sujets qu'il avait traités, dit à ce sujet Rossi, ne lui avaient pas donné l'occasion de nous montrer des études si profondes, des vues si élevées, un jugement si ferme, un sens politique si exquis et si juste. » Le troisième volume de l'*Histoire du Règne de Louis XVI* ne parut qu'en 1842. L'ouvrage est précédé d'une *Introduction*, qui résume l'histoire de France depuis Louis XIV jusqu'à l'avénement de Louis XVI. La manière dont cet historien philosophe passa ses dernières années peut être considérée comme un autre et éloquent commentaire de ses ouvrages. « Elles s'écoulèrent, dit M. Mignet, dans les méditations de la sagesse philosophique et dans les œuvres de la pratique chrétienne. » A l'approche du moment suprême, « Il prit, continue M. Mignet, un tendre congé de ses amis et de ses enfants, en leur disant, avec une ineffable sérénité et la douceur des immortelles espérances : *Au revoir*. Peu de temps après, au silence de sa respiration, on s'aperçut qu'il avait cessé de vivre. » C'est à Droz que l'on peut appliquer le mot de Buffon : « Le style est de l'homme (1). » Il y a de l'homme dans tous les écrits de Droz, qui ont en effet la mesure d'un caractère doux et paisible, qui ne tend pas à s'élever trop haut. Outre les ouvrages cités, on a de Droz : *Extrait de divers moralistes anciens et modernes*; 1796, in-12; — *Discours sur le droit public, prononcé à l'école centrale du département du Doubs le 16 frimaire an X*; Besançon, 1802, in-8°; — *L'Économie politique, ou principes de la science des richesses*; Paris, 1829, in-8°; — *Pensées sur le christianisme, preuves de sa vérité*; Paris, 1842, 1844. Les œuvres complètes de Droz ont été publiées à Paris, 1826, 2 vol. in-8°. V. [illegible]

Beuchot, *Journ. de la Libr.* — Mignet, dans les *Comptes rendus de l'Académie des Sc. mor. et polit.* par L'[illegible] et Vergé. — Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, III. — *Moniteur univ.*, nov. 1850.

DROZ (*Pierre-Jacquet*),
né à la Chaux-de- d
juillet 1721, mort à
1790. Il fit ses études à
carrière ecclésiastique.
mille, il s it avec
de ses sœ
logerie, qu
per exclusi de
différentes parties du
trouva moyen d'ajouter,
munes, des carillons. des
d'orgue. de
le prob
à c
eût
eût use divers

(1) L'auteur de l'article Buffon (tome
a parfaitement établi que c'est dans ces
quent philosophe a émis cette maxime, qui est
un axiome.

re à l e V, et à le inventeur (1). exécuta ensuite une mécan plus re- ble : c' omate vain. Les et se traça Le m le mouvement de l'automate. Droz sa santé s'al sous l'ex ndant il exécuta encore une pen- que très-curieuse lorsque la mort it.

es des Inventions et Découvertes.

(*Henri-Louis-Jacquet*), mécanicien du précédent, né à la Chaux-de-Fond, 1752, mort à Naples, le 18 no- 1791. Il eut son père pour premier ins- ier les mathématiques à Nancy, 1768, dans sa famille, pratiquer et la mécanique. En 1774. il avait déjà parmi dessinateur les fleurs et d'autres es d'une cieuse : une et de la se le- le morceau ét né. La Re d'un de lui en fabriquer la mécanique, et la exécuter e ouvrier, nommé Leschot ; il réus- nétement dans son entreprise, que le nière put dès lors pourvoir sans de la vie ordinaire. Vaucanson miration à la vue de ces deux chefs- de science et d'art, et dit à l'inventeur : homme, vous commencez par où je vou- » Droz rendit ainsi les membres à onnes qui en étaient privées. Il fonder une fabrique d'horlogerie sa santé le força à chercher un En 1784 il vint s'établir à on lui accorda le droit de bour- il s'y maria, et y fut admis dans la Société des Arts, à laquelle il oires sur l'horlogerie et sur de l'émail. Atteint d'une affection Droz crut trouver un soulagement en allant d'abord aux îles d'Hyères, ; mais il mourut dans cette dernière le trente-neuf ans. Les automa- des Droz père et fils sont de- propriété de spéculateurs américains.

Histoire littéraire de Genève, III. 335.

Pierre-Jean), graveur de monnaie et mécanicien suisse, parent des précédents, né à la Chaux-de-Fond, en 1746, mort le 2 mars 1823. Il vint à Paris dès l'âge de vingt ans, et ce fut en fréquentant les ateliers de Jacquet Droz qu'il se forma dans l'art du mécanicien. Cette étude, dans laquelle il fit rapidement de grands progrès, ne l'empêcha pas d'aborder les détails les plus déli- cats de la gravure en médaille, qui devait surtout l'illustrer. Porté par l'ensemble de ses études vers le perfectionnement des procédés du monnayage, il présenta, en 1786, à de Calonne, préoccupé alors exclusivement de la réforme des monnaies, un projet d'écu de six livres, frappé sur la tran- che et les deux faces d'un seul coup de balan- cier, au moyen de la virole brisée. Il imagina aussi, à la même époque, une main mécanique, qui place le flan sous le balancier. Il est aussi à remarquer que dès 1789 J.-P. Droz em- ployait pour moteur la pompe à feu, à laquelle il apporta de grands perfectionnements. Un an auparavant il inventait la méthode de multiplier la gravure des coins de monnaie, avec autant de précision que de célérité. Grâce à ce moyen, la multiplication de la taille-douce elle-même est réduite à la simple opération du monnayage. Les événements politiques n'ayant pas permis au ministre de réaliser ses projets, Watt et Boul- ton obtinrent de De Calonne la faculté d'em- mener Droz en Angleterre, et le mirent à la tête de la fabrication des monnaies anglaises, dont ils avaient le monopole. Ce fut donc par les pro- cédés de ce graveur qu'il y eut à cette époque dans les trois royaumes unis une émission de monnaies dont l'exécution est très-remarquable. Pressé d'un côté par ses amis de revenir en France, retenu de l'autre par Boulton, Droz ar- riva trop tard à Paris pour prendre part au nouveau concours des monnaies que faisait frapper la république ; ce n'est que le 5 ven- démiaire an XI (septembre 1802) que nous le re- trouvons occupé de nouveau de monnayage et de mécanique. Le jury lui décerna la grande mé- daille d'or, et s'exprima ainsi à son sujet. « Les « machines que cet artiste a inventées et qu'il a « perfectionnées sont calculées et modifiées avec « un succès auquel on refuserait de croire si « l'on n'avait les faits sous les yeux. » Appelé déjà sous le Directoire aux fonctions d'administrateur de la monnaie des médailles, et confirmé le 1er vendémiaire an XII (23 septembre 1803) par l'empereur dans cet emploi, avec le titre de conservateur du Musée monétaire, Droz prit part en 1810 au grand concours ouvert pour la gravure des monnaies de l'empire, et remporta le prix ; il avait alors soixante-quatre ans. Ce fut lui qui grava les belles monnaies d'or connues sous le nom de *napoléons*. Les travaux exécu- tés alors par Droz furent innombrables, et sans négliger la mécanique, à laquelle il fit faire de véritables progrès, il multiplia les médailles, qui lui ont valu une si juste réputation. Il s'en faut bien que Molard, qui a inséré l'éloge de

(1) ier frères, de la Chaux-de-Fond, ont aussi une pendule à mouvement perpétuel ; ention offre peu de rapports avec celle de atriote.

Droz dans les *Mémoires de l'Institut*, et qui cependant a consigné les faits avec soin, ait donné la nomenclature complète de son œuvre. Parmi les portraits qu'il exécuta d'après nature, on remarque ceux de *Louis XVI*, de *Bonaparte général*, de *Bonaparte empereur*, de *lord Elliot*, gouverneur de Gibraltar. Les traits de plusieurs contemporains célèbres nous ont été conservés par cet habile artiste. Ses médaillons du *Dr Guillotin* et du pasteur *Marron*, entre autres, sont d'une exécution excellente, et se font remarquer autant par leur vérité que par la distinction du style. J.-P. Droz unissait au caractère le plus aimable les qualités sévères de l'administrateur.

Ferd. Denis.

Prony, *Rapport fait à l'Institut, classe de physique et de mathématiques, sur les travaux de J.-P. Droz*; in-4°. — Molard, de (l'Institut), *Notice biographique sur J.-P. Droz*; 1823, in-4°. — *Moniteur, tables-livret de l'Exposition de fructidor an XI.*

* **DROZ** (*Jules-Antoine*), statuaire français, fils du précédent, né à Paris, en 1807, élève de Cartellier et du baron Regnault. On a de cet artiste distingué de nombreux travaux. Nous citerons particulièrement *Le Génie du Mal*, marbre de grande dimension, placé au château de Compiègne; — *L'Hiver*, *L'Été*, deux grandes statues; exécutées également en marbre, ornant l'intérieur du palais du Luxembourg; — *L'Ange du martyre*, grande statue en pierre qu'on remarque dans l'église de Saint-Sulpice à Paris; — *Matthieu Molé*, figure exécutée en pierre et placée dans l'une des niches de la façade de l'hôtel de ville; — *Le buste de D. Henrique*, surnommé *le Navigateur;* et celui de *Camoens*, exécutés en bronze, pour dona Maria, reine de Portugal; — une statue de grande proportion en bronze, avec quatre bas-reliefs, consacrée à la mémoire du physicien *Conté* par la ville de Séez. — La statue de l'architecte *Chambiche*, placée dans la cour du Louvre; — Un *grand fronton* pour le château de Saverne, près Strasbourg; — une figure en marbre, *Le Lierre*, étude de jeune fille, exposée en 1853; — *Le Chant religieux*, statue placée dans l'église principale de la ville d'Hyères; — plusieurs grands bustes en marbre et en bronze.

Ferd. Denis.

Documents partic.

* **DRUEY** (*Charles*), homme politique suisse, originaire du pays de Vaud, né vers 1800, mort en 1855. Livré de bonne heure à l'étude du droit, il visita, pour compléter ses connaissances, les universités allemandes. A son retour en Suisse, il compta bientôt parmi les chefs du parti progressiste. Lorsque s'agitèrent les questions ou plutôt les luttes politiques et religieuses dont le canton de Vaud fut le théâtre, il rédigea une pétition ayant pour objet de faire accorder aux femmes le droit de participer à l'administration de l'église, et, ce qui était plus réalisable, il demanda que la profession de foi religieuse helvétique ne fût plus obligatoire comme dogme et que l'élection des pasteurs eût lieu directement par les communes. Il réussit à faire passer dans la législation l'une de ses demandes : en vertu de la loi ecclésiastique du mois de décembre 1839, l'obligation d'enseigner conformément aux Saintes-Écritures fut substituée à celle de la profession de foi religieuse helvétique. M. Druey fut ensuite appelé à faire partie du conseil d'État, et en 1841 il fut nommé premier député de son canton à la diète fédérale. Ayant renoncé à la direction des affaires, par suite d'un dissentiment entre lui et la majorité du grand conseil à l'occasion de la question des couvents d'Argovie, il devint chef de l'opposition, et au moyen de l'*Association patriotique* il exerça bientôt un grand ascendant sur ses concitoyens du canton de Vaud. D'abord opposé à l'expulsion des jésuites, il se prononça pour cette mesure extrême quand il vit que c'était le sentiment de la majorité du pays. A la suite de la tenue de l'assemblée populaire sur le mont Benon, près de Lausanne, en 1845, et lors de la démission du conseil d'État, M. Druey fut appelé à la présidence du gouvernement provisoire et, plus tard, à celle du conseil d'État renouvelé. Il participa aux travaux préparatoires de la nouvelle constitution démocratique du canton de Vaud, ainsi qu'à l'adoption et à la mise à exécution des décrets tendant à l'expulsion des jésuites du territoire suisse, la dissolution du Sonderbund et la réalisation des réformes qu'attendait la constitution fédérale. Depuis la mise en vigueur de la constitution nouvelle, de la confédération helvétique en 1848, M. Druey a été deux fois appelé à faire partie de la diète, et en 1850 à présider cette assemblée. Il était depuis plusieurs années l'un des sept membres du conseil fédéral, lorsqu'il mourut, à la suite d'une courte maladie.

Conversations-Lexicon.

* **DRUHLE** (*J.*), seigneur de *Creuil*, poète français, né à Toulouse, y vivait vers la fin du dix-septième siècle. Il brigua et remporta des prix aux Jeux Floraux; il publia *Le Triomphe de l'immaculée conception de la sainte Vierge*; Toulouse, 1684, in-4°. Un sonnet adressé au dauphin, triste et indolent fils de Louis XIV, prédit à ce prince qu'il serait le libérateur de la Syrie et de la Grèce, et que les nations de l'Orient reconnaîtraient son autorité. Cette prédiction, comme en général celles des poètes, ne tira pas à conséquence. Druhle était membre de l'*Académie des Lanternes*, société littéraire qui florissait alors dans la capitale du Languedoc, et qui avait pour insigne une étoile avec cette devise : *Lucerna in nocte*; elle décernait chaque année un prix au meilleur sonnet à la louange du roi sur des bouts-rimés qu'elle avait fixés. M. Desbarreaux-Bernard a donné dans le *Bulletin du Bibliophile*, 1861, une notice sur l'Académie *lanterniste*.

Biographie toulousaine, t. I.

* **DRÜMEL** (*Jean-Henri*), érudit allemand, né à Nuremberg, le 12 avril 1707, mort à Sal-

.770 des uni
rf ... bourg. En 1730.
à , il
(à ... et
en 1751, il fut co...
... qu'en 1742. en ... a
...
, sou ... le.
...
... bourg, où il
... du gymnase.
755, il fut n ... é con ... ue
puis pr ... de ...
de Salzb...

... *Entwurf einer ...*
... ischen und Profan-Schriften
... ten Geschichten der Babylonier,
Scythen und Perser (Essai
... des écrivains bibliques et pro-
...histoires des Babyloniens, des
... des. des Scythes et des Perses);
1739, ... ; — *Neu eingerichte-*
... *Weg, die Lateinische*
zu fassen und zu schreiben
... veau et infaillible de bien apprendre
... ; ibid., 1741, in-8°; — *Ver-*
... ischen historischen Ausfüh-
... e Russen, von den Araratensern,
en Volke nach der Sündfluth her-
... l'... démonstration historique
... résulte que les Russes des-
Araratiens, le premier peuple formé
...ge); 1744, in-8°; — *Von dem Erzdo-*
... ister im Rœmischen Reiche (Du
... des mines dans l'Empire Romain);
; — *Neu eingerichtete Einleitung in*
...kunst (Nouvelle introduction à l'art de la
...berg, 1749, in-8°; — *Programma*
... orum potiora fata atque migratio-
Clodoveum commentatione prima
... nit.; in-fol.; — *De ministerialibus*
1753, in-4°; — *Lexicon manuale*
... nicum, etc.; Ratisbonne, 1753,
... orpus legum et consuetudinum, etc.,
... gno usque ad Auream Bullam;
1757, in-4°.

Gel.-Lexic.

..., famille écossaise, originaire,
... et dont quelques membres
...stoire. Voici les noms des

... (*Maurice*) vivait dans la se-
... au onzième siècle. Établi en Angle-
... le ce pays en Hongrie, pour les
... engeance des Normands, la prin-
... fils de cette princesse, Edgar Athe-
... tine et Marguerite. Lorsque
... reine d'Écosse, par son ma-
...m, elle reconnut les services
... ce, lui permit de prendre le
... *Vague*), en souvenir de l'heu-
... qu'elle avait fait avec lui, le

nomma sénéchal de Lenox, et lui fit épouser une femme du pays. Il fut la souche de la famille de son nom.

DRUMMOND (*Jean*), descendant du précédent, mourut en 1519. Il fut créé lord Drummond de Stobhall en 1471. Devenu grand-justicier, il sut maintenir dans le devoir les grands du royaume qui prétendaient vouloir venger la mort de Jacques III, tandis qu'ils ne cherchaient qu'à susciter des troubles. Jean Drummond était d'autant plus fondé à maintenir le trône à Jacques IV, qu'une des filles qu'il eut de son mariage avec Élisabeth Lindsay devait épouser ce prince et lui avait même été fiancée secrètement. Mais elle mourut avant l'accomplissement du mariage, empoisonnée, dit-on, par un ennemi de sa famille. Après la mort du roi, en 1513, Drummond fut mandé devant le parlement pour s'expliquer au sujet des fiançailles de sa fille, peut-être aussi pour y répondre du meurtre de Walther Murray, abbé d'Inchaffray, qu'il avait brûlé avec l'église où cet ecclésiastique avait cherché un refuge, à la suite d'une de ces querelles féodales si fréquentes alors, et qui avait été occasionnée par une question de dîme. Condamné principalement pour avoir donné un soufflet au hérault qui était venu le citer à comparaître devant le parlement, Drummond fut condamné à la perte de ses biens; mais les services qu'il avait rendus firent rapporter cette sentence.

DRUMMOND (*Guillaume*), poëte écossais, fils de Jean Drummond de Hawthornden, né le 13 novembre 1585, mort en décembre 1649. Il étudia à Édimbourg et à Bourges le droit, qu'il abandonna ensuite pour la poésie et l'histoire. Retiré sur son bien, à Hawthornden, il y eut le malheur de perdre une jeune fille, miss Cunningham, qu'il allait épouser. Il s'exila alors de sa patrie, et passa huit années à Rome et à Paris. A son retour, il épousa Élisabeth Logan, par cette seule raison qu'elle avait de la ressemblance avec la fiancée que la mort lui avait ravie. L'exécution de Charles Ier occasionna chez Drummond une si amère douleur, qu'elle le conduisit au tombeau. On a de lui: *Cypress Grove; Flowers of Sion;* 1630, in-4°; — *History of Scotland, or annals of the reign of king James* I-V; Londres, 1655, in-fol., et 1681, in-8°. Il a paru une continuation de cet ouvrage; Londres, 1700, in-4°; — *Poems;* Édimbourg, 1616, in-4°, et 1711, in-fol.; — *Polemo middinia*, poëme burlesque; Oxford, 1691, in-4°; — *Irene, the Load-Star address to the noblemen.*

Biog. brit. — Cibber, *Lives*, I, 302. — Chalmers, *Gen. biog. Dict.*

DRUMMOND (*Guillaume*), quatrième vicomte de Strathallan, mort le 14 avril 1746. Il participa aux deux rébellions de 1715 et 1745, et fut frappé mortellement à la bataille de Culloden.

DRUMMOND (*Jacques*), troisième comte de

Perth, mort à Saint-Germain-en-Laye, le 10 mai 1716. Il fut chevalier de la Jarretière, conseiller d'État en 1670, lord grand-juge en 1680 et lord chancelier en 1684. Il se convertit au catholicisme par suite de l'impression qu'avait produite sur lui la lecture de papiers émanés de Charles II. Il fut placé en 1686, avec son frère, le comte de Melfort, à la tête de l'administration. Il essaya en vain de rallier à la cause du roi les presbytériens, et lorsque la nouvelle de la dispersion de l'armée anglaise et de la fuite du roi fut parvenue en Écosse, il voulut se retirer ; ses collègues du conseil lui firent comprendre que sa qualité de papiste le rendait inhabile à siéger avec eux. La multitude fit proclamer au son du tambour la trahison du comte Drummond, et mit sa tête à prix. Il voulut alors gagner la mer ; mais on le poursuivit, et il fut gardé prisonnier pendant plus de quatre années. Rendu enfin à la liberté, il vint à Rome, où il se fit remarquer par sa grande piété, puis à la cour de Jacques II, qui le créa duc de Perth. Il fut chambellan de ce roi, gouverneur du prince de Galles et chevalier de Saint-Georges. On a de lui : *Letters from James, earl Perth, to his sister, the countess of Errol*; Londres, 1845 ; ces lettres ont été publiées par la *Camden Society*.

DRUMMOND (*Jacques*), petit-fils du précédent, duc de Perth, mort vers 1750. Il fut un des plus courageux partisans du prétendant Charles-Édouard. Après avoir fait des prodiges de valeur aux batailles de Preston-Pans, en 1745, et de Culloden, en 1746, il parvint à gagner le sol de la France, où il mourut, quelque temps après.

DRUMMOND DE MELFORT (*Louis-Hector*, comte DE), général français, né en 1726, mort à sa terre d'Ivoy-le-Pré, au mois de novembre 1788. Il eut le commandement de plusieurs régiments, fut inspecteur général des troupes légères, lieutenant général et commandeur de Saint-Louis. Aide-de-camp de Maurice de Saxe, il montra, durant les guerres de 1740 à 1763, qu'il avait su profiter des leçons de ce grand capitaine. Pendant la paix, et grâce à l'intermédiaire de son oncle, lord Keith (lord Maréchal), il put aller étudier en Prusse la tactique du grand Frédéric. Le résultat de ce voyage fut son *Essai sur la Cavalerie légère*.

DRUMMOND (*Alexandre*), diplomate et voyageur écossais, mort en Angleterre, le 17 août 1769. Nommé consul à Alep en 1744, et ne pouvant, à cause de la guerre, s'y rendre par mer, il prit la voie de terre, par la Hollande, l'Allemagne, le Tyrol et l'Italie septentrionale. Un moine hollandais le conduisit de Venise à Zante. Le 16 mai 1745 il arriva à Alexandrette. Ayant enfin atteint le but de son voyage, il marqua son séjour de plusieurs années à Alep par les voyages qu'il entreprit dans les provinces voisines pour balancer l'influence delétère du pays où il se trouvait retenu par ses fonctions. Ses *Voyages en Allemagne, en Grèce, en Asie*, etc., ont été publiés à Londres, 1754, 1 vol. in-fol. Ils se trouvent aussi dans la collection des *Voyageurs modernes*, traduite de l'anglais par Puisieux ; Paris, 1760-1764.

Puisieux, *Préface de la traduction anglaise*.

DRUMMOND (Sir *William*), antiquaire et diplomate écossais, mort à Rome, le 29 mars 1828. Il fut plusieurs fois, de 1794 à 1801 notamment, membre du parlement. Il alla ensuite à Naples en qualité d'envoyé extraordinaire, et représenta en 1801 le gouvernement anglais près la Sublime-Porte. En 1808, étant accrédité comme ambassadeur à la cour de Palerme, il prit part à une tentative de secourir la régence d'Espagne, qui, pour secouer le joug de la France, s'était jetée dans les bras du prince Léopold de Sicile. Ce projet fut peu goûté, et sa participation fut critiquée. On a de lui : *A Review of the Governments of Sparta and Athens*; 1794, in-8° ; — *The Satires of Persius, translated*; 1798 ; — *Academical Questions*; 1805, in-4° ; — *Herculanensia, or Archæological and Philological Dissertations*; 1811, in-4°, en collaboration avec Robert Walpole ; — *Essay on a Punic Inscription found in the isle of Malta*; 1811, in-4° ; — *Odin*, poëme, 1818, in-4° ; — *Origines or Remarks on the Origin of several Empires, States and Cities*; 1824-1826, 3 vol. in-8°. C'est le meilleur ouvrage de Drummond.

Rose, *New biographical Dictionary*.

DRURY (*Robert*), voyageur anglais, né à Londres, en 1687, mort vers 1735. Il s'embarqua dès l'âge de quatorze ans pour le Bengale, avec une pacotille d'une valeur de cent livres sterling. Il revenait en 1702 avec une petite fortune ; mais le bâtiment qui le ramenait fit naufrage sur la côte sud de Madagascar : la plus grande partie de l'équipage fut massacrée ; les survivants furent réduits en esclavage et menés dans l'intérieur du pays. Drury pendant quinze années fut employé à garder les bestiaux et à travailler à la terre. Durant ce temps il accompagna son maître dans plusieurs expéditions, et dans l'une d'elles il fit une jeune prisonnière malgache, qu'il épousa. Dégoûté d'une vie de dépendance que la dureté de son maître lui rendait insupportable, il résolut de s'enfuir ; et n'ayant pu déterminer sa femme à le suivre, il partit seul, et gagna les bords de la mer après d'indicibles fatigues. Il retomba en esclavage ; mais par le moyen de de ses compatriotes, qui retournaient en Europe, il put faire parvenir de ses nouvelles à sa famille. Son père chargea un capitaine anglais de le racheter, ce qui n'eut lieu qu'en janvier 1718. Drury avait presque oublié sa langue maternelle, et avait tellement subi l'influence du climat, qu'on le prit à peine pour un Européen. Après avoir fait relâche à la Jamaïque, l'année suivante Drury débarqua en Angleterre. Son père était mort lui laissant quelques biens. Il les réalisa, et fit encore une campagne à Madagascar, où il échange

le Ses opérations furent 1721 il revint se fixer dans s y au service de la Compagnie , et publia la relation de ses aventures tre de : *Madagascar, or journal du- years of captivity on that island;* 1729, et 1808, in-12. Cet ouvrage con- locuments précieux sur les mœurs des es. A. DE LACAZE.

, *Gen. biog. Dict.* — *Gentl. Magaz.*, IX.

BIEKI, ou **DRUZBIEKI** (*Gaspard*), 1 polonais, né en 1687, mort en Posna- avril 1660. Il entra dans la Société des e 14 août 1609. Il fut deux fois provin- Pologne et deux fois envoyé à Rome rocureur de cette province. On a de *aratio memoralis exorbitantium et s Academiæ Cracoviensis inter ordi- ibuti; — De Passione Jesu-Christi, ; — Fasciculus exercitiorum et con- de præcipuis virtutibus chris- ; — Sol in virtute sua, sive Jesus- in splendore suarum excellentiarum is ;* icovie, 1660. La vie de Gaspard écrite par Daniel Paulowski.

otheca Societatis Jesu. — Dupin, *Table clesiastiques du dix-septième siècle.* — iud, *Bibliothèque sacrée.*

Voy. TORRIGIANO.

A (*Livia*). *Voyez* LIVIE.

A, princesse romaine, fille de Ger- d', , morte vers l'an 40 de élevée dans la maison de Antonia, avec son frère Caius devint l'objet de sa passion inces- 33, l'empereur Tibère la maria Longinus; « mais plus tard, la lui enleva, et la traita pu- son épouse légitime. Dans il l'institua héritière de ses l'empire. Lorsqu'elle mourut, il fit toutes les affaires; et ce fut pen- crés au deuil de l'empereur que d'avoir ri, de s'être baigné, avec ses parents ou avec sa . » Il la fit enterrer en ra une statue d'or sur ne l'adorer sous le nom de rendre les mêmes honneurs sénateur Livius Geminius pré- Drusilla monter au ciel, et il de sesterces en récompense de .

la, 24. — Dion Cassius, LIX, 11. — Se- *ad Polyb.*, 36

A (*Julia*), princesse romaine, ur Caius Caligula et de Césonie, e l'ère chrétienne, morte en 41. ant Suétone, le jour même du , ou, comme le prétend Dion ours plus tard. Le jour de sa ère la porta dans tous les temples des dieux, et la plaça sur les genoux de Minerve. Si on en croit Josèphe, Caligula déclarait qu'il ignorait lequel de lui ou de Jupiter était le véritable père de Julia Drusilla. Cependant il reconnaissait sa fille aux preuves de cruauté qu'elle donnait déjà, car elle essayait de déchirer avec ses on- gles le visage et les yeux des enfants qui jouaient avec elle. Julia Drusilla fut tuée le jour de la mort de son père, lorsqu'elle n'avait encore que deux ans.

Suétone, *Caligula*, 25. — Dion Cassius, LIX, 29. — Josè- phe, *Antiquit. Jud.*, XIX, 2.

DRUSILLA, princesse juive, fille d'Hérode Agrippa Ier, roi des Juifs, et sœur d'Hérode Agrippa II, née vers l'an 38 après J.-C. Elle n'a- vait que six ans lorsque son père mourut, en 44. Elle avait été déjà promise en mariage à Épiphane, fils d'Antiochus, roi de Commagène; mais cette alliance n'eut pas lieu, parce qu'Épi- phane refusa de se faire juif. Azoze, roi d'Émèse, accepta cette condition, et obtint la main de Dru- silla; mais celle-ci le quitta pour épouser Félix, procurateur de la Judée. Deux motifs l'engagè- rent à cette seconde union, les belles promesses de Félix, et ensuite les persécutions de sa propre sœur, Bérénice, qui était jalouse de sa beauté. Les *Actes des Apôtres* disent qu'elle était présente lorsque saint Paul prêcha devant son second mari, en 60. Félix et Drusilla eurent un fils nommé Agrippa, lequel périt dans une éruption du Vésuve.

Selon Tacite, Félix épousa Drusilla, petite-fille de Cléopâtre et d'Antoine. Cette Drusilla, si elle a jamais existé, devait être fille de Juba et de Cléopâtre Séléné, car les noms et le sort des autres descendants de Cléopâtre et d'Antoine sont connus. Le récit de Josèphe en ce qui touche la famille de Drusilla s'accorde mieux que celui de Tacite avec l'assertion des *Actes des Apô- tres*. Quelques critiques ont pensé que Félix épousa successivement les deux Drusilla, et cette conjecture n'est pas invraisemblable, puisque Sué- tone appelle le procurateur de Judée « l'époux de trois reines », *trium reginarum maritus.*

Josèphe, *Ant. Jud.*, XIX, 7; XX, 5. — *Acta Aposto- lorum*, XXIV, 24. — Tacite, *Hist.*, V, 9.

DRUSIUS (*Jean*). *Voy.* DRIESCHE.

DRUSIUS. *Voy.* DRUYS (*Jean*).

DRUSUS, nom d'une famille distinguée de la *gens Livia*. D'après Suétone, « le premier Livius Drusus reçut ce surnom, qu'il légua à ses des- cendants, pour avoir tué, dans une lutte corps à corps, un général ennemi nommé Drausus. On dit aussi qu'il rapporta de la Gaule, où il avait été envoyé comme propréteur, l'or qu'on avait donné autrefois aux Sénones lorsqu'ils assié- geaient le Capitole, et qui ne leur avait pas été repris par Camille, comme on le croit. » On ne sait rien de précis sur la date de ce premier Livius Drusus, sinon que M. Livius Drusus, tribun du peuple avec C. Gracchus en 122 avant J-C., était son *abnepos*. Ce mot, qui signifie littéralement

petit-fils du petit-fils, veut peut-être dire dans le texte de Suétone tout simplement un descendant, de même qu'*atavus* dans l'ode première d'Horace a le sens d'ancêtre en général. Suivant Pighius, le premier Livius Drusus était fils de Marcus Livius Denter, consul en 302, et il acquit le surnom de Drusus dans la campagne contre les Sénones sous Cornelius Dolabella, en 283. Ses descendants remplacèrent leur surnom de *Denter* par celui de *Drusus*. Cette conjecture est fort probable, si on adopte sur l'origine du nom de Drusus l'opinion de Suétone ; car les Sénones furent si complétement subjugués par Dolabella et Domitius Calvinus, qu'ils cessèrent de compter comme peuple indépendant et qu'on ne les voit plus figurer dans aucune guerre contre les Romains. Dans ce cas, M. Livius Drusus, s'il ne peut avoir été l'*abnepos* du premier Drusus, en était au moins l'*adnepos*, c'est-à-dire le fils de l'*abnepos*. Aussi Pighius propose-t-il de lire dans le texte de Suétone *adnepos* au lieu d'*abnepos*. Mais l'assertion du biographe romain ne paraît pas être fondée. Bayle fait à ce sujet des réflexions très-judicieuses : « Ceci, dit-il, a tout l'air de ces mauvaises et fabuleuses traditions qui se conservent dans les anciennes familles, et qui attribuent l'origine du premier nom et celle des armes à quelque fait chevaleureux. Si la branche des Drusus avait dû son nom à l'exploit rapporté par Suétone, on aurait su en quel temps et en quel lieu cela se passa, et contre quel ennemi ; et Suétone n'en parlerait pas d'une façon aussi vague qu'il en parle. Ajoutez qu'il fait mention d'un Claudius Drusus, qui a vécu avant la première guerre Punique, ce qui prouve que ce surnom était connu, ou avant que le premier Drusus de la famille Livia tuât le prétendu Drausus, ou du moins indépendamment de ce combat : car qui oserait dire que parce qu'un Livius vainquit Drausus, un Claudius fut surnommé Drusus? » L'alliance des Drusus avec les premiers empereurs jeta un lustre rétrospectif sur cette famille.

L. J.

Suétone, *Tib.*, II. — Pighius, *Annales*, I, p. 406. — Bayle, *Dictionnaire hist. et crit.* — Smith, *Dictionary of Greek and Roman Biography*.

La famille Drusus a produit un grand nombre de personnages éminents ; les principaux sont :

DRUSUS (*Caïus Livius*), jurisconsulte romain. L'époque où il vivait est assez incertaine. On ne sait même pas bien lequel du père ou du fils du même nom fut jurisconsulte. Cicéron mentionne avant Cn. Aufidius, qu'il dit avoir connu, un Drusus dont il ne parle que par ouï-dire (*accepimus*). Il y a cela de certain qu'il y eut un Drusus jurisconsulte renommé qui dans un âge très-avancé, et lorsqu'il était frappé de cécité, donnait encore à la foule empressée des consultations juridiques. Il y en eut aussi un, le même peut-être que le précédent, qui composa des ouvrages de droit à l'usage des étudiants ; cependant, cet auteur n'est point mentionné dans le fragment de Pomponius intitulé : *De Origine Juris*. D'autre part, dans un passage du Digeste, Celse rappelle pour l'approuver une décision sur laquelle il constate l'accord de Drusus et d'Ælius, et qui avait pour objet d'accorder pour la garde de l'objet vendu une action en indemnité au vendeur d'un esclave refusé ensuite sans cause légitime par l'acheteur.

V. R.

Digeste, XIX. — Cicéron, *Tusc. Quaest.*, V, [illegible]. — Rutilius, *Vitæ Jurisconsultor.* — Guil. Grotius, *De Vit. Jurisconsultor.* — Malanse, *Ad XXX Jurisconsultor.* — Dirksen, *Bruchstücke aus den Schriften der Römischen Juristen.*

DRUSUS (*M. Livius*), homme d'État romain, vivait dans le deuxième siècle avant J.-C. Il fut élu tribun en 122, lorsque C. Gracchus était tribun pour la seconde fois. Le sénat, alarmé des progrès que faisait ce dernier dans la faveur du peuple, lui opposa, pour contre-carrer ses mesures et pour balancer son influence, son collègue Drusus, qui était noble, bien élevé, éloquent et populaire. Sur certaines lois proposées par Gracchus, Drusus mit son *veto*, sans en donner aucune raison ; mais il se servit, en général, d'un moyen plus perfide, plus détourné et plus efficace. A chaque proposition de son collègue, il en faisait une plus libérale encore, au nom du sénat. Il parvint ainsi à persuader à la plèbe qu'elle n'avait pas de meilleurs amis que les optimates. Le succès de cette manœuvre valut à Drusus le surnom de *patron du sénat*. Caius Gracchus avait demandé l'établissement de deux colonies, Livius proposa d'en fonder douze de trois mille citoyens chacune. Le premier avait assujetti à une rente annuelle pour le trésor les terres distribuées aux pauvres ; Livius la supprima. Caius avait donné le droit de cité aux Latins ; Livius y ajouta qu'aucun soldat latin ne pourrait être battu de verges. Dans son activité, Gracchus se mettait de toutes les commissions, puisait dans le trésor pour les travaux qu'il avait fait voter, et les dirigeait lui-même, se montrant partout, se mêlant à tout. Drusus, au contraire, affectait de se tenir aux stricts devoirs de sa charge ; et cette réserve, cette probité, qui ne pouvait pas donner prise même au plus léger soupçon d'ambition ou d'avidité, charmait la foule, qui se plaît aux contrastes, et court à tout spectacle nouveau. Fatigué de cette lutte étrange, où tous les coups portaient sur lui, Caius partit pour conduire six mille colons romains à Carthage. Cette absence, imprudemment prolongée durant trois mois, laissait le champ libre à Drusus. Celui-ci sut montrer aux chevaliers qu'ils n'avaient plus qu'à perdre dans l'alliance du tribun auteur de la loi agraire ; à la plèbe il persuada que le sénat en repoussant les Italiotes servait l'honneur du peuple romain. Cette habile politique eut pour résultat la ruine de Caius Gracchus.

La conduite de Drusus pendant son tribunat n'est pas sans ressemblance avec celle de son

la même magistrature. Il est difficile de
ɪr ce qui dans les passages des auteurs
se rapporte au patron du sénat ou au
ur des Italiotes. Dans les cas douteux,
obable qu'il s'agit du fils, car la mort
de celui-ci, suivie de la guerre Marsi-
: de l'année de son tribunat une époque
oire romaine.
is fut élu consul en 112. Il obtint la Ma-
pour province, et fit la guerre aux Scor-
peuple d'origine celtique établi sur les
de la Thrace, au confluent de la Save et
ıbe. Florus les appelle les plus féroces
les Thraces, et dit qu'ils alliaient la ruse
·age. « La disposition de leurs forêts,
-il, et de leurs montagnes favorisait ces
Non-seulement ils battirent et mirent
l'armée que Caton conduisit contre eux,
qui ressemble à un prodige, ils l'a-
nt tout entière. Didius les ayant trouvés
et dispersés sans ordre pour piller, les
dans la Thrace. Drusus les chassa plus
leur interdit le passage du Danube. » A
ur, Drusus fut comblé d'honneurs. Il
able qu'il obtint le triomphe; mais ce
t attesté par aucun auteur ancien. Bayle
é que le passage de Pline cité par Sigo-
désigne pas Drusus. Plutarque parle
usus qui mourut pendant qu'il était cen-
s'agit probablement de M. Livius Drusns.
de sa censure dut tomber en 109,
c'est à cette date seulement que, d'après
res du Capitole, un des censeurs mou-
lant sa propre magistrature. L. J.

Bel. Civ., I. 23. — Suetone, *Tib.*, 3. — Plutar-
racchus, 8-11. — Cicéron, *Brutus*, 28; *De Fin.*,
Florus, III, 4. — Tite-Live, *Epit.*, LXIII. —
dus, *Fragm. Peiresc.*, 93. — Plutarque, *Quæst.*

us (*Marcus Livius*), homme d'État
fils du précédent, mort en 91 avant
n caractère ambitieux se manifesta par
rité précoce. Dès l'enfance il ne se donna
le jour de fête; avant d'avoir pris la
le, il fréquentait le Forum, assistait aux
ts, et exerçait sur les juges une certaine
. Ses mœurs étaient pures, son caractère
on ne pouvait reprendre en lui qu'une
peut-être exagérée de son propre mé-
rsqu'il était questeur en Asie, il refusa
r les insignes de sa charge, parce qu'il
it, disait-il, avoir sur lui rien de plus
que lui-même. Voici d'après Velleius un
it qui peint ce caractère : « Il se faisait
t cet historien, une maison sur le mont
au lieu même où l'on voit encore celle
rtint jadis à Cicéron, puis à Censorinus,
ccupe aujourd'hui Statilius Sisenna.
l'architecte lui promettait de la disposer
sorte qu'elle fût impénétrable à tous les
« Au contraire, lui répondit-il; si tu es
bile pour cela, construis ma maison de
que chacune de mes actions puisse être
vue de tout le monde. » Plutarque rapporte la même réponse en des termes un peu différents, et il l'attribue à Λιούιος Δροῦσος ὁ δημαγωγός, c'est-à-dire à Livius Drusus le tribun du peuple. Erasme en traduisant ce passage de Plutarque lut Ἰούλιος (Jules), au lieu de Λιούιος (Livius), et rendit le mot grec δημαγωγός par *Publicola*. Cette fausse interprétation ayant été généralement adoptée, les belles paroles du tribun Drusus furent mises sur le compte d'un Jules Drusus Publicola, personnage imaginaire, souvent confondu avec l'antique consul Valerius Publicola. Depuis longtemps, Bayle a fait voir l'erreur d'Érasme.

Cependant, si on en croit Aurelius Victor, toutes les actions de Drusus n'étaient pas de nature à être étalées aux yeux du public. Son père lui avait laissé une fortune considérable; il la dissipa pour s'assurer une grande importance politique. Alors, dans le but de se procurer de l'argent, il s'abaissa à de honteuses pratiques. Magulsa, prince de Mauritanie, s'étant réfugié à Rome pour échapper au ressentiment de Bocchus, Drusus le livra à ce dernier pour une forte somme d'argent, et l'infortuné Magulsa périt dans un supplice cruel. Quand Adherbal, fils de Micipsa, roi des Numides, s'enfuit à Rome, Drusus le retint prisonnier chez lui, dans l'espoir de tirer une rançon de Micipsa. Ces deux assertions ne se rencontrent dans aucun autre auteur; et la seconde peut à peine se concilier avec le récit de Salluste. D'après le même Aurelius Victor, Drusus fut édile et donna des jeux magnifiques. Comme Remmius, son collègue dans l'édilité, lui suggérait quelques mesures utiles à la republique, il répondit d'un ton sarcastique : « Que me fait votre république? » Cependant Pighius et d'autres historiens, considérant que Marcus Drusus le fils mourut pendant son tribunat, magistrature qui précédait ordinairement l'édilité, pensent qu'Aurelius Victor a confondu les actions du père avec celles du fils.

On voit dans Cicéron que Drusus était l'oncle de Caton d'Utique et le grand-oncle de Brutus. Cette double parenté venait des mariages successifs de sa sœur Livia. Nous pensons avec Manuce, contrairement à l'opinion commune, que Livia épousa d'abord L. Servilius Cépion, dont elle eut une fille, qui fut la mère de Brutus, et qu'ayant divorcé d'avec son premier mari, elle devint la femme de Marcus Porcius Caton et la mère de Caton d'Utique. Ce dernier fut élevé dans la maison de son oncle Drusus avec les enfants de Livia et de Cépion, lequel vivait encore et survécut même à Drusus, tandis que Livia mourut avant ce dernier. Caton naquit en 95, et Drusus mourut en 91. Si on adopte l'opinion commune sur les mariages de Livia, il faut entasser dans le cours de quatre années les événements suivants : 1° la naissance de Caton; 2° la mort de son père; 3° le second mariage de Livia; 4° la naissance d'au moins trois enfants

issus de son second mariage; 5° sa mort; 6° l'introduction de ses enfants dans la maison de Drusus; 7° la mort de Drusus.

L. Servilius Cépion fut le rival de Drusus, par la naissance, la fortune et l'influence. Ils furent d'abord grands amis. Cépion ayant épousé Livia, sœur de Drusus, celui-ci prit pour femme Servilia, sœur de Cépion. Les deux beaux-frères ne tardèrent pas à se brouiller, soit pour des querelles privées, soit pour des questions politiques. Leur haine alla si loin que Drusus déclara qu'il voulait précipiter Cépion du haut de la roche Tarpéienne. Drusus se posa d'abord en défenseur du parti des *optimates*, ou plutôt, s'il nous était permis d'emprunter au langage politique moderne une expression triviale, mais expressive, nous dirions qu'il continua la politique de *bascule* qui avait si bien réussi à son père. Il s'agissait d'arrêter la dissolution de la république et d'empêcher une lutte imminente entre les deux partis extrêmes qui divisaient le peuple romain. Caïus Gracchus avait essayé, en donnant aux chevaliers une grande influence politique, de créer une classe intermédiaire, un *tertius ordo*. Il était mort avant d'avoir achevé son œuvre, mais elle lui avait en partie survécu, et les chevaliers étaient restés investis de tous les pouvoirs judiciaires. Ils avaient fait de cette immense prérogative un abus déplorable, se permettant toutes les violences, toutes les malversations, s'accordant à eux-mêmes et à leurs agents une scandaleuse impunité, et frappant arbitrairement leurs adversaires. La condamnation de l'intègre Rupilius Rufus venait de mettre le comble à l'indignation du sénat et au déshonneur des chevaliers, lorsque, en 91, Drusus fut nommé tribun du peuple, sous le consulat de L. Marcius Philippe et de Sex. Jules César. Le moment était venu pour lui de réaliser ses projets politiques. Il voulait se servir du peuple et des Italiotes pour fortifier le sénat, et obtenir du sénat de grandes concessions en faveur du peuple et des Italiotes. Il renonça à la combinaison de Caïus Gracchus, au *tertius ordo*, et rendit le pouvoir judiciaire aux sénateurs. Pour tirer le peuple de son abaissement et de sa misère, il promit à tous les pauvres des distributions gratuites de terres en Italie, en Sicile, et à tous les alliés le droit de cité. Malheureusement ces lois mécontentaient à la fois le sénat, qui repoussait l'adjonction des chevaliers; l'ordre équestre, qui ne se consolait pas d'avoir perdu les jugements; la plèbe, qui préférait l'oisiveté et la licence de Rome à la vie agreste et pénible des colonies; et tous les Romains enfin, qui voyaient avec horreur élever à leur niveau les Italiotes, leurs anciens sujets. Drusus était d'un caractère violent et opiniâtre. Les obstacles qu'il rencontra l'irritèrent au lieu de le décourager. Voyant que Rome lui manquait, il résolut de s'appuyer d'autant plus fortement sur les Italiotes. Parmi les alliés mêmes, beaucoup s'alarmaient des colonies promises au peuple de Rome, et qui ne pouvaient être fondées qu'à leurs dépens. Les Étrusques et les Ombriens, plus particulièrement menacés, se souciaient moins du titre de citoyen qu'on leur offrait que des terres qu'on leur voulait ôter. Les autres Italiotes, se rattachant à Drusus, comme à leur dernière espérance, accoururent en foule autour de lui. Il y eut des réunions secrètes, un plan arrêté, une conspiration véritable, dont Drusus fut l'âme et dont Pompedius Silo fut la main vaillante et toujours prête à frapper. La trame s'étendit bientôt sur le Samnium, sur la Lucanie, sur les provinces du sud et de l'est de la péninsule, et même jusqu'aux portes de Rome; car plusieurs villes latines avaient été gagnées, et le sénat ne soupçonnait rien encore. Le serment que Drusus fit prêter aux conjurés nous montre quel rôle il jouait lui-même dans cette conspiration. Voici la traduction de ce serment, tel qu'il existe dans un fragment de Diodore de Sicile : « Par Jupiter Capitolin, par les dieux pénates de Rome, par Hercule, son protecteur, par le soleil et la terre, par les demi-dieux fondateurs de son empire, par les héros qui l'ont accru, je jure que je n'aurai pas d'autres amis que les amis de Drusus, pas d'autres ennemis que ses ennemis; que je n'épargnerai rien, ni mon père, ni mes enfants, ni ma vie, s'il le faut, pour l'avantage de Drusus et de ceux qui ont juré le même serment. Si je deviens citoyen par la loi de Drusus, je tiendrai Rome pour ma patrie et Drusus pour le plus grand des bienfaiteurs. Et ce serment, je le ferai jurer au plus grand nombre de personnes qu'il me sera possible. Si moi-même j'y suis fidèle, que tout me soit prospère; que tout me soit contraire si je le fausse. »

Un [illegible]
l'émou[illegible]
blée, D[illegible] s lui [illegible]
On l'emp[illegible]a [illegible]
nemis préte[illegible]
pilepsie; lui-mê[illegible]
empoisonné. Parmi les [illegible]
fut générale : ils n'eurent [illegible]
demander [illegible] la santé [illegible]
leur protec[illegible]
se prépara à pré[illegible]
conférait le droit [illegible] les
conjurés ne se dis[illegible]
contre dans la [illegible]
du petit peuple une vive [illegible]
table opposition. [illegible]
de l'emploi des [illegible]
siner les deux [illegible]
Drusus recula devant [illegible]
avertir le consul Philippe [illegible]
on r[illegible]rque dans la c[illegible]
ce[illegible] bé[illegible] a. Il c[illegible]
de [illegible] Lui [illegible]
avait [illegible]
conn[illegible] du [illegible]
signal d'une l[illegible] qu[illegible]

le sénat, le peuple et me
[illegible]
[illegible]
[illegible]
de [illegible]
passait sous un portique
sentit tout à coup frappé au bas-
n avait fui, et la blessure était
tribun expira en s'écriant : « O
quand la république trouvera-t-elle
ui me ressemble ? » On ne rechercha
de Drusus, et les chevaliers,
, semblèrent saisis de vertige.
espagnole, Varius, leur créa-
des recherches contre tous ceux
orisé les alliés, et contre t
miscerait dans les affaires de
rs, Cotta, Bestia
, Memmius furent b
lui-même, prince du sé
par Varius. On ne sait où se
[illegible]
venait de commencer.
furieuse, qui mit plusieurs fois
me de l ne, le sénat
c t de donner
ce se trouve
que de Dru La ro-
n'aurait pas porté aux privi-
une atteinte plus grave
et la loi *Plautia-Papiria*, et
me les dangers et les horreurs
ciale. L. J.

, *De Vir. illustr.*, 66. — Senèque, *De Benef.*, VI, 34. — Cicéron, *De Off.*, I, 30; ne, 7; *Pro Rabirio*; *Pro Planco*, 2. — Velleius Paterculus, II, 15. — *gerend. Præcep.*, IX; *Cato Minor*, Tite-Live, *Epit.*, LXX, LXXI. — Salluste, rus, III, 17. — Dion Cassius, *Frag.* 110. — Diodore de Sicile, XXXVII, 11. *Bel. Civ.*, I, 35. — Tacite, *Annales*, III, 27. *Nat.*, XXV, 21; XXVIII, 41; XXXIII, 18. me, IX, 5. — Aulu-Gelle, XVII, 15. — Nie- *Romaine.* — Bayle, *Dictionnaire histori-* — De Brosses, *Vie du consul Philippe*, *res de l'Académie des Inscriptions*,

(*Livius Drusus Claudianus*),
ice Livie, mort en 42 avant
à la *gens Claudia*, et fut
Livius Drusus. Ce fut grâce à
les Drusus se trouvèrent
périale. Drusus, après la
usa la cause de Brutus et de
de la bataille de Philippes,
comme presque tous les
ti. Octave, qui avait pros-
ensuite sa fille Livie (*voyez*

, 44. — Velleius Paterculus, II, 71.

Claudius), prince romain,
à Rome, en 38 avant J.-C., mort en l'an 9 avant J.-C. Les historiens modernes l'appellent quelquefois *Drusus l'ancien*, pour le distinguer de son neveu, fils de l'empereur Tibère. Il porta d'abord le surnom de *Decimus*, qu'il changea plus tard pour celui de *Néron*. Après sa mort le sénat lui donna, ainsi qu'à sa postérité, le surnom de *Germanicus*. Né de Livie (Livia Drusilla, plus tard Julia Augusta) et de Tiberius Claudius Néron, il appartenait par son père et par sa mère à cette noble maison des Claudius qui n'admit jamais dans son sein de fils adoptif; tandis que par son grand-père maternel, adopté dans la famille des Drusus, il représentait légalement une autre illustre maison. Il était le frère cadet de Tiberius Nero (Tibère), depuis empereur. Auguste étant devenu amoureux de Livie, la fit divorcer d'avec son mari, et l'épousa. Drusus naquit dans le palais impérial trois mois après ce mariage, et l'on crut qu'Auguste était plus que son beau-père. De là ce vers satirique :

Τοῖς εὐτυχοῦσι καὶ τρίμηνα παιδία.

(Les heureux ont aussi des enfants au bout de trois mois).

Auguste renvoya l'enfant à son père, Claudius Néron. Celui-ci mourut bientôt après, et, en mourant, il confia à l'empereur la tutelle de Tibère et de Drusus. Ce dernier, en grandissant, se fit bien plus aimer des Romains que son frère. Il semblait que des qualités et des défauts qui caractérisaient à un si haut degré la maison Claudienne, il eût pris les unes pour lui et laissé les autres à Tibère. « Ce jeune prince, dit Velleius Paterculus, réunissait toutes les vertus que peut donner la nature et que peut perfectionner l'éducation. On ne peut dire s'il montra plus de génie dans la guerre que dans les charges civiles. On vantait surtout la douceur et l'amabilité de son caractère, et la grâce inimitable avec laquelle il savait maintenir entre lui et ses amis une noble égalité. Pour les avantages physiques, il ressemblait beaucoup à son frère ». Ce dernier trait est une flatterie pour Tibère, car Drusus était fort beau. Son affabilité et ses qualités physiques n'étaient pas son seul titre à la faveur du peuple. « Il ne dissimula jamais, dit Suétone, le dessein de rétablir un jour, dès qu'il le pourrait, l'ancienne république ». D'après le même biographe, il voulait même contraindre Auguste à déposer le pouvoir suprême, et il écrivit dans ce but une lettre à Tibère, qui la montra à l'empereur. Malgré cette dénonciation, restée probablement secrète, les deux frères continuèrent à se témoigner une tendresse qui selon Maxime n'avait d'égale que l'amitié de Castor et de Pollux. La vie privée de Drusus était exemplaire. Il épousa la belle Antonia, la plus jeune fille de Marc-Antoine le triumvir et d'Octavie, sœur d'Auguste. L'attachement mutuel des deux époux, la fidélité sans tache de Drusus à ses devoirs domestiques, devinrent, à cette époque de mœurs corrompues, le sujet de l'admiration publique. Pedo Albinovanus

y fait allusion dans ce vers de son beau poëme sur la mort de Drusus :

> Tu concessus amor, tu solus et ultimus illi,
> Tu requies fesso grata laboris eras.
>
> (Tu étais son amour légitime, sa seule et dernière affection ; tu étais le gracieux délassement de ses fatigues).

Drusus, mort à trente ans, s'était marié jeune, puisqu'il eut plusieurs enfants qui moururent avant lui, outre Germanicus, Livie et Claude, qui lui survécurent.

Il débuta de bonne heure dans la vie publique. Le sénat lui donna, en l'an 19, la permission d'exercer toutes les magistratures cinq ans avant l'époque légale. Au commencement de l'an 16, il présida avec son frère un spectacle de gladiateurs. Lorsque Auguste, partant pour la Gaule, emmena Tibère, alors préteur, Drusus resta à Rome pour exercer à la place de son frère cette importante magistrature. L'année suivante, il fut nommé questeur et envoyé contre les Rhétiens (Grisons), accusés d'avoir commis des déprédations contre des voyageurs romains et contre des alliés de l'empire. Les parties montagneuses de cette contrée étaient habitées par des bandits qui levaient des contributions sur les pacifiques habitants des plaines, et pillaient tous ceux qui ne leur payaient pas tribut. Drusus les attaqua, et les mit en déroute près des Alpes Tridentines, au moment où ils s'apprêtaient à envahir l'Italie. Bien que cette victoire ne terminât pas la guerre, Drusus en fut récompensé par le titre de préteur. Les Rhétiens, repoussés d'Italie, continuèrent à infester la frontière de la Gaule. Tibère se rendit alors auprès de Drusus, et les deux frères réunis défirent quelques tribus des Rhétiens et des Vindéliciens, tandis que les autres se soumettaient sans résistance. Un tribut leur fut imposé; la plus grande partie de la population fut transportée hors de la Rhétie, et les habitants qu'on y laissa, à peine assez nombreux pour cultiver le sol, étaient incapables de se révolter. Ces exploits des deux fils adoptifs d'Auguste ont été célébrés par Horace, dans une de ses odes les plus brillantes. En l'an 13 Drusus fut envoyé dans la Gaule, qui avait été poussée à la révolte par les exactions de Licinius. Ce gouverneur romain, pour augmenter le produit du tribut mensuel, avait divisé l'année en quatorze mois. Drusus fit faire un recensement général de la population et des propriétés pour servir de base à l'établissement de l'impôt. Cette mesure ne fit qu'augmenter le soulèvement, et il fallut pour le réprimer toute l'énergie du jeune prince. Les Sicambres et leurs alliés, qui s'étaient rendus à Lyon sous prétexte de faire des sacrifices à l'autel d'Auguste, fomentèrent la désaffection des chefs gaulois, et profitèrent des troubles pour passer le Rhin. Drusus les rejeta dans les îles Bataves, et les poursuivit sur leur propre territoire, qu'il dévasta en grande partie. Il descendit ensuite le cours du Rhin, s'embarqua sur l'Océan, et subjugua les Frisons, auxquels il n'imposa qu'un tribut modéré; ses vaisseaux donnèrent sur des bas-fonds, et s'échouèrent. Il parvint à les remettre à flot, grâce à l'assistance amicale des Frisons. L'hiver approchait; Drusus partit pour Rome, et fut nommé préteur urbain en l'an 11. Il fut le premier général romain qui pénétra jusqu'à l'Océan germanique. Il voulait, dans un but à la fois scientifique et militaire, examiner les côtes d'une mer inconnue aux Romains et sur laquelle couraient des légendes merveilleuses. « On a dit, écrit Tacite, qu'il s'y trouvait encore des colonnes d'Hercule, soit qu'Hercule y ait été, soit que, d'un commun accord, nous aimions à grossir sa gloire de tout ce qui se rencontre de merveilleux. L'audace ne manqua pas à Drusus Germanicus; mais l'Océan ne voulut livrer ni ses secrets ni ceux d'Hercule. » Comme les tribus soumises ou plutôt ravagées par Drusus étaient sujettes à de fréquentes migrations, il est impossible de fixer avec précision les pays que parcourut le jeune conquérant. On pense qu'il joignit le Rhin à l'Yssel par un canal (*Fossa Drusiana*), qu'il pénétra dans l'Océan germanique en traversant le Zuyderzée, et qu'il longea les côtes de la Germanie jusqu'à l'embouchure de l'Ems.

Drusus ne fit pas un long séjour à Rome. Dès le commencement du printemps, il revint en Germanie, subjugua les Usipètes, jeta un pont sur la Lippe, envahit le pays des Sicambres, et s'avança à travers le territoire des Chérusques jusqu'au Visurgis (Weser). Il aurait pu passer le fleuve sans trouver d'opposition parmi les Sicambres, qui étaient alors engagés avec toutes leurs forces dans une lutte contre les Cattes; mais le manque de vivres, l'approche de l'hiver et de fâcheux présages le détournèrent de cette expédition. Ptolémée parle des [illegible], qui, dit-il, furent élevés au 16° 45′ de longitude et au 52° 45′ de latitude, c'est-à-dire probablement à l'endroit où l'armée romaine était campée aux bords du Weser. Drusus, pendant sa retraite, fut plus d'une fois mis en danger par les stratagèmes des barbares, et près d'Arbalon il faillit périr avec toute son armée. La bravoure indisciplinée des Germains le sauva. Ceux-ci s'étaient, par anticipation, partagé sa dépouille. Les Chérusques avaient choisi les chevaux, les Suèves l'or et l'argent, et les Sicambres les prisonniers. Regardant les Romains comme une proie assurée, ils commencèrent par égorger dans un sacrifice vingt centurions, et se précipitèrent en désordre sur leurs ennemis; ils furent repoussés avec perte, et se tinrent dès lors à une distance respectueuse de l'armée romaine. Après avoir bâti aux bords de la Lippe et du Rhin quelques châteaux forts pour assurer la tranquillité du pays conquis, Drusus alla passer l'hiver à Rome. Le sénat lui décerna l'ovation avec les insignes du triomphe, et décréta qu'au terme de sa préture il recevrait le pouvoir proconsulaire; mais Auguste ne lui permit pas de porter

erator, que les soldats lui avaient
champ de bataille.
iivante (an 10), nous retrouvons
royant sur les bords du Rhin. Les
nt d'abandonner le territoire que
leur avaient assigné. Après avoir
efusé de se joindre aux Sicambres,
i par faire alliance avec eux; mais
éunies ne purent résister aux armes
fut probablement dans cette cam-
usus bâtit une forteresse sur le mont
retourna à Rome avec Auguste et
taient venus à Lyon dans la Gaule
ésultat de la campagne de Germa-
consul à son arrivée, et entra en
calendes de janvier de l'an 9. Il
ester en paix à Rome. Ravager et
Germanie semble avoir été presque
t de sa vie. Il quitta donc encore
e, et battit les Cattes, les Marco-
rsa le Weser, et s'avança jusqu'à
l ne passa point ce fleuve. Une ap-
térieuse l'arrêta. « On prétend, dit
rsqu'il poursuivait ses victoires de
ans se vouloir fixer nulle part, une
rande que ne sont les hommes, et
façon des barbares, lui apparut et
a en latin de s'arrêter. Suétone et
de cette aventure; mais Dion a
rquer que ce spectre parla latin,
me circonstance capitale, et qu'un
ct n'écarterait jamais de sa narra-
rait. D'un autre côté, Suétone a ou-
nstance qui n'est pas moins essen-
point dit que cette femme, après
Drusus de ce qu'aucune conquête
contenter, lui déclara qu'il eût à
qu'il mourrait bientôt. Si Drusus
semblable vision, je ne m'étonne-
eût rebroussé chemin et qu'il fût
bientôt dans une maladie mortelle.
les guerriers les plus ardents qui
l'hui au monde, de quelque religion
ppose, seraient à l'épreuve d'une
n. Quel bouleversement ne devait-
faire dans l'âme de Drusus, qui
arler à Rome que d'auspices, que
que de génies bienfaisants ou
Voici, d'après Dion, les paroles du
satiable Drusus, où tends-tu? Il ne
onné par le destin de voir toutes ces
ire-toi, déjà est proche le terme de
et de ta vie. » Qui sait, ajoute
llemands n'eurent point l'habileté
ler en femme quelque homme de
i parlât latin et qui fût d'une taille
, et de l'engager à se produire
ectre sur le chemin que Drusus
doute point qu'on n'ait eu recours
à un pareil stratagème. » Drusus
l'Elbe et la Saale. Son cheval s'étant
, et lui ayant cassé la cuisse, il ne
survécut que trente jours à cet accident. Tibère, qui se trouvait à Pavie, fit deux cent milles romains, dans des pays d'un accès difficile et périlleux, sans s'arrêter ni jour ni nuit, et arriva à temps pour fermer les yeux à son frère. Celui-ci, quoique près d'expirer, eut assez de présence d'esprit pour ordonner de recevoir Tibère avec les honneurs dus à un consulaire et à un *imperator*. La place où Drusus était mort fut appelée *Scelerata* (maudite), son corps fut transporté à Mayence, dans les quartiers d'hiver de l'armée du Rhin, et Tibère ne cessa de marcher à pied en tête du cortége funèbre. Les soldats auraient voulu célébrer à Mayence les funérailles de leur général, mais Tibère ramena le corps en Italie. Il fut brûlé sur le Champ de Mars, et ses cendres furent déposées dans le mausolée d'Auguste. Celui-ci composa lui-même l'épitaphe qui fut mise sur le monument sépulcral de Drusus, et écrivit en prose une histoire de sa vie. Dans l'oraison funèbre qu'il prononça au cirque Flaminien, il s'écria : « Je prie les dieux de rendre mes fils adoptifs Caïus et Lucius semblables à Drusus, et de m'accorder une mort aussi glorieuse que la sienne. » L. J.

Dion Cassius, XLVIII, 44; LIV, 10, 19, 20, 22. — Velleius Paterculus, II, 62; IV, 97. — Suétone, *August.*, 62; *Claud.*, 1; *Tiber.*, 50. — Tacite, *Annal.*, I, 33, 36; II, 8; VI, 51; XII, 29; XIII, 53; *Histor.*, V, 19; *German.*, 34. — Valère Maxime, V, 5. — Strabon, IV, VII, 34. — Florus, IV, 12. — Tite-Live, *Epitome*, 1361, 140. — Pline, *Hist. Nat.*, IV, 13; XI, 18; XII, 20. — Jules Obsequens, I, 132. — Ptolémée, II, 11. — Messala Corvinus, *De Aug. Prod.*, 39. — Orose, IV, 21. — Eutrope, IV, 12. — Sénèque, *Consol. ad Polyb.*, 34. — Horace, *Carm.*, IV, 4, 14. — Pedo Albinovanus, *Ad Liviam Aug. de morte Drusi.* — Ersch und Gruber, *Encyclopädie.* — Wilhelm, *Die Feldzüge des Nero Claudius Drusus in dem Nördl. Deutschland*; Halle, 1826.

DRUSUS (*César*), prince romain, fils de Tibère et de Vipsania, né vers l'an 10 avant J.-C., mort en 23 de l'ère chrétienne. Il descendait par sa mère d'Atticus, simple chevalier romain, et ne pouvait lutter de noblesse avec son cousin Germanicus, petit-fils du triumvir Marc-Antoine, et petit-neveu d'Auguste. Il épousa Livie, sœur de Germanicus, après la mort de son premier mari, Caïus César, fils adoptif d'Auguste; mais celle-ci n'était ni aussi populaire ni aussi féconde que Agrippine, femme de Germanicus. Elle eut trois enfants : deux fils jumeaux et une fille. Des deux fils, l'un mourut peu après son père; l'autre, nommé Tibère, fut tué par l'ordre de l'empereur Caligula. La fille, appelée Julie, fut d'abord mariée à Néron, fils de Germanicus, et après la mort de son mari, elle porta le noble sang des Drusus dans la famille des Rubellius en épousant C. Rubellius Blandus. Tant que Germanicus vécut, la cour fut partagée entre les deux jeunes princes, et Tibère tint entre eux la balance égale, en ayant soin de ne pas indiquer lequel des deux serait son successeur. Malgré un aussi puissant motif de jalousie, Drusus ne cessa de témoigner à son cousin la plus cordiale amitié, et après la mort de celui-ci, il fut le protecteur de ses

enfants. Pison crut que le crime dont on l'accusait le ferait bien accueillir de Drusus, que la mort de Germanicus délivrait d'un concurrent; mais celui-ci lui répondit, d'après Tacite : « Qu'il serait son plus mortel ennemi, si les imputations étaient fondées; mais qu'il souhaitait qu'on l'eût calomnié, et que la mort de Germanicus ne devînt funeste à personne. Il lui tint ce discours publiquement, évitant de le voir en secret; et l'on ne douta point que Tibère n'eût dicté les réponses de son fils, qui, ayant d'ailleurs l'indiscrétion et la légèreté de la jeunesse, montra dans cette occasion toute la circonspection d'un vieillard. » Si Drusus n'avait pas la dissimulation de son père, il en avait l'impureté, l'ivrognerie et la cruauté. Il fut nommé questeur en l'an 10 de J.-C. En 14, après la mort d'Auguste, dont il prononça l'oraison funèbre, il se rendit en Pannonie pour réprimer la révolte des légions. Il ramena les soldats à l'ordre, en saisissant avec adresse l'instant où les esprits se trouvaient effrayés par une éclipse de lune; alors il leur parla en maître, et punit de mort les chefs de la révolte. A son retour à Rome, il fut nommé consul pour l'année 15, et il donna, au nom de Germanicus et au sien, des combats de gladiateurs auxquels il présida. « Sa joie à la vue du sang fut remarquée, dit Tacite, et quoique ce fût un sang vil, le peuple s'en alarma : on dit même que son père lui en fit des reproches. » Dégradant la dignité de consul par son goût excessif pour le théâtre et le cirque, il encourageait, malgré les règlements de son père, les turbulentes factions des cochers. Dès l'année suivante, Tibère l'envoya en Illyrie, non-seulement afin qu'il y apprît l'art de la guerre et se conciliât l'affection des soldats, mais aussi pour l'enlever aux plaisirs de Rome. Drusus fomenta les dissensions des Germains, et parvint ainsi à détruire le pouvoir de Marobode. Le sénat lui décerna les honneurs du triomphe, l'éleva une seconde fois au consulat en 21, et l'admit en 22 à partager avec son père la *puissance tribunicienne*. « C'est, dit Tacite, le nom qu'Auguste donna à la puissance suprême, pour éviter de prendre celui de roi et de dictateur, et se réserver toutefois un titre supérieur aux autres dignités. » C'est par ce titre que ses successeurs comptèrent sur leurs médailles les années de leur règne. Il rendait le pouvoir d'intercession et l'inviolabilité sacrée du tribun compatibles avec une naissance patricienne. Le conférer à Drusus, c'était le désigner clairement pour héritier de l'empire; les événements en décidèrent autrement. Séjan, qui trouvait en lui un obstacle à ses desseins ambitieux, résolut de le faire périr. Il était encore animé par un désir de vengeance, car, au rapport de Tacite, dans une querelle avec Drusus il en avait reçu un soufflet. « Séjan, dit Tacite, cherchant tous les moyens de se venger, et surtout les plus prompts, jeta les yeux sur Livie, femme de Drusus. Elle était sœur de Germanicus. D'une figure peu agréable dans le premier âge, elle était devenue la plus belle personne de son temps. Séjan, par les apparences d'une passion violente, l'entraîna dans l'adultère, et, l'ayant une fois engagée dans ce premier crime (car une femme qui a sacrifié son honneur n'a plus rien à refuser), il l'amena à l'idée de l'épouser, d'usurper l'empire et d'assassiner son mari.... Il mit du complot Eudemus, ami et médecin de Livie. Voyant qu'il n'y avait plus à différer, il choisit un poison dont l'action, lente et insensible, imitât les progrès d'une maladie naturelle. Ce poison fut donné à Drusus par l'eunuque Lygdus. » Cet événement se passa en 23; il fut connu huit ans plus tard, grâce aux révélations d'Apicata, femme de Séjan, et aux aveux arrachés par la torture à Eudemus et à Lygdus. Les funérailles de Drusus furent célébrées avec la plus grande pompe, et au milieu des apparences d'une douleur générale; mais le sénat et le peuple se réjouissaient au fond du cœur de voir les enfants de Germanicus rapprochés du trône par cette mort. Quant à Tibère, il supporta la perte de son fils avec une indifférence qui attestait moins la fermeté du caractère que l'absence de toute sensibilité naturelle. L. J.

Tacite, *Annales*, 23-30, 76; III, 8, [illegible] IV, 3, [illegible]; VI, 27. — Dion Cassius, LVII, 13, 14. — [illegible]

DRUSUS, prince romain, [illegible]
et d'Agrippine, [illegible]
tienne. Il prit la [illegible] et la [illegible]
de solliciter la que[illegible]
gal. Suétone nous [illegible]
créé augure. Il annonça de bon[illegible]
méchant caractère, et [illegible]
Séjan contre son [illegible]
ractère fougueux [illegible]
donnait point la pré[illegible]
pine p[illegible] Néron; [illegible]
jointe à [illegible]
entre frères. [illegible]
flattait de [illegible]
aîné. Toutefois, [illegible]
ment Drusus, qu[illegible]
l'avenir des moyens de le [illegible]
savait trop que ses emp[illegible]
facilement aux coups qu[illegible]
odieuse trame eut pour [illegible]
sement du malheureux [illegible]
de la perte de Drusus. [illegible]
femme, [illegible]
par le se[illegible] T[illegible]
soin l'oppo[illegible] à Se[illegible]
mence
impér[illegible]
son [illegible]ure, il se [illegible]
laissa mourir d[illegible]
gea sa vie jus[illegible]
la bourre qui [illegible]
de Tibère, dit [illegible]
après sa mort. [illegible]
infâmes, de l'achar[illegible]

ne ...placable contre ... rép... ...ue ... e ... s et de ...

... de ... années entières ... de ... âge. ... gémis ... . A p... ... de lire. ... rreurs; ... de l'affranch... ...ient jusqu'au nom des esc... qui, ... voulait sortir de son apparte-... y rep...ient par des menaces ou par ... rapportait même avec ... insultes barbares et ... de l'agonie de Drusus, ... délire simulé, hasarda quel-... Ti...e, et qui enfin, ... les imprécations ... le prince qui avait ... son ... ses petits-fils, qui ...li de me... res toute sa maison, et lui ... à ses c... Les ... fois ... rs ... ment. On ne ... pas ... si attentif à couvrir ses ...euses obscurités, en fût venu à ..., qu'ouvrant pour ainsi ... son palais, il osât montrer à ... son petit-fils frappé par un cen-... des esclaves, implorant pour sa ... les plus vils aliments, et les implo-... vain. »

... auparavant, en 31, le bruit courut ... fils de Germanicus, avait paru dans ... On disait qu'il s'était échappé de ... allait rejoindre les légions de son ... l'Égypte et la Syrie. Cette af-... pu avoir de graves conséquences ... de Poppæus Sabinus, qui décou-... osteur était le fils de M. Silanus, ... ainsi son prestige. Tacite déclare ... savoir ni l'origine ni le dénouement ... L. J.

... IV, 4, 60; V, 10, VI, 23, 24, 40. — Dion ...

... *Chrestien*), grammairien fran-... Aquitaine, vivait en 860. Il vint ... se rendit célèbre par son savoir. ... abbaye de Corbie (Picardie), où ... les vœux monastiques. De Corbie, ... à Stablo, puis à Malmedy, ... èse de Liége. Il y fut chargé ... des novices. On a de lui un ... *sur l'Évangile de saint Mat-*... , 1514, in-fol.; Haguenau, ... livre est très-rare; — Un frag-... *...ire sur l'Évangile de saint* ... suite du précédent. Ce mor-... espèce de centon mal assorti, ... ure, ni suite, ni presque de sens; il diffère en cela du *Commentaire sur saint Matthieu*, qui est aussi clair que concis; — Un *Commentaire sur l'Évangile de saint Luc :* une partie de cet ouvrage a été imprimée avec les précédents, et l'on y remarque toutes les imperfections qui entachent le *Commentaire sur saint Jean*. Les *Commentaires* de Druthmar ont été imprimés dans la *Bibliotheca Patrum ;* Paris, 1639, et Lyon, 1677, tom. XV. Wion suppose qu'il y a plusieurs *Homélies* de Chrestien Druthmar dans la *Bibliothèque des Homélies*. C'est apparemment quelques morceaux détachés de ses *Commentaires* et travestis en homélies.

Sigebert, *De Scriptoribus ecclesiasticis*, cap. LXXII.— Trithème, *Chronicon Hirsaugiense*, I. 18.—Dom Mabillon, *Annales Ordinis S. Benedicti*, lib. XXXIII, n° 27. — Cave, *Historia litteraria Scriptorum ecclesiasticorum*, 448. — Fabricius, *Bibliotheca Latina*, etc. — Labbe, *De Scriptoribus ecclesiasticis*, I, 751. — Sixte de Sienne, *Bibliotheca sacra*, lib. VI, 188. — Arnold Wion, *Lignum Vitæ*, etc., lib. II, cap. LXIV, 410. — Dom Rivet, *Histoire littéraire de la France*, V, p. 84 à 90.

DRUYS (*Jean*) ou **DRUSIUS**, canoniste belge, né à Cumptich, près Tirlemont, en 1568, mort à Bruxelles, le 25 mars 1634. Il fit ses études à Saint-Trond, à Liége et à Namur, puis sa philosophie à Louvain. Il fit profession le 29 mai 1588, dans l'abbaye du Parc, près Louvain (ordre de Prémontré); il professa ensuite la théologie dans son couvent. En 1604 il était député aux états de Brabant, et l'année suivante vicaire des *circaries* de Brabant et de Frise. L'archiduc Albert chargea Jean Druys de plusieurs missions relatives à la discipline ecclésiastique observée dans les couvents du Brabant. Jean Druys fut nommé, en 1630, *circarius* en Espagne; il se rendit dans ce pays, et fit des efforts inutiles pour réunir certains ordres monastiques. De retour en Brabant, il fut fait conseiller d'État, et mourut quelque temps après. On a de lui : *Visitatio almæ universitatis Lovaniensis;* Louvain, 1617, in-4°; — *Exhortatio ad candidi Ordinis Præmonstratensis provinciæ Brabantiæ Religiosos*, etc.; Louvain, 1621, in-12; — *Statuta candidi et canonici Ordinis Præmonstratensis renovata*, etc.; Louvain, 1628, in-12.

Parchens, *Chronologia Ecclesiæ*, de 413 à 417. — Fromond, *Laudatio funebris D. J. Drusii;* Louvain, 1635, in-12. — *Bibliotheca Belgica*. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'Histoire littéraire des Pays-Bas*, XVI, de 256 à 267. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

DRYANDER (*François* et *Jean*), théologiens espagnols. *Voyez* ENCINAS.

DRYANDER. *Voyez* EICHMANN.

DRYANDER (*Jonas*), naturaliste suédois, né en 1748, mort à Londres, en 1811. Il fit ses études à Lund, où il soutint sur la botanique une thèse intitulée : *Fungos regno vegetabili vindicans ;* Londres, 1776, in-4°. Il publia ensuite, dans les Mémoires de l'Académie de Stockholm, la monographie du genre de plante appelé l'*albuca*. Le talent et les connaissances de Dryander lui valurent l'emploi de gardien de la riche collection scientifique de Joseph Banks à Londres. Il profita de cette position pour se livrer à d'u-

tiles travaux. Outre de nombreux mémoires sur l'histoire naturelle, insérés dans les *Philosophical Transactions* et les *Transactions of Linnæan Society*, on a de lui : *Catalogus bibliothecæ historico-naturalis Josephi Banks*; Londres, 1796-1800, 5 vol., ouvrage rare.

Ersch et Gruber, *Allg. Enc.*

DRYDEN (*Jean*), poëte et critique anglais, né à Aldwinkle, près de Oundle, le 9 août 1631, mort le 1er mai 1701. Il fit avec succès, à l'école de Westminster, ses premières études littéraires, et en 1650 il se rendit à l'université de Cambridge, où il obtint un *scholarship*, ou place de boursier. Son talent poétique s'annonça de bonne heure. Il était encore au collége lorsqu'il traduisit la troisième satire de Perse et composa un poëme sur *La Mort de lord Hastings*. Les traces de mauvais goût qui s'y trouvent ne laissaient pas trop pressentir l'homme qui devait occuper dans les lettres anglaises un rang si éminent. On en jugera par l'échantillon cité par Johnson. Lord Hastings était mort de la petite vérole : le poëte ne trouve rien de mieux à faire que de transformer les pustules d'abord en boutons de rose, ensuite en bijoux, enfin il les range parmi les étoiles. On voit par là qu'on peut devenir un grand poëte et débuter par des vers de mauvais goût. En 1658 Dryden prit un essor plus élevé; la mort de Cromwell lui en fournit l'occasion; il publia alors un poëme intitulé : *Heroic Stanzes on late Lord Protector*. Mais si son talent grandissait, la dignité de son caractère ne suivait pas la même progression. Au retour du roi, il publia son *Astræa redux*, où il chantait les bienfaits de la restauration. Il est vrai que l'on a essayé d'atténuer le triste effet de cette versatilité, si commune en temps de révolution; mais la suite de la vie de Dryden ne rachète pas ce début de sa carrière. En 1660, nouveau poëme et nouvel éloge de la royauté rétablie. Johnson relève dans cette œuvre des preuves de mauvais goût, des métaphores vicieuses, qui témoignent que Dryden retombait parfois dans les exagérations de son temps. Le même commentateur fait remarquer qu'il n'est pas facile de fixer l'ordre chronologique des ouvrages de ce poëte, « lors même, dit-il, que l'un d'eux est susceptible d'être offert à quelque puissant protecteur, il néglige le plus ordinairement de dater sa dédicace. » Les premières éditions de Dryden, très-rares aujourd'hui, ne nous apprennent que peu de chose sur la date de ses ouvrages. On peut fixer à l'année 1663 l'époque où il commença à écrire pour le théâtre. Sa première comédie, *The wild Gallant* (L'Amant volage) eut peu de succès, et n'annonçait pas l'auteur qui devait captiver le public pendant un assez grand nombre d'années. En 1664 il publia le premier de ses drames en vers rimés, *The rival Ladies*, qu'il fit suivre de *The Indian Queen* (La Reine des Indes), tragédie également en rimes, faite en société avec sir Robert Howard. *The Indian Emperor*, tragédie écrite en vers de la même forme, parut en 1667. Pour expliquer que cette pièce était le pendant de la précédente, Dryden eut recours à une innovation qui produisit un certain émoi dans le public : il fit distribuer des programmes à la porte de la salle de spectacle (1). On rappela ce détail dans la pièce intitulée : *The Rehearsal*, qui avait pour objet, comme on sait, de tourner Dryden en ridicule. C'est dans l'*Indian Emperor* que se trouve cette description de la Nuit, souvent vantée, et qui rappelle les plus remarquables morceaux de l'antiquité en ce genre.

En 1667 Dryden publia l'*Annus mirabilis*, adressé à sir Robert Howard, avec lequel il se trouvait engagé dans une polémique assez vive au sujet de la question des drames rimés. Sa réputation croissait, et en 1668 il succéda comme poëte lauréat à William Davenant. Depuis le roi Charles Ier cet emploi rapportait annuellement cent livres sterling et une pièce de vin de Xerès. Le bien-être que ce revenu assurait à Dryden contribua sans doute à la publication qui eut lieu cette même année de l'Essai sur la Poésie dramatique (*Essay on d[illegible] tic [illegible]*), où les modèles des Grecs, [illegible] théâtre anglais sont c[illegible] teur y suppose un ent[illegible] cuteurs. Critès, l'un d'eux, [illegible] du théâtre grec et de la com[illegible] trouve ces fameuses [illegible] appellent *les trois* [illegible] que Corneille a nommées *la* [illegible] A quoi un autre interloc[illegible] ciens et même Térence [illegible] la règle des unités. On [illegible] tion du goût français. [illegible] avec peine la prédo[illegible] missant sur ce fait [illegible] çais d'observer les [illegible] l'intrigue, de ne pas [illegible] tique et de ne pas [illegible] Enfin, il approuve les [illegible] tragédie française. [illegible] évitent sur le th[illegible] sommes e[illegible] sés en A[illegible] sentations de[illegible] s. de qui rendent [illegible] Quoi de plus [illegible] avec un tambour et [illegible] ou de voir un duel, [illegible] avec un ou deux coups [illegible] observé que, dans to[illegible] ne pouvait [illegible] sont à mourir : [illegible] de toute la pièce [illegible] peuvent être [illegible] es dans l[illegible] entre autres. [illegible] romain pou[illegible] scène, quand, [illegible]

(1) Ainsi, c'est à Dryden qu'on devrait [illegible] cet usage, devenu général aujourd'hui.

ellement. Par ce motif, il vaut mieux
présenter.... » Cet interlocuteur féli-
:, ajoute sensément M. Villemain,
français de ne jamais finir les pièces
usques conversions, ces changements
sans motifs, communs au théâtre
le n'avoir ni scènes superflues ni per-
nutiles. Enfin, il vante leurs vers
ne bien préférables aux vers blancs
. » (Villemain, *Litt. au dix-hui-*
le.)
suivante vit paraître deux nouvelles
iéâtre écrites par Dryden : une tragi-
ecret Love, or the maiden queen, et
e, *Sir Martin Marr-all. The Tem-*
de 1670, et faite en société avec Da-
une variante de la pièce de Shakspeare.
a renommée dramatique de Dryden se
ancée par celle de l'auteur applaudi
ettle) d'une tragédie intitulée : *The*
f Marocco. Cette rivalité lui fut
uscitée par les ennemis de sa gloire.
crivains se firent une de ces guerres
omme cela s'est pratiqué de tout
i les lettrés ; mais Settle n'était pas
se mesurer contre son antagoniste.
ing's Love, or the mock astrologer,
de 1671, est précédée d'une préface
e de Corneille ou de Racine et comme
écrivit pour beaucoup d'autres pièces ;
l est question ici « contient, dit John-
ellentes recherches sur les pères du
ais ». *The Conquest of Granada by*
rds, tragi-comédie en deux parties,
678, est une des meilleures du réper-
yden ; — *The Spanish Fryar*, une des
uivirent, et datée de 1681, eut cela de
qu'elle était écrite contre les papistes,
yant pas encore abjuré. En 1676 parut
b. Cette nouvelle œuvre dramatique
e également des autres par un mérite
: elle est écrite en vers rimés, et Dry-
l'avoir travaillée plus que ses autres
dit avoir composé pour lui-même
ue pour le public une tragédie intitulée
ve, or the world well lost (1678),
clusion, ayant pour prémisse l'amour
pour Cléopâtre, tend à établir qu'An-
t fait de perdre l'empire du monde pour
on de la reine d'Égypte. *Don Sébas-*
de 1690, compte encore parmi les
ductions dramatiques de Dryden; il s'y
en effet des morceaux dignes d'être
a dernière pièce, jouée en 1694, avait
Love triumphant, et fut signalée,
première, par une chute. Cette longue
ramatique fut marquée par plus d'un
ractéristique des mœurs du poete et de
es contemporains : le plus célèbre est
parodie qui fut faite de la personne
ryden sous le nom de *Bayes*, dans la co-
Rehearsal, composée en 1671, avec le concours, dit-on, de l'auteur d'*Hudibras*, Butler, de Martin Clifford et du docteur Sprat. Un autre genre d'attaque, plus brutal, fut la bastonnade administrée au grand poëte anglais par les gens de Rochester et de la duchesse de Portsmouth, qui se prétendaient diffamés par lui dans une œuvre ayant pour titre : *An Essay on Satire*, mais attribuée à tort à Dryden. On a prétendu, sans aucune preuve, qu'il aurait éprouvé un traitement de même nature de la part du duc de Buckingham.

Tout en écrivant pour le théâtre, Dryden ne laissa pas de s'exercer aussi dans d'autres genres, et sa réputation acquit de telles proportions que son nom était comme le passeport obligé de tout ouvrage, quel qu'il fût, en vers ou en prose. C'est ainsi qu'il donna une vie de Polybe en tête de la traduction de cet historien par Henry Sheers ; une vie de Lucien, une autre de Plutarque, pour servir de préfaces à des versions de ces auteurs. Il traduisit le premier livre de Tacite. En 1680, il écrivit en forme de préface, et pour servir à une traduction des Épîtres d'Ovide, un discours sur la manière de traduire. Il mit le comble à sa vogue par sa satire d'*Absalon and Achitophel*, publiée en 1681, et dirigée contre la faction qui avait le duc de Monmouth pour chef. Le succès fut immense et mérité, selon Johnson, par l'harmonie et l'élégance de la poésie, et aussi, comme le fait remarquer Addison, par l'attrait que trouve toujours le public à rechercher une chose cachée. Des écrits de moindre importance vinrent ensuite grossir le bagage littéraire, déjà si considérable, de Dryden. « Énumérer les titres, fixer les dates de quelques fragments de traduction ou de quelques poëmes de circonstance, dit Johnson, serait une besogne aussi ennuyeuse qu'inutile. Dryden était guidé le plus souvent dans son travail par un motif personnel ; il lui arrivait rarement d'écrire sur quelques-uns de ces grands sujets qui offrent toujours un intérêt général. » Le mobile qui dirigeait sa plume était peu digne d'un si grand talent, et sans doute le grand acte de sa vie, sa conversion à la religion catholique sous le roi Jacques II, n'avait pas eu d'autre fondement, quoique l'on ait prétendu (1) qu'elle avait été sincère. Parmi ceux qui soutiennent la thèse opposée, on doit citer l'historien Macaulay, qui raconte fort spirituellement cette phase de la vie du poëte. Selon cet historien, le roi, qui tenait plus à l'argent qu'à la poésie, avait donné des ordres pour qu'on omît dans les nouvelles lettres patentes octroyées à Dryden comme poëte lauréat, la mention du don annuel d'une barrique de vin de Xerès. C'était manquer de reconnaissance envers un homme qui avait rendu service à la royauté. « Dryden était pauvre, ajoute M. Macaulay, et souffrait im-

(1) Deux hommes éminents, Walter Scott et Johnson, ont émis cette opinion ; mais leurs propres doctrines politiques ou religieuses doivent avoir influé sur leur opinion.

tiles travaux. Outre de nombreux mémoires sur l'histoire naturelle, insérés dans les *Philosophical Transactions* et les *Transactions of Linnæan Society*, on a de lui : *Catalogus bibliothecæ historico-naturalis Josephi Banks ;* Londres, 1796-1800, 5 vol., ouvrage rare.

Ersch et Gruber, *Allg. Enc.*

DRYDEN (*Jean*), poëte et critique anglais, né à Aldwinkle, près de Oundle, le 9 août 1631, mort le 1er mai 1701. Il fit avec succès, à l'école de Westminster, ses premières études littéraires, et en 1650 il se rendit à l'université de Cambridge, où il obtint un *scholarship*, ou place de boursier. Son talent poétique s'annonça de bonne heure. Il était encore au collége lorsqu'il traduisit la troisième satire de Perse et composa un poëme sur *La Mort de lord Hastings*. Les traces de mauvais goût qui s'y trouvent ne laissaient pas trop pressentir l'homme qui devait occuper dans les lettres anglaises un rang si éminent. On en jugera par l'échantillon cité par Johnson. Lord Hastings était mort de la petite vérole : le poëte ne trouve rien de mieux à faire que de transformer les pustules d'abord en boutons de rose, ensuite en bijoux, enfin il les range parmi les étoiles. On voit par là qu'on peut devenir un grand poëte et débuter par des vers de mauvais goût. En 1658 Dryden prit un essor plus élevé ; la mort de Cromwell lui en fournit l'occasion ; il publia alors un poëme intitulé : *Heroic Stanzes on late Lord Protector*. Mais si son talent grandissait, la dignité de son caractère ne suivait pas la même progression. Au retour du roi, il publia son *Astræa redux*, où il chantait les bienfaits de la restauration. Il est vrai que l'on a essayé d'atténuer le triste effet de cette versatilité, si commune en temps de révolution ; mais la suite de la vie de Dryden ne rachète pas ce début de sa carrière. En 1660, nouveau poëme et nouvel éloge de la royauté rétablie. Johnson relève dans cette œuvre des preuves de mauvais goût, des métaphores vicieuses, qui témoignent que Dryden retombait parfois dans les exagérations de son temps. Le même commentateur fait remarquer qu'il n'est pas facile de fixer l'ordre chronologique des ouvrages de ce poëte, « lors même, dit-il, que l'un d'eux est susceptible d'être offert à quelque puissant protecteur, il néglige le plus ordinairement de dater sa dédicace. » Les premières éditions de Dryden, très-rares aujourd'hui, ne nous apprennent que peu de chose sur la date de ses ouvrages. On peut fixer à l'année 1663 l'époque où il commença à écrire pour le théâtre. Sa première comédie, *The wild Gallant* (L'Amant volage) eut peu de succès, et n'annonçait pas l'auteur qui devait captiver le public pendant un assez grand nombre d'années. En 1664 il publia le premier de ses drames en vers rimés, *The rival Ladies*, qu'il fit suivre de *The Indian Queen* (La Reine des Indes), tragédie également en rimes, faite en société avec sir Robert Howard. *The Indian Emperor*, tragédie écrite en vers de la même forme, parut en 1667. Pour expliquer que cette pièce était le pendant de la précédente, Dryden eut recours à une innovation qui produisit un certain émoi dans le public : il fit distribuer des programmes à la porte de la salle de spectacle (1). On rappela ce détail dans la pièce intitulée : *The Rehearsal*, qui avait pour objet, comme on sait, de tourner Dryden en ridicule. C'est dans l'*Indian Emperor* que se trouve cette description de la Nuit, souvent vantée, et qui rappelle les plus remarquables morceaux de l'antiquité en ce genre.

En 1667 Dryden publia l'*Annus mirabilis*, adressé à sir Robert Howard, avec lequel il se trouvait engagé dans une polémique assez vive au sujet de la question des drames rimés. Sa réputation croissait, et en 1668 il succéda comme poëte lauréat à William Davenant. Depuis le roi Charles Ier cet emploi rapportait annuellement cent livres sterling et une pièce de vin de Xérès. Le bien-être que ce revenu assurait à Dryden contribua sans doute à la publication qui eut lieu cette même année de l'Essai sur la Poésie dramatique (*Essay on dramatic Poetry*), où les modèles des Grecs, des Français et du vieux théâtre anglais sont comparés entre eux. L'auteur y suppose un entretien entre trois interlocuteurs. Critès, l'un d'eux, célèbre la perfection du théâtre grec et de la comédie latine. Il y trouve ces fameuses règles que les Français appellent *les trois unités*, et cette autre règle que Corneille a nommée *la liaison des scènes*. A quoi un autre interlocuteur oppose que les anciens et même Térence n'ont pas toujours suivi la règle des unités. On aborde ensuite la question du goût français, dont les Anglais voyaient avec peine la prédominance. Sedley, tout en gémissant sur ce fait trop certain, loue les Français d'observer les unités, de ne pas doubler l'intrigue, de ne pas mêler le comique et le pathétique et de ne pas multiplier les événements. Enfin, il approuve les récits dont est parsemée la tragédie française. Par là, dit-il, les Français évitent sur le théâtre le tumulte auquel nous sommes exposés en Angleterre par nos représentations de duels, de batailles et autres incidents qui rendent notre scène semblable à une arène. Quoi de plus ridicule que de figurer une armée avec un tambour et cinq ou six hommes derrière, ou de voir un duel, et l'un des combattants tué avec un ou deux coups d'un mauvais fleuret. J'ai observé que, dans toutes nos tragédies, l'auditoire ne pouvait s'empêcher de rire quand les acteurs sont à mourir : c'est l'endroit le plus comique de toute la pièce. Il y a des actions qui ne peuvent être imitées dans leur grandeur. Mourir, entre autres, est une chose qu'un gladiateur romain pouvait seul rendre au naturel sur la scène, quand, au lieu de l'imiter et de la jouer, il

(1) Ainsi, c'est à Dryden qu'on devrait l'introduction de cet usage, devenu général aujourd'hui.

la faisait réellement. Par ce motif, il vaut mieux ne pas la représenter.... » Cet interlocuteur félicite encore, ajoute sensément M. Villemain, les poëtes français de ne jamais finir les pièces par ces brusques conversions, ces changements de volonté sans motifs, communs au théâtre anglais, et de n'avoir ni scènes superflues ni personnages inutiles. Enfin, il vante leurs vers rimés comme bien préférables aux vers blancs des Anglais. » (Villemain, *Litt. au dix-huitième siècle.*)

L'année suivante vit paraître deux nouvelles pièces de théâtre écrites par Dryden : une tragicomédie, *Secret Love, or the maiden queen*, et une comédie, *Sir Martin Marr-all. The Tempest*, datée de 1670, et faite en société avec Davenant, est une variante de la pièce de Shakspeare. Un instant la renommée dramatique de Dryden se trouva balancée par celle de l'auteur applaudi (Elkanah Settle) d'une tragédie intitulée : *The Empress of Marocco*. Cette rivalité lui fut en partie suscitée par les ennemis de sa gloire. Les deux écrivains se firent une de ces guerres violentes comme cela s'est pratiqué de tout temps parmi les lettrés ; mais Settle n'était pas de taille à se mesurer contre son antagoniste.

An Evening's Love, or the mock astrologer, pièce datée de 1671, est précédée d'une préface à la manière de Corneille ou de Racine et comme Dryden en écrivit pour beaucoup d'autres pièces ; celle dont il est question ici « contient, dit Johnson, d'excellentes recherches sur les pères du drame anglais ». *The Conquest of Granada by the Spaniards*, tragi-comédie en deux parties, Londres, 1678, est une des meilleures du répertoire de Dryden ; — *The Spanish Fryar*, une des pièces qui suivirent, et datée de 1681, eut cela de particulier qu'elle était écrite contre les papistes, Dryden n'ayant pas encore abjuré. En 1676 parut *Aureng-Zeb*. Cette nouvelle œuvre dramatique se distingue également des autres par un mérite particulier : elle est écrite en vers rimés, et Dryden semble l'avoir travaillée plus que ses autres drames. Il dit avoir composé pour lui-même bien plus que pour le public une tragédie intitulée *All for Love, or the world well lost* (1678), dont la conclusion, ayant pour prémisse l'amour d'Antoine pour Cléopâtre, tend à établir qu'Antoine a bien fait de perdre l'empire du monde pour la possession de la reine d'Égypte. *Don Sebastian*, daté de 1690, compte encore parmi les bonnes productions dramatiques de Dryden; il s'y rencontre en effet des morceaux dignes d'être [illegible]. Sa dernière pièce, jouée en 1694, avait pour titre *Love triumphant*, et fut signalée, comme la première, par une chute. Cette longue carrière dramatique fut marquée par plus d'un épisode caractéristique des mœurs du poëte et de celles de ses contemporains : le plus célèbre est celui de la parodie qui fut faite de la personne même de Dryden sous le nom de *Bayes*, dans la comédie *The Rehearsal*, composée en 1671, avec le concours, dit-on, de l'auteur d'*Hudibras*, Butler, de Martin Clifford et du docteur Sprat. Un autre genre d'attaque, plus brutal, fut la bastonnade administrée au grand poëte anglais par les gens de Rochester et de la duchesse de Portsmouth, qui se prétendaient diffamés par lui dans une œuvre ayant pour titre : *An Essay on Satire*, mais attribuée à tort à Dryden. On a prétendu, sans aucune preuve, qu'il aurait éprouvé un traitement de même nature de la part du duc de Buckingham.

Tout en écrivant pour le théâtre, Dryden ne laissa pas de s'exercer aussi dans d'autres genres, et sa réputation acquit de telles proportions que son nom était comme le passeport obligé de tout ouvrage, quel qu'il fût, en vers ou en prose. C'est ainsi qu'il donna une vie de Polybe en tête de la traduction de cet historien par Henry Sheers ; une vie de Lucien, une autre de Plutarque, pour servir de préfaces à des versions de ces auteurs. Il traduisit le premier livre de Tacite. En 1680, il écrivit en forme de préface, et pour servir à une traduction des Épîtres d'Ovide, un discours sur la manière de traduire. Il mit le comble à sa vogue par sa satire d'*Absalon and Achitophel*, publiée en 1681, et dirigée contre la faction qui avait le duc de Monmouth pour chef. Le succès fut immense et mérité, selon Johnson, par l'harmonie et l'élégance de la poésie, et aussi, comme le fait remarquer Addison, par l'attrait que trouve toujours le public à rechercher une chose cachée. Des écrits de moindre importance vinrent ensuite grossir le bagage littéraire, déjà si considérable, de Dryden. « Énumérer les titres, fixer les dates de quelques fragments de traduction ou de quelques poëmes de circonstance, dit Johnson, serait une besogne aussi ennuyeuse qu'inutile. Dryden était guidé le plus souvent dans son travail par un motif personnel ; il lui arrivait rarement d'écrire sur quelques-uns de ces grands sujets qui offrent toujours un intérêt général. » Le mobile qui dirigeait sa plume était peu digne d'un si grand talent, et sans doute le grand acte de sa vie, sa conversion à la religion catholique sous le roi Jacques II, n'avait pas eu d'autre fondement, quoique l'on ait prétendu (1) qu'elle avait été sincère. Parmi ceux qui soutiennent la thèse opposée, on doit citer l'historien Macaulay, qui raconte fort spirituellement cette phase de la vie du poëte. Selon cet historien, le roi, qui tenait plus à l'argent qu'à la poésie, avait donné des ordres pour qu'on omît dans les nouvelles lettres patentes octroyées à Dryden comme poëte lauréat, la mention du don annuel d'une barrique de vin de Xerès. C'était manquer de reconnaissance envers un homme qui avait rendu service à la royauté. « Dryden était pauvre, ajoute M. Macaulay, et souffrait im-

(1) Deux hommes éminents, Walter Scott et Johnson, ont émis cette opinion ; mais leurs propres doctrines politiques ou religieuses doivent avoir influé sur leur opinion.



patiemment sa misère; il ne s'occupait guère de religion, et n'y attachait aucune importance; mais s'il avait un sentiment un peu arrêté à cet égard, c'était un sentiment d'aversion pour les prêtres de toutes les religions, lévites, augures, muftis, docteurs catholiques, presbytériens ou anglicans. Sans élévation naturelle dans le caractère, il s'était, en outre, livré à des occupations qui ne devaient donner à son esprit ni délicatesse ni dignité... Voyant que, comme protestant, ses services demeuraient sans récompense, Dryden prit le parti de se faire catholique. Aussitôt la parcimonie royale se relâcha : Jacques lui accorda une pension annuelle de cent livres sterling, et Dryden reçut l'ordre de défendre en prose et en vers sa nouvelle religion. » (Macaulay, *Hist. d'Angl.*, II.) Un argument puissant que fait valoir le même historien, c'est que la plume de Dryden fut aussi immorale après qu'avant et pendant sa conversion. Dans cette phase nouvelle de sa vie, il fut employé à traduire l'*Histoire de la Ligue* par Varillas; on trouve aussi son nom en tête de la *Vie de François-Xavier*, écrite en anglais. En même temps il publia un poëme de controverse intitulé : *The Hind and the Panther; the Hind* (la biche) figure l'Église romaine, et la panthère n'est autre que l'Église anglicane: ces deux singuliers interlocuteurs discutent sur les questions religieuses. Il faut convenir que c'était là une pauvre donnée. Aussi les attaques et le ridicule ne firent-ils pas faute. Une nouvelle révolution changea le destin de Dryden, et il avait fait du dévouement en pure perte : un papiste ne pouvait rester poëte lauréat; la place fut donnée à Shadwell. Selon Prior, le poëte destitué fut dédommagé par lord Dorset, signataire de la mesure, au moyen d'une pension annuelle prise sur la cassette de ce ministre. Pour subvenir aux exigences d'une situation devenue difficile, Dryden, ne voyant pas poindre un événement qui la pût changer, fit représenter, de 1690 à 1694, outre *Don Sébastien*, quatre autres drames. Dans l'intervalle, en 1693, il avait traduit Perse et Juvénal, le premier de ces deux poëtes en entier, et les première, troisième, sixième, dixième et seizième satires du second. Une traduction de *L'Art de la Peinture* par Fresnoy est datée de 1694, et en 1697 parut celle de Virgile. Le dernier des ouvrages de Dryden est un recueil de fables, qu'il fit en vertu d'un contrat avec son imprimeur, et aux termes duquel il s'engageait à composer dix mille vers moyennant la somme de trois cents livres sterling (1). C'est dans ce volume que se trouve l'ode sur la fête de sainte Cécile (*Ode on St Cecilia's Day*), qui a eu un si grand retentissement. On trouve dans le même recueil une traduction du premier chant de l'*Iliade*, comme spécimen de celle de tout le poëme grec.

Perclus depuis quelque temps de ses membres, Dryden succomba à la suite d'une gangrène aux jambes. Une scène de désordre, suscitée par le fils de lord Jefferies et quelques jeunes fous, signala et retarda, dit-on, son enterrement. En vain Charles Dryden, fils du défunt, chercha-t-il à avoir raison de cette injure, lord Jefferies sut toujours lui échapper. Dryden repose aujourd'hui à Westminster, au milieu des autres écrivains qui avaient déjà été jugés dignes de cet honneur. Le duc de Buckingham fit placer sur la tombe du poëte un marbre avec cette seule inscription : *Dryden*.

M. Villemain, dont le goût est si exquis, peint d'un trait le talent dramatique du poëte anglais : « Dryden, en raisonnant avec finesse, dit-il, sur les procédés de l'art et en admirant avec enthousiasme le génie de Shakspeare, ne paraît pas avoir eu le sentiment de ce naturel dramatique, de cette vérité des caractères qui peut se retrouver dans tous les systèmes, dans toutes les formes de composition, et qui anima si souvent l'admirable élégance de Racine, comme elle éclate dans une poésie plus inculte et plus rude. Dryden est un artisan de beaux vers, qui les applique où il peut, sans fortes conceptions, sans émotions profondes; il est dénué de cette imagination qui invente des personnages ou les ressuscite d'après l'histoire. Il allait en l'appelaient les noms sonores et les grandes images, Montezuma, Cortès, la conquête de Grenade, don Sébastien. Mais toutes les physionomies qu'il met sur la scène sont indistinctes; partout c'est la même abondance de métaphores, les mêmes sentences à fleur d'âme, sans rien qui touche et qui pénètre. » Ce jugement est complet, et donne toute la mesure de Dryden comme poëte. Ses œuvres dramatiques ont été publiées par Congrève, sous ce titre : *The dramatick Works of John Dryden*; Londres, 1735, 6 vol. in-8°. Ses œuvres complètes ont été éditées par Walter Scott, sous ce titre : *The complete Works of John Dryden, with Notes and Life*; Londres, 1808, 18 vol. Malone a fait paraître *Critical and miscellaneous Prose-Works* de Dryden; Londres, 1800. Enfin, Joseph Warton a donné ses œuvres poétiques, *Poetical Works*; Londres, 1811, 4 vol. in-8°. Victor [illegible].

Cibber, *Lives of the English Poets*. — Johnson, *Lives of the English Poets*. — Mortimer, [illegible] — Birch, *Heads of the illustr. Pers.* [illegible] — Villemain, *Tabl. de la Litt. au dix-h*[illegible] — Waehler, *Handbuch der Geschichte de*[illegible]

DRYDEN (*Charles*) [illegible] du précédent, natif de [illegible] étudia à Westminster et a [illegible] admis en 1683. L'année [illegible] vers latins, qui furent [illegible] *on translated verse* [illegible] ils étaient adressés; [illegible] poëme latin pour la [illegible] publié à l'occasion de la [illegible] avait mis en vers anglais [illegible] Juvénal, faite par son p[illegible] poëte romain, et dans se[illegible]

(1) On voit que les achats d'ouvrages à tant la ligne remontent au delà de l'époque actuelle.

n trouve un autre
sa ou il décrit les jardins
en en 1692, il de-
u pape Innoc XII. C'est à
et intitulé :
qui parut
rth *my* de son
ee 169 de son
près
ed ce u

Gen. biog. Dict.

(*John*), littérateur anglais, frère du
et fils puîné de Dryden l'ancien, né
1668, mort en 1701. Après avoir
, à Oxford et sous la direc-
walker, qui inclinait vers le
il Rome en 1692, et obtint, grâce
emploi dans le palais pontifical.
'Angleterre, il avait traduit pour
son père la quatorzième satire
. A Rome il écrivit une comédie qui
le bien édifiant : *The Husband his*
l. Elle fut jouée à Londres, et publiée
e de son père. On a en outre de
n d'un voyage qu'il avait fait
Sicile ; 1776, 8°.
i-*Eras*), frère des deux
du poëte, né le 2
1710. Comme
à Rome, où il devint capitaine
pape. V. R.

Gen. biog. Dict.

N, philosophe pythagoricien. Il est
par Jamblique (*De Vit. Pythag.*,
t tout ce que nous en savons.
Drymon est signalé (Eusèbe, *Prépa-
gélique*, l. X) parmi les écrivains
Homère ; mais on n'est pas sûr que
ne soit pas corrompu, de sorte que
de cet auteur reste assez douteuse.

G. B.

Bibliotheca Græca, I, 29.

jurisconsulte français. *Voyez* Doua-

(*Fr*ançois-*Marie-Guillaume*), poëte
çais, né à Saint-Malo, le 27
t à Paris, le 31 décembre
dix-huit ans quand il adressa
nach des Muses, dont il fut
le moment l'un des plus abon-
rs, ce qui faisait dire à Rivarol :
ses lui doit la vie. Duault,
iron seize ans dans l'admi-
, fut renfermé, sous la
maison d'arrêt de Saint-Malo.
l allait être transféré à Paris
tre compagnons de captivité,
e poignard. Le geôlier, accouru
sans connaissance et baigné
le fer ayant été arraché de sa
elé à la vie, et rendu à la li-
berté, après le 9 thermidor. Au mois de mars 1795, il rédigea sur des pièces authentiques et sur les témoignages des Malouins, un récit des crimes commis à Saint-Malo pendant la terreur, récit qui fut adressé à la Convention nationale sous ce titre : *Précis du proconsulat exercé par Le Carpentier dans la commune de Port-Malo, rédigé par F.-M.-G. Duault, le 1er germinal an III*; Port-Malo, in-8°. Il fut ensuite attaché au ministère de la marine, comme chef de bureau, puis à celui des affaires étrangères, et nommé chevalier de la Légion d'Honneur. Il s'était acquis une certaine aisance à force d'ordre et d'économie pendant cinquante-cinq ans de travaux et de services publics.

Duault mérite d'occuper une place parmi les bons poëtes élégiaques. Ses *Poésies* ont été publiées, Paris, an XI, petit in-12, avec cette épigraphe : *Et in Arcadia ego.* Un nouveau titre, celui d'*Athénaïde, ou les amours, les saisons et autres poésies érotiques*, a été fait, en 1807, pour la première édition de ce recueil, lequel a été réimprimé à Paris, chez F. Didot, en 1823, sous le titre primitif et dans le même format avec six pages de musique. Les sentiments vrais et naturels, l'expression élégante et simple qu'on remarque dans ce recueil, ont fait de son auteur un digne émule des Parny et des Bertin. On doit encore à Duault une traduction du *Vicaire de Wakefield*, et une traduction de l'*Homme sensible*, d'Henri Mackensie, sous ce titre : *Le bon jeune Homme*; Paris, F. Didot, 1818, in-18. Il a heureusement reproduit les deux auteurs anglais.

P. Levot.

Biographie bretonne. — Documents inédits.

DUBAIS. *Voy.* Dubois.

* DUBAN (*Félix-Louis-Jacques*), architecte français, né à Paris, le 14 octobre 1798. Il fut élève de M. Debret, son beau-frère, suivit les cours de l'École des Beaux-Arts, et y remporta en 1823 le grand prix d'architecture. Il partit pour l'Italie, où il séjourna de 1825 à 1830, étudiant les chefs-d'œuvre de l'art antique et de la renaissance. Il coordonna les résultats de ses recherches, et en forma un corps de doctrine, qui communiqua à ses études un caractère de généralité. Il envoya à cette époque une *Restauration du portique d'Octavie*, qui fut justement regardée comme une œuvre hors ligne. Après son retour d'Italie, il exposa au Louvre, en 1831, une *Restauration d'une maison de Pompéi*, et en 1833 une *Salle d'une ville antique*, ainsi qu'une suite de dessins composés en société avec MM. Duc, Labrouste et Vaudoyer fils. Cette collection représentait la filiation architectonique des monuments les plus remarquables, depuis l'antiquité jusqu'au quinzième siècle. On ne fut pas moins satisfait du rapprochement en vue duquel ces dessins avaient été reproduits que de la belle exécution de l'œuvre entière. M. Duban exerçait alors les fonctions d'inspecteur

des travaux de l'École des Beaux-Arts. Il s'annonçait comme un architecte érudit et attentif aux détails de l'ornementation. Vers 1834, le gouvernement lui confia, en remplacement de M. Debret, la direction supérieure de l'achèvement de l'École. M. Duban s'acquitta avec zèle de cette mission; il agrandit beaucoup le projet primitif, et donna à l'édifice toute l'extension dont il était susceptible, en le rattachant à l'ancien Musée des Petits-Augustins. Quelques critiques ont contesté au monument les qualités de solidité que doit posséder toute construction. Ce défaut serait cause que la salle du rez-de-chaussée, destinée à recevoir les moulages des statues antiques, est restée inoccupée, le plancher de la salle supérieure n'ayant pas été jugé assez solidement établi. L'ensemble de l'édifice est d'ailleurs sans grandeur et sans harmonie : les cours intérieures sont d'une morne tristesse et l'unité monumentale se perd dans un assemblage de motifs incohérents. Mais ces défauts résultent peut-être des plans primitifs, de la disposition et de l'exposition des terrains.

On doit en outre à M. Duban l'érection, dans la cour de l'École, du charmant portique du château d'Anet et la conservation de l'arc de Château-Gaillon. En juin 1845, la restauration du château de Blois lui fut confiée; il s'en acquitta fort bien, et se montra à la fois artiste plein de science, ayant le culte du passé, et antiquaire d'un goût exquis. Il sut recruter des ouvriers soigneux et habiles, fit réparer ou refaire toutes les sculptures endommagées, et rajeunit complétement le château sans en altérer le caractère. Il fut ensuite chargé de faire enlever et de réédifier les restes délicats arrachés à la démolition de l'ancien hôtel de La Trémouille, situé rue des Bourdonnais. En 1848, le gouvernement de la république nomma M. Duban architecte du Louvre, et lui accorda, par une loi en date du 12 décembre 1848, deux millions applicables aux embellissements de ce palais. M. Duban réussit merveilleusement dans la restauration de la galerie dite d'*Apollon*, et rétablit dans toute sa beauté l'ornementation tracée par Le Brun. Il fut moins heureux peut-être dans la décoration du grand Salon et dans celle de la salle des Sept Cheminées. A la même époque, M. Duban restaura avec une rare habileté la façade extérieure du Louvre du côté du bord de l'eau, et prévint une affreuse catastrophe en redressant les murs de la grande galerie, dont les planchers disjoints offraient des écartements considérables; mais il échoua dans ses essais pour la décoration intérieure de la cour. En janvier 1854 M. Duban a donné sa démission d'architecte du Louvre; mais il a été nommé peu après inspecteur général des bâtiments civils. Il est en outre membre de la commission des monuments historiques, de celle des arts et des édifices religieux, etc. Alfred DE LACAZE.

Dictionn. de la Convers. — *Documents particuliers.*

* DUBARON, missionnaire espagnol, massacré en 1710, à Sonsorol (îles Peliou). Il descendait d'une famille française fixée dans la Catalogne, et entra de bonne heure dans la Compagnie de Jésus. Il manifesta un ardent désir d'aller propager la foi catholique dans les contrées nouvellement découvertes, et fut envoyé à cet effet à la mission des Philippines. Après une station de plusieurs années dans ces îles, il s'embarqua, le 15 novembre 1710, avec un de ses collègues, le P. Cortil, sur le navire espagnol la *Santa-Trinidad*, capitaine Padilla, pour aller prêcher l'Évangile aux habitants du groupe de Peliou (1), anciennement découvert par des navigateurs espagnols, mais demeuré presque inconnu. Après quinze jours de traversée, on découvrit deux îles au nord-est, que Dubaron et Cortil nommèrent *Saint-André*, du nom de la fête du jour (2). Quelques barques se détachèrent de la terre; elles étaient assez bien construites, portaient des voiles latines et avaient des contrepoids qui les empêchaient de tourner. Chacune d'elles était montée par huit hommes, qui approchèrent du navire en chantant et en réglant la cadence en frappant des mains sur leurs cuisses. En abordant, ils crièrent *Mapia! Mapia!* (bonnes gens!), et offrirent aux Espagnols quelques cocos, du poisson sec et des herbes fraîches. Un Palaos (indigène), qui avait été baptisé à Manille et se trouvait à bord comme interprète, s'entretint avec eux, et leur fit comprendre la mission des deux jésuites. « Les naturels, dit Somera, en firent paraître beaucoup de joie, et la témoignèrent en embrassant les Pères, qui s'entretinrent avec eux de la religion et leur firent prononcer les noms de Jésus et de Marie; ce qu'ils firent d'une manière très-affectueuse. » Ces naturels étaient bien faits de corps et d'une complexion robuste. Ils paraissaient communicatifs. Leur étonnement était grand en voyant les marins espagnols tenir des pipes allumées à leurs lèvres et rejeter la fumée de leur poitrine. Ils faisaient grand cas du fer, et en demandaient sans cesse. Dubaron et son collègue tentèrent inutilement de retenir quelqu'un des naturels; seulement ces derniers leur dirent que l'île avait deux lieues et demie de tour, qu'elle contenait huit cents habitants, qui vivaient de cocos, de poissons et d'herbages. Padilla essaya vainement de s'approcher de la terre; partout l'ancre rencontrait un fond de roche et un violent courant du sud-est chassait le navire vers la pleine mer. Après avoir louvoyé jusqu'au 4 décembre, il put embouquer la passe qui sépare les deux îles, et tâcha de se maintenir sous voiles. Les PP. Dubaron et Cortil formèrent le dessein de descendre à terre pour y planter une croix. Padilla et quelques

(1) Ce groupe, appelé aussi *Palaos* ou *Pauliq*, forme la partie occidentale de l'archipel des Carolines. Il est situé par 8° 20' de lat. nord et 129° 50' de long. est.

(2) On a restitué à ces îles le nom indigène de *Sonsorol*. Cantova les nomme *Sogrol*, et Serrano *Sorol*.

leur représentèrent les dangers qu'ils à redouter, ne connaissant pas encore le e des naturels et le vaisseau étant ex- le vent venait à manquer, à être jeté au s missionnaires persistèrent dans leur , et atterrirent dans la chaloupe avec le naître, l'enseigne des troupes de débar- t, le Pilaos interprète, sa femme et ses Aussitôt leur départ, la *Santa-Trini-* entraînée par le courant, et malgré tous ts du capitaine, après une lutte désespérée jours contre le vent et les flots, forcée her à Panlog (île éloignée de cinquante e Sonsorol). Dès que le gros temps eut Padilla retourna aux îles Saint-André informer du sort des missionnaires. Il core trois jours en croisière sans trou- mouillage et sans qu'aucune pirogue se : un vent violent le força de s'éloi- nouveau. L'année suivante, le P. Serrano son tour pour aller à la recherche des aron et Cortil; mais au troisième jour de n, un ouragan brisa son navire; deux et un Espagnol échappèrent seuls au . Plus tard, un bâtiment espagnol, pas- du groupe de Peliou, fit prisonniers quel- ulaires. On demanda par signes aux cap- s'étaient devenus Dubaron et Cortil. Ils ent de même par signes que leurs com- les avaient tués et mangés.

Alfred DE LACAZE.

rier, dans les *Lettres édifiantes*. — G.-L. Do- lienzi, *Océanie*, dans l'*Univers pittoresque*,

ARRAN (BARBEAU), homme politique , né dans le village de Barran, près vers 1750, mort à Bâle (Suisse), en 1816. mbre de la Convention nationale par le ent du Gers, il devint, en octobre 1793, du comité de sûreté générale, et pré- Société des Jacobins. Dans le procès de I, il avait voté la mort du roi. Le 9 ther- se prononça contre Robespierre et ses s, en proposant de hâter leur exécu- rmé pour lui-même des progrès de la il s'efforça de justifier la conduite des membres du comité de salut public, et avec énergie à leur mise en jugement. d'être l'un des auteurs de l'insurrection rairial an III, il fut arrêté, condamné à ation, et renfermé au château de Ham. e de brumaire an VI (1797) lui rendit la fut compris en 1816 dans la loi de ban- t des régicides, dite *loi d'amnistie*.

Arjolin, etc., *Biog. univ. et port. des Contem-* — Arnault, Jouy, *Biographie nouvelle des* mins.

ARRY (Comtesse). *Voyez* BARRY (DU).

RTAS (*Guillaume* DE SALUSTE). *Voyez* DU).

[ERT. *Voyez* AUBERT.

(*Paul*), médecin français du dix- siècle. Sa vie est tout à fait inconnue. On a de lui : *Tractatus de Mineralium Aquarum Natura, præsertim de aqua minerali fontis Escarlisarum, vulgo* des Escharlis, *prope Montargium*; Paris, 1649, in-8°; — *Histoire de deux Enfants monstres, nés dans la paroisse de Sept-Fonts*; Paris, 1650, in-8°; — *Medicinæ theoreticæ Medulla, seu medicina corporis et animi*; Paris, 1671, in-12; — *Le Médecin et le Chirurgien des Pauvres*; Paris, 1672, in-12.

Carrère, *Catalogue raisonné des ouvrages qui ont été publiés sur les eaux minérales*. — Brunet, *Manuel du Libraire*.

* **DU BEC** (*Philippe*), archevêque de Reims, né en 1524, mort en 1605. Il était fils de Charles Du Bec, de ce vice-amiral de France qui, dit Pierre de Castelnau dans ses *Mémoires*, d'un coup de soleil devint en un instant aussi noir qu'un nègre, sans que son teint ait jamais repris sa couleur naturelle. C'est de cette famille que descendait le marquis de Vardes, courtisan de Louis XIV. Du Bec fut nommé évêque de Vannes en 1559; six ans après il passa à l'évêché de Nantes. Il fut un des prélats qui tinrent la place de pairs ecclésiastiques au sacre de Henri IV, en 1594. La même année il fut appelé au siége archiépiscopal de Reims, et l'année suivante il reçut le cordon de commandeur de l'ordre du Saint-Esprit. Mais les bulles ne furent expédiées que trois ans après, à cause des différends de Henri IV avec la cour de Rome. Il a laissé un recueil de sermons et une traduction française du *Traité des Veuves* de saint Ambroise; Paris, 1590, in-8°. M. G.

Du Verdier, *Bibl. franç.*, avec les notes de La Monnoye.

DU BELLAY. *Voyez* BELLAY (DU).

* **DUBERRY**, auteur dramatique français, mort en 1750. On manque de renseignements précis sur cet auteur. On sait seulement qu'il fut comédien au théâtre de La Haye, et que c'est en cette ville qu'il fit jouer et imprimer les ouvrages suivants : *Les Comédiens en divorce*, comédie en un acte et en vers, avec divertissement; La Haye, 1736, in-8°; — *L'Isle des Femmes*, comédie en vers libres, en un acte, avec prologue et divertissement; ibid., 1736, in-8°; — *Les Rivaux indiscrets*, comédie en deux actes et en vers; ibid., 1738, in-8°. H. M.

Quérard, *La France littéraire*. — Laporte et Chamfort, *Dictionnaire dramatique*.

DUBET (*A...*), naturaliste français, né à Châteauroux, vers 1730, mort dans la seconde partie du dix-huitième siècle. On a de lui : *La Muriomatrie, instruction nouvelle sur le ver à soie*; Lausanne, 1770, in-8°. Le livre de Dubet a été critiqué par Buffel, intendant des manufactures du Languedoc, dans un ouvrage intitulé : *Réflexions critiques sur La Muriomatrie*; Paris, 1775, in-8°.

Querard, *La France litt.*

* **DUBEUX** (*Louis*), orientaliste, né à Lisbonne, de parents français, le 2 novembre 1798. En 1816 il fut nommé employé à la bibliothèque

royale de Paris; il remplissait depuis 1835 les fonctions de conservateur adjoint lorsqu'en 1848, obligé d'opter, il quitta cette place pour celle de professeur de turc à l'École des Langues orientales vivantes. M. Dubeux sait le persan, l'hébreu, et parle ou lit tous les idiomes néo-latins. Il est chevalier de la Légion d'Honneur, membre du conseil de la Société Asiatique, et correspondant de l'Académie royale des Sciences de Turin. On a de lui : *Chronique d'Abou-Djafar Mohammed Tabari, traduite sur la version persane d'Abou-Ali Mohammed Belami, fils de Mohammed, fils d'Abdallah;* Paris, 1836, in-4° (imprimée aux frais du comité des traductions orientales de Londres). La première livraison seule a paru. Il est très à regretter que ce travail, exécuté, au jugement de Silvestre de Sacy, « avec un soin consciencieux et presque religieux », n'ait pas été continué; — *La Perse;* Paris, 1841, in-8°; dans la collection de l'*Univers pittoresque;* — *La Tartarie, le Béloutchistan et le Népal*, en collaboration avec M. Valmont; Paris, 1848, in-8°, dans la même collection; — *Les Lusiades, poëme épique de Camoens, traduction française de Millié, revue par L. Dubeux;* Paris, 1841, in-12; — *Lettre sur un article de M. E. Boré, relatif aux inscriptions pehlvies de Kirmanschah, trad. par M. Silvestre de Sacy;* dans le *Journal Asiatique* de Paris, année 1843, tome I; — *Lettre sur le sens donné par M. Quatremère aux mots* Talmud *et* Mischna, même journal, t. II; — *Note sur un passage du 244ᵉ chapitre de la Chronique catalane d'En-Ramon Muntaner;* même journal, an. 1849, t. II; — Notice sur les *Researches in philosophical and comparative philology* de Roehrig; même journal, année 1850, t. II; — *Compte-rendu du Dictionnaire et de la Grammaire Hébraïques de l'abbé Glaire*, dans *Le Correspondant*; octobre 1843; — *Compte-rendu de la discussion sur la découverte du cœur de saint Louis;* même journal, janvier 1844; — *Compte-rendu de l'ouvrage de M. Franck sur la Kabbale;* même journal, novembre 1845; — *Notice sur Loiseleur-Deslongchamps*, en tête des *Lois de Manou.*

M. Dubeux a été un des principaux collaborateurs de l'*Encyclopédie du Dix-neuvième Siècle*, de la *Nouvelle Revue encyclopédique* et d'autres recueils. E. Beauvois.

Documents particuliers. — Louandre et Bourquelot, *La Littérature française contemporaine.* — Article de Silvestre de Sacy sur la *trad. de Tabari*, dans le *Journal des Savants*, an. 1837, p. 180-191.

DUBLANC. *Voyez* Leblanc.

DUBLIOUL. *Voyez* Blioul (Du).

* **DÜBNER** (*Frédéric*), philologue français, d'origine allemande, né à Hœrselgau, le 21 décembre 1802. Il fit ses premières études au gymnase de Gotha, d'où il alla puiser à Gœttingue l'instruction universitaire sous Mitscherlich, Dissen, Heeren, O. Müller et Krause. De 1826 à 1831, devenu maître à son tour, il professa au gymnase de Gotha. En même temps il écrivit des articles dans la Bibliothèque critique (*Kritische Bibliothek*) de Seebode, dans la Gazette universelle des Écoles (*Allgemeine Schulzeitung*) de Zimmermann et dans les *Annales de Philologie* de Jahn; enfin, il s'occupa dès lors de la publication de sa savante édition de Justin (1831) et de celle de Perse (1832), accompagnée du *Commentaire* complet de Casaubon. Bientôt il se démit de ses fonctions dans l'enseignement pour pouvoir faire un voyage d'érudition en Italie, où il se proposait de rechercher et de comparer les manuscrits relatifs aux poëtes comiques anciens. Il se disposait à ce voyage, quand il répondit à l'appel de la maison Firmin Didot de Paris, qui lui proposa de travailler avec MM. de Sinner et Fix à la publication du *Thesaurus* d'Henri Estienne. La direction de cette grande entreprise ayant été ensuite confiée à M. Dindorf, M. Dübner, tout en continuant à y coopérer, apporta ses soins à une autre grande publication de la même maison, la *Bibliothèque des Auteurs grecs.* Il a fourni à cette Bibliothèque, entre autres travaux, les *Moralia* et les fragments de Plutarque, les Œuvres d'*Arrien*, de *Maxime de Tyr*, d'*Himerius*, les fragments de quelques épiques; le *Christus patiens* et autres drames chrétiens, les Scolies d'*Aristophane* et de *Théocrite.* M. Dübner a pris part aux éditions parisiennes de *saint Chrysostome* et de *saint Augustin* et à la *Bibliotheca Latina* de Panckoucke. Outre les soins qu'il a donnés à cette série de grandes publications, l'érudit et infatigable philologue a mis au jour : un nombre considérable d'utiles éditions classiques destinées à la jeunesse; — *Epistola critica ad Fr. Jacobsium*; Paris, 1844 : relative aux fables de Babrius; — des articles d'érudition dans la *Revue de Philologie*, Paris, 1845-1847, dans la *Revue de l'Enseignement* et dans le *Journal général de l'Instruction publique.*

Conversation Lexicon.

* DU[illegible] (*Ant*[illegible]) [illegible] dien français. [illegible] à [illegible] 1755. Il [illegible] *Polyeucte;* [illegible] ne put jamais [illegible] des confidents, ainsi qu'on [illegible] rôles qu'il créa. [illegible] tragédie de F[illegible] *riage fait et* [illegible] Chantrelle Du [illegible] talent que lui.

Lemazurier, *Galerie* [illegible] *Théâtre-Français.*

DU BOCA[illegible] [illegible] hydrographe [illegible] né en 1696. Il exéc[illegible] Harfleur, et [illegible] mières écluses au [illegible]

ouv ; d'hydrogra- ; 'es : *Le Cer- et son usage.*

. de la France.

(*Georges* ye), ingénieur ie au précédent, né au 1717. Il aida son père et lui succéda dans ses de lui : *Observations sur le reflux*, insérées dans les *Mémoires des Sciences*, année 1710.

Hist. de la France.

GE DE BLÉVILLE (*Michel-Joseph*), français. né au Havre, en 1676, mort ice a marine royale de vaisseau, et mé- . En 1707 il fut envoyé au Pérou. Il partit du Havre en rendit directement sur les côtes , accomplit sa mission, puis demeura es à commercer pour son propre a Chine et les Indes. Il découvrit dans le grand Océan, entre autres sion, située par 4° lat. nord et 28° s avoir fait le tour du monde, Du France en 1716; il y vendit riche cargaison qu'il rame- de sa fortune, se retira du a navigation. A. DE LACAZE.

Legentil, *Nouveau Voyage autour du* Prévost, *Histoire générale des Voyages*, *Collection de tous les Voyages autour* — Guibert, *Mémoires biographiques de la ure.*

GE DE BLÉVILLE (*Michel-Joseph*), et savant français, fils du précédent, , le 5 mai 1707, mort le 9 juin 1756. la carrière du commerce, et la suivit le succès que de juillet 1749 à juillet dia pour la France ou l'étranger bâtiments. L'importance de ses empêchait pas de cultiver les rature. On a de lui : *La Prin- Euf et le prince Bonbon*, par amme de Du Bocage); La z; — *Mémoires sur le Port, , et le Commerce du Havre;* 1753, in-8°; — *Observations d'his- sur quelques particularités du Havre-de-Grâce*; Le Havre, observations traitent 1° d'un trouve à un quart de lieue de la côte de la Hève, où il eur d'environ 800 toises; tés de fer, eaux minérales et minéralogiques et métallurgiques ; 3° sur le Cancre ou Bernard- ontaine pétrifiante d'Orcher — *Traité des Eaux minérales de Bléville*; — *Mémoires nts d'antiquité découverts à* (pays de Caux). Ces *Mémoires* ont été imprimés dans les recueils des académies de Paris et de Rouen. A. DE L.

Lelong, *Bibliothèque historique de la France*, I, n° 2418, et III, n° 38351. — Quérard, *La France littéraire*. — *Dictionnaire biographique et pitt.*

DU BOCAGE (*Marie-Anne* LE PAGE). Voyez BOCCAGE (DU).

DUBOIS, nom commun à un grand nombre de personnages français, que nous avons divisés ci-dessous en trois catégories : 1° *Dubois* des quinzième, seizième et dix-septième siècles, par ordre chronologique; 2° *Dubois* du dix-huitième siècle, par ordre alphabétique des prénoms, et suivis des *Dubois* contemporains ou vivants; 3° *Dubois* suivis d'un nom de lieu ou de noblesse.

I. *Dubois des quinzième, seizième et dix-septième siècles.*

DUBOIS (*Jacques*), en latin **SYLVIUS**, médecin français, né à Amiens, en 1478, mort à Paris, le 13 janvier 1555. Il fit ses études à Paris, sous François Sylvius, son frère, et apprit à cette école un latin beaucoup plus pur que celui des savants de son temps. Il possédait aussi des connaissances étendues en hébreu et surtout en grec. Hippocrate et Galien étaient ses auteurs favoris. Son admiration pour ces deux auteurs développa son goût pour la médecine; mais lorsqu'il voulut enseigner cette science, il éprouva des difficultés de la part des médecins de Paris, « qui, selon Bayle, trouvèrent fort mauvais qu'un homme qui n'avait reçu nulle part le grade de docteur en médecine entreprît d'enseigner cette science dans la première ville du royaume ». Il se rendit à Montpellier pour y prendre ses degrés; mais n'ayant pas voulu payer les frais d'examen et de diplôme, il revint à Paris sans le grade de docteur. Il fut reçu bachelier en médecine au mois de juin 1531, et il remplaça en 1550 Vidus Vidius dans la chaire de professeur de médecine au Collége Royal (maintenant Collége de France). Partisan déclaré de Galien, Dubois en adopta même les erreurs; mais il sut s'élever au-dessus de son maître et de son siècle en se déclarant contre l'astrologie judiciaire. Comme tous les hommes qui jouissent d'une grande réputation, Dubois fut en butte à la médisance et peut-être à la colomnie. On l'accusa d'une sordide avarice. « Il vivait, dit Bayle, de la manière la plus mesquine du monde; il ne donnait que du pain sec à ses gens, et il passait sans feu tout l'hiver. Deux choses lui servaient de remède contre le froid : il jouait au ballon et portait une grosse bûche sur ses épaules du plus bas de sa maison jusques au grenier. Il disait que la chaleur qu'il gagnait à cet exercice faisait plus de bien à la santé que celle du feu. .... Buchanan avait fait un distique en forme d'épitaphe après une terrible leçon où Sylvius voulut qu'on chassât deux pauvres écoliers qui ne l'avaient point payé. On prétend que le jour de ses funérailles ce distique fut affiché par quel-

ques-uns de ses auditeurs à la porte de l'église; le voici :

Sylvius hic situs est, gratis qui nil dedit unquam,
Mortuus, et gratis quod legis ista dolet.

C'est-à-dire, selon la version de Henri Estienne :

Ici gît Sylvius, auquel onc en sa vie
De donner rien gratis ne prit aucune envie,
Et ores qu'il est mort, et tout rongé de vers,
Encores a dépit qu'on lit gratis ces vers.

On fit une autre satire contre lui, que Moreau attribue à Henri Estienne, et qui lui reproche assez plaisamment son avarice. Ce libelle était un dialogue intitulé : *Sylvius ocreatus* (Sylvius botté), dont l'auteur prenait le nom de *Ludovicus Arrivabenus Mantuanus*. Il était vrai que Sylvius, peu avant sa mort, s'était fait donner ses bottes pour s'asseoir auprès du feu, et qu'il avait rendu l'âme tout botté. L'auteur de la satire feignait que Sylvius avait mis ses bottes, afin de traverser l'Achéron sans se mettre dans la barque, et sans qu'il lui en coutât rien.... Un de ses disciples, nommé Jean Melet, se déguisant sous le nom de *Claudius Burgensis*, répondit à cette satire. »

Les ouvrages de Dubois furent recueillis après sa mort par René Moreau et publiés sous ce titre : *Jacobi Sylvii, Ambiani, Opera Medica, jam demum in sex partes digesta, castigata, et indicibus necessariis instructa. Adjuncta est ejusdem vita et icon, opera et studio Renati Moræi, doctoris medici Parisiensis*; Genève, 1630, in-fol. Ce volume contient un assez grand nombre d'opuscules publiés du vivant de Dubois; on en trouvera la liste dans Nicéron. Outre ses ouvrages de médecine, Sylvius publia aussi quelques opuscules grammaticaux, recueillis sous ce titre : *In Linguam Gallicam Isagoge, una cum Grammatica Latino-Gallica, ex Hebræis, Græcis et Latinis autoribus*; Paris, 1531, in-4°.

René Moreau, *Vita Sylvii*, en tête de ses œuvres complètes, et dans un ouvrage intitulé; *De illustribus Medicis Parisiensibus*. — Bayle, *Dictionnaire historique et critique*. — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, t. XXIX.

* **DUBOIS** (*Jacques*), littérateur français du seizième siècle, né à Péronne. Il est auteur d'une *Comédie et réjouissance de Paris sur les mariages du roi d'Espagne et du prince de Piedmont avec Mesdames, princesses de France*; Paris, 1559, in-8°. Cette pièce de circonstance contient des épithalames chantés par les trois filles de Paris, la Cité, la Ville, et l'Université, et ces épithalames offrent parfois une crudité d'images et d'expressions qui montre combien à cette époque on était peu difficile en fait de bienséance. G. B.

Bibliothèque du Théâtre Français, t. I, p. 156.

DUBOIS (*Jean*), médecin français, né à Lille, dans la première partie du seizième siècle, mort à Douai, le 5 avril 1576. Il s'appliqua dans sa jeunesse aux belles-lettres, et se livra ensuite à la médecine, qu'il paraît avoir étudiée à Louvain, où il prononça, en 1557, un discours latin intitulé : *De Lue venerea Declamatio*; Louvain, 1557. Dubois pratiqua la médecine à Valenciennes, et fut nommé principal du collége de Saint-Jean. Cet emploi ne l'empêcha pas de vaquer aux devoirs de sa profession; et il s'en acquitta avec assez de succès pour être nommé professeur de médecine à l'université de Douai, qui venait d'être fondée par Philippe II, en 1562. On a de Dubois : *De Curatione morbi articularis, tractatus quatuor*; Anvers, 1557, 1565, in-8°; — *Academiæ nascentis Duacensis et professorum ejus Encomium*; Douai, 1563, in-4°. C'est un poëme en vers héroïques; — *Tabulæ Pharmacorum*; Anvers, 1568, in-8°; — *Morbi populariter grassantis Præservatio et Curatio ex maxime parabilibus remediis*; Louvain, 1572, in-8°; — *De Studiosorum et eorum qui corporis exercitationibus addicti non sunt, tuenda valetudine, libri duo*; Douai, 1574, in-8°.

Foppens, *Bibliotheca Belg.* — Van der Linden, *De Script. med.* — Éloy, *Dictionnaire historique de la Médecine*.

DUBOIS (*Siméon*), en latin BOSIUS et SYLVIUS, érudit français, né à Limoges, vers 1535, mort dans la même ville, vers 1580. Après avoir appris le grec et le latin à l'école de J. Dorat, il étudia la jurisprudence à Bourges, sous F. Duaren : « Des savantes leçons de l'un, dit Scévole de Sainte-Marthe, il apprit à rendre la justice à ses concitoyens, parmi lesquels il exerça la première charge de judicature; et par les bonnes instructions de l'autre, il entreprit de commenter les épîtres de Cicéron à Atticus. » La mort de Dubois fut prématurée; et l'on croit qu'il fut empoisonné. On a de lui une édition estimée des Lettres de Cicéron à Atticus : *Ciceronis Epistolæ ad T. Pomponium Atticum, ex fide vetustissimorum codicum emendatæ, studio et opera Simeonis Bosii, prætoris Lemovicensis, cum ejusdem animadversionibus*; Limoges, 1580, in-8°; Anvers, 1585, in-8°. On croit que le même Siméon Dubois (*Simeon Silvius*) traduisit en français le commentaire de Marsile Ficin sur le *Banquet* de Platon; Poitiers, 1546, in-8°.

Scévole de Sainte-Marthe, *Elog. Doct. Gall.*, III. — Du Verdier, *Bibliothèque française*. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*.

DUBOIS (*Jean*), en latin *Joannes* A BOSCO, surnommé aussi *Olivier*, prédicateur français, né vers le milieu du seizième siècle, mort le 28 août 1626. Après avoir été quelque temps religieux célestin, et avoir obtenu du pape permission de sortir de cet ordre, il prit le parti des armes, et s'y distingua si bien, que le roi Henri III, qui le considérait fort, l'appelait ordinairement *l'empereur des moines*. À la fin de la guerre civile, il rentra probablement dans son ordre, puisqu'en tête d'un recueil publié en 1605 il prend le titre de Célestin de Lyon (*Cœlestinus Lugdunensis*). À des connaissances théologiques étendues il joignait beaucoup d'

i IV le … isit p… le ses … La n… t … ; « et c… il prêcha p… » et … a ainsi l'init … Avant en l … où … ue … de ses persécu… , le … btint, si non … été, ou … us doucissement de sa peine. « Il ne se adouciss… dit P … se … er … s de … de … cette s… ue … e de son bien, et mourut … de Jean Dubois : *Floriacen …neca, Benedictina. Sancta.* … , *Cæsarea* , … . *F* … 1605, in-8°. « … snoy, est … eurs auteurs et plusieurs … ne de saint Ben… est n… hée, parce qu… ne … ersonnes » ; *Oratio* … *uphini Olivarii;* … . 1610, … *trait royal de H* … : Ce fut cette oraison … ong emprisonnement de …

Journal. — Victor de Rossi (*Nicias Ery-…inacotheca.* — Nicéron, *Mémoires pour ser-…oire des hommes illustres*, XVI. — Prosper … *Dictionnaire historique.*

… *ppe*), helléniste français, né à … le commencement du dix-sep-… à Paris, en 1675. Nommé pro-… au Collége de France, vers 1645, … chaire jusqu'en 1668. On a de lui … vers grecs à la louange de Si-… …ées dans les *Simeonis Ma-…ue…s*, *Opera omnia;* 1650,

…*ire historique et littéraire sur le Col-…France.*

… plutôt DU BOIS, voyageur fran-… 1675. Il s'embarqua à Port-Louis … a sur la côte d'Afrique, et … le 2 octobre. Il y fut em-… …aire de Chamargon, l'un des …ements français dans le ca-… avril 1671, la santé de Du … chancelante, par l'influence … résigner ses fonctions et se … urbon. Après avoir séjourné … au 4 septembre 1672, il se … France, et se rapatria à La … 1675. On a de lui : *Voyages … r D. B. aux Iles Dauphines et Bourbon ou Marcarenne, …70, 71, 72, dans lesquels il est curieusement traité du cap Vert, de la ville de Surate, des îles de Sainte-Hélène et de L'Ascension, ensemble les mœurs, religion, forces, gouvernement et costumes des habitants desdites îles, avec l'histoire naturelle du pays;* Paris, 1674, in-12. Le récit de Du Bois est estimé pour son exactitude. A. DE L.

Lelong, *Bibliothèque historique de la France*, III, n° 39, 304.

DUBOIS (*Jean*), sculpteur français, né à Dijon, en 1626, mort dans la même ville, le 29 novembre 1694 (1). Il fut choisi par De Harlay, alors (1688) intendant de Bourgogne, pour exécuter le buste du *chancelier Boucherat.* Le mérite de son œuvre fixa tous les regards, et le chancelier fit tous ses efforts pour le retenir dans la capitale ; mais Dubois, riche de patrimoine et plus désireux de bonheur que de gloire, lui répondit : « Je demande à Votre Excellence la permission de jouir du repos que l'on goûte ordinairement dans sa patrie, au milieu de sa famille : » et reprenant aussitôt la route de Dijon, il rentra dans la somptueuse habitation qu'il s'était fait construire rue Saint-Philibert, sur l'emplacement de l'ancien hôtel de Rothelin ; il continua d'enrichir de ses nombreuses productions les églises de Dijon et plusieurs abbayes de Bourgogne. Sans entrer ici dans la description des charmantes terres cuites qui, cédées en 1828 par les héritiers de J. Dubois, se trouvent aujourd'hui au Musée de Dijon, nous signalerons dans l'église Notre-Dame de Dijon : le groupe de l'*Assomption de la Vierge*, en pierre de Tonnerre, le *maître autel* et les *bas-relief du chœur;* — Dans l'église Saint-Michel : le *Mausolée* en marbre blanc et noir *de Fyot de la Marche, ancien président au parlement de Bourgogne;* — le *Cénotaphe de F.-Cl. Jehannin*, célèbre avocat, surmonté de son buste ; — La statue de *Saint Yves;* — dans l'église de Saint-Bénigne : les bustes des *Douze Apôtres*, les statues de *Saint Jean* et de *Saint Thomas*, provenant de l'ancien couvent des Jacobins de Lyon, le *Tombeau d'Élisabeth de La Mare*, provenant de l'église des Cordeliers, le *Mausolée de Marguerite de Valois*, etc. Cet artiste, qui eut pour petit-fils le poëte Alexis Piron, fut enterré dans l'église de Saint-Philibert. A. SAUZAY.

De Chennevières-Pointel, *Recherches sur la vie et les ouvrages de quelques peintres provinciaux*, t. III, p. 43. — D. Jolimont, *Description historique des Monuments de la ville de Dijon.*

DUBOIS (*Girard*), historien ecclésiastique français, né à Orléans, en 1629, mort à Paris, au mois de juillet 1696. Il entra dans l'Oratoire, en 1650, et y enseigna pendant plusieurs années les humanités et la rhétorique. Il employa ses loisirs à l'histoire sacrée et profane, surtout à celle de France. Chargé par ses supérieurs de

(1) Le portrait de cet artiste, dû au pinceau de Gabriel Revel, et exposé au Musée de Dijon, le représente la main gauche appuyée sur une tête sculptée, tandis que la droite trace un plan d'architecture. Malgré cette double attribution, il n'est connu que comme sculpteur.

faire des leçons publiques sur l'histoire ecclésiastique, d'abord à la maison Saint-Honoré, puis à Saint-Magloire, il s'en acquitta avec assez de succès pour que l'archevêque de Paris, De Harlay, lui confiât le soin d'écrire l'histoire de l'Église de Paris. La mort empêcha le P. Dubois de terminer ce grand travail. Il publia le huitième volume des *Annales ecclésiastiques de France* du P. Le Cointe; Paris, imprimerie du Louvre, 1683. Ce volume est précédé d'une préface contenant la vie du P. Le Cointe par Dubois. On a de Dubois : *Historia Ecclesiæ Parisiensis;* Paris, 1690-1710, 2 vol. in-fol. Le premier volume parut seul du vivant de Dubois; le second fut publié quatorze ans après sa mort, par les soins des PP. La Ripe et Desmolets. Ce dernier y ajouta des tables et un long *errata*. Le premier volume contient l'histoire de l'Église de Paris, depuis l'introduction du christianisme dans les Gaules jusqu'à l'an 1108; le second finit à l'an 1364. Voici sur ce savant ouvrage le jugement du P. Nicéron : « L'auteur a mêlé l'histoire civile de France avec l'ecclésiastique; et si ses digressions ont rendu son ouvrage plus long, elles y ont répandu aussi plus de variété et plus de clarté. Ce qui a encore contribué à l'augmenter, ce sont les savantes dissertations qu'on y trouve; car si elles prouvent sa profonde érudition, elles ne prouvent pas moins son admirable sagacité pour le discernement du vrai et du faux, et peuvent servir beaucoup à ceux qui écrivent l'histoire. Il écrit parfaitement bien latin. La beauté, la noblesse du style, jointes à une grande exactitude et à des recherches très-curieuses, relèvent infiniment le mérite de cette histoire. »

Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, t. V.

DUBOIS (*Guillaume*), prélat et homme d'État français, né à Brives-la-Gaillarde, le 6 septembre 1656, mort à Versailles, le 10 août 1723. Venu à Paris à l'âge de douze ans, il étudia au collége de Pompadour ou de Saint-Michel, en même temps qu'il faisait l'office de domestique auprès du principal de cette maison. Il devint ensuite précepteur du fils d'un marchand du Petit-Pont, nommé Mauroy, dont il fit plus tard son courrier; puis il entra en la même qualité chez le président de Gourgues et chez le marquis de Pleuvant, où il connut Saint-Laurent, chargé de l'éducation du duc de Chartres. « Saint-Laurent s'en servit, dit Saint-Simon, pour l'écritoire d'étude du prince. Quand Saint-Laurent mourut, comme Dubois était en possession de donner la leçon, le chevalier de Lorraine et le marquis d'Effiat le bombardèrent tout à coup précepteur. » Dubois eut bientôt toute la confiance de son élève, dont il orna l'esprit, mais qu'il laissa se dépraver. A cet égard, s'il n'y avait pas déjà trop de preuves, le témoignage de la mère du prince serait à lui seul accablant. « J'avais de l'attachement pour l'abbé Dubois, écrivait-elle (8 novembre 1719), parce que je croyais qu'il aimait tendrement mon fils et qu'il ne cherchait en tout que son bien et son avantage; mais quand j'ai vu que c'était un chien perfide, qui ne cherchait (*sic*) que ses propres intérêts, qui ne songeait nullement à soigner l'honneur de mon fils, mais qui le précipitait dans la perte éternelle, en le laissant se plonger dans la débauche, sans faire semblant de s'en apercevoir, toute mon estime pour ce petit prêtre s'est changée en mépris (1). »

La fortune de Dubois commença surtout du jour (1692) où il décida son élève à épouser M[lle] de Blois, une des filles légitimées de Louis XIV, qui le récompensa par le don de l'abbaye de Saint-Just. Dès lors on le vit mêlé à toutes les affaires; il paya même de sa personne dans les camps. A Steinkerque, il prit part à l'action : « Il va au feu comme un grenadier, » disait de lui le maréchal de Luxembourg. On doit rappeler ici qu'au milieu de la bataille, Dubois inspira à son élève un acte d'humanité : voyant que le prince était ému des gémissements des blessés : « Envoyez, lui dit-il, vos équipages enlever ces « malheureux. » Adjoint ensuite à Tallard, ambassadeur de France à Londres, il donna de l'ombrage à ce diplomate qui, craignant de n'être pas maître des négociations à côté d'un auxiliaire trop actif, le fit rappeler en France. « Voilà ce que « c'est que d'avoir de l'esprit, lui dit Louis XIV; « on ne saurait aller par le monde avec le mé« rite que vous avez, sans se faire des affaires. » Cependant le voyage de Londres ne fut pas absolument sans résultat pour lui; il connut alors lord Stanhope, avec lequel il négocia plus tard l'alliance anglaise. Revenu auprès du duc de Chartres, plus tard duc d'Orléans, il accompagna ce prince en Italie; mais M[me] des Ursins, qui le redoutait, mit obstacle à ce qu'il vînt aussi en Espagne. Deux ans après la mort de Louis XIV il fut nommé conseiller d'État par le régent, et bientôt il eut la direction de toutes les affaires. Le grand acte de sa vie est le changement qu'il effectua dans la politique extérieure de la France; malgré les princes, malgré les traditions diplomatiques de Louis XIV, malgré l'éloignement personnel du roi George pour le régent, enfin malgré Alberoni, il réussit à conclure le traité dit *de la triple alliance*, entre l'Angleterre, la Hollande et la France; ce traité fut signé à La Haye, le 14 janvier 1717. « J'ai signé à minuit, écrivit Dubois au régent; vous voilà hors de page, et moi hors de peur. » L'ordre de succession aux couronnes de France et d'Angleterre était garanti par ce traité conformément à la paix d'Utrecht; mais la France dut proscrire les ennemis de George, et le canal de Mardyck, construit sous Louis XIV pour tenir lieu du port de Dunkerque, démoli.

(1) La fin de cette lettre donne un détail qui n'a rien d'édifiant, mais qui peint l'homme : « Je tiens de mon fils lui-même que l'ayant rencontré un jour tout seul au moment où son élève se disposait à entrer dans un mauvais lieu, il ne fit qu'en rire avec lui, au lieu de le prendre par le bras et le ramener à la maison. »

uit. C it en tout le contre-pied de la
du « Il (Dubois) vit
ney, la nation amie de
e ent ennemi du régent;
ns A terre la nation ennemie de la
mais l. .ui intéressé à devenir l'ami du
En effet, la ressemblance devait les rap-
. » Diplomatiquement, quant à l'Es-
le négociateur français reconstruisait les
, que Louis XIV pensait avoir suppri-
voulait opposer à Philippe V, au cas de
énaturé de Louis XV, les droits du duc
s appuyés par l'Angleterre; mais ce
e saurait assez condamner avec Saint-
ce les complaisances et l'oubli de
onale dont le ministre français
e au cabinet britannique : « L'in-
e, dit Saint-Simon, ne pensa plus
uter de la conjoncture; faire en effet
conviendrait à l'Angleterre, le faire
qu'à lui seul elle en eût toute l'o-
lui bien faire sentir ses forces au-
son maître et faire son marché aux dé-
rég et du royaume. Il n'ignorait pas
rce était la partie la plus sensible
e. Il ne pouvait pas ignorer sa ja-
re. Il l'avait déjà bien servie en
ant au ré de laisser tomber la ma-
t usic au roi George. »
une lettre de Dubois à
e, avait demandé pour lui la
ire d'État, donne trop raison à la
que lui imprime Saint-Simon : « Je
s jusqu'à la place que j'occupe, dont je
avec passion de faire usage selon votre
à-dire pour le service de Sa Majesté
, dont les intérêts me seront toujours
octobre 1718). » A la suite du traité con-
ve, la lutte se déclara entre Dubois et
se firent d'abord une guerre d'intri-
onspirations (*voy.* CELLAMARE). Pen-
e premier s'appuyait sur l'Angleterre,
espagnol essayait de tenir en suspens
hollandaise; en même temps, les
s incendiaient les ports espagnols
attaquaient les frontières d'Es-
céder devant ces efforts ac-
se retirer des affaires. Philippe V
riple alliance, qui prit alors le nom
ple alliance.
de la position, Dubois se livra aux
de son ambition personnelle.
des affaires étrangères, il voulut
hevêque et cardinal. L'archevêché
ait vacant, par la mort du cardinal
lle; Dubois, qui n'avait que la ton-
ce siége, dont le revenu était de
Il fit sa demande en racontant
reve être archevêque de Cambrai.
hevêque de Cambrai! s'écria le
u es un sacre, et qui est l'autre
ra te sacrer? — Ah! s'il ne tient qu'à cela, reprit vivement l'abbé, l'affaire est faite : je sais bien qui me sacrera (1); il n'est pas loin d'ici. » Il n'était pas loin en effet; il était dans l'antichambre. Le régent ne savait pas refuser; d'ailleurs, le roi d'Angleterre lui-même avait sollicité pour Dubois, et celui-ci obtint le siége, où vivait encore le souvenir de Fénelon. Après avoir reçu tous les ordres le même jour, il fut sacré le 9 juin 1720, avec une magnificence presque inouïe. Sauf le cardinal de Noailles, qui refusa le dimissoire, mais qui fut suppléé en cette occasion par l'archevêque de Roüen, les prélats qui se trouvaient alors à Paris contribuèrent par leur présence à l'éclat de la cérémonie. Le cardinal de Rohan, l'évêque de Nantes, et Massillon lui-même, qui venait d'être nommé à l'évêché de Clermont, furent les évêques consécrateurs. Comme Richelieu et Mazarin, Dubois voulut avoir le chapeau de cardinal. Quoiqu'il eût accordé aux exigences de la cour de Rome l'enregistrement de la bulle *Unigenitus*, il n'avait cependant encore obtenu du pape Clément XI que des promesses; mais après la mort de ce pontife, l'influence du régent, et des sommes considérables (2) que l'on prétend avoir été distribuées à plusieurs membres de conclave, particulièrement au cardinal Conti, qui fut élu pape, sous le nom d'Innocent XIII, lui assurèrent enfin la victoire (1721) (3). Enfin, au mois d'août 1722, Dubois obtint le titre de *principal ministre*. Il ne lui manquait que les honneurs académiques; il y atteignit, et à sa réception, Fontenelle fut l'organe de l'illustre compagnie fondée par Richelieu; les Académies des Sciences et des Inscriptions l'admirent comme membre honoraire. Enfin, le cardinal ministre fut nommé président de l'assemblée du clergé de France.

Pendant que Dubois était ainsi livré aux soins de son ambition personnelle, l'Écossais Law ruinait la France, en l'inondant de valeurs fictives, la peste décimait la Provence et le duc d'Orléans s'endormait dans les plaisirs. L'autorité restait ainsi abandonnée aux mains du cardinal; les affaires intérieures, les affaires étrangères lui étaient renvoyées. Il sut éloigner du régent tous ceux qui lui pouvaient porter quelque ombrage. Cependant, son administration ne fut pas dépourvue de fermeté, et des actes utiles la signalèrent. Il fit sortir un nouveau système finan-

(1) Dubois parlait de l'évêque de Nantes, Lavergne de Tressan.

(2) On en porte le chiffre à huit millions.

(3) Les vers suivants, qui coururent à l'époque de cette nomination, presque scandaleuse, donnent une idée de l'impression qu'elle produisit :

Je ne trouve pas étonnant
Que l'on fasse un ministre
Et même un prélat important
D'un maquereau, d'un cuistre;
Rien ne me surprend en cela,
Eh! ne sait-on pas comme
De son cheval Caligula
Fit un consul de Rome?

(*Correspondance de Mme la duchesse d'Orléans*, publiée par M. Gustave Brunet.)

cier des ruines de celui de Law, prépara l'égalité des contributions en faisant évaluer les terres, sous prétexte du service des ponts et chaussées, et fit planter les arbres qui décorent les routes de la France. En même temps, il eut l'idée de se faire rendre compte de l'état du royaume par dix agents suprêmes envoyés dans les provinces, inconnus entre eux, chargés d'étudier l'esprit public et de veiller sur les fonctionnaires. Même à l'extérieur, et vis-à-vis de l'Angleterre, sa conduite politique ne fut pas toujours dénuée de vigueur, et « n'alla pas, dit Lemontey, jusqu'à lui sacrifier les grands intérêts de l'État ». En effet, c'est sous son administration que l'on prit possession au nom de Louis XV de l'île de France et que l'Ile Royale fut fortifiée pour garantir les pêcheurs français des insultes des Anglais. Presque septuagénaire, Dubois ne cessa pas d'être infatigable; il s'empara de la feuille des bénéfices, et dépouilla Torcy de l'intendance des postes, sous prétexte « que l'emploi où il était des affaires étrangères exigeait qu'il eût les postes » (Saint-Simon). Cependant ses travaux accumulés l'épuisèrent : la solitude s'était faite autour de lui; il se crut perdu : « Mille furies, dit Lemontey, assaillirent son âme; quelquefois dans des écrits en désordre il déposa les terreurs dont elle était bourrelée. » Atteint depuis 1716 d'une maladie chirurgicale (un abcès à la vessie), qui l'avait obligé dès lors à une vie chaste et sobre, il n'appartenait plus qu'au travail et à l'ambition; il méditait de se faire nommer chancelier à la place de D'Aguesseau, et songeait à faire revivre en sa faveur les droits souverains des archevêques de Cambrai (1), quand la maladie, qu'il avait longtemps dissimulée, éclata avec tant de violence que les chirurgiens lui annoncèrent qu'il devait se soumettre à une opération. Il s'emporta, jura contre les hommes de l'art. Cependant, il fit venir un récollet, « avec qui, dit Saint-Simon, il fut seul environ un quart d'heure. Un aussi grand homme de bien et si préparé n'avait pas besoin de davantage; il évita la communion, sous prétexte qu'il ignorait le cérémonial usité en cette occasion pour un cardinal. » Pendant l'opération chirurgicale il fit entendre les vociférations les moins canoniques. Vingt-quatre heures plus tard le cardinal premier ministre n'était plus. Saint-Simon, qui ne l'aimait pas, fait de lui un portrait que les autres témoignages contemporains ne contredisent point : « L'abbé Dubois était un petit homme maigre, effilé, chafouin, à perruque blonde, à mine de fouine, à physionomie d'esprit. Tous les vices, la perfidie, l'avarice, la débauche, l'ambition, la basse flatterie combattaient en lui à qui demeurerait le maître. Il mentait jusqu'à nier effrontément étant pris sur le fait. Malgré un bégayement factice, auquel il s'était accoutumé pour se donner le temps de pénétrer les autres, sa conversation, instructive, ornée, insinuante, l'aurait fait rechercher, si tout cela n'eût été obscurci par une fumée de fausseté qui lui sortait de tous les pores et faisait que sa gaieté attristait. » A ce coup de pinceau de Saint-Simon, on peut joindre comme pendant l'opinion de la mère du régent : « Si l'abbé Dubois, dit-elle, avait autant d'honnêteté et de religion qu'il a d'esprit, ce serait un excellent sujet; mais il ne croit rien, ne respecte ni les mœurs ni la vérité. Il est très-instruit; il a instruit mon fils, mais je voudrais pourtant qu'il ne l'eût jamais vu. » Et ailleurs elle ajoute : « Il ressemble à un jeune renard, la fausseté est peinte dans ses yeux. » Assurément le conseiller du régent était peu respectable; mais à quelques égards il valait mieux que son époque. Il avait de l'aptitude aux affaires et, quoi qu'en dise Saint-Simon, cette suite dans les idées qui fait les hommes d'État. On ne saurait assez flétrir la cupidité dont il fit preuve. Outre l'archevêché de Cambrai, il possédait sept abbayes, jouissait de plus de deux millions de revenu, sans compter le million qu'il recevait, dit-on, de l'Angleterre (1).

Les haines qu'il avait suscitées valurent même à ce cardinal d'être parfois le point de mire d'inventions ridicules. C'est ainsi qu'on a prétendu, sans aucune preuve, qu'il avait été marié dans le Limousin, et que, parvenu au faîte des grandeurs, il avait expédié dans cette province un agent chargé de supprimer la trace écrite et authentique de ce mariage. Saint-Simon s'est fait l'écho, et dans les termes qui lui sont habituels, de cette double assertion, dont l'invraisemblance ne saurait échapper à aucun esprit sérieux. La conduite de Dubois, ses éclats, ses emportements étaient sans doute indignes d'un prince de l'Église; cependant à sa mort l'assemblée du clergé lui rendit les honneurs habituels. Il fut enterré à Paris, dans l'église Saint-Honoré, où le célèbre Coustou lui érigea un mausolée. Ses héritiers eurent le bon goût de lui consacrer cette

(1) Il employa à la recherche de ces droits les Pères Daniel et Tournemine.

(1) Voici le tableau détaillé de ces revenus, [illegible] par Saint-Simon :

L'archevêché de Cambrai.		[illegible]
Les abbayes de	Nogent-sous-Coucy. . . .	[illegible]
	Saint-Just.	[illegible]
	Airvaux.	[illegible]
	Bourgueil.	[illegible]
	Berg-Saint-Vinox.	[illegible]
	Cercamp.	[illegible]
Pension de premier ministre.		[illegible]
Surintendance des postes.		[illegible]
La pension d'Angleterre.		[illegible]

Sans compter la pension de cardinal, de [illegible]
Et sur l'hôtel de ville environ. . . . . [illegible]

T[illegible] . . . [illegible]

Et un brevet de retenue de [illegible]

« Il avait en outre une ex[illegible] belle vaisselle d'argent et de v[illegible] blement travaillée; des plus [illegible] rares bijoux de toutes sortes et [illegible] de tous pays, et des plus somptueux [illegible] était exquise et superbe en tout, [illegible] bien les honneurs, quoique extrêmement [illegible] nature et par régime. »

: *Solidiora et stabiliora bona,* ... *precare.* V. Rosenwald.

Mém. secrets sur les règnes de Louis XIV et XV. — Saint-Simon, *Mém.*, XVII à XX. — *Cor... princesse Palatine*, publiée par G. Brunet. — *Hist. des Fr.*, XXVI à XXVIII. — Sévelinges, ... *et Corresp. inéd. du card. Guill. Dubois*, etc.;

...*is du dix-huitième siècle, contemporains ou vivants :*

...**IS** (*Antoine*, b ...). c ... n ... le 1... 1756, a ... le ... mars 1837.

... au ... la capitale ... ressources pécuniaires ... vivre : il donna des leçons ... copia ... ts chez un ... philo...

... Ce fut le commencement de sa fo... ne. Reçu docteur en ... ie. ensuite pre... le ... il était ... 1790.

... royal ... quoiqu'il n'eût pu ... considéré comme l'un des pre... ecins de l'Europe. Ce qui le distin... un admirable talent de dia... Il lisait sur les traits des ... ections dont ils étaient atteints, quelquefois longtemps d'avance les qu'ils devaient éprouver, et l'on cite de cas où l'événement confirma ses ... Ce fut surtout comme profes... de chirurgie et d'accouchement ..., pendant trente ans d'occupations ... a rendu d'immenses services à ... et à l'enseignement. En effet, il réu... une sagacité rare beaucoup de dex... de présence d'esprit, qualités aussi né... au chirurgien qu'à l'accoucheur, une ... netteté d'exposition, qui le rendait par... propre à transmettre ses connais... ... praticien ... philanthrope, Dubois demandait ... res, et lui-même il n'en a pas fait; ... bons élèves il a formés qui ont pro... doctrines ... d'Accouchement, ... Baudelocque ... et ... nombre de sages-femmes ... principes et ... pratique ... yeux. L'a... des hospices ... nommé chirurgien en chef de ... qu'il venait de fonder, et ... de D... encore main... (*Hospice D*...). L'empereur ... dont il ... compagnon ... d'Égypte, ... toujours pour Dubois une haute estime, et il lui en donna une preuve manifeste lors de l'accouchement de l'impératrice Marie-Louise, en confiant à ses soins la naissance de l'enfant sur lequel il fondait son espoir.

Dans les circonstances politiques que Dubois traversa il fut toujours grave et digne. Destitué en 1822 par un acte arbitraire, il fut rappelé en 1829. La révolution de 1830 l'ayant placé comme doyen à la tête de l'École de Médecine, il se démit de ses fonctions au bout de neuf mois, à l'occasion d'une opération qu'il dut subir; il demanda et obtint deux ans après sa retraite de professeur. Il est mort dans sa quatre-vingt-unième année. Dubois a fourni plusieurs articles remarquables au *Dictionnaire des Sciences médicales*, années 1812 et suivantes. [*Encycl. des G. du M.*, avec addit.]

Biographie des Contemporains.

* **DUBOIS** (*Paul*), médecin français, né à Paris, en 1795, et fils d'Antoine Dubois. En 1818 il fut reçu docteur à Paris, où il avait étudié, et écrivit pour l'obtention de ce grade des *Propositions de médecine, de chirurgie et d'accouchement*. En 1823 il fut nommé agrégé à la Faculté de Paris, après avoir soutenu une bonne thèse *Sur la Fistule lacrymale*. En 1834 il arriva par concours à la chaire de clinique d'accouchement, qu'il occupe encore aujourd'hui à l'hôpital des cliniques de la Faculté, où cette chaire a été transférée de La Maternité. La thèse que M. Dubois a soutenue dans ce concours est un remarquable travail, et fait autorité sur la matière; elle a pour titre : *Dans les cas de rétrécissement du bassin, que convient-il de faire?* — M. Dubois s'occupe exclusivement d'obstétrique; il sait présenter tout ce qui a rapport à cet art avec une clarté et une simplicité qui font que ses leçons cliniques sont extrêmement suivies. Outre les thèses que nous avons mentionnées, M. Dubois a écrit un mémoire sur les *Causes en vertu desquelles l'accouchement se fait de préférence par la tête;* inséré dans le *Bulletin de l'Académie de Médecine;* 1830; — un mémoire *Sur l'application à la pratique des accouchements;* dans les *Archives générales de Médecine*, 1832; — Des articles importants dans la nouvelle édition du *Dictionnaire ou Répertoire des Sciences médicales;* tels que *Accouchement*, *Céphalœmatome*, *Opération césarienne;* et enfin il a fait paraître en 1849 la première partie d'un *Traité complet de l'Art des Accouchements*, qui doit former 2 vol. in-8°. Ce que l'on connaît de cet ouvrage en donne une haute idée, et fait vivement désirer d'en voir la continuation. Si M. Dubois a peu écrit, ses leçons ont fourni les matériaux à plus d'un traité d'accouchement, ainsi qu'à un grand nombre d'articles de clinique dans les journaux de médecine. M. Dubois a succédé à M. Bérard dans les fonctions de doyen de la Faculté; et, comme autrefois son père, il est aujourd'hui

chirurgien accoucheur de S. M. l'impératrice.
Dr DUCHAUSSOY.

Documents particuliers.

* DUBOIS (*Auguste-Émile-Édouard*), jurisconsulte français, né à Valenciennes, le 30 janvier 1810, mort dans la même ville, en 1853. Après avoir suivi les cours de l'École de Droit à Paris, il fut nommé, en 1836, notaire dans sa patrie; en 1843 il entra dans la magistrature; en 1851 il devint juge titulaire au tribunal civil de sa ville natale. L'étude de l'histoire et de l'ancien droit du pays, absorbait ses loisirs. En 1841 il publia, sous le titre d'*Essai sur l'Histoire municipale de Valenciennes*, un travail estimable; en 1849 il mit au jour un savant mémoire *Sur l'origine de la communauté;* et revenant sur ce sujet, qu'il tenait à approfondir, il fit insérer dans la *Revue critique de Législation et de Jurisprudence* (tome. III, p. 796) un travail riche de faits et d'aperçus judiciaires: *Sur l'influence des lois abolitives de la féodalité sur la communauté de biens en Hainaut et à Valenciennes*. Quelques notices sorties de sa plume se trouvent dans divers journaux littéraires. G. B.

Archives historiques et littéraires du nord de la France, 3e serie, t. IV, p. 22.

DUBOIS (*François-Noël-Alexandre*), botaniste et polygraphe français, né à Orléans, le 9 septembre 1752, mort dans la même ville, le 2 septembre 1824. Après avoir professé pendant plus de dix ans les mathématiques et la physique au petit séminaire d'Orléans, il fut nommé, en 1787, chanoine de la cathédrale de cette ville. Il traversa sans être inquiété l'époque révolutionnaire, et partagea son temps entre la place de démonstrateur au Jardin des Plantes et la direction d'un pensionnat. Il a publié une dixaine d'ouvrages; les moins insignifiants sont: *Méthode éprouvee avec laquelle on peut parvenir facilement et sans maître à connaître les plantes de l'intérieur de la France et en particulier celles des environs d'Orléans;* Orléans, 1803, in-8°. « Cette flore, dit la *Biographie* de Rabbe, dans laquelle la méthode dichotomique est alliée pour la première fois à la méthode naturelle, est d'un usage très-facile, et a inspiré à beaucoup de personnes le goût de la botanique; néanmoins, malgré son titre, loin de contenir la description des plantes du centre de la France, elle ne renferme pas même, à beaucoup près, toutes celles des environs d'Orléans. L'auteur donne comme nouvelles des plantes qui avaient déjà été décrites, et d'autres ne sont pas déterminées sous leur véritable nom. Enfin, il a eu le tort de négliger entièrement la synonymie et de ne donner d'autre description des espèces que celle, tout à fait insuffisante, qui résulte du travail de l'analyse »; — *Notice historique et descriptive de l'eglise cathédrale de Sainte-Croix d'Orléans;* 1818, in-8°; — *Plan d'instruction publique;* Orléans, 1823, in-8°.

Rabbe, Boisjolin et Sainte Preuve, *Biog. univ. et port. des Contemporains.*

DUBOIS (*F.-N.*), littérateur français, né à Rouen, dans la seconde moitié du dix-septième siècle, mort en 1750. Il était avocat dans sa ville natale. On a de lui: *Histoire des Amours et infortunes d'Abélard et d'Héloïse;* Bruxelles (Rouen), 1707, in-12; — *Histoire secrète des femmes galantes de l'antiquité;* Paris, 1726-32, 6 vol. in-12. L'abbé Yart fit sur cet ouvrage l'épigramme suivante:

Ce livre est histoire secrète,
Si secrète, que pour lecteur
Elle n'eut que son imprimeur
Et Monsieur Dubois qui l'a faite.

Quérard, *La France littéraire.*

* DUBOIS (*Frédéric*), naturaliste et voyageur suisse, né le 28 mai 1798, à Motiers-Travers, mort le 7 mai 1849. Après avoir fait de bonnes études, il se rendit en Lithuanie en qualité de précepteur dans une famille noble; il fit ensuite plusieurs voyages en Pologne et dans les pays du Nord; il séjourna deux ans à Berlin, où il se livra, sous la direction de M. de Buch, à des études géologiques qui donnèrent lieu à la publication de son premier ouvrage: *Conchyliologie fossile, ou aperçu géognostique des formations du plateau volhynien-podolien;* 1831, in-4°. De 1832 à 1834 il exécuta de longues et périlleuses tournées dans les contrées qui entourent la mer Noire, et consigna le fruit de ses pérégrinations dans son *Voyage en Crimée, en Colchide, en Géorgie et autour du Caucase, chez les Tcherkesses et les Abkhases*. Après être retourné à Berlin pour prendre un peu de repos, il se rendit dans sa patrie, et en 1843 il fut nommé professeur d'archéologie à l'académie de Neuchâtel. Sa santé, minée par les fatigues, ne résista pas à des fièvres intermittentes dont il avait contracté le germe dans les régions malsaines de la Russie méridionale. Frédéric Dubois avait pour l'étude une passion véritable, et il avait réuni des connaissances fort étendues. La botanique, la géologie et les antiquités l'avaient surtout occupé; il a laissé en manuscrit des travaux importants, que sa mort prématurée ne lui permit pas d'achever. G. B.

Compte-rendu de la Société helvétienne des Sciences naturelles; Aarau, 1850, p. 247.

* DUBOIS (*Godefroid*), m[illegible]
né en 1700, mort le 17 [illegible]
la médecine à Harlem, et pro[illegible]
l'anatomie, la médecine et la [illegible]
ker. On a de lui des discours sur [illegible]
tières scientifiques, parmi lesquels [illegible]
utilitate et necessitate matheseos
[illegible]cis, etc.

Vriemot, *Series Professorum Franequera*[illegible]

DUBOIS (*J.-P.-J.*).
vait en 1763. Il [illegible]
logne, et acc[illegible], en qu[illegible]
une amba[illegible] par [illegible]
Hollande. On a [illegible]
La Haye, 1763, in-12. —

.. (hollandais) *des Indes orientales, Abrégé de l'Histoire des Établissements ..ais;* La Haye, 1763, in-4°; — *Relation de Corse, ou journal d'un voyage ..tte île, suivi des Mémoires de Pascal* ..rad. de l'anglais de James Boswell; La ..769, in-8°. Dubois était l'un des rédac- l'*Histoire générale des Voyages;* La ..747 à 1780, 25 vol. in-4°.

.., *La France littéraire.*

..OIS (L'abbé *Jean-Antoine*), mission- ..ançais, l'un des directeurs du séminaire ..ions étrangères, membre des Sociétés ..es de Paris et de Londres, et de la Société ..e de Madras, né en 1765, à Saint-Remèze ..e), mort à Paris, le 7 février 1848. Vers ..se rendit dans le Mysore pour y prêcher ..ianisme; sa principale résidence était à ..près Seringapatam. Cet homme vénérable ..it toutes les qualités nécessaires au suc- ..a mission; il s'était plié aux usages des ..s, parlait leur langue, et avait gagné leur .. par sa charité et ses vertus; il avait ..grands soins et une grande patience à les .., et avait même composé pour leur ins- ..des traités élémentaires, regardés comme ..s par des protestants. Ses efforts res- ..éanmoins infructueux : ses six ou huit ..roissiens n'avaient de chrétien guère ..m. Après trente-deux ans de séjour dans .., il revint en Europe avec la ferme con- ..que, dans l'état actuel des choses, la ..on des Hindous est impossible. Cette ..qu'il émit dans ses *Letters on the State ..tianity in India*, Londres, 1823, in-8°, ..gleterre l'objet de vives attaques. Deux ..anglicans, James Hough et H. Town- ..èrent, le premier: *A Reply to the Let- ..he abbé Dubois on the State*, etc., .. 1824, in-8°; le second: *An Answer to .. Dubois*, Londres, 1824, in-8°. Un ..e Calcutta, *The Friend of India*, 1825, ..une réfutation des *Letters*, à laquelle ..bois répondit par une lettre pleine de ..ce et de modération. Elle a été insérée .. *Bulletin des Sciences*, mai 1825, et ..iatic *Journal*, 1825, t. I. Outre ses Let- ..de lui: *Description of the Character, .. and Customs of the People of In- .. of their institutions religious and* ..ndres, 1816, in-4°. Cet ouvrage fut ..,000 francs par la Compagnie des Indes .. à ses frais; l'auteur en donna une édi- ..aise augmentée, sous le titre de *Mœurs, ..ons et Cérémonies des Peuples de* ..aris, 1825, 2 vol., in-8°: c'est un des meilleurs et les plus complets que l'on ..ur ce sujet; — *Exposé de quelques-uns ..cipaux Articles de la Théogonie des* .., contenant la description de l'*Assua-* ..sacrifice du cheval, l'origine et les gran- Gange, l'histoire du temple de Gaya, les principaux *Avatarас* ou incarnations de Wichnou, extrait et traduit des meilleurs originaux écrits dans les langues du pays; Paris, 1852, in-8°; — le *Pantcha-Tantra, ou les cinq ruses, fables de Wichnou-Sarma; Aventures de Paramarta et autres contes; le tout traduit pour la première fois sur les originaux indiens;* Paris, 1826, in-8°. L'abbé Dubois était un des collaborateurs du *Bulletin des Sciences*, pour la septième section (Histoire, Antiquités, etc.).

E. BEAUVOIS.

Journal Asiatique, an. 1848, t. I, p. 466. — *Biogr. des Contemp.* sous la direct. de Rabbe. — *Journal des Savants*, an. 1826. — *Bulletin des Sciences*, du baron de Férussac, septième section, t. IV, n° 51; t. V, n° 258; t. VI, n° 92. — *Revue encyclopédique*, t. XXVII, p. 211. — *Asiatic Journal and Monthly Register*, an. 1818, t. I, p. 135-147; an. 1820, t. I, p. 491; t. II, p. 170; an. 1823, t. II, p. 566; an. 1825, t. I, p. 764.

* **DU BOIS** (*Louis-François*), littérateur français, né à Lisieux, le 16 novembre 1773, mort à Mesnil-Durand, le 9 juillet 1855. Il avait fait de fortes études lorsque la révolution éclata. En 1799 il obtint au concours la place de bibliothécaire de l'École centrale de l'Orne, devint secrétaire du préfet en 1805, et passa en 1812 au secrétariat de la préfecture du Trasimène. En 1814 il se retira en Normandie, composa des ouvrages variés, montra beaucoup de ferveur voltairienne et d'exaltation politique, fut nommé sous-préfet de Bernay en 1830, de Vitré en 1833, et de Châteaulin en 1839, refusa d'aller à cette résidence, et ne tarda pas à se retirer à sa terre du Mesnil-Durand, où il se livra avec ardeur à l'étude et ne cessa d'écrire que peu de semaines avant sa mort. De ses 60 à 80 volumes et brochures, nous ne citerons que les suivants: *Notice sur Dufrische de Valazé;* Paris, 1802; — *Du Pommier, du Poirier, du Cormier, des Cidres*, etc.; Paris, 1804, 2 vol., in-12; — *Contes en vers;* 1805, in-8°; — *Des Melons, de leurs variétés et de leur culture;* 1810, in-12; — *Geneviève et Siffrid, roman;* 1810, 2 vol., in-12; — *Pratique simplifiée du Jardinage;* 1821, in-12; 6e éd., 1846, in-18; — *Histoire civile, religieuse et littéraire de La Trappe;* 1824, in-8°; — *Archives de la Normandie;* 1er vol. 1824, 2e 1826, in-8°; — *Résumé de l'histoire de Normandie;* 1825, in-18; — *Cours complet et simplifié d'Agriculture et d'économie rurale et domestique;* 1825, 6 vol. in-12; 2e éd., 1830-32, 8 vol. in-12; tome 9e, *Supplément*, 1843; — *Histoire de Normandie, par Orderic Vital;* traduite en français, dans la collection Guizot des *Mémoires sur l'Histoire de France*, et tirée à part, 1826-27, 4 vol. in 8°; — *Itinéraire descriptif, historique et monumental de la Normandie;* 1828, 2 vol. in-8°; — *L'Amateur des Fruits*, etc.; 1829, in-12; — *Recherches nouvelles sur Mme de Sévigné;* 1838, in-8°; — *Charlotte de Corday;* 1838, in-8°; — *Essai sur l'Histoire de Vitré;* 1839, in-8°; — *Notice sur la ville de La Guerche;* 1839, in-8°; — *Recherches sur la Guillotine;*

1843, in-8° ; — *Recherches archéologiques, historiques, biographiques et littéraires sur la Normandie ;* 1843, in-8° ; — *Histoire de Lisieux et de son territoire ;* 1845-46, 2 vol. in-8° ; — *Économie rurale de Columelle*, dans la 2e série de la Bibliothèque lat.-fr. de Panckoucke; 1846, 3 vol. in-8° ; — *Notice sur la Marseillaise ;* 1848, in-8°. L. Dubois a publié de bonnes éditions de Basselin, des *Fables* de La Fontaine, des *Noëls Bourguignons*, des *Lettres* de Dupaty, des notes au *Voltaire* de Mme Perronneau, etc. Fondateur d'un *Annuaire de l'Orne* et de plusieurs journaux, il a laissé en portefeuille des ouvrages en prose et en vers, parmi lesquels on remarque l'*Encyclopédie des Amateurs du Café ;* 1 vol. ; — *Origine et Histoire des Religions chrétiennes ;* 5 vol. ; — *Dictionnaire des Patois normands*. L'impression de ce dernier ouvrage est commencée et s'achèvera; Caen, Hardel, 185*, in-8°. Julien TRAVERS.

Quérard, *La France litt.* — Louandre et Bourquelot, *La Littérat. contemporaine.*

DUBOIS (*Paul-Alexis*), général français, né en Auvergne, vers 1754, tué à l'affaire d'Alla (Tyrol), le 4 septembre 1796. Sous-officier de cavalerie avant la révolution, il dut un avancement rapide plus à son intrépidité qu'à son talent. Élevé au grade de général, il fit les campagnes du Palatinat, passa à l'armée de Sambre et Meuse, et commanda la cavalerie à la bataille de Fleurus. Par suite de reproches que Jourdan et Kléber lui avaient adressés à l'occasion d'une charge intempestive, il quitta l'armée, et revint à Paris. Il s'y trouvait à l'époque (20 mai 1795-1er prairial an III) où le faubourg Saint-Antoine marchait contre la Convention nationale. Le danger était imminent, et pour arrêter les factieux il fallait leur opposer un homme de courage. Sur la proposition d'Aubry, Dubois fut appelé à prendre le commandement de la cavalerie parisienne, et bientôt les succès qu'il obtint lui gagnèrent la confiance de la Convention, et attirèrent sur lui la haine du parti vaincu. Après s'être signalé à Haguenau, ainsi qu'à la prise de Charleroi, il passa à l'armée d'Italie, et se trouva à la bataille de Roveredo. Chargé, comme général de cavalerie, de porter le désordre dans les rangs autrichiens, qui commençaient à plier, Dubois tomba mortellement blessé au moment où, par une charge des plus brillantes, il venait d'assurer la victoire. A la nouvelle de cette mort, le général Bonaparte vole auprès du blessé, et reçoit ses dernières paroles : « Je meurs pour la république; faites, général, que j'aie le temps de savoir si la victoire est complète. » Et il expira. Le nom de ce général est gravé sur les tables de bronze du palais de Versailles ainsi que sur l'arc de triomphe de l'Étoile, côté sud.

A. SAUZAY.

Archives de la guerre. — *Dict. des Sièges et Batailles.*

DUBOIS (*Philippe*), érudit français, né à Chouain, dans le diocèse de Caen, vers 1636, mort à Paris, le 17 février 1703. Il embrassa de bonne heure l'état ecclésiastique, vint étudier à Paris, et s'y fit recevoir docteur en théologie. Après avoir été quelque temps principal du collége de Maître-Gervais, il fut chargé de garder la bibliothèque de Le Tellier, archevêque de Reims, et il en dressa le catalogue. Il eut beaucoup de part à l'édition des œuvres de Maldonat (*Joannis Maldonati, Societatis Jesu, presbyteri ac theologi præstantissimi, Opera varia theologica ;* Paris, 1677, in-fol.), et publia les poésies de Catulle, de Tibulle et de Properce (*C. Valerii Catulli, Albi Tibulli et Sexti Aurelii Propertii Opera ; interpretatione et notis illustravit Philippus Silvius, jussu Christianissimi Regis in usum Ser. Delphini ;* Paris, 1685, 2 vol. in-4°). « L'éditeur, dit Nicéron, a eu soin de retrancher dans cette édition les endroits trop libres qui se trouvent dans ces trois auteurs, qu'on regarde comme les triumvirs de l'amour. » On a encore de Dubois : *Bibliotheca Telleriana sive catalogus librorum bibliothecæ Caroli Mauritii Le Tellier, archiep. ducis Remensis*, Paris, 1693, in-fol.

Huet, *Origines de Caen.* — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, t. XVI.

DUBOIS (...), com[illegible]
mort en 1775. Il dé[illegible]
d'*Andronic*, et joua ensuite [illegible]
Hippolyte, etc.; il fut reçu [illegible]
débuts. Lekain, dans [illegible]
Française, le qualifie [illegible]
neurs ; et son nom [illegible]
grand scandale [illegible]
[illegible]
[illegible] prété [illegible]
co[illegible] du
[illegible]gré la protection [illegible] de
[illegible]teur passionné de la beauté de
sa fille. E.

DUBOIS (Mlle), [illegible]
du précédent, née [illegible]
Elle débuta au [illegible]
rôle de *Didon*. [illegible]
Mercure de France, [illegible]
cès le plus éclatant. El[illegible]
ron, mais médiocre [illegible]
dernière. [illegible]
ses *M*[illegible]
as[illegible], ce [illegible]
[illegible] des [illegible]
[illegible] nous voyons [illegible]
pompeux éloges [illegible]
mation. Pendant [illegible]
créa différents [illegible]
sabeth, dans [illegible]
ramond ; Hir[illegible] dans *L*[illegible]
autres, mais presque [illegible]
se retira du théâtre en [illegible]

Lemazurier, *Galerie historique des Acteurs du Théâtre-Français.* — *Mercure de France* et années suivantes.

* DUBOIS (*Frédéric*), médecin français, né à Amiens, le 1er février 1799. Après avoir commencé ses études médicales dans l'école préparatoire de cette ville, il vint les continuer à Paris, où il prit le titre de docteur en 1828, et fut nommé professeur agrégé en 1832. Peu après, M. Dubois entra à l'Académie de Médecine, où il se fait remarquer par son érudition et le sentiment des convenances académiques. En 1847 il succéda à M. Pariset dans les fonctions de secrétaire perpétuel de l'Académie. Chargé en cette qualité de faire l'éloge des académiciens décédés, M. Dubois sait donner chaque année à cette composition littéraire un charme puissant, qui nous paraît surtout résulter de la façon large dont il trace les portraits, combinée à un heureux emploi du récit anecdotique; les éloges de Broussais et d'Ant. Dubois peuvent être cités comme des modèles du genre.

M. Dubois a renoncé à l'exercice de la médecine pour se livrer entièrement aux devoirs de sa position scientifique. Il publie dans le *Bulletin de l'Académie* toutes les communications faites en séance académique, et rédige la partie historique des *Mémoires* de cette société. M. Dubois a en outre composé un grand nombre de travaux, dont voici les titres : *Mémoire sur l'identité et les différences de l'hystérie et de l'hypochondrie*, couronné par la Société de Médecine de Bordeaux; 1830; — *Dissertation sur le vomissement, considéré sous le rapport séméiologique*; in-8°, Paris, 1832; — *Histoire philosophique de l'Hypochondrie et de l'Hystérie*; in-8°, Paris, 1833, in-4°; — *Mémoire sur l'Instinct et les déterminations instinctives* (*Mém. de l'Ac. de Méd.*, tome II, 1833); — *Nouvelles Inductions applicables à l'étude de l'Idiotie et de la Démence* (*Mém. de l'Ac. de Méd.*, tome V, 1836); — *Traité de Pathologie générale*, 2 vol in-8°; Paris, 1837; — *Traité des Études médicales, ou de la manière d'étudier et d'enseigner la médecine*; 1 vol. in-8°, Paris, 1838; — *Préleçons de Pathologie expérimentale*; 1 vol. in-8°, Paris, 1841; — *Histoire académique du Magnétisme animal* (faite en commun avec M. Burdin); 1 vol. in-8°, Paris, 1841; — *Mémoire sur les progrès récents de la médecine comparés à ceux de la chirurgie*; in-4° (*Mém. de l'Ac. de Méd.*, tome XI, 1846); — *Notice historique sur les ouvrages et la personne de M. Charvin*; in-8°, Paris, 1845; — *Examen des doctrines de Cabanis, Gall et Broussais*; 1 vol. in-8°, Paris, 1846; — *Éloges de M. Pariset, Broussais, Antoine Dubois, Anthelme Richerand, Pellé, Boyer, Orfila, Desormeaux, Capuron, Husseux, Baudelocque* : ces quatre derniers collectivement; in-4°, Paris, 1847, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54; — *Documents pour servir à l'Histoire de l'Académie royale de Chirurgie* (*Mém. de l'Acad. de Méd.*, tome XVI); Paris, 1851. Ce n'est qu'un extrait d'une histoire complète de cette académie, à laquelle M. Dubois travaille en ce moment. M. Dubois vient d'être désigné par le ministre de l'instruction publique pour la direction du classement des livres de médecine, de chirurgie et de pharmacie à la Bibliothèque impériale. C'est un travail considérable, dont les deux premières parties sont déjà publiées et servent de règle au remaniement qui s'opère en ce moment à cette riche bibliothèque (*voy. Rapports adressés à M. le ministre de l'instruction publique*, 1855). Dr DUCHAUSSOY.

Documents particuliers. — Louandre et Bourquelot, *La Littérat. contemporaine.*

* DUBOIS (*Pierre*), horloger français, né le 15 décembre 1802, à Châtellerault (Vienne). Il entra dans les ateliers de Lepaute, et fournit à divers recueils scientifiques, particulièrement à l'ouvrage intitulé : *Le Moyen Age et la Renaissance*, des articles spéciaux sur l'horlogerie. Ces articles furent bientôt suivis d'un ouvrage important ayant pour titre : *Histoire de l'Horlogerie ancienne et moderne, précédée de Recherches sur la mesure du temps dans l'antiquité, et suivie de la Biographie des Horlogers les plus célèbres de l'Europe*; Paris, 1849-50, in-4°, avec 200 gravures sur bois, intercalées dans le texte. On a en outre de M. Dubois : *La Tribune chronométrique*, journal spécial, interrompu (1 vol. gr. in-8°, orné de figures); — *Des Fabriques d'Horlogerie de la Suisse et de la France*; Paris, 1853, in-18; — des articles relatifs à l'horlogerie, dans *La Patrie*, le *Magasin pittoresque*, etc. F. DENIS.

Documents particuliers.

III. Dubois par ordre de noms doubles, de lieu ou de noblesse, etc.

DUBOIS D'ANNEMETS (*Daniel*), historien français, né en Normandie, tué à Venise, en 1627. Il vint jeune à Paris, et s'attacha à Puylaurens, qui le fit entrer au service de Gaston, frère du roi Louis XIII. « Dubois, dit Moréri, était un homme extrêmement fin et adroit, cependant mauvais courtisan. » Ayant encouru la disgrâce de Gaston pour s'être rendu sans son ordre au siége de La Rochelle, il alla chercher en Italie une occasion de se signaler. Il fut tué en duel à Venise, par un gentilhomme français, nommé Ruvigni. Dubois laissa des mémoires publiés sous le titre de : *Mémoires d'un Favori de son altesse royale Monsieur le duc d'Orléans*; Leyde, 1667, in-12; réimprimés à Amsterdam, en 1702; on les trouve aussi à la suite des *Mémoires d'Angoulême, d'Estrées et de Déageant*; Paris, 1756, 4 vol., in-12. Les *Mémoires* de Dubois contiennent l'histoire de Gaston d'Orléans depuis sa naissance, en 1608, jusqu'à la mort du comte de Chalais, en 1626.

Lelong, *Bibliothèque historique de la France.* — Bayle *Correspondance.* — Moréri, *Grand Diction. histor.*

DUBOIS-DUBAIS (*Louis-Thibault*, comte), homme politique français, né à Cambremer (Nor-

1843, in-8° ; — *Recherches archéologiques, historiques, biographiques et littéraires sur la Normandie ;* 1843, in-8° ; — *Histoire de Lisieux et de son territoire ;* 1845-46, 2 vol. in-8° ; — *Économie rurale de Columelle*, dans la 2e série de la Bibliothèque lat.-fr. de Panckoucke; 1846, 3 vol. in-8° ; — *Notice sur la Marseillaise ;* 1848, in-8°. L. Dubois a publié de bonnes éditions de Basselin, des *Fables* de La Fontaine, des *Noëls Bourguignons*, des *Lettres* de Dupaty, des notes au *Voltaire* de Mme Perronneau, etc. Fondateur d'un *Annuaire de l'Orne* et de plusieurs journaux, il a laissé en portefeuille des ouvrages en prose et en vers, parmi lesquels on remarque l'*Encyclopédie des Amateurs du Café ;* 1 vol. ; — *Origine et Histoire des Religions chrétiennes ;* 5 vol. ; — *Dictionnaire des Patois normands*. L'impression de ce dernier ouvrage est commencée et s'achèvera ; Caen, Hardel, 185*, in-8°. Julien Travers.

Quérard, *La France litt.* — Louandre et Bourquelot, *La Littérat. contemporaine.*

DUBOIS (*Paul-Alexis*), général français, né en Auvergne, vers 1754, tué à l'affaire d'Alla (Tyrol), le 4 septembre 1796. Sous-officier de cavalerie avant la révolution, il dut un avancement rapide plus à son intrépidité qu'à son talent. Élevé au grade de général, il fit les campagnes du Palatinat, passa à l'armée de Sambre et Meuse, et commanda la cavalerie à la bataille de Fleurus. Par suite de reproches que Jourdan et Kléber lui avaient adressés à l'occasion d'une charge intempestive, il quitta l'armée, et revint à Paris. Il s'y trouvait à l'époque (20 mai 1795-1er prairial an III) où le faubourg Saint-Antoine marchait contre la Convention nationale. Le danger était imminent, et pour arrêter les factieux il fallait leur opposer un homme de courage. Sur la proposition d'Aubry, Dubois fut appelé à prendre le commandement de la cavalerie parisienne, et bientôt les succès qu'il obtint lui gagnèrent la confiance de la Convention, et attirèrent sur lui la haine du parti vaincu. Après s'être signalé à Haguenau, ainsi qu'à la prise de Charleroi, il passa à l'armée d'Italie, et se trouva à la bataille de Roveredo. Chargé, comme général de cavalerie, de porter le désordre dans les rangs autrichiens, qui commençaient à plier, Dubois tomba mortellement blessé au moment où, par une charge des plus brillantes, il venait d'assurer la victoire. A la nouvelle de cette mort, le général Bonaparte vole auprès du blessé, et reçoit ses dernières paroles : « Je meurs pour la république; faites, général, que j'aie le temps de savoir si la victoire est complète. » Et il expira. Le nom de ce général est gravé sur les tables de bronze du palais de Versailles ainsi que sur l'arc de triomphe de l'Étoile, côté sud.

A. Sauzay.

Archives de la guerre. — *Dict. des Sièges et Batailles.*

DUBOIS (*Philippe*), érudit français, né à Chouain, dans le diocèse de Caen, vers 1636, mort à Paris, le 17 février 1703. Il embrassa de bonne heure l'état ecclésiastique, vint étudier à Paris, et s'y fit recevoir docteur en théologie. Après avoir été quelque temps principal du collége de Maître-Gervais, il fut chargé de garder la bibliothèque de Le Tellier, archevêque de Reims, et il en dressa le catalogue. Il eut beaucoup de part à l'édition des œuvres de Maldonat (*Joannis Maldonati, Societatis Jesu, presbyteri ac theologi præstantissimi ; Opera varia theologica ;* Paris, 1677, in-fol.), et publia les poésies de Catulle, de Tibulle et de Properce (*C. Valerii Catulli, Albi Tibulli et Sexti Aurelii Propertii Opera ; interpretatione et notis illustravit Philippus Silvius, jussu Christianissimi Regis in usum Ser. Delphini ;* Paris, 1685, 2 vol. in-4°). « L'éditeur, dit Nicéron, a eu soin de retrancher dans cette édition les endroits trop libres qui se trouvent dans ces trois auteurs, qu'on regarde comme les triumvirs de l'amour. » On a encore de Dubois : *Bibliotheca Telleriana sive catalogus librorum bibliothecæ Caroli Mauritii Le Tellier, archiep. ducis Remensis*, Paris, 1693, in-fol.

Huet, *Origines de Caen.* — Nicéron, [illegible] pour *servir à l'histoire des hommes illustres*, [illegible]

DUBOIS (...), comédien [illegible] mort en 1775. Il d[illegible] d'*Andronic*, [illegible] *Hippolyte*, etc.; il fut reçu [illegible] débuts. Lekain, dans un mé[illegible] Française, le qualifie le plus ab[illegible] neurs ; et son nom ser[illegible] grand scandale [illegible] que la retraite de [illegible] pos d'un serment [illegible] connu faux. Il fut [illegible] malgré la protection [illegible] de[illegible] rateur passionné de la be[illegible] sa fille.

DUBOIS (Mlle), [illegible] du précédent, née [illegible] Elle débuta au [illegible] rôle de *Didon*. [illegible] *Mercure de F*[illegible] cès le plus é[illegible] ron, mais [illegible] dernière, [illegible] ses *Mémoires*. [illegible] assez rema[illegible], ce[illegible] réputation [illegible] des [illegible] montel, nous voyons [illegible] pompeux éloges dans son [illegible] *mation*. Pendant sa [illegible] créa différents rôles : [illegible] sabeth, dans [illegible] *ramond ;* Hirza [illegible] autres, m[illegible] se retira [illegible] en 17[illegible].

Lemazurier, *Galerie historique des* [illegible] *tre-Français.* — *Mercure de France*, [illegible] années suivantes.

* DUBOIS (*Frédéric*), médecin français, né à ‹miens, le 1ᵉʳ février 1799. Après avoir com‹encé ses études médicales dans l'école prépara‹oire de cette ville, il vint les continuer à Paris, ‹ù il prit le titre de docteur en 1828, et fut ‹ommé professeur agrégé en 1832. Peu après, I. Dubois entra à l'Académie de Médecine, où se fait remarquer par son érudition et le senti‹ent des convenances académiques. En 1847 il ‹uccéda à M. Pariset dans les fonctions de se‹rétaire perpétuel de l'Académie. Chargé en cette ‹ualité de faire l'éloge des académiciens décédés, I. Dubois sait donner chaque année à cette ‹omposition littéraire un charme puissant, qui ‹ous paraît surtout résulter de la façon large ‹ont il trace les portraits, combinée à un heu‹eux emploi du récit anecdotique; les éloges de ‹roussais et d'Ant. Dubois peuvent être cités ‹omme des modèles du genre.

M. Dubois a renoncé à l'exercice de la méde‹ine pour se livrer entièrement aux devoirs de ‹a position scientifique. Il publie dans le *Bulletin ‹e l'Académie* toutes les communications faites ‹n séance académique, et rédige la partie histo‹ique des *Mémoires* de cette société. M. Dubois ‹ en outre composé un grand nombre de travaux, ‹ont voici les titres : *Mémoire sur l'identité et ‹s différences de l'hystérie et de l'hypo‹hondrie*, couronné par la Société de Médecine ‹e Bordeaux; 1830; — *Dissertation sur le ‹missement*, *considéré sous le rapport sé‹éiologique*; in-8°, Paris, 1832; — *Histoire ‹hilosophique de l'Hypochondrie et de l'Hys‹térie*; in-8°, Paris, 1833, in-4°; — *Mémoire sur ‹l'Instinct et les déterminations instinctives* (*Mém. de l'Ac. de Méd.*, tome II, 1833); — *Nou‹velles Inductions applicables à l'étude de l'I‹diotie et de la Démence* (*Mém. de l'Ac. de ‹Méd.*, tome V, 1836); — *Traité de Pathologie ‹générale*, 2 vol in-8°; Paris, 1837; — *Traité ‹des Études médicales, ou de la manière d'é‹tudier et d'enseigner la médecine*; 1 vol. in-8°, ‹Paris, 1838; — *Préleçons de Pathologie ex‹périmentale*; 1 vol. in-8°, Paris, 1841; — *His‹toire académique du Magnétisme animal* (‹faite en commun avec M. Burdin); 1 vol. in-8°, ‹Paris, 1841; — *Mémoire sur les progrès ré‹cents de la médecine comparés à ceux de la ‹chirurgie*; in-4° (*Mém. de l'Ac. de Méd.*, to‹me XI, 1846); — *Notice historique sur les ou‹vrages et la personne de M. Charvin*; in-8°, ‹Paris, 1845: — *Examen des doctrines de Ca‹banis, Gall et Broussais*; 1 vol. in-8°, Paris, ‹18..; — *Éloges de M. Pariset, Broussais, ‹Antoine Dubois, Anthelme Richerand, ‹...é, Boyer, Orfila, Desormeaux, Capuron, ‹...eaux, Baudelocque* : ces quatre derniers col‹lectivement; in-4°, Paris, 1847, 48, 49, 50, 51, ‹5›2, 53, 54; — *Documents pour servir à l'His‹toire de l'Académie royale de Chirurgie* (*Mém. ‹de l'Acad. de Méd.*, tome XVI); Paris, 1851. Ce ‹n'est qu'un extrait d'une histoire complète de cette académie, à laquelle M. Dubois travaille en ce moment. M. Dubois vient d'être désigné par le ministre de l'instruction publique pour la direction du classement des livres de médecine, de chirurgie et de pharmacie à la Bibliothèque impériale. C'est un travail considérable, dont les deux premières parties sont déjà publiées et servent de règle au remaniement qui s'opère en ce moment à cette riche bibliothèque (*voy. Rapports adressés à M. le ministre de l'instruction publique*, 1855). Dʳ DUCHAUSSOY.

Documents particuliers. — Louandre et Bourquelot, *La Littérat. contemporaine.*

* DUBOIS (*Pierre*), horloger français, né le 15 décembre 1802, à Châtellerault (Vienne). Il entra dans les ateliers de Lepaute, et fournit à divers recueils scientifiques, particulièrement à l'ouvrage intitulé : *Le Moyen Age et la Renaissance*, des articles spéciaux sur l'horlogerie. Ces articles furent bientôt suivis d'un ouvrage important ayant pour titre : *Histoire de l'Horlogerie ancienne et moderne, précédée de Recherches sur la mesure du temps dans l'antiquité, et suivie de la Biographie des Horlogers les plus célèbres de l'Europe*; Paris, 1849-50, in-4°, avec 200 gravures sur bois, intercalées dans le texte. On a en outre de M. Dubois : *La Tribune chronométrique*, journal spécial, interrompu (1 vol. gr. in-8°, orné de figures); — *Des Fabriques d'Horlogerie de la Suisse et de la France*; Paris, 1853, in-18; — des articles relatifs à l'horlogerie, dans *La Patrie*, le *Magasin pittoresque*, etc. F. DENIS.

Documents particuliers.

III. Dubois par ordre de noms doubles, de lieu ou de noblesse, etc.

DUBOIS D'ANNEMETS (*Daniel*), historien français, né en Normandie, tué à Venise, en 1627. Il vint jeune à Paris, et s'attacha à Puylaurens, qui le fit entrer au service de Gaston, frère du roi Louis XIII. « Dubois, dit Moréri, était un homme extrêmement fin et adroit, cependant mauvais courtisan. » Ayant encouru la disgrâce de Gaston pour s'être rendu sans son ordre au siége de La Rochelle, il alla chercher en Italie une occasion de se signaler. Il fut tué en duel à Venise, par un gentilhomme français, nommé Ruvigni. Dubois laissa des mémoires publiés sous le titre de : *Mémoires d'un Favori de son altesse royale Monsieur le duc d'Orléans*; Leyde, 1667, in-12; réimprimés à Amsterdam, en 1702; on les trouve aussi à la suite des *Mémoires d'Angoulême, d'Estrées et de Déageant*; Paris, 1756, 4 vol., in-12. Les *Mémoires* de Dubois contiennent l'histoire de Gaston d'Orléans depuis sa naissance, en 1608, jusqu'à la mort du comte de Chalais, en 1626.

Lelong, *Bibliothèque historique de la France.* — Bayle *Correspondance.* — Moréri, *Grand Diction. histor.*

DUBOIS-DUBAIS (*Louis-Thibault*, comte), homme politique français, né à Cambremer (Nor-

mandie) en 1743, mort le 1[er] novembre 1834. Il était chevalier de Saint-Louis et capitaine de cavalerie dans la maison du roi au moment où s'annoncèrent les premiers symptômes de la révolution, pour laquelle il témoigna des sympathies. Dès 1789 il publiait une brochure dont on a cité avec raison la sagesse. Elle avait pour titre : *Mon opinion motivée, ou le vœu d'un gentilhomme normand à la noblesse normande*. En septembre 1791 Dubois-Dubais fut nommé député à l'Assemblée législative, et au mois de septembre 1792 il alla siéger à la Convention nationale. Lors du jugement de Louis XVI, il demanda le renvoi au peuple, convoqué en assemblées primaires ; puis, devant se conformer aux termes passés dans la délibération pour la position des questions, il vota la mort dans le cas d'invasion du territoire par les armées étrangères ; il se prononça ensuite pour l'appel au peuple et pour le sursis ; en un mot, il vota tous les moyens dilatoires. Pendant la durée de la session de la Convention, il alla trois fois en mission, et sut allier l'humanité à l'énergie. Revenu à Paris, il fit après le 9 thermidor rendre à la liberté les cultivateurs emprisonnés comme suspects ; il défendit l'un des proscrits du 31 mai, Henri Larivière, obtint la suspension du décret d'érection d'une colonne infamante à Caen contre les fédéralistes, demanda la réintégration du général Kellermann, fit adopter, après l'avoir proposé, un projet sur la police militaire. Devenu membre du Conseil des Cinq-Cents, il fit voter des fonds pour le payement des veuves et des enfants des militaires invalides, et présenta des vues utiles sur le recrutement de l'armée. Au Conseil des Anciens, où il passa en 1798, il se prononça contre l'impôt du sel, et s'éleva contre les dilapidateurs des deniers publics. Après le 18 brumaire an VIII, il fut envoyé en qualité de commissaire dans les quatre départements de la rive gauche du Rhin. A son retour, il fut nommé sénateur, et plus tard devint comte de l'empire, commandant de la Légion d'Honneur et titulaire de la sénatorerie de Nîmes. En 1814 il se prononça pour la formation d'un gouvernement provisoire et, quelque temps après, pour le rétablissement des Bourbons. Il signa ensuite l'acte additionnel aux constitutions de l'empire, mais sous la condition que l'on y introduirait les changements indiqués par l'opinion publique. Retiré à Bruxelles par suite de l'application qu'on lui avait faite, à tort évidemment, de la loi du 12 janvier 1816, relative à ceux qui avaient voté la mort de Louis XVI, il fut rappelé en 1818. Depuis il a vécu éloigné de la carrière politique. On a de lui : *Observations justificatives sur les votes conditionnels dans la malheureuse affaire du roi Louis XVI* ; in-8o.

Gal. hist. des Contemp. — Arnault, Jouy, etc., *Nouv. Biographie des Contemporains.*

DUBOIS DE CRANCÉ (*Edmond-Louis-Alexis*), général français, né à Charleville (Champagne), en 1747, mort à Rethel, le 29 juin 1814. Il servit quelque temps dans les mousquetaires du roi, puis devint lieutenant des maréchaux de France. Élu, en 1789, député aux états généraux par le tiers état du bailliage de Vitry-le-Français, il demanda l'organisation de la garde nationale, sollicita le rachat des droits féodaux, et obtint l'établissement d'un jury pour juger les délits de presse. L'initiative qu'il avait prise dans toutes les questions militaires, le fit nommer, à la fin de la session, maréchal de camp ; mais ne voulant pas servir sous les ordres de La Fayette, il entra simple garde national dans le bataillon de la section des Blancs-Manteaux. Il fut ensuite appelé (septembre 1792) à la Convention par le département des Ardennes. A peine entré, il se fit remarquer par la violence de ses opinions démocratiques, et celui qui s'était opposé à ce que le roi changeât le titre de *roi de France* en celui de *roi des Français*, celui qui quelques mois auparavant traitait « d'exécrable citoyen quiconque douterait que la constitution ne fasse le bonheur du peuple et du roi, » prit plusieurs fois la parole dans le procès de Louis XVI, et conclut au rejet de l'appel au peuple par ces mots : « Vengeons notre patrie du tyran qui a voulu l'asservir. Disons ensuite au peuple : Faites voler nos têtes sur l'échafaud, nous rendrons grâces aux dieux, nous avons sauvé la patrie (séance du 31 décembre 1792). » Après avoir appuyé de tout son pouvoir la proscription prononcée contre les Girondins, il fut choisi pour marcher contre la ville de Lyon, qui refusait de souscrire aux ordres de la Convention (1). Dès le 24 août Dubois de Crancé, qui

(1) Une rectification est indispensable au [illegible] de ce siége mémorable. La *Biographie Michaud* [illegible] dit : « Ne pouvant rien obtenir de ses [illegible] par exhortations ni par menaces [illegible] (Du[illegible] résolut d'en faire le siége, et [illegible] venir le général [illegible] mann, qui commandait une a[illegible] en Savoie, p[illegible] mencer les attaques ; mais cet [illegible] ne put [illegible] miner à l'exécution des mesures [illegible] employer ; il prétexta que sa prés[illegible] pour repousser l'ennemi qui menaç[illegible] retourna à son armée. » Entre autr[illegible] insérées au *Moniteur* (8 avril, 25 et 2[illegible] documents prouvent que, loin de refuse[illegible] dres de la Convention, Kellermann [illegible] à ce siége, où il commanda depuis le [illegible] (8 avril) jusqu'au 11 septembre, qu'il [illegible] le général Doppet. — *Moniteur* du 12 a[illegible] tion faite à la ville de Lyon [illegible] Lyon, 8 avril 1793. — Nous, François [illegible] général des armées de la répub[illegible] dant en chef celles des Alpes et [illegible] république française, une et in[illegible] voir que m'a conféré la Conv[illegible] réquisition des représentants [illegible] Alpes, je somme les citoyens de [illegible] dans le délai d'une heure à l'arr[illegible] sentants du peuple, de me livr[illegible] ville, d'y recevoir toutes les [illegible] que, etc..... Faute par les c[illegible] mettre à la loi, je déclare q[illegible] les... Je mets sous leur resp[illegible] qui pourraient en résulter. » [illegible] deux pièces suivantes mont[illegible] près la menace : « Quartier-général [illegible] vous envoie ci-joint, citoyens repré[illegible] de l'armée devant Lyon. Vous verrez

arrivé devant Lyon que le 12, annonçait termes les succès obtenus par les répu- : « Le feu a commencé hier à quatre du soir. Après trente heures inutilement à la réflexion, les boulets rouges ont in- le quartier de la Porte-Sainte-Claire; les ont commencé leur effet à dix heures du l n'a pas été *conséquent* jusqu'à minuit, cette heure il s'est manifesté le plus ter- cendie vers le quai de la Saône; d'im- magasins ont été la proie des flammes, ique ce bombardement ait cessé à sept l'incendie n'a rien perdu de son activité ce moment, qu'il est cinq heures du soir : ıre que Bellecourt, l'arsenal, le Port du , la rue Mercière, la rue Tupin et autres rues tes, sont totalement incendiées; on peut la perte de ces deux nuits à *deux cents* *s.* » Malgré ces résultats, Dubois de , accusé de modérantisme, fut appelé à de la Convention, et même arrêté, mais ientôt remis en liberté. Il fit alors cause ne avec les jacobins ; et, ne voulant pas e société se trouvât mélangée, il proposa, ne d'ironie (*Moniteur* du 2 janvier 1794), a Société autorisât son président à faire uestion à l'homme qui se présente pour ıré : Qu'as-tu fait pour être pendu si la révolution arrivait? » Certains sentiments isie qu'il avait contre Robespierre con- nt à le jeter bientôt dans le parti de Tal- 'il aida puissamment dans la journée du idor. Il ne rompit pas cependant entière- rec les jacobins; mais voyant le régime reur miné de plus en plus, il se prononça ux, et porta une accusation contre Mai- emanda l'élargissement des prisonniers és sous le régime de la terreur, et enfin l'arrestation de Robert Lindet, qu'il ac- l'être l'auteur principal des malheurs à Lyon « pour avoir, disait-il, exagéré ité de salut public la situation poli- cette ville ». Devenu membre du Con- Cinq-Cents, Dubois de Crancé défendit sa force la cause du Directoire contre nal de cassation à l'occasion du procès belot de La Villeurnois, qui était accusé organisé une conspiration pour le réta-

de la république bombardent cette ville avec t je ne doute pas que très-incessamment je pour- pprendre la reddition de cette ville rebelle. — llermann. » — « *Bulletin de l'armee devant* Du 25 août. — Les batteries du camp de Cal- commencé à tirer à boulets rouges dans la au 25. Le feu a été très-vif... Le feu a éclaté leurs maisons du quartier Sainte-Claire... Les rs placés à la Guillotière aux batteries des , animés par le succès de leurs camarades et ent d'émulation, firent jouer leurs redoutables , qui ne tardèrent pas à allumer un incendie Ces succès doivent nous réjouir... » Signé nn. » Par le rapprochement des dates et des t facile de se convaincre que le siége fut com- presque terminé par Kellermann, qui ne fut par le général Doppet que le 27 septembre.

blissement de la royauté. Sorti du Conseil en 1797, il fut successivement appelé aux fonctions d'inspecteur général d'infanterie (1798), et enfin (14 septembre 1799) à celles de ministre de la guerre en remplacement de Bernadotte. Disgracié à la suite du 18 brumaire, auquel il s'était opposé de tout son pouvoir, Dubois de Crancé rentra dans la vie privée. La *Biographie des Contemporains* raconte ainsi cette disgrâce : « Dubois de Crancé n'ayant pu renverser les projets du général Bonaparte, ne manqua pas de lui rendre ses hommages. — « Je croyais que vous m'apporteriez votre portefeuille, » — répondit le premier consul. Celui-ci comprit ce qu'on exigeait de lui, et donna sa démission (11 novembre 1799). »

Dubois de Crancé a publié plusieurs ouvrages politiques, tels que : *Examen du Mémoire du premier ministre des finances*, lu à l'Assemblée nationale le 6 mars 1790; — *Lettre à mes Commettants, ou compte-rendu des travaux, des dangers et des obstacles de l'Assemblée nationale*; 1790; — *Entendons-nous! dialogue entre deux jacobins*; — *A Montesquiou, en réponse à son libelle prétendu justificatif de sa conduite devant Genève*; 1792; — *Observations sur la constitution militaire, ou bases du travail proposé au comité militaire*; 1789; — *Discours sur notre situation politique, prononcé aux Jacobins le 22 nivôse an* II; — *Opinion sur Louis XVI*; — *Opinion sur les moyens de restauration du crédit public*; 7 ventose an IV; — *Rapport sur le traitement des invalides de l'Hôtel des Invalides détachés de ceux retirés avec pension de solde et demi-solde*; 1791; — *Réponse à mes improbateurs*; — *Seconde Lettre à mes Commettants sur l'organisation des gardes nationales*; 1791; — *Rapport et projet de décret sur la situation des armées*; 18 pluviose an III; — *Réponse aux inculpations de mes collègues Couthon et Maignet*, 1re et 2e partie; 1793. D'après Ersch, Dubois de Crancé a travaillé à la rédaction de *L'Ami des Lois*.

A. SAUZAY.

Archives de la guerre. — Ersch, *Fr. litt.*

DUBOIS-FONTANELLE (*Jean-Gaspard*), littérateur français, né à Grenoble, le 29 octobre 1737, mort dans cette ville, le 15 février 1812. Après avoir terminé ses études d'une manière brillante, il vint chercher fortune à Paris, où, grâce à la recommandation de l'abbé de Mably, son compatriote, il fut employé, dès 1754, à la rédaction de l'*Année littéraire* de Fréron. En 1762 et 1763 il fit jouer au Théâtre-Français deux comédies, *Le Connaisseur* et *Le Bon Mari*, qui n'eurent aucun succès. Il écrivit ensuite des contes, des traductions, de la philosophie, etc.; mais ces ouvrages, pour la plupart commandés par les libraires et composés à la hâte, passèrent inaperçus : le nom de leur auteur était même demeuré à peu près inconnu, lorsqu'un drame fort médiocre, *Ericie, ou la vestale*, qu'il voulut donner aux Français, le tira

tout à coup de l'obscurité en occasionnant une grosse affaire. Le censeur chargé, selon l'usage, d'examiner la pièce s'effraya de la hardiesse du sujet; il y trouva des choses si fortes contre les couvents et les religieuses, qu'il se crut, en conscience, obligé d'en référer à l'archevêque de Paris. Celui-ci, scandalisé au plus haut degré, en référa à son tour à la Sorbonne : or voici, d'après Bachaumont, quel fut le résultat de cet examen : « Les vestales, dit-il, sont tellement déflorées et polluées par ces sages maîtres qu'il n'y a plus moyen de les présenter au public dans l'état de turpitude où ces vieux docteurs les ont mises. M. de Fontanelle prend le parti de remettre son drame dans le portefeuille. » On était alors au plus fort des querelles philosophiques soulevées par les encyclopédistes, et les scrupules de la censure firent grand bruit dans le public. De toutes parts on voulut lire la pièce de Dubois-Fontanelle; on en fit courir des copies manuscrites, que chacun s'arrachait avec avidité, puis on l'imprima clandestinement. En juin 1768, elle fut jouée sur le théâtre de Lyon : les spectateurs la reçurent avec les plus grands applaudissements; mais là, comme à Paris, elle devint une question de religion, et le prévot des marchands de cette ville, pressé par ce qu'on appelait alors la cabale des dévots, en défendit la représentation. Le pouvoir ne s'en tint pas à ces rigueurs : peu de mois après, il fit condamner à la marque et à cinq ans de galères trois malheureux colporteurs coupables d'avoir débité *La Vestale*. Cette affaire, dont le retentissement fut grand, attira pendant plusieurs années l'attention publique sur l'auteur, que l'on appela dès lors dans le monde littéraire *M. de Fontanelle*, tout court. Il publia encore plusieurs autres ouvrages aujourd'hui oubliés, mais qui eurent dans le temps un certain succès, grâce à la réputation de *La Vestale*. Outre sa collaboration à l'*Année littéraire* de Fréron, il prit part à la *Gazette de Deux-Ponts*, de 1770 à 1776, et rédigea la partie politique du *Mercure de France* de 1778 à 1784. Au commencement de la révolution, il se retira dans son pays natal, où il devint professeur de belles-lettres à l'école centrale, bibliothécaire de Grenoble, et enfin doyen de la Faculté de cette ville. On a de lui : *Le Connaisseur*, comédie en deux actes et en vers; La Haye, 1762, in-8° ; — *Le Bon Mari*, comédie en un acte; Paris, 1763, in-8°; — *Aventures philosophiques*; Tunquin (Paris), 1765, in-12; — *Nouvelle traduction des Métamorphoses d'Ovide;* Paris, 1766, 2 vol. in-8°; souvent réimpr. : la 1[re] éd. est anonyme, celle de 1772 porte le nom du traducteur; — *Pierre le Grand*, tragédie; Londres (Paris), 1766, in-8°; — *Naufrages et Aventures de P. Viaud*; Bordeaux et Paris, 1768, in-12; réimpr. sous le même titre, en 1770 et 1780, et sous le suivant, en 1768 : *Effets des Passions, ou mémoires de M. de Floricourt ;* Londres et Paris, 3 vol. in-12; — *Éricie, ou la vestale*, drame en trois actes; Londres, 1768, in-8°; souvent réimpr.; — *Essai sur le feu sacré et sur les Vestales;* Amsterdam et Paris, 1768, in-8°; — *Vie de P. Arétin et de Tassoni ;* 1768, in-12; — *Anecdotes africaines; Paris*, 1775, in-12; — *Vézins*, drame en trois actes; Bouillon, 177[illegible], in-8°; — *Nouveaux Mélanges sur différents sujets, contenant des essais dramatiques, philosophiques et littéraires;* Bouillon, 1781, 3 vol., in-8°; — *Théâtre et Œuvres philosophiques, égayés de contes nouveaux, dans plus d'un genre;* Londres et Paris, 1785, 3 vol. in-8°; — *Anna, ou l'héritière galloise*, trad. de l'anglais de miss Bennett; Paris, 178[illegible], 4 vol. in-12; — *Clara et Emmeline, ou la Bénédiction maternelle*, trad. de l'anglais de miss Helme; Londres et Paris, 1788, 2 vol. in-12; — *Contes philosophiques et moraux*; 1779, 2 vol. in-18; — *État actuel de l'Empire Ottoman*, traduit de l'anglais d'Abeci; Paris, 1792, 2 vol. in-8°; — *Cours de Belles-Lettres* (ouvrage posthume); Paris, 1813-18[illegible], 4 vol. in-8°.

A. ROCHAS (de Die).

A. Rochas, *Biographie du Dauphiné*. — *Discours* prononcé sur la tombe de Dubois-Fontanelle, par Champollion-Figeac; dans le *Journal du département de l'Isère*, numéro du 21 février 1812. — Quérard, *La France littéraire*. — Bachaumont, *Mémoires*, années [illegible] et 1778. — Sabatier, *Les Siècles littéraires*.

DUBOIS-GOIBAUD ou [illegible]
(*Philippe*). traducteu[illegible]
en 1626, à Pa[illegible]
il apparte[illegible]
ses étu[illegible], à Paris [illegible]
celle du violon, et s'y fit re[illegible]
Il fut introduit en c[illegible]
Guise, qui s'attacha [illegible]
de ne vouloir pas d'[illegible]
mettre en état de [illegible]
bois eut le courage [illegible]
ans, les éléments de [illegible]
dans cette étude d[illegible]
de Port-Royal. A [illegible]
duc de Guise, que [illegible]
et-un ans (1671); [illegible]
à traduire les ouv[illegible]
gustin. Il fut reçu [illegible]
12 novembre 1[illegible]
Lettre de M. Rac[illegible]
1666; — *Discours* [illegible]
cal ; Discours sur [illegible]
Moïse; Paris, 1672, [illegible]
sont imprimés avec [illegible]
cette édition et dans les [illegible]
pris le nom de *Dubois de* [illegible]
livres de saint Augu[illegible]
des Saints et Du[illegible]
quelques lettres, [illegible]
1676, in-12; — *Les* [illegible]
De la Manière d'ens[illegible]
religion chrétienne [illegible]
encore instruits; *avec les* [illegible]
nence, De la Tempérance,

Contre le Mensonge, traduits en français; Paris, 1678, in-12; — *Les Lettres de saint Augustin, traduites en français sur l'édition nouvelle des PP. Bénédictins, où elles sont rangées selon l'ordre des temps, revues et corrigées sur les anciens manuscrits et augmentées de quelques Lettres*; Paris, 1684, 2 vol. in-fol., 6 vol. in-8°; — *Les Confessions de saint Augustin*, traduites en français; Paris, 1686, in-8°; — *Les deux livres de saint Augustin De la Véritable religion et Des Mœurs de l'Église catholique, traduits en français avec des notes*; Paris, 1690, in-8°; — *Les Sermons de saint Augustin Sur le Nouveau Testament, traduits en français*; Paris, 1694, in-8°. « Dubois, dit Nicéron, mit en tête de cette traduction une longue préface, où il s'efforça de prouver que les prédicateurs doivent renoncer à l'éloquence, que la chaire ne souffre point de ces figures qui s'emparent de l'imagination, ni de ces tours qui remuent les passions; et que l'Évangile, dont la simplicité a tant de charmes, doit là-dessus servir de règle à ceux qui l'annoncent. » Arnauld réfuta cette sévérité excessive, dans un ouvrage intitulé : *Réflexions sur l'Éloquence des Prédicateurs*; Paris, 1695, in-12; — *Les Offices de Cicéron*, traduits en français sur la nouvelle édition de Grævius; Paris, 1691, in-12; — *Les livres de Cicéron De la Vieillesse et De l'Amitié, avec les Paradoxes du même auteur, traduits sur l'édition latine de Grævius*; Paris, 1691, in-12.

L'abbé D'Olivet, *Histoire de l'Académie Française*. — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, t. XVI.

DUBOIS DE LE BOË (*François*), en latin SYLVIUS, médecin hollandais, né à Hanau, en 1614, mort à Leyde, en 1672. Sa famille était originaire de Cambrai, et portait le nom de *Dubois*. *De le Boë* est une corruption germanique de ce nom, et *Sylvius* en est la traduction latine. Dubois fit ses études médicales à Bâle, où il fut reçu docteur à l'âge de vingt-trois ans. Il exerça successivement la médecine à Hanau, à Leyde, à Amsterdam, et succéda en 1658 à Albert Kyper dans la chaire de médecine pratique de l'université de Leyde. Il fut élu recteur de cette université le 8 février 1669. « Ce médecin, dit Éloy, a donné l'idée de conduire les écoliers dans les hôpitaux, de leur expliquer la cause des maux qui affligent l'humanité, de leur faire observer tous les symptômes, et de les instruire encore par l'ouverture des cadavres, sur l'état des organes qui ont été le siége de la maladie. Cette pratique est excellente pour mettre les jeunes gens au fait de l'observation. De le Boë fut lui-même la cause du peu de progrès que firent ses disciples dans cette partie. La théorie la plus fausse l'égara dans la pratique; comme il avait établi l'acide pour cause générale des maladies, il ne s'occupa que du dessein de le combattre par les remèdes alcalins, tant fixes que volatils. Il réussit mieux dans l'anatomie, qu'il cultiva avec beaucoup d'ardeur; il acheva encore de mettre la chimie en réputation, par les leçons qu'il dicta dans les écoles de Leyde à un auditoire toujours nombreux. Ce professeur prit tellement à tâche d'accréditer cette science, qu'il ne cessa toute sa vie d'en vanter l'utilité; et son éloquence, son exemple, son autorité firent toute l'impression qu'il pouvait attendre. Il poussa cependant trop loin ses idées à cet égard : la nature devint toute chimiste entre ses mains; il la força même à l'être dans ses actions les plus simples. Mais il soutint une meilleure cause en défendant de tout son pouvoir la découverte du célèbre Harvey touchant la circulation du sang. Comme la vérité passe quelquefois pour un paradoxe chez les esprits prévenus, cette découverte que le médecin anglais avait annoncée en 1628 était encore rejetée comme une imagination chimérique par la plupart des professeurs de l'Europe, lorsque De le Boë monta en chaire en 1658. Les preuves qu'il amassa pour en établir l'évidence lui réussirent si bien, qu'il eut la gloire de l'avoir le premier enseignée et démontrée dans l'université de Leyde. » On a de Dubois : *De Bilis et Hepatis Usu*; Leyde, 1660, in-4°; — *Disputationum medicarum Decas, primarias corporis humani functiones naturales ex anatomicis, practicis et chimicis experimentis deductas complectens*; Amsterdam, 1663, in-12; — *Opuscula varia*; Amsterdam, 1664, in-24; — *Collegium medico-practicum, dictatum anno 1660*; Francfort, 1664, in-12; — *Epistola apologetica contra Antonium Deusingium*; Leyde, 1664, in-12; — *Praxeos Medicæ Idea nova, liber primus*; Leyde, 1667, in-12; — *Index Materiæ Medicæ*; Leyde, 1671, in-12; — *De affectus Epidemii 1669 Leidensem civitatem depopulantis Causis naturalibus, Oratio*; Leyde, 1672, in-12; — *Novissima Idea de Febribus curandis*; Dublin, 1687, in-12. Les œuvres de Dubois ont été recueillies sous le titre de *Opera medica, tam hactenus inedita, quam variis formis et locis edita, nunc certo ordine disposita et in unum volumen redacta*; Amsterdam, 1679, in-4°; Genève, 1680, in-fol. « Il y a, dit Éloy, une édition des œuvres de De le Boë publiée à Paris, 1671, 2 vol. in-8°, dans laquelle on trouve deux traités qui ne sont point dans les autres recueils des ouvrages de ce médecin. Le premier est intitulé : *Institutiones Medicæ*, le second *De Chymia*; mais De le Boë les a toujours désavoués. »

Éloy, *Dictionnaire historique de la Médecine*. — Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas.*, t. Ier.

DUBOIS DE RIAUCOURT (*Nicolas*), historien français, vivait vers le milieu du dix-septième siècle. Conseiller d'État de Charles IV, duc de Lorraine, et intendant de ses armées, il fut envoyé en Espagne en 1655 avec le marquis du Châtelet, pour solliciter la mise en liberté

de ce prince. On a de lui : *Histoire de l'emprisonnement de Charles IV, duc de Lorraine;* Cologne, 1688, in-12.

Dom Calmet, *Bibliothèque de Lorraine.*

DUBOIS DE SAINT-GELAIS (*Louis-François*), littérateur français, né à Paris, en 1669, mort à Cires-lès-Mello, en Beauvoisis, le 23 avril 1737. Chargé de l'éducation des enfants de Delaunay, directeur de la Monnaie, il obtint de celui-ci la place de contrôleur des rentes de l'hôtel de ville. Il devint ensuite secrétaire de l'ambassadeur d'Espagne au congrès d'Utrecht, et profita de ses fonctions diplomatiques pour visiter les principales cours de l'Europe. A son retour, il se livra en amateur distingué à la culture des arts et des lettres, et fut nommé secrétaire de l'Académie de Sculpture et de Peinture. On a de lui : *La Philis de Scire*, traduit de l'italien de Bonarelli; Bruxelles, 1707, 2 vol. in-12; — *Histoire journalière de Paris pendant l'année* 1716 *et les six premiers mois de* 1717; Paris, 1717, 2 vol. in-12; — *Voyage autour du Monde par Gemelli Carreri*, traduit de l'italien; Paris, 1719, 6 vol. in-12 : cette traduction est de Lenoble, mais elle a été revue par Dubois; — *Description des Tableaux du Palais-Royal, avec la vie des peintres en tête de leurs ouvrages;* Paris, 1727, in-12. Dubois fut aussi l'éditeur du recueil intitulé : *État présent de l'Espagne* (1717), dans lequel on trouve de lui un *Mémoire sur le rang et les honneurs des ducs et pairs*, présenté par le duc d'Arcos au roi Philippe V.

Mercure de France, mai 1737. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique.* — Quérard, *La France littéraire.*

DUBOIS DE JANCIGNY (*Jean-Baptiste*), savant et administrateur français, né à Jancigny (Bourgogne), le 22 mai 1753, mort à Moulins, (Bourbonnais), le 1er avril 1808. Il étudia à Paris le droit et les sciences naturelles (1); recommandé auprès du roi de Pologne, Stanislas Poniatowski, il partit, en 1775, pour Varsovie, y enseigna le droit international à l'École des Cadets, et devint promptement conseiller de cour. Il publia pendant son séjour à Varsovie l'*Essai sur l'Histoire littéraire de Pologne*, par D***; Berlin, 1778, in-12. Durant la même année, il revint sur ce sujet, et il exposa nettement son but dans un opuscule intitulé : *Réponses aux critiques sur l'Histoire littéraire de Pologne*, S.S.; 1778, in-8°. La vive affection que Poniatowski portait au jeune conseiller ne put retenir celui-ci en Pologne; un séjour de sept ans dans ce pays avait altéré profondément sa santé. Il revint en France : l'estime et la sollicitude du roi l'y suivirent; mais ce fut à ses propres efforts qu'il demanda la possibilité de continuer d'importants travaux. Mis en contact par une communauté d'études avec un des plus grands caractères de cette époque, il s'attacha à Malesherbes, et se voua à l'éducation de son petit-fils, Lepeltier de Rosambo. J.-B. Dubois devint le biographe du sage magistrat; sa notice, qui parut en 1788, fut réimprimée, sous le titre de : *Notice historique sur la vie et les travaux de Ch.-G. Lamoignon de Malesherbes;* troisième édition, considérablement augmentée, Paris, 1806. Cette brochure est précédée d'une *Lettre à François de N* [illegible] *hâteau.* [illegible]
tourmente révolutio [illegible] is
céré avec son ami et pr [illegible]
il échappa miraculeu [illegible] la [illegible]
ce ne fut qu'après le [illegible]
prendre le cours de ses [illegible]
cette période, si agitée, de sa [illegible]
par un important travail [illegible]
nomiques; il est intitulé [illegible]
Feuille du Cultivateur, *contenant les* [illegible]
expériences, mémoires, observat [illegible]
nonces, extraits des l [illegible]
teurs, renfermés [illegible]
ture *qui a été le germe de* [illegible]
teur, 2e *édition, augmentée*, [illegible]
Après avoir été successivement [illegible]
commission exécutive du con [illegible]
ture et des arts (en 1795), [illegible]
ministère de l'intérieur ([illegible]
saire du gouvernement en mission, [illegible]
fut choisi par le premier consul pour
le département du Gard, [illegible]
mier préfet. On lui doit le [illegible]
tranquillité et du mouven [illegible]
département. Il réo [illegible]
fit déblayer les A [illegible]
Carrée. Appelé ([illegible]
réunis dans le départ [illegible]
de Jancigny quitta, non [illegible]
Moulins, où une mort prém [illegible]
famille. Outre les ouv [illegible]
nuel des Droits-r [illegible]
— *Du Commerce* [illegible]
l'Europe, ou obse [illegible]
de la France en Italie, da [illegible]
Russie, dans la [illegible]
commerciale des [illegible]
ment réunies à l [illegible]
les améliorations [illegible]
Paris, 1806, in-8°; — [illegible]
bliés dans le *Recue* [illegible]
culture de la S [illegible] et
l'Agriculture de [illegible]
travail inédit [illegible]
bois a aussi [illegible]
traités li [illegible]
De l'Origine [illegible]
ticulier, [illegible]
des n [illegible]
M. Reve [illegible]

Documents particuliers.

(1) Dès l'année 1772 il avait publié : *Tableau annuel des progrès de la physique, de l'histoire naturelle et des arts;* Paris, in-8°. Chaque année devait voir paraître un volume de cet utile recueil.

IOIS DE JANCIGNY (*Adolphe-Phili-*
liplomate et orientaliste français, fils
ident, est né à Paris, en 1795. Il prit
dernières campagnes de l'empire. Mis
ni-solde lors de la seconde restaura-
profita d'un congé que lui accorda le
de la guerre pour repasser en Orient,
tinaient les tendances de son esprit et
nirs récents d'un voyage accompli au
: sa carrière. M. Dubois de Jancigny
t en France qu'en 1829. Pendant ce
our aux Indes orientales, il avait
Empire Indo-Britannique, qu'il entreprit
de mieux faire connaître en Europe.
la nécessité d'appeler l'attention des
d'État et des économistes sur le gou-
it de la Compagnie et l'avenir probable
nination anglaise dans l'extrême Orient.
êts de famille ramenèrent M. Dubois de
dans l'Inde Britannique en 1830, et
urs inattendu de circonstances le dé-
à entrer au service du roi d'Aoude,
id-dine-Hyder. De l'assentiment des
ments de France et d'Angleterre, il fut
plusieurs années aide-de-camp de ce
, qui lui confia en 1834-1835 une im-
mission en Europe. Il obtint de faire
r en France sa position militaire, et
é en 1840 au ministère des affaires
s. Ses écrits dans la *Revue des Deux*
yant attiré l'attention du gouvernement,
gé en 1841 d'une mission qui le conduisit
où il assista à la lutte de l'Angleterre
leste-Empire, et défendit avec succès les
du commerce français jusqu'à l'arrivée
Lagrenée. Il reçut ensuite l'ordre de se
ix Indes néerlandaises et d'y étudier
tion ainsi que les ressources de la co-
Java. Cette exploration, importante
u point de vue de la statistique et du
, le retint dans les possessions hollan-
qu'à la fin de 1845. Depuis son retour
(1846), M. Dubois de Jancigny a pu-
sultats de ses recherches sur plusieurs
xtrême Orient. On a de lui : *État actuel*
s anglaises; Affaires de l'Afghanis-
pédition anglaise au-delà de l'In-
L'Indus; Le Sindh; L'Hindoustan;
le Chine; Paris, 1840, gr. in-8° (extr.
ue des Deux Mondes); — *Progrès de*
nce anglaise en Chine et dans l'Inde;
1, gr. in-8°; id.; — *Inde* (dans la col-
Univers); Paris, Didot, 1845, in-8°. Cet
imprimé durant la mission de l'auteur,
ué par M. Xavier Raymond, attaché
ade de Chine; toute la partie icono-
, si curieuse, a été exécutée sur les in-
de M. Dubois de Jancigny; — *Ja-*
o-Chine, Empire Birman (ou Ava),
nnam ou Cochinchine, etc., *Ceylan*;
dot, 1850, in-8° (dans la collection
); — *Études sur les Indes néerlan-*
daises et sur Akbar, dans la *Revue des Deux Mondes* (année 1853 et 1854). M. Dubois de Jancigny est un des collaborateurs de l'*Encyclopédie du XIXe siècle* et de la *Biographie générale*. On y remarque de lui les articles AKBAR; AURENGZEB, etc. Ferdinand DENIS.

Documents particuliers.

***DUBOIS**, dit *de la Loire-Inférieure* (*Paul-François*), publiciste français, né le 2 juin 1795, à Rennes. Il fit ses études au lycée impérial de sa ville natale. En 1812 il entra comme élève à l'École Normale, et fut nommé en 1814 régent de mathématiques au collége de Guérande (Loire-Inférieure). Il occupait ces fonctions quand l'empereur revint de l'île d'Elbe; et, bien qu'il eût refusé de prêter serment à l'acte additionnel aux constitutions de l'empire, il ne fut en aucune manière inquiété dans sa position. M. Dubois s'enrôla alors volontairement dans la fédération bretonne, dont l'organisation avait été sanctionnée par Carnot, ministre de l'intérieur, et prit part à la défense de Guérande, attaquée par les royalistes. Lors de la seconde rentrée des Bourbons, M. Dubois fut révoqué de ses fonctions. Mais cette disgrâce fut de courte durée, car dès le mois de novembre 1815 il fut nommé régent de langue grecque, puis de rhétorique, au collége de Falaise. En 1818 il devint professeur de seconde au lycée de Limoges; puis, en octobre 1819, professeur de rhétorique au lycée de Besançon, et d'éloquence française à la faculté des lettres de cette même ville. En 1820 M. Dubois fut appelé à Paris en qualité de professeur de rhétorique au lycée Charlemagne. Il n'y resta que jusqu'en mai de l'année suivante, époque à laquelle il se vit, pour des motifs politiques, suspendu de ses fonctions. Le professeur disgracié consacra aux lettres les loisirs que lui faisait l'université. Déjà il avait collaboré aux *Tablettes universelles*, et fourni plusieurs articles au *Censeur européen*. Il entreprit alors une publication plus importante, celle du *Globe*, qu'il fonda avec le concours de MM. Lachevardière et Pierre Leroux, et dont, avec lui, les principaux rédacteurs furent MM. Duvergier de Hauranne, Cavé, Dittmer, Ch. Magnin, Armand Carrel, Jouffroy, Damiron. Le 15 février 1830 *Le Globe* devint journal quotidien, et ouvrit cette nouvelle phase de son existence par la publication de l'article intitulé *La France et les Bourbons en* 1830, pour lequel M. Dubois, qui en était l'auteur, fut appelé en cour d'assises. Il plaida lui-même sa cause, assisté de M. Ch. Renouard, et se vit condamné à quatre mois de prison et 2,000 francs d'amende. Il ne tarda pas à obtenir sa translation dans une maison de santé; et c'est là que le 27 juillet ses amis vinrent lui apporter la nouvelle des *ordonnances de Juillet* et de l'insurrection qui s'en suivit. De graves intérêts étaient engagés dans la publication du *Globe*. C'est pourquoi, dès le 27 au soir, M. Dubois crut devoir se rendre dans les

bureaux de ce journal et en reprendre momentanément la direction. La distribution à domicile étant devenue impossible, *Le Globe* parut ce jour-là sous forme d'affiches mais le 30 juillet recommencèrent les publications régulières, et M. Dubois conserva jusqu'au 14 août la direction du journal. Des dissentiments étant survenus entre les fondateurs du *Globe*, la liquidation s'en suivit, ainsi que la retraite de M. Dubois, et M. Pierre Leroux fut alors le rédacteur en chef et le gérant du nouveau *Globe*, qui devint l'organe de la doctrine saint-simonienne. La conséquence de la condamnation de M. Dubois en cour d'assises avait été sa radiation des cadres universitaires. Il s'y vit rétabli en octobre 1830, avec le titre d'inspecteur général des études. En juillet 1831 il fut élu député par le collége de Nantes. A partir de ce moment, il siégea pendant dix-sept années à la chambre des députés, où il fut constamment envoyé par le même arrondissement. Dans cet intervalle, il fut nommé, en mai 1839, conseiller titulaire de l'université, et, en mars 1840, directeur de l'École Normale supérieure : il avait remplacé dans ces deux emplois MM. Villemain et Cousin, devenus ministres. Pendant cette période de dix-sept années, M. Dubois fut secrétaire de la chambre durant plusieurs sessions, fit partie d'un grand nombre de commissions, et prit part à d'importants travaux. Les événements de février 1848 vinrent mettre fin au mandat législatif de M. Dubois. Cette même année aussi il quitta la chaire de littérature française, qu'il occupait à l'École Polytechnique depuis 1834. M. Dubois conserva au conseil de l'instruction publique ses fonctions universitaires, et continua de les exercer sous les ministères successifs de MM. Carnot, Vaulabelle, Freslon, de Falloux, de Parieu, de Crouzeilhes, Giraud, et pendant les premiers mois de l'administration de M. Fortoul. En avril 1852, la dissolution de l'ancien conseil de l'instruction publique eut pour conséquence la retraite de M. Dubois. Outre les travaux cités, on a de lui, dans la *Collection des Mémoires sur l'Histoire de France* (année 1824) la traduction d'un volume ayant pour titre : *Église de Reims sous Flodoard*.

C. MALLET.

Renseignements particul.

DUBOIS. *Voy.* BRETTEVILLE.

DUBOIS (*Jérôme*). *Voy.* BOS.

DUBOIS dit **CRESTIN.** *Voy.* CRESTIN.

DUBOIS (L'abbé). *Voy.* LIMON.

DUBOS (*Charles-François*), écrivain ecclésiastique français, né près de Saint-Flour, en 1661, mort à Luçon, le 3 octobre 1724. Il était grand-vicaire de l'évêque de Luçon et doyen du chapitre de la cathédrale. On lui doit la continuation des *Conférences de Luçon*, dont l'abbé Louis avait donné 5 vol. en 1685, et qui forment aujourd'hui 26 vol. in-12. On a encore de lui : *Vie de Barillon, évêque de Luçon*; Delft (Rouen), 1700, in-12.

Moréri, *Grand Dictionnaire historique*.

DUBOS (*Marie-Jeanne* RENARD, dame), femme graveur, née à Paris, vivait en 1720. Elle était élève de C. Dupin, dont elle réussit à imiter l'exécution. On cite d'elle divers sujets d'après Robert, les demoiselles Rosalba, Basseporte et quelques autres peintres. La plus connue de ses gravures est *Une jeune Fille caressant un lapin*, d'après Mlle Basseporte. Mme Dubos a aussi gravé plusieurs sujets dans *Versailles immortalisé*; Paris, 1720, 2 vol. in-4°.

Basan, *Dictionnaire des Graveurs*. — *Dictionnaire biographique et pittoresque*.

DUBOS (*Jean-Baptiste*), historien et critique français, né à Beauvais, en décembre 1670, mort à Paris, le 23 mars 1742. Fils d'un marchand, échevin de Beauvais, il fit dans cette ville ses premières études, et vint les achever à Paris. Après avoir été reçu bachelier de Sorbonne en 1691, il entra dans les bureaux des affaires étrangères sous M. de Torcy. Ce ministre reconnut le mérite de l'abbé Dubos, et le chargea de missions auprès de diverses cours de l'Europe : en Allemagne, en Italie, en Angleterre, en Hollande. L'abbé Dubos s'en acquitta en négociateur habile, et prit une part importante aux traités conclus à Utrecht, à Bade et à Rastadt. Le duc d'Orléans et le cardinal Dubois firent de ses talents le même usage que Torcy et avec le même succès. Ses services furent récompensés par des bénéfices et des pensions, et enfin par l'abbaye de Notre-Dame de Ressons près de Beauvais. Il fut reçu en 1720 à l'Académie Française, et remplaça, deux ans après, Dacier en qualité de secrétaire perpétuel. Il mourut à la suite d'une maladie longue et douloureuse. Quelques jours avant sa fin il répétait ces mots d'un ancien : « La mort est une loi, et non une peine. » Il ajoutait que trois choses doivent nous consoler de la perte de la vie : « Les amis que nous avons perdus; le peu de gens dignes d'être aimés que nous laissons après nous; le souvenir de nos sottises, et l'assurance de n'en plus faire. » L'abbé Dubos joignait à un caractère doux et obligeant des connaissances variées et étendues. On a de lui : *Histoire des quatres Gordiens, prouvée et illustrée par les médailles*; Paris, 1695, in-12. On n'admet ordinairement que trois Gordiens. Dubos soutint avec beaucoup d'érudition qu'il y en a eu quatre. Cette opinion paradoxale essuya plusieurs réfutations, auxquelles Dubos répondit de son mieux dans ses *Vindiciæ pro quatuor Gordianorum Historia*; Paris, 1700, in-12; — *Les Intérêts de l'Angleterre mal entendus dans la guerre présente*; Amsterdam, 1704, in-12. « Ce livre, suivant Lenglet-Dufresnoy, fut fort goûté en France, mais il ne fit pas beaucoup d'impression sur les Anglais. » Cependant Dubos annonçait un fait qui s'est accompli soixante-dix ans plus tard, c'est-à-dire

s américaines de leur mé-
ce livre d'autres prédic-
au ... le l'Angleterre; elles ne
pas ... et on a dit que pour ré-
à ... prophète il suffisait de
au ... ne son livre quatre mots : *Les*
de ... rre mal entendus par
é Dubos; — *Manifeste de Maximi-*
leur de Bavière, contre Léopold,
d'Allemagne; 1705, in-8°; — *His-*
... ligue faite à Cambrai entre Ju-
pape, Maximilien Ier, empereur,
II, roi de France, Ferdinand V, roi
... et tous les princes d'Italie contre
ue de Venise; Paris, 1712, 2 vol.
... *ions critiques sur la Poésie et*
e; ... 1719, 2 vol. in-12. « Tous
a ... e, dans son *Siècle de*
... le ... avec fruit; c'est le livre le
écrit sur ces matières
... de l'Europe. Ce qui fait
de cet ouvrage, c'est qu'il n'y a que
eurs et beaucoup de réflexions vraies,
s et ... des. Ce n'est pas un livre
ue. ... auteur pense et fait penser.
our ... pas la musique; il n'avait
... de vers, et n'avait pas un tableau;
... beaucoup lu, vu, entendu et réflé-
... *ire critique de l'établissement*
française dans les Gaules;
... vol. in-4°. Ce livre, le plus im-
de l'abbé Dubos, repose sur une
hypothétique, mais habilement pré-
audacieusement défendue, savoir que
... possession des Gaules par les Francs
lissement pacifique, et non pas une
a que ce système soit tout juste le
érité, il a cependant rendu service
historique en suscitant la réfutation
... Voici comment celui-ci juge le
l'abbé ... os : « Cet ouvrage a séduit
..., parce qu'il est écrit avec beau
... qu'on y suppose éternellement ce
stion ; parce que plus on y man-
es, plus on y multiplie les proba-
ie qu'il a douté, pour com-
... mais quand on examine bien,
colosse immense qui a des pieds
c'est parce que les pieds sont d'ar-
colosse est immense. Si le système
bos avait eu de bons fonde-
it pas été obligé de faire trois
pour le prouver, il aurait tout
son sujet ; et sans aller chercher
s ce qui était très-loin, la raison
erait chargée de placer cette vé-
ne des autres vérités. L'histoire
uraient dit : « Ne prenez pas tant
rons témoignage de vous. »
complète du système de l'abbé
Augustin Thierry, *Récits méro-*
... a encore de l'abbé Dubos la
traduction des trois premières scènes du *Caton* d'Addisson. Cette traduction a été imprimée dans les *Nouvelles littéraires de la Haye* d'octobre 1716.

Journal des Savants d'août 1748. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*. — Quérard, *La France littéraire*.

* **DUBOS** (*Mathieu*), pamphlétaire de l'époque de la Fronde. On trouve dans la multitude des écrits connus sous le nom de *Mazarinades* sept pièces de sa composition, tant en latin qu'en français, soit en prose, soit en vers. La meilleure a pour titre : *Icon tyranni in invectiva contra Mazarinum expressa*. Elle est d'une bonne latinité, et ne manque ni de vigueur ni d'élégance. Les *Mémoires* du cardinal de Retz portent que le marquis de Vardes fit couper le nez à Dubosc-Montandré, autre pamphlétaire de l'époque, pour avoir insulté sa sœur, la maréchale de Guébriant ; mais les souvenirs du cardinal, qui écrivait vingt ans après l'événement, le trompent ; c'est contre Mathieu Dubos que fut commis, en 1651, cet acte de lâche et cruelle vengeance, et le marquis vengeait une injure personnelle. Loret, qui, dans son journal en vers, raconte jour par jour ce qui se passait à Paris, explique que les laquais du marquis se saisirent du libelliste, et

Coupèrent à coups de ciseau
Son très-infortuné naseau.

On ignore les autres circonstances de la vie de Mathieu Dubos.

Moreau, *Bibliographie des Mazarinades*.

DUBOSC. *Voyez* Bosc (Du).

DUBOSC-MONTANDRÉ, écrivain politique, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle; il fut un des plus féconds pamphlétaires de la Fronde. Ayant été maltraité par ordre du prince de Condé, qu'il avait déchiré dans un libelle, il jura de se venger. Le prince en fut averti; il jugea à propos d'adoucir par quelque prévenance la colère qu'il avait excitée, et la plume vénale de son antagoniste lui fut acquise. Tel est le récit qu'on a souvent reproduit, et qui repose peut-être sur une méprise; quoi qu'il en soit, quarante à cinquante pièces publiées en 1650, 1651 et 1652, forment l'œuvre de Dubosc-Montandré : toutes sont destinées à louer et à défendre le prince de Condé; elles sont écrites avec une facilité déplorable, et, dans la chaleur de l'argumentation, l'auteur s'emporte à des excès sanguinaires odieux; il n'hésite pas à crier : « Point, point de Mazarins! point de Mazarins! point de Mazarines! main basse sur cette maudite engeance! point de quartier! tue! tue! tue! » Dans un libelle intitulé *Le Point de l'Ovale*, et remarquable par l'exagération des idées démocratiques, on remarque des phrases dans le genre de celle-ci : « Faisons carnage, sans respecter ni les grands ni les petits, ni les jeunes ni les vieux, ni les mâles ni les femelles, afin que même il n'en reste pas un seul pour en conserver le nom. »

De pareils excès ne pouvaient rester impunis; le parlement condamna plusieurs de ces terribles pamphlets à être brûlés par le bourreau, et défendit de les vendre, publier ou débiter sous peine de mort. C'est encore chez Dubosc-Montandré qu'on trouve une assertion reproduite avec éclat un siècle et demi plus tard : « Les grands ne sont grands que parce que nous les portons sur nos épaules; nous n'avons qu'à les secouer pour en joncher la terre. » Il avance un principe que n'aurait certes pas désavoué Danton, et qu'on croirait sorti de la bouche de Saint-Just : « En matière de soulèvement, on n'est coupable que d'avoir eu trop de modération. » Malgré tant d'emportement, Dubosc-Montandré ne voulait une révolution qu'au profit du prince dont il avait embrassé la cause; il jugea prudent de quitter la France avec lui en 1652. En 1656 il dédiait à *Messieurs du chapitre de Liége* une *Vie de saint Lambert*. Il rentra avec le prince après la paix des Pyrénées, et se mit à publier des ouvrages historiques, tels que la *Suite des Ducs de la basse Lorraine;* 1662; — l'*Histoire et politique de la maison d'Autriche;* 1670. La cour continua sans doute de redouter son humeur tracassière, car en 1667 ou 1672 il fut mis à la Bastille. Dans ses derniers jours, il était réduit à composer des sermons pour subsister, et il mourut dans une grande indigence.

G. BRUNET.

Saint-Aulaire, *Histoire de la Fronde*. — Moreau, *Bibliographie des Mazarinades*.

DU BOUCHAGE (*François-Joseph* DE GRATET, vicomte), homme d'État français, né à Grenoble, le 1er avril 1749, mort à Paris, le 12 avril 1821. Il entra à quatorze ans dans le corps de l'artillerie. Il était pourvu du titre d'inspecteur général depuis le 1er juillet 1792, lorsque, cédant aux instances réitérées du roi et de la reine, il accepta, le 21 du même mois, les fonctions de ministre de la marine. Quand, le 10 août, le conseil fut donné à Louis XVI d'aller se mettre avec sa famille sous la protection de l'Assemblée nationale, Du Bouchage combattit ce projet avec une chaleur qui ébranla un moment le roi. L'infortuné monarque ayant fini par céder, Du Bouchage lui prouva une dernière fois son dévouement en donnant le bras à la reine et en tenant madame Royale par la main. Depuis cette journée jusqu'à la seconde Restauration, Du Bouchage resta étranger aux affaires publiques, bien que son ancien ami Decrès, qui voulait le faire entrer dans le service des fonderies, auquel il était très-propre, lui eût plusieurs fois fait offrir sa réintégration. Chargé, du 24 septembre 1815 au 23 juin 1817, du portefeuille de la marine, il lui porta, pendant les vingt-et-un mois de son administration, des coups répétés dont elle fut longtemps à se remettre. N'écoutant que son zèle monarchique et instrument passionné des tendances réactionnaires de l'époque, il frappa de proscription, avant l'âge, des officiers dont les services commandaient le maintien, et leur substitua des personnes qui, replacées brusquement dans un corps qu'elles avaient quitté depuis vingt-cinq ans, n'y reparurent que pour donner une apparence de légitimité aux rémunérations qu'elles obtinrent au préjudice de ceux qui avaient versé leur sang pour la France. Le choix de certains commandants impropres à leurs fonctions et la dislocation de divers services, réprouvés par cela seul qu'ils ne devaient pas leur création au nouveau gouvernement, n'attestent que trop chez Du Bouchage un esprit de réaction. A sa sortie du ministère, il fut élevé à la pairie.

P. LEVOT.

Archives de la Marine. — *Annales maritimes*. — *Discours de M. le marquis d'Herbouville à la Chambre des Pairs*, le 16 juillet 1821.

* **DU BOUCHAGE** (*Gabriel* GRATET, vicomte), homme politique français, né à Grenoble, le 3 juin 1777, neveu du précédent. Fils d'un ancien préfet des Alpes-Maritimes sous l'empire, il fut député de l'Isère en 1815 et 1816. Pair de France en 1823, il s'y posa en adversaire des opinions libérales. Sous le roi Louis-Philippe, il fit entendre un langage opposé. Depuis la révolution de février, M. Du Bouchage est rentré dans la vie privée.

Pascalet, *Le Biog. univ.* — *Dict. d*[illegible]

* **DUBOUCHET** ([illegible]*chel*) [illegible]
RIE, littérateur fran[illegible] né a[illegible]
vers 1650. C'était, [illegible]
qui passa du sein de[illegible]
retraite. On sait peu d[illegible]
sa vie; mais il a [illegible]
ouvrage, deux fois [illegible]
sa fondation et [illegible], *où* [illegible]
tées au vif les fortes colonnes [illegible]
son édifice, par de très-belles [illegible]
rées de divers sujets; Paris,
1612, in-12, avec des remarq[illegible]
lippe Varin.

Ansart, *Biblioth. littér.* — B. Hauréau, [illegible] *Maine*, t. IV.

DUBOUCHET (*Pierre*), h[illegible]
çais, mort vers 1825. Médecin [illegible]
élu à la Convention nat[illegible]
Louis XVI. Envoyé a[illegible]
le département de la [illegible]
par un goût pour la parure [illegible]
le costume des autres [illegible]
Il s'opposa à une amn[illegible]
casion des insurrections [illegible]
combattit aussi le pro[illegible]
les colonies en 1795; [illegible]
plutôt de diriger les [illegible]
l'Angleterre. Retiré de la scène [illegible]
à l'exercice de sa pro[illegible]
teint par la loi du 12 [illegible]
quitter la France.

Arnault, Jouy, etc., *Biog. nouv. des* [illegible] *hist. des Contemp.*

DUBOUCHET (*Florimond* L[illegible]

LANGLOIS

. Voi. [illegible] ILLE ( ).
(( ) . de
it . ci acur. i -
, ie o ier 1683. j
le la uoupe de l de E o-
ie des bonnes ue son
belle. uuut

ne vasque :
la Beauchâteau :
ame, elle a de l'esprit comme un diable.

Observations de Scudéry sur
cette pièce elle créa le rôle de
créa aussi celui de Camille dans
bre, dans *L'Impromptu de Ver-*
la manière outrée et emphatique
la scène avec Curiace :
hère âme? et ce funeste honneur
x dépens de tout notre bonheur? etc.
con c et
le vi
les rar uuus;
ure vers 1675.
H. MALOT.

historique sur L'Impromptu de Ver-
urier, *Galerie historique des Acteurs*
nçais.

r. *Voy*. BOULAY (DU) et FAVIER.

(*Jean-Armand*), controver-
né à Montpellier, en 1652, et
s, le 5 août 1720. Après avoir
à Puylaurens, il fut ministre
ou son père exerçait aussi les
ons. Obligé de quitter la France
assa en Hollande, et s'attacha à
u'il suivit en Angleterre et en Ir-
mort de son protecteur, il fut
française de Savoie à Londres.
Lettre de M. l'évêque de Con-
réponse de M. Dubourdieu fils,
ermon du mesme sur le bon-
e Vierge; Amsterdam, 1681,
raitez d'un docteur romain
ement de la coupe, etc., avec
ines et solides par l'Écriture;
12; — *Sermon prononcé la*
railles de la reine Marie; Ams-
8°; — *Dissertation historique*
rtyre de la légion Thé-
ire du martyre de cette lé-
saint Eucher, évêque de Lyon
smaizeaux); Amsterd., 1705, in-
e faite sur le manuscrit de
paru, en 1696; — *L'Orgueil*
, *abattu de la main de*
1707, in-8°; — *Sermon contre*
— *nparaison of the penal*
st Protestants with these
sts; Lond., 1717, in-12;
année, selon Quérard;
vertus chrétiennes, ou le
, traduite de l'anglais de
1719, in-8°. Dubourdieu a
donné une édition des *Aventures de Télémaque, avec des notes critiques et historiques*; Rotterdam, 1719, in-12 : recherchée des bibliophiles et devenue très-rare. Les notes contiennent une explication particulière de cet ouvrage allégorique.

Michel NICOLAS.

Journal des Savants de 1706. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique*.

DU BOURG (*Anne*). *Voyez* BOURG (DU).

* **DU BOURG** (*Léonore-Marie* DU MAINE, *comte*), maréchal de France, né le 14 septembre 1655, mort le 15 janvier 1739. Page de la grande écurie en 1671, il entra aux mousquetaires en 1673, et suivit le roi aux siéges de Maëstricht et de Dôle. Capitaine de cavalerie au régiment de Cervon en 1675, il coopéra à la prise de Condé, ainsi qu'au siége de Valenciennes. Ayant obtenu (22 avril 1677) le grade de colonel du régiment Royal-cavalerie, il prit une part très-active aux prises d'Ypres, de Gand et de Kehl, où, à la tête de sa cavalerie, il repoussa une sortie entreprise par le comte de Mercy, qui commandait dans Strasbourg pour l'empereur, et força ainsi le fort de L'Étoile de capituler. Après avoir successivement combattu sous les maréchaux d'Humières et de Créquy, tant aux siéges de Hambourg et de Bitche (1679) qu'à l'armée de Flandre (1683), il fut nommé brigadier (10 mars 1690), puis inspecteur général de la cavalerie le 19 avril suivant. S'étant démis de son inspection générale, il fut nommé maréchal de camp (30 mars 1693), et employé en Allemagne sous les maréchaux de Lorges et de Choiseul. Les services qu'il avait rendus en Allemagne sous le maréchal de Tallard l'ayant fait élever (29 janvier 1702) au grade de lieutenant général des armées du roi, il commanda la tranchée au siége de Kehl, sous le maréchal de Villars, prit part à la victoire d'Höchstett (1703), et vainquit complétement les Impériaux au combat de Rumersheim, en 1709. Il reçut pour ce fait d'armes le collier des Ordres du roi, et fut élevé à la dignité de maréchal de France (2 février 1724). Il mourut à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

A. S....Y.

Pinard, *Chron. milit.*

* **DUBOURG-BUTLER** (Comte *Frédéric*), général français, né à Paris, en 1778, mort en juillet 1850. Il était élève de marine au commencement de la révolution. Il n'en adopta pas les principes, et se distingua dans les rangs de l'armée royaliste de l'ouest. Atteint gravement, il tomba entre les mains des républicains. Il attendait le sort destiné aux révoltés, lorsqu'une dame s'intéressa au jeune homme, et lui donna les moyens de se soustraire à la mort ; elle le cacha d'abord, puis le fit parvenir jusqu'au général Bernadotte, commandant alors l'armée de l'ouest, qui le mit régulièrement en liberté. Dubourg entra aussitôt dans les rangs de l'armée républicaine. En août 1809, il faisait partie de l'état-major de son libérateur, devenu prince de Ponte-Corvo. Lorsque Bernadotte fut appelé au

trône de Suède, Dubourg le suivit; mais Napoléon ayant rappelé les officiers français qui avaient accompagné le nouveau roi, Dubourg revint en France, et fit la campagne de Russie (1812) en qualité de chef d'état-major d'une division polonaise. Blessé et fait prisonnier en décembre de la même année, il fut envoyé à Saint-Pétersbourg. Il rentra en France à la suite des armées coalisées, et parvint sous la première Restauration à reprendre le grade de chef d'état-major au ministère de la guerre. Il suivit Louis XVIII dans sa fuite à Gand (20 mars 1815), et fit la connaissance de Châteaubriand, avec lequel il rédigea plusieurs numéros du *Journal politique de Gand*. Dubourg rentra en France quelques jours avant les Bourbons; et quoique, au rapport de ses contemporains, il eût servi la cause royale avec chaleur et adresse, c'est-à-dire en se liant aux personnes du parti contraire qui exerçaient une certaine influence sur les affaires, son zèle parut suspect, et décida une disgrâce dont rien ne put le faire sortir. On ignore comment Dubourg, sans fortune, passa les quinze années de la Restauration; mais on comprend l'irritation que devait lui causer l'ingratitude du pouvoir auquel il avait deux fois consacré ses services. Aussi la révolution de Juillet le trouva-t-elle disposé à accepter tout parti qui lui procurerait la vengeance. M. Louis Blanc raconte en ces termes la première apparition de Dubourg dans la lutte qui allait renvoyer une troisième fois les Bourbons dans l'exil : « C'était dans la nuit du 28 au 29 juillet. Un inconnu aborde une troupe de citoyens sur la place des Petits-Pères. — Le combat recommence demain; dit-il, je suis militaire : avez-vous besoin d'un général? — D'un général? répond l'un d'eux : en temps de révolution, il suffit d'un tailleur! — Vous voulez être général; ajoute un second? eh bien, prenez un uniforme, et courez où l'on se battra. — Le lendemain, Dubourg avait suivi ce conseil, et le peuple criait : « Vive le général Dubourg! ». Surpris par sa fortune révolutionnaire, mais résolu à en profiter, il se rendit à l'hôtel de ville. Là le pouvoir était vacant, et appartenait au premier qui savait le prendre; Dubourg y trouva Évariste Dumoulin, l'un des rédacteurs du *Constitutionnel*, qui déjà s'occupait de régulariser l'insurrection et cherchait surtout à lui donner un chef militaire; ils s'entendirent facilement. Les pouvoirs qui s'installent avec la victoire ne manquent jamais de courtisans. Le général Dubourg trouva à l'instant autour de lui des aides de camp et des secrétaires; l'École Polytechnique lui fournit un état-major habile, actif, intelligent, et il trouva dans lui-même la présence d'esprit et l'énergie qui donnent l'autorité au commandement. Déjà il avait dicté des ordres du jour concernant les soins à prendre des morts et des blessés, les devoirs nouveaux des municipalités, la garde des monuments et des établissements publics, quand l'arrivée d'un autre général vint renverser sa royauté de quelques heures. Dubourg se rendit au-devant de La Fayette, et lui remit sa dictature en s'écriant : « A tout seigneur, tout honneur. » Plus tard, c'était à La Fayette de remettre le pouvoir suprême au duc d'Orléans, proclamé lieutenant général du royaume. Le prince venait de recevoir les embrassements du vieux général et d'agiter le drapeau tricolore devant le peuple, lorsque Dubourg s'avança, et montrant au duc la place de Grève couverte d' [illegible] mmes armés de canons et de pavés encore [illegible] adresse ces mots : « Prince, v[illegible] honnête homme, je [illegible] le cr[illegible] de prendre des e[illegible] nts [illegible] vous connaissez [illegible] les oubliez jamais, car [illegible] rait qu'on ne viole pas im[illegible] ment. » La réponse du duc [illegible] été conservée; mais dès ce mo[illegible] révolutionnaire fut frappé [illegible] disgrâce. La gêne et la do[illegible] veau assaillir Dubourg. [illegible] maison de santé du docteur [illegible] domestiques augmentèrent so[illegible] et cédant au découragem[illegible] le terme d'une carrière si [illegible] tique en avalant une fo[illegible] gouvernement républ[illegible] à Dubourg la pension [illegible] retr[illegible] grade de maréchal de [illegible] écrits politiques de circon[illegible] Dubourg : *Lettre d'un Ang*[illegible] *en Angleterre d'un voyage* [illegible] *d'août* 1814, *sur le* [illegible] trad. de l'anglais, [illegible] *servir à l'histoire* [illegible] in-8°; — *De la nécessité* [illegible] *l'épuration de l'armée que d*[illegible] *gales, et Moyens de former une* [illegible] *qui offre à la nation des garanties* [illegible] Paris, 1815, in-8°: cet é[illegible] l'administration de Clarke, [illegible] ministre de la guerre; — *la* [illegible] *dopter un système stable* [illegible] *dépenses publiques, et* [illegible] *l'établir*; Paris, 1816, in-8 [illegible] — [illegible] *constitutions militaires, et q*[illegible] sur l'art militaire, où l'on re[illegible] vues.

Moniteur universel du [illegible] briand, *Mémoires d'Outre*[illegible] *de la Restauration*, VIII, [illegible] *toire de dix ans.* — *Napoléon* [illegible] *naire de la Conversation.* — [illegible]

DUBOURNIAL. *Voy.* [illegible]

DUBOURY (*Louis*-[illegible] veur hollandais, né à [illegible] dans la même ville, [illegible] Jean Lairesse et de [illegible] de Bernard Picart, do[illegible] ses gravures. [illegible] sujets historiq[illegible]

ité. Il s'est distingué en peinture par des ta-
aux de boudoir qui sont recherchés pour leur
ce. Il a décoré aussi plusieurs plafonds avec
goût incontestable. Obligé de travailler pour
re, Duboury mit souvent dans ses œuvres une
cipitation qui en diminuait la valeur.

agler, *Neues Allgem. Künstler-Lexicon.* — Basan, tionn. *des Graveurs.*

DUBOY DE LAVERNE (*Philippe-Daniel*), ographe et orientaliste français, né près de on, en 1755, mort le 13 novembre 1802. Ne- de dom Clément, qui se chargea de son ication, il fut d'abord attaché au directeur de imprimerie royale du Louvre, Anisson-Duper-, et lui succéda à l'époque de la révolution. is des temps si difficiles, son zèle intelligent ta cet établissement au plus haut point de ndeur; ce fut lui qui réorganisa la typographie ntale. Ce fut sur ses instructions que la le collection des caractères étrangers de la grégation de *la Propagande* fut conservée et sportée de Rome à Paris. Enfin, ce fut encore qui en peu de jours forma l'imprimerie fran-se, grecque et arabe, devenue si utile à la itique et aux lettres pendant l'expédition gypte.

lvestre de Sacy, *Notice sur Duboy de Laverne*, dans *Magasin encyclopédique*, huitième année, t. IV.

DUBRAVIUS ou **DUBRAVUS** (*Roderich*), isconsulte bohémien, mort le 3 août 1545. On e lui : *Wlasta*, œuvre mi-partie prose et vers, il raconte l'histoire des amazones bohé-mnes; — *Opusculum de componendis epis-lis*; Leipzig, 1537, in-8°; — *Vita et enco-ium Bohuslai de Lobkowitz*; Prague, 1570; *Jura et constitutiones regni Bohemiæ*, rage que lui attribuent Fabricius et Possevin.

albin, *Bohemia docta.* — Fabricius, *Bibl. med. et inf. at.*, VI, 817. — Hain, *Repertor. bibliog.*, II, 250.

DUBRAW (*Jean*), historien bohémien, né à sen, vers la fin du quinzième siècle, mort le septembre 1553. Son nom de famille était la. Ayant obtenu des lettres de noblesse, il t celui de *Dubrawski* (en latin *Dubravius*), n d'une ancienne famille de Moravie. Après ir fait ses études en Italie, il entra dans le seil de Stanislas, évêque d'Olmütz, qui l'em-ya à diverses négociations. Il fut pourvu même de l'évêché d'Olmütz après la mort Zambeck, successeur de Stanislas, et obtint la utation d'un prélat pieux et éclairé. Ses fonc-s épiscopales ne l'empêchèrent pas d'être bassadeur de Ferdinand Ier en Silésie, puis en ième, et président de la chambre établie pour e le procès aux rebelles qui avaient pris t à la ligue de Smalkalde. On a de Dubraw *Histoire de Bohême* en 33 livres, écrite c beaucoup d'exactitude. La première édition, primée aux frais de l'auteur, à Prostau, 1550, lée à un petit nombre d'exemplaires, est de-nue très-rare. Thomas Jourdain et Craton en nèrent une nouvelle, à Bâle, 1575, in-fol., en joutant l'*Histoire de Bohême* d'Eneas Syl-vius. Freher inséra ces deux histoires dans ses *Scriptores Rerum Bohemicarum*; Hanau, 1602, in-fol., et elles furent réimprimées à Franc-fort, 1687, in-8°. Les autres ouvrages de Du-braw sont : *Commentarius in Psalmum V Davidis*; — *Epistola de œconomia Ecclesiæ*; — *Oratio funebris in Sigismundum, regem Po-loniæ*; Prostau, 1549; — *De Piscinis, libri V*; Zurich, in-8°; Nuremberg, 1596, in-8°; — des notes sur Martianus Capella.

Born, *Effigies Virorum erud. Bohemiæ.* — *Journal des Savants*, 8 janvier 1688. — Teissier, *Eloges des Hommes savants.* — Balbin, *Bohemia docta.*

* **DUBRETON** (*Jean-Louis*, baron), général français, né à Ploërmel (Bretagne), le 18 janvier 1773, mort à Versailles, en juin 1855. Engagé volontaire (1er mars 1790) dans le bataillon auxiliaire des colonies, il devint le 12 avril suivant lieutenant des gardes-côtes. Après avoir successivement obtenu les grades de sous-lieutenant (15 septembre 1791), de lieutenant (1er octobre suivant) au 78e régiment d'infanterie, d'adjudant-major (15 mars 1793), il fut nommé capitaine de grenadiers au 2e bataillon de la 143e demi-brigade (23 septembre 1795), à cause du courage qu'il avait montré tant à l'armée du nord qu'à celle de la Vendée. Étant passé dans la 52e demi-brigade, il fit la campagne d'Italie, où il obtint (19 septembre 1800) le grade de chef de bataillon à la suite du passage du Mincio, où il fut grièvement blessé. Ayant fait partie de l'expédition de Saint-Domingue sous les ordres du général Leclerc, il fut nommé (17 mars 1803) chef de brigade de la 11e demi-brigade. Fait prisonnier par les Anglais à la suite de l'évacuation de l'île (4 décembre 1803), il rentra bientôt en France, où il prit (18 octobre 1804) le commandement du 5e régiment, à la tête duquel il fit la campagne de Hollande et d'Allemagne. Général de brigade (6 août 1811), il servit en Espagne, et mit en fuite les guerillas qui, sous les ordres de Porlier, le *Marquesito*, et de Mendizabal, désolaient la province de Sant-Ander. Créé baron de l'empire en récompense des talents qu'il déploya lors de la défense de Burgos, où avec 1,500 hommes il opposa pendant trente-trois jours une résistance insurmontable à une armée entière commandée par Wellington, il fut promu (23 décembre 1811) au grade de général de division, passa (1813) à la grande armée d'Allemagne, et se distingua d'une manière toute particulière au combat de Hanau. Nommé (8 juillet 1814) chevalier de l'ordre royal de Saint-Louis, il reçut (19 novembre) le commandement supérieur de la place de Valenciennes, qu'il dut remettre (28 mars 1815) entre les mains du colonel Marbot, qui venait en prendre possession au nom de Napoléon. A la seconde restauration, le général Dubreton, élevé (3 mai 1816) au grade de commandeur de l'ordre de Saint-Louis, reçut (21 juillet 1815) le commandement de la 5e division militaire (Strasbourg), et fut enfin ap-

pelé (5 mars 1819) à la dignité de pair de France.

A. SAUZAY.

Archives de la guerre. — *Dictionnaire des Batailles.* — De Courcelles. *Hist. des Généraux français.* — *Journal des Débats* du 24 juin 1855.

* **DU BREUIL** (*Guillaume*), jurisconsulte français, natif de Figeac en Quercy, d'une famille honorable et riche, mort après 1344. Ce jurisconsulte, omis par la plupart des biographes, composa vers 1330 un ouvrage en quelque sorte classique jusqu'au seizième siècle, et intitulé : *Stylus curiæ Parlamenti Franciæ*. Outre qu'il fut souvent cité, quelques-unes des doctrines qu'il renferme sont entrées dans les ordonnances des rois Philippe de Valois, Jean le Bon et Charles VII. Une nouvelle édition du *Stylus Parlamenti* a été donnée par Ch. Dumoulin; on en a aussi une traduction française. La Bibliothèque impériale possède, sous les n° 4641 A et B, 4642, 4644 et suppl. lat. n°s 90, des manuscrits de cet ouvrage. En 1325 Du Breuil était avocat du roi à Paris, et nous le trouvons portant la parole au parlement dans une affaire considérable, et prêtant son ministère au fils aîné du roi d'Angleterre, Édouard II, lorsque ce prince, qui fut depuis Édouard III, vint à Paris jurer hommage et fidélité au roi de France pour le duché d'Aquitaine et les autres domaines de France. Jusqu'à la fin de sa glorieuse carrière, Du Breuil prit une part active aux débats du parlement de Paris. Sa fortune grandit avec sa réputation, et il paraît qu'elle prit un développement extraordinaire. Cependant les dernières années de sa vie furent agitées et peut-être malheureuses. Partisan des libertés gallicanes, aurait-il été soupçonné d'hérésie? L'absence de documents rend cette question à peu près insoluble.

Sa fille, devenue son unique héritière, épousa Bertrand de Châteaupers, et en secondes noces messire Alsias de Sevérac, dont le fils, Amaury, joua un rôle éminent sur la scène politique de son temps (*voy.* AMAURY).

Le Bas, *Dict. encyclopédique de la France.*

DUBREUIL (*Jean*), littérateur français, né à Paris, en 1602, mort le 27 avril 1670. Il entra dans la Société de Jésus, et devint directeur du noviciat de Dijon. On a de lui : *La Perspective pratique nécessaire à tous les peintres, graveurs*, etc.; Paris, 1642-1648, 3 vol. in-4°; — *L'Art universel des fortifications*; Paris, 1665, in-4°.

Feller, *Biographie universelle*, édit. de Weiss.

DUBREUIL (*Joseph*), jurisconsulte français, né à Aix, le 12 juillet 1747, mort dans la même ville, le 6 juin 1824. Après avoir suivi le barreau, il fut assesseur et procureur du pays de Provence. Après 1789, il exerça des fonctions publiques. En 1806, époque de l'institution de l'école de droit d'Aix, il fut membre du conseil de discipline de cette école. Maire de la ville d'Aix durant les Cent Jours, il l'administra avec une prudence qui la sauva des excès d'abord. Rentré dans la vie privée, il composa sur diverses branches du droit des ouvrages estimés. On a de lui : *Observations sur quelques Coutumes et usages de Provence recueillis par Jean de Bomy*; Aix, 1815, in-4°; — *Analyse raisonnée de la Législation sur les Eaux*; 1817, in-4°; — *Observations sur le rapport des dons faits par le père à ses enfants, réclamé par les légataires de la quotité disponible*; ibid., 1822, in-8°.

Beuchot, *Journal de la Librairie.*

DUBREUIL (*Pierre*), prédicateur protestant, d'origine française, né dans la seconde partie du quinzième siècle, mort à Tournai, le 19 février 1543. Ses prédications irritèrent les magistrats de Tournai, qui ordonnèrent de l'arrêter et firent fermer les portes de la ville pour lui ôter tout moyen de fuite. Dans la nuit du 2 février 1542, ses amis essayèrent de le faire descendre au moyen d'une corde le long du rempart de Tournai; mais il se cassa la cuisse, et tomba entre les mains de ceux qui le cherchaient. Après une année de détention, il fut brûlé vif.

De Thou, *Hist. sui temp.*

DUBREUIL (*Pierre*), historiographe français, vivait au dix-septième siècle. On a de lui : *Histoire ample des peuples habitants des trois bourgs du Ricey*; Paris, 1654.

Lelong, *Bibliothèque historique de la F*

* **DU BREUL** (*Bertrand*),
et de Montbarrey, diplomate
l'Isle (Bugey), en 1509, mort à
Issu d'une ancienne maison du
rigine remonte à 1300, et qui
aujourd'hui en Franche-Comté,
la cour de Charles III, duc
prince ayant été dén de
çois Ier, envoya
du monarque français, qui
ses États au duc pourvu qu
en personne et c de r
de l'empereur.
venue à cette époque,
effet. Quelques années après
Philibert, voulant la renouer,
en France, auprès d'I II,
d'ambassadeur. « Ses
réussirent si bien
son prince avec m
roi, et par ce moyen
et du Piémont. »

Titres de la chambre des comptes de ... chenon, *Histoire de Bresse et du* ... p. 82, et continuation de la IIIe partie.

* **DU BREUL** (*Antoine*), baron
Cerdon, fils du précédent,
sien, né vers 1540, mort à
Emmanuel Ier, duc de Sa
d'État par lettres du 6
tent que c'est pour le re
services et *notables assi-*
Provence, aux siéges de
et d'Essiles, et même d'avoir

eins formés contre sa personne. « Bien que tous les courtisans de la cour de Savoie se fussent agrandis en biens, lui seul, écrit Guichenon, eut beaucoup de peine à conserver son patrimoine, ayant plutôt butté à acquérir de l'honneur que des biens. » Il avait épousé, le 29 avril 1571, Claire Grimaldi, fille de Jacques Grimaldi, comte de Sanpietro in Arena, patrice de Gênes. E. de Charnage.

Titres de la chambre des comptes de Turin. — Guichenon, *Histoire de Bresse et du Bugey.*

DUBREUL (*Jacques*), historien et antiquaire français, né à Paris, en 1528, mort dans la même ville, en 1614. Il était religieux de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés et abbé de Saint-Allire de Clermont. Ses ouvrages ont pour titres : *Vie de Charles de Bourbon, oncle de Henri IV;* Paris, 1612, in-4°; — *Les Fastes et antiquitez de Paris;* Paris, 1605, in-8°; réimp. sous le titre de *Le Théâtre des Antiquitez de Paris;* Paris, 1612, in-4° (dédié au prince de Conti); — *Supplementum Antiquitatum urbis Parisiacæ, quo ad SS. Germani a Pratis et Mauri Fossatensis cœnobia;* Paris, 1614, in-4°. Une autre édition du *Théâtre*, Paris, 1639, in-4°, est augmentée d'un supplément depuis 1610 par D. H. I., en cent quatre pages. Enfin, il existe une édition du même ouvrage sous ce titre : *Les Antiquitez de la ville de Paris* augmentée par Cl. Malingre); Paris, 1640, in-fol. On a encore de Dubreul : *Les Antiquitez et choses plus remarquables de Paris, recueillies par Pierre Bonfons, et augmentées par frère Jacques Dubreul;* Paris, 1608, petit in-8°, fig. Il a publié comme éditeur : *Sancti Isidori, Hispalensis episcopi, Opera omnia quæ extant;* Paris, 1601, in-fol.; nouv. édit., Cologne, 1617, in-fol. Il a laissé manuscrite une *Histoire de l'Abbaye de Saint-Germain.*

E. Regnard.

Lelong, *Bibl. hist. de la France*, édit. de Fevret de Fontette. — Mabillon, *Annal. Ordinis Sancti Benedicti*, t. ..., p. 58. — Brunet, *Manuel du Libraire.* — *Catal. ... de la bibl. Sainte-Geneviève.*

DUBRUEL (*Pierre-Joseph*), homme politique français, né à Rignac (Rouergue), vers 1765, mort en 1828. Juge à Rignac avant 1789, il adopta les principes de la révolution, il fut nommé juge à ... et administrateur de son district sous la terreur, et fut élu aux Cinq-Cents, en 1795. Dubruel, dont le nom figure sur les registres d'acceptation de la constitution de 93 et de celle de l'an III, se dépouilla de ses idées révolutionnaires après le 9 thermidor, et ne cessa au Conseil des Cinq-Cents de réclamer des mesures d'humanité envers les émigrés et les prêtres. Il combattit, amenda et ... une foule de projets relatifs aux pros..., et eut souvent une influence louable sur les ... de la majorité; il fut un des députés les ... du Conseil. Il échappa au 18 fructidor à la proscription des députés royalistes, et ... des Cinq-Cents en 1799. Membre de la municipalité et juge de paix de Rignac, il vota pour le consulat et l'empire, et figura en 1806 et 1812 sur la liste des candidats au Corps législatif. Vers 1813, il fut nommé proviseur du lycée de Marseille, et quelques années après proviseur du collége de Versailles. A la première restauration il obtint des lettres de noblesse, et au 20 mars il refusa de reconnaître Napoléon. Élu député à la chambre de 1816, il vota constamment avec la minorité. Ami de Clauzel de Coussergues et grand admirateur de De Bonald, ses compatriotes, il suivit leur ligne de conduite politique. Réélu, en 1821, par le collége électoral de Villefranche, qu'il présida, il monta quelquefois à la tribune, notamment pour réclamer un dégrèvement d'impôts en faveur du département de l'Aveyron et pour demander la révision des pensions accordées aux militaires de l'empire. Dans la session de 1817, il déposa sa fameuse proposition sur la puissance paternelle, qu'il développa en comité secret dans un long discours : prétendant que l'affaiblissement du pouvoir paternel avait amené les plus grands désordres, il fixait la majorité des enfants à vingt-cinq ans, et les mettait sous l'entière dépendance du père. C'était le développement d'un côté des théories absolutistes de De Bonald. Prise en considération par la chambre, cette proposition, longtemps discutée dans les bureaux et au sein d'une commission dont Dubruel faisait partie, fut rejetée après un examen de trois années. Réélu en 1824 et 1827, il fit de nombreux rapports de pétitions, fut élu questeur de la chambre en 1826 et 1827, et mourut au commencement de la session de 1828. Il était inspecteur des études et commandeur de la Légion d'Honneur. Dubruel avait la conscience très-large en politique : il vota pour six constitutions et reconnut sept gouvernements différents. Son air benin et ses mœurs douces ont fait dire à un biographe « que le collége de Versailles (dont Dubruel était proviseur) n'avait pas eu d'écolier plus sage que lui sur son banc de législateur ».

H. C.

Biographie des Contemporains.

DUBUAT-NANÇAY. *Voy.* Buat (Du).

DU BUC. *Voy.* Buc (Du).

DUBUFE (*Claude-Marie*), peintre français, né à Paris, vers 1790. Entré très-jeune dans l'atelier de David, il peignit depuis 1810 un grand nombre de tableaux historiques, qui ont rarement obtenu les sympathies des connaisseurs et des critiques. On lui a souvent reproché de viser à l'élégance et de ne rencontrer que la fadeur. On a attaqué aussi l'incorrection de son dessin et sa touche molle et plate. Cependant il faut reconnaître chez ce peintre une grande propreté d'exécution, beaucoup de soin dans les détails, et un coloris gracieux. Quoique secondaires, ces qualités ont placé M. Dubufe au rang des portraitistes français les plus en vogue. « Pourquoi ce succès? demande un critique. C'est que M. Dubufe sait voiler jusqu'aux moindres

imperfections de ses modèles, qu'il donne même aux moins charmantes un teint de lis et de rose pâle, qu'il les habille et les déshabille comme la plus savante couturière. On ne trouve d'ailleurs dans ses têtes aucun caractère, aucun sentiment du type individuel. » Quoi qu'il en soit, pendant vingt ans il y eut peu de grandes dames de la noblesse ou de la finance qui ne voulussent avoir leur portrait *peint par Dubufe*. Cet artiste a obtenu au salon de 1831 une médaille de première classe, et a été nommé chevalier de la Légion d'Honneur le 9 août 1837. Parmi ses nombreuses productions nous citerons : *Un Romain se laissant mourir de faim plutôt que de toucher à un dépôt d'argent qui lui a été confié* (salon de 1810) : composition académique sans énergie, sans beauté ; — *Achille prenant Iphigénie sous sa protection* (1812); — *Jésus-Christ apaisant une tempête* (1819); — *Une scène de Psyché* (1822); — *Apollon et Cyparisse :* tableau agréable, qui eut du succès et fut acheté par le gouvernement; il est au musée du Luxembourg; — *Jésus-Christ marchant sur la mer* (1824) : ce tableau décore l'église Saint-Leu, à Paris; — *La Délivrance de saint Pierre* (1827) : dans l'église Saint-Pierre de Chaillot; — *Souvenirs* et *Regrets* (1827) : ces deux figures ont acquis une véritable popularité à leur auteur; ce sont deux femmes couchées et à demi nues; l'une tient un portrait, et le considère avec complaisance; l'autre éloigne ce même portrait avec colère et douleur. C'est le même personnage dans deux situations différentes; la couleur en est assez brillante, mais elle n'est pas toujours vraie; le dessin n'est pas pur. Le caractère des têtes manque d'élévation; c'est une grisette plutôt qu'une femme du monde que l'artiste a mise en scène. Mais les nus, la situation, l'expression ont séduit le public; aussi la gravure et la lithographie ont-elles reproduit sous toutes les formes les pendants de M. Dubufe; — *Le Nid* (1831); — *La Mésange* (même salon) : acheté par M. le comte de Perregaux; c'est à propos de ces toiles qu'un écrivain qui passe pour un juge à la fois sévère et consciencieux (M. Gustave Planche) s'est écrié : « Ce n'est pas même de la mauvaise peinture »; — les portraits de *Louis-Philippe* (1837); — De *Louise d'Orléans, reine des Belges* (même salon); — De *Nicolas Kœchlin, député* (1841); — De *Zimmermann, compositeur* (1847); — *La République* (1849); — *Une jeune Villageoise* (1852); — *Des Animaux* (même salon), etc.

A. DE L.

Revue encyclopédique, année 1827, XXXVII, 865. — *Dictionnaire de la Conversation*. — *Archives du Musée*.

*DUBUFE (*Édouard*), peintre français, fils du précédent, né à Paris, vers 1818. Élève de son père, il a les qualités et les défauts de son maître. Cependant on doit lui reconnaître une touche plus ferme et peut-être plus de bonheur encore dans [illegible] et autres détails. [illegible] sont aussi [illegible] M. [illegible] a hérité de la vogue de son père, et son pinceau a déjà reproduit les traits [illegible] remarquables par la [illegible]. Quelques-uns de ses tableaux [illegible] aussi une mention [illegible] : *L'In*[illegible] ([illegible]); — *Une Chan*[illegible] (même salon) : ces deux toiles furent les débuts de M. [illegible] — *Le* [illegible] *Roses* (1861); — [illegible] : ce tableau mérita une première médaille à son auteur; — *La Foi, l'Espérance et la Charité* (1852); — *Bethsabée* (1853); — *La Prière du* [illegible] (même salon) : actuellement au musée du Luxembourg; — Les portraits de M[me] *Jules Janin* (1846); de M[me] [illegible] (même salon); de la *Comtesse* [illegible]; de la *Baronne Gaston d'*[illegible]; de l'*Impératrice Eugénie* (1853), etc. M. Édouard Dubufe a été nommé en 185[illegible] chevalier de la Légion d'Honneur.

A. DE L[illegible].

Archives du [illegible]. — *Dictionnaire de la Conversation*.

*DUBUISSON [illegible] turaliste français, né [illegible] mort dans la même [illegible] était pharmacien [illegible] cine devint bientôt [illegible] d'histoire naturelle. [illegible] suspect, il fut [illegible] bunal révolutionn[illegible] l'observation de [illegible] son était un homme [illegible] cune, qui d'ailleurs ne s'oc[illegible] et dont les travaux pourrai[illegible] à la patrie ». [illegible] après des peines [illegible] cabinet d'histoire [illegible] temps repré[illegible] agréablement [illegible] après celui de [illegible] nant rétribution. [illegible] Muséum d'Histoire [illegible] un rapide accr[illegible] put créer [illegible] raux qui [illegible] ses nombreuses [illegible] Nantes, il découvrit [illegible] l'émeraude, la gramm[illegible] le titane silicio-calca[illegible] pyramidée, bleue et [illegible] saient dans ses le[illegible] ressantes descript[illegible] méthode parfaite dans le [illegible] titre : *Essai d'une* [illegible] *traité abrégé des* [illegible] Cet essai, sui[illegible] les *Annales* [illegible] *des Pays-Bas*, [illegible] statistique de la pr[illegible]

la ville de Nantes. » La ville de Nantes
moyennant une rente viagère de 1,200
cession que Dubuisson lui avait souvent
son cabinet. Une grande partie de sa
manquait au Muséum de Nantes, qui se
trouvait presque doublé. buisson a décrit
ilre me le *Catalogue*
géogno
de la Loire-
de l, recu
ynié
géologique de ce nt;
in-8°. Le gouvernement a con-
administra
le ce tra
de
mine de Poullaouen; — *la*
oat; — *Note* (assez éte
substances minérales décou
rons de Nantes. Honoré
Lacépède, Cu
S -, etc.,
corresp
é Aca de Nantes, dont
un des fondateurs, et correspondant
enne et de la Société d'Histoire
aris. buisson a reçu en outre
me : le conseil municipal
son buste dans une des
ville. P. Levot.

Dubuisson, etc., par M. Pihan-
Notice sur le Muséum d'Histoire Natu-
de Nantes; par M. le D. de Rostaing de
la Société Academ. de Nantes, t. VII

(*Paul-Ulrich*), littérateur fran-
aval, en 1746, mort sur l'échafaud
ire, le 23 mars 1794. L'histoire de
est presque tout entière dans les
ses livres. Écrivain très-médiocre,
de la gloire, il publia de nom-
, occupé tout le jour à composer,
à charger de malédictions le pu-
aignait, les acteurs qui se révol-
, les journalistes qui se
se vulgaire et fanfaronne.
Paris moins d'applaudisse-
s, il quitta la France, et se
que, puis en Belgique. Il revint
nes années avant la révolution,
on de la liberté s'éveilla dans
l réglée, elle la remplit de
il faut que la raison tempère
ix entraînements; et Dubuisson,
fut un républicain sans mesure.
e parti d'Hébert, de Ronsin,
otz, il les suivit dans tous
eur triste sort, quand ils
e tribunal révolutionnaire. La
ses ouvrages originaux et de ses
ici trop de place. Nous
ses œuvres principales :
Abrégé de la Révolution de l'Amérique anglaise; Paris, 1778, in-12; — *Nouvelles considérations sur Saint-Domingue;* Paris, 1780, in-8°; — *Nadir, ou Thamas-Kouli-Kan*, tragédie; Paris, 1780, in-8°; — *Le Vieux Garçon*, comédie; Paris, 1783, in-8°; — *Lettres critiques et politiques adressées à M. Raynal* (avec la collaboration de Dubucq); Paris, 1785, in-12; — *Scanderbeg*, tragédie; Paris, 1786, in-8°; — *Le Nouveau Sorcier*, comédie; Amsterdam, 1787, in-8°; — *Le Directeur dans l'embarras* (musique de Paesiello), opéra-comique; 1789, in-8°; — *Les Curieux indiscrets;* 1790; — *Les Trois Mariages* (musique de Paesiello); 1791; — *Laurette* (musique de Haydn); 1791; — *Zélia* (musique de Deshayes); 1791; — *Thrasime et Théagène*, tragédie; 1787, in-8°. B. H.

Préface de *Scanderbeg*. — N. Desportes, *Bibliographie du Maine*. — B. Hauréau, *Hist. littér. du Maine*, t. IV.

***DUBUISSON** (*Michel-François*), antiquaire français, né à Enock, près de Boulogne, en 1716, mort le 17 novembre 1786. Après avoir étudié dans un séminaire et avoir exercé un petit commerce, il fut nommé, en 1760, à l'office d'huissier-audiencier au siége de l'amirauté de Boulogne, place qu'il occupa jusqu'à sa mort. Il a laissé de nombreux ouvrages restés manuscrits; le plus important a pour titre : *Les Antiquités du Boulonais.* G. B.

Archives historiques et littéraires du nord de la France, 3e série, t. IV, p. 33-41.

DUBY (*Pierre Ancher-Tobiesen*), archéologue suisse, né en 1721, à Housseau, dans le canton de Soleure, mort à Paris, en 1782. Il eut la cuisse emportée à la bataille de Fontenoy, où il faisait partie d'un régiment suisse au service de France. Admis à l'Hôtel des Invalides, il se livra tout entier à l'étude des lettres et à celle des langues du Nord. Ses connaissances spéciales lui valurent le titre d'interprète à la Bibliothèque du Roi. On a de lui : *Recueil général de pièces obsidionales et de nécessité, gravées d'après l'ordre chronologique des événements;* Paris, 1786, in-fol., avec 31 pl.; — *Traité des Monnaies des barons, pairs, évêques, abbés, villes et autres seigneurs de France;* Paris, 1790, 2 vol. grand in-4°, avec 122 pl.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire hist.* — Le Bas, *Dict. encyc. de la France.*

DUC (*Filippe*), jeune Piémontaise, maîtresse du roi de France Henri II. Elle vivait en 1538. On ignore sa naissance, sa condition et les circonstances qui la rapprochèrent de Henri II; toujours est-il que ce prince oublia quelque temps pour elle Diane de Valentinois. Filippe Duc devint en 1538 mère d'une fille, que Henri, par une singulière réminiscence, nomma Diane; il la légitima plus tard (*voyez* Diane de France). Le connétable de Montmorency assurait à Henri II « que c'était la seule de ses enfants qui lui ressemblât ». Filippe Duc se retira dans un cloître aussitôt son

accouchement ; elle y prononça ses vœux, et demeura inconnue depuis lors.

Brantôme, *Femmes galantes*, VII. — Prudhomme, *Biog. des Femmes célèbres*. — Sismondi, *Histoire des Français*, XVII, 306.

DUC (FRONTON DU), en latin **DUCÆUS**, théologien français, né à Bordeaux, en 1558, mort à Paris, le 25 septembre 1624. Il entra dans la Société de Jésus. Après avoir professé dans plusieurs colléges de son ordre, il devint, en 1604, bibliothécaire du collége de Clermont à Paris. Isaac Casaubon ayant inspiré à Henri IV la pensée de faire imprimer les manuscrits de la Bibliothèque royale, le clergé de France confia aux Jésuites la révision des écrits des Pères grecs. Fronton fut le premier chargé de ce soin, auquel il consacra le reste de sa vie. On a de lui : *l'Histoire tragique de la Pucelle de Domremy, autrement d'Orléans, nouvellement départie par actes, et représentée par personnages, avec chœur des enfants et filles de France et un avant-jeu en vers*, etc.; Nancy, 1581, in-4° ; opuscule rare et curieux. On trouve sur cet ouvrage une dissertation spéciale de M. le docteur de Haldat, descendant de l'un des frères de la Pucelle, et diverses notes ou développements dans les *Mémoires de l'Académie Stanislas* ; Nancy, in-8°, années 1850 et suivantes ; — *Sancti Gregorii, episcopi Nysseni, Opuscula* ; Ingolstadt ; 1596, in-8° ; — *Inventaire des faultes, contradictions, faulses allégations du sieur du Plessis, remarquées en son livre de la Sainte Eucharistie, par les théologiens de Bordeaux* ; Bordeaux ; 1599-1601, 2 vol. in-8° ; — *Réfutation de la prétendue Vérification et réponse du sieur du Plessis* ; Bordeaux, 1602, in-8° ; — *Laudatio Sanctorum omnium qui martyrium toto terrarum orbe sunt passi* ; Paris, 1606, in-4° ; — *S. Joannis Chrysostomi Opera omnia, nunc primum græce et latine edita. Front. Ducæus variantes lectiones ex mss. codicibus erutas selegit, veterem interpretationem editarum olim homiliarum recensuit, aliarum novam addidit, utramque notis illustravit* ; Paris, 1609-1624, 6 vol. in-fol. Cette édition est fort estimée, et fait le plus grand honneur à Fronton du Duc ; — *Bibliotheca veterum Patrum, seu scriptorum ecclesiasticorum quæ varios Græcorum auctorum libros, antea latine tantum, nunc vero primum utraque lingua editos in lucem*, etc.; Paris, 1624, 2 vol. in-fol. On trouve dans Niceron la liste des Pères grecs contenus dans cette précieuse collection ; — *Nicephori Callisti Ecclesiasticæ Historiæ libri XVIII, græce nunc primum editi : adjecta est latina interpretatio Joannis Langi a Frontone Ducæo, cum græcis collata et recognita* ; Paris, 1630, 2 vol. in-fol. Cette édition, préparée par Fronton du Duc d'après un manuscrit de la bibliothèque de Vienne, ne parut qu'après sa mort.

Eloge du P. Fronton du Duc ; dans le *Mercure de France*. — Dupin, *Bibliothèque des Auteurs* [illegible] *ques*. — Nicéron, *Mémoires pour servir à* [illegible] *hommes illustres de la république des lettr*[illegible] 183.

DUC DE LA CHAPELLE (*Anne-J*[illegible] *cal-Chrysostome*), astronome franç[illegible] Montauban, le 27 janvier 1765, mort [illegible] bre 1814. Il se [illegible] à Paris en 1788 les leçons de [illegible] mbre associ[illegible] titut dès 1795, [illegible] 811 mai[illegible] tauban, et se di[illegible] admi[illegible] prévoyante et éclairée. [illegible] *française, ou traité du système* [illegible] *décimal à l'usage du département* [illegible] Montauban, 1807, in-8° ; et dans [illegible] *cueil de l'Institut* (section des Sc[illegible] siques et mathématiques) ; — *Mémoi*[illegible] *distance solsticiale du Soleil au zén*[illegible] *le tropique du Cancer en 1796-179*[illegible] *la diminution séculaire de l'obliqui*[illegible] *cliptique* (t. IV, 1803) ; — *Observ*[illegible] *solstice d'été de l'an IX, faite à Mo*[illegible] *avec le sextant de l'abbé Lacaille* (t. I[illegible] — *Mémoire sur l'appulse de la Lu*[illegible] *planète Mars le 12 thermidor an* [illegible] 1804).

Mémoires de l'Institut (classe des Sciences [illegible] tiques), de 1803 à 1804.

DUC (LE). *Voy.* LE[illegible]

* **DUCA** (*Laurent*), [illegible] dans la première moitié [illegible] On de lui : *Arte aulica, opera* [illegible] *Corn. Tacito* ; Ferrare, 1601, in-8° ; 1615, in-8° ; — *Ars historica, in qua* [illegible] *laudabiliter historiæ scribendæ* [illegible] *traduntur, sed etiam nobiliores histo*[illegible] *minantur* ; ibid., 1604, in-4°.

Adelung, Suppl. à Jöcher, [illegible]

[illegible] A (*Giac*[illegible] DEL [illegible]

[illegible] l'arc [illegible] pendant le tom[illegible] de-Lai[illegible]. Comme ar[illegible] beauc[illegible] polo [illegible] bel édifice de [illegible] ouvrant des port[illegible] moins singulier. [illegible] milieu de la façade au Capit[illegible] à quel p[illegible] l'on Parmi les [illegible] nous citerons l[illegible] taine de Trevi, ou[illegible] de Michel-A[illegible] longtemps [illegible] l'arc de Dol[illegible] forcé de donn[illegible] aussi travaillé à [illegible]

lans sa patrie, où il fut nommé ingénieur en chef, honneur qu'il paya de sa vie; il fut assassiné par un de ses rivaux. Il a laissé quelques poésies médiocres. E. B—n.

Militzia, *Memorie degli Architetti antichi et moderni.* — Cicognara, *Storia della Scoltura.* — Orlandi, *Abbecelario.* — Ticozzi, *Dizionario.* — Pistolezi, *Descrizione di Roma.* — Quatremère de Quincy, *Dict. d'architecture.*

DU CAMP (*Théodore-Joseph*), chirurgien français, né à Bordeaux, le 3 janvier 1793, mort à Paris, le 1[er] avril 1824. Il fit ses premières études à Bordeaux. Commissionné comme chirurgien militaire en 1809, il fut successivement chargé de divers services de ce genre aux hôpitaux de Strasbourg, et du Val-de-Grâce, à Paris. De 1813 à 1815, il fut attaché au service de santé de la garde impériale, puis de la garde royale. Docteur de la Faculté de médecine de Paris en 1815, il présenta, en 1820, à l'Académie et à la Société de Médecine de cette ville, un instrument ingénieux, propre à replacer le cordon ombilical prématurément sorti. Cette invention valut à l'auteur un rapport favorable du célèbre ...eneux et l'admission du jeune docteur parmi les membres de l'Académie de Médecine. Du Camp consacra avec ardeur un génie inventif, un rare talent d'observation et une dextérité prodigieuse à l'étude, encore neuve, et au traitement des maladies des organes respiratoires et des voies urinaires. L'un des premiers, il perfectionna les méthodes et les appareils, alors très-insuffisants et très-imparfaits, pour guérir ce dernier genre d'affection. L'un des premiers il imagina de ...ir les calculs dans l'intérieur de la vessie, au lieu de fendre les organes extérieurs à l'aide de ... périlleuse opération que présentait la *taille de la pierre*. Les brillants succès que Du Camp avait atteints par ses écrits et par sa pratique ...aient conduire rapidement le jeune chirurgien à la réputation et à la fortune, lorsqu'il vint à mourir subitement. Les principaux ouvrages de Du Camp sont : *Des Polypes de la Matrice et du ...*, thèse inaugurale; Paris, 1815, in-4° ; — *Recherches pratiques sur les désordres de la respiration*, traduit de l'anglais de Robert Brée; Paris, 1819, in-8°; — *Peut-on rapporter les symptômes de l'asthme périodique aux anévrysmes du cœur ?* (Extrait du *Journal général de Médecine*, octobre); 1819, in-4° ; — *Des Effets de la compression*, etc. (Extrait du même Journal, septembre); 1820, in-8°; — *Réflexions critiques sur un écrit de M. Chomel*; Paris, 1820, in-8° ; — *Encore deux dictionnaires des sciences médicales* (Extrait du *Journal de Médecine*, février); 1821, in-8°; — *Traité des Rétentions d'Urine*; Paris, trois éditions in-8°; la première est de 1822. V.

Documents particuliers.

DU CAMP (*Maxime*), publiciste français, fils du précédent, né à Paris, le 8 février 1822. Après avoir terminé ses études, il visita, en 1844 et 1845, l'Asie Mineure, la Turquie d'Europe, la Grèce, l'Italie et l'Algérie. De retour en France, il publia la relation de ses excursions, sous le titre de *Souvenirs et paysages d'Orient*. Ce fut son début dans la carrière littéraire. Aux sanglantes journées de juin 1848, il combattit dans les rangs de la garde nationale, fut blessé, et reçut des mains du général Cavaignac la croix de la Légion d'Honneur. De 1849 à 1851, Du Camp entreprit une nouvelle série de voyages : il parcourut l'Égypte, la Nubie, la Palestine, la Syrie, la Caramanie, Chypre, Rhodes, l'Asie Mineure, le Péloponnèse, l'Albanie, etc. Cette nouvelle expédition lui fournit la matière d'une élégante et somptueuse publication, intitulée : *Égypte, Nubie, Palestine, Syrie*; un volume in-folio, accompagné de nombreuses planches photographiées, d'après des *clichés* ou *négatifs* pris sur la nature même. Ce bel ouvrage, où l'art inventé par Daguerre s'alliait pour la première fois sur une large échelle à celui de Gutenberg, peut être considéré comme un incunable de la bibliographie photographique. Il parut en 1852. L'auteur fut promu officier de la Légion d'Honneur le 1[er] janvier 1853. M. Du Camp a publié depuis cette époque le *Livre posthume, ou Mémoires d'un Suicide*; 1853, in-12; — *Le Nil, lettres sur l'Égypte et la Nubie*; 1854, in-12; — *Les Chants modernes*, poésies; 1855, in-8°. Au mois d'octobre 1851, M. Maxime Du Camp fonda avec MM. Arsène Houssaye, Théophile Gauthier, Louis de Cormenin et Laurent Pichat, la nouvelle *Revue de Paris*. V.

Documents particuliers.

DUCANCEL (*Charles-Pierre*), auteur dramatique français, né à Beauvais, en 1766, mort près de Clermont (Oise), en 1835. Fils d'un chirurgien, il fit son droit à Paris. En 1789 il adopta les nouveaux principes, et fut d'abord un des membres les plus ardents du club des *Jacobins*; mais il ne tarda pas à reculer devant les excès qui déshonorèrent la révolution française. Il se réunit alors aux *feuillants*, ou partisans de la monarchie constitutionnelle; plus tard encore, il devint partisan prononcé du gouvernement absolu. Dès 1795 il manifesta son changement d'opinions par une comédie satirique intitulée : *L'Intérieur des Comités révolutionnaires, ou les Aristides modernes*, pièce qui eut alors un grand succès. C'était une critique énergique des terroristes, dont le règne venait de finir. Cet heureux début dans la carrière littéraire encouragea Ducancel, qui fit successivement paraître un grand nombre de productions dans divers genres; il ne cessa pourtant pas de pratiquer la jurisprudence : il plaidait quelquefois, rédigeait des mémoires et donnait des consultations. En 1808 il acheta une étude d'avoué à Paris; il la revendit avantageusement dix-huit mois après, lorsque le nombre des charges d'avoué fut diminué d'un tiers. Un riche mariage compléta sa fortune, et lui permit de se retirer dans ses propriétés. En 1814 il re-

prit la plume, en faveur de la Restauration, et son zèle fut récompensé en 1815 par la sous-préfecture de Clermont; mais en 1816 il fut destitué par le ministre de l'intérieur Lainé, pour avoir voté avec les royalistes purs contre les candidats ministériels. Depuis lors Ducancel n'exerça aucune fonction publique; cependant, il conserva ses opinions, et ne négligea aucune occasion de les faire prévaloir, soit par ses écrits, soit dans les élections. Il avait été l'un des fondateurs de la Société des Bonnes-lettres. Nous citerons comme ses principaux ouvrages: *L'Intérieur des Comités révolutionnaires, ou les Aristides modernes*, comédie en trois actes (Théâtre de la Cité); Paris, 1795, in-8°, et 1797, in-24; — *Le Hâbleur, ou le chevalier d'industrie*, comédie en trois actes, en vers, avec prologue; Paris, 1795, in-8°; — *L'Intrigante*, comédie; Paris, 1795; — *La Sépulture*, comédie (Théâtre Montansier); Paris, 1797; — *Les Deux Morts supposés*, comédie-vaudeville, un acte; Paris, 1800; — *Mémoire en faveur de J.-F. Lesueur, inspecteur de l'enseignement du Conservatoire;* Paris, 1802, in-8°; — *La Constitution non écrite du royaume de France, et les preuves qu'elle n'a jamais cessé un seul moment d'être en vigueur depuis Clovis jusqu'à ce jour;* Paris, 1814, in-8°; — *Le Cordonnier et sa Commère;* Paris, 1814, in-8°; — *La Bibliothèque royaliste, ou recueil de matériaux pour servir à l'histoire de la restauration de la maison de Bourbon en France en* 1814, 1815, etc.; Paris, 1819, 3 vol. in-8°; — *Questions sur la loi des élections du* 5 *février* 1817; Paris, 1819, in-8°; — *Esquisses historiques, politiques, morales et dramatiques du gouvernement révolutionnaire de France, aux années* 1793, 1794 *et* 1795; Paris, 1821, in-8°; — *Avons-nous des institutions? ou quelques réflexions sur le renouvellement septennal;* Paris, 1824, in-8°; — *Ducancel (C.-P.) en* 1824 *et années suivantes: Première lettre à M. de B***; — Indemnité aux communes pour leurs presbytères et aux fabriques pour leurs biens-fonds aliénés pendant la révolution;* Paris, 1824, in-8°. A. Jadin.

Biographie universelle des Contemporains. — Documents part.

DU CANGE (*Charles* du Fresne, sieur), historien et philologue français, né à Amiens, le 18 décembre 1610, mort à Paris, le 23 octobre 1688. Il appartenait à une famille honorable qui se trouvait depuis longtemps en possession de charges importantes dans la province de Picardie. Son père exerçait les fonctions de prévôt royal à Beauquesne. Le jeune Du Cange fit les études au collége des Jésuites d'Amiens. Il se distingua de bonne heure parmi ses condisciples. A la sortie du collége, il alla faire son droit à Orléans, et de là il vint à Paris, où, au mois d'août 1631, il fut reçu avocat au parlement. Dès cette époque, il se livra avec ardeur aux études historiques. Bientôt sa passion pour les recherches d'érudition fut si grande, qu'il abandonna le barreau pour se donner tout entier aux occupations qu'il chérissait. Il revint d'abord à Amiens, où il épousa, en 1638, après la mort de son père, Catherine du Bos, fille d'un trésorier de France. Sept ans après, quand, en 1645, il acheta pour lui cette même charge de trésorier, ses occupations ne l'empêchèrent point de continuer ses études et ses recherches sur l'histoire. Au moment où une violente épidémie, en 1668, ravagea la ville d'Amiens, il vint à Paris. Là il trouva une foule de livres imprimés, de curieux manuscrits, où il recueillit abondamment pour les grands ouvrages d'érudition qui devaient plus tard lui donner une si grande renommée. Du Cange, comme Baluze, Mabillon et quelques autres érudits, a produit et mis au jour une foule d'ouvrages qui témoignent non-seulement de l'application et de la patience de l'auteur, mais encore d'une grande puissance d'induction et d'une immense portée d'esprit. Ses dissertations et ses savantes préfaces, qui se distinguent par une érudition profonde et variée, attestent aussi que celui qui les a composées était doué du talent de la généralisation et d'un génie vraiment philosophique. La grande entreprise de faire re[illegible] entièrement deux langues intermédiaires. [illegible] on était loin de soupçonner l'imp[illegible] et le latin du moyen âge, ne pou[illegible] par un esprit vulgaire. [illegible] idées que tous les littéra[illegible] à leur éducation classiq[illegible] P. Vavasseur, célèbre par [illegible] les plus élégants écrivains de la [illegible] Jésus. Il disait du *Glossaire de la* [illegible] *nité :* « Il y a soixante ans [illegible] je [illegible] ne me servir d'aucun des m[illegible] laborieusement par M. [illegible] lui-ci, loin de heurter de [illegible] le son temps, il disait avec mode[illegible] pris par goût le côté le plus rebuta[illegible] Du reste, son style ne se ressent [illegible] dence littéraire des époques [illegible] curieusement étudiées. Il [illegible] l'antiquité, et avait [illegible] sur l'histoire dans [illegible] connaissances qui le placent à [illegible] de son siècle; car il était [illegible] les langues, dont il savait le [illegible] dans la géographie, [illegible] la [illegible] l'art héraldique, la [illegible] et dans toutes les [illegible] la paléographie grec[illegible] manuscrits de t[illegible] ses deux Glossaires [illegible] historiques et général[illegible] nombre presque [illegible] avec la durée [illegible] Du Cange a été [illegible] son abord facile, [illegible] cieuse, qui lui fit a[illegible]

d' r ce nor

ae F

on ue u t l

ioee, uont l'exéc

(*voy.* Dom BOUQUET).

peu, mais fort bien constitué et ...gure ; le travail d'esprit et la marche, ...es qu'ils fussent, ne lui causaient au... . Pour tout le reste il avait la modé... la sagesse, soutenue par une solide ...sa quatre enfants, auxquels Louis XIV ... pension de 2,000 livres, en reconnais... ...vaux de leur père. Tous les ouvrages ...e sont des chefs-d'œuvre de sagacité, et de haute critique. Les principaux ...ord ses deux Glossaires : *Glossarium ...tores Mediæ et Infimæ Latinitatis;* ...78, 3 vol. in-fol., dont la 4e édition a ... par les Bénédictins, qui l'ont portée ...s, en 1733; puis dom Carpentier, ...v a ajouté quatre volumes de supplé... ...lot ont donné une nouvelle édition ... ouvrage, par les soins de M. Hens... ...s, 1844, 7 vol. in-4°. Indépendamment ... nombre ... méliorations dues au sa... ...d'Adelung, et autres, un ... ...es de cette édition est d'a... ...t complété la table des mots tech... ... par *ordre des matières*, en sorte ... mot se trouve dans le dictionnaire ... *alphabétique;* le vaste répertoire ... ainsi accru des travaux de ses ..., est une véritable encyclopédie du ... M. Pardessus a signalé le mérite de ... dans le *Journal des Savants ;* — ... *ad Scriptores Mediæ et Infimæ* ...; Paris, 1688, 2 vol. in-fol. M. Am... ...i Didot en prépare une nouvelle ... — *Historia Byzantina duplici com... illustrata, complectens familias ...politanas, imperatorum Constan... ...rum numismata et descriptio... ...onstantinopolis;* Paris, 1680, in-... ...rages sont la clef de la Byzan... ... Du Cange a publié les auteurs ... *...oannis Cinnami Historiarum Li... Silentiarii Descriptio S. Sophiæ, ...phorum Bryennium, Annam ... Cinnamum;* 1670, in-fol.; — ... *Annales, cum notis;* 1687, ... *...nicon Paschale sive Alexan... ...notis;* 1688, in-fol.; — *Cyrilli, ...orumque veterum Glossaria ... Græco-Latina;* 1679, in-fol.; — ... *Conquête de Constantinople, Geoffroy de Ville-Hardouin, ...sée par Philippe Mouskes;* ... ces deux derniers textes Du ... récit complet de tout ce qui se ... r des Français dans l'empire ... ni cette seconde partie à la première, sous le titre de : *Histoire de l'Empire de Constantinople sous les empereurs françois; — Histoire de saint Louis, IXe du nom, roy de France, écrite en françois par Jean, sire de Joinville, avec des observations et dissertations historiques;* 1668, in-fol.; — Le *Traité historique du chef de saint Jean-Baptiste;* 1665, in-4°, n'est pas moins estimé, etc. Mais ces livres imprimés ne forment guère que la moitié des œuvres complètes de Du Cange, qui a laissé en manuscrits une masse non moins imposante d'ouvrages conservés à la Bibliothèque impériale, et dont l'impression, plus d'une fois résolue, n'a pas encore été exécutée. Outre les plans de plusieurs travaux géographiques, historiques et généalogiques, accompagnés de leurs innombrables matériaux tout préparés, il s'y trouve des ouvrages entièrement achevés : tels qu'un volume intitulé *Gallia ;* un autre, *Principautés d'outre-mer, ou familles d'Orient;* une nouvelle édition de Ville-Hardouin, entièrement remaniée; un grand nombre de lettres, de dissertations des plus variées sur les sujets les plus importants de l'histoire. [BERGER DE XIVREY, dans l'*En. des G. du M.*, avec addit.]

Perrault, *Éloges des hommes illustres.* — *Journal des Savants* (15 novembre 1688). — *Lettre d'Étienne Baluze à Eusèbe Renaudot sur Du Cange*, en tête du *Chronicon Paschale.* — Dupin, *Bibliothèque des Auteurs ecclésiastiques.* — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, t. VIII. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique.* — Baron, *Éloge de Charles Du Fresne Du Cange;* Amiens, 1764, in-12. — Dufresne d'Aubigny, *Mémoire historique pour servir à l'histoire de Charles Du Fresne Du Cange.* — *Mémoire sur les manuscrits de M. Du Cange.* — *Notice sur Du Cange*, dans le *Moniteur*, 1845. — Pardessus, *Journal des Savants*, janvier et février 1847. — Hardouin, *Essai sur la vie et sur les ouvrages de Du Cange*; Paris, 1849. — Leon Feugère, *Études sur Du Cange*, dans le *Journal de l'Instruction publique* (mars, avril, 1852).

DUCANGE (*Victor-Henri-Joseph* BRAHAIN), romancier et dramaturge français, né à La Haye (Hollande), le 24 novembre 1783, mort à Paris, le 15 octobre 1833. Fils d'un secrétaire d'ambassade, le jeune Ducange reçut une instruction soignée, que complétèrent des voyages en diverses parties de l'Europe. En 1805 il obtint un emploi dans l'administration du cadastre, et passa ensuite dans celle du commerce et des manufactures. Ses fonctions ayant été supprimées par la Restauration, il résolut de s'établir en Angleterre; mais il ne put s'habituer à ce pays, et il rentra en France. Ducange ne possédait point de fortune, et ses opinions l'éloignaient du gouvernement existant. Il songea alors à utiliser ses connaissances et son goût littéraires : il avait déjà fait au théâtre quelques essais peu importants. Son premier ouvrage fut *Agathe, ou le petit vieillard de Calais*, 2 vol. in-12, publié en 1819. Deux ans après, il fit paraître *Valentine, ou le pasteur d'Uzès*, 1821, 3 vol. in-12, roman qui fut poursuivi sous la prévention d'outrage à la religion et d'atteinte à la morale publique. Ce livre est une peinture vive et animée des scènes d'horreur commises dans le midi de

la France par les bandes royalistes et catholiques en 1815 et 1816. Il s'y mêle quelques tableaux où la liberté du style se maintient dans des limites qu'ont souvent franchies d'autres écrivains du même temps que l'on n'a point songé à incriminer; mais c'était la tendance politique du livre que l'on poursuivait : on prétendait d'ailleurs que dans un des personnages du roman Ducange avait voulu représenter la duchesse d'Angoulême. Cette imputation, qui ne fut pas produite officiellement, paraît avoir déterminé la condamnation de l'écrivain. Ducange eut à faire six mois de prison, et son livre fut supprimé. Rendu à la liberté, sans avoir été corrigé de ses opinions libérales, Ducange prit la direction d'un petit journal, appelé *Le Diable rose;* un nouveau procès l'obligea d'y renoncer. Il retourna alors au roman. *Thélène, ou l'amour et la guerre,* publié en 1823, amena de nouvelles poursuites. Toute la France s'indignait alors de l'ignoble traitement infligé à un jeune écrivain, Magalon, qui, condamné pour délit de presse, avait été transféré de Paris à Poissy, accouplé avec un forçat. Ducange redouta une pareille ignominie, et passa en Belgique, d'où il revint, en 1825, pour purger la condamnation prononcée contre lui par défaut. Depuis lors la justice politique le laissa tranquillement continuer ses travaux littéraires. Ducange a publié de nombreux romans. Son style est facile, animé, spirituel; sa plaisanterie a souvent une allure trop libre pour le goût d'aujourd'hui; elle est cependant plus retenue que dans d'autres ouvrages du même genre, de Pigault-Lebrun ou de Paul de Kock. Ce qui a soulevé contre Ducange les colères de certains écrivains, c'est sa persévérance, on peut dire aussi sa hardiesse à attaquer l'esprit d'intolérance des fanatiques de son temps et à défendre les idées libérales. Cette couleur politique se retrouve dans tous ses romans. La plupart de ses productions sont aujourd'hui négligées; quelques-unes cependant méritent d'être connues, notamment *Léonide, ou la vieille de Suresnes; Les trois Filles de la Veuve; Le Médecin confesseur; La Luthérienne.* Ducange a en outre travaillé pour le théâtre; il a donné en 1827 *Trente Ans, ou la vie d'un joueur,* drame en cinq actes, fait en collaboration avec Dinaux, pseudonyme qui cachait les noms de MM. Beudin et Goubaux. Cette pièce, qui rompait avec les habitudes traditionnelles du drame, et qui a d'ailleurs des mérites réels, fit en son temps une espèce de révolution dramatique et eut un succès qui dure encore. Les travaux littéraires enrichissent rarement; Ducange ne fit donc point fortune avec ses œuvres. Peut-être aussi y eut-il dans sa vie un peu trop de l'insouciance habituelle aux écrivains. Il mourut ne laissant à sa famille qu'une honorable réputation littéraire, un peu trop dépréciée aujourd'hui. Les ouvrages de Victor Ducange sont :

Romans : *Agathe, ou le petit vieillard de Calais;* 2 vol. in-12, 1819; — *Albert, ou les amants missionnaires;* 2 vol. in-12, 1820; — *Valentine, ou le pasteur d'Uzès;* 3 vol. in-12, 1821; réimprimé dans *Les Romans illustrés,* en 1849, et saisi en vertu de l'arrêt de 1821; — *Léonide, ou la vieille de Suresnes;* 3 vol. in-12, 1823; réimprimé dans *Les Romans illustrés,* 1849; — *Thélène, ou l'amour et la guerre;* 4 vol. in-12, 1823; — *La Luthérienne, ou la famille morave;* 6 vol. in-12, 1825; — *Le Médecin confesseur, ou la jeune émigrée;* 6 vol. in-12, 1825; réimprimé dans *Les Romans illustrés,* 1849; — *Les trois Filles de la Veuve;* 6 vol. in-12, 1826; réimprimé dans *Les Romans illustrés,* 1849; — *L'Artiste et le Soldat;* 5 vol. in-12, 1827; — *Isaurine et Jean-Paul;* 5 vol. in-12, 1830; — *Ludovica, ou le testament de Waterloo;* 6 vol. in-12, 1830; — *Marc Loricot, ou le petit chouan de* 1830; 6 vol. in-12, 1832. — Ouvrages posthumes : *Les Mœurs,* contes et nouvelles; 2 vol. in-12, 1834; — *Joasine, ou la* [illegible]
prêtre; 5 vol. in-12, 1835. [illegible]
outre, dans *Le Livre des Cen*[illegible]
velles : *Un Duel,* et *Une Demoi*[illegible]

Théâtre : *Palmerin, ou le* [illegible]
les, mélodrame, tr[illegible] 1813; — [illegible]
mond, ou l'entrée [illegible]
mél., trois actes; 1813; — *Le* [illegible]
ou la bague de fer, drame, [illegible]
— *La Maison du Corrégidor,* [illegible]
lice, coméd., trois actes; 1819; — *Le P*[illegible]
vénitien, ou le fils geôlier, mélod., [illegible]
(avec M. Dupetit Méré); 1819; — *La* [illegible]
rier, vaud., un acte; 1819; — *Ca*[illegible]
trois actes; 1819; — *Thérèse, ou l'*[illegible]
Genève, mélod., trois actes; 1[illegible]
et le Soldat, ou la loi militaire. [illegible]
actes; 1820; — *La Suédoise,* [illegible]
1821; — *Élodie, ou la vierge* [illegible]
mélod., trois actes, avec [illegible]
Diamants, mélod., tr[illegible]
beth, ou la fille du [illegible]
actes; 1823; — *Mac Dowell,* [illegible]
1826, — *Trente Ans, ou la* [illegible]
(avec [illegible]
Fiancée [illegible]
1828; — [illegible]
(avec Guilbert de Pi[illegible]
actes; 1828; — *Le Jé*[illegible]
court), drame, tiré des *Trois* [illegible]
trois actes; 1830; — *L'Oiseau* [illegible]
nin), féerie, deux actes; 1831; — [illegible]
ans, drame, trois actes; 1831; — [illegible]
ducation et le naturel, d[illegible]
— *La Vendetta, ou la* [illegible]
trois actes; 1831; — *Le* [illegible]
Femme, drame, cinq actes; 1[illegible]
a été en outre co[illegible]
Ruben pour *Les* [illegible]
M. Anicet Bourgeois p[illegible]
Heures, Macbeth, Cle[illegible]
nington et *Plus de Jeu*[illegible]

J. Janin, dans le feuilleton du *Journal* [illegible]

›re 1838. — *Biographie des Contemporains. — La France littéraire.*

ıBEL (*André* Coltée). ant
§ à Greenwich, en 1714 a ı .
5. Il eut de très-b ı
pour l'archéologie et ıes r
ı. Après avoir fait ı ue
c d'l a, ił ı ıı des
de)xı .
ı uı e
ıuıuı une pıc a -
il ı gna, ueux aus
ıes s un ouv ı a
o 1767, sous ıe tıtre ue *An*
Il ı la carı
pays ı ı
c u out cesse ue le e ıes
religieux d'une pro ou ııs
de tous côtés les tı ı
n'ont cessé d'exıster ue
ıc ı le l rd e e ıes
:s et uorı Son
ı ı ; du détr
ues observauous
›nnaltre depuis l ıuexa e
› de ses assertions. son livre ı sı
é c ofl uauıes
ıents pre . ue
ses ouvrages la uescrıpu
:nts qui uuı .
eu 1755 official de ıa -
: ue l'église collégiale de Saıme-
et eu 1756 official de Cantorbéry. Il
1757 membre de la Société des Anti-
ue Londres, et en 1762 membre de la
royale. En 1763 il fut chargé, avec sir
ı e, de mettre en ordre les papiers
hall. Il mourut âgé de soixante-
avait espéré de sa constitution
ue poursuivre plus loin une carrière
science : « Si j'échappe, disait-il
ı accidents fortuits ou à une at-
sie, je jetterai un coup d'œil
uivant. » Voici la liste de ses ou-
e de plus de deux cents mé-
to-galliques ou normandes et
les anciens rois d'Angleterre,
sur seize planches gravées, et
douze Lettres ; 1757, in-4° ; —
wn-Willis l'antiquaire ; 1760,
-Norman Antiquities, conside-
through part of Normandy ;
. in-fol. Cet ouvrage a été traduit
Léchaudé d'Anisy, membre
ı ı : royale de Caen et mem-
ıes Antiquaires de Normandie ;
l in-8°, avec appendices, et une
isserie de Bayeux, traduite
er, 42 planches ; — *His-*
ı et de l'Église de Sainte-
, in-4°, avec des planches ; —
ville, l'Église et le Palais ar-
chiépiscopal de Croydon ; in-4°, 1783 ; — *Histoire et Antiquités du Palais archiépiscopal de Lambeth* ; 1785 ; — plusieurs mémoires dans les *Philosophical Transactions*. C. Hippeau.

Anecdotes de Bowyer. — Chalmers, *General Biography.* — *Biogr. Britan.*

* **DUCARLA-BONIFAS** (*Marc*), physicien et littérateur français, né à Vabre, en 1738, mort le 16 avril 1816, à Villeneuve-du-Tran. Il passa dans la retraite la presque totalité d'une longue vie, qu'il consacra aux sciences. Son premier écrit, *Des grands Mouvements de la Matière*, parut en 1775, in-12. En 1779 il publia à Genève, sous le titre de *Cosmogonie*, neuf mémoires réunis en trois volumes in-8°, et roulant sur les comètes, la lumière zodiacale, le système planétaire, etc. Il y avance que notre univers n'est qu'une province de l'espace, une simple constellation, qui se meut dans l'immensité de l'étendue. Cette idée, alors neuve et hardie, est aujourd'hui admise par les astronomes les plus célèbres. De 1782 à 1784, Ducarla inséra de nombreux articles dans le *Journal de Physique*, dans le *Journal encyclopédique*, dans le *Journal des Savants* ; un de ses ouvrages, *Du Feu complet*, fut imprimé en 1784, aux frais du Musée de Paris. Parmi ses papiers, il laissa un manuscrit d'un autre genre, intitulé : *Mademoiselle de Romans* ; c'est une histoire romanesque, dont une des maîtresses de Louis XV est l'héroïne.
G. B.

Nayral, *Biographie et chroniques castraises*, t. II, p. 111.

DUCARNÉ DE BLANGY (*Jacques-Joseph*), agronome français, né à Hirson, dans la Thiérache, le 11 décembre 1728, mort vers 1803. Il s'occupa particulièrement de l'éducation des abeilles. On a de lui : *Méthode pour détruire les taupes* ; 1770, in-8° ; — *Traité de l'Éducation économique des Abeilles* ; Paris, 2 vol. in-12 ; — *Trois Lettres à M. de Voltaire, par un de ses amis, sur l'ouvrage intitulé : L'Évangile du Jour* ; 1771, 1772, 1773, in-8° ; — *A la Nation française, ou moyens propres à sauver les équipages d'une partie des vaisseaux qui viennent échouer et périr à la côte, ainsi que la meilleure partie des marchandises* ; Paris, 1801, in-8°.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel.*

DUCART (*Isaac*), peintre hollandais, né à Amsterdam, en 1630, mort en 1697. Il acquit une grande célébrité par le fini de ses tableaux et la légèreté de sa touche. On recherche surtout ses peintures de fleurs sur satin.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel.* — Houbraken, *Vies des Peintres*, etc.

DUCAS (*Constantin*). *Voy.* Constantin.

DUCAS (*Alexis*). *Voy.* Alexis V.

DUCAS (*Michel*) (Μιχαὴλ ὁ Δοῦκας), historien grec, petit-fils d'un autre Michel Ducas, qui vivait sous le règne de Jean Paléologue le jeune, florissait dans la seconde moitié du quinzième siècle. Il descendait de la famille impériale

la France par les bandes royalistes et catholiques en 1815 et 1816. Il s'y mêle quelques tableaux où la liberté du style se maintient dans des limites qu'ont souvent franchies d'autres écrivains du même temps que l'on n'a point songé à incriminer; mais c'était la tendance politique du livre que l'on poursuivait : on prétendait d'ailleurs que dans un des personnages du roman Ducange avait voulu représenter la duchesse d'Angoulême. Cette imputation, qui ne fut pas produite officiellement, paraît avoir déterminé la condamnation de l'écrivain. Ducange eut à faire six mois de prison, et son livre fut supprimé. Rendu à la liberté, sans avoir été corrigé de ses opinions libérales, Ducange prit la direction d'un petit journal, appelé *Le Diable rose;* un nouveau procès l'obligea d'y renoncer. Il retourna alors au roman. *Thélène, ou l'amour et la guerre,* publié en 1823, amena de nouvelles poursuites. Toute la France s'indignait alors de l'ignoble traitement infligé à un jeune écrivain, Magalon, qui, condamné pour délit de presse, avait été transféré de Paris à Poissy, accouplé avec un forçat. Ducange redouta une pareille ignominie, et passa en Belgique, d'où il revint, en 1825, pour purger la condamnation prononcée contre lui par défaut. Depuis lors la justice politique le laissa tranquillement continuer ses travaux littéraires. Ducange a publié de nombreux romans. Son style est facile, animé, spirituel; sa plaisanterie a souvent une allure trop libre pour le goût d'aujourd'hui; elle est cependant plus retenue que dans d'autres ouvrages du même genre, de Pigault-Lebrun ou de Paul de Kock. Ce qui a soulevé contre Ducange les colères de certains écrivains, c'est sa persévérance, on peut dire aussi sa hardiesse à attaquer l'esprit d'intolérance des fanatiques de son temps et à défendre les idées libérales. Cette couleur politique se retrouve dans tous ses romans. La plupart de ses productions sont aujourd'hui négligées; quelques-unes cependant méritent d'être connues, notamment *Léonide, ou la vieille de Suresnes; Les trois Filles de la Veuve; Le Médecin confesseur; La Luthérienne.* Ducange a en outre travaillé pour le théâtre; il a donné en 1827 *Trente Ans, ou la vie d'un joueur,* drame en cinq actes, fait en collaboration avec Dinaux, pseudonyme qui cachait les noms de MM. Beudin et Goubaux. Cette pièce, qui rompait avec les habitudes traditionnelles du drame, et qui a d'ailleurs des mérites réels, fit en son temps une espèce de révolution dramatique et eut un succès qui dure encore. Les travaux littéraires enrichissent rarement; Ducange ne fit donc point fortune avec ses œuvres. Peut-être aussi y eut-il dans sa vie un peu trop de l'insouciance habituelle aux écrivains. Il mourut ne laissant à sa famille qu'une honorable réputation littéraire, un peu trop dépréciée aujourd'hui. Les ouvrages de Victor Ducange sont :

Romans : *Agathe, ou le petit vieillard de Calais ;* 2 vol. in-12, 1819; — *Albert, ou les amants missionnaires ;* 2 vol. in-12, 1820; — *Valentine, ou le pasteur d'Uzès ;* 3 vol. in-12, 1821; réimprimé dans *Les Romans illustrés,* en 1849, et saisi en vertu de l'arrêt de 1821 ; — *Léonide, ou la vieille de Suresnes ;* 5 vol. in-12, 1823; réimprimé dans *Les Romans illustrés,* 1849 ; — *Thélène, ou l'amour et la guerre ;* 4 vol. in-12, 1823; — *La Luthérienne, ou la famille morave;* 6 vol. in-12, 1825 ; — *Le Médecin confesseur, ou la jeune émigrée ;* 6 vol. in-12, 1825; réimprimé dans *Les Romans illustrés,* 1849; — *Les trois Filles de la Veuve ;* 6 vol. in-12, 1826; réimprimé dans *Les Romans illustrés,* 1849; — *L'Artiste et le Soldat;* 5 vol. in-12, 1827; — *Isaurine et Jean-Paul ;* 5 vol. in-12, 1830; — *Ludovica, ou le testament de Waterloo ;* 6 vol. in-12, 1830 ; — *Marc Loricot, ou le petit chouan de* 1830 ; 6 vol. in-12, 1832. — Ouvrages posthumes : *Les Mœurs,* contes et nouvelles: 2 vol. in-12, 1834; — *J*[illegible] *ou la fille* [illegible]
prêtre; 5 vol. in-12, 183[illegible]
outre, dans *Le Livre des Cen*[illegible]
velles : *Un Duel,* et *Une Dem*[illegible]

Théâtre : *Palmerin, ou le* [illegible]
les, mélodrame, tr[illegible] ; 1813; — [illegible]
mond, ou l'entrée [illegible]
mél., trois actes; 1813 ; — *Le* [illegible]
ou la bague de fer, drame, [illegible]
— *La Maison du Corrégidor,* [illegible]
lice, coméd., trois actes; 1819; — *Le* [illegible]
vénitien, ou le fils geôlier, mélod., [illegible]
(avec M. Dupetit Méré); 1819; — *La* [illegible]
rier, vaud., un acte; 1819; — *Ca*[illegible]
trois actes ; 1819 ; — *Thérèse, ou* [illegible]
Genève, mélod., trois actes ; 1820; — [illegible]
et le Soldat, ou la lo[illegible]
actes; 1820; — *La Suédoise,* [illegible]
1821 ; — *Élodie, ou la vierge* [illegible]
mélod., trois actes, avec pro[illegible]
Diamants, mélod., trois [illegible]
beth, ou la fille du labou[illegible]
actes ; 1823 ; — *Mac Dowell,* [illegible]
1826, — *Trente Ans, ou la* [illegible]
(avec Dinaux) [illegible] trois [illegible]
Fiancée de L[illegible]
1828 ; — *Polder,* [illegible]
(avec Guilbert de P[illegible]
actes; 1828 ; — *Le Jeune* [illegible]
court), drame, tiré des *Tr*[illegible]
trois actes ; 1830 ; — *L'* [illegible]
nin), féerie, deux [illegible] ; 1831 ; — [illegible]
ans, drame, tr[illegible] 1831 ; — [illegible]
ducation et le[illegible]
— *La Vendetta, ou la* [illegible]
trois actes ; 1831; — *Le* [illegible]
Femme, drame, cinq actes; [illegible]
a été en outre col[illegible]
Ruben pour *Les* [illegible]
M. Anicet B[illegible]
Heures, [illegible]
nington et *Plus de Jeudi.*

J. Janin, dans le feuilleton du *Journal* [illegible]

ı. — *Biographie des Contemporains.* —
— . . *ance littéraire.*

ARBL (*André* COLTÉE), a:
§ à Greenwich. en 1714,
de s-bonne heure
et les r his-
avo ue ses
il
u.
qu'il en No
le
u , le
s uv e, qui a
1707, is le 1 *Antiqu-*
Antiquities. L'ouvrait
uaires de son pays
cessé de visiter et de re
province ou re-
de es t es des
les qui d' la
le Guillaume le bâtard e les
et normandes. Son ouv
du égale
ob ons ur
ue l'i cutude ue
st
lé comme oman
s préc
ouv ue n et le
aru.
ut nommé en 1755 ue
légiée de l'église co e de
e. et 1756 official de Cantor il
1757 membre de la Société des Anti-
de Londres, et en 1762 membre de la
royale. En 1763 il fut chargé, avec sir
, de mettre en ordre les papiers
hall. Il mourut âgé de soixante-
avait espéré de sa constitution
de poursuivre plus loin une carrière
la science : « Si j'échappe, disait-il
, aux accidents fortuits ou à une at-
paralysie, je jetterai un coup d'œil
suivant. » Voici la liste de ses ou-
e de plus de deux cents mé-
-galliques ou normandes et
des anciens rois d'Angleterre,
sur seize planches gravées, et
ans douze Lettres; 1757, in-4°; —
wn-Willis l'antiquaire; 1760,
-Norman Antiquities, conside-
through part of Normandy;
ol. Cet ouvrage a été traduit
Léchaudé d'Anisy, membre
Académie royale de Caen et mem-
les Antiquaires de Normandie;
8°, avec appendices, et une
serie de Bayeux, traduite
eullier, 42 planches; — *His-*
et de l'Église de Sainte-
, 4°, avec des planches; —
ille, l'Église et le Palais ar-
chiépiscopal de Croydon; in-4°, 1783; — *Histoire et Antiquités du Palais archiépiscopal de Lambeth*; 1785; — plusieurs mémoires dans les *Philosophical Transactions*. C. HIPPEAU.

Anecdotes de Bowyer. — Chalmers, *General Biography.* — *Biogr. Britan.*

***DUCARLA-BONIFAS** (*Marc*), physicien et littérateur français, né à Vabre, en 1738, mort le 16 avril 1816, à Villeneuve-du-Tran. Il passa dans la retraite la presque totalité d'une longue vie, qu'il consacra aux sciences. Son premier écrit, *Des grands Mouvements de la Matière*, parut en 1775, in-12. En 1779 il publia à Genève, sous le titre de *Cosmogonie*, neuf mémoires réunis en trois volumes in-8°, et roulant sur les comètes, la lumière zodiacale, le système planétaire, etc. Il y avance que notre univers n'est qu'une province de l'espace, une simple constellation, qui se meut dans l'immensité de l'étendue. Cette idée, alors neuve et hardie, est aujourd'hui admise par les astronomes les plus célèbres. De 1782 à 1784, Ducarla inséra de nombreux articles dans le *Journal de Physique*, dans le *Journal encyclopédique*, dans le *Journal des Savants*; un de ses ouvrages, *Du Feu complet*, fut imprimé en 1784, aux frais du Musée de Paris. Parmi ses papiers, il laissa un manuscrit d'un autre genre, intitulé : *Mademoiselle de Romans*; c'est une histoire romanesque, dont une des maîtresses de Louis XV est l'héroïne.

G. B.

Nayral, *Biographie et chroniques castraises*, t. II, p. 111.

DUCARNÉ DE BLANGY (*Jacques-Joseph*), agronome français, né à Hirson, dans la Thiérache, le 11 décembre 1728, mort vers 1803. Il s'occupa particulièrement de l'éducation des abeilles. On a de lui : *Méthode pour détruire les taupes*; 1770, in-8°; — *Traité de l'Éducation économique des Abeilles*; Paris, 2 vol. in-12; — *Trois Lettres à M. de Voltaire, par un de ses amis, sur l'ouvrage intitulé : L'Évangile du Jour*; 1771, 1772, 1773, in-8°; — *A la Nation française, ou moyens propres à sauver les équipages d'une partie des vaisseaux qui viennent échouer et périr à la côte, ainsi que la meilleure partie des marchandises*; Paris, 1801, in-8°.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel.*

DUCART (*Isaac*), peintre hollandais, né à Amsterdam, en 1630, mort en 1697. Il acquit une grande célébrité par le fini de ses tableaux et la légèreté de sa touche. On recherche surtout ses peintures de fleurs sur satin.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel.* — Houbraken, *Vies des Peintres*, etc.

DUCAS (*Constantin*). *Voy.* CONSTANTIN.

DUCAS (*Alexis*). *Voy.* ALEXIS V.

DUCAS (*Michel*) (Μιχαὴλ ὁ Δοῦκας), historien grec, petit-fils d'un autre Michel Ducas, qui vivait sous le règne de Jean Paléologue le jeune, florissait dans la seconde moitié du quinzième siècle. Il descendait de la famille impériale

des Ducas, et lui-même occupait probablement une haute position à la cour de Constantin XII, dernier empereur de Constantinople. Après la prise de cette ville, il se réfugia auprès du prince de Lesbos, Dorino Gateluzzi, qui lui confia diverses missions diplomatiques. Sous Domenico Gateluzzi, fils et successeur de Dorino, Michel Ducas continua de remplir les fonctions de négociateur. En 1455 et en 1456 il porta à Andrinople le tribut des princes de Lesbos et de Lemnos, et un peu plus tard il accompagna à Constantinople son maître Domenico, qui allait rendre hommage au sultan Mahomet II. Dorino et Domenico, par leur prudence et par l'habileté de leur ambassadeur, sauvèrent l'indépendance de Lesbos; mais, après la mort de Domenico, son fils et successeur, Nicolas Gateluzzi, excita la haine de Mahomet, qui s'empara de Lesbos, en 1462, et réunit cette île à l'Empire Ottoman. Ducas survécut à cet événement, mais le reste de sa vie est inconnu. Il paraît qu'il se retira alors en Italie, et que dans sa vieillesse il écrivit l'Histoire qui nous est parvenue. Divisée en 45 sections ou chapitres, elle commence par un abrégé de chronologie universelle, et ne devient détaillée et véritablement instructive qu'à partir du règne de Jean Paléologue Ier; elle se termine brusquement, au milieu d'une phrase, par le récit de la prise de Lesbos en 1462, et il ne serait pas impossible qu'on trouvât un jour dans quelque bibliothèque la fin de l'ouvrage, qui manque dans nos éditions. Cette histoire est écrite d'un style incorrect et même barbare. Non content de faire usage d'un très-grand nombre de mots turcs, l'auteur emploie des formes grammaticales tout à fait étrangères au génie de la langue grecque. C'est le plus difficile de tous les historiens byzantins, et il semble n'avoir jamais étudié les écrivains grecs classiques. On ne peut guère reprocher à Ducas que des défauts de style; pour le fond, c'est un historien grave, judicieux, prudent et impartial. Son exposition des causes qui amenèrent la ruine de l'empire grec est pleine de sagacité et de sagesse. Il est malheureusement sujet à de fortes méprises relativement à l'histoire de l'Europe occidentale. Sans remédier entièrement à l'insuffisance des historiens byzantins en ce qui concerne les premières conquêtes des Turcs en Asie et même en Europe, Ducas n'en est pas moins un annaliste précieux pour les règnes de Jean Paléologue (1355-1391), de ses trois successeurs Manuel, Jean et Constantin (1391-1453), et pour l'histoire des îles de l'Archipel à la même époque. L'ouvrage de Ducas a été publié pour la première fois par Ismael Boulliaud (*Historia Byzantina, a Joanne Palæologo I ad Mehemetem II. Accessit chronicon breve* (χρονικὸν σύντομον); Paris, 1649, in-fol., avec une version latine, des notes et une chronique grecque contenant la relation sommaire des événements qui se sont passés en Turquie jusqu'en 1523; ce volume a été reproduit à Venise en 1729. Dans la nouvelle édition des historiens byzantins qui paraît sous les auspices de l'Académie royale de Berlin, Ducas a été réimprimé à Bonn, en 1834, in-8°, d'après une révision entreprise par M. Emmanuel Bekker; ce savant helléniste y a ajouté une traduction italienne du texte grec, trouvée à Venise par M. Léopold Ranke et faite au quinzième siècle sur un manuscrit plus complet que celui dont s'est servi Boulliaud. Il existe aussi une traduction française de Ducas : elle est du président Cousin. [HASE, dans l'*Encycl. des G. du M.*, avec addit.]

Fabricius, *Bibliotheca Græca*. — Hankius, *Script. Byzant.* — Hammer, *Geschichte des Osman. Reiches*.

DUCAS-VATACE (*Jean*). *Voy.* VATACE.

DUCASE (*François*), canoniste français, né à Lectoure, dans la première partie du dix-septième siècle, mort en 1706. D'abord grand-vicaire et official de Carcassonne, il devint ensuite chanoine-archidiacre et official de Condom, où il termina sa vie, dans un âge avancé. Il était profondément versé dans l'Écriture, les SS. Pères et les canonistes anciens et modernes. On a de lui : *De la juridiction ecclésiastique contentieuse*; Agen, 1695, in-4°; — *De la juridiction volontaire*; Agen, 1697, in-4°. Ces deux ouvrages ont été réunis en un seul, souvent réimprimé, sous le titre de : *Pratique de la Juridiction ecclésiastique, volontaire, gracieuse et contentieuse*. On cite la sixième édition, Toulouse, 1762, in-4°.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel*.

DUCASSE (*Jean-Baptiste*), célèbre marin français, gouverneur de Saint-Domingue, né dans le Béarn, mort dans un âge avancé, aux eaux de Bourbon-l'Archambault, en juillet 1715. Il alla fort jeune chercher fortune sur mer. Doué d'une grande énergie, il se fit promptement remarquer des directeurs de la Compagnie du Sénégal, qui se le donnèrent pour collègue. Envoyé en 1678 à Saint-Domingue, afin d'y faire la traite pour le compte de cette compagnie, il fut très-mal accueilli par les colons, qui, appréhendant de trouver en lui un homme plus disposé à les rançonner qu'à les protéger, prirent les armes pour le contraindre à se rembarquer. Mais il fit tête à l'orage, et eut l'habileté de leur persuader que l'intention du roi comme celle de la Compagnie étaient de travailler à augmenter les richesses de la colonie en y introduisant un plus grand nombre d'esclaves; ayant d'ailleurs protesté de son respect pour les priviléges locaux, les colons se calmèrent facilement. La Compagnie, satisfaite de sa dextérité, lui confia le commandement de son navire *La Bannière*, chargé de transporter des noirs du Sénégal à Saint-Domingue. Rejeté bien loin de sa destination par une tempête qui l'obligea à relâcher en Angleterre, où une maladie grave le retint quelques mois, il confia son bâtiment à son second, qui le conduisit à bon port. Mais

t, Ducasse ne put revenir à Saint-Domin- 'après être, à deux reprises, tombé au des Hollandais, qui chaque fois lui firent ne forte rançon. Un combat qu'il soutint, second voyage, contre un fort bâtiment ais dont il se rendit maître à l'abordage ar lui l'attention de Louis XIV, qui le , en 1691, gouverneur de Saint-Domingue. rivée dans la colonie, Ducasse la trouva état d'anarchie et d'abandon qui l'expo- .re aisément la proie de quiconque l'atta- Dans l'année qui suivit son entrée en is, il appliqua les ressources locales aux tions et à la construction d'un hôpital. ers services publics devinrent de sa part de sages règlements, et le premier il les curés à tenir par année, et en double, istres réguliers des baptêmes, mariages . A la faveur de l'ordre et de la tranquil- griculture prit un développement qui celui du commerce d'exportation. At- tempérer les rigueurs de la guerre, il vec humanité les prisonniers espagnols is, et par une lettre du 5 février 1692, le plus grand honneur à la droiture et blesse de ses sentiments, il convia, mais ccès, le gouverneur de la Havane et ce- a partie espagnole de Saint-Domingue à un terme aux barbares traitements qu'ils t subir aux prisonniers français. En même se faisant d'utiles auxiliaires de ce qui des flibustiers, encore redoutables, mais l il parvenait un peu à discipliner, il les soit à repousser les attaques des enne- it à aller chez eux par des descentes réi- auser à leur commerce de graves préju- l'expédition qu'il dirigea lui-même contre ïque, en 1694, ayant amené la destruc- fortifications de l'île et procuré un grand u'il avait, en grande partie, abandonné ciers et aux marins des bâtiments, il fut par le ministre d'avoir ainsi assimilé rins français aux flibustiers. La croix nt-Louis lui fut néanmoins conférée, ne pension reversible sur la tête de sa Lorsque, au mois de juin de l'année e, les Espagnols et les Anglais vinrent r Saint-Domingue avec des forces consi- s, Ducasse, mal secondé, ne put les em- de s'emparer du Cap, de Saint-Louis et -de-Paix. Peut-être même la colonie en- -elle tombée en leur pouvoir, si leur mé- nce ne les avait affaiblis et amenés à er. Lorsqu'il reçut l'ordre de seconder Pointis dans son entreprise contre Car- , il manifesta hautement dans sa lettre istère (4 février 1697) sa désapproba- ce projet, et il fit ressortir l'avantage qu'il t eu à attaquer de préférence la partie le de Saint-Domingue, « dessein qui ait la gloire, l'utilité, la mortification monarchie espagnole et la clef de toutes les Indes ». Quoi qu'il en soit, il prépara les ressources nécessaires à Pointis; et ne tenant aucun compte des mauvais procédés du chef de l'expédition, homme capable, mais hautain, il se plaça sous ses ordres, et eut la plus grande part, le 12 avril, à la prise du fort de Boca-Chica, canal étroit qui forme l'entrée de Carthagène. Encore souffrant de la blessure qu'il avait reçue le 30 avril, il dirigea l'attaque du fort de Hibimani, sur lequel il arbora le premier le pavillon français. Le 2 mai, après un siége meurtrier de trois semaines, Carthagène capitula, et Ducasse, à qui le gouvernement en fut confié, se retira presque aussitôt dans le fort de Hibimani, par suite de ses nouveaux démêlés avec Pointis, qui se refusait à accorder une part suffisante du butin aux flibustiers, plus spécialement placés sous les ordres du gouverneur de Saint-Domingue. Ces forbans avaient essentiellement contribué à la prise de la ville; mais Pointis voulait les écarter, sous prétexte qu'ils s'étaient livrés lors du sac de la ville aux plus odieuses atrocités. Mécontent de l'inégalité de partage, Ducasse menaça de venir en France demander justice au roi. Quant aux flibustiers, auxquels il avait eu la prudence de cacher la décision de Pointis, il allait les faire embarquer, lorsqu'ils apprirent comment ils étaient traités. N'écoutant aucune des représentations de Ducasse, qui leur promettait d'aller plaider leur cause auprès du roi, ils retournèrent à Carthagène, et de tous les brigandages qu'ils y commirent, le moindre fut la rançon qu'ils imposèrent à la malheureuse ville, rançon qui ne procura pas moins de trente mille piastres à chacun d'eux. Pendant ce temps Ducasse regagnait Saint-Domingue, d'où il faisait obtenir aux flibustiers une indemnité de 1,400,000 francs, accordée par le gouvernement, à la seule condition qu'ils restituassent les vases sacrés sur lesquels ils avaient fait main-basse à Carthagène. Durant les trois années suivantes Ducasse appliqua tous ses soins au rétablissement de la culture à Saint-Domigue du sucre et du tabac, et déjà il avait obtenu des succès marqués, lorsqu'il fut envoyé, en 1700, en Espagne pour y régler des affaires intéressant cette puissance et la France. Sa mission terminée, Philippe V lui confia, en 1702, le commandement d'une escadre de six vaisseaux, chargée de convoyer à Carthagène huit bâtiments portant le nouveau vice-roi du Mexique et des troupes espagnoles. Il eut à soutenir, du 30 août au 1er septembre, avec quatre de ses vaisseaux seulement, cinq combats acharnés contre sept forts vaisseaux anglais aux ordres de l'amiral Bembow, qu'il maltraita et dont il parvint à se faire abandonner. Arrivé à Carthagène, il reprit la route de France, et le 1er mai 1703, jour de son débarquement à La Rochelle, il fut élevé au grade de chef d'escadre et remplacé dans son gouvernement de Saint-Domingue. De nouveaux et brillants services, rendus pendant la guerre de la succession d'Espagne, lui firent obtenir le grade

de lieutenant général; c'est en cette qualité qu'il fut chargé, en 1714, d'investir, avec trente et un bâtiments, la ville de Barcelone, que le maréchal de Berwick assiégeait par terre; mais ses infirmités l'obligèrent bientôt à résigner ce commandement et à quitter le service. Aussi prudent que brave, Ducasse ne se laissait jamais abattre par les difficultés. C'était un homme droit, qu'on aurait tort de juger d'après ses seuls rapports avec les flibustiers. Ces écumeurs de mer avaient encore de son temps une puissance qu'il eût été impossible et impolitique de songer à briser; le tenter c'eût été mettre à leur merci les possessions français d'outre-mer, insuffisamment protégées par la métropole. Régulariser leur action, en refrénant leurs brigandages, c'était le seul parti à prendre; c'est ce que fit Ducasse, et s'il ne put toujours maîtriser ses féroces et indomptables auxiliaires, du moins parvint-il quelquefois à atténuer les maux qu'ils causaient. Sous ce rapport, il servit la cause de l'humanité dans la limite du possible. Sa fille épousa le marquis de Roye, de la maison La Rochefoucauld.

P. LEVOT.

Archives de la marine. — Le P. Charlevoix, *Hist. de Saint-Domingue.* — Moreau de Saint-Méry, *Hist. de Saint-Domingue*, et *Loix et Constitutions des colonies françaises de l'Amérique sous le vent.* — Van Tenac, *Histoire de la Marine.* — Archenholtz, *Histoire des Flibustiers.* — D'Aspect, *Histoire de l'Ordre de Saint-Louis.*

DUCASTEL (*François-Baptiste-Louis*), jurisconsulte français, vivait à la fin du dix-huitième et au commencement du dix-neuvième siècle. Après avoir été avocat au conseil supérieur de Bayeux de 1771 à 1774, il vint exercer sa profession à Paris. La jalousie de ses confrères le fit rayer du tableau, comme ayant plaidé aux conseils supérieurs établis par Maupeou. Il se retira à Rouen, et siégea comme député de la Seine-Inférieure à l'Assemblée législative, dont il fut élu président, en octobre 1791. On a de lui : *Mémoire sur les dîmes pour le clergé de Normandie, contre les cultivateurs de la même province*; Caen, 1772, in-8°.

Dict. biog. univ. et pitt., éd. Aimé André.

* **DU CAURROY** (*François-Eustache*), sieur de Saint-Frémin, musicien français, né à Gerberoy, en 1549, mort à Paris, le 7 août 1609. Ses parents le destinaient à l'Ordre de Malte; mais son penchant pour la musique et la réputation qu'il acquit bientôt les déterminèrent à lui laisser suivre la carrière qu'il avait choisie. Il entra alors dans les ordres, devint chanoine de la Sainte-Chapelle et prieur de Saint-Ayoul de Provins. Il était en 1568 maître de la chapelle du roi, et il conserva ces fonctions pendant quarante ans, sous des rois qui ont laissé le souvenir d'habiles amateurs, Charles IX et Henri IV. Il remporta en 1575 le prix de musique fondé par les habitants de la ville d'Évreux. Henri IV avait créé en sa faveur, en 1599, la place de surintendant de la musique du roi Il reste de Du Caurroy une messe de *Requiem* intitulée : *Missa pro defunctis, quinque vocum.* « Cette messe, qui n'a jamais été publiée, dit M. Fétis, et dont le manuscrit se trouve à la Bibliothèque du Roi, fut jusqu'au commencement du dix-huitième siècle la seule qu'on chantait aux obsèques des rois de France à Saint-Denis »; — *Preces ecclesiasticæ ad numeros musices redactæ*, lib. 1, à cinq voix; Paris, 1609; — *Precum ecclesiasticarum Lib. II*; in-4°, 1609; — *Mélanges de Musique*, contenant des chansons, des psaumes, des noëls; in-4°, 1610; — *Fantaisies à trois, quatre, cinq et six parties*; in-4°, 1610. Il a composé aussi la messe exécutée aux Grands-Augustins le jour de l'établissement de l'Ordre du Saint-Esprit. Plusieurs auteurs le regardent, et nous pensons que c'est avec raison, comme l'auteur de l'air de la chanson : *Charmante Gabrielle.*

Fétis, *Biogr. universelle des Musiciens.* — Le Bas, *Dictionnaire encyclopédique de la France.*

DUCAURROY DE LA [illegible] (*A*[illegible] *rie*), jurisconsulte [illegible] né a [illegible] mandie), le 5 juin 1[illegible] [illegible] 28 juin 1850. Il apparte[illegible] famille de la Normandie. So[illegible] Ducaurroy de la Croix, avo[illegible] Paris, lieutenant gén[illegible] mai 1777, maire de [illegible] révolution, sous-pré[illegible] mort en 1802, s'ét[illegible] risconsulte par sa [illegible] *de Jurisprudence* d[illegible] Paris ses premières études : [illegible] ayant été compr[illegible] par [illegible] il allait renoncer [illegible] tinait, lorsque [illegible] Faculté de Droi[illegible] Paris, vint [illegible] son aide, et lui fit les avances [illegible] étudiant. En 1809 il de[illegible] puis avocat à la cour [illegible] 1811 il obtint le gra[illegible] alors aux luttes du barreau, s'[illegible] des affaires; mais la nature d[illegible] tait surtout vers les a[illegible] donna d'abord au public [illegible] *pereur Justinien nouv*[illegible] *augmentées* 1° *des No*[illegible] *plusieurs extraits des a*[illegible]*es* [illegible] *modifient les Institutes; ave*[illegible] *gard*; Paris, 1813, in-12; [illegible] in-8°. Ducaurroy [illegible] méthode routinière [illegible] du droit romain. « J[illegible] il, la connaissance [illegible] naissance des tex[illegible] que toutes les [illegible] étudiées sur l'[illegible] » En [illegible] s'étant ouvert de[illegible] la [illegible] une chaire de dr[illegible] romain [illegible] Blondeau. Du[illegible] et [illegible]

I e suivante. lu-
ue de l
n a o-
nouve c il
à e par s les *Insti* s de.
nt expliquées is, 1822-
La huitième n, conte-
des titres, le texte et
a pour titre : *Ins-
t Justinien nouvellement traduites
uées;* Paris, 1851, 2 vol. in-8°. Adon-
éthode de Vin . l' comn
J avec
o qui le
: de son ouvrage. y
uateurs et l annees
de la r.
a
. Les *Institutes* de
à Paris en 1821, et les *F* tenu
en 1823, il s'empressa de les com-
s ses leçons. Il se réunit même à
son collègue, pour faire imprimer les
de Gaius dans le volume intitulé :
Ecloga; Paris, 1822, 1827, in-12.
, il les inséra, ainsi que les *Frag-
mana*, dans le *Juris civilis Enchi-
* 1844, 1849, 1851, in-18. On lui
*Lettre d'un ancien Rédacteur de
Laboulaye, sur l'Histoire du*
1846, in-18; — *Commentaire
pratique du Code Civil;* Paris,
ou avec un nouveau titre, Paris,
I, in-8° (en société avec MM. Bon-
). Cet ouvrage, continué par les
de Ducaurroy, doit avoir six vo-
rroy venait de corriger l'épreuve de
mères livraisons du second volume,
it au Luxembourg, lorsqu'il éprouva
s du mal auquel il succomba
es. Il avait été l'un des rédac-
*Revue étrangère et française de
de Jurisprudence et d'Economie*
, et il avait fourni des articles à la
Législation et de Jurisprudence.
E. Regnard.

Notice sur la vie et les ouvrages de en tête des *Inst. de Justinien nouvel-
iq.* — Beuchot, *Journal de la Li-*

Joseph), médecin italien, vivait
moitié du dix-huitième siècle.
lecine à l'université de Pise, et
des plus zélés partisans de la
. On a de lui : *De' Bagni di
m co-medico;* Lucques, 1711,
*Trattato sopra la natura de'
po umano e dell' animale;*
12.

ue. — Éloy, *Dictionnaire historique*

INSEGNA ou **DUCCIO DE**
architecte siennois, floris-
sait de 1282 à 1339. On sait qu'il eut pour maître Segna, habile peintre siennois, dont on ne connaît que le nom. Duccio peignit en trois années un très-grand tableau destiné au maître-autel de la cathédrale de Sienne, et placé aujourd'hui dans une chapelle. Ce tableau, qui fait époque dans l'histoire de l'art, est peint des deux côtés; à la face on voit en grand *la Vierge et plusieurs saints*, et au revers une foule de petits sujets évangéliques. L'or et l'outremer y sont prodigués, et la manière grecque y domine; c'est cependant la composition la plus riche en figures et peut-être la meilleure de l'époque. Duccio a donné en outre les dessins de quelques-uns des sujets du fameux pavé de la cathédrale et d'une mosaïque représentant *Samson et les Philistins*. Duccio était aussi architecte, et on lui attribuait la façade de l'ancienne église de Saint-Paul, transformée aujourd'hui en Casino des Nobles. Cette façade n'offre presque plus rien du dessin primitif, ayant été entièrement changée en 1763, par le chevalier Fuga. E. B—n.

Della Valle, *Lettere Sanesi*. — Vasari, *Vite*. — Baldinucci, *Notizie*. — Lanzi, *Storia pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Romagnoli, *Cenni storico-artistici di Siena*.

DUCERCEAU. *Voyez* Androuet.

DU CERCEAU. *Voyez* Cerceau (Du).

DU CHAFFAULT. *Voyez* Chaffault (Du).

DUCHAL (*Jacques*), théologien non conformiste irlandais, né à Antrim, en 1697, mort en 1761. Il commença ses études sous le célèbre docteur Abernethy, et les acheva à l'université de Glascow, où il fut reçu docteur. Il devint peu après pasteur de la Congrégation de Cambridge, d'où il passa en Irlande, et succéda à Abernethy, d'abord à Antrim, puis à Dublin. On a de lui : *The Practice of Religion recommended;* Cambridge, 1728, in-8°; — *Arguments for the truth and divine authority of the christian religion, in ten sermons;* Dublin, 1752, in-8°. Dans les dernières années de sa vie, Duchal écrivit sept cents sermons, dont une partie seulement fut publiée; Dublin, 1764, 3 vol. in-8°.

Rose, *New biographical Dictionary*.

* **DUCHALAIS** (*Adolphe*), archéologue français, né à Beaugency, le 11 janvier 1814, mort le 20 août 1854. Destiné au notariat et venu à Paris pour y étudier le droit, Duchalais s'adonna bientôt exclusivement à l'archéologie. Après avoir débuté par des notices sur l'église d'Arcueil et les donjons de Baugency et de Montlhéry, il s'occupa spécialement de l'étude des monnaies mérovingiennes. Abordant plus tard la numismatique du moyen âge, il y montra encore plus de perspicacité que dans ses recherches sur les monnaies antérieures au neuvième siècle. Il distingua le premier dans les monnaies carlovingiennes celles qui émanaient du pouvoir royal et celles qui avaient été émises par les premiers ateliers féodaux. Élève de l'École des Chartes depuis 1840 et archiviste paléographe, Duchalais fut attaché aux travaux historiques de M. Augustin Thierry,

et entra au cabinet des médailles de la Bibliothèque impériale. Sans abandonner la numismatique du moyen âge, il dirigea ses recherches vers l'antiquité. La mort l'enleva prématurément à des travaux qui l'avaient déjà placé parmi les archéologues les plus distingués. On a de lui : un grand nombre d'articles sur l'archéologie, l'histoire et la numismatique, dans les *Mém. des Antiquités de France*, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, la *Revue Archéologique* et la *Revue Numismatique*; — *Description des Médailles Gauloises du cabinet de France* (mémoire couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres); Paris, 1846, in-8°. Duchalais a fourni aussi de nombreux articles au *Dictionnaire historique de la France* qui fait partie de l'*Univers pittoresque* de MM. Didot.

Bibliothèque de l'École des Chartes, 4e série, vol. I.

* **DUCHAND** (*Augustin-Jean-Baptiste*, baron), général français, né à Grenoble, le 11 mai 1780, mort à Paris, le 3 janvier 1849. Il fut nommé en 1798, à sa sortie de l'École Polytechnique, lieutenant en second dans l'artillerie de marine. Attaché ensuite au 3e régiment d'artillerie à cheval, il prit part aux opérations du camp de Boulogne, servit en Italie et en Espagne de 1808 à 1812, à la grande armée en 1813 et 1814, et fit la campagne de France en qualité de colonel-major de la garde impériale. Major d'un régiment d'artillerie à Valence, en mars 1815, il se prononça énergiquement pour la cause de l'empereur, lors de son passage en Dauphiné. Le 9 avril 1815 il donna sa démission, et resta sans emploi pendant toute la Restauration. A la révolution de Juillet on le réintégra sur les cadres de l'armée : il fut nommé maréchal de camp au corps d'artillerie, le 4 septembre 1830, et, successivement, commandant des Écoles d'Artillerie de Metz et de Vincennes, membre du comité consultatif d'artillerie (6 novembre 1836), lieutenant général et inspecteur général d'artillerie. Un décret du 17 avril 1848 le mit en disponibilité. A. Rochas (de Die).

Archives du départ. de la guerre. — A. Rochas, *Biographie du Dauphiné.*

* **DUCHANGE** (*Gaspard*), graveur français, né à Paris, en 1662, mort en 1756. Il fut élève d'Audran. Son talent se caractérise par un faire large, par un travail de chair très-moelleux; il excella surtout à rendre le Corrége. On a de lui : *Jupiter et Léda*, et *Danaé*, d'après le Corrége; — *Jesus-Christ au tombeau*, d'après Paul Veronèse; — quelques pièces de l'*Histoire de Marie de Medicis*, d'après les tableaux de Rubens; — *Le Repas chez le Pharisien*; — *Les Vendeurs chassés du temple*, d'après Jouvenet; — *Tobie recouvrant la vue*, d'après Antoine Coypel; — divers sujets d'après Le Sueur, Noël Coypel, Nicolas Bertin et autres.

Basan, *Dictionnaire des Graveurs.*

* **DUCHAPT** (*Claude-Théophile*), jurisconsulte et publiciste français, né à Bourges, le 5 juillet 1802. D'abord avocat au barreau de cette ville, conseiller de préfecture, puis juge au tribunal civil, enfin conseiller à la cour impériale, il est entré dans l'arène littéraire par la voie de la presse. Ses premiers écrits ont eu pour objet des questions d'actualité politique. Ainsi virent le jour les deux brochures suivantes : *Lettre du père L'Incertain aux électeurs*; Bourges, 1827, in-8°; — *Lettre de Jacques Lerond, petit électeur, aux électeurs de 1830, petits et grands*; Bourges, 1830, in-8°. La plaisanterie alerte et la moquerie fine viennent y aiguiser le raisonnement, et sont comme le caractère saillant de l'écrivain. Il a fait paraître aussi, à des intervalles plus ou moins rapprochés, une série de dissertations sur des points de droit et des questions litigieuses, travaux graves, où se remarquent des appréciations solides en même temps qu'ingénieuses. La plupart ont été reproduites par les journaux de jurisprudence de Paris. Deux de ces dissertations ont paru à part : l'une *Sur la pénalité à appliquer aux duellistes*; Bourges, 1837, in-8°; l'autre *Sur la peine applicable au crime d'incendie des édifices non habités dépendant d'une maison d'habitation*; Bourges, 1847, in-8°. La *Jurisprudence de la Cour de Bourges*, qu'il a rédigée de 1827 à 1845, lui doit un grand nombre d'études sur des sujets analogues. Dans ses moments de loisir, M. Duchapt a cultivé la poésie. Il a donné en 1840, sous le voile de l'anonyme : *Lettre à l'abbé de Lamennais par un homme-potence*, où, tout en rendant hommage au grand talent de l'illustre abbé, il combat énergiquement l'exagération de ses doctrines. Cette pièce a été réimprimée in extenso au t. III des *Supercheries litt. dévoilées* de Quérard. En 1850 il publia à Bourges un recueil de fables, dans lesquelles abondent le trait spirituel, le vers élégant et facile.

H. Boyer.

Quérard, *Supercheries litt. dévoilées.* — Labitte, *Les Fabulistes populaires.*

DUCHAT (*Louis-François* Le), poëte français, né à Troyes, vivait dans le seizième siècle. On a de lui : *Præludiorum libri tres*, Paris, 1554; imprimé dans les *Deliciæ Poetarum Gallorum* de Gruter, t. Ier; — *Agamemnon*, tragédie, traduite de Sénèque, à la suite de laquelle se trouvent l'*Histoire de Lucrèce forcée*, en vers lyriques, traduite des *Fastes* d'Ovide, et l'*Idole vengeur*, traduit de Théocrite.

La Croix du Maine, *Bibliothèque française.*

DUCHAT (*Yves* Le), [illegible] même famille, vivait au [illegible] septième siècle. On a de lu[illegible] *Guerre entreprise par les* [illegible] *conquête de la Terre S*[illegible] *Bouillon*; Paris, 1620, [illegible] — *Rupellenses bello dom*[illegible], *cum versione latina*;

Lelong, *Bibliothèque histo*[illegible] de [illegible]

T (*Jacob* Le). é it fran . né à
3 1658.
le ur
la u avocat dans sa
ment où la révo ne
es e le En
a il n a
sortir l' rance que
e les prote ts n'au
et il se r à Berlin, où
me asses a la
et l'année c n
sa t. bonne
uve charme la
iv n us
se le c plus
de é pre à ra u
un u n e de sur
s de ce ique. re-
ivecs ol des lo s pr
et debl nt les au as u
preius ou des s peu c de
troubles de g es ci
u a s pour e
de re a
qui nt ses goûts pour
s et a jeter d'ailleurs quelque
de ce siècle, et il édita, en les
de rques plus ou moins éten-
vants : *Recueil de di-*
l'histoire de Henri III;
in-12, de 717 pages : les princi-
sont le *Journal de L'Estoile*
de Sancy : ce recueil eut plu-
éditions, revues et augmentées; —
nippée de la vertu du Catholicon
et de la tenue des États de Paris en
(Bruxelles), 1696, 1 vol. in-12 :
ns, dont la plus belle et la plus
celle de Ratisbonne (Bruxelles),
in-8°; — *Œuvres de maître Fran-*
çois, publiées sous le titre de faits
éant Gargantua et de son fils
c la Prognostication panta-
Épître du Limousin, la Créme
et les deux Épitres de deux
urs et d'humeurs différentes,
on, où l'on a ajouté des re-
riques et critiques sur tout
vrai portrait de Rabelais, la
ois, le dessin de la cuve peinte
vues de la Devinière, mé-
(1); Amsterd., 1711, 5 vol.
a été contrefaite deux fois à
à Paris; — *Les Quinze Joies*
ouvrage très-ancien, auquel
on des fausses amours, le
, et le Triomphe des
ur; La Haye, 1726, in-12;
du baron de Feneste par *Théod. Agrippa d'Aubigné;* Cologne (Bruxelles), 1729, 2 vol. in-8° : cette édition, publiée par François Foppens, libraire de Bruxelles, est pleine de fautes, dues à l'incapacité de celui qui fut chargé d'en diriger l'impression. Le Duchat, très-mécontent de cette publication, chargea un exemplaire d'une multitude de corrections destinées à une nouvelle édition, qui n'a jamais été exécutée; — l'*Introduction au Traité des Merveilles anciennes comparées avec les modernes, ou traité préparatif à l'apologie pour Hérodote par Henri Estienne;* La Haye, 1723, 3 vol. in-8°. On lui doit encore : *Éclaircissements sur deux passages des Mémoires de Brantôme*, dans le 36e vol. de la *Bibliothèque germanique;* — *Lettre à Bayle*, dans les *Lettres de Bayle;* Amsterdam, 1729, t. III, p. 891-900; — *Ducatiana, ou remarques de feu M. Le Duchat sur divers sujets d'histoire et de littérature, recueillies dans ses manuscrits et mises en ordre par M. F.* (Formey); Amsterdam, 1738 et 1744, 2 vol. in-8°. Il a fourni à Bayle un grand nombre de notes pour son dictionnaire, et quelques remarques pour l'édition de l'*Histoire de De Thou*, 7 vol. in-fol. Les livres choisis et curieux qui composaient sa bibliothèque étaient chargés de notes de sa main, qu'on aurait pu utiliser pour donner des éditions de quelques autres anciens ouvrages; on s'est seulement servi de celles sur Villon, dans l'édition des Œuvres de ce poëte; La Haye, 1742, in-8°. On attribue aussi à Le Duchat une comédie en patois messin, intitulée : *La Famille ridicule;* Berlin, (1720) in-8°.

Michel Nicolas.

(1) ...n et sur les planches qui y sont join-
... Le Duchat à *Bayle*.

Formey, *Éloge de Le Duchat*, dans la *Biblioth. german.*, t. XXXIV, et dans les *Éloges des Académiciens de Berlin*, t. II. — *Lettres de Bayle*. — Nicéron, *Mémoires*.

* **DU CHÂTEL** en latin **CASTELLANUS** (*Guillaume*), guerrier français, né vers le milieu du quatorzième siècle, mort à Darmouth. Issu d'une famille noble et ancienne du pays de Léon, en Bretagne, il fut chambellan du duc d'Orléans frère de Charles VI, et se distingua dans plusieurs rencontres. Il fut un des tenants dans la joute guerrière que Barbazan, à la tête de six chevaliers français, engagea le 19 mai 1402, près de Bordeaux, contre sept chevaliers anglais, joute dont l'avantage resta aux Français et où Du Châtel tint tête à deux Anglais qui l'attaquèrent la hache à la main. Après avoir, en 1403 ou 1404, fait partie d'une expédition commandée par lui et les deux sires de Penhouët, et avoir livré aux Anglais, à la tête de trois vaisseaux, un combat où mille d'entre eux furent pris ou noyés et mille faits prisonniers, Du Châtel obtint le commandement d'une nouvelle expédition, qui prit et pilla Jersey, Guernesey et Plymouth. Revenus chez eux chargés d'un immense butin, les Bretons furent bientôt attaqués à leur tour par les Anglais, qui leur firent essuyer de grands dommages, et exercèrent de sanglantes représailles. Afin de mettre un terme à cet état de choses, Du

Châtel fut député vers les princes français qui gouvernaient pendant la maladie du roi Charles VI, et après avoir obtenu, non sans peine, leur assentiment à une nouvelle expédition contre les Anglais, il arma trois cents bâtiments et y embarqua des troupes considérables, dont il partagea le commandement avec les sires de Châteaubriand et de La Faille. Le défaut d'unité dans le commandement empêcha le succès de l'entreprise. L'attaque de Darmouth avant l'entier débarquement des troupes expéditionnaires se fit contre l'avis de Du Châtel, et eut pour résultat la déroute des Français. Du Châtel, mortellement blessé, fut porté à Darmouth, où il expira pendant qu'on posait le premier appareil sur ses blessures. P. Levot.

Chronique du religieux de Saint-Denis, trad. de M. Bellaguet, t. III, p. 105, 111, 171 et 179. — D'Argentré, *Histoire de Bretagne*, liv. X.

DU CHÂTEL (*Tanguy*), généralement appelé *Tanneguy*, par suite d'une prononciation vicieuse de son véritable nom de baptême, guerrier français, frère cadet du précédent. Il s'était déjà signalé par d'autres prouesses, lorsque apprenant le désastre de son frère devant Darmouth, il vint avec quatre cents hommes attaquer cette ville, qu'il mit à feu et à sang. Non content de cette vengeance, il ravagea les côtes d'Angleterre, d'où les Bretons revinrent deux mois après chargés d'un immense butin. A quelque temps de là, les Anglais, ayant débarqué dans les environs de Brest, Tanguy contribua à les repousser, en se frayant un passage jusqu'à leur chef, le comte de Beaumont, qu'il étendit à ses pieds d'un coup de hache d'armes. Entré peu après au service du duc d'Orléans, en qualité de chambellan, il se plaça, après l'assassinat de ce prince, en 1407, sous la bannière du duc d'Anjou, Louis II, qu'il accompagna en Italie lorsque ce prince essaya de reconquérir son trône de Naples, et revint avec lui en France. Nommé prévôt de Paris lorsque les Bourguignons en sortirent en 1414, Tanguy déploya dans l'exercice de ses fonctions une énergie qui lui attira la haine de la faction bourguignonne, et ne fut vraisemblablement pas sans influence sur les accusations auxquelles il fut en butte quelques années plus tard. Le dauphin Louis, duc de Guyenne, pour le récompenser de ce qu'il avait assuré à Charles VI la conservation de Paris, lui accorda de grands biens, et le fit, en 1414, maréchal de Guyenne. Tanguy, qui s'était trouvé à la bataille d'Azincourt, en 1415, et qui avait déjà déjoué plusieurs complots des Bourguignons, fit avorter en 1416 une nouvelle conspiration, dont les chefs, bourgeois de Paris, expirèrent dans les supplices. L'année suivante (1417), il reprit Montlhéry et plusieurs places aux environs de Paris. Les dauphins Louis et Jean étaient morts de poison, à quelques mois d'intervalle. Il ne restait plus à la France qu'un fils de son roi, le dauphin Charles (depuis Charles VII), quand un complot livra Paris à la faction bourguignonne, dans la nuit du 28 mai 1418. Averti du danger par les cris de triomphe du parti vainqueur, Tanguy vole à l'hôtel du Petit-Musc, où le dauphin dormait tranquillement, l'enveloppe de ses draps, l'enlève dans ses bras, le charge sur son cheval et va le déposer à la Bastille Saint-Antoine. Après avoir mis le dauphin en sûreté à Melun, il rassembla un corps de seize cents hommes, et se hasarda à pousser une attaque jusqu'à l'hôtel Saint-Paul, d'où il espérait enlever le roi; mais son attente fut trompée. Voyant qu'il ne pouvait reprendre Paris, il se décida à aller rejoindre le dauphin à Melun. Du Châtel était alors le véritable chef des Armagnacs. Il portait le titre de *capitaine et lieutenant, de par monseigneur le dauphin, de tous les pays de France, Champagne, Brie et de tous les pays de outre la rivière de Seine.* Usant de l'ascendant qu'il exerçait sur le jeune prince, il lui conseilla la paix. Elle était désirée des deux partis, qu'épuisaient également la guerre civile, la famine et la peste, et qui sentaient enfin le besoin de s'unir pour chasser les Anglais, devenus maîtres de la Normandie à la faveur des discordes intestines des Français. Tanguy se rendit dans ce but près de Jean sans Peur, duc de Bourgogne, au mois de mai 1419; et lors d'une première entrevue, dans laquelle le dauphin et Jean se jurèrent alliance et amitié, il fut convenu qu'ils en auraient une seconde. Elle eut lieu le 10 septembre suivant, au pont de Montereau, et Jean sans Peur y fut assassiné, d'après les conseils ou même avec la participation de Du Châtel, si l'on doit croire aveuglément Pierre de Fenin, Monstrelet, Saint-Remy, et les autres écrivains bourguignons, qui prétendent que Tanguy aurait d'abord conseillé et préparé ce crime, et qu'il l'aurait ensuite exécuté en portant le premier ou tout au moins le second coup de hache. Ces divers témoignages, comme les dépositions des témoins, sont longuement discutés dans une dissertation insérée t. VI, p. 574 et suiv., de l'*Histoire de France* du P. Daniel. L'auteur démontre que tous les historiens du temps qui ont raconté le meurtre du duc de Bourgogne en ont altéré les principales circonstances, et que les témoins du fait, entraînés par l'esprit de parti, séduits ou comprimés dans les enquêtes qui furent faites des deux côtés, ne méritent qu'une confiance douteuse. Sainte-Foix (*Essai historique sur Paris*, t. V, p. 206 et suiv.) et Voltaire (*Œuvres*, t. XVII, p. 351, édit. de Kehl) n'hésitaient pas, de leur côté, à disculper Tanguy. Si leur opinion n'a pas été adoptée de nos jours par MM. de Sismondi et de Barante, il ne faut pas perdre de vue que ces deux écrivains se sont presque exclusivement inspirés des sources bourguignonnes et n'ont tenu aucun compte de la constante dénégation de Tanguy : elle a pourtant une grande valeur, surtout quand on la rapproche de la conduite qu'il tint après l'événement. En effet, quand Le Bouteiller, le vicomte de Narbonne,

et d'autres seigneurs français attachés
Tanguy au parti d'Orléans se glorifiaient
frappé le duc de Bourgogne, regardant
nat du pont de Montereau comme une
naturelle représaille de celui de la rue
:, comment Tanguy, nécessairement imbu
rit de son temps, fort large en matière
ciation du juste et de l'injuste, aurait-il
la responsabilité de cet acte, alors sur-
il se serait exposé à se voir démasquer
complices ? Comment aurait-il osé non-
nt s'en faire excuser auprès du fils de la
(Philippe le Bon), mais encore défier
valiers qui soutiendraient sa culpabilité ?
éfléchit que nul ne releva le gant, à une
où les duels judiciaires étaient un moyen
e obligatoire pour tout homme de guerre
ccusait un autre, on sera porté à con-
e les écrivains bourguignons ont exagéré
en ce qui concerne Tanguy; que le plus
égociateur de la paix entre le dauphin et
: Bourgogne n'aurait ni conseillé ni con-
m crime qui pouvait ranimer les hostili-
rdre ainsi la France; et l'on conviendra
e quand une déplorable collision s'en-
ors de l'entrevue du 10 septembre, il put
borner, comme il le prétendit toujours,
r le dauphin de l'enceinte de la conférence.
tragique événement, Tanguy, partageant
ce du dauphin, déshérité par son père, l'ac-
a dans le midi de la France, seule partie
ume où il pût trouver un asile. Le meurtre
le Bourgogne n'est pas le seul qu'on ait
à Tanguy. On a prétendu, sur la foi de
: (*Recherches de la France*, liv. VI,
I, p. 452) qu'en 1424, jaloux du crédit
ichard, dauphin d'Auvergne, commen-
ir auprès de Charles VII, Tanguy aurait,
opre main, et en plein conseil, tué son
Chronologie des comtes d'Auvergne par
(*Origines de Clermont*) prouve que
' a été mal informé.
mte de Richemont ayant reçu l'épée de
le le 7 mars 1425, ne l'accepta qu'à la
a que plusieurs des meurtriers du duc de
se et Tanguy lui-même seraient éloignés
ir. Charles VII hésitait à se séparer d'un
r qu'il appelait son père; mais Tanguy,
qu'il était un obstacle au rapprochement
s, supplia le roi de lui accorder, comme
nse de ses services, la permission de
a cour. Charles VII, cédant à ses ins-
le nomma sénéchal de Beaucaire, où il
ler, lui conserva le titre et les gages de
s Paris, avec des pensions et une garde
s archers appointés par le roi. En 1446
VII le nomma grand-sénéchal et gouver-
: Provence. Le P. Anselme (t. VIII,
lit que Du Châtel alla à Marseille pour
r à réduire la ville de Gênes dans l'o-
e du roi, et qu'en 1448 il fut envoyé am-
r à Rome, près du pape Nicolas V. Quelques auteurs, se fondant sur son âge, très-avancé, ont pensé que ces deux missions auraient été confiées à son neveu, que l'identité de noms aurait fait confondre avec lui. D'Argentré ne parle pas de ces missions, et Bayle conclut de ce silence que Tanguy n'en fut pas chargé. Tanguy mourut à l'âge de quatre-vingt-dix ans, à Beaucaire, avec la réputation d'un grand capitaine et d'un habile politique, sans laisser de postérité de son mariage avec Sibylle Le Voyer.

P. Levot.

Histoires de France et de Bretagne. — Mémoires sur l'Histoire de France, etc.

DU CHÂTEL (*Tanguy*), neveu du précédent, vicomte de La Bellière, par son mariage avec Jeanne, vicomtesse de La Bellière, chevalier de l'Ordre du roi, son chambellan et grand-écuyer de France, fils puîné d'Olivier et de Jeanne de Plœuc, mort en 1477. Il succéda à la faveur de son oncle auprès du roi Charles VII. Il fut aussi lieutenant du comte du Maine dans le gouvernement du Languedoc, et en cette qualité il demanda aux états de la Provence, en 1454, 1455 et 1466, les augmentations d'impôts que les circonstances rendaient nécessaires. Son oncle se complut à lui enseigner l'art de la guerre et les devoirs de la chevalerie. A la mort de Charles VII, il montra comment il les comprenait. Tous les courtisans avaient déserté le palais, empressés d'aller présenter leurs hommages au nouveau roi, Louis XI, qu'ils avaient si souvent desservi près de son père; Tanguy fut le seul qui ne quitta point le roi défunt pour le roi vivant : il resta seul près du corps de son bienfaiteur; et comme nul, pas même Louis XI, ne songeait à lui rendre les derniers devoirs, seul aussi il se chargea des frais de ses funérailles, pour lesquelles il dépensa 30,000 écus qui ne lui furent remboursés que dix ans plus tard. C'est par allusion à ce trait de dévouement qu'en 1560 on mit l'inscription suivante sur le drap mortuaire du roi François II, dont les funérailles étaient négligées par les Guises : *Où est maintenant Tanneguy Du Châtel ?* (De Thou, *Hist.*, liv. XXVI), et après lui plusieurs historiens ont attribué à tort cette conduite au prévôt de Paris, mort douze ans avant Charles VII. Après avoir accompli ce devoir, Du Châtel vint en Bretagne, et le duc François II, qui le nomma grand-maître de son hôtel, obtint par ses ambassadeurs une surséance à la reddition de ses comptes comme grand-maître de l'écurie (grand-écuyer) du feu roi. En 1463 le duc le choisit pour un des commissaires chargés de régler en son nom les différends qu'il avait avec Louis XI. Malgré les services importants qu'il avait rendus au duc François II, Tanguy encourut la disgrâce de ce prince pour avoir essayé d'empêcher la dame de Villequier (1) de s'im-

(1) Antoinette de Maignelais, veuve d'André de Villequier, successivement maîtresse de Charles VII, roi de France, et de François II, duc de Bretagne (voy. Villequier). V. de V.

miscer dans les affaires de l'État. Obligé alors de se réfugier en France, il y fut bien accueilli par Louis XI, qui, malgré son antipathie pour les anciens serviteurs de son père, s'empressa de s'attacher un homme si utile. Dans ce but, il lui rendit la charge de grand-maître des écuries, et le comprit, en 1469, dans la première promotion de l'ordre de Saint-Michel. L'année précédente il l'avait nommé gouverneur de la Cerdagne et du Roussillon, que le roi d'Aragon avait cédés à Louis XI moyennant 300,000 écus d'or. S'étant concilié l'amitié des Navarais par sa justice, sa modération et sa douceur, il s'en fit d'utiles auxiliaires pour faire rentrer dans le devoir les Espagnols révoltés, et par ses procédés envers ceux-ci, il sut en faire des alliés fidèles de la France. En 1470. il fit partie d'une ambassade envoyée en Angleterre pour conclure une alliance entre Louis XI et Henri VI. L'année suivante, il fut un des *conservateurs*, c'est-à-dire des garants de la trêve convenue entre Louis XI et le duc de Bourgogne, Charles le Téméraire. Le roi, pour le récompenser de ses services dans ses diverses missions, lui accorda, en 1472, une assignation de 24,000 écus avec 2,000 livres de pension, et lui transporta, le 14 juillet 1474, les chatellenies de Châtillon-sur-Indre, Paci-sur-Eure et Nonancourt; mais ces domaines ne constituaient à vrai dire qu'un gage du remboursement des sommes payées par Tanguy pour les funérailles de Charles VII, puisque Louis XI stipula la condition de rachat à 36,000 livres, et que, retirés des mains des héritiers de Tanguy, ils firent retour au domaine royal. Employé ensuite par Louis XI dans d'autres missions de guerre ou de paix, notamment dans la négociation qui eut pour résultat la trêve conclue en 1475, il justifia constamment la confiance de ce prince soupçonneux. Se trouvant au siége de Bouchain, au mois de mai 1477, il y fut tué, suivant Moréri; mais il semblerait, d'après dom Lobineau (*Hist. de Bret.*, t. I[er], p. 730), qu'il survécut quelque temps à sa blessure, puisque, par un acte du 28 août 1477, le sire de Derval donna à lui et à ses descendants la baronnie de Derval avec d'autres terres. Du Châtel, quoiqu'il eût commandé des armées et gouverné des provinces, mourut si pauvre, que par son testament, du 29 mai 1477, il fut réduit à prier le roi de pourvoir ses filles, de payer ses dettes, et d'empêcher qu'on ne vendît ses meubles, dont la valeur n'excédait pas 5 à 6,000 livres. Louis XI le regretta sincèrement, prit soin de ses obsèques, et voulut qu'il fût inhumé dans l'église Notre-Dame de Cléry. On conserve à la Bibliothèque impériale plusieurs lettres de Louis XI au vicomte de La Bellière (1). L'abbé Lenglet-Dufresnoy en a publié quelques-unes dans son édition des *Mémoires* de Comines. Le portrait de Tanguy a été gravé par Odieuvre, in-4°. P. LEVOT.

(1) Tanguy Du Châtel, vicomte de La Bellière, était ami des lettres. Il possédait dans sa bibliothèque un exemplaire manuscrit, l'un des meilleurs qui soient restés de la *Grande Chronique de Saint-Denis*; ce manuscrit se conserve à la Bibliothèque impériale, sous le n° 1462, Saint-Germain, latin. *Voyez* dom Bouquet, *Historiens de France*, tom. III, p. 148, et La Curne de Sainte-Palaye, *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, tom. XV, p. 612. V. DE L.

* DU CHÂTEL (*Guillaume*), frère du précédent. Il fut écuyer du dauphin, plus tard Louis XI, et se signala par sa valeur à la défense de Saint-Denis contre les Anglais, et au siége de Pontoise, où il fut tué, en 1441. Charles VII le fit ensevelir à l'abbaye de Saint-Denis.

* DU CHÂTEL (*François*), frère aîné de Guillaume et de Tanguy, continua la postérité des sires Du Châtel, Lesien, Lesourni, Poulmic, Lescoët, etc. Cette branche après s'être subdivisée en plusieurs rameaux, tels que ceux de Coëtangars et de Coëtelez, s'est perpétuée jusqu'à nos jours en Bretagne, où elle a encore des représentants.

Histoires de France et de Bretagne. — Moréri, *Grand Dictionnaire historique.* — *Mémoires de Pierre de Fenin*, publiés par la Société de l'Histoire de France; 183', in-8°, p. 112 et suiv. — Sismondi, *Histoire des Français*, t. XII, p. 582. — M. de Barante, *Histoire des Ducs de Bourgogne*, t. IV, p. 445-467.

DUCHÂTEL, en latin CASTELLANUS (*Pierre*), prélat français, natif d'Arc, dans le Barrois, mort le 2 février 1552. Son père, gentilhomme wallon, était venu s'établir en Bourgogne. Le jeune Duchâtel perdit dès l'âge le plus tendre les auteurs de ses jours; envoyé par ses tuteurs à Dijon, pour y faire ses études, il apprit le grec sans autre maître que sa propre application, et six ans plus tard il se trouva en état de diriger une classe. Pierre Turrell, principal du collége, protégea particulièrement Duchâtel, qui à quelques années de là, lorsque son protecteur eut à subir une de ces accusations si fréquentes à cette époque, celle de sortilége, n'eut rien de plus pressé que d'aller défendre Turrell à Dijon. Cette défense fut sans doute éloquente, puisque l'accusé fut acquitté. Pour compléter son instruction, Duchâtel se mit à voyager : il visita l'Allemagne et la Suisse, et vint à Bâle, où Érasme, dont la réputation l'attirait dans cette ville, le fit entrer comme correcteur chez Froben. « Érasme s'en trouva bien, dit Bayle, car sur les avis de Castellan il corrigea plusieurs fautes qui sans cela seraient demeurées dans ses ouvrages. » Ils quittèrent Bâle en même temps, après l'abolition du culte catholique dans cette ville. Duchâtel revint en France, à Dijon, où il fit des leçons publiques sur le texte grec de l'Épître de saint Paul aux Romains, et s'il en faut croire son biographe Galland, il y eut en même temps une aventure de jeunesse, dont le résultat fut un fils que lui aurait donné la fille de son hôte et dont son frère se serait ensuite chargé. Son désir de voir l'Italie le détermina à y suivre l'évêque d'Auxerre, envoyé comme ambassadeur auprès du saint-siége. L'impression qu'il retira de son séjour à Rome ne fut rien moins que favorable : il y fit

scandalisé des mœurs qu'il eut sous les yeux. Venu ensuite à Venise, et de là dans l'île de Chypre, il y enseigna pendant deux ans le grec et le latin, aux appointements de deux cents écus. Il voulut voir aussi l'Égypte et Constantinople, où l'ambassadeur de France, La Forêt, l'accueillit et le recommanda à François I[er], auprès duquel il fut appuyé en outre par le cardinal Du Bellay. Dès lors commença la fortune de Duchâtel. Il fut d'abord attaché à la personne du roi, qui le faisait causer pendant ses repas : Duchâtel parlait fort bien ; il lui donna ensuite le titre de lecteur. Cet emploi porta Duchâtel à étudier avec plus d'ardeur que jamais, afin de pouvoir répondre aux nombreuses questions que le roi aimait à faire. « Il l'endormait tous les soirs, dit Bayle, par l'explication de quelque auteur. » C'était sans doute ce qu'il y avait de plus facile dans la tâche de Duchâtel. On l'accusa à tort d'avoir fait des efforts pour supplanter son prédécesseur Colin ; celui-ci était tombé en disgrâce parce que le roi le trouvait insuffisant : Colin ne savait que ce qu'il avait lu, tandis que Duchâtel ajoutait à son érudition ce dont il avait été témoin. La faveur croissante du lecteur royal lui suscita des jaloux, qui cherchèrent à le perdre dans l'esprit de François I[er] ; ce prince s'en étant aperçu fit prévenir Duchâtel par le dauphin de ne prendre à ce sujet aucune inquiétude. En 1539 il fut nommé évêque de Tulle, et en 1544 il passa à l'évêché de Mâcon. A l'avénement de Henri II, il devint grand-aumônier, et en 1551 il abandonna l'évêché de Mâcon pour celui d'Orléans, voisin des lieux de plaisance où le roi s'arrêtait de préférence. Frappé subitement de paralysie un jour qu'il prêchait, il vit sa maladie dégénérer promptement en une apoplexie, à laquelle il succomba. — La figure de Duchâtel se détache de celles de ses contemporains, à cause du noble usage qu'il fit de sa position et des sentiments de tolérance qu'il fit éclater dans sa conduite. Il arrêta aussi longtemps qu'il lui fut possible les rigueurs dont étaient menacés les Vaudois, se montra opposé au supplice des huguenots, quoique ceux-ci tinssent peu de compte de son indulgence. Il protégea aussi de son mieux Robert Estienne, tout en cédant parfois à la pression qu'exerçait la Sorbonne ; mais sa générosité naturelle reprenait le dessus ; enfin, il fit une première fois cesser la détention d'Étienne Dolet. Il tenta aussi de rendre à une vie meilleure les filles de mauvaise vie, et purgea son diocèse des prêtres ignorants et vagabonds qui menaient une vie scandaleuse. Duchâtel fit convoquer l'assemblée de Melun en 1545 ; quoiqu'il sentît la nécessité de faire disparaître les abus, les désordres qui nuisaient à l'Église, il s'efforçait de maintenir dans le giron le roi de France ; il allait même jusqu'à admettre la nécessité des inquisiteurs, qu'il assimilait à d'utiles chiens de garde. On n'a de lui que le *Trépas, Obsèques et Enterrement de François I[er]*, et deux *Sermons funèbres* au sujet de ce prince, imprimés dans la *Vita Castellani* de Galland, éditée par Baluze, 1674, in-8°. La Sorbonne fut, dit-on, sur le point de faire le procès à la mémoire de Duchâtel pour avoir dit dans cet éloge funèbre de François I[er] que l'âme de ce souverain entrerait tout d'abord en paradis. Elle pensa que l'orateur avait omis à dessein le purgatoire, et des députés furent chargés d'aller porter plainte sur ce point au roi son successeur. Arrivés à Saint-Germain, ils furent reçus par un maître d'hôtel du roi, appelé Mendoza, qui les accueillit, les fit dîner, et leur conseilla de se désister de leur plainte. « J'ai connu, leur dit-il, l'humeur du feu roi : il ne s'arrêtait guère en un même lieu ; et s'il a passé par le purgatoire, ce n'a été que pour y boire le *coup de l'étrier*. » Ce raisonnement convainquit, à ce qu'il paraît, les docteurs, car ils ne poussèrent pas plus loin.

Galland, *Vita Castell.* — Bèze, *Hist. eccles.* — Bayle, *Dict.*

DUCHÂTEL (*Gaspard*), homme politique français, né à Thouars (Poitou), en 1766, mort à Paris, le 31 octobre 1793. Nommé député à la Convention par le département des Deux-Sèvres, il se distingua par son énergie à défendre Louis XVI. Dans un discours très-courageux, il s'efforça de prouver qu'on ne pouvait exiger de ce prince que son abdication. Le jour du jugement, Duchâtel, alors malade, se fit porter à l'assemblée, et y vota, en bonnet de nuit, pour le bannissement. Ce vote favorable à Louis XVI souleva contre Duchâtel la haine du parti montagnard. Bientôt, sous prétexte qu'il entretenait des correspondances avec les royalistes de la Vendée, il fut décrété d'accusation avec les députés de la Gironde. Il s'enfuit à Bordeaux ; il y fut arrêté, conduit à Paris, et livré au tribunal révolutionnaire. Il fut exécuté le 31 octobre, avec les autres députés girondins.

Rabbe, Boisjolin, etc., *Biographie univers. et port. des Contemporains.*

DUCHÂTEL (*Charles-Jacques-Nicolas*, comte), homme politique français, né en Normandie, le 29 mai 1751, mort en 1845. Il entra d'abord dans la carrière des finances, et il était à Bordeaux directeur de l'enregistrement et des domaines lorsque la révolution de 1789 éclata. Appartenant à l'ancienne noblesse, il eut d'abord quelques persécutions à subir ; cependant, après une courte incarcération, on le relâcha, et il ne sortit de la retraite que pour se charger des fonctions d'administrateur du département de la Gironde. En septembre 1795, le même département l'envoya à Paris pour le représenter au Conseil des Cinq-Cents. Il s'occupa particulièrement de matières de finances, et fut l'un des principaux rédacteurs et le rapporteur de la loi sur l'enregistrement encore en vigueur aujourd'hui. A l'expiration de son mandat (mai 1799), Duchâtel fut nommé l'un des administrateurs des domaines et de l'enregistrement. Napoléon l'appela en 1800

au conseil d'État, qu'il venait de créer, et bientôt le nomma directeur général de l'administration dans laquelle Duchâtel avait déjà rendu des services signalés. Il resta dans cette haute position pendant toute la durée de l'empire. Il fut créé comte en 1808 et grand-officier de la Légion d'Honneur en 1811. L'année 1814 vint mettre fin à cette brillante situation : sous les Bourbons, le comte Duchâtel fut rayé de la liste des conseillers d'État et remplacé comme directeur général de l'enregistrement. Cependant, en 1828 il obtint le titre de conseiller d'État honoraire, après son entrée à la chambre des députés, où l'avait envoyé en novembre 1827 le grand collége de la Charente-Inférieure, et où il siégea au centre gauche. Il fut réélu en 1830 et en 1832. En 1833 (ordonnance du 25 janvier), il fut nommé pair de France, et fut toujours en grande faveur auprès du roi Louis-Philippe.

Monit. univ., 1801, 1833, 1845. — *Disc. pron. à la chambre des pairs* par le comte Roy, 3 juin 1845. — Rainguet, *Biog. Saintong.*

* **DUCHÂTEL** (*Charles-Marie-Tanneguy*, comte), fils du précédent, homme d'État français, né à Paris, le 19 février 1803. Il prit une part active à la rédaction du *Globe* avant 1830, et aborda avec prédilection les questions financières et économiques, et se fit connaître en 1827 par son ouvrage sur le *Paupérisme*, qui concourut pour le prix académique. Nommé conseiller d'État après la révolution de Juillet, il ne tarda pas à entrer dans la politique militante. A peine avait-il atteint l'âge parlementaire, qu'il fut élu député par le collége électoral de Jonzac, en remplacement de son père. Il fit son début parlementaire à la session de 1833, dans la discussion du budget des dépenses, et traita à la tribune plusieurs questions importantes, notamment, en 1834, le projet relatif à la créance des États-Unis (les 25 millions). L'issue de cette discussion ayant amené la retraite de plusieurs membres du cabinet du 11 octobre, M. Duchâtel fut nommé (4 avril) ministre du commerce. En cette qualité, il eut à proposer et à soutenir diverses lois d'un haut intérêt : il suffira de citer celles qui concernaient les douanes et les caisses d'épargne. Quand, au 22 février 1836, le cabinet du 11 octobre se retira, M. Duchâtel quitta le pouvoir ; mais il fut rappelé la même année, et fit partie du cabinet du 6 septembre, avec le portefeuille des Finances. Il traita à la chambre la question des fonds espagnols, celles des attributions municipales et des fonds d'amortissement affectés aux travaux publics. A l'avénement du cabinet du 15 avril, il sortit du ministère ainsi que M. Guizot, dont il partageait les opinions politiques. En 1837 il fut nommé vice-président de la chambre, honneur qu'il avait déjà obtenu l'année précédente. Entré dans le ministère de transaction du 12 mai 1839, comme ministre de l'intérieur, il travailla à rallier les conservateurs, éparpillés après les élections. Le cabinet du 1er mars 1840 replaça M. Duchâtel sur son banc de député, où il discuta la loi des sucres et le budget. Enfin, à la chute de ce cabinet (29 octobre 1840), il reprit le portefeuille de l'intérieur. Parmi les différents projets de loi proposés et soutenus à la tribune par M. Duchâtel, tant comme ministre du commerce et des finances que comme ministre de l'intérieur, nous citerons le projet tendant à convertir en loi les ordonnances rendues en matière de douanes (1836) ; — les projets relatifs aux caisses d'épargne, aux travaux publics, aux modifications à introduire au Code Forestier, à l'établissement de divers chemins de fer (1837) ; — les projets relatifs à l'érection d'un monument à Molière, aux étrangers réfugiés, à l'organisation des archives publiques (1840) ; — les projets relatifs à l'ouverture d'un crédit pour les suites de la translation des cendres de l'empereur Napoléon et pour la pose de la statue de l'empereur sur la colonne de la grande armée, à Boulogne (1841) ; — les projets relatifs à la demande d'un crédit pour expériences de divers essais télégraphiques de nuit, au transit, à l'importation de la librairie étrangère en France (1842) ; — le projet de loi portant demande de crédits destinés à l'acquisition de l'hôtel de Cluny et de la collection de M. Dusommerard (1843) ; — les projets relatifs à l'établissement des chemins de fer de Paris à Bordeaux, de Paris à Lyon, de Paris à Reims, de Paris à Strasbourg, de Tours à Nantes ; des chemins de fer du nord et du centre (1844) ; — le projet relatif à l'établissement d'une ligne de télégraphie entre Paris et Lille (1846), etc., etc. M. le comte Duchâtel est membre de l'Institut (Académie des Sciences morales et politiques) depuis 1842, et en 1846 il reçut du roi Louis-Philippe les insignes de grand'croix de la Légion d'Honneur. Depuis 1848 il vit dans la retraite.

P. DE [illegible]

Docum. partic. — Lesur, *Ann. hist.*

* **DUCHÂTEL** (*Napoléon*), administrateur français, frère du précédent, né en 1804. Il fut successivement capitaine d'état-major, député, préfet des Basses-Pyrénées et de la Haute-Garonne. En 1845 il fut nommé pair de France, et en 1848 il rentra dans la vie privée, en même temps que son frère.

Lesur, *Ann. hist.*

DUCHATEL (PAR[illegible]). [illegible] P[illegible]

DU CHÂTELET ([illegible]
[illegible]NELIER DE BRETEUIL, [illegible]
femme de lettres, née à [illegible]
1706, m[illegible] au p[illegible] de [illegible]
1749. [illegible] était fille [illegible]
trod[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] dont q[illegible]
conservés. Son [illegible]
investigateur, [illegible]

u plus haut degré cette curiosité d'ap-
d'assimiler que rien ne fatigue. « Née
éloquence singulière, a dit Voltaire,
ience ne se déployait que quand elle
objets dignes d'elle. Ces lettres où il
it que de montrer de l'esprit, ces pe-
es, ces tours délicats que l'on donne
ées ordinaires, n'entraient pas dans
é de ses talents. Le mot propre, la
la justesse et la force étaient le ca-
son éloquence. Elle eut plutôt écrit
scal et Nicole que comme madame
. Mais cette fermeté sévère, cette
oureuse de son esprit ne la rendaient
sible aux beautés de sentiment. Les
e la poésie et de l'éloquence la péné-
jamais oreille ne fut plus sensible à
. Elle savait par cœur les meilleurs
pouvait souffrir les médiocres. » A ce
gieux, il est curieux d'opposer comme
es portraits que madame du Deffand
re mademoiselle Delaunay nous ont
la marquise : on ne saurait déchirer
le haine et d'esprit.
u marquis du Châtelet-Lomont, d'une
nciennes familles de Lorraine, made-
le Breteuil, jetée dans le grand
uva le moyen de faire marcher de
sipation et l'étude. Organisation aussi
ussi fougueuse que son intelligence
, elle n'essaya même pas de résister
ons de l'exemple, et n'eut guère de
mœurs que les femmes de son temps.
s ont été trop célèbres et ont eu une
e influence sur sa destinée pour être
s silence. Mme du Châtelet fut l'une des
ètes du maréchal de Richelieu, qui de-
ami. Voltaire, qui avait rencontré ma-
le Breteuil chez son père, ne la retrouva
; elle avait alors vingt-sept ans; il en
-neuf. Madame du Châtelet était alors
duchesse de Saint-Pierre, qui avait
t le comte de Forcalquier. Les deux
aisaient accompagner du duc, et al-
cer le poëte dans l'appartement qu'il
ue de Longpont, en face de Saint-
. En 1734 Voltaire et la marquise se
Monjeu, près d'Autun. Mais la publi-
Lettres philosophiques contraignit
s'éloigner. Cirey lui fut ouvert par
telet, et bientôt la marquise vint l'y
Leur intimité, tolérée par le monde,
par un mari, qui était plus galant
bel-esprit, ne pouvait avoir d'autres
ceux que soulevaient les caractères
mants. Bien que leur attachement,
r le temps et une estime réciproque,
cère, le ménage était très-souvent
les violences de la marquise et les
du poëte. Longchamp et madame de

ndance de Voltaire, t. I, p. 229.

Graffigny racontent à cet égard des anecdotes qui étonnent quand elles ne désillusionnent pas un peu sur ces deux esprits éminents, qui à leurs heures ont toutes les faiblesses de l'humanité. Mais ces nuages dissipés, ces violences envolées, tout rentre dans l'ordre, l'affection renaît, et l'un et l'autre retombent sous le charme qu'ils exercent et subissent également. Les lettres de madame du Châtelet à d'Argental témoignent d'une tendresse profonde, passionnée pour Voltaire, qui, tout dévoué qu'il était à son amie, ne répondait qu'insuffisamment à l'amour de la docte Émilie. Elle se plaint parfois avec amertume de n'avoir pas toujours la première place dans ses préoccupations, et des anxiétés que lui inspire cette organisation nerveuse, inquiète, à laquelle une coquetterie de Frédéric suffisait pour tourner la tête. Au reste, le travail, en prenant une bonne partie de leurs journées, ne leur laissait guère pour être ensemble que les heures des repas. C'est à Cirey que Voltaire a composé le *Siècle de Louis XIV*, *Mérope*, *Alzire*, *Mahomet*. La marquise, de son côté, avide de s'instruire, se plongeait dans les études les plus abstraites avec une ardeur qu'égalait seulement sa facilité. En 1738 madame du Châtelet concourait pour le prix de l'Académie des Sciences, qu'elle ne manqua que de quelques voix. Le sujet était de déterminer la nature du feu. Deux ans après elle publiait les *Institutions de Physique*, auxquelles elle joignait une analyse de la philosophie de Leibnitz. C'est en ce même temps qu'elle entrait en lice avec Mairan *sur les forces vives*.

Cirey avait été embelli et était devenu un séjour charmant, que les deux amants ne quittaient que pour Paris ou Lunéville. Madame du Châtelet et Voltaire faisaient de fréquentes apparitions à la cour de Stanislas, qui les accueillait à merveille. Ce fut durant leur séjour à Lunéville en 1747 que la marquise rencontra pour la première fois le marquis de Saint-Lambert, alors capitaine au régiment des gardes lorraines, que commandait M. de Beauvau. Madame du Châtelet ne fut pas insensible aux qualités brillantes de cet officier bel esprit, qui eut l'étrange fortune d'être le rival heureux des deux plus beaux génies du siècle, de Voltaire et de Rousseau. L'imprudence des deux amants devait inévitablement amener une rupture, une crise tout au moins, entre la docte *Uranie* et l'auteur de *Mérope*. Voltaire se répand en injures, et ne veut rien entendre. Madame du Châtelet, décidée à empêcher un éclat à tout prix, se rend chez lui, et cherche d'abord à nier; mais Voltaire était trop sûr de la trahison de la dame. Toute cette scène, racontée par Longchamp, est d'une naïve crudité. Saint-Lambert avait trente-et-un ans, Voltaire en avait cinquante-quatre : le philosophe finit par convenir avec bonhomie que dans de telles conditions il ne pouvait être que le vaincu, et il en prit son parti. Dans le premier

transport, il avait adressé des paroles outrageantes à Saint-Lambert, qui s'était mis à la disposition de son rival. Madame du Châtelet obtint de son amant qu'il ferait une démarche près de Voltaire. Le lendemain soir il se présente chez lui, et balbutie quelques phrases d'excuse. Voltaire ne lui laisse pas le temps d'en dire davantage; il lui serre les deux mains, l'embrasse : « Mon enfant, s'écrie-t-il, j'ai tout oublié, et c'est moi qui ai eu tort. Vous êtes dans l'âge heureux où l'on aime, où l'on plaît; jouissez de ces instants trop courts : un vieillard, un malade comme je suis, n'est plus fait pour les plaisirs. » Et à dater de ce moment Voltaire abdiqua franchement les droits de l'amant pour n'être plus qu'un ami dévoué et indulgent.

Cette liaison avec Saint-Lambert devait être funeste à madame du Châtelet : elle devint grosse. Ses rapports avec M. du Châtelet étaient tels que ce dernier ne pouvait se méprendre sur sa paternité inattendue. Il fallait faire face à ce malheur, et Voltaire, dans ce péril pressant, fut consulté par les deux amants. L'on a bon besoin de se reporter à la dissolution des mœurs de ce siècle étrange pour croire à la possibilité de l'inqualifiable comédie qui se joua, et dans laquelle le mari donna tête baissée, avec une candeur qui eût dû inspirer des remords aux coupables. Cela est presque impossible à raconter, quoique Longchamp l'ait retracé avec des détails singuliers. C'est à Lunéville que la marquise fit ses couches. Il était nuit; la marquise était à son secrétaire, et fut arrachée à son travail si soudainement, que le nouveau-né, qui était une petite fille, fut déposé, faute de mieux, sur un in-quarto qui se trouvait là (1). Tout laissait présager les plus heureuses suites, quand une imprudence de madame du Châtelet vint malheureusement changer l'état des choses. Un verre d'orgeat à la glace, qu'on eut la faiblesse de lui donner durant les ardeurs de la fièvre de lait, produisit un effet aussi désastreux que rapide. Des étouffements, des suffocations ne permirent pas la moindre illusion sur l'état de la malade, qui expirait le sixième jour après son accouchement, le 10 septembre 1749, à l'âge de quarante-deux ans et demi. Voltaire, qui l'avait tant chantée et sur tous les tons, faisait quelques jours après ces vers, qu'il écrivait au bas d'un portrait de son amie :

L'univers a perdu la sublime Émilie.
Elle aima les plaisirs, les arts, la vérité :
Les dieux, en lui donnant leur âme et leur génie,
N'avaient gardé pour eux que l'immortalité.

Madame du Châtelet n'était que médiocrement aimée; elle fut médiocrement regrettée. Voici l'épitaphe que l'on fit courir alors sur cette mort, qui eût dû être à l'abri de l'épigramme :

Ci-gît qui perdit la vie
Dans le double enfantement
D'un traité de philosophie
Et d'un malheureux enfant.
Lequel des deux nous l'a ravie ?
Sur ce funeste événement
Quelle opinion devons-nous suivre?
Saint-Lambert s'en prend au livre :
Voltaire dit que c'est l'enfant.

(1) *Correspondance de Voltaire* : lettres à l'abbé de Voisenon, à d'Argental et au marquis d'Argenson, toutes trois à la date du 4 septembre 1749.

Madame du Châtelet a laissé : *Dissertation sur la nature et la propagation du feu*; Paris, 1744, in-8° ; — *Doutes sur les religions révélées, adressés à Voltaire*, ouvrage posthume ; Paris, 1792, in-8° (1) ; — *Institutions de Physique*; Paris, 1740, ou Amsterdam, 1742, in-8° ; — *Lettres inédites de la marquise du Chastelet à M. le comte d'Argental, suivies d'une dissertation sur l'existence de Dieu et de réflexions sur le bonheur*; Paris, 1806, in-12; — *Principes mathématiques de la philosophie naturelle, traduction posthume de l'anglais*; 1756; — *Réponse de Mme *** à la lettre que M. de Mairan lui a écrite, le 18 février* 1741, *sur la question des forces vives*; Bruxelles, Foppens, 1741, in-8°, de 45 pages. Madame Louise Colet a publié dans la *Revue des Deux Mondes*, 1845, quelques lettres inédites de madame du Châtelet et de Saint-Lambert, assez curieuses au point de vue biographique.

Madame du Châtelet avait eu en 1727 un fils, qui mourut en 1794, sur l'échafaud révolutionnaire; c'était le comte Dupuis, duc du Châtelet, qui fut ambassadeur en Autriche et en Portugal, et colonel du régiment des gardes françaises en 1722 et 1729. Il fut père d'Achille du Châtelet, général dans les armées de la république, où il fut blessé grièvement. Arrêté comme appartenant au parti girondin, il s'empoisonna dans sa prison, après plusieurs mois de souffrances.

Gustave DESNOIRESTERRES.

Correspondance de Voltaire. — Longchamp, *Mémoires sur Voltaire*. — Madame de Graffigny, *Un Séjour de six mois à Cirey*. — *Correspondance de madame du Châtelet avec d'Argental*, précédée d'une notice par Hochet. — *Correspondance de madame du Deffand* : *Portrait de madame du Châtelet*. — L'abbé de Voisenon, *Anecdotes littéraires*. — Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. II. — Julie, *Madame du Châtelet*, dans *La Semaine*, 1848, p. 772. — Madame Louise Colet, *Correspondance de madame du Châtelet et de Saint-Lambert*, dans la *Revue des Deux Mondes*, 1845. — Desnoiresterres, *Voltaire chez madame du Châtelet*, dans la *Revue de Paris*, 15 janvier et 1er février 1853.

* DUCHATELLIER (*Armand-René*), historien français, né à Quimper, en 1797. On a de lui les ouvrages suivants : *Du Commerce et de l'Administration, ou coup d'œil sur le nouveau système commercial de l'Angleterre*, etc.; 1826, in-8°; — *Excursions dans l'Amérique du Sud, esquisses et souvenirs*; 1828, in-8°; — *La Mort de Louis XVI*, scènes historiques; 1828, in-8°; — *La Mort des Girondins, drame historique de la Révolution*; 1829, in-8° : cet ouvrage forme la deuxième partie du précédent; — *Essai sur les Salaires et les Prix de*

(1) Cet ouvrage est le même, à peu de chose près, qu'un autre portant le même titre et attribué à Dubois de Pival; mais il est plus complet.

ation de 1800 à 1830, *demande d'une à la Chambre des Députés;* 1830, *Annales Bretonnes;* 1832, 8 livrai-; — *Recherches Historiques sur le ent du Finistère;* 1835-1837, in-8°; — *de la Révolution dans les départe- l'ancienne Bretagne, ouvrage com- les documents inédits;* Nantes et Pa- 6 vol. in-8°; — *Du Pays de Galles uelques-unes des origines de notre* 1839, in-8°; — *A quoi tiennent les nistérielles et l'instabilité du gou- it;* 1840, in-8°. M. Duchatellier est de la Société d'Émulation de Quimper pondant du ministère de l'instruction pour les travaux historiques.

GUYOT DE FÈRE.

se des Gens de Lettres. — *Journal de la Li-*

DE VANCY (*Joseph-François*), auteur ue français, né à Paris, le 29 octobre 1668, s la même ville, le 14 décembre 1704. oine Duché, gentilhomme ordinaire du crétaire général des galères, il reçut lente éducation, et se fit bientôt con- quelques opuscules en vers; mais son raîna vers la poésie lyrique. Il composa genre plusieurs opéras, qui eurent du devint membre de l'Académie des Ins- et Belles-lettres. Il suivit en Espagne le sailles en qualité de secrétaire; pendant il composa un divertissement, qui fut é à Lusignan, pour la fête du roi d'Espa- ppe V. De retour à Paris, Duché obtint l dans les aides, et Mme de Maintenon oir la place et la pension de Racine, poser des pièces sacrées, destinées à la royale de Saint-Cyr. Duché mourut avait beaucoup d'esprit et de savoir; il commerce agréable, et sa conversation, facile, le faisait rechercher partout. Il avec beaucoup de goût, et avait toutes és qui constituent un excellent acteur. J.-B. Rousseau a composé un sonnet ort prématurée (1). Parmi les ouvrages , on distingue: *Absalon*, tragédie sacrée; *Jonathas*, tragédie sacrée; 1714; — *De-* gédie biblique: cette pièce obtint un tel le la duchesse de Bourgogne et le duc en jouèrent les principaux rôles à Ver- 1712; — *Céphale et Procris*, tragé- die; — *Les Fêtes galantes*, ballet; — ragédie; — *Iphigénie en Tauride*, — *Ode sur l'Immortalité de l'Ame;* *ur le Jugement dernier;* — *Para- u psaume* : Beatus vir qui non abiit o impiorum, etc., etc. Ses poésies ont mées dans le *Recueil* de La Haye, 1715.

A. JADIN.

Duché; dans *l'Histoire de l'Académie des Bel-*, tome Ier. — *Mercure galant*, février 1712. —

Œuvres de J.-B. Rousseau

Mercure de France, août 1781. — *Dictionnaire des Théâtres.*

DUCHEMIN (*Nicolas*), graveur et fondeur français, né à Provins, mort en 1563. Il était fils d'un graveur en caractères, et prit l'état de son père; mais il s'attacha particulièrement à la gravure et à l'impression des caractères de musique. Il a publié: *Recueil de Chansons spirituelles*, avec airs notés; Paris, 1554; — *L'Art, Science et Pratique de Plaine Musique, et de l'Institution musicale, très-utile, profitable et familière;* Paris, 1556, in-12; — *Missæ modulatæ;* Paris, 1558, in-8°: c'est un recueil de messes composées par Goudimel, Orlando Lassus, Philippe de Mons et autres maîtres; — *Psaumes mis en musique*, etc. Tous les ouvrages de Duchemin sont très-rares.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire hist. univ.*

DUCHER (*Gilbert*), plus connu sous le nom de VULTON, érudit français, né vers la fin du quinzième siècle, à Aigueperse, petite ville de la Limagne d'Auvergne, mort vers 1538. On a de lui une édition des *Commentaires de César;* Paris, 1522, in-4°; — une édition de *Martial;* Paris, 1526; — *Epigrammaton Libri duo;* Lyon, 1538, in-8°. La seule pièce de ce recueil dont on ait gardé le souvenir est une épigramme contre Jules II. La voici:

In gallum, ut fama est, bellum gesturus acerbum,
Armatam edecit Julius urbe manum.
Accinctus gladio, claves in Tybridis amnem
Projicit, et sævus talia verba facit:
Quum Petri nihil efficiant ad prælia claves,
Auxilio Pauli forsitan ensis erit.

Breghot, *Notice sur Ducher;* dans les *Archives du Rhône.*

DUCHESNE, nom commun à un grand nombre de personnages français, appartenant tous aux seizième, dix-septième et dix-huitième siècles: ils sont rangés ci dessous par ordre alphabétique de prénoms; les vivants sont mis à la fin.

DUCHESNE (*André*), historien français, né à l'Ile-Bouchard (Touraine), en 1584, mort en 1640. Il commença ses études à Loudun, et les acheva à Paris, sous Jules-César Boulanger. Le jeune Duchesne s'adonna à l'étude de l'histoire et de la géographie, et acquit bientôt des connaissances profondes dans ces deux sciences. A l'âge de dix-huit ans, il dédia à Boulanger un opuscule qui témoignait déjà d'une érudition très-variée. A vingt et un ans, il composa pour la jeune personne qu'il recherchait en mariage, et qu'il épousa trois ans après, un ouvrage savant *Sur les beautés, parures et pompes du corps féminin.* Un peu plus tard, il traduisit en français, en les accompagnant de notes, les Satires de Perse et de Juvénal. Son zèle pour l'étude, ses travaux et ses connaissances variées lui firent des protecteurs. Le cardinal de Richelieu, né à peu près dans le même pays que Duchesne, l'appelait son bon voisin, et lui témoignait beaucoup d'estime. Nommé successivement géographe et historiographe du roi, Duchesne périt écrasé par une charrette, en allant de Paris à sa maison de campagne

de Verrière. Ses ouvrages, qui lui ont mérité le titre de *Père de l'histoire de France*, sont tous très-estimés ; en voici la liste : *Egregiarum seu selectarum lectionum et antiquitatum Liber;* Paris, 1602, in-12; — *Januariæ kalendæ, seu de solemnitate anni, tam ethnica quam christiana, brevis Tractatus;* Paris, 1602, in-12; — *Les Figures mystiques du riche et précieux Cabinet des Dames, où sont représentées au vif tant les beautés, parures et pompes du corps féminin, que les perfections, ornements et atours spirituels de l'âme;* Paris, 1605; — *Satires de Juvénal, traduites en français avec des notes;* Paris, 1616, in-8° : cette traduction est fort rare; — *Les Antiquités et Recherches de la grandeur et majesté des Rois de France;* Paris, 1609, in-8°; 1621, in-fol. : traité curieux et rare; — *Les Antiquités et Recherches des Villes, châteaux et places remarquables de toute la France, suivant l'ordre des huit parlements;* Paris, 1610, in-8°; 1614, 1622, 1629, 1631, 1637, 1647, in-8°; 1668, 2 vol. in-12; cette dernière édition, donnée par François Duchesne, est la meilleure ;— *Les Controverses et Recherches magiques de Martin Delrio, traduites et abrégées du latin;* Paris, 1611, in-8°; — *Histoire d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande;* Paris, 1614, in-folio; — *Bibliotheca Cluniacensis collecta a Martino Marrier*, publiée avec les notes d'André Duchesne; Paris, 1614, in-fol.; — *Histoire des Papes jusqu'à Paul V;* Paris, 1616, in-4°; — *Petri Abælardi et Heloissæ, conjugis ejus, Opera nunc primum edita ex mss. Cod.;* Paris, 1616, in-4°. Beaucoup d'exemplaires portent le nom de François D'Amboise, comme éditeur, au lieu d'André Duchesne. On ne sait comment expliquer cette anomalie. « S'il était permis de conjecturer, dit Nicéron, on pourrait croire que, par quelque motif secret, et qu'on n'a pas jugé à propos de transmettre à la postérité, Duchesne aurait cédé la gloire de son ouvrage à D'Amboise, qui était alors en état de reconnaître un sacrifice de cette nature »; — *Histoire de la Maison de Luxembourg;* 1617, in-8°; — *Les Œuvres de M. Alain Chartier, contenant l'Histoire de son temps et du règne de Charles VII, depuis 1402 jusqu'en 1460;* Paris, 1617, in-4°; — *Alcuini, abbatis, Opera, edita per A. Duchesne;* Paris, 1617, in-fol.; — *Dessein de la description du royaume de France;* Paris, 1617, in-4°; — *Bibliothèque des auteurs qui ont écrit l'histoire et la topographie de la France;* Paris, 1618, in-4°; 1627, in-4° : cette seconde édition est très-augmentée; — *Histoire des Rois, Ducs et Comtes de Bourgogne, depuis 408 jusqu'en 1350;* Paris, 1619-1628, 2 vol. in-4°; — *Lettres d'Étienne Pasquier;* Paris, 1619, 3 vol. in-8°; — *Historiæ Normannorum Scriptores antiqui;* Paris, 1619, in-fol.; — *Histoire généalogique de la Maison de Châtillon-sur-Marne, avec les généalogies et les armes des illustres familles de France et des Pays-Bas, lesquelles ont été alliées aux Châtillon;* Paris, 1621, in-fol.; — *Généalogie des Seigneurs de Rais de Breil;* Paris, 1621, in-4°; — *Histoire généalogique de la Maison de Montmorency et de Laval;* Paris, 1624, in-fol.; — *Histoire Généalogique de la Maison de Vergi;* Paris, 1625, in-fol.; — *Histoire des Comtes d'Albon et Dauphins de Viennois;* Paris, 1628, in-4°; — *Histoire généalogique des Maisons de Guines, d'Ardres, de Gand et de Coucy;* Paris, 1631, in-fol.; — *Series auctorum omnium qui de Francorum historia et de rebus Francicis, cum ecclesiasticis, tum secularibus, ab exordio regni ad nostra usque tempora, etc., quorum editionem pollicetur Andreas Duchesne;* Paris, 1633-1635, in-fol. C'est le programme de l'édition des historiens français que Duchesne préparait, et qui devait avoir 24 vol. in-fol.; — *Historiæ Francorum Scriptores;* Paris, 1636-1649, 5 vol. in-fol. Les trois derniers volumes furent publiés par les soins de François Duchesne, fils d'André. On a encore d'André Duchesne plusieurs histoires généalogiques. Il avait commencé l'*Histoire des Cardinaux français*, par ordre du cardinal de Richelieu; son fils en a publié deux volumes; Paris, 1660-1666, in-fol. L'ouvrage entier devait avoir quatre volumes. On lui doit aussi l'*Histoire des Chanceliers et Gardes des Sceaux de France*, publiée par François Duchesne; Paris, 1680, in-fol.; et les *Vies des saints de France, publiées pour la plus grande partie par les soins de Nicolas Camusat, des Bollandistes, du P. Labbe et du P. Mabillon.* Duchesne avait composé une *Histoire des Ministres d'État depuis le roy Robert.* Le P. Lelong pense que c'est peut-être le même ouvrage que l'*Histoire* publiée par Ch. Combault, baron d'Auteuil; 1642, 2 vol. in-12. Outre ses ouvrages imprimés et manuscrits, Duchesne laissa plus de cent vol. in-fol., tous écrits de sa main et contenant des recueils de pièces, des extraits de titres, ou des observations, remarques, généalogies. Le fils suivit les traces du père. (*Voy.* l'art. suiv.)

Lelong, *Bibliothèque historique de la France*, édit. Fontette, t. III, p. 18. — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, t. VII, p. 332.

DUCHESNE (*François*), historien français, fils du précédent, né en 1616, mort en 1693. Il fut aussi historiographe de France. Il publia plusieurs ouvrages de son père (*voy.* André DUCHESNE). On a de lui *Histoire des Papes;* Paris, 1653, 2 vol. in-fol.; *Traité des Officiers qui composent le Conseil d'État;* Paris, 1682, in-4°.

Lelong, *Biblioth. historique de la France*, t. III, p. 38.

DUCHESNE (*Antoine-Nicolas*), naturaliste français, né à Versailles, le 7 octobre 1747, mort à Paris, le 18 février 1827. Fils d'Antoine Duchesne, prévôt des bâtiments du roi, il reçut

une excellente éducation, et joignit à la connaissance des langues anciennes et modernes un savoir étendu en mathématiques, en histoire naturelle et même en droit. Il devint professeur d'histoire naturelle à l'École centrale de Seine-et-Oise, puis au Prytanée de Saint-Cyr, et enfin censeur du lycée de Versailles. On a de lui : *Manuel de Botanique, contenant les propriétés des plantes qu'on trouve à la campagne aux environs de Paris ;* Paris, 1764, in-12 ; — *Histoire naturelle des Fraisiers ;* Paris, 1766, in-12 ; — *Le Jardinier prévoyant*, almanach imprimé à Paris, de 1770 à 1781, 11 vol. in-12 ; — *Notice raisonnée des graines qui se vendent chez M. Vilmorin-Andrieux, et Catalogue des meilleures espèces d'arbres fruitiers de cet habile pépiniériste ;* Paris, 1771, in-8° ; — *Considérations sur le Jardinage ;* Paris, 1775, in-8° ; — *Sur la Formation des Jardins ;* Paris, 1779, in-8° ; — *Le Portefeuille des Enfants ;* Paris, 1784 et années suivantes ; 24 cahiers in-4° ; — *Barême métrique, suivi de l'Instruction sur les nouvelles mesures et le calcul décimal ;* Versailles, 1802, in-12 ; — *Le Cicerone de Versailles, ou l'indication des curiosités et des établissements de cette ville ;* Versailles, 1804, in-12 ; Duchesne a rédigé l'*Annuaire du département de Seine-et-Oise*, de 1802 à 1822.

Silvestre, *Notice sur Duchesne;* dans les *Mémoires de la Société d'Agriculture*, année 1827, t. I.

DUCHESNE (*Charles*), médecin français, vivait vers la fin du seizième siècle. On a de lui : *Récit véritable de ce qui s'est passé au voyage du roi Henri IV, à Dieppe, jusqu'à son retour, depuis le décès du roi Henri III ;* imprimé dans le t. IV du *Journal de Henri IV*, par L'Estoile, La Haye, 1741, in-8°. « Quoique court, dit le P. Lelong, ce récit mérite attention pour le grand nombre de faits importants qu'il contient, et dont l'auteur a été témoin. Il a conservé des circonstances qu'on ne trouve que dans sa relation, qui sert d'ailleurs à corriger quelques fautes des *Mémoires* du duc d'Angoulème, avec lesquels elle s'accorde parfaitement du reste. »

Lelong, *Bibl. hist. de la France*, édit. Fontette.

DUCHESNE (*Henri-Gabriel*), littérateur et naturaliste français, né à Paris, en 1739, mort dans la même ville, le 21 décembre 1822. Il était en 1774 chef du bureau de l'agence générale, et fût nommé plus tard garde des archives du clergé de France. La révolution ayant supprimé son emploi, Duchesne se consacra à la littérature. Ses premiers essais ne furent pas heureux : un *Éloge de la Liberté*, qu'il présenta en 1799 au concours pour le prix de poésie décerné par l'Institut, ne fut pas couronné, et *La Reconciliation filiale*, comédie, traduite de l'*Heautontimorumenos*, de Térence, fut refusée par le Théâtre Louvois. Plus heureux dans l'administration, il obtint en 1807 une place de conseiller référendaire à la cour des comptes, place qu'il conserva jusqu'à sa mort. On a de lui : *Manuel du Naturaliste, ouvrage utile aux voyageurs*, etc., avec Macquer ; Paris, 1771 et 1797, in-8° ; — *La France ecclésiastique ;* Paris, 1774 à 1789, 16 vol. in-12 : ouvrage périodique, que Duchesne dirigea seize années ; — *Dictionnaire de l'Industrie, ou collection raisonnée des procédés utiles dans les sciences et dans les arts*, avec Macquer et B. de Préfort ; Paris, 1776, 3 vol. in-8°, et 1801, 6 vol. in-8° ; — *Notice historique sur la vie et les ouvrages de J.-B. Porta ;* Paris, 1801, in-8° ; — *Comédies de Térence*, trad. en vers français ; Paris, 1806, 2 vol. in-8°. Trois seulement de ces comédies sont l'œuvre de Duchesne : ce sont l'*Heautontimorumenos, Phormion* et *Hécyre ;* les autres sont de La Fontaine et de Baron. Cet ouvrage est suivi de l'*Épître à la Liberté*. Duchesne a fourni des articles au *Nouveau Cours d'Agriculture* et au *Dictionnaire des Sciences naturelles*. Il a aussi laissé un extrait, formant 2 vol. in fol., de tous les ouvrages du P. Kircher, sur toutes les branches des connaissances humaines.

Quérard, *La France littéraire*. — *Dict. biogr. et pittoresque*.

*DUCHESNE (*Jean*), iconographe français, fils d'Antoine-Nicolas, né à Versailles, le 28 décembre 1779, mort à Paris, le 4 mars 1855. Entré le 28 juillet 1795, comme employé, au cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale, il en devint, au mois d'août 1839, conservateur, et il occupa cette place jusqu'à sa mort. Les principaux ouvrages de Duchesne sont : *Éloge historique de Pierre Puget ;* Paris, 1807, in-8° ; — *Notice des Estampes exposées à la Bibliothèque du Roi, contenant des recherches historiques et critiques sur ces estampes et sur leurs auteurs ; précédée d'un Essai sur l'origine, l'accroissement et la disposition méthodique du Cabinet des Estampes ;* Paris, 1819, in-8° ; 4° édition, sous le titre de *Description des Estampes exposées dans la galerie de la Bibliothèque impériale*, etc. ; Paris, 1855, in-8° ; — *Essai sur les Nielles, gravures des orfèvres florentins du quinzième siècle ;* Paris, 1826, in-8° : le mot français de *nielle* (de l'italien *niello*), créé par Duchesne, est maintenant adopté par l'Académie ; — *Voyage d'un Iconophile : revue des principaux cabinets d'estampes, bibliothèques et musées d'Allemagne, de Hollande et d'Angleterre ;* Paris, 1834, in-8° ; — *Jeux de Cartes tarots du quatorzième au dix-huitième siècle, représentés en cent planches d'après les originaux, avec un précis historique et explicatif ;* Paris, 1844, in-fol. (Publication de la Société des Bibliophiles français, tirée à 132 exemplaires). On a en outre de lui, dans le *Magasin encyclopédique*, année 1805 : *Notice historique sur la vie et les ouvrages de Jules-Hardouin Mansart ;* dans

le *Moniteur universel* du 5 juin 1824 : *Compte-rendu au ministère de l'intérieur d'un voyage fait en Angleterre pour y examiner diverses collections d'estampes;* — des notices qui accompagnent le *Musée de Peinture et de Sculpture*, par Réveil; Paris, 1828-1834, 16 vol. in-8°. Le *Dictionnaire de la Conversation* lui doit un grand nombre d'articles. Enfin, il a fourni aux *Annuaires* de la Société de l'Histoire de France : *Éphémérides de l'histoire de France avant* 1789 (1837); — *Observations sur les Cartes à jouer* (ibid.); — *Éphémérides de l'histoire de France depuis* 1789 (1838); — *Tableau des Jours Fériés chez les Romains* (1841); — *État des Souverains de l'Europe* (ibid.). E. Regnard.

M. Paulin Pâris, *Notice sur M. Jean Duchesne*, en tête de la *Description des Estamp. exp.*, etc. — Rabbe, etc., *Biogr. univ. et port. des Contemporains.* — Louandre et Bourquelot, *La Litt. franç. contemp.* — M. J. Desnoyers, *Rapport sur les travaux du Comité et les publications de la Société de l'Hist. de France*; dans le *Bulletin* de cette Société, numéro de mai 1855.

DUCHESNE (*Jean-Baptiste* Philipoteau), controversiste français, né en 1682, au village de Sy, dans les Ardennes, mort à Dijon, le 24 janvier 1755. Il entra en 1700 dans l'ordre des Jésuites. Après avoir enseigné avec succès dans les villes de Metz, Verdun et Strasbourg, il fut nommé professeur de philosophie à Reims en 1724 et 1731. Les ouvrages qu'il publia contre les jansénistes lui firent une certaine réputation. En 1741, on le choisit pour présider à l'éducation des infants d'Espagne, fils du roi Philippe V. Le dérangement de sa santé ne lui permit pas de vaquer à ces fonctions pendant plus de deux ans. Il revint en France, et passa à Reims les derniers jours de sa vie, consacrée tout entière à la piété et à l'étude. On a de lui : *Hispania partim suorum fide, partim Philippi virtute, ex clade sua triumphans;* Strasbourg, 1711, in-8°; — *Le Prédestinatianisme, ou les hérésies sur la prédestination et la réprobation, où l'on expose la naissance, les progrès, les révolutions, les dogmes et les sectes diverses des prédestinatiens;* Paris, 1724, in-4°; — *Histoire du Baïanisme, ou de l'hérésie de Michel Baïus, avec des notes historiques, chronologiques, critiques, suivie d'éclaircissements théologiques, et d'un recueil de pièces justificatives;* Douai, 1721, in-4°. Ce livre, mis à l'index en 1734, fut attaqué par le cardinal Orsy, dans son *Liber apologeticus pro Soto contra Duchesnium;* Rome, 1731, in-4°, et par le père Billuart, dans l'*Apologie de Pierre Soto*, Avignon, 1738, in-12; — *La Science de la jeune Noblesse;* Paris, 1729, 3 vol. in-12; — *Abrégé de l'Histoire d'Espagne;* Paris, 1741, in-12; — *Abrégé de l'Histoire ancienne des cinq grands empires qui ont précédé la naissance de J.-C.;* Paris, 1743, in-12.

Boulliot, *Biographie Ardennaise.*

DUCHESNE (*Joseph*), seigneur de La Violette, connu aussi sous les noms latinisés de *Quercetus*, *A Quercu* et de *Quercetanus*, médecin français, né vers 1544, à Esture (Armagnac), mort à Paris, en 1609. Après avoir étudié en Allemagne les sciences naturelles, Duchesne alla prendre le grade de docteur en médecine à l'université de Bâle, et de là se rendit à Genève. Il reçut le droit de bourgeoisie dans cette ville en 1584, et entra au Conseil des Deux Cents en 1587. En 1589, il fut envoyé auprès de MM. de Sillery et de Sancy, ambassadenrs de France en Suisse, afin de leur demander des secours et d'empêcher la paix que les Bernois voulaient conclure séparément avec le duc de Savoie; en 1592 il contribua à la paix que la république fit avec ses voisins. En 1593 il se rendit à Paris, et fut nommé médecin ordinaire d'Henri IV. Par ses succès et sa vanité il excita la haine de ses confrères. Duchesne paraît avoir employé le premier en médecine contre les maladies vénériennes le mercure doux, sous le nom de *panchimagogue;* il en faisait des pilules, qui portèrent le nom de *Pilules de M. de La Violette.* Voici les titres de ses ouvrages : *Ad Jacobi Auberti Vendonis De ortu et causis metallorum, contra Chemicorum explicationem, Brevis Responsio;* Lyon, 1575, in-8°; — *Sclopetarius, sive de curandis vulneribus quæ sclopetorum ictibus acciderunt;* Lyon, 1576, in-8°; — *La Morocosmie, ou de la folie, vanité et inconstance du monde, en cent octonaires, avec deux chants doriques de l'amour céleste et du souverain bien;* Lyon, 1583, in-4°; — *L'Ombre de Garnier Stauffacher, tragi-comédie sur l'alliance perpétuelle entre Zurich et Berne;* Genève, 1584, in-4°; — *Le grand Mirouer du Monde;* Lyon, 1587, in-4°; — *Larmes, ou chants funèbres sur les tombeaux de deux hommes illustres et très-puissants princes du Saint-Empire et de trois fleurs rares de notre France, perles précieuses de notre temps;* Genève, 1592, in-4°; — *De priscorum philosophorum veræ medicinæ Materia, præparationis modo, atque in curandis modis præstantia, item que consilia medica de arthritide, de calculo, nephritide, lue venerea;* Genève, 1603, in-8°; — *Ad veritatem hermeticæ medicinæ, ex Hippocratis veterumque decretis, ac therapeusi nec non vivæ rerum anatomiæ exegesi, ipsiusque naturæ luce stabiliendam, adversus cujusdam anonymi phantasmata, Responsio;* Paris, 1603, in-8°; — *Diæteticon polyhistoricon;* Paris, 1606, in-8°; — *Tetras gravissimorum totius capitis affectuum, ex doctissimorum medicorum vigiliis et observationes elucubrata, cum ingente medicamentorum numero;* Marbourg, 1606, in-8°; — *Pharmacopœa dogmaticorum restituta;* Paris, 1607, in-8°; — *Pestis Alexicacus;* Paris, 1608, in-4°. Les œuvres de Duchesne ont été recueillies sous le titre suivant : *Quercetanus redivivus, seu ars medico-hermetica, ex Quercetani scriptis di-*

gesta opera Johan. Schrodi; Francfort, 1648, 3 vol. in-4°.

Bayle, *Dict.* — Baillet; *Vies des Savants.* — Senebier, *Histoire littéraire de Genève.* — Éloy, *Dict. hist. de la Medecine.*

DUCHESNE (*Léger*), en latin **LEODEGARIUS A QUERCU**, philologue français, vivait au seizième siècle. Il était professeur au Collége royal (Collége de France), et se fit remarquer par ses invectives contre les calvinistes. Il mourut en 1588. On a de lui : *Flores epigrammatum quibusdam auctoribus excerpti*; Paris, 1555; — *Prælectionum et Poematum Liber*; Paris, 1559, in-8°; — *Farrago Poematum, ex optimis quibusque poetis excerpta*; Paris, 1560, 2 vol. in-16; — *In Adriani Turnebi obitum Epicedium*; Paris, 1665, in-4°; — *De Internecione Gasp. Colignæi et Pet. Rami, ad regem Carolum IX*; Paris, 1572, in-4° : dans ce dernier écrit, Duchesne célèbre la mort de Coligny et celle de Ramus, et exhorte Charles IX à exterminer ce qui reste des huguenots.

Goujet, *Mémoires sur le Collége de France.*

DUCHESNE (*Louis-Henri*), économiste savoisien, né à Voirons (Savoie), le 17 novembre 1737, décapité à Paris, le 12 novembre 1793. Étant venu chercher fortune à Paris, où un de ses parents était garde du dépôt des minutes du comte de Saint-Florentin, il entra dans la maison de la comtesse de Provence (vers 1774), d'abord en qualité de secrétaire, puis comme intendant. A l'époque de la révolution, la nature de son emploi et ses relations avec le service de la cour le firent ranger parmi les suspects. Arrêté vers le milieu de 1792, il resta plus d'une année en prison, et comparut enfin devant le tribunal révolutionnaire en novembre 1793. Comme on avait trouvé chez lui des portraits, des médailles et un grand nombre d'autres objets qui témoignaient de son attachement à la famille royale, l'issue de son procès ne pouvait être douteuse; aussi connaissant d'avance [illegible]ort qui l'attendait, il se répandit, dit-on, en inv[illegible]es contre les juges, qui le condamnèrent à [illegible]rt. Voici une liste de ses opuscules plus com[illegible] toutes celles données par les biographes : *[illegible] d'administration remis à M. Turgot, [illegible]nd il fut nommé contrôleur général, et [illegible]nté dans l'assemblée des notables en* 1787; in-8° (anonyme); — *Premiers Principes d[illegible] bonne Administration et causes de la [illegible]dence d'un royaume*; in-8°, signé à la fin *[illegible] de V.*; — *Projet pour libérer l'État sans [illegible]prunt, sans innovations et en soulageant [illegible] peuples, par D. de V.*; in-8° (anonyme); — *[illegible]vations sur le Mémoire de M. Necker lu [illegible] à l'assemblée nationale le 14 novembre* 1789; [illegible]nyme); — *Projet d'imposition juste [illegible]acile, propre à suppléer au déficit qu'oc[illegible]nerait dans les revenus du roi la suppression des traites extérieures, des gabelles, du tabac*, etc; 1789, in-8°, signé à la fin *L. H. D. de V.*; — *Projet d'emprunt beaucoup moins onéreux à l'État que ceux qui sont usités jusqu'à ce jour, et propre à être substitué à celui de septembre dernier*; in-8°, signé à la fin *L. H. D. de V.*; — *Mémoire d'observations sur le privilége accordé à M. de Fer*; in-8° (anonyme); — *Observations sur les finances de la France comparées à celles d'Angleterre*; in-8°; — *Mémoire sur l'amélioration de l'agriculture en Savoie*; 1790, in-8°.

Ad. Rochas.

Grillet, *Dict. hist., littéraire et statistique des départements du Mont-Blanc et du Léman*; 1807, in-8°. — Quérard, *La France litt.* — *Documents inédits.*

DUCHESNE (*Pierre-François*), publiciste français, né à Romans (Drôme), le 6 octobre 1743, mort à Grenoble, le 31 mars 1814. Il était avocat au parlement de Dauphiné au commencement de la révolution. Il adopta avec chaleur les idées nouvelles, et acquit une grande influence dans les sociétés populaires de Grenoble. Nommé en 1797, par le département de la Drôme, député au Conseil des Cinq Cents, il prit une part active aux discussions de la tribune, et se signala notamment par son opposition au coup d'État du 18 brumaire. Il passa néanmoins au Tribunat, où ses talents oratoires lui acquirent une certaine influence, et le firent élire président (messidor an VIII). Parmi les nombreux discours prononcés par lui dans cette dernière assemblée, son opinion sur le projet de loi relatif à l'instruction publique produisit une vive sensation dans le public : il y reprochait au gouvernement de rétrécir le cercle des lumières, afin de maintenir les classes pauvres dans l'ignorance. Lors du vote relatif à la nomination du consulat à vie, il se prononça, seul avec Carnot, pour la négative, et donna peu de temps après sa démission motivée sur l'illégalité des actes anéantissant la constitution de l'an VIII. Duchesne se retira alors à Grenoble, où il reprit ses fonctions d'avocat. Sous l'empire, le collége électoral de la Drôme l'élut candidat au sénat; mais Napoléon empereur, se souvenant de l'opposition faite par ce député à Bonaparte premier consul, refusa de le présenter aux suffrages des sénateurs. A sa mort Duchesne était bâtonnier de l'ordre des avocats de Grenoble.

On a de P.-F. Duchesne un grand nombre d'opuscules et de discours qui n'ont été mentionnés par aucun bibliographe. Voici l'indication des principaux : *Opinion sur la formule du serment républicain* (an V); in-8°; — *Opinion sur les rentes foncières*; Paris, an V, in-8°; — *Opinion sur les transactions entre particuliers*; Paris, an V, in-8°; — *Rapport* sur le même sujet; Paris, an VI, in-8°; — *Opinion relative à l'exclusion provisoire des ci-devant nobles de toutes fonctions publiques*; Paris, an VI, in-8°; — *Rapport sur la révision des matrices des rôles de la contribution foncière*; Paris, an VI, in-8°; — *Opinion relative à la durée des fonctions des présidents... des tribunaux criminels*; an VI, in-8°; — *Opinion*

sur le droit de successibilité des enfants naturels ; an VI, in-8° ; — *Rapport sur les rentes viagères ;* an VI, in-8° ; — *Opinion sur la réclamation de la famille Anisson-Duperron contre la vente de la manufacture de Buges faite au citoyen Léorien-Delille ;* Paris, pluviôse an VII, in-8° ; — *Discours concernant les communications respectives des autorités chargées de concourir à la formation de la loi ;* an VIII, in-8° ; — *Opinion sur le projet de loi organique du Tribunal de Cassation ;* an VIII, in-8° ; — *Opinion sur le projet de loi relatif à la division du territoire de la république ;* an VIII, in-8° ; — *Opinion sur le mode d'éligibilité* (Paris) ; an IX, in-8° ; — *Opinion relative à l'organisation de l'instruction publique ;* an X, in-8°.

Son fils, *Antoine-Louis-Hippolyte*, né à Grenoble, le 27 février 1781, député de l'Isère pendant les Cent Jours, a publié quelques brochures politiques de circonstance.

A. ROCHAS (de Die).

A. Rochas, *Biograph. du Dauphiné.* — *Biographie moderne.* — Rabbe, etc., *Biographie univ. et port. des Contemporains.* — Delacroix, *Statistique de la Drôme.*

DUCHESNE (*Simon*), mathématicien français, né à Dôle, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Il embrassa le calvinisme, et pour éviter la persécution religieuse, il se retira à Delft, où il enseigna les mathématiques avec distinction. Après de longues recherches, il crut avoir résolu le problème de la quadrature du cercle. Il publia à ce sujet l'ouvrage suivant, dédié au prince d'Orange : *Quadrature du cercle, ou manière de trouver un quarré égal au cercle donné ; et, au contraire, un cercle égal au quarré proposé, avec la raison de la circonférence au diamètre ;* Delft, 1584, in-4°.

Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas.*

DUCHESNE (*Vincent*), mécanicien et historien français, né à Besançon, vivait au commencement du dix-huitième siècle. Il entra dans l'ordre des Bénédictins. Habile architecte et mécanicien, il fournit les plans et dessins d'après lesquels furent construits l'abbaye de Saint-Pierre de Châlons et le monastère de son ordre à Morey en Franche-Comté ; il inventa aussi un procédé pour scier le marbre. Il enseigna à Louis XV à écrire en trois heures de temps, en lui montrant que toutes les lettres de notre alphabet consistent dans un C et un J, retournés en divers sens. Il existe une estampe qui représente ce fait. Au bas de l'estampe, on lit les mots suivants, écrits de manière que les lettres capitales forment en chiffres romains l'année 1716 :

D. VInCent DVChesne près DV roI (DDDCCVVVI).

Duchesne a laissé des *Mémoires sur la Franche-Comté.* Boulainvilliers en a donné un long extrait dans son *État de la France*, t. IVe, édit. de 1752.

Dictionnaire historique, édit. de 1822. — Lelong, *Bibliothèque historique de la France.*

* **DUCHESNE** (*Édouard-Adolphe*), médecin français, né à Paris, en 1804. En 1830 l'Académie royale de Médecine lui décerna le premier prix pour un *Mémoire sur le maïs ;* une partie de ce mémoire a été insérée dans le t. II des *Mémoires de l'Académie de Médecine.* Il a publié : *Traité complet du Maïs ;* 1834, in-8° ; — *Plantes utiles et Plantes vénéneuses du globe ;* 1836, in-8° ; — *Histoire statistique du Choléra-Morbus dans le onzième arrondissement de Paris pendant l'épidémie de 1849-1851 ;* in-8° ; — *De la Prostitution dans la ville d'Alger depuis la conquête*, 1853, in-8°.

G. DE F.

Sachaille, *Les Médecins de Paris.* — Guyot de Fère, *Statistique des Gens de Lettres.*

* **DUCHESNE DE GISORS** (*Jean-Baptiste-Joseph*), peintre français, né à Gisors (Eure), le 8 décembre 1770. Venu à Paris d'assez bonne heure, il commença à se faire connaître à l'exposition de 1804, et devint sous la Restauration peintre en titre de Monsieur, frère du roi, de la duchesse de Berry et de la dauphine. En 1840, il fut chargé de continuer pour le Musée du Louvre la collection d'émaux commencée par Petitot. Il exécuta dans ce but plusieurs portraits de la famille royale, parmi lesquels il faut remarquer surtout ceux de *Louis-Philippe* et de *la reine Marie-Amélie*, actuellement dans les cartons du Musée, d'où ils ne peuvent sortir qu'après la mort de leur auteur. La révolution de 1848 l'empêcha de donner suite à ce grand travail, que seul en France, de l'aveu de tous les artistes, il était capable de mener à fin d'une manière digne de son prédécesseur. Il a porté très-loin la délicatesse, l'harmonie, et en même temps l'énergie et le caractère de la peinture sur émail.

Ses ouvrages sont nombreux, malgré le temps qu'il mettait à les achever. Les principaux, entre ceux que j'ai déjà nommés, sont, parmi les miniatures : *Napoléon Ier*, *La Duchesse d'Angoulême ; La duchesse de Berry*, son chef-d'œuvre, où l'on admire une savante harmonie de couleurs, une puissance de modelé et un éclat surprenants ; — *Le Comte de Paris* et son frère ; — *Le Prince Philippe de Wurtemberg enfant*, représenté ayant entre les mains la statuette de *Jeanne d'Arc*, œuvre de sa mère, la princesse Marie ; — *Le duc Des Cars* et *M. Goupil ;* — *Mme Robert Lefèvre* et le portrait en pied de son fils, *Jules Lefèvre.* Dans ses émaux il y en a beaucoup qu'il exécuta d'après ses propres miniatures. On remarque surtout la série qu'il entreprit pour la reine Victoria, d'après les miniatures de M. W. Ross ; le portrait de *Léopold, roi des Belges ;* et celui du jeune *duc de Galliera*, qu'il fit à l'âge de quatre-vingt-deux ans, et qui néanmoins est regardé comme un de ses chefs-d'œuvre.

Victor FOURNEL.

Documents particuliers.

DU CHESNIER (*Claude* [illegible], dit), officier vendéen, né à Saintes, mort en [illegible]

Il était fils d'un avocat, et servait dans le 3[e] bataillon de la Charente-Inférieure, qu'il déserta en 1792, pour passer aux Vendéens. Il se trouva à la prise de Saumur, à celle d'Angers, et fit partie de l'expédition d'outre Loire comme officier supérieur d'artillerie. Après la destruction de l'armée vendéenne, Chesnier-Duchesne se joignit aux chouans du comte de Puisaye, puis aux insurgés du Bas-Poitou. Devenu aide-de-camp et adjudant général de Charette, ce chef lui confia plusieurs missions délicates, et l'envoya en Angleterre. Chesnier-Duchesne n'était point en Vendée lorsque Charette fut pris et exécuté ; à son retour, il refusa de se soumettre, et passa en Espagne. Lors de la rupture du traité d'Amiens, il se concerta avec Forestier et Ceris, agents des royalistes en Angleterre, et fut envoyé en France pour être l'intermédiaire entre les comités monarchistes de Nantes et de Bordeaux. En juin 1804 il parcourait la Vendée pour y préparer une nouvelle insurrection ; mais ayant appris la découverte du complot et l'arrestation des agents nantais, il prit la fuite, et fut condamné à mort par contumace, en 1805. Cependant, il rentra quelque temps après, et put séjourner tranquillement dans son pays. En 1815, il reparut en Vendée, où il prit le titre de major général des armées royales de l'ouest, et protesta aux Herbiers, le 27 juin, contre le traité de pacification obtenu par le général Lamarque. Depuis cette époque Chesnier-Duchesne ne joua aucun rôle politique apparent. A. DE L.

Biographie moderne.

DUCHESNOIS (*Catherine-Joséphine* RAFIN, dite), célèbre tragédienne française, né à Saint-Saulves-lès-Valenciennes, le 5 juin 1777 (et non en 1780), morte le 8 février 1835. Elle fut successivement couturière à Paris et domestique à Valenciennes. Elle prit du goût pour la carrière dramatique en jouant dans une société d'amateurs, et parut pour la première fois, le 10 janvier 1797, sur le théâtre public de Valenciennes, comme actrice salariée ; elle obtint un double succès, dans la tragédie et dans la comédie. Elle joua le personnage de *La Paix* dans une pièce épisodique composée par un habitant de la ville, et remplit avec beaucoup de succès le rôle de Palmyre de *Mahomet*, lors d'une représentation donnée en 1799, au bénéfice des indigents. Bientôt, cédant à un entraînement irrésistible, elle quitta furtivement Valenciennes, et se rendit de nouveau à Paris. Vouée désormais au culte de la muse tragique, elle se fit admettre à un cours de déclamation professé par Florence, très-médiocre acteur du Théâtre-Français. Ce fut là que le poete Vigée, ayant eu occasion de l'entendre, s'intéressa vivement à M[lle] Duchesnois, ainsi que Legouvé, dont elle reçut des conseils ; ce fut par la protection de ces deux poëtes, et l'appui de M[me] de Montesson qu'en juillet 1802 elle débuta avec beaucoup d'éclat, par le rôle de *Phèdre*. Le 8 novembre suivant elle termina ses débuts, et fut couronnée sur la scène même, malgré l'opposition de la plupart de ses camarades, qui, pour lui faire expier en quelque sorte son triomphe, la retinrent éloignée pendant près de trois mois, pour faire occuper sa place par une rivale. M[lle] Duchesnois avait successivement joué les rôles de *Roxane*, de *Sémiramis*, de *Didon* et d'*Hermione* ; à l'exception de ce dernier, aucun de ces rôles ne lui avait été aussi favorable que celui de *Phèdre*. Bientôt il s'éleva une lutte de rivalité entre les partisans de cette actrice et ceux de la nouvelle-venue, M[lle] Georges Weymer ; lutte qui pendant trop longtemps fit du parterre de la Comédie-Française une arène de pugilat, et dont Geoffroy, le fameux critique, s'était déclaré le chef en faveur de cette dernière actrice. Malgré sa supériorité réelle sur sa concurrente, M[lle] Duchesnois aurait vraisemblablement succombé sans l'intervention de l'impératrice Joséphine, qui fit ordonner sa réception. Cette actrice fut donc reçue sociétaire, le 22 mars 1804. Ce ne fut qu'après la fuite de M[lle] Georges en Russie, que M[lle] Duchesnois eut enfin le champ libre ; mais il lui avait fallu beaucoup de résignation pour résister aux vexations que ne cessaient de lui susciter ses envieux. On raconte qu'à l'issue d'une représentation d'*Iphigénie en Aulide*, M[lle] Raucourt, qui patronait M[lle] Georges, ayant été accueillie par un sifflet, l'attribua à *Ériphile* ; elle voulut s'en venger à force ouverte, et il fallut arracher de ses mains M[lle] Duchesnois, qui n'était nullement de taille à lutter contre la colossale *Clytemnestre*.

Les rôles établis d'origine par M[lle] Duchesnois sont peu nombreux. Ceux où elle a laissé le plus de souvenirs sont *Marie Stuart*, dans la tragédie de Lebrun, et *Jeanne d'Arc*, dans la pièce de D'Avrigny. Le premier coup d'œil n'était pas favorable à M[lle] Duchesnois, et sa taille, bien qu'élégante, manquait de majesté. Son organe était doux et sonore à la fois, et il se prêtait facilement à l'expression des sentiments tendres. Cette tragédienne a été jugée fort diversement par les critiques contemporains ; il est certain qu'elle ne fut pas sans défauts, et que son débit particulièrement était accompagné d'une sorte de hoquet dramatique, fatigant pour les auditeurs ; mais elle avait de l'énergie et de la sensibilité. Elle fit ses adieux au public le 30 mai 1833, dans une représentation donnée au bénéfice de M[me] Dorval, sur le théâtre de l'Opéra, et mourut deux ans après.

Ed. DE MANNE.

Journal de Paris, 1802. — *Cours de Littérature dramatique* de Geoffroy. — *Archives du Dép. du Nord*. — A. Dinaux, *Notice biog. sur Mlle Duchesnois* ; Valenciennes, 1836, in-8°. — *Documents inédits*.

FIN DU QUATORZIÈME VOLUME.

